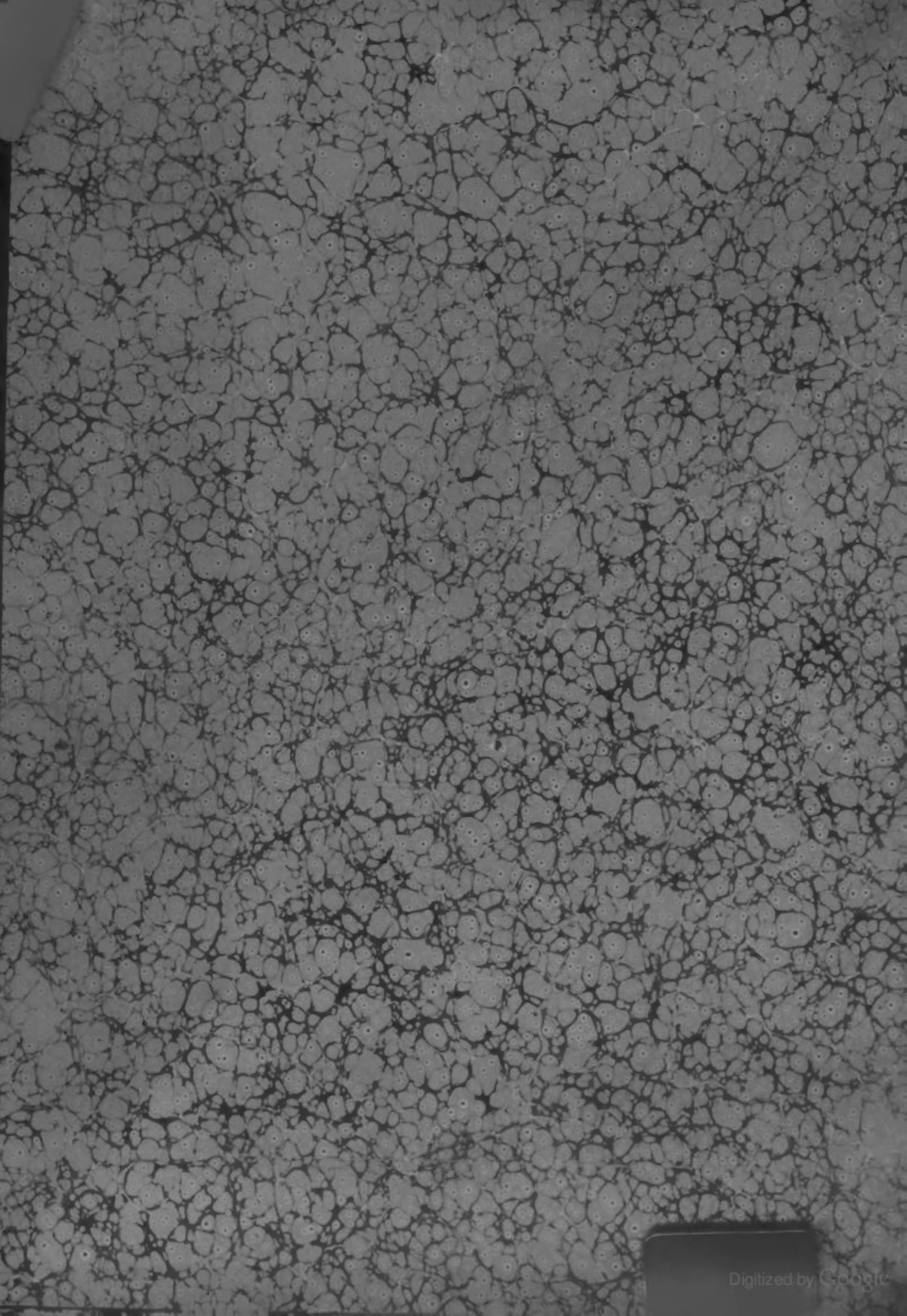


JEAN BART ET LOUIS XIV

DRAMES MARITIMES DU XVII[e] SIÈCLE.

PARIS. — IMPRIMERIE SCHNEIDER, RUE D'ERFURTH, 1.



Frontispice.

JEAN BART

ET

LOUIS XIV

DRAMES MARITIMES DU XVIIe SIÈCLE

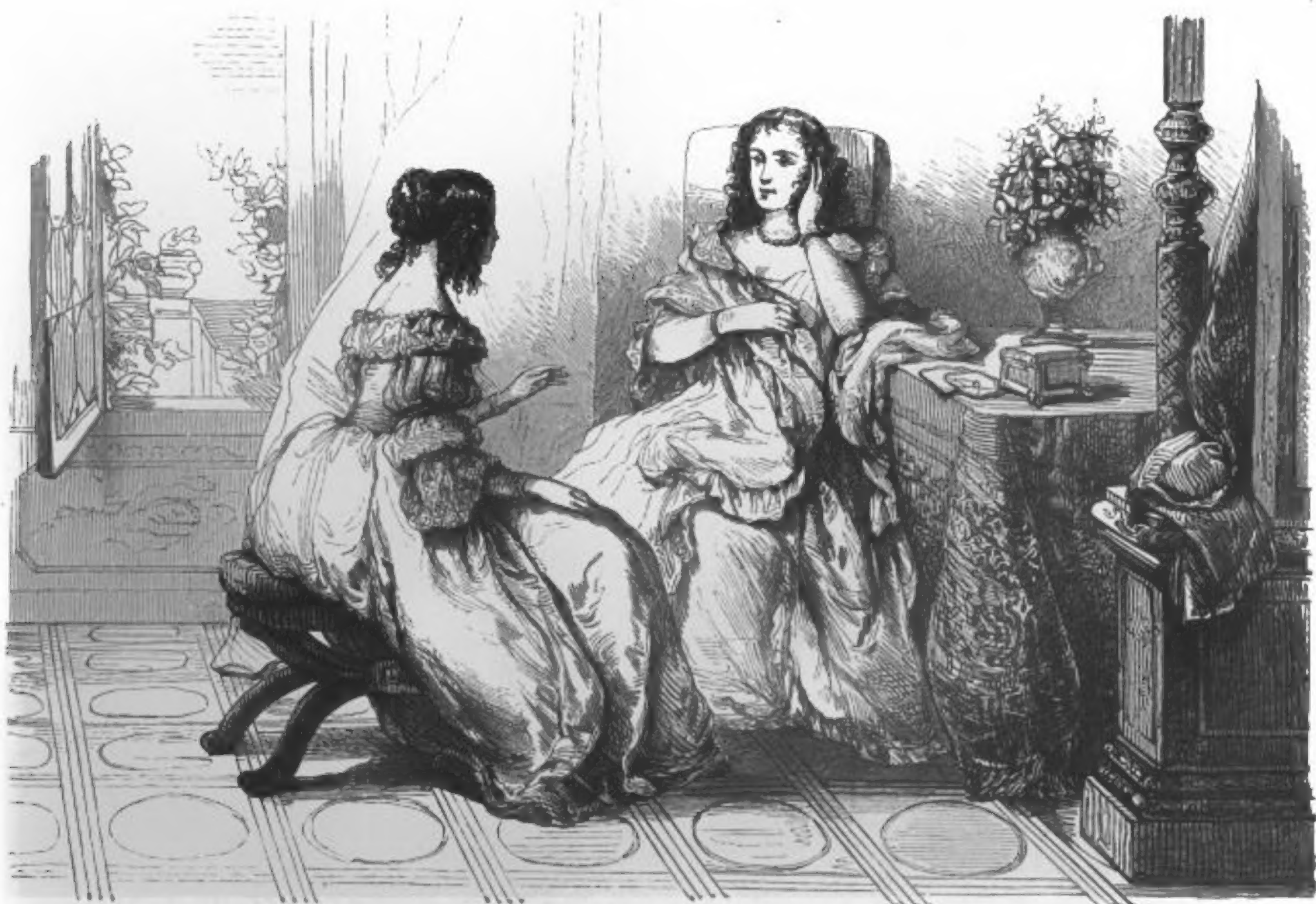
PAR

EUGÈNE SUE.

CETTE ÉDITION EST ILLUSTRÉE DE 125 DESSINS

PAR J.-A. BEAUCÉ,

PEINTRE DE BATAILLES.

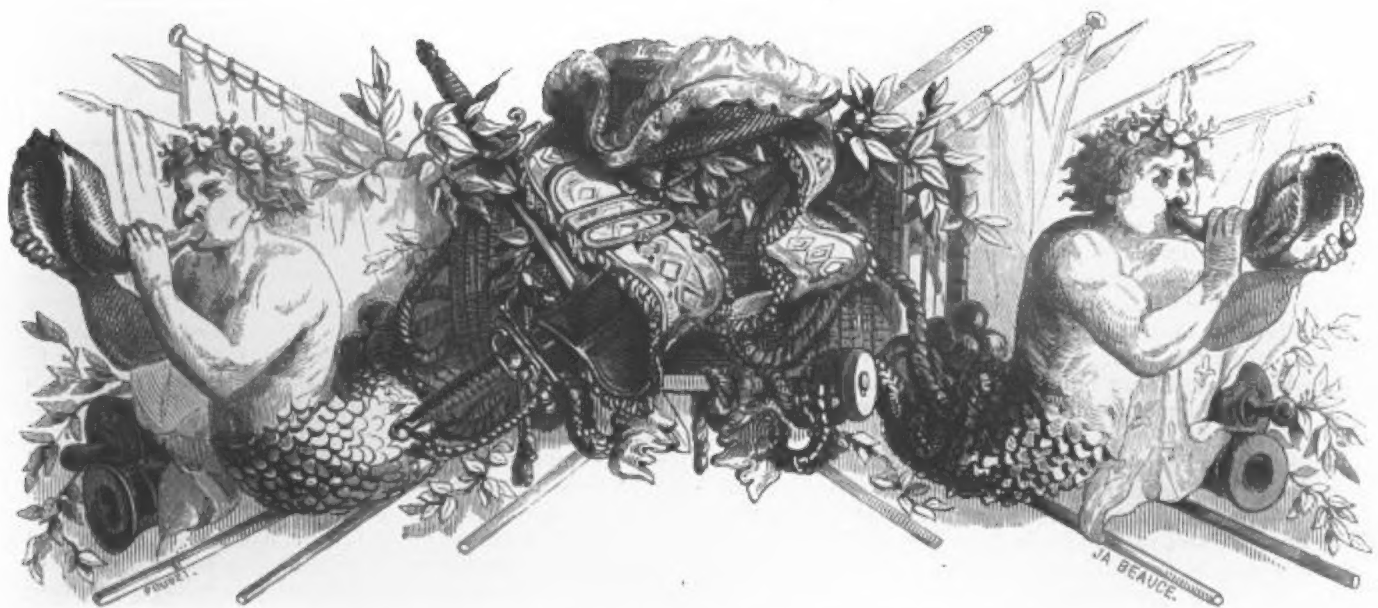


PARIS,

GUSTAVE HAVARD, LIBRAIRE,

15, RUE GUÉNÉGAUD (PRÈS LA MONNAIE).

1851



JEAN BART ET LOUIS XIV

DRAMES MARITIMES DU XVII[e] SIÈCLE

PAR EUGÈNE SUE

LIVRE PREMIER.

—

CHAPITRE I[er].

C'était pendant le siége de Dunkerque, au mois de juin 1658, quelques jours avant la sanglante bataille des Dunes, qui décida du sort de cette ville importante, alors assiégée par l'armée franco-anglaise que commandaient M. le maréchal de Turenne pour Louis XIV, et Sa Seigneurie lord Lockart pour Cromwell; M. le marquis de Lède, M. le prince de Condé et don Juan d'Autriche défendaient la place pour le roi d'Espagne, qui la possédait depuis 1652.

Or, par une belle soirée de ce mois, un groupe assez nombreux de bourgeois et de marins se pressait sur le degré d'une modeste maison située vers cette partie de la rue de l'Église qui avoisinait la paroisse, alors si renommée par son merveilleux carillon.



Mort de Cornille Bart. — Oh! les Anglais!... — page 7.

Cette maison, comme presque toutes celles du temps, était de forme irrégulière, avec de hautes et étroites croisées en ogives, garnies d'un treillis de plomb. La date de l'année de sa construction se voyait chiffrée en barre de fer sur la façade; enfin, au-dessus des fenêtres du rez-de-chaussée, à gauche du degré et au niveau de la rue, une porte en saillie, garnie de larges ferrures, donnait entrée dans la cave.

Nous l'avons dit, un assez grand nombre de bourgeois entourait cette demeure, et, quoiqu'on entendît de loin à loin le bruit de l'artillerie des forts, qui répondait sourdement aux batteries anglaises et françaises, les progrès du siége ne paraissaient pas alors occuper l'attention du groupe dont nous avons parlé. Le nom de maître Cornille Bart, échangé à voix basse entre ces personnages avec une curiosité inquiète, témoignait de la popularité dont jouissait cet intrépide corsaire, et du vif intérêt qui s'attachait à lui depuis que deux blessures graves et dangereuses, reçues pendant le siége, mettaient sa vie en danger.

Enfin, après quelques moments d'attente, l'épaisse porte de chêne noir qui surmontait le degré s'ouvrit, et un marinier à

cheveux gris, au visage maigre et hâlé, d'une taille moyenne, et vêtu d'un justaucorps de serge d'Aumale bleue, à boutons d'étain, et de larges chausses à la flamande, commandant le silence d'un geste significatif, dit très-bas aux gens qui composaient ce groupe : — Maître Cornille vient de s'éveiller tout à l'heure : le physicien (1) avait dit ce matin que, s'il dormait trois heures, cela serait bien ; or, maître Cornille en a dormi quatre : c'est donc mieux que bien.

— Merci, merci, *Haran-Sauret*, murmura l'auditoire à voix basse, et que le Seigneur entende nos bons vœux pour maître Cornille Bart !

— Et par les reliques de saint Omer! s'écria un jeune patron de busche (2), la première fois que ces chiens d'Anglais me laisseront jeter *mon filet saint* vers la haute mer, tout le poisson que je prendrai sera vendu afin de faire dire une messe dans l'église paroissiale, pour la résurrection et bonne revenue de très-honoré maître Cornille Bart.

— Bien, bien, jeune fils, reprit le marinier, mais plus bas, pour l'amour du ciel, plus bas, car vous bêez bien comme un *don* (3) qu'on veut peigner. Puis, s'adressant à un grave bourgeois coiffé d'un large feutre et vêtu d'un pourpoint à la flamande : — Et qu'ont fait les *dons* aujourd'hui, maître Belsen?... — Nous défendent-ils aussi vaillamment qu'autrefois M. le comte d'Estrades, quand nous étions Français?...

— M. le maréchal de Hocquincourt a été tué dans une sortie, répondit le bourgeois, tué par une escoupeterie des *enfants perdus* de M. de Turenne, commandés par M. le comte de Soissons. C'est du moins le connétable de la confrérie des arbalétriers qui a dit cela au cabaret des Sept-Planètes où j'étais tantôt, avant la vesprée; il tenait la nouvelle d'un de ces maudits manteaux rouges de la compagnie de don *Antonio de la Cueva*.

— Oh! là... maître Belsen, voici encore une brave écharpe bleue (4) qui échappe à la hache du bourreau par une mousquetade ; aussi bien le seigneur maréchal avait le pronostic d'une fâcheuse étoile sur son visage; je l'ai bien vu le jour où il remit au capitaine de la colonelle l'étendard de M. le Prince..., un noble étendard de satin blanc, ma foi, tout cantonné de fleurs de lis d'or, avec une frange de soie isabelle et rouge (5); c'est ça qui aurait fait un fier tendelet pour le carrosse d'une galère capitane!... ah ! et puis on avait fait sur l'étendard une grande flamme qui sortait vivement d'un monceau de bois .. et autour pour devise... ah! par ma foi! pour devise... des mots comme latins... ou même morisques... N'est ce pas, maître Belsen?...

— Oui, dit le bourgeois d'un air triste et chagrin ; oui, oui, des mots latins .. *Splendescam, da materiam* (6), ce qui veut dire : *Donnez-moi de la matière, et je resplendirai*... Or, la matière, c'est nos pistoles et nos magasins; la matière, c'est enfin nous autres bourgeois trafiquants et armateurs de Dunkerque, qui, pendant de pareils sièges, ne pouvons vendre une aune de serge, ou faire sortir une bélandre (7) du havre. Quant à ce qui resplendit, oh! oh! ce sont trompettes de gloire, écharpes dorées, casques de bataille, et autres engins de renommée, inutiles et pervers.

— Aussi donnerais-je tout à l'heure vingt écus d'or, dit un autre bourgeois, pour voir au diable le vieux marquis et tous ses dons ; car enfin nous aimerions mieux, nous autres gens de Dunkerque, les seigneurs fringants et empanachés du jeune roi de France que ces roides figures castillanes, avec leurs pourpoints noirs et leurs fraises blanches aussi larges qu'un fromage de Ghyvelde...

— Je dirais comme vous, mon compère, reprit le bourgeois au grand feutre, si Dunkerque devait être pris au profit du Mazarin... je veux dire du jeune roi de France... Mais qui sait si nous ne serons pas livrés à l'excommunié... aux têtes rondes de Satan-Olivier Cromwell, du vieux Noll, comme disent ceux d'outre-mer?... Aussi, compère, appartenir à l'Espagne ou à l'Angleterre... sur ma parole, je donnerais le choix pour la chemise d'un *don*, et encore ces *salopes* ne sont-ils pas au moins de la religion...

— Allons, allons, à la grâce de Dieu, vous avez raison, et vous parlez d'or, compère, reprit l'autre bourgeois ; car, quoi qu'il arrive .. le Seigneur ne nous faudra pas... vu que *bon poisson trouve toujours poêle où frire*

— Et à propos de poisson, mes maîtres, dit *Haran-Sauret* d'un air important et mystérieux, je me souviens qu'en une lointaine navigation océanique et périlleuse, nous rencontrâmes une si furieuse mère-baleine suivie d'une file de si terribles baleinons, que nous prîmes la mère-baleine pour un immense promontoire, et les baleinons pour une côte très-gigantesque ; et cela est si vrai, que le maître pilote hauturier... un nommé Bugniet, juré d'Ostende... resta d'abord tout ébahi, puis prit son arbalète (1), à cette fin de reconnaître la hauteur de ces terres inconnues et surprenantes, pour...

— Foin!... foin!... des bourdes et des lanternes de *Haran-Sauret*, s'écria le bourgeois en entraînant le groupe qui descendit en grande hâte le degré de maître Cornille Bart, comme pour échapper aux récits exagérés de son vieux serviteur; puis, se trouvant sans doute bien en sûreté en *pleine rue*, maître Belsen dit encore au marinier : — Fi! fi! Sauret... nous prendrez-vous toujours pour des oisons!... Fi! des pareilles pétoffes (2) à nous .. qui sommes trop vieux corbeaux pour une telle glu!... Allons, sans rancune, *Sauret le Véridique*, et ne manquez pas de dire à maître Cornille Bart et à mademoiselle (3) sa femme toute la joie que nous ressentons de la bonne nouvelle que vous nous avez donnée sur sa santé.

Et le groupe s'étant dissipé, *Haran-Sauret* ferma sa porte, fort mécontent des éclats de rire qu'il entendit encore résonner au loin; puis il s'assit sur un escabeau dans le réduit qui précédait la chambre à coucher de maître Cornille Bart.

Jacques Seyrac, natif de Bayonne, et dit *Haran-Sauret* depuis sa migration dans le Nord, tirait ce surnom de son ancien état de pêcheur de harengs, qu'il avait d'abord exercé à Dunkerque, mais qu'il avait abandonné pour s'attacher au sort de Cornille Bart, et le suivre dans ses courses contre les Anglais et les Hollandais. *Haran-Sauret*, par abréviation *Sauret*, était un brave et honnête marin, *quelque peu clerc;* car, chose assez extraordinaire pour le temps, il savait lire fort couramment. Or, cette faculté, jointe à son imagination toute méridionale, en le mettant à même de s'imprégner, pour ainsi dire, des récits mensongers des navigateurs de l'époque, lui avait donné l'envie de les imiter, ce qu'il faisait effrontément lorsqu'il venait à raconter *ses voyages océaniques et périlleux, et surtout véridiques*, ainsi qu'on l'a vu; d'ailleurs probe, intrépide, et en tout dévoué à son capitaine Cornille Bart.

En s'asseyant sur son escabeau, Sauret reprit l'intéressante occupation qu'il avait interrompue pour aller donner des nouvelles de son maître : il s'agissait du parachèvement d'une petite galère en miniature qui pouvait vraiment passer pour un chef-d'œuvre; car, depuis l'*espalier* (4) jusqu'aux *bandinets* et à la *rambade* (5), tout était imité et exécuté avec une exactitude scrupuleuse. Aussi le vieux marinier s'arrêtait-il de temps en temps pour sourire complaisamment à son ouvrage, quoiqu'une seule chose l'affligeât beaucoup. — Les carrosses ou tentes si-

(1) Le médecin.
(2) *Busse* ou *busche*, sorte de bâtiment dont on se sert pour la pêche du hareng dans les mers de Hollande et d'Angleterre.
(3) Un Espagnol.
(4) Couleur de M. le prince de Condé.
(5) Couleurs des livrées de M. le Prince.
(6) Devise de M. le prince de Condé.
(7) Bélandre, en hollandais *bylander*, dont le gréement différait peu de celui du brigantin. Ces bâtiments étaient plats et avaient besoin d'une semelle ou dérive.

(1) C'est l'instrument que les Chaldéens appelaient le bâton de Jacob. Les matelots l'appellent arbaleste ou flèche, parce qu'en effet, lorsqu'on prend hauteur avec cet instrument à quelque astre, on se met en la posture où se mettrait quelqu'un qui viserait à un but. Il n'y a instrument dont les nautoniers se servent plus volontiers.
(2) *Pétoffes* (vieux mot) sottises, absurdités.
(3) Les seules femmes des gentilshommes étaient appelées *madame*.
(4) L'*espalier*, à bord des galères de premier rang, était un espace carré compris entre le logement du capitaine et les bancs des rameurs. De chaque côté de l'*espalier* étaient des balustrades nommées *bandins* et *bandinets*.
(5) La *rambade* était une plate-forme élevée de quelques pieds au-dessus du pont, servant de gaillard d'avant aux matelots qui faisaient la manœuvre.



Jacobsen.

tuées à l'arrière des galères étaient ordinairement enrichies des étoffes les plus somptueuses, tandis que le pauvre Sauret n'avait, pour couvrir le carrosse de la sienne, qu'un vieux morceau de revêche rouge tout passé. Aussi en était-il à envier de toutes ses forces un petit coin de la bannière de M. le Prince, voire même de la splendide étole de M. le curé de la paroisse, pour orner sa galère, lorsque le bruit du sifflet de son maître vint l'arracher à ces sacriléges et diaboliques tentations.

Sauret se leva donc précipitamment, ouvrit une portière de lourde tapisserie à dessins bariolés de jaune et de rouge, et se trouva dans la chambre de Cornille Bart.

Les murs de cet appartement, à solives brunes et saillantes, étaient couverts d'un épais cuir d'Espagne, sur lequel on voyait encore çà et là quelques traces d'une ancienne dorure. Au fond de cette vaste pièce s'élevait un lit large et massif, et quatre colonnettes de noyer noirci par le temps en soutenaient le dais et les rideaux, faits d'une tapisserie pareille à celle de la portière.

Quelques grandes chaises de même étoffe, deux bahuts en ébène sculptée, surmontés de quelques grands vases du Japon, blancs et bleus, complétaient l'ameublement de cette chambre, carrelée de dalles de faïence de diverses couleurs, et faiblement éclairée par une seule fenêtre haute, longue et étroite, dont les petits carreaux en losanges étaient encadrés dans un grillage de plomb.

Les rayons du soleil à son déclin, traversant l'épaisse verdure des lierres et des houblons qui ombrageaient en dehors l'ogive de cette fenêtre, faisaient étinceler ses vitraux, d'où jaillissait une large zone de lumière dorée, tandis que les autres parties de la salle restaient dans cette obscurité si chère aux peintres de l'école de Rembrandt.

Assis sur le lit était maître Cornille Bart, homme d'une grande taille, à cheveux blancs et à moustache encore blonde; mais son visage ouvert et fortement dessiné paraissait abattu par la souffrance. Ce capitaine était enveloppé d'un grand surtout d'étamine brune, et appuyait sa tête pâle et amaigrie sur l'épaule d'une femme d'environ quarante ans, vêtue d'une robe de laine noire à long corsage, d'une fraise blanche empesée, et d'une espèce de béguin de velours noir.

Aux pieds du blessé s'agenouillait un enfant dont on ne voyait que les longs cheveux blonds.

Cette femme était Catherine Janssen, épouse de maître Cornille Bart; cet enfant était leur fils, JEAN BART.

— Soutenez-vous sur moi, mon ami, dit Catherine à son mari, ne craignez pas de me fatiguer; le physicien a surtout recommandé que vous ne fassiez aucun effort... Toi, Jean, dépêche vite de chausser les mules à ton père, afin qu'il puisse se lever. Et vous, Sauret, ajouta-t-elle en se tournant vers le vieux marinier, qui attendait tristement des ordres près de la portière, et vous, Sauret, aidez-nous à transporter le maître dans son fauteuil.

Ayant chaussé les mules de son père, l'enfant se releva.

C'était un robuste garçon d'environ neuf ans, d'une taille moyenne, mais vigoureuse. Son front large, ses sourcils prononcés, ses grands yeux bleus bien fendus et bien vifs, exprimaient une résolution peu commune, tandis que ses bonnes joues rondes, hâlées par le grand air, annonçaient la force et la santé.

Enfin, pour terminer dignement ce portrait, nous avouerons que, malgré les soins incessants de mademoiselle Catherine Bart, le justaucorps et les chausses de son fils témoignaient à leur manière, par maints *accrocs* plus ou moins récents, témoignaient, dis-je, de la turbulence et de la vivacité du *jeune monsieur*, ainsi que l'appelait son vieil ami Sauret.

Lorsque Jean eut entendu sa mère parler du grand fauteuil, il courut vers ce meuble et le roula près de la fenêtre, pendant que maître Cornille Bart, appuyé sur les bras de sa femme et de Sauret arrivait à pas lents, la taille courbée, la respiration pénible, s'arrêtant çà et là, car il ne pouvait parfois réprimer le léger cri que lui arrachait une douleur aiguë.

Pendant le siége, Cornille Bart avait reçu deux balles de mousquet dans le flanc droit, et l'une d'elles n'avait pu être extraite.

Enfin le capitaine atteignit le fauteuil et s'y laissa tomber pesamment, en poussant une nouvelle exclamation d'angoisse.

— Sainte Vierge! mon ami, souffrez-vous donc davantage? s'écria mademoiselle Bart avec effroi.

— Non, non, Catherine, c'est l'appareil qui s'est un peu dérangé, je crois... Voilà tout....

A chaque cri de maître Cornille, les sourcils prononcés de son fils s'étaient fortement contractés, tandis que le vieux Sauret murmurait entre ses dents je ne sais quelle imprécation contre ceux d'*outre-mer*.

Lorsque maître Cornille fut bien assis et accommodé dans son fauteuil, il tourna languissamment ses yeux éteints vers sa femme, qui le regardait en silence avec une expression de tendresse et de douleur inexprimable, tout en serrant sur son sein la tête de son fils.

— Dieu est juste, ma bonne Catherine, dit Cornille Bart; j'espère qu'il récompensera tes bons soins en ne nous séparant pas encore, et en me laissant vivre pour élever notre petit Jean, de telle sorte qu'il devienne un brave et digne marin de guerre, car c'est lui, parmi nos enfants, que je destine à cet état... Les autres garçons navigueront pour les bourgeois... Mais lui, s'il plaît à Dieu, fera la guerre comme mon père et moi l'avons faite.

Catherine leva au ciel ses yeux baignés de larmes, comme pour le prier d'exaucer la prière de son mari, et Jean fronça de nouveau les sourcils...

— Mais, dit Cornille Bart, il me semble, mon vieux Sauret, que le feu a été peu vif aujourd'hui?

— Oui, maître... Mais on assure que M. le maréchal de Hocquincourt a été tué ce matin dans une sortie par les enfants perdus de M. de Turenne.

— Bonne fin pour lui, qui se battait contre son pays... et pourtant c'était un capitaine! Je l'ai vu fort et vaillant au vieux Mardyk... Mais à quoi sert la valeur, quand on défend une mauvaise cause? Hélas! hélas! en quel temps Dunkerque sera-t-il enfin, et une bonne fois, et pour toujours, à la France, et à jamais délivré de l'Anglais et de l'Espagnol?... Seigneur Dieu, je crains bien de ne pas voir cette bonne heure...

— Pourquoi donc cette crainte, mon ami? dit Catherine, et puis d'ailleurs M. le maréchal de Turenne ne commande-t-il pas pour le roi de France, aussi bien que milord Lockart pour le lord protecteur? Vous m'avez dit vous-même que notre ville ne pouvait longtemps résister malgré la valeur de monseigneur le marquis de Lède, parce que l'issue du siége était indifférente aux habitants, bien sûrs qu'ils sont d'une capitulation honorable et avantageuse; et mon Dieu! mon Dieu! fasse le ciel que cela soit bientôt, pour que je puisse revoir mes pauvres enfants, qui sont heureusement demeurés à Bergues avec ma sœur.

— Aussi les reverrons-nous bientôt, Catherine, car la ville ne peut en effet résister longtemps; mais, pour ce qui est de revenir à la France, c'est autre chose... Dans cette guerre, les Anglais garderont sans doute la ville pour se rémunérer d'avoir prêté leur flotte à la France; car c'est une honte pour le cardinal de penser qu'on n'a eu qu'un seul brûlot à envoyer à l'armée anglaise; oui, Catherine, un brûlot, c'est tout ce qu'on a pu trouver dans les ports du Ponant... Je ne dis rien des galères du Levant, car elles ne peuvent naviguer dehors la Méditerranée; mais aussi bien... femme, assez de ce siége, dit Cornille en se retournant avec peine.

— Plût au ciel que vous eussiez toujours dit cela, mon ami, et qu'il y a tantôt dix jours vous n'eussiez pas tenté de sortir du canal pour essayer d'enlever cette ramberge d'Angleterre (1)! alors vous n'eussiez pas été blessé...

— Eh! que veux-tu, femme? c'est la chance de la guerre. — Mais dis-moi, mon petit Jean, ajouta maître Cornille en attirant son fils entre ses jambes et jouant avec ses grands cheveux, dis-moi donc, mon petit Jean, à quoi penses-tu là, tout

(1) Grand navire de guerre de la force d'une frégate de nos jours.

triste et tout soucieux comme un écolier qui craint la férule du recteur?

— Oh! c'est que... je pense au grand John Brish... mon père, répondit l'enfant d'un ton de colère concentrée.

— Et qu'est-ce que le grand John Brish... mon petit Jean?

— Révérence parler, maître, dit Sauret en s'avançant avec timidité, John Brish est le fils de cet ancien bosseman anglais notre voisin, si bien que notre jeune monsieur Jean, depuis que vous êtes blessé, maître, ne peut voir ni rencontrer ce John Brish sans le bâtonner, s'il a houssine ou bâton à la main, ou bien, à défaut, le gourmer simplement à furieux coups de poing.

— Seigneur Dieu, encore des querelles! dit la pauvre mère effrayée; — et pourquoi cela, Jean... pourquoi battez-vous ainsi cet Anglais?... juste ciel!...

— Je bats cet Anglais, ma mère, parce que les Anglais ont blessé mon père, — dit résolûment le fils de Cornille Bart. Et ce dernier ne put s'empêcher de sourire.

— Oui, oui, c'est pour cela même, dit Sauret en secouant la tête d'un air triomphant, c'est pour cela même que John Brish reçoit une telle pitance de gourmades. Aussi, dès qu'on voit en même temps dans la rue notre brave jeune monsieur et ce grand roseau d'outre mer, tous les voisins sont à s'appeler en criant : Oh là! hé! venez donc voir le petit à maître Cornille qui va donner sa râtelée au fils du bosseman anglais;... et pourtant, maître, le fils du bosseman est bien plus grand et a bien trois ans de plus que notre jeune monsieur. Ah dame! aussi, maître, notre jeune monsieur vous fait honneur dans Dunkerque; vertubleu! on en parle depuis Furnes jusqu'à l'Effrinchouque. Et cette autre fois donc, il y a un an, quand, avec deux mousses de Hollande, notre jeune monsieur s'en est allé bravement dans la haute mer avec cette petite barque qu'ils avaient dérobée... Oh! c'est ça qui est encore glorieux... d'autant qu'au partir le temps était bonasse (1), et qu'au retour le vent était d'aval (2) et si méfaisant, que notre jeune monsieur, qui s'était fait capitaine de cette coquille de noix, a failli périr dans cette braverie avec deux mousses qu'il battait à grands coups de rame, parce qu'il ne parlait pas leur langue, et qu'il ne savait comment leur faire comprendre qu'ils ne devaient pas avoir peur. Ah! min Dieu!... c'est ça qui était fier de naviguer par un temps pareil; car tant plus on a des *riottes* (3) avec le vent de la mer, tant plus c'est glorieux, et tant plus...

— Taisez-vous, Sauret, vous n'êtes qu'un sot, dit mademoiselle Bart; allez chercher de la lumière, au lieu d'encourager ce pauvre enfant à de pareilles sottises; et vous, mon ami, ne grondez-vous pas votre fils de s'exposer ainsi, et d'être toujours sur le port, ou à monter aux mâts des vaisseaux, au lieu d'aller à l'école des pères minimes!... Enfin, mon ami, bien que vous ayez ordonné à Sauret de lui apprendre à lire, Jean connaît à peine ses lettres, et nos autres enfants lisent presque couramment.

— C'est vrai, femme; mais mon petit Jean sait lire dans le gréement d'un vaisseau, et il pourrait te nommer les mâts, voiles et manœuvres d'un navire, depuis l'*arbre* (4) jusqu'au bourset, et depuis le grand *pacfi* jusqu'au bâton d'enseigne... Après tout, femme, je ne veux pas en faire un clerc non plus...

— Mais votre fils se fera tuer ou noyer, Seigneur Dieu... si vous l'encouragez ainsi, dit Catherine Bart les larmes aux yeux....

— Oui, oui, tu as raison, dit le corsaire en prenant un air d'apparente sévérité, oui, tu as raison, et Jean a tort; il ne faut ni aller en mer, ni battre les Anglais, entendez-vous bien, mon fils?

— Et moi, ma mère, je vous dis que je battrai John comme un chien toutes fois que je le rencontrerai, parce qu'il a dit joyeusement, quand mon père a été blessé : *Huzza, le Français a reçu son poivre.* — Aussi moi je lui donnerai, à mon tour, poivre, sel et autres saupiquets(1), pour voir quel goût il y trouvera; et puis d'ailleurs, *Sauret* dit que chaque lardon que je donne à Jean Brish ôte une souffrance à mon père.

— Vous l'entendez! mon ami... c'est Sauret qui excite ainsi ce pauvre enfant.

— Pour cela, non, ma mère; car, si j'ai battu John Brish, c'est de moi-même, s'il vous plaît, et c'est de moi même que je le battrai encore...

— Allons, Jean, dit le corsaire d'un air fort sérieux, ne répondez pas ainsi à votre mère, ou je vous punirai et ne vous raconterai plus les histoires du vieux Jacobsen, le *Renard de la mer*, comme nous l'appelions autrefois, du temps qu'il était capitaine de mon père Antoine Bart, de ton grand-père, mon petit Jean...

— Oh! contez, contez, mon père, s'écria Jean tout joyeux en s'asseyant aux pieds de maître Cornille.

— Vous allez vous fatiguer de nouveau, mon ami, dit Catherine; songez donc que le physicien a surtout recommandé de peu parler.

— Bon... n'aie pas de crainte... je parlerai doucement... Et puis ne faut-il pas que mon fils sache au moins que son grand-père n'est pas mort sans gloire, et comment il a succombé vaillamment sous le canon de l'Anglais!

— Mon grand-père est mort blessé par l'Anglais? s'écria Jean Bart en sentant sa colère se raviver contre John Brish.

— Oui, mon petit héros, c'est en combattant l'Anglais que ton grand-père est mort.

— Ah! pour cette fois, fourche de John Brish... merci de moi... s'il ne reste pas meurtri de cette dernière râtelée! — s'écria Sauret qui venait d'entrer avec une lampe de cuivre à trois becs.

Mais un regard sévère de mademoiselle Bart l'arrêta court. Aussi, mettant sa lampe sur un des bahuts, il resta muet et confus.

— Allons, pardonne-lui, Catherine, c'est un vieux et fidèle serviteur qui aime notre petit Jean à sa manière, dit Cornille; — et, sur un signe de Catherine, il ajouta : — Ma femme te pardonne. Allons, va chercher ton chantier et ta galère, mets-toi là, et viens écouter aussi, car tu aimes autant ces récits que mon petit Jean lui-même.

Sauret sortit tout joyeux et revint bientôt avec sa galère et ses outils, puis il s'assit par terre aux pieds de maître Cornille.

A ce moment, le canon, qui avait cessé, se fit entendre de nouveau.

— Le canon? — C'est le canon! s'écria Jean en bondissant sur son escabeau.

— Oui, le feu recommence, dit Cornille.

Catherine se signa, et prit sa quenouille.

— Et sur ma foi, mon petit Jean, toute cette artillerie accompagnera dignement le récit des faits d'armes de ton grand-père et du *Renard de la mer*, car c'est à ce bruit qu'ils ont conquis leur glorieuse renommée! — dit maître Cornille avec enthousiasme.

Et, en vérité, il y avait quelque chose de grand et d'héroïque dans cette scène; car c'était beau de voir cet intrépide marin presque mourant de ses blessures, au milieu des dangers d'un siége, raconter à son fils, au bruit sourd et prolongé du canon, la fin glorieuse de son père...

— Ce Michel Jacobsen, mon enfant, dit maître Cornille Bart, était surnommé le *Renard de la mer*, parce que pas un mieux que lui ne savait ruser et louvoyer pour atteindre sa proie, pour échapper à son ennemi. Jacobsen était le frère d'armes, le *matelot* de ton grand-père : car ils s'étaient juré et prouvé l'un à l'autre une amitié entière, une de ces fortes amitiés du vieux temps... point parleuse, mais tout agissante, comme tu vas le voir bientôt. Quant à Jacobsen, le *Renard de la mer*, tu as souvent regardé son portrait chez M. l'échevin Mullevaert, tel

(1) *Temps bonasse.* On entendait alors par cette expression un temps pendant lequel le bâtiment ne pouvait être tourmenté ni par la mer ni par le vent, sans que cependant ce temps fût parfaitement propre à la navigation qu'on voulait faire.

(2) *Vent d'aval.* C'est, sur les rivières, le vent opposé au cours de l'eau, surtout quand ce cours est *est et ouest*. Sur les ports de mer, c'est aussi le vent d'*ouest*, surtout quand il vient de la mer. Ce mot vient sûrement du vieux mot *avaler*, encore en usage dans quelques provinces pour exprimer *descendre*.

(3) *Riotte* (vieux mot), querelle, dispute.

(4) L'*arbre*, le grand mât; le *bourset*, grand mât de hune; le grand *pacfi*, la grande voile.

(1) *Saupiquets* (vieux mot), épices.



Et, en descendant, nous trouvons le Renard tout pensif.

qu'il fut peint par ce fameux peintre de Cologne qui passa ici, il y a bien longtemps, comme ambassadeur du roi catholique auprès de Sa Majesté d'outre-mer; — et par mon patron! mon enfant, jamais tu ne verras train plus royal et plus magnifique que celui de ce seigneur peintre qui se nommait *Rubens*, outre ses gentilshommes et ses écuyers, outre ses pages et ses valets, à livrée mi-partie rouge et brune tramée d'argent, — il fallait voir quels fringants genets et étalons d'Espagne et de Mauritanie! et comme ils étaient empanachés de plumes blanches et bouillonnés de rubans couleur de feu... et puis c'étaient des litières dorées et vermillonnées à porter une archiduchesse... Que sais-je, moi!... Eh bien! mon enfant, ce peintre, ce seigneur regarda comme une grâce sans égale de pouvoir portraire le vieux *Renard de la mer*, en l'honneur de son aventureuse intrépidité, — et pour ce... Rubens allait chaque jour chez Jacobsen, qui logeait dans un petit et modeste réduit tout proche du vieux Risban. — Et quand il eut fini ce portrait, comme monsieur l'échevin le voulait douer pour salaire d'une bourse, ou du moins d'une belle chaîne d'or d'ophir, le peintre répondit avec gentillesse : *Je suis assez doué, puisqu'on pourra dire que Rubens a pourtraict Jacobsen*.

— Oh! je me souviens bien de ce portrait, s'écria Jean : l'homme est brun et haut de visage; ses cheveux et ses moustaches sont noirs... il est armé d'un corselet d'acier, avec une écharpe rouge par-dessus; de sa main droite il tient son bâton de commandement, et l'autre main est appuyée sur un beau casque resplendissant. Puis, dans le fond, ce sont navires, bataille et flots remués par la tempête, comme ce jour où j'étais en haute mer, en compagnie de ces deux petits mousses de Rotterdam, — ajouta Jean avec une exaltation qui fit sourire maître Cornille et soupirer sa femme.

— Et révérence parler, dit Sauret, qui, usant du privilège que lui donnaient ses anciens services, hasardait quelquefois une observation ou un commentaire, — révérence parler, m'est avis que ce seigneur peintre a bravement choisi le moment de la physionomie de la mer, en la représentant furieuse et grondante; car qui *n'a vu cavale en rut et mer en rage, n'a vu que l'ombre au lieu du jour*, dit le noël; et à propos de tempêtes, je me souviens, révérence parler, maître Cornille, qu'avant que d'être sous votre patronage, nous étions une fois en une navigation lointaine et périlleuse, non loin des côtes du grand-duché de Moscovie, lorsqu'il nous survint tout à coup une monstrueuse tourmente, que les poissons, élancés au dehors des ondes par l'énormité de cette furieuse tempête, passaient et repassaient dans les airs, ni plus ni moins que des oiseaux, à ce point que les plus terribles requins paraissaient si amoindris à l'œil, qu'on les prenait pour des alcyons voltigeant dans l'air; c'est-à-dire, je n'ose pas affirmer qu'on eût plutôt pris ces terribles requins pour des alcyons que pour des mouettes; car il faut être véridique... mais enfin ils paraissaient si petits et étaient jetés si haut dehors les ondes, qu'alors...

— Qu'alors, — dit Cornille Bart qui s'amusait quelquefois des insignes mensonges de Sauret, — qu'alors la balle d'un mousquet eût mieux valu que les pointes d'une foëne (1) pour mettre à mal un de ces terribles requins; n'est-ce pas, véridique Sauret?

— Je vous jure, maître, par les saints du ..

— Allons, allons, fi! ne perdez pas ainsi votre âme, et tenez-vous coi, au lieu de venir me soutenir effrontément vos menteries, bonnes à ébahir les nourrices et les enfants.

Sauret rougit, baissa la tête, se remit à polir l'éperon de sa galère, et ne dit plus mot.

— Mon ami, dit Catherine à son mari, il me semble que vous vous fatiguez en parlant. Seigneur Dieu! couchez-vous; le physicien a dit que, tant que cette balle de mousquet ne serait pas extraite, le moindre effort pourrait vous coûter la vie.

— Aimez-vous donc mieux, ma femme, dit maître Cornille, que je pense à mes douleurs et que je m'y appesantisse, au lieu de les oublier en parlant de guerre à cet enfant, qui, s'il plaît à Dieu, soutiendra l'honneur de notre nom obscur, mais sans tache, et le fera peut-être un jour noble et seigneurial.

Mademoiselle Bart se tut, soupira, se remit à sa quenouille, et maître Cornille continua :

— Pour en revenir au *Renard de la mer* et à ton grand-père, mon petit Jean, voici ce qui arriva, il y a de cela longues années :

— C'était pendant la guerre avec l'Anglais qui bloquait le port; nous étions heureusement rentrés de course avec mon père depuis trois jours, et notre brigantin, appelé *l'Arondelle de mer*, était mouillé dans le havre, l'équipage à bord, et toujours prêt à saillir dehors (1). Or, donc, un soir d'hiver, que le vent d'aval soufflait de bise et faisait rage, nous étions ici, dans cette même salle, bien chaudement près d'un bon feu, fumant du tabac de Rotterdam et buvant de l'ale d'Angleterre avec ton grand-père et l'un de ses amis, maître *Vandervelde* le corsaire (celui-là même que Sa Majesté Catholique fit chevalier de Saint-Jacques pour le rémunérer de douze vaisseaux de guerre bien armés et bien équipés que le *corsaire* avait donnés au roi en pur don et par munificence); nous devisions donc paisiblement de guerre et de course au coin de cette cheminée, lorsque tout à coup la porte s'ouvre; cette portière que tu vois là se lève, et devine qui entra dans la chambre?... Le *Renard de la mer*, enveloppé d'un grand manteau tout ruisselant, car au dehors l'eau du ciel tombait à torrents. Sous ce manteau, le Renard était armé en guerre. — Antoine, dit-il à mon père en le regardant en face, j'ai besoin de toi, de ton fils, de ton équipage et de ton brigantin — Quand cela? dit mon père. — A l'heure même, et pour aller en haute mer, répondit le Renard. Alors mon père s'excusa auprès de son hôte Vandervelde, le fit reconduire par notre valet, et dit au Renard : — Pendant que moi et mon fils allons nous armer pour te suivre, fume une pipe, bois un pot de bière et sèche-toi. — Voilà, mon fils, comme on se devait l'amitié entre matelots dans ces temps-là; car le Renard de la mer aurait fait pour mon père ce que mon père faisait là pour lui, sans lui demander ni compte ni raison.

Enfin le Renard jeta son manteau sur un chenet et approcha du feu ses grosses bottes de pêcheur qui lui allaient à la ceinture. Je crois le voir encore... Il avait avec cela une vieille jaquette de buffle et un corselet de mailles d'acier tout rouillé. Il prit donc une pipe et se mit à fumer, pendant que mon père et moi nous allions nous armer là-haut. Nous nous armons, et en descendant nous trouvons le Renard tout pensif, regardant le feu, et si avant dans ses réflexions, que sa pipe était éteinte et qu'il ne nous entendit pas venir.

— Eh bien, Michel, dit joyeusement mon père en argot de marinier, et touchant le Renard sur l'épaule; eh bien! Michel, ne lâchons nous donc pas à cette heure le canon de partance vers la haute mer?... Le Renard tressaillit et répondit tout ému : — Oui, oui, partons. — Mais, s'arrêtant tout à coup, il dit gravement à mon père : — Réponds-moi, Antoine; où en es-tu avec ton âme?... Pourrais-tu sans crainte paraître devant Dieu, et cela tout à l'heure? — Mon père vit aussitôt qu'il s'agissait pour nous d'une entreprise bien dangereuse et bien téméraire. Aussi répondit-il au Renard : — Puisque cela est ainsi, Michel, comme l'huis de la chapelle de la paroisse reste ouvert la nuit, nous irons prier avant de saillir dehors, en demandant pardon à Dieu de ne pouvoir faire plus, et d'être privés de recevoir les derniers sacrements, faute de prêtre. — Alors nous sortons bien encapés, car la bise était terrible et la pluie nous piquait au visage, cuisante comme grêle. nous allons tous trois faire nos dévotions à la chapelle de la paroisse; nous y suspendons chacun un *ex voto*, et nous étions au havre (2) sur les onze heures. Là, nous trouvons le brigantin et l'équipage à bord, depuis le pilote jusqu'au dernier gourmette, comme c'était toujours l'ordre de mon père sur *l'Arondelle de mer*; et l'ordre était toujours sagement tenu et exécuté à bord, car on y avait, pour châtier les fautifs, des fouets et des lanières aussi longues et aussi serrées qu'à bord de n'importe quelle

(1) *Foëne*. Instrument de pêche qui a la forme d'un râteau à six ou sept dents ou longues pointes acérées. On s'en sert dans les vaisseaux pour harponner les gros poissons, tels que bonites, dorades, etc.

(1) Mettre à la mer.
(2) *Havre* signifiait généralement *port* et *rade*.

ramberge de guerre, fût-ce même une amirale!... Donc le bosseman leva l'ancre. Le Renard avait un ordre du connétable de l'amirauté pour faire ouvrir la chaîne; à minuit nous étions dans le canal, et bientôt en haute mer. Le vent était d'aval et le Renard, à qui mon père avait remis le commandement de son brigantin, ordonna au pilote de louvoyer afin de faire route dans l'ouest, et dit d'éteindre tous les feux. La nuit était toujours bien pluvieuse et bien sombre, et quelquefois entre deux vagues noires on voyait au loin, au loin, les fanaux des vaisseaux croiseurs qui pointillaient çà et là comme de petites étoiles, car ils n'osaient s'approcher de la côte. Notre pilote, qui était un hauturier de Flessingue, avait l'air de percer la nuit de ses yeux, et commandait au timonier par le moyen d'un langage de sifflets qu'ils échangeaient et comprenaient entre eux. Alors le Renard fit apporter sur le pont des hassegayes (1), des coutelas, des espontons, des haches d'armes, et dit à chacun de s'armer, afin d'être prêt au point du jour pour n'importe quelle chance.

Ce fut alors que mon pauvre père, étant allé entre les deux ponts surveiller la distribution des armes, eut une bien étrange vision. Mon enfant, figure-toi donc que, lorsqu'il fut presque au fond de la cale du brigantin, il lui parut que les flancs du navire devenaient transparents, et qu'au travers il voyait la mer en furie, et comme éclairée d'une sorte de lueur verdâtre... et dans cette mer il crut voir des personnages pâles... pâles comme cadavres, qui passaient et repassaient le long des flancs du navire en faisant signe à mon père de venir à eux en l'appelant... *Antoine... Antoine!!!* mais, hélas... disant cela d'une voix qui n'était pas de ce monde.

— Seigneur Dieu, voilà qui est horrible! s'écria Catherine en mettant la main sur ses yeux...

— Mais les ennemis, les Anglais... les Anglais... les a-t-on battus? demanda le petit Bart avec impatience...

— Tout à l'heure, Jean, tu le sauras; mais, pour en revenir à ton grand-père, après cette vision, il se signa, et vit là une manifestation de Dieu qui allait peut-être le rappeler à lui. Aussi se mit-il à prier dévotement; après quoi il remonta sur le pont, et trouva le brigantin qui louvoyait toujours.

— Mais où alliez-vous donc ainsi, mon père? demanda Jean Bart.

— A cette heure, Dieu et le *Renard de la mer* le savaient seuls, mon enfant, car, le Renard ne l'ayant pas dit à mon père, mon père ne pouvait ni ne devait lui demander : *Où nous conduis-tu?*... Nous naviguâmes de la sorte toute la nuit sous très-petites voiles, à cause de la bourrasque; en louvoyant ainsi, nous avions fait bien peu de chemin au point du jour. Le *Renard de la mer* se tenait sur le château-d'arrière, et allait et venait impatiemment, frappant le pont avec ses grosses bottes de pêcheur, et badinant avec une hassegaye à la main, comme il aurait pu faire d'une houssine, tandis que mon père et moi nous étions près de lui, et attendions ses ordres. Quand le jour fut haut, et il ne l'était guère par cette brume pluvieuse et grise, le *Renard de la mer* ordonna de hisser notre grande enseigne de poupe, et fit dire au maître d'artillerie d'envoyer un coup du coursier (2) de l'avant sans balle. Moi et mon père nous ne disions rien, quoique bien étrangement étonnés, car cette artillerie pouvait attirer à nous les croiseurs. Enfin, après une demi-heure, un garçon qui était en guette au haut du grand mât de bourset (3), cria : Je vois deux grosses ramberges (4) et une autre plus petite. Croirais-tu, Jean, que cela, qui aurait dû faire pâlir le *Renard de la mer*, le fit rougir de fierté, et qu'alors, fichant sa hassegaye dans le pont, il s'écria : Enfin, les voici... les voici! aussi joyeusement que s'il eût tenu un des galions du roi d'Espagne? Alors seulement il apprit à mon père qu'il avait l'ordre d'attirer les croiseurs hors des environs du port, afin de donner la passe et entrée libres à un formidable convoi qui arrivait du Nord, et que les intelligences de la côte avaient signalé dès la veille. Le vaisseau du *Renard de la mer* étant en radoub, voilà pourquoi il avait demandé le nôtre. — Maintenant, Antoine, dit le Renard à mon père, il faut nous acharner à ces trois Anglais sans trêve ni répit, nous battre comme de vrais démons, et pour cela mettre à nos gens le feu sous le ventre. — Mon père ayant répondu pour lui et pour moi qu'il savait bien que nous devions mourir pour le service de Dieu et du roi, le Renard harangua l'équipage à sa mode. Or, telle était, mon petit Jean, la confiance aveugle qu'inspirait le brave Jacobsen, que nos matelots jurèrent avec des blasphèmes (que nous ne pûmes empêcher) que l'ennemi n'aurait d'eux *ni os ni chair vive*. Là-dessus, le Renard, qui connaissait la chanson des gens de mer, fit apporter sur le pont un tonnelet d'eau-de-vie. Chacun but à la santé du roi, et les gens de l'artillerie se barbouillèrent la face avec force poudre détrempée de cette liqueur, ce qui leur donnait une physionomie terrible et les exaltait encore. Après quoi M. l'aumônier, qui était du séminaire de Bergues, et qui, contre notre espoir, nous avait rejoints au moment de partir, dit la messe, qu'on entendit pieusement. Moi, mon père, et quelques autres communiâmes, et chacun se prépara au combat.

— Mais les ramberges... les Anglais?... demanda Jean avec impatience.

— Les ramberges arrivaient toujours sur nous, leurs voiles déployées; aussi le Renard dit au pilote de faire servir et de virer de bord sur le plus proche des ennemis : c'était une pinasse moins forte que notre brigantin. Nous lui donnons deux bordées dans la quille, et elle coule. Alors les deux grosses frégates qui la suivaient font sur *l'Arondelle de mer* un feu si formidable, que notre pauvre *Arondelle* en est dégréée, et que la moitié du monde y reste tué ou blessé. Mais aussi, mon fils, quelle gloire!... quelle défense!... Seuls contre trois vaisseaux, seuls, nous en avions détruit un, et les deux autres nous approchaient à peine, tant nous combattions avec rage et furie aux cris de vive le roi... Nous étions comme ivres, nous appelions les Anglais à grandes clameurs, et, brandissant nos hassegayes, nous leur disions : *Abordez, abordez donc!* Maître Cornille dit ces derniers mots en se levant à demi, avec une exaltation qui colora son pâle visage, et fit trembler sa voix un peu altérée depuis la moitié du récit.

— Seigneur Dieu! Seigneur Dieu!... s'écria Catherine... mon ami, vous vous tuez...

— Laissez-moi, ma femme, laissez-moi, reprit sévèrement maître Cornille, soumis tout entier à l'irrésistible influence de ce glorieux souvenir, et continuant son récit avec une émotion croissante.

— Les Anglais ainsi bravés nous abordent de chaque côté du brigantin, et c'est une sanglante et terrible mêlée... Hache en main, coutelas au poing, on se mesure homme à homme. — Mais les deux frégates pouvaient remplacer à chaque minute ceux que nous tuions, et nous, qui ne pouvions pas faire cela, nous ne demeurions plus qu'un tout petit nombre, et encore blessés. Le Renard avait reçu, lui, une arquebusade dans le corps; mon père trois coups de pique; notre pont se comblait de morts et d'agonisants. Alors le Renard ne voyant presque plus d'hommes bons pour combattre, voyant la poupe du brigantin toute brisée à coups de canon, et qui, déjà proche de l'eau, coulait, cria à mon père : — Antoine, le feu aux poudres, le feu aux poudres! et à la grâce de Dieu! Ces excommuniés ne nous auront pas vifs.

— Oh! que cela est brave... que cela est brave! s'écria Jean avec enthousiasme, sans remarquer la pâleur extraordinaire de maître Cornille, qui appuyait sa main sur sa poitrine, et qui put dissimuler aux yeux de Catherine une légère écume sanglante qui lui vint aux lèvres.

Pourtant Cornille Bart continua son récit, en s'interrompant çà et là par de légères pauses, car il souffrait beaucoup.

— Je vois encore le Renard, ne pouvant déjà plus manier sa hache, et il s'était cramponné de tout son poids après le capitaine anglais, pour lui faire partager son sort et l'engloutir aussi; plus de cent Anglais étaient sur notre pont; le Renard criait toujours à mon père : *Aux poudres!... aux poudres!...*

(1) Demi-piques d'abordage.
(2) Espèce de coulevrine, ou pièce de chasse de fonte.
(3) Grand mât de hune.
(4) Gros vaisseau de guerre.



Rubens.

Mais mon père faisait le plus vite qu'il pouvait, arrêté, je crois bien, par les morts qui obstruaient le magasin de l'artillerie; enfin il y vint à bien, car tout à coup, moi qui, déjà blessé, étais occupé près du château d'arrière à me défendre contre deux habits rouges armés de hallebardes, je sens comme une épouvantable secousse, et je perds tout sentiment. La fraîcheur de l'eau où j'étais tombé me fit revenir à moi, et je me trouvai machinalement attaché à un débris. Alors je vis des Anglais qui, dans des bateaux, allaient çà et là, recueillant les naufragés; je fus reçu à bord de l'une de leurs chaloupes... je demandai mon père, il était mort;... le Renard de la mer, il était mort.. De notre équipage il restait deux hommes; de notre brigantin, quelques planches... Mais aussi des deux frégates anglaises il n'en restait plus qu'une presque désemparée, car l'autre avait coulé par l'explosion de notre brigantin. Pendant ce temps, le convoi entrait dans Dunkerque, et j'allai prisonnier en Angleterre avec les deux matelots qu'on avait sauvés. — Voilà, mon fils, quel a été ton grand-père... voilà quel j'ai été .. imite-nous.. et ..

Mais ce récit animé ayant épuisé les forces de Cornille Bart, il retomba sur son fauteuil, pâle et presque sans mouvement.

— Sainte Vierge!... sainte Vierge!... il trépasse... s'écria Catherine.

— Mon père... aussi mon père... dit l'enfant, les Anglais auront tout tué...

— Sauret, Jeanne, Christian, au secours! s'écria mademoiselle Bart en frappant à coups redoublés sur une espèce de cloche avec un marteau...

A ce bruit, un valet et une servante accoururent. — Courez chez le physicien, Christian; et vous, Jeanne, chez M. le curé de Saint-Omer... courez, pour l'amour du ciel... courez... maître Cornille trépasse...

— Oh! les Anglais... s'écria Jean Bart avec une expression qu'il est impossible de rendre.

Le 17 du même mois, après la bataille des Dunes, Dunkerque se rendit au roi de France, qui en prit possession un jour, et la remit ensuite à Cromwell, ainsi que le portait le traité d'alliance avec l'Angleterre.

CHAPITRE II.

On retrouvera bientôt Jean Bart; mais, avant de le voir de nouveau reparaître en scène, je crois indispensable de tracer largement le tableau des relations diplomatiques de la France avec la Hollande et l'Angleterre à la fin de 1665 et au commencement de 1666, et d'esquisser le portrait des principaux négociateurs de cette époque. Je l'ai dit, c'est le seul moyen de connaître la cause vraie de chaque guerre maritime; et la guerre maritime de 1666 est si étrange dans sa cause et si inconcevable dans ses résultats, que je ne crois trop pouvoir insister sur ces enseignements, qui, donnant une idée exacte de la politique de Louis XIV au commencement de son règne, serviront encore d'exposition nécessaire à l'intelligence du grand drame dont la mort de ce roi fut le dénoûment.

C'était pendant la nuit du 28 décembre 1665; une neige épaisse, fouettée par la bise du nord, tombait en tourbillonnant, et, bien qu'il fût environ quatre heures du matin, tout le premier étage d'une belle maison située proche et derrière le palais Mazarini brillait splendidement éclairé. Cette lumière paraissait d'autant plus éclatante que les rues de Paris, fort obscures alors, n'avaient pas encore les réverbères que cette ville dut, l'année d'après, à la vigilante administration de Colbert.

A l'intérieur, l'habitation dont nous parlons était meublée avec magnificence, et une espèce de galerie, qui précédait un grand cabinet, regorgeait de tableaux, de tapisseries et des meubles les plus précieux.

Bien que ce cabinet fût consacré aux méditations et aux travaux d'un ministre, rien n'y rappelait cette grave destination; excepté un bureau couvert de papiers et de quelques cartons, tout y annonçait au contraire des habitudes de paresse et de volupté : rien d'austère, rien de retiré. Les murs étaient cachés sous les plus enivrantes peintures de l'école italienne. Des flots de lumière, jetés par les bougies roses d'un lustre et de plusieurs candélabres de bronze doré, inondaient cette pièce, et d'immenses vases de porcelaine du Japon, placés à la tête et au pied de plusieurs moelleuses chaises longues, disparaissaient presque sous les touffes de fleurs de serre chaude dont ils étaient chargés... On voyait encore çà et là, suspendues aux tapisseries, quelques armures dont le merveilleux damasquinage d'or ou d'argent étincelait à cette vive clarté. C'était encore une console de lapis, avec des ornements d'argent ciselé, surmontée d'une urne antique de la plus rare sculpture, ou une armoire à pans d'écaille incrustée de cuivre et d'étain émaillés, qui supportait les plus beaux cristaux de Bohême; enfin, tout au long d'une superbe glace de Venise, il y avait une foule de portraits de femmes, montés en médaillons, et sur le marbre de la haute cheminée de cette pièce, on admirait une superbe collection de figurines et de coupes d'or, d'argent ou d'ivoire, montées sur leurs socles de porphyre, où brillaient, incrustés en bronze, les noms de Michel-Ange, Benvenuto, Jean Goujon, etc. J'oubliais, entre une Vénus de l'Albane et une Léda du Corrége, un très-beau portrait, représentant un homme en costume d'évêque, dont la physionomie était à la fois noble, douce et triste; ce portrait était celui de messire Artus de Lionne, évêque, seigneur, comte de Gap et de Charance, mort en 1663. C'était le père de Hugues de Lionne, marquis de Fresnes et de Berny, conseiller du roi en ses conseils, secrétaire d'État chargé des affaires étrangères et de la marine; de Hugues de Lionne, maître du splendide logis dont nous venons de donner une imparfaite description.

Dans ce cabinet, un grand vieillard osseux et maigre, vêtu de gris, et la tête couverte d'une calotte noire, arrangeait avec une scrupuleuse attention des paquets de lettres et de dépêches sur la table de travail; puis il renouvela l'encre de l'écritoire, tailla des plumes, prépara du papier, aviva le feu, et regarda plusieurs fois avec impatience l'horloge, qui marquait quatre heures du matin. Ces préparatifs terminés, il prit un sifflet d'argent à sa ceinture, siffla, et un valet de chambre, vêtu de noir, ayant une chaîne d'or au cou, parut à la portière.

— Lorrain, dit le grand vieillard, apportez l'eau de cannelle de monseigneur, car la nuit avance, et il ne peut tarder à venir.

Le laquais rentra bientôt, portant un précieux plateau de vermeil avec une aiguière de pareil métal, remplie d'un breuvage si fortement aromatisé, que la senteur s'en épandit dans tout le cabinet. Le grand vieillard posa ce vase près de la table de travail, prit une coupe de cristal à dessins gravés en mat, l'essuya soigneusement et la posa près du plateau. A ce moment on entendit un assez grand bruit de voix dans la rue; le vieillard courut à la fenêtre, souleva un lourd rideau vert à crépines d'or, et vit, à la lueur rougeâtre et enfumée des flambeaux que portaient les laquais, la chaise de son maître toute couverte de neige et qui entrait sous le porche du logis. Il referma précipitamment le rideau pour aller ouvrir la porte du cabinet.

Hugues de Lionne y entra bientôt, jeta ses gants et son chapeau à un laquais, et, sans faire attention aux empressements de son vieux secrétaire, Jacques Bigorre, il s'approcha d'un candélabre placé sur la table, et, prenant deux lettres dans une poche de son justaucorps, il les lut avec attention.

A leur parfum, à la manière dont elles étaient mystérieusement pliées, à leur tranche dorée, à une boucle de cheveux blonds qui tomba même de l'une de ces lettres, il était facile de deviner leur contenu.

De Lionne, après avoir parcouru la première, la froissa avec insouciance, l'approcha de la bougie et la brûla. Quant à la seconde, qui renfermait une boucle de cheveux, après l'avoir lue, il sourit malignement, la relut en faisant un léger haussement d'épaules, et brûla tout, lettre et cheveux; seulement il dit à son secrétaire, maître Bigorre :

— Apportez-moi ce coffret d'argent de Venise, qui est scellé avec des fermoirs de rubis.

Pendant que son secrétaire allait chercher ce bijou, de Lionne fit un bon de six mille livres sur M. de Santeuil de Tremblay, trésorier-général de France à Paris, et sur le papier qui servait d'enveloppe à cette traite, il écrivit ces mots passablement impertinents :

« Pourquoi ces détours-là?... ne sais-je donc pas mon âge et que je ne suis plus un céladon? »

Puis, mettant la traite et le billet cacheté dans le coffret, il dit à Bigorre :

— Vous envelopperez ce coffret dans un morceau de cette soie de l'Inde, brochée d'argent, que vous savez; vous scellerez le tout d'un cachet sans armes, et le ferez porter demain à l'hôtel de Soissons... à l'hôtel de Soissons... vous comprenez bien?

Bigorre fit un signe d'intelligence.

De Lionne ajouta :

— Vous demanderez tout à l'heure au Basque qui escortait ma chaise une bourse qui est dans la pochette; cette bourse doit contenir huit à dix mille livres en or, car, de pardieu! contre son habitude, le Quinola (1) m'a singulièrement bien traité cette nuit à l'hôtel d'Armagnac; j'ai gagné cette somme en moins d'une heure, aussitôt après le départ du roi, de Monsieur et de Madame, qui ont assisté à ce régal de madame la comtesse d'Armagnac, qui fut d'ailleurs un des plus magnifiques que j'aie jamais vus.

— Monseigneur n'a rien de plus à m'ordonner?

— Non... Avez-vous préparé mon travail?

— Oui, monseigneur, tout est prêt, voici les dernières dépêches que j'ai déchiffrées, ce sont celles d'Espagne, de M. l'archevêque d'Embrun, et celles de La Haye, de M. le comte d'Estrades. Il y a aussi plusieurs lettres des intendants et commissaires généraux de la marine de Levant et Ponant; celle de M. Colbert de Terron de La Rochelle est très-longue, et traite d'un grand projet de construction et d'achat de navires, et aussi d'un nouveau classement du personnel.

— Il faudra mettre ces dépêches sous enveloppe, maître Bigorre, et les renvoyer à M. Jean-Baptiste Colbert, comme de coutume; il fera le travail et je les signerai. Mais, diavolo! le roi devrait me décharger de ces affaires de la marine, que je ne fais que signer de mon nom, et qui seraient bien mieux le fait de M. Colbert, qui y est fort entendu, et a d'ailleurs le contrôle des finances et du commerce... Enfin, j'en parlerai à Sa Majesté.. Allons, allez vous reposer, maître Bigorre, et ne manquez pas d'introduire M. Courtin aussitôt qu'il se présentera. J'aurai à souper M. de Coislin et le cardinal Orsini. Je parlerai moi-même au maître-queux, car je tiens à prouver à ce gourmand de cardinal italien que je mérite ma réputation d'homme entendu à la plus délicate et à la plus grande chère... N'oubliez pas aussi que, tant que je conférerai avec M. Courtin, ma porte sera fermée pour tous, excepté pour les messages de Sa Majesté ou de son conseil.

Bigorre salua profondément et se retira.

De Lionne, qui était entièrement vêtu de noir, avec le cordon bleu en sautoir, ne gardant que son justaucorps, jeta sur un fauteuil son manteau, où était brodée en argent la plaque de l'ordre du Saint-Esprit; puis, s'approchant de la table, il but un grand verre d'eau de cannelle, et se mit à parcourir les dépêches que les ambassadeurs de France lui adressaient.

Hugues de Lionne avait alors cinquante-quatre ans, il était d'une taille moyenne, et quelque peu replet; bien que sa figure fût pâle et fatiguée, ses yeux noirs, vifs, ronds et singulièrement rapprochés l'un de l'autre, lui donnaient un regard assez analogue à celui du faucon ou de l'épervier; et, comme ses sourcils grisonnants n'étaient pas plus accusés que sa moustache, ce qui frappait d'abord dans cette figure blafarde et terreuse, c'étaient ces yeux noirs, charbonnés et fortement cernés d'un cercle brun...; son nez, long, assez saillant, avait surtout de remarquable l'excessive dilatation des narines, que la moindre émotion gonflait outre mesure, signe certain, suivant les physionomistes, d'une grande propension aux plaisirs sensuels; enfin sa bouche était grande, ses lèvres épaisses, et une perruque châtain-clair très-frisée, encadrant ses joues creuses à pommettes saillantes, dissimulait un peu l'angle trop prononcé de sa large mâchoire. Somme toute, à part la singulière expression de ses yeux, la figure de de Lionne annonçait plutôt la paresseuse insouciance d'un voluptueux blasé que la profondeur de vues et l'incroyable finesse qui le distinguèrent si éminemment et lui nuisirent même dans quelques négociations, tant étaient grandes la crainte et la défiance qu'inspirait son habileté reconnue.

(1) Jeu fort à la mode alors.

Hugues de Lionne était un fort bon gentilhomme du Dauphiné. Tout enfant, son éducation fut confiée à son oncle Abel de Servien, marquis de Sablé. Cet Abel de Servien était un gros homme borgne, extrêmement glorieux, cynique et brutal à l'excès, mais doué d'un sens et d'un tact exquis pour les affaires; plein d'esprit et de feu, il eut une supériorité marquée dans toutes les négociations qu'il entreprit, tant que sa violence ne l'entraîna pas hors de toute mesure. Aussi, reconnaissant son mérite, Louis XIII l'employa-t-il dans plusieurs missions, et plus tard lui donna la charge de secrétaire d'État de la guerre, charge qui semblait d'ailleurs devoir appartenir à celui que le nonce Fabio Chigi avait surnommé l'*Ange exterminateur de la Paix*, faisant allusion à la colère impétueuse que Servien faisait quelquefois éclater au milieu des conférences diplomatiques.

Ce fut donc cet homme habile qui dirigea l'éducation première du jeune de Lionne, et ce dernier montra une habileté et une vocation si précoces pour les affaires, qu'à l'âge de dix-huit ans le cardinal de Richelieu lui proposait déjà un emploi de haute et grave importance; mais de Lionne refusa, préférant partager la retraite de son oncle Servien, alors disgracié. Il fit un voyage en Italie vers 1636. Ce fut à Rome qu'il connut Mazarin, et depuis lors il vécut avec lui dans la plus entière et la plus étroite confidence; tellement qu'en 1641, lorsque Mazarin fut envoyé seul plénipotentiaire à Munster, de Lionne fut aussi le seul secrétaire qui l'accompagna. Enfin, après avoir passé par les négociations les plus importantes, de Lionne fut rappelé de Rome en 1655 pour aller traiter de la paix à Madrid, et la confiance que Mazarin avait inspirée au roi pour ce jeune ministre était si grande, qu'on a peine à concevoir l'immense latitude du pouvoir qu'il lui donna. Ce pouvoir, entièrement écrit de la main de Louis XIV, en présence d'un envoyé d'Espagne, qui le vit signer, et suivit Lionne à Madrid pour témoigner à Sa Majesté Catholique de la validité de cette pièce, était ainsi conçu :

« Je donne au sieur de Lionne, conseiller en mon conseil d'État, pouvoir d'ajuster, conclure et signer les articles du traité de paix entre moi et mon frère et oncle le roi d'Espagne, et promets ma foi et parole de roi d'approuver, ratifier et exécuter tout ce que ledit sieur de Lionne aura accordé en mon nom en vertu du présent pouvoir.

« Fait à Compiègne, le 1er juin 1656.

« LOUIS. »

Ce fut sur les bases de cette sage et adroite négociation que fut plus tard assis le traité des Pyrénées. De Lionne, ministre plénipotentiaire à Francfort, en 1658, jeta encore les premiers fondements de cette fameuse ligue du Rhin, qui, partageant comme en deux parts tout l'empire entre le roi de France et l'empereur, opposait à la maison d'Autriche la moitié des princes électeurs d'Allemagne, pour fermer le passage à toutes les troupes qu'elle voudrait envoyer en Flandre au secours de l'Espagne : aussi cette couronne fut-elle plus tard obligée d'accepter la paix désavantageuse qu'on lui accorda par le traité des Pyrénées.

Mais ce qui révèle surtout la puissance irrésistible du charme dont était doué ce ministre, ce fut l'incroyable facilité avec laquelle il sut faire consentir de bonne grâce et de grand cœur le duc de Savoie et Madame Royale à rompre le mariage de la princesse Marguerite de Savoie, déjà fiancée à Louis XIV, en

persuadant cette cour qu'elle retirerait d'innombrables avantages de l'alliance du roi son maître avec l'infante d'Espagne.

Cet abrégé bien rapide de la carrière diplomatique de Hugues de Lionne donnera du moins une idée de l'importance des missions qu'il avait remplies.

Quant à son caractère privé, de Lionne était un homme de courage et de résolution, et le dévouement qu'il avait pour son maître allait si loin, qu'il fit un jour à Louis XIV cette singulière proposition de partir pour Rome, lui de Lionne, afin d'y poignarder de sa main don Mario Chigi, frère du pape Alexandre VIII, dont la cour de France avait à se plaindre. On comprendra cette exaltation si l'on songe que personne plus que de Lionne ne voulait, à sa manière, conserver pures et intactes la grandeur et la dignité de la France, et, lorsqu'il les crut compromises, il sut obtenir des réparations aussi éclatantes que celles qu'il exigea lors des insultes faites à l'ambassadeur de France à Londres par Batteville, ambassadeur d'Espagne, et à M. de Créqui à Rome par les gens du pape.

Ce qui paraîtrait seulement assez bizarre, si les implacables exigences de la politique de ce temps-là n'expliquaient pas cette apparente contradiction, c'est que ce même homme, qui évaluait si haut la considération qu'on devait à son pays, se jouait dédaigneusement de tous les traités conclus et jurés avec les autres nations, ne tenait compte des promesses les plus solennelles, des serments les plus sacrés, mais cela avec une adresse et une subtilité si merveilleuses, que, bien que des faits évidents et irrécusables s'élevassent de toutes parts pour l'accuser de trahison, il était presque toujours impossible de prouver que les traités avaient été ouvertement violés. Aussi de Lionne disait-il assez plaisamment à ce sujet :

« Il en est de la morale des traités comme de l'honneur des femmes : les atteintes secrètes ne comptent pas, l'éclat seul déshonore, et il vaut mieux éluder cent traités que d'en violer ouvertement un seul. »



De Lionne.

La suite prouvera si de Lionne fut fidèle à cette manière un peu large d'exécuter la foi jurée. Et à ce propos il me semble qu'on s'est peut-être bien hâté de proclamer qu'aussitôt après la mort de Mazarin *Louis XIV avait régné par lui-même et de lui-même*. Après la mort du cardinal, de Lionne, de Brienne, Colbert, le Tellier, tous créatures de Mazarin, conservèrent et continuèrent scrupuleusement les traditions de sa politique et de son administration. Le système qu'ils suivirent tant qu'ils restèrent aux affaires fut celui du cardinal; ses errements furent les leurs. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les correspondances diplomatiques ou administratives antérieures et postérieures à la mort du premier ministre pour se bien convaincre de l'unité du système suivi avant et après cette mort.

C'est surtout en lisant les dépêches de Hugues de Lionne, toutes de sa main et de son style, qu'elles soient écrites en son nom ou au nom du roi, qu'il devient évident que Louis XIV, alors si jeune, si ardent, si adonné à ses plaisirs et aux douces illusions de l'amour et de l'amitié, ne pouvait pas jeter sur les questions qui lui étaient soumises le coup d'œil froid et impassible de l'homme rompu aux brigues et aux affaires.

En un mot, si après la mort de Mazarin il n'y eut plus de premier ministre de fait, si le cardinal en personne ne présida plus au conseil, sa pensée, sa volonté politique y dominèrent toujours les délibérations tant que ses créatures firent les affaires de la France. Seulement, comme ces secrétaires d'État connaissaient à merveille la jalousie et la hautaine susceptibilité du jeune roi, ils eurent l'adresse de lui persuader que ce n'était d'ailleurs que selon son bon vouloir et ses inspirations qu'ils agissaient.

Pour revenir à de Lionne, c'était une de ces rares organisa-

tions qui peuvent suffire à tous les excès de travail et de plaisir. S'il sacrifiait sans ménagement sa santé, sa fortune et jusqu'à sa paresse, au jeu, à la bonne chère et aux femmes, dès que les circonstances l'exigeaient, il trouvait en lui l'énergique et rare faculté de passer les jours et les nuits au travail, et cela sans s'appesantir, et cela sans que ses idées sortissent moins nettes et moins lucides de son cerveau. Un bain de deux heures, dans lequel il sommeillait, suffisait pour rendre à sa pensée toute sa force et son élasticité.

On verra par quelques-unes de ses dépêches avec quelle clarté il mettait d'abord en lumière les points culminants d'une négociation, et quelle était son incroyable aptitude pour les voiler, les obscurcir et les rendre impénétrables, même aux yeux de ses envoyés, s'il croyait utile de le faire.

Ce qui est encore bien curieux, c'est le naïf et écrasant mépris de ce ministre pour l'humanité. Il faut le voir, dans ses instructions, peser, calculer, coter la valeur de chaque conscience à corrompre ; puis, réglant le prix de chacune, et annexant ce tarif à des lettres de change, adresser le tout à ses ambassadeurs en leur écrivant : « Voici de quoi m'acheter ce roi, ce parlement, cet électeur, ce député, dont j'ai besoin; faites vite et envoyez-moi les reçus. »

Et, il faut le dire, presque jamais on ne voit la vénalité manquer à une corruption quelquefois délicate et adroite, mais le plus souvent fort brutale dans ses offres.

A ce sujet, on remarquera dans l'instruction de M. de Croissy, envoyé près de l'électeur de Brandebourg, un trait bien caractéristique du temps. Après avoir énuméré les divers moyens à employer pour corrompre les gens influents de cette cour, de Lionne arrive à M. de Polnitz : « Mais celui-là a été *nourri chez Turenne*, c'est un homme de haute vertu et de probité... singulière. Il ne faut pas songer à lui offrir de l'argent... Gardez-vous d'une ouverture pareille, car il se pique d'un étrange désintéressement; enfin c'est à ne pas tarir sur sa vertu... » Vous respirez... Vous criez à la merveille... lorsque de Lionne termine cette mélopée d'admiration en écrivant : « Je pense néanmoins que M. de Polnitz ne refuserait pas *un régal de pierreries*. »

Enfin, ce qui n'est pas moins remarquable à étudier dans la correspondance de de Lionne, c'est l'imperturbable sang-froid avec lequel il parle aux ambassadeurs de France de la bonne foi et de la loyauté du roi son maître, lorsque les faits les plus évidents viennent le démentir. En vain les ambassadeurs réclament, s'émeuvent, lui envoient avis sur avis, courrier sur courrier, ne lui cachent aucun des bruits fondés qui les accusent de trahison; lui, impassible, continue toujours ses protestations pompeuses par delà même le moment où la nation trompée, rappelant ses ambassadeurs, a pris enfin les mesures les plus hostiles et les plus décisives contre la France.

Non, à moins d'avoir lu ces dépêches, il est impossible de se figurer tout ce qu'il y a de cruel et d'insultant dédain dans ces assurances railleuses d'une bonne et sincère amitié, lorsque chaque jour voit naître une avanie ou une attaque nouvelle.

Bien que le jour gris et sombre de décembre eût fait depuis longtemps pâlir les bougies de son cabinet, de Lionne écrivait toujours les minutes de ses dépêches, et il faut avoir péniblement déchiffré ces pages presque hiéroglyphiques pour se faire une idée de ces caractères hâtés, informes, et de cette habitude d'abréviations qui rend à la première vue les lettres de ce ministre incompréhensibles.

Il était environ neuf heures lorsque le valet de chambre de Hugues de Lionne le vint avertir que son bain était prêt ; il y sommeilla jusqu'à onze heures, s'y fit peigner, et n'en sortit que dès qu'on lui annonça que M. Courtin l'attendait dans son cabinet.

« Courtin, dit Saint-Simon, était un petit homme bellot, d'une figure assez ridicule, mais plein d'esprit, de sens, de jugement, de grâce et de maturité ; il avait de mauvais yeux, avait été fort galant et fort du grand monde, où il était extrêmement goûté. »

Il n'y a rien à ajouter à ce portrait, si ce n'est que Courtin était vêtu de noir, avait alors trente-huit ans, et que le mauvais état de sa vue le forçait à un clignotement d'yeux presque continuel, qui ne laissait pas de donner une grande expression de finesse à sa figure luisante et colorée.

Courtin revenait d'Angleterre, où il avait été envoyé extraordinairement avec M. le duc de Verneuil, oncle du roi, pour se joindre à M. le comte de Comminges, ambassadeur de France à Londres.

— Oh là! *buon giorno, signor de Sapienza* (1), — s'écria gaiement de Lionne en embrassant Courtin, et cédant à l'habitude qu'il avait de mêler toujours à ses dépêches ou à sa conversation quelques mots d'italien ou d'espagnol.

— Hélas! monseigneur, je suis indigne de ce titre de sage; je suis un sot, une pécore, *meâ culpâ, meâ maximâ culpâ*, — répondit Courtin en se frappant la poitrine avec une affectation de bouffonne humilité, — *meâ culpâ;* car je suis un pauvre négociateur...

— *Hombre*..... voilà une modestie qui me paraît approcher terriblement de la vanité.

— De la vanité, monseigneur! puis-je donc en avoir? Jugez-en plutôt par ce résumé de notre mission. Depuis deux ans l'Angleterre et la Hollande étaient en état d'hostilité mutuelle, sans pourtant que la guerre fût ouvertement déclarée entre ces deux peuples. Malgré nos bons offices pour nos fidèles alliés et amis les Hollandais, ces différends allaient peut-être s'accommoder au commencement de cette année, par l'intervention de l'Espagne, lorsque le roi notre maître, jaloux de rendre la paix à l'Europe, et de mériter les bénédictions de ces deux États en les arrachant aux horreurs de la guerre, fait refuser la médiation de l'Espagne, et nous envoie précipitamment, M. le duc de Verneuil et moi, en très-illustre et très-célèbre ambassade auprès du roi d'Angleterre pour négocier la conciliation de ces peuples à la face du monde et de la chrétienté....

— *Molto bene*... Mon cher Courtin, il est impossible de mieux résumer l'esprit de vos pacifiques et conciliatrices instructions, — dit de Lionne avec un sourire plein de malicieuse ironie.

— Eh bien! monseigneur, voyez un peu la présomption humaine!... Nous faisons chasser ce pauvre hère d'Espagnol, qui eût peut-être, lui, amené un bon accommodement, tandis que nous, au contraire, nous réussissons à faire tout l'opposé de nos *pacifiques et conciliatrices instructions*. Oui, monseigneur, nous devions ramener le calme, et nous avons soulevé la tempête.... Malgré le désir mutuel des Anglais et de nos fidèles alliés pour la paix, et bien que la rupture entre eux ne fût pas ouverte, nous avons été, hélas! assez malheureux, hélas! assez maladroits.... hélas! assez malavisés pour laisser les flottes hollandaise et anglaise s'entre-détruire dans deux batailles navales des plus meurtrières qu'elles se sont livrées.... Enfin, après de furieux combats, fatigués d'une guerre si funeste à leurs intérêts, voulant sincèrement la paix, les deux partis ouvraient l'oreille à de nouvelles propositions d'accommodement que l'Espagne et l'empereur offraient de négocier encore, lorsque notre maître, outré de l'impertinente opiniâtreté de l'Espagne, et voulant, il est vrai, le repos de la chrétienté, mais avant tout défendre l'honneur de ses fidèles amis et alliés, leur intima que la guerre était inévitable, nous rappela ; et pour rendre désormais inutile toute autre tentative de paix, il se déclara pour la Hollande contre l'Angleterre, selon le traité de 1662.... Mais je le vois... vous souriez, et... c'est de mépris pour notre peu d'habileté, monseigneur ; car enfin, au lieu de vous revenir de vertes palmes d'olivier à la main, avec de bonnes promesses d'accommodement qui auraient assuré à nos alliés et à la Grande-Bretagne l'avenir le plus florissant, voici que nous venons vous dire, au contraire : Monseigneur, le commerce de la Hollande est à moitié perdu, l'Angleterre a la peste, les partis et les cabales intérieures ruinent ces deux États ; et de menaçante qu'elle était seulement quand nous sommes partis pour l'empêcher, la guerre est aujourd'hui solennellement déclarée. Aussi vous le disais-je bien, monseigneur! *meâ culpâ, meâ culpâ;* car si les flottes anglaise et hollandaise

(1) Oh là! bonjour, seigneur la Sagesse.

s'exterminent, la France augmente chaque jour sa marine, et profite, hélas! de la division de ces peuples pour établir au loin ses relations de commerce. Encore une fois, vous le voyez, nous avons été de bien terriblement pauvres négociateurs. .

De Lionne, après avoir ramené par un geste qui lui était habituel une boucle de sa perruque sur son sourcil gauche, dit avec une expression de finesse et de joie indéfinissable, en serrant cordialement la main de Courtin dans les siennes : — Aussi, monsieur l'ambassadeur extraordinaire, suis-je furieusement irrité contre vous et toutes vos maladresses, et le roi notre maître encore bien davantage, sur ma parole; car, *demonio, no se puede ver hombre mas tanto* (1)... Mais delà que dit-on de nous?

— Ce qu'on dit de nous, monseigneur?... franchement?

— *Si, si, veramente... da confidenza* (2)...

— Eh bien donc, monseigneur, je ne puis mieux faire que de vous redire une conversation que j'entendis il y a environ cinq ou six mois; c'était peu de temps avant notre arrivée à Londres, je me trouvais dans la chambre de madame de Castelmaine, qui, vous le savez, est une des nombreuses sultanes du très-glorieux et surtout très-puissant Charles Stuart, deuxième du nom.

« Je m'entretenais donc derrière un rideau de cet appartement avec M. de Comminges, on ne nous soupçonnait pas là, et cinq ou six personnes, qui sont accoutumées de souper avec le roi chez sa maîtresse, raisonnaient ensemble sur les desseins que la France pouvait avoir dans les conjonctures présentes. Une de ces personnes, le comte de Lauderdale, prit la parole et dit : Pardieu, messieurs, je peux vous faire la généalogie de la bonne foi de la France. Le roi Louis XIII s'était engagé, par une lettre qu'il avait écrite au feu roi de Portugal, de ne jamais faire la paix avec l'Espagne sans qu'il y fût compris. La paix néanmoins s'est faite, et le Portugal a été abandonné. Cette paix a été jurée sur les saints Évangiles, et le lendemain on a assisté le Portugal d'hommes et d'argent. On nous avait priés de ne traiter avec les Hollandais que de concert avec la France. Nous avons suspendu la conclusion de notre traité, sur la confiance que nous avions prise aux assurances qu'on nous donnait qu'on ne s'avancerait pas plus que nous. Cependant la France a fait le sien; M. le comte d'Estrades nous a dit après, qu'il n'y avait rien dans ce traité qui nous pût compromettre les uns contre les autres; et voilà néanmoins que la France se trouve obligée d'assister les Hollandais et de rompre en leur faveur contre nous; elle ne le fait pas pourtant, et messieurs les ambassadeurs extraordinaires font le semblant de venir ici travailler de bonne foi a un accommodement, comme si nous ne connaissions pas bien qu'ils sont fort aises de nous voir battre, et que le roi de France espère que le roi d'Espagne venant à mourir, le roi de France se rendra maître des Pays-Bas, sans que l'empereur l'en puisse empêcher. »

— Cet impertinent Lauderdale a dit cela? *que hombre jocoso* (3)!

— Mot pour mot, monseigneur!

— Ah! çà, mais, et vous, Courtin, vous, que pensez-vous des conjonctures présentes? dites-le, il y a tant de choses qu'on ne confie pas aux dépêches!

— Oh! oh! pour cela, monseigneur, il me faudrait remonter aux causes de la guerre de l'Angleterre et de la Hollande, au traité conclu avec cette puissance en 1662, et surtout au traité des Pyrénées, que vous savez mieux que moi, puisque vous l'avez fait avec feu monseigneur le cardinal.

— Dites toujours, Courtin; vous savez dans quelle estime je vous tiens, et vos réflexions ne seront pas perdues pour moi, je vous jure.

— Eh bien donc, monseigneur, pour remonter à ce merveilleux traité de *paix éternelle* qui, depuis qu'il est signé, a été, est, et sera la cause de toutes les guerres que nous voyons, avons vues, et verrons en Europe; pour en revenir à ce traité, monseigneur, savez-vous, selon moi, ce qui a décidé le roi notre maître à se marier avec l'infante d'Espagne? Ce n'est pardieu pas sa maigre dot de cinq cent mille écus..., mais bien le projet arrêté d'avoir un jour un prétexte pour se saisir de la Flandre espagnole, après la mort du roi très-catholique.

— *Hombre!* que dites-vous là? — s'écria de Lionne en éclatant de rire. — Et la foi des traités? et les clauses si expresses de la renonciation, jurées dans l'île des Faisans, jurées sur les sacrés Évangiles et garanties par notre saint-père le Pape, renonciation par laquelle le roi notre maître se reconnaît exclu de la succession du fait de la reine sa femme, en tous royaumes, principautés, domaines ou seigneuries auxquels elle pourrait prétendre par la mort de son père, le roi d'Espagne? oubliez-vous cela?

— Soit, monseigneur; mais, toujours à mon sens, à cette heure que le roi d'Espagne est mort, on fera cas de cette belle renonciation comme de cela, — ajouta Courtin en faisant claquer son pouce contre son médius. — Aussi notre maître envahira-t-il la Flandre aussitôt que son armée sera prête.

— Mais si les Hollandais se plaignent de ce voisinage dangereux, mon cher Courtin?

— Eh bien! monseigneur, on les envahira eux-mêmes pour leur ôter cette frayeur.

— Mais, la foi jurée? *diavolo!*

— Parlons sérieusement, monseigneur, et permettez-moi de continuer : quant à la renonciation, je le répète, on en fera bon marché; car voilà l'avantage des traités politiques sur les traités particuliers : il n'y a pas de recours contre les fauteurs; renoncez à une triste succession de quelques mille pistoles par-devant notaire, du diable s'il y aura moyen d'éluder ou de prétendre à un denier; faites un traité avec un marchand, et que je sois pendu si vous n'êtes pas forcé de l'exécuter à la lettre; mais renoncez à une couronne, ou traitez avec un pays par-devant le pape, ou par-devant le monde; promettez, déclarez, signez, jurez, bast... vous demeurez libre comme l'air; et pour peu que vous ayez une grosse armée et de vaillants capitaines, le bon droit, ou plutôt, ce qui mieux est, la succession vous demeure, n'est-ce pas vrai, monseigneur?

— Il faut savoir se soumettre à la volonté de Dieu, qui inspire les rois, et se convaincre que la cause qui triomphe est la bonne, puisque le ciel lui permet de triompher, — répondit de Lionne avec une imperturbable gravité.

— Je saurai me résigner comme vous, monseigneur; mais je voudrais bien savoir pourtant ce que le ciel réserve à nos fidèles amis et alliés les Hollandais; car ce qui me paraît le plus singulier dans notre position, monseigneur, c'est que nous avons justement pour alliés un peuple avec lequel surtout nous devons avoir au premier jour les plus terribles différends à propos de la Flandre espagnole... un peuple de marchands que toute l'Europe regarde avec une haineuse convoitise, en calculant les immenses richesses que leur procurent leur commerce et leur économie. Et je vous le demande un peu, monseigneur, est-il possible que ces grossiers *meynhers* fassent longtemps et impunément sonner leur or aux oreilles de la chrétienté, quand le joyeux et besogneux roi Charles n'a pas un sou dans ses coffres, quand les princes électeurs de l'Empire entretiennent des cours presque royales, quand la Suède et le Danemark voient maigrir leur commerce de tout ce qui engraisse celui de ces républicains, quand notre maître lui-même sent le besoin de se créer une marine, et a pour l'avenir de si grands et de si splendides projets de magnificence! Quoi! ce pauvre or serait condamné à moisir tristement au fond de ces marécages hollandais, pour être seulement compté, pesé et repesé par ces avares et rustiques buveurs de bière, tandis qu'il serait si fêté ailleurs, tandis qu'il pourrait si élégamment circuler, briller, pétiller au milieu des cours les plus folles et les plus joyeuses! Mais cela est impossible, monseigneur; et puis le Hollandais est un peuple si peu du monde! c'est le véritable *monsieur Dimanche* de cette nouvelle comédie de Molière, le *monsieur Dimanche* bon à chasser quand il a rempli son devoir et son office de *monsieur Dimanche;* car, pour dire le vrai, monseigneur, plus je songe à cette alliance du grand roi notre

(1) Car, par le démon, il ne se peut voir un homme plus maladroit.
(2) Oui, oui, vrai en confiance.
(3) Quel homme amusant!

maître avec ce peuple de marchands, plus il me semble voir un jeune et fringant seigneur forcé de faire compagnie à l'usurier piteux dont il a besoin ; aussi, pardieu! suis-je bien rassuré sur notre déclaration contre l'Angleterre en faveur de la Hollande, car on s'entend toujours de gentilhomme à gentilhomme; et bien que le traité d'étroite union que le roi notre maître désirait conclure avec le roi Charles, le mois passé, ait été rompu, je suis sûr que nous n'en resterons pas moins dans les meilleurs termes ensemble, que nos nouveaux ennemis n'auront rien à craindre de notre mauvais vouloir, et qu'en un mot nos alliés de Hollande seront plus embarrassés de leurs amis que de leurs ennemis.

— Mais, à propos de ce traité négocié ici avec Hollis et Fitz-Hardin, vous ne sauriez croire, mon cher Courtin, quelles ont été les ridicules imaginations des Hollandais. Dieu sait leurs reproches sur ce que nous osions penser, disaient-ils, à nous unir d'étroite amitié avec leurs ennemis, au lieu de nous déclarer contre l'Angleterre, ainsi que nous l'aurions dû faire quatre mois après les premières hostilités commises par cette nation, c'est-à-dire il y a près de dix-huit mois! A cela vous sentez bien que j'ai répondu que tout était faux, que le but du voyage de lord Fitz-Hardin en France n'avait rien de politique, et qu'un pareil soupçon était une sanglante injure pour la loyauté du roi notre maître. Mais, *demonio!* ce qui me confond, c'est que, bien que la négociation de ce traité soit demeurée du dernier secret, on l'ait aussi vite pénétrée en Hollande, sur la simple venue de Fitz-Hardin en France et de l'envoi récent de Ruvigny en Angleterre.

— Oh! monseigneur, c'est que, malgré tout, voyez-vous, il y a quelqu'un qu'on n'abuse jamais.

— Et quel est cet impertinent quelqu'un-là? *diavolo!*

— Eh! mais, le bon sens public, monseigneur... sans doute... le bon sens public! Vous riez, et pourtant c'est un fait, oui, c'est un fait qu'il est aussi impossible de nier que de concevoir; car qui expliquera comment les hommes réunis en masse résolvent, avec la plus haute sagacité, des questions qu'ils ne comprendraient peut-être pas même individuellement? par quel phénomène peut-il émaner de ce chaos d'intelligences grossières une appréciation si lumineuse des choses? pourquoi le bon sens public a-t-il toujours pénétré le but réel et positif d'une négociation politique? Pourquoi, par exemple, à notre arrivée à Londres, depuis la cour jusqu'à la bourse, jusqu'au port, tout le monde a-t-il dit : Les ambassadeurs français ne sont ici que pour empêcher la paix, au lieu de s'y employer? Pourquoi le peuple dit-il à la Haye que la déclaration de la France en faveur de la Hollande sera vaine, et que la république supportera seule le faix de la guerre? Pourquoi, lorsqu'en 1665 M. d'Estrades fut précipitamment envoyé à La Haye afin de rompre l'alliance que l'envoyé d'Espagne voulait conclure avec la Hollande et l'Empire pour s'opposer aux prétentions futures de notre maître sur la Flandre; pourquoi ce bon sens public criait-il aux Hollandais : Un jour cette alliance avec la France vous perdra ; car, une fois en Flandre, Louis XIV voudra conquérir votre propre pays? Enfin, d'où naissent ces prévisions? Tenez, monseigneur, j'avoue que cela me confond; à moins qu'il n'y ait aussi chez les nations une espèce d'instinct conservateur, analogue à celui qui avertit les animaux de l'approche de l'orage et du danger.

— Oui, oui, qui les avertit, mais ne les en garantit pas, mon cher Courtin; car à quoi sert ce bon sens public, que je suis loin de nier? pourquoi l'écoute-t-on si peu? pourquoi l'Angleterre, sachant que nous venions aviver sa querelle avec la Hollande au lieu de l'accommoder, ne nous a-t-elle pas chassés? pourquoi la Hollande a-t-elle traité avec nous, malgré les justes craintes qu'elle concevait de nos projets sur la Flandre? pourquoi ne rompt-elle pas avec nous, aujourd'hui qu'elle est convaincue de notre mauvaise foi à son égard? dites? pourquoi ce cri, quelquefois l'écho de la vérité, reste-t-il et restera-t-il toujours si inentendu? C'est que, voyez-vous, Courtin, il y a quelque chose de plus puissant encore que le bon sens public ou privé, ce sont les passions mauvaises de l'humanité. On entend cette voix sage, mais on ne l'écoute pas : tenez, prenez des exemples dans la vie privée : quel homme, avant d'entrer dans un tripot, n'a pas eu aussi le bon sens de se dire : C'est la ruine ou l'infamie que je vais chercher là!... Mais la soif du gain l'aiguillonne; il entre, se ruine, se tue ou se déshonore. En voyant une table délicate et recherchée, qui ne s'est dit : Je souffrirai si je m'indigère? Mais le parfum des mets irrite la sensualité, on s'attable... et on s'enivre. Qui, avant de penser à séduire une femme, n'a pas songé aux mille embarras, aux mille dangers qui peuvent arriver d'une liaison illicite? Mais un regard passionné, une taille voluptueuse vous affolent, et tout est oublié... Croyez-moi, mon cher Courtin, malgré leur bon sens qui prévoit l'avenir avec une si rare sagacité, hommes et nations n'en sont pas moins soumis aux réactions positives de leurs passions du moment. Maintenant vous me demanderez pourquoi ces passions parlent plus haut que le bon sens? Voici pourquoi. La volonté d'une nation ne s'exprime, après tout, que par un organe reconnu : en Angleterre, c'est le parlement; en Hollande, les collèges; dans l'Empire, les électorats. Or, qu'est-ce qu'un membre du parlement, un député de collège, ou un électeur souverain, si ce n'est un homme, partant une créature essentiellement humaine et soumise aux besoins organiques de l'espèce? Or, le diable sait que ces besoins sont aussi impérieux qu'innombrables, et qu'Achille était vulnérable au talon. Vous comprenez, n'est ce pas? Aussi est-ce à grands frais que nous nourrissons tant de votes et de voix à nous dans les assemblées représentatives de ces États; de sorte que, malgré la grosse voix du seigneur Bon-Sens, les choses vont à notre gré, parce que ces inestimables et précieux besogneux que j'ai dit formant la majorité de l'espèce, et conséquemment la majorité des assemblées délibérantes, nous y régnons par la corruption. Aussi, croyez-moi, mon cher Courtin, tant qu'il y aura des passions à irriter et à assouvir, l'homme calme dominera l'homme passionné, et, s'il le faut, le poussera dans le précipice lors même qu'il lui crierait : Vois bien que c'est dans un abîme que je te jette. Cela vous paraît cynique; mais cela est ainsi, il est indispensable que cela soit ainsi; et puis enfin, dans ce grand tripot politique de l'Europe, il faut qu'un pays soit dupe ou fripon; et pour une nation, être dupe, c'est être envahie, conquise, démembrée, que sais-je? Tenez, un exemple entre mille. Le grand pensionnaire de Witt, qui est à la tête des affaires de la Hollande, est un homme intègre, énergique, plein d'honneur et d'amour pour son pays, dévoué à la Hollande comme un amant à sa maîtresse, d'une si rare et si extraordinaire probité qu'il a été impossible, mais impossible de lui rien faire accepter, aucun subside, aucune pension, pas même un régal de pierreries (ce qui, après tout, n'est pas de l'argent), pour l'engager plus avant dans l'intérêt du roi notre maître. Bonne ou mauvaise, de Witt a une idée politique qu'il suit à l'exclusion de toutes, et cela, j'en suis sûr, avec l'entière et ferme et profonde conviction qu'il sert bien la république. Eh bien! avec toutes ces nobles visées, c'est la plus grande dupe que je connaisse; avec mes beaux semblants je l'ai mis dans un guêpier d'où il ne se tirera jamais; car sa conviction personnelle, sa haine de la maison d'Orange, l'intérêt de son pouvoir, qu'il considère comme le seul moyen de salut de sa république, tout cela l'y enfonce encore; et maintenant qu'il s'aperçoit peut-être qu'il marche à sa perte, la pente est devenue irrésistible, et malgré lui il roule à l'abîme. Incapable d'une perfidie ou d'un détour, sa faute capitale a été de croire bonnement, sottement, qu'une monarchie jeune et guerrière ne serait pas envahissante, et qu'elle pouvait s'allier sans aucune arrière-pensée à une obscure république marchande; de ne pas prévoir enfin que, lorsque nous aurions sucé la Hollande jusqu'à la moelle, nous la crosserions du pied; et cela, parce que ce de Witt est un de ces hommes à parole d'Évangile, comme on dit. Eh bien! souvenez-vous de ce que je vous dis : vous verrez comme il finira, et ce que deviendra son pays.

— Têtebleu! monseigneur, il y a là bien des choses vraies, mais, après tout, qui pourra donc décider quel est le meilleur système de la bonne ou mauvaise foi en politique?

— Qui cela? mais *usted lo a dicho, hombre!* ce qui décide ça, ce sont les bonnes ou mauvaises armées.

— Et maintenant que voici la guerre ouvertement déclarée, monseigneur, assisterez-vous la Hollande contre l'Angleterre? joindrez-vous la flotte de M. le duc de Beaufort à celle de Ruyter, d'après le traité de 1662, ou assisterez-vous, au contraire, sous main l'Angleterre contre les républicains?

— Cet homme est curieux comme une femme, — dit de Lionne avec un éclat de rire. Puis il ajouta, en mettant plusieurs dépêches dans un sac de velours noir : — Allons, venez, monsieur le célèbre et illustre ambassadeur, rendre compte au roi, notre maître, de votre célèbre et illustre ambassade.

CHAPITRE III.

Le 30 janvier de l'année suivante 1666, trois personnes étaient assemblées dans le cabinet de M. le comte d'Estrades, ambassadeur de France auprès des sieurs États-généraux des Provinces-Unies, résidant à la Haye.

Le moins âgé de ces personnages paraissait être l'objet des prévenances respectueuses des deux autres : c'était un jeune homme d'environ dix-sept ans, d'une taille moyenne, frêle, maigre, dont la pâleur mate et bilieuse annonçait un tempérament nerveux et maladif; l'ensemble de sa figure n'offrait rien de caractéristique qu'une apparence de flegme et d'impassibilité remarquable. Son front était peu saillant, son nez aquilin, ses yeux habituellement voilés; mais sa bouche, à peine indiquée par des lèvres minces et blanches, annonçait une force de volonté peu commune. Très-simplement vêtu de velours noir, il portait ses cheveux longs et flottants, selon la mode d'alors, et de temps en temps il étouffait, dans un mouchoir brodé de ses armes, une légère quinte de toux qu'on entendait à peine, tant sa voix était faible. Presque courbé dans un large fauteuil de basane à rosaces d'or, il causait avec M. le comte d'Estrades, vieillard de haute taille et de fort grande mine.

Ce jeune homme, qui sera plus tard un des meilleurs généraux et un des plus impitoyables politiques de son temps, qui, haïssant surtout Louis XIV, balancera souvent le succès de ses armes, et qui, en 1688, usurpant la couronne de Jacques II, son beau-père et son oncle, doit susciter à la France ses deux plus terribles guerres maritimes; ce jeune homme, enfin, qui, au moment de sa mort, disposera presque en dictateur de tous les cabinets de l'Europe, c'est Guillaume, prince d'Orange, fils posthume de Guillaume II de Nassau et de Henriette-Marie Stuart, fille de Charles I[er].

Depuis l'arrivée du jeune prince chez l'ambassadeur, la conversation, assez insignifiante, avait roulé sur les nouvelles de France que venait d'apporter à l'instant M. Colbert de Croissy, la troisième personne qui se trouvait dans le cabinet; après quelques détails donnés par ce dernier sur la mort de S. M. la reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, le prince fit un mouvement pour quitter son fauteuil; MM. de Croissy et d'Estrades se levèrent de leurs chaises.

— Monsieur le comte, — dit le prince qui grasseyait un peu, et dont la voix basse et brève était souvent interrompue par de légères quintes de l'asthme qu'il conserva toujours, — monsieur le comte, j'oubliais de vous prévenir de la résolution où je suis de prier madame la princesse ma mère, et M. de Witt, de renvoyer en Angleterre ceux de mes domestiques qui sont de cette nation; la guerre contre la Grande-Bretagne continue, et je ne veux pas mécontenter les états généraux en gardant près de moi des Anglais; je désire, monsieur le comte, prouver ainsi en toutes choses mon dévouement à la république dont je suis l'enfant, et montrer en même temps à S. M. le roi de France que je sacrifierai toujours à la cause des États et de leurs alliés les liens de parenté qui m'attachent au roi Charles.

— Votre Altesse sait l'affection toute singulière que le roi mon maître lui porte, et cette disposition sera encore augmentée, s'il est possible, par ce procédé de Votre Altesse, qui se montre en cela bien digne des conseils qu'elle daigne recevoir de M. le grand-pensionnaire de Witt.

— J'aurai toujours beaucoup de plaisir, monsieur le comte, à recevoir des conseils de M. de Witt, et je désirerais aussi le fréquenter davantage; mais, puisque nous parlons de M. de Witt, seriez-vous assez bon, monsieur le comte, pour m'appuyer auprès de lui à propos de la demande que voici : Madame de Zuylistein, femme d'un de mes principaux domestiques, est Anglaise; or je voudrais l'excepter de la détermination que je prends à l'égard de ses compatriotes, et que les états généraux lui permissent de demeurer à la Haye ou dans une de ses terres de la province d'Utrecht; car sans cela, madame de Zuylistein s'en allant en Angleterre, M. de Zuylistein la suivrait sans doute, et je me verrais ainsi privé de deux personnes avec lesquelles je suis habitué depuis mon enfance. Pourrez-vous bien intercéder pour moi auprès de M. de Witt, afin qu'il fasse cette ouverture à la première assemblée des États, monsieur le comte?

Votre Altesse peut croire que je mettrai tous mes soins à lui prouver la passion que j'ai de la servir auprès de M. le grand-pensionnaire.

— J'en suis convaincu, et je vous en sais un gré infini, croyez-le, monsieur le comte, — dit le prince. Puis, répondant au salut de M. de Croissy, il sortit accompagné de M. d'Estrades, qui le reconduisit jusqu'à la dernière porte de son appartement.

Pendant toute cette conversation, M. de Croissy avait attentivement observé la figure du prince d'Orange, qui, chose étonnante pour un âge aussi tendre, était restée morne et glaciale, soit qu'il eût parlé de son admiration pour M. de Witt, ou de son désir de conserver M. de Zuylistein auprès de lui. Tout cela avait été dit d'une voix égale et sourde.

Sans doute que le prince s'aperçut de l'examen dont il était l'objet, car il ne jeta pas les yeux sur l'observateur opiniâtre, de qui le regard perçant, les gros sourcils, le teint brun et le front soucieux lui parurent sans doute un peu sauvages.

En effet, M. Colbert de Croissy, alors âgé de trente-six ans, avait, comme son frère, ce dehors de rudesse et de brusquerie bourgeoise que Louis XIV reprochait aux Colbert, et qui plus tard devinrent à la cour aussi proverbiales que leur courage et leur fermeté.

Malgré cette enveloppe abrupte, on reconnaissait pourtant à M. de Croissy un esprit singulièrement sagace, un jugement sain et droit, et une sorte d'appréciation des choses qu'il modifia plus tard, mais qui alors était si crue et si mathématique, qu'on admirait presque la brutalité cynique avec laquelle, dépouillant une négociation de ses pompeux entourages, il montrait à nu et de tous ses côtés *le fait réel*, ses prétentions et ses résultats, tels sordides qu'ils fussent. En un mot, c'était l'esprit exact du grand Colbert, qui ne connaissait que le chiffre et le total, exposant d'une manière nette et claire les procédés impérieusement voulus par la diplomatie de ces temps-là.

Mais cet esprit d'un positif si implacable était quelquefois caché sous une telle apparence de bonhomie et de rondeur, qu'il fallait se trouver profondément lié d'intérêt avec M. de Croissy pour le démêler à travers cette enveloppe quelque peu brutale.

Ces détails ne paraîtront pas superflus quand on verra toute l'influence de M. de Croissy, comme ambassadeur à Londres, lors de la guerre maritime de 1672 et 1673, et sa singulière administration lorsque plus tard il eut le département des affaires étrangères.

Quant à M. le comte d'Estrades, c'était un homme du plus grand monde tant par lui-même que par ses alliances, et qui avait été très-galant; il ne manquait ni de savoir ni de belles-lettres, était d'un commerce sûr, d'un noble caractère; et en toutes choses, les autres ambassadeurs comptaient fort avec lui. Il s'était surtout rompu aux affaires depuis l'acquisition de Dunkerque qu'il négocia en 1662, moyennant cinq millions donnés au roi Charles II, déjà très-besogneux.

On sait que cette vente indigna considérablement en Angleterre. Les communes se récrièrent beaucoup de voir sacrifier à de si misérables intérêts un port de mer de cette importance et acquis à tant de frais par Cromwell. Mais, comme disait gaiement le joyeux roi Charles, *the jovial king*, à son favori M. le duc de Buckingham : « Pourquoi diable, aussi, le parlement m'a-t-il refusé de l'argent? il n'avait qu'à parler plus tôt, moi

je lui aurais cédé Dunkerque au même prix qu'au roi de France, et même à quelque chose de moins; car, par saint George, je suis un bon Anglais de la vieille Angleterre. »

Ce fut surtout l'extrême promptitude avec laquelle M. d'Estrades termina ce traité si avantageux pour la France qui en assura la réussite; car le courrier chargé d'en porter la ratification à Londres rencontra vers le milieu de la Manche un envoyé qui avait ordre de rompre la négociation s'il en était temps encore.

Somme toute, M. le comte d'Estrades avait assez de secret et de manége pour les affaires; il usait, aussi bien qu'ambassadeur au monde, de l'artifice et de la corruption pour arriver à ses fins; mais il colorait ses ressources d'un si noble et si précieux langage, qu'il demeurait persuadé que rien n'était plus innocent en soi. Par suite de ces exagérations, il en venait aussi à prendre un peu trop sérieusement peut-être les instructions héroïques et déclamatoires de Louis XIV, ou plutôt de de Lionne, qui, nous l'avons dit, dans cette sape sourde et impitoyable qu'on appelle diplomatie, regardait les formules et la teneur des traités comme aussi peu valables en fait que ces formules de politesse qui dans le monde consistent à se proclamer les très-humbles serviteurs les uns des autres; car, dit Louis XIV dans ses instructions pour le dauphin, — « en se dispensant d'exécuter à la lettre les traités, on n'y contrevient pas, parce qu'on n'a pas pris à la lettre les paroles d'un traité, quoiqu'on ne puisse employer que celles-là... comme il se fait dans le monde pour celles des compliments absolument nécessaires pour vivre ensemble, et qui n'ont qu'une signification bien au-dessous de ce qu'elles sonnent : ainsi, dans le traité avec l'Espagne, plus les clauses par où les Espagnols me defendaient d'assister le Portugal étaient extraordinaires, pleines de précautions et réitérées, plus elles marquaient qu'on n'avait pas cru que je dusse m'en abstenir; aussi ne m'en suis-je pas abstenu. »

— Eh bien! monsieur, — dit l'ambassadeur en rentrant dans son cabinet, — que pensez-vous de S. A. le prince d'Orange?

— Pardieu! monsieur, cela est encore tout plein du lait de sa nourrice, et c'est aussi calme, aussi impénétrable qu'un vieux juge, et cette façon d'aller au-devant de l'exigence de l'État à propos de ses domestiques anglais pour se faire un mérite du parti qu'on devait le forcer à prendre... hé! hé! cela n'est déjà pas si mal avisé.... Mais cette Zuylistein qu'il veut garder en Hollande, qu'est-ce que cela?... on m'avait tant vanté l'austérité des mœurs de ce jeune mignon.

Le ton libre et presque grossier de M. de Croissy choquait évidemment M. d'Estrades, qui répondit avec beaucoup de sécheresse et de gravité :

— Et on ne vous a pas trompé, monsieur; Son Altesse le prince d'Orange est fort austère, et d'ailleurs madame de Zuylistein est une personne toute de bien et de très-haute qualité et vertu. Mais cela prouve la dissimulation naissante de Son Altesse, car à qui ne serait pas aussi bien averti que moi, il semblerait que Son Altesse ne tient à conserver M. de Zuylistein auprès de lui que pour avoir la compagnie de madame sa femme, tandis qu'au contraire toute sa frayeur est de voir déjouer par ce départ les cabales orangistes de M. de Zuylistein, homme fort dangereux, qu'on se gardera bien de laisser auprès de Son Altesse; car il est plus que personne au monde dans les intérêts de l'Angleterre, et fort peu le serviteur du roi notre maître

— Ah çà! mais, et lui, monsieur le comte, cet impassible asthmatique, quels sont ses sentiments pour notre maître, malgré ses phœbus de tout à l'heure? — repartit M. de Croissy, nullement intimidé par la gravité de M. d'Estrades.

— Je vous rapporterai, monsieur, un propos qui est échappé à Son Altesse; malgré sa réserve habituelle, même avec ses plus familiers, il a dit « qu'en bonne politique la Hollande et l'Angleterre étaient les ennemies nées et irréconciliables de la France. »

— Cela prouve que le jeune perroquet a la mémoire bonne; mais j'avoue que ce qui m'étonne le plus, c'est son sang-froid, et le diable sait ce qu'il couve sous ces surfaces immobiles.

— En effet, Son Altesse est impénétrable, monsieur impénétrable. Le grand-pensionnaire, M de Witt, a tout fait pour en obtenir quelque marque de confiance; impossible, monsieur, jamais la moindre apparence d'entraînement ou de naturel; haine ou amitié, on semble n'éveiller rien en lui. En voici bien une preuve : M. de Witt, qui est un homme tout honneur et vertu, ne lui a pas caché que, dans l'intérêt de la république, il avait cru devoir demander et obtenir autrefois des états généraux, tant par sa propre influence que par celle de Cromwell, l'abolition perpétuelle du stathouderat et de la capitainerie générale dont avait été investi Guillaume II, père de Son Altesse.

— Eh bien! monsieur le comte, cette voix si criarde de l'héritage a-t-elle été aussi muette?

— Si muette, monsieur, que le jeune prince se contenta de répondre qu'il trouvait juste que le bien des États ait passé avant l'intérêt privé; mais cela d'un ton si froid, si impassible, qu'il paraissait n'être pour rien dans l'affaire, alors que, pour lui, il s'agissait pourtant de rester privé de la presque souveraineté de la Hollande, et de demeurer aussi peu que le dernier de ces républicains.

— De tout cela, monsieur le comte, je suis tenté de croire que ce jeune homme compte singulièrement sur l'avenir de sa cause, car une telle indifférence, si elle était vraie, serait bien étrange.

— Mais voici, monsieur, quelque chose de plus extraordinaire encore. Un jour, M. le grand-pensionnaire de Witt raconta à Son Altesse, par parenthèse de leçon, comment son père, à lui Jacob de Witt, député de Dordrecht, ayant, au sujet de je ne sais quel impôt injustement perçu, fait une remontrance ferme, mais respectueuse, au père de Son Altesse, alors stathouder et capitaine général, ce dernier, irrité de cette liberté, fit emprisonner M. Jacob de Witt à Lowestein, au mépris de toute justice. Aussi, dit M. de Witt à Son Altesse, c'est peut-être à cette illégale et fâcheuse atteinte portée par le prince votre père à la liberté de mon père à moi, simple député de Dordrecht, que Votre Altesse doit la perte de ses charges et de ses dignités jusqu'alors héréditaires. »

— Eh bien! que dit notre dépossédé?

— Son Altesse répondit froidement, comme toujours, qu'elle regardait alors comme doublement heureux que les fils fussent amis, puisque les pères avaient été ennemis.

— Comment! et rien de plus?

— Rien de plus.

— Rien de plus... allons, c'est clair comme le jour, le jeune mâtin attend pour mordre que les crocs lui soient poussés; l'avenir y pourvoira. Mais ce de Witt, monsieur le comte, ce de Witt, quel homme est-ce? et quand je dis quel homme, j'entends quel est son prix... sa valeur monnayée... ou monnayable? car franchement, monsieur le comte, le roi notre maître le croit assez à son service, mais voudrait l'y voir bien davantage; aussi M. de Lionne m'a-t-il commandé de vous dire d'acheter à tout prix ce grand-pensionnaire-là pour notre maître.

Le cynisme de M. de Croissy vint encore froisser M. d'Estrades, qui, nous l'avons dit, tout en usant des ressources de la corruption, aimait au moins à les déguiser. Aussi répondit-il d'un ton sec :

— M. de Witt est incorruptible, monsieur, et je croyais m'être donné l'honneur de mander à M. de Lionne que M. le grand-pensionnaire s'estimait heureux d'être utile au roi, mais qu'il n'attendait pas les marques particulières de la bienveillance de Sa Majesté pour se déclarer le plus passionné de ses serviteurs.

— Tenez, monsieur le comte, entre nous, Sa Majesté aimerait mieux voir ce serviteur *pensionné que passionné;* aussi m'a-t-elle commandé de vous dire de porter ce que vous appelez les marques particulières de sa royale bienveillance à deux cent mille écus. Ainsi, nous ne pouvons manquer de nous attacher ce de Witt, car, pardieu! monsieur le comte, on aurait pour ce prix-là trois électeurs souverains et des plus indépendants

— J'ignore, monsieur, le tarif de la conscience des électeurs

souverains, mais je puis vous parler sciemment de celle de M. de Witt, et je vous répéterai encore ce que je me suis donné l'honneur de répondre à Sa Majesté en lui renvoyant les lettres de change qu'elle m'adressait. M. de Witt est incorruptible, tout à fait incorruptible, et non-seulement lui, mais encore les siens et son entourage.

— Mais deux cent mille écus, monsieur le comte, deux cent mille écus!

— Et que voulez-vous que l'on fasse de cent, de deux cents, de six cent mille écus, monsieur, quand on va par les rues, suivi d'un seul laquais, et qu'on n'a pas plus de train que le dernier marchand de cette république?...

— Mais, monsieur le comte, il y a d'autres jouissances que celles du luxe et de la grande chère. La jouissance de gouverner seul, sans criailleries, et presque en souverain, est fort charmante aussi. Eh bien! croyez-vous que si, moyennant ces deux cent mille écus, le de Witt croyait pouvoir ruiner la cabale qui lui est contraire, il ne le ferait pas, afin d'agir après cela selon sa guise comme un véritable bassa de Mauritanie? Non, non! croyez-moi, monsieur le comte, faites-lui cette ouverture sous ce jour, et vous verrez.

— Mais enfin, monsieur, qu'importe que l'assurance que je puis donner des sentiments de M. de Witt à l'égard des intérêts de Sa Majesté coûte ou non deux cent mille écus? car c'est là toute la question, ce me semble?

— Permettez, monsieur le comte, cela importe extrêmement. En bonne politique, quand un homme d'État se vend pour être dans nos intérêts, il y a tout lieu de croire qu'il sacrifie réellement le bien de son pays à nos vues; mais, quand il fait nos affaires pour rien, diable! il faut être sur ses gardes, monsieur le comte; car il y a cent à parier contre un que nos affaires passeront après celles de son pays, ou plutôt qu'elles lui sont immolées, parce que ce qui fait l'heur de l'un ne peut jamais faire l'heur de l'autre. Or, dans les conjonctures présentes, le roi notre maître voudrait qu'avant tout, et à quelque prix que ce fût, ses intérêts prévalussent. C'est pourquoi il allait jusqu'à deux cent mille écus, et même jusqu'à vous autoriser à promettre au sieur de Witt, ce que je ne vous avais pas encore dit, jusqu'à lui promettre le secours de son armée dans le cas où l'argent ne lui aurait pas suffi pour abattre la cabale orangiste. Or, quand l'ambition ne s'étaye sur rien, c'est folie; mais quand on a l'appui d'un roi de France, on peut tout oser, et à mon avis, monsieur le comte, il faudrait amener le de Witt à tout oser contre ce qu'il appelle la liberté de son pays, en lui faisant sonner haut le secours de notre maître; de toute façon, le roi n'y peut que gagner, car... Mais, — dit M. de Croissy en s'interrompant, — comme tout ceci est tellement du dernier secret, que Sa Majesté m'a dépêché pour vous le dire, permettez-moi de m'assurer qu'il n'y a ni fâcheux ni curieux dans le salon qui précède ce cabinet.

M. de Croissy, ayant pris cette précaution, continua :

— Mais tenez, entre nous, monsieur le comte, trouvez bon que pour être clair et précis je continue de parler sans ambiage et sans ces tours verbeux et emphatiques qui ne sont bons qu'à obscurcir les faits.

— Je vous écoute, monsieur.

— J'ai à vous communiquer d'abord les intentions du roi, monsieur le comte, puis ensuite la négociation dont je suis chargé auprès de M. l'électeur de Brandebourg, afin d'avoir vos lumières sur quelques points. Quant aux volontés du roi, elles ont trait à trois de ses prétentions; voici la première :

Malgré sa renonciation expresse au traité des Pyrénées, malgré les assurances réitérées et contraires que Sa Majesté donne chaque jour aux Provinces-Unies, Sa Majesté est décidée à conquérir les Pays-Bas espagnols, et cela le plus tôt qu'il lui sera possible.

M. d'Estrades ne put retenir un mouvement.

— Cela ne vous étonne pas, monsieur le comte; car le roi a tout prévu, jusqu'à la validité des droits qu'il a sur ces pays... Un nommé Duhan, secrétaire de M. de Turenne, ayant par hasard étudié la coutume de Flandre, s'est souvenu et a dit à son maître qu'il y avait dans cette législation un certain droit de *dévolution*, par lequel *les enfants du second lit sont exclus de la succession par les enfants du premier, sans que les mâles du second excluent les filles du premier*. Rien n'était plus à propos, j'espère. Avouez que ce mons Duhan était un habile drôle.

— Mais cette coutume est de Flandre, monsieur...

— Et justement, cela se rencontre à merveille, monsieur le comte. Comme ce que le roi veut conquérir est la Flandre, il la prend au nom du droit qu'on y professe. Est-il quelque chose de plus naturel et de plus équitable? D'ailleurs, il y a eu une assemblée de théologiens et de légistes qui approuvent que, pour cette fois, le droit des nations soit réglé par le droit civil; et puis d'ailleurs, outre cette assemblée-là il y en a encore une composée de soixante-dix mille autres légistes armés de bons mousquets qui allégueront, eux, le droit du plus fort. Or, une prétention appuyée sur le droit civil et sur le droit du mousquet me paraît à moi toujours assurée, et surtout valable; mais l'important, pour que cette prétention réussisse, est le secret, et pour cela, monsieur le comte, M. de Lionne veut que, par tous les mensonges et toutes les fourberies imaginables, vous éloigniez de la vision de ce M. de Witt les projets de Sa Majesté sur les Pays-Bas.

— Monsieur de Croissy! dit vivement M. d'Estrades.

— Je me suis donné l'honneur de vous dire, monsieur le comte, que je serais clair; or, je ne fais autre chose en appelant mensonges et fourberies les bourdes et faussetés que nous débitons à qui mieux mieux pour tromper ceux avec lesquels nous avons à négocier, quand toutefois il y va de l'utilité du service de notre maître, parce qu'après tout la fin justifie les moyens, dit l'Écriture. Je continuerai donc, s'il vous plaît. M. de Lionne m'a encore ordonné de vous dire, monsieur le comte, qu'il fallait à tout prix faire durer le plus longtemps possible la guerre entre cette république et le roi Charles, parce qu'à l'abri de cette guerre, Sa Majesté faisait impunément, sous les yeux de l'Europe, ses préparatifs contre la Flandre espagnole; aussi, en cas de paix avec l'Angleterre, le roi vous enjoint-il de susciter immédiatement d'autres ennemis à ses fidèles alliés des Provinces-Unies, afin qu'il puisse continuer ses armements sous le semblant de secours qu'il doit à ces républicains une fois attaqués.

— Mais cet ennemi, monsieur?

— Quant à cet ennemi, monsieur le comte, M. de Lionne pense qu'il n'en est pas de meilleur à susciter à nos fidèles alliés que le belliqueux prélat de Munster, qui leur fait maintenant la guerre comme domestique de l'Angleterre; M. de Lionne sachant que dans cette hypothèse de paix, pour quelques milliers d'écus, le digne ecclésiastique recommencerait la guerre tout aussitôt et tout aussi bien comme domestique secret du roi de France, parce qu'avant tout ce que veut ce Van Galen, ce sont quelques subsides pour entretenir son sérail de Munster et ses heiduques sur un pied honorable. Or, l'occasion se présentant, il n'y faudra pas; car pour faire attaquer à prix d'or un ami ou un ennemi à l'improviste, il n'y a pas un bravo de Rome qui vaille cet évêque cupide et matamore, toujours prêt à dégainer ses cinq mille cavaliers.

— Sa Majesté a raison de compter sur monseigneur l'évêque de Munster; car, en effet, ce seigneur ecclésiastique se dévoue à qui se montre reconnaissant de son dévouement, et il n'aurait tenu qu'à M. de Witt de le compter parmi ses amis; mais, quoi que j'aie dit, il a cédé aux criailleries de ces réformés au sujet du papisme; aussi a-t-il eu grand tort de se laisser aller à cette faiblesse... Après cela, je le conçois, car le fils d'un avocat de Dordrecht ne peut pas avoir la fermeté d'un homme de qualité.

— Vertubleu! monsieur le comte, combien je sais gré à mon père d'avoir été marchand de draperies à Reims! car je vois que s'il eût été simple avocat, vous douteriez furieusement de ma fermeté.

— Monsieur, je ne faisais aucune application dans ceci.

— Pardieu, monsieur le comte, je le sais bien, ni moi non plus.

— Mais revenons aux ordres de M. de Lionne : vous con-

naissez les vues du roi sur les Pays-Bas, il me reste à vous entretenir des deux autres prétentions de Sa Majesté : la première regarde le trône de Pologne, qu'il veut donner à M. le duc d'Enghien, car madame Anne-Marie de Gonzague a promis à Sa Majesté d'user de son influence sur l'esprit du roi Casimir pour engager le bonhomme à abdiquer en sa faveur. En outre, M. le prince entrerait en Pologne à la tête de cinq cents chevaux et de six mille hommes pour soutenir l'élection de M. son fils, déjà presque assurée ; car Sa Majesté a corrompu la plupart des seigneurs. Maintenant Sa Majesté voudrait que ces troupes, destinées à agir en Pologne, y entrassent en passant par le territoire des Provinces-Unies.

— Je doute, monsieur, que cela soit praticable. Ces républicains ont tellement frayeur des troupes armées, que, bien ainsi de vitesse l'armée de l'Empire, qui aurait mille peines à traverser des États dont les gouvernements sont vendus à Sa Majesté

— Je conçois à merveille ces nécessités, monsieur ; mais encore une fois je redoute la répugnance de ces gens-là à recevoir des troupes étrangères chez eux.

— C'est pourquoi Sa Majesté vous recommande, monsieur le comte, de leur exagérer outre mesure les forces de ce diable d'évêque, et le danger des pilleries et monstruosités qu'il peut se mettre en goût de commettre, et l'avantage que la république aurait à voir terminer cette guerre. Quant à ce de Witt si insupportable, Sa Majesté pense qu'il serait possible de l'amener à favoriser le passage des troupes en lui promettant leur appui dans le cas où il voudrait usurper une puissance plus étendue



Le cabinet du comte d'Estrades.

qu'ils continuent de payer la solde des dix mille hommes que le roi notre maître leur devait fournir d'après le traité, ils s'opiniâtrent à ne vouloir maintenir dans leur pays que quatre mille de nos soldats, et encore diminuent-ils chaque jour ce nombre, malgré les réclamations de M. de Pradel, et l'effroi que leur inspire monseigneur l'évêque de Munster.

— Et pourtant, monsieur le comte, Sa Majesté a compté sur cet effroi pour déterminer la république à donner passage à son armée ; car, voulant tenir secret son projet sur la Pologne, il le dévoilerait du moment où il y enverrait ses troupes par mer, au lieu que, les faisant arriver par terre jusqu'à Lubeck pour Dantzig, on ne pourra tout au plus deviner son dessein que lorsqu'il sera presque exécuté. Une autre considération tout aussi grave exige encore le passage de l'armée française sur le territoire de ces républicains ; c'est que, dans le cas où la prétention de Sa Majesté sur la Pologne ne pourrait s'effectuer immédiatement, les troupes de notre maître, une fois en Hollande, n'auraient plus qu'un pas à faire pour se jeter dans les Pays-Bas en cas d'une invasion en Flandre, et gagneraient que la sienne. Cette épreuve sera décisive ; s'il accepte, il est à notre maître ; s'il réussit, il est encore plus à lui ; s'il se perd, qu'importe ? le temps d'agir contre la Flandre et peut-être contre la Hollande sera venu, et les troupes du roi occuperont le pays ; si, au contraire, ce de Witt refuse, il devient alors plus que l'ennemi de Sa Majesté, qui vous commande d'aider à le renverser, espérant trouver une créature plus à sa discrétion.

— Cette voie est à tenter, monsieur, et j'avoue qu'il y aurait des chances pour trouver un grand-pensionnaire plus dévoué à Sa Majesté ; mais dans le cas où ces républicains s'opiniâtreraient à refuser l'intervention de Sa Majesté au sujet de la guerre de Munster ?

— Dans ce cas, monsieur le comte, Sa Majesté veut que, faisant sentir à ces vils trafiquants combien ils sont indignes de ses bontés, vous préveniez ce de Witt que le roi enverrait alors les troupes qu'il leur destinait au secours de Casimir attaqué par Lubomirski et ses rebelles ; mais que, par le fait même de la déclaration de guerre contre la Grande-Bretagne, Sa Majesté s'étant privée de la facilité d'envoyer ses troupes par mer, il

compte bien qu'il lui sera loisible de les diriger par terre, en passant sur le territoire de la république, par l'Ost-Frise, le duché de Mecklembourg et le comté d'Embden jusqu'à Lubeck, pour Dantzig, et que Sa Majesté entend aussi avoir une place-forte de la république, Wesel, pour couvrir son armée dans le cas où les affaires de Pologne ne nécessitant pas immédiatement son intervention dans ce royaume, les troupes françaises seraient obligées de séjourner quelque temps sur le territoire de la république ; de cette façon, nous arriverons toujours au même but, car l'important est de faire entrer l'armée de Sa Majesté en Hollande. Aussi ce prétexte de la révolte de Lubomirski est-il excellent pour cela, si la proposition de Munster les effrayait trop ; car ce n'est, après tout, qu'un simple passage qu'on leur demande dans le premier cas.

— Quoique je sache l'éloignement prononcé de M. de Witt pour tout passage de troupes, et surtout pour l'abandonnement d'une place forte, je pourrais encore espérer de lui faire envisager ces choses comme très-favorables aux intérêts de la république; mais les assemblées de ces gens-là sont tumultueuses et récalcitrantes, et, bien qu'un bon nombre de leurs députés aient à se louer des bontés de Sa Majesté, ils se câbreront à cette proposition!

— S'ils se câbrent, monsieur le comte, le roi est certain de l'habileté avec laquelle vous leur serrerez la gourmette. Maintenant il s'agit de la troisième et dernière prétention du roi notre maître, à laquelle se rattache aussi la mission dont je suis chargé près de l'électeur de Brandebourg : cette dernière prétention regarde la couronne impériale, ce friand morceau que François Ier, Henri IV et Louis XIII ont tant guigné, et que feu M. le cardinal voulait si fort servir à notre maître, qui, vous le voyez, en a le même appétit. La santé si chancelante de l'empereur Léopold rend chaque jour une réélection plus certaine. Aussi, Sa Majesté, déjà sûre des voix de quatre électeurs, m'envoie auprès de M. l'électeur de Brandebourg pour acheter d'abord son suffrage qu'il livrera à la mort de Léopold, puis sa promesse de lever dix mille hommes pour appuyer la conquête des Pays-Bas ; les dix mille hommes seront entretenus sous le prétexte d'assister les Provinces-Unies, toujours contre le prélat et ses éternels cinq mille cavaliers. Quant à moi, je crois avoir beaucoup de chances pour réussir auprès de M. l'électeur ; car une femme qui avait été à madame l'électrice m'a assuré de deux choses : que M. de Brandebourg était considérablement le serviteur de madame sa femme, et que madame sa femme aimait non moins considérablement les pierreries, les meubles précieux et toutes sortes d'autres magnificences ; aussi ai-je prié le roi de me laisser entamer la négociation par un beau fil de perles ou un diamant de prix, que je vais chercher ce matin même chez un de vos Crésus de la Haye. Une autre bonne chance m'est encore venue : j'ai su par Ruvigny qu'un certain comte de Schwerin avait beaucoup de part aux conseils de cet électorat, et j'ai demandé à Sa Majesté quelques milliers d'écus pour le Schwerin qui, dit Ruvigny, est de fort grand jeu et de fort grande chère.



Au nom du Roi, mon maître, je vous apporte la déclaration de guerre de Sa Majesté contre l'Angleterre. — PAGE 20.

Et d'ailleurs, monsieur le comte, permettez-moi de vous lire la dernière lettre que M. de Lionne m'a écrite, et vous aurez la bonté de me dire, vous qui connaissez l'entregent de cette petite cour, s'il n'a rien omis dans ses indications ; — et de Croissy, fouillant dans son sac, en tira la dépêche suivante :

« Le roi, apprenant que nos bons amis les Anglais envoyaient cent mille livres pour être distribuées dans l'électorat de Brandebourg, a eu la pensée d'envoyer l'ordre à monsieur votre frère de vous adresser une lettre de change de cent mille livres que vous distribuerez pour la plus grande utilité du service du roi notre maître ; mais, pour ne pas courir deux risques, l'un de perdre l'argent sans aucun fruit, l'autre qu'on ne se moque de nous à Clèves ou à Oxford, je serais assez d'avis que vous

ne fissiez pas payer un sou que le traité ne soit signé et ratifié.... »

— Et M. de Lionne agit fort sagement, monsieur. Ainsi ai-je fait lorsque S. M. B. Charles me demandait des avances sur le prix de Dunkerque avant la signature de la vente.

— Et soyez sûr, monsieur le comte, que le joyeux roi Charles se fût arrangé fort de garder Dunkerque et de mettre la main sur vos millions, ainsi qu'il a voulu faire dernièrement pour la dot de la reine de Portugal, à ce que m'a dit Ruvigny; mais je continue, et voici le plus curieux de la lettre de M. de Lionne, un petit tarif explicatif de la conscience des gens de delà.

« On m'a chargé encore de vous donner le plus de lumière que je pourrais sur les principaux personnages de la cour de l'électeur, et que voici : « Madame l'électrice, qui aime fort la magnificence, a grand crédit sur monsieur son mari, plus par ses douces insinuations que par la qualité de son esprit. Je ne sais pas bien au vrai si madame sa mère, la douairière d'Orange, aura conservé le sien autant et aussi grand qu'elle l'avait sur l'esprit de cette princesse. C'est une circonstance à vérifier à la Haye. Le baron de Schwerin, qui fait la principale figure dans le ministère (si ce n'est que le prince d'Anhalt, qu'il a voulu y associer, l'en ait débusqué), est en tout dépendant de l'électrice ; ledit baron est encore tenu pour fort Autrichien, fort intéressé, et pour un homme qui n'a pas de grandes lumières ; je sais qu'il a reçu, il y a sept ou huit ans, en une seule fois, un régal de quatorze mille écus comptant que lui fit la maison d'Autriche, et je crois bien savoir que depuis ce temps-là il n'a rien eu d'eux (non par défaut de bonne volonté), non plus que l'électeur à qui Luis de Haro, aux conférences des provinces, promit positivement, et parlant au baron de Bumenthal et par écrit : que le roi d'Espagne lui ferait payer annuellement cent mille écus, dont ledit électeur n'a pas depuis ce temps-là touché un seul, ce dont on le dit fort piqué. Le prince d'Anhalt a à peu près les mêmes qualités d'Autrichien et d'intéressé que ledit baron de Schwerin. L'électeur avait à Francfort, lorsque nous y étions, trois ambassadeurs dont le chef était le prince Maurice, aujourd'hui général de l'armée des États; les deux autres étaient le sieur Jona et le sieur Albiez : nous gagnâmes par argent ces deux derniers en donnant à chacun six mille écus, moyennant quoi le prince Maurice, sans en savoir la cause, se vit en toutes rencontres forcé dans ses opinions, quand il s'agissait des intérêts du roi. Or, ce Jona est aujourd'hui chancelier de l'électeur; c'est un petit fourbe, mais homme à tout faire pour de l'argent, pourvu que dans les offres on sauve sa pudeur. Je commençai à l'engager à moi par un voyage que je lui fis faire auprès de Sa Majesté, et, suivant le prétexte de lui en faire défrayer la dépense pour qu'elle ne tombât pas sur sa bourse, je lui fis prendre six cents écus, qu'il eut d'abord grand'honte d'accepter, car il me fit dire que *j'avais eu sa virginité;* cette tentative me donna l'idée d'autres offres, qui réussirent bien. Il y a aussi à cette cour le sieur de Polnitz, capitaine des gardes de l'électeur, qui a été nourri chez M. de Turenne, fort galant homme, et qui témoigne être très-affectionné au roi, mettant néanmoins la satisfaction de son maître avant toute chose : *on ne le gaguera pas par de l'argent, et je crois qu'il se tiendrait offensé qu'on lui en fît la proposition... mais je crois qu'on peut lui faire accepter quelque régal de pierreries, si l'affaire réussit.* Le baron de Bumenthal est le beau-fils de Schwerin, et se laissera plus toucher encore que Polnitz à l'espérance d'une gratification, ne *fût-elle même pas en pierreries.* Enfin, quant au subside demandé par l'électeur lui-même, tout en lui ôtant l'espoir d'y compter comme rémunération de sa déclaration en faveur des Provinces-Unies, à laquelle il est et demeure obligé, vous lui ferez connaître néanmoins que Sa Majesté lui accorderait ce subside et même davantage, s'il voulait entrer en d'autres plus grands engagements pour les propres intérêts du roi, et lui donner ses troupes pour les faire agir pour son service à propos des visées que vous savez. » Or, ces visées sont l'invasion de la Flandre, ainsi que vous le savez aussi, monsieur le comte. Maintenant, bien que cette instruction soit fort détaillée, comme vous voyez, n'auriez-vous pas quelque connaissance plus particulière des faiblesses de ce Brandebourgeois-là?

— Non, monsieur, si ce n'est que M. le prince d'Anhalt est un terrible chasseur, et qu'il a pour courre le cerf une des plus belles meutes qui se puissent imaginer; mais ce goût, dit-on, l'a fort endetté, de même que la grande chère de M. de Schwerin lui a beaucoup dépensé.

— Bénis soient donc la meute du prince d'Anhalt et le cuisinier de M. de Schwerin, monsieur le comte, et bénis soient généralement les défauts, les goûts et les passions de ceux avec qui nous avons à traiter; car rien ne simplifie davantage une négociation qu'un désir bien immodéré, bien cuisant, qu'on peut satisfaire à condition; et, tenez, sans aller plus loin, c'est l'histoire du joyeux roi Charles, notre si peu offensif ennemi; que n'en obtiendrait-on pas, grâce à son besoin insatiable d'argent qu'irrite encore l'impertinent mauvais vouloir de son parlement! Quelle cire à manier qu'un tel roi pour un ambassadeur qui peut disposer de quelques écus! Hélas! monsieur le comte, et dire que nous allons déclarer la guerre à un si commode ennemi, véritable courtisane qui ne sait rien refuser à qui la paie, et qui pourtant n'a rien à elle, donnant et dissipant tout jusqu'au dernier ducaton; encore une fois, monsieur le comte, je gémis en pensant que d'un moment à l'autre vous pouvez recevoir cette déclaration de guerre.

— J'avoue, monsieur, que je m'étonne de ne l'avoir pas encore reçue d'après l'avis surtout que vous m'avez donné, et aussi d'après ce que Sa Majesté m'a écrit au sujet de la jonction de la flotte de S. A. M. le duc de Beaufort.

— Tenez, monsieur le comte, je n'ai pas le talent divinatoire de Nostradamus, et pourtant, je puis vous prédire, moi, que les vents et les empêchements seront si furieux, que cette jonction n'aura pas lieu.

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire, monsieur, car je me remets aux dépêches de Sa Majesté qui me fait part des ordres qu'elle a donnés à S. A. M. le duc de Beaufort.

— Eh bien! gageons, malgré vos dépêches, monsieur le comte, que la flotte *du roi des Halles* n'aura rien de commun avec celle des *meynhers* de Hollande.

— Nous verrons bien, monsieur.

— Vous verrez bien, monsieur le comte. Attaquer ce bon roi Charles, est-ce donc possible? un excellent futur allié qui, poussé à bout par les refus de son parlement, nous arrivera pieds et poings liés comme lors de la vente de Dunkerque.

— Le fait est qu'alors je n'eus qu'à me louer de la facilité de Sa Majesté de la Grande-Bretagne, car, trois mois après la vente, les cinq millions qu'elle en avait tirés étant dissipés, Sa Majesté Britannique me fit l'honneur de m'ordonner de demander au roi mon maître s'il voulait lui acheter son titre *de Roi de France*, et que, dans cette occurrence, il le lui céderait pour cent mille écus. A cela, Sa Majesté répondit que cent mille écus étaient trop peu, et qu'elle lui proposait en échange *sa royauté de Navarre;* enfin Sa Majesté de la Grande-Bretagne descendit jusqu'à cinquante mille livres que mon maître ne voulut pas même donner.

— Et de pardieu! il avait raison, car le bon roi Charles l'eût donné pour un écu, et y eût-il encore gagné. Eh bien, monsieur le comte! avouez donc que le roi notre maître aurait tort de sacrifier les immenses avantages que peut lui procurer l'alliance aveugle d'un aussi facile compagnon à l'alliance rogue et soupçonneuse de ces grossiers républicains; en un mot, notre maître, selon moi, ne peut rester longtemps l'allié des Provinces-Unies, et ne le restera pas plus de temps qu'il ne lui en faudra pour achever ses préparatifs contre la Flandre; car une fois le masque levé, croyez-vous pas, monsieur le comte, que ces républicains verront d'un bon œil les prétentions de notre maître sur les Pays-Bas, tandis que le roi Charles l'y aiderait de toutes ses forces, s'il savait y gagner quelques milliers de louis?

— Je sais que Sa Majesté de la Grande-Bretagne n'y prétendrait pas un pouce de terrain, Sa Majesté me l'écrivait il y a deux ans.

— Eh bien! monsieur le comte, comparez donc ces deux

alliances, car, encore une fois, le beau d'une alliance est de dominer assez dans le pays auquel on se joint pour l'utiliser à vos intérêts ; ici cet espoir est nul d'après l'intégrité, hélas! maintenant trop connue de ce de Witt, et d'après l'éloignement tout aussi probable de la cabale orangiste pour la France dans le cas où le parti de Witt succomberait; tandis qu'en Angleterre tout peut être à la discrétion de notre maître. Car, pardieu! pour un million de livres, le joyeux Charles lui vendrait jusqu'au grand saint George son patron, s'il avait le malheur de se laisser choir du paradis; et vous voulez, monsieur le comte, que pour soutenir ces républicains contre ce futur allié si commode, notre maître aille risquer le peu de vaisseaux qu'il possède dans une pareille guerre, quand, avec l'aide des vents contraires, il peut retenir tranquillement sa flotte dans ses havres, pendant que sous ses yeux deux marines puissantes et formidables, qui seront toujours ses rivales ou ses ennemies, s'extermineront à qui mieux mieux... comme elles ont déjà fait. Entre nous, monsieur le comte, il faudrait être fou pour opérer cette jonction, toujours à mon avis, bien entendu, ne préjugeant rien sur la volonté et les desseins de notre maître ; enfin, selon moi, la déclaration de guerre à l'Angleterre ne sera qu'une vaine formalité, et la jonction de la flotte du roi de France à celle de ces trafiquants républicains qu'une aussi belle promesse. Le temps prouvera si je me trompe, monsieur le comte.

A ce moment, on entendit gratter à la porte du salon qui précédait le cabinet. M. d'Estrades alla lui-même ouvrir et revint avec des dépêches qu'un courrier apportait de France: il décacheta et dit :

— Ah! c'est la déclaration de guerre de S. M. contre l'Angleterre et l'édit de M. le duc de Beaufort. Je vais de ce pas communiquer ces pièces à M. le grand-pensionnaire de Witt, et lui annoncer la future jonction de la flotte de notre maître à celle de MM. des États.

— Ah! le bon billet qu'a La Châtre! s'écria M. de Croissy.

M. d'Estrades demanda ses gens pour se rendre en cérémonie chez le grand-pensionnaire de Hollande.

CHAPITRE IV.

D'après tous les témoignages contemporains, et au dire même de leurs ennemis les plus déclarés, les deux frères Jean et Corneille de Witt, qui se dévouèrent très-jeunes au service de la république hollandaise, réunissaient les plus solides et les plus éminentes vertus. Tous deux étaient fils de Jacob de Witt, homme renommé pour son patriotisme, et qui fut, on le sait, le principal chef du parti républicain, dit de Lowestein.

Corneille de Witt, l'aîné, naquit en Hollande, à Dordrecht, l'année 1623, deux ans avant son frère, et fut nommé à vingt-cinq ans député de cette ville, et ruart de Putten, c'est-à-dire inspecteur général des digues dans le bailliage de Putten. Il partageait les opinions politiques de son frère, comme il avait partagé ses profondes études et ses voyages instructifs dans toutes les parties de l'Europe. Tous deux avaient été élevés par leur père dans la haine du pouvoir militaire, et dans la conviction profonde que l'état républicain étant le gouvernement qui convenait le mieux aux intérêts des Provinces-Unies, il fallait continuer de ruiner l'ancienne influence de la maison d'Orange, et maintenir l'abolition du stathoudérat héréditaire dans cette famille, charge civile qui, jointe aux fonctions de capitaine général des troupes de terre et de mer, donnait autrefois à ces princes un pouvoir presque souverain.

Les deux frères se vouèrent donc au maintien de cette opinion, et la soutinrent avec tant de noblesse, de savoir et de dignité, qu'ils la rendirent infiniment honorable par cela seulement qu'elle fut la leur.

Le plus jeune, Jean de Witt, élu grand-pensionnaire de la province de Hollande en 1652, fut bien plus à même que son frère d'imprimer aux affaires publiques un mouvement profondément d'accord avec ses convictions, et de mettre en œuvre les généreux principes que son père avait fait germer, puis développés dans son esprit.

Une fois placé à la tête du gouvernement, l'amour que cet homme portait à son pays prit un caractère religieux et sacré; cette haute fonction dont il était revêtu si jeune, il la considéra comme un sacerdoce, et les enivrements du pouvoir, si dangereux à cet âge, ne purent atteindre cette raison grave et sereine. Aussi, dans cet abîme d'ambitions, d'intrigues et d'égoïsme, où les hommes vulgaires s'étiolent et se désenchantent, lui s'était encore épuré. Chaque bassesse dont il avait été témoin avait, pour ainsi dire, augmenté son besoin instinctif d'élévation et de vérité. Oui, à chaque infamie qui aurait pu souiller la chasteté de ses convictions, cette belle âme, par une aspiration sublime, remontant dans une zone plus éthérée, cherchait un air plus pur pour s'y épanouir, et là, fière, radieuse, elle jouissait de la plénitude de sa vertu, en méprisant tant de misères et de lâchetés.

En un mot, pour qui a lu Schiller, c'était le dévouement saint, ardent et éclairé de Posa pour l'humanité, joint à un savoir encyclopédique, à une parole aussi colorée qu'harmonieuse, et à une si grande habileté naturelle pour les choses de la guerre de terre et de mer, qu'en juin 1665, lorsque, par une basse marée et un soir d'orage, les plus anciens et les plus adroits pilotes du Texel n'osaient sortir des bancs la flotte hollandaise, lui, Jean de Witt, prenant sur lui cette terrible responsabilité devant laquelle de vieux amiraux pâlissaient, se jeta dans une chaloupe, et, la sonde à la main, guidant la flotte dans un chenal qui depuis a gardé son nom, il la conduisit hors de ce danger sans perdre un seul vaisseau.

Enfin, pour montrer jusqu'à quel point on appréciait la grandeur du caractère de Jean de Witt, une mère, la princesse douairière d'Orange, lui confia l'éducation politique de son fils, à lui, qui s'était si fortement déclaré l'ennemi des priviléges héréditaires du jeune prince!

D'une simplicité extrême, le grand-pensionnaire, ainsi que j'ai dit, allait à pied par les rues, suivi d'un seul laquais. Sa maison, quoique honorable, était aussi modeste que celle du dernier citoyen de la république; mais les façons pleines de dignité et la haute politesse du grand-pensionnaire imposaient autant que l'éclat de la représentation la plus magnifique.

M. Jean de Witt avait alors quarante-un ans : rien n'était plus noble et plus aisé que sa belle taille, encore d'une rare élégance ; car plus jeune, et tout en se livrant aux études les plus complètes et les plus variées, M. de Witt n'avait pas négligé les habitudes d'académie qu'il convenait à un homme de sa sorte de posséder, et il y avait singulièrement réussi. Son visage était long, son front fort large et fort élevé; son nez aquilin et prononcé avait l'arête mince et bien marquée, ses yeux bleu foncé étaient beaux et spirituels, une moustache brune assez fournie accompagnait ses longs cheveux châtains qui flottaient sur un col de toile sans aucune broderie; et tel était l'ensemble de cette figure à la fois douce et grave, que, bien qu'il ne fût ordinairement vêtu que de drap noir, il était impossible de ne pas être frappé de l'air majestueux du grand-pensionnaire; et puis enfin, sur ce noble front, et dans ce regard souvent triste et méditatif, on voyait parfois se révéler comme la conscience d'une prédestination fatale, prévision qui ne manque guère à ceux que le destin doit écraser un jour par de terribles infortunes.

On sait que M. le comte d'Estrades devait aller communiquer à M. de Witt la déclaration de guerre de Louis XIV contre la Grande-Bretagne, une manière de billet de La Châtre, comme disait M. de Croissy.

En effet, bientôt la place du cours retentit sous les pas de six chevaux blancs empanachés de plumes rouges, qui traînaient le carrosse doré de l'ambassadeur du roi de France, précédé d'un piqueur, et suivi de ses gardes et de ses pages à livrée blanche et cramoisie galonnée d'or.

M. d'Estrades, superbement vêtu de velours nacarat broché d'argent, et portant le plus merveilleux point de Venise qu'il se pût voir, descendit de son carrosse, monta le petit perron de la

maison de M. de Witt, et attendit dans le salon pendant qu'une servante était allée l'annoncer.

Lorsque sa servante vint l'avertir de l'arrivée de l'ambassadeur, M. de Witt se tenait dans une assez vaste pièce dont les murs étaient cachés par les rayons d'une bibliothèque de chêne noir remplie de livres. Au-dessus de la cheminée, où brillait un grand feu, était le portrait de son père, une austère figure, peinte dans la manière de Van Dyck; devant la cheminée on voyait une immense table couverte d'un tapis de Turquie et chargée de livres et de papiers, et en face de cette table une longue fenêtre à demi cachée par un rideau d'épaisse étoffe rouge damassée. Enfin, de chaque côté de cette fenêtre, un meuble d'ébène incrusté en cuivre supportait un bon nombre d'instruments de physique et d'astronomie, car de temps à autre le grand-pensionnaire se livrait avec ardeur à l'étude de ces sciences abstraites.

L'entrée de la servante dans cette pièce interrompit les cris de joie de deux jolies petites filles à longs cheveux bruns et à grands yeux bleus, dont l'une avait huit, et l'autre six ans.

La cause de ce bonheur si bruyant se trahissait par deux de ces grotesques du Japon appelés sand'haa, que les navires de la Hollande apportaient alors fréquemment des mers de la Chine, et que M. de Witt avait donnés à ses filles qu'il aimait à l'adoration.

— Emmenez Agnès et Marie, — dit-il à sa servante, — et priez madame de Witt de les garder auprès d'elle, afin qu'elles ne viennent pas m'interrompre; — puis, ayant encore une fois embrassé ces deux petits anges sur leur front pur et blanc, le grand-pensionnaire se leva pour recevoir M. d'Estrades.

— Monsieur le grand-pensionnaire, — dit l'ambassadeur en entrant, — au nom du roi mon maître, je vous apporte la déclaration de guerre de Sa Majesté contre l'Angleterre.

— Dieu soit loué, monsieur le comte; car, bien que la république n'attendît pas moins de la loyauté de son royal allié, cette nouvelle comblera de joie messieurs des états généraux, et si cette démarche éclatante et décisive n'amène pas Charles Stuart à demander la paix, l'appui, maintenant bien déclaré, du roi de France, va du moins redoubler l'énergie des Provinces-Unies contre l'injuste ennemi qui les attaque.

— Si vous le permettez, monsieur, je vais vous lire la déclaration de Sa Majesté Très-Chrétienne, et vous en laisser une copie, afin que vous la fassiez traduire, puis placarder dans les places, rues et faubourgs de la Haye, et autres villes de la république.

« De par le Roy.

« Sa Majesté, ayant eu advis qu'il se formoit quelques mésintelligences entre l'Angleterre et la Hollande, auroit donné ordre à ses ambassadeurs ordinaires de presser tous les offices nécessaires en son nom pour essayer d'estouffer cette division en sa naissance, et, ayant appris avec déplaisir que les choses s'estoient aigries jusques au point que d'en venir à des actes d'hostilité, Sa Majesté auroit envoyé vers le roy de la Grande-Bretagne des ambassadeurs extraordinaires, pour tenter par de nouveaux offices d'en arrester le cours, et composer ces différends par quelque accommodement; mais sa médiation n'ayant pas eu l'effet qu'elle s'en estoit promis, les sieurs des estats généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas ont continué avec empressement leurs instances auprès de Sa Majesté d'exécuter le traité de ligue deffensive qu'elle a conclu avec eux le vingt-septième avril 1662. Et Sa Majesté se trouvant obligée de satisfaire à sa parole royale, et aux engagements dans lesquels elle est entrée dans un temps que l'Angleterre et la Hollande estoient en bonne correspondance, sans aucune apparence de rupture; Sa Majesté a declaré et déclare, par la présente, signée de sa main, avoir arresté et résolu de secourir lesdits sieurs estats généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, en conséquence dudit traité de ligue deffensive, et de joindre toutes ses forces à celle desdits sieurs estats généraux, pour agir contre les Anglois, tant par mer que par terre. Enjoint, pour cet effet, très-expressément à tous ses sujets, vassaux et serviteurs, de courre sus auxdits Anglois, et leur deffend d'avoir avec eux cy-après aucune communication, commerce, ny intelligence, à peine de la vie. Et à cette fin, Sa Majesté a, dès à présent, révoqué et révoque toutes permissions, passe-ports, sauve-gardes ou sauf-conduits qui pourroient avoir été accordés par elle, ou par ses lieutenants généraux, ou autres officiers, contraires à la présente, et les a déclarés nuls et de nulle valeur, deffendant à qui que ce soit d'y avoir égard; mande et ordonne Sa Majesté à M. le duc de Beaufort, pair de France, grand-maistre et chef surintendant général de la navigation et du commerce de ce royaume, aux mareschaux de France, gouverneurs et lieutenants généraux, pour Sa Majesté en ses provinces et armées, mareschaux de camp, colonels, maistres de camp, capitaines, chefs et conducteurs de ses gens de guerre, tant de cheval que de pied, François, estrangers, et tous autres ses officiers qu'il appartiendra, que le contenu de la présente ils fassent exécuter, chacun à son égard, dans l'étendue de ses pouvoirs et jurisdiction. Car telle est la volonté de Sa Majesté, laquelle entend que la présente soit publiée et affichée en toutes ses villes tant maritimes qu'autres, et en tous ses ports et havres, et autres lieux de son royaume que besoin sera; à ce qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance, et qu'aux copies d'icelles deument collationnées, foy soit ajoutée comme à l'original.

« Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 20 janvier 1666.

« Louis, et plus bas, LE TELLIER. »

— J'espère, monsieur le comte, que vous voudrez bien exprimer à Sa Majesté Très-Chrétienne toute la reconnaissance de notre république. Maintenant pourriez-vous me dire quand s'opérera la jonction de la flotte de Sa Majesté avec nos escadres, et sur combien de vaisseaux notre amirauté peut compter?

— Avant de répondre à ces questions, monsieur, — dit M. d'Estrades, — je désire me donner l'honneur de vous lire la déclaration de M. le duc de Beaufort, grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France, en vous priant de lui donner aussi la même publicité que la déclaration de Sa Majesté.

« Vu par nous l'ordonnance du roy en date du vingt-sixième jour du présent mois et an, signée Louis, et plus bas le Tellier, par laquelle, et pour les autres clauses y contenues, Sa Majesté déclare avoir arrêté et résolu de secourir les sieurs états généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, en conséquence du traité de ligue deffensive qu'elle a conclu avec eux le 27 avril 1662, et de joindre toutes ses forces à celles desdits sieurs états généraux, pour agir contre les Anglois tant par terre que par mer, enjoint pour cet effet très-expressément Sa Majesté à tous ses sujets, vassaux et serviteurs de courre sus audits Anglois, et leur défend d'avoir cy-après avec eux aucune communication, commerce ni intelligence, à peine de la vie. Révoquant à cette fin Sa Majesté toutes permissions, passe-ports, sauve-gardes ou sauf-conduits qui pouvoient avoir été accordés par elle ou par ses lieutenants généraux, et ses autres officiers, contraires à ladite ordonnance, lesquels elle déclare nuls et de nulle valeur, défendant à qui que ce soit d'y avoir le moindre égard, nous mandant Sa Majesté de faire exécuter le contenu en ladite ordonnance dans l'étendue de nos pouvoirs et de notre jurisdiction. Nous, conformément à icelle, mandons et ordonnons au sieur vice-amiral de France, lieutenant général des armées navales du roy, chefs d'escadres, capitaines commandants les vaisseaux du roy, et autres officiers de la marine à qui il appartiendra, de garder et observer exactement le contenu en ladite ordonnance; et aux lieutenants généraux et particuliers, et autres officiers des siéges de l'amirauté de ce royaume, de la faire enregistrer, publier et afficher, chacun en l'étendue de leur jurisdiction, et partout où besoin sera à ce que nul n'en prétende cause d'ignorance, et, au surplus, de tenir soigneusement la main à la première exécution d'icelle, à peine d'en répondre; et sera foy ajoutée aux copies collationnées de ladite ordon-



Le comte d'Estrades.

nance, et de la présente par le secrétaire général de la marine comme à l'original.

« Fait à Toulon.

« *Signé* François de Vendôme, duc DE BEAUFORT ; et plus bas : Par monseigneur, MATAREL. »

— Maintenant, monsieur, — continua M. d'Estrades après cette lecture, — je vais répondre à vos questions au sujet de la flotte de Sa Majesté. D'après les instructions du roi mon maître, je puis vous promettre en son nom que ses vaisseaux que l'on radoube en Provence seront en état de mettre à la mer dans les premiers jours de mars, mais que ceux qui sont en Ponant seront prêts beaucoup plus tôt ; quant à leur nombre, je crois qu'il se monte au moins à trente-six vaisseaux et quinze brûlots des ports du Levant, sans compter douze vaisseaux et cinq brûlots des ports du Ponant, et deux vaisseaux qui sont en Danemark.

— Et à quelle époque Sa Majesté croit-elle que ses vaisseaux du Levant pourront rejoindre ceux du Ponant ? car, monsieur le comte, il est du dernier intérêt que toutes nos forces soient rassemblées pour écraser d'un seul coup la flotte anglaise, si le ciel favorise nos armes, et ainsi forcer le roi Charles à demander la paix et à terminer une guerre déjà si longue et si funeste aux intérêts de la république.

— A part la contrariété des vents, monsieur, Sa Majesté croit bien que ses escadres du Ponant et du Levant pourront être assemblées à Belle-Isle, ou aux rades de Saint-Martin de Ré, vers le mois d'avril ; mais, une fois qu'elles seront réunies à la flotte de messieurs des Etats, Sa Majesté entend que le commandement en chef de l'armée navale soit remis à monseigneur le duc de Beaufort, selon son droit d'amiral de France, en laissant toutefois à messieurs des Etats la faculté d'adjoindre à monseigneur le duc de Beaufort un de leurs bons officiers pour aider à la complète inexpérience de monseigneur, qui exerce seulement depuis cette année la charge dont il a plu à Sa Majesté de l'honorer.

— Cela me paraît impossible, monsieur le comte, de confier, même avec un mentor...

— Un conseil, monsieur.

— Même avec un conseil, monsieur le comte, une flotte de cent vaisseaux de guerre à l'inexpérience d'un aussi brave et impétueux soldat que monseigneur le duc de Beaufort, qui vient de prouver à Gigeri toute son aventureuse intrépidité ; aussi ne puis-je prendre sur moi de trancher une question qui regarde messieurs du conseil d'amirauté ; mais, quoi qu'on décide, je puis vous assurer, monsieur le comte, que la république fera d'ailleurs tout au monde pour prouver à Sa Majesté le désir qu'elle a de voir resserrer encore, s'il est possible, l'amitié qui unit les Provinces et la France.

— Et c'est aussi, monsieur, le plus vif désir du roi mon maître, bien qu'il regrette que la dernière preuve qu'il vous en donne vienne à l'occasion d'une guerre, événement toujours bien fâcheux pour les intérêts des peuples.

— Ah ! quelle guerre ! monsieur le comte... quelle guerre !... et quand on pense encore qu'on ose alléguer des raisons d'Etat... Des raisons d'Etat ! comme si une raison d'Etat pouvait justifier la trahison la plus cruelle..... Comme si ce qui est infâme d'homme à homme n'était pas aussi infâme, plus infâme encore de nation à nation, parce qu'alors c'est l'honneur, le bien, la vie des peuples qu'on engage dans une cause honteuse..... Ah ! monsieur le comte, Charles Stuart devait-il donc oublier sitôt que, pendant son exil et ses malheurs, ce fut ici qu'il trouva secours, aide et protection ? Non, je ne m'attendais pas à voir la république payée de tant d'ingratitude, lorsqu'il y a six ans, à la tête des états généraux, je le complimentais de ce qu'il allait remonter sur le trône de son père, et qu'après m'avoir recommandé madame la princesse d'Orange, sa sœur, et Son Altesse, son neveu, il me dit : « Monsieur de Witt, il faudrait que nous ne fussions ni roi ni gentilhomme pour oublier jamais ce que la Hollande a fait pour nous durant nos infortunes. »

— Il est juste de dire que de tout temps messieurs des Etats ont cherché à prouver à S. M. le roi Charles leur passion de lui être agréables, témoin l'extradition des trois régicides Corbet, Okey et Barkstead qu'il demandait, et qu'on lui a remis.

— Quant à cela, monsieur le comte, ce fut malgré moi qu'on livra à l'Angleterre et au bourreau la tête de ces malheureux.

— Des régicides malheureux ! monsieur, dites des infâmes et horribles.

— Enfin, monsieur le comte, à part une fatale condescendance, la république n'a-t-elle pas tout fait pour prouver qu'elle voulait conserver l'union et la paix, tandis que, au contraire, le roi Charles, à peine remonté sur le trône, fomente en Zélande le parti orangiste, et, au mépris du traité conclu en 1495 entre Henri VII et le duc de Bourgogne, il chasse nos pêcheurs de ses côtes. Ce n'est pas assez ; sans déclaration de guerre, il saisit nos vaisseaux dans des ports neutres, nous pille sur l'Océan, essaye d'enlever notre flotte des Indes, commet mille hostilités à Cabo-Verde, à Takorari, sur toute la côte de Guinée, et enfin, pour mettre le comble à une violation du droit des gens aussi révoltante, il s'empare de deux de nos vaisseaux qui, se croyant en paix, se trouvaient dans ses havres.

— Et c'est parce que le roi mon maître est persuadé de la justice de votre cause, monsieur, qu'il veut prouver d'une manière éclatante, et à la face du monde entier, qu'il sait sacrifier ses alliances naturelles, ses intérêts les plus chers, et même jusqu'à ses affections de famille, lorsqu'il s'agit de défendre un opprimé contre un oppresseur, et montrer aussi qu'attaquer une nation qu'il protége et qu'il honore de sa royale alliance, c'est s'exposer au crime de lui manquer à lui-même ; aussi que fait-il, monsieur ? il envoie à Londres une illustre et célèbre ambassade, composée d'un des maîtres des requêtes de son conseil d'Etat et de monseigneur le duc de Verneuil, son oncle, monsieur ! son oncle !.... un des plus grands seigneurs de France, et cela pour défendre les intérêts de votre république comme il eût défendu ceux de Sa Majesté souveraine ; mais voyant que sa médiation n'avait pas l'influence qu'elle devait avoir comme émanant de la couronne de France, et poussant jusqu'au scrupule son obédience à la foi des traités, pour venger vos droits, le roi mon maître déclare la guerre à Sa Majesté de la Grande-Bretagne malgré le pacte de 1610, dans lequel il était spécifié que la ligue d'alliance devait être perpétuelle entre les rois d'alors et leurs successeurs, pourvu que dans un an, après le décès d'un des princes, l'héritier de sa couronne signifiât aux survivants qu'il acceptait la même alliance. Eh bien ! entre nous, monsieur, il faut avouer que le roi Charles II fit cette déclaration il y a cinq ans, par l'organe de S. S. le comte de Saint-Alban Vous voyez donc par là, monsieur, s'il faut que le roi mon maître tienne messieurs des états généraux en une bien singulière affection pour qu'il en vienne à préférer ainsi les traités faits en 1662 avec une république, à ceux qui étaient conclus depuis 1610 entre deux couronnes que tant et de si graves considérations devraient lier entre elles.

— Bien que le but et le résultat de cette illustre ambassade aient été diversement interprétés, monsieur le comte, — dit M. de Witt d'un air froid et significatif, — nous ne penserons jamais à oublier ce que Sa Majesté a fait pour la république ; des ingrats craindraient de s'arrêter sur une telle matière, nous autres, au contraire, nous entendrons toujours avec orgueil énumérer les preuves de la bienveillance de Sa Majesté, parce que nous en sommes dignes, parce qu'à notre tour nous sommes assez heureux pour être quelquefois utiles au roi de France ; et à ce propos, monsieur le comte, je vous dirai que je suis autorisé par le conseil des comptes à terminer avec vous au sujet des sommes que Sa Majesté réclame pour s'indemniser des dépenses de l'ambassade qu'elle a envoyées à Londres, afin d'y offrir sa médiation entre nous et l'Angleterre. Le conseil d'amirauté m'a aussi chargé de vous apprendre que les douze grands vaisseaux que Sa Majesté nous demande de faire construire dans nos ports sont depuis quelques jours en chantier, et que, malgré leur énorme quantité, les approvisionnements que Sa Majesté désire en poudre, mousquets, canons et boulets, lui seront expédiés de nos arsenaux, ainsi que le chanvre, goudron, bois de mâture et de construction destinés pour ses ports

de Brest et de Dunkerque. Malheureusement, monsieur le comte, nous autres marchands nous ne pouvons témoigner de la sincérité de notre dévouement que par ces preuves un peu matérielles; nous n'avons ni éclat ni magnificence, et notre république bourgeoise, née d'hier, n'a pas en Europe l'influence de votre antique monarchie; mais enfin nous donnons à nos amis notre sang, notre fer et notre or, en regrettant de ne pouvoir en vérité leur donner davantage. Fasse seulement le ciel que nous trouvions aussi aide et réciprocité, maintenant que l'Europe presque entière nous est hostile!

— Et vous trouverez cette aide, comme par le passé, monsieur. Croyez-le bien, et même vous ne pouvez m'ouvrir une voie plus agréable pour arriver à une proposition que le roi mon maître m'a commandé de vous faire, car il s'agit aussi des preuves *matérielles* de sa bienveillance pour la république, et vous allez comprendre, monsieur, jusqu'où peut aller la générosité du roi de France, et les inestimables avantages qu'on gagne à se ranger sous sa protection... Sa Majesté, voyant avec douleur ses fidèles alliés des Provinces-Unies engagés dans une double guerre sur terre et sur mer, leur offre de terminer à l'instant l'une de ces deux guerres, celle qui est la plus désastreuse, parce qu'elle peut refluer au centre de leur riche et beau pays, et leur causer des dommages incalculables : je veux parler enfin de la guerre que fait monseigneur l'évêque de Munster à votre république. Oui, monsieur, cette guerre Sa Majesté la veut terminer, mais la terminer non pas au moyen de négociations stériles qui traînent souvent en longueur, mais bien par une intervention prompte et décisive; en un mot, en daignant confier à la loyauté de la république une armée de six mille hommes et de cinq cents chevaux, ne lui demandant pour toute garantie qu'une place forte, *Vesel*, pour l'assurer; nul doute alors que cette armée, jointe aux troupes de M. de Pradel, ne décide monseigneur l'évêque de Munster à la paix, et n'assure ainsi, au moins sur terre, la tranquillité de la république, le vœu le plus ardent de Sa Majesté : voilà, monsieur, ce que le roi mon maître veut entreprendre pour les États... Voilà jusqu'où peuvent aller ses bontés pour votre pays. Maintenant dites-moi franchement où vous trouverez des preuves d'une alliance plus efficace et plus *matérielle*, pour me servir de votre heureuse expression.

— Franchement, monsieur le comte, je passerais pour un traître au yeux de l'État, et cela sans avantage pour le roi de France, si je proposais l'entrée de nouvelles troupes étrangères sur le territoire de notre république.

— Permettez... vous ne m'avez sans doute pas compris, monsieur, — dit l'ambassadeur avec un incroyable sourire de bonhomie, — je vais donc m'expliquer plus clairement. Le roi mon maître veut bien confier à la loyauté de la république une armée de six mille hommes, qui, jointes aux troupes de M. de Pradel, forcera nécessairement M. l'évêque de Munster à demander la paix... Veuillez m'excuser, monsieur, si je n'avais pas d'abord ainsi précisé les faits

— J'avais parfaitement compris, monsieur le comte, et je ne puis que vous répéter encore que je me perdrais, sans être utile à Sa Majesté, en faisant une telle proposition aux États-Généraux.

En vérité, monsieur, ne trouvez pas malhonnête l'étonnement où je me trouve en voyant un État refuser de fermer une plaie qui le ronge, et cela sans coup férir, et cela sans risquer un homme ou un écu... ; encore une fois, monsieur, excusez, s'il vous plaît, un étonnement que je ne puis celer!

— Je l'excuse parfaitement, monsieur le comte; car, bien que nous ayons depuis longtemps le bonheur de vous posséder à la Haye, vous n'avez encore pu comprendre nos préjugés de trafiquants et nos mesquines habitudes bourgeoises.

— Sans taxer ainsi votre défiance, monsieur, j'avoue qu'elle m'étonne et me confond.

— Que voulez-vous, monsieur le comte! la vue d'un homme de guerre étranger nous rappelle malgré nous des idées d'oppression militaire, et nous avons la faiblesse de croire qu'on est bien près de regarder comme sien le bien qu'on défend pour un autre; et, puisque nous voilà sur ce sujet, je vous avouerai même que messieurs des états poussent si loin à ce sujet leur inconcevable défiance, qu'ils sont dans l'intention de remercier Sa Majesté des troupes qu'elle a bien voulu nous permettre d'entretenir ici à nos frais, et de la prier de les rappeler en France, au risque de tout ce qui peut arriver à la république du côté de Munster.

M. d'Estrades réfléchit un moment, et dit à M. de Witt, avec une expression de franchise et d'aménité qu'il prenait bien rarement : — Tenez, mon cher monsieur de Witt, déposons ici notre importance et notre masque diplomatique, et parlons en amis, si vous le voulez bien — Puis il tendit cordialement la main au grand-pensionnaire, qui la lui serra avec non moins de cordialité, et répondit froidement :

— Vous me voyez confus, monsieur le comte malheureusement je ne puis pas comme vous changer de physionomie; car, depuis que vous êtes à La Haye, c'est en homme digne de votre amitié et de la bienveillance du roi votre maître que j'ai toujours agi.

— Allons, allons, vous équivoquez sur les mots, mon cher de Witt : quand je dis parler en ami, je veux dire parler de ce qui vous est personnel, vous m'entendez bien; de ce qui vous est tout à fait personnel; et je m'explique : M. Colbert de Croissy, envoyé par Sa Majesté auprès de M. l'électeur de Brandebourg, est arrivé ici ce matin; d'après la volonté du roi j'ai eu avec cet envoyé un fort long entretien à votre sujet, car le roi vous aime, mon cher monsieur de Witt, c'est le mot, le roi vous aime, et de plus vous honore et vous compte infiniment, parce que je ne lui ai pas caché toute la noblesse de vos sentiments; et je puis même vous donner pour certain que votre mérite personnel est pour beaucoup dans la bonne volonté que Sa Majesté témoigne à la république.

— Je m'estime heureux, monsieur le comte, de ce que mon faible mérite peut valoir une aussi haute alliance à la république... dont je désire la prospérité avant toute chose.

— Et c'est justement parce que le roi sait combien vous aimez la république, et combien aussi elle a besoin de vous pour son bonheur, qu'il a chargé M. de Croissy d'instructions qui sont, vous comprenez bien, du dernier secret entre vous et moi.

— Je vous écoute, monsieur le comte.

— Voici les instructions de M. de Croissy : — Vous confierez à M. d'Estrades, lui a dit le roi, « que, touché on ne peut plus du mérite de M. le grand pensionnaire, je désire qu'il sache bien que c'est en partie par suite de la singulière estime que j'ai pour lui, que je consens à envoyer une armée en Hollande pour terminer la guerre de Munster; et, pour montrer même jusqu'où va l'affection que j'ai pour M. de Witt, j'autorise M. d'Estrades à disposer de cent mille, de deux cent mille écus même s'il le fallait. pour combattre et renverser les cabales ennemies de M. de Witt qui chaque jour entravent et gênent la marche de M. le grand-pensionnaire dans le bien qu'il voudrait faire à la république. M. d'Estrades, » a ajouté le roi, « pourra même assurer à M. de Witt que le commandant en chef de mes troupes recevra des instructions telles, que, si, malgré les deux cent mille écus ou plus, on n'avait pas eu raison de la cabale orangiste, opposée encore plus aux véritables intérêts de la république qu'à M. de Witt lui-même, mon armée pourrait... prêtant son appui à M. le grand-pensionnaire, l'aider à mettre enfin l'autorité entière du côté de la justice et de la saine raison; et, dans ce dernier cas, si M. de Witt le considérait toutefois comme indispensable au bien de la république, je verrais avec plaisir monsieur le grand-pensionnaire, afin d'ôter tout espoir futur de souveraineté à la maison d'Orange... et afin d'assurer une bonne fois la tranquillité et la prospérité de la république, à laquelle il a tout sacrifié... je verrais, a dit le roi, je verrais avec plaisir M. le grand-pensionnaire, fort de l'appui de mon armée et de la pureté de ses intentions... se faire proclamer lui-même!... »

— J'en ai trop entendu, monsieur! — dit M. de Witt en se levant avec indignation et interrompant M. d'Estrades : — c'est une trahison, une lâche et infâme trahison qu'on ose me proposer; et, je l'avoue, cela m'étonne de votre part, monsieur le comte, car je croyais mon caractère assez honorablement connu

pour que vous m'eussiez épargné la honte d'une pareille offre.

— Il n'y a aucune honte, monsieur, à entendre de la bouche d'un ambassadeur du roi de France l'offre des bontés toutes particulières que vous fait son maître, — dit M. d'Estrades avec beaucoup de noblesse et de sang-froid.

— Soit, monsieur le comte, ne disputons pas sur les mots, je n'ignore pas que plusieurs députés des États-Généraux se déshonorent au point d'accepter ce que vous appelez des marques particulières des bontés de Sa Majesté ; aussi, qu'avant de me connaître vous m'ayez confondu avec de telles gens, j'ai pu ne pas m'en choquer ; mais maintenant, monsieur, maintenant je suis en droit de m'étonner de votre insistance à cet égard, et de vous demander par suite de quelle méprise vous venez me proposer de me vendre à votre maître?

— Cette fois, au moins, monsieur, j'ai la certitude d'avoir été mal compris, et j'en suis des plus aises, car je serais en vérité aux regrets de vous avoir donné le moindre sujet de déplaisir. Veuillez bien remarquer, monsieur, que je ne vous ai offert ni cent mille écus, ni deux cent mille écus ; je vous ai dit seulement que le roi mon maître sacrifierait cette somme avec joie pour voir renverser les cabales aveugles et malveillantes qui s'opposent aux projets que vous formez pour l'intérêt et la prospérité de l'État, et que même, si le besoin de l'assistance de son armée était nécessaire pour amener à bien vos excellentes intentions pour la république, il vous autoriserait...

— Il m'autoriserait à user d'une force étrangère pour appuyer mon usurpation, n'est-ce pas, monsieur le comte, et peut-être devenir ainsi prince ou duc souverain, relevant de la couronne de France, comme les électeurs relèvent de l'empire... Pour tout autre, monsieur le comte, la proposition serait tentante ; mais, pour moi, c'est une trahison, et ce seul mot dit assez.. Quant aux partis qui sont opposés à celui que je représente, monsieur le comte, ils usent de leur droit ; tout ce que je puis, tout ce que je dois espérer, c'est de les ramener par la conviction aux principes que j'ai professés toute ma vie, parce que je les crois d'accord avec les vrais intérêts de la république ; mais, tenter cette fusion par la force ou par la corruption, ce sont des moyens que je crois avoir acquis le droit de regarder comme indignes de moi, monsieur le comte ; maintenant, je conçois que l'éclat de la proposition ait pu vous aveugler sur ce qu'elle avait de honteux et d'infâme. Oublions donc tout ceci, et changeons d'entretien, s'il vous plaît, monsieur le comte.

— J'ai rempli ma mission, monsieur, et je me garderai bien d'insister, car je vous dirai franchement que le roi mon maître, en vous faisant cette proposition, écoutait plutôt la voix de sa générosité royale que la loi de ses propres intérêts. Sa Majesté aura du moins à se glorifier d'avoir été bien au delà des obligations que lui imposaient les traités. Maintenant, monsieur, il ne me reste plus qu'à vous faire part des intentions positives de Sa Majesté à l'égard des troupes que vous refusez ; car, dans sa prévoyance habituelle, le roi avait été jusqu'à supposer cette circonstance, pourtant peu probable, que l'offre des témoignages de sa royale amitié seraient reçus comme de perfides tentatives ; supposition qui, d'ailleurs, lui aura sans doute été suggérée par la conduite bien étrange de messieurs des États-Généraux, qui chaque jour réduisent l'effectif des troupes françaises qui sont en Hollande, comme si, en vérité, monsieur, chaque soldat du roi était ennemi né de la république. Enfin, dis-je, dans l'hypothèse d'un refus, que votre détermination vient du reste de réaliser, Sa Majesté m'a commandé de vous faire part de l'intention où elle serait alors d'envoyer en Pologne les troupes qu'elle vous destinait, pour assister sa majesté le roi Casimir contre les rebelles commandés par Lubomirski.

— En vérité, monsieur le comte, nous sommes on ne peut plus reconnaissants envers Sa Majesté d'avoir pensé à nos intérêts avant ceux du roi de Pologne.

— Sa Majesté, monsieur, eût envoyé de même des secours au roi Casimir, seulement elle ne les eût fait partir qu'au printemps prochain... Mais, les circonstances présentes lui donnant la facilité de disposer à cette heure des troupes dont elle daignait vouloir bien vous assister, Sa Majesté veut en profiter : aussi m'a-t-elle ordonné, dans l'hypothèse où le cas écherrait, de tout préparer, conjointement avec messieurs des États, pour le passage de ladite armée de Sa Majesté sur le territoire de la république. Or, d'après l'itinéraire que Sa Majesté m'a communiqué, ces troupes seraient dirigées sur l'Ost-Frise, le comté d'Embden, le duché de Mecklembourg, jusqu'à Lubeck, pour Dantzig ; les intentions de Sa Majesté sont d'ailleurs que tous les frais que feront ses troupes soient scrupuleusement remboursés à messieurs des États.

— Je suis désolé, monsieur le comte, d'avoir à vous faire deux refus dans la même conférence ; mais je crois pouvoir, au nom de messieurs des États, vous déclarer qu'il est impossible de donner passage aux troupes de Sa Majesté le roi de France sur le territoire de la république.

— Comment, monsieur... impossible de donner passage aux troupes françaises sur le territoire de la république, impossible?... et pour quels motifs, de grâce?

Pour les mêmes motifs, monsieur le comte, qui nous font refuser l'intervention armée de Sa Majesté au sujet de la guerre de Munster : parce que nous craignons la présence d'un corps de troupes plus considérable dans l'intérieur de la république.

M. d'Estrades se levant à son tour :

— En vérité, monsieur, permettez-moi de vous dire que le roi mon maître pourrait se trouver assez peu récompensé de tout ce qu'il a fait, et de tout ce qu'il vient de faire encore tout à l'heure pour messieurs des États : pour la république il déclare la guerre à un roi son parent, à son allié naturel ; pour la république il s'interdit la faculté d'embarquer ses troupes dans un de ses ports du Ponant, à cause des vaisseaux anglais qui croisent dans la Manche! et la république, pour l'intérêt de laquelle il s'est jeté dans cet embarras, oublie assez ce qu'elle doit à Sa Majesté et ce qu'elle se doit à elle-même pour refuser aux troupes françaises le passage sur son territoire... Encore une fois, monsieur, Sa Majesté pourrait interpréter ce refus d'une façon qui serait moins que favorable à la fidélité et à l'aide que lui doivent ses alliés.

— La république, monsieur le comte, a prouvé et prouvera en toute occurrence le respect religieux qu'elle professe pour la teneur des traités ; elle fera toujours son possible pour conserver l'amitié de Sa Majesté ; et pour vous le prouver, monsieur le comte, bien que nous ne puissions donner passage aux troupes de Sa Majesté sur notre territoire, je me fais garant d'assurer leur voyage par mer, et de déterminer messieurs des États à mettre à la disposition de Sa Majesté tous les vaisseaux de transport et d'escorte qui seront nécessaires pour embarquer l'armée du roi dans un de ses ports du Ponant. Or, qu'importe à Sa Majesté de quelle façon ses troupes soient rendues à Dantzig, pourvu qu'elles y arrivent sûrement?

— Mes pouvoirs ne vont pas jusqu'à accepter une pareille proposition, monsieur, car le roi mon maître ne l'avait pas prévue ; seulement je rendrai compte à Sa Majesté du refus de la république et de l'offre qu'elle lui fait ; mais je crois pouvoir ne pas douter du mécontentement de Sa Majesté, lorsqu'elle verra si étrangement accueillies les marques d'une bienveillance si particulière.

— Et pourtant Sa Majesté n'agirait pas autrement à notre place. Et tenez, monsieur le comte, croyez-vous que les vues que le roi de France peut avoir sur la Flandre espagnole n'autorisent pas les précautions que la sagesse et l'expérience nous obligent de prendre? car c'est en vain que nous demandons à Sa Majesté de nous déclarer ses intentions sur ces provinces.

— Je me suis donné l'honneur de vous déclarer, monsieur, au nom du roi mon maître, et de la manière la plus formelle et la plus officielle, que Sa Majesté, selon le traité et la foi jurée lors de la renonciation de Sa Majesté la reine, ne formerait jamais aucune entreprise contre la Flandre, et que d'ailleurs, quant au présent, Sa Majesté était beaucoup trop *occupée de la guerre que lui a suscitée la république, pour penser le moins du monde* aux droits qu'on lui suppose à la succession de Sa Majesté Philippe IV.

— Nous n'attendions pas moins de la fidélité de Sa Majesté à tenir ses engagements, monsieur le comte ; mais, puisque nous voilà sur ce sujet, je vous en supplie, réitérez encore à Sa Ma-

jesté les ouvertures que je vous ai faites à propos de ce pays ; et cela, monsieur le comte, au nom des véritables intérêts, au nom de la véritable gloire du roi de France.

— Le roi de France, monsieur, pouvant seul juger de ce qui importe à sa gloire et à ses intérêts, tout ce que fait Sa Majesté demeure toujours bien fait.

— Oh ! ne croyez pas cela, monsieur le comte... ne le croyez pas; il peut faire mal... si une aveugle ambition l'égare... et cela restera mal pour la postérité. Car il faut bien se convaincre d'une chose, monsieur le comte, c'est que dans tout il y a une logique, et que dans les actions humaines cette logique est la vertu. Or, peuple ou roi qui la fausse a moralement tort, a matériellement tort. Ainsi le roi de France a deux partis à prendre au sujet de la succession de Philippe IV dans les Pays-Bas : ou de porter la guerre, l'impitoyable guerre, dans ces belles provinces pour les disputer à l'Empire et à l'Espagne ; ou de favoriser leur affranchissement de la domination espagnole, en leur promettant son appui pour qu'elles se puissent constituer en république, comme elles le désirent ardemment.

— En république !... Toujours votre projet, monsieur ; j'en ai fait part à Sa Majesté, qui m'a répondu que n'ayant, quant à présent, aucune pensée ni dessein au sujet des Pays-Bas, elle ne pouvait rien avancer; mais que, dès qu'elle y songerait, elle vous ferait part de ses vues, monsieur.

— Et qu'attend donc votre jeune monarque, monsieur le comte, quand, d'un seul mot dit à la face de l'Europe, il peut à jamais fonder le bonheur et la prospérité de ces provinces?... Oui, qu'il leur dise : Ne soyez ni à l'Espagne, ni à l'Empire, ni à moi... soyez à vous... soyez libres. Ah ! monsieur le comte, qu'il les dise ces mots féconds et sacrés, qu'il les dise... et aux joyeuses acclamations de tout un peuple, sans guerre et sans secousse, il verra bientôt se développer les merveilles et les richesses de ce nouvel État. Oui, ce bonheur dont nous jouissons, ce bonheur qu'il nous a fallu payer, nous, par trente années de lutte sanglante et acharnée, votre roi peut en doter les Pays-Bas ; et cela seulement en prononçant ces deux mots : *Soyez libres!*

— Cela sans doute serait fort magique, monsieur, si les autres puissances devaient imiter ce beau désintéressement quant à la possession des Pays-Bas.

— Et qui oserait donc y prétendre, monsieur le comte, si le roi de France y renonçait lui-même pour favoriser leur émancipation? Et puis d'ailleurs, croyez bien que cette action, par cela qu'elle est noble et généreuse, serait du dernier avantage pour les intérêts de votre maître ; car savez-vous, monsieur le comte, que la France se trouverait alors bien forte contre l'Empire, contre le Nord, contre l'Europe, avec cette république et la nôtre pour boulevards et pour alliés?

— Mais est-il après tout probable, monsieur, que les Pays-Bas soient eux-mêmes disposés à se constituer ainsi?

— N'en doutez pas, monsieur le comte, n'en doutez pas : j'ai parcouru ces provinces ; leur esprit et leurs vœux sont les nôtres : si aujourd'hui elles ne sont ni aussi florissantes ni aussi riches que nous, c'est que la source et la sève de toute prospérité leur manque... la liberté... Oui, monsieur le comte, la liberté ; si vous en doutez, comparez ce qu'étaient nos provinces sous la féroce domination de Philippe II, à ce qu'elles sont aujourd'hui ; comparez nos opulentes campagnes, nos ports remplis de vaisseaux de toutes les nations du monde, comparez cela aux ruines fumantes, aux flaques d'eau fangeuses qui charriaient les cadavres de nos compatriotes ; car dans ces temps-là, monsieur le comte, on vit s'accomplir quelque chose d'effroyable et d'inouï dans l'histoire : on vit, tant était désespérée la terreur du couteau du duc d'Albe et du bûcher de l'inquisition, on vit un peuple entier, se réfugiant dans un immense suicide, crever ses digues, et s'ensevelir avec le sol sous les eaux de la mer !... Tel fut, monsieur, tel fut le dernier terme de la féroce conquête de Philippe II. Maintenant, ne frémissez-vous pas à la seule pensée qu'une invasion dans la Flandre espagnole puisse amener, sinon les mêmes calamités, au moins les maux inséparables de la guerre? Ah ! monsieur, aidez-moi à les prévenir... suppliez le roi... il est jeune... à cet âge les grandes pensées trouvent toujours un écho dans le cœur... qu'il se laisse aller à une noble impulsion ; que, sans arrière-pensée, il promette son appui à ces provinces, et qu'un jour le monde entier dise avec admiration : La république des Pays-Bas fut libre par la volonté de Dieu et l'appui de Louis XIV !

— Voilà un parfaitement beau rêve — monsieur — dit le comte d'Estrades en aspirant à plusieurs reprises une pincée de tabac d'Espagne. — Mais, comme je tiens à envoyer aujourd'hui mon courrier à Sa Majesté, je vous demanderai de nouveau si vous persistez dans les mêmes volontés au sujet de toutes les propositions que je me suis donné l'honneur de vous faire dans cette conférence?

— Absolument, monsieur le comte.

Les deux hommes d'État se séparèrent froidement ; et quand M. de Witt rentra, il ne put s'empêcher de s'écrier avec une profonde amertume :

— Un rêve... un rêve... oui sans doute eux doivent prendre cela pour un rêve... ils le doivent. O Mazarin! Mazarin ! le poison de ta politique aura-t-il donc flétri dans leur germe jusqu'aux idées les plus généreuses et les plus utiles au véritable intérêt des peuples et des rois!

CHAPITRE V.

Le Cochon gras (qu'on me pardonne cette trivialité); mais les capitaines du temps, ainsi qu'on peut le voir dans les archives provenant du greffe de l'amirauté de Calais, ne mettaient guère de délicatesse dans le choix des noms qu'ils donnaient à leurs navires : ainsi *le Cochon maigre*, *le Chien sourd*, *le Chien galeux*, *le Chasseur borgne*, sont des noms aussi historiques que *le Cochon gras*. Seulement celui-ci a doublement droit d'être mis en lumière, car il s'y passa une assez tragique aventure, alors que Jean Bart, fort jeune encore, servait de second maître à bord de ce brigantin.

Ce petit bâtiment, du port de vingt-six tonneaux, construit à Dunkerque par M. Ozon, maître charpentier juré du roi, était d'une marche si supérieure, que M. le comte de Charost, gouverneur de Picardie et Pays Boulonnais, l'avait fait acheter pour servir de paquet-boot entre la France et l'Angleterre ; mais, depuis la déclaration de guerre de cette année, *le Cochon gras* tenait lieu de garde-côte, et croisait incessamment dans le Pas-de-Calais, soit afin d'annoncer la venue ou le passage des vaisseaux anglais qui seraient sortis de leurs rades, soit afin de piloter dans le havre de Calais les vaisseaux hollandais assez désemparés pour ne pouvoir regagner un de leurs ports ; car ce que nous allons raconter se passait le 15 juin 1666, le surlendemain du jour où la flotte anglaise avait été forcée de rentrer dans la Tamise après un combat acharné contre la flotte de la république, combat qui dura trois jours... sans autre intervalle que les nuits, et des nuits de juin !...

Ainsi qu'on l'a pu prévoir, la jonction de l'escadre française, commandée par M. le duc de Beaufort, ne s'était pas opérée avec la flotte hollandaise, qui seule avait livré bataille...

Cette circonstance donna lieu à des regrets et à des reproches de la part des deux puissances alliées.

Les États-Généraux regrettèrent humblement que la flotte du roi de France n'eût pu se joindre à la leur.

Louis XIV reprocha durement aux États-Généraux de s'être hâtés de sortir leurs vaisseaux au lieu d'attendre les siens.

Le fait est que Louis XIV avait pris ses mesures *pour que cette jonction n'eût pas lieu.*

Je crois avoir suffisamment éclairci ce point historique resté longtemps obscur. Les lettres de Louis XIV, de M. d'Estrades, de M. le duc de Beaufort, de Du Quesne et de M. de Colbert de Terron, intendant de la marine du Ponant, qu'on trouvera parmi les ouvrages historiques de ce volume, prouvent, à n'en pas douter, que *Louis XIV ne voulait pas que cette jonction s'opérât.*

Ce déni de secours a été diversement défendu et attaqué.

Les adversaires de Louis XIV ont crié à la foi jurée et faus-

sée, à la promesse donnée et manquée, aux traités méconnus et méprisés.

Ses défenseurs ont répondu : Le roi a politiquement et sagement agi en éludant sa promesse, puisque d'abord il pouvait répondre à tout : *Les vents ont été contraires à mes vaisseaux*.

Puis ces défenseurs continuent : De deux chances l'une : la flotte du roi eût été battue ou victorieuse : — battue, — il voyait ruinée pour longtemps sa marine à peine naissante, et qui pouvait d'un jour à l'autre lui être indispensable pour les intérêts de ses propres États.

— Victorieuse :

1° La flotte des Provinces-Unies étant trois fois plus nombreuse que l'escadre française, les Hollandais eussent nécessairement prétendu que toute la gloire leur demeurait acquise;

2° Le roi, par cet avantage insignifiant, s'exposait à un malheur irréparable, celui de faire terminer trop tôt, et d'une manière trop décisive, une guerre qu'il avait tant d'intérêt à prolonger.

Or, cette dernière conjecture se fût réalisée selon toute apparence, car les Anglais, qui avaient été battus à armes égales, eussent été nécessairement écrasés par les deux flottes réunies. Et alors, sans nul doute, Charles II proposait la paix, la république l'acceptait; et Louis XIV, ne pouvant s'y opposer, était réduit à lui susciter un nouvel ennemi pour prolonger la guerre; car, ainsi qu'on l'a déjà dit, d'après ses mémoires, il fallait à Louis XIV la guerre à tout prix, afin de cacher aux yeux de l'Europe ses immenses préparatifs contre les Pays-Bas espagnols.

— Mais revenons au brigantin qui, louvoyant sous une très-petite voilure, à deux lieues environ de Calais, courait çà et là des bordées.

Le ciel était sans nuages, la douce brise du sud-est caressait une mer calme nuancée de vert et d'azur, mais sourdement ondulée par les lames qui s'engouffrent dans ce passage étroit et profond.

Le brigantin courait abord amures ; à sa droite, on voyait au loin à l'horizon la côte d'Angleterre, qui se dessinait vaporeuse et bleue au ciel clair et pur; et à l'extrémité orientale de cette ligne on voyait de hautes dunes blanches qui, frappées d'un soleil éblouissant, étincelaient comme des montagnes argentées.

A gauche du navire, on distinguait très-nettement les terres de France, le haut clocher de Calais, ses longs sables jaunes et ses grandes falaises nues et rougeâtres, dont quelques amers (1), tels qu'un moulin ou un arbre isolé, rompaient seuls l'aspect monotone.



Le cochon gras.

Il était midi; les marins, après une courte prière, venaient de faire leur repas.

L'équipage de ce bâtiment, outre le maître et le second, se composait de trois mariniers, de cinq matelots et d'un mousse qu'on appelait alors *gourmette* à bord des vaisseaux marchands, et page à bord des vaisseaux de guerre; de même aussi que les mariniers étaient au peuple matelot ce que lui sont les gabiers de nos jours.

Le capitaine ou maître de ce brigantin, Jérôme Valbué, était aussi pilote royal, et habitait ordinairement le petit port de Saint-Paul, situé sur la côte à environ cinq lieues de Calais.

Mais, dans les conjonctures présentes, M. le comte de Charost, ayant voulu quelqu'un d'expérimenté pour surveiller les mouvements des Anglais, avait donné le commandement du garde-côte à ce maître, qui ainsi résigna ses fonctions de pilote pour quelque temps.

(1) Les *amers* sont des points de reconnaissance qui guident les pilotes pour reconnaître les passes et havres des côtes.

Jérôme Valbué était d'ailleurs un homme *très-impétueux et malicieux, mais aussi très expert hanturier et bon catholique.* Il est probable que ce marin, dans les différentes guerres qu'il avait faites depuis le siége de la Rochelle, s'était fort endurci, et que les hasards des discordes civiles et les querelles de religion avaient encore augmenté chez lui un certain mépris de la vie de ses semblables qui approchait de la férocité. Ajoutez à cela que maître Valbué était Picard, et d'une telle violence, que le savant la Martinière aurait pu le citer à l'appui de son opinion sur l'origine du nom de cette province.

Jérôme Valbué était âgé de cinquante-un ans, grand, vigoureux et maigre ; à la moindre contradiction ses pommettes saillantes devenaient pourpres, en s'injectant de ces filets sanguins que l'on remarque encore sur les joues de presque tous les riverains de cette province, phénomène qui annonce, selon quelques physiologistes, un naturel colère et emporté.

Or, ayant partagé le dîner de son équipage, maître Valbué remit le timon de son brigantin entre les mains de son second, *Jean Bart*, alors âgé de dix-sept ans, et qui depuis quatre ans naviguait constamment avec ce capitaine, soit à bord de sa caravelle, depuis que Valbué était reçu pilote juré, soit avant, sur son *pinquet* contrebandier, dans ses fréquents voyages de Flessingue aux côtes d'Angleterre et d'Irlande.

Mais, en vérité, Jean Bart avait tellement changé, qu'une mère seule aurait pu reconnaître en lui ce frais enfant d'autrefois, aux joues roses et aux beaux cheveux blonds, qui écoutait avec tant de bonheur le récit des batailles du Renard de la mer.

Et pourtant, ce marinier vêtu d'une longue jaquette bleue, d'un pourpoint écarlate à petits boutons d'argent et de vastes chausses de toile blanche, élégamment attachées au pourpoint par deux larges piastres espagnoles qui lui servaient de boutons : c'était lui, c'était le *jeune monsieur* de la rue de l'Église à Dunkerque, c'était Jean Bart.

Depuis huit ans ses traits avaient grossi et pris un caractère prononcé ; c'était maintenant un robuste garçon, d'assez haute taille, à l'air insouciant et hardi, au teint hâlé par la bise de mer, aux épaules larges, carrées et un peu rondes, qui annonçaient une vigueur extraordinaire ; ses yeux bleus étaient toujours clairs et perçants ; mais les longs et beaux cheveux blonds que mademoiselle Bart aimait tant à caresser, avaient été si souvent coupés, que le front saillant et large de son fils n'était plus couvert que d'une chevelure courte, épaisse et rude comme les crins d'une brosse.

Jean Bart, debout à l'arrière, tenait donc fièrement le timon du gouvernail, et sa figure ouverte avait cette expression de joie vaniteuse que donne toujours à la jeunesse le bonheur inespéré de remplir une fonction ordinairement réservée à un âge plus mûr.

Le vieux Sauret, qui depuis six ans n'avait jamais quitté *s n jeune monsieur*, comme il l'appelait encore, le vieux Sauret avait vieilli, s'était un peu cassé ; mais d'ailleurs toujours le même, dévoué jusqu'à la mort au fils de maître Cornille Bart, et aussi menteur et bavard que jamais.

Il tenait alors sous le feu de *ses exagérations* maître Valbué, qui, nonchalamment assis sur le fronton de poupe du brigantin, écoutait les mensonges ordinaires de Sauret, en fumant sa longue pipe, donnant de temps à autre un conseil à son jeune second maître sur la manière de gouverner, ou buvant à même d'un grand pot d'étain rempli de brandewyn.

— Dites donc, vieux Sauret, dit le maître en remettant son pot d'étain à côté de lui, à propos de monseigneur le duc de Beaufort et de sa flotte qui, s'il plaît à Dieu, se joindra bientôt à ces mynheers qui avant-hier se sont si chaudement harpaillés avec les Anglais... savez-vous la chanson qu'on a faite pour la bataille de Gigeri ?

— Non, Valbué... mais vous, qui rendriez sourds et muets des chantres de paroisse, vous devriez nous la dire, ça nous égayera.

— Tenez, la voici, vieux Sauret ; c'est un quinola (1) de M. le comte de Charost qui l'a rapportée de Paris : c'est sur l'air des *Fraises :*

Ce vaillant duc de Beaufort,
Que tout le monde adore,
A pourfendu, ce dit-on,
D'un seul coup d'estramaçon,
Un Maure, un Maure, un Maure.

— Mon Dieu ! voilà une bien merveilleuse épée, Valbué ; et si moi, Sauret, je disais cela...

— Si vous disiez cela... Sauret... eh bien ! on vous répondrait par le second refrain :

Or admirez la vertu
De ce diable de Maure :
Quand Beaufort l'eut pourfendu,
Il courait comme un perdu,
Encore, encore, encore (1).

— Eh bien, Valbué, cela ne me paraîtrait pas tout à fait, tout à fait impossible, dit Sauret qui avait d'excellentes raisons pour ne jamais douter des histoires *miraculeuses.*

— Ah ! par la Vierge, je ne suis pas en peine, car vous trouveriez le moyen de nous prouver cela, Sauret, aussi vrai que cette voile de bourcet va s'éventer si le petit Bart n'y avise.

Mais *Jean Bart* ayant fait porter la voile avec adresse, maître Valbué dit de sa voix rogue : — Bien, mon enfant, mon brave ; fais toujours comme ça, et que je sois aussi cagne et aussi rogneux qu'un huguenot, si avant deux ans tu ne vas pas demander aux corbeaux du greffe de l'amirauté de Calais le droit de te faire donner *les chausses de maître* (2), n'importe par quel bourgeois (3), ou combourgeois de navire, depuis Bayonne jusqu'à ton Dunkerque dont tu parles toujours.

Ainsi que j'ai dit, maître Valbué, catholique exalté, haïssait les réformés d'une haine aussi vive et aussi profonde que lors du siége de La Rochelle. Or, la ferveur de sa conviction religieuse se révélait surtout par les menaces, coups et injures dont il accablait incessamment un nommé « Martin Lanoix, assez expert pour être marinier, n'eût été la jactance et l'hérésie de ce malheureux. »

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il faut savoir que ce Martin Lanoix était depuis fort longtemps la victime de l'impitoyable haine de maître Valbué, et que les choses paraissaient arrivées à un tel point, « qu'à chaque nouveau débat, l'équipage tremblait de le voir meurtrir Martin Lanoix, ou de voir Martin Lanoix meurtrir ledit maître Valbué. »

Pourquoi ce maître n'avait-il pas usé de son autorité pour faire débarquer l'objet de son aversion ? était-ce impuissance, mauvais vouloir ou raffinement de cruauté ? on l'ignore.

Il faut remarquer aussi qu'à bord des navires marchands de cette époque, il n'en allait pas comme de nos jours quant à la hiérarchie navale. Une fois le service fait, capitaine et matelots vivaient très-familièrement ensemble, et la distinction de gaillard d'avant et de gaillard d'arrière n'existait pas alors.

Ainsi donc, maître Valbué assis sur le couronnement, Sauret à ses pieds, Jean Bart au timon, trois mariniers et cinq matelots (au nombre desquels était Martin Lanoix) accroupis non loin de Sauret, tels étaient les acteurs et spectateurs de la scène qui va suivre.

Après l'approbation donnée à la manœuvre de Jean Bart, maître Valbué reprit sa pipe et Sauret continua :

— Min Dieu, vous avez raison, Valbué, et notre jeune mon-

(1) Espèce d'écuyer.

(1) Lors de l'expédition de Gigeri en Afrique, M. le duc de Beaufort, qui la commandait, se montra très-bravement ; seulement il prétendit avoir fendu *jusqu'aux hanches, et d'un seul coup de sabre*, un cavalier arabe. On fit alors cette chanson, qui devint populaire.

(2) *Chausses* ou pot-de-vin du maître. C'est le présent que le marchand fréteur ou chargeur fait au maître outre et par-dessus le fret ; lequel le prend à soi et en profite à son particulier. D'ordinaire, c'est tout autant que le fret d'un tonneau (*Contrats maritimes.*)

(3) Le *bourgeois* est le seigneur propriétaire du navire, qu'il est tenu de fournir bien pourvu de tout le nécessaire à son entretènement, avec artillerie et autres armes ô (et) leurs munitions. Le capitaine fournit ses soldats bien armés ; le maître, ses mariniers et matelots, avec les gourmettes pour le service. Il doit se mettre le moins possible de maître *postif* ou à gages. Mais il est plus assuré que ce maître soit combourgeois et qu'il ait ainsi quelque part dans la propriété du vaisseau (*Contrats maritimes.*)

sieur n'a pas même besoin d'attendre si longtemps pour se faire recevoir maître ; et bien qu'on parle d'un édit qui empêchera d'être reçu patron au petit cabotage avant l'âge de dix huit ans, l'édit n'existe pas encore, et mon jeune M. Jean en sait assez depuis six ans qu'il navigue pour se présenter, n'est-ce pas, Valbué ? Est-ce qu'il n'a pas été vingt fois avec vous de Dantzig à Bristol de tout temps et de toute marée ? est-ce qu'il ne connaît pas les amers, balises, bancs et passes des havres et rades de ces côtes de Hollande, d'Écosse, d'Irlande, d'Angleterre et de France, aussi bien que le plus vieux pilote de la Manche ?

— Si, Sauret, si, et c'est si vrai qu'on dirait que votre diable de Bart emporte au fond de son œil la figure de tous les amers qu'il a regardés une fois ; car, aussi vrai qu'un huguenot est moins qu'un chien, c'est lui qui, la seconde fois que nous avons porté en Angleterre des jambons d'ours et de l'eau-de-vie de Flessingue, malgré les casaques rouges du comté de Suffolk, c'est lui qui a piloté et mouillé le pinquet dans cette petite crique de Boot-May que je ne reconnaissais plus, moi, et qu'il a reconnue, lui, quoiqu'il n'y eût jeté l'ancre qu'une fois.

— Oui, Valbué, et il la reconnut à ce gros rocher qui ressemblait si fort à une mitre d'évêque, qu'il en a donné le nom à la passe, — dit Sauret. — Et, à propos d'évêque, je vous raconterai tout à l'heure, Valbué, une bien prodigieuse histoire ; mais, pour en revenir à mon jeune monsieur, puisqu'il a navigué d'abord quatre ans à bord du pinquet, avant que vous n'ayez été, vous, pilote royal, il aurait bien tort, avant que l'édit de jeunesse soit rendu, de n'aller pas *mettre le denier à Dieu* (1) dans la boîte de messieurs les greffiers de l'amirauté de Calais, que vous appelez satiriquement des corbeaux, Valbué.

— Je dis corbeaux, double tripe ! en parlant des greffiers, comme je dis rogne en parlant des huguenots, et pourceaux galeux en parlant de leurs ministres, — s'écria Valbué en puisant de nouveau à son pot-d'étain.

— Amen, — dit une voix brève et railleuse : c'était celle de Martin Lanoix.

— Péché mortel ! qui a répondu amen ? — s'écria le maître.

Sauret frémit pour Martin en voyant Valbué « déjà comme ivre, » et il répondit froidement : — C'est moi, Valbué ; comme je vais vous raconter une merveilleuse histoire d'évêque, cette manière d'*amen* que j'ai dit à vos colères était une façon de vous prier de faire silence, parce que j'allais commencer à narrer.

— A la bonne heure, vieux Sauret ; allons, racontez un peu vos bourdes à ces *hales-bouline*.

— Bien, bourdes, menteries... à votre aise, Valbué ; je suis bronzé à cela, et je réponds par mon histoire ; écoutez bien, vous autres :

— Histoire merveilleuse d'un homme de mer habillé en évêque...

Après cet exorde prononcé du ton le plus imposant, Sauret hocha la tête, promena sur son auditoire un coup d'œil satisfait et interrogatif, puis continua : — Il y a de cela vingt-trois ans et... cinq, six ou sept jours ; je n'ose, en vérité, affirmer si c'est cinq, six ou sept jours, car il faut être véridique... ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il y a de cela vingt-trois ans, je faisais alors une très-périlleuse et très-lointaine navigation en la mer Baltique, vers les côtes de Pologne et de Prusse ; il m'arriva donc cette merveilleuse aventure que je vous raconte : nous avions mouillé près de Dantzig, et je me promenais avec un de mes amis les plus familiers, tout proche de la grève, lorsque nous voyons au loin sur la mer quelque chose qui reluisait fort, comme un tissu d'or ou d'argent. Eh ! min Dieu ! c'est un noyé dans un costume des plus galants, dis-je à mon ami ; sans doute que ce défunt et magnifique seigneur aura fait naufrage, et le vent le pousse à la côte. — Mais, me répondit mon ami, mais, véridique Sauret (cet ami m'appelait toujours ainsi, véridique Sauret) ; mais reprit-il, très-véridique Sauret, un noyé ne nage ni ne grouille, et s'en va naïvement couché sur le dos ou sur le ventre, tandis que voici quelque chose qui vient à nous debout et comme marchant sur les ondes. Miséricorde ! en effet, nous approchons et nous reconnaissons un homme marin, qui avait entièrement la figure d'un évêque, et qui s'en venait benoîtement à nous, ambulant sur l'eau tout comme sur un pré...

Ici le narrateur fut interrompu par un murmure, qui admiratif, qui dubitatif.

— Double tripe ! — s'écria Valbué en s'adressant aux sceptiques, — puisqu'il y a des pourceaux qui ont la figure et le nom de ministres, il peut bien y avoir des hommes marins qui aient la figure d'évêque, n'est-ce pas, Martin la brute ? Martin le chien, aussi chien que Martin Luther. — Et maître Valbué, « déjà fort aviné, vitupéra et menaça furieusement contre Martin Lanoix. »

Martin Lanoix, petit homme à barbe et cheveux blonds, et assez vigoureux, répondit d'une voix calme :

— Maître, le jugement d'Oleron porte que le maître doit être modéré et juste envers ses compagnons, s'il vous plaît.

Ce sang-froid eût redoublé la colère de Valbué, si Sauret n'eût repris à l'instant:

— Mais, écoutez-moi donc, Valbué, au lieu de disputer avec ce fou, qui vous empêche d'ouïr la plus merveilleuse histoire qu'il n'y ait pas au monde.

— Le vieux Sauret a raison. Tais-toi donc, Martin ! — dirent les matelots qui, sans haïr positivement Martin, ne l'aimaient pas, et craignaient si terriblement maître Valbué, que pas un d'ailleurs n'eût osé prendre le parti du huguenot.

Martin promena sur eux un regard froid et méprisant, mit la main droite sous sa jaquette et se tut. Sauret reprit :

— Je dis donc que nous vîmes s'avancer, et marchant sur la mer, un homme marin qui avait entièrement la figure d'un évêque, ayant la mitre d'or en tête, la crosse aussi d'or en main, avec tous les autres ornements dont un évêque a coutume d'être revêtu lorsqu'il célèbre la sainte messe ; mais les ornemens de celui-ci étincelaient et resplendissaient de pierreries si mirifiques et de si monstrueuses escarboucles, que nous fûmes tentés de croire que ledit seigneur évêque les avaient ramassées au fond de la mer, lors des naufrages de plusieurs très-riches galions d'Orient. Il y avait entre autres, je m'en souviens, comme une grêle de terribles diamants semés sur sa chasuble, qui se levait facilement par devant et par derrière, mais seulement jusqu'au genouil ; cet homme-marin permit que plusieurs le touchassent, et mon dit ami fut du nombre de ces derniers. Après l'avoir touché, mon ami me dit : — A votre tour, véridique Sauret. (Je vous ai dit qu'il m'appelait toujours ainsi : véridique Sauret.) A votre tour, véridique Sauret, me dit donc mon ami ; mais, je l'avoue, je n'osai pas par discrétion ; seulement, je remarquai que cet homme-marin paraissait aimer particulièrement à être touché par les évêques de ces quartiers-là, auxquels il témoigna par gestes porter beaucoup de respect, entendant bien ce qui se disait, sans toutefois parler. Le roi de ces mêmes quartiers-là, et je ne chercherai pas à vous tromper en vous disant son nom, car je ne le sais pas, et avant tout il faut être véridique. Aussi d'autres vous diraient peut-être le roi Perseus, le roi Romulus, le roi Æneas ; mais moi je vous dis avec simplesse et naïveté le roi de ces quartiers-là. Or, ce roi voulant faire enfermer l'homme-marin dans une grande tour, l'homme marin, par une très-gracieuse allégorie, témoigna que cela ne lui agréait pas du tout d'être enfermé dans une grande tour, et les évêques ayant prié le roi qu'on le laissât retourner dans la mer, son réduit, le roi y consentit, et l'homme-marin l'en remercia toujours par gestes, mais d'une façon fort galante ; il fut alors reconduit à la mer par deux évêques, lui marchant et se prélassant au milieu d'eux, en s'appuyant de ses deux mains sur leurs épaules. Jusque-là, où étant entré dans la mer jusqu'au nombril, après avoir salué les évêques, le roi et toute la multitude de monde qui était accourue sur ces rivages, il donna sa bénédiction par un signe de croix qu'il forma très-bien comme un véritable évêque, puis il fit la cabriole, se plongea dans la mer et ne parut plus onc depuis... »

A peine l'impression de cette véritablement fort merveilleuse

(1) *Mettre le denier à Dieu dans la boîte du greffier* était l'expression consacrée pour dire qu'on venait d'être reçu maître ou chargeur de navire.

histoire était-elle produite, que Valbué, presque tout à fait ivre, s'écria :

— Double tripe! les charognes de huguenots devraient bien faire comme l'homme-marin, et ne plus reparaître non plus.

— Et aussi les pourceaux du pape appelés évêques, de terre ou de mer, les imiter pareillement.

Sauret, tremblant, s'écria : — Ce n'est pas tout, Valbué, il y a encore l'histoire non moins prodigieuse d'un autre homme marin apparu sur les côtes de Bretagne.

Mais la colère du maître avait été trop contrainte pour ne pas éclater; sautant du couronnement, les yeux étincelants de colère, il s'avança proche de Lanoix, et le menaça en levant sur lui son pot d'étain qui alors était vide.

Martin se recula, et de sa voix brève il dit avec un inconcevable sang-froid : — Le jugement d'Oleron, auquel vous êtes soumis comme moi, maître, ordonne *que le maître ne doit pas sur sa chaude poursuivre le marinier*, s'il vous plait.

— Comment, tu as blasphémé notre saint-père le pape, et tu oses citer la loi! Double chien, fils de truie! s'écria Valbué en portant au marin un coup de pot qui lui effleura le visage et l'atteignit à l'épaule.

Sauret voulut s'interposer, Valbué le repoussa violemment; les matelots regardaient cette scène d'un air stupide.

Le malheureux Martin répondit toujours de sang-froid : — Maître, j'ai reçu votre premier coup, ainsi que la loi me l'ordonne; mais maintenant, dit-il en se reculant et sautant lestement sur une chaînette de fer tendue en travers la poulaine, et mettant cette chaînette entre lui et le maître : — Maintenant si vous me frappez, vous êtes hors de votre droit, et je suis dans le mien, *car j'ai passé la chaîne.*

— Comment, mille pêchés damnés! toi huguenot, que ton blasphème a mis hors la loi, tu me braves, moi, moi Valbué! Ah! chien d'hérétique, attends, attends un peu, je vais te faire voir s'il y a une loi pour les pourceaux, les juifs et tes pareils.

Et, voyant que Martin l'attendait intrépidement derrière la chaîne, Valbué sauta par-dessus, d'une main saisit le matelot au collet, et de l'autre lui appliqua deux vigoureux soufflets.

— Vous l'avez voulu, que votre sang retombe donc sur vous, — dit Martin en frappant le maître d'un coup de couteau qui ne l'atteignit que dans les chairs du bras.

Valbué ne se croyant pas blessé, mais seulement repoussé, renversa Martin sur le dos et le terrassa.

Dans ce moment le maître vit le couteau tout sanglant tomber près de lui, et, sentant une fraîcheur à son bras gauche, il y porta la main et lâcha Martin.

Ce dernier profita de ce mouvement pour se relever, ramasser son arme et se remettre en défense.

— Enfin, le chien a voulu me tuer! Voilà donc enfin du sang! — s'écria Valbué avec un rire de satisfaction féroce : — qu'on le boucle à la chaîne, et à mon tour aussi, moi, je vais lui lire la loi.

— Vous m'avez frappé sans droit après que j'ai eu passé la chaîne, — dit Martin; et bravant les matelots : — Le premier qui approche de moi pour me saisir, je le tue. Et il brandissait son couteau.

Les matelots se regardaient indécis.

— Comment, lâches, vous avez peur? dit Valbué.

Un nommé Simon Laret s'écria : — Laissez, maître, il n'oserait. Et, ce disant, il se précipita sur Martin; mais, s'embarrassant dans la chaîne, il glissa, trébucha, et reçut à la nuque un coup que Martin voulait lui porter à la poitrine.

Simon Laret s'affaissa sur lui-même, et tomba à genoux, les bras en avant et le corps ployé et appuyé sur la chaîne; il était mort.

Tout ceci se passa avec une rapidité qu'il est impossible de rendre; mais après un moment d'indécision, excités par le maître, tous les matelots se jetèrent à la fois sur Martin, qui en blessa encore un, et fut bientôt garrotté et désarmé.

Quand Martin fut garrotté, Valbué, avec une voix rayonnante, appela son gourmette, et lui donnant une clef :

— Va dans la cabine, tu trouveras une caisse de bois, tu l'ouvriras, et tu prendras dedans un livre recouvert de parchemin blanc; apporte-le.

Le gourmette disparut.

— Valbué, votre sang coule, vous êtes blessé, dit Sauret.

— Oui, oui, je suis blessé, et que Dieu en soit loué, que je sois blessé!...

— Mais vous êtes bien pâle...

— Silence.

Le gourmette montait avec le livre.

Jean Bart, toujours au gouvernail, regardait cette scène avec stupéfaction; les matelots se pressaient tout tremblants, et Martin, garrotté, était par terre aux pieds de Valbué, dont le sang coulait toujours.

Valbué fit mettre le brigantin en panne, ordonna à Jean Bart de rester au timon, assembla ses huit matelots autour de lui et dit : — Par le jugement d'Oleron, en mer tout matelot est juge; vous allez juger Martin Lanoix.

Les marins se regardèrent épouvantés.

Valbué continua : Qui sait lire de vous?

Personne ne répondit.

— Tu sais lire, Sauret, lis cela.

— Je ne le lirai pas, Valbué.

— Je lirai donc moi-même.

— Valbué, — dit Sauret avec fermeté, — vous ne suivez pas la loi. Ce malheureux a trois repas pour reconnaître sa faute, et, à la rigueur, il a aussi le serment sur le pain, le vin et le sel, pour jurer qu'il a agi comme malgré lui : il a encore...

— Silence! s'écria Valbué; — son blasphème le prive du droit de refuge, de chaîne et de repentir. Ce n'est pas moi qui juge, je me plains et j'accuse; maintenant écoutez :

Je jure par les saints Évangiles que ce que je vais lire est la loi.

« *Le marinier frappant ou levant arme contre son maître sera attaché avec un couteau bien tranchant au mât du navire par une main, et contraint de la retirer de façon que la moitié en demeure au mât attachée.* »

A cette heure Martin Lanoix, ayant blasphémé le nom de notre saint-père le pape, devait avoir *la langue percée d'un fer rouge* au lieu du refuge de la chaîne. J'ai voulu le châtier pour son blasphème, il m'a repoussé et m'a blessé. Maintenant que chacun réponde à son tour et dise si Martin Lanoix, après avoir blasphémé le nom de notre saint-père le pape, a frappé Jérôme Valbué, oui ou non?

Et, ce disant, le maître dépouilla sa jaquette, releva sa chemise toute sanglante autour de son bras, et montra « une entaille assez longue et béante qu'il fit voir à chacun, demandant si c'était ou non Martin Lanoix qui lui avait fait cela. »

Tous dirent oui.

Quand ce fut au tour de Sauret et de Jean Bart, Sauret dit : — Maître, vous avez passé la chaîne, et...

Valbué demanda en frappant du pied : — Est-ce Martin Lanoix qui m'a donné ce coup de couteau, oui ou non?

— Mais...

— Est-ce Martin, oui ou non?

— Eh bien! non, dit Sauret.

— Non, dit Jean Bart.

Valbué, que cette terrible scène semblait avoir dégrisé, dit froidement :

— Six marins disent que Martin Lanoix a blessé son capitaine Jérôme Valbué, deux disent qu'il ne l'a pas blessé; six ont raison contre deux, Martin a donc blessé son capitaine.

— Gourmette, va chercher mon coutelas.

On apporta le coutelas.

« C'était une lame espagnole toute droite, très-large et quelque peu ébréchée à sa pointe. »

Valbué la mit dans une rainure assez profonde formée par la jumelle du mât, « et il l'y fixa au moyen de petits apparaux faits de débris de menuiserie de planches de Norwége, dont on accommodait la chaloupe du bâtiment. »

Une fois la lame bien solidement fixée :

— Qu'on relève Martin Lanoix et qu'on l'approche d'ici, dit Valbué.



Ce dernier profita de ce mouvement pour se relever, ramasser son arme, et se remettre en défense

« On leva le patient, qui fut enroulé et enchevêtré de telle sorte que son bras droit seulement était libre, lequel bras fut attaché court et serré à fleur de la lame très-effilée. »

— Maintenant, tire ton bras, Martin Lanoix, dit Valbué.

A ce moment Jean Bart, ne pouvant supporter cette scène, remit le timon à un marinier, et descendit dans la cabine avec Sauret.

Martin très-pâle ne dit mot, et regarda fermement son bourreau.

— Tirez-lui le bras, que la loi s'exécute.

« Et on tira et tirailla de telle sorte que les chairs furent coupées, mais non pas l'osselet du poignet. »

Martin était impassible.

— Détachez-le, continua Valbué.

On détacha Martin.

— Apportez le corps de Laret.

Ce n'était pas tout.

— Apportez le corps de Laret, répéta Valbué d'une voix tonnante.

Deux matelots apportèrent le corps; le coup avait été porté si profondément, qu'à peine si l'on voyait du sang sur le cou de ce malheureux.

« On posa le corps aux pieds de Martin, que deux matelots plus morbides et pâles que le patient lui-même tenaient toujours garrotté :

Valbué reprit son terrible livre.

— Je jure par les saints Évangiles que ce que je vais lire est la vérité.

« Titre XI. Si quelque matelot tue son compagnon ou le blesse « en sorte qu'il en meure, on attachera le mort au vivant dos à « dos, et ils seront jetés tous deux à la mer; s'il est à terre, il « sera exécuté à mort. »

Allez chercher les nommés Bart et Sauret.

Ils montèrent tous deux.

— Martin Lanoix a-t-il tué Simon Laret? demanda Valbué.

— Non, dit Sauret.

— Non, dit Jean Bart.

Les réponses des six autres marins furent ce qu'elles avaient été déjà. La conclusion de Valbué fut la même et se termina par ces mots :

— Liez dos à dos le mort et le vivant, et jetez-les en la mer.

Ce qui fut fait.

On eut la précaution d'attacher aux jambes du mort une des grosses pierres de galet qui servaient à lester le navire.

. . . .

Le soir même le brigantin ayant pris chasse devant une péniche anglaise, il rentra dans le port de Calais, et Jérôme Valbué alla rendre compte de sa conduite au gouverneur.

CHAPITRE VI.

Au bout des grands appartements du château de Fontainebleau, après la chambre dite de saint Louis, se voyait alors une pièce ovale qui lui servait de cabinet : les différents panneaux de ce cabinet, encadrés dans de riches bordures délicatement sculptées et dorées, représentaient les amours de Théagènes et de Chariclée, peints par Dubois. Le plafond se composait de plusieurs caissons aussi dorés, renfermant de petits médaillons en camaïeu; enfin, au fond de cette pièce était une énorme cheminée qui avait pour chambranles quatre colonnes corinthiennes de marbre brocatelle avec leurs bases et chapiteaux en marbre blanc; sur une des colonnes de cette cheminée, chef-d'œuvre de Grenoble, dit Jacquet, était adossé Louis XIV. Ce roi avait alors vingt-huit ans, et il suffit de jeter les yeux sur ses portraits du temps pour se convaincre qu'à cette époque, quoiqu'un peu bellâtre, il brillait de tout l'éclat de sa beauté, et que son grand air et la grâce de sa magnifique taille passaient à bon droit pour incomparables.

Le roi portait ce *fameux justaucorps à brevet* que ses courtisans les plus familiers pouvaient seuls vêtir, et que, par une faveur extraordinaire, il avait donné pour uniforme à tous les officiers de sa marine.

Le justaucorps de Louis XIV était d'épaisse étoffe de soie bleue doublée de cerise, avec les parements et la veste de la même couleur que la doublure, le tout splendidement brodé d'une large dentelle d'or et d'argent, semée çà et là de paillettes étincelantes; une écharpe de satin blanc frangée d'or serrait autour de son corps ce vêtement à très-longue taille, et ses bas de soie cramoisie, attachés au-dessus du genou par une jarretière de velours noir ornée de pierreries, montaient si haut, qu'on ne voyait pas ses chausses cachées par les basques larges et carrées de cet habit fait à peu près comme les redingotes de nos jours; enfin, le roi avait au col une cravate de point de Malines, dont les longs bouts flottaient *à la cavalière*, et sur l'épaule qui supportait son large baudrier brodé, une épaisse touffe d'aiguillettes de damas blanc semées de fleurs de lis d'or; j'oubliais des souliers de velours noir à bouffettes de rubans qui cachaient le coude-pied, et dont les talons avaient près de trois pouces de haut.

Ce costume majestueux assortissait parfaitement la figure de Louis XIV, rendue plus imposante encore par une forêt de cheveux noirs et bouclés qui, tombant en profusion sur ses épaules et sur sa poitrine, cachaient presque la plaque d'argent de son ordre du Saint-Esprit, qu'il portait attaché au-dessus de son large ruban bleu.

Le teint florissant et coloré de Louis XIV, la virilité de ses formes, l'impassible sérénité de son regard, tout en lui annonçait une constitution d'une vigueur incroyable, une de ces organisations rares qu'une santé de fer défend des douleurs physiques, et qu'un impitoyable égoïsme cuirasse toujours contre les souffrances morales; aussi, pendant sa longue vie, ce roi fut-il, à bien dire, rarement malade ou affligé. Insensible à la mort de ceux qu'il paraissait chérir, bravant les fatigues, l'intempérie des saisons, il mangeait avec une voracité digne des héros d'Homère et dormait toujours du plus profond et du plus tranquille sommeil; c'était, en un mot, un de ces hommes robustes qui ont de larges appétits et peu de passions.

En ce moment, les traits du roi paraissaient soucieux, et, au léger mouvement qui agitait sa lèvre supérieure surmontée d'une étroite moustache noire, on devinait une impatience qui se manifestait aussi par la vivacité avec laquelle il ôtait et remettait sans cesse à son petit doigt un magnifique anneau creusé dans un seul rubis cabochon d'Orient, que M. le cardinal avait légué à Sa Majesté la reine Anne d'Autriche; en vain encore trois belles chiennes couchantes de grande race épagneule, blanches et orangées, se pressaient autour du roi; au lieu de ses caresses accoutumées, elles n'en obtenaient que quelques pâtisseries sèches qu'il prenait avec distraction sur un plateau d'or, ciselé par Benvenuto Cellini pour François Ier, et posé sur un superbe cabinet de lapis bleu monté en argent massif et placé près de la cheminée; ce cabinet était encore un legs de M. le cardinal.

Le roi ne se trouvait pas seul dans cet appartement; assis devant une table, sur un petit tabouret, et occupé à écrire, était un homme de quarante-cinq ans environ, de taille moyenne, maigre, voûté, et dont la figure pâle et osseuse était illuminée par deux yeux gris, caves et presque cachés sous de gros sourcils noirs et inégaux, dont quelques poils très-longs et très-roides commençaient à blanchir : son front large, jaune et poli comme du vieil ivoire, offrait entre les deux sourcils une double ride si profondément creusée, qu'elle donnait à sa figure une expression cruelle et implacable; son crâne, déjà chauve, était caché sous une large calotte; il portait un manteau de soie noire et un justaucorps de la même couleur, avec un rabat blanc. Ce personnage écrivait fort vite, d'une petite écriture ronde presque illisible, et *mâchonnait* incessamment sa longue plume en écrivant.

Cet homme était Jean-Baptiste Colbert, le grand Colbert, *vir marmoreus* (l'homme de marbre), comme l'appelait Guy Patin.

Colbert, né à Reims en 1619, fils d'un marchand de cette ville, fut d'abord commis chez Lamagna, compatriote et ban-

quier de Mazarin, qui le donna au cardinal; ce dernier le mit à la tête de ses affaires, et le fit nommer conseiller d'État à vingt-neuf ans. Pendant l'exil de son protecteur, Colbert servit d'intermédiaire entre ce ministre et la reine-mère. Au retour du cardinal, il fut successivement appelé à l'intendance de la maison de monseigneur le duc d'Anjou, aux commandements d'Anne d'Autriche, puis chargé d'une mission à Rome, qu'il remplit sous le nom et titre de marquis de Croissy (titre et nom qu'il laissa depuis à son frère): sous-intendant des finances sous Fouquet, il fut nommé par le roi contrôleur-général de ce même département après la condamnation du surintendant, et bientôt il eut le commerce, la marine et les bâtimens dans ses attributions.

Pendant la dernière maladie du cardinal, alors que Colbert était encore à Son Eminence, le roi s'étonnant que les affaires de son ministre fussent si bonnes et que les siennes, à lui, fussent si mauvaises, on lui répondit: « Sire, c'est que M. Fouquet fait les affaires de Votre Majesté, et que M. Colbert fait celles de M. le cardinal; » aussi, en mourant, Mazarin dit-il au jeune roi: « Sire, je dois tout à Votre Majesté, mais je crois m'acquitter envers elle en lui laissant M. Colbert. »

Travailleur infatigable, lent à concevoir, mais s'opiniâtrant avec une volonté de fer à exécuter ce qu'il avait conçu, et brisant, sans pitié ni souci, tout ce qui s'opposait à ses vues, presque toujours d'une justesse, d'une grandeur et d'une portée merveilleuse; dur, grondeur, brutal, Colbert était encore d'une impassibilité si pétrifiante, qu'au milieu d'une audience qu'il donnait à madame Cornuel, cette femme spirituelle s'écria: « Par grâce, monsieur, faites-moi signe que vous m'entendez. »

Malgré cette écorce, dans son intérieur Colbert était un véritable patriarche, quoiqu'un peu rude à manier, et que parfois il aidât de sa canne les leçons qu'il donnait à son fils, plus tard le marquis de Seignelay; quant à ses trois filles, on sait la prodigieuse fortune qu'elles firent en épousant les ducs de Mortemart, de Chevreuse et de Beauvilliers. D'une piété assez éclairée, simple dans ses goûts, d'un ordre admirable dans ses affaires privées comme dans les affaires publiques, Colbert s'était fort enrichi et avait de grands biens.

Pour la confiance que le roi mettait en lui, elle était entière et aveugle.

Bien que ses collègues de la guerre et des affaires étrangères, *Le Tellier* et *de Lionne*, eussent été aussi créatures et domestiques de Mazarin, pas un d'eux n'était entré si avant que lui dans la familiarité de Louis XIV, dont il avait été le confident lors de la naissance des deux premiers enfants que ce roi eut de mademoiselle de La Vallière, en 1663 et 1665. Ce fut Colbert qui les fit baptiser sous les noms de Charles et de Philippe, et s'occupa du profond secret de ces détails, mademoiselle de La Vallière étant alors une des filles de Madame, et le roi n'ayant pas cru devoir rendre cette liaison publique du vivant de la reine-mère.

Ces particularités si délicates, le génie et le dévouement d'ailleurs bien connus de Colbert, faisaient enfin que Louis XIV le tenait en si haute et si grande estime, qu'il le consultait même sur les affaires des autres ministres; aussi fallut-il plus tard l'infatigable et jalouse habileté de Louvois et de son père pour ruiner Colbert dans l'esprit du roi, en éveillant et forçant dans ce prince un vague instinct de conquêtes qui fut plutôt chez lui le goût théâtral de la pompe militaire, que la vocation d'un soldat.

Colbert voulait, au contraire, diriger les vues fastueuses de Louis XIV vers le luxe des bâtiments, les arts et les grandes entreprises commerciales; de sorte qu'il est possible que, sans les irritantes insinuations de Louvois, au lieu d'essayer de la gloire des armes, ce roi eût peut-être suivi pendant tout son règne les errements de cette politique de paix, de fourberies et de corruption que Mazarin mourant lui avait tant recommandée, et à laquelle de Lionne fut fidèle jusqu'à la fin de sa carrière.

Ainsi que nous l'avons vu, jamais le mépris de l'homme, jamais l'insultante conviction de ses misères n'a été si souvent et si insolemment précisée que dans les instructions de ce grand ministre; mais on doit avouer que rarement la bassesse et la vénalité ont manqué de servir de preuve à la logique incontestable de ses calculs.

Aussi l'étude de l'histoire, vue de la sorte de près et à sa source, serait-elle bien triste et bien fatale pour celui qui ne saurait pas d'avance la devoir trouver si *humaine*.

Mais, revenons à Colbert qui écrivait toujours, et au jeune roi qui, ne pouvant cacher sa mauvaise humeur, recevait les caresses de ses belles épagneules d'un air si distrait; car, bien que possédant même alors à un haut degré cet *art* de régner, qui est bien véritablement du génie, et qui fut le sien, Louis XIV n'avait pas encore acquis cet incroyable empire sur lui-même dont il donna plus tard des preuves si extraordinaires.

Il venait donc d'ordonner impatiemment à son ministre de terminer une querelle élevée entre les religieux de Cîteaux et leur général; cette nouvelle tracasserie du clergé venait de lui rappeler qu'au commencement de cette même année il avait été obligé *de prendre lui-même quelque soin*, la veille de la dernière délibération de cet ordre, pour en obtenir un vote de huit cent mille écus pour cinq années.

— Votre Majesté veut sans doute que cette différence d'impôt soit payée par messieurs du clergé, malgré leur réclamation, dit Colbert de sa voix lente et creuse.

— Certainement, monsieur, je le veux; car, bien que j'aie, autant que souverain au monde, le respect le plus profond envers les ministres de la religion, je ne veux pas que les gens d'église prétendent de la sainteté de l'état qu'ils exercent pour affaiblir leurs devoirs les plus légitimes envers moi... et je trouve les raisons qu'ils donnent fort misérables. Ne dirait-on pas qu'ils ignorent que les rois sont d'ailleurs les seigneurs absolus, et ont naturellement la disposition pleine et entière de tous les biens qui sont possédés par leurs sujets, laïques ou gens d'église?... Non, mais c'est qu'en vérité, à entendre les réclamations de messieurs du clergé, on croirait que ces mots mystérieux, *liberté de l'Église*, ne sonnent autre chose que liberté de refuser les taxes, et de s'exempter de la sujétion qu'ils doivent à leur souverain, quand l'Evangile même leur enjoint d'être soumis.

— Je ferai observer à Votre Majesté que les réclamations des sieurs du clergé se fondent sur ce que l'intention des fondateurs a été que ces biens fussent sans taxes.

— Et ceci, monsieur, est de leur part un scrupule mendié, car les fondateurs, pas plus que les bénéficiers de ces biens, n'ont droit de se décharger de l'obéissance qu'ils me doivent, et surtout à l'égard des taxes; bien plus, s'il est des personnes dans mon royaume qui plus que d'autres soient tenues de me servir de leurs biens, ce sont les bénéficiers ecclésiastiques, parce qu'ils tirent ces bénéfices de ma seule volonté. Et puis, enfin, est-il donc raisonnable que ma noblesse donne son sang pour la défense de mon royaume; que mon peuple, qui a tant de têtes à nourrir, et qui fournit mes armées de soldats, supporte encore seul le faix des impôts, pendant que les ecclésiastiques, exempts par leur profession des dangers de la guerre, des dépenses du luxe et du poids de familles, jouissent seuls dans leur abondance de tous les avantages publics, sans jamais contribuer aux besoins de l'Etat?... Non, monsieur, non, cela ne doit pas être, cela ne peut pas être; car je ne veux pas que cela soit.

— Ah! sire, permettez-moi d'exprimer à Votre Majesté le bonheur que j'ai de la voir ainsi défendre les intérêts généraux de ses peuples contre les arrogantes prétentions de quelques membres égarés du clergé.

Cette approbation parut plaire au roi, et dissiper le dernier nuage qui assombrissait son visage; aussi accueillit-il avec plus d'affection les caresses de ses épagneules avec qui il joua quelques instants.

Puis, s'approchant d'un guéridon de vermillon de la Chine, il prit dans un petit coffret richement damasquiné une fiole d'essence d'une odeur si forte et si pénétrante, que, lorsqu'il l'eut ouverte, toute la pièce en fut imprégnée; le roi, qui aimait alors les parfums à la passion, aspirait cette senteur

avec délices, sans songer, ou sans vouloir se souvenir que les parfums causaient la plus violente migraine à son ministre.

Mais tel fut l'usage invariable de Louis XIV quant à ses habitudes personnelles, dans les plus futiles comme dans les plus graves occasions, avec ses courtisans comme avec ses maîtresses, de ne s'inquiéter jamais de personne, et de ne vouloir ou de ne pouvoir point s'apercevoir de ce que ses façons d'être ou d'agir faisaient souffrir aux autres. Il est du reste à présumer que, chez Louis XIV, cet égoïsme impitoyable, quelquefois féroce, était chez lui tellement organique, inné, qu'il serait possible qu'il n'eût jamais fait cette comparaison de lui aux autres à propos de ce qui leur pouvait déplaire.

— Enfin, monsieur, dit-il en s'approchant de la table où écrivait Colbert, qui avait la sueur au front, tant les parfums agissaient sur ses nerfs, cette instruction pour les sieurs du clergé est-elle faite et terminée dans le sens que j'ai dit?

— Oui, sire. Votre Majesté n'a plus qu'à signer, ainsi que d'autres édits que j'ai là dans mon sac, et que voici... Mais que Dieu me garde, et que Votre Majesté daigne m'excuser, je suis comme frappé d'un éblouissement bien douloureux depuis tout à l'heure, dit le malheureux ministre, qui souffrait davantage encore depuis que le roi s'était rapproché de lui.

Cette insinuation glissa sur de l'acier, et Louis XIV, continuant de sentir son flacon, s'écria :

— Jésus! monsieur Colbert, que voilà donc une magnifique écriture! on dirait que ces règlements pour mon académie des sciences sont gravés!

Le ministre se résigna au martyre et répondit en s'essuyant le front :

— En effet, sire, cette écriture est magnifique, et c'est là une grande valeur, car bonne écriture fait bonne vue, et bonne vue fait bonne justice.

— Comment cela, Colbert?

— Voici comment, sire : une réclamation, si juste qu'elle soit, est-elle d'une écriture sauvage et hérissée, souvent on la dédaigne, ou on l'entend mal; aussi, pour m'éviter cela, un certain Gobaille, pauvre maître d'écriture que j'ai retiré de Passy, où il avait peine à vivre, et dont Votre Majesté voit les œuvres, m'écrit au net toutes les pétitions qu'on me présente, et me sauve ainsi bien des injustices.

A ce moment le roi referma son flacon et le mit dans sa poche.

— Qu'est-ce encore que ceci à signer?

— Sire, une ordonnance pour établir vingt-quatre corps de garde dans les quartiers de Paris, et ôter aux bourgeois le soin de s'éclairer eux-mêmes et d'entretenir le pavage de leurs rues, parce que, de la façon que cela va, ils n'y voient goutte, ils marchent dans la fange, et les voleurs les égorgent. Je crois donc, sire, que vingt-quatre corps de garde et quelques douzaines de lanternes feront bientôt justice des pilleries qui se commettent dans les rues de Paris.

— C'est bien, cela est résolu et entendu; qu'est-ce encore?

— Hélas! sire, l'ordonnance sur l'épargne au sujet du régal et des violons que Votre Majesté a donnés à son petit réduit de Versailles, qui coûte si cher à Votre Majesté, à cause du peu de commodités de cette maison, où il faut tout apporter, rien ne se rencontrant dans un aussi pauvre village; que Votre Majesté me permette de le lui humblement représenter; mais, hélas! trois mille livres pour un régal et des violons! Trois mille livres, sire!

— A cet hélas! monsieur Colbert, je reconnais bien le serviteur fidèle et dévoué que m'a recommandé en mourant M. le cardinal, dit le roi en souriant.

— Votre Majesté me comble au delà de mes souhaits, en m'accordant que la seule passion que j'ai de son service me guide en toutes choses; aussi bien, sire, quoique je prenne la grande liberté de conseiller à Votre Majesté d'épargner jusqu'à cinq sous aux choses non nécessaires, je pense qu'il faut aller par millions quand il s'agit de la gloire de Votre Majesté. Voici un repas et des violons de trois mille livres, qui me font une bien grande peine : pardon, sire; tandis que s'il fallait des millions pour la Pologne, je vendrais tout mon avoir, j'engagerais ma femme, mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir.

— Vous savez, Colbert, que j'ai tout tenté pour faire réussir mes projets en Pologne : mais ces républicains de Hollande n'ont pas voulu permettre le passage de mes troupes dans leurs marécages, bien que je l'aie demandé d'abord à propos de la guerre de Munster, puis sous le prétexte d'assister mon frère de Pologne contre Lubomirsky et ses rebelles. C'est particulièrement ce Jean de Witt qui s'est opposé à cela; car, bien que se disant dévoué à mes intérêts, il l'est encore plus, je crois, à son pays. C'est un mons qui s'opiniâtre à ne pas démordre de ses refus lorsqu'il croit une mesure mauvaise pour sa république; et, malgré tout ce que d'Estrades a pu dire et faire, il lui a été impossible de faire départir le grand-pensionnaire de ce qu'il avait résolu à ce sujet; ce de Witt lui a fait ouverture des plus folles visions qu'il se puisse concevoir. Un beau projet qui n'allait à rien moins qu'à m'engager à appuyer la révolte des Pays-Bas, au profit de qui croyez-vous? D'une république! d'une république, Colbert... Il faut en vérité être ce M. de Witt pour avoir de pareilles imaginations. C'est bien là cet homme dont il est impossible d'obtenir rien *de sensé*.

— Impossible! sire, dit Colbert avec un singulier accent de finesse; est-ce bien impossible?

— Impossible, dit le roi, en montrant par un signe qu'il avait compris son ministre; impossible : d'Estrades a même été plusieurs fois jusqu'à trois cent mille écus de gages et à promettre au de Witt l'appui de l'armée que j'enverrais là pour anéantir les cabales opposées à son parti, et conséquemment au mien. Eh bien, d'Estrades n'en a essuyé que des refus, et à la fin de surprenantes hauteurs. Mais les projets que j'ai sur les Pays-Bas espagnols me forcent de supporter les insolences de ces gens d'assemblées populaires qui sont indignes d'aucunes pensées généreuses... Il me faut donc prendre des tempéraments.... et quand je songe dans quelle étrange et dangereuse conjoncture je me serais pourtant trouvé, si la victoire que ces républicains ont remportée sur les Anglais eût été plus complète et plus décisive! En vérité, toute ma crainte est de voir cette guerre avec l'Angleterre terminée avant que *la Flandre espagnole ne soit mûre et bonne à cueillir*. Jusqu'à ce moment, la part que je semble avoir dans cette alliance contre l'Angleterre sert admirablement mes projets; car mes achats de poudre, de munitions de guerre, mes levées de troupes, l'augmentation de mes garnisons, et les approvisionnements que je fais faire dans mes places de Picardie, tout cela paraît aux yeux de l'Europe dirigé contre l'Angleterre; mon camp de Compiègne du mois de mars, bien qu'il ait eu l'air d'être réuni pour amuser les dames, m'a permis de faire organiser toutes mes nécessités de campement. Chaque jour je fais acheter des vaisseaux, des canons et des matériaux de constructions maritimes à ces républicains, qui me garnissent ainsi peu à peu, et m'approvisionnent mes ports du Ponant, pensant me mettre en état de me joindre à eux contre l'Angleterre : aussi, que demain cette guerre finisse, sous quel prétexte cacher mes armements? Colbert, Colbert, à quelque prix que ce soit, il faut que cette guerre dure jusqu'au moment où je pourrai jeter mon armée dans la Flandre espagnole.

— Heureusement, sire, que les princes voisins sont moins *impossibles* que le sieur de Witt, et les quatre cent mille livres que j'ai fait payer par M. Verjus à compte sur les deux millions que demandent les deux électeurs pour s'opposer au passage des troupes de l'empereur, ne laissent rien à craindre de ce côté à Votre Majesté.

— Aussi est-ce pour le même motif que je tiens en main l'alliance que les Hollandais ont faite avec le marquis de Brandebourg et le duc de Neubourg, pour empêcher le Danemark d'armer contre la Suède; aussi, bien que le Danemark soit notre allié et qu'il soit, après tout, dans son bon droit d'attaquer la Suède, chaque jour de Lionne mande à d'Estrades de faire comprendre à ce de Witt qu'il est de notre intérêt commun de prendre des tempéraments, et d'empêcher, s'il le peut, le Danemark de ne rien précipiter contre la Suède; de cette façon, la Suède, effrayée de la ligue et sachant mon appui secret, est

toute à moi, et peut par sa position seconder mes desseins, soit contre l'Empire, soit contre la Flandre, tandis que le Danemark, que d'ailleurs je tiens lié par un traité, ne peut m'être bon à rien contre les Pays-Bas. Et, en dernière considération, si la Suède n'avait pas mon appui, elle chercherait celui de l'Empire ou de l'Angleterre.

— Quant à l'Angleterre, sire, j'ai encore vu cet Algernon Sidney le républicain; il prétend toujours qu'il est plus avantageux pour Votre Majesté que la Grande-Bretagne redevienne une république comme au temps de Cromwell; en conséquence, il s'offre pour faire éclater un soulèvement à Londres et en Irlande.

— A-t-il toujours les mêmes espérances?

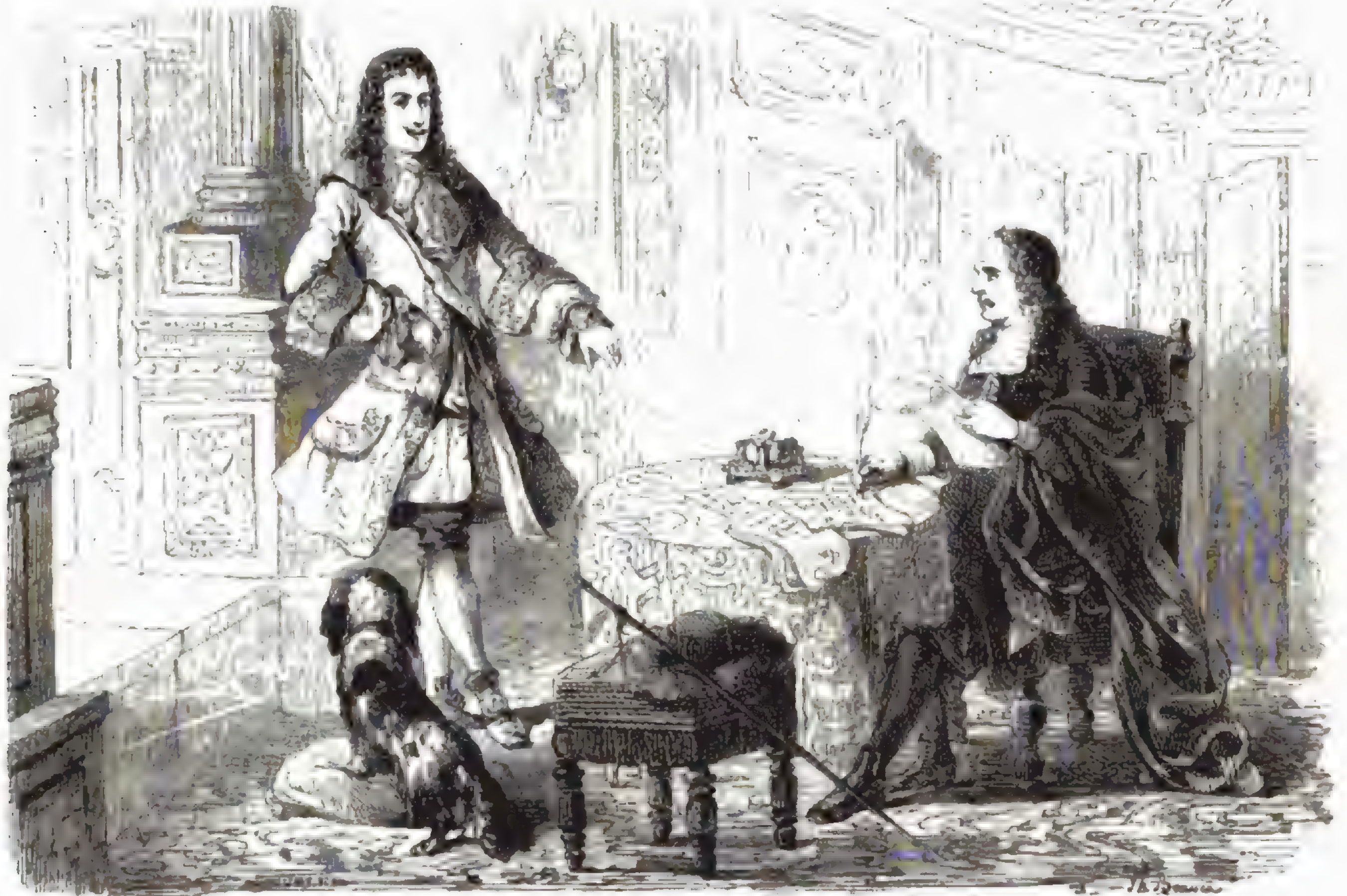
— Oui, sire; mais il demande cent mille écus, et se dit tellement appuyé par les cabales que Votre Majesté fait entretenir avec ces têtes rondes, ce vieux reste de la faction de Cromwell, qu'il est sûr d'exciter beaucoup de désordre en Angleterre.

— Cent mille écus! c'est beaucoup trop exposer sur la foi d'un fugitif comme ce Sidney; offrez-lui vingt mille écus comptant, et j'enverrai aux rebelles tout le secours qui leur sera nécessaire quand je serai sûr qu'ils en pourront profiter, ce qui, je crois bien, n'arrivera pas. Mais montrez-moi cet état que je vous ai demandé des nouveaux approvisionnements qui sont entrés dans mes ports du Ponant depuis cette année, grâces à mes pistoles et à la bonne volonté de messieurs des Etats-Généraux; car, il faut le dire, ces républicains, sous ce rapport, m'ont bien servi.

— Comme de purs trafiquants, sire, et qui vendraient, je crois, un couteau à la main droite pour couper la main gauche s'ils croyaient y gagner; et pourtant, je l'avouerai à Votre Majesté, les marchés que Forant a conclus avec eux sont des plus satisfaisants. Voici le détail des approvisionnements achetés cette année par Votre Majesté : je ne parle pas des bois de mâture et de construction que l'on abat dans l'Auvergne, d'après les ordres de Votre Majesté; je parle seulement de ce qui est venu de Hollande.

— Lisez, je vous écoute.

— Du mois de janvier : arrivé à Dunkerque, *le Chariot d'or*, chargé de 350,000 de fer en boulets, de 140,000 mèches et de 6,000 grenades à la main, achetées à Utrecht et à Rotterdam; le tout remis au sieur Destouches, ordonnateur général des dépenses de l'artillerie de Votre Majesté, à Dunkerque. Dans ce même mois, M. d'Estrades a reçu l'avis des Provinces qu'elles achevaient de faire construire pour Votre Majesté six vaisseaux de pareil port que leurs meilleurs bâtiments de guerre, c'est-à-dire de soixante-dix pièces d'artillerie, et qu'on allait mettre en chantier les six nouveaux vaisseaux que Sa Majesté a désiré faire construire.



Louis XIV et Colbert.

En février, il est arrivé à Brest sur *l'Eléphant*, flûte hollandaise venant de Flessingue, 200,000 livres de poudre, 120 milliers de mèches, et 30 gros mâts de navire.

Item, trois autres flûtes chargées de bois de Norwége achetés à Rotterdam.

Item, et dans le même mois, deux flûtes de 500 tonneaux, venant d'Amsterdam, ont apporté dudit port une cargaison de mâts, planches et bordages de navires.

Item, deux autres flûtes chargées de chanvre pour câbles, et de courbes, bordages et préceintes, venant de l'île de Walcheren; le tout a été registré et emmagasiné par le sieur Laurent Hubac, maître charpentier de Votre Majesté au port de Brest.

En mars, 100 milliers de poudre de Rotterdam, et une cargaison de brai et de goudron ont été amenés à Dunkerque; et enfin, en mai dernier, six flûtes chargées de cuivre, fer, fer-blanc, boulets, planches, mâts et bordages sont venus de Rotterdam à Brest.

— Et dans mes ports du Levant, Colbert?

— Sire, j'ai reçu ce matin même un long mémoire du sieur d'Infreville à ce sujet. Les constructions du *Cheval-Marin* et de *la Sirène* avancent rapidement. Les bois de Bourgogne ne manquent pas On a établi à Toulon des fourneaux pour la fonte des canons, et M. d'Infreville croit pouvoir assurer que les dix vaisseaux que Votre Majesté veut avoir dans ses ports l'année prochaine seront prêts à cette époque.

— Et cet envoyé de M. l'Electeur de Saxe, l'avez-vous entretenu au sujet des vaisseaux que son maître propose de me construire?

— Oui, sire, M. l'Electeur de Saxe offre toujours de faire bâtir autant de vaisseaux et de telle force qu'il plaira à Votre Majesté, ayant pour cela les meilleurs bois du monde, ainsi que du chanvre, de la braie et du goudron de la plus précieuse qualité.

— Eh bien, Colbert, il faudra vous entendre avec cet homme, car je veux mettre ma marine sur un très-grand état... Avez-vous aussi fait faire ce tableau de mes forces maritimes dont vous m'avez parlé?

— Oui, sire, dit Colbert. Et il tira de son sac, avec un mouvement d'orgueilleuse satisfaction, un petit volume magnifiquement relié en maroquin rouge aux armes de France, et orné de deux fermoirs d'or admirablement ciselés.

— Jésus, Colbert; mais c'est un véritable bijou que cela.

— Si Votre Majesté le permet, chaque année je lui présenterai ainsi le tableau exact des vaisseaux de sa marine.

— Certainement; car rien ne se voit mieux et plus facilement du premier coup d'œil.

En effet, les pages de ce registre étaient du parchemin le plus blanc et le plus fin; l'écriture en était tracée avec un art et un soin merveilleux, et les initiales, peintes en or et en couleur, pouvaient rivaliser avec les plus précieux manuscrits du treizième siècle: quant à l'ordre et à la lucidité, les tableaux étaient faits de telle sorte, qu'on trouvait à la fois le nom du vaisseau, sa force, ses qualités, le nom de son commandant et le nombre des soldats et marins composant son équipage.

— Je ferai observer à Votre Majesté que les galères ne sont pas comprises dans ce travail: ce sont seulement les vaisseaux de haut bord qui composent la totalité des forces navales de Votre Majesté, et que commandent maintenant en Ponant M. le duc de Beaufort, et en Levant M. Du Quesne.

— Ainsi, Colbert, tel est le nombre de mes vaisseaux, sans compter les douze de premier rang qui sont ou construits ou en construction en Hollande.

— Oui, sire; mais je dois maintenant instruire Votre Majesté de graves abus qui naissent de la confusion des ordonnances, jugements et règlements formant la juridiction et jurisprudence maritime. Il y a un conflit perpétuel entre les capitaines des vaisseaux de Votre Majesté et les juges et officiers des amirautés au sujet des délits commis dans les ports ou à bord des bâtiments de Votre Majesté. Voici quelques lignes d'un rapport de M. d'Infreville, l'un des meilleurs officiers et constructeurs de Votre Majesté; il réclame le droit de juger et de punir un concussionnaire.

« La justice se fait ordinairement par les capitaines d'un na-
« vire qui a son prévost pour exécuter ce qui est ordonné et
« affiché au mât du vaisseau, comme il arrive quand un matelot
« frappe du couteau, on lui perce la main de la même arme;
« s'il tue, le prévost le pend ou le jette à l'eau avec le tué. Je
« demanderais volontiers si le lieutenant de l'amirauté doit pren-
« dre connaissance de ces choses; je ne crois pas qu'il le doive
« prétendre et qu'on le doive consentir; j'ai servi dans les ar-
« mées navales, jamais aucun prévost d'amirauté n'est entré
« dans aucun bord d'un navire du roi pour prendre connais-
« sance des bruits, contestations, meurtres ou autres cas qui



Le cabinet de Marie-Thérèse. — PAGE 35.

« arrivent. L'amiral de l'escadre a ses prévosts, lieutenants et « autres qui sont juges de toutes choses. Si l'on veut y apporter « ter du changement, le roi n'a qu'à ordonner. » Ce n'est pas tout, sire, — dit Colbert en prenant une autre note, — parmi les dépêches que j'ai reçues hier de M. de Charost, il se trouve une réclamation de messieurs de l'amirauté, à peu près au même propos, bien qu'il s'agisse d'un fait plus grave, puisqu'un nommé Jérôme Valbué, capitaine de barque longue, très-expert pilote et marinier d'ailleurs, a justicié lui-même à son bord, en vue de la côte de Calais, un marin réformé coupable de meurtre, de blasphème et de rébellion il est vrai, huguenot il est vrai ; mais Votre Majesté daignera peut-être croire qu'il est temps que sa volonté suprême intervienne pour faire cesser ces violences monstrueuses qui ont malheureusement une apparence de justice parce que les divers jugements les autorisent.

— Mais quels sont ces jugements, Colbert?

— Sire, bien que les rois vos prédécesseurs et vous-même ayez rendu bon nombre de lois, édits et ordonnances concernant la marine, il n'y a pas encore, à bien dire, de corps de loi formant code et règlement général et exprès pour les vaisseaux de Votre Majesté. La législation et juridiction criminelle est presque entièrement décidée par les anciennes *lois Rhodiennes*, *les coutumes du droit romain*, et aussi par les usages maritimes de différentes nations réunies dans plusieurs recueils, tels que le *Consulat*, les *Us et coutumes de la mer*, les *Ordonnances de Charles-Quint et de Philippe II*, et enfin le plus souvent par ce que on appelle *les Jugements d'Oleron*. D'après les traditions, ce fut madame Eléonore, duchesse de Guyenne, et puis son fils Richard, roi d'Angleterre, qui, refondant les anciennes coutumes de la mer, insérées au livre du consulat, firent dresser le premier projet de ces jugements, connus sous le nom de Rôle d'Oleron (du nom de l'île), destinés dans l'origine à servir de loi en la mer du Ponant, et à juger toutes les questions sur le fait de la navigation. En effet, cette coutume fut depuis approuvée par nombre de gens qui mettaient en mer ; peu à peu s'insinuant dans la justice, elle fut enfin reçue et observée, même approuvée par quelques ordonnances de plusieurs rois. D'autres jugements ont pourtant aussi cours, ce sont ceux dits de Wisby, autrefois rédigés par les bourgeois de la ville de Gothland, dans la mer Baltique. Ces jugements sont d'ailleurs dressés, à peu de dissemblance près, sur ceux d'Oleron, et ne diffèrent d'eux que sur quelques points de discipline. En un mot, sire, la législation maritime est ici régie par l'amirauté, là par l'amiral, tantôt par les Jugements d'Oleron, ailleurs par la Coutume de Wisby, le droit romain ou rhodien, etc., etc., au lieu d'être soumise à une ordonnance une et spéciale, claire et complète, qui, prenant dans ces diverses coutumes ce qu'elles ont de sain et d'utile, rejetterait ce qui est trop empreint des siècles de barbarie, et formerait ainsi un code parfait de législation maritime réglant les droits de chacun, et décidant ainsi de toutes les difficultés à venir entre les capitaines et les amirautés. Enfin, Votre Majesté ne pense-t-elle pas aussi qu'il serait bon d'adoucir quelques coutumes cruelles, telles que celles de clouer au mât la main de l'homme qui a frappé du couteau, et de jeter à l'eau la victime et le meurtrier, ainsi qu'il est advenu à ce huguenot dont je me suis fait l'honneur de raconter le supplice à Votre Majesté ?

— Vous me ferez un travail et des propositions à ce sujet, Colbert ; vous avez raison, il me faut une ordonnance nouvelle complète, nette et bien détaillée ; celle-ci faite, toutes les autres seront abrogées. Vous aurez égard aux droits de chacun, autant que possible ; je veux aussi que cette législation soit surtout moins féroce, car cela fait horreur rien que de penser à ce huguenot ainsi jeté à la mer.

— J'ai ordonné, sire, de faire une enquête à ce sujet ; mais je crois que les lois sont pour le capitaine, et, bien que le supplicié soit un huguenot, j'ai demandé justice intègre, selon l'ordre de Votre Majesté, qui tient autant les réformés pour ses sujets que nous autres.

— Et vous avez bien agi, Colbert, quoique j'aie plus à cœur que pas un roi chrétien de voir finir l'hérésie. Il me semble que ceux qui veulent employer des remèdes violents ne connaissent pas trop la nature de ce mal, causé en partie par la chaleur des esprits ; ne vaut-il pas mieux laisser cette chaleur s'éteindre que de l'exciter de nouveau par des contradictions aussi fortes? Tenez, Colbert, cette idée de protestants me rappelle encore ces prétentions de messieurs de mon clergé, dont vous m'avez entretenu tout à l'heure. Eh bien ! c'est parce que le haut clergé a voulu ainsi s'affranchir de toute taxe qu'il a excité la haine des peuples contre lui, autant que j'ai pu comprendre. L'ignorance des ecclésiastiques aux siècles précédents, leurs débauches, leurs mauvais exemples, donnèrent lieu plus que toute autre chose à ces grandes blessures que l'Eglise a reçues par le schisme ; car, il faut bien l'avouer, les réformateurs disaient vrai en beaucoup de choses, et, s'ils en imposaient au sujet de la croyance, ils ne trompaient pas en parlant des mauvaises mœurs de beaucoup de hauts seigneurs ecclésiastiques. Or, vraiment, Colbert, c'est songer plus qu'eux-mêmes au salut de messieurs de mon clergé que de les empêcher d'amasser trop de cet argent dont j'ai d'ailleurs besoin ; car, encore une fois, s'il est certaines taxes dont je dispense ma noblesse qui me sert bien de son épée, cela ne doit pas aller ainsi pour les bénéficiers.

— Puisque Votre Majesté ramène cette conversation sur les taxes, j'aurai l'honneur de lui annoncer que les recherches que j'ai fait faire, d'après ses ordres, contre les gens qui prenaient de faux titres de noblesse pour échapper aux tailles, ont le meilleur succès, entre autres à Bourges, où ces mesures ont produit tant d'émoi sur les fainéants, que M. d'Herbigny m'écrit de ce lieu-là que la manufacture de bas d'étamine que j'y ai fait établir par ordre de Sa Majesté est en pleine activité, grâce à ces faux nobles qui, se voyant maintenant obligés de payer les taxes ou d'être emprisonnés, cherchent dans le travail le moyen de les acquitter.

— Et ma manufacture des Gobelins?

— Sire, j'ai envoyé aujourd'hui même les ordres pour commencer ces tentures des Quatre Eléments que Votre Majesté a approuvées l'autre jour, après la séance qu'elle a donnée à M. le cavalier Bernin.

— Avouez, Colbert, que vous n'aimez pas cet Italien.

— Sire, je respecte toujours infiniment les personnes que Votre Majesté honore de sa bienveillance, mais...

— Mais vous préférez les plans et les conseils de votre petit commis Perrault, ou de son frère le médecin, à ceux du favori de tant de saintetés.

— Non, sire, mais que Votre Majesté me permette de lui faire observer que le sieur cavalier Bernin, au milieu de toutes les magnificences qu'il rêve, n'oublie qu'une chose, la commodité de Votre Majesté. Ainsi, dans son projet pour finir le Louvre, après m'avoir ébloui des colonnes, péristyles, galeries et balcons sans fin, lorsque je lui demandai : Mais, monsieur le chevalier, où couchera Sa Majesté?

— *Per Dio, est-ce que le cavalier Bernin bâtit un palais pour qu'on y couche dedans!*

— Je le reconnais bien là, dit Louis XIV en riant; mais il a promis de remédier à cet inconvénient, et que ma chambre et mon cabinet auraient quatre croisées ; nous verrons d'ailleurs les observations de votre Perrault, qui doit être du moins satisfait pour l'Observatoire, car je ne sache pas que le cavalier Bernin n'ait approuvé le projet qu'il a pour le plan et les fondements.

— C'est tout au plus, sire, car je crois bien que c'est le seigneur cavalier Bernin qui a suggéré à M. Cassini, que Votre Majesté a appelé près d'elle pour diriger cet Observatoire, qui lui a suggéré, dis-je, l'idée de cette grande chambre qui bouleverse tous les plans de M. Perrault et de M. Le Vau.

— Enfin nous verrons bientôt les projets du seigneur cavalier exécutés en grand ; M. de Bellefonds m'en a fait les plus grands récits, et je suis décidé à l'employer selon son mérite. — Ah! l'avez-vous consulté aussi sur ce projet que vous m'avez dit, d'entretenir toujours quelques jeunes peintres à Rome, sous la surveillance de quelque homme de mœurs et de savoir, pour





Marie Thérèse.

qu'ils se puissent perfectionner dans l'étude des beaux-arts, et fournir toujours mon Etat de bons peintres et sculpteurs?

— Oui, sire, et j'ai soumis le même travail à messieurs de l'Académie, qui y ajouteront et réformeront selon leurs lumières.

— Allons, allons, Colbert, voici qui va le mieux du monde; vraiment, je regrette quelquefois que les destinées d'un roi de France le forcent à la guerre, et qu'il lui faille donner matière à la valeur de sa noblesse, et qu'aussi s'agrandir soit la plus digne et la plus agréable occupation d'un souverain; car, sans cela, Colbert, j'aimerais fort ces plaisirs tranquilles de la paix et la magnificence des monuments somptueux qui laissent après nous un sentiment de notre pouvoir et de notre grandeur. Mais il faut la guerre, la guerre! Oui, *car un roi de France ne règne plus dès qu'il met l'épée dans le fourreau.*

Colbert, sachant mieux que courtisan au monde que contrarier les idées du roi c'était les irriter encore, ne dit mot, bien que le retour de Louis XIV vers ses idées de paix et de magnificence lui eussent causé le plus vif plaisir; aussi reprit-il :

— Heureusement, sire, que la guerre présente ne peut donner lieu aux regrets de Votre Majesté, car monseigneur le duc de Beaufort est retenu par des vents si favorablement contraires, que les républicains et les Anglais se battent et ruinent à l'envi leurs marines.

— N'est-il pas vrai, Colbert? aussi je me déclare le serviteur des vents contraires qui font merveilles, ajouta le roi en souriant.

— Mais la marine de Votre Majesté n'a pas été pour cela moins bien représentée dans cette bataille, sire, ainsi que Votre Majesté l'a pu lire dans le rapport de M. d'Estrades.

— Oui, oui, dit le roi avec un léger plissement de sourcils et comme si le nom qu'il prononçait lui eût été pénible à prononcer, *M. le comte de Guiche* et M. de Monaco s'y sont fort bien montrés; c'est une nouvelle qui fera d'ailleurs bon effet à défaut de la jonction de ma flotte. Je vais raconter tout à l'heure ces vaillances chez la reine avant que de partir pour la chasse.

— Sire, j'oubliais de dire à Votre Majesté que M. de Cavoye se propose tantôt de demander à Votre Majesté la grâce de sa permission pour aller volontaire sur le vaisseau de l'amiral hollandais Ruyter pour continuer la guerre; en outre, M. de Cavoye osera mettre la même supplique aux pieds de Votre Majesté en faveur de MM. d'Harcourt et de Coislin, absents aujourd'hui pour le service de Votre Majesté, et qui désireraient aussi servir comme volontaires sous le même amiral.

Louis XIV réfléchit un moment, puis reprit : — Oui, oui certainement, aux yeux de l'Europe la présence de gentilshommes aussi braves et d'aussi bonnes maisons sur la flotte hollandaise compensera quelque peu l'absence de mes vaisseaux; j'approuve fort que d'Harcourt, Cavoye et Coislin tiennent à honneur d'imiter MM. de Guiche et Monaco, et qu'ils se fassent voir sur les vaisseaux de ce Ruyter que l'on dit d'ailleurs un surprenant homme de mer. Je pense même que plus tard il sera peut-être fort dans mon intérêt de mettre au col de cet amiral républicain le collier de mon ordre de Saint-Michel, cette faveur inespérée palliera l'absence de mes vaisseaux que les vents contraires retiendront toute cette campagne malgré la rage guerrière de mon cousin M. le duc de Beaufort. Oui, oui, plus j'y pense, plus je suis persuadé qu'une telle faveur éloignera tous les doutes des Hollandais; vous me ferez songer à ce collier, Colbert, et peut-être aussi à un portrait.... à quelques diamants.... Allons, cela est bien, et puis je sais gré à Cavoye de m'avoir fait prévenir de cette demande qu'il doit m'adresser, car je n'aime pas m'entendre dire en public quelque chose à quoi je ne sois pas préparé de répondre. Allons, je vais passer chez la reine, et j'y lirai un mot de cette lettre de d'Estrades sur le combat de la flotte hollandaise, cela motivera la demande de Cavoye. Oui, encore une fois, plus j'y pense, plus je trouve qu'il y a d'à-propos dans la demande de ces trois gentilshommes, et qu'elle sera d'un merveilleux effet dans les conjonctures présentes.

— J'aurais, sire, encore à vous soumettre un assez long travail au sujet du projet pour la jonction de la mer Océane et de la mer Méditerranée, au moyen de ce canal qui, traversant le Languedoc....

Mais à ce moment, Diane, la chienne favorite du roi, lui voyant prendre sa canne et son chapeau, se mit à gratter et à hogner pour sortir.

— Vous le voyez, Colbert, dit gaiement le roi, cette intelligente Diane devine que je vais me botter pour aller à la chasse, car il se fait tard. Samedi vous me parlerez du canal du Languedoc.

Puis, s'arrêtant un moment pensif, le roi débita l'impromptu suivant d'un air très-satisfait :

Son ministre à ses yeux a beau se présenter,
Sitôt qu'il voit sa chienne il quitte tout pour elle,
Rien ne peut l'arrêter
Quand la chasse l'appelle.

— En vérité, Colbert, votre petit Racine envierait ces vers, j'en suis sûr... Je crois bien trouver Madame chez la reine, je vais les lui dire... Ah! pour fêter l'heureuse issue du combat de nos alliés messieurs des États-Généraux, je voudrais ce soir donner une loterie chez la reine; je ne veux pas que cela aille à plus de trois ou quatre mille écus en pierreries, bijoux, bracelets, étuis, que vous allez à l'instant envoyer querir à Paris... Je veux cela ce soir... Le gros lot sera au moins de cinq cents écus... Et comme c'est moi qui tirerai ces billets, vous ferez arranger cela de façon que je sache où il est; maintenant écrivez les noms des personnes que je désire y voir inviter, et vous les donnerez après au premier gentilhomme de ma chambre.

Et le roi dicta les noms suivants :

La reine.

Madame la duchesse.

Mademoiselle d'Elbeuf, madame de Béthune, madame de Noailles, madame de Créqui, madame de Fleix, madame d'Humières, madame de Rouvroi.

Mesdemoiselles d'Arquien, de Coëtlogon, de Grancey, d'Aubigny, du Bellay, de Dampierre, de Fienne, de Brancas, la signora Molina, et... *mademoiselle de La Vallière.*

Un an plus tard il est probable que ce dernier nom eût été le premier sur la liste après celui des personnes de la famille royale : mais Louis XIV était encore assez heureux pour vouloir mettre quelque mystère dans ses amours.

Aussi, en prononçant ce dernier nom de La Vallière avec une inflexion de voix toute particulière, le jeune roi ne put s'empêcher de rougir; il redressa sa belle taille flexible et élégante, et quand il posa sur ses cheveux noirs son chapeau brodé d'or, à longues plumes blanches, il y eut quelque chose de rayonnant sur ce noble et gracieux visage qui sembla révéler toutes les joies splendides de cette existence alors si complétement et si royalement heureuse, de l'existence de Louis XIV à vingt-huit ans!

CHAPITRE VII.

Retirée dans le grand cabinet de son appartement, assise sur un large fauteuil de velours bleu, à bois sculpté et doré, dont le dossier était entouré d'une épaisse garniture de nœuds de rubans de la même couleur, Marie-Thérèse prêtait une grande attention à un jeu fort puéril, appelé vulgairement le *jeu des épingles.*

La reine, portant le demi-deuil de sa tante et belle-mère Anne d'Autriche, était vêtue de gris; cette couleur sombre faisait paraître son teint fort blanc et avantageait assez la nuance de ses cheveux blonds; la figure de la reine avait une expression de candeur remarquable, et ses yeux bleus assez beaux, mais trop ronds, lui donnaient un air toujours étonné et quelque peu hagard.

Aux pieds de la reine était une négresse naine de la plus horrible figure du monde, vêtue d'une étoffe perse damassée or et argent, avec des colliers et des bracelets de corail au col, aux poignets et aux chevilles. Cette espèce de monstre ramassait les

longues épingles que la reine laissait tomber quelquefois, et les rendait à Sa Majesté.

Dans la profonde embrasure d'une fenêtre donnant sur le canal, deux jeunes filles assises à terre, selon l'usage du temps, causaient à voix basse en feuilletant un nouveau recueil de motets : c'étaient mesdemoiselles de Ludre et de Coëtlogon, filles d'honneur de Marie-Thérèse.

Enfin, la personne qui partageait la singulière récréation de cette princesse était la signora Molina, une des femmes qu'elle avait amenées de Madrid et quelle tenait dans une singulière affection.

On sait que la reine était d'un esprit si puéril et si naïf, qu'elle ne put à bien dire jamais tenir sa cour ; aussi vivait-elle fort retirée, surtout depuis la mort d'Anne d'Autriche, la seule à qui elle confiait quelquefois les chagrins amers que lui causaient les nombreuses amours de Louis XIV.

D'ailleurs d'une bonté et d'une patience angéliques, on ne pouvait lui reprocher qu'une sorte de timidité sauvage, et un manque si absolu des habitudes royales, que, lorsqu'on lui annonçait que la comédie allait commencer, elle partait à toutes jambes, afin d'arriver la première, craignant, disait-elle, « qu'on ne lui prît sa place. »

A un certain bruit qu'on entendit dans l'appartement extérieur, et qui semblait annoncer l'arrivée du roi chez elle, la reine fit un signe à la négresse, qui disparut ; puis, le bruit approchant davantage, mesdemoiselles de Ludre et de Coëtlogon se levèrent, ainsi que la signora Molina, et presque au même instant le roi entra suivi d'un assez bon nombre de courtisans.

Après avoir baisé la main de la reine, Louis XIV lui dit : Je viens vous annoncer, madame, que mes bons et fidèles alliés, messieurs des Etats-Généraux, ont complétement battu la flotte anglaise près de la Tamise ; c'est Nointel qui m'a apporté ce matin cette bonne nouvelle.

— Sire, croyez que je partage toute la satisfaction que cette heureuse circonstance inspire à Votre Majesté, répondit la reine.

— Je vous en sais bien gré, madame, et je vais tantôt remercier Dieu de ce qu'il a fait triompher la bonne cause, et le prier aussi de favoriser l'arrivée de mes vaisseaux commandés par mon cousin le duc de Beaufort, car je demeurerai toujours au regret de ce que ma flotte n'ait en rien participé à une telle victoire... Mais au moins la France a été dignement représentée dans cette occasion, bien que par un très petit nombre ; M. le comte de Guiche et M. le prince de Monaco, qui servaient comme volontaires sous l'amiral Ruyter, se sont conduits dans cette bataille avec le plus grand courage. M. de Guiche a même reçu deux graves blessures ; en un mot, toutes les dépêches que je reçois s'accordent à faire le plus brillant éloge de leur valeur... Voilà un bel exemple à suivre, messieurs, ajouta le roi en se tournant vers sa cour.

A peine le roi avait-il dit ces mots, qu'un courtisan vêtu avec la plus grande élégance, mais surtout remarquable par sa belle taille et l'air d'audace et d'arrogance qui gâtait un peu sa jolie figure, que ce jeune seigneur, placé presque en face du roi, s'inclina profondément comme pour lui demander un mot d'audience.

— Eh bien ! Cavoye, lui dit Louis XIV avec bienveillance, que voulez-vous?

— Sire, je viens supplier Votre Majesté de me donner ses ordres pour M. l'amiral de Ruyter, car je pars aujourd'hui pour le Texel, si votre Majesté a pour agréable que je me rende près de ce général afin de servir sous ses ordres en qualité de volontaire.

— Comment, Cavoye, et d'où vous vient cette idée si subite? dit Louis XIV feignant le plus complet étonnement.

— Sire, c'est que je n'avais pas encore entendu Votre Majesté donner des louanges à la conduite de MM. de Guiche et de Monaco ; et puis, sire, il se peut qu'il y ait un second combat avant la jonction de la flotte de M. de Beaufort, et je tiendrais alors à grand honneur d'être à mon tour dans cette bataille un des représentants de votre fidèle noblesse.

— Certainement, Cavoye, je vous accorde cette demande ; car nul mieux que vous ne pourrait représenter ma noblesse auprès de mes alliés et amis des Provinces-Unies.

— Sire, dit Cavoye en embrassant le genou du roi, il me reste encore une grâce à demander à Votre Majesté, et, quoique cette faveur ne me soit pas personnelle, j'ose assurer à Votre Majesté que je serais le plus heureux de ses sujets si elle daignait me l'accorder.

— Parlez, Cavoye, c'est un jour de grâce aujourd'hui.

— Sire, deux de mes amis, MM. de Coislin et d'Harcourt, à cette heure à Paris pour le service de Votre Majesté, se considéreraient comme bien heureux si Votre Majesté leur accordait la même faveur et les mêmes encouragements qu'à moi, en leur permettant aussi d'aller servir comme volontaires sous M. l'amiral de Ruyter.

Louis XIV parut réfléchir un moment, puis il ajouta de ce ton déclamatoire et théâtral qui n'était pas sans une grande majesté : Allons, Cavoye, j'y consens aussi, et j'espère que cette nouvelle preuve de ma bienveillance envers mes fidèles alliés des Etats-Généraux sera reçue d'eux avec toute la reconnaissance qu'elle mérite ; car, non content de les aider de mes troupes de terre et de mer, et d'engager pour eux ma parole royale, voici que je leur envoie encore trois des plus braves gentilshommes de ma cour ; mais je veux avant tout prouver au monde que les peuples qui implorent mon appui et mon alliance trouvent toujours au delà de mes promesses.

Après avoir dit ces mots d'un air extrêmement digne, et promené son haut et fier regard sur sa cour, le roi resta encore quelques instants chez la reine, puis sortit pour aller à la chasse.

A peine était-il dehors des cours du château, que MM. d'Harcourt et de Coislin arrivèrent de Paris, et furent aussitôt accueillis par une nuée de compliments sur leur adresse à prévenir les désirs du roi, et sur la bonne fortune qu'un tel dévouement allait leur valoir.

Les deux courtisans commencèrent par prendre ces félicitations pour une assez mauvaise plaisanterie ; mais quelques hommes graves et comptés leur ayant assuré sur leur honneur qu'en effet Cavoye avait fait cette demande au roi en leur nom, et que le roi la leur avait accordée, et les avait loués fort, leur indignation contre Cavoye n'eut plus de bornes, et ils partirent comme des furieux pour le chercher.

On conçoit d'autant mieux cette colère, que ni M. de Coislin ni M. d'Harcourt, bien qu'ils fussent de la bravoure la plus éprouvée, n'avaient aucunement manifesté à Cavoye l'intention d'aller servir sous Ruyter.

Enfin, après avoir parcouru le parc et les appartements, nos deux gentilshommes entrèrent dans la galerie des Cerfs, aperçurent Cavoye qui, les voyant, vint à eux de l'air du monde le plus leste et le plus satisfait ; M. d'Harcourt ne pouvant maîtriser sa colère, ce fut le révérencieux M. de Coislin qui prit la parole avec un calme affecté (1).

(1) On ne tarirait pas sur les civilités outrées de M. de Coislin, depuis cette fois où il sauta par une fenêtre assez elevée pour se trouver à la portière de M. de Valence, afin de lui faire une révérence que ce prélat avait voulu éviter en enfermant Coislin (et de ce saut furieux, Coislin se démit le poignet), jusqu'à cette autre fois du voyage de Fontainebleau. Voici ce dernier fait. Nous le rencontrâmes à un retour de Fontainebleau, madame de Saint-Simon et moi, à pied avec M. de Metz, son fils, sur le pavé de Ponthierry, où son carrosse avait rompu. Nous envoyâmes le prier de monter avec nous ; les messages ne finissant pas, je fus contraint de mettre pied à terre, malgré la boue, et d'aller le prier de monter dans mon carrosse ; M. de Metz rageait de ses compliments, et enfin le décida. Quand il eut consenti et qu'il n'y eut plus qu'à gagner mon carrosse, il se remit à capituler et à protester qu'il n'ôterait pas la place à ces *demoiselles* qu'il voyait là. Je lui dis que ces *demoiselles* étaient des filles de chambre, bonnes de reste à attendre que son carrosse fût raccommodé, et à revenir dedans. Nous eûmes beau faire, M. de Metz et moi, il lui fallut promettre qu'il en resterait une avec nous ; arrivés au carrosse, ces femmes descendirent, et pendant ses compliments, qui ne furent pas courts, je dis au laquais de fermer la portière et au cocher de marcher une fois que je serais monté avec M. de Coislin, ce qui fut fait. Mais à l'instant voilà M. de Coislin de crier qu'il s'allait jeter si l'on n'arrêtait pas pour prendre cette demoiselle, et tout aussitôt à l'exécuter si étrangement, que j'eus peine à me jeter à la ceinture de ses chausses pour le retenir à temps, et lui, passé par le panneau de la portière, criait au dehors qu'il se jetterait, et tirait contre moi. A cette folie, je criai d'arrêter ; il se remit à peine, et maintint qu'il se serait jeté. La *demoiselle* femme de chambre fut appelée et pensa nous écraser, M. de Metz et moi, dans ce carrosse à quatre. C'était d'ailleurs la vérité, la bravoure et l'honneur même que ce M. de Coislin, et partant, il était infiniment considéré et compté. (*Saint-Simon.*)

— Sans pousser trop loin l'indiscrétion, oserai-je prier M. le marquis de Cavoye de m'expliquer pourquoi je me trouve obligé de m'en aller au Texel, servir en qualité de volontaire sous les ordres de M. l'amiral de Ruyter, dont je me déclare le serviteur avec passion, mais pour la profession duquel je n'ai aucun goût, bien que j'honore et compte infiniment ceux qui suivent cette noble carrière? Monsieur le marquis de Cavoye me fera-t-il l'honneur de me répondre?

— Et moi, dit le bouillant chevalier d'Harcourt, je voudrais bien savoir quelle est cette vision cornue de faire les honneurs de ma personne à Sa Majesté et à ses alliés des Provinces-Unies, sans me prévenir d'un seul mot? Voilà, morbleu! un plaisant mignon que M. de Cavoye, pour disposer ainsi de moi en faveur de ces républicains de Hollande, de ces grossiers meynheers tout gonflés de bière et de fromage; et cela, encore une fois, sans mot dire... et nous mettre dans l'impossibilité de nous dégager, maintenant que le roi est satisfait de cette résolution! Mort et furie! Cavoye, j'ai été trois ans ton ami, et je ne m'attendais pas à une telle fourberie. Mais que faire maintenant? comment réparer ta sottise? Mais au moins parle... réponds-nous.... explique-toi....

Pendant ces diverses récriminations, l'insouciant Cavoye, variant son attitude et ses occupations, tantôt s'appuyait négligemment sur une magnifique canne d'ivoire semée de pierreries, peignait sa longue perruque blonde avec un petit peigne d'or, s'emplissait le nez de tabac d'Espagne, jouait avec sa tabatière chargée de devises et de médaillons, ou tortillait ses gants de Martial tout parfumés d'ambre gris et de benjoin.

Quand d'Harcourt eut terminé, Cavoye dit, de l'air le plus calme du monde :

— Mes chers amis, je vous avoue que, malgré le plaisir que mon voyage cause au roi, il m'eût été impossible de le faire si vous ne m'aviez pas accompagné. Il me fallait absolument votre société, et j'ai pris, ce me semble, un moyen merveilleux de m'en assurer.

Ici de nouvelles exclamations des deux *volontaires*, qui ne firent pas sourciller Cavoye; il continua donc :

— Outre le désir que j'avais d'obtenir les bonnes grâces de Sa Majesté, en lui demandant d'aller servir en Hollande, il est un autre motif qui me fait désirer de quitter momentanément la cour, c'est le besoin de me délivrer de l'obsession impertinente et insupportable de cette Coëtlogon et de ses partisans, que j'appellerais, s'il était possible d'avoir un duel avec toute la cour. Or donc, du pas dont marchent les passions de la Coëtlogon, je ne lui donne pas huit jours pour mourir de chagrin, quand elle me saura exposé aux périls de l'eau, du feu, des vents et des rochers.

— Voilà qui est indigne, s'écria d'Harcourt, aussi indigne que ta conduite envers nous!

— Vous êtes des ingrats et des fous, continua Cavoye sans se déconcerter; — des ingats, car vous refusez de faire pour moi ce que j'ai fait cent fois pour vous, depuis que nous formons cette chère trinité qui nous vaut le nom *des trois*. Vous êtes des fous,.. car il n'est plus temps de se dédire.

— Des fous! s'écria d'Harcourt.

— Des ingrats! dit Coislin.

— Des ingrats! reprit Cavoye avec une gravité comique... des ingrats! car vous ne le nierez pas, Coislin, qu'avec vous je n'aie pas vingt fois bravé l'empifrerie de la plus grosse chère. Nous avons monstrueusement rigolé de cabaret en cabaret, tant que cela vous a plu... Me suis-je plaint?... Avec toi, d'Harcourt, ç'a été autre chose.... Tu as eu une rage d'alambic et de nécromancie... Bien; j'ai complaisamment alambiqué et nécromancié, et plus encore, j'ai presque ruiné madame de Siley, en cherchant avec toi la pierre philosophale.... Et après autant de preuves de dévouement de ma part, vous me reprochez un petit voyage que je vous fais faire en si bonne compagnie, vous vitupérez comme des diables, parce que je vous procure l'occasion de faire votre cour au roi... et qu'en retour je ne vous demande que de me faire un peu de société jusque vers la flotte des États!....

— Et cela n'est rien... aller en Hollande! s'écria d'Harcourt.

— Au Texel! s'écria Coislin.

— Nous engager volontaires! dit d'Harcourt.

— Sous Ruyter... nous faire navigateurs et mariniers! dit Coislin.

— Nous faire quitter la cour pour une lanternerie qui illumine ton cerveau fêlé, malencontreux Cavoye!

— Fâcheux Cavoye!

— Peste de Cavoye!

— Allons, allons, messieurs, quand nous serons à trois, nous ferons une croix. Vertubleu! comptez donc sur des amis, après cela!

— Et il nous raille encore, s'écria d'Harcourt, quand il sait que nous ne pourrons nous démêler de cette sottise.

— Allez donc vous exposer de dire au roi : Sire, M. le marquis de Cavoye s'est moqué de Votre Majesté.

— Et sur ma parole, dit d'Harcourt, nous devrions le faire, pour donner un lardon à ce fou.

— Mais ce fou est bien tranquille, dit Cavoye en riant, et il vous défie, messieurs, de ne pas trouver ce moyen de s'assurer d'une société des plus originaux. Ah! mon Dieu! s'écria tout à coup Cavoye avec un effroi plaisant, ne vois-je pas la Coëtlogon au bout de cette galerie?... Oui, oui, c'est elle.... Je me sauve bien vite pour échapper aux phébus qu'il me faudrait entendre. Je cours saluer mademoiselle de Morlaix. Attendez-moi chez de Fleix, je vous reconduirai à Paris, dans mon carrosse, et demain, au point du jour, nous courrons sur la route de Calais... ou de la gloire... A bientôt, mes amis.

Et Cavoye quitta Coislin et d'Harcourt.

— Eh bien, Coislin?

— Eh bien, d'Harcourt?

— Qu'en dites-vous?

— Qu'en dites-vous vous-même?

— Ma foi! il eût fallu se fâcher, l'appeler... Il est bon diable au fond.

— Je suis fort son serviteur et le vôtre... Il est bon diable! Mais me faire aller au Texel, moi! m'embarquer avec Ruyter!

— Bah! vous n'avez jamais vu la mer.

— Soit... mais je l'aurais vue à mon loisir.

— Après tout, nous retrouverons là de Guiche et Monaco... Et puis, entre nous, le tour est bon... et vraiment Cavoye n'a eu d'autres volontés que les nôtres depuis deux ans; il a manqué se crever vingt fois en vous tenant tête chez Souvré.... Avouez-le.

— Mais moi, je ne l'ai jamais fait aller au Texel, et enrôlé sous Ruyter, encore une fois....

— Mais enfin, Coislin, le roi nous approuve fort, la campagne sera belle, et l'aventure est plaisante; et puis enfin, vous qui aimez la bonne chère, vous mangerez des harengs tout frais sortant de l'eau, et des bisques aux nids d'hirondelles de mer, et ces nids seront verts, au lieu d'être desséchés, ainsi qu'ils nous arrivent ici.

— Quant aux harengs, d'Harcourt, la saison est passée, et les nids d'hirondelles ne se trouvent que dans les mers de l'Inde... Mais, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est impossible maintenant de nous dédire... Vertubleu! que je sois damné si ce matin je me suis levé avec l'idée que je serais ce soir volontaire de Ruyter... et que je partirais demain pour le Texel.

— Que voulez-vous?... les hommes proposent...

— Et Cavoye dispose, interrompit Coislin. Aussi bien, voilà un texte de philosophie qui nous va bien disposer à entendre le sermon du révérend père Mascaron.

Et les deux amis rejoignirent la cour pour aller aux vêpres

CHAPITRE VIII.

Par une belle soirée du mois de juin, alors que le soleil est tout à fait couché et que le crépuscule commence à obscurcir le jour, trois cavaliers équipés avec luxe suivaient au pas la

crête de ces hautes terres de la côte occidentale qui forment le cap Grinez.

Ces gentilshommes étaient MM. d'Harcourt, de Coislin et de Cavoye.

— Parbleu, Cavoye, dit M. de Coislin, sais-tu que le vieux Charost n'a pas eu tort de nous conseiller d'aller gagner ce petit port de Saint-Paul, au lieu de nous embarquer à Calais, et qu'ainsi nous pourrons plus facilement éviter les croiseurs anglais, s'il y en a dans la Manche ?

— Mais sais-tu bien aussi, Cavoye, que nous allons avoir affaire à un terrible pilote, vertubleu !... Voilà un justicier expéditif; il vous fait un paquet d'un mort et d'un vivant, et vous jette cela à la mer, ni plus ni moins que deux moutons crevés... Le bonhomme Charost frémissait rien qu'à le raconter.

— Mais, dit M. de Coislin, il paraît que, bien qu'on ait ôté à ce seigneur pilote la capitainerie de son garde-côte, il a été reconnu, d'après les procédures, qu'il n'avait agi que selon son droit, non-seulement parce que le condamné était huguenot et avait blasphémé le nom de notre saint-père, mais parce que nos lois maritimes sont un peu sauvages.

— Peste... un peu sauvages !... je le crois bien... un peu sauvages, puisqu'un capitaine est d'après cela non-seulement roi, mais bourreau sur son bord ! Aussi, maintenant que nous voilà presque les sujets de ce fameux pilote... s'il lui prenait la fantaisie de régner sur nous, comme il a régné sur ce pauvre hère qu'il a fait noyer... que diriez-vous de cela, Coislin ?... que dirais-tu de cela, d'Harcourt?

— Je dirais de cela que cette noyade, comme tout autre danger que nous pouvons courir maintenant, doit t'être imputé à mal, à toi seul, à toi dont l'incroyable et folle vision nous a engagés dans cette aventure :... aussi, par ma foi! rien ne nous regarde plus maintenant : blessures, prisons, noyades, tu réponds de tout dans ce monde et dans l'autre, beau recruteur des Provinces-Unies !

— Certes, oui, il répond de tout, ajouta M. de Coislin, aussi bien que de la pitoyable chère dont ces grossiers républicains vont nous empoisonner.

— Eh bien ! alors, de quoi vous plaignez-vous donc ! ingrats que vous êtes, puisque je réponds de tout ? Vous voyagez avec moi comme de jeunes seigneurs avec leur gouverneur : ils n'ont à penser à rien... qu'à jouir du voyage... et le pauvre gouverneur rend les comptes.

Avec toutes ces belles raisons-là, Cavoye, dit M. de Coislin, la nuit approche, et je crains fort que nous n'ayons à battre l'estrade jusqu'à demain matin : car nous ne voyons pas l'apparence d'un port du haut de ces rochers.

— Et cela, reprit M. de Cavoye, et cela grâce à votre politesse enragée, Coislin... Pourquoi diable aussi vous êtes-vous opiniâtré à refuser le guide que vous offrait M. de Charost ?...

— Mais c'est qu'aussi, mon cher Cavoye, le chemin paraissait si facile à trouver, que j'eusse été fâché de causer le moindre ennui ou déplacement à monsieur l'écuyer de M. le comte de Charost... quoiqu'il s'offrît de nous conduire de la meilleure grâce du monde.

— Oh ! vous voilà bien !... *J'eusse été fâché, monsieur l'écuyer !* dit impétueusement M. de Cavoye. En vérité, Coislin, vous auriez à bâtonner quelqu'un que vous lui diriez, sur ma foi :... Excusez, s'il vous plaît, mon cher monsieur, de la liberté grande que je prends de vous assommer. Mais telle est votre habitude, poli avec les gens de rien, et âpre et salé avec ceux du plus grand monde. Enfin, grâce à vous, nous sommes égarés toujours ; mais Dieu nous préserve heureusement, car ce paysan que voilà nous va tirer d'embarras, ajouta Cavoye en montrant un pâtre qui parut sur le haut d'un petit tertre, en chassant quelques chèvres devant lui.

— Laissez, laissez-moi faire, Cavoye, dit M. de Coislin, vous effaroucherez cet enfant avec votre air matamore, et vous n'en pourrez rien tirer. Ce disant, le gentilhomme pressa l'allure de son cheval, s'avança vers le pâtre, et, touchant du bout de son gant le bord de son large feutre gris à plumes rouges :

— Monsieur, excusez-nous de ce que nous prenons la liberté de vous arrêter, mais nous désirons savoir quelle est la voie la plus directe pour nous rendre à Saint-Paul, s'il vous plaît.

Le pâtre, tout ébahi de voir un cavalier, vêtu d'un beau justaucorps écarlate galonné d'argent, le saluer et lui dire, *monsieur*, restait comme hébété, et il ne faisait autre chose que tourner son bonnet entre ses mains.

— Le malotru croit qu'on lui parle grec, et nous n'en aurons rien si je ne m'en mêle, s'écria Cavoye. Alors, poussant son cheval à côté de M. Coislin, qui quitta la place en haussant les épaules, il dit au berger, d'une voix impérieuse et en levant sa houssine ;

- Allons, rustaud, le chemin de Saint-Paul, vite, ou je t'étrille.

A cette voix menaçante et à ce geste significatif de Cavoye, le pâtre répondit aussitôt d'une voix nette et claire :

— Oh ! parguié, mon bon seigneur, je vous entends bien, vous, mais je n'entendais dà cet autre seigneur que voilà. Pour aller à Saint-Paul, voyez-vous, vous n'avez qu'à suivre tout droit ces rochers, jusqu'à une croix du bon Dieu, et puis là vous tournerez et vous descendrez toujours à gauche, toujours à gauche ; après un bout de temps, vous entendrez la mer, et puis vous varrez bientôt l'église et puis le village de Saint-Paul avec les mâts de ses barques qui pointent dans la baie de Keneau.

— Allons, bien, voici pour toi, dit Cavoye en jetant au paysan une pièce de monnaie, qu'il accompagna d'un petit coup de houssine en façon d'adieu.

Puis, faisant faire une caracole à son cheval, Cavoye rejoignit ses compagnons en criant de tous ses poumons : — Eh bien ! Coislin, avais-je tort ? A tous vos galants discours, à vos phébus dignes de Scudéry, le manant ne répondait rien et ouvrait des yeux aussi grands, mais certes pas aussi brillants et aussi beaux que ceux de madame votre sœur. Au lieu que moi, il m'a compris au premier mot... ou plutôt au premier geste... Croyez-moi donc, le sifflement d'une houssine ou le tintement d'une pistole arracheront toujours quelque chose aux plus muets...

— Enfin, sais-tu le chemin, au moins ? dit M. d'Harcourt.

— Si je le sais ! toujours tout droit jusqu'à ce que nous rencontrions *une croix du bon Dieu*, et alors toujours à gauche en descendant...

A ce moment, comme pour certifier de l'exactitude de ces renseignements, M. d'Harcourt s'écria qu'il voyait une croix de pierre sur la gauche du chemin.

En effet, les trois amis reconnurent cet indice ; mais alors la nuit était tout à fait venue, et la lune se leva brillante et radieuse dans tout son plein ; les trois cavaliers remirent alors leurs chevaux à leurs écuyers, et descendirent avec précaution les longs et rapides détours de cette rampe de rochers, qu'ils maudirent souventes fois, car ses pierres aiguës n'accommodaient pas leurs bottines blanches et leurs éperons dorés.

Enfin, après une demi-heure de cette marche pénible, ils entendirent le bruit sourd du ressac de la mer, et l'inclinaison de la rampe devenant plus douce, les trois gentilshommes purent remonter à cheval, et, précédés et conduits par un de leurs écuyers, ils arrivèrent bientôt à la porte d'une hôtellerie de la plus chétive apparence, située à l'entrée du village de Saint-Paul.

— Ah çà ! notre hôte, dit Cavoye à l'aubergiste respectueusement courbé sur le degré de sa porte, il s'agit de souper d'abord, puis de nous trouver un maître... Valbo... Valbau... Val...

— Monseigneur veut peut-être dire maître Valbué, le pilote royal ?

— Tu parles d'or, notre hôte ; c'est justement au pilote Valbué que nous avons affaire... Il doit nous attendre et avoir reçu un avis de M. le gouverneur de Calais... Allons, dépêche-toi... qu'il vienne vite, et fais-nous souper, car nos gens, arrivés hier avec nos chevaux de bât, ont dû tout préparer...

— Oui, monseigneur, le maître d'hôtel de messeigneurs a tout préparé dans la chambre verte, les autres salles étant remplies de l'équipage de messeigneurs, qui est tout prêt à être embarqué.

— Allons donc souper dans la chambre verte en attendant maître Valbué, dit Cavoye.

On soupa.

On était au fruit, lorsque l'hôte fit demander par un laquais s'il pouvait entrer.

— Qu'il entre, dit Cavoye; puis :

Eh bien, et le maître pilote royal. que fait-il en bas? est ce qu'il caresse vos servantes au lieu de monter?...

— Ah! plût au ciel, messeigneurs, car cela serait au moins signe que maître Valbué serait à Saint-Paul.

— Comment! s'écrièrent les trois gentilshommes, il n'est pas ici?...

— Hélas! non; il est parti depuis cinq heures du soir... en haute mer .. dans un petit bateau, une véritable coque d'œuf, pour piloter une ramberge hollandaise dans la passe de Calais.

— Par le ciel! voilà une ramberge terriblement fâcheuse, s'écria Cavoye...

— Mais qui a dit cela encore? dit d'Harcourt, qui a donné cette diabolique nouvelle?...

— Son contre-maître, monseigneur.

— Quel contre-maître?

— Un jeune garçon qui navigue avec lui depuis tantôt quatre ans.

— Va le chercher .. et à l'instant, s'écria d'Harcourt.

— Non, non, dit Cavoye en prenant précipitamment son chapeau, sa canne et son épée... cela sera plus prompt, et nous y comprendrons quelque chose; et vous, l'hôte, guidez-nous... Coislin, vous, restez.

— Certes, oui, je reste... j'en suis au fruit... démêlez-vous de toute cette piloterie, monsieur .. *notre gouverneur*... quand tout sera prêt pour notre départ, faites-moi seulement querir...

Cavoye et d'Harcourt, précédés de l'hôtelier, arrivèrent bientôt près d'une maison assez bien bâtie et élevée sur un quartier de roche qui dominait la mer; au pied de cette roche était une petite anse formée par un côté du banc de Keneau.

L'hôtelier frappait modestement à la porte; mais Cavoye, le repoussant, heurta à coups redoublés.

Après quelques minutes d'attente, un guichet s'ouvrit, et on vit une main qui tenait une lampe de cuivre, et une autre main qui défendait de cette vive lumière une figure à demi cachée dans l'ombre.

— Qui heurte donc au logis d'une si furieuse force? dit une voix rude.

— C'est quelqu'un qui te heurtera les épaules bien davantage si tu n'ouvres pas, et sur l'heure, manant! dit Cavoye.

Pour toute réponse, la lampe disparut, et le guichet se referma.

Cavoye, ne se possédant plus, trépignait de colère, et parlait d'attacher le *mineur* à cette porte damnée.

— Mon Dieu! monseigneur, je vais faire le tour, et tâcher de passer par le petit mur, dit l'hôte. Et il disparut.

— Conçois-tu cette insolence, d'Harcourt? Oh! je lui romprai les os!...

— Aussi que veux-tu, Cavoye... tu commences à vitupérer .. à tempêter... Le pauvre diable a eu peur... Si tu t'y étais pris révérencieusement comme Coislin...

— Ah! tête-bleu! il n'est pas temps de railler... mais de châtier ce drôle...

— Allons, j'entends notre hôte... calme-toi, Cavoye... pour Dieu, calme-toi... ou tu nous fais encore fermer cette porte qui s'ouvre enfin.

— En effet, la porte s'ouvrit, et Sauret, car c'était lui, s'avança avec sa lampe, et faisant force excuses de n'avoir pas su d'abord la qualité de messieurs les gentilshommes.

D'Harcourt et Cavoye, conduits par Sauret, entrèrent alors dans une petite chambre qui conduisait à une terrasse assez élevée dont la mer baignait le pied. Accoudé sur le parapet de cette terrasse était Jean Bart; il fumait et paraissait tellement absorbé dans ses pensées en regardant la mer qui se déroulait au loin dans toute son immensité, qu'il n'entendit pas entrer les étrangers, et que Sauret fut obligé de le frapper légèrement sur l'épaule en lui disant : — Notre jeune monsieur, voici des gentilshommes qui demandent maître Valbué.

Jean Bart se retourna, et s'adressant à Cavoye :

— Vous demandez le pilote Valbué, messieurs, il n'y est pas.

— Et pourquoi cela n'y est-il pas, méchant drôle? s'écria le bouillant Cavoye.

— Plaît-il, monsieur? demanda Jean Bart avec sang-froid.

— Ah! tu railles, je crois. Et Cavoye leva sa canne d'un air menaçant.

— Sainte-croix, monsieur! prenez bien garde au moins, dit Jean Bart toujours calme, mais en se reculant et portant la main à sa large ceinture de cuir, pendant que le vieux Sauret sautait sur un esponton pendu à la muraille.

D'Harcourt s'interposa, et parvint à grand'peine à calmer Cavoye, et à lui faire comprendre qu'il ne tirerait rien de ces gens-là par la violence.

— Mon ami, dit-il au jeune marinier, monsieur le gouverneur de Calais avait ordonné au pilote royal d'attendre monsieur le marquis de Cavoye, que voici, et moi. Sa caravelle devait être à nos ordres pour nous conduire sur les bancs d'Harwich, où nous devons rencontrer l'escadre hollandaise; pourquoi donc ce pilote n'est-il pas demeuré ici à nous attendre? savez-vous qu'il court de grands risques en ayant ainsi manqué à son devoir?

— Maître Valbué, reprit Jean Bart avec un imperturbable sang-froid, maître Valbué est pilote royal, et il a fait d'abord son devoir en entrant dans le havre de Calais un vaisseau de guerre désemparé; il ne vous a pas attendus, parce qu'un pilote est comme un prêtre, voyez-vous; et que si en danger on lui dit : Venez... il faut qu'il vienne, par la nuit, l'orage ou la tempête; pour sa caravelle, elle est mouillée là, dans l'anse; car, sainte-croix! maître Valbué a mieux aimé risquer ses os, en allant en bateau sans pont piloter ces Hollandais, que d'emmener sa caravelle.

— Et que nous fait sa caravelle? qui nous conduira?

— Moi! dit Jean Bart avec un calme et une assurance qui stupéfièrent Cavoye et d'Harcourt.

— Vous! Allons, cet enfant déraisonne, reprit d'Harcourt; viens, Cavoye, le mieux est de dépêcher un de nos gens à M. de Charost pour lui apprendre cette mésaventure.

— Chacun sa guise, dit Jean Bart avec insouciance, et en rallumant sa pipe éteinte à la flamme de la chandelle, j'en dormirai ma nuitée bonne et franche. Allons, Sauret, va éclairer dans le passage, car il y fait un noir que le diable s'y marcherait sur la queue.

Cavoye et d'Harcourt se regardèrent.

Jean Bart, voyant ce mouvement d'indécision, leur dit entre deux bouffées de tabac : Tenez, quoique le monsieur aux rubans verts ait l'air assez chaud des poings, je vas vous donner un conseil d'ami : voyez-vous, si vous manquez la marée, la pleine lune et la brise de ce soir pour sortir de ces bancs... vous attendrez peut-être longtemps sans trouver un temps pareil; au lieu qu'avec le vent qui souffle du sud, et cette clarté aussi claire que celle du jour, dans deux heures nous aurions doublé le cap Blanet, et dans douze nous serions en vue du nord Foreland... une fois là, les Tails et le Jalopper seraient nos bonneaux (1) jusqu'aux west-rocks (2); et là, Dieu aidant, nous trouverions la flotte des Provinces, puisqu'elle y est, disaient avant-hier les pilotes, ancrée aux bancs d'Harwich; j'irais là comme un âne au marché, car j'ai cent fois traversé ces ancrages en allant sur la côte de Suffolk.

— Sans doute, vous paraissez avoir quelques connaissances en l'art de naviguer, dit d'Harcourt un peu ébranlé; mais vous êtes si jeune, mon ami... que vous confier le salut de nos personnes!

— Ah, ah! sainte-croix, nous y voilà... vous autres *gens de la terre*, vous toisez les mariniers comme les maîtres mâteurs leurs soliveaux... à voir que les jeunes coulent à fond : à votre

(1) Balises.

(2) Les Tails, Jalopper, west-rocks, bancs et écueils du Pas-de-Calais et des entrées de la Tamise.

guise donc... restez... après tout mes dents n'en tomberont pas; et là-dessus je vas me coucher...

Cette insouciance, cette fermeté, l'air de conviction qui régnait dans chaque parole de Jean Bart, confondirent les deux cavaliers et les embarrassèrent beaucoup.

— Vertubleu! s'écria Cavoye, voilà un jeune mignon qui ne manque pas d'assurance, et je m'en veux de l'avoir maltraité. Mon ami, dit-il à Jean Bart en lui tendant la main avec cordialité, j'ai été vif, j'ai été chaud des poings, comme vous dites, et j'en suis fâché.

— Dà, monsieur, dit Jean Bart en secouant non moins cordialement cette main blanche dans ses grosses mains noires de goudron, dà, monsieur, je n'y pensais plus; car si vous aviez été trop dans les chauds, moi je me serais mis dans les brûlants, et je vous aurais rendu de reste ce que vous m'auriez prêté... et, sainte-croix, nous n'en aurions pas moins été bons compagnons pour ce après la râtelée... Pardieu! on a des riottes... on s'harpaille... c'est bon... mais ça n'empêche pas après de fumer dans la même pipe... à la marinière donc, monsieur, à la marinière... c'est la bonne mode, allez...

C'est tout au plus si cette péroraison fut du goût de Cavoye, qui dit tout bas à d'Harcourt en le conduisant dans la chambre qui précédait la terrasse :

— Enfin, que décidons-nous? ce sauvage me paraît si certain de ce qu'il avance, que nous ferons aussi bien de l'écouter... ce qu'il a dit aussi de la pleine lune et de la marée m'a beaucoup frappé... s'il nous faut perdre autant de temps, M. de Ruyter aura le loisir de donner vingt batailles sans que nous y puissions assister, et nous perdrons ainsi tout l'avantage que cette campagne peut nous faire dans l'esprit du roi; qu'en dis-tu, d'Harcourt?

— Morbleu! je ne sais qu'en dire, sinon que la peste soit de toi; avec tes rages de mer et de navigation, vois où ta folie nous mène.

— Elle nous a menés jusqu'à Saint-Paul, et c'est déjà beaucoup; et, sur Dieu, elle nous mènera jusqu'à la flotte, car je prends sur moi de nous confier à ce drôle.

— Oh, pardieu! nous avons déjà fait tant de sottises, qu'il faut que la fin soit digne du commencement, et je rirais bien si tout cela aboutissait à une noyade.

— Et moi donc! s'écria Cavoye d'un air si singulier que d'Harcourt ne put s'empêcher d'éclater.

— Allons, soit, ajouta-t-il; interrogeons encore une fois ce marinier, et après cela, ma foi!... advienne que pourra... je me fie à ton étoile, Cavoye.

Et tous deux rentrèrent sur la terrasse, où ils trouvèrent Jean Bart causant avec Sauret.

— Mon ami, dit gravement d'Harcourt à Jean Bart, savez-vous bien que vous prenez une grande responsabilité sur vous en nous proposant de nous conduire à la flotte des Provinces, et que, si nous acceptions, ce serait un engagement grave, mais très-grave, et qui doit vous donner fort à penser... savez-vous cela?

— Eh, sainte-croix! qu'est-ce qu'il y a donc là-dedans qui doive me brouiller tant la vue, dit Jean Bart avec impatience, c'est-y donc *si grave*, comme vous dites, de mener une paire et demie d'hommes aux bancs d'Harwich avec un vent de sud, pleine lune et marée!... quand un gourmette de dix ans irait là, la tête sous son épaule!... ou bien, est-ce que vous vous défiez de moi? Tenez, alors, le vieux Sauret va vous montrer quelque chose qui vous rassurera peut-être; puis, s'adressant à Sauret: Voyons, donne l'épée et le papier qui est après le baudrier, et que ça finisse...

Un instant après, Sauret apporta tout triomphant une épée à garde argentée, ornée d'un baudrier bleu bordé d'argent; à ce baudrier était attaché un papier scellé aux armes de France.

— Eh bien! dit d'Harcourt après avoir lu, c'est un certificat attestant que le nommé Jean Bart, apprenti lamaneur, a gagné le prix comme le meilleur pointeur d'artillerie du port de Calais.

— Eh bien! dit Jean Bart avec une certaine fierté, aurez-vous confiance en un marinier qui sait aussi bien le pilotage et l'artillerie pour vous mener aux bancs d'Harwich?

D'Harcourt lui dit :

— Ainsi, c'est vous qui vous appelez...

— Jean Bart.

— Vous êtes Français?

— Oui, car ma famille est originaire de Dieppe... mais je suis né à Dunkerque.

— Et y a-t-il longtemps que vous êtes marin?

— Depuis sept ans.

— Et savez-vous assez bien votre métier pour...

— Ah, sainte-croix! ça serait pour vous aller faire pendre que vous ne rechigneriez pas autant au moins! s'écria Jean Bart avec impatience; tenez, assez comme cela; le temps se passe, il est onze heures, et si vous n'êtes pas embarqués à minuit, tout est dit, et bonsoir... voyons, est-ce oui, est-ce non?

— Mais où est votre équipage?

— Mon équipage, c'est moi, ce vieux marinier que vous voyez là, et deux marins couchés dans la caravelle: si vous dites oui, dans une heure je suis prêt... sinon, bonne nuitée, et je vais me coucher.

— Allons, dit Cavoye après un regard échangé avec d'Harcourt, allons, soit... préparez votre monde, nous revenons à l'instant avec nos gens...

— Ah çà, n'en amenez pas trop, dit Jean Bart, ce bétail-là gêne la manœuvre; s'il y a place pour trois ou quatre, c'est beaucoup.

— Nous amènerons chacun un valet, et pas plus, dirent les gentilshommes en sortant conduits par Sauret.

— Ce sera trois fainéants qui ne seront bons qu'à faire lest... mais, après tout, la traversée ne sera pas longue, si Dieu nous est en aide; car le vent est au sud, ajouta Jean Bart en se parlant à lui-même, et rentrant sur la terrasse pour chercher dans l'examen du ciel et de la mer ces symptômes qui ne trompent jamais un marin.

Pendant toute la scène que nous avons décrite, la figure de Jean Bart n'avait pas un instant perdu l'expression singulière de calme et d'assurance qui la caractérisait; sa manière de parler, malgré un accent flamand très-prononcé, était nette, brève, et annonçait une grande confiance en lui-même, qui, chez de tels hommes, n'est pas vanité, mais conscience involontaire de ce qu'ils sont et de ce qu'ils peuvent.

Car Jean Bart était une de ces natures rares et privilégiées qui naissent pour leur spécialité, qui ne s'étonnent jamais, qui prennent les partis les plus extrêmes, les résolutions les plus violentes, avec un calme et une bonhomie incroyables, parce que cela est chez eux comme inné, et qu'ils agissent sans se rendre compte de l'instinct qui les guide; aussi chez de tels hommes l'instinct fait plus que le savoir, ils devinent bien plus qu'ils n'apprennent, et ils ont plutôt l'air de se souvenir que de s'instruire par l'expérience.

Enfin, si les façons d'agir et de parler de Jean Bart en s'adressant à des seigneurs paraissent fort étranges à une époque où la hiérarchie et le respect des classes étaient si scrupuleusement observés, je répondrai que tous les documents recueillis sur Jean Bart ne le montrent pas une fois intimidé ou gêné dans sa naïveté de matelot par l'influence du rang quelque élevé qu'il soit, depuis la scène qui vient d'être retracée jusqu'à ses entrevues avec le roi et la reine de France, devant qui on le retrouvera tout aussi naïf et tout aussi à son aise qu'avec MM. Cavoye et d'Harcourt.

Cela est encore un de ces traits typiques, saillants, arrêtés, qui donnent à la figure de Jean Bart un caractère si original, et si contrastant avec les habitudes et les mœurs de ce siècle grave et imposant d'ailleurs.

Le jeune marin était encore occupé à observer l'aspect du ciel et de la mer, lorsque Sauret revint sur la terrasse.

— Pouah de ces rats musqués! dit-il en entrant, pouah de pareilles senteurs! le grand surtout, la plume verte, est pire qu'une civette... Comment des chrétiens peuvent-ils s'empuantir à ce point de bonnes odeurs... Par saint Omer, je le déteste, ce grand-là... aussi, min Dieu, quand il a dit méchant drôle, il fallait voir comme j'ai sauté sur mon esponton.

— Es-tu sot, vieux Sauret! est-ce que je n'avais pas mon

poignard à portée?... Mais, vois-tu... les gentilshommes ont de ces façons de dire... aussi, moi, je dis tarare, tant qu'ils n'en viennent pas à des façons de faire... mais une fois là... alors .. oh! alors, comme dit le Noël. Et Jean Bart entonna d'une voix aussi retentissante que peu harmonieuse ce couplet du temps :

Du pied au poing
N'y a pas loin :
Si on s'harpaille,
Si on s'débraille,
Bon marinier
N'y est pas le dernier.

— Bon marinier n'y est pas le dernier, répéta Sauret à toute voix, en faisant chorus avec Jean Bart. Min Dieu, notre jeune monsieur, ajouta-t-il, quelle superbe voix vous avez! ça me donne des frissons de plaisir, et ça me rappelle, révérence parler, qu'étant une fois à six-vingts lieues de cette côte qui borne à l'ouest les Etats du grand-duc de Moscovie, nous entendîmes et nous vîmes une des plus galantes sirènes qu'on peut imaginer.

— Eh bien ! vieux Sauret, dit Jean Bart avec un sourire dubitatif, eh bien, alors, il fallait la marier à ton homme marin qui avait la figure d'un évêque.

— Je ne sais, notre jeune monsieur, si ces évêques-marins-là font aussi vœu de chasteté; je l'espère, du moins, pour le salut de leur âme. Mais, pour en revenir à cette toute galante sirène, dussé-je de ma vie ne toucher ni pain, ni chair, ni poisson, notre jeune monsieur, si je ne vis pas, ou si nous ne vîmes pas si bien cette sirène, qu'il m'est resté dans la mémoire qu'elle nageait à l'aide d'une longue queue écaillée d'azur, et que, révérence parler, le chapelain du navire rougit terriblement, et se sauva par vergogne à fond de cale, pour cause de nudités de cette impudique, qui, le corps à moitié hors de la mer, chantait avec une furieuse grâce des noëls que je suppose océaniques, sans l'affirmer, car il faut être véridique, et même qu'elle s'accompagnait d'une manière de trompette naturelle faite d'une prodigieuse conque marine toute resplendissante d'or et de diamants dans laquelle elle soufflait et...

— Oh! s'écria Jean Bart en l'interrompant et éclatant de rire, oh! le fameux animal à mettre dans le bestiaire merveilleux... Cette sirène chantait, tandis qu'elle soufflait en même temps dans sa conque, véridique Sauret!

— Oui, oui, notre jeune monsieur, répondit intrépidement Sauret, elle chantait et soufflait à la fois; ce qui est bien naturel et véridique, puisque, comme sirène, elle tenait à la fois de la femme et du poisson; or, elle soufflait qui pour le poisson, à preuve la gent baleinière naturellement soufflante; et elle



Dà, monsieur, je n'y pensais plus; car si vous aviez été trop dans les chauds, moi je me serais mis dans les brûlants. — PAGE 40.

chantait qui pour la femme, à preuve la gent féminine, naturellement chantante!

— Et en quel patois est-ce que cette galante sirène chantait ces noëls océaniques, toujours très-véridique Sauret?

— Mais en patois sirénique, je suppose, répondit le marinier avec une effronterie imperturbable.

— Sauret, mon ami, je te dirai comme feu mon père, tu iras au grand diable d'enfer, par tous les damnés mensonges que tu fais.

— Je vous jure, notre jeune monsieur...

— C'est bon, c'est bon, donne-moi mes armes, qui sont là dans le bahut; prends aussi l'arbalète, le nocturlabe (1), et

(1) Le nocturlabe était un instrument dont on se servait alors pour trouver, dans toutes les heures de la nuit, combien l'étoile du nord est plus haute ou plus basse que le pôle On le nommait aussi *quadran aux étoiles*, parce qu'il montrait de nuit les heures par le moyen des étoiles qui ne se couchent pas. On se servait dans l'hémisphère septentrional, des étoiles de la Grande-Ourse pour cette opération, parce qu'elles sont plus remarquables que les autres qui sont plus près du pôle nord; mais au delà de la ligne on se servait de la *Croisade*, constellation de quatre étoiles qu'on distingue facilement.

va prévenir Jacques et Honain qui dorment à cette heure dans la caravelle, car nous allons saillir dehors; tu lèveras l'aloigne (1) de l'ancre, tu feras pousser au virebot (2) jusqu'à ce que l'ancre soit bossée, on mouillera seulement un harpeau (3) sur les roches.

— Oui, notre jeune monsieur, dit Sauret. Eh! eh! voici dès aujourd'hui votre capitainerie qui commence, en attendant les chausses de maître... A dix-sept ans, commander une caravelle, c'est ça qui est un régal! à part que nous soyons pris ou coulés par les Anglais avant d'arriver aux bancs d'Harwich; mais à part cela, Seigneur Dieu! quel malheur que maître Cornille ne soit plus de ce monde pour être fier de vous!

— Hélas! oui, Sauret; mais le bon Dieu n'a pas voulu; aussi, sainte-croix! je la garde bonne aux Anglais... et que je ne m'appelle pas Bart, si un jour je ne venge pas sur eux la mort de mon père, comme dans les temps je me suis vengé de ses blessures sur ce galopin de John Brish, et pour ne pas attendre trop... sainte-croix! j'ai bien envie...

— De quoi, notre jeune monsieur?

— Bah! je puis te dire cela, à toi... c'est le fameux Ruyter qui commande les Hollandais, que ces plumets vont rejoindre, n'est-ce pas?

— Oui, oui, Michel Ruyter. Ah! min Dieu! c'est là un capitaine... et doux aux mariniers comme la mer aux poissons, à ce qu'en rapportent les Zélandais.

— Eh bien! Sauret... on va faire bataille là... bataille contre les Anglais! si j'en pouvais être... hem, Sauret.

— Y pensez-vous, min Dieu! c'est tout au plus si on vous y recevrait gourmette ou novice.

— Qu'est ce que cela me fait, pourvu que je tire du canon sur les Anglais, ou que j'en voie tirer. . mais là... de bien près?

— Je sais bien que la fortune est belle, et qu'il faudrait être plus que madame Ève pour résister à la tentation de cette pomme d'artillerie.

— Allons, dit Jean Bart d'un air résolu, après avoir réfléchi un moment, allons, c'est dit, je resterai à bord des Hollandais, s'ils veulent de moi.

— Et la caravelle de maître Valbué?

— Tu la ramèneras.

— Et je vous laisserais seul au milieu de cette flotte, comme un pauvre hareng dans un banc de marsouins! Vous avez cru cela du vieux Sauret, qui a mangé le pain de maître Cornille pendant dix-sept ans?

— Ah çà, voyons! écoute, Sauret, si je m'embarque là comme matelot, il faudra que tu t'embarques de même, et je ne veux pas ça, non, je ne veux pas; tu es vieux et fatigué déjà... car voilà sept ans que tu ne me quittes pas; non, encore une fois non, ça ne se peut pas

— Mais, notre jeune monsieur, est-ce que je quittais maître Cornille, donc?

— Mais, vieil entêté, tu étais plutôt comme maître que comme matelot à bord des navires de mon père, et depuis sept ans tu fais le métier de hale-bouline, et le tout pour me protéger ni plus ni moins que si j'avais été ton fils.

— En cela, notre jeune monsieur, vous faites trop d'honneur au vieux Sauret, en disant que j'étais comme votre père... Ah! min Dieu! min Dieu! je vous aimais bien déjà... mais voilà une parole qui fait que je ne saurai plus comment vous aimer assez.

En disant cela, le digne matelot essuyait ses yeux du revers de sa manche.

— Es-tu bête, va, vieux Sauret! dit Jean Bart aussi fort ému, en se tournant du côté de la muraille pour cacher une larme qui voilait son regard.

Mais Sauret, ayant vite réprimé son accès de sensibilité, ajouta d'un air gai:

— Qu'est-ce que vous dites donc, que je vous protégeais, notre jeune monsieur? ah, bien oui!... min Dieu, vous n'avez pas besoin de moi pour cela... vous savez bien vous protéger vous-même; car le bon Dieu vous a fait la faveur de vous distribuer une paire de poings et une paire d'épaules qui, grâce à lui, ne vous ont jamais fait faute; aussi je vous ai vu souvent vous démêler au Texel, au Helder ou à Calais, dans les riottes des matelots; et sur la côte d'Irlande donc! avec les casaques jaunes! Ainsi ce n'est pas comme protecteur, notre jeune monsieur, que je veux rester près de vous, c'est comme spectateur d'une prodigieuse flotte de guerre; ainsi, si vous restez avec Ruyter, comptez bien que j'y resterai.

— Mais la caravelle, vieux fou, la caravelle!

— La caravelle! eh bien! notre jeune monsieur, est-ce que ces trois garçons qui y resteront ne peuvent pas la ramener? ils sont honnêtes, on peut s'y fier. Aussi bien, depuis le jour où ce diable de Valbué a fait le prévôt et le bourreau à bord du *Cochon gras*, il me cause une manière de dégoût et d'horreur, et pour cela encore je préfère Ruyter.

— Tu le veux, Sauret, va comme il est dit; aussi bien j'en suis aise; cours vite à la caravelle, car ces enrubanés vont arriver, et il faut de bons yeux pour sortir du Keneau, malgré la pleine lune... une fois hors de ce banc, le sud Foreland, le nord Foreland, et le Galopper seront nos enseignes jusqu'aux west-rocks... allons, va!

A peine Sauret était-il parti que MM. de Coislin, d'Harcourt et de Cavoye arrivèrent suivis de leurs laquais qui portaient quelque peu de bagage.

— Allons, allons messieurs, dit Jean Bart, voici la minuit qui sonne à la paroisse; dépêchons, dépêchons.

Puis, précédant les trois gentilshommes, il descendit lestement les degrés taillés dans le roc qui aboutissaient à la baie où était mouillée la caravelle (1).

Un quart d'heure après, le léger bâtiment, doublant la pointe de Keneau, courait au nord-est favorisé par la brise et le jusant.

LIVRE DEUXIÈME.

CHAPITRE IX.

Cette partie de la côte orientale d'Angleterre qui borne du côté de la mer le comté d'Essex, court, ainsi que l'on sait, du sud au nord depuis les entrées de la Tamise jusqu'à cet endroit où les rivières *Stour* et *Orvel* se jettent dans l'Océan, tout près des hauts-fonds appelés les bancs d'Harwich.

Les bancs d'Harwich offrent un assez bon mouillage par les vents d'ouest-nord-ouest et sud-ouest. La flotte des Provinces-Unies y était à l'ancre le 30 juillet par une petite brise du sud-ouest.

Michel Adrianz de Ruyter, lieutenant-amiral général des États-Généraux des Provinces-Unies, commandait cette escadre forte de 75 navires de guerre et 11 brûlots.

D'après les rapports obtenus par un maître de vaisseau de Dantzig, la flotte anglaise commandée par le général Monk et le prince Robert, composée de 76 vaisseaux, sans compter les brûlots et les bâtiments légers, était mouillée près de Queens-Borough, non loin de l'île de Shepey.

Les flottes ennemies étaient donc à une distance d'environ vingt lieues l'une de l'autre, et n'attendaient sans doute qu'un temps fait et maniable pour se livrer un nouveau combat.

Une légère brise soufflait du sud-ouest, et la flotte des Provinces-Unies était mouillée en bon ordre, divisée en trois escadres.

(1) La bouée.
(2) Le cabestan.
(3) Grappin.

(1) Petit bâtiment de vingt à trente tonneaux équipé en forme de galère, à poupe carrée, sans hunes, à voiles latines, très-bon voilier, et se manœuvrant facilement.

Ruyter commandait le centre et avait sous ses ordres deux autres escadres, celle du contre-amiral Sweers, composée des vaisseaux du collége d'Amsterdam; et celle du capitaine Govert-Hoen, formée des navires du quartier du nord.

La mer, calme et verte sur ces hauts-fonds, était à peine ridée à sa surface, et s'étendait comme un lac immense jusqu'à la côte d'Angleterre, ombragée par des bois de chêne touffus, et couverte de riches moissons alors dorées par le soleil d'été.

A l'œil nu on distinguait jusqu'aux moindres anfractuosités de la terre, et les nombreux *cottages* et jolies maisons blanches à toits rouges, qui, presque toutes placées à mi-côte sur le versant des vallons, dominaient de petites baies où de légers canots étaient amarrés.

Ruyter, décidé d'abord à tenter une descente au port d'Harwich, avait choisi ce mouillage si près de la côte; mais ayant appris que les passes de ce havre étaient nouvellement fortifiées, il avait renoncé à ce projet, et attendait que la flotte anglaise sortît de la Tamise pour se retirer des bancs et livrer bataille en haute mer.

Le spectacle qu'offrait cette innombrable quantité de navires ainsi mouillés était aussi singulier que magnifique : c'était une espèce de grande ville composée de maisons flottantes et divisée en quartiers avec leurs rues, leurs places et leurs esplanades, que sillonnaient des milliers de canots et de barques.

Au centre, et dominant tous les autres navires, s'élevait le vaisseau de 80 *les Sept-Provinces*, sur lequel Ruyter avait mis son pavillon amiral. Ce vaisseau était alors cité comme le plus magnifique navire de la marine hollandaise, et méritait cette réputation par la supériorité de sa marche et par la profusion de sculptures dont on avait chargé les cinq étages de son château d'arrière, qui, élevé d'une manière démesurée, était encore surmonté de trois énormes fanaux de bronze doré, de sorte que le couronnement de ce vaisseau s'élevait presque à une hauteur égale en parallèle à celle des deux tiers de son grand mât. Mais malgré... ou peut-être à cause de cet énorme château, ce navire offrait un coup d'œil des plus majestueux, car on ne pouvait voir sans admiration cette masse de bois et de fer qui s'élevait au-dessus de l'eau comme une tour gigantesque.

A son arrivée flottait le pavillon des Etats-Généraux des Provinces-Unies; il était rouge, chargé d'un lion d'or qui tenait en sa patte droite un sabre d'argent, et dans sa patte gauche un faisceau de sept flèches d'or, à pointes et pennes d'azur.

Puis enfin, à la pomme du grand mât, on voyait le pavillon de Hollande ou du prince à trois bandes, l'une orangée, la seconde blanche, et la troisième bleue.

Il était environ huit heures du matin lorsque le soldat de garde au château d'avant héla une caravelle qui, toutes voiles dehors, paraissait se diriger vers l'amiral.

— France, *et message du gouverneur de Calais*, répondit-on en assez bon hollandais, pendant que le léger navire approchait toujours.

— *Passe à tribord*, cria le soldat. A peine avait-il donné cet ordre que la caravelle, amenant ses voiles latines, accostait au bas de l'échelle de l'immense vaisseau dont les bastingages dépassaient de beaucoup les mâts élevés du petit bâtiment.

Un officier hollandais, s'approchant de la coupée, fit jeter les tireveilles ou cordages aidant à monter à l'échelle, et bientôt MM. de Cavoye, d'Harcourt et de Coislin se trouvèrent sur le pont des *Sept-Provinces*, précédés de Jean Bart, qui, plus leste et plus au fait de la gymnastique maritime, les avait devancés en trois sauts.

L'équipage et les figures de nos gentilshommes avaient subi une altération notable et fort naturelle, après la pénible navigation qu'ils venaient de faire dans un petit bâtiment que les lames dures et sourdes de la Manche avaient terriblement secoué. Les visages des volontaires étaient pâles et abattus, leurs perruques, leurs plumes et leurs rubans détrempés d'eau; et, quoique le soleil fût déjà très-ardent, ils avaient l'air transis de froid.

L'officier hollandais, qui parlait français, reçut les trois compagnons, se chargea de les conduire auprès de Ruyter, quand il sut qu'ils avaient un message de la part du comte de Charost, et les précéda dans la dunette où logeait l'amiral.

Jean Bart, lui, les mains dans les poches de ses vastes chausses à la flamande, examinait avec admiration le gréement du vaisseau, lorsqu'il entendit l'officier hollandais prier les gentilshommes de le suivre; alors, passant sans plus de façon devant eux et se mettant proche de l'officier, il porta la main à son bonnet de laine, et lui dit : C'est moi, monsieur, que vous devez conduire à l'amiral...

— Que veut cet homme? demanda l'officier assez étonné de voir ce jeune marin prendre le pas sur les trois seigneurs.

— Je veux voir l'amiral et lui remettre mes trois passagers, car je suis le capitaine de la caravelle, reprit Jean Bart avec ce ton calme et résolu qui lui était habituel.

L'officier surpris le regarda sans mot dire.

— Ah! dit Cavoye, vous pouvez l'en croire, monsieur : c'est en effet notre capitaine, et par-dessus tout un brave marin... je me plais à le reconnaître... Mais pardieu! on ne me reprendra plus à naviguer de la sorte : c'est une véritable peste qu'un aussi petit bateau... depuis Saint-Paul... nous ne sommes pas sortis d'un bain de mer perpétuel... mais il est vrai de dire que ce jeune drôle nous a conduits ici, comme il l'avait dit, les yeux fermés, et, sur ma parole, quoique bien jeune, c'est un adroit pilote... Aussi faites ce qu'il demande, monsieur : c'est justice.

Le Hollandais toisa Jean Bart avec étonnement, puis il lui dit d'un air railleur : Suivez-moi donc, *seigneur capitaine*.

Et Jean Bart, remettant ses mains dans ses poches, suivit l'officier en jetant les yeux autour de lui avec une avidité singulière, tant il examinait les moindres détails du beau vaisseau où il se trouvait.

Lorsqu'on fut arrivé près de la porte de la dunette, Coislin s'approcha de l'officier hollandais, et lui dit à voix basse :

— Mais, monsieur, ne serait-il pas convenable de faire demander à M. l'amiral de Ruyter s'il nous peut recevoir, et pendant ce temps nous aller habiller pour paraître décemment devant Son Excellence?

— Bon, messieurs, dit l'officier en souriant, l'amiral ne fait pas de ces façons-là... et ce n'est pas un si grand seigneur que le dernier de ses matelots n'entre de prime abord chez lui s'il a quelque chose à lui dire... Quant à vos costumes, l'amiral n'y prendra seulement pas garde, je vous assure.

En disant ces mots, le Hollandais poussa la porte de la dunette, et nos personnages entrèrent dans une assez vaste pièce meublée avec la plus grande simplicité. Une peinture rougeâtre couvrait les boiseries, et au milieu de la chambre il y avait une grande table couverte d'une basane sans dorure et entourée de quelques chaises de noyer.

— Ah! dit l'officier, l'amiral s'amuse sans doute à donner à manger à ses favorites... à ses poules, continua-t-il en voyant l'air étonné des Français. Tenez, le voici... dans ce cabinet... à droite.

En effet, une assez grande cage à poules était placée au dedans d'une des fenêtres de la dunette, et l'amiral, choisissant le grain qu'il blutait avec soin dans sa main, le jetait à petites poignées à quatre magnifiques poules flamandes au plumage jaune et noir qui brillait comme l'or et l'ébène.

L'officier hollandais ayant respectueusement abordé son amiral, ce dernier se retourna, et vint au-devant des gentilshommes.

Ruyter avait alors environ soixante ans; ses cheveux étaient tout blancs, et son épaisse moustache, blanche aussi, était relevée à la mode des anciens mariniers. Il paraissait d'une taille médiocre et frêle; son visage était large, son front haut, ses yeux gris et perçants, son teint fort coloré. Depuis qu'il avait été empoisonné dans sa jeunesse, il lui était resté un petit tremblement nerveux qui agitait continuellement tous ses membres. Son vêtement consistait en une sorte de longue robe de chambre de bure noire, serrée sur ses hanches par une ceinture de cuir.

Il salua les seigneurs français avec bienveillance, puis son

regard s'arrêta un moment sur Jean Bart, qui le considérait avec une admiration naïve.

— Monsieur l'amiral, dit l'officier, ces gentilshommes français sont porteurs d'un message de M. le gouverneur de Calais, et ce jeune marin est celui qui les a amenés.

Alors Cavoye s'inclina respectueusement devant l'amiral, et lui présenta les dépêches de M. de Charost, que Ruyter se mit à lire.

Depuis quelques minutes il s'était opéré un changement complet dans le maintien de Jean Bart; lui, naguère si calme, si insouciant, si assuré, paraissait fort troublé; il rougissait, la sueur lui venait au visage, et, quand par hasard il rencontrait le regard perçant de Ruyter, il baissait les yeux avec une timidité et un embarras extrêmes.

C'est que cette organisation tout unique, toute spéciale, était alors soumise à l'espèce de charme et de fascination qu'elle devait éprouver en présence de la seule supériorité qui à ses yeux fût réellement imposante. Le jeune homme naïf et résolu pouvait bien regarder en face, et sans se troubler, un grand seigneur comme Coislin ou Cavoye; mais il ne pouvait échapper aux sentiments de respect et d'admiration qu'il éprouvait en voyant un marin tel que Ruyter. Pour lui, Ruyter était autant qu'un roi pour un courtisan, que Newton pour un savant.

Lorsque l'amiral eut pris connaissance des lettres de M. de Charost, il dit aux gentilshommes, en assez bon français, mais d'un air froid et contraint, que, puisqu'ils le désiraient, il les ferait assister à un combat naval, et qu'en attendant il les garderait à son bord avec plaisir.

Cavoye, d'Harcourt et Coislin le remercièrent. Cavoye ajouta :

— Permettez-moi, monsieur l'amiral, de réclamer votre intérêt pour ce jeune garçon qui nous a conduits ici, et que je ne reconnais plus; tout à l'heure il était aussi fier et aussi hardi qu'un page, et le voici tout confus.

— En vérité, le voilà tout pantois, ajouta d'Harcourt.

— Tout ébaubi, dit Coislin.

A chaque mot, le pauvre Jean Bart témoignait son impatience; à la fin, se retournant avec vivacité vers ses passagers, il leur dit, l'œil étincelant :

— Vous avez vu, sainte-croix! si j'étais ébaubi ou pantois en votre présence, au moins...

— C'est donc moi qui te fais peur? dit Ruyter avec bonté...

— Oui... non... amiral, votre... mais... je voudrais... c'est que...

Et Jean Bart, les yeux baissés, la rougeur au front, balbutiait et ne pouvait trouver une parole. Il finit par se jeter aux pieds de Ruyter, et lui embrasser les genoux.

— Allons, allons, calme-toi, mon garçon, dit l'amiral un peu orgueilleux de l'impression qu'il causait.

— Messieurs, ajouta-t-il, on va vous conduire au logement que je vous destine, et puis je vous attendrai pour dîner à midi... si vous avez besoin de quelque chose avant, mon valet vous le servira...

Les Français saluèrent, sortirent, et laissèrent Jean Bart avec Ruyter...

La première émotion passée, Jean Bart retrouva son sang-froid; aussi fit-il assez bonne contenance lorsque l'amiral lui parla de nouveau...

— Eh bien! mon garçon... es-tu rassuré maintenant? dit Ruyter.

— Ça commence, monsieur l'amiral; ça commence, mais, sainte-croix! le premier moment a été rude, car moi qui n'ai vu ni Dieu ni le roi... je n'ai jusqu'à présent rencontré rien de plus saint et de plus respectable qu'un marin comme vous l'êtes, monsieur l'amiral.

Cette admiration brusque et ingénue flatta Ruyter, qui sourit et dit à Jean Bart avec cette bonhomie et cette gravité religieuse qui était un des traits saillants de son caractère :

— Ce n'est point moi, mon cher enfant, c'est Dieu qui m'a fait ce que je suis; aussi je lui renvoie ces louanges, car le Seigneur m'abandonnerait si j'avais la vanité de me croire quelque chose sans son appui... Mais, dis-moi, tu viens de Calais?

— Oui, monsieur l'amiral, de Saint-Paul, tout proche de Calais.

— Et tu commandais ta caravelle?

— Oh! oui, monsieur l'amiral; mais c'était facile, je suis venu déjà bien des fois dans cette mer... j'étais d'une *quaiche* de contrebande qui venait tantôt de Calais, tantôt de Flessingue à la côte de Suffolk... Nous débarquions toujours nos marchandises près de la baie Holsoy.

— Et en venant, tu n'as rien rencontré?... tu n'as pas vu de navires de guerre?...

Ici Jean Bart ne répondit pas, rougit beaucoup, se gratta l'oreille, tordit son bonnet entre ses mains, et baissa la tête.

— Pourquoi rougis-tu donc? dit Ruyter étonné. Est-ce que tu es un menteur?...

— Menteur!... sainte-croix! ne le croyez pas, monsieur l'amiral; mais voilà ce qui est : on m'a dit que, sur l'ordre de M. le gouverneur de Calais, il y avait défense pour moi de m'écarter, en venant ici, de ma route droite, si le vent était bon.

— Eh bien?

— Eh bien! monsieur l'amiral, au risque de me faire pendre, je me suis écarté de ma route... et, au lieu de venir ici droit depuis Saint-Paul, quand je me suis trouvé près du Konings-Diep (le canal du Roi) .. me voyant une petite risée du nord-est qui affalait... je me dis que, venant aux bancs d'Harwich, ce que je saurais des entrées de la Tamise serait aussi bon pour vous que la brise pendant le calme; alors je me suis mis à louvoyer dans ce canal, que je connaissais bien.

— Eh bien, eh bien... qu'as-tu vu? s'écria Ruyter avec empressement. On ne t'a pas donné la chasse?...

— Voilà, monsieur l'amiral; comme ma caravelle vole plutôt qu'elle ne navigue, je me dis : Si une ramberge me chasse, j'ai du largue, et je la mènerai dans des passes où il faudra bien qu'elle me laisse, car une frégate est trop buveuse pour se contenter de l'eau qu'elle trouverait sur le banc de *Heaps;* alors j'ai toujours avancé, au risque de faire prendre avec moi ces trois plumets que je vous amenais, monsieur l'amiral... mais enfin je voulais voir et j'ai vu, car en m'avançant dans le *Coln*, jusqu'à ce que Colchester m'ait demeuré au nord-ouest quart-ouest...

— Si avant que cela!... tu as été si avant que cela? s'écria Ruyter en l'interrompant.

— Oui, monsieur l'amiral; mais je n'ai pas osé aller plus loin, parce que tous les mâts, les balises et les tonnes qui signalent la route avaient été détruits : aussi je me suis arrêté là; et tout proche *Middle-Ground*, j'ai vu environ douze ou quinze frégates qui se faisaient des signes avec la terre en laissant tomber leurs cargues... J'ai pourtant encore avancé un peu, et j'ai encore vu beaucoup de mâts, de navires qui paraissaient mouillés devant Queens-Borough. Alors une quaiche a mis à la voile pour venir à moi, mais j'ai pris chasse, et elle m'a perdu près des west-rocks; et puis je suis arrivé ici comme cela.....

— Bien, très-bien, mon enfant, dit Ruyter en frappant sur l'épaule du jeune homme, tes renseignements sont très-bons et ne me laissent plus de doute sur ceux qu'on a donnés au vice-amiral de Liefde... En vérité, tu me rends là un bien signalé service... Que veux-tu de moi?...

— Oh! sainte croix! si j'osais, monsieur l'amiral, je vous demanderais...

— Parle donc...

— Eh bien! je vous demanderais, monsieur l'amiral, de renvoyer la caravelle à mon maître, pilote à Saint-Paul, et de me garder sur votre escadre, quand ce serait comme page ou gourmette, monsieur l'amiral, dit Jean Bart en joignant les mains d'un air suppliant.

— Je le veux bien, mon garçon, dit Ruyter, je le veux bien... tu resteras donc à mon bord, et je renverrai ta caravelle par un maître de navire d'Ostende que j'ai repris des Anglais...

— Merci, merci, monsieur l'amiral, mais c'est que... j'ai avec moi un vieux marinier qui ne me quitte pas, et était à mon père... Le gardez-vous aussi?...

— Aussi le vieux marinier, mon garçon.

— Tenez, monsieur l'amiral, s'écria Jean Bart très-ému, je

ne sais pas comment vous dire ce que je sens ; mais, sainte-croix, sainte-croix ! vous êtes un marin comme le Renard de la mer dont me parlait mon pauvre père... C'est là tout ce que je puis dire... voyez-vous... oui... vous êtes un second Renard de la mer...

Quoique Ruyter ne comprît pas tout ce que cette comparaison avait de flatteur, l'expression de reconnaissance qui brillait dans les yeux humides de Jean Bart lui plut beaucoup, et il lui répondit avec une bonté toute paternelle :

— Allons, allons, tu es un bon jeune homme; continue, mets ta force et ton espoir en Dieu, sois brave, alerte et vigilant, et qui sait? tu parviendras peut-être. Tiens, rappelle-toi toujours ceci, mon enfant : on m'appelle amiral, n'est-ce pas?... je commande cent vaisseaux de guerre, eh bien! j'ai commencé par gagner un sou par jour à tourner la roue de la corderie du port de Flessingue. Ainsi, tu le vois, avec l'aide et la grâce de Dieu, on peut tout, si on remet son sort entre ses mains. Va, je ne t'oublierai pas...

Et l'amiral congédia Jean Bart après l'avoir fait inscrire par l'écrivain sur le rôle du bord, ainsi que son vieil ami Sauret.

On se souvient que Cavoye, d'Harcourt et de Coislin furent conduits par ordre de Ruyter dans le logement qui leur était destiné. C'était une des chambres situées à l'arrière de la batterie basse.

Chambre de quinze pieds carrés, haute de cinq, et qu'il fallait éclairer en plein jour au moyen d'une lampe enfermée dans un fanal, car les hublots ou verres lenticulaires n'étant pas encore inventés, l'obscurité la plus profonde régnait dans cette pièce dont le plafond était à niveau de l'eau.

Trois hamacs, ou branles, comme on disait alors, étaient suspendus dans cette chambre.

Lorsque les amis de Cavoye virent ce réduit, il y eut contre lui une nouvelle furie d'imprécations qu'il supporta avec une stoïque résignation. Nous les épargnerons au lecteur, en ne l'introduisant dans la chambre des trois seigneurs que lorsque leur toilette fut à peu près terminée.

— Quelle peste de vaisseau, et quel horrible réduit! disait d'Harcourt en tâchant de se mirer dans une petite glace, et peignant sa perruque à la lumière incertaine du fanal de corne.

— Quel singulier myn-heer que cet amiral, dit Cavoye; quel rustre, avec sa robe de bure et son poulailler! Qui nous croira, à la place Royale ou à l'hôtel de Soissons, quand nous viendrons rapporter que, lorsque nous avons vu pour la première fois le plus grand capitaine de mer de ces temps-ci, il donnait à manger à des poules, comme un manant dans la cour d'une ferme! et cette souquenille de bure noire, qui le fait ressembler à un sacristain... Ventrebleu! il ne paie pas de mine .. et on dit pourtant que c'est un surprenant amiral.

— Hélas! hélas! dit piteusement Coislin, que penser de sa table d'après ces dehors! A l'amour platonique qu'il professe pour ses favorites emplumées, je tremble qu'il ne les respecte trop pour les mettre en broche.

— Ne craignez pas cela, Coislin, dit d'Harcourt en souriant avec malice, je sais de très-bonne part que le seigneur amiral est un des plus grands prêtres des déesses goinfrerie et empiffrerie, et qu'il a payé deux cents écus d'or un petit tonneau de vin d'Espagne, par cela seulement qu'il avait été deux fois en des contrées lointaines.

— Que le ciel vous entende, d'Harcourt! mais je ne sais quel douloureux pressentiment m'oppresse, d'autant plus qu'il me semble avoir vu, dans un coin de cette halle que vous appelez sa chambre, une assiette avec un morceau de lard et de biscuit... Seigneur Dieu... pourvu que ce ne soit pas la pitance habituelle de ce capitaine d'eau salée!... car un homme habitué à manger de pareilles horreurs...

Coislin n'osa achever, ne trouvant pas d'expression pour peindre son effroi. A ce moment, une manière de mousse vint dire d'une voix aigre que le repas attendait.

Les trois gentilshommes montèrent sur le pont, et entrèrent dans la salle à manger de l'amiral. Ils trouvèrent ce dernier en compagnie de son chapelain, maître Westhovius, de l'écrivain du bord et de son capitaine de manœuvre. J'oubliais un homme grand, svelte, osseux et fort pâle, tout habillé de noir.

Ruyter était autrement, mais non mieux vêtu que le matin : il avait changé sa robe de bure noire pour un justaucorps et des chausses grises à la hollandaise, avec de gros bas de laine brune et de hauts souliers à boucles d'argent.

Son pourpoint était serré autour de son corps par une vieille écharpe de soie rouge, et son col était de toile unie comme celui du matin.

La table, longue et étroite, dont l'amiral occupait le haut bout, était couverte d'une nappe de toile d'une grande blancheur ; les plats et les assiettes étaient faits de ce grès de Flandre de couleur grise, à dessins bleuâtres, dont l'usage commençait alors à se répandre. Sur chaque assiette il y avait un biscuit sec et dur, et à côté un grand pot et un gobelet d'étain bien luisant ; enfin, au milieu de la table était une soupière de potage au poisson, flanquée d'un côté par un énorme jambon d'ours, à graisse bien jaune et à chair d'un rouge écarlate; de l'autre côté était un non moins colossal morceau de bœuf fumé de Hambourg, bien brun, veiné de blanc; enfin une assiette de harengs salés et une assiette de radis noirs complétaient ce menu, qui fit dresser les cheveux à la tête des trois gentilshommes.

Le chapelain dit le *benedicite*, l'amiral s'assit et fit signe à ses convives de l'imiter.

Coislin fut près de s'évanouir lorsqu'il sentit le fumet pénétrant de cette soupe au poisson ; mais il fit bonne contenance et se résigna, en tâchant d'aspirer le moins qu'il put cette détestable odeur.

— Ah! messieurs, dit Ruyter, je ne vous donne pas un régal *à la française*, comme on dit; mais c'est à la mode de mer, et vraiment, même à terre, j'aime mieux ces bonnes et franches salaisons que tous vos saupiquets et tous vos mets arrangés de telle façon, qu'il faut retourner ça cent fois dans sa bouche pour reconnaître ce qu'on mange... au lieu qu'ici on sait ce qu'on a sous la dent, au moins.

— Et pour cela, je suis fort de votre avis, monsieur l'amiral, dit gaiement Cavoye; au moins, en mangeant cet excellent bœuf fumé, un aveugle même dirait du premier mot qu'il mange du bœuf fumé : c'est d'un avantage estimable.

— C'est comme cette excellente bière de Hollande, ajouta d'Harcourt en regardant le malheureux Coislin, il n'y a qu'à voir son épaisse mousse blanche et sa belle couleur marron pour être bien sûr qu'on boit de la bière, et non de ces boissons énigmatiques qu'il faut interroger vingt fois pour savoir si elles sont du cru de la haute ou basse Bourgogne!

— Ah! bien, messieurs, dit le naïf amiral qui ne se doutait pas de ces railleries, je suis joyeux de vous voir aimer notre régime des mariniers, et puis, voyez-vous, on se souvient de son premier état; et quand j'étais matelot...

— Vous avez été matelot, monsieur l'amiral? demanda Cavoye.

— Sept ans et demi, monsieur, et puis après ça contre-maître, et puis maître, et puis bosseman, et puis capitaine, et de la sorte, avec l'aide de Dieu, je suis où me voilà... Et tenez, Guillaume que voici a fait avec moi la guerre de 1650; j'étais alors contre-maître... Te souviens-tu de cela, Guillaume?

Guillaume était ce personnage vêtu de noir dont nous avons parlé, le fameux Guillaume *Van den Velde*, un des meilleurs peintres de marine de ce temps-là.

A l'interpellation de l'amiral, Guillaume, placé entre le chapelain et l'écrivain, répondit : Oui, oui, Michel, vous avez été matelot comme l'a été le roi Compani.

— Ah, ah! dit Ruyter en riant : Cela est vrai pourtant! Ce pauvre Jean Compani... qui eût jamais cru que je l'aurais retrouvé roi, quand nous tournions ensemble la grosse roue de la corderie de maître Lampscus à Flessingue? Je m'en souviens comme d'hier... j'avais dix ans, le recteur de l'école m'avait renvoyé comme trop turbulent, et pour cela j'entrai le jour de la Saint-Étienne à la corderie.

— Mais ce roi, monsieur l'amiral? demanda Cavoye fort intéressé...

— Ce roi, monsieur, était un nègre!...

— Comment ! un nègre ? un Maure ? un noir de Nigritie ? s'écria d'Harcourt !.

— Oui, un Congo : ce pauvre Jean était bon diable ; après la corderie, nous étions tous deux garçons d'un bosseman ; c'est là que je l'ai quitté, ou plutôt qu'il m'a quitté, car il a déserté : or, je n'en avais plus entendu parler du tout, lorsqu'il y a deux ans, dans mon expédition de Goerée, contre la compagnie anglaise qui nous a si traîtreusement attaqués... j'envoyai à terre mon contre-amiral Van-der-Zaan, qui y rencontra le roi des naturels de ce pays-là : c'était un vieux nègre qui parlait assez bon hollandais, et qui lui demanda qui commandait la flotte des Etats en qualité d'amiral. C'est Michel Ruyter, dit Van-der-Zaan. — Michel ? s'écria le vieux noir, Michel... comment ! Michel Ruyter ? mais il y a près de quarante-cinq ou quarante-six ans que j'ai connu le garçon d'un bosseman de Flessingue qui s'appelait aussi Michel Ruyter. — Eh bien ! c'est celui-là même... qui est à présent amiral, lui dit Van-der-Zaan. — Ça ne se peut pas, répétait toujours le vieux Jean Compani ; Michel, mon pauvre Michel, amiral, c'est railler... — Ah çà, lui dit alors mon contre-amiral Van-der-Zaan, un jovial compagnon s'il en fut, et, comme vous allez voir, un homme de propos très-piquants et ingénieux, — ah çà, seigneur noir, puisque vous êtes bien devenu roi, pourquoi donc ne voulez-vous pas que Michel soit devenu amiral ? Et le bon Ruyter, après cette citation remarquable, regarda ses convives, et ajouta en riant encore de souvenir : — Mon Dieu ! que nous nous sommes souvent réjouis en pensant à ce propos, moi et ce diable de Van-der-Zaan, qui avait toujours le mot à la chose, comme vous voyez...

— Mais c'est que cette réponse était, pardieu ! fort bien trouvée, monsieur l'amiral, dit effrontément Cavoye ; car, outre son trait satirique, fort de la manière de Juvénal, il y a encore un grand fond de logique, de justice et d'impartialité dans le goût de Salomon. *Vous êtes devenu roi... pourquoi ne voulez-vous pas que Michel soit devenu amiral ?* Mais c'est d'une terrible beauté, il y a là l'enjoué, le grave et le satirique !...

— C'est tout à fait surprenant, dit d'Harcourt, pouvant à peine étouffer un éclat de rire.

— Eh bien ! vous voyez que nous autres myn-heers, comme vous nous appelez, nous savons dire notre mot dans l'occasion, dit l'amiral. Mais, pour en revenir à Compani, Van-der-Zaan me l'amena à bord ; hélas ! je l'avoue, je ne l'aurais pas reconnu. Ce pauvre Jean Compani avait les cheveux blancs comme les miens, et, comme moi, il avait aussi l'air bien vieux et bien cassé... Mais je fus très-content et très-joyeux que Dieu m'eût permis de revoir encore une fois celui qui me rappelait mon heureux temps de Flessingue. Nous en parlâmes bien longtemps, je vous assure, et Jean Compani, tout en m'apprenant comment il était arrivé à la dignité de vice-roi des nègres de ce pays-là, m'avoua qu'il regrettait comme moi notre bon temps de jeunesse, où avec deux écus dans notre ceinture nous nous promenions sur le port si gaiement et avec si peu de souci du présent ; puis aussi Compani me dit, entre autres choses qui me charmèrent beaucoup, qu'il était resté fidèle à la religion, car il s'était fait baptiser dans le temps à Flessingue. Seulement, il ne se rappelait plus que la prière de *Notre Père ;* mais il m'avoua que, comme, lorsqu'il parlait de la sainte religion chrétienne, ses peuples et ses enfants se moquaient de lui, il se contentait de demeurer chrétien en son cœur et de servir Dieu de la manière qu'il pouvait. Je demandai à Jean s'il voulait revenir en Europe avec moi ; mais il ne voulut pas, préférant encore plus son pays que sa royauté, me disait-il : je le quittai donc... et...

Mais, à ce moment du récit de l'amiral, la porte de la salle s'ouvrit, et un officier s'avança rapidement vers lui et lui remit une dépêche, en lui disant : Monsieur l'amiral, ceci arrive du Texel ; le patron de *la Bélandre* avait ordre de faire la plus grande diligence, car c'est M. le grand-pensionnaire de Witt qui le lui a donné.

Cette dépêche était ainsi conçue :

« S'il en est temps encore, faites les plus minutieuses recher-« ches ; des traîtres ont décidé d'incendier et de faire sauter « plusieurs vaisseaux de votre flotte, et sans doute celui que « vous montez, au moyen de tonnes à double fond renfermant « des artifices qui ont été embarqués à leur bord, et dont le « feu couve et doit faire son effet d'un instant à l'autre. »

CHAPITRE X.

Après que l'écrivain des *Sept-Provinces* eut enregistré Jean Bart et Sauret sur son contrôle, tous deux en qualité de simples matelots, il les fit conduire au commis du munitionnaire, qui leur donna à chacun une jaquette de drap vert à parements et boutonnières orange, de larges chausses de grosse toile de Frise, une ceinture de serge rouge, et une sorte de chaperon de laine brune ; après quoi les deux marins furent conduits au maître d'équipage.

Pendant le trajet, Sauret dit tout bas à Jean Bart, qui commençait à s'impatienter de l'importance du commis, et de ses injonctions réitérées de prendre garde de salir ou de déchirer ses vêtements. — Ah ! min Dieu, notre jeune monsieur, ce n'est plus ici comme à bord d'un navire bourgeois, dont le maître va de pair à compagnon avec ses mariniers. Ici le matelot est aussi esclave que le chrétien chez le Turc ; ici, on marche, on fume, on respire, on dort, on mange, on avale, à la volonté du capitaine, qui n'a pas de contrôle au-dessus de lui ; oui-da, notre jeune monsieur, c'est ainsi ; aussi un navire de guerre est aussi peu joyeux qu'un couvent de minimes ou de cordeliers, et chez les myn-heers surtout, qui sont muets comme des harengs dans la nasse. Aussi, révérence parler, si vous m'aviez prévenu, je vous aurais conseillé de larguer vos amarres et de vous éloigner d'ici, et vent en poupe encore...

— Mais songe donc que je verrai, que j'assisterai à un combat, vieux Sauret, à un grand combat naval, sainte-croix !... Moi qui n'en ai jamais vu, et qui n'ai échangé que quelques balles de mousqueton, ou tout au plus de fauconneau, avec les casaques rouges de la côte de Suffolk... et puisque enfin je se s sous les ordres du fameux Ruyter, et c'est un honneur ça... comme c'était un honneur pour mon père d'avoir servi sous le *Renard de la mer !*

— Sans doute, sans doute, notre jeune monsieur, rien au monde n'est plus galant que le tableau de deux flottes qui se haipaillent chaudement ; c'est aussi un fort grand régal que d'être parmi ces barpailleurs, à ces fins de donner et de recevoir horion pour horion ; mais, révérence parler, vous verrez que....

Ici Sauret se tut, car on venait d'arriver à la porte d'une cabine située à l'avant, près du magasin.

Le garçon du commis ouvrit la porte et dit à M. Abraham Lely, maître d'équipages des *Sept-Provinces :* — Voici deux matelots d'engagés d'aujourd'hui par ordre de M. l'amiral.

Puis il sortit.

Abraham Lely, maître d'équipage des *Sept-Provinces*, était un homme fort compté à bord, et particulièrement de Ruyter, qui appréciait en lui un excellent marin, rempli de zèle, de sang-froid et d'expérience, un de ces hommes de *ressources* enfin, qui, selon le proverbe flamand : *s'arracheraient une dent pour en faire un clou.*

Mais il faut dire qu'à part ces brillantes qualités maritimes, maître Lely était certainement la créature la plus brutale, la plus insociable de toutes les Provinces-Unies.

Qu'on se figure un gros homme d'environ cinquante ans, coiffé d'une perruque noire qui rendait plus repoussante encore l'expression de son visage large et gras, mais pâle et blafard ; ajoutez à cela de gros sourcils gris, de petits yeux bruns, des lèvres épaisses, une mâchoire d'une carrure démesurée, et vous aurez le signalement complet d'Abraham Petersz Lely

J'oubliais de dire que M. Lely avait eu le bras gauche emporté d'un coup de canon, et que la manche de son pourpoint vert, tout graisseux, était attachée sur sa poitrine avec un bout de fil de caret ; car, malgré les instances de l'amiral, son maître d'équipage était habituellement d'une insigne malpropreté.

Ce fut devant ce terrible maître, alors assis sur un coffre, et déchirant à belles dents son biscuit et un morceau de morue sèche, qu'il trempait dans une espèce de sauce faite de poivre et de beurre fondu, que Jean Bart et Sauret furent introduits.

Après les avoir longtemps examinés sans interrompre l'exercice de ses formidables mâchoires, qui broyaient le biscuit avec le bruit d'une meule de moulin, maître Lely, s'apercevant que Jean Bart avait gardé son bonnet sur sa tête, prit une longue canne de bambou placée à côté de son coffre, et d'un revers abattit le bonnet du jeune marin, sans dire un seul mot.

— Il est dans son droit, s'écria vivement Sauret en voyant l'indignation de Jean Bart, vous êtes son inférieur, il fallait vous découvrir.

Jean Bart serra les poings, et murmura quelques imprécations.

Alors maître Lely, de l'air le plus calme du monde, s'adressant aux deux matelots :

— D'où venez-vous?

— De Saint-Paul, près Calais, répondit Jean Bart en contenant sa colère, et prenant, sans doute pour la calmer, une feuille de tabac à chiquer dans sa boîte de fer-blanc.

Mais à peine avait-il ouvert la boîte, que d'un nouveau coup de bambou vertement appliqué par le manchot, la malencontreuse boîte vola sur le plancher de la cabine.

Le sang monta au visage de Jean Bart, qui cette fois se précipitait sur maître Lely, si le vieux Sauret ne l'eût retenu en disant au maître d'équipage :

— Révérence parler, monsieur, excusez, s'il vous plaît, ce jeune marin qui n'a encore navigué que pour les bourgeois et les contrebandiers, et ne sait pas bien les usages des navires de guerre; puis, se retournant du côté de Jean Bart, il lui dit en français d'un air consterné : — Mais, min Dieu! min Dieu! notre jeune monsieur, on ne change jamais de chique devant un supérieur! par le nom de votre père, ménagez cette meule à biscuit, car il n'est plus temps maintenant de lui échapper!

Jean Bart contracta ses lèvres, se tut; et, pour exhaler sa colère, se mit à battre fortement le plancher du bout de son pied gauche.

Mais un nouveau coup de bambou, bien asséné sur l'orteil dudit pied gauche, interdit au marin jusqu'à cette manifestation d'humeur et d'impatience.

— Mort Dieu! s'écria-t-il alors en frappant cette fois si violemment du pied, que le siége de maître Lely en fut ébranlé; mort Dieu! ne recommence pas, sac à fromage... ou bien...

Heureusement cette imprécation fut faite en français, et plus heureusement encore, Sauret s'interposa de nouveau en disant au maître d'équipage que la furie de son jeune ami n'était causée que par la douleur d'une vieille blessure réveillée par le coup de bambou.

Maître Lely avait, pendant toute cette scène, gardé un calme et un sang-froid imperturbables, et après chaque avertissement donné par l'intermédiaire de son bambou, il avait remis sa canne à son côté sans sourciller.

Jean Bart, maudissant sa fatale admiration pour Ruyter, et sa plus fatale curiosité d'assister à un combat naval, se tut, se résigna, rongea son frein, et laissa le vieux Sauret répondre aux questions précises de maître Lely, qui continua son interrogatoire.

— Êtes-vous matelots?

— J'ose m'en flatter, monsieur, car...

— Alors, épisse-moi cette écoute (1), dit durement maître Lely en prenant à côté de lui deux bouts de cordage de moyenne grosseur et un épissoir.

Le vieux Sauret s'acquitta de sa tâche avec une dextérité peu commune, et l'écoute était si parfaitement épissée, qu'on ne

(1) Épisser, c'est ajouter une corde au bout d'une autre en entrelaçant les tourons de l'une dans ceux de l'autre, et ceux de celle-ci dans ceux de la première, après les avoir décordées toutes les deux de la même longueur, de sorte qu'ils ne puissent sortir de cet entrelacement qu'on appelle épissure, et qui est ordinairement plus forte que le cordage même, si elle est bien faite. On se sert, pour ce travail, d'un épissoir, poinçon de fer ou de bois très-dur un peu courbe.

distinguait pas le point de jonction des deux parties du cordage.

Maître Lely le prit, l'examina avec attention, sans que sa figure perdît un instant son expression de dureté; puis il donna le même ordre à Jean Bart, qui réussit avec autant de bonheur que son vieil ami Sauret, dans l'épissure de l'écoute.

Le visage du Hollandais resta impassible; puis il ajouta :

— Êtes-vous canonniers?

— Nous sommes si furieusement canonniers, s'écria orgueilleusement Sauret, que, pour être véridique, je dois dire que ce jeune homme a gagné le prix de S. M. le roi de France et de Navarre, au tirer de Dunkerque... et qu'il a eu pour profit une merveilleuse épée toute d'or pur et massif, avec un baudrier de velours nacarat si terriblement couvert et brodé de perles, de rubis et d'étincelantes escarboucles, que craignant d'en demeurer aveugle, ce jeune homme a dû laisser ce baudrier en son logis, et que...

Mais la narration, quelque peu exagérée de Sauret, fut interrompue par ces mots :

— Ah! bien... vous êtes de ces pillards de Dunkerque.... Et pour la première fois, l'expression sauvage du visage de maître Lely changea pour faire place à l'air du monde le plus dédaigneux; puis, sans donner à Sauret le temps de lui répondre, le maître d'équipage s'adressant à Jean Bart :

— Puisque tu es canonnier, où trouve-t-on la meilleure fonte pour les canons!

— En France! la verte, celle qui est coulée en Périgord.

— Qu'est-ce que l'affût?

— L'affût est la culasse dentelée à trois ou quatre degrés nommés *coches*, sur lesquels le canonnier pose le *coing de mire*, servant pour mettre le canon au *point de tirer*.

— Qu'est-ce que le dégourgeoir?

— C'est un petit fer long de huit pouces pour démorcer et nettoyer le secret (1).

— Comment étoufferais-tu le feu grégeois (2)?

— Tant avec le sable qu'en le couvrant avec du cuir vert.

Maître Lely réfléchit un instant, arrêta son regard presque farouche sur Jean Bart, puis il reprit :

— Qu'est-ce qu'un mât affusté?

— C'est un mât enté.... savoir quand il y a des pièces rapportées par le haut bout.

— Comment s'appellent ces pièces?

— *Ganteiras*.

— Où sont-elles?

— Au-dessous de la hune.

— À quoi servent-elles?

— À passer l'*estague* de la grande vergue, au moyen de deux rouets de métal placés, l'un à bâbord, l'autre à tribord.

Ici maître Lely fit une nouvelle pose, puis il continua.

— Es-tu lamaneur (3).

— Ce jeune garçon est un si terrible lamaneur... dit le bon Sauret, que, malgré une des plus furieuses tempêtes, il a conduit ici une caravelle depuis...

Mais un regard fixe et froid de maître Lely arrêta court le vieux marinier.

— Es-tu lamaneur? dit encore le maître d'équipage à Jean Bart.

Mais ces questions, et surtout la manière dont elles étaient faites, impatientaient tellement le jeune marin, que, pour y mettre un terme, il répondit brusquement à cette dernière question : — Non.

Ce singulier interrogatoire une fois terminé, du bout de sa

(1) Sonder la lumière. Nous avons, dans cet interrogatoire, scrupuleusement conservé les termes et dénominations de l'époque.

(2) Feu grégeois, sorte de feu d'artifice dont on se servait dans le combat naval, qui brûle jusque dans l'eau, laquelle même augmente sa violence. Il est composé de soufre, de naphthe, de bitume, de gomme et de poix. On ne peut l'éteindre qu'avec du vinaigre mêlé avec du sable ou de l'urine, ou avec des cuirs verts, c'est-à-dire avec des peaux d'animaux fraîchement écorchés.

On donne à ce feu le nom de grégeois, parce qu'on en doit l'invention à un Grec nommé Callinicus, ingénieur d'Héliopolis, ville de Syrie; il s'en servit avec tant de succès dans un combat naval, qu'il brûla une flotte ennemie où il y avait près de trente mille hommes. (*Encyclopédie méthodique*, Marine.)

(3) Pilote.

canne, maître Lely montra la porte de sa cabine aux deux marins, qui sortirent après avoir salué.

— Mort Dieu! sacré Dieu! ventrebleu, merci Dieu, mille tonnerres et ouragans! que je sois brûlé vif et excommunié comme un Turc ou un juif, si je reste une minute de plus sur le même bord que cet animal à mâchoire de cachalot, s'écria Jean Bart une fois hors de l'antre du redoutable maître Lely.

Et dans sa colère il trépignait, et frappait à grands coups de pied une inoffensive cloison, malgré les supplications du vieux Sauret, qui lui disait en vain. — Min Dieu, calmez-vous, notre jeune monsieur, voici venir un sergent de ronde; je vois luire sa pertuisane.

En effet, c'était un sergent suivi de deux soldats qui, arrivant au bruit infernal que faisait Jean Bart, le saisirent et le voyant Jean Bart, voilà déjà mon protégé en faute! qu'est-ce ceci, sergent?

— Monsieur l'amiral, j'ai trouvé cet homme poussant des cris furieux, et faisant un grand bruit dans le faux pont, près de la chambre de maître Lely.

— Ote-lui ce bâillon, qu'il réponde, dit l'amiral; puis s'adressant à Jean Bart.

— Eh bien! qu'est-ce à dire, est-ce ainsi que tu te conduis déjà?...

— Tenez, monsieur l'amiral, voici toute l'affaire; et cela, sainte-croix! sans menteries: quand j'ai mis le pied sur votre vaisseau de guerre, je n'avais jamais servi, moi, que sur des bâtiments bourgeois ou contrebandiers... et là, monsieur l'amiral, hormis dans le mauvais temps et les dangers... capitaine,



Il est dans son droit, vous êtes son inférieur, il fallait vous découvrir. — PAGE 47.

continrent sans prononcer un seul mot; après quoi le sergent dit d'un air presque aussi grave que maître Lely: — Mettez cet effronté à la barre.

— A la barre... moi, aux fers!... Ah! mort Dieu! s'écria Jean Bart, nous allons voir.

— Mettez le brise-dents (1) à ce bavard, dit le flegmatique sergent.

Ce qui fut fait, malgré les supplications de Sauret.

Comme le prisonnier montait les degrés qui mènent de la batterie basse à la batterie haute, le roulement du tambour se fit entendre, et les matelots se rangèrent en haie dans la première batterie.

Après quelques instants, Ruyter y descendit; il venait de terminer son inspection, et n'avait pu découvrir aucune machine incendiaire à son bord.

— Comment donc! dit-il d'un air surpris et mécontent en

(1) Bâillon.

maître ou matelot... c'est tout un, on obéit à la manœuvre, et puis, la manœuvre faite, on fume le même tabac... ici, c'est pas de même; aussi tantôt on m'a envoyé à un gros homme manchot qui a une manière de langage à coups de canne, ma foi! un peu trop sauvage.

— Ah! c'est Lely! dit Ruyter en ne pouvant retenir un sourire

— Oui, monsieur l'amiral, de sorte que le maître d'équipage, du premier coup de canne, m'a dit de le saluer.... du second, de ne pas chiquer... du troisième, de me calmer.... et du quatrième de m'en aller.... Sainte-croix! je m'en confesse.... j'étouffais de colère... et c'est pour la passer, qu'une fois dehors je m'étais mis à rager des quatre membres; c'est alors que l'homme à la pertuisane, que voici, et ses deux amis m'ont saisi et muselé comme un ours à la foire de Dunkerque.

Ruyter, qui eut peine à retenir son sérieux pendant cette naïve justification, dit à Jean Bart:

— Il faut qu'à bord d'un vaisseau de guerre la discipline soit sévère, mon garçon; de plus indomptables que toi l'ont compris... Il faut t'y soumettre.... Pourtant, si un pareil état te

paraît trop dur, pars.... la caravelle n'a pas encore mis à la voile..... ou bien, si tu restes.... obéis à tout et en tout..... voyons, choisis.

— Sainte-croix! s'écria Jean Bart avec résolution, il ne sera pas dit que le fils de Cornille Bart aura quitté pour si peu le vaisseau de M. l'amiral Ruyter, la veille d'un combat; je reste, monsieur l'amiral, je reste quand je devrais demeurer aux fers jusqu'au premier canon; ainsi, pardonnez-moi tout ce bruit, s'il vous plaît, je jure de ne plus tomber dans de pareilles fautes, et de me moderer.

Et, ce disant, il embrassa les genoux de Ruyter, qui, le relevant avec bonté, ordonna qu'on le laissât libre.

Deux heures après, le capitaine de pavillon de l'amiral vint prendre les ordres de son supérieur.



L'auberge des armes d'Enkhuysen.

— Monsieur Van-Meseyr, lui dit Ruyter, je vais appareiller, faites signaler à l'armée d'imiter ma manœuvre; M. le capitaine de Ghent sera mon matelot d'arrière.

Une heure après cet ordre donné, cette flotte immense, composée de plus de quatre-vingts navires de guerre, avait mis à la voile en ordre de bataille avec une précision admirable, et s'élevait au vent des bancs d'Harwich avec une fraîche brise du sud-sud-est.

CHAPITRE XI.

Depuis le 10 août de cette même année 1666, le joli village de Duinburg, situé sur la côte occidentale de l'île Walcheren, retentissait incessamment des clameurs d'un joie bruyante; or la tranquillité de ce petit port était aussi troublée par les conséquences de la permission que l'amiral Ruyter avait donnée aux capitaines de sa flotte, mouillée dans le canal, entre Dieshoek et Flessingue, d'envoyer, tour à tour, leurs équipages *se rafraîchir* à terre pendant trois jours.

Il était douteux que ces honnêtes marins flamands et hollandais suivissent tout à fait la lettre de cette autorisation, et qu'ils passassent leur temps à *se rafraîchir*, car on voyait sur les tables des hôtelleries de Duinburg plus d'eau-de-vie et de vin d'Espagne que de koeders (1), et bien souvent la chaloupe des vaisseaux de guerre remportait à bord quelques victimes des rixes, devenues si fréquentes depuis la destitution de l'amiral Tromp, que l'on disait injustement sacrifié à Ruyter.

Aussi les marins de Tromp ayant pris parti pour leur amiral contre les matelots de la flotte de Ruyter, qui soutenaient la cause de ce dernier, chaque jour voyait de nouvelles querelles.

Tout ceci se passait après les combats acharnés qui avaient eu lieu les 4, 5 et 6 août, entre la flotte anglaise et la flotte hollandaise que nous avons laissée mettant à la voile, et s'élevant au nord-est des bancs d'Harwich, pour prendre une meilleure position de bataille.

Parmi les tavernes de cette île de Duinburg, l'auberge des *Armes d'Enkhuysen* était celle qui réunissait les suffrages des connaisseurs, tant à cause de la parfaite qualité de son genièvre et de son vin épicé, que pour le talent remarquable avec lequel mynheer Hoën accommodait le stokfisch, ce mets de prédilection des Hollandais.

Un des habitués les plus assidus des armes d'Enkhuysen était le vieux Sauret, qui connaissait d'ailleurs mynheer Hoën depuis longues années; car l'excellent hôte faisait çà et là un peu de contrebande, et avait souvent mis à bord de la *quaiche* (2) que

(1) *Koeders*, mélange d'eau, de vinaigre et de miel.

(2) Quaiche ou ketch, sorte de bâtiment en usage chez les Anglais et les Hollandais. Ils sont ordinairement à poupe carrée, bien construits et bons voiliers, et ornés d'une poulaine; leur gréement consiste en deux mâts, un grand mât et un mât d'artimon.

montait Sauret deux ou trois barils de genièvre, et quelques douzaines de caisses de tabac et de jambon d'ours, le tout dans le but philanthropique d'être agréable aux gastronomes de Suffolk, que la prohibition ou les droits fort élevés auraient sans cela privés de ces innocentes denrées.

Mynheer Hoën et Sauret étaient donc sur le pied de la plus cordiale amitié, et ce jour-là surtout les deux vieux amis causaient tranquillement en compagnie d'un pot de vin épicé et sucré par l'hôte lui-même, qui avait (pour le moment) résigné ses fonctions entre les mains de son premier garçon....

Sauret et mynheer Hoën étaient attablés sous un petit cabinet de verdure que de nombreuses pousses de houblon et d'autres plantes grimpantes couvraient d'un dôme impénétrable aux rayons du soleil.

A côté du pot de vin était un vase de grès rempli d'excellent tabac d'une belle couleur dorée, fin, un peu humide, et en tout digne de remplir la pipe du fumeur le plus difficile.

— Enfin, mon digne Sauret, dit Hoën, me voici un moment de relâche pour entendre la mémorable narration de ce grand combat naval des 3 et 4 août... Je charge ma pipe et vous écoute comme un prêtre en chaire .... mais souvenez-vous de nos conditions, révérend marin véridique et océanique, dès que vous m'aurez l'air de débiter des menteries, un bon coup du manche de mon couteau sur la table vous rappellera à vous-même....

— Soit... mais il est important, mon très-digne hôte, de nous entendre une bonne fois sur ce que vous appelez si improprement des menteries.... Ah çà! dites-moi ... parce que j'ai beaucoup lu et beaucoup voyagé.... dois-je donc pour cela m'en tenir simplement à la nue et grossière vérité?... Mais alors, cher hôtelier, d'après ce principe tant soit peu sauvage, il vaudrait mieux boire ce vin sans le sucre et les épices qui lui donnent un si haut goût, car c'est la même chose... Ce que vous appelez menteries, n'étant qu'une manière de sucre et de gérofle d'esprit, qui sucre et aromatise la narration, si je puis m'exprimer ainsi, mon cher hôte....

— Bien, bien, digne Sauret; mais, par les armes d'Enkhuysen, qui sont mon enseigne, quelquefois vos récits sont si diablement *sucrés* et *aromatisés*, qu'on ne sent que les épices, et pas autre chose.... Mais, silence, je vous écoute.

— Après vous avoir raconté comment moi et mon jeune monsieur Bart avons été embarqués à bord de M. l'amiral de Ruyter, je vous ai parlé, je crois, mon cher hôte, de cet épouvantable et furieux orage du 3 août, qui vint la nuit en compagnie d'un grain du nord-nord-est nous surprendre à l'ancre entre le sud Foreland et les bancs de Flandre. Jamais, non, jamais de mémoire de marin on ne vit si terrible et si monstrueux tonnerre... et, pour être véridique...

A ce mot, *pour être véridique*, mynheer Hoën, mû par un secret pressentiment, chercha son couteau dans sa poche, et le saisit fortement par le manche, tout prêt à en frapper la table... mais pourtant sans le montrer.

— Et, pour être véridique, continua donc Sauret, je vous dirai que les éclairs étaient si nombreux et si formidables, que, m'éveillant, je dis à un matelot : Min Dieu! que le soleil est déjà haut... Mais c'était peu que les éclairs. Il advint par la chute du tonnerre que le grand mât du vaisseau *l'Oostergo* fut fendu en de si innombrables et si menues parcelles, que depuis on s'en sert à bord pour allumer les fanaux, au lieu d'employer à cet usage les petits paquets de genêt destinés à cela...

Ici, mynheer Hoën tira son couteau, et fit trembler la table sous les coups réitérés qu'il frappa...

Sauret ne dit rien, rougit, se mordit les lèvres, et continua :

— Quand le grain fut passé, nous remîmes à la voile, faisant l'est-quart-nord, en ralliant les navires que l'orage avait séparés de nous; de sorte que notre flotte se composait alors de cent dix-sept voiles, sans compter les petits bâtiments portant les munitions. Ce fut alors que, pour la première fois, nous vîmes, c'est-à-dire ceux du pont virent l'armée anglaise; car, pour être véridique, je ne vous raconterai que ce que j'ai vû et pouvais voir par un sabord de trois pieds carrés, puisque je restai à mon poste pendant toute la bataille, et n'aperçus durant tout ce temps qu'une épouvantable fumée, et dans les bons moments, trois pieds carrés de flanc, d'avant ou d'arrière des vaisseaux que nous combattions; car, je vous le répète, mon digne hôte, la vue de mon sabord était furieusement bornée...

Du haut du château d'arrière on voyait donc, m'a-t on dit, l'armée anglaise, composée de plus de six-vingts voiles de guerre. Alors, comme la nuit était venue, nous mouillons, et faisons nos préparatifs de combat pour le lendemain au lever du soleil; puis, après la prière du soir, tout le monde se couche au pied de ses canons. Au lever du soleil, nous voyons les Anglais au vent à nous, et sous voile par une jolie brise du nord-est-quart-nord, ayant le nord Foreland à huit lieues sud-ouest-quart-ouest à eux.

On déjeune en hâte, et on attend... Ce n'est que sur le coup de midi que le second lieutenant vint nous crier : Canonniers, faites feu... De ce moment-là, digne hôte, je ne quittai plus mon sabord, car j'étais second servant de droite de la pièce dont mon jeune monsieur Jean était mireur et tireur, par une grâce particulière de M. l'amiral.

— Ah çà! véridique Sauret, c'était le premier branle du petit Bart dans une pareille danse... comment s'est-il conduit?...

— Tenez, cher hôte... à vous on peut tout dire comme à un vieil ami... Quand on a su que la riotte à feu et à balles allait commencer, notre jeune monsieur m'a dit d'un air solennel : « Ah çà! mon vieux Sauret, je n'ai jamais vu une pareille fête... « je ne crois pas avoir peur; mais je ne veux pas déshonorer le « nom de Bart .. Ainsi, veille bien sur moi... et si je pâlis... si « je suis lâche... »

— Eh bien, Sauret?

— Eh bien, mon digne Hoën, notre jeune monsieur acheva sa phrase en me donnant un pistolet avec un geste furieusement significatif, qui était une façon de me dire : Casse-moi la tête, mon vieux Sauret, si tu t'aperçois que j'aie peur...

— Brave jeune homme au moins, que ce petit Bart!

— Oh ça, oui... brave, et brave entre les plus braves, des plus bravissimes; car à la première bordée d'artillerie il pâlit et laissa tomber son polverin (1).

— Diable, Sauret!

— Oui... enfin... il pâlit... il eut peur, quoi!... et il en avait le droit; car, du coup, trois hommes de notre pièce furent jetés sur les bragues, et il fut couvert de leur sang; de ce moment-là, j'examinai bien notre jeune monsieur, et, je l'avoue, min Dieu! min Dieu! le cœur me battait fort, et je me sentais plus pâle que lui.

— Est-ce que vous auriez fait ainsi qu'il vous avait dit, Sauret? Est-ce que vraiment, s'il avait eu peur encore et s'était sauvé ou caché, vous l'auriez abattu d'un coup de pistolet?

— Je crois bien que oui, Hoën, je crois bien que oui... car j'avais la paire... mais ce ne fut pas la peine; à la seconde bordée qui fut aussi terrible que la première, car elle enleva un homme à notre pièce et un à celle qui était à notre droite, mon jeune monsieur Jean, au lieu de pâlir, s'écria les yeux brillants : — Allons, sainte croix! je n'ai plus peur, et je pourrai venger mon père sur les Anglais... et cela mieux que sur le fils du bosseman, vieux Sauret, ajouta-t-il en riant. De cet instant, je fus bien tranquille sur mon jeune monsieur, et à chaque coup d'artillerie je n'eus plus qu'à trembler pour sa vie, car nous restâmes à notre sabord depuis midi jusqu'au soir, moi chargeant, lui mirant et tirant; mais se damnant de ne pas aller sur le pont; car nous supposions que le combat y était terrible, puisque les blessés, qui descendaient à la cale, étaient en grand nombre et bien maltraités; mais notre batterie ne l'était pas moins, et tant de morts y gisaient, que c'est à peine si nous avions libre le recul de nos canons. Mon jeune monsieur Jean avait reçu une égratignure d'un éclat, qui n'était presque rien; mais sur le soir, quand la nuit vint, nous étions si harassés, lui de pointer, moi de charger, que nos bras engourdis étaient comme moulus et roués; nous entendions

(1) Corne d'amorce.

bien dire que nous avions fait des prouesses merveilleuses, mais tout ce que je sais, moi, digne hôte, c'est que, n'ayant pas quitté notre sabord, je n'en vis pas davantage que notre canon lui-même, et que la faim et surtout la soif la plus terrible nous étranglaient. Il était environ neuf heures de relevée quand nous avions cessé notre feu; alors M. l'amiral descendit dans la batterie pour nous complimenter; il venait de se désarmer, et était en habit gris; et, comme il avait été blessé, il portait son bras dans un mouchoir blanc, où le sang suintait à travers; en passant près de notre pièce, il donna un petit coup sur l'épaule de mon jeune monsieur, en lui disant : — *Eh bien! mon enfant, comment trouves-tu cela?* — Je trouve ça si brave et si beau, que j'en dirais long, si j'avais le gosier moins sec, monsieur l'amiral, répondit résolûment mon jeune monsieur.

L'amiral accueillit bien la raillerie et nous fit donner de la bière et du biscuit qui nous firent grand bien, quoique nous mangions un œil sur notre biscuit et l'autre sur notre canon; car il nous revenait d'en haut, par les gens du pont, que l'amiral était comme isolé de sa flotte, et que les Anglais s'approchaient malgré la brume pour nous cerner... Enfin le sommeil nous prit si bien, si fort, qu'au point du jour je sentis comme un furieux tiraillement dans la tête; je crus que j'avais fait une chute... point, c'était le damné maître d'équipage Abraham Lely qui était à me tirer par les cheveux, et à me remuer le corps à coups de pied pour me réveiller. Mais devinez ce qui me servait d'oreiller, mon digne hôte?... c'était le corps d'un servant de droite trépassé depuis la veille, car on n'avait pas eu le temps de dégager les morts; c'est tout au plus si les blessés avaient pu être transportés en bas. Je me frottai les yeux, et je regardai où était mon jeune monsieur Jean; le pauvre enfant s'était endormi comme moi, la tête sur l'épaule de notre mort, notre oreiller à tous deux, et en vérité, digne Hoën, c'était un tableau des plus galants que de voir ce pauvre enfant ainsi tout endormi, tenant encore à la main son morceau de biscuit qu'il n'avait pas mangé la veille; je l'éveillai à grand'peine, car il dormait comme un goëland dans son trou. En un saut il fut sur pied, et à son point de mirage qu'il se mit à décrasser de la poudre des amorces, afin que le mirer fût plus net. Comme moi et M. Jean nous restions seuls de notre pièce par un hasard miraculeux qui nous avait respectés... on nous compléta, ainsi que plusieurs autres sabords, des soldats qui abandonnèrent leurs mousquets et leurs pertuisanes pour venir remplacer nos canonniers. A une embardée que fit notre vaisseau, je vis pour la première et seule fois la flotte anglaise à travers mon sabord; elle était au vent à nous, formée en croissant et nous cernait, elle me paraissait peu défaite et endommagée comparée à nous qui, au dire des soldats d'en haut, avions nos mâts, nos voiles et notre gréement hachés comme la moisson par la grêle; il ne restait que sept ou huit vaisseaux à côté de nous, et c'est ainsi que nous allions affronter la flotte ennemie qui commençait à nous canonner. A cet instant, le bruit courut dans le vaisseau que, comme l'amiral se levait du siége où il venait de conférer avec le capitaine Van-Nès, une volée de canon passa et emporta le siége, ce qui nous parut à tous d'un très-bon augure, et nous remit en ardeur et courage; nous recommençâmes donc notre feu, et je recommençai aussi à ne plus rien voir du tout par notre sabord, si ce n'est le feu et la fumée de chaque coup de notre artillerie. Vertubleu! digne hôte, je n'ai jamais connu d'homme plus prompt et plus intrépide que mon jeune monsieur; il mirait, il pointait sans cesser, en poussant des cris de joie comme un enfant en approchant la mèche de la lumière, et lorsqu'il se trouvait trop échauffé il se plongeait la tête dans la baille d'eau de mer qui était là pour rafraîchir les canons, en me disant plaisamment : — *Ce qui est bon pour le canon est bon pour le canonnier.*

— Brave et plaisant marin que ce petit Bart, Sauret!

— Oh dà, oui, brave et plaisant, min Dieu! mais où il fut surtout brave, c'est plus tard; c'est maintenant que vous l'allez voir, le vrai César... car, grâce à Dieu, nous ne sommes pas restés à notre sabord jusqu'à la fin, et il y a de plus l'histoire merveilleuse d'un certain monstrueux brûlot...

A ces mots *préparatoires* de *monstrueux* et de *merveilleux*, mynheer Hoën plongea sa main dans sa poche pour prendre son couteau; mais Sauret, devinant son intention, lui dit d'un air à la fois sérieux et ferme :

— Par la mémoire de maître Cornille Bart! Hoën, ce que je vais vous dire est la vérité même; je respecte trop le fils de celui qui m'a protégé, pour mentir en rien, quand il s'agit de son courage.

Il y avait alors une expression si noble et si candide dans les traits de Sauret, que son hôte le crut et prêta la plus vive attention à son récit.

— Je vous disais, Hoën, qu'après mainte canonnade de notre artillerie, je vis, sur l'heure de midi, à travers la fumée qui s'étendait devant notre sabord, je vis comme une grande masse noire qui s'approchait... qui approchait de notre vaisseau; alors, nous entendons un seul cri, mais un grand et terrible cri : *Un brûlot!* et puis, au même instant, le maître Lely qui, depuis qu'il nous avait interrogés, notre jeune monsieur et moi, ne paraissait pas tant nous dédaigner, descendit dans la batterie avec sa diable de canne, et cria en descendant l'échelle : Que ceux que je toucherai me suivent sur le pont; et bientôt nous deux, notre jeune monsieur et moi, nous montons sur le pont. Tout y était en tumulte; mais l'amiral Ruyter, qui était là, sa trompette marine à la main, armé d'une cuirasse et d'un morion, paraissait aussi tranquille qu'un pêcheur assis dans sa barque par un beau temps; on descendit à cette heure la chaloupe des palanquins pour la mettre à la mer. A côté de l'amiral étaient nos trois jeunes seigneurs que nous avions amenés de Saint-Paul : merci Dieu! rien qu'à les voir, on devinait bien qu'ils n'avaient pas eu peur d'abîmer leurs dentelles et leurs rubans; leurs lèvres et leurs visages étaient tout noircis de poudre; ils tenaient à la main un mousqueton et semblaient animés comme des démons; quand la chaloupe fut mise à la mer, l'amiral dit à maître Lely d'en prendre le commandement pour détourner et attaquer le brûlot, mais de ne déborder qu'à son ordre. Nous descendîmes au nombre de vingt matelots, y compté moi et mon jeune monsieur Jean, et avec nous vinrent aussi les braves seigneurs français, qui demandèrent cette grâce à l'amiral, qui la leur accorda.

Notre chaloupe était assez grande, et armée à l'avant d'un canon de coursier de galère. Le maître Lely était à la barre, qu'il tenait de sa seule main. Nous étions tous armés jusqu'aux dents, et avions à la ceinture un pistolet, un coutelas et une hache d'abordage, puis un mousquet à nos pieds, que nous devions prendre après avoir ramé et abordé le brûlot. Les trois seigneurs français étaient à l'avant, armés comme nous et faisant une fière et hautaine mine; seulement, celui qui avant faisait toujours des révérences était devenu brutal en diable, et se faisait place à coups de poings pour avoir la plus dangereuse place à l'avant, tout près du matelot qui tenait un harpeau pour le jeter aux flancs du brûlot. A ce moment, nous étions abrités par le flanc du vaisseau, et autour de nous c'était une vapeur jaune et épaisse comme la brume d'hiver, tant la fumée de la poudre était compacte. La mer, acalmie par les détonations qui semblaient des roulemens de tonnerre, était grisâtre et lisse comme un lac d'huile, et la mitraille y tombant çà et là la ridait quelquefois comme fait la pluie sur l'eau. Moi et mon jeune monsieur Jean, nous étions sur le même banc, nos deux mains à l'aviron et le poignard dans les dents, lorsque maître Lely s'écria de sa grosse voix, sur un signe que fit M. l'amiral avec sa trompette marine : *Débordez enfants!* Au même instant le vaisseau met la barre en plein sous le vent, brasse toutes ses voiles à tribord; nous lui restons à l'arrière. et, à deux portées de fusil de nous, nous voyons le brûlot qui paraissait une frégate presque dégréée par la volée de l'amiral, qui, après la lui avoir lâchée, nous ordonna de nager droit au brûlot, ce que nous fîmes. Dans ce moment, je recommandai mon âme à Dieu, en engageant monsieur Jean à faire de même; nous ramons donc vers la frégate; à ce moment maître Lely s'écria : Holà! hé! les Français de l'avant, commencez votre feu, lancez force grenades sur le pont du brûlot, et que quatre matelots le soutiennent, les autres rameront. En effet, nous étions tout proche de ce grand brûlot, et nous voyions sur son

pont une vingtaine de matelots. Nos trois braves seigneurs et nos quatre matelots firent un feu si nourri, lancèrent tant de grenades, qu'ils nettoyèrent le pont, malgré une volée de mitraille que nous reçûmes et qui atteignit maître Lely à la cuisse gauche, de sorte que de levé qu'il était, car il gouvernait debout pour mieux voir et commander, le brave manchot tomba lourdement assis, et continua de gouverner la barre placée sous son bras, et se faisant indiquer la manœuvre par mon jeune monsieur Jean, qui, monté bravement sur un banc, lui disait de loffer ou d'arriver, selon ce qu'il voyait … Nous continuions notre feu sur le brûlot, et nous ne distinguions toujours rien de ce qui se faisait autour, car nous étions enveloppés d'un nuage de fumée, lorsque tout à coup M. Jean s'écria : — Maître Lely, la chaloupe du brûlot déborde…. — Sciez, sciez… bâbord, s'écria Lely d'une voix tonnante ; et, malgré sa blessure, qui saignait tant que l'arrière-pont était tout rouge, il se leva à genoux et vira de bord, puis il reprit : *Avant partout ;* car le brûlot va sauter, et si nous nous trouvons dans son remou, nous sommes engloutis !… Vous pensez que cela nous donna de la vigueur, et la chaloupe vola sur les eaux ; trois minutes après, nous voyons une grande flamme, nous éprouvons une secousse terrible par l'effet d'une lame sourde comme celle d'un ressac, le brûlot éclate, et nous voyons une grande colonne de fumée blanche et compacte… A l'anglais… abordons l'anglais, cria alors maître Lely, en gouvernant sur la chaloupe qui contenait l'équipage du brûlot, et qui l'avait fui en s'échappant en ligne droite de son avant, tandis que nous le fuyions en virant de bord, bâbord à lui, de façon que sa chaloupe était à angle droit avec la nôtre… Nous forçons de rames pour l'aborder, et, il faut le dire, elle, au lieu de fuir, se laissa culer, et nous présenta bravement le travers. Par un dernier effort, maître Lely loffa, et nous l'abordâmes en plein, notre éperon dans son flanc gauche ; alors, je jetai ma rame pour suivre mon jeune monsieur Jean, qui avait franchi les bancs en brandissant sa hache, j'arrivai comme il sautait à bord de l'anglais ; son premier coup de hache fut pour un grand habit rouge qui le reçut sur l'épaule et tomba du coup… J'étais alors à côté du seigneur si poli qui, avec un sang-froid extrême, amorçait un pistolet ; à ce moment, un Anglais, qui me parut un bosseman, leva un énorme coutelas sur ce seigneur, en lui disant en mauvais français : — Ah ! l'homme à plume orange, tu n'en reviendras pas ; mais le seigneur poli, sans être ému de cette bravade, para le coup d'un revers de son épée, et lui lâcha son pistolet en pleine poitrine, en disant : — Mon ami, ce sera vous, s'il vous plaît ; et l'homme au coutelas tomba à moitié sur moi, de façon que je fus renversé sur le plat bord de la chaloupe anglaise, où je reçus encore un coup de manche de hallebarde qui m'étourdit. Tout ce que je me rappelle depuis ce moment, c'est qu'il me sembla tomber, et que je sentis comme une grande fraîcheur, et puis après je fus comme étouffé, et puis plus rien… Quand je revins à moi, j'étais à l'hôpital du vaisseau ; c'était le soir, et j'appris que mon jeune monsieur Jean, me voyant tomber à la mer, m'avait sauvé et rapporté à bord de la chaloupe… Vous savez le reste comme moi ; ce pauvre maître Lely mourut des suites de ses blessures, et le soir même nous étions en retraite, sans que les Anglais osassent nous suivre ; nous mouillâmes le soir devant la passe de *Doorlog* ; mais j'oubliais de vous dire quelque chose de bien étrange, mon digne hôte : en même temps que nous descendîmes dans la chaloupe pour aller attaquer le brûlot, voilà qu'un grand homme, vêtu de noir et très pâle, s'approcha familièrement de l'amiral et lui dit : — Si je ne te revois pas, adieu, Michel. — Adieu, Guillaume, lui répond l'amiral ; et mon homme noir descend dans la barque et s'assied aux pieds de maître Lely, un parchemin et un crayon à la main…

— Et que diable faisait-il là, Sauret, avec son parchemin ?

— Il faisait là des pourtraicts de navires, digne hôte, aussi tranquillement qu'un clerc écrit dans son office …

— Il pourtrayait des vaisseaux, au milieu du feu de l'artillerie, aussi calme que cela ?… sans crainte ni émoi ?… Oh, oh ! véridique Sauret, j'ai bien peur que le manche de mon couteau ne résiste pas à cette épreuve ; et, ce disant, l'hôtelier fouillait à sa poche…

— Tenez, s'écria Sauret, voici mon jeune monsieur Jean… avant de faire votre infernal tapage, demandez-lui si cela n'est pas vrai…

En effet, Jean Bart parut à la porte du berceau de houblon.

— Notre jeune monsieur, lui dit précipitamment Sauret, que faisait cet homme pâle et vêtu de noir à l'arrière de la chaloupe, aux pieds de maître Lely, pendant le combat du brûlot ?…

— Et, sainte-croix ! des portraits de navires et de combattants, le brave peintre qu'il était ; et sur Dieu ! dans un tel moment de danger, il y a plus de courage à tenir un crayon d'une main ferme, qu'à brandir un hassegaye… et j'ai vu le parchemin, par saint Omer ! tout jusqu'aux moindres agrès était si finement et si nettement dessiné, qu'on eût cru le portrait fait à terre et au coin de son foyer.

— Vous voyez, digne hôte ! dit Sauret d'un air de triomphe.

— C'est en vérité bien surprenant, reprit Hoën ; et comment s'appelait cet intrépide portrayeur, monsieur Jean ?…

— Van den Velde, je crois ; je l'ai vu à bord des *Sept-Provinces*.

— Mais, min Dieu ! dit Sauret d'un air d'inquiétude, et d'où venez vous, notre jeune monsieur, révérence parler ?… à vos cheveux mouillés on dirait que vous sortez de l'eau.

— Tu ne te trompes pas, je viens de sonder à ma façon le banc de Banjaert, qui est l'île et la passe qui le contourne.

— Min Dieu ! sonder en plongeant ?… j'en suis sûr, dit Sauret… au lieu de venir vous reposer honnêtement de vos fatigues auprès d'un pot de brandewyn ou de vin épicé !…

— Ecoute, vieux Sauret, m'est avis, sainte-croix ! que celui qui connaît le dessous de l'eau connaît le dessus, et j'ai remarqué entre ce banc et l'île de Walcheren une passe qui déroutrait fort un navire en chasse ; la mer était superbe, l'eau tiède, j'ai fait l'office de la sonde, et j'ai découvert un fond de sable. Aussi je connais maintenant l'île de Walcheren comme si j'y étais né, et si je commande jamais un corsaire dans ces parages, sainte croix ! je connais bien des déduits .. Mais allons, allons, partons, vieux Sauret, je voudrais être à bord.

— Mais, ce n'est pas tout, notre jeune monsieur… Voici du sang à votre chemise, et vous avez au-dessus de l'œil une marque terriblement bleuâtre…

— Bah ! ce n'est rien… c'est un de ceux de Tromp, avec qui nous avons parlé de M. l'amiral de Ruyter. .

— Min Dieu ! notre jeune monsieur, si vous causez ainsi souvent de M. l'amiral, vous finirez par n'y voir plus clair ..

— Tenez, monsieur Bart, si vous m'en croyez, dit l'hôte, vous irez vous laver l'œil dans le *pot aux horions ;* il est là à l'entrée de l'auberge, sur un bahut, un pot de grès brun avec un linge dedans.

— Qu'est-ce que ce pot aux horions, mon digne hôte ?…

— C'est un pot rempli d'un mélange d'eau de mer et d'eau-de-vie avec un petit morceau d'aimant femelle au fond… C'est merveilleux pour les gourmades… et comme on s'en donne en bon nombre dans mon auberge… le pot est toujours là tout prêt… pour chacun… comme cela se doit dans une hôtellerie aussi fréquentée et achalandée que la mienne…

— Il n'y a que ce diable de Hoën pour songer à tout, dit le vieux Sauret avec admiration en suivant son jeune monsieur pour procéder lui-même aux ablutions qu'on devait puiser dans ce bienheureux pot aux horions.

CHAPITRE XII.

Lorsque Jean Bart et Sauret arrivèrent sur la cale de Duinburg, la chaloupe destinée à transporter les matelots à bord des *Sept-Provinces* était partie depuis quelque temps ; mais une autre embarcation splendidement décorée se balançait amarrée à une des bornes du quai de ce port.

Jean Bart reconnut la chaloupe de l'amiral à sa peinture blanche, aux magnifiques tapis verts frangés d'argent qui re-

couvraient les bancs de poupe, et à l'enseigne qui flottait à l'arrière, dont la frise et le fronteau doré étaient délicatement sculptés.

Les mariniers formant l'équipage de cette embarcation étaient uniformément vêtus et immobiles sur leurs rames. Le maître seul, décoré d'un baudrier galonné d'argent, assis gravement à l'arrière, paraissait examiner avec un certain orgueil son porte-voix de cuivre étincelant, fait en forme de longue trompette, et auquel pendait l'enseigne des Etats-Généraux. Ce pavillon de soie brodée était tranché et taillade d'orange et de bleu, et coupé d'une croix d'argent, avec un écusson de gueules au lion d'or; en un mot, tout pareil à celui qui flottait à l'arrière de la chaloupe.

Le tétier (1) était à terre, et placé en vedette sur le quai, afin de donner avis de la venue des personnages qu'on attendait.

Sauret l'aborda respectueusement, et lui dit : — Maître, est-ce qu'il y a longtemps que la chaloupe a pris le large?...

— Une heure, répondit le tétier.

— Est-ce que moi et mon camarade ne pourrions pas avoir une petite place sur le banc d'avant, où nous nous blottirions comme deux anguilles de mer dans le creux d'un rocher, et...

Ici le vieux Sauret fut interrompu par le pas de plusieurs chevaux; alors le tétier fit signe au maître, qui ordonna à ses canotiers d'approcher, et de manœuvrer de façon que la poupe de la chaloupe touchât presque les dernières dalles de l'embarcadère.

Les deux passagers qui arrivaient offraient un singulier contraste : l'un, que nous connaissons déjà, M. le marquis de Cavoye, était superbement vêtu d'un *justaucorps à brevet* (2), autrement dit d'une casaque de moire bleue à passements dentelés, et brodée d'or et d'argent; des milliers de rubans tramés de même métal s'épanouissaient en nombreuses bouffettes et aiguillettes. Son point d'Espagne était magnifique, et la haute touffe de plumes bleues et blanches qui garnissait son chapeau à large galon d'or augmentait encore la grande et noble taille du volontaire, qui était suivi de deux pages à la livrée de M. le comte d'Estrades, ambassadeur du roi de France auprès des Etats-Généraux. L'un de ces pages portait une petite cassette de bois noir incrustée de cuivre.

Le marquis de Cavoye montait, à sa grande honte, un vilain cheval gris, véritable type du courtaud flamand, tête lourde et grosse, encolure épaisse et croupe ravalée...

Malgré la pesanteur et le peu de liant de son cheval, Cavoye recherchait ce malheureux, et tâchait, à force de coups de houssine et d'éperons, de lui faire exécuter quelques courbettes; mais le rustique ne répondait que par quelques ruades de colère, et encore détachées du plus mauvais air du monde.

Enfin, se voyant au terme de sa course, Cavoye descendit de cheval, non sans assener un dernier coup de houssine sur les oreilles de l'animal récalcitrant, qu'il remit à un des pages en disant : — Au diable le cheval que m'a prêté d'Estrades! on voit bien, pardieu! que le rustaud n'a été ni vendu par *Gaveau*, ni dressé par *Drécar* (3)... Pourtant il faut m'en contenter. Toi, page, tu vas rester ici avec ce bucéphale; je serai de retour dans une heure pour revenir à Flessingue... ton camarade me suivra à bord de l'amiral. Puis, s'adressant à son compagnon de voyage, qui était monté sur une petite mule blanche : Voulez-vous l'assistance d'un de mes gens pour vous aider à descendre de votre mule, monsieur le pasteur?

— Je vous remercie, dit le pasteur, je vois là une borne qui me suffira.

Et le pasteur Westhovius, chapelain de l'amiral, mit pied à terre.

Le pasteur Westhovius était un homme de cinquante ans environ, d'une figure grave et austère.

(1) Second maître de chaloupe placé à l'avant, et armé d'un croc ou gaffe pour éviter les abordages.

(2) Ces sortes de casaques bleues, faites à l'imitation de celles du roi, étaient portées par les courtisans en faveur qui étaient des petits voyages du roi, sans en demander chaque fois la permission. Il fallait une autorisation spéciale de Louis XIV pour porter cette sorte de vêtement.

(3) Gaveau, fameux marchand de chevaux. Drécar, écuyer renommé.

— Quand vous voudrez, monsieur le pasteur, nous nous embarquerons, dit Cavoye.

— Je suis à vos ordres, monsieur, dit Westhovius.

Au moment où Cavoye s'approchait de la chaloupe, Jean Bart, qui était à l'écart, s'approcha de lui.

— Pardieu! s'écria Cavoye, voici notre jeune capitaine de caravelle... je ne l'avais pas vu depuis notre expédition du brûlot, où, sur mon âme! il a prouvé qu'il était aussi brave soldat que bon pilote!...

— Quant à la braverie, vous en pouvez parler, car je vous ai vu détacher de si bons coups de hache sur les habits rouges, qu'on eût dit un charpentier jouant de la bisaiguë (1) en plein bois : oui, oui, quoique vous ayez des gants, et que vous flairiez comme baume... sainte-croix!... vous frappez fort et dru : c'est comme moi, à cette heure, je viens de frapper fort et dru de façon que moi et mon compagnon nous avons manqué la chaloupe par ma faute, et par suite des riottes avec ceux de Tromp; mais, sainte-croix! si on m'a baillé des pois, j'ai rendu des fèves... Ainsi, monsieur, faites-nous embarquer, et au plus vite; nous nous cacherons là-bas... sous le dernier banc, et rien ne paraîtra... voyons, faites cela, car sinon il y va pour nous de quelques jours à passer en prison.

— Vertubleu! notre capitaine, de grand cœur! passez, passez, et je parlerai à M. l'amiral, pour vous excuser encore, dit Cavoye.

Jean Bart et le vieux Sauret remercièrent, et se nichèrent à l'avant.

Le pasteur et Cavoye se placèrent à l'arrière avec le page; le maître fit déborder la chaloupe, et mit le cap sur le vaisseau amiral, que l'on découvrit bientôt après avoir doublé la pointe de l'île de Walcheren.

Le pasteur paraissait soucieux, et cette physionomie triste et chagrine contrastait avec la figure riante et épanouie de Cavoye.

— Ma foi, monsieur le pasteur, dit ce dernier, qui aimait assez peu le silence, il faut convenir que c'est avec ravissement que je remplis la mission que j'ai sollicitée de mon ami, M le comte d'Estrades, et que je suis heureux de porter cette lettre à votre brave amiral... car, voyez-vous, monsieur le pasteur, ajouta Cavoye en montrant le page, il y a dans la boîte que porte ce drôle certain papier entouré d'un lacet de soie qui rendra cette journée bien douce et bien joyeuse à M. de Ruyter.

— Je le désire ainsi que vous, monsieur; mais, hélas! je crains au contraire que ce jour ne lui soit bien cruel, dit tristement le pasteur; car moi aussi je lui apporte un message.

— Merci de moi, monsieur le pasteur; est-il donc un message, tel fâcheux qu'il soit, qui puisse empêcher M. l'amiral d'être orgueilleux et fier de lire une lettre que lui écrit le roi de France?

— Non, monsieur, mais je crains que la nouvelle que je lui apporte n'empoisonne cette fierté et cet orgueil.

— Et quelle est cette nouvelle, monsieur le pasteur?

— Hélas! la mort de sa plus jeune fille, monsieur, de son enfant de prédilection, qu'il embrassait encore il y a trois jours à Flessingue, et qui vient d'y succomber victime de la contagion.

— En vérité, pasteur, voici un grand malheur en compagnie d'un notable bonheur... et M. l'amiral s'attend-il à cette perte?

— Je le crois, monsieur, car les derniers détails qu'on lui a donnés sur la maladie de sa fille doivent l'y avoir préparé. Mais cela est affreux, bien affreux; car, peut-être par un secret pressentiment de ce qu'il la perdrait aussitôt, il aimait cette enfant parmi tous les autres, et je l'ai vu à terre passer des heures entières à la contempler, à l'admirer, et à la couvrir de caresses, et il est vrai de dire que jamais créature ne fut plus accomplie en esprit et en beauté que ce petit ange.

A ce moment, l'embarcation atteignit le pied de l'échelle du vaisseau; le pasteur s'écria :

(1) Hache qui servait aux constructions navales; elle était coupante par les deux bouts, dont l'un était à bec-d'âne et l'autre planche à biseau, ayant une poignée au milieu.

— Seigneur Dieu! voici M. l'amiral à la coupée.

En effet, Ruyter, qui venait de passer la journée dans l'incertitude la plus cruelle, attendait le retour de Westhovius avec une affreuse anxiété; aussi s'était-il jeté à la coupée, lorsque de sa dunette il eut reconnu le pasteur.

Mais il rentra bientôt dans sa chambre, comme s'il eût senti que sa dignité était compromise en s'exposant à la vue de son équipage dans un tel état d'angoisse; il regagna donc le château d'arrière à pas précipités, avant que Westhovius fût arrivé au haut de l'échelle, et dit au factionnaire : — Que personne n'entre chez moi, excepté M. le pasteur.

Cet ordre fut signifié à Cavoye au moment où il se disposait à se présenter chez l'amiral. Le capitaine de vaisseau le pria d'entrer chez lui et d'attendre l'issue de l'entrevue de Ruyter avec le pasteur.

Lorsque Westhovius ouvrit la porte de la dunette, il trouva Ruyter affreusement pâle, défait, tremblant d'une manière presque convulsive, et s'appuyant sur un des canons de cette chambre. Le malheureux amiral ne pouvait prononcer une parole, et regardait le pasteur avec des yeux avides et hagards; enfin il l'interrogea d'un geste muet et expressif.

— Monsieur l'amiral, il faut se résigner à la volonté du ciel.

— O mon Dieu! je vous entends... dit Ruyter. Puis il tomba assis sur une chaise, couvrit son visage de ses mains, et ne put retenir des sanglots déchirants.

Lorsque l'amiral eut donné cours à ses larmes, il releva la tête, et dit avec l'accent d'une religieuse et profonde douleur :

— Je saurai me résigner, pasteur; que la volonté de Dieu soit faite : il lui plaît de m'affliger dans tout ce qui m'était le plus cher au monde, mais j'espère aussi qu'il me donnera la force de supporter un pareil chagrin.

— Monsieur l'amiral, dit le pasteur lorsqu'il vit la douleur de Ruyter, sinon calmée, au moins entrée assez avant dans son âme pour qu'elle ne parût plus au dehors; monsieur l'amiral, il y a là un envoyé de M. l'ambassadeur de France, et je suis moi-même chargé d'un message de messieurs de l'amirauté.

— Faites d'abord entrer cet envoyé, pasteur... et pourtant, dans un pareil jour, hélas!... j'aurais bien voulu demeurer seul à regretter et à prier; mais le service des Provinces ne peut ni ne doit s'inquiéter de mes chagrins privés.

Et Ruyter reprit son calme et sa gravité habituelle pour recevoir Cavoye, qui entra bientôt.

— Monsieur l'amiral, M. le comte d'Estrades, ambassadeur du roi de France auprès des Provinces-Unies, m'a délégué vers vous pour vous faire part d'une lettre du roi son maître et le mien, et qui est écrite à votre sujet; je suis heureux, monsieur l'amiral, de vous l'apporter, car mieux que personne j'ai pu admirer toute votre intrépidité.

Et Cavoye, saluant l'amiral, lut la lettre de Louis XIV ainsi conçue et adressée à M. le comte d'Estrades :

« De par le roi, chef et souverain de l'ordre de Saint-Michel, à notre cher et bien-aimé le sieur comte d'Estrades, chevalier de nos ordres, et notre ambassadeur extraordinaire en Hollande, salut.

« L'affection que témoigne pour notre personne, et pour le bien de notre Etat, le sieur de Ruyter, lieutenant amiral, général de nos très-chers grands amis, alliés et confédérés, les sieurs Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, et la réputation que son expérience dans les armes et son grand courage lui ont acquise, ayant donné sujet aux chevaliers de notre ordre de Saint-Michel, qui sont près de nous, de l'associer en leur compagnie, nous avons cru que, pour lui en donner le collier, nul ne pourrait s'acquitter de cette cérémonie-là plus dignement que vous ferez. C'est pourquoi nous vous avons commis, ordonné et député; commettons, ordonnons et députons par ces présentes signées de notre main, pour de notre part présenter audit sieur de Ruyter le collier dudit ordre, et prendre de lui le serment en la manière accoutumée, et plus à plein déclaré dans l'instruction que nous vous envoyons, et généralement faire en cela ce que nous ferions si nous étions présent en personne. De ce faire, nous vous donnons pouvoir, autorité, commission et mandement spécial par ces présentes : car tel est notre bon plaisir. Donné à Vincennes, le dixième d'août, l'an 1666.

« LOUIS.

« Par le roi, chef et souverain de l'ordre de Saint-Michel,

« DE LIONNE. »

Ayant terminé à haute voix la lecture de cette lettre, Cavoye la remit à l'amiral, et le pasteur y joignit une dépêche des Etats ainsi conçue :

« Les députés du collége d'amirauté de Flessingue font savoir au sieur Adriansz-Michel Ruyter, lieutenant amiral général de leur armée navale, qu'ils jugent à propos qu'il ait à se rendre à terre au reçu des présentes, pour y conférer avec eux au sujet des intérêts des Provinces-Unies.

« B. VAN VOSBERGEN. »

— Remerciez bien monseigneur le comte d'Estrades de ses bontés, dit Ruyter à Cavoye, après avoir lu la lettre de l'ambassadeur de France; j'irai demain à terre lui présenter mes respects.

— M. le comte d'Estrades sera bien fâché, monsieur l'amiral, de ne pouvoir vous y régaler, ainsi qu'il l'aurait fait à l'hôtel de l'ambassade de France à La Haye; mais il espère en votre indulgence, et cherchera de toute autre façon possible, monsieur l'amiral, à vous prouver avec quelle passion il aimera toujours à se déclarer votre serviteur.

Le lendemain, 29 août, l'amiral se rendit à Flessingue.

La jalousie et l'irritation qui divisaient les matelots des escadres de Ruyter et de Tromp avaient forcé les députés des Etats de prendre quelques mesures pour obvier aux nouvelles rixes que pouvait provoquer une cérémonie dont Ruyter était le héros.

D'assez nombreux détachements de soldats de marine gardaient les avenues de la maison du prince d'Orange à Flessingue, car c'était là que l'ambassadeur de France devait recevoir l'amiral chevalier de Saint-Michel.

La maison du prince était un des plus beaux monuments de Flessingue. Toute la hauteur de son premier étage était revêtue de carreaux de porcelaine blancs à dessins bleus. Les enseignes des Etats en soie brodée pavoisaient les balcons de marbre, et la grande place était jonchée de feuillage et de joncs marins.

La salle des gardes, où devait avoir lieu la cérémonie, formait une vaste et longue galerie à poutres saillantes recouvertes de caissons d'azur et d'or; les hautes fenêtres en ogive à petit grillage laissaient entrer de larges rayons de soleil qui s'épanouissaient sur une magnifique tenture des Indes fond rouge, brochée d'or et d'argent. Tout au fond de la galerie était un fauteuil élevé sur une marche, et destiné à l'ambassadeur de France; derrière ce fauteuil était la table du conseil, environnée de siéges.

La foule encombrait les avenues de la maison du prince, et attendait avec impatience le commencement de la cérémonie, qui devait être publique.

Enfin, vers les onze heures, les timbaliers annoncèrent l'arrivée du cortége de l'ambassadeur, qui entra par la porte du fond de la galerie, tandis que Ruyter se présentait par la porte opposée, suivi des vice-amiraux et capitaines de vaisseau de son escadre.

L'amiral avait la figure bien pâle et bien triste; il paraissait contraint, souffrant, et parfois un brusque tressaillement ou une larme furtive, roulant dans ses yeux, prouvaient qu'il pensait plus à la mort de sa fille qu'à la glorieuse et grave cérémonie dont il était le héros envié.

Ruyter s'avança donc tête nue, ses longs cheveux blancs flottant sur le hausse-col de son armure d'acier bien brillante, mais toute simple et sans ornements ni ciselures; il avait à son brassard gauche une écharpe de soie aux couleurs des Provinces, et tenait de sa main droite son bâton de commandement; enfin, sa lourde épée de bataille à poignée de fer était suspendue par un ceinturon de buffle, sans broderies.

Derrière lui un page ou gourmette, vêtu de vert, portait son casque à visière baissée, sans plumes ni cimier.

Lorsque l'ambassadeur et l'amiral furent entrés, une ligne de hallebardiers ferma la haie vers le milieu de la salle : et l'espace qui restait fut occupé par le peuple à qui on ouvrit les portes.

Au premier rang des spectateurs étaient Jean Bart, Sauret et un assez grand nombre de marins des *Sept-Provinces* qui avaient obtenu cette faveur spéciale.

La cérémonie commença.

Le comte d'Estrades, représentant le roi de France, était assis et couvert ; il avait au col le grand collier d'or de l'ordre de Saint-Michel ; derrière lui se tenaient debout le marquis de Bellefonds, Cavoye et les secrétaires d'ambassade ; puis derrière eux les gentilshommes, écuyers et officiers de la maison de l'ambassadeur, tous magnifiquement vêtus.

Aux pieds du comte d'Estrades était un riche coussin de velours cramoisi ; ce fut sur ce coussin que M. de Cavoye, qui servait, pour ainsi dire, de parrain à Ruyter, le pria de s'agenouiller.

Le vieil amiral s'avança tête nue, mit un genou sur le coussin, et M. d'Estrades, après l'avoir salué, s'étant levé et découvert, dit :

— De par Sa Majesté, chef et souverain grand-maître de l'ordre de Saint-Michel, auquel il lui a plu de vous associer, monsieur de Ruyter, entendez la formule du serment des chevaliers, et jurez de vous y soumettre, ainsi qu'à la teneur des statuts qui vous ont été donnés pour en prendre connaissance.

Puis, s'étant rassis et couvert, M. d'Estrades fit lire la formule suivante par un de ses gentilshommes.

« Je, Michel-Adriansz de Ruyter, lieutenant général, amiral des Provinces-Unies, jure et promets de bien et fidèlement tenir et garder les statuts et constitutions de l'ordre de Saint-Michel auquel il a plu au roi, chef et souverain grand-maître, de m'associer, et d'en porter toujours le collier ou la croix avec un ruban noir tabisé en écharpe ; que, s'il vient à ma connaissance quelque chose qui puisse altérer la grandeur ou la dignité de l'ordre, ou qui soit contraire au service de Sa Majesté le roi de France, donnerai avis et m'y opposerai de tout mon pouvoir ; que, s'il arrive (ce que Dieu ne veuille) que je sois trouvé avoir fait quelque chose digne de reproche, et pour raison de quoi je sois sommé et requis de rendre la croix de l'ordre, je la restituerai entre les mains de celui qui sera commis par Sa Majesté pour la retirer, sans que, pour cette raison, je porte aucune mauvaise haine ni volonté contre le souverain et les chevaliers, pour sûreté de quoi j'engage ma foi et mon honneur par la présente que je signerai de ma main, et scellerai du cachet de mes armes. »

— Je le jure, dit Ruyter d'une voix ferme.

Alors M. le comte d'Estrades, commissaire pour le roi, se leva, et tirant son épée :

De la part de Sa Majesté, chef et souverain grand-maître de l'ordre, il frappa légèrement un coup sur l'épaule de Ruyter, en disant : « De par saint Paul et saint Georges, je vous fais chevalier de Saint-Michel. »

Ensuite, remettant son épée dans le fourreau, M. d'Estrades s'assit ; puis, prenant sur un coussin porté par un écuyer le collier de l'ordre, le passa au col de Ruyter, et lui remit une lettre du roi en prononçant ces paroles :

« L'ordre vous reçoit en son amiable compagnie, et en signe de ce vous donne ce collier ; Dieu veuille que vous le puissiez longtemps porter à sa gloire, au service du roi souverain dudit ordre, et à votre honneur ! »

A cela, Ruyter répondit avec noblesse et candeur : « Dieu m'en fasse la grâce ! » Après quoi, M. d'Estrades l'embrassa en signe de cordiale fraternité.

Cette grave et imposante cérémonie terminée, M. d'Estrades, suivi du marquis de Bellefonds, prit le nouveau chevalier par le bras, l'emmena vers la table du conseil, le fit asseoir à sa droite, et lui dit :

— Maintenant, monsieur l'amiral, il me reste à accomplir un second ordre du roi mon maître... Il a bien voulu que je sois assez heureux pour vous remettre, avec le collier de Saint-Michel, cette autre marque insigne de son estime et de sa considération pour vous.

Un écuyer s'approcha, portant sur un coussin un magnifique écrin recouvert de moire bleue, au centre duquel, par une attention délicate, on avait brodé les emblèmes et les insignes de l'ordre de Saint-Michel entourant les armes de Ruyter. M. d'Estrades ouvrit ce coffre et en tira un magnifique portrait de Louis XIV, entouré de trois rangs de diamants, puis une grosse chaîne d'or merveilleusement travaillée, à laquelle pendait une médaille où était le buste du roi, et, au revers, un soleil levant, avec sa devise : *Nec pluribus impar*.

— Monsieur l'amiral, dit le comte d'Estrades, le roi mon maître m'a aussi remis cette lettre pour vous, mais en me donnant l'ordre d'en faire lire à haute voix le contenu, afin que chacun sache et connaisse ce que votre modestie voudrait peut-être celer.

Et ce qui suit fut lu à haute voix :

« Aujourd'hui, vingt-deuxième jour d'août 1666, le roi étant à Vincennes, bien informé des importants et recommandables services que rend depuis plusieurs années le sieur Ruyter aux sieurs États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, qui lui ont fait mériter la charge de leur amiral, et voulant lui départir des effets de son estime qui correspondent à l'estime que Sa Majesté fait de sa personne, et aux preuves qu'il a si souvent données de sa valeur et de sa grande expérience au fait de la guerre et du commandement des armées navales ; Sa Majesté lui a fait, et lui fait don par le présent brevet de son portrait enrichi de diamants, et d'une chaîne d'or, et, désirant par ce témoignage faire connaître au public la considération qu'elle fait du courage et des talents extraordinaires qu'elle a reconnus en la personne du sieur Ruyter, elle a cru qu'en cette rencontre elle ne pouvait le faire plus avantageusement qu'en prenant soin que cette marque d'honneur soit conservée dans sa famille. Pour cet effet, Sa Majesté a ajouté cette condition, et a déclaré et entendu, entend et déclare bien expressément, qu'après la mort dudit sieur Ruyter, sondit portrait enrichi de diamants, ensemble ladite chaîne d'or, passent et appartiennent au sieur Angel de Ruyter, son fils aîné, sans que les autres enfants et héritiers y puissent prétendre aucune part ; en quoi Sa Majesté s'est portée d'autant plus volontiers qu'elle a déjà conçu une fort bonne opinion du mérite personnel dudit sieur Angel de Ruyter, qui lui donne lieu d'espérer qu'il héritera de toutes les grandes qualités d'un si illustre père, et c'est par cette considération que Sa Majesté a voulu lui donner en son particulier des preuves de sa volonté, et pour témoigner d'icelle, elle m'a commandé d'en expédier le présent brevet, qu'elle a voulu signer de sa main, et être contre-signé par moi son conseiller et secrétaire d'État, et de ses commandements et finances.

« Louis. »

A peine la lecture de cette pièce si flatteuse pour Ruyter avait-elle été terminée que les murmures les plus flatteurs s'élevèrent, et que le vieil amiral, serrant les mains de M. d'Estrades avec cordialité, s'écria : — Hormis ce que je dois aux Provinces, répondez bien au roi de France que je serai toujours à lui comme le plus fidèle et le plus dévoué de ses serviteurs.

Puis la foule s'écoula, et les cortèges de l'amiral et de M. d'Estrades s'en allèrent dans le même ordre qu'ils étaient venus.

— Ma foi, mon cher d'Estrades, dit le marquis de Bellefonds en accompagnant l'ambassadeur dans son carrosse, j'ai eu peine à contenir mon envie de rire en voyant ce rustre hollandais se laisser gravement passer au col ce collier d'or, et regarder les pierreries du portrait en marchand exercé.

— Je pense comme vous, mon cher Bellefonds, que rien n'est plus fâcheux que de voir de telles grâces tomber de si haut lieu sur de pareils croquants ; mais ici les criailleries devenaient si fortes contre nous, surtout après ce dernier combat, à cause de la non-intervention de la flotte de Sa Majesté, que notre maître a cru prudent et politique de faire ce régal et cet honneur à ce républicain ; le tout peut aller à quatre ou cinq mille écus. Et qu'est-ce que cela en comparaison de ce que nous

tirons de ce pays-ci, et de la perte que la flotte de Sa Majesté eût éprouvée en se trouvant à la bataille?

— Je crois aussi que cela sera d'un excellent effet, mais c'est grand dommage que ce de Witt ne se soit pas laissé prendre à ce gluau de chevalerie.

— Oh! le de Witt est plus rude et plus sauvage que jamais; nous sommes en grande froideur... mais que voulez-vous, Bellefonds? il faut patienter et attendre...

— Et mort Dieu! d'Estrades, alors ce ne seront pas des colliers d'or que l'on mettra au col de ces insolents trafiquants, et il faudra bien des portraits garnis de pierreries pour payer la rançon de leurs maudits marécages.

— Que le ciel vous entende, mon cher Bellefonds! dit d'Estrades. Et les deux amis regagnèrent leur logis.

Mais revenons à Bart et à Sauret, qui, comme Ruyter, avaient pris cette scène très au sérieux.

On ne saurait dire l'impression que cette scène fit éprouver à Jean Bart. Jusqu'aux derniers moments de sa vie, il n'en parla qu'avec une extrême exaltation de souvenir, disant que l'ambition et la ferme volonté d'être un jour le héros d'une pareille cérémonie commença dès ce jour à poindre et à s'établir *toute en son âme*, selon son énergique et naïve expression.

Une fois hors de la grande salle, Sauret fut surpris de l'éclat extraordinaire qui brillait dans les yeux de son jeune monsieur, qui s'écria :

— Sainte-croix! vieux Sauret, quel jour pour M. l'amiral de Ruyter!... As-tu vu ce collier d'or que le roi de France lui donne... et comme il a tinté sur son armure d'acier.... et la chaîne... et le portrait!... et les compliments de la lettre que ce seigneur a lue!.. Sainte-croix! si le courage est grand, la récompense est belle aussi!... et dire que M. l'amiral a d'abord tourné la roue à la corderie de cette même ville-ci... où le roi de France lui écrit de sa main, et le fait chevalier en si grand et si noble appareil!

— Min Dieu!... min Dieu! notre jeune monsieur, il y a encore des colliers d'or chez les orfèvres du roi, et de l'encre dans son écritoire pour écrire aux braves marins... Allez, allez, le fils de maître Cornille Bart et le petit-fils de maître Antoine Bart peut bien espérer...

— Aussi bien, j'espère, vieux Sauret... sainte-croix!... oui, c'est comme malgré moi, mais j'espère; et puis, tiens, vois-tu, je crois que c'est d'entendre les récits de bataille du *Renard de la mer* et de mon père qui m'ont fait matelot... comme je crois que la vue de toutes ces grâces accordées à ce vaillant amiral me donne l'ambition d'en obtenir autant, et me fera peut-être aussi un jour amiral.

— Eh! eh! notre jeune monsieur... dà... l'amiral Jean Bart... eh! l'amiral Jean Bart.... Cela résonnerait bien galamment aux oreilles du vieux Sauret, s'il avait le bonheur d'entendre de pareils mots; mais, min Dieu! il y a une chose, la discipline militaire ne vous sied guère au moins, et bien fort, et bien adroit sera celui qui vous bridera. Voyez-vous, notre jeune monsieur, vous n'êtes pas de ces poissons qui aiment à naviguer de conserve et en assemblée comme les harengs du Ponant et les thons du Levant... vous, vous êtes comme l'épée de mer ou le torsi, qui naviguent isolés et à l'aventure, se fiant à eux seuls pour attaquer ou défendre leur proie. Est-ce vrai, notre jeune monsieur?

— Et, sainte-croix! c'est cela, vieux Sauret, l'abordage, l'abordage! à chacun son ennemi, à chacun sa hache; et huzza pour le vainqueur, c'est la vraie guerre... Mais, tiens, vieux Sauret, ces combats où l'on marche à la queue les uns des autres comme des canards sauvage dans un étang, ces manœuvres où il faut virer si votre matelot d'avant vire, ni plus ni moins que des capucins à la procession... non, non, vieux Sauret, ça ne me va pas; et je crois, vois-tu, que j'aimerais mieux commander la caravelle du vieux Valbué qu'un de ces vaisseaux de haut bord, s'il fallait être soumis aux ordres d'un amiral, et puis avoir mon matelot de gauche, mon matelot de droite, mon matelot d'avant, mon matelot d'arrière... non, non, poupe et proue, bâbord et tribord; je veux ça libre et bien à moi... Le marin n'est marin que seul et en haute mer, n'attendant d'ordres que de lui, et n'espérant qu'en Dieu.

— Ah! je vous le disais bien; mais avec ces façons d'imaginations solitaires, on ne vous dira pas souvent : *monsieur l'amiral*.

— Et qui sait cela, vieux Sauret?... peut-être un jour on dira l'amiral Jean Bart... ou bien va, ce qui est plus sûr, je serai combourgeois d'un navire, ou capitaine de corsaire comme mon père et mon grand-père; et quand j'arriverai de course, nous viderons un pot de vin épicé au coin de la vieille cheminée de notre maison de la rue de l'Église, à Dunkerque; et plus tard je me marierai, et tu auras un plus jeune monsieur que moi à qui tu conteras tes histoires véridiques et océaniques, et à qui tu feras des galères en petit.

— Mais, notre jeune monsieur, on peut bien à la fois être amiral, boire du vin épicé dans la rue de l'Église, et avoir des enfants... et, révérence parler, notre jeune monsieur, on en a beaucoup dans votre famille, et vous ferez comme votre famille; seulement je dirai à mes futurs jeunes messieurs, en parlant de vous : M. l'amiral, au lieu que je vous disais maître Cornille.

— Sainte-croix! encore une fois, vieux Sauret, cette cérémonie m'a tout remué, je l'ai toute en l'âme, et, merci Dieu! il faudra crever ou arriver à dire le capitaine... peut-être l'amiral Jean...

Malheureusement l'exaltation du futur capitaine Jean fut calmée par les paroles suivantes dites avec toute la gravité qui caractérise le sergent armé de la pertuisane et commandant une escouade :

— Vous êtes des matelots des *Sept-Provinces?*

— Oui; après?

— Après... suivez-moi à bord à l'instant; c'est l'ordre de l'amiral qui craint des querelles avec ceux de Tromp...

— Au diable Tromp, sainte-croix! je...

— Allons, allons, notre jeune monsieur le capitaine Jean... Voulez-vous donc faire mettre au cadenas l'amiral Jean? dit le vieux Sauret...

— Tu as raison... Merci Dieu! je ne suis pas fait pour la corvée militaire. Oh! ma pauvre caravelle!... Allons, marchez, sergent, je vous suis.

— C'est-à-dire, vous suivrez, et on vous suivra, dit le prudent hallebardier en enclavant Jean Bart et Sauret dans le centre de son escouade, et regagnant le quai où attendaient les embarcations qui conduisirent les deux amis à bord des *Sept-Provinces*, où il y eut grand gala en l'honneur de Ruyter.

CHAPITRE XIII.

On vient de voir que pour la seconde fois les flottes anglaise et hollandaise s'étaient livré un rude combat, sans que les vaisseaux français, toujours retenus *par les vents contraires*, y eussent pris part. Malgré le collier de Saint-Michel si politiquement octroyé à Ruyter, les instances de MM. de Witt et Van Beuningen au sujet de la jonction de la flotte de Louis XIV étaient toujours aussi vives, et devenaient quelque peu amères, car la marine hollandaise avait fait de grandes pertes dans ce dernier combat. Ils se plaignaient à M. d'Estrades de n'avoir reçu aucun secours de son maître, lorsque les États, sous le poids d'une guerre aussi ruineuse, trouvaient encore le moyen de lui fournir des vaisseaux et des matériaux de construction. M. d'Estrades, se renfermant dans sa dignité, opposait à ces récriminations la sainteté de la royale parole de son maître, promettait toujours, et recevait la lettre suivante de de Lionne, extrêmement comique, en cela qu'elle avoue nettement que ces annonces pompeuses tant de fois réitérées du secours d'une flotte imposante aboutissent à la promesse certaine... d'*un brûlot;* tel fut en effet le seul renfort que reçurent les flottes des sieurs États-Généraux de leur allié Louis XIV.

Voici la lettre... On y reconnaîtra sans peine le sarcasme

hautain de de Lionne, et son habitude de nier les faits les plus positifs.

« Août 1666

« Depuis la lettre du roi écrite, et sur le point de départ de « ce courrier, j'ai reçu votre dépêche du 5 de ce mois. Je crois « qu'il vaut mieux compatir avec ses amis dans leurs afflictions « et les consoler, que de s'amuser à leur faire des reproches, « quelque justes « qu'ils puissent « être; sans cela, « j'aurais cent cho- « ses à vous dire « sur les désobli- « geantes et dérai- « sonnables plain- « tes que vous a « faites M. de Witt. « Quoi! messieurs « des Etats, qui se « défendaient si « mal contre un « seul prince de « l'Empire, et que « la seule protec- « tion du roi a sau- « vés d'une ruine « presque certaine « qu'ils ne pou- « vaient éviter si « la Suède et d'au- « tres princes de « l'Empire se fus- « sent joints à l'é- « vêque de Muns- « ter; les Etats, « dis-je, pour les- « quels Sa Majes- « té, contre tous « ses intérêts, a « déclaré la guer- « re au roi, son « proche parent, « se plaindront « qu'ils sont aban- « donnés et com- « me assassinés « par la France, « quand on leur « refuse deux ba- « gatelles qu'il a « passé par la tête « de M. de Witt « de demander au « roi! et il vous di- « ra là-dessus qu'il « est obligé d'a- « vertir ses maî- « tres, afin qu'ils « prennent leurs « mesures avant « que d'être ac- « cablés! Tout ce- « la est si injuste et si malhonnête, que, si cela était arrivé « en une autre conjoncture que celle de la perte d'un com- « bat, où il faut consoler nos amis et nous réunir plus for- « tement que jamais, je vous aurais fait là-dessus une lettre de « six pages pleine d'un très-vif ressentiment de Sa Majesté; « mais elle ne désire pas que vous en disiez un seul mot au « sieur de Vitt...

« Ledit sieur Van-Beuningen demande qu'on lui permette de « faire une levée de matelots dans nos ports du Ponant. On lui « répond qu'on lui pourrait accorder facilement sa demande, « mais *que Sa Majesté ne veut pas vendre de la fumée*, ni que « les Etats se puissent plaindre qu'elle les a voulu tromper, et « que la sincérité l'oblige de l'avertir qu'il ne trouverait pas « un seul matelot dans nos ports. Ledit Van Beuningen de- « mande encore qu'on équipe promptement douze brûlots; et, « connaissant que cela n'est pas praticable pour s'en pouvoir « servir à temps dans le combat, il se réduit à en demander « deux qui sont « dans la fosse de « Mardik; on lui « répond qu'il n'y « en a qu'un, com- « me il est vrai, ce « qu'il peut bien « croire, *car Sa « Majesté, qui « voudrait avoir « payé beaucoup « pour que tous* « ses vaisseaux de « guerre et tous « *ses brûlots pus- « sent arriver à « temps dans la « Manche pour se « trouver à la ba- « taille*, ne refuse- « rait pas un brû- « lot aux Etats, « mais que Sa Ma- « jesté *craignait « de donner à rire « au monde*, et « que tant les Hol- « landais que les « Anglais, voyant « arriver ce brû- « lot, ne disent « par moquerie, « et *avec quelque « raison: Voilà la « flotte du roi de « France qui vient « secourir ses al- « liés dans le pé- « ril*. C'est la pre- « mière réponse « que je donnai à « M. Van Beunin- « gen, qui était, « selon mon petit « jugement, fort « sensée pour ne « pas nous laisser « tomber dans le « ridicule; néan- « moins le même « soir étant arrivé « chez lui, il en « écrivit un billet « aussi pressant « pour ce brûlot « que s'il eût été question de toute notre flotte; et, l'ayant mon- « tré au roi, Sa Majesté m'ordonna aussitôt de lui expédier les « ordres qu'il désirait, malgré mes respectueuses remontrances, « et au péril de toutes les moqueries que pourraient faire amis « et ennemis; et ledit sieur Van Beuningen prit soin d'envoyer « à Calais cet ordre si important par un courrier exprès; et « M. Nacquart m'a écrit de delà qu'il allait envoyer le brûlot à « M. de Ruyter. »



Haran-Sauret.

Telle fut la fin de l'intervention de Louis XIV dans cette

guerre : sa flotte arriva vers la fin de septembre, et entra sans obstacle dans la rade de Brest en passant à la vue de l'armée anglaise mouillée à l'île de Wight, qui, d'après une convention tacite entre Charles II et Louis XIV, ne fit pas le moindre mouvement pour attaquer cette faible escadre qu'elle devait écraser du premier choc.

Le 15 octobre, Louis XIV donna ordre de désarmer ses vaisseaux, n'en voulant conserver que douze pendant l'hiver, dont six grands et six moindres pour croiser dans la Manche.

Cette année 1666 finit par une nouvelle et singulière assurance, de la part de Louis XIV aux États, de ne pas songer à s'accommoder séparément avec l'Angleterre; pourtant on sait qu'il y travaillait activement par l'entremise de la reine mère, de Madame et de lord Saint-Alban, car ce projet d'étroite union si souvent repris se négociait incessamment; mais cette fois, poussé à bout par l'incrédulité de Van Beuningen et de de Witt, il va jusqu'à ordonner à son ambassadeur de gager *sa vie* qu'il n'en est rien. Ce passage est fort curieux et clôt à merveille cette année si fertile en roueries diplomatiques, nécessaires il est vrai, et commandées par cette impérieuse loi de sa conservation, qui est aux États ce que l'égoïsme est aux individus

Le roi au comte d'Estrades, 24 décembre :

« Si j'avais été capable de faire un accommodement séparé « avec le roi d'Angleterre, à l'exclusion de mes fidèles amis et « très-chers alliés, je me serais bien garde d'écrire aux sieurs « États-Généraux aux termes que j'ai faits dans ma dernière « lettre pour leur donner ma parole royale et toute assurance « qu'ils n'auraient jamais rien à craindre de ce côté-là; *il est « pourtant nécessaire que les États se mettent une fois pour « toutes au dessus de ces bruits, et pour cela je ne sais plus que « leur dire après leur avoir une fois donné et si souvent con- « firmé* MA PAROLE ROYALE; *mais si, en y engageant votre hon- « neur et votre propre vie, et offrant pour cela de vous dé- « pouiller de tout caractère d'ambassadeur et de mon ministre « en cas qu'ils voient jamais que je rentre en paix et bonne in- « telligence et bonne amitié avec le roi d'Angleterre; que, con- « jointement avec les Provinces Unies*, si ces expressions et « ces choses pouvaient ajouter auprès de ces peuples quelque « poids à ma dite parole, vous le pouvez faire en toute assu- « rance. »

Ainsi donc, au commencement de cette année 1666, Louis XIV avait à remplir deux engagements solennels jurés à ses alliés sur la foi des traités :

1° D'assister les États-Généraux contre l'Angleterre;

2° De ne rien entreprendre contre la Flandre espagnole, d'après la renonciation insérée dans le traité des Pyrénées.

Quant au premier, des preuves irrécusables, auxquelles nous en ajouterons une dernière, attestent clairement que Louis XIV ne voulut jamais assister les États Généraux.

Cette dernière preuve est fort curieuse, et est extraite de l'instruction du marquis de Ruvigny, s'en allant ambassadeur en Angleterre, après la paix de Breda.

« Le sieur de Ruvigny doit surtout travailler à opérer une très-étroite liaison entre le roi de la Grande-Bretagne et Sa Majesté, et faire valoir combien, pendant la guerre de 1666 et pendant la paix, la conduite de Sa Majesté a été tendre et obligeante pour son frère d'Angleterre. Le sieur de Ruvigny n'aura qu'à se souvenir de ce qu'il a entendu dire au sieur Van Beuningen, et de quels reproches il charge tout le procédé de Sa Majesté, quand il dit en peu de mots bien substantiels qu'étant obligée par un traité solennel à rompre contre l'Angleterre quatre mois après qu'elle aurait inutilement employé ses offices pour un accommodement, Sa Majesté leur aurait laissé porter tout le fardeau une année entière, sans même payer les subsides qu'elle devait pendant lesdits quatre mois, et à plus forte raison pendant toute ladite année; que, quand elle a été enfin forcée par son honneur à faire une déclaration de guerre, ça n'a été qu'un parchemin, ayant envoyé sa flotte aux noces de la reine de Portugal, sans jamais avoir voulu faire joindre ses vaisseaux à ceux des Hollandais, ce qui leur a fait perdre des batailles, et qu'enfin le roi a cessé de faire cette guerre six mois avant que la paix eût été signée.

« Toutes ces plaintes auraient facilement leur réponse; mais ledit sieur de Ruvigny, pour ne laisser pas de prendre grand avantage d'icelles qui sont si apparemment plausibles, pour faire connaître à S. M. Charles II et à ses ministres qu'on ne croit pas, comme il a été avancé ci-dessus, que lui-même eût pu désirer d'autres effets de l'amitié du roi que ceux que Sa Majesté lui a donnés de toute manière dans la durée de la dernière guerre. »

Le dernier article du traité proposé à Charles II par Louis XIV, cette même année, n'est ni moins net, ni moins explicite, et dévoile clairement l'inconcevable envie qu'excitaient les richesses et le commerce des Provinces-Unies.

« Enfin, si les États-Généraux donnent au roi l'occasion de rompre avec eux sur l'infraction qu'ils feraient du traité de 1662, les deux rois prendront alors des mesures ensemble pour leur ôter, autant qu'il se pourra, les avantages du commerce du monde dont ils ont presque seuls tout le profit, et de se partager ces États en la meilleure et la plus équitable manière qu'il se pourra entre les susdits. »

Il demeure donc bien prouvé que Louis XIV ne voulut pas remplir les engagements du traité de 1662. Quant à sa renonciation aux droits de la reine, jurée lors du traité des Pyrénées, le cours de l'année 1667 prouvera s'il jugea convenable d'oublier ce serment.

Au commencement de cette année, les alarmes de M. de Witt devinrent plus vives. M. d'Estrades écrivait au roi, le 14 février :

« M. de Witt me témoigna beaucoup d'inquiétude des jalou- « sies qu'il remarquait dans ces peuples, des bruits qui cou- « rent que le roi a intention d'attaquer la Flandre; il ne voit « nul moyen de rassurer leurs esprits, ni de leur faire com- « prendre qu'il y ait sûreté pour eux, ayant un roi si puissant « pour leur voisin, et qui même, par les droits de la reine, en « cas de mort du roi d'Espagne, pourrait avoir des prétentions « sur les Provinces-Unies. — Je répondis, ajoute M. d'Estrades, « que j'étais fort surpris des ombrages qu'il me marquait que « les Provinces-Unies et les peuples avaient du roi, après tant « de marques qu'ils avaient de son amitié et de sa protection; « que je ne pouvais approuver l'inquiétude des peuples, lorsque « Sa Majesté, par toutes ses actions, leur donne tant de sujets « de confiance. »

A l'aide de son admirable sagacité, de Lionne avait dès longtemps pressenti la dangereuse position de de Witt, que chaque jour rendait plus effrayante encore.

On l'a dit, profondément imbu de cette conviction, que le rétablissement du pouvoir de la maison d'Orange était la ruine des plus chers intérêts de la république, de Witt devait et voulait s'opposer de toutes ses forces à ce rétablissement, et, pour cela, avait dû préférer de beaucoup l'alliance du roi de France, qu'il croyait désintéressé dans cette question, à l'alliance du roi d'Angleterre, qui tenait de si près à la maison d'Orange, et regrettait toujours l'influence indirecte, mais positive et profitable, qu'il aurait pu peut-être exercer sur un stathouder, son propre neveu.

Or, de Witt, partant de ce principe — *qu'un traité et une promesse sont inviolables et sacrés*, aurait calculé juste, si le principe contraire : *qu'on ne doit quand on le peut) exécuter la lettre d'un traité que lorsqu'il nous est avantageux*, n'eût déjoué toutes les prévisions de ce grand homme si pur et si intègre.

Ainsi, du moment où Louis XIV, malgré la foi jurée et garantie par le pape, invoquant les droits qu'il disait tenir de la reine, laissa deviner ses intentions sur la Flandre, et conséquemment sur les Provinces-Unies, qui n'avaient été démembrées des possessions espagnoles que par rébellion, de Witt se trouva au contraire et malgré lui étroitement uni d'alliance avec son ennemi le plus mortel, et se vit obligé de concourir à augmenter des forces et des approvisionnements qui devaient un jour être employés contre la Hollande; et cela parce que de Witt tenait, lui, à exécuter la lettre des traités, qu'il n'au-

rait pu violer d'ailleurs que sur des soupçons qui valaient, je le sais, presque la certitude, mais qui, grâce à l'habileté de de Lionne, étaient dénués de preuves matérielles.

Dans cette occurrence, voyant le manque de foi de Louis XIV, son déni de secours ; sachant ses menées secrètes auprès du roi d'Angleterre, et les offres tentantes qu'il faisait à ce roi si besoigneux, il essaya, vers le commencement de cette année 1667 de se rapprocher de Charles II, dont les prétentions sur la république étaient devenues à rien, en comparaison de celles qu'il supposait, avec raison, à Louis XIV. De nouvelles démarches pour la paix avec l'Angleterre sont hasardées, et de Witt obtient de Charles II qu'il enverra ses ambassadeurs traiter la paix à la Haye.

Louis XIV apprend cette détermination, et s'en plaint fort. Voici un passage d'une lettre de de Lionne à d'Estrades, à ce sujet :

« 25 février.

« Le roi penche fort à croire que c'est l'Isola, maître fourbe, « qui aura suggéré à l'Angleterre d'aller traiter à la Haye ; nous « croyons aussi, malgré ce qu'en a dit le sieur de Witt, qu'il « savait la chose ; l'ouverture des Anglais était d'ailleurs si « plausible et si avantageuse pour les États, que le refus que « nous en aurions fait eût scandalisé la plus grande partie de « la chrétienté ; pour cela il a fallu songer à une espèce de pa- « role qui ferme la bouche aux Anglais à ne savoir que dire, « puisqu'on veut bien leur épargner la peine de passer la mer, « et aller chez eux-mêmes, qui est ce qu'ils ont si longtemps « et si constamment demandé.

« *Vous n'aurez de delà qu'à satisfaire quelques criards et « malintentionnés qui déclameront qu'on ne doit pas se priver « d'un aussi grand honneur et avantage qu'est celui d'obliger « trois rois à venir traiter la paix à la Haye.*

« Les fêtes de Versailles ont fait que je n'ai pu trouver le « temps de lire au roi que depuis une demi-heure votre Mé- « moire. »

Or, les *criards* et *malintentionnés* furent *satisfaits* au moyen d'une lettre de change de 10,000 rixdalers envoyée par Colbert ; car, malgré les remontrances de Witt, il fut voté dans l'assemblée des États qu'au lieu de la Haye, Douvres serait désigné comme lieu plus convenable pour traiter de la paix.

Les bruits d'une invasion en Flandre devenant plus inquiétants, d'Estrades écrit à de Lionne, le 17 mars :

« 17 mars 1667.

« Je vous fais cette seconde lettre pour vous dire que j'ai su, « par plusieurs députés de Harlem et de Delft *qui sont à nous*, « qu'on est persuadé, dans leurs villes, que le roi va déclarer « la guerre à l'Espagne, et que le livre imprimé à Paris pour « justifier les droits de la reine, qu'ils appellent un manifeste, « sera bientôt envoyé dans les pays étrangers ; ils ajoutent que « la plupart du peuple croyait que le roi et le roi d'Angleterre « sont d'accord, et que tout ce qui se fait à présent n'est que « pour sauver les apparences. A quoi j'ai répondu que je n'avais « nulle connaissance de ce qu'ils disaient, et que Sa Majesté « pouvait bien faire valoir les droits de la reine, puisque les « Espagnols avaient fait paraître à Bruxelles un livre qui les at- « taquait.

« Quant à l'accommodement secret entre le roi et le roi « d'Angleterre, j'ai répondu que cela tombait de soi même, la « conduite sincère de Sa Majesté étant trop connue : dans la vi- « site que M. de Witt m'a faite ce matin, je l'ai mis moi-même sur « ces bruits qu'on débite par les villes ; il m'a répondu là-des- « sus froidement sans vouloir entrer en matière, et m'a seule- « ment dit qu'il serait le dernier qui les croirait, mais que les « bruits et les apparences d'une rupture avec l'Espagne étaient « grands. »

Pour éviter les nouvelles contestations qui naissaient, le roi d'Angleterre et M. de Witt conviennent de Breda pour traiter de la paix.

A ce moment, les forces de Louis XIV étant prêtes pour sa conquête de Flandre, il écrit seulement le 9 mai à son ambassadeur :

« Le roi dépêche ce courrier aux sieurs Courtin et d'Estrades, sur la résolution que Sa Majesté a prise d'entrer en personne dans les Pays Bas, à la tête de son armée, pour se mettre en possession de ce qui lui appartient du chef de la reine, ou de quelques équivalents qui puissent obliger les Espagnols à lui faire raison de ce qu'on usurpe à Sa Majesté.

« Jusqu'à ce qu'on ait vu plus clair aux affaires, le comte d'Estrades ne doit pas s'occuper beaucoup d'accommoder les Suédois avec les États ; cela veut dire que, *si le sieur d'Estrades peut, sans y paraître, faire naître de nouveaux obstacles aux négociations dudit comte de Dohna, ambassadeur de Suède, il sera bon qu'il le fasse.* »

En apprenant l'entrée du roi en Flandre, la surprise de M. de Witt fut grande ; il s'en plaignit amèrement à M. d'Estrades, et lui déclara que, maintenant, les intentions futures de Louis XIV n'étant plus un mystère pour lui, il allait agir seul ; et que, puisque l'alliance de Louis XIV avec Charles II était si positive, il allait partir sur la flotte en qualité de député des États, et tâcher de rompre toute espérance de paix entre la république et l'Angleterre

A la fin de la lettre où d'Estrades énumère longuement les griefs de M. de Witt, il ajoute naïvement :

« Je fus le lendemain à l'audience publique, où la lettre de « Votre Majesté à messieurs des États fut lue, ainsi que la copie « de celle qu'elle a écrite à la reine d'Espagne ; je trouvai dans « l'assemblée beaucoup d'étonnement, et le président me ré- « pondit, en peu de paroles, qu'ils étaient bien surpris de la « résolution que Votre Majesté prenait d'entrer dans les Pays- « Bas. Je suis resté à La Haye encore un jour pour voir nos « amis, que je trouve fort étonnés et n'osant rien dire. Je n'en « suis pas surpris, parce que *c'est l'ordinaire des premières « impressions qui font voir l'instabilité de la confiance que ces « peuples ont en nous.* »

Louis XIV entre en Flandre, et Turenne prend Charleroi le 2 juin ; le duc d'Aumont prend Armentières le 28 mai, Saint-Vinox le 6 juin, et Furnes le 12

Le corps d'armée où se trouvait le roi prend Ath le 16, et Tournay le 24, Douay et le fort de l'Escarpe le 6 juillet ; le duc d'Aumont prend Courtray le 18, et Oudenarde le 31 du même mois ; Lille est prise en neuf jours et se rend le 27 août ; enfin, le 31, MM. de Créquy et de Bellefonds battent le comte de Marsins et le prince de Ligne.

Pendant ces rapides succès, Ruyter entre à l'improviste dans le port de Chatam, et incendie une partie de la flotte anglaise. Cet avantage amena enfin la paix, qui fut signée à Breda le 31 juillet, entre les États-Généraux, l'Angleterre et la Hollande.

— 1668 —

Louis XIV continua ses conquêtes au commencement de cette année. Le prince de Condé prit Besançon le 7 février, pendant que M. de Luxembourg enlevait Salins. Dôle se rend le 14, et Gray le 19.

Enfin, par la médiation de l'Angleterre, de la Suède et de la Hollande, la paix est signée à Aix-la-Chapelle entre la France et l'Espagne.

Les conquêtes de Louis XIV dans les Pays-Bas lui restèrent, savoir :

Charleroi, — Binch, — Ath, — Douai, — le fort de l'Escarpe, Lille, — Oudenarde, — Armentières, — Courtrai, — Bergues, — Furnes, avec leurs bailliages.

Louis XIV ne rendit que la Franche-Comté.

On n'a pas répété les continuelles alarmes des Hollandais, pendant ces conquêtes si rapides, en voyant leur ennemi reconnu s'approcher d'eux à pas de géant. Malgré la conduite énergique de de Witt, les députés des États, gagnés, par l'argent de Louis XIV, s'opiniâtraient à voter les mesures les plus fatales à la république ; témoin ce passage d'une lettre de d'Estrades :

« Décembre 1668.

« Je visite tous les jours les membres de l'assemblée, et, « quand je serai informé par vous à quoi le roi destine les

« 20,000 rixdalers d'une nouvelle lettre de change que le roi « m'a adressée cet ordinaire, peut-être trouverai-je *plus de fa-« cilité à détromper ces gens-ci des grands ombrages qu'ils « ont de la France, et leur faire prendre de bonnes résolu-« tions.* »

CHAPITRE XIV.

L'hôtel Colbert était alors situé au coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs et de la rue Vivien (Vivienne); l'hôtel Mazarini (ancien hôtel du Trésor) formait l'autre angle des mêmes rues.

L'aspect de cette habitation presque royale était des plus imposants. Un large escalier de marbre à balustre conduisait au péristyle d'un principal corps de logis, auquel on arrivait par une vaste cour d'honneur. Deux ailes en retour allaient rejoindre deux pavillons élevés de chaque côté de la grande porte d'entrée, qui s'ouvrait sur la rue, et dont le fronton était orné des armes de Colbert, sculptées en pierre. Ces armes étaient *d'or à la bisse ou couleuvre d'azur posée en pal; deux licornes pour support; pour cimier une main tenant une branche d'olivier*, avec cette devise : PERITE ET RECTE.

Derrière le bâtiment du fond, on voyait pointer les branches dépouillées des grands arbres du jardin; et l'aile gauche de l'hôtel, prolongée de ce côté, formait une longue galerie, dont le rez-de-chaussée servait de serre chaude et d'orangerie pour une foule d'arbres et de plantes rares et précieuses.

Le premier étage renfermait une magnifique collection de tableaux et d'objets d'art.

Les communs et les dépendances de cette habitation étaient immenses, et de magnifiques écuries renfermaient vingt chevaux de prix et de choix, élevés en grande partie dans le haras que Colbert avait à sa terre d'Hauterive.

Mais la magnificence de cet hôtel de Paris ne suffit pas pour donner une idée de la grande fortune de Colbert; il faut songer que ses maisons de Sceaux et d'Hauterive, que ses appartements de Saint-Germain, de Fontainebleau et de Versailles (plus tard) furent meublés avec le même luxe, et si complétement, que chacune de ces somptueuses habitations rivalisait avec l'hôtel de Paris par sa splendide argenterie, ses meubles précieux et ses rares collections de tableaux et d'objets d'art.

Or, par un beau jour de décembre, sur les quatre heures de relevée, un lourd carrosse du temps, garni à l'intérieur de velours cramoisi rehaussé de larges clous dorés, s'arrêta devant le péristyle de l'hôtel, et Colbert descendit de sa voiture appuyé sur le bras d'un laquais.

La figure de Colbert n'était pas changée : c'étaient toujours ses gros sourcils froncés, son front de marbre, et son air dur et grondeur; il était comme d'habitude vêtu de noir, avec le cordon bleu de l'ordre en sautoir, et sa plaque brodée en argent sur son manteau.

Après avoir traversé une grande antichambre où se tenaient bon nombre de laquais, il arriva dans un premier salon tendu et meublé de damas ponceau; ce salon précédait sa bibliothèque.

Cette dernière pièce était fort grande, ayant cinq fenêtres de façade sur la cour et autant sur le jardin; les parties de murailles que ne cachait pas une magnifique bibliothèque de noyer sculpté, remplie de livres, étaient tendues de satin de Bruges vert; les rideaux et portières étaient de la même couleur, mais de gros de Tours, rehaussés d'un galon et d'une frange d'or et d'argent, avec les armes de Colbert brodées sur la pente des portières richement festonnées.

Les fauteuils et une grande table située au milieu de cette pièce étaient aussi de noyer sculpté avec des housses de velours vert frangées de même en or et en argent; enfin, sur le marbre d'une large console on voyait les bustes de bronze de Richelieu et de Mazarin, avec une magnifique horloge au milieu.

Au bout de cette pièce était une grande cheminée garnie de ses chenets et de sa grille de fer bien polie, et défendue des courants d'air par un paravent de velours. Là, attendant Colbert, étaient rassemblés Baluze, bibliothécaire du ministre; l'abbé Gallois, directeur du *Journal des Savants*, et Isarn, ancien précepteur du marquis de Seignelay.

Lorsqu'ils avaient entendu le bruit du carrosse, ces familiers de Colbert s'étaient levés pour le saluer et s'entretenir avec lui quelque temps, comme ils faisaient d'habitude avant qu'il n'entrât dans son cabinet.

Mais le ministre, après leur avoir rendu leur salut, dit seulement à Isarn : — Mon fils travaille là-haut depuis ce matin, faites-le descendre à l'instant même .. j'ai de bonnes nouvelles à lui donner.

En disant ces derniers mots, l'expression de la figure de Colbert avait entièrement changé; ses traits austères s'étaient déridés, et je ne sais quel reflet de joie et de satisfaction intime, éclatant malgré lui sur son visage, semblait y lutter avec l'air de sévérité habituelle qui le caractérisait.

— Mais.. M. le marquis de Seignelay n'est pas à l'hôtel, monseigneur, dit Isarn avec embarras.

— Il n'y est pas?... cela est impossible! dit Colbert; et ses traits reprirent leur aspect ordinaire de dureté.

— Pardonnez-moi, monseigneur, il y a environ quatre heures que M. le marquis est sorti pour aller faire, je crois, une partie de longue-paume chez Noron : c'est M. le comte de Grouvelle qui l'est venu chercher, et M le marquis...

— M. le marquis... M. le marquis est un écervelé, dit Colbert en frappant du pied avec colère : qu'on aille me le querir, et à l'instant même, chez ce Noron, que le ciel maudisse!

Et poussant la porte de son cabinet avec violence, Colbert y entra furieux, se jeta sur un grand fauteuil de velours rouge, ne pouvant cacher le chagrin profond que lui causaient la négligence et la légèreté de son fils.

Or, chargé ce jour même par son père d'un ouvrage très-important sur le détail de la marine, Seignelay, selon sa coutume, avait préféré ses plaisirs à la méditation et au travail. On concevra d'autant plus le désappointement de Colbert, que ce ministre, sortant de chez le roi avec les promesses les plus brillantes pour l'avenir de son fils, comptait lui annoncer cette faveur inespérée, comme encouragement et récompense.

Le cabinet où Colbert attendait son fils avec tant d'impatience avait un aspect si particulier, qu'il mérite d'être décrit, en cela que son ensemble peut donner quelque enseignement sur les goûts de ce ministre. Ce cabinet était vaste et carré : des tableaux de sainteté dus aux plus grands maîtres cachaient presque les murs; entre autres chefs-d'œuvre on remarquait la magnifique *Nativité* des Carrache, la *Création du Monde*, par Jules Romain, et la *Fraction du pain*, par Paul Véronèse. Parmi les peintures modernes, il y avait un tableau rond de Lebrun, représentant un *Christ au Jardin*. Ce même tableau, copie en tapisserie de haute lice par une des filles de Colbert, était à moitié caché par un rideau de moire verte. Enfin, au-dessus d'une table couverte d'instruments de mathématiques et de physique, plusieurs portraits étaient suspendus dans des cadres de bronze doré richement ciselés. Ces portraits étaient ceux de la reine et de madame la duchesse de Chevreuse, fille aînée de Colbert, peints par Beaubrun, et ceux du roi et de Monsieur, dessinés au pastel par Nanteuil. Deux autres petits portraits de Louis XIV à cheval, peints par Mignard, étaient placés de chaque côté du miroir de la cheminée. Ce miroir, magnifique glace de Venise de quarante pouces de haut sur trente-six de large, était entouré d'un cadre de filigrane d'argent : deux grandes figures d'enfant de même métal s'appuyaient de chaque côté de ce cadre et supportaient un chapiteau en haut duquel étaient les armes de Colbert.

Un grand lustre de cristal de roche pendait au plafond de ce cabinet par un gros cordon de soie pourpre, et au-dessus du miroir d'argent dont nous avons parlé était une espèce de cadran fort ingénieux servant à marquer l'air du vent. Ce cadran correspondait sans doute à une longue tringle de fer mise en mouvement par une girouette placée sur les combles de l'hôtel. Plusieurs meubles précieux ornaient encore ce cabinet : il y

avait deux guéridons à fond d'écaille, ouvrage de marqueterie de cuivre à jour, aussi aux armes de Colbert, car ces armes se retrouvaient partout. C'étaient encore deux petites armoires de bois violet de Calembourg incrusté de découpures d'ébène et de filets d'étain; sur l'une d'elles était une riche cassolette de vermeil d'une très-rare ciselure, et sur l'autre une admirable figurine d'argent d'un pied de haut représentant un homme portant un globe; de chaque côté de cette statuette étaient deux sphinx de marbre rouge; enfin, sur un petit cabinet d'émail de Catalogne était rangé un superbe casier de laque noire monté d'or moulu, rempli de médailles d'un grand prix.

A gauche de la cheminée était une grande armoire en écaille et à secrets, où Colbert mettait ses papiers d'Etat et de famille, et à droite le bureau dont il se servait d'habitude : ce bureau, de poirier noirci, sans dorure et couvert d'un vieux tapis de drap noir tout usé, contrastait par son extrême simplicité avec le reste de l'ameublement. Au-dessus de ce bureau, à côté des portraits dont j'ai parlé, on voyait une pendule de Thurel avec sa boite et son pied d'ébène incrusté de cuivre et d'étain. Une autre pendule à peu près pareille était placée sur un second bureau de bois de rose, magnifiquement orné de marqueterie d'ébène et d'ivoire; c'est là que travaillait souvent auprès de son père M. le marquis de Seignelay. Ce bureau était couvert de papiers et de gros registres en vélin vert, avec les armes de Colbert dorées sur leur couverture. Toutes les lettres qu'on écrivait à ce ministre, depuis celles qui avait trait à sa charge jusqu'aux plus insignifiantes, furent reliées dans ces volumes par mois et années, jusqu'à la fin de sa vie.

Au bout d'une demi-heure, la porte du cabinet de Colbert s'ouvrit, et son fils parut.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, n'avait pas encore dix-huit ans; déjà gros, d'une taille moyenne et vigoureuse, mais trop épaisse, sa figure, bien que large et pleine, offrait un mélange d'audace et d'intelligence assez remarquable; mais rien ne pouvait peindre l'imperturbable assurance qui se révélait dans son regard hautain et inquisitif.

Ayant été interrompu dans sa partie de paume, Seignelay était encore fort rouge et tout débraillé; son justaucorps bleu de ciel, brodé d'argent, à peine boutonné, sa perruque en désordre, ses aiguillettes à demi reployées sous son riche baudrier, témoignaient la promptitude avec laquelle il s'était rendu aux ordres de Colbert.

— Vous m'avez fait mander, mon père, me voici, dit Seignelay en entrant avec une affectation d'aisance qui cachait mal son dépit, et jetant son chapeau à plumes sur une chaise : mais une autre fois, je vous en supplie, mon père, épargnez-moi un pareil affront... Nous étions-là toute la cour chez Noron, Grouvelle, Soyecourt, Sévigné, Saint-Pol, Cavoye, Longueville, que sais-je encore... et mons Isarn vient là, devant eux tous, me chercher et me ramener comme un écolier en faute... En vérité, cela est outrageusement fâcheux... je vous assure!

Colbert, ne disant mot, se renfermait dans une rage froide; seulement, à ses mains crispées qui serraient fortement les bras de son fauteuil, au battement précipité de son pied gauche sur le carreau de velours où il l'appuyait, on devinait que sa colère encore contenue menaçait d'éclater bientôt, et néanmoins son regard terrible, fixé sur son fils... son front plissé, son demi-sourire insultant, et jusqu'à son silence même eussent terrifié tout autre que Seignelay, habitué dès longtemps à soutenir le choc de ces démêlés intérieurs.

— Enfin, mon père, me voici à vos ordres, répéta-t-il en s'essuyant le front avec une insouciance apparente, et sans vouloir s'apercevoir de l'irritation croissante de Colbert, et ce n'est pas sans peine, je l'avoue; car, pour me rendre auprès de vous, mon père, j'ai interrompu la plus belle partie qui se pût voir, et me suis tellement hâté, que c'est à peine si mes valets de chambre ont eu le temps de me sécher...

Colbert n'y tint plus. — En vérité, s'écria-t-il avec un éclat de rire aussi désespéré que méprisant, en vérité voilà qui est du dernier grotesque! Mes valets de chambre... le jeu de paume... nous autres de la cour!... et qui parle donc ainsi? est-ce quelque jeune seigneur de haute lignée? quelque fin courtisan de grande race?... point... c'est un misérable petit bourgeois qui, aux ordres du premier goujat, aunerait encore de la serge au fond d'une boutique, de même que son grand-père et son père, si Dieu n'avait pas béni le travail de ce dernier... un impertinent qui porte des aiguillettes de satin et des habits brodés au lieu de vêtements modestes qui conviennent à son état et à sa position... un véritable marquis de Mascarille, en un mot, que Poquelin a dû copier chez moi... un lâche fainéant, qui, au lieu d'exécuter mes ordres, et de tâcher, à force d'assiduité, de mériter un jour les bontés du roi, va perdre son temps et va faire le muguet!... un impudent qui va se mêler aux gens de qualité, se couvre de ridicule et prête à rire à ses dépens, quand il devrait se trouver trop heureux de s'occuper nuit et jour des travaux que je veux bien lui confier!

Ces reproches de Colbert atteignirent jusqu'au vif l'orgueil intraitable de son fils, qui, la rougeur au front, répondit avec insolence, en montrant à son père ses armoiries étalées en plusieurs endroits :

— Je ne sache pas, monsieur, que personne ait osé rire à mes dépens. Libre à vous de mépriser à cette heure une noblesse dont je vois pourtant ici les emblèmes assez répétés, et que vous avez fait, dit-on, constater devoir remonter jusqu'aux Colbert d'Ecosse; mais, comme j'ai l'honneur d'être votre fils, je tiens à vivre et vivrai toujours comme le doivent les gens de la qualité et du rang dont vous m'avez fait, et dont je suis, bien que vous disiez... En un mot, puisqu'il faut parler net, dès aujourd'hui je renonce à tout jamais à mériter les bontés du roi, puisqu'il faut les acheter par un travail et un traitement qui rebuterait le dernier de vos commis; et puis d'ailleurs ce métier de scribe ne me convient pas, et depuis assez longtemps vous auriez dû vous en apercevoir.

Cette rébellion ouverte contre ses vœux les plus chers, et surtout ce reproche qui semblait mettre Colbert en contradiction avec lui-même, en opposant ses prétentions aristocratiques aux vertes leçons de modestie et d'humilité qu'il donnait assez brutalement à son fils, exalta la colère du vieux ministre au dernier point. Aussi, saisissant une pincette dans la cheminée, il se leva de son fauteuil, fit un pas comme pour frapper son fils en s'écriant : — Ah! tu oses faire des menaces à ton père, misérable!

A ce geste significatif, Seignelay fit une prudente retraite, et Colbert s'arrêta, soit qu'il réfléchît que son fils avait enfin atteint un âge où de telles corrections devenaient un peu messéantes, soit qu'il préférât donner de bonnes raisons, au lieu de se laisser emporter à ces violences qu'il regrettait ensuite; toujours est-il qu'il rejeta violemment la pincette dans l'âtre, et se mit à marcher avec agitation à travers son cabinet, comme pour donner à sa colère le temps de se calmer, essuyant de temps à autre les gouttes de sueur qui coulaient de son front à moitié caché sous sa calotte noire.

Cependant Seignelay, interdit, honteux, sentant intérieurement ses torts, faisait une assez triste contenance, et, debout près de son bureau, feuilletait machinalement un des gros registres verts dont on a parlé.

Au bout de dix minutes de ce silence embarrassant, Colbert se rassit dans son fauteuil, et, faisant signe à son fils de s'approcher, lui dit d'un air glacial :

— Bien qu'il n'appartienne jamais à un fils, monsieur, de s'inquiéter des vues de son père, bien qu'il doive considérer comme bon, juste, utile et nécessaire tout ce qui émane de la volonté paternelle, qui doit être sacrée pour un fils, comme la volonté d'un roi le doit être pour un sujet, je veux répondre à ce reproche de contradiction apparente que vous avez eu l'audace de m'adresser.

— Mon père... vous vous méprenez... je...

— Taisez vous, monsieur, taisez-vous, et écoutez-moi religieusement. . Quand, à cette fin de vous rappeler à l'examen de votre véritable position que vous oubliez, pour votre malheur et le mien, j'ai dit que vous n'étiez qu'un petit bourgeois, fils et petit-fils de petits bourgeois; quand j'ai dit que, sans mon travail opiniâtre que Dieu a béni, vous en seriez encore à auner de la serge, comme a fait mon père, comme j'ai

fait moi-même avant que d'être domestique de feu monseigneur le cardinal ; quand j'ai dit ces choses, monsieur, j'ai dit autant de vérités qui devraient vous être profitables ; quand, pour répondre à ces vérités, vous avez eu l'impudence de me montrer ces armoiries qui sont les miennes, et qui sont reproduites partout chez moi, en me disant que j'avais fait constater l'ancienneté de ma famille et que je la faisais remonter à je ne sais quels Colbert d'Ecosse... vous avez, avec votre présomption habituelle, cherché à me trouver en contradiction avec moi-même, au lieu d'avouer vos fautes avec humilité.

— Je vous jure que telle n'a pas été mon intention, mon père.

— Et je vous dis, moi, que telle a été votre intention, monsieur : quand je vous rappelais le peu de votre origine, c'était vous dire que vous n'étiez rien par vous-même, et que vous ne pouviez être compté que par votre travail, votre aptitude et votre assiduité ; c'était vous dire que les aiguillettes, les broderies, le jeu et le jargon de cour, tout cela est indécent pour un homme qui a son état tout entier à faire, qui n'est rien et n'a rien par lui-même, encore une fois, et qui attend tout de mes bontés et de la faveur du roi mon maître, s'il s'en peut rendre digne... Enfin, puisqu'il faut vous le dire, misérable orgueilleux que vous êtes, cette généalogie pompeuse dont vous vous targuez n'est qu'un leurre, oui, monsieur, un mensonge que la sévère morale réprouve peut-être, mais que la politique rend nécessaire ; aussi, si je m'abaisse à feindre et à tromper le monde, je veux au moins qu'entre nous deux, entendez-vous, vous sachiez ce qui est, puisque les fumées d'une folle vanité vous privent de votre raison. Eh bien ! oui, il est utile pour un homme qui traite avec d'autres hommes de tout rang et de tout état, et qui, conséquemment, doit agir sur eux, il est utile pour cet homme de réunir en soi le plus de moyens d'action qu'il se peut ; pas un n'est à négliger ; et si, du temps où nous vivons, un homme revêtu d'une noblesse douteuse ou vraie possède par cela même en soi un prestige qui fascine quelques esprits, il doit acquérir ce prestige, s'il le peut. Mais vous, monsieur, vous regardez ce qui n'a été qu'un des plus médiocres expédients de ma fortune comme le terme accompli de la vôtre; parce qu'à ma sollicitation le roi a bien voulu vous permettre de prendre un vain titre, vous vous mettez à croire sérieusement à ce titre, à le considérer comme un état dans le monde, parce qu'il vous attire les égards et les respects de quelques sots pour qui tout marquis est un grand seigneur. Or, un grand seigneur, c'est ce que vous n'êtes point et ne serez jamais. Non, monsieur, non, vous êtes M. Colbert, fils et petit-fils de gens qui ont été marchands. Maintenant, monsieur, libre à vous de dédaigner un travail qui rebuterait, dites-vous, le dernier de mes commis; libre à vous de perdre et d'oublier ce que vous avez appris, de mettre à néant l'instruction variée que j'ai pris tant de soins et de peines à vous faire donner... Allez, monsieur, allez... menez la vie d'un oisif et d'un dissipateur, attendez ma mort avec impatience pour jouir alors du peu que j'aurai amassé ; et puis, comme vos prodigalités auront vite mis fin à ce bien si ardemment attendu, vous irez mourir dans quelque coin obscur, méprisé, et peut-être déshonoré. Et moi, j'aurai incessamment travaillé pendant toute ma vie ; j'aurai eu le vain espoir de vous voir un jour m'aider dans mes charges ; j'aurai en vain mis à contribution les intelligences les plus précieuses pour diriger et faciliter vos premières études, de telle sorte que vous recueilliez seulement le fruit et la fleur des sciences les plus arides... depuis deux ans, je vous aurai initié à mes plus secrets desseins, à mes projets les plus vastes, j'aurai enfin amassé, taillé une à une toutes les pierres du plus vaste et du plus beau monument, et lorsque je sentirai qu'il faut un bras plus jeune et plus vigoureux que le mien pour élever seulement ce que j'aurai préparé avec tant de labeurs, ce bras même me manquera.. et c'est un fils... qui se conduit ainsi ; un fils pour qui j'avais rêvé l'avenir le plus beau qu'un homme ait pu rêver pour son enfant de prédilection !... Ah ! que cela est affreux... mon Dieu ! mon Dieu ! quelle fin pour tant d'espérances !

Et Colbert, dont la voix s'était peu à peu altérée, cacha sa figure dans ses mains avec un geste de désespoir.

Ce ministre souffrait cruellement ; il éprouvait une de ces déceptions amères qui souvent déchirent l'âme de ceux qui, arrivés à une haute position sociale à force d'intelligence, voudraient croire comme à une seconde vie dans ce monde, en rêvant cette haute position continuée par l'intelligence de leur enfant ; égoïsme assez consolant d'ailleurs, qui, liant l'avenir au passé, fait que le vieillard meurt en souriant à l'aurore de la carrière de son fils, qui lui semble ainsi prolonger la sienne.

Cette déception était d'autant plus cruelle pour Colbert, qu'il avait remarqué dans son fils le germe de quelques précieuses qualités, une activité singulière, un esprit vif et prompt, et surtout une facilité excessive et peut-être malheureuse pour le travail quand il voulait s'y livrer ; mais cela était gâté souvent par un orgueil intraitable, une extrême légèreté, et surtout par une dangereuse personnalité, qui ne faisait que poindre alors, et fut par la suite si funeste aux vrais intérêts de la France.

Seignelay, ayant rarement vu Colbert sous l'empire d'une aussi accablante tristesse, se sentit touché jusqu'au fond du cœur, et comprit tout ce que sa légèreté devait avoir eu de désespérant pour son père.

Aussi, s'approchant du vieux ministre, mettant un genou sur le carreau de velours, il dit d'une voix basse et respectueuse : — Pardonnez-moi, mon père, s'il vous plaît; je sais que j'ai eu tort d'oublier le travail pour mes plaisirs, et je regrette d'avoir si inconsidérément parlé de vos vues sur moi... et puis, mon père, il faut excuser aussi la fierté avec laquelle je parle de votre nom... noble ou bourgeois, peu importe, c'est le vôtre, c'est celui d'un grand et illustre ministre... Eh bien! oui, je l'avoue, je ne puis réprimer mon orgueil, en songeant que c'est aussi le mien... et il me semble quelquefois que ce nom seul devrait me rendre l'égal des fils des plus grands seigneurs ; encore une fois, pardonnez-moi, laissez-moi vous faire souvenir que, si j'ai été oublieux et négligent aujourd'hui, vous m'avez quelquefois dit : Courage, mon enfant, tu me seconderas un jour... Eh bien! mon père, je tâcherai de toujours mériter votre approbation; car ce que j'ai dit de renoncer à la carrière que vous m'avez tracée avec tant de bonté paternelle m'a été arraché par le dépit; j'en suis honteux, repentant, mais pardonnez-moi cette fois, je vous en supplie.

— Oh ! oui, mon père, pardonnez-lui, dirent doucement deux autres voix jeunes et fraîches.

Seignelay se retourna, et vit ses deux sœurs, Henriette et Anne, qui s'étaient avancées sur la pointe de leurs petits pieds, en soulevant sans bruit la portière du cabinet; elles n'osaient maintenant faire un pas et se tenaient par la main ; toutes deux blondes avec leurs longs cheveux bouclés à la Sévigné, qui tombaient sur leur joli cou ; toutes deux vêtues de robes bleues à corsage en pointe, avec de gros nœuds de rubans de satin blanc aux épaules, aux manches et au corsage.

En entendant la voix de ses filles, Colbert avait levé sa tête et laissé tomber ses deux mains sur ses genoux avec accablement, sans toutefois tourner ses yeux humides vers ses enfants. Cette figure, si grave et si austère, était alors empreinte d'une expression poignante de tristesse et de découragement. Son regard, fixé machinalement sur le feu de la cheminée, prouvait à quel point ses douloureuses pensées l'absorbaient, et ce ne fut qu'après quelques instants de cette cruelle méditation que deux grosses larmes coulèrent sur les joues creuses et amaigries du vieux ministre.

Ce voyant, ses deux filles s'avancèrent plus hardiment, et Anne, la plus jeune, s'agenouillant devant son père, prit une de ses mains qu'elle baisa, pendant que sa sœur, debout et penchée près du fauteuil, faisait signe à son frère de s'approcher.

En sentant les caresses de ses filles, Colbert sembla se réveiller d'un rêve, fit un mouvement brusque, et dégagea sa main en disant : — Qu'est-ce que ceci... comment? Anne... Henriette... Qu'y a-t-il? et votre frère? Puis ce mot lui retraçant la scène qui venait de se passer, il ajouta : — Oh ! votre frère, il m'a fait bien du mal ..

— Et il en est au désespoir ainsi que nous, mon père... pardonnez-lui...

— Encore cette fois, mon bon père, dit Seignelay...

Colbert regarda son fils d'un air fâché quoique attendri, et dit en secouant la tête : — Et aujourd'hui encore... aujourd'hui... où je me faisais une fête, une joie si grande de lui annoncer... Mais non, non, il est... il s'est montré indigne d'une telle faveur, ajouta le ministre en sentant renaître son indignation.

— Mon père... je travaillerai comme le dernier commis de vos bureaux, et cela pendant autant de temps que vous voudrez... oui, je vous jure que dès ce jour je prends la ferme et invincible résolution de me livrer au travail, de vous soulager autant que je le pourrai, et de me montrer en tout digne de vous et de votre nom...

— Nous le promettons pour lui, dirent les deux jeunes filles en embrassant tendrement leur père, qui finit par dire, en tendant la main à son fils : — Allons, allons, que tout soit oublié, Baptiste ; mais vous m'avez mis à la plus rude épreuve que jamais père ait supportée.

Seignelay porta respectueusement la main de son père à ses lèvres, et Colbert, après que ses filles l'eurent baisé au front, leur dit : — Laissez-moi, mes enfants, j'ai à travailler avec votre frère...

Anne et Henriette disparurent

A ce mot de *travailler*, Seignelay s'était bientôt dirigé vers le bureau dont nous avons parlé.

Lorsque ses filles furent parties, Colbert les suivit et alla fermer la porte de l'anti-cabinet qui suivait la bibliothèque et précédait son cabinet ; puis, ouvrant la grande armoire secrète dont on a parlé, il en tira un assez volumineux manuscrit tout de sa main, et se remit dans son fauteuil.

— Mon fils, dit il à Seignelay qui vint s'asseoir auprès de lui sur un tabouret, je ne vous dirai plus rien sur la pénible scène de tout à l'heure, non... je veux l'oublier... aussi je vais vous parler seulement sur la foi et dans le sens des promesses que vous m'avez faites, et que vous pouvez réaliser de reste... Écoutez-moi donc attentivement : vous allez avoir dans un mois dix-huit ans ; malgré de fréquentes étourderies, une grande légèreté, j'ai reconnu en vous de l'aptitude au travail, une extrême facilité et d'heureuses dispositions ; voulant surtout que ce que j'ai acquis avec tant de peine ne soit pas entièrement perdu, j'ai demandé aujourd'hui même à Sa Majesté de vous accorder la survivance de mes charges. Voilà, mon fils, ce que je pensais vous annoncer tantôt, croyant vous trouver occupé au travail que je vous avais confié ; mais je ne veux point faire de récriminations, non... enfin, voilà ce que Sa Majesté m'a bien voulu promettre pour vous.

— Croyez, mon père, que je me rendrai digne d'une faveur si peu attendue et si peu méritée, par mon application et mon zèle pour le service du roi, dit Seignelay, bien qu'une telle promesse, inespérée en effet pour son âge, ne l'étonnât pas démesurément, car il y avait dans cet homme une de ces confiances obstinées en soi-même, une de ces présomptions audacieuses qui portent à de bien grandes actions ou jettent dans de bien grandes fautes.

Colbert continua : — Je l'espère, mon fils, car telle a été encore la bonté de Sa Majesté, qu'elle a bien voulu m'assurer en outre qu'au commencement de l'année prochaine, lorsque vous aurez dix-huit ans accomplis, vous pourriez faire la première commission de ma charge... A cet effet, j'ai rédigé une instruction pour vous, dit Colbert en montrant son manuscrit ; cette instruction vous donnera une idée claire et exacte de mes charges, et particulièrement de la marine ; cela, joint aux études préliminaires que je vous ai fait faire, et aux connaissances pratiques et théoriques que vous acquerrez encore, vous mettra, si Dieu le veut, à même de me remplacer dignement, et peut-être avec avantage pour le service du roi.

— Mon père, que dites-vous ! vous égaler serait déjà une gloire...

— Non, mon fils, non, je sais ce qui me manque, je l'ai bien compris, mais il était trop tard, et je serais bien heureux si vous pouviez briller par les qualités qui me manquaient. Oui, mon fils, j'ai vu malheureusement qu'un ministre qui doit toute son attention aux grandes vues, et qui est toujours emporté par un grand courant, ne peut, sans s'épuiser, s'appesantir sur des minuties qu'il faudrait pénétrer rapidement : or donc, s'il n'a pas acquis de bonne heure la facilité de les saisir dans le grand et de les percer d'un coup d'œil, il s'expose à être gouverné par ses subalternes, souvent peu instruits et intéressés à lui cacher la vérité ; c'est pour cela, mon fils, que j'ai fait minuter pour vous tant de traités qui vous ont, je le sais, aussi instruit en pratique qu'en théorie sur une foule de matières qui regardent la marine. Écoutez-moi donc attentivement, et, après cette lecture faite, dites-moi si vous vous sentez la force et le courage de marcher dans la voie que je vous ai si péniblement tracée.

Et Colbert, de sa voix lente et creuse, lut les instructions suivantes, véritable chef-d'œuvre de clarté, de bon sens et d'affection, et qui sont une exposition de ses principes administratifs.

INSTRUCTION POUR MON FILS, POUR BIEN FAIRE LA PREMIÈRE COMMISSION DE MA CHARGE.

Comme il n'y a que le plaisir que les hommes prennent à ce qu'ils font ou à ce qu'ils doivent faire qui leur donne de l'application, et qu'il n'y a que l'application qui leur acquiert du mérite, d'où vient l'estime et la réputation qui est la seule chose nécessaire à un homme qui a de l'honneur, il est nécessaire que mon fils cherche en lui-même et au dehors tout ce qui lui peut donner du plaisir dans les fonctions de ma charge.

Pour cet effet, il doit bien penser et faire réflexion sur ce que sa naissance l'aurait fait être si Dieu n'avait pas béni mon travail, et si ce travail n'avait pas été extrême. Il est donc nécessaire, pour se préparer une vie pleine de satisfaction, qu'il ait toujours dans l'esprit et devant les yeux les deux obligations si essentielles et si considérables, l'une envers Dieu et l'autre envers moi, afin qu'y satisfaisant par les marques d'une véritable reconnaissance il puisse se préparer une satisfaction solide et essentielle pour toute sa vie ; et ces deux devoirs peuvent servir de fondement et de base de tout le plaisir qu'il se peut donner par son travail et son application.

Pour augmenter encore ce même plaisir, il doit bien considérer qu'il sert le plus grand roi du monde, et qu'il est destiné à le servir dans une charge la plus belle de toutes celles qu'un homme de ma condition puisse avoir, et qui l'approche de plus près de sa personne ; et ainsi, il est certain que, s'il a du mérite et de l'application, il peut avoir le plus bel établissement qu'il puisse désirer, et, par conséquent, je l'ai mis en état de n'avoir plus rien à souhaiter pendant toute sa vie.

Mais encore que je sois persuadé qu'il ne soit pas nécessaire d'autre raison pour le porter à bien faire, il est pourtant bon qu'il considère bien particulièrement cette prodigieuse application que le roi donne à ses affaires, n'y ayant point de jour qu'il ne soit enfermé cinq ou six heures pour y travailler ; qu'il considère bien la prodigieuse prospérité que ce travail lui attire, la vénération et le respect que tous les étrangers ont pour lui ; et qu'il connaisse par comparaison que, s'il veut se donner de l'estime et de la réputation dans sa condition, il faut qu'il imite et suive ce grand exemple qu'il a toujours devant lui.

Il peut et doit encore tirer une conséquence bien certaine, qui est qu'il est impossible de s'avancer dans les bonnes grâces d'un prince laborieux et appliqué, si l'on n'est soi-même laborieux et appliqué ; et que, comme le but et la fin qu'il se doit proposer à présent est qu'il se mette en état d'obtenir de la bonté du roi de faire ma charge, il est impossible qu'il puisse y parvenir qu'en faisant connaître à Sa Majesté qu'il est capable de la faire par son application et par son assiduité, qui seront les seules mesures du retardement ou de la proximité de cette grâce.

Sur toutes ces raisons je ne saurais presque douter qu'il ne prenne une bonne et forte résolution de s'appliquer tout de bon, et de faire connaître par ce moyen au roi qu'il sera bientôt en état de le bien servir.

Pour lui bien faire connaître ce qu'il faut faire pour cela, il

doit savoir par cœur en quoi consiste le département de ma charge ;

SAVOIR :

La maison du roi et tout ce qui en dépend ;
Paris, l'Ile-de-France et le gouvernement d'Orléans ;
Les affaires générales du clergé ;
La marine partout où elle s'étend ;
Les galères ;
Le commerce, tant au dedans qu'au dehors du royaume ;
Les consulats ;
Les compagnies des Indes orientales et occidentales, et les pays de leur concession ;
Le rétablissement des haras dans tout le royaume.

pendantes du roi et point de lui, et ceux qui donnent des certificats, auxquels les charges appartiennent quand elles vaquent.

Au grand maître de la maison appartiennent les charges des sept offices, et les provisions sont expédiées sur ses certificats.

Les offices de la bouche et du gobelet appartiennent au roi, et aucun n'a droit de donner des certificats.

Il faut apprendre toutes ces différences dans la pratique, en faire des observations et les mettre dans les registres de ma charge, pour y avoir recours en toutes occasions.

Il faut lire avec soin tous les règlements faits par le roi et par ses prédécesseurs sur les fonctions de toutes les grandes charges, afin d'en paraître savant et informé dans toutes les rencontres.



Ah ! tu oses faire des menaces à ton père, misérable ! — PAGE 61.

Pour bien s'acquitter de toutes ces fonctions, il faut s'appliquer à des choses générales et à des particulières.

Les générales sont :

Qu'il faut savoir à fond tout ce qui concerne les états des maisons royales, lesquels il faut lire souvent ;

Savoir le nombre et la qualité de tous les officiers qui prêtent serment entre les mains du roi ;

De tous les officiers qui prêtent serment entre les mains des grands officiers, comme : grand maître, grand écuyer, grand chambellan, premier gentilhomme de la chambre, grand maître de la garde-robe, capitaine des gardes du corps, grand maréchal des logis, capitaine des cent-suisses, capitaine de la porte et grand prévôt ;

De tous les officiers qui dépendent de ces grandes charges, c'est-à-dire dont les provisions sont expédiées sur les certificats qu'ils donnent ;

Connaître et savoir la différence qu'il y a entre un officier qui reçoit le serment de divers officiers qui sont sous sa charge et qui toutefois ne donnent point de certificats, les charges dé-

Il est bon aussi, et bien nécessaire, de s'informer pareillement, et avec prudence et retenue, de toutes les fonctions particulières des officiers de la maison, d'autant qu'il y en a une infinité qui ne sont pas contenues dans les règlements; comme aussi des différends que les officiers ont quelquefois entre eux, qui sont ordinairement terminés par ordre verbal du roi : faire des mémoires de tout dans mes registres pour y avoir recours ; et, comme il n'y a eu jusqu'à présent personne qui ait fait ces observations ou qui les ait rédigées par écrit, il est certain qu'en les faisant il se présentera un million d'occasions dans le cours de la vie de mon fils dans lesquelles ces observations, qui sont du fait de sa charge, lui donneront de l'estime et de la réputation.

Sur ce même sujet, s'il veut quelquefois rendre visite à M. le maréchal de Villeroy, qui est informé de toutes ces choses mieux que personne ne l'a jamais été, il en tirera assurément beaucoup de connaissances dont, en ce cas, il faudrait faire des mémoires à mesure qu'il apprendrait quelque chose, pour les mettre dans mes registres, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Après avoir parlé de tout ce qui concerne la maison du roi, il faut voir ce qui est à faire dans ma charge pour la ville de Paris, et dans le Soissonnais et l'Orléanais, qui sont les seules provinces de mon département.

Paris étant la capitale du royaume et le séjour des rois, il est certain qu'elle donne le mouvement à tout le reste du royaume, que toutes les affaires du dedans commencent par elle, c'est-à-dire que tous les édits, déclarations et autres grandes affaires commencent toujours par les compagnies de Paris, et sont ensuite envoyées dans toutes les autres du royaume, et que les mêmes grandes affaires finissent aussi par la même ville, d'autant que, dès lors que les volontés du roi y sont exécutées, il est certain qu'elles le sont partout, et que toutes les difficultés qui se rencontrent dans leur exécution naissent toujours dans les l'administration de la justice dans cette grande ville, les différents degrés de juridiction, les différents officiers pour leur exercice, la compétence d'entre elles et même quelque chose de leur jurisprudence.

Pour commencer par l'administration de la justice, il doit savoir :

Qu'il y a beaucoup de siéges particuliers qui ont droit de justice foncière dans Paris, comme l'archevêché, le chapitre, Sainte-Geneviève, Saint-Victor, Saint-Marcel, Saint-Martin, le Temple, Saint-Germain, Saint-Magloire, et d'autres dont il est assez nécessaire de savoir les noms, la situation et l'étendue de leur juridiction.

La justice royale consiste au bailliage et siége présidial du Châtelet et bailliage du Palais.



Et il en est au désespoir, ainsi que nous, mon père, pardonnez-lui! — PAGE 62.

compagnies de Paris; c'est ce qui doit obliger mon fils à bien savoir l'ordre général de cette grande ville, n'y ayant presque aucun jour de conseil où il ne soit nécessaire d'en parler et de faire paraître si l'on sait quelque chose ou non.

Pour cet effet, il est nécessaire que mon fils repasse quelquefois sur l'étude du droit et des ordonnances qu'il a faite, et particulièrement ces dernières. Il faut que toute sa vie il les étudie en toute rencontre, et qu'il paraisse en toute occasion qu'il les sache parfaitement, qu'il revoie et qu'il relise avec soin tous les traités particuliers qui ont été faits pour lui par les plus habiles avocats du parlement; qu'il les assemble tous, qu'il les fasse relier ensemble, et qu'il considère ces ouvrages comme ils sont très-excellents, et dans lesquels il peut assurément puiser beaucoup de belles connaissances qui peuvent contribuer beaucoup à lui donner de l'estime et de la réputation. Pour cet effet, il est nécessaire qu'il s'applique à les relire avec plus d'attention qu'il n'a encore fait et qu'il y ait recours en toutes occasions.

Il faut de plus qu'il sache parfaitement tout ce qui concerne Il faut aussi savoir l'étendue de leur juridiction; si ces justices particulières foncières y ressortissent ou non, et si la royale a quelque prévention ou non dans leur étendue, si l'appel des justices royales va au parlement de Paris.

Il faut savoir de quelles affaires ledit parlement connaît en première instance, et desquelles il connaît par appel; et ensuite successivement il sera nécessaire de savoir tout ce qui concerne la discipline intérieure de cette compagnie, les prétentions qu'elle a eues sur l'autorité royale, toutes les fautes qu'elle a commises sur ce point, les troubles qu'elle a causés dans l'État, et les remèdes que les rois y ont apportés. Quoique ce soit une matière vaste et étendue, j'ai estimé nécessaire d'en mettre ce mot dans cette instruction, pour toujours faire connaître à mon fils les matières qu'il doit savoir pour être instruit à fond de tout ce qui peut tomber dans les fonctions de ma charge.

Outre ces différents siéges de justice et degrés de juridiction, il est encore nécessaire qu'il sache :

Les fonctions de la chambre des comptes, du grand conseil et de la cour des aides, des trésoriers de France, des différents

conseils du roi, et, avec le temps, toutes les difficultés qui arrivent entre ces compagnies, qui doivent être toujours réglées par le conseil du roi;

Qu'il sache de même le nombre des officiers de la compagnie du chevalier du guet et leurs fonctions;

Du lieutenant criminel de robe courte;

Du prévôt de l'île;

Des augmentations qui ont été faites dans la première et dernière de ces compagnies pour la garde et la sûreté de Paris, et qu'il prenne la conduite de cette garde;

Qu'il sache tout ce qui se fait pour la police de Paris, pour tenir la main, pendant toute sa vie, à ce qu'elle se maintienne et s'augmente.

Il faut faire une liste de toutes les villes de mon département et de toutes les charges dont les provisions doivent être signées par moi.

Il faut tenir une correspondance réglée et ordinaire avec tous les officiers de la ville de Paris et autres villes de mon département, et de toutes les compagnies, sur tout ce qui doit venir à la connaissance du roi, de tout ce qui se passe dans lesdites villes.

Examiner s'il ne serait pas à propos de leur écrire à tous, afin qu'ils commençassent à tenir cette correspondance.

A l'égard des affaires générales du clergé:

Il est nécessaire d'être fort instruit de ces grandes questions générales qui arrivent si souvent dans le cours de la vie, de la différence des juridictions laïque et ecclésiastique; qu'il lise avec soin les traités qui en ont été faits pour lui; et même il serait bien nécessaire qu'il lût, dans la suite du temps et le plus tôt qu'il serait possible, les traités de feu M. de Marca, et des autres qui ont traité de ces matières, et même qu'il lût quelquefois quelques livres de l'histoire ecclésiastique, d'autant que de toutes ces sources il puisera une infinité de belles connaissances qui le feront paraître habile en toutes occasions.

Outre ces connaissances générales, il est nécessaire qu'il sache l'origine et les causes des assemblées du clergé, comment elles sont composées, de quelles matières elles ont droit de traiter;

Quelle différence il y a entre les grandes et les petites assemblées;

Du nombre des prélats dont chacune est composée;

De leurs agents et du tour des provinces qui les doivent nommer;

De quelle sorte les agents sont élus dans les assemblées des diocèses;

De l'origine des rentes de l'Hôtel-de-Ville; des prétentions que les prévôt des marchands et échevins de Paris ont contre le clergé sur cette matière, et des défenses du clergé; ensemble des contrats qui se sont passés dans toutes les grandes assemblées pour raison desdites rentes;

Du contrat général qui est passé dans toutes les assemblées générales et particulières entre les commissaires du roi et le clergé, des principales conditions d'iceux, et des principales demandes que le clergé fait dans toutes les assemblées, et des raisons des commissaires, soit pour leur accorder, soit pour leur refuser.

Pour la marine.

Cette matière étant d'une très-vaste et d'une très-grande étendue et nouvellement attachée à mon département, et qui donne plus de rapport au roi qu'aucune autre, il faut aussi plus d'application et de connaissance pour s'en bien acquitter, et pour commencer, comme dans les autres matières, par les choses générales avant que de descendre aux particulières.

Si j'ai parlé de la lecture des ordonnances dans les autres matières, il n'y en a point où il soit si nécessaire de les lire soigneusement que dans celles-ci: pour cela il faut savoir:

Que de la charge d'amiral de France, qui est une portion de la royauté, il émane deux droits, l'un de la justice et l'autre de la guerre. La justice de l'amiral s'étend sur tout ce qui se passe en mer entre les sujets du roi dans toute l'étendue des côtes maritimes et partout où le flot de mars s'étend, et sur toutes les causes maritimes. Cette justice se rend par les officiers des sièges de l'amirauté, qui sont établis sur toutes les côtes du royaume, de distance en distance; l'appel de ces justices va aux chambres de l'amirauté, établies dans tous les parlements, et l'appel de ces chambres va au parlement; en sorte que ce sont trois degrés de juridiction. Examiner ces trois degrés.

Il faut avoir la liste de tous les sièges de l'amirauté, et de toutes les chambres près les parlements, et du nombre des officiers dont ils sont composés.

A l'égard de la jurisprudence pour les causes maritimes, nos rois n'ont guère fait d'ordonnances sur cette matière; il est nécessaire néanmoins de lire avec soin tout ce qui a été fait, mais il faut savoir en même temps que les juges en ces matières se règlent sur le droit écrit, sur les jugements d'Oléron, et sur les ordonnances qui sont appelées de Wisby, et celles de la Hanse Teutonique.

Comme toutes ces pièces sont étrangères, le roi a résolu de faire un corps d'ordonnances en son nom, pour régler toute la jurisprudence de la marine. Pour cet effet, il a envoyé dans tous les ports du royaume M. d'Herbigny, maître des requêtes, pour examiner tout ce qui concerne cette justice, la réformer, et composer ensuite, sur toutes les connaissances qu'il prendra, un corps d'ordonnances; et pour y parvenir avec d'autant plus de précaution, Sa Majesté a établi des commissaires à Paris, dont le chef est M. de Morangis, pour recevoir et délibérer sur tous les mémoires qui seront envoyés par ledit sieur d'Herbigny, et commencer à composer ledit corps d'ordonnances; il serait nécessaire, pour bien faire les fonctions de ma charge, de recevoir les lettres et mémoires du sieur d'Herbigny, en faire les extraits et assister à toutes les assemblées qui se tiendront chez M. de Morangis, et tenir la main à ce que le corps d'ordonnances sur ces matières fût expédié le plus promptement possible.

A l'égard de la guerre qui est dépendante de la charge d'amiral de France, elle consiste en deux choses principales: l'une en tout ce qui est à faire pour mettre les vaisseaux en mer, l'autre en tout ce qui se fait lorsqu'ils y sont.

La première se fait par les intendants et commissaires généraux de marine, officiers des ports, commissaires particuliers, conservateurs généraux et gardes-magasins; et la seconde par les vice-amiraux, lieutenants généraux, chefs d'escadre, capitaines de marine et autres officiers particuliers.

La première doit être particulièrement le soin du secrétaire d'État ayant la marine en son département. Pour cet effet:

Il doit savoir les noms des 120 vaisseaux de guerre que le roi veut avoir toujours dans sa marine, avec 30 frégates, 20 brûlots et 20 bâtiments de charge.

Savoir exactement, et toujours par cœur, les lieux et arsenaux de marine où ils sont distribués.

Lorsqu'ils seront en mer, avoir toujours dans sa pochette le nombre des escadres, les lieux où elles sont, et les officiers qui les commandent.

Connaître les officiers de marine tant des arsenaux que de guerre, et examiner continuellement leur mérite et les actions qu'ils sont capables d'exécuter.

Avoir toujours présents dans l'esprit les inventaires de tous les magasins, prendre soin que les magasins particuliers soient toujours remplis de toutes les marchandises nécessaires pour l'armement de tous les vaisseaux et les rechanges, et que dans le magasin général il y ait toujours les mêmes quantités de marchandises et de munitions pour les armer et équiper une seconde fois.

Examiner avec soin et application particulière toutes les consommations, et faire en sorte de bien connaître tous les abus qui s'y peuvent commettre, pour trouver et mettre en pratique les moyens de les retrancher.

Observer qu'il y ait toujours une quantité de bois suffisante dans chacun des arsenaux, non-seulement pour les radoubs de tous les vaisseaux, mais même pour en construire toujours huit ou dix neufs, pour s'en pouvoir servir selon les occasions.

Observer surtout et tenir pour maxime de laquelle on ne se

departe jamais, de prendre dans le royaume toutes les marchandises nécessaires pour la marine, cultiver avec soin les établissements des manufactures qui en ont été faites, et s'appliquer à les perfectionner, en sorte qu'elles deviennent meilleures que dans tous les pays étrangers.

Ces manufactures principales sont : le goudron établi dans le Médoc, Provence et Dauphiné.

Tous les fers de toutes mesures et qualités, pour la marine, établis en Dauphiné, Nivernois, Périgord et Bretagne ; les grosses ancres établies à Rochefort, Toulon, Dauphiné, Brest et Nivernois.

Les mousquets et autres armes, en Nivernois et Forez.

Les canons de fer, en Nivernois, Bourgogne et Périgord.

La fonte des canons de cuivre, à Toulon, Rochefort et Lyon.

Les toiles à voiles, en Bretagne et Dauphiné.

Le fer blanc et noir, en Nivernois.

Tous les ustensiles de pilotes et autres, à la Rochelle, Dieppe et autres lieux.

Acheter tous les chanvres dans le royaume, au lieu qu'on les faisait venir ci-devant de Riga, et prendre soin qu'il en soit semé dans tout le royaume, ce qui arrivera infailliblement si l'on continue de n'en point acheter dans les pays étrangers.

Cultiver avec soin la compagnie des Pyrénées, et la mettre en état, s'il est possible, de fournir tout ce à quoi elle s'est obligée, ce qui sera d'un grand avantage dans le royaume, vu que l'argent, pour cette nature de marchandises, ne se portera point dans les pays étrangers.

Cultiver avec le même soin la recherche des mâts dans le royaume, étant important de se passer pour cela des pays étrangers. Pour cet effet, il faut toujours en faire chercher, et prendre soin que ceux qui en cherchent en Auvergne, Dauphiné, Provence et les Pyrénées, soient protégés, et qu'ils reçoivent toutes les assistances qui leur seront nécessaires pour l'exécution de leurs marchés.

Examiner avec les mêmes soin et application toutes les autres marchandises et manufactures qui ne sont point encore établies dans le royaume, en cas qu'il y en ait, et chercher tous les moyens possibles pour les y établir.

N'y ayant rien dans toute la marine de plus important que la conservation des vaisseaux, il n'y a rien aussi à quoi l'on doive donner plus d'application. Pour cet effet, il faut donner des ordres précis et tenir la main à ce qu'ils soient tenus extraordinairement propres, tant dedans que dehors, depuis la quille jusques au bâton de pavillon.

Observer avec soin la différence qu'il y a entre les vaisseaux du roi et ceux de Hollande sur ce point de la propreté des vaisseaux ; s'informer de tout ce qui se passe en Hollande, et de tout ce qui se fait pour les maintenir en cet état, et faire observer les mêmes choses en France, et quelque chose de plus, s'il est possible.

Il faut considérer cette propreté comme l'âme de la marine, sans laquelle il est impossible qu'elle puisse subsister ; et il faut s'y appliquer comme à ce qui est plus important et plus nécessaire pour égaler et même surpasser les étrangers.

De cette propreté dépend encore l'arrangement parfait dans tous les magasins et arsenaux de marine, sur quoi il faut voir en détail chaque chose pour les pouvoir réduire au degré de perfection qu'il est nécessaire.

Il faut, de plus, examiner avec grand soin le véritable prix de toutes les marchandises et manufactures, et chercher tous les moyens possibles pour les réduire au meilleur prix qu'il se pourra ; pour cet effet, il faut être informé de ce que chaque nature de marchandises coûte en Hollande et en Angleterre, comme :

Les chanvres, le fer, les toiles noyales, les ancres, etc.

Il faut, de plus, s'informer particulièrement de l'économie qu'ils observent en toutes choses, les travaux qu'ils font faire à journées, et ceux qu'ils font faire à prix faits, la discipline et police qu'ils observent dans leurs arsenaux, et enfin tout ce qui peut contribuer au bon ménage et économie des deniers du roi, et tenir pour une maxime certaine sur ce sujet que celui qui fait la guerre à meilleur marché est assurément supérieur à l'autre.

A l'égard des marchandises qui seront fournies dans les magasins, il faut qu'il soit toujours en garde, et qu'il prenne si bien ses mesures, que les officiers des ports n'en tirent aucun avantage indirect ; et, par les visites fréquentes qu'il fera dans les ports, il faut qu'il y établisse une telle fidélité, qu'il soit assuré que le roi y sera toujours bien servi.

Entre tous les moyens que son application et ses fréquents voyages lui pourront suggérer, celui de faire faire les marchés de toutes les marchandises publiquement et en trois remises consécutives, la première au bout de huit jours, et les deux autres de quatre jours en quatre jours, en présence de tous les officiers, et après avoir mis, deux ou trois mois auparavant, des affiches publiques dans toutes les villes de commerce, pour inviter tous les marchands de s'y trouver.

Il y aurait un autre moyen à pratiquer pour faire fournir toutes les marchandises de marine, comme chanvre, goudron, fer de toutes sortes, toiles à voiles, bois, mâts, etc. ; ce serait tous les ans, après avoir examiné la juste valeur de toutes les marchandises, de fixer le prix de chacune, en sorte que les marchands y trouvassent quelque bénéfice, et y faire savoir ensuite, par des affiches publiques dans toutes les villes du royaume, que ces marchandises seraient payées au prix fixé, en les fournissant de bonne qualité dans les arsenaux.

Il est, de plus, nécessaire de savoir toutes les fonctions des officiers qui servent dans les ports et arsenaux ; leur faire des instructions bien claires sur tout ce qu'ils ont à faire, les redresser toutes les fois qu'ils manquent, faire des règlements sur tout ce qui se doit faire dans lesdits arsenaux, et travailler incessamment à les bien policer.

A l'égard de la guerre de mer, encore que ce soit plutôt le fait des vice-amiraux et autres officiers qui commandent les vaisseaux du roi, il est toutefois bien nécessaire que le secrétaire d'État en soit bien informé, pour se rendre capable de faire tous les règlements et ordonnances nécessaires pour le bien du service du roi et pour éviter tous les inconvénients qui peuvent arriver.

Pour cet effet, il faut qu'il sache bien toutes les manœuvres des vaisseaux lorsqu'ils sont en mer, les fonctions de tous les officiers qui sont préposés pour les commander, tous les ordres qui sont donnés par les officiers généraux et par les officiers particuliers de chaque vaisseau ; ce qui s'observe pour la garde d'un vaisseau, et généralement toutes les fonctions de tous les officiers, matelots et soldats qui sont sur un vaisseau, dans les rades, en pleine mer, entrant dans une rivière ou dans un port, en paix, en guerre, et en tous les lieux où un vaisseau de guerre se peut rencontrer.

Sur toutes ces choses il faut faire toute sorte de diligence pour être informé de tout ce qui se pratique par les officiers généraux et particuliers de marine, en Hollande et en Angleterre, et conférer continuellement avec nos meilleurs officiers de marine, pour s'instruire toujours de plus en plus.

Toutes les fois qu'il conviendra changer les commissaires de marine qui servent dans les ports, il faudra observer d'y mettre des gens fidèles et assurés, d'autant que le secrétaire d'État doit voir par ses yeux tout ce qui se passe dans les ports, outre le rapport continuel qu'il doit avoir avec les intendants.

Il doit être de même des gardes-magasins et commissaires généraux.

Il faut s'informer soigneusement de tout ce qui se passe entre toutes les nations sur le fait des saluts ; voir les règlements qui ont été faits par Sa Majesté sur ce sujet, en connaître toutes les difficultés et toutes les différences avec les étrangers, pour y donner tous les ordres et toutes les explications nécessaires pour éviter tous les inconvénients et soutenir la dignité du roi.

Il faut travailler à établir dans tous les ports des écoles d'hydrographie ou de pilotage et de canonniers. Cette dernière école particulièrement est d'une telle conséquence, que, si le roi était chargé d'une guerre dans laquelle il eût besoin de mettre en mer la moitié ou les deux tiers de ses vaisseaux, il

manquerait assurément de canonniers. C'est pourquoi il faut s'appliquer à en multiplier le nombre par le moyen de ces écoles.

Tenir la main pour faire faire les revues de tous les équipages des vaisseaux, lorsqu'ils sont mis en mer, et dans tous les lieux où ils se rencontrent ; établir, pour cet effet, un commissaire de marine sur toutes les escadres, avec ordre exprès de faire ces revues dans tous les calmes, et en envoyer les extraits pour en informer le roi.

Examiner tout ce qui s'est fait pour l'établissement d'un munitionnaire dans la marine, et examiner le traité ; voir qu'il satisfasse ponctuellement aux conditions y contenues ; qu'il soit protégé, et tous ses commis, tant dans les ports que sur les vaisseaux, et faire punir avec quelque sorte de sévérité les capitaines qui maltraitent ou laisseront maltraiter les commis dudit munitionnaire qui seraient sur leur bord.

Examiner la différence de cette fourniture à celle qui se faisait autrefois par les capitaines des vaisseaux et les avantages que les équipages y trouvent, pour, sur cette connaissance, travailler incessamment à maintenir et perfectionner cet établissement. Examiner pareillement toutes les déclarations et ordonnances qui ont été données, et généralement tout ce qui s'est fait pour l'enrôlement général des matelots en Bretagne, Provence, Poitou, pays d'Aunis, Saintonge et Guienne, en bien connaître les avantages, maintenir et perfectionner cet établissement et le continuer dans les autres provinces du royaume où il n'a point été fait, savoir : en Languedoc, Normandie, Picardie et pays reconquis.

Les intendants, commissaires généraux et particuliers étant les principaux officiers qui doivent faire agir cette grande machine, il faut avoir continuellement l'œil sur leur conduite, les redresser quand ils manquent, leur donner des ordres bien clairs et les leur faire bien exécuter; en un mot, il faut travailler par tous moyens possibles à remplir cette place de gens habiles, sages et d'une fidélité éprouvée.

Il faut pareillement bien connaître tout ce qui concerne la compagnie des gardes de la marine, tenir la main à ce qu'elle soit toujours complète et remplie de bons hommes, que les revues en soient envoyées tous les mois, et n'ordonner le payement qu'après avoir rendu compte au roi des revues.

Voir les ordres qui ont été donnés par le roi pour la levée des soldats pour les équipages des vaisseaux ; tenir la main à ce qu'ils soient bien exécutés et que ces soldats soient bons, bien habillés et bien armés.

Tenir la main à ce que la revue des officiers de marine qui servent dans les ports soit faite continuellement, en rendre compte au roi et envoyer les fonds pour leur payement.

Prendre soin d'établir des fonctions auxdits officiers pendant le temps qu'ils demeurent dans les ports, soit aux radoubs, carènes, soit pour la garde des vaisseaux, et conférer pour en faire un règlement avec les vice-amiraux et les intendants et commissaires généraux de la marine, pour leur donner de l'occupation et éviter les maux que l'oisiveté tire après soi.

Tenir soigneusement et sûrement la main à ce que les édits concernant les duels soient exécutés dans toutes les dépendances de la marine, n'y ayant rien en quoi l'on puisse rien faire qui soit plus agréable au roi.

Examiner ce qui est à faire pour établir la justice de la marine dans les ports.

Pour ce qui concerne les galères :

Il faut lire toutes les ordonnances qui ont été faites concernant les galères, en bien examiner la différence ; et, pour le surplus, ce qui est dit sur le sujet des vaisseaux servira pour ce corps.

Pour les compagnies des Indes orientales et occidentales, le commerce du royaume et le rétablissement des haras, dans la suite du temps, mon fils s'instruira de toutes ces choses et se rendra capable de les conduire.

Avant que d'entamer les choses particulières que mon fils doit faire, c'est-à-dire ce qui peut regarder sa conduite journalière, je lui dirai que je sais bien et ne m'attends pas qu'il puisse entamer toutes ces matières générales et en faire des études particulières de chacune pour consommer tout son temps et l'appliquer à un travail continuel. Mon intention serait seulement, pour le rendre habile, qu'il lût une fois le mois cette instruction, et qu'il travaillât à s'instruire, pendant ce mois, de quelques-uns des points y contenus, qu'il m'en parlât quelquefois, et que je lui expliquasse tout ce qui peut servir à son instruction sur chacun de ces points.

Pour ce qui concerne sa conduite journalière :

Il est nécessaire qu'il fasse état de tenir le cabinet, soit le matin, soit le soir, cinq ou six heures par jour ; et, outre cela, donner un jour entier chaque semaine à examiner toutes les lettres et donner tous les ordres.

Pour tout ce qui concerne ma charge, il faut premièrement qu'il pense à bien régler sa conduite particulière.

Qu'il tienne pour maxime certaine et indubitable, et qui ne doit jamais recevoir ni atteinte ni changement, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit ou puisse être, de ne jamais rien expédier qui n'ait été ordonné par le roi, c'est-à-dire qu'il faut faire des mémoires de tout ce qui sera demandé, les mettre sur ma table et attendre que j'aie pris les ordres de Sa Majesté, et que j'en aie donné la résolution par écrit; et lorsque, par son assiduité et par son travail, il pourra lui-même prendre les ordres du roi, il doit observer religieusement pendant toute sa vie cette maxime de ne jamais rien expédier qu'il n'en ait pris l'ordre de Sa Majesté.

Comme le souverain but qu'il doit avoir est de se rendre agréable au roi, il doit travailler avec grande application pendant toute sa vie à bien connaître ce qui doit être agréable à Sa Majesté, s'en faire une étude particulière; et comme l'assiduité auprès de sa personne peut assurément beaucoup contribuer à ce dessein, il faut se captiver et faire en sorte de ne le jamais quitter, s'il est possible.

Pour tout le reste de la cour, il faut être toujours civil, honnête, et se rendre agréable à tout le monde, autant qu'il sera possible ; mais il faut en même temps se tenir toujours extrêmement sur ses gardes pour ne point tomber dans aucun des inconvénients de jeu extraordinaire, d'amourettes et d'autres fautes qui flétrissent un homme pour toute sa vie.

Il faut aimer surtout à faire plaisir quand l'occasion se trouve, sans préjudicier au service que l'on doit au roi et en exécution de ses ordres, et le principal de ce point consiste à faire agréablement et promptement tout ce que le roi ordonne pour les particuliers : pour cet effet, il faut se faire à soi-même une loi inviolable de travailler tous les soirs à expédier tous les ordres qui auront été donnés pendant le jour, et à faire un extrait de tous les mémoires qui auront été donnés, et le lendemain matin m'apporter, de bonne heure, toutes les expéditions résolues et les mémoires de ce qui est à résoudre, pour en parler au roi et ensuite expédier.

Il ne faut non plus manquer à faire enregistrer toutes les ordonnances et expéditions, et n'en délivrer jamais aucune que mon fils n'en ait vu et coté l'enregistrement.

Toutes les expéditions qu'il fera doivent être examinées, et voir sur quelles ordonnances elles sont fondées, où elles ont rapport; ce qui lui donnera une grande et parfaite connaissance de tout ce qui passera jamais par ses mains

Pour se rendre capable et bien faire toutes sortes d'expéditions, il faut qu'il lise avec soin toutes celles que j'ai fait recueillir dans mes registres, et en fasse même des tables en différentes manières ; et, en cas qu'il trouve ce travail trop long, il pourra s'en faire soulager, donner ordre de les faire ; mais il faut qu'il dirige ce travail, qu'il le voie et le corrige.

Comme la marine est assurément la plus importante et la plus belle partie de mon département, il faut aussi donner plus d soins, plus de temps et plus d'application pour la bien conduire. Pour cet effet, il faut que mon fils lise lui-même avec soin et application tous les ordres qui ont été expédiés pour la marine depuis trois ou quatre ans, qu'il en fasse lui-même des tables contenant la substance des ordonnances, afin qu'elles lui servent de principe et de fondement sur tous ceux qui seront à donner à l'avenir.

Il est nécessaire qu'il se fasse un travail réglé et ordinaire de

la lecture de ces ordres et lettres enregistrées et desdites tables, d'une et deux heures par jour, y ayant apparence qu'en un mois ou six semaines de temps il en pourra venir à bout.

Outre cette lecture, il faut faire état toutes les semaines de tenir une correspondance de lettres réglée avec tous les officiers de la marine, savoir :

A Toulon, avec le sieur Matharel ;

Le commissaire, et quelquefois les officiers du port ;

Avec le sieur Brodard, commissaire général départi pour l'enrôlement général des matelots ;

A Arles, avec le commissaire Julien, pour la voiture et réception des bois ;

En Bourgogne, avec le sieur Dugay, premier président de la chambre des comptes, pour l'achat, le débit et la voiture des bois ;

En Dauphiné et Lyonnais, avec le sieur de la Tour-Dalliès, pour toutes les manufactures dont il prend soin, savoir : — Bois, fer, mâts, toile à voiles, mousquets et autres armes, en Forez, Dauphiné et Nivernais ; — grosses ancres, en Dauphiné, Bourgogne et Nivernais ; — canons de fer, crics, mâts.

En Bourgogne, avec le sieur Besch, Suédois, entrepreneur des canons de fer ;

En Nivernais, avec le sieur Legoux, commis dudit sieur Dalliès ;

A Rochefort, avec M. de Terron ;

A la Rochelle, avec les directeurs de la compagnie du Nord ;

A Nantes, avec Valleton, qui reçoit toutes les marchandises pour la marine, et les fait charger pour les porter à Rochefort et à Brest ;

A Brest, avec le sieur Deseuil ;

En Bretagne, avec ledit sieur Sachi Sejourné, commissaire de marine, député pour l'enrôlement des matelots dans l'évêché de Nantes ; et avec le sieur de Namp, commissaire de marine, départi à Saint-Malo pour le même enrôlement ;

Au Havre, avec le sieur Huber ;

A Dunkerque, avec le sieur Gravier ;

A Lisbonne, avec le commissaire de marine qui y est, nommé Desgranges ;

Avec les ambassadeurs du roi, en Espagne, Portugal, Angleterre, Hollande, Danemark et Suède, sur toutes les mêmes affaires de marine.

Le roi m'ayant donné tous les vendredis après le midi pour lui rendre compte des affaires de la marine, et Sa Majesté ayant déjà eu la bonté d'agréer que mon fils y fût présent, il faut observer avec soin cet ordre.

Aussitôt que j'aurai vu toutes les dépêches, à mesure qu'elles arriveront, je les enverrai à mon fils pour les voir, en faire promptement et exactement l'extrait, lequel sera mis de sa main sur le dos de la lettre et remis en même temps sur ma table ; je mettrai un mot de ma main sur chaque article de l'extrait, contenant la réponse qu'il faudrait faire ; aussitôt il faudra que mon fils fasse les réponses de sa main, que je les voie ensuite et les corrige ; et, quand le tout sera disposé, le vendredi nous porterons au roi toutes ces lettres, nous lui en lirons les extraits et en même temps les réponses ; si Sa Majesté y ordonne quelque changement, il sera fait ; sinon, les réponses seront mises au net, signées et envoyées ; et ainsi, en observant cet ordre régulier avec exactitude, sans s'en départir jamais, il est certain que mon fils se mettra en état de s'acquérir de l'estime dans l'esprit du roi.

A l'égard des galères, il faut faire la même chose.

Pour finir, il faut que mon fils se mette fortement dans l'esprit qu'il doit faire en sorte que le roi retire des avantages proportionnels à la dépense qu'il fait pour la marine. Pour cela, il faut avoir toute l'application nécessaire pour faire sortir les escadres des ports au jour précis que Sa Majesté aura donné ; que les escadres demeurent en mer jusqu'au dernier jour de leurs vivres ou le plus près qu'il se pourra ; donner par toutes sortes de moyens de l'émulation aux officiers pour faire quelque chose d'extraordinaire, les exciter par les exemples des Anglais et des Hollandais, et généralement mettre en pratique tous les moyens imaginables pour donner de la réputation aux armes maritimes du roi et de la satisfaction à Sa Majesté !

Je demande sur toutes choses à mon fils qu'il prenne plaisir et se donne de l'application, qu'il ait de l'exactitude et de la ponctualité dans tout ce qu'il voudra et aura résolu de faire ; et, comme il se peut faire que la longueur de ce mémoire l'étonnera, je ne prétends pas le contraindre ni le gêner en aucune façon ; qu'il voie dans tout ce mémoire ce qu'il croira et voudra faire. Comme il se peut facilement diviser en autant de parcelles qu'il voudra, il peut examiner et choisir ; par exemple, dans toute la marine, il peut se réserver un port ou arsenal, comme Toulon ou Rochefort, et ainsi du reste ; pourvu qu'il soit exact et ponctuel sur ce qu'il aura résolu de faire, il suffit, et je me chargerai facilement du surplus.

DISPOSITION DE MA CHARGE DE SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Mon fils doit faire ma première commission, c'est-à-dire se charger de tout le travail, minuter toutes les dépêches et expéditions du roi et de moi, faire les extraits de toutes les lettres que je reçois et y répondre ; en un mot, faire tout ce qui dépend de ma charge, que je lui renverrai avec soin.

Sous lui, il peut faire travailler M. Isarn à l'aider dans toutes les expéditions de ma charge, hors la marine, et prendre soin de l'exécution de tout ce qui concerne la commission de M. d'Herbigny. — Lire soigneusement toutes les ordonnances, traités de marine et autres ordonnances, pour aider mon fils à les trouver toutes les fois qu'il en aura besoin.

Le sieur de Breteuil peut être chargé de dresser et écrire toutes les ordonnances.

Un autre, de les transcrire dans un registre, sur quoi il faut que mon fils prenne un grand soin de vérifier ces enregistrements, les coter de sa main en marge, et en tête des ordonnances, et vérifier souvent qu'il n'en manque aucune dans son registre.

Il faut être surtout exact et diligent pour l'expédition de toutes les affaires, et ne se coucher jamais que toutes celles qui doivent être expédiées ne le soient.

Belucheau fera la même chose qu'il fait sous moi. Il transcrit toutes mes minutes et toutes mes dépêches de marine ; et quelquefois, quand je suis pressé, je lui permets de faire quelques-unes des plus petites dépêches ; mon fils n'en doit pas user ainsi, parce qu'il faut qu'il minute tout.

Il peut faire toutes les tables des vaisseaux, des escadres, des officiers, les états de tous les armements, c'est-à-dire quand tout aura été minuté par mon fils.

Il peut prendre soin de tous les enregistrements, mais il faut que mon fils les cote tous de sa main.

Il a tous les inventaires des magasins, les mémoires de tous les prix des marchandises partout, les traités de toutes les marchandises, ceux des compagnies du Nord et des Pyrénées ; en un mot, tous mes papiers de marine, dont il me rend assez bon compte.

Colbert, après avoir lu cette instruction, qu'il interrompit plusieurs fois pour se reposer, et que Seignelay écouta fort attentivement, la mit entre les mains de son fils, et lui dit : — Vous allez, maintenant, bien arrêter et peser ceci, mon fils ; dans deux jours vous reviendrez me dire ce à quoi vous aurez conclu, si vous vous sentez capable de suivre cette noble et glorieuse carrière ; allez, mon fils, réfléchissez longtemps et mûrement, car c'est l'avenir de toute votre vie, et la consolation du peu de jours qui me reste, dont vous allez décider.

Seignelay remercia son père et sortit de son cabinet avec plus de gravité qu'il n'y était entré.

C'est qu'aussi un seul mot de son père avait bien changé sa position. Cette perspective de la survivance des charges de son père était bien faite pour contenter les plus ambitieux, et, quoique plus jeune que Louvois de dix ans, Seignelay voyait avec peine et jalousie le fils de Letellier ayant une part active dans les affaires depuis longtemps.

On l'a dit, ce qui était à la fois une qualité et un défaut chez Seignelay, c'était une facilité de pénétration incroyable, qui

s'exerçait malheureusement beaucoup plus en surface qu'en profondeur, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Isarn, qui l'éleva, était un homme fort lettré, ayant de plus une foule de connaissances superficielles, il est vrai, mais qui lui donnaient au moins l'avantage de pouvoir toujours entretenir son élève des sciences que d'autres professeurs lui enseignaient, et ainsi d'en empreindre les éléments un peu plus avant dans ce cerveau si mobile et si inconstant.

Il était d'ailleurs impossible que Seignelay, doué d'esprit et de dispositions naturelles, n'eût pas acquis des connaissances variées sur une foule de matières, quand on voit ces résumés si substantiels, si clairs, si allant droit au fait, que Colbert commandait pour son fils à l'élite des jurisconsultes, des administrateurs, des officiers de terre et de mer, des intendants, des financiers et des littérateurs du temps, sur chaque spécialité qu'ils représentaient.

Joignez à cela un extrait des maximes fondamentales de Colbert à propos du commerce et de la marine, tiré de ses dépêches et des ordres du roi qui furent toujours minutés par ce ministre, et l'on concevra que, bien que fort jeune, et à peine âgé de dix-huit ans, Seignelay ne fût pas déplacé dans les attributions importantes que son père démembra de sa charge, au commencement de 1669, pour les lui confier, et que, par la suite, il rendit de véritables services à la marine par l'infatigable activité avec laquelle il poussa les armements dont il s'était spécialement et par goût occupé.

Deux jours après la scène dont on a rendu compte, Seignelay, qui avait à peine paru à la table de son père, en s'excusant de la négligence de sa mise; deux jours après, dis-je, il vint gratter à la porte de son cabinet.

Colbert finissait de déchiffrer une dépêche de son frère, le marquis de Croissy, ambassadeur en Angleterre, dépêche toute confidentielle dont on parlera plus tard. Il remit cette dépêche dans son sac avec les papiers à porter au roi, et dit : - Entrez.

Seignelay entra; ce n'était plus le même homme : il avait quitté les plumes et les aiguillettes de satin, pour un vêtement de couleur sévère; sa dentelle était fort simple, et sa perruque raccourcie de moitié. Colbert fut sensible à cette déférence de son fils à ses conseils, et dit d'un air de bonne humeur : — C'est bien, Baptiste, c'est ainsi qu'il faut être; non que je vous enjoigne la négligence dans vos habits, mais il faut au moins racheter, par la gravité de votre air et de votre costume, ce qu'il vous manque de barbe au menton... — Mon père, dit Seignelay, j'ai fait mettre sur votre bureau ce matin, par Baluze, le mémoire de ce que je me propose de faire toutes les semaines, maintenant que j'ai lu votre instruction et que je prends le parti de mériter en tout vos bonnes grâces; avez-vous bien voulu lire ce projet?...

— Ce projet... le voici, Baptiste, dit Colbert en montrant un mémoire placé devant lui, écrit d'une grande écriture mince et serrée, et en marge duquel étaient des observations d'une petite écriture ronde, abrégée, presque aussi illisible et inintelligible que celle de Lionne. — Vous voyez, mon fils, que je l'ai annoté... Tenez, lisez-le... lisez-le tout haut... Mes observations vous serviront de réponses; je l'entendrai encore une fois, et si quelque chose m'a échappé, j'y remédierai à l'heure même....

Et Seignelay lut le mémoire suivant, en s'interrompant à chaque paragraphe pour y ajouter les remarques de son père.

MÉMOIRE DE CE QUE JE ME PROPOSE DE FAIRE TOUTES LES SEMAINES POUR EXÉCUTER LES ORDRES DE MON PÈRE, ET ME RENDRE CAPABLE DE LE SOULAGER.

	Le lundi sera employé
Bon (1).	Aux réponses à faire à M. Terron, et aux lettres de l'ordinaire de la Rochelle et de Bordeaux;
Mais il ne faut rien oublier, et surtout que je le voie bien pour redresser ce qui ne sera pas bien fait, et prendre garde que rien ne s'oublie.	A se preparer pour le conseil du soir et examiner ce qui sera à faire pour le bien remplir.
Bon. Il faut lire et jamais ne sortir ce jour-là.	Je m'appliquerai principalement à bien digérer les choses dont j'aurai à parler au roi, à les bien relire, en rendre compte à mon père lorsqu'il aura le temps, et j'emploierai l'après-dinée à bien lire et examiner la liasse du conseil.
C'est là le principe de toute ma charge, et jamais elle ne se peut bien faire sans cela. Il fallait cet article le premier.	Je me ferai une loi indispensable ce jour-là, aussi bien que tous les autres de la semaine, excepté le vendredi, de recevoir tout le monde, depuis onze heures du matin jusqu'à la messe du roi.
Bon.	J'enverrai voir dans la salle de mon père ceux qui pourraient avoir à lui parler touchant les affaires de la charge, et je tâcherai de les attirer à moi par une prompte expédition.
Cela est très-bon pourvu que cela s'exécute.	Pour cet effet, j'écrirai les demandes de tous ceux qui me parleront, et j'en rendrai compte à mon père dans la journée, et je lui mettrai un mémoire sur sa table, afin qu'il mette ses ordres à côté.
Bon.	J'aurai un commis qui tiendra, pendant que je tiendrai audience, les ordonnances et autres expéditions, et qui les délivrera à mesure qu'elles seront demandées.
Bon.	Le lundi, au retour du conseil, je ferai un mémoire de ce qui aura été ordonné par le roi, et commencerai, dès le soir même, à expédier ce qui demandera de la diligence.
Bon.	Le mardi matin, je me lèverai à mon heure ordinaire; j'achèverai ce qui aura été ordonné au conseil.
Bon	Je travaillerai aux affaires courantes, et tâcherai surtout de faire en sorte que toutes les affaires qui peuvent être expédiées sur-le-champ ne soient pas différées au lendemain, et travaillerai à mettre les affaires de discussion en état d'en rendre bon compte à mon père et de recevoir ses ordres.
Bon. Il n'y a rien de mieux, mais il faut exécuter.	Je me ferai représenter les enregistrements le mardi, après le dîner; je les coterai après les avoir lus, et marquerai à côté les minutes de la main de mon père.
Bon.	Surtout je ne manquerai pas, lorsque j'aurai quelque expédition à faire, de quelque nature qu'elle soit, de chercher dans les registres ce qui aura été fait en pareille occasion, et je me donnerai le temps de lire et examiner lesdits registres, afin de former mon style sur celui de mon père.
Bon.	Je visiterai tous les soirs ma table et mes papiers, et j'expédierai, avant de me coucher, ce qui pourra l'être, ou je mettrai à part et enverrai à mes commis les affaires dont ils devront me rendre compte, et j'observerai de marquer sur l'agenda que je
Très-bon	tiendrai exactement sur ma table les affaires que je leur aurai renvoyées, afin de leur en demander compte en cas qu'ils les différeraient trop longtemps.
Bon.	Je mettrai sur ledit agenda toutes les affaires courantes, et je les rayerai à mesure que leur expédition sera achevée.
Bon.	J'emploierai le mercredi à travailler aux affaires que je n'aurai pu achever le mardi, et en cas qu'il y eût quelques affaires pres-

(1) Tout ce qui est en petit texte est écrit sur le manuscrit de la main de Colbert.

sées, dont il fallût donner part dans les ports de Brest et de Rochefort, j'écrirai par l'ordinaire qui part ce jour-là.

Il faut lire et faire l'extrait des principales lettres ; et, à l'égard des autres, l'extrait des principaux points.
Bon.

Je lirai toutes les lettres à mesure qu'elles viendront, ferai moi-même l'extrait des principales, et enverrai les autres au commis qui a le soin des dépêches.

Il faut remettre ce travail au samedi. Dans le mercredi et le jeudi, on peut prendre les après-dînées, et quelquefois les journées entières et le dimanche, et ainsi il ne faut point attacher à ces jours-là un travail nécessaire.
Bon

Je prendrai le mercredi après le dîner pour examiner tous les portefeuilles, ranger les papiers suivant l'ordre mis à côté par mon père, y remettre les nouvelles expéditions qui auront été faites, et les maintenir toujours dans l'ordre prescrit par mon père.

Bon.

Je ferai le jeudi matin un mémoire des ordres à demander à mon père sur les dépêches de l'ordinaire, afin de commencer ensuite à y travailler.

Bon.

Je travaillerai le soir au conseil, ferai les extraits des affaires auxquelles il y aura quelques difficultés, afin d'être en état d'en rendre compte le lendemain matin à mon père.

Bon.

Je ferai en sorte d'achever dans le vendredi toutes les dépêches de l'ordinaire, en faisant les principales, que je ferai toutes de ma main ; je mettrai à côté les points desquels je dois parler dans le corps de la lettre, et tâcherai de suivre le style de mon père, afin de lui ôter, s'il est possible, la peine de les corriger ou de les faire même tout entières, ainsi qu'il arrive souvent.

Bon.

Le samedi matin sera employé à examiner et signer les lettres de l'ordinaire, à expédier le conseil du vendredi et travailler aux affaires courantes.

Bon.

Le samedi, après dîner, je travaillerai sans faute à examiner l'agenda, à voir sur le registre des finances s'il n'y a point de nouveaux fonds qui aient été omis sur le registre des ordres donnés au trésorier ; si je n'ai point omis, pendant la semaine, à enregistrer ceux qui ont été donnés ; et je m'appliquerai à être si exact dans la tenue dudit agenda, que je n'aie pas besoin d'avoir recours au trésorier pour savoir les fonds qu'il a entre les mains.

Il faut faire ces enregistrements à mesure que les ordonnances s'expédient, sans jamais les remettre.
Bon.

J'enregistrerai aussi le samedi toutes les ordonnances sur le registre tenu par le sieur de Breteuil.

Le dimanche matin sera employé à vérifier la feuille des lieux où sont les vaisseaux, et à travailler aux affaires qui seront à expédier.

Bon.

J'aurai toujours l'agenda des vaisseaux, des escadres et des officiers dans ma poche.

Bon.

Je ferai surtout en sorte d'exécuter ponctuellement tout ce qui est contenu dans le mémoire ci-dessus, en cas qu'il soit approuvé par mon père, et de faire même plus sur cela que je ne lui promets.

La loi indispensable et la plus nécessaire est d'être réglé dans ses mœurs et dans sa vie.

Manger à ma table très-souvent, sans trop s'y assujettir.

Voir le roi tous les jours, ou à son lever ou à sa messe.

Travailler tous les soirs, et ne pas prendre pour une règle certaine de sortir tous les soirs sans y manquer.

L'on peut pourtant une ou deux fois la semaine aller faire sa cour chez la reine ou ailleurs.

Il n'y a que le travail du soir et du matin qui puisse avancer les affaires.

— Et alors, mon cher enfant, dit Colbert, si vous faites encore plus que vous le promettez, vous ne me trouverez pas en reste avec vous. Allons, allons, Baptiste, vous êtes un digne jeune homme ; j'ai bon espoir en vous et vous achèverez ce que j'ai commencé... Dieu est le maître de toutes choses ; aussi je ne crois pas faire un péché d'orgueil en disant que, lorsque j'ai pris les finances et la marine, tout était dans un bien grand désordre, et particulièrement la marine ; je l'ai rétablie en assez peu de temps, et rappelez-vous, mon fils, que si j'y ai abondamment versé les fonds de l'État, la marine commence bien à me les rendre par l'augmentation du commerce maritime, qui est une des grandes sources de richesses d'un pays.

— Comme aussi la marine militaire fait respecter au dehors le pavillon du roi avant tous les autres ; n'est-il pas vrai, mon père ?

— Sans doute... sans doute.. quoique ces préséances de pavillon aient coûté bien du sang et bien de l'argent, et tout cela pour un point d'honneur frivole... Et Dieu sait ce qu'il en coûtera encore.

— Et qu'importe, s'il coule glorieusement, mon père, et si le nom du ministre du roi de France se mêle aux noms de ceux qui auront si bravement soutenu ce pavillon ? dit Seignelay avec une exaltation qui fit réfléchir et soupirer profondément Colbert, comme s'il eût pu lire dans ces paroles l'avenir de l'administration de son fils. Puis il ajouta : — Bast... voilà des imaginations extravagantes que Louvois vous envierait, mon enfant. Le pavillon... le pavillon... folies que tout cela ; le commerce d'abord... le commerce toujours... Que vos escadres de guerre soient destinées à le protéger, à l'augmenter, à l'assurer... car si l'étendard royal est semé de fleurs de lis d'or, il les doit au travail de ce modeste pavillon bleu à croix blanche, qui est pour moi le plus glorieux, parce qu'il est le plus utile, et c'est surtout la préséance de celui-là que je soutiendrai de toutes mes forces... Voyez d'ailleurs ces Hollandais, qui, malgré les nombreuses flottes qu'ils entretiennent, trouvent encore le moyen de nous fournir des approvisionnements de toute sorte... C'est que le commerce, la marine marchande alimente sans cesse la marine de guerre, en échange de la protection qu'elle en reçoit.

— Mais à propos de Hollande, mon père, est-ce donc vrai que Sa Majesté pense à attaquer cette république de huguenots, malgré les traités, et qu'il va, pour cela, se joindre Sa Majesté d'Angleterre ?

— Mon fils, dit Colbert de son air imposant, je n'ai pas les affaires étrangères dans mon département, et il est des questions qu'on ne fait pas, même à son père. Mais assez parlé de cela, mon fils... Allons, venez avec moi, nous irons à pied jusqu'au couvent, voir votre tante l'abbesse ; le temps est beau, l'air vif, cela vous fera du bien, car voici deux jours que vous travaillez beaucoup.

Et Colbert sortit avec son fils, sur le bras duquel il s'appuyait avec une certaine fierté.

Sans vouloir anticiper sur les événements, mais à propos de ce qu'on vient de lire, il est bon, je crois, de faire remarquer que c'est de l'adjonction des fils de Colbert et de Letellier aux affaires publiques (Seignelay à la marine, en 1672, et Louvois à la guerre, en 1666), que c'est de cette adjonction que se peut dater la période guerrière du règne de Louis XIV, qui, commençant alors à poindre, fut si onéreuse et si fatale à la France lorsqu'elle atteignit son apogée.

Cela devait être ainsi.

A de vieux ministres, sages, expérimentés, rompus aux af-

faires, revenus pour la France des illusions d'une gloire éphémère et de la dangereuse vanité des conquêtes, préférant à ces folles visées les avantages positifs de la paix, de l'industrie et du commerce; disant sensément, comme leur grand maître Mazarin : Qu'il est plus sûr et *moins coûteux* de dominer par l'or que par le fer, et que la corruption soumet plus de puissances que l'épée; à ces vieux ministres succédèrent de jeunes courtisans, vains, orgueilleux d'une fortune récente, ardents et pleins d'ambition; ils servaient un roi d'un âge déjà mûr, mais toujours et encore amoureux de ce qui était pompeux et théâtral : un carrousel, une réception d'ambassade ou le faste militaire d'une armée, peu lui importait, pourvu qu'il eût occasion de ceindre sa couronne, de dresser sa belle taille sous le manteau royal et de marcher seul et sans égal à la tête de la cour la plus magnifique de l'Europe.

On conçoit alors facilement que Louis XIV qui, à bien dire, subit toujours l'influence des idées de ses ministres, assez adroits seulement pour lui persuader qu'elles étaient les siennes propres; on conçoit, dis-je, que Louis XIV devait facilement se laisser aller aux inspirations de Louvois et de Seignelay, qui, ne rêvant que guerres et conquêtes afin de faire exceller l'importance de leurs charges, lui montraient pour résultat de ces envahissements des rois vaincus, des gazetiers repentants, des ambassadeurs à genoux, et des entrées triomphales dignes d'un nouvel Alexandre.

De là ces guerres épouvantables uniquement soulevées par la jalouse rivalité de Louvois et de Seignelay, qui flétrirent le milieu du règne de Louis XIV; de là aussi une bien étrange contradiction dans la conduite gouvernementale du grand roi, toujours dans cette hypothèse qu'il m'est impossible d'admettre, je l'ai dit : — qu'*après la mort de Mazarin Louis XIV régna par lui-même*.

Comment! la première période de ce règne, qui correspond à la première jeunesse de ce roi, serait remarquable surtout par une politique d'une sagesse et d'une habileté profonde, par un système de corruption, odieux si l'on veut, mais admirablement basé sur une rare connaissance et non moins rare et longue expérience des hommes et des choses; système qui, après tout, assurait une prépondérance irrécusable à la France sur presque toute l'Europe, moyennant des subsides que le pays payait facilement, grâce aux ressources de son industrie et de son commerce, alors croissant. Comment! ce roi si susceptible, si bouillant, si emporté dans son âge mûr, qui plus tard se jeta dans les guerres les plus sanglantes pour les griefs les plus puérils, était le même roi qui, malgré le feu de la jeunesse, se montrait en 1666 si calme, si prudent, qui se laissait durement reprocher son manque de parole et sa peur de compromettre sa marine, et se targuait même de son parjure, en se consolant par l'avantage matériel que lui rapportait son déni de secours et sa mauvaise foi, calculant en cela comme un homme qui regarde une injure mieux vengée par une amende que par du sang!

Comment! encore une fois, pendant la première période de son règne, partant de sa jeunesse de roi, de cet âge où les passions guerrières sont si vives et si effervescentes, Louis XIV aurait montré le sang-froid calculateur et l'inflexible logique d'un homme qui, pensant avant tout au *réel*, ne voit dans une guerre qu'une affaire, qu'une émission de fonds qu'il faut rendre aussi productive que possible; lorsque plus tard, dans la seconde période de son règne, alors que les années et l'expérience sembleraient avoir dû mûrir sa raison, il agit au contraire avec toute la fougueuse étourderie, toute la folle ardeur d'un jeune téméraire, en se jetant, pour les motifs les moins fondés, dans les guerres les plus inutiles, les plus ruineuses, et qui causèrent plus tard tous ses désastres; lorsqu'on le voit enfin, par ses insolentes bravades, soulever toute l'Europe contre lui, l'Europe qu'il avait à ses gages et à ses ordres au commencement de son règne!

Comment! en un mot, ce roi aurait, à vingt ans, pensé, agi comme le plus expérimenté des hommes d'État, et à quarante ans comme le plus écervelé des ambitieux!

Ce serait en vérité un mystère inexplicable, si les faits n'en donnaient la véritable solution, à savoir :

Que ce furent de vieux ministres, créatures et disciples de Mazarin et de Richelieu, qui gouvernèrent pendant les premiers temps du règne de Louis XIV; que leurs fils gouvernèrent vers le milieu, et qu'à la fin madame de Maintenon succéda aux uns et aux autres.

CHAPITRE XV.

La cour de France avait séjourné à Paris pendant presque tout le mois de janvier 1669, et le quatorzième jour de ce même mois, le plus grand nombre des courtisans assistaient à une cérémonie assez curieuse d'ailleurs, mais dont une circonstance particulière augmentait encore l'intérêt.

M. le duc de Mortemart, pair de France, prince de Tonnay-Charente, chevalier des ordres du roi et premier gentilhomme de la chambre, était reçu au parlement, toutes les chambres assemblées, et y devait prendre séance en qualité de gouverneur de Paris.

Or, la faveur de madame la marquise de Montespan, fille de M. le duc de Mortemart, augmentant chaque jour, on savait devoir plaire au roi en s'empressant de se montrer à cette réception.

Je l'ai dit, presque toute la cour s'y trouvait, et entre autres ministres M. de Lionne et M. le marquis de Louvois : ce dernier, âgé de vingt-huit ans, était chargé du détail des armées depuis 1666, et commençait cette prodigieuse fortune qu'il mérita plus tard par des talents réels, mais qu'il devait alors au goût récent de Louis XIV pour la guerre, et à la persuasion où était ce prince d'avoir créé et développé l'intelligence de son jeune ministre; en un mot, d'avoir fait son éducation militaire et administrative. Singulière nuance de la profonde admiration que ce roi professait pour soi-même, en cela qu'il trouvait encore moyen de s'aduler et de se mirer avec complaisance jusque dans la gloire des ministres, des généraux, des écrivains, des artistes de son époque, comme si de tels et si nombreux génies étaient autant de conséquences naturelles de son royal patronage, autant d'émanations de sa majestueuse personne, autant de fruits éclos et mûris par l'influence vivifiante de son soleil.

Pour revenir à M. de Louvois, quoiqu'il ne fût, dis-je, qu'au premier pas de sa merveilleuse carrière, tout annonçait en lui cette hauteur et cette dureté de formes qui lui firent tant d'ennemis, et puis encore son regard hautain, son visage un peu vulgaire, large, gras et coloré, que la moindre contradiction rendait pourpre; sa tête à longue perruque noire, toujours arrogamment dressée pour cacher les disgracieuses proportions d'un col trop court et trop gros; sa parole impatiente, brusque et impérieuse; son costume magnifique et prétentieux, tout enfin chez lui choquait jusqu'aux gens les plus inoffensifs.

Après que M. le duc de Mortemart fut reçu, et comme la cour se retirait, M. de Lionne se trouvait fort près de M. de Louvois et de M. le marquis de Ruvigny; ils échangeaient ensemble quelques paroles de politesse en se dirigeant vers la porte, lorsqu'à l'arrivée d'un personnage qui vint l'aborder, M. de Louvois ne put réprimer un mouvement de dépit, et rougit extrêmement.

— *Monsieur Louvois*, lui dit ce nouveau venu en lui rendant son salut d'un air haut et froid, et tirant un paquet de sa poche : voici une dépêche que vous allez envoyer ce soir même, par un courrier exprès, à M. le maréchal de Créquy... — Oui, *monseigneur*, dit M. de Louvois en prononçant ce titre d'une voix presque inintelligible; puis il salua de nouveau et se retira sans pouvoir cacher les marques de la plus violente contrariété.

L'interlocuteur de M. de Louvois sourit involontairement, et pria M. de Lionne de lui accorder quelques moments d'entretien.

Ce personnage que Louvois avait traité de *monseigneur* avec

tant de répugnance était un homme de soixante ans au plus, d'une taille moyenne et vigoureuse; ses épaules fort larges et un peu hautes étaient légèrement voûtées, comme le sont, au dire général, celles des hommes de grande race militaire; son justaucorps brun, de drap de Carcassonne, n'avait pas même une légère broderie d'or; sa perruque était noire, courte et quelque peu mêlée; son front, assez élevé, était fort saillant, et ses deux gros sourcils noirs, très-rapprochés l'un de l'autre, donnaient à sa physionomie un air dur et sévère, quoique le reste de sa figure, légèrement équarrie, annonçât un mélange de bonhomie et d'extrême simplicité : en un mot, cet homme était Turenne.

On sait que M. de Louvois commençait alors à donner contre ce grand général des preuves d'une haine aussi violente qu'elle était injuste et puérile. Je dis haine, parce que le soupçon de jalousie ne serait pas tolérable. M. de Louvois, à l'âge de vingt-huit ans, assez bon intendant d'armée, il est vrai, commençant à bien connaître le détail administratif et l'organisation matérielle des troupes... M. de Louvois *jaloux* du génie militaire de Turenne! Admettre cela, ce serait, je pense, méconnaître le bon sens de ce ministre, à qui on ne peut refuser infiniment d'esprit et plusieurs précieuses qualités. Sa haine contre Turenne se peut au contraire facilement concevoir, parce que le sentiment d'antipathie qui donne naissance à la haine est quelquefois instinctif et involontaire; et que pour peu qu'un incurable orgueil, souvent blessé, vienne encore irriter cette passion, elle arrive bientôt à la dernière violence. Or, si dans ses relations avec Turenne l'amour-propre de M. de Louvois fut cruellement froissé, c'est que ce ministre n'y mettait ni décence ni mesure : il n'était rien que par son père, dont la naissance était des plus obscures; Turenne, lui, tenait à grand honneur de descendre d'une maison souveraine, et s'il se montrait aussi facile que bienveillant envers ceux qui avaient pour lui les respects voulus par sa gloire, son âge et son rang, il devenait sévèrement rude pour ceux qui oubliaient ce qu'ils lui devaient; et, je l'ai dit, M. de Louvois, souvent en rapport avec Turenne pour les affaires de la guerre, avait quelquefois agi de la sorte, aveuglé par l'éclat de la fortune de son père et de sa propre faveur.



Turenne.

Une lutte de prétentions toute récente, dans laquelle M. de Louvois avait eu l'avantage sur Turenne, augmentait encore cet éloignement réciproque. Le frère du ministre, l'abbé Le Tellier, à peine âgé de vingt-sept ans, venait d'être nommé coadjuteur de M. l'archevêque de Reims, à l'exclusion de M. le duc d'Albret, neveu de Turenne, qui désirait ménager cette belle coadjutorerie à ce parent.

Turenne, piqué au vif, avait alors prie un ami à lui, M. de Péréfixe, archevêque de Paris, de demander au roi M. le duc d'Albret pour son coadjuteur. Le roi y répugna, ne voulant pas se hasarder de faire un second coadjuteur de Retz, mais il proposa comme accommodement à Turenne d'obtenir pour son neveu le chapeau de cardinal; chapeau que plus tard le pape fit offrir par M. de Rospigliosi à ce grand général, qui refusa et répondit naïvement : — *Mon Dieu je serais trop empêché avec cette calotte et cette grande queue.*

Turenne accepta donc la proposition du roi pour monsieur son neveu; sa nomination pouvant avoir lieu, plusieurs chapeaux étant vacants et la promotion des couronnes bientôt instante.

Homme d'infiniment de savoir, d'esprit et de grâces, d'une ambition effrénée et d'une superbe qui passe toute créance, M. le duc d'Albret, à peine âgé de vingt-six ans, était fort décrié déjà pour le relâchement de ses mœurs, ses goûts singulièrement *italiens*, son amour immodéré de la table, ses dettes, et l'éclat scandaleux de ses prodigieuses dépenses; mais, ainsi qu'on l'a vu, d'après son compromis avec Turenne, Louis XIV l'appuyait fort auprès de Sa Sainteté Clément IX, et M. de Vivonne, général des galères, frère de madame la marquise de

Montespan, y avait aussi beaucoup intéressé madame sa sœur, qui tenait d'ailleurs aux d'Albret par alliance.

J'insiste sur ces détails, parce qu'ils ont une grande importance, en cela que ce fut, ainsi qu'on va le voir, pour assurer les chapeaux de MM. d'Albret, de Laon et d'Aversperg que l'expédition de Candie fut en partie résolue.

Nous avons laissé Turenne causant avec M. de Lionne, pour lui recommander encore de presser auprès du pape la nomination de monsieur son neveu, après quoi il quitta le ministre et monta dans son carrosse.

Ruvigny s'était tenu à l'écart pendant cette conversation, mais après le départ du maréchal il se rapprocha de Lionne, et lui dit : — Mon cher Hugues, vous allez me mener chez vous, car j'ai beaucoup à vous apprendre : j'ai des nouvelles récentes... *du bonhomme*.

— Du bonhomme! s'écria de Lionne en ne pouvant cacher l'intérêt et la curiosité que ce nom éveillait en lui. Diavolo! Ruvigny, faites suivre ma chaise par la vôtre, et rendons-nous bien vite chez moi. . Allons, appuyez-vous sur mon bras, mon cher goutteux, et cherchons nos gens. Bientôt les deux chaises arrivèrent au logis de Lionne, dont on a déjà donné un crayon.

M. le marquis de Ruvigny, envoyé ambassadeur à Londres vers le milieu de 1667, en avait été rappelé en juillet 1668. M. Colbert de Croissy le remplaçait dans le même poste depuis cette époque.

J'ai omis de dire que Lionne paraissait extrêmement vieilli; ses joues amaigries et pâles, son front ridé, ses yeux toujours vifs et perçants, mais profondément enfoncés dans leur orbite, annonçaient le progrès de l'âge, la réaction des chagrins domestiques (1) et les fatigues d'un travail forcé ou des excès de tous genres, auxquels le ministre continuait de se livrer autant que ses forces le lui permettaient. Ce qui seulement n'avait pas changé et semblait stéréotypé sur cette physionomie si singulièrement fine et sagace, c'était ce sourire d'une cruelle ironie qu'on lui connaît déjà.

Le marquis de Ruvigny, un peu plus âgé que de Lionne, et vêtu, comme ce ministre, avec la plus grande simplicité, avait une démarche lente, et s'appuyait pesamment sur une canne, car il souffrait beaucoup de la goutte et d'anciennes blessures.

« Ruvigny était un bon mais simple gentilhomme, plein d'es-
« prit, de sagesse et de probité, fort huguenot, mais d'une
« grande conduite et d'une grande dextérité ; ces qualités, qui
« lui avaient acquis une grande réputation parmi ceux de sa
« religion, lui avaient donné beaucoup d'amis importants et
« une grande considération dans le monde ; les ministres et les
« principaux seigneurs le comptaient et n'étaient point indiffé-
« rents à passer pour être de ses amis, et les magistrats du plus
« grand poids s'empressaient aussi à en être. Sous un extérieur
« fort simple, c'était un homme qui savait allier la droiture
« avec la finesse des vues et les ressources, mais dont la fidélité
« était si connue, qu'il avait les secrets et les dépôts des per-
« sonnes les plus distinguées. Il fut un grand nombre d'années
« le député de sa religion à la cour, et le roi se servait souvent
« des relations que sa religion lui donnait en Hollande, en
« Suisse, en Angleterre et en Suède pour y négocier, et il y ser-
« vait très-utilement. »

Après avoir fait asseoir commodément M. de Ruvigny sur une chaise longue, près d'un bon feu qui petillait dans une immense cheminée, et s'être assuré que la pièce qui précédait son cabinet était déserte, de Lionne revint et dit à Ruvigny : — Comment, vous auriez des nouvelles du *bonhomme* .. et où est-il maintenant, cet infernal scélérat ?

— A Bruxelles, si je suis bien informé.

— A Bruxelles! s'écria de Lionne en frappant avec colère sur la table couverte de dépêches. A Bruxelles! et sans doute pour y cabaler avec cet autre non moins infernal scélérat de soi-disant baron d'Isola, avec cet impudent coquin qui oublie qu'en sortant d'être cuisinier il a été trop heureux d'acheter un vieux justaucorps rouge d'un laquais de M. d'Angicourt, dont il égaya tout Varsovie... le belître!! Il oublie aussi que sa chaste moitié, fille d'un chanteur des rues gagé par l'empereur, a couru et fait pis dans ces mêmes rues avant que d'être une soi-disant baronne d'Isola; et maintenant ce vieux ruffian fait le muguet et le précieux sous sa perruque noire, et ameute contre nous tout ce qu'il y a de criards en Europe. Par *la sangre!*... je donnerais tout à l'heure vingt mille écus d'or pour que ce démon rentrât dans l'enfer qui l'a vomi.

Ruvigny, souriant à l'exaspération de Lionne, répondit : — Avouez pourtant, Hugues, que voilà un panégyrique qui prouve assez combien vous redoutez les menées de ce faquin de cuisinier, gendre d'un bateleur.

— Sans doute, je le redoute, et furieusement! car c'est bien l'esprit le plus fourbe, le plus retors, le plus délié, le plus souple, le plus rusé, le plus fertile en machinations diaboliques qu'il se puisse rencontrer ; et lorsque dans le conseil le Tellier décida le roi à la guerre pour donner de l'importance à la charge de son cher marquis de Louvois, n'eût été le bon droit que donnent toujours les gros bataillons, le *Bouclier d'État* de l'Isola ruinait les prétentions de Sa Majesté sur la Flandre, si elles eussent dû se plaider devant un tribunal de saine justice; mais heureusement que de rudes mousquetades ont fait raison des imaginations ridicules de dame justice et de seigneur bon droit, malgré ce prodigieux bouclier d'État dont les avait couverts l'Isola ; mais le *bonhomme!* le *bonhomme* .. Je vous écoute, Ruvigny.

— Il est à Bruxelles, vous dis-je, et de là il doit s'en aller à Genève pour organiser ses plans de révolte, car c'est un déterminé brigand ; aussi... je vous l'avoue, Hugues, lorsqu'à Londres j'étais renfermé dans ce cabinet d'Oxford-Street, d'où j'entendis de sa bouche ses épouvantables projets, j'eus terriblement envie de purger la terre d'un pareil monstre... Mais mon caractère d'ambassadeur me retint.

— Quel dommage, mon cher Ruvigny... quel dommage! car ce sont là des gens *a matar de vista* (à tuer sur la vue), comme on dit... Et, de par Dieu, ce Roux de Marcilly, ce *bonhomme*, comme vous l'appelez, n'est pas fait pour démentir le proverbe castillan.

— Non, je vous assure, car jamais figure ne fut plus effroyable : je le vois encore... c'était un homme de quarante-cinq ans environ, ayant les cheveux noirs, le visage assez long et assez plein, plutôt grand et gros que petit, et par-dessus tout la mine la plus patibulaire du monde. Mon Dieu! que je frémis d'horreur quand je l'entendis avouer qu'il était de ma religion! Et je suis pourtant obligé d'avouer qu'un pareil misérable ne manque pas de courage ; car, après avoir dit à l'hôte qu'il était de Nîmes et qu'il avait servi en Catalogne, il lui fit voir trois blessures qu'il avait reçues en pleine poitrine; ses yeux d'ailleurs annonçaient, je vous jure, une résolution sauvage, lorsque, prenant un couteau très-affilé sur la table, il dit à son hôte : — *Voyez-vous, il ne faut que cela pour mettre tout le monde en repos, car je connais plus de mille Ravaillac en France, dans les propres gardes du roi et les officiers réformés.*

— Mais c'est un diable incarné, que ce scélérat! s'écria de Lionne ; et vos dernières nouvelles, Ruvigny, que vous apprennent-elles de plus sur lui?

— Qu'il continue opiniâtrément ses menées. Il a dernièrement assuré à la personne qui m'écrit de Bruxelles qu'il était toujours sûr des soulèvements de la Provence, du Dauphiné et du Languedoc ; que ces provinces étaient si maltraitées et chargées de taxes, qu'elles n'attendaient que l'instant de se rebeller, et que cette révolte en amènerait une dans toute la France; il dit de plus qu'il a presque la certitude de l'appui du roi d'Angleterre et de M. le duc d'York, et que dernièrement, étant à Bruxelles, le marquis de Castel-Rodrigo le fit cacher dans un cabinet pour lui faire entendre la proposition que le chevalier Temple vint lui faire d'une ligue offensive et défensive contre la France, entre l'Angleterre, l'Espagne et les Provinces-Unies.

(1) Madame de Lionne, connue pour son incroyable lubricité, était nommée la *Grande Louve* dans toutes les chansons du temps, et sa fille n'avait pas des mœurs plus sévères; tout le monde sait la piquante aventure de ces dames, qui furent surprises toutes deux avec M. le comte de Saulx. Elles finirent par être malheureusement enfermées dans un couvent, vers 1670.

— Oui, oui, à tout ceci je reconnais l'Isola! c'est son projet, sa visée favorite. Diavolo! Continuez... Ruvigny.

— Il dit encore que, dans son dernier voyage, il a persuadé milord Arlington que la France était pressée de se revolter, surtout les provinces susnommées, et qu'après plus de trente conférences il a été résolu que le roi d'Angleterre aurait le Poitou, la Guyenne, la Bretagne et la Normandie; que le duc d'York aurait en souveraineté, avec le titre de *protecteur des protestants*, la Provence, le Dauphiné et le Languedoc, à condition que les princes s'obligeront à faire rendre à l'Espagne tout ce que la France lui a pris depuis 1630; il compte enfin beaucoup sur les secours de l'Espagne, les forces des rebelles et les troupes que les Suisses leur ont promises... Ah! j'oubliais enfin, mon cher Hugues, ce propos qu'il prête à milord Arlington : que notre maître prétendait à la monarchie universelle, et qu'il fallait couper les ailes à qui voulait voler trop haut.

— Cet homme-là n'est pas aussi fou que méchant, mon cher Ruvigny; car, malgré toutes ces exagérations-là, il y a un fond de vérité qui doit vous demeurer évident comme à moi : c'est que ceux de votre religion s'agitent fort, et que ce que je soupçonnais est vrai, à savoir que ces vieux restes de la Fronde, et plusieurs compagnies des gardes du roi sont infectés de ces maudites pensées de révolte, et qu'enfin la conséquence de tout ceci est qu'il faut hâter le plus possible la conclusion de l'alliance secrète du roi Charles avec notre maître, pour couper court à ces visées toujours inquiétantes d'une ligue entre l'Angleterre, l'Espagne et les Provinces-Unies contre Sa Majesté.

— Je suis si fort de cet avis, Hugues, que vous savez mes instances auprès de S. M. la reine mère pour qu'elle veuille bien tâcher de décider le roi son fils, Sa Majesté d'Angleterre, à quitter l'alliance des Hollandais pour la nôtre; mais rien n'avance... Et pourtant M. de Croissy est un adroit et habile négociateur; mais les scrupules arrêtent les ministres du roi Charles; car, lié solennellement avec les Provinces-Unies, faire un traité séparé et inoffensif avec notre maître pour les envahir sans motif plausible, j'avoue que cela est une grave détermination. Mais la politique et les besoins du roi Charles veulent qu'il la prenne, et s'il la prend, comme je n'en doute pas, Hugues, il arrivera ce que je vous mandais du temps de mon ambassade : que de la manière qu'allaient bien des choses, notre maître gouvernerait tôt ou tard ce pays-là. En un mot, tout se résume dans une question de subside, car le joyeux monarque est avide et prodigue; aussi fera-t-il payer cher cette alliance.

— Nous le savons bien, mon cher Ruvigny; et chaque jour je presse Croissy de lui demander...combien il la veut vendre... cette alliance; mais il ne tire rien autre chose du *bon rowley* (1), comme ils l'appellent de delà, que l'assurance de ce perpétuel désir de se lier d'une étroite et intime union avec notre maître. Quant à son dernier mot, ou plutôt à son dernier prix, on ne peut le lui arracher.

— Savez-vous pourquoi, Hugues? C'est que le roi Charles est aussi rusé que besogneux, et qu'il a peur de dire un prix moindre que celui qu'on lui offrirait peut-être; « joint à cela « que c'est un monarque si déréglé, qu'il est impossible de s'as« surer de le trouver trois heures après dans les mêmes pensées « où on l'avait laissé apparemment résolu. Ainsi, du temps de « mon ambassade, j'avais de continuelles appréhensions que « nos ennemis du parlement ne le détachassent de nos inté« rêts... Car, pour pouvoir m'assurer de sa conduite, il m'aurait « fallu le voir tous les jours; mais cela était impossible, puis« qu'il veille quand les autres dorment, dîne quand les autres « soupent, et perd souvent ses conseils d'État, qu'il estime « beaucoup moins qu'une heure passée chez ses maîtresses à « entendre jouer du luth, à rire avec ses favoris, ou à caresser « ses chiens. »

— Bravo, Ruvigny! je reconnais bien là le vendeur de Dunkerque, qui, l'an passé, au lieu d'employer à armer sa flotte l'argent que le parlement avait voté pour cet usage, a changé ces belles guinées de Dieu en riches ajustements pour la Castelmaine, la Nelly, la Chiffins, la Swresbury, et en prodigalités pour le Buckingham et sa meute de flatteurs et de musiciens; de telle sorte que le bonhomme Ruyter, trouvant le port de Chatam dégarni de vaisseaux armés, a incendié, pillé et ravagé par là pour deux ou trois cent mille livres sterling de marine.

— Et tout cela prouve, Hugues, qu'il ne faut guère compter tenir le roi Charles que lorsqu'il sera sans un ducaton. Aussi, croyez-m'en, faites agir vos amis du parlement, de telle sorte qu'ils lui refusent des subsides à la session prochaine; alors, une fois à court d'argent, le roi Charles sera bien forcé de se jeter à vous, et de dire son dernier mot.

— J'y avais songé et le ferai; mais, puisque nous voici sur ce sujet, il faut que je vous fasse part, sous le dernier secret, d'une certaine pensée qu'on a eue de delà pour décider le roi Charles à se prononcer. Croissy ne jugea pas d'abord devoir écouter sérieusement cette ouverture, et en écrivit confidemment à son frère Colbert, qui montra la lettre au roi. Sa Majesté me l'a renvoyée, et je vais vous la lire. Vous connaissez si bien la cour d'Angleterre, le monarque et ses adhérents, que vous pouvez me donner beaucoup de lumières sur l'opportunité de cette proposition-là.

Et de Lionne tira de son sac une dépêche chiffrée dont la traduction était interlignée; puis il la lut à voix basse, et comme à mots comptés, témoignant ainsi de toute l'importance qu'il attachait au contenu de cette lettre d'un assez grand intérêt historique, en cela qu'elle prouve ce fait inconnu, je crois, jusqu'ici : *que le premier instigateur du voyage de madame la duchesse d'Orléans en Angleterre* (qui amena la ratification de ce traité secret entre les deux rois) *fut M. le duc de Buckingham*, qui avait été et était encore fort épris de cette toute gracieuse et charmante princesse.

« Londres, 28 décembre 1668.

« J'ai été depuis huit jours dans le sentiment que je ne devais point prendre la liberté d'informer le roi ni directement ni par aucune autre voie d'une proposition qui m'a été faite au sujet de Madame, parce que, selon mon sens, elle est impertinente, et il n'est pas à propos qu'elle vienne à la connaissance des secrétaires et des commis qui déchiffrent mes lettres; mais depuis, comme j'ai reconnu qu'elle venait du duc de Buckingham, et qu'elle pouvait avoir quelque motif qui pourrait avoir relation à ce qu'il plut à Sa Majesté de me dire de sa bouche lorsque je reçus ses commandements, j'ai cru vous en devoir écrire, pour en user ainsi que vous le jugerez à propos. Vous saurez donc, s'il vous plaît, que M. de Flamarins, qui est attaché depuis longtemps au service du roi d'Angleterre, dont il reçoit pension, et qui a de grandes habitudes avec le duc de Buckingham et milord Arlington, me tira à part chez moi, il y a environ huit jours, et me dit qu'encore qu'il n'espérait plus que le roi notre maître lui permît d'aller à sa cour, néanmoins, comme il était avant tout bon Français et fort reconnaissant de mes civilités, il ne pouvait s'empêcher de s'intéresser beaucoup au bon succès de ma négociation; mais qu'il avait appris de bonne part qu'elle serait longue et peut-être sans aucun fruit, ceux qui ont la principale part au gouvernement n'ayant point d'autre but que d'entretenir une bonne correspondance avec l'Espagne et la Hollande, et voyant bien qu'une étroite alliance avec la France ne pourrait compatir avec ce dessein; que néanmoins il savait un moyen qui réussirait infailliblement, si le roi voulait le pratiquer, qui était de permettre à Madame de venir pour peu de temps en ce pays-ci; qu'elle le souhaitait tant pour rétablir la bonne intelligence entre ses frères dont elle seule était capable, que pour porter aussi le roi son frère, qui l'aimait tendrement et souhaitait passionnément de la voir, à une forte liaison avec la France. Quoique cette proposition ne méritât pas de réponse, néanmoins comme je vis bien, par beaucoup de petites particularités que me dit ledit sieur de Flamarins, qu'elle ne pouvait venir que du duc de Buckingham, je lui dis que Madame était tellement chérie et considérée du roi, et tendrement aimée de la reine, que je ne croyais pas qu'elle songeât à s'éloigner de leurs personnes pour s'exposer à passer

(1) Sobriquet donné à Charles II par ses favoris.

la mer, quelque considération qu'il y pût avoir, d'autant plus que le public, qui n'en saurait pas les véritables motifs, le pourrait plutôt attribuer à une mésintelligence avec la France qu'à une disposition prochaine à une bonne union, chacun sachant bien que l'amitié fraternelle des grands princes et des grandes princesses s'entretient encore mieux par lettres et sur les bons offices que par des entrevues ; que d'ailleurs il me semblait que le roi d'Angleterre et M. le duc d'Yorck étaient assez bien ensemble pour n'avoir pas besoin de l'entremise de Madame, et qu'à l'égard de l'union avec la France, si l'on voulait entretenir ici la bonne correspondance avec l'Espagne et les Provinces-Unies, on trouverait aussi le roi notre maître dans les mêmes sentiments ; et ainsi aucun obstacle à une bonne union, qui se pourrait assez facilement traiter par la voie des ambassadeurs, sans donner à Madame la peine de passer la mer ; enfin, comme il voulut me répliquer, je le priai de ne plus parler de cette affaire, et lui dis que je lui promettais de l'oublier entièrement, et de n'en pas écrire : aussi n'ai-je pas cru devoir prendre la liberté d'en informer le roi ni M. de Lionne, et je rends seulement compte au roi d'une visite que le duc de Buckingham me vint faire deux jours après, environ sur le midi, dans laquelle il me fit fort valoir le crédit de Madame sur l'esprit du roi son maître, et me fit assez connaître par tout son discours que cette belle proposition vient de lui.

« Cependant Leyton me fait toujours espérer que milord Arlington portera le roi son maître à une bonne union avec Sa Majesté ; il laisse même entendre qu'il sera bien aise d'en recevoir des grâces ; mais il fait valoir le crédit du duc de Buckingham beaucoup plus qu'il n'est en effet, et prétend qu'il fera lui seul ce qu'il ne peut faire que conjointement avec milord Arlington, lequel me traite toujours honnêtement, et me donne même quelque espérance, mais si froidement, que cela doit passer plutôt pour un amusement que pour une bonne disposition au traité. Peut-être qu'il y aura quelque occasion extraordinaire qui les y forcera, et je crois que l'assemblée du parlement, que l'on assure devoir être au mois de mars sans aucune remise, la pourra bien faire naître.

« Je suis, etc.,

« Colbert de Croissy. »

— Eh bien ! Ruvigny, que pensez-vous ? dit de Lionne en terminant la lecture de cette dépêche.

— Mon cher Hugues, je suis d'un avis tout opposé à celui de M. de Croissy. Oui... plus je réfléchis... et plus je pense que si Madame pouvait se rendre en Angleterre, personne au monde plus qu'elle ne pourrait décider son royal frère à entrer enfin en alliance avec la France, et à s'expliquer nettement sur ses prétentions ; car si le roi d'Angleterre a la plus grande et la plus sincère affection pour madame sa sœur, je sais que Madame la partage, et a sur lui une extrême influence ; et puis enfin, tel bronzée que soit Sa Majesté d'Angleterre sur certaines matières, je crois qu'elle rougirait peut-être moins de déclarer à madame sa sœur qu'à toute autre personne le taux qu'elle mettrait à l'abandon... tranchons le mot, Hugues, à sa trahison envers la Hollande, et à son traité de servitude envers notre maître.

— Trahison, servitude, soit, mon cher Ruvigny, dit Lionne en souriant, trahison, servitude pour lui ; eh ! qu'importe, si ces mots sonnent, pour notre maître, conquête et domination ? Après tout, si le roi Charles vend le sang de ses alliés et de ses sujets, on lui payera en beaux louis d'or : ainsi donc *a buena alcahuète, bueno dinero* (1). Mais pour revenir au sujet de cette lettre de Croissy, je pense à peu près comme vous ; seulement je n'avais d'abord vu, dans cette proposition que Flamarins fit à Croissy par l'instigation du duc de Buckingham, qu'un moyen trouvé par le seigneur duc pour revoir une princesse charmante sur laquelle il avait autrefois osé jeter les yeux ; en un mot, que le seul et le premier mobile de tout cela était le désir de faire venir Madame en Angleterre, puisque le Buckingham ne pouvait venir en France sans donner beaucoup d'ombrage à Monsieur. Mais, en creusant davantage cette dépêche, j'avais aussi pressenti qu'on pouvait tirer quelque autre parti de ce voyage.

— Je le pense comme vous, mon cher Hugues ; aussi, croyez-moi, suivez cette idée, elle est bonne ; car, à mon sens, le meilleur négociateur que vous puissiez envoyer au roi Charles, c'est, sans contredit, Madame ; mais, dites-moi, et les chapeaux de M. le duc d'Albret, de M. de Laon et de M. le prince d'Aversperg ?

— Ne m'en parlez pas, Ruvigny. Quant à d'Albret, M. le maréchal de Turenne vient encore de me le recommander ; le roi, hier au conseil, m'a fort pressé à ce sujet ; enfin madame de Montespan et Vivonne son frère m'en parlent incessamment. Diavolo ! Ruvigny, que voilà d'intéressés à rougir le rochet de mon ambitieux ami, dont l'âme est aussi fausse et aussi noire que le regard ! mais Clément IX y met une lenteur infinie, de peur de mécontenter l'empire et l'Espagne, pour qui une telle nomination faite au détriment de ses candidats serait un sanglant affront... L'ex-reine Christine, l'impudique Lesbienne, prend les intérêts de M. de Laon, bien digne protégé d'une telle protectrice ; et quant au prince d'Aversperg, qui a si utilement servi le roi pour le partage éventuel de la monarchie espagnole, on n'en parle plus le moins du monde, peut-être parce que le traité de partage est ratifié. Quant à toutes ces soifs ardentes de cardinaleries, le roi est en droit d'attendre beaucoup de Sa Sainteté. Pour les assouvir, n'a-t-il pas dernièrement, afin de lui plaire, autorisé S. B. (1) à faire abattre le monument élevé à Rome, à cette fin de perpétuer le souvenir de la réparation imposée par Sa Majesté à Alexandre VII, à propos de l'insolence des gens de ce pape, qui avaient insulté madame la maréchale de Créquy, ambassadrice de France... Mais rien ne marche, et le bonhomme Bigorre, que j'ai envoyé de delà en dernier lieu, ne fait pas un pas. Voici pourtant une dépêche de lui ; si vous voulez, Ruvigny, nous allons la lire ; et nous en causerons, car je sais tout l'intérêt que vous prenez aux affaires de Sa Majesté...

Et de Lionne et Ruvigny déchiffrèrent la lettre suivante :

M. BIGORRE A M. DE LIONNE.

« Rome, 28 décembre 1668.

« Monseigneur,

« J'ai toujours eu besoin pour me soutenir de la main charitable de Votre Excellence ; mais à cette heure ce besoin est plus pressant que jamais ; et, me trouvant ici à la poursuite d'une affaire délicate, difficile et importante, sans un aussi expérimenté pilote que l'était le grand ambassadeur qui m'a précédé, ma felouque court risque d'être submergée du moindre coup de vent, si vous ne m'aidez, Monseigneur, d'un *quos ego*.

« Je vous supplie donc de me prescrire ma conduite, et, quand je serai obligé de faire quelques pas de mon seul mouvement, dans la nécessité de quelque conjecture, croyez toujours, Monseigneur, s'il vous plaît, que, si j'avance trop, c'est un effet de mon zèle, et si je reste trop en arrière, c'est à cause de la crainte que j'ai de faillir.

« Votre Excellence a déjà su par ma lettre du 18 du courant que Sa Sainteté ne fit point de promotion le lundi de l'Avent, comme nous le craignions, et qu'ainsi nous avons le loisir de solliciter celle de M. le duc d'Albret.

« La première personne que je vis à mon arrivée à Rome, fut M. de Bourlemont, auquel ayant rendu le paquet qui s'adressait à lui, et communiqué mes courtes instructions, il envoya, selon la coutume, dire à monsieur de la chambre du pape qu'ayant à parler à Sa Sainteté, il le priait de lui faire savoir quand elle aurait agréable de l'entendre.

« Cependant je me rendis le mercredi 19 dans l'antichambre de M. le cardinal Rospigliosi, qui ne me fit attendre qu'autant de temps que resta avec lui M. l'abbé Félice, son frère. Je fus

(1) *A bon entremetteur, bon salaire.*

(1) Sa Béatitude.

donc admis à son audience dès que celui-ci en sortit, et je ne lui eus pas plutôt fait ma profonde révérence, qu'il me demanda des nouvelles de la santé du roi et de toute la famille royale ; après que je lui eus répondu qu'elle était parfaite, et qu'il m'en eut témoigné une très-sensible satisfaction, il me dit, par civilité, que la joie qu'il avait de me revoir en cette cour était grande ; mais qu'elle allait jusque dans l'excès, quand il pensait que je lui portais assurément quelque occasion de servir le roi ; et, m'ayant pris par la main pour me conduire dans la chambre voisine, il me donna une audience d'une bonne heure et demie, et me traita comme il traite tous les prélats, étant toujours demeuré debout comme moi et découvert pendant que je l'étais aussi.

« Je répondis d'abord à son compliment que les sentiments généreux qu'il me témoignait pour Sa Majesté étaient à la vérité les plus obligeants du monde, mais qu'ils ne nous étaient pas nouveaux, et que personne ne savait mieux que moi qu'il ne s'était présenté aucune occasion depuis le commencement de ce pontificat où Son Eminence n'eût donné au roi de véritables preuves et des effets sensibles d'une propension très-particulière pour tout ce qui regardait son service. Je lui rendis alors la lettre de la main de Sa Majesté, qu'il lut sur-le-champ, et, après en avoir fini la lecture, il me dit que, dans la rencontre présente de l'avancement de la promotion de M. le duc d'Albret, plusieurs difficultés lui venaient dans l'esprit, et qu'il me les voulait toutes expliquer, afin que nous cherchassions ensemble les moyens de les vaincre, parce qu'il fallait un fondement certain que les dispositions du pape et les siennes de plaire au roi en toutes choses ne pouvaient être plus sincères.

« Il continua son discours, et me dit que l'Empire et l'Espagne se plaindraient hautement d'une préférence qui leur serait injurieuse ; que le pape n'avait d'autre but que de satisfaire tous ses enfants.

« Qu'il avait plus de besoin que jamais qu'ils fussent unis pour lui aider à repousser les efforts du Turc ; que Sa Sainteté ne pouvait refuser au roi aucune grâce quand elle n'était pas au préjudice d'autrui ; que les Espagnols avaient déjà publié que S. B. ne vivait pas en père commun ;

« Que, dans la faiblesse où ils se trouvent, la moindre pente que Sa Sainteté témoignait vers la France leur paraissait une marque d'un très-grand mépris ; qu'ils l'ont accusée ouvertement d'avoir trop de partialité pour le roi ; que ces bruits faisaient tort à Sa Sainteté ; qu'ils nuisent aux desseins qu'elle a pour la république chrétienne, et que la demande d'aujourd'hui étant une chose de soi extraordinaire, et qui blesse les autres couronnes, S. B. aura non-seulement de la peine de sortir du chemin battu, mais de déplaire aux autres puissances ; Son Eminence s'étendit fort sur toutes ces raisons, et me protesta ensuite que ces difficultés n'étaient point dans son esprit, mais dans la nature de l'affaire proposée ; qu'il me les débitait à mesure qu'elles lui venaient dans la pensée, par le motif dont il m'a déjà parlé dès le commencement de mon audience.

« Je le remerciai très-humblement de cette ouverture de cœur, et ayant répondu à chaque article une partie de ce que Votre Excellence verra dans le mémoire ci-joint, je l'obligeai à me dire que les intentions du roi étaient très-saintes, la conversion de M. de Turenne une action d'un très-grand éclat pour la religion, et que le mérite personnel de M. le duc d'Albret était incomparable ; qu'il entretiendrait Sa Sainteté, et qu'il n'oublierait rien pour faciliter les choses.

« Mais comme dans mes réponses je lui parlai diverses fois de ce que Sa Majesté a fait et peut faire contre l'ennemi commun, Son Eminence, après avoir fini tous ses discours, me dit qu'il lui semblait que je lui avais touché quelque chose sur les affaires de Candie, et qu'elle me priait de le lui répéter. Je lui répondis soudain que j'avais pris la liberté de lui représenter qu'outre les raisons très-fortes qu'avait le roi d'espérer que Sa Sainteté lui accorderait l'avancement du chapeau de M. le duc d'Albret, fondées sur la nécessité qu'il y a, pour attirer les huguenots de France au bon parti, qu'il paraisse au public que le pape et le roi sont d'accord de concourir ensemble pour récompenser sans perte de temps des actions si utiles à la religion que l'a été la conversion de M. de Turenne, Sa Majesté était encore persuadée que les sommes d'argent, la liberté de lever des troupes dans son royaume, et d'y acheter toute sorte de munitions, qu'elle avait accordée à la république de Venise, à la prière de Sa Sainteté, les secours considérables qu'elle a envoyés depuis en Levant, ceux qu'elle y peut encore envoyer, devant sauver le royaume de Candie, S. B. fera beaucoup de réflexions, et trouvera cette considération bien puissante pour se résoudre à accorder à Sa Majesté une demande qu'elle lui a faite en faveur de M. le duc d'Albret, fondée sur des avantages présents et très-considérables que la religion catholique doit recevoir en France de l'avancement de la promotion. Son Eminence me demanda alors si je n'avais pas quelque chose de positif sur le secours que le roi veut donner à l'avenir contre les Turcs, parce que, quoique cette bonne disposition où je lui disais que se trouvait le roi pour le bien public fût à son égard une chose de très-grand poids, néanmoins, si on s'en voulait servir pour persuader aux Espagnols que le pape ne peut refuser au roi l'avancement de la promotion que Sa Majesté désire en considération de ses bons desseins pour défendre la chrétienté, ils diraient sans doute que ce ne sont que des espérances et des paroles, au lieu que le tort qu'on leur ferait serait réel et effectif, et ils ne manqueraient pas de publier que S. B. cherche elle-même des prétextes pour donner carrière à l'inclination qu'elle a de plaire au roi.

« Je lui répondis que Sa Majesté était accoutumée à faire beaucoup et à promettre peu, et que je n'avais pas besoin de mon peu de rhétorique pour lui persuader une chose dont on voyait tous les jours les effets.

« *Ainsi, Monseigneur, Votre Excellence s'apercevra bien facilement que si j'avais quelque chose de positif à dire de ce que Sa Majesté a résolu de faire la campagne prochaine sur les affaires de Candie, je trouverais ici plus de facilité pour l'avancement de la promotion.*

« La nouvelle du sujet de mon voyage a fort étonné les prétendants au chapeau, aussi bien que leurs familles et leurs amis ; ils sont tous persuadés que mon arrivée fera différer la promotion, et c'est le moindre mal qu'ils en attendent, dans l'incertitude où ils sont qui sera celui qui devra céder sa place à M. le duc d'Albret, en cas que Sa Sainteté le veuille faire cardinal avant la promotion des couronnes.

« Le pape est enrhumé, il garde le lit, et le moindre accident fait tout craindre pour une santé si précieuse.

« Je suis, avec tout le respect imaginable,

« Monseigneur,

« De Votre Excellence, BIGORRE. »

Cette lecture fut souvent interrompue par des exclamations de Lionne, tantôt italiennes, tantôt espagnoles, et par quelques rares observations de Ruvigny.

— Eh bien ! dit le ministre en terminant et jetant la dépêche sur la table, ne vous avais-je pas dit que Sa Sainteté voulait gros pour rougir le rochet de M. le duc d'Albret, rien moins qu'un secours en homme, vaisseaux, galères et argent contre Candie ; je ne sais si le roi y consentira..... mais pourtant je le pense. D'abord il a donné presque sa parole royale à M. de Turenne que son neveu serait cardinal ; puis madame la marquise de Montespan le désire ; puis, si l'on envoie là un secours de galères, c'est une magnifique occasion pour la favorite de faire obtenir à son frère Vivonne la provision de général des galères, dont il exerce seulement la charge..... puis enfin, entre nous, Ruvigny, on pourrait encore trouver moyen de creuser là comme un égout pour y faire écouler ses réformés mécontents et audacieux dont parle le Bonhomme ; le gros Louvois connaît maintenant le moral des troupes, au moyen de ces cadres à inquisition qu'il a fait établir ; et certes, si le service du roi l'exige, il vaut mieux que ce soient de tels misérables qui supportent le faix d'une guerre aussi dangereuse... Bien entendu que nous ne pourrons empêcher d'ailleurs un bon nombre de braves et loyaux gentilshommes d'y partir comme officiers et volontaires, à l'imitation de la Feuillade et de ses hé-

ros de l'an passé ; mais qu'importe ! ils auront un théâtre où exercer leur valeur, et, d'un autre côté, nous pourrons nous trouver débarrassés de fort méchants et dangereux drôles, dont ce Marcilly connaît les détestables projets... Enfin, Ruvigny, je prendrai les ordres du roi à ce sujet, ou plutôt...

Ruvigny, voyant que de Lionne n'achevait sa phrase que par un sourire malicieux, ajouta : Ou plutôt, Hugues, vous aurez l'art d'insinuer vos vues à Sa Majesté, de l'en bien pénétrer, jusqu'à ce qu'elle la confonde avec la sienne propre ; alors, après une longue conférence, vous lui direz comme d'habitude : Il me paraît, sire, que Votre Majesté, avec autant de lucidité que de pénétration, veut et ordonne que je réponde ou que j'écrive dans tel sens à tel ambassadeur? Or, tel sens n'est autre chose que votre pensée à vous, Hugues ; seulement, comme j'ai dit, vous avez l'art de faire que Sa Majesté la prenne pour la sienne ; n'est ce pas vrai ?

— Allons donc ! Ruvigny, dit de Lionne fort gravement, ne blasphémez pas ainsi, Diavolo ! pouvez-vous croire cela ? ne suis-je pas le simple et indigne secrétaire des ordres et volontés de Sa Majesté, *la pluma del amo* (1) !

— Soit : mais si je pouvais lire dans deux pensées, dans celle de Sa Majesté et la vôtre, je me permets de croire que je lirais plutôt maintenant dans la vôtre si le secours de Candie sera accordé, oui ou non.

— Vous vous trompez, Ruvigny, ce n'est ni dans ma pensée ni dans celle de Sa Majesté que vous pourriez lire cela ; ce serait peut être dans la plus jolie, la plus fantasque, la plus altière, la plus capricieuse, la plus moqueuse, la plus mutine petite tête qui se soit jamais baissée sur le front d'un roi ; en un mot, si l'altière marquise, qui dit aussi fièrement : Je veux ! que la pauvre la Vallière dit doucement : Je souffre ! si madame de Montespan, en un mot, tenait beaucoup au chapeau de M. le duc d'Albret, ou plutôt au généralat de M. son frère, je prévois fort que la croix serait exaltée et le croissant abaissé, à la grande satisfaction de la foi et de la chrétienté. Vous voyez donc, Ruvigny, que ni moi ni Sa Majesté ne sommes pour quelque chose dans la détermination à prendre ; pas plus, Diavolo ! que les braves gentilshommes qui laisseront leurs chausses en Candie, si cette guerre se fait.

— Entre nous, je crois qu'elle se fera. Mais, dites-moi, et le de Witt, où en êtes-vous avec lui ?

— Il n'y faut plus songer ; il a vu dans mes cartes, et commence, le pauvre diable, à se douter de l'avenir ; aussi essaye-t-il maintenant, quoique bien convaincu de l'inutilité de ses démarches, de se lier avec l'Angleterre ; et, pour attirer et flatter le roi Charles, il fait mine à présent de rechercher quelque peu son neveu, le prince d'Orange... Mais je l'ai devancé d'abord auprès du roi Charles, comme vous savez, et puis auprès du jeune asthmatique, du petit stathouder dépossédé, qui, une fois notre alliance avec l'Angleterre bien cimentée, nous gouvernera ce qu'on lui laissera de ces marécages, selon notre dire et vouloir.

M. de Ruvigny sourit et secoua la tête d'un air d'incrédulité. — Ici, nous différons d'avis, Hugues ; vous jugez mal ce petit stathouder dépossédé, comme vous l'appelez. Tenez... je l'ai vu tout récemment, moi, ce jeune prince d'Orange.

— Eh bien ?

— Eh bien ! croyez-moi, défiez-vous de ce muet.

— Quelle visée, Ruvigny ! un enfant malade, craintif et souffreteux... dont le regard est aussi pâle que sa maigre figure.

— Et c'est ce regard pâle... que j'ai bien observé, Hugues... Ce regard terne et froid qui ne reflèchit rien au dehors, parce que tout se concentre à l'intérieur. Encore une fois, ou je me trompe fort, ou cet enfant, que vous dites craintif et souffreteux, sera le plus implacable ennemi de notre maître.

— Implacable... ennemi... et pourquoi diable cela, Ruvigny ?

— Parce que la haine la plus violente l'anime contre Sa Majesté.

— La haine... *por la sangre del Cristo !*

— Oui, oui, la haine, encore une fois.

— La haine... de notre maître !... C'est une folie... J'admets bien que ce jeune homme asthmatique rage peut-être en nous croyant des amis de M. de Witt, qui lui a fait perdre le stathoudérat ; mais sa haine pour notre maître !

— Encore une fois, croyez-moi, Hugues, M. le prince d'Orange a deux haines bien distinctes : celle qu'il porte à M. de Witt naît de leur position réciproque et d'anciens griefs de famille ; elle repose sur des intérêts matériels ; mais celle qu'il porte à notre maître, je ne saurais comment la qualifier. C'est peut-être une arrière-pensée de jalousie, l'instinct d'un ambitieux qui devine un rival dangereux pour sa gloire future, ou l'intrépide présomption d'un jeune audacieux qui pense à lutter contre celui qui voit, à cette heure, le monde à ses pieds. Tout ce que je sais, c'est qu'un des plus intimes familiers du prince a dit qu'un jour, entendant vanter les exploits du roi notre maître, Son Altesse s'était échappée jusqu'à s'écrier avec impatience : *Qui donc me délivrera des jactances de ce triomphateur d'opéra, de ce marquis de revues, de ce guerrier de carrousel, que je hais* A DAMNER MON AME, *et qui, un jour, s'en apercevra bien, je l'espère !*

De Lionne et Ruvigny se regardèrent presque effrayés de ces expressions, qui résumaient avec assez de concision d'ailleurs les travers pompeux du grand roi.

Après un moment de réflexion, de Lionne reprit : — Bon ! bon !... c'est une boutade d'enfant mal élevé, c'est le cri de rage et d'envie d'un fils de ces fangeux marécages contre le soleil éclatant qui resplendit en France .. Tout ce beau feu s'éteindra devant l'offre de notre appui pour recouvrer ses charges ; et d'ailleurs, encore une fois, c'est un mignon qui s'occupe de lévriers et de faucons bien plus que d'affaires d'État, je vous jure. N'a-t il pas été, sur la fin de l'année passée, à Breda, pour voir une pacotille de bêtes de vénerie que son bon oncle le roi Charles lui envoyait ! Entre nous, Ruvigny, faire un tel voyage... et pour un tel but... est-ce donc avoir les audacieuses imaginations que vous dites ? Allons... allons, c'est exagérer. D'un page de dix-neuf ans, vous voulez faire un ambitieux conquérant...

— Mais oubliez-vous donc que cette promenade de Breda pour voir des chiens et des faucons ne fut qu'un faux semblant pour amener son voyage en Zélande, dont ni M. Van Gent, son gouverneur, ni madame la princesse sa mère, ne furent même instruits ? Oubliez-vous que, malgré ses dix-neuf ans, il sut feindre pour ne pas se laisser pénétrer, puisque ce ne fut qu'à Berg-op-Zoom qu'il écrivit à madame sa mère qu'il allait faire un tour dans ses terres de Zélande ? Aussi, une fois arrivé à Midelbourg, que fait le prince ? Il lève le masque ; le muet a la parole, et répond avec convenance et dignité au pensionnaire de Zélande qui le vient complimenter ; la populace l'accueille avec ivresse ; ce sont des cris sans nombre de : *Vive Orange !* des drapeaux aux armes du prince, et non pas aux armes des Provinces ; remarquez bien cela... Enfin, Son Altesse prend à l'assemblée des États de cette province sa place de premier noble, et, dans un second discours plein d'adresse et de subtilité, il rappelle habilement que ses ancêtres ont fondé le pouvoir et la grandeur de la république, dont il se proclame l'enfant et le serviteur ; puis, parlant de liberté, d'indépendance, en un mot de toutes ces choses qui font grande impression sur le populaire, il sort enfin de la séance avec autant de partisans qu'il y avait de députés dans cette assemblée. Est-ce donc cela un page occupé de faucons et de vénerie ? Non... non, croyez-moi, Hugues, bien que fort jeune, c'est un froid et habile ambitieux, qui ne tend à rien moins qu'à ressaisir l'autorité que ses ancêtres ont perdue.

De Lionne resta pensif pendant que Ruvigny parlait .. Puis il alla feuilleter quelques papiers et revint.

— Oui, vous avez raison, Ruvigny, tout cela s'est passé de la sorte ; en effet, il y a trois ans que d'Estrades me mandait que ce prince était déjà d'un esprit et d'un air calme au-dessus de son âge, dont il n'avait aucune des passions, ni les femmes, ni le jeu, ni la grande chère. Ses seuls goûts, disait d'Estrades,

(1) La plume du maître.

étaient la chasse, l'amour des beaux chevaux et des armes de guerre d'un grand prix Mais dans ses dépêches, encore une fois, il ne m'a jamais rien écrit qui pût faire positivement soupçonner de pareilles vues à ce jeune mignon... Non... non, c'est lui croire plus de tête qu'il n'en a... L'affaire de Zélande est toute partielle... Et puis d'ailleurs c'est le seul adversaire redoutable que nous puissions maintenant susciter à de Witt pour le renverser, parce qu'il est de l'intérêt de l'Angleterre, comme du nôtre, d'appuyer ce jeune prince contre le grand-pensionnaire, qui aujourd'hui nous a devinés. Après tout, mon cher Ruvigny, tout cela est de l'avenir et du plus reculé; ce jeune prince, tel ambitieux qu'on le puisse croire, n'a aucune influence ni clientèle, ni racine en Europe quant à présent, et les évènements qui se passeront bientôt seront peut-être tels qu'ils déjoueront toute prévision. Somme toute, à cette heure et aujourd'hui, il n'y a qu'une grande affaire : l'alliance du roi Charles et de notre maître... et une seconde, moins importante, celle du chapeau de M. le duc d'Albret. Aussi je vois, mon cher Hugues, que les affaires du roi sont en bon train... Et, pour résumer notre conférence, je crois que la guerre de Candie se fera pour obtenir le chapeau de M. d'Albret, et que Madame, à la grande satisfaction de M. le duc de Buckingham, ira en Angleterre pour décider son royal frère à entrer en une alliance contre les républicains qui se débattent en vain contre leur mauvaise destinée. — Et voyez un peu, Ruvigny, ajouta de Lionne avec ce sourire ironique qui lui était propre, voyez un peu combien ces premières causes des évènements sont bizarres, surtout pour nous, qui voyons la source de ces imperceptibles ruisseaux qui peu à peu deviennent des fleuves et des océans de guerres et de tempêtes... Nous avons traité de deux choses tout à l'heure, et dans toutes les deux c'est cette damnée, mais adorable luxure, qui en est, pour ainsi dire, le premier mobile... parce que le roi voudra plaire à sa maîtresse en faisant son frère général des galères et M. d'Albret cardinal, il relèvera d'une main ferme l'étendard de la croix à l'admiration de la chrétienté, et les os d'un bon nombre de braves gentilshommes pourriront en Candie pour la plus grande gloire et cardinalerie d'un jeune prélat perdu de dettes et de débauches. Quant à l'Angleterre, parce qu'un favori insolent et libertin ose convoiter les charmes de la sœur de son maître et cherche le moyen de la faire venir à lui parce qu'il ne peut aller jusqu'à elle, il se peut qu'une alliance, difficile jusque-là, s'aplanisse tout à coup, devienne coulante, se noue, et décide conséquemment l'envahissement, la conquête et partant la ruine d'un peuple d'insolents trafiquants qui se permettent d'être riches, libres et industrieux... Ah! pardieu! sur vingt affaires qui me sont passées par les mains, j'en ai vu dix-neuf qui n'avaient guère de meilleures causes premières. Aussi, tenez, Ruvigny, il est un vieux proverbe espagnol, extrêmement cynique et non moins banal, un proverbe vieux comme le monde, je l'avoue, mais qui répond terriblement vrai à cette question : *Voulez-vous savoir et voir la cause de la ruine et de la conquête de bien des empires? — Levanta usted la basquina.*

Et de Lionne, ayant clos la conversation par ces mots, alla se mettre à table avec Ruvigny, qui partageait assez peu la gaieté moqueuse de son ami à propos des causes de la décadence des empires.

La nomination du duc d'Albret étant toujours retardée, le roi se résolut à la fin de ce même mois d'envoyer en Candie le secours de troupes, de vaisseaux et de galères que le pape lui demandait; secours dont les frais furent en partie couverts par les conquêtes faites en France pour cette espèce de croisade.

CHAPITRE XVI.

Le lundi 16 mai 1669, trois galiotes et treize galères étaient mouillées par quatre brasses de fond vers le milieu de cette partie de la grande rade de Toulon qui court de l'est à l'ouest depuis le cap Brun jusqu'à la grosse Tour.

Le soleil à son déclin, déjà presque caché derrière le fort de Léguillette, jetait de chauds et vifs rayons, et les crénelures des murailles de la grosse tour se dessinaient vigoureusement sur l'horizon empourpré; à l'est les hautes terres du cap Brun, noyées dans une vapeur lumineuse, apparaissaient vagues et indécises; au nord la cime des terres qui bordaient la rade était éclairée çà et là par un reflet doré, et leurs grandes ombres transparentes se projetaient déjà sur l'eau limpide et bleue que la brise caressait mollement.

Rien n'était plus gracieux que ces treize galères mouillées sur deux lignes avec leur capitaine au milieu : à voir leurs corps sveltes et allongés, si bien assis sur l'eau et d'une blancheur éblouissante; à leur antenne courbe et blanche aussi, qui se dressait à l'avant, gracieuse comme le col d'un oiseau, on eût dit une nichée de cygnes qui, la tête élevée, se laissait bercer par les flots.

Plus loin, et comme pour contraster avec ces galères élégantes, les trois galiotes, peintes d'un gris noir, se balançaient pesamment sur leur fond plat.

La capitane de France, galère sengile de vingt-six bancs, montée par M. de Vivonne, était donc mouillée un peu en avant de son escadre, et semblait ainsi coquettement placée pour faire mieux admirer encore sa magnificence et sa grâce.

Qu'on se figure un bâtiment long de cent soixante et dix pieds de bout en bout, tellement ras sur l'eau, qu'à son milieu il s'élève à peine au-dessus des petites vagues bleues et dorées qui caressent sa carène blanche; carène d'une taille si fine, si hardiment élancée, qu'elle n'a pas même de large la neuvième partie de sa longueur. La poupe de cette belle galère, au lieu d'être d'une hauteur démesurée comme celle des vaisseaux de ce temps-là, sa poupe, gracieusement inclinée de l'arrière à l'avant, n'avait guère que seize pieds à son point le plus élevé, à sa flèche dorée, décorée, à ses deux bouts, de larges écussons aux armes de France.

Mais, que de luxe écrasant sur cette poupe éblouissante! que de sculptures délicates! que d'ornements splendides accumulés seulement sur cette partie du navire! car, le corps d'une galère était divisé pour ainsi dire en trois zones d'un aspect bien contrastant, d'un caractère bien tranché. — Ainsi, à l'arrière... l'or, le velours et la soie, de grands noms historiques, de gais et piquants propos, d'élégants et braves gentilshommes, à cette époque généralement peu marins, il est vrai, mais toujours bouillants d'audace; en un mot, la vie militaire dans toute sa splendeur, dans toute son insouciante et joyeuse intrépidité. — Puis, au centre de la galère, c'est la chiourme, les esclaves, les forçats, le bruit des chaînes, le sifflement des fouets, les cris de rage et de douleur, en un mot, les bras qui rament, la force locomotrice et animale du bâtiment... Enfin, à l'avant, c'est pour ainsi dire l'armure guerrière de la galère, ses cinq pièces d'artillerie de bronze placées de front; ce sont encore ses soldats, ses bombardiers, ses pilotes, ses comites, hommes rudes et simples, vieillis et éprouvés dans cette navigation, et qui conduisaient à l'ennemi ou à l'abordage ce splendide char de bataille du haut duquel capitaine, officiers et volontaires se jetaient vaillamment au milieu du feu à la tête de leurs gardes.

Pour revenir à la poupe, chacun des deux côtés ou soubassements de cette sorte de dunette était orné de trois larges panneaux couleur de vermillon de Chine, séparés entre eux par quatre figurines de femmes servant de consoles et d'appui à une frise des plus riches, tout cela doré et encore surmonté d'une balustrade de bronze aussi dorée qui servait de parapet à un couloir ménagé de chaque côté et derrière le carrosse de poupe. Et puis ces deux balustrades, dépassant de beaucoup le carrosse vers l'arrière, se projetaient hardiment au-dessus de la mer, saillantes comme un balcon espagnol, et supportées sur les larges épaules de deux Hercules gigantesques aussi dorés, dont les pieds s'appuyaient aux dernières et plus hautes façons de poupe. Enfin, au bout du couloir chaque balustrade formant un angle droit venait se réunir au-dessus du gouvernail et s'élargissait en un merveilleux couronnement, toujours doré, représentant le triomphe de Minerve

Ce n'était pas tout : pour abriter ce carrosse, on voyait au-dessus une large tente de damas cramoisi, dont les quatre lon-

gues pentes, frangées d'or, étaient soutenues et attachées sur quatre flèches dorées par de grosses ganses, dont les glands à crepines étincelaient aux rayons du soleil couchant.

Maintenant si vous montez dans la capitane par l'un des deux escaliers situés de chaque côté de sa poupe ronde, qui, beaucoup moins large que le corps de la galère, paraît entée à l'arrière de ce long parallélogramme comme l'éperon le paraît à l'avant; si vous montez à bord de la capitane et que vous jetiez vos regards du côté de la poupe, vous serez étonné de ce luxe aussi grand à l'intérieur qu'à l'extérieur de la galère; vous verrez le carrosse et la poupe séparés du reste de la couverte (du pont) par une magnifique grille de bronze doré, admirablement travaillée, qui prend toute la largeur de la capitane; derrière cette grille, se promènent deux gardes de M. de Vivonne,



La capitane.

placés en faction à la porte du carrosse, fermée par deux lourdes portières de damas rouge; puis de chaque côté de ce carrosse c'est le couloir dont on a parlé, avec son parquet de noyer bien luisant, dont la minutieuse propreté contraste extrêmement avec la saleté fangeuse du reste de la couverte.. Car, si en vous retournant vous regardez vers l'avant de la galère, le tableau change : à tant d'élégance et de somptuosité succèdent la misère et la hideur : devant vous s'étalent deux masses confuses et pressées d'hommes vêtus de rouge, à la tête rasée, aux sourcils rasés, à la barbe rasée ; ces hommes occupent le long espace appelé vogue, contenu entre les espales et la rambade; il y a vingt-cinq bancs dans cette vogue, douze à la senestre, et treize à droite. Sur chacun de ces bancs il y a cinq hommes turcs ou chrétiens enchaînés à ce banc jour et nuit; c'est là qu'ils rament, c'est là qu'ils dorment, c'est là qu'ils mangent, en un mot c'est là qu'ils vivent : en été, défendus de l'ardeur du soleil par une tente de cotonine blanche et bleue ; en hiver, gardés du froid par une tente d'herbage; chaque forçat, en outre, a un capot et un bonnet de laine rouge, une chemise et un caleçon; de plus, à la jambe une chaîne de trois pieds, et au col un bâillon de liége suspendu à une corde; car il y avait des manœuvres, ou des périls tels, qu'on bâillonnait la chiourme soit que, grâce à ce silence forcé, les ordres arrivassent plus rapides et plus distincts, soit qu'il fallût étouffer les cris de terreur de quelque lâche qui peut-être eût démoralisé le reste de la chiourme.

Il y avait pour cela un commandement : *Alerte!... le tap en bouche!* et chaque forçat se bâillonnait avec une obéissance singulière.

Il faut dire un mot de l'aspect de cette chiourme (on sait qu'on appelle ainsi cette partie de l'équipage d'une galère composée de forçats, qui en vérité était assez étrange.

Dans l'ordonnance maritime, toutes les provinces vomissaient dans les bagnes cette lie de corruption, à laquelle on joignait les déserteurs et certains criminels dignes de la corde, que l'on graciait souvent pour les mettre à la rame, selon ce judicieux axiome de M. d'Infreville, un des intendants de la marine du Levant : *qu'un pendu n'était bon à rien que pour les corbeaux et qu'il y avait toujours quelque bribe à tirer du plus malicieux forçat* Cette partie de la chiourme supportait donc son sort avec une résignation animale et sournoise; en un mot, ces visages hâlés par le soleil, amaigris par la misère, abrutis par le vice, avaient ce même type de ruse, de cynisme et de férocité qui caractérise la physionomie des forçats de nos jours.

Mais une fraction tout à part et toute différente de ces galériens étaient composée d'esclaves tunisiens, algériens, turcs ou maures qui provenaient des prises, des descentes, et surtout des achats faits sur les côtes de la Méditerranée. Généralement on lisait sur les visages mornes de ces *achetés*, victimes de cette singulière traite des blancs, une expression de tristesse sauvage et concentrée, ou d'abattement stupide. Silencieux et impassibles, ils auraient paru vivre d'une existence toute ma-

chinale, n'eussent été de temps à autre un tressaillement plutôt de rage désespérée que de douleur lorsque le bâton de l'argousin sillonnait leur dos nu, ou une larme furtive lorsque le hasard de la navigation les amenait devant ces terres africaines, ces déserts sans fin, leur terre promise, à eux, où ils avaient vécu joyeux et libres sous leurs toits de palmiers ou sous la tente, partageant le maïs avec leur cheval favori, et le soir fumant leur longue pipe en rêvant, les yeux fixés sur la voûte profonde et étoilée de leur ciel d'Orient.

De fait... la première vie d'indépendance, de fatigue et de contemplation rêveuse de ces fils du désert contrastait fort avec leur vie des galères. Etrangers entre eux étrangers, ne comprenant pas un mot de notre langue, et pourtant obligés de se mettre vite au fait de la manœuvre et de la rame, n'ayant pour cela d'autres enseignements que l'imitation, d'autres avertissements que les coups, on doit avouer que plus des deux tiers mouraient de désespoir vers la sixième ou huitième semaine de leur embarquement; mais l'autre tiers, du reste, se plaisait fort au service du grand roi que ces infidèles avaient l'honneur de servir, ainsi que le dit la correspondance du temps.

Quant aux autres galériens, pris, eux, sur les corsaires barbaresques, ils supportaient leur sort plus patiemment, habitués à la vie rude des marins, aussi bien vêtus, peut-être même mieux nourris qu'à bord de leurs navires; somme toute, excepté quelques faibles réminiscences de liberté, ils faisaient des rameurs supportables, et prenaient gaiement part au supplément de ration de vin qu'on leur accordait souventes fois, surtout à bord de la galère capitane.

Or, le 16 mai 1669 était pour la chiourme un de ces jours de régal extraordinaire : je ne sais quel air de fête régnait à bord de la *capitane;* forçats et esclaves heurtaient joyeusement leurs gobelets d'étain, et les douze trompettes et hautbois du général envoyaient aux échos du cap Brun leurs fanfares guerrières : le soleil était à son déclin, et l'air était tiède et embaumé par la senteur de plusieurs massifs d'amandiers à fleurs rosées, qui émaillaient comme autant de bouquets le gazon d'une colline verte abaissée vers la côte, délicieux et frais parfum qui pouvait à peine pénétrer l'atmosphère infecte que la chiourme exhalait comme une vapeur putride autour de la galère, dont l'odeur nauséabonde et âcre n'était pas un des moindres supplices des officiers embarqués à bord; détestables exhalaisons que la science hygiénique, d'ailleurs fort peu avancée à cette époque, ne pouvait dissiper.

Il est vrai de dire que cet inconvénient était quelque peu compensé par l'avantage particulier aux galères de quitter rarement la terre de vue, de ne faire jamais de voyages de long cours, de toujours se trouver à portée des ports, et par conséquent de ne manquer jamais de rafraîchissements; aussi les brevets d'officiers du corps des galères étaient-ils généralement fort recherchés.



Lorsque M. de Tourville entra dans le carrosse, la gaieté était à son comble. — PAGE 83.

Tout était donc en liesse sur la *capitane*, et, au mouvement culinaire qui régnait à bord, on voyait que le dîner du général, commencé vers deux heures, se prolongeait de beaucoup, car de temps à autre un maître d'hôtel, vêtu de noir, courait hâter le service du fougon, et des laquais, magnifiquement vêtus à la livrée de Mortemart, traversaient la couverte en portant des plats d'argent ciselés et soigneusement couverts, que les forçats regardaient passer d'un œil de convoitise, lorsqu'ils disparaissaient sous les portières de damas rouge frangées d'or qui fermaient le carrosse de poupe; quelques soldats, vêtus de justaucorps blancs à boutonnières et parements et écharpes rouges, se promenaient dans le couloir, espace étroit qui règne entre les bancs des rameurs et les murailles de la galère, tandis que dans la courcie, autre couloir qui sépare la galère et les bancs en droite et sénestre, les argousins, à l'habit brun doublé de vert, surveillaient les forçats, et de temps à autre en châtiaient

quelqu'un à l'aide d'un assez long nerf de bœuf rompu, flexible et fixe dans un manche de bois blanc, ce qui n'empêchait pas le fameux *Ambreville* de chanter sa chanson :

Je montay sur la capitane,
Où sont peu de gens de soutane,
Mais plusieurs filous du Marais,
Vagabonds et coupe-jarrets;
Consuls de la Samaritaine;
La Ramée ou bien La Fontaine,
La Verdure, aussi Jolycœur,
Qui, pour avoir trop pris à cœur
De dire deux fois leur rosaire
Sont condamnés à la galère.

On a dit que M. de Vivonne avait fait ce jour-là distribuer à la chiourme une double ration de vin, afin que tout fût joyeux à son bord ; car il y traitait les officiers de ses galères ; aussi les longs éclats de rire, les bravos éclatants coupés de brusques silences, les bruyants toasts qui retentissaient sous le splendide carrosse de la générale, annonçaient assez que les officiers faisaient honneur à la chère savante et délicate de M. de Vivonne, qui devait à sa gourmandise éclairée le surnom de *Gros Crevé*.

Louis-Victor de Rochechouart et de Mortemart, comte de Vivonne, prince de Tonnay-Charente, général des galères et lieutenant général ès mers du Levant, avait alors trente-trois ans ; c'était un homme de moyenne taille, déjà fort ventru, à attitudes molles et voluptueuses ; ses mains blanches et potelées, toujours chargées de bagues de prix, et presque cachées sous de magnifiques dentelles, étaient remarquablement belles; sa figure, grasse, fleurie, placide, respirait la paresse et la sensualité, quand son regard ne petillait pas de tout l'esprit des Mortemart, cet esprit salé, railleur et cruellement incisif que lui et ses trois sœurs, mesdames de Montespan, de Thiange et de Fontevrault, possédèrent à un si haut degré. M. de Vivonne avait d'ailleurs beaucoup de lettres et aussi de savoir en toutes sortes de matières. Vivant à Paris dans la plus étroite familiarité avec Molière, Racine, Boileau et tous les beaux esprits du temps, il y avait singulièrement épuré son goût, déjà si formé, que Molière et Boileau le consultaient souvent sur leurs ouvrages, et entretenaient avec lui une correspondance poétique.

Fort magnifique et fort grand seigneur en toutes choses, singulièrement curieux de meubles, de tapisseries et de tableaux de grand prix, M. de Vivonne partageait encore avec le commandeur de Souvré la réputation de gourmandise la plus raffinée, et avec M. d'Armagnac celle d'être l'homme le plus naturellement plaisant et railleur de toute la cour (1).

M. de Vivonne était extrêmement brave, d'un calme et d'un sang-froid merveilleux dans le danger, et avec cela d'une si incurable et étrange paresse, qu'il disait toujours que ce qui lui avait fait choisir le service de mer, c'est qu'on y avait le plaisir et la gloire de se battre, moins la fatigue de marcher ou de chevaucher. Sa carrière militaire avait d'ailleurs été des plus brillantes. Il commença par servir en Flandre, comme volontaire, sous Turenne, et se distingua fort à l'attaque des lignes d'Arras, et aux prises de Landrecies et de Condé en 1655. Élevé au grade de mestre de camp, il partit pour l'Italie en 1663, et commença de servir dans l'armée navale commandée par le duc de Beaufort. L'année suivante, il fut employé sous le même général, comme maréchal de camp, lors de l'expédition de Gigeri, et ce fut là qu'il exerça par commission la charge de général des galères, appartenant à M. le marquis de Créquy. La guerre ayant été déclarée à l'Espagne en 1667, il alla servir sur terre, et fit vaillamment son devoir, en Flandre, aux siéges d'Ath, de Tournay, de Douai, de Lille. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, il parut à la tête d'une escadre devant Alger, et obligea la régence à faire avec la France un traité pour la sûreté du commerce.

Somme toute, M. de Vivonne n'était peut-être pas un fort habile marin; car, pour exceller dans ce rude et savant métier, il faut l'avoir embrassé jeune. Mais il n'en allait pas encore comme de nos jours; la partie théorique et pratique de la navigation était de fait, et, à très-peu d'exceptions près, généralement abandonnée aux pilotes et aux maîtres d'équipage, qui se chargeaient, l'un de conduire le vaisseau, et l'autre de le manœuvrer ou de le mettre bord à bord avec l'ennemi. Une fois là, le capitaine ou l'amiral, qui, à défaut de science, avait presque toujours du courage, encourageait son monde à bien faire, soutenait bravement le choc, et se faisait couler plutôt que d'amener son pavillon. A cette époque surtout, où l'habitude de naviguer en escadre était peu répandue, on ne pouvait compter sur des manœuvriers bien entendus; et ce qui le prouve, c'est que, par une étrange singularité, les deux meilleurs ouvrages d'hydrographie et de tactique navale de ces temps-là sont dus à deux jésuites qui servaient comme aumôniers sur les vaisseaux du roi, le révérend père Fournier et le révérend père Paul Hoste.

Mais revenons à M. de Vivonne et à ses convives, dont la gaieté bruyante avait été interrompue pendant le temps de la prière du soir, mais qui éclata de nouveau lorsque le chapelain, après l'avoir dite, redescendit pour se mêler encore à ces joies profanes.

Peu de temps après cette prière, le soldat de faction aux échelles d'espale de la galère héla une embarcation qui s'avançait rapidement; le capitaine ayant répondu : « Capitaine de vaisseau, message de M. l'amiral, » le canot accosta, et le comite-réal, maître Talbard-Talebardon, dont nous parlerons plus tard, et qui alors remplissait les fonctions d'officier de quart, vint au haut de l'échelle recevoir respectueusement le messager de l'amiral.

Ce messager était le chevalier de Tourville, alors âgé de vingt-sept ans, et commandant *le Croissant*, petite frégate de 32 canons. Le comite-réal, qui ne connaissait pas le chevalier, ne put réprimer un léger mouvement de surprise à la vue de ce jeune capitaine, dont la surprenante beauté avait quelque chose d'un peu trop féminin.

Figurez-vous un visage d'un ovale parfait, un teint de neige, un front large et noble, sur lequel se dessinent deux sourcils étroits et châtains, et au-dessous de ces sourcils deux grands yeux bleus, presque voilés par de longs cils, d'où s'échappait un regard calme et tendre ; un nez légèrement aquilin, une petite bouche, des dents magnifiques, et une fossette au menton qui donnait au sourire du chevalier un charme inexprimable. Joignez à cela les plus beaux cheveux du monde, d'un blond cendré, qui, s'échappant d'un large feutre à longues plumes blanches, tombaient en boucles soyeuses et parfumées sur un magnifique col de point de Venise, et vous aurez un crayon de ce délicieux visage, auquel on ne pouvait, pour ainsi dire, reprocher qu'une perfection, qu'une grâce de lignes inutiles à un homme de guerre.

Le chevalier était d'ailleurs vêtu avec ce soin et cette excessive recherche que ses ennemis et ses envieux lui reprochaient

(1) Madame de Sévigné rapporte cette anecdote. — M. de Vivonne adressait ses vœux à la belle madame de Lude, dont le chevalier de Vendôme était également épris. Ce dernier voulut se battre avec Vivonne, qui était alors en sa chambre, souffrant d'une blessure qu'il avait reçue dans la guerre de 1672, et recevant les compliments de toute la cour : « Moi, messieurs, dit-il à ce sujet, moi, me battre avec un Vendôme! Il peut fort bien me battre, s'il veut, mais je le défie de faire que je veuille me battre. Qu'il se fasse d'abord casser l'épaule, qu'on lui fasse, comme à moi, dix-huit incisions, et puis.... (on croit qu'il va dire : nous nous battrons) et puis nous nous accommoderons. Et d'ailleurs, se moque-t-il, de vouloir tirer sur moi? C'est comme s'il voulait tirer sur une porte cochère. Je me repens bien de lui avoir sauvé la vie au passage du Rhin. Désormais, je ne veux plus faire de ces choses-là sans faire tirer l'horoscope de ceux pour qui je le fais; eussiez-vous jamais cru que c'était pour me percer le sein que je le remettais en selle? »

Cette autre anecdote est empruntée aux Mémoires de M. le duc de Saint-Simon. — M. de Vivonne était brouillé avec M. le duc de Mortemart, son fils, que j'ai vu regretter comme un grand sujet et fort honnête homme par les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, ses beaux-frères, et à qui le roi donna des millions avec la troisième fille de Colbert, dont madame de Montespan fit le mariage. A l'extrémité du duc de Mortemart, M. de Seignelay fit tant qu'il lui amena M. de Vivonne; ce dernier trouva son fils mourant, et, sans en approcher, se mit tranquillement à le considérer, le cul appuyé contre une table : toute la famille était là désolée. M. de Vivonne, après un long silence, se prit tout d'un coup à dire : « *Ce pauvre homme-là n'en reviendra pas, j'ai vu mourir tout comme cela son pauvre père.* » On peut juger du scandale que cela fit (ce prétendu père était un écuyer de M. de Vivonne). Il ne s'en embarrassa pas le moins du monde, et, après un moment de silence, il s'en alla. (Saint-Simon, vol. VII, p. 51.)

amèrement. Son justaucorps bleu, doublé d'incarnat, bordé d'une dentelle d'or et d'argent, dessinait sa taille fine et souple ; ses bas de soie cramoisie se collaient aux moindres méplats de la plus jolie jambe qui se pût voir ; enfin, la profusion d'aiguillettes de satin et de bouffettes de ruban, aussi cramoisi, qui couvraient son habit, la richesse des broderies de son baudrier et la merveilleuse ciselure de sa petite épée dorée, complétaient un costume qui alors eût passé pour le type de l'élégance et du bon goût.

Malgré ces dehors, qui annoncent ordinairement un esprit frivole et une nature faible et amollie, Tourville avait une constitution vigoureuse, développée par les exercices d'académie, où il avait excellé de bonne heure ; il était doué d'une volonté entière et inflexible, d'un courage calme et persévérant, et d'une expérience des choses de la mer, en théorie et en pratique, bien rare dans ces temps-là et plus rare encore chez les officiers de sa naissance à son âge ; reçu chevalier de Malte à quatorze ans, à de rares interruptions près, Tourville naviguait depuis cette époque dans la Méditerranée, soit au service de Malte, soit au service de Venise, et cela avec une distinction et un éclat qui commencèrent à établir sa réputation en France. Aussi, en cette année 1669, Colbert, désirant l'attacher au service du roi, lui donna-t-il ce commandement du *Croissant* dans l'escadre de M. le duc de Beaufort.

Bien qu'il ne fût pas particulièrement intéressé, on pouvait pourtant avec quelque raison reprocher au chevalier une sorte d'avidité ou plutôt de complaisance pour la pillerie après la victoire ; ayant, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, navigué fort jeune et en compagnie des plus déterminés corsaires de la Méditerranée, qui, courant aux Turcs sous l'étendard de Malte ou de Venise, avaient bien plus à cœur de faire de riches et productives captures que d'abaisser le croissant et d'exalter la croix. Sans doute Tourville s'était habitué dès lors à ne point dépriser un butin acheté d'ailleurs au péril de sa vie.

Il faut dire aussi qu'au milieu de ce temps de parfaite galanterie, qui vit de si nombreuses et de si singulières preuves de dévouement et d'abnégation à propos des moindres volontés d'une femme ; qu'à cette époque toute d'amour et de volupté, alors que la bravoure à l'armée était un moyen de plaire, et que pour séduire on comptait autant sur un fait d'armes que sur l'esprit, la magnificence et la beauté, il faut dire que Tourville était extrêmement de cette époque, qu'il aima les femmes avec passion, et que les nombreux avantages qu'il réunissait le rendirent, très-jeune, le héros envié d'une foule d'aventures, qu'il expia plus tard, il est vrai, par le plus ridicule et le plus malheureux des mariages.

On sait qu'en arrivant sur la couverte de la galère, Tourville avait ordonné au comite-réal d'aller prévenir M. de Vivonne qu'un capitaine, envoyé par Son Altesse monseigneur le duc de Beaufort, lui apportait un message de cet amiral. Après quelques moments d'attente, un des gentilshommes de M. de Vivonne vint respectueusement prier M. de Tourville de vouloir bien le suivre, le général étant encore à table.

Le jeune capitaine ne put alors retenir un imperceptible mouvement de répugnance assez concevable ; car, d'une grande tempérance, et goûtant fort peu les plaisirs de la table, il éprouvait cette espèce d'embarras naturel à un homme calme et de sang-froid qui va se jeter au milieu d'une troupe de joyeux convives encore animés par les dernières libations du repas.

Ce n'était pas tout, cette répugnance avait aussi un autre motif; on n'en parle ici que parce que plus tard les suites en furent très-graves. En un mot, Tourville éprouvait un léger sentiment de défiance et de contrainte à l'égard de M. de Vivonne. Cette défiance, qui dans la suite se changea sinon en aversion, du moins en un éloignement profond et marqué, ne pouvait naître alors que de l'extrême disparité d'esprit et d'habitudes qui séparait ces deux marins. En effet, autant Vivonne, le *gros crevé*, était gai, satirique, moqueur, autant il mettait d'insouciance et de sensualité quelque peu brutale dans ses fugitives et souvent fort obscures amours, autant il aimait le gros jeu et la table, autant il prisait les joyeuses et cyniques causeries après boire; autant le beau Tourville était grave, sobre et peu railleur, autant il mettait de sérieuse tendresse dans ses liaisons romanesques. Enfin, il faut avouer que, malgré la différence d'âge et de grade, M. de Tourville se sentait de beaucoup supérieur à M. de Vivonne par son expérience et son savoir en marine.

On le répète, ce fut donc avec quelque répugnance que M. de Tourville suivit le gentilhomme qui l'introduisit auprès de M. de Vivonne.

Lorsque M. de Tourville entra dans le carrosse, la gaieté était à son comble, et le joyeux général des galères, rouge à faire frémir, débraillé, sans perruque, enfoncé dans un large fauteuil, une main appuyée sur son vaste abdomen qui menaçait de faire crever son justaucorps écarlate à galons d'or, M. de Vivonne tenait de l'autre main un papier qu'il lisait à haute voix : c'était une espèce de satire que ses amis de Paris venaient de lui envoyer. Ces vers, intitulés : *l'Arrière-ban de l'Église militante*, avaient été composés à propos de l'expédition de Candie, et ménageaient assez peu le clergé.

C'était une manière de bulle que Clément IX était censé adresser aux différents ordres; le général finissait donc de lire cette pièce, qui se terminait ainsi :

Les pères aux petits collets,
De qui la mine est si béate
Et le naturel si douillet,
Quitteront leur collet pour prendre la cravate,
Et n'étant ni poisson ni chair,
Mais une recrue amphibie,
Ils viendront au plus tôt, et par terre et par mer,
Donner des secours à Candie.
Les cordeliers, moines dodus,
Qui frappent d'estoc et de taille,
Nous les mettrons dans la bataille
Au nombre des enfants perdus.

Mais pendant que ces gens d'église
S'enrôlent sous nos étendards,
Et pour une juste entreprise
Se vont exposer aux hasards,
Nous exhortons les gens du monde
A montrer leur vertu féconde,
Réparant par Vénus les désordres de Mars!

Les applaudissements des convives suivirent cette lecture, et M. de Vivonne allait sans doute les faire suivre d'un commentaire sur le dernier vers, lorsqu'il aperçut le chevalier de Tourville que son maître d'hôtel venait d'introduire, ainsi que nous l'avons dit.

Après avoir salué, le chevalier remit au général une lettre fermée par un fil de soie scellée de deux cachets. M. de Vivonne prit la lettre, se leva en s'appuyant sur le bras de son fauteuil, et salua gracieusement le jeune capitaine.

— A qui dois-je l'honneur de voir monsieur le chevalier de Tourville? lui dit M. de Vivonne de sa petite voix grêle et de son air goguenard qu'il lui était impossible de dépouiller entièrement.

— Monseigneur le duc de Beaufort, sachant que je venais à bord de la capitane, m'a prié de vous rendre ce message, monsieur le général, et de vous rappeler qu'il vous attendait à son bord.

— Je m'y rendrai donc bientôt ; mais nous allons boire au succès du siége de Candie, monsieur le chevalier, dit M. de Vivonne en coupant le lacet de la dépêche. J'espère que vous nous ferez raison, bien que je sache que nous ne soyons pas très-frères en Bacchus... Et pourtant, tenez, voyez ce cristal qui suinte la fraîcheur de ce vin de Champagne glacé. Mon ami Molière s'inspirerait à cette vue, ou plutôt à cette source.... Allons... au succès du siége de Candie, chevalier de Tourville, ajouta M. de Vivonne en invitant du geste le jeune officier à prendre la coupe de cristal que le maître d'hôtel du général des galères lui offrit sur un plateau de vermeil.—Je bois de tout mon cœur au succès des armes du roi, dit Tourville en trempant seulement ses lèvres dans son verre et le reposant plein sur la table.

Vivonne, qui en vidant le sien avait observé du coin de l'œil

la *manœuvre* du chevalier, fit un signe de mépris à son voisin le baron de Bueil, et déplia la dépêche du duc de Beaufort en poussant un soupir de compassion pour ce pauvre Tourville.

Pendant que M. de Vivonne lisait la dépêche, le silence fut assez profond, sauf quelques mots à voix basse échangés entre Tourville et les officiers de sa connaissance qui se trouvaient là, et qui lui reprochaient dans une joyeuse pantomime d'être aussi outrageusement sobre…

— Diable! dit M. de Vivonne en remettant la dépêche dans sa poche; puis, s'adressant à un page: Ordonne au comite-réal de faire armer mon caïcq (1) sur-le-champ. Puis, se tournant vers Tourville: Monsieur le chevalier, si vous retournez à bord du *Monarque*, veuillez prévenir M. le duc de Beaufort que je vous suis à l'instant même.

Tourville s'inclina, salua du geste ses amis et sortit.

— Ah çà! messieurs, dit Vivonne en rajustant tant bien que mal sa perruque brune devant une petite glace, vous allez faire comme moi, c'est-à-dire quitter ce bord, puis regagner le vôtre, où vous recevrez de nouveaux ordres. Telle est la volonté de M. l'amiral. Vous, de Vancy, vous allez m'accompagner, ajouta Vivonne à son secrétaire.

Alors, prenant son chapeau à plumes vertes et son épée, faisant tirer par un laquais ses bas de soie, qui, nous devons l'avouer, étaient un peu descendus et plissés en spirale autour de ses vastes mollets, agrafant à grand'peine un bouton de son justaucorps, M. de Vivonne, suivi des officiers, sortit du carrosse et parut sur l'espale de la capitane, où il trouva les soldats sous les armes prêts à lui rendre les honneurs militaires.

Après quelques précautions sagement prises pour descendre sans encombre dans son caïcq, M. de Vivonne s'y établit commodément, un moelleux coussin derrière le dos, un autre sous son coude, et un large carreau sous ses pieds.

Quelque habitués qu'ils fussent aux habitudes de M. de Vivonne, les officiers qui étaient restés à bord de la capitane pour attendre leurs embarcations ne purent s'empêcher de sourire en entendant M. de Vivonne, nonchalamment étendu à l'arrière du caïcq, demander à son maître d'hôtel, resté près de l'échelle d'espale: Si son eau de Dantzik citronnée était là dans la glace?

— Oui, monseigneur, dit respectueusement le maître d'hôtel en montrant du geste un laquais qui, placé à l'avant du caïcq, tenait un large vase de plomb, recouvert d'une étoffe de laine, où plongeait la carafe remplie de ce breuvage glacé que le général buvait entre ses repas, et notamment après son dîner.

M. de Vivonne, s'apercevant du sourire des officiers, dit avec cet air d'insouciance moqueuse qui le caractérisait:

— Pardieu, de Vancy, je paris que ces mignons-là se moquent de mes coussins de duvet et de mon eau de Dantzik glacée! Heureusement ces choses portent en elles la consolation des moqueries qu'elles provoquent, comme je ne sais plus quel animal porte en soi le contre-poison de son venin… Et d'ailleurs, par Lucullus, on serait bien sot de se priver d'une de ses aises, pour cela qu'on est homme de guerre! La plaisante raison, ma foi! Privez-vous donc aujourd'hui, parce qu'il faudra peut-être vous priver demain, ou que vous vous serez privé hier… Et puis d'ailleurs à quoi bon se faire si rudement cahoter sur cette route de la gloire, quand on s'y peut faire porter tout doucement en litière! Les victoires de Lucullus sur Mithridate furent-elles moins glorieuses et moins profitables aux Romains, parce que Lucullus soupait chez Lucullus? hein, Vancy?

De Vancy, d'un esprit fort étroit, et qui servait communément de plastron à Vivonne, eut l'air de comprendre cette citation classique un peu ambitieuse, et répondit:

— Non, monseigneur, et c'est grand dommage que le chevalier de Tourville ne soit plus là, vous l'eussiez converti, lui qui est si rigide à son bord, dit-on, que chaque officier est réduit à un seul valet; et ce n'est pas tout: je ne sais par quelle étrange imagination puisée des Hollandais, le chevalier ne fait-il pas, dit-on, chaque jour laver et gratter le pont de sa petite frégate, ni plus ni moins qu'un parquet de salon!

— On a dit, en effet, que son vaisseau est d'une surprenante propreté.

— Avec tout cela, monseigneur, le chevalier est ajusté d'une façon ridicule, avec ses bouillons de rubans cramoisis… Aussi je crois fort que c'est une femmelette.

— Lui… une femmelette!… lui! *le langoureux amant de la belle Andronique!* Ah! mais, par Apollon, voici que j'ai fait un vers. Oui, pardieu! *Le langoureux amant de la belle Andronique!*… J'écrirai à Racine une lettre en vers qui commencera de la sorte: *Le langoureux amant de la belle Andronique!*…

— Mais, monseigneur, qu'est-ce donc que la belle Andronique?

— Oh! c'est toute une histoire, et des plus mélancoliques; mais, quant à ce Céladon aux rubans cramoisis, ce n'est pas une femmelette, car il se bat comme vingt diables, et depuis assez longtemps encore. Il y a bien, ma foi, dix ans qu'il court la Méditerranée; il commença comme volontaire à bord d'une frégate que Hocquincourt avait fait construire à Marseille pour détrousser les infidèles. Je tiens ces détails sur le chevalier de Tourville d'un vieux routier d'eau salée que j'eus avec moi devant Alger comme capitaine de brûlot et conseiller pilote, un véritable païen, un satan à cheveux gris, qui, malgré ses soixante-deux ans, buvait, jouait, violait, sacrait et massacrait de toutes ses forces quand l'occasion se trouvait. Ce vieux scélérat était le bonhomme Cruvillier!

— Le fameux Cruvillier!… Cruvillier le corsaire! Vous avez vu le corsaire Cruvillier, monseigneur?

— Eh! pardieu! sans doute; vous voilà tout ébaubi… C'était dans ma campagne devant Alger. C'est de lui, vous dis-je, que je tiens ces particularités sur le premier embarquement de Tourville; le bonhomme Cruvillier était alors le matelot de Hocquincourt, et ils devaient cette année-là courir ensemble contre le Turc. C'était, autant que je puis m'en souvenir, vers 1658 ou 1659, et j'avoue que rien ne dut paraître plus étrange que de voir le chevalier de Tourville, avec sa jolie figure blonde et ses seize ou dix-sept ans, venir chercher aventure parmi ces vieux corsaires levantins, plus noirs que des diables, et plus endiablés que des moines. Le bonhomme Cruvillier me raconta, depuis, que le jour de l'embarquement du chevalier il était justement à bord de la frégate d'Hocquincourt, qui le consultait sur je ne sais quelle partie du gréement. — Ce vieux mécréant, je vous l'ai dit, était impudent et libertin comme un démon. Aussi, en voyant les yeux bleus, les joues roses et le menton blanc et imberbe du jeune chevalier, ne voilà-t-il pas qu'il s'avise que M. de Tourville est une fille embarquée par Hocquincourt… Et, sans plus tarder, le vieux pécheur s'en va conter mille ordures au chevalier, lui dit *qu'elle* a tort de se cacher sous un justaucorps, et finit par vouloir le galvauder. Mais Tourville, se reculant, lui détacha alors un soufflet si nerveusement appliqué, que les joues couleur de brique du vieux corsaire en pâlirent. Hocquincourt, qui avait commencé par beaucoup rire, intervint; mais il était trop tard. Après sa gourmade, le chevalier, se dépêchant vite de dire qu'il n'était pas une fille d'Eve, avait mis l'épée à la main pour le prouver. Le bonhomme Cruvillier, non moins furieux, jurait, blasphémait à faire tout foudroyer. On convint par accommodement d'en venir aux rapières, et de descendre à terre aussitôt; ce qu'on fit. Le bonhomme Cruvillier était un vieux reste de ces dangereux spadassins de l'école vénitienne; Tourville avait fort brillé et de plus d'une façon dans l'académie Renocourt. Bref, les fers se croisent, et, après plusieurs passes brillantes et hardies des deux parts, l'académie vénitienne embourse un bon coup d'épée à travers le corps; ce que voyant, l'académie Renocourt se met à fondre en larmes à l'aspect du sang, car c'était la première fois que telle fête lui arrivait. Le bonhomme Cruvillier n'en voulut pas au chevalier; au contraire, il l'affectionna singulièrement depuis ce jour-là, et ne cessa de l'appeler *sa jolie blonde au coup d'épée.*

— Tudieu!… monseigneur, ce blondin ne commençait pas

(1) Caïcq. La plus grande embarcation d'une galère.

mal pour un volontaire. Mais la belle Andronique, monseigneur? J'avoue que ce nom galant d'Andronique me paraît devoir être attaché aux plus merveilleuses aventures.

— Nous avons le temps, de Vancy, car il nous reste encore au moins deux milles à faire avant que d'arriver à bord de l'amiral; et puis la belle Andronique est tellement enchevêtrée dans les palmes de myrte et de laurier qui couronnent notre blond Céladon, que je ne l'en puis distraire.

Mais trêve à cette poésie, ajouta Vivonne en riant de cette phrase précieuse; puis il demanda au laquais un verre de liqueur glacée. Lorsqu'il eut bu, il se fit étendre un manteau sur les jambes, car la brise du soir commençait à fraîchir, et continua de la sorte :

— Quelque temps après ce duel, qui mit Tourville en singulière vénération parmi l'équipage, la frégate d'Hocquincourt partit en compagnie de celle du bonhomme Cruvillier, alors tout à fait guéri. *La jolie blonde au coup d'épée* était à bord de Hocquincourt comme volontaire, et faisant, m'a-t-on dit, aussi rudement le métier de matelot que le dernier gourmette; seulement le chevalier mettait des gants pour ne pas abîmer ses mains, et s'attachait sur la tête un large feutre pour ne pas hâler son teint, sans compter qu'il se faisait peigner, parfumer et savonner jusqu'au ridicule par un valet de chambre qu'il avait embarqué, car ces Tourville-là sont d'une excellente maison de Normandie, et ont quelque bien. Hocquincourt et Cruvillier allèrent d'abord à Malte prendre langue pour savoir dans quels parages ils pourraient faire triompher l'étendard de la sainte croix... c'est-à-dire rançonner les infidèles et mettre à mal leurs femmes et leurs filles. Quelques âmes charitables signalent aux deux corsaires la passe de Venitica et de Carrera, où se tenaient depuis quelques jours des croiseurs turcs qui attendaient là cinq riches bâtiments génois à leur sortie du golfe de Venise. Mes deux serviteurs de la religion s'y rendent tout de suite; et au bout de deux heures de navigation dans ces parages, Cruvillier, qui formait l'avant-garde avec sa frégate *la Sainte-Ampoule*, signale deux vaisseaux sous le vent à lui, et met en panne pour attendre Hocquincourt; car sa frégate, *l'Étoile de Diane*, marchait beaucoup moins bien que *la Sainte-Ampoule*. Les Turcs, voyant la manœuvre des chrétiens, revirent bravement de bord, et chacun se prépare au combat. Je tiens de Hocquincourt, qui observait notre blondin buveur d'eau, que ce blondin ne bougea à l'approche de ce danger nouveau pour lui, et qu'il ne fit autre chose que de tirer de son sein une relique amoureuse ou dévote qu'il baisa amoureusement ou dévotement, le diable ou les saints le savent, tant ces baisers se ressemblent d'ailleurs; puis le blondin remit la relique dans son justaucorps, boucla ferme son ceinturon, s'arma d'une bonne cuirasse d'acier et d'un morion bien luisant, remonta haut ses belles bottines de daim blanc à talons de cuivre doré, et fut se placer à la belle (1), par ordre d'Hocquincourt. Cependant nos deux Turcs, au lieu d'être intimidés par les préparatifs de combat qu'ils voyaient faire, devenaient au contraire si familiers, qu'ils s'approchèrent à portée de canon et lâchèrent toute leur bordée sur Hocquincourt et Cruvillier. A cela mes corsaires ne répondent rien, font les muets, mais approchent les Turcs vergue à vergue, et de là vous les rabrouent de la bonne sorte, artillerie, grenades, mousquetades, pierre et fer, tout éclate; alors mes deux Turcs se trouvent si incommodés et suffoqués par la chaleur de cette sainte artillerie chrétienne, qu'ils tâchent de s'élever au vent pour respirer un peu de frais; mais point, Hocquincourt et Cruvillier les serrent de nouveau, les importunent de coups de canon, les obsèdent de mousquetades, et deviennent enfin si outrageusement fâcheux, que, poussés à bout, mes infidèles tentent l'abordage et y réussissent. Voilà donc les grappins jetés, et chrétiens et maudits qui se harpaillent sévèrement; mais le plus furieux de tous ces harpailleux était *la jolie blonde au coup d'épée* qui tapait dru comme grêle, et se démenant de tous ses membres, bien qu'elle eût reçu un bon horion au défaut de sa cuirasse. Mes Turcs, se sentant reçus si chaudement, se dégoûtent de l'abordage, coupent les amarres de leurs grappins et se disposent à prendre le large pour tirer pays.

— Vertubleu! monseigneur, voici une chaude rencontre qui finit à point.

— Attendez donc... et soyez plus lent dans vos prévisions, de Vancy, car Dieu est grand, et Mahomet est son prophète; et ce qui le prouve, c'est qu'au moment où mes deux Turcs, croyant leur partie perdue, tâchaient de s'échapper, voilà que tout à coup le diable ou le prophète envoie à ces mécréants deux corsaires amis qui commencent à poindre, à poindre de derrière le cap de Matapan, proche duquel se donnait le combat; ils venaient là attirés par le bruit comme des corbeaux attirés par l'odeur des pendus.

— Voilà un fait, monseigneur, qui change furieusement la face des choses.

— Ce que vous dites là est fort sensé, de Vancy; la preuve, c'est que mes coquins de Turcs, qui croyaient leur affaire désespérée, poussent des cris de joie en la voyant tout à coup devenue si bonne, et en manière de réjouissance envoient deux ou trois bordées et des plus meurtrières à Hocquincourt. Vous concevez, de Vancy, que *la Sainte-Ampoule* et *l'Étoile de Diane* se trouvaient dans une position des moins galantes ayant chacune deux vaisseaux à combattre, en tout quatre navires dont deux tout frais et tout gaillards, et qui tenaient tant à prouver la bonté de leur poudre et la justesse du coup d'œil de leurs canonniers... qu'au bout d'une demi-heure de ce nouveau combat, Hocquincourt vit son monde à moitié tué, son gréement haché, et qu'il fut obligé de dire à ses volontaires : — Messieurs, si nous continuons à jouer ce jeu de quilles-là, nous perdrons; car ils ont deux boules contre une. Tâchons donc d'aborder un de ces renégats pour égaliser un peu la partie, ou sinon nous sommes coulés à fond. — L'équipage applaudit; Hocquincourt ordonne à son pilote d'aborder celui des deux Turcs qui ne combattait plus avec la même ardeur : le Turc prête le flanc, les grappins sont jetés, et mon chevalier de Tourville saute à bord, leste comme un cerf, et suivi d'une quinzaine de volontaires; là, il frappe et massacre tant et si bien, que les mécréants se rendent et tombent à genoux, le prenant au moins pour le diable. Voilà donc ce blondin qui, pour sa première promenade sur l'eau salée, se rend d'aventure maître d'un vaisseau turc; car après l'affaire il fut reconnu que c'était lui qui, par son intrépidité, avait décidé de cette prise en se jetant le premier à l'abordage et entraînant les autres volontaires par son exemple.

— Et les autres Turcs, monseigneur, imitèrent-ils ce merveilleux abordage?

— Non, de par Lucifer, de Vancy, cette vue ne les mit pas en appétit de goûter de cette cuisine; car, dès que le second Turc qui combattait *l'Étoile de Diane* se fut aperçu du résultat de l'abordage, il prit la fuite... et Hocquincourt n'eut garde, vous pensez, de courir après, préférant garder sa prise. Pendant le combat, on n'avait guère pu voir où en étaient les affaires du bonhomme Cruvillier, la fumée étant trop épaisse; mais, le branle fini, Hocquincourt regarda autour de son vaisseau, et à deux portées de canon vit *la Sainte-Ampoule* qui travaillait rudement un de ses deux ennemis, l'autre tirait pays pour rejoindre son compère déjà en pleine retraite... Hocquincourt s'avança sur le mécréant que combattait Cruvillier; le mécréant, se voyant entre *la Sainte-Ampoule* et *l'Étoile de Diane*, jugea prudent de se rendre, au lieu d'aller se prier à souper au fond des grottes de corail d'Amphitrite... ce qui lui fût certainement arrivé sans cette reddition. Le feu calmé, chacun se tâta les côtes, et, en se les tâtant, Tourville s'aperçut qu'il en avait une endommagée par un coup de pique; et, de de plus, il sentit aussi que ses beaux cheveux blonds étaient quelque peu débouclés par un coup de sabre qui lui avait entamé le crâne.

— Peste! voilà qui est beau et vaillant pour une première affaire, monseigneur; mais la belle Andronique?

— Contenez, je vous prie, cette ardeur luxurieuse... J'arrive à cette infante. M'y voici, m'y voici, de Vancy, car ces deux

(1) On appelait *la belle* l'espace qui s'étend entre les haubans de misaine et d'artimon : c'est dans cet endroit que les Turcs tâchent toujours d'aborder les vaisseaux chrétiens.

blessures du chevalier nous amènent naturellement à parler de la belle Andronique, qui, par Vénus, en fit une terriblement plus furieuse au beau milieu du cœur du Céladon. Vous pensez bien, mon cher, qu'après un pareil bal, hommes et vaisseaux avaient besoin de se rajuster un peu. Cruvillier, qui connaissait son archipel comme Despréaux les anciens, se souvint de l'île de Syphanto, où se trouvait un excellent calfateur pour radouber les vaisseaux, et un non moins excellent médecin pour radouber les marins. Or, ce calfateur de peau humaine se nommait le signor Jany, et était fort connu du bonhomme Cruvillier, qui lui conduisit le chevalier de Tourville, en vérité presque moribond, avec force louanges et récits sur sa bravoure enragée. Le Jany commença donc à radouber notre blondin, et au bout d'un mois, grâce aux merveilleux apozèmes de l'Athénien, de ses blessures il ne restait au chevalier que la gloire et la plus charmante pâleur qui ait jamais touché le cœur d'une femme. Enfin... fut-ce cette pâleur, le bruit de ses exploits, sa jolie figure, ou le diable qui tentèrent la fille du Jany, toujours est-il que cette belle Andronique se mit à s'éprendre si furieusement du beau chevalier, que lorsque, deux mois après leur arrivée à Syphanto, Hocquincourt et Cruvillier se préparèrent à partir, les deux amants avaient toutes les raisons possibles pour se regretter terriblement.

Et cette Andronique était-elle donc si singulièrement belle, monseigneur?

— Hocquincourt, qui a vu et longtemps vu, cette infante, m'a dit que c'était toute une perfection de grâces et de beauté, une taille divine, un visage le plus admirablement grec du monde, les yeux bleus, les cheveux noirs, une peau et une gorge merveilleuses, et avec cela mille agréments dans l'esprit, et une candeur charmante.

— Comment... monseigneur, et la reconnaissance que le chevalier devait au signor Jany ne l'empêcha pas de séduire la fille de son sauveur, de celui qui l'avait soigné de ses blessures et arraché à une mort certaine!!

— Ah! que vous voilà bien avec vos imaginations remplies de contre-sens, de Vancy... Comment, dites-vous, le chevalier a-t-il pu séduire la fille de celui qui lui avait sauvé la vie? Mais, par Vénus, c'est justement parce que le signor Jany lui avait sauvé la vie que le chevalier pouvait séduire sa fille; car il est probable, de Vancy, que Tourville ne fût pas revenu de chez Pluton pour cela. Enfin, le moment de partir arriva. Vous jugez des larmes, des sanglots des amants... Le chevalier parlait de promesses sacrées, de serments, de tendresse, et autres menues consolations, monnaies courantes des départs; mais la belle Andronique, semblant ne rien entendre, pleurait, repleurait à se fondre, lorsque, séchant tout à coup ses larmes, elle dit au chevalier: — Je te suivrai, emmène-moi.

— Diable! monseigneur, et M. de Tourville a-t-il accepté?

— Vous allez le savoir, de Vancy. Vous concevez bien, vous qui êtes tout honneur, chasteté et, j'espère, aussi virginité, qu'une telle proposition devait être foudroyante pour un homme qui connaissait ses devoirs, les lois sacrées de l'hospitalité, et les lois non moins sacrées... de la satiété. Aussi ce pauvre chevalier que vous avez accusé d'ingratitude si légèrement, de Vancy, ce pauvre chevalier, dis-je, prouva-t-il dans cette occasion qu'il comprenait tout ce qu'il devait de reconnaissance au signor Jany; en un mot, il eut le courage de ne pas lui ravir sa fille chérie. Voilà de ces subtilités délicates que des hommes grossiers ne comprendraient pas... et qui sont pourtant la quintessence de la belle galanterie... Des barbares diraient que le chevalier, ayant assez de sa charmante, ne voulait pas s'en embarrasser... Des gens plus raffinés en beaux sentiments diraient, comme moi, qu'il pensait au deuil de ce pauvre vieux Jany en ne retrouvant plus la chair de sa chair, les os de ses os. Mais comme la chair de la chair du sieur Jany avait une tête quelque peu volcanique, le chevalier eut l'air d'accéder à ses vœux, et lui promit de l'envoyer querir un quart d'heure avant son appareillage; ce dont il se garda bien, demandant, au contraire, à Hocquincourt d'appareiller le premier de tous; ce qu'on lui permit, et ce qu'il exécuta à l'instant. Voilà donc M. de Tourville parti, et qui d'une Andronique a fait une Ariane.

— Pauvre Andronique!

— Comme vous, je dirai pauvre Andronique, de Vancy; mais attendez la fin. Voilà donc notre chevalier voguant toutes voiles dehors sur la Méditerranée, lorsque le matelot de vigie signale tout à coup trois bâtiments de guerre; c'étaient trois corsaires tunisiens. J'oubliais de vous dire que, vu son courage, Tourville avait été choisi, pendant son séjour à Syphanto, pour être le lieutenant de d'Artigny, à qui on avait donné le commandement de la prise turque, à laquelle le chevalier avait si vaillamment contribué. Comme Tourville avait appareillé le premier, le vaisseau qu'il montait formait l'avant-garde, et le bonhomme Cruvillier, avec sa *Sainte-Ampoule*, et Hocquincourt, avec son *Étoile de Diane*, venaient après lui. D'Artigny engagea donc le combat le premier; mais, au bout de cinq *Pater*, un impertinent boulet de canon trouve galant de faire du lieutenant Tourville le capitaine Tourville, en emportant la tête de ce pauvre d'Artigny. Voilà donc notre Céladon capitaine, qui, à défaut de l'expérience nécessaire, abandonne le pilotage et la manœuvre au pilote et au maître, et ne s'occupe que d'encourager ses gens qui font merveille; mais le pilote et le maître n'ayant pas l'expérience consommée de d'Artigny, fort expert capitaine, le vaisseau de Tourville recevait plus de coups qu'il n'en donnait, présentant le flanc au lieu de présenter la proue. Le chevalier n'y pouvait rien; ses gens tombaient de toute part, et son vaisseau criblé menaçait de s'engloutir..... lorsqu'un boulet lancé à propos, ou l'imprudence des Tunisiens mit le feu aux poudres de leur vaisseau, qui s'abîma bientôt en couvrant de débris le bâtiment de Tourville.

— Quel heureux et surprenant hasard, monseigneur!

— Cela n'était pas un hasard, de Vancy, dit M. de Vivonne avec une gravité moqueuse; il faut voir là, au contraire, une éclatante rémunération de la Providence en faveur du chevalier qui n'avait pas ravi une fille à son père..... Mais revenons aux suites du combat. Après l'explosion de l'ennemi, la nuit était tout à fait venue; Cruvillier et Hocquincourt étaient hors de vue; le vent s'élevait; Tourville avait beaucoup de blessés; le pilote et le maître ne connaissaient pas les allures du nouveau navire, qui d'ailleurs avait beaucoup souffert de ce dernier combat. On convint donc d'un commun accord de retourner à Syphanto, comme le port le plus proche.

— Jésus! monseigneur, que voilà une bonne revenue pour la pauvre délaissée!

— Vous allez en juger, de Vancy. Notre chevalier se fait mettre à terre, et court à la maison du signor Jany; là il est salué d'un: « Hélas! mon maître se meurt! » par une vieille Moresse. Le chevalier entre et trouve le vieillard comme pétrifié au milieu de la chambre de sa fille. La vue du chevalier le tire de cette léthargie. — Ma fille!... lui cria-t-il en se levant d'un mouvement furieux; puis il tombe évanoui. C'était de l'hébreu pour le chevalier, qui croyait retrouver Andronique, lorsque la vieille Moresse lui assura que le matin même, voyant que les vaisseaux partaient et que Tourville ne revenait pas, la fille du signor Jany avait couru jusqu'au port, et que là, se mettant avec une de ses femmes dans un canot, elle avait gagné à prix d'or un marinier pour se faire conduire à bord d'un des vaisseaux qui appareillaient. Pendant cette explication, le signor Jany se réveilla, et dit encore de sa voix creuse: « Ma fille! » Après quoi, au lieu de se remettre à s'évanouir, il accabla le malheureux chevalier de furieux reproches. Le Céladon rageait, comme vous pouvez croire, puisqu'il avait, au contraire, tout fait pour éviter ces ennuis. Aussi, saisissant le moment où le Jany reprenait haleine, il lui proposa de venir à bord de son vaisseau, d'y chercher partout sa fille, et, s'il ne la trouvait pas, de lui faire compagnie jusqu'à ce qu'il l'eût pu rencontrer, lui jurant devant Dieu, sa foi de gentilhomme, qu'il n'avait pas enlevé Andronique. Mondit Jany accepte, et voilà le vieux bonhomme qui abandonne Syphanto, sa maison, ses grands biens, ses amis, pour aller avec notre jeune corsaire courir après sa fille, s'exposant à tous les dangers qu'on pouvait braver dans ces mers. Ce marinier que je vous ai dit me racontait que ce Jany était un grand vieillard, à barbe blanche, très-maigre, toujours vêtu de noir, et qu'il passa

tout le temps de la traversée, ou à pleurer, sa tête cachée dans ses deux mains, ou à regarder à l'horizon pour voir s'il n'y apercevait pas au loin le navire où il espérait toujours retrouver sa fille; mais cela d'un air si navré, si navré, qu'il faisait même pitié à ses mariniers, surtout quand il criait du fond de ses entrailles de père : « Ma fille! ma pauvre fille! » Cependant, je ne jurerais pas que le chevalier, au fond du cœur, n'eût donné cent fois le bonhomme au diable, et qu'il ne se repentît pas alors de ne point avoir enlevé son infante, ce qui lui eût évité la compagnie peu réjouissante de ce fâcheux larmoyeur. Enfin, après quinze jours de recherches, il résolut d'aller à Zante, espérant d'y trouver Cruvillier et Hocquincourt, qui ne pouvaient manquer de lui donner des nouvelles de la belle Andronique. Le Jany et le chevalier arrivent dans le port. Au diable! Cruvillier et Hocquincourt étaient partis depuis trois jours, mais en laissant à un capitaine de barque longue une lettre pour le chevalier, dans le cas où il viendrait à Zante. Vous jugez si le père et l'amant dévorèrent la lettre; elle était d'Hocquincourt qui apprenait au chevalier que la belle Andronique, voyant les vaisseaux s'éloigner, s'était rendue à bord du dernier qu'elle avait pu joindre, et que, sur l'observation de Hocquincourt que celui du chevalier était déjà sous voile et en chasse, elle l'avait supplié de la recevoir à son bord, en attendant qu'il pût la passer sur celui du chevalier, puisqu'ils devaient naviguer de conserve. Hocquincourt rappelait au chevalier comment le combat les avait séparés, et finissait en lui disant qu'après l'avoir attendu à Zante, il prenait le parti d'aller l'attendre à Malte, comme point de ralliement plus assuré. Voilà le chevalier et le Jany à remettre à la voile et voguer pour Malte. En route, ils essuient deux rudes combats dont Tourville se tira vaillamment sans blessure. Il n'en fut pas de même du Jany, qui, s'opiniâtrant à rester au milieu du feu le plus meurtrier, tant il était comme absorbé et engourdi par ses pensées sur sa fille, y gagna un bon horion sur la tête. Enfin, après mille traverses, ils arrivent à Malte. Point d'Hocquincourt : il n'y avait pas paru, ni Cruvillier non plus. Ma foi! le signor Jany, fatigué de ces promenades paternelles et marinières, prend le parti de mourir de chagrin, et meurt en effet. Le chevalier fut aux regrets de cette perte; et, pour s'en distraire, il prit du service sur le vaisseau d'un nommé Carini, corsaire napolitain fort distingué, et qui servit depuis sous la bannière de l'ordre de Malte, lui et son bon vaisseau de 54 canons. Somme toute, le chevalier, après avoir fait avec Carini bon nombre de prises, le suivait à Venise, lorsqu'ils rencontrent un vaisseau turc, l'attaquent, le prennent; et que trouvent-ils à fond de cale? La belle Andronique!

— La belle Andronique! Bon Dieu! que voilà une péripétie à faire envie à Scudéri!

— Vous jugez si ce fut un coup de théâtre. Le fait était simple, pourtant : en partant de Zante, Hocquincourt avait été fait prisonnier, lui et son vaisseau, et naturellement aussi la belle Andronique. Du vaisseau de Hocquincourt, elle avait été transportée sur le vaisseau que Carini venait de capturer, et qui la menait naïvement tout droit au sérail du Grand Seigneur... Nos amants s'embrassent; la belle Andronique déplore la mort de son père; le chevalier ne lui fait pas la moindre question sur sa fidélité qui, parmi tant de voyages, avait peut-être été extrêmement dans la manière de celle de la fiancée du roi de Garbe; bien qu'il en soit, Tourville conduit son infante à Venise pour passer dans un couvent le deuil du signor Jany, comptant sans doute épouser cette fille en se faisant relever de ses vœux, car le père avait laissé de grands biens. Pendant le temps de ce deuil, Carini sort de nouveau en course, et dans un combat meurtrier Tourville est si grièvement blessé, que le bruit de sa mort se répand dans le Levant, où, il faut le dire, sa bravoure l'avait déjà fait glorieusement connaître; enfin, après de grandes souffrances et un long séjour à Malte, le chevalier guérit, s'embarque et retourne à Venise : vous concevez avec quel épouvantable battement de cœur, car la pauvre Andronique avait sans doute, elle aussi, appris la nouvelle de la mort prétendue de son amant, et ce dernier coup avait pu terminer cette vie si chancelante, si cruellement éprouvée déjà par tant de malheurs et de secousses imprévues... Enfin, tremblant de crainte et d'espoir, le chevalier de Tourville arrive à Venise.

— Se disant peut-être : Voilà que par ma légèreté j'ai causé la mort du père et de la fille, ajouta de Vancy en essuyant une larme d'intérêt.

— Se disant pis encore, de Vancy, je le crois... Enfin, il court au couvent où était Andronique, et avec un affreux serrement de cœur demande la supérieure.

— De grâce, monseigneur, achevez... Je suis dans une horrible anxiété.

— M'y voici, de Vancy, dit lentement Vivonne, qui s'amusait à irriter la curiosité de son bon secrétaire, m'y voici. Tourville demande donc la supérieure, qui pousse un cri affreux en reconnaissant le chevalier.

— Je l'avais deviné, monseigneur. Pauvre Andronique!

— Vous êtes si clairvoyant, de Vancy! Mais revenons à l'abbesse. — Hélas! monsieur, dit-elle au chevalier, Andronique a cru votre mort... C'en est fait pour toujours!

Ici de Vancy s'écria d'un ton lamentable : — Pauvre Andronique! Et Vivonne continua :

— C'en est fait pour toujours! monsieur le chevalier, répondit donc la supérieure à Tourville. Vous croyant perdu, n'ayant plus le moindre espoir de vous revoir jamais...

— Pauvre Andronique! répéta lamentablement de Vancy.

— Andronique s'est mariée, il y a deux mois, au comte Barbini, sénateur de cette ville.

— Ah! monseigneur, est-ce donc bien possible? dit de Vancy d'un air d'étonnement mêlé de regrets.

— Très-possible, de Vancy; et votre cruauté va peut-être jusqu'à en être affligé, regrettant ce tableau tragique de la mort de la belle Andronique comme couronnant mieux sa vie romanesque : mais que voulez-vous, de Vancy! sur cent femmes qui devraient mourir de la mort de leur amant, il se trouve toujours au moins quatre-vingt-dix-neuf comtesses Barbini.

— Mais il en meurt au moins une, monseigneur, dit de Vancy d'un air de triomphe.

— Oui, de regret de n'avoir pas pu trouver un comte Barbini... Ah çà! mais cette histoire nous a menés tard; car voici la nuit qui vient... Pas assez sombre, cependant, pour ne point apercevoir la flotte de l'amiral que voici mouillée là... Ah! par Dieu, voilà six grands mois que je n'ai vu Sa Majesté *des halles*, et j'espère bien, par Jupiter! que son langage n'est pas changé; car rien n'est plus amusant que de l'entendre dire ses folies avec son air matamore. Mais voici quelque chose de curieux... Est-ce que j'ai la berlue? Non, et le jour est encore assez clair pour y voir... Qu'est-ce que ce singulier navire à moitié doré? .. Mais, oui, c'est bien l'amiral... Je le reconnais à son pavillon et à ses trois fanaux...

— Le fait est, monseigneur, que rien n'est plus singulier.

A ce moment, le caïcq de M. de Vivonne étant proche de la poupe du vaisseau de M. de Beaufort, on le héla du couronnement, et M. de Vancy répondit : — Général des galères du roi.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE XVII.

L'étonnement de M. de Vivonne à la vue du vaisseau amiral *le Monarque* était assez concevable; car on avait eu tellement hâte de mettre ce bâtiment à la mer, qu'une grande partie de sa poupe immense, toute surchargée de sculptures, restait encore à dorer; la galerie surtout était un chef-d'œuvre de Puget. Deux figures allégoriques de vingt pieds de haut supportaient ses côtés, et tenaient deux fanaux dont l'un représentait le

globe terrestre, l'autre le céleste; le fanal du milieu était l'écusson de France, aussi peint sur verre et des couleurs les plus vives et les plus brillantes; bon nombre de doreurs travaillaient donc suspendus au couronnement, tandis que les sculpteurs évidaient leurs derniers ornements, et que les peintres s'occupaient du château d'avant. Or, cette confusion d'ouvriers augmentant encore le désordre inévitable à bord d'un navire encombré de passagers, prêtait assez aux malignes observations du général des galères.

Le caïcq de M. de Vivonne, ayant doublé l'arrière du *Monarque*, allait accoster à tribord, lorsque le patron s'aperçut qu'on embarquait des chevaux de ce côté. Un d'eux commençait à opérer son ascension, les yeux couverts d'œillères, les genoux de genouillères, le cou tendu, les extrémités rassemblées sous lui, les naseaux ouverts respirant avec force: il était dans un état de complète immobilité, et sa terreur était si grande, que la sueur ruisselait de toutes parts, et ternissait un peu l'éclat soyeux de sa robe d'un noir de jais. Aux soins minutieux qui présidaient à son embarquement, à l'active surveillance de plusieurs écuyers, on devinait que ce magnifique animal appartenait à un personnage de haute importance. En effet, c'était Phœbus, le cheval de bataille de M. le duc de Beaufort, qui avait acheté d'un Maure ce barbe d'une vitesse et d'une vigueur incroyables, lors de sa malheureuse expédition de Gigeri, dont nous parlerons tout à l'heure.

— Par Jupiter! dit en riant M. de Vivonne, nous ne pourrons aborder ici: car, bien que le soleil aille se coucher tout à l'heure, voici Phœbus qui monte à l'horizon de ce navire... Peste du nom... Phœbus! Va, Phœbus, tu es digne de porter un César tel que ton maître!... Ah! que j'aime bien mieux le simple nom de Jean-le-Blanc, celui de mon brave courtaud flamand, qui a fait sous moi ces dernières guerres, et en fera d'autres s'il plaît au roi; bien que j'aime mieux la paisible allure d'une galère que le galop d'une haquenée, fût-elle mise par Gavault lui-même. Allons donc aborder honteusement à bâbord, puisque Phœbus envahit stribord.

Le patron fit un signe, et le caïcq, passant devant la proue, se dirigea vers bâbord; mais, de ce côté, on embarquait encore d'autres animaux d'une espèce moins noble, mais aussi utile que le beau cheval de l'amiral; un gros bœuf, amarré par les cornes, se balançait lentement dans les airs, et mêlait ses mugissements aux cris des poulies.

— Ah, pardieu! nous coucherons ici, dit Vivonne. D'un côté des chevaux, d'un autre des bestiaux; mais c'est donc l'arche de Noé que le vaisseau de Son Altesse?... Allons, Dieu soit loué! voici ce compère aux mugissements embarqué... Ce sera peut-être à notre tour, maintenant!

Ce disant, M. de Vivonne monta pesamment l'échelle, et arriva sur le pont: il y régnait alors une telle confusion, qu'il fallut que de Vancy repoussât rudement quelques soldats aux gardes qui encombraient les avenues du château d'arrière pour frayer un passage au général; mais, à mesure qu'il avançait, la foule devenait plus compacte: ici des mousquetaires de la maison du roi, vêtus d'écarlate; ailleurs, des soldats de Rauzan-Duras ou des cavaliers de Choiseul; plus loin, un groupe d'officiers réformés, qui servaient dans cette armée comme volontaires, entouraient une vivandière provençale à bas rouges et à jupon court, tandis que les matelots, maugréant et blasphémant contre ces incommodes passagers, finissaient d'embarquer les dernières futailles d'eau. A cet encombrement se joignait encore un tapage assourdissant: c'était le bruit aigu des sifflets des contre-maîtres, le cri des matelots qui halaient à bord les chevaux et les bœufs, le retentissement du marteau des sculpteurs et des calfats, les reprises bruyantes des trompettes et des hautbois qui s'exerçaient à l'avant; le gloussement des poules, qui s'agitaient dans leurs cages, placées sur le pont le long de la drôme; les aboiements de plusieurs couples de beaux lévriers, que des pages, à la livrée de Vendôme, tenaient en laisse en attendant qu'on leur désignât l'endroit où on enfermerait les animaux favoris de l'amiral; c'était encore le hennissement des chevaux déjà descendus dans la batterie basse; les éclats de voix et les ris grossiers d'une soldatesque alors fort indisciplinée; enfin tous ces bruits assourdissants complétaient si bien ce tableau de désordre, que M. de Vivonne, précédé de de Vancy, courut comme épouvanté vers le château d'arrière, où il se réfugia en se bouchant les oreilles.

A la porte extérieure de la dunette, il trouva deux gardes de M. de Beaufort, qui lui rendirent les honneurs militaires, et il entra dans une espèce d'antichambre comblée de paquets et de caisses que des laquais déballaient. Là, un des gentilshommes de M. de Beaufort, précédant M. de Vivonne, l'introduisit dans la galerie où il devait trouver l'amiral.

Cette galerie offrait le même aspect de confusion et de négligence que le pont du navire; des meubles précieux étaient comme jetés çà et là, rien ne paraissait être à sa place. Les parois de l'appartement étaient couvertes d'une magnifique étoffe de basane blanche à fleurs d'or, et le plancher, sans tapis, laissait voir les planches brutes du parquet; sur une table d'ébène, richement ornée, était le reste d'un repas grossier pris à la hâte, et servi dans une magnifique vaisselle de vermeil, avec une incurie qui approchait de la malpropreté; des cartes et des plans, un vieux luth sans corde, une riche cravate de dentelle et un superbe sabre turc étaient confondus sur cette table avec les plats et les coupes; une espèce de tableau, couvert de signes cabalistiques, était ouvert à côté du *Traité de vénerie* de messire Robert de Salnove, et des *Parfaits Enseignements du royal et très-honorable jeu de Longue-Paume;* enfin un assez mauvais portrait d'Henri IV pendait, dans un cadre de noyer sculpté, au-dessus d'une chaise longue.

Tel était l'intérieur du réduit de Son Altesse monseigneur le duc de Beaufort, chef et surintendant général de la navigation et du commerce en France, fils de César de Vendôme, et petit-fils d'Henri IV, né à Paris en 1616.

L'esquisse de cet intérieur et la confusion qui régnait sur le pont du vaisseau qu'il commandait résumaient parfaitement les goûts, les habitudes et le caractère du duc de Beaufort.

Elevé dans les terres de sa mère, la femme de France la plus grossière et la plus ignorante, il ne reçut pas même l'instruction vulgaire du dernier des bourgeois de ce temps-là, et passa sa première jeunesse à la chasse, qu'il aima toujours avec passion. Il parut alors à la cour de Louis XIII, où il étonna fort par la sauvagerie de ses manières. Puis, après avoir bravement combattu d'ailleurs aux siéges de Corbie, d'Arras, et à Hesdin, mais plutôt en enfant perdu qu'en capitaine, on sait quel rôle il joua pendant la minorité de Louis XIV; d'abord dans l'extrême confiance et familiarité d'Anne d'Autriche, qui, la veille de la mort de Louis XIII, lui remit la garde du dauphin et de M. le duc d'Anjou, ainsi que le commandement supérieur des troupes; bientôt après, il entre dans la cabale des importants, et prend parti pour madame la duchesse de Montbazon, dont il s'occupait fort, contre madame la duchesse de Longueville; puis il brave impunément Mazarin, comme il avait bravé Richelieu; pourtant, malgré son peu d'influence et sa nullité, fatiguée de ses bravades et de ses brutalités, Anne d'Autriche le fait enfermer à Vincennes en 1643; il s'évade en 1649, et se joint alors aux frondeurs: il se réunit au prince de Conti, aux ducs de Longueville, d'Elbeuf, de Bouillon, au maréchal de la Mothe, au cardinal de Retz, va se loger rue Quincampoix, là se fait nommer marguillier de Saint-Nicolas-des-Champs, et devient bientôt l'idole de la populace, qui le surnomme le *Roi des halles*, avec cet instinct grossier, mais d'une merveilleuse justesse, qui la caractérise.

C'est qu'en effet le duc de Beaufort était admirablement peint dans ces mots. Sa force athlétique, sa mine hautaine et bravache, ses gestes et ses propos de brelandier, son balancement perpétuel de tête et d'épaules, son poing toujours sur la hanche et sa large moustache incessamment caressée, lui donnaient l'apparence, qu'il réalisait de reste, de ces capitans-matamores des plus mauvais lieux. Mais ce qui témoignait surtout de la grande justesse de ce surnom du *Roi des halles*, c'était, comme le disaient ses contemporains, « la parfaite similitude de son langage et de celui de ses sujets; » car, outre le cynisme et la grossièreté de sa parole, mêlée çà et là de termes de chasse et de fauconnerie, il formait, dit entre autres madame la duchesse

de Nemours dans ses Mémoires : « Il formait un certain jargon « de mots si populaires ou si mal placés, que cela le rendait ri- « dicule à tout le monde, quoique ces mots, qu'il plaçait si mal, « n'eussent peut-être pas laissé de paraître fort bons, s'il avait « su les placer mieux, n'étant mauvais seulement que dans les « endroits où il les mettait. »

Le cardinal de Retz dit aussi : — « Que ce que le duc de « Beaufort avait retenu du jargon des importants, mêlé avec « les impressions « qu'il avait reti- « rées de madame « de Vendôme sa « mère, la femme « de France la plus « grossière et la « plus ignorante, « formait une lan- « gue qui aurait « déparé le bon « sens de Caton. »

De fait, l'excessive ignorance du duc de Beaufort lui rendait habituels une foule de coqs-à-l'âne (qu'on excuse cette vulgarité qui seule peut peindre ces non-sens ridicules qui défrayent encore de nos jours les stupides plaisanteries des bateleurs), de la force de ceux-ci, qui sont devenus historiques : — Une *confusion* (contusion) à la tête; — les *hémisphères* (émissaires) secrets du cardinal; — ma *constellation* (consternation) fut grande... et une foule d'autres qu'il serait puéril de citer.

Sa correspondance relative à la marine, dont les signatures seulement sont autographes, qui fut évidemment rédigée par un secrétaire, et écrite d'ailleurs dans les derniers temps de sa vie, alors qu'il avait un peu épuré son langage, conserve pourtant encore, ainsi qu'on le verra, quelques traces de cette singulière phraséologie.

Quant aux connaissances nautiques de l'amiral, elles étaient fort bornées, n'exerçant sa charge que depuis 1665, époque de la mort de César de Vendôme, son père, qui en avait les provisions.

La première campagne du duc de Beaufort contre Gigeri, en 1664, eut l'issue la plus fâcheuse, bien qu'en disent les historiens. Nous allons citer, comme preuve, quelques passages d'un mémoire adressé à Louis XIV à ce sujet. On y démêlera facilement tout le manége des influences secrètes et des intérêts privés mis en présence des intérêts généraux. — Le duc de Beaufort, sur le point de son départ, était alors à Toulon. Le comte de Vivonne, MM. de Gadagne et de Castellan venaient de le rejoindre; ces officiers généraux vivaient dans la meilleure intelligence, lorsqu'arriva M. le chevalier de Clerville, contrôleur général des fortifications de France.—Voici comment s'exprime ce mémoire :



Le duc de Beaufort.

« L'intrigue de toutes les discussions commença pour lors à se former secrètement; le chevalier de Clerville n'ignorait pas que, selon le récit avantageux du poste de Gigeri que M. de Beaufort avait fait à la cour, on avait résolu de s'en rendre maître, n'en croyant pas de plus considérable pour le service du roi; néanmoins M. de Clerville avait formé son dessein pour Bone : ceux qui se croient les mieux informés disent qu'il y avait obtenu une *franchise de commerce*, et que, le roi étant maître du poste de Bone, M. de Clerville augmenterait alors sa fortune par la facilité du commerce; les autres, qu'étant contrôleur général des fortifications du royaume, on n'y pourrait travailler sans le choquer, en ayant fait un point d'honneur, et qu'ainsi il lui était bien plus utile par toutes sortes de raisons d'aller à Bone, puisque c'est une place considérable où l'on aurait formé un véritable siége. Quoi qu'il en soit, pour réussir à son dessein, il mit tout en œuvre, sans oublier son éloquence, pour gagner les bonnes grâces de M. de Beaufort, afin de lui persuader que ses conseils devaient être suivis de l'exécution : il réussit plus en huit jours de temps qu'il ne se le fût osé permettre, et, dès qu'il connut son ascendant, il appliqua tout son esprit pour gagner celui de M. de Gadagne.

« Sur le vaisseau, M. de Clerville s'aperçut qu'il ne pouvait pas gouverner M. de Gadagne, qui n'ajoutait pas une entière foi à tous ses évangiles; cela commença de l'atterrer et à lui sug-

gérer de tourner ses desseins sur M. de la Guillotière : aussi lui persuada-t-il bientôt qu'il le ferait par son crédit gouverneur de Bone, position qui lui serait extrêmement avantageuse, et puis qu'enfin, par la franchise du commerce, ils gagneraient tous deux des sommes immenses. »

M. de Beaufort met donc à la voile, tout à fait sous la domination de M. de Clerville, et arrive avec son escadre et les galères à une portée de canon de Bougie. Là, M. de Beaufort tint conseil pour savoir si on devait attaquer cette ville. M. de Gadagne, ayant été en canot l'examiner attentivement, fut de cet avis par trois raisons : la première, qu'on voyait les gens l'abandonner en toute hâte ; la deuxième, qu'elle paraissait bien fortifiée, et qu'elle deviendrait fort importante au moyen de quelques réparations qu'on y ferait ; la troisième, enfin, que c'était une conquête utile au service du roi. La cabale du chevalier de Clerville, qui tenait à Bone et à la franchise du commerce qui le devait enrichir, fut de l'avis contraire et soutint qu'il ne fallait pas prendre le change ; que les ordres du roi portaient d'attaquer Gigeri, et que, si on négligeait leur exécution, autant valait attaquer Bone que Bougie. A cela, M. de Gadagne répondit que l'un n'empêchait pas l'autre, et qu'ayant d'abord pris Bougie, on attaquerait Gigeri, puis Bone ; mais que l'attaque de Bougie devait précéder toutes les autres, puisque la possession de cette place, voisine de Gigeri, empêcherait les Maures d'y porter aucun secours lorsqu'on ferait le siége de cette dernière ville. M. de Beaufort allait se rendre à ces raisons, lorsque M. de Clerville le ramena à ses sentiments : l'attaque de Bougie n'eut pas lieu ; on mit à la voile, et le lendemain matin on était en vue de Gigeri. Alors on commença de canonner la ville. M. de Vivonne mit pied à terre, et sortit de ses galères à la tête du régiment de Picardie, et M. de Gadagne à la tête de MM. de Malte. MM. de Beaufort, de Castellan, de Clerville, de la Guillotière, les soutinrent vigoureusement, et Gigeri fut pris. Malgré les succès de ce siége, les populations maures se soulevèrent et revinrent en nombre formidable harceler les lignes. Pendant un mois, ce furent des escarmouches continuelles ; et malgré les avis réitérés de MM. de Gadagne et de Vivonne, qui voulaient qu'on fortifiât davantage les lignes, M. de Beaufort, suivant les errements de M. de Clerville, laissa les dehors de Gigeri presque sans défense, comptant sur la faiblesse des Maures. Enfin, le 27 octobre, d'après l'avis que l'on eut que les ennemis avaient reçu du renfort, M. de Beaufort assembla un conseil dans lequel le mauvais état des lignes fut encore vivement représenté par M. de Gadagne, qui annonça formellement que, dans le cas où les ennemis recevraient du gros canon, le poste ne serait plus tenable. M. de Beaufort répondit, avec M. de Clerville, qu'il était impossible que les Maures reçussent un pareil renfort, et, terminant le conseil, il mit à la voile, laissant l'armée dans un état fort alarmant. Trois jours après il envoya M. de Thurel sur le vaisseau *le Mercure* pour prévenir M. de Gadagne, qui avait pris le commandement de l'armée après son départ, que l'amiral avait arrêté devant Bougie un vaisseau chargé d'armes, et que les Maures des environs de Gigeri avaient reçu beaucoup de grosse artillerie et un secours considérable. En effet, bientôt les Maures attaquèrent les lignes avec force ; soutenus par l'artillerie, ils y firent un dommage notable. M. de Gadagne tint le plus longtemps possible, mais à la fin, forcé par la sédition des troupes, il quitta Gigeri et en sortit le dernier, protégeant sa retraite avec une si rare bravoure, qu'il put à peine rejoindre la chaloupe qui transportait les derniers soldats à bord des vaisseaux de charge. Ces bâtiments rallièrent l'escadre de M. de Beaufort devant Alger ; et le jour de la Toussaint, la flotte mouilla dans la rade de Toulon, après avoir perdu le vaisseau *la Lune*, qui sombra en vue des îles d'Hyères. L'année d'ensuite, M. de Beaufort commanda quelques croisières dans la Méditerranée ; mais ses succès furent assez douteux.

En 1666, on sait qu'il fut chargé de se joindre à l'escorte de la nouvelle reine de Portugal, et que les ordres du roi le retinrent dans le Tage jusqu'au moment où la paix fut pour ainsi dire tacitement conclue avec l'Angleterre, puisque, grâce au sauf-conduit donné par Charles II aux vaisseaux du roi, Louis XIV pouvait impunément faire rentrer sa flotte en France comme elle rentra en passant en vue de l'île de Wight, sans que la flotte anglaise mouillée dans cette rade fît sortir un seul bâtiment, le combat partiel qui eut lieu entre deux vaisseaux anglais et trois vaisseaux français n'ayant été que tout à fait accidentel et fort mal vu en cour.

Malgré ces fâcheux antécédents, on ne pouvait refuser à M. de Beaufort un certain zèle pour les choses de la marine ; mais sa continuelle agitation, son étourderie qui, malgré l'âge, était toujours extrême, son habitude de se vouloir mêler des détails les plus puérils, au lieu de commander sa flotte d'un point de vue élevé, le rendaient, à bien dire, incapable de remplir les hautes exigences de sa charge.

L'âge n'avait pas non plus calmé son humeur impétueuse et arrogante, ainsi que le prouvent les brutales altercations dont se plaignaient à Colbert tous les intendants mis à bord de l'amiral par ce ministre pour surveiller ses dépenses, et veiller à la régularité des comptes de l'équipage et de l'armement. C'est Brodart, c'est d'Infreville, c'est Colbert de Terron, qui passent tour à tour à son bord, et qu'il est toujours sur le point de faire jeter à la mer ou de maltraiter. C'est tout au plus s'il est retenu par les sévères réprimandes de Colbert, signées par Louis XIV ; car c'est toujours le héros des rixes du jardin de Renard, c'est toujours ce fou brutal qui, voyant, lors de la Fronde, les esprits se rapprocher de la soumission, demandait au président de Bellièvre si, en donnant un soufflet au duc d'Elbeuf il ne changerait pas la face des affaires. — A quoi ce président répondit fort sagement que cela ne pouvait guère changer que la face du duc d'Elbeuf.

On sait encore que, lorsqu'en 1652 le prince de Condé recommença la guerre civile, il prit parmi ses lieutenants le duc de Beaufort et son beau-frère M. le duc de Nemours ; mais que ce dernier, ne pouvant s'accommoder du caractère présomptueux du duc de Beaufort, le provoqua et fut tué dans cette rencontre.

Il est donc à présumer que la longanimité de Louis XIV à l'égard du duc de Beaufort n'avait d'autre cause que son habitude politique de maintenir dans leur position et dans leurs charges tous ceux qui étaient d'un sang royal, et comme tels, sinon infaillibles, au moins impunissables.

En entrant dans la galerie du vaisseau, Vivonne avait cru y trouver l'amiral ; en effet, il y était *à peu près*, c'est-à-dire qu'il avait le corps et une jambe passés en dehors de la balustrade de la poupe, et que de là il vitupérait après quelques malheureux ouvriers doreurs.

Il fallut donc que le général des galères tirât respectueusement M. de Beaufort par la basque du justaucorps pour lui annoncer sa présence.

Alors l'amiral se retourna brusquement, et, voyant Vivonne, rentra tout à fait dans la galerie.

Nous avons dit que M. de Beaufort avait alors cinquante-trois ans ; il était vêtu d'un justaucorps vert, à broderie d'or ternie, et il y avait beaucoup plus de prétention que de goût dans cette toilette surchargée de rubans et d'aiguillettes fanées, et rendue moins attrayante encore par la singulière incurie dans laquelle l'amiral tenait sa personne ; sa perruque blonde était mal peignée, sa barbe fort longue, et sa moustache encore toute graisseuse.

— Ah ! bonjour, Vivonne, dit-il au général des galères. Sambieu ! mon gros crevé, vous me voyez tout entoxiqué par ces renégats de doreurs qui sont là accumulés à la poupe..... et qui ne font d'ailleurs que suivre la piste de ces loups d'intendants, que le diable étrangle, et qui au lieu de faire dorer mon vaisseau amiral, fort et ferme comme ils le devraient, spécularisent sur le métal, et me mettent cette lavasserie d'eau dorée au lieu d'or de bon aloi... Puis, sentant sa fureur se rallumer, l'amiral retourna se pencher à une des fenêtres de la galerie, et cria d'une voix tonnante aux ouvriers : — Oui ! oui, vous avez biau faire les ébaubis, n'y a pas là à barguigner : vous recommencerez ces couches de dorure-là, et ne me persistez plus la cervelle de vos b... de raisons, car je vous traquerai, vous et vos maîtres les intendants, comme de véritables bêtes



Navailles.

puantes et vermines de la marine que vous êtes. . en endez vous, gueux et malotrus ? Puis, ayant donné ce nouveau cours à sa colère, l'amiral revint à Vivonne qui ne cherchait pas à réprimer un malicieux sourire. — Ah çà, Vivonne... je vous ai fait venir pour que nous combinions, avec Navailles, d'une dépêche que j'ai reçue par un *hémisphère* de Sa Sainteté notre père le pape, qu'il vient de m'apporter avec un fort magnifique étendard rouge tout broché d'or sur lequel sont peinturées deux figures en manteaux et nues comme la main, sauf la décence, et qui m'ont la mine d'une paire de saints ou d'apôtres.

— Et ce digne *hémisphère* n'a-t-il pas apporté des nouvelles de Candie, monseigneur ?

— Mais on dit de delà que les Turcs sont dans une extrême *constellation* d'une furieuse sortie du bonhomme Saint-André-Montbrun, qui a débuché à la tête de mille hommes de pied et de deux cents maîtres, et les a menés battant jusqu'à un mille de Candie-Neuve. Mais il se fait tard, et je vais envoyer quérir M. de Navailles, et puis vous lire les ordres de Sa Majesté pour voir ensuite à résolutionner ensemble ce que nous ferons.

L'amiral ayant fait mander M. de Navailles par un de ses gentilshommes, il arriva bientôt dans la galerie, et prit place à la table du conseil avec MM. de Beaufort et Vivonne.

Philippe de Montaut de Benac, duc de Navailles, était né en 1619 ; il avait commandé la compagnie des chevau-légers du cardinal Mazarin. C'était, dit M. de Saint-Simon, un homme de qualité de Gascogne, plein d'honneur, de valeur et de fidélité ; par degré capitaine des gendarmes, gouverneur de Bapaume, puis du Havre de-Grâce, général d'armée en Catalogne et en Italie, ambassadeur plénipotentiaire vers les princes d'Italie, et chevalier de l'ordre en 1661. Il fut exilé chez lui, en Guienne, vers 1664, pour la conduite pleine de raison et de dignité que madame sa femme, gouvernante des filles de la reine, avait tenue lors des tentatives du jeune roi Louis XIV pour s'introduire dans leur chambre. S'il n'était depuis rentré en grâce, du moins il était traité avec quelques égards, et le roi lui confia dernièrement le commandement de l'armée pour le siége de Candie.

« C'était un grand homme maigre, jaune, poli, qui était naïf et ignorant à l'excès. Il fut un jour étrangement rabroué par M. le Prince (de Condé) qui, étant fort en peine, en Flandre, du cours exact d'un ruisseau que ses cartes ne lui marquaient pas, vit Navailles revenir avec une mappemonde qu'il avait été quérir pour le tirer d'embarras. Il disait aussi, à propos des huguenots et de la difficulté qu'ils montraient à changer de religion : Si Jésus-Christ m'avait fait la grâce de me faire naître Turc, je le serais demeuré. »

La physionomie de ces trois généraux, assis à la table du conseil, offrait un contraste parfait Beaufort, le *Roi des halles*, important et rengorgé, caressait sa moustache; Vivonne, le *gros crevé*, étendu dans son fauteuil, promenait entre ses dents un petit cure-dent d'or ; et le duc de Navailles, grave et posé, courbait sa haute taille, se disposant à prêter une sérieuse attention à la discussion qui allait s'ouvrir. — Je vais, m'ssieux, dit M. de Beaufort d'un air important, vous colloquer les volontés de Sa Majesté. Et il commença la lecture de la pièce suivante, sans omettre aucune de ses qualifications.

INSTRUCTION QUE LE ROI A RÉSOLU ÊTRE ENVOYÉE A M. LE DUC DE BEAUFORT, PAIR, GRAND-MAÎTRE, CHEF ET SURINTENDANT GÉNÉRAL DE LA NAVIGATION ET COMMERCE DU ROYAUME, SUR L'EMPLOI DE L'ARMÉE NAVALE QUE SA MAJESTÉ MET EN MER SOUS SON COMMANDEMENT PENDANT LA PRÉSENTE CAMPAGNE.

Le sieur duc est informé que ledit armement est destiné pour le secours de Candie, et que Sa Majesté ne voulant pas déclarer ouvertement la guerre au Grand Seigneur, elle a résolu qu'elle agirait sous le nom du pape et prendrait l'étendard de Sa Sainteté, à quoi ledit sieur duc doit se conformer.

En cas que Sa Sainteté envoie des vaisseaux ou des galères, Sa Majesté est persuadée qu'elle fera porter le pavillon de la sainte Église sur le principal, et, en ce cas, Sa Majesté désire que ledit sieur duc porte le second pavillon, qui sera celui de Sa Sainteté, et qu'il obéisse et prenne les ordres de celui qui sera établi par elle général de l'armée.

En cas que Sa Sainteté n'envoie pas de vaisseaux, mais seulement des galères, la navigation des vaisseaux étant fort différente, Sa Majeste désire qu'il donne promptement avis audit général de sa partance du port de Toulon, et du rendez-vous qu'il estimera devoir être pris pour se joindre, et qu'alors qu'ils seront joints il obéisse pareillement audit général et prenne son avis en toute rencontre.

Sa Majesté veut qu'en toute occasion de jonction il tienne toujours le rang dû à sa dignité de fils aîné de l'Eglise, et qu'il ne souffre jamais qu'aucun vaisseau d'une autre nation prenne le rang d'honneur entre l'étendard de la sainte Eglise et celui qu'il portera ; en quoi Sa Majesté ne veut pas qu'il souffre aucun ménagement.

Il observe seulement que, comme la différente navigation des vaisseaux et des galères ne lui donnera peut-être aucune occasion pendant toute la campagne de prendre rang après l'étendard de la sainte Eglise, ce sera au capitaine général des galères de Sa Majesté à soutenir et conserver le rang de patronne, en quoi le sieur duc l'assistera et le soutiendra s'il en a besoin. Ledit sieur duc commandera également les vaisseaux et les galères suivant le pouvoir que Sa Majesté lui a donné. Elle veut qu'après avoir pris l'ordre dudit général de la sainte Eglise il le donne ensuite au capitaine général de ses galères pour tout ce qui concerne son corps.

En cas que ledit sieur duc de Beaufort et le sieur comte de Vivonne se trouvent ensemble dans les galères qui pourraient être commandées par ledit général de la sainte Eglise, Sa Majesté veut qu'ils tiennent les second et troisième rangs sans souffrir aucune séparation ni aucun ménagement.

Comme la seule intention de Sa Majesté pour l'emploi de son armée navale pendant la présente campagne est le secours de Candie, Sa Majesté veut aussi que ledit sieur duc règle toute sa conduite à bien faire réussir cette importante entreprise, et pour cet effet qu'il agisse en toute chose de concert avec le sieur duc de Navailles, lieutenant général de ses armées, commandant le corps de troupes qu'elle envoie pour ledit secours, et garder ensemble une parfaite union et correspondance

Que le sieur duc prenne grand soin que les troupes soient bien embarquées, et fasse observer une si bonne police dans tous les vaisseaux, qu'ils soient exempts des maladies autant qu'il se pourra.

Que lorsque l'armée sera arrivée près de l'île, ils concertent ensemble le lieu de débarquement, et, pourvu que les vaisseaux s'y trouvent en sûreté, Sa Majesté veut que le débarquement se fasse au lieu où le sieur duc de Navailles trouvera plus commode pour le secours de la place.

Dans le même temps que le débarquement des troupes, vivres et munitions d'artillerie se fera, Sa Majesté veut que les sieurs ducs de Beaufort et de Navailles concertent ensemble les lieux où seront établis les commis des vivres, désignés pour les achats à faire pour la subsistance de l'armée pour le temps qu'elle demeurera dans ladite île ; en conséquence, le sieur duc détacherait tous les vaisseaux de charge et d'escorte pour la sûreté du transport desdits vivres, des lieux où ils seront achetés jusques en ceux qui seront destinés en ladite île pour les recevoir ; et, comme de l'exécution de ce qui aura été ainsi concerté pour la sûreté desdits vaisseaux de charge dépend entièrement le succès de cette entreprise, Sa Majesté veut que le sieur duc y pourvoie, de sorte qu'il ne puisse arriver d'accident, et qu'il emploie même toute son armée s'il l'estime nécessaire.

Sa Majesté veut de plus que le sieur duc de Beaufort tienne toujours les vaisseaux de son armée navale en état de recevoir et d'embarquer les troupes de l'armée de terre, soit en cas que les Turcs soient chassés et que le siege soit levé, et la place en sûreté, soit en cas d'accident contraire, ou que la place soit prise par composition ou par force ; et, pour cet effet, Sa Majesté veut que le sieur duc demeure toujours dans les ports et rades de l'île de Candie, ou les plus proches, où il pourra tenir les vaisseaux de Sa Majesté, et qu'il n'en puisse partir par aucun autre effet qu'après avoir été tenu conseil, où le sieur duc

de Navailles sera appelé, et, soit qu'il soit présent ou absent, le départ de l'armée navale ne sera point exécuté qu'après avoir pris son consentement par écrit.

Sa Majesté veut qu'aussitôt que le sieur duc sera arrivé et aura fait le débarquement il envoie une des tartanes qui sera à la suite de l'armée en apporter les nouvelles, ensemble les lettres du sieur duc de Navailles et des autres officiers de l'armée.

Quoique Sa Majesté ordonne audit sieur duc d'obéir en toute chose au général de la sainte Eglise, elle est persuadée qu'il trouvera les moyens d'exécuter les ordres ci-dessus, d'autant que ledit général sera instruit sur tout ce qu'il y aura à faire, et qu'il s'accommodera facilement à l'exécution desdits ordres qui ne tendent qu'au secours de cette grande entreprise.

Sa Majesté désire que le sieur duc de Navailles assiste dans tous les conseils qui seront tenus pour l'emploi de l'armée navale, s'il peut s'y trouver, et qu'il y prenne rang immédiatement après le capitaine général des galères.

Sa Majesté veut que ledit sieur duc fasse exécuter son ordonnance, qui fut publiée dans tous les ports de son royaume l'année dernière, portant injonction à tous ses sujets qui sont au service des étrangers de retourner en France, et, pour cet effet, qu'il fasse visiter les vaisseaux étrangers qu'il rencontrera en mer, et se fasse remettre ses sujets qui s'y trouveront pour les faire punir selon la rigueur de ladite ordonnance.

Ledit sieur duc est informé de la conduite que les corsaires d'Alger tiennent à l'égard de ses sujets pour l'exécution des traités de bonne correspondance qui ont été faits avec eux; et, comme ils ont relâché quelques bâtiments qu'ils ont trouvés en mer et ont pris l'argent qu'ils ont trouvé sur une barque, Sa Majesté estime que jusques à ce qu'elle puisse leur faire la guerre avec bon nombre de vaisseaux, pour leur faire rendre ce qu'ils ont mal pris et rompre avec eux, il convient au bien de son service de ne leur point faire connaître le dessein de Sa Majesté qu'en quelque occasion importante.

Et toutefois, comme l'armée de Sa Majesté agit sous le nom de Sa Sainteté, ledit sieur duc ne laissera de prendre tout ce qu'il trouvera appartenant auxdits corsaires d'Alger, Tunis et Tripoli.

Sa Majesté envoie audit sieur duc le pouvoir pour commander ses galères en cas de jonction, et elle envoie pareillement le pouvoir au sieur comte de Vivonne, capitaine général de ses galères, pour commander les vaisseaux en cas de maladie ou d'accident qui pourrait arriver audit sieur duc.

Sa Majesté veut que ledit sieur duc s'applique à faire le plus grand nombre d'esclaves qu'il pourra pour fortifier les chiourmes de ses galères. Sa Majesté a ordonné d'ajouter à l'instruction de l'autre part, qu'en cas qu'après que le sieur duc de Navailles aura reconnu l'état auquel sera la place de Candie lorsque l'armée de Sa Majesté y arrivera, il estimerait qu'elle ne fût plus en état d'être secourue, et qu'il fût d'avis de reporter les troupes en France, Sa Majesté veut qu'en cela ledit sieur duc de Beaufort suive l'avis dudit sieur de Navailles, et qu'il reprenne la route de France avec toutes les troupes qui seront sur ses vaisseaux.

Cette lecture terminée, M. de Beaufort demanda aux deux généraux s'ils avaient quelque instruction secrète qui différât de la sienne : ils répondirent que non.

En effet, les instructions séparées de MM. de Navailles et de Vivonne étaient identiquement les mêmes que celles de M. de Beaufort.

— Maintenant, m'ssieux, je vais vous dénoncer ce que M. l'abbé de Bonfils m'écrit au nom de Sa Sainteté le père aux chrétiens :

« Je me donne l'honneur de prévenir Votre Altesse que les sentiments de Sa Sainteté sont, monseigneur, que vous preniez Cérigo pour le lieu du rendez-vous et non Corfou ; Sa Sainteté ayant goûté les observations que vous et les généraux de Sa Majesté avez faites sur ce que Cérigo est mieux situé que l'autre île, et qu'elle est bien fournie d'eau et rafraîchissements nécessaires à une armée ; que, de plus, Cérigo est au vent de Candie, et distant d'elle de cent cinquante milles seulement; que les troupes y pourront débarquer si on le veut, et que le général de Candie s'y trouvera pour y conférer avec les généraux de Sa Majesté sur le dessein de la campagne, ce qui ne se pourrait pas rencontrer en quelque autre lieu que ce fût.

« Les mémoires italiens de l'ambassadeur de Venise à Sa Sainteté touchent les mêmes choses, et proposent, à propos de l'action des troupes, que le meilleur expédient serait d'attaquer les lignes des Turcs et non leurs places, pour ne laisser pas morfondre l'ardeur des soldats. »

— Voilà donc, m'ssieux, les réverbérations lumineuses de M. de Bonfils, dont je m'suis donné hier l'honneur d'éclairer Sa Majesté. A présent que le rendez-vous de Cérigo est accepté par Sa Sainteté le père aux chrétiens, ne pourrions-nous pas exprimer un plan de route pour les galères et les vaisseaux? Voici quelques notes là-dessus par le révérend père l'Hoste, du séminaire des jésuites : il me l's'a départies hier. —

Le plan du père l'Hoste était excellent, et il fut adopté sans contestations.

— Maintenant, m'ssieux, dit M. de Beaufort, que les vaisseaux, les galères et les troupes de terre sont comprimés ensemble et sur l'heure de partir, je voudrais avoir l'état des galères, m'sieur de Vivonne, et l'état de vos troupes, m'sieu de Navailles, pour l'envoyer à Sa Majesté, qui m'l'a demandé.

MM. de Vivonne et de Navailles donnèrent ces états, qui, joints à l'état des vaisseaux commandés par M. de Beaufort, formait l'effectif de cette armée.

Après ce conseil, M. de Vivonne retourna à bord de *la Capitane*, et partit le lendemain, avec les galères, pour Candie; mais il devait d'abord se rendre à Rome.

Le 5 juin, les vaisseaux et les transports, commandés par le duc de Beaufort, mirent à la voile pour aller directement à Candie par le vent le plus favorable.

CHAPITRE XVIII.

Sortie de Toulon le 5, la flotte de M. le duc de Beaufort eut le temps le plus favorable pour sa traversée, à part une forte rafale de nord-ouest, qui démâta *la Sirène* de ses deux mâts de hune à la hauteur des îles d'Hyères. Le 17, les vaisseaux du roi rencontrèrent, proche le cap Sapience, quatorze bâtiments vénitiens chargés de cinq cents chevaux pour monter la cavalerie française. Ces navires ayant salué le pavillon de Sa Sainteté, sous lequel naviguait l'amiral, se joignirent à la flotte française.

Le 19, sur les quatre heures du matin, cette escadre, courant à l'est, après avoir laissé Cérigo, l'ancienne Cythère, à sa gauche, doublait le cap de Carabusa, qui forme la pointe la plus occidentale de l'île de Candie; une légère brise d'est ridait à peine la surface de mer calme et bleue, et le soleil levant jetait un voile de pourpre et d'or sur les hautes terres du cap d'Espada, situé un peu plus à l'est que le cap de Carabusa.

Le vent était faible, la flotte s'avançait lentement; à sa tête, et précédé d'un petit brigantin hydriote qui lui servait de mouche, marchait le vaisseau amiral *le Monarque*, tout étincelant de ses nouvelles dorures et des pavois de mille couleurs qu'il avait fièrement hissés en voyant la terre ennemie; à sa poupe, surmontée de trois immenses fanaux de bronze doré, flottait le pavillon du pape, présent de Sa Sainteté, magnifiquement brodé de ses armes.

Après avoir doublé le cap d'Espada, l'amiral laissa porter à l'est-sud-est, afin de ranger la côte d'un peu plus près, et de passer en vue de *la Canée*, port et ville de guerre que les Turcs avaient en leur possession, ainsi que le reste du territoire de l'île, la ville de Candie étant le seul point qui leur restât à emporter. La Canée élevait ses dômes et ses remparts de marbre blanc au fond d'un golfe formé à l'est par le cap Melecia : on apercevait au dedans du môle le sommet des mâts d'un bon nombre de bâtiments de guerre, que les Turcs n'osaient mettre en mer, les forces maritimes des chrétiens étant de beaucoup supérieures aux leurs. Le cap doublé, la flotte pro-

longea le golfe de la Sude, et on put alors admirer la fertilité de Candie, cette île enchanteresse, autrefois appelée l'*île Heureuse*, ce frais et riant berceau des plus gracieuses créations mythologiques, cette Crète de l'Olympe et du mont Ida, du labyrinthe et de Dédale.

De ce côté, rien ne rappelait la guerre acharnée qui restait concentrée vers le milieu de l'île ; le bord de la mer était couvert de vastes prairies de petits joncs salins couleur d'émeraudes à fleurs écarlates, ombragées çà et là par les rameaux noueux et bruns de quelque immense figuier. Là paissaient des troupeaux de chèvres et de moutons noirs, ailleurs le versant des hautes terres qui s'abaissaient vers la côte disparaissait sous de grands bois de cyprès et de cèdres, dont les cimes, dorées par les feux du soleil levant, s'harmonisaient en teintes vaporeuses, tandis qu'à l'horizon quelque pic hardiment élancé de ces montagnes vertes et boisées avait sa base à demi cachée par les plis mouvants d'un nuage vermeil... Puis, toujours en avançant vers la partie orientale de l'île, on découvrait bientôt à mi-côte des champs de blés déjà mûrs, et bordés par des haies de gigantesques aloès... Ailleurs, c'étaient des plaines d'oliviers au feuillage pâle et argenté, ou bien quelque maison de l'île, abritée par des bouquets de palmiers, qui montrait son portique blanc ouvert à la brise de mer, et presque caché par les souples guirlandes de ces hautes vignes de Candie, qui donnent ce délicieux vin de Paleo-Castro; c'était encore les ruines de quelque monastère grec, bâti sur le flanc d'une montagne comme une forteresse, avec ses murailles crenelées et ses tours couvertes de lierre, d'où s'élançaient parfois des volées de cigognes qui paraissaient comme autant de points blancs sur ce ciel d'un bleu presque noirâtre.

Pendant tout le jour, la flotte eut cette ravissante terre à sa droite ; mais, sur les quatre heures du soir, la scène changea ; le silence profond qui régnait commença d'être alors interrompu par le retentissement sourd et éloigné de l'artillerie. Peu à peu, la campagne devint inculte, de grands abatis de bois dénudaient le flanc rouge et sableux des montagnes, et de hautes machines à tirer la pierre s'élevaient au dessus des carrières ouvertes. Plus le bruit de l'artillerie devenait distinct, plus on approchait de la ville de Candie, située vers le milieu de la côte septentrionale de l'île, plus le sol paraissait aride et dévasté. Bientôt on aperçut les lignes de circonvallation qui assuraient les derrières du camp des Turcs ; puis enfin leurs bannières flottantes sur ce camp, situé à l'ouest de la ville, près d'une chaîne de collines qui s'enfonçaient vers le sud ; au pied de ces collines, et derrière le camp, ombragé de ce côté seulement par quelques énormes mûriers à feuilles vertes satinées de blanc, la Joffra, aussi limpide que profonde, jetait ses eaux dans la mer; un peu plus avant dans cette petite rivière, on voyait pointer les mâts élancés et les flammes pourpres de quelques sacolèves turques, cachées là derrière une digue, d'où elles sortaient pendant la nuit pour surprendre les chaloupes et autres bâtiments légers qui se seraient hasardés loin du port de Candie.

En avant des tentes, un espace sablonneux, de cent toises environ, longeait la mer, et était couvert du côté de la ville par un long parapet de maçonnerie, revêtu de gazon, qui défendait le camp. Dans cet espace, des cavaliers turcs exerçaient leurs chevaux, ramassant le djerid, ou tiraient de l'arc, tandis que d'autres prenaient le plaisir du bain sous des toiles placées au bord du rivage.

Il était cinq heures et demie du soir lorsque la flotte, courant toujours à l'est, se trouva par le travers des immenses travaux des Turcs, qui s'étaient avancés jusqu'au pied de la ville.

Une assez vigoureuse canonnade s'engageait alors entre la place et les Turcs, qui battaient ce côté de Candie. Il faisait peu de brise, et la fumée de chaque volée se déroulait en longues volutes blanches, pendant que l'écho sonore répétait de montagne et montagne le bruit prolongé de l'artillerie. Cependant on voyait quelquefois du milieu des ouvrages turcs s'élever tout à coup une gerbe de flamme ardente et sulfureuse, mêlée de terre et de débris qui retombaient de tous côtés ; c'était le feu d'un fourneau faisant sauter quelque poste avancé, et tuant ou mutilant une centaine de ces infidèles ; tantôt encore on pouvait suivre des yeux une de leurs lourdes bombes de cinq cents, qui, décrivant sa parabole sur l'horizon, laissait derrière elle la petite trace bleuâtre de sa mèche, allait éclater au milieu de la ville et ruiner ses clochers, ses tours et ses dômes de marbre, dont les lignes pittoresques se découpaient si blanches sur ce ciel d'azur, et se réfléchissaient au loin dans la mer.

Mais, lorsque la flotte passa à la hauteur d'une batterie de pièces de quarante-huit, établie près de la côte, les Turcs envoyèrent par bravade une salve contre le secours qui arrivait à leurs ennemis; salve inoffensive d'ailleurs, car les vaisseaux étaient hors de la portée du canon de l'ennemi.

Le Monarque arrivant bientôt à la Fosse, le pilote le fit mouiller au centre, et le reste de la flotte imita la manœuvre de l'amiral.

La Fosse était une assez mauvaise rade foraine ouverte au nord, située sous les murs de Candie, et défendue à l'est par les travaux du château du Môle, à l'ouest par une des pointes du fort de Trematra, et au sud par l'Ecossaise, épaisse muraille flanquée de quelques angles rentrants et saillants. Cette rade était le seul endroit où une flotte pût mouiller en sûreté, depuis que l'entrée du beau port de Candie, assez vaste pour contenir un grand nombre de bâtiments de guerre, avait été interceptée par le feu des Turcs, qui battait la passe du port à revers et d'enfilade.

L'escadre étant mouillée à six heures du soir, la ville salua l'étendard du pape de trois salves, et l'amiral lui rendit son salut.

Depuis longtemps le duc de Beaufort examinait les dehors de la place, assis sur une des fenêtres de sa galerie, ayant à ses pieds son lévrier favori, qu'il caressait nonchalamment ; tandis que, debout et à côté du duc, on voyait un jeune homme de vingt deux ans environ, d'une figure charmante encadrée par de longs cheveux noirs. Ce jeune homme était Sébastien de Penankoët, comte de Keroualle, lieutenant du vaisseau-amiral, dont le grand-père maternel, M. le marquis de Timeur de Kergorlay, avait commandé la compagnie des gens d'armes du duc de Vendôme, père du duc de Beaufort.

Ce dernier s'était beaucoup attaché à la famille de Keroualle, et quelques pamphlets du temps disent même qu'il enleva la sœur de son jeune lieutenant, Louise-Renée de Penankoët de Keroualle, et qu'elle le suivit en Candie; mais cela n'est pas prouvé. Ce trait manque à l'existence d'ailleurs si aventureuse et si romanesque de celle qui fut plus tard duchesse de Portsmouth, et dont on verra bientôt l'influence singulière à propos de l'alliance de la France et de l'Angleterre.

— Eh bien! Sébastien, dit M. de Beaufort au jeune officier, nous v'là donc devant la Candie, et par la corbieu... m'est avis, m'n'enfant, que la ville est mise aux abois par cette meute d'infidèles qui grillent d'en sonner l'hallali. Hein, est-ce vrai?

— Aussi vrai, monseigneur, que j'ai vu Brise-l'air que voici à vos pieds coiffer plus d'un loup dans notre forêt des Landes, quand vous avez honoré notre pauvre maison d'un de vos séjours en Bretagne, répondit le jeune homme avec un soupir de regret.

— Ah ! te v'là à bayer encore à ta Bretagne, à tes forêts, à la chasse, au manoir de ton père et à tes jolies sœurs, Louise et Mauricette... à Louise, surtout, ta préférée, dont le petit mufle est si mutin et les yeux bleus si marcassins ; après tout, c'est une justesse, car tu reverras la France, toi... m'n'enfant.

— Mais, et vous, monseigneur... ne la reverrez-vous donc pas?

— Oh! moi, Sébastien, peut-être; moi et le jeune cousin (1), nous nous chérissons à peu près comme deux daguets dans le rut; et pourtant je veux faire ici un coup d'éclat pour lui plaire, et, de par le royal et honorable jeu de paume, gagner au moins

(1) M. de Beaufort appelait ainsi Louis XIV.

une chasse contre ces mécréants... mais, comme qui joue peut faire *chasse-morte*, il serait assez pronostiqué que j'avale le barpeau, ... ne disent les mariniers; et, dans ce cas, je te charge d... e *marqueux*, puisque tu ne me quitteras pas d'une semelle, et que tu auras vu surtout où aura été l'*esteuf* (1).

A ce moment un gentilhomme du duc de Beaufort annonça M. le duc de Navailles; puis, presque au même instant, M. de Castellan, ingénieur, qui arrivait à l'instant de Candie dans une barque. M. de Kerouaille sortit, et laissa les deux généraux conférer ensemble.

M. de Castellan, surintendant des mines, envoyé près de l'amiral par le provéditeur général Morosini et le marquis de Saint-André-Montbrun, généralissime des troupes vénitiennes; M. de Castellan, dis-je, était un petit homme de quarante ans, maigre, nerveux, borgne et basané, à moustache noire; il ne portait pas de perruque, et sa tête grisonnante était en partie couverte d'un bandage par suite d'une blessure récente; il avait un long justaucorps de buffle, rendu luisant par la vétusté et le frottement de la cuirasse; son baudrier galonné d'or soutenait un sabre turc à fourreau d'argent au lieu d'une épée, et ses grandes bottes de daim, poudreuses et noirâtres, montaient si haut sur sa cuisse, qu'elles cachaient presque ses chausses de gros drap écarlate; M. de Castellan, tenant d'une main son feutre gris à plume rouge, présenta de l'autre un long rouleau de papier et une lettre à M. de Beaufort, après l'avoir respectueusement salué.

M. de Castellan, surintendant des mines, était un des meilleurs ingénieurs de ces temps-là, et aussi fort particulier et original; dans ce siége surtout il rendit des services très-importants par sa prodigieuse adresse à miner et ruiner les travaux des Turcs. Extrêmement épris de son art, il prenait à ses combinaisons de fourneaux (2) à éventer ou à contre-miner tout l'intérêt irritant qui s'attache à des jeux moins meurtriers; et lorsque, par une galerie (3) habilement ménagée dans la direction de la sape des ennemis, il parvenait à les rencontrer sous terre et à les en chasser, ou à les y étouffer à force de grenades, il souriait avec cette satisfaction orgueilleuse d'un joueur consommé qui voit son adversaire échec et mat. En outre, M. de Castellan avait sans cesse l'esprit tendu vers des inventions d'incendies de toutes sortes, comme de grosses bouteilles de verre carrées à quatre faces et à quatre mèches, remplies d'une certaine préparation sulfureuse, et qui, en se brisant, répandaient une fumée si infecte et si épaisse dans la galerie ennemie, qu'à l'attaque du 17 mars de cette même année, deux cent cinquante Turcs furent asphyxiés par cette âcre puanteur dans un conduit que cet ingénieur avait deviné et percé. En un mot, M. de Castellan était un de ces hommes dont toutes les idées sont concentrées sur leur art, et chez qui l'on trouvait conséquemment les défauts et les qualités des gens exclusivement spéciaux.

— Eh bien! monsieur, lui dit M. de Navailles après avoir lu la lettre que M. de Beaufort lui communiqua, je vois, d'après les missives de MM. de Morosini et de Saint-André, que les Turcs vous serrent de bien près?

— De furieusement près, monseigneur, et bien brutalement! ainsi que vous l'allez voir en jetant un coup d'œil sur le plan de cette pauvre Candie et sur cette carte que M. le marquis de Saint-André m'a ordonné de vous soumettre.

Et, ce disant, l'ingénieur étala sur une table un plan et une carte retraçant les fortifications de la place et les ouvrages des Turcs.

— Alors, m'sieu, lui dit le duc de Beaufort, défigurez-nous donc un brin de ce biau plan-là, puisque vous avez suivi la démarche de ce siége.

Bien que M. de Castellan connût depuis longtemps et par tradition le singulier langage du duc de Beaufort, il ne put retenir un sourire; mais bientôt, glacé par l'expression austère de M. de Navailles, il commença l'explication du plan.

Les deux généraux, attentivement penchés sur la table, suivaient les démonstrations que faisait l'ingénieur au moyen d'une pointe de compas qu'il avait tirée d'un petit étui de mathématiques portatif.

— Vous voyez, messeigneurs, dit-il, que la ville de Candie est à peu près de forme triangulaire. La base du triangle regarde le nord et s'appuie sur le bord de la mer, ses deux côtés sont est et ouest et son sommet sud. Cette ville se divise en cité neuve et cité vieille; mais ces deux cités ne sont séparées que par une muraille ruinée et sans aucune défense...

— Et laquelle des deux cités habitent à cette heure les généraux? dit M. de Navailles.

— Candie-Neuve, monseigneur, car, bien qu'elle soit chaque jour et à chaque heure ruinée par les bombes, on y est un peu plus en sûreté que dans la vieille, qui est maintenant foudroyée par une batterie de mortiers que les Turcs ont fort adroitement établie proche la Sablonnière... Ces deux cités-là ne forment donc véritablement que le corps d'une pauvre même place qui, dans sa jeunesse, dans son aurore, et cela se peut dire d'une place forte, monseigneur, puisqu'on dit bien des places qu'elles sont pucelles ou non... qui était donc, lorsque le vizir vint l'attaquer à la tête d'une armée de cent mille hommes et de quarante mille pionniers, qui était, vous le voyez, défendue du côté de la terre par sept braves bastions (1) à orillons (2), fort honnêtement revêtus avec un très-beau rempart et un fossé des plus magnifiques où la cavalerie pouvait agir comme si elle eût été en rase campagne; joignez-y un merveilleux chemin couvert au delà des ouvrages extérieurs, eux-mêmes fort bien revêtus aussi avec bon fossé et bonne contrescarpe, tout enfin ce qui constitue une noble et vaillante place forte. Mais ce qui surtout, monseigneur, mérite, je crois, votre attention, parce que cela a été cause de la belle défense que Candie a faite, la brave Vénitienne qu'elle était, c'est que la place était contre-minée partout, et en plusieurs endroits, par deux ou trois rangs de galeries superposées les unes sur les autres qui s'avançaient sournoisement et fort avant dans la campagne, de façon que de ces galeries on tirait de rusés *rameaux* (3) souterrains jusque sous les logements (4) des Turcs, et une fois là... ah! par le ciel! une fois là, au moyen d'un joyeux fourneau bien chargé, mais chargé à lézarder les terres à une lieue autour, on faisait sauter logements et logés à une hauteur telle, que cela vous donnait envie d'être des sauteurs... Mais, hélas! messeigneurs, c'était là le bon temps du siége... car alors il se passait plus de combats dessous terre que dessus, et la lampe de nos braves mineurs éclairait de plus belles actions que le soleil; mais aujourd'hui...

— Veuillez un peu, monsieur, nous expliquer les fortifications et leurs attaques, dit le duc de Navailles interrompant les regrets de l'ingénieur.

— M'y voici, monseigneur. Je commencerai par le bastion

(1) Tous ces mots soulignés sont des termes techniques du jeu de paume, dans lequel le duc excellait. L'esteuf était la balle. Les termes de vénerie n'ont pas besoin d'explication.

(2) *Fourneau*, chambre de la mine. C'est un trou enfoncé dans l'épaisseur des terres, et dont la voûte est ordinairement construite en *bonnet à prêtre*, c'est-à-dire ayant quatre ou cinq enfoncements dans la partie supérieure pour donner plus de jeu à l'explosion; le plus souvent cette chambre est de figure cubique et a cinq ou six pieds. La charge d'un fourneau est ordinairement d'un millier de poudre enfermée dans des barils.

(3) *Galerie*. C'est un chemin sous terre qui sort d'un puits et qui, par un canal souterrain de deux ou trois pieds de largeur, s'avance sous les ouvrages où l'ennemi veut conduire des mines, ou perce une galerie, afin de rencontrer la galerie de l'assiégeant, d'y attacher un pétard, pour la percer, en déloger les ennemis, et ainsi d'éventer leur mine.

(1) *Bastion*. Grosse masse de terre, quelquefois revêtue de pierres et élevée ordinairement sur un des angles d'une place où il forme une gorge, deux flancs et deux faces. La gorge est l'entrée qui conduit dans le corps du bastion; la face, ou pan du bastion, est la partie de cet ouvrage la plus avancée vers l'assiégeant; le flanc du bastion est la partie qui répond de la courtine à la face.

(2) *Orillon*. C'est une masse de terre revêtue de murailles que l'on avance sur l'épaule des bastions à casemates pour couvrir le canon qui est dans le flanc retiré et empêcher qu'il ne soit démonté par l'assiégeant.

(3) *Rameaux*. Ce sont les branches, conduits et contours d'une mine ou d'une galerie.

(4) *Logement*. Est un travail que l'on fait pour se porter à l'abri dans un endroit dangereux et découvert, pour approcher les dehors d'une place qu'on veut assiéger.

appelé *la Sablonnière :* il est situé à l'est de la ville et sur le bord de la mer. Vous ne pouvez l'apercevoir d'ici, monseigneur, ajouta Castellan en voyant M. de Beaufort se pencher à la fenêtre de la galerie. Vous ne pouvez l'apercevoir, parce que le château du Môle vous le cache, ce bastion n'étant éloigné du grand arsenal, qui est derrière le Môle, que de la longueur de la pauvre petite courtine qui y joint la face gauche de ce bastion. *La Sablonnière* (*Sabbionera*) est donc défendue par ce gros ragot de château du Môle que j'ai dit, qui est là comme accroupi sur son roc et s'avance de quelques pas dans la mer. Ce fut ce bastion que le vizir fit d'abord attaquer par une batterie de huit pièces de canon de cent vingt livres de balles, qu'il éleva à quatre cents pas environ de la place. Mais, voyant ce côté très-bien défendu à sa gauche par mondit brave château du Môle, et à sa droite par le grand fort, qu'il trouva des plus fâcheux, le Turc, sans abandonner toutefois cette attaque, alla tâter un peu du côté de l'ouest et du sud le bastion *Saint-André*, dont je vous parlerai plus tard. Ce fut aussi sur ce bastion de *la Sablonnière* que fut tué M. le comte de Maré, qui avait si bien servi ici et en Portugal.

— Ainsi, monsieur, dit Navailles, cette partie de la ville, défendue par le bastion *la Sablonnière*, est encore la plus intacte ?

— Oui, monseigneur, bien que les ennemis se soient logés au pied de la muraille du bastion, qu'ils ont rongée jusqu'aux os ou plutôt jusqu'aux fondations... et, pour ce faire, ils sapaient le pied de la brèche, et, à mesure qu'ils avançaient, ils étayaient, mettant des pilotis pour soutenir la terre ; après quoi ils se retiraient de dessous, brûlaient les pilotis, qui alors laissaient ébouler la terre, et ainsi, peu à peu, ils diminuaient le reste du pauvre bastion. Ce serait bien là, monseigneur, l'occasion de vous parler de certain petit puits que je fis amoureusement parachever moi-même avec une tendresse toute particulière, et duquel je tirai plusieurs fines matoises de galeries qui, se coulant en serpentant comme de vraies couleuvres sous les logements des Turcs, leur firent un mal, mais un mal qu'on ne peut concevoir ; je préfère pourtant vous parler d'une non moins dangereuse fausse-braye (1) que j'avais tirée de *la Sablonnière* à l'arsenal pour retenir les Turcs, qui tâchaient de se loger de ce côté-là et de s'en rendre maîtres, et, par conséquent, du Môle.

— Et avez-vous réussi à les arrêter, monsieur? dit Navailles.

— Oui, monseigneur, et grâce au brave cavalier (2) qui défend ce bastion, ou plutôt qui le remplace depuis que ces démons incarnés ont fait sauter par un fourneau l'angle dudit bastion, qui leur couvrait notre bonnette (3) et nos travaux. Après *la Sablonnière*, faisant le tour de la place du côté de la terre ou du sud, vient le bastion de *Vitturi ;* sa face gauche s'étant trouvée d'une trop grande étendue, on a construit entre lui et *la Sablonnière* ce grand ouvrage à cornes (4) irrégulier que voici, et qui se nomme *Fort-Royal* ou *Dimitri*... Remarquez, monseigneur, que ce fort est en bonne compagnie et des mieux entourés ; à sa gauche deux rédans (5), devant ses courtines deux ravelins (1), et à sa droite quelques traverses (2) couvertes d'une contre-garde (3).

De sorte, dit M. de Navailles, que ce grand fort flanque la face droite de *la Sablonnière* et couvre à gauche le défaut du bastion de *Vitturi ?*

— De sorte, monseigneur, et, s'il m'était permis de donner mon pauvre avis, je dirais qu'une vigoureuse sortie ménagée de cet endroit serait à cette heure d'un grand secours... Mais revenons à ce plan... Après le bastion de *Vitturi* vient le bastion de *Jésus ;* ses deux faces sont égales et son angle fort obtus. Il est couvert d'un ouvrage à cornes que l'on nomme *la Palme ;* voici le ravelin *Saint-Nicolas* entre le bastion de *Jésus* et le bastion de *Martinengo*. Ce dernier bastion forme la partie la plus sud et la partie la plus avancée de la place du côté de la terre ; sa pointe est couverte ici d'un ouvrage couronné (4) appelé *Sainte-Marie ;* après le bastion *Sainte-Marie* et le bastion *Martinengo* vient le bastion de *Bethléem*... mais entre ces deux bastions vous voyez le ravelin de *Bethléem*, dont la pointe est défendue par la demi-lune de *Morenigo*, placée en tête du bastion de *Bethléem*. Après cette demi-lune est cet honnête ravelin qui couvre la courtine (5) située entre ce bastion et celui de *Panigra* qui vient ensuite.

— Mais, monsieur .... que signifient ces lignes ponctuées.... que je vois à l'angle du bastion *Panigra ?* dit M. de Navailles.

— Hélas ! monseigneur, là était un des plus galants ouvrages à cornes qui se pût voir, mais les Turcs l'ont détruit ; et à propos de ce bastion de *Panigra*, messeigneurs, ce fut peut-être en cet endroit que se fit la plus vigoureuse résistance, car c'est là, entre autres, que fut blessé à mon côté M. le chevalier d'Harcourt, qui était venu en Candie avec messieurs de Malte à ce moment le pauvre *Panigra* était fort pressé, fort empêché, car la grande quantité de fourneaux joués de part et d'autres avaient tellement miné le terrain, qu'il n'en restait à peine plus pour se pouvoir retrancher ; si bien que les Turcs, après plusieurs mois d'attaque, se trouvèrent enfin maîtres de l'ouvrage à cornes dont j'ai tracé la place, et se logèrent dans ses ruines après y avoir perdu plus de quarante mille hommes, et de leurs meilleurs soldats encore ! Aussi ne puis-je concevoir, messeigneurs, comment, dans l'excellente position où ils étaient alors, ils abandonnèrent l'attaque du côté de *Panigra* pour aller assister *Saint-André*, puisque, par *Panigra*, ils devaient bientôt emporter la place.

— Ce fut donc sur ce bastion *Saint-André* que se concentrèrent alors toutes leurs forces? demanda Navailles.

— Oui, monseigneur. Et j'arrive à ce septième et dernier bastion, dit de *Saint-André*, qui termine la seconde face du triangle de la ville du côté du couchant, comme le bastion de *la Sablonnière* le termine du côté du levant. Quant au bastion *Saint-André*, il était peu défendu, n'ayant pour toute ressource, le pauvre hère, du côté de *Panigra*, que le ravelin du *Saint-Esprit*, ravelin de fort peu de considération d'ailleurs, mais que les Turcs, par une faute impardonnable, ne surent pourtant pas emporter après y avoir perdu beaucoup de monde. Malgré cela, l'ennemi profita de quelque facilité pour gagner la contrescarpe du bastion *Saint-André*, d'où ils descendirent après dans le fossé, y renversant la terre par leurs fourneaux, et l'emportèrent en une nuit. M. le marquis de

(1) *Fausse-braye.* C'est une largeur de trois ou quatre toises de terrain pris sur le rez-de-chaussée autour du pied du rempart du côté des assiégeants. La fausse-braye est couverte d'un parapet qui la sépare du bord du fossé.

(2) *Cavalier.* C'est une élévation de terres dont la masse est quelquefois de figure ronde ou de carré long. Son sommet est en plate-forme, bordée d'un parapet, pour couvrir le canon qu'on y met en batterie. Sa hauteur est proportionnée à celle du terrain qui lui est opposé du côté de l'ennemi. Les cavaliers ont ordinairement quinze à dix-huit pieds au-dessus du terre-plein du rempart ; leur front ou largeur dépend du nombre de pièces que l'on veut y loger, en observant qu'il faut un espace de douze pieds entre chaque canon.

(3) *Bonnette.* C'est un ouvrage composé de deux faces qui forment un angle saillant, fait en façon d'un petit ravelin, sans aucun fossé, n'ayant qu'un parapet de trois pieds, bordé d'une palissade qui en a encore une autre à la distance de dix ou douze pas. On construit la bonnette au delà de la contrescarpe comme un petit corps de garde avancé.

(4) *Ouvrage à cornes.* C'est un dehors ou une pièce détachée qui a sa tête fortifiée de deux demi-bastions ou épaulements joints par une courtine et fermés de côté par deux ailes qui sont parallèles l'une à l'autre et qui vont se terminer à la gorge de l'ouvrage.

(5) *Rédent.* Ouvrage à scies : ce sont des lignes ou des faces qui forment des angles rentrants et sortants pour se flanquer les uns des autres.

(1) *Ravelin.* C'est un ouvrage compris sous deux faces qui forment un angle saillant ; il se met au devant d'une courtine pour couvrir les flancs opposés des bastions voisins.

(2) *Traverse.* C'est un fossé bordé d'un parapet, quelquefois de deux, un à droite, l'autre à gauche, ou bien une ligne fortifiée par des fascines ou des sacs à terre.

(3) *Contre-garde.* C'est un rempart bordé de son parapet avec un fossé, pour couvrir quelques endroits du corps de la place et qui suit la forme de l'ouvrage qu'il défend.

(4) *Ouvrage couronné.* Il est composé d'une gorge spacieuse et de deux ailes terminées du côté des assiégeants par deux demi-bastions, chacun desquels se va joindre par une courtine particulière à un bastion entier qui est au milieu de la tête de l'ouvrage.

(5) *Courtine.* C'est la partie d'une place ou d'un ouvrage qui est comprise entre deux flancs opposés ; comme c'est l'endroit le mieux flanqué * d'une place, on l'attaque et on la mine rarement.

* La courtine est l'endroit le mieux flanqué d'une enceinte, parce qu'elle est vue et découverte de côté par les deux flancs qui la terminent.

Montbrun, enragé de voir cela, fit mettre du canon derrière une *traverse* que nous avions sur le fossé, et les fit battre incessamment pour rompre leurs galeries ; mais ils s'étaient si bien enterrés, logés et blindés, qu'il devenait impossible de les faire sortir du fossé : aussi travaillèrent-ils incontinent à miner le bastion. Ce fut alors que je creusai un puits, comme à *la Sablonnière*, pour essayer de traverser leurs galeries et de les en débusquer à force de grenades et surtout de certaines bouteilles épouvantablement infectantes que j'ai inventées, et qui, lorsque vous les sentirez, monseigneur, et j'ose bien espérer que vous me ferez l'honneur de les sentir, vous renverseront, j'en suis sûr, par leur détestable puanteur. Mes bouteilles et mes fourneaux leur firent donc un gros mal de ce côté-là ; mais, hélas ! j'y perdis une centaine de mes meilleurs mineurs... de

— Ah çà, sambieu! et les Turcs ont-ils été souvent infectés par cette puanteur abominable que vous dites, comme des renards dans leurs terriers ? demanda Beaufort en interrompant son silence pour la première fois.

— Sans doute, monseigneur, puisque, de leur propre confession, ils ont perdu dans ces mines près de douze mille hommes, dont ils n'ont jamais revu les corps, soit infectés, soit crevés!

— Ces Turcs sont donc aussi de fort adroits mineurs? demanda Navailles

— Pour vous en donner une idée, messeigneurs, durant que nos gens travaillaient à empêcher les Turcs de miner le bastion *Saint-André*, ces mécréants se servirent d'une ruse bien habile : ils firent saper fortement par-dessous terre en deux ou trois endroits. Ce bruit trompe les nôtres, qui, croyant que c'é-



Et, ce disant, l'ingénieur étala sur une table un plan et une carte. — PAGE 94.

véritables taupes, monseigneur, qui auraient plutôt creusé le roc avec leurs ongles et leurs dents que de ne pas s'y terrer.

— Mais vous avez donc eu beaucoup de mineurs sous terre? dit Navailles.

— J'y ai eu jusqu'à deux mille hommes, monseigneur, deux mille! et qui donnaient sous terre aux mineurs turcs de furieuses et sanglantes chasses, je vous jure. Mais, hélas! le nombre du peu qui me reste diminue chaque jour, et je ne puis les remplacer, car c'est un art aussi beau, aussi glorieux, aussi plaisant qu'il est difficile et dangereux, monseigneur; c'est qu'on ne fait pas, voyez-vous, un bon mineur en dix ans. Heureusement qu'il m'est demeuré le meilleur peut-être des deux mille que j'ai eus, un vieux sergent, nommé la Lanterne, qui me seconde fort et m'en a déjà dressé quelques jeunes.

— N'ai-je pas vu ce nom-là, sur les rapports de M. de la Feuillade, pour un grand trait de bravoure.

— Oui, monseigneur; ce fut lui qui alla travailler seul et découvert, toute une nuit, à une fougasse sous un logement des Turcs.

tait par là que l'ennemi voulait miner, tirent leurs rameaux sous terre pour le chercher et gagner ses galeries. Mais, bast! ce n'était qu'une fausse amorce; car cependant les Turcs se coulèrent tout doucement dans l'intervalle de deux des galeries sur lesquelles nous les cherchions, et cela bien sourdement, travaillant avec silence et patience au moyen de petits instruments faits quasi comme de larges couteaux qui coupaient la terre sans bruit, et parvinrent ainsi à se loger et à charger leurs fourneaux, tandis que leurs autres bruyants sapeurs continuaient de nous occuper ailleurs. De la sorte ils minèrent l'angle du bastion ; et en plein jour, à onze heures trois quarts de relevée, leur mine joua avec le plus grand succès; l'angle du bastion sauta, nos galeries furent comblées, et au même instant quatre mille janissaires, sortant des boyaux l'épée à la main, allèrent planter quatorze bannières sur la brèche en criant comme des furieux : *Allah! Allah!* ce qui est une manière d'invocation religieuse de ces chiens-là

— Et aviez-vous beaucoup de monde à la brèche? dit Navailles.

— Deux cents hommes au plus, monseigneur, et desquels cent cinquante environ sautèrent; les cinquante qui restaient firent hardiment face à l'ennemi : ils étaient commandés par deux braves officiers, MM Coulon et Froget. Pendant ce temps, le régiment de Negron arriva, qui combattit vertement pendant trois heures et délogea les Turcs, qui perdirent là six vingts hommes et nous deux cent trente.

— Ah çà, et ces Turquins-là, dit Beaufort, n'ont pas démordu de la brèche ?

— Si, monseigneur, si ; mais ils se logèrent au bas, dans les ruines du fourneau ; puis, s'avançant pied à pied, donnant toujours avec les nôtres de grands combats sous terre, ils parvinrent avec le temps à s'établir sur la brèche. Ce fut en tâchant de les dénicher de là que M. le marquis de Saint-André-Montrosini, ainsi que plusieurs vieux officiers, et les consulta sur le fait d'une sortie qu'il voulait se ménager avant de s'en retourner en France, le seigneur duc n'ayant pas pris du roi un congé fort long, et n'étant absolument venu en Candie que pour se donner la satisfaction de cette sortie qu'il méditait. Après avoir balancé entre les bastions *Saint-André* et *la Sablonnière*, il se décida pour *la Sablonnière*, et en parla à M. de Morosini, qui tâcha de l'en dissuader, lui représentant qu'il perdrait beaucoup de monde, et cela sans succès et bien inutilement. Néanmoins M. le duc de la Feuillade s'opiniâtra à vouloir se donner ce glorieux régal d'une sortie, et demanda mille hommes pour la soutenir à M. de Morosini, qui les refusa net.

— Le bélître! cria Beaufort. Ah! sambieu... que je vous l'aurais donc superbement pouillé !



Sur les places, c'étaient quelques soldats et cavaliers se promenant en silence. — PAGE 100.

brun reçut, il y a six mois, cette fatale blessure qui le gêne encore si terriblement.

— Ne fut-ce pas à l'épaule qu'il fut blessé? dit Navailles.

— Non, monseigneur, à la gorge. Le comte de Chavigny, qui était auprès de M. le marquis, n'eut rien. Quant à M. le marquis, il reçut, comme je vous dis, monseigneur, une balle de mousquet qui lui traversa la gorge et lui entra fort avant dans la mamelle droite.

— Est-ce que ça n'a pas été dans ces environs de temps-là que la Feuillade vint ici glorieusement servir le roi? dit Beaufort.

— Glorieusement se battre, oui, monseigneur ; mais, quant à servir le roi, il n'en fut rien dans cette affaire.

— Comment ça, sambieu? Entoxiquez-moi ça !

— Voici comment, monseigneur. Le seigneur duc arriva donc, très-curieux de voir le siége de Candie, avec l'agrément de Sa Majesté, et quelque quatre cents volontaires de plus haute qualité ; M. le comte de Saint-Pol et M. le duc de Caderousse étaient ses brigadiers. Il visita les généraux, M. de Mo-

— Permettez, monseigneur : M. de Morosini eût été, je crois, fort malhabile s'il eût agi autrement ; il avait avant tout à garder et à défendre la brèche ; or, de la façon qu'il prévoyait cette sortie-là, il pouvait bien regarder d'avance les mille hommes qu'il aurait prêtés au seigneur duc comme morts ou à peu près, car M. de la Feuillade, qui ne cherchait, lui, qu'à se ménager une action de vigueur, se serait fort peu soucié de faire écharper et assommer huit à neuf cents hommes de la république, pourvu qu'en France il eût eu la réputation d'avoir brillé dans une éclatante escarmouche. M. de la Feuillade, toujours résolu, sortit donc par dedans la palissade de *la Sablonnière* à la tête de tous ses volontaires. Les Turcs qui étaient dans les premières redoutes lâchèrent d'abord pied comme d'habitude pour attirer leurs ennemis en rase campagne ; les Français, n'y voyant que des roses, se mirent à égorger gaiement tout ce qui leur tombait sous la main, et suivirent vigoureusement leur pointe jusque dans la troisième redoute turque, où ils ne restèrent pas longtemps, car l'ennemi, s'étant rallié, commençait à les serrer de près et à vouloir les empê-

cher de rentrer dans la place, d'où nous soutenions d'ailleurs cette sortie de toute notre artillerie et de notre mousqueterie; malgré cela, après une demi-heure de combat, il fallut que M. de la Feuillade revînt dans Candie, et cela plus vite que le pas, je vous jure, après avoir perdu les trois quarts de son monde. Mais il faut être juste, monseigneur, MM. de la Feuillade et de Saint-Pol rentrèrent les derniers dans la place, et cela en braves partisans. Cette sortie fit donc du bruit, car elle était vigoureuse, mais absolument inutile, ceux qui la firent ne s'étant pas proposé la fin de toute sortie, qui ne se doit jamais faire que pour inquiéter les ennemis dans leurs logements ou rompre leurs travaux. Or les Turcs n'en étaient plus à se loger, ils l'étaient, et si bien et si solidement, que, lors même qu'ils auraient tranquillement et sans opposition laissé faire M. de la Feuillade et ses compagnons de sortie, le seigneur duc et ses quatre cents amis, armés de pioches, n'auraient pu parvenir en tout un jour à ruiner plus de travail que les Turcs n'en auraient réparé en deux heures, puisque leurs ouvrages étaient de terre et de maçonnerie rudement cimentée.

— M. de la Feuillade savait-il tout cela d'avance? dit Navailles.

— Je le pense bien, monseigneur, puisqu'il paraissait là comme général d'armée; mais il crut sans doute que s'il ramenait ses troupes en France sans leur *avoir fait voir le loup*, comme on dit, on le raillerait, et que tant plus il en ferait tuer, tant plus cela semblerait glorieux pour lui. Aussi les trois quarts y restèrent; après quoi il mit à la voile et revint en France, nous laissant tous ses blessés.

— D'après tout ceci, dit Navailles, je vois, monsieur, que le bastion de *Saint-André* est aujourd'hui le point le plus menacé et le plus attaqué.

— Hélas! oui, monseigneur, ces enragés nous l'ont ruiné lorsqu'ils ont eu vent du secours qui nous arrivait; car, après un bon nombre de fougades et de fourneaux, que je leur rendais pourtant avec usure, et plusieurs vigoureuses attaques, ils finirent par s'emparer, il y a aujourd'hui sept jours, monseigneur, d'abord de l'orillon, puis de tout le bastion *Saint-André;* et après avoir d'abord, par peur de mes mines, tardé d'y mettre du canon, ils viennent pourtant d'y monter avant-hier deux grosses pièces dont ils ne cessent de battre le premier retranchement, pendant que de notre côté M. le chevalier Vernet en fait tracer un second.

— Mais ces Turcs combattent donc vigoureusement?

— Oui, oui, monseigneur, et cela surtout depuis que j'ai perdu la plus grande partie de mes mineurs qui les effrayaient tant... mes pauvres enfants, que j'avais formés, qui restaient sous terre comme les poissons sous l'eau, et qui y restaient avec joie encore! car, il faut l'avouer, qu'est-ce qu'un combat sur terre, en pleine et rase campagne? un imbécile échange de mousquetades ou de canonnade qu'on attend, qu'on prévoit; mais dans une mine, monseigneur, ah! dans une mine, rien n'est prévu, tout est surprise, étonnement, stupéfaction! Par un beau soir, je suppose, vous voyez vos ennemis se promener nonchalamment sur leur bastion, fumant leur pipe ou regardant voler les cigognes... bien... vous approchez une allumette d'un grain de poudre, le fourneau joue, et voilà bastion, fumeurs ou regardeurs de cigognes à cent pieds en l'air... Vous m'avouerez, monseigneur, que cela est d'un bien autre intérêt que ces monotones et sempiternelles arquebusades aussi brutales que peu raisonnées?

— Sambieu! quel intérêt, not' ami! s'écria Beaufort, surpris du calme de l'ingénieur.

— Je regrette beaucoup vos mineurs, monsieur, dit Navailles; mais revenons à l'explication de ce plan. Qu'est-ce que ces travaux que vous appelez *de l'Écossaise*, situés là sur le bord de la mer, proche le bastion *Saint-André?* ne m'avez-vous pas dit qu'ils avaient été pris sur les Turcs par M. le comte de Waldek?

— Oui, monseigneur, mais, hélas! les infidèles ne les avaient sans doute que prêtés, car ils viennent de les reprendre le 14 de ce mois. Ces enragés commencèrent à se fortifier dans leurs logements les plus rapprochés de leurs ouvrages, desquels ils ouvrirent trois boyaux (1) qui allaient à ce poste, puis l'attaquèrent et le gardèrent, quelque résistance vigoureuse que nos gens y pussent faire.

— Par le nez de N. S. P., ce sont des diables immaculés, dit M. de Beaufort.

— Tellement immaculés, monseigneur, dit l'ingénieur en souriant malgré lui, que, la nuit qui suivit cette attaque, un renégat, parlant à quelques-uns de nos soldats, dans un logement avancé vers le ravelin du retranchement de *Saint-André*, leur dit, entre autres choses, que, depuis quelque temps, les Turcs ne montaient plus à l'assaut, ou n'allaient plus à la tranchée qu'ils n'embrassassent leurs amis en leur disant adieu, comme s'ils fussent allés à une mort assurée.

— Alors m'est avis que ce sont là des drôles en tout point pareils et merveilleusement dissemblables aux Mores, dit M. de Beaufort.

— Est-ce donc que le bassa qui les commande a un grand pouvoir sur eux, monsieur? demanda Navailles.

— Achmet-Pacha, le premier vizir! certes, oui, monseigneur; un cavalier du régiment allemand, qui lui a été envoyé en parlementaire, un peu après le départ de M. le duc de la Feuillade, m'a dit l'avoir vu : ce vizir est un homme de taille moyenne, de quarante ans environ; il a l'œil vif et noir, la barbe longue, noire aussi et quelque peu claire; ces mécréants la rasant seulement jusqu'à l'âge de trente ans, et la laissant pousser après sans y plus toucher.

— Et le croit-on habile à la guerre, ce pacha? demanda Navailles.

— Des plus habiles, monseigneur; car, dès le commencement du siége, il en a prédit la fin par une manière de parabole, comme en usent généralement d'ailleurs ces chiens d'infidèles; on rapporte que, voulant montrer comme il réduirait Candie, il prit un jour son cimeterre qu'il jeta au milieu d'un fort grand tapis, et dit à ses officiers de prendre ce cimeterre, mais sans marcher sur le tapis.

— Mais c'était inextricable, sambieu! dit Beaufort, si le cimeterre était hors de la portée du bras.

— C'était là le mystère, monseigneur; aussi personne de ses officiers ne le devinant, Achmet-Pacha prit lui-même le bord du tapis et le roula, le roula petit à petit, jusqu'à ce qu'il pût atteindre le cimeterre, qu'il prit alors sans avoir marché sur le tapis, et il dit : — *Voilà donc comme je réduirai Candie, pied à pied, avec le temps.*

— Ce n'était pas si sauvage, après tout, pour un chien pareil, dit Beaufort.

— Sans compter, monseigneur, que, s'il châtie rudement ses troupes, en ordonnant aux officiers de couper la tête aux fuyards, il les récompense généreusement; aussi, lorsque, le 13 de ce mois, le généralissime vénitien Catarin-Cornaro fut tué d'un éclat de grenade dans le côté droit en défendant le bastion *Saint-André*, cet Achmet-Pacha fit mettre un grand pavillon blanc sur sa tente en signe de réjouissance, et donna de magnifiques vestes brodées d'or à tous ses officiers, et brodées de soie à tous ses janissaires.

— Vertubleu! dit Beaufort, voilà des mignons singulièrement vêtus; est-ce donc ainsi qu'on prodigue l'or et la soie dans ce camp-là?

— Oh! mais, monseigneur, le dernier de ces Ottomans est fort curieux en belles armes; le plus mince soldat vous a quelquefois un fusil de cinquante écus, ou une rondache de pareille somme. Tenez... voyez, monseigneur, ce sabre à fourreau d'argent, que j'ai là, a été pris par moi à un simple janissaire... Ce n'est pas tout, cet accroc que j'ai à mon buffle m'a été fait, un jour que j'étais sans armes, par la plus galante flèche du monde, une flèche toute dorée.

— Comment, toute dorée? dit Navailles.

— Comme de véritables traits de Cupido! s'écria Beaufort.

(1) *Boyau*. C'est un fossé particulier qui part du logement ou de la tranchée pour aller envelopper différents terrains, et qui est tiré parallèlement aux ouvrages et aux défenses du corps de la place pour en éviter l'enfilade, le parapet des boyaux étant toujours du côté de la place; ils servent encore de lignes de circonvallation pour empêcher les sorties et assurer les travailleurs.

— Tout à fait, monseigneur, et non moins tenaces; car le fer, très-aigu et effilé, n'est pas fixé au bois de la flèche, il y est seulement collé au moyen d'un peu de gomme empoisonnée, à cette fin qu'étant entré bien avant dans la chair, la chaleur du sang venant à fondre la gomme, le fer ainsi empoisonné reste dans la plaie, ce qui est fort ingénieux, il faut l'avouer avec justice et impartialité. Ces flèches dorées sont tirées par les officiers; celles du soldat sont plus grossières et terminées par un petit fer à crochet en forme de harpeau.

— Mais ces flèches ne font pas grand dommage? demanda M. de Navailles.

— Si, monseigneur; parce qu'ils les envoient dans une quantité telle, que l'air en est obscurci, surtout lorsqu'ils ont perdu un de leurs officiers principaux; car, en cas de mort, les officiers laissent généralement une certaine somme qui doit être employée à acheter des flèches pour être tirées sur nous; ces flèches de deuil sont reconnaissables en cela qu'elles sont peintes de noir et de rouge; de même aussi, ils jettent de près et avec une merveilleuse dextérité des traits de main fort aigus qu'ils appellent des sagayes. Du reste, messeigneurs, à part l'hypocrisie de ces infidèles, qui font une foule de jongleries idolâtres pour se donner le semblant d'être d'une religion, ce sont de braves partisans, une fois qu'ils ont le sabre au poing et la targe au bras... J'en ai quelquefois vu plus de vingt venir à découvert de nos travaux pour relever leurs morts, qu'ils ne laissent jamais sans les emporter, afin de les ensevelir; car ils respectent extrêmement les cadavres, et sur ces vingt releveurs de morts on en tuait souvent douze à quinze, ce qui ne dépitait pas du tout les autres. Il faut dire encore, à leur louange, qu'ils sont de la plus exacte probité. Ainsi, parfois, durant les trêves, nous appelions quelques-uns de leurs janissaires, et nous les chargions d'aller nous acheter dans la campagne, qui pour quatre, qui pour cinq ou six écus de fruits et de salades. Eh bien! ils nous revenaient fidèlement au bout de deux ou trois heures, poussant devant eux de ces petits chevaux de l'île à grande queue et à crinière épaisse, tous chargés de nos rafraîchissements, et rapportaient fidèlement le reste de nos écus s'ils n'avaient tout dépensé. Oui, monseigneur, et il n'y a pas d'exemple qu'un Turc ait jamais rien volé, ainsi qu'ils auraient pu facilement faire en ne revenant plus... Mais non, ils n'avaient garde, car ces mangeurs de riz, maudits de Dieu, sont des plus scrupuleux, et aussi probes qu'ils sont graves et silencieux... ce en quoi les Grecs ne leur ressemblent guère, pour le malheur de nos écus.

— Et leurs travaux de fortifications, les font-ils avec quelque adresse à eux, ou bien copient-ils notre façon de défense? On m'a dit de delà que leurs travaux étaient des plus irréguliers? demanda Navailles.

— Ce qui les fait paraître irréguliers, monseigneur, c'est qu'ils se servent de la situation du terrain suivant lequel ils les accommodent; ainsi leurs ouvrages du côté de *la Sablonnière*, parce que le terroir est de sable, sont de sable recouvert de terre; leurs tranchées sont larges, profondes et fort blindées; et, bien qu'il semble que leurs travaux soient tout droits, leurs tranchées ne laissent pas de serpenter, prenant seulement du terrain ce qu'il leur en faut pour flanquer; et, quand une fois leur tranchée est si avancée que les détours ne servent plus à rien, ils la tirent droite, de la manière dont nous usons en Europe. C'est de cette manière qu'ils agissent en plaine, comme ils ont fait à *la Sablonnière*.

— Mais, pour attaquer le bastion *Saint-André*, qui est entouré de hauteurs et de rochers... cette tranchée droite était peu praticable, dit Navailles.

— Pour *Saint-André*, monseigneur, leurs travaux ont été autres. Les premiers ont été faits au moyen de terre qu'ils ont eu l'incroyable patience d'apporter sur le roc, n'y pouvant pas mordre; puis après, toujours en s'avançant, ils ont monté en biaisant sur les hauteurs, et sur chacune ils se sont enfoncés, en y faisant des logements cachés, qu'ils n'ont découverts que par leurs fourneaux. En un mot, monseigneur, leurs tranchées, quoique faites à peu près comme les nôtres, sont meilleures, plus enfoncées et plus régulièrement observées.

— Et combien ces mécréants se comptent-ils maintenant dans leur camp? le sait-on? demanda M. de Beaufort.

— Mais, monseigneur, ces idolâtres comptent trente mille hommes braves et bons soldats, sans compter les Grecs de l'île qu'ils emploient comme travailleurs et pionniers en les payant.

— D'après cela, dit M. de Navailles, après avoir longtemps examiné le plan que l'ingénieur lui avait mis sous les yeux, il me paraît que le défaut capital de Candie, comme port de mer, est que les deux bastions de *Saint-André* et de *la Sablonnière*, ses deux points les plus importants, puisqu'ils battent à la mer, ne soient autres que des demi-bastions, fort petits, et par conséquent peu capables d'une grande défense.

— Et ajoutez, monseigneur, ainsi que je l'ai dit à M. de Morosini, qu'il eût fallu que ces bastions fussent aussi prolongés jusque dans l'eau, au lieu d'être bâtis à dix ou douze pas du bord de la mer.

— Sans doute que les ingénieurs ne prévoyaient pas que l'ennemi pût jamais se loger dans un aussi petit espace de rochers entre la mer et le bastion... espace qui n'a pas deux toises, je crois?

— Et c'est pourtant ce que les Turcs ont fait, monseigneur, lorsqu'ils ont enlevé les travaux appelés les *Saintes-Pélagies*. Parce que, voyez-vous, monseigneur, où il y a sol, il y a logement.

— Mais aussi, dit Beaufort, nous avons la mer libre, car notre armée navale est si conjointement supérieure à celle du Turc, que ces mécréants, connaissant notre arrivée, se sont tenus cois dans la Canée, comme une biche qui se rase sur ses fins

— Je vous remercie, monsieur, dit le duc de Navailles à Castellan, de tous les détails que vous venez de me donner sur cette place, il me reste maintenant à vous prier de vouloir bien m'accompagner à terre, car je désire conférer avec MM. de Morosini et de Saint-André-Montbrun, au sujet de la demande qu'ils me font de trois mille hommes pour cette nuit même, ce que je ne puis en vérité leur accorder.

— Et comment se comporte aujourd'hui le bonhomme Saint-André? demanda Beaufort. A soixante-dix ans passés faire un tel métier, savez-vous que c'est rude. Et sa blessure?...

— Mais, monseigneur, M. le marquis commence à peine à marcher, tant il est faible; dans les dernières attaques on le portait dans sa chaise, d'où il donnait ses ordres.

— Sambieu! ce fut un coup bien ajusté, dit Beaufort, que celui qui troua ainsi le justaucorps de peau humaine du brave marquis.

— Je le crois bien, monseigneur; car les Turcs resteront quelquefois toute une journée à l'affût pour se donner le plaisir de tuer un chrétien.

— Et dites-moi, monsieur, demanda Navailles, les Vénitiens se défendent-ils vigoureusement? font-ils tout ce qu'on doit, tout ce qu'on peut attendre de braves soldats?

L'ingénieur resta un moment sans répondre; puis: — S'il faut dire vrai, monseigneur, depuis un mois environ ils assistent à nos sorties, mais ne les partagent plus; on dirait même qu'ils ont hâte de voir Candie au pouvoir des Turcs! C'est comme un mystère inexplicable.

M. de Navailles réfléchit un moment; puis, regardant Beaufort d'un air significatif: — Eh bien! n'est-ce pas cela dont on m'avait prévenu?

— Comment, sambieu! la capitulation serait...

— Monsieur le duc! s'écria Navailles en interrompant M. de Beaufort d'un geste significatif.

— Oui, oui, en vérité, je m'affolais, ce n'est rien; m'sieu l'ingénieur, continuez...

Mais à ce moment MM de Dampierre, de Maulevrier et le Bret, que M. de Navailles avait fait mander, arrivèrent et entrèrent dans la galerie. Après leur avoir donné connaissance de la position de la place, M. de Navailles les engagea à l'accompagner le soir même pour voir p r eux-mêmes la situation des choses, et conférer avec MM. de Morosini et de Saint-André-Montbrun.

La nuit venue, les officiers généraux, le duc de Beaufort et M. de Castellan se rendirent à Candie, dans la barque qui avait amené ce dernier. Les rames étaient soigneusement enveloppées pour ne pas attirer l'attention des Turcs en doublant la pointe du môle que battait leur artillerie.

Malgré ces précautions, et bien qu'à la clarté de la lune les Turcs eussent tiré bon nombre de coups de canon sur cette petite embarcation, elle entra sans encombre dans le port, et les généraux purent se rendre chez M. de Saint-André.

Les rues de Candie, jonchées de debris, de pierres et de charpentes, offraient le plus triste coup d'œil ; quant à l'intérieur des maisons, dont les fenêtres sans vitraux étaient ouvertes à la brise du soir, on y voyait de pauvres familles grecques prendre leur repas à la lueur d'une lampe de cuivre, les hommes vêtus de caleçons de coton bleu, d'une sorte de chemise blanche et d'une calotte rouge ; les femmes habillées d'une longue jupe de drap rouge très-plissée et fort ample, attachée sur leurs épaules par deux bretelles de coton de même couleur, et qui laissaient voir une chemise blanche à manches courtes, fermée au col et à la naissance des bras par deux boutons d'argent.

Sur les places, c'étaient quelques soldats et cavaliers se promenant en silence, ou quelques détachements se rendant à la tranchée. Souvent aussi c'était un blessé que l'on emportait sur deux hallebardes couvertes de feuillages ; quelquefois un prêtre grec l'accompagnait, vêtu d'une soutane grise et d'un large manteau noir, ayant la barbe longue, et un chapeau noir avec une croix de taffetas bleu sur la têtière.

Arrivés proche la tour Saint-Marc, les officiers généraux, dont le passage éveillait la curiosité, se trouvèrent à la porte du logis de M. le marquis de Saint-André-Montbrun. On avait pour ainsi dire casematé les étages supérieurs, et le rez-de-chaussée qu'il occupait était à peu près à l'épreuve de la bombe ; à sa porte on voyait un poste de soldats esclavons, vêtus d'un petit haut-de-chausses de toile blanche qui ne dépassait pas le genou, et d'une chemise de serge rouge serrée aux reins par un ceinturon de cuir noir où étaient passés deux pistolets montés en argent, ainsi qu'un léger sabre recourbé. Les factionnaires montaient la garde avec un mousquet, et leurs cartouches pendaient dans le réseau d'une bandoulière de soie. Leurs cheveux longs et tressés, leur moustache épaisse, leur bonnet rouge, leurs sandales attachées sur leurs jambes brunes et nerveuses, donnaient un aspect guerrier aux soldats de cette milice; et ils exécutèrent avec beaucoup de précision un mouvement d'armes lorsque les généraux entrèrent chez le marquis de Saint-André, où se trouvait aussi le provéditeur Morosini.

Le marquis de Saint-André, grand vieillard à cheveux blancs et à moustache blanche aussi et fort longue, vêtu d'un surtout d'étamine brune, était étendu sur une sorte de lit de repos fait de jonc ; à ses côtés était M. de Morosini, qui examinait un plan de bataille placé sur une petite table, à la lueur d'une lampe de cuivre à trois becs.

L'aspect de M. de Morosini était singulier à cause du costume étrange que lui imposait sa charge. Il avait environ cinquante ans, une figure pâle et sagace, et portait un justaucorps et un haut-de-chausses d'étoffe de soie pourpre; ses bas, ses souliers et jusqu'à son chapeau doublé de taffetas, tout était de pareille couleur.

Après les premiers compliments échangés, M. de Navailles s'adressant à M. de Morosini :

— Je regrette vivement, monsieur, de ne pouvoir vous accorder les trois mille hommes que vous me demandez ce soir pour relever vos postes cette nuit ; mais vous concevrez que les troupes du roi, mon maître, arrivant à peine, et devant d'ailleurs avoir une rude tâche à remplir, il m'est impossible de les faire débarquer ce soir même pour rouler à l'instant avec les douze mille hommes de votre garnison.

— Les douze mille hommes de notre garnison ? dit M. de Morosini en regardant avec stupéfaction le marquis de Saint-André-Montbrun, qui répondit avec le même étonnement :

— Les douze mille hommes de notre garnison, monsieur le duc ? Quels douze mille hommes, s'il vous plaît ?

— Eh ! sambieu, m'sieurs, nous ne parlons pas turc, s'écria impatiemment Beaufort. Oui... par le diable, que faites-vous de vos douze mille hommes de garnison, pour nous vouloir prendre nos soldats au saut de leurs vaisseaux ? Est-ce que vous embaumez les vôtres tout en vie, par hasard ?

M. de Saint-André répondit gravement : — Je vois, messieurs, qu'il y a eu quelque malentendu au sujet de la force de notre garnison... Voici les faits : il nous reste à peine deux mille cinq cents hommes en état de porter les armes... et depuis deux jours que les postes n'ont pas été relevés... C'est pour cela, monsieur le duc, que M. le capitaine général Morosini avait l'honneur de vous demander une aide de trois mille hommes pour cette nuit même.

Ce fut à MM. de Navailles et de Beaufort d'être stupéfaits à leur tour.

— Alors, mille bombardes ! qu'est donc venu nous colloquer votre ambassadeur, que vous aviez une garnison de douze mille hommes, bien portants, tous prêts à mordre ?

— Le fait est, monsieur, dit Navailles, que le roi, mon maître, n'a envoyé ce secours et n'a calculé les forces qu'il mettait à la disposition de S. B. notre saint père le pape que d'après cette créance, que vous aviez douze mille hommes en état de combattre.

— Je ne sais, monsieur le duc, dit M. de Morosini, ce que peut avoir dit ou non notre ambassadeur ; malheureusement, il a été égaré par de faux rapports, et notre position est telle que je me suis donné l'honneur de vous l'exposer. En un mot, sans votre arrivée, notre perte était certaine, monsieur le duc.

— Et je crains bien, monsieur, qu'alors notre arrivée ne vous soit pas d'un grand secours, car j'ai beaucoup de malades ; et c'est à peine si, en joignant aux troupes de terre les soldats de marine de M. le duc de Beaufort, nous pourrons réunir six mille hommes en état de combattre.

— A cela, que pouvez-vous ajouter, messieurs ? dit M. de Beaufort.

MM. de Morosini et de Saint-André se regardèrent, et le capitaine général ajouta :

— Vous sentez, monseigneur, que, dans l'extrémité où nous sommes réduits, il nous sera bien difficile de distraire de leurs postes le peu de troupes qui nous restent; pourtant, je mettrai à votre disposition deux ou trois compagnies de mes Esclavons, qui, ayant l'habitude de ces combats de sortie avec les Turcs, pourront éclairer et ouvrir votre marche, et supporter la première furie des infidèles, toujours à redouter pour des troupes fraîchement débarquées.

— Sans refuser positivement cette offre, dit Navailles, permettez-moi, monsieur, de vous assurer que les soldats du roi de France sont assez braves pour se frayer eux-mêmes un passage.

— Je ne doute aucunement de la valeur de vos compatriotes, monsieur le duc ; mais, croyez-moi, cette guerre ne se fait pas comme une autre. Ces gens-ci crient comme des furieux, tombent sur vous corps à corps, et si on se laisse surprendre à la première attaque, tout est perdu ; ayant au contraire mes braves Esclavons pour soutenir le premier choc, vos troupes s'accoutumeront au premier effet des cris ; je m'en rapporte d'ailleurs au jugement de Son Altesse monseigneur le duc de Beaufort, qui a fait la guerre contre les Mores ; il vous dira comme moi, monsieur le duc, que dès l'abord c'est une guerre effrayante pour qui n'y est pas habitué.

— Je suis loin, monsieur, de refuser votre offre ; mais, puisque vous voulez bien me promettre de me les adjoindre, je préférerais avoir ces Esclavons sur mes ailes...

— Tout sera, monsieur, ainsi qu'il vous plaira, dit M. de Morosini ; maintenant, je me mets à vos ordres pour vous conduire, quand vous le désirerez, sur les remparts de notre malheureuse ville, afin que vous puissiez vous confirmer dans l'idée que M. de Castellan vous en a sans doute donnée.

Après quelques récits sur la position et les besoins de la ville, les généraux se séparèrent avec de grandes civilités.

Le lendemain de cette conférence, M. de Navailles ayant été reconnaître le fort Dimitri, qui lui avait semblé, d'après le plan



La taverne des *Sept Bombes*.

de Castellan, être convenable pour assurer une sortie, convint promptement de son plan d'attaque avec MM. de Dampierre, de Maulevrier et le Bret, et le communiqua aux généraux vénitiens, qui l'approuvèrent.

Les nuits du 20 au 23 juin furent employées à débarquer les troupes, et l'attaque résolue pour la nuit du 24 au 25.

Tel était l'ordre de bataille envoyé par M. de Navailles aux généraux et brigadiers :

M. de Navailles détachait quatre cents hommes de pied de tous les corps avec cinquante grenadiers à leur tête, soutenus par trois troupes de cavalerie. M. de Dampierre devait commander ce détachement.

Il était suivi des compagnies du regiment des gardes, des régiments de Lorraine, Saint-Vallier, de Bretagne, et de quatre troupes de cavalerie soutenues par les régiments de Grancey, de Montaigu et de Jonzac. Le duc de Navailles composait le corps de réserve des régiments d'Harcourt, de Conty, de Lignières, de Montpezat, de Vendôme et de Rozan-Duras, avec quatre autres troupes de cavalerie sur les ailes, et il en donnait le commandement à M le comte de Choiseul. Chaque régiment n'avait que quatre compagnies, et chaque compagnie n'était que de quarante hommes. Le général portait son corps de bataille sur une hauteur entre les deux camps ennemis pour couper leur communication, et il mettait entre la première et la seconde ligne cinquante mousquetaires de la maison du roi et cent officiers réformés, pour s'en servir dans les occasions pressantes; les troupes de la marine, commandées par M. de Beaufort, avec M. Colbert de Maulevrier sous ses ordres, devaient sortir à gauche de *la Sablonnière*.

En un mot, son plan d'attaque se réduisait à ceci : d'attaquer les ennemis en flanc et par derrière, ne pouvant les attaquer par la tête de leur tranchée, à cause de la profondeur de leurs boyaux.

On le répète, l'attaque fut résolue pour la nuit du 24 au 25 juin. Le dernier conseil se tint le 24 à sept heures du soir. Ce fut donc environ quatre heures après le conseil que se passèrent les scènes suivantes.

CHAPITRE XIX.

Bien que la plupart des rues de Candie ne fussent plus guère qu'un amas de décombres, les tavernes n'y manquaient pas; plusieurs même, grâce à la prévoyance des hôteliers vénitiens, étaient pour ainsi dire casematées : entre autres la taverne dite des *Sept-Bombes* jouissait de ce privilége, et le devait aux soins particuliers d'un sergent appelé la Lanterne. Ce vieux mineur, que M. de Castellan estimait fort, ainsi qu'on l'a vu, avait eu l'heureuse idée de faire remplir d'une couche épaisse de paille et d'herbes incessamment arrosées ce qui restait du premier étage de cette taverne, en partie démolie par la chute de sept bombes, qui fournissaient le sujet de son enseigne. Grâce à cette précaution, la Lanterne défiait bien, disait-il, « les bombes les plus enragées de ne pas s'amortir et s'éteindre sur cette paille mouillée de cinq ou six pieds de hauteur, et d'y faire plus de mal qu'un œuf qui se casse sur un pavé. »

Du reste, les incrédules mêmes ne pouvaient attaquer l'efficacité de cette précieuse invention ; car, depuis que le rez-de-chaussée de la taverne des *Sept-Bombes* jouissait de cette défense contre les projectiles ennemis, aucun n'était tombé sur ce quartier, à la grande consternation de la Lanterne, qui appelait de tous ses vœux une grêle de bombes et de boulets, afin qu'on pût apprécier toute l'utilité de son œuvre.

Or, surtout depuis l'arrivée des troupes de M. de Navailles, cette taverne des *Sept-Bombes* était fort achalandée, et ce soir-là, 24 juin, sur les onze heures du soir, une vingtaine de soldats des différents corps nouvellement venus y savouraient des pastèques à chair rose et à écorce verte, qu'ils arrosaient glorieusement de ce bon vin de Paleo-Castro, couleur de topaze, en écoutant avec une religieuse attention les récits de la Lanterne, un des plus anciens soldats de l'armée de Candie, puisqu'il y était venu avec M. de Castellan, à la suite de M. le marquis de Ville.

Mais la Lanterne, abusant du privilége de son ancienneté et de son expérience dans cette guerre, selon l'éternelle habitude des vieux soldats, se plaisait singulièrement à exagérer les forces, l'habileté et la barbarie de l'ennemi, autant pour intimider les nouveaux arrivants que pour leur donner une haute idée de sa bravoure, à lui qui avait affronté des adversaires si redoutables.

Il faut dire aussi que l'extérieur étrange et guerrier du vieux mineur devait donner quelque poids à ses paroles. Il était âgé d'environ cinquante ans; ses joues, bronzées par le soleil, avaient été de plus cruellement couturées par les flammes de plusieurs fourneaux qui, ayant joué trop près de lui, n'avaient pas ménagé davantage sa barbe, sa moustache et ses sourcils, dont il ne restait pas un poil, ce qui lui donnait un air d'autant plus singulier, que ses cheveux gris fort épais avaient été défendus du feu par son capuchon de mineur.

Le vieux sergent était de très-haute taille, fort maigre et extrêmement voûté, à cause de la nature de son travail souterrain. Son vêtement consistait en une espèce de surtout à manches et à capuchon faits de basane très-épaisse, comme en portaient les mineurs; ce surtout, serré autour de ses reins par un ceinturon de buffle où pendait un petit sabre à lame droite et large, lui descendait jusqu'aux genoux; il portait de plus des chausses de serge rouge à des bottines de cuir noir.

Ce costume contrastait assez singulièrement avec celui des autres soldats qui buvaient ou jouaient dans la taverne, dont l'intérieur offrait un tableau pittoresque. Une lampe de cuivre à trois becs, suspendue au plafond, n'y jetait qu'une clarté douteuse qui, scintillant çà et là sur l'acier des cuirasses de plusieurs maîtres et cavaliers des compagnies de Saint-Estève et d'Hudicourt, laissait dans la demi-teinte les uniformes moins éclatants des soldats d'infanterie. Mais, cavaliers et soldats écoutaient avec la même avidité, pressés autour d'une table, les récits du sergent de mineurs, et il serait difficile de peindre l'expression de terreur et d'étonnement qui se succédait sur ces visages attentifs, éclairés d'en haut, à la manière de Rembrandt, par la lumière rougeâtre et vacillante de la lampe.

D'autres soldats depuis longtemps à Candie, préférant une irritante partie de dés aux narrations du mineur, étaient établis un peu plus loin, et un blasphème de joie, ou un coup de talon éperonné qui frappait le sol avec colère, annonçait le gain ou la perte de ces joueurs, qui d'ailleurs prêtaient de temps à autre l'oreille au dire de la Lanterne.

A ce moment, ce dernier démontrait à son auditoire l'action d'un fourneau conduit par les Turcs, et, trempant dans son verre le seul doigt qui lui restât à la main droite, il traçait ainsi sur la table les différentes galeries de ce fourneau.

L'accent de la Lanterne était bref, saccadé, et, par un reste d'ancienne habitude, il faisait souvent le geste de ramener entre le pouce et l'index de sa main gauche les longues moustaches qu'il avait jadis.

— Vous y êtes, n'est-ce pas, mes tourtereaux? disait le mineur. Cette rigole, je suppose..., c'est le conduit... ce morceau de pain, c'est le fourneau des Turcs... et cet autre morceau, le terrain. Bien : vous êtes donc là tranquillement chez vous, sur votre redoute, à pointer vos canons, si vous êtes artilleurs, à tirer vos mousquets de rempart, si vous êtes fantassins, et à recevoir généralement dans le corps des grêles de flèches à cinq crochets pointus et empoisonnées, ou montées avec des fusées aussi empoisonnées, puisque tout est empoisonné chez ces mignons-là.

— Des flèches avec des fusées empoisonnées? demanda un soldat de Rozan-Duras, vraiment empoisonnées?

— J'ai dit, déjà une fois, mes tendres agneaux, que le Turc était en lui-même et de sa nature on ne peut plus venimeux. Je reprends : vous êtes donc là tranquillement occupés sur votre redoute à recevoir des flèches montées avec des fusées empoisonnées qui vous partent dans le corps une fois que la flèche est entrée dedans; or vous jugez, mes agneaux, s'il y a de quoi

se gratter en se sentant un pareil feu d'artifice vous démanger l'intérieur.

— Et empoisonné aussi, le feu d'artifice? dit le soldat, que cette aggravation pyrotechnique avait beaucoup frappé.

— Mais sans doute, empoisonné aussi, puisque c'est surtout ça qui en fait le danger, dit gravement la Lanterne ; sans ça, vous sentez bien qu'en buvant coup sur coup cinq ou six pintes d'eau, on pourrait peut-être à la rigueur éteindre un feu ordinaire qui se serait déclaré dans votre intérieur... Mais le poison de cet artifice que je dis étant bien plus fort que l'eau, il soutient le feu de la fusée contre l'eau, et à eux deux ils vous rongent de telle façon, que j'ai vu des hommes dont tout le dedans était si brûlé, qu'il ne leur restait de bien conservé au dehors que le demi-pouce de peau que toutes les créatures de Dieu ont sur le corps ; et encore ledit demi-pouce était-il si racorni, si dur, qu'il sonnait le vide comme un coffre creux.

— De façon, mon digne mineur, dit un vieux cavalier de Saint-Estève en tirant avec nonchalance le haut de ses grandes bottes de daim, et se renversant en arrière, de façon que cette peau d'homme racornie était si dure et si creuse, qu'en la coupant proprement en deux, on aurait pu y mettre un autre homme plus petit, comme on met une viole dans un étui ?

— C'est ainsi que vous le dites, mon brave panache vert ; à telles enseignes, que j'ai longtemps porté des bottes faites d'une grande paire de jambes d'un de ces incendiés-là, et que je n'en ai jamais pu voir la fin. Mais pour revenir au fourneau, mes douces brebis, vous êtes donc là tranquillement dans votre batterie, à vous faire larder ou brûler le corps à coups de flèches, en sifflant un noël, en pensant au cotillon de votre bergère ou au salut de votre âme, ce qui vaut mieux, comme vous l'allez voir, lorsque tout d'un coup la terre fait un saut de carpe sous vos pieds, et vous vous trouvez d'abord comme qui dirait tortillé dans un bain de flammes.

— Aussi empoisonnées, les flammes? demanda le curieux qu'on sait.

— Toujours empoisonnées, mes chères colombes ; et puis après, vous vous sentez enlevé à je ne sais combien de mille millions de pieds en l'air, au milieu d'un tourbillon de morceaux de pierre, de bois et de fer, qui vous mettent en écharpe, et détaillent votre créature en morceaux si menus, qu'au dernier fourneau que les Turcs ont fait jouer à la Sablonnière, de soixante-deux soldats du régiment de Négron qui étaient sur le retranchement, tout ce qu'on a retrouvé de ces messieurs après leur saut, c'a été un bras arraché et cassé en sept endroits ; deux têtes, dont l'une sans cou, et l'autre avec son cou ; de plus un tronc veuf de bras et de jambes, et encore pas très-bien conservé, vu qu'il lui manquait la plupart des entrailles.

Les auditeurs du sergent échangèrent un regard d'épouvante, et il continua :

— Mais tout ça, mes pauvres brebis égarées en Candie, c'est encore rien.

— Comment, rien? dirent plusieurs voix.

— Non, rien, rien du tout ; au contraire, c'est pour ainsi dire faire l'amour, si on compare le saut aux sorties ; car au moins, si un fourneau vous disloque et vous brûle, c'est fait tout de suite, rondement, ça ne dure pas la mille millième partie d'un *Pater*. Mais faites une sortie!... allez... allez, soyez prisonnier, et alors vous verrez.

— Eh bien! quoi? dit un jeune soldat de marine avec assurance ; eh bien! après? je suis prisonnier, bon ; on me mène dans le camp des Turcs, bon ; une fois là, qu'est-ce que je fais? Je dis au premier Turc venu : Ah çà! voyons, Ottoman, entendons-nous ; tu es pour Mahomet, et tu ne bois pas de vin. Moi, je bois du vin, et je suis pour le pape. Si tu as du vin donne-m'en.

Cette bouffonnerie égaya quelque peu l'auditoire, malgré l'air sérieux de la Lanterne, qui reprit avec un sourire méprisant :

— Ah! ça te fait cet effet-là, à toi, mon joyeux novice... Mais, voyons, ajouta le vieux mineur en regardant de plus près le marin. Oui, ça vous a vingt ans, c'est blond, c'est blanc, ça sera tendre comme du vrai chevreau... Eh bien! si on fait une sortie, laisse-toi prendre, mon petit, laisse-toi faire prisonnier par le Turc, et tu te consoleras en te disant : Si je ne suis pas mangé en daube, je le serai en hachis... et ça sera meilleur au goût.

— Mangé!... mangé!... mangé!... répéta l'auditoire en se signant. Comment, quand on est prisonnier, ils vous mangent!

— Tiens! s'ils vous mangent!... je crois bien qu'ils vous mangent! mais il faut être juste, seulement après vous avoir d'abord saigné au cou, vidé fort proprement les yeux, et coupé le nez et les oreilles, vu qu'ils sont très-friands de ces bribes-là qu'ils fricassent dans votre sang tout chaud avec une pointe d'ail et une petite herbe en manière de serpolet qu'ils appellent *pleurs de la lune*. Ils disent que c'est un manger des dieux.

Il serait difficile d'exprimer l'horreur de l'assemblée, en écoutant ces détails, qui lui paraissaient d'autant plus vraisemblables, qu'en France on exagérait jusqu'à la folie les prétendues cruautés des Turcs.

L'impression de terreur causée par ce récit durait encore lorsque l'horloge de la tour de Saint-Marc sonna une heure.

A ce moment, on vit briller plusieurs cuirasses dans la rue on entendit résonner des éperons, et quelques bas-officiers entrèrent dans la taverne.

— Mort-Dieu! enfants, dit l'un d'eux, vaut mieux vous trouver debout que couchés, car vous aurez en moins la peine de vous lever... Allons, allons... vous autres, les cavaliers de Saint-Estève, à cheval, à cheval!

— Et les cavaliers d'Hudicourt, aussi à cheval! dit un autre.

— Vous, fantassins, à vos mousquets, dit un sergent ; vite, vite, car la sortie est pour trois heures ; on doit être à deux heures sur le rempart, et la canne des anspeçades marquera sur votre dos chaque minute de retard, si vous n'y êtes pas. Allons... allons, payez votre écot et marchez vite à l'arsenal chercher vos armes... et des cartouches pour farcir vos bandoulières.

L'étonnement des soldats était au comble ; car l'annonce de cette sortie si subite se mélangeait à l'épouvante involontaire qu'avait laissée dans leur esprit le récit du vieux mineur ; aussi fallut-il que les bas-officiers employassent les menaces pour les arracher de la taverne ; après quoi ils continuèrent l'exécution des ordres de M. de Navailles, en fouillant de la sorte les autres logements et cabarets.

M. de Navailles, avec une judicieuse prudence, n'avait communiqué le plan et l'heure de la sortie qu'il voulait faire dans la nuit du 24 au 25 juin qu'aux officiers généraux de son armée, redoutant, non sans raison, que l'ennemi n'en fût instruit par des espions, si ce projet d'attaque était d'avance la nouvelle de Candie. Ce fut donc, ainsi qu'on l'a vu, à une heure seulement que les bas-officiers allèrent éveiller les soldats dans leurs logements, M. de Navailles en ayant ordonné ainsi pour éviter d'avoir à rassembler ses troupes au bruit des tambours et des trompettes, qui eussent donné l'éveil aux Turcs.

On a dit que le rendez-vous des troupes était sur l'esplanade du fort *Dimitri*, situé, ainsi qu'on sait, à droite du bastion de *la Sablonnière*. Cette esplanade était alors déserte ; son terrain sablonneux, labouré en tous sens par les bombes ennemies, offrait un espace assez vaste, et dominait au loin la plaine qui s'étendait à l'est ; les pas sourds et mesurés des sentinelles placées le long du parapet des remparts interrompaient seuls le silence de cette nuit paisible, qui paraissait transparente tant le ciel était pur et bleu, tant les étoiles scintillaient de lumière.

Mais à peine la grande tour blanche de l'église de Saint-Marc, restée seule debout, par un destin bizarre, au milieu des édifices ruinés par les Turcs, eut-elle sonné deux heures, qu'un bruit, d'abord confus et éloigné, se fit entendre dans la ville du côté de la porte Saint Georges. Puis ce bruit approcha peu à peu, et bientôt on vit reluire, à l'incertaine clarté de la nuit, les pâles reflets des mousquets d'un nombreux corps d'infanterie qui, débouchant dans cette esplanade, s'y forma silencieusement en bataille à mesure qu'il y arrivait.

Les soldats s'avançaient avec une extrême précaution, et les officiers, donnant leurs ordres à voix basse, leur recomman-

daient surtout de faire peu de bruit, car on voulait surprendre les Turcs dans leurs ouvrages.

A la tête de l'armée marchaient cinq cents soldats aux gardes du régiment du roi, commandés par MM. de Castellan et de Vitry; ces troupes portaient le justaucorps gris-blanc, galonné d'argent sur toutes les tailles, des chausses écarlates et un panache rouge et blanc sur leur chapeau bordé. Au centre de ces compagnies venait un officier avec l'enseigne du régiment des gardes; cet étendard était bleu, semé de fleurs de lis d'or, avec une croix d'argent au milieu chargée de quatre couronnes.

Après l'infanterie de la maison du roi, venaient les autres régiments; les troupes de la marine, portant des justaucorps blancs à larges parements bleus, fermaient la colonne.

Lorsque l'infanterie fut rangée en bataille, on entendit un piétinement sourd et un retentissement sonore d'armes et de cuirasses qui annonçaient la cavalerie.

En effet, c'étaient d'abord deux cents mousquetaires de la maison du roi, précédés de leurs tambours et de leurs hautbois.

Tous leurs chevaux étaient blancs ou gris, et leurs housses et bourses de pistolets étaient comme les casaques (ou surtouts sans manches que ces cavaliers portaient sur leur cuirasse), c'est-à-dire bleues, galonnées d'or; ces casaques avaient brodées devant et derrière des croix d'argent avec des fleurs de lis d'or dans les angles, et laissaient voir les manches écarlates du justaucorps, dont les longues basques tombaient carrément sur le haut des grosses bottes noires de ces mousquetaires.

MM. de Montbron et de Maupertuis commandaient ce détachement sous les ordres de M. le comte Colbert de Maulevrier, maréchal de camp, et capitaine-lieutenant de cette première compagnie rouge, dont le roi s'était réservé la capitainerie.

Ces officiers ne portaient pas la casaque bleue; leur justaucorps, ainsi que les housses de leurs selles, étaient d'écarlate, bordées d'argent; une croix de même métal brillait devant et derrière leur cuirasse.

Après les mousquetaires, venaient cinq compagnies de cavalerie, formant en tout trois cent dix-huit hommes.

Ces compagnies particulières, ainsi que les compagnies d'infanterie qui n'appartenaient pas à la maison du roi, n'avaient pas de costumes uniformes, elles portaient des aiguillettes et des écharpes aux couleurs de leur colonel, et on ne trouvait pas en elles l'ensemble et la tenue des soldats aux gardes. Quelques-uns même semblaient plutôt appartenir à un corps de partisans qu'à des troupes réglées.

Lorsque cette armée fut ainsi rangée en bataille, on vit arriver MM. de Beaufort et de Navailles, entourés de leur état-major.

A côté du duc, monté sur Phœbus, son beau cheval noir, étaient MM. le chevalier de Vendôme, le chevalier de Villarceau, le marquis de Schomberg, de Saint-Marc, le comte de Kerouälle, et quelques autres gentilshommes et écuyers aussi à cheval.

M. de Navailles, entouré de ses généraux et de ses aides de camp, portait un casque et une cuirasse d'acier bien poli pardessus son justaucorps de buffle richement brodé, et montait une belle jument baie à crins noirs, dont la housse bleue et or disparaissait presque sous le large entonnoir des bottes fortes que M. de Navailles portait, à l'ancienne mode, fort grandes et garnies de petites lames de fer, noircies comme le reste de cette chaussure défensive; un large sabre pendu à son baudrier, et ses fontes ouvertes, qui, laissant voir les crosses dorées de ses longs pistolets, témoignaient que M. de Navailles pouvait aussi bien agir en soldat qu'en général.

Les généraux, brigadiers et aides de camp de M. de Navailles étaient généralement armés, les uns de cuirasses dont les officiers se servaient encore, quelques-uns seulement de casques, et d'autres de certains bonnets de ratine, garnis à l'intérieur d'une forte croix de fer.

J'oubliais de dire qu'à la droite de M. de Navailles se tenait, monté sur une mule blanche, un homme robuste et vigoureux, vêtu d'une robe de capucin, portant à sa main un long crucifix, et devant lui, à l'arçon de sa selle, une espèce de petite valise attachée avec des courroies. Ce capucin était le révérend père Zéphyrin, dont M. l'abbé de Bourlemont parle dans ses lettres, à propos de sa vocation toute guerrière.

Lorsque M. de Navailles eut parcouru la ligne de bataille, il commanda à son lieutenant général, M. le Bret, de faire former le carré, se mit au centre avec l'état-major, et dit au père Zéphyrin : — Maintenant, à vous, mon révérend; mais veuillez être bref, et ne parlez pas trop haut, je vous prie.

M. de Navailles s'étant respectueusement découvert, son état-major l'imita. Le père Zéphyrin toussa quelque peu, se dressa sur ses étriers, et commença son exorde d'une voix assez sonore, malgré la recommandation de M. de Navailles.

« *Beati mortui qui in Domino moriuntur, a modo ut re-* « *quiescant à laboribus suis; opera enim illorum sequentur* « *illos...* »

Ce qui veut dire, mes frères : — « Heureux les morts qui « meurent dans le Seigneur, dès à présent ils se reposeront de « leurs travaux, car leurs œuvres les suivront. »

Plusieurs officiers ne purent dissimuler leur étonnement en entendant l'exposition de ce thème, assez mal choisi dans cette occurrence. Mais M. de Navailles écoutant avec un profond recueillement, ils se résignèrent.

Le révérend continua : — *Beati mortui*... Heureux les morts, dit l'Écriture. Oui, mes frères... et je le répète. . Heureux les morts! car jamais vérité n'a été plus éclatante... Qu'est-ce donc que la vie, mes frères? Une chaîne affreuse, une enveloppe toute terrestre, un poids détestable qui attache ici-bas l'âme qui aspire à remonter vers le Créateur. *Beati mortui!* Heureux donc ceux-là qui sont morts!... morts, comme vous allez peut-être bientôt mourir, mes frères, massacrés par ces infidèles qui se sont déjà rougis du sang de tant de vos frères. Heureux donc ceux-là qui sont morts dans les tortures, morts pour le Seigneur, morts pour l'exaltation de la croix; heureux sont-ils, mes frères! *Nam requiescunt à laboribus suis*, car ils se reposent de leurs travaux... Eh! sans doute, mes frères, ils se reposent... Et en effet, quelle est donc votre vie pour y tenir autant? une vie misérable, remplie de privations, sans avenir, sans espoir sur cette terre; tandis que la mort... ah! la mort, mes frères! la mort! mais c'est à la fois le repos et l'entrée dans un meilleur monde! Bénissez-la donc, souhaitez-la donc de toutes vos forces, cette mort à laquelle vous allez d'ailleurs marcher tout à l'heure, et ce, pour la plus sainte des causes... Cette mort que vous allez affronter avec d'autant plus de courage, qu'elle est plus effroyable, plus imminente, à cause du grand nombre de vos ennemis et de leur épouvantable barbarie... Cette mort, enfin!...

— Allons, allons, suffit! si on a à mourir ou à prendre un bain de flammes, ça se fera; mais c'est pas la peine de tant crier ça d'avance, dit une voix audacieusement interruptrice, partie d'un rang des soldats aux gardes.

— C'est vrai, c'est bien assez de risquer d'être mangé tout vif, sans s'entendre dire d'avance à quelle sauce ça sera, reprit un autre.

— Assez... oui, assez, murmurèrent enfin plusieurs autres soldats, bientôt imités par un grand nombre de leurs camarades, enhardis par l'obscurité qui ne permettait pas de distinguer les interrupteurs.

Le père Zéphyrin s'arrêta court, outré de colère, et dit à M. de Navailles :

— Mon fils, faites faire silence, au nom du Dieu vivant!

Mais M. de Navailles, malgré sa profonde, sa fervente piété, et l'attention pieuse avec laquelle il avait commencé d'écouter ce singulier discours, partagea bientôt l'opinion de ses généraux qui lui représentaient à voix basse, et à mesure que le capucin avançait dans son exhortation, tout ce qu'elle avait de démoralisant pour le courage des troupes qui allaient pour la première fois combattre un ennemi déjà dangereux, et que les bruits populaires montraient encore plus redoutable qu'il ne l'était réellement. Aussi, tirant le révérend par sa manche, M. de Navailles lui dit tout bas : — Mon père, voici bientôt l'heure de nous mettre en marche pour surprendre l'en-

nemi. Veuillez finir le sermon, nous donner l'absolution, et distribuer les chapelets et autres objets bénits, que notre saint-père le pape a bien voulu envoyer à Candie pour les défenseurs de la croix.

— Mais, mon fils, dit le révérend, je crois faire bien pour le salut des chrétiens qui m'écoutent, de leur parler d'une mort...

— Ah çà, mais, mille-z'yeux! mon révérend, s'écria impatiemment le duc de Beaufort, vous nous la baillez belle avec vos morts par-ci, mort par-là, mort en haut, mort en bas, mort partout; et, par là, sambieu! croyez-vous donc que ce soit régalant pour ces enfants d'entendre vos homélies mortificales, avant d'aller risquer leur peau, vu qu'ils n'en ont qu'une?

— La voix du Seigneur, mon fils!

— Et, mort-Dieu! la voix du Seigneur, m'sieu le capucin, c'est la mienne comme la vôtre, si le Seigneur me parle aussi à l'oreille; et il vient de m'y lâcher deux mots que je vas colloquer à ces enfants, ajouta Beaufort en repoussant d'une main le révérend; puis, portant son cheval en avant, élevant sa voix rauque, il retrouva quelque peu de cette facilité oratoire grâce à laquelle, dans son beau temps de la Fronde, il électrisait son peuple des halles.

— Par là sambieu! m's'enfants, s'écria-t-il, n'écoutez pas ce pleurard de capuchon, il ne connaît pas not' métier, puisqu'il vous parle de mourir; ce n'est pas mourir, mille z'yeux, qu'il nous faut, m's'enfants! c'est vivre, mort-Dieu, et vivre dru pour échiner bravement ces chiens de Turcs, piller leur or, caresser leurs Turquesses, qui, croyez-moi, j'en ai vu... feraient goguiller tous les saints du paradis... Par ainsi, ouvrez vos poches et léchez-vous d'avance les badigouinces, car y aura de quoi rire chez les Turcs après la râtelée... Par ainsi... vive le roi! et en avant!

Ce discours, moins canonique que celui du révérend père Zéphyrin, excita néanmoins l'approbation et l'enthousiasme universel de la troupe, qui, malgré la recommandation de garder le silence, ne put retenir un assez bruyant murmure d'approbation, mêlé çà et là de : — V'là qu'est parler... le brave duc!... Dieu de Dieu! les Turquesses!... l'or... la pillerie! et d'autres expressions moins gazées, qui prouvaient assez que l'ex-roi des halles connaissait à merveille les endroits faibles du cœur humain qu'il fallait attaquer pour émouvoir *le populaire*.

Les officiers riaient sous cape, et M. de Navailles, seul, balançait entre le cri de sa conscience religieuse et le respect qu'il devait au prince du sang, pour imposer silence à l'éloquence peu sacrée du duc de Beaufort, dont il ne pouvait d'ailleurs méconnaître l'immédiate et heureuse influence sur ses soldats.

Le père Zéphyrin allait sans doute répliquer, car il se dressait de nouveau sur ses étriers en étendant les bras, lorsque heureusement l'horloge de la tour sonna trois heures.

— A cheval, messieurs, à cheval! dit vivement M. de Navailles en remontant en selle; puis, s'adressant à M. de Dampierre : — Allons, monsieur, prenez le commandement de la cavalerie; cette pente douce que voici va vous conduire au fossé : vous suivrez la première ouverture que vous y trouverez; mais recommandez surtout le plus grand silence aux cavaliers qui forment l'avant-garde.

Et le corps d'armée commença de défiler devant M. de Navailles; les mousquetaires d'abord, et les autres compagnies de cavalerie formant l'avant-garde; puis les régiments qui n'étaient pas de la maison du roi; puis les compagnies des gardes, au centre desquelles se mit M. de Navailles; après venaient les deux cents officiers réformés, formant un corps d'élite; puis enfin les troupes de la marine commandées par M. de Beaufort, et sous lui par M. Colbert de Maulevrier (frère du ministre), formaient la gauche, et devaient prendre leur position à droite du bastion de *la Sablonnière*.

Au moment où le duc de Beaufort allait entrer dans le chemin creux qui conduisait au fossé, son beau lévrier favori, *Brise-l'Air*, qui l'avait suivi, poussa un cri, ou plutôt un long hurlement, en se dressant sur ses pattes de derrière, de sorte que son museau touchait le haut de la botte de son maître.

— A bas, à bas... tout beau, Brise-l'Air, dit Beaufort avec impatience. Puis, s'adressant en riant au comte de Kerouaille : Crois-tu aux présages, Sébastien?

— Un peu, monseigneur.

— Eh bien! est-ce qu'on ne dit pas, dans tes landes de Bretagne, que de chien qui hurle, mort est proche?

A ce moment, une voix perçante, s'élevant de derrière un pan de muraille, s'écria :

— Tu as blasphémé le Seigneur, tu périras par le glaive!

Et l'on entendit le trot précipité d'un cavalier qui s'en allait au plus vite. — Ah! ah! dit Beaufort, c'est le capuchon qui dit cela pour se venger; il fait bien de *brocher-bayard* (1); car, mort-Dieu! sa sale robe brune n'eût pas garanti son dos de ma houssine; et pourtant, vois un peu, Sébastien, si je suis tué dans cette danse, ce puant-là ira dire partout que c'est le diable qui a fait exprès de me dépouiller de l'âme qu'il m'avait prêtée.

— Pour l'amour de vous, monseigneur, chassez ces idées, dit le comte de Kerouaille...

— Oui, oui, Sébastien; car, je le vois, tu es aussi peureux des présages que ta jolie sœur Louise, dont les yeux marcassins présagent, eux autres, tant de morts d'amour... Mais, fais un peu arrêter mes braves de la marine, que je leur sonne quelques mots de fanfare guerrière.

Ce mouvement exécuté, Beaufort dit aux soldats qu'il commandait :

— Ah çà, m's'enfants, nous allons nous harpailler, mais là, chaudement. Le mot de ralliement est : *Louis et en avant!* Ne nous inquiétons pas de nos membres, nous les retrouverons après; il n'y a que les cogliones de tués; tapez fort, et poussez dru. Vive le roi!

Cette singulière harangue terminée, le duc fit signe de son épée, et les soldats de marine gagnèrent le poste de bataille qui leur était assigné, ayant M. de Maulevrier à leur tête. En sortant du fossé du fort Dimitri, selon l'ordre de bataille, Beaufort et ses deux mille hommes allèrent se ranger en dehors de la fausse braye, dernier ouvrage qui défendit la ville de ce côté.

L'avant-garde, le centre et la réserve marchèrent sur peu de front jusqu'à ce qu'ils fussent sortis du fossé, dont les bords étaient si inégaux et si élevés, qu'il fallait être assez avant dans la campagne pour se pouvoir former en bataille. Enfin on y parvint, et, une fois en rase plaine, les troupes se mirent en marche par colonnes serrées pour traverser un défilé assez proche des Turcs, afin de gagner une petite plaine qui permettait à M. de Navailles d'attaquer l'ennemi sur le flanc et les derrières; car il ne voulait pas l'attaquer par la tête de sa tranchée, ses boyaux étant trop profonds.

La petite armée passa donc heureusement ce défilé sans donner l'éveil aux Turcs.

Le soleil, qui devait se lever bientôt derrière la chaîne des collines au pied desquelles s'étendait le camp ennemi, projetait déjà une lueur rouge et douteuse, mais pourtant suffisante pour que la crête brune des montagnes se dessinât nettement sur ce fond transparent, tandis que leurs bases étaient encore noyées dans la vapeur et l'obscurité. Puis cette clarté, d'abord incertaine, devint plus prononcée, plus lumineuse; l'horizon se colorait peu à peu, et, à la faveur du jour naissant, M. de Navailles fit faire halte au centre pour attendre la réserve et l'arrière-garde. Le silence était morne et profond; l'air vif et frais du matin bruissait légèrement dans les feuilles de quelques palmiers, et apportait par bouffées la senteur aromatique et forte de la bruyère des montagnes, tandis que la clarté des étoiles disparaissait devant la lueur pourpre qui montait toujours à l'horizon, de moment en moment plus vermeil et plus éclatant.

La demi-heure d'attente qui précéda l'attaque des lignes turques fut un instant assez critique; la plupart des troupes en-

(1) Expression favorite de Beaufort, pour dire fuir ou courir vite

voyées de France en Candie n'étaient pas des meilleures ni des plus estimées, ainsi que le fera voir une lettre de M. de Maulevrier. Une espèce d'inquiétude vague regnait sur le visage des soldats déjà pâlis par les fatigues de la traversée; une nourriture détestable, et une dernière nuit sans sommeil, puis ce silence complet dans lequel il fallait rester, l'impression fâcheuse laissée dans les esprits par le discours si maladroit du père Zéphyrin, jointe aux mille bruits ridicules et exagérés que tous les *la Lanterne* de Candie avaient, selon l'usage, fait circuler parmi les nouveaux venus; tout cela rendait peu assurée la contenance des troupes de M. de Navailles, qui alors regretta d'avoir refusé les Esclavons que M. le marquis de Saint-André lui avait d'abord proposés pour lui servir d'éclaireurs. Néanmoins le général se rassurait un peu en comptant hommes de pied, avec cinquante grenadiers à leur tête, soutenus par trois détachements de cavalerie.

A peine les lignes furent-elles formées, que l'atmosphère fut embrasée des premiers feux du jour, et que les cimes des montagnes commencèrent à se teindre de pourpre. Il y eut un moment où cette nappe de lumière inondait le groupe d'officiers et d'aides de camp qui entouraient M. de Navailles, couvrit de reflets d'or toutes ces armures eclatantes, tous ces panaches brillants, toutes ces écharpes de soie brodées. Pendant quelques minutes, ce point culminant de la plaine parut absorber tous les rayons du soleil levant; la figure du général, entièrement éclairée, projetait au loin sa grande ombre, tandis que les panaches et les mousquets des soldats situés plus bas, audessous de lui, étaient seulement effleurés par cette vive clarté.



Le champ de bataille.

sur l'impulsion et le bon exemple que devaient donner les mousquetaires et les soldats aux gardes destinés à engager l'action; et lorsqu'il prit sa position de commandement sur un mamelon de terrain qui dominait tout le champ de bataille, la figure pâle et grave du vieux général, si elle ne révélait pas une grande certitude de la victoire, ne laissait pas deviner toutefois qu'il en désespérât.

Un peu au-dessous de cette élévation dont on a parlé était un terrain plane et assez vaste; ce fut là que M. de Navailles mit son corps de bataille et sa réserve, commandée par M. le comte de Choiseul, afin d'empêcher la communication du deuxième camp des Turcs, situé de l'autre côté, à l'ouest de Candie. Entre la première et la seconde ligne, cinquante mousquetaires et cent officiers réformés, avec les gardes et quelques gentilshommes de M. de Navailles, formaient une dernière réserve qu'il tenait près de lui pour la porter partout où il serait nécessaire.

Son avant-garde, depuis quelque temps en marche, et commandée par M. de Dampierre, se composait de quatre cents

A cet instant, M. de Navailles posa sur une de ses fontes la lunette dont il se servait pour examiner le champ de bataille, et tira sa montre; lorsqu'il eut vu l'heure, il dit : — Que Dieu bénisse les armes du roi, messieurs, car l'attaque de M. de Dampierre ne va pas tarder maintenant.

Tous les yeux se dirigèrent vers le point sur lequel on vit M. de Navailles diriger de nouveau sa lunette; et au bout de cinq minutes le profond silence qui régnait encore fut interrompu par plusieurs décharges de mousqueterie, et par le bruit lointain de la charge que battaient les tambours accompagnés de fifres.

Bientôt après, on vit à l'horizon et derrière un pli de terrain qui, s'élevant entre M. de Navailles et les ouvrages ennemis, les lui cachait, on vit un nuage de fumée épaisse et blanche se dérouler pesamment, et on entendit en même temps le retentissement de l'artillerie des Turcs et le roulement sonore de leurs timbales.

— Que Dieu aide M. de Dampierre, dit le général... car voici qu'on répond rudement à son attaque.

Le bruit de l'artillerie et de la mousqueterie résonna encore quelques minutes; puis l'artillerie cessa, et peu de temps après la mousqueterie ne se fit plus entendre qu'à de rares intervalles.

— Le feu de l'artillerie des Turcs est éteint, c'est bon signe, dit le général à ses aides de camp... Il est probable qu'à cette heure l'arme blanche décide de l'affaire.

Puis M. de Navailles fit faire un pas à sa jument, pour examiner l'aile droite de sa petite armée, commandée par M. le Bret. Au loin s'étendait la masse sombre de sa ligne d'infanterie, et le soleil reluisait sur la cuirasse des cavaliers.

Comme M. de Navailles allait donner quelques ordres, il vit paraître sur le sommet de l'éminence de terrain qui se trouvait entre lui et le lieu de l'attaque, il vit paraître un cavalier courant à toute bride, qui se dirigeait vers le corps d'armée; le tourbillon de poussière que soulevait le cheval ne permettait pas de distinguer les couleurs de celui qui le montait. Ce ne fut qu'à quelques pas qu'on le reconnut pour être un officier de la compagnie de Choiseul, à son écharpe et à ses aiguillettes orange.

— Victoire! monseigneur! dit cet officier en agitant d'une main son chapeau à plumes orange, pendant que de l'autre il arrêtait sur jarrets son cheval tout blanc d'écume. Victoire... M. de Dampierre m'envoie vous dire que les soldats du régiment du Roi, commandés par M. de Castellan, et soutenus principalement par les régiments de Rozan-Duras, de Saint-Vallier et de Montaigu, ont si vivement pressé les Turcs, qu'il reste maître de douze pièces de canon et d'une autre batterie abandonnée, mais pleine de munitions.

— Et les Turcs, monsieur?

— Refoulés sur la montagne et dans la mer, monseigneur, où la plupart se sont jetés en criant : *Chrétiens!* pour avoir merci des nôtres qui les poursuivaient d'une rude sorte...

— Et comment nos gens se sont-ils conduits, monsieur?

— Bravement, monseigneur, très-bravement, quoiqu'il faille dire que les Turcs étaient quelque peu engourdis encore par le sommeil; et malheureusement, la cavalerie, dont j'ai l'honneur d'être, n'a pas pu donner beaucoup.

— Et avons-nous perdu beaucoup de monde à cette attaque, monsieur?

— Autant que j'ai pu en juger, trente ou quarante hommes, monseigneur; mais MM. de Rozan, de Castellan et de Montaigu ont été blessés; et M. de La Galissonnière a été tué près de moi, ainsi que M. de Montreuil, capitaine aux gardes.

— Ils sont morts pour la cause de Dieu en braves gentilshommes, et le roi le saura. Allez, monsieur; allez maintenant complimenter M. de Dampierre pour moi, et lui dire de tenir ferme ces redoutes, d'y faire mettre en bataille les régiments des gardes et ceux qui les soutiennent.

— Oui, monseigneur, dit l'officier qui, piquant des deux, repartit au grand galop, et disparut bientôt dans un nuage de poussière.

— Tout va bien, dit M. de Navailles. Les Turcs ont tellement lâché pied, que ce sera peut-être seulement une affaire d'avant-garde ; mais enfin les voilà délogés d'une bonne et dangereuse redoute... M. de Dampierre a assez de troupes pour la garder ; maintenant il faut surveiller la droite, de crainte que les ennemis n'envoient du secours du côté de Saint-André ; mais M. le Bret est là pour les empêcher, et nous ici pour le soutenir.

A ce moment, une épouvantable explosion fit trembler la terre jusque sous les pieds des officiers qui entouraient le général ; on eût dit que le sol allait se fendre ; la jument de M. de Navailles eut peur, et voulut se dérober ; mais le vieux duc, encore très-bon homme de cheval, lui fit sentir vigoureusement l'éperon et la ramena.

L'explosion venait du côté des redoutes alors occupées par M. de Dampierre ; car une lourde colonne de fumée blanche s'éleva pesamment de derrière la petite colline.

— C'est une mine qui aura joué, s'écria M. de Navailles. C'est un fourneau que les Turcs auront allumé sous leurs redoutes en les quittant. Voilà un grand malheur et capable de bien démoraliser nos troupes. Courez, monsieur, dit il à M. le marquis d'Huxelles, un de ses aides de camp, courez vite savoir quelles auront été les suites de cet accident, et tâchez surtout de rallier nos gens, s'ils avaient quelques frayeurs.

A peine l'officier avait-il disparu, que M. de la Hoguette, autre aide de camp de M. de Navailles, mettant sa main au-dessus de ses yeux, comme pour mieux voir, s'écria : — De par Dieu! monseigneur... voici des fuyards qui descendent le versant de la colline, et accourent de notre côté en se débandant.

— Non, non, dit M. de la Rochecourbon, premier aide de camp, ce sont quelques traînards.

— Mais, messieurs, des traînards ne courent pas de cette force... et le visage tourné vers nous... je pense.

— Par le ciel! dit un autre officier, vous avez raison, ce sont des soldats aux gardes. Je les reconnais à leurs justaucorps gris. Voici maintenant des soldats du régiment de Bretagne et de Jonzac...

— Mort-Dieu! jusqu'à des cavaliers de Choiseul! s'écria un autre.

M. de Navailles pâlit extrêmement, et s'écria en se signant : Que Dieu nous soit en aide... ceci est une pleine déroute... encore... et encore Voici maintenant les panaches des officiers... qui tâchent de rallier leurs soldats... Impossible, ils fuient toujours... Voyez... voyez... les misérables! Messieurs de Tilladet, de Saint-Vincent, courez... courez à toute bride les rallier... et abattez-les sans merci s'ils vous résistent.

A peine ces ordres étaient-ils donnés et exécutés, qu'un maître de la compagnie de Sommerive, placée à l'extrême droite du corps de bataille, accourut dire au général : — Monseigneur, voici des bannières turques qui s'avancent, clairons en tête, en venant de Saint-André ; M. le Bret vous en fait part.

La déroute continuait cependant, et la petite colline se couvrait de plus en plus de soldats et de cavaliers qui se repliaient pêle-mêle vers le centre, en criant : — Sauve qui peut, sauve... Voici les Turcs... Tout est miné...

Les troupes du centre et de la réserve étaient dans une morne stupeur, les seuls mousquetaires manifestaient hautement leur impatience d'aller venger cette honteuse fuite.

M. de Navailles envoya encore quelques officiers pour tâcher de rallier les fuyards. Ce fut impossible.

La position de l'armée était critique ; la droite, vigoureusement attaquée par les Turcs, qui arrivaient en masse serrée du côté de Saint-André, commençait d'être ramenée battant sur le centre et la réserve, lorsqu'un gros de fuyards, poussant des cris horribles, parut sur la cime de la colline dont on a parlé; et après eux quelques éclaireurs et cavaliers turcs. Ce voyant, M. de Navailles mit le sabre à la main, et, montrant les Turcs, dit à MM. de Montbron et de Maupertuis, qui commandaient les détachements de mousquetaires :

— Allons, messieurs, en avant, faites sonner la charge, et montrons au moins qu'il reste ici quelques gentilshommes! Puis M. de Navailles, ayant rassemblé son cheval, partit d'un galop vigoureux à la tête de ce corps d'élite pour tâcher de repousser l'ennemi.

— La cavalerie turque..... la cavalerie turque..... Sauve... sauve... qui peut!! cria un fuyard sans chapeau, qui, courbé sur son cheval, le poussait à fond de train.

M. de la Hoguette l'abattit d'un coup de pistolet; mais cet exemple fut inutile... A mesure que la troupe de cavalerie commandée par M. de Navailles avançait au galop, les groupes de fuyards devenaient plus nombreux; c'étaient des soldats d'infanterie qui se sauvaient en jetant leurs armes pour fuir plus vite, des chevaux sans cavaliers, ou des fantassins qui, dans un hébétement stupide, et croyant marcher sur un terrain miné, se couchaient à terre dans l'immobilité du désespoir.

— Tout est miné, on marche sur le feu, disaient les autres.

— Mais, misérables! leur criait M. de Navailles, si l'ennemi fait jouer ses fourneaux, c'est signe qu'il fuit. Ralliez-vous donc! en avant!

Rien ne put arrêter cette terreur panique ; la cavalerie, que M. de Navailles avait d'abord envoyée au secours de M. de Dampierre, tenait seule. Voyant qu'il ne pourrait jamais refor-

mer l'infanterie, M. de Navailles, à la tête de ses mousquetaires, franchit un assez profond ravin pour aller se joindre au gros des combattants, à la tête desquels il voyait M. de Dampierre. Un grand nombre de cavaliers turcs, armés de légères cuirasses et de petits boucliers de peau, portant des turbans rouges à flamme verte, et montés sur des chevaux à hautes selles, étaient aux mains avec les troupes du roi. Le premier moment du combat passé, les décharges de pistolets faites, on ne combattait plus guère qu'à l'arme blanche; les cris de France se mêlaient à ceux des Turcs, qui, selon l'habitude, poussaient des hurlements épouvantables.

M. de Navailles se jeta au plus ardent de la mêlée, et reçut plusieurs coups sur ses armes; le combat était acharné, et l'avantage vaillamment disputé de côté et d'autre; mais le nombre toujours croissant de cavalerie turque faisant perdre du terrain au général, il fut obligé de commander un demi-tour à gauche à l'escadron qu'il avait réuni. Comme il exécutait ce mouvement, il vit arriver du côté de la ville le duc de Beaufort; courant à toute bride; monté sur un Phœbus, qui, malgré une blessure saignante au poitrail, paraissait toujours plein de vigueur et de feu; la cuirasse de Beaufort était faussée en plusieurs endroits, et son panache blanc à moitié abattu et brûlé par la poudre. — *Louis*... *Louis*... M's'enfants, en avant! criait Beaufort aux fuyards, en agitant son épée de la main droite. En avant... Mais écoutez-moi donc, chiens! je suis votre amiral... ralliez-vous donc à moi.

Ni la voix de l'amiral ni celle de ses officiers ne purent arrêter cette panique, due, ainsi qu'on le sut après, à l'explosion de plusieurs barils de poudre que les Turcs avaient laissés dans la redoute prise par les troupes de M. de Dampierre, et auxquels plusieurs soldats français mirent le feu par imprudence; de là, cette horrible frayeur et cette persuasion que tout était miné sous les pas de l'armée.

M. de Navailles piqua droit à M. de Beaufort : — Et les troupes de la marine, monsieur?

— Lâché pied comme les autres... rompues, impossible de les ramener sur la voie... une vraie meute folle et lâche qui fuit à la défense, lui cria-t-il.

— Allons, que Dieu nous protége! En avant, messieurs; tentons encore une charge pour l'honneur du roi, dit Navailles en montrant aux mousquetaires les Turcs qui s'étaient reformés, après avoir chassé les derniers soldats d'infanterie.

— A qui de nous deux sera le plus tôt près des Turcs, monsieur de Navailles! dit Beaufort; et, attaquant vigoureusement Phœbus, qui fit un bond extraordinaire, il partit en agitant son épée et criant à son jeune lieutenant : — A moi, Kerouaille, marque bien les points! et viens voir l'hallali de ces turbans verts!

Les gentilshommes de Beaufort le suivirent, et il disparut dans la mêlée, tandis que M. de Navailles exécutait brillamment sa dernière charge au milieu d'une grêle de flèches et de balles de mousquets, qui atteignirent son cheval et ses armes en plusieurs endroits; mais, voyant que la cavalerie ennemie s'avançait en plus grand nombre encore, que sa gauche était en pleine déroute ainsi que le centre, et que sa droite était débordée par les Turcs, le général dit tristement à Landot, capitaine de ses gardes, qui ne l'avait pas quitté depuis le commencement de l'action : — Tout est perdu, Landot; ralliez ce qui reste de mousquetaires, de mes gardes et des maîtres de l'escadron de Saint-Estève, et faites sonner la retraite Que la volonté de Dieu soit faite; mais le roi sera bien fâché.

La retraite s'exécuta sur les huit heures du matin. M. de Navailles, à la tête d'un petit escadron, protégea l'arrière-garde jusqu'à l'ouverture du fossé, où il fit défiler les débris de son armée, qui, une fois là, se trouvait à couvert sous le canon du fort Dimitri. En rentrant dans la place, M. de Navailles trouva le marquis de Saint-André qui avait suivi l'action du haut du rempart.

— Monsieur le duc, dit ce dernier à M. de Navailles qui descendit de cheval, les plus braves généraux ne peuvent rien avec d'aussi lâches coquins; mais je regrette bien que vous n'ayez pas accepté mes Esclavons; et M. le duc de Beaufort?

— Je n'en ai aucune nouvelle, monsieur; je l'ai vu seulement, monté sur son cheval noir, avant la dernière charge que nous avons exécutée ensemble.

A ce moment, on était près de la porte Saint-Georges : on vit arriver au galop un cheval qui portait un officier à moitié couché sur son encolure; cet officier était tout saignant, et son justaucorps blanc, rouge de sang. Comme si son cheval eût eu l'instinct de voir qu'il était hors de danger, il s'arrêta court, et le cavalier, n'ayant pas assez de force pour supporter la réaction de ce brusque temps d'arrêt, tomba lourdement par terre, presque aux pieds de M. de Navailles; deux cavaliers de Saint-Estève l'adossèrent à un pan de muraille, pendant qu'un autre, à l'aide d'une gourde, lui mettait quelques gouttes d'eau sur les lèvres. Il revint à lui, et, ouvrant les yeux, vit M. de Navailles.

— Dieu soit loué! au moins vous êtes sain et sauf, monseigneur; que n'en est-il de même de M. de Dampierre, que je viens de voir égorger presque sous mes yeux.

— C'est une erreur, M. de Dampierre vient de rentrer dans la ville, blessé, il est vrai; mais au moins il est ici en sûreté.

— Mais, monseigneur, M. de Dampierre ne portait-il pas une plume blanche, un buffle brun, avec une cuirasse ornée de dorures à l'ancienne mode?

— Non, non... c'est M. le duc de Beaufort qui portait cette armure.

— Que Dieu le reçoive donc en son saint paradis; car je crois bien que c'est celui que j'ai vu égorger...

— Comment cela?

— Monseigneur, après avoir en vain tâché de rallier mes gens, ayant reçu une blessure ici, je crois, dans la hanche, et pouvant à peine me tenir à cheval, je piquai des deux. Mais, en passant devant une redoute abandonnée, je vis un homme vêtu comme j'ai dit, et ayant à côté de lui un grand chien qui hurlait; car c'est ce bruit qui d'abord attira mon attention.

— Ce chien était sans doute le lévrier favori du duc. Ce serait donc lui! dit Navailles avec anxiété. Mais poursuivez, monsieur... poursuivez.

— Si bien donc, monseigneur, que cet homme était comme couché à plat ventre par terre, appuyé sur ses deux mains, dont il sembla lever une avec peine pour me faire signe de venir à lui, en agitant son chapeau à plumes blanches... Je ralentis un peu le galop de mon cheval, et j'allais, quoique bien blessé moi-même, courir à lui, lorsque je vis venir un gros de cavalerie turque pour me couper. Pensant alors, je l'avoue, plus à moi, qu'à Son Altesse, je piquai des deux non sans me retourner pour tâcher de voir ce que deviendrait cet officier à la plume blanche... Je vis les Turcs, qui m'avaient voulu d'abord charger, courir à lui... et lever leurs sagayes; j'entendis alors un long et affreux hurlement du chien; et puis ce fut tout... Mais je crois, monseigneur, que dans l'état où se trouvait le seigneur-duc, si c'était lui, il n'a pu faire grande résistance.

Telle fut la fin malheureuse de cette sortie, et le soir, au soleil couchant, lorsque généraux et officiers, du haut du rempart, regardaient tristement le champ de bataille en pensant aux pertes qu'ils avaient faites, on vit tout à coup un étrange et bien horrible spectacle.

La tranchée et les ouvrages des Turcs, ainsi qu'on le sait, venaient jusqu'au pied des murailles de Candie. Tout à coup une tête sanglante et hideuse, couverte d'une perruque souillée, sembla sautiller sur le bord du parapet de la ligne la plus avancée des Turcs, puis une autre tête suivit cette tête, puis une foule d'autres encore, affublées de la même sorte; et cette horrible procession de têtes françaises, coupées après la défaite et promenées sur des piques avec leurs perruques, dura jusqu'à ce que la nuit eût mis un terme à cette féroce raillerie des Turcs.

On envoya le lendemain un parlementaire dans le camp ennemi pour savoir quelques détails sur M. de Beaufort; le vizir fit vider devant le messager quelques sacs de têtes déjà salées et prêtes à être envoyées à la Porte, en lui disant de chercher là-dedans celle du grand prince qu'on regrettait, jurant sur sa parole qu'elle ne pouvait être ailleurs. — L'envoyé ne reconnut

pas la tête du prince, et depuis on n'entendit plus jamais parler de S. A. monseigneur le duc de Beaufort.

Voici l'extrait du rapport de M. de Navailles où se trouve la liste des officiers et soldats morts ou blessés dans cette sortie :

LISTE DES GENS DE QUALITÉ ET DES PRINCIPAUX OFFICIERS QUI SONT MORTS EN CANDIE, A LA SORTIE SOUS LE COMMANDEMENT DE M. LE DUC DE NAVAILLES, LE 25 JUIN 1669.

S. A. monseigneur le duc de Beaufort, mort ou recélé.

MORTS.

Le comte de Rozan; le chevalier de Villarceau, enseigne de l'amiral; les sieurs de Guénégaud, de la Galissonnière; le chevalier de Quélus; de Vandières, capitaine de vaisseau; de Saint-Remi; le marquis de Bois-Dauphin; le marquis de Fabert, mestre de camp du régiment de Lorraine; de Montreuil, capitaine aux gardes; de Beauvais, d'Ost, lieutenants aux gardes; de Martel-Vaudray, capitaine; le chevalier de Gatine, capitaine; de Villergy; le chevalier de Clermont-Lodève; de Bourgneuf, aide de camp du duc de Navailles; de Lanson, capitaine en Lorraine, et un sien frère; de Ricourt; de Saint-Jean, capitaine; de Carignan et d'Escombes, brigadiers de mousquetaires; le chevalier de Moncousat, capitaine en Bretagne; Grenier, capitaine en Lorraine; soixante officiers réformés; vingt mousquetaires du roi de la première compagnie; neuf mousquetaires de la seconde.

BLESSÉS.

Le chevalier de Novion, colonel de Bretagne; de Castellan, major aux gardes; de Jonsac; de Cauvisson; le marquis de Linières, colonel; de Montigny; de Moissac, enseigne aux gardes; le marquis d'O, colonel; de Saint-Mesme, lieutenant; de la Hoguette, aide de camp du duc de Navailles; de Croissy; le chevalier des Essarts, volontaire; Colbert de Maulevrier, maréchal de camp; le chevalier de Bourlon; Landot, capitaine des gardes du duc de Navailles; le lieutenant et le maréchal des logis; de Montaigu, colonel; de Halot; Olier, capitaine de cavalerie; de Villiers, lieutenant-colonel; de la Baume, capitaine de vaisseau; d'Huxelles, aide de camp; de la Morillière, colonel; le chevalier de Beauvillon; d'Amplemont; le comte de Montbron, commandant les mousquetaires; du Lot; de la Courtiade; le Bret, maréchal de camp; de Choiseul, commandant la cavalerie; le marquis de Saint-Vallier, colonel; le chevalier d'Ailly, capitaine; de Chemerault, enseigne; de Tresme, enseigne; de Rigoville et de Preuleville, maréchaux des logis des mousquetaires.

Telles furent les pertes de l'armée du roi dans cette malheureuse sortie, qui démoralisa singulièrement les troupes : elles reprirent pourtant courage lorsqu'on annonça, le 1er juillet, l'arrivée des galères du roi, commandées par M. le duc de Vivonne.

CHAPITRE XX.

Voici en quels termes M. Colbert de Maulevrier rendait compte à Colbert de la seconde sortie qui fut faite sous ses ordres, après la malheureuse affaire du 25 juin.

« A Candie, ce jeudi au soir, 4 juillet.

« Enfin nos galères arrivèrent hier au nombre de vingt-huit, savoir : les treize du roi, notre maître, avec les trois galiotes, font seize; cinq du pape, font vingt et une; et sept de Malte, font les vingt-huit.

« Hier, pendant que ces galères arrivaient, qui fut sur les quatre ou cinq heures du soir, on me donna le commandement d'une sortie qui réussit assez bien. J'avais cinq cents hommes de pied et cent cinquante chevaux. Je me rendis maître de deux redoutes des ennemis, où ils perdirent environ cent hommes des leurs. La sortie dura environ deux heures. M. de Navailles m'envoya, par deux fois, commander de faire sonner la retraite; je la fis assurément et avec assez d'ordre : M. le capitaine général et M. le marquis de Saint-André, qui étaient sur le rempart, ont témoigné en être fort satisfaits. J'ai été quitte pour un cheval blessé sous moi, un gentilhomme à moi tué et un autre blessé. Cette petite action, qui s'est faite avec assez de succès et même de vigueur, a remis le cœur à tous nos soldats; car ils ont besoin d'un peu de succès pour les mettre en haleine. Je crois que nous ferons encore quelque effort à l'arrivée de nos galères. Il n'y a plus que moi en état de commander les détachements qui seront faits de nos troupes. M. le Bret a été blessé aujourd'hui, entre M. de Navailles et moi; sa blessure est au bras. S'il en réchappe, comme je j'espère, il ne peut pas être en état d'agir de toute la campagne.

« Je suis, monsieur mon frère, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« COLBERT DE MAULEVRIER.

« *P. S.* — J'avais oublié quatre galères des Vénitiens, qui, au lieu de vingt-huit, en font trente-deux. Vous voyez ainsi, monsieur mon frère, que ce que je vous écrivais le lendemain de l'attaque de la Sablonnière se peut un peu adoucir. »

On se souvient que les galères et les vaisseaux du roi n'avaient pas suivi la même marche. En quittant le port de Toulon, M. de Vivonne s'était rendu à Civita-Vecchia pour y joindre les galères espagnoles et celles du pape qui devaient accompagner les galères de France devant Candie : mais Sa Sainteté ayant envoyé M. de Gastaldi, son commissaire général de marine, à Civita-Vecchia, prévenir M. de Vivonne que les Espagnols avaient publié hautement que leurs galères n'assisteraient pas à ce siége, M. de Vivonne, après quatre jours de relâche dans ce port, ordonna de serper le fer (1) et faire canal pour Candie.

Après avoir en vain cherché les galères du pape et de Malte, commandées par M. le bailli Fra Vicenzo de Rospigliosi, neveu de Sa Sainteté, à Lipari, à Messine et à Corfou, M. de Vivonne les joignit enfin à Zante, d'où elles repartirent le 27 juin, à onze heures du soir, sous le commandement de l'étendard du pape.

Le 2 juillet, après avoir côtoyé l'île de Candie, les galères, se trouvant à trois milles de la Canée, découvrirent seize Turcs qui sortaient de ce port. Aussitôt M. de Rospigliosi fit signal à l'avant-garde de chasser en avant; mais, après deux heures de poursuite, l'ennemi rentra dans le port.

Le lendemain, 3 juillet, environ sur les trois heures de l'après-midi, les galères de la chrétienté allèrent mouiller le fer au port de Saint-Nicolas, situé au sud de Standie, petite île déserte et escarpée, à dix milles de la ville de Candie : là se trouvent deux ports d'un assez bon ancrage, les ports Saint-Georges et Saint-Nicolas : le premier au sud-est, et le second au sud-ouest.

Ce fut à dater de ce jour que, apprenant la nouvelle de la mort ou de la disparition de M. le duc de Beaufort, M. de Vivonne prit le rang de général des armées navales du roi, conformément aux instructions de Louis XIV, qui voulait que M. de Vivonne commandât les galères et les vaisseaux de France en cas de mort ou de maladie de l'amiral, mais qu'il se mît toujours sous les ordres de M. de Rospigliosi, qui avait, lui, on le sait, le titre de généralissime des forces navales de la chrétienté.

Depuis l'arrivée des galères à Standie jusqu'au 23 juillet, jour où elles se disposèrent à venir joindre à la Fosse les vaisseaux du roi pour attaquer Candie, il n'y eut rien que quelques escarmouches, bien que les assiégés se trouvassent de plus en plus resserrés. La scène que nous allons décrire se passait donc le 23 juillet, à huit heures du soir, au moment où les galères du pape et de France, venant du port Saint-Nicolas, arrivaient dans

(1) Dans le Vocabulaire de la navigation des galères, *serper le fer* veut dire lever l'ancre, — et *faire canal*, faire route en pleine mer, au lieu de ranger les côtes de près.

celui de Saint-Georges pour y joindre les galéasses de Venise, mouillées là depuis la veille.

Après la galère réale du pape, portant l'étendard de la chrétienté et marchant à la tête de la ligne, suivie de sa division, venait la capitane et les galères de France, puis la patronne et les galères de Malte. Outre son incroyable magnificence, la capitane de France, montée, ainsi qu'on l'a dit, par M. de Vivonne, était encore de toutes les galères de l'armée celle qui portait le mieux la voile et aussi la mieux en estive (1). La capitane devait ces dernières et précieuses qualités à la longue et parfaite expérience de maître Talebard-Talebardon, comite-réal (2) des galères de France, et l'un des plus experts mariniers dans cette navigation.

Fougues Talebard-Talebardon, né à Marseille en 1630, embarqué comme proyer (3) en 1639, avait alors trente-neuf ans. Ayant été de toutes les expéditions des galères, depuis celles de M. le marquis de Brézé et de monseigneur l'archevêque de Bordeaux jusqu'à celle de Gigeri, en 1664, commandée par M. le marquis de Créquy, il fut blessé grièvement à cette dernière affaire, et regagnait Toulon, à bord d'un navire marchand, lorsque ce bâtiment fut pris par deux corsaires d'Alger; de sorte que le comite-réal resta quatre ans esclave en Afrique, et ne fut racheté que vers le milieu de l'année 1668 par les révérends frères de l'ordre des Trinitaires.

A une valeur éprouvée, à une connaissance parfaite de la navigation des galères, si différente en tous points de la navigation des vaisseaux, le comite-réal joignait une humeur assez enjouée et l'esprit vif et moqueur des Provençaux, qui s'exerçait surtout à propos des vaisseaux du Ponant (4) et des matelots ponantais, qu'il surnommait (qu'on excuse ces grossières scories de l'histoire) des c° de beurre; il est juste de dire que les matelots ponantais ripostaient non moins vertement, en appelant les marins provençaux des c° à l'huile.

D'ailleurs, si maître Talebard-Talebardon professait une antipathie aussi prononcée pour la navigation et les navigateurs du Ponant, il ne faisait que résumer, pour ainsi dire, en lui le sentiment général des Provençaux embarqués sur les galères, qui, à part leurs préventions nationales à l'égard des Ponantais, nourrissaient encore contre les équipages des vaisseaux une espèce de rivalité jalouse assez analogue à celle qui séparait autrefois, dans l'armée de terre, la cavalerie légère de la grosse cavalerie; de là une source intarissable de lazzis et d'attaques réciproques, qui finissaient malheureusement presque toujours par de sanglantes collisions dans lesquelles les Provençaux avaient souvent le dessous, car le nombre des marins libres qui complétaient la palamente (5) d'une galère, sous le nom d'*équipage déferré*, était peu considérable.

Ainsi, par exemple, une galère sensile (6) de vingt-six bancs, pour avoir une belle vogue (7), devait être montée d'une chiourme de deux cent quinze ou deux cent vingt forçats, d'un équipage de soixante-dix mariniers de rames, de trente matelots pour manœuvrer les voiles, et d'une garnison de cent soldats, qui pendant longtemps furent pris indistinctement parmi les troupes de terre. Ainsi, l'équipage libre d'une galère qui pouvait à terre prendre part à ces rixes était deux fois moins nombreux que celui d'un vaisseau de haut bord.

(1) Une galère bien en *estive* signifie une galère bien lestée, bien arrimée. L'arrimage ou estive d'une galère était une des conditions les plus importantes pour sa marche et sa manœuvre.

(2) On sait que le *comite* ou *come* tient, à bord des galères, l'emploi de maître d'équipage à bord des vaisseaux.

(3) *Proyer*, mousse destiné à être bas officier, et qui tenait des comes et pilotes une instruction nautique assez étendue. Plus tard, au lieu de les faire naviguer de bonne heure, on les laissa à terre sous la direction d'un père du séminaire de Marseille; ce dont plusieurs capitaines expérimentés se plaignirent fort.

(4) Le *Ponant*, l'occident.

(5) La *palamente* d'une galère — signifie le nombre complet de ses rames; ainsi l'on dit : *il faut cinquante-une rames pour former la palamente d'une galère sensile. — La palamente de cette galère est trop courte*, — signifie, les rames ne sont pas assez longues.

(6) On sait qu'on distingue les galères en galères *sensiles* ou ordinaires, et galères extraordinaires, comme le sont quelquefois *la capitane*, *la réale* ou *la patronne*.

(7) Pour voguer bien, marcher bien.

Maître Talebard-Talebardon était donc un des plus opiniâtres détracteurs de l'utilité des vaisseaux, et corroborait son opinion de raisons plus ou moins solides, mais, il faut l'avouer, souvent assez bouffonnes. Le comite-réal était un petit homme brun, nerveux, agile, toujours en mouvement, et qui avait une prodigieuse influence sur l'équipage et sur la chiourme, grâce au triple ascendant de son énergie, de sa joyeuse humeur et de sa véritable supériorité dans la profession qu'il exerçait. M. le comte de Vivonne en faisait grand cas, et le cite souvent dans sa correspondance comme le type des marins provençaux, braves, gais, entreprenants tant qu'ils naviguent sur la Méditerranée, mais qui se démoralisent vite une fois qu'ils sont sur l'Océan, et que ses immenses solitudes, ses lames sombres et ses nuages gris ont remplacé le ciel riant et les côtes pittoresques de la Méditerranée.

Ce soir-là donc, le 23 juillet, la capitane de France marchait dans les eaux de la réale de Sa Sainteté, afin d'imiter sa manœuvre et de se mettre comme elle seulement sur deux fers (1), puisqu'au point du jour on devait serper (2) pour aller donner le cap (3) de remorque aux vaisseaux.

M. de Vivonne, vêtu d'écarlate, et portant, selon sa coutume, une plume verte et des bas de soie de la même couleur, était debout sur l'espale (4) à côté du capitaine M. de Manse, qui, de son poste de mouillage ou de combat, surveillait la manœuvre, mais ne la commandait pas. Ce soin important était laissé à maître Talebard-Talebardon, placé sur le tabernacle (5) proche la gigeole (6). Selon l'habitude de plusieurs Provençaux, et bien qu'on fût au cœur de l'été, le comite-réal était habillé d'un capo (7) à traversier (8) de laine d'un gris jaunâtre, couleur de *la bête*, comme on disait en Provence (c'est-à-dire de couleur naturelle), assez richement brodé de lacets bleus et rouges; il avait en outre de larges brayos (9) de toile grise à raies brunes qui descendaient au-dessous du genou, et étaient serrés autour des hanches par le *taillero* provençal, ceinture de laine rouge et verte. Enfin, ses jambes étaient couvertes de guêtres de peau lacées bien serrées appelées *caliges*, et sur sa tête il portait la *barretto*, bonnet d'étoffe brune, qui, prenant étroitement la forme de la tête, s'échancrait autour du front et des oreilles, et, couvrant en partie la nuque, laissait échapper quelques mèches de cheveux noirs, rares et déjà grisonnants. Maître Talebard-Talebardon avait le visage couleur de brique, des yeux noirs et vifs, des dents blanches et aiguës, et, comme beaucoup de ses compatriotes, si peu de barbe et de moustaches, que son menton et ses joues, déjà profondément ridés, malgré son âge, étaient pour ainsi dire imberbes.

A la proue de la capitane, monté sur la rambade (10) droite,

(1) Mettre une galère *sur deux fers* signifie mouiller deux ancres; l'*affourcher*, — en termes de marins de galères, *la mouiller en barbe de chat*.

(2) Lever l'ancre.

(3) Tout grelin ou gros cordage s'appelle *cap* en langage de galères.

(4) *Espale*. — On sait qu'après la poupe viennent les espales : ce sont deux plates-formes qui la débordent et sur lesquelles elle paraît être entée. C'est par une échelle placée à chaque espale que l'on monte à bord.

(5) Le *tabernacle* est le prolongement de la courcie, ou couloir qui traverse la galère dans toute sa longueur et la divise en deux parties égales; seulement le tabernacle est un peu plus élevé que la courcie et forme comme un degré de niveau avec les espales.

(6) La *gigeole* était un habitacle renfermant la boussole; il y en avait une plus petite sur la timonière pour le service des timoniers et des pilotes.

(7) *Capo*, sorte de caban que portent encore les matelots provençaux.

(8) Le *traversier* était le large capuchon de ce caban, appelé traversier sans doute parce qu'il était destiné à garantir du vent, et surtout du N.-E., nommé traversier dans la Méditerranée; de même que dans les ports de la Manche on appelle encore *nord-ouest* une grosse houppelande très-chaude, le vent de N.-O. étant le vent le plus froid et le plus piquant de ces parages.

(9) Les *brayos*, culottes larges et plissées.

(10) Les *rambades*, élevées au-dessus des conilles, étaient deux espèces de châteaux d'avant, placés à proue immédiatement après le dernier banc de rames et avant le tambouret (qui, avec l'éperon, formait la partie la plus saillante de l'avant d'une galère). Les rambades occupaient donc à proue à peu près la même place que les espales occupaient à poupe, puisqu'elles étaient situées après le dernier banc des rameurs et que le premier banc touchait aux espales. Les rambades étaient séparées entre elles par une sorte de coulisse qui, faisant suite à la courcie, servait au libre recul du canon de courcie; seulement les rambades, au lieu d'être élevées de 7 à 8 pouces, comme les espales, formaient deux corps de garde de 6 pieds de haut; dans l'intérieur de chacun de ces corps de garde étaient placés deux canons appelés bastardes et moyennes; l'intérieur des rambades servait encore à loger

était le lieutenant M. de Chabert, ayant à côté de lui le sous-comite ; le sous-lieutenant était sur la rambade sénestre, et l'enseigne sur la courcie ou passage qui partage la galère dans toute sa longueur. Le devoir de ces trois officiers était, non de faire exécuter le mouillage, mais d'y assister ; car alors, on l'a déjà dit, à quelques rares exceptions près, les fonctions nautiques des officiers étaient presque toujours passives. Le pilote traçait la route des navires, et le come (ou maître d'équipage) commandait la manœuvre ; c'est ce qui explique, du reste, ces nombreuses et fréquentes permutations d'officiers de terre dans l'armée de mer, puisque pour ces derniers les navires n'étaient, après tout, que des espèces de forteresses mouvantes sur lesquelles il s'agissait de combattre vaillamment, pendant que la mestrance s'occupait de leur marche et de leur direction.

Mais revenons au mouillage des galères. La passe du port Saint-Nicolas était fort étroite, et son bassin de peu d'étendue ; aussi, lorsque la dernière galère de la division de la réale fut entrée dans la rade, maître Talebard-Talebardon s'approcha du capitaine, et lui dit, comme sûr d'avance de son consentement :

— Nous allons, n'est-ce pas, monsieur le capitaine, donner encore une dizaine de palades (1), après quoi, la capitane aura assez d'erre pour donner fond ; mais alors, il ne sera pas mauvais de faire coniller (2) les rames de droite et de sénestre pour éviter les abordages à tenir moins de place ? Je vais l'ordonner, s'il vous plaît.

M. de Manse, le capitaine, regarda M. de Vivonne pour lui demander son assentiment. Le général le donna d'un signe de tête ; et le comite-réal, sautant d'un bond sur le tabernacle, s'écria avec un accent provençal fort prononcé :

— Allons... *arranque*, *arranque* (3) avant tout... Voguez tout... Là, mes beaux... encore dix palades, mes chérubins, et nous donnons fond (4). Alerte!... bien, mes fils d'amour.... bien... notre capitane prend plus de six palades, la fine vogueuse qu'elle est! Saint Elme! ce n'est pas un pesant vaisseau de haut bord qui ferait ainsi la flèche : il roulerait là, le gros lourdaud, comme un vieux bachias (5) sur un étang... Alerte! Alerte! .. *casque à proue* (6), mes chérubins... encore une palade, et nous donnons fond, pour boire après un bon verre de saouvo-christian (1), que vous trouverez à ma taverne (2).

Les chérubins et les fils d'amour de maître Talebard-Talebardon, moitié Turcs et moitié chrétiens, encouragés par la présence du général, par les exhortations du comite-réal, et stimulés surtout par le sifflement du gourdin que le sous-comite Isnard faisait incessamment bruire aux oreilles des rameurs du quartier d'avant, la chiourme, dis-je, donna une si vigoureuse impulsion à la capitane, qu'en une dernière palade elle eut assez d'erre pour glisser rapidement sur les eaux de la baie et atteindre son poste de mouillage.

— Maintenant, mes fils, dit le comite-réal, attention, vous autres, les vogue-avant et les quinterols!... Y êtes-vous?.. Allons, alerte!... conillez vos rames... Alerte!

Cette manœuvre fut exécutée avec un ensemble et une promptitude admirables; chaque vogue-avant (3) pesa avec force sur le mantenen de la rame qu'il dirigeait pour sortir sa pale de l'eau en faisant levier sur l'apostis (4), et une fois que la rame fut sur un plan horizontal, chaque quinterol (5), la prenant par le genou, la fit adroitement glisser vers le vogue-avant, qui continua de la diriger de dehors en dedans de la galère jusqu'à ce que le bout de la pale de la rame s'appuyât sur un apostis et que son mantenen reposât sur l'autre, cette manœuvre s'exécutant de chaque bord, c'est-à-dire de sorte que les mantenens des rames de la sénestre reposassent sur l'apostis droit et leurs pales sur l'apostis gauche, et que le mantenen des rames de droite reposât sur l'apostis gauche. Il résulta de cette manœuvre que les rames, ainsi placées, formèrent comme une espèce de plancher qui couvrit toute la largeur de la vogue à la hauteur des épaules de forçats, et sur le milieu duquel les mariniers déferrés et les vogue-avant coururent légèrement vers la proue pour aider au mouillage.

— Monsieur, dit maître Talebard-Talebardon en s'adressant à M. de Manse, voilà la galère morte (6) ; tout à l'heure, je vais donner fond en barbe de chat, s'il vous plaît?

— Faites, dit le capitaine.

— Eh! là-bas... Isnard... dit alors le comite-réal, les gumes sont elles remergées aux fers (7)?

— Oui, *notre homme*, il y en a deux.

— Es-tu prêt à donner fond en barbe de chat ?

— Oui, notre homme.

— Et vous, timonier, dit maître Talebard-Talebardon en se retournant vers la timonière, tenez toujours le timon à file de rode (8), entendez-vous? Maintenant... veille, Isnard! .. donne fond. Alerte!

Au moment où le comite-réal ordonnait cette manœuvre, la galère finissait son erre ; aussi frémit-elle bientôt dans sa membrure sous le frottement des gumes rapidement entraînées par le poids des ancres (9) qui mordirent le fond de baie, et la capitane resta immobile.

Maître Talebard-Talebardon s'approchant de nouveau de M. de Manse, lui dit :

des ancres et des gumes (*) sur leur plafond, formant plate-bande, ainsi qu'on l'a dit, et défendu par un parapet de batayoles, on mettait un pierrier appelé pierrier de rambade.

(1) *Palade*, — c'est le mouvement régulier que font ensemble toutes les rames d'une galère lorsqu'elles frappent l'eau. Palade signifie encore, ainsi qu'on le verra plus bas dans le texte, l'intervalle compris en voguant entre les pales des rames du premier et du septième banc. Ainsi l'on disait : Cette galère marche bien, *elle prend plus de six palades*, c'est-à-dire que la pale de la première rame allait frapper la mer au delà de l'endroit où la septième l'avait frappée. L'expérience prouvait autrefois qu'*une galère faisait autant de milles par heure qu'elle prenait de palades à chaque vogue*. Ainsi une galère faisait plus de six milles à l'heure quand elle prenait plus de six palades par vogue. Une galère bien armée devait donner vingt-six palades par minute quand on *voguait tout* (quand on faisait force de rames), et de vingt-deux à vingt-quatre quand on *voguait modérément*; en ce cas la première rame, en donnant dans les eaux de la septième, produisait par palade un intervalle de six rames, qui, à raison de l'intervalle de 3 pieds 10 pouces d'un banc à l'autre, faisaient 23 pieds par palade : or, vingt-quatre palades par minute produisaient 92 toises par minute et 5.520 toises par heure, ce qui revient à plus de six milles.

(2) *Coniller les rames*, — c'est rentrer les rames dans la galère par le travers de sa largeur, sur la courcie et sur les bancs, de sorte que le bout ou *mantenen* des rames de la droite soit placé un peu en dehors de l'apostis de la sénestre, sur lequel il appuie, et que leurs pales reposent sur l'apostis de droite, et ainsi des rames de la sénestre. On *conillait* quand on se trouvait dans un port trop étroit pour y mouiller convenablement toutes les galères d'une escadre, parce que *trois* galères ayant leurs rames conillées n'occupaient pas plus de place qu'*une* les ayant *fournelées*, c'est-à-dire en leur place ordinaire, et saillantes en dehors de 25 pieds de chaque côté de la galère ; or, ces 50 pieds font à peu près la largeur de deux galères (la largeur d'un apostis à l'autre étant, on le sait, de 26 pieds 8 pouces 6 lignes) ; une galère ayant ses rames dehors (ou *fournelées*) occupait donc un espace de près de 77 pieds, tandis que trois galères ayant leurs rames *conillées* ne couvraient que quatre-vingts pieds de surface.

(3) *Arranque!* en terme de commandement vulgaire, signifiait : — voguez avec force! voguez tout!...

(4) *Donner fond*, mouiller.

(5) Le *bachias*, sorte de tambourin provençal.

(6) *Casque à proue!* — ramez fort! En voguant ainsi, la tête des rameurs se renversait violemment vers la proue.

(*) En terme de galères, tout cordage servant au mouillage s'appelait généralement *gume*.

(1) *Saouvo-christian*, — sauve-chrétien, breuvage alors fort estimé des Provençaux : c'était de l'eau-de-vie dans laquelle on faisait infuser des grains de raisin.

(2) Le comite-réal avait le droit d'embarquer et de vendre du vin et de l'eau-de-vie.

(3) Les rameurs qui donnaient l'impulsion à la rame en la manœuvrant par son extrémité (qui se nommait le *maintenen* ou *mantenen*) s'appelaient *vogue-avant*, et étaient mariniers et non forçats. Les quatre autres rameurs, qui manœuvraient chaque rang, étaient de la chiourme.

(4) On sait qu'à bord des galères les apostis étaient à peu près ce que sont les bastingages à bord des vaisseaux, ou le plat bord des embarcations.

(5) Le *quinterol* était le cinquième rameur qui se trouvait le plus près de la muraille de la galère ; le quatrième s'appelait *quarterol*, le troisième, *tercerol*, le deuxième *apostis*, et le premier, *vogue-avant*, ainsi qu'on a dit.

(6) Galère *morte*, — qui a perdu son erre.

(7) Une *gume*, en termes de galères, est un câble, et *remerger* signifie *étalinguer*.

(8) Mettre le timon à *file de rode*, — c'est-à-dire gouverner droit.

(9) L'*ancre* d'une galère différait de l'ancre d'un vaisseau, en cela qu'*elle n'avait point de jas*, et qu'elle avait *quatre pattes* au lieu de *deux*; cette différence venait de la nécessité où l'on était de mettre les ancres dans les conilles où les ancres à *jas* n'auraient pu entrer ; il y avait quatre ancres à bord d'une galère, et deux plus petites appelées *andriveaux*.

— Monsieur le capitaine, comme ce fond est fort gras, il sera bon, s'il vous plaît, de faire suspendre le fer (1) toutes les quatre heures pour ne pas trop prendre de tenue cette nuit, et pouvoir serper le plus vite possible au point du jour, si monseigneur l'ordonne.

— Faites, dit M. de Manse en rejoignant M. de Vivonne qui regagnait le carrosse.

— Ici, à moi Isnard, dit alors le comite-réal à son second, presque aussi maigre et aussi basané que lui. Tu feras suspendre le fer toutes les quatre heures, et n'oublie pas que ton groupi (2) soit assez long pour que le gaviteau veille, et qu'on le voie facilement si l'on avait à serper au petit jour pour aller canonner ces chiens de Turcs, et leur jouer la *bedocho* (3) en manière de réveil avec accompagnement des *bâtardes* et des *moyennes* (4) du maître bombardier.

— Oui, notre homme, ce sera fait.

— Allons, alerte, compère Isnard ; et, ta besogne faite, viens manger avec nous une bouchée de *raito* (5); cela egayera un peu la ration du capitaine. Et le digne comite-réal descendit dans sa chambre située vers l'avant, en fredonnant ce vieux refrain des mariniers provençaux (6) :

Qu'a gagne la targo?
N'es patroun Cayaou.
De vin de la Margo,
Beghen tous un coou,
A-n aqueou targaire,
Dur comm'un peyrar,
Qu'a manda lei frayre,
Beour din la mar.

Lorsque sa capitane fut mouillée, M. de Vivonne, selon qu'il en etait convenu avec M. de Rospigliosi et le général des galères de Malte, se rendit à bord de la galère réale pour convenir des dernières dispositions relatives au combat du lendemain, et à l'attaque des retranchements des Turcs.

La galère réale du pape, commandée par M. le bailli Fra Vicenzo de Rospigliosi, neveu de Sa Sainteté Clément IX, était des plus somptueuses, et surchargée de dorures jusqu'au mauvais goût. Sa tente et son tendelet étaient de magnifique damas rouge, et son énorme étendard, représentant un christ en croix, de couleur naturelle, admirablement brodé sur un fond de satin incarnat, avait ces mots pour exergue :

Dissipentur omnes inimici ejus !

Une brise assez fraîche soulevait les plis de ce lourd pavillon, au moment où le caïcq de M. de Vivonne approchait des espales de la réale, aussi put-il lire l'inscription latine à la lueur des derniers rayons du soleil couchant.

— *Tous ses ennemis seront dissipés !* dit M. de Vivonne en traduisant l'exergue de l'étendard de la réale à M. de Vancy son secrétaire, qui l'avait accompagné. — *Tous ses ennemis seront dissipés !* répéta le général avec son singulier accent de finesse et d'ironie. — Têtebleu ! j'ai terriblement peur, Vancy, que, dans la défense et l'attaque de ce pieux étendard, les amis de ce saint pavillon n'y pensent guère plus que ses ennemis ; mais c'est toujours une grosse consolation que de mourir ou de se battre pour ce divin prétexte-là.

(1) Dans un fond vaseux, on faisait alternativement serper chaque fer, pour éviter qu'ils prissent trop de tenue et rendissent l'appareillage trop long.

(2) Le *groupi* était le cordage qui retenait la bouée qu'on nommait *gaviteau* à bord des galères ; on disait aussi que le *gaviteau* veillait, c'est-à-dire que la bouée était à fleur d'eau

(3) *Bedocho*, air national des Provençaux.

(4) *Bâtardes*, — *moyennes*, — pièces d'artillerie des galères.

(5) *La ratto*, mets de prédilection des Provençaux : c'était de la morue sèche, frite avec une sauce de vin et de câpres.

(6) Voici la traduction de cette chanson. La *targo* était une joute sur mer; celui qui faisait tomber trois jouteurs était nommé *frayre*, et les frayres se disputaient le prix de la joute entre eux.

Qui gagne la targue?
C'est le patron Cayou.
Du vin de la Malgue
Buvons tous un coup;
Pour lui vidons nos verres,
Lui qui, d'un bras de fer,
Envoya les frères
Boire dans la mer.

Le caïcq du général ayant accosté la galère réale, M. de Vivonne monta par les échelles d'espale, suivi de son secrétaire. Arrivé sur la couverte, il y trouva le général des galères de Malte, qui venait comme lui conferer, avec M. le bailli de Rospigliosi, sur le plan d'attaque du lendemain.

Après quelques politesses échangées, M. de Vivonne et le général de Malte entrèrent dans le gavon.

M. de Rospigliosi, généralissime des forces navales de la chrétienté, s'avança au-devant d'eux, et les accueillit avec les formes les plus gracieuses ; et, après que les trois chefs eurent pris place autour d'une table sur laquelle était un plan de Candie et de son littoral, M. de Vivonne s'adressant à M. Rospigliosi :

— Permettez-moi, monsieur le bailli, de vous faire part de toute mon admiration pour l'excellente vogue de vos galères ; en vérité, rien n'est plus parfait.

— Vous êtes trop indulgent, monsieur le comte : si les galères de Sa Béatitude méritaient un pareil éloge, venant de vous, il serait doublement flatteur; tout ce que je désire, c'est que vous les voyiez à l'œuvre demain, s'il plaît à Dieu.

— Et je ne doute que cela ne lui plaise extrêmement, monsieur le bailli. Mais, définitivement, à quoi nous décidons-nous? tenez-vous donc toujours à ce plan de bataille que vous m'avez déjà proposé, de faire insulter (1) les ouvrages turcs du côté de la mer seulement par les vaisseaux de haut bord de Sa Majesté, à l'exclusion des galères?

— Je pense devoir tenir d'autant plus à ce plan, monsieur le comte, que MM. de Morosini et de Saint-André-Montbrun partagent ma manière de voir, et que M. le général de Malte, que voici, est aussi de cette opinion.

— Oui, monsieur le comte, et franchement je crois les dispositions de M. le bailli des mieux ordonnées, dit le général de Malte, grand homme sec, pâle, à moustache grise, et qui portait sur son manteau noir la croix blanche de son ordre.

— Des mieux ordonnées... peut être pour l'avantage des vaisseaux, mais fort au détriment des galères! s'écria M. de Vivonne; car il faut avouer que, dans cette circonstance, les galères sont outrageusement sacrifiées aux vaisseaux. Oui, messieurs, outrageusement sacrifiées, et, permettez-moi de vous le dire, sacrifiées au grand dommage de la sainte cause que nous avons tous l'honneur de servir.

— Veuillez expliquer vos raisons, monsieur le comte, dit le bailli avec beaucoup de sang-froid ; je suis tout prêt à les préférer aux miennes, si je les trouve meilleures.

— Mes raisons sont très-simples, monsieur : les galères du roi mon maître forment ici la plus grosse escadre ; c'est donc à elles qu'appartient de droit le poste le plus dangereux, poste le plus approprié d'ailleurs au service des galères, qui, tirant beaucoup moins d'eau que les vaisseaux, peuvent canonner une place de plus près. Or, de quoi s'agit-il? de ruiner le camp et les ouvrages des Turcs, situés sur la côte et proche du bastion de Saint-André. Eh bien ! je maintiens que c'est l'affaire des galères du roi de France, et de celles de Sa Sainteté, de Malte et de Venise. Quant aux vaisseaux de Sa Majesté que j'ai aussi l'honneur de commander, il ne me paraît ni prudent ni sage de les embarquer dans une entreprise aussi périlleuse.

— Ni prudent ni sage ! dit M. de Rospigliosi avec étonnement.

— Non, monsieur le bailli, ni prudent ni sage, je le répète; car c'est sur les vaisseaux que repose surtout le salut du retour des troupes de Sa Majesté en France. Or, les exposer dans cette attaque, n'est-ce pas risquer de compromettre nos seuls moyens de retraite lors d'une circonstance que je n'ose ni ne veux prévoir, mais qui, après tout, est possible, je veux dire la reddition de Candie? Or, en définitive, je soutiens encore qu'il est préférable de donner le principal poste d'attaque aux galères, et non pas aux vaisseaux.

— Je suis fort loin, monsieur le comte, reprit M. de Rospi-

(1) Dans le langage stratégique de ce temps-là, *insulter* ou *attaquer* étaient synonymes.

gliosi, de nier l'utilité des vaisseaux pour la retraite; mais il me semble que, avant de songer à la retraite, il est bon de songer au but principal pour lequel les vaisseaux et les galères de la chrétienté sont réunis ici *sous mes ordres*. Ce but est de faire une diversion utile en attaquant vigoureusement les Turcs par mer, tandis que les troupes de terre tenteront une sortie. Le point principal est donc de ruiner les travaux des infidèles. Or, l'artillerie d'un vaisseau de quarante ou de cinquante pièces de canon étant huit ou dix fois plus considérable que l'artillerie d'une galère qui ne porte que cinq canons, il me paraît que, puisqu'il s'agit de battre en ruine des retranchements, plus on emploiera de bouches à feu, plus on y parviendra sûrement. En un mot, monsieur le comte, j'ai sous mes ordres treize galères et trois galiotes de Sa Majesté le roi de France, cinq de Sa



M. de Rospigliosi, généralissime des forces navales de la chrétienté, s'avança au-devant d'eux. — PAGE 111.

Sainteté, sept de Malte et quatre de Venise; en tout trente-deux galères. En admettant même que les deux *bâtardes* et les deux *moyennes* qui complètent, avec le *courcier*, les cinq pièces d'artillerie d'une galère, soient d'un calibre égal, je ne trouve que cent soixante pièces d'artillerie pour ces trente-deux galères, tandis que les treize vaisseaux de Sa Majesté et les huit vaisseaux vénitiens, en ne comptant à chacun qu'une moyenne de quarante canons, présentent huit cent quarante bouches à feu.

— C'est-à-dire, monsieur le bailli, seulement quatre cent vingt en batterie; car je ne pense pas que les vaisseaux puissent faire feu des deux bords à la fois, dit Vivonne.

— Soit, monsieur le comte; mais il reste toujours la différence de cent soixante pièces de canon à quatre cent vingt, sans compter que le calibre de l'artillerie des vaisseaux est de beaucoup supérieur à celui des galères.

— Il est aussi un autre avantage à employer les vaisseaux à cette attaque, dit le général de Malte, c'est qu'une galère peut toujours donner le cap de remorque à un vaisseau, et qu'il est souvent assez difficile qu'un vaisseau le puisse donner à une galère. Or, comme, dans une pareille canonnade, il est certain que plusieurs des vaisseaux qui occuperont ce poste dangereux seront désemparés, il me semble que les galères, ayant été jusque-là moins exposées, pourraient alors devenir fort utiles pour aller remorquer les vaisseaux avariés ou hors d'état de manœuvrer, et les arracher à une perte sûre, puisque, sans ce secours, ils resteraient infailliblement exposés à l'artillerie des Turcs.

Ces deux objections, pleines de sens et de raison, bien qu'elles enveloppassent une arrière-pensée d'intérêt tout personnel que nous dévoilerons bientôt, ces objections ne pouvaient satisfaire à l'extrême amour-propre de M. de Vivonne, qui tenait à emporter, pour ses galères, le poste le plus dangereux et le plus en évidence; et cela, au détriment des vaisseaux, afin de donner plus d'importance aux bâtiments qu'il commandait spécialement. Car, il faut le dire, la rivalité ardente et presque haineuse qui divisait depuis si longtemps les officiers des galères et les officiers des vaisseaux, existait toujours; et, bien qu'elle réagît dans une sphère plus élevée, cette animosité demeurait aussi vivace, entre ces deux classes, qu'entre les matelots du Ponant et du Levant; seulement ses formes étaient moins brutales.

Il arriva donc, ce qui arrivera toujours, qu'un point d'honneur mal compris prévalut sur l'influence que devaient avoir de bonnes et saines représentations, et que M. de Vivonne put arriver à ses fins, ainsi qu'on va le voir.

Quant au motif particulier qui faisait désirer à M. de Rospigliosi et au général de Malte de réserver aux vaisseaux du roi de France le poste le plus dangereux, et de ne donner aux galères qu'une position toute secondaire à l'aile droite et à l'aile gauche de l'escadre, il était très-simple : c'est que Rome et Malte, bien que les plus intéressées dans cette guerre toute

chrétienne, ne se souciaient plus d'exposer leurs galères ; ce qui serait nécessairement arrivé si M. de Rospigliosi eût adopté le plan de bataille de M. de Vivonne ; car elles eussent été obligées de se joindre aux galères de France pour cette dangereuse attaque.

Ce fut donc pour cette seule raison que MM. le bailli de Rospigliosi et le général de Malte ne voulurent pas absolument entendre aux propositions de M. de Vivonne.

Grâce à sa perspicacité, ce dernier ne fut pas longtemps à démêler la véritable cause de l'opiniâtreté de M. de Rospigliosi ; car, avant son départ, de Lionne l'avait suffisamment instruit de l'indifférence des Vénitiens à l'égard de Candie, qu'ils considéraient dès longtemps comme perdue pour eux, et dont ils attendaient de jour en jour la reddition avec impatience, regardant comme inutiles et fort onéreuses les charges que la défense de cette ville leur imposait. Mais ce que de Lionne n'avait sans doute pas confié à Vivonne, c'est qu'avant l'arrivée des *secours* envoyés si chrétiennement aux Vénitiens par Louis XIV, Venise avait ***secrètement traité de la reddition de Candie avec la Porte***, et s'était assurée d'une capitulation des plus avantageuses, ainsi qu'on le verra plus tard.

Une des preuves évidentes de ceci, c'est que les Vénitiens, loin de prêter jamais aucun secours aux troupes françaises qui venaient si naïvement les défendre, les laissèrent impitoyablement décimer par la guerre ou par la peste, et assistèrent toujours, du haut de leurs remparts, aux combats acharnés que nos troupes livraient aux Turcs. Les ministres de Louis XIV, parfaitement instruits de cette incroyable façon d'agir des Vénitiens, ne faisaient aucuns reproches, car, ainsi qu'on l'expliquera tout à l'heure, il était nécessaire à la politique de la France que le siége de Candie durât encore quelque temps pour plusieurs raisons : d'abord pour assurer, par la continuation de cette apparente croisade, les chapeaux de M. le duc d'Albret et de M. de Laon ; puis aussi pour intimider les protestants de tous pays, en leur donnant une grande idée de la puissance et de l'unité de vues du pape et des rois catholiques ; car alors les mouvements populaires en Angleterre, en France le soulèvement du Vivarais, la sourde agitation des huguenots, prouvaient évidemment que le côté politique du protestantisme s'éclairait peu à peu ; parce que, là comme toujours, la question religieuse n'avait été que l'enveloppe d'une formule gouvernementale, écorce que le temps avait réduite en poussière, et qu'alors peuples et rois commençaient à traduire catholicisme et protestantisme par absolutisme et émancipation.

Pour revenir à M. de Vivonne, il sentit que ce serait sans doute en vain qu'il tenterait de lutter contre la volonté de M. de Rospigliosi, qui, après tout, avait le commandement de toutes les forces navales. Pourtant, il voulut essayer d'un dernier moyen, assez vulgaire, il est vrai, mais d'un effet souvent assuré : ce fut de piquer au vif l'amour-propre du Romain, en paraissant soupçonner son courage. Aussi M. de Vivonne attira près de lui un plan de la ville de Candie, ouvert sur la table, et, après l'avoir assez longtemps examiné ; dit à M. de Rospigliosi, de cet air sardonique et railleur qui lui était particulier :

— En résumé, monsieur le bailli, votre plan de bataille se réduit à ceci : les treize vaisseaux de Sa Majesté, s'embossant devant le bastion Saint-André et les travaux des Turcs, formeront le corps de bataille, dont la gauche sera placée à la hauteur du bastion de Dimitri, et dont la droite s'étendra jusque vers l'embouchure de la rivière de Joffra ; ce sera donc devant cette embouchure-là que sera mouillée l'aile droite de l'armée, composée des galères du roi, que j'ai l'honneur de commander. C'est alors que de ce dangereux poste, tête-bleu ! je foudroie de toute mon artillerie de redoutables caravelles pourvoyeuses et de non moins redoutables bateaux de pêche, qui répondent à mon feu



La flotte devant Candie. — PAGE 116.

meurtrier par une effroyable grêle de figues, d'oranges, ou par quelque furieuse nuée d'arêtes et d'entrailles de poisson. Cependant les vaisseaux qui forment le corps de bataille, bravement embossés sous les travaux des Turcs à bonne et rude portée de mousquet, échangent de nobles bordées de boulets avec les infidèles. Maintenant, que fait l'aile gauche de l'armée de la chrétienté, je vous prie? Elle s'étend paisiblement depuis la hauteur du bastion Dimitri, jusqu'à la pointe du môle. Or, comme elle n'a pas, ainsi que ma formidable aile droite, l'incomparable honneur d'attaquer intrépidement une grosse flotte de caravelles pourvoyeuses et de barques de pêcheurs, elle attend là patiemment l'effet du combat, elle voit de sang-froid les vaisseaux du roi se couvrir de gloire et braver tous les périls; seulement, si un de ces vaillants vaisseaux est désemparé, si, incendié ou coulant bas d'eau, il fait encore feu autant qu'il le peut contre les batteries qui l'écrasent, alors une des prudentes galères de l'aile droite ou de l'aile gauche viendra discrètement retirer cet intrépide navire du milieu de la bataille, comme une pitoyable sœur de charité qui ramène et guide vers l'hôpital d'une place forte le rude guerrier, saignant et noir de poudre.. Pardieu! monsieur le bailli, pardieu! monsieur le général, vous et moi ferons une singulière figure dans ce combat-là! vous, abrité derrière des murailles amies, moi, mouillé vis-à-vis d'une rivière défendue par des marchands de fruits, pendant que les vaisseaux tireront en plein sur de nombreuses batteries qui leur rendront en boulets de marbre ce qu'ils leur donneront en boulets de fer... Ce sera, sur ma parole, d'un merveilleux effet pour le bien de la chrétienté et pour l'honneur de la sainte Église! Ventrebleu! monsieur le bailli, savez-vous que, pour la première fois de ma vie, je suis heureux de ne pas voir l'étendard du roi sur ma capitane? Enfin, dit Vivonne plus posément, enfin, pour terminer, monsieur le bailli, j'accepte votre ordre de bataille, parce que vous avez le droit de me l'imposer, parce qu'il est, je l'avoue même, si vous le désirez, basé sur une stricte et apparente raison; et puis enfin, parce qu'en voyant que vous, monsieur le bailli, que vous, monsieur le général, avez le courage de sacrifier l'intérêt de votre gloire personnelle à l'intérêt commun, je comprends qu'il y aurait de ma part une singularité de mauvaise grâce et de mauvais goût à ne pas imiter votre résignation. Encore une fois, monsieur le bailli, agréez mes excuses des plaisanteries que je me suis permises; je signerai le plan d'attaque quand vous le désirerez.

M. de Vivonne vit qu'il avait manqué son but; car M. de Rospigliosi, restant impassible, répondit froidement:

— Monsieur le comte, je n'avais non plus regardé que comme des plaisanteries, d'ailleurs naturelles au caractère français, l'espèce de reproche que vous faisiez aux positions communes de nos galères. Croyez bien encore, monsieur le comte, que je comprends parfaitement le noble dépit qu'un homme de cœur doit éprouver lorsqu'il se voit priver d'une part de gloire ou de danger, c'est tout un, qu'il croit devoir lui appartenir. Mais je comprends aussi les devoirs sacrés que m'impose le commandement dont je suis investi, et vous conviendrez avec moi qu'il m'est impossible de céder à un point d'honneur tout particulier, lorsqu'il s'agit du salut de l'armée de la chrétienté et du triomphe de la sainte Eglise.

M. de Vivonne, sentant que rien ne pouvait ébranler la volonté de M. de Rospigliosi, voulut au moins partager la position d'attaque avec les vaisseaux, s'il ne pouvait pas l'emporter pour les galères, persuadé, comme il était d'ailleurs probable et vrai, que, pourvu que les galères de Malte, de Rome et de Venise se trouvassent à l'abri, peu importait à M. de Rospigliosi que les galères de France se mêlassent aux vaisseaux. M. de Vivonne se rabattit donc fort adroitement sur la rivalité des vaisseaux et des galères, et reprit:

— Veuillez considérer pourtant, monsieur le bailli, que ce qui vous paraît ici un intérêt tout personnel, est, au contraire, l'intérêt des armes de Sa Majesté très chrétienne. Après tout, c'est moi qui ai causé, je le sens, l'erreur où vous êtes, en plaisantant, au lieu de vous donner de bonnes et solides raisons. Vous ignorez peut-être, monsieur le bailli, qu'il existe une sorte de rivalité presque haineuse entre le corps des galères et des vaisseaux du roi; c'est une de ces plaies que l'on devrait cacher, je le sens, même à ses amis; mais la consciencieuse insistance que vous mettez, monsieur le bailli, à ne pas vous écarter de votre sentiment, me force à vous faire cet aveu. Ainsi donc, veuillez songer que si des gens déjà divisés par des habitudes et un langage différents voient encore que ce que chacun regarde comme un avantage, comme un honneur, comme un droit, devient le partage exclusif d'un rival, les suites les plus dangereuses sont à redouter. Oui, monsieur le bailli; car, si les officiers et les équipages des galères voient qu'on les éloigne du danger, ils pourront penser qu'on ne les regarde pas comme assez braves pour l'affronter, et le service de Sa Majesté, la gloire de la chrétienté peuvent recevoir un notable dommage de ce dégoût qu'on leur fera supporter. Encore une fois, monsieur le bailli, je dois aux véritables intérêts du roi, mon maître, et du corps que j'ai l'honneur de commander, de vous prier d'arrêter un instant votre attention sur ce dernier motif.

— Envisagées sous ce point de vue, dit le général de Malte, il est vrai que les objections de M. le comte sont pressantes; mais, pourtant, l'intérêt de Sa Majesté très-chrétienne, l'intérêt du corps de ses galères, tout en étant infiniment considérable, n'est pas l'intérêt entier et seul de la chrétienté. Aussi, permettez-moi de vous dire, monsieur le comte, que cet intérêt, tel grand et respectable qu'il soit, n'en demeure pas moins un intérêt tout particulier.

Pendant ce temps, soit que M. de Rospigliosi ne voulût pas prendre part à la discussion, ou qu'il préférât d'attendre la réponse de M. de Vivonne, le généralissime attira le plan de la ville à lui, et parut calculer le nombre et la force des galères et des vaisseaux signalés sur deux longues listes placées près de lui.

— Un intérêt particulier, je le veux bien, dit M. de Vivonne au général de Malte, je le veux bien, monsieur; mais je crois pouvoir déclarer hautement que l'intérêt particulier d'un roi qui, de son plein gré, qui, pour le seul triomphe de la croix et la défense de la vraie religion, envoie ici l'élite de ses troupes de terre et de mer, commandées par un prince du sang royal, qu'hélas! il regrette à cette heure; il me semble, dis-je, monsieur le général, que cet intérêt, tout particulier qu'il soit, mérite d'être compté, et ce, avant beaucoup d'autres.

Le général de Malte allait répondre, lorsque M. de Rospigliosi dit d'un air très-grave:

— Pour vous prouver, monsieur le comte, combien j'ai à cœur de satisfaire ce que vous regardez comme les véritables intérêts du roi votre maître, notre gracieux allié, voici ce que je vous propose en définitive: les galères de Sa Majesté qui ont l'honneur d'être sous vos ordres donneront le cap de remorque aux vaisseaux du roi, si le temps le permet, et, une fois en face des batteries ennemies, lesdites galères mouilleront dans l'intervalle qui restera entre chaque vaisseau, pour, de cet endroit, tirer sur les batteries turques, et prêter secours aux vaisseaux qui pourraient être désemparés. Les galéasses de Venise et moitié des galères du pape prendront le poste de l'aile droite, tandis que moi, avec le reste des galères de Sa Sainteté, j'irai remorquer les huit vaisseaux vénitiens sous le bastion de la Sablonnière, pour insulter les Turcs de ce côté là et les empêcher de tirer à revers sur l'aile gauche et sur l'extrême gauche du corps de bataille. De cette façon, monsieur le comte, les corps des vaisseaux et des galères du roi partageront l'honneur du poste le plus dangereux, et aucun des deux corps ne se pourra dire sacrifié à l'autre, ce qui serait arrivé, je crois, si les galères eussent occupé le centre à l'exclusion des vaisseaux. Ainsi, monsieur le comte, j'accorde trop de créance et d'autorité aux raisons d'égalité et de rivalité que vous m'avez objectées tout à l'heure pour penser que vous n'adoptiez pas le moyen terme que je me donne l'honneur de vous proposer, et qui semble devoir résoudre toutes les difficultés.

M. de Vivonne ne pouvait refuser cette offre; aussi accepta-t-il le plan de bataille de M. de Rospigliosi, qui allait d'ailleurs en cela au-devant de ses vœux. Alors, tirant de sa poche une espèce de petit agenda, où étaient inscrits le nom et la force des

galères et vaisseaux du roi, M. de Vivonne dit à M. de Rospigliosi :

— Si vous voulez maintenant, monsieur le bailli, nous allons faire les étendards (1), et désigner les galères qui devront donner le cap de remorque aux vaisseaux.

— Quant aux étendards, monsieur le comte, ils resteront ainsi qu'ils sont : celui de la chrétienté sur la réale, celui de la sainte Église sur la capitane, et de Sa Sainteté sur la patronne. Quant à la désignation des galères qui devront remorquer les vaisseaux, veuillez, monsieur le comte, faire ces dispositions comme vous les entendrez : je m'en remets entièrement à vous.

— Eh bien donc, dit M. de Vivonne, je forme mon corps de bataille de la sorte : *le Monarque*, amiral, de quatre-vingt-quatorze, sera remorqué par la capitane, que je monterai ; *la Thérèse*, vaisseau de cinquante-huit, commandé par M. d'Hectot, sera remorqué par la galère *la Dauphine*, commandée par le chevalier de Villeneuve... de cette antique race des Villeneuve de Provence, que vous connaissez bien, monsieur le bailli, car, terre ou mer, peu leur fait, pourvu qu'ils se battent pour la France. Après *la Thérèse*, je place *le Toulon*, de quarante-huit, commandé par le chevalier de Belle-Isle, major des vaisseaux, et remorqué par la galère la patronne, capitaine de la Brossardière ; après viendra *le Fleuron*, de soixante-douze, commandé par M. de Thurelle, et remorqué par *la Croix de Malte*, montée par M. le commandeur d'Oppède ; et enfin *la Sirène*, de quarante canons, commandée par M. de Cogoulin, un des plus braves et des plus alertes de nos jeunes capitaines, et l'un des meilleurs dessinateurs et ingénieurs qu'il y ait dans les ports ; *la Fleur-de-lis*, capitaine de la Bretesche, le remorquera. Voici donc mon corps de bataille ou escadre de centre ; maintenant, mon aile droite se compose du *Courtisan*, de soixante-douze, vice-amiral, commandé par M. le marquis de Martel, et remorqué par *la Force*, capitaine M. le chevalier de Breteuil.

— Est-ce donc M. le marquis ce Martel qui a fait la campagne de Gigeri avec M. le duc de Beaufort, monsieur le comte?

— C'est lui-même, monsieur le bailli, et heureusement que ses canons s'expliquent un peu plus clairement que lui ; car le pauvre marquis est terriblement distrait et embarrassé dans ses paroles : aussi je me tiens à admirer seulement le langage de son artillerie. Après *le Courtisan*, je place *l'Étoile*, de quarante, commandée par M. de Comtay, et remorquée par *la Renommée*, capitaine Folleville ; *le Bourbon*, de cinquante, commandé par M. le chevalier de Bouillon, sera remorqué par *la Victoire*, capitaine chevalier de Tonnerre ; enfin, *le Provençal*, commandé par M. le comte de Bouillé, sera remorqué par *la Couronne*, commandeur de Gardane. A mon aile gauche, *la Princesse*, de quatre-vingt-quatorze, commandée par M. de Gabaret, un de nos meilleurs et plus expérimentés chefs d'escadre, sera remorquée par *la Force*, capitaine de Bethomas ; après lui viendra *le Comte*, de quarante-deux, commandé par M. le chevalier de Kerjean, remorqué par *la Saint-Louis*, capitaine de Montolieu ; *le Dunkerquois*, commandé par M. d'Infreville, et remorqué par *la Vigilante*, capitaine Espanet ; après viendra *le Croissant*, de quarante-quatre, commandé par M. le chevalier de Tourville, *le langoureux amant de la belle Andronique*, ajouta Vivonne, ne pouvant renoncer à cette réminiscence poétique.

— Comment, monsieur le comte, vous avez dans votre escadre ce jeune et déjà si fameux capitaine de Tourville qui a servi sur les galères de Venise avec Carini? dit le bailli avec intérêt.

— Le chevalier de Tourville qui a aussi servi sur les galères de la religion avec le chevalier d'Hocquincourt, et qui a eu de si beaux combats près de Lipari, monsieur le comte? demanda le général de Malte.

(1) *Faire les étendards* : on appelait ainsi, autrefois, désigner les galères qui devaient porter les signes de commandement ; cela s'appelait faire les pavillons à bord des vaisseaux.

— Tourville, qui commença de naviguer avec le vieux Cruvillier, le corsaire connu plus que non pas un dans toute la Méditerranée? reprit M. de Rospigliosi.

— Oui, messieurs, dit Vivonne en cachant sous une apparente gaieté un sentiment de dépit assez prononcé. Oui, messieurs, oui, Tourville de Malte, Tourville de Venise, Tourville de Cruvillier, Tourville le muguet, Tourville le bel Alcandre, en ce moment Tourville du *Croissant*, nommé au commandement de ce vaisseau, grâce aux supplications et respectueuses remontrances d'une foule de maris de la cour de France *y intéressés ;* en un mot, Tourville le blondin, qui ne boit ni ne sacre, c'est vrai, mais, il faut le dire, se bat comme un démon.

— On dit aussi, monsieur le comte, dit le bailli, que rien n'est plus surprenant que l'admirable propreté qui règne à bord de son vaisseau. On dit même, et cela me paraît quelque grande exagération, que tous les jours, mais tous les jours, le pont de son navire est soigneusement gratté, lavé, et que toutes les ferrures d'artillerie et de mâture sont luisantes comme de l'argent; cela est-il vrai?

— De la plus véritable vérité, monsieur le bailli.

— Est-il aussi vrai, monsieur le comte, demanda le général de Malte, qu'il ne laisse ni au pilote le soin de tracer la route, ni au maître d'équipage celui de manœuvrer son vaisseau, ni au maître canonnier de diriger et ordonner l'artillerie, étant lui-même très-bon hauturier, marinier et canonnier, en un mot, un jeune homme en tout cela fort ressemblant au vieux et fameux du Quesne, à la moustache blanche près, cependant?

— Oui, monsieur le bailli, dit M. de Vivonne avec impatience, il ressemble en tout et pour tout au vieux du Quesne, à la moustache, à la figure, à la sauvagerie, à la naissance et à la religion près. Mais le temps presse, messieurs, et j'ai hâte de terminer, dit Vivonne, presque irrité de ces louanges ; car nous avons dit que lui et Tourville éprouvaient beaucoup d'éloignement l'un pour l'autre. *Le Croissant*, ajouta Vivonne, sera donc remorqué par *la Subtile*, capitaine comte de Beuil ; *le Lys*, de quarante, remorqué par *la Valeur*, capitaine de Vivier, terminera mon aile gauche.

— Et qui commande *le Lys?* demanda M. de Rospigliosi.

— Oh ! celui-là, dit Vivonne, n'est ni un laveur de ponts, ni un fourbisseur d'artillerie, ni un muguet ; mais il est aussi brave et déterminé que pas un, et plus spirituel, plus moqueur et plus salé que les plus malicieux des beaux esprits de la cour ; en un mot, c'est M. le marquis de Grancey.

— Est-ce donc de la famille de M. le maréchal de Grancey que j'ai eu l'honneur de saluer à Rome?

— Oui, monsieur le bailli.

— Il a, dans ce cas, un noble et grand nom à soutenir, monsieur le comte. Mais, maintenant que le plan de bataille est ainsi déterminé, j'aurai l'honneur de vous en adresser tout à l'heure les ordres, dit M. de Rospigliosi en saluant le général de Malte et M. de Vivonne. Puis, s'adressant à ce dernier, il ajouta : Je prends seulement la liberté de vous recommander, monsieur le comte, d'assez espacer la ligne de vos vaisseaux pour que chaque galère puisse trouver place entre eux.

— Comme chaque galère remorquera son vaisseau, je donnerai les ordres pour qu'elles se fassent elles-mêmes leur place. A demain donc, messieurs ; mais à quelle heure serperons-nous le fer, monsieur le bailli?

— J'en donnerai le signal par un coup de canon de partance, monsieur le comte ; mais je pense que ce sera au point du jour, afin d'arriver sur les six heures à la Fosse, et de pouvoir commencer le feu vers les sept heures, heure à laquelle il est convenu avec MM. de Morosini et Saint-André que M. de Navailles tentera une vigoureuse sortie avec ses Français sur le camp des Turcs.

— A demain donc, messieurs, dit Vivonne en saluant les deux généraux. Et il descendit dans son caïcq pour regagner la capitane, qu'il accosta bientôt à la lueur des fanaux qui projetaient une vive clarté dont étincelait tout l'arrière doré de la galère.

M. de Vivonne y monta, et en entrant dit à son maître d'hôtel :

— Je veux souper tout à l'heure, car je me sens le plus furieux appétit du monde : est-ce que j'aurai de ces dorades aux olives et au jambon, que j'ai dit, et du chevreau au safran ?

— Oui, monseigneur ; j'ai pu m'en procurer ce matin par une barque de ces Hydriotes trafiquants.

— Par Lucullus, tu es donc un digne ministre de la succulente déesse Goinfrerie. Va donc faire hâter ton service au fougon ; car, si ce souper que je vais faire ce soir est le dernier que je dois savourer, Sardanapale !!! je veux qu'il soit au moins digne de moi.

Puis, s'adressant à un de ses gens : Va prier M. de Manse de venir près de moi.

M. de Manse arriva bientôt.

— Monsieur de Manse, dit Vivonne, nous serperons demain au point du jour, pour aller donner le cap de remorque à l'amiral, puis, de là, canonner les travaux du camp des Turcs du côté du bastion de Saint-André. Faites veiller à ce que la capitane fasse bien ses armes en couverte.

— Oui, monseigneur.

— Et puis, après, revenez souper avec moi.

— Oui, monseigneur.

Et M. de Manse salua, sortit, et dit à un timonier : — Va dire au comite-réal de me venir trouver dans le gavon.

Cinq minutes après, maître Talebard-Talebardon attendait les ordres du capitaine.

— Comite, dit M. de Manse, nous serpons demain au point du jour, au signal de la réale, pour aller canonner le camp des Turcs. Veillez à ce que la capitane *fasse* bien *armes en couverte* (1). Allez, et envoyez-moi le maître-pilote hauturier.

Talebard-Talebardon sortit et le pilote entra bientôt.

— Pilote, dit M. de Manse, nous serpons demain au point du jour, vous veillerez soigneusement à la marche de la capitane. Allez et envoyez-moi le maître bombardier. Même apparition, mêmes ordres. — Maître bombardier, la capitane canonnera demain le camp des Turcs ; veillez à ce que l'artillerie de la capitane soit prête. Après le bombardier, vint le maître remolat. — Maître remolat, vous surveillerez la palamente de la galère, etc.

Après quoi M. de Manse rejoignit le général pour souper, tandis que les maîtres s'occupèrent activement, chacun dans leur spécialité, de *la mise d'armes en couverte* de la capitane.

CHAPITRE XXI.

Ce dut être un beau spectacle pour les habitants et pour la garnison de Candie que de voir, du haut de ses remparts démantelés, l'escadre combinée s'avancer lentement et en bon ordre sur une colonne ; chaque galère rouge, blanche et or, hardiment élancée, remorquant un lourd vaisseau de haut bord, au château d'avant chargé de sculptures, et que les vigoureuses palades des galères semblaient faire bondir sur les eaux.

Il était environ six heures du matin. Le soleil, déjà fort élevé, inondait la mer calme et bleue d'une nappe de lumière éblouissante qui miroitait sur le sommet mouvant de mille petites vagues soulevées par un léger clapotis. Le ciel, d'un azur foncé, était rayé vers l'ouest par les zones longues et étroites de quelques nuages d'un blanc argenté, qui de leur courbe immense embrassaient tout l'horizon, et sur lesquelles les hautes terres boisées de l'île se découpaient en masses d'un vert sombre. Il y avait si peu de brise, que c'est à peine si un faible souffle de tramontane (2) pouvait agiter les mille flammes, banderoles et pavillons de soie de toutes couleurs qui flottaient aux mâts et aux antennes dégarnis de voiles des galères de France, de Malte, de Venise et de Rome ; quant à leurs étendards, ils étaient trop chargés de broderies pour se dérouler ; le seul étendard de combat des galères de France, placé sur sa lance au milieu de l'espale droite de la capitane, se déployait à moitié, étant d'une étoffe moins épaisse que le rouge étendard de l'Église arboré à l'arrière du carrosse ; ce pavillon de combat était de taffetas blanc, et représentait, selon l'usage, une *Notre-Dame en assomption*, sous la protection de laquelle la France combattait alors.

A la tête de la colonne, on voyait la réale portant l'étendard de la chrétienté, montée par M. le bailli de Rospigliosi ; après elle venaient les galères de Rome et de Venise, composant la droite ou l'avant-garde ; puis la capitane et les vaisseaux et galères de France formant le corps de bataille. Enfin, à la tête de la gauche était la patronne de Malte, et après elle les galères et les huit vaisseaux vénitiens.

L'avant-garde ou tête de colonne avait le cap au midi, et s'avançait droit sur les murailles de Candie, qui reflétaient leurs masses blanches et irrégulières dans la mer où baignait leur pied.

Lorsque la réale fut environ à trois portées de canon du bastion de Darmata sur lequel elle paraissait se diriger, elle orsa (1) vers le ponant, de façon que son apostis sénestre se trouvait parallèle à la côte, et que par cette manœuvre, que les galères imitèrent, leur ligne forma un angle droit avec la marche qu'elles tenaient d'abord.

Suivie de sa division, la réale prolongea donc les murailles de Candie, puis les travaux des Turcs, puis leur camp, jusqu'à ce qu'elle eût à peu près atteint la hauteur de l'embouchure de la rivière de Joffra. Arrivée là, la réale, au lieu de continuer à courir vers le ponant, pougea vers labèche (2) jusqu'à une portée de canon de l'embouchure de la rivière ; alors la réale ayant palpé (3), chaque galère passa devant elle pour aller prendre son poste de combat, afin de canonner le camp des Turcs par le revers, camp situé, on le sait, à l'ouest de la ville, et qui s'appuyait sur le bord de la mer.

L'aile droite de l'armée mouilla donc le fer, de sorte que sa ligne de proue, tournée vers grec-et-levant (4), formait un angle très-aigu avec la côte qui courait du ponant au levant.

La réale ayant ainsi placé son avant-garde, se dirigea vers le levant pour y surveiller la manœuvre des huit vaisseaux et des galères de Malte, qui, formant l'aile gauche sous le commandement de la patronne, devaient battre les travaux turcs du côté de la Sablonnière.

Pendant ce temps, les galères et vaisseaux de France continuaient d'avancer doucement en ligne droite aussi vers le bastion de Darmata, et cette escadre se trouvait assez proche de la côte pour qu'on pût apercevoir très-distinctement les ouvrages de l'ennemi.

Jusqu'alors les batteries turques, rases, élongées à fleur d'eau, avec leur glacis de gazon vert et leurs revêtements de terre d'un brun rougeâtre, étaient restées muettes ; on voyait parfaitement les larges gueules de leurs grosses pièces d'artillerie qui béaient toujours silencieuses à chaque embrasure, bien que l'avant-garde de la flotte chrétienne fût déjà embossée à droite de ces ouvrages, qui, du côté de la mer, défendaient le camp infidèle.

Déjà la chaleur était accablante, et arrivait comme par rafales brûlantes : on eût dit les exhalaisons d'une fournaise ; la ville, les retranchements, les ouvrages d'attaque, tout paraissait mort et désert ; seulement on apercevait vers le milieu des travaux turcs un énorme mât de pavillon qui se dessinait nettement sur l'atmosphère chaude et bleue, et le long duquel s'élevaient ou s'abaissaient alternativement deux longues flammes rouges servant sans doute de communication télégraphique entre les ennemis ; à part ces signaux, on le répète, tout paraissait enseveli dans le calme le plus morne et le plus profond.

A ce moment même, la faible brise qui avait à peine ridé la

(1) Faire *armes en couverte*, branle-bas de combat.
(2) Vent du nord.

(1) *Orser vers le ponant* (en langage de galères), laisser arriver à l'ouest.
(2) *Pouger vers labèche*, — loffer vers le sud-ouest.
(3) *Palper*, — c'est plonger les pales des rames dans l'eau pour arrêter la marche ou l'erre de la galère.
(4) *Grec-et-levant*, termes de galère. — Nord-est-quart-est.

surface de l'eau cessa tout à coup, et la mer, reflétant les rayons ardents du soleil, s'étendit partout comme une glace flamboyante.

Le Courtisan, vice-amiral, remorqué par *la Force*, formait la tête de colonne du corps de bataille, et avait pour matelot d'arrière *l'Etoile*, remorquée par *la Renommée;* après *l'Etoile*, venait l'amiral *le Monarque*, remorqué par la capitane, et ensuite le reste des vaisseaux et des galères de France.

La capitane, ainsi que toutes les autres galères, avait fait *armes en couverte de bombarde*, c'est-à-dire que les dehors de chaque rambade qui formait une espèce de château d'avant, élevé d'environ six pieds et destiné à mettre à couvert les bombardiers qui manœuvraient l'artillerie de la galère située sur les conilles, furent revêtus de paillets de deux ou trois pouces d'épaisseur, afin d'amortir l'effet des projectiles. On cacha aussi les parois extérieures des conilles avec quelques-uns de ces mêmes paillets, qui, s'étendant comme un vaste mantelet de sabord, se haussaient pour chaque bordée et se baissaient après, au moyen d'une manœuvre courante; puis on avait élevé seulement le premier des trois retranchements qu'on construisait d'ordinaire lorsqu'il s'agissait d'un combat de galère à galère (les deux autres retranchements n'étant bons qu'à défendre le bâtiment pied à pied en cas d'abordage).

On se borna donc à construire le plus important de ces retranchements, appelé *le Bastion*. Ce bastion prenait toute la largeur de la galère, à la hauteur du quatrième banc de proue, et s'élevait au moyen de deux parois faites de traverses et de batayoles; puis on remplissait l'intervalle laissé entre ces deux espèces de murailles avec bon nombre de gumes (1), gumettes et autres cordages roués (2) en rond ou ovale. Du côté de la proue, on revêtait ce bastion de paillets de cinq à six pouces d'épaisseur, et sa hauteur, d'environ six pieds du côté de la poupe, n'en avait que cinq et demi vers l'avant, ce bastion s'abaissant en glacis de ce côté jusqu'au niveau des rambades. Cet ouvrage était destiné à empêcher l'artillerie ennemie de prolonger la galère de long en long, et à affaiblir encore l'effet des boulets déjà très-amortis par les paillets des rambades.

A l'arrière et sur l'espale droite de la capitane, M. de Vivonne occupait son poste de combat; il était armé, et, selon l'usage du temps, portait par-dessous sa cuirasse un surtout écarlate fort richement brodé; au lieu d'un morion, il avait un chapeau à plumes vertes et blanches garni à l'intérieur d'une croix de fer dite de Saint-André; il avait en outre un haut-de-chausses de buffle, et ses grandes bottes de cuir épais lui montaient presque à la ceinture, les bottes étant alors presque considérées comme armes défensives, comparées aux bas de soie qu'on chaussait habituellement.

Le général des galères suivait les mouvements de la flotte au moyen d'une lunette; auprès du général étaient M. de Manse, capitaine de la capitane, et M. de Riquetti, chevalier de Mirabeau, major et inspecteur des galères.

Ces officiers étaient aussi armés; un peu derrière eux, on voyait le capitaine des gardes de M. de Vivonne, ainsi que MM. de Montbousquet, le chevalier Gaillard, et de Manse, enfant de douze ans, fils du capitaine.

Le maître pilote, monté sur la timonière, donnait ses ordres au sous-pilote, placé à la barre avec ses deux meilleurs aides.

Le lieutenant, M. de Chabert, avait son poste sur la rambade droite, afin de pouvoir juger du pointage de l'artillerie. Enfin, maître Talebard-Talebardon était debout sur le tabernacle, son long sifflet d'argent pendu au col, vêtu comme de coutume, ayant seulement un morion d'acier tout rouillé sur la tête; à son côté un sabre large et court sans fourreau, à sa ceinture une paire de pistolets à rouet, et à la main un assez long nerf de bœuf d'un pouce de diamètre, qui paraissait aussi souple que dur. Ce nerf de bœuf, ce sabre et ces pistolets résumaient, pour ainsi dire, les trois degrés de pénalité qu'il devenait souvent nécessaire d'appliquer immédiatement aux *chérubins* et aux *fils d'amour* (selon l'heureuse expression de maître Talebard-Talebardon) qui composaient la chiourme. Un coup de nerf de bœuf était le premier avertissement; le coup de sabre, la réprimande sérieuse; et la balle de pistolet, la dernière semonce, l'*ultima ratio*. Le sous-comite, l'argousin, le sous-argousin, qui se promenaient dans la courcie et dans les couroirs, étaient armés de même. En outre, les mariniers déferrés, qui servaient de *vogue-avant* à chaque rame, avaient aussi un sabre à la ceinture pour contenir ou stimuler les forçats, qui, au milieu d'un combat meurtrier, pouvaient être tentés de ralentir leur vogue ou de se rebeller.

Et de fait, bien que la palamente de la capitane fût composée d'une chiourme extrêmement choisie, de la fine fleur des condamnés, de l'élite des esclaves achetés ou pris pour le service du roi, on doit avouer qu'on ne lisait pas alors, sur la physionomie de ces rameurs qui allaient soutenir la croix, l'exaltation guerrière et religieuse qui aurait dû animer les défenseurs d'une cause aussi sainte; chez la plupart on reconnaissait tous les signes de la terreur ou de la résignation la plus désespérée, et chez quelques-uns ceux d'une insouciance tout animale.

Cela se peut d'ailleurs facilement concevoir; à jamais enchaînés à leurs bancs, n'étant autrement comptés que comme la puissance locomotrice de la galère, mis à peu près à la hauteur morale et intelligente des roues d'un bateau à vapeur de nos jours; soumis à une manœuvre de force lente mécanique, et qui, bien qu'horriblement fatigante, leur laissait tout le calme nécessaire pour envisager le péril; ne pouvant pas même, au milieu d'un combat sans merci, assouvir cette ardeur animale et féroce que l'instinct de sa conservation éveille toujours chez l'homme à la vue du carnage, ardeur, ou, comme on dit, courage, qui fait rendre coup pour coup, ou tuer pour ne pas être tué; ne pouvant pas même, pendant une action meurtrière, s'étourdir ou s'exalter par un cri national (*il était expressément défendu à la chiourme de crier* VIVE LE ROI, *lorsqu'elle n'était pas bâillonnée*); n'ayant pas même, après l'affaire, l'espoir d'une de ces félicitations banales dont on paye au moins l'aveugle acharnement du soldat. Encore, partout et toujours, *force mouvante* et rien de plus; on conçoit que, victoire ou défaite, pour eux c'était tout un; car, vaincu, ramer pour le bey de Tunis; ou vainqueur, ramer pour le roi de France, pour le forçat c'était aussi tout un. Seulement l'abnégation désespérée avec laquelle ces misérables se laissaient sacrifier pour des causes qui leur importaient généralement si peu, procédait de ce dilemme pressant appuyé par le pistolet des argousins et les pierriers des rambades : On va te tuer, si tu ne veux pas t'exposer à te faire tuer. Or, comme après tout chaque boulet ennemi n'arrivait pas en pleine galère, et que pistolets et pierriers eussent au contraire agi directement et infailliblement sur les rebelles, la chiourme voguait toujours, souvent, il est vrai, avec mollesse et lâcheté, mais enfin elle voguait.

Or, en voguant, elle approchait la capitane du fort de Darmata, au plus éloigné de deux portées de canon; car nous avons dit que la tête de colonne continuait d'avancer en ligne droite vers le fort, et que les batteries turques restaient toujours silencieuses.

M. de Vivonne, fatigué de se tenir debout, avait fait monter, du gavon sur la couverte, un moelleux fauteuil doré recouvert de velours rouge; la chaleur était excessive, et l'obésité du joyeux général commençait à lui devenir fort incommode; car sa cuirasse l'échauffait terriblement.

— Ah, pardieu! dit-il en soulevant son chapeau à plumes, et essuyant avec son mouchoir brodé la sueur qui lui coulait du front, pardieu! chevalier de Mirabeau, je me sens dans cette damnée cuirasse à peu près aussi à mon aise qu'au fond d'un four; je n'y tiens plus... je vais me faire désarmer; parce qu'après tout un général des galères doit honorablement mourir emporté d'un coup de canon, et non pas cuit à petit feu dans cette rôtissoire Puis, appelant un proyer (1) : — Va dire à mon valet de chambre de monter ici pour me désarmer.

— Vous désarmer! par saint Antoine mon patron, s'écria le chevalier avec son effroyable accent provençal, vous dés-

(1) *Gumes* et *gumettes*, — câbles et grelins.
(2) *Roués*, — lovés.

(1) *Proyer*, — mousse à bord des galères.

armer! n'en faites rien, monsieur; que parlez-vous seulement de coups de canon? savez-vous pas que ces sauvages-là vont nous tirer à gros plomb comme des lièvres, puisque nous allons mouiller le fer à une demi-portée de mousquet de leur tanière? Gardez, gardez votre armure, monsieur; et leurs balles de fer de quatre à la livre deviendront camuses sur votre cuirasse.

— Garder ma cuirasse, mon cher major, garder ma cuirasse, cela vous est bien facile à dire, à vous qui êtes une véritable salamandre, puisque vous n'étouffez pas dans la vôtre. Mais moi, qui étouffe et qui cuis dans la mienne, avant tout, je tiens à m'en debarrasser, dit M. de Vivonne en se faisant désarmer; puis il ajouta : Ah! si c'était l'hiver, avec un bon buffle fourré par-dessous, je me résignerais encore à subir cette infernale coquille de fer; mais au mois de juillet, mais sous ce soleil dévorant! que j'exècre surtout depuis qu'il me prive de glace..... de glace, cette adorable contradiction de l'été! Sardanapale! j'aimerais mieux ne jamais flairer un becfigue ou un ortolan de ma vie, que de rester une minute de plus dans cette machine à rôtir des chretiens. Ouf... au moins on respire... ainsi... dit le général en se sentant débarrassé de son armure. Puis il ajouta : Allons! débarrasse-moi donc aussi de ces lourdes bottes; c'est bien assez, pardieu! de les chausser dans une campagne de terre ferme, lorsque j'ai, hélas! à chevaucher sur mon brave courtaud *Jean-Leblanc*.

Pendant qu'on le débottait, M. de Vivonne, assis sur son fauteuil, jeta machinalement les yeux sur les sept rameurs qui manœuvraient la rame du premier banc de droite; mais, au bout de quelques instants, il détourna brusquement la vue en faisant un geste de dégoût et presque d'effroi. Puis il commanda d'une voix dure et colère qu'on lui amenât le comite-réal.

On va tâcher d'expliquer la cause de ce dégoût. Le général avait donc un moment arrêté ses yeux sur les rameurs du premier banc de droite. Or, on mettait ordinairement sur les rames de ce banc et de celui de sénestre les forçats les plus vigoureux de la vogue. En effet, les sept rameurs de droite, les cinq forçats dont on voyait les figures, avaient des formes herculéennes, leurs chemises de grosse toile blanche étaient relevées jusqu'aux coudes, et lorsque, après être montés sur la pedague et avoir poussé le genou de la rame vers la poupe, ils retombaient sur leurs bancs en se renversant violemment en arrière pour ramener la rame avec force, on aurait pu compter les veines et les muscles de leurs bras qui, dans cet exercice, avaient acquis un incroyable développement.

Deux rameurs de ce banc, l'*apostis* (1) et le *tiercerol* (2), étaient surtout d'une taille athlétique. L'*apostis*, nègre de proportions gigantesques, vêtu seulement d'un caleçon rouge, avait le torse entièrement nu; son crâne, aussi nu, luisant et rasé, semblait défier l'ardeur torréfiante des rayons du soleil. Le *tiercerol* était un Provençal d'une taille non moins colossale, au visage hâlé, bronzé par la chaleur, et qui, rasé comme le noir, ne portait pas non plus le bonnet rouge de la chiourme; mais ce qui causa le dégoût du général, et ce qui rendait en effet ces deux physionomies déjà basses et féroces d'une épouvantable hideur, c'était le manque absolu de nez et d'oreilles. Car sur ces deux visages, dont les sourcils étaient, selon l'ordonnance, rasés comme la barbe et les cheveux, au lieu de nez, on voyait deux larges trous affreusement cicatrisés par le fer rouge, au moyen duquel le bourreau arrêtait d'ordinaire l'hémorrhagie causée par son couteau. Enfin, de chaque côté de la tête, les cartilages des oreilles manquant, le conduit auditif restait aussi découvert, et entouré d'une profonde cicatrice.

Qu'on se figure donc l'aspect horrible de deux visages sans nez, sans oreilles sans un poil de barbe ou de sourcil, sans un cheveu, et rendus plus affreux encore par une expression de férocité sournoise, et l'on concevra le dégoût de M. de Vivonne, qui, en tout et partout, aimait le beau passionnément, et affirmait « éprouver un malaise physique aussi prononcé en voyant une figure repoussante qu'en entendant une musique fausse et criarde; » on concevra, dis-je, l'espèce de terreur dont il dut être frappé à la vue de ces deux atroces figures qui, à chaque élan des forçats sur la pédague, se dressaient vers lui. Aussi avons-nous dit que, détournant les yeux, il appela maître Talebard-Talebardon, qui d'un saut fut près du général.

— Pourquoi, lui dit M. de Vivonne avec impétuosité, viens-tu mettre juste en face de l'espale où je me tiens, ces deux monstres à figures de damnés, que je n'avais pas encore vus sur la capitane?

— Deux monstres! monseigneur, dit le comite-réal, tout tremblant de la colère de M. de Vivonne, et cherchant des yeux, du côté de la proue, deux monstres! Par saint Elme! j'y suis. Monseigneur veut parler de *Boule-Noire* et de *Boule-Borgne*, comme j'appelle ces chérubins, maintenant l'apostis et le tiercerol du premier banc de droite, et qui étaient, il y a une heure, les tire-gourdins du même banc; c'est pour cela que monseigneur ne les avait pas vus. Mais que monseigneur me pardonne; ce ne sont pas là des monstres... ce sont les deux meilleurs...

— Tais-toi, cria M. de Vivonne, qui, la tête toujours tournée, faisait de sa main un signe expressif au comite-real, tais-toi... chasse-moi ces affreux spectres... que je ne les aie plus sous mes yeux.

— Les chasser! chasser Boule-Noire et Boule-Borgne! reprit maitre Talebard-Talebardon, qui, dans son étonnement oublia le respect qu'il devait à son général; les chasser! Mais monseigneur, ça vous a peut-être les quatre meilleurs bras de toute la palamente; deux évadés repris qui doivent à leur petite promenade, les pauvres fils d'amour, l'état où vous les voyez, monseigneur. Par exemple, c'est bien la faute de Boule-Borgne s'il s'est fait priver d'un œil en remuant la tête par trop brusquement lorsque le bourreau a voulu cautériser la place où se tenait habituellement le nez qu'il venait de lui couper; le fer a remonté et a fait tort d'un œil au pauvre Boule-Borgne. C'est vrai; mais, malgré cela, monseigneur, lui et son camarade Boule-Noire...

M. de Vivonne, qui avait écouté ces explications avec une longanimité exemplaire, frappa vivement du pied en disant — Comite! d'un son de voix tellement courroucé, que maître Talebard-Talebardon ajouta respectueusement : — Mais, puisque monseigneur s'en degoûte, je vais en refaire les deux tire-gourdins de la première rame de sénestre; ce qui les cachera de nouveau à la vue de monseigneur sans priver la première rame des quatre meilleurs bras de la palamente.

— Allons, allons, fais vite, dit M. de Vivonne toujours tourné vers la poupe, et que je ne les voie plus.

Ce changement fut donc exécuté au grand mécontentement de Boule-Noire et de Boule-Borgne, qui trouvaient leur ancien poste de tire-gourdin beaucoup plus pénible que celui qu'ils venaient de quitter.

A ce moment, *le Courtisan*, vaisseau-amiral, formant la tête de colonne du corps de bataille, arrivant à une portée de canon du bastion de Darmata, orienta sa voile d'artimon pour se faire abattre et aider la manœuvre de sa remorqueuse, qui, au lieu de continuer de courir sur ce bastion, orsa vers le ponant, afin de prolonger la côte où étaient placées les batteries turques, et de prendre son poste de bataille à l'ouest du bastion Saint André, en face des derniers travaux du camp des infidèles.

— Allons, messieurs, dit gaiement M. de Vivonne à ses officiers et aux volontaires qui l'entouraient, le feu va sans doute commencer; nous serons des mieux placés pour le voir et entrer aussi en branle. Mais, de par Dieu! voici un lourd vaisseau qui nous est aussi fâcheux que l'est une duègne collée à la jupe d'une jeune fille qui brûle d'aller voir son amant. Et M. de Vivonne, se retournant vers la poupe de la capitane, montrait à son état-major la proue gigantesque du *Monarque*, encore surchargé d'un énorme château d'avant, couvert de sculptures, et qui paraissait devoir abîmer la galère à chacune de ses palades ou rompre la double gume qui lui servait de

(1) L'*apostis* était le deuxième rameur, celui qui suivait immédiatement le vogue-avant.
(2) Le *tiercerol* était le troisième.

cap de remorque, tant le câble se roidissait sous ce halage écrasant.

L'Etoile, matelot d'arrière du vice-amiral, et matelot d'avant de la capitane, imitait la manœuvre du *Courtisan*, lorsque maître Talebard Talebardon s'écria : — Monsieur le capitaine, voici *l'Etoile* qui orse ; n'oserons-nous pas aussi, s'il vous plaît?

A peine ces mots étaient-ils prononcés, que *l'Etoile* était en travers des batteries turques, ainsi que *le Courtisan*, dont l'arrière formait un angle droit avec l'éperon de la capitane.

Les batteries turques, jusqu'alors muettes, se couvrirent tout à coup d'un nuage de fumée blanchâtre qui fut au même instant troué par de rapides jets de flammes ; un long roulement, répété par l'écho des montagnes, retentit sur la mer ; quelques boulets égarés passèrent en sifflant au-dessus de la capitane, et l'un d'eux fit voler en éclats un morceau de sculpture de l'avant de l'amiral.

Cette première volée produisit un singulier effet sur la chiourme de la galère ; ce fut comme une commotion électrique. La palamente, sans précisément discontinuer la vogue, forma un brusque temps d'arrêt qui dura à peine une minute, mais qui fut pourtant assez sensible pour que le comite-réal, et à son imitation les sous-comites, argousins, sous-argousins et anspeçades, fissent tomber sur le dos des rameurs, par un mouvement sans doute électrique aussi, une grêle de coups de nerf de bœuf.

— Voguez donc ! voguez donc sème (1), mes chérubins, dit le comite-réal d'une voix des plus amicales, tout en redoublant de coups sur le dos des premiers rameurs de poupe qui devaient régler le reste de la vogue. — Arranque... arranque ! Pourquoi jouer ainsi de l'épinette (2), mes fils d'amour... Eh ! de quoi vous mêlez-vous donc d'avoir peur?... vous savez bien que le canon ne vous regarde pas... Est-ce que les arbres et les antennes d'une galère ont peur des balles! Eh bien! mes beaux mignons, puisque vous faites seulement l'office d'arbres, d'antennes et même de zéphyrs en poussant la capitane, les boulets vous doivent demeurer aussi indifférents qu'aux agrès et aux zéphyrs, entendez-vous, mes chérubins? Allons, arranque... arranque, et laissez reposer un peu mon pauvre gourdin, qui ne vous a rien fait.

Grâce à ces exhortations, la vogue reprit son ensemble, et la capitane continua de marcher.

— Monsieur le capitaine, demanda le comite-réal du haut du tabernacle, ne faut-il pas maintenant, s'il vous plaît, suivre la manœuvre de *l'Etoile?* sans cela nous allons dépasser la ligne d'embossage.

— Non, non, s'écria Vivonne, laisse courir. Vive Dieu ! laisse courir. Approche-nous encore du rivage... Tu orseras tout à l'heure, quand la capitane sera près de son poste, c'est-à-dire à portée de voix de ces mécréants. N'est-ce pas, messieurs, à elle cet honneur d'être la seule et la plus avancée de toute l'escadre?

— Oui, oui, s'écrièrent les officiers. En avant la capitane, en avant! Comite, mouille-la, mort-Dieu! à toucher terre de son éperon.

— Allons... allons... vous entendez, mes chérubins, dit le comite. Allons, casque à proue... Ferme sur la pédague. Là, voguez, voguez tout, mes vaillants ; que notre capitane fasse la nargue à ces baquets de haut bord, qu'il faut traîner au combat, comme une bourrique rétive au marché!

Alors la chiourme vogua si vigoureusement que la capitane devait bientôt atteindre puis dépasser sans doute la ligne d'embossage des autres bâtiments.

Le feu des batteries turques était vigoureux et nourri ; *l'Etoile* et *le Courtisan* n'y répondaient pas encore, attendant, selon les ordres de M. de Vivonne, que le reste de l'escadre fût embossé. Pourtant *le Courtisan*, ayant perdu son petit mât de bourcet (3), ne put retenir son ardeur, laissa tomber ses ancres, coupa le cap de sa remorque et engagea l'action ainsi que *l'Etoile*, tandis que les deux galères *la Force* et *la Renommée*, mouillant à gauche de chaque vaisseau, dans l'intervalle qu'ils laissaient entre eux de poupe à proue, firent feu de leurs cinq pièces placées à l'avant.

— Mort-Dieu ! s'écria impétueusement Vivonne, ce damné Martel n'attend pas mon signal... Allons, comite... avance donc, cordieu ! avance donc ! Ils commencent sans nous. Il ne nous en restera pas. Avance... avance...

Comme la chiourme ne paraissait pas faire des efforts de vogue proportionnés à l'ardeur du général des galères, le comite et ses aides regardèrent comme à propos de remplacer le nerf de bœuf par le sabre nu ; ils furent généralement compris, et la capitane voguait aussi vite qu'elle pouvait, eu égard au poids énorme qu'elle avait à remorquer, lorsqu'on entendit tout à coup une voix perçante qui, partant de l'avant du *Monarque*, s'écria avec effroi :

— Ohé! de la capitane... pas une palade de plus .. Laissez arriver à tribord... ou le vaisseau va toucher. Il tire vingt pieds d'eau de plus que les autres.

— Alerte!... scie, scie la droite, et vogue avant tout le sénestre, cria le comite-réal avant que le capitaine ou le général eussent dit un mot. Et toi, timonier, orse tout à la bande (1), orse tout.

A peine ces mots étaient-ils prononcés, que la capitane décrivit un angle droit avec la ligne qu'elle suivait d'abord, et prolongea la côte, mais un peu en arrière du *Courtisan*, de *l'Etoile* et des deux galères, qui continuaient leur feu, pendant que le reste de l'escadre poursuivait sa route en passant devant le général pour aller prendre son poste de bataille.

— Mille dieux ! s'écria M. de Vivonne en frappant du pied la couverte de la galère avec un geste de désespoir, ne vous le disais-je pas, Mirabeau? ce lourd vaisseau va nous empêcher d'avoir le plus beau poste de combat et forcer la capitane de se battre à une portée de canon, quand deux de ses galères s'escriment à portée de mousquet!... Comite... fais couper le cap de remorque de ce vaisseau, qu'il mouille ici ou au diable... je veux aller au poste qui m'appartient... Coupe cette gume, comite, m'entends-tu?

— On ne peut, s'il vous plaît, monseigneur, dit froidement le comite, couper ce cap sans en prévenir le vaisseau : c'est le laisser aller sur son erre... et, bien que ce ne soit qu'un vaisseau, c'est l'exposer beaucoup, et...

— Je m'en f..., je veux aller à mon poste! s'écria M. de Vivonne avec une aveugle impétuosité. Comite, fais couper cette remorque... ou je te fais fusiller comme un chien.

Alors le comite, s'élançant sur la timonière, cria : — Ohé! du vaisseau, on va larguer le cap de remorque, préparez-vous à mouiller vos ancres.

En entendant l'avertissement que le comite venait de donner au vaisseau, M. de Vivonne revint, pour ainsi dire, à lui, et frémit en pensant aux suites que pouvait avoir son imprudence.

Un instant après, le lieutenant du *Monarque*, le jeune de Keroualle, s'écria de l'avant du *Monarque :* — Larguez le grelin, nous allons mouiller.

Ces deux manœuvres étant faites presque simultanément à bord de l'amiral et de la capitane, cette belle galère, débarrassée du poids qui gênait sa marche, sembla véritablement voler sur les eaux, et s'avança rapidement vers le rivage pour aller rejoindre et dépasser le corps de bataille, qui, déjà mouillé et embossé, répondait vigoureusement au feu des batteries turques.

Bien que le poste de chaque bâtiment eût été désigné à l'avance par M. de Vivonne, le mouillage se fit avec une telle confusion, et les vaisseaux se trouvèrent si près les uns des autres, qu'il n'y eut plus de place entre eux pour la plupart des galères. Fut-ce mauvais vouloir ou ignorance de la part des capitaines de vaisseau, était-ce désir d'ôter aux galères le moyen de participer à l'action, c'est ce qu'il est fort difficile de juger. Toujours est-il que les capitaines de la plupart des galères,

(1) Voguer avec ensemble. — en langage d'argot de galère, *voguer sème!*
(2) *Jouer de l'épinette* signifiait ramer mal et sans ensemble.
(3) *Bourcet*, — mât d'hune.

(1) *Orser tout à la bande*, — mettre la barre dessous.

voyant la ligne d'embossage des vaisseaux si serrée qu'ils n'y pouvaient trouver place, plutôt que de rester spectateurs du combat, commirent l'héroïque imprudence de mouiller entre les vaisseaux et les batteries turques, de sorte que les bordées des vaisseaux passaient par-dessus leurs bâtiments, ce qui n'était pas absolument sans danger; car, bien que l'œuvre morte des galères ne fût guère élevée de plus de trois pieds et demi au-dessus de l'eau d'un joug à l'autre, et que la batterie basse des vaisseaux d'alors fût au moins à six pieds au-dessus de la ligne d'eau, la poupe, la timonière et les rambades des galères étaient fort élevées. Aussi l'on doit croire que ce dangereux mouillage des galères dut masquer plusieurs pièces d'artillerie des vaisseaux qui combattaient par le travers, tandis que les galères, ainsi qu'on sait, faisaient seulement feu de la proue.

Nous avons laissé la capitane voguant rapidement pour prendre son poste de combat. M. de Vivonne, voyant un intervalle entre *le Provençal* et *la Thérèse*, mouillés très-proche de terre, et un peu à l'ouest du bastion de Saint-André, en face des batteries turques les plus considérables, dit à M. de Manse :

— Monsieur, vous allez faire donner fond à la capitane, tout proche et un peu en avant de *la Thérèse* et du *Provençal*, et une fois là, mille dieux! nous rattraperons le temps perdu.

— Oui, monseigneur, dit M. de Manse, qui transmit cet ordre au comite-réal.

Et ce dernier s'écria d'une voix claire qui surmontait le retentissement de l'artillerie : — Allons... arranque, mes beaux fils; encore deux palades, et nous voici arrivés... pour nous croiser les bras, et enfin nous reposer un peu en voyant la fête, mes chérubins...

Comme cette promesse de repos ne paraissait pas suffisamment stipuler le zèle de la chiourme qui se voyait avec un effroi croissant approcher de plus en plus du théâtre de l'action, le comite eut recours au sabre nu qu'il tenait à la main, et donna deux ou trois légers lardons aux moins *allants* de ces chérubins. Puis s'approchant de M. de Manse : — Monsieur, lui dit-il, je vais, s'il vous plaît, faire coniller les rames pour nous glisser entre ces deux vaisseaux; notre erre nous suffira pour passer et donner fond... Mais, outre les deux fers, je crois qu'il serait bon de mouiller avec la gume une grouppi de col (1); car, s'il nous faut serper en hâte, cela facilitera la manœuvre.

— Faites... faites vite, comite, dit le capitaine, que nous puissions donc rendre quelques boulets à ces infidèles.

— Oh là! hé! Isnard! cria le comite-réal, as-tu fait prolonger à sénestre une grouppi de col pour renforcer la gume?

— Oui, notre homme.

— Alerte... donne fond.

La capitane s'arrêta sur son erre; et, les rames ayant été conillées d'avance, elle put commencer son feu.

A part quelques boulets ricochés, la capitane n'avait reçu aucune avarie.

A la première salve de ses cinq pièces, la capitane frémit dans sa membrure, et M. de Vivonne jeta son chapeau en l'air au cri de *vive le roi!*

Les soldats et les mariniers répétèrent seuls ce cri, qu'il était défendu aux forçats de pousser comme s'ils l'eussent profané.

L'attaque était généralement et vigoureusement engagée; seulement, comme il n'y avait pas la moindre brise, une vapeur rousse et épaisse enveloppait tellement la flotte, que c'est à peine si l'on distinguait la coque blanche des vaisseaux à la lueur de chaque bordée; quant aux batteries des Turcs, elles avaient aussi presque entièrement disparu sous un épais nuage de fumée.

Un boulet de marbre, parti du retranchement ennemi, tomba en plein abord de la capitane; il s'amortit en traversant le bastion, mais néanmoins laboura profondément la vogue de la galère, et ne s'arrêta que sur le pied de cavalet du caïcq, qu'il brisa du choc.

Dans sa course, ce boulet atteignit cinq forçats, dont deux furent tués et trois autres grièvement blessés. A cette vue, les voisins des blessés poussèrent un cri lamentable, et firent un mouvement pour se porter en dehors de leurs bancs; mais leur chaîne les retint en se roidissant, et le sabre du vogue-avant et des argousins les fit tout à fait rentrer dans leurs places.

— Voilà un furieux coup, dit M. de Vivonne au chevalier de Mirabeau en entendant les cris des blessés; mais heureusement ce n'est que de la chiourme. Pourtant, comme les cris de ces poltrons pourraient démoraliser les autres, et qu'ils sont d'ailleurs des plus aigres et assourdissants, dites au comite de leur faire mettre le tap en bouche avec les oreillères (1), ajouta le général.

L'ordre donné, maître Talebard-Talebardon s'écria : — Alerte! mes chérubins. Alerte! *le tap en bouche!* mordez vite cette bonne bouchée de liége-là, et attachez le tap à vos oreilles, de peur de le laisser tomber en riant trop fort. Allons... alerte! Oh hé! les anspeçades (2), serrez-le ferme, jusqu'au sang, à ceux qui l'oublieraient. .

A ce moment, un autre boulet arriva en ricochant sur l'apostis, et frappa en plein M. Vidau, capitaine de la barque longue (ou mouche) de la capitane, et sortit par la timonière en emportant un timonier.

M. Vidau était à ce moment tout proche de M. de Vivonne; il eut la tête et l'épaule droite fracassées et tomba aux pieds de M. de Manse, qui fut couvert de sang.

— Diable! de Manse, dit M. de Vivonne en pâlissant et serrant les lèvres, voici qui n'est plus de la chiourme. Puis, s'adressant au major : — Vous voyez, monsieur de Mirabeau, si j'ai, par Dieu! bien fait de me désarmer; je vous demande ce que peut répondre une pauvre cuirasse à de pareils brutes de boulets. Eh bien! eh bien! notre feu se ralentit, pourquoi cela?... *le Courcier* seul continue de tirer. Monsieur de Manse, ajouta Vivonne en s'adressant à un enfant de douze ans, fils du capitaine, embarqué comme volontaire, monsieur de Manse, courez donc voir ce que c'est .. Mille dieux...

L'enfant se précipita vers la proue par le couroir, et au bout de deux minutes il revint par la courcie, porté par deux soldats, tout sanglant, et son bras droit pendant çà et là. — Monseigneur, dit-il à Vivonne d'une voix éteinte, le feu a cessé un instant... parce que M. de Chabert vient d'être tué sur la rambade droite. Et le pauvre enfant s'évanouit après avoir dit ces mots.

Son père, M. de Manse, était sur l'espale proche de M. de Vivonne; il pâlit affreusement, se sentit défaillir, et s'appuya un moment sur le bras du fauteuil du général. Puis il se jeta vers son enfant, criant d'une voix déchirante : — Mon fils! Mais, comme s'il eût senti qu'il était, avant toutes choses, capitaine, il se contint et, les larmes aux yeux, dit seulement à M. de Vivonne : Permettez-vous, monseigneur, qu'on porte ce malheureux enfant dans le carrosse de poupe?

— Sans doute, sans doute, de Manse, allez; et mon chirurgien Mascarolus le va panser tout à l'heure; accompagnez-le, et venez m'en rendre compte; car, merci Dieu! j'espère qu'il n'en sera rien.

— Je ne puis abandonner mon poste, monseigneur; mais je vous saurai gré toute ma vie de l'offre que vous me faites, et de votre intérêt pour mon fils.

Et le jeune de Manse, que son père suivit des yeux en joignant

(1) La *grouppi de col* était un grelin neuf de même longueur que la gume (le câble), mais n'ayant que six pouces et demi de circonférence; on attachait ce grelin aux bras de l'ancre pour aider à serper le fer. Pour cet effet, il y avait un organneau de bois cloué sur le tabouret, sur lequel on frappait la grouppi de col, et on la prolongeait sur les bancs, toujours du côté opposé à celui où la gume de l'ancre était prolongée. Quand on voulait serper, la chiourme hâlait la grouppi en même temps que la gume : ce qui aidait singulièrement et faisait beaucoup plus de force, parce que la grouppi, étant attachée aux bras de l'ancre, lui faisait quitter le fond plus facilement que la gume qui, étant attachée à la cigale, faisait par son poids enfoncer les pattes de l'ancre dans le fond.

(1) On sait que le *tap* était un bâillon fait d'un morceau de liége épais d'un pouce, large de deux et long de trois, qu'on faisait tenir aux forçats entre leurs dents; dans les occasions dangereuses, on les obligeait à fixer ce bâillon dans leur bouche au moyen de deux cordons qui passaient derrière les oreilles.

(2) Les anspeçades étaient des mariniers remplissant les mêmes fonctions que les sous-argousins.

ses deux mains avec force, disparut porté par les deux soldats.

On a dit que les navires étaient embossés à portée de mousquet de plusieurs batteries à fleur d'eau, distance qui permettait aux Turcs de se servir de mitraille. Aussi fut-ce à leur première volée de ces projectiles que la capitane dut la mort du sous-lieutenant, M. de Chabert, qui reçut deux biscaïens dans la poitrine. Le jeune de Manse avait eu l'épaule et le bras droit cassés.

Comme on finissait de descendre le corps du sous-lieutenant dans le scandalard, il arriva une seconde pleine bordée de mitraille; cette grêle de fer s'abattit en sifflant sur la capitane, brisa les rames, ricocha sur des ferrures, tua ou mutila une vingtaine de forçats, et atteignit à la tête le chevalier de Mirabeau, au moment où, monté sur le bandinet d'espale, il tâchait de distinguer la manœuvre des vaisseaux vénitiens qui abandonnaient lâchement leur poste. Le chevalier tomba à la renverse, et MM. de Manse et de Vivonne le crurent mort; mais au bout d'une minute, il fit un mouvement, s'assit sur la couverte et enfin se releva; mais, marchant d'un pas incertain comme un homme ivre, il alla donner sur la porte du carrosse; revenant alors tout à fait à lui, il porta la main à sa tête, et dit froidement : — *Troün de l'air!*... Que voilà de fracas pour me tracasser ma perruque! En effet, par un bonheur inespéré, la balle, effleurant l'épiderme du côté droit du crâne un peu au-dessous de l'oreille, avait emporté une partie de l'épais réseau de fil qui tenait les cheveux de la perruque du major.

— Vous devez un furieux *ex-voto* à votre perruque, chevalier de Mirabeau, dit M. de Vivonne en aidant le major à se reconnaître; deux lignes de plus, et M. de la Jonquière allait à la parade...

— Ah! par saint Antoine, monsieur, reprit le chevalier en se tâtant la tête, ne vous le disais-je pas... voici les balles de quatre à la livre qui commencent. Croyez-moi, reprenez votre cuirasse; car, au lieu de gros écus, ils vont nous envoyer de la monnaie. Encore une fois, reprenez votre cuirasse, croyez-moi, monsieur.

— Bah! bah!... dit Vivonne, il fait si chaud! Et le digne général se jeta dans son fauteuil en s'essuyant le front.

On a dit que bon nombre de forçats étaient blessés ou tués. Or, comme leur déferrement des bancs était une opération fort longue, on ne pouvait, tant que durait l'action, ôter les morts et les blessés d'entre leurs camarades; et l'on conçoit assez qu'une telle vue et un tel voisinage n'exaltaient pas beaucoup la chiourme. Quelques blessés turcs, surtout, malgré leur bâillon, poussaient des cris sourds et étouffés, et dans le paroxysme de la douleur faisaient tout au monde pour arracher leurs chaînes de leurs bancs; d'autres, avec un étonnement stupide, tâchaient de se dégager des cadavres, qui, enchaînés aux bancs, pesaient sur eux. Somme toute, bien qu'une partie de la chiourme eût déjà vu le feu, la démoralisation commençait à s'y mettre; et maître Talebard-Talebardon, fort expert physionomiste, et qui pendant tout le combat n'avait autre chose à faire qu'à se promener sur la courcie et à examiner le visage de ses chérubins, fut frappé de cette terreur apathique qui les gagnait, et pensa, non sans effroi, que, s'il fallait voguer tout pour retirer la capitane d'un danger pressant, il ne retrouverait plus la vigueur accoutumée de sa chiourme. Aussi, s'approchant du général :

— Monseigneur, voilà des drôles qui regardent comme indignes d'eux cette honnête compagnie de morts et de mourants, qui ouvrent des yeux de bœufs à cette canonnade, et que le froid de la peur va engourdir tout à fait; m'est avis qu'il faudrait, s'il vous plaît, leur donner un verre de ce bon *suouvo-christian* qu'on trouve à ma taverne, et leur faire jouer aussi quelques *bédochos* par vos hautbois et vos trompettes pour les égayer un peu.



Troün de l'air!... Que voilà de fracas pour me tracasser ma perruque!

— Tu as, ma foi, raison ! dis au majordome de leur faire donner à boire à mon compte, et ordonne à mes trompettes et hautbois de venir ici sonner dans le couroir.

— Mais, monseigneur, ces damnés couards de musiciens italiens sont encapés dans le scandalard, comme des congres dans leur trou, et ils n'en voudront sortir sans...

Ici le comite-réal fit un geste significatif avec son gourdin.

— Eh bien ! eh bien ! qui te retient ? va-s-y, ou envoie-s-y tes argousins et sous-argousins, et qu'ils me les amènent ici à l'instant même. Par Amphion ! le souffle de ces beaux musiciens m'appartient en paix comme en guerre, en calme comme en tempête ; qu'ils viennent donc.

Maître Talebard-Talebardon descendit par le fougon, et bientôt deux aides du barillet (1) vinrent avec des bidons qu'ils confièrent tour à tour à la bouche altérée des forçats, auxquels on ôta et on remit le tap après boire.

Puis on vit apparaître à l'entrée du porteau de mestre une longue figure livide de terreur sous une énorme perruque de crin fort mal ajustée ; puis deux, puis trois ; puis enfin se rangèrent sur le couroir les dix musiciens de Vivonne, vêtus de sa livrée et portant à leurs instruments un brillant étendard brodé à ses armes.

Ces pauvres diables étaient une compagnie des musiciens ambulants italiens, qu'une bonne voglie de la capitane avait enrôlés en les faisant boire à la santé du roi, et leur promettant des merveilles. Ces recrues, assez tristes symphonistes d'ailleurs, s'étaient mis bien vite au fait de quelques sonneries dont se composait le répertoire des airs des galères, sortes de fanfares assez analogues à celles de la vénerie, comme, par exemple, *le Mouillage, l'Appareillage, la Chasse, la Retraite ;* mais, dans leur engagement, je ne sais s'il était spécifié qu'ils auraient à exercer leurs talents harmoniques au milieu d'un combat ; toujours est-il qu'ils arrivèrent sur le couroir, pâles comme des morts, à moitié baissés, marchant presque sur les mains, et se couchant à plat ventre à chaque salve d'artillerie....

A la vue de ces grotesques figures rendues plus ridicules encore par les symptômes de la plus effroyable terreur, Vivonne n'y tint pas, et sa gaieté fut partagée par son état-major, à l'exception du malheureux M. de Manse, qui allait sans cesse soulever la portière du carrosse pour savoir des nouvelles de son fils.

— Allons, beaux messieurs, dit le chevalier de Mirabeau, qui avait bandé la blessure de sa tête avec sa cravate, jouez-nous là quelque chose de gai, de joyeux.

Les malheureux virtuoses firent un geste de supplication et de désespoir, et l'un d'eux, petit homme à gros ventre et à grosse perruque, dit d'une voix chevrotante de peur, en s'agenouillant : — *Signor generale ! eccellenza !... pietà ! pietà !*

— Comment, *pietà !* dit M. de Montbousquet, un des volontaires de la capitane, en prenant un pistolet d'un air fort sérieux ; sonnez à l'instant, drôles... le général le veut. Sonnez ! ou, de par Dieu ! je vous abats comme des chiens.

A la vue de ce menaçant pistolet, les dix malheureux musiciens se regardèrent un moment comme pour se concerter sur l'air qu'ils allaient sonner. Puis, approchant leurs lèvres tremblantes des embouchures, et roulant de côté et d'autre des yeux effarés, ils arrachèrent de ces instruments une espèce de son tellement faux, tellement discord, tellement lamentable et sauvage, que le général et ses officiers en bondirent sur la couverte.

— Grâce... grâce, malheureux ! s'écria Vivonne en se bouchant les oreilles et serrant les dents comme si elles eussent été agacées par un acide ; grâce ! c'est à faire fuir les Turcs de leurs batteries, s'ils étaient assez proches pour entendre ! C'est...

Le général ne put achever ; car une épouvantable scène de terreur succéda à ce grotesque épisode.

On sait que la capitane était mouillée tout proche de *la Thérèse*, vaisseau de soixante-dix.

(1) Tonneliers.

Tout à coup une horrible explosion se fait entendre. On eût dit que la foudre éclatait au-dessus de la capitane ; une bouffée de flamme, rouge et ardente comme le feu d'un volcan, l'enveloppe un moment, et une énorme lame sourde, prenant la galère par son travers, la coucha si furieusement sur le côté sénestre, qu'on vit toute sa quille.

A ce choc épouvantable, M. de Vivonne et ses officiers furent renversés et roulèrent pêle-mêle vers la sénestre ; M. de Vivonne eut le temps de s'accrocher avec force à un des bandinets de poupe, ainsi que M. de Manse ; mais M. de Montbousquet roula par-dessus les batayoles d'apostis et tomba à la mer.

A l'instant où la capitane se relevait, une nuée d'éclats de bois, de bordages, de ferrures, de débris humains, de poutres, tombant sur la galère avec un épouvantable fracas, crevèrent la couverte en plusieurs endroits, écrasèrent les forçats sur leurs bancs, brisèrent les mâts et les antennes ; et cela, au milieu d'un nuage de fumée noire et sulfureuse qui ne permettait pas de se voir à deux pas.

Tout ceci avait duré mille fois moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire ; en un mot, le temps que dure l'explosion d'un vaisseau de haut bord ; *la Thérèse*, en un mot, avait sauté à vingt pas de la capitane.

Il est plus facile de concevoir que d'exprimer l'épouvantable confusion qui dut régner à bord de cette galère ; car on ne put voir tout de suite l'étendue des pertes que cet accident avait causées. Seulement, M. de Vivonne, en se rajustant, vit un de ses volontaires, M. le chevalier Gaillard, affreusement écrasé par un bordage de *la Thérèse* qui le tenait, pour ainsi dire, plaqué sur l'espale droite ; M. de Manse, le capitaine, était à moitié couché par terre, et ne pouvait remuer la cuisse droite, qui avait été fracassée. M. de Vivonne n'avait rien qu'une forte contusion au côté gauche ; mais son major, le chevalier de Mirabeau, avait une affreuse blessure à l'épaule, un crochet de fer attaché à un morceau de bordage la lui ayant dénudée presque jusqu'à l'os.

La capitane recueillit trois matelots de *la Thérèse*, qui seuls échappèrent à ce désastre ; le reste périt.

Le combat continuait toujours ; mais les bordées des Turcs, de moins en moins nourries, cessèrent bientôt. Une assez forte brise du sud s'étant élevée, la fumée qui voilait la ville et les ouvrages des Turcs se dissipant peu à peu, permit de voir un pavillon blanc et bleu qui flottait au sommet du fort *Martinengo*. C'était le signal convenu entre la ville et l'escadre pour faire cesser le feu.

Il était environ onze heures, et le feu avait commencé à sept heures moins un quart.

Lorsque le vent eut dissipé la fumée qui recouvrait les retranchements des Turcs, on vit leurs batteries à fleur d'eau fort peu endommagées, et leurs revêtements presque intacts.

Selon qu'on en était convenu dans le conseil, les vaisseaux profitèrent de cette brise du sud pour s'élever au nord et regagner la fosse, tandis que les galères serpèrent et regagnèrent le port Saint-Nicolas, ayant la capitane à leur tête.

Nous terminerons la relation de ce combat par cet extrait du Mémoire de M. de Vivonne au roi :

« ... D'après l'ordre de marche que je me suis donné l'honneur d'envoyer à Votre Majesté, *l'Étoile*, commandée par M. de Contay, remorquée par la galère *la Renommée ; le Courtisan*, vaisseau amiral, remorqué par *la Force*, prirent les premiers leur poste ; mais, comme ils étaient incommodés des batteries des ennemis, ils crurent être obligés de faire leurs premières décharges sans attendre mon signal. Le début de ces deux vaisseaux et de ces deux galères fut tout à fait beau, et tout ce qui était de monde dans la ville s'étonna de les voir faire des décharges aussi justes que pourrait faire l'infanterie avec le mousquet. Le vaisseau amiral n'eut pas plutôt commencé à tirer, que je pris mon poste sous les batteries turques. *Le Comte*, remorqué par *la Saint-Louis*, *le Bourbon* par *la Victoire*, *le Provençal* par *la Couronne*, *la Thérèse* par *la Dauphine*, *le Toulon* par la patronne, se rangèrent ensuite à leur poste, avec tous les autres vaisseaux et galères, sous les batteries que les

Turcs avaient faites à fleur d'eau le long de la marine, outre celles dont ils avaient coutume de battre la ville; et comme l'amiral tire beaucoup plus d'eau que les autres vaisseaux, je fus contraint de le laisser demeurer un peu plus au large, et je m'avançai plus près de terre et me plaçai près du vaisseau amiral et de *la Thérèse*. Ce voisinage pensa perdre la capitane: car, le feu ayant pris aux poudres de *la Thérèse*, elle sauta en l'air et pensa m'accabler de ses débris. Ce malheur, joint à la perte qu'on avait déjà faite de beaucoup de gens par le canon et la mousqueterie des ennemis, nous mit en quelque désordre. Mais chacun demeura à son devoir. Votre Majesté saura que l'effet de la poudre de *la Thérèse* fut si grand, que la mer s'entr'ouvrit et coucha la capitane trois fois sur le côté, de manière qu'on en vit la quille et que chacun la crut perdue. Ce désordre n'empêcha pas les autres vaisseaux et galères de canonner le camp des Turcs, jusqu'à ce que le signal de la retraite parût sur le fort de Martinenecq.

« Le contre-amiral, commandé par M. Gabaret, avec sa division de sept vaisseaux et sept galères, firent leur devoir on ne peut mieux; le seul désordre qu'il y eut de ce côté fut que, l'espace étant un peu serré pour tant de vaisseaux, ils se trouvèrent quasi les uns sur les autres et ne purent laisser entre eux les intervalles nécessaires pour les galères, hors le contre-amiral, à la gauche duquel la galère *la France* trouva place pour se mettre. Les autres galères: *la Croix-de-Malte*, capitaine d'Oppède; *la Fleur-de-lis*, capitaine Labretèche; *la Fortune*, capitaine de Janson; *la Valeur*, capitaine de Vivier, et deux galiotes se trouvèrent nécessitées, pour être de la partie, de se mettre entre la terre et les vaisseaux; ces galères souffrant que les vaisseaux susdits fissent leurs décharges pardessus elles, plutôt que de manquer à prendre un poste honorable.

« En ce rencontre, les galères de S. S., de Venise et de Malte étaient tout à fait sur la droite, qui battaient par le revers le camp des Turcs; M. de Rospigliosi avait remorqué de nuit les huit vaisseaux vénitiens sous la Sablonnière, pour canonner le camp des Turcs de ce côté-là, et les empêcher de tirer par le revers, comme ils firent sur les galères et vaisseaux qui étaient sous Saint-André; mais ils ne jugèrent pas à propos d'y demeurer. *Si bien qu'ils mirent à la voile sitôt que M. Rospigliosi eut levé la remorque, et ils s'allèrent poster en un lieu où ils virent, avec toute sûreté et le plus agréablement du monde, cette canonnade.*

« Il serait difficile, à part cette trahison, de dire à Votre Majesté lequel fit le mieux en cette rencontre, parce que tous les capitaines des vaisseaux et des galères ont également bien fait leur devoir; et tout ce que je puis assurer à Votre Majesté, est qu'on peut dire que rien ne fut plus beau que le début de M. de Martel. La perte que Votre Majesté a faite dans cette canonnade serait peu considérable sans celle de *la Thérèse*. Car, quoiqu'il y ait eu cinq ou six cents hommes hors de combat, il n'y a d'officiers blessés, sur les galères, que le sieur de Manse, capitaine de la capitane, blessé d'un éclat à la cuisse; le chevalier de Mirabeau, major des galères, blessé d'une balle de mousquet à la tête et de deux éclats à l'épaule et au bras; de tués que les sieurs de Tagenat, lieutenant de la patronne, et de Chabert, sous-lieutenant de la capitane, de deux balles de gros mousquet dans la poitrine. Mes volontaires furent maltraités. M. de Montbousquet et le chevalier Gaillard furent dangereusement blessés d'un éclat de *la Thérèse;* et le jeune de Manse, fils du capitaine, eut le bras droit cassé d'une balle de mousquet; et aussi le sieur Videau, capitaine de ma barque longue, fut tué. Pour le reste, tué ou blessé sur les galères, *ça n'a été que soldats, matelots ou chiourme.* Pour ce qui est des vaisseaux, il n'y a eu d'officier blessé que le sieur de Mirecourt, lieutenant du *Comte*, et le sieur Verquin, capitaine d'un brigantin; l'amiral et le vice-amiral eurent quelques coups dans l'eau, mais sans conséquence.

« Je vais faire aujourd'hui travailler à la réparation des vaisseaux et galères, et attendrai respectueusement, sire, les ordres qu'il plaira à Votre Majesté de donner à celui qui se dit, avec la passion la plus respectueuse, de Votre Majesté, etc., etc. »

Il n'y eut pas d'autre action navale jusqu'au moment où les troupes du roi, réduites de 7 000 hommes à 2,000, s'embarquèrent pour retourner en France, et ce fut le 31 août que la flotte mit à la voile.

Mais si, dans cet intervalle, il n'y eut pas de bataille de mer, il y eut de fréquentes et sanglantes escarmouches par terre; et, comme toujours, les seules troupes françaises s'y firent courageusement décimer sous les yeux des Vénitiens, qui, fort las du rôle qu'ils jouaient, avaient grande hâte d'en venir à la capitulation dès longtemps arrêtée avec la Porte. Comme toujours, la veille d'une sortie, ils promettaient mille, deux mille, trois mille hommes; puis au moment de l'attaque pas un soldat ne se présentait; nos troupes sortaient seules, et revenaient toujours bien mutilées de cette boucherie.

MM. de Navailles, de Vivonne, de Colbert de Maulevrier, Jacquier et Delacroix, écrivaient lettres sur lettres pour se plaindre de la conduite des Vénitiens; on leur répondait de France:

« *Combattez, combattez pour l'honneur de la chrétienté.* » Et ces gens combattaient, et cela bravement, et cela intrépidement, quoique leurs alliés les laissassent écharper avec une aussi imperturbable indifférence.

Voici, d'ailleurs, comme s'exprime à ce sujet un manuscrit du temps, qui, comparé aux autres relations aussi originales, semble écrit avec autant de bonne foi que de modération.

Après avoir mis bien en évidence ce fait: « *Que les Vénitiens avaient traité secrètement de la reddition de la place avec la Porte avant l'arrivée de M. de Navailles, et étaient convenus de l'avantageuse capitulation qu'on leur accorda plus tard;* » après avoir démontré jusqu'à satiété le mauvais vouloir des Vénitiens, en racontant jour par jour les combats de terre, depuis l'arrivée de M. de Navailles jusqu'à son départ, l'auteur se résume ainsi:

« Le résultat de toute cette relation fait assez voir que les troupes du roi, arrivant en Candie, ont trouvé la place en état de durer vingt-quatre heures; qu'elle ne pouvait être secourue que par l'enlèvement et la défaite de l'un des quartiers des ennemis; que M. le capitaine général Morosini n'a favorisé leur attaque d'aucun secours ni diversion; que l'on n'a pas trouvé dans la place les 12,000 hommes que l'on avait assuré qui y étaient; que, sans la retirade qu'ont faite les troupes françaises, tout ce qu'il y avait dans Candie était égorgé, et que les troupes de la république ne pouvaient espérer capitulation sans ce retranchement, ce qui eût rendu leurs généraux très-coupables, *s'ils n'eussent, avant, pris leurs sûretés avec le grand vizir.* Les motifs qui ont obligé les Français de sortir de Candie paraissent dans toutes les circonstances qui ont été remarquées, et par la conduite que M. le capitaine général a tenue depuis notre arrivée dans la place. Nous fûmes avertis qu'il y avait eu un traité de commencé pour laisser aux Vénitiens la ville de Candie; et ce traité était si avantageux à la chrétienté, que notre sentiment fut de faire tous nos efforts pour le renouer, ne pouvant espérer de parti plus glorieux pour la république. Mais M. le capitaine général s'y refusa, disant alors que la république avait révoqué le pouvoir de traiter qu'elle avait donné à son ambassadeur, qui était à la Canée, et qu'il ne pouvait se charger d'une chose de cette importance: que, si M. de Navailles voulait, il pouvait entrer en cette négociation. En quoi M. de Navailles répondit que, le roi n'ayant rien à démêler avec la Porte, et n'étant venu que sous les enseignes du pape, il ne pouvait faire aucun traité avec les infidèles. Ce refus du capitaine général était une marque assurée qu'il avait pris des mesures pour un autre traité dont M. le duc de Navailles ne pouvait plus douter, en ayant eu des avis de très-bonne part. Ce qui parut visiblement en ce qu'il dit qu'il n'avait pas le pouvoir de traiter pour une chose qui était très-avantageuse à la république, et qu'ensuite il a excédé le pouvoir dans la capitulation qu'il a faite de remettre la place entre les mains des Turcs, ce qui a fait inférer que ce traité était arrêté il y a longtemps.

« Depuis, le relâchement où nous avons vu les troupes qui restaient en Candie à la solde de la république, étant une rai-

son assez forte pour nous obliger à nous retirer; il n'y a point eu de jour où nous n'ayons vu que les efforts que les troupes de Sa Majesté faisaient pour gagner ou conserver quelque travail n'eussent été rendus inutiles par la facilité avec laquelle les Vénitiens les laissaient perdre, comme il a paru particulièrement à l'attaque de la Sablonnière; ce qui nous découvrit d'autant plus la vérité du traité secret dont nous venons de parler, dans laquelle, si le public veut se confirmer, il n'a qu'à considérer que les troupes que M. le duc de Navailles laissa dans la place pour attendre leur secours soutinrent un assaut et chassèrent les Turcs de tous les endroits qu'ils attaquaient; que le secours de quinze cents hommes menés par le duc de la Mirandole composait presque autant de monde que l'on en retirait des troupes de France en état de servir; qu'avec ce secours il y avait quantité de munitions de guerre et particulièrement beaucoup de grenades dont on manquait dans la place; ce qui leur donnait les moyens de se pouvoir soutenir fort longtemps. Cependant M. le capitaine général fait sa capitulation deux jours après l'entrée de ce secours, et trois jours après que les troupes de France furent sorties de la place; après quoi l'on ne pourra pas douter de ce traité, que M. de Navailles avait fort bien pénétré, et dont il a cru ne devoir pas être le témoin. »

Trois jours après le départ de M. de Navailles, qui, ainsi qu'on l'a remarqué, n'emmenait pas avec lui plus de quinze cents hommes en état de combattre, qui se trouvèrent remplacés par ceux que le duc de la Mirandole avaient conduits; trois jours après, la place se rendit aux conditions suivantes :

I. — Que le capitaine général sera obligé de mettre Candie entre les mains du premier vizir, pour en dispenser absolument à sa volonté comme d'une place tout à fait soumise aux ordres du Grand Seigneur, et que les Vénitiens seront obligés de se retirer à Standia dans douze jours, pourvu que le temps soit favorable pour ce trajet, et que toute l'armée sortirait de la même île de Standia (Lestandie) dans quarante jours, le temps étant propre pour cet effet.

II. — Que toutes les forteresses, havres, îles adjacentes et autres places, qui sont sous le commandement de la république dans le royaume de Candie, resteront sous sa domination de la même façon qu'avant la guerre; du nombre desquels sont la Suda, Spina-Longa, Carabera et Tine, et qu'on séparera toutes les dépendances de Spina-Longa du royaume de Candie.

III. — Que toute l'artillerie, les matériaux, etc., qui sont dans la place, y resteront entièrement, à cette condition que le premier vizir fera présent de quarante pièces de canon au capitaine général.

IV. — Que toutes les îles de l'Archipel et autres qui peuvent lui appartenir demeureront sous sa domination de la même façon qu'elles étaient auparavant la guerre, et que la forteresse de Clissa et tout ce que les Vénitiens pourraient avoir pris sur les Turcs en Dalmatie et en Albanie resteront absolument sous la souveraineté de la Sérénissime République.

V. — Que la République ne payera plus les contributions qu'elle avait accoutumé de payer pour les îles de l'Archipel et de Grèce, et que Zante et Céphalonie n'en donneront pas du tout pour leur trafic.

VI. — Que pas une des parties ne sera tenue de donner de l'argent sous prétexte de remboursement de dépense, de pension de guerre, ou d'autre titre que ce soit.

VII. — Que le premier vizir donnera tout le temps nécessaire au capitaine général pour transporter les vivres et les munitions hors de Candie; que la garnison sortira les enseignes déployées avec tout son bagage, et qu'il sera permis à tous les habitants de la ville qui ne voudraient pas rester de sortir avec toute leur famille et leurs biens, et que le capitaine général pourra emporter avec lui toutes les reliques, les vases sacrés et les ornements des églises.

VIII. — Que la Sérénissime République enverra un ambassadeur à Constantinople pour faire ratifier ce traité et pour établir le plus parfaitement possible le commerce, lequel sera libre et sans aucun empêchement, comme auparavant la guerre.

IX. — Qu'on donnera la liberté à tous les prisonniers et esclaves des deux partis, dès que l'ambassadeur de la Sérenissime République sera arrivé à Constantinople.

X. — Que tous les articles dont on est convenu ci-dessus seront fidèlement et inviolablement accomplis, et qu'on se jurera, au reste, une paix éternelle entre les deux Etats, et un commerce perpétuel.

La flotte française arriva à Toulon le 16 septembre. A son arrivée en France, M. de Navailles fut envoyé en exil, sans que le roi voulût le voir ni l'entendre. Ce passage des Mémoires de ce général, d'ailleurs entièrement conformes à tous les manuscrits et rapports du temps, est remarquable par sa modération, sa logique et sa résignation pleine de dignité.

« Les Vénitiens prirent un si grand soin de déguiser la vérité, que mon départ ne fut pas approuvé de tout le monde; mais, outre l'impossibilité où j'étais de faire subsister les troupes du roi, j'avais encore de fort bonnes raisons pour les retirer de Candie. Il semble, d'ailleurs, qu'il est aisé de comprendre que l'intérêt des Vénitiens n'était pas de conserver Candie, et que ce n'était pas non plus leur dessein; ils n'en tiraient aucun secours d'hommes ni d'argent, parce que les Turcs étaient maîtres de tout le reste du royaume. Cette ville leur causait une prodigieuse dépense : elle était ouverte de tous côtés, et il leur aurait fallu plus de trois millions pour la rétablir. Leurs finances étaient épuisées. Ils manquaient de soldats et de chiourme; ils ne pouvaient plus soutenir la guerre contre le Grand Seigneur, ni conserver les places qu'ils ont dans l'Archipel et la Dalmatie, qu'en faisant la paix avec lui; de sorte qu'ils ne voulaient se servir du secours de la France que pour faire voir que la chrétienté s'intéressait pour eux, et obliger la Porte à leur accorder une paix moins désavantageuse.

« L'ambassadeur de Venise avait fait de si grandes plaintes de mon départ au roi, qu'on m'envoya ordre, d'abord que je fus arrivé en France, de me retirer dans l'une de mes terres. J'y demeurai trois ans relegué, sans qu'il me fût permis de rien dire pour ma justification. Après ce temps, on me donna la permission d'aller à mon gouvernement de la Rochelle. »

Maintenant il reste à expliquer la cause du ressentiment de Louis XIV contre Navailles, et son dépit de la reddition de Candie.

On se rappelle que le but principal de l'expédition de Candie fut d'obtenir les chapeaux de M. le duc d'Albret, de M. l'évêque de Laon et de M. le prince d'Awersberg; mais, ce dernier ayant été éloigné en raison de ses services passés et de son inutilité présente, on n'en parlera que pour mémoire.

Restaient donc deux candidats : M. d'Albret, fortement appuyé par Louis XIV et Turenne; et M. de Laon, appuyé par Beaufort et le Portugal.

On concevra l'importance que Lionne mettait à obtenir ces chapeaux, si l'on songe que la santé de Clément IX était chancelante, et que, dans le cas probable de sa mort, le parti français à Rome déjà considérable pouvait, grâce à la nomination de MM. de Laon et d'Albret, acquérir une grande influence dans le conclave; influence pas assez puissante peut-être pour arriver à l'exaltation d'un pape français, mais cependant assez importante pour que ce parti dictât des conditions au pape futur pour prix des voix qu'il lui pouvait assurer.

Or, grâce à la guerre de Candie, Lionne pouvait merveilleusement solliciter pour les candidats de son maître, et, basant ses instances réitérées sur le dévouement positif et prouvé du roi de France aux intérêts de la chrétienté, opposer constamment cette ferveur religieuse de Louis XIV à l'indifférence des autres couronnes qui sollicitaient également les chapeaux vacants. Mais, une fois la guerre de Candie terminée, la place rendue, ce prétexte épuisé, le roi de France, ne pouvant plus appuyer ses prétentions sur des services rendus à la foi, retombait dans le droit commun des pétionnaires. Ceci explique suffisamment le désappointement de Lionne en apprenant le retour de Navailles, et les ordres précipités donnés au marquis de Bellefonds, pour commander un nouveau secours destiné à Candie, mais qui devint inutile par la reddition de cette place.

Il demeure donc prouvé, malgré les apparentes réclamations

de l'ambassadeur de Venise, que *cette république, cédant aux suggestions de la France, avait bien voulu ajourner la reddition de Candie, convenue d'avance avec le vizir, jusqu'au moment où les chapeaux de MM. d'Albret et de Laon seraient accordés par le pape*.

Pourtant, deux jours après le départ de M. de Navailles, et quinze jours après la nomination de M. d'Albret, la ville de Candie, qui avait grand besoin de la paix, se rendit, prétextant la retraite de Navailles.

Or, il est évident que si M. de Navailles, au lieu de céder selon la saine raison aux exigences de la position de l'armée, position de plus en plus insoutenable, eût sacrifié le reste des soldats, sa présence eût sans doute retardé la reddition de Candie de quelque temps, et conséquemment aussi peut-être amené la seconde cardinalerie, celle de M. de Laon.

Mais la retraite de l'armée du roi rendit vaine cette espérance. De là vint la colère de Lionne contre Navailles; de là les instances désespérées de M. de Laon, qui, prévoyant bien que *sans guerre de Candie pas de chapeau*, fit par son manége demander et obtenir le commandement d'un second secours destiné à Candie par un de ses plus dévoués amis, M. le marquis de Bellefonds. Mais, ce secours étant devenu inutile par la reddition de la place, M. de Laon, ainsi qu'il l'avait pressenti, vit sa promotion indéfiniment reculée.

C'est ainsi que finit l'expédition de Candie, entreprise pour assurer la promotion des chapeaux de MM. le duc d'Albret et l'évêque de Laon.

Le roi ne recevant pas de nouvelles de M. le duc de Beaufort, et sa mort paraissant certaine, Louis de Bourbon, comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV et de mademoiselle de la Vallière, fut pourvu, le 12 novembre de cette même année, de la charge d'amiral de France, supprimée, en 1626, par le cardinal de Richelieu, qui avait substitué à ce pouvoir trop étendu l'office de *grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France*, office dont il fut lui-même pourvu en cette même année, et après lui son neveu, Armand de Maillé-Brézé, duc de Fronzac, la reine mère Anne-d'Autriche, César, duc de Vendôme, et, en dernier lieu, son fils François de Vendôme, duc de Beaufort.

Voici un Mémoire fort curieux de Colbert, au sujet du nom qui devait être donné au nouvel amiral, alors âgé de *vingt-deux mois*.

MÉMOIRE POUR SAVOIR QUEL NOM IL EST BESOIN DE DONNER A M. LE COMTE DE VERMANDOIS, AMIRAL DE FRANCE.

Le roi voulant pourvoir M. le comte de Vermandois, son fils naturel, de la charge d'amiral de France, il est nécessaire de résoudre son nom et son seing. Pour le premier :

1. Il faut examiner comment les bâtards des rois ont été appelés de tous temps. — M. d'Angoulême ajoutait à son nom propre : bâtard de Valois ; — je crois que tous les bâtards ont été appelés de même.

2. Savoir si aucun n'a pris le nom de bâtard de France, avant la mort du feu roi.

3. Les lettres des secrétaires d'Etat à MM. de Vendôme, de Verneuil et autres commençaient par ces mots : *mon oncle naturel*. Dans la minorité, on leur écrit : *mon oncle*, seulement.

Il faut observer que madame de Fontevrault prend le nom de Jeanne-Baptiste, légitimée de France.

4. M. de Vendôme s'est toujours appelé César de Vendôme, sans marquer sa bâtardise.

Voici les différents noms qui pourraient lui être donnés :

Louis, bâtard de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France;

Louis, bâtard de France, amiral de France. — Les deux termes de France ne sonneraient pas bien, on pourrait dire : Louis, bâtard, comte de Vermandois, amiral de France ;

Louis, légitimé de France, comte de Vermandois, amiral de France ;

Louis, fils naturel du roi, comte de Vermandois, amiral de France ;

Ou bien seulement,

Louis, comte de Vermandois, amiral de France.

5. A l'égard du seing, comme il faut que tous les congés et tous les passe-ports de la marine soient signés de l'amiral, les termes seront réglés par ceux de son nom ; mais comme il ne peut pas signer, savoir s'il ne sera pas à propos d'expédier des lettres patentes portant que tous passe-ports, congés et autres actes de marine, seront signés d'une empreinte de son nom, jusques à l'âge de douze ans ; laquelle empreinte sera mise sous le contre-scel.

6. Examiner si la charge d'amiral de France n'a jamais été office de la couronne ;

7. Si l'amiral n'a jamais eu séance dans le parlement. — Si le roi la créait office de la couronne, quel rang elle aurait, et comme apparemment ce ne serait qu'après le grand maréchal de l'artillerie.

8. Savoir si l'on ne pouvait pas, ou le faire passer après le dernier duc, ou lui donner une séance particulière.

9. Je trouve qu'en 1480 il y a une patente du roi Louis XI, rapportée par Fontanon, au IIIe tome, f° 13, qui porte : « Notre très-cher et bien-aimé fils et cousin, Louis, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon et amiral de France. »

(*Bibl. Roy. Mss.*)

Il fut résolu que M. le comte de Vermandois prendrait le titre et le nom de *Louis de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France*. — Plus tard, Louis XIV fit prendre rang à ses bâtards légitimés immédiatement après les princes du sang.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE XXII.

Depuis 1661, le Palais-Royal (ancien Palais-Cardinal) était habité par M. le duc d'Orléans, frère de Louis XIV ; il y tenait sa cour, et madame la duchesse d'Orléans partageait avec lui cette magnifique résidence.

La cour de France, fort occupée du prochain voyage qu'elle devait faire en Flandre à la suite du roi, était à Paris vers la fin d'avril 1670 ; *Monsieur* et *Madame* s'y trouvaient aussi.

Or, ce jour-là, sur les onze heures du matin, *Madame*, sortant d'une délicieuse salle de bains, dont les murs et le plafond dorés étaient semés de toutes les bergeries et de toutes les fleurs que le goût du temps avait pu créer, *Madame* entra dans l'oratoire qui précédait son grand cabinet, longtemps aussi la merveille et le miracle de Paris.

Madame s'appuyait légèrement sur le bras d'une de ses filles d'honneur, mademoiselle Louise-Renée de Penancoët de Kerouallé, âgée de vingt ans environ, brune, assez grande, d'une taille charmante quoique un peu grasse, et dont les grands yeux bleus, bordés de cils noirs comme ses sourcils, paraissaient aussi hardis que spirituels.

La lourde portière de damas bleu de ciel à reflets blancs satinés qui cachait la porte du cabinet de bains se ferma donc, et ces deux jeunes femmes furent doucement éclairées par le jour affaibli d'une haute et unique croisée dont les vitres de cristal étaient enchâssées dans des montants d'argent contournés en feuilles de lierre et ciselés avec un art infini.

Ce jour mystérieux, ménagé par un store extérieur, s'harmo-

nisait à merveille avec les tons indécis de la tenture de l'oratoire, et s'harmonisait encore, si cela peut se dire, avec la couleur délicate, avec le parfum doux et frais de plusieurs énormes bouquets de violettes et de roses dont étaient remplis grand nombre de vases de porcelaine céladon, ornés de délicieuses orfèvreries de vermeil, et posés çà et là sur tous les meubles d'or, d'écaille ou d'ébène qui pouvaient porter des fleurs.

Mademoiselle de Kerouaille ayant approché un grand fauteuil de bois doré, couvert de velours bleu et garni de nombreuses bouffettes de rubans blancs, *Madame* s'y assit négligemment, et sa fille d'honneur se mit à ses pieds sur un carreau.

Il est impossible de *raconter* le portrait de *Madame*, les termes manquent, ou sont d'une concision trop mathématique. Dire qu'alors, âgée de vingt-six ans, *Madame* était dans tout l'éclat de la plus ravissante beauté, ce serait trop et trop peu ; car *Madame* n'était pas belle dans toute l'acception plastique du mot, ses traits manquaient de régularité, sa taille était frêle, son col était mince ; mais ces traits, cette taille, ce col gracieux et blanc comme celui d'un cygne, formaient l'ensemble le plus séduisant du monde, et défiaient l'idéalité la plus exquise et la plus poétique.

Le teint de *Madame* était si pur, si transparent, que ses joues semblaient colorées par le reflet d'une rose lorsque l'émotion les venait animer. Ses cheveux châtain clair, d'une finesse extrême, couvraient de leurs boucles de soie son front large et saillant, son joli col, puis retombaient sur ses épaules admirablement blanches, aussi belles, aussi blanches que ses mains, qui savaient presser avec tant d'âme les touches sonores d'un clavecin.

Mais ce qui, surtout, était indicible dans la physionomie de cette princesse, c'était la magique expression de ses grands yeux bleus très-foncés, presque toujours demi-clos, de ce regard charmant et voilé qui semblait dire à tous avec une langueur si reconnaissante : — Merci de me trouver belle. — Car jamais le désir insurmontable de plaire ne fut plus vif, plus soudain que chez cette princesse.

Les constantes habitudes de galanterie de *Madame* ne naissaient pas d'une coquetterie vulgaire, de cette cruelle vanité d'un cœur sec qui ne cherche à séduire que pour blesser. Ce n'était pas non plus la provocation hardie d'une organisation fougueuse, ou les avances libertines d'une maturité précoce ; non, la galanterie fut plutôt chez *Madame* l'impérieux besoin d'une de ces natures singulièrement tendres et rêveuses, mais frêles, irritables, maladives, qui adorent surtout de se bercer à de douces paroles d'amour, qui éprouvent des voluptés profondes et infinies au faible et gracieux murmure d'une voix aimée, et dont ce platonicisme, quelque peu matérialisé, satisferait les sens délicats, si l'espoir de fixer ou de retenir un amant adoré ne leur imposait parfois un plus grand dévouement.

Henriette d'Angleterre était encore une de ces femmes rares qui savent, pour ainsi dire, mettre si parfaitement *à leur air* leur existence présente et passée, qu'il devient comme impossible de croire qu'il en ait jamais pu être autrement, tant leur vie paraît toujours logique, conséquente, en un mot, tant elle leur *va bien*.

Voyez *Madame*, grandeur royale, tendres erreurs, malheurs affreux, tout lui sied ; ses fleurons la parent, l'amour l'embellit, sa mort l'absout. Dans sa première jeunesse, Henriette d'Angleterre, fille et sœur de rois, est-elle pauvre, a-t-elle faim et froid, c'est pour que plus tard, au milieu de sa splendeur future, son esprit charmant apporte une grâce de plus, l'irrésistible séduction du sourire après les larmes.

Oui, pour cette princesse, il semble que tout devait être ainsi que tout a été. Depuis ses effroyables malheurs, jusqu'à ses goûts les plus futiles, tout cela est pour ainsi dire d'une haute et ravissante harmonie.

Oui, il semble qu'elle devait épouser *Monsieur*, mourir d'une mort atroce, pour que ses misères fussent citées, en manière d'expiation, à ceux qui lui reprocheraient, hélas! de s'être laissé tant aimer. Comme aussi elle devait préférer la couleur des roses, rosées comme son teint transparent, la fraîche senteur des violettes, si jolies dans ses jolis cheveux châtains, préférer encore le demi-jour mystérieux pour chercher, rêveuse et penchée sur son clavecin, une mélodie triste et douce, lire en secret des lettres passionnées, ou de longs romans de chevalerie qui font battre le cœur, et dire tout bas avec fierté : — Moi aussi, je suis adorée!

Mariée depuis neuf ans avec M. le duc d'Orléans, *Madame* avait vu bien souvent cette union assombrie par des démêlés intérieurs qui devinrent plus vifs encore pendant cette année 1670, au sujet de M. le chevalier de Lorraine, qui, à peine âgé de vingt ans, mais beau comme on peint les anges et adoré de *Monsieur*, menait rudement ce prince et était plus absolu chez Son Altesse royale qu'il n'est décent de le paraître lorsqu'on ne veut point passer pour le maître ou plutôt pour la maîtresse de la maison ; mais, après tout, le mystère eût été inutile, car le goût fort italien de *Monsieur* était généralement admis, et *le chevalier de Lorraine* (dit M. de Saint-Simon), *en vrai Guisard qui ne rougit de rien, en tirait de grosses sommes et établissait partout là ses créatures.*

M. de Lorraine, non content de dominer *Monsieur*, voulut faire peser aussi cette domination sur *Madame*, et jouer le rôle assez étrange d'une maîtresse déclarée qui jalouse et insulte l'épouse légitime; il alla donc jusqu'à se permettre quelques insolences et brutalités envers la princesse ; malheureusement pour lui, *Madame*, comme on le verra bientôt, était au comble de sa faveur auprès de Louis XIV; aussi, le roi chassa-t-il M. de Lorraine, au grand désespoir de *Monsieur*, qui pleura, s'emporta, en apprenant la nouvelle de l'exil de son favori, et fit retomber sur *Madame* toute l'aigreur de son chagrin ; de là des reproches mutuels qui ravivèrent le souvenir de quelques anciens différends dont on doit rappeler ici succinctement les causes.

En 1660, peu de temps avant son mariage avec *Monsieur*, Henriette d'Angleterre avait accompagné à Londres la reine sa mère; ce fut là que M. le duc de Buckingham vit cette jeune princesse pour la première fois, et qu'il en devint si éperdument et si ouvertement épris, que, n'eût été l'indulgence de la reine mère, causée peut-être par le souvenir du violent amour que le père du duc avait aussi ressenti pour elle-même, on eût interdit la France à M. de Buckingham, surtout après l'incroyable sortie qu'il osa faire à l'amiral d'Angleterre, au sujet des soins que ce dernier avait eus pendant la traversée pour la sœur du roi son maître ; néanmoins, le duc suivit la princesse à Paris, assista à son mariage avec *Monsieur*, fit encore mille extravagances, et finit par se faire renvoyer à Londres.

Le duc était alors un des hommes les plus brillants et les plus recherchés de la cour d'Angleterre; sa beauté, sa bravoure et sa magnificence singulière, jointes à beaucoup de grâces naturelles et à un tour d'esprit naturellement caustique et particulier, rendaient la présence du duc déjà fort pesante à *Monsieur;* mais quelques folies, envenimées sans doute par la médisance, l'apparente familiarité de *Madame*, qui d'habitude ne parlait jamais qu'anglais au duc, et cela devant une cour où presque personne n'entendait cette langue, enfin de misérables indiscrétions de laquais, firent éclater *Monsieur*, et, ainsi qu'on l'a dit, M. de Buckingham retourna en Angleterre, plus amoureux que jamais.

Tel fut le premier grief, ou chagrin jaloux, souvent et fort aigrement reproché à *Madame* par *Monsieur*, de qui, pourtant, elle devait, en matière d'amour, redouter plutôt la rivalité que la jalousie.

M. de Buckingham parti, la cour de France séjourna quelque temps encore, soit à Paris, soit à Saint-Germain, et s'en alla passer l'été à Fontainebleau.

Louis XIV s'était d'abord à peu près opposé au mariage de son frère avec *Madame*, témoignant presque de l'aversion pour elle, et allant jusqu'à dire grossièrement à *Monsieur* : — Vous allez donc épouser les os des Saints-Innocents? — voulant par là faire allusion à ce que *Madame*, presque enfant, était alors fort maigre ; mais, lors de ce voyage de Fontainebleau dont on vient de parler, le roi parut revenir de l'opinion qu'il avait de *Madame*, et s'attacher fort à elle, au second grand chagrin de *Monsieur*, qui se plaignit amèrement à la reine de France, sa mère.

Mais ces plaintes furent des plus vaines, car Louis XIV commençait de suivre, comme il continua toujours depuis, sa ligne de plaisir incestueuse, adultère ou simplement criminelle, avec



Buckingham.

cette impitoyable sérénité qu'on lui sait, se faisant avant tout un devoir sacré, une règle invariable de conduite, de ne s'inquiéter jamais du bon ou mauvais vouloir des intéressés.

Ainsi donc, *Monsieur*, furieux et jaloux, rageait à damner son âme, tandis que le roi son frère s'affolait de plus en plus de *Madame*, qui disposait en véritable reine des divertissements de Fontainebleau.

Qu'on se figure cette cour jeune, voluptueuse et dorée, de mœurs alors plus que faciles, d'un langage au moins érotique, éparpillée comme les fleurs d'un bouquet sous les ombrages frais de ce beau parc, émaillant le gazon vert de ses eaux vives... C'était pendant le cours de l'été ... *Madame*, suivie de ses dames, s'en allait baigner tous les jours : on partait en carrosse à cause de la chaleur... et, le soleil couché, on revenait à cheval. Qu'on se figure *Madame*, alors âgée de dix-huit ans, coquettement vêtue d'un étroit justaucorps bleu à longue jupe, ayant sur la tête un large feutre gris à plumes blanches et bleues qui laissait échapper les grosses boucles de ses cheveux châtains, dont le réseau soyeux cachait parfois son regard brillant de jeunesse et d'amour... La voyez-vous fouler ces vertes pelouses, côtoyer ce riant canal, et chevaucher avec grâce sur sa belle haquenée blanche dont la housse de velours est brodée d'argent; et puis à côté, tout près d'elle, murmurant à son oreille je ne sais quelles douces paroles, Louis XIV à vingt ans, Louis XIV, beau, splendide, empanaché, rayonnant, à l'écharpe flottante aux couleurs de sa souveraine, et qui pressait de ses éperons d'or son cheval noir et plein de feu!

Ensuite, loin, discrètement loin, derrière le roi et *Madame*, venait comme un océan de plumes et de rubans, venait toute cette jeune cour, étincelante et folle, joyeuse et hardie ; tout cela à cheval, tout cela généralement aussi amants et maîtresses, tout cela se disant, comme le maître, dans l'ivresse des beaux ans et de l'avenir : — Amour ardent, joies défendues, c'est le bonheur.

Mais que dire aussi de la figure de *Monsieur*, qui devenait souvent livide de rage, malgré le fard dont il couvrait imperceptiblement ses joues, lorsque, à la tête de cette longue et fringante cavalcade qu'il épiait de loin, il voyait *Madame* et le roi arrivant au château, le regard tendre, animé, et que, soutenant avec amour la taille flexible de sa royale belle-sœur qui le payait d'un charmant sourire, Louis XIV, tête nue, jetant son feutre à ses pieds, aidait *Madame* à descendre de sa haquenée?

Alors *Monsieur* se dépitait, rabrouait souvent *Madame*, se montrait haut et froid avec le roi, qui ne s'en apercevait pas, et le train des plaisirs de la cour n'était pas interrompu pour cela. *Monsieur* aurait au moins pu, par sa présence au milieu de ces parties, se rendre fort incommode ; mais, bien que d'une bravoure reconnue, il abhorrait l'exercice du cheval, et préférait se venger en passant les heures à s'ajuster, à se parfumer, et souvent aussi à s'habiller en femme pour entendre avec plus d'illusion les galanteries délicates de ses favoris.

Ce n'était pas tout; quand le soir épandait la fraîcheur et le mystère sous ces sombres voûtes de feuillage; après souper, toute cette jeune cour amoureuse, les joues plus animées, l'œil plus ardent, reprenait son essor, et. comme une nuée de papillons de nuit, allait s'abattre dans l'ombre des allées, sur les bords du canal limpide où tremblaient les étoiles; tandis que les musiciens du roi, placés près d'un grand parterre rempli de fleurs, jouaient en sourdine les airs de *Lulli*, de sorte que la brise apportait çà et là comme des bouffées de parfums et d'harmonie.

Puis, enfin, après ces longues et solitaires promenades des couples heureux, venait le médianoche, cette délicieuse importation italienne qui réunissait de nouveau toute la cour, jusqu'à ce que l'aube naissante fît pâlir les bougies roses des lustres d'or. Alors on se séparait entre un souvenir et une espérance, pour aller attendre, dans un doux et frais sommeil, que la chaleur accablante du lendemain fût passée, afin de reprendre encore cette folle et joyeuse vie.

Or, on a dit que, grâce à Louis XIV, *Monsieur* en était à son deuxième chagrin jaloux, lorsque le hasard, le destin, ou plutôt sa propre outrecuidance, lui suscitèrent le troisième que voici.

On sait que *Monsieur*, fort contraint avec le roi, se laissait aller à de terribles emportements contre *Madame*, et à des plaintes sans fin avec la reine sa mère. Emportements et plaintes ne pouvant rien contre l'imperturbable égoïsme de Louis XIV, Anne d'Autriche et *Monsieur* s'imaginèrent un jour de remplacer *Madame* dans le cœur du roi, en attirant les regards de Louis sur mesdemoiselles de Pons, de Chemerault et de la Vallière, toutes trois filles d'honneur de *Madame*, toutes trois jeunes et charmantes. Le manége réussit : Louis XIV remarqua le joli trio, et, sans pour cela se détacher entièrement de *Madame*, il galantisa ses filles d'honneur, et commença par les choisir toutes trois, le grand, l'incroyable, l'incomparable roi qu'il était... Puis, peu à peu, les astres de mesdemoiselles de Pons et de Chemerault pâlirent. *Madame* se piqua, et la douce et naïve la Vallière régna bientôt en souveraine.

La douce et naïve la Vallière étant encore au couvent, et ne pensant guère à être jamais honorée des bontés de son roi, avait extrêmement aimé un certain Braguelone, amour que la royale et hautaine jalousie de Louis XIV reprocha souvent, hélas! avec dureté à la douce la Vallière, tant cette pensée du Braguelone, aimé avant lui, importunait l'altier souverain.

Après le Braguelone, et toujours avant que d'être distinguée par le grand roi, mademoiselle de la Vallière, plus douce et plus naïve que jamais, arrivant à la cour, ignorant ses usages, toute timide, tout effarouchée, s'était ingénument laissé aimer par M. le comte de Guiche, un des hommes les mieux faits, les plus magnifiques, les plus spirituels et les plus braves de cette cour, si brave, si magnifique et si spirituelle.

La conversion du roi à mademoiselle de la Vallière fit donc deux délaissés : *Madame* et M. le comte de Guiche.

Sans répéter des détails avérés et authentiques contenus dans tous les mémoires du temps, qu'il suffise de dire que *Madame* parut être pitoyable à la profonde passion de M. le comte de Guiche ; qu'une des filles d'honneur de *Madame*, appelée Montalais, ajusta bien des empêchements, et que M. le comte de Guiche, tantôt déguisé en diseuse de bonne aventure, tantôt en laquais, fut assez heureux pour pouvoir quelquefois, et en particulier, entretenir *Madame* de son respectueux amour, tant et si respectueusement, qu'on fut un jour obligé de le cacher dans une cheminée, une autre fois dans une armoire, parce que *Monsieur* rentrait fort indiscrètement ; enfin la médisance s'en mêla. Le prince eut quelques soupçons, et fit sentir durement au comte de Guiche qu'il ne lui était plus agréable. Ce dernier, fort amoureux et peu patient, s'oublia, rompit sa gourmette, et traita cavalièrement *Monsieur*, de gentilhomme à gentilhomme.

Monsieur, qui, plus que personne, savait en public garder la dignité de son rang, se plaignit fièrement au roi ; le roi, bien que toujours porté d'inclination pour *Madame*, fit venir M. le maréchal de Grammont, lui parla de la hardiesse inouïe de M. son fils, et lui conseilla de l'envoyer en Hollande, où M. de Guiche alla en effet, et où il se battit bravement, comme plus tard en Pologne, et partout ailleurs.

Voilà donc pour le troisième chagrin jaloux de *Monsieur;* disons un mot du quatrième.

En ce même temps-là brillait aussi à la cour de France M. le marquis de Vuardes, homme d'un esprit, d'un manége et d'une adresse à passer toute créance, ami intime de M. le comte de Guiche, aussi beau que lui, un peu plus jeune, mais bien plus corrompu.

Le comte lui confia tout en partant, et le supplia, les larmes aux yeux, d'être son confident auprès de *Madame*, et de lui remettre ses lettres. M. de Vuardes promit tout, et devint ainsi maître d'un secret important. La continuelle familiarité que lui assurait cette position auprès de *Madame*, l'enhardit ; il osa aimer, dire qu'il aimait ; on ne le chassa point, au contraire; aussi en vint-il bientôt à de telles impertinences, qu'il osait donner à *Madame* des rendez-vous à Chaillot, où il ne se trouvait pas ; restant, par je ne sais quel raffinement d'insolence, à passer son temps en extrêmement mauvaise compagnie, pendant que *Madame* l'attendait.

La conséquence de tout ceci fut que Vuardes, toujours aimé malgré ou à cause de ses dédains, brouilla d'abord sans retour M. de Guiche et *Madame*, puis qu'il fit évincer aussi Mgr. l'ar-

chevêque de Sens, M. de Marsillac et M. d'Armagnac, qui s'étaient déclarés ouvertement épris de la princesse, et qu'il sut même altérer l'affection sincère qui avait jusque-là subsisté entre *Madame* et le roi ; malheureusement, la furieuse jalousie de madame de Soissons, qui se vit sacrifiée à *Madame* par M. de Vuardes, vint tout gâter. Voulant se venger de son amant, au risque de se perdre elle-même, elle apprit au roi que certaine lettre espagnole, écrite à la reine pour lui dévoiler les amours adultères de son royal époux, était de Vuardes, du comte de Guiche, de mademoiselle Montalais et d'elle-même. Louis XIV, furieux, chassa Montalais et envoya M. de Vuardes en exil.

Que dire de plus? ainsi se termina le quatrième chagrin de *Monsieur*, qui fut sur le point de se laisser aller à en éprouver un cinquième, au commencement de cette année 1670, à propos de la récente venue de M. le duc de Montmouth, fils naturel de Charles II, et cela, parce que *Madame* eut pour son neveu, doué d'ailleurs d'une surprenante beauté, les attentions et les familiarités que la parenté autorisait. *Monsieur*, donc, prit de l'ombrage, et le duc de Montmouth ne resta que peu de temps à la cour de France.

Ces détails bien abrégés sont nécessaires ; pourquoi? Parce qu'en cette même année 1670 *Madame* remplit un grand rôle politique ; parce que ce fut pour ainsi dire grâce à elle et par elle que s'accomplit un des plus grands faits historiques du dix-septième siècle, vu ses incroyables conséquences ; en un mot, L'ALLIANCE DU ROI CHARLES II AVEC LOUIS XIV CONTRE LES PROVINCES-UNIES.

Or, j'estime qu'il est toujours bon pour l'histoire de mentionner les antécédents de ceux qui ont eu un rôle aussi important dans les affaires d'une époque.

Nous avons laissé *Madame* assise dans son oratoire, et mademoiselle de Kerouallle à ses pieds. Jamais peut-être *Madame* n'avait été plus jolie ; l'animation qui suit toujours le bain avait coloré ses joues de l'incarnat le plus vif, et ses beaux cheveux dénoués couvraient ses épaules et sa gorge d'albâtre, qu'une espèce de long peignoir blanc laissait entrevoir.

— Mon Dieu! Louise, dit *Madame* à sa fille d'honneur d'une voix ravissante de douceur et du timbre le plus gracieux ; mon Dieu! quel charmant soleil il fait aujourd'hui! que ce jour est beau! quelle joie de revoir le printemps et de l'avoir pour compagnon dans notre voyage! Dans ce cher voyage à Douvres, où, après tant de traverses et de difficultés vaincues, je pourrai enfin revoir Charles, *the friend of my childhood my own beloved brother, so rough in appearance, so kind at heart* (l'ami de mon enfance, mon frère chéri, si rude en apparence et d'un cœur si bon).

Madame avait les larmes aux yeux en prononçant, avec une expression de tendresse impossible à rendre, ces derniers mots en anglais, selon son habitude de dire parfois quelques phrases de cette langue à mademoiselle de Kerouallle, qui l'entendait assez.



L'oratoire de *Madame*.

— Votre Altesse n'a-t-elle pas vu Sa Majesté à Douvres, pour la dernière fois, en 1660?

— Hélas! oui, Louise...; cette même année où M. de Buckingham, qui était venu à Douvres avec mon frère, fit, pour me suivre, cette folie de s'embarquer tout à coup pour la France, sans équipage, sans un seul de ses gens, n'ayant amené personne avec lui; car, alors, M. de Buckingham... Et *Madame*, sans achever sa phrase, resta un moment pensive... Puis elle ajouta d'un ton assez railleur : Car, alors, M. de Buckingham n'était pas, comme aujourd'hui, un homme d'État, un profond politique, c'était simplement un fou des plus gracieux et des plus charmants.

— En effet, Madame, milord Godolphin, que j'ai vu hier, m'a dit que M. le duc de Buckingham, bien que toujours un des plus brillants seigneurs de la cour de Sa Majesté le roi Charles, s'occupait fort d'affaires d'État.

— Oui, c'est maintenant un fou sérieux... et je ne sais trop s'il a beaucoup gagné à se mêler d'affaires d'État, ou plutôt si les affaires d'État y ont beaucoup gagné... Enfin, je saurai cela bientôt. Mais tu souris, Louise...

— Que Votre Altesse m'excuse.

— Non, voyons, dis-moi ce qui te fait sourire.

— Mon Dieu! Madame, Votre Altesse sera-t-elle assez bonne pour pardonner à la franchise d'une pauvre Bretonne tout fraîchement débarquée de ses bruyères; mais ce grand mot *affaire d'État*, grave et guindé comme un Espagnol du vieux temps, m'a toujours fait penser à Crispin.

— Comment, à Crispin? Louise, et pourquoi cela, à Crispin?

— Votre Altesse ne trouve-t-elle pas que rien n'est plus sérieux que l'habit tout noir de Crispin, et que pourtant rien n'est

— Votre Altesse conviendra encore que, si obtenir est difficile.... refuser l'est encore plus! je dis refuser, mais de façon qu'on vous sache pourtant gré d'un refus, comme, par exemple, dire à son amant : Je vous refuse parce que je vous aime trop... De sorte que votre amant vous demeure encore plus enchaîné par ce refus.

— Dites encore, mon joli petit moraliste, *my smiling darling with rosy cheeks and raven locks* (mon ange souriant, aux joues rosées et aux cheveux noirs).

— Or, obtenir sans bassesse et refuser sans aigreur, c'est ce que Crispin, malgré son sérieux, sa fourbe et son habit noir, ne fera jamais : c'est pour cela que les hommes seront toujours les plus détestables ambassadeurs du monde. Qu'en semble à Votre Altesse?



Sortez, mademoiselle, dit-il en entrant, et faisant un geste digne et impérieux à mademoiselle de Kerouallc. — PAGE 130.

plus fou, plus gai, plus rusé, plus souple que son esprit? Eh bien! que Votre Altesse me pardonne cette liberté, mais je pense qu'il en est ainsi des affaires d'État. En un mot, que rien ne paraît plus grave à l'abord, et que souvent rien n'est plus fou; mais j'abuse des bontés de Votre Altesse.

— Non, non, Louise, continue...

— Ne semble-t-il pas encore à Votre Altesse que toute espèce de négociation n'a jamais que deux buts : celui d'obtenir ce qu'on vous refuse, ou de ne pas accorder ce qu'on vous demande.

— Cela est extrêmement politique, *my beautiful blue eyes with dark long lashes* (mes beaux yeux bleus à longs cils noirs), dit *Madame* en passant son joli doigt blanc sur les sourcils de jais de sa fille d'honneur.

— Or, Votre Altesse avouera que pour obtenir il faut plaire, et que pour plaire il faut séduire.

— Encore une maxime digne de la Rochefoucauld, *my coral lips with ivory perles* (mes lèvres de corail avec des perles d'ivoire). Continue, ma petite.

— Oh! mon Dieu! Louise... quelle brusque conclusion! Et que dirait M. de Lionne s'il t'entendait?

— Votre Altesse peut être bien sûre que le rusé ministre m'approuverait fort, afin de pouvoir envoyer bien vite, et surtout bien loin, bien loin, mesdames de Lionne et de Cœuvres en *illustre* ambassade, où elles réussiraient singulièrement, j'en suis certaine, puisque pour réussir il faut séduire. Or, sans aucun doute, ces dames séduiraient de gré ou de force... Quant à refuser, par exemple, je n'oserais en répondre.

— Que tu es folle, Louise. Et auprès de quelle haute puissance M. de Lionne députerait-il ces deux belles ambassadrices?

— Mais ne semble-t-il pas à Votre Altesse que, sans trop présumer de l'incessante activité de ces dames, on pourrait leur confier sûrement la séduction, et par conséquent la réduction de cette assez grosse foule de méchants corsaires turcs, algériens, tunisiens, maroquins, qui sont si hostiles à la France. Et qui sait même si les illustres et infatigables ambassadrices n'auraient pas encore le temps, dans leurs moments perdus, de contracter çà et là des alliances avec quelques princes de Nigritie

et de Mauritanie, sans compter bon nombre de petits traités secrets avec une foule de...

— Mais sais-tu bien, Louise, dit *Madame* en interrompant sa fille d'honneur, et ne pouvant retenir son sourire, sais-tu bien que Bussy-Rabutin envierait ta malice, et que, puisque tu as une diplomatie si avancée, ma jolie Bretonne fraîchement débarquée de tes bruyères, comme tu dis, j'ai bien envie de prier Sa Majesté de rappeler M. de Croissy, son ambassadeur à Londres, et de t'envoyer comme *séductrice* plénipotentiaire près du très-haut, très-puissant et surtout très-galant monarque que voici.

Et *Madame* montra en souriant, à mademoiselle de Keroualle, un magnifique portrait du roi Charles, peint par Lely, et suspendu en face de la fenêtre de l'oratoire, dans un riche cadre, au-dessus d'un clavecin de bois doré.

Les yeux de la malicieuse fille d'honneur suivirent l'indication de *Madame*, puis : — Si j'osais... je demanderais à Votre Altesse si en vérité le portrait de Sa Majesté d'Angleterre est fort ressemblant?

— Ce sont bien, si tu le veux, les traits de Charles, Louise; mais non pas leur expression. En un mot, ce portrait est comme un transparent qui ne serait pas éclairé... Oui, ce n'est pas là son regard à la fois doux et fin; ce n'est pas là surtout son sourire; *that graceful smile which makes you feel the heart and love you must* (ce sourire si gracieux, qui vous fait sentir la bonté d'un cœur qu'il faut irrésistiblement aimer). Enfin, ce n'est pas là son charme indéfinissable. Aussi, je suis sûre que ses traits te paraissent durs et sévères.

— Durs et sévères! Mais je me permets d'affirmer à Votre Altesse que je ne les trouve pas tels, bien que la présence de quelque célèbre beauté de la cour d'Angleterre *n'éclaire pas à cette heure le transparent*, si j'ose me servir de l'expression de Votre Altesse.

— Mais au contraire, Louise, regarde donc! quelle merveille, quel prodige... vois donc ses yeux noirs briller, sa bouche sourire... avec cette bonté gracieuse dont je te parlais... Vois donc! vois donc! le transparent s'illumine tout à fait, et c'est vous, ma jolie Bretonne, qui opérez ce prodige. Mon Dieu! Louise, je crois même qu'il va parler... Oui, oui... il parle... Tiens, l'entends-tu, te dire dans son langage précieux et du bel air : « — Mademoiselle de Keroualle, nous espérons vous voir « bientôt résider près de notre cœur, comme séductrice pléni- « potentiaire, pour y représenter l'esprit, le charme et la beauté « des Français; notre chancelier d'amour, un petit gentil- « homme nommé Cupidon, mettra bientôt à vos jolis pieds de « plus amples adorations et de plus humbles soumissions. »

— Très-gracieux sire, dit mademoiselle de Keroualle d'un air de gravité moqueuse, en s'agenouillant avec grâce devant le portrait de Charles, et baissant sa jolie tête de façon qu'on ne vit plus que son col charmant, blanc et rond, où s'attachaient bien bas, bien noirs et bien lisses, ses beaux cheveux de jais. Très-gracieux sire, le nombre des séductrices ordinaires, extraordinaires, et plénipotentiaires accrédités par Votre Majesté auprès de son royal cœur, pour y représenter les duchesses, les comtesses, les miss, les bourgeoises, les grâces de Terpsichore, les chants de Thalie, la gaieté de Melpomène, l'ivresse d'Érigone, et jusqu'aux noires beautés africaines... ne me permettent pas, sire, d'espérer qu'il reste pour moi...

A ce moment, on entendit le bruit d'une porte ouverte et fermée avec violence, et des pas précipités qui approchaient de l'oratoire.

Mademoiselle de Keroualle se releva précipitamment d'un air aussi effrayé que *Madame*, qui, croisant à la hâte son peignoir sur son col, dit à sa fille d'honneur : — Dieu du ciel!... Louise, voyez donc, qu'est-ce que cela?...

Avant que mademoiselle de Keroualle ait pu faire un pas, *Monsieur* était dans l'oratoire, dont il poussa la porte avec autant de violence qu'il avait fermé celle du cabinet.

Monsieur paraissait livide de colère, sa longue perruque noire poudrée, étalée par devant et tout en désordre, cachait presque ses yeux noirs, grands et fort beaux. Il avait le nez long, et ses narines saillantes se dilataient avec force; il était petit, déjà fort ventru; et avait de longues jambes minces, allongées par les énormes talons de ses souliers; enfin il portait un habit de gros de Tours rose vif avec des rubans verts, partout où il s'en pouvait mettre.

— Sortez, mademoiselle, dit-il en entrant, et faisant un geste digne et impérieux à mademoiselle de Keroualle, qui obéit sur un signe de tête de *Madame*.

— Maintenant, Monsieur, dit *Madame* avec beaucoup de calme, me direz-vous pourquoi vous entrez chez moi ainsi brusquement... et que signifie cette apparence de colère?

— Ce que cela signifie, Madame, s'écria *Monsieur* en parlant fort vite, avec un imperceptible bégayement qui lui était particulier; cela signifie que je sais tout; que vous n'accompagnerez pas mon frère en Flandre, et que vous n'irez pas en Angleterre!

Après avoir dit ces mots, et regardé *Madame* bien en face *Monsieur* commença de se promener en long et en large dans l'oratoire, s'arrêtant à peine devant le fauteuil de la princesse chaque fois qu'il lui parlait.

Madame répondit avec un sourire un peu forcé : — Comme voilà bien des fois depuis quinze jours, Monsieur, que vous m'accordez et me refusez tour à tour cette faveur de me laisser aller voir mon frère, pendant deux ou trois pauvres jours, vous trouverez bon que je prenne cette imagination d'aujourd'hui comme j'ai pris les autres, c'est-à-dire que je ne m'en inquiète point. Il me sera toujours temps, au moment du départ, de vous savoir bon ou mauvais gré de votre bon ou mauvais vouloir.

— Eh bien! donc, Madame, vous pouvez me savoir à cette heure, et définitivement, fort mauvais gré de mon fort mauvais vouloir; car je vous donne ma parole de prince que vous ne bougerez d'ici ou de Saint-Cloud, pendant le voyage que va faire le roi mon frère... Ceci est clair et précis, je pense.

— On ne peut plus... Monsieur.

— Quant à ces prétextes, à ces semblants d'amitié pour votre frère dont vous vous servez pour colorer ce voyage... je les ai pénétrés... et n'en suis pas dupe... car je sais tout... M'entendez-vous, Madame...

— On n'est jamais dupe, en effet, pour me servir de vos termes, Monsieur, des sentiments qu'il est impossible de comprendre, d'éprouver ou d'apprécier.

— Mais, encore une fois, je vous dis que je sais tout... Madame, que je sais tout; ne m'entendez-vous pas?

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire, Monsieur, et vous me permettrez de me retirer, reprit *Madame* en retenant une larme qui vint un moment trembler sous ses longs cils. Vous m'avez signifié votre volonté, cela me suffit.

— Et cela ne me suffit pas, à moi, Madame, parce que, même à vos yeux, je n'entends pas passer pour un homme qui agit sans raison. Encore une fois, je sais tout, vous dis-je.

— Mais, Dieu du ciel! que savez-vous donc, enfin? s'écria *Madame* avec impatience.

— Eh bien! donc, je sais, dit lentement *Monsieur*, qui, ayant repris tout son sang-froid, s'arrêta en face de *Madame* et attacha sur elle ses yeux pénétrants; je sais pour quel but secret et politique vous voulez passer en Angleterre; je sais ce que le roi mon frère attend de vous en cette occasion; je sais, enfin, Madame, *quels sont les gens* qui accompagneront le roi d'Angleterre à Douvres, où vous désirez aller si instamment; me comprenez-vous à cette heure, Madame, me comprenez-vous?

Madame resta stupéfaite.

Le but politique de son voyage, auprès de son frère Charles II, n'était connu que d'elle, du roi, de MM. de Louvois, de Turenne et de Lionne, tous gens d'une sûreté et d'un secret à toute épreuve. Néanmoins elle eut assez d'empire sur elle pour soutenir hardiment le regard inquisitif de *Monsieur*, et répondre avec indifférence :

— Et que savez-vous de plus merveilleux encore, Monsieur, s'il vous plaît?

Ce sang-froid outra *Monsieur*, qui s'écria en frappant du pied avec furie : — Je sais de plus, Madame, que je suis las de ces

confidences réitérées et secrètes entre vous et mon frère. Je sais, de plus, qu'il est honteux et intolérable que, non content de me laisser aux yeux de l'Europe dans la plus entière obscurité, le roi mon frère vous ait choisie pour une négociation de cette importance, sans que j'en aie été le moins du monde prévenu; moi de qui vous dépendez; moi qui peut dire oui ou non à tous ces beaux projets dont on repose l'exécution sur vous. Je sais de plus, Madame, qu'on se défie ou qu'on se joue de moi, et que je suis fatigué de cela. Je sais de plus, Madame, que cet insolent Buckingham sera près du roi son maître, ainsi que votre insipide neveu James. Je sais, enfin, de plus, Madame, que vous *n'irez pas*, malgré moi, mugueter avec les bouffons et les bâtards du roi Charles, et que j'ai déjà trop du scandale de votre conduite avec mon frère, qui pousse en outre l'indignité jusqu'à exiler et chasser mes amis les plus tendres.

— Tenez, Monsieur, je ne saurais en entendre davantage; vous me faites honte et pitié, dit *Madame* en se levant pour rentrer dans la salle de bain. J'ai pu patiemment vous laisser insulter moi et mon frère; mais jamais je ne souffrirai qu'en ma présence on ose parler ainsi du roi...

— Oh! ne craignez rien, Madame, je ne vous importunerai pas plus longtemps de mes reproches sur le roi... le roi... ajouta *Monsieur* avec un accent qui exprimait tout ce que ce prince devait éprouver en ce moment de haine et de jalousie. Le roi... répéta-t-il, je ne m'en suis pas ménagé non plus avec lui tout à l'heure, je vous jure; car avant de venir ici, Madame, j'avais été au Louvre lui dire nettement que je savais tout, et que vous n'iriez pas en Angleterre pour les desseins que vous savez. Car, souvenez-vous bien encore de ceci, Madame, avant que d'être la sujette de Louis XIV, vous êtes et serez toujours la mienne.

A ces mots, *Monsieur* sortit non moins furieux qu'il était entré, et laissa *Madame* dans un abattement et un chagrin profonds.

Elle entendit presque au même instant gratter à la porte du cabinet. — Est-ce vous, Louise? dit la princesse.

— Oui, Madame.

— Entrez donc, mon enfant; mais qu'avez-vous? comme vous êtes agitée...

— Votre Altesse saura que je viens de voir, au bas du petit degré dérobé, M. le maréchal de Turenne : il est pâle, et supplie Votre Altesse de le recevoir, ayant les choses les plus importantes à dire à Votre Altesse, et cela sur l'heure même.

— Mon Dieu! quel événement nouveau est-ce donc encore? Fais-le passer par la galerie et entrer ici par le grand cabinet, pendant qu'on va m'habiller... Allons, suis-moi... Ah! Louise... Louise... j'ai bien souffert déjà... mais, je le vois, je n'ai pas encore porté toutes mes croix. Et *Madame* sortit.

Peu de temps après, mademoiselle de Keroualle introduisit Turenne dans l'oratoire.

— Tout ce que je puis vous dire, monsieur le maréchal, dit Louise, qui paraissait continuer une conversation commencée, c'est que *Monsieur* sort d'ici, et s'est livré aux plus terribles emportements envers *Madame* : pourquoi? je l'ignore. Veuillez attendre ici Son Altesse, qui ne tardera pas à venir.

Turenne resta seul.

Le maréchal sortait de chez le roi; aussi, contre ses habitudes d'extrême simplicité, était-il magnifiquement vêtu d'un justaucorps écarlate, brodé d'or et doublé de blanc; il portait en outre le cordon bleu de l'ordre et sa plaque d'argent à son côté gauche. Sa perruque noire, ordinairement fort courte, était très-longue; et son épée, ses jarretières, ainsi que ses souliers de velours noir, avaient de superbes nœuds de pierreries.

Il était facile de lire, sur la physionomie animée de Turenne, un singulier mélange de colère, de honte et de chagrin; tantôt il marchait à grands pas, comme s'il eût voulu échapper à un souvenir obsédant, tantôt il s'arrêtait tout à coup, froissait dans ses deux mains son feutre à plumes blanches, et disait à demi-voix : — L'infâme... le misérable... et elle... elle.. quelle bassesse... quel atroce mépris de toute conscience... Puis il se reprenait à marcher en répétant : Aussi... à mon âge... de quoi m'avisai-je!... mais aussi, qui pouvait penser... prévoir...

Enfin, après quelque temps de ce monologue du maréchal, coupé çà et là de brusques soupirs et de menaces sourdement adressées, *Madame* parut.

Elle était un peu pâle, et avait une expression de mélancolie qui lui allait à ravir. Sa parure était simple, mais charmante; une robe de gros de Tours vert-chou, à longue taille et à manches courtes et collantes, garnies, ainsi que le corsage, de bouffettes et de rubans roses. Ses jolis cheveux, ajustés à la Sévigné, formaient deux grosses touffes de chaque côté de sa délicieuse figure, qui tombaient presque sur ses belles épaules blanches; des boucles d'oreilles et une épingle de perles du plus bel orient complétaient cette toilette.

A peine *Madame* avait-elle paru, que le maréchal mit un genou en terre devant elle.

— Eh! mon Dieu, que faites-vous là, mon cher maréchal? dit *Madame* avec un accent aussi bienveillant que gracieux.

— Hélas! Madame, je suis à ma place, à genoux, à deux genoux, pour supplier Votre Altesse de pardonner à un vieux fou... sa misérable faiblesse.

— De grâce, relevez-vous et expliquez-vous...

— Eh bien! Madame, j'ai su les emportements de *Monsieur*, je devine à quel sujet, et malheureusement...

— Eh bien?...

— Et malheureusement, Madame, j'en suis la cause, bien involontaire, sans doute, mais j'en suis la cause, dit Turenne avec une indicible expression de honte et de repentir.

— Vous en êtes la cause, monsieur le maréchal? dit *Madame*, qui ne pouvait revenir de sa surprise; et comment cela?

Ici M. de Turenne soupira, parut prendre une résolution qui lui coûtait beaucoup, et dit à voix basse : — Je vois que *Monsieur* n'a pas appris à Votre Altesse que tout le secret du voyage d'Angleterre lui avait été révélé par le chevalier de Lorraine.

— Le chevalier de Lorraine! s'écria *Madame* qui tressaillit involontairement à ce nom odieux pour elle; le chevalier de Lorraine! Mais cet homme est en Italie, où le roi l'a exilé, grâce au ciel.

— Oui, oui, Madame... il est en Italie, lui... mais...

— Achevez, par grâce.

— Mais... madame de Coëtquen est ici... elle... oui, elle est ici... maintenant, Votre Altesse comprend tout. Et le bon maréchal ne put retenir un long et profond soupir.

Madame regarda Turenne de l'air du monde le plus naïvement étonné, et dit : — Excusez-moi, monsieur le maréchal, mais, en vérité, je ne comprends pas. Quel rapport peut avoir madame de Coëtquen à tout ceci?

— C'est vrai... c'est vrai... Oui... que Votre Altesse m'excuse, dit le maréchal avec un incroyable embarras et baissant les yeux devant *Madame*. C'est juste... parce que je suis fou... Je pense que tout le monde doit savoir comment et pourquoi je suis fou; que Votre Altesse me prête donc un moment d'attention : Tout à l'heure, après la messe, Sa Majesté m'a fait appeler, et après avoir lui-même fermé la porte de son cabinet : — Monsieur de Turenne, me dit le roi en revenant à moi d'un air à la fois bon et sévère, répondez-moi comme à votre confesseur, ou plutôt comme à votre ami. *Monsieur* sait le secret du voyage d'Angleterre; je suis sûr de moi, de *Madame*, de Lionne et de Louvois; maintenant... vous... en avez-vous parlé à quelqu'un?

— Eh bien! monsieur le maréchal... achevez...

— Eh bien! Madame, comme je n'ai jamais pu mentir... j'ai embrassé les genoux de Sa Majesté, et je lui ai avoué que j'avais été assez fou, assez ridicule, à mon âge, pour devenir amoureux de madame de Coëtquen, et que, voulant qu'elle prît ses mesures pour être du voyage de Flandre, je lui avais annoncé ce voyage, il y a de cela quinze jours; et que, croyant aussi être assez sûr de la discrétion et de la solidité de cette dame, je m'étais presque malgré moi, il est vrai, laissé arracher le secret du voyage de Votre Altesse en Angleterre; mais je jurai sur l'honneur à Sa Majesté, ce qui est vrai, que je n'en avais dit un mot à toute autre personne qu'à madame de Coëtquen, et que c'était bien infâme et bien indigne à elle de m'être venu trahir ainsi auprès de Sa Majesté. — Eh bien! donc, monsieur le ma-

réchal, me dit le roi, apprenez que madame de Coëtquen vous trompe; elle écrit tout à M. de Lorraine, son amant, qui, d'Italie, la gouverne comme il la gouvernait ici. M. de Lorraine, à son tour, écrit tout à *Monsieur*, qui est venu ce matin se plaindre à moi que je lui cachais les négociations où j'embarquais *Madame*, et que décidément il s'opposait à son voyage en Angleterre, puisqu'on n'avait pas assez compté sur lui pour le mettre dans la confidence. Maintenant Votre Altesse voit combien je suis coupable, et que c'est véritablement bien moi qui ai été la cause des emportements de *Monsieur* et du refus qu'il fait maintenant à Votre Altesse de la laisser aller en Angleterre.

— Rassurez-vous, mon cher maréchal, dit *Madame* avec une grâce infinie; s'il faut dans tout ceci haïr, mépriser, ou plutôt plaindre quelqu'un, c'est madame de Coëtquen, qui est assez malheureuse pour avoir oublié tout ce qu'il y avait d'honorable pour elle dans l'affection d'un homme tel que vous... Quant à mon voyage...

On gratta de nouveau à la porte : c'était encore mademoiselle de Keroualle, qui annonçait M. de Lionne.

— Faites entrer, Louise, dit *Madame*.

De Lionne entra bientôt, plus pâle, plus usé que jamais par les plaisirs, le travail, et surtout les chagrins domestiques.

Après avoir respectueusement salué *Madame :* — J'apporte une lettre de M. de Croissy, que Sa Majesté m'ordonne de communiquer à Votre Altesse.

— Eh bien! monsieur de Lionne, Sa Majesté d'Angleterre a-t-elle enfin consenti?...

— Non, Madame; et par cette lettre, que je vais avoir l'honneur de lire à Votre Altesse, elle se persuadera, je l'espère, que son voyage en Angleterre devient de plus en plus indispensable aux intérêts de Sa Majesté, dont Votre Altesse a bien voulu s'occuper si efficacement jusqu'ici.

— Nous le pensons comme vous, monsieur de Lionne, moi et M. de Turenne. Mais, hélas! *Monsieur* vient de m'annoncer formellement qu'il n'y consentirait jamais.

— Que Votre Altesse se rassure, *Monsieur* consentira... Sa Majesté vient de m'en donner sa royale parole.

— Mais vous ignorez donc, de Lionne, dit Turenne avec embarras, que j'ai eu le malheur de..

— Non, non, dit de Lionne avec son malin sourire, je sais tout, monsieur le maréchal, je sais tout. Sa Majesté m'a appris que certain vaillant Samson avait trop compté sur certaine Dalila... mais, d'après un avis que je me suis permis de soumettre à Sa Majesté, le roi s'est résolu de notifier à *Monsieur* que, s'il s'opposait encore au voyage de Son Altesse, M. le chevalier de Lorraine ne remettrait jamais les pieds en France que pour être jeté à la Bastille jusqu'à la fin de ses jours, comme coupable d'avoir abusé d'un secret d'Etat; et que, s'il le fallait, Sa Majesté obtiendrait même l'extradition de M. de Lorraine, pour le punir de son insolence... J'ose croire que cette menace effrayera assez *Monsieur*, s'il refuse encore de se rendre aux autres raisons que Sa Majesté se propose d'ailleurs de lui faire valoir. Mais que Votre Altesse me donne un moment d'attention, voici la dernière lettre de M. de Croissy.

Et de Lionne s'étant assis sur un pliant, d'après l'invitation de *Madame*, ainsi que M. de Turenne, le ministre tira de son sac et lut la dépêche suivante :

« M. COLBERT AU ROI.

« Sire,

« Toutes les conférences particulières que j'ai eues depuis quelques jours, tant avec le roi d'Angleterre qu'avec M. le duc d'York et le milord Arlington, pour les disposer à agréer la première proposition que je leur ai ci-devant faite de joindre seulement trente vaisseaux anglais à la flotte que Votre Majesté offre de mettre en mer, n'ayant eu pour conclusion qu'un refus absolu, fondé sur des raisons dont j'ai déjà instruit Votre Majesté, je laisserai tout ce détail, qui me semble fort inutile, pour en venir à ce qui fut dit, vendredi dernier, dans l'assemblée où le roi d'Angleterre, M. le duc d'York, les milords Arlington et Arondel, et M. Clifford se trouvèrent. Le roi d'Angleterre demanda si Votre Majesté avait vu le mémoire qu'il avait envoyé à *Madame*, contenant les raisons qu'il a de ne point accepter les conditions que j'avais offertes, ni entreprendre la guerre contre la Hollande, sans un secours de trois cent mille livres sterling. Je lui ai dit que je ne doutais pas qu'elle ne l'eût vu, et que les derniers ordres qu'elle m'avait envoyés ne fussent en réponse et dudit mémoire et de ma lettre; que j'espérais qu'il serait content des subsides qu'elle me donne pouvoir d'accorder et des expédients auxquels elle s'est bien voulu relâcher pour faciliter toutes choses, peut-être au delà de ce que sa dignité lui pouvait permettre; mais que, si, contre mon attente, les offres que j'avais à lui faire de la part de Votre Majesté ne le contentaient pas, je perdais toute espérance de pouvoir conclure ce traité, étant bien assuré que, quelque désir qu'elle ait d'entrer dans une étroite union avec lui, elle ne pourrait rien faire davantage que ce qu'elle me permettait par sa dernière dépêche; que je l'exposerais dans une conférence, sans aucune réserve, afin qu'il lui plût prendre aussi ses dernières résolutions. Je dis ensuite qu'encore qu'il eût témoigné être content des subsides que Votre Majesté avait offerts pour la déclaration de la catholicité, néanmoins elle m'avait donné pouvoir de les augmenter jusqu'à deux millions de livres tournoises, et de promettre aussi le secours qu'il avait demandé de six mille hommes de pied. Je déclarai aussi que Votre Majesté consentait d'armer quarante vaisseaux, pour joindre à pareil nombre qu'il propose de mettre en mer; qu'elle voulait bien même que M. le duc d'York vînt commander toute la flotte, en prenant commission d'elle pour les vaisseaux de France; bien entendu que, comme il aurait les honneurs du pavillon et des saluts, le vice-amiral qu'elle enverrait aurait la préséance dans les conseils, et celle de la marche, pour son vaisseau et son pavillon, sur le vice-amiral anglais et le vaisseau de ce nom, et que, du reste, il y aurait une entière égalité; que, dans le traité, il serait seulement stipulé que celui dont Votre Majesté et ledit roi feraient choix pour commander la flotte, aurait les honneurs du pavillon et des saluts, et que le vice-amiral de l'autre nation aurait les préséances susdites dans les conseils et dans la marche; que, moyennant cela, Votre Majesté lui donnerait par chacune année, tant que la guerre durera, deux millions de livres tournoises, qui feraient cinq cent mille livres plus qu'elle n'a jamais donné à aucun prince. Quoique les conditions dont je m'étais déjà ouvert au roi, au duc d'York et à milord Arlington, dans les dernières conférences particulières que j'avais eues avec eux, après avoir suffisamment reconnu qu'il me serait impossible de leur faire agréer la proposition de la jonction de trente vaisseaux anglais à la flotte de Votre Majesté, leur eussent paru fort raisonnables, et qu'ils m'eussent même dit qu'ils espéraient que nous pourrions bientôt tomber d'accord; que d'ailleurs Sa Majesté Britannique m'eût témoigné être fort satisfaite de ce que je lui ai dit touchant les électeurs de Brandebourg et de Cologne et l'évêque de Munster, et vouloir avoir égard à ce qu'il en coûterait à Votre Majesté, néanmoins je n'ai plus rien trouvé de ces bonnes dispositions particulières dans les assemblées. Le roi d'Angleterre m'a dit que le nombre de quatre-vingts vaisseaux ne suffirait pas pour battre les Hollandais; que si Votre Majesté n'en arme que quarante, il faudra qu'il en mette au moins cinquante en mer, et chacun dix brûlots; qu'il sera obligé d'envoyer encore des vaisseaux dans l'Orient et dans l'Occident pour assurer le commerce de ses sujets; qu'ainsi cette guerre lui causerait de très-grandes dépenses qu'il ne pourrait pas soutenir sans le secours de trois cent mille livres sterling, à moins que son parlement ne lui en fournît des moyens extraordinaires; mais que, si elle voulait se contenter de la proposition qu'il a faite à *Madame*, de demeurer la première année de cette guerre en neutralité, il donnerait sous main, à Votre Majesté, toute l'assistance qui lui serait possible, se désisterait, comme il serait très-juste, du partage qu'il avait demandé dans les conquêtes. Je lui répondis que, dans tous les mémoires qui avaient été présentés de part et d'autre pour parvenir à l'étroite union que Votre Majesté et lui témoignent désirer avec ardeur, je voyais qu'on était convenu de

composer ce traité de deux principales obligations, par l'une desquelles Votre Majesté demeurerait d'accord de l'appuyer et de l'assister d'argent et de troupes pour l'exécution du dessein qu'il a de se déclarer catholique; et par l'autre il voudrait bien entrer aussi dans celui que Votre Majesté a d'abattre la puissance de Hollande; que c'étaient là les deux points capitaux et essentiels sur lesquels devait être fondé ce traité, que je m'en étais toujours expliqué de même à milord Arlington, lorsqu'il avait proposé quelque changement au second; Votre Majesté satisfaisait pleinement au premier, et au delà même de ce qu'on en attendait; qu'elle lui facilite le second, premièrement en surmontant des obstacles qui paraissaient invincibles par une condescendance plus grande qu'il ne pouvait vraisemblablement espérer, et, en second lieu, par des subsides plus hauts que Votre Majesté n'en avait jamais donnés à aucun autre prince; mais qu'assurément elle ne donnerait jamais les mains à aucune proposition qui tende à se départir de ce second point; qu'au reste, ce n'était pas à moi d'entrer dans ce détail des dépenses de la marine d'Angleterre, mais qu'on ne me persuaderait jamais qu'avec ce fonds ordinaire qu'il fait pour l'armement de trente vaisseaux, et ce secours que Votre Majesté offre, il ne puisse pas en armer cinquante pour la guerre contre la Hollande : outre que, selon toutes les apparences, le parlement lui donnerait encore des moyens extraordinaires; que cependant, comme je vois bien que cette conférence pourrait rompre ou achever heureusement cette négociation, je ne croyais pas devoir rien réserver de tout le pouvoir que Votre Majesté me donnait; et ensuite je lui exposai ce second expédient, auquel Votre Majesté m'a permis de consentir : qui est de donner deux millions cinq cent mille livres tournoises, en cas que Sa Majesté Britannique armât cinquante vaisseaux et se contente de trente que Votre Majesté offre d'y joindre, aux mêmes conditions, à l'égard du commandement et de la préséance de son vice-amiral, que j'avais dit sur la première proposition. J'ajoutai que, pour une guerre dont l'heureux succès était presque certain et devait apporter tant d'avantage audit roi et à son royaume, soit par la part qu'il aurait dans les conquêtes ou par l'augmentation du commerce de ses sujets, il ne fallait examiner si exactement les dépenses de la marine présentes et à venir, en sorte qu'on y comprenne la consommation du corps des vaisseaux et des agrès et apparaux, puisqu'on ne les sentirait peut-être qu'après que la guerre serait entièrement achevée, et que la gloire que Sa Majesté Britannique y aurait acquise aurait disposé son parlement à remplacer abondamment ce qu'il y aurait employé; qu'ainsi, s'il voulait réduire son calcul à ce que monterait la solde et avituaillement de sa flotte, il trouverait que ce subside que Votre Majesté lui donne, joint au fonds ordinaire de la marine, est plus que suffisant pour cette guerre. Le roi me répondit seulement que, comme les affaires qui se devaient traiter dans son parlement l'occupaient fort ce jour-là, il fallait remettre cette conférence à un autre temps, et que cependant, si je voulais bien donner par écrit mes propositions à milord Arlington, on verrait tout ce qui s'y pourrait faire.

« J'avoue, sire, que comme, il m'a paru dans cet entretien beaucoup de réserve en faveur des Hollandais, je n'ai pas cru les devoir donner par écrit, de crainte que, si nous ne pouvions pas tomber d'accord des conditions de ce traité, on ne s'en puisse servir quelque jour au préjudice des intérêts de Votre Majesté. Cette considération m'obligea de dire que je les répéterais encore à milord Arlington, et que, lorsque l'une des deux serait admise, nous concerterions ensemble de quelle manière elles devraient être dressées et couchées par écrit; et le roi s'étant retiré, je le redis encore une fois à milord Arlington, qui me témoigna en être content, et me dit qu'il me ferait savoir le jour que le roi d'Angleterre aurait pris pour une plus ample conférence. Depuis ce temps-là, les affaires du parlement ont entièrement occupé le roi, M. le duc d'York et milord Arlington, et leurs soins ont produit l'heureux succès dont j'ai informé Votre Majesté, mais un effet contraire pour celles que j'ai à négocier, sur lesquelles Sa Majesté Britannique ni milord Arlington ne m'ont rien fait espérer de bon; et dans le temps que je m'attendais à une conférence que le roi même m'avait promise, me priant de différer jusqu'à l'envoi du courrier, j'ai reçu le billet ci-joint de ce ministre, par lequel il m'apprend que le roi, son maître, a écrit à *Madame* pour disposer Votre Majesté à faire quelque chose de plus que ce qu'elle m'a permis, et qu'il est inutile de s'assembler jusqu'à ce que nous ayons la réponse, et, comme il ne doute point que Votre Majesté ne soit en peine de n'avoir aucune lettre de moi sur toute cette affaire, j'ai cru lui devoir envoyer ce courrier en toute diligence. Je me flatte encore de quelque espérance que le roi d'Angleterre aura donné pouvoir à *Madame* de conclure cette affaire avec Votre Majesté. Et, en effet, si ses intentions sont bonnes, il se peut et doit contenter des offres que je lui ai faites de la part de Votre Majesté : car elle verra, par le mémoire ci-joint que j'ai extrait sur l'état du dernier armement qui a été fait contre les Hollandais, que celui de cinquante vaisseaux des rangs que le roi d'Angleterre propose, dont le moindre serait armé de quarante pièces de canon, ne reviendrait sur le pied de trois livres seize schelings sterling, qu'il prétend que coûte, par mois, chaque homme, compris toute sorte de dépense, tant de solde et victuaillement, que de consommation de vaisseaux et munitions, qu'à la somme de quarante-six mille et tant de livres sterling, et, pour huit mois de l'année, à trois cent soixante et six mille; de sorte qu'il ne peut avoir aucune raison valable de refuser les expédients que j'ai offerts de la part de Votre Majesté; et s'il y persiste par la lettre qu'il a écrite à *Madame*, on peut conclure qu'on n'a ici aucune envie de faire la guerre aux Hollandais.

« J'attendrai de nouveaux ordres de Votre Majesté, et suis, avec un profond respect et toute la soumission que je dois, etc.,

« COLBERT. »

Cette lecture terminée, M. de Lionne dit à *Madame :* — Ne semble-t-il pas à Votre Altesse que sa présence devient de plus en plus indispensable en Angleterre?

— Sans doute, sans doute, monsieur, et, en vérité, le roi, mon frère, ne me paraît pas fondé dans cette demande d'augmentation de subsides, car je lui ai encore écrit hier que le roi de France ne pouvait rien donner de plus.

— Mais alors à quoi Votre Altesse attribue-t-elle l'indécision de S. M. le roi Charles?

— Eh, mon Dieu! à l'irrésolution habituelle de son caractère; il cherche à temporiser, et est charmé de trouver un prétexte pour ne se pas déclarer, et puis je crois aussi qu'il redoute son parlement.

— Mais, dit de Lionne, le roi n'offre-t-il pas à S. M. d'Angleterre un renfort de six mille hommes de troupes pour raisonner ces criards des communes?

— Sans doute; mais cela est bien grave, et de là les irrésolutions du roi Charles, dit *Madame*.

— Et pourtant, nul doute, reprit Turenne, que Votre Altesse ne puisse lever à l'instant ces difficultés.

— Je le désire comme vous, monsieur le maréchal, et, sans trop m'exagérer l'influence de ma tendresse sur mon frère, je pourrais espérer quelque succès de notre entrevue.

— Votre Altesse me permettra-t-elle de lui demander si elle compte toujours emmener avec elle mademoiselle de Keroualle, ainsi qu'on l'avait conseillé, de delà.

— Sans aucun doute, monsieur, dit *Madame* en souriant.

— Alors donc, si j'en crois ma vieille expérience qui m'a rarement trompé, Votre Altesse peut dire d'avance avec fierté : J'ai conclu et assuré l'alliance des deux plus grands rois de l'Europe.

— Que le ciel vous entende, monsieur de Lionne! dit *Madame*.

— Et comment ne m'entendrait-il pas, Madame, répondit de Lionne avec ce sourire ironique qu'on lui sait, n'est-ce pas pour raviver en Angleterre le catholicisme éteint qu'un roi très-chrétien propose cette étroite alliance à un roi défenseur de la foi! Que Votre Altesse veuille bien me croire, Dieu ne peut manquer d'exaucer certainement des visées aussi chrétiennes.

Puis *Madame*, ayant congédié le ministre et le maréchal, rentra dans son appartement.

Au moment de le quitter pour entrer dans sa chaise, de Lionne arrêta Turenne, et, le regardant fixement, lui dit d'un air comiquement sérieux : — Monsieur le maréchal, vous êtes le plus grand capitaine des temps modernes, vous connaissez mieux que pas un le manége des cours; depuis que je rôtis le balai, je suis devenu un pas trop mal habile négociateur; je sais aussi bien qu'un autre trouver *la monnoye de chacun*, depuis les plus corrompus jusqu'aux plus incorruptibles de ce siècle (je ne parle pas de MM. de Witt qui, à l'heure qu'il est, vivent du temps des anciens Romains); M. de Croissy ne nous le cède en rien sur beaucoup de points. Eh bien! ni vous, ni moi, ni M. de Croissy, n'avons pu faire réussir ce que *Madame*, assistée de la Kerouallle, et de bonnes lettres de change, va emporter d'emblée, je le parie.

— Cela est pourtant bien possible, de Lionne.

Comment! possible... monsieur le maréchal! possible! dites donc certain. Et, comme je le disais, il y a un an, à propos de cette même affaire-ci au bonhomme Ruvigny : Voulez-vous voir et savoir la cause de la chute, de l'asservissement ou de l'agrandissement de bien des empires?

— Eh bien! de Lionne.

— Eh bien! monsieur le maréchal, puisque vous savez l'espagnol : *Levante usted la basquiña*, et vous saurez et verrez cette cause-là. Est-ce vrai?...

— Si cela est vrai! s'écria Turenne en rougissant, aussi vrai que madame de Coëtquen est la plus éhontée de toutes les... coquettes.

— La plus éhontée de toutes! ah! monsieur le maréchal, monsieur le maréchal! vous êtes cruellement injuste envers madame de Lionne, dit le ministre avec un indicible accent de profonde amertume et de raillerie désespérée.

Et le ministre et le maréchal se séparèrent.

CHAPITRE XXIII.

Une lettre de M. Colbert de Croissy au roi parle de la sorte du voyage que fit Charles II pour venir à Douvres au-devant de *Madame*, qui avait enfin obtenu de *Monsieur* la permission de passer en Angleterre.

« Douvres, 27 mai 1770.

« Sire,

« Le roi d'Angleterre s'embarqua samedi dernier, sur le soir, en dessein d'aller aux dunes, et de là même en pleine mer, à la rencontre de *Madame*, aussitôt qu'on verrait le vaisseau qui la porterait, nonobstant toutes les remontrances qui lui furent faites par les principaux de sa cour pour le détourner d'exposer sa personne en mer. Ceux de son conseil lui représentèrent aussi que les sectaires, et surtout les presbytériens, se devaient assembler le lendemain en beaucoup plus grand nombre qu'il ne leur est permis par le dernier arrêt du parlement, et que son absence leur pourrait donner la hardiesse d'entreprendre des choses contraires au bien de l'État. Mais il crut avec raison y avoir suffisamment pourvu en laissant à Londres M. le duc d'York avec ses régiments et compagnies des gardes, et rien ne l'empêcha de continuer son voyage à la rencontre de *Madame*, que le manque de vent, qui l'obligea de débarquer à Gravesende, d'où il se rendit en diligence à Douvres, partie à cheval, partie en carrosse, et suivi de fort peu de monde. Je ne pus arriver que quatre heures après lui, et il s'était déjà embarqué pour aller au-devant de *Madame*, qui arriva hier ici sur les quatre à cinq heures du matin; et le roi ayant appris d'elle qu'elle ne pouvait pas, d'après les ordres de *Monsieur*, et pour quelque raison que ce pût être, passer à Douvres, soit pour aller à Londres ou seulement à Cantorbery, Sa Majesté a pris la résolution de faire venir ici la reine et la duchesse d'York; et, quoique le roi ait témoigné souhaiter que le temps du séjour de *Madame* fût prolongé, et qu'on ait, pour cela, proposé de ramener Son Altesse à Boulogne, afin de gagner un jour, néanmoins, comme elle veut être ponctuelle et que d'ailleurs le port n'est pas sûr, j'espère qu'on ne prendra pas ce parti.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Le 4 mai, M. de Croissy recevait cette lettre du roi :

« Monsieur de Croissy

« J'ai écrit à ma sœur, afin qu'elle représente au roi, son frère, que, si on persistait de delà dans de pareils sentiments d'irrésolution, cela me devait faire concevoir quelque ombrage, et je lui marque que vous devez l'entretenir de ma part sur cette affaire. Vous lui direz donc qu'il est à propos qu'elle fasse entendre au roi d'Angleterre que, si l'on continue à tenir cette conduite, cela donnera ici de grands soupçons qu'il ait changé d'intentions ou qu'il ne veuille se tenir en état d'accepter ce que les Hollandais lui pourraient proposer d'arrangements particuliers pour détourner l'orage qui les menace; ce que, de mon côté, je n'ai pas voulu faire, quoique M. de Witt n'y ait rien oublié, et qu'il me propose tous les jours un partage des Pays-Bas, ou de les faire mettre en république. Je me promets que de si bonnes raisons, animées par la présence de ma sœur, amèneront la conclusion du traité, grâce aussi à l'envie qu'ils ont que *Madame* ait la gloire d'avoir terminé toutes les difficultés. Quoi qu'il en soit, rien ne vous doit empêcher de signer le traité, quand même il faudrait passer par le terme de trois mois pour faire l'échange des ratifications, parce qu'il vaut toujours mieux que le traité se trouve signé, parce qu'on pourra, après cela, presser vivement l'échange des ratifications sans attendre ce terme. Sur ce, etc. »

Le jour même où il recevait cette lettre du roi, Croissy lui répondait :

« Sire,

« *Madame* m'a fait l'honneur de me dire qu'elle avait ébranlé l'esprit du roi, son frère, et qu'elle le voyait presque disposé à déclarer la guerre aux Hollandais avant sa déclaration de catholicité; qu'il avait même dit que, si M. de Turenne fût venu avec elle, Sa Majesté d'Angleterre aurait pu prendre des mesures justes avec lui pour les attaquer, et elle a ajouté qu'elle croyait qu'il serait utile au service de Votre Majesté d'obliger M. le maréchal à passer jusques ici, sous le prétexte de venir reconduire *Madame*, et que son séjour fût prolongé de quelques jours en ce pays-ci; elle m'a prié de n'en rien dire à milord Arlington. Et, comme *Madame* m'a demandé mon sentiment, je lui ai dit, comme je le pense aussi, que le passage de M. de Turenne pourrait bien faire connaître la vérité de ce qui se passe à tous les voisins, et que je craignais, par cette raison, que les commissaires qui ont part au traité n'approuvassent pas ce voyage.

« J'ai l'honneur, etc. »

Ce fut donc le 11 juin, le surlendemain du jour où mademoiselle de Kerouallle avait été présentée au roi Charles, que se passait à Douvres la scène suivante :

Pendant son séjour dans cette ville, Charles II occupait une maison de médiocre apparence située au bord de la mer, et dont les croisées à balcons étaient si saillantes, qu'elles formaient des espèces de petits cabinets vitrés qui s'avançaient de beaucoup dans la rue. Il était environ trois heures : Charles II et *Madame*, assis dans le modeste parloir de cette habitation, paraissaient causer avec beaucoup de vivacité; entre eux deux était une table couverte d'un tapis de velours chargée de plumes, de papier et de plusieurs traités ou mémoires manuscrits.

Charles II avait atteint, la veille 10 juin, sa quarantième année; son teint brun et basané, ses yeux noirs, sa longue perruque très-crêpée, ses épais sourcils, son front déjà sillonné par de profondes rides transversales, son nez long, sa bouche

un peu grande et les pommettes saillantes de ses joues creuses, formaient un ensemble de traits dont l'expression était dure et hautaine; mais, s'adressait-il à quelqu'un qui lui plût, sa physionomie révélait alors cette habitude de gaieté moqueuse et de spirituelle insouciance qui le caractérisait.

Ce personnage est si connu : Burnet, Clarendon, Rapin de Thoiras, Hume, Buckingham, Rochester, et tant d'autres historiens ont tellement mis en saillie ce caractère d'un égoïsme et d'une mobilité si étranges, qu'il devient comme inutile de parler de l'insatiable cupidité de ce roi, qui lui suggéra toujours les déterminations les plus contraires au bien de l'État ; de son scepticisme en amitié et en amour, si outrageant et si dédaigneux; comme aussi de dire que, plus athée que pas un des débauchés de sa cour, il se moquait de tout et de tous, et méprisait cruellement l'humanité en commençant par soi-même; de dire enfin que, malgré son égoïsme, sa paresse, son insouciance, sa soif intarissable de voluptés faciles, il y avait chez ce prince un charme, un attrait auxquels il était impossible de résister, et que souvent les communes aigries et récalcitrantes lui furent ramenées par quelques mots remplis de cette charmante et spirituelle bonhomie qu'il savait si bien feindre. Quant à son intrépidité, à son calme dans le péril, cela était aussi généralement reconnu que sa singulière aptitude aux choses de la marine, qu'il aimait avec passion.

Or donc, ce jour-là, Charles II portait un justaucorps de velours noir, garni de rubans couleur de feu, avec une étoile en diamant sur son habit. Autour de son fauteuil, placé en face de celui de *Madame*, on voyait couchés ou debout sept ou huit petits épagneuls noirs, tachés de feu, à longues soies traînantes et frisées.

Madame, vêtue de bleu, et charmante comme toujours, avait poussé sa flatteuse bonté pour son frère jusqu'à prendre sur ses genoux un petit épagneul du nom de *Key*, extrêmement favori du roi, et s'amusait à rouler autour de ses jolis doigts les longues soies noires et parfumées du petit *Key*, qui se laissait nonchalamment caresser par ses belles mains royales.

Les yeux du roi étaient fort brillants, et sa physionomie animée pétillait de curiosité. *Madame* le regardait en souriant et faisait un gracieux signe de tête négatif, répondant sans doute ainsi à une question déjà faite par son frère, qui, ayant tout à fait approché son fauteuil de la table, s'y accoudait et jouait machinalement avec les plumes de l'écritoire.

— Henriette, disait le roi en attachant sur sa sœur ses yeux noirs perçants et spirituels, Henriette, je vous prie, dites-moi donc ce qu'elle pense de moi?

— Impossible, Charles... impossible... Entre nous autres femmes, voyez-vous, ces sortes de secrets-là sont sacrés; il n'y a qu'une oreille féminine qui soit digne d'entendre ces échos de nos cœurs.

— Que vous êtes méchante et cachée, Henriette! quand moi je suis si franc et si ouvert avec vous! N'ai-je pas commencé les confidences en vous disant qu'hier, lors de sa présentation, je l'ai trouvée toute charmante?

— Aussi, Charles, vous sais-je le gré que je dois pour cette marque éclatante de votre royale confiance.

— Comment avez-vous le cœur de railler, quand je vous parle aussi sérieusement, Henriette, quand je vous dis que je l'ai trouvée belle comme un ange? et puis ses yeux sont si bleus, ses cheveux si noirs, sa peau si blanche! et puis encore elle a quelque chose de si fin, de si malin dans le sourire... avec cela des dents charmantes, une taille qui paraît même délicieuse auprès de la vôtre. Henriette! Henriette! que vous a-t-elle dit?...

— Mais, en vérité, Charles, pourquoi voulez-vous donc, après tout, que mademoiselle de Keroualle m'ait dit quelque chose de vous?...

— Pourquoi? parce que je suis sûr qu'elle s'est aperçue hier de l'impression qu'elle a faite sur moi. Oui, oui, car, par saint Georges! anges-démons que vous êtes, vous vous apercevez de cela bien avant nous, je crois... Henriette! ma bonne Henriette! voyons, dites donc?...

— Eh bien! mon frère, répondit *Madame* avec un air de mystère, mademoiselle Louise de Keroualle...

— Louise... Louise, quel joli nom!... En vérité, j'adore ce joli nom de Louise.

— Si vous m'interrompez déjà, mon frère, je ne continuerai pas. Je disais donc que mademoiselle Louise-Renée de Keroualle m'avait confidemment avoué que... faut-il tout dire?

— Henriette!...

— Eh bien! donc, mademoiselle de Keroualle m'a avoué, mais cela sous le dernier secret, entendez vous bien, mon frère? qu'elle trouvait charmant, animé, gracieux, et pourtant noble et imposant aussi... l'aspect merveilleux de la ville de Douvres, bâtie qu'elle est sur le bord de la mer, avec ce haut château qui...

— Saint-Georges! vous raillez toujours impitoyablement, et pourtant, parole de roi, je suis amoureux.

— En fait d'amour, mon pauvre frère, vous me permettrez de croire de peu de mise cette royale parole.

— Mais quand je vous dis que je suis fou de cette charmante fille, que je suis amoureux comme un écolier, amoureux malgré mes quarante ans; amoureux enfin comme je ne l'ai jamais été; car, après tout, ma sœur, cela m'est arrivé, pardieu! assez de fois pour que je m'y connaisse.

— Oh! sans doute... Aussi je suis bien loin de nier l'incommensurable expérience de Votre Majesté à ce sujet... Soit, vous voilà donc amoureux de ma pauvre Louise... Mais madame de Castelmaine, mon frère?

— Je la ferai baronne.

— Pensez donc à ses emportements.

— Je la ferai comtesse.

— A son désespoir.

— Je la ferai duchesse.

— A merveille! madame de Castelmaine est donc consolée ou duchesse; mais qu'est-ce que cela, mon Dieu! seulement une des perles de ce charmant collier qui vous enlace. Et cette pauvre et naïve mademoiselle Stewart?

— Louise a de si beaux yeux!

— Voilà qui est répondre. Mais cette jolie miss Wels?

— Louise a de si jolis cheveux!

— Vos raisons sont parfaites. Mais la Nell-Gwin, qui est bien, dit-on, capable de battre Votre Royale Majesté, l'impertinente comédienne qu'elle est?

— Louise a une si jolie taille!

— Et enfin vos miss Davis, miss Peel, miss Percy, et je ne sais combien d'autres miss encore, mon cher frère, car en vérité...

— Répondez-moi sérieusement, je vous prie, Henriette, dit Charles en interrompant *Madame*, mademoiselle de Keroualle est-elle de bonne maison de Bretagne?

— D'excellente, mon frère ; car son ancienneté est passée en proverbe dans sa province, où l'on dit : *l'antiquité des Pénancoët*.

— Et Louise est sage!

— Mon frère, vous me faites là des questions...

— Ah! après tout, sage ou non, qu'importe? elle est charmante, et...

— Comment! sage ou non, qu'importe?

— Eh bien?

— Mais c'est horrible, cette indifférence-là!

— Voyez vous, ma pauvre sœur, quand on a mon âge, et surtout mon expérience, on n'attache plus guère d'importance à ces sortes d'exagérations chimériques et inutiles de sagesse et de fidélité.

— Taisez-vous donc, Charles, vous vous mentez à vous-même.

— En vérité, cela est ainsi; et c'est pour cette raison que mes maîtresses m'aiment toujours beaucoup.

— Vous êtes confiant au moins, mais c'est en vous.

— Vous ne m'entendez pas ; elles m'aiment de toute la liberté que je leur laisse pour voir mes rivaux. Je les gêne si peu!

— Encore une fois, Charles, vous ne me ferez jamais croire que l'amour-propre d'un homme, et qui plus est d'un roi...

— Et qui *pis* est, ma sœur !

— Soit... que l'amour-propre d'un roi s'arrange aussi tranquillement du rôle d'amant trompé, du rôle de dupe, tranchons le mot.

— D'abord je ne suis jamais dupe.

— Comment cela?

— Etre dupe, c'est être trompé... sans le savoir ; or je ne suis jamais dupe, puisque je sais tout.

— Vous savez tout?

— Eh! sans doute ; croyez-vous donc, Henriette, que ma couronne royale me bouche assez les oreilles pour que je n'entende pas, à propos de ma chère maîtresse, madame de Castelmaine, par exemple, bourdonner les noms de ses favoris, depuis celui du très-brillant et très-négatif Jermyn, jusqu'à celui de certain Jacob Hall, qui danse et voltige à cheval d'une manière surprenante, il faut l'avouer. Croyez-vous que j'ignore aussi l'existence d'un nom moins certain (*Castelmainement* parlant), d'un nom moins certain, Goodman, un vigoureux gaillard, beau comédien d'ailleurs, dont toutes les femmes de Londres sont affolées?

— Fi! vous dis-je, mon frère, vous ne croyez pas un mot de tout ce que vous me contez là.

— Si, pardieu ! j'y crois, et il le faut bien; après cela, je mentirais en disant que je ne préférerais peut-être pas être aimé seul ; mais, puisqu'il paraît que ce n'est pas mon étoile, je me résigne ; d'un autre côté, être aimé seul, cela vous impose souvent en retour bien des obligations, bien de la gêne; c'est pour ainsi dire un mariage, et dès lors c'est fastidieux..... comme un mariage. Et puis enfin, voyez-vous, Henriette, à mon avis, les amants qu'on trompe ont toujours tort? pourquoi ne plaisent-ils pas assez pour qu'on ne les trompe pas?

— Au moins, mon frère, voilà une maxime merveilleusement commode pour les femmes infidèles.

— Et c'est aussi une maxime fort sensée, Henriette ; car rien ne me paraît plus ridicule et plus odieux que de faire un tort à ces pauvres âmes de ce que vous serez devenu maussade et fâcheux, je suppose ; et de vous plaindre qu'alors elles aillent chercher ailleurs un amant qui ne soit ni maussade ni fâcheux.

— Mais, Charles, si c'est par caprice, folie, fantaisie ou amour du changement, qu'elles vous quittent?

—C'est toujours notre faute, vous dis-je, toujours notre faute ; pourquoi ne plaisons-nous pas assez pour qu'on n'ait ni le temps ni le désir d'avoir des caprices? Et puis enfin, tenez, avouez une chose, c'est que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, pour vous c'est tout un ; vous faites à votre gré, et, par saint Georges ! vous avez raison ; car en amour ce qui plaît est bien, et ma devise est : *Che sara sara* (1).

— Je vous admire, Charles.

— Non, sérieusement parlant, Henriette, je pense cela, et ma vie le prouve. Je défie qu'on me puisse reprocher une cruauté, seulement une injustice causée par le ressentiment de ma jalousie : car, entre nous, j'ai toujours trouvé sot et féroce de faire sentir sa puissance, à propos de ces tendres faiblesses. Oui, cela m'a toujours semblé bas, lâche et peu gentilhomme. En un mot, quand on me trompe et que je ne tiens pas à la trompeuse, je la quitte ; quand j'y tiens, je la garde, et l'avertis en confidence de prendre ses mesures pour que je ne voie jamais rien de tout cela ; car, après tout, quand le présent est à moi, que m'importe le passé ou l'avenir?

— Qu'on se contente du présent.... je conçois ; mais encore faut-il l'avoir à soi seul... Charles !

— Mais, Henriette, en fait de *présent*... on a toujours au moins à soi seul le temps que dure le tête-à-tête. Or, que faut-il de plus à un honnête et modeste amant?

— Fi donc ! taisez-vous, c'est horrible ; et que je plaindrais la pauvre femme qui s'attacherait sincèrement à vous !

— Et pourquoi cela, Henriette?

(1) Ce qui sera, sera.

— Mais à cause de votre affreuse indifférence pour le bien comme pour le mal.

— Henriette, ma bonne sœur, vous ne pouvez vous méprendre à ce point : si je suis indifférent au mal, ne puis-je pas être reconnaissant du bien qu'on me fait ; et parce que je ne sais ou ne daigne pas haïr, est-ce donc une raison pour que je ne sache pas aimer?

— Non, Charles, non, sans doute ; car vous êtes si bon, si affectueux...

— Oui, et pourtant on fait de moi une espèce de Sardanapale, se souciant peu de la vie et du bonheur de ses sujets; mais, en revanche, se souciant beaucoup de leurs biens, dit le roi avec un soupir, et cédant à cette incroyable mobilité d'esprit qui faisait si rapidement se succéder en lui les impressions les plus opposées.

— Mais qui croit cela, mon frère?

— Eh ! saint Georges ! mes peuples le croient ; et qui le leur fait croire? Les bavards du parlement, qui ne leur chantent autre chose que des litanies sur les pilleries, les dilapidations, les dissipations de ma cour ; en un mot, qui ameutent l'Angleterre contre moi, sous le prétexte que je dépense beaucoup ! Je dépense beaucoup ! voilà le grand mot. Je dépense beaucoup ! c'est avec ces billevesées-là que les braillards des communes font crier *huzza* à leur sot et moutonnier auditoire. Je dépense beaucoup ! Imbéciles, est-ce qu'ils croient que l'argent qu'ils me donnent, je le thésaurise, par hasard ! Est-ce que pour être dissipé, comme ils disent, en profusion de toute espèce, il ne reste pas en Angleterre? Et puis, ne savent-ils pas que tout le monde, eux les premiers ou leurs créatures, ont toujours quelque chose à demander au roi? Pardieu ! on le croit si riche, le roi ! et pourtant, il faut qu'il refuse souvent... Hum ! je dépense beaucoup... s'entendre toujours faire ce reproche, être sans cesse obligé de batailler avec ces gens-là pour leur arracher quelques malheureux milliers de guinées... Saint Georges ! le métier de roi, réduit de la sorte, devient un bien triste et bien sot métier, Henriette !

Et le roi Charles se mit à réfléchir profondément ; car ce peu de mots venaient de lui retracer sa position présente avec toutes ses difficultés. *Madame*, voyant cette disposition d'esprit si favorable à ses projets, se levant de son fauteuil, alla s'asseoir auprès de son frère, et, lui montrant un traité posé sur la table :

— Mais, dites-moi, je vous prie, Charles, pourquoi de pareilles idées, quand enfin ces seuls mots : *Charles, roi*, écrits de votre main au bas de ces dix feuilles de papier, pourraient en finir avec tous ces embarras... Pourquoi hésitez-vous aujourd'hui, tandis qu'hier encore vous m'avez autorisée à écrire à Louis que vous étiez presque décidé?

— Hier, oui... sans doute... hier...

— Et que même, si M. de Turenne pouvait venir ici, vous aimeriez à vous entendre avec lui au sujet de la guerre qu'on veut faire à ces républicains?

— Oui, Henriette, je sais que je vous ai dit cela hier, mais...

— Eh bien ! Charles?...

— Mais, depuis hier... j'ai réfléchi, pesé les chances, et je suis plus incertain que jamais.

— Et pourtant, voyez, vous me faites donner à Louis des assurances, presque des certitudes, et maintenant vous vous contredisez. Ah ! Charles, Charles !... cela n'est pas bien .. que va penser le roi? que, pour prolonger mon séjour ici, je l'ai trompé.

— Non, Henriette... non... je ne me contredis pas ; mais si vous connaissiez comme moi ce pays-ci, si vous saviez à cette heure combien les partis se rapprochent, se consultent, s'agitent, vous comprendriez mon indécision. En un mot, je ne m'en cache pas, eh bien ! oui, j'ai scrupule de prendre cette détermination sans la communiquer à mon parlement ; car enfin, pensez donc, Henriette, être, aux yeux du pays, l'allié, l'ami de la Hollande, et aux miens son ennemi déclaré ; et tout cela sans raison, sans un prétexte plausible... tout cela... pour une misérable somme d'argent ; me vendre à Louis corps et âme .. me mettre à sa solde, à ses gages... Ah ! tenez... tenez, Hen-

riette! cela est honteux. Notre pauvre père n'en avait pas fait tant!...

— Allons... allons, Charles, dans quelles exagérations noires et mélancoliques tombez-vous là? Est-ce donc vous vendre, vous mettre à la solde de Louis, comme vous dites, que d'accepter l'offre qu'il vous fait de roi à roi, de frère à frère, de vous aider à rétablir le culte catholique dans vos États?... Est-ce vous vendre que d'accepter les subsides qu'il vous offre pour aider à soutenir le faix d'une guerre entreprise bien plus dans son intérêt que dans le vôtre?

— Mais, entre nous, Henriette, vous savez, comme moi, que les trois millions qu'il m'offre, sous le prétexte de m'aider à la guerre, entreront dans mon trésor secret; parce que, si je me déclare plus tard contre les Hollandais, on votera ici des fonds pour faire cette guerre; quant aux deux millions pour la catholicité, c'est la même chose, un prétexte honnête de me gagner; car il est impossible de penser à faire jamais une telle déclaration! Rétablir le culte catholique! mais ce serait mettre l'Angleterre à feu et à sang! ce serait jouer ma couronne... peut-être ma tête! quand, au lieu de six mille hommes de secours que Louis me propose, il m'en enverrait vingt mille.... à cette heure surtout! mais c'est folie que d'y songer seulement.

— Pourtant, Jacques croit le contraire; il me l'écrivait encore hier.

— Jacques croit le contraire! Jacques croit le contraire! Eh bien! Jacques se trompe, ma sœur; ses jésuites le mènent comme un enfant, et il ne prévoit pas où ils le conduiront... Après tout, cela le regarde; une fois sur le trône, il s'arrangera comme il le voudra, ou plutôt comme ils le voudront, et le diable sait ce qui en arrivera pour Jacques; mais quant à moi, ma chère Henriette, j'ai assez d'exil comme ça; et je ne suis plus d'âge à goûter les douceurs du sommeil, perché sur les branches du *chêne royal*. Avant tout, je veux régner en paix; avant tout, j'aime le calme, la tranquillité, le repos... Qu'après moi ils déclarent toutes les catholicités qu'ils voudront, peu m'importe, parce qu'après moi... la fin du monde.

— Pourtant, mon frère, on dit en France que la catholicité serait d'un merveilleux effet pour contenir votre populaire par la croyance religieuse, et que plus un gouvernement s'appuie sur le catholicisme pur, plus il approche du pouvoir absolu.

— Par saint Georges! cela est pourtant vrai, dit Charles en riant; car, à mesure qu'on s'éloigne de Rome, il y a comme des zones torrides, tempérées, et, pour ainsi dire, glaciales de catholicisme et d'absolutisme. Ainsi, le roi d'Espagne est très-catholique... voilà la zone torride, rendue plus torride encore par sa sainte inquisition. Le roi de France est seulement très-chrétien, voilà la zone tempérée... Et moi, je suis vaguement défenseur de la foi... voilà la zone glaciale. Or, il est vrai de dire qu'il y a plus d'absolutisme en Espagne qu'en France, et qu'il y en a plus en France qu'en Angleterre; mais, voyez-vous, Henriette, vouloir changer ces degrés de chrétienté qui s'en vont en s'affaiblissant vers le nord, ce serait aussi fou que de vouloir en Islande la chaleur d'Afrique. Aussi, encore une fois, je me contente de ce que j'ai, et je ne veux pas tuer ma *poule aux œufs d'or*, laquelle poule est mon parlement, qui, bon gré, mal gré, bon an, mal an, me pond, après tout, toujours un subside. Mais, saint Georges!... me déclarer catholique! non... non, Henriette. Diable! encore une fois, cela sent trop le chêne royal.



Charles II.

— Mais, mon frère, pourquoi vous presser tant de vous déclarer catholique?

— Pourquoi? parce que Louis le voudra pour qu'aussitôt après il passe à sa déclaration de guerre contre la Hollande.

— Mais s'il vous laissait tout le loisir qu'il vous plairait pour la catholicité?

— Comment?

— Oui, Charles, s'il vous demandait seulement la déclaration de guerre contre la Hollande ; car, après tout, peu lui importe la catholicité, à lui : c'était une visée purement politique qu'il croyait dans votre intérêt ; l'important pour Louis, c'est l'invasion des Provinces-Unies. Signez, unissez-vous avec lui pour leur déclarer la guerre, et la catholicité viendra quand elle pourra. Ainsi, pourquoi hésitez-vous encore ? Écoutez-moi, Charles, vous savez si dans une pareille rencontre je ne suis pas mille fois plus portée d'inclination pour vous que pour Louis, et c'est pour cela que je mets autant d'instance à vous décider ; car, au résumé, au fait, de quoi vous effrayez-vous ? La catholicité une fois écartée...

— Je ne m'effraye pas, Henriette, je ne m'effraye pas ; mais, entre nous, cette déclaration de guerre est injuste, d'une injustice révoltante, inouïe, et, malgré moi, je ne puis m'empêcher de songer à cela...

— Allons, Charles, parlez donc sérieusement : est-ce qu'elle est plus injuste, plus inouïe, plus révoltante que celle que vous fîtes en 1664 à ces républicains ? Non que je vous fasse un reproche ; car, après tout, on doit autrement juger les affaires d'État que les affaires particulières. Aussi, pour justifier apparemment une guerre, suffit-il d'un mot de traité mal interprété ; rien n'est plus facile à trouver qu'un prétexte de rupture... vous le savez mieux que moi.

— Sans doute, Henriette ; mais le parlement ! les communes ! il y a là-dedans une queue du vieux Noll (1) qui sympathise extrêmement avec ces républicains des Provinces.

— Oui, mon frère ; mais il y a aussi au fond du cœur de tout bon Anglais une haine profonde pour tout ce qui n'est pas de sa nation. Or, à la première victoire qui flattera son amour-propre, John Bull ne pensera qu'à vous applaudir et à crier *hussa !*

— Et si je suis battu ? alors viendront les reproches, les récriminations sans fin !

— Mais vous ne pouvez pas être battu... vos forces réunies à celles de Louis écraseront celles des Hollandais, sans aucun doute.

— Oui, si Louis est sincère, et s'il exécute ce qu'il promet ; mais s'il est fourbe avec moi, comme il l'a été avec les Hollandais, en 1666 ?

— Il ne le sera pas, Charles ; à quoi lui servirait-il de l'être ?

— Comment ! à quoi ? mais, par saint Georges ! à me laisser aux prises avec la Hollande, comme en 1666 il a laissé les Hollandais aux prises avec moi... malgré l'obligation où il était de les secourir. Voilà à quoi cela lui servirait ! Aussi qui me répond qu'il ne voudra pas s'amuser encore à voir nos deux marines se ruiner l'une par l'autre, tandis qu'il augmente chaque jour la sienne, et cela, avec l'aide des Sept-Provinces qui sont assez sottes ou assez cupides pour lui vendre la corde dont il les pendra un jour.

— Le fait est, Charles, que Louis dit sans cesse qu'il n'a qu'à se louer de ces républicains.

— Aussi, Henriette, je vous jure que je me suis demandé vingt fois quel pouvait être le sujet de sa haine et de la guerre qu'il veut faire à ce malheureux peuple.

A cette singulière et naïve exclamation de Charles, un des plus ardents ennemis des Provinces-Unies, qui, au mépris de tous les traités et du droit des gens, leur avait, en 1664, déclaré la guerre par le pillage et la confiscation de leurs navires de commerce, *Madame* ne put s'empêcher de sourire.

— Qu'avez-vous donc, Henriette, vous riez ?

— C'est qu'aussi, mon frère, il est assez singulier de vous entendre demander la cause de la haine de Louis contre la Hollande.

— Mais qu'y a-t-il donc d'étonnant à cela ?

— Mais enfin, Charles, vous-même, pour quelle raison les avez-vous donc attaqués, en 1664 ?

— Mais, Henriette, moi, c'est bien différent ! je ne suis pas comme Louis, qui régit la France ainsi qu'une ferme, qu'il impose et taxe à sa guise, et qui tire de ce pays tout l'argent qu'il veut. Moi, au contraire, quoique mes revenus soient fixes, il me faut encore batailler avec ces criards des communes pour les leur arracher, puisque ce sont eux, après tout, qui tiennent les cordons de la bourse. Qu'arrive-t-il de là ? c'est que je suis souvent réduit aux expédients : aussi, quand mes créanciers crient trop fort, quand ma caisse est trop vide ; en un mot, quand les communes me refusent de l'argent, ne suis-je donc pas excusable de tâcher de faire un bon coup, quand l'occasion se présente, comme par exemple de *dégraisser le Meynhers*, ainsi que dit ce mécréant de Vilmot (1), en argot de Tiburn's ?

(1) Cromwell.

— Fi donc ! Charles, vous vous faites pire que vous n'êtes.

— Mais non, Henriette... entre nous deux, il n'y a pas de raisons d'État qui tiennent ; et pardieu ! sans l'incroyable résistance de cet animal de Holmes, en 1665, ma flotte me ramenait ici une douzaine de vaisseaux de la compagnie des Indes, estimés plus de vingt millions. Ah ! c'était là un bon coup ! meilleur que la vente de Dunkerque, sur laquelle mon bon frère de France a tant gagné, car, en vérité, il a eu de moi cette place pour un morceau de pain.

— Pourquoi, Charles, vous amuser ainsi à rabaisser votre conduite ?

— Mais, je ne la rabaisse pas du tout, Henriette ; c'est bien véritablement comme cela, et ce qu'il y a de pis à s'avouer, c'est que le même ordre de faits, arrivés dans une région moins élevée que la nôtre, mènerait le faiseur de bons coups tout droit à la potence. Mais, à qui la faute ? au parlement ; s'il n'était pas si avare, je ne serais pas réduit à ces expédients malhonnêtes, je l'avoue, mais qui ont au moins un motif qui les peut excuser : le besoin. Tandis que j'en reviens encore là, quel besoin Louis a-t-il du superflu de ces Meynhers ? pourquoi, au lieu de se jeter sur le reste des Pays-Bas, sur ces riches et magnifiques provinces qui lui sont ouvertes, qu'il a dans la main pour ainsi dire, pourquoi les laisse-t-il pour envahir ces inutiles marécages ? Pourquoi s'engage-t-il dans une guerre mille fois injuste, folle, ruineuse, qui soulèvera d'indignation le monde contre lui ? qui va mettre le feu en Europe, et sera peut-être la cause de guerres et de malheurs infinis, incalculables ? Pourquoi agit-il ainsi ? Encore une fois, vraiment, c'est le tombeau de mon esprit.

— Mais, mon frère, vous savez comme moi, que, malgré qu'il en ait, Louis ne suit jamais que la volonté du ministre en faveur, si ce ministre a l'art de s'effacer et de convaincre le roi qu'il agit de lui-même et par lui-même.

— Alors, quel est donc le ministre assez insensé pour lui avoir planté de pareilles idées en tête ?

— Eh ! mon Dieu ! M. de Louvois.. dont il ne peut plus se passer maintenant.

— Et quel est le but de Louvois ?

— Tout uniquement d'embarrasser Colbert, qu'il ne peut supporter.

— Comment cela ?

— C'est bien simple : plus les guerres sont folles, plus elles sont désastreuses, moins il y a de ressources dans le pays conquis, plus il faut d'argent, n'est-ce pas, pour y subvenir ?

— Sans doute.

— Eh bien ! tout ce que veut M. de Louvois, c'est d'abord faire la guerre pour se rendre nécessaire, et puis ensuite se jeter dans de si effroyables dépenses, que Colbert, chargé des finances, n'y pouvant suffire, le roi, mécontent, finisse par le chasser.

— Vous êtes sûre de cela, Henriette ?

— Très-sûre ; du moins on m'a rapporté ce mot de M. de Louvois : *Enfin, grâce à Dieu, je vais donner tant de besogne à ce vieil ivrogne, qu'il faudra bien qu'il y crève.*

— C'est un peu fort.

— Cela vous étonne, n'est-ce pas, Charles ?

— Non, pas précisément ; car j'en sais bien d'autres ! Et mes dignes et loyaux conseillers, mes honorables ministres, cette véritable *cabal* infernale, comme ils disent dans Londres, n'en sont pas à leurs dents de lait. Mais je songe que le monde, les peuples, les historiens, feront un jour des suppositions bien ridicules sur la cause de cette guerre atroce et insensée, tandis que

(1) Le duc de Rochester.

le motif était là tout proche, à la portée de tous, au fond du cœur du premier venu : *une rivalité de commis* et rien de plus. Oui, cela est vrai, et, comme le disait impudemment cet autre mécréant sans foi ni loi, enfin, S. G. M. le duc de Buckingham, *porte-bât*, car c'est ainsi, ma chère, que le drôle appelle mon peuple. . *porte-bât* se doute rarement des vraies causes des guerres, des alliances, des affaires d'État, parce qu'il est habitué à supposer aux grands et aux rois, chargés d'immenses intérêts, des facultés non moins immenses pour cela qu'il s'agit de provinces ou de royaumes, et pourtant il n'en est rien: c'est toujours un esprit fort humain, un intérêt fort personnel, qui guident *ces puissants de la terre!* Aussi, piller la flotte de son voisin sans déclaration de guerre, ou piller la poche de son voisin, c'est le même mauvais sentiment de cupidité ; seulement les moyens d'exécution et l'objet convoité diffèrent. Mais, comme *porte-bât* est toujours disposé à croire au merveilleux, il donne à ce mauvais penchant, à cette mauvaise action, les plus belles, ou du moins les plus politiques raisons du monde ; puis viennent les poëtes, qui traduisent en beaux vers sonores et pompeux toutes ces misères et ces lâchetés, pour la plus grande édification et admiration des siècles imbéciles, de façon que de siècle imbécile en siècle imbécile on transmet à la postérité la plus reculée ce beau trésor de mensonges et de sottises. Avouez que cela est brutal en diable, mais au fond que c'est vrai, Henriette !

— Quand il y aurait là quelque apparence de raison... à quoi bon s'y appesantir, puisque la triste humanité est à ce point misérable et perverse?

— Eh bien! vous allez rire, Henriette ; et pourtant je vous jure que lorsque ce fou débauché de Buckingham m'a tenu ce discours, pour lequel je l'ai d'ailleurs chassé de ma présence pendant quelques jours, car il est de ces vérités qu'il est indécent de dire, même à un roi, je vous jure, Henriette, que j'ai réfléchi davantage sur ce que me demande Louis, et que cette diatribe amère n'a pas peu contribué à amener mes irrésolutions.

— A propos de cela, vous m'avez promis de rappeler M. de Buckingham près de vous, mon frère, et de ne pas donner suite à cet autre démêlé qui est aussi la cause de son exil.

— Nous verrons, Louise : mais, laissez-moi réfléchir encore à ce que je dois loyalement faire à propos de cette alliance; car, après tout, il est des sentiments généreux qui valent souvent mieux que la ruse et le manége...

— Cela est sans doute fort beau de réfléchir ainsi, mon pauvre frère, mais alors qu'on est libre d'exécuter les bonnes et loyales inspirations que cette réflexion pourrait faire naître. Or, il faut bien vous convaincre d'une chose, Charles, c'est que vous n'êtes plus libre.

— Quelle folie ! Henriette : qui donc m'oblige?

— La nécessité... oui, la nécessité. Vous aurez beau n'oser pas envisager bien en face votre position, lui tourner le dos, elle n'en sera pas moins là, imminente. En un mot, Charles, la question se réduit à ceci : Vous avez besoin d'argent, et le parlement vous en refuse. Que la guerre se fasse, outre les cinq millions de subsides annuels que vous recevrez de Louis, on votera des fonds pour la guerre, desquels vous pouvez en partie disposer.

— Oui, comme l'année de l'incendie de Chatam, où ce damné de Ruyter est venu tout ravager là, voyant mes vaisseaux désarmés.

— Ceci est passé, et doit vous demeurer une injure et une insulte de plus à venger sur ces républicains. Maintenant, en admettant que vous ne leur fassiez pas la guerre, quelles sont les autres hypothèses? Vous n'avez pas d'argent, vos créanciers sont à bout, et votre parlement devient chaque jour plus soupçonneux, plus avare de subsides. Encore une fois, il vous faut de l'argent, tout est là ! Que ferez vous ! Vous allierez-vous avec les Sept-Provinces et l'Espagne contre Louis? Mais quel sera le prix de cette détermination? Vous savez que ces États populaires sont cupides et intéressés, et qu'il n'entre pas dans leur politique, représentée d'ailleurs par l'incorruptible de Witt, d'ouvrir l'oreille à ces doux secrets de subsides. Quant à l'Espagne, elle est pauvre, elle est à bout... et vous savez par expérience ce que sonne la réalisation de ses promesses ; on ne peut faire aucun fond sur la Suède, ni sur le Danemark. L'empereur et presque tous les électeurs sont à Louis : quel espoir avez-vous donc?

— Et moi aussi je serai bientôt *à Louis*, dit Charles avec dépit, je serai à Louis, qui marchande sou à sou mon parjure et ma honte... Ah! par saint Georges! Henriette, pourquoi est-ce que je ne fais pas ce que je me suis dit cent fois : coupons court à ces menées ténébreuses ; allons trouver le parlement... et là, hardiment, loyalement, disons-lui... Ma position est telle ; je dois tant ; on me propose une infamie ; je viens vous la dévoiler ; maintenant, j'en appelle à la sagesse et à l'honneur des représentants de la vieille Angleterre, qui n'abandonnera pas son roi... Oui... C'est là ce que je devrais dire ! s'écria Charles dans un de ces moments de généreuse résolution que malheureusement il n'exécutait jamais.

— Oui, dit *Madame* avec amertume, oui, allez... mon frère... allez vous perdre en usant d'une aussi dangereuse franchise ! allez vous prêter au triomphe de ces insolentes communes, qui, profitant de votre abaissement et de votre embarras, voudront vous imposer les concessions les plus fatales au trône, vous priver du peu de priviléges, du peu d'autorité qui vous restent, et mettre à ce prix leur assistance !

— Hélas ! vous dites juste, Henriette ; c'est odieux à avouer ; mais les communes n'accordent que donnant donnant ! N'a-t-il pas fallu encore cette année, pour leur arracher cinquante mille malheureuses guinées de droit additionnel sur les vinaigres, leur accorder le bill des conventicules !

— Eh bien donc ! Charles, puisqu'il vous faut absolument avoir recours à quelqu'un, pourquoi ne pas préférer vous adresser à Louis, à un roi comme vous, au lieu de vous exposer à subir les insolences de vos sujets !

— Leurs insolences !... c'est le mot... tout respect est perdu... un roi n'est plus *qu'un homme*, comme ils disent, n'est plus *qu'un salarié* de la nation. Aussi épluchent-ils mes dépenses une à une ; c'est une véritable inquisition. N'a-t-il pas fallu que mes ministres leur donnassent les explications les plus minutieuses sur l'emploi des fonds pour la marine, et encore cela ne les a-t-il qu'à moitié convaincus. Quelle pitié ! quelle humiliation ! Henriette : régner ainsi, est-ce donc régner? avoir à bail, à condition, un royaume que nos pères avaient à eux !

— Que voulez-vous... puisque vous rejetez la catholicité et les six mille hommes de troupes françaises que vous offre Louis pour affermir votre puissance, et la rendre égale à la sienne, puisque avec ce secours, votre armée et vos amis, vous pourriez, je suis sûre, réduire les malintentionnés ..

— Encore une fois, Henriette, c'est une folie à laquelle il ne faut pas songer.

— Mais alors, Charles, que faire?

— Eh ! je ne sais ; jamais irrésolution n'a été plus grande que la mienne ! tant que j'ai discuté avec Louis la quotité des subsides, j'ai eu au moins de quoi alimenter mes indécisions ; mais maintenant qu'il prétend avoir donné son dernier mot ; maintenant qu'il déclare ne pouvoir pas accorder un penny de plus ! car, n'est-ce pas, Henriette, il ne faut pas penser à un penny de plus?

— Oh ! pour cela, non, Charles, pas un penny ; et vous savez encore que c'est grâce à ma supplication qu'il avait consenti à une augmentation.

— Bien, bien ; ainsi donc, il est bien et résolûment déterminé à ne rien donner de plus... à ne donner absolument rien de plus, n'est-ce pas?...

— Rien, Charles, rien, absolument.

— Eh bien ! maintenant, comme je vous le disais, mon hésitation n'a plus ce prétexte.... et pourtant je ne sais que faire, je suis plus indécis que jamais.

— Eh bien ! maintenant, Charles, voulez-vous que je vous dise, moi, ce qui vous empêche de signer un traité dont vous reconnaissez pourtant toute l'urgente nécessité?

— Dites, Henriette.

— C'est tout simplement la peur que vous avez de votre parlement.

— Quelle folie!... Il est tracassier de sa nature, impertinent souvent, ridicule toujours, et quelquefois si amusant, que je m'y divertis autant qu'à la comédie; mais pour terrible il ne l'est pas; et. quant à en avoir peur, autant vaudrait dire que j'ai peur des criailleries de madame de Castelmaine.

— Qu'importe? vous n'en avez pas peur, soit; mais vous la subissez. Il en est de même de votre parlement : c'est une maîtresse déclarée et en titre que vous trouvez ridicule, tracassière, impertinente, mais avec laquelle il faut toujours finir par compter, et c'est cela qui vous effraye.

— Henriette, dit Charles emporté par son incroyable mobilité d'esprit, Henriette, si vous me parlez encore de la peur que j'ai de mon parlement, par le sac de la laine du Speaker, ou plutôt par les beaux yeux bleus de mademoiselle de Kerouaille, je ne vous entretiens plus que de cette charmante personne; car je sens mon amour pour elle se réveiller avec violence. Mon Dieu! quand j'y pense, qu'elle était donc jolie avec cette robe incarnat, et ces rubans de pareille couleur dans ses beaux cheveux noirs! En vérité, Henriette, j'en suis fou!

— Ah! mon Dieu! la pauvre chère enfant! quel bonheur pour elle que cette folie ne tienne que vous seul!

— Henriette, vous n'en savez rien... Je l'ai regardée hier d'un air si respectueux, si tendre. Et puis, pourquoi donc, après tout cela, serait-elle si malheureuse de m'aimer!

— Pourquoi? parce que pour vous aimer il lui aurait fallu nécessairement longtemps arrêter sa pensée sur vous, et qu'alors une jeune fille qui pense à un roi le rêve dans toute sa majesté, dans toute sa puissance, seul au-dessus de tous, n'ayant qu'une loi, la sienne; qu'une volonté, la sienne.

— Comment! Henriette, Louise aurait-elle donc rêvé à moi?

— Mais je ne dis pas cela du tout, je le suppose; mais je suppose aussi avec certitude que son réveil serait bien déçu, en voyant celui qu'elle rêvait si puissant n'oser prendre une détermination qui lui est avantageuse, par la peur d'une assemblée de marchands de la cité et de fermiers de provinces. Pauvre Louise! habituée qu'elle est à voir son roi obéi d'un seul signe, quel serait son étonnement!

— Mais si je tremblais devant elle, Henriette, n'oublierait-elle pas un peu que j'ai peur de mon parlement? dit Charles avec un charme inexprimable.

— Je ne sais; car s'il est doux de régner sur quelqu'un, c'est surtout de régner sur un roi; et dans cette circonstance-ci, mon bon frère, vous ne voulez pas absolument *régner*.

— Y a-t-il longtemps que Louise est à vous, ma sœur?

— Mon Dieu! Louise! toujours Louise... que vous êtes singulier, Charles; nous voici maintenant arrivés d'une conversation des plus sérieuses à parler de galanteries.

— Je vous en prie, Henriette, dites-moi s'il y a longtemps que Louise vous est attachée?

— Charles, Charles, vous serez toujours le même... Eh bien! elle m'est attachée depuis quatre ans...

— Elle vous aime?

— Mais je le crois; j'ai toujours été si bonne pour elle, qui le mérite tant, d'ailleurs! si ingénue, si naïve, pauvre enfant!

— Tenez, Henriette, je suis fou, ridicule; mais je ne puis m'empêcher d'aimer cette jeune fille à la folie.

— Et vous l'avez vue hier pour la première fois.

— Soit; mais faut-il plus de temps pour voir comment elle est belle? Et puis d'ailleurs, hier soir j'ai causé plus de deux heures avec elle.

— Au fait, voilà de quoi justifier de cette grande et soudaine passion que vous dites! Et cette belle indifférence dont vous me parliez? Après tout, elle, ou toute autre, que vous importe?

— Tenez, Henriette, vous ne me comprenez pas... Savez-vous ce qui, malgré moi, m'attire vers cette jolie personne? C'est qu'elle a été élevée presque auprès de vous; c'est que je pense que, vous entendant souvent parler de votre frère, comme je sais que vous en parlez, elle a dû ressentir pour moi, non de l'amour, je ne puis plus en inspirer, mais cette sympathie que l'on éprouve presque malgré soi pour ceux que l'on sait bons et dévoués; tenez, Henriette, toutes mes maîtresses m'ont aimé pour elles, j'en suis sûr. Eh bien! je ne sais pourquoi il me semble que, si Louise m'aimait, elle m'aimerait, non pour moi, mais pour vous... Oui, cette affection, qui aurait, pour ainsi dire, grandi à votre ombre, et que je vous devrais, me serait si douce, si chère... Henriette... je vous parle sérieusement... la vérité a un accent que vous devez démêler... je vous jure...

— Encore une fois, Charles, par grâce! songez donc à autre chose qu'à la galanterie dans un pareil moment. . le temps passe... Vous savez combien peu de jours on m'accorde encore à rester près de vous... Songez donc aussi un peu à moi... à cette négociation que j'aurais été si fière, si heureuse d'avoir conclue, et pour vous... et pour Louis... et pour... et pour moi, puisqu'il faut vous donner cette dernière raison, qui, je le crains, n'aura pas plus de poids que les autres?

— Pour vous... Henriette? pour vous!

— Puisque vous ne devinez pas, il faut bien tout dire : Charles, vous savez si je suis heureuse à la cour? vous savez la conduite de *Monsieur* à mon égard, maintenant surtout que notre mère est morte... Une fois de retour en France... mon frère! qui protégera votre pauvre Henriette? Haïe de mon mari... qui me défendra de ses mauvais traitements, des hauteurs de ses favoris? Et, lors même qu'un caractère généreux voudrait prendre ma défense... à quoi bon, Charles? mon mari n'est-il pas le frère du roi de France! et M. de Rohan n'a-t-il pas porté la peine d'avoir voulu me venger des insolences du chevalier de Lorraine? Ah! mon frère, ajouta *Madame* avec un accent de douloureuse résignation, je suis bien malheureuse!

— Mais, Henriette, Louis vous a toujours protégée, au moins, dit Charles avec émotion; car, par une singulière anomalie, ce roi, si dur, si sceptique et si égoïste, éprouva toujours une profonde et véritable affection pour sa sœur.

— Louis! Louis, mon frère, ne le connaissez-vous pas? Qui m'assure désormais de son appui? si, voyant que vous rejetez l'alliance qu'il vous propose, il fait retomber sa colère sur moi qui m'étais offerte à lui, je l'avoue, avec la présomptueuse certitude de vous décider? Oui, Charles, j'étais si glorieuse de me dire : cette volonté qui a résisté à tant de grands et habiles négociateurs... faiblira peut-être devant la prière d'une sœur; mais, si je me suis trompée, que deviendrai-je? Il faudra que je retourne misérablement en France, humiliée dans mon amour de sœur, dans mon orgueil de femme, et que je recommence toute une vie de chagrins et d'affronts; car vous connaissez Louis, vous savez son égoïsme, vous savez que son affection ne vous demeure jamais acquise qu'en raison des services qu'on peut lui rendre. Aussi suis-je bien sûre qu'il m'abandonnera tout à fait lorsqu'il verra que je ne lui aurai été bonne à rien auprès de vous...

— Henriette! ne croyez pas cela... si je le prévoyais...

— Cela sera... n'en doutez pas, Charles... cela sera... et alors... quelle existence... mon Dieu! haïe de mon mari, indifférente au roi, étrangère au milieu d'une cour qui n'a d'écho que pour les sympathies du maître. . que deviendrai-je, grand Dieu!

Et *Madame* ne put retenir ses larmes.

— Henriette... ma sœur aimée, ne pleurez pas ainsi, vous me déchirez le cœur, dit Charles en sentant ses yeux humides.

Puis, après avoir quelques moments réfléchi profondément en regardant sa sœur, il parut prendre une résolution longtemps combattue, fit un geste expressif de la main droite qui semblait signifier : arrive que pourra, s'approcha de la table et signa le traité, *Charles, roi*.

Alors, s'approchant doucement de sa sœur et se mettant à genoux devant elle, le roi prit ses deux mains qu'elle tenait toujours sur sa figure baignée de larmes, et lui dit en les baisant et lui montrant le traité signé. — Allons... le traité est signé; Henriette, annoncez donc à Louis que l'échange des ratifications se fera dans un mois, et que j'ai ordonné à mes ministres de céder sur toutes les difficultés du quatrième article.

— Charles! mon frère... serait-il vrai! s'écria *Madame* avec une expression de tendresse et de triomphe impossible à dé-

crire. Ah! pourquoi avez-vous donc tant tardé à prendre une résolution si favorable à vos intérêts?

— Peut-être, ma sœur chérie, pour avoir le bonheur de céder à votre demande.

— Ah! Charles!... Charles, comment jamais reconnaître ce que vous venez de faire pour moi!

— En ne disant pas à Louise que j'ai peur de mon parlement... et, comme je suis dans un jour de grâce aujourd'hui... dites encore à ce fou de Georges que c'est mal à lui de tourmenter un ancien ami qui lui pardonne encore une fois, mais grâce à vous...

— Ah! Charles! Charles! que va devenir la pauvre Keroualle, maintenant que vous voilà le roi qu'elle avait rêvé?

. . . .

Les ratifications du traité furent échangées dans le courant de juin, et, par un singulier hasard, la ratification de Charles II arriva le 30 juin, à Paris, jour même de la mort de *Madame*, qui avait pour ainsi dire décidé l'adhésion du roi son frère.

Voici comme s'exprime M. le duc de Saint-Simon, au sujet de la mort de *Madame :*

« Je ne puis finir sans raconter une anecdote qui a été sue de bien peu de gens sur la mort de *Madame*, que personne n'a douté qui n'eût été empoisonnée et même grossièrement; ses galanteries donnaient de la jalousie à *Monsieur*, le goût opposé de *Monsieur* indignait *Madame;* les favoris qu'elle haïssait semaient tant qu'ils pouvaient la division entre eux pour disposer de *Monsieur* tout à leur aise; le chevalier de Lorraine, dans le fort de sa jeunesse et de ses agréments, étant né en 1643, possédait *Monsieur* avec empire, et le faisait sentir à *Madame* comme à toute la maison. *Madame*, qui n'avait qu'un an moins que lui, et qui était charmante, ne pouvait, à plus d'un titre, soutenir cette domination; elle était au comble de la considération et de la faveur auprès du roi, dont elle obtint enfin l'exil du chevalier de Lorraine. A cette nouvelle, *Monsieur* s'évanouit, puis fondit en larmes, et s'alla jeter aux pieds du roi pour faire révoquer un ordre qui le mettait au dernier désespoir, il ne put y réussir; il entra en fureur, et s'en alla à Villers-Cotterêts.

« D'Effiat, homme d'un esprit hardi, premier écuyer de *Monsieur*, et le chevalier de Beuvron, homme liant et doux, mais qui voulait figurer chez *Monsieur*, dont il était capitaine des gardes, et surtout tirer de l'argent pour se faire riche en cadet de Normandie fort pauvre, étaient étroitement liés avec le chevalier de Lorraine, dont l'absence nuisait à leurs affaires, et leur faisait appréhender que quelque autre mignon ne prît sa place, duquel ils ne s'aideraient pas si bien; pas un des trois n'espérait la fin de cet exil, à la faveur où ils voyaient *Madame*, qui commençait même à entrer dans les affaires, et à qui le roi venait de faire faire un voyage mystérieux en Angleterre, où elle avait réussi parfaitement, et en venait de revenir plus triomphante que jamais; elle était de juin 1644, et d'une très-bonne santé qui achevait de leur faire perdre de vue le retour du chevalier de Lorraine, qui était allé promener son dépit en Italie et à Rome. Je ne sais lequel des trois y pensa le premier, mais le chevalier de Lorraine envoya à ses deux amis un poison sûr et prompt, par un exprès qui ne savait peut-être pas lui-même ce qu'il portait. *Madame* était à Saint-Cloud, et, pour se rafraîchir, elle prenait depuis quelque temps, sur les sept heures du soir, un verre d'eau de chicorée. Un garçon de sa chambre avait soin de le faire; il le mettait dans une armoire d'une des antichambres de *Madame*, avec son verre; cette eau de chicorée était dans un pot de faïence ou de porcelaine, et il y avait toujours auprès d'autre eau commune, en cas que *Madame* trouvât cette chicorée trop amère, pour la mêler. Cette antichambre était le passage public pour aller chez *Madame*, et il ne s'y tenait jamais personne, parce qu'il y en avait plusieurs. Le marquis d'Effiat avait épié tout cela; le 29 juin 1670, passant par cette antichambre, il trouva le moment qu'il cherchait, personne dedans, et il avait remarqué qu'il n'était suivi de personne qui allât aussi chez *Madame;* il se détourne, va à l'armoire, l'ouvre, jette son boucon, puis, entendant quelqu'un, s'arme de l'autre pot d'eau commune, et, comme il le remettait, le garçon de la chambre qui avait soin de cette eau de chicorée, s'écrie, court à lui, et lui demande brusquement ce qu'il va faire à cette armoire. D'Effiat, sans s'embarrasser le moins du monde, lui dit : qu'il lui demande pardon; mais qu'il crevait de soif, et que, sachant qu'il y avait de l'eau là-dedans (lui montrant le pot d'eau commune), il n'a pu résister à en aller boire. Le garçon grommelait toujours; et l'autre, toujours l'apaisant et s'excusant, entre chez *Madame*, et va causer comme les autres courtisans sans la plus légère émotion. Ce qui suivit une heure après n'est pas de mon sujet, et n'a fait que trop de bruit en Europe. *Madame étant morte le lendemain 30 juin, à trois heures du matin*, le roi fut pénétré de la plus grande douleur; apparemment que dans la journée il eut des indices et que ce garçon de chambre ne se tut pas, et qu'il y eut notion que Purnon, premier maître d'hôtel de *Madame*, était dans le secret par la confidence intime où dans son bas étage il était avec d'Effiat. Le roi couché, il se relève, envoie chercher Brissac, qui dès lors était dans ses gardes et fort sous sa main, lui commande de choisir six gardes du corps bien sûrs et secrets, d'aller enlever le compagnon et de le lui amener dans ses cabinets par les derrières. Cela fut exécuté avant le matin. Dès que le roi l'aperçut, il fit retirer Brissac et son premier valet de chambre, et prenant un visage et un ton à faire la plus grande terreur : — Mon ami, lui dit-il, écoutez-moi bien; si vous m'avouez tout, et que vous me répondiez la vérité sur ce que je veux savoir de vous, quoi que vous ayez fait, je vous pardonne, et il n'en sera jamais mention; mais prenez garde à ne pas me déguiser la moindre chose; car si vous le faites, vous êtes mort avant de sortir d'ici. *Madame* n'a-t-elle pas été empoisonnée? — Oui, sire. — Et qui l'a empoisonnée? dit le roi, et comment l'a-t-on fait? Il répondit que c'était le chevalier de Lorraine qui avait envoyé le poison à Beuvron et à d'Effiat, et lui conta ce que je viens d'écrire. Alors le roi redoublant d'assurances de grâce et de menaces de mort : — Et mon frère, dit le roi, le savait-il? —Non, sire, aucun de nous trois n'était assez sot pour le dire; il n'a point de secret, et nous aurait perdus tous trois. A cette réponse, le roi fit un grand ha! comme un homme oppressé qui tout d'un coup respire. — Voilà, dit-il, tout ce que je voulais savoir; mais m'en assurez-vous bien? Il rappela Brissac et lui commanda de ramener cet homme quelque part, et tout de suite il le laissa aller en liberté. C'est cet homme lui-même qui l'a conté longues années depuis à M. Joly de Fleury, procureur général du parlement, duquel je tiens cette anecdote. Ce même magistrat, à qui j'en ai parlé depuis, m'apprit ce qu'il ne m'avait pas dit la première fois, et le voici : Peu de jours après le second mariage de *Monsieur*, le roi prit *Madame* en particulier, lui conta ce fait, et ajouta qu'il la voulait rassurer sur *Monsieur*, et sur lui-même, trop honnête homme pour lui faire épouser son frère, s'il était capable d'un pareil crime. *Madame* en fit son profit. Purnon, le même Bonneau, était demeuré son premier maître d'hôtel. Peu à peu elle fit semblant de vouloir entrer dans la dépense de sa maison, le fit trouver bon à *Monsieur*, et tracassa si bien Purnon, qu'elle le fit quitter, et qu'il vendit sa charge sur la fin de 1674, au sieur Maurel de Vaulonne. »

(*Saint-Simon*, *pag.* 181, *vol.* III.)

On peut voir, dans tous les mémoires du temps, le récit de l'épouvantable mort de *Madame*. Les lettres écrites à ce sujet par de Lionne à Croissy restent muettes, non sur le soupçon d'empoisonnement, mais sur les preuves; et celles de Croissy à de Lionne ne roulent que sur l'empressement extrême du roi Charles à ravoir sa correspondance anglaise, que *Madame* gardait dans une cassette, et aussi sur les emportements furieux du duc de Buckingham en apprenant la mort de cette jeune princesse.

Ce mystérieux événement ne fut point, d'ailleurs, un obstacle au rapprochement des deux couronnes; et M. le marquis de Bellefonds, envoyé extraordinairement auprès du roi Charles pour le complimenter sur cette mort, lui porta de nouvelles assurances de l'affection de Louis XIV.

Peu de temps après, M. le duc de Buckingham vint en France, envoyé par le roi Charles avec la mission apparente de faire les premières ouvertures à propos du traité de mai, signé, comme on l'a vu, avant la mort de *Madame*. Le duc, qui ignorait la conclusion de l'acte, croyait négocier sérieusement, tandis qu'il

n'était que le jouet du roi Charles qui s'amusait fort de cette ambassade simulee, dont on verra plus bas le motif. Malheureusement, l'espace ne permet pas de citer une delicieuse lettre de de Lionne qui, écrivant à Croissy, se moque le plus spirituellement du monde de l'importance du seigneur duc de Buckingham qui l'accuse à chaque instant (lui de Lionne) de lenteur, et d'entraver la marche d'une négociation si avantageuse aux deux rois, etc., etc. Le dénoûment de cette comédie fut la signature, en 1671, d'un traité dit *simulé*, en tout conforme au traité signé à Douvres en mai 1670; sauf la clause regardant la declaration de catholicité, qui demeura secrète entre les deux rois, et dont le parlement n'eut pas connaissance.

Telle fut la fin et l'issue de cette négociation, entreprise par Louis XIV dans le but de se recruter des alliés pour punir plus sûrement *les Hollandais de leurs surprenantes hauteurs*. Car, c'est à ce reproche que se réduisent à peu près toutes les raisons invoquées pour dissimuler l'injustice flagrante de cette agression. Puisqu'on a fait voir que, grâce au partage éventuel de la monarchie espagnole, conclu avec Léopold au commencement de 1668, la médiation des Provinces-Unies et de la Suède, loin d'imposer à Louis XIV une paix désavantageuse, ne faisait qu'entrer dans ses vues, et qu'ainsi cette banalité : *Les Etats-Généraux voulaient se rendre arbitres de tous les différends au détriment des autres puissances*, n'avait aucun fondement. Restait donc à punir *l'insolence des gazetiers*, et surtout l'émission de la fameuse médaille de *Josué arrêtant le soleil*, c'est-à-dire Van Beuningen, un des principaux moteurs du traité d'Aix-la-Chapelle, arrêtant le cours des conquêtes de Louis XIV.

Voici, au sujet de cette dernière niaiserie historique, une lettre fort curieuse de M. Van Beuningen, un des hommes les plus respectés et les plus comptés des Provinces-Unies, qui avait été ambassadeur en France et en Angleterre, et qui, au dire de ses contemporains, partageait avec MM. de Witt la réputation de la plus parfaite incorruptibilité.

LETTRE DE M. CONRAD VAN BEUNINGEN, A M. DE LA VOLPILIÈRE, DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

La Haye, le 23 mars 1673.

« Monsieur,

« Le caractère de docteur en théologie que j'ai trouvé avec votre nom à la tête de vos vers *de la Hollande aux pieds du roi*, me persuade que vous n'aimez pas que votre muse serve à autoriser l'imposture et la calomnie ; et qu'en cette vue vous prendrez en bonne part que je vous informe que la ridicule vanité que vous m'imputez comme si je m'étais érigé en Josué, me vantant d'avoir arrêté le soleil, que le roi a pour devise, est une fiction toute pure, inventée en France, après mon départ, par des personnes qui se sont voulu divertir à mes dépens ; je n'ai aucune part à la médaille ou à la peinture qu'on suppose, et n'ai en ma vie dit une parole ni formé une pensée qui me puisse rendre suspect d'une si insolente et sotte témérité ; même je n'ai pu apprendre de personne *qu'il y ait de telle médaille ou peinture au monde*, que dans l'imagination injurieuse des inventeurs de ce mensonge. Vous comprenez bien, monsieur, que cet éclaircissement vous oblige, ou à me convaincre du contraire (ce qui est impossible), ou d'avouer que vous m'avez fait un tort sensible, en faisant passer pour véritable dans un écrit adressé au roi, et donné au public, une fausseté qui m'est très-injurieuse; et me traitant là-dessus d'orgueilleux Phaéton, de faux Josué, de faux devin et de fugitif, pour noircir de ce que l'histoire et la fable vous ont fourni de plus outrageux un homme innocent et à vous inconnu, qui pourrait dire de vous toutes les infamies et méchancetés dont vous seriez le moins capable, avec autant de justice et de fondement que vous lui pouvez reprocher ce que je viens de vous dire; si vous ne vous fiez pas à moi, vous pouvez savoir de M. de Pomponne, que, durant son ambassade en cet Etat, quand le bruit de cette fable commença à se repandre, il me fit la grâce d'écrire à ma prière à M. de Lionne, que je lui avais déclaré, non-seulement que je n'étais pas coupable de ladite impertinence de Josué, mais que je n'avais jamais manqué, en mes paroles et en mes actions, au respect que je dois au roi et à la dignité de sa couronne, et que Son Excellence ayant en réponse à sa lettre, me dit que l'on était persuadé à la cour de la vérité de ce que je lui avais protesté ; j'attends donc, monsieur, que la considération de votre devoir vous portera à réparer de bon cœur l'injure que vous m'avez faite, et que, sans répugnance, vous declariez au public que l'on a imposé à votre crédulité, et que vous avez su, depuis l'impression de votre ouvrage, que l'histoire du faux Josué est une fable, et qu'il n'y a point de fondement dans toutes les invectives que vous avez formées là-dessus contre moi. Vous ferez en cela ce qui est du devoir d'un homme d'honneur et de bonne conscience, et m'obligerez à me dire sans réserve,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« VAN BEUNINGEN.

« *P. S.* Je ne sais sur quoi vous fondez le reproche de fugitif; car je ne suis jamais sorti de mon pays, depuis que j'y ai de l'emploi, que par ordre de l'Etat, en des commissions étrangères. »

(*Manus. des Blancs-Manteaux*, n° 63.)

Voici de plus un document concluant sur cette médaille fabuleuse. C'est un fragment d'une dépêche que de Lionne adressait à Colbert de Croissy, le 1er juin 1669 :

« Si, quand ledit roi (d'Angleterre) s'est mis à discourir avec vous de l'affaire de Chatam, vous aviez su ce qu'on nous dit ici d'une médaille que les Hollandais ont fait faire, vous auriez eu une belle occasion de leur porter une botte bien franche. On m'assure que plusieurs personnes l'ont vue, *ce qui n'est pas de même de celle de Josué qui arrête le soleil, que l'on attribue à Van Beuning, et que personne n'a vue*. Il y a dans l'autre, d'un côté, une armée navale, et de l'autre, le brûlement des vaisseaux d'Angleterre dans la rivière de Londres, avec ces mots : *Victoria et mites et fortes.* »

(*Arch. des aff. étr.*, *Angl.*, *Suppl.*, 1668-1669, *p.* 242.)

Encore une fois, on ne peut véritablement attribuer *cette funeste invasion* qu'à l'influence croissante de Louvois, qui se voulait rendre nécessaire à Louis XIV et ruiner Colbert dans l'esprit de ce prince.

On n'a pu résister ici au désir d'insérer quelques fragments de l'oraison funèbre de *Madame*, un des chefs-d'œuvre de Bossuet; et de les rapprocher de l'ensemble de la négociation entreprise par *Madame*, des moyens employés par elle pour la faire réussir; et enfin du but singulièrement odieux que se proposaient les deux rois par cette alliance, si honteusement vendue et achetée; car il faut l'avouer, ces pages éloquentes du grand orateur chrétien offrent un contraste fort piquant, si on les oppose à des faits alors universellement connus ou pénétrés, tels que l'amour incestueux de Louis XIV pour *Madame*, les aventures de MM. de Guiche, de Vuardes, etc., et, on le répète, au but du voyage de *Madame* en Angleterre ; de Madame *qui allait*, dit Bossuet, ainsi qu'on va le voir plus bas, *qui allait s'acquérir deux puissants royaumes par des moyens* AGRÉABLES.

Moyens agréables nous paraît quelque peu compromettre la gravité du caractère de Bossuet, si l'on songe que cette allusion, involontaire sans doute, mais extrêmement dans le goût d'Epicure, pouvant s'appliquer ou plutôt s'appliquait absolument aux faits connus; à l'intervention amoureuse de mademoiselle de Kerouälle dans la négociation, et aux gages secrets dont Louis XIV payait l'alliance de Charles II, gages dont le joyeux et catholique monarque donnait les singulières quittances que voici :

« Comme par le traité signé à Douvres, le 11 de juin 1670, et ratifié le 29 de juin, il est accordé que nous recevrons deux millions de livres tournois *pour nous assister à nous déclarer catholiques*, et trois millions chacune année pour la dépense

d'une guerre contre les Hollandais, et que nous avons, par un traité signé aujourd'hui avec le roi Très-Chrétien, stipulé que ledit roi Très-Chrétien nous donnera cinq millions de livres pour la dépense de la première année d'une guerre contre la Hollande ; nous déclarons par ces présentes que, dans les cinq millions dont il est fait mention dans ce dernier traité pour la guerre de la Hollande, sont compris aussi les deux millions dont il est fait mention dans le premier traité de catholicité ; et nous déclarons en outre, et promettons, qu'ayant reçu lesdits deux premiers millions, NOUS EN BAILLERONS QUITTANCE COMME BON POUR CATHOLICITÉ ; et, de plus, que c'est notre intention et dessein, qu'il n'y ait rien dans ce traité qui puisse changer ledit traité de Douvres, dans les articles et clauses y contenus ; mais plutôt les corroborer et confirmer, en foi de quoi, etc.

« CHARLES, roi. »

(*Arch. des aff. étr.*—Angl.)

Le *bon pour catholicité* de l'insouciant monarque, les *moyens agréables* de l'orateur chrétien, sont, du reste, à la hauteur de ces naïves paroles du grave président Hénault : *Madame la duchesse d'Orléans laisse à Douvres mademoiselle de Keroualle, qui servit si bien la France, et eut depuis, du roi Charles II, M. le duc de Richemont.*

Écoutons maintenant la grande et religieuse voix de l'austère persécuteur du tendre Fénelon, de Bossuet, enfin, cette majestueuse personnification de l'indépendance catholique, faisant entendre des vérités impitoyables du haut de la chaire évangélique, et réprimandant les grands de la terre avec sa rudesse d'apôtre d'une religion toute de liberté et d'égalité...

ORAISON FUNÈBRE DE HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, DUCHESSE D'ORLÉANS.

Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes : Vanitas vanitatum, et omnia vanitas.

Vanité des vanités, a dit l'Ecclésiaste : Vanité des vanités, et tout est vanité.

« Monseigneur,

« J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Elle, que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à la reine, sa mère, devait être si tôt après le sujet d'un discours semblable ; et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère. O vanité ! ô néant ! ô mortels ignorants de leurs destinés ! L'eût-elle cru il y a dix mois ? Et vous, messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versait tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût si tôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même ? Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, n'était-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans encore être réduite à pleurer votre mort ? Et la France, qui vous revit avec tant de joie, environnée d'un nouvel éclat, n'avait-elle plus d'autres pompes et d'autres triomphes pour vous, *au retour de ce voyage fameux, d'où vous aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances ! Vanité des vanités, et tout est vanité.*

« ... Aussi, pouvait-on sans crainte confier à *Madame* les plus grands secrets. Loin du commerce des affaires et de la société des hommes, ces âmes sans force, aussi bien que sans foi, qui ne savent pas retenir leur langue indiscrète. Ils ressemblent, dit le Sage, à une ville sans murailles, qui est ouverte de toutes parts, et qui devient la proie du premier venu. Que *Madame* était au-dessus de cette faiblesse ! Ni la surprise, ni l'intérêt, ni la vanité, ni l'appât d'une flatterie délicate ou d'une douce conversation, qui souvent épanchant le cœur en fait échapper le secret, n'était capable de lui faire découvrir le sien ; et la sûreté qu'on trouvait en cette princesse, que son esprit rendait si propre aux grandes affaires, lui faisait confier les plus importantes.

« Ne pensez pas que je veuille, en interprète téméraire des « secrets d'État, discourir sur le voyage d'Angleterre, ni que « j'imite ces politiques spéculatifs, qui arrangent, suivant leurs « idées, les conseils des rois, et composent sans instruction les « annales de leur siècle. Je ne parlerai de ce *voyage glorieux* « que pour dire que *Madame* y fut admirée plus que jamais. On « ne parlait qu'avec transport de la bonté de cette princesse, « qui, malgré les divisions trop ordinaires dans les cours, lui « gagna d'abord tous les esprits. On ne pouvait assez louer son « incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à « guérir ces défiances cachées, qui souvent les tiennent en « suspens, et à terminer tous les différends d'une manière qui « conciliait les intérêts les plus opposés. » Mais qui pourrait penser, sans verser des larmes, aux marques d'estime et de tendresse que lui donna le roi son frère ? Ce *grand roi*, plus capable encore d'être touché par le mérite que par le sang, ne se lassait point d'admirer les excellentes qualités de *Madame*.

« O plaie irremédiable ! ce qui fut dans ce voyage le sujet d'une si juste admiration, est devenu pour ce prince le sujet d'une douleur qui n'a point de bornes. « Princesse, le digne « lien des deux plus grands rois du monde, pourquoi leur avez-« vous été si tôt ravie ? Ces deux grands rois se connaissent ; « c'est l'effet des soins de *Madame* : ainsi leurs nobles inclina-« tions concilieront leurs esprits, et la *vertu sera entre eux* « *une immortelle médiatrice ;* mais si leur union ne perd rien « de sa fermeté, nous déplorerons éternellement qu'elle ait « perdu son agrément le plus doux, et qu'une princesse si « chérie de tout l'univers ait été précipitée dans le tombeau, « pendant que la confiance de deux si grands rois l'élevait au « comble de la grandeur et de la gloire...

« O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable ! où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : *Madame* se meurt ! *Madame* est morte ! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille ? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts ; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse. Partout on entend des cris, partout on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la mort. Le roi, la reine, *Monsieur*, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré ; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du Prophète : Le roi pleurera, le prince sera désolé, et les mains tomberont au peuple de douleur et d'étonnement.

« Mais, et les princes et les peuples gémissaient en vain. En vain *Monsieur*, en vain le roi même, tenait *Madame* serrée par de si étroits embrassements. Alors, ils pouvaient dire l'un et l'autre, avec saint Ambroise : *Je serrais les bras, mais j'avais déjà perdu ce que je tenais*. La princesse leur échappait parmi des embrassements si tendres, et la mort, plus puissante, nous l'enlevait entre ses royales mains.

« *Elle allait s'acquérir deux puissants royaumes par des moyens agréables* : toujours douce, toujours paisible autant que généreuse et bienfaisante, son crédit n'y aurait jamais été odieux ; on ne l'eût point vue s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète et précipitée ; elle l'eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder. « Cet attachement qu'elle a montré « si fidèle pour le roi jusqu'à la mort, lui en donnait les moyens. « Et, certes, c'est le bonheur de nos jours, que l'estime se puisse « joindre avec *le devoir*, et qu'on puisse autant s'attacher au « mérite et à la personne du prince, qu'on en révère la puis-« sance et la majesté. » Les inclinations de *Madame* ne l'attachaient pas moins à tous ses autres devoirs. « La passion « qu'elle ressentait pour la gloire de *Monsieur* n'avait point de « bornes. Pendant que ce grand prince, marchant sur les pas de « son invincible frère, secondait avec tant de valeur et de succès « ses grands et héroïques desseins dans la campagne de Flan-« dres, la joie de cette princesse était incroyable. C'est ainsi « que ses généreuses inclinations » la menaient à la gloire par les voies que le monde trouve les plus belles ; « et si quelque « chose manquait encore à son bonheur, elle eût tout gagné « par sa douceur et par sa conduite. » Telle était l'agréable histoire que nous faisions pour *Madame ;* et, pour achever ces

nobles projets, il n'y avait que la durée de sa vie dont nous ne croyions pas devoir être en peine; car, qui eût pu seulement penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui semblait si vive? Toutefois, c'est par cet endroit que tout se dissipe en un moment : au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable, mais triste mort...

« Digne fille de saint Edouard et de saint Louis, elle s'attacha du fond du cœur à la foi de ces deux grands rois. « Qui pour« rait assez exprimer le zèle dont elle brûlait pour le rétablis« sement de cette foi dans le royaume d'Angleterre, où l'on en « conserve encore tant de précieux monuments? Nous savons « qu'elle n'eût pas craint d'exposer sa vie pour un si pieux « dessein; et le ciel nous l'a ravie! O Dieu! que prépare ici « votre éternelle providence? Me permettez-vous, ô Seigneur! « d'envisager en tremblant vos saints et redoutables conseils? « Est-ce que les temps de confusion ne sont pas encore accom« plis? Est-ce que le crime qui fit céder vos vérités saintes à « des passions malheureuses est encore devant vos yeux, et « que vous ne l'avez pas assez puni par un aveuglement de plus « d'un siècle? Nous ravissez-vous Henriette, par un effet du « même jugement qui abrégea les jours de la reine Marie, et « son règne si favorable à l'Église! ou bien, voulez-vous triom« pher seul? et, en nous ôtant les moyens dont nos désirs se « flattaient, » réservez-vous dans les temps marqués par votre prédestination éternelle de secrets retours à l'Etat et à la maison d'Angleterre? Quoi qu'il en soit, ô grand Dieu! recevez-en aujourd'hui les bienheureuses prémices en la personne de cette princesse. Puisse toute sa maison et tout le royaume suivre l'exemple de sa foi. « Ce grand roi, qui remplit de tant « de vertus le trône de ses ancêtres, et sait louer tous les jours « la divine main qui l'a rétabli comme par miracle, n'improu« vera pas notre zèle, si nous souhaitons, devant Dieu, que lui « et tous ses peuples soient comme nous... » . . . .

. . . .

Après de telles et si lâches flagorneries, tout commentaire sur l'autorité morale de la parole de Bossuet devient, je crois, inutile....

Une fois le traité signé avec le roi Charles, M. de Pomponne fit beaucoup d'instances auprès de M. de Witt pendant cette même année, pour l'engager à rompre l'alliance des Provinces-Unies avec l'Angleterre, afin que tout l'odieux d'une rupture retombât sur les Provinces; mais le grand pensionnaire s'y refusa constamment.

Ce fut donc vers le milieu de l'année 1671 que les Anglais commencèrent, ainsi qu'on va le voir, les premières hostilités contre la république.



Et mon frère, dit le roi, le savait-il? — PAGE 141.

CHAPITRE XXIV.

Deux événements, qui eurent une bien haute influence sur l'avenir, se passèrent à la fin du mois d'août de cette année 1671, à savoir : Les premières hostilités des Anglais contre les Provinces-Unies, et la mort de de Lionne.

Hugues de Lionne mourut à Paris, à l'âge de soixante ans, le dernier jour du mois d'août, usé par les excès de travail et de plaisir, aussi, dit-on, par le chagrin que lui causa seulement vers la fin de sa vie la conduite extrêmement débordée de mesdames de Lionne et de Cœuvres, sa femme et sa fille, et peut-être encore par le regret amer de voir ses trois fils absolument incapables de lui succéder, se plonger et se perdre dans la débauche et la plus complète obscurité. Voici ce que dit Saint-Simon sur la postérité de ce ministre :

« Lionne, fils aîné de ce grand ministre des affaires étrangères, mourut bientôt après (1708), dans une obscurité aussi profonde que le lustre de son père avait été éclatant.

« Un autre personnage singulier mourut en même temps à Paris (1715), dans le séminaire des Missions-Etrangères : il était troisième fils du célèbre de Lionne, ministre et secrétaire d'Etat, et il était né à Rome en 1655, pendant l'ambassade de son père vers les princes d'Italie. Il n'avait que seize ans lorsqu'il le perdit : son frère aîné, qui avait la survivance du père, n'en put soutenir seul le poids ; il culbuta presque aussitôt, et cette famille tomba en désarroi, malgré l'alliance du duc d'Estrées, qui ne put la soutenir.

« L'abbé de Lionne, fils du célèbre ministre d'Etat, mourut aussi en ce mois de janvier (1715). Ses mœurs, son jeu, sa conduite, l'avaient éloigné de l'épiscopat et de la compagnie des honnêtes gens : il était extrêmement riche en bénéfices qui lui donnaient de grandes collations ; l'abus qu'il en faisait engagea sa famille à lui donner quelqu'un qui y veillât avec autorité : il fallut avoir recours à celle du roi, par conséquent aux jésuites, puisqu'il s'agissait de biens et de bénéfices ecclésiastiques. Ils découvrirent un certain Henriot, de la plus basse lie du peuple, décrié pour ses mœurs et ses friponneries ; ce fut leur homme : ils le firent tuteur de l'abbé de Lionne, chez lequel il s'enrichit par la vente de toutes ses collations. Cet abbé de Lionne passa toute sa vie dans la dernière obscurité. »

Telle fut la fin de ce grand ministre ; tel fut le sort déchu de sa famille.

Maintenant, si ce qu'on est convenu d'appeler la *déduction logique* d'un caractère n'était pas la plus extraordinaire et la plus niaise des vanités ; s'il ne demeurait pas, au contraire, prouvé jusqu'à l'évidence que rien n'est moins conséquent et moins d'accord avec soi-même que le caractère ; si les contradictions les plus frappantes, les plus organiques, si cela se peut dire, n'étaient pas la condition expresse et vitale de tout caractère possible, on pourrait trouver surprenant qu'un homme comme de Lionne, sachant l'humanité aussi *humaine* qu'il la savait, sceptique jusqu'au paradoxe lorsqu'il s'agissait de reconnaître chez un autre quelque sentiment honorable et pur ; qu'un homme ayant autant expérimenté le vrai ; que de Lionne, en un mot, ait pu avoir une seule déception, ou plutôt qu'il ait jamais pu compter sur la moralité, la vertu, la dignité des siens : pour être *conséquent* avec lui-même, comme on dit, de Lionne, s'attendant à tout, n'aurait dû se trouver étonné de rien, se retirer en lui, rire beaucoup des chagrins de famille et de ce qu'on est convenu d'appeler *les peines du cœur*, n'avoir de sensibilité qu'à la peau, et, jouissant, non pour les siens, non pour l'avenir, mais pour le présent, mais pour lui, de son éclatante et splendide position, regarder placidement tant de monstrueux désordres, ne concevant pas que le libertinage d'une femme et d'une fille, ou que la honteuse nullité d'un fils, se pussent jamais sentir à l'épiderme.



Mort de de Lionne.

Toujours est-il qu'il mourut de la sorte, et avec lui mourut aussi la grande pensée politique de Mazarin et de Richelieu.

Arnaud de Pomponne sembla succéder à de Lionne aux affaires étrangères ; mais l'influence positive, la direction suprême des affaires, appartenaient de fait à Louvois, qui commença dès lors avec une superbe opiniâtreté cette série continue de graves et cruelles erreurs, si fatales à la France, et dont la première et la plus terrible, par ses incroyables conséquences, fut la guerre de Hollande, guerre à laquelle de Lionne s'était fortement opposé vers la fin de ses jours, soutenant avec raison *que, dès que l'épée sortirait du fourreau, c'était seulement et toujours contre l'Espagne qu'il la fallait tourner*, tout agrandissement possible et profitable ne se pouvant trouver que dans les possessions espagnoles.

Mais Louvois avait alors tout pouvoir sur l'esprit de Louis XIV, et son opinion prévalut.

Quant à l'autre événement du mois d'août, il se passa de la sorte :

Le 24 de ce mois, après une assez forte tempête, plusieurs vaisseaux de l'armée hollandaise étaient à l'ancre proche du Texel; un yacht du roi Charles II, venant d'Amsterdam, et portant à son grand mât le pavillon d'Angleterre rouge avec un écu de gueules bordé d'argent et chargé de trois léopards d'or, naviguant à travers l'escadre des Provinces-Unies, salua de plusieurs volées l'amiral Ruyter, qui la commandait.

Le vaisseau de l'amiral étant à la bande, et ne pouvant répondre à cette civilité, le lieutenant-amiral Van Gent, rendit au yacht un salut de sept volées, mais sans amener ni son pavillon ni ses huniers.

Alors le yacht anglais, nommé *le Merlin*, envoya deux bordées à boulets au vaisseau du lieutenant-amiral Van Gent, qui tuèrent un homme et en blessèrent trois à son bord.

Aussitôt l'amiral donna l'ordre à son capitaine de vaisseau d'aller demander au commandant du yacht quelles étaient les raisons d'une conduite aussi hostile.

Le capitaine anglais, nommé Carrow, répondit : — J'ai agi ainsi, parce que le vaisseau hollandais a manqué au respect qu'il doit *au pavillon de Sa Majesté le roi d'Angleterre, en n'amenant pas ses voiles et son enseigne après le salut*.

Le capitaine hollandais ayant rendu cette réponse au lieutenant-amiral Van Gent, celui-ci se rendit à bord du yacht pour faire des représentations au capitaine anglais, et lui dit : « Qu'il « n'avait pas osé entreprendre, de son chef, une chose d'aussi « grande conséquence qu'était le salut du pavillon pour un « yacht sur les propres côtes des Provinces-Unies; qu'il lui fau« drait au moins un ordre particulier pour cet effet; que, si le « roi de la Grande-Bretagne était d'avis que cela lui fût dû, « c'était un différend à vider entre Sa Majesté et les États-Géné« raux, leurs maîtres respectifs. »

Le capitaine Carrow répondit qu'il croyait avoir fait son devoir, et qu'il rendrait d'ailleurs compte de tout ceci à l'amiral d'Angleterre. Puis *le Merlin* continua sa route pour Londres après cette explication.

Les prétentions exorbitantes des Anglais furent soumises aux États assemblés, et il fut résolu par l'organe du grand pensionnaire de Witt :

« Que, tant que les vaisseaux des États seraient sur leurs propres côtes, ils ne devaient pas mettre pavillon bas devant les vaisseaux anglais, et que ce salut du pavillon ne pouvait se rendre aux Anglais que dans la mer Britannique. »

Dans l'assemblée générale des Provinces-Unies, qui eut lieu le 5 octobre 1671, les États, informés des intentions hostiles des rois de France et d'Angleterre contre la Hollande, proposèrent de donner aux deux rois toutes les satisfactions et explications possibles au sujet du *Merlin* et de la prétendue *médaille de Josué*.

Malgré ces offres pacifiques, le 4 janvier 1672, le roi d'Angleterre, par l'organe de son ambassadeur auprès des États, Georges Downing, déclara :

« 1° Qu'il se prétendait offensé dans son honneur par le re« fus de salut fait à son yacht *le Merlin;*

« 2° Qu'il en exigeait une réparation éclatante, et qu'à ces « fins l'amiral Van Gent fût sévèrement et exemplairement « châtié;

« 3° Que le refus dudit Van Gent avait porté atteinte à LA « SOUVERAINETÉ DE LA MER, qui appartient de droit à l'Angle« terre, et qui lui avait été reconnue par le traité de Breda;

« 4° Qu'à ces causes et à l'avenir, il voulait et entendait que « les vaisseaux hollandais eussent à mettre pavillon bas devant « le pavillon d'Angleterre, en quelque lieu qu'ils le rencontras« sent. »

A ces prétentions, le grand pensionnaire de Witt répondit par un mémoire dont voici la teneur :

« Que, sur le fondement d'une amitié réciproque et raisonnable, et dans l'espérance que l'Angleterre exécuterait le titre VIII de la triple alliance dans le cas où *la France déclarerait la guerre aux États*, ils offraient et consentaient volontairement à ce que leurs flottes entières, aussi bien que leurs navires particuliers, missent pavillon bas devant tout vaisseau de guerre portant le pavillon royal; mais que les Provinces-Unies n'entendaient rendre ce salut que *pour faire honneur* à un si grand monarque et allié, sans que de cette marque de respect *il pût être tiré aucun argument au préjudice de la liberté de la navigation*, et qu'ainsi les États ne reconnaissaient *la souveraineté* de la mer que l'Angleterre *prétendait posséder* qu'en un sens purement *honorifique*. »

Ce traité ne satisfaisant pas Georges Downing, les États envoyèrent un ambassadeur extraordinaire auprès de Charles II, qui leur répondit par la déclaration de guerre du 7 avril 1672.

Mais cette déclaration fut précédée de deux faits qu'on va exposer et qui permettent de douter de la *bonne foi* du roi Charles.

Malgré les gages à lui payés par Louis XIV, à partir de janvier 1671, le joyeux monarque, se trouvant fort à court d'argent, confiait un jour familièrement ses embarras à ses ministres, lorsqu'il lui vint tout à coup dans l'esprit de promettre en plein conseil que la charge de grand trésorier, vacante depuis longtemps, serait donnée à celui de ses ministres qui lui trouverait cinq cent mille livres sterling pour le lendemain.

L'appât était séduisant : le conseil se leva, et chacun s'en alla rêvant à l'expédient et à la charge. Du nombre des rêveurs se trouvèrent Ashley et Clifford. Pour causer et s'inspirer mieux, ces deux derniers convinrent de dîner dans une taverne renommée d'Oxford-Street, alors tenue par un cuisinier français d'une haute réputation.

Retirés dans un salon, les deux ministres se laissèrent aller aux délices de la table; la chère était exquise et délicate, les vins de France, leur douce chaleur vivifia le cerveau paresseux d'Ashley et y fit éclore une merveilleuse idée : mais, hélas! animé par de fréquentes libations, le ministre oublia sa réserve habituelle, et confia son idée, ou plutôt son expédient à Clifford. Cet expédient se réduisait à fermer l'*échiquier*, moyen infaillible de s'approprier les dépôts qui s'y trouvaient. Clifford tressaillit; mais, étant de sang-froid, il se contient, trouve le projet d'Ashley *détestable*, impraticable, le raille impitoyablement, et lui conseille un toast à mademoiselle Price, pour le ramener à des visées plus raisonnables. Ashley, déjà passablement ivre, accepte à merveille toast et railleries, et tant et si bien, que Clifford le met sous la table, puis court à Withe-Hall. On lui dit que le roi est couché. Clifford insiste, alléguant une raison d'État; enfin on introduit le ministre auprès du roi, *qui dormait d'un profond sommeil, et ne s'attendait pas à un si charmant réveil*, dit-il naïvement; en un mot, le projet d'Ashley, surpris par Clifford, fut adopté; le lendemain, Charles II avait 1,500,000 livres sterling, l'échiquier était fermé, Clifford, grand trésorier, et Ashley mystifié.

Ces 1,500,000 livres sterling ne suffirent pas au *bon Rowley*. Apprenant qu'un convoi marchand hollandais, revenant de Smyrne, et rapportant des valeurs évaluées à près de 40 millions, devait passer dans la Manche, sous l'escorte de huit vaisseaux de guerre, bien qu'en pleine et entière paix et alliance avec les Provinces-Unies, le roi Charles, voulant de nouveau tenter un *bon coup, et dégraisser un peu le meynher*, comme disait M. de Rochester, le roi Charles, dis-je, embusqua à l'île de Wight, sous le vent de laquelle devait passer le convoi, sir Robert Holmes avec une escadre de douze vaisseaux de guerre. Bientôt le convoi passe à la vue de l'île, et, le 23 mars 1672 (quinze jours avant la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne), sir Robert Holmes fond sur les Hollandais vers les huit heures du matin; mais l'amiral Van Nès, qui commandait l'escorte, malgré l'infériorité de ses forces, fit une si rude et si admirable résistance, qu'en dépit d'un renfort de six vaisseaux arrivés pendant la nuit aux Anglais, il ne perdit que quatre bâtiments marchands, et sauva le reste de son convoi.

Ces quatre prises furent vendues trois millions en Angleterre; mais, malgré ce bon coup, Charles II ne pouvant, en définitive, supporter davantage, non plus que son allié Louis XIV, les *surprenantes hauteurs* des Provinces-Unies, les deux rois leur déclarèrent simultanément la guerre le 7 avril suivant, et, le 14, la Suède, gagnée par la France, rompant aussi avec les Provinces, malgré la triple alliance, s'engagea par un traité secret à déclarer la guerre à tout prince de l'empire qui porterait secours à la république.

Mais il faut, relativement à la France, remonter au commen-

cement de l'année, pour connaître plusieurs faits importants qui précédèrent la déclaration de guerre de Louis XIV.

Le lundi 4 janvier 1672, le roi de France devait recevoir, en audience solennelle et extraordinaire Grotius (Pierre de Groot), ambassadeur des sieurs États-Généraux des Provinces-Unies auprès de la cour de France.

Parmi la foule des courtisans qui assistaient à cette cérémonie, on remarquait M. le prince de Condé, et MM. de Turenne, de Bouillon et de Créqui.

Louis XIV s'était vêtu ce jour-là avec une grande magnificence; son justaucorps de velours incarnat était tout brodé de perles et de diamants; l'expression de son visage était dure, arrogante, et son sourcil parut sévèrement froncé bien avant l'entrée de l'ambassadeur de la république; le grand roi préparait son rôle.

Lorsque Pierre Grotius arriva, conduit par M. de Saint-Laurent, introducteur des ambassadeurs, il fut accueilli par un murmure moqueur de fort mauvais goût, et tout à fait indigne de la cour la plus policée de l'Europe, mais qui, pour plaire au maître, oublia dans ce moment sa parfaite et exquise urbanité.

Cette entrée, d'ailleurs, offrait un contraste frappant : d'un côté, un roi dans toute sa splendeur et dans toute la force de l'âge, étincelant de pierreries, entouré des plus grands généraux de son règne et du monde; entouré d'une cour jeune, nombreuse, brillante, qui quêtait un coup d'œil du maître pour lui obéir, et, de l'autre, un seul homme, pâle, souffrant, à cheveux gris, simplement vêtu de noir, venant, avec une respectueuse dignité, réclamer pour les droits d'une république marchande et bourgeoise auprès du chef altier de la plus ancienne monarchie de l'Europe.

Seulement, ainsi qu'on l'a dit, ce contraste, évident pour tout le monde, fit réfléchir les hommes de sens et ricaner les oisifs.

Le roi, qui recevait l'ambassadeur dans son grand cabinet, était assis et s'entretenait avec Colbert quand Grotius s'approcha : alors, rompant sa conversation, les derniers mots que Louis XIV dit à son ministre furent ceux-ci : – Prévenez MM. d'Estrées, du Quesne, Gabaret, de Martel et des Rabesnières, que je les entretiendrai à l'issue du conseil de marine.

Colbert sortit, et Grotius s'avança en s'inclinant profondément devant Louis XIV, qui lui rendit son salut d'un air froid et distrait. S'étant incliné de nouveau, l'ambassadeur dit au roi qu'il venait le supplier de lire une lettre de MM. les États, qui, avec la déférence la plus respectueuse, offraient de faire cesser les mécontentements occasionnés à la cour de France; — « car, « sire, dit Grotius en terminant, les États, les anciens alliés de « Votre Majesté, ne méritent pas d'être plus maltraités que les « criminels, qu'on ne punit jamais sans leur en dire la raison, « sans leur représenter leur crime, et sans entendre leur dé« fense; d'autant plus, sire, qu'il est aisé d'obtenir satisfaction « sans tirer l'épée, sans consumer les finances, sans hasarder « les troupes et sans répandre le sang. »

Puis l'ambassadeur, saluant encore, supplia le roi de prendre lecture de la lettre qu'il lui présentait.

— Monsieur Grotius, je n'ai que faire de lire une lettre qui a couru toutes les cours de l'Europe, et dont je tiens une copie dans ma poche, dit Louis XIV en tirant une feuille imprimée de son justaucorps.

— « Sire, les États ont coutume d'agir ainsi ouvertement dans « leur politique, et si Votre Majesté daigne leur faire voir que « les traités ont été enfreints par eux en quelque manière que « ce soit, ou que la république ait commis quelque préjudice, de « quoi néanmoins elle n'a aucune connaissance, elle supplie « Votre Majesté de croire qu'elle ne manquera pas d'y pourvoir, « et de faire toutes les réparations que vous exigerez, sire.

— « Monsieur Grotius, » ajouta le roi d'un ton déclamatoire, qui n'était pas dépourvu d'une certaine majesté théâtrale, « je « sais qu'on excite mes ennemis contre moi; j'ai pensé qu'il « était de ma prudence de ne pas me laisser surprendre; c'est « pourquoi je laisse assemblées mes armées de terre et de mer, « me réservant de faire, au printemps, ce que je trouverai de « plus avantageux pour ma gloire et pour le bien de mes États. »

Puis, par un arrogant signe de tête, Louis XIV fit comprendre à l'ambassadeur qu'il ne voulait pas de réplique, et alla présider à la réception de M. de la Feuillade, qui fut reconnu mestre de camp du régiment des gardes.

Par une faveur toute particulière, le roi dit au régiment qu'il lui donnait M. de la Feuillade pour mestre de camp, et mit lui-même la pertuisane à la main de ce favori, chose qui ne se faisait jamais que par un commissaire de la part du roi.

D'après les ordres du roi, les officiers généraux de la marine qu'il avait mandés l'attendaient dans le cabinet qui précédait la chambre du conseil.

C'étaient, on le sait, M. le comte Jean d'Estrées, vice-amiral de France, M. Abraham du Quesne, lieutenant général des armées navales, M. le marquis de Martel et des Rabesnières, chefs d'escadre, et M. Gabaret, un des plus anciens capitaines de vaisseaux de la marine.

Deux de ces officiers généraux étaient déjà arrivés; après avoir échangé quelques politesses des plus froides et des plus aigres, ils se mirent à regarder chacun par une fenêtre sans se dire un mot.

Ces deux marins, dont l'antipathie réciproque paraissait si prononcée, étaient du Quesne et d'Estrées.

Abraham du Quesne, alors âgé de soixante-deux ans, était, on le sait, de taille moyenne, maigre et nerveux; son teint jaune et bilieux, ses sourcils gris incessamment froncés sous sa perruque noire, sa large moustache blanche, presque toujours agitée sur une lèvre dédaigneuse, trahissaient son humeur impatiente, difficile et opiniâtre. D'un courage éprouvé, d'une rare expérience pratique et théorique, depuis près de cinquante ans qu'il naviguait, ayant commandé, ainsi qu'on l'a vu, une frégate au siége de la Rochelle, dès l'âge de dix-huit ans, Abraham du Quesne, protestant, et fils d'un corsaire de Dieppe tué par les Espagnols, était fort pénétré des principes de sa religion et de sa classe : d'un esprit fier, droit, exact et rigoureusement juste, personne au monde n'avait mieux que lui la conscience de ce qu'il valait et des injustices qu'on lui faisait; cela, non par un orgueil mesquin, mais par suite de son habitude de voir les faits avec une justesse toute mathématique. Ainsi, supputant le nombre de ses guerres, de ses blessures, de ses dangers courus sur mer; ainsi, résumant tout ce qu'il avait amassé d'expérience à cette longue et sanglante école de combats, de tempêtes et de naufrages, la seule qui puisse former le véritable marin, la seule qui lui donne ces hautes et terribles leçons qu'il lui faut payer chaque jour par le mépris de sa vie; du Quesne, additionnant tant de services rendus, et ne trouvant pour total qu'un grade de lieutenant général, si chèrement acheté, du Quesne se disait outrageusement traité en se voyant sacrifié à des personnes telles que MM. de Ruvigny ou d'Estrées, fort braves gentilshommes d'ailleurs, mais qui, n'ayant jamais servi dans la marine, emblaient de prime saut, ainsi que venait de le faire, par exemple, M. le comte d'Estrées, la charge de vice-amiral des armées navales, et devenaient ainsi, quoique beaucoup moins âgés, les supérieurs immédiats d'Abraham du Quesne.

Aussi, ce dernier ne s'en ménageait pas : fort et sûr de son savoir, de son expérience pratique du commandement, il rompait ouvertement en visière aux intendants, aux ministres, au roi lui-même, ainsi qu'on va le voir plus bas, *en déconseillant la guerre contre la Hollande;* et son juron habituel *cent diables!* faisait souvent une brusque explosion au milieu de ses discours. Mais tel était le besoin qu'on avait de cet homme, sans contredit le meilleur marin de ce temps-là, que, malgré ses ennemis, sa religion, sa sauvagerie et ses emportements, Colbert et les intendants des ports le consultaient sur toute matière importante, comptaient fort avec lui, et que Louis XIV venait de le nommer officier général, récompense bien tardive de tant de services rendus à l'État.

Quant à l'éloignement particulier qu'Abraham du Quesne témoignait contre M. d'Estrées, il venait surtout des dénonciations peu généreuses et peu fondées que ce dernier avait faites contre lui, lorsque, l'année 1670, le roi envoya montrer le pavillon français aux îles du cap Vert.

A part sa complète inexpérience des choses de la mer, M. le

vice-amiral d'Estrées était un homme de cœur et de résolution; alors âgé de quarante-huit ans, il eut à l'âge de treize ans (1637) un régiment de son nom, mais fit sa première campagne au siége de Gravelines, où il fut estropié de la main gauche; en 1648, colonel du régiment de Navarre, il combattit vaillamment à la bataille de Lens; maréchal de camp en 1649, à l'armée de Paris, il y fut de nouveau blessé en emportant le pont de Charenton; en 1654, il fut un des premiers qui, en Flandre, soutinrent les lignes d'Arras; fait lieutenant général en 1656, il obtint le commandement d'un corps d'armée devant Valenciennes, et fut fait prisonnier dans sa retraite avec M. le maréchal de la Ferté.

Ce fut donc en 1670 qu'il entra dans la marine, pour deux raisons : la première fut l'inimitié de Louvois. — Ce ministre, le plus brutal *des commis*, dit Saint-Simon, fut souvent blessé par le sarcasme mordant de d'Estrées, « à qui, dit un autre « contemporain, on ne parlait qu'en tremblant, tant on avait « peur qu'il ne s'emportât; car il disait alors des choses si pi- « quantes qu'on en mourait presque de chagrin, et aussi il s'é- « tudiait (ajoute-t-on) autant qu'il pouvait à faire croire qu'il « était très-habile homme de mer. »

Or, Louvois, irrité contre M. d'Estrées, avait tellement entravé la carrière de cet officier général, que ce dernier, comptant sur la protection de de Lionne, qui lui était acquise par le mariage de mademoiselle de Lionne avec M. A. d'Estrées, marquis de Cœuvres, était passé du service de terre dans le service de mer, avec la charge qu'on lui sait.

M. d'Estrées avait des yeux vifs et perçants, un nez aquilin largement dessiné, et dans toute sa personne un grand air d'autorité et de commandement. Ayant perdu l'usage de sa main gauche par suite d'une blessure reçue au siége de Gravelines, il portait son bras suspendu dans une écharpe noire, et était vêtu avec la plus grande simplicité d'un justaucorps de velours bleu, sans broderie; car il était toujours demeuré fort pauvre.

Peu de temps après l'arrivée de du Quesne et de d'Estrées, MM. des Rabesnières, de Martel et Gabaret entrèrent dans le cabinet. A peine avaient-ils échangé quelques paroles, qu'un huissier vint les querir pour le conseil de marine présidé par le roi.

« Après avoir reçu leurs révérences, le roi leur apprit, sous le sceau du plus profond secret, qu'il avait résolu de faire la guerre à la Hollande, et par terre et par mer; qu'il faisait préparer une escadre de trente vaisseaux et huit brûlots pour entrer dans la Manche, et joindre l'armée d'Angleterre dans les premiers jours du mois de mai, et que, voulant en même temps ruiner leur commerce dans la Méditerranée, il y ferait aussi armer un assez bon nombre de vaisseaux, lesquels, avec le secours des galères, pourraient leur causer beaucoup de pertes et de dommages; qu'il était bien aise de savoir leur avis de rendre partout ses forces victorieuses, et de garantir ses ports des entreprises qu'une nation hardie et expérimentée à la mer pouvait tenter dans le cours de cette guerre.

« Après qu'il se fut expliqué ainsi avec la dignité et la justesse qui lui est ordinaire, les officiers généraux dirent leurs avis, suivant leur rang et leur différent grade.

« Le comte d'Estrées s'excusa de dire le sien sur la Méditerranée où il n'avait pas encore servi; mais il expliqua ce qu'il savait de la manière de combattre à la mer dont il s'était fait instruire soigneusement depuis deux ans, et l'ordre qu'il croyait qu'on devait tenir devant et après avoir joint l'armée d'Angleterre; et dit sur la sûreté des ports que, bien qu'il ne crût pas qu'il y eût rien à craindre pendant que l'armée de Hollande avait devant elle des forces si considérables, la prudence voulait toutefois qu'on ne laissât pas que de prendre toutes les précautions qui ne marqueraient ni trop de faiblesse ni trop de craintes; que si les magasins de Brest n'avaient ni murs ni enceintes, il était aisé d'y faire des travaux de terre avec des redoutes qui les garantiraient de l'insulte et de la surprise; mais qu'il croyait Rochefort assez couvert par les retours de la rivière et le peu d'eau que la mer y laisse en se retirant, en sorte que les vaisseaux de médiocre port demeurent à sec.

« Le marquis de Martel se contenta de parler sur le service qu'il devait rendre dans la Méditerranée, et le fit assez bien, quoiqu'il eût l'esprit confus et peu de facilité à s'exprimer.

« M. du Quesne parla de sorte qu'il voulut déconseiller la guerre de Hollande; il représenta combien les ports de Brest et de Rochefort étaient exposés, le mal et les désordres que les brûlots pouvaient causer dans une escadre comme celle de France, qui depuis longtemps n'avait pas vu de combats généraux; et enfin fit une peinture fort vive de tous les accidents qui pouvaient arriver, sans dire les moyens de s'en garantir, si ce n'est qu'il proposa de faire armer à Dunkerque quelques barques longues pour défendre les pavillons contre les brûlots.

« Des Rabesnières, qui avait bien plus le courage et le génie du soldat et du capitaine particulier que d'officier général, ne doutant ni de la valeur de la nation, ni de l'avantage que les forces navales des deux rois remporteraient sur les ennemis, bien loin de craindre les brûlots, croyait que, sans s'assujettir à l'ordre des combats, il fallait d'abord se mêler avec les Hollandais, et imiter ceux qui, ayant plus de courage que d'adresse, espèrent de vaincre en troublant l'escrime de leurs rivaux.

« Gabaret, homme de bon sens et d'expérience, accoutumé de parler nettement et avec franchise, fit voir ce qu'on devait mépriser véritablement ou craindre; que les événements de la mer ne sont pas accompagnés de tous les malheurs qu'une prévoyance trop poussée fait imaginer quelquefois; que les brûlots ne sont pas si dangereux que l'on pense, et qu'ils ne le sont en effet que pour les vaisseaux entièrement désemparés; mais qu'il serait même aisé de s'en défendre avec les barques longues que M. du Quesne proposait de faire armer à Dunkerque. Il dit, pour la sûreté des ports, à peu près les mêmes choses que le comte d'Estrées.

« M. du Quesne, après le conseil, donna de grands mémoires pour montrer qu'il savait mieux écrire que parler sur-le-champ; il s'attacha surtout à persuader Colbert, ministre d'État, du peu de considération que le comte d'Estrées avait pour lui, à dessein de rendre inutiles, ou du moins suspectes, les relations de son commandant dans le cours de la campagne.

« Il demanda aussi, dans la même vue, le commandement de huit ou dix vaisseaux dont il ferait le détail, sans autre dépendance du comte d'Estrées, que dans les actions de guerre seulement.

« Cette tentative ne lui ayant pas réussi, il partit pour aller à Brest pousser l'armement des vaisseaux, comme M. le comte d'Estrées partit pour Rochefort, où la diligence était encore plus nécessaire, à cause de la difficulté qu'il y a de faire sortir les grands vaisseaux de la rivière. »

CHAPITRE XXV.

Le 10 avril 1672, le brigantin hollandais *le Canard doré* était mouillé dans le port de Flessingue. *Le Canard doré*, ainsi que tous les bâtiments de Flessingue, faisait alternativement le commerce et la contrebande en temps de paix, et la course en temps de guerre; mais, malgré ces sortes de trafic, l'ordre et la propreté la plus minutieuse régnaient à bord, et pas un navire de guerre n'était mieux réglé et mieux emménagé que ce brigantin.

Ce n'est pas que M. Svoëlt, à la fois capitaine et combourgeois de ce navire, tînt beaucoup à cette régularité de service; mais son premier lieutenant, Gaspard Keyser, se montrait partisan si décidé de la discipline, que le capitaine, fort bon homme d'ailleurs, le laissait faire à peu près à sa guise, malgré les railleries de son second lieutenant Jean Bart. Ce dernier prétendait que, pourvu que le navire fendît bien la lame et le vent, que le grèement fût solide et léger, la mâture souple et forte, les voiles bien coupées, et les coutures liantes et bien calfatées, peu importait que le pont fût sale ou soigneusement gratté, et que, pour être lovées avec symétrie, les manœuvres n'en étaient ni plus ni moins dures à hâler. Il prétendait encore que de belles préceintes, couleur de vermillon de Chine, étaient tout aussi bien déchirées par une pointe de roc ou un boulet de fer que si elles eussent été simplement enduites d'une couche de goudron mêlé d'un peu de noir; et qu'enfin, ainsi que disait



Keyser.

Sauret, toute cette gratterie et cette vermillonnerie n'étaient que du Phébus.

Le canard richement doré, qui ouvrait ses ailes sur l'éperon du brigantin, était surtout le but et la cause des inépuisables plaisanteries de Jean Bart. Hâtons-nous de dire que cela n'altérait en rien la bonne harmonie qui existait entre lui et Gaspard Keyser, ces deux jeunes marins étant étroitement liés depuis quatre ans qu'ils naviguaient ensemble.

Ce jour-là, Gaspard Keyser commandait le navire en l'absence du capitaine Svoëlt qui était à terre. Le soleil levant perçait à peine la brume épaisse et grise de ce pays humide, et son disque, dépouillé de rayons, était d'un rouge foncé.

Les matelots, pieds nus et munis de seaux et de balais, nettoyaient le pont sous la surveillance immédiate de Keyser, qui, en l'absence du capitaine, se livrait avec emportement à sa passion de propreté minutieuse; l'équipage donc séchait le pont au moyen de gros paquets d'étoupes, qui alors remplaçaient les fauberts, lorsque Jean Bart sortit de la cabine.

Il avait alors vingt-deux ans, une moustache blonde assez épaisse couvrait sa lèvre, et, d'après l'excessive carrure de ses épaules et de ses membres, on lui devinait une force de corps prodigieuse. Sa figure s'était de plus en plus brunie, et ses sourcils, ainsi que ses cheveux blonds étaient devenus presque châtains; mais c'était toujours ces yeux bleus vifs et bien ouverts qui petillaient de hardiesse et de gaieté.

— Bonjour, Keyser, bonjour, matelot, dit Jean Bart en se serrant dans le long caban brun à capuchon qui lui servait de robe de chambre, et retirant sa pipe de sa bouche. Bonjour, matelot; te voilà déjà à arroser le pont, mieux que ne le feraient nos vagues du Ponant. Sainte-croix! *le Canard* est bien nommé, de l'eau dessus, de l'eau à côté, de l'eau dessous, partout de l'eau : en vérité, c'est le plus heureux des canards de bois qui aient jamais ouvert leur bec doré sur l'éperon d'un vaisseau.

Gaspard Keyser, grand, nerveux, agile, d'une physionomie vive et expressive, à cheveux et moustaches noirs, habitué à ces railleries, les écoutait avec le plus grand calme; aussi ne répondit-il à cette *bordée* sarcastique que par un sourire et un serrement de main amical.

Jean Bart, voyant le peu d'effet de ses reproches, se remit à fumer, en s'appuyant sur le couronnement du brigantin, jusqu'à ce que le lavage fût terminé; alors les deux amis descendirent dans la cabine, attirés sans doute par le parfum pénétrant de quelques harengs saurs qu'ils trouvèrent sur la table, accompagnés d'un pot de beurre salé, d'une cruche de bière et d'un flacon d'eau-de-vie; le tout fort proprement servi dans des plats de grès de Flandre, par le gourmette ou mousse de la cabine.

Lorsque les convives en furent à se verser de l'eau-de-vie dans de petits gobelets d'argent d'un travail assez précieux, le gourmette quitta discrètement la cabine, et une conversation intime s'établit entre les deux marins.

— Dis donc, Bart, et le vieux Sauret, qu'est-ce qu'il fait?

— Depuis qu'il m'a écrit la lettre que tu m'as lue, je n'en ai pas de nouvelles; je crois qu'il est toujours à Dunkerque, à m'attendre pour radouber la maison de mon pauvre père, qui est diantrement avariée dans ses œuvres vives et dans ses œuvres mortes.

— Tête-bleue! Bart, c'est un brave et digne marin, quoiqu'un peu gausseur, que ce vieux Sauret.

— Brave et digne, c'est vrai, Gaspard, et qui m'aime comme il aimait mon père; car il n'a voulu me quitter que quand il a vu que nous étions frère... matelots, quoi!

— Aussi, Bart, j'ai été content... mais là... bien content quand, il y a quatre ans, le vieux Sauret m'a dit, en voulant qu'on ne vît pas qu'il pleurait, le pauvre vieux : Tenez, monsieur Keyser, je peux quitter mon jeune M. Jean; je suis bien tranquille à cette heure que vous et lui vous êtes matelots!

— Quand je te dis, Gaspard, que sans cela jamais il n'aurait voulu s'en aller. Et, sainte-croix! il a deviné juste, le vieux Sauret; car je t'ai toujours trouvé, toi.

— Tiens, mort-Dieu! puisqu'on est matelots, c'est pour se trouver sans se chercher; est-ce que cela t'étonne?

— Non, car, quand j'étais tout petit, mon père me contait toujours des histoires pareilles d'amitié du vieux temps, où on se donnait jusqu'à sa peau l'un à l'autre sans se demander s'il vous en resterait; il me racontait même qu'il y eut un fameux marin surnommé *le Renard de la mer*, avec qui lui et mon grand-père s'étaient fait sauter pour une chose de pure amitié, et que, du saut, il n'était même resté que mon père.

— C'était certainement très-accommodant de la part de ta respectable famille, Jean... mais ce qui n'est pas un saut à faire, c'est quelque chose que j'ai à te proposer. Depuis quatre ans, tu as quitté le vaisseau de l'amiral Ruyter; il t'a protégé pour te faire entrer au commerce après la paix de Breda. Depuis que je t'ai rencontré sur *le Wassenaar*, où nous étions contre-maîtres, nous avons toujours navigué ensemble, dans la Manche, dans la Baltique et sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande. Nous sommes devenus, moi premier, toi second lieutenant d'un bon brigantin de dix canons au temps de guerre, et de trois cent cinquante tonneaux en temps de paix. Aussi maintenant, nous sommes mariniers, et, mort-Dieu! capables de dire aussi bien que le vieux Svoëlt : — En haut, mariniers. Pilote, sors nous du havre...

— Et cela est vrai, Gaspard; car le vieux Svoëlt se fait vieux, et il tousse quelquefois dans sa trompette marine comme un bœuf qui a avalé des plumes.

— Eh bien! Jean, mon oncle Keyser d'Ostende a quelque part douze ou quinze milliers de livres qu'il me garde pour un bon marché; tu as quelque chose aussi; proposons au bonhomme Svoëlt de nous céder *le Canard doré*.

Malheureusement, la conversation fut interrompue par l'arrivée du bonhomme Svoëlt qui entra dans la cabine, en compagnie d'un petit homme gras, à figure fleurie et jubilante, et parfaitement vêtu de velours noir, avec une brillante et lourde chaîne d'or au cou.

A la vue de leur capitaine, les deux jeunes marins se levèrent et voulurent sortir de la cabine; mais M. Svoëlt les arrêta, et dit à Jean Bart : J'ai affaire à vous; quant à Keyser, il peut monter sur le pont et y attendre mes ordres.

Keyser sortit, et laissa Jean Bart avec Svoëlt et le petit homme gras vêtu de noir.

— Voici notre jeune marinier, dit Svoëlt en lui montrant Jean Bart; puis il ajouta : — Bart, saluez M. le secrétaire Van Berg, secrétaire du collége de l'amirauté de Flessingue.

Jean Bart, qui ne savait trop où tendaient ces préliminaires, salua assez brusquement et attendit.

Alors M. le secrétaire Van Berg, toujours souriant, prit la parole, et, s'adressant à Jean Bart d'un ton mielleux et insinuant :

— Quoique je n'aie pas encore eu l'avantage de vous voir, jeune homme, je vous connaissais, ou plutôt je connaissais votre hardiesse et votre intrépidité; car il y a six ans, me rendant à bord des *Sept-Provinces*, je me souviens parfaitement que M. l'amiral de Ruyter me parla d'un jeune marinier de Dunkerque, des plus satisfaisants par son intrépidité, sa valeur, son courage, sa noble conduite, sa...

— Ah çà, mais, sainte-croix! est-ce que je suis à vendre pour me vanter comme on vante un bœuf au marché! dit impatiemment Jean Bart, malgré le coup d'œil significatif du capitaine.

— Ah! ah! en vérité ce jeune homme a un singulier instinct, capitaine Svoëlt? Eh bien! mon jeune ami, ce n'est pas tout à fait de vous *vendre* qu'il s'agit, mais de vous engager au service des Etats-Généraux.

— Moi?

— Oui, jeune homme, vous-même; outre le grand bien que M. l'amiral de Ruyter a dit de vous à MM. du collége de l'amirauté, le capitaine Svoëlt que voici a rendu de si bons témoignages de votre capacité, de votre habileté, soit comme marinier, pilote ou canonnier, nous a tellement assuré que très-souvent vous aviez commandé en personne le brigantin, que MM. du collége de l'amirauté de Flessingue n'hésiteraient pas à vous

nommer second lieutenant à bord d'une quaiche de guerre, si...

— D'une quaiche de guerre! moi... servir militairement ni plus ni moins qu'un soldat! chapeau bordé en tête, habit vert au dos, sabre au côté, saluer le lieutenant, saluer le second, saluer le capitaine, saluer ci, saluer ça... ou à l'amende. Non, non; j'honore bien M. l'amiral de Ruyter; mais quand on me prendra à naviguer au militaire, *le Canard doré* du bonhomme Svoëlt gloussera et battera des ailes.

— Mais songez donc, jeune homme, qu'une fois au service de Hollande, vous pouvez devenir... lieutenant! capitaine!

— Oui, oui, lieutenant bridé, capitaine bridé, ne pouvoir déferler une voile, ou tirer un coup de canon sans dire *plaît-il?*... Non, non, vous prenez le saumon pour la truite, monsieur du velours noir.

L'honorable secrétaire Van Berg fut d'abord étonné de ce refus; puis il ajouta : — Mais enfin, mon jeune ami, vous servez bien, après tout, sous le digne capitaine Svoëlt!

— Je sers sous le capitaine Svoëlt, c'est vrai; mais ce n'est pas à la mode militaire, et, une fois mon quart fini, nous trinquons ensemble, je fume dans sa pipe et je lui frappe sur l'épaule; n'est-ce pas, père Svoëlt? ajouta Jean Bart en appuyant son assertion d'une glorieuse tape sur le dos du capitaine.

— Allons, allons, Bart, dit le bonhomme Svoëlt, soyez donc respectueux devant M. le secrétaire. Puis, se tournant vers Van Berg pour excuser la familiarité de son lieutenant, dont il était en ce moment un peu confus :—Voyez-vous, monsieur le secrétaire, dans le commerce bourgeois, nous ne tenons pas strictement au decorum, quoique mon premier lieutenant Keyser soit très-stricte sur la discipline.

— Et c'est son défaut, bonhomme Svoëlt, dit Jean Bart, c'est son seul défaut; il est quelquefois trop dur avec les matelots. Hors le service, je suis familier avec eux, moi! Eh bien, il n'y a qu'à voir si, dans une tempête, ils oseraient dire : Assez, quand je leur dis : Allez! Eh bien! après ça, vient la bonasse, et on vit ensemble de pair à compagnon.

— Ainsi donc, mon jeune ami, vous refusez le service militaire? dit le secrétaire en paraissant réfléchir profondément.

— Oui, cent fois oui, aussi bien que vous refuseriez de troquer votre plume et votre écritoire contre une hache et un polverin (1), si on vous le demandait.

— Mais si par hasard, je n'ose pas vous l'affirmer, du moins, dit le secrétaire en parlant avec lenteur et fixant sur Jean Bart un coup d'œil perçant et interrogatif, et si par hasard le collége d'amirauté ayant, quelque part dans un coin de l'arsenal de Flessingue, une jolie caravelle de six canons, bien armée, bien équipée, et destinée à croiser à l'embouchure du Texel; si, dis-je, MM. du collége de l'amirauté, encouragés par les bons témoignages de M. l'amiral de Ruyter, vous offraient le commandement de cette caravelle, que diriez-vous à cela, mon jeune ami?

— Sainte-croix! mon brave monsieur de la chaîne d'or, cela sonne autrement : n'être ni gêné, ni entravé par personne à son bord, si ce n'est pas tout, c'est beaucoup; car au moins, si l'on a des voisins, on est seul dans sa maison. Aussi, pour la caravelle de six canons, je dirais autant de oui que je disais de non pour la bride de guerre que vous vouliez me donner à ronger.

— Enfin, vous diriez oui? c'est heureux! s'écria le secrétaire ne pouvant contenir sa joie. A ce prix, vous vous engageriez au service des Etats?

— C'est-à-dire, un instant, mon digne monsieur; j'ai mon matelot Gaspard Keyser, avec qui je navigue depuis quatre ans, nous ne nous quittons pas; comme marin, je vous réponds de lui, et le bonhomme Svoëlt vous en répondra de même : donnez-lui une caravelle comme à moi, et tout est dit, j'accepte.

— Diable! mais vous déraisonnez, jeune homme.

— Je déraisonne! mais c'est vous, mon brave homme, qui refusez mon matelot, qui est meilleur marin que moi; je vous donne une fève pour un pois, et vous ne voulez pas? adieu.

— Mais...

(1) Polverin, corne d'amorce.

— Il n'y a pas de mais; une caravelle pour moi, une caravelle pour Keyser, ou rien...

— Songez donc que MM. du collége!

— MM. du collége ou *le Canard* du bonhomme Svoëlt, c'est tout de même.

— Il faut pourtant réfléchir, avant que de demander...

— J'ai réfléchi, puisque je vous ai demandé; c'est oui, ou non.

— Mais, M. l'amiral dira...

— Mais, sainte-croix! il n'y a pas d'amiral là-dedans. Est-ce oui, est-ce non?...

— Mais votre ami consentira-t-il!

— Un matelot n'a que la parole de son matelot.

— Veuillez donc le lui demander. Non que je promette positivement, car ce serait en vérité trop m'engager... et...

— Alors, rien de fait... Bonjour.

Et Jean Bart sortait si l'honorable M. Van Berg n'eût crié :

— Si, si, je promets; seulement décidez-le, et tout est fini.

Jean Bart sortit pour prévenir Keyser.

— Eh bien! capitaine Svoëlt, nous en sommes quittes à bon marché; à tout prendre, ce Keyser est excellent marin, et dans la guerre épouvantable qui nous menace, les Etats ne sauraient recruter trop de braves gens, et surtout d'intrépides aventuriers comme ces deux garçons. M. l'amiral de Ruyter fait grand cas de ce Bart, et si nos ennemis ont pour eux la chance sur terre, un bon nombre de recrues pareilles nous aideront à nous maintenir honorablement sur mer; et plus j'y réfléchis, Svoëlt, et plus je m'applaudis de notre acquisition; une fois compromis surtout, ces deux jeunes gens nous seront très-utiles.

— Et vous avez raison, monsieur le secrétaire; depuis quatre ans qu'ils sont à bord, je les ai vus dans de furieuses tempêtes, où je les laissais commander. Eh bien! je les ai toujours trouvés calmes, de sang-froid, et surtout pleins de ressources. Aussi je dis comme vous, monsieur le secrétaire, puisque nous avons la guerre, confiez un corsaire à ces deux jeunes gens.

— Au diable si vous tiendrez votre langue, Svoëlt! voulez-vous donc leur découvrir ce que nous ne voulons pas qu'ils apprennent et que nous leur cachons avec tant de soin?

— Mais d'un jour à l'autre, monsieur le secrétaire, on saura la déclaration de guerre de la France et de l'Angleterre.

— Mais, encore une fois, Svoëlt, un jour est beaucoup, quand un jour peut lier désormais au service de la marine des Etats des marins qui promettent autant et qui tiendront de gré ou de force; car, une fois leur engagement signé, et en attendant le moment de les employer...

— Je comprends, monsieur le secrétaire, je comprends; heureusement que Bart est orphelin, je crois, dit Svoëlt, qui interpréta le geste significatif du secrétaire.

— Eh! du diable si je songe à cela! qu'importe le filet, pourvu que le poisson s'y trouve? Svoëlt, ne voulez-vous pas que je me lamente, parce que ces deux garçons vont devenir ainsi citoyens des Provinces-Unies, au lieu de rester sujets du roi de France, qui nous en a fait bien d'autres, vraiment! Ah çà, mais, capitaine, je ne vous reconnais plus. Voyons, donnez-moi du papier et de quoi écrire l'engagement de ces deux jeunes gens.

Et le capitaine et le secrétaire formulèrent l'espèce de contrat qui devait attacher Jean Bart et Keyser au service des Etats.

Jean Bart, en remontant sur le pont, trouva Keyser et lui dit avec joie :

— Bonjour, capitaine Keyser, capitaine de la caravelle *le Canard*, pour sûr.

— Allons, fou, tais-toi; tiens, voici une lettre du vieux Sauret, qu'un patron de Bélandre a apportée.

— Il s'agit bien du vieux Sauret et de Dunkerque! dit Jean Bart en prenant la lettre. Je te dis, Keyser, que tu es capitaine, capitaine d'une caravelle de six canons, et moi aussi.

— Tu es fou!

Et, Jean Bart lui ayant raconté ce qui venait de se passer, Keyser lui dit avec une émotion et une expression qu'il est impossible de rendre : — Merci, matelot!



Jean Bart obéit presque machinalement et fit comme son ami, c'est-à-dire qu'il serra le cou au bonhomme Woëlt, comme s'il eût voulu l'étrangler.

Et ils descendirent dans la cabine.

— Voilà Keyser, dit Jean Bart, il accepte; touchez là, monsieur de la chaîne d'or!

— Allons, bien, mes jeunes amis : les États-Généraux comptent deux braves marins de plus, dit Van Berg; mais il s'agit de signer l'engagement que voici, et que je vais vous lire.

— Si vous voulez, je le lirai moi-même, demanda Keyser, plus âgé et plus défiant que Jean Bart.

— Volontiers, mon jeune capitaine; lisez vous-même et tout haut, pour que votre ami sache bien à quoi il s'engage.

L'engagement était en règle, en bonne forme, et assurait aux deux jeunes marins le grade de lieutenants de brûlots, et le commandement des caravelles *le Cerf* et *la Trompe-d'Éléphant*.

Keyser signa, et passa la plume à Jean Bart, qui dit, en faisant sa croix :

— Excusez, monsieur le secrétaire, si je ne suis pas clerc; mais cette croix que je viens de faire m'engage à vous tête et corps pour quatre ans.

Lorsque l'engagement fut signé, le secrétaire ne cacha pas sa joie, et dit en se frottant les mains : — Eh bien! capitaine Svoëlt, est-ce que vous n'avez plus dans votre soute une seule bouteille de ce vieux vin de Bordeaux, d'une si agréable couleur, pour boire à la santé de nos jeunes amis?

— Si, pardieu! monsieur le secrétaire; et, si Keyser veut appeler mon garçon, il va nous en monter.

— En même temps, Keyser, dit Jean Bart, lis donc un peu ce que raconte le vieux Sauret, voici sa lettre.

Keyser sortit.

— Ah çà! monsieur le secrétaire, dit Jean Bart, quand verrai-je ma caravelle? Sainte-croix, je m'en promets; j'en commandais une sans canons, c'est vrai, quand j'avais dix-sept ans; c'est de là que j'ai servi sous M. l'amiral de Ruyter, et que j'ai vu le feu pour la première fois en 1666; mais je n'oublierai jamais, sainte-croix! mon digne monsieur, que c'est à vous que je dois cette bonne aubaine; et, si jamais vous avez besoin de Bart, vous n'aurez qu'à dire : Viens, et je viendrai; car je vous suis aussi reconnaissant pour Keyser que pour moi-même.

Mais en ce moment, Keyser, pâle comme un mort, entra violemment dans la cabine, et, dans moins de temps qu'il ne faut pour le décrire, il ferma la porte à clef, et sauta au collet de M. Van Berg, en criant à Jean Bart : — Pas un mot, et fais comme moi.

Jean Bart obéit presque machinalement, et fit comme son ami, c'est-à-dire qu'il serra le cou du bonhomme Svoëlt, comme s'il eût voulu l'étrangler.

— Mets-leur un des gobelets entre les dents, dit encore Keyser, et attache-le avec leur mouchoir.

Ce qui fut encore fait, malgré la résistance des deux victimes, hors d'état de lutter longtemps avec deux jeunes gens aussi vigoureux que Jean Bart et Keyser.

— Attache-leur les coudes avec la corde du panneau

Cette manœuvre fut exécutée aussi facilement que le reste; le bonhomme Svoëlt et M. Van Berg furent liés, bâillonnés, et dans l'impossibilité de faire un mouvement ou de pousser un cri.

— Ah çà! maintenant, matelot, pourquoi tout ça? demanda alors Jean Bart.

— Pourquoi? parce que ces honnêtes mynhers voulaient nous faire pendre en France, si l'envie nous avait pris d'y retourner.

— Sainte-croix! qu'est-ce que tu dis?

— Je dis que la lettre du vieux Sauret nous apprend ce que ces misérables voulaient nous cacher, que la guerre est déclarée entre la France et la Hollande; il t'envoie la déclaration qu'on a criée dans les rues de Dunkerque, et la fin, la voici :

« *Recommandons à nos sujets de ne prendre aucun service chez nos ennemis sous peine de la hart,* » ou de la corde, si tu aimes mieux.

— Sainte-croix! je n'aime mieux ni l'un ni l'autre. Ah! chien, dit Jean Bart au secrétaire avec un geste menaçant, tu savais donc que la guerre était déclarée!...

Le malheureux Van Berg ne put faire qu'un signe négatif en ouvrant affreusement les yeux.

— Et vous, dit Keyser au bonhomme Svoëlt, vous avez pu tromper ainsi deux jeunes gens qui vous servaient depuis longtemps!

Pendant ce temps-là, Jean Bart, qui fouillait le secrétaire, tira plusieurs papiers de ses poches pour trouver l'engagement. — Vois si c'est ça, Keyser? disait-il à mesure.

— Non, non; mais voici quelque chose de bon à savoir .. Une fois notre engagement signé, on devait nous tenir sous clef jusqu'à ce que la déclaration de guerre fût bien connue, pour rendre notre retour en France impossible.

— Et nous mettre, sainte-croix! dans la passe d'être pendus en France, ou de nous battre contre la France.

— Mort-Dieu! si ce n'étaient tes cheveux gris, je t'étoufferais avec le bâillon, dit Jean Bart au secrétaire.

— Ah! voici l'engagement, dit Keyser; et bientôt les morceaux volèrent par la chambre.

— Maintenant, matelot, dit Jean Bart, nous n'avons qu'à enfermer ces deux misérables, à prendre ce que nous avons d'argent, et à tirer pays; justement il y a là la barque de cet animal. Allons, vite; car les États ont les bras longs, et avant deux heures il faut être loin; car, voyant que nous ne les voulons pas servir, ils nous empêcheraient de servir en France en nous retenant prisonniers; maintenant qu'il y a guerre, ils n'ont rien à risquer.

— Et puis, ajouta Keyser en ôtant la chaîne d'or du cou du secrétaire, comme nous ne pouvons emporter nos coffres d'ici, voilà qui nous dédommagera de la perte que nous faisons.

Et les deux jeunes gens ayant encore assuré les liens qui attachaient le capitaine et le secrétaire, fermèrent la porte, et, recommandant aux matelots de ne pas interrompre la conférence du secrétaire du collège d'amirauté, ils donnèrent ordre au maître-pilote de veiller sur le brigantin, et se firent mettre à terre par la barque du secrétaire, ordonnant au patron de les attendre.

Deux heures après, ils avaient gagné Flessingue. Deux jours après ils étaient en France, à Dunkerque.

CHAPITRE XXVI.

Le 6 mai de cette année, une partie de la flotte hollandaise, composée de sept vaisseaux, deux frégates, trois brûlots et une flûte, était mouillée au Texel, rendez-vous des escadres des Provinces, sous le commandement du lieutenant-amiral général Michel Adriaanz de Ruyter, qui avait conservé son pavillon à bord du vaisseau *les Sept-Provinces*.

Parti de la Meuse, le 29 avril, par une bonne brise d'ouest-sud-ouest, Ruyter avait rencontré le 1er mai, à la hauteur d'Egmont, un yacht d'avis, qui lui apportait la lettre suivante de la part de M. Corneille de Witt (frère de Jean de Witt), ruart de Putten, et député plénipotentiaire des Provinces sur la flotte :

« Sur l'avis donné par les pilotes côtiers que les vaisseaux qui sont au *Vlie* ne peuvent s'élever que par des vents d'est-quart-nord, ou tout au plus par l'est-nord-est d'un côté, et d'un autre côté par le vent du sud ou sud-ouest, et cela tout au plus par dix rumbs, au lieu qu'il y en a vingt-cinq par lesquels les grands vaisseaux sont retenus; et après avoir ouï sur ce sujet les députés des collèges de l'amirauté d'Amsterdam et des quartiers du Nord, l'affaire ayant été mise en délibération, il a été résolu que tous les navires qui sont ici au *Vlie*, qu'ils soient prêts ou non, en sortiront par le vent de sud-ouest, qui règne à présent, s'il continue, et qu'ils retourneront au Texel pour y être pourvus de toutes les munitions qui pourraient leur manquer, et être mis entièrement en état. Et, en conséquence, il est enjoint par les présentes au lieutenant-amiral Van Gent et à tous les autres officiers et capitaines de se conformer à ce qui est convenu, de

quoi il sera incessamment donné connaissance à l'amiral Ruyter, afin qu'il se rende avec son escadre au même lieu et proche de la tonne *du Laan*, en telle sorte que, selon que sera le vent, ils puissent tous sortir des deux côtés du *Lands-Deep*, et encore d'un autre côté par le *Spanjaarts-Gat*, et que même, en cas de besoin, le *Slenk* leur demeure aussi toujours ouvert; de tout ce que dessus seront encore avertis les trois colléges de l'amirauté, afin que chacun d'entre eux donne respectivement de pareils ordres, qu'ils prennent de telles précautions, que tous leurs vaisseaux, à mesure qu'ils seront prêts dans la suite, puissent en toute diligence se rendre au Texel. — Fait à bord du *Dauphin*, étant à l'ancre au Middelgrouden du Vlie, le 30 avril 1672.

« Corneille de Witt. »

Suivant cet ordre, Ruyter avait fait voile au Texel avec l'escadre de la Meuse; mais, comme toutes les tonnes et balises avaient été enlevées, et que ces amers (points de reconnaissance) manquaient aux pilotes pour diriger l'escadre, il dépêcha deux yachts au Helder, ordonnant au commissaire Henri Knïf de faire poster ces deux yachts à l'entrée du Slenk, d'après les indications des pilotes-côtiers.

L'un de ces deux bâtiments, qui s'appelait *la Renommée*, devait se tenir vers le rivage du sud, et l'autre, nommé *l'Espérance*, vers le rivage du nord; ensuite le commissaire devait faire placer au dedans et des deux côtés de la passe, de loin en loin, autant de petits bâtiments qu'il jugerait nécessaire pour servir de balises aux navires qu'on y ferait entrer. Ruyter ordonnait encore, afin de pouvoir engager avec confiance son escadre dans cette passe, que *la Renommée* et toutes les barques postées du côté du sud eussent le hunier et les perroquets cargues; mais que *l'Espérance* et les barques du nord eussent toutes leurs voiles serrées; signaux qui lui donneraient une nouvelle assurance que ses ordres avaient été compris et exécutés fidèlement; le commissaire remplit à merveille les ordres de Ruyter, et envoya de plus quelques barques légères pour aider encore au pilotage des vaisseaux qui traversèrent heureusement ce passage dangereux, et arrivèrent le 3 mai au mouillage de la tonne du *Laan*.

Ce même jour, comme Ruyter allait donner dans le chenal, il rencontra le capitaine Corneille Hollaardt, qui montait un senau envoyé de Zélande par le lieutenant-amiral Bankert, pour reconnaître si la mer était sûre, et pour lui rapporter aussi combien il avait vu de vaisseaux dans les passes de Hollande. Ruyter donna charge à ce capitaine de dire à l'amiral Bankert qu'il n'avait pas vu d'ennemis, et lui adressa en même temps une copie de la lettre du ruart pour lui servir d'instruction touchant le rendez-vous donné au Texel.

Le lendemain Ruyter reçut des députés des États qui étaient au Vlie l'ordre de hâter l'équipement et la sortie de l'armée; dans cette dépêche, on lui apprenait qu'il était déjà sorti de Vlie quelques-uns des gros navires, qu'on espérait que le reste suivrait bientôt; mais qu'on n'était pas d'avis qu'ils rentrassent au Texel, et que conséquemment ils attendraient l'amiral en mer au nord de la passe, où il irait les joindre avec toute la diligence possible.

Aussitôt Ruyter donna l'ordre aux pilotes du Texel de sortir la flotte par *Spanjaarts-Gat*.

La flotte de la Meuse sortit donc par cette passe, moins *les Sept-Provinces* et les deux autres pavillons amiraux que les pilotes, au moment de l'appareillage, ne voulurent jamais hasarder dans ce chenal, soutenant qu'il n'y avait pas assez d'eau pour des vaisseaux d'un aussi haut bord.

Au comble de l'étonnement, Ruyter et Jean de Witt, qui connaissaient parfaitement cette côte, leur assurèrent qu'il y avait passage; mais rien ne put vaincre l'opiniâtreté des pilotes, qui déclinèrent même toute responsabilité dans le cas où l'amiral voudrait les contraindre à sortir.

Ce débat et ses lenteurs entraînaient malheureusement les plus fâcheuses et les plus graves conséquences, car Ruyter voulait profiter de la brise d'ouest-sud-ouest qui régnait alors pour sortir du Texel par le *Spanjaarts-Gat* (seul passage où l'on pût s'élever par cette aire de vent, puisque le Lands-Deep courait sud-sud-ouest, le Lenk sud-ouest, tandis que le Spanjaarts-Gat courait est-nord-est); Ruyter, dis-je, voulait sortir au plus tôt du Texel pour rallier l'escadre qui l'attendait au dehors, afin de descendre avec elle dans la Manche pour s'opposer à la jonction des flottes française et anglaise.

Aussi, telle était l'importance que Ruyter attachait à son départ, que, après une vive discussion avec les pilotes, lui et Jean de Witt emmenant M. Zieger, premier pilote de l'amiral, et un des pilotes récalcitrants du Texel, s'étaient jetés dans une chaloupe, afin d'aller s'assurer par eux-mêmes du sondage du Spanjaarts-Gat.

On conçoit cette démarche extraordinaire de la part de deux hommes de cette condition, si l'on pense que Ruyter et de Witt, bien que moralement sûrs de leur assertion, et ayant le plus flagrant intérêt à faire sortir ces trois pavillons du Texel pour rejoindre en haute mer le reste de l'escadre, ne voulaient pas cependant exposer les trois plus forts vaisseaux de la république sans un nouvel et dernier examen.

Ruyter et Jean de Witt allèrent donc eux-mêmes sonder le chenal.

La rade du Texel, si animée naguère par la présence de la flotte qui venait d'en sortir, paraissait alors triste et déserte; car les trois pavillons y restaient seuls mouillés, en attendant le retour de Ruyter.

Une assez forte brise chassait rapidement, d'ouest-sud-ouest vers le levant, de lourdes zones de nuages; la mer, assez houleuse dans cette rade et sur cette côte, remplie de bancs de sable, était d'un jaune verdâtre, et l'écume blanche de ses longues lames marbrées se brisait sur le pied des digues du Helder, dont les pilotis bruns s'étendaient vers la gauche; l'atmosphère était imprégnée d'une odeur saline, âcre et pénétrante, tandis que le ciel pluvieux et voilé se colorait quelquefois çà et là, lorsqu'un pâle rayon de soleil, traversant l'humide vapeur, venait jeter de vifs reflets d'argent sur les sombres contours de quelque grande masse de nuages gris bizarrement découpés; alors aussi on voyait tout à coup, à droite de la rade, une large ligne de lumière éclairer quelque verte et grasse prairie du Texel, illuminer fréquemment les ailes d'un moulin rouge à toit bleu, ou la flèche aiguë d'un clocher de pierre blanche; puis s'éteindre peu à peu, après avoir ainsi fait contraster ces touches éclatantes avec l'obscure et harmonieuse demi-teinte qui enveloppait le reste de l'île.

Le vaisseau amiral *les Sept-Provinces* était mouillé par le travers du fort du Texel, et un peu en avant des deux autres pavillons.

Construit, ainsi qu'on sait, en 1666, ce beau vaisseau venait d'être peint et doré à neuf, et, malgré les trois étages de son château d'arrière et l'élévation démesurée de son château d'avant, il était si large de fond et de quille, que pas un vaisseau de la flotte n'avait une meilleure assiette; les sabords de ses batteries, au lieu d'être ouverts sur une même ligne perpendiculaire au-dessus les uns des autres, ainsi que cela se pratiquait alors en France et en Angleterre, s'ouvraient en échiquier, c'est-à-dire que l'ouverture des sabords de la batterie haute correspondait à l'entre-deux des sabords de la batterie basse, au grand avantage du service de l'artillerie; car par cette disposition on n'avait pas à craindre dans la batterie basse les flammèches incendiaires qui pouvaient y tomber de la batterie haute.

L'intérieur des mantelets de ces sabords, peint d'un vif vermillon de Chine, se dessinait à merveille sur la coque blanche *des Sept-Provinces*, qui se balançait pesamment sur cette mer houleuse et trouble.

Une assez grande agitation régnait à bord de l'amiral, et tous les matelots et soldats de l'équipage, qui ne se trouvaient pas de quart ou de service à un poste, se pressaient à l'avant ou sur les bastingages de tribord, et regardaient dans la direction du nord-ouest avec autant d'impatiente curiosité que d'intérêt; les maîtres et contre-maîtres, interrompant leur promenade sur les passe avant du même bord, semblaient partager l'inquiétude générale; enfin, sur la dunette, et regardant aussi attentivement vers le nord-ouest, on voyait un groupe de personnages étran-

gers au vaisseau et à la marine, si l'on en jugeait par leurs vêtements de couleur foncée, leurs rabats blancs, leurs manteaux noirs, et leur large feutre sans plumes, orné seulement d'un galon de velours ; ces personnages s'entretenaient entre eux avec vivacité, et paraissaient demander ou écouter avec déférence les avis ou les renseignements d'un d'entre eux, remarquable par sa haute taille, son noble aspect, vêtu tout de noir et portant une chaine d'or au cou.

Tel était M. Corneille de Witt (frère de Jean de Witt), ruart de Putten et député plénipotentiaire des Provinces-Unies sur la flotte des Etats. Les autres personnages qui l'entouraient etaient MM. de Merens, Mauregnault, Starkembourg, Van der Dussen, de Wildt, Okersten et Souk, députés des sept colléges d'amirauté des Provinces-Unies.

Corneille de Witt, un peu plus âgé que son frère le grand pensionnaire de Hollande, lui ressemblait extrêmement : c'était le même front large et découvert, le même coup d'œil vif, perçant, et souvent aussi triste et mélancolique; seulement Corneille de Witt était plus pâle, plus amaigri que son frère, et dans ce moment paraissait souffrir beaucoup.

Un autre groupe, dont l'extérieur contrastait fort avec celui des députés des colléges, se tenait à l'arrière de la dunette : à leurs larges chausses de toile grise, à leurs longues jaquettes de laine, à leurs chaperons et à leurs grosses bottes de pêcheurs, on reconnaissait de veritables marins hollandais. C'étaient en effet quatre des pilotes qui avaient refusé de passer les pavillons dans le Spanjaarts-Gat.

Quelques officiers s'étaient joints aux députés placés sur la dunette, et dirigeaient avidement leurs lunettes sur la pointe du Texel, espérant à chaque minute la voir doubler par la chaloupe de l'amiral qui avait quitté le bord depuis trois heures environ. M. de Gents, capitaine de pavillon de l'amiral, s'entretenait avec le second pilote du bord qui, lui montrant une légère brume éclaircie que l'on voyait dans l'ouest, lui dit :

— Tenez, monsieur, voici déjà les nuages qui chassent moins vite vers le nord-est, et il se pourrait bien que cette embellie qui s'etend là-bas à la pointe du Helder nous annonçât un changement de vent ; et quand même *le bon père* (1) reviendrait avec un sondage rassurant, nous ne pourrons peut-être pas sortir d'ici aujourd'hui, car la brise commence à mollir. Voici un grain de pluie qui arrive, et le flot n'a plus qu'une demi-heure d'étal pour être à mi-marée.

— Vous avez raison, pilote, vous avez raison ; et que le diable serre le cou de ces gens du Texel, avec leur opiniâtreté.

— Ecoutez donc, monsieur, c'est que c'est quelque chose que d'être chargé d'avoir à soi seul des yeux pour trois vaisseaux-pavillons, et surtout lorsqu'ils tirent plus d'eau que ceux qu'on a jamais pilotés dans une passe. Je suis de la Meuse, moi, monsieur ; j'ai cinquante-deux ans, et il y en a tantôt quarante que je navigue sur nos côtes ; je connais mes passes depuis la Honde jusqu'à New-Rib, à y piloter rien qu'à la couleur de l'eau ; je n'étais pourtant que second de M. Zieger, qui est, sans contredit, le meilleur pilote de la côte ; eh bien, quand il a sorti *les Sept-Provinces* pour la première fois de la Meuse, je vous jure, monsieur, que je n'ai respiré que lorsque j'ai vu le vaisseau par le travers de la tour de Gravesende

— Mais la sonde, pilote, n'est-elle pas là pour vous guider?

— La sonde... monsieur, la sonde peut tromper, et les écueils ne se trompent jamais, eux. Mais, tenez, tenez, monsieur, voici déjà la pluie et les rafales, c'est une queue de brise qui finit. Voyez comme la girouette est inconstante.

En effet, une pluie fine et froide commença à tomber et à tout envelopper de son humide et transparent réseau : le vent



Les frères de Witt.

(1) Surnom donné à Ruyter par les marins hollandais.

fraîchit quelque peu, et, malgré cette pluie et les rafales de la brise expirante, les groupes assemblés sur la dunette ne bougèrent pas; car de minute en minute on s'attendait à voir poindre la chaloupe de l'amiral.

Enfin un matelot, placé en vigie à la pomme du grand mât, signala le pavillon amiral qui flottait à l'arrière de la chaloupe; cette nouvelle fut accueillie par un murmure de curiosité inquiète, impossible à décrire, qui devint de plus en plus irritante du moment qu'on eut vu l'embarcation doubler la pointe de Hoorn, courir quelques bordées, et, s'inclinant gracieusement sous ses voiles, tantôt disparaître à moitié dans le creux des lames, ou bondir légèrement sur leur sommet, en chassant devant son étrave une écume blanchissante. De minute en minute la chaloupe devenait plus distincte, enfin elle fut à portée de canon, puis à portée de voix *des Sept-Provinces*, et passa bientôt à poupe de ce beau vaisseau.

A ce moment Ruyter, debout à l'arrière de la chaloupe, le regard animé, ses cheveux blancs au vent, et couvert, ainsi que de Witt, d'un capot de marinier ruisselant d'eau de mer et de pluie, ne put s'empêcher de crier aux députés et aux officiers, avidement penchés sur la galerie, en faisant un porte-voix de ses deux mains : — Quarante-cinq pieds (1) d'eau au plus bas fond, j'en étais bien sûr!

La chaloupe ayant amené ses voiles et accosté le vaisseau à tribord, Ruyter saisit adroitement les tire-veilles qu'on lui jeta, et, malgré son âge, monta lestement sur le pont, suivi de de Witt, du pilote Zieger et du pilote du Texel, qui, confus et humilié, fit un geste expressif à ses camarades, du plus loin qu'il les vit.

— Eh bien! malheureux opiniâtres, voilà le fruit de votre entêtement! s'écria Ruyter en allant droit au groupe de pilotes; au plus bas fond, à la hauteur de West-Eyends, j'ai trouvé quarante-cinq pieds d'eau; quand je vous le disais!

— Mais, monsieur...

— Il n'y a pas d'excuses; quarante-cinq pieds d'eau au West-Eyends, vous dis-je!

— Et voilà, dit Jean de Witt en s'avançant vers eux, voilà la seconde fois que cela arrive; il m'a fallu aussi, il y a quatre ans, aller moi-même pour sonder le Lands-Deep, pour vous convaincre. Savez-vous bien, messieurs, que vous avez joué votre tête par ce refus?

— Mais, monsieur, c'est que nous croyons aussi la jouer en sortant les navires, répondit le plus vieux des cinq pilotes interdits.

— Et savez-vous de quelle importance est pour moi le temps que vous venez de me faire perdre! ajouta Ruyter en montrant presque avec désespoir les girouettes et les flammes du navire, que la brise expirante soulevait à peine; le vent mollit, tombe... le flot passe... et me voici obligé de rester mouillé dans cette rade; tandis que, si vous aviez suivi mes ordres, si vous m'aviez sorti par le Spanjaarts-Gat, à cette heure je serais en haute mer à la tête de ma flotte! J'en suis fâché, messieurs, reprit Ruyter avec plus de sang-froid, mais je suis obligé de vous renvoyer prisonniers au Texel, votre collége décidera de votre sort; une telle ignorance ou une telle opiniâtreté demande un exemple éclatant.

Les pilotes ne dirent pas un mot, suivirent le sergent d'armes qui les vint prendre, et Ruyter, accompagné de MM. de Witt et des députés, descendit dans la chambre du conseil.

Pendant que Ruyter et Jean de Witt allèrent quitter leurs vêtements trempés d'eau, Corneille de Witt et les députés des colléges dressèrent l'instruction suivante, dont la teneur avait été en partie résolue d'accord avec Ruyter. M. Andriga, secrétaire du conseil, la rédigea en ces termes :

« Le jeudi 6 de mai, avant trois heures, à bord des *Sept-Provinces* mouillé au Texel.

« Présents : les sieurs Corneille de Witt, ruart de Putten, MM. Merens, Mauregnault, Starkembourg, Van der Dussen, de Wildt, Okersten et Souk; présents aussi le lieutenant-amiral de Ruyter et M. le grand pensionnaire de Hollande :

« Nous, députés et plénipotentiaires des hauts et puissants seigneurs les États-Généraux des Provinces-Unies pour les opérations de l'armée navale et pour les desseins de cette présente expédition, après avoir pris les avis du lieutenant amiral de Ruyter, comme général de ladite armée, ensemble les sieurs députés des colléges électoraux des amirautés ici présents, et avoir mûrement délibéré sur le tout, nous avons unanimement arrêté et résolu que, si le vent le permet, la susdite armée prendra son cours au sud-ouest, et qu'ayant été, ainsi qu'on l'espère, fortifiée sur sa route des vaisseaux de guerre, brûlots, et autres bâtiments qui sont encore attendus de Zélande, elle s'avancera vers la Tamise, ou vers les autres parages où l'on découvrira que l'armée navale d'Angleterre puisse se rencontrer; car on a intention, suivant les résolutions qui ont été prises, de faire entrer la susdite armée de l'État, avec la permission de Dieu, dans ladite rivière de Londres, et d'y attaquer les ennemis si on les y trouve, ou d'y insulter et détruire tous les vaisseaux anglais qu'on y pourra joindre; et qu'après avoir fait cette tentative, qu'il plaise à Dieu de faire réussir, on ira chercher l'armée à ses rendez-vous de Gunfleet, de South-Bay, des Dunes, et ailleurs où l'on croira qu'elle puisse être assemblée; que si, contre les apparences, les flottes d'Angleterre et de France étaient déjà jointes, en ce cas, et après en avoir eu une entière certitude, on tâchera d'éviter d'en venir à une bataille générale avec ces deux puissances unies, à moins que les plénipotentiaires de leur Haute Puissance, avec l'avis du lieutenant-amiral de Ruyter, comme général, ne jugeassent que, nonobstant la présente résolution, on dût l'entreprendre à la faveur de quelques incidents particuliers, occasions ou circonstances qui feraient espérer qu'on pourrait en sortir avec un bon succès et avantage, bien entendu néanmoins que le tout sera remis à la pleine, entière et absolue disposition desdits sieurs députés de leur Haute Puissance, suivant la teneur expresse de leur commission, ainsi qu'on le remet et laisse par ces présentes, à cette fin qu'avec l'avis du susdit lieutenant-amiral de Ruyter en sa qualité et des autres officiers généraux de l'armée, si besoin est, ils puissent, au regard du fond de l'affaire en général, et sur toutes les particularités qui la concernent, principalement au regard de l'ordre, de la forme et de la manière de l'exécution, faire, entreprendre et exécuter tout ce qu'ils jugeront être le plus expédient pour le service de l'État, et généralement se rendre et se tenir avec ladite armée, ou divisée ou jointe, dans les parages qu'ils estimeront être les plus propres et les plus convenables pour les desseins de leur Haute Puissance, et pour en venir plus aisément à bout.

« Et conforme à la susdite résolution, en connaissance de moi secrétaire soussigné,

« G. ANDRIGA. »

Lorsque l'amiral et le grand pensionnaire rentrèrent dans la chambre du conseil, les députés se levèrent.

Ruyter, alors âgé de soixante-six ans, paraissait à peine vieilli depuis 1666; il avait pris un peu d'embonpoint, son teint était toujours florissant et coloré, son coup d'œil toujours ferme et assuré, et le tremblement nerveux qui agitait ses membres depuis son empoisonnement avait presque disparu. Somme toute, l'amiral paraissait plus vert, plus dispos, plus vigoureux que jamais; du reste, c'était toujours sa même simplicité de costume, des chausses et un justaucorps de drap gris, bordé d'un galon noir très-étroit, un col sans broderies, des boucles d'argent, une ceinture de soie rouge : tel était alors, comme autrefois, le costume de Ruyter.

Jean de Witt, dont la pâleur ressortait encore davantage à cause de son vêtement noir, paraissait plus vieilli que l'amiral, quoiqu'il eût à peine quarante-huit ans; mais les traces des chagrins, des soucis politiques, des longues fatigues et des désenchantements cruels avaient déjà profondément sillonné cette noble et douce physionomie; son abord était toujours calme et bienveillant, mais Jean de Witt laissait errer sur ses lèvres je

(1) Mesure de la Meuse.

ne sais quel fatal sourire de résignation amère et presque désespérée qui attristait.

Après avoir entendu la lecture de l'instruction qu'on lui laissait, Ruyter dit aux députés, avec un accent de bonhomie et de simplicité habituelle :

— Maintenant, messieurs, c'est la volonté du bon Dieu qui va me conduire, et j'espère bien qu'elle se manifestera pour la cause des justes ; enfin, malgré ce retard d'aujourd'hui, que nous devons à la maladresse des pilotes, il faut espérer que la brise étant tout à fait tombée, le vent va se faire, et que je pourrai peut-être demain rallier la flotte et descendre alors dans la Manche pour empêcher la jonction de nos ennemis.

— Aussi, monsieur, dit M. Merens, nous allons vous laisser à votre bord, et prier le ciel qu'il nous vienne en aide pour défendre cette pauvre république contre ses ennemis. Adieu, monsieur, nous n'espérons plus qu'en vous, dit M. de Merens en s'approchant de Ruyter, et lui tendant la main, que le vieil amiral serra dans les siennes avec émotion, puis il ajouta :

— Et dites bien à vos collèges, messieurs, que si je ne puis rien contre la volonté de Dieu, ni contre la chance de la guerre et des vents, au moins, tant qu'il restera une goutte de sang au vieux Ruyter, le pavillon de la république ne sera pas déshonoré, je vous le jure. Adieu, messieurs ; puissions-nous nous revoir en des temps meilleurs !

Les députés sortis, Ruyter resta seul avec MM. de Witt.

Le grand pensionnaire lisait une lettre de la Haye.

Après l'avoir parcourue, il la froissa dans ses mains avec un sourire de pitié.

— Eh bien ! que vous dit-on de delà ? demanda Ruyter.

— Hélas ! rien de nouveau, mon vieil ami ; le peuple s'agite, s'émeute sourdement, toujours travaillé par les agents du prince d'Orange. Et puis on est indigné, dit-on, que j'aie entravé son nouveau pouvoir de capitaine général ; on me reproche de ne lui avoir laissé ni la nomination des charges d'officiers, ni la direction supérieure des troupes ; on me reproche de l'empêcher de se mêler en rien de police, de religion, de finances. Mais ce n'est pas tout, il y a aussi des accusations contre lui, ajouta Jean de Witt en montrant Corneille de Witt ; oui, contre vous, mon frère, qui, disent-ils, usurpez aussi la charge du prince, qui devrait être en même temps capitaine général des armées de terre, et amiral général des armées de mer.

— Et, sans doute aussi, bientôt roi des Sept-Provinces, ajouta Corneille en haussant les épaules.

— Pourtant, dit Ruyter, qui aurait pensé, il y a six ans, mon cher Corneille, que nous en serions aujourd'hui à disputer pas à pas l'autorité à ce jeune prince ? qui pouvait prévoir cette popularité qui lui est acquise à cette heure, et qui augmente tous les jours, il faut l'avouer. En vérité, les vues de Dieu sont bien impénétrables.

— Ah ! oui... bien impénétrables, dit Jean de Witt ; car lui seul sait le sort qu'il réserve à nos provinces, si Guillaume y ressaisit jamais le pouvoir, ce qui peut se faire ; car le prince n'est pas de ces ambitieux emportés qui, ne cachant pas leur velléité despotique, soulèveraient contre eux toute la république. Non, non, malgré son extrême jeunesse, Guillaume est d'une profonde dissimulation, froidement ambitieux ; il ne jouera jamais qu'à coup sûr ; il est d'ailleurs actif, laborieux, et possède, sinon une connaissance, au moins un instinct de la guerre qui paraît le guider sûrement ; et puis, il y a chez cet homme une volonté indomptable ; et puis, enfin, il a pour lui l'avenir !... l'avenir... que le peuple se plaît toujours à voir en beau, dans son capricieux amour du changement.

— Oui ! il a l'avenir... dit Corneille de Witt, tandis que nous n'avons que le passé... des services rendus, c'est-à-dire oubliés. Ah ! le peuple ! le peuple ! s'écria Corneille de Witt avec une expression indicible de découragement, de tristesse et de pitié.

— Ne l'accusez pas, mon frère, il n'est qu'à plaindre, puisqu'il se trompe et méconnaît ses vrais défenseurs. Pauvre peuple ! toujours enfant, toujours bon, toujours confiant ; n'est-il pas trop puni de ses folles admirations d'un jour, quand il s'éveille le lendemain sous un sceptre de fer !

— Mais, après tout, quelques brouillons ne sont pas le peuple, le vrai cœur de la république, dit Ruyter. Allez ! allez... croyez-moi, vous serez toujours le plus ferme appui des États.

— Tenez, Ruyter, Corneille, je ne m'abuse pas... mon influence s'éteint devant la faveur naissante du prince ; je le vois, je le sens, et cela doit être. Oui... d'ailleurs, cela doit être.

— Comment ?

— Écoutez.. de bonne foi... quand la république m'a entendu lui dire avec autorité que le rétablissement du pouvoir de la maison d'Orange serait mortel à la liberté des États ; quand la république m'a entendu lui dire que, pour assurer cette liberté, il n'y avait au monde qu'un seul moyen, celui de nous allier à la France, ennemie née de l'Espagne et de l'Angleterre, nos deux rivales, nos deux ennemies naturelles ; quand la république m'a entendu lui vanter la loyauté, la sûreté, la nécessité de l'alliance française, et aujourd'hui qu'elle voit la France nous attaquer avec un acharnement aussi fou que féroce, sans droit, sans raison, sans prétexte que *nos surprenantes hauteurs*... que voulez-vous que le peuple pense de moi ? il croit, avec raison, que je l'ai trompé, que je l'ai trahi ; il croit que c'est la jalousie, la haine qui m'a fait abaisser la maison d'Orange, et l'ambition qui m'a fait rechercher l'alliance de Louis XIV. Oui... l'ambition, ou la vénalité... peut-être.

— La vénalité !... vous... vous, mon frère. Allons !... cela est injuste à vous de penser cela !

— Ah ! mon frère ! c'est qu'il est de ces jours terribles où la calomnie devient aussi folle que l'adulation l'a été !... Et dire, ajouta Jean de Witt avec une indéfinissable expression de désespérante amertume, et dire pourtant que tout m'a trompé, que tout m'a manqué ! Et pourquoi ? parce qu'en politique j'ai cru à cette logique comme à une vérité mathématique ; qu'un traité ne se pouvait violer parce qu'il était juré ; qu'une action déshonorante ne se pouvait faire parce qu'elle déshonorait ; qu'une guerre infâme ne se pouvait faire parce qu'elle était infâme ; parce que j'ai cru enfin que l'intérêt, *l'intérêt* même de l'Europe, étant d'arrêter les injustes conquêtes de Louis XIV, l'Europe y mettrait un terme ; parce que j'ai cru que l'intérêt même de Louis XIV devant l'empêcher de nous faire cette guerre ruineuse et impolitique pour lui, il ne la ferait pas. Eh bien ! non, non, partout la corruption, partout les résultats les plus monstrueusement heureux pour les parjures et les traîtres, ont déjoué mes prévisions ; partout la vertu, la raison, la justice, la foi du serment, l'intérêt matériel des États, tout cela a été impunément, indignement sacrifié, vendu par la cupidité de quelques misérables.

— Mais le grand roi, l'incomparable soleil, comme ils l'appellent de delà dans ses revues et ses carrousels, s'écria le vieux Ruyter d'un ton de colère concentrée, ne lui gardez-vous donc rien ! J'avoue que j'ai été assez sot pour me laisser prendre à son collier de coquilles, en l'an 1666 ; j'avoue que je ne me suis guère convaincu de son misérable déni de secours, qu'en voyant l'unique brûlot qu'il nous envoyait pour nous aider contre la flotte anglaise. Je ne suis pas rancunier ; mais, par saint Michel, mon patron, j'avoue aussi que si Dieu me fait la grâce de me mettre bord à bord d'un des pavillons du grand roi, ah ! la première volée que je lui enverrai en plein bois me fera bien du bien !

— Eh ! mon ami, Louis XIV n'est là que l'aveugle instrument des passions de ses ministres. Que lui faut-il, à lui, pourvu qu'il promène ses maîtresses dans ses camps, qu'il fasse des revues, c'est plus de satisfaction guerrière qu'il ne lui en faut ; mais cela ne suffit pas à ses ministres, il leur faut la guerre. La guerre ! pour faire valoir leur importance particulière ; la guerre ! pour irriter une nouvelle fibre de la vanité de leur maître, et lui ménager de nouvelles ovations. Aussi, malédiction sur eux ! malédiction sur eux ! malédiction sur le roi Charles, qui nous pille, nous trahit et nous attaque, par cela seulement qu'on le paye pour cela ! Malédiction, surtout, sur cette femme que la main de Dieu a frappée, et qui, souillant la sainte influence du nom de sœur, a encore appelé à son aide la vénalité et la prostitution la plus

effrontée pour accomplir plus sûrement cette infâme négociation qui va couvrir l'Europe de sang et de ruines.

— Et penser, dit Corneille de Witt, qu'il s'est trouvé dans l'Eglise de France un homme assez éhonté, un prêtre assez sacrilège pour oser prononcer en plein temple le nom de cette femme débauchée, et faire l'apologie pompeuse de tant d'infamies, au nom, à la face de Dieu!

— Et on nous appelle des hérétiques dignes du feu du ciel, dit Ruyter avec naïveté; heureusement le Seigneur connaît ses véritables serviteurs.

— Et il ne les abandonnera pas, dit Corneille de Witt. Allons, mon frère, reprenez courage, n'avons-nous pas une flotte que Ruyter commande?

— Mais sur terre! sur terre! qui défendra la république? où sont nos généraux... qui opposerons-nous à Condé! à Turenne! Est-ce Maurice de Nassau, faible et usé? Est-ce le prince d'Orange, qui n'a pas vingt ans? Où sont nos troupes? nos officiers? Engourdies par de longues années de paix, par une sécurité trompeuse, que pourront nos milices sans discipline, sans ordre, contre les troupes aguerries du roi de France! Ah! mon frère, mon frère, croyez-moi, si en présence des Etats je porte un front serein et calme, si je rassure les esprits timides par des paroles d'espoir et d'energie, je n'en prévois pas moins avec abattement que tout est perdu.

— Non, mon ami, non, tout n'est pas perdu, dit Ruyter; le bon Dieu ne peut pas non plus toujours abandonner les faibles et les justes, il ne peut laisser détruire sans merci un peuple qui ne l'a pas offensé.

— Et d'ailleurs, s'écria Corneille de Witt avec exaltation, si Louis XIV veut nous écraser aujourd'hui, comme autrefois Philippe II, eh bien! aujourd'hui, comme autrefois, nous crèveront nos digues, nos écluses, et il faudra bien que le cruel conquérant recule devant cette mer déchaînée, qui roulera vers lui les moissons des champs, les débris des villes, et les cadavres de leurs habitants.

— Il le faudra bien, mon frère; mais quelle alternative! la conquête... ou le suicide!... Et pourquoi, grand Dieu! que vous avons-nous fait?

A ce moment, on heurta légèrement à la porte.

Ruyter se leva, et alla lui-même ouvrir.

— C'est une lettre de la Haye, pour M. le grand pensionnaire, apportée à l'instant par le maître d'un senau, dit le secrétaire de Ruyter en lui remettant une dépêche.

Le grand pensionnaire s'approcha d'une fenêtre de la galerie pour lire ce message, tandis que Ruyter et Corneille de Witt, restés assis près de la table du conseil, le regardaient en silence.

Cette scène était simple, touchante, et la disposition particulière des fenêtres de la galerie lui donnait un sombre et énergique coloris. Qu'on se figure Jean de Witt, vêtu de noir, debout près d'une haute et étroite fenêtre, et seulement éclairé par un vif reflet de lumière qui dessinait le profil arrêté de ce noble visage, sur lequel les pénibles émotions, causées sans doute par la lettre qu'il lisait, se reflètaient tour à tour; et puis, assis près de la table, son frère et le vieil amiral, se le montrant des yeux en échangeant un triste sourire d'admiration et d'intérêt.

Après avoir lu cette lettre, Jean de Witt dit à son frère, d'un ton calme, mais le visage plus pâle que d'habitude: — Mon ami, il me faut vous quitter à l'instant... Le peuple est soulevé à la Haye, l'enrôlement des milices arrêté, les Etats sont dans la confusion! Les troupes de France approchent, l'évêque de Munster a déjà envahi et pillé la frontière. La populace, soulevée, a insulté ma maison, celle de notre père, en criant: A bas le *parti français!* vive Orange! et mort aux de Witt! il faut que j'aille là, je ne puis rester ici un moment de plus.... je ne le puis...

A cette effrayante nouvelle, Corneille de Witt, cachant la cruelle émotion qu'il éprouvait, ne dit pas un mot qui pût faire penser qu'il voulait retenir un instant son frère; ces deux grandes âmes se comprenaient trop bien; seulement, prenant les mains du grand pensionnaire: — Adieu donc, mon frère, mon tendre frère! Je vais tenter les chances d'un combat acharné. Vous allez affronter un peuple en furie. Adieu! le juste qui n'a jamais failli par sa volonté, est toujours prêt à dire au Seigneur: Me voici.

— Adieu! mes amis, dit le grand pensionnaire, adieu, Ruyter! si nous ne devons plus nous revoir en ce monde, nous emporterons du moins avec nous cette noble conviction de n'avoir jamais eu qu'un but, qu'une pensée au monde: le bonheur et la liberté de la république. Allons! mon frère, il me reste un dernier effort à faire pour soutenir notre indépendance, je vais le tenter. Ruyter, mon bon et vieil ami, je vous laisse mon frère; je n'ose vous dire de modérer sa témérité; mais je vous dis, à vous, Corneille, que le ciel nous peut garder des jours meilleurs, et qu'alors ce serait un grave malheur pour la cause de la liberté, si nous manquions tous les deux à sa défense.

— Adieu! mon ami, dit Ruyter, les yeux humides, en embrassant Jean de Witt, adieu! tout n'est pas désespéré, si nous pouvons parvenir à écraser la flotte ennemie... et, si Dieu m'exauce, nous l'écraserons.

Les deux frères se séparèrent, et Corneille de Witt resta sur le bord de Ruyter, pour y remplir, pendant la guerre, ses fonctions de plénipotentiaire des Etats-Généraux.

Les vents contraires et forcés retinrent encore Ruyter au mouillage du Texel pendant trois jours; mais le vent ayant sauté au nord-est pendant la nuit du 8 au 9 mai, l'amiral put appareiller dans la journée du 9, et, sortant par le Lands-Deep, il rallia la flotte qui l'attendait sous voile au dehors du Texel.

Cette flotte, en y comprenant les escadres de Zélande et du Quartier-du-Nord, qui devaient les rejoindre le jour même, se composait de douze vaisseaux de la Meuse, de dix-huit d'Amsterdam, de quatre du Quartier-du-Nord, et d'un de la Frise; en outre, de onze frégates, douze brûlots, et neuf yachts; en tout, soixante-sept voiles. Ruyter divisa cette flotte en trois escadres. L'escadre du centre, qu'il commandait, était forte de seize vaisseaux, quatre frégates, quatre yachts et six brûlots.

L'avant-garde, sous les ordres du lieutenant-amiral Van Gent, était de quinze vaisseaux, quatre frégates, six yachts et six brûlots.

Enfin, l'arrière-garde, sous les ordres du lieutenant-amiral Bankert, était de vingt vaisseaux, trois frégates, trois yachts et cinq brûlots.

Ruyter, ayant partagé l'escadre du centre, qu'il commandait spécialement, en trois divisions, une fois hors du Lands-Deep, appela à son bord les commandants des deux divisions, MM. le lieutenant-amiral Van Nès, et le vice-amiral de Liefde. Ces officiers généraux arrivèrent bientôt à bord des *Sept-Provinces*, qui était en panne comme le reste de l'armée.

Après quelques compliments échangés, ils s'assirent à la table du conseil, et Ruyter leur dit:

— Nous voici, enfin, avec une bonne brise du nord-est, qui va nous porter, je l'espère, droit dans la Manche; et peut-être nous mettre à même d'empêcher la jonction des Anglais et des Français; je vous ai mandés, messieurs, pour convenir de nos dernières dispositions; mon secrétaire va d'abord vous lire une instruction, que je vous prie d'écouter attentivement, comme étant le résumé des intentions de M. le plénipotentiaire et des miennes.

Les amiraux s'inclinèrent, et M. Andriga, secrétaire de l'amiral, donna lecture de l'instruction suivante:

ORDRE ET INSTRUCTION DONNÉE PAR LE LIEUTENANT-AMIRAL DE RUYTER AUX OFFICIERS QUI SONT SUR LA PRINCIPALE ESCADRE DE L'ARMÉE DISTRIBUÉE EN TROIS DIVISIONS, AUQUEL ORDRE ILS SERONT TENUS DE SE CONFORMER EXACTEMENT:

« La première division, consistant en sept navires, un yacht « et deux brûlots, sera commandée par le lieutenant-amiral Van « Nès; la seconde, étant de sept navires, un yacht et deux brû« lots, sera commandée par le lieutenant-amiral de Ruyter; la « troisième division, consistant en six navires, deux yachts et « deux brûlots, sera commandée par le vice-amiral de Liefde.

« Lorsqu'on fera vent en arrière ou vent largue, le lieutenant-



Ruyter.

« amiral Van Nès, avec sa division, se tiendra à tribord du lieu-
« tenant-amiral de Ruyter; en ce cas le vice-amiral de Liefde
« se tiendra de la même manière à bâbord.

« Mais lorsqu'on ira à la bouline (1), le lieutenant-amiral Van Nès, avec sa division, fera la tête de l'escadre, le lieutenant-amiral Ruyter étant au milieu, et le vice-amiral de Liefde, avec la sienne, fera la queue. En changeant de bord, les vaisseaux qui seront le plus de l'arrière vireront toujours les premiers, en sorte que le vice-amiral de Liefde se trouvera alors à la tête du lieutenant-amiral de Ruyter, et le lieutenant-amiral Van Nès à la queue; ainsi toutes les fois qu'on revirera de bord, la division de l'avant se trouvera être à l'arrière, et celle de l'arrière sera à l'avant, chacun gardera d'ailleurs son rang. — Le même ordre sera tenu par chaque vaisseau en particulier lorsque les divisions mettront à l'autre bord, et par les divisions à l'égard des escadres entières. Mais les brûlots et les yachts se rangeront toujours proche de l'arrière de chaque navire ou de la division où ils sont ordonnés par ces présentes: les premiers, afin qu'à la faveur de la force et de la fumée de leurs canons ils puissent être adressés avec résolution et succès à celui ou à ceux des navires capitaux des ennemis qui pourraient avoir abordé les nôtres; et les yachts, afin qu'ils puissent porter les avis et résister aux brûlots des ennemis en faisant tous leurs efforts pour les détruire, et afin que, si quelqu'un de nos vaisseaux était coulé à fond ou brûlé, ils tâchent d'en sauver les équipages, sur peine aux officiers, à faute de ce faire, d'être exemplairement punis en leurs personnes.

« Fait à bord des *Sept-Provinces* naviguant devant la passe du Texel, au sud-ouest quart au sud, le 9 de mai 1672.

« *Signé :* C. de Witt, Michel-Adrianz de Ruyter. »

— Je vous recommande encore, messieurs, dit Ruyter après cette lecture terminée, de bien vous conformer à cette instruction, chacun en votre particulier : c'est le seul moyen d'amener cette guerre à bonne fin.

— Allons, messieurs, dit Cornille de Witt, avec l'aide de Dieu, et votre bon secours, nous résisterons bravement à ceux qui nous attaquent; tout va bien, d'ailleurs; sur terre, nos milices se forment, les partis se fondent et se rallient contre l'ennemi commun. Qu'ainsi donc le passé nous serve de garant pour l'avenir. Rappelez-vous le combat de 66, Chatam Goérée, où vous avez combattu sous le brave amiral qui possède et mérite la confiance des Etats.

— Soyez sûr, monsieur, dit M. de Liefde, que nous ferons tout au monde pour le salut commun; nos équipages sont remplis de zèle et de bonne volonté, et recrutés même de quelques Français.

— Quant aux Français, monsieur, dit Cornille de Witt, je pense qu'il en faut embarquer le moins possible; s'ils s'offrent de bonne volonté, ils peuvent être des traîtres; si on les violente pour les engager, c'est d'abord une infraction au droit des gens, puis ils servent ensuite à regret, et conséquemment fort mal.

— Et à ce propos, dit Ruyter, j'ai vertement réprimandé Van Berg, du collége de Flessingue, qui avait voulu engager malgré eux deux mariniers français, dont l'un même a servi, je crois, sous moi en 66; heureusement qu'ils lui ont échappé.

— Certes, messieurs, dit Corneille de Witt, il n'en faut pas plus pour discréditer la meilleure cause; la nôtre est belle, pure, sans tache, conservons-la telle.

Après quelques instructions secondaires sur les signaux, les amiraux se retirèrent et regagnèrent leur bord. Puis, Ruyter ayant fait demander son capitaine de pavillon, lui dit :

— Monsieur Gent, signalez à l'escadre d'imiter ma manœuvre, et ordonnez à M. Zieger de faire l'est-sud-est quart sud.

Un moment après, la flotte hollandaise descendait dans la Manche pour s'opposer à la jonction des escadres anglaise et française.

(1) Au plus près du vent.

Mais il était trop tard, ainsi qu'on va le voir, et, selon ce qu'avait bien prévu Ruyter, la faute commise par l'ignorance et l'opiniâtreté des pilotes du Texel eut des suites irréparables.

CHAPITRE XXVII.

La rade, ou baie de Bertheaume, commence à l'est par la pointe Saint-Mathieu, et se termine à l'ouest par la pointe de Bertheaume, en dehors du *goulet*, qui sert de passe à la rade de Brest.

Depuis le 1er mai, M. le comte d'Estrées, parti de la Rochelle le 26 avril, avait opéré sa jonction avec le reste de l'armée, et toute la flotte française était mouillée dans cette rade.

M. du Quesne commandait l'avant-garde, forte de dix vaisseaux; M. de Rabesnières avait sous ses ordres les huit vaisseaux d'avant-garde, et M. le comte d'Estrées s'était réservé le centre ou corps de bataille composé de douze vaisseaux.

L'amiral montait *le Saint-Philippe* de soixante-dix-huit canons et de six cents hommes d'équipage.

M. du Quesne, *le Terrible*, de soixante-dix canons, et M. de Rabesnières, *le Superbe*.

Le mardi 11 mai, le soleil se leva pur et radieux à travers une légère brume qu'il eut bientôt dissipée, et continua de dorer de ses rayons les murailles noires du Jaër-Hol, espèce de redoute bâtie sur la côte de la baie de Bertheaume.

La flotte était mouillée en ordre de bataille, et le vaisseau *Saint-Philippe* se distinguait des autres par le pavillon carré qu'il portait à son mât de misaine, par les trois fanaux de cuivre doré qui brillaient sur son couronnement de poupe, et enfin par son château d'avant richement orné, qui servait de corps de garde et de logement aux seconds maîtres.

Sur la dunette, deux personnages examinaient le temps et la direction des nuages avec une grande attention; c'était le chapelain et le premier pilote hauturier du bord.

Le chapelain, homme d'environ quarante ans, d'une taille moyenne, portait l'habillement de son état et de son ordre; son air était calme et grave, et sa figure à la fois douce et sagace. Ce chapelain était le révérend père *Jean l'Hoste*, de la compagnie de Jésus, à qui l'on doit un excellent *Traité de Tactique navale*, un des ouvrages classiques du temps.

Le père Jean l'Hoste était né à Pont-de-Vesle. Entré au séminaire de Toulon, il en sortit pour servir de chapelain à bord d'une escadre commandée par M. le comte d'Harcourt; doué d'un esprit éminemment observateur, et d'assez grandes connaissances mathématiques, dans les moments de loisir que lui laissaient sa profession, le père l'Hoste s'occupa incessamment des choses de la mer, compara la navigation ancienne à la navigation moderne, acquit aussi beaucoup d'expérience pratique dans les voyages qu'il fit comme chapelain; puis alors, appliquant aux faits les méditations de la théorie, il finit par posséder une science fort étendue dans l'art de naviguer.

Lorsque M. le comte d'Estrées reçut du roi le commandement de l'escadre, il pria Colbert de demander le père l'Hoste au supérieur du séminaire de Toulon, tenant beaucoup à avoir à son bord un homme dont le savoir était si généralement apprécié.

Le personnage qui causait sur la dunette avec le père l'Hoste était, nous l'avons dit, le premier *officier* du bord, le pilote hauturier du vaisseau; car alors, dans la hiérarchie navale, le pilote passait pour l'homme le plus important du navire, puisque lui seul donnait la route, faisait les observations astronomiques, et indiquait l'heure ou le moment des mouillages et des appareillages, toujours, il est vrai, sous l'autorisation du capitaine; mais comme d'habitude les capitaines se déchargeaient de ces fonctions sur leur premier pilote, tout le monde à bord comptait avec ce dernier, et les capitaines eux-mêmes le traitaient toujours avec toutes sortes d'égards et de civilités.

Quant au titre d'officier que nous donnons au pilote, tous les maîtres et seconds maîtres prenaient cette qualification.

Mais, bien qu'il fût officier-maître, Gaulhedek conservait fidèlement le costume breton.

A la longueur de la barbe grise du pilote, on eût facilement deviné que la semaine touchait à sa fin; car, le dimanche excepté, jamais le rasoir du barberot ou du frater n'approchait de la mâchoire carrée de ce fils de l'île de Batz. Quant à sa longue moustache noire, elle avait été respectée depuis un voyage que fit maître Gaulhedek dans le Nord. Cette mode hollandaise lui ayant plu, il l'avait adoptée; d'ailleurs cette moustache s'assortissait parfaitement avec ces traits durs et prononcés qui caractérisent encore de nos jours le type de ces hommes rudes et forts qui vous disent fièrement : *Me sodeuzan Armoriq!* (Je suis de l'Armorique!)

Pour terminer ce portrait, je dirai qu'une toque de laine bleue couvrait les épais cheveux noirs du pilote, qui commençaient à grisonner. Autour de son cou nerveux et couleur de brique, tant le hâle et la bise de mer l'avaient tanné, s'agrafait, au moyen d'une ancre d'argent, le petit col d'une chemise de grosse toile jaune; il portait, en outre, une longue jaquette bleue et des chausses d'épaisse étoffe d'un gris-blanc, si larges qu'elles avaient l'air d'un jupon, et si courtes qu'elles laissaient nues les jambes velues et musculeuses du pilote. J'oubliais une large ceinture de cuir à boucle de fer qui, lui ceignant les reins, lui attachait ses chausses sous sa jaquette; le pilote avait encore trois reliquaires attachés à des cordes de crin, qui se voyaient sur sa poitrine, à travers sa chemise entr'ouverte; enfin une petite lame d'argent, sur laquelle était gravée grossièrement une tête de taureau, pendait au bout d'un lacet mi-partie rouge et vert, que Gaulhedek portait autour de son cou.

Cette dernière relique paraissait surtout attirer l'attention du chapelain, qui l'examinait avec un regard curieux.

— Mais, dites-moi, pilote, et cette lame d'argent à figure de taureau, à quoi bon?

— *Torreben!*... mon père, à quoi bon? dit le pilote en employant cette exclamation encore commune en Bretagne, exclamation celtique ou saxonne, dont nous n'essayerons pas de donner la signification inconnue; *Torreben!* mais c'est pour guérir le mal de cou que je me suis fait en plongeant du bec de Grois dans les bas-fonds... En revenant à flot je me suis frappé à la pointe du helbaker, et, par Notre-Dame d'Auray, je suis resté couché à Porsenec pendant huit jours comme un trépassé; mais maintenant je souffre moins.

— Et où avez-vous eu cette relique, pilote?

— Elle me vient de mon père, qui l'avait reçue de monseigneur l'évêque de Saint-Pol; et elle m'a bien servi pour me guérir, car les reliques valent mieux que les mots consacrés, quoique je ne parle pas mal des mots consacrés, mon père... Mais quand j'aurai un membre cassé, et *que j'aurai dit sept fois danata*, ou que j'aurai été piqué d'un serpent, et que je dirai *trois fois bud*..., je ne serai pas aussi sûr de guérir que si j'avais sur moi un flacon de l'eau de la fontaine *de Saint-Ké* (et il montra une des reliques pendues à sa poitrine), ou une épingle d'argent qui a touché la châsse de *saint Jean du doigt* (et le pilote sortit une autre relique).

— Et vous avez raison, pilote, car ces mystérieuses invocations sont, au reste, des coutumes impies et sacriléges des druides, et il vaut mieux, pour notre salut commun, invoquer l'assistance des saints du paradis que ces mots inconnus qui peuvent bien être du dictionnaire de l'ennemi des hommes. Mais, dites-moi, que pensez-vous du temps? le vent est si calme, que les plumes du pennon ne sont pas même soulevées.

— Mon père, ou je me trompe bien, ou nous aurons du vent du côté du sud; regardez ces petits nuages blancs rayés qu'on voit là-bas sur les terres de Dinan? Eh bien, mon père, si ces nuages tiennent une fois le soleil haut, c'est une brise de sud ou de sud-est. Et pourtant, fasse Notre-Dame d'Auray que cette brise ne se change pas en tempêtes ou en rafales, ce dont j'ai bien peur, car Guezenec se marie aujourd'hui à Lanveaux, voyez-vous, mon père, dit le vieux Breton avec un soupir.

— Et que peut donc faire ce mariage au temps, pilote?

— Oh! rien, mon père, cela n'y ferait rien absolument si Guezenec ne prenait pas sa commère pour sa femme.

— Comment, sa commère?

— Oui, mon père, la jeune fille qui a été marraine avec lui en ce temps qu'il était parrain du fils de Pierre-Marie, *le trévier* du port (1).

— Mais, encore une fois, pilote, qu'est-ce que cela fait au temps, qu'il prenne sa commère pour sa femme?...

— Torreben! ce que cela fait au temps, mon père! s'écria le pilote en reculant et joignant les mains d'un air de stupéfaction; ce que cela fait au temps! répéta-t-il encore, les évangiles de Conoilles ne sont-elles pas assez claires? *Celui qui prendra sa commère en mariage causera des orages sur mer toutes les fois qu'il la caressera;* et quant à cela, mon père, Pierre Guezenec est un gars à causer plus de tempêtes que de calmes; et même...

Heureusement, l'arrivée de M. d'Estrées sur la dunette vint mettre un terme à une conversation qui allait peut-être devenir assez embarrassante pour le père l'Hoste.

Il est bon de rappeler encore ici que, sous le règne de Louis XIV, les officiers généraux ne portaient point d'uniformes; beaucoup de colonels n'en avaient pas non plus, et ce fut plus tard le sujet de graves plaintes et de grandes contestations lorsqu'on voulut les soumettre aux ordonnances de l'uniforme, ces gentilshommes prétendant qu'ils devaient être assez sûrs du respect de leurs soldats et de l'influence qu'ils avaient sur eux pour se pouvoir passer de *cette livrée*.

Dans la marine même, l'ordonnance du roi, qui autorisait les capitaines à porter un justaucorps bordé d'un passement d'or ou d'argent, ne les y contraignait pas.

M. d'Estrées était donc simplement vêtu d'un justaucorps brun, bordé d'un léger galon d'or, et, comme à bord il ne portait pas de perruque, ses cheveux gris, courts et ras, étaient cachés sous un vieux feutre à larges bords, et sa main gauche toujours dans son écharpe noire.

Lorsque l'amiral parut sur la dunette, le pilote s'éloigna après l'avoir respectueusement salué, et alla s'établir dans la logette de l'habitacle.

— Eh bien, mon père, dit l'amiral, que vous disait notre pilote sur l'apparence du temps? S'il vous parlait selon ce que je désire, il nous annoncerait un bon vent pour sortir d'ici et rejoindre la flotte d'Angleterre avant que Ruyter ne soit descendu dans la Manche pour nous en empêcher.

— Que Dieu vous entende! monsieur le comte; car rien ne serait plus à propos que ce vent-là... Mais j'espère que vos désirs seront satisfaits; le pilote m'a fait remarquer ces nuages blancs, que vous voyez sur les hauteurs de Dinan, comme pronostic d'un vent de sud; et je me souviens que j'ai souvent observé ces rayures blanchâtres à l'horizon, dans les pays méridionaux où le vent du sud règne presque toujours.

— Ce pilote m'a été spécialement recommandé par M. le duc de Chaulnes, qui, dans un voyage qu'il fit sur les côtes de son gouvernement, a été tellement émerveillé des connaissances et de l'habileté de cet officier, aussi bien que des bons témoignages que M. l'intendant de Brest a rendus de lui, qu'il a promis à ce brave homme le premier vaisseau amiral qu'on armerait; et, en vérité, je lui crois du savoir et de l'expérience... Mais vous-même, mon père, qui êtes plus à même que personne d'en donner avis, qu'en pensez-vous?

— En vérité, monsieur le comte, je l'ai interrogé sur diverses opérations que tout bon bauturier doit savoir faire, et il m'a fort sagement et habilement répondu. J'avoue même que, sous cette écorce rude et épaisse, j'ai été surpris de rencontrer beaucoup plus de science théorique que je ne pensais; il a même des connaissances mathématiques, et m'a montré diverses cartes marines et des profils de côtes, dont il a fait le portrait avec beaucoup d'adresse, ainsi que de plusieurs animaux inconnus qu'il a vus dans de lointaines contrées.

— Je suis fort satisfait, mon père, que ce pilote soit si bien instruit de choses qu'il est, à la vérité, tenu de savoir, d'après les ordonnances du roi. A propos des ordonnances du roi, que disent les équipages? sont-ils satisfaits d'être nourris par le roi,

(1) Le voilier.

maintenant, et de ce qu'on leur ménage quelque chose pour l'avenir?

— Ce sont de grands enfants, monsieur le comte, qui ne peuvent encore apprécier le bien qu'on leur veut; mais les maîtres sont très-satisfaits de ces nouvelles ordonnances, qui assurent le bien des matelots, qu'ils aiment réellement; et le premier pilote venait d'expliquer ces lois en breton à ses compatriotes.

— Allons, allons, mon père, je vois que nous avons en ce pilote un digne *Palinurus*, comme vous dites.

C'était bien de gaieté de cœur que l'amiral s'exposait au flux d'érudition qu'il venait de provoquer; car, une fois mis sur le sujet de la marine ancienne, le R. P. l'Hoste devenait souvent d'une intraitable prolixité. Aussi M. d'Estrées, s'apercevant, mais trop tard, de sa faute, ressemblait-il assez à ces gens qui, ayant ouvert le robinet d'une fontaine, ne savent plus comment l'arrêter.

— Oui, monsieur, répondit le père l'Hoste d'un air rayonnant; oui, monsieur, vous dites vrai : nous avons notre *Palinurus*, notre *Canopus*, quoique le pilote soit autre chose chez nous que le *rector navis* des anciens. Et, à ce propos, quand j'étais à Venise avec M. le comte d'Harcourt, je vis là le père Nobili, de notre ordre, qui me soutint que ce nom pilote dérivait du mot *pileus*, parce que, outre la longue robe rouge et verte qu'on donnait jadis à ceux qui étaient pilotes jurés, on y ajoutait encore un bonnet comme gage et signe de leur dortorande. Je pense, moi, au contraire, comme les révérends pères Fournier et Noblet, que ce nom de pilote dérive du mot *pile*, qui, en ancienne langue gauloise, signifiait *navire*.

— Je ne vous conteste pas l'étymologie, mon père, et c'est avec conviction et passion que je me déclare de votre avis, dit l'imprudent amiral.

— J'en étais sûr d'avance, monsieur le comte; comment quelqu'un d'aussi éclairé que vous aurait-il pu ne pas reconnaître une aussi flagrante vérité? car voici qui vient encore la corroborer : il demeure patent que notre ancienne façon de jouer à croix ou pile ne doit cette appellation de croix ou *pile* qu'à la circonstance que voici, savoir : que la monnaie française de cette époque portait gravés, d'un côté, une croix, et de l'autre, un navire; comme celle des Romains, qui portait, d'un côté, les deux têtes de Janus, et, de l'autre, le navire d'Enéas; de là, leur jeu dont parle Macrobius, *ludere capita navium;* et d'ailleurs, Froïssard...

Heureusement pour l'amiral, à ce moment de la dissertation historique du révérend père, un petit yacht au pavillon d'Angleterre doubla la pointe Saint-Mathieu, à l'aide de ses longs avirons et de la marée qui montait; car le calme était si plein que ses voiles inutiles étaient à demi carguées.

Alors, l'amiral s'adressant au soldat de faction près des fanaux :

— Va dire à un de mes gens de monter ici ma lunette.

— En vérité, monsieur le comte, dit le chapelain, voici un yacht anglais qui file comme s'il avait vent arrière, et qui a bien fait de se précautionner de ces longs avirons.

M. le chevalier de Cou, capitaine de pavillon, parut sur la dunette.

— Monsieur de Cou, lui dit l'amiral, voici sans doute quelque message de M. le duc d'York, ou de Sa Majesté le roi d'Angleterre; fasse le ciel que la flotte anglaise soit déjà à Portsmouth!

A ce moment, le yacht fit un salut de neuf coups de canon; il amena son pavillon en se dirigeant toujours vers l'amiral.

— Monsieur de Cou, dit ce dernier, faites rendre ce salut, et veuillez recevoir à l'échelle l'envoyé de Sa Majesté le roi Charles, je vais l'attendre chez moi.

Bientôt le yacht mouilla, et son capitaine, M. Shelley, arrivant à bord du *Saint-Philippe*, fut conduit auprès de l'amiral, avec lequel il conféra une demi-heure; puis il regagna son bord, et remit à la voile, favorisé par une petite brise du sud-est, qui, selon les prédictions du pilote, vint à s'élever.

La marée, ayant terminé son mouvement, commençait à descendre. L'amiral se décida à appareiller, d'autant plus que les ordres que le capitaine Shelley lui avait apportés étaient des plus pressants, puisque le duc d'York ordonnait à M. d'Estrées de se rendre sans délai à Portsmouth, afin d'opérer sa jonction avec la flotte anglaise, jonction que la flotte hollandaise voulait empêcher pour forcer les deux armées de combattre séparément.

L'amiral fit donc appeler son capitaine de pavillon, et lui dit : — Monsieur de Cou, nous allons appareiller; vous ferez signal à l'escadre d'imiter ma manœuvre, et de garder son ordre de bataille.

M. de Cou, ayant reçu cet ordre, appela le pilote, et lui dit : — Ne vous semble-t-il pas, pilote, qu'avec ce vent et cette marée nous pouvons sortir?

— Avec l'aide de Dieu, oui, monsieur.

— Sortez-nous donc alors; et vous, maître d'équipage, suivez les ordres du pilote.

— L'ancre est à pic, monsieur, et nous n'attendons que l'ordre du pilote pour la bosser.

— Nous allons donc sortir, monsieur, dit le pilote en regardant encore le penon qui flottait dans la direction du nord-ouest; puis, tenant toujours la barre du gouvernail, il parut se recueillir un instant.

— Eh bien! qu'attendez-vous pour appareiller? dit M. de Cou.

Mais, sans lui répondre, le pilote appela son fils Ivon, garçon de vingt ans environ, à longs cheveux noirs, et vêtu comme son père.

— Ivon, pendant que je vais sortir cette flotte par le passage de l'Iroise, vous réciterez les Litanies bretonnes, dont je vais dire le premier verset. Notre-Dame d'Auray accueillera la voix du fils comme celle du père.

Alors le vieux pilote et son fils, se découvrant la tête, s'agenouillèrent, et le père, sans quitter la barre du gouvernail, dit gravement :

« Veillez sur moi, Notre-Dame d'Auray, dans ce mauvais passage, car mon navire est bien petit et la mer de Dieu bien « grande. » Puis, se relevant et s'adressant d'une voix forte et impérative au maître d'équipage : — Maître, faites bosser l'ancre et déferlez vos voiles.

Pendant qu'on exécutait cette manœuvre, Ivon resta à genoux aux pieds de son père, la tête baissée, les mains jointes; et pendant que le pilote, les yeux tour à tour ardemment fixés sur la boussole et sur les brisants, sur les points de reconnaissance de la côte et sur les voiles du vaisseau, doublait les roches des Rospects, et les cheminées de Boufolve, son fils récitait dévotement, et sans lever les yeux, les litanies suivantes, que jamais marin breton n'oubliait dans les circonstances dangereuses de la navigation :

« Saint Cloaden, dont la clochette avertit du bien à faire et « du mal à éviter, priez pour nous.

« Saint Vonga et saint Budoc, qui traversez les mers sur un « rocher, priez pour nous.

« Saint Guenolé, qui avez arraché de l'estomac d'un cygne « l'œil de votre sœur bien-aimée, et qui l'avez remis à sa place « sans qu'il perdît de son éclat, priez pour nous.

« Saint Telo, qui visitez les paroisses monté sur un cerf ra-« pide, et qui vous couchez sur un lit de cailloux trouvé formé « le lendemain en lit de fleurs, priez pour nous.

« Saint Didier, qui donnez au pain bénit sur vos autels le don « de faire parler les enfants, priez pour nous.

« Saint Sané, dont le collier de fer étrangle le parjure, priez « pour nous. »

Ces litanies ne cessèrent et Ivon ne se releva que lorsque tous les dangers furent évités, et que la pointe ouest de l'île d'Ouessant fut doublée par la flotte.

La force de cette flotte était en tout de trente vaisseaux, cinq frégates et huit brûlots.

L'amiral, suivi de toute l'armée, courut donc grand largue à peu près jusqu'à la hauteur du cap Lézard. Alors le pilote fit serrer le vent afin de faire le nord-nord est pour gagner Portsmouth. Comme, d'après les instructions de l'amiral, le pilote avait l'ordre de ne pas trop s'éloigner des côtes de France jusqu'à la hauteur de Guernesey, afin d'avoir des havres de re-

traite à portée dans le cas où l'on rencontrerait la flotte hollandaise ; l'armée française, ayant passé au vent d'Ouessant, prolongea la partie septentrionale de la côte de Bretagne, qui s'étend depuis la pointe de Landegwan jusqu'aux Iles Molène et Lanion, et serra la côte d'assez près pour voir les affreux brisants de ces parages, les plus dangereux de toute la Manche.

— Pilote, dit le chapelain à Gaulhedek qui, une fois hors de la passe, avait remis le gouvernail aux mains du second, nous croyez-vous assez au vent de cette côte si hérissée d'écueils? voyez donc, quoique le vent vienne presque de terre, quelle écume sur ces rochers!

— Eh bien, mon père, s'il soufflait un vent d'Avell-fall (1), quand même il ferait nuit... une nuit du mois noir (2), malgré cette nuit, vous verriez d'ici, comme vous la voyez à cette heure, cette écume aussi blanche que du lait... Mais que Notre Dame d'Auray vous en garde jamais, mon père... car, quoique je sois né à l'île de Batz, et que je connaisse ces rochers et ces brisants, depuis le Taureau jusqu'à la pointe Arcoëstel, quand je dois approcher de ces parages maudits, hélas! comme nous disons en breton : *bisoy quen me conseaff a maru garu ne marnaff!* (Je ne dors jamais que je ne meure de mort amère!)

— Sans doute, ces parages sont dangereux, pilote, dit l'amiral ; mais avec la grâce de Dieu, de bons yeux et une bonne sonde...

— La grâce de Dieu et de Notre-Dame d'Auray peut vous retirer des brisants, aussi facilement qu'un enfant peut retirer une coque de noix d'entre des roseaux, monseigneur... mais les yeux, la sonde et la science du marinier ne peuvent rien sur le pouvoir de Teuss (3); et si Notre-Dame d'Auray vous abandonne à Teuss, les démons des grèves de Saint-Pol se chargent de vous. Mais, monseigneur, ne parlons pas de cela devant cette côte, s'il vous plaît

Et le pilote se retira gravement après avoir salué l'amiral et fait un signe de croix.

— Et qui dirait, mon père, qu'un homme bien ferme dans le danger, et que ses connaissances élèvent au-dessus du vulgaire, soit sujet à d'aussi singulières superstitions? dit M. d'Estrées au chapelain, après que le pilote se fut retiré.

— Permettez-moi de vous faire observer, monsieur le comte, qu'il y a beaucoup de vrai dans ce qu'il dit, et que ce qu'il appelle les démons de la côte de Saint-Pol sont au moins aussi cruels que l'était jadis Nauplius, lequel Nauplius, pour se venger sur les Grecs de la mort de son fils Palamedes, les voyant, en revenant du siége de Troie, accueillis par une furieuse tempête, monta sur un rocher où il alluma un grand feu, les trompant par ce phare mensonger, de telle sorte que la flotte grecque donna à travers des écueils, croyant entrer dans un havre bien assuré ; mais au moins, si Nauplius vengeait son fils par un moyen cruel et blâmable, je le sais, au moins il ne profitait pas des débris de la flotte grecque.

— Mais le droit du bris, mon père, est aboli sur toutes les côtes de France... et cette coutume monstrueuse n'existe plus, grâce au ciel.

— Sans doute, monseigneur, le dernier édit de Sa Majesté, du 4 mars 1654, est formel à cet égard ; le droit est aboli, et même le droit de côte est réservé à Sa Majesté ; mais si ces droits n'existent pas juridiquement, hélas! monseigneur, ils existent malheureusement de fait sur cette côte surtout, qui semble habitée par de vrais démons, comme le dit notre pilote ; et ce qu'il y a de plus affreux, c'est que quelques-uns des seigneurs riverains ont encore à cette heure des hommes à eux qu'ils appellent *roussiniers* ou *vagants*, qui vont se percher sur les rochers,



Alors le vieux pilote et son fils, se découvrant la tête, s'agenouillèrent. — PAGE 159.

(1) Vent du nord-ouest.
(2) Le mois de novembre.
(3) Teuss, dieu des tempêtes.

aux approches des tempêtes, pour annoncer à leurs diaboliques compagnons le naufrage des navires, quand ce malheur arrive, afin que le seigneur riverain puisse avoir sa part des débris.

— Allons, mon père, cela est impossible..., on vous a mal instruit.

— Hélas! malheureusement non, monsieur le comte, et ces Bretons, généralement bons et humains, une fois qu'il s'agit de naufrage deviennent de vrais diables incarnés ; et pour revenir aux seigneurs riverains, au commencement du siècle dernier non-seulement ils profitaient des naufrages, mais encore ils y excitaient en soudoyant les pilotes pour faire briser les vaisseaux sur leurs côtes. Rappelez-vous le jugement d'Oleron, monsieur le comte : « Tout dit seigneur convaincu d'avoir encou« ragé de malicieux pilotes à faire échouer le navire, ledit « seigneur doit être pris, et tous ses biens vendus et confisqués « en œuvres pitoyables, ou faire restitution à qui il appartien« dra ; et doit être ledit seigneur lié à un pilori au milieu de sa « maison, et puis on doit mettre le feu aux quatre coins de la « maison, et faire tout brûler, et les pierres des murailles jeter « par terre, et *là*, faire une place publique, et le marché pour « vendre les pourceaux à jamais perpétuellement. » Et le même jugement d'Oleron, monsieur, condamne lesdits pilotes malicieux à être *branchés*, c'est-à-dire pendus, à la plus haute falaise des côtes pour servir de balise aux navigateurs, et servir d'exemple aux autres scélérats. Supplice d'ailleurs employé dans l'antiquité ; car Nicétas, en ses annales, dit que l'empereur de Grèce, Andronicus, ordonna de semblables peines contre les spoliateurs des navires; et le chancelier Bacon, dans son *Histoire de Henri VII*, parle aussi « des corps de pirates ou igno« rants lamaneurs attachés à des balises ou amers, » de sorte que le *mort serve au vivant*, ainsi que dit le proverbe italien à propos de la vipère employée comme topique merveilleux.

— Je ne mets pas en doute le jugement d'Oleron, mon père, dit l'amiral un peu impatient; mais ce qui me paraît peu probable, c'est qu'un gentilhomme puisse faire cause commune avec de tels misérables pour piller et tuer de malheureux naufragés ; et d'ailleurs, mon père, les gardes-côtes des officiers de l'amirauté ne doivent-ils pas veiller et ne veillent-ils pas jour et nuit (d'après l'ordonnance), pour être les premiers instruits d'une tempête et aller querir de la force pour s'opposer à ces horreurs!

— Ah ! monsieur le comte, si vous saviez d'abord dans quelle classe on choisit ces gardes-côtes ! Tant qu'ils étaient du peuple riverain, l'habitude leur paraissait si équitable, que non-seulement ils ne s'opposaient pas au pillage, mais qu'ils en profitaient. Alors M. le duc de Chaulnes crut bien innover en prenant ces gardes-côtes en d'autres contrées ; mais, hélas ! monsieur le comte, ces malheureux furent bientôt en butte aux plus mauvais traitements, et j'ai vu, sans pouvoir, hélas! l'empêcher, le meurtre d'un des derniers que ces sauvages appelaient des bandouillers, à cause de leur bandouillère aux armes de monsieur l'amiral... Ah! monsieur le comte, je vivrai bien longtemps avant que le souvenir de cette horrible scène soit sorti de ma mémoire.



Réception du comte d'Estrées par Charles II, à Portsmouth. — PAGE 162.

— Vous avez assisté à une pareille scène?

— Oui, monsieur le comte, et je ne puis encore m'expliquer par quelle étrange anomalie ces gens si bons, si hospitaliers pour tout être qui vient chez eux de l'intérieur des terres, deviennent voleurs et assassins quand il s'agit des naufragés... eux qui dorment leur seuil ouvert, et chez qui le voyageur est aussi en sûreté que chez lui, sa valise fût-elle pleine d'or. Anomalie d'ailleurs commune dans l'antiquité, car...

— Oui, oui, mon père, ces contradictions sont incroyables ; et tout ce qu'on peut désirer au monde, c'est de ne pas tomber dans les mains de si terribles gens. Ce disant, l'amiral salua le P. l'Hoste et rentra dans la dunette, voulant sans doute éviter

la longue narration que le chapelain brûlait de lui faire, et échapper aux citations cruellement prolixes du révérend.

Le vent continua d'être si favorable, que, deux jours après son départ de Brest, la flotte française arriva en vue de Portsmouth.

CHAPITRE XXVIII.

Le fragment suivant du mémoire de M. le comte d'Estrées offre un tableau aussi curieux qu'animé de l'arrivée de Charles II à bord de l'escadre française. Viennent ensuite plusieurs lettres de M. Colbert de Croissy, ambassadeur, adressées au roi ou à Colbert, qui, jointes aux mémoires de d'Estrées, embrassent depuis le 13 mai jusqu'au 6 juin, veille du grand combat de Southwold-Bay.

On trouvera, dans ces documents, l'exposition claire et précise de tous les plans et projets arrêtés dans les différents conseils de guerre qui précédèrent la sanglante affaire du 7 juin.

MÉMOIRE DU COMTE D'ESTRÉES.

« Les vaisseaux français mouillèrent le 13 à la rade de Sainte-Hélène, dans l'île de With, après deux jours de navigation. L'ambassadeur de France devança de quelques heures seulement l'arrivée du roi d'Angleterre à Portsmouth; car à peine M. de Colbert était-il descendu du *Saint-Philippe*, amiral français, que l'on entendit les coups de canon annonçant l'arrivée du roi à Portsmouth. Le comte d'Estrées se mit aussitôt dans sa chaloupe avec les officiers généraux pour aller lui faire la révérence; il trouva la garnison sous les armes, en haie depuis la porte de la ville jusqu'au château, où il fut conduit par le commandant. Le roi d'Angleterre le reçut avec toutes les marques de bonté et d'estime, et, après quelques discours sur le prompt et heureux passage de l'escadre de France, il l'assura qu'il en irait voir les vaisseaux le lendemain.

« Le vice-amiral eût été bien aise d'apprendre, par le moyen de l'ambassadeur de France, de quelle manière milord Arlington estimait que l'on dût répondre à l'honneur d'une telle visite, dont il y a peu d'exemples; car, encore que le roi d'Angleterre aille souvent visiter ses armées navales lorsqu'elles sont en état de sortir de la Tamise pour chercher les ennemis, ou au retour après un combat, on l'y reçoit avec peu de cérémonie: on le salue simplement de cinq cris de tout l'équipage des vaisseaux sur lesquels il monte ou dont il approche à une certaine distance. Mais la réponse de l'un et de l'autre ne lui donna pas de grandes ouvertures, on lui manda seulement que le roi d'Angleterre serait satisfait de tous les honneurs qu'on voudrait lui rendre. Tellement que le comte d'Estrées, ne pouvant se régler sur des ordres ni sur des exemples, estima que l'on ne devait oublier aucune des circonstances propres à marquer le profond respect des Français pour la personne et la suprême dignité de ce prince.

« L'escadre de France, qui avait pu passer autrefois pour une triste armée, devait tenir la seconde place dans l'armée de la ligue, au lieu de l'escadre blanche qui, avec la rouge et la bleue, compose celle d'Angleterre. Quant aux vaisseaux français, au nombre de trente, de huit brûlots et quelques bâtiments de charge, ils étaient séparés en trois divisions. La première était composée de onze vaisseaux, et *le Saint-Philippe*, de soixante-seize pièces de canon, de cinq cent soixante hommes d'équipage, y portait le pavillon du vice-amiral; dans la seconde, *le Terrible*, commandé par du Quesne, lieutenant général, portait celui de contre-amiral, et avait soixante-douze pièces de canon et quatre cent cinquante hommes d'équipage, et cette division était composée de dix vaisseaux. *Le Superbe*, sur lequel était monté de Rabesnières, chef d'escadre, avec un équipage pareil à celui du *Terrible*, et même nombre de canons, ne portait que la cornette au mât d'artimon, qui est une marque de commandement particulière aux Français, et dont les autres nations n'usent pas, et il n'avait que neuf vaisseaux dans sa division.

« La division du vice-amiral était mouillée au milieu des deux autres, et lui au milieu de ses vaisseaux, comme les autres pavillons dans leur division.

« Il était question, après la réponse de milord Arlington, de régler le salut que l'on devait rendre au roi d'Angleterre; et comme on ne pouvait se dispenser de désarmer des canons de chaque vaisseau pour cet effet, et ne croyant pas aussi devoir ôter les boulets de tous, on estima qu'il fallait toutefois faire en sorte que les feux continuassent depuis la sortie du roi d'Angleterre de Portsmouth jusqu'à son arrivée aux vaisseaux. On jugea donc, pour y réussir, que chaque division devait saluer séparément l'une après l'autre; mais avec cette justesse, que le feu étant près de cesser dans l'une, suivant le nombre de coups qui avait été ordonné, l'autre commençât à tirer; puis tous les vaisseaux ensemble, après que le vaisseau portant pavillon aurait tiré vingt-trois coups de vingt-cinq qui avaient été réglés. On tint des chaloupes en garde pour être averti précisément de la sortie du roi d'Angleterre de Portsmouth. Ces mesures furent exécutées avec beaucoup d'ordre et de justesse, et cette sorte de salut fut un spectacle assez agréable, tous les capitaines de chaque division étant sur le pavillon sous lequel ils avaient été distribués, et placés le long de l'échelle, au lieu de matelots pour aider à monter le roi seulement. Il arriva à neuf heures du matin au *Saint-Philippe*, suivi du duc de Buckingham, des comtes de Saint-Alban et d'Oxford, des milords Arlington et Clifford, et d'autant de courtisans qu'il en pouvait tenir dans quatre chaloupes.

« Les soldats et matelots étaient distribués aux postes que chacun devait occuper dans le combat. Le roi parut satisfait de l'ordre et du peu d'embarras des vaisseaux français, où l'on ne trouve ni retranchements ni corps de garde fermés; cela fait que l'on voit agir tout le monde, et qu'il serait honteux de ne pas défendre le premier pont jusqu'à la dernière extrémité. Le roi d'Angleterre loua cette manière; et, comme il a des connaissances fort particulières de la marine et des constructions de vaisseaux, il fut aussi fort juste à louer ou à blâmer dans les nôtres les choses qui le méritaient. Du *Saint-Philippe* il passa sur les autres pavillons; il descendit aussi dans les batteries et les visita partout avec la même curiosité. Il fit ensuite le tour de quelques vaisseaux dans sa chaloupe, et en aurait bien considéré davantage si le vent, devenu assez frais et contraire, ne l'eût obligé de monter sur un yacht pour retourner à Portsmouth. Il avait ordonné au comte d'Estrées de le suivre; et, l'ayant fait entrer dans sa chambre où il était seul, il lui témoigna qu'il avait été bien aise qu'on lui eût confié le commandement de l'escadre de France; qu'il la regardait comme un secours considérable à son armée, et en avait si bonne opinion, qu'il ne doutait pas des succès de la campagne; qu'à la vérité on avait affaire à une armée fort instruite aux combats de mer, conduite par un chef de grande expérience, dont la prudence et la valeur avaient également paru en plusieurs rencontres; qu'outre cela, les Hollandais, jusqu'aux moindres capitaines, avaient une parfaite connaissance des lunes et des marées, dont la durée et les retours ne peuvent être bien connus que par une continuelle application; que l'on pouvait ajouter qu'ils savaient exactement garder leurs ordres de bataille, et n'étaient embarrassés d'aucun mouvement qu'il fallait faire dans un combat; mais qu'il était persuadé qu'ils cédaient en vigueur et en courage aux Français et aux Anglais: cependant que ces qualités, en quoi ils surpassaient leurs ennemis, pouvaient leur être contraires si elles n'étaient bien ménagées; que trop d'ardeur pouvait troubler l'ordre nécessaire pour les actions de mer, et surtout la prévention des Français pour les abordages; qu'ils ne sont ni si aisés ni si utiles qu'on le pense au commencement des combats; qu'il n'est à propos de les tenter que lorsque les ennemis sont en grand désordre; mais qu'alors, au lieu de se contenter de la prise de trois ou quatre vaisseaux, il faut avoir pour objet la ruine entière de leur armée. Après en avoir assez dit pour faire connaître au comte d'Estrées de quel esprit il désirait que les Français se pussent pénétrer, il ajouta qu'il voulait bien lui dire par avance les projets de la campagne; que, pour rendre inutiles l'expérience et les chances des Hollandais, il avait résolu de les bat-

rer dans une mer plus large et moins dangereuse qu'à leurs côtes : que son armée, après s'être pourvue d'eau et de vivres pour tenir la mer tout au moins deux mois, irait mouiller sur le Doggers-Bank, afin d'y attendre la flotte des Indes ; que, si la jalousie que ce mouillage donnerait à l'armée de Hollande l'engageait dans un combat, ce serait dans un endroit de la mer où elle ne pourrait mettre en usage ses ruses ordinaires ; et que, si au contraire les Hollandais prenaient parti vers leurs côtes pour les défendre, il était impossible que la flotte des Indes pût échapper ; que même, si la fortune secondait ses armes et ses desseins, on pouvait réussir en tous les deux, au lieu que, cherchant les ennemis à leurs côtes, on ne pouvait espérer de victoire complète, ayant une retraite sûre dans leurs bancs dès qu'ils commenceraient à être en désordre.

« Deux ou trois heures après que le roi fut rentré dans Portsmouth, on vit arriver un yacht de l'armée, que le duc d'York avait détaché pour y porter de ses nouvelles.

« On apprit qu'elle était fort proche, et pourrait mouiller le soir ou le lendemain de bonne heure aux rades de l'île de With ; que, sur l'avis que le duc d'York avait eu que les Hollandais, faisant une extrême diligence, voulaient s'opposer à la jonction, il avait fait sortir ponctuellement de la Tamise tous les vaisseaux qu'il avait pu pour entrer dans la Manche et venir à l'île de With : que cette précipitation l'avait obligé de laisser dans la rivière sept ou huit des plus grands vaisseaux, et empêché d'embarquer dans les autres la quantité de vivres nécessaires. Ce succès était dû à son seul avis, presque tous les officiers généraux en avaient de contraires ; mais, comme il jugeait que, sans une extrême diligence, il courait fortune d'être enfermé dans la Tamise, tandis que les Hollandais, maîtres de la mer, en auraient tout l'honneur et les avantages, non-seulement en rompant les mesures de leurs ennemis, mais encore par la prise de plusieurs vaisseaux anglais qui pouvaient entrer dans la Manche sans avis et sans précaution, il crut qu'il fallait donner quelque chose à la fortune ; et, en effet, si elle n'eût favorisé ce parti, quoique fondé sur de si bonnes raisons, il aurait eu sujet de s'en repentir. Car les Hollandais, faisant consister tout le bonheur de la campagne à empêcher la jonction, ne perdirent pas de temps à se mettre en état de s'y opposer ; ils s'avancèrent au Pas-de-Calais dans le temps que le duc d'York y arrivait, presque toute leur armée étant ensemble. Le duc d'York n'avait guère plus de quarante vaisseaux, et il est aisé de juger avec combien de désavantage il aurait été contraint de s'engager dans un combat, si un brouillard épais, survenu aussi à propos que dans les romans, n'eût dérobé l'armée d'Angleterre à celle de Hollande ; il lui en coûta toutefois un vaisseau de trente-six pièces de canon, nommé *la Victoire*, qui, par malheur ou par la faute du capitaine, tomba la nuit au milieu des ennemis. »

(*Bibl. roy., mss.*)

LETTRE DE COLBERT DE CROISSY, AMBASSADEUR, A COLBERT, MINISTRE DE LA MARINE.

« A Londres, ce 19 mai 1672.

« Vous aurez su, par la dernière que je me suis donné l'honneur de vous écrire, que l'escadre de France était arrivée à la rade de Portsmouth le vendredi 15 du mois, à dix heures du matin, et que le dimanche suivant nous avions vu paraître toute la flotte anglaise à six ou sept lieues de ladite rade, en sorte qu'on pouvait s'assurer que le lendemain lundi la jonction serait faite. Cependant le vent n'ayant pas permis à M. le comte d'Estrées de lever l'ancre ce jour-là, elle a été remise au mardi ; et, quelque désir qu'eût le roi d'Angleterre de voir cette jonction, néanmoins l'avis qu'il avait reçu que six heures après que ses vaisseaux furent partis du Gun-Fleet la flotte hollandaise, composée de soixante-douze vaisseaux de guerre, y arriva, et que, sans s'arrêter aux Dunes, elle avait continué à faire voile du côté de Portsmouth, ayant obligé ses ministres à lui représenter combien cette curiosité nuirait au bien de ses affaires, qu'elle pouvait même l'engager à une retraite devant les ennemis ou exposer sa personne à l'événement incertain d'un combat de mer, il fut enfin résolu que le duc de Buckingham, les comtes d'Arlington et d'Oxford, et milord Clifford, iraient à bord de M. le duc d'York pour l'informer des intentions dudit roi, qui, ayant bien voulu que j'assistasse au conseil qui serait tenu sur ledit vaisseau pour y délibérer sur ce qu'il y aurait à faire pendant la campagne, je me rendis avec lesdits ministres sur le bord du prince, où à peine fûmes-nous arrivés que les vaisseaux du roi notre maître, voguant en très-bon ordre, le vice-amiral à leur tête, passèrent à la portée du pistolet de l'amiral d'Angleterre, le saluèrent et furent salués en la manière qui avait été concertée. La joie fut d'autant plus grande parmi les Anglais, que leur armée n'étant auparavant composée que de quarante-cinq vaisseaux de guerre, il est indubitable qu'ils eussent été battus si les Hollandais les eussent pu joindre auparavant cette jonction. M. le comte d'Estrées s'y étant rendu peu de temps après avec MM. du Quesne et de Rabesnières, ils furent reçus de monseigneur le duc d'York et des principaux de la flotte avec toutes les marques d'estime et d'amitié qu'ils pouvaient désirer ; et, après dîner, il fut tenu conseil, dans lequel ledit comte d'Estrées prit sa place au-dessus du comte de Sandwich, vice-amiral d'Angleterre. On commença à examiner le capitaine et le maître d'un vaisseau hambourgeois qui avait été pris, lesquels firent rapport que la flotte hollandaise était mouillée à la hauteur de Douvres, et qu'elle espérait encore empêcher la jonction de l'escadre de Sa Majesté avec les vaisseaux anglais ; on y lut ensuite la lettre que le roi d'Angleterre écrivait au duc, laquelle ayant été expliquée en français, on apprit que son sentiment était d'attirer, s'il y avait moyen, les Hollandais dans le canal, et de les y combattre ; mais, en cas qu'ils se retirassent vers leurs côtes, où leurs bancs pourraient les favoriser, il ne fallait point y hasarder un combat, mais plutôt s'avancer vers le Doggers-Bank, ou en tel autre lieu qui serait estimé le plus propre, pour empêcher leurs flottes marchandes d'entrer dans leurs ports, et ruiner entièrement leur commerce pendant la campagne. M. le duc et tous ceux qui composaient ce conseil ont été d'un même avis sur le premier point, qui était de se mettre à la voile le lendemain, qui était hier (18 mai), sur les six heures du matin ; et, quoique le vent fût contraire pour aller du côté de Douvres, néanmoins s'avancer autant qu'il serait possible par les marées, et joindre s'il se pouvait la flotte hollandaise avant qu'elle pût repasser le Pas-de-Calais, sinon la poursuivre, et se faire voir vers les côtes de Flandre et de Hollande, pour ensuite prendre le parti que le roi d'Angleterre leur conseillait ou ordonnait. Voilà la résolution dans laquelle nous avons laissé M. le duc d'York. M. le duc de Buckingham ayant voulu prendre sa part dans l'exécution, le milord Clifford, qui a déjà donné en beaucoup d'autres occasions des marques de sa valeur, dit qu'il voulait être de la partie ; milord Arlington témoigna aussi qu'encore que le roi son maître leur eût ordonné à tous expressément de retourner pour le servir de leurs conseils, et que son sentiment fût de lui obéir, néanmoins il ne prétendait pas s'en retourner si ceux avec lesquels il était venu ne s'en retournaient aussi. *En sorte que chacun demeura persuadé que tous les ministres du roi d'Angleterre allaient devenir volontaires dans cette guerre ;* et ils persistèrent dans cette résolution jusqu'au soir, que M. le duc d'York trouva à propos d'user de son autorité, et de leur déclarer nettement qu'il ne souffrirait pas qu'ils demeurassent plus longtemps dans la flotte, de sorte que les milords Arlington, Oxford et Clifford furent contraints de se rembarquer sur le yacht sur lequel nous étions venus ; mais le duc de Buckingham, qui avait pris un petit bâtiment pour lui, est demeuré sur les vaisseaux. Il ne me reste qu'à vous dire que j'ai laissé tous ceux qui commandent les vaisseaux du roi notre maître dans la résolution de bien faire leur devoir ; et les principaux d'entre les Anglais, surtout MM. Sprag et Holmes, dans le dessein d'instruire les moins expérimentés de leur manière de combattre, et généralement de tout ce qu'ils savent de la guerre de mer. Et chacun avoue à présent que rien ne pouvait tant contribuer à unir étroitement d'amitié les deux nations que cette jonction des flottes. Aussitôt que cette armée navale paraîtra à la hauteur de Douvres, elle sera encore fortifiée des vaisseaux qui sont restés dans la Tamise, et elle sera dans peu composée

de quatre-vingt-dix vaisseaux de guerre et de vingt-cinq brûlots au moins.

« Les Hollandais ont pris sur les Anglais un vaisseau appelé *la Victoire-Française*, armé de trente-six pièces de canon, qui escortait de petits bâtiments appelés *quaiches*, chargés de matelots et de soldats, lesquels ont échappé. J'espère que dans peu on se revanchera bien sur eux de ce petit avantage.

« Je me suis donné l'honneur d'écrire au roi par cet ordinaire tout ce qui est contenu en ma lettre jusqu'ici.

« Je reçus hier, à mon retour ici, la lettre qu'il vous a plu de m'écrire du 13 de ce mois. Il n'a pas tenu à moi que M. le comte d'Estrées n'ait plus tôt reçu l'ordre du roi d'Angleterre de se rendre à Portsmouth ; mais, à vous dire le vrai, je crois que la frégate qui devait le porter n'a été retardée que parce que la flotte anglaise n'était pas encore en état de sortir de la Tamise pour aller joindre l'escadre de France, au cas que les Hollandais eussent été au-devant pour la combattre ; et je vous avoue que notre jonction est une espèce de miracle, et que si un brouillard épais n'avait pas retenu la flotte hollandaise, les Hollandais l'auraient jointe, et nous auraient mis hors d'état de rien entreprendre contre eux de toute la campagne. Si on avait été mieux averti, on n'aurait pas couru un si grand hasard, et la faute vient de ce que l'on confie les frégates d'avis à des gens dont peut-être les intentions ne sont pas beaucoup bonnes. J'espère que ce que j'en ai dit y fera apporter remède ; et cependant nos affaires sont à présent en bon état, et notre armée se fortifiera de jour à autre des vaisseaux que l'on achève d'équiper successivement. Je vois aussi l'amitié et la bonne intelligence si bien établies entre les deux nations qu'il me semble qu'il ne puisse rien arriver qui la puisse troubler.

« Je vous puis dire avec vérité que les Anglais ont au moins un quart et même un tiers plus de matelots qu'il n'y en a sur les vaisseaux du roi notre maître, et, comme l'on se battra peut-être jusqu'à deux ou trois fois pendant cette campagne, comme on a fait dans les dernières guerres, et que nous en aurons apparemment beaucoup hors de service par mort, blessures ou maladies, lesquels, suivant le traité, Sa Majesté serait obligée de remplacer, il me semble qu'elle ne peut pas se dispenser de faire faire la levée de matelots que le roi d'Angleterre demande.

« Je dois encore vous dire que les Anglais ont vingt-quatre petits bâtiments pontés et fort vites à voile, pour les défendre des brûlots. Ainsi il nous en faudrait au moins dix ou douze, soit pinasses de Bayonne ou autres bâtiments des côtes de Normandie qui pourraient être propres pour cet effet.

« Le sieur Dayne, qui est le plus habile homme pour la construction des vaisseaux qu'il y ait au monde, m'a aussi dit que les chaloupes de nos vaisseaux ne sont pas propres pour ces mers-ci, ni pour faire de l'eau, ni pour toutes les autres nécessités de la flotte ; cela m'a aussi été confirmé par M. Carteret et par milord Clifford, qui disent qu'il en faut faire acheter d'autres dans les docks des marchands de Londres ; mais auparavant de vous informer de toutes les raisons qu'ils m'ont dites, je prétends examiner avec le sieur de Vauvré, qui doit être ici demain, s'il y a une nécessité absolue ou non de faire la dépense qu'ils conseillent, et on n'entreprendra rien sans vos ordres. Ledit sieur de Vauvré est resté à Portsmouth pour faire exécuter l'ordre que je lui ai donné de faire partir *le Sans-Pareil* aussitôt qu'on aurait réparé ce qu'il a souffert de son abordage contre le vaisseau de M. de Rabesnières, et de renvoyer incessamment à l'escadre tout ce qu'il y avait dans le port de Portsmouth de bâtiments et matelots français, en sorte qu'ils puissent rejoindre l'armée auparavant qu'elle ait joint les Hollandais.

« Le vaisseau *l'Excellent*, que commande M. de Verdilles, avait un peu touché en se touant ; mais, comme c'est sur la vase, il n'a point été endommagé, et je ne doute pas qu'il ait rejoint à présent l'escadre.

« Je vous envoie la lettre que M. de Vauvré vous écrit, et celle par laquelle il m'informe de la prise qui a été envoyée à Portsmouth. Les armateurs feraient mieux de mener leurs prises dans les ports de France ; car les frais qu'ils feront ici pour en poursuivre le jugement monteront plus haut que le provenu. Je mande audit sieur de Vauvré d'attendre vos ordres là-dessus, et cependant, si le vin dépérit, de le faire vendre par autorité de justice, et à condition d'en payer les droits dus au roi de la Grande-Bretagne.

« Je crois que ledit roi ira demain à Chatam pour presser par sa présence la sortie de ce qui lui reste de vaisseaux et brûlots dans la Tamise et en fortifier son armée navale, qui sera ce soir, je crois, à la hauteur de Douvres, et donnera infailliblement combat aux Hollandais, si elle les peut joindre. Nous en attendons des nouvelles avec beaucoup d'impatience. Je crois que le roi d'Angleterre fait écrire par cet ordinaire à M. de Godolphin de témoigner au roi notre maître combien il est satisfait des vaisseaux que Sa Majesté lui a envoyés et de M. le comte d'Estrées qui les commande, aussi bien que de la ponctualité avec laquelle Sa Majesté a satisfait à tout ce qu'elle a promis ; et il n'y a personne ici qui eût jamais pu croire qu'une si grande et si belle escadre, dont la moitié a été équipée à Rochefort, pût être prête à Brest plus de quinze jours auparavant la flotte anglaise. Tout le peuple en témoigne à présent de la joie ; et je ne finirais point si je vous disais tous les bons effets que produit dans ce pays une si grande et si admirable ponctualité.

« Colbert. »

(*Lettres de Colbert. — Bibl. roy. mss.*)

MÉMOIRE DU COMTE D'ESTRÉES AU ROI.

« 25 mai 1672, à quatre heures de Douvres.

« Je viens de recevoir, avec les ordres de M. le duc d'York de mettre à la voile, sur les avis qu'il a eus de l'armée ennemie, une lettre pour Sa Majesté, par laquelle il lui rend compte, ainsi qu'il m'avait fait l'honneur de me dire qu'il n'y manquerait pas, de tout ce qu'il avait fait depuis la jonction des vaisseaux de Sa Majesté avec l'armée navale d'Angleterre, tellement que, ne doutant pas qu'il ne mande précisément l'état et le lieu où est l'armée de Hollande, le dessein qu'il a pris de l'aller combattre, et l'avantage qu'on peut avoir sur elle en cet endroit, il me semble qu'il serait superflu d'y rien ajouter, si ce n'est qu'on n'a rien oublié pour disposer les capitaines des vaisseaux de Sa Majesté à bien faire leur devoir et quelque action digne de ses armes. Selon toutes les apparences, on le doit espérer, particulièrement s'ils gardent aussi bien leur ordre et leur rang qu'on leur a recommandé.

« Le capitaine de *la Gaillarde*, qui porte ce paquet à Calais, ramène avec lui cette prise chargée d'Espagnols dont on a rendu compte dans le précédent mémoire.

« Je ne dois pas oublier que M. le duc d'York m'a témoigné qu'il espérait qu'on réparerait les hommes qui seraient perdus dans un combat sur les vaisseaux de Sa Majesté, aussi bien que les munitions qui auraient été consommées, autrement que ce ne serait pas le moyen de profiter d'un succès heureux.

« Il m'a fait aussi entendre qu'en ce cas-là il pourrait entreprendre sur la Zélande, et attaquer un fort qui garde les écluses de l'Ile de Walcheren, dont la prise ne serait pas fort difficile. Je crois qu'en cette rencontre on pourrait tirer des vaisseaux quatorze cents bons hommes.

« Le comte d'Estrées. »

(*Lettres de Colbert. Bibl. roy., mss.*)

MÉMOIRE DE COLBERT, AMBASSADEUR.

« A Londres, ce 29 mai 1672.

« Je viens de recevoir la lettre qu'il vous a plu me faire l'honneur de m'écrire, du 25 de ce mois ; et ce m'est une fort agréable nouvelle à porter au roi d'Angleterre, que de l'assurer que Sa Majesté donnera les ordres nécessaires pour lever encore sept à huit cents matelots ; car je vous assure qu'outre l'intérêt qu'il a au bon succès de la flotte, il en prend encore un si grand dans la conservation des vaisseaux français, que je vous puis bien dire que les siens ne lui sont pas plus à cœur.

« Je tombe d'accord qu'il est impossible de remédier à présent au défaut de nos chaloupes, c'est-à-dire d'en faire construire d'autres ; mais je vois, par les lettres de M. le vice-amiral, qu'il est d'une nécessité absolue de louer ici de petits bâtiments pour faire de l'eau, et cela m'est confirmé ici par le roi d'Angleterre, et par tous ceux qui sont les plus expérimentés dans cette marine ; ce qui m'oblige d'écrire présentement à M. de Vauvré de faire un tour ici, afin que nous nous informions ensemble s'il n'y a pas de ces sortes de bâtiments dans tous les ports et rades d'Angleterre, auquel cas j'écrirais à M. le vice-amiral et à M. Arnoul de demander un ordre à M. le duc d'York pour faire fournir dans tous lesdits port et rades le nombre de bâtiments dont nos vaisseaux auront besoin pour faire leur eau, et même d'en régler le prix par journées, en sorte que ledit sieur Arnoul en puisse trouver partout sans aucune contestation qui retarde le service ; et je crois que de cette manière il en coûtera encore moins au roi que de louer ou acheter des bâtiments, et les faire suivre l'armée.

« Quant aux bâtiments pontés pour défendre nos vaisseaux contre les brûlots, il est certain que M. l'amiral, et tout ce qu'il y a d'officiers de marine, tant de France que d'Angleterre, sur la flotte, jugent qu'il est absolument nécessaire qu'au défaut de pinasses de Bayonne nous ayons une douzaine de bonnes doubles chaloupes naviguées par douze rames, ainsi que vous l'offrez, et il serait à souhaiter qu'elles eussent déjà joint la flotte, le roi d'Angleterre la croyant à présent engagée dans un combat. Cependant toutes les nouvelles que nous en avons reçues, depuis le dernier changement de vent de l'est au sud-est, ne sont guère certaines : les dernières portent que la flotte hollandaise s'était retirée vers Aelburgh ; et, comme M. le duc d'York avait fait un bord vers Calais pendant que le vent d'est soufflait encore, prétendant ranger la côte de Flandre, et par ce moyen gagner le vent sur les Hollandais, et les empêcher de se retirer vers leurs côtes, il est arrivé que le vent s'est tourné au sud-est, et qu'ainsi ladite flotte hollandaise, se trouvant audit lieu d'Aelburgh, aura eu une grande avance et le vent favorable, en sorte qu'elle se sera pu retirer ; néanmoins le sieur de Vauvré m'écrit du 28 que notre flotte ayant effectivement rangé le même jour la côte de Flandre, le vent étant au sud-est, on a entendu, lorsqu'elle a été environ à huit lieues de Calais, tirer quantité de coups de canon jusque sur les sept heures du soir, ce qui a fait croire que notre flotte donnait chasse aux ennemis, et le roi même a dit qu'apparemment cette journée ne se passera point sans que les deux armées se rencontrent. Nous avons maintenant quatre vingt-cinq bons vaisseaux de guerre très-bien armés, et environ vingt-cinq brûlots dans la flotte ; et je vous assure que le roi d'Angleterre fait tous ses efforts, il s'épuise même, pour fortifier de jour à autre son armée navale et de vaisseaux et de brûlots ; mais je vous avoue que, s'il leur arrivait quelque disgrâce, il ne leur reste aucun fonds pour y remédier. Nous attendons avec bien de l'impatience des nouvelles. Cependant je crois que les Hollandais, qui ont toujours le vent sur nous, n'ont autre dessein que de nous attirer sur leurs côtes : et, quelque envie qu'ait M. le duc d'York de leur donner combat, il ne le fera point qu'en pleine mer ou dans la Manche. Ainsi je suis toujours persuadé que notre flotte demeurera vers le Doggers-Bank jusqu'à la fin de juillet, que le retour de la flotte hollandaise des Indes pourra forcer les ennemis à un combat.

« J'informe M. le marquis de Seignelay de tout ce que je vous écris, et je continuerai à lui rendre compte directement de tout ce qu'il y aura de considérable ici.

« M. le vice-amiral n'a pas jugé à propos qu'on déchargeât aucun mât ni agrès des flûtes qui sont à la suite de l'escadre de Sa Majesté ; cependant je suis de même avis que M. de Vauvré, qu'il aurait été fort nécessaire d'en avoir ici la plus grande partie, les plus grands radoubs ne pouvant se faire, selon mon sens, que dans les ports.

« Colbert. »

(*Lettres de Colbert, Bibl. roy. mss.*)

MÉMOIRE DE M. LE COMTE D'ESTRÉES AU ROI DU 1er JUIN 1672.

« Le 29 du mois passé les ennemis furent découverts à l'ancre par les frégates françaises et anglaises détachées à la tête de l'armée. Cogolin, le capitaine de *l'Eole*, les aperçut le premier, et en vint faire son rapport à M. le duc d'York aussi exact qu'on pouvait le désirer, tant pour l'ordre qu'ils tenaient que pour le nombre de leurs vaisseaux.

« L'armée, qui avait déjà levé l'ancre lorsqu'il arriva, alla à eux à petites voiles pour rallier tous ses vaisseaux ; mais les ennemis, qui étaient à cinq lieues sous le vent et à huit des bancs de Zélande, arrivèrent d'abord, et, après avoir couru quelque temps de cette sorte, tinrent le vent, et se mirent en posture d'attendre sur une ligne les pavillons au milieu de leurs escadres ; comme on fut à une distance raisonnable, on forma de notre côté l'ordre de bataille, dont l'escadre des vaisseaux du roi, qui avaient l'avant-garde, commença de se mettre sur la ligne et d'approcher de l'ennemi ; il est vrai que les divisions du vice-amiral et du chef d'escadre en étaient un peu plus près que celle du contre-amiral, qui avait tenu le vent davantage.

« Le soir, on détacha des frégates de toutes les trois escadres entre la ligne de notre armée et celle des ennemis pour observer et prendre garde s'ils changeraient de bord, ce qu'ils ne manquèrent pas de faire à l'entrée de la nuit.

« Dans le même temps, les frégates détachées ayant fait leurs signaux pour faire connaître à l'armée la manœuvre de l'ennemi, le vice-amiral français trouva qu'il n'était plus qu'à douze brasses d'eau, et, suivant l'opinion des pilotes, qu'il était trop près des bancs, tellement qu'il changea de bord aussi bien que toute l'armée.

« Mais le lendemain matin, 30 du mois, il s'éleva une brume si forte que l'armée se trouva séparée, et l'on ne vit plus les ennemis, si ce n'est qu'à neuf heures ; la brume s'étant dissipée, on commença à se voir, et l'on prit la route de Southwold-Bay, ainsi qu'il avait été résolu ; mais, presque en même temps, on découvrit l'armée ennemie à trois lieues de nous, qui avait le vent sur une partie de la nôtre. On fit le signal de se mettre en bataille ; et l'escadre des vaisseaux du roi, qui, malgré les différents mouvements qu'on avait été obligé de faire la nuit, malgré la brume et les mauvais temps, était demeurée ensemble et au vent des ennemis, s'avança pour le conserver et rallier treize vaisseaux de l'escadre bleue, sur lesquels l'armée ennemie aurait pu entreprendre si la blanche n'eût été en état de la défendre. Les vents s'étant ensuite augmentés, on tint toujours au plus près avec les basses voiles. Le soir, on mouilla pour rassembler les vaisseaux, et M. le duc d'York crut qu'il était à propos de continuer la route à Southwold-Bay pour s'y pourvoir d'eau, et se mettre en état de tenir la mer sur le Doggers-Bank, où, si l'armée navale de Hollande veut venir pour assurer le passage de ses flottes, elle n'aura plus l'avantage de ses bancs, et d'avoir des ports assez près pour s'y retirer ; que, s'ils abandonnent les flottes, il est impossible qu'ils n'en reçoivent beaucoup d'incommodité.

« Il est arrivé en cette occasion comme en d'autres que ce mémoire trouvera Sa Majesté déjà informée des choses qui y sont contenues ; mais j'espère qu'elle aura la bonté de l'attribuer au défaut de moyens de les lui faire savoir, et à ce que M. le duc d'York étant pressé de dépêcher ses courriers au roi d'Angleterre, je ne puis être averti à temps pour me servir des mêmes occasions.

« Il ne se peut rien ajouter aux honnêtetés que je reçois de M. le duc d'York, ni à l'exactitude qu'il témoigne de satisfaire aux articles concertés entre M. l'ambassadeur et les commissaires du roi d'Angleterre, m'ayant averti lui-même ce matin de deux petites prises qui ont été faites depuis deux jours, et ordonné au commissaire général de l'armée navale d'Angleterre d'en donner part à celui qui est embarqué sur les vaisseaux de Sa Majesté.

« M. de Blancfort de Duras témoigne en toute occasion, au-

près de M. le duc d'York, le zèle qu'il conserve pour tout ce qui regarde le service de Sa Majesté.

« Le comte d'Estrées. »

(*Lettres de Colbert, Bibl. roy. mss.*)

LETTRE DE M. COLBERT, AMBASSADEUR, AU ROI.

« Le 2 juin 1672.

« Sire,

« Je crois que M. le duc d'York informe Votre Majesté, par la lettre qu'il me vient d'envoyer, de ce qui s'est passé sous son commandement depuis la jonction des flottes, et principalement de la satisfaction qu'il a de la conduite de l'escadre de Votre Majesté qui se fait admirer par tous les Anglais, tant dans sa bonne manière de manœuvrer que dans l'observation ponctuelle des ordres et signaux.

« J'espère qu'on aura encore plus de sujets de s'estimer quand il y aura occasion d'agir. Les deux flottes ont été quelque temps en présence près de la côte d'Aelburg, et j'apprends que, si M. le duc d'York avait voulu suivre le conseil d'une partie des commandants, et même sa propre inclination, il aurait commencé le combat, dont les suites lui auraient été funestes, par la quantité de bancs de sable entre lesquels les ennemis s'étaient postés; et comme il ne lui restait que deux heures avant la nuit, et que le lendemain le vent se renforça extraordinairement, ses grands vaisseaux, qui tirent beaucoup plus d'eau que les hollandais, auraient couru beaucoup de risque. Les ennemis se sont retirés sur leurs côtes, et le duc à la rade de Southwold-Bay pour y faire de l'eau, et pourvoir aux autres nécessités de son armée navale. Il ira ensuite se montrer aux côtes des ennemis, et puis se porter vers le Doggers-Bank.

« Ainsi que je me suis donné l'honneur de l'écrire à Votre Majesté, l'armée navale est à présent composée de cent trois bons vaisseaux de guerre, trente brûlots, sans compter les frégates d'avis et tous les autres bâtiments nécessaires au service de la flotte.

« Le roi d'Angleterre fait encore armer en diligence douze autres vaisseaux, et il me paraît assez que ce prince veut faire les derniers efforts pour remporter cette année quelque avantage considérable par mer sur les ennemis. Il m'entretint hier une bonne heure dans son cabinet sur ce qu'il jugeait devoir être fait dans cette campagne et même la prochaine, pour l'exécution tant de ses propres desseins que de ceux qui lui sont communs avec Votre Majesté.

« Et, comme il m'a dit qu'il voulait dans peu de jours tenir sur ce sujet un conseil avec quelques-uns de ses ministres et moi, j'en attendrai le résultat pour en informer Votre Majesté par le moyen d'un courrier.

« Je suis, etc., etc.

« Colbert. »

(*Lettres de Colbert, Bibl. roy. mss.*)

MÉMOIRE DU COMTE D'ESTRÉES AU ROI.

« De la rade Southwold-Bay, le 6 juin 1672.

« Quoique j'ai écrit hier par la voie de monsieur l'ambassadeur du roi à Londres, je n'ai garde de laisser partir une barque de M. d'Elbœuf, qui vient d'arriver pour apprendre des nouvelles de cette armée, et qui veut s'en retourner incontinent, sans faire savoir par cette occasion que l'on a appris aujourd'hui de vaisseaux marchands qui ont passé dans l'armée de Hollande, qu'elle a abandonné le poste où elle était pour gagner le Texel, où apparemment l'opinion qu'elle a eue de l'arrivée prochaine de la flotte des Indes, et la crainte de ne pouvoir joindre les vaisseaux que l'on arme à Amsterdam, l'aura sans doute attirée. Cependant les vaisseaux anglais se pressent d'embarquer leurs vivres et faire leurs eaux; mais je vois bien qu'ils ne feront pas la diligence que M. le duc d'York avait espéré, et que celle qu'ont faite les vaisseaux de Sa Majesté est surprenante. Je me flatte qu'on pourra se passer d'une partie des bâtiments de Londres chargés d'eau, qu'on aurait demandés suivant les ordres et l'empressement de M. le duc d'York de remettre à la voile cinq jours après avoir mouillé. Je viens de donner part, par un courrier exprès, à monsieur l'ambassadeur, de l'état où nous sommes, et de l'espérance de pouvoir se passer d'une partie de ce secours, afin de ménager tout ce qui sera possible sur cette dépense.

« On continue toujours ici dans le dessein de se montrer à la côte de Hollande, et à y faire même des descentes, plus pour le bruit et l'éclat que pour en espérer un grand effet. Si ce n'est que je me persuade que le roi d'Angleterre croit que la présence de cette armée navale et l'entrée de celle du roi en même temps dans le pays fera naître le trouble et la confusion dans les conseils, et pourra réveiller les factions que l'on peut y avoir entretenues, au moins j'ai lieu de le penser sur la lettre que M. le duc d'York m'a fait voir, et qu'il reçut hier du roi d'Angleterre.

« Le comte d'Estrées. »

(*Lettres de Colbert. Bibl. roy.. mss.*)

Ce fut à l'issue d'un conseil tenu le 6 juin, entre MM. le duc d'York, amiral d'Angleterre, commandant en chef la flotte combinée, le comte de Sandwich, amiral de l'escadre bleue, et le comte d'Estrées, commandant l'escadre blanche, que ce dernier écrivait au roi la dépêche précédente, se trouvant encore à bord du *Prince*, vaisseau amiral anglais de cent canons, mouillé depuis trois jours, ainsi que les autres navires des escadres, dans la rade de *Southwold-Bay*.

Le conseil avait été remarquable par une discussion fort vive qui s'était élevée entre le duc d'York et le comte de Sandwich; bien que celui-ci ne se fût en rien écarté du respect qu'il devait à l'amiral, frère du roi, son maître, en soutenant une opinion qu'il croyait bonne, et que les événements justifièrent de reste, il s'était attiré de la part de M. le duc d'York un mot d'une extrême dureté, voici à quel propos :

Le matin de ce jour-là, voyant le vent qui était ouest tourner tout à coup au nord-est, M. le duc d'York avait fait appeler son capitaine de pavillon, sir John Cox, pour lui ordonner de faire à la flotte le signal de prendre le large et de se ranger en ordre de bataille, afin d'être prêt à recevoir les Hollandais dans le cas où, profitant de cette brise favorable qui les portait au vent de Southwold-Bay, ils y viendraient attaquer les flottes alliées. Sir John Cox, dans lequel le duc avait la plus aveugle confiance, lui répondit que, selon son opinion, on ne courait pas risque que les ennemis vinssent insulter l'armée, que leur flotte était dans la position de la flotte combinée, c'est-à-dire occupée à s'approvisionner; que le capitaine Finch, un des croiseurs anglais récemment arrivé de la côte de Hollande, avait rapporté que l'ennemi était à l'ancre sur la rade de Goërée, la plupart des vaisseaux ayant leurs mâts de hune calés, et embarquant des munitions de toutes sortes. Sir John avait conclu de ces renseignements qu'il n'était pas probable que les Hollandais fussent de sitôt prêts à mettre à la voile, et qu'ainsi il serait beaucoup plus avantageux à Son Altesse Royale de demeurer mouillée, où elle était, vingt-quatre heures de plus, ce qui suffirait pour achever l'approvisionnement de sa flotte, approvisionnement qui ne pourrait, si on la mouillait plus loin du rivage, se terminer de plusieurs jours. Enfin M. le duc d'York, s'étant laissé persuader de demeurer comme il était, avait conservé son mouillage au nord et au fond de la baie.

Dans le conseil qui se tint ensuite, ainsi qu'on l'a dit, le comte de Sandwich avait vivement combattu la résolution que le duc d'York avait prise d'après l'avis de sir John Cox. Mais, soit que le duc d'York fût convaincu de la solidité des raisons données par son capitaine, soit plutôt qu'il s'obstinât à ne pas revenir sur une résolution déjà prise, et ce à l'instance du comte de Sandwich qu'il n'aimait pas, le duc répondit avec hauteur au comte de Sandwich, qui exagérait l'imprudence de cette pro-

fond de sécurité, et le danger de ce mouillage si l'on était surpris. — « Oh ! je sais, milord, que vous êtes fort prudent... très-pru- « dent... mais votre prudence permettra pourtant qu'en cette « rencontre j'agisse comme je le veux, et comme je le dois. »

En appuyant sur les mots *prudent* avec une intention évidemment blessante, le duc s'en faisait un moyen de blâme indirect, aussi cruel qu'il était peu mérité ; car le comte de Sandwich avait toujours vaillamment servi, entre autres fois lors du combat de 1665, où il enleva à l'abordage le vaisseau de l'amiral hollandais Opdam, qui périt dans cette bataille.

Écrasé sous ce reproche, le comte de Sandwich pâlit et répondit seulement en s'inclinant : — « J'ose assurer à Votre Al- « tesse Royale que je n'ai mérité ni ne mériterai jamais le re- « proche de lâcheté qu'elle vient de m'adresser, elle le verra « bien. » Puis, saluant respectueusement le duc il sortit de la grand'chambre pour retourner à bord de son vaisseau *le Royal-James*, de cent canons.

Le comte d'Estrées, qui rentrait dans la chambre du conseil au moment où le comte de Sandwich en sortait, fut frappé de son air sombre et désespéré, et ne put s'empêcher de faire part de cette remarque au duc d'York, qui répondit froidement : — Milord Sandwich est sujet à de ces sortes d'hypocondries.

Le fait est que lord Sandwich s'exposa tellement et si imprudemment dans le combat du 7 juin, qu'il y périt avec son fils.

Le duc d'York avait alors trente-neuf ans. Sa figure rude, austère et pensive, inspirait plutôt l'éloignement que l'attraction ; car, ainsi que son frère Charles, il ne possédait pas le secret de cette joyeuse humeur, de cette spirituelle bonhomie qui, cachant sous une apparente cordialité un épouvantable égoïsme, savait parfois charmer jusqu'aux plus violents détracteurs de ce roi insouciant et sceptique, qui se moquait de tout et de tous, de lui-même, du pape, de ses favoris, de ses ministres, de ses maîtresses, de son peuple, de la catholicité, et enfin de la superbe de Louis XIV, dont il empochait gaiement les subsides en disant : *Non olent servitudinem*.

Le duc d'York, au contraire, catholique fervent et exalté, surtout depuis son affiliation à l'ordre des Jésuites, en 1669, d'un caractère ferme et opiniâtre, d'une religion inviolable pour sa parole, voulant résolûment, à sa manière, le bien et l'honneur de l'Angleterre ; persuadé que la monarchie absolue, appuyée sur le catholicisme pur, le conduirait à ce but ; d'un ordre et d'une économie, dans ses affaires, qui approchaient de l'avarice ; ami sûr et fidèle, mais implacable ennemi ; si peu voluptueux, que le roi Charles disait plaisamment, en parlant d'un des objets du goût peu élevé de M. le duc d'York : — *C'est le confesseur de mon frère qui lui a imposé cette maîtresse-là pour pénitence* ; — en un mot, le duc d'York avait pour ainsi dire l'exagération de tous les sentiments dont la complète négation formait le trait le plus arrêté du caractère du roi Charles, si, à part son impérieuse habitude de satisfaire le caprice du moment à quelque prix que ce fût, argent, hommes ou nation, il y eût jamais quelque chose d'arrêté dans ce qu'on est obligé d'appeler le *caractère* du bon Rowley.

Quant aux connaissances nautiques du duc d'York, elles étaient grandes et complètes ; sa charge d'amiral d'Angleterre convenait parfaitement à ses goûts et aux études toutes spéciales qu'il avait faites de la marine. Il avait singulièrement perfectionné l'usage des signaux sur mer, et s'occupait fort de l'emménagement des vaisseaux. Ce fut encore lui qui engagea surtout le roi son frère à remplacer, par un nombre égal de matelots, une grande partie des troupes de terre et d'artillerie qu'on embarquait à bord des vaisseaux anglais, et à ordonner enfin que les matelots seraient à la fois canonniers, marins et soldats. Sur terre, le duc d'York avait appris la guerre à l'école de Turenne, de Condé, de don Juan d'Autriche, et, commandant sur mer depuis 1664, il avait, dans plusieurs batailles rangées, acquis une grande habitude pratique de la navigation en escadre.

Nous avons laissé le comte d'Estrées et le duc d'York dans la chambre du conseil. Soit que le duc ait réfléchi aux observations du comte de Sandwich, ou qu'il ait eu d'avance l'intention de l'ordre qu'il donna au comte d'Estrées, il dit à ce dernier :

— Monsieur le comte, comme votre escadre a presque terminé ses approvisionnements d'eau, je désirerais que vous la fissiez mouiller plus au sud et plus au large de la baie, pour être prêts en cas de surprise, non que je craigne le moins du monde d'être inquiété, mais c'est une précaution qu'il est toujours bon de prendre, et je vais tout à l'heure faire donner le signal de cette manœuvre.

— Les ordres de Votre Altesse vont être exécutés à l'instant, dit le comte d'Estrées.

— Adieu, donc, monsieur le comte... J'espère que vous n'oublierez pas la promesse que vous m'avez faite de venir ce soir souper ici, pour porter un toast en l'honneur du jour de la naissance du roi mon frère.

— Que Votre Altesse soit persuadée que cette faveur m'était trop précieuse pour que je l'aie oubliée, dit le comte d'Estrées en s'inclinant ; puis, sortant de la chambre, il fit demander son canot pour rallier son bord, et faire exécuter les ordres qui ne tardèrent pas à lui être signalés par l'amiral d'Angleterre.

On verra plus tard combien les prévisions du comte de Sandwich étaient fondées, et avec quel heureux instinct le duc d'York fit mouiller son avant-garde (l'escadre française) plus au large ; car les renseignements donnés par le capitaine Cox étaient faux.

Au lieu d'être mouillés au Texel, Ruyter se trouvait ce jour-là même, le 6 juin au matin, à dix milles du North-Foreland, et apprenant là, par un bateau charbonnier, la position de la flotte anglo-française à *Solebay*, il avait mis immédiatement à la voile dans cette direction, et était, à cette heure, en marche pour venir surprendre le duc d'York au mouillage.

La baie de Southwold, appelée communément *Solebay*, était située sur la côte orientale de l'Angleterre, dans le comté de Suffolk, à trente lieues environ de l'embouchure de la Tamise en remontant vers le nord. A l'entrée de cette baie, d'un côté le banc Sizewell, et de l'autre le banc Bamard, étendaient au loin leurs lignes sableuses sur lesquelles la mer brisait doucement.

La rade de Southwold était partagée en deux bassins nord et sud par une langue de terre qui s'avançait de l'ouest vers l'est jusqu'aux deux tiers de la largeur de cette baie ; la rivière Blith, venant de l'ouest, se déchargeait dans le bassin du nord, et un assez grand bourg, ombragé de vieux chênes, s'élevait sur le rivage méridional de cette jolie rivière.

Vers le milieu de l'isthme dont on a parlé, un petit fort, surmonté d'une tour de signaux, élevait ses murailles de pierre grise sur des rochers bruns tapissés de nombreuses plantes marines d'un vert d'émeraude ; enfin, au loin, on voyait la masse blanche et crayeuse des hautes dunes du cap Farton, immense promontoire situé vers le sud, qui, de ce côté, abritait la rade, et puis, encaissant la baie, c'étaient ces molles et grasses prairies d'Angleterre qui, s'abaissant vers la côte, y laissaient voir de beaux troupeaux paissant çà et là, ou bien sur la pelouse épaisse d'une colline, au milieu de quelque grand bouquet d'arbres séculaires, quelque joli cottage aux murailles de briques à demi cachées sous le feuillage d'un rosier en fleurs.

La rade, du côté de la rivière Blith, offrait surtout le coup d'œil le plus animé. L'escadre française, qui venait de mouiller au sud et plus au large, formait l'avant-garde, tandis que le corps de bataille et l'arrière garde étaient mouillés vers le nord, et fort proche du rivage, ainsi qu'on l'a dit.

Sillonnant la rade en tous sens, une multitude d'embarcations allaient emplir leurs futailles de l'eau limpide et fraîche de la rivière ; chaque chaloupe se distinguait par le pavillon de sa nation et le costume de ses marins. — Les matelots anglais, uniformément vêtus de jaquettes et de chausses de toile blanche serrées autour des reins par des ceintures de laine rouge, avaient cette apparence de propreté, cette allure leste et dégagée que ne possédaient pas encore les marins français, qui portaient alors généralement le costume de leur province.

Ainsi, les larges braies de Bretons, aux longs cheveux et aux jambes nues, les chausses plus étroites, et les grandes bottes de pêcheurs dunkerquois et normands, contrastaient avec le vêtement brun des Rochellois ; seulement les uniformes blancs à

parements bleus, et les feutres galonnés de quelque soldat ou sergent de marine, rappelaient que cette foule de matelots, vêtus de costumes si variés, appartenaient aux vaisseaux du roi.

Il était environ huit heures du soir; le soleil commençait à disparaître au couchant, et presque toutes les chaloupes et embarcations regagnaient leur bord, chargées de futailles pleines d'eau. Les marins, gais et chantants, ramaient avec vigueur, et levaient leurs avirons en cadence : plusieurs, s'étant éparpillés dans les plaines pendant que les tonnes se remplissaient, avaient rapporté de gros bouquets de fleurs cueillies dans les blés déjà jaunissants ; et ces hommes rudes et naïfs, à qui l'aspect de ces champs fertiles avait rappelé le doux souvenir de leurs campagnes et de leurs chaumières natales, s'épanouissaient à cette belle soirée de juin en ralliant joyeusement leur navire, après cette chaude et laborieuse journée.

Le ciel pur et sans nuages s'empourprait des derniers rayons du soleil, et rien n'était plus majestueux que cette flotte de cent vaisseaux de guerre mouillés sur cette rade calme comme un lac, et couverte de milliers de barques; puis tout cet aspect de guerre contrastait singulièrement avec la tranquillité sereine de la côte; car là tout respirait le calme et la paix... A mesure que l'heure du retour des paysans s'approchait, on voyait au loin au-dessus du bourg et des habitations semées dans les vertes plaines s'élever peu à peu mille petits nuages de fumée blanche irisés d'azur et d'or par les feux du soleil couchant, tandis que le long du rivage de pesantes charrettes de foin odorant, attelées de grands bœufs, et accompagnées de quelque robuste fermier monté sur son poney, regagnaient lentement leurs métairies.

Mais, lorsque le soleil eut tout à fait disparu derrière les hautes montagnes de l'ouest, un coup de canon retentit sourdement à bord du *Saint-Philippe*. A ce signal, un roulement de tambour se fit entendre sur tous les vaisseaux français, et sur chacun le pavillon du roi fut amené, la garde relevée, les postes placés pour la nuit, et sur chacun aussi la cloche tinta longuement pour appeler les équipages à la prière du soir, dite par les chapelains de chaque bord.

Le révérend père l'Hoste, chapelain du *Saint-Philippe*, était déjà sur le pont de ce beau vaisseau ; au dernier son de la cloche ses gaillards se couvrirent de monde, et bientôt le père l'Hoste s'agenouillant, l'amiral et son état-major l'imitèrent, se découvrirent et se mirent à genoux sur la dunette, tandis que les matelots et les soldats se tenaient sur le pont dans un profond et religieux silence.

Alors le chapelain, d'une voix pure, grave et sonore, entonna l'*Ave maris stella*, qui fut répété en chœur par tout l'équipage, puis l'*Exaudiat*, dont le chapelain dit le premier verset, puis l'oraison pour le roi ; et enfin, un acte de contrition auquel l'équipage répondit par le *Confiteor;* après quoi le chapelain donna une absolution générale. On cria *vive le roi* trois fois, et l'équipage alla souper.

Au moment où le vice-amiral demandait son canot pour se rendre à bord du duc d'York, on vit poindre à l'entrée de la baie les deux frégates anglaises et la frégate française qui croisaient au large pour éclairer la côte et éviter toute surprise. La brise du nord-est fraîchissant, les deux anglaises entrèrent vent arrière et sous petite voilure dans la rade, et mouillèrent proche de la passe pour être plus tôt prêtes à appareiller le lendemain ; mais la frégate française *l'Eole*, au lieu d'imiter la manœuvre de ces deux bâtiments, resta un instant en panne, mit une embarcation à la mer, puis, pour l'attendre, courut quelques bordées sous ses huniers en dehors de la passe.

Bientôt on vit le canot de *l'Eole* se diriger vers *le Saint-Philippe*.

— Regardez donc, mon père, dit M. d'Estrées au chapelain, voici que la frégate de Cogolin reste dehors au lieu de rentrer en rade comme les frégates anglaises... que signifie cela ?

— Je ne sais, monsieur, c'est peut-être pour quelque raison importante, car voici bien les anglais qui rentrent.

— Il faut donc que ce soit quelque chose de particulier à M. de Cogolin ou à notre escadre, dit l'amiral d'un air pensif.

Puis il ajouta : — De toutes façons, ce ne peut être que pour le bien du service du roi que Cogolin agit de la sorte, car déjà une fois, grâce à la marche supérieure de sa frégate, il a découvert l'armée hollandaise ce jour où le brouillard nous a séparés.

— Mais voici l'embarcation qui s'avance, monsieur le comte, et nous saurons bientôt ce que c'est ; et, à ce propos, rien ne me paraît plus prudent que d'avoir de ces sortes d'éclaireurs, et il est même dommage qu'on ne puisse envoyer quelque bâtiment léger en manière d'ambassade, au milieu d'une flotte ennemie, sous le prétexte de vouloir parlementer ou défier un ou plusieurs vaisseaux à combat égal.

— Et pourquoi cela, mon père ?

— Mais, monsieur le comte, pour pénétrer les plans et les projets de l'ennemi, ainsi que le fit autrefois Sextus-Pompeius, en Sicile : on enverrait donc, je suppose, dans ce bâtiment léger que je dis, des officiers adroits, travestis en mariniers, lesquels, pendant que l'ambassadeur ou porteur de défi parlementerait, tâcheraient de connaître les projets ennemis en faisant jaser les matelots.

— Mais cela, mon père, dit d'Estrées en souriant, est un peu contre les droits de la guerre, et les jaseurs pourraient d'ailleurs donner lieu à des soupçons.

— Dans ce dernier cas, monsieur le comte, et pour détourner tout soupçon, il serait bon que l'ambassadeur ou porteur du cartel fît administrer aux jaseurs ou officiers travestis une forte bastonnade, en manière de réprimande, auquel cas mesdits officiers travestis prendraient la bastonnade en patience, songeant qu'ils servent les intérêts de leur maître comme fit autrefois Lucinius, brave capitaine, qui fut bâtonné par Lælius en pareil rencontre.

— Peste ! mon père, vos moyens sont rudes, et puisque voici Cogolin qui monte à bord, nous allons lui demander son sentiment à ce sujet.

A ce moment, M. de Cogolin, capitaine de vaisseau, parut sur la dunette, et salua l'amiral.

M. de Cogolin avait environ trente-quatre ans, et portait le justaucorps à brevet.

— Bonsoir, monsieur de Cogolin, lui dit le vice-amiral, pourquoi donc restez-vous en dehors de la passe au lieu de venir au mouillage comme les Anglais?

— En voyant une brise aussi favorable pour nous attaquer que celle qui vente à cette heure, monsieur, et bien que je n'aie rien découvert au large, j'ai cru, avant que de rentrer en rade, devoir venir vous demander, monsieur, si vous ne trouveriez pas à propos que je restasse cette nuit en croisière.

— Je n'en vois pas trop l'urgente nécessité, monsieur, car on sait de science certaine que la flotte des Etats remonte maintenant au nord, et qu'elle se dirige vers le Texel et les bancs de Flandre pour protéger la rentrée de ses convois, et assurer ses côtes contre nos insultes... Pourtant, ajouta M. d'Estrées après un moment de réflexion, pourtant j'approuve votre idée ; il ne peut d'ailleurs y avoir aucun inconvénient à cela... oui, oui, retournez croiser cette nuit, je prends sur moi de vous excuser auprès de M. le duc d'York de ce que vous n'aurez pas imité la manœuvre de ses éclaireurs qui viennent de rentrer en rade. Aussi, allez, monsieur, et je n'oublierai pas votre bonne volonté pour le service du roi.

M. de Cogolin salua, et prit congé de l'amiral, qui, accompagné de son capitaine de pavillon et du père l'Hoste, se rendit à bord du duc d'York.

Peu de temps après, alors que le crépuscule projetait ses ombres envahissantes, et que les échos de Southwold retentissaient des gais huzza et des fanfares guerrières de la flotte anglaise, éclairée de mille fanaux étincelants, on vit la frégate *l'Eole* courir quelques bordées pour s'élever au vent de la baie ; puis, cachant ses feux, s'avancer, hardie, silencieuse et vigilante, dans les profondeurs de l'horizon, où l'on put suivre encore quelque temps sa marche, grâce à la blancheur de ses voiles... Mais la nuit devenant sombre, l'alerte frégate, qui allait seule veiller pour tous, ne fut plus qu'une forme légère et indécise, qui bientôt disparut tout à fait dans les ténébreuses vapeurs de l'Océan.

. . . .

Le lendemain, 7 juin, vers trois heures du matin, une tiède

nuit d'été étendait son voile sur la mer, à peine ondulée par une brise d'est-nord-est; le silence de cette sombre immensité était quelquefois interrompu par le choc de deux lourdes lames longuement et pesamment soulevées par une faible houle qui, venant de l'est, les déroulait vers l'Angleterre, dans la direction de la côte orientale du comté de Suffolk.

Au milieu de ces vagues noirâtres sans horizon, et malgré l'obscurité de la nuit, on voyait la coque blanche et les voiles aussi blanches d'une petite frégate qui tenait le plus près du vent sous ses huniers et ses perroquets. La mer, toujours très-phosphorescente à cette époque de l'année, scintillait au loin comme un sillage de feu, derrière la poupe sans fanal de ce navire, ou petillait sous le tranchant de son taillemer comme une nuée d'étincelles.

Cette frégate était *l'Eole* : elle croisait depuis la veille dans ces parages, et se trouvait alors à sept milles environ de la rade de Southwold, où était, on le sait, mouillée la flotte anglo-française.

L'équipage de *l'Eole* était tout entier sur le pont; car pour bien remplir l'importante mission qu'on lui avait confiée, M. de Cogolin, en expérimenté capitaine, avait voulu que tout son monde fût prêt en cas d'alerte. Aussi, quoique ses feux fussent cachés, le branle-bas de combat était fait partout, et les mantelets des sabords, soigneusement fermés, empêchaient de voir du dehors la batterie illuminée à l'intérieur et remplie de canonniers prêts à servir leurs pièces; dans les hunes, et jusque sur la pomme des mâts, M. de Cogolin avait fait disposer un grand nombre de fusées et d'artifices de signaux, afin d'être à même d'avertir la flotte dans le cas où il reconnaîtrait l'ennemi.

Les matelots de *l'Eole*, que sa marche supérieure rendait propre à ce service d'éclaireur, étaient tous marins d'élite, et les deux meilleurs pilotes de la Manche faisaient la route de cette frégate.



M. de Cogolin.

Des mariniers, placés en vigie aux bossoirs, sur le tourmentin et dans la hune de misaine, avaient reçu l'ordre de veiller au large avec la plus grande attention, tandis que le reste de l'équipage était sur le pont prêt à se jeter sur les bras des vergues et les amures, dans le cas où il deviendrait nécessaire de virer de bord précipitamment et de prendre chasse devant l'ennemi.

Ces dispositions sagement ordonnées, M. de Cogolin continuait sa croisière, et, par son ordre, toutes les cinq minutes, à un léger coup de cloche, les vigies se disaient l'une à l'autre : *Notre-Dame, bon quart!*

M. de Cogolin attendait le lever du soleil avec la plus grande impatience; aussi, à certaine lueur douteuse qui fit peu à peu et imperceptiblement pâlir les étoiles et permit de distinguer confusément la ligne d'horizon du côté du levant, il ne put retenir une exclamation de joie : Enfin, dit-il à son maître pilote, le jour vient!

— Oui, monsieur, et avant un quart d'heure, s'il plaît à Dieu, nous pourrons éclairer cet horizon.

— Et vous, dit M. de Cogolin au maître d'équipage, recommandez surtout aux vigies de regarder maintenant dans le nord-est, de tous leurs yeux; car c'est de ce côté-là que doivent arriver les Hollandais du bonhomme Ruyter, s'ils ont à venir.

Les ordres du capitaine furent exécutés, et lui-même, monté sur le bastingage de tribord, se tenant d'une main aux haubans d'artimon, attachait un regard fixe sur le levant, qui se colorait peu à peu des premières lueurs du jour.

— Ne voyez-vous rien, pilote, vous qui avez des yeux plus exercés que les miens? demanda le capitaine.

— Rien, monsieur : car c'est à peine si vers l'orient on peut déjà distinguer nettement la mer du ciel. Mais, allons, allons, voilà pourtant qu'on voit maintenant la ligne noire des vagues.

— Vous avez raison, pilote, les étoiles brillent moins, la

brise fraîchit, le soleil monte. Sang-Dieu! qu'il monte donc vite, et que ma lunette me puisse servir à quelque chose.

Bientôt, en effet, le soleil se leva.

Un large sillon de lumière, effleurant le sommet des vagues vertes et sombres, se projeta de l'orient au couchant; et *l'Éole*, qui se trouvait dans cette direction, fut soudainement éclairé de mille reflets éclatants, qui dorèrent la courbe de ses voiles blanches, ses flancs arrondis et la sculpture délicate de son château d'avant.

Avant que le disque du soleil n'eût paru au-dessus des eaux, M. de Cogolin et le pilote interrogeaient déjà tous les points de l'horizon, au moyen de leurs longues-vues, lorsque, tout à coup, abaissant leurs lunettes en même temps, ces deux marins se firent l'un à l'autre un geste des plus expressifs en montrant le levant. Puis le capitaine s'écria d'une voix tonnante :

— Maître, faites virer de bord... Vite, vite, couvrez *l'Éole* de toute la toile qu'elle peut porter; et vous, pilote, à la barre, à la barre... et droit à Solebay, *voici l'ennemi!*

A ce mot, l'équipage agit avec un ensemble et une rapidité extraordinaires; cinquante hommes furent jetés sur les bras des vergues, et *l'Éole*, virant lestement de bord, commença de courir grand largue vers Southwold-Bay, et à déployer toutes les voiles qu'elle pouvait porter depuis ses civadières jusqu'à ses bonnettes.

— Maître canonnier, à vos pièces, s'écria Cogolin monté sur le bastingage de tribord, et tirez en salut, jusqu'à la vue de terre, toute votre artillerie, pendant que vos fusées d'artillerie éclateront des hunes et de la pomme des mâts.

— Et vous, timonier, couvrez *l'Éole* de pavois et de flammes, vite, vite... Mes enfants, que *l'Éole* s'adresse aux yeux et aux oreilles de nos frères de Solebay qui ne s'attendent pas à entrer sitôt en branle... Courage, enfants!... courage, si nous arrivons à temps, *l'Éole* aura sauvé l'armée!

— Monsieur le chevalier, on est paré dans la batterie, vint dire le connétable (maître canonnier).

— Faites donc feu, mon brave... et mettez double charge... feu partout, feu toujours, qu'on nous entende, qu'on nous voie de loin... Et vous, mes enfants, vive le roi, à la première salve! pour nous porter bonheur.

Le connétable descendit, et bientôt le premier coup de canon retentit sur la mer calme et déserte... A ce moment, le pavillon de France se hissa fièrement à poupe, et fut salué par trois cris de Vive le roi!

Au même instant aussi, mille banderoles et pavillons de toutes couleurs s'élevèrent sous le vent; et des fusées d'un rouge assez ardent pour être visibles, même en plein jour, s'élancèrent de la pomme des mâts, et tombèrent en pluie d'étincelles pendant que l'artillerie ne cessait de tonner... Il est impossible de décrire le tableau que devait présenter cette frégate, sous toutes voiles, inondée de soleil, faisant feu de ses deux bords, lançant des gerbes de flammes empourprées du sommet de ses mâts pavoisés, éblouissante d'éclat, étourdissante de bruit, glissant avec rapidité sur l'Océan, et laissant après elle un long nuage de fumée, tournoyant comme la poussière soulevée par un char.

Et puis sur le pont, et comme pour contraster avec tout ce dehors de bruit, de lumière et de couleurs, c'était un calme, un silence profond : car, la frégate faisant toute la voile, toute la route qu'elle pouvait faire en ligne directe, le capitaine, le maître et les matelots attentifs, mais inoccupés à la manœuvre, n'avaient plus qu'à hâter de tous leurs vœux la rapidité de la marche de *l'Éole*.

La batterie offrait un spectacle plus animé : les canonniers et les soldats de la marine qui manœuvraient l'artillerie, exaltés par l'odeur de la poudre et par cet exercice entraînant, s'excitaient entre eux et s'identifiaient pour ainsi dire avec cette retentissante et grande voix de leurs canons, qui devait porter ces mots jusqu'aux échos du Southwold : — *Voici l'ennemi!*

Car le capitaine Cogolin ne s'était pas trompé : c'était bien la flotte de Ruyter arrivant grand largue, et formant une imposante ligne de bataille, qui de ses ailes immenses embrassait presque tout l'horizon.

Bien que *l'Éole* fût de première vitesse, et que le flot et le vent le portassent droit sur Southwold, il est impossible d'exprimer l'affreuse anxiété de M. de Cogolin; car la brise et la marée qui favorisaient sa marche favorisaient aussi la flotte hollandaise, qui, à chaque instant, se dessinait plus nettement à l'horizon. Ce capitaine songeait presque avec désespoir à la surprise écrasante que devait faire éprouver aux amiraux la nouvelle qu'il apportait; la plupart des vaisseaux étant mouillés près de la côte, ayant peut-être la moitié de leurs équipages à terre occupés à faire de l'eau, ne s'attendant nullement à être attaqués, et devant encore lutter contre le vent et la marée pour sortir de la baie, dans le cas même où ils seraient avertis à temps de l'arrivée des ennemis.

Qu'on se figure donc l'angoisse de ce jeune officier, qui, les yeux tantôt ardemment fixés sur la flotte hollandaise, tantôt sur les voiles de sa frégate, semblait vouloir lui communiquer sa fiévreuse impatience, bien que la marche de ce navire fût aussi rapide que possible; mais l'inaction, le calme dans lequel Cogolin était forcé de rester au milieu de cette fuite, lui paraissaient insupportables. Au moins à terre, soit en courant, soit en hâtant de sa voix et de l'éperon l'allure d'un cheval, on participe à l'action, le mouvement vous exalte, vous vous sentez avancer; mais être là, froid et debout, sur une planche, ne pouvoir ni d'un cri ni d'un geste hâter une marche due à des moyens muets et mécaniques; être immobile quand on payerait de son sang chaque pas vers le but, c'est en vérité un supplice horrible...

Aussi M. de Cogolin dit-il à son pilote, en lui montrant la voilure de la frégate : — Et n'avoir pas un pouce de toile de plus à mettre au vent, et supporter cette allure régulière et monotone... Au moins, à bord d'une galère, on force de rames, on exalte, on emporte son équipage... le mouvement répond à votre impatience... mais à nos bords... pilote... être réduits à regarder les voiles se gonfler, et attendre... c'est odieux...

— Mais aussi, monsieur, une pauvre voile ne se lasse pas, ne va pas par à-coup, tantôt vite, tantôt doucement; si un boulet la troue, on en envergue une autre, et tout est dit; allez, allez, monsieur, pour fuir, chasser ou combattre un ennemi, ces galères que vous dites, ces barques à voleurs, ces bagnes à rames, ne vaudront jamais le plus petit brigantin monté par d'honnêtes marins... Mais, Dieu soit loué, monsieur, voici la pointe sud du banc de Sizewell, je vais prendre la barre; dans une demi-heure nous entrerons dans Solebay.

— Oui, que Dieu soit loué, pilote... s'écria Cogolin. Puis, s'adressant à M. de Besy, un de ses volontaires : Courez dans la batterie, monsieur, dire qu'on redouble d'activité, que les salves se succèdent sans interruption; car, par le Dieu qui nous entend, le moment est grave!...

Le jeune gentilhomme descendit, et Cogolin, prenant sa longue-vue, regarda vers le nord-est avec une anxiété croissante. Le soleil était déjà haut, et l'on distinguait parfaitement à l'horizon les larges envergures des huniers de la flotte ennemie, qui approchait toujours à toutes voiles... Cogolin compta quatre-vingt-dix-huit navires; puis, entre lui et l'armée ennemie il aperçut bientôt cinq frégates qui éclairaient la flotte hollandaise.

Enfin *l'Éole* entra dans Southwold-Bay, au bruit de son artillerie et de ses cris retentissants poussés par tout son équipage. — *L'ennemi!... l'ennemi!...*

Aussitôt un cutter anglais, mouillé près de la passe, mit précipitamment à la voile, et se dirigea vers le nord de la baie pour prévenir le duc d'York.

L'Éole resta en panne à deux portées de canon du *Saint-Philippe;* M. de Cogolin se jeta dans son canot, accosta bientôt l'amiral, et était sur le pont de ce bâtiment, que le comte d'Estrées dormait encore.

— L'ennemi! l'ennemi! monsieur, cria de Cogolin à M. d'Hérouard de la Piogerie (major des vaisseaux et de la marine du Ponant), qui, par hasard, était déjà levé, l'ennemi me suit, ayant comme moi le vent et la marée pour lui.

M. d'Hérouard, stupéfait de cette nouvelle, ne put que faire un signe à M. de Cogolin, pour lui dire de le suivre dans la chambre de l'amiral. Introduit près de M. d'Estrées qui était

encore au lit, M. de Cogolin lui donna rapidement les détails de sa croisière.

— Monsieur d'Hérouard, dit le comte d'Estrées en se faisant vite habiller et armer, allez à l'instant, à bord de M. le duc d'York, lui demander ses ordres.

— Monsieur de Cou, ajouta-t-il à son capitaine de pavillon, faites lever l'ancre à l'instant, ordonnez de faire le branle-bas de combat partout, et donnez le signal à la flotte d'imiter ma manœuvre. Puis, se retournant vers Cogolin d'un air consterné : Ah! monsieur, qui donc aurait pensé cela... et M. le duc d'York qui se croyait certain que l'amiral hollandais était mouillé au Texel.

— C'est une bien funeste ignorance, monsieur l'amiral, mais heureusement que votre escadre est mouillée plus au large.

— Sans doute, et, malheureusement, j'ai encore une partie des équipages de mes vaisseaux à terre, mes barques longues y sont mouillées pour le service de l'eau, et c'est à peine si j'en aurai le nombre nécessaire pour détourner les brûlots.

Peu de temps après M. d'Hérouard revint du bord du duc d'York, et dit à M. d'Estrées : — Monsieur, Son Altesse le duc d'York était couchée : en apprenant cette approche si inattendue des Hollandais, elle m'a ordonné de vous dire d'appareiller en coupant vos câbles ou en les filant par le bout, ET DE TENIR LE VENT AUTANT QUE POSSIBLE, parce qu'il prévoyait bien que lui-même aurait beaucoup de peine à s'élever avec son escadre; Son Altesse ajouta, en riant, que c'était une bonne chance pour célébrer la naissance du roi son frère.

— Faites venir M. de Cou, dit l'amiral; puis, il ajouta : Adieu, monsieur de Cogolin, retournez à votre bord, vous avez sauvé l'armée du roi.

M. de Cou entra.

— Monsieur, faites couper les câbles, et appareillons sur l'heure.

— Mais, monseigneur, les chaloupes et matelots de la plupart des vaisseaux sont encore à terre.

— Il n'importe, monsieur, il n'importe, faites appareiller, et donnez le signal à tous les vaisseaux qui seront prêts d'imiter ma manœuvre.

— Je l'ai déjà fait, monsieur.

Le mouvement nécessaire à l'appareillage se terminait, lorsque le vice-amiral parut sur le pont. Après une courte prière, dite par le père l'Hoste, on hissa le pavillon de combat, et *le Saint-Philippe* mit à la voile sous ses huniers, ayant à vaincre le flot assez fort.

Les vaisseaux *le Grand*, *le Tonnant*, *le Foudroyant*, *l'Excellent*, *le Superbe*, *l'Aquilon* et *l'Invincible*, n'ayant personne à terre, imitèrent la manœuvre de l'amiral, et le suivirent; lorsqu'ils arrivèrent dans la passe de la baie, ils purent voir la flotte hollandaise venant droit sur eux sur une seule ligne.

Au grand étonnement des officiers de l'escadre, et *malgré l'ordre formel que lui avait donné M. le duc d'York*, DE TENIR LE VENT, M. d'Estrées laissa AU CONTRAIRE ARRIVER VERS LE SUD, et bientôt l'action s'engagea au *nord*, ainsi qu'on va le voir, entre les flottes anglaise et hollandaise.

CHAPITRE XXIX.

Avant que d'entrer dans la moindre réflexion sur le combat du 7 juin, nous allons laisser parler les faits, et donner d'abord la relation du vice-amiral d'Estrées, puis celle de M. le duc d'York, puis enfin celle de Ruyter. Les faits posés, on en tirera les conséquences naturelles.

RELATION DU COMBAT DONNÉ LE 7 JUIN ENTRE L'ARMÉE D'ANGLETERRE ET CELLE DE HOLLANDE

« 7 juin 1672.

« L'armée de Hollande, après s'être fortifiée de quelques vaisseaux équipés à Amsterdam, dont on ne sait pas le nombre, parut, le 7 du mois, à la pointe du jour, à la vue d'une fregate détachée des vaisseaux du roi, qui était en garde à la tête de l'armée. Cogolin, qui la commandait, vigilant et entendu capitaine, ne manqua pas de faire les signaux; et, sans l'avis qu'il en donna, les ennemis auraient pu surprendre l'armée à l'ancre, les frégates anglaises n'ayant rien découvert du bord qu'elles avaient couru.

« Je ne doute pas que cette espérance ne leur ait fait prendre la résolution de nous venir combattre, fortifiés encore de la pensée que, lorsqu'une armée est près des côtes pour y faire de l'eau, il manque toujours des chaloupes et beaucoup de monde aux vaisseaux, et que l'ordre ne peut jamais être si grand que lorsque l'on est sous les voiles.

« Le vent qui les portait est celui qui traverse la côte de Solebay, tellement qu'outre que l'escadre rouge était mouillée fort près de terre, ils jugeaient bien qu'il était difficile à l'armée d'Angleterre de s'élever, et de courir d'assez longues bordées pour disputer le vent.

« Pour l'escadre des vaisseaux de Sa Majesté, elle etait mouillée un peu plus au large; et, nonobstant la nécessité où elle était de faire beaucoup plus d'eau que les Anglais, on usa de cette précaution, la plupart des capitaines souhaitant le contraire.

« Les ennemis s'étant donc avancés avec cet avantage, au nombre de quatre-vingt-six vaisseaux de guerre et de trente brûlots, et force galiotes, commencèrent à arriver sur nous à sept heures du matin, que l'on était déjà sous les voiles. « L'aile « qui était opposée à l'escadre française tint le vent davantage, « et courut un bord différent du reste de son armée; » et, dans le même temps, le major des vaisseaux, que le vice-amiral avait envoyé pour recevoir les ordres de M. le duc d'York, lui rapporta qu'il eût à tenir le vent autant qu'il serait possible, et que pour lui il aurait beaucoup de peine à s'élever, tellement que, « jugeant qu'il ne pouvait tenir le vent avantageusement « que du bord que l'escadre de Zélande courait, différent de « celui de son armée, le vice-amiral prit le parti de la combat- « tre, et la percer avec son escadre pour aller joindre M. le duc « d'York et le dégager. » Ce mouvement attira sur eux quarante-trois vaisseaux de guerre ou environ, et cinq ou six brûlots, dont il y avait quatre pavillons : un d'amiral, un de vice-amiral et deux de contre-amiraux.

« Le combat commença de cette sorte presque en même temps de tous les côtés. Le milord Sandwich fit ce qu'il put pour percer l'escadre opposée, n'ayant plus de mer à courir, et ne pouvant s'étendre à cause des bancs, ni prendre un autre parti. Dans ce dessein, un vaisseau de l'ennemi, de soixante pièces, l'ayant approché pour l'arrêter, il l'aborda et le prit; mais il fut ensuite repris par les Hollandais. On lui détacha ensuite deux brûlots, dont il se dégagea, quoiqu'il y eût plus de trois cents hommes morts ou hors de combat; mais, enfin, un vice-amiral hollandais lui en ayant mené un autre, il ne put s'en sauver, et l'on croit qu'il a péri dans le feu, le capitaine qui servait sous lui ayant eu moyen de s'échapper avec une partie de l'équipage. Pour M. le duc d'York, pressé par les mêmes raisons qu'avait eues le milord Sandwich de changer de bord, il se résolut de revirer dans la ligne de l'ennemi; ce qu'il fit aussitôt qu'il eut monté sur le vaisseau de M. Holmes, ayant été obligé de quitter le sien, qui, dès le commencement du combat avait été incommodé et perdu le capitaine Cox, qui fut tué à ses côtés. Il perça cette ligne avec beaucoup de fortune, et gagna le vent des ennemis, suivi de peu de vaisseaux. La confusion et le combat furent grands en cet endroit et dans cette mêlée. Les Hollandais abordèrent *la Catherine*, commandée par le chevalier de Chichely, et l'emportèrent; mais il fut repris aussitôt par les Anglais, comme le vaisseau de M. Digby, qui fut aussi abordé.

« Quoique M. le duc d'York écrive à Sa Majesté, il m'a, toutefois, ordonné de faire cette relation sur les choses qu'il m'a dites...

« Il ne peut pas mieux faire ni témoigner plus de sens et de courage qu'il a fait en cette occasion. Il a monté trois vaisseaux différents, ayant été obligé de passer de celui du chevalier Holmes sur celui de Spragge, vice-amiral de l'escadre rouge. Il m'a dit aussi qu'on ne saurait croire combien le vaisseau de mi-

lord Sandwich a bien fait son devoir, et à quel point a été la constance et la fermeté des équipages.

« L'armée d'Angleterre a perdu quatre capitaines, savoir : Cox, M. Digby, Hollis, et un autre dont j'ai oublié le nom ; mais on peut bien dire qu'elle a eu l'avantage dans ce combat, puisque les ennemis ne se sont pas servis de celui qu'ils avaient sur nous, qu'ils se sont retirés les premiers, et que les Anglais leur ont pris deux grands vaisseaux.

« Chichely a été mené prisonnier en Hollande. Il y a plusieurs autres particularités qu'il était impossible de savoir lorsque j'ai vu M. le duc d'York, qu'on mandera à la première occasion.

« Pour les Français, dans le même temps que les ennemis commencèrent le combat du côté de l'escadre rouge et bleue, les Zélandais, qui leur étaient opposés, commencèrent aussi à les canonner; mais, soit qu'ils n'eussent pas résolu de les enfoncer, ou qu'ils eussent ordre d'en user ainsi, ils tinrent le vent le plus qu'il leur fut possible à une distance raisonnable pour canonner. Il y eut un grand feu pendant tout le jour, que douze ou quinze vaisseaux de Sa Majesté soutinrent avec beaucoup d'ordre et de vigueur; mais il ne fut pas possible d'exécuter le dessein qu'on avait pris de percer cette escadre et de lui gagner le vent ; car, outre que l'ennemi n'en donnait pas le moyen, les vaisseaux de l'avant-garde ne tenaient pas assez le vent pour y réussir, quoique le vice-amiral le tînt le plus qu'il fût possible, et qu'on le vît tout le jour entre ses vaisseaux et la ligne de l'ennemi.

« L'amiral zélandais tenta deux fois d'arriver sur le vice-amiral avec trois brûlots et trois ou quatre des plus grands vaisseaux de son escadre ; mais, soit qu'il ne voulût faire qu'une tentative, ou bien qu'il crût qu'on n'en était pas étonné, la dernière fois il changea de bord, et se retira vers son amiral. On fit, de notre part, ce qu'il fut possible pour regagner au vent et rejoindre M. le duc d'York, ce que l'on ne put faire qu'hier au matin, que tout le monde se rallia à lui, vingt vaisseaux anglais s'étant joints à nous pour le rejoindre.

« On ne sait pas bien encore l'état auquel sont tous les vaisseaux. Ceux qui ont combattu plus que les autres sont tous assez incommodés. Le brûlot *l'Emerillon*, de l'escadre du sieur de Rabesnières, se tenant témérairement entre la ligne des ennemis et la nôtre, a été coulé bas ; mais tout l'équipage s'est sauvé.

« *Le Superbe*, qui ne pouvait plus tenir sur l'eau à cause des coups de canon qu'il avait reçus, s'est retiré dans la Tamise ce matin. Je ne doute pas aussi qu'il n'ait perdu beaucoup de monde. Le capitaine est blessé à la jambe d'un coup de canon ; mais on ne tient pas sa blessure mortelle. Desardens a eu la jambe emportée d'un coup de canon. Du Magnou est aussi blessé d'un éclat à la jambe. Pour *le Saint-Philippe*, quoiqu'il y ait eu quarante-deux hommes morts ou blessés mortellement et vingt-cinq de blessures légères, le sort n'est point tombé sur les officiers, et il n'y a eu personne de quelque considération que le chevalier de Bezy, qui a été autrefois garde de la marine : il a reçu plusieurs coups à l'eau et vingt dans ses mâts, qui les ont un peu incommodés.

« Hier, 8 du mois, après que M. le duc d'York eut rassemblé ses vaisseaux et vu les ennemis sous le vent, on arriva sur eux pour conserver la réputation et l'honneur du combat, ayant plié et s'étant retirés les premiers, quoique les avantages soient fort partagés. Ils me parurent moins forts de vingt vaisseaux ; il y en a eu de dématés par les Anglais, et deux par les nôtres.

« Quelques coups de canon du *Saint Philippe* coulèrent bas une galiote, dont il ne se sauva personne ; un brûlot de l'ennemi brûla de lui-même devant nous avec les hommes ; et il est impossible que les ennemis ne soient furieusement incommodés, puisqu'ils ont pris le parti de se retirer si vite. On les poussa hier jusqu'à nous trouver engagés dans les bancs d'Ostende. On n'en vint pas aux coups de canon, parce qu'ils plièrent et mirent des voiles, qu'il survint une brume, et que les vaisseaux de notre avant-garde tinrent le vent plus qu'il ne fallait.

« Sa Majesté aura la bonté d'excuser si cette relation est confuse, et si toutes les choses ne sont pas dans leur ordre, étant extrêmement pressé de lui envoyer la nouvelle de ce combat.

« Quoique l'on ne puisse rien reprocher au gros de l'escadre de Sa Majesté, cependant on peut l'assurer que, si tous les vaisseaux s'étaient tenus dans leur rang, et avaient observé exactement la manœuvre du vice-amiral, on aurait pu faire une action très-glorieuse et digne de ses armes ; il est certain que les ennemis ne nous en ont pas toutefois donné le moyen. Comme il n'y a plus de remède sur le choix des capitaines de cette escadre, j'attendrai à rendre compte à Sa Majesté de ceux qui auront bien ou mal fait lorsque j'aurai l'honneur de la voir ; cependant elle le pourra juger par la revue des morts et blessés que l'on enverra à la première occasion.

« J'ai beaucoup de sujet de me louer des capitaines embarqués sur *le Saint-Philippe*, et particulièrement du sieur de Gabaret, en qui je ne connaissais pas les talents et les bonnes qualités qu'il a fait paraître. Le capitaine Heemskerk, que j'ai fait passer sur mon bord, sur le point de l'occasion, est un homme très-utile dans cette guerre, et qui a très-bien servi dans cette action. S'il plaisait à Sa Majesté de reconnaître par quelque petite gratification le zèle et les services que ces trois capitaines ont rendus, cela ne pourrait être que très-avantageux à son service. Le sieur de Cou a été blessé d'un éclat dans le côté, dont il est encore un peu incommodé.

« Le 9 juin 1672, entre Arwich et Ostende.

« Le comte D'ESTRÉES. »

Archives de la Marine. (Versailles.)

Suit la relation de M. le duc d'York, extraite de ses mémoires.

« ... Aussitôt qu'il fut jour, nous aperçûmes la flotte ennemie au vent, marchant droit sur nous. Ceux de nos vaisseaux de ligne et de nos brûlots qui se trouvaient plus près de la côte que les vaisseaux de pavillon, et quelques autres de nos grands vaisseaux, mirent sous voile à la première alarme pour venir se placer au poste qui leur était assigné dans l'ordre de bataille ; mais la marée qui portait au vent et le vent d'est empêchèrent la plupart d'arriver au commencement du combat ; en sorte qu'il n'y avait pas en tout plus de vingt vaisseaux, tant de l'escadre rouge que de la bleue, pour soutenir le premier choc de celles de Ruyter et de Van Gent. L'escadre de Zélande, commandée par Bankert, eut affaire à l'escadre française, commandée par le comte d'Estrées : « Tous deux gouvernaient vers le sud, et « étaient amurés à bâbord dès le commencement du combat ; « tandis que le duc et le comte de Sandwich se tenaient orien« tés au plus près du vent, les amures à tribord. » Le comte, à la tête de l'escadre bleue, en vint aux mains avec Van Gent à l'escadre d'Amsterdam, et Ruyter avec l'escadre de la Meuse eurent affaire au duc et à l'escadre rouge.

« Pour mieux éviter toute confusion et toute erreur panique, le duc commença par défendre très-prudemment qu'aucun de ceux qui l'environnaient ne se permît d'importuner les officiers des équipages de questions inutiles ; il interdit de prononcer seulement tout haut le mot de brûlot, et ordonna que, si on en apercevait un s'approcher de son vaisseau sans que lui ou ses officiers s'en aperçussent, on vînt le lui dire tout bas à lui-même, ou à l'officier qui se trouverait le plus près de ceux qui l'auraient aperçu.

« Entre sept et huit heures du matin, le combat commença avec beaucoup de fureur. Les Hollandais avaient l'avantage du vent, et Ruyter avait bien compté en profiter ; car, aussitôt que le duc et lui se furent lâché chacun leur bordée, espérant d'en finir promptement de Son Altesse Royale, il lui envoya deux brûlots. Sir Edouard Scott, qui avait précédemment servi sur terre sous les ordres de Son Altesse Royale, et qui maintenant l'accompagnait en qualité de volontaire, fut le premier qui les aperçut ; mais, se rappelant les ordres de Son Altesse, il en avertit à l'oreille sir John Cox, qui se trouvait alors près de lui. En ce moment, comme sir John appelait un officier pour lui donner

ses ordres en conséquence, un boulet le renversa mort, et emporta en même temps la tête de M. Bell, autre volontaire. Sir Édouard s'adressa alors au duc lui-même, qui donna sur-le-champ ses ordres, de manière que le premier de ces brûlots fut bien vite expédié, et celui qui venait ensuite mis hors de service pour le moment.

« Pendant ce temps, le duc et le peu de vaisseaux qui se trouvaient près de lui étaient tellement travaillés par Ruyter et ses seconds, qu'avant onze heures son vaisseau, *le Prince*, avait son grand mât de hune brisé, sa voile d'avant, ses haubans de tribord, et le reste de ses agrès et de ses voiles de combat absolument en pièces, et plus de deux cents hommes tués ou blessés; tellement que Son Altesse Royale, le voyant hors d'état de tenir plus longtemps, fut forcée de le quitter, après avoir ordonné en secret à son capitaine de le remorquer hors de la ligne, et de tâcher de le reparer, ou du moins de le sauver des brûlots ennemis. Pour éviter le bruit ou la surprise qu'aurait occasionné son départ, le duc descendit dans les entre-ponts, comme pour donner quelques ordres, et de là se glissa dans sa chaloupe, n'emmenant avec lui que lord Feversham, M. Henri Savit, M. Asthon, Dupuy et son maître pilote. Sa chaloupe le conduisit au *Saint-Michel*, vaisseau de second rang, commandé par sir Robert Holmes, qui, se trouvant à l'avant de son escadre, un peu sous le vent, n'avait pas beaucoup souffert.

« Aussitôt qu'il fut à bord du *Saint-Michel*, il fit hisser son pavillon qu'il avait apporté avec lui; mais, comme il ne faisait pas assez de vent pour le déployer, il fut obligé d'envoyer sa chaloupe avertir le vaisseau le plus voisin du lieu où il se trouvait alors.

« Tandis que les choses se passaient ainsi sur le point où le duc était en personne, les Français gouvernaient vers le sud, orientés aussi près du vent qu'ils le pouvaient Mais Bankert et l'escadre zélandaise ne les pressèrent pas aussi vivement qu'ils auraient pu le faire; car à peine les approchèrent-ils à plus de demi-portée de canon, ce qui ne diminua pas peu la réputation qu'avaient acquise les Zélandais dans les deux dernières guerres d'être les plus braves d'entre les marins hollandais; aussi ces deux escadres souffrirent-elles fort peu. Il n'en était pas ainsi de la rouge et de la bleue. Ruyter et Van Gent les pressaient rudement, d'autant plus hardis à les attaquer qu'elles n'avaient pas en ligne, lors de la première attaque, plus de vingt vaisseaux, le reste n'ayant pu rejoindre la ligne que dans l'après-midi.

« Aussitôt que le duc fut à bord du *Saint-Michel*, il fut obligé de virer de bord, à cause d'un banc de sable situé par le travers de Laistoff, et gouverna vers le sud, serrant le vent d'aussi près qu'il lui était possible : par ce moyen, il gagna le vent sur Ruyter et la plus grande partie de son escadre; mais il avait toujours au vent l'escadre d'Amsterdam, qui avait été obligée de virer de bord pour la même raison : en sorte que le duc avait les ennemis des deux côtés, et fut forcé de marcher quelque temps à la tête de sa division, afin que le petit nombre de vaisseaux qui le suivaient pussent tirer dans ses eaux et virer de bord après lui. Le reste courut sous le vent de Ruyter, en sorte que l'ennemi et nous étions fort entremêlés.

« Peu de temps après que le duc eut commencé de gouverner vers le sud, une brise légère s'éleva à l'est. La fumée se dissipa, et il put un peu regarder autour de lui. La première chose qu'il vit fut le pavillon bleu du comte de Sandwich qui s'élevait, un peu en avant de lui, au-dessus de la fumée, si épaisse autour de lui, qu'on ne pouvait apercevoir la coque d'aucun de ses vaisseaux. Tandis que la rouge était aux mains avec Ruyter et son escadre, la division de Sandwich n'était pas moins chaudement engagée avec l'escadre de Van Gent. Le vaisseau de celui-ci était en panne sur le flanc de celui du comte; tandis qu'en même temps un capitaine Brakel, marin très-audacieux et à tête chaude, avait placé son bâtiment de soixante-dix canons par le travers du vaisseau du comte; en sorte qu'entre deux, l'enfilant de l'avant et de l'arrière, ils lui tuaient une multitude de ses gens, ce qui obligea le comte, pour se débarrasser d'un si incommode voisin, d'ordonner à ses gens de monter à l'abordage sur le vaisseau de Brakel. Ils y entrèrent l'épée, la pique et le pistolet à la main, et, après quelque résistance, s'en rendirent les maîtres, ce qui donna au comte le moyen de respirer un peu. Cependant Van Gent et ses seconds avaient tellement tiré sur son vaisseau, *le Royal-James*, et lui avaient tué ou mis hors de service un si grand nombre de ses gens, qu'il fut obligé de faire revenir à son bord ceux qui s'étaient rendus maîtres du vaisseau de Brakel; et, ayant envoyé prendre l'avis du capitaine Haddoc, officier expérimenté, qui, en ce moment, se faisait panser à fond de cale d'une blessure qu'il avait reçue dans le pied d'une balle de mousquet, d'après son conseil il jeta une ancre, attachée pour un cas pareil hors de la sainte-barbe. Cette manœuvre eut l'effet qu'il désirait, qui fut de se débarrasser du vaisseau de Brakel; mais il fut cause, en partie, de la perte du *Royal-James;* car, comme au commencement du combat son vaisseau se trouvait un peu au vent de sa division, en mettant à l'ancre, il la laissa s'éloigner de lui, en sorte que l'ennemi put l'approcher de plus près.

« Ce fut environ à ce moment-là que Van Gent fut tué d'un coup de sa propre artillerie; mais cela n'empêcha pas l'ennemi de poursuivre vivement *le Royal-James*, et de lui envoyer un brûlot, que le comte coula avant qu'il pût l'atteindre. Il n'était plus à l'ancre; car, aussitôt qu'il avait été débarrassé du vaisseau de Brakel, il avait coupé le câble qui sortait de la sainte-barbe; mais il s'était déjà presque tiré du milieu des Hollandais, lorsqu'un autre brûlot visa sur lui. Il s'efforça de l'éviter; mais son vaisseau était tellement désemparé, qu'il n'en put venir à bout, et que le brûlot l'aborda du côté du vent, s'attacha à son bâbord et le brûla.

« Le duc le vit avec douleur, mais sans pouvoir l'empêcher, étant sous le vent; il passa pourtant tout près, et vit la mer couverte des gens de son équipage, dont les uns allaient à fond, d'autres nageaient, et d'autres s'accrochaient à tout ce qu'ils pouvaient saisir. Il ordonna au *Darmouth*, qui venait d'arriver près de lui, de se mettre en panne et d'en sauver le plus qu'il pourrait. Ce vaisseau et quelques-unes des chaloupes de ligne qui se trouvaient à la suite du duc parvinrent à en sauver trois à quatre cents, du nombre desquels étaient le capitaine Haddoc, le lieutenant Majo, le maître charpentier, et un nommé Lowd, domestique du comte de Sandwich, qui, à son arrivée à Londres, fut fait page à la chambre du roi; le comte, son maître, n'eut pas le même bonheur : il se noya, et son corps, ayant ensuite été retrouvé, fut enterré honorablement dans la chapelle d'Henri VII.

« Quelque temps après, *le Phénix*, petit vaisseau de quatrième rang, capitaine Lenève, et ensuite *la Résolution*, vaisseau de troisième rang, capitaine Berry, et *le Cambridge*, aussi de troisième rang, capitaine sir Freetchville-Hollis, vinrent très à propos se ranger en avant du *Saint-Michel*, qui se trouvait alors entre les deux lignes hollandaises, et avait reçu tant de coups à fleur d'eau que l'eau qu'il faisait l'empêchait de marcher. Le duc s'en étant aperçu, fit descendre un lieutenant, qui lui rapporta qu'il y avait cinq pieds d'eau dans la cale. Cependant, par les soins et le travail des pompiers, on parvint bientôt à boucher les voies d'eau et à vider la cale autant qu'il était nécessaire, sans être obligé de mettre en panne et de cesser le feu.

« L'escadre d'Amsterdam gouverna en ce moment vers le duc, comme si elle eût été dans l'intention de l'attaquer de plus près; mais tout à coup elle se remit de nouveau en panne, et se contenta de le foudroyer de son canon. Le duc apprit ensuite la cause de cette diversité de mouvements. Le capitaine qui commandait alors le vaisseau de Van Gent avait été tué au moment où il s'avançait vers le duc, et celui qui prit après lui le commandement du vaisseau et de l'escadre n'eut pas le courage d'accomplir ce que l'autre avait eu le projet de faire. Quelque temps après, Van Nès l'aîné, qui portait un pavillon à son grand mât, se trouvant sous le vent du duc, vira de bord, coupa entre l'escadre de Ruyter et celle d'Amsterdam, et vint se mettre en avant de la flotte hollandaise avec quelques vaisseaux de l'escadre de Ruyter; après quoi, virant une seconde fois de bord, il gouverna droit sur le duc pour gagner le vent sur lui, et lui envoyer quelques brûlots qui l'accompagnaient; mais lorsque *le Staveru*, un de ses seconds qui marchait à l'avant de son vais-

seau, se trouva à portée des batteries du duc, le cœur manqua à Van Nès; et, au lieu de suivre *le Stavern*, vaisseau de cinquante et quelques canons, commandé par le capitaine Elzevier, il vira de bord et s'enfuit avec ses brûlots, laissant derrière lui *le Stavern*, qui fut tellement désemparé par les bordées que lui lâchèrent *le Saint-Michel* et les vaisseaux de la suite du duc, qu'il se rendit au *Greenwich*, bâtiment de quatrième rang, capitaine Green.

« *Le Saint-Michel* avait alors de nouveau tant d'eau dans sa cale, qu'il gouverna sous le vent; en sorte que, comme il avait le vent sur les Hollandais, il arriva à portée de mousquet de leur flotte. Au moment où il passait près du premier grand vaisseau des Hollandais, second du vice-amiral, quelques-uns des gens qui étaient à l'avant du *Saint-Michel* crièrent de ne pas tirer sur le vaisseau hollandais, car il avait amené; mais le duc s'aperçut bien, à la manœuvre de l'autre, que c'était une méprise, et que le pavillon que l'on croyait avoir été amené avait été abattu d'un coup de feu. Il ordonna donc qu'on lâchât au vaisseau hollandais toute la bordée du *Saint-Michel*, qui rasa le pont dans tous les sens.

« Sir Édouard Spragge et quelques vaisseaux de sa division étaient venus se ranger à l'avant du duc; mais le comte d'Ossory, dans *le Victorieux*, qui s'était toujours tenu à l'arrière du *Saint-Michel*, se trouva tellement désemparé, qu'il fut forcé de se retirer pour se réparer. A sa place, vint le capitaine Georges Legg, dans *le Fairfax*, vaisseau de troisième rang. Il était plus de cinq heures après midi quand sir Robert Holmes vint dire au duc que *le Saint-Michel* n'était plus en état de tenir en ligne; car, outre ce qu'il avait perdu de monde et le mauvais état de ses mâts, de ses voiles et de ses agrès, il y avait tant d'eau dans la cale, que, si on ne mettait sur-le-champ en panne pour boucher les crevasses, il serait impossible de le tenir à flot. Le duc se résolut de passer sur le vaisseau de sir Édouard Spragge, *le London*; et en même temps ordonna à sir Robert Holmes de ne pas ôter son pavillon et de ne pas sortir de la ligne jusqu'à ce qu'il revît le pavillon du duc flotter sur *le London*, de peur que, s'il disparaissait pendant un certain temps, cela ne portât le découragement dans la flotte. Ce fut une très-utile précaution; car, bien que la chaloupe qui conduisait le duc au *London* marchât très-bien, et eût de très-bons rameurs, il fut près de trois quarts d'heure avant de pouvoir gagner *le London*, que le vent, qui avait fraîchi, avait porté fort loin en avant du *Saint-Michel*.

« Le duc, en arrivant à bord du *London*, le trouva aussi fort endommagé, particulièrement dans les grandes voiles. Il avait eu affaire au vaisseau de Van Nès le jeune, contre-amiral. Celui-ci, qui était au vent, venait rapidement sur nous; mais il était alors sept heures du soir. Ruyter fit un signal à tous ceux de ses vaisseaux qui se trouvaient au vent du sien de gouverner de son côté, et lui-même gouverna de manière à rejoindre l'escadre de Zélande, alors sous le vent de la sienne et aux mains avec les Français. Dans cette manœuvre, il s'avança sur *le Rainbow*, vieux bâtiment de second rang, capitaine Story. *Le Rainbow* était un vaisseau à trois ponts, mais seulement de cinquante-six canons. Ruyter s'imagina qu'il fuirait devant lui; mais, voyant que l'audacieux capitaine n'en voulait rien faire, il mit en panne, et demeura à l'avant du *Rainbow*, qu'il ne jugeait pas prudent d'attaquer, ayant au vent et sous le vent deux de nos vaisseaux. Il continua donc de prendre chasse pour rejoindre les Zélandais. Ce mouvement de la flotte hollandaise donna à sir John Jordan et aux cinq ou six vaisseaux qui l'accompagnaient, la facilité de rejoindre le duc, au vent duquel ils se trouvaient presque depuis le commencement du combat. Le duc avait donc alors le vent sur l'ennemi avec vingt-cinq ou trente vaisseaux de guerre et quelques brûlots. Le reste des bâtiments de sa flotte s'était avancé vent arrière de même que Ruyter, et avait rejoint les Français, en sorte qu'ils se trouvaient sous le vent des Hollandais; mais le duc jugea que ce qu'il y avait de mieux à faire était de rester où il était, précisément au vent de l'ennemi, qui avait alors réuni toute sa flotte.

« Ce fut en cette situation que se trouvèrent les deux flottes après le coucher du soleil; et ainsi finit cette mémorable journée, où les Hollandais, avec tous les avantages que leur donnaient la surprise, le vent et la supériorité du nombre, furent loin d'obtenir la victoire sur les Anglais, puisque, au contraire, ils furent les premiers à quitter la mer et à se retirer dans leurs ports, comme on le verra bientôt. Mais, avant de passer à ce qui arriva le lendemain, on ne peut, sans faire injustice à la valeur anglaise, se dispenser de rapporter quelques actions mémorables qui eurent lieu dans le combat de ce jour, et dont on n'a pas encore parlé. Nous avons déjà dit que les Hollandais s'étaient portés, en nombre très-supérieur, contre la division où se trouvait le duc en personne, et dont ils avaient fait le but principal de leurs efforts. Ainsi donc, non-seulement le vaisseau du duc, mais ses seconds, placés près de lui, avaient essuyé le plus fort du feu de l'ennemi. Tandis que Ruyter pressait si vivement le duc sur *le Prince*, qu'il montait alors, quelques vaisseaux placés à l'arrière du sien n'attaquaient pas moins chaudement *le Royal-Catherine*, gros bâtiment du second rang, qui était un peu au vent du *Prince* et dans ses eaux, et faisait des efforts pour arriver au poste qui lui était désigné, de se tenir à l'arrière du *Victorieux*, un des seconds du duc, monté par le lord Ossory, et qui se trouvait alors précisément à l'arrière du *Prince*. *Le Royal-Catherine* ne fit pas partir sa bordée aussitôt qu'il l'aurait dû, par la faute du maître canonnier, dont les munitions n'étaient pas rangées comme elles auraient dû l'être, ce qui portait le désordre dans tout son service. Sir John, nouvellement arrivé de la Méditerranée, dans *le Dreadnought* vaisseau de troisième rang, n'était monté à bord du *Royal-Catherine* que la veille du combat, et, par conséquent, n'avait pas eu le loisir de l'examiner et de remédier à ce qui manquait. Ce feu si mou du *Royal-Catherine* enhardit l'ennemi à le presser plus vivement, et à y envoyer quelques brûlots. Les deux premiers furent repoussés par les boute-hors; mais deux autres parvinrent à s'y attacher, un, entre autres, en travers de l'avant. Alors, contre l'ordre du capitaine, l'équipage amena son pavillon et se rendit. Les Hollandais y envoyèrent leurs chaloupes, qui emmenèrent sir John, son lieutenant, et plusieurs des gens de l'équipage, mettant tout le reste à fond de cale, à l'exception du maître canonnier, du charpentier et du contre-maître. Ils laissèrent sur le vaisseau un de leurs lieutenants avec ce qu'il fallait de monde pour l'emmener. Les Hollandais, demeurés dans le vaisseau, plus occupés de le piller que de toute autre chose, ne s'étaient pas tenus aussi près qu'ils l'auraient dû de ceux de leurs vaisseaux qui avaient fait la prise; si bien que, lorsque le lieutenant hollandais reçut enfin l'ordre de faire sortir tout le monde du bâtiment et d'y mettre le feu, tandis qu'il se préparait à l'exécuter, le maître canonnier, le charpentier et le contre-maître, demeurés sur le pont se consultèrent et convinrent, lorsque leurs gens sortiraient des écoutilles, de les appeler à eux, et de les engager à tomber avec eux sur les Hollandais, ce qu'ils firent. Ils se saisirent des piques, des crocs de fer et de tout ce qui se trouvait sur le pont, et vinrent facilement à bout des Hollandais, les firent prisonniers, et se trouvèrent de nouveau maîtres du vaisseau. Sir Édouard Spragge, de son poste, à l'arrière du duc, avait vu tout ce qui s'était passé sur *le Royal-Catherine*, mais sans pouvoir le secourir, parce qu'il était sous le vent; il envoya l'ordre à ceux qui l'avaient repris de se diriger vers la rivière, parce que le vaisseau n'était pas, pour ce jour-là, en état de service.

« Deux brûlots hollandais s'attachèrent à *l'Edgard*, vaisseau de troisième rang de soixante-dix canons; mais le capitaine Wetwang, qui le commandait, se démena de telle sorte, que, bien que sa grande voile fût déjà en feu, et que près de quatre-vingts des gens de son équipage eussent déjà sauté à la mer, il parvint à se débarrasser des brûlots.

« Le capitaine Francis Digby, second fils du comte de Bristol, capitaine du *Henry*, vaisseau de second rang, fut attaqué successivement par six brûlots. Il en repoussa cinq, et avait la main sur le boute-hors pour se débarrasser du sixième, lorsqu'il fut renversé mort d'une balle. Le brûlot n'en fut pas moins repoussé. Bientôt après son premier lieutenant fut tué, ainsi que Bonnet, capitaine au régiment du duc, dont la compagnie servait sur ce bâtiment, et l'enseigne du même régiment. Alors un vaisseau hollandais de soixante-dix canons, voyant que *le Henry*

était en fort mauvais état, et qu'il ne restait presque plus personne sur le pont, vint à l'abordage, et l'équipage hollandais se rendit maître du pont du gaillard d'avant et de la grand'chambre; mais le reste de l'équipage du *Henry* demeura en possession du dernier pont et de la sainte-barbe, et continua de tirer. Sir Roger Strickland, qui commandait *le Plymouth*, petit vaisseau de troisième rang, arriva au secours du *Henry*. Le contremaître du *Henry* était demeuré à son poste, sur le gaillard d'avant, soit que les Hollandais, occupés à piller la grand'chambre, ne l'eussent pas aperçu, ou que, comme il était blond et gras, ils l'eussent pris pour un de leurs gens. Voyant *le Plymouth* gouverner vers lui, il ordonna au timonier de donner un coup de timon, au moyen duquel l'arrière du *Henry* choqua si rudement le vaisseau hollandais qu'il s'en débarrassa; et sir Roger, étant arrivé un moment après, lâcha au vaisseau hollandais une bordée qui l'obligea de s'éloigner, et de laisser le lieutenant et ceux de ses gens qui étaient montés à l'abordage sur *le Henry* à la merci de ceux dont ils avaient cru se rendre maîtres.

« Mais il faut aller retrouver la flotte dans la situation où nous l'avons laissée après le coucher du soleil. La nuit fut belle et calme. On s'occupa des deux côtés à réparer les vaisseaux. L'intention du duc étant de recommencer le combat le lendemain matin. Au commencement de la nuit, on vit, du vaisseau du duc, un grand bâtiment qui brûlait au milieu de la flotte hollandaise. On craignit d'abord que ce ne fût un de nos vaisseaux désemparés tombé entre les mains des ennemis tandis qu'ils gouvernaient pour rejoindre les Zélandais; mais il se trouva que c'était un vaisseau des Hollandais tellement désemparé, qu'après en avoir fait sortir l'équipage, ils y avaient eux-mêmes mis le feu.

« Le lendemain matin, au point du jour, le duc se trouva, avec les vaisseaux dont j'ai parlé, à une demi-lieue environ au vent des Hollandais. Une brise légère continuait à souffler de l'est, et le temps était clair. Au lever du soleil, il n'aperçut aucun des vaisseaux qui formaient le reste de sa flotte, dont il se trouvait alors au vent. Vers neuf heures du matin, il commença à les apercevoir sous le vent et un peu à l'arrière des Hollandais. Alors il gouverna vers eux, et passa près de l'ennemi, qui continua sa route sans essayer de l'empêcher de rejoindre le reste de sa flotte. Il la rejoignit avant onze heures, et remonta à bord de son vaisseau *le Prince*, que le capitaine Narborough avait réparé et mis en état de service. Il l'avait recruté de l'équipage des deux brûlots, dont l'un avait brûlé et l'autre coulé la veille. Arrivé sur *le Prince*, le duc fit mettre en panne, et donna le signal pour convoquer à bord de son vaisseau tous les officiers généraux, afin de se rendre compte de l'état des bâtiments qu'ils commandaient. Pendant ce temps, les Hollandais, qui continuaient de gouverner vers le sud, se trouvèrent tout à fait hors de vue. D'après le rapport des officiers généraux, il se trouva qu'on avait perdu *le Royal-James*; que *le Charles II* et *le Saint-Michel* avaient tellement souffert, qu'il fallait absolument les envoyer à Sheerness, où étaient déjà *le Victorieux*, *le Henry*, *le Royal-Catherine*, de troisième rang; *le Fairfax*, *le Dunkirk*, *le York*, de quatrième rang; et *le Greenwich*, commandé par le capitaine Green, qui avait emmené avec lui *le Stavern* sans en avoir reçu l'ordre; il fut cassé pour cela. On reconnut aussi que la plupart des vaisseaux en état de servir avaient presque épuisé leurs munitions.

« Il fut donc décidé, sur l'avis unanime de tous les officiers généraux alors présents, de forcer de voiles pour se rendre à Sheerness, et chacun retourna à son bord pour attendre que le vaisseau amiral donnât le signal du départ.

« Mais à peine y étaient-ils rentrés, que de l'arrière du vaisseau amiral on aperçut la flotte ennemie gouvernant sur nous. Le duc alors ne jugea pas devoir suivre le projet arrêté; mais, au lieu de cela, pensa qu'il fallait prendre le vent et rallier la flotte ennemie. Il donna donc à la sienne le signal de se mettre en ordre de bataille. On fit d'abord partir pour le Nore et pour Sheerness tous les vaisseaux maltraités, excepté deux, *le Saint-Michel* et *le Farfaix*, qui trouvèrent moyen de rester, quoique fort crevassés et en mauvais état. Le comte d'Estrées, avec l'escadre française, avait l'avant-garde; l'escadre bleue, alors commandée par le vice-amiral sir Joseph Jordan et le contre-amiral sir John Kempthor, avait l'arrière-garde. Sir John Harman, qui avait renvoyé son vaisseau avec le reste des vaisseaux désemparés, vint à bord de celui du duc, qui lui ordonna de se rendre à bord du *Cambridge*, dont le capitaine, sir Fretchville-Hollis, avait été tué la veille, et d'y mettre son pavillon de contre-amiral de l'escadre rouge.

« La flotte anglaise, ainsi en bon ordre, gouverna vers la flotte hollandaise, sur laquelle elle avait l'avantage du vent; mais, lorsque notre avant-garde fut arrivée à la hauteur du milieu de la ligne hollandaise, Ruyter fit à toute sa flotte le signal de virer de bord à la fois, et ils s'éloignèrent serrant le vent pour gagner leurs côtes. Le duc fit alors signal à son avant-garde de forcer de voiles; toute la ligne en fit autant, se portant sur l'ennemi. Aussitôt qu'il vit M. du Quesne, qui, son pavillon au mât de hune, conduisait les Français, arrivé à la hauteur de la tête de la flotte ennemie, il donna le signal du combat, et gouverna sur les Hollandais, sur qui nous avions alors le vent, et dont nous n'étions pas à plus de demi-portée de canon. Il était deux heures après midi. Les Hollandais, voyant que la chose était sérieuse, au lieu d'attendre le duc ou de faire leur retraite en bon ordre, forcèrent de voiles sans s'arrêter à mettre en sûreté leurs vaisseaux désemparés. Le duc en compta quinze à l'arrière de leur flotte, et avait toutes les raisons du monde de croire qu'il s'en rendrait bientôt maître; mais il plut à Dieu d'en ordonner autrement : car, en ce moment même, l'air, jusqu'alors serein et brillant de soleil, se chargea tout à coup d'un brouillard tellement épais, qu'on ne se voyait pas de l'avant à l'arrière du vaisseau. Le duc, voyant arriver le brouillard, fit retirer le signal du combat, qui était un drapeau rouge au haut du mât de hune, mit en panne, serrant le vent le plus qu'il put, afin que pendant le brouillard les Hollandais ne le prissent pas sur lui. Il dura plus d'une heure; et, quand il s'éclaircit, nous étions toujours au vent, éloignés de l'ennemi de plus de portée de canon. Le vent étant alors au nord-ouest, le duc fit déployer le pavillon sanglant, comme l'appellent les marins, et gouverna de nouveau sur les Hollandais pour engager le combat; mais, avant qu'il pût en venir aux mains avec eux, le vent augmenta à tel point, que, la mer étant grosse, il lui devint impossible de faire usage de ses basses batteries. Il retira donc son pavillon sanglant, et continua de tenir le vent sur les Hollandais, qui se dirigèrent sur Weelings. Vers neuf heures ou dix heures du soir, le vent soufflant toujours très-frais, le duc vira de bord pour éviter le danger de donner sur les bancs de Flandre. Il marcha donc jusqu'à minuit en serrant le vent; puis, virant de bord une seconde fois, se remit à la poursuite de l'ennemi jusqu'au lendemain matin; mais alors, ne l'apercevant plus, et jugeant qu'il s'était mis à l'abri dans ses sables, où l'on ne pouvait songer à le suivre, il jugea devoir changer de marche, et se rendre, à force de voiles, à la balise du Nore, afin de s'y réparer, espérant avec raison reprendre la mer le premier après l'avoir quittée le dernier. »

Vient enfin la relation de Ruyter, extraite de sa vie.

« A la pointe du jour, les Hollandais, étant arrivés par un vent d'est-nord-est devant Southwold-Bay, qui est un port entre Harwich et Yarmouth, découvrirent, sur les cinq heures, l'armée ennemie, composée des forces de France et d'Angleterre, et forte à peu près de cent trente voiles. Néanmoins d'autres ont assuré que les Anglais seuls avaient cent seize navires de guerre et vingt-quatre galiotes, et que les Français en avaient quarante-huit ou trente-trois, selon le rapport de quelques autres, avec huit brûlots et quatre flûtes. De plus, on prétend que les vaisseaux anglais étaient tous ensemble montés de vingt-trois mille cinq cent trente hommes, et de quatre mille quatre-vingt-douze pièces de canon, et que les français portaient près de onze mille hommes et mille neuf cent vingt-six canons. Leur armée était à l'ancre, et les Hollandais parurent si subitement devant la baie, que plusieurs navires ennemis furent obligés de couper leurs câbles pour se mettre sous voiles et en ligne, ce qui se fit avec beaucoup de diligence. Elle était divisée en trois escadres, ainsi que celles des Provinces-Unies. Le

duc d'York, en qualité d'amiral du royaume, la commandait en chef, étant au milieu avec l'escadre rouge sous lui. L'escadre blanche, presque toute composée de Français, était à l'aile droite, commandée par Jean, comte d'Estrées, vice-amiral de France. L'amiral Edouard Montagu, comte de Sandwich, commandait l'escadre bleue, qui faisait l'aile gauche. Le duc d'York montait *le Prince*, ou, comme d'autres l'ont appelé, *le Saint-Michel*, portant le pavillon royal au grand mât. L'armée des deux rois, ayant mis à la voile, porta le cap au nord, et celle des Etats, qui avait alors l'avantage du vent, mais d'un vent fort faible, arrivait peu à peu sur les ennemis. Ensuite le lieutenant-amiral Ruyter mit le pavillon rouge au perroquet de fougue pour signal de commencer le combat, gouvernant de son côté au sud, afin de tomber sur l'escadre rouge des Anglais. Le Après cela, sur les sept ou huit heures du matin, les deux armées ennemies s'engagèrent dans une terrible bataille. Ruyter, de qui l'escadre gouvernait sur l'escadre rouge, dit à son premier pilote : *Pilote Zeger, voilà notre homme*, montrant du doigt le duc d'York. Le pilote, ôtant son bonnet, répondit à la matelote : *Monsieur, vous allez le rencontrer*. Et, en disant cela, il arriva droit sur lui jusqu'à une portée de mousquet. Alors l'amiral anglais vint lui prêter le côté, et lui envoya une bordée, à quoi le hollandais répondit de toutes les siennes, ce qui couvrit l'air d'une si épaisse fumée, qu'il n'y eut plus moyen de rien apercevoir, le peu de vent même qu'il faisait étant tout à fait tombé dans ce moment-là, comme si c'eût été sous les coups qu'on avait tirés. Il est impossible de bien représenter, ni même de s'imaginer toute l'horreur du combat



Combat du 7 juin.

lieutenant-amiral Bankert courut le même bord, et fit aussi le sud pour attaquer l'escadre blanche des Français, et le lieutenant-amiral Van Gent tourna l'escadre bleue, qui était plus au nord. Les trois escadres s'avancèrent chacune en son rang, ce que leurs divisions firent aussi toutes en même temps et presque en une droite ligne, Ruyter étant au milieu, Bankert à sa gauche, et Van Gent à sa droite. Les deux navires de guerre, accompagnés des deux brûlots détachés de chaque division, ainsi qu'il a été dit, faisant ensemble le nombre de dix-huit navires et de dix-huit brûlots, naviguaient un peu de l'avant, chaque partie de ce détachement à la tête de son escadre, de laquelle il était suivi. Ruyter avait exhorté en peu de paroles toute son armée à bien faire son devoir, et avait vivement remontré quelle était la conséquence du combat où ils allaient tous s'engager et quelles en devaient être les suites, puisqu'il ne s'agissait pas de moins que du salut de la patrie, de la liberté des Provinces-Unies, des biens, du sang et de la vie de chaque particulier, et qu'il n'y avait que leur courage qui pût les garantir de l'injuste violence des deux rois qui les attaquaient. qui suivit cette première décharge. *Les Sept-Provinces* et l'amiral anglais furent pendant plus de deux heures au côté et sous le feu l'un de l'autre, tant qu'ils en demeurèrent presque tout désemparés. Le canon de Ruyter fut si bien servi, que des mousquets n'eussent pu tirer plus vite, et qu'enfin, sur les neuf heures, le grand mât de hune du duc d'York fut abattu avec son pavillon rouge ; et il aurait alors couru grand risque d'être abordé par des brûlots, si le calme ne les en eût empêchés. Il prit donc en cet instant le parti d'arriver et de se séparer de Ruyter ; mais sa place fut bientôt remplie par plus d'un grand navire de son parti. Cependant il fut obligé de passer à bord du *Londres* et d'y faire transporter son pavillon, qui y fut arboré ; mais, depuis, il ne se rapprocha plus de l'amiral de Hollande. A peu près en ce même temps, le capitaine Engel de Ruyter, qui combattait en son poste dans la division de son père, fut si fort blessé d'un gros éclat à l'estomac, que, deux ou trois jours après, il ne pouvait plus ni parler ni faire entendre aucune forme de voix. Ses lanternes à cartouches avaient été vidées et remplies deux fois pendant le combat. Il avait

abattu ce jour-là le grand mât de hune d'un navire anglais, et avait eu onze hommes de morts à son bord et quinze de blessés, dont il y en avait dix qui l'étaient dangereusement. Il avait reçu six coups à l'eau; trois de ses canons avaient eu la bouche emportée, et son grand mât de hune, aussi bien que sa vergue d'artimon étaient fort endommagés. Deux jeunes aventuriers des meilleures familles d'Amsterdam et un avocat de la même ville signalèrent, en cette occasion, et leur valeur et l'amour qu'ils avaient pour leur patrie. Ils s'étaient embarqués en qualité de volontaires avec un assez grand nombre de matelots qu'ils avaient levés à leurs dépens. Le premier, qui était Girard Hasselaar, issu de la généreuse famille des bourgmestres Hasselaar, laissant à Amsterdam deux jeunes filles qui avaient déjà perdu leur mère, fils de Girard Hasselaar, bourgmestre et grand bailli, commandait, avec quarante matelots portant des bonnets à l'anglaise bordés de velours rouge, à bord du *Protecteur*, commandé par le capitaine David Swerius, dans l'escadre du lieutenant-amiral Ruyter. Là, son zèle fut malheureusement éteint dans son sang; mais rien ne pourra jamais effacer l'éclat de la gloire qu'il s'est acquise en mourant ainsi au lit d'honneur pour sa patrie, et le coup de boulet qui le mit au tombeau servira du moins à faire vivre sa mémoire dans les cœurs de tous les véritables Hollandais. Le second, qui était Conrad de Heemskerk, fils du docte conseiller feu Jean de Heemskerk, et d'une sœur du bourgmestre Conrad Van Beuningen, si célèbre par son éloquence et par ses diverses ambassades, était, avec cinquante matelots, portant aussi des bonnets à l'anglaise bordés de velours bleu, à bord du *Dauphin*, commandé par le lieutenant-amiral Van Gent; et, après avoir donné de belles preuves de son courage, il revint heureusement sans avoir reçu aucune blessure. Le troisième, qui était Jean Bergh, avocat, issu d'une bonne famille de Naarden, mais habitant d'Amsterdam, et enseigne de la bourgeoisie, était, avec huit matelots portant des bonnets bordés de vert et de gris, à bord de *la Ville d'Utrecht*, vaisseau commandé par Jean Bont, dans la division du vice-amiral de Liefde. Celui-ci eut aussi l'avantage de survivre à une action si noble et si hardie, et le plaisir de raconter ensuite ce qu'il avait vu des particularités de la bataille. « Le ruart Corneille de Witt, qui avait été tourmenté de « fluxions depuis qu'il était sur mer, ayant encore alors quel« que incommodité à la jambe, fit porter un fauteuil de velours « vert sur le haut de la dunette, et quand il était las d'être « debout, il s'asseyait sur un coussin du même velours, où « étaient les armes de l'État en broderie. Il se tint en ce lieu« là tout le jour, afin de voir ce qui se passait et d'observer la « conduite et les actions de chaque particulier; mais, la fumée « continuelle s'opposant à son dessein, à peine pouvait-il aper« cevoir jusqu'à la distance de la longueur d'un navire. Cepen« dant il ne hasardait pas moins sa vie que le moindre mate« lot, et les boulets ne volaient pas moins autour de lui. Il avait « dans ce temps-là pour hallebardiers douze soldats vêtus de « rouge doublé de jaune, qui sont les livrées de Hollande. Comme « ils se tenaient proche de lui au haut de la dunette, près de la « frise, il y eut un boulet de canon qui, venant siffler à ses « oreilles, en abattit trois presque à ses pieds, et en blessa « deux ou trois autres mortellement, à l'un desquels il emporta les « deux jambes. Intrépide au milieu d'un si grand danger, Cor« neille de Witt dit sans s'émouvoir à de Witt, gendre de Ruy« ter, capitaine des soldats qui étaient près de lui, qu'il eût à « faire jeter à la mer les trois corps tout vêtus, ce qui fut à « l'instant exécuté. »



Le Royal-Jacques coulé bas par Brakel. — PAGE 178

Il faut maintenant passer aux autres circonstances de cette mémorable bataille. Dès le commencement, le lieutenant-amiral Van Nès, avec quelques vaisseaux de sa division, porta sur le vice-amiral et sur le contre-amiral de l'escadre rouge; et, en leur faisant sa décharge, il courut le même bord qu'eux au nord; mais

le calme devint si grand au parage où ils étaient, qu'ils ne faisaient que dériver les uns parmi les autres, et qu'il était impossible que les vaisseaux fissent assez de mouvements, ou pour s'écarter, ou pour avancer, ou pour reculer. Ainsi Van Nès et le vice-amiral de l'escadre rouge anglaise furent tout proches et flanc à flanc l'un de l'autre pendant une heure et demie, faisant un feu continuel, chacun sur son ennemi. Au même instant, Van Nès perdit de vue le capitaine Braakel, la fumée l'empêchant de plus rien voir tant soit peu loin de son bord; et lorsqu'elle commença à se dissiper, il aperçut des vaisseaux coulés bas, ce qui lui fit soupçonner que celui de ce brave capitaine pouvait être de ce nombre. Le lieutenant-colonel Palm et le contre-amiral Van Nès eurent le malheur de s'aborder alors, et ils dérivèrent ainsi engagés ensemble sans pouvoir se déborder à cause du calme, jusqu'à ce que Palm eût jeté l'ancre; mais cette manœuvre les fit enfin séparer. Sur le midi, *le Royal-Catherine*, navire anglais, monté de quatre-vingts pièces de canon, et commandé par le capitaine Jean Chichely, fit chapelle à l'avant du lieutenant-amiral Van Nès, sans pouvoir ni venir au vent ni arriver : ainsi ils dérivèrent longtemps l'un proche de l'autre en s'envoyant sans cesse leurs bordées. Alors un brûlot de la division de Van Nès se faisant nager vers l'anglais, celui-ci baissa l'enseigne de poupe et voulut se rendre. Cependant le feu prit au brûlot, et Van Nès, qui dérivait toujours, fut sur le point d'en être touché à l'arrière, et se vit dans un fort grand péril, le brûlot se trouvant entre lui et l'anglais! mais, ayant fait tous ses efforts pour s'en éloigner, le brûlot vint enfin au côté de Chichely, auquel Van Nès tira quelques coups à l'eau. Chichely détourna aussi le brûlot, mais il n'en était pas moins sur le point de périr, car ses sabords de tribord étaient déjà dans l'eau. Van Nès, qui s'en aperçut, envoya le capitaine Van Aarsen avec la frégate *l'Utrecht*, et le commandeur Wynant Van Meurs avec l'yacht *le Rotterdam*, pour enlever l'équipage, et ensuite couler le vaisseau à fond ou le brûler. Ils y allèrent, et prirent une partie de l'équipage avec le capitaine. Cependant le lieutenant-amiral Van Nès, ayant reviré au sud, et s'étant de nouveau engagé avec les ennemis, ne sut point alors ce qu'était devenu le vaisseau de Chichely. Mais ensuite on apprit d'Angleterre que les Hollandais qui l'avaient abordé s'étaient tellement amusés au pillage, et si mal à propos oubliés eux-mêmes, ne gardant plus aucun ordre, que les Anglais, se servant de l'occasion, les attaquèrent, en tuèrent quelques-uns, reprirent le navire, et l'emmenèrent dans un de leurs ports. Jean Van Braakel, qui commandait *la Grande-Hollande*, et qui était, comme on l'a vu, l'un des six ordonnés pour se mettre un peu de l'avant de l'escadre de Ruyter, afin d'adresser chacun un brûlot, fit ce jour-là une action d'une hardiesse étonnante, telle qu'il ne s'était encore rien vu de pareil dans un combat, néanmoins sans ordre, et peut-être un peu contre l'ordre, mais pourtant d'une grande conséquence. Suivant les ordres prescrits, son rang était de combattre dans l'escadre de Ruyter, et dans la division de Van Nès, contre les vaisseaux de l'escadre rouge; mais, au commencement du combat, s'étant écarté sur la droite avec le brûlot de Dirk Munnik, il porta le cap au nord, vers Montagu, amiral de l'escadre bleue, et gouverna droit sur lui sans tirer un seul coup, quoique quelques anglais le canonnassent de toute leur force pour l'empêcher d'avancer. Montagu, de son côté, faisait des décharges si terribles pour le détourner, qu'il semblait que c'était une grêle de boulets et de chevilles de fer qui tombât, et que leur chute fît bouillonner et élever la mer comme si elle eût été remplie de baleines. Mais Braakel, nonobstant qu'on lui tuât beaucoup de ses gens, ne tira pas un coup qu'il n'eût abordé et accroché *le Royal-Jacques*, que montait Montagu, et qui avait fait ses décharges. Alors le hollandais lui envoya à son tour toutes ses bordées, qui tuèrent une multitude de gens et en blessèrent encore davantage, les blessés jetant des cris horribles. A l'instant il se livra un combat épouvantable entre les deux ennemis, dont les forces étaient bien inégales : Braakel paraissait auprès de Montagu comme une barque auprès d'un gros navire; car son vaisseau ne portait pas plus de trois cents hommes et soixante-deux pièces de canon, et l'amiral anglais portait mille hommes et cent quatre canons. Cependant le hollandais demeura une heure et demie à son côté, faisant un feu continuel, et le réduisant dans un tel état qu'il se serait rendu, comme son lieutenant le rapporta depuis, si le vaisseau de Braakel avait porté un pavillon. Il reçut à la vérité des gens frais, qui lui furent envoyés dans des chaloupes, et tâcha, en sautant à l'abordage, d'accabler son ennemi par le nombre; mais, quoique les Anglais fussent déjà sur le premier pont, les Hollandais ne tinrent pas moins ferme, et se défendirent d'en bas sans plier. Toutefois le vaisseau fut percé de tant de coups, et ses agrès furent si incommodés, qu'il ne pouvait plus porter de voiles; outre cela, Montagu coula à fond deux ou trois brûlots qui arrivaient encore sur lui. Le ruart ayant vu que Braakel, au lieu de combattre près de Ruyter et de Van Nès, contre l'escadre rouge, était allé avec tant de témérité s'engager avec Montagu, s'irrita fort de ce mépris de ses ordres, exemple dangereux et qui est de la dernière conséquence dans les combats, et prétendit que cette action méritait châtiment, quoiqu'il ne laissât pas de l'admirer en elle-même et de la louer; mais il eût souhaité qu'elle eût été faite contre le duc d'York, puisqu'alors, au lieu de devoir être punie ou vantée, elle n'aurait été digne que d'applaudissements et de récompense. Cependant l'escadre du lieutenant-amiral Van Gent étant aussi entrée en action, il y eut d'autres vaisseaux qui tombèrent sur Montagu, ce qui l'obligea de redoubler ses efforts pour couper les amarres et se déborder de Braakel, à quoi ayant enfin réussi, le capitaine hollandais dériva tout désemparé; mais, quoique l'amiral anglais se fût dégagé de lui, il n'était pourtant plus en état de se défendre. Il ne laissa pas, néanmoins, de se maintenir, et de donner les dernières preuves d'une valeur infortunée jusqu'à midi, que le vice-amiral Sweers, ayant cru l'aborder, vit que Jean Danielz Van den Ryn, commandant du brûlot *la Paix*, arrivait aussi sur lui; et, à cette vue, changeant de dessein, il se retira après lui avoir envoyé sa bordée, et laissa agir le brûlot, qui, jetant les grappins à ce superbe vaisseau, le réduisit aussitôt en cendres spectacle également digne de la compassion des siens et de ses ennemis. Il brûla sans sauter en l'air, parce que Braakel l'avait percé de tant de coups que toute sa poudre était mouillée, et que, sans le brûlot, il était déjà près de couler bas. Les matelots se jetèrent à la mer à centaines, tâchant d'éviter le feu par l'eau. L'amiral Montagu voulut se sauver avec son fils dans la chaloupe; mais la multitude des matelots qui s'y jetèrent en même temps la firent enfoncer, de sorte qu'il y périt misérablement avec son fils, ou, comme d'autres ont rapporté, avec ses deux fils. Telle fut la fin déplorable de ce comte, qui était vice-amiral d'Angleterre, vaillant, intelligent, civil, prudent, honnête dans ses manières et dans ses discours, et qui avait rendu de grands services à son roi, non-seulement à la guerre, mais aussi dans les affaires d'État et dans les ambassades. Son corps, qui flottait parmi les autres, fut pêché; mais son visage, ses beaux cheveux et son estomac, haves ou brûlés par le feu, le rendaient tellement défiguré, qu'il n'était reconnaissable que par ses habits. Il fut porté à Londres, et inhumé avec toutes les cérémonies dues à son rang et à son mérite. Sa perte fut accompagnée de celle de plusieurs autres personnes de considération; mais son capitaine, nommé Haddok, quoique blessé, se soutint à la nage, et fut retiré de l'eau. Son lieutenant fut aussi sauvé par la chaloupe du brûlot qui l'avait mis en feu, et mené encore avant midi à bord de Ruyter, qui lui fit donner des habits et le voulut faire descendre à fond de cale, afin qu'il ne lui arrivât plus aucun accident particulier; mais il pria qu'on le laissât sur le pont, et qu'il pût voir ce qui se passerait, disant au lieutenant-amiral : « Monsieur, c'est là se battre : il « n'est pas encore midi, et cependant voilà plus d'expédition « faite qu'il ne s'en fit en quatre jours, l'an 1666. » Il demeura sur le pont, n'étant point blessé. Pour le commandant Van den Ryn, de qui le brûlot avait mis le feu au vaisseau de Montagu, il reçut dans la suite avec son équipage six mille livres de récompense. Le lieutenant-amiral Van Gent, irrité contre les Anglais qui avaient demandé qu'il fût puni pour n'avoir pas voulu baisser pavillon devant l'yacht *le Merlin*, porta avec beaucoup d'ardeur sur l'escadre bleue, et perça au travers avec tant de

courage, qu'il y jeta l'épouvante; mais, une demi-heure après le commencement du combat, il fut malheureusement atteint d'un boulet qui lui ôta la vie, et priva les États d'un de leurs meilleurs officiers. C'est ainsi que mourut le vaillant Guillaume-Joseph, baron de Gent, lieutenant-amiral de Hollande sous le collége de l'amiraute d'Amsterdam, et colonel du premier régiment des troupes de l'État, issu d'une noble famille de Gueldres, et qui comptait parmi ses ancêtres le fameux Martin Van Rossem, ce foudre de guerre, et, parmi ses oncles, Walraven et Oton, barons de Gent, célèbres par leurs belles actions dans la guerre contre l'Espagne, mais particulièrement ce dernier, connu sous le titre de seigneur de Dieden, sous lequel il se signala à la prise de Wesel, l'an 1629. Notre Guillaume-Joseph, qui avait premièrement servi sur terre, était devenu, en fort peu d'années, un très-excellent officier de mer, qui, d'abord en divers combats, sous les yeux du lieutenant-amiral Ruyter, et ensuite depuis son avancement, avait donné des preuves extraordinaires de valeur et de prudence, surtout dans l'entreprise exécutée sur *le Meduvei*, près de Chatam; et qui, après cela, n'avait pas acquis moins de gloire dans une expédition qu'il avait faite contre les corsaires turcs, de sorte qu'on ne pouvait attendre que de grandes choses de lui. Sa perte fut d'autant plus sensible à tous ceux qui étaient affectionnés à la patrie, qu'il mourait presque à la fleur de son âge, et lorsqu'il était le plus en état de lui rendre service. Son corps fut envoyé en Hollande dans une galiote, où, après avoir été embaumé à la Haye, il fut porté à Utrecht, et enterré dans l'église cathédrale avec toutes les plus honorables cérémonies qu'on ait coutume de pratiquer. On lui a depuis élevé, aux dépens du public, un magnifique tombeau de marbre, où ses vertus et ses illustres faits, gravés en lettres d'or, doivent être, aux yeux de la postérité, autant d'aiguillons à la gloire.

« Pour revenir aux circonstances de la bataille, dans le « même temps que les escadres des deux lieutenants-amiraux « de Hollande s'étaient engagées avec les ennemis, celle du « lieutenant-amiral Bankert avait de son côté mis le cap sur « leur escadre blanche, composée principalement de Français, « et le combat n'avait pas moins commencé rudement entre « celles-ci; mais le comte d'Estrées revira bientôt au sud, et, « par ce moyen, il s'éloigna des Anglais. Bankert le suivit, et, « faisant le sud comme lui, ils demeurèrent presque tout le jour « engagés ensemble, les Français baissant toujours sous le vent, « et Bankert chassant sur eux de toute sa force, sans toutefois « remporter beaucoup d'avantages. Véritablement, quelques-« uns ont dit qu'on avait coulé à fond un gros navire français; « mais je n'en ai trouvé aucune certitude. D'autres ont estimé « que le but de la France n'avait été que de regarder de loin le « combat pour conserver ses vaisseaux, en laissant les deux na-« tions de l'Europe les plus puissantes sur mer consumer leurs « forces et s'entre-détruire, afin de pouvoir mieux dans la suite « venir à bout de leurs desseins. » Cependant l'escadre rouge et celle de Ruyter continuaient à faire un feu épouvantable l'une sur l'autre; mais enfin, faute de vent, on se trouva en état de ne pouvoir plus gouverner et de dériver les uns parmi les autres, si bien qu'à peine pouvait-on plus garder aucun ordre, et que les vaisseaux qui venaient à s'aborder s'incommodaient d'autant plus qu'il était impossible de changer assez promptement de bord. Il se fit alors, des deux côtés, des exploits dignes d'une éternelle mémoire. Un grand navire anglais monté de soixante-dix pièces de canon fut mis en feu par un brûlot, et deux autres furent coulés bas. On croit même qu'il en fut détruit davantage, et par le feu, et par l'eau; mais je n'en puis rien dire de précis, parce que ceux qui ont fait le rapport, ayant été en differentes escadres, se sont quelquefois mépris dans la confusion du combat, et, brouillant leurs idées, ils ont attribué à un vaisseau ce qui était arrivé à un autre, ou ont fait deux divers récits touchant un même vaisseau; il y eut neuf ou dix brûlots hollandais détruits ou brûlés sans avoir pu faire aucun effet : les coups d'un seul navire anglais en brûlèrent cinq ou six. *Le Josué*, monté par le capitaine Jean Dik, fut coulé à fond. *Le Staveru*, monté par le capitaine Elzevier, qui se défendit vaillamment, fut néanmoins pris. Après la mort de Van Gent, son navire, et par conséquent la plus grande partie de son escadre, puisque chaque escadre observe et suit son pavillon, tint le vent sans faire presque aucun mouvement, et sans porter, comme auparavant, sur l'escadre bleue des Anglais. Ce fut à la plupart de ceux-ci une occasion de se joindre à l'escadre rouge, et d'aller fondre en si grand nombre sur Ruyter, qu'ils espérèrent l'accabler; mais il ne tourna jamais la barre du gouvernail pour arriver devant l'ennemi, et le combat n'en devint que plus violent et plus opiniâtre. Ensuite Panhuis, capitaine des troupes, se rendit à son bord ; et, ayant secrètement informé le ruart de la mort de Van Gent, il eut ordre de garder encore le secret, et de faire en sorte que, le même navire continuant à porter le pavillon d'amiral, on prît soin de le conduire avec tant de précaution, qu'on ne pût rien apercevoir du changement qui était survenu. Panhuis retourna donc à son bord avec cet ordre, et, à sa venue, il fit arriver de nouveau l'escadre de Gent sur les ennemis, et alors on vit redoubler la chaleur du combat. Au commencement, Ruyter avait gouverné au sud; mais ensuite, les Anglais ayant viré au nord, Ruyter revira aussi; et, ayant couru près de deux heures le même bord qu'eux, il les serra si fort contre le rivage, qu'ils furent contraints de revirer au sud; ce qu'il fit aussi en même temps, courant si près de terre, que, lorsqu'il fut un peu dégagé de la fumée qui l'environnait, il pouvait distinctement de son bord apercevoir les maisons et les hommes. Les Anglais, ayant porté le cap au sud, forcèrent de voiles pour gagner le vent de l'escadre de Ruyter, qui, voyant leur manœuvre, et s'apercevant de leur dessein, fit tous ses efforts pour conserver son avantage, fort satisfait de ce qu'en prenant cette route ils lui donnaient moyen de s'approcher de Bankert et des Français, qui étaient fort éloignés vers le sud, et de combattre à une moindre distance du lieutenant-amiral de Zelande, afin de lui pouvoir donner secours s'il en avait besoin. Ainsi, il tint toujours le vent, et se servit de cet avantage autant qu'il put, mais beaucoup moins qu'il n'aurait fait si le calme ne l'en eût point empêché. Cependant on combattait sans relâche. Jean Herman, contre-amiral de l'escadre rouge, officier brave et courageux, fut longtemps, avec quelques autres des siens, au côté ou proche de Ruyter, faisant un feu furieux, à quoi le général ne manqua pas de répondre de même. Sur le soir, cinq anglais de l'escadre bleue, ayant passé au vent de lui, firent mine de vouloir arriver sur son vaisseau avec deux brûlots, ne voyant plus auprès de lui que le capitaine Philippe Van Almonde et un senau : mais ils manquèrent de cœur; car, quoiqu'ils eussent un vice-amiral parmi eux, tous les cinq mirent néanmoins en panne avant que d'être à la portée de son canon, au lieu de conduire les brûlots à son bord à la faveur de leurs décharges et de la fumée; mais les brûlots, plus hardis, ne laissant pas d'arriver, Almonde et le senau, selon leur devoir, allèrent se mettre entre eux et l'amiral, qui n'eût pu s'empêcher d'en être abordé, n'ayant point de chaloupe pour aller les détourner, parce que les siennes avaient été toutes deux coulées à fond. A ce défaut, Almonde et le senau se mirent en état de lui rendre ce service; mais, quelque résistance que ce brave capitaine fît de son canon et de sa chaloupe pour éviter lui-même le péril, il ne put empêcher que l'un des brûlots ne jetât les grappins à ses haubans d'artimon. On crut alors qu'il était perdu. Néanmoins, le feu ayant un peu couvé dans le brûlot, il eut encore le temps de couper ses haubans et de se déborder, en sorte que le brûlot, dérivant à son arrière, s'en trouva assez loin pour ne lui faire aucun dommage lorsqu'il commença à s'enflammer. L'autre brûlot, ayant vu ce qui s'était passé, ne fut pas aussi hardi que le premier : il fit le tour par l'arrière de Ruyter, et prit son cours vers le contre-amiral de l'escadre rouge, qui était encore sous le vent à lui. Les vaisseaux hollandais qui étaient au vent de Ruyter s'avançant alors pour le soutenir, le combat continua alors plus opiniâtrément qu'il n'avait fait. Cependant on vit de loin que l'escadre blanche du comte d'Estrées était descendue de plus de deux lieues sous le vent de celles des Anglais, et que l'escadre de Bankert, étant en bon état, lui donnait la chasse. Mais, comme dans les batailles navales on se bat en divers endroits, quelquefois en même temps, quelquefois en des temps diffé-

rents, et que la fumée empêche souvent qu'on ne voie ce qui se passe, tellement qu'une escadre ou une division, la plupart du temps, ne sait pas en quel état est l'autre, il est presque impossible qu'on puisse rapporter nettement toutes les différentes circonstances de ce qui s'est passé en changeant de cours, en arrivant ou en revirant, et de ne pas placer quelquefois plus tard dans sa narration ce qui, en effet, est arrivé plus tôt, ou de ne pas raconter plus tôt ce qui est arrivé plus tard. On peut encore moins faire tout à la fois le récit de ce qui s'est passé en différents endroits dans un même temps, et c'est ce qu'on peut appliquer à l'ordre que je suis obligé de tenir en rapportant ici dans la suite les divers incidents arrivés en cette journée à la division du lieutenant-amiral Van Nès.

« Lorsqu'après midi le général Ruyter eut porté le cap au sud, comme avaient fait les Anglais, le vent commença un peu à fraîchir de l'est-nord-est, et alors le lieutenant-amiral Van Nès fit enverguer un nouveau hunier à la place du premier, qui avait été emporté de la vergue et déchiré du haut en bas. Au même temps, ayant vu le capitaine Braakel entièrement désemparé, il donna ordre au capitaine Aarsen, qui était revenu avec sa frégate auprès de lui, d'aller le remorquer du milieu des ennemis jusqu'en Zélande. Ce vaillant capitaine avait à son bord cent cinquante morts ou blessés, et était blessé lui-même, outre que tout était presque brisé dans son vaisseau. Le capitaine Nicolas Boes, qui montait *le Jaasveldt*, ayant perdu son grand mât et son mât de misaine, demanda à Van Nès ce qu'il ferait. Le lieutenant-amiral lui répondit qu'il devait faire tous ses efforts pour s'écarter de l'ennemi. Il pria qu'on le remorquât. Van Nès lui dit qu'il fallait qu'il se tirât d'affaire lui-même, parce qu'il n'y avait plus de frégate dans sa division pour lui donner. A l'instant, quelques Anglais vinrent passer devant Van Nès et devant les autres vaisseaux hollandais qui étaient avec lui, sur lesquels ceux-ci ayant fait un grand feu, ils en abordèrent un qui baissa aussitôt le pavillon; mais il ne fut point emmené dans les ports des Provinces-Unies, soit qu'il fût brûlé, ou abandonné, ou repris. Van Nès, après avoir encore un peu attendu les Anglais, eut le duc d'York à son arrière; et en même temps le vice-amiral avec le contre-amiral de l'escadre rouge, étant au vent avec lui, ils s'avancèrent aussi à son côté à la portée du canon, et lui envoyèrent leurs bordées. Le lieutenant-amiral hollandais n'avait que six ou huit vaisseaux avec lui, outre le vice-amiral Sweers, qui était un peu de l'avant, et qui gouverna alors sur les Anglais en tâchant de regagner le vent; mais, n'ayant pu y réussir, il revira sur le même lieutenant-amiral Van Nès. Il y eut un grand navire ennemi fort désemparé, qui, ayant tourné pour prendre vent en poupe, se rendit, par ce moyen, derrière l'escadre anglaise. Cependant, la fumée ayant commencé à se dissiper, Van Nès, avec ce qu'il avait de vaisseaux, vit Ruyter et le navire de Van Gent au vent qui baissaient vers eux, et en ce moment les Anglais arrivèrent un peu; alors Van Nès vira au nord, et monta au vent des ennemis, qui se tinrent sous le vent de ses vaisseaux à son arrière. Ainsi, s'étant avancé jusqu'à l'escadre de Van Gent, il mit aussitôt le cap au sud, et alla de nouveau aux ennemis, faisant un feu terrible sur les vaisseaux de l'escadre rouge qui étaient demeurés sous le vent à lui. Au même instant, il vit le général Ruyter, de l'arrière sous le vent, qui n'était accompagné que de deux ou trois vaisseaux, l'armée n'ayant pu s'empêcher de s'écarter fort par le calme, et sur lequel portait l'escadre bleue anglaise, dont le contre-amiral était déjà à son côté. Alors Van Nès, ayant fait vent en poupe, arriva sur l'arrière de l'escadre bleue, et, lorsqu'il en fut proche, il se fit un grand feu de part et d'autre. Van Nès envoya deux fois toute sa bordée au contre-amiral, ce qui obligea les ennemis de se retirer, et de tourner à l'arrière de Ruyter. Dans ce même moment, le vice-amiral de l'escadre bleue était un peu au vent, avec six ou sept vaisseaux qui arrivèrent sur le contre-amiral Van Nès, lequel était tout à fait désemparé. Le lieutenant-amiral son frère, le voyant en ce péril, porta vite sur les Anglais, et courut à son secours. Aussitôt ceux-ci remirent au plus près du vent, et le navire du contre-amiral Van Nès ayant été mené au gros de l'armée, fut de là remorqué en Zélande; mais, pour le contre-amiral, il passa au bord du capitaine Laucourt, où il continua à donner des preuves de son courage. Au même temps, le navire de Van Gent et d'autres de son escadre s'étant rendus auprès de Ruyter, l'escadre rouge des Anglais changea de bord et prit son cours au vent de Van Nès; et l'escadre bleue, qui était sous le vent à lui, porta aussi le cap au nord, et alla se joindre aux autres Anglais qui s'étaient tenus au vent de lui. Toutes les escadres de Ruyter, Van Nès et Van Gent se rejoignirent aussi, comme il a été remarqué ci-dessus, et firent le sud. Les Anglais ayant donc pris leur cours vers le nord, la nuit qui survint termina cet opiniâtre combat. Le lieutenant-amiral Bankert, qui s'était attaché à l'escadre blanche et qui lui avait donné la chasse, se rendit dès le même soir avec la sienne sous le pavillon. Il avait été blessé à la jambe, et il fut contraint de garder le lit pendant quelques jours. C'est ainsi que cessa l'effusion du sang qui se fit en cette cruelle journée, de laquelle dépendait la destinée des Provinces-Unies. Le général Ruyter déclara qu'*il s'était trouvé en beaucoup de batailles, mais qu'il n'en avait jamais vu de si terrible, ni qui eût duré si longtemps*. Le lieutenant du feu amiral Montagu, qui, après la perte de son navire, ayant été mené à bord de Ruyter, avait vu de ses propres yeux tout ce qui s'était passé jusqu'à la nuit, ne pouvait se lasser d'admirer la conduite et la valeur de cet illustre amiral. Je sais même d'un témoin oculaire, qui mangea au soir avec ce lieutenant et avec d'autres officiers du vaisseau, que, lorsqu'on vint à parler de Ruyter, l'Anglais ne put s'empêcher de le louer hautement, et de leur dire enfin à tous, comme ravi en admiration : « Oui, c'est cela un amiral; « c'est un amiral, un capitaine, un pilote, un matelot, un sol- « dat. Oui, cet homme-là, ce héros, est tout cela ensemble. » On a dit qu'en cette journée son navire seul avait employé vingt-cinq milliers de poudre, et qu'il avait tiré près de deux mille cinq cents coups de canon; aussi demeura-t-il fort incommodé en ses mâts, en ses vergues et en ses voiles, ayant même quelques coups à l'eau. Il y avait à son bord trente hommes de morts et autant de dangereusement blessés, dont la plupart avaient perdu les bras ou les jambes, outre plusieurs autres blessés qui n'étaient point en danger. Il y eut un certain matelot dont le bras venait d'être emporté sur le gaillard d'avant, qui, étant descendu seul au bas, vite comme le vent, et venant à la cuisine où il y avait presse pour faire entrer les blessés, cria d'une voix ferme et d'un courage qui ne l'était pas moins : « Faites place! A quoi vous amusez-vous ici? quand même on « aurait emporté la tête à un pauvre homme, à peine seriez-vous « prêts à lui donner la main. » Et en disant cela, il se lança tout d'un coup au dedans. Pour le nombre des morts et des blessés qui étaient sur les autres vaisseaux, comme je n'en ai point trouvé de mémoires, je ne puis aussi le marquer; du moins il est certain que, hormis Van Gent, il y eut très-peu de capitaines et de gens remarquables tués parmi les Hollandais. Du côté des Anglais, outre l'amiral Montagu, on perdit près de dix-huit capitaines ou chevaliers et gens de qualité, il y en eut dix-neuf de dangereusement blessés, et le nombre des matelots blessés ou morts fut de deux mille cinq cents hommes. Outre cela, on fit sur eux quantité de prisonniers, qu'on sauva tant du navire de Montagu que des autres qui furent brûlés ou coulés à fond, et qui, ayant été d'abord distribués sur les vaisseaux, furent ensuite envoyés en Hollande. Parmi les Hollandais, plusieurs d'entre leurs navires qui avaient été le plus longtemps et le plus avant dans la mêlée, se trouvèrent fort endommagés, particulièrement *le Dauphin*, que montait le feu lieutenant-amiral Van Gent; *l'Eléphant*, que commandait le vice-amiral Sweers, et beaucoup d'autres.

« Le général Ruyter, qui aurait bien voulu pousser plus loin l'avantage qu'il avait déjà eu, fit toute la nuit, avec son armée, le sud-sud-est par un vent d'est, afin de rejoindre au matin les ennemis.

« Cependant tous les vaisseaux furent occupés à épisser les cordages, à étancher les voies d'eau, à emplir des gargousses, et enfin à se préparer à un nouveau combat. Dans la même nuit ou à la pointe du jour, *le Westergo*, monté par le capitaine Y. de Hilkes de Kolaart, sauta par sa propre poudre, le feu y ayant pris par malheur ou par négligence; mais, comme le feu

y avait couvé quelque temps avant qu'il sautât, le lieutenant, le pilote et près de quatre-vingts hommes eurent le loisir de se jeter dans un petit bâtiment qui les alla prendre, et ils furent distribués sur les vaisseaux de Frise. Le jour suivant, le ruart et le général parurent résolus à retourner au combat, et à aller attaquer de nouveau les armées ennemies, qui, en changeant de bord, avaient gagné le vent. Le vice-amiral Sweers eut ordre, par manière de provision, de tenir la place de Van Gent, et d'arborer le pavillon au grand mât pour commander l'escadre comme lieutenant-amiral. On fit en même temps passer le contre-amiral de Haan à bord du *Dauphin*, où il devait mettre le pavillon de vice-amiral; et le capitaine Jacques Van Meeuwn fut établi contre-amiral de la même escadre. A la pointe du jour, Ruyter découvrit les Anglais, forts de près de cinquante voiles, droit au nord-ouest, à trois lieues de lui. Sur les huit ou neuf heures, ayant reviré au nord, il vit peu après toute l'armée royale, au nord de la sienne, forte d'environ cent voiles. Vers les onze heures, il revira à l'est-sud-est par un vent frais d'est-nord-est, et navigua ainsi tout le jour à une lieue des ennemis, qui, étant toujours au vent et éloignés des Hollandais, continuaient à courir le même bord qu'eux, sans vouloir arriver ou sans l'oser. Il sembla néanmoins, sur les quatre heures du soir, que les deux armées ennemies allaient s'engager; mais il se leva une brume épaisse qui les fit encore plus éloigner l'une de l'autre. Sur les six heures, l'air s'étant éclairci, on revit les Anglais et les Français bien loin au vent, sans se mettre en devoir de s'approcher des Hollandais, qui avaient fait tous leurs efforts pour les joindre. Ainsi ils continuèrent tous à courir le même bord jusqu'à neuf heures du soir, que les ennemis revirèrent; mais Ruyter courut toujours au sud-sud-est jusqu'à minuit, qu'il porta le cap au nord-nord-ouest jusqu'au lendemain. Cette seconde journée fit voir clairement à qui appartenait l'honneur de la première, et de quel côté avait été l'avantage, ou du côté des Hollandais, qui avaient de nouveau recherché le combat avec tant d'ardeur, et qui y avaient si hautement provoqué leurs ennemis, ou de celui des Anglais et des Français, qui avaient évité avec tant de soin la rencontre de ceux qui les poursuivaient. Pendant qu'on donnait ainsi la chasse à l'armée royale, Ruyter, ayant remarqué que l'escadre de Bankert et celle de Sweers étaient un peu trop loin de la sienne, et que tous leurs vaisseaux en général s'étaient trop étendus, et, en ayant averti le ruart, on envoya un petit bâtiment leur porter un ordre par écrit de se resserrer un peu, afin que les ennemis ne prissent pas occasion de percer au milieu d'eux et de les couper; que si, néanmoins, les ennemis en venaient à bout, l'un des deux, soit Bankert, soit Sweers, c'est-à-dire celui qui se trouverait le plus proche d'eux, porterait sur eux avec son escadre, dans l'espérance qu'on pourrait se rallier pour se soutenir, et qu'on pourrait encore remporter quelque avantage ce jour-là ou le lendemain. Le même jour, le capitaine Adrien Teding Berkout, qui commandait *le Lion-Rouge*, monté de quarante-quatre pièces de canon, venant du quartier du nord, se rendit sous le pavillon, aussi bien qu'un brûlot qui venait de la Meuse. Le matin du 9 juin, un peu avant le jour, Ruyter revira à l'est-sud-est, et courut grand risque de voir tomber ses mâts, tant ils avaient été percés dans la précédente bataille. Ensuite le ruart et lui jugèrent à propos de faire prendre à l'armée son cours vers la Zélande, pour deux raisons principales : la première, parce qu'il y avait plusieurs vaisseaux à qui il ne restait que très-peu de poudre et de boulets, et qu'on pouvait leur en envoyer là fort facilement; la seconde raison, afin qu'on pût livrer la bataille sur les côtes de l'Etat, ce que Ruyter et les autres officiers généraux tenaient pour un grand avantage, parce que, lorsqu'on était proche de celles d'Angleterre, les vaisseaux qui se trouvaient désemparés ne pouvaient se retirer qu'avec beaucoup de péril et avec le secours d'un ou de deux autres, dont, par ce moyen, l'armée se trouvait encore affaiblie; au lieu que tous ces inconvénients étaient beaucoup moindres lorsqu'on était proche de ses propres côtes. Sur les sept heures, on laissa tomber l'ancre, et chacun s'occupa à jumeller, à surlier et à roster ses mâts et ses vergues, à épisser les cordages, et à préparer tout ce qui était nécessaire. Les ennemis étaient alors à quatre lieues nord-nord-ouest des Hollandais, sur lesquels ils pouvaient arriver vent arrière tandis qu'ils étaient à l'ancre; mais il parut bien en ce moment que ce n'était pas ce qu'ils cherchaient. Après cela, l'armée des États vint ancrer au nord-nord-ouest de l'île de Walcheren, Westcapel lui demeurant à quatre lieues sud-sud-est. Le 10, on envoya les blessés aux hôpitaux de Flessingue, de Middelbourg et de Veere. Le même jour, le capitaine Jacques Willemsz Broeder arriva du Texel avec la frégate *Edam* pour se joindre à l'armée; et le vice-amiral Sweers fit entrer son vaisseau, *l'Éléphant*, à Flessingue pour boucher ses voies d'eau, et, par la même raison, celui du feu lieutenant-amiral Van Gent entra ensuite dans la passe. A l'égard des autres, on s'employa continuellement pendant quelques jours à rétablir ce qui était incommodé et à tenir tout paré. On détacha trois frégates, sous les capitaines Broeder, Tyloos et Valk, pour croiser depuis l'armée jusqu'à la Meuse, et jusqu'au milieu de la mer entre la Meuse et l'Angleterre; et trois senaus pour croiser depuis la Zélande jusqu'au milieu de la mer, entre la Meuse et Olphernes, et de là vers South-Bay, et de South-Bay jusqu'à l'embouchure de la Tamise, pour revenir ensuite à l'armée faire le rapport de ce qu'ils auraient découvert, afin d'apprendre par ce moyen en quel parage seraient les ennemis. Depuis, on envoya encore tour à tour d'autres frégates et d'autres bâtiments à la découverte. Le 12, il survint un gros temps, et deux vaisseaux ayant perdu, l'un son beaupré et son mât de misaine, et l'autre son grand mât, on les fit entrer dans le Wielingen, au-dessus de Flessingue, jusqu'au Flaak, pour les faire remâter. »

On va maintenant extraire de ces différentes relations les passages relatifs à un fait non pas nouveau dans la politique de Louis XIV, c'est-à-dire relatifs à un nouveau déni de secours tout à fait semblable à celui de 1666; car en 1672, comme en 1666, Louis XIV préférait laisser ses vaisseaux en sûreté, pendant que ses alliés et ses ennemis s'entre-détruisaient.

Voici l'extrait de la relation hollandaise :

« Pour en revenir aux circonstances de la bataille, dans le même temps que les escadres des deux lieutenants-amiraux de Hollande s'étaient engagés avec les ennemis, celle du lieutenant-amiral Bankert avait, de son côté, mis le cap sur leur escadre blanche, composée de Français, et le combat n'avait pas moins rudement commencé entre celles-ci; mais le comte d'Estrées revira bientôt au sud, et, par ce moyen, il s'éloigna des Anglais. Bankert le suivit, et, faisant le sud comme lui, ils demeurèrent presque tout le jour engagés ensemble, les Français baissant toujours sous le vent, et Bankert chassant sur eux de toute sa force, sans toutefois remporter beaucoup d'avantages. Véritablement, quelques-uns ont dit qu'on avait coulé un gros navire français à fond; mais je n'en ai trouvé aucune certitude. D'autres ont estimé que le but de la France n'avait été que de regarder le combat, pour conserver ses vaisseaux, en laissant les deux nations de l'Europe les plus puissantes sur mer consumer leurs forces et s'entre-détruire, afin de pouvoir, dans la suite, venir à bout de ses desseins. »

Cette autre est extraite des *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 206 (par Basnage).

« Après avoir rapporté ce qui se passa à la division de Ruyter, voyons ce que firent les autres. Bankert, amiral de Zélande, courut moins de péril, parce qu'il eut affaire aux Français, qui selon toutes les apparences, avaient les ordres secrets d'être spectateurs du combat, et de n'y entrer pas. En effet, le comte d'Estrées revira d'abord au sud, ce qui l'éloigna des Anglais, et Bankert, qui le suivait, fut réduit à faire des décharges qui emportèrent seulement un officier de distinction, et percèrent tellement un vaisseau français, qu'il coula bas. Sur le soir, le comte d'Estrées mit toutes ses voiles afin d'entrer promptement dans le canal L'intérêt de la France demandait qu'elle laissât affaiblir les deux puissances maritimes qui pouvaient lui nuire : elle s'embarrassait peu du reproche qu'on pourrait lui faire d'avoir manqué aux engagements d'un nouveau traité, pourvu qu'elle en tirât cet avantage. »

Ce qui suit est extrait de la relation originale et autographe de d'Estrées, déjà citée :

« L'aile hollandaise qui était opposée à l'escadre française tint le vent davantage, et courut un bord différent du reste de son armée. »

Plus loin :

« Pour les Français, dans le même temps que les ennemis commencèrent le combat du côté de l'escadre rouge et bleue, les Zelandais, qui leur étaient opposés, commencèrent aussi à les canonner; mais, soit qu'ils n'eussent pas résolu de les enfoncer, *ou qu'ils eussent ordre d'en user ainsi*, ils tinrent le vent le plus qu'il leur fut possible à une distance raisonnable pour canonner. »

Plus loin, enfin :

« Soit que l'amiral zélandais ne voulût faire qu'une tentative, ou bien qu'il crût qu'on n'en était pas étonné, ou bien qu'il eût *un ordre d'en user ainsi*, la dernière fois il changea de bord, et se retira vers son amiral. »

Enfin, dans la relation du duc d'York, on lit :

« Malgré les ordres que j'avais donnés, l'escadre française et l'escadre zélandaise qui lui était opposée gouvernaient vers le sud, et étaient amurés à bâbord dès le commencement du combat, tandis que le duc et le comte de Sandwich se tenaient orientés au plus près du vent, les amures à tribord. »

Enfin, dans le cas où ces éclaircissements ne seraient pas suffisants, voici une lettre des plus explicatives, écrite par M. le marquis de Grancey, un des meilleurs officiers de l'armée.

Il est impossible de dire avec plus d'esprit et de malice ce qu'on a fait et ce qu'on aurait dû faire ou ne pas faire dans cette occasion.

Cette lettre est adressée à Colbert :

« Monseigneur,

« Je laisse à beaucoup d'autres qui ont l'esprit mieux tourné que moi à la relation, à vous faire la description d'un grand combat ; pour moi, je m'attendais bien d'entrer en danse, quoique le dernier de la ligne, et de parvenir à la plus forte mêlée, « lorsque, contre l'attente de tous les gens du métier, M. le « vice-amiral, au lieu de suivre M. le duc d'York, qui courait « au nord, mit à l'autre bord pour venir escarmoucher contre « l'escadre de Flessingue, qui avait reviré probablement pour « nous amuser. L'on escarmoucha d'assez loin pour que j'aie « regret à dix-huit cents coups de canon que je tirai pour faire « comme les autres. Nous fîmes quantité de petites bordées, « tout ainsi comme si nous eussions été de l'escadre de Flessingue, revirant avec eux. Bien des gens croient que, si nous « eussions couru un bon bord, nous les eussions mis plus « proche de nous; mais, pour moi, monseigneur, je suis « de ces gens qui ont foi pour les généraux et leur capacité dès « qu'il est écrit et signé Louis; et ce que les autres attribueraient à une grande faute dans le métier, j'aime mieux l'attribuer à quelque ordre secret, ou à quelque délicatesse du « métier, qui passe ma capacité et douze ans d'expérience que « j'ai à la marine. »

« C'est de la bonté que vous m'avez promise, monseigneur, que j'espère qu'elle ne me sera pas inutile. J'espère, par votre moyen, aller un peu plus vite que je n'ai été; si ce pauvre Désardans, qui n'a qu'une jambe à cloche-pied, allait passer devant moi, sans passer plus outre, je m'asseyerais là, quitterais mon épée, prendrais une plume, et j'écrirais sous un de vos commis jusques à la consommation des siècles, pour ne vous être pas inutile, ayant fait vœu d'être toute ma vie, etc., etc.

« Le marquis DE GRANCEY. »

(*Lettres de Colbert, Bib. roy., mss.*)

Voici, enfin, les dépêches de Colbert de Croissy.

DÉPÊCHE DE COLBERT DE CROISSY A COLBERT.

« A Londres, ce 15 juin 1672.

« Je ne doute pas que vous ne soyez dans une grande impatience de recevoir une relation exacte de ce qui s'est passé dans le combat de nos flottes avec les Hollandais; mais, cependant, je ne puis rien vous écrire de plus certain par cet ordinaire que par ma précédente, n'ayant reçu encore aucune lettre de M. le comte d'Estrées; et comme j'apprends que M. le duc d'York a fait défense dans toute la flotte d'écrire, je crois que l'on pourrait bien avoir ôté en même temps le moyen à M. le comte d'Estrées de me faire savoir de ses nouvelles, ayant trop de preuves de son exactitude pour douter que, dans une occasion aussi importante, il n'eût informé le roi et vous de ce qui s'est passé ; et peut-être l'aura-t-il fait directement par Dunkerque ou Calais, M. le duc d'Elbeuf ayant envoyé, à ce que j'apprends, un petit bâtiment vers la flotte pour en savoir des nouvelles. J'ai aussi envoyé un de mes gens vers lui avec milord Clifford ; mais, comme l'yacht qui les porte a toujours eu le vent contraire, je n'espère pas sitôt de réponse à mes lettres. Le roi d'Angleterre reçut encore hier une lettre de M. le duc d'York ; mais il l'a tenue si secrète, que je n'en ai pu savoir le contenu ; et milord Arlington m'a seulement dit qu'elle n'ajoutait rien à la précédente, dont je vous ai écrit la substance, sinon que M. le duc devait aujourd'hui assembler tous les pavillons, et faire avec eux une relation du combat, que l'on devait recevoir aujourd'hui; si j'en puis avoir copie, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. « Cependant, comme les bons rapports que l'on « avait faits de notre escadre ont irrité ceux qui voient avec re« gret la bonne union de la France avec l'Angleterre, ils com« mencèrent hier à débiter dans la Bourse des nouvelles toutes « contraires aux premiers avis, disant que les Français n'a« vaient point combattu, et qu'ils étaient cause de tout le mal « que la flotte anglaise a souffert ; et, quoique le roi d'Angle« terre continue à s'en louer, néanmoins ceux de sa cour tien« nent le même discours qu'à la Bourse, ce qui augmente l'im« patience que j'ai d'en voir une relation véritable. »

« M. des Rabesnières est arrivé à Chatam fort blessé, et son vaisseau, qui a échoué au Midelgronde, a été relevé, et a besoin d'un fort grand radoub, pour lequel M. de Vauvré est parti ce matin ; et je fais prier par lui ledit sieur des Rabesnières de venir prendre une chambre chez moi, s'il est en état de souffrir le transport par terre ou par eau ; j'ai dit aussi audit sieur de Vauvré de savoir de lui s'il est en état de parler de tout ce qui s'est passé, et de vous en envoyer une relation.

« Comme j'envoie un courrier à M. le Tellier pour lui porter un mémoire par lequel je rends compte au roi de quelques affaires de conséquence dont le roi d'Angleterre et milord d'Arlington m'ont entretenu, et que je n'ose pas envoyer directement à Sa Majesté, parce qu'elles sont d'une nature à être examinées à Saint-Germain, et qu'aussi ledit mémoire pourrait être pris par les ennemis, je me sers de cette occasion pour vous informer que, dans les mêmes conférences que j'ai eues avec le roi d'Angleterre, il m'a dit que, « comme les flottes avaient « couru beaucoup de risques cette année dans leur jonction à « Portsmouth, et qu'il y avait à craindre que les Hollandais ne « fussent encore plus diligents que nous l'année prochaine à « mettre en mer, il croyait que le plus sûr parti que l'on pour« rait prendre était de faire hiverner l'escadre de France dans « les ports d'Angleterre, et de renvoyer les équipages en France « pour retourner à la fin de mars, lorsque les vaisseaux seraient « radoubés. Je lui ai dit toutes les raisons qui me font juger « que la chose n'est pas praticable, et en d'autres que tous les « meilleurs charpentiers, calfats et autres ouvriers étant em« ployés aux radoubs de ses vaisseaux, nous n'en trouverions « que de fort ignorants et beaucoup plus chers que ceux que « nous avons en France, où les magasins sont déjà pourvus de « toutes les choses nécessaires pour ledit radoub; mais, enfin, « sans vous faire le détail de ce que j'ai dit, et qui m'a été ré« pondu, je crois que la raison dont je ne me suis pas expliqué « vous touchera aussi bien que moi, plus que toutes les autres,



De Croissy.

« qui est, qu'il n'est pas de la prudence d'abandonner les vais« seaux du roi désarmes, pendant tout l'hiver, dans les pays « étrangers ; quelque sujet que nous ayons de nous louer de la « bonne foi dudit roi, ainsi qu'il m'ait dit qu'il fallait s'assem« bler pour ce sujet, je m'en tiendrai toujours aux raisons que « j'ai eues de refuser ce parti. »

« Pour ce qui regarde le combat, je crois que vous jugez assez, par les précautions que l'on prend pour empêcher que les relations ne nous en viennent, que nos flottes ont été surprises par les ennemis, et que, quand même nous n'y aurions perdu que le *Royal-James*, qui était le plus beau vaisseau de l'Angleterre, néanmoins, comme il y en a déjà huit de retournés, tous brisés de coups, et qu'apparemment il y en a encore beaucoup d'autres dans la flotte, les ennemis ont toujours l'avantage, quand ils auraient fait plus de pertes que nous, d'avoir assuré le retour de leur flotte des Indes, en nous faisant perdre un temps considérable à faire radouber nos vaisseaux ; et, comme le roi d'Angleterre est averti qu'ils ont environ trente vaisseaux tous prêts à sortir, et remplacer par ce moyen ceux qui sont hors de service, il juge, avec raison, que nous devons de part et d'autre mettre toutes pierres en œuvre pour fortifier puissamment notre flotte. Il va faire partir pour ce sujet trois vaisseaux du port de Portsmouth, ou l'on travaille en toute diligence à mettre aussi ceux de la Tamise en état d'aller joindre la flotte ; il souhaiterait aussi que Sa Majesté voulût bien fortifier son escadre des vaisseaux qu'elle a à l'entrée de la Manche, disant qu'il y va de la gloire des deux couronnes de faire les derniers efforts pour remporter au plus tôt un avantage considérable sur les ennemis ; et, en cela, je suis fort de son sentiment. Il dit aussi que, quand il vous restera une ou deux petites frégates qui croiseront la Manche et s'entendront avec les siennes pour la sûreté des marchands, cela suffira ; et vous considérerez aussi que les mêmes vaisseaux que Sa Majesté enverrait à M. le comte d'Estrees pourront servir, après la première occasion de combattre, à aller querir nos vivres à Dieppe et au Havre, et les escorter jusqu'à la flotte ; enfin vous jugez assez de quelle consequence il est de fortifier incessamment notre escadre, et j'espère que vous serez d'avis de faire toutes choses possibles pour cela, et que vous pousserez incessamment la levée de sept à huit cents matelots, qui sont à présent nécessaires pour remplacer les malades et blessés, qui, je crois, auront été portés dans les ports de France, n'ayant pas appris qu'il en soit arrivé en Angleterre. Vous pourrez faire embarquer lesdits matelots sur les vaisseaux de guerre que l'on vous demande, au cas que vous jugiez à propos de les envoyer. Il vous plaira aussi faire partir les doubles chaloupes qui nous sont nécessaires contre les brûlots ; et enfin je crois qu'il est besoin de faire connaître dans cette occasion au roi d'Angleterre que l'on se porte avec chaleur à le secourir, et que l'on n'épargne point la dépense pour cet effet.

« Je vous envoie la lettre que M. de Vauvré m'écrit de Chatam, où il a laissé M. des Rabesnières fort blessé, et son vaisseau n'est point encore revenu, ce qui m'inquiète fort.

« Les rapports que le sieur Schmit, capitaine anglais, a faits « à son retour, et quelques lettres qui sont venues de la flotte, « sont fort désavantageuses à l'escadre de Sa Majesté ; et pré« sentement toute la cour et toute la ville sont persuadées que « la plupart de nos vaisseaux n'ont point combattu, et que les « autres n'ont fait qu'escarmoucher contre quelques vaisseaux « zélandais détachés pour les amuser. On dit même qu'ils n'ont « fait que ce à quoi on se devait attendre, et cent autres sottises « qui vont être des semences de divisions auxquelles il sera « très-difficile de remédier, quoique le roi d'Angleterre et mi« lord d'Arlington y fassent tout leur possible. Il y a même ici « des gens du conseil dudit roi qui ont dit qu'il fallait qu'il fît « la paix avec les Hollandais, et qu'il se raccommodât avec son « parlement, en lui faisant quelque excuse sur ce qu'il a entre« pris sans l'assembler. Enfin, tout ce qu'il y a de gens con« traires aux desseins du roi d'Angleterre, qui sont en beau« coup plus grand nombre que les autres, triomphent à présent, « et le petit peuple crie fort contre les Français. »

« En vous écrivant ceci, milord d'Arlington est entré chez moi avec une contenance assez embarrassée, et qui m'a fait d'abord juger de sa proposition, qui est que je savais assez combien le roi son maître s'était épuisé de finances et de crédit dans l'armement de sa flotte, et qu'en effet « il ne lui restait à « présent aucun moyen de la remettre en état d'aller chercher « les ennemis, à moins que je ne voulusse par mon crédit lui « faire trouver jusqu'à vingt mille livres sterling. Je lui ai dit « qu'il ne m'en restait pas deux pour le radoub de notre es« cadre, et que tout ce que je pouvais faire, ce serait d'avertir « le roi et vous de leurs nécessités par un courrier exprès ; « mais, après m'avoir fait connaître qu'elles étaient pressantes, « pour ne souffrir aucun délai, et sachant d'ailleurs l'extrémité « où est à présent ledit roi, à n'en pouvoir douter, je me suis « résolu d'employer tout mon crédit, et d'envoyer chez tous les « marchands français pour trouver au moins jusqu'à dix mille « livres sterling, et au delà même si je puis. » Ce n'est pas que je n'aie considéré le mal qui me pourrait arriver de faire cette avance sans l'ordre du roi ; mais, comme je pourrais bien ruiner entièrement les affaires de Sa Majesté en ce pays si je ne donnais promptement ce secours, qui n'est qu'une avance sur ce qu'elle doit payer au mois d'octobre, j'ai cru qu'elle ne le trouverait pas mauvais. Si vous êtes du même sentiment que moi, j'espère que vous voudrez bien ordonner à M. Formont d'écrire au sieur Carbonel de faire en sorte d'achever cette partie au plus tôt. Je suis, avec respect, tout à vous.

« COLBERT. »

« Je rouvre ma lettre pour vous dire que M. de Blanquefort vient d'arriver, qui a apporté au roi des lettres de M. le duc, qui est rentré avec toute la flotte dans la Tamise, et m'a dit que le vaisseau de M. des Rabesnières est à présent à Sheerness en toute sûreté. M. de Blanquefort a dit tout haut au roi que l'escadre de France avait fait des merveilles, et que si quelqu'un avait dit le contraire, M. le duc serait le premier à l'en démentir. Le roi a fort appuyé ce qu'a dit ledit sieur de Blanquefort, ce qui a bien mortifié un milord qui était l'auteur de la calomnie ; et il a aussi approuvé la proposition que j'ai faite que ceux qui nous blâment veuillent bien aller sur nos vaisseaux pour observer de quelle manière on s'y gouvernera dans le premier combat, qu'on leur y ferait bonne chère, et qu'ils pourraient parler plus pertinemment à leur retour. J'espère que ces médisants se tairont dorénavant. Ledit sieur de Blanquefort m'a dit que M. le duc avait envoyé à Calais une relation, pour Sa Majeste, de ce qui s'est passé au combat, et que M. le comte d'Estrées avait écrit par la même voie : ainsi il ne reste plus qu'à se radouber et à se préparer pour un autre combat. Je m'en vais demain avec le roi d'Angleterre pour voir la flotte et visiter nos blessés, entre autres MM. des Rabesnières et Désardans, qui sont fort blessés, et que j'assisterai autant qu'il me sera possible. »

(*Bibl. roy., mss. Lettres de Colbert.*)

LETTRE DE D'ESTRÉES A COLBERT.

« J'ajouterai à la relation que je fais porter à M. l'ambassadeur à Londres, pour vous être rendue plus promptement, que M. des Rabesnières s'était fait porter à terre, et dans la crainte qu'il ne soit pas en état de servir le reste de la campagne, je prends la liberté de vous faire considérer qu'il n'y a pas de temps à perdre pour remplir les places vacantes dans des vaisseaux. Quoique j'apprenne que M. le marquis de Thémines ait bien fait son devoir dans le combat, étant si jeune et mon neveu, je n'ose vous le proposer. Nous manquons toutefois ici de sujets, et les plus jeunes, assistés de bons lieutenants, ne feraient peut-être pas plus mal que les plus anciens.

« J'attendrai avec impatience les ordres de Sa Majesté sur cela, aussi bien que sur la cornette qu'il faudra remettre sur un autre vaisseau, si M. des Rabesnières ne peut servir.

« Le commandeur de Verdille, ayant donné des preuves de courage et de fermeté, on ne peut lui refuser cette marque

d'honneur pour le reste de la campagne, sans donner un méchant exemple, d'autant plus qu'il est déjà dans cette escadre, et que c'est le plus ancien capitaine de tous ceux qui sont ici

« Je ne manquerai pas de faire porter à Calais et à Dunkerque nos malades et nos blessés, et de faire partir incessamment l'escorte pour aller chercher les vivres, afin qu'ils puissent être embarqués dans la rivière pendant le temps que l'on y sera pour se raccommoder. Il me semble même que, pour assurer cette escorte, il est bon d'en envoyer deux, ce que je ne manquerai pas de proposer aujourd'hui à M. le duc d'York, où je ne vois aucune difficulté.

« J'envoie une liste des morts et blessés qui n'a pu être complète, *le Superbe* ayant été obligé d'entrer dans la Tamise sans me donner part de son incommodité; j'apprends toutefois qu'il a eu trente morts ou blessés considérablement.

« M. du Quesne et quelques vaisseaux de sa division ne m'ont pas aussi envoyé leurs listes, telles que je les demande, signées des écrivains du roi. Mais je sais néanmoins qu'il y a eu dans tous les vaisseaux des gens tués ou blessés, hormis dans un ou deux, et même sur les frégates légères ou brûlots.

« Hier, *le Tonnant* et *le Rubis* touchèrent aussi bien que deux grands vaisseaux anglais. *Le Tonnant* n'a eu aucune incommodité; mais j'appréhende qu'il n'en soit pas de même du *Rubis;* c'est un si méchant vaisseau de voile, qu'il est presque inutile dans un combat, ne pouvant tenir en ligne.

« Je suis, avec toute sorte de reconnaissance et de respect,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le comte d'Estrées. »

Dans la Tamise, à cinq lieues de la bouée du nord, le 16 juin 1672.

LETTRE DE COLBERT DE CROISSY A COLBERT.

« A Londres, ce 20 juin 1672.

« J'ai reçu à bord de M. le duc d'York les deux lettres qu'il vous a plu de m'écrire, des 11 et 13 de ce mois, avec la lettre de 3,000 livres sterling. Je m'étais rendu à la flotte pour le même dessein que vous m'insinuiez par la dernière dont vous m'avez honoré, et surtout pour bien approfondir la vérité de ce qui s'est passé dans le dernier combat, et ne pas ajouter foi témérairement aux rapports qui pourraient préjudicier à l'honneur de ceux qui exposent leur vie pour le service du roi; mais quoique je n'en aie déjà que trop appris, tant des personnes de qualité des deux nations qui étaient sur la flotte, que des officiers, pilotes, capitaines de brûlots, matelots et soldats, tant Français qu'Anglais, et que tous, généralement, accusent M du Quesne de deux choses : l'une, de n'avoir pas tenu le vent comme M. le comte d'Estrées le jour du combat, en sorte qu'il a toujours été hors la portée du canon des ennemis avec toute son escadre; l'autre, que, le lendemain, lorsque l'escadre de France avait le vent sur les ennemis, et que l'amiral avait fait le signal du combat, il n'avait pas arrivé comme il devait pour le commencer; néanmoins, je crois que vous devez, aussi bien que moi, suspendre votre jugement jusqu'au premier ordinaire, m'en retournant demain à la flotte, tant pour parler audit sieur du Quesne, qui m'en a prié, que pour demeurer sur nos vaisseaux ou à Chatam, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement radoubés. Je dois cependant vous dire que, quoique M. du Quesne se plaigne que M. le vice-amiral lui veuille du mal, il n'y a cependant personne dans toute l'armée qui m'ait parlé si honnêtement dudit sieur vice-amiral, et même M. le duc de Buckingham nous ayant tiré à part, et nous ayant dit que la faiblesse que ledit sieur du Quesne et toute son escadre avait témoignée dans ce dernier combat était trop publique pour devoir être tenue secrète; et tout le monde même criant en général contre les Français, il était nécessaire de dire nettement ceux qui avaient fait leur devoir et ceux qui y avaient manqué, afin de rendre l'honneur à ceux qui le méritent, et le blâme aux autres, ledit sieur comte d'Estrées lui fit réponse qu'il ne savait pas de quoi les Anglais se pouvaient plaindre de nous, puisque nous avions occupé tout un jour trente-cinq vaisseaux de guerre zélandais et dix brûlots, que nous avions fait souffrir beaucoup plus de perte et de dommages aux ennemis que nous n'en avons reçu; que si parmi notre escadre il y en avait qui n'avaient pas si bien fait leur devoir que les autres, c'était à nous à en informer le roi notre maître, pour en faire la distinction à l'avenir dans la distribution de ses emplois et de ses grâces; mais qu'à l'égard du roi d'Angleterre, il croyait qu'il avait sujet d'être satisfait; et lorsque ledit duc répliqua qu'il n'y avait pas plus de dix ou douze de nos vaisseaux qui avaient combattu, le comte d'Estrées lui dit qu'il n'y en avait pas aussi plus de vingt des Anglais, comme il est vrai aussi de leur aveu; j'ajouterai à tout cela que je croyais bien, par les récits qui m'étaient faits, que tous ceux qui n'avaient pas combattu, tant Français qu'Anglais, n'avaient pas manqué de bonne volonté ni de courage, et que s'ils ne l'avaient pas témoigné, ils pouvaient avoir été retardés par les gens qu'ils avaient à terre par le calme, et parce que leurs vaisseaux ne sont pas si bons voiliers que les autres; et qu'il ne fallait pas douter que, dans la première occasion, ils ne donnassent des preuves de la passion qu'ils ont d'imiter l'illustre exemple que leur donne un frère unique du roi, et présomptif héritier de la couronne. Sa Majesté de la Grande-Bretagne et le duc d'York, qui ont su mes sentiments là-dessus, les ont fort approuvés, et m'ont dit qu'il n'était pas question de faire le procès aux deux tiers de l'armée qui n'ont pas combattu; et qu'il fallait, au contraire, louer tous ceux qui ont bien fait, et animer les autres à faire encore mieux dans la première occasion. Ceux que j'ai appris qui se sont le plus signalés sont :

« M. le vice-amiral, dont les pilotes anglais qui le servent ont dit des merveilles, non-seulement à moi, mais à tous les Anglais qui ont été sur son bord, et toute l'armée, généralement, en tombe d'accord.

« M. des Rabesnières, qui était sans contredit un des plus braves hommes et des plus entendus qu'il y ait jamais eu dans la marine, et dont nous ne pouvons assez regretter la perte; toutes les compagnies anglaises et les officiers du roi d'Angleterre ont honoré ses funérailles à Chatam, et le sieur de Vauvré les a faites, par mon ordre, aussi magnifiques qu'il se pouvait; mais je crois qu'il est du service du roi de lui faire au plus tôt quelque belle épitaphe, qui marque l'estime que Sa Majesté fait de ceux qui le servent bien. Le roi d'Angleterre a fait faire à Chatam l'oraison funèbre dudit sieur des Rabesnières, et avait ordonné à ses officiers de payer les dépenses des obsèques; mais je l'ai empêché.

« M. Désardans a aussi très-bien fait son devoir; il a eu, comme vous savez, la jambe emportée. J'avais dit au sieur de Vauvré de le faire transporter dans mon logis, où j'en aurais eu tout le soin possible; mais je n'ai point de ses nouvelles, ce qui me fait croire qu'il aura bien pu se faire transporter en France.

« M. du Magnou, qui est aussi blessé, s'est comporté fort bravement.

« Il y a encore M. de Gabaret, le commandeur de Verdille, le chevalier de Valbelle, le chevalier de Tourville, le chevalier de Sepville, de Cogolin, qui est le seul qui a averti de la venue des ennemis, et qui leur a ensuite fait tout le mal que son petit vaisseau pouvait; Gombaut a bien combattu dans le commencement pendant trois heures, et on dit qu'il ne s'est retiré que parce que son vaisseau était désagréé et incapable d'agir. Je vous écrirai avec plus de certitude qui sont les autres par le premier ordinaire.

« Quant aux capitaines de brûlots, je n'ai pas appris qu'il y en ait d'autres qui se soient signalés que Serpau; mais sur tout cela je me remets encore à ma première lettre, m'en retournant demain sur le lieu avec assez de gens pour tenir table, y régaler les officiers et les entendre parler; et je vous assure qu'il ne tiendra point à moi que le radoub ne soit bientôt fait, et qu'ils ne fassent bien leur devoir dans la première occasion.

« Nous venons d'apprendre que les Hollandais sont déjà en mer, ainsi que vous l'avez prévu, et qu'ils ont eu un renfort de quatorze vaisseaux de guerre et six brûlots; et comme je ne

doute point qu'ils ne viennent bientôt à l'embouchure de la Tamise, je ne sais plus comment nous pourrons avoir des matelots, vivres, poudres et toutes les autres choses que vous nous voudrez envoyer. M. le prince Robert est à présent vice-amiral d'Angleterre, et M. Spragge sera le reste de la campagne amiral de l'escadre bleue, ce qui a rebuté du service M. Holmes, qui a demandé et obtenu son congé; mais depuis, le roi son maître lui a parlé avec tant de témoignages de l'honneur de son estime et de sa bienveillance, qu'il paraît résolu à achever la campagne; et, à vous le dire vrai, on ne peut assez louer sa valeur.

« Je viens de recevoir une lettre de M. de Vauvré, qui m'oblige à partir cette nuit, afin d'apaiser d'autant plus tôt les aigreurs que le dernier combat a fait naître parmi les capitaines des vaisseaux du roi, les uns étant pour M. le comte d'Estrées, et les autres pour M. du Quesne, qui ne veut point aller voir mondit sieur le vice-amiral; mais comme celui-ci est le chef, qu'il se conduit d'ailleurs, à ce qu'il m'en a paru, avec beaucoup de douceur et d'honnêteté, et que dans le combat il a acquis la réputation d'un très-brave et même très-habile capitaine, au rapport des Anglais aussi bien que des Français, je commence à craindre qu'on n'ait eu raison de me dire que ledit sieur du Quesne ne cherche des sujets de plainte contre mondit sieur le vice-amiral, que pour rendre suspect le rapport véritable qu'il aura pu faire de ce qui s'est passé; enfin, le premier a les louanges de toute l'armée, et l'autre le blâme; en sorte que, quand il aurait fait ce qu'il doit, il a toujours le malheur d'être fort décrié.

« Faites-moi, s'il vous plaît, savoir si nous devons acheter ici un ou deux brûlots, ou si vous nous en enverrez; il est nécessaire aussi qu'il vous plaise faire partir les matelots que vous avez fait lever; et M. le prince Robert me conseille de les faire venir avec toutes nos munitions à Porstmouth, d'où on les pourra faire joindre l'armée avec plus de sûreté que s'ils venaient directement à Chatam; j'en conférai demain avec M. le vice-amiral. Je vois par la dernière que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que vous nous envoyez une très-grande quantité de mâts, dont j'espère que nous n'aurons pas besoin. Je suis avec respect, tout à vous,

« Colbert. »



Duquesne.

« Je suis encore obligé de vous dire que le capitaine de la frégate appelée *la Subtile* a amené à Portsmouth un vaisseau de Bremen chargé de vin et d'eau-de-vie, venant de Bordeaux; je n'en ai pas encore vu les pièces; mais il me paraît, et par la nature de son chargement, par le passe-port, et par la deposition de l'équipage, que cette prise n'est pas bonne; et apparemment, si elle l'était, on l'aurait plutôt amenée dans les ports de France que de m'en venir embarrasser ici; cependant, pour peu qu'on diffère à relâcher la prise, tout le vin sera perdu, et il y aura de grands dommages pour les propriétaires. »

(*Bibl. roy. mss. Lettres de Colbert.*)

LETTRE DE COLBERT DE CROISSY A COLBERT.

« A bord de l'*Henriette*, près Chatam, ce 23 juin 1672.

« Je demeurai hier toute la journée près de nos vaisseaux en de longs éclaircissements sur ce qui s'est passé au dernier combat; et quoique M. le comte d'Estrées eût, auparavant mon arrivée, été sur le bord de M. du Quesne, et eût fait tous ses efforts pour rétablir la bonne intelligence, néanmoins, je trouvai ledit sieur du Quesne extraordinairement aigri; mais je lui ai fait connaître qu'il avait tout sujet de se louer de mondit sieur le comte d'Estrees, et que l'on ne devait imputer les bruits qui ont couru au préjudice de son honneur qu'à quelques Anglais mal affectionnés au service du roi leur maître; qu'au fond, et Sa Majesté Britannique et tout le monde était persuadé que l'escadre de France avait très-bien fait son devoir, ayant occupé

toute celle de Zélande, beaucoup plus nombreuse, pendant un jour entier, et lui ayant causé beaucoup plus de dommages que nous n'en avons souffert ; que, si quelqu'un des capitaines s'était plus signalé que les autres en combattant de plus près, on n'en avait pas plus mauvaise opinion des autres, puisque, n'ayant pas pu gagner le vent, il était à la liberté des ennemis de les approcher ou de s'en éloigner ; enfin, après d'autres semblables discours, j'ai un peu apaisé sa colère, et il m'a dit toutes les raisons qu'il avait eu de faire, le jour du combat et le lendemain, les manœuvres dont on le blâmait ; il m'a même fait voir les « ordres « qu'il avait de retenir l'ardeur des capitaines de son escadre : « il s'est aussi plaint de ce que les fréquents revirements de bord « que M. le vice-amiral avait faits étaient cause que toute l'escadre n'avait pas pu suivre ; bref, il m'a fait connaître qu'il « avait combattu lorsqu'il fallait, et m'a persuadé qu'il avait fait « tout ce qui lui était possible en cette occasion, aussi bien qu'en « celle du lendemain ; mais comme c'est une démonstration très-« difficile à faire par lettre, je ne puis l'entreprendre ; mais je « vous prie dire seulement que je l'ai mis dans une assez bonne « assiette, à ce qu'il m'a paru. » Il m'a dit aussi que les capitaines de son escadre me viendraient voir aujourd'hui, et je tâcherai pareillement de faire cesser leur ressentiment, qu'on m'a dit être si grand qu'il y aurait à craindre des combats particuliers, et des querelles capables de faire un très-grand préjudice au service du roi, si l'on n'y remédiait.

« En vous écrivant, mon courrier est arrivé, qui m'a rendu la lettre qu'il vous a plu de m'écrire, du 18 de ce mois. Vous avez à présent reçu la relation que le roi d'Angleterre a fait imprimer, de ce qui s'est passé au dernier combat ; elle est assez succincte, et ne donne pas à notre escadre toute la louange qu'elle aurait pu mériter ; mais je n'ai pas cru devoir faire une négociation pour obliger ceux qui l'ont faite à en parler autrement. Je ne puis non plus rien ajouter à ce que je vous ai écrit ci-devant touchant les morts et blessés, et qui sont les personnes qui se sont signalées. Je trouve les sentiments de tous ceux qui composent notre escadre si différents, que je ne puis pas en faire un jugement bien certain. Quant aux vaisseaux, ils ont fort avancé leur radoub, par le moyen des flûtes qu'ils ont auprès d'eux, et il n'y a à Sheerness que les vaisseaux de MM. des Rabesnières et Désardans, lesquels, quoique fort maltraités, pourront être raccommodés à la fin de cette semaine ou au commencement de l'autre. J'ai vu à Chatam le capitaine du dernier qui a eu la jambe coupée, et qui n'est pas en état de servir cette campagne ; je lui ai offert tout ce qui pouvait dépendre de moi, aussi bien qu'à M. du Magnou, qui a bonne volonté de retourner sur son bord ; mais je crois que sa blessure, qui n'est pas petite, l'en empêchera.

« Il y a encore ici le vaisseau *le Rubis*, qui a échoué, et que nous ferons mettre dans les docks demain matin pour le radouber.

« Nous avons aussi le brûlot du sieur Vidault, qui a besoin de quatre mâts, que je suis contrarié de faire acheter à cause que, s'il fallait attendre ceux de la flûte, il y en aurait encore pour longtemps.

« Je ferai tout ce qui me sera possible pour disposer M. le duc d'York à se remettre en mer avec tous les vaisseaux qui sont en état ; mais comme le vaisseau *le Prince*, sur lequel il monte, est à présent sans mâts, et que les douze plus beaux vaisseaux de l'armée ne peuvent sortir de Sheerness de sept ou huit jours, je n'ai aucune espérance de réussir dans cette négociation. Le roi d'Angleterre se tiendra assurément fort obligé à Sa Majesté de l'ordre que vous avez donné pour lui faire fournir vingt mille livres sterling ; et je ne me suis aussi chargé de vous en écrire, que parce que j'ai vu une nécessité indispensable pour le service du roi de faire cette avance.

« Je suis, avec respect, tout à vous, « COLBERT. »

(*Bibl. roy., mss. Lettres de Colbert.*)

LETTRE DU CHEVALIER CHARLES DE FEUQUIÈRE, VOLONTAIRE A BORD DU TERRIBLE, A SON FRÈRE, LE MARQUIS DE FEUQUIÈRE, SUR LE COMBAT DU 7 JUIN 1672.

« De l'embouchure de la Tamise.

« On nous dit ici que le roi prend par jour deux villes : jamais conquérant n'a été si vite. La cour d'Angleterre, et principalement le roi, qui est à l'armée depuis deux jours, paraît avoir beaucoup de joie de toutes ces bonnes nouvelles. M. de Buckingham et M. d'Arlington partirent dimanche pour aller trouver le roi. Le courrier de M. de Pomponne, qui était venu trouver M. l'ambassadeur à Londres, partit aussi le même jour, dans le même bâtiment hollandais qui l'avait amené ici ; je lui donnai une lettre pour M. de Pomponne, et une autre pour Fourmont, où je lui mandais au net la manière avec laquelle nous avions combattu, qu'on disait n'être pas à l'honneur de M. du Quesne, pour lequel je prends un peu d'intérêt, étant dans son vaisseau, et y étant avec autant d'agrément que j'y suis. On ne peut pas au monde traiter les gens plus honnêtement qu'il nous traite ; enfin, si j'avais à servir sur la mer, j'aimerais mieux être sous lui que dans aucun autre vaisseau. Je ne souhaite pourtant pas de servir sur la mer, y étant toujours malade. Je mandais donc à M. de Pomponne que c'était avec injustice qu'on disait que M. du Quesne n'avait pas fait son devoir, ayant aussi bien fait qu'on pouvait faire, et ayant été aussi près des ennemis que les autres. Enfin, nous étions des coquins qui n'avions pas un coup dans notre bord ; cependant, il s'est trouvé que nous en avions au moins cinquante ou soixante : il n'a tenu qu'à M. le comte d'Estrées que nous en eussions davantage, ayant abandonné les Anglais aussi vilainement que nous fîmes. Cependant ils sont contents de nous, parce que, par un bonheur extrême, nous leur avons retiré de dessus les bras l'escadre de Zélande, qu'ils appréhendaient plus que les autres. M. l'ambassadeur a été assez longtemps ici. L'on n'a jamais vu un homme si outré, contre nous autres prétendus coquins, qu'il était. Il s'en est pourtant retourné fort satisfait de nous, après avoir entendu nos raisons. Cela a fait de grandes divisions dans l'armée et de grands ennemis au comte d'Estrées, qui, pourtant, est venu dans notre bord dire qu'il n'avait jamais parlé de cela, et qu'il était tout près d'aller dans tous les autres vaisseaux leur dire la même chose. Cependant il souffre que, devant lui, certains volontaires et officiers parlent de cela : cela est fort vilain à lui. Nous sortirons demain de la rivière ; l'on ne sait pas encore où l'on ira, parce que l'on ne sait pas de nouvelles des Hollandais. L'on croyait, il y a quelques jours, qu'ils avaient désarmé, et présentement on dit qu'ils sont allés au-devant de leurs flottes des Indes. Si cela est, nous pourrions encore avoir un combat qui pourrait bien finir la campagne de mer, car je crois qu'on s'approcherait bien plus près qu'on n'a fait. Ils ont beaucoup de brûlots, et si, par malheur, ils avaient le vent bon, ce sont les gens du monde qui savent le mieux brûler. C'était une chose épouvantable que de voir le vaisseau du comte de Sandwich, qui était le plus grand et le plus beau vaisseau de l'armée, en feu. Pourvu que nous nous battions encore une bonne fois, je n'aurais pas de regret de n'avoir pas servi sur terre, car c'est la plus belle chose du monde de voir l'ordre d'un combat naval. Je m'en vais chez M. le duc d'York, où le roi est. C'est le prince du monde qui traite le mieux les Français, leur parlant toujours de toutes sortes de choses..

« Le chevalier DE FEUQUIÈRE. »

Il demeure évident, ainsi qu'on vient de le voir par les relations hollandaise, anglaise et française, par les lettres du marquis de Grancey et de M. Colbert de Croissy, que Louis XIV avait donné des ordres secrets à d'Estrées, qui enjoignaient à cet amiral de rester autant que possible spectateur du combat, et de n'y prendre part qu'à la dernière extrémité.

Cette conduite fut diversement interprétée.

Les gens froids et calculateurs qui pensaient au positif, au réel, répétèrent ce qu'ils avaient déjà dit, lorsqu'en 1666 Louis XIV, n'opérant pas sa jonction avec la flotte hollandaise, la laissa aux prises avec la flotte anglaise : « Il était de bonne « politique de laisser deux puissances rivales s'entre-détruire « au profit de la France, qui, plus tard, pouvait avoir pour ennemie l'une ou l'autre de ces puissances. »

Il faut dire aussi qu'en 1672 la question était plus compliquée : Louis XIV, envahissant sûrement la Hollande par terre,

n'avait qu'un intérêt secondaire à prendre part à l'action sur mer, qui ne pouvait jamais être décisive tant que les forces des combattants seraient à peu près égales; tandis que le poids de son escadre, jetée dans la balance, pouvait faire détruire la marine hollandaise, et donner trop d'importance alors à la marine anglaise.

Bon ou mauvais, Louis XIV prit le parti contraire : ce fut de tenir ces deux puissances maritimes en échec, jusqu'à ce qu'il fût en état d'avoir une marine assez importante pour, à la rigueur, faire face à toutes deux.

Il demeure encore évident que cette convention tacite de ne pas engager l'avant-garde de la flotte hollandaise contre Louis XIV était arrêtée, sans doute, entre ce roi et quelques personnages influents de la république; car, pour qui a la moindre connaissance de la marine, il est palpable que, si l'amiral Bankert, ayant le vent, eût voulu attaquer rudement l'escadre française, qui était sous le vent et obligée de ranger la côte, il eût engagé vigoureusement le combat.

Que penser de ce ménagement? Était-ce un dernier effort tenté par Jean de Witt pour apaiser la colère de Louis XIV et l'engager à ménager ces malheureuses provinces? Était-ce lâcheté de l'amiral Bankert? Cette dernière supposition ne se peut admettre; car, au combat de 1666, ce marin se battit avec la plus grande intrépidité.

La première supposition est donc plus probable et plus rationnelle.

Quant au demi-silence gardé par l'Angleterre à ce sujet, il est concevable en cela que Charles II était, ainsi qu'on l'a vu par les mêmes lettres, réduit à de telles extrémités, qu'il fallut que M. de Croissy courût les gens d'affaires pour lui trouver 20,000 livres sterling.

Or, quand on est réduit à de pareilles extrémités, quand on est gagé par un maître aussi peu endurant que Louis XIV, on a fort mauvaise grâce à se plaindre.

Encore une fois, les *faits* sont là, et, bien que ces tempéraments dussent faire éprouver à tous les capitaines de l'armée la généreuse impatience si spirituellement exprimée par la lettre du marquis de Grancey, en bonne et égoïste politique, cette généreuse impatience devait peut-être se taire devant l'exigence bien entendue des intérêts matériels.

CHAPITRE XXX.

Les mois de juin et d'août 1672 furent remarquables par le rétablissement du stathoudérat en faveur du prince d'Orange et par le massacre des frères de Witt.

Cette page sanglante de l'histoire *humaine* est extrêmement curieuse à lire; car jamais, je crois, l'humanité ne s'y est révélée plus sublime, et aussi plus féroce, plus insensée, plus stupide, plus lâchement adulatrice, en un mot, plus *sui generis*.

Ce serait, en vérité, à faire frémir, si l'on ne savait, après tout, que l'homme n'a été, n'est, et ne sera jamais que *l'homme*, un pauvre ange déchu, qui doit porter, hélas! éternellement au front le stigmate indélébile de sa tache originelle.

Résumons les faits.

Au mépris des lois, des traités, des serments, sans prétexte, sans intérêt, sans raison, les armées de Louis XIV, commandées par Turenne, Luxembourg et Condé, en moins d'un mois arrivent au cœur de la république.

En suite de cette rapide et facile invasion, tout ce que l'imagination en délire d'une soldatesque effrénée peut inventer de plus monstrueux, forme je ne sais quel chaos de crimes sans nom, dont les plus simples éléments sont le meurtre, l'incendie, le viol et le pillage.

L'épée au poing, le casque en tête, criant : *Tue les hérétiques!* un prince de l'Église et du saint-empire, l'évêque de Munster, gagé par Louis XIV, ravageant tout sur son passage, a recours aux jongleries les plus effrontées et les plus profanes, *aux charmes magiques*, en un mot, pour épouvanter encore les populations qu'il décime!...

Qui traite-t-on ainsi?

Des paysans, des bourgeois, des femmes, des enfants, laissés sans défense par des milices effrayées ou des troupes sans discipline.

Bientôt cette malheureuse république, épouvantée, meurtrie, saignante, se met à deux genoux devant Louvois, joint les mains, lui demande grâce et pitié, et lui offre son or, sa nationalité, son sol.

Mais elle est repoussée avec des injures qu'on aurait honte de répéter, parce qu'il ne fallait à Louvois, ni ce sol, ni cet or, ni cette nationalité, car, ces propositions acceptées, la paix était faite, et à Louvois il fallait la *guerre*, on l'a dit, la *guerre pour donner de l'importance à sa charge et embarrasser Colbert*.

La république éplorée se tourne alors vers l'Angleterre : de ce côté, c'est Buckingham qui joint à la cruauté de Louvois un persiflage révoltant et des prétentions impossibles à remplir. Puis, d'ailleurs, l'Angleterre à la solde de Louis XIV ne pouvait vouloir que ce que voulait Louvois.

Enfin, envahie, déchirée, désespérée, la république veut s'ensevelir sous les eaux de la mer; mais jusqu'au suicide, tout lui manque : un soleil dévorant a tari ses écluses.

Alors ce peuple devient ivre, furieux, et tourne contre lui-même sa rage et son désespoir : on l'a frappé, il faut qu'il frappe. Ami ou ennemi, innocent ou coupable, il lui faut des victimes à égorger; il massacre, il s'entre-tue : de là, d'effroyables soulèvements; de là, des meurtres et des cruautés inouïes dans l'histoire.

Puis, jetant un coup d'œil froid et calculateur sur ces tableaux de désolation, un homme de vingt-deux ans à peine traverse cette effroyable époque, calme, pâle et silencieux, observant tout, se servant de tout, tenant compte et exemple de tout, cédant devant l'ennemi pas à pas, ne tentant rien, ne prenant aucune responsabilité, parce qu'il sent que son heure n'est pas encore venue; Guillaume d'Orange, en un mot, attend, avec une prudence au-dessus de son âge, que la tourmente populaire jette enfin à ses pieds un pouvoir qu'il brûle de saisir, mais qu'il a le génie de savoir attendre.

Et pourtant cette république, qu'on écrase dans le sang, était sincèrement dévouée à Louis XIV! et pourtant le parti français, représenté par Jean de Witt, qui conduisait les affaires des Provinces-Unies, était attaché à la France par les triples liens de la foi jurée, de l'intérêt public et des convictions personnelles!

Or, en ravageant cette république qui ne lui avait été que secourable, quel résultat obtient donc Louis XIV, ou plutôt Louvois? — La ruine du parti français, le massacre des frères de Witt. — Qui remplace le parti français? — Le parti orangiste, ennemi déclaré de la France. — Qui remplace Jean de Witt? — Guillaume d'Orange, Guillaume d'Orange! l'ennemi le plus fatal et le plus acharné de la France!

Ce n'est pas tout : cette conduite insensée de Louis XIV soulèvera l'Europe contre lui. Ce ne sera plus dès lors la *triple alliance* qu'on lui opposera : ce sera une ligue universelle, une coalition formidable, qui, grandissant de ce jour, menacera incessamment la France, la mettra à deux doigts de sa perte; et pourtant cette ligue, malgré des calamités et des désastres sans nombre, ne pourra empêcher Louis XIV, vieux, abandonné, ruiné, attaqué par tous, d'atteindre, à la fin de sa longue carrière d'ambitions malheureuses, le but constant où tendirent toujours Richelieu, Mazarin et de Lionne; à savoir : *l'exaltation d'un prince de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*; — et d'arriver ainsi, par les ruses les plus sacriléges, par les moyens les plus exécrables, à cette usurpation flagrante, si nécessaire, dit-on, à la *balance politique* de l'Europe.

Quelle singulière combinaison *providentielle!*

Mais, pour revenir au fait partiel du meurtre des frères de Witt, qui consomma la ruine du parti français, il demeure de la plus éclatante vérité que ce meurtre et la ruine de ce parti ne furent qu'une conséquence de la trahison de Louis XIV envers les États, puisque ces deux grands hommes furent égorgés aux cris de : *Mort au parti français!* Ces mots disent tout.

Voici, d'ailleurs, comment les choses se passèrent quant à ces meurtres :

On sait que Corneille de Witt, député plénipotentiaire des Etats sur leur flotte, assistait au combat de Southwold-Bay ; on sait que, placé sur la dunette des *Sept-Provinces*, à l'endroit le plus dangereux du vaisseau, entendant sans pâlir l'ouragan chargé de fer qui grondait autour de lui, gravement assis dans sa chaire d'ivoire, entouré des gardes des Etats, dont plusieurs tombèrent morts à ses pieds, il parut planer sur cette longue journée meurtrière, grand, impassible et fort comme le pouvoir moral qu'il représentait, puisque par ses yeux la république regardait silencieusement combattre ses escadres.

En quittant la flotte, fatigué, souffrant, Corneille de Witt revint à Dordrecht; là, il trouva le peuple déchaîné contre lui; sa maison et celle de son père avaient été insultées.

On avait fait plus encore.

Dans la maison de ville de Dordrecht il y avait un magnifique tableau de Van den Velde, représentant l'incendie du port de Chatam, et sur le premier plan de ce tableau on voyait le portrait de Corneille de Witt, qui contribua puissamment à cette expédition si funeste aux Anglais.

Ce tableau avait été fait par ordre des Etats, afin de perpétuer le souvenir de cette grande victoire, et aussi d'honorer publiquement le courage du ruart (1).

Le peuple, soulevé par plusieurs gens de la bourgeoisie, courut donc à la maison de ville, mit le tableau en pièces, coupa soigneusement la tête de Corneille de Witt, et la cloua sur un gibet avec d'atroces pasquinades.

Puis l'émeute devint inquiétante, et prit bientôt un caractère de grave révolution politique; c'étaient des cris sans fin de : « Vive Orange ! à bas l'édit perpétuel ! Nous voulons le prince « pour stathouder ! Mort au parti français ! »

Cependant l'armée du roi avançait toujours : les cruautés inouïes des soldats, encore outrées, s'il se pouvait, par des récits exagérés, portaient l'irritation à son comble ; les instincts animaux et féroces de la populace s'éveillaient, le tigre commençait à gronder en mâchant à vide...

Les magistrats effrayés députent des envoyés au camp de Bodegrave, afin de supplier le prince d'Orange de se rendre à Dordrecht pour calmer le peuple par sa présence. Guillaume, ne voulant pas céder à une première supplication, accueillit froidement cette mission, et répondit avec son flegme ordinaire : — « Ma présence ne serait bonne à rien à Dordrecht, puisque « je n'ai aucun pouvoir civil, et que j'ai d'ailleurs prêté le ser- « ment de ne jamais accepter le stathoudérat. Que Dieu sauve « les Provinces, dont je ne suis que l'enfant et le soldat. »

Ces paroles, rapportées par les députés, exaltent encore plus le peuple, qui, toujours travaillé par des menées secrètes, s'insurge avec la dernière violence, et force les magistrats de rédiger à la hâte une supplique au prince, afin de le prier d'accepter le stathoudérat, et aussi de dresser un acte qui, relevant Guillaume d'Orange de son serment, abolisse à jamais l'édit perpétuel.

C'était exiger le changement radical de la constitution des Provinces-Unies. Hébétés par la terreur, gagnés par les émissaires du prince, peut-être aussi, comme il arrive presque toujours dans ces crises effrayantes, préférant se décharger sur un pouvoir unique de toute responsabilité, les députés de Dordrecht, sans consulter les autres colléges de l'Union, osent formuler ces actes à la hâte, et les font porter immédiatement au prince, toujours au camp de Bodegrave, peu distant de Dordrecht.

Quand les envoyés arrivèrent, Guillaume d'Orange était à cheval, partant pour une reconnaissance : il descendit et les reçut debout dans sa tente.

Il ouvre les dépêches, les lit, et répond aux députés : — « Dieu seul, messieurs, ou ses ministres, peuvent délier d'un « serment juré à la face de l'Eternel. J'ai juré devant Dieu et « devant les hommes, de ne jamais accepter le stathoudérat tel « que l'exerçaient mes ancêtres, un ministre de Dieu seul peut « me relever de ce serment. »

(1) Corneille de Witt était *ruart* du bailliage de Putten, c'est-à-dire intendant des digues et canaux.

M. de Zuylistein, oncle naturel du prince, fit sur-le-champ avancer deux pasteurs réformés, nommés Dibbedig et Vrichem, qui délièrent d'autant plus facilement Guillaume, que ces ministres avaient été les premiers promoteurs des désordres de Dordrecht, en excitant la populace par leurs prédications outrées contre de Witt et le parti français.

Après avoir été de la sorte débarrassé de son serment, en présence de son état-major, pâle, souffrant, presque courbé sous le poids de son armure de fer, mais soutenu par l'énergie fiévreuse de son tempérament, Guillaume d'Orange, aussi simplement vêtu que le dernier de ses capitaines, sortit de sa tente et remonta son magnifique cheval de bataille avec l'habitude d'un écuyer consommé, toussa légèrement, car son asthme lui brûlait toujours la poitrine, et dit de sa voix brève et grasseyant un peu : — « Maintenant, allons à Dordrecht, messieurs. »

Et ces mots furent prononcés sans que la moindre émotion se peignît sur ce front impénétrable ; ni l'orgueil du triomphe, ni la joie de se voir enfin arrivé au stathoudérat, à ce but qu'il poursuivait, quoique jeune, depuis tant d'années avec une persévérance si opiniâtre et si secrète ; encore une fois, rien ne se révéla, le prince fut impassible comme toujours.

Arrivé aux faubourgs de Dordrecht, Guillaume trouva le populaire assemblé, et les magistrats de la ville qui l'attendaient. Les cris de *vive Orange !* redoublèrent alors, et prirent un tel accent de menace pour tout ce qui n'était pas orangiste, qu'un bourgmestre, répétant ce cri pour apaiser la populace, fut interrompu par un des meneurs de cette révolution, qui s'écria insolemment : — « Ce cri-là est un baiser de Judas : nous deman- « dons si le prince est stathouder ou non ? S'il ne l'est pas, nous « allons le porter nous-mêmes à cette charge et massacrer tous « les scélérats qui s'y opposent. »

Au milieu de ces cris, le prince se rendit à l'hôtel de ville, et là, du haut du balcon, un fiscal lut au peuple un acte authentique par lequel le collége de cette province « renonçait à l'édit « perpétuel, déclarait le prince d'Orange gouverneur et capitaine « général, tant par terre que par mer, et lui déférait les mêmes « dignités, pouvoirs, autorités que ses ancêtres avaient possé- « dés ; et, pour cela, le dispensait, autant qu'il en avait le pou- « voir, du serment qu'il avait juré de ne jamais accepter le « stathoudérat. »

Corneille de Witt, malade depuis son retour de la flotte, apprit avec un chagrin mortel cette révolution. L'influence politique que son parti avait si péniblement acquise depuis vingt ans était ruinée en un jour, et la république retournait ainsi sous le pouvoir militaire et despotique des stathouders, auxquels la faction de Lowestein l'avait autrefois arraché.

Lorsqu'on lui vint apporter cet édit à signer, Corneille de Witt refusa : — « J'ai, dit-il, juré aux Etats souverains des Pro- « vinces-Unies de m'opposer de toutes mes forces au rétablis- « sement du stathoudérat ; je maintiendrai ce serment contre la « régence de Dordrecht, qui n'a pas le droit, à elle seule, de re- « connaître Son Altesse pour stathouder, au nom des autres pro- « vinces de l'Union. »

Le peuple, apprenant le refus de Corneille de Witt, commença de s'assembler autour de sa demeure, en criant : *Vive Orange! mort au parti français!* Mais Corneille de Witt, restant impassible dans le lit où il était couché, dit à sa femme et à ses amis, qui l'engageaient à signer : — « A Chatam, aux bancs d'Harwich, « à Solebay, j'ai vu la mort d'assez près pour ne pas craindre « les menaces du peuple. » Apprenant ce nouveau refus, les cris de la populace devinrent effrayants ; et sa grande et terrible voix commença de mugir au dehors...

La femme de Corneille de Witt et ses deux enfants, baignés de larmes, agenouillés près de son lit, l'imploraient d'une voix déchirante, tandis que le peuple brisait les carreaux de la maison sous une grêle de pierres, et faisait trembler la porte ferrée sous le coup des leviers.

Enfin, la tête perdue, la femme de Corneille de Witt se releva, et, prenant ses deux petits enfants dans ses bras, elle s'écria : — « Eh bien, je vais ouvrir la porte, me jeter avec mes deux « enfants au devant du peuple, et lui demander grâce pour ces « pauvres innocentes créatures, Corneille ! puisque vous vous

« opiniâtrez à les exposer à une mort affreuse et certaine, si la « populace, ivre et furieuse, entre ici de force. »

L'air résolu de madame de Witt, en prononçant ces mots, les nouvelles supplications de ses amis, et cette pensée, qu'en effet le peuple pouvait, dans sa rage, égorger sa femme et ses enfants, décidèrent Corneille de Witt. Il leva les yeux au ciel, signa, et dit : — « C'en est donc fait de notre indépendance si « chèrement achetée! » Puis il ajouta ces lettres à son seing : V. C. (*vi coactus*, contraint par la force), afin de protester au moins contre la violence qu'on lui faisait.

Cette adhésion apaisa pour un moment le peuple de Dordrecht, puis l'on sut, le lendemain et les jours suivants, que, le 29 juin, cette sédition, en faveur du prince d'Orange, avait éclaté dans presque toutes les villes de l'Union, et que le peuple, dirigé par quelques gens de la bourgeoisie, avait obligé partout les colléges à abolir l'édit perpétuel, et à proclamer le stathoudérat de Guillaume d'Orange.

Il est évident que ce prince et ses amis ne pouvaient être étrangers à des mouvements populaires si favorables à son pouvoir, mouvements qui éclatèrent avec tant d'unité, et qui furent si habilement attribués à l'horreur que causaient aux populations les cruautés inouïes de l'armée du roi, malheurs et désastres que les orangistes reprochaient à la fatale influence du parti français.

D'ailleurs, le pouvoir de Guillaume ne pouvait s'établir solidement et sûrement que sur les ruines de ce parti français, qui, par sa longue et salutaire direction des affaires, avait acquis de nombreux partisans, effrayés, il est vrai, à cette heure, mais qui, l'orage passé, pouvaient reparaître de tous côtés, s'il leur restait un homme de ralliement, et venir alors singulièrement embarrasser la cabale orangiste au milieu de son triomphe.

Or, le parti républicain ou français était surtout incarné dans la personne des frères de Witt : aussi tâcha-t-on de s'en défaire; et, en vérité, il était bien impossible que ces malheureux, que la trahison de Louis XIV avait déjà mis en butte aux vengeances et à la haine du peuple, échappassent encore à l'exigence de certains intérêts privés qui demandaient leur mort.

Voici donc ce qui, d'un autre côté, s'était passé à la Haye le 23 juin 1672.

Il était environ une heure du matin; le long bâtiment de la salle des Etats s'étendait sombre et silencieux au bout de la place de Buytenhoff. Une seule fenêtre de cet immense édifice était éclairée. Dans le modeste cabinet où s'ouvrait cette fenêtre, travaillant à la lueur d'une lampe entourée de papiers d'Etat, on aurait pu voir Jean de Witt, parfois triste et méditatif, appuyant son front brûlant sur ses mains, réfléchir profondement, puis, se réveillant comme en sursaut, continuer d'expédier les affaires de la république avec cette incessante activité qu'il résumait par cette maxime : « Faire chaque jour les affaires du jour. »

Une heure avait depuis longtemps tinté dans le silence de la nuit, que Jean de Witt travaillait encore, car ce grand homme disait ces mots sublimes à propos de la force qu'il lui fallait, et qu'il savait trouver pour suffire à ses immenses travaux : « Si l'on veut bien servir l'Etat, il faut soigner sa santé pour pouvoir lui sacrifier sa vie... »

Enfin, comme deux heures sonnaient à l'horloge de la châtellenie, Jean de Witt éteignit sa lampe, sortit de son cabinet, éveilla son laquais et son clerc, qui dormaient dans l'antichambre; puis, précédé du premier, qui portait un flambeau, et suivi du second, qui portait ses papiers, il sortit de la salle des Etats.

La nuit était obscure et chaude, une lourde nuit de juin; le ciel couvert de nuages épais était çà et là sillonné par de vifs et longs éclairs de chaleur qui faisaient parfois pâlir la lumière du flambeau du laquais.

Craignant l'orage, Jean de Witt pressa le pas, et il était arrivé au delà de la prison de Buytenhoff, au pied d'une petite muraille isolée qui borde le vivier, lorsque quatre hommes sortirent tout à coup d'un enfoncement pratiqué au bout de cette ruelle.

L'un d'eux, nommé Borrebagh, éteignit le flambeau du laquais; le deuxième, Pierre Vander Graaf, attaqua le clerc et lui enleva ses papiers, tandis que le nommé Bruyn tomba sur Jean de Witt sans mot dire, et lui porta un coup de couteau dans le côté.

Jean de Witt, quoique sans armes, et surpris, eut la présence d'esprit de saisir son assassin corps à corps, et le terrassa. Mais la nuit était si obscure, que les complices de Bruyn le voyant tomber, se rouler et se débattre avec le grand pensionnaire, blessèrent l'assassin avant de pouvoir bien ajuster la victime; pourtant le frère aîné de Vander Graf parvint, à la lueur d'un éclair, à donner un si profond coup de couteau à Jean de Witt dans la jointure de l'épaule, que le grand pensionnaire, déjà affaibli par deux larges blessures qu'il avait au cou et à la tête, tomba évanoui et baigné dans son sang.

Pendant cette lutte sanglante, l'épée de Vander Graaf, qui était moins large que le fourreau, en sortit, et servit de pièce de conviction pour le procès.

Les assassins, croyant Jean de Witt mort, se sauvèrent.

Le clerc et le laquais, perdant la tête pendant cette horrible scène, s'étaient enfuis. Ce ne fut que deux heures après qu'ils se hasardèrent à venir sur le lieu du crime, et qu'ils ramassèrent leur maître qu'ils portèrent chez lui.

Les blessures de Jean de Witt, bien que très-profondes, ne l'empêchèrent pas le lendemain d'écrire la lettre suivante aux Etats, dans laquelle il rend compte, avec un calme stoïque, de l'assassinat dont il a été victime.

« Grands et puissants seigneurs, comme je me retirais hier du palais de vos nobles et grandes puissances, entre une heure et deux heures après minuit, une personne qui m'est inconnue arracha des mains de mon valet le flambeau qu'il portait pour m'éclairer, et l'éteignit aussitôt; je fus attaqué par quatre hommes portant des épées et des couteaux, qui, sans dire un seul mot, me firent plusieurs blessures et me donnèrent un coup de sabre sur le col. Après m'être défendu quelques instants, je tombai, et reçus une blessure et une contusion à la tête; les assassins se sont ensuite enfuis, croyant sans doute avoir exécuté leur dessein. Cependant ils ne m'ont blessé qu'en deux endroits du corps; j'ai reçu un coup dans le côté droit, entre la cinquième et sixième côte, et un autre par derrière, vers la jointure de l'épaule gauche; outre les blessures au col et à la tête, dont j'ai parlé, messieurs Vander Straëten et Helvétius, médecins, et les deux chirurgiens de Welde, qui m'ont visité et mis le présent appareil à mes blessures, jugent qu'elles ne sont pas encore dangereuses; de sorte que j'ai sujet de remercier Dieu de ce que cette rencontre ne m'a pas été plus fatale; mais, comme je ne suis pourtant pas en état de faire les fonctions de ma charge auprès de vos nobles et grandes puissances, je les supplie très-humblement de m'en dispenser, jusqu'à ce que je sois en meilleur état. Je prie Dieu, grands et puissants seigneurs, qu'il veuille bien bénir extraordinairement votre illustre gouvernement dans ce temps dangereux, et suis, etc. »

Les deux frères Vander Graaf étaient les chefs de cette entreprise, et leurs complices : Adolphe Borrebagh, commis des postes de Maëstricht, et Corneille de Bruyn, officier de la bourgeoisie de la Haye.

Le seul Vander Graaf put être atteint. Ses trois complices se réfugièrent *dans le camp du prince d'Orange, d'où on tenta vainement d'obtenir leur extradition*. Les Etats de Hollande, qui étaient assemblés, chargèrent la cour d'instruire le procès; Vander Graaf, condamné à mort, reconnut son crime, et dit *qu'il ne savait aucune raison qui l'eût porté à cet attentat, si ce n'est qu'il était abandonné de Dieu*.

Le grand pensionnaire, intercédé par le peuple de demander la grâce du coupable, refusa, parce qu'en sa personne on avait attaqué, disait-il, le premier pouvoir des Provinces, et qu'il ne voulait pas faire au peuple une injuste concession. — « Le peu« ple me hait sans raison, ajouta-t-il, et je ne veux pas rega« gner son amitié par une démarche dont ceux qui me rempla« cent dans le gouvernement auraient un jour le droit de se « plaindre par le pernicieux exemple que donnerait l'impunité « d'un pareil crime. »

Graaf subit sa sentence, et, au moment d'avoir la tête tranchée, il dit à l'ecclésiastique qui l'exhortait : — « Lorsque j'eus

« résolu de tuer le grand pensionnaire, je priai de Dieu de faire « réussir mon entreprise si ce ministre trahissait sa patrie, mais « que, s'il était innocent et honnête homme, il plût à Dieu de « m'ôter la vie. »

L'impunité des complices de Graaf, cachés, on l'a dit, parmi les troupes du prince d'Orange, les faveurs singulières accordées par Son Altesse à Borrebagh, qui non-seulement conserva l'emploi qu'il avait lors de l'assassinat de Jean de Witt, mais obtint plus tard la survivance de sa place en faveur de son fils, tout cela prouve assez que ce meurtre n'était pas une vengeance particulière, d'autant plus que, par une coïncidence très-particulière, le même jour, et presque à la même heure où cet assassinat était commis sur le grand pensionnaire, on faisait à Dordrecht une pareille tentative sur la personne de son frère, Corneille de Witt.

A onze heures du soir, le 25 juin, cinq hommes armés se présentèrent à la porte de ce dernier. Les gens de Corneille de Witt représentèrent à ces hommes que leur maître était couché; mais les assassins, ne tenant compte de cette observation, voulurent entrer de force dans la chambre du ruart. Par bonheur, pendant cette contestation, un valet avait été chercher la garde bourgeoise : elle vint, et chassa ces meurtriers au moment où ils allaient pénétrer jusqu'à la personne de Corneille de Witt.

Les deux frères ayant échappé à ces deux assassinats, leurs ennemis acharnés eurent alors recours à une machination infernale. Ils soudoyèrent je ne sais quel misérable chirurgien repris de justice, qui vint accuser Corneille de Witt... *de lui avoir proposé une somme d'argent pour assassiner le prince d'Orange* .. La lettre suivante, de Jean de Witt à Ruyter, entre dans tous les details de cette accusation, aussi atroce qu'insensée.

« Monsieur et bon ami,

« J'ai reçu en son temps la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 du mois dernier, par laquelle vous me témoignez la part que vous prenez à mon infortune, et combien vous êtes touché des blessures qui m'ont été faites; je m'en trouve à présent, grâce à Dieu, si bien guéri, qu'il y en a déjà trois qui sont déjà guéries, et que la quatrième, la plus grande et la plus profonde de toutes, quoique la moins dangereuse, paraît aussi en état de se fermer bientôt; la fièvre continue que j'ai eue pendant plus de huit jours a cessé, et, non-seulement je me promène déjà dans la maison, mais dimanche dernier j'eus assez de force pour aller à l'église. Au reste, l'envie que quelques personnes malicieuses portent à notre famille a monté à un si haut point dans ces temps malheureux, qu'outre les marques que quelques-uns m'en ont données en croyant m'ôter du monde par un assassinat, on tâche aujourd'hui de se défaire de mon frère, le ruart de Putten, par les voies de la justice. Vous aurez sans doute appris que le procureur fiscal l'a fait arrêter par ordre de la cour de Hollande, et l'a fait conduire dans la châtellenie de cette même cour, où on le garde encore présentement. Nous n'avons pu nous imaginer quelle pouvait être la cause, ou plutôt le prétexte de cet emprisonnement; nous savions seulement qu'on parlait confusément de trois milliers de poudre à canon, qu'il avait fait venir avec lui de l'armée navale à Dordrecht; et que c'était là-dessus, apparemment, que cette accusation était fondée. Mais nous avons bientôt su qu'il y avait un autre complot formé : c'est qu'un certain chirurgien, nommé Guillaume Tichelaar, qui demeure ou a demeuré dans le ressort de Pierbhill, et aussi sous la juridiction de Geervliet, a dénoncé avec une hardiesse et une impudence inouïe le ruart de Putten, et a déclaré que mon frère avait voulu le corrompre par une grosse somme d'argent et le porter à assassiner le prince d'Orange. Mais, comme je suis assuré que mon frère n'est pas capable de concevoir le dessein d'un attentat si exécrable, et encore moins de l'exécuter, j'ai aussi une ferme persuasion qu'ayant plu à Dieu de me délivrer comme par miracle des mains de ces quatre assassins, il ne permettra pas aussi que l'innocence soit opprimée par la fourberie et la calomnie; mais qu'il fera que le ruart se tirera des embûches qui lui ont été dressées, comme j'ai échappé des mains de mes meurtriers. Outre que nous savons pour certain que le chirurgien qui a fait cette dénonciation a été accusé ci-devant par mon frère, en qualité de ruart de Putten, devant le siège de la justice de ce pays-là, d'avoir voulu violer une femme, pour lequel crime il fut condamné à demander pardon, à genoux, à Dieu et à la justice; de sorte que c'est un homme noté d'infamie, et qui apparemment est animé contre le ruart par le ressentiment qu'il a de l'accusation que mon frère a portée contre lui; nous savons aussi de science certaine qu'il y a trois jours ou trois semaines que le même chirurgien, étant venu chez mon frère à Dordrecht, demanda à lui parler seul; et que, l'ayant fait entrer, ma belle-sœur, sa femme, commanda à l'un de ses domestiques de se tenir à la porte de la chambre, et de prendre garde à ce qui se passerait, en cas que cet homme eût quelques mauvais desseins contre son mari. Ce domestique a témoigné et a fait sa déposition affirmée par serment devant les commissaires de la cour, qu'étant ainsi à la porte de ladite chambre, il entendit que le chirurgien offrait à son maître de lui déclarer quelques affaires secrètes, sur quoi son maître répondit : « Si c'est « quelque chose de bon, vous le pouvez découvrir, et je suis prêt « de vous entendre et de vous seconder de tout mon cœur; mais « si c'est une méchante affaire, ne m'en parlez point; car je ne « manquerais pas aussitôt de la dénoncer à la régence ou à la justice. » Que là-dessus, après quelques discours de part et d'autre, le chirurgien vint enfin à dire : « Puisque monsieur ne désire « pas que je m'ouvre de mon secret, je le garderai donc par-devers moi; » et qu'alors il se retira brusquement. Mon frère déclara tout aussitôt ce qui s'était passé au secrétaire de la justice de Dordrecht, qu'il envoya chercher pour cet effet, et le pria d'en donner avis à messieurs les bourgmestres; ce qui fut fait. Outre cela, il l'envoya encore dénoncer au lieutenant du grand prévôt, parce que le grand prévôt était malade, afin qu'il fît la recherche de la personne de Tichelaar, ce qui fut aussitôt fait; mais il ne se trouva pas. Ainsi, je ne vois pas qu'il y ait lieu de rien appréhender dans cette affaire, sinon le malheur du temps et la malice des hommes. Cette malice va si loin, que l'on ose avancer publiquement que l'incommodité du bras gauche de mon frère n'est pas causée par une fluxion, mais qu'elle vient d'une blessure que vous lui avez faite au même bras gauche, dans la chaleur d'une vive contestation que vous avez eue avec lui sur la flotte. On répand encore un bruit qui ne trouve que trop de créance : c'est que mon frère ne voulut point qu'on engageât le combat avec les ennemis, surtout avec les Français. On ajoute qu'il empêcha le second jour la continuation de la bataille, et on débite plusieurs autres impostures. C'est pourquoi, monsieur et ami, je vous supplie très-humblement de vouloir écrire à Leurs Hautes Puissances, pour rendre témoignage à la vérité, et justice à mon frère, en faisant une déclaration contraire à tout ce qu'on lui impute, et conforme à ce qui s'est passé. J'ai pris la liberté d'en dresser un projet que je joins ici, croyant que vous ne le trouverez pas mauvais. Vous aurez la bonté de l'examiner, et de voir s'il ne contient pas la pure vérité; et, s'il y a quelque chose qui s'en éloigne tant soit peu, je vous prie de le réformer selon le véritable état des choses. Je laisse à votre discrétion d'y joindre, si vous le jugez à propos, un récit ou un témoignage de la manière dont mon frère s'est comporté dans la bataille; parce qu'on débite ici, parmi le peuple, *qu'il s'est caché dans la fosse aux câbles*. Par là vous obligerez infiniment celui qui est et *demeurera* toujours,

« Monsieur,

« Votre très-humble serviteur.

« Jean de Witt. »

Ruyter, ayant reçu cette lettre le 4 d'août, y fit le même jour la réponse suivante :

« Monsieur et ami,

« Comme j'ai, d'un côté, beaucoup de joie d'apprendre par votre lettre du 2 du courant, que j'ai reçue aujourd'hui, que, par la bénédiction de Dieu, vous êtes guéri de vos blessures,

j'ai, de l'autre, un grand chagrin des peines qu'on a faites à monsieur votre frère; s'il est aussi innocent que je le crois, sur tout le reste de ce qu'on peut lui imputer, qu'il l'est en effet de ce qui s'est passé sur la flotte, on lui fait là une terrible injustice. C'est ce qui m'a d'abord fait prendre la résolution d'écrire à leurs nobles et grandes puissances MM. les Etats de Hollande et de West-Frise, sous le cachet de la république, la lettre que je vous envoie, pour donner les témoignages que vous me demandez. Je suis persuadé que ce que j'écris suffira pour désabuser toutes les personnes raisonnables. Si j'y puis contribuer en quelque autre chose, je serai toujours prêt à le faire, étant véritablement, monsieur et ami, etc.

« Michel Adr. de Ruyter. »

La lettre que Ruyter écrivit en effet aux Etats-Généraux justifiait complètement et énergiquement le ruart du reproche de lâcheté et de trahison. Malgré cela, le ruart fut décrété d'accusation d'après la déposition de Tichelaar.

Tichelaar avait confié son accusation à M. de Bie, maître d'hôtel de Guillaume d'Orange, pour la faire passer à Son Altesse et à ceux qu'elle pourrait intéresser. M. de Zuylisten, oncle naturel du prince, en ayant eu avis, la lui communiqua aussitôt; et, sans attendre le retour du courrier, on en donna connaissance à la cour de justice, afin qu'elle fît les procédures nécessaires. Comme tout le procès roule sur la déposition de Tichelaar, on la donne ici telle qu'il l'a publiée lui-même.

« Tichelaar déposait : — Qu'étant arrivé à Dordrecht, le 7 juillet 1672, auprès du grand bailli pour se plaindre à lui de l'injustice qu'on lui faisait, au lieu de sa résidence, contre sa servante, avec laquelle il était en procès, il trouva le bailli (Corneille de Witt) couché sur son lit, lui fit ses plaintes contre le prévôt de Piershill, lui demandant aide et faveur contre les injustes procédures dont on avait usé envers lui; ce que le bailli lui promit, ajoutant à cela, avec des paroles obligeantes, qu'il se sentait disposé de faire tout autre chose pour lui, pourvu qu'il voulût lui prêter la main en une entreprise qu'il avait faite, qui était d'ôter la vie au prince d'Orange, et que pour cet effet il lui dit les paroles suivantes, lui Tichelaar, étant assis devant le lit : — « Vous avez bien entendu qu'on a fait le prince sta-« thouder, que le peuple m'a contraint d'y consentir, et d'en si-« gner les actes, et qu'ils n'auront point de repos jusqu'à ce « qu'ils l'aient fait souverain, ce qui causerait sans doute la ruine « de l'Etat; parce qu'il pourrait arriver que le prince se marie-« rait à la fille de quelque potentat, si bien que, par révolution, « l'Etat pourrait tomber entre les mains de quelque prince étran-« ger. » Sur quoi, le chirurgien ayant demandé au bailli ce qu'il désirait de lui, il lui répondit : — « Si je savais que vous le di-« siez à homme du monde, je vous ferais ôter la vie sans rémis-« sion. » Que là-dessus, lui, Tichelaar, extrêmement troublé de ces paroles, proposa divers moyens pour exécuter l'entreprise; à savoir, de s'en aller à l'armée, et de se rendre familier avec les valets de Son Altesse, afin d'épier l'occasion de mettre le poison en quelque verre de vin ou de bière, pour lequel effet il prendrait garde quand on donnerait à boire au prince; et qu'en cas que cela ne réussît pas, il ferait en sorte de le tuer avec quelque arme à feu, lorsqu'il sortirait à la campagne avec peu de suite. Et qu'en cas que cela ne voulût point réussir, il se rendrait le soir au logement ou à la tente de Son Altesse, et lui donnerait son reste avec une épée, dague ou pistolet, en entrant ou sortant, et se sauverait à la faveur des ténèbres; ou enfin, qu'il épierait le prince dans son carrosse, ou en quelque autre lieu qu'il jugerait le plus favorable pour l'exécution de son entreprise. Qu'il avait même demandé au ruart quelques personnes pour son secours; mais qu'il l'avait refusé, comme ayant trop peur d'être découvert; qu'il lui avait aussi demandé un écrit, et que, l'ayant pareillement refusé, il donna six ducatons pour arrhes de la promesse, disant qu'il n'avait pas davantage d'argent sur lui, et qu'il n'en voulait pas demander à sa femme, de peur de donner quelque soupçon; qu'il lui donnerait 30,000 francs pour sa récompense, avec la charge de bailli de Beyerlandt, et promesse d'avancer tous ses amis, mais à condition d'être secret et fidèle; le tout ainsi qu'il se voit plus amplement par ladite relation. Et que là-dessus le ruart, s'apercevant du trouble et de l'agitation du chirurgien, comme ayant crainte de la mort, il lui dit : — Il faut en venir à bout, ou bien crever; l'Etat ne sera jamais bien gouverné tant que le prince sera vivant; c'est pourquoi il faut l'ôter du monde à quelque prix que ce soit. Et voyant que son étonnement augmentait encore, il ajouta : — Il y a encore plus de trente des principaux seigneurs de notre Etat qui emploieraient volontiers quelqu'un pour ôter la vie au prince; mais qu'il l'avait préféré à tout autre, parce qu'il le savait homme d'exécution. Si bien que le chirurgien prit congé du ruart après avoir fait serment de tenir le tout secret; mais, sentant sa conscience chargée, il s'adressa premièrement au sieur de Bie, maître d'hôtel de Son Altesse, et puis après au sieur de Zuylistein. Sur quoi, ayant été examiné sévèrement par la cour, on ordonna de prendre le ruart et de l'amener à la Haye. Ce qui ayant été fait, il avait osé dire qu'il ne connaissait pas son accusateur; mais qu'ayant été convaincu, il confessa le contraire, si bien qu'ils furent tous deux mis en prison, afin d'être confrontés l'un à l'autre. »

Ainsi, sur la seule accusation d'un pareil misérable, sans témoignage, sans preuve, Corneille de Witt, ruart et grand bailli de Putten, Corneille de Witt, l'homme de Chatam, de Southwold, celui qui depuis vingt ans occupait un des premiers emplois de la république, fut enlevé de Dordrecht, et conduit à la Haye comme le dernier des criminels.

Dans le premier moment de généreuse colère causée par un aussi infâme traitement, Corneille de Witt s'écria, quand on le confronta avec Tichelaar : — « Est-ce que je connais un pareil « misérable! »

Ce cri d'indignation, cette énergique protestation d'un honnête homme qui se voit mettre en parallèle avec un criminel comme Tichelaar, fut la seule base de l'effroyable procédure qui va suivre. Et bien que le ruart eût fait ses dépositions auprès du fiscal, aussitôt après la mystérieuse visite de Tichelaar, bien que Jean de Witt eût, dans sa lettre publique adressée à Ruyter, donné jusqu'aux moindres détails de cette entrevue, les juges commissaires osèrent arguer de ces mots arrachés par le mépris et l'irritation : — « Est-ce que je connais un pareil « misérable! que le ruart niant une entrevue constatée par té-« moins, il était évidemment coupable. »

Le procès s'instruisit donc.

Jean de Witt, lui, après avoir en vain usé son crédit expirant pour faire cesser un aussi épouvantable procès, se démit de sa charge de grand pensionnaire. Il refusa aussi les offres que lui firent quelques amis de le placer auprès du prince d'Orange, qui promettait de lui conserver son autorité s'il voulait se rallier à lui et se vouer à servir le stathoudérat : mais Jean de Witt, fidèle jusqu'à la fin de sa vie à ses convictions politiques, refusa une alliance qui aurait peut-être encore pu le sauver. — « Les peuples, dit-il, me haïssent sans que je leur en aie donné « aucun sujet : ces sortes de haines sont ordinairement les plus « violentes. Tout ce qui passerait par mes mains ne pourrait « que leur être désagréable, et, quelque précaution que je prisse, « ils me rendraient toujours garant des mauvais succès. A l'é-« gard de ce qu'on dit, que j'aurais sous le stathoudérat la « fonction que j'ai eue auparavant, c'est la chose la moins ca-« pable de m'éblouir que cet avantage personnel; je serais in-« digne de la confiance que mes maîtres ont eue en moi, si je « continuais de servir par un principe aussi lâche et si indigne « d'un honnête homme. »

Jean de Witt donna donc la démission de sa charge de grand pensionnaire par une longue lettre aux Etats, où il énumérait sans orgueil, mais avec calme, conscience et sérénité, les services qu'il avait rendus à l'Etat depuis dix-neuf ans; il terminait en disant qu'il se retirait dans l'espoir de voir prospérer la république.

Cette lettre, qu'il écrivit à Ruyter à ce sujet, est comme un résumé de ce mémoire.

« Monsieur et ami,

« La prise des villes sur le Rhin, en si peu de temps, l'irrup-

tion de l'ennemi jusqu'aux bords de l'Yssel, la perte totale des provinces de Gueldres, d'Utrecht et d'Over-Yssel, presque sans résistance, et par une lâcheté inouïe, si ce n'est par trahison à l'égard de quelques-uns, m'ont de plus en plus confirmé la vérité de ce qu'on appliqua autrefois à la république romaine : *Prospera omnes sibi vindicant, adversa uni imputantur* (chacun s'attribue la gloire des bons succès; mais on impute tous les mauvais à un seul). C'est ce que j'ai éprouvé moi-même. Le peuple de Hollande ne m'a pas seulement chargé de tous ses désastres et de toutes les calamités arrivées à notre république, il ne s'est pas contenté de me voir tomber sans armes et sans défense entre les mains de quatre personnes armées, qui ont eu intention de me massacrer ; mais lorsque, par la Providence divine, j'ai échappé vif de leurs mains, et qu'ils m'ont vu guéri des blessures que j'avais reçues, ils ont pris une haine mortelle contre ceux de leurs magistrats et ceux de leurs souverains qu'ils croyaient avoir pris le plus de part dans la direction des affaires, et surtout contre moi, quoique je n'aie été qu'un serviteur fidèle des Etats. C'est ce qui m'a obligé de demander ma démission de la charge de pensionnaire. Sur le fondement compris dans la proposition que j'ai faite, premièrement de bouche, et que j'ai ensuite délivrée par écrit, leurs nobles et grandes puissances ont eu la bonté de m'accorder ma demande, comme vous le pourrez voir dans l'extrait que je vous envoie. J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous le faire savoir, afin que vous ne m'adressiez plus désormais les lettres qui regardent l'Etat, mais que vous les envoyiez par provision à l'adresse de M. le pensionnaire de Hollande et de West-Frise, ou de celui qui exerce présentement cette charge.

« Je suis, etc.

« Jean de Witt. »

Jean de Witt, rentré dans la vie commune, s'occupa tout entier du procès de son frère ; mais l'acharnement était tel contre cette malheureuse famille, que ses sollicitations demeurèrent sans résultat.

Lorsqu'on demanda au prince d'Orange s'il fallait donner des commissaires spéciaux pour juger Corneille de Witt, il répondit : — « Il n'y a pas deux justices ; celle qui a puni Vander « Graaf (assassin de Jean de Witt) saura bien démêler quel est « le véritable coupable, de Tichelaar ou de Corneille de Witt. »

Le procès s'instruisit donc selon les formes ordinaires, et Corneille de Witt fut renvoyé devant la cour de justice, composée de six conseillers.

Or, le 16 d'août 1672, la scène suivante se passait à la Haye :

Assez proche de la salle des Etats, au bout d'une place carrée, était un long bâtiment noirci par le temps ; çà et là, au milieu de ses hautes murailles, on voyait quelques fenêtres grillées par de lourds barreaux de fer; devant sa porte basse, étroite et voûtée, défendue par un corps de garde, deux soldats vêtus de justaucorps rouges, doublés de jaune, et portant un mousquet à rouet, montaient la garde.

Ce bâtiment était la prison de Buytenhoff; sur la place qui l'entourait, une nombreuse populace et plusieurs groupes de bourgeois et de miliciens se pressaient d'un air sombre, et les yeux de presque toute cette multitude étaient avidement fixés sur la petite fenêtre d'une tourelle qui flanquait un des angles de la prison.

L'aspect de cette foule était effrayant.

Là, des matelots, reconnaissables à leurs larges vestes et au long couteau qu'ils avaient passé dans leur ceinture de cuir, causaient vivement entre eux ; ailleurs, des officiers et des soldats de la milice urbaine écoutaient avidement les récits de quelques paysans réfugiés, qui racontaient avec terreur les scènes de carnage et de dévastation commises par l'armée du roi de France. Ailleurs, encore, les bourgeois se pressaient au-



Monté sur la roue d'un chariot dételé, l'orfèvre écumant de fureur. — PAGE 193.

tour de ces placards incendiaires qui appelaient le peuple à la révolte et au pillage. Et puis, de temps à autre, quelque orateur populaire, haranguant ces groupes animés, montrait du poing la petite tourelle dont on a parlé, et proférait d'affreuses menaces que la foule répétait avec frénésie.

Parmi ces fougueux orateurs, on en remarquait un surtout, d'une taille athlétique, vêtu de brun avec un feutre noir à plume rouge. Cet homme, d'un blond ardent, avait la figure et les yeux injectés par le sang et la colère. C'était un riche orfèvre de la Haye, nommé Henri Veroëf, et l'un des ennemis les plus acharnés des frères de Witt.

Monté sur la roue d'un chariot dételé, l'orfèvre écumait de fureur; et, les yeux éclatants d'une joie sauvage, il disait, en montrant à la foule assemblée autour de lui la tourelle de la prison : — Mes amis, le scélérat avoue son crime à l'heure qu'il est; oui, oui, ce gueux de Corneille de Witt est à la question; on lui grille les pouces avec une mèche de mousquet; mais ce n'est pas assez, il nous faut la mort de ce brigand! de ce traître!

— Oui! oui! mort aux traîtres! cria la populace en battant des mains : — Vive Orange! Mort au parti français!

— Oui, s'écria Veroëf, mort au parti français! Mort aux de Witt, qui nous ont livrés sans défense au roi Louis! Mort aux traîtres qui sont cause de tous nos malheurs!

— A mort les traîtres! répétait le peuple avec frénésie.

— A mort! tue! tue! dit l'orfèvre écumant; je ne serai content que lorsque j'aurai arraché le cœur du ventre de ces deux chiens! A mort! à mort! et qu'après la torture on nous livre le ruart et le grand Jean aussi; nous en ferons notre affaire. A mort! à mort!

— A mort! Vive Orange! Tue les Français! cria le peuple.

— Eh bien! mes amis, à la geôle! à la geôle! dit l'orfèvre qui brandissait un long couteau de matelot

Puis, descendant de son chariot, il courut vers la prison, située à l'autre extrémité de la place, suivi par cette foule en délire.

Arrivés là, ils trouvèrent les soldats rangés en bataille devant la porte, et faisant bonne contenance. Alors l'orfèvre s'écria :

— Eh bien! donc, allons lui donner l'aubade sous la tourelle, où on *nous le grille*, le scélérat; qu'il entende au moins que nous sommes là... *à l'attendre!*

Et cette masse furieuse, intimidée par les soldats, longea les murs de la prison, et alla se grouper au-dessous de la petite tourelle dont on a parlé, en poussant de temps à autre d'horribles cris de meurtre.

Dans cette tourelle était en effet la chambre tortionnaire.

C'était une salle ronde, éclairée par une haute et unique fenêtre, avec des murs gris et humides; on voyait quelques anneaux de fer scellés çà et là aux murailles et aux dalles qui pavaient cette pièce; puis, dans un coin, un réchaud, un chevalet, et plusieurs autres instruments de torture.

Il était onze heures du matin; le ciel était bleu, le soleil rayonnait, le jour qui venait du haut, encore resserré par la seule fenêtre de cette salle, jetait sur la terrible scène qu'on va décrire un éclatant et vigoureux coloris, une opposition de vive lumière et d'ombres tranchées, que Rembrandt eût enviée.

Dans cette pièce, il y a huit personnes : trois juges commissaires vêtus de noir, la tête couverte d'un chaperon, et debout; au-dessous de la fenêtre, et à côté d'eux, le greffier, vêtu de noir aussi, un genou en terre, prêt à écrire sur un registre les réponses du patient.

Le bourreau de Harlem et son aide, habillés de surtouts de cuir à tabliers, sont occupés auprès d'une table de chêne massive et un peu inclinée; enfin, sur cette table est garrotté le patient, Corneille de Witt, ruart et grand bailli de Putten.

Grâce à la haute croisée qui éclairait cette pièce, les trois



La torture.

Paris, — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

juges, ainsi que le greffier, placés au-dessous de la fenêtre et près du mur, restaient dans l'ombre ; seulement un vif reflet de lumière contournait leur chaperon, et, tombant sur leurs épaules, y dessinait nettement quelques plis de leurs robes noires ; puis le bourreau et son aide, effacés dans la demi-teinte, n'avaient que le profil de vigoureusement éclairé ; tandis que Corneille de Witt, attaché sur cette table, posée tout en face de la fenêtre, semblait concentrer, pour ainsi dire, sur lui seul cette nappe de lumière éblouissante.

Le ruart, lié sur la table par des sangles qui lui passaient autour des pieds et des cuisses, y était assis, les jambes étendues ; il portait des chausses de velours noir ; on lui avait ôté son pourpoint, et sa chemise, relevée jusqu'aux épaules, laissait voir ses bras nus.

Les mains et les poignets de Corneille de Witt disparaissaient dans un instrument de torture composé de trois planches garnies de lames de plomb ; on avait d'abord joint les mains du patient en glissant entre elles la première de ces planches ; puis on avait mis chacune des deux autres sur chaque main, à cette fin qu'au moyen de deux bandes de fer serrées par des vis de pression on pût écraser plus ou moins entre elles les poignets du ruart.

A ce moment, et d'après un signe des juges, le bourreau, qui venait de serrer violemment la vis, se reposait, l'aide soutenait les mains du patient qui s'appuyait sur lui, et le greffier impassible, se préparant à écrire, regardait au jour si sa plume était bien imbibée d'encre.

La figure de Corneille de Witt était sublime, l'ardeur de la fièvre et de la souffrance avait légèrement coloré ses joues, ordinairement pâles ; et son regard calme et ferme semblait encore défier la douleur aiguë qu'il venait d'éprouver.

— Ne voulez-vous donc rien confesser ? lui dit un juge.

— Rien, répondit le ruart en faisant un signe négatif rempli de résignation et de majesté, qui fit ondoyer sur son large front les longs cheveux bruns qui se séparaient sur le sommet de sa tête.

— Vous persistez à dire que vous n'avez pas commis l'exécrable dessein de faire assassiner Son Altesse Royale monseigneur le prince d'Orange, stathouder des Provinces-Unies, capitaine général de leurs armées de terre, et amiral général de leurs armées de mer?

Cette énumération pompeuse des titres du prince fit sourire amèrement Corneille de Witt, qui répondit :

— Monsieur, si j'avais voulu assassiner Son Altesse, j'aurais au moins eu l'énergie de mon crime, et je n'aurais pas, pour cela, employé le bras d'un autre.

— Accusé, réfléchissez bien, nos moyens de torture ne sont pas à bout ; il en reste encore de terribles pour vous obliger à confesser votre crime abominable.

— Vous me couperiez en morceaux, monsieur, que je ne pourrais avouer une chose à laquelle je n'ai jamais pensé.

— Ainsi, accusé, vous refusez de rien confesser ?

— Je n'ai rien à confesser.

Et la vis de pression recommença à jouer.

Puis, pour augmenter la douleur, à mesure que le bourreau écrasait les mains, l'aide, passant par derrière le ruart, tiraillait les deux coudes, donnant ainsi aux articulations du poignet, qui se détendait sous ces à-coup, de cruelles secousses.

Cette souffrance devait être horrible. Corneille de Witt s'affaissa sur lui-même, pâlit extrêmement, contracta ses lèvres, ferma les yeux, et un mouvement convulsif agita ses lèvres.

A ce moment, un long et épouvantable hurlement de la populace monta jusqu'à la tourelle, et ce dut être un spectacle saisissant que cette torture infligée dans une sombre prison pendant que la terrible voix d'une populace en furie, mugissant au dehors, demandait la mort du patient.

En entendant ces furieuses clameurs : *Mort aux de Witt !* Corneille redressa tout à coup la tête ; ses yeux étincelèrent ; puis, par un effort désespéré du moral sur le physique, par un de ces élans incompréhensibles de l'âme qui peuvent, pour un moment, la dégager des étreintes matérielles du corps, Corneille de Witt, abandonnant ses mains aux bourreaux, qui redoublèrent la torture, jetant un regard inspiré vers le ciel, et tournant vers la fenêtre sa noble figure, qui resplendit alors de lumière et de sérénité, d'une voix mâle et forte il récita ces vers d'Horace, pendant que les cris de meurtre retentissaient au pied de la tourelle :

Justum et tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solida.....

(Ni la fureur d'une populace injuste, ni l'air menaçant d'un souverain qui n'agit que par caprice, ni les plus cruels tourments, ne sont pas capables d'ébranler la fermeté d'un homme droit à qui sa conscience ne reproche rien.)

Cette scène était écrasante...

Le bourreau s'arrêta ; les juges se regardèrent comme épouvantés de leur iniquité, toute l'horreur absurde de ce procès vint tout à coup se montrer à leurs yeux, lorsqu'ils songèrent que, sur la seule accusation d'un misérable, ils faisaient torturer le vainqueur de Chatam, celui qui venait encore de se montrer si intrépide sur leur flotte, un homme, enfin, honoré, admiré de tous... et puis soudain, et par une contradiction toute humaine, ils s'irritèrent encore davantage contre l'objet de leur cruauté, et voulurent, en augmentant l'horreur de ses tortures, donner, pour ainsi dire, plus de vraisemblance à son crime.

Alors, l'un d'eux, pâle, haletant, dit au bourreau : — La mèche souffrée, la mèche souffrée, il confessera peut-être !

Le bourreau prit une mèche sur un réchaud, et s'approcha de ces chairs meurtries et saignantes dégagées des plaques de bois.

— Accusé, ne voulez-vous donc rien confesser ?

— Rien, monsieur.

— La souffrance va être horrible !

— A cette heure solennelle, monsieur, il ne s'agit pas de souffrance, mais de vérité.

— Vous vous refusez à rien confesser ? encore une fois, vous vous y refusez ?

— Monsieur, épargnez-moi ces demandes ; je n'ai rien à confesser. Quant à la torture, faites... mon corps est à vous.

— Faites donc, dit le juge au bourreau, qui approcha une mèche allumée des mains ensanglantées de Corneille de Witt.

La souffrance était intolérable ; le ruart fit un bond effrayant sur la table ; mais l'aide du bourreau l'y retint avec force.

Le bourreau approcha de nouveau sa mèche, et le ruart poussa un cri terrible.

— Confessez... confessez, crièrent les trois juges presque avec effroi.

Le ruart, les dents convulsivement serrées par la souffrance, resta immobile, et ne dit mot.

Sur un nouveau signe des juges, le bourreau recommença

— Confessez... confessez, reprirent encore les trois juges.

Mais les forces de Corneille de Witt étaient à bout ; toute l'énergie de cette grande âme ne put lutter plus longtemps contre d'aussi atroces douleurs ; il poussa un long gémissement, et tomba évanoui sur la table, en disant : — Mon Dieu ! mon Dieu !

Le greffier n'eut à écrire aucun aveu...

Le ruart fut reporté dans sa prison, et confié aux soins des médecins.

. . . .

Le procès se continua, et, soit que les juges fussent enfin honteux de leur cruauté, soit qu'on comprît, d'après son inébranlable fermeté, que Corneille de Witt ne dirait rien de contraire à la vérité, on ne le mit pas davantage à la question.

Le 19 août, Tichelaar, relâché, alla ameuter la populace déjà si irritée ; et le lendemain, 20 août, jour où la sentence du ruart devait lui être prononcée, les abords de la prison étaient encombrés d'une populace qui manifestait des intentions si menaçantes, que les États donnèrent ordre au comte de Tilly, capitaine des compagnies de cavalerie de la Haye, de monter à cheval, et de poster la compagnie de M. Stenhuysen dans le Buytenhoff, au devant du corps de garde de la prison ; tandis que les compa-

gnies de M. Stenhuysen le fils et de Tilly se mettraient en bataille sur la place de la prison, en s'étendant jusqu'au Kneuterdyk.

On leur commandait de garder ces trois postes jusqu'à nouvel ordre.

Pendant ce temps, une compagnie de la garde bourgeoise, dite du *Drapeau-Bleu*, assiégeait la prison, en jetant de grands cris de : *Mort aux traîtres!* et de : *Vive Orange!*

Le comte de Tilly, posté devant la porte de la prison avec sa cavalerie, qui prolongeait le front de cette compagnie bourgeoise, ordonna à ses cavaliers de tenir leurs armes hautes, sans tirer un seul coup, à moins qu'ils ne fussent prévenus par les milices.

Les milices, de leur côté, craignant de se voir attaquées par la cavalerie, tinrent le mousquet sur la fourchette et la mèche compassée, sans cesser toutefois de pousser des cris terribles et des injures contre M. de Tilly.

Celui-ci, homme jeune encore, portant une cuirasse et une plume orange, l'air fier et martial, poussa son cheval noir, et s'adressant au front de la compagnie du Drapeau-Bleu avec beaucoup de sang-froid et de fermeté :

— Si vous voulez remplir la Haye de sang et de carnage, messieurs, tirez les premiers; mais, de par Dieu! je vous ferai voir que les cavaliers de Tilly peuvent vous rendre en balles de pistolets ce que vous leur prêterez en balles de mousquets.

— Nous voulons la mort des traîtres, s'écria l'orfèvre Veroëf, qui était aussi un des meneurs de cette compagnie; car cet homme se retrouvait partout.

— Les traîtres, s'ils sont traîtres, monsieur, ont été jugés; et vous saurez tout à l'heure leur condamnation, dit M. de Tilly.

— Tichelaar est en liberté, reprit Veroëf, il est donc vrai, alors, que le ruart a voulu assassiner le prince. Mort au ruart et au parti français!

La populace redoubla de vociférations, et M. de Tilly rejoignit son escadron en faisant un geste de mépris.

— Tilly est aussi un traître! s'écria Veroëf. Puis s'adressant à quelques officiers de la garde bourgeoise : Allons demander à la maison de ville la retraite de ces cavaliers de Tilly, qui veulent empêcher la justice du peuple.

— Oui, oui, mort aux traîtres! cria le peuple; Vive la compagnie du Drapeau-Bleu! A la maison de ville!. . à la maison de ville!

Et Veroëf y courut à la tête de quelques officiers bourgeois et d'une multitude déchaînée.

En y arrivant, ils trouvèrent dans la salle des Etats-Généraux deux seuls députés, MM. d'Asperen et Bowelt; les autres avaient lâchement pris la fuite.

— Monsieur, dit l'orfèvre, si la compagnie du comte de Tilly ne se retire pas, tout va être à sac dans la Haye! les milices bourgeoises ne peuvent tolérer les insolences de ces cavaliers, qui menacent le peuple les armes hautes. En un mot, si on ne lui donne pas l'ordre de quitter le Buytenhoff, nous les chasserons nous-mêmes. D'ailleurs, on dit que les matelots et paysans des villages voisins s'approchent pour piller la Haye! c'est donc à la cavalerie à aller au-devant d'eux; enfin, que vous l'ordonniez ou non, ajouta insolemment Veroëf, je vous jure, par la mort du traître qui a voulu assassiner le prince, je vous jure que, si les cavaliers de Tilly n'ont pas évacué la place dans un quart d'heure, la tuerie va commencer.

Soit qu'ils fussent intimidés par cette violence, soit qu'ils fussent dévoués aux intérêts du prince, ou qu'ils craignissent les suites affreuses d'une pareille collision, les deux députés eurent l'incroyable faiblesse de donner l'ordre par écrit au comte de Tilly de faire retirer la cavalerie.

C'était ôter le dernier frein qui contînt la populace, c'était lui livrer la prison, et conséquemment Corneille de Witt, puisque ces compagnies de cavalerie défendaient seules ses approches.

Veroëf prit l'ordre, et revint triomphant le donner à lire à M. de Tilly, qui le prit, le parcourut; puis, cédant à un mouvement d'indignation, il dit en levant son épée sur l'orfèvre : — Si je m'écoutais, je délivrerais la terre d'un grand misérable!

Puis, se retournant vers ses officiers, et remettant son arme dans le fourreau, il leur dit : — Allons, partons, messieurs; mais le ruart est perdu.

Et la cavalerie commença de sortir lentement de la place au milieu des cris et des huées de la populace.

A peu près à ce moment, sur le midi, le greffier des Etats entra dans la chambre de la prison où était couché Corneille de Witt, et lui lut en ces termes la sentence prononcée contre lui :

« La cour de Hollande, ayant vu et examiné les documents qui lui ont été délivrés par le procureur général de la cour, contre et à la charge de maître Corneille de Witt, ancien bourgmestre de Dordrecht, et ruart du pays de Putten, présentement prisonnier en la prison de ladite cour, comme aussi son examen, ses confrontations, et ce qui a été délivré de sa part, et ayant examiné tout ce qui pouvait servir à cette matière, déclare le prisonnier déchu de toutes ses charges et dignités, le bannit hors de la province de Hollande et de West-Frise, sans pouvoir jamais y rentrer, sous peine d'une punition plus sévère, et le condamne aux frais de la justice.

« Ce, ont signé les commissaires Aden Paw, sieur de Bennebrock, président; Albert Nierop, Guillaume Goës, Frédérik Van Hier, sieur de Zoëtermer, Corneille Baan, et Mathieu Gol, conseillers de la cour de Hollande et de West-Frise. »

— Monsieur, dit le ruart avec dignité, après avoir entendu cette lecture, si je suis assassin, je mérite la mort; si je suis innocent, je dois être mis en liberté, et mon accusateur puni. J'appelle de cette sentence au grand conseil.

— Voulez-vous bien alors, monsieur, écrire au bas de cet acte votre opposition?

— Ecrire!... monsieur, écrire!... dit amèrement Corneille de Witt en montrant ses mains mutilées; vous voyez que je ne le puis pas; écrivez, je vous prie, monsieur... je tâcherai de signer... et puisse cette opposition empêcher une bien grande injustice!

Cette formalité remplie, le greffier salua et sortit.

Le ruart resta seul dans la petite chambre où il était couché; sa figure était pâle encore des souffrances de la torture; vêtu d'une longue robe de chambre de velours noir, il avait les mains enveloppées de bandelettes, et était couché à moitié sur son lit; à côté de lui, il y avait une petite table, et dessus une Bible ouverte.

Après le départ du greffier, Corneille de Witt resta un moment pensif; puis, essuyant une larme que les plus affreuses tortures n'avaient pu lui arracher, il prit la Bible ouverte, et continua de lire ces versets du livre de Job, qui avaient une si terrible analogie avec sa position :

« Si j'ai vécu en impie, malheur à moi; mais j'ai agi avec
« justice, et néanmoins, accablé d'affliction et pénétré de ma
« misère, je ne relèverai point la tête.

« Si je la levais, vous produiriez contre moi d'autres témoins,
« vous multiplieriez les effets de votre colère, qui m'accable-
« raient tour à tour, et une armée de maux m'assiégerait.

« Le peu de jours qui me restent ne finiront-ils pas bientôt?
« Que Dieu cesse donc de me frapper, et qu'il retire sa main de
« dessus moi, afin que je respire un peu.

« Avant que j'aille en cette terre, d'où je ne reviendrai point...
« en cette terre couverte des ténèbres et de l'obscurité de la
« mort;

« En cette terre des ténèbres où habite l'ombre de la mort,
« et où on ne voit plus le bel ordre du monde, mais une nuit
« perpétuelle »

. . . .

Corneille de Witt lisait ces derniers mots, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit, et Jean de Witt parut dans la chambre.

— Dieu du ciel! s'écria le ruart en laissant tomber sa Bible et se dressant sur son lit avec une expression indicible de terreur, Jean, que venez-vous faire ici?

— Comment?

— Oui, que voulez-vous? mon Dieu! que voulez-vous?

— Ce que je veux!

— Mais... oui, oui; encore une fois, malheureux, que venez-vous faire ici? voulez-vous donc vous faire égorger?

— Ce que je viens faire! dit Jean de Witt, stupéfait et pâlissant malgré lui, ce que je viens faire?... Mais ne venez-vous pas de me faire demander à l'instant même?

— Moi... moi!...

— Comment! ce n'est pas vous?

Corneille de Witt, un instant absorbé dans ses réflexions, ne répondit pas; puis tout à coup, joignant ses mains mutilées avec un geste d'horreur et de désespoir, il s'écria :

— Ah! maintenant, je comprends tout. Mon frère... mon pauvre frère, je comprends tout! Nous sommes perdus... c'est fait de nous!

— Par pitié, mon frère, expliquez-vous!

— Oui... mais, dites... dites, mon Dieu! dites, comment cela est-il arrivé!... qui vous est venu chercher... que vous a-t-on dit?

— Eh bien! donc, tout à l'heure j'étais à me raser, lorsque le gardien de la geôle vint trouver ma sœur, et lui demanda la bienvenue due à ceux qui apportent de bonnes nouvelles; aussitôt ma sœur lui demande quelles étaient ces nouvelles : il répond que vous alliez être mis en liberté. A ces mots, ma sœur accourt me chercher; je viens, et je demande à cet homme s'il était bien vrai que vous ne fussiez pas banni; il me repond qu'il l'ignore, que le geôlier lui a seulement dit que vous alliez être mis en liberté, et que vous vouliez me parler sur-le-champ.

— Les infâmes! les infâmes!

— Que vous vouliez me parler sur-le-champ, à moi et à notre père.

— A notre père! aussi à notre père!... Oui... oui, écraser la famille du même coup! Oh! les malheureux!

— Comme mon père était à la regence, je ne l'envoyai pas querir, et je demande tout de suite mon manteau. Alors ma fille se jette à mes pieds pour me supplier de ne pas venir ici, me disant qu'il y avait grand danger à cause du peuple, et que si vous aviez voulu me parler vous m'eussiez sans doute écrit, et non pas envoyé le gardien sans un mot. Je lui réponds à cela que les blessures de vos mains ne vous avaient pas sans doute permis d'écrire; et, bien que ma fille me suppliât d'envoyer quelqu'un s'informer auprès de vous si vous me demandiez en effet, je ne l'écoute pas, et je pars aussitôt, et me voici... Maintenant, je comprends...

— Pauvre enfant! l'instinct de son cœur la guidait... Mais comment avez-vous pu traverser toute cette populace furieuse?

— Je ne l'ai pas traversée; le gardien m'a fait passer par la ruelle du Vivier de Buytenhoff, et entrer par les derrières de la prison.

— Oh! le piége était bien conçu. Quel bonheur, mon Dieu, quel bonheur que mon père ait été à la régence!...

— Non, cela est impossible! dit Jean de Witt après un moment de profonde réflexion, cela serait trop affreux; ils ne peuvent, après tout, vouloir nous égorger ici... Non... non, cela est impossible!... D'ailleurs, il est temps encore, mon frère, partons!... En apprenant votre bannissement, j'avais ordonné à un carrosse de venir vous prendre. Venez... venez...

— Partez, mon frère...; quant à moi... je reste...

— Vous restez! s'écria Jean de Witt épouvanté. Vous restez!

— Sortir d'ici! ce serait accepter ce jugement odieux et inique. Je reste pour protester.

— Vous ne resterez pas, Corneille, vous ne pouvez pas rester. Songez donc qu'à chaque minute votre départ peut devenir impossible; songez donc qu'il y a contre vous, contre moi, un détestable complot pour nous tuer ici peut-être. Mon frère! venez... venez... au nom du ciel! venez...

— Jean, dit le ruart avec une fermeté pleine de douceur, je vous ai dit que je resterais.

— Mais vous vous perdez, malheureux!

— Non... je me justifie.

— Mais, votre femme, vos enfants?

— Ma mémoire leur restera pure et sans tache.

— Mon frère!... mon frère!... Corneille!

— Je vous en supplie, Jean, pas un mot de plus, et partez... Partez, il en est temps encore...

— Eh bien! alors, je reste aussi...

A ce moment, on entendit des pas lourds et mesurés derrière la porte, et des crosses de mousquets retentirent sur les dalles sonores du couloir.

A ce bruit, les deux frères tressaillirent et échangèrent, dans le plus profond silence, un regard impossible à rendre.

Puis, Jean de Witt se précipita sur la porte; elle était fermée; il la secoua violemment.

— Que voulez-vous? dit une voix rude.

— Pourquoi cette porte est-elle fermée? dit Jean de Witt, ouvrez-la... je veux sortir.

— Vous ne pouvez plus sortir, dit la voix.

— Je vous dis que je veux sortir, moi, Jean de Witt, et emmener avec moi mon frère, Corneille de Witt, condamné au bannissement, et, comme tel, devant quitter le territoire de la république dans le plus bref délai.

— Jean! s'écria le ruart.

Mais, Jean de Witt lui faisant de la main un geste suppliant, il se tut.

— Vous ne pouvez plus sortir, répéta la voix.

— Mais puisque je viens d'amener un carrosse pour emmener mon frère.

— On a renvoyé le carrosse; les traîtres ne s'en vont pas en carrosse, dit la voix.

— Mais, je suis libre, moi... moi, Jean de Witt, et je veux sortir à l'instant.

— Vous n'êtes plus libre à cette heure.

Les deux frères se regardèrent encore une fois : ils virent que tout espoir était perdu.

Jean de Witt ne dit pas un mot de plus, se retourna vers le ruart, et, par un mouvement simultané, les deux frères se jetant dans les bras l'un de l'autre, s'embrassèrent avec effusion.

Pendant ce temps, Tichelaar et Veroëf continuaient d'ameuter la populace au dehors, en criant : — Le chien et son frère vont sortir de la prison, il ne faut pas qu'ils en échappent.

— Oui, oui! aux armes! hurla le peuple, qui, craignant que les deux frères ne lui échappassent, voulut que deux officiers de la bourgeoisie, MM. Bugeswacht et Van Os, allassent s'assurer que les deux frères étaient bien dans la prison.

Voici le dénoûment de cet horrible drame, tel qu'il est raconté dans les *Annales des Provinces-Unies*, ouvrage reconnu par son imposante et grave autorité. Cette relation est empreinte d'un tel cachet de naïveté, qu'on a craint d'y rien changer :

« Deux officiers et quatre bourgeois montèrent dans la chambre de MM. de Witt; le conseiller pensionnaire leur représenta avec tant de douceur et de force l'innocence de son frère, et l'injustice que le peuple leur faisait en se soulevant contre eux, qu'ils promirent d'obtenir leur liberté; quelques bourgeois de la même compagnie vinrent aussi voir si les deux frères étaient dans leur chambre. A une heure après midi, le fiscal entra avec quelques officiers et cinq ou six bourgeois; le fiscal dit au ruart qu'il fallait que ces bourgeois restassent avec lui pour répondre au peuple de sa présence. M. de Witt, croyant que cela ne regardait que le ruart, tenta de nouveau de sortir de la chambre; mais les bourgeois l'arrêtèrent. Le fiscal se retira en priant les deux frères d'avoir patience jusqu'à ce que le tumulte fût apaisé, et les laissa avec les bourgeois, qui les prièrent à dîner avec eux. En sortant de table, le ruart, que la torture avait extrêmement affaibli, se jeta sur son lit en robe de chambre, et son frère, qui vint s'y asseoir à côté de lui, prit la *Bible*, et continua de lui en lire quelques chapitres.

« Cinq heures après que la cavalerie de M. de Tilly eut disparu, la compagnie bourgeoise du Drapeau-Bleu, qui reçut en sortant de la place de Pleyn des rafraîchissements de bière, de vin et d'eau-de-vie, dont elle n'avait pas besoin pour augmenter sa fureur trop violente, s'avança par la cour, sur les quatre heures après dînée; de là elle marcha droit à la porte de la prison avec des cris redoublés et animés par M. Van Banchen, échevin de la Haye, que les mutins regardaient comme un de leurs chefs; elle força la compagnie qui était de garde à la porte, disant qu'elle n'avait d'autres desseins que de conduire les deux frères au prince d'Orange, pour qu'il décidât de leur

sort. Cependant les mutins ne laissèrent pas de tirer une grêle de coups de mousquet contre la porte de la prison ; et n'ayant pu en faire sauter la serrure et les gonds à coups de mousquet, l'orfèvre Veroëf, un des chefs les plus furieux des mutins, alla enlever chez un marchand un gros marteau avec lequel il brisa la porte ; mais les mutins, enragés de ne la pouvoir briser entièrement, menacèrent, avec des serments exécrables, de tuer tous ceux qui étaient dans la prison, si on ne la leur ouvrait pas. Le geôlier, épouvanté de ces menaces, ou *plutôt gagné*, ouvrit enfin. La porte ne fut pas plutôt ouverte qu'ils montèrent en foule les degrés de la prison et entrèrent dans la chambre où étaient les deux frères.

« Ils trouvèrent le ruart en robe de chambre sur son lit ; et son frère assis à côté, en manteau de velours, et lisant l'Écriture sainte.

« Le grand pensionnaire tâcha d'inspirer quelques sentiments d'humanité à ces furieux ; mais, loin de se laisser fléchir, ils forcèrent le ruart et lui à sortir de la chambre, et leur dirent qu'on allait les conduire à la place où on exécutait les criminels.

« Les deux frères se dirent un tendre adieu sur le haut de l'escalier, et le ruart, qui était très-faible, descendit appuyé sur son frère, qui, conservant beaucoup de tranquillité dans un péril aussi imminent, exhorta doucement la bourgeoisie à rentrer dans leur devoir.

« Mes amis, leur disait-il en descendant l'escalier, à quoi « aboutira tout ceci : nous sommes innocents, nous ne sommes « pas traîtres ; conduisez-nous où vous voudrez, et nous faites « examiner. » On ne répondit à ses exhortations que par de violents outrages, en criant : — « Marche... marche, tu verras bien« tôt ce qui arrivera ! » Un maréchal avait déjà voulu assommer le ruart sur son lit, et l'aurait tué si le coup de fléau qu'il lui déchargea n'eût rencontré le bois du lit. En descendant, un autre mutin le frappa par derrière avec une planche, et lui fit rouler les degrés jusqu'à la porte, d'où on ne le releva que pour le traîner par les cheveux jusqu'à l'arcade qui est proche de la prison qui conduit à l'échafaud. Le grand pensionnaire, dont le chapeau était tombé sur l'escalier, sortit tête nue de la prison, et cherchant des yeux son frère déjà massacré. A ce moment, un notaire, nommé Van Soenen, lui porta un coup de pique au visage. Cette blessure ne l'empêcha pas de faire ses efforts pour passer derrière les rangs des soldats, croyant y retrouver son frère ; mais les bourgeois, s'étant aperçus de ce dessein, lui fermèrent le passage. Alors un nommé Pierre Veranghuen tira sur lui un coup de mousquet ; mais, son fusil n'ayant pas pris feu, il donna à Jean de Witt un si furieux coup sur la tête, qu'il le terrassa. Cependant Jean de Witt eut encore assez de force pour se relever sur ses deux genoux, et crier : *Mon frère !* lorsqu'un nommé Van Valen le prit par le col, le coucha par terre, lui mit le pied sur la poitrine, et lui tira un coup de pistolet à bout portant dans la tête, en criant : « Voilà le scélérat qui « a trahi sa patrie ! »

« Les deux frères morts, les bourgeois formèrent un demi-cercle autour des cadavres, et firent sur eux nombre de décharges ; après quoi on dépouilla les deux corps, et on déchira leurs habits en mille morceaux, qu'on distribua dans les villages voisins. Il n'y eut que le manteau du grand pensionnaire qui resta entier ; un valet de poste s'en saisit et l'exposa en vente dans le Vyverberg, en disant : « Voilà la guenille du grand « Jean ! »

« On commit les dernières indignités sur les cadavres des deux frères, et, après les avoir traînés tous deux dans la boue jusqu'au lieu où on exécute les scélérats, on les pendit par les pieds à un gibet fait en forme d'estrapade, où, faute de corde, on les attacha avec des mèches de mousquet.

« Celui qui remplissait les fonctions de bourreau ayant aperçu M. Simousson, pasteur de la Haye, lui demanda :

« — Monsieur le ministre, sont-ils assez haut perchés ?

« — Non, dit le ministre, non ; pendez ce grand coquin un « échelon plus haut ! »

« Il parlait de Jean de Witt.

« La rage ne se borna pas là ; on coupa au conseiller pensionnaire les deux doigts qu'il avait levés pour jurer l'observation de l'Édit perpétuel, et dont il s'était servi pour le signer. On coupa ensuite à l'un et à l'autre le nez, les oreilles, et les doigts des pieds et des mains et les autres extrémités du corps, « que l'on « vendit publiquement depuis dix sous jusqu'à trente. » Veroëf, l'orfèvre, ouvrit les corps des deux frères et en arracha les deux cœurs, qu'il conserva longtemps, et qu'il montra pour de l'argent

« L'un de ces forcenés, ne pouvant emporter avec les dents les parties honteuses du ruart, les lui coupa ; un autre lui arracha un œil et l'avala ; enfin, un troisième, ayant coupé à Jean de Witt un morceau de chair à la hanche, dit : — « J'ai résolu « de rôtir ce morceau et de le manger avec mon ami Tichelaar, « quand je devrais en crever ! »

. . . .

Immédiatement après ce massacre, les députés envoyèrent un courrier au prince d'Orange, qui était alors à Alphen, riant village situé sur le Rhin, entre Leyde et Woërden.

Le prince était sur le point de se mettre à table lorsque le courrier arriva portant deux dépêches.

S. A. lut la première, et dit :

— Messieurs, je vous annonce une bonne nouvelle pour les amis de M. Fagel, que j'aime fort ; il a été nommé hier grand pensionnaire de Hollande, par la démission de M. Jean de Witt.

M. Fagel était un des plus chauds partisans du prince.

Puis, dépliant la seconde, le prince pâlit malgré lui, et s'écria : — Messieurs, les frères de Witt ont été horriblement assassinés hier à la Haye par la populace : que Dieu les absolve, s'il est vrai qu'ils aient trahi leur pays.

Puis, tendant la dépêche à M. de Zuylistein : — Lisez ceci, monsieur.

Et le prince se mit à table, mangea peu et fort vite.

M. Zuylistein, ayant lu, frémit d'horreur, et dit au prince : — Votre Altesse ordonnera-t-elle des poursuites contre les meurtriers ?

— Des poursuites ? dit le prince en attachant son regard terne et froid sur M. Zuylistein, non, non, monsieur, vous ordonnerez à M. de Maasdam, membre du collége des nobles, de dire à leurs nobles et grandes puissances « que je regarde « toute recherche au sujet de ce meurtre comme dangereuse au « repos public, et que je ne veux pas qu'on en fasse.

— Puis, vous, monsieur, ajouta-t-il en se tournant vers son chapelain, vous ordonnerez des prières pour les âmes de MM. de Witt.

Le prince se retira.

Voilà comment Guillaume d'Orange fut rétabli dans ses charges héréditaires, le parti français ruiné, et les deux frères de Witt payés de leur dévouement au pays et de leur foi dans la parole du grand roi.

On a vu l'assassinat des frères de Witt ; voici maintenant une relation véritable des suites de la conquête de Louis XIV, qui ne dévoile qu'un coin de cet immense et effroyable tableau.

« Les deux villages de Swammerdam et de Bodegrave, composés de six cents maisons, furent réduits en cendres ; il n'en resta qu'une seule, que le hasard fit échapper à la fureur du soldat et à l'incendie général. On se fit un devoir de religion de la ruine des églises des hérétiques : aucune ne fut épargnée. Les bâtiments publics où l'on administrait la justice et la police subirent le même sort. Les soldats qui avaient formé ce dessein cruel s'étaient, en sortant d'Utrecht, armés d'*allumettes* et d'autres matières combustibles. On enfermait le père et la mère avec leurs enfants chez eux, afin d'éteindre une famille dans un instant ; et, lorsqu'on remua les cendres et les ruines des maisons, on trouva quantité de corps à demi consumés, et les enfants brûlés dans les bras de ceux et de celles qui leur avaient donné la vie. Une mère, qu'une vieillesse décrépite rendait aveugle et un objet digne de compassion, fut tuée en présence de quatre enfants qui l'assistaient, et n'eut avec eux qu'un même tombeau dans les flammes qui les réduisirent en cendres. Comme la cruauté se diversifie à l'infini, une autre mère, qui avait élevé un pareil nombre d'enfants, les vit tuer sous ses yeux, et fut ensuite immolée à la fureur des bourreaux.

Le prince d'Orange, qui arriva deux jours après sur les lieux, trouva quantité d'enfants dont on avait coupé les bras et les jambes, et d'autres corps mutilés qu'il laissa quelque temps sans sépulture, exposés aux yeux des passants, afin qu'ils apprissent par cet affreux spectacle ce qu'ils devaient attendre des Français. Les soldats se divertissaient à saisir ces innocentes créatures par les pieds, les lançaient en l'air, et les recevaient sur la pointe des piques et des épées heureux d'y trouver la mort, puisqu'on précipitait les uns dans les flammes, et qu'on imaginait de nouveaux tourments pour faire périr les autres. On violait les filles en présence de leurs mères, les femmes sous les yeux de leurs maris; et les soldats, qui ne trouvaient pas assez d'objets pour assouvir leur brutalité, parce qu'ils étaient en trop grand nombre, satisfaisaient tour à tour leur infâme passion sur une même personne, jusqu'au nombre de vingt et au delà, et lui épargnaient ensuite la douleur de survivre à sa honte en la jetant dans l'eau et dans le feu. L'avarice, jointe à la cruauté, animait l'officier aussi bien que le soldat : on pendait les hommes dans la cheminée de leur maison, et on y allumait un grand feu, afin que la fumée des tourbes et la flamme qui en sortait ensuite, les étouffant et les brûlant tour à tour, ils fussent contraints de découvrir l'argent qu'ils possédaient, et que souvent ils ne possédaient point, tellement qu'ils étaient les victimes d'une imagination également sordide et barbare.

« Les supplices et les cruautés ordinaires ne suffisant pas pour assouvir la fureur du soldat, il en inventa d'extraordinaires. Il dépouillait les filles et les femmes qu'il avait violées, et les chassait toutes nues dans la campagne, où elles périssaient de froid. Un officier suisse, trouvant deux filles de bonne maison dans ce triste état, leur donna son manteau et quelque linge qu'il avait, et, en allant à son poste, les recommanda à un officier français, lequel, bien loin de les protéger, en abusa dans la rue, les prostitua ensuite à ses soldats, qui, après leur avoir fait les derniers outrages, leur coupèrent le sein, le lardèrent avec les baguettes de leurs fusils, et laissèrent leurs corps exposés sur la levée qui mène de Bodegrave à Woërden. Il y en avait d'autres auxquelles on coupait le sein, qu'on saupoudrait ensuite de poivre, de sel, quelquefois même de poudre à canon, à laquelle on mettait le feu pour les faire mourir plus cruellement. Un de ces scélérats qui étant à Bodegrave, avait eu la barbarie de couper le sein d'une femme en couches, et d'y mettre du poivre, mourut à l'hôpital de Nimègue, dans un affreux désespoir, d'une frénésie causée par les remords cuisants de sa conscience ulcérée, qui lui représentaient continuellement l'image de cette femme, dont il s'imaginait entendre encore les cris douloureux. On attachait les autres par les cheveux, ou sous les aisselles, à des arbres, afin qu'elles demeurassent exposées dans une honteuse nudité à toutes les injures de l'air. Un batelier fut cloué par la main au mât de son vaisseau, et sa femme violée sous ses yeux, qu'on lui défendit de détourner un moment d'un spectacle si infâme, sous peine de la mort. Beaucoup d'autres maris eurent le même sort, et furent forcés à coups de bâton et de plat d'épée d'être témoins oculaires d'un semblable outrage. Enfin on ne respecta pas même les corps morts : deux cadavres qu'on portait en terre furent dépouillés du linceul qui les couvrait; l'un fut jeté dans le feu avec son cercueil, l'autre en fut tiré, et eut l'eau du canal pour sépulcre. »

(*Annales des Provinces-Unies.*)

. . . .

Ainsi que le meurtre des frères de Witt, ces atrocités monstrueuses étaient les conséquences naturelles et inévitables de l'invasion de Louis XIV en Hollande.

A ce propos, résumons encore les faits : l'étude en est curieuse, et va bientôt offrir de nouveaux contrastes qui seront assez piquants.

Qu'on se rappelle cette longue chaîne de roueries, de crimes, de vénalité sacrilège, de parjures, de corruptions qui joint ces deux années 1670 et 1672, depuis cet infâme traité conclu en pleine paix contre les Sept-Provinces, jusqu'à la dévastation de cette malheureuse république ; depuis la prostitution de mademoiselle de Keroualle jusqu'à la nouvelle trahison de Louis XIV envers l'Angleterre, son alliée, jusqu'au massacre des frères de Witt.

On ne peut le nier : tout cela fut l'œuvre du grand roi, ou plutôt de l'intraitable orgueil du ministre qui le dominait durement, de Louvois, en un mot, *qui ne voulait, lui, qu'embarrasser Colbert.*

Or, on est déjà comme épouvanté en songeant que la haine jalouse et mesquine d'un commis brutal contre un autre commis son rival ait pu soulever de pareils orages sur l'Europe, et enfanter une longue série d'effrayantes calamités et de maux irréparables...

Mais ce qui épouvante peut-être davantage, ou plutôt ce qui, en vérité, fait rire d'un air assez homérique, c'est de voir que depuis le grand poëte jusqu'au grave historien, que depuis le prince de l'Église jusqu'au vicaire de Jésus-Christ, chacun a voulu payer, à genoux, son lâche tribut d'ignobles flatteries, de louanges effrontées et misérables, à propos de cette effroyable invasion, de ses causes honteuses et sacrilèges, et de ses sanglants résultats.

Ainsi le sévère Boileau, le grand satirique, l'impitoyable censeur, dans sa froide et basse mélopée, non content de crier : *Gloire à Louis!* s'égaye encore impudemment de la sauvagerie des noms de *ces ruines fumantes soumises à l'incomparable vainqueur!* il ne trouve que de niaises plaisanteries indignes même d'un pédant de collège, à propos de ces malheureuses villes pillées, dévastées, qui ne pouvaient éteindre l'incendie qui les dévorait qu'en s'abîmant sous les eaux de la mer.

Voici ce curieux témoignage de la dignité de l'art au dix-septième siècle :

> En vain pour te louer ma muse toujours prête,
> Vingt fois de la Hollande a tenté la conquête.
> Ce pays où cent murs n'ont pu te résister,
> Grand roi, n'est pas en vers si facile à dompter.
> Des villes que tu prends les noms durs et barbares
> N'offrent de toutes parts que syllabes bizarres;
> Et, l'oreille effrayée, il faut, depuis l'Issel,
> Pour trouver un beau mot, courir jusqu'au Tessel.
> Oui, partout de son nom chaque place munie
> Tient bon contre les vers, en détruit l'harmonie.
> Et qui peut sans frémir aborder Woërden?
> Quel vers ne tomberait au seul nom de Heusden?
> Quelle muse, à rimer en tous lieux disposée,
> Oserait approcher des bords du Zuyderzée?
>
> Du fleuve (le Rhin) ainsi dompté la déroute éclatante
> A Wurts jusqu'en son camp va porter l'épouvante.
> Wurts, l'espoir du pays et l'appui de ses murs;
> Wurts... Ah! quel nom, grand roi! quel Hector que ce Wurts!
> Sans ce terrible nom, mal né pour les oreilles,
> Que j'allais à tes yeux étaler de merveilles! etc., etc.
>
> (*Épître IV*, au roi.)

Puis, après le satirique, vient le grand tragique, l'historiographe de France, le tendre et religieux Racine. Il faut lire son *Précis de la guerre de* 1672 : c'est à n'y pas croire, c'est à demeurer confondu devant ce ton de placide et naïve bonhomie avec laquelle il expose les griefs du grand roi contre cette petite république, *que ses richesses et son abondance*, dit-il, *rendaient redoutable à ses voisins*.

Écoutons-le :

« ... Cette petite république faisait tout le commerce des Indes orientales, où elle avait presque entièrement détruit la puissance des Portugais. Elle traitait d'égale avec l'Angleterre, sur qui elle avait même remporté de glorieux avantages, et dont elle avait tout récemment brûlé les vaisseaux dans la Tamise; et enfin aveuglée de sa prospérité, elle commença de méconnaître la main qui l'avait tant de fois affermie et soutenue. Elle prétendit faire la loi à l'Europe; elle se ligua avec les ennemis de la France et *se vanta qu'elle seule avait mis des bornes aux conquêtes du roi* — (toujours cette niaiserie de la médaille de Josué). — Elle opprima les catholiques dans tous les pays de sa domination, et s'opposa au commerce des Français dans les Indes; en un mot, elle n'oublia rien de ce qui pouvait attirer sur elle l'orage qui la

vint inonder. — Le roi, las de souffrir *ses insolences*, résolut de les prévenir : il déclara la guerre aux Hollandais, sur le commencement du printemps, et marcha aussitôt contre eux. »

Puis, après plusieurs assertions aussi singulières que celle-ci « Jamais prince (Louis XIV) n'observa si religieusement sa parole. — Ce n'est pas une chose concevable que, dans la fidélité qu'il a gardée (Louis XIV) à ses alliés, il a toujours eu plus soin de leurs intérêts que des siens propres! » le tendre Racine conclut ainsi à propos de cette conquête :

« Par là on peut voir qu'il y a quelquefois des choses vraies qui ne sont pas vraisemblables aux yeux des hommes, et que nous traitons souvent de fabuleux dans les histoires des événements qui, tout incroyables qu'ils sont, ne laissent pas d'être véritables. En effet, comment la postérité pourra-t-elle croire qu'un prince, en moins de deux mois, ait pris quarante villes fortifiées régulièrement; qu'il ait conquis une aussi grande étendue de pays en aussi peu de temps qu'il en faut pour faire le voyage, et que la destruction d'une des plus redoutables puissances de l'Europe n'ait été que l'ouvrage de sept semaines? »

Ce n'est pas tout, après les poètes à allegories païennes, après les flagorneries olympiques devaient venir les flagorneries chrétiennes ; après le Jupiter-Tonnant, après le vieux Rhin surpris dans ses verts roseaux parmi les naïades craintives, c'est Jehovah couronnant par la victoire l'œuvre si amoureusement bien commencée par mademoiselle de Kerouaille ; c'est le dieu des armées, aidant fort Louvois à bien embarrasser Colbert.

En un mot, ce n'est plus Racine, Boileau, Bossuet, ces hautes supériorités de l'intelligence et de la raison, qui exaltent et consacrent en un merveilleux langage les plus honteux appétits charnels, les plus hideux parjures, les entreprises les plus féroces et les plus impies : c'est quelqu'un qui, selon la hiérarchie religieuse du monde chrétien, est au-dessous de Dieu, mais au-dessus des rois; c'est la personnification la plus imposante des vertus humaines; c'est celui qui, placé au sommet de l'édifice social, reçoit seul de Dieu la divine et solennelle mission de le représenter sur la terre dans toute sa majestueuse pureté ; c'est celui qui peut lier et délier ici-bas ; c'est le pape, en un mot, le pape Clément X, qui écrit de sa main pontificale le bref suivant à Louis XIV, qui se délassait alors de ses conquêtes dans les jolis bras de madame de Montespan, dont il venait d'exiler l'incommode et fâcheux mari.

« Notre cher fils en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique.

« L'univers, contemplant le renversement par vos armes victorieuses d'une puissance élevée sur les ruines d'un pouvoir légitime, et nuisible d'ailleurs aux intérêts de la royauté, félicite Votre Majesté, dont le jeune front est décoré de glorieux triomphes et paré de riches dépouilles. Les entrailles de notre charité pontificale ne sauraient non plus se contenir, et nous voyons avec une joie égale à la vôtre les accroissements de la vraie religion unis aux succès de Votre Majesté, joie qui répond à la grandeur des pouvoirs dont la bonté divine nous a investis. En effet, les églises rendues aux catholiques, la discipline religieuse rétablie dans les cloîtres, les prêtres remplissant les diverses fonctions du culte divin, les habitants pouvant librement pratiquer la vérité, *tels sont les faits qui suffisent pour démontrer que la mission de Votre Majesté venait d'en haut, lorsqu'elle s'est élancée à pas de géant dans le chemin de la victoire.*

« Permettez donc, roi Très-Chrétien, que, pour consolider les résultats glorieux déjà obtenus par la guerre et par la paix, notre zèle et notre attachement apostoliques excitent encore votre piété royale, ainsi que vous le fera mieux comprendre, sur plusieurs points, notre nonce, l'archevêque de Florence.

« En attendant, nous n'omettrons point de placer au pied du trône de la miséricorde divine les sentiments paternels dont notre cœur est rempli pour votre conservation et le succès de vos vœux pour la gloire de Dieu, afin que la bénédiction apostolique que nous vous donnons puise sa confirmation et sa force dans cette source propice.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du pêcheur, le 23 août 1672, la troisième année de notre pontificat. »

(*Archiv. des aff. étrang. — Rome*, 1672. — *Suppl.*)

Or donc, à propos de tant de louanges pour tant de crimes, de tant d'adversités pour tant de vertus, en voyant hommes ou nations subir éternellement la loi du plus fort, en voyant l'innocence presque toujours victime du méchant, qui jouit et triomphe (en ce monde seulement, car Dieu est juste); à propos de cela, on nous permettra de répéter ces paroles déjà dites.

Mais, trouver cent fois réalisé dans l'histoire de ce qu'on appelle le rêve d'un esprit morose et chagrin ; mais retrouver à chaque page de l'humanité cette impitoyable raillerie de la destinée : « Heur aux forts et aux méchants, malheur aux faibles et aux justes! » mais voir que les conceptions les plus cyniques et les plus monstrueuses sont bien en dessous *de ce qui a été;* mais voir que la corruption la plus insolente et la plus effrontée paraît naïve et modeste auprès de ce qui a été ; mais voir que, pour tant de vices, de corruptions et de cruautés, c'a été d'éclatants triomphes, une vie royale et resplendissante d'amour et de gloire; et puis enfin, après la mort de ces grands criminels, voir les plus hautes et les plus graves intelligences de l'Église venir impudemment, en plein temple, à la face de Dieu, les aduler jusque sous le linceul, dans le plus pompeux et le plus magnifique des langages, sans larmes pour les victimes, sans anathèmes contre les bourreaux; je le répète, dès l'abord, cela ferait peur si on ne s'était pas attendu à trouver l'histoire si *humaine*.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE XXXI.

Dans cette année 1673, il y eut deux batailles navales : la première se donna, le 7 juin, près des bancs de Flandre, un an, jour pour jour, après le combat de Southwold-Bay, la seconde se livra le 21 août.

Dans le premier de ces deux combats, l'escadre française, au lieu de former l'avant-garde ou l'arrière-garde de la flotte combinée, d'après les ordres du roi d'Angleterre, composa le corps de bataille.

Sans nul doute, cette détermination fut prise pour satisfaire à l'opinion publique, qui se plaignait hautement que, lors du combat de Southwold-Bay, l'escadre française, ayant un poste séparé, n'avait pas voulu participer à l'action.

Ainsi qu'on va le voir, cette précaution de Charles II le servit, car l'escadre française, placée de la sorte, et abandonnée à l'impulsion généreuse de chaque capitaine de vaisseau, se battit bravement, reçut des louanges unanimes de l'amiral et des officiers anglais, louanges qui contrastèrent cruellement avec les reproches dont on avait accablé M. d'Estrées lors du combat de Southwold, en 1672, et dont on l'accabla de nouveau lors du deuxième combat qui eut lieu le 21 août 1673; car cet amiral tenait fort à exécuter, quand il le pouvait, les ordres secrets de Louis, qui lui enjoignaient nettement de *ne pas hasarder ses vaisseaux dans le péril, et de se méfier des Anglais.*

Aussi, lors du second combat de l'année 1673, Louis XIV, qui traitait cavalièrement le roi Charles de maître payant à valet gagé, et s'arrangeait peu de cette gloire maritime acquise par la perte de ses vaisseaux, Louis XIV exigea que son escadre eût cette fois un poste distinct, à l'avant-garde de la flotte ; de la sorte, ce qui était arrivé déjà lors du combat de Southwold se renou-

vela, à savoir, que le vice-amiral resta pendant cinq heures spectateur du combat, malgré les signaux et les ordres réitérés de M. le prince Rupert, qui avait succédé à M. le duc d'York dans la charge d'amiral d'Angleterre, ce dernier ayant été obligé de quitter cette charge pour cause de catholicité.

Ce second déni d'assistance exalta terriblement la nation anglaise contre Louis XIV : le prince Rupert fit une relation des faits ; M. Martel, un des chefs d'escadre français, en publia pareillement une autre, qui eût été écrasante pour M. le vice-amiral d'Estrées, si ce dernier n'eût aussi pu se retrancher derrière les ordres secrets qui lui ordonnaient itérativement d'agir ainsi qu'il avait agi.

Malgré ces ordres secrets, on fit apparemment quelques maladroites réponses aux reproches de M. le prince Rupert. On verra ces pièces, dont une est de la main de M. le vice-amiral d'Estrées, et l'autre de la main de M. le marquis de Seignelay.

Malgré ces réfutations, seulement destinées au public, il demeura évidemment prouvé, par l'enquête secrète ordonnée par Colbert, et faite par M. de Seuil, enquête dont on donnera le texte plus bas, que les plaintes des Anglais étaient fondées, et que l'escadre française ne fit cette fois qu'assister au combat, et encore de fort loin.

Ainsi, en 1666, Louis XIV, allié de la Hollande contre l'Angleterre, au lieu de secourir la république contre son ennemie, s'oppose à la jonction de la flotte, et laisse Hollandais et Anglais s'entre-détruire.

Ainsi, en 1672, allié de l'Angleterre contre la Hollande, son escadre, au lieu de suivre les ordres du duc d'York, laisse arriver au sud, tandis qu'au nord Anglais et Hollandais se battent avec acharnement.

Aussi, en 1673, lors du premier combat, l'escadre française, mêlée aux vaisseaux anglais, et se trouvant forcement bord à bord avec l'ennemi, se comporte vaillamment, tandis que, lors du second combat, ayant repris son poste indépendant à l'avant-garde, et pouvant alors obéir aux ordres de son vice-amiral, elle passe sans danger entre deux divisions anglaise et hollandaise, qui combattaient, s'élève au vent, et là, malgré les signaux réitérés du prince Rupert, qui, placé sous le vent, lui ordonnait de venir à son secours, elle reste spectatrice du combat ; sous quel étrange prétexte? sous celui-ci : « que le pavillon bleu hissé à « la corne d'artimon, par le prince Rupert, n'était pas porté « dans le livre des signaux comme signifiant : — laissez arriver « sur l'ennemi, mais bien : — VENEZ VOUS RANGER DANS MES « EAUX. » Ce serait à ne pas croire, si la correspondance n'existait pas. Comment, lorsque l'amiral se trouve vigoureusement engagé, n'est-ce pas identiquement la même chose pour lui d'ordonner à son allié de « laisser arriver sur l'ennemi qui l'attaque ? » ou « de lui ordonner de venir se ranger dans ses eaux ? » C'est-à-dire beaupré sur poupe ; car, encore une fois, n'est-il pas évident que venir se ranger dans les eaux d'un navire qui combat, c'est prendre part à l'action ?

La seconde raison donnée par le vice-amiral n'est pas moins ridicule ; il objecta : qu'ayant gagné le vent sur l'ennemi, il voulait conserver cet avantage *pour le lendemain*, dans le cas où le combat se serait engagé de nouveau, et que c'était encore pour garder cette position qu'il n'avait pas obéi au signal du prince Rupert, qui lui ordonnait de laisser arriver et de venir se ranger dans ses eaux.

Tels sont les faits.

De tout ceci, il ressort cette vérité palpable : que, tant que ses vaisseaux ne furent qu'auxiliaires, Louis XIV voulut qu'ils laissassent, autant que possible, ennemis ou alliés s'entre-détruire, afin de profiter de la ruine de tous deux; mais aussi que, lorsque les vaisseaux de France eurent à combattre seuls, ils s'en acquittèrent bravement, ainsi qu'on l'a vu à l'attaque de Candie, au premier combat de 73, et qu'on le verra plus tard à Messine, à Tabago, à Rio-Janeiro, à la Hogue.

Militairement parlant, cette façon d'agir en cas d'alliance n'est guère honorable, il faut l'avouer, et ce dut être un bien cruel supplice pour tous ces braves capitaines de vaisseaux ou chefs d'escadre, tels que du Quesne, Valbelle, Grancey, Martel, Tourville, Désardans, Gabaret, et sans doute aussi pour le comte d'Estrées lui-même, de jouer, aux yeux des Anglais et de toute l'Europe, ce rôle de lâcheté que leur imposait la politique déloyale du grand roi.

Mais, matériellement parlant, une telle façon d'agir n'était peut-être pas malhabile, en cela qu'elle aidait à la ruine de deux marines puissantes et rivales, qui se détruisaient l'une par l'autre au profit de la marine française.

Et puis enfin, que cela soit honorable ou lâche, sage ou insensé, cela a été : or cela doit être dit, l'histoire n'étant après tout que l'exposition nette et précise des faits tels qu'ils se sont passés ; c'est ensuite aux philosophes et aux moralistes de conclure selon leur point de vue religieux, monarchique, fatal ou providentiel, comme ils disent.

Voici les documents relatifs à ces deux combats.

D'abord une lettre de M. le marquis de Seignelay, qui était depuis longtemps à Rochefort, pour hâter les armements dont il s'occupait avec une incessante activité.

LETTRE DU MARQUIS DE SEIGNELAY A SON PÈRE.

« A la Rochelle, ce 4 mai 1673

« J'arrive de bord des vaisseaux, où j'ai passé la nuit pour les faire mettre tous à la voile ; j'ai été de bord en bord pour faire appareiller devant moi, et il fallait cela pour les résoudre à partir ; enfin ils le sont, Dieu merci, par un vent d'est-nord-est très-favorable, et tous leurs équipages sont complets de matelots et de soldats. *Le Maure* n'a pu partir en même temps, ni les brûlots de Desgrois et de Rocuchon ; mais ils sont tous en rade de chef de baie, et *le Maure* partira après-demain sans faute. Comme le sieur de Seuil m'a écrit de Brest que, quelque diligence qu'ils pussent faire, il manquerait encore plus de quatre à cinq cents soldats pour rendre les équipages complets, et que ceux-ci le sont à présent, sans la recrue de M. d'Albret, qui doit arriver ici demain ou après, composée de quatre cents soldats, j'ai laissé les ordres à M. de Terron, et au commissaire Grandin, qui est ici, de faire embarquer lesdits quatre cents hommes sur le vaisseau *le Maure* et sur les brûlots, pour être pris sur les vaisseaux de Brest. Je crois qu'après cela ils auront leurs équipages complets. J'ai déjà écrit depuis huit jours à M. le vice-amiral que je pourrais lui envoyer un nombre d'hommes considérable; ainsi je crois qu'il s'attend à cette recrue.

« L'escadre du détroit partira au jusant de ce soir, sans faute, et j'achève à présent l'instruction de Châteaurenault, n'ayant pas eu le temps de lui en donner plus tôt. En cas que vous ne la trouviez pas bien, il sera facile de lui en envoyer une autre à la Corogne, où il va à présent, pour aller croiser à la côte de Biscaye et de Galice.

« *L'Hirondelle* et *l'Emerillon*, vaisseaux gardes-côtes, ont aussi leur nombre complet, et sont prêts à partir.

« Beauregard est un homme dont je ne crois pas que vous ayez satisfaction ; il ne fait aucune diligence pour son départ, et c'est le plus petit génie qu'on puisse dire : il semble qu'il ait à équiper une flotte, et il trouve des difficultés à tout. Cependant je viens encore de lui parler pour le presser de partir.

« M. de Terron alla hier à la Rochelle ; il se porte mieux. Je lui ai communiqué votre dernière lettre, et je crois qu'il ne sera pas difficile de s'assurer ici d'un bon nombre de soldats pour les armements prochains, sans avoir la peine que nous avons eue en celui-ci ; et puisque, en trois semaines, j'ai trouvé le moyen de faire quinze cents soldats, quoiqu'on me dit, lorsque j'arrivai, qu'on n'en ferait pas six dans toute la province, à cause de la grande quantité qui avait été levée, il est à croire que, quand on prendra de plus loin ses mesures, et qu'on y aura de l'application, on y réussira facilement ; j'ai même encore découvert sur les fins des facilités plus grandes que je ne pensais, et j'espère que l'année prochaine nous éviterons tous ces embarras.

« Je vous renvoie votre courrier pour vous apprendre la nouvelle du départ de la flotte, et pour faire préparer des relais sur

mon chemin. Je partirai demain sans faute, à trois heures du matin.

« SEIGNELAY. »

(*Archives de la Marine, à Versailles.*)

Cette lettre de Colbert de Croissy, ambassadeur à Londres, annonce la jonction de l'escadre française avec la flotte anglaise.

« A la Rye, ce 29 mai 1673.

« L'escadre des vaisseaux de Sa Majesté se joignit à la flotte anglaise vendredi 26, à six heures du matin, les vents contraires n'ayant pas permis de le pouvoir faire plus tôt. Le samedi, le roi d'Angleterre demeura tout le jour à bord de l'amiral; et le lendemain M. le comte d'Estrées, ne songeant qu'à me régaler à dîner chez lui, il fut agréablement surpris par l'arrivée inopinée dudit roi et de M. le duc d'York, qui dînèrent sur son bord, et louèrent fort la beauté et bonté, tant du vaisseau *la Reine* que de tous ceux qui composent ladite escadre, la force de leur armement et le bon choix des officiers. Ils ont résolu, avec M. le prince Rupert, de ne point lever l'ancre que le vent ne soit favorable pour aller chercher les ennemis, ce général disant qu'une navigation bord sur bord par le vent qu'il fait n'avancerait rien, et ruinerait les voiles, cordages, et même les vaisseaux, par les fréquents abordages qui se font. Ledit roi a nommé M. le comte d'Ossery pour commander le vaisseau *le Saint-Michel*, et porter le pavillon de contre-amiral de l'escadre bleue. C'est, monsieur, tout ce que le peu de temps que j'ai me permet de vous écrire pour cette fois, étant obligé de partir présentement avec le roi d'Angleterre pour me rendre à Londres aujourd'hui, et satisfaire aux ordres que je viens de recevoir de Sa Majesté.

« COLBERT. »



Seignelay.

Cette lettre de Colbert de Croissy annonce officiellement que cette année l'ordre de bataille a été changé, et que l'escadre française, au lieu d'être placée à l'avant-garde, a son poste au corps de bataille.

Sans nul doute, cette nouvelle disposition fut une conséquence des réclamations du parlement anglais, qui reprocha fort durement aux ministres du roi Charles que « les Français « s'amusaient à les laisser exterminer à leur profit. »

« Londres, le 1[er] juin 1673.

« Monsieur,

« Le vent étant depuis deux jours assez favorable à notre flotte pour aller chercher les ennemis, on ne doute pas qu'elle ne se soit mise à la voile, quoique l'on n'en ait point encore reçu de nouvelles certaines; et, comme la résolution a été prise d'attaquer la flotte des États-Généraux, quand même elle se serait retirée près de leurs bancs de sable, tout ce qu'il y a de plus expérimentés capitaines étant tombés d'accord qu'on les y pourrait combattre, j'espère que je pourrai bientôt vous informer de quelque succès considérable. « L'ordre de « bataille a été « changé cette année; et au lieu « que l'escadre de « France était, « l'année dernière, à l'avant-« garde, elle fera, « cette année, le « corps de bataille, et APPAREMMENT AURA A SOUTENIR LE PLUS RUDE CHOC DES « ENNEMIS. » M. de Martel n'est point encore joint; mais les vingt-sept vaisseaux que M. le vice-amiral a présentement sous lui sont, comme vous savez, monsieur, beaucoup plus forts que les trente de l'année dernière, et les lettres que je reçois de M. Colbert, par cet ordinaire, me donnent tout sujet d'espérer que mondit sieur de Martel aura joint auparavant qu'il se donne un combat.

« J'ai déjà reçu une lettre de change de quinze cents livres sterling pour les dépenses de la marine, et, outre que j'ai trouvé M. le vice-amiral fort disposé à ne point faire de dépenses inutiles, je tiendrai aussi la main à ce que M. de Sausigny ne fasse

que celles qui sont absolument nécessaires, et je lui ai déjà dit de vous en envoyer de temps en temps des états, et de me les faire voir; je ne manquerai pas aussi, monsieur, de vous en envoyer un courrier exprès, lorsqu'il se sera passé quelque chose de considérable, quoique je ne doute pas que vous n'en soyez plus tôt averti, ou par M. le comte d'Estrées, ou par la voie de Hollande. Nous venons de recevoir avis de Douvres qu'hier, à midi, la flotte a passé à la vue de ce port, cinglant par un vent fort favorable vers la Hollande, et l'on ne doute point qu'elle ne soit à présent près des côtes ennemies, et qu'il n'y ait combat dans un jour ou deux.

« COLBERT. »

RELATION DE M. LE VICE-AMIRAL DU COMBAT QUI SE LIVRA LE 7 JUIN 1673.

« Le temps avait été si mauvais depuis le 2, que l'armée avait mouillé à l'entrée des bancs de Flandres; mais le 7, toutes choses ayant été disposées après le conseil que l'on tint le 6 pour résoudre la manière de faire, j'ai ordonné dès le soir le détachement des vaisseaux qui devaient s'avancer à la tête de l'armée, suivant le projet dont j'ai déjà rendu compte. On mit à la voile à dix heures du matin, avec un vent favorable et la marée dont on avait choisi le temps exprès; et tous les vaisseaux, tant les détachés que les autres, s'avancèrent pour combattre les ennemis, les premiers à la tête, ce qui apporta ensuite un peu de désordre et de confusion; car, comme ils étaient déjà plus avancés, ils engagèrent le combat plus tôt que ceux qui les suivaient, et ne se remirent pas après dans l'ordre qu'ils y devaient tenir.

« Il est vrai qu'ayant été envoyés dans cette pensée que « les « ennemis ne voudraient pas s'opiniâtrer au combat, et que, « n'étant pas dans un si grand nombre qu'on les a trouvés ci- « joints, ils prendraient le parti de se retirer, » les vaisseaux détachés, particulièrement les français, crurent qu'ils devaient toujours donner devant les autres; et, quoique ce fût par un motif de hardiesse et de courage, cela ne laissa pas toutefois de penser causer un grand embarras dans la suite.

« Quelques-uns se trouvèrent à la tête de l'escadre rouge, et s'y signalèrent, particulièrement M. de Tivas, capitaine du vaisseau *le Conquérant*, qui, s'étant approché d'abord de l'amiral Tromp, qui tenait le poste de l'avant-garde avec douze ou quinze vaisseaux, se fit remarquer par M. le prince Rupert, qui a témoigné du regret de sa mort: car il fut quelque temps après tué d'une volée de canon dans le combat, et son vaisseau, en assez méchant état, s'est retiré depuis dans la Tamise pour se raccommoder, sans que j'en aie pu apprendre des nouvelles. Le sieur d'Estivalle se trouva au même endroit, et les Anglais le remarquèrent, ainsi que deux autres moindres vaisseaux, *l'Aquilon* et *l'Oriflamme;* mais il revint prendre son poste auprès du pavillon aussitôt qu'il le put faire.

« M. le prince Rupert avait engagé le combat avec l'escadre rouge, et commencé à faire plier l'ennemi, lorsqu'au corps de bataille, et particulièrement une partie des vaisseaux de la division du vice-amiral, et ceux qui restaient avec M. le marquis de Grancey, pressèrent si vivement les vaisseaux qui leur étaient opposés, qu'ils commencèrent à quitter leur ligne; et l'amiral de Zélande, se trouvant lui-même extrêmement incommodé par M. le marquis de Grancey, eût été emporté et blessé comme les autres, si, dans ce temps-là, l'amiral Ruyter, voyant bien qu'il ne pouvait rétablir ce désordre sans le secourir, ou soit encore qu'il fût lui-même trop près des bancs, n'eût pris le parti de changer le bord, et de percer et couper la ligne de notre armée entre le contre-amiral et le vice-amiral des vaisseaux de Sa Majesté. Près de vingt-cinq vaisseaux changèrent de bord avec lui; et, comme on jugea bien de son dessein, et combien il était nécessaire de s'y opposer en le tenant sous le vent, on résolut de l'attendre, en sorte qu'il fut obligé de plier ou de s'aborder plutôt que de se laisser gagner au vent.

« En approchant du pavillon de Sa Majesté, il jugea de la nécessité d'arriver sous lui, et passa entre lui et le vaisseau de M. de Preully, à la portée du pistolet, avec neuf vaisseaux et brûlots qui le suivirent.

« *Le Tonnant* était seul, pour lors, le plus près du vice-amiral; mais *le Foudroyant*, un peu plus sous le vent de lui à l'arrière, se voyant dans la nécessité de plier ou d'aborder l'amiral Ruyter, ou le premier vaisseau qui avait passé à sa tête, accrocha celui-ci, et, ayant jeté du monde dessus, s'en rendit le maître. Chaboissière et le chevalier de Lery, lieutenants, y étant sautés, mais n'ayant point été suivis de tout leur équipage, y demeurèrent longtemps, ayant fait fuir les Hollandais au fond de cale, pris et enlevé des prisonniers, et obligé une partie à se retirer dans les chaloupes à vers terre, dont on n'était alors éloigné que de deux lieues.

« Ces deux lieutenants firent parfaitement leur devoir: le premier fut blessé dangereusement d'un coup de pistolet, et l'autre, ayant été colleté par le lieutenant de vaisseau hollandais, le tua d'un coup d'épée, et eût été en danger sans un volontaire appelé Durivaux, qui tua le capitaine. Ils ont rapporté les épées de ces deux officiers. Pendant ce temps-là, Ruyter, qui avait été obligé d'arriver, s'étant mêlé avec tous les vaisseaux français qui étaient sous le vent, et une partie de l'escadre bleue, se trouva de la sorte séparé de son avant garde, et entièrement de Tromp, qui conservait le vent sur une partie de la division du vice-amiral.

« Le sieur Gabaret, capitaine du *Foudroyant*, n'eut pas le temps d'enfoncer ce vaisseau, ou ne voulut pas s'en charger, soit à cause du monde qu'il aurait perdu, soit que c'eût été infailliblement se commettre à se faire prendre, étant sous le vent de cette escadre dans le même temps que l'amiral Ruyter se trouvait mêlé avec les vaisseaux que l'on a dit ci-dessus. M. le prince Rupert, qui était toujours au vent de cette escadre, arriva sur eux, et l'on ne doutait point qu'étant entièrement séparée elle n'eût couru fortune, si Ruyter n'eût pris le parti de courir de ce côté-là pour s'en approcher; ce qu'il fit jusqu'à dix heures du soir que finit le combat.

« Il est aisé de considérer qu'ayant à combattre dans les bancs avec de grands vaisseaux qui tirent beaucoup d'eau, et où l'on ne peut s'étendre sans trouver la terre, on ne peut se servir de l'avantage qu'on a sur l'ennemi qu'on a fait plier, par la raison que l'on a d'appréhender de s'échouer.

« Je ne doute pas aussi que, bien que les Hollandais aient beaucoup souffert, et qu'on ait vu brûler de leurs vaisseaux, et d'autres se retirer en fort méchant état, « que, sans le peu d'ordre que gardèrent les capitaines de nos brûlots, dont ceux « qui étaient détachés se précipitèrent eux-mêmes avec trop de « témérité, sans attendre les vaisseaux pour les conduire, ils « eussent encore plus fait de mal à l'ennemi s'ils avaient con- « servé, dans la mêlée de l'escadre de Rotterdam avec nos « vaisseaux, cette chaleur qu'ils employèrent si mal à pro- « pos. »

« On rendra compte, à la fin, de la manière *dont ils sont tous péris, à la réserve* du jeune Chaboisseau, qui vient d'arriver, à ce que j'ai su, *avec son brûlot*.

« Il n'est pas possible de témoigner ici combien Sa Majesté a sujet d'être satisfaite de tous les capitaines qui ont l'honneur de la servir.

« M. le marquis de Grancey, et toute la division, ont pressé extrêmement les ennemis, et s'il y avait quelque chose à trouver à redire dans cette action, c'est « un peu trop de chaleur qui le « porta d'arriver sur l'ennemi » avec une partie de ceux de la division du vice-amiral.

« Tous, hormis le marquis de Preully et le sieur Gabaret, dont on a déjà parlé, se trouvèrent mêlés avec l'escadre de Rotterdam, et y firent des merveilles.

« Les capitaines détachés qui combattirent à la tête de l'escadre rouge étaient les sieurs Tivas, d'Estivalle, le chevalier de Béthune, et Louis Gabaret; et la division de M. Desardaus lui-même, et le chevalier de Tourville, qui était à la tête, firent tout ce que l'on pouvait attendre d'eux, et empêchèrent particulièrement un vice-amiral avec d'autres vaisseaux de gagner le vent au pavillon de Sa Majesté.

« La chaleur même que la plupart des capitaines ont témoi-

gnée d'abord en pressant les ennemis, n'a pas été accompagnée de trouble ni de confusion; mais, au plus fort de la mêlée, ils ont parfaitement bien tenu leur ordre et fait leur manœuvre, et je ne « regrette rien que l'imprudence et la témérité des capitaines de brûlots. »

« M. le prince de Rupert m'a témoigné ce matin beaucoup de satisfaction du service que nos vaisseaux avaient rendu, et a ajouté que les Hollandais n'avaient jamais combattu avec tant de hardiesse et de ruse qu'en cette dernière occasion. Et si l'on considère que le vaisseau qui porte le pavillon de Sa Majesté tire vingt-deux pieds et demi d'eau, et tous les grands vaisseaux anglais presque autant, on jugera sans doute que c'est une entreprise très-hardie, et que personne jusqu'ici n'avait osé tenter avec une grande armée.

« On a appris des prisonniers faits par le sieur Gabaret que tous les vaisseaux qui composent l'armée des États sont au nombre de cent sept voiles, dont il y avait soixante grands vaisseaux.

« Les Anglais ont perdu, à ce que j'ai appris, cinq capitaines, et M. d'Hamilton, qui commande un régiment, a eu la jambe emportée dans le vaisseau de M. le prince Rupert.

« Dans l'escadre des vaisseaux du roi, on n'a perdu que le sieur de Tivas, capitaine, et un enseigne du *Sans-Pareil*, appelé Potier.

« Je ne sais point encore si, dans *le Conquérant* et dans *le Bon*, il n'y aurait point quelque officier de blessé ; car ces deux vaisseaux ont été très-maltraités.

« Le chevalier de Flacourt, capitaine, est blessé d'un éclat qui lui fend le menton et lui casse une dent ou deux.

« Sur *l'Apollon*, un enseigne appelé Sicart a les deux mâchoires emportées.

« Sur *le Foudroyant*, Chaboissière, lieutenant, est extrêmement blessé d'un coup de pistolet à travers le corps ; sur le même vaisseau, un volontaire par lettre de cachet, nommé Durivaux, dont on a déjà parlé, est aussi blessé.

« Sur *l'Orgueilleux*, à ce qu'a dit M. de Grancey, le marquis de Bonivet, volontaire, blessé.

« Sur le vice-amiral, un garde de la marine, appelé de Sèche, blessé d'un éclat.

« Sur *le Tonnant*, le chevalier de Roncerolles a eu le bras droit emporté d'un coup de canon.

« Des capitaines des brûlots détachés, Vidaut fut tué au commencement du combat.

« Chaboisseau l'aîné fut coulé à fond, et revint au vice-amiral

« Rocuchon, tué d'un coup de mousquet, et son maître d'équipage, à ce que l'on a dit, n'a pas laissé de brûler un vaisseau hollandais.

« Saint-Michel : son vaisseau fut démâté, et, voulant aborder, fut blessé d'un coup de mousquet au travers du corps, duquel il y a peu à espérer.

« Desgrois : on sut seulement qu'il était démâté parmi les ennemis.

« Ozée Thomas, de même.

« Le vieux et le jeune Serpaut, brûlots du vice-amiral : le vieux aborda un vice-amiral de Hollande par son beaupré, dans le temps que Ruyter se mêla avec les vaisseaux français ; quant au jeune, qui était éloigné du pavillon, on n'en a appris aucune nouvelle, si ce n'est qu'il a brûlé.

« On ne sait pas encore le nombre des morts et des blessés des équipages de chaque bord.

« Parmi les prisonniers que les gens de M. Gabaret ont faits dans le vaisseau *le Deventer*, commandé par le capitaine Kuilenburg, il s'est trouvé deux Français et un Anglais. On a fait remettre celui-ci entre les mains de M. le prince Rupert, qui a dit qu'on en ferait une prompte justice ; je fais garder les Français fort soigneusement, pour les mettre dans le conseil de guerre, après que Sa Majesté l'aura ordonné.

« Comme il faudrait étendre ce mémoire, si l'on voulait rapporter ici toutes les aventures particulières de chaque vaisseau, le sieur de Saint-Amand ne manquera pas de rendre compte à Sa Majesté de ce que j'ai appris ; mais on ne peut lui rien mander de tous qui ne la doive satisfaire.

« Le comte d'ESTRÉES. »

« On ne peut s'empêcher de dire ici que les sieurs comtes de Limoges et de Levaré, Desmaret de Vouzy, et les sieurs de la Porte et de Saint-Amand, volontaires, embarqués sur le vice-amiral, se sont parfaitement bien acquittés de leur devoir. »

(*Archives de la marine, à Versailles.*)

Presque tous les capitaines de brûlots furent tués ou blessés, il faut le dire, par la fatale précipitation avec laquelle l'amiral d'Estrées les engagea contre les vaisseaux ennemis dont il craignait de se voir abordé

Car alors les brûlots offraient à peu près pour les combats sur mer les mêmes effets et les mêmes résultats que les mines et les fourneaux dans les combats de terre.

En général aussi, le but de chaque amiral était d'arracher, autant que possible, des brûlots aux *pavillons* ennemis, pour les détruire comme étant toujours les vaisseaux les plus importants, et par le nombre de leurs canons, et par le nombre des officiers supérieurs qui les montaient.

Encore une remarque à faire à propos des capitaines de brûlots : c'est qu'on ne voyait dans leurs cadres que des noms des plus obscurs ; ces malheureux étant, tôt ou tard, voués à une mort presque certaine, et généralement presque toujours sacrifiés.

On parlera d'ailleurs plus tard de cette singulière et si brave classe de marins qui avaient, pour ainsi dire, des coutumes et des mœurs à part des autres officiers.

La relation suivante du prince Rupert rend justice au courage des Français dans cette affaire.

LETTRE DE M. LE PRINCE RUPERT A LORD ARLINGTON SUR LE COMBAT DU 7 JUIN 1673, DATÉE DU BORD DU ROYAL-CHARLES, PRÈS DE LOSTERBACK, DISTANT DE SEPT LIEUES DE EST-CAPEL, LE 29 MAI 1673 (8 JUIN), A UNE HEURE APRÈS MIDI, LE VENT AU SUD-OUEST.

« Je vous rends compte de ce qui se passa hier 28 (7 juin) de ce mois, autant que l'état où je suis à présent me le peut permettre, n'ayant point eu le temps d'apprendre les particularités de la perte des ennemis. Le mauvais temps nous ayant ci-devant donné la commodité et le loisir de sonder tous les bancs, il fut résolu le 27 (6 juin), au conseil de guerre qui fut tenu à mon bord avec tous les officiers portant pavillon, d'attaquer les ennemis qui étaient à l'ancre sur une ligne entre le Rassen et le Stonbank. Suivant cela, je détachai une escadre composée de trois divisions de la flotte, dans chacune desquelles le plus vieux capitaine commandait, et elle consistait en tout en trente-cinq frégates et treize brûlots, outre les petites quaiches pour sonder devant lesdits vaisseaux. Hier au matin, environ sur les huit heures, ce détachement s'avança vers les ennemis, le vent étant au sud-ouest ; et, sur le midi, ils attaquèrent l'avant garde commandée par Tromp. Nous fûmes contraints d'engager le combat plus tôt que je ne m'étais proposé, pour prévenir l'ennemi, qui tâchait de gagner le vent. L'escadre commandée par Tromp fut si pressée par nos vaisseaux, qu'il plia et se retira aussi loin que les bancs de sable lui purent permettre. L'escadre commandée par Ruyter tomba en partage au comte d'Estrées et à l'escadre de France, qui s'est comportée fort courageusement. Le sieur Édouard Spragge, de son côté, maintint aussi le combat avec tant de courage et de résolution, que le corps entier plia, en telle sorte que, sans la crainte des bancs, nous les aurions poussés jusque dans leurs ports, et le roi aurait eu un meilleur compte d'eux. La chose étant dans cet état, et la nuit approchant, je jugeai à propos de m'éloigner un peu, et de jeter l'ancre en ce lieu, d'où je vous écris à présent. Les ennemis ont fait une perte considérable, et qu'ils ne pourront pas réparer facilement, y ayant eu grande quantité de leurs hommes de tués, beaucoup

de vaisseaux hors de combat, et quelques-uns coulés à fond ; Ruyter et Tromp ont couru grand hasard d'être brûlés par quelques uns de nos brûlots, s'ils s'étaient comportés comme ils devaient faire. Nos pertes sont peu considérables, n'y ayant que deux de nos vaisseaux mis hors de combat, savoir : *le Cambridge* et *la Résolution*, lesquels j'enverrai se faire radouber ; le reste se réparera facilement ici. Nous n'avons pas perdu beaucoup de commandants ; jusqu'ici, je ne puis vous informer des officiers tués, sinon de ceux-ci :

« Capitaine Fowles.
« Capitaine Worden.
« Capitaine Finches.
« Le colonel Hamilton y a perdu une jambe.

« Tous les officiers et commandants, généralement, se sont très-bien comportés, et je vous en enverrai les particularités quand je serai mieux informé. Ceux qui se sont signalés dans mon escadre sont : les capitaines l'Aigle, chevalier Jean Holmes, capitaine Wetwans, capitaine Story, chevalier Roger Strickland, et le chevalier Guillaume Rives ; le premier prit un vaisseau de l'ennemi, et le dernier, ayant mené et laissé son brûlot au-dessus du vent du vaisseau de Tromp, et lui prenant le dessous du vent dudit vaisseau, en sorte que, si le capitaine du brûlot eût fait son devoir, le vaisseau de Tromp aurait été infailliblement brûlé, nonobstant quoi le capitaine Story et Wetwans le maltraitèrent, en sorte qu'ils donnèrent lieu à Rives de se faire un passage au travers des ennemis. J'espère que Sa Majesté sera satisfaite, si elle considère le lieu où nous engageâmes le combat et les bancs de sable, et qu'elle jugera que nous avons fait tout ce que l'on pouvait attendre. Ainsi, je me remets au favorable jugement de Sa Majesté, à qui je souhaite toute sorte de bonheur. »

(*Arch. de la Marine, à Versailles.*)

Cette charmante relation du même combat est écrite par M. le chevalier Valbelle, un des hommes les moins connus et les plus spirituels de ces temps-là, et dont on parlera fort longuement à propos de l'expédition de Messine. On va voir que cette fois l'escadre française, mêlée à la flotte anglaise et livrée à la généreuse impulsion de chaque capitaine, fit glorieusement son devoir.

RELATION DE M. LE CHEVALIER DE VALBELLE, CAPITAINE DU GLORIEUX, DU COMBAT DONNÉ LE 7 JUIN 1673.

« Ce 8 juin, aux bancs appelés *Nous en sommes dehors.*

« Je sais que vous verrez plus d'une relation de la bataille que nous avons donnée contre la flotte hollandaise ; mais j'ose vous assurer que vous n'en verrez point de plus véritable. Le 3 du courant, nous arrivâmes aux bancs d'Ostende, et en y mouillant nous découvrîmes la flotte des ennemis qui était à l'ancre à Deurloo, qui est le passage par où l'on va à Midelbourg et à Flessingue.

« Le soir, M. le prince Rupert appela les officiers généraux au conseil, et ils résolurent de les attaquer le lendemain ; mais, comme il y a dans ces bancs une interdiction pour les grands navires et pour ceux qui sont fort pontés, on en choisit trente avec huit brûlots pour les insulter au poste qu'ils occupaient, en cas qu'ils ne missent pas à la voile ; le vent fut si forcé, quoique favorable, que, bien loin d'appareiller pour faire cette expédition, nous fûmes contraints de caler nos huniers et nos vergues ; cette tourmente dura jusqu'à la nuit du 6 au 7, qui est le même jour que M. de Ruyter vint nous attaquer à Southwold-Bay : je crois que M. le prince Rupert, pour lui rendre la pareille, fut fort aise de voir le vent doux et favorable ; c'est pourquoi il fit le signal pour les navires détachés, lesquels nous suivions de près afin de les soutenir, s'ils trouvaient de la résistance.

« Mais, contre la mauvaise opinion que les Anglais avaient des Hollandais, ils n'attendirent point à l'ancre, et, bien loin de se retirer, ils sortirent et furent rangés en bataille avant que nous eussions joint les vaisseaux détachés. M. Foran, qui monte *le Grand*, les commandait ; *le Maure*, *l'Aquilon*, *le Vaillant*, *l'Illustre*, *l'Invincible*, *l'Oriflamme*, *le Conquérant* et *l'Apollon*, étaient de cette partie ; les capitaines qui montaient ces navires, impatients de combattre les ennemis qui étaient à la voile, et qui faisaient porter à l'est-nord-est, ne nous attendirent point ; le marquis d'Amfreville commença le combat.

« M. Tromp était à l'avant-garde, M. de Ruyter au corps de bataille, et M Banker à l'arrière-garde ; ils marchaient en bon ordre, et nous nous y serions mis sans les vaisseaux détachés ; je leur attribue une partie de notre désordre, et l'autre au zèle indiscret de quelques-uns, lequel ne nous a pas été peu glorieux dans la suite ; car les vaisseaux détachés ne prirent pas le poste qu'ils devaient garder, ni ne joignirent que fort tard le chef de leur division ; il y en a eu même qui ne le virent point de toute la journée, et qui combattirent où ils se trouvèrent quand nous fûmes aux mains.

« MM. de Tivas, de Béthune, et Louis Gabaret, se rangèrent auprès du prince Rupert, qui menait l'avant-garde. Ce prince se loue fort de leur conduite et de leur bravoure, il ne se lasse point d'en parler ; le navire de M. Tromp, qui lui était opposé, ayant manqué de virer, à cause qu'il était démâté de son petit hunier, fut forcé de faire vent arrière, et son escadre aussi : cette manœuvre, qui le séparait de sa flotte, semblait nous annoncer la victoire ; mais, par je ne sais quelle fatalité, il se tira d'affaire ; Tivas, qui montait *le Conquérant*, s'attacha à prêter le côté au navire sur lequel était Tromp, et le serra de si près, qu'il l'aurait abordé, si un coup de canon ne l'eût emporté ; on peut dire de lui ce que Virgile disait autrefois de ses héros :

Vitamque volunt pro laude pacisci.

« Les occasions de la guerre, monsieur, sont périlleuses, mais la gloire qu'elle apporte a toujours passé parmi les braves pour une assez grande récompense. M. de Tivas n'en aura pas d'autres ; il est fort regretté des Anglais et de tout le monde : c'était un bon acteur, il me conservait soixante pistoles, et, cela étant ainsi, je perds corps et bien.

« M. le comte d'Estrées, qui était au corps de bataille, et tous nos chefs et capitaines, ne virent de ce mouvement que la séparation de l'avant-garde ennemie dans sa flotte, et, attendant que M. le prince Rupert nous en rendît bon compte, nous marchions droit à M. de Ruyter qui ne nous attendait pas, afin d'étendre sa ligne et de bien ranger sa flotte en bataille, à ce que plusieurs croient ; quelques-uns disent qu'il se hâtait pour tâcher de joindre Tromp, et donner de la jalousie au prince Rupert, qui le suivait, et afin de nous gagner le vent.

« M. Désardans, qui était à notre avant-garde, le conservait en allant toujours à lui ; M. le vice-amiral suivait en bon ordre, quand M le marquis de Grancey, voyant que notre avant-garde combattait, se détacha avec quelques navires de sa division, et arriva sur les paresseux de celle de M. de Ruyter ; il s'engagea même avec l'arrière-garde de ses ennemis, que le chevalier Spragge, qui commande l'escadre bleue, devait combattre.

« J'accusai d'abord notre chef d'escadre d'imprudence et de témérité, et néanmoins je ne fus pas assez sage pour me retenir, et, me laissant aller à mon penchant, j'arrivai sur lui pour l'aider à se défendre ; car il trouva à qui parler, et ses forces n'étaient pas égales à celles des ennemis qui l'auraient enveloppé, pris ou brûlé ; le moins qu'il lui pouvait arriver était de s'échouer.

« MM. les chevaliers de Sebeville, d'Ailly, et le sieur du Magnou, ne furent pas plus retenus que moi ; ils voulurent prendre part à ce combat, et j'ose vous dire qu'il me semble que nous aimions mieux être accusés d'imprudence que de timidité, en ne secourant pas un de nos pavillons ; sans mentir, les ennemis plièrent devant nous, cinq firent vent arrière par pure faiblesse ; et à la réserve d'un assez grand, qui ne fit servir sa misaine que quand nous fûmes proches de lui, tous les autres fuyaient, les uns en dépendant et plusieurs sans conserver les apparences : celui qui avait témoigné de la fierté nous salua, et il le fut aussi, mais chaudement ; il tarda tant à faire sa décharge, que nous le soupçonnâmes brûlot.

« Bankert, voyant le désordre de sa division, revira pour rassurer ses gens, et fut attaquer le marquis de Grancey, qui soutint vertement le feu de son canon, et lui fit sentir celui de *l'Orgueilleux;* le combat fut chaud de part et d'autre, et, si ledit Bankert n'eût pas perdu le mât de son petit hunier, il aurait été opiniâtre ; cet accident l'obligea d'arriver : si deux capitaines de brûlots, qui se trouvèrent heureusement avec nous, se fussent conduits avec un peu de jugement, je suis persuadé que nous aurions eu le plaisir de lui en conduire un à bord. M. de Grancey envoya la chaloupe à un desdits brûlots pour encourager l'équipage, et M. de Cou et moi, nous crevions à leur crier de n'avancer qu'avec nous ; mais ils se firent dégréer, et nous ne pûmes nous en servir.

« M. de Ruyter, qui a toujours l'œil ouvert sur sa flotte, et qui est assurément fort habile, voyant son arrière-garde poussée par huit ou neuf navires français, revira, à mon avis, pour en rallier les navires et la secourir ; bien des gens soutiennent qu'il ne pouvait faire que cette manœuvre, parce qu'il allait insensiblement sur les sables, où il nous voulait attirer, s'il eût continué sa route ; pour moi, je ne suis pas de cette opinion, et j'appuie la mienne sur des raisons que je supprime, parce que ce n'est pas le temps de vous les dire : suffit que je vous mande qu'il revira sur nous en bon ordre et en galant homme.

« Ce mouvement, que ceux qui savent un peu le métier n'attendaient pas, me surprit, et bien d'autres en furent étonnés; car y a-t-il quelqu'un qui peut se figurer qu'il laissa Tromp exposé à M. le prince Rupert, qui commande l'escadron rouge, sans comparaison plus fort que celui de Rotterdam, qui ne nous a paru composé que de quatorze ou quinze navires, pour venir au secours de son arrière-garde qui pouvait, en dépendant, faire sa retraite dans les bancs où nous n'avions osé le suivre.

« Ce n'est pas, monsieur, qu'il n'y ait des raisons contre ce que j'avance, et que M. Ruyter n'ait peut-être cru passer au vent de notre vice-amiral, et le forcer après avec ses brûlots d'arriver, ce qui était très-dangereux. Mais M. le comte d'Estrées, qui l'observait, lui en fit perdre l'espérance, s'il l'avait eue, par sa manœuvre; car il fit servir sa grande voile pour aller au plus près. M. de Preully, qui était à l'avant de *la Reine*, et qui est son matelot, fit la même manœuvre ; et M. Gabaret, qui est aussi son matelot, quoique sous le vent et fort éloigné du vice-amiral, ne laissa pas de manœuvrer comme lui.

« M. Désardans, qui commandait l'avant-garde de notre escadron, allait aussi au plus près ; et le vaisseau *le Sans-Pareil*, que monte Tourville, qui est matelot de notre contre-amiral, fut le premier qui rencontra M. Ruyter; et ledit sieur ne pouvant lui passer au vent, parce que ledit chevalier le tenait sans relâcher de rien, n'arriva pas seulement pour lui, mais pour *le Terrible*, auquel il donna toute sa bordée ; M. Désardans ne l'épargna pas non plus : de là, il courut vers *la Reine*, et, ne pouvant la doubler, il passa entre elle et *le Tonnant*, qui était sous le vent.

« C'était, sans mentir, une assez belle chose à voir, que de regarder ces deux navires aller affronter M. Ruyter, accompagné de deux pavillons et de six autres grands navires qui venaient droit à eux avec une forte envie de leur disputer le vent; mais il ne hasarda pas de la contenter, et je loue sa modération; car c'est un avantage qu'on ne peut prendre sans s'aborder, à moins qu'un des deux ne plie ou n'aborde le plus opiniâtre : les conséquences en sont périlleuses et les suites effroyables.

« Quelque occupé que je fusse à songer à moi, je jetais souvent les yeux de ce côté-là, ne pouvant me consoler de mon imprudence ; aussi toutes mes résolutions étaient extrêmes : je ne vous en dis pas davantage. Le comte d'Estrées m'avait choisi pour être à la tête de la flotte, s'il eût commandé notre avant-garde : c'est un poste d'honneur et de confiance; mais, quand il vit qu'il commandait le corps de bataille, il me tira de la division de M. Désardans pour me mettre dans la sienne ; et cependant j'étais dans celle du marquis de Grancey; figurez-vous, s'il vous plaît, mon déplaisir, et croyez que mon esprit me faisait alors une guerre plus cruelle que ceux des Hollandais, parce que je voyais *la Reine* avec *le Tonnant*, et point d'autre navire, ni derrière, ni à côté, quelque précaution que M. le comte d'Estrées eût prise pour en avoir de bons. Je vous attendrirais, monsieur, si je vous contais tout ce qui se passa dans mon cœur en ce moment; et, si je n'avais à vous conter des choses plus dignes de votre curiosité, je le ferais volontiers. Vous saurez donc que Preully fut salué, et *le Tonnant* dégréé par le canon de ces mangeurs de fromage, qui ne le manient point mal; sans brauler, il le lui rendit, et fit sur eux une belle décharge ; celle que *la Reine* lui fit quand il fut vergue à vergue d'elle fut violente, et la mousqueterie n'alla point plus vite que le canon. M. Ruyter n'y répondait pas comme je croyais. Je ne saurais attribuer son silence à la faiblesse de son équipage ; je croirais aisément que les autres navires sont mal armés; mais on ne me persuadera pas que le pavillon d'Amsterdam ne le soit bien.

« M. Gabaret, qui venait derrière notre vice-amiral, et qui était sous le vent, évita M. Ruyter, en arrivant sur un de ses seconds qu'il ne voulait point aborder ; le hollandais aussi s'efforça de ne venir pas à l'abordage : mais toute leur science fut inutile et vaine; malgré eux, ils s'abordèrent; *le Foudroyant* demeura sous le vent de l'autre, et, après une heure de conversation, ils se séparèrent.

« Le chevalier de Léry et Chaboissière, lieutenant de M. Gabaret, sautèrent l'épée à la main dans le navire hollandais; peu de monde les suivit; Léry donna de son épée dans le ventre du lieutenant, et avec toute sa blessure, ce vilain le saisit au corps et le jeta sur le tillac, où il l'aurait étranglé sans M. Durivaux, volontaire, qui le tua d'un coup de pistolet dans la tête ; le capitaine fut aussi assommé. Chaboissière a reçu dans cette attaque deux coups de pistolet, et retourna dans *le Foudroyant* pour se faire panser; il dit à M. Gabaret que les ennemis avaient abandonné le haut du navire, mais que, pour s'en rendre maître, il fallait y faire monter des gens, ce qui ne s'exécuta point; je n'en sais point les raisons : M. Gabaret les dira. Pour moi, je voudrais bien que pareille fortune me fût venue pour voir ce qui en serait arrivé : mon cœur me dit que j'aurais peut-être trouvé à bord de ce navire ennemi, ou la mort, ou la cornette que je cherche ; elle doit être le prix de la vertu, et la récompense des bonnes actions. M. Gabaret a fait dix ou douze prisonniers, parmi lesquels il y a un Anglais et deux Français, les autres sont Valons et Hollandais.

« Sérieusement, les Français ont méprisé les périls, et marché sur les bancs de sable avec autant de confiance que s'ils eussent été en pleine mer. Ne croyez-vous pas que ce soit un opéra, louvoyer avec *la Reine* au travers de ces sables et de ces basses ? Elle veut vingt-trois pieds d'eau, et elle a passé plus d'une fois à sept brasses. La seule pensée m'effraye. M. de Ruyter a là des seconds fermes et invincibles, et contre lesquels c'est être fou que de combattre.

« Je vous vois d'ici impatient de savoir la fin de cette bataille, et la destinée de M. de Grancey et des autres qui se sont mêlés avec les ennemis. Pour satisfaire votre curiosité, je vous dirai que chacun revira pour s'efforcer de gagner son poste ; quant à moi, mon principal soin fut d'éviter M. Ruyter et sa suite ; la mienne était trop petite pour oser parler à lui tête à tête. *L'Apollon*, que M. de Langeron monte, fut le premier qu'il rencontra sous le vent ; et, en arrivant sur son navire, il fit une décharge sur *le Fier*, qui lui passait au vent et fort proche. Le chevalier d'Ailly lui répondit de son mieux ; cela sauva quelques coups à Langeron : il en fut quitte pour dix ou douze boulets dans son navire, et il rendit dix-huit pour trente-six, n'en ayant pas de plus fort. Je fis carguer ma grande voile pour l'attendre. M. de Ruyter, à cause de la vieille connaissance, m'épargna, et ne fit point tirer sur *le Glorieux*. Dès que je ne fus plus sous son canon, je revirai, et Langeron aussi, pour nous rapprocher de M. le comte d'Estrées, qui venait en dépendant pour se rallier aux vaisseaux de sa division et nous faciliter son approche. M. le prince Rupert venait aussi vers nous au vent de Tromp, avec lequel il combattait. Cependant M. Ruyter marchait au corps de bataille avec peu de voiles pour attendre les navires de son avant-garde, en ayant fait revirer sur elle pour la secourir, en cas qu'elle eût besoin d'aide.

« C'est ici, mon cher monsieur, où ma conduite fut régulière. J'étais à deux volées de canon, et peut-être moins, de M. d'Es-

trées, et sous le vent qui était petit, et je voyais, à même distance de mon vaisseau, une frégate anglaise, nommée *la Cambris*, désemparée de son grand hunier et de sa grande vergue ; avec tout cela néanmoins le capitaine, qui était attaqué par les ennemis vigoureusement, témoignait tant d'intrépidité, que je ne pouvais souffrir patiemment sa perte, que je croyais infaillible s'il n'était secouru. Peu de gens s'empressaient pour le défendre et l'assister : je n'en voulus pas grossir le nombre, et, sans consulter personne, je lui envoyai ma chaloupe avec le sieur Jean-Paul Laugier, un de mes lieutenants, pour la commander ; il avait ordre de faire ce que le sieur Herbert (c'est le nom du capitaine) lui commanderait : ledit sieur Herbert le pria de remorquer son navire, ce qu'il fit jusqu'à une heure de nuit.

« Ce sont de ces caresses, monsieur, qu'il ne faut pas faire deux fois, à cause du besoin qu'on peut avoir de sa chaloupe, et des hasards où l'on s'expose quand on s'en défait, puisque c'est la seule ressource que nous avons contre les brûlots, et que nous n'avons pas de moyen plus sûr pour faire boucher les coups de canon qui sont à fleur d'eau qu'en y mettant nos calefateurs. C'est pourquoi, après avoir envoyé ces secours, je mis mon petit hunier sur le mât, et partageai avec ledit sieur Herbert tous les coups de canon que Tromp, qui était à son arrière, faisait tirer sur lui. Je soutins ce feu deux heures durant ; et, heureusement pour *la Cambris*, le grand mât du navire que Tromp montait tomba. Ce coup l'obligea d'arriver, et sa retraite ne soulagea pas médiocrement l'équipage de cette frégate anglaise. Elle a été si maltraitée, qu'elle gagna la nuit même la côte d'Angleterre. Je crois que ce coup partit du bord du *Glorieux*, et je me l'attribue sans m'en faire de fête, parce qu'il n'y avait point de navire que le mien à côté de celui de Tromp, et que nous étions aux coups de mousquet ; tous les autres vaisseaux étaient à plus de la portée du canon, et mon plaisir était de faire cette action à la vue de M. d'Estrées, et à portée de pistolet de M. Sprragge, que vous aurez vu à la cour, et qui est amiral bleu.

« M. le prince Rupert m'a fort remercié ; il m'a dit que le roi notre maître le saurait : si ce bonheur m'arrive, je m'estime fort heureux ; mais il y manquerait quelque chose que je désire aussi : c'est que monseigneur le sache aussi. Après ce coup fortuné, nous ne tirâmes plus que de loin à loin, et la nuit fit taire le canon. Ce combat commença à une heure, et ne finit qu'à neuf du soir. Les ennemis mouillèrent, et nous ne posâmes l'ancre que le matin à vue les uns des autres. Nous leur avons fait de grands dommages, et, sans mentir, ils en auraient reçu qui auraient fait du bruit dans le monde sans ce détachement et sans la mauvaise conduite des capitaines des brûlots. Je suis en colère contre eux. Vidaut est le seul dont on se loue : il a été tué, et son équipage mit le feu au navire ; Rocuchon a péri de même ; je ne sais pas l'aventure des autres ; mais je sais bien, et vous en assure, que de neuf que nous en avions, il ne nous en reste qu'un, et il nous en faut si nous donnons une seconde bataille.

« L'armée des ennemis est de cent voiles, et plus forte que les Anglais ne disent ; il y a soixante-dix bons navires. La nôtre est plus nombreuse ; mais il y a bien de petits bâtiments ; nos vaisseaux sont maltraités par les manœuvres ; grâces à Dieu, nous n'en avons point perdu. Chose digne de remarque, nous devions ne combattre que le corps de bataille des ennemis, et nous avons eu affaire et à l'avant-garde et à l'arrière-garde. Les Hollandais, à ne vous rien cacher, n'ont eu que le plaisir de nous suivre une heure, et ce fut quand M. Ruyter revira, et qu'il nous força pour venir rassurer ceux que huit ou neuf navires français avaient poussés.

« Si nous n'eussions été rangés en bataille, et chacun en notre place, M. Ruyter n'aurait pas pris cette résolution ; et s'il n'eût point attendu Tromp, je serais de l'opinion de ceux que la peur de la terre le fit revirer. Sans M. le comte d'Estrées, qui demeura toujours au vent, et qui le conserva, n'ayant que M. de Preully avec lui, nous aurions eu bien de la peine à nous tirer d'affaire : la manœuvre qu'il fit sauva les brebis qu'un zèle indiscret avait égarées du troupeau : de ma vie ce malheur ne m'arrivera, j'en suis corrigé pour toujours.

« Je ne vous parle point de l'escadre bleue d'Angleterre, parce que les vaisseaux qui la composent étaient tous désemparés. J'en ai vu cinq ou six, avec cette enseigne, qui se sont jetés au feu loyalement ; j'en ai observé qui se tenaient au vent, et que je n'ai garde de blâmer, parce que ce sont des capitaines braves et expérimentés.

« Au reste, je me confirme plus que jamais dans l'opinion que j'ai des Hollandais, ils ont témoigné plus de finesse, d'habileté et de courage en cette bataille qu'en toutes les autres qu'ils ont données ; les Anglais en conviennent. Nous verrons ce que dira *la Gazette* ; j'attends impatiemment de la voir.

« Nous n'avons d'officiers morts que M. Tivas, capitaine, et les sieurs Sicart et Potier, enseignes, l'un de M. de Tourville, et l'autre de Langeron ; le chevalier de Flacourt, capitaine, blessé légèrement d'un éclat à la joue, et Chaboissière, lieutenant, de deux coups de pistolet, dont on croit qu'il mourra.

« Deux de mes matelots ont perdu chacun un bras : le reste se porte bien. J'en loue Dieu de tout mon cœur. Monseigneur a sujet d'être content de la marine. Je me fais un plaisir d'écrire cette bataille, parce que ce m'en est un d'avoir à louer tout le monde. M. l'ambassadeur le réjouira par ses lettres, j'en suis très-persuadé ; car nous avons tout risqué pour faire parler avantageusement des forces navales du roi notre maître. Nous avons parlé de fort près à ses ennemis, et ils nous craindront plus assurément qu'ils ne faisaient. Le bon Dieu, qui nous a servi de pilote, n'est pas toujours payé pour l'être, et Sa Majesté ne doit pas abuser de sa bonté ni se confier trop à sa bonne fortune. Faites un peu de réflexion à mes paroles, et vous verrez au travers qu'il ne faut pas donner deux batailles parmi de ces bancs, mais au large. C'est tout ce que j'ai cru vous devoir mander.

« Je suis, autant qu'on le peut être, votre serviteur, etc.

« Le chevalier DE VALBELLE. »

(*Archives de la Marine, à Versailles.*)

Cette lettre de M. Colbert de Croissy, ambassadeur, annonce que M. le duc d'York s'est démis de la charge de grand amiral, et parle de quelques divisions à bord de l'escadre, ensuite du premier combat de l'année 1673.

« Londres, le 20 juin 1673

« Monsieur,

« M. le duc d'York s'étant aujourd'hui démis de la charge de grand amiral, elle sera dorénavant exercée par neuf commissaires, savoir : le prince Rupert, le grand chancelier, le grand trésorier, qui est à présent M. Asborn, les ducs de Buckingham, Lauderdal, d'Ormond, milord Arlington, M. de Conventry et M. Carteret. Le roi d'Angleterre même présidera à ce conseil, et il fait aussi expédier une commission de généralissime en faveur de Son Altesse Royale, pour commander, cette campagne, les armées de terre et de mer. M. le prince Rupert prétendait commander les vaisseaux sous lui ; mais milord Arlington ayant représenté au roi son maître que le traité ne le permettait pas, il a été résolu que ledit prince se mettrait sur le même vaisseau que M. le duc d'York, en sorte qu'il n'y aura qu'un seul pavillon et un seul commandant au-dessus de M. le comte d'Estrées. Ainsi, sans que j'aie été obligé de faire aucune remontrance, on s'est réglé ici sur le pied du traité. On attend M. de Schomberg avec impatience, pour se servir de sa personne dans cette expédition, en qualité de lieutenant général, conjointement avec M. le duc de Buckingham, sous l'autorité de Son Altesse Royale ; mais les dernières lettres qu'on a reçues de M. de Schomberg donnent sujet de croire qu'il ne veuille pas rouler avec ledit duc de Buckingham ; on m'a prié de le disposer à n'en point faire de difficultés, à quoi je m'emploierai sincèrement pour la satisfaction de Sa Majesté de la Grande-Bretagne, et pour le bon service de cette entreprise, qui a besoin de chefs expérimentés.

« Il y a un peu de division parmi l'escadre de Sa Majesté à

cause que M. de Valbelle a dit et écrit que M. de Gabaret aurait pu prendre le vaisseau *le Deventer*, et qu'il se plaint, aussi bien que M. de Tourville et quelques autres capitaines, que M. le vice-amiral ne rend pas justice à ceux qui se sont signalés le plus, et ne veut faire valoir que ceux qu'il croit le plus dans sa dépendance; mais je les ai assurés que, comme M. le comte d'Estrées sait très-bien faire son devoir, il sait aussi donner à chacun, dans ses relations, les louanges qu'ils ont méritées, et il ne tiendra pas à moi que je ne les remette tous en parfaite intelligence.

« Il est certain que toute l'escadre a très-bien fait, que M. de Tivas y a donné des preuves d'une valeur extraordinaire, et qui ont donné de l'admiration au prince Rupert et à tous les Anglais; que MM. Désardans, de Grancey, de Valbelle, Tourville, Sepeville et Langeron s'y sont signalés; que MM. de la Barre, de Cou, et les deux Gabaret, y ont très-bien fait leur devoir; que le sieur chevalier de Léry y a acquis une très grande estime par tout ce qu'il a fait dans le vaisseau *le Deventer*. Enfin, je vous avoue qu'il n'y a personne qui ne mérite des louanges particulières, et que c'est une chose surprenante que, dans une marine renaissante, M. Colbert ait pu trouver trente capitaines, et une infinité d'autres, tant capitaines en second qu'officiers subalternes, parmi lesquels on peut dire qu'il n'y a pas de rebut.

« M. Colbert a si bien pourvu à toutes choses pour l'escadre de Sa Majesté, que j'espère qu'elle sera aussitôt prête que la flotte anglaise.

« Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 20, qui m'informe de tous les ordres que vous avez donnés pour remettre les vaisseaux du roi en bon état; et, comme M. le comte d'Estrées est à présent ici, nous retrancherons conjointement toutes les dépenses qui ne seront pas absolument nécessaires.

« Je suis, etc.

« COLBERT. »

« Londres, ce 20 juillet 1673.

« Monsieur,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 10 de ce mois, par laquelle il vous plaît de me témoigner que le roi est satisfait des diligences que l'on a faites pour remettre l'escadre de Sa Majesté en état de combattre une troisième fois, et il est certain que, par l'exécution ponctuelle des bons ordres que vous m'avez donnés pour cet effet, il n'y a pas un seul vaisseau (même celui de *la Thérèse*, que je vous ai écrit avoir perdu un de ses mâts, voiles et agrès, par un coup de mer) qui ne soit depuis deux jours en état de faire voile; et aussitôt que les troupes du roi d'Angleterre seront embarquées, à quoi on travaille incessamment, l'armée navale retournera vers les côtes de Hollande. M. le prince Rupert est généralissime de terre et de mer; mais, s'il se fait une descente, ce sera M. de Schomberg qui commandera toutes les troupes en qualité de seul général. M. de Sausigny est allé à la Bouée du Nord pour retirer des décharges de tout ce qu'il a fourni, et je presse, de mon côté, les officiers du roi d'Angleterre de nous donner des états arrêtés par eux de tout ce qui a été pris dans nos magasins, et des journées des charpentiers et autres ouvriers anglais qui ont été employés à la construction des mâts; après quoi je ne perdrai pas de temps à arrêter le compte de la dépense pour vous l'envoyer, ou à M. Colbert, étant avec respect. »

Cette autre lettre de Colbert de Croissy donne le plan de bataille arrêté dans le conseil de guerre tenu à bord du *Royal-Sovereign*, sous la présidence du roi Charles.

AU CONSEIL DE GUERRE DES OFFICIERS PORTANT PAVILLONS DANS LA FLOTTE DE SA MAJESTÉ (SA MAJESTÉ PRÉSIDENTE), TENU A BORD DU ROYAL-SOVEREIGN, LE 26e DE JUILLET 1673.

« Charles roi,

« Résolu :

« Que Son Altesse le prince Rupert immédiatement fasse voile (le temps et le vent le permettant), avec la flotte sous son commandement, hors de la *Tamise*, prenant avec lui les vaisseaux et bâtiments auxquels sont embarqués l'infanterie avec leurs munitions, provisions et bagages, et, quittant en mer, Son Altesse, au premier lieu, aura soin d'envoyer un convoi suffisant avec ladite infanterie, leurs munitions, provisions et bagages, à Yarmouth, pour être disposés selon les ordres de Sa Majesté donnés à cet effet au comte de Schomberg.

« Ce qu'étant fait, Son Altesse, avec la flotte, fera voile vers la côte de Flandres, et la pavoisera, près ou loin de la flotte ennemie, mouillant au Skonevelt, selon qu'il jugera à propos, considérant leur posture, leur temps, vent et autres circonstances; mais, sans considération quelconque, qu'il ne hasarde d'attaquer l'ennemi au Skonevelt, jusqu'à leur information des conditions, traités et autres affaires de Sa Majesté. Il a reçu des ordres pour le faire de Sa Majesté. Que Son Altesse, s'étant ainsi montrée avec la flotte de celle des Hollandais, fera voile vers le Texel, où il est à espérer que les ennemis l'attireront (et qu'il aura ainsi lieu de combattre en pleine mer), pour prendre une descente sur leurs côtes, et secourir leur flotte des Indes. Son Altesse, arrivée en ce lieu, l'emploiera et disposera la flotte comme de temps en temps il jugera le plus à propos pour le service de Sa Majesté.

« C. R. »

L'escadre française, qui, lors de l'engagement du 7 juin, avait été placée au corps de bataille, ne conserva pas ce poste lors de ce nouveau combat. Louis XIV exigea nettement qu'elle fût placée à l'avant-garde. Aussi va-t-on voir que, selon ses ordres secrets, M. le comte d'Estrées se conduisit comme en 1672, c'est-à-dire qu'il empêcha son escadre de donner, à la réserve du marquis de Martel, qui, ne pouvant retenir son bouillant courage, se précipita au fort du combat.

RELATION DE M. LE VICE-AMIRAL SUR LE COMBAT DU 21 AOUT 1673.

(Joint à la lettre de M. le vice-amiral, du 22 août.)

« Depuis le 12, il n'a été possible de donner aucune nouvelle de cette armée, les vents ayant toujours été extrêmement grands jusqu'au 17, que l'on fut obligé d'avoir toujours les mâts de hune bas; cependant nos vaisseaux de garde ne laissèrent pas de découvrir l'armée ennemie ce même jour, qui s'était avancée jusqu'à quatre lieues du Texel, et cinq lieues de cette armée, et, selon les apparences, y était depuis le 15, et y avait essuyé le même coup de vent que nous.

« On ne doute pas que M. le prince d'Orange ne leur ait fait quitter leurs bancs, et agir contre leur ordinaire, qui est de se ménager davantage qu'ils n'ont fait dans la dernière occasion.

« Pour M. le prince Rupert, ayant pris la résolution de les combattre, il l'aurait fait le 18 si les vents, étant devenus encore forcés, ne l'avaient obligé de demeurer à l'ancre, et de mettre encore les mâts de hune bas; ayant toutefois cessé le 19, on se disposa le lendemain à aller chercher les ennemis, et le matin une flûte de la flotte des Indes ayant donné dans la division de M. Désardans, croyant se rencontrer dans l'armée de Hollande, y fut prise par le capitaine du *Bourbon*, qui y envoya sa chaloupe avec un lieutenant pour la garder et s'en rendre maître. Aussitôt que j'en fus averti, je pris un extrême soin qu'il n'en fût diverti aucune chose, et le commissaire général y étant allé quelques heures après, il y mit tout l'ordre qui pouvait dépendre de lui; j'en donnai part aussitôt à M. le prince Rupert, et comme, sur le rapport des prisonniers, on peut croire que cette prise peut valoir cinq ou six cent mille francs, je n'estimai pas, en cette rencontre, me devoir abstenir de parler (comme en passant) sur le partage du tiers qui appartient à Sa Majesté; et je reçus ordre de lui d'y laisser les soldats et matelots français, et qu'il se contenterait d'y faire embarquer le commissaire des prises à la suite de l'armée d'Angleterre, qui, ayant conféré avec celui de Sa Majesté, s'y embarqua le 20; et je crois que la flûte partit en même temps pour aller à

Londres; comme de notre côté on courait sur les ennemis qui avaient mis à la voile, et tâchaient à gagner le vent que nous avions sur eux, dans la pensée de conserver cet avantage, on courut quasi jusqu'à terre, à deux lieues du Texel (la côte étant assez saine en cet endroit); mais, comme les ennemis la connaissent encore mieux que nous, ils tinrent le vent davantage. En étant approché de plus près pendant la nuit, joint que M. le prince Rupert, m'ayant mandé à neuf heures du soir de n'aller qu'à petites voiles, à cause de la défiance où l'on était de quelques bancs, l'escadre de Sa Majesté, qui était à la tête, aurait donné, à une heure après minuit, au milieu de l'armée des ennemis si l'on n'avait découvert leurs feux, ce qui m'obligea d'envoyer une barque longue sur laquelle ils tirèrent deux coups de canon, qui, ayant fait connaître la même chose à M. le prince naire; mais, comme la tête tenait toujours le vent, et qu'ainsi la partie de l'escadre de Sa Majesté, que je viens de dire, aurait eu peu de part au combat, on jugea quasi dans tous les bords qu'il n'y avait autre chose à faire qu'à percer les vaisseaux hollandais de l'avant-garde, et les faire plier ensuite, pour gagner le vent à toute l'armée. Une heure ou deux après le commencement du combat, il survint une brume qui m'empêcha de prendre ce parti; mais, ayant duré peu de temps, aussitôt que je crus pouvoir être aperçu du vice-amiral de l'escadre rouge et des vaisseaux de Sa Majesté, qui étaient plus sous le vent que moi, j'envoyai une barque longue à M. Martel, pour l'avertir de ce que j'avais envie de faire; mais elle n'était pas encore arrivée à son bord, qu'il avait déjà commencé d'en changer, ayant jugé qu'il pouvait passer au vent de cette avant-garde. Pour le vais-



Assassinat des frères de Witt. — PAGE 197.

Rupert, changea aussi de bord, par la même raison que les ennemis avaient fait.

« Mais à la pointe du jour, le 21, on découvrit les ennemis fort étendus sur une ligne et assez près de terre, à un endroit de la côte qui s'appelle Camperdunes. Quoiqu'ils eussent l'avantage du vent, on prit le parti de les attendre et de les combattre; et, comme ils avaient le même désir, on ne fut pas longtemps sans se joindre.

« Le combat commença à huit heures et demie, et par les différents changements que l'on avait été obligé de faire, l'escadre de Sa Majesté se rencontra au poste de l'avant-garde, ainsi qu'elle le doit avoir; l'ordre de bataille des ennemis était différent de celui où on les avait vus d'autres fois : il y avait quinze ou seize vaisseaux à la tête qui tenaient extrêmement le vent, et occupaient une partie de l'escadre de Sa Majesté.

« Le reste était opposé à une partie du corps de bataille des ennemis, savoir : la division de M. Désardans, et *l'Aimable* et *l'Invincible* de la mienne.

« Les ennemis s'approchèrent de près, et plus qu'à l'ordi-seau que je monte, on jugea bien qu'il ne pouvait pas gagner si haut, et qu'il fallait nécessairement passer au milieu de sept ou huit navires, suivis de trois brûlots; mais, comme c'était le seul moyen de rompre et de mettre en désordre cette avant-garde, on crut qu'il serait fort avantageux de le tenter : on y réussit, et on se démêla de deux brûlots, dont un fut fort près de nous aborder; et quoique l'autre en passât un peu plus loin, ce ne fut, toutefois, qu'un peu plus que la portée de pistolet.

« On ne doute point que l'on n'ait mis le feu au premier, fort à propos, par une des pièces de l'avant. Tous les vaisseaux de la division du vice-amiral ayant suivi le pavillon, les Zélandais, qui tenaient cette tête, et particulièrement le vice-amiral, eurent beaucoup à souffrir. Les uns arrivèrent vent arrière; ainsi toute cette escadre se trouva en désordre, et l'on ne songea plus, de notre côté, qu'à joindre les vaisseaux ennemis qui combattaient contre ceux de l'escadre rouge et une partie de la nôtre.

« Mais les ennemis nous parurent si éloignés, parce que tous les vaisseaux qui combattaient avaient toujours arrivé, qu'on désespérait quasi de les pouvoir joindre, quoiqu'on fît force de

voiles, et que je n'eusse pas seulement attendu à me réparer, ce qui me faisait craindre que M. le prince Rupert ne fût trop pressé par eux; cela augmentait encore l'impatience que l'on en avait. Cependant, quelque diligence que l'on pût faire, ayant fait vent arrière depuis une heure jusque entre six et sept heures du soir, il fut impossible d'en approcher qu'à cette heure-là. Sur les deux heures, les ennemis ne tirèrent plus sur M. le prince Rupert, mais arrivèrent toujours vent arrière.

« Depuis, j'ai appris avec surprise que M. Spragge, s'étant séparé dès le commencement du combat de M. le prince Rupert, avait pensé causer un grand contre-temps, si la jalousie que leur donnait l'escadre de Sa Majesté, qui avait gagné le vent, ne les eût toujours tenus en échec, et empêché d'entreprendre plus qu'ils n'auraient fait sur les vaisseaux qu'ils avaient sous le vent.

sur quelques vaisseaux ennemis, le brûlot *l'Arrogant* qui le suivait, commandé par le capitaine Guillotin, aborda un grand vaisseau hollandais; mais, comme le vaisseau était grand et fort, et qu'il l'aborda avec trop de force, cela le fit reculer, et donna le temps aux Hollandais de mouiller et de s'en garantir.

« J'ai appris qu'on ne peut pas mieux faire qu'a fait ce capitaine de brûlot.

« On n'a rien perdu dans l'escadre de Sa Majesté que le sien, et lui se retira avec beaucoup de bonheur dans une des flûtes de l'escadre qui était au vent.

« Les Anglais n'ont perdu que deux ou trois brûlots; qui ont brûlé inutilement, et ils ont eu seulement des vaisseaux démâtés.

« Tout le monde assure que les Hollandais ont perdu un vaisseau coulé à fond, et un autre brûlé de son propre feu.



Combat du 21 août 1673.

Du reste, quoiqu'il n'ait pas témoigné toute la conduite qu'il serait nécessaire à un chef d'une grande escadre, tout le monde demeure d'accord qu'il a agi en brave soldat, et a péri enfin dans une grande chaloupe, à bord d'un vaisseau où il voulait monter, ayant été obligé de quitter le sien qui était entièrement désemparé; la chaloupe, ayant été percée d'un coup de canon, fut bientôt emplie d'eau, et, n'ayant pu se soutenir à la mer, il fut noyé sans l'avoir même quittée.

« Le vaisseau de Tromp, contre qui il combattit tout le jour, n'a pas été mieux traité, et l'on ne vit point son pavillon le soir, lorsque toutes les escadres se retirèrent de part et d'autre.

« Les Hollandais demeurèrent jusqu'au soir à canonner sous le vent quelques vaisseaux de l'escadre bleue qui étaient incommodés dans leurs mâts; mais, comme ils tiraient d'assez loin, on jugea bien qu'ils ne voulaient faire autre chose et se retirer ensuite.

« Pour l'escadre de Sa Majesté, elle s'était déjà ralliée à eux, et tous les vaisseaux qui la composent s'étaient rejoints au vent.

« M. Désardans avec partie de sa division l'ayant encore gagné

« Trois de leurs brûlots ont brûlé devant nous inutilement, et l'on doute si un vaisseau, où le feu se mit auparavant, était de guerre ou armé en brûlot; outre cela, ils ont autant, pour le moins, de vaisseaux démâtés que les Anglais.

« Il est impossible qu'ils n'aient aussi perdu beaucoup de monde.

« Je ne sais pas encore le nombre des morts et des blessés dans l'escadre de Sa Majesté, parce que depuis hier je n'ai pas encore pu voir tous les capitaines. Je sais seulement que le sieur d'Estivalle fut tué au commencement du combat, ayant fait voir une grande fermeté avec le chevalier de Sepeville qui était engagé comme lui au milieu des ennemis, et qui ne laissa pas de me venir joindre ensuite; que le chevalier de Montbaux, enseigne sur *le Grand*, a le bras cassé.

« Scossias, enseigne du *Fier*, tué; et le capitaine Jacob, embarqué sur *l'Invincible*, un bras emporté.

« Parmi les Anglais, il y a M. Spragge qui a été noyé, et un capitaine appelé Eneves, tué.

« Le sieur Rives a eu les mâchoires emportées, et un autre

capitaine, dont je ne sais pas le nom, a eu le bras emporté.

« On fera savoir plus particulièrement, par la première occasion, toutes les particularités qu'on aurait oubliées ou qu'on n'a pas sues d'abord, étant pressé de faire porter ce mémoire à Sa Majesté.

« On ne doit pas oublier, sur le sujet de la flûte hollandaise venant des Indes, de dire qu'on a su des prisonniers que toute la flotte n'était composée que de cinq bâtiments encore, outre celui-là de même grandeur, et d'un encore, chargés à peu près de marchandises de même prix ; que l'on n'a osé en charger à Batavia davantage, et qu'ils présument que ces autres bâtiments, dont on n'a point de nouvelles, ont été pris par les Anglais qui les attendaient à l'île de Sainte-Hélène, et dont celui-ci ne s'est échappé que parce qu'il est bon voilier. »

(*Arch. de la marine, à Versailles.*)

Après ce combat, l'indignation générale éclata en Angleterre contre l'escadre française. M. le prince Rupert, qui, à propos du combat du 7 juin, avait rendu tant de justice au vice-amiral d'Estrées, se plaignit amèrement et écrivit cette relation, dont on donne la traduction annotée de la main de M. le vice-amiral d'Estrées. Les personnes qui ont quelques connaissances nautiques pourront apprécier le poids et la solidité des objections de M. d'Estrées.

BRIÈVE RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ AU COMBAT DES ARMÉES NAVALES DE SA MAJESTÉ ET DE CELLES DU ROI DE FRANCE SOUS MON COMMANDEMENT, CONTRE CELLE DES HOLLANDAIS, LE 21 AOUT 1673, PRÈS LE TEXEL.

« Le lundi 21 août, dès la pointe du jour, nous aperçûmes l'armée navale hollandaise à une lieue et demie de nous, vers le vent qui était alors est-sud-est ; elle était peu éloignée de terre, le temps étant fort beau ; leur flotte et la nôtre étaient en ce temps-là du côté du nord du Texel. Sur les six heures du matin, je fis faire le signal à notre flotte, afin qu'elle prît la route vers le sud, comme elle fit alors ; les Français avaient l'avant-garde, j'étais au corps de bataille, et le chevalier Edouard Spragge commandait l'escadre du pavillon bleu ; il avait l'arrière-garde. Environ le même temps, la flotte hollandaise nous approcha, et Ruyter envoya le vice-amiral de Zélande avec sept vaisseaux de guerre et trois brûlots, pour engager au combat l'escadre de France ; l'amiral Tromp, avec son escadre composée de vingt-six vaisseaux de guerre et sept brûlots, attaqua l'amiral du bleu et son escadre, qui mit son hunier d'avant en panne sur les mâts pour les attendre, contre mon ordre exprès et son devoir. Ruyter et Bankert, avec le reste de leurs flotte et brûlots, vinrent sur moi et sur notre escadre, et, environ les huit heures, le combat commença ; et, sur les neuf heures, il s'éleva un brouillard avec une petite pluie qui continua jusque sur le midi, auquel temps l'air s'est éclairci, et le vent tourna au sud qui mit les Français, qui avaient alors l'avant-garde, au-dessus du vent des Hollandais ; lesquels Français, au lieu de s'en servir et de venir combattre les ennemis, comme j'attendais cela d'eux, au contraire, ils se retirèrent vers le sud ; et le vent étant pour lors sud-sud-est, ils s'éloignèrent à pleines voiles de deux grandes lieues avant qu'ils eussent reviré de bord vers les ennemis, ce qui donna lieu et occasion au vice-amiral de Zélande, avec sa division, de les quitter et de venir sur moi.

« En même temps j'aperçus le chevalier Jean Chichely, mon contre-amiral, fort éloigné de moi sous le vent : toutes les forces de Ruyter et de Bankert vinrent fondre sur ma division et sur celle de mon vice-amiral, et, de plus, ils coupèrent entre la division de mon contre-amiral et moi, de sorte que, vers le midi, j'avais à combattre Ruyter et toute son escadre à ma hanche, sous le vent, et un autre amiral, avec encore deux vaisseaux pavillons à ma hanche, du côté du vent, et l'escadre de Zélande sur mon travers, au-dessus du vent. Ayant ainsi combattu quelque temps et fait grand feu de mes deux bords, j'arrivai sur mon contre-amiral, en forçant les ennemis de me laisser passer, et ainsi de le rejoindre ; après quoi, environ deux heures, je découvris l'escadre bleue, à trois lieues sous le vent de moi, qui avait le cap au nord est ; et moi, ne sachant en quel état était cette escadre, et m'apercevant que leur canon ne jouait plus guère, je fis autant de force de voiles qu'il nous fut possible pour joindre cette escadre et les assister et les secourir dans cette pressante occasion, le vent étant alors sud-sud-ouest.

« Ruyter n'eut pas plutôt reconnu mon dessein, qu'il arriva sur moi avec toute sa flotte pour secourir Tromp, si bien que tout ce que nous pûmes faire fut de nous prêter le côté à portée de canon, sans faire feu de part ni d'autre ; et comme nous étions à la voile, en arrivant nous aperçûmes plusieurs vaisseaux de l'escadre bleue que nous jugeâmes avoir été endommagés, étant écartés de leurs corps du côté du vent, aussi bien que quelques-uns de mon escadre, auxquels je fis tirer un coup de canon pour les faire arriver sur nous, ce qu'ils ne firent pourtant pas. Sur les quatre heures, nous approchâmes l'escadre bleue, où nous trouvâmes *le Royal-Prince* entièrement hors d'état de combattre ; son grand mât d'artimon et son mât de hunier d'avant tout coupés du canon, et plusieurs autres vaisseaux désemparés. Le vice-amiral de l'escadre bleue réparant les manœuvres, le contre-amiral aussi du bleu, le comte d'Ossery, près de lui deux frégates, pareillement raccommodaient leurs manœuvres. Etant proche de l'arrière du *Royal-Prince*, entre lesdits vaisseaux, et les ennemis faisant raccommoder les manœuvres, y mettre des voiles neuves, je commandai sur l'heure deux frégates pour touer *le Royal-Prince* et le tirer hors de là. L'escadre de Tromp étant à l'est de lui avait nombre de ses vaisseaux désemparés, une partie de cette escadre ayant perdu leurs mâts de hune et vergues ; l'autre avec son vice-amiral et contre-amiral étant lors au plus près du vent, vers l'est, faisant force de toutes leurs voiles pour gagner le vent, ce qui m'obligea de revirer encore vers l'escadre bleue ; et quand nous arrivâmes près d'eux, il était environ quatre ou cinq heures, auquel temps Ruyter arriva aussitôt avec toute sa flotte, à dessein de se rendre maître de nos vaisseaux estropiés et hors de combat, qui étaient *le Royal-Prince* et autres. Je demeurai auprès d'eux, du côté du vent du contre-amiral du bleu, jusqu'à ce que notre flotte fût en ordre d'attaquer derechef les ennemis ; je fis mettre le signal ordinaire pour faire joindre tous les vaisseaux à leur poste, qui est le pavillon bleu sur la vergue d'artimon (1), et envoyai des ketches et chaloupes aux vaisseaux qui étaient sur le vent de venir à nous ; sur quoi nous arrivâmes et fûmes nous poster entre Ruyter et nos vaisseaux estropiés, et fis tirer du canon aux vaisseaux qui étaient vers le vent pour les faire arriver sur nous ; mais pas un d'eux ne m'approcha pour m'assister, excepté le comte d'Ossery et le chevalier Kempthorme ; si bien que j'ai grande raison de croire que, si heureusement je n'étais pas venu à leur secours, l'escadre bleue était entièrement perdue, puisqu'ils étaient tellement désemparés, qu'ils ne le pouvaient pas être davantage ; seulement les deux vaisseaux pavillons du milord d'Ossery et le chevalier Kempthorme me donnèrent quelques secours après notre jonction. Vers les cinq heures, Ruyter, accompagné de ses pavillons et flûtes, se vint poster vergue à vergue de moi ; et là recommençant encore un très-rude combat, dans l'engagement duquel il n'y eut aucun vaisseau pour me seconder que le vice-amiral, le capitaine David dans *le Triomphe*, le capitaine Stout dans *le Dépit de la guerre* ; et de ma division, le chevalier Jean Holmes dans *le Ruppert*, capitaine Legg dans *la Catherine*, le chevalier Jean Berry dans *la Résolution*, capitaine Jean Frullay dans *la Marie*, capitaine Caster dans *la Couronne*, capitaine Booth dans *la Perle*, bref, en tout treize ou quatorze vaisseaux. Le combat fut fort chaud et de près : là je mis les ennemis dans un grand désordre, et détachai deux brûlots que j'envoyai parmi eux, qui les approchèrent fort ; et si alors les Français, qui étaient à certaine distance sur le vent, avaient obéi à mon signal et qu'ils fussent arrivés sur les ennemis, conformément à leurs devoirs, nous

(1) Le pavillon bleu, à la vergue d'artimon, signifie de se mettre dans les eaux de l'amiral.

aurions mis les ennemis en déroute et les eussions entièrement détruits. C'était la plus belle et la plus avantageuse occasion qui ait été jamais perdue à la mer. Le combat continua jusqu'au jour failli et justement soleil couché, quand je me retirai en faisant peu de voiles et pour conduire des vaisseaux estropiés, les Hollandais aussi tournant le cap à l'est, et ainsi finit cette bataille; lorsqu'il me vint un officier du comte d'Estrées pour recevoir des ordres et savoir à quelle intention on avait arboré un pavillon bleu sur la vergue du mât d'artimon : de quoi je m'étonnai fort, puisqu'il n'y avait pas d'instruction plus claire et plus facile à concevoir entre tous les signaux pour combattre que celui-ci; et de plus, il ne manquait pas d'éclaircissement pour les signaux, ni d'instruction pour lui dire ce qu'il devait avoir fait, la chose étant sue et connue aux yeux de toute la flotte. Quand l'obscurité de la nuit fut venue, les ennemis se retirèrent sur leurs côtes, et je crus avoir raison d'en être satisfait, m'étant proposé, si je ne pouvais l'éviter, de ne point hasarder un nouvel engagement au combat le jour suivant, à moins que j'eusse meilleure assurance non-seulement du comte d'Estrées, mais aussi que quelques-uns de nos capitaines eussent résolu et promis de mieux faire, puisqu'ils m'avaient manqué en celle-ci.

« En cette bataille, les Anglais ni les Français n'ont pas perdu aucun vaisseau de guerre; je ne crois pas aussi que les Hollandais aient grand sujet de se réjouir considérant toutes choses, et je sais aussi que je n'ai de ma vie été assisté de la Providence et dans ma conduite en cette occasion, que d'avoir ramené ainsi la flotte de Sa Majesté. »

(*Archives de la Marine à Versailles.*)

Cette lettre de M. de Colbert de Croissy donne avis à M. de Seignelay des premiers symptômes de mécontentement qui s'élevèrent en Angleterre, à propos de la conduite de l'escadre française.

COPIE DE LA LETTRE ÉCRITE A MONSEIGNEUR LE MARQUIS DE SEIGNELAY PAR MONSEIGNEUR L'AMBASSADEUR.

« Le 29 août 1673.

« Je ne doute point que vous n'ayez déjà appris, par l'arrivée de M. Chapellain, tout ce qu'a fait l'escadre de Sa Majesté dans le dernier combat; mais, quoiqu'elle y ait tenu toute la conduite qu'on pouvait désirer de braves et habiles gens, M. le prince Rupert n'a pas laissé que de blâmer extrêmement par ses lettres; en sorte qu'à peine ses courriers sont-ils arrivés, que le bruit a couru dans toute la ville que les Français n'avaient rien fait qui vaille, et qu'ils étaient d'intelligence avec les Hollandais. Cette première impression a duré pendant deux jours, aussi bien à la cour que dans la ville; mais M. le major étant arrivé samedi, la nuit, je lui fis, le lendemain, avoir une longue audience du roi d'Angleterre, à son lever, dans laquelle il contenta fort ce prince, et lui donna moyen de désabuser toute sa cour de ce qu'elle avait pu croire au préjudice de l'escadre de France. Il est vrai que ledit roi et M. le duc d'York avaient déjà fait, par avance, tout ce que je pouvais désirer d'eux, et que Sa Majesté Britannique m'avait même avoué que ces fâcheux bruits étaient de purs effets des mauvaises intentions du prince Rupert, de la conduite duquel il m'a témoigné être fort mal content; mais, comme il a bien des raisons aussi qui ne lui permettent pas d'ôter le commandement de sa flotte audit prince, il faudra que M. le comte d'Estrées tâche de s'accommoder à sa bizarrerie, et milord Arlington m'a même extrêmement prié, de la part du roi son maître, d'adoucir toutes choses autant qu'il me serait possible, et de ne rien écrire à Sa Majesté qui la pût obliger à quelque ressentiment; mais j'ai cru qu'il était de mon devoir de lui rendre, par vous, un compte fidèle de ce que j'ai appris sur cette matière, et de remettre à la prudence de Sa Majesté d'en user ainsi qu'elle jugera convenable au bien de son service. J'ai cependant empêché qu'on imprime la relation de M. le prince Rupert, quoique adoucie par M. Arlington, et on en demanda, hier, une à la hâte au major, laquelle il fit avec une si grande exactitude, qu'elle aurait contenu cinq ou six pages d'écriture; aussi je la réduisis promptement, à la prière de M. Arlington, au peu de lignes que vous verrez par la copie ci-jointe; mais, comme il n'a pas su le détail de ce qu'ont fait M. de Martel et les capitaines de sa division, ni toutes les autres actions des braves officiers, j'espère que mon omission ne préjudiciera point à leur réputation ni à l'estime qu'on en doit faire, *car certainement on se loue fort dudit sieur de Martel;* ledit sieur major me fait espérer que nos vaisseaux pourront se réparer en pleine mer de ce qu'ils ont souffert dans ce dernier combat, et que, s'il ne se passe rien de nouveau, on ne sera point obligé de rentrer dans la Tamise.

« Je suis, etc. »

Voici une grave accusation portée par M. le marquis de Martel, *dont on se loue fort*, contre le vice-amiral d'Estrées; on y verra, malgré les réfutations faites apparemment pour le public, que l'instruction secrète de M. de Seuil reproduit, comme fondés, tous les reproches faits au vice-amiral par M. de Martel, dans la lettre suivante, qui précise les faits avec une rare netteté.

COPIE D'UNE LETTRE DE M. LE MARQUIS DE MARTEL A MONSEIGNEUR L'AMBASSADEUR.

« Du 6 septembre 1673.

« Je ne doute pas que monsieur le major ne vous ait informé du combat que nous avons fait le 21 août; mais je suis persuadé que les Anglais ne demeurent pas d'accord de sa relation : quoique je pourrais être suspect pour n'être pas en bonne intelligence avec M. d'Estrées, je prends, monsieur, la liberté de vous dire à peu près les choses qui se sont passées, et toute l'armée en demeurera d'accord.

« Le 21 août, à la pointe du jour, l'armée des Hollandais parut au vent de nous, à deux lieues de distance, et le prince Rupert se mit en bataille sur une ligne; il composait le corps de bataille, M. Spragge, l'arrière-garde, M. d'Estrées, l'avant-garde; l'on m'avait fait l'honneur de me donner, avec ma division de dix navires et trois brûlots, la tête de l'avant-garde. Comme nous marchions tous sur une ligne au plus près du vent, j'étais donc le premier de la ligne; les ennemis nous ayant considérés et vus en cet ordre, prirent leurs résolutions de la manière qu'ils devaient nous attaquer, qui fut de détacher le vice-amiral de Zélande avec dix navires de guerre et deux brûlots pour m'attaquer, ce qu'il fit avec toute force de voiles; MM. Ruyter et Tromp arrivèrent sur le gros de l'armée. MM. le prince Rupert et Spragge les reçurent avec beaucoup de résolution et d'honneur; M. d'Estrées, au lieu de prendre le parti de faire tête au gros de cette armée et de combattre un des pavillons, tint toujours au plus près du vent, et, par ce moyen, évita le combat, et laissa M. le prince Rupert et M. Spragge soutenir toute l'armée des ennemis, à la réserve de l'escadre de Zélande, qui était aux mains avec moi; si bien que M. d'Estrées se trouva dans un intervalle entre M. le prince Rupert et moi, où il n'y avait pas un seul vaisseau ennemi; il y demeura deux heures, tantôt le vent sur les voiles; après, il faisait porter, mais s'éloignait toujours de MM. le prince Rupert et de Spragge, qui faisaient un feu terrible les uns contre les autres; cela dura depuis huit heures du matin jusque sur les onze heures, sans que M. d'Estrées eût tiré un coup de canon; je fus assez heureux, après un long combat, quoique peu assisté des vaisseaux de ma division, de battre les Zélandais en leur gagnant le vent, leur ayant mis le feu à un de leurs brûlots et d'un coup de canon en avoir dégréé un de leurs plus forts, de faire plier le vice-amiral vent arrière, lequel ne put éviter, avec trois de son escadre, de passer au milieu de la division de M. d'Estrées, ce qui lui donna lieu de tirer quelques coups de canon, et d'en recevoir, en passant, quelques-uns; sans cela, il n'aurait pas tiré, en toute la journée, un seul coup; et ce qu'il a tiré est comme rien, et fort honteux pour lui de n'avoir pas fait périr des vaisseaux mal-

traités, et qui lui passèrent au travers toute sa division; sur le midi, m'étant raccommodé et mis en état de pouvoir tenir voile, j'arrivai sur l'armée des Anglais et des Hollandais, qui se battaient furieusement; M. d'Estrées, me voyant dans le dessein d'aller au secours des Anglais, fit même route; et, comme nous en étions fort loin, nous ne pûmes y arriver que sur les cinq heures du soir.

« Voici la grande faute que M. d'Estrées a encore faite, car il pouvait réparer celle du matin; ceci est l'Evangile. Les Hollandais nous voyant arriver vent arrière sur eux se retirèrent du combat, et firent un corps de quarante vaisseaux, croyant que M. d'Estrées fondrait sur eux: lui n'avait point combattu, et eux, qui étaient tous délabrés et maltraités du long combat, firent vent arrière, afin de se battre en retraite et de gagner la nuit, qui était proche. Comme j'avais approché plus près les ennemis que M. d'Estrées, je leur tirai quelques coups de canon, et partie de ma division leur en tirèrent, ne faisant qu'attendre M. d'Estrées pour donner dessus tous ensemble, ou ses ordres ou signaux de donner; car il nous avait lié les mains de ne faire aucune attaque sans son ordre, à peine de désobéissance, comme l'on peut voir par son écrit envoyé par monsieur le major. M. le prince Rupert, qui était proche et en état de donner, voyant que le temps se perdait, et que M. d'Estrées au lieu d'arriver pour attaquer les ennemis tenait le vent, M. le prince Rupert mit un pavillon bleu marqué dans les signaux généraux pour arriver et attaquer les ennemis. M. d'Estrées continua de tenir le vent sans faire nul compte d'attaquer les ennemis; sur le soleil couché, il envoya le major à M. le prince Rupert, et passa proche de moi, me demandant en quel état j'étais du combat que j'avais fait. Nous nous sommes séparés cette nuit-là des ennemis. Voilà la vérité. M. d'Estrées a déshonoré la nation ayant fait tout autant mal qu'il pouvait. Les Anglais pestent avec grande raison contre lui. Il cherche tous les moyens de s'excuser; il a fait des relations qui se trouveront si fausses que cela lui fera tort; il a pris tous les devants, envoyant son secrétaire à l'insu de tout le monde. J'ai écrit au roi et à M. Colbert la vérité de tout. Il est vrai que les Anglais ont fait tout ce qui se peut faire, et on a juste sujet de n'être pas content de M. d'Estrées. Tout roule sur lui; car les capitaines auraient fait leur devoir s'il les y avait menés, je le veux croire. Si l'on veut faire réflexion sur tous les combats que l'on a rendus, M. d'Estrées n'a jamais fait aucune action de vigueur dans cette campagne; et, s'il l'avait voulu au premier combat, il aurait abordé Ruyter et l'aurait pris, étant très-maltraité; c'a été lui qui a fait perdre tous ces pauvres capitaines de brûlots, leur ayant fait le signal trop tôt. L'an passé, ce qu'il a fait à du Quesne crie vengeance devant Dieu; enfin, il y a si bien pris ses partis, qu'il n'a jamais voulu s'engager à faire aucune attaque. L'on peut dire avec vérité que c'est un pauvre homme, fort décrié parmi les Anglais; je ne crois pas qu'ils veuillent aller à la guerre avec lui, n'y ayant nulle créance.

« Je suis, avec le respect que je vous ai voué, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« P. Martel. »

Le 6 septembre 1673.

(*Arch. de la marine, à Versailles.*)

Les lettres suivantes de M. de Croissy sont relatives aux reproches faits à l'escadre française, et donnent les plus curieux détails sur ces contestations, dans lesquelles le roi Charles, gêné par la *reconnaissance* qu'il devait au roi, et craignant de perdre ses subsides, donne tour à tour raison à tout le monde, et s'excuse avec une adresse infinie de ne prendre aucun parti à ce sujet, se rejetant toujours sur la bravoure de ses alliés et la royale parole de son frère de France.

« Londres, le 7 septembre 1673.

« Monsieur,

« Vous recevrez cette lettre en même temps que celle que je me donnai l'honneur de vous écrire l'ordinaire dernier, parce que, comme j'étais sur le point d'envoyer les premières à la poste la nuit du 4 au 5, milord Arlington m'envoya dire que le roi son maître avait résolu de retenir les lettres pour cette fois, et fermer les ports pour empêcher que les ennemis n'eussent connaissance du retour des flottes dans la Tamise, au préjudice des ordres que Sa Majesté Britannique avait envoyés au prince Rupert d'aller mouiller vers les Dunes, et, au cas que le vent fût à l'est, de se retirer à la Fosse-de-Saint-Jean. Cette contravention, que ledit prince a assez mal exécutée, a si fort déplu audit roi, qu'il a pris résolution de faire revenir ce prince, sous prétexte de le consulter; mais, en effet, pour le retenir auprès de lui, et de donner le commandement de sa flotte au sieur Ormond, qui a la place du feu sieur Spragge. Ce changement m'a fait beaucoup de peine, étant un peu rude à un vice-amiral de France d'être commandé par un homme si peu relevé; mais, comme le roi d'Angleterre donne au mérite dudit sieur Ormond le commandement de toute sa flotte, qu'on lui remet aussi entre les mains le pouvoir que Sa Majesté a donné à M. le prince Rupert pour substituer en son absence, et qu'enfin l'escadre de Sa Majesté n'est qu'auxiliaire, je n'ai trouvé aucune raison, ni dans notre traité, ni dans nos conventions, qui pût me donner lieu de faire une plus grande opposition à ce changement, outre que, le prince Rupert étant si mal intentionné, il est toujours avantageux au service du roi qu'il n'ait plus le commandement. Il arriva hier au soir ici, et je ne doute point que son retour ne fasse recommencer les calomnies contre M. le comte d'Estrées, que j'avais entièrement justifié, depuis deux jours, à la honte et à la confusion dudit prince Rupert. Vous avez su, monsieur, que nous étions accusés de trois choses: la première, d'avoir laissé prendre le vent aux ennemis pendant la nuit du 20 au 21, faute d'avoir fait la manœuvre qui nous était ordonnée; la seconde, de n'avoir pas assez arrivé sur les ennemis depuis le midi du 21, que l'escadre de France eut gagné le vent sur eux; et, la troisième, de n'avoir pas suivi le signal que le prince Rupert fit, sur la fin du jour, pour venir dans ses eaux. Ce prince avait fait publier par milord Wahan, le colonel Howart, et par d'autres, ses émissaires, que ces trois fautes l'avaient empêché d'emporter une pleine victoire sur les ennemis; que le roi notre maître était d'intelligence avec les Hollandais, et qu'il ne fallait rien espérer de bon de notre jonction. Comme le peuple est assez susceptible de toutes les calomnies que l'on invente contre la France, vous pouvez vous imaginer, monsieur, quel mauvais effet celles-ci avaient produit. Cependant la première a été d'abord détruite dans l'esprit du roi, le major lui ayant fait voir clairement que M. le comte d'Estrées avait ponctuellement suivi l'ordre du prince Rupert la nuit du 20 au 21; quant à la seconde, « nous avons soutenu, et « espérons même de justifier bientôt, qu'après que l'escadre de « France eut percé celle de Bankert et gagné le vent, elle n'em- « ploya pas une demi-heure de temps à remettre ses manœuvres « rompues en état de profiter, et que M. le vice-amiral mit, aussi « bien que tous les vaisseaux de son escadre, toutes voiles dehors, « et arriva incessamment sur celle de Bankert, en sorte que s'il « ne l'a pu joindre, et secourir par conséquent le prince Rupert « aussitôt qu'il aurait désiré, on ne le doit disputer qu'à ce que « les vaisseaux hollandais sont encore meilleurs voiliers que ceux « de France, et que ledit prince Rupert ne tenait pas assez ferme « pour être bientôt rejoint. » Ainsi, la justification de cette seconde accusation n'est pas avantageuse audit prince. Pour ce qui regarde la troisième, le roi d'Angleterre était tombé d'accord la première fois que le major lui en parla en ma présence, que, si M. le comte d'Estrées n'avait pu apercevoir que sur les sept heures du soir le pavillon bleu sur la vergue d'artimon de l'amiral (qui est le signal que lui faisait le prince Rupert de venir dans ses eaux), et qu'il ne l'ait pas pu suivre sans perdre le vent qu'il avait sur les ennemis, il avait très-bien fait de se conserver cet avantage. Ainsi, toutes ces accusations s'étant trouvées mal fondées, Sa Majesté Britannique avait écrit au prince Rupert qu'il avait eu grand tort de vouloir ôter, par ses lettres, la réputation au Français, et ruiner la bonne intelligence qu'il avait tant recommandé d'entretenir; mais ce prince lui a répliqué que ce n'était pas lui seul, mais la plupart des capitaines français mêmes qui blâmaient le comte d'Estrées; et il a envoyé en même temps

ici le comte Holmes, cadet de celui que vous connaissez, qui a avancé au roi, en ma présence, que le signal du « pavillon bleu « sur la vergue d'artimon était pour arriver sur les ennemis et les « combattre, et non pas pour venir dans les eaux du prince Ru- « pert; » ce qui a obligé ledit roi de se faire représenter incontinent l'instruction, dans laquelle on a reconnu que ce que disait ledit sieur Holmes « était faux, et que le signal était pour venir « dans les eaux dudit prince Rupert. » Cela m'a donné lieu de parler avec plus de hauteur, et de dire au roi que, puisque les Français étaient suffisamment justifiés, et que le prince Rupert ne cessait de vouloir rendre suspectes les intentions de Sa Majesté pour l'Angleterre, et d'attaquer la réputation de ses armes, je croyais ne devoir plus avoir pour ce prince les ménagements qui m'avaient fait assoupir tous sujets de plaintes, tant qu'il avait gardé quelque apparence d'honnêteté avec les Français; que M. le prince d'Estrées et moi avions empêché que les capitaines français, qui avaient assez remarqué dans le premier et le second combat jusqu'où allaient les mauvaises intentions dudit prince Rupert contre la France, n'ouvrent la bouche qu'à son désavantage; qu'au contraire, quoique l'escadre de France eût soutenu le principal effort des ennemis et ébauché la victoire, qu'il ne tenait qu'à M. le prince Rupert de la remporter pleine et entière, néanmoins ils lui avaient donné tout l'honneur du peu d'avantage que l'on avait eu sur les ennemis; mais je n'avais pas pu empêcher qu'il ne restât dans l'esprit, et du comte d'Estrées, et de tous les capitaines français, un juste soupçon que ledit prince voulait perdre l'escadre de France, et croyait acquérir par là plus de mérite auprès du petit peuple, auquel il avait plus d'envie de plaire qu'au roi son maître et son bienfaiteur que par aucune victoire; qu'ainsi, quoique Sa Majesté ait expressément commandé à monsieur le vice-amiral et à tous les officiers de la flotte de n'épargner ni ses vaisseaux ni leur vie lorsqu'il s'agira de servir ledit roi d'Angleterre et d'obéir à son général, en sorte qu'il soit satisfait d'eux, néanmoins cette obéissance ne devait pas être si aveugle qu'elle dût les obliger à se perdre si manifestement, sans que ledit roi en dût retirer aucun fruit; que le signal du prince Rupert était de cette nature, puisqu'il leur laissait perdre le vent à l'entrée de la nuit, les exposait sous le vent de cinquante vaisseaux des ennemis, qui n'auraient pas eu de peine le lendemain à faire périr la flotte des deux rois, et à en remporter une pleine victoire. Ledit roi a fort approuvé ce que je lui ai dit, et a extrêmement blâmé la conduite de M. le prince Rupert, me faisant même confidence de tous les manquements et malhonnêtetés de ce prince, m'avouant qu'il avait été trompé dans l'espérance qu'il avait conçue de lui dans cette campagne, et m'assurant qu'il ne lui donnerait jamais un semblable commandement. Cependant, monsieur, je vois que cette affaire n'est pas encore finie, et que j'aurai encore bien des batailles à livrer auparavant qu'on cesse d'en parler. Mais, aussitôt que M. le comte d'Estrées m'aura envoyé quelques preuves dont j'ai besoin, j'épargnerai d'autant moins ledit prince Rupert, que je vois bien que, s'il se relève, il sera très-difficile de maintenir l'alliance de France dans la prochaine séance du parlement; n'y ayant que la cabale qui nous est contraire qui le soutient auprès dudit roi, et qui fait les derniers efforts pour nous décrier. Depuis ma lettre écrite, je me suis promené dans le parc avec le roi d'Angleterre, et le prince Rupert a parlé derrière moi avec M. de Canaples de ce qui s'est passé dans le dernier combat avec beaucoup plus d'honnêteté sur le sujet de l'escadre de France qu'il n'en a écrit; et je vois bien que les réprimandes de Sa Majesté Britannique lui donnent du déplaisir de s'être emporté comme il a fait, et qu'il souhaite qu'il n'en soit plus parlé; il veut même se justifier auprès de Sa Majesté.

« Le duc de Monmouth va monter un vaisseau de soixante pièces de canon, et l'on ne doute pas qu'il n'ait bientôt le commandement de toute la flotte.

« COLBERT. »

(*Lettres de Colbert, Bibl. roy., mss.*)

Dans la lettre suivante, M. de Croissy ne loue plus si fort M. de Martel.

« Londres, le 11 septembre 1673.

« J'informe amplement M. le marquis de Seignelay du tort irréparable que cause aux intérêts du roi, en ce pays-ci, l'emportement de M. de Martel contre M. le comte d'Estrées; et comme il a déjà fait tout l'éclat et tout le mauvais effet qu'on en pouvait craindre, tant ici qu'en Hollande, je crois qu'il ne faut pas feindre de demander au roi d'Angleterre des commissaires non suspects, pour informer tant sur les vaisseaux français qu'anglais, et pousser le prince Rupert comme le plus grand ennemi de la France, et j'ose même dire du roi d'Angleterre, son bienfaiteur. Car, à vous dire le vrai, M. de Martel, par sa relation, a mis ici les affaires du roi dans un si mauvais état, qu'il sera difficile au roi d'Angleterre de soutenir l'alliance de France dans le prochain parlement, si la conduite du comte d'Estrées dans le dernier combat n'est justifiée avec beaucoup de hauteur. J'attendrai avec impatience les ordres du roi sur toute cette affaire, et cependant vous me ferez grand plaisir de me donner vos conseils sur la manière dont vous croyez que je me doive conduire. J'avais eu dessein d'aller sur les vaisseaux pour pacifier tous ces différends; mais j'ai considéré que l'accommodement entre M. le comte d'Estrées et M. de Martel serait plutôt préjudiciable dans la conjoncture présente, qu'utile au service du roi; et je me crois très-nécessaire ici pour réfuter toutes les calomnies qu'on invente tous les jours contre nous pour rendre suspecte auprès du roi d'Angleterre la sincérité des intentions de Sa Majesté.

« COLBERT. »

(*Lettres de Colbert, Bibl. roy., mss.*)

« Londres, le 11 septembre 1673.

« Monsieur,

« Je vous ai écrit, par ma dernière, que j'avais entièrement justifié la conduite de M. le comte d'Estrées auprès du roi d'Angleterre, qu'il m'avait même témoigné son mécontentement contre M. le prince Rupert, et assuré qu'il ne lui confierait jamais le commandement de ses flottes. Ce prince, étant retourné ici depuis trois jours, a fait voir audit roi, au duc d'York, aux ministres et à tous les principaux de la cour et de la ville, une relation, ou plutôt un libelle diffamatoire contre M. le comte d'Estrées, qui fait plus de tort ici aux intérêts du roi que tout ce que les Espagnols et les Hollandais s'efforcent de faire tous les jours pour ruiner l'alliance de France; et l'on ne feint pas de dire « que M. le comte d'Estrées ne se serait pas comporté si « lâchement s'il n'en avait reçu des ordres secrets de Sa Ma- « jesté; » que la France est d'intelligence avec les Hollandais, que l'Angleterre ne doit rien espérer de notre jonction, qu'elle sera abandonnée de notre escadre dans toutes les entreprises qu'elle pourra faire; et enfin j'appris hier de milord Kraft que beaucoup de personnes de cette cour (qu'il est inutile de nommer), dînant chez lui, et l'entendant parler à la justification de l'escadre de France, lui dirent qu'il n'y avait plus que le roi d'Angleterre, le duc d'York, lui et moi, qui parlassent de cette manière; mais que, si le roi d'Angleterre n'appuyait le prince contre les Français, la chambre basse le soutiendrait. Le colonel Howart, le comte de Carlisle, et d'autres émissaires dudit prince Rupert, ont même écrit de tous côtés aux principaux membres du parlement tout ce qui peut les aigrir contre la France. Ainsi vous ne devez pas douter, monsieur, que la division des chefs de l'escadre ne donne de puissants moyens aux ennemis de la France pour rompre l'alliance que nous avons avec l'Angleterre. Je vous envoie la lettre que m'a écrite ledit sieur de Martel, avec la réponse que je lui ai faite, et, si je puis avoir la copie que milord Arlington m'a promise de la relation que l'on fait courir sous le nom dudit sieur de Martel, je la joindrai à ma lettre. Je renvoie aujourd'hui M. de Saint-Amand vers M. le comte d'Estrées; et, comme cette affaire a si fort éclaté, par la malice du prince Rupert et de ses émissaires, qu'il n'en faut pas craindre dorénavant (quelque chose qu'on fasse) de plus méchants effets que ceux qu'elle a déjà produits, et dans l'Angleterre, et chez nos ennemis, je vois qu'il est de la gloire du roi et de la répu-

tation de ses armes de la pousser à bout, et de faire voir que, si l'on n'a pas eu tous les succès qu'on pouvait désirer, on n'en doit imputer la faute qu'à M. le prince Rupert; et, pour cela, je crois qu'il est nécessaire que M. le comte d'Estrées écrive au roi d'Angleterre même la conduite qu'il a tenue dans le dernier combat, et qu'il le prie d'envoyer des commissaires non suspects pour informer sur chaque vaisseau, tant français qu'anglais, de ce qui s'est passé, parce que, comme ledit sieur de Saint-Amand m'assure que tous les capitaines de l'escadre de France sont d'un même sentiment, à la réserve des trois que commandent les vaisseaux que M. de Martel a amenés du Levant, et qu'au contraire, parmi les Anglais, il y en a plus qui blâment la conduite de M. le prince Rupert que de ceux qui la soutiennent, il y a lieu d'espérer que cette information ne peut être qu'à notre avantage; mais, en tous cas, il est certain que, si nous n'agissons fièrement et avec hauteur, toute l'Angleterre demeurera persuadée que nous avons tort, et ce sera la ruine inévitable de nos intérêts dans le prochain parlement.

« Le roi d'Angleterre me dit hier qu'il avait reçu avis que les ennemis étaient vers le Texel, au nombre de soixante vaisseaux de guerre, et qu'il ferait sortir au plus tôt l'escadre de France de la Tamise, avec environ quarante vaisseaux anglais, pour assurer le retour des vaisseaux des Indes qui sont vers la Manche; après quoi les vaisseaux de Sa Majesté pourraient s'en retourner dans les ports de France. Mais, comme les vaisseaux anglais n'ont pas encore pris leurs vivres, je crains bien que ceux du roi n'arrivent encore plus tard que l'année dernière, quelques sollicitations que je puisse faire pour qu'ils soient bientôt congédiés.

« M. de Sausigny vient de retourner de la flotte, et m'a dit qu'il y avait deux mille malades sur l'escadre de France, et qu'on en avait mis à terre une bonne partie.

« Depuis ma lettre écrite, j'ai reçu les deux dont il vous a plu m'honorer, des 4 et 6 de ce mois. Je n'ai rien à ajouter à tout ce qui regarde les démêlés entre M. le prince Rupert et M. de Martel, d'une part, et le comte d'Estrées, d'autre, sinon que le roi d'Angleterre, avec qui j'ai eu l'honneur de dîner aujourd'hui, m'a dit qu'il avait trouvé la relation dudit sieur de Martel si emportée et si extravagante, qu'elle justifiait le comte d'Estrées; qu'il voyait bien aussi que ceux qui l'accusaient agissaient plus contre l'intérêt de sa couronne que contre celui de Sa Majesté, duquel il m'a assuré que rien au monde ne serait jamais capable de le séparer. Milord Arlington m'a aussi parlé dans le même sens; et si M. le comte d'Estrées suit le conseil que je lui fais donner par M. de Saint-Amand, j'espère sortir de cette affaire à la confusion des accusateurs; mais il n'est pas, selon mon sens, du service de Sa Majesté de demander rien davantage au roi d'Angleterre contre ledit prince Rupert, sinon qu'elle ne lui confie pas pour l'année prochaine le commandement de sa flotte. Le roi d'Angleterre prétend que sa flotte tienne la mer, c'est-à-dire qu'elle demeure vers les dunes, ou à la Fosse-Saint-Jean, jusqu'à ce que les vaisseaux des Indes, qui sont dans les ports d'Irlande, et qui n'auront pu se mettre à la voile qu'aujourd'hui, seront rentrés dans la Tamise; après quoi l'escadre de France sera congédiée, et on enverra une escadre de dix ou douze vaisseaux anglais vers Yarmouth. C'est tout ce que j'ai pu apprendre des résolutions du roi d'Angleterre; et quant au nombre de vaisseaux qu'il tiendra dans la Manche pour la sûreté du commerce, comme on ne m'a jamais répondu catégoriquement l'année dernière sur ce point, quelque instance que j'aie faite, ni sur la dernière demande que j'en ai réitérée, je n'espère pas en apprendre davantage que ce que le public en saura par la Gazette, et je vous dirais bien quelles sont là-dessus leurs raisons et leurs maximes; mais cela ne servirait qu'à vous importuner d'une plus longue lettre.

« Je demanderai au roi d'Angleterre qu'il lui plaise faire faire une évaluation raisonnable de la prise du vaisseau des Indes, et de prendre ce qui appartiendra à Sa Majesté pour son tiers, à compte du premier payement; car je crois que, quand il n'y aura que mille pièces, plus ou moins, le roi voudra bien qu'on en use de sa part avec cette honnêteté, d'autant plus qu'on en aura apparemment davantage par cette voie que par une grande exactitude.

« Je vous ai informé des connaissances que j'ai prises de l'état de nos affaires dans les Indes orientales. M. de la Haye est toujours à Saint-Thomé; mais nos vaisseaux sont mouillés dans une rade où il est impossible, à ce qu'on dit, qu'ils demeurent l'hiver.

« Colbert. »

(*Lettres de Colbert. Bibl. roy. mss.*)

« Londres, le 18 septembre 1673.

« Monsieur,

« Je me suis donné l'honneur de vous informer, par ma précédente, du préjudice que causait aux affaires du roi en ce pays la relation que M. le prince Rupert fait courir sous le nom de M. de Martel, ce que j'ai fait connaître qu'il était absolument nécessaire, pour le service de Sa Majesté, qu'il m'en envoyât un désaveu par écrit; j'ai conseillé en même temps à M. le comte d'Estrées de demander au roi d'Angleterre des commissaires non suspects pour informer de ce qui s'est passé, tant dans le dernier combat que dans les précédents; et la lettre qu'il a écrite à Sa Majesté de la Grande-Bretagne sur ce sujet a produit un très-bon effet, non-seulement dans l'esprit de ce prince et de ceux qui sont bien intentionnés pour le maintien de l'alliance avec la France, mais même parmi toutes les personnes un peu indifférentes; et donne un très-grand embarras aux partisans des ennemis de Sa Majesté; en sorte que si le sieur Sicé, que j'ai renvoyé vers ledit sieur de Martel, son beau-frère, pour lui faire connaître de bouche combien le piége dans lequel M. le prince de Rupert l'a fait tomber lui peut attirer de malheurs, me rapporte le désaveu que je lui ai demandé, j'espère réparer une bonne partie du mal que les accusations du prince Rupert nous ont fait. Mais je vous avoue, monsieur, qu'il est encore plus grand que je ne vous puis l'exprimer, et que presque tout le royaume est à présent persuadé que M. le comte d'Estrées avait ordre de ne point combattre. MM. de Valbelle, Gabaret, de Tourville et de Langeron, qui sont venus ici de son consentement, ont beaucoup contribué à confirmer le roi d'Angleterre dans la bonne opinion qu'il a toujours eue dudit sieur comte d'Estrées. Mais la cabale de M. le prince Rupert a fait conserver à ce prince le commandement de la flotte jusqu'à présent, contre la parole que ledit roi m'avait donnée de ne l'y plus renvoyer; et comme je ne doute point qu'elle ne réveille encore cette affaire lorsque le parlement sera assemblé, j'ai prié lesdits sieurs capitaines de me faire un mémoire de toutes les fautes qu'ils ont vu commettre audit prince Rupert dans le troisième combat qu'il a donné, afin de m'en pouvoir servir ainsi que je le jugerai à propos pour le service de Sa Majesté. Aussitôt que les vaisseaux auront pris les vivres qui leur sont nécessaires, à quoi on ne perd pas un moment de temps, et que les malades, que l'on dit être au nombre de trois mille, pourront être rembarqués, M. le comte d'Estrées sortira de la Tamise pour s'en retourner dans les ports de France, le roi d'Angleterre m'ayant témoigné désirer qu'il n'apportât aucun retardement à son départ; et vous pouvez juger aussi, monsieur, par le peu de vivres qui restent auxdits vaisseaux, et la longue navigation qu'ils ont à faire, qu'il n'y a pas de temps à perdre.

« Colbert. »

(*Lettres de Colbert. Bibl. roy. mss.*)

Cette lettre de Colbert de Croissy est remarquable en ce qu'elle annonce que le roi d'Angleterre, selon son système de pondération, a fait un présent à M. de Martel.

« Londres, le 25 septembre 1673.

« Monsieur,

« Le courrier de M. Colbert me rendit hier les lettres qu'il vous a plu m'écrire, des 15 et 19 de ce mois, et je ne doute point que le vôtre n'ait trouvé M. le vice-amiral à la voile vers

le Mildelgrond, où il m'écrivit hier qu'il mouillerait cette nuit, pour continuer ensuite sa navigation vers les ports de France, autant que le vent lui permettra.

« Vous aurez été informé, monsieur, par mes précédentes, de tout ce que j'ai fait pour justifier la conduite de M. le comte d'Estrées, et que ce n'a été qu'à l'extrémité, et lorsque j'ai vu qu'on ajoutait beaucoup plus de foi à la relation de M. de Martel qu'à mes raisons et répliques, que j'ai conseillé à M. le vice-amiral de demander des commissaires non suspects pour informer de ce qui s'est passé, sachant bien que le prince Rupert avait plus d'intérêt que nous de l'empêcher, et le roi d'Angleterre assez d'esprit pour le refuser, comme il a fait d'une manière très-obligeante pour les Français. Enfin, monsieur, cette instance me servira de preuve convaincante de la bonne conduite de l'escadre de Sa Majesté contre ceux qui la voudront blâmer dans le prochain parlement; et les présents que le roi d'Angleterre a envoyés à M. le comte d'Estrées, à M. Désardans et au major, marquent assez la satisfaction qu'il en a; il est vrai qu'il en a aussi donné à M. de Martel, et je l'aurais empêché si je l'avais su, mais ce n'est que parce qu'il est lieutenant général, et que ledit roi a cru avec raison ne devoir pas entrer en connaissance de ce qu'il y a à blâmer dans la conduite particulière dudit sieur de Martel. Enfin, monsieur, je peux vous assurer que j'ai conduit cette affaire d'une manière que j'ai sujet d'espérer qu'elle ne fera pas grand tort au service du roi, et qu'elle tournera à la confusion du prince Rupert et de ceux qui lui ont conseillé d'agir comme il a fait : le chancelier même, qui a le plus envenimé cette affaire, commence à s'en repentir, et le roi d'Angleterre a si bien fait connaître combien sa conduite lui avait déplu, qu'il tâche à présent d'étouffer tout le mal qu'elle a fait, et promet d'employer tout son crédit et ses amis pour empêcher qu'on n'attaque l'alliance de France dans le prochain parlement. Le prince Rupert, qui revint hier de la flotte, m'a paru assez mortifié; il m'a même fait plus de saluts, dans la chambre de la reine, que je ne lui en ai rendu; et je crois qu'il serait fort aise de se raccommoder si je voulais lui aller rendre la première visite, ce que je n'ai pas cru devoir faire dans la conjoncture présente, jusqu'à ce qu'il ait apaisé par ses lettres le juste ressentiment de Sa Majesté, et qu'elle m'ait ordonné de le voir.

« Le sieur de Sicé m'avait promis qu'il m'enverrait un désaveu, signé par M. de Martel, de la relation qui a couru sous son nom, pour m'en servir en cas de besoin, *mais il ne l'a pas fait;* j'avais aussi prié les capitaines que M. le vice-amiral a envoyés ici de me faire un mémoire véritable de toutes les fautes qu'ils ont vu commettre à M. le prince Rupert dans les deux premiers combats, afin de m'en servir contre lui au cas que sa cabale veuille blâmer dans le parlement prochain la conduite de l'escadre de France; *mais ils ne me l'ont pas envoyé*, et je crois qu'il est du service du roi de les presser de le faire.

« Je me suis donné l'honneur de vous informer des raisons qui avaient rendu inutiles toutes les instances que j'ai faites pour faire demeurer les flottes en mer jusqu'au mois d'octobre; milord Arlington m'assura hier que le roi son maître avait résolu de tenir une escadre de dix vaisseaux vers Yarmouth, et une autre de pareil nombre vers les dunes; il a ajouté que, comme les marchands anglais se sont plaints que Sa Majesté n'avait pas l'année dernière, à beaucoup près, tout le nombre de vaisseaux que j'avais promis, par son ordre, qu'elle entretiendrait pendant l'hiver pour la sûreté du commerce, il me priait d'en donner un état véritable, et des endroits qu'ils garderaient, offrant de m'en remettre en même temps un de ceux que le roi son maître avait en mer, afin que les sujets, de part et d'autre, puissent prendre des mesures certaines pour leur commerce. Le roi d'Angleterre m'a dit aussi qu'il prendrait dans peu de jours ses résolutions là-dessus; et quoique vous m'ayez donné déjà, par votre lettre du 17, une connaissance générale des intentions de Sa Majesté sur ce point, je vous prie, monsieur, de m'en envoyer un mémoire en détail, que je puisse donner ici, pour en tirer un pareil, quoique, à vous dire le vrai, je crois qu'on me cachera autant qu'on pourra la vérité, par beaucoup de raisons particulières à ce gouvernement-ci, dont il est inutile de vous importuner.

« Colbert. »

(*Lettres de Colbert. Bibl. roy., mss.*)

« Londres, le 28 septembre 1673.

« On ne m'a point encore rendu les lettres de l'ordinaire, ainsi je ne puis accuser la réception de celles dont vous pourriez m'avoir honoré. Vous serez informé de ce que je continue de faire ici pour détruire le mauvais effet que les accusations du prince Rupert et la prétendue relation de M. de Martel ont produit, par l'information que j'envoie à M. le marquis de Seignelay, dont je joins ici copie; je dois seulement y ajouter que le pauvre M. de Martel est au désespoir d'être tombé dans un aussi fâcheux piége, et m'a fait prier par son beau-frère de faire tout ce qui me serait possible pour l'en tirer; mais je lui ai dit que le mal était plus facile à faire qu'à réparer, et qu'il n'y avait point d'autre voie que de m'envoyer le désaveu par écrit que je lui ai demandé. Effectivement, c'est un pauvre homme qui n'a pas beaucoup de lumière, et il s'est imaginé que tout ce qu'il dirait contre M. le comte d'Estrées ne pourrait nuire au service de Sa Majesté. Pour ce qui regarde la conduite et du chef et des capitaines de l'escadre de France, dans le dernier combat, je continue à m'éclaircir de la vérité, autant qu'il m'est possible, pour vous en pouvoir bien informer ensuite par une voie sûre.

« Le roi d'Angleterre m'a renvoyé, pour le payement prochain, à son grand trésorier, qui consent qu'il soit fait par lettres de change, de la même manière que le précédent, et l'on me promet de me tenir compte du tiers qui appartient à Sa Majesté, sur la prise faite sur les Hollandais du vaisseau des Indes orientales, dont l'évaluation se doit faire au premier jour.

« Colbert. »

(*Lettres de Colbert. Bibl. roy., mss.*)

Ici M. le marquis de Seignelay répond à sa manière aux reproches que l'Angleterre faisait à la flotte française au sujet du combat. On est presque honteux de citer d'aussi puériles et mauvaises réponses. On les a seulement soulignées.

MÉMOIRE DU MARQUIS DE SEIGNELAY SUR LA RELATION DE M. LE PRINCE RUPERT.

13 novembre 1673.

EXTRAIT DES PRINCIPAUX POINTS CONTENUS EN LA RELATION DE M. LE PRINCE RUPERT CONTRE L'ESCADRE DE FRANCE.

« Premier point. — *Qu'il n'y avait que sept vaisseaux et trois brûlots de l'escadre de Zélande qui ont combattu l'escadre de France.*

« *Réponse.* — Il est certain, par le témoignage de toute l'armée, que l'escadre de Zélande, qui a combattu contre l'escadre de France, était composée de dix-neuf vaisseaux et huit brûlots;

« Et, sur ce que la même relation porte que Bankert, amiral de Zélande, a combattu contre le prince Rupert :

« Il n'est encore que trop certain que Bankert a combattu contre l'escadre de France; que le sieur d'Estivalle, capitaine de *l'Invincible*, combattit contre lui, et fut tué sur son vaisseau d'un coup de canon de cet amiral.

« 2e point. — *Que l'escadre de France s'éloigna de deux grandes lieues à pleines voiles avant de revirer sur les ennemis.*

« *Réponse.* — Quand le prince Rupert a écrit cet endroit de sa relation, il ne s'est pas souvenu qu'il a dit un peu auparavant que le vent était tourné au sud, d'autant qu'il « aurait « fallu que le vice-amiral de France avec toute l'escadre eût « mis le cap au sud pour s'éloigner des ennemis, ainsi porter « le cap droit contre le vent; en sorte que cette accusation se « détruit d'elle-même, » et il est assez difficile de se persuader

comment l'on a pu avancer une fausseté aussi manifeste. Mais, comme M. le prince Rupert dit lui-même qu'il alla à toutes voiles pour secourir l'escadre bleue qui n'avait pas trop besoin de son secours, et qui était, ainsi qu'il le dit lui-même, à trois grandes lieues sous le vent, « il s'est facilement imaginé, allant « aussi vite qu'il allait, que c'était l'escadre de France qui s'é« loignait de lui, » sans faire réflexion qu'ayant le vent contraire, elle ne le pouvait pas, et que c'était lui qui s'éloignait d'elle avec un vent fort frais.

« 3e POINT. — *Que l'escadre de France n'a point reviré le bord assez promptement, et n'a fait assez de diligence pour profiter de l'avantage du vent qu'elle avait pour venir combattre les ennemis.*

« *Réponse.* — M. le prince Rupert ne tint le vent devant Ruyter que jusqu'à huit ou neuf heures du matin, et aussitôt il plia à toutes voiles pour aller au secours de l'escadre bleue ; et, comme l'escadre de France soutint le vent et combattit contre l'escadre de Zélande jusqu'à midi, tous les vaisseaux de cette escadre revirèrent de bord en même temps, et tous les capitaines firent raccommoder dans la route les manœuvres qui leur avaient été coupées dans le combat. Mais, encore qu'ils fissent force de voiles, M. le prince Rupert s'était si fort éloigné en trois ou quatre heures d'avance qu'il avait sur l'escadre de France, qu'elle ne le put rejoindre que sur les six heures du soir, et « alors cette escadre avait si bien conduit la manœuvre « qu'elle se trouva avoir l'avantage du vent » sur les ennemis, M. le prince Rupert étant toujours sous le vent.

4e POINT. — *Que l'escadre de France n'a point combattu les ennemis, suivant le signal qu'il fit du pavillon bleu un mât d'artimon.*

« *Réponse.* — Il a été vérifié en présence du roi d'Angleterre que ce signal « n'était pas celui du combat, mais celui de se « ranger dans ses eaux. » Mais le vice-amiral de France voyant qu'en exécutant ce signal il s'allait mettre sous le vent de la flotte ennemie, il conserva son avantage, ne doutant point que de moment à autre M. le prince Rupert changerait son signal « ou lui enverrait porter ordre de combattre, » ce que toutefois il ne fit point ; et, comme il était déjà sept heures du soir, le vice-amiral de France « conserva le vent, ne doutant point que « M. le prince Rupert ne voulût combattre le lendemain matin. »

« L'on peut dire en général de ce combat que Spragge a fait en brave et galant homme, s'étant mis en panne pour attendre Tromp et le combattre; mais, comme Tromp avait le vent sur lui, et que ses voiles qu'il avait mises en panne ne le soutenaient point, il dévira, et s'éloigna très-fort de l'escadre rouge.

« Que M. le prince Rupert a voulu avoir trop de soin de l'escadre bleue, qui était à trois lieues de lui, et dont il ne pouvait pas savoir le succès, et que pour aller à son secours il a plié un peu trop devant l'ennemi. A l'égard de l'escadre de France, elle a fait une fort bonne manœuvre, puisqu'elle a « soutenu et « gagné le vent sur l'escadre qui la combattait; » et l'on peut dire certainement que, si le prince n'avait point été si vite au secours de cette escadre bleue, et que celle de France l'eût pu joindre seulement deux heures plus tôt, venant avec vent arrière sur les ennemis, la flotte de Hollande était entièrement perdue. »

(*Archives de la marine, à Versailles.*)

MÉMOIRE DE M. LE COMTE D'ESTRÉES SUR LA RELATION DU PRINCE RUPERT, POUR AJOUTER AUX REMARQUES FAITES PAR M. LE MARQUIS DE SEIGNELAY SUR LA RELATION DE M. LE PRINCE RUPERT.

« Il dit : « Ruyter et Bankert, avec le reste de leur flotte et « brûlots, vinrent sur moi et sur notre escadre, et le combat « commença environ les huit heures. »

« Il y a lieu de s'étonner qu'il ait voulu avancer une chose si contraire à la vérité, puisque tout le monde sait que cet amiral de Zélande, appelé Bankert, combattit à neuf heures et demie jusqu'à dix contre les vaisseaux français de la division du vice-amiral, et que d'autres vaisseaux zélandais, qui suivaient ledit amiral, étaient engagés en même temps avec la division de M. Désardans, chef d'escadre de France ; et que, lorsque le vice-amiral de France revira pour couper celui de Zélande, les seconds combattaient des deux bords.

« Auquel temps l'air s'éclaircit et le vent tourna est-sud-est, « qui mit les Français, qui avaient alors l'avant-garde, au-dessus « du vent des Hollandais. »

« Il y aurait lieu de s'étonner comment le vent en changeant aurait pu mettre les Français au vent et n'y pas mettre M. le prince Rupert, ou du moins d'une très-grande partie des vaisseaux ennemis, puisque l'escadre rouge et la blanche étaient au commencement du combat sur une même ligne, si l'on n'apprenait en même temps que ledit prince commença d'arriver une demi-heure après le combat, et que l'escadre blanche tint toujours le vent autant qu'il lui fut possible.

« Au contraire, ils se retirèrent vers le sud. »

« Cet endroit est une merveilleuse contradiction, puisque des vaisseaux ne vont pas *droit du côté que vient le vent;* il faut aussi savoir que tous les vaisseaux français ne revirèrent pas en même temps, que toute la division du chef d'escadre combattait, avec quelques vaisseaux de la division du vice-amiral, contre d'autres vaisseaux de l'escadre de Zélande, tandis qu'il coupa en deux la division du vice-amiral, laquelle s'enfuit en si grand désordre, qu'elle n'approcha pas de M. le prince Rupert, et ne fut en état de retourner que lorsque M. le prince Rupert prêtait le côté à de Ruyter, sans faire feu de part ni d'autre, comme il est dit dans la relation, et même plus tard.

« Ruyter n'eut pas plutôt connu mon dessein qu'il arriva « sur moi avec toute sa flotte pour secourir Tromp, si bien que « tout ce que nous pûmes faire fut de nous prêter le côté, à la « portée du canon, sans faire feu de part ni d'autre. »

« Il est difficile de voir une plus grande contradiction, puisque arriver et prêter le côté à la portée du canon sont deux choses incompatibles dans un même temps ; mais il n'y a personne qui ne juge qu'au moins cette façon de combattre à cinq heures durant, n'est pas assez dangereuse pour croire, comme il est dit à la fin de la relation, que jamais il n'a été si assisté de la Providence divine qu'en cette occasion.

« Il est toutefois constant qu'alors Ruyter mit le cap au nord-est, et M. le prince Rupert au nord-nord-ouest.

« Et si alors les Français, qui étaient à une certaine distance « sur le vent, avaient obéi à mon signal, et qu'ils fussent arri« vés sur les ennemis, conformément à leur devoir, nous aurions « mis les ennemis en déroute, et les eussions entièrement dé« truits. C'était la plus belle et la plus avantageuse occasion « qui ait jamais été perdue à la mer. »

« Il y a apparence que M. le prince Rupert avait fait des merveilles avant que les Français l'eussent approché ; mais, pour lors, il avait la proue tournée pour faire retraite, et non pas du côté des ennemis. Le vice-amiral de sa division faisait l'arrière-garde et le suivait; et ce rude combat, qui avait recommencé sur les cinq heures, avait fini pour lui à cinq heures et demie du soir, et, ayant duré jusqu'à jour failli pour les autres, était entretenu par quatre ou cinq vaisseaux hollandais qui tiraient sous le vent, pendant que M. le prince Rupert se retirait avec beaucoup de voiles, et non pas avec peu, comme il est allégué. Les brûlots que l'on détacha ne firent aucun effet, parce qu'ils furent envoyés de loin et n'étaient pas soutenus.

« Et ainsi finit cette bataille, lorsqu'il me vint un officier « du comte d'Estrées pour recevoir des ordres et savoir à quelle « intention on avait arboré le pavillon bleu sur la vergue d'ar« timon ; de quoi je m'étonnai fort, puisqu'il n'y avait pas d'in« truction plus claire et plus facile à concevoir entre tous les

« signaux pour combattre que celui-ci, et, de plus, il ne man-
« quait pas d'éclaircissement pour les signaux, ni d'instruction
« pour lui dire ce qu'il devait avoir fait. »

« Tout le monde sait que l'aide-major des vaisseaux français fut envoyé à une heure et demie dans une barque longue à bord du *Souverain*, pour recevoir des ordres sur ce que M. le prince Rupert arrivait si fort, et que l'on n'apercevait plus l'escadre bleue. De sorte que ce fut longtemps devant que le pavillon bleu eût été mis à l'artimon, et que ce n'était pas à dessein d'apprendre ce qu'il voulait dire qu'on le fit partir; mais il peut l'avoir demandé de lui-même, parce qu'il n'avait pas le livre des ordres. On le fit partir dans une barque longue qui d'ordinaire double le sillage des grands vaisseaux; cependant il ne put arriver que sur les cinq à six heures; mais, quoiqu'on l'eût aperçu du *Souverain*, on ne lui envoya de chaloupe que sur les huit heures, parce que l'on ne songe pas à toutes choses dans le grand engagement où se trouvait à six heures M. le prince Rupert.

« Quand l'obs-
« curité de la nuit
« fut venue, les en-
« nemis se retirè-
« rent sur leurs cô-
« tes, et je crus a-
« voir raison d'en
« être satisfait,
« m'étant propo-
« sé, si je ne pou-
« vais l'éviter, de
« ne pas hasarder
« un nouvel enga-
« gement le jour
« suivant, à moins
« que j'eusse meil-
« leure assurance
« du comte d'Estrées, mais aussi que quelques-uns de nos ca-
« pitaines eussent résolu et promis de mieux faire, puisqu'ils
« m'avaient manqué en celui-ci. »

« Il est vrai que les ennemis se retirèrent; mais M. le prince Rupert ne fit pas mettre des feux qu'il n'en fût parfaitement assuré, ayant attendu à commander qu'on les allumât qu'il était plus de dix heures et demie, et il est certain qu'il a sujet d'être satisfait des Hollandais, parce qu'ils ne l'ont pas trop pressé dans sa retraite; mais quant à la raison qu'il allègue pour n'avoir pas recommencé le combat le lendemain, il ne fallait pas d'autres assurances des Français et du comte d'Estrées que des trois combats de la campagne, et, pour ce qui regarde les capitaines anglais dont il lui plaît de se plaindre, quand on songe que l'année passée, après avoir été surpris à l'ancre, on poussa le lendemain les ennemis dans leurs bancs, et on remporta sur eux de notables avantages, il est bien difficile que l'on puisse consentir à rejeter sur de si braves gens le fondement du dessein de ne pas combattre, mais bien au peu de désir que M. le prince Rupert a témoigné en toutes les occasions de la campagne de retourner aux ennemis le lendemain. »

(*Archives de la marine*, à *Versailles*.)



Le comte d'Estrées.

Ce mémoire, tout entier de la main du comte d'Estrées, est complétement récusé par la pièce suivante, le rapport contradictoire de M. de Seuil. Il est impossible de résumer plus de faits. Ce rapport et celui qui le suit sont extrêmement curieux, le dernier surtout, en cela qu'ils citent l'autorité de chaque officier recommandable de l'escadre à propos de la conduite de M. le vice-amiral d'Estrées, et qu'ils confirment, en un mot, ce qu'on a déjà dit à propos du déni d'assistance lors du dernier combat, et de la bravoure de presque tous les capitaines lors du combat du 7 juin. La seconde partie du deuxième rapport offre aussi, pour ainsi dire, une statistique de l'état moral du corps de la marine, admirablement bien résumée; on découvre dans ce peu de lignes le germe de toutes les dissensions qui souvent furent si nuisibles aux armes de la France.

RAPPORT DE L'INFORMATION SECRÈTE SUR LA CAMPAGNE DE LA MANCHE, PAR M. DE SEUIL.

« A Brest, le 23 novembre 1673.

« Par ce qui m'est revenu de m'être informé de la conduite et

des actions des officiers des vaisseaux du roi pendant la dernière campagne de la Manche, j'ai appris :

PREMIER COMBAT.

« Que chacun, en général, peut être satisfait de ce que les Français ont fait dans la journée du premier combat des armées navales, puisqu'ils y ont soutenu et entrepris autant ou plus que les Anglais, et qu'ils sont allés au feu de l'ennemi avec autant de résolution qu'il s'en pouvait attendre.

« Quelques-uns qui ont regardé de près disent « que, quand « M. de Ruyter revira de sa première bordée, on vit huit des « vaisseaux du roi, apparemment surpris du revirement im« prévu, qui revirèrent devant lui avec plus de hâte que la « bienséance n'eût voulu. » M. de Valbelle, qui était de ces revireurs, en dit des raisons, « mais il y ajoute qu'il y en eut « qui allèrent si loin, qu'on ne les revit qu'un long temps « après.

« Que M. le vice-amiral y a laissé échapper une action de « décision qu'il devait entreprendre ; ce fut environ le midi « quand, ayant le vent sur les Hollandais, qui étaient alors as« sez mêlés, il manqua de revirer pour arriver sur eux, afin de « tirer profit de son avantage ; au lieu d'arriver, faisant servir « sa grande voile, il tint le vent, et, sans avoir aucun ennemi « devant ou derrière, il s'amusa à courir un bord d'une lieue de « longueur.

« Les brûlots ont été consommés dans ce combat avec aussi « peu d'utilité que de conduite ; aucuns d'eux se sont perdus « par la témérité de leurs capitaines, qui sont allés précipi« tamment à l'ennemi sans en avoir eu l'ordre et sans y être « accompagnés ; les autres y ont été mandés avec ordre des « commandants, mais sans y être escortés et couverts comme il « en est l'usage ; de sorte que, se trouvant seuls entre deux « lignes, en vue et au blanc de l'ennemi, ils en étaient coulés « bas, ou endommagés beaucoup, avant qu'ils pussent être en « place d'exécution. »

SECOND COMBAT.

« Il est rapporté que les Français ont commis plusieurs fautes dans cette journée.

« Celle par laquelle ils ont commencé est d'avoir laissé le gros des ennemis sur les Anglais pour « aller, avec tous les vaisseaux « du roi, s'arrêter au vice-amiral de Zélande, qui, n'en ayant « que neuf, eût été assez occupé de la seule division de M. de « Martel.

« Ce vice-amiral leur ayant échappé pendant que les Anglais « faisaient le sud-ouest, ils sont allés courir à l'est pendant cinq « horloges, sans que qui que ce fût leur disputât rien pour les « y obliger.

« Et, après cette course, les Français ayant reviré toutes voi« les hors, et étant arrivés entre les cinq à six heures environ à « la portée du canon des ennemis, au lieu d'arriver sur ceux « qui n'étaient point en ordre et qui semblaient embarrassés de « quelque vaisseau endommagé, ou bien, au lieu de se remettre « dans les eaux de M. le prince Rupert sans profiter de leurs « avantages en donnant sur les ennemis ou en canonnant, ils se « mirent en panne côté à travers et sans mouvement, donnant « lieu et temps aux ennemis de se retirer au Texel aussi aisé« ment qu'ils firent. » La conservation du vent pour le lendemain est traitée de vision par plusieurs, qui estiment que l'on ne se pouvait guère commettre en enfonçant les ennemis en désordre, parce que, en tout cas, la journée n'avait plus guère à durer, et par la raison d'ailleurs que les ennemis eussent tombé aux Anglais, qui leur étaient sous le vent, et bien en état de les soutenir.

« Le vice-amiral de Zélande, dont j'ai parlé, s'est mis en début à ne pouvoir manquer d'être pris, lui troisième, pour peu que l'on s'y fût attaché. Étant écarté de M. de Ruyter, il prit le parti de percer au travers de la division des Français pour aller le joindre ; et, passant à travers des vaisseaux qui étaient alors avec M. de Martel, ce vice-amiral se trouva pendant un long temps sous le vent de douze vaisseaux français, et au vent de M. de Preully, qui le serrait à ceux du vent, n'en étant éloigné que de la portée du pistolet, sans que M. de Martel ait arrivé pour l'aborder, et que ni MM. du Magnou, Langeron ou Villeneuve-Ferrières, qui s'en sont trouvés tout proche, aient donné dessus comme ils le pouvaient, étant si fort en seconds.

« M. de Martel n'a pas été épargné d'avoir manqué ce vice-amiral, et il a été parlé aussi de ce qu'il s'est approché deux fois des ennemis sans y tenir ; il est vrai qu'il n'y fut pas suivi et qu'il s'en plaint, et particulièrement de quelques capitaines, dont on ne nomme que le chevalier de Beaumont, qui, d'un dire commun, n'a pas fait ce qu'il pouvait. »

Sur la conduite de MM. les généraux.

« Chacun sait que si M. le prince Rupert eût autrement ménagé les Français qu'il n'a fait, et que s'il n'avait pas fait dans les trois journées des démarches aussi extraordinaires qu'ont été les siennes, sur la confiance que l'on y aurait eu, on se serait abandonné à beaucoup plus de choses, et qu'il en serait venu beaucoup plus de satisfaction de la campagne.

« M. le comte d'Estrées ne manque point de gens qui cen« surent sa conduite ; il lui est imputé d'être si prévenu de sa « capacité qu'il ne prend point de conseil de ceux qui lui en « peuvent donner ; d'où il arrive que, comme il n'a pas toutes « les expériences ni toutes les vues, il en tombe dans des fautes « qui font souffrir ceux qui ont à le suivre. Il est taxé de jalou« ser tout jusques aux petites choses, se faisant l'homme de « tout ; et, n'y pouvant suffire, une partie des affaires demeurent « ou se font imparfaitement ; à quoi est à ajouter que les officiers « généraux ou particuliers auxquels il diminue ce qu'ils pour« raient ou devraient faire en ont des mortifications qui les « éloignent de lui, et qui les tirent d'une partie de la considé« ration dans laquelle ils se tiendraient. »

« Ses manières avec les officiers, toujours tendues sur la hauteur et sur la supériorité, ne sont pas encore de leurs goûts, et on leur attribue les premières causes de son divorce avec les lieutenants généraux.

« Les officiers ou capitaines plus sensés sont persuadés de la nécessité « de mettre une personne forte à servir auprès de M. le « vice-amiral ; ils parlent d'un lieutenant général ou d'un chef « d'escadre ; mais au moins un homme de la façon de M. Gaba« ret l'aîné. »

« Les capitaines qui ont servi sur *la Reine* disent que pendant la campagne ils n'ont été appelés ou consultés sur aucune rencontre importante.

« Il est rapporté qu'il y avait un homme sur le même vaisseau qui, pendant un des combats, allait au gouvernail faire remettre au loff, quand M. le vice-amiral, ayant dit d'arriver, rentrait dans sa chambre ; même il est encore rapporté dans le public « que c'est sur le conseil de deux volontaires, qu'on ne « nomme pas, qu'il s'est appuyé pour retenir le vent en mettant « en panne le soir de la troisième journée. Il y a quelques « plaintes de ce que ses domestiques entrent trop dans les dis« cussions aux occurrences d'affaires du roi. »

Pour les capitaines.

« L'on prétend que le roi a mis un sujet de trouble dans les combats et de discorde entre les capitaines quand Sa Majesté a fait promettre des charges à ceux qui se signaleraient plus, parce qu'ils en prennent sujet de se tirer des lignes pour aller chercher aventure et d'en rompre leurs ordres, et par la raison encore que, comme ils font souvent tous également, les plus ambitieux voulant néanmoins s'élever, cabalent pour décrier leurs concurrents contre la vérité, et donnant prise pour les enquereller, sont cause des désunions que l'on voit entre eux. Il se dit que l'on a échauffé la querelle d'entre M. de Valbelle et M. Gabaret, afin qu'en les engageant à se battre ils en fussent obligés de sortir du service ; et que M. Martel s'en allant pour dîner avec M. le vice-amiral, fut passer à bord de *l'Orgueilleux*, où il en fut détourné sur des donnés à entendre qu'il n'y recevrait pas assez de civilités.

« Les relations de combats, dans lesquelles on n'a employé jusques ici que quelques personnes affichées, font un des premiers chagrins et entretènement des officiers dont il n'est point fait mention ; et il en est revenu des explications aigres qui ont tourné en des froideurs. Ils voudraient généralement, ou qu'elles fussent bannies, ou qu'il n'y fût parlé que des morts, des blessés et des actions singulières. Un capitaine dit avoir vu un de ses camarades ne faire pas ce qu'il eût pu selon le caractère de son naturel, afin, disait-il, de ne travailler point à l'histoire d'autrui, et y ajoutant qu'il aurait beau se battre, et qu'il n'en serait pas plus connu.

« L'on convient que le roi a un corps de bons officiers de marine capables d'exécuter de grandes choses quand ils seront menés. De mon information secrète, je n'ai rien pu apprendre d'eux en particulier qui ne rapporte à ceci, et je n'y ai trouvé à reprocher que ce que j'ai ci-devant dit sur les trois combats; ils conviennent pourtant, sans se nommer, qu'il y en a qui s'exposent plus que les autres, et quelques-uns qui ne paraissent vers l'ennemi que quand ils y voient un intervalle de vaisseaux, et que d'autres aussi sont plus chauds que leurs camarades pour se trouver où il y a plus d'attaque; par exemple, à la troisième journée, le chevalier de Sepville, qui était de garde, trouva moyen d'être de bonne heure au combat et en ligne; au lieu que le chevalier de Nesmond, qui était aussi de garde avec lui, n'y parut point ou peu à celui qui me l'a dit. Je ne puis distinguer ici ceux qui m'ont été nommés pour être plus capables de soutenir et d'entreprendre de bonnes actions, parce que j'y ai trouvé assez de contradiction pour me faire craindre que l'on m'en ait parlé avec passion, intérêt, ou avec esprit de cabale, en sorte qu'il ne serait pas sûr d'y ajouter foi.

« Pour la netteté sur les vaisseaux, elle y pourrait être plus grande que je ne l'y ai trouvée; les bestiaux que l'on y nourrit entre les ponts y font une saleté et une mauvaise odeur qu'il est difficile d'empêcher; j'y ai vu les ponts mouillés et salis de longue main. *Le Téméraire* m'a paru plus plein de crottes et plus boueux que les autres, et *le Vaillant* un peu plus négligé; les officiers du *Téméraire* ne savaient pas, au désarmement, qu'il y eût été embarqué du vinaigre pour en faire brûler entre les ponts, afin d'en purifier l'air; leur négligence a pu procéder de ce que M. de Saint-Aubin ne les a pas satisfaits dans ses manières de vivre avec eux, comme il lui en arrive presque autant à toutes les campagnes; il lui serait nécessaire d'avoir des officiers de l'ordre matelot.

« En général, il est rare de voir les capitaines de qualité prendre d'autres soins pour leurs vaisseaux que ceux qui regardent le combat, leur sûreté et leurs tables; ils se prévalent de leurs ressources, et je ne connais de moyen de les amener aux autres soins que ceux de l'exemple du supérieur général; de la négligence de ces capitaines de qualité procède le relâchement des capitaines, qui ne sont plus obligés à bien servir, parce qu'ils ont toujours à montrer qui fait moins qu'eux. »

Pour les partances et retours.

« Si, à la dernière séparation des armées, les vaisseaux du roi étaient ramenés directement en France au lieu d'être entrés dans la Tamise, on y ménagerait, outre beaucoup de dépense, un temps pour la commodité du retour, d'autant plus précieux qu'il est ordinairement proche de l'équinoxe, où commencent les grands vents.

« M. le vice-amiral a trop précipité la dernière partance de la Tamise; il n'a point attendu le retour de la plupart des chaloupes qui étaient à terre pour des vivres, et il avait donné à juger qu'il ne partirait pas le jour qu'il a appareillé.

« Il partit trop tard, et on lui impute de partir ordinairement de cette manière, et que, s'il s'en est venu seul, c'est qu'il a manqué d'aller au rendez-vous qu'il avait donné à Portsmouth et à Torbay, en cas de relâche.

« Si, après la partance de la Tamise, au lieu de mouiller au nord Forland, il eût fait tenir la mer pendant la nuit, on eût gagné l'île de Wight le lendemain, et évité le désordre causé par le mauvais temps qui surprit les vaisseaux à l'ancre dans la mauvaise rade de la Rie.

« La rade de la Rie étant aussi dangereuse et aussi exposée qu'elle est, il convenait de retourner aux dunes, au lieu d'estaller la marée dans cette rade dans un temps comme celui qu'il faisait, et pendant la maline, où un capitaine dit qu'il était presque impossible que les ancres et les câbles tinssent, fussent-ils d'acier. »

Pour les vivres.

« D'un commun accord chacun souhaiterait que l'on en embarquât moins que l'on a fait, et particulièrement quand les équipages sont grands : les vaisseaux en iraient mieux, ils en seraient plus sains, et les vivres, s'en conservant davantage, seraient mieux ménagés et feraient moins de maux. »

Pour les qualités des vaisseaux.

« Je dois rapporter que le vaisseau *la Reine* est en toute manière un des meilleurs que l'on connaisse, et qu'il n'est pas encore revenu un capitaine pour désarmer, qui n'ait dit des louanges de son vaisseau; chacun rapportant que, à la fin des campagnes, les vaisseaux du roi vont dans le général aussi bien que les vaisseaux anglais, et que si les Français n'avaient pas plus de vivres à porter qu'eux, et étaient aussi frais carénés, ils les égaleraient en tout.

« A Brest, le 23 novembre 1673. »

(*Archives de la Marine à Versailles.*)

MÉMOIRE POUR SERVIR A L'INFORMATION SECRÈTE DE CE QUI S'EST PASSÉ DANS L'ARMÉE NAVALE PENDANT LA DERNIÈRE CAMPAGNE 1673.

Au dire de MM. de Preully et de Belle-Ile. — « Lors du premier combat, quand M. de Ruyter, après avoir couru son premier bord, revira sur nous, il y eut huit de nos vaisseaux que l'on vit faire vent arrière devant lui, les capitaines en étant étonnés.

Le sieur de Kerguelin, capitaine de flûte. — « M. le vice-amiral, au commencement du premier combat, vers le midi, les ennemis étant sous le vent et en peloton, au lieu de revirer le bord pour tomber sur eux, mit sa grande voile, et, tenant le vent, s'en alla courir à une lieue de Ruyter, sans avoir aucun ennemi devant lui.

Serpault, capitaine de brûlot. — « Les brûlots mal consommés contre l'ordre, sans appui et sur des commandements mal dirigés; M. le vice-amiral avait même fait tenir un des siens devant lui et entre son vaisseau et l'ennemi; impossible de faire réussir de cette façon et qu'on n'y périsse.

M. de Belle-Ile. — « Dans le second combat, le vaisseau *la Reine*, vaisseau du comte d'Estrées, a été vu à couvert de l'ennemi par un vaisseau du pavillon rouge qui, quand il culait pour laisser passer *la Reine* vers l'ennemi, le même vaisseau *la Reine*, faisant même manœuvre, se laissait culer aussi, et avançait aussi, comme l'anglais, quand il faisait porter pour la laisser derrière. Il a été su que l'anglais en a dit de grosses injures du général français à un Français volontaire sur son bord, qui voyait ce manége des deux vaisseaux.

Tous les officiers. — « Au troisième combat : le parti d'avoir couru après les vaisseaux de l'escadre de Zélande n'a pas été approuvé; il eût été mieux d'y envoyer un détachement pour joindre le gros à M. le prince Rupert.

Le sieur de Kerguelin. — « Les Anglais y faisant le sud-ouest, nous courûmes à l'est, et pendant cinq horloges, n'ayant qui que ce soit qui nous disputait rien.

M. de Nesmond et tous. — « Avoir tenu le vent le soir afin de le conserver pour le lendemain est tout au moins plus prudent que brave.

Lui, Rosmadec et ses officiers. — « M. de Valbelle faisant signe du chapeau et

criant pour faire arriver *la Reine* qui n'en fit rien.

Belle-Ile et tous les officiers.

« M. LE VICE-AMIRAL A DONNÉ A ENTENDRE, APRÈS LE COMBAT, ET SURTOUT A M. DE GRANCEY, QUE LE ROI NE VOULAIT PAS QUE L'ON HASARDAT SES VAISSEAUX DANS LE PÉRIL, ET A MÊME FAIT CONNAITRE QUE L'INTENTION ÉTAIT QUE L'ON SE MÉFIAT DES ANGLAIS.

. . . .

On ne s'étendra pas davantage sur les conséquences politiques de ces deux dénis d'assistance qui, soulevant le parlement d'indignation contre l'alliance française, contribuèrent si puissamment à la paix séparée de l'Angleterre avec la Hollande.

Ces faits, complétement ignorés, pouvaient tellement prêter à la contradiction, vu les pompeuses mélopées qui depuis bien longtemps ont cours à propos du *grand siècle*, qu'on a préféré de donner ici naïvement toutes ces pièces servant à la fois de récit et de preuves à ce qu'on avait avancé déjà.

Cette action navale fut la dernière de l'année 1673; et vers le mois de décembre, Louis XIV, apprenant que Charles II était sur le point de céder aux exigences de son parlement, qui demandait absolument à faire la paix avec la Hollande, offrit à son frère d'Angleterre, par M. de Rumigny, cinq millions et demi de subsides s'il voulait rejeter ces propositions et dissoudre le parlement. Mais, les préliminaires étant trop avancés, la paix entre l'Angleterre et la république fut signée à Westminster, le 9 février 1674, et Charles II resta neutre à l'égard de la France.

Cette paix, qui semblait devoir rompre l'union qui régnait entre Louis XIV et Charles II, en fit naître, au contraire, une plus intime, peut-être parce qu'elle était plus secrète. La duchesse de Portsmouth, au comble de la faveur, entretenait le joyeux monarque dans ces sentiments, si largement rétribués d'ailleurs par Louis XIV. Sachant que ce roi voulant mettre sa marine sur un plus grand pied encore, Charles II envoya à Rouen plusieurs modèles de vaisseaux et un assez grand nombre de ses meilleurs constructeurs, qui plus est, il se chargea de faire les vivres de l'armée de M. de Turenne; et, somme toute, nuisit aux Hollandais le plus qu'il lui fut possible.

Les suites de cette guerre de Hollande, d'abord si facile, ne répondaient pas à ses commencements, le prince d'Orange et le vieux duc de Lorraine montraient une activité désespérante. Au commencement de cette année, Louis XIV fut obligé de mettre trois puissantes armées sur pied. L'opiniâtre et fatale jalousie de Louvois entravait toutes les résolutions de Turenne, et, bien que ce grand général y eût peu d'égard, le service en souffrait.

Puis, les membres de la coalition gagée par la France contre la Hollande diminuaient peu à peu : d'abord l'évêque de Munster fit sa paix avec la république, et l'électeur de Cologne suivit bientôt son exemple.

Malgré cette défection, Louis XIV, constant dans ses projets contre l'Espagne, envahit de nouveau la Franche-Comté. Après plusieurs batailles sanglantes, le Palatinat est mis à feu et à sang par l'ordre de Louvois, impitoyablement exécuté d'ailleurs par Turenne. Pendant ce temps, l'Espagne, qui avait une armée en Catalogne, tâcha de faire une diversion en attaquant le Roussillon. Cette tentative offrait de grandes chances de succès, car la noblesse, chargée de taxes, menaçait de se soulever. Le comte de Schomberg fut envoyé, avec une armée de débarquement, sur les côtes de la Catalogne; le duc de Vivonne commandait l'escadre qui portait ces troupes destinées à opérer une descente dans ces parages. Cette expédition, contre le Roussillon, aurait eu les suites les plus fâcheuses, si le soulèvement de Messine, habilement exploité, n'eût obligé l'Espagne d'envoyer en Sicile son armée de Catalogne, qui venait de remporter déjà un avantage assez considérable sur M. de Schomberg.

A peu près au même temps, Tromp croisa sur les côtes de Bretagne et de Normandie, sans tirer autre avantage de cette expédition que d'enlever comme otage le prieur d'un couvent de l'île de Noirmoutiers, et de faire une descente infructueuse à Belle-Isle. Ruyter, de son côté, tenta une attaque sur la Martinique, qui n'eut aucun résultat important.

Voici d'ailleurs une dépêche de M. le duc de Chaulnes, écrite à M. de Seignelay, à ce sujet :

« De Brest, ce 1er octobre 1674.

« Je ne doute pas, monsieur, que vous n'ayez été informé directement par Saint-Malo du retour de Ruyter ; je ne laisserai pourtant pas de vous faire savoir ce que j'appris hier sur la prise qu'un des vaisseaux armés de Saint-Malo a faite d'un des vaisseaux de la flotte de Ruyter. Il dit que Ruyter mouilla le 22 mai au Torbay, sur la côte d'Angleterre, avec trente-sept vaisseaux et six brûlots. Le capitaine de la prise dit que Ruyter passa de Torbay aux îles Canaries, et de ces îles directement à celle de la Martinique; que le lendemain de son arrivée, qui fut le 30 juillet, il entra dans la baie, fit canonner la forteresse, et, à la faveur du feu de plusieurs frégates légères, fit mettre pied à terre à quatre mille hommes ; qu'un des vaisseaux du roi, qui voyait la descente à revers, l'incommoda beaucoup, et qu'un autre vaisseau coulé à fond empêcha l'approche des gros vaisseaux; qu'il y eut un fort rude combat à terre, dans lequel la plupart des officiers hollandais furent tués ; que quatre cents de leurs soldats demeurèrent sur la place, ainsi que plus de huit cents blessés ou hors de combat; que Ruyter, sur le rapport que lui envoya faire le jeune comte de Horn, qui commandait à terre, tint conseil de guerre, après lequel il ordonna fort mélancoliquement le rembarquement de l'infanterie et le partage des blessés dans chaque navire. Le brûlot pris par le capitaine qui raconte tout ceci eut en partage de blessés le corps embaumé d'un lieutenant-colonel, nommé Stellan, mort de ses blessures à bord du jeune fils de Ruyter, qui lui promit, comme il s'allait mourir, de l'envoyer sûrement enterrer à la Haye, ce qui consola grandement ce moribond, officier fort aimé et considéré de M. le prince d'Orange.

« Le duc DE CHAULNES (gouverneur de Bretagne). »

(*Lettre de Colbert, Mss., Bibl. roy.*)

Quant à la flotte de Tromp, on voit, ainsi qu'on l'a dit plus haut, par ces extraits des lettres de MM. de Lavardin et de Saint-Aignan, que, après avoir croisé dans la Manche et être venue mouiller à Belle-Isle, elle fit voile de nouveau vers le nord.

A M. DE SEIGNELAY.

« Belle-Isle, le 6 septembre.

« L'escadre hollandaise, de dix-huit à vingt navires, dont neuf étaient gros, s'étant augmentée jusques à vingt-quatre, a mis à la voile ce matin, et fait route vers l'île de Groais. Ceux qui sont restés sous cette île ne sont pas au nombre de plus de neuf ou dix, dont seulement quatre gros. Les gens qu'ils avaient descendus à terre ont seulement brûlé les églises de cette petite île et mis à terre leurs malades, qui sont en assez grand nombre à ce qu'on m'assure.

« Le marquis DE LAVARDIN. »

A M. DE SEIGNELAY.

« Brest, le 7 septembre.

« Nous attendions, monsieur, de moment à autre les nouvelles du passage des escadres sur Ouessant pour retourner dans leurs ports, lorsque nous sûmes qu'elles étaient encore à l'île de Groais, et qu'elles n'avaient pas profité du vent de sud-est pour entrer dans la Manche. Elles ont été trois jours mouillées aux îles de Groais et Glenan. Quelque infanterie étant descendue dans la première pour la piller, mais l'ayant trouvée presque déserte, le dépit qu'en eurent les soldats, joint à l'avis qu'on leur donna (peut-être pour les en faire sortir plus tôt) que les sources étaient empoisonnées, fit qu'ils mirent le feu à plusieurs cabanes. Quatorze navires se sont depuis séparés pour

retourner vers Belle-Isle, ce qui marque que l'amiral Bankert n'a pas encore dessein de s'en retourner.

« Le duc de Chaulnes. »

(Lettre de Colbert, Mss , Bibl. roy.)

Enfin, une lettre du 9 septembre, datée de Port-Louis, annonce le départ de la flotte hollandaise, qui inquiéta pendant trois mois les côtes de France, et qui retourna en Hollande sans avoir obtenu aucun succès.

Le soulèvement de Messine ayant amené une des expéditions maritimes les plus importantes de ces temps-là, on doit d'abord donner quelques détails sur les causes singulières qui, dès 1664, préparèrent la rébellion ou plutôt la révolution de 1674, dont la France aurait pu tirer de si grands avantages.

CHAPITRE XXXII.

Cette guerre de Messine, qui dura si longtemps, qui fut si onéreuse à la France et si fatale aux Messinois, abandonnés plus tard par Louis XIV à la vengeance de l'Espagne, après avoir été excités et soutenus par lui dans leur rébellion ; cette guerre pouvait avoir les plus avantageux résultats pour la France, et porter un coup funeste à la monarchie espagnole, si, par haine de Colbert et de son fils, chargés de la marine, M. de Louvois n'eût pas compromis le succès de cette expédition en refusant les troupes nécessaires à l'entière occupation de la Sicile ; et si, enfin, la mollesse et l'insouciance incompréhensible de M. le duc de Vivonne, nommé vice-roi de cette possession, n'eût rendu vaines toutes les espérances qu'on pouvait attendre d'une aussi importante et si facile conquête.

Avant d'arriver au dernier soulèvement de 1674, qui mit cette ville aux mains de la France, il est indispensable d'exposer rapidement les diverses périodes de l'histoire de Sicile depuis 1665.

Charles II, né le 6 novembre 1661, du second mariage de Philippe IV avec Marie-Anne d'Autriche, succéda le 17 septembre 1665 aux royaumes de son père. Plusieurs historiens ont observé que depuis les grandes contestations des maisons de France et d'Aragon, les Siciliens, et surtout les Messinois, ne furent jamais si malheureux que sous ce règne ; mais que jamais aussi l'esprit inquiet et turbulent de ce peuple ne vint se heurter contre une autorité plus despotique et plus intraitable que celle des vice-rois de ces temps-là.

Quant à la cause première et vraie des troubles sérieux qui agitèrent Messine pendant cette période (de 1665 à 1674), elle est fort simple et des plus humaines : ce fut une lutte d'intérêts purement matériels.

Lors de la grande sédition de Palerme, fomentée par le tireur d'or Alesi, qui, se mettant à la tête des rebelles, chassa le vice-roi, la cour d'Espagne avait été si contente de la fidélité que la ville de Messine lui avait témoignée, qu'à la sollicitation de don Ansalon elle ordonna, le 31 mai 1663, que *toutes les soies de Sicile sortiraient à l'avenir par le port de Messine*.

On conçoit quels immenses avantages les Messinois devaient trouver dans cette disposition ; aussi, un pareil monopole excitant le mécontentement et l'envie des autres villes de Sicile, elles réclamèrent vivement contre cette faveur.

Néanmoins, lorsque le duc de Sermonète, vice-roi de Sicile, arriva dans Messine en 1694, les sénateurs le prièrent de faire publier l'ordonnance du roi touchant les soies, lui représentant que cette faveur n'était de fait qu'une confirmation d'un privilège accordé aux Messinois, l'an 1591, par le roi Philippe II.

Les autres villes de Sicile, ainsi qu'on l'a dit, s'émurent violemment, et envoyèrent quelques notables représenter au duc de Sermonète qu'une pareille mesure ruinait les autres ports de l'île au profit de Messine.

Le duc de Sermonète, fort embarrassé, tint un grand conseil, dans lequel on examina s'il convenait ou non de publier l'ordonnance relative aux soies, et il fut décidé que le bien du royaume demandait la suppression de ce privilége.

A cette nouvelle, les Messinois, irrités, se soulevèrent à leur tour, et contraignirent le vice-roi d'ordonner au tribunal dit du *patrimoine royal* d'enregistrer l'édit, et de le faire exécuter.

Alors toute la Sicile, et surtout Palerme, recommença de se plaindre de nouveau et avec de fortes instances d'une telle partialité ; aussi le conseil d'Espagne, sachant d'ailleurs la violence qui avait été faite au vice-roi par les gens de Messine, suspendit en définitive l'exécution de l'ordonnance concernant les soies, et ce malgré l'édit de la reine.

Mais la ville de Messine, s'opiniâtrant dans ses prétentions, députa à Madrid don Philippe Cigala et Sylvestre Fenga pour soutenir ses droits, tandis que la ville de Palerme y envoya de son côté le docteur don Francisco de Terano, pour défendre ses intérêts contre Messine.

La lutte se concentra donc entre ces deux villes, dès longtemps rivales, et si jalouses l'une de l'autre, que, pour éviter tout prétexte aux fréquentes collisions qui s'élevaient souvent entre les Palermitains et les Messinois, la cour d'Espagne avait autrefois résolu que les vice-rois habiteraient alternativement ces deux résidences.

Arrivant en cour, les députés de Messine commencèrent par prétendre à être reçus comme les ambassadeurs de princes souverains, soutenant que plusieurs précédents leur assuraient cette prérogative. L'introducteur des ambassadeurs répondit à cela qu'il ne pouvait les traiter de la sorte sans un ordre exprès de la reine, régente pendant la minorité de Charles II.

Don Philippe Cigala répliqua par un long et substantiel mémoire, dans lequel il maintenait que pendant le règne de Philippe IV on avait toujours traité les envoyés de Messine comme ceux des princes souverains. Aussitôt le docteur don Francisco de Terano riposta par un non moins long et non moins substantiel mémoire, dans lequel il énumérait à son tour toutes les raisons de justice et d'égalité qui devaient porter la régente à ne pas sacrifier ses fidèles Palermitains et à ses non plus fidèles Messinois, et à recevoir les députés de ces deux bonnes villes sur le même pied.

Mais cette ridicule et singulière lutte de prétentions vaniteuses entre Palerme et Messine était loin d'être à bout ; la politique espagnole trouvait trop son intérêt dans ces discussions irritantes, pour ne pas aviver, au contraire, ces rivalités jalouses entre les villes les plus importantes de cet Etat fédératif, afin d'y rendre impossible toute unité, toute nationalité, et de dominer plus assurément ce riche et beau royaume.

Aussi, pendant les longs délais qu'entraîna cette affaire, les esprits s'aigrirent, les passions s'exaltèrent, et lorsqu'enfin la reine régente, contre l'avis du conseil d'Italie, décida, de son autorité privée, que les députés messinois n'auraient à l'avenir d'autres prérogatives que celles accordées aux envoyés des autres villes de Sicile, et que l'édit des soies serait abrogé, les députés messinois se retirèrent fièrement, sans prendre congé ni du roi ni de la reine, et protestèrent publiquement, en quittant Madrid, contre cette violation de leurs privilèges.

Déchus de toutes leurs espérances, voyant l'ordonnance des soies rapportée, encore animés par leurs députés, qui, furieux du peu de succès de leur mission, ne se ménagèrent pas d'en attribuer la ruine à l'injustice flagrante de la cour, les Messinois essayèrent, pendant cette année, de se rébeller plusieurs fois contre l'Espagne ; mais ces tentatives demeurèrent sans autre résultat que l'exécution de quelques révoltés.

Les années suivantes furent moins tumultueuses, et don Francisco Fernandès de la Cueva, duc d'Albuquerque, succédant, en 1667, au duc de Sermonète, il ne se passa rien de fâcheux sous son ministère. Il fut remplacé, l'an 1670, par don Claude Lamoral, prince de Ligne, nommé vice-roi de Sicile.

Ce fut plus tard, en 1672, que commença de poindre cette longue série de troubles, terminés par la grande révolution de 1674, qui mit Messine au pouvoir de Louis XIV.

A cette époque (1672), la cour d'Espagne en était encore à choisir le capitaine général, ou *stradico*, qui devait servir sous le vice-roi, lorsque don Luis del Hojo, homme entreprenant,

perdu de dettes et de débauches, rempli de manége et de fausseté, vint proposer à la reine de réduire Messine à la plus passive obéissance, d'empêcher à l'avenir toute révolte en cette ville-là, en changeant radicalement la forme républicaine de son gouvernement, et de la mettre alors, sans condition, pieds et poings liés, sous la dépendance absolue de l'Espagne, si on voulait le faire, lui, don Luis del Hojo, stradico de Messine.

Sans doute fascinée par l'esprit diabolique ou l'imperturbable assurance de cet homme, après avoir eu plusieurs entretiens avec lui, la reine d'Espagne le fit enfin nommer stradico, et il partit bientôt pour Messine, afin de réaliser les promesses qu'il avait assurément faites à sa cour. On doit s'arrêter quelque peu sur le caractère de cet homme, un de ces types rares, qui savent et peuvent, à l'aide d'une odieuse mais habile dissimulation, pénétrer les masses, s'y infiltrer, pour ainsi dire, peu à peu, et y déposer le germe dangereux que plus tard l'insurrection doit féconder et faire éclore; de ces hommes, enfin, qui, presque sans complices, arrivent à remuer profondément toute une population, en employant, comme leviers puissants, la réaction toujours assurée de deux ou trois passions primordiales et organiques chez l'homme, telles que l'envie, l'intérêt particulier, ou le fanatisme religieux. Seulement, ainsi qu'on le verra plus tard, don Luis, en osant trop et trop tôt, perdit en un jour sa popularité si laborieusement acquise.

Connaissant les idées superstitieuses des Messinois, et sachant aussi que tous les dehors de la dévotion et de la sainteté leur imposaient singulièrement, cet homme avait pris tout d'abord le masque qui devait assurer ses desseins; et, avec une inconcevable persistance d'hypocrisie, avait commencé de jouer, dans un but politique, ce rôle de tartufe que Molière, avec la sublime prescience du génie, avait deviné et jeté dans la vie intime.

Ainsi, don Luis, en débarquant à Messine, commença par baiser la première dalle du port avec un pieux enthousiasme, disant qu'on ne pouvait jamais assez témoigner son culte pour une ville toute spécialement placée sous la protection de la mère de Dieu. Ce premier hommage, rendu à Messine dans ce que sa superstition avait de plus cher, frappa le peuple, qui, dès lors, commença de prendre don Luis en grande vénération. Le stradico ne se démentit pas : incessamment dans les églises et dans les hôpitaux, on le trouvait moins chez lui que dans les lieux de cette nature; puis la fréquentation régulière des sacrements venait compléter cette dévote existence; communiant très-souvent, il voulait, de plus, que tous ses domestiques l'imitassent. Mais ce qui parlait encore plus en sa faveur, et ce qui ôtait même la pensée de douter de la sincérité de ses intentions, c'est que la piété de don Luis était rehaussée par l'éclat d'un grand nombre d'aumônes, car les cinquante mille écus que le stradico avait demandés pour ce fait à sa cour étaient distribués avec un merveilleux à-propos.

L'effet de ces aumônes fut prodigieux; en peu de temps don Luis fut, aux yeux du peuple, un ange envoyé d'en haut pour secourir les misérables; et il se trouva bientôt en si grande estime, dit un manuscrit contemporain, que « c'eût été une espèce d'hérésie que de douter de sa probité, et l'on se serait « attiré de méchantes affaires, si, par un scrupule quoique bien « fondé, on eût voulu démêler ses tromperies; de plus, il s'en« tretenait familièrement avec les gens du peuple, comme, au « contraire, il évitait avec soin la rencontre de la noblesse et « des bourgeois. Au reste, les conversations qu'il avait avec le « peuple n'étaient que de choses saintes, d'histoires de dévo« tion, d'aventures miraculeuses; et il prenait tant de soin de « la gloire des saints, qu'il leur attribuait souvent des miracles « dont il était l'auteur. Il n'oubliait pas aussi la sienne sur ce « chapitre : il s'en est quelquefois attribué, et en a fait même « imprimer un fait par lui, malgré la répugnance que l'archevê« que témoigna de lui accorder cette liberté. »

D'après ceci, le but de don Luis était évident et facile à pénétrer : il voulait exciter et soulever le peuple contre la bourgeoisie et la noblesse, en exaltant, jusqu'au reproche, les richesses de l'une et les priviléges aristocratiques de l'autre, afin d'anéantir ces deux classes importantes, qui seules défendaient avec énergie les franchises de la ville; puis, profitant des indécisions qui suivent toute révolte, il comptait facilement imposer à Messine un gouvernement despotique tout à fait sous la main de l'Espagne.

Il est impossible d'imaginer avec quel art perfide cet homme semait la défiance et l'animosité, contre les classes supérieures, dans le cœur de cette population ardente et impressionnable; on ne pourrait croire aux sourdes menées qu'il employait pour se faire des créatures aux dépens de la popularité du sénat et de la bourgeoisie. Ainsi, arrivait-il quelque crime dont il constât que le peuple souhaitât le châtiment, il délivrait le coupable; un autre passait-il pour innocent, il le punissait; et, ce qui paraît incroyable, c'est que, dans l'un et l'autre cas, il savait persuader à la populace, ainsi trompée dans son attente, qu'il n'agissait de la sorte que parce qu'il y était contraint par le sénat, dont il reconnaissait le premier toute l'injustice.

De la sorte, la population s'aigrit extrêmement contre les sénateurs et les bourgeois; mais le ressentiment de cette aigreur ne se manifestait encore que par quelques pasquinades ou quelques cris sans importance. Don Luis voulut des troubles plus sérieux, et, pour parvenir à les soulever, il employa un moyen aussi terrible qu'extraordinaire : ce serait à n'y pas croire, si l'autorité irrécusable du rapport déjà cité, et emprunté aux archives du ministère des affaires étrangères, n'en démontrait toute l'exacte vérité. Voici comment s'exprime ce mémoire à ce sujet :

« Don Luis del Hojo jugea que la famine serait le plus sûr « moyen pour parvenir à ses fins, car, dans ces calamités, on « voit toujours les pauvres enrager contre les riches, par la « comparaison de leurs misères avec l'abondance des autres. »

Pour cet effet, il écrivit à tous les ministres du roi d'Espagne qui sont en Italie d'empêcher de tous côtés qu'on vendît des blés aux Messinois, et tâcha d'obliger tous les paysans à la même cruauté, ce qui réduisit dans peu de temps cette grande ville à une disette effroyable de vivres pour un peuple si nombreux et si peu accoutumé à la souffrir. De sorte que le sénat, affligé, comme on se le peut imaginer, d'une si étrange nouveauté et si peu prévue, fut obligé de faire fermer les boutiques de pain et de le faire distribuer par poids à chacun. Cet ordre aurait empêché sans doute le peuple de crier contre le ministre, et l'aurait aisément accoutumé à souffrir une misère générale s'il n'eût été irrité par les discours séditieux des émissaires de don Luis, qui lui représentaient que non-seulement les sénateurs étaient cause de ce désordre, mais que leur avarice insatiable, et l'envie de faire un gros gain dans la conjoncture présente où la famine était encore dans les autres provinces d'Italie, leur faisaient cacher les blés qui étaient dans la ville pour les transporter au dehors (ce qui était un véritable artifice et une menterie inventés pour exciter la haine du peuple). « Cependant, « pour appuyer l'invention et la rendre de quelque apparence, « don Luis del Hojo faisait marcher dans l'obscurité de la nuit « un crocheteur chargé d'un sac de blé percé par le fond, qui « le répandait partout le long des rues, et faisait ainsi une traî« née et un chemin du lieu d'où on l'avait pris jusqu'à celui où « il avait été porté, et il prenait le soin de le faire passer, tantôt « par la porte d'un sénateur, tantôt devant la maison d'un au« tre, et ainsi du reste des principaux de la ville, jusques à la « marine, où on chargeait apparemment le blé. Le lendemain, « quand le peuple était assemblé, ou sur le port, ou dans les « carrefours, quatre ou cinq des adhérents de don Luis se « mêlaient dans ces pelotons, et, faisant semblant de regarder « à terre par hasard, ils faisaient apercevoir à leur compagnie « de ce blé répandu, et la menaient comme par la main, à la « faveur de ce sentier qu'on avait fait la nuit, jusqu'à la porte « du sénateur où commençait cette route de blé, par où ils leur « faisaient remarquer qu'il en faisait porter à la marine, pour « l'embarquer. » Il n'en fallait pas davantage pour enflammer un peuple que la disette avait déjà réduit au désespoir. Ces misérables continuaient leur rôle avec la même adresse; et, prenant occasion de ce qu'ils voyaient, de crier aussitôt qu'ils étaient trahis, que la ville regorgeait de blé, et que le peuple mourait de faim au milieu de l'abondance, ils rejetaient tous

leurs malheurs sur l'avarice des riches; à quoi les partisans de don Luis ajoutaient que ce bon seigneur était bien informé de tout cela, qu'il en était au dernier désespoir, et que, aimant le peuple comme il faisait, il aurait remédié à ce désordre si on lui en avait laissé le pouvoir.

De fait, cette famine factice irrita tellement le peuple, que *Joseph Martinès*, se mettant à la tête d'une populace armée, alla dans le palais pour y tuer tous les sénateurs qui y étaient; heureusement pour eux, ceux qui s'y trouvèrent mirent l'épée à la main, et poussèrent si vivement ces meurtriers, qu'ils les obligèrent de s'enfuir. Don Luis fit arrêter Martinès; mais toute la punition qu'il lui infligea se réduisit à le bannir.

La populace, plus animée que jamais, s'émut le 30 mars, alla mettre le feu aux maisons de plusieurs sénateurs, et ce que la flamme épargna fut pillé. Don Luis, averti de ce désordre, ne se pressa point d'y remédier : il se contenta de se rendre au palais après l'incendie, puis, s'étant assis, il harangua la multitude, se répandit en invectives sanglantes contre la tyrannie des sénateurs; puis, enfin, croyant séduire le plus grand nombre, il proposa de changer l'ordre anciennement en usage pour l'élection des patriciens.

Jusqu'alors, sur six sénateurs il y en avait quatre de l'ordre des nobles et deux de la bourgeoisie. Don Luis, au mépris de cette loi fondamentale, voulut que le nombre des élus fût également réparti entre la noblesse et la bourgeoisie, et, de plus, diminua beaucoup les pouvoirs de ce nouveau gouvernement.

Ce n'était pas assez : don Luis, pour être plus facilement maître de la ville, avait résolu de surprendre les forts gardés par la milice urbaine, et de les confier à ses troupes espagnoles; mais, son dessein ayant transpiré, les nouveaux sénateurs donnèrent ordre à la milice messinoise de se tenir si en garde, que l'entreprise du gouverneur échoua.

Ces menées de don Luis, cette dernière tentative surtout, éveillant enfin les soupçons du peuple aveugle jusque-là, une députation de nobles, de bourgeois, et même des consuls des métiers, se rendit au palais, pour supplier les sénateurs de déclarer le stradico ennemi public.

Avant que de se déterminer à une résolution de cette conséquence, le sénat jugea qu'il était à propos de convoquer une assemblée générale des Messinois, afin de savoir le sentiment de tous les particuliers.

Mais, tandis qu'on sonnait la cloche qui devait assembler la population entière sur la place publique, redoutant peut-être le résultat de cette délibération, don Luis, suivi d'une troupe de ses satellites et de la fange de la populace à laquelle s'étaient joints les prisonniers qu'il avait fait sortir des prisons pour cette exécution, don Luis alla brûler et piller les maisons des principaux Messinois qui s'étaient le plus opposés à ses projets, puis il publia ensuite une ordonnance, par laquelle il déposait les six sénateurs. Tous ceux dont les maisons avaient été brûlées furent déclarés criminels de lèse-majesté, et il promit, de plus, que ceux qui avaient participé à cette dévastation ne pourraient être recherchés.

Ce fut alors que le stradico voulut que ceux qui lui étaient attachés prissent le nom de *merli*, ce qui signifiait, selon lui, partisans de la paix ; il faisait par là, dit un contemporain, « allusion aux merles, qui tiennent longtemps dans leur bec une « branche d'olivier, et il donna, au contraire, le nom de *malvizzi* à ceux qui soutenaient les priviléges de la ville : le « malvizzi étant une espèce de grive qui se contente de becqueter les olives, et qui ne saurait en garder une branche « dans son bec. Mais il arriva, contre l'intention de don Luis, « que le nom de malvizzi devint très-honorable, et que celui de « merli fut regardé comme honteux. Les merli n'étaient presque que la lie du peuple, et les malvizzi, au contraire, com« prenaient tout ce qu'il y avait de considérable dans la ville; « en un mot, tous ceux qui étaient très-zélés pour la gloire et « les priviléges de Messine. »

Don Luis, après cette expédition aussi folle que désespérée, manda au vice-roi de venir promptement à Messine, d'y amener des troupes et d'y apporter du blé, l'assurant qu'avec ces précautions il serait facile d'empêcher la noblesse et la bourgeoisie de remuer ; « la populace lui étant dévouée, et toute « prête à recommencer le pillage sur un signe de lui. »

Le prince vint effectivement à Messine avec trois galères et deux vaisseaux chargés de froment; mais il ne fut pas sans inquiétude lorsqu'il put apprécier le dangereux effet que les violences de don Luis avaient produit dans l'esprit du plus grand nombre des Messinois, et du dangereux exemple que pouvaient donner tant de rapines et de crimes impunis.

Aussi commença-t-il dès lors par témoigner que le stradico ne s'était pas comporté avec assez de sagesse, et parut être dans la résolution de rendre justice à ceux qui avaient été opprimés injustement ; il publia un ordre de rapporter tout ce qui avait été enlevé pendant les derniers troubles, « sous peine d'être procédé contre ceux qui garderaient ce qui ne leur appartenait pas comme s'ils l'avaient volé ; » puis il rendit quelques jours après une seconde ordonnance qui annulait celle où don Luis avait déclaré plusieurs des principaux des Messinois criminels de lèse-majesté, et, de plus, il était enjoint à ces derniers de venir se justifier.

De son côté, don Luis remit au prince un mémoire dans lequel la conduite des principaux Messinois était présentée sous le plus mauvais jour : « Il y accusait ceux qui avaient été en place de ne s'être servi de leur autorité que pour diminuer celle du roi, et pour traiter avec une dureté tyrannique ceux sur lesquels ils avaient quelques juridictions. Mais le prince de Ligne ajouta peu de crédit au mémoire de don Luis, et, en conséquence, ceux qui avaient pillé les maisons des sénateurs furent condamnés à de grosses amendes, et envoyés prisonniers dans diverses forteresses du royaume. »

Peu de temps après, don Luis, bien que destitué de ses fonctions de stradico, sans doute sur les représentations du prince de Ligne, resta pourtant à Messine par ordre de la cour comme conseiller de don Diego Soria, marquis de Crispano, nouveau gouverneur, qui vint en Sicile avec la mission de sévir contre les Messinois avec la dernière violence s'ils se rebellaient davantage.

Voyant les fausses et dangereuses mesures que prenait l'Espagne, malgré ses avis réitérés, le prince de Ligne, qui jugeait sainement les choses, demanda son rappel ; mais, comme il s'intéressait aux Messinois, il leur conseilla d'envoyer quelqu'un à Madrid pour y justifier de leur conduite. Ils nommèrent pour ce voyage le père Jean-Baptiste, de la compagnie de Jésus, et Etienne Maure, deux hommes très-instruits des prérogatives de Messine et de la conduite que les ministres d'Espagne et les sénateurs avaient tenue dans ces derniers troubles.

Ils arrivèrent à Madrid sur la fin d'octobre 1673 ; et, tandis qu'on trouvait tous les jours des prétextes pour leur refuser audience, ils eurent le chagrin de voir qu'un homme dépêché contre eux par le marquis de Crispano fut reçu par la reine aussitôt son arrivée, quoique cet émissaire fût un de ceux qui s'étaient le plus signalés dans le pillage et l'incendie des maisons patriciennes.

Cependant la cour d'Espagne, agréant la démission du prince de Ligne, le nomma gouverneur de l'Etat de Milan. Avant son départ, le prince avait eu la douleur de voir à Trapani de grands troubles, qui n'avaient pu être assoupis que par des exécutions sanglantes. Le peuple de Trapani, persuadé que les jurats de la ville s'étaient mal comportés dans la distribution du froment, les déposa. Cela ne se fit pas sans tumulte ; aussi le prince de Ligne ordonna-t-il au docteur Martinelli et à don Joseph Cigala, évêque de Mazara, d'aller à Trapani pour apaiser ces désordres. Ceci s'était passé l'an 1672. Les divisions continuèrent, et les commissaires envoyés par le vice-roi n'ayant pas su les terminer, don François, marquis de Bayonna, eut ordre d'aller à Trapani. Il s'y rendit avec deux galères, le 4 février 1673, fit arrêter le chef des séditieux; huit des plus coupables furent pendus ; vingt autres furent condamnés aux galères.

Donc le prince de Ligne partit le 7 juin 1674 pour aller prendre possession de son nouveau gouvernement, et il laissa président de Sicile le marquis de Bayonna, dont nous venons de parler.

Ce dernier se déclara hautement pour la cabale des merli,

et parut vouloir tenir la voie que don Luis et le marquis de Crispano avaient suivie jusque-là. Mais à peine était-il entré en exercice qu'il s'éleva une nouvelle sédition dans Messine, sédition dont les suites mirent presque toute la Sicile sous la domination française. Voici à quel propos.

Le 6 juillet 1674, selon la coutume, on célébrait dans cette ville la *Fête de la Lettre*. Cette cérémonie, fort imposante et toute particulière à Messine, avait été instituée en mémoire du fait suivant :

En l'an 42 de Jésus-Christ, saint Paul vint en Sicile et y fit deux sermons qui produisirent un prodigieux effet : l'un traitait de la passion de Jésus-Christ, l'autre de la virginité de la Vierge. En un mot, les Siciliens, et surtout les Messinois, furent si touchés et si émerveillés de l'éloquence de l'apôtre, qu'ils se rangèrent incontinent sous la protection de la mère de Dieu.

Or, comme la mère de Dieu vivait encore, les Messinois lui envoyèrent des députés ; elle les accueillit avec toutes sortes d'égards et de civilités, leur donna une boucle de ses cheveux, et poussa même la bonté jusqu'à écrire cette lettre charmante aux Siciliens :

« La Vierge Marie, fille de Joachim, très-humble mère de Dieu « Jésus-Christ crucifié, de la tribu de Juda, de la race de David, « salut et bénédiction de Dieu le Père tout-puissant à tous les « Messiniens.

« Il est certain que par une grande foi vous nous avez en- « voyé des députés; en conséquence d'une délibération publi- « que, et puisque vous avouez que notre fils est Dieu et homme « en même temps, qu'il est monté au ciel après sa résurrection, « ce que vous avez appris par la prédication de saint Paul, « apôtre, nous vous bénissons, vous et votre ville, et nous vou- « lons toujours être votre protectrice.

« L'an 42 de notre fils, indiction première, le 3 juin, le 27 « de la lune, à Jérusalem. »

Cette lettre, écrite en hébreu, fut respectueusement conservée dans la cathédrale de Messine jusqu'au dernier tremblement de terre qui bouleversa cette ville en 1774 ; ce fut alors que la lettre s'égara parmi les décombres.

Le jour où l'on célébrait cette fête *della Lettera*, toute la ville de Messine était en émoi : dès le matin on pavoisait les maisons des plus riches étoffes, on jonchait les rues de fleurs et de feuillage, car la procession les devait parcourir toutes.

Cette procession était superbe, et le clergé messinois y déployait une pompe et un luxe incroyables : au milieu du saint cortége on remarquait surtout une magnifique châsse d'argent ciselé, portée par huit chanoines de la cathédrale : dans cette châsse, un ostensoir du plus pur cristal de roche, éblouissant d'or et de pierreries, renfermait la boucle de cheveux de la Vierge, ainsi que son miraculeux autographe.



La fête de *la Lettre*

Puis, pour abriter cette châsse, six sénateurs, vêtus de leurs longues robes de satin noir garnies de dentelles, portaient un dais de velours bleu tout brodé d'argent et couvert d'ondoyants panaches de plumes blanches.

Or donc, ainsi qu'on l'a dit, le 6 juillet 1674, les Messinois faisaient de nombreux préparatifs pour cette solennité, et, entre autres, les habitants de quelques maisons qui bordaient à gauche la place de l'église de Malte avaient disposé avec beaucoup d'art de longues banderoles de soie blanche, toutes couvertes d'arabesques en fleurs naturelles Cette gracieuse décoration était due à l'habileté d'un certain Antonio Adam, tailleur, homme actif, ingénieux et entreprenant, qui surtout s'était acquis une véritable popularité dans son quartier par les saillies de son esprit inculte, mais jovial et satirique.

Ce jour-là même, Antonio Adam venait d'en donner une nou-

velle preuve : il avait imaginé de mettre au-dessus de sa porte les portraits de la Vierge et du roi d'Espagne, entourés d'emblèmes de dévotion, d'amour et de respect; mais, au milieu de la rue et en face de ce tableau, il avait élevé une statue à deux faces, assez grossièrement travaillée : l'un des deux visages ressemblait, à ne pas s'y tromper, à don Luis, et l'autre au gouverneur actuel, don Diego Soria, marquis de Crispano; enfin, au-dessous de cette statue, était écrite en lettres rouges cette pasquinade :

Les deux scélérats n'en font qu'un.

Les *merli*, partisans de la faction espagnole et du gouverneur, comprenant l'allusion, firent grand bruit, coururent au berté du tailleur; mais cette grâce lui fut durement refusée.

Alors les esprits s'irritèrent, une menaçante rumeur circula sourdement dans la ville, et tous les sombres présages d'une nouvelle et violente sédition commencèrent de s'amonceler. Effrayé, le marquis de Crispano convoqua, dit-on, les plus ardents *merli*, leur déclara que l'heure de se débarrasser d'un sénat insolent était venue, que la superbe des bourgeois et des marchands était aussi intolérable, et qu'il fallait en finir avec ces rebelles par des *vêpres messinoises* qui vaudraient bien les *vêpres siciliennes*.

Cette proposition fut accueillie avec chaleur, et son exécution remise au lendemain 7 juillet. Le soir vint, et l'agitation allait croissante dans Messine; les torches destinées à éclairer chaque fenêtre pendant les réjouissances publiques de la fête *della*



Le Sénat et les consuls des métiers mandés chez le gouverneur.

palais du vice-roi, où résidait alors le marquis de Crispano, et lui apprirent l'insulte qu'on faisait à sa personne et à son autorité; aussitôt ce dernier donna l'ordre d'arrêter Antonio Adam, le tailleur, ce qui fut fait à l'instant.

Cette mesure maladroite eut les plus fâcheuses conséquences pour l'Espagne; car, en apprenant l'arrestation du tailleur, les *malvizzi* excitèrent à leur tour la défiance et la haine du peuple, en lui montrant que le gouverneur ne se contentait plus d'attaquer les droits et les privilèges de la noblesse et de la bourgeoisie, mais encore ceux de la classe industrieuse de Messine. Aussi le peuple commerçant, qui s'était montré jusque-là, sinon partisan, au moins indifférent aux excès commis par la populace contre les nobles et les bourgeois, se souleva tout entier à propos de l'arrestation d'un des siens, du tailleur Antonio Adam; et la cabale espagnole fut à jamais ruinée par cette alliance soudaine du *tiers-état* aux deux autres classes supérieures.

Une députation des consuls des métiers se rendit aussitôt auprès du marquis de Crispano, pour demander la li-

Lettera demeurèrent allumées toute la nuit, et la population entière stationna dans les rues, pressentant, pour le lendemain, quelque grand événement.

Enfin, le 7 juillet, le marquis de Crispano, qui avait pris la précaution de se faire accompagner des plus hardis *merli* et d'une garde de deux mille soldats espagnols, envoya l'ordre aux sénateurs et aux consuls des métiers de se rendre à son hôtel, afin d'y conférer d'affaires importantes. Ils obéirent, n'étant pas sans inquiétude, parce qu'ils savaient combien le marquis était malintentionné pour eux.

Le sénat, composé de six jurats, dont trois étaient élus parmi la plus ancienne noblesse de la ville et trois parmi la plus haute bourgeoisie, arriva donc à la porte du gouverneur à dix heures du matin avec cinq consuls des professions marchandes; la porte s'ouvrit, les lourds carrosses qui les transportaient entrèrent dans la cour de l'hôtel du gouverneur, et les portes se refermèrent aussitôt.

A ce moment les carrosses furent environnés d'une foule de domestiques du marquis, de *merli* déterminés et de bandits

calabrois, sorte de condottieri gagés par le gouverneur, qui, brandissant leurs épées, vinrent menacer les envoyés avec d'effroyables cris de mort; pourtant cette multitude demeura contenue par le sang-froid des jurats et des consuls, qui, vêtus de leurs longues robes de gala, montèrent gravement les degrés garnis de hallebardiers espagnols, et arrivèrent dans une vaste salle, au fond de laquelle ils trouvèrent le marquis de Crispano assis et couvert, entouré de ses officiers et de ses gardes.

Aussitôt, éclatant avec violence, le gouverneur leur reprocha « d'être *de mauvais sujets du roi*, d'abuser de leur autorité pour soulever les peuples contre le ministère, et de nuire le plus qu'ils pouvaient aux *merli*, qui étaient les plus fidèles sujets de Sa Majesté. » Le gouverneur leur reprocha encore de « ne pas savoir ce que c'était de rendre la justice, et les assura enfin que, s'ils ne changeaient de conduite, ils couraient risque de perdre honteusement la vie sur un échafaud. »

Les sénateurs, bien qu'à la discrétion du marquis, répondirent avec fermeté « qu'ils respectaient les ministres du roi; mais qu'ils ne pouvaient pas s'empêcher d'employer toute leur attention pour prévenir les funestes desseins des *merli* contre leurs franchises et leur liberté, et que la peur d'un échafaud ne les empêcherait jamais de soutenir et de défendre les priviléges qu'ils avaient reçus de leurs pères. »

Malgré sa modération et sa dignité, cette réponse faillit coûter cher aux jurats, car plusieurs des gardes et des officiers du marquis mirent la main sur leurs épées; mais un signe de leur maître les retint, et, après avoir essuyé mille injures de ces partisans, les sénateurs purent se retirer et sortir de l'hôtel de don Crispano, qui craignait sans doute de causer une révolte trop violente en agissant avec plus de rigueur.

Le bruit avait pourtant couru dans la ville que les jurats étaient en très-grand danger : les *malvizzi* s'émurent aussitôt, et, comme ils couraient au palais pour les délivrer, ils les trouvèrent en chemin qui revenaient. Leurs carrosses furent alors entourés d'une foule immense qui criait : *A bas l'Espagne! vivent nos franchises!* et c'est au milieu de ce tumulte que les sénateurs se rendirent au palais où ils tenaient habituellement leurs séances.

Comme lors des cas d'alarme ou d'urgence, la grosse cloche de ce palais tinta longuement pour y mander les autres sénateurs qui formaient le grand conseil.

Peu d'entre eux manquèrent à ce simple et imposant appel, bientôt le grand conseil fut en nombre, et résolut unanimement d'opposer la force aux desseins du stradico.

Pendant que la cloche du sénat tintait, de son côté le gouverneur faisait tirer en salut les deux pièces de canon placées sur une plate-forme de son palais pour appeler à lui les troupes espagnoles, qui vinrent, en assez grand nombre, s'enfermer dans cette espèce de fort, qui fut bientôt bloqué par les Messinois.

Pendant ce temps-là, les sénateurs, en séance permanente, rendaient une ordonnance par laquelle « ils déclaraient ennemis de la patrie, perturbateurs du repos public, don Diego Soria, marquis de Crispano, Caraffa, vicaire général, don Luis del Hojo, et plusieurs autres. Ils protestèrent qu'ils voulaient rentrer dans la jouissance des droits dont ils avaient été dépouillés injustement, et remettre le gouvernement de la ville sur l'ancien pied, regardant comme nul tout ce qui avait été fait à leur préjudice sous la magistrature de don Luis, et décidaient enfin que pour leur conservation ils ne feraient aucune difficulté de toucher aux deniers royaux. »

Cette déclaration fut rendue le 7 juillet même, à quatre heures du soir.

Le sénat songea ensuite à sa défense. Don Jean Pizzinga fut chargé d'aller dans la campagne voisine exciter les paysans à prendre les armes, et il ramena deux mille personnes bien armées.

Malgré cette apparente sédition, la ville songeait alors si peu à secouer le joug de l'Espagne qu'elle envoya des députés au marquis de Bayonna, à l'ambassadeur d'Espagne à Rome, au gouverneur de Milan et au vice-roi de Naples, pour les prier d'interposer leur autorité, afin qu'on leur rendît justice.

Malheureusement pour l'Espagne, et surtout pour les Messinois, sans prévoir la portée de leurs réponses, ces officiers de la cour d'Espagne accueillirent fort mal les envoyés; le marquis d'Astorga, vice-roi de Naples, répondit même durement que les Messinois n'avaient que trop mérité qu'on démantelât leur ville et qu'on la détruisît. La cruauté décisive de ces réponses exaspéra les Messinois, et une rebellion, que quelque légère concession eût pu calmer, devint une révolte ouverte, qui pensa porter un coup mortel à la monarchie d'Espagne, si Louis XIV eût su mieux profiter des immenses avantages qu'il pouvait tirer de ces circonstances.

Les Messinois, perdant tout espoir de pardon, travaillèrent donc à mettre la ville en état de défense, et les bourgeois eurent ordre de s'armer. Il fut décidé qu'il y aurait de la lumière sur les fenêtres pendant toute la nuit pour prévenir les surprises. Le sénat publia un manifeste où, après avoir exposé les violences du stradico, il déclarait « qu'il prenait les armes par la nécessité où il était de travailler à la conservation d'une ville dont ses ennemis avaient juré la ruine, et il assurait qu'il ne croyait rien faire en cela qui ne fût agréable au roi, dont l'intérêt demandait qu'on ne laissât point détruire une de ses plus fidèles villes. »

Pendant ce temps, le marquis de Crispano, toujours assiégé dans le palais, écrasait par ses batteries les maisons de Messine.

Apprenant cette sédition, le marquis de Bayonna, qui avait succédé au prince de Ligne, vice-roi de Sicile, se présenta pour entrer dans la ville, et envoya faire part de son arrivée au sénat.

Les sénateurs lui firent dire qu'ils étaient prêts à le recevoir avec le respect qui lui était dû, mais à condition qu'il exilât le stradico et ses adhérents, et qu'il n'entrât point à Messine à main armée. Le marquis de Bayonna, à peine âgé de vingt-quatre ans, violent et emporté, fit fouetter l'envoyé des sénateurs, et leur répondit « qu'ils étaient bien insolents de lui dicter des lois; qu'il entrerait malgré eux dans Messine, puis qu'après il la raserait et y sèmerait du sel. »

Cette réponse ayant été rapportée, la fureur du peuple fut indicible. Le sénat, jugeant dès lors qu'il n'y avait point de justice à espérer du marquis de Bayonna, et qu'il soutiendrait au contraire les prétentions du gouverneur, le sénat, dis-je, convoqua le peuple sur la place Marine au son des cloches de la cathédrale.

Cette place fut bientôt remplie d'une foule immense, qui resta muette et silencieuse jusqu'à ce que le greffier du sénat eût dit, en s'adressant à la multitude d'une voix sonore : « Les Messinois veulent-ils donner l'entrée de leur ville au marquis de Bayonna? — Non, non! plutôt la mort! » dirent mille voix avec une exaltation impossible à décrire, et avec une telle unité d'intention, qu'un seul s'étant avisé de dire qu'il serait peut-être à propos de faire encore quelques tentatives pour parvenir à un accommodement, il fut accablé de coups et envoyé en prison comme un traître.

Aussitôt que cette résolution eut été prise, on fit dire au marquis de Bayonna que, s'il persistait à vouloir entrer, on tirerait le canon sur lui. S'imaginant que les Messinois n'oseraient effectuer leurs menaces, il fit avancer sa gondole; mais une bordée de canon l'obligea de virer de bord. On prétend même que peu s'en fallut qu'il ne fût tué. Il se retira donc à Melazzo où il manda toutes les troupes espagnoles après avoir convoqué les barons du royaume, et se résolut d'attaquer vivement Messine et par terre et par mer.

Après un aussi grand éclat, les Messinois virent bien qu'il n'y avait ni justice ni grâce à espérer de la cour de Madrid. Aussi le sénat jugea à propos d'envoyer des députés au duc d'Estrées, alors ambassadeur de France à Rome, afin de supplier Louis XIV, par l'intermédiaire de ce ministre, de prendre Messine sous sa protection.

Les députés de Messine étaient don Antoine Caffaro et Laurent de Tamaso

On doit donner ici quelques détails sur le duc et le cardinal d'Estrées, qui, les premiers, prévirent toute la portée de cette sédition.

CHAPITRE XXXIII.

Le 1er août 1674, sur les sept heures du soir, un magnifique carrosse, entouré d'un grand nombre de pages, d'estafiers et de gentilshommes superbement vêtus, aux couleurs de la maison d'Estrées, stationnait devant la porte du couvent de Santa-Maria, situé proche le palais Farnèze, et les oisifs admiraient la splendeur de l'équipage de Son Eminence M. le cardinal César d'Estrées, qui visitait alors madame la princesse de Chalais, veuve, depuis 1670, d'Adrien-Blaise de Talleyrand, dit prince de Chalais (M. de Chalais ne prétendant pour ce titre à aucun rang ni distinction).

Atteint par l'édit contre les duels, M. de Chalais avait été obligé de quitter la France en 1663, lui et ses seconds, MM. de Flamarens et de Noirmoutiers, en raison de leur rencontre avec MM. de la Frette, de Saint-Aignan et d'Argenlieu.

On doit consacrer quelques lignes au cardinal d'Estrées et à madame de Chalais (plus tard princesse des Ursins, qui jouèrent un rôle si important et si considérable dans bien des affaires de ces temps-là.

Ce fut Gabrielle d'Estrées, la belle maîtresse de Henri IV, qui porta au comble la prodigieuse et singulière illustration de cette famille d'Estrées qui, chose rare, fut souvent par son mérite assez à la hauteur de cette fortune inespérée.

« Les d'Estrées, dit M. de Saint-Simon, étaient de nouveaux et obscurs gentilshommes du pays Boulonnais ; et le cardinal avouait franchement qu'il connaissait ses pères jusqu'à un qui avait été page de la reine Anne, duchesse de Bretagne, mais que par delà il n'en savait rien, et qu'il ne fallait pas chercher. »

Le cardinal César d'Estrées, dont on va parler ici, était fils du vieux maréchal d'Estrées, qui fut toute sa vie mêlé aux plus grandes affaires par le nombre et la distinction de ses emplois.

Frère du duc et du comte d'Estrées, le premier, ambassadeur de France à Rome, et le second vice-amiral des armées navales du roi, on a vu dans son temps et à propos de l'expédition de Candie, que César d'Estrées, évêque de Laon, bien que fort appuyé par le Portugal et la maison de Vendôme, fut, malgré la perte de M. de Beaufort, sacrifié au duc d'Albret (cardinal de Bouillon) lors de la nomination aux chapeaux vacants en 1669.

Fait cardinal *in petto*, en 1671, grâce, dit-on, à l'influence que donnait à sa maison le mariage récent de M. d'Estrées, marquis de Cœuvres, son neveu, avec mademoiselle de Lionne, fille du ministre des affaires étrangères, il ne fut déclaré que l'année d'après (1672), sous le pontificat de Clément X.

Né en 1628, César d'Estrées, presque au sortir des bancs de la Sorbonne, où il avait fort brillé, fut évêque et duc de Laon qu'il n'avait pas vingt cinq ans : d'un esprit vif, bouillant, décidé, avec beaucoup d'érudition, de belles-lettres et de savante et profonde théologie, ce fut un des hommes les plus influents de l'assemblée du clergé qui se tint en 1660 ; aussi de Lionne le chargea-t-il d'accommoder les différends des quatre évêques qui, malgré la décision du pape, avaient refusé de souscrire à la condamnation de Jansenius, et qui menaçaient de commencer un schisme dangereux pour le repos de l'Eglise. César d'Estrées mit tant de prudence et d'adresse dans cette négociation, il apporta dans ces questions irritantes des tempéraments si habilement ménagés, et inspira aux dissidents une telle sympathie par le charme irrésistible de son esprit, que, sans vouloir tout à fait se soumettre, les quatre évêques adhérèrent, « presque « uniquement pour lui plaire, » disent les mémoires contemporains, à une apparente réconciliation que l'on appela la *Paix de l'Eglise*, et qui assoupit, pendant quelque temps du moins, ces disputes religieuses soulevées par les jésuites contre les jansénistes.

Fort attaché d'ailleurs aux libertés de l'Eglise gallicane, et connaissant mieux que pas un la cour de Rome, ses intrigues secrètes et ses machines souterraines, le cardinal réussissait singulièrement aussi dans des missions beaucoup plus mondaines, et, par une vocation toute spéciale, il se plaisait extrêmement à faire de la *politique matrimoniale*, si cela peut se dire, ne s'entremettant jamais de faire réussir quelque union sans parvenir à la conclure, qu'il s'agît de celle de sa maîtresse ou d'alliances royales, peu lui importait. Ainsi, pour son début, c'est d'abord, en 1665, le mariage de mademoiselle de Nemours avec M. le duc de Savoie ; en 1666, celui d'Alphonse, roi de Portugal, avec la sœur cadette de cette princesse ; en 1673, celui de M. le duc d'York avec madame la princesse de Modène ; en 1675, celui de madame de Chalais, sa maîtresse, avec le duc de Bracciano, prince des Ursins ; en 1677, celui de madame la princesse électorale de Bavière avec monseigneur le dauphin ; enfin ce serait à ne pas tarir sur l'ardeur *conjungante* de ce grand prélat, qui, ne pouvant se marier lui-même, éprouvait sans doute un véritable plaisir à tant marier les autres.

Bien que son frère aîné, M. le duc d'Estrées, chef de cette maison, fût ambassadeur de France à Rome et y résidât, par une disposition presque singulière dans l'ordre diplomatique, le cardinal y avait, pour ainsi dire, la même mission, et son frère, avec lequel il vécut toujours d'ailleurs dans la plus intime et la plus étroite union, ne faisant jamais rien sans le consulter, n'agissait que d'après son inspiration, et ce, fort à raison, car le cardinal était d'une autre étoffe que le duc : initié fort jeune par son père, qu'il n'avait jamais quitté, au secret des plus importantes négociations, il en acquit bientôt le tour et le manége, et dut surtout à cette expérience précoce des choses et des hommes une surprenante faculté de décision prompte et nette, basée sur un admirable discernement de ses véritables intérêts, qu'il savait démêler à travers le dédale des propositions les plus détournées et les plus insidieuses. Aussi, habitué jeune au succès, il n'avait pas cette indécision, cette méfiance de soi qui nuit extrêmement ; sachant par preuve tout l'indicible attrait de son esprit, aussi fin, aussi souple, aussi gracieux, qu'il était réservé, profond et imposant quand il le fallait, jamais il n'entreprenait rien qu'avec cette espèce d'arrière-pensée de réussite qui est presque la garantie du succès.

Joignez à cela que César d'Estrées était un de ces hommes harmonieux au dehors, chez lesquels tout séduit, parce que tout est d'accord : beauté, naissance, esprit de mille sortes, richesse, élégance, goût sûr et parfait, convenances et tact exquis ; le cardinal réalisait enfin presque l'idéal d'une de ces organisations impératives nées pour manier les hauts intérêts et influencer puissamment les hommes, parce que, depuis les gens les plus futiles jusqu'aux esprits les plus sérieux, chacun se trouve, à son grand orgueil, pour ainsi dire, représenté, grandi, réfléchi dans une des faces de ces natures si merveilleusement complètes et multiples.

Fort magnifique et fort grand seigneur en toutes choses, César d'Estrées était encore extrêmement aumônier et pitoyable, adoré de ses gentilshommes et de ses premiers domestiques, dont il désarmait, pour ainsi dire, la cupidité par l'opiniâtre et confiante incurie de ses affaires, dans laquelle il vécut toujours, et dont ils ne purent jamais le tirer, témoin cette délicieuse et si comique scène de la visite du cardinal Bronzi, racontée si spirituellement par M. de Saint-Simon.

Ami sûr et solide, mais implacable ennemi, le ressentiment de la haine ou de l'affection de César d'Estrées était également outré ; singulièrement distrait, il lui arrivait de ce côté les plus plaisantes aventures du monde, et, entre autres, celle de ce grand dîner qu'il donnait à Fontainebleau pour M. le prince de Toscane, qui fut le seul convive qu'il oublia de prier. Extrêmement et autant courtisan que courtisé ; ce fut lui qui répondit effrontément à Louis XIV, qui se plaignait de n'avoir plus de dents : « Eh ! sire, qui est-ce qui a des dents? »

Mais le rare de cette réponse, dit un contemporain, c'est que le cardinal, lui, avait des dents admirablement blanches et bien rangées, et que, ouvrant fort la bouche en parlant, il ne pouvait s'empêcher de les montrer.

Aimant beaucoup les lettres et les cultivant, intimement lié avec les beaux esprits du temps, Ménage, Chapelain, Valincourt, très-bel esprit lui-même, de la meilleure, de la plus instructive et de la plus agréable compagnie, le cardinal avait été et était

encore fort galant et fort recherché ; mais ses liaisons furent habituellement conduites avec une extrême mesure et décence ; ses goûts étaient peu italiens, et il n'avait jamais guère qu'une maîtresse à la fois, et encore toujours très-choisie et très-considérable.

Telle était madame de Chalais, dont le cardinal s'occupait alors, et qui fut depuis, on l'a dit, si célèbre sous le nom de la princesse des Ursins.

Anne-Marie de la Trémouille, fille de Louis de la Trémouille, duc de Noirmoutiers, avait en ce temps-là trente-deux ans : elle avait épousé, en 1659, M. de Chalais, qui mourut à Venise en 1670, et la laissa veuve, sans enfants et sans aucun bien. Lorsque son mari mourut, madame de Chalais, retirée dans un petit couvent, habita Rome et l'habita longtemps après : c'était une femme d'un esprit surprenant, délié, plein de subtilités et de ressources, glorieuse, altière, ardente, étrangement ambitieuse, et dévorée du désir de se mêler aux grands intérêts de l'Etat, dont elle se croyait fermement le génie, mais cachant au vulgaire cette ambition, au-dessus de sa force et de son sexe, sous une apparente et complète indifférence de toute visée politique, et, en secret, poursuivant opiniâtrément son rêve doré.

Aussi, du fond de ce modeste couvent de Santa-Maria, où elle était demeurée depuis son veuvage, elle influençait souvent les décisions du cabinet de Saint-Pierre, par la tendre autorité qu'elle avait su conserver sur le cœur d'un assez grand nombre de cardinaux des plus comptés qui depuis la mort de M. de Chalais, et sans doute pour se compenser un peu de la vénérable mule du saint-père, agenouillant la pourpre romaine devant la belle veuve, avaient amoureusement baisé les plus jolis pieds de la chrétienté ; car l'amie de César d'Estrées, toujours d'une scrupuleuse et entière fidélité dans sa liaison intime avec le sacré collége, semblait s'être absolument consacrée à cette espèce de *communion cardinale*.

Parmi les plus fervents et les plus heureux des adorateurs de madame de Chalais, on avait surtout envié les cardinaux de Bouillon, Porto-Carrero et Rospigliosi : aussi verra-t-on bientôt que ces tendres et nombreuses avances ne furent pas perdues pour la charmante veuve, et avec quelle ardeur unanime, avec quel ensemble entraînant, le sacré collége, reconnaissant de tant de doux souvenirs, s'unissant presque tout entier à S. E. le cardinal d'Estrées, finit par enlacer fort et ferme, dans l'inextricable lien du mariage, le duc de Bracciano, prince des Ursins, avec madame de Chalais.

Rien n'est plus curieux que toute cette négociation de mariage, conduite avec un art et une adresse infinis par le cardinal et madame de Chalais. Malheureusement le cadre et les bornes de cet ouvrage obligent d'être succinct ; mais on va donner une idée sommaire de l'exposition de cette délicieuse comédie.

Flavio, duc de Bracciano, prince des Ursins, un des plus grands seigneurs de Rome, alors âgé de soixante ans, d'une santé faible et maladive, devint veuf, le 29 avril 1674, de Ludovisia, nièce de Grégoire XV. N'ayant point d'enfants, il voulut se remarier. Entre autres, deux partis considérables se présentaient : d'abord, la princesse de Venaffro, sa cousine, veuve du prince Savelli, âgée de vingt-cinq ans, fort belle, d'une vertu et d'une piété exemplaires, et ayant plus de 200,000 écus de bien ; puis Lucizia Colonna, veuve du duc de Bassanello, sœur du connétable Colonne, âgée de trente ans, rare beauté, les délices et l'admiration de Rome, et ayant près de 1,600,000 écus, une fortune royale.

Or, le duc de Bracciano flottait indécis entre ces deux propositions, qui lui agréaient extrêmement, lorsque le cardinal résolut de lui faire épouser, au contraire, madame de Chalais, qui était étrangère, sans aucun bien, et avait seulement plus d'années et moins de charmes que ses rivales. Comment le cardinal parvint à conclure une union aussi extraordinaire, comment et pourquoi il fit intervenir dans ce mariage-là le pape, Louis XIV, Pomponne, le sacré collége, les jésuites, on le verra plus bas ; seulement on peut dire d'avance que le bonhomme Bracciano, aveuglé, étourdi, fasciné, vint donner tête baissée, et de toutes ses forces, dans le piége qui lui était si habilement et si gracieusement tendu, et où il demeura.

D'ailleurs, les mariages Bassanello et Venaffro une fois ruinés, il ne restait plus qu'à séduire le vieux duc, et madame de Chalais n'y pouvait faillir. Véritablement douée d'un charme inouï, voulant plaire pour plaire, elle était assurée de séduire quand elle le voulait bien ; causant et racontant à ravir, très-grande dame en tout, mais seulement entêtée, jusqu'à la folie, de sa personne et de sa beauté, qui, sans être précisément remarquable, avait beaucoup de race et de montant ; elle était aussi d'une superbe à confondre, et devenait emportée, intraitable, cruelle même, quand on la blessait dans cet orgueil épouvantable.

Ce fut elle qui, longtemps après et au fort de son crédit et de sa faveur auprès du roi d'Espagne Philippe V, et de la reine qu'elle gouvernait à sa guise, osa faire arrêter, aux portes de Madrid, un courrier de l'ambassadeur de Louis XIV, saisir les dépêches que ce ministre écrivait au roi, sûre d'y trouver une dénonciation suscitée contre elle, par ce même cardinal d'Estrées qui lui fut aussi hostile, à cette époque (1703), qu'il s'était montré dévoué en la voulant marier si avantageusement en 1674.

Quant à cette dépêche, adressée directement à Louis XIV en 1703, l'ambassadeur y appuyait surtout sur les rapports intimes qui existaient entre la princesse des Ursins et son premier écuyer, nommé d'Aubigny, qui la gouvernait, disait-on, et conséquemment aussi la monarchie espagnole. Cette intimité, ajoutait la dépêche, était tellement familière et évidente, qu'on était obligé de croire la princesse des Ursins mariée secrètement avec ce domestique, pour s'éviter une supposition outrageante pour une femme de son rang. Dans son impérieuse fierté, la princesse, au contraire, bien plus outrée de ce soupçon de mariage avec son écuyer que du scandale qu'on faisait de sa liaison avec lui, écrivit seulement ces trois mots en marge de la dépêche : « *Pour mariée*... Non ; » les signa, recacheta le paquet, et envoya le tout en cet état à Louis XIV, qui fut, on le pense bien, dans une furieuse colère.

Mais n'anticipons pas sur les événements, et revenons à ce qui se passait le 2 août dans l'oratoire de madame de Chalais, situé au premier étage du couvent de Santa-Maria.

Rien n'était de meilleur goût et le plus élégant que l'intérieur de cette pièce, dont les deux fenêtres s'ouvraient sur le jardin du couvent.

C'était une de ces demeures à la fois mystiques et amoureuses dont le caractère ne peut plus guère se rencontrer encore qu'en Italie ou en Espagne, un de ces gracieux mélanges de profane et de sacré, qui frappent et plaisent comme tous les contrastes. Ainsi, auprès d'un charmant prie-Dieu en ivoire sculpté garni de coussins de velours nacarat, et placé au-dessous d'une madone qui resplendissait de broderies, dans sa niche d'azur semée d'étoiles d'or, on voyait, spécialement destinée à madame de Chalais, une voluptueuse chaise longue, élevée sur une espèce d'estrade couverte d'un riche tapis de Turquie, dont les deux degrés supportaient plusieurs grands vases de porcelaine remplis de fleurs, sorte de barrière fraîche et parfumée qui séparait la divinité de ses adorateurs. Plus loin, une riche bibliothèque d'ébène, incrustée d'étain et de cuivre, renfermait les livres de prédilection de la jolie veuve ; le cristal des vitres supérieures laissait lire le titre d'un assez grand nombre de ces ouvrages, presque tous de théologie et de piété, mais le corps inférieur de la bibliothèque cachait, sous ses panneaux d'écaille, le nom de plusieurs écrivains moins orthodoxes : Machiavel, Grotius, les écrits passionnés de l'Isola, enfin tous ces ouvrages ou pamphlets politiques imprimés en Hollande pour et contre la France, l'Empire et l'Espagne, et qui représentaient pour ainsi dire le journalisme du temps ; puis enfin, sur les derniers rayons, *les Amours des Gaules* de Bussy-Rabutin, et certains recueils de chansons manuscrites un peu libertines, que les amis de madame de Chalais lui envoyaient de Paris ; somme toute, cette bibliothèque était comme le résumé de la vie, des goûts ou des semblants de la belle veuve. Quelques bronzes et marbres antiques du plus pur dessin étaient

épars çà et là sur de petites consoles de bois doré ; et la tenture de demi-deuil de taffetas gris, attachée aux murailles par de gros clous à tête d'argent, étaient cachée en quelques endroits par de fort beaux tableaux de l'école italienne ; enfin, dans un coin de cette pièce, on voyait un téorbe et un clavecin ouvert avec son pupitre chargé de musique.

Assise, ou plutôt à demi couchée sur sa chaise longue, madame de Chalais, âgée de trente-deux ans, on l'a dit, était vêtue de noir, couleur qu'elle n'avait pas quittée depuis la mort de M. de Chalais, peut-être parce que le noir lui allait à ravir, peut-être aussi parce que ce semblant de deuil éternel pouvait affriander le vulgaire des prétendants à sa main, les flatter d'un obstacle de plus à vaincre, et leur donner d'autant plus de confiance dans l'avenir qu'une douleur, apparemment si continuée, devait leur répondre du passé.

Madame de Chalais était une femme de taille moyenne, mais parfaite : ses sourcils de jais se dessinaient vigoureusement au-dessus de ses deux grands yeux bleus, bordés de longs cils noirs et frisés, qui promettaient beaucoup et tenaient, dit-on, de reste ; sa peau, d'un velouté presque doré, était d'un poli et d'une finesse remarquables, et, lorsqu'en souriant ses lèvres rouges et minces s'entr'ouvraient, sa figure brune semblait comme éclairée par l'éblouissante blancheur de l'émail de ses dents; son front haut et large était couronné par de magnifiques cheveux de ce beau noir-bleu à reflets brillants : faite à peindre, avec une gorge, des bras, des mains et des pieds surtout à désespérer Phydias, dit un ecclésiastique contemporain, madame de Chalais avait surtout alors, si cela se peut dire, cette pratique de poses gracieuses, cette expérience de ce qui séduit et de ce qui sied, cette merveilleuse science de l'*à-propos* que les femmes de cet âge et de cet esprit peuvent seules posséder, et qui les rend d'un commerce si charmant et si irrésistible. Joignez à cela que madame de Chalais avait beaucoup vu, beaucoup lu, beaucoup observé, beaucoup retenu ; et qu'avec infiniment de savoir et d'esprit elle avait encore le secret de faire extrêmement ressortir et valoir l'esprit et la science des autres ; enfin, bien que profondément secrète et dissimulée, quand elle le voulait ou qu'il le fallait, elle avait l'air du monde le plus ouvert, le plus noble et le plus imposant.

Le cardinal d'Estrées, assis tout auprès de la chaise longue, sortait du saint-siége, et était encore en costume de cérémonie : sa longue robe rouge dessinait à merveille sa haute et belle taille; ses cheveux, par une faveur de l'art ou de la nature, bien qu'il eût alors quarante-six ans, paraissaient aussi bruns que sa moustache, et tombaient en longues boucles sur son merveilleux point de Venise, dont les broderies délicates se détachaient à ravir sur le pourpre de sa robe : sa figure fraîche et fleurie, sans être grasse, était pleine de charme et de noblesse ; ses yeux noirs petillaient d'esprit et de feu, et son aimable sourire laissait presque toujours voir ces dents magnifiques, qui vingt ans après contredisaient encore si malicieusement l'inconcevable réponse du cardinal sexagénaire à Louis XIV, se plaignant alors d'être édenté.

Et de fait, en voyant ce beau cardinal et cette jolie veuve, il était impossible de ne pas demeurer frappé de la parfaite et extrême convenance de leur union : mêmes rapports d'âge, d'esprit, de finesse, de savoir et d'expérience ; se sachant trop bien, et depuis trop longtemps, l'un l'autre, pour ruser ou mentir ; tous les semblants réservés au monde et aux dupes disparaissaient entre eux devant la solidité d'une affection qui datait de leur première jeunesse ; car, bien avant son mariage avec M. de Chalais, et lorsque César d'Estrées était au fort de tous ses agréments, mademoiselle de la Trémouille, ainsi que madame sa tante, ne bougeaient à Paris de l'hôtel d'Estrées, tandis qu'en province le voisinage des terres de Cœuvres et de Noirmoutiers les rapprochaient encore. Aussi en faisait-on cent contes, et des plus graveleux.

Bien que Leurs Éminences messeigneurs de Bouillon, Porto-Carrero, Rospigliosi, eussent çà et là effleuré le cœur de madame de Chalais, César d'Estrées, beaucoup trop du monde pour lui savoir mauvais gré de ces prétextes qu'elle se donnait pour connaître et influencer les résolutions de la cour de Rome, César d'Estrées, dis-je, conserva fort longtemps sur elle cet ascendant inaltérable qui survit toujours au premier amour.

Ainsi donc on ne s'étonnera pas de trouver, dans la conversation qui va se lier entre deux amis si sûrs et si anciens, une précision et une netteté de termes et de pensées auxquels plusieurs dépêches citées plus bas serviront pour ainsi dire de corollaires.

— Encore une fois, c'est une chimère à laquelle il ne faut pas songer, César, disait madame de Chalais au cardinal.

— Et moi, par ma barette, je vous dis, Marie, que vous serez duchesse de Bracciano, princesse des Ursins.

— Vous verrez bien.

— Je l'espère fort que je le verrai ; car sans cela, grâce à mon serment de tout à l'heure, je demeurerais décardinalisé.

— Mais vous savez mieux que personne, mon ami, que M. de Bracciano n'a jamais eu de vues sur moi.

— Non, sans doute ; mais son âme damnée, le révérend P. Ripa, que j'ai gagné par quelque régal, sans pressentir le duc en quoi que ce soit, a fort habilement fait votre éloge, juste au moment où je venais de traverser les deux mariages que Bracciano voulait conclure : le premier (que nous fîmes manquer au palais par le refus de dispense), avec madame de Venaffro, sa parente, et le second (que nous ruinâmes par le connétable Colonne lui-même), avec la duchesse de Bassanello. Or, maintenant, les unions Bassanello et Venaffro manquées, sur quel parti Bracciano peut-il convenablement jeter les yeux à Rome? Sur aucun, avouez-le, Marie.

— Oh ! je vous avouerai cela de tout mon cœur, parce que je suis un peu comprise dans cet *aucun*-là... En un mot, si vous êtes le moins du monde de mes amis, avant même que cette visée de demander ma main ne vienne à M. de Bracciano, vous devez le faire prévenir d'une chose bien positive, c'est qu'il ne doit ni ne peut penser à une telle union.

— Et pourquoi cela ?

— Parce que je refuserais ses offres, oui. Vous voilà tout stupéfait... Certainement, oui, je les refuserais, préférant l'état de veuve, ce modeste et tranquille couvent, le souvenir de M. de Chalais, ma vie obscure et retirée, à de nouvelles chaînes, telles dorées qu'elles fussent, dit madame de Chalais du ton le plus naturel et le plus résolu.

A ces mots, les traits du cardinal exprimèrent d'abord l'étonnement le plus complet : d'un mouvement brusque, il se redressa sur son siége, et regarda fixement madame de Chalais sans dire une parole ; puis, laissant tomber ses deux mains sur les bras de son fauteuil, il répéta lentement, en attachant sur elle un coup d'œil perçant et profond :

— Vous refuseriez le duc de Bracciano... le plus grand seigneur de Rome?... Vous le refuseriez?

— Je le refuserai assurément, à moins que le roi mon maître et le vôtre ne m'imposât ce grand sacrifice, comme utile à ses plus chers intérêts : alors mes regrets, mon amour d'obscurité, mon souvenir de M. de Chalais, céderaient peut-être, je le crois, à de pareilles raisons, et non pas à l'espérance d'une position brillante, je l'avoue, mais que je rougirais de paraître solliciter...

— Le roi ?... dit le cardinal de l'air du monde le plus surpris ; le roi intervenir?...

Madame de Chalais regarda un moment César d'Estrées en silence, attacha sur lui ses yeux brillants, comme s'ils eussent dû lui dévoiler sa pensée tout entière... puis, voyant le cardinal toujours étonné, elle ajouta d'un ton d'impatience et de dépit : — Puisque vous ne m'entendez pas, brisons là sur ce sujet.

— Ah ! je comprends ! s'écria César d'Estrées en se frappant tout à coup le front; puis, se renversant dans son fauteuil, il s'écria en riant d'un air un peu confus : — Oui, j'étais un sot, je comprends tout...

— Enfin... dit madame de Chalais d'un ton impérieux et presque moqueur.

Alors, César d'Estrées, quittant son fauteuil, vint se mettre à genoux sur le degré qui supportait la chaise longue, et, baisant la belle main que madame de Chalais lui donnait en souriant, il lui dit :

— Pourrez-vous jamais me pardonner? Et je ne vous avais pas devinée! Quoi! je n'avais pas d'abord pénétré que le seul moyen d'assurer presque certainement votre mariage avec un homme tel que Bracciano, c'était d'abord de le lui faire représenter pour ainsi dire comme impossible, et d'y intéresser *l'incomparable maître*, comme disait ce pauvre de Lionne.

— Votre Eminence remarquera que je n'ai pas dit un mot de cela, répondit Marie en souriant de la façon la plus spirituelle et la plus maligne.

— Mais c'est que c'est le moyen le plus sûr de mener cette affaire à bonne fin, dit le cardinal en faisant un signe qui prouvait assez à madame de Chalais le peu de cas qu'il faisait de sa dénégation; oui, sans doute, vous l'avez merveilleusement pénétré, tout le nœud de l'affaire est là; rien n'est plus clair; Bracciano, ou plutôt le rang et l'état qu'il vous donne, vous convient à merveille. On vient de lui rompre deux mariages qu'il désirait; venir aussitôt après lui faire votre éloge et lui proposer votre main, un enfant n'y serait pas pris; il faut, au contraire, avec art, lui proposer un troisième parti qui ne soit pas vous, et qui lui déplaise, en lui faisant adroitement entendre que c'est un grand dommage que vous soyez aussi décidément résolue à ne vous jamais marier, puis passer outre et parler de ce déplaisant troisième parti... Or, ou je me trompe fort, ou votre refus anticipé doit ôter tout soupçon à Bracciano que ses mariages aient été traversés pour le jeter après à vos pieds; puis l'étonner extrêmement, et irriter sa vanité en se voyant d'avance éconduit par vous, tandis que les Venaffro et Bassanello, qui avaient tant de biens, se trouvaient trop heureuses de cette union.

— Je vous admire, César.

— Sans nulle doute, alors Bracciano veut au moins tenter l'aventure; son orgueil (n'est il pas Ursins?) n'y tient pas; il vous fait pressentir: nouveau, formidable et formel refus... De mon côté, pendant que la vanité de Bracciano se monte et se désole, je fais entendre au roi qu'il est extrêmement de sa grandeur, de son intérêt, de sa politique, que le mariage se fasse; et aussitôt Sa Majesté écrit à mon frère et à moi sous ce point de vue. Mais, en vérité, dit le cardinal en s'interrompant, Marie! Marie!... je ne suis qu'une pécore... et vous êtes admirable!

— Mais, encore une fois, César, c'est vous qui êtes admirable d'orgueil de trouver autant de poids et de solidité à vos propres imaginations, car je n'ai dit un mot de toutes ces belles choses, reprit madame de Chalais avec une grande affectation de naïveté.

— De grâce, ne raillez pas, dit le cardinal avec impatience; car, avec son habitude de pénétration rapide, il voyait toute cette négociation se dérouler devant lui; aussi continua-t-il avec feu: — Une fois les intérêts du roi et la vanité du bonhomme Bracciano bien engagés là, cela va de soi-même, il devient facile de tout obtenir... Le duc ne peut pas croire à vos refus, on vous le présente: vous êtes là, Marie, belle comme aujourd'hui, l'air triste et pensif, douce, bonne, et faisant à ravir vos beaux yeux humides quand vous parlerez de ce pauvre Chalais que vous regrettez tant... une véritable Andromaque... que vous dirai-je? Bracciano demeure stupéfait de tant de charmes, de tant de fidélité à un défunt, de tant de résignation... En un mot, je vous connais, vous le fascinez, vous l'ensorcelez, vous le rendez ivre... fou; puis un bon refus, du reste, le plus gracieux, mais le plus absolu, le vient écraser... Alors il se désole, se lamente, et déclare qu'il ne se mariera de ses jours, si ce n'est avec vous... C'est là que je l'attends: aussitôt j'expédie courrier sur courrier pour démontrer évidemment à l'incomparable maître que le veuvage de Bracciano peut devenir une question de la plus haute politique... une affaire d'Etat.

— Une affaire d'Etat?... voyez un peu!... le veuvage du pauvre duc une affaire d'Etat!

— Mais, sans doute: s'il reste veuf, sa fortune ne retourne-t-elle pas aux Gravina?

— Eh bien?

— Les Gravina ne doivent-ils pas être extrêmement Espagnols, ou plutôt ne sont-ils pas extrêmement Espagnols? Or, une pareille fortune, ou plutôt l'influence qu'elle donne ne peut-elle pas devenir ainsi une arme des plus dangereuses entre les mains de cette branche si évidemment ennemie de notre maître? Or, au fait, quel est à cette heure le but unique, universel de notre politique? De nuire à l'Espagne, à Naples, par les brigands que l'on soudoie; à Messine, par les soulèvements que l'on y excite... Eh bien! on poursuivra, on atteindra, on blessera la monarchie espagnole jusque par le mariage du bonhomme Bracciano.

Madame de Chalais ne put s'empêcher de rire, et le cardinal continua.

— En un mot, plus j'exagère la question, plus je lui donne d'importance, plus le maître incomparable redouble d'instances pour vous décider... Pomponne est fort de vos amis et des miens, il donne à cette affaire la même couleur que nous; et le bonhomme Bracciano, voyant le plus grand roi du monde tâcher de vous fléchir, en perd la tête: sa cervelle italienne bouillonne d'orgueil et de vanité; aussi je ne puis prévoir quels sacrifices il est prêt à faire, surtout si on lui laisse entrevoir que s'il peut jamais parvenir à obtenir de vous de sécher vos larmes, et d'oublier Chalais... il serait possible que, pour le récompenser, ainsi qu'il le mérite, du très-éminent service qu'il vient de rendre à notre maître, à l'Etat... que dis-je, à l'Etat? à l'Europe... en vous épousant, il serait possible, dis-je, qu'on lui accordât *l'ordre* à lui... Bracciano. Vous concevez alors, Marie, qu'il n'y aurait, dans ce cas, plus qu'une chose à craindre, à savoir que la raison du pauvre duc ne s'égarât et que vous n'eussiez à conduire un fou à l'autel... Ah! Marie!... Marie! je ne vous dis plus maintenant par ma barette, mais par votre incomparable esprit, que vous serez princesse des Ursins.

— De la sorte, je le croirais assez, César; mais dans toutes ces choses, il faut faire, vous le savez mieux que moi, la part des mauvaises chances... et, dans cette affaire, que vous vous exagérez en bien, il en est quelques-unes... Entre nous, César, les malveillants (ici madame de Chalais sourit) peuvent fort noircir notre commerce amical: songez que je vous vois presque tous les jours et fort longuement.

— Mais heureusement, Marie, répondit le cardinal en souriant, heureusement qu'avec une adresse infinie vous savez rendre mes fréquentes visites moins remarquables en recevant presque tous les jours et fort longuement aussi Rospigliosi, Porto-Carrero, Bouillon, quand il vient à Rome, enfin presque tout le collége, en un mot... Or, parfaitement accueillir tous les élus du sacré collége, cela serait si compromettant, que cela ne peut compromettre le moins du monde; et en cela, Marie, je vous sais un gré que je ne saurais vous dire de cette résolution que vous avez prise de supporter toutes ces ennuyeuses éminences, de sembler même les traiter en toute choses avec autant et quelquefois plus de bienveillance que moi-même, à cette seule fin d'effacer tout ce qui pourrait paraître de peu orthodoxe dans notre amitié.

Madame de Chalais ne put réprimer un léger mouvement de dépit en entendant cette malice du cardinal, et puis elle ajouta en souriant: — Ne dites donc pas de pareilles méchancetés, César... parlons plutôt de ce qui vous intéresse, puisque voilà la question de ce mariage chimérique à peu près épuisée... Où en êtes-vous de Messine?

— Avant de vous parler de Messine, Marie, laissez-moi vous dire encore une des raisons qui nous doivent engager à agir de la sorte que je vous propose... c'est-à-dire d'intéresser beaucoup le roi à votre mariage... c'est que ce sera là une merveilleuse occasion de forcer un peu la main à madame votre tante pour lui faire rendre ce qu'elle vous retient. Enfin, laissez-moi ce soin, ce soir même je joindrai à ce sujet une longue note à nos dépêches sur Messine, et à notre prochain courrier, vous enverrez les effets.. vous verrez que ce mariage...

— Mais, en vérité, César, ne parlons plus de cela, je vous prie; songez donc que c'est vous qui me parlez de mariage, que c'est moi qui vous réponds... César!... César!... avec nos souvenirs, aux termes où nous en sommes... cela est bien cruel! oh! bien cruel!... dit madame de Chalais avec un soupir.

En entendant la jolie veuve exprimer cette un peu tardive répugnance, le cardinal ne put s'empêcher de sourire et de la

dire : — Allons, Marie, à merveille, vous répétez un peu avec moi le rôle que vous devez jouer avec le bonhomme Bracciano... j'y consens, et...

— Puisque nous parlons de Messine, César; et vos envoyés, les avez-vous vus? dit madame de Chalais en feignant de n'avoir pas entendu.

César d'Estrées regarda un instant Marie, la menaça en riant, et répondit : — Non certes, ce n'est seulement qu'à la nuit, ce soir, que nous devons les mystérieusement introduire dans notre immunité, grâce au casino du palais Farnèze qui y communique par un degré souterrain.

— Et comment M. de Pomponne conduit-il cette affaire-là?

— Faiblement; on temporise trop, à mon avis. C'est comme l'affaire de Naples; on ne laisse pas agir mes pauvres chers bandits qui nous coûtent si peu et qui ravagent si bien les Abruzzes et font tant de mal à l'Espagne en faisant leurs affaires particulières. Il y aurait là, si on le voulait, toutes les chances d'une merveilleuse sédition; mais encore une fois, à mon sens, on regarde ces affaires en France comme de trop peu de chose; tandis qu'au contraire, en appuyant ces soulèvements, et surtout celui de Messine et de la Sicile contre l'Espagne, on peut peut-être entraîner le royaume de Naples dans le même abîme et faire une utile diversion à la Catalogne; car on s'émeut fort dans le Roussillon. J'ai reçu des lettres de Vivonne, qui depuis trois mois croise avec ses vaisseaux et ses galères sur ces côtes-là pour tâcher d'y débarquer les troupes du maréchal de Schomberg.

— Mais ce *gros crevé* est impayable; il bataille tant sur terre et sur mer que c'est tout une héroïde que sa vie...

— Sans doute, seulement au passage du Rhin, qu'il a intrépidement passé d'ailleurs, le pauvre Jean Leblanc, son cheval favori, ployant sous le faix des nouveaux lauriers de son maître, a bien manqué de le laisser dans le fleuve; aussi le gros crevé s'écria-t-il, dit-on : « Holà! Jean Leblanc, ne va pas noyer en « eau douce un général des galères. »

— C'est bien lui... toujours le même... une plaisanterie au moment du péril. Mais il est des mieux en cour à cette heure; il a pour *presque* beaux-frères les deux maîtres... aussi, avec les droits de la Montespan et de la Thiange sur le roi et sur Seignelay, Vivonne peut tout espérer à cette heure.

— Et je pense bien que cette croisière n'est qu'un pas pour lui donner mieux; son poste est des plus importants..., et l'on ne peut trop l'en divertir... Pourtant, si le roi envoyait des secours considérables à Messine, nul doute que Vivonne n'y fût pour quelque chose... Mon Dieu! qu'il vienne donc, ou plutôt que Pomponne comprenne davantage les suites probables de ce soulèvement. Il peut en dériver des résultats d'un bonheur incalculable pour les intérêts de notre maître; car Naples et la Sicile échappant à l'Espagne, il devient presque impossible à cette puissance de conserver l'État de Milan; la Flandre se voit privée de ses meilleures troupes; l'autorité des ministres d'Espagne à la cour de Rome est anéantie, et en même temps aussi tous ces petits princes d'Italie, qui ne demandent que faiblesse pour insulter, n'y manqueront pas, et secoueront sans doute la dépendance dans laquelle Madrid les a tenus si longtemps.

— Entre nous, mon ami, ces raisons m'avaient déjà frappée; car voyez que le roi peut porter un coup mortel à la monarchie espagnole par le hasard qui le sert, et qu'enfin ce que de grandes armées n'ont jamais pu accomplir est faisable aujourd'hui par le chemin que Messine vient de frayer.

— Sans doute; et, combiné avec les troubles de Naples que mes chers bandits des Abruzzes nous mûrissent, il n'est pas à douter que tout n'arrive à bonne fin.

— Et ce chef dont vous m'avez parlé?

— Pablo Baglio?

— Lui-même.

— Oh! le drôle est reparti, et je l'attends un jour ou l'autre... Quel compagnon! il est le digne fils de Giuseppe Baglio, qui surprit et ravagea Cambly pour donner au feu le cardinal Mazarin un échantillon de son savoir-faire, sans lequel échantillon le bon cardinal ne le voulait pas employer.

— Et ce digne fils de son père n'a-t-il pas fait quelque preuve aussi?

— Des plus magnifiques. Ayant su, le 12 juillet, que le président de l'Aquila avait ramassé près de mille cinq cents hommes de sbires ou de milice pour aller attaquer les brigands dans la montagne où ils étaient retournés avec leur butin, le digne Pablo n'attendit pas le président; il marcha droit à sa rencontre, et le poussa si vigoureusement, que, après avoir couru risque de sa vie et essuyé beaucoup d'arquebusades, le président s'enfuit avec tous les gens qui l'accompagnaient, et ainsi porta lui-même à Naples la nouvelle de sa défaite. Ainsi voyez combien tout est favorable; car Naples et Messine seront toujours les deux points les plus vulnérables de la monarchie espagnole. Encore une fois, je suis à m'étonner comment M. de Pomponne met autant de mollesse à profiter de ce soulèvement.

— Mais, César, ceci est tout simple : Louvois ne veut pas. Cette guerre se trouverait dans les attributions de Colbert, puisque c'est une guerre maritime; et, par son influence sur l'esprit du maître, il entrave tout.

— Et c'est grand dommage; mais, hélas! Louvois est Louvois... Allons, ajouta le cardinal, la nuit est tout à fait venue... Adieu, Marie. Il me faut aller à l'ambassade pour recevoir et entretenir ces mystérieux envoyés messinois, que l'abbé Scarlati nous doit amener. Je voudrais pouvoir expédier cette nuit même mon courrier au roi. Me permettez-vous donc de me charger de vos intérêts, Marie, et d'engager le mariage Bracciano comme je l'entends?

— Son Excellence n'est-elle pas sûre d'avance de toute ma reconnaissance! dit madame de Chalais en entendant gratter à la porte de l'oratoire.

Sur un ordre de sa maîtresse, une femme de chambre entra, donna des lumières; et le cardinal, ayant cérémonieusement baisé la main de la belle veuve, regagna le palais de l'ambassade de France.

. . . .

Le lendemain, 2 août, le courrier de Rome à Paris portait au roi les dépêches suivantes.

Cette première lettre de M. le cardinal d'Estrées à M. de Pomponne est relative à ses vues sur le mariage de madame de Chalais.

« Rome, 18 août 1674.

« Quand je vous informai, il y a quinze jours, monsieur, de nos projets sur M. de Bracciano, je vous représentai en même temps les motifs qui devaient faire désirer à Sa Majesté que le duc se remariât promptement, et les honnêtetés qu'il était à propos de lui faire pour l'y amener davantage. L'un et l'autre fut agréé par Sa Majesté, et les termes obligeants dont elle s'expliqua en lui répondant firent tout l'effet que j'en avais attendu; car cette marque du désir et de l'estime de Sa Majesté le fortifia contre plusieurs diligences qu'on faisait continuellement du côté du palais pour combattre cette résolution. Je pensai dès lors à quelque chose de plus; mais je ne m'en déclarai pas encore, parce que, pour y réussir, il fallait qu'il se mûrît comme de lui-même, et ne le pas précipiter. C'était de le déterminer à faire un mariage en France, dans lequel, outre l'avantage de le lier plus étroitement au service de Sa Majesté, je n'imaginais pas seulement quelque sorte d'éclat pour la nation, en ce que le premier seigneur de Rome vînt choisir une femme parmi nous; mais j'y trouvais un autre intérêt plus solide, puisque, par le moyen de cette femme, soit qu'elle eût des enfants, ou qu'elle n'en eût pas, pourvu qu'elle sût ménager l'esprit de son mari, il pouvait être porté à donner sa succession, dont il peut disposer librement, à une autre branche de sa maison que celle de Gravina, qui ne peut être qu'espagnole, et, par là, perpétuer l'attachement de la maison Ursine à cette couronne. Je me gardai bien toutefois de lui rien découvrir de cette vue; car je le voyais embarqué dans le dessein d'épouser la princesse de Venaffro, et dans l'espérance d'en obtenir la dispense, ce que je n'estimai jamais possible, car je la traversai,

et, par cette raison, j'applaudis encore plus à la tentative qu'il faisait. Ayant été exclu de la dispense, il me communiqua qu'on voulait le faire songer à la duchesse de Bassanello, sœur du connétable Colonne. Je ne lui témoignai pas moins de complaisance sur ce second parti, que je savais, par plusieurs raisons, d'une discussion longue et difficile; mais je lui fis insinuer cependant par le P. Ripa, de la compagnie de Jésus, qui a un grand crédit auprès de lui, et qui s'en est très-bien servi en cette rencontre, que, si ce second parti ne réussissait pas, on en voyait peu dans Rome qui lui fussent propres, et qu'il aurait plus de satisfaction d'en prendre un en France; que cette pensée plairait à Sa Majesté, et lui donnerait lieu de redoubler sa protection vers le duc et le cardinal son frère. Il eût bien désiré que je fusse entré en matière sur cela, mais je l'ai évité. Je lui ai laissé peser ces considérations; et, pour lui faire voir que je ne parlais que par son intérêt, et sans aucune fin particulière, je l'ai voulu réduire à s'en expliquer. Enfin la chose a tourné comme je l'avais espéré; car le cardinal Ursin me témoigna avant-hier fort au long, après en avoir parlé à M. l'ambassadeur plus succinctement, que le duc son frère voulait se remarier au plus tôt, selon les volontés du roi; qu'il songeait même à épouser une Française pour donner encore à Sa Majesté une plus grande marque de sa soumission, et que, s'il osait, il prendrait la liberté de supplier le roi qu'il eût l'honneur de la recevoir de sa main; il ajouta en même temps que madame de Chalais, dont il connaissait la naissance et la vertu, étant déjà accoutumée aux manières du pays, lui paraîtrait fort convenable si Sa Majesté l'agréait; qu'il remettait toutefois entièrement son choix entre les mains de Sa Majesté; qu'il espérait qu'elle aurait la bonté de protéger encore plus particulièrement sa famille après ce nouveau témoignage de son dévouement. Nous louâmes extrêmement sa résolution; nous l'assurâmes que Sa Majesté l'apprendrait avec bien de la joie; qu'ayant toujours estimé le mérite de cette dame, elle serait apparemment bien aise qu'il la préférât à toute autre; que toutefois il ne pouvait mieux faire que de s'abandonner entièrement à Sa Majesté; que, pour elle, ce que nous avions connu, et en France et ici, de sa conduite et de son esprit, était digne de toute sorte d'estime; mais qu'elle avait paru jusqu'à cette heure occupée de la perte de son mari, et éloignée d'un second mariage; pourtant que nous nous servirions d'une proposition aussi éclatante pour ébranler sa première résolution. Le cardinal Ursin me parla de son bien; je lui dis ce que j'en avais su dans le temps qu'elle fut mariée, et lorsqu'elle ne bougeait de l'hôtel d'Estrées, et je reconnus qu'il lui fallait quelque argent comptant. C'est pourquoi si Sa Majesté, comme je me le persuade, veut que cette affaire soit traitée, il faudra que madame de Noirmoutiers, entre les mains de qui le mariage de madame de Chalais est demeuré, se résolve à lui en donner une partie. C'est une diligence que M. de Vitry et ses autres parents auront à faire quand elle se sera résolue à se marier. Cela ne doit pas être difficile; car, en quelque lieu qu'elle vive, on ne peut lui refuser son bien. Cependant, pour y donner plus de chaleur, il n'y aura pas de mal que madame de Noirmoutiers connaisse que Sa Majesté regarde cette affaire comme une chose qui importe à son service; qu'elle lui saura bon gré des facilités qu'elle apportera à sa prompte conclusion, et qu'elle aura soin de sa famille dans les occasions qui se présenteront.

« Quant au duc de Bracciano, comme il croit acquérir par cette résolution quelque mérite auprès de Sa Majesté et se rendre plus digne de ses grâces, il me semble qu'on le doit confirmer dans cette opinion: et j'estimerais que dans cette conjoncture Sa Majesté pourrait, en considération de son mariage, lui assigner ponctuellement une pension à l'avenir, ou bien faire connaître au cardinal Ursin, qui a demandé il y a quelque temps quelque bénéfice, qu'elle est disposée de l'en gratifier au plus tôt; faire espérer l'ordre du Saint-Esprit au duc de Bracciano, ou, si on le lui a voulu donner autrefois, le lui accorder en cette occasion: c'est un honneur qu'il sentirait extrêmement; et enfin montrer en général un grand agrément pour le dessein qu'il a formé d'après nos visées, et l'assurer qu'il ne se trompe pas en croyant qu'elle en redoublera sa protection pour lui; et, comme il est fort à propos que la personne qu'il veut épouser entre dans cette maison fort accréditée, il sera bon que, dans l'article ostensible qu'il plaira à Sa Majesté de nous écrire sur tout cela, on parle d'elle en termes très-avantageux, et de sa naissance comme de sa personne; car les grandes alliances qu'ils ont dans leur maison les rendent fort sensibles sur ce point.

« Pour ce qui regarde madame de Chalais, je vous en écrivis l'année passée tout le bien que j'en connaissais, et il me semble que l'abbé de Saint-Martin a enchéri sur ma lettre; ainsi je ne le répéterai pas. Elle a été jusqu'à cette heure fort touchée de la mémoire de son mari et dans le plus grand éloignement du mariage. Quand la duchesse de Bracciano mourut, beaucoup de gens lui parlèrent en l'air de cette affaire; moi-même je l'en ai retenue, et toutes les fois que ce chapitre a été traité: *ingemuit, lacrymisque genas implevit obortis*. Depuis quelques jours, M. de Vitry, ayant su le bruit qui d'abord s'en était répandu sans fondement aucun, lui en a écrit avec tant de force, qu'il a fait plus d'impression. D'ailleurs, comme la gloire et l'élévation la touchent, et qu'elle a le courage de ne se pas lasser d'un petit couvent où elle est depuis deux ans, elle aura bien celui de s'ennuyer quand il le faudra dans la maison d'un homme qui a peu de santé et près de soixante ans, pourvu qu'outre la distinction du rang il lui paraisse que le roi le désire, et l'estime assez pour la croire capable de le servir dans cet établissement. Tout ce qui combat dans son esprit pour la mémoire de son mari, à qui il n'en arrivera ni bien ni mal, cédera à une si forte considération, et l'ombre de la volonté du roi détruira la peine ou le scrupule qu'elle aurait de ne pas résister. Je croirais donc, monsieur, que vous me pourriez écrire un article dans lequel vous me diriez que le roi sait et loue ses regrets, et les sentiments qu'elle a pour une personne qui lui devait être si chère; mais qu'il a trop bonne opinion d'elle pour douter que sa gloire ne la porte à prendre un rang aussi distingué que celui qu'on peut lui offrir, et dans lequel il se promet qu'elle sera en état de le bien servir; qu'il approuve extrêmement cette proposition, et qu'il désire qu'elle s'effectue. Il est constant qu'avec l'estime et la considération extraordinaire qu'elle s'est acquise parmi un grand nombre de cardinaux, et l'intelligence et le talent qu'elle a pour cette cour et le commerce des étrangers, elle fera la première figure dans Rome, et *sera propre à beaucoup de choses*.

« Le cardinal Rospigliosi, qui la voit souvent, parce qu'elle est amie intime de sa belle-sœur, et qui est toujours plein de mille vues, m'en a parlé beaucoup de fois comme d'une chose nécessaire à ménager, et dans laquelle il imagine plusieurs avantages pour cette cour. Je lui paraissais même trop inappliqué sur cela, et peut-être vous en écrira-t-il quand il saura jusqu'où la chose est engagée.

« J'ai mis cette affaire dans un mémoire séparé, et je vous prie de remarquer qu'il importe de la tenir secrète en France comme ici, jusqu'à ce qu'elle soit conclue; car il n'y a rien que le palais et les Gravina ne fassent pour la traverser. Personne jusqu'à cette heure ne l'a pénétrée. Les discours vagues qu'on en a semés d'abord, comme ils n'avaient point de subsistance dans un projet réel, ils n'ont pas laissé d'impression. »

Voici un fragment de la dépêche du cardinal, à Pomponne, au sujet des bandits de Naples dont on a parlé.

« Sur le sujet des bandits, dont j'ai compris que voulez parler quand vous vous êtes servi du terme de mutins, en lesquels la distribution de quelque argent pourrait être avantageuse, je vous dirai, monsieur, qu'il ne sera pas bien difficile d'établir avec eux quelque correspondance. Les principaux chefs de l'Abruzze se retirèrent dans l'état ecclésiastique, du côté d'Ascoli, où l'on trouvera des gens qui pourront se charger des propositions; ceux-là ont quelques relations à l'autre troupe qui est du côté de Calabre. L'un d'eux m'a promis, dans quinze jours ou trois semaines au plus, une relation très-particulière de leurs personnes, de leurs qualités, et de l'état où ils se trouvent, sur laquelle on pourra plus aisément établir un jugement certain. Cependant, ce qui paraît en gros de ces sortes de gens,

c'est qu'ils sont gens plutôt à piller les particuliers, désoler la campagne, et ramasser pendant l'été de quoi vivre dans les montagnes et dans les terres où ils se retirent l'hiver, qu'à former des desseins de suite et de durée. Ils sont extrêmement odieux aux peuples, et quoique quelques-uns d'entre eux soient favorisés par des gens de qualité, dans des provices, qui s'en servent pour exercer leurs vengeances particulières, ou qui participent à leurs rapines et à leurs brigandages, il n'y en a point qui ne déteste et ne maudisse en public ce ralliement de scélérats, qu'ils fomente souvent en secret ; on dit même qu'il se font la guerre les uns aux autres, et que, comme les officiers du royaume leur accordent leur impunité à prix d'argent à condition d'apporter quelques têtes de leurs compagnons, il arrive que la plupart obtiennent de cette manière leur abolition pour

« Sire,

« 2 août 1674.

« M. le cardinal d'Estrées avait informé, par l'ordinaire dernier, M. de Pomponne, de tout ce qu'il avait appris sur le soulèvement de Messine au moment que la nouvelle en arriva, et sur les premières notions, quoique dignes de considération, nous ne jugeâmes pas à propos de dépêcher un courrier exprès, ou d'envoyer l'ordinaire en extraordinaire ; mais ce que nous avons su depuis nous a paru assez important pour en rendre compte à Votre Majesté en diligence. Nous nous servons toutefois de toute la précaution possible, afin de tenir cette expédition secrète ou pour le moins ambiguë. Deux gentilshommes siciliens de qualité et de mérite sont ici depuis plusieurs mois : l'un s'ap-



Entretien de madame la princesse de Chalais et du cardinal d'Estrées. — PAGE 229.

les crimes qu'ils ont commis l'été. Cependant l'audace et le nombre des bandits ayant paru plus grands que les autres années, et leur conduite plus concertée, on m'a dit que depuis peu on avait révoqué le pouvoir de leur accorder l'impunité.

« Ce changement les jetant dans le désespoir pourrait leur faire entreprendre quelque chose : on ne croit pas qu'il fût difficile de les engager, avec un peu de secours, à se saisir d'un poste dans les pays où ils ont plus de forces, et à le garder quelque temps. Ils prirent, en 53 ou en 54, une ville appelée Cambly. M. le cardinal Mazarin ayant voulu cette épreuve de leur savoir-faire avant que de recevoir les propositions qu'ils lui avaient fait porter. Mais je ne sais si cette exécution seule causerait aux Espagnols l'alarme et l'inquiétude que Sa Majesté voudrait exciter par les troubles de ce royaume ; ce n'est pas que si l'on travaillait d'ailleurs à quelque chose, la diversion qu'on pourrait faire par le moyen de ces gens-là ne pût être de bon usage et n'augmentât l'embarras des ministres d'Espagne. »

Ces dépêches sont relatives au soulèvement de Messine.

pelle don Philippe Cigala, âgé d'environ soixante ans ; et l'autre, le baron di Catani, qui en a environ quarante-cinq : ayant été soupçonnés d'avoir fomenté la sédition qui arriva à Messine il y a vingt mois, et qui fut apaisée par le prince de Ligne, on leur commanda de sortir du pays, et ils se retirèrent ici. Le premier, qui est d'une maison très-noble, dont l'origine est génoise, a connu à Gênes M. l'abbé Scarlatti, et a continué depuis son commerce et sa liaison avec lui ; il a été jurat de la ville, qui est le premier poste de ceux du pays, toujours occupé par des personnes de la première qualité. Ces deux hommes lui firent savoir qu'ils pouvaient n'être pas inutiles au service de Votre Majesté dans la conjoncture présente, et qu'il nous en avertît, M. le cardinal et moi, afin que nous puissions nous en prévaloir en ce que nous jugerions à propos. Comme cet abbé a un très-grand attachement et un très-grand zèle pour ce qui regarde le service de Votre Majesté, il eut bien de la joie d'en pouvoir donner quelques marques en cette occasion, et ne perdit point de temps à nous venir trouver. Nous dîmes qu'il remerciât de notre part ces deux gentilshommes, et qu'il leur fît connaître que nous ap-

prendrions volontiers ce qu'ils croyaient pouvoir faire pour servir Votre Majesté, soit qu'ils voulussent eux-mêmes nous parler secrètement, ou s'en ouvrir à quelque autre : ils répondirent qu'ils se retiraient chez eux toujours avant la nuit, par la crainte qu'ils avaient que les Espagnols ne les fissent assassiner, qu'une sortie extraordinaire donnerait trop de soupçon ; qu'il se pourrait faire qu'ils auraient ordre de leur ville de les venir trouver, et qu'en cas que le soulèvement durât, ils viendraient d'eux-mêmes se réfugier dans mon quartier, parce qu'ils ne se croyaient pas en sûreté ailleurs ; qu'apparemment on leur aurait déjà écrit, et qu'ils attendaient à toute heure des nouvelles et des commissions ; mais que cependant ils nous communiqueraient toutes les lumières qu'ils avaient, par le moyen de l'abbé Scarlatti, auquel ils ont confié tout ce que contient le mémoire qu'il a adressé lui-même dans notre langue, et qui accompagne cette dépêche. Si Votre Majesté jugeait à propos que je témoignasse de sa part à cet abbé qu'elle lui sait gré de la manière dont elle a su qu'il en use dans toutes les occasions qui regardent son service et particulièrement dans cette dernière, cette marque de la bonté de Votre Majesté serait bien sensible et lui donnerait plus de force pour agir lorsqu'il serait nécessaire. Il a de l'esprit, du savoir-faire, beaucoup d'habitude ici, et est bien capable de servir. Depuis hier au soir nous avons reçu trois différents extraits de lettres de Naples, par lesquels il est aisé de juger que l'affaire est considérable, puisque le peuple et la noblesse agissent de concert, et que le vice-roi est obligé d'y accourir avec toutes les forces du royaume, qu'il ne croit pas toutefois suffisantes, puisqu'il demande celles de Naples qu'on y envoie d'une manière qui ne montre que trop l'impuissance. Ces lettres du 17 sont de l'inquisiteur et d'un homme qualifié clerc de chambre, qui écrivit à leurs intimes amis. Le troisième extrait est sorti du palais de Nittard, au moins j'ai sujet de le croire par la manière dont il m'est venu : ils jugent tous que c'est un dessein prémédité, et qui peut s'étendre au delà de la ville de Messine, si le parti des habitants est supérieur à celui du gouverneur, et se rend maître de la ville ; les moyens présents de le soumettre sont si faibles, à ce qu'il paraît, et du côté de Sicile, et du côté de Naples ; et les plus éloignés sont assez lents pour croire que les ordres ou les vaisseaux de Sa Majesté y pourraient arriver à temps.

« Ce qui me plaît davantage du mémoire, c'est que les choses que les Siciliens demandent sont justement dans les bornes des petits secours que M. de Pomponne proposait de donner à un parti qui s'élèverait dans le royaume de Naples, et ne les excède pas. Ainsi, si cette révolution dure, Votre Majesté y trouvera naturellement la division qu'elle projetait, sans l'avoir attirée ; et sa durée cependant faciliterait extrêmement les desseins d'exciter des mouvements dans le royaume de Naples ; car, outre que cet exemple encouragerait les mécontents, les forces d'Espagne étant occupées à la réduction de Messine, laisseront le royaume plus exposé aux entreprises qu'on y pourrait faire, et dans le temps qu'ils voudront éteindre le feu de Sicile, ils verront paraître un grand embrasement du côté de Naples.

« Toutes les apparences sont qu'il y a plus de préméditation et de profondeur dans ces désordres que de hasard : l'union du peuple et de la noblesse, l'attaque réglée du palais du gouverneur, par la mort duquel ils auraient cru se rendre maîtres de tous les châteaux, la conjoncture de l'éloignement des galères, du départ du prince de Ligne, et de l'intérim du vice-roi, et, par-dessus tout, ce que les Siciliens ont dit d'abord, et l'opinion qu'ils ont qu'on leur enverra des ordres pour nous venir trouver, et que la ville aura pu disputer déjà pour Votre Majesté.

« M. le cardinal d'Estrées avait mandé que l'évêque de Palerme était vice-roi pendant l'intérim, comme on l'écrivait de Madrid ; mais nous avons su depuis qu'il s'en est excusé, et qu'on a cru un homme d'esprit plus propre à cet emploi, par toutes les connaissances que nous avons ramassées de plusieurs endroits. Nous jugeons que pour charmer les peuples, il faut les flatter ou d'une forme de république, s'ils y veulent songer, ou d'un roi particulier et tel qu'ils le voudront choisir, et lui promettre, pour l'un et pour l'autre, l'entière protection de Votre Majesté.

« Il est bien certain, sire, que, s'ils se soustrayent de la domination d'Espagne, ils deviendront toujours absolument de Votre Majesté, dans quelque sorte de gouvernement qu'ils vivent. Nous donnerions de bon cœur et nos biens et nos vies pour contribuer à une chose si avantageuse au service de Votre Majesté, et, si elle nous jugeait propre, ou quelqu'un de nous, à nous y porter, ce serait une gloire et une joie inexprimables.

« Je suis avec un profond respect,

« Sire,

« de Votre Majesté,

« le très-humble, très-obéissant, très-obligé
« et très-fidèle serviteur et sujet.

« *Signé :* Le duc d'Estrées. »

« Sire,

« Comme nous étions sur le point de fermer nos paquets, l'abbé Scarlatti nous vint trouver hier sur le midi, de la part des deux Siciliens, pour nous dire que le fils du premier jurat d'une maison considérable, nommé Caffaro, et neveu de don Philippe Cigala, accompagné d'un député, et parti le 21 de Messine, était arrivé le matin premier jour d'août à Ripe, et que le sénat et le peuple les avaient envoyés vers moi pour implorer l'assistance de Votre Majesté ; que, ne se tenant pas en sûreté dans une maison ordinaire, ils avaient impatience de se rendre dans mon immunité.

« J'envoyai aussitôt un carrosse les prendre au lieu où l'abbé Scarlatti les avait laissés, et je les fis conduire le plus secrètement que je pus dans le casino du palais Farnèze, sans que personne s'en aperçût ; et comme cette maison communique par un degré secret avec le palais, il me fut aisé de les faire introduire la nuit dans mon appartement. Les deux gentilshommes siciliens dont j'ai parlé, l'un dans l'impatience de voir son neveu, et l'autre de savoir des nouvelles, les vinrent trouver à l'entrée de la nuit au lieu où ils étaient, et les accompagnèrent. Nous les entretînmes tous quatre longtemps, M. le cardinal et moi ; nous leur demandâmes l'état de la ville, de leurs forces, de leurs munitions, de celles des Espagnols, et quels étaient leurs besoins plus pressants.

« Ils nous dirent que la ville avait vingt mille hommes portant les armes, et dont elle se pouvait servir, desquels la plupart braves et fort résolus ; qu'ils pouvaient avoir des vivres pour trois mois, et pour quatre même, pourvu qu'on usât un peu d'économie ; qu'ils étaient maîtres de la plupart des forts ou bastions et que les Espagnols n'en tenaient que trois ; que celui de San Salvador, à l'entrée du port, était le plus considérable ; que la fortification n'en est pas bonne ; que par cet endroit le gouverneur recevait des secours et des vivres de Reggio, sans qu'ils pussent l'en empêcher ; et qu'il aurait été pris il y a longtemps s'ils n'avaient pas eu peur de manquer de poudre, dont ils étaient peu pourvus, et que c'était le plus nécessaire, comme nous le pouvions juger.

« Nous leur demandâmes combien ils estimaient qu'il en faudrait avoir, aussi bien que des balles dont ils manquaient. Ils nous dirent qu'avec ce qui leur en restait, cinquante ou soixante milliers pourraient suffire, et des balles en proportion ; que pour l'attaque du château et pour leur défense, des ingénieurs et des officiers d'artillerie leur seraient nécessaires, avec quelques officiers d'armée qui les pussent conduire et régler, en cas que Sa Majesté n'y débarquât pas des troupes. Nous leur représentâmes que toutes ces diligences seraient inutiles, si la ville ne pouvait se maintenir autant de temps qu'il en faudrait pour attendre les secours de Sa Majesté, et nous calculâmes que, du jour que le courrier pourrait être dépêché, jusqu'à l'arrivée des vaisseaux, des galères ou des munitions que Sa Majesté y enverrait, il fallait faire état de cinq semaines, auxquelles ajoutant les douze jours que le fils du jurat avait employés dans son voyage, ils pouvaient considérer si les forces de Naples et de Sicile seraient en état de les réduire auparavant, parce que tous nos pas seraient inutiles, que peut-être les ordres de Sa Majesté seraient exécutés plus promptement, parce que, sur nos premiers avis,

elle aurait pu prendre ses résolutions ; mais que, pour ne se pas mécompter, il fallait se régler sur le temps que je marquais.

« Ils répondirent qu'ils ne doutaient pas que les secours de Sa Majesté ne vinssent assez tôt s'ils arrivaient en cinq semaines, et que ce qui leur donnait plus de lieu de croire qu'on attendrait jusque-là, c'est qu'ils avaient laissé leur ville si engagée dans la rupture avec les ministres d'Espagne, qu'elle n'espérait plus de salut que par sa résistance. Ils ajoutèrent que ce qui avait rallié le sénat et le peuple contre le gouverneur n'était pas l'effet d'un emportement, ou d'un chagrin que le hasard leur aurait inspiré, mais une ferme persuasion qu'on voulait, non-seulement détruire leurs privilèges, mais faire mourir plusieurs personnes principales et suspectes qui les soutenaient, comme le gouverneur l'aurait exécuté s'il n'avait été prevenu.

« Je ne dois pas oublier, à ce propos, de dire à Votre Majesté que je vois d'autant plus d'apparence que les choses se porteront à l'extrémité, que j'ai su, par un endroit fort assuré, qu'on avait consulté le prince de Ligne sur la première nouvelle de ce mouvement, parce qu'il avait l'expérience de celui qui s'éleva il y a deux ans ; et qu'il avait répondu, sans hésiter, qu'on ne viendrait jamais à bout de cette ville si l'on ne la réduisait par la force ; de sorte que, les choses s'aigrissant, il est visible que ces peuples ne croiront plus pouvoir éviter leur ruine en revenant à l'obéissance. L'offre qu'on leur a faite de l'éloignement du gouverneur ne les a pas contentés : ils ont voulu qu'une certaine faction, nommée des *merles*, qui sont les satellites des officiers d'Espagne et les exécuteurs de leurs volontés et violences, fût exterminée ; ils ont tiré le canon sur le vice-roi quand il s'est approché d'eux, et semblent lui avoir donné la loi au lieu de la recevoir : tout cela les a mis dans un étrange engagement.

« Nous leur avons demandé si les villes voisines et amies de Messine, comme Syracuse, Catane, leur avaient fait savoir quelque chose, et s'étaient offertes de les assister. Il nous ont dit que sous main elles applaudissaient à leur soulèvement, qu'elles leur avaient fait savoir de leurs nouvelles ; mais qu'il semblait qu'elles attendissent l'événement avant que de se déclarer ; que, du reste, leur aliénation n'était guère moins grande que celle de Messine ; qu'à Palerme même, qui est le siége du vice-roi, et qu'on tient toujours désunie de Messine, il y avait des semences de révolte et de faction, et des restes de celle qui excita le soulèvement de 1647, qui précéda de peu de temps celui de Naples. Sur les forces des Espagnols, et sur les préparatifs qu'ils faisaient pour les attaquer, ils ont répondu qu'ils n'avaient que deux galères et quelques barques ou tartanes pour porter leurs soldats ; que le marquis de Bayonne amassait le plus de milice qu'il pouvait et de noblesse ; mais qu'il n'était pas en état de faire un siége ; qu'on avait commandé que le bataillon de Naples s'approchât de Reggio et s'assemblât dans la Calabre ; qu'ils ne savaient si les Napolitains passeraient volontiers la mer pour leur faire la guerre ; qu'en tout cas ils étaient, aussi bien qu'eux, assez dépourvus des choses nécessaires, et que les montagnes qui entouraient leur ville la rendent presque inaccessible du côté de terre Tout cela s'accorde avec les relations que nous avons eues d'ailleurs.

« Don Philippe Cigala, qui paraît un homme de bon esprit et de plus grande expérience que son neveu, s'était étendu plus longtemps que lui sur la disposition générale, tant de ce royaume que de celui de Naples : il a conclu que, si Sa Majesté faisait paraître sa flotte dans ce pays-là, et qu'au même temps qu'elle secourrait Messine elle fît publier que non-seulement elle prenait ce royaume sous sa protection, mais qu'elle lui voulait donner un prince de sa maison pour roi, ce serait un puissant moyen pour soutenir tout le royaume, à qui la domination espagnole était devenue insupportable, et qu'en même temps cet exemple causerait des révolutions dans le royaume de Naples, où elles n'y sont pas moins prêtes, et pour le moins dans toute la côte qui est opposée à la Sicile, qui, par le voisinage et le commerce, a des sentiments bien conformes.

« Je lui ai répondu, sans entrer dans la proposition, qu'il fallait songer présentement à garantir leur ville de la vengeance et de l'oppression des Espagnols, et qu'ensuite on ferait d'autres projets ; ce que je lui ai répondu dans la pensée que peut-être cette ville, jalouse de sa liberté, s'engagerait plus volontiers si on la flattait d'un établissement plus conforme à son inclination, et parce que je n'ai pu juger si, dans la disposition des choses présentes, Sa Majesté voudrait s'appliquer à d'autres choses qu'à la diversion que M. de Pomponne a proposée à M. le cardinal d'Estrees, et entreprendre un dessein d'un si grand éclat, au milieu des craintes et des jalousies que sa gloire et sa puissance excitent en beaucoup de pays.

« Cependant, ce qui nous a paru de plus pressé et de plus important, a été, outre l'expédition de ce courrier, d'obliger les Siciliens d'envoyer une felouque messinoise, dont le patron leur est affidé, et que le hasard leur a fait trouver à Rome, porter des nouvelles au jurat de l'arrivée de son fils, de son entrevue avec le ministre de Votre Majesté, des expéditions que nous faisons pour leur intérêt, des grandes espérances qu'ils doivent concevoir d'être secourus, pourvu qu'ils aient la générosité d'attendre l'assistance de Votre Majesté, afin que ce premier avis donne de la vigueur au peuple, et le détourne des propositions d'un accommodement que la lassitude ou la crainte leur pourrait faire embrasser ; et, dans cette pensée, nous nous sommes aussi bien entendus sur le peu d'espérance qu'ils doivent avoir dans la douceur des Espagnols, et l'inévitable ruine dont ils seront accablés s'ils se remettent sous leur dépendance. Il m'a paru que nous les en avons pleinement persuadés, quoique déjà ils en parlassent de la même sorte. Cette barque doit partir cette nuit ou demain matin. La troisième diligence que nous avons crue convenable, c'est d'engager le fils du jurat, et l'habitant qui l'accompagne, de s'acheminer vers Livourne, et de là ménager leur passage jusqu'à Marseille, afin que, si Votre Majesté juge à propos de les secourir, de quelque manière qu'elle veuille le faire, ils se trouvent sur les lieux pour donner toutes les lumières nécessaires, tant pour l'abord de Messine que pour les autres conduits, et qu'ils se prévalent, en même temps, de cette occasion pour la sûreté de leur retour.

« Nous avons estimé de plus qu'il était à propos de presser leur départ, afin qu'on ne pût disconvenir s'ils avaient traité avec nous, comme un plus long séjour aurait donné lieu de le soupçonner et de le pénétrer, redoublant en même temps les précautions des Espagnols.

« Pour les deux gentilshommes qui étaient ici, et qui ne se croient plus en sûreté dans la maison d'un particulier, nous ne pouvons moins faire que de les conserver dans le palais, avec le plus de précaution et de secret qu'il se pourra.

« Ils étaient logés chez un nommé Valenti, qui a eu une grande part aux affaires de Naples, auquel ils ont une pleine confiance. Il entre dans tous leurs desseins ; et il faut qu'il ait une grande passion pour le service de Sa Majesté, puisqu'il s'y engage si avant, étant pourvu depuis peu d'une charge de la chambre qui lui vaut 2,000 écus romains, et qu'apparemment il perdrait s'il était découvert. Il a un frère banquier à Paris ; mais il a recommandé surtout qu'on ne lui en donne aucune connaissance, et que son nom et ses services demeurent toujours cachés On ne peut aussi louer assez le zèle de l'abbé Scarlatti, qui, sans mesure aucune pour les Espagnols, et sans bienfait de Votre Majesté, se hasarde à toute chose.

« Je suis, avec un très-profond respect,

« Sire,

« de Votre Majesté

« le très-humble, très-obéissant, très-obligé
« et très-fidèle sujet et serviteur,

« *Signé :* Le duc d'Estrées. »

Ci-joint un mémoire dressé par M. l'abbé Scarlatti :

« La ville de Messine, qui se dit la capitale de la Sicile, dont, en effet, elle n'est que la seconde, Palerme ayant tous les droits et les prérogatives de la metropole de ce royaume, a été de tout temps très-jalouse de conserver ses droits et ses privilèges, dont elle a joui toujours, tant par les concessions des anciens rois de Sicile, que par les usurpations de ses propres

consuls et échevins, qu'on y appelle du nom de jurats, lequel est sacré et vénérable parmi eux au point qu'il n'y a pas un seul de toute la ville qui ne crût être bien heureux de sacrifier son bien et sa vie pour le service et l'avantage de ses magistrats.

« Ce corps, qu'on appelle le sénat, est composé des nobles de l'ordre sénatoire et de quelques bourgeois les plus notables. Le changement s'en fait tous les ans à la Saint-Marc, et la seule chose à laquelle les gens de Messine s'occupent, c'est la brigue de ces charges annuelles, qu'ils considèrent extrêmement, tant par la raison que les jurats sont maîtres absolus de la ville, que pour les profits qu'ils tirent de leur administration.

« Ceux de Messine avancent, parmi leurs autres privilèges, celui de pouvoir contraindre le vice-roi de Sicile de demeurer six mois tous les ans dans leur ville, ce qui n'arrive presque jamais d'ordinaire, à cause des insultes que plusieurs d'entre eux ont souffertes par l'insolence du sénat et du peuple, qui les a forcés de sortir et de s'en aller autre part, au gré et au caprice d'une multitude, jalouse au dernier point de sa liberté et de ses franchises.

« Il y a aussi dans Messine un gouverneur particulier de justice, qu'on appelle stradico, dont la charge dure deux ans, et c'est alternativement à un Italien et à un Espagnol de l'exercer, et au roi catholique d'en disposer suivant cette alternative. Ce stradico, d'ordinaire, est bien embarrassé de se voir contraint de suivre partout les mouvements du sénat, qui se mêle de tout, à ce point que le stradico n'est pas absolu au fait même de justice, laquelle est entre ses mains, et de ses juges, dont quelques-uns sont Italiens et d'autres Espagnols, faisant tous ensemble une chambre qui n'est guère différente des presidiaux de France.

« Il y a aussi un magistrat qu'on appelle le *secret*. C'est d'ordinaire un Sicilien qui achète sa charge, et qui a soin des rentes et des revenus du roi, qui se montent à fort peu dans la ville de Messine.

« Quant au fait des armes, les Espagnols y ont d'autres châtelains, c'est-à-dire quatre gouverneurs des quatre châteaux que Sa Majesté Catholique a dans la ville, dont le principal et le plus important est celui de Salvador, qui est gardé par une garnison d'environ deux cents Espagnols.

« Dans les trois autres, que tient le roi, il peut y avoir en tout autres trois cents Espagnols, de sorte qu'il n'y a que cinq cents Espagnols dans cette grande ville.

« D'autre part, le sénat a seize bastions renforcés, dont neuf, qui sont les plus importants, sont garnis de grosses pièces de canon de fonte, et de couleuvrines les plus belles qu'il y ait dans toute l'Italie, principalement ce boulevard qu'on appelle Port-Royal, à l'embouchure du port, lequel bastion, par son enceinte et ses fortifications, ne cède pas à une très-bonne citadelle, soixante hommes de garnison y étant d'ordinaire, dépendant des jurats, qui commandent tant aux autres garnisons des autres quinze bastions qui sont à eux, qu'à toute la milice de la ville, des faubourgs et des environs qu'on appelle des *fories*, c'est-à-dire de quatre grandes lieues de France tout autour de la ville.

« Il y a encore un commencement d'une très-grande et belle citadelle, appelée Torre-Tittoria, dans l'endroit le plus éminent de la ville, tous les fondements en étant achevés, les murailles en plusieurs endroits élevées jusqu'au cordon, de sorte qu'en peu de temps l'on pourrait la mettre en état de défense.

« La ville a dans ses seize bastions environ quatre-vingts pièces de canon de fonte, des mousquets pour armer vingt mille hommes, tous les bourgeois et paysans d'alentour ayant leurs fusils, qu'ils manient fort adroitement; mais pour des boulets, des mèches et de la poudre, ils en ont fort peu; point de piques, et moins encore de personnes capables de conduire leur milice, qui se monte à vingt mille hommes, tous déterminés, hardis et résolus; mais pour de la cavalerie, ils n'en ont point du tout, non plus que de chevaux, l'usage du pays étant de se servir de mulets pour les charges et les carrosses, et de bœufs et d'ânes pour la campagne. La ville est peuplée d'environ quatre-vingt-dix mille âmes avec les faubourgs, lesquels ensemble, avec les fories, font en tout environ cent vingt mille âmes.

« Il y a présentement du blé pour cinq mois, du vin et de l'huile en très-grande abondance, et, pour tout le reste, il n'y manque rien de ce qui est nécessaire pour la subsistance de ce grand peuple. Cette ville est presque inaccessible du côté de terre, à cause des montagnes et des précipices qui l'environnent de tous côtés, et ses propres bastions sont assez forts, et rangés pour empêcher les travaux et les approches des ennemis.

« D'autre part, les Espagnols, comme nous venons de le dire, n'ont que cinq cents hommes de leur nation dans Messine, en ont environ deux mille disposés dans les autres garnisons de toute la Sicile, dont ils ne se sauraient servir ailleurs, et autres deux mille, dont le nombre n'est jamais complet, près du vice-roi, à Palerme, lequel a aussi une compagnie de ses gardes de cent cavaliers bourguignons ; et ce sont toutes les forces du roi catholique dans la Sicile, sans y comprendre ses cinq galères, qui sont à présent en Espagne avec la plupart de celles de Naples.

« Le vice-roi, à présent par intérim, qu'on ne qualifie que de président, est le marquis de Bayonne, Espagnol, général des galères de Sicile, âgé d'environ vingt-six ans, qui est l'aîné du marquis de Santa-Croce. Pour la petite ville de Melasso, près l'embouchure du Faro, qui est à vingt-quatre milles de Messine par terre, et a un port capable de tenir dix galères, mais qui n'est pas sûr à tous les vents, les Espagnols y ont une garnison d'environ cent hommes, et le chemin de là à Messine, par terre, est, à cause des montagnes, très-dangereux et très-difficile, ainsi que, par cette raison, de Messine à Palerme, d'où l'on compte deux cents milles, tant par mer que par terre. »

(*Archives des aff. étrang. — Rome*, 1674-1676.)

CHAPITRE XXXIV.

Les avantages que devait trouver Louis XIV dans le soulèvement de Messine étaient si évidents, qu'il n'hésita pas à envoyer sur-le-champ quelques secours aux Messinois, sans pourtant se décider encore à les prendre tout à fait sous sa protection immédiate.

Le premier secours fut envoyé sous le commandement du chevalier de Valbelle, un des meilleurs officiers des vaisseaux du roi, et dont on a déjà pu juger l'esprit brillant et railleur dans sa relation à Colbert, lors du combat du 7 juin 1673.

On doit entrer dans quelques détails biographiques sur le chevalier de Valbelle, non-seulement un des marins les plus braves et les plus comptés de ces temps-là, et par sa science théorique et par sa longue expérience pratique; mais qui était encore, à notre sens, un homme extrêmement remarquable sous le point de vue littéraire.

La famille de Valbelle était provençale; à cette époque (1674), on voyait encore à Marseille leur antique habitation : c'était une maison bâtie vers la fin du seizième siècle, ornée de quelques sculptures délicates et d'un porche à colonnettes qui supportait leurs armoiries taillées dans la pierre vive.

Ce qui témoignait le plus en faveur de la bravoure héréditaire de cette famille, c'est qu'on voyait, au-dessus du maître-autel de l'église paroissiale de Marseille, les flammes, étendards et pavillons des galères espagnoles, que Côme II de Valbelle, père du chevalier, avait battues devant Gênes, en 1638, combat dans lequel il fut tué sur sa galère, qui portait son nom, ainsi qu'on le verra plus bas.

Plusieurs généalogistes font remonter l'origine de la famille de Valbelle jusqu'aux anciens vicomtes de Marseille, issus des comtes de Provence. Pourtant on voit, par une note manuscrite du carton de d'Hozier, qu'un sieur de la Garcinière écrivait à M. Robin de Briançon, auteur du *Nobiliaire de Provence*, « que la famille de Valbelle ne remontait pas plus haut qu'à Honoré Ier, apothicaire de son état, qui, après s'être fort enrichi dans son

métier, fut élu second consul de Marseille, en l'année 1528, et que de cet Honoré descend toute la famille de Valbelle. »

A cela, un autre généalogiste répond : « que ce fait même démontre la fausseté de l'assertion, puisqu'on n'a jamais vu de deuxième consul de Marseille tiré d'un *art mécanique*.

Enfin, le fameux généalogiste d'Hozier écrit de sa main, en marge d'une de ces lettres contradictoires : « Malgré les conseils donnés dans cette lettre, et les titres qui y sont énoncés, le feu sieur Robert de Briançon ne laissa pas de faire et de dresser la fausse généalogie de cette famille (de Valbelle), comme elle le voulait, moyennant le payement de 1,000 pistoles qu'elle donna. »

Sans rien décider parmi ces allégations si diverses, on ne parlera ici que du père et du grand-père du chevalier de Valbelle, dont les services dans la marine sont surtout constatés.

Antoine de Valbelle, grand-père du chevalier, fut capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, commanda une de ses galères en 1579, et se battit bravement, en 1584, à la tête des milices que Marseille avait levées lors de la guerre des huguenots. Il se maria, vers cette époque, avec Anne-Félix de la Reinarde, de laquelle il eut deux fils : Côme II de Valbelle, et François de Valbelle, qui prit les ordres, et fut sacristain de l'abbaye Saint-Victor.

Côme II de Valbelle (père du chevalier) fut capitaine de cent hommes d'armes du roi, et commanda fort jeune une galère de Sa Majesté appelée *la Valbelle*. Lors du combat de 1638, entre les flottes espagnoles et françaises, ainsi qu'on l'a dit, il fut tué sur cette galère, et enterré à Gênes, où la république lui fit faire des obsèques magnifiques. Il avait épousé, l'an 1606, Anne-Marguerite de Paule, fille de François de Paule et de Jeanne de Puget. Il en eut deux fils : Jean-Philippe et Jean-Baptiste de Valbelle. Jean-Philippe de Valbelle, l'aîné, frère du chevalier, fut grièvement blessé dans le combat où son père fut tué, et ce fut à la suite de ce combat qu'il eut le commandement de *la Valbelle*, ainsi que le prouve le brevet suivant :

BREVET DE CAPITAINE DE GALÈRE, ACCORDÉ AU SIEUR JEAN-PHILIPPE DE VALBELLE, LE 15 DÉCEMBRE 1638.

« Aujourd'hui, quinzième du mois de décembre mil six cent trente-huit, le roi étant à Saint-Germain-en-Laie, mettant en considération la valeur avec laquelle le sieur de Valbelle, capitaine d'une des galères de Sa Majesté, a servi au combat que ses galères ont gagné contre celles du roi d'Espagne, au mois de septembre dernier, où il a été tué, et que le sieur de Valbelle, son fils aîné et lieutenant en icelle, y a été grièvement blessé, et jusques au danger de la mort, en défendant ladite galère avec son père contre deux autres, en sorte qu'elle n'est tombée entre les mains des ennemis qu'après la mort dudit sieur de Valbelle père, et que ledit fils a été mis hors de combat avec les autres officiers et soldats, dont même il y a eu une grande partie de tués, et ladite galère tout à fait ruinée et désarmée; et Sa Majesté voulant reconnaître les services dudit sieur de Valbelle fils, ensemble ceux de son père, et ayant une particulière connaissance de son courage et capacité, et de sa fidélité et affection à son service, elle lui a donné et accordé la charge de capitaine de l'une de ses galères qu'avait son père, pour en jouir aux mêmes honneurs, autorité, prérogatives et prééminences qu'il a faites; et pour remplacer sadite galère, lui a accordé et fait don d'une de celles du roi d'Espagne prises audit combat, qui sera choisie par le sieur du Pont de Courlay, général des galères de France, et lieutenant général de Sa Majesté ès mers de Levant, fournie de chiourmes, et de tout l'équipage nécessaire sur une galère au mieux que se pourra, et sera remise ès mains dudit sieur de Valbelle, pour être soudoyée et entretenue sous le nom dudit sieur de Valbelle, tout ainsi qu'était celle dont Sa Majesté avait ci-devant honoré son père : en témoin de quoi elle m'a commandé de lui expédier le présent brevet qu'elle a signé de sa main, et fait contresigner par moi, son conseiller secrétaire d'État et de ses commandements et finances.

« LOUIS.

« Collationné à l'original en parchemin, sans sceau, par moi, conseiller du roi et intendant général de la marine, soussigné.

« D'INVREVILLE. »

Le second fils de Côme II de Valbelle fut Jean-Baptiste de Valbelle, dont on va s'occuper ici.

Entré fort jeune au service de Malte, dont il prit l'ordre, il commença de servir à bord des galères, et obtint son brevet de capitaine dans ce corps, en 1647, après avoir passé par les grades d'enseigne et de lieutenant. En 1655, lorsque la marine du roi était fort affaiblie, il arma à ses frais deux galères pour faire la course contre les Espagnols et les Turcs, et se distingua par plusieurs beaux combats. En 1666, bien qu'il fût le troisième capitaine des galères par ancienneté, il passa dans le corps de vaisseaux. Voici comme il s'exprime au sujet de cette permutation, dans un Mémoire adressé à Colbert en 1669, à propos d'une difficulté de rang survenue entre lui et M. le chevalier de Beaumont.

« Les passions sont crédules et téméraires, monseigneur; pardonnez à celle que j'ai pour le commandement, je vous en supplie avec toute sorte de respect. Je n'ai garde non plus de vous parler des services que j'ai rendus avec les armements particuliers que j'ai faits dix années durant. Ces commissions de courir ou sur les ennemis du roi, ou sur ceux de Dieu, ne peuvent me donner aucun rang, je le sais. Dans ces voyages, j'ai appris seulement à servir Sa Majesté et à ne me laisser pas tromper aux officiers subalternes qui abusent quelquefois de la facilité ou de l'ignorance des capitaines.

« Mais ce n'est pas de quoi j'ai à vous entretenir, monseigneur, mais de vos commissions. J'ai donné les originaux du brevet de capitaine de galère de 1647 à monsieur l'intendant, et aussi l'extrait de ma commission de capitaine du vaisseau *le Sauveur*, de mars 1666.

« Vous vous souviendrez, monseigneur, que lorsque vous me fîtes savoir que le roi me donnait le commandement de ce vaisseau, et que j'eus l'honneur de vous remercier de cet honneur, je vous représentai qu'en entrant dans le corps des vaisseaux il me faudrait prendre la queue, au lieu que, demeurant dans celui des galères, je me trouvais à la tête, n'ayant d'anciens que MM. de la Brossardière, de Manse et de Montolieu. Vous me répondîtes, monseigneur : « Holmes commande une escadre anglaise dans la Méditerranée, il vous faut l'aller chercher; servez bien, monsieur, et ne vous mettez en peine de rien. » Le lendemain, par votre ordre, je remerciai le roi, et lui dis la même chose que je vous avais dite. Le roi me répondit tout comme vous avez fait : « Servez bien, monsieur, et ne vous mettez en peine de rien. » Pourtant, monseigneur, me voici fort en peine et en l'état que j'avais toujours appréhendé : deux de mes camarades qui sont, à mon grand regret, plus jeunes que moi, prétendent me commander. »

Cette contestation se termina, d'ailleurs, tout à l'avantage du chevalier de Valbelle.

Ce capitaine, bien que la navigation des vaisseaux différât beaucoup de celle des galères, s'y appliqua et y réussit singulièrement, aidé d'ailleurs des connaissances nautiques et astronomiques qu'il possédait déjà. On a vu, par sa lettre de 1673, qu'il prit une part active à ce combat.

En 1674, le chevalier de Valbelle avait environ cinquante et un ans; c'était un homme de taille moyenne, nerveux, basané, et encore d'une adresse et d'une agilité merveilleuses; avec cela, l'air glorieux, moqueur, et la physionomie la plus spirituelle du monde. On va voir, dans sa correspondance secrète avec le roi ou les ministres, que, par le sel de ses plaisanteries et la tournure particulière et originale de son esprit, il savait se donner mille licences, parler hardiment de tout et de tous; et, sûr de plaire, d'amuser et d'instruire, écrire à Colbert et à Seignelay tout à fait sur le ton de la plus parfaite et familière égalité.

Dans sa jeunesse il avait été fort galant, et même quelque chose de plus : grâce à la facilité des mœurs méridionales, sa figure, sa bravoure, son esprit, le scandale habile de plusieurs

de ses aventures et quelque bien, l'avaient singulièrement accrédité auprès des femmes. A ce propos, voici une lettre anonyme adressée à Colbert, et ne portant pas de date précise, mais évidemment écrite alors que le chevalier était capitaine des galères à Marseille. Cette lettre est *d'une pauvre femme en Jésus-Christ*, comme elle se nomme, et qui, sans doute victime de l'inconstance du chevalier, voulait ainsi se venger d'une rivale et d'un infidèle.

On donne ici cette lettre, parce qu'à travers la dénonciation dictée par une rancune toute féminine, on y trouve quelques traits caractérisés de la physionomie de Valbelle.

AVIS CONTRE LE SIEUR CHEVALIER DE VALBELLE, A MONSEIGNEUR COLBERT.

« Monseigneur,

« *Une pauvre femme en Jésus-Christ* a recours à Votre Grandeur, comme à un miroir de vertu et de dévotion, de vouloir, pour la gloire de Dieu, remédier à un scandale public causé par *le fier Artaban chevalier de Valbelle*, capitaine d'une des galères du roi, débauchant et causant mille désordres dans les familles, et particulièrement dans celle d'un honnête marchand, lui ayant débauché sa femme, et l'ayant obligée à mander son mari en Levant pour avoir plus de liberté dans ces commerces luxurieux et scandaleux, passant les jours et nuits avec elle, au scandale d'une ville comme Marseille; contrefaisant le faux dévot en public, et étant un véritable scélérat, n'ayant point de religion : *il est vrai que ses prédécesseurs se sont trouvés à crucifier le fils de Dieu; de là vous pourez juger par la pièce de l'échantillon;* exerçant sur sa galère toutes les vexations pour avoir de l'argent pour subvenir à ses infâmes débauches; faisant travailler les forçats en broderie, et leur donnant pour payement des coups de bâton; changeant les bas officiers et mariniers de rames, en tirant de l'argent, et n'ayant aucun zèle de charité pour la chiourme, en ayant tué un de sa propre main à coups de bâton; passant des passevolants(1) toutes les campagnes en nombre considérable; faisant servir les mariniers de rames pour soldats de parade, et à ses officiers leur refusant les avantages que le roi leur donne d'un valet passé et d'un droit d'une *once de chair*, que la ville donne en suite d'un traité fait par M. de Gondy, jadis général des galères. Je vous écris toutes ces vérités avec bien de la douleur; mais, comme c'est pour un bien et pour la gloire de Dieu, je passe par-dessus tout en m'adressant à une personne si illustre pour y remédier, et espérant que Votre Grandeur ne fera pas éclater les infâmes pratiques d'un luxurieux en public, et qu'elle y mettra ordre avec discrétion, ce que j'attends avec l'aide de Dieu, et suis avec respect en Jésus-Christ. »

(Cette lettre n'a ni signature ni date.)
(*Bibl. roy., mss.*)

On voit facilement, par les reproches réitérés de luxure, de débauche et de scandale, que *la pauvre femme en Jésus-Christ* regrettait, hélas! sans doute, de ne pouvoir plus, du moins quant à elle, accuser de telles abominations ce scélérat, *dont les prédécesseurs s'étaient trouvés à crucifier le fils de Dieu*, ainsi qu'elle le dit naïvement.

Le reproche de sévérité adressé à Valbelle était juste, car sa dureté pour son équipage était connue, et pour ainsi dire proverbiale, et aussi la rigueur avec laquelle surtout lui, Tourville et du Quesne veillaient à ce que leurs officiers n'encombrassent pas les navires de laquais inutiles. Reste le reproche de faire travailler les forçats en broderie. On avouera au moins que rien n'était moins fatigant, et d'ailleurs il était imposé, pour ainsi dire, à chaque capitaine d'occuper la chiourme à quelques travaux mécaniques, alors que les galères étaient dans le port.

Les mémoires secrets adressés à Colbert, par Valbelle, lors de son arrivée en Sicile, offrent le tableau le plus vivant et le plus animé de la ville de Messine et de sa population. L'inépuisable raillerie du chevalier se prend à tout : usages, modes, mœurs, superstitions, tandis que son esprit, juste et droit, développe, avec une merveilleuse lucidité, les grands avantages politiques et commerciaux que Louis XIV pourrait retirer en occupant ces possessions

Il est impossible, je crois, de n'être pas vivement frappé de ce style nerveux, incisif, soudain, si hautain sous son apparente modestie, et d'une ironie si amère dans ses réticences, réticences tellement diaphanes, pour ainsi dire, que ce qu'elles semblent vouloir cacher demeure aussi évident, et qu'on le remarque même davantage par cette suspension perfide.

Les lettres du chevalier de Valbelle m'ont paru participer à la fois de la manière de M. de Saint-Simon et de celle de madame de Sévigné. C'est la raillerie mordante du premier, moins son indignation de grand seigneur honnête homme contre les vices qu'il attaque; c'est le charmant laisser-aller, la spirituelle insouciance de la seconde, qu'elle ait à parler d'une pendaison ou d'une coiffure nouvelle. Mais ce qui est une qualité toute particulière à M. de Valbelle, c'est une connaissance approfondie de son art, jointe à des vues d'une extrême justesse, qui s'appliquaient non-seulement aux choses de la guerre, mais à l'administration; car un fait entièrement ignoré jusqu'ici, je crois, c'est que le chevalier de Valbelle a eu le premier la pensée d'organiser ce qu'on appelle le classement des matelots, coutume qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Voici une lettre de Valbelle, du mois de mars 1669, qui fait cette proposition à Colbert, en déduisant, avec une grande logique et clarté, les raisons qui militent en faveur de cette combinaison administrative.

LETTRES DE DE VALBELLE, DE MARSEILLE, 1669.

« La passion que j'ai toujours eue de servir le roi et de mériter par ce moyen l'estime de Votre Grandeur, me donne la liberté de lui représenter que les peines et les difficultés qu'il y a bien souvent de trouver des matelots pour composer les équipages des vaisseaux de Sa Majesté ne procèdent pas seulement de ce qu'ils ne sont pas toujours satisfaits de leurs capitaines, mais parce qu'au retour de la campagne ils ne peuvent pas retourner chez eux, ni avoir leur congé comme ceux des galères, qui par cette raison n'en manquent jamais Voilà, monseigneur, l'unique sujet que ces sortes de gens ont de préferer le service des vaisseaux marchands à ceux de Sa Majesté, et ils aiment mieux souvent s'absenter et s'exposer à la rigueur des ordonnances qu'à cette contrainte. Mais, monseigneur, pour trouver un remède à ce mal, et faire qu'en tout temps il y ait un nombre de matelots suffisant pour le service du roi et l'entretien du commerce, qui sont les deux choses que Votre Grandeur passionne le plus, et qu'elle fait réussir avec tant de bonheur, il semble, monseigneur, si vous le trouvez à propos, qu'il serait expedient de savoir le nombre et le nom de tous les matelots qui sont dans tous les lieux maritimes, et qui naviguent dans ces mers, pour en faire dresser une confrérie et espèce de communauté dans tous les ports de cette province, avec défense à ceux qui n'y seront pas enrôlés de pouvoir naviguer ni monter aucun vaisseau ou autre bâtiment, sous des peines très-rigoureuses; ce qu'étant une fois établi, on n'aurait qu'à suivre ce rôle, qui se trouverait aux registres du greffier de l'amirauté; et, sur ce même état, on ferait tous les ans le choix et le département de ceux qui auraient à servir sur les vaisseaux du roi pour être libres à la fin de la campagne. Cet ordre, monseigneur, apporterait sans doute une grande facilité et même de l'attachement et affection pour le service, outre que, par ce moyen, on pourrait facilement decouvrir ceux qui, s'oubliant de leur devoir, prendraient parti avec les étrangers.

« Pardonnez, s'il vous plaît, monseigneur, à mon zèle : Votre Grandeur sait mieux que qui que ce soit ce qu'il y a à faire en cela pour le service du roi et le bien du commerce; je m'offre seulement d'y travailler suivant les ordres et les commande-

(1) On appelait ainsi un certain nombre de passagers que le capitaine embarquait à son bord comme amis ou domestiques. L'auteur de la lettre veut faire entendre que M. de Valbelle se faisait payer ce passage

ments de Votre Grandeur, dont elle ne saurait honorer personne qui les reçoive avec plus de soumission et d'attachement que votre, etc.

« VALBELLE. »

Quant aux mémoires de Valbelle adressés à Colbert pour être lus au roi, ce ministre y attachait une si grande importance, qu'en marge de sa relation du 7 octobre 1671, qu'on va lire, on trouve ces mots de la main de Seignelay :

Relation du chevalier de Valbelle du 7 octobre, à lire au roi à l'endroit marqué.

Et plus bas, de la main de Colbert, ces autres mots :

Aussi je m'étonnais fort que vous eussiez oublié cette relation.

Voici ce document :

RELATION DE TOUT CE QUI S'EST PASSÉ A MESSINE. — M. LE CHEVALIER DE VALBELLE, LE 7 OCTOBRE 1674.

« Le 27 du mois passé, les six vaisseaux de guerre et les trois brûlots commandés par le chevalier de Valbelle, une tartane et une barque chargée de blé, entrèrent dans le phare de Messine, du côté du nord, et mouillèrent à vingt-deux heures en la rade qui est entre l'église Saint-François et le Paradis. Il est difficile de croire la joie que montrèrent les Messinois après qu'ils eurent reconnu les vaisseaux de Sa Majesté : nous n'avions pas assez de cordages pour amarrer les felouques qui venaient à nos bords : ils nous étourdissaient à force de crier: Vive le roi de France! Nous vîmes déployer en plusieurs endroits des pavillons blancs, et tout cela se faisait au bruit du canon et du mousquet, des tambours et des trompettes.

« Le même jour, à une heure de nuit, le sénat en corps fut au vaisseau *le Pompeux*. Le jurat qui porta la parole, après avoir fait et reçu les compliments ordinaires au chevalier de Valbelle, lui dit, de la part de tous les habitants de la ville de Messine, qu'ils se donnaient au roi et le reconnaissaient pour leur seigneur et leur maître; et ledit chevalier lui répondit que le roi voulait seulement être leur protecteur, et qu'assurément il leur enverrait tous les secours dont ils auraient besoin pour parvenir à leurs desseins. Alors un des sénateurs dit : Cela est honnête et généreux; mais nous ne le serions pas si nous ne marquions par notre reconnaissance et par toutes nos actions *quel re de Francia e patrone e signore nostro*. Après cela, ils sortirent du vaisseau, et on les salua de onze coups de canon, comme l'on avait fait à leur entrée.

« Le lendemain, 28 du courant, le chevalier de Valbelle estima leur devoir rendre la visite : MM. Dailly et Langeron l'accompagnèrent. Le sénat, averti, députa deux sénateurs pour le recevoir au sortir de sa chaloupe : ils étaient suivis d'une foule de gens de tout âge et de toute condition; ils les menèrent entendre la messe aux Minimes, qui sont voisins de la mer, et de là, en carrosse, à la Banque, c'est-à-dire à l'Hôtel-de-Ville. Les rues étaient bordées des deux côtés du peuple, qui était en armes; les dames, qui étaient aux fenêtres et aux portes de leurs maisons, nous jetaient par galanterie des confitures dans la tête. Nous fûmes deux heures à nous rendre audit hôtel, où nous trouvâmes deux sénateurs, suivis des principaux marchands, qui reçurent ledit sieur chevalier à la porte de la première salle, et deux autres, accompagnés de la noblesse, à celle de la chambre du conseil, dans laquelle il y avait un tableau de la Vierge leur protectrice, et un portrait du roi nôtre, qui nous donna lieu de parler de bien des choses, et particulièrement de la haine que les Messinois avaient autrefois pour notre nation, et de celle qu'ils ont aujourd'hui pour les Espagnols. Votre très-humble serviteur finit la conversation en leur disant : *Che tutti gli mali Francesi, e tutti gli boni Spagnoli erano morti*. Cette réponse plut extrêmement au sénat, et il est difficile de croire combien sont extrêmes les honneurs qu'ils ont faits au chevalier de Valbelle et à tous les Français.

« Dans la même chambre, il y avait un trône élevé de quatre marches, couvert d'un grand tapis, et sept sieges dessus; les sénateurs prièrent le chevalier de Valbelle d'y monter, et de s'asseoir à celui du milieu, ce qu'il refusa très-civilement de faire; son refus n'empêcha pourtant pas ces messieurs de le presser, jusqu'à lui dire qu'il importait au service du roi et de la ville que le peuple le vît au milieu d'eux, et qu'il assurât ceux qui étaient présents de l'honneur que le roi leur faisait de les protéger; ce qu'il fit en peu de paroles et en leur protestant hautement que Sa Majesté ne l'aurait pas envoyé ici avec ses vaisseaux et de la poudre, si elle n'avait résolu de les secourir puissamment.

« Le discours fut court et persuasif, parce qu'il était agréable : on y applaudit par des cris de : Vive le roi de France! qui se communiquèrent à toute la ville, et furent suivis d'une infinité de coups de canon et de mousquet, qui se firent entendre plus longtemps que je ne souhaitais : car je venais d'apprendre qu'en une revue que le marquis de Bayonne faisait faire à Melasso de la milice du pays qu'il a appelée auprès de sa personne, un galant homme, dont on ne sait pas le nom, le coucha en joue et tua le duc de Saint-Juan qui était à côté de Son Excellence.

« L'aventure de ce vice-roi par intérim, arrivée de fraîche date, m'obligea de dire aux Messinois qui tiraient : *Basta, signori, bisogno esparrare con fructu*, et réservez votre poudre pour les ennemis; mais ce fut inutilement. MM. Dailly et Langeron goguenardaient et ne pensaient pas au défunt duc; car vous savez que malheur d'autrui n'est que songe, et moi j'en fis de même et les laissai tirer tout leur saoul. Cette cérémonie dura bien quatre heures, et les cris d'allégresse, le bruit des cloches et le feu du mousquet ne cessèrent qu'après qu'ils nous eurent ramenés et vus dans nos chaloupes, mais avec une foule de monde que nous ne pouvions regarder sans être surpris. Je ne pouvais dissimuler ma joie, et il n'était pas juste de la tenir secrète; elle s'augmenta quand je fus au vaisseau *le Pompeux*, et pour cause.

« Par là, vous voyez combien les Messinois sont envenimés contre les Espagnols, et combien sont bonnes les dispositions de ce peuple pour le roi notre maître. Le nom de protecteur et d'ami ne leur est pas agréable, et ils ne s'en accommodent pas; pour moi, je ne me rétracte point, et ne leur parle jamais que de protection. Leur envoyé à Rome, le vice-consul, et l'habitant que nous avons vu à Toulon, ne disaient pas vrai quand ils vous assuraient qu'ils étaient maîtres de tous les châteaux, à la réserve du Salvador; car, après leur départ, celui de Mattagrifone et celui de Consagre ont été pris, l'un par mine et l'autre par escalade.

« Il ne reste donc plus à prendre que celui qu'on appelle le Salvador, qui est à l'entrée du port, et je ne crois pas que les Messinois puissent s'en rendre maîtres; s'ils avaient des soldats aguerris et des officiers, ce ne serait pas une affaire; mais tout cela manque, et tout ce qui est nécessaire pour un siége ne se trouve point ici; d'ailleurs, ce n'est qu'un peuple sans chef, oisif depuis quatre cents ans, qui veut l'attaquer et qui ne sait comment s'y prendre; j'en suis au désespoir, car cette affaire est d'une très-grande importance, et le roi pourrait en tirer des avantages que vous voyez mieux que moi : mille soldats à débarquer, un ingénieur et des bombes, je serai content; mais je suis triste, quoique je ne le paraisse pas, et ne puis me consoler, reconnaissant que nous manquerons peut-être de nous prévaloir de cette occasion, pour avoir douté du succès de ce dessein, ou négligé les avis de Rome.

« Nous ne possédons rien en Italie, et avec Messine le roi pourrait s'agrandir quand il lui plairait; au pis aller, on nous y craindrait si on ne nous y voulait pas aimer. Son phare, fameux par tant de naufrages, le serait bien plus à l'avenir par la peine et le tourment qu'il donnerait au conseil d'Espagne, si le roi en était le maître, puisque c'est le passage des blés des deux Calabres, pour les porter dans le royaume de Naples : en temps de guerre, nous ferions crier famine à cette grande ville, et les Espagnols ne seraient pas peu embarrassés. Si cette révolte se peut soutenir deux bons mois, et que le roi fasse les choses qu'il a résolues, comme il y a lieu de n'en douter pas, le sénat

et le peuple en feront de surprenantes. Ce que je vois m'engage à parler de la sorte; car ils ont pris quatre châteaux, sans expérience ni secours que de leur industrie et de leur courage, et ils se maintiennent depuis trois mois contre les forces d'Espagne; il est vrai qu'elles sont petites : mais, pour emporter toutes ces places, il a fallu faire de grands efforts; cependant, ils ne sauraient se maintenir d'eux-mêmes, ni conserver tous les dehors qu'ils occupent, car les Espagnols, à mon avis, font des préparatifs pour les réduire, et j'estime que le dessein du marquis de Bayonne est de les affamer, fermant avec ses troupes toutes les avenues de la ville; mais si le roi leur envoie les secours nécessaires, et qu'on se hâte de les assister, ledit marquis ne viendra pas à bout de Messine, et toutes les mesures qu'il a prises et qu'il prend seront courtes Je vous le dis sincèrement, mis ne sauraient demeurer aux autres rades sans courir risque de se perdre à toute heure.

« On nous consulte incessamment sur l'attaque du Salvador cette affaire est si délicate, qu'on n'ose s'y embarquer; les réflexions que je fais sur le bien ou le mal que peut apporter le dessein d'attaquer cette place par les formes, partagent mon esprit, et m'empêchent souvent de m'expliquer avec sincérité cependant, je vois bien que c'est, en quelque sorte, gain de cause que la prise de cette forteresse, à cause du port; mais les suites sont pernicieuses, si on n'y réussit pas et qu'une force supérieure nous tombe sur les bras. Rien ne peut en garantir le sénat et la ville de Messine que Sa Majesté, pourvu qu'elle ait le temps de les secourir : les moyens de sauver ce pauvre peuple sont entre ses mains, et jamais roi ne les eut si longues.



Les envoyés du sénat allant au devant de M. de Valbelle. — PAGE 230.

il faut se hâter et ne perdre point à délibérer le temps qu'il faut employer à faire partir des gens de guerre et un homme de tête pour les commander; car le danger est dans le retardement, et pareilles occasions ne se présentent pas deux fois; il faut aussi un peu d'argent; du blé, il y en a largement dans la ville pour deux mois et demi.

« Les galères de Malte, deux de Gênes, trois du duc de Turcis, ont bien fait du mal aux Messinois, par le transport de l'infanterie de Naples et de Calabre en cette île; mais ils le portent si patiemment, que c'est une merveille Dieu veuille que le temps n'use pas leur patience, et que le marquis de Bayonne ne les presse pas davantage. Toutes les gazettes qui viennent de Melasso, où il est, disent qu'il attend tous les jours l'armée d'Espagne et une escadre de vaisseaux hollandais. Si le sénat avait en sa puissance le château de Salvador, je ne pense pas que le vice-roi puisse réduire cette ville si facilement qu'il se figure, ni nous en faire éloigner que quand il nous plaira, car nous mouillerons entre ledit château et l'église de Jésus, et ne craindrons ni les marées ni les vents d'est-sud-est; et les vaisseaux ennemis ... le bien de son service veut qu'il s'en serve pour la défense des faibles, et la gloire de ses armes s'y rencontre. Je souhaite de tout mon cœur qu'il le fasse, sans cela la perte de Messine est inévitable, à moins d'un miracle; les Messinois s'y attendent, et je vous ferais rire si je vous mandais les contes qu'ils nous font.

« La confiance qu'ils ont en la sainte Vierge est admirable, on parle tous les jours de quelques visions ou de quelques révelations. Les religieux et les religieuses sont fort intrigues, et nous en avons vu un, de l'ordre de Saint-François, en armes et cravate; il me prit envie de lui demander de quel *désordre* il était : ce mot est d'un page dont j'ai oublié le nom, et dont vous savez assurément l'histoire. Sans mentir, il y a un régiment de *fratres* qui gardent la Banque, et qui sont assez plaisants avec leurs escopettes. L'inquisition les fera rentrer dans leur devoir, si les secours dont je vous ai parlé ci-dessus ne viennent bientôt; et si le bonheur n'en dit plus aux Messinois, ou que la nécessité les presse, j'estime que, quelques résolutions qu'ils aient faites de mourir ou de s'ôter le joug qu'ils ont de dessus la tête.

ils n'y demeureront pas; ils ont beau me dire : *Una salus victis, nullam sperare salutem*, j'ai peur qu'ils manqueront de courage et que la volonté leur changera, puisqu'elle est changeante jusqu'à la mort.

« Au reste, il n'est pas possible que nous demeurions ici longtemps : la rade est très-dangereuse; ils en conviennent eux-mêmes, et conviennent aussi que, pour être heureux, il faut voir et fréquenter les dames. Leurs femmes voudraient que cela fût établi comme la mode des habits à la française, car tout ce qu'il y a de gens bien faits sont en justaucorps et en reingraves; nous faisons tout ce que nous pouvons pour les mener loin.

« Nous sommes au premier du mois d'octobre, et je viens d'apprendre d'un soldat transfuge du Salvador que le gouverneur est fort blessé d'un éclat à la tête, et que les affûts ou caisses de leurs canons sont en très-mauvais état; il m'assure aussi qu'il y a bien des malades, et qu'ils souffrent pour l'eau. Ces avis m'ont obligé de presser vivement le sénat pour battre la place demain, et ouvrir la tranchée le soir, afin d'essayer de prendre un puits qui est à une portée de mousquet du château : ils ont bien voulu me croire, et nous n'avons rien oublié pour les exciter et les encourager; car, le deuxième de ce mois, à six heures du matin, le chevalier de Valbelle fut au bastion de Porte-Reale, et y laissa MM. Langeron et de Lafayette avec de très-bons canonniers; de là, il fut au fort de la Landria, où il mit M. le chevalier Dailly avec le chevalier de Boisfort, et de bons canonniers aussi; de Landria à Mattagrifone, où M. Isnard, volontaire sur *le Pompeux*, demeura, avec le chevalier de Torves et des canonniers encore; et de là au fort de Saint-Georges, où M. le chevalier de Léry demeura, avec M. de Saint-André et M. de Goutte, volontaires. En vérité, ces messieurs firent faire un si grand feu sur ledit Salvador, que le soir tous les parapets et défenses étaient rasés, même beaucoup de canons démontés. M. de Cogolin était demeuré par ordre aux vaisseaux, qui ne sont au plus qu'à deux portées de canon de la ville.

« Le bruit du canon n'empêcha pas une barque, qui venait de Naples, de donner dans le phare du côté du nord, et il paraissait trois vaisseaux du côté du sud ; cela fut cause que le sieur chevalier de Valbelle, qui était alors au château de Mattagrifone, sortit pour aller aux vaisseaux, et prit en passant MM. de Lafayette et de Langeron, auxquels il commanda de faire appareiller leurs navires et *le Soleil d'Afrique* pour reconnaître les vaisseaux qui paraissent; mais le calme fut si grand, qu'ils ne purent lever, et lesdits vaisseaux n'entrèrent pas dans le phare. Pour la barque, elle fut enlevée par les chaloupes armées : elle était chargée de poudre, de mèches, de balles, de mousquets, de pelles, de haches, et autres munitions de guerre. Le chevalier de Valbelle en fit présent à la ville de la part du roi notre maître, et vous ne sauriez croire le bon effet que cela a produit dans l'esprit du peuple. Le soir la tranchée fut ouverte : le chevalier de Valbelle et MM. les capitaines y furent tous les uns après les autres; il y monta seulement cent soldats choisis des vaisseaux : MM. de Saint-André, le chevalier de Boisfort, de Vitré, étaient à leur tête, et ils y ont très-bien fait leur devoir.

« Le 3, au matin, on découvrit neuf galères à l'embouchure du phare, du côté du nord; MM. de Cogolin, de Léry et de Lafayette furent commandés pour les aller reconnaître; sept étaient de Malte, et on ne put les joindre à cause du calme; elles furent mouillées à Reggio; les autres, qui étaient de Naples, n'osèrent passer. Toute la journée se passa encore à tirer sur le Salvador, et le feu ne cessa qu'à vingt-une heures, que le sénat, par je ne sais quelle raison appuyée sur le christianisme, envoya l'aumônier, dont je vous ai parlé dans une lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, pour annoncer au Castillan et autres officiers de se rendre, et de n'attendre pas à être forcés.



Attaque du Salvador.

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth 1.

« Le 4, au matin, que je fus voir le travail, j'appris qu'il y avait trêve ; j'en fus scandalisé, et leur dis que nous perdions l'occasion et l'avantage de prendre la place, que nous savions en désordre, et que le gouverneur en pourrait tirer de l'utilité ; je suppliai le sénat de ne faire ni écouter des propositions. En ce temps, MM. de Vousy, de Goutte et le chevalier de Torves partaient pour relever ceux qui étaient à la tranchée, et nous fûmes contraints de mettre à la voile : pour peu que nous eussions tardé, les vaisseaux étaient à la côte. J'attribue ce bonheur à la bonne fortune de Sa Majesté et à notre diligence, qui fut au delà de toute croyance ; jamais le chevalier de Valbelle ne fera une si bonne manœuvre, ni plus à propos, et bien nous en prit. Je suis trop dans ses intérêts pour vous faire valoir davantage ce qu'il fit en cette rencontre ; vous l'apprendrez, s'il vous plaît, d'ailleurs.

« Tous les capitaines, à son exemple, larguèrent les amarres de terre, *le Pompée*, *le Téméraire* et *le Sage* laissèrent chacun une ancre : dès que le temps permettra de rentrer dans le phare, nous irons tout pêcher et tout prendre. Nous fûmes mouiller à trois lieues du phare, à l'abri des terres, du côté du nord, et avons fait échouer une barque à terre et pris une chargée de vin ; nous ne savons pas encore si elle sera de bonne prise.

« La tartane, venue de Provence avec nous, est partie le cinquième jour pour aller à Toulon. Dieu la préserve. Sa navigation, en se séparant de nous, n'a point été judicieuse, et même contraire à ce que je dis au patron en lui donnant les lettres. J'espère néanmoins que la brume, la pluie, la violence du vent favorable, l'auront éloignée des îles de Lipari, Vulcain, Panerie et Strombe, qui sont les lieux dangereux ; et, cela étant, vous aurez déjà reçu une partie des choses que je vous écris en duplicata.

« Le 6, le vent étant beau, nous entrâmes dans le phare, et j'envoyai d'abord aux nouvelles. Avant que l'homme qui les allait querir fût de retour, le sénat, en corps, vint vis-à-vis de nos vaisseaux, et le chevalier de Valbelle fut les trouver à terre. Ces messieurs lui dirent : Nous venons de vous envoyer les articles d'une capitulation dressée par le gouverneur du Salvador, et attendions votre sentiment. Ledit chevalier leur répondit : Ne vous souvenez-vous point des principaux ? et un des jurats les lui ayant dits, il ne put s'empêcher de leur témoigner qu'ils se perdraient, et qu'il voyait bien, aux demandes que les Espagnols faisaient, qu'ils ne songeaient qu'à gagner du temps ; en un mot, il les persuada si bien, que, sans perte d'un moment, on dressa des articles, et on les envoya au gouverneur du Salvador, avec déclaration que, si à vingt-deux heures il ne répondait décisivement, la trêve était rompue. Malheureusement pour nous, deux heures après minuit, le vent revint au sud-est, et du *Pompeux* on fit le signal pour appareiller et retourner au mouillage d'où nous étions partis.

« Le sénat y a envoyé deux courriers par terre pour donner avis de tout ce qui se passe, et le chevalier de Valbelle, de sa part, deux aussi, avec des mémoires et instructions pour hâter la sortie des Espagnols. Des expédients, je crois assurer de n'en avoir point manqué, et que je me suis surpassé pour faire parler avantageusement des forces navales de Sa Majesté. On ne dira pas toujours que sa marine est inutile : l'escadre est petite, mais elle est bonne, et composée de personnes qui feront honneur au choix que le roi a fait d'elles ; car il y a apparence que nous ne quitterons pas les mers de Sicile sans avoir vu don Melchior de la Cueva, ou M. Tromp, et peut-être tous deux, ce que nous ne voudrions pas. Dieu surtout ; j'ai beaucoup de confiance en lui, et en l'ascendant et bonne fortune de Sa Majesté, que Dieu nous conserve, que je ne crains rien.

« Je vous tenais cette relation prête, et attendais de la finir dès que je serais de retour à Messine, ou que M. de Vousy et le chevalier de Torves m'auraient apporté la nouvelle de la sortie des Espagnols, qui doit être demain, 8 de ce mois, jour de sainte Pélagie pénitente ; mais une barque maltoise qui va à Livourne, ayant passé contre le bord, j'ai consigné la présente dépêche pour la donner en main propre du consul de la nation, afin que, si la tartane avait été malheureuse, vous puissiez informer Sa Majesté de l'état où sont les affaires en ce pays.

« Enfin, monseigneur, du blé, mille hommes et un peu de bombes et de grenades, j'oserais vous assurer que le roi notre maître fera repentir les Espagnols d'avoir rompu la paix avec lui.

« Le 7 octobre 1674. »

(*Archives de la marine à Versailles.*)

CHAPITRE XXXV.

Après moins d'un mois de séjour à Messine, voyant la grande disette qui continuait de régner dans cette ville, et ne pouvant plus même assurer la subsistance de ses équipages, le chevalier de Valbelle se résolut à retourner en France pour exposer nettement au roi quelles chances de succès offrait cette expédition et aussi pour aller chercher les vivres et les provisions nécessaires à la conservation de cette ville. Le sénat ayant chargé D. Antonio Caffaro d'accompagner M. de Valbelle en France accrédita cet envoyé auprès de Louis XIV, avec mission de le supplier de ne pas abandonner un peuple qui ne voulait avoir d'autre maître que lui ; D. Antonio Caffaro devait d'ailleurs rester en France comme chargé d'affaires de Messine.

Le 14 octobre, le chevalier de Valbelle mit donc à la voile avec son escadre, et quitta la Sicile ; mais le mauvais temps l'ayant obligé de ranger pendant deux jours les côtes de Barbarie, M. de Valbelle y put acheter du blé, qu'il chargea sur quelques tartanes destinées à Messine, ce qui fut d'un grand secours pour cette ville, alors décimée par la plus effroyable disette.

Peu de jours après son arrivée à Marseille, M. de Valbelle se rendit à Versailles pour entretenir le roi sur cette campagne et ses résultats.

Le chevalier de Valbelle eut seul plusieurs longs entretiens avec Louis XIV, et ce, même avant que d'avoir vu les ministres. Le roi, qui aimait singulièrement à être amusé, et qui pour cela avait tant accordé à la causerie médisante et railleuse de madame de Montespan, ne put échapper à l'influence de l'esprit du chevalier, dont les saillies moqueuses et imprévues lui plurent fort ; il l'entretint plusieurs fois, lui ordonna de correspondre désormais directement avec lui, et de ne garder ni réserve ni tempérament dans tout ce qu'il croirait lui devoir écrire pour le bien de son service. On verra, par la suite, que le caustique chevalier n'y faillit point, sans cependant mêler, il faut l'avouer, la moindre calomnie à ses rapports si gais, si mordants, et pourtant aussi remplis de faits et de solides réflexions.

Enfin, le 23 novembre, Louis XIV fit repartir le chevalier pour Toulon, avec l'ordre de retourner à Messine, et d'y conduire M. le marquis de Vallavoire, lieutenant général, qui devait commander les troupes de débarquement.

Le marquis de Vallavoire avait servi sous le duc de Guise, lors de sa seconde et malheureuse tentative sur Naples, et connaissait parfaitement le pays et la guerre qu'il convenait d'y faire, s'étant fort distingué, en 1654, au siége de Castellamare. Brave, habile, et l'un des meilleurs tacticiens de ces temps-là, cet officier général était en tous points extrêmement capable de remplir cette importante mission.

Les instructions secrètes, destinées à régler la conduite de M. de Vallavoire dans cette expédition, furent dressées par M. Arnauld de Pomponne, qui, en 1671, à la mort de Lionne, eut, ainsi qu'on l'a dit, les affaires étrangères, pour lesquelles il quitta son ambassade en Suède.

Malheureusement pour M. de Pomponne, et aussi pour la France, pendant les deux mois qui s'écoulèrent avant le retour et l'entrée au ministère de ce dernier, M. de Louvois, alors au fort de sa faveur et de son crédit, eut ce département par intérim. De la sorte, M. de Louvois pénétra d'abord le secret de toutes les négociations, puis il eut encore les plus grandes facilités pour organiser dans toutes les cours, et à part des ambassades ostensiblement reconnues, une manière d'agence diplomatique obscure et souterraine, mais entièrement à lui, et, il faut l'avouer, presque toujours si parfaitement instruite, que

fort souvent il savait, par ce canal, le but ou l'issue des négociations bien avant M. de Pomponne.

En agissant de la sorte, M. de Louvois avait la certitude de ruiner un jour son collègue dans l'esprit du roi. Toujours plus tôt et mieux informé des affaires étrangères que le ministre qui en était chargé, le fils de Letellier ne devait-il pas acquérir ainsi, aux dépens de M. de Pomponne, et ce, avec assez de raison, l'influence que possède d'habitude celui qui, le premier, peut annoncer au maître les nouvelles les plus secrètes et les plus importantes de l'Etat.

Né en 1618, Simon Arnauld, marquis de Pomponne, fils d'Arnauld d'Andilly, ce grand janséniste, l'un des membres les plus comptés de cette grave et austère société de Port-Royal, avait alors cinquante-six ans; les nombreux amis de son père lui ayant ouvert, fort jeune, la carrière des affaires, il s'occupa d'abord de quelques négociations en Italie, sous de Lionne et M. de Croissy; puis il fut chargé de plusieurs intendances fort importantes; en 1642, il eut celle de Casal; deux ans après, il obtint l'entrée des conseils du roi, et successivement aussi l'intendance des armées de Naples et de Catalogne; mais le jansénisme prononcé de son père l'ayant empêché d'obtenir, en 1659, l'agrément du cardinal Mazarin pour la charge de chancelier de M. le duc d'Anjou, de ce moment jusqu'en 1664 sa carrière fut entravée, tant par cette suspicion de jansénisme qu'on a dit, que par la conséquence des marques d'attachement qu'il ne craignit pas de témoigner au surintendant Fouquet lors de sa disgrâce.

M. de Pomponne paya donc par l'exil cette preuve d'affection fidèle qu'il donnait à son ami; mais il s'en consola facilement, dans sa solitude, par la culture des lettres, qu'il aima toujours avec passion.

Admis fort jeune à l'hôtel de Rambouillet, à l'hôtel de Nevers, à Fresne, à Vaux, vivant dans la plus grande intimité avec cette élite de femmes et d'hommes si distingués, si à part, qui formaient alors comme le cénacle du bon goût et du bon esprit; toujours dans la compagnie de mesdames de Sévigné, de Coulange, de Lafayette; fort habitué avec Voiture, Larochefoucauld, Racine, Boileau, M. de Pomponne avait encore puisé dans le commerce de cette société, rare et choisie, un atticisme de langage, une urbanité de formes dont on retrouve les traces dans ses moindres lettres.

Enfin, grâce aux instances de Lionne, de M. le maréchal de Grammont et de M. le duc de Larochefoucauld, Louis XIV consentit à revoir M. de Pomponne en 1664; et sur l'instante recommandation de Lionne, qui l'appelait plaisamment, à propos de ses négociations, « le plus fourbe des honnêtes gens et le plus honnête des fourbes, » M. de Pomponne fut, en 1665, envoyé ambassadeur en Suède. En 1668, informé par Lionne du traité de partage éventuel de la monarchie espagnole conclu avec l'empereur, d'après ses instructions, il accéda de plein gré au traité de la triple alliance, qui, ainsi qu'on l'a déjà dit, au lieu d'arrêter Louis XIV dans ses projets d'agrandissement, allait, au contraire, au-devant de ses vœux.

Enfin, envoyé ambassadeur à la Haye, en 1669, M. de Pomponne en fut rappelé en 1671 pour retourner en Suède, et ce fut après être parvenu à détacher cette couronne de son alliance avec les Sept-Provinces qu'il remplaça de Lionne aux affaires étrangères.

Rien n'est plus curieux que de comparer les instructions et les dépêches de Lionne à celle de M. de Pomponne; on verra, par l'instruction secrète dressée pour M. de Vallavoire, quelle inconcevable différence dans la manière d'écrire et de procéder de ces deux hommes d'Etat.

Jamais cette vieille banalité, le *style est tout l'homme*, ne m'a paru se mieux révéler qu'en suite de l'appréciation des œuvres de ces deux ministres.

On a pu s'en convaincre mille fois, rien n'était plus vif, plus impétueux, plus individuel que le style ou l'esprit de Lionne; c'était presque toujours une raillerie insultante, un sarcasme hautain à propos des gens qu'il achetait, ou quelque grande fourberie cachée sous une dénégation ou une assertion menteuse, faite d'ailleurs du ton le plus naïf du monde; c'étaient des protestations effrontées de bonne foi et de justice, à propos de chaque trahison; c'était enfin un génie insolent, décidé, qui se moquait de tout et de tous, depuis son *incomparable maître* jusqu'à cet ambassadeur d'Angleterre, lord Hollis, je crois, qui se plaignait à de Lionne, dans une longue lettre, de ce que, sans respect aucun pour son caractère, toutes ses dépêches étaient ouvertes à Calais, et de ce qu'on poussait même l'oubli de toute décence jusqu'à ne les point refermer. Or les plaintes de lord Hollis étaient fondées, car le secret de sa correspondance avait été souvent violé.

On ne devinera jamais ce que répondit de Lionne à ce reproche, et malheureusement l'espace nous manque pour citer cette lettre charmante. Lionne répondit en substance : « Mon cher monsieur, croyez bien que, si je faisais ouvrir vos lettres, je n'aurais pas la maladresse de les laisser décachetées; ceci doit vous convaincre, j'espère, que c'est au seul frottement des dépêches dans le sac du courrier qu'il vous faut attribuer cet accident. »

Somme toute, à travers les écarts de cet esprit ferme et logique, quelquefois prolixe, mais jamais lourd ni confus, il est impossible de ne pas reconnaître dès l'abord la prééminence d'un plan arrêté, la réalisation de cette pensée fixe, entière, qui domine tout, et se retrouve partout, bonne ou mauvaise, juste ou déloyale. L'abaissement de la monarchie espagnole au profit de Louis XIV; aussi l'a-t-on déjà dit, tant que la voix de Lionne fut écoutée, tant qu'il dirigea seul et à son gré les relations extérieures, cette idée ou plutôt ce principe vital de la politique de Mazarin et de Richelieu fut le seul but de sa diplomatie, et la corruption son seul levier.

Aussi est-ce cette inflexible unité de vues et de moyens qui rend la correspondance de Lionne si homogène, si complète et si normale, qu'on ne pourrait en distraire une page sans en dénaturer l'ensemble, sans lui faire perdre extrêmement de sa signification. Voulant nuire à l'Espagne, incessamment et partout, les instructions de ses résidents auprès de toutes les cours, depuis les ambassadeurs jusqu'aux plus obscurs agents, étaient étroitement liées entre elles par cette pensée qui les faisait toutes converger au même but. De cette unité de vues naissait un autre avantage pour de Lionne, c'est que sa politique étant, pour ainsi dire, simplifiée de la sorte, il la dominait tout entière; et, tenant d'une main habile et ferme les mille fils qui faisaient mouvoir à son gré, et dans tous les sens, presque toutes les puissances de l'Europe, il marchait d'une allure leste, forte et facile, privilège de l'homme qui commande sa situation.

Aussi quel contraste frappant en Lionne et Pomponne, entre la politique suivie par ces deux ministres!

Pomponne, sérieux et grave, qui, bien qu'éloigné de partager le jansénisme des rigides solitaires de Port-Royal, pratiquait tous leurs principes de haute moralité et d'austère et solide piété, Pomponne, studieux, occupé, qui, s'éloignant avec bonheur de la cour et du monde, aimait à se délasser des affaires sous les frais berceaux d'Andilly, en lisant, à leur ombre, Horace et Tibulle; Pomponne, habitué jeune aux affaires, dont il possédait sans doute le manége, pouvait bien obéir et exécuter la lettre des instructions d'ailleurs si précises et si détaillées de Lionne, pouvait peut-être même, par la douceur, la réserve et la bénignité de son humeur, beaucoup obtenir des puissances auprès desquelles il était accrédité; mais il fut toujours incapable de gouverner comme le fit de Lionne, d'imprimer à sa politique un cachet particulier, vigoureux et original, de chercher et de trouver dans la vénalité, dans de sourdes et déloyales menées, de sûrs moyens d'atteindre impitoyablement son but, et cela sans pitié ni remords; c'est bien toujours cette même visée d'abaisser la monarchie espagnole, mais d'autres intérêts s'y joignent, les embarras s'accumulent; l'impéritie brutale de Louvois n'étant plus contenue par l'esprit ferme et sagace de Lionne, commence de porter ses fruits, et Pomponne n'est plus que le passif instrument de la volonté de ce premier ministre, tamisée par l'esprit lourd et ignorant de Louis XIV.

Ainsi, dans l'instruction à Vallavoire, qu'on va citer comme un curieux point de comparaison entre l'esprit de ces deux ministres, tout est timidement énoncé; il semble que cette âme hon-

nête et pure devine les malheurs affreux que l'imprudente confiance des Messinois, dans la parole et l'appui de Louis XIV, leur doit attirer un jour. Quant aux affaires de Naples, et aux brigands des Abruzzes, cet infernal ramassis de voleurs et d'assassins que le cardinal et le duc d'Estrées soudoyaient, ainsi qu'on l'a vu dans les depêches de Son Eminence, Pomponne, craignant de souiller la chasteté de sa plume, les appelle décemment *des mutins*. A quoi le cardinal d'Estrees lui répond brutalement : *Ceux que vous désignez sous le nom de mutins*, LES BRIGANDS *des Abruzzes, sont à nous quand vous le voudrez*.

Cette remarque semblera peut être puérile; je ne pense pas pourtant qu'elle le soit, car elle montre à un haut degré une susceptibilité, une délicatesse, une pudeur involontaire de principes et de moralite qui, se froissant aux moindres choses, devait singulièrement embarrasser M. de Pomponne.

Et pourtant, à l'époque où il entra au ministère (1671), il aurait pu faire beaucoup de bien; car les affaires n'étaient pas encore dans cette fausse et dangereuse voie où les précipita plus tard l'opiniâtreté de Louvois. Lionne, dont l'influence commençait à pâlir devant celle du fils de Letellier, les avait maintenues autant qu'il avait pu dans une salutaire direction. Rien n'était perdu; bien que projetée, l'invasion de la Hollande et ses irréparables conséquences étaient encore à venir et se pouvaient combattre; peut-être enfin qu'un homme d'un caractère assez énergique, d'un génie assez puissant pour ruiner l'influence de Louvois, et relever ce défaut du cabinet français, eût bien changé la face des choses en Europe; tandis que Pomponne, au contraire, avec les plus droites et les plus nobles intentions, fut l'instrument des plus horribles violences et des plus insignes trahisons.

Mais il ne faut pas anticiper sur les faits. Voici d'abord l'instruction dont on a parlé.

MÉMOIRES POUR SERVIR D'INSTRUCTION AU SIEUR MARQUIS DE VALLAVOIRE, LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI, ALLANT, DE LA PART DE SA MAJESTÉ, VERS LE SÉNAT ET LA VILLE DE MESSINE.

« 19 octobre 1674.

« Les mouvements qui se sont excités depuis quelques mois dans la ville de Messine, les armes que le peuple y a prises contre le gouverneur de cette place pour le roi catholique, les attaques qui se sont faites des châteaux qui y étaient occupés par les Espagnols, les succès avec lesquels les Messinois ont repoussé non-seulement les troupes que le vice-roi de Sicile avait assemblées, mais de celles encore qui lui avaient été envoyées du royaume de Naples, rendant cette affaire de jour en jour plus considérable, Sa Majesté a cru de sa prudence de ne pas négliger une occasion qui peut causer une inquiétude si légitime à Madrid, et d'y soutenir dans l'esprit des Messinois la révolte et l'animosité contre l'Espagne, par les demonstrations qui peuvent les assurer davantage de la protection que la France est en dessein de leur donner. C'est dans ce dessein que Sa Majesté a déjà fait partir une escadre de ses vaisseaux, non-seulement pour leur porter des munitions de guerre dont ils avaient besoin, et pour leur faciliter le partage de quelques blés qui leur étaient nécessaires, mais pour les accoutumer, à la vue d'un moindre secours, à en attendre de plus grands de la part de Sa Majesté. Bien que Sa Majesté n'ait pu savoir encore quel effet aura produit la vue de ces vaisseaux dans le phare de Messine, comme elle apprend toutefois que les esprits s'aigrissent de plus en plus en cette ville, que les habitants y ont pris plus de cœur, et sont plus animés que jamais depuis les avantages qu'ils ont remportés sur les Espagnols, et qu'elle a avis en même temps que cette affaire a paru d'une si grande importance à la cour d'Espagne, que la reine catholique, pour courir à un besoin si pressant, et pour tâcher d'étouffer dans sa naissance un feu si capable d'embraser les Deux-Siciles, a détaché toutes ses forces maritimes qu'elle occupait en Catalogne pour les faire passer dans cette île; qu'elle a même demandé l'assistance de quelques vaisseaux hollandais, qui sont passés, sous l'amiral Tromp, dans la mer Méditerranée, Sa Majesté a jugé d'autant plus à propos de soutenir les Messinois dans cette conjoncture, qu'il y aurait plus sujet de craindre qu'ils ne s'abattissent à la vue des forces qui se préparent contre eux. C'est dans cette vue qu'elle a résolu de faire passer le marquis de Vallavoire à Messine, non-seulement pour y assurer les peuples de la protection certaine de Sa Majesté, mais pour lui rendre encore un compte exact de l'état où il aura trouvé les choses, afin que, selon la connaissance particulière qu'il lui en donnera par ses lettres, elle puisse juger véritablement si cette affaire est telle qu'elle puisse s'engager davantage à l'appuyer, et si elle serait capable, dans la suite, de faire une diversion considérable à l'Espagne. Sa Majesté a jeté d'autant plus tôt les yeux sur le marquis de Vallavoire pour cet emploi, que les Messinois, dès le commencement de leur révolte, ont fait connaître à Sa Majesté, par le duc d'Estrées, son ambassadeur à Rome, à qui deux de leurs députés s'adressèrent, qu'ayant un très-grand nombre d'hommes capables de porter les armes, et très-résolus de défendre leur liberté, il leur manquait une personne capable de les conduire et de leur donner ses conseils pour la guerre, et des officiers qui les disciplinassent. Les longs services que le sieur marquis de Vallavoire a rendus à Sa Majesté dans les charges d'officier général dans ses armées, et la réputation qu'il s'est acquise en Italie même dans le gouvernement de Valence, ont fait croire à Sa Majesté qu'elle ne pouvait arrêter son choix sur une personne plus capable de profiter des dispositions des Messinois, de les conduire dans les sentiments que Sa Majesté en peut désirer, et de leur donner des règles pour la guerre qu'ils auraient à soutenir; mais surtout qui eût plus de zèle et de fidélité pour son service. C'est dans cette vue qu'elle lui a fait remettre la présente instruction, par laquelle elle lui fait connaître quelles sont ses intentions, et les ordres qu'il aura à suivre dans le voyage qu'elle lui fait entreprendre.

« Pour donner part audit sieur marquis de Vallavoire des lumières que Sa Majesté a sur cette affaire, il est nécessaire de la reprendre dès son origine. Le sujet qui a donné lieu à la révolte a été l'aversion des Messinois contre le gouverneur, qu'ils appellent du nom de stradico, qui commande dans la place en l'absence du vice-roi. Le peuple retira de ses mains un ouvrier tailleur qu'il avait fait arrêter comme coupable de l'avoir dépeint d'une manière odieuse dans des figures qu'ils devaient porter contre lui dans une procession publique, et cette action ayant armé le peuple contre la garnison espagnole, le gouverneur se vit obligé de se retirer dans le château de Salvador, le principal de ceux qui sont en divers endroits de la ville, d'autant plus considérable qu'il commande l'entrée du port.

« Depuis cette première action, la cruauté, qui est comme inséparable des séditions, s'est mêlée aux armes que le peuple a prises contre les Espagnols et ceux qui les favorisaient. Il s'est répandu beaucoup de sang dans la ville. Le palais du gouverneur et les châteaux, à l'exception du seul Salvador (bien que divers avis en assurent toutefois la reddition), ont été occupés par le peuple, qui semble être devenu, par tous ses excès, désormais irréconciliable avec l'Espagne.

« Le marquis de Bayonne, vice-roi par intérim de Sicile, depuis le départ du prince de Ligne, a tenté inutilement toutes sortes de voies pour ramener cette ville. Les propositions d'accommodement n'ayant pas réussi, les armes ne lui ont pas été plus heureuses : les troupes qu'il avait assemblées dans l'île et celles qu'il avait fait passer de Naples ayant voulu attaquer la place, en avaient été repoussées avec beaucoup de perte; et, malgré le canon de Salvador, et deux galères qui tâchaient de fermer le phare, les barques de la ville et celles du pays voisin y apportaient toutes sortes de vivres en abondance.

« Les choses étaient en cet état par les dernières nouvelles que le roi a reçues de Rome et d'Italie; peut-être seront-elles un peu changées à l'arrivée du sieur marquis de Vallavoire, si les forces maritimes d'Espagne se trouvent devant lui aux côtes de Sicile. Mais, parce que difficilement pourront-elles tenir la mer dans une saison si avancée, et que les vaisseaux que Sa Majesté a envoyés dans ces mers pourront faciliter son passage, Sa Majesté se promet qu'il trouvera le moyen d'entrer dans le phare de Messine, et d'être reçu dans la ville.

« Elle ne doute point qu'il n'y soit reçu avec un applaudissement général, parce qu'une personne de la part de Sa Majesté y est extrêmement désirée dès le commencement de la révolte. De ces Siciliens mécontents des Espagnols, et qui étaient retirés à Rome, reçoivent ordre des principaux de Messine de s'adresser au sieur duc d'Estrées, ambassadeur de France, de lui faire connaître l'état auquel ils se trouvaient contre les Espagnols, et de le prier de s'employer auprès de Sa Majesté pour obtenir du secours. Peu de temps après, le même sénat de Messine envoya deux députés audit sieur ambassadeur pour lui renouveler ces mêmes instances; et parce qu'ils crurent que leurs prières auraient plus de force en France, que même ils témoignèrent être bien aises de reconnaître en personne les forces maritimes de Sa Majesté, et d'en faire concevoir l'espérance à leur retour en leur pays, outre celle que le sieur duc d'Estrées y avait déjà donnée, ils se résolurent d'entreprendre le voyage de Provence. Ils étaient encore à Toulon lorsque le chevalier de Valbelle reçut ordre de Sa Majesté de faire voile à Messine avec six vaisseaux de guerre et trois brûlots. La vue de ce secours fut d'un grand effet dans l'esprit de ces députés; mais Sa Majesté a appris qu'il n'en a pas produit un moindre dans toute l'Italie, mais particulièrement à Messine. Il a augmenté la confiance que tant de succès avantageux y avaient déjà fait naître contre l'Espagne. Les peuples y ont augmenté de courage et de résolution depuis qu'ils se sont vus assurés des assistances de la France.

« Ce dont Sa Majesté attend bientôt une connaissance plus particulière.

« Mais, parce que tous les moments doivent être ménagés dans de semblables occasions, elle juge nécessaire que ledit sieur marquis de Vallavoire parte incessamment. Le roi a ordonné qu'un vaisseau fût prêt en Provence pour son passage; et Sa Majesté se remet à lui d'y prendre en cette province, et aux côtes d'Italie dont il pourra approcher, les lumières et les connaissances qui pourront lui faciliter davantage les moyens d'entrer dans Messine; si les forces des ennemis étaient telles à la mer devant les côtes de Sicile qu'il ne juge pas que les vaisseaux de Sa Majesté pussent en approcher dans un nombre si inégal, il pourra prendre les avis des sieurs cardinal et duc d'Estrées, qui, ayant beaucoup d'habitude à Rome et avec les Siciliens qui y sont réfugiés, et qui ont même souvent des avis de Messine, pourraient contribuer par leurs conseils et par leurs intelligences aux moyens dont il pourrait se servir, soit par des felouques, soit par d'autres voies, à se jeter dans le phare de cette ville; et c'est ce qu'il discutera plus aisément dans le cours de son voyage, soit qu'il se trouve en état de le continuer toujours par mer, soit qu'il ait besoin de descendre en terre pour prendre d'autres mesures.

« Ledit sieur marquis de Vallavoire étant arrivé à Messine en fera donner part au sénat, ou à ceux qui ont à présent en main le gouvernement de la ville. Il leur demandera d'être admis à l'audience publique, à laquelle il observera d'être reçu avec tout l'honneur et la dignité qui sont dus à Sa Majesté, par laquelle il est envoyé; il remettra au sénat la lettre de créance dont il est chargé par le roi, et y ajoutera ensuite tout ce qui pourra assurer davantage le peuple de Messine de la bonne volonté de Sa Majesté. Il lui témoignera qu'elle a appris avec peine par quelles violences et par quelles cruautés les Espagnols ont voulu attaquer leur liberté et leurs privilèges; qu'elle a été touchée du péril auquel une ville si célèbre et si puissante se trouvait exposée; qu'elle a écouté volontiers ce qui lui a été exposé de leur part, et que, plus encore par la compassion des maux dont la ville de Messine est menacée que par les sentiments que peut lui inspirer la guerre qui lui a été déclarée par l'Espagne, elle sera bien aise de leur faire sentir les effets de sa générosité et de sa bienveillance; qu'elle regarde beaucoup plus leur intérêt que le sien en cette rencontre, et qu'elle n'aura autre vue que la conservation et la défense de leur liberté dans les assistances gratuites qu'elle voudra bien leur donner; qu'elle a jugé important de faire parler cependant auprès d'eux une personne de confiance, et en qui ils doivent la prendre tout entière, non-seulement pour leur faire connaître les sentiments de Sa Majesté pour eux, mais afin encore qu'elle pût être plus distinctement instruite de l'état de leurs affaires, de leurs besoins, et des moyens les plus capables de les soutenir contre l'animosité et la vengeance déclarées des Espagnols.

« Ledit sieur marquis de Vallavoire prendra soin de parler toujours en cette sorte, non-seulement en public, mais dans les entretiens qu'il aura avec des particuliers. Ce qu'il aura soin d'insinuer le plus, sera de bien faire souvenir les Messinois de la maxime invariable d'Espagne, de ne pardonner jamais les révoltes, de tromper les peuples sous les apparences de réconciliation et par de fausses abolitions; mais de changer bientôt après en une vengeance cruelle la foi des amnisties et les assurances de paix. Il n'aura pas loin à chercher des exemples pour faire concevoir aux Messinois qu'il ne leur reste plus de parti entre se soustraire pour toujours à la domination d'Espagne ou se soumettre à toute la vengeance que cette couronne est capable d'exercer. Il n'aura qu'à leur faire porter leurs souvenirs jusqu'aux derniers mouvements de Naples, où le même comte d'Ognate, qui employa pour les apaiser non-seulement les serments et les paroles, mais les espérances de grâce pour ceux qui rentreraient les premiers dans leur devoir, confondit, lorsque l'autorité du roi d'Espagne fut rétablie, dans les mêmes supplices, et ceux qui avaient persisté dans leur révolte, et ceux qui en étaient sortis sous la foi de l'amnistie.

« Un autre soin que ledit sieur marquis de Vallavoire apportera dans tous ses discours, sera de ne mêler aucun intérêt du roi à celui que Sa Majesté veut bien prendre du salut des Messinois; il doit renfermer les intentions de Sa Majesté en leur faveur au seul désir de maintenir leur liberté, et ne leur laisser pas envisager que Sa Majesté ait aucune pensée de profiter de cette occasion pour régner sur eux, ou pour faire passer cette souveraineté à aucun prince de son sang.

« Ce qui porte Sa Majesté à cette précaution, est la connaissance qu'elle a de l'esprit de ce peuple : il est tout porté à la république. Et cette ville, qui fait un des plus grands commerces de toute l'Italie, s'est toujours flattée de quelque espèce de liberté, même sous la domination de ses rois : ainsi, rien ne paraît plus capable de la déterminer à ne plus rentrer sous l'obéissance de l'Espagne, que l'espérance de demeurer tout à fait indépendante. Ce n'est pas que, si les Messinois se portaient d'eux-mêmes à faire des offres de se donner à la France, ou à un prince que Sa Majesté voudrait leur donner pour roi, ledit sieur marquis de Vallavoire n'en écoutât et ne témoignât même en recevoir agréablement les propositions. Ce qu'il doit faire seulement, est de les attendre plutôt que de les prévenir, parce qu'une telle conduite faisant voir les intentions de Sa Majesté moins intéressées, leur acquerra sans doute plus de crédit.

« L'on ne peut prescrire ici, audit sieur marquis de Vallavoire, à quelles personnes il pourra prendre plus de créance dans Messine; Sa Majesté, jusqu'à cette heure, n'a aucune notion assez distincte de ceux qui peuvent le plus dans ce gouvernement. Ce sera à lui à en prendre une information plus particulière, à voir quels sont ceux qui peuvent davantage parmi le peuple, qui sont plus animés contre l'Espagne, et qui sont capables de soutenir cette révolte avec plus de succès. Il ménagera tout le monde; mais il se servira plus particulièrement de ceux à qui il trouvera plus de capacité, plus de fermeté, et plus de désir de seconder les intentions du roi.

« L'ignorance de ces peuples pour la guerre, et le besoin qu'ils témoignent avoir d'un chef et d'officiers qui puissent les discipliner, fera sans doute qu'ils auront bientôt recours audit sieur marquis de Vallavoire pour tout ce qui regardera la conduite des armes; peut-être même lui en défèreront-ils le commandement. Sa Majesté trouve bon qu'il l'accepte, en cas qu'il en soit requis.

« Elle lui laisse de même le soin de régler la milice des Messinois, soit par lui-même, soit par les officiers qu'il conduit avec lui.

« Comme les députés de Messine qui furent d'abord envoyés à Rome ne demandaient rien avec plus d'instance que des officiers, tant d'infanterie que de cavalerie et d'artillerie, qui fussent capables de les conduire, Sa Majesté a voulu que le sieur de Vallavoire en conduisît avec lui jusqu'au nombre de

vingt, dont il se servira en la manière qu'il vient d'être dit ci-dessus, dans la vue de l'avantage qui peut revenir à Sa Majesté d'aguerrir des peuples qui peuvent causer une si grande diversion à l'Espagne.

« Les soins dudit sieur marquis de Vallavoire ne se renfermeront pas à la seule ville de Messine : ils s'étendront encore à tout ce qui pourrait répandre dans le reste de la Sicile l'esprit qui paraît dans cette ville. Quelques avis portent que les villes de Catane et de Syracuse se disposent à suivre son exemple. Il y a même quelques nouvelles que Palerme voudrait l'imiter. C'est à quoi toutefois il semble qu'il y a moins d'apparence, par la jalousie invincible, et comme naturelle, qui a toujours été entre ces deux villes, et qui a été telle, que, pour partager entre elles les avantages qui peuvent les faire regarder comme capitales de Sicile, les rois d'Espagne ont obligé les vice-rois de passer, chaque année, six mois dans l'une et six mois dans l'autre.

« Toutes les lettres qui viennent d'Italie témoignent que le feu qui s'allume en Sicile trouvait les matières si disposées à de nouveaux mouvements dans le royaume de Naples, particulièrement dans la Calabre, qu'il serait aisé qu'il s'y pût communiquer. Le sieur marquis de Vallavoire prendra soin d'en tirer autant de lumière et de connaissance qu'il lui sera possible, de contribuer par tous les moyens qu'il jugera les plus convenables à entretenir ou à faire naître les intelligences qui sont déjà, ou qui pourraient se lier dans la suite entre les mécontents de ces deux royaumes, et d'y faire servir les mêmes assurances de la protection de Sa Majesté, pour les exciter à secouer le joug, qu'ils trouvent pesant, de la domination espagnole.

« Ledit sieur marquis de Vallavoire sera informé que, dans le commencement des mouvements de Messine, le gouverneur de Milan obtint quelques galères de la république de Gênes pour les faire avancer devant cette place. La république n'a point voulu les charger de troupes, parce qu'elle appréhende qu'elles fussent traitées d'ennemies si elles rencontraient les vaisseaux de Sa Majesté. La religion de Malte accorda de même ses galères au marquis de Bayonne pour le porter jusqu'à Messine ; mais elle prit soin de faire assurer le roi, par son ambassadeur, que ces galères ne serviraient qu'au simple transport du vice-roi et de sa famille, sur une ancienne obligation dont elle ne se pouvait défendre ; mais qu'elles ne se chargeraient d'aucune troupe. On n'a pas vu, en effet, jusqu'à cette heure, que ces galères aient rien entrepris. Si toutefois elles servaient les Espagnols, ledit sieur marquis de Vallavoire pourrait non-seulement fortifier les Messinois à les traiter comme ennemis, mais les assurer encore que le roi ferait connaître de telle sorte, à Malte et à Gênes, qu'il a embrassé leur protection, qu'il y aurait tout sujet de croire que ni la religion, ni la république ne continueraient pas à donner cette assistance de Sa Majesté contre ses alliés.

« Le sieur marquis de Vallavoire entretiendra une exacte correspondance avec les sieurs cardinal et duc d'Estrées, non-seulement pour leur donner les avis de ce qui se passera en Sicile, mais pour profiter de leurs connaissances sur l'état des affaires à Rome et dans le reste de l'Italie, particulièrement dans le royaume de Naples. Il pourra aussi se servir de la voie dudit sieur duc d'Estrées pour faire passer ses lettres à Sa Majesté, et aura soin de l'informer par celles qu'il croira les plus sûres et les plus propres, telle que pourrait être celle de Livourne et de Marseille.

« Pour plus grande sûreté dudit sieur marquis de Vallavoire et des officiers qu'il doit conduire avec lui, et pour empêcher que les Espagnols ne pussent les accuser de s'être venus mêler, sans permission de Sa Majesté, à des peuples rebelles et à des séditieux, Sa Majesté a ordonné qu'outre la présente instruction il fût remis audit sieur marquis de Vallavoire un ordre de Sa Majesté par lequel elle lui ordonne d'aller, de sa part, vers le sénat de la ville de Messine, et d'y servir en tout ce qu'il jugera le plus avantageux pour son service, soit par la négociation auprès des Messinois, soit par les armes, contre l'Espagne dans un temps qu'elle est dans une guerre ouverte avec cette couronne ; elle fait de même remettre à chacun des officiers particuliers un ordre de suivre ledit sieur marquis de Vallavoire à Messine, et d'y exécuter tout ce qu'il leur ordonnera pour le même service de Sa Majesté.

« Fait à Versailles, le 19ᵉ jour d'octobre 1674.

« Arnauld de Pomponne. »

A cette instruction était jointe cette lettre du roi au sénat de Messine.

DU ROI AU SÉNAT ET A LA VILLE DE MESSINE

« A Versailles, 19 octobre 1674

« Très-chers et bons amis,

« Nous avons appris par quelles justes raisons vous vous êtes trouvés engagés de recourir aux armes pour la conservation de votre liberté et de vos priviléges ; et nous nous sommes portés d'autant plus volontiers à vous témoigner le désir que nous avions de vous faire jouir des effets de notre bienveillance en cette rencontre, que nous sommes plus convié à vous secourir dans une cause si légitime. Pour vous faire connaître ces favorables sentiments que nous avons pour vous, nous avons bien voulu vous envoyer le sieur marquis de Vallavoire, lieutenant général de nos armées, et dont la capacité et l'expérience nous ont été également connues en diverses occasions, autant dans la guerre que dans la conduite des affaires. Vous apprendrez par lui le désir que nous avons de contribuer à vos avantages, d'appuyer votre liberté que nous voyons menacée, et de vous défendre contre vos ennemis. Il vous témoignera que nous n'avons en cela d'autre vue que celle de votre intérêt, et que nous serons bien aise de vous donner, par les assistances dont vous avez besoin, des marques de notre affection pour vous. Nous lui donnons ordre de s'employer à votre défense, avec les officiers que nous avons voulu qui l'accompagnassent, selon que vous le jugerez nécessaire pour votre bien, et vous soumettant à ce qu'il vous dira plus amplement de notre part, à quoi nous désirons que vous ajoutiez une entière croyance. Nous ne ferons la présente plus longue, etc. »

(*Arch. des aff. étrang. — Sicile*, 1674 à 1677.)

Le soulèvement continuant, et le duc d'Estrées ayant fait part à Louis XIV des intentions du sénat de Messine, il fit envoyer incontinent à M. de Vallavoire ce supplément d'instruction

A M. LE MARQUIS DE VALLAVOIRE.

« Du 2 novembre 1674.

« Au hasard que cette lettre vous trouve encore en Provence, je l'y adresse à M. Arnoult, pour la faire tenir, soit par la voie de la mer, par celle de Rome, ou par telle contrée de terre dont vous serez sans doute convenu avant que de vous embarquer

« Une dépêche que le roi a reçue du sénat de Messine a donné lieu à celle-ci. Il ne paraît pas seulement demander la protection du roi ; il le prie encore de vouloir recevoir la ville au nombre de ses sujets : c'est ce qui produit l'ordre que Sa Majesté me donne de vous faire savoir la conduite que vous aurez à tenir si vous trouvez ces mêmes sentiments à Messine lorsque vous y arriverez.

« Le roi désire toujours que vous agissiez conformément à ce qui est porté par votre instruction, et que vous témoigniez aux Messinois que l'intention de Sa Majesté de protéger leur liberté et leurs priviléges n'est mêlée d'aucun intérêt propre ; que si toutefois, après avoir fait connaître en cette sorte combien est gratuite l'assistance que Sa Majesté veut bien leur accorder, ils persistaient à vouloir, en toute manière, se donner à elle, vous témoigneriez condescendre enfin à leurs désirs ; mais, parce qu'en les recevant au nombre de ses sujets, Sa Majesté entrerait dans un plus grand engagement de les soutenir et de les défendre, et qu'il serait bien juste qu'elle eût alors quelques moyens par elle-même de pourvoir à la sûreté de ses troupes et qu'elle eût en main quelques marques de la souveraineté

qu'ils lui auraient déférée, vous lui pourriez insinuer qu'il serait à propos qu'ils remissent entre les mains de Sa Majesté quelques-uns de leurs forts, et vous les porteriez à consentir à celui du Salvador. Sur le compte que vous rendriez de l'état auquel vous auriez porté cette affaire, Sa Majesté prendrait encore une plus forte résolution d'assister les Messinois, d'envoyer des troupes à leur secours, et de les faire jouir de l'avantage qu'ils auraient d'être passés sous sa domination.

« Ceci, comme vous voyez, monsieur, est proprement une addition à l'instruction qui vous a été donnée, et vous fait connaître davantage la conduite que Sa Majesté désire que vous teniez selon les dispositions que vous trouverez à Messine. Je vous souhaite un voyage heureux ; et, comme l'affaire me paraît devenir de jour en jour plus considérable, je me promets que vous y trouverez une entière satisfaction dans les importantes occasions qui s'y présenteront de rendre service à Sa Majesté. Vous savez combien je m'intéresse à tous vos avantages, et la vérité avec laquelle je suis. »

Selon les ordres du roi, M. de Vallavoire partit aussitôt pour Toulon, et pressa l'armement de l'escadre. Pendant ce temps, Messine était réduite à la dernière extrémité; les sénateurs ayant tenu un conseil extraordinaire, il fut résolu qu'on fermerait les boutiques des boulangers, et que l'on ne donnerait que huit onces de pain par tête ; puis, la famine continuant, on les réduisit à trois onces, ainsi que le dit la dépêche suivante de M. de Vallavoire.

« De Toulon, ce 18 décembre

« Tout présentement, monsieur, il vient d'arriver une autre barque de Messine, qui m'assure que ces pauvres misérables sont à la faim, et qu'ils sont réduits à trois onces de pain ; quand il arrive un Français, ils se mettent à genoux, baisent la terre, crient : Vive le roi! et disent qu'ils n'ont plus que lui et la Madone (Vierge) pour les protéger. Ceux qui ont été les plus envenimés à la révolte avaient envie de s'embarquer : ils voulaient donner leur argent à se mettre dans la barque. Il n'y a que Sa Majesté qui puisse secourir ces misérables. Les petits convois ne leur servent de rien; il fait un temps à ne pouvoir encore sortir de la rade : toutes choses se joignent à faire périr ces misérables. Je vous assure que je souffre autant qu'eux ; vous le pourrez faire savoir, s'il vous plaît, à Sa Majesté. Je ne tarderai pas un moment, quand le temps sera propre à la partance. Je vous en supplie, songez à ces malheureux, car c'est de la gloire du roi. Je suis de tout mon cœur, avec le dernier respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Vallavoire. »

« Il n'y a que deux barques entrées et la flûte.

« Tout le monde croit que, lorsqu'on verra en ce pays-là un secours considérable, tout se révoltera.

« On se flatte sur le secours du pain : ils n'en ont point du tout. »

(*Arch. des aff. étrang. — Sicile*, 1674 à 1677.)

On doit concevoir à quelles extrémités étaient réduits les malheureux, qui non-seulement avaient à supporter les fatigues de la guerre, mais encore les souffrances horribles de la faim ; car la disette était venue à un tel point, que, par un édit du sénat du 14 décembre, il fut ordonné de tuer tous les animaux domestiques, le pain manquant tout à fait, et de distribuer à chacun deux onces de cette détestable nourriture.

A cette même époque l'escadre, commandée par M. de Valbelle, mit à la voile (le 18 décembre). Elle était forte de six vaisseaux de guerre, qui portaient en outre cinq cents hommes de débarquement commandés par M. de Vallavoire.

Cette division était composée ainsi qu'il suit :

Le Pompeux : commandant, le chevalier de Valbelle.
Le Prudent : commandant, le chevalier de Lafayette.
Le Téméraire : commandant, le chevalier de Léry.
Le Fortuné : commandant, Gravier.
Le Sage : commandant, le chevalier Langeron.
L'Agréable : commandant, le chevalier d'Ailly.
La Gracieuse, frégate : commandant, le chevalier de Gassonville.
Trois brûlots.

Cette escadre parut en vue de Messine le 1er janvier 1675, le jour même où Louis XIV avait signé, pour M. le duc de Vivonne, ses provisions de vice-roi de Sicile, ainsi qu'on le verra plus tard.

Lorsque les vaisseaux de France arrivèrent, tout était si désespéré dans Messine, que le sénat allait entrer en accommodement avec les Espagnols, qui cernaient la ville et occupaient plusieurs forts.

L'escadre espagnole, forte de vingt-trois vaisseaux et de dix-neuf galères, croisait en dehors du détroit lorsque les six vaisseaux et les trois brûlots français se montrèrent. M. de Valbelle louvoya donc en face du phare, n'osant encore s'aventurer dans le port, s'attendant à être attaqué, et n'ayant pas de pilote ; mais le lendemain, 2 janvier, voyant la contenance indécise de la flotte espagnole, il se hasarda intrépidement à forcer le détroit et y réussit.

Voici sa dépêche confidentielle au roi ; il est impossible de raconter mieux, et avec plus d'esprit, cette entreprise. Dans cette dépêche, ainsi que dans sa première, on verra que les détails plaisants et satiriques ne manquent pas.

LETTRE DU CHEVALIER DE VALBELLE AU ROI.

« Du 12 janvier 1675.

« Sire,

« Pour rendre un compte fidèle à Votre Majesté de tout ce qui s'est passé dans le second voyage qu'elle m'a commandé de faire à Messine, je lui dirai qu'après douze jours de navigation fort douce et avec le vent contraire à la route que j'avais résolu de prendre, nous arrivâmes le premier de ce mois à l'entrée du phare, du côté du nord, et comme je ne vis à terre ni feux, ni fumée, j'envoyai aux nouvelles la tartane et une felouque messinoise que j'avais menée en France, en vue de m'en servir à cela, et pour avoir en la personne du patron un pilote du phare dans le vaisseau que je monte.

« Le patron de la tartane me rapporta qu'il croyait que la lanterne, c'est-à-dire la tour du phare, était entre les mains des Espagnols, et il appuyait son opinion sur le peu de soin que les pilotes établis pour entrer les vaisseaux qui se présentent avaient eu de venir à son bord; car c'est leur coutume, et non pas de répondre au feu qu'il faisait pour les appeler, par un autre feu, comme l'on fit.

« Le patron de la felouque passa heureusement jusqu'à la ville; il rendit au sénat la lettre que je lui écrivais. Il m'en rapporta la réponse, dans laquelle je ne voyais qu'une extrême nécessité de vivres et une forte envie de voir dans le port les vaisseaux de Votre Majesté.

« J'avais écrit aussi à un gentilhomme de mes amis, appelé don Joseph Marquise, et lui disais que je n'irais point à Messine si lui ou son fils aîné, ou un de ses neveux, ne me venait apprendre l'état de la ville; mais il s'excusa, en m'écrivant qu'il était malade et que son fils aîné n'était pas au logis; il me promettait néanmoins d'envoyer son second fils.

« Les excuses me donnèrent lieu de douter, et j'avoue sincèrement à Votre Majesté qu'elles m'embarrassèrent fort. Mes défiances augmentèrent par les nouvelles que débitèrent les matelots de ladite felouque et deux gentilshommes venus de Messine; car ils nous dirent les progrès des Espagnols, et nous apprirent que le gouverneur de la tour qui est au sud du phare les y avait introduits; ils nous assurèrent aussi qu'ils étaient maîtres de Sainte-Agathe, de la Rotte, de l'église de Saint-François et de la hauteur des Capucins; ils nous assurèrent encore qu'il y avait dix-neuf galères, vingt-deux vaisseaux et quinze ou seize tartanes armées.

« Je supplie très-humblement Votre Majesté de croire que je ne savais quel parti prendre, et comme c'est le plus méchant parti de tous que l'irrésolution, je me déterminai à attendre tout le jour le fils de don Joseph, et à examiner avec M. de Vallavoire et mes camarades les suites d'une affaire si délicate et si importante.

« Tous les capitaines souhaitaient ardemment de secourir la ville, et je le désirais aussi de tout mon cœur; mais il y avait tant de raisons contre cela, et si peu pour, qu'à moins des ordres exprès de Votre Majesté, et d'avoir une grande confiance en votre fortune, je ne l'aurais jamais osé, puisque je savais que les ennemis étaient attachés aux murailles de la ville, et que je voyais leurs galères à l'entrée du phare et leurs vaisseaux à la voile.

« Ces forces supérieures aux nôtres, le calme et la rapidité des marées, que je crains beaucoup plus que les ennemis, me faisaient appréhender la perte des bâtiments chargés de blé et de victuailles; car, ne les conduisant pas à bon port, notre voyage était inutile, puisque Messine était réduite à une telle extrémité de vivres, que douze jours durant on n'y a mangé que la chair des mules et des chevaux.

« Mais, après avoir fait diverses réflexions et divers raisonnements là-dessus la nuit du 2 au 3 de ce mois, nous prîmes la résolution de passer, ce que nous avons fait avec un bonheur indicible. Je ne l'attribue qu'à l'étoile de Votre Majesté, et me contente de lui dire qu'on n'entreprendra jamais rien sur mer de plus hardi, ni avec un ordre de marche et de bataille mieux gardé. Dieu veuille que la fin de cette action soit aussi heureuse que son commencement!

« *Le Prudent*, que M. de Lafayette monte, entra le premier dans le phare; il fit un si grand feu sur la tour, que les ennemis l'abandonnèrent dès que *le Téméraire*, qui le suivait, et que monte le chevalier de Léry, fut par le travers de ladite tour, car il ne l'épargna point, non plus que *le Pompeux*, qui venait après, et qui avait à son arrière *le Fortuné*, que M. Gravier commande. Langeron sur *le Sage*, et le chevalier d'Ailly sur *l'Agréable*, faisaient l'arrière-garde. Les barques et les brûlots étaient au vent, et la frégate *la Gracieuse*, que monte M. de Gassonville, marchait à côté d'une flûte et d'une polacre qu'il avait ordre de garder, et de conduire dans le port à la faveur de la fumée; car nous étions tous persuadés que les ennemis s'opposeraient à notre passage, et que pour nous l'ouvrir nous brûlerions de la poudre.

« Mais ils furent prudents et nous laissèrent passer. Les galères, qui avaient fait bonne mine, se retirèrent en la côte de la Calabre, voyant que bonnement et sans façon nous allions à elles. Les vaisseaux, qui avaient pu louvoyer durant vingt-quatre heures pour nous gagner le vent, n'en firent que le semblant, et ne voulurent pas nous combattre.

« Le bruit du canon épouvanta si fort les ennemis qui occupaient les postes du rivage de la mer, que nous les voyions fuir dans les montagnes voisines. Leur désespoir les porta à mettre le feu dans toutes les maisons; ils n'ont pardonné ni aux arbres ni aux vignes: ils ont tout arraché; en un mot, sire, ils font souffrir à la campagne innocente la peine des crimes de la ville. J'estime qu'ils désespèrent d'y rentrer et de nous en faire sortir, et cela sera si les vaisseaux que nous attendons avec impatience arrivent promptement avec du blé et des troupes.

« M. de Lafayette fit poser l'ancre vis-à-vis Saint-François; et les ennemis, qui avaient déjà dressé une batterie de trois pièces de canon sur la hauteur des capucins, le saluèrent et lui tuèrent cinq hommes; la chaise sur laquelle il était assis fut emportée. Certes, il leur rendit bien la pareille; car ses canonniers, et par adresse, et par bonheur, ne tirèrent pas un coup à faux sur ladite batterie; cela les obligea d'abandonner la nuit ce poste, qui est très-important, et à deux mille pas de la porte royale; ils y ont laissé deux pièces de canon.

« M. de Lafayette leva par mon ordre et entra dans le port; le reste de l'escadre y entra aussi; et, après que tous les vaisseaux eurent mouillé, M. de Vallavoire envoya sommer le gouverneur de la tour qui est au sud de la rendre dans deux heures, et le menaça de le faire pendre s'il y manquait.

« Il répondit qu'il avait toute sorte de munitions, et qu'il se voulait défendre; mais, à la faveur de la nuit, il se jeta dans une felouque et se sauva en Calabre; il est vrai qu'en sortant de la tour il mit le feu aux poudres, qui ont enlevé quelques toises de muraille.

« Le soir, le sénat en corps visita M. de Vallavoire; le lendemain il lui rendit sa visite, et on fut chanter le *Te Deum* à la grande église. Estimant qu'il rend compte de tout ce qui s'est fait en cette cérémonie, et en la possession qu'il a prise du Salvador, il me suffira de vous assurer, sire, que je ne lui suis pas inutile; il harangua en français le sénat, la noblesse et les habitants, et moi je fus son truchement.

« Le 4 de ce mois, à la pointe du jour, sur les avis qu'il eut de la retraite précipitée des ennemis qui étaient à l'entour de la ville, il détacha quelque infanterie pour les suivre; mais, la peur leur ayant donné des ailes, les troupes de Votre Majesté ne purent les joindre. Cependant elles prirent deux pièces de canon, qu'elles laissèrent au Salvador des Grecs, et nos chaloupes en ayant trouvé une dans une tartane au même poste, la remorquèrent avec bien de la peine dans le port, à cause d'un coup de canon qu'elle avait reçu le jour devant qui l'avait coulée bas.

« Le soir, je fus avec M. de Vallavoire à l'Hôtel de Ville. Il proposa au sénat de lui remettre le Salvador, ce qu'ils accordèrent de bonne grâce; ils offrirent même les châteaux qu'on appelle *Reggii;* mais, pour ceux qui sont de la ville, ils en parlèrent sobrement, et comme d'une chose contre leurs priviléges. M. de Vallavoire les contenta sur ce sujet, et leva tous leurs scrupules en leur disant qu'il ne voulait se servir des forts de la ville que pour leur conservation et les aider à chasser les Espagnols. Il a mis garnison au Castellasse et dans les bastions de Saint-Georges.

« Je demandai au sénat celui de Porte-Reale pour la sûreté des vaisseaux de Votre Majesté, et ils me l'ont remis fort gracieusement. Si nous avions des troupes pour garder les autres, ils nous les donneraient. Suivant les ordres de Votre Majesté, j'ai détaché trois cents soldats des équipages des vaisseaux, et M. de Vallavoire les a distribués dans les châteaux et bastions ci-dessus nommés. J'en ai mis cinquante au bastion de Porte-Reale, où le sieur Bidault, lieutenant du *Sage*, commande. Ce poste est très-considérable, à cause du voisinage et de l'entrée du port; il regarde le Salvador, et nous sommes trois vaisseaux mouillés sous leur canon.

« Cependant les ennemis, avertis du peu de troupes que nous avons mises à terre, et sachant que nous n'avons apporté du blé que pour un mois, et point d'argent, se sont rassurés, et se fortifient à la tour du phare du côté du nord. Cela intimide fort les Messinois; car les bâtiments qui viennent par là ne passeront qu'avec bien du péril, à cause des batteries qu'ils y ont. Ils en ont fait aussi une en la côte de Calabre, afin de croiser le passage. Leurs galères, au moins celles de Sicile, et la capitane d'Espagne, ne bougent ni lèvent de là que lorsque le vent les y oblige. L'escadre de Naples demeure en la rade appelée Pendimelle, proche Reggio, avec sept vaisseaux, qui portent l'enseigne ou pavillon de Dunkerque. Don Melchior della Cueva, qui commande les navires, est à la flotte Saint-Jean avec neuf vaisseaux, et croise à vue dans le passage du sud. Le généralissime ou capitan général de la flotte, c'est le duc del Viso, père du marquis de Bayonne, qui était vice-roi par intérim; aujourd'hui c'est le marquis de Villefranque, fils du duc de Ferrandine, qui est à Melasse.

« Nous voudrions bien entreprendre sur eux; mais il faut, sire, que le vent et la marée nous servent, qu'ils nous mènent où ils sont, et qu'ils les empêchent de lever. Quel bonheur à cette petite escadre si elle pouvait insulter cette flotte qui nous cause de l'inquiétude! car le port de Messine est ouvert, et *le Prudent*, *le Téméraire* et *le Pompeux* sont dehors: nous n'y demeurons pas sans raison; les autres trois navires sont en ligne après nous.

« Je supplie très-humblement Votre Majesté de considérer l'inégalité des forces : nous n'avons que six vaisseaux de guerre et trois brûlots, et les ennemis en ont vingt-deux, vingt-quatre galères, quoique nous n'en ayons vu que dix-neuf, et seize barques ou tartanes armées ; avec tout cela néanmoins nous avons secouru la place en leur présence, et notre contenance ne leur a rien marqué qu'une grande hardiesse et une bonne conduite. Le duc del Viso, qui est brave et matelot, ne se lasse pas de dire que nous sommes heureux ; don Melchior della Cueva, qui est soldat, et qui n'est pas habile en fait de mer, ne se peut consoler, et loue incessamment l'action que nous avons faite. Elle a charmé les Messinois ; ils en rendent grâces tous les jours à la madone de la Lettera, et en parlent avec des transports de joie qui ne se peuvent exprimer. La plus sensible qui m'attende en ces mers est de faire honneur au choix que Votre Majesté a fait de moi pour commander cette escadre, de l'engager, par mes services, à me faire de nouvelles grâces, et de la confirmer dans l'opinion qu'elle a que je veux vivre et mourir,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très-humble, très-fidèle sujet et serviteur,

« Le chevalier

DE VALBELLE. »

« A Messine, le 12 janvier 1675. »

(*Archives de la Marine, à Versailles.*)



De Valbelle

On vient de voir, par cette lettre de Valbelle, que presque tous les forts de Messine lui furent remis avant le 12 janvier ; ce voyant, les troupes espagnoles, qui s'étaient retranchées dans quelques postes avantageux qui dominaient la ville, se retirèrent à la Scaletta, à Melazzo et à Barcelonnette, petites villes fortifiées, qui ne sont éloignées que de cinq ou six lieues de Messine. Mais un mois après, vers le commencement de février, la famine commença de se faire sentir de nouveau ; et M. de Vallavoire s'aperçut bientôt avec terreur que les vivres qu'il avait apportés tiraient à leur fin. La flotte espagnole, honteuse de la peur qu'elle avait eue, avait quitté ses ports et était revenue mouiller au phare. Les secours qu'on attendait de France n'arrivaient pas ; et la disette et les souffrances avaient tellement exalté une partie de la population, qu'elle fit plusieurs tentatives pour forcer M. de Vallavoire de se rendre aux Espagnols. Les troupes françaises murmuraient aussi ; enfin, aigri par tant d'inquiétudes, M. de Vallavoire tomba dangereusement malade, et à ce moment même les Espagnols, qui s'étaient rapprochés de la ville, tentèrent une nuit d'enlever Castellasse, un des postes les plus importants de Messine-la-Ville. Mais, entendant le bruit de l'action, M. de Vallavoire, bien qu'affaibli, se fit porter en chaise sur le rempart, donna ses ordres : sa vue ranima les troupes qui se comportèrent vaillamment, refoulèrent les Espagnols dans le plat pays ; et Messine, délivrée de ces ennemis, n'eut plus à craindre que la famine qui la dévorait.

Cette famine était affreuse ; depuis longtemps il n'y avait plus de pain : après avoir mangé les animaux domestiques, on avait fait bouillir les cuirs ; le sénat avait enfin eu recours à toute tentative avant de se résoudre à ordonner la distribution de quelques sacs de riz et de fèves qu'il réservait pour la dernière extrémité ; mais ce moment était venu ; ces vivres étaient presque consommés, et l'armée espagnole, sachant la terrible position de la ville, s'était approchée de ses murs par terre et par mer, n'attendant plus que l'heure de sa reddition, qui ne pouvait être retardée de deux jours, si le secours qu'on attendait de France ne paraissait pas enfin.

CHAPITRE XXXVI.

Il était environ quatre heures du matin ; un vent de nord frais et piquant agitait quelques palmiers, dont les tiges élan-

cées se distinguaient facilement à la lueur rougeâtre d'un feu qui brûlait au pied d'une muraille de marbre presque ruinée, mais encore ornée de quelques fragments de bas-reliefs antiques ; le ciel était pur et les étoiles brillaient ; deux hommes, la tête couverte d'un morion d'acier et le corps enveloppé d'un long caban brun à capuchon, étaient accroupis devant le feu et y jetaient de temps à autre quelques bruyères sèches pour l'entretenir et raviver sa flamme : alors, à la vive et tremblante clarté qui en jaillissait parfois, on pouvait distinguer une assez grande étendue de terrain aride et crayeux, jonché çà et là de fûts et de chapiteaux de colonnes à moitié enfouies dans le sol ; car un temple avait été autrefois bâti sur le sommet de cette haute montagne.

Le plus âgé des deux hommes dont on a parlé paraissait avoir environ cinquante ans, et sa moustache grise, ses traits basanés et décharnés contrastaient assez avec la figure jeune et imberbe de son compagnon. Mais, sur ces deux physionomies, amaigries par le besoin, on reconnaissait facilement les traces de la famine qui ravageait alors Messine. Le plus vieux de ces deux personnages était prévôt ou capitaine d'armes du vaisseau *le Pompeux*, commandé par M. de Valbelle ; l'autre marin était matelot du même bord.

— Passe-moi l'outre, petit Pierre, dit le prévôt en posant sur un morceau de marbre antique sa pipe fumante et noircie, passe-moi l'outre ; le froid pince en diable, et, si la bruyère réchauffe un peu mes dehors, j'espère qu'une dernière gorgée de vin de Messine pourra réchauffer mes dedans.

— L'outre, l'outre !... Eh ! tenez, maître Robert, la voilà : elle est aussi flasque qu'un pavillon mouillé,... et, pour tout dire, il n'y a plus rien dedans... quoique d'abord il n'y ait pas eu grand'chose.

— Rien ?

— Rien.

— Rien ! reprit maître Robert avec un profond et douloureux soupir ; rien ! c'est comme dans cette fondrière de Messine, que Lucifer confonde !... ni pain, ni vin, ni viande !... et dire, mort-Dieu ! que nous sommes au 10 février, et que depuis le 1er janvier de cette année 1675, seize cent soixante-quinze fois damnée soit-elle ! nous n'avons vu, ni à bord ni à terre, la couleur d'un morceau de pain ! Ah ! si j'avais su cela quand M. de Valbelle m'a dit à Toulon : Viens, Robert, viens avec moi sur *le Pompeux*, tu y seras capitaine d'armes, comme ils disent en Ponant, ou prévôt, comme ils disent en Levant ! Et pourtant, après tout, c'est un bon poste, je n'en veux pas à M. le chevalier ; il y a des profits assurés ;... cinq sous par chaque pair de bas de soie que j'ai à mettre.

— Vous mettez des bas de soie,... maître Robert ?

— Mais non, triple pécore ! par chaque paire de fers que je mets aux pieds des mauvais sujets du bord,... sans compter aussi que l'épée de chaque mort me revient... Enfin, de bonnes aubaines, c'est vrai... Mais quand je me suis décidé à venir ici, moi, je croyais, sinon faire de continuels festins, au moins avoir la nourriture d'un chrétien ; mais, mille doubles dieux ! c'est vivre en sauvage que de vivre comme nous vivons.

— Le fait est, maître Robert, que, vivre d'ânes, de chevaux et de mulets, c'est dur.

— L'âne et le mulet,... ça se mangeait encore, petit Pierre,... et quoique les officiers se gardassent les meilleurs morceaux, une bonne tête de mulet bien cuite dans une pinte de vinaigre, avec un peu de romarin, une demi-livre de sel et un quarteron de poivre,... ça vous éveillait la langue,... ce n'était pas absolument mauvais.

— Oui, à la bonne heure, maître Robert ; mais quand le temps des mulets et des ânes a passé, et que ça est devenu la saison de manger des chiens, comme il y a quinze jours ?

— Les chiens, ça allait encore, petit Pierre... Un jeune chien, pas trop gros, bien en chair,... vu l'état des choses, ne se méprisait pas. Te souviens-tu, petit Pierre, de ce chien du supérieur du couvent des Carmes, que je lui ai enlevé pendant qu'il passait la revue de ses frères,... qui avaient, sambieu ! quitté le capuchon pour le plumet, et le rosaire pour le mousquet ?

— Un chien turc,... sans poil, n'est-ce pas, maître Robert ?

— Juste ! et gros et gras comme son maître avant la famine. Ah ! quel chien ! s'écria maître Robert avec un soupir de regret. Quel chien !... Nous en avons fait gogaille en compagnie des maîtres du régiment de Pommereux.

— Oui... mais, à cette heure, ce n'est plus ni mulet, ni chien ni chat... mais des rats et des souris, des vieux cuirs de fauteuil qu'on vous donne, encore n'en a pas qui veut...

— Le rat... ça allait encore... petit Pierre, pourvu qu'avant la famine de Messine il eût été bien nourri ; un bon rat, rôti proprement, la tête, les pattes et la queue coupées... peut encore ressembler à un gibier étranger, et n'est pas répugnant. Quant aux souris, j'avoue que celles qu'on vendait un écu pièce sur la place de Malte sentaient un peu la bête ; mais, enfin, âne, mulet, rat, souris, vieux cuir, on mangeait quelque chose au moins, avec les deux douzaines de fèves qu'on nous distribue. Mais, depuis huit jours, n'avoir qu'une poignée de fèves ou une poignée de riz ! et, par grâce, deux gobelets de vin, sambieu ! ce serait à déserter si on savait où aller et si on avait assez de jambes pour marcher.

— Quant aux jambes, maître Robert, j'avoue que je n'en a plus guère, et quand M. de Valbelle nous a envoyés ici en vigie au haut de cette damnée montagne, c'est le diable si j'arrivais au haut sans votre secours.

— Pour ça, petit Pierre, c'est vrai ; mais ce qui nous a donné assez de jambes pour monter jusqu'ici, c'est que M. de Valbelle m'a dit : Robert, monte sur la crête de Santa-Fiore, et, au petit jour, tâche de voir si les vaisseaux de France n'arrivent pas ; si tu les vois, tant mieux pour toi, parce qu'il y a vingt pistoles pour celui qui m'en apportera la première nouvelle.

— Vingt pistoles, maître Robert !... à quoi bon vingt pistoles, puisqu'on dit qu'un vieux chien maigre a été vendu vingt pièces d'or ?

— Oui ;... mais les vaisseaux de France apportent du blé, du vin, de la chair salée, enfin tous les délices de la vie ; et alors vingt pistoles seront bonnes à autre chose qu'à acheter des chiens maigres. Que monseigneur de Vivonne arrive seulement avec son convoi, et je ne serai pas embarrassé de mes pistoles, petit Pierre !

— Monseigneur le duc de Vivonne, un gros, toujours habillé en rouge, avec une plume verte ?

— Lui-même.

— Qui a tant de cuisiniers et de maîtres-queue ? et que sa galère embaume si fort les ragoûts, qu'on dit qu'elle fume toujours comme une soupière remplie des meilleurs et des plus délicieux potages ?

— C'est ça.

— Et il vient ici manger des fèves ? Ah çà ! c'est donc un ordre du pape qui veut lui faire faire en une fois tous ses jours maigres et tous ses carêmes ?

— D'abord, ne parlons pas de ragoûts ni de délicieux potages, petit Pierre, ça me tiraille l'estomac... et puis je te dis que monseigneur de Vivonne amène des vivres ! des vivres ! Ah ! mille dieux ! quand pourrons nous boire et manger à bouche que veux-tu ? et rire surtout ?... ce qui n'est guère possible, quand on se dit : A l'heure qu'il est, peut-être que je crève de faim.

— Sans compter que le Messinois est taciturne en diable... après ça, c'est peut-être la famine qui le rend si sauvage.

— Non, non, c'est son naturel. Il est par état tout au plus bon à crosser, mais patience, une fois en pied ici, il faudra bien qu'il se déride ; et puis, qu'il se déride ou non, qu'est-ce que ça nous fait à nous, pourvu que les Messinois se dérident ? et alors vive la joie ! Car, pourquoi donc qu'on soumettrait un peuple si ce n'est dans l'idée de caresser ses femmes et de boire son vin comme ils font en Hollande ? Si ce n'est qu'il y boivent de la bière. Ah ! c'est là une guerre, en Hollande : des incendies, des ravages, des pillages... qu'on ne peut pas y suffire ! Tout le Palatinat mis à feu et à sang ! Ah ! oui, c'est là une guerre ! Seulement, il n'y a malheureusement pas de couvents de religieuses dans le pays qu'ils sont en train de soumettre par là.

— Ah çà ! mais ici, maître Robert, est-ce que nous soumettons ?

— Si nous soumettons ! je le crois bien que nous soumettons !

Ah çà! Pierre, tu penses bien que ce n'est pas pour le plaisir de nous donner des airs de pélicans avec les Messinois, et de nous ôter les bouchées de la bouche pour leur en faire part, que nous usons nos casaques ici... Nous sommes chez eux pour les soumettre, sans qu'ils s'en doutent, jusqu'à ce que nous ayons les forts; un fois M. de Vivonne arrivé, les forts seront à nous, et alors tu verras.

— Pour que je voie cela, que le bon Dieu fasse donc arriver les vaisseaux français! Et qui est-ce qui est avec monseigneur de Vivonne?

— Oh! avec lui, c'est le vieux *Cent-Diables*.

— Monsieur du Quesne?

— Lui-même. En voilà un qui n'est ni gros ni crevé! maigre comme un Messinois d'aujourd'hui, avec une moustache blanche et la peau couleur de brique. C'est là un capitaine! et, mort-Dieu, il fallait voir, il y a deux ans, quand nous descendions à terre dans les tavernes de Portsmouth, comme nous autres, de son escadre, nous nous harpaillons avec les Anglais qui nous appelaient des lâches.

— Malgré ça, il paraît que, deux fois sur trois, vous avez été plus loin que les autres pour mieux voir l'effet des boulets.

— C'est vrai, et c'est pour ça que nous assommions ceux qui le disaient; mais ce n'était pas la faute du vieux Cent-Diables. Il lui fallait bien obéir et virer quand son matelot d'avant virait.

— Alors, pourquoi donc que les vaisseaux du roi allaient là pour se battre... et ne pas se battre, maître Robert?

— Pourquoi?... pour tâcher de gagner au jeu sans y mettre.. Comprends-tu?

— Non!

— Eh bien, tant pis... c'est pourtant aussi clair que le jour qui va paraître; car, Dieu merci, le soleil va se lever, et avant dix *pater* je saurai si j'ai gagné mes vingt pistoles.

En effet, bientôt après, les deux marins virent avec une joie mêlée d'anxiété que le jour venait peu à peu.

Du haut de cette montagne qui dominait Messine, le spectacle était magique : à mesure que le soleil levant montait derrière les hautes montagnes crayeuses de la Calabre, dont les masses rougeâtres s'étendaient à la pointe septentrionale de l'Italie, leurs crêtes, bizarrement découpées, se dessinant de plus en plus nettement, se coloraient d'un reflet de pourpre. Puis bientôt on vit s'éclairer des mêmes reflets ce canal étroit qui, courant du sud au nord, sépare l'Italie de la Sicile, compte à peine deux lieues à la hauteur de Messine, et se rétrécit encore de moitié en remontant vers la tour du phare, située à l'extrémité d'un isthme, célèbre par ses gouffres de Charybde et Scylla. Tandis que, tout au loin, à l'extrême horizon, vers le nord-ouest, c'étaient les cimes élevées des îles de Lipari qui commençaient à sortir de l'humide vapeur qui les entourait, et à se colorer aussi des premiers feux du jour; enfin, au pied de la montagne où les deux marins étaient en vigie, on apercevait le port de Messine dont le large et profond bassin circulaire s'ouvrait au nord par une passe étroite défendue à l'est par le château de Salvador, et à l'ouest par le bastion de Saint-Georges.

Vue ainsi à vol d'oiseau, l'aspect de cette ville délicieuse, qui s'étendait en amphithéâtre autour de ce beau port, était admirable : les toits de ses maisons, construits en terrasses dallées de marbre blanc, semblaient autant de degrés gigantesques qui s'abaissaient vers la mer endormie, tandis que les crénelures et les ouvrages de ses forts, les dômes élevés de ses églises, et l'immense flèche dentelée du clocher de sa cathédrale, rompant ces lignes uniformes, se découpaient en une silhouette vigoureuse sur le fond transparent et doré du canal. Puis, vus de si haut, les mâts des vaisseaux amarrés dans le bassin du port eussent disparu dans la brume du matin sans leurs longues flammes de mille couleurs qu'un vent frais soulevait doucement. Enfin, çà et là, autour des deux marins, des sycomores et des oliviers étendaient leurs troncs noueux dans une assez grande enceinte de bruyères desséchées. De ce côté, l'intérieur de la Sicile offrait à l'œil étonné une suite non interrompue de hautes montagnes, à peine séparées par la profondeur des vallées, et bornées au sud ouest par le sommet gigantesque de l'Etna, tout fumant sous sa neige éblouissante : l'Etna dont les terribles et fréquentes éruptions avaient autrefois fait donner à cette partie de la Sicile le nom de Val Demone.

A mesure que le soleil montait, les deux marins interrogeaient avec avidité tous les points de l'horizon, lorsque tout à coup le plus âgé dit à son compagnon, en lui montrant la tour du phare qui, frappée d'un rayon de soleil, éclatait de lumière.

— Sambieu! je ne me trompe pas.... voilà les dons (les Espagnols) qui sortent du détroit! ce sont bien des voiles de guerre... voici maintenant les antennes des galères. Qu'est-ce que cela signifie?

— Maître Robert! vos vingt pistoles, vos vingt pistoles! — s'écria impétueusement petit Pierre en sautant de joie malgré sa faiblesse, et indiquant quelques points blancs qui paraissaient à l'horizon, dans la direction de l'île Stromboli.

Après avoir regardé attentivement, maître Robert s'écria : — Tu as raison, mon enfant! ce sont, sambieu! bien là mes vingt pistoles : tous ces dons ne sortiraient pas si vite et si accompagnés pour aller au-devant de navires de leur connaissance... Vite, vite, et en deux sauts chez M. de Valbelle! Voyons un peu combien sont mes vingt pistoles qui viennent vent arrière... un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit gros souffleurs... Pardieu!... Et derrière sans doute, et sous bonne escorte, l'honnête convoi qui nous apporte de quoi faire chère lie. Mille dieux! Petit Pierre, si le vieux Cent-Diables est là, nous aurons gogaille... Allons, prends l'outre, les armes, et suis-moi.

Et les deux marins descendirent rapidement les rampes de la montagne pour aller avertir M. de Valbelle de l'arrivée des Français.

Maître Robert ne se trompait pas : c'étaient bien les vaisseaux français suivis d'un convoi de blé. M. de Vivonne commandait ces forces navales. Parti du mouillage des îles d'Hyères le 2 février, il n'avait mis que huit jours à faire cette traversée. L'escadre du roi était ainsi divisée :

AVANT GARDE.

Le Saint-Esprit.	Vice-amiral du Quesne
Le Fidèle.	Capitaine de Cogolin.
L'Aimable.	*Id.* de La Barre.

CORPS DE BATAILLE.

Le Sceptre.	Amiral de Vivonne.
Le Parfait.	Capitaine de Châteauneuf
Le Fortuné.	*Id.* de Labretesche.

ARRIÈRE-GARDE.

Le Saint-Michel.	Capitaine le marquis de Preuilly d'Humières.
Le Vaillant.	*Id.* de Septesme.

M de Vivonne était la veille, 10 février, vers les sept heures du soir, en vue de Melazzo. Aussitôt que le marquis del Viso, capitaine général des armées de terre et de mer du roi d'Espagne, eut eu connaissance de l'arrivée de l'escadre française, il fit ses préparatifs et mit à la voile le 11 au matin, ainsi qu'on l'a vu; mais, en sortant du détroit, il se trouva tout à coup favorisé par la brise qui, de nord qu'elle était, tourna au sud-est après une acalmie de deux heures, ce qui donnait au général espagnol l'avantage du vent sur Vivonne, et lui permettait de fermer le passage du phare (entrée du détroit), se trouvant à la tête d'une division de vingt vaisseaux et de dix-neuf galères.

A sept heures du matin, après l'acalmie, l'escadre française, ayant vent de bout, au lieu de s'avancer en s'étendant sur une ligne parallèle, se forma donc en colonne, et tint le plus près du vent. En tête de la ligne, on voyait le beau vaisseau *le Saint-Esprit*, commandé par du Quesne, le duc de Vivonne ayant sagement abandonné ce poste à ce vieux et intrépide praticien.

De la sorte, le vent venant de l'est-sud-est, l'escadre française avait le cap à peu près au sud sud-ouest, les terres de Sicile lui restaient à droite, et les terres d'Italie à gauche.

Par une incroyable manœuvre, dont on tâchera d'expliquer

plus tard le motif, la flotte espagnole, forte de quarante vaisseaux et galères, ayant l'avantage du vent, au lieu d'arriver en dépendant sur l'escadre française, composée seulement de huit vaisseaux, tenait, comme cette dernière, le plus près du vent, et, parallèlement à elle, courait devant l'entrée du phare une bordée qui la rapprochait des côtes d'Italie.

On a dit que *le Saint-Esprit*, de soixante-dix canons, ouvrait la ligne. Ce vaisseau neuf, commandé par du Quesne, était un des plus beaux de l'armée, et brillait surtout par la perfection de sa mâture, de son gréement, et aussi par l'emménagement de son artillerie; ses ponts et ses batteries étaient nets, comparés surtout à ceux des autres navires, qui, à cette époque, étaient généralement fort sales et encombrés de volailles et de bestiaux; mais, hormis les soins indispensables à la salubrité de l'équipage et au service du vaisseau, il n'y régnait pas ce luxe de minutieuse propreté qu'on remarquait surtout à bord des bâtiments commandés par Tourville.

Du Quesne se promenait avec calme sur le château d'arrière de son vaisseau, il était vêtu de brun, selon sa coutume, avec un surtout fourré, et avait sur sa tête le bonnet de feutre noir des Rochellois, qui, enfoncé jusque sur ses épais sourcils gris, lui donnait un air dur et sauvage; il portait avec cela de grandes bottes de basane noircie par le temps, et tenait sa lunette sous son bras.

On a dit que *le Saint-Esprit*, commandé par du Quesne, ouvrait la ligne. Ce beau vaisseau, presque écrasé sous les dorures de ses châteaux d'avant et d'arrière, avait l'intérieur de ses mantelets de sabord peint de couleur écarlate, ce qui tranchait vivement avec la blancheur éblouissante de sa coque: s'inclinant avec grâce sous ses huniers et ses perroquets, il s'avançait fièrement sur la tête de la colonne ennemie qu'il devait bientôt prolonger, mais dont il n'avait pas encore atteint la hauteur.

A ce moment, le lieutenant du *Saint-Esprit*, nommé Desnoyelles, vint dire à du Quesne :

— Monsieur, les canonniers sont à leurs pièces, et prêts à faire feu. M. de Vaudricourt (capitaine du vaisseau) demande vos ordres.

Mais du Quesne ne répondit pas, occupé qu'il était à observer attentivement, à l'aide de sa longue-vue, la manœuvre et le gréement des vaisseaux ennemis. Après quelques minutes d'examen, du Quesne fit un mouvement de dépit et d'impatience, referma sa lunette, la mit sous son bras, et puis, levant les yeux au ciel, il frappa de ses doigts sur le support du couronnement où il était appuyé, pendant que son pied répétait vivement cette espèce de cadence, assez particulière aux gens mécontents et forcés de dévorer leur colère.

Le lieutenant fut obligé de répéter son avertissement, cette fois un peu plus haut, afin de tirer du Quesne de sa préoccupation : — Monsieur, les artilleurs sont à leurs pièces, et prêts à tirer, dit-il de nouveau.

En entendant ces mots du lieutenant, qu'il affectionnait pourtant beaucoup, du Quesne, se retournant avec un visage irrité, lui répondit d'un air brusque et grondeur : — Les canonniers sont à leurs pièces? eh bien! qu'ils y restent!... ou plutôt qu'ils les chargent à poudre...

— A poudre, monsieur? dit le lieutenant étonné.

— Eh! cent diables, oui! à poudre, à cendre, à sable, à rien!... Car à quoi bon perdre de la poudre et des boulets à tirer sur des gens qui vont fuir sans nous donner le temps de les combattre!

— Sans combattre, monsieur?

— Eh! oui. Tenez .. prenez ma lunette... et regardez... Vous verrez qu'ils n'ont presque personne dans leurs batteries; leurs pièces ne sont pas seulement sur leurs bragues; à aucun bord le branle-bas de combat n'est fait; et les galères? voyez s'il y a un seul bastion d'élevé de proue à poupe, et puis n'ont-elles pas leurs antennes? Est-ce ainsi qu'on se prépare à une action?

A mesure que le lieutenant s'assurait de la justesse des remarques de du Quesne, il faisait un signe affirmatif. Enfin, refermant la lunette, il dit à son vice-amiral de l'air le plus stupéfait du monde : — Alors, monsieur, quelle manœuvre supposez-vous donc que ces dons vont faire?

— Eh! cent diables! la manœuvre du lièvre devant la meute... courir preste et vite, nous envoyer une ou deux volées perdues, pour la forme, et, après cela, laissant arriver, aller se réfugier dans quelque port d'Italie. Vous verrez!

— Et pourquoi cette fuite honteuse? Pourtant leur amiral est brave, dit-on.

— Oui, il est brave et matelot, je le sais. C'est Melchior de la Cueva. Mais il y a en lui quelque chose de plus fort que la bravoure... c'est la passion du jeu, et, pour y satisfaire, on fait bien des vilenies...

— Comment! vous croyez, monsieur, qu'il fuirait sans combattre, et qu'on l'aurait gagé pour cela?

— Que penser alors? pourquoi n'arrive-t-il pas sur moi?... Allez, allez, Desnoyelles, c'est encore une bataille ou plutôt une lâcheté payée d'avance. Ah! mille fois honte sur un amiral qui ose souscrire à un si odieux marché!

— Mais, monsieur, si une volonté supérieure le forçait d'agir ainsi; si ce n'était pas sa volonté; si son gouvernement?...

— Son gouvernement?... aucun gouvernement, monsieur, ne peut forcer un homme d'honneur à faire une lâcheté, ou du moins ne peut l'empêcher de protester comme l'a fait, il y a deux ans, le brave Martel contre M. d'Estrées, et ainsi que je l'ai fait moi-même. Quant à M. d'Estrées, quant à ce vice-amiral de terre ferme, il faut qu'il ait bien compté sur sa bravoure passée pour s'être exposé à une telle ignominie... Ah! mort-Dieu! si le roi m'eût donné de pareils ordres! s'il m'eût dit de couvrir ainsi sa flotte de honte!

— Eh bien! monsieur?...

— Eh bien! je lui aurais d'abord promis d'agir ainsi...

— Vous auriez promis?

— Oui... j'aurais d'abord promis d'exécuter les instructions qui m'ordonnaient cette infamie, de peur qu'un autre ne s'en fût chargé; et, une fois ces lâchetés bien au fond de ma poche, j'aurais mis à la voile; et, prenant, au contraire, pour mon escadre, le poste le plus dangereux, cent diables! j'aurais combattu là l'ennemi à feu et à sang; et puis, si j'étais revenu de la mêlée, je me serais rendu à la cour, et hardiment j'aurais abordé le roi en lui disant : « Sire, avant l'affaire, j'ai perdu « vos instructions. Mais, comme elles ne pouvaient contenir « autre chose que l'ordre de combattre vigoureusement vos en- « nemis et de soutenir loyalement vos alliés, j'ai fait de la « sorte! »

Au moment où du Quesne exprimait si noblement son indignation, l'escadre française prolongeait à portée de canon la flotte espagnole.

— Envoyez toujours quelques boulets à ces traîtres, dit du Quesne; et, s'ils en blessent quelques-uns, ça sera autant de payé sur leur infâme marché.

— Vous allez être obéi, monsieur.

— Vous, monsieur, dit du Quesne à M. de Vaudricourt, son capitaine de pavillon, faites serrer le vent le plus que vous pourrez... Encore... encore...

Et du Quesne monta sur le couronnement pour juger de la portée de son artillerie, la volée partit, et ébranla *le Saint-Esprit* par un sourd frémissement.

A l'exemple de du Quesne, toute l'escadre envoya sa bordée à la flotte espagnole; et, lorsque la fumée eut disparu, on put voir l'effet de ces projectiles : il était peu important, quelques éclats et quelques manœuvres coupées à bord des vaisseaux ennemis.

Mais, au moment où du Quesne allait ordonner de recommencer le feu, l'amiral espagnol mit un instant en panne, puis laissa bientôt arriver en fuyant sous toutes voiles vers le nord-est; tandis qu'on vit sortir du phare quatre des vaisseaux de l'escadre commandée par Valbelle, qui envoyèrent quelques boulets aux fuyards, dont les pièces de retraite répondirent faiblement à cette chasse.

Une fuite aussi incroyable ne pourrait absolument s'expliquer sans un passage d'une lettre confidentielle de Valbelle à Colbert qui en donne peut-être la clef. Dans cette lettre, une phrase,

sans doute ironique, à propos de ce combat, est soulignée. Voici ce passage de la dépêche originale, datée du 30 mars :

« Don Melchior de la Cueva, capitaine général (des armées « de mer), et son vice-amiral, don Jose Santini, sont prisonniers « au château de Bayo. On les accuse d'avoir reçu trente mille « pistoles du roi notre maître, à la charge de le laisser secourir « Messine, et de ne pas s'opposer à l'entrée de la flotte de M. de « Vivonne dans le phare; et on publie que j'ai envoyé cet « argent à don Melchior par l'officier qui fut de ma part lui « demander un passe-port pour monsieur votre frère pour al- « ler à Malte. Bon Dieu! *quelle imposture et quelle calom- « nie!* »

On le répète, ces derniers mots sont soulignés dans l'original, et peut-être doit-on les considérer comme une affirmation du fait, car, sans cet expédient de corruption, il devient impossible de comprendre la retraite honteuse de la flotte espagnole devant des forces si inférieures.

Néanmoins, lorsque le vieux du Quesne eut vu la flotte espagnole arriver, sans attendre les ordres de M. de Vivonne, il prit sur lui de signaler à sa division l'ordre d'imiter sa manœuvre, de chasser en avant, et se mit le premier à la poursuite de l'arrière-garde ennemie, « n'étant pas censé, dit-il à son « lieutenant, connaître le marché de ces dons, et tenant à rem- « plir le sien, à lui, qui était de leur envoyer autant de boulets « et de leur tuer autant de monde qu'il le pourrait. »

Les vaisseaux des chevaliers de Léry et de Langeron, qui sortaient du phare, imitèrent la manœuvre de du Quesne : attaquant les galères, ils les séparèrent du reste de la flotte et les firent arriver à rames et à antennes. Enfin, après quatre heures de chasse, du Quesne prit et amarina un vaisseau espagnol de quarante-quatre pièces de canon, nommé *la Madonna del Popolo*, vaisseau tout neuf, qui combattit à peine faute de munitions.

Lorsque Valbelle vit l'ennemi en pleine retraite, il fit mettre en panne, et se rendit à bord du *Sceptre* pour saluer M. de Vivonne et prendre ses ordres.

Le combat avait été si peu acharné, que le chevalier ne s'attendait pas à trouver le spectacle sanglant qu'il rencontra sur ce vaisseau.

Le plancher de la dunette était rouge de sang; deux cadavres gisaient près du bastingage, et on emportait par un panneau un blessé qui poussait des cris lamentables.

Vivonne, vêtu d'écarlate, portait son bras dans une écharpe noire, ainsi qu'il le porta toujours depuis; car il avait été grièvement blessé dans la campagne de Hollande (en 72), lorsqu'il reprit du service sur terre. On a dit que, se trouvant au passage du Rhin, son fameux courtaut, Jean Leblanc, faillit le noyer au moment où il abordait à la rive gauche de ce fleuve, et que le général des galères reçut là, dans l'épaule, un furieux coup de mousquet dont il ne guérit jamais; enfin, après s'être de nouveau distingué au siége de Maëstricht, il eut, en 1674, le gouvernement de Champagne.

Vivonne, alors âgé de trente-huit ans, avait tellement engraissé, que cette obésité lui était devenue presque une maladie : c'était toujours son même caractère moqueur et insouciant. Seulement, sûr du crédit de madame de Montespan sur Louis XIV, et de madame de Thianges sur M. de Seignelay, il poussait la paresse et l'insouciance à un point qu'on ne saurait dire, et dont on donnera plus tard des preuves en citant plusieurs lettres de Louis XIV à Vivonne, dans lesquelles ce roi se plaint d'être resté « plus de quatre mois dans la plus complète ignorance de ce « qui se passait à Messine. »

Quant au goût raffiné de Vivonne pour la chère grande et délicate, quant à sa passion pour le gros jeu, quant à ses amours effrontées et faciles, toutes ces habitudes avaient, pour ainsi dire, suivi la progression de sa fortune. Son esprit, naturellement caustique et salé, s'était d'ailleurs outré jusqu'à la méchanceté, et il ne se contraignait pas de professer les principes de la plus cynique immoralité. Aussi la conscience qu'il avait de la toute-puissance de mesdames ses sœurs, jointe à son incurable apathie, lui firent-elles prendre en grand dédain les graves intérêts dont il se trouva chargé comme vice-roi de Messine, et dont il ne s'occupa jamais que pour en rire et s'en moquer extrêmement avec des familiers du plus bas étage.

Mais revenons à ce semblant de combat et à ses suites funestes, du moins à bord du vaisseau de Vivonne.

Ce dernier paraissait prendre beaucoup d'intérêt à un blessé qu'on emportait, et lui disait : — Du courage, Landry... du courage, mon enfant, ce n'est rien.

Ce malheureux était vêtu à la livrée de Mortemart. Lorsqu'il fut descendu dans les batteries, Vivonne aperçut Valbelle.

— Eh ! bonjour, mon cher chevalier, que je vous embrasse ! Vous venez de nous faire la plus belle diversion du monde, et de décider, par Dieu ! la retraite de ces dons, qui courent à cette heure comme des cerfs devant nos vaisseaux chasseurs.

Et ce disant, Vivonne embrassa cordialement M. de Valbelle.

— En effet, monsieur, dit Valbelle, don Melchior de la Cueva ne s'en va pas là avec cette gravité d'allure qui sied à un noble Castillan. Mais le bon Dieu nous prouve qu'il nous garde et nous protége fort, en vous faisant arriver si à point, monsieur.

— Je suis assez glorieux pour m'avouer que le seigneur Dieu n'en fait jamais d'autres à mon égard, mon cher chevalier. Mais vous étiez furieusement pressés, nous dit-on ?

— Si pressés, monsieur, que j'eus toutes les peines du monde à contenir hier les mutins! Ces rebelles ne voulaient-ils pas parlementer avec les Espagnols qui nous tenaient bloqués par terre et par mer?

— Voici du moins la mer libre, à cette heure... Et la famine ?

— Horrible, monsieur, horrible ! Chevaux, mulets, chiens, vermine, tout y a passé ; et, sans votre bonne arrivée, monsieur, nous en serions peut-être à cette heure au festin d'Ugolin.

— Sardanapale !... chevalier, n'est-ce pas une destinée à moi réservée par la déesse Goinfrerie, alma mater ! que de venir apporter à souper à toute une population affamée.

— Cela était sans doute écrit, monsieur, dans le livre du destin, au titre des victuailles. Mais par quel hasard possédez-vous ces deux victimes ? demanda M. de Valbelle en montrant à Vivonne les deux cadavres étendus presque aux pieds du duc.

— Eh! mon Dieu !... un boulet perdu, égaré, envoyé par ces dons, sans aucune méchante intention, je le suppose, et qui pourtant vient de me priver de mon écuyer... ce pauvre Fleury... sans compter le maréchal des logis de mes gardes, que voilà blessé, et d'un pauvre gentilhomme provençal appelé Sainte-Croix, venu ici comme curieux, et que l'on a déjà descendu en bas.

— Quel singulier hasard !

— Dites plutôt quel grossier hasard ; car ce n'est pas tout : le chevalier d'Harcourt est blessé du même coup par un éclat au pied, et un de mes valets de chambre, ce pauvre Landry, que l'on vient d'emporter, a eu la cuisse cassée au moment où il venait m'apporter un chaudeau pour assouvir un peu l'appétit dévorant que la pensée de votre famine m'avait sans doute donné :

Mais du chaudeau vous voyez ce qu'il reste.

dit emphatiquement Vivonne, en montrant avec tristesse une écuelle de vermeil et son assiette renversées sur le pont.

— C'est un coup des plus miraculeux, dit Valbelle.

— Et le plus miraculeux, c'est que ni moi, ni mon ancien comite-réal, que j'ai amené ici, et qui me parlait en même temps, nous n'avons rien eu de cette curée. Tenez, regardez-le... il est à crayonner avec son air méprisant et étonné, qu'il conserve à plaisir depuis son embarquement sur *le Sceptre*. Et Vivonne montrait à Valbelle le comite-réal Talebard-Talebardon debout près du mât d'artimon.

— Ah ! mort-Dieu ! je le reconnais bien, dit le chevalier ; et comment diable a-t-il fait pour s'embarquer à bord d'un vaisseau, vu son antipathie reconnue pour ces bâtiments?...

— En vérité, il m'a fallu tout mon ascendant pour l'y pouvoir décider, et surtout lui promettre une prochaine arrivée des galères ; mais rien de plus amusant que de le voir aux prises avec le maître d'équipage du *Sceptre*, un Normand renforcé... Ils ont déjà cent fois manqué d'en venir aux couteaux. Rien n'est plus

divertissant ; je vous en régalerai ; car je suppose que les plaisirs ne sont guère variés dans ma vice-royauté.

— Jusqu'à présent du moins, monsieur, ils consistaient à ne pas tout à fait crever de faim, et à empêcher les entreprises des Espagnols qui ont voulu encore, tout dernièrement, surprendre et égorger la garnison d'un de nos forts.

— Mais à cette heure, avec ce secours de troupes et de vivres, les choses changeront de face, sans aucun doute : nos soldats tiendront la campagne, nos vaisseaux nous rendront maîtres du détroit, et nous pourrons, tout en poussant ces dons de ville en ville vers l'intérieur de la Sicile, nous parfaire un coin de Paris ou de Versailles dans cette cité marmoréenne... Mais, à propos, et le palais de cette vice-royauté-là, quel est-il?

— Des plus magnifiques, monsieur, un peu pillé, un peu dévasté, un peu brûlé, un peu canonné ; mais, à part cela, le plus agréable séjour du monde.

— Dieu aidant, et les deniers messinois aussi, nous rétablirons cette pauvre demeure : j'ai d'ailleurs apporté quelques meubles de France pour m'ajuster ici un logis un peu moins sauvage que ceux de ces gens-ci, fort ressemblants, je crois, à tous les insulaires méditerranéens, qui, avec un courant d'air dans leur masure, une natte de paille, un manteau troué et un poisson frit dans une huile puante, feraient, disent-ils, la nargue à Lucullus.

— Vous y êtes, monsieur ; c'est ainsi qu'ils vivent ici ; vous oubliez seulement le rosaire et le poignard. Personnifiant les déesses Jalousie et Superstition, qui sont ici des plus comptées.

— Ah ! ils sont jaloux ! et leurs femmes le méritent-elles?

— Mais, oui, monsieur ; elles sont assez belles, brunes, alertes et largement découpées ; de plus, coquettes à damner.

— Et leurs mœurs?

— Des plus merveilleusement abandonnées, monsieur ; en un mot, elles vivent comme toutes les femmes jalousées.

— Et leur costume?

— Des plus simples : c'est une grande mante noire qui les enveloppe entièrement et leur cache la taille, la figure, les pieds et les mains.

— Par Vénus ! elles sont coquettes avec de pareils habits !

— C'est l'observation que je faisais à un moine peu de temps après mon arrivée ici. Ce révérend me vantait les charmes des Messinoises, et surtout leur délicieuse façon de les mettre en évidence. Mais, mon père, lui dis-je, comment diable font-elles pour découvrir ces charmes, puisqu'on ne peut pas même les deviner sous l'immense manteau qui les enveloppe? — Mais, me répondit le révérend, n'ont-elles pas l'*orate fratres?* à l'église surtout où on en use le plus, puisque c'est à cause de cela qu'on a nommé cette coquetterie libertine l'*orate fratres*. — L'*orate fratres!* lui dis-je, mais je n'y comprends rien, mon révérend !

— Vive Dieu ! je vous dis, ainsi que vous le disiez au révérend, mon cher chevalier, que diable vient faire ici l'*orate fratres?* s'écria Vivonne fort intéressé.

— Voici donc, monsieur, ce que me dit le moine : Lorsque de jolies femmes aperçoivent à la promenade, mais surtout à l'église, un cavalier ou un amant à qui elles veulent se faire voir telles qu'elles sont, elles saisissent les deux côtés de leur mante, et, faisant semblant de la vouloir rajuster, elles la décroisent et l'ouvrent entièrement, en écartant les bras par un mouvement à peu près semblable à celui que fait le prêtre en se tournant vers l'assistance pour dire *orate fratres*.

— Ah ! j'y suis ; continuez, chevalier.

— Vous concevez, monsieur, qu'en entr'ouvrant leur mante de la sorte, elles peuvent montrer admirablement bien leur visage et leur corps, et le font-elles, dit-on, de la meilleure grâce du monde.

— Je le crois, vive Dieu ! c'est damner un ange que d'y penser seulement.

— Enfin, me dit le révérend, au moyen de ce manège, souvent répété, elles découvrent chaque fois quelque chose de nouveau : la gorge, la taille, la jambe ; car le rare est que, sous cette mante les femmes sont en simple corset blanc, sans fichu, le col et les bras nus, avec une jupe des plus courtes.

— Assez, assez, par Vénus, chevalier, assez ! vous continuerez cela une fois à Messine, mais ici à bord il y a cruauté.

— Je me tais, monsieur.

— Pour correctif, parlons un peu des maris, des pères et des mères... L'époux messinois est-il habituellement fâcheux?

— Jaloux et fâcheux à épouvanter.

— Et les mères?

— Complaisantes comme toutes les femmes de ce pays, jeunes ou vieilles, de véritables Danaës attendant la pluie d'or.

— A merveille ; puisque cette bienfaisante rosée peut amollir les cœurs les plus durs. Mais cet amas de maris c...., de pères de frères et d'amants qui composent le sénat de notre vice-royauté qu'est-ce que tout cela?

— Généralement, monsieur, une tourbe d'orgueilleux qui ne savent ce qu'ils veulent, et qui ont donné à l'Espagne mille fois plus de peine qu'ils ne valent ; des pécores qui se laisseraient ravir une à une toutes leurs libertés pour le moindre privilège qui flattrait leur sotte vanité. Aussi l'Espagne a-t-elle eu tort d'irriter l'orgueil de ces gens-ci ; mais sa première et sa plus grande faute a été de ne pas avoir pris d'abord possession des forts qui commandent la ville, car entre nous, monsieur, il devient impossible de gouverner quand on n'a pas sous sa main, ou plutôt sous son canon, un sénat insolent toujours enclin à contrarier les dispositions de celui qui gouverne, et un peuple turbulent toujours prêt à se rebeller ; aussi, croyez-moi, monsieur, si vous voulez conserver cette position au roi notre maître, il faut serrer la gourmette aux Messinois, mais la leur serrer rudement, plus rudement encore que du temps de l'Espagnol ; car autrefois l'Espagne n'avait qu'un parti à redouter, le Messinois, et vous avez maintenant à redouter l'Espagnol et le Messinois.

— Ceci me semble le plus juste du monde, et, pour emprunter une comparaison à la mythologie de cette île, ces marauds ne voient donc pas qu'ils vont tomber de Charybde en Scylla? Enfin que pensent-ils de nous?

— Enivrés, fous, en délire de ce que notre maître leur écrit *mes chers amis*. De vrais stupides, en un mot, qui ne demandent qu'à se museler eux-mêmes, pourvu qu'on les laisse faire.

— Et comment prennent-ils les façons de nos officiers, de nos soldats?

— Franchement, monsieur, la famine a tellement exténué tous nos braves partisans, les entreprises des Espagnols les ont toujours mis si fort sur le qui-vive, que le naturel français n'a pu encore se faire jour, nourri qu'il était de mulets et de chiens maigres ; mais j'ai grand'peur qu'une fois refleuri, restauré, ravivé, les pères, maris et frères ne s'effarouchent un peu de nos libertés grandes.

— Ah çà, mais nous avons les forts?

— Sans doute, et tous sans exception ; ils nous ont remis le dernier avant-hier ; sans doute parce que M. de Vallavoire, selon ses instructions, s'était bien gardé de le leur demander. Aussi est-ce l'occupation de ces forts qui rend notre position bien meilleure que celle des Espagnols, car les postes que ces honnêtes Messinois nous ont remis avaient été de temps immémorial gardés par leur non moins honnête milice messinoise ; aussi ai-je fait tout de suite occuper lesdits forts par nos troupes et quelques soldats de marine, quitte à dégarnir un peu nos vaisseaux.

— Et cela est à merveille : une fois les forts en notre possession, nous tenons la ville, et le Messinois tendra le dos.

— Et le rare de tout cela, monsieur, c'est qu'à part quelques rigueurs méritées de la part de l'Espagne, le caractère et la domination espagnole convenaient mille fois mieux aux Messinois que les nôtres ; mais ainsi va le monde.

— Que voulez-vous, chevalier, ces pécores n'ont pas lu sans doute la fable des grenouilles qui demandent un roi

A ce moment, un homme d'environ quarante ans, vêtu de noir, maigre, basané, au regard fin et spirituel, vint saluer respectueusement Vivonne.

— Qu'est-ce, d'Antiège? lui demanda-t-il.

— Monseigneur, je viens vous soumettre la proclamation que vous m'avez dictée pour être affichée dans la ville.

— Donnez-la.

— Le secrétaire la donna et redescendit.

— Vous voyez cela, dit Vivonne en montrant d'Antiége, c'est un drôle fort habile, fort entendu, et sur lequel je compte me reposer de tout. Mais descendons dans ma grande chambre, pour réparer un peu le chaudeau que le canon m'a fait perdre, et aussi vous lire ma proclamation ; vous qui connaissez ces gens-là, vous verrez si le gluau est bien préparé, et si les barreaux de la cage qu'on leur prépare sont assez cachés sous les fleurs de mon éloquence.

Puis Vivonne et Valbelle descendirent après que le duc eut ordonné à son capitaine de vaisseau de faire signal aux vaisseaux chasseurs de rallier la flotte, qui devait croiser en dehors du phare pour y protéger l'entrée du convoi de vivres que Vivonne escortait.

Après avoir arrosé, selon son habitude, son chaudeau de quelques verres de vin de Madère, Vivonne lut à Valbelle la proclamation ainsi conçue :

« HABITANTS DE MESSINE, ET CHERS AMIS,

« Le roi mon maître, cédant à vos instances réitérées, vous « avait déjà envoyé deux secours pour vous aider à vous défen- « dre contre la détestable tyrannie de vos oppresseurs : mais, « n'ayant rien de plus à cœur que d'assurer enfin le triomphe « des victimes sur leurs persécuteurs injustes, Sa Majesté s'est « résolue de vous prendre définitivement sous sa puissante et « amicale protection; elle m'envoie vers vous pour vous assister « encore contre vos cruels ennemis et vous aider à raffermir « l'exercice de vos franchises et de vos libertés selon le droit « sacré de toute république. C'est assez vous dire, chers amis, « que nous sommes des frères qui viennent tendre une main « amie à leurs frères opprimés, et ce d'après le saint vœu d'une « commune religion, dont le roi mon maître s'est toujours « montré le plus ardent défenseur. »

— Eh bien! dit Vivonne en éclatant de rire, chevalier, que dites-vous du morceau? Il est curieux, je pense.

— On ne peut mieux : tout promettre et ne s'engager à rien.

— C'est justement mon intention ; car, s'il fallait se donner même la peine de promettre à de tels bélîtres, on y perdrait le jugement rien qu'à chercher le moyen d'éluder sa promesse.

— Quand comptez-vous faire, monsieur, votre entrée solennelle à Messine ?

— Mais au plus tôt, je pense.

— Songez pourtant, monsieur, que tous ces malheureux sont exténués par les horreurs de la famine et que ce seraient de tristes acteurs pour une pareille fête, qui doit soulever de joie toute cette ville. Ne serait-il pas mieux d'attendre que vos fidèles sujets fussent un peu rengraissés, et qu'ils aient au moins assez de force pour crier : Vive le roi de France! et son vice-roi ?

— Vous avez, sambleu ! raison, chevalier; ce serait un triste champ de fête que cette ville affamée et ce peuple de demi-cadavres : nous entrerons donc demain, sans aucun appareil, puis, les choses et les hommes une fois remis en meilleur état, nous procéderons à notre pompe triomphale. . . . . .

En effet, le lendemain, 13 février, M. de Vivonne prit possession du gouvernement de la ville de Messine.

On doit donner ici les provisions de vice-roi accordées à Vivonne par Louis XIV.

PROVISIONS DE VICE-ROI DE SICILE, POUR M. DE VIVONNE.

Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Les peuples et habitants de la ville de Messine, capitale de l'île de Sicile, ayant été contraints, par les mauvais traitements et oppressions injustes que les Espagnols exerçaient journellement contre eux, de se soustraire de leur obéissance, et se mettre en même temps sous notre protection, nous croirions manquer à notre devoir et à notre gloire de ne pas profiter d'un événement qui nous promet de si grands avantages, et si nous n'employions tout ce qui est en notre pouvoir pour secourir et assister des peuples qui se sont ainsi volontairement jetés dans nos bras ; et, comme pour leur faire sentir des effets de notre puissante protection, nous avons déjà fait passer audit pays plusieurs troupes, et fait jeter quantité de vivres dans ladite ville que les Espagnols tiennent bloquée, et que nous faisons encore préparer de grands secours d'hommes et de munitions pour délivrer entièrement lesdits peuples de l'oppression où ils se trouvent; nous avons en même temps estimé nécessaire à notre service, et au bien des peuples de ladite ville et des autres lieux dudit pays qui souhaitent comme eux jouir du même repos, d'y envoyer une personne pour, en qualité de vice-roi et notre lieutenant général représentant notre personne, s'employer à tout ce qui regarde la conservation, défense et sûreté des peuples de ladite ville de Messine et du pays, et y maintenir toutes choses dans le bon ordre et la discipline requis; et, considérant que nous ne saurions nous reposer, pour un emploi de cette importance, sur un plus digne sujet que sur la personne de notre très-cher et bien amé cousin duc de Vivonne, général de nos galères, tant pour les bons et utiles services qu'il nous a rendus, et à cet état en ladite charge, et en plusieurs autres emplois que nous lui avons confiés, où il a donné des preuves de sa valeur, courage, expérience en la guerre, vigilance et sage conduite, que pour la connaissance particulière que nous avons de sa grande capacité, prudence et expérience dans les affaires, et pour le bon gouvernement des peuples, nous confiant aussi en sa fidélité et affection singulière à notre service, nous avons résolu de l'honorer de cet emploi. Savoir faisons que pour ces causes et autres, à ce nous mouvants de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons notre cousin le duc de Vivonne fait, constitué, ordonné et établi ; faisons, constituons, ordonnons et établissons par ces présentes, signées de notre main, vice-roi et notre lieutenant général, représentant notre personne en ladite ville de Messine, et dans les autres lieux de ladite île de Sicile qui auront secoué le joug de l'obéissance d'Espagne; et ladite charge lui avons donnée et octroyée, donnons et octroyons pour, pendant le temps de trois années, en jouir et user, et icelle exercer aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, franchises, privilèges, libertés, gages, états, droits, fruits, profits, revenus et émoluments qui y appartiennent, avec plein pouvoir de commander aux peuples de ladite ville de Messine et autres lieux ; iceux faire vivre en bonne union, et accorder les uns avec les autres; pacifier et faire cesser tous débats, querelles et différends qui pourraient survenir entre eux ; faire punir et châtier, par les juges desdites villes et lieux, ceux qui se trouveront coupables et auteurs desdites querelles, comme aussi ceux qui contreviendront aux lois y établies ; s'employer à ce que lesdits juges rendent la justice en toute équité à un chacun, selon lesdites lois et coutumes ; empêcher toutes pratiques, menées, intelligences contraires au repos desdits peuples et à notre service ; commander à tous gens de guerre, tant de pied que de cheval, étant audit pays et dans les châteaux, places et autres lieux d'icelui ; leur ordonner ce qu'ils auront à faire pour notre service; ordonner aussi de la garde desdites places, et de ce qui concernera la sûreté d'icelles quand besoin sera ; contenir et faire vivre lesdits gens de guerre dans l'ordre et discipline militaires ; empêcher que les habitants de ladite ville et lieux n'en reçoivent aucun dommage, fouille, ni oppression ; faire punir et châtier lesdits gens de guerre qui tomberont en quelque crime selon la rigueur des ordonnances et règlements militaires ; lever des troupes dans ledit pays s'il est nécessaire ; assembler les milices, en former des corps, et les employer et faire agir selon le besoin, et pour la défense de ladite ville et du pays; et généralement faire ce que dessus, circonstances et dépendances, tout ce qu'il estimera nécessaire et à propos pour le repos et soulagement des peuples de ladite ville et autres lieux, et qui dépend de ladite charge de vice-roi et de notre lieutenant général, encore bien que le cas requît mandement plus spécial qu'il n'est porté par cesdites présentes. Si donnons en mandement aux ecclésiastiques, gentilshommes, magistrats, et autres officiers de ladite ville de Messine et autres lieux susdits, que notredit cousin le duc de

Vivonne ils aient à reconnaître et faire reconnaître de tous ceux et ainsi qu'il appartiendra, sans difficulté en ladite qualité de vice-roi et notre lieutenant général. Mandons et ordonnons aux chefs, officiers, cavaliers et soldats de nos troupes, étant et qui seront ès dites villes et pays, d'obéir à notredit cousin, et de faire tout ce qu'il leur commandera et ordonnera pour notre service et le repos desdits peuples de ladite ville de Messine et autres lieux, sans y apporter aucun délai ni difficulté, à peine de désobéissance, le tout pendant ledit temps de trois années car tel est notre plaisir : en témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes.

Donné à Saint-Germain-en-Laye, le premier jour de l'an de grâce 1675, et de notre règne le 32°. »

(*Archives de la Marine à Versailles.*)

Les trois mille cinq cents hommes que M. de Vivonne avait amenés furent destinés à tenir garnison dans les forts. On occupa les hauteurs d'Egypso et de Saint-Placide, qui dominaient la ville, et que les Espagnols avaient abandonnées. M. de Vallavoire avait fait commencer un ouvrage à la Porte-Reale, de l'autre côté du fort Salvador, afin de pouvoir battre l'entree du port de ces deux côtés. Vivonne fit terminer ce fort, et y mettre en batterie douze pièces de canon à fleur d'eau.

Ces premières dispositions terminées, Vivonne écrivit au roi et à M. de Seignelay une relation de son combat, dans laquelle il représentait, avec raison, que le nombre de troupes de terre n'était pas assez considérable pour occuper convenablement tous les forts. Colbert lui répondit par le mémoire suivant qui lui annonçait un nouveau secours d'hommes et de vaisseaux; mais,



Vivonne lisant à Valbelle la proclamation adressée aux habitants de Messine. — PAGE 255.

Le lendemain de son arrivée, le duc de Vivonne fit ouvrir les boutiques des boulangers, et distribuer seize onces de pain par personne, ce qui combla ces malheureux de joie. Par l'avis d'un conseil composé de Valbelle, de Vallavoire et de quelques jurats, il maintint à Messine la juridiction ecclésiastique, de la même façon qu'elle était établie à Rome. Il créa des juges pour les affaires criminelles, et ne changea rien d'abord aux attributions du sénat.

Les consuls voulurent ménager à Vivonne une entrée magnifique ; mais, objectant la misère et l'état fâcheux de la ville, il refusa, et n'accepta qu'une procession générale pour remercier Dieu et la Vierge, protectrice des Messinois, de les avoir soutenus jusque-là, et de les avoir soustraits à la domination espagnole. Le duc de Vivonne assista donc fort sérieusement à cette procession, à la tête de ses officiers et de l'état-major des troupes de terre et de mer. Les sénateurs y parurent magnifiquement vêtus, et portant des flambeaux de cire blanche ; puis douze religieux de Saint-Benoît promenèrent dans la ville la châsse de la Vierge. Tout se passa enfin dans le plus bel ordre du monde, grâce à l'incessante jalousie de Louvois, le secours fut de peu de chose et les troupes détestables et de rebut.

MÉMOIRE DU ROI AU SIEUR DUC DE VIVONNE, EN RÉPONSE DE SA LETTRE DU 20 FÉVRIER 1675.

« Sa Majesté a appris avec une grande joie la nouvelle de la victoire remportée sur les Espagnols devant Messine, et de toutes les circonstances glorieuses qui ont accompagné cette action; et, quoiqu'elle fût bien persuadée que les ennemis ne pouvaient pas résister à ses vaisseaux commandés par ledit sieur duc de Vivonne, s'ils pouvaient être rencontrés à la mer, elle n'espérait pas qu'un avantage aussi complet pût être remporté par un nombre de vaisseaux aussi inégal, et elle voit avec plaisir que ledit sieur duc a relevé par une action aussi éclatante la gloire de ses forces navales; et qu'elle a lieu d'être persuadée que, si pareilles occasions se présentent dans le reste de la campagne, les ennemis auront de funestes expériences de sa valeur et de sa capacité à la mer; et qu'elle aura de nouveaux sujets de sa-

tisfaction d'avoir remis en d'aussi bonnes mains le commandement de ses forces navales.

« Sa Majesté a lu la lettre que ledit sieur duc de Vivonne lui a écrite sur la nécessité qu'il y a d'envoyer un secours considérable à Messine, et elle a pris la résolution de fortifier considérablement celui qu'elle voulait y envoyer. Premièrement, elle a donné ordre pour faire acheter à ses dépens la quantité de six mille charges de blé pour l'envoi à Messine, et elle fait tenir deux frégates prêtes à Toulon pour l'escorte des bâtiments sur lesquels ce blé sera embarqué, l'intention de Sa Majesté étant de les faire partir incessamment, afin que par ce secours ladite ville soit en état d'attendre celui des troupes que Sa Majesté a résolu d'y envoyer incessamment.

« Elle a donné ses ordres pour faire trouver à Toulon, dans qui iront joindre ledit sieur duc de Vivonne à Messine, sous le commandement du sieur d'Almeras, lieutenant général de ses armées navales ; et Sa Majesté veut qu'il porte le pavillon de contre-amiral lorsqu'il aura rejoint le reste de la flotte.

« Il trouvera, ci-joint, la liste des officiers que Sa Majesté a choisis pour commander lesdits vaisseaux. Elle a pareillement envoyé ses ordres pour faire partir de Marseille les galères, au premier avril prochain, qui porteront une partie de l'infanterie que Sa Majesté fait passer à Messine.

« Elle a choisi le sieur Colbert de Terron pour envoyer à Messine en qualité d'intendant, et pour avoir soin de tout ce qui regarde les troupes de terre et les vaisseaux. Il doit être informé que plusieurs particuliers de Messine ont offert, lorsqu'ils étaient en France, « de donner des Turcs, dont il y a un grand nom-



Entrée de Vivonne dans Messine. — PAGE 256.

la fin du présent mois de mars, trois mille quatre cents hommes d'infanterie des meilleurs régiments, trois cent cinquante chevaux et quatre cents dragons, qui trouveront des vaisseaux prêts à les embarquer ; et ledit sieur duc de Vivonne doit être assuré que cet embarquement se fera avec toute la diligence possible, et que les troupes arriveront beaucoup avant celles des Espagnols, qui ne sont pas en état de les mettre si promptement sur pied à les faire passer en Sicile.

« Sa Majesté donne pareillement ses ordres pour la subsistance desdites troupes lorsqu'elles seront arrivées à Messine, et pour l'envoi d'un munitionnaire qui aura soin de la distribution des vivres.

« A l'égard des vaisseaux qui sont à présent sous son commandement, Sa Majesté a donné ses ordres pour en faire préparer pour quatre mois, qui seront embarqués sur les flûtes que ledit sieur duc de Vivonne doit renvoyer de Messine, sous l'escorte de deux ou trois vaisseaux de guerre, ainsi qu'il l'écrit par sa lettre.

« Sa Majesté fait armer trois nouveaux vaisseaux à Toulon, « bre à Messine, pour fortifier la chiourme des galères de Sa « Majesté ; et comme elle envoie à présent six mille charges de « blé à ses dépens et qu'elle a dessein d'en envoyer encore cinq « ou six mille charges dans un mois, en cas qu'il soit néces- « saire. Sa Majesté veut que ledit sieur de Vivonne propose aux « sénateurs du pays ce blé, en donnant en échange un bon nom- « bre de Turcs, » ce qui déchargerait toujours la ville d'autant de gens qu'elle est obligée de nourrir, et qui donnerait lieu à Sa Majesté d'armer encore de nouvelles galères, et de fortifier de cette sorte le secours qu'elle envoie à ladite ville.

« Sa Majesté veut qu'avant de leur faire délivrer ce blé, il convienne avec lesdits sénateurs du nombre de Turcs qui sera donné en échange, et qu'il tâche d'en tirer le plus qu'il sera possible, à quoi il aura d'autant plus de facilité, que cet échange tournera à l'avantage de leur ville, puisqu'elle aura moyen par là de leur envoyer des secours plus considérables en augmentant le nombre de ses galères.

« Sa Majesté approuve tout ce qu'il a fait à Messine depuis son arrivée ; elle s'attend que les troupes qu'elle envoie pour

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

servir sous son commandement s'ouvriront bientôt le passage de la campagne, donneront moyen à la ville de subsister des vivres qu'elle tirera de l'île, et porteront les autres villes à secouer le joug de la domination d'Espagne, et de prendre le même parti que Messine a pris.

« Elle lui recommande de ne pas perdre une occasion de lui « rendre compte de ce qui se sera passé, et d'envoyer des bâti- « ments exprès pour porter ses lettres en cas qu'il arrivât quel- « que événement considérable.

« Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 16 mars 1675.

« *Signé :* LOUIS.

« COLBERT. »

(*Bibl. roy. mss.*)

Bientôt Louis XIV envoya ce nouveau renfort, commandé par M. d'Almeras.

Peu de temps après son arrivée à Messine, M. de Vivonne eut quelques démêlés avec le chevalier de Valbelle au sujet du nommé d'Antiège, secrétaire de Vivonne, dont on a parlé déjà, et dont on reparlera plus tard ; car cet homme, étant pour ainsi dire premier ministre de la vice-royauté de Vivonne, et chargé par lui de tout le détail de l'administration, contribua beaucoup à aliéner l'esprit des officiers supérieurs, qui voyaient rarement Vivonne, presque toujours plongé dans une incurable indolence ou occupé de ses plaisirs.

Dans la lettre ci-dessous, le chevalier de Valbelle se plaint de n'être plus dans les bonnes grâces de M. de Vivonne, et donne de curieux détails sur les concussions qui commencèrent de flétrir cette malheureuse administration.

LETTRE DU CHEVALIER DE VALBELLE A M. LE MARQUIS DE SEIGNELAY.

« De Messine, le 30 mars 1675.

« Monseigneur,

« Je ne saurais vous faire d'amples relations de tout ce qui se passe à Messine ; ce sont des affaires dont M. le duc de Vivonne ne fait point de part à la marine, et qu'on ne communique qu'aux favoris : je ne suis plus de ce nombre, et on m'a dit que je ne suis guère bien dans son esprit. Si je ne l'honorais que fort peu, je me consolerais fort aisément de cette disgrâce ; mais, à la vérité, il m'est fâcheux d'apprendre que je ne sois pas au gré d'un homme qui commande l'armée, et à qui, sans vanité, j'ai fait acquérir de la gloire, puisque, après avoir surmonté avec bonheur et diligence la marée qui s'opposait à ma sortie du phare, et soutenu fièrement et avec courage le feu de vingt vaisseaux ennemis, je les ai fait fuir avec quatre seulement ; et, méprisant toutes les forces d'Espagne, j'ai assuré le gain de la bataille et rendu victorieux M. le général, qui était sous le vent avec toute sa flotte et les bâtiments de charge.

« Croyez, s'il vous plaît, monseigneur, qu'il m'embrassa et me loua hautement lorsque je fus au *Sceptre* pour me réjouir avec lui de l'heureux succès de son voyage. Le lendemain du combat il soupa et coucha au *Pompeux*, et me promit de faire savoir au roi l'action que j'avais faite. Je désire passionnément qu'il ne m'ait point manqué de parole, et qu'il vous ait donné lieu de faire valoir mes petits services. Je ne vis que de l'espérance d'en rendre qui engagent monseigneur votre père, et vous aussi, à m'honorer toujours de votre protection, et à ne vous repentir jamais d'avoir demandé au roi la charge de chef d'escadre pour moi.

« Après cela, monseigneur, permettez-moi de vous dire que je prétends de m'élever à celle de lieutenant général, par votre moyen et non pas par ceux que la fortune m'a présentés en l'expédition de Messine : il est certain qu'elle a beaucoup fait pour moi en l'attaque du Salvador, à mon entrée dans le phare, en présence d'une épouvantable forêt de vaisseaux ennemis, et qu'elle m'a favorisé en me faisant sortir du port de Messine, afin que j'eusse quelque part à la gloire de M. le duc de Vivonne.

« Mais il est vrai aussi qu'il n'y a que vous, monseigneur, qui puissiez couronner toutes ces actions : elles ont été hardies et heureuses ; faites donc, s'il vous plaît, qu'elles soient utiles et honorables, et ce sera la perfection de votre ouvrage, car je suis votre créature, et il est question de m'avancer. Je crois que votre honneur vous y engage, et que je ne crois pas vous presser là-dessus, ni solliciter votre mémoire, mais laisser agir votre bonté et votre générosité ; cependant, comme cette lettre n'est que pour vous, monseigneur, je ne puis m'empêcher de vous écrire que j'ai peur que le biscuit ne nous manque, car M. de Courville le fait vendre publiquement à dix et à quinze livres le quintal de Provence ; il débite toutes les autres victuailles à un prix si haut, que tout le peuple crie déjà. Le désordre sur cela est fort grand : on a vendu jusqu'aux moutons apportés de Provence pour secourir les matelots malades, sous prétexte que, pour l'argent qu'on tirait d'un, on en achèterait quatre à Tunis, où M. de Preully est allé ; l'intérêt a eu plus de force que la charité et la compassion. Les profits sont si extraordinaires, qu'ils font rêver et parler tout le monde.

« L'impudence de Courville nous étonne ; il a toujours eu une chaise après lui, et sa table est assurément fort bonne. Il a tant fait, qu'on n'a point mis les malades à l'hôpital de la ville, et qu'on les tient dans un logis qui coûtera au roi cinq cents écus, et peut-être davantage, pour l'ajuster et l'accommoder.

« Le pain se distribue dans la ville par police, et on donne dix onces de pain par tête ; mais on en vend en trois endroits à la fois, et on perd ainsi ce dont nous pourrions avoir besoin. J'en ai parlé à M. le duc de Vivonne avec respect et discrétion ; il a reçu l'avis très-gracieusement (en chiffres), *mais il n'y a pas apporté de remède.*

« La députation des jurats a échoué, on n'en parle plus (en chiffres). *M. de Vallavoire la désirait ; M. de Vivonne l'a empêchée.* Présentement tout est bien.

« M. le duc de Vivonne a nommé aux charges de juge par intérim, et commande partout, quoiqu'il n'y ait point pris la qualité de vice-roi. Les Messinois en demandent souvent la raison, et on leur dit qu'il attend que les galères soient ici pour prendre possession.

« L'élection des jurats se doit faire le 24 du mois prochain, et nous souhaitons que le sort tombe sur des personnes qui ne soient point suspectes. J'ai dit aussi mes pensées sur ce sujet à M. le général, et heureusement pour moi il les trouve bonnes ; mais je doute que l'événement les suive.

(Cette phrase n'est pas déchiffrée dans l'original.) 208 3528 674537. 107 91 26 34 37 26 35 34 37 34 40 10 245 34, ce que l'on ne voudra peut-être pas faire, 239 91 28 22 34 30 21 214 38 88 68.

« Les ennemis ne pressent point la ville, nous sommes dans un repos d'assoupissement ; ni paix, ni guerre, ni trêve ; les officiers qui commandent aux postes qui sont les plus proches laissent passer toutes sortes de victuailles : celui qui est à un lieu appelé le Ibisso, du côté de Melazzo, fait payer six tarins, qui sont trente-deux sous de notre monnaie, de chaque charge qui vient à Messine ; et celui qui est à l'Escaletto prend douze tarins ; l'avarice ou la nécessité l'emportent sur le bien du service depuis l'arrivée de M. le général. Le marquis de Ferrandine a retranché le tarin qu'il faisait donner aux paysans armés, et ne leur fait donner que le pain ; les Espagnols sont misérables, et leurs troupes périssent par maladies.

« L'air est si mauvais à Melazzo que le vice-roi en est sorti pour aller à Castro, qui est voisin de cette ville. L'Escaletto est quasi abandonné pour le même sujet.

« Il y a grand monde à Reggio, et on nous menace d'un dessein et d'une entreprise. Cet avis et le bon sens veulent que nous soyons vigilants et alertes. Le temps fait pour les Espagnols. Je supprime bien des choses que vous voyez beaucoup mieux que moi.

« Quatre vaisseaux anglais qui ont passé dans ce canal nous ont dit, c'est-à-dire les capitaines, que les galères étaient prêtes, et qu'on faisait à Toulon de grands préparatifs. Cette nouvelle a réjoui extrêmement les Messinois et les a réchauffés.

« M. de Châteauneuf, qui croisait sur le cap Spartimente, avec

M. de Forbin, amenèrent, il y a quelques jours, un petit vaisseau qui allait à Livourne, et dans lequel il y avait quelque peu de marchandises pour Naples; mais, n'étant pas de valeur, M. le duc lui a laissé faire son voyage, et on l'a bien traité à cause de la bonne intelligence qu'il y a entre le roi et cette république, qui pourtant ne veut pas de notre voisinage.

« Il est arrivé une polacre de Tunis chargée d'orge, et une barque du *Millon* chargée de blé.

« Le 29, M. de Châteauneuf est revenu dans le port avec un vaisseau vénitien chargé de blé. Il a son contrat de nolissement pour Livourne, mais on assure qu'il allait à Naples. Quoi qu'il en soit, on s'en servira, et on essayera de le faire payer, en cas que ledit blé n'appartienne point aux ennemis, et, s'il est aux Espagnols, on payera les nolis ou fret au capitaine, afin que les Vénitiens ne fatiguent pas le roi par leurs plaintes.

« Il a aussi amené une polacre de Malte, qui venait de Petrache, et qui est chargée de blé, de cire et de cordouans.

« Le 30 au matin est arrivée dans ce port une barque de Marseille qui vient de Candie, et qui est chargée de blé. Je vous écris, monseigneur, ces nouvelles avec une gaieté indicible; car je vois que nous avons de quoi faire subsister la ville jusques à la fin de mai, et peut-être davantage si les victuailles sont bien ménagées. En ce temps, les troupes que nous attendons nous donneront moyen, ou de trouver une mort glorieuse en quelque occasion, ou de passer la vie dans l'abondance; car nous nous agrandirons, et irons chercher dans l'île notre subsistance. Il faut nécessairement la tirer du royaume, et faire soulever les peuples par nos progrès.

« J'oubliais à vous marquer, monseigneur, qu'on a rétabli les douanes. Bien des gens croient qu'on devait attendre, parce que l'utilité qui reviendra de ce rétablissement ne sera pas grande, et il produit un très-mauvais effet sur les Messinois, puisque nous devions crier plus de gabelle, ce que nous faisons pis que les autres.

« On a caréné le vaisseau *le Vaillant* avec assez de facilité. Il va croiser avec *le Fidèle* à la place du *Parfait* et de *l'Apollon*. Quant au *Fortuné*, on ne parle point d'y travailler, et j'estime qu'on ne doit point y songer, à cause qu'il est plus navire que *le Vaillant*, et qu'il a plusieurs bordages à changer, et point de pontons en ce port.

« Je souhaite, monseigneur, que ma lettre du 16 de ce mois soit parvenue entre vos mains. Vous aurez vu bien des choses qu'on ne me dit pas, et qui me reviennent. Il importe que vous le sachiez, et que monseigneur votre père ne les ignore pas

« Nous avons appris par les capitaines anglais que M. de Gossonville était à Livourne. J'en ai bien eu de la joie; car je ne doute plus de l'arrivée de M. le chevalier à Malte. Nous n'en avons point eu de nouvelles; celles de Venise font que la république a accordé passage à des Allemands, etc. Il en est arrivé en cette île cinq cents, venus par Naples.

« Le bruit qui court dit que don Jehan d'Austria doit passer sur quelques galères en cette île, et que tous les commandants de la flotte sont disgraciés. On assure que le prince de Monte-Sarcio la doit commander. Je ne crois pas qu'elle soit en mer à la fin de mai; elle est à Baye; et, dès que la nôtre sera ensemble, nous pourrions bien entreprendre quelque chose.

« Je ne vous parle point de la faute que l'on a faite d'envoyer tant de vaisseaux dehors, estimant qu'on a cru bien faire; mais je veux bien vous dire que ce n'était point mon sentiment d'éloigner deux pavillons de l'amiral. M. le duc de Vivonne se rendit aux raisons des autres, après m'avoir dit qu'il n'enverrait que deux vaisseaux en Provence et un à Tunis.

« Si j'en savais davantage je vous entretiendrais plus longtemps, et ne me lasserais de vous assurer que je suis avec plus de respect que personne du monde,

« Monseigneur,

« Votre très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

« Le chevalier DE VALBELLE. »

A Messine, le 30 mars 1675

(*Arch. de la Marine, à Versailles.*)

On voit par cette lettre que déjà les faits ne répondaient pas aux espérances que Louis XIV était en droit d'attendre d'une expédition aussi onéreuse, grâce à l'apathie de M. de Vivonne qui, au lieu de profiter d'un premier succès pour refouler les Espagnols dans l'intérieur des terres, se bornait à occuper Messine et « à rester dans un assoupissement qui n'était ni paix, « ni guerre, ni trêve, » comme disait M. de Valbelle. Et puis la rapacité des fournisseurs, l'énormité des droits du fisc, portés un taux beaucoup plus élevé que du temps des Espagnols, refroidissaient singulièrement l'enthousiasme du peuple messinois pour les Français, tandis que d'autres causes que l'on va exposer bientôt aigrissaient d'autant les classes supérieures contre le vice-roi.

CHAPITRE XXXVII.

Le duc de Vivonne habitait à Messine le palais du vice-roi de Sicile. C'était un vaste et splendide monument bâti sur le quai, à l'extrémité d'une magnifique façade appelée d'*il Teatro*. Située sur le bord de la mer, cette résidence dominait toute la côte orientale de Sicile; puis, au loin, le détroit du Phare, Reggio et les dernières montagnes de la Calabre se déroulaient à l'horizon. — Ce fut Garcias de Tolède qui jeta les premiers fondements de ce monument, dont les murailles étaient incrustées de merveilleuses mosaïques faites de pierres de différentes couleurs, sur lesquelles se détachaient de légères balustrades de marbre blanc du travail le plus précieux.

Or, le 28 avril, dès le matin, toute la population de Messine attendait avec impatience le commencement de la cérémonie qui devait avoir lieu pour la réception solennelle de M. le duc de Vivonne comme vice-roi de Sicile.

Depuis longtemps ce peuple impressionnable, et singulièrement avide de pompe et de spectacle, rêvait à ce jour, bien plus dans l'espoir de trouver à satisfaire son amour inné pour tout ce qui était fête et représentation, que pour saisir cette occasion de témoigner son affection au nouveau vice-roi.

Car, bien que trois mois à peine se fussent écoulés depuis l'arrivée du duc de Vivonne à Messine, peuple, bourgeois et nobles commençaient déjà de s'aigrir contre les Français. A l'autorité ferme et décidée de MM. de Valbelle et de Vallavoire avaient succédé la mollesse et l'insouciance de M. de Vivonne; à la famine, aux combats de chaque jour, à la crainte de se voir attaqué par un ennemi supérieur, avaient succédé, pour les troupes françaises, l'abondance, le repos, et une position militaire fortement assise : dès lors les soldats, libres de toute préoccupation, et sûrs de l'appui ou plutôt de l'indifférence de M. de Vivonne à propos de leurs vexations contre les habitants, donnèrent librement carrière à leur esprit turbulent, moqueur et tyrannique. Fort indisciplinés à cette époque, et encouragés par l'exemple de quelques officiers, ils se prirent à traiter les Messinois à peu près en peuple conquis, raillant leurs dévotions, les froissant chaque jour dans leurs habitudes et dans leurs mœurs, aussi graves que celles des Espagnols; en un mot, les soldats de Vivonne finirent par faire regretter aux Messinois la domination espagnole, et déjà le meurtre de quelques Français et de graves tentatives de rébellion contre leur gouverneur, prouvaient énergiquement la haine qu'on commençait de leur porter.

Néanmoins, ainsi qu'on l'a dit, les apprêts et l'attente d'une grande solennité avaient, sinon détruit, au moins suspendu l'animosité sourde qui divisait les deux nations.

Or, ce même jour, dès le matin aussi, tout était en mouvement dans le palais du vice-roi pour les préparatifs de cette imposante cérémonie; car le sénat en corps devait y aller prendre M. de Vivonne à son hôtel, afin de se rendre ensuite avec lui à la cathédrale, pour y jurer entre ses mains, et sur les saints Évangiles, serment de fidélité à Louis XIV; puis recevoir de la même façon le serment du vice-roi de ne pas attaquer les libertés et franchises de la ville de Messine.

Mais, si tout était en mouvement dans le palais du vice-roi,

une aile de cet immense bâtiment, bâtie sur un magnifique jardin, paraissait entourée de silence et de solitude : les volets rembourrés étaient soigneusement fermés, et, bien qu'il fût neuf heures du matin, les domestiques qui passaient sous ces fenêtres semblaient même craindre de faire crier sous leurs pieds le sable des allées, tant on respectait le calme et la quiétude de cette partie de l'édifice où était située la chambre à coucher de Vivonne.

A l'intérieur de cet appartement, les mêmes précautions étaient religieusement prises. Dans un salon qui précédait cette chambre à coucher, deux valets de chambre, vêtus de noir et portant une chaîne d'or au cou, paraissaient se consulter avec anxiété.

— Quand je songe, disait l'un, que la demie de neuf heures vient de sonner, et que monseigneur n'a pas encore sifflé!

— Et l'on dit que le sénat, en corps, doit venir prendre Son Excellence à dix heures! reprit l'autre d'un air douloureusement chagrin.

— Et le temps de le coiffer... de le raser!

— Et le temps de l'habiller!

— C'est horrible à penser!

— C'est affreux!

— Mais, que faire?

— J'ai déjà gratté tout doucement; je vais essayer encore, au risque de tout ce qui peut arriver.

— Vous êtes bien hardi, au moins, Dominique!... dit l'autre tout tremblant de l'audace de son camarade, qui, s'approchant de la porte en retenant sa respiration, y gratta si doucement, que c'est à peine même si le grattement se pouvait entendre dans le salon.

On pense bien qu'il ne pénétra pas davantage jusqu'à Vivonne au travers d'une porte épaisse, encore garnie de portières, qui fermait sa chambre à coucher.

Les deux valets étaient à se consulter des yeux sur le peu de succès de cette démarche, lorsqu'un demi-quart, joint à la demie de neuf heures, vint encore augmenter leur désespoir.

A ce moment, l'autre porte de ce salon s'ouvrit, et d'Antiége, le secrétaire de Vivonne, entra brusquement en disant à voix haute : — Monseigneur est-il habillé?

A ce bruit, à ces mots, les valets firent un signe des plus expressifs en montrant la porte de la chambre à coucher.

— Ciel de Dieu!... il dort encore! s'écria d'Antiége stupéfait. Et le sénat qui sera ici dans un quart d'heure!... Pour l'amour de Son Excellence, allez l'éveiller sur l'heure, Dominique!

A ces mots, Dominique regarda son compagnon avec autant d'effroi que si on lui eût proposé d'entrer dans la cage d'un tigre, et dit au secrétaire d'un air stupéfait : — Eveiller monseigneur?

— Avant qu'il n'ait sifflé? ajouta son camarade du même air de crainte. Et c'est vous, monsieur, qui connaissez l'humeur de Son Excellence, quand on l'éveille, qui proposez cela?

— Mais le sénat! malheureux que vous êtes, le sénat! qui peut-être est en marche à cette heure. N'avez-vous pas hier demandé les ordres de monseigneur pour cette cérémonie d'aujourd'hui?

— Si, monsieur, et Son Excellence m'a dit : Tu prépareras demain mon habit de gala couleur de pourpre, avec ma garniture de perles et de diamants; mais, quand même le sénat et le clergé, avec le bon Dieu en tête, viendraient au palais, je te défends d'entrer chez moi avant que je n'aie sifflé... Vous sentez bien, monsieur, qu'il s'agirait du salut de mon âme que je n'entrerais pas.

— Avec cela, ajouta Dominique, que Son Excellence ne s'est couchée qu'à deux heures, après avoir longuement soupé.

— Il a soupé seul?

— Non, monsieur; Son Excellence a fait venir, pendant son souper, ces deux danseuses maltaises, que vous savez, avec son jeune esclave grec.

— Alors, par le Dieu qui m'entend! s'écria d'Antiége, il dormira encore à midi! Puis, paraissant prendre une résolution désespérée, il se précipita sur la clef de la porte de la chambre à coucher de Vivonne, et l'ouvrit violemment, malgré les efforts des deux valets de chambre qui s'enfuirent épouvantés.

Grâce aux volets extérieurs, cette chambre était dans la plus profonde et la plus complète obscurité. En entrant, d'Antiége renversa un meuble chargé de porcelaines, qui se brisèrent avec un fracas épouvantable; mais, sans s'arrêter à ce bruit, d'Antiége alla brusquement ouvrir les volets intérieurs, la fenêtre, les volets extérieurs, de sorte qu'en un moment le jour et le soleil, entrant par trois hautes et larges croisées, inondèrent cette pièce d'une lumière éblouissante.

A ce bruit étourdissant, à cette clarté soudaine, Vivonne, réveillé en sursaut, se crut d'abord sous l'obsession d'un rêve horrible, et fit un bond sous ses couvertures, puis se dressa sur son séant; mais, aveuglé par ce jour éclatant, il se retourna vite, et pendant cette conversion il s'aperçut, hélas! qu'il était bien et dûment éveillé.

Alors cet homme, habitué de voir tout plier devant sa volonté despotique, entra dans une colère furieuse; mais, n'osant encore se retourner du côté des fenêtres, il commença à blasphémer le ciel et la terre, en accablant d'injures et de menaces le scélérat, le criminel qui s'était permis de venir ainsi l'éveiller malgré ses ordres formels.

Puis, lorsque ses yeux se furent peu à peu habitués à la lumière, il se retourna vivement, et alors aperçut d'Antiége debout près d'une table, et l'implorant d'un geste suppliant.

A cette vue, Vivonne ne se contint pas; il prit une large coupe de cristal posée sur une table à côté de son lit, et la jeta à la tête de son secrétaire, qui évita le coup.

— Ah! c'est toi, bourreau!... s'écria Vivonne en regardant autour de lui s'il ne trouverait pas quelque autre projectile.

Mais, ne trouvant rien, il se mit à vomir un tonnerre d'injures contre son secrétaire.

— Ah! c'est toi, scélérat infâme! qui me viens éveiller quand il y a à peine deux heures que je dors! Je te ferai fouetter comme un esclave, tu peux y compter!... Ferme à l'instant ces volets!... ferme-les sous peine de ta vie!... M'entends-tu?... Ferme-les, ou je te fais jeter par les fenêtres! Puis, voyant l'immobilité de d'Antiége, il s'écria : A moi, Dominique! Louvain!... Mais, voyant que ses valets de chambre n'étaient plus là, dans sa rage, Vivonne allait se lever pour courir sur son secrétaire, lorsque celui-ci lui dit :

— Monseigneur, le sénat sera ici dans un quart d'heure!

— Le sénat!... le sénat!... Et je me f... bien du sénat quand j'ai sommeil!... Ferme ces volets! m'entends-tu?

— Pour l'amour de Dieu! monseigneur, dit d'Antiége à genoux, avez-vous oublié que c'est aujourd'hui que vous êtes reçu solennellement vice-roi?... et que la cérémonie est pour onze heures?

— Foin de la cérémonie, du sénat et des sénateurs! je veux dormir, te dis-je!

— Eh bien! monseigneur, dussiez-vous me tuer sur place, je ne bougerai d'ici, et vous empêcherai de vous rendormir.

— Ah! le bourreau! ah! le chien! s'écria Vivonne se levant; il m'a éveillé tout à fait! ma colère s'en va faire passer mon envie de dormir, et j'aurai eu cette nuit en tout et pour tout deux heures de sommeil!

Puis Vivonne, de la main qui lui restait, saisit violemment d'Antiége à sa cravate en redoublant d'injures.

— Je vois avec bonheur que Votre Excellence est maintenant tout à fait éveillée, dit d'Antiége avec un sang-froid imperturbable.

— Ce misérable-là me rendra fou! dit Vivonne en lâchant son secrétaire, et retombant assis dans un vaste fauteuil.

Alors d'Antiége, courant à la fenêtre, s'écria : — Dominique!... Louvain!... monseigneur vous ordonne de monter à l'instant.

— Ah çà! je suis donc un enfant que sa nourrice fait habiller à son gré, mons d'Antiége? dit Vivonne qui sentait sa colère diminuer à mesure que son envie de dormir disparaissait.

— Monseigneur... mon bon et cher maître, dit d'Antiége, pardonnez-moi; mais songez, je vous prie, aux suites de tout ceci... Tenez... entendez-vous déjà le canon! Oui... c'est bien le canon... Voilà le sénat qui sort de son palais : le temps de dire un Pater, et il est ici!

En effet le canon des forts et les cloches commencèrent à résonner.

— Eh bien! dit Vivonne en bâillant avec force, le sénat m'attendra.

— Mais songez donc, monseigneur, combien ces gens-là sont formalistes, combien ils sont esclaves des dehors.

— S'ils sont esclaves des dehors, mons d'Antiége, apprenez qu'ils sont encore plus esclaves des forts et de l'artillerie; or, nous avons ces forts et cette artillerie-là, grâce à laquelle je puis... c'est-à-dire je pouvais dormir ma grasse matinée, sans ton infernal réveil, bourreau que tu es...

A ce moment, Dominique et Louvain parurent à la porte, saluèrent respectueusement, et semblèrent attendre l'ordre de leur maître pour entrer.

— Allons, allons, venez, dit Vivonne, est-ce que *monsieur* ne l'ordonne pas! dit-il en montrant d'Antiége d'un air à la fois railleur et fâché.

Les valets de chambre commencèrent alors de coiffer et d'habiller leur maître, qui se prêtait à leur service avec la complète indolence d'un nabab, et interrompait seulement ses bâillements réitérés pour s'écrier : — Que le ciel confonde la cérémonie! imbécile sénat!... Je dormais si bien! quelles pécores avec leurs serments!... et autres exclamations qui prouvaient assez le peu d'importance morale attachée par Vivonne à cet acte solennel.

— A propos, dit-il à d'Antiége, et cet insolent archevêque ne manquera pas de venir là, j'espère?

— Monseigneur, son grand vicaire, que j'ai vu hier, m'en a du moins assuré.

— C'est heureux... Sardanapale! s'il n'était pas venu, s'il s'était rebecqué, je l'envoyais brutalement querir par deux de mes officiers bien accompagnés, et ce au nom du roi mon maître.

A ce moment un des gentilshommes de M. de Vivonne ayant fait demander par un huissier s'il pouvait se présenter, entra.

— Eh bien! qu'est-ce, Sainte-Croix? lui demanda Vivonne.

— Monseigneur, répondit ce dernier tout stupéfait et ne pouvant cacher son étonnement de trouver le vice-roi encore en déshabillé, la vedette que j'avais postée au bas de la place Marine vient de m'annoncer que le cortége du sénat paraît à l'entrée de la place d'il Theatro.

— Eh bien!... après...

— Après, monseigneur!... Eh bien! le cortége va être ici dans dix minutes.

— Eh bien! après... répéta Vivonne en bâillant avec un calme désespérant.

— Ma foi! monseigneur, après... je ne sais rien de plus, si ce n'est que MM. de Vallavoire et de Valbelle, et tous les officiers de terre et de mer, ainsi que ceux de votre maison, sont, en attendant, rangés dans la galerie.

— C'est à merveille; si le sénat me demande, qu'on le fasse monter, et qu'on lui dise... qu'on lui dise de m'attendre!

Ce disant, Vivonne se détira de nouveau, et Sainte-Croix sortit.

Voyant l'air étonné de d'Antiége, Vivonne lui dit : — Vous n'êtes qu'un sot, monsieur mon secrétaire : si vous entrez dans la cage d'une bête fauve avec des précautions et l'air effrayé, elle vous dévorera; entrez-y le bâton haut, elle rampera. Votre maître et le mien en a agi ainsi en entrant le fouet à la main dans la cage de messieurs du parlement, qui, par seule différence des bêtes que j'ai dit, étaient rouges au lieu d'être fauves... eh bien, le beau-frère ne s'en est pas plus mal trouvé.

— Mais... monseigneur... l'affection du peuple.

— Sottise, niaiserie, quand on a pour répondre aux questionneurs ces honnêtes canons qui disent tant de leur large bouche muette.

— Alors, monseigneur, nos soldats se conduisent fort bien d'après les maximes de Votre Excellence, car ils traitent les Messinois en véritables partisans; et si monseigneur veut que je lui lise, pendant qu'on finit de l'habiller, le dernier rapport secret, il verra bien...

— Est-ce amusant?

— Assez, monseigneur, il y a de la comédie et de la tragédie.

— Est-ce long?

— Non, monseigneur, ceci, dit d'Antiége, en montrant une feuille de papier qu'il tira du sac qu'il avait apporté.

— Lis donc, pendant que cet autre bourreau va me faire un menton imberbe.

Et d'Antiége lut ce rapport, fort important en cela qu'il constate que déjà les Français mettaient singulièrement à l'épreuve la patience de leurs nouveaux alliés.

— « Le 23 du courant, trois cavaliers des dragons d'Hautfort, « étant ivres, ont chargé de coups un moine de l'ordre de Saint-« François qu'ils ont trouvé hors la ville, et l'ont obligé de por-« ter l'un desdits trois cavaliers, qui pouvait à peine se mou-« voir, vu l'état de complète ivresse dudit troisième cavalier. »

— Bon, la piteuse monture! et que ce pauvre dragon devait être mal porté par ce tonsuré. Après, continue, dit Vivonne.

— « Le même jour, il y a eu quelques riottes entre des ma-« riniers de galères et de vaisseaux, à propos d'une esclave grec-« que; deux mariniers du vaisseau *le Sceptre* ont été blessés. »

— Et l'esclave était-elle jolie?

— Je l'ignore, monseigneur.

— Que font donc alors tes espions? Une fois pour toutes, quand il s'agit de femmes, qu'il soit toujours dit si elles sont laides ou jolies... La justice de leur cause en dépend. Continue.

— « Le 26 du courant, un officier et un volontaire des vais-« seaux sont entrés de force dans la maison du nommé Paolo « Perino, située place Marine, et pendant que le volontaire for-« çait la chambre de la femme dudit Paolo, vieux et infirme, « l'officier retenait ce dernier malgré ses cris : on ne sait si le « volontaire s'est porté aux derniers outrages sur ladite femme. »

— Par Vénus, si c'était un volontaire, la chose est certaine; et la femme était-elle jolie?

D'Antiége allait répondre, lorsqu'il se fit un grand retentissement de clameurs et de voix; les tambours, les trompettes, les cymbales résonnèrent; les canons des vaisseaux, avertis par un signal de l'entrée du sénat chez le vice-roi, tirèrent en volée, et les cloches leur répondirent, car le cortége entrait en effet dans une longue galerie où se trouvaient tous les officiers français réunis autour du fauteuil à dais du vice-roi.

— Le sénat!... le sénat!... monseigneur, le sénat! vint dire un second gentilhomme tout ému.

Vivonne lui fit de la main un signe des plus dédaigneux, puis se tournant vers un laquais : — Va me chercher ce potage, et recommande bien au maître d'hôtel d'y faire mettre ce coulis qu'il sait, et aussi de monter de ce vin de Malvoisie de Madère que j'ai rapporté de Hollande.

— Monseigneur! dit d'Antiége d'un air suppliant, en entendant donner cet ordre.

— Sardanapale!... s'écria Vivonne d'un air irrité, cette fois pas un mot de plus. Il serait, pardieu! plaisant que pour ces ânes en robe noire j'allasse mourir de faim. Tudieu! mon secrétaire, vous en voulez donc à ma vie?... Puis, faisant approcher de lui un merveilleux miroir de Venise, Vivonne s'y mira, et, se voyant magnifiquement vêtu, il se prit à sourire avec complaisance.

— Je suis content de cet habit; qu'en dis-tu, d'Antiége?

— Il vous sied à ravir, monseigneur; c'est celui que Courville a fait venir pour Votre Excellence.

— A propos de Courville, dit Vivonne en se retournant avec nonchalance du côté de son secrétaire, il paraît, monsieur le drôle, que votre ami rançonne singulièrement notre bonne ville de Messine, et qu'il revend dix ce qu'il achète un.

— Monseigneur, ce sont de pures calomnies : j'ai là un tableau comparatif des prix d'achat, d'entrée, de frais de traversée et différence de change, et si Votre Excellence veut y jeter un coup d'œil...

— C'est toi que je jetterai par les fenêtres... bourreau; ai-je le temps ou la volonté de m'appesantir sur de pareilles sottises?

A ce moment un maître d'hôtel apporta le potage, servi avec soin sur un merveilleux plateau d'argent ciselé, et peu d'in-

stants après M. de Vallavoire entra lui-même d'un air affairé.

— Pour Dieu ! monsieur, dit-il à Vivonne, êtes-vous donc mort ? Le sénat vous attend depuis plus d'un quart d'heure.

Vivonne ne répondit qu'en riant et montrant d'un geste significatif son potage qui répandait une savoureuse fumée.

— Ah ! je comprends, dit Vallavoire, on brûlerait Messine que rien ne pourrait vous distraire à cette heure. Je vais donc tâcher de faire patienter messieurs les jurats qui commencent fort à murmurer.

Et Vallavoire se retira sur un signe approbatif de Vivonne.

Son potage mangé et copieusement arrosé de quelques verres de vin de Malvoisie, le vice-roi prit son chapeau et dit en soupirant : — Ah ! quel ennui ! quelle peste de sénat ! se déranger pour de pareilles pécores ! ah ! que j'aimais bien mieux ma vie de Paris et mes chers soupers en joyeuse et folle compagnie.

Puis Vivonne se dirigea d'un air soucieux vers la porte qui conduisait à la galerie.

Il y trouva les sénateurs et les consuls debout et découverts, et, autour du trône ou dais où se trouvait le fauteuil du vice-roi, MM. de Valbelle et de Vallavoire aussi debout, entourés des officiers des troupes de terre et de mer.

Lorsque Vivonne entra, il put voir d'un rapide coup d'œil, sur la figure des jurats, combien ils se trouvaient choqués de l'avoir attendu aussi longtemps ; mais, selon son système, il n'y fit pas la moindre attention, et dit seulement :

— Messieurs, je lisais une dépêche du roi notre maître à sa bonne ville de Messine, et il y traitait si longuement de ses paternelles vues sur elle, que c'est à l'intérêt seul que me causait cette lecture que vous devez attribuer un retard qui vient d'ailleurs d'une cause si flatteuse et si honorable pour vous. Je vous suivrai donc, messieurs, quand il vous plaira.

Cette excuse satisfit médiocrement le sénat, et Vivonne, descendant le premier le vaste escalier du palais, prit sa place au milieu du cortége, qui commença de défiler dans un ordre admirable :

Cent chevaliers, magnifiquement vêtus, appelés de l'Étoile, et qui tenaient à Messine le premier rang parmi la noblesse, ouvraient la marche, précédés de trompettes et de tambours, dont les justaucorps de velours ponceau étaient chamarrés de galons d'or et d'argent, ainsi que les banderoles de leurs trompettes et les housses de leurs tambours aussi brodées d'étoiles d'argent.

Puis venaient les gardes de M. de Vivonne, ayant leur capitaine en tête, et, après lui, vingt trompettes, dix hautbois et dix timbaliers vêtus de ses livrées ; ensuite, devant Vivonne, marchaient immédiatement les officiers du sénat, en velours violet, chamarré de galons d'or, et précédés de cinquante hallebardiers du sénat, vêtus de livrées vertes et or.

Enfin, venait M. de Vivonne seul, un peu en avant de deux sénateurs qu'il avait à sa droite, et de MM. de Valbelle et de Vallavoire qu'il avait à sa gauche ; puis les membres du sénat habillés de robes de satin noir, avec une fraise et une grosse chaîne d'or au cou, et au retroussis de leur toque une riche rose de diamants, surmontée d'une aigrette magnifique. Après les sénateurs c'étaient les officiers de terre et de mer, les officiers et gentilshommes de M. de Vivonne, puis les consuls des métiers, portant un étendard où se voyaient les attributs de leur profession.

En tête de ces consuls marchaient les travailleurs en soie, des consuls représentant l'industrie la plus productive de la Sicile ; puis venaient les corporations des droguistes, des orfèvres, des argentiers, les confituriers, des tailleurs, de ceux qu'on appelait gepponan, des barbiers, des charpentiers, des cordonniers, des selliers, des corroyeurs, des cordiers, des faiseurs de gobelets ; puis, enfin, un détachement des gardes de M. de Vivonne et cinquante maîtres de cavalerie fermaient la marche.

Le temps était magnifique, le canon et les cloches retentissaient à grand bruit ; les rues étaient bordées d'une haie de soldats, et à chaque fenêtre se balançaient de nombreux pavillons de toutes couleurs. Puis, comme le commerce de soieries était un des plus importants de Messine, les fabricants avaient décoré leurs maisons de magnifiques étoffes en pièces : aussi ne voyait-on dans leurs quartiers que brocart et brocatelle d'or et d'argent, sans compter que toutes les rues étaient jonchées de feuillage et de fleurs.

Cette population si avide de fêtes se ruait à celle-ci avec ivresse, et, malgré la haie des soldats, c'est à peine si le cortége put arriver au portail de la cathédrale au milieu de cette foule pressée.

L'aspect de cette église était imposant : rien de plus majestueux que son portail immense, couronné d'une foule de petites colonnettes sculptées à jour avec une adresse et une habileté infinies ; mais, lorsque le cortége entra dans l'intérieur de la cathédrale, il put admirer un spectacle éblouissant ; le maître-autel surtout resplendissait de lumières. Cette partie de l'édifice était, selon la coutume de Sicile, de telle dimension, qu'atteignant presque les deux côtés de la nef, il s'élevait encore jusqu'à sa voûte. Dans ce vaste espace on avait accumulé, avec plus de richesse que de goût, l'or, l'argent, les glaces, les marbres, les pierres précieuses, qui représentaient assez grossièrement des figures d'hommes et d'animaux ; joignez à cela une infinité de bouquets de fleurs naturelles et une innombrable quantité de bougies, et vous aurez un crayon de cette pompe singulière. J'oubliais qu'au-dessus du maître-autel, et suspendu par un fil invisible, on voyait l'ostensoir de cristal contenant les cheveux et la lettre autographe de la Vierge, avec une couronne d'or au-dessus.

A gauche de la nef, en face de la chaire à prêcher, toute revêtue de marbre et de mosaïque, et l'un des plus beaux ouvrages de Cagini, un des meilleurs sculpteurs italiens du seizième siècle, on avait élevé un trône avec un dais de velours cramoisi frangé d'or pour le nouveau vice-roi ; un autre, mais un peu plus bas, pour l'archevêque, et pour les sénateurs des chaises à bras de brocart d'or, avec un tapis de pied, au-dessous du trône de l'archevêque ; enfin, les officiers de la justice s'assirent et prirent place sur les degrés du trône de M. de Vivonne ; les plus qualifiés de la noblesse eurent des chaises de l'autre côté.

Une fois que le cortége fut en place, on commença les prières et une grand'messe, après laquelle s'accomplit la cérémonie du serment.

D'Antiège, vêtu de noir, s'avança donc au pied du trône de Vivonne, et lut en italien le serment suivant :

« Nous, sénateurs de la noble et exemplaire ville de Messine, ville de Marie la mère de Dieu, don Thomas Caffaro, Francesco Maria Maiorana, don Vicenzo Marullo, duc di Gianpaulo, Cosmo Caloria, don Raymondo Marchesi, duc di Belviso, et Antonino Chinigo, fondés en pouvoir spécial pour les choses ci-après écrites, à nous donné par le conseil général de ladite ville, tenu le 25 d'avril, les genoux en terre et avec tout le respect requis et convenable, faisons hommage lige de fidélité à l'invincible Louis XIV, roi de France et de Navarre, et ses successeurs : entre les mains de V. E. Louis-Victor de Rochechouart, prince de Tonnay-Charente, duc et pair de France, gouverneur et lieutenant général de Sa Majesté ès mers et armées du Levant, vice-roi et lieutenant général représentant la personne du roi de France dans la ville de Messine et dans les autres lieux de l'île dans lesquels les peuples auront secoué le joug de la domination espagnole. Et ainsi, nous le promettons et jurons sur la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et sur les quatre saints Évangiles que nous touchons avec nos mains, que la ville de Messine, ses citoyens et habitants seront très-fidèles vassaux et sujets de Sa Majesté et de ses successeurs, jusqu'au dernier soupir de la vie, et ne seront jamais en conseil, aide ou de fait sciemment que Sa Majesté et ses successeurs perdent la vie ou quelque membre ; ou qu'ils reçoivent en leurs personnes offense ou injure aucune, ou dans les honneurs qu'ils ont aujourd'hui ou qu'ils auront à l'avenir ; et s'ils savent ou entendent quelqu'un qui veuille faire une des choses susdites, ils donneront autant qu'ils pourront empêchement qu'elle ne se fasse ; ou, s'ils ne le peuvent faire, ils en donneront avis le plus tôt qu'il leur sera possible à Sa Majesté, à laquelle pareillement ils donneront secours de toutes leurs forces contre celui qui tentera

« les choses ci-dessus; et si Sa Majesté révèle un secret à ladite « ville, ils ne le déclareront à personne sans sa permission; et, « si elle lui demande conseil, ils le donneront comme il leur « paraîtra plus expédient à son royal service; et ne feront ja- « mais chose aucune qui appartienne ou puisse appartenir à in- « jure et offense de Sadite Majesté et de ses successeurs; de « plus, ils feront et observeront toutes ces choses auxquelles « ils sont obligés par les lois, suivant la forme des constitu- « tions, capitulations du royaume, et coutume de ladite ville, « lesquelles choses étant ainsi établies. »

Après quoi chaque sénateur se mit à genoux devant M. de Vivonne, après avoir étendu la main sur les saints Évangiles, présentés par l'archevêque sur un coussin de drap d'or.

Alors M. de Vivonne se leva, étendit aussi la main sur les saints Évangiles, et dit d'une voix haute et claire :

— Nous, vice-roi susdit, prêtons à vous, sénateurs, le serment contenu dans la cédule ci-après, que notre secrétaire va vous lire.

Alors d'Antiège lut fort la formule suivante :

« Nous, Louis-Victor de Rochechouart, prince de Tonnay- « Charente, duc et pair de France, gouverneur et lieutenant « général des provinces de Champagne et Brie, général de toutes « les galères de France, et lieutenant général de Sa Majesté ès « mers et armées du Levant, vice-roi et lieutenant général re- « présentant la personne du roi de France en cette ville de Mes- « sine, et dans les autres lieux de l'île dans lesquels les peu- « ples auront secoué le joug de la domination espagnole, pro- « mettons et jurons sur la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ « et sur les quatre saints Évangiles, mis devant nous, et par « nous touchés, à vous, sénateurs, établis spécialement devant « notre personne, de la part de toute la ville, d'observer à la- « dite ville son district et ses droits, les capitulations, privilé- « ges, immunités et libertés accordés par quelque roi que ce « soit, et empereur; les rites, coutumes et les bonnes usances « de ladite ville, comme ils en ont usé jusqu'à présent, et autres « qui s'accorderont ci-après; que nous les garderons, observe- « rons, et commanderons être gardés et observés par tous et « un chacun les officiers. En témoin de toutes lesquelles choses, « et chacune d'elles, nous voulons et commandons, à la prière « desdits sénateurs, que, des choses susdites, il en soit fait et « donné instruments originaux par notre secrétaire ci-dessous « nommé, autant que vous et les autres, à qui il appartient d'en « avoir, en demanderez et en demanderont. Nous promettons « encore, par le présent jurement, de la part du roi de France « et de Navarre, la ratification de notre jurement dans le terme « de quatre mois, sous la foi royale. »

Cette cérémonie terminée, Vivonne retourna au palais avec le même cortége et dans le même ordre. Le soir, ce furent des réjouissances et des fêtes sans fin, et l'on parlait encore longtemps après, dans Messine, des merveilleux festins, et de la non moins merveilleuse fête donnés par Vivonne aux Messinois.

Depuis l'arrivée de Vivonne jusqu'au jour de sa réception, comme vice-roi, il s'était passé quelques événements importants, dont le rapport du chevalier de Valbelle, qui embrasse depuis le 30 mars jusqu'au 6 mai, donne un compte exact et détaillé. Tous les passages soulignés sont chiffrés dans la dépêche originale.

RELATION ENVOYÉE PAR M. LE CHEVALIER VALBELLE DE CE QUI S'EST PASSÉ A MESSINE DEPUIS LE 30 MARS JUSQUES AU 6 MAI 1675.

« Pour vous obéir, je continue à vous écrire ce que je sais des affaires de Messine. Le 30 mars, on y arrêta un prêtre qui découvrit une grande conjuration, et accusa don Joseph Barna, gentilhomme de cette ville, d'en être l'auteur et le chef.

« M. le duc de Vivonne le fit arrêter et conduire au château de Landria, et l'abandonna aux formes ordinaires de la justice. Trois jours après, il fut décapité et exposé au public. Certes, le peuple parut extrêmement satisfait de cet exemple; nous en avions besoin pour rassurer les esprits, que la *douceur naturelle à notre nation avaient effrayés*, et pour rendre sages ceux qui pourraient avoir songé à de pareilles entreprises.

« Huit jours durant, on prenait un prêtre le matin, et le soir « un autre, qui accusaient indifféremment toutes sortes de per- « sonnes. » Nous croyons que c'est un stratagème et une ruse des Espagnols, afin d'embarrasser monsieur le général, qui ne se laissera point surprendre à la colère, mais à la défiance que ces avis peuvent faire naître. Il me fit l'honneur de me demander le mien sur ces ecclésiastiques, et de m'appeler au conseil qu'il tint avec M. de Vallavoire et le sénat sur ladite conjuration. Je le lui dis avec toute la sincérité possible et selon la disposition des mœurs des Messinois, qui ne nous sont pas entièrement soumis. Toutes les fois qu'il me fera la même grâce, je continuerai de le lui dire avec une grande liberté de jugement et sans aucune attache ni aux malvizzi ni aux merli, qui sont les deux termes des factions de cette ville.

« Les nouvelles même de Melazzo sont que la patronne de Sicile et la galère *Sainte-Claire*, de l'escadre de Naples, se sont perdues dans le golfe de Salerne; il ne s'est sauvé de ce naufrage que quarante ou cinquante personnes, et il s'est noyé beaucoup d'officiers et de gens de qualité, parmi lesquels on compte le juge de la monarchie, don Antoine Génaro, le commandeur Bragamonte, et Cerimaldi, qui avait trahi les Messinois en introduisant les Espagnols à la tour qui est au sud du phare.

« M. de Vivonne l'a fait réparer, et il fait travailler en diligence au poste des Capucins, à la tour Vittoria et aux autres lieux qui n'étaient pas hors d'insulte. M. de Vallavoire et lui sont présentement en bonne intelligence, et je crois qu'elle durera, *puisque ce marquis a rendu ses respects à M. d'Antiège*. Tout le monde en est fort aise, parce que c'est le bien du service, et que nous savons, par expérience, qu'il n'y a rien de plus propre à ruiner et gâter les affaires que la division de ceux qui les manient et les conduisent.

« Il me semble que les Messinois n'en ont point aujourd'hui de plus grande que de briguer des voix. Leur principale application est de faire des cabales pour être jurats ou pour faire nommer leurs parents. M. le duc de Vivonne a nommé pour délégat M. de Vallavoire, c'est-à-dire pour président de l'assemblée qui se tiendra au palais le 23 de ce mois, jour de la nomination des sénateurs. Je vous assure d'avance qu'elle se fera fort tranquillement.

« Je ne me suis point trompé de mon opinion : l'élection s'est faite très-paisiblement. Dans trois jours, nous saurons les six jurats; il y en a deux que je ne voudrais pas. Je l'ai dit, et à M. le duc de Vivonne, et à M. de Vallavoire; mais ils ne peuvent se résoudre à faire ce que je leur ai proposé, et qu'ils avaient déjà pensé. Cela étant, je n'ai d'espérance ni de confiance qu'en la fortune du roi.

« Comme je ne vous écris ce qui se passe qu'à diverses reprises et à mesure que les choses arrivent, je vous dirai qu'aujourd'hui, 26 avril, le sort a fait en notre faveur ce que les puissances n'ont osé faire, puisqu'il nous a donné presque tous les sénateurs que nous désirions : les trois nobles s'appellent don Jean-Francisco Chrisaphi, don Francisco Belli, don Gaspare Rederano; et les trois citadins se nomment Christophore Majurane, Francisco Carousse, et P. Jacob. Majurane a beaucoup de sens et beaucoup d'esprit; il a été trois mois à Toulon, et a fait le dernier voyage des galères avec monsieur le général. C'est sa créature, et son fils sort seulement de la juratie; mais il est timide, ses collègues le sont aussi, et, de plus, on ne les estime pas habiles. « Je crois qu'il vaut mieux pour nous qu'ils « soient tels que s'ils avaient du courage et de la science. » Chrisaphi et Carousse sont mes bons amis.

« Les *consolenti*, qui sont ceux qui les assistent, suppléeront à leurs défauts. Heureusement pour nous, il n'y en a point de suspects. Don Philippe Cigale en est un; les autres sont don Joseph Marchèse, ennemi irréconciliable des Espagnols, don Pedro Faraone, don Pedro Chrisaphi et don Jean Arcos; ce dernier a du mérite et de la bravoure. Je vous supplie très-humblement de le recommander à monsieur le général, et de croire que, dans la prière que je vous fais pour lui, je ne regarde que

le pur service du roi; il en a déjà rendu d'importants et m'a toujours donné de bons avis. J'ai peur, et peut-être avec raison, qu'on ne le rebute.

« Plusieurs dévots que nous avons dans le royaume sont étonnés et surpris de voir le P. Lipari juge de la monarchie, parce que c'est une dignité qui n'a jamais été possédée que par des gens de la première sphère et de la plus grande qualité; et plusieurs Messinois sont dégoûtés à cause de la domination des juges de la cour astradigociale et du juge des appellations, quoique les personnes qui remplissent ces charges soient habiles et vertueuses.

« On dit que la politique ne voulait pas qu'on les donnât encore, et qu'il fallait, pour le bien du service, les faire exercer par commission, aujourd'hui par un docteur et demain par un autre, afin de ne pas dissiper l'espérance d'une infinité de prétendants qui ont très-bien servi, et qui sont fâchés du choix qu'on a fait à leur préjudice. Pour moi, je pense que la nouvelle du voyage de M. de Terron a précipité cette nomination. Dieu veuille que les autres ne se fassent qu'après son arrivée. Nos équipages commencent à sentir les bons effets que produira le départ de M. de Courville, qui a cessé de faire vendre les victuailles. Il a fait des profits extraordinaires, particulièrement sur le vin : ce qu'il en avait eu à Toulon pour un écu, il l'a vendu ici sept, voire davantage; les moutons achetés à Tunis à une piastre et un quart la pièce se vendent ici cinq, encore faut-il être de la faveur pour les avoir à ce prix-là; il est vrai qu'il en est mort beaucoup en chemin; mais il n'y a que les malades qui souffrent de cette perte, car, faute d'aliments, ils ne peuvent reprendre leurs forces. « Si toutes les vérités étaient bon« nes à dire, je ne vous mettrais pas à deviner celles que je sup« prime. »

« M. de Preully est revenu de Barbarie avec deux barques chargées d'huile, trois de légumes et une de blé; deux jours après lui sont arrivés en ce port un vaisseau français chargé de blé aussi, et deux barques chargées de toute sorte de victuailles; cela réjouit extrêmement le peuple.

« Nous attendons d'un moment à l'autre M. de la Bretesche, qui est allé à la Morée, comme vous savez : son retour apportera bien de la joie et de la satisfaction, quoique je sois assuré que les secours de mer, qui ne sont pas naturels et qui sont d'une très-grande dépense, ne sauraient nous donner l'abondance et le bon marché. « Il est certain, et vous le savez mieux que moi, « que ces avantages ne peuvent se tirer que du pays, et qu'il n'y « a que la Sicile qui puisse entretenir une ville d'une aussi « grande consommation que Messine. Vous n'êtes pas à faire « ces réflexions, et, néanmoins, il n'a pas été en ma puissance « de m'empêcher de vous les écrire. »

« Les Espagnols, qui connaissent cela, font comme le renard qui tourne le dos au soleil pour en connaître le levant, et, voyant qu'ils n'ont pas assez de force pour réduire une ville si puissante, ils ne s'occupent qu'à se fortifier sur les avenues et ne songent, à mon avis, de nous vaincre que par leur patience. Je prie Dieu qu'ils n'y réussissent pas et que nous conservions Messine. « Je ne vois rien de plus glorieux pour Sa Majesté ni « de plus utile pour ses sujets; car je suis persuadé que le Phare « nous est plus important qu'au peuple du Nord le détroit du « Sund, et qu'à la Méditerranée celui de Gibraltar. » Tous les princes d'Italie, qui en voient les conséquences, pestent contre le conseil d'Espagne, et nous souhaitent un mauvais succès; les Barbares mêmes sont fâchés de nous voir si près et si voisins de leurs côtes.

« Monsieur le général a de bonnes nouvelles de Catania, et je ne voudrais pas jurer qu'à la venue de nos troupes et de nos galères cette ville ne fasse le saut; la disposition des habitants ne saurait être meilleure. Que nous serons heureux s'ils n'en demeurent pas à leur bonne volonté, et si nous sommes bientôt en état de les aider à secouer entièrement le joug! Le marquis de Ferrandine en a peur, et le marquis d'Astorgue tremble pour Naples et pour la Calabre.

« Tous les transfuges disent qu'il y a beaucoup de troupes à Reggio et qu'il y en vient incessamment. Je ne saurais croire que ces préparatifs soient pour défendre la côte et conserver les peuples dans l'obéissance : c'est assurément contre nous qu'ils se font, je veux dire qu'on n'assemble du monde que pour le transporter dudit Reggio à l'Escalette, dès qu'ils sauront la force du secours que nous attendons et qu'ils nous sauront en campagne, afin d'éluder tous nos efforts et s'opposer à nos progrès; mais, si nous sommes maîtres de la mer, et par conséquent du canal, nous leur donnerons bien de la peine

« Leur flotte ne saurait être prête qu'à la fin du mois de juin, et peut-être plus tard, les guerres passées nous ont appris qu'elle ne sort des havres et des rades qu'au mois d'août; c'est sur quoi nous devons prendre des mesures Le prince de Montesarcio commandera ladite flotte. « Don Melchior de la Cueva et don « Joseph Sentine, son vice-amiral, sont prisonniers au château « de Baye : on les accuse d'avoir reçu trois mille pistoles du roi « notre maître, à la charge de le laisser secourir Messine et ne « s'opposer point à l'entrée de M. de Vivonne dans le Phare, et « on publie que je leur ai envoyé cet argent par l'officier qui fut « demander de ma part le passe-port qui fut accordé à monsieur « votre frère pour aller à Malte. Bon Dieu! quelle imposture et « quelle calomnie! »

« On parle toujours du voyage de don Jehan d'Austria, et on nous menace de temps en temps d'une escadre de vaisseaux hollandais; mais nous pourrions bien insulter les Espagnols à Baye avant que Tromp soit en ces mers. Dès que M. du Quesne sera ici, on verra ce qu'il y a lieu d'entreprendre sur eux; je ne le tiens pas difficile; et, si nous étions assez heureux pour réussir nous ne craindrions ni le nombre, ni la force, ni l'habileté de ces bourgmestres. « Enfin M. le duc de Vivonne a pris pos« session, et le 28 de ce mois, après avoir fait un peu trop bayer « messieurs du sénat, qui demeurèrent près d'une demi-heure à « l'attendre, » on le proclama vice-roi avec les cris de joie et les applaudissements qui suivent d'ordinaire ces fêtes : les châteaux et les vaisseaux la célébrèrent à coups de canon. Le même jour, les sénateurs prêtèrent le serment de fidélité, et on remarque que c'est le même jour que le roi René, dernier comte de Provence, perdit ce royaume, et que celui qui commandait pour lui, passa de cette ville à Reggio, et se sauva des Vêpres siciliennes. Agréez que je vous fasse souvenir que celui qui lui porta cette mauvaise nouvelle le trouva faisant le crayon d'une perdrix.

« Nous sommes au 1er de mai, et il vient d'arriver deux barques chargées de légumes et un vaisseau chargé de blé, et il y a treize jours qu'ils sont partis de Livourne. A ne vous rien cacher, nous avions besoin de ce secours pour soulager les inquiétudes de M. le duc de Vivonne, car il n'y avait dans la ville du blé que jusqu'au 15 de ce mois, et maintenant nous en avons jusqu'à la fin, mais grassement. Je suis persuadé que monsieur le général baillera des ordres pour empêcher qu'on n'en vende ni à droite ni à gauche; au moins il ne saurait rien faire de mieux pour le bien du service et pour son repos.

« Il est revenu quelque monde dans la ville; mais non pas tant qu'on nous voulait faire accroire : l'indult ou l'amnistie n'en a attiré que très-peu. Pour les faire revenir, il faut les galères, du blé, des troupes et de l'argent. Quelques-uns des absents et de grosses têtes ont des négociations vives avec monsieur le général; mais j'estime toutes les propositions qu'ils font des amusements, et ne puis croire qu'ils se déclarent que lorsqu'ils nous verront forts en campagne et les Espagnols faibles.

« M. le duc de Vivonne a remis à M. de Vallavoire le soin de choisir les personnes propres à commander quatre régiments messinois qui se doivent faire; on parle d'y mettre les lieutenants-colonels et deux capitaines français. « Ce mélange n'est « pas au gré de bien des gens, et moi j'en appréhende les sui« tes. Nos gens sont forts décriés déjà pour leurs débauches et « leurs insolences; aussi les levées ne se feront pas avec la fa« cilité qu'on se figure. Je vous ferai savoir le succès de ce des« sein, qui pourrait échouer, à cause que les soldats qui sont ici « ne s'accommoderont pas de la paye de cinq sous, n'en ayant « jamais eu moins de quinze et le pain. »

« M. de Moissac et M. de Rouys se retirent et n'attendent qu'une commodité sûre pour passer à Toulon ou à Marseille; le premier s'en va parce qu'il n'a pas l'honneur d'être dans les

bonnes grâces de Son Excellence, et l'autre, parce qu'il n'est pas employé sur les états venus de la cour, comme on lui faisait espérer. Tout le monde les voit partir avec regret : ce sont assurément deux bons acteurs; ils ont très-bien servi, et dans le temps difficile. Les autres qui viendront après eux, ce sera comme l'on dit en méchant proverbe : *pane facto*.

« Aujourd'hui, 4 de ce mois, M. de la Bretesche paraît et entre dans le Phare, avec douze barques et cinq vaisseaux : voilà un convoi très-considérable; c'est un secours miraculeux, si tous les bâtiments sont chargés de victuailles, car nous n'attendions de lui que trois ou quatre mille charges de blé. Si nous nous réjouissons de le voir revenir avec beaucoup d'avantage, les ennemis qui le regardent de Reggio s'en affligent et perdent absolument l'espérance de nous affamer. Je quitte la plume pour aller aux nouvelles, je les ajouterai ici.

« M. de la Bretesche vient de me dire qu'il y a dans ces bâtiments, venus avec lui, quatre mille charges de blé, trois mille quintaux de riz, mille salmes de vin, trois cents quintaux de viande de cochon, une grande quantité de légumes, cent bœufs, cinq cents poules, et du bois. Le convoi est considérable, et il y a assurément aujourd'hui abondance de tout dans la ville pour deux mois. Il m'a dit qu'on lui a confirmé à Zanthe et à Corfou la nouvelle que nous avions des Allemands qui passent par Venise pour venir ici, et qu'il en a déjà passé environ trois cents. C'est tout ce que je sais. Je suis, avec plus de respect que personne du monde, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

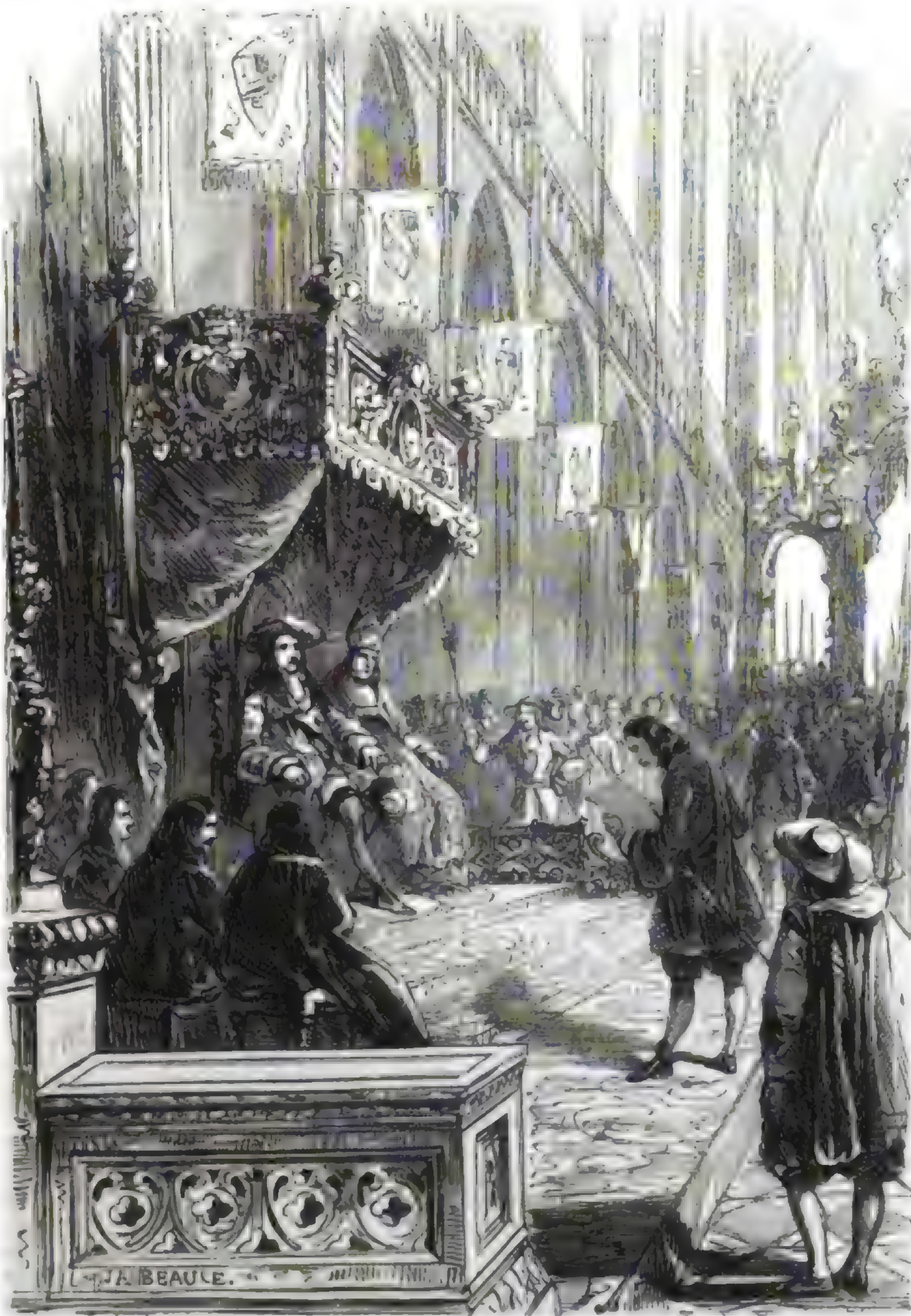
« 6 mai 1675.

« J'ai oublié de vous dire qu'un docteur, nommé Laurence Scopa, merle avéré, ayant été introduit dans la secrétairerie de Son Excellence, le sénat et généralement tout le monde s'en scandalisa; on s'en plaignit, ce qui fut cause qu'on l'éloigna, mais avec bien de la peine; « et, deux jours après, il fut tué à « l'entrée de la nuit, et par qui? l'on ne le sait pas; mais on « croit qu'il y entre de la prudence politique. »

« Je viens d'apprendre que le sénat a déclaré pour résident en France don Antonino Caffaro, qui est en cour, et que, par conséquent, les vieux sénateurs prétendaient être échoué. Vous saurez aussi qu'on a donné au seigneur Vicentio Pelegrine, que vous avez vu à Saint-Germain, la charge du secret, qui n'avait jamais été possédée par des citadins, mais toujours par des personnes de qualité. Le dernier qui l'avait donna trente-trois mille écus pour l'obtenir du vice-roi. C'est un office qui a inspection sur les gabelles et les douanes.

« On vient de faire défense à toutes sortes de personnes d'acheter de l'huile à d'autres que de M. de Courville, car il est ici le maître de toutes les victuailles qui arrivent. Je ne sais s'il est bon de lui permettre cela; mais je sais bien que cela fait crier miséricorde à tout le monde, parce qu'il ôte la liberté de commerce, et c'est ce qui désespère ceux qui ne subsistent et n'entretiennent leurs familles qu'en achetant en gros et à bon marché pour vendre après et en détail.

« Le chevalier de
VALBELLE. »



Vivonne, vainqueur de Messine, reçoit le serment des sénateurs. — PAGE 262.

CHAP. XXXVIII.

Le 2 juin, jour de la célébration de la fête *de la lettre*, les galères de France arrivèrent remplies de volontaires de haute qualité et donnèrent fond à Messine dans le meilleur et le plus bel ordre du monde, les galères d'Espagne n'ayant pas songé à leur disputer l'entrée du Phare, car elles étaient en partie dispersées à Melazzo, à Palerme et à Naples. On menait alors à Messine une vie des plus tranquilles, grâce à l'insouciance apathique de M. de Vivonne incessamment occupé de bonne chère, de jeu et de fort obscures, mais fort nombreuses amours.

Cependant, M. de Vallavoire ne partageait pas la quiétude du vice-roi; prenant l'occupation de Messine fort au sérieux, ce

général ne comprenait pas les motifs de l'inertie de M. de Vivonne, qui, satisfait de garder Messine et de tenir la mer libre, n'avait encore tenté aucune entreprise dans l'intérieur de la Sicile, qui appartenait toujours aux Espagnols.

Après avoir longtemps réfléchi à l'expédition qui pouvait le plus servir à l'occupation française, en cas de succès, M. de Vallavoire s'était proposé d'attaquer Melazzo, ville forte, distante de dix lieues de Messine par terre, de près de vingt lieues par mer, et située au nord de la Sicile vers la partie occidentale d'une baie formée à l'ouest par l'extrémité du cap Bianco, et à l'est par la prolongation des terres du cap Di Faro.

M. de Vallavoire trouvait avec raison de nombreux avantages dans ce plan, qui, ouvrant à l'armée française les vastes et fertiles plaines de Catania, situées dans le plat pays, mettait ainsi et pour toujours Messine à l'abri de la famine ; puis, Melazzo pris, et les Espagnols obligés de se retirer à Palerme, presque toute la côte septentrionale de la Sicile demeurait libre, ce port de Melazzo étant la seule position maritime que l'ennemi pût y tenir.

Persuadé de l'importance de ce projet, M. de Vallavoire en conféra longtemps avec plusieurs Messinois parfaitement informés de l'état du plat pays ; puis, s'étant assuré des intelligences parmi ses populations généralement peu espagnoles, le général alla soumettre ses vues au vice-roi, ne lui demandant que deux mille cinq cents hommes de troupes françaises, et quinze cents Messinois, pour se saisir de Melazzo, certain, disait-il, par ses relations dans la campagne, de la révolte du plat pays en faveur de la France, et de pouvoir, après s'être ainsi assuré des communications et des vivres, arriver facilement, enseignes déployées, jusqu'aux faubourgs de la ville, qu'il promettait d'emporter de vive force si, de son côté, M. de Vivonne venait l'attaquer par mer à la tête d'une escadre de vaisseaux et de galères : or, pressée de la sorte, il était probable que Melazzo ne pourrait tenir longtemps et qu'on ruinerait ainsi d'un seul coup presque toutes les forces espagnoles en Sicile, puisqu'elles étaient concentrées sur ce point.

M. de Vivonne écouta ce plan et l'accueillit à merveille, quoique sans doute il fût bien résolu déjà de ne pas joindre à l'armée de terre les forces navales dont il pouvait disposer, et qu'il eût été forcé de commander en raison de l'importance de l'expédition ; en effet, pas un vaisseau ne sortit de Messine.

Toujours est-il que, confiant dans la coopération de la flotte de M. de Vivonne, sans laquelle cette tentative sur Melazzo eût été des plus chimériques, M. de Vallavoire s'aventura dans des montagnes impraticables à la tête d'un corps de deux mille hommes à peine, et que, lorsque après des traverses et des dangers sans nombre, il arriva devant Melazzo et commença d'attaquer les faubourgs, comptant sur une prochaine diversion par mer, quel ne fut pas son désespoir lorsqu'il apprit que M. de Vivonne avait changé d'avis et que les vaisseaux de France ne viendraient pas à Melazzo.

On conçoit quelle dut être la position de M. de Vallavoire, sans compter que par, une faute impardonnable, M. le chevalier de Valbelle, détaché avec trois vaisseaux et un brûlot pour empêcher tout secours arrivant d'Italie d'entrer à Melazzo, garda mal son point de croisière, et que deux mille hommes de troupes allemandes vinrent renforcer la garnison de cette place. Qu'on pense alors dans quelle extrémité se trouva M. de Vallavoire, hors d'état de rien entreprendre contre des forces aussi supérieures, sans le secours des vaisseaux, ayant sur ses derrières un pays affreux, des montagnes et des gorges presque impraticables, et obligé d'opérer sa retraite au milieu d'une population presque sauvage, qui s'était d'abord déclarée en sa faveur, mais qui, le voyant se retirer, pouvait se joindre aux Espagnols contre les Français, dans la crainte que les premiers ne leur fissent payer cher leur rébellion ; joignez à cela que les vivres manquaient à ce général, et vous aurez une idée de son horrible situation dont on verra d'ailleurs l'exposition dans quelques-unes de ses lettres citées plus bas, et qui sont comme un journal de cette fatale retraite.

Ainsi donc, comme on l'a dit, le duc de Vivonne parut approuver fort la tentative sur Melazzo et donna à M. de Vallavoire tous les pouvoirs nécessaires pour agir par terre. Le secret le plus profond fut gardé, et, dans la nuit du 9 au 10 juin, les troupes françaises, conduites par des guides qu'on croyait sûrs, sortirent de Messine pour cette expédition sous le commandement supérieur de M. de Vallavoire, qui avait sous lui MM. de Mornas et de la Villedieu ; malheureusement, le deuxième jour de marche, fût-ce impéritie ou trahison, les guides égarèrent les troupes françaises, qui tombèrent sous le canon d'un fort appelé *Monte-Forte*, alors occupé par huit cents Espagnols.

Après une vive attaque, M. de Vallavoire força ce dangereux passage défendu par huit pièces de canon, mais il y perdit quinze hommes et vit grièvement blesser à ses côtés un de ses neveux qui le servait comme aide de camp.

Alors le général entra dans le plat pays, qui se rendit à lui et se déclara immédiatement pour la France. Les villes de Sainte-Lucie, de Barcelonnette et d'Égoste suivirent le même exemple, et vingt-quatre villages les imitèrent. A ce soulèvement général, les Espagnols qui tenaient garnison dans ces villes, effrayés de cette rébellion, se retirèrent à Melazzo, croyant avoir affaire à une armée beaucoup plus considérable que celle de Vallavoire et donnèrent une telle alarme au marquis de Bayonna, président de Sicile, pour le roi d'Espagne, qu'il se mit en mesure de s'en aller aussitôt à Palerme, ne se croyant plus en sûreté à Melazzo. Tous les habitants qui étaient Espagnols ou partisans de l'Espagne suivirent le président et allèrent se réfugier à bord des galères en emportant tout ce qu'ils purent de leurs objets les plus précieux, ne doutant pas que les forces navales ne vinssent les attaquer par mer, comme M. de Vallavoire les allait attaquer par terre et croyant alors toute résistance impossible.

Tel était l'état des choses quand M. de Vallavoire arriva, le 15 juin, devant les faubourgs de Melazzo, à la tête de troupes aguerries, encouragées déjà par un premier succès, et abondamment pourvues de vivres qu'il avait tirés de tous les villages où il avait passé.

Ce fut alors seulement que M. de Vallavoire apprit par un détachement de trois galères que M. de Vivonne avait changé de résolution, et que plusieurs raisons empêchant l'armée navale de se rendre devant Melazzo, le vice-roi ordonnait aux troupes de terre, destinées à cette expédition, de revenir à Messine.

La position de ce général était affreuse, et l'on conçoit qu'il en eut un *chagrin terrible*, ainsi qu'il le dit naïvement dans sa réponse à cet ordre étrange du vice-roi.

En effet, sur le point de mettre à fin la plus utile entreprise de toute la campagne, après avoir surmonté des difficultés sans nombre, obtenu des résultats inespérés, vu, pour ainsi dire, et touché les immenses avantages que l'occupation française devait retirer de cette expédition, puisque, par la possession de Melazzo, on se procurait dans le plat pays, et en grande abondance, les vivres qu'il fallait faire venir de France à si grands frais, et si incertainement, on sent quels durent être les regrets de Vallavoire ; et ce n'était pas tout, car en opérant sa retraite il fut obligé d'abandonner à la fureur des Espagnols tout le plat pays qui s'était donné à lui si généreusement.

Ainsi, à mesure qu'il se retirait vers Messine, beaucoup de gentilshommes et d'habitants des villes qui s'étaient déclarés pour la France, redoutant la vengeance des Espagnols, se joignirent à sa petite armée, embarrassèrent sa retraite et augmentèrent encore la population de Messine, qu'il était déjà si onéreux et si difficile de nourrir. Ceux du plat pays qui y restèrent furent massacrés par les Espagnols, et le sort de ces malheureux, si lâchement abandonnés à la rage de l'ennemi, après avoir été, pour ainsi dire, reconnus par la France comme des alliés, fut un terrible exemple pour le reste de la Sicile ; aussi, dans la suite, toute tentative pour opérer quelques nouveaux soulèvements en faveur de la France demeura inutile.

Quant aux raisons que M. de Vivonne donna à M. de Vallavoire pour justifier son étrange conduite, elles étaient au moins puériles. Il dit :

1° *Que le vent avait empêché de sortir les vaisseaux du port ;*

2° *Qu'on avait surpris un émissaire du gouverneur de l'Escalette* (autre ville de Sicile) *au marquis de Bayonna, qui lui annonçait un secours de quatre mille hommes pour Melazzo.*

L'objection basée sur un vent contraire tombe de soi-même par un passage d'une des lettres de Vallavoire à Vivonne, datée du samedi 15 juin, dans laquelle il dit au vice-roi « qu'il espère bientôt voir arriver ses vaisseaux, le vent contraire qui avait régné pendant un jour, ayant cessé, et le temps étant des plus favorables du monde. »

L'autre objection : *les quatre mille hommes du gouverneur de l'Escalette* est des plus absurdes : car il était évident que l'émissaire s'était livré lui-même, dans l'espoir sans doute d'effrayer M. de Vivonne, en lui annonçant l'arrivée de ces quatre mille hommes de renfort. Or, si le vice-roi eût voulu réfléchir un instant, il eût vu clairement, par ce qu'il savait de l'effectif des forces d'Espagne, que l'Escalette n'avait pas une garnison forte de plus de trois cents hommes, et qu'il était matériellement impossible qu'elle eût été portée de trois cents à quatre mille par de nouvelles levées de troupes, puisque tout ce que l'Espagne possédait alors de gens de guerre dans la province de Val-Demone était rassemblé à Melazzo.

Dirait-on encore, pour excuser M. de Vivonne d'avoir ruiné cette expédition, qu'il eût fallu trop de troupes françaises pour occuper Melazzo et le plat pays après la conquête ; mais cette raison n'aurait pas non plus de solidité. Une fois Melazzo occupé, le pays plat défendu par les forts de Monte-Forte, de Spadafore et d'Ibbiso, qui le couvraient depuis Melazzo jusqu'à Messine, le plat pays se gardait lui-même ; car on pouvait compter sur lui, à en juger par son peu de sympathie pour l'Espagne, puisqu'il était allé au-devant de l'occupation française.

Somme toute, que ces réflexions même eussent eu quelque semblant d'autorité, on les devait faire avant l'entreprise, et non après. M. de Vivonne devait mûrement réfléchir avant que d'aventurer des troupes dans une telle expédition, et craindre de créer de nouveaux ennemis à la France, en laissant ravager un pays qui s'était soulevé en sa faveur, et qui se voyait ensuite si impitoyablement abandonné à la merci des Espagnols.

M. de Vivonne devait enfin tout tenter au monde pour assurer le succès de cette expédition de première importance, en cela qu'elle devait ruiner le plus grand obstacle qu'il y eût à l'occupation française en Sicile, à savoir, l'*incroyable difficulté de nourrir l'armée*, puisque, jusque-là, on avait été obligé de tirer des vivres de France, à frais énormes, en courant encore les chances de ne pouvoir faire entrer ces approvisionnements à Messine, en cas de blocus ou de temps forcé, de sorte que cette malheureuse ville restait toujours sous l'effroi d'une nouvelle et horrible famine ! et cela au milieu du pays le plus fertile de l'Europe, à portée de ces grasses plaines surnommées *le grenier de l'Italie!* Et cela surtout grâce à l'impitoyable paresse de Vivonne, qui en était venu à regarder avec horreur toute atteinte portée à son repos, au complet *far niente* de cette vie molle et obscurément libertine au sein de laquelle il s'assoupissait avec une si profonde sensualité.

Et cela enfin grâce à la criminelle faiblesse de Vivonne pour de misérables domestiques, qui, spéculant avec des bénéfices énormes sur les vivres venus de France, n'auraient pu faire les mêmes gains si l'armée se fût approvisionnée en Sicile, usant alors de leur détestable influence pour ancrer encore davantage leur maître dans une apathie qui servait si bien à leur cupidité.

Sans doute tout ceci est fort odieux, et la conduite du vice-roi méritait un châtiment exemplaire, et pourtant, à cette même époque où il avait abandonné si lâchement l'expédition de Melazzo, il se vit revêtu de la plus éclatante dignité militaire, en un mot, nommé maréchal de France, grâce à la prostitution effrontée de madame sa sœur.

Mais n'anticipons pas sur les faits; voici d'abord les lettres de Vallavoire à Vivonne, dont on a parlé ; elles sont comme un journal de cette malheureuse expédition de Melazzo.

La dernière dépêche adressée par Vallavoire à M. de Pomponne résume l'expédition ; et, à travers ses réticences et sa réserve, qu'imposaient à Villavoire le crédit et la position de Vivonne, il est facile de démêler tous les regrets et les griefs de Vallavoire.

Dans cette première lettre, Vallavoire, arrivé devant Melazzo, rend compte à Vivonne de son expédition, et lui annonce qu'il attend les vaisseaux pour commencer l'attaque de Melazzo.

LETTRES DE VALLAVOIRE A VIVONNE.

« Ce samedi, 15 juin 1675.

« Je ne doute pas, monsieur, que vous ne fussiez déjà à la voile, sans le vent qui vous en peut avoir empêché. Nous avions pourtant espéré de vous voir ce matin, la nuit ayant été la plus belle et le vent le plus favorable du monde ; ce qui m'oblige à vous envoyer en diligence pour vous faire savoir le détail de toutes choses, que peut-être vous ne savez pas ; pourtant messieurs des galères ont dit à M. de la Villedieu que vous saviez que nous avons appris ici que lundi dernier étaient entrés onze cents Allemands, portés par des vaisseaux majorquins, et que treize barques chargées d'infanterie et de cavalerie ont débarqué du côté de Palerme : cela nous est confirmé par une felouque que *le Cheval-Marin* a prise, s'étant jetée parmi les vaisseaux croyant être des leurs.

« Hier les ennemis, sous la faveur de deux galères et d'un brigantin, vinrent pousser nos gardes de cavalerie et d'infanterie. Nous fîmes marcher trois cents hommes et quatre compagnies de cavalerie ; les coureurs poussèrent leur cavalerie et infanterie jusqu'à la porte, ils en tuèrent même un. Ils demandent toujours quartier, et les nôtres n'en veulent pas donner. Il y eut bien trente de leurs cavaliers tués sur la place ; nous en eûmes cinq. Toutes les troupes allèrent de la meilleure grâce du monde ; MM. de Mornas et de la Villedieu y étaient en personne : c'est assez vous dire que tout alla très-bien; je ne crois pas que les ennemis y retournent. Les galères et brigantin tirèrent beaucoup sans nous endommager, non plus que tous les canons de la ville.

« Vous savez ce que nous sommes, et vous jugez aussi bien
« que nous ce qui nous peut arriver sans votre secours ; néan-
« moins, nous attendons vos ordres avec toute la fermeté de
« gens que vous honorez de votre estime. »

« Je crois que les brigantins ou chaloupes nous peuvent apporter de vos nouvelles; j'avais oublié de vous dire que nous aurions été plus tôt ici, sans que nous fûmes obligés, dans notre chemin, de forcer des retranchements que les ennemis avaient à Montfort. Nous aurions pris le château, si nous nous fussions avancés jusqu'au fort; mais notre pensée était de venir incessamment à Melazzo, où nous arrivâmes mercredi à une heure de jour. La distribution du pain est faite ; nous attendons demain matin de vos nouvelles ; on dit qu'il s'assemble du monde pour nous venir voir, nous nous tenons fort alertes. J'ai envoyé deux régiments messinois à Sainte-Lucie : elle s'est venue mettre sous l'obéissance ; il y a encore d'autres bourgs qui y sont venus. Envoyez-nous du pain, et notre dernière résolution est d'être prêts d'obéir avec joie à vos ordres.

« VALLAVOIRE. »

« Les ennemis font leur assemblée à la Vogue ; tout ce qui est du côté d'Ibbiso et de l'Escalette marche de ce côté-là : ils prétendent nous mettre entre deux. Voilà tout ce que je sais. »

Dans la lettre suivante, Vallavoire répond à la lettre de Vivonne, qui, lui ordonnant de se retirer, lui annonce que les vaisseaux ne viendront pas attaquer Melazzo par mer. On peut juger, par cette lettre, de l'effroyable position dans laquelle ce général devait se trouver :

« Je viens de recevoir votre lettre, monsieur ; vous savez pour-
« tant ce que je vous ai écrit ; je suis bien en peine quel parti
« prendre présentement, la place n'étant pas en état d'être as-
« siégée par le secours qu'ils ont reçu, et je ne sais comment
« me retirer si les ennemis occupent les montagnes comme ils
« le peuvent faire, car les peuples nous voyant retirer, se met-
« tront contre nous. Voilà un temps effroyable, nous n'avons pas
« de pain. En cas que nous soyons obligés de demeurer quel-

« ques jours aux montagnes, je prendrais du biscuit, des vais-
« seaux ou des galères; si je vous avais au moins vu pour
« prendre votre résolution, je serais content. Demain au soir, si
« je n'ai point de vos nouvelles et que le temps dure, je me re-
« tirerai. Dieu veuille que vous receviez assez à temps ce billet,
« afin d'avoir de nos nouvelles. Je suis dans un chagrin terrible,
« il entre des felouques tous les jours dans Melazzo. »

Vallavoire, ayant reçu de nouveaux ordres de Vivonne, abandonna Melazzo. Les lettres suivantes rendent compte de sa retraite sur Messine; on verra que les vivres des troupes n'étaient plus assurés; car il se plaint, dans plusieurs billets, de ne plus avoir de pain.

« A Spadafore, ce 17 juin.

« Nous partîmes hier sur les onze heures du soir de Melazzo, et aujourd'hui nous sommes arrivés à Spadafore au point du jour. La forteresse nous a tiré; messieurs des galères l'ont canonnée, et je les ai reçus à discrétion. Il y avait cinquante-cinq Calabrois, dix-sept barils de poudre et treize à quatorze barils de plomb : j'ai tout fait charger sur les galères. Il y avait force fromage, force biscuit; mais de tout ce que les galères attrapent, elles ne rendent rien. Je ne sais si votre sentiment serait qu'on rasât Spadafore, ou bien que l'on y mît garnison. Nous y campons et nous y demeurons jusqu'à ce que vous m'envoyiez votre sentiment. Nous n'avons du pain que pour demain. Vous auriez de la peine à croire comme nous sommes fatigués. La généralité salue Votre Excellence, et moi je suis avec beaucoup de respect,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« VALLAVOIRE. »

« De Spadafore, ce 18 juin, à 10 heures

« Il est neuf heures, et nous n'avons plus de pain. Je vous supplie de donner des ordres pour cela. Je fais travailler cent cinquante soldats pour faire miner les quatre coins du fort; dans quatre ou cinq heures cela sera fait. M. de la Villedieu vous aura entretenu de toutes choses. J'attends vos ordres. J'ai envoyé du côté de la Vogue, pour savoir l'état des ennemis, je n'en ai reçu encore aucune nouvelle. J'ai reçu un billet de M. de Valbelle, il est du côté de Stromboli; le calme l'a arrêté, il ne peut venir à nous. Je n'en ai plus aucun besoin présentement.

« Je suis avec respect,

Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« VALLAVOIRE. »

« Il est midi; il n'est venu encore aucune tartane ni barque chargée de pain; nous prenons du biscuit pour aujourd'hui. Il nous faudrait envoyer une galère qui nous en apportât. Je ne connais pas la mer, vous savez mieux les moyens qu'il faudra pour nous secourir. Les ennemis sont à la Vogue, au nombre de quinze cents hommes; l'on nous dit quatre mille, mais je n'en crois rien. »

« Ibbiso, 23 juin 1675.

« Nous voici arrivés à Ibbiso, je crois pour quelques jours; on trouvera du fourrage. Il faut songer à nous envoyer des farines et des poudres. Les Espagnols y meurent de la malpropreté. et nous nous y porterons bien, pourvu que nous soyons dans l'espérance que vous vous occuperez à faire quelque chose, petite ou grande qu'elle puisse être. Il y a six galères à Melazzo; on dit que les ennemis ont laissé peu de monde à ce fort et à la Vogue; j'y ai envoyé pour savoir la vérité. Honorez-moi de vos commandements, et croyez que je suis, avec le dernier attachement,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« VALLAVOIRE. »

« Ce 27 juin 1675.

« Il entra hier trois voiles à Melazzo; on croit qu'il y avait un vaisseau de guerre. Il y a six galères; toutes les troupes sont encore à Melazzo; on croit qu'ils en enverront du côté de Syracuse. Il n'y a que trois cents Calabrois à la Vogue; si notre cavalerie pouvait demeurer vers la Castanie, nous serions en état de nous en servir en cas de besoin. Vous me ferez savoir, s'il vous plaît, ce que vous avez résolu touchant votre armée de mer, et si celle de la terre ne peut point nous aider, je vous prie de vous informer de ce que les ennemis ont à l'Escalette et à Sainte-Placide.

« Les munitions n'arrivent que fort tard, nos soldats travailleront aujourd'hui; demain on enverra quelques mules de cette terre pour porter nos farines; nous attendons aujourd'hui nos munitions de bouche.

« Je suis avec respect,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« VALLAVOIRE. »

« Ce 28 juin à dix heures.

« J'ai renvoyé M. l'abbé de Sainte-Lucie comme vous l'avez ordonné aujourd'hui; il est parti pour Melazzo; je lui ai donné un tambour et un cheval.

« J'ai envoyé une garde de cinquante hommes et un capitaine à Saint-Viso; toutes les deux fois quatorze heures, on les relèvera.

« J'irai visiter aujourd'hui le lieu de Saint-Salice. Je vous enverrai mon sentiment.

« Peut-être qu'aujourd'hui ou demain les gens de la Vogue viendront ici pour me rendre maître de ce poste; il y a trois cents Calabrois dedans. Le gouverneur donne les mains; c'est pourquoi je serais bien aise que vos affaires vous permissent de venir jusqu'ici demain matin, et votre vaisseau pour France partirait dimanche.

« Je ferai trouver trente mulets pour aller querir les munitions de bouche.

« Il fut tué hier un vivandier : c'est assurément un Français; il n'a pas été dépouillé, et il avait une charge d'huile qu'on a ramenée au camp ce matin.

« Hier un prêtre de Saint-François qui vint me dire la messe, et que j'envoyai déjeuner à ma sommellerie, me prit trois gobelets; il est vrai qu'on a couru après lui et qu'on l'a attrapé aux portes de Messine. Il les a vendus. C'est un parent du duc Jean Paul, à ce qu'il me dit. Il n'en faut parler, s'il vous plaît; je crois que je fais très-sagement en cette rencontre. J'aurais toujours beaucoup de satisfaction d'avoir l'honneur de recevoir de vos lettres. Vous ne devez pas douter de mon respect et du zèle que j'ai pour tout ce qui vous regarde.

« Je viens de recevoir, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 24. Tout présentement je n'ai rien à vous écrire de nouveau. Je n'écrirai point à la cour que je n'aie eu l'honneur de vous voir : je crois que ce sera demain d'après votre lettre. Faites-moi savoir, je vous supplie, si ce sera à dîner ou à souper. Vigeur est venu me voir aujourd'hui : s'il y revient, je l'enverrai à Messine.

« Je suis toujours avec respect,

« Monsieur,

« Votre très-obéissant serviteur,

« VALLAVOIRE. »

(*Bibl. roy., mss. Suppl. Fr.* 887.)

Enfin Vallavoire, arrivé à Messine, alla rendre compte de son expédition au vice-roi, qu'il trouva fort prévenu contre lui. Plusieurs mémoires attribuent cette froideur entre Vivonne et Vallavoire aux sourdes menées de d'Antiège, secrétaire du vice-roi, qui, on l'a déjà dit, abusant de l'insouciance de son maître, s'était, pour ainsi dire, érigé en premier ministre, avec lequel

il fallait compter, sous peine de subir l'inimitié de Vivonne. Dans la lettre suivante, adressée à Pomponne, M. de Vallavoire rend un compte général de l'expédition de Melazzo.

A M. ARNAULD DE POMPONNE.

« A Messine, ce 26 juin 1675.

« J'ai bien du déplaisir, monsieur, que la fortune n'ait pas secondé nos desseins dans l'entreprise que nous avions faite sur Melazzo; et, quoiqu'il ne soit pas extraordinaire qu'avec deux mille hommes on ne prenne pas une telle place, je ne laisse pas d'avoir la même douleur que si nous eussions été en état d'exécuter ce que nous avions projeté; ma seule consolation est que le roi verra du moins, par la qualité de cette entreprise, qu'on peut appeler téméraire, que je ne manque pas de zèle pour son service, et que je n'ai pas manqué de conduite dans l'exécution de notre dessein.

« D'abord que nos troupes furent arrivées, on tint un conseil de guerre pour savoir l'usage que nous en devions faire, et voici ce qui fut résolu : que j'irais faire camper nos troupes à Saint-Stephano, qui est un poste près de Sainte-Placide et de l'Escalette, pour obliger les ennemis à y jeter toutes leurs forces, tandis que M. de Valbelle, du côté du nord, irait croiser avec trois vaisseaux et un brûlot, pour empêcher les secours qui pourraient entrer dans Melazzo.

« Toutes ces choses furent exécutées et eurent l'effet que nous nous en étions en quelque façon promis; car les Espagnols, voyant cette démarche, crurent que nous en voulions à ces premiers postes, et ne laissèrent dans Melazzo que deux cents Espagnols, trois cents Milanais ou Calabrois et cinq compagnies de cavalerie.

« Cela m'obligea de partir le soir du 9 de ce mois, avec MM. de Mornas et de la Villedieu, pour aller investir cette place.

« Je ne vous dirai point la peine que nous eûmes à passer par des montagnes et des défilés qui sont autant de précipices, et où dix hommes en peuvent arrêter dix mille; mais je me contenterai de vous marquer seulement que notre marche fut si secrète, que les ennemis n'en eurent aucune connaissance.

« Nous prîmes en passant tous les environs de Melazzo, qui se rangèrent volontairement sous l'obéissance du roi; il n'y eut qu'un certain endroit appelé Montfort, où les ennemis avaient sept ou huit cents hommes retranchés, qui fit de la résistance; mais nous le forçâmes l'épée à la main, à la réserve de l'enceinte du château, où les ennemis se retirèrent, et où nous ne voulûmes pas nous arrêter, parce que nous crûmes qu'il valait mieux suivre notre premier dessein, et tâcher d'empêcher que les ennemis ne jetassent du secours dans Melazzo.

« Nous continuâmes donc notre marche jusqu'à cinq milles de cette place, et le lendemain nous partîmes dès la pointe du jour pour l'aller investir; mais nous trouvâmes qu'il était difficile au peu de troupes que nous avions d'en faire la circonvallation, parce que la langue de terre sur laquelle nous étions était beaucoup plus grande que l'on ne nous l'avait marqué.

« D'ailleurs, nous croyions y trouver les vaisseaux et les galères, ainsi que nous en étions convenus, et pouvoir, avec une partie de l'armée de mer, nous rendre maîtres du faubourg du côté duquel nous étions, tandis que le reste des vaisseaux et des galères aurait fait une descente de l'autre côté de la ville.

« Mais tous ces desseins avortèrent par le manquement desdits vaisseaux; et cependant les ennemis ayant assemblé toutes leurs garnisons, se mirent en état de ne plus rien appréhender de notre part.

« Il faut ajouter à cela que M. de Valbelle, qui était, comme je viens de dire, parti pour aller croiser du côté du nord, ne se trouva pas assez tôt à l'entrée du port pour empêcher certains bâtiments majorquins d'y débarquer des troupes allemandes le jour même que je partis pour l'aller investir; et toutes ces choses jointes ensemble produisirent l'effet que je vous dis.

« Il ne se passa rien de remarquable dans le séjour que nous fîmes près de Melazzo, si ce n'est à l'égard d'une sortie d'infanterie et de cavalerie que les ennemis firent à la faveur d'un brigantin et de deux galères qui vinrent canonner notre camp.

« Je commandai, pour le repousser, M. de Léry avec cent chevaux et trois cents mousquetaires, et ceux-ci exécutèrent mes ordres avec tant de vigueur et tant de bravoure qu'ils furent jusque dans le faubourg de Melazzo, y tuèrent un officier d'infanterie sous la porte, et y mirent les Espagnols dans un tel désordre, que, si nous eussions pu le prévoir, nous aurions entré pêle-mêle avec eux dans la ville.

« Nous n'avons eu qu'un cavalier de tué et trois ou quatre de blessés dans cette occasion; du côté des ennemis, il y en a eu cinquante ou soixante, et cinq ou six prisonniers que nos gens firent en se retirant : le grand nombre des ennemis ne leur permettait pas de leur donner quartier.

« Voilà, monsieur, de quelle manière les choses se sont à peu près passées. J'espère que Sa Majesté sera contente à mon égard de la volonté que j'ai eue de les faire réussir selon sa satisfaction, et qu'elle me fera bien la justice de ne pas me rendre garant de succès aussi incertains que le sont ordinairement ceux de la mer, « surtout dans ce pays, où je trouve, hélas! que l'on « ménage bien extrêmement les vaisseaux de Sa Majesté et ses « galères. »

« J'en écris amplement à M. de Louvois, aussi bien que de l'ordre que nous avons gardé ici pour ce qui regarde les postes que nous avons pris et la sûreté de Messine. Je vous conjure, monsieur, de vouloir encore, de votre côté, appuyer vos raisons auprès de Sa Majesté; et, en me continuant vos bons offices, me permettre de me dire, avec autant de respect que d'inclination,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« VALLAVOIRE.

« Je vous supplie que ma lettre ne soit vue que par vous; je « vous en dirai les conséquences, et vous apprendrez toutes « choses d'ailleurs.

« Je joins ici une relation que j'avais faite pour vous, et que je croyais faire dernièrement partir par un bâtiment qui devait aller en France. »

Nul doute que Vivonne ne fût frappé lui-même de tout ce qu'il y avait eu de cruellement blâmable dans son inertie, à propos de l'expédition de Melazzo : aussi se résolut-il de faire quelque apparence d'action, afin de balancer le mauvais effet de sa conduite passée.

Après avoir renvoyé du Quesne en France pour chercher des vivres, dont Messine commençait à manquer, le vice-roi monta *le Sceptre*, et, à la tête de ce qui restait de vaisseaux français, il mit à la voile pour Naples, afin d'y aller brûler, disait-il, les vaisseaux espagnols qu'on y radoubait alors; mais malgré ces beaux desseins, dont on verra plus bas une juste appréciation de la main de Tourville, Vivonne revint à Messine, après quelques jours de croisière, sans avoir même paru devant Naples.

A son retour, le vice-roi trouva plusieurs dépêches du roi, et entre autres celle-ci, par laquelle Louis XIV lui accordait le bâton de maréchal de France.

« A Versailles, le 2 juillet 1675.

« Vos services ne m'ont pas permis de faire une nouvelle création de maréchaux de France sans vous y comprendre. Je suis bien aise qu'ils aient mérité cet honneur que l'amitié que j'ai toujours eue pour votre personne me sollicitait de vous accorder. Je m'assure que vous continuerez de répondre comme vous devez en toute occasion.

« LOUIS. »

(*Bibl. roy. mss.*)

Parmi ceux qui furent plus surpris de cette nomination, on peut compter, sans aucun doute, Vivonne et Louis XIV; car ce roi ne s'attendait pas plus à accorder cette récompense à son beau-frère (adultériquement parlant) que celui-ci ne s'attendait à la recevoir.

Une anecdote des Mémoires de Choisy donne le secret de ce bâton si inattendu ; et les documents que l'on trouvera plus bas démontrent jusqu'à l'évidence le fait avancé par Choisy.

Voici d'abord la citation empruntée à ses Mémoires :

« Le roi avait fait avec Louvois (dit Choisy) la liste de ceux qu'il devait honorer du bâton de maréchal de France ; il alla ensuite chez madame de Montespan, qui, en fouillant dans ses poches, y prit cette liste, et n'y voyant pas M. de Vivonne, son frère, se mit dans une colère digne d'elle. Le roi, qui ne pouvait ni n'osait lui refuser en face, balbutia, et dit qu'il fallait donc que M. de Louvois eût oublié de l'y mettre. « Envoyez-le « querir tout à l'heure, » lui dit-elle d'un ton impérieux, et le gronda *comme il faut*. On envoya chercher Louvois, et le roi lui ayant dit fort doucement que sans doute il avait oublié Vivonne, ce ministre se chargea du paquet, et avoua la faute qu'il n'avait pas commise. On mit cette fois Vivonne sur la liste ; la dame fut apaisée et se contenta de reprocher à Louvois sa négligence dans une affaire qui la touchait de si près. »

Maintenant, quant aux raisons qui font croire qu'en effet Vivonne n'était pas porté sur le premier travail, c'est qu'il va être démontré tout à l'heure, jusqu'à l'évidence, que Louis XIV était fort peu content de la conduite de son vice-roi la veille même du jour où madame de Montespan exigea si impérieusement cette faveur pour Vivonne, et qu'ainsi le roi ne pouvait avoir alors la moindre pensée d'élever à ce grade éminent le frère de sa maîtresse.

Ce mécontentement du roi était fort concevable, puisque, dans cette campagne de Sicile, l'insouciante paresse du joyeux général des galères avait été si loin, qu'elle avait même nui à sa réputation de bravoure dont il avait pourtant donné de si nombreuses et de vaillantes preuves. Madame de Sévigné, tout à fait des amies de Vivonne, dit, à ce propos, dans une lettre à madame de Grignan :

« D'ici à demain je ne pourrai pas vous dire à quel point votre « épisode de Messine m'a divertie ; mais qu'est devenue cette « valeur dont on se piquait autrefois dans sa jeunesse ? Le prince « (Vivonne) me paraît comme le comte di Culagna dans la Secchia, et, pour la figure, n'est-il point exactement comme on « dépeint le Sommeil, dans l'Arioste, ou comme Despréaux re- « présente la Mollesse dans son *Lutrin ?* »

De fait, M. de Vivonne était tellement sous l'empire de cette mollesse, *que, pendant plus de trois mois*, le vice-roi n'eut pas le courage d'écrire au roi une seule dépêche sur les affaires de la Sicile.

Une pareille incurie chez un homme chargé d'aussi grands intérêts, chez un vice-roi, à la fois général des troupes de terre et de mer qui occupent les possessions qu'il gouverne, une aussi dédaigneuse insouciance, lorsqu'il faut à peine vingt jours pour écrire en France et en recevoir une réponse, serait à peine croyable sans les extraits suivants qui prouvent que, par un singulier raffinement de cynisme, Vivonne, bien sûr du crédit de ses sœurs, mesdames de Montespan et de Thianges, sur Louis XIV et Seignelay, se faisait sans doute un malin plaisir, d'ailleurs fort en rapport avec ses goûts d'oisiveté, de ne se gêner en rien, et de laisser le roi et son ministre dans la plus complète et la plus inquiète ignorance de tout ce qui se passait en Sicile.

Et ce n'est pas seulement Louis XIV qui se plaint, ce sont les commerçants, les intendants, qui supplient Vivonne de leur écrire et de ne pas ruiner leurs différents services par sa funeste négligence. Mais le joyeux général ne s'en inquiète pas le moins du monde, et, depuis le roi jusqu'aux intendants, tous restent sans réponses.

Le premier fragment d'une lettre de Louis XIV, datée du 30 juin, est fort curieux et fort significatif, si on le rapproche de la seconde lettre de Louis, du 2 juillet de la même année, par laquelle il annonce à Vivonne qu'il le nomme maréchal de France : or, il est clair que le 30 juin Louis XIV n'avait pas l'idée de faire le vice-roi maréchal de France, puisqu'il ne lui en dit pas un mot dans sa longue dépêche de cette date (30 juin), au contraire toute pleine de reproches, et que le surlendemain il lui annonce tout à coup qu'il lui donne le bâton

A notre avis, ce fait confirme l'anecdote de Choisy, et démontre suffisamment que Vivonne ne fut inscrit sur la liste que lorsqu'elle fut close, et, qui plus est, dans une circonstance peu favorable pour lui, mais qui n'en prouve que davantage la haute et puissante influence à laquelle il devait cette faveur inespérée, puisque à ce moment même son silence et son incurie avaient presque irrité Louis XIV contre lui.

Voici le premier fragment, daté du 30 juin 1675 :

« Mon cousin, j'ai reçu votre lettre du 6 mai dernier, par laquelle vous me rendez compte de ce qui s'était passé à Messine jusqu'à ce jour ; depuis ce temps, je n'ai reçu aucune nouvelle de vous, j'en suis extrêmement surpris ; aussi je commence par vous dire que vous devez chercher plus souvent les occasions de m'écrire, puisque vous ne devez pas douter que je n'attende avec impatience des nouvelles d'un pays où vous devez avoir à présent occasion de signaler votre courage en faisant quelque chose d'avantageux pour mon service. *Je veux* donc que vous destiniez deux ou trois bâtiments légers pour naviguer de Messine à Toulon et y porter mes lettres, et j'ai ordonné au sieur Arnoul, à Toulon, de tenir toujours des tartanes prêtes, afin de vous porter promptement mes ordres. »

On voit, par la date de cette lettre, que Louis XIV n'avait pas de nouvelles de Messine depuis le 6 mai (depuis environ deux mois). Mais Vivonne ne s'en émeut pas le moins du monde, et n'écrit pas un mot à son maître de toute l'expédition de Melazzo, que le roi n'apprit que par la lettre de Vallavoire à Pomponne.

Le 25 juillet, un mois après sa dernière dépêche à ce sujet, Louis XIV écrit de nouveau à Vivonne :

« Mon cousin, je vous ai portant recommandé, par toutes mes lettres, de me donner souvent des nouvelles de ce qui se passe à Messine, et de dépêcher de temps en temps des bâtiments pour cet effet ; cependant *je n'en ai pas reçu de vous depuis celle du 6 mai dernier* (depuis près de trois mois). J'ai reçu plusieurs avis de Naples et d'autres lieux, auxquels je ne puis ajouter aucune créance, n'ayant reçu aucun avis de vous de tout ce qui s'est passé depuis l'arrivée de mes vaisseaux, de mes galères et de mes troupes. Vous pouvez facilement juger de l'impatience avec laquelle j'attends de vos nouvelles ; et comme je ne sais pas d'où ce défaut peut provenir, étant impossible que, si vous aviez détaché quelque tartane ou autre bâtiment, il n'en fût arrivé quelqu'un ; et voulant éviter à l'avenir cet inconvénient, je donne ordre au sieur Arnoul de faire partir tous les vingt jours une tartane de Toulon, qui vous portera mes ordres ; mais je désire que vous la dépêchiez aussitôt son arrivée à Messine, sans y apporter aucun retardement, n'y ayant rien de plus nécessaire, au bien de mon service, que je sois informé des avantages que vous devez avoir remportés dans le commandement de mes armées de terre et de mer. Comme je n'ai reçu aucune réponse aux deux dernières que je vous ai envoyées, et qu'elles contiennent des choses importantes, je vous en envoie des duplicatas. »

Enfin, Vivonne ne répondant pas davantage, Louis XIV lui écrit de nouveau cette dépêche, datée du 2 août :

« Mon cousin, je suis fort en peine de n'avoir reçu aucune nouvelle de vous *depuis plus de quatre mois*, et que vous n'ayez renvoyé aucun des bâtiments de charge qui ont porté des blés et autres vivres à Messine, avec les sieurs du Quesne et d'Alméras, ni aucun vaisseau de guerre pour les escorter. Cependant, quoique je ne puisse douter que ces bâtiments ne soient à présent arrivés à Toulon, et qu'il serait même trop tard à présent d'y pourvoir, je ne laisse pas de vous écrire ces lignes pour vous dire que je vous ai averti, par mes précédentes, du passage de Ruyter dans la Méditerranée avec les vaisseaux hollandais, et à présent je suis bien aise de vous faire savoir qu'il est parti le 20ᵉ du mois passé, en sorte qu'il est absolument nécessaire pour le bien de mon service, que tous ces bâtiments, dont je viens de vous parler, soient à présent arrivés à Toulon, et qu'ils puissent servir au transport des vivres que j'ai ordonné



Madame de Montespan.

de tenir prêts, pour maintenir ces vaisseaux, qui sont sous votre commandement dans les mers du Levant, pendant tout le temps que ledit Ruyter pourra y demeurer, c'est-à-dire jusqu'au mois de décembre prochain.

« Je vous répète encore qu'il n'y a rien de si important et de si nécessaire que vous fassiez remplacer les vivres qui peuvent avoir été tirés de mes vaisseaux pour être employés à d'autres usages qu'à la subsistance de leurs équipages, d'autant que si vous ne les faisiez remplacer promptement, vous seriez peut-être obligé d'en renvoyer une partie en France, pendant le temps que vous en auriez le plus de besoin pour combattre. Comme vous en connaissez bien la conséquence, je ne doute point que vous ne fassiez en cela ce qui est du bien de mon service. Je veux aussi que vous teniez la main à ce que les capitaines de mes vaisseaux conservent bien leurs vivres, et qu'ils observent que la distribution en soit faite avec tant d'économie, qu'ils puissent maintenir les équipages jusqu'à ce que les vivres qui partiront de Provence puissent être arrivés.

« En quoi vous devez observer que, comme Ruyter arrivera assurément dans les mers du Levant dans le courant de ce mois ou au commencement du prochain, il se pourrait bien faire qu'il empêcherait les vaisseaux qui partiraient pour la Provence, chargés de vivres, d'aborder à Messine, ce qui serait causé par le trop long retardement qui a été apporté au départ des vaisseaux de charge avec des vaisseaux pour les escorter, et c'est à quoi il n'y a qu'une extrême diligence et une grande économie de vivres qui puissent y remédier ; et comme il n'y a rien qui soit plus nécessaire au bien de mon service, dans une aussi grande affaire que celle que je vous ai confiée, que d'être particulièrement et souvent informé du détail de ce qui se passe, « je m'étonne extraordinairement que vous n'ayez pas dépêché des « tartanes et, autres petits bâtiments pour me donner de vos « nouvelles. » Ne manquez pas d'y satisfaire plus ponctuellement à l'avenir ; et lorsque la tartane qui vous porte mes paquets sera arrivée, il est bien nécessaire que vous l'expédiiez deux jours après son arrivée, ainsi que toutes celles qui vous seront envoyées à l'avenir, afin que je puisse avoir plus souvent de vos nouvelles. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous aie, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

« Ecrit à Versailles, le 2 août 1765.

« Louis. »

Et plus bas,

« Colbert. »

Ce ne fut que trois semaines après, et sur de nouvelles invitations de Louis XIV, que Vivonne se résolut de lui répondre.

Pendant la courte croisière de M. de Vivonne sur la côte d'Italie, un des plus beaux faits d'armes de la marine française avait répandu la terreur dans la ville de Reggio, située sur la côte de Calabre, et séparée de la Sicile par le détroit qui n'a pas plus de deux lieues en cet endroit. Ce fait d'armes était dû à l'intrépidité du chevalier de Tourville, venu à Messine comme capitaine de *la Syrène*, qui faisait partie de la division de M. d'Almeras, composée du *Magnifique*, de soixante-douze, commandé par M. d'Almeras ; du *Comte*, capitaine d'Infreville Saint-d'Aubin ; de la flûte *la Normande*, et du brûlot *l'Intrépide*, capitaine Serpaut.

En un mot, M. de Tourville avait été incendier, en plein jour, à deux heures de relevée, un bâtiment espagnol, sous le canon de Reggio et de ses forts.

Ceux qui prirent part avec Tourville à cette action, d'une incroyable hardiesse, furent le chevalier de Léry et le brave Serpaut, un des plus anciens capitaines de brûlot de l'armée.

Vivonne était encore en mer à cette époque, et sans doute que, prévenu contre Tourville, ainsi qu'il l'était, il n'eût pas rendu à ce jeune et brillant capitaine la justice que Vallavoire, commandant par interim, rendit au chevalier, en racontant, ainsi qu'il suit, cet admirable combat à Colbert.

LE MARQUIS DE VALLAVOIRE A COLBERT.

« A Messine, ce 31 juillet 1675

« Je croyais, monseigneur, n'avoir à vous écrire que lorsque M. de Vivonne serait de retour ; mais les dernières actions de MM. les chevaliers de Tourville et de Léry sont trop belles pour attendre plus longtemps à vous en faire part.

« Étant allés dans le golfe de Venise, pour empêcher que les ennemis ne fissent passer quelques troupes du port de Thiery dans la Pouille, et ayant appris que ces troupes étaient déjà débarquées à Piscare, mais que quelques-uns des vaisseaux qui les avaient portées s'étaient retirés à Barlette, ils résolurent de les attaquer, et voici comment ils exécutèrent leur dessein.

« Ils arrivèrent à l'entrée de la nuit à vue de Barlette, et, ayant aperçu trois vaisseaux sous la forteresse de la ville, ils allèrent mouiller le lendemain à une portée de mousquet des murailles. Après avoir canonné quelque temps ces vaisseaux, ils mirent en mer quatre chaloupes commandées par le chevalier de Coetlogon, lesquelles, à la faveur de leur feu, allèrent, nonobstant celui du canon et de la mousqueterie ennemie, aborder le plus gros desdits vaisseaux, qui était chargé de blé et armé de cinquante pièces de canon.

« Celui-ci se trouva vénitien et ne fit aucune résistance ; mais, le capitaine qui le commandait ayant dit audit chevalier de Coetlogon que les deux autres étaient espagnols, il poursuivit son chemin et, malgré tout le feu de la ville et d'une galiote armée qui était dans le port, se rendit encore maître d'un de ces vaisseaux, coupa ses amarres et l'emmena aux nôtres.

« Cela fait, il retourna au vénitien pour le faire mettre à la voile, et pour cela essuya derechef tout le feu du vaisseau qui restait, sur lequel les Espagnols avaient encore jeté quantité de monde.

« Ils n'en demeurèrent pas à cette action ; mais, la nuit suivante, ils résolurent de l'aller brûler dans le port : il portait vingt pièces de canon, seize pierriers, et était défendu de tous côtés par la ville : tout cela n'empêcha pas nos gens d'exécuter leur dessein, et ils attaquèrent ce bâtiment avec tant de vigueur, qu'au premier abord tous ceux de son équipage l'abandonnèrent.

« On ne saurait dire combien de belles actions se firent en cette occasion, et l'on ajoute que les chevaliers des Gouttes et de Sillery, qui commandaient chacun une chaloupe, y acquirent une reputation toute particulière.

« De là, MM. les chevaliers de Tourville et de Léry, avec leur escorte et leur prise, allèrent à Raguse, où ils ne firent pas moins paraître d'esprit et d'adresse qu'ils venaient de témoigner de vigueur et d'intrépidité. Ils envoyèrent querir les jurats, leur firent reproche de ce qu'ils fournissaient aux Espagnols des mariniers et des rafraîchissements, et qu'ils ne faisaient pas la même chose pour les Français ; ils les menacèrent sur cela de les venir brûler dans leur port, et enfin les surent si bien intimider, qu'ils leur promirent de garder à l'avenir d'autres mesures, et de faire pour cet effet publier un ban. Jusque-là toutes choses étaient allées le mieux du monde ; ils amenèrent heureusement ici leur prise ; mais la fortune qui nous avait favorisés commença de nous être contraire : les courants ayant empêché M. de Gossonville d'entrer avec les autres vaisseaux dans ce port, et l'ayant ensuite porté jusque sous le canon de Reggio, malheureusement pour nous, les dix galères de Melazzo venant à passer le lendemain matin de ce côté-là, le trouvèrent en calme, et le prirent sans qu'il nous fût possible de le secourir.

« Nos galères remorquèrent quelques-uns de nos vaisseaux, mais ils n'y furent pas assez à temps ; je fis ce que je pus de mon côté pour animer et diligenter les affaires ; je montai sur le bord de M. de Forbin, et voulus me trouver moi-même en cette occasion ; mais tout cela, comme je viens de dire, fut inutile, et nous eûmes le chagrin de voir prendre ce bâtiment à nos yeux.

« Cette perte, qui se fit le dimanche 21 du mois passé, ne jeta pas moins de consternation dans la ville, qu'elle nous laissa de désir de nous en venger à quelque prix que ce fût.

« Nous concertâmes donc, monsieur l'intendant, messieurs

de Tourville, de Léry et moi, sur le biais que nous pouvions prendre pour la réparer; et, après avoir bien consulté, nous trouvâmes qu'il n'y avait point d'autre moyen que d'aller brûler, s'il se pouvait, cette frégate dans le port de Reggio.

« Ce dessein pris, MM. de Tourville et de Léry attendirent jusqu'au samedi suivant que le vent devînt favorable, et ce soir-là le trouvant tel qu'ils le pouvaient désirer, le lendemain au matin ils firent remorquer leurs vaisseaux par les galères, et sortirent de ce port à la faveur de la marée.

« Le chevalier de Tourville silla le premier du côté de Reggio, et, s'allant mettre en panne à portée de canon de la ville, essuya tout le feu de la forteresse et des bastions pour donner temps à M. de Léry et au capitaine Serpaut, qui le suivait avec brûlot, de pouvoir exécuter son dessein.



Un bâtiment espagnol incendié par Tourville, sous le canon de Reggio et de ses forts.

« Ce dernier, à la faveur du feu de nos vaisseaux qui se mirent tous deux en panne devant Reggio, et qui commencèrent à lui lâcher toutes leurs bordées, alla jusqu'au lieu où était la frégate, trouva moyen d'y accrocher son brûlot, nonobstant les précautions que les ennemis avaient prises pour l'en empêcher, et il mit le feu en même temps.

« Je ne puis pas m'empêcher de dire ici que MM. les chevaliers de Coetlogon, des Gouttes et de Sillery montrèrent encore en cette occasion une bravoure tout extraordinaire; car, appréhendant qu'il n'arrivât quelque accident à ce capitaine, ils l'allèrent attendre dans des chaloupes pour prendre sa place en cas de besoin, et ne revinrent point qu'avec lui, et lorsqu'il eut exécuté ses ordres.

« Tandis que la frégate brûla, nos vaisseaux demeurèrent toujours dans la même place, faisant un feu continuel pour empêcher ceux de la ville de la venir secourir. Cependant, quatorze ou quinze bâtiments chargés, qui étaient au-dessous du vent, furent bientôt embrasés comme elle, et le feu se portant jusqu'à un magasin de poudre qui était voisin d'un bastion, le fit sauter, et le bastion presque avec lui. Le désordre fut si grand dans cette occasion, et la terreur, comme le remarquèrent ces messieurs, si grande, qu'ils disent que, s'ils avaient eu quelques troupes pour faire une descente, ils croient qu'ils auraient pu se rendre maîtres de Reggio.

« M. de Léry eut quatorze ou quinze personnes de tuées ou blessées d'un canon qui creva sur son bord, et ils perdirent peut-être bien tous deux de vingt-cinq ou trente hommes.

« Après avoir brûlé tout ce qui était dans ce port, ils reprirent leur navigation; mais beaucoup plus lentement qu'ils n'auraient pu faire s'ils se fussent voulu servir du vent, qui était alors assez frais, pour montrer à ceux de Reggio qu'ils n'appréhendaient ni leurs bastions, ni leur forteresse.

« Toute la ville de Messine, qui fut témoin de cette action, en a reçu une joie que l'on ne peut dire; elle redouble si fortement en eux le zèle et l'inclination qu'ils ont pour la France, que l'on ne peut pas douter qu'elle ne produise encore de merveilleux effets.

« A l'égard des ennemis, elle va rendre tous leurs ports inutiles, et, à la réserve d'Angouste, je ne crois pas qu'ils se trouvent en sûreté en quelque port que ce soit.

« Voilà, monseigneur, de quelle manière les choses se sont ici passées. M. l'intendant, qui pourra vous en rendre un compte plus exact, est à présent en meilleur état qu'il n'a été : sa goutte et la fièvre, qui l'avaient un peu tourmenté ces jours passés, l'ont quitté, et il commence de reprendre sa première santé. Je ne vous dis point de quelle manière il gouverne ici les affaires, vous savez mieux que personne du monde son mérite et ses qualités; tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il y est chéri et respecté autant qu'on le peut être de tout un peuple, et qu'on ne peut pas garder plus d'ordre et plus d'exactitude en toutes choses qu'il fait.

« Les ennemis voulurent, il y a quelques jours, faire une en-

treprise sur San Stephano et enlever ce poste : ils détachèrent, pour cela, trois ou quatre cents Calabrois et des habitants du Fiume de Nisi, qui est un lieu voisin de l'Escalette ; mais ils furent si vigoureusement repoussés par ceux qui gardaient ce poste, et par quelques cavaliers que j'y avais envoyés, qu'ils perdirent plusieurs de leurs gens et en laissèrent cinquante prisonniers.

« Il leur est bien venu en tout quatre mille Allemands; cependant leur nombre n'est toujours que de huit mille hommes de pied et de mille chevaux, à cause des gens qui leur meurent ou qui désertent. Les quatre vaisseaux du Ponant sont arrivés, et les trois de Provence. Je suis, monseigneur, avec mon respect et mon attachement ordinaires, votre très-humble et très-obéissant serviteur, « VALLAVOIRE.



Attaque du poste de San Stephano.

« J'oubliais de vous dire, monseigneur, que M. l'intendant a donné ici le parti du blé à un appelé Gourville, commis de M. de Bonrepaus; au lieu que le sénat en faisait autrefois la distribution au peuple, ce sera présentement lui, à douze écus la salme, tous droits payés. »

(*Archives de la Marine, à Versailles.*)

S'il était possible d'admettre le moindre doute sur cet admirable combat, voici une relation contradictoire, traduite de l'italien, qui prouve jusqu'à quel point la terreur fut poussée dans Reggio.

COPIE D'UNE RELATION VENUE DE NAPLES, DU 6 AOUT 1675, TRADUITE D'ITALIEN EN FRANÇAIS.

« On dit que les Français, dans Isola di Ponza (l'île de Ponce), forment quelques bastions pour se fortifier, et qu'ils y ont laissé des hommes pour travailler avec des soldats. Cela fait espérer ici que de tels attentats pourront donner de la jalousie aux princes voisins, et les disposer à prendre quelque bonne résolution. Aujourd'hui, par deux felouques qui sont arrivées dans ce port, l'on a nouvelle que l'armée de France est retournée à Messine.

« Des lettres du 29 du mois passé, que nous avons reçues par un courrier en diligence, arrivé le 2 de ce mois, donnent avis de l'horrible et ardent attentat commis par les Français sous Reggio. Ceux-ci, ne pouvant souffrir que deux galères d'Espagne eussent combattu et pris un de leurs vaisseaux de trente pièces de canon, chargé de blé et munitions pour Messine, se résolurent d'y aller mettre le feu jusque dessous le canon et de la mousqueterie dudit Reggio; il sortit donc du port de Messine deux gros navires de guerre avec un brûlot, et à la faveur d'un bon vent ils furent dans un instant comme un foudre sous Reggio, sans que les canons ni les coups de mousquet les rebutassent; eux-mêmes firent diverses décharges de leur artillerie contre la ville de laquelle ils endommagèrent beaucoup les murailles, et particulièrement les maisons; et, ayant abordé ledit vaisseau chargé, ils y mirent le feu avec tant de succès, que tout aussitôt il parut un enfer dans l'eau; le feu qui prit aux bombes et grenades dudit brûlot écarta si loin les clous et autres pièces de fer qu'il y avait, qu'il fit non-seulement du fracas sur les soldats qui étaient venus sur les murailles pour empêcher le débarquement, mais encore aux gens qui étaient dans la ville, dont il y en eut plusieurs de tués et de blessés, et avec une grande terreur de tous; le feu prit à la sainte-barbe du vaisseau qui se brûlait, en sorte qu'il semblait que tout le monde était tout en feu, tant les flammes étaient grandes; et si cela était arrivé de nuit, au lieu qu'il commença à midi, assurément que Reggio se serait tout brûlé, à cause de la confusion et de la peur qu'on aurait eue parmi la terreur, qui n'aurait pas permis aux habitants de donner aucune assistance, comme ils ont fait sur ledit vaisseau. Tout son chargement y était encore, et de plus quelque chose appartenant à don Balthasar de Guevara, et avec cela il se brûla encore une de nos

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

tartanes. Cette action, faite en vue d'une place d'armes et du général Branchari, et autres mestres de camp et officiers, a donné tant d'appréhension qu'il n'est pas croyable.

« Présentement nos galères sont à Angouste, et l'on a vu paraître d'autres voiles à Messine. »

(*Archives de la Marine, à Versailles.*)

Voici enfin, au sujet de cette action, une lettre originale de Tourville à Colbert, dont malheureusement on n'a pu retrouver la fin. Il est hors de doute qu'elle contenait des renseignements d'une grande importance, puisqu'en marge de cette dépêche on lit ces mots de la main de Colbert :

« Tout ceci est très-important; il y a bien des articles sur lesquels il faut prendre les ordres du roi. »

On peut juger de l'intérêt de cette dépêche par un passage où le chevalier se plaint de la fonte de plusieurs canons qui crevèrent et intimidèrent tellement l'équipage, que *la Syrène* ne fit pas le feu qu'elle devait faire. Ce passage est souligné avec un renvoi aussi de la main de Colbert, portant ces mots : *Important; il faut savoir d'où viennent ces canons.*

Sans doute que les observations de Tourville avaient trait au matériel et à la discipline des vaisseaux, du moins les autres parties de sa correspondance avec le roi et les ministres, qui sont heureusement conservées intactes, le laissent à penser; car, d'après la lecture de ces précieux documents, il demeura bien démontré que Tourville fut un des premiers à réclamer la réforme d'une foule d'abus que Colbert n'avait pu que signaler, ayant d'abord à fonder, à créer le matériel d'une marine tout entière, que son successeur devait perfectionner.

Voici le fragment de cette dépêche, où l'on verra avec quelle naïve modestie Tourville parle d'une expédition si glorieuse pour lui.

LETTRE DE TOURVILLE A COLBERT.

« Depuis la dernière lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, il est arrivé un contre-temps bien fâcheux à la frégate de Gossonville qui m'avait accompagné dans le golfe de Venise. Comme nous entrions dans Messine à la longueur d'un câble les uns des autres, il nous prit un calme si grand, qu'il fut cause que les courants séparèrent un peu la frégate de nous, et la fit tomber du côté de Reggio; pour nous, ils nous conduisirent dans le port. Le lendemain au matin, à la pointe du jour, il parut dix galères d'Espagne qui la prirent à notre vue sans pouvoir lui donner aucun secours, quelque diligence qu'on pût faire; le calme était grand, et, quoique nous eussions trois galères, Léry et moi, pour nous remorquer, nous ne pûmes la secourir. Je ne songeai dans ce moment qu'à venger ce malheur par quelque action qui pût mériter votre estime. Ils allèrent amarrer la frégate sous la forteresse de Reggio, qui est la ville capitale de la Calabre; ils menèrent la frégate et la mirent d'une manière qu'elle était défendue de tout le canon de cette place. Je résolus avec Léry de l'aller brûler en plein midi, à la vue de tout Messine, ce que nous exécutâmes avec assez de bonheur. J'étais à la tête, Léry après moi, et le brûlot à la longueur d'un demi-câble. Après avoir canonné à la longueur d'un demi-fusil les bastions et les forteresses, je détachai le brûlot commandé par Serpaut, qui l'alla brûler, après que nous eûmes fait jeter à la mer tout ce qu'il y avait dans la frégate. Le brûlot fit un si grand effet qu'il brûla quatorze bâtiments qu'il y avait; il y eut un bastion qui sauta à demi et plus de trente maisons brûlées dans la ville, sans compter plus de vingt-cinq qui étaient au bord de la mer, remplies de soie. Nous essuyâmes le feu de plus de septante pièces de canon; Serpaut fut abandonné de sa chaloupe, et, sans le chevalier des Gouttes, que je commandai pour l'aller escorter, il y aurait demeuré : il en fut quitte pour un coup de mousquet; le chevalier des Gouttes lui sauva la vie et lui servit de patron de chaloupe. Nos vaisseaux furent incommodés du canon et de la mousqueterie; il y eut un canon de Léry qui creva, qui lui tua quatre hommes, sans ceux qu'il perdit. Cela donna une timidité si grande à nos équipages, qu'ils n'osent faire le feu qu'on souhaiterait; il m'en creva un à Barlette. C'est à vous, monsieur, à y donner ordre. Serpaut mérite que vous ayez la bonté de vous souvenir de lui. Pour le chevalier des Gouttes, il mérite d'être capitaine : c'est un garçon de cœur et qui a une application extraordinaire au métier; Léry vous aurait, monsieur, les dernières obligations de songer à lui pour le distinguer des autres capitaines, et de le mettre à deux cents francs, avec la pension de mille livres; personne dans le corps ne la mérite comme lui, c'est de ce que je vous réponds... »

(*Archives de la marine, à Versailles.*)

En vérité, on est à la fois heureux et triste en voyant tant de courage et tant de dévouement, et en pensant aussi qu'avec de tels hommes, qu'avec Vallavoire, du Quesne, Tourville, d'Almeras, Valbelle, Gabaret, M. de Vivonne, au lieu de conquérir et de soumettre la Sicile tout entière, se soit laissé aller à son incurable paresse, et ait même entravé de toutes ses forces le peu d'expéditions glorieuses qui aient été tentées pendant sa vice-royauté.

Et puis, que penser, quand on vient à songer que chez Vivonne, tant d'incurie, de paresse, de mépris insultant pour les plus grands intérêts de la France, ont été splendidement récompensés par l'éminente dignité de maréchal de France, due, il est vrai, au coquet libertinage d'une sœur charmante; quand on voit que, pour la première fois que la marine ait été illustrée par ce grade, elle l'a été à propos d'un tel général et dans de pareilles circonstances, tandis que des hommes comme Gabaret, d'Almeras, Vallavoire, sont morts presque oubliés, après les plus longs et les plus éclatants services! Que penser, enfin, après avoir lu l'anecdote suivante?

« Du Quesne fut mal récompensé parce qu'il était protestant. Louis XIV le lui fit sentir un jour. « Sire, » lui répondit du Quesne, « quand j'ai combattu pour Votre Majesté, je n'ai pas « songé si elle était d'une autre religion que moi. » Le fils de du Quesne, forcé de s'expatrier après la révocation de l'édit de Nantes, se retira en Suisse, où il acheta la terre d'Eaubonne. Il y porta le corps de son père, *qu'il avait été obligé de faire enterrer en secret*. On lit sur le tombeau de ce grand marin : LA HOLLANDE A FAIT ÉRIGER UN MAUSOLÉE A RUYTER, ET LA FRANCE A REFUSÉ UN PEU DE CENDRE A SON VAINQUEUR. »

Que penser, sinon que cette vieille, vieille vérité est vraie une fois de plus, à savoir, « que les récompenses sont généralement en raison inverse des mérites, et que les idées d'une juste rémunération sont singulièrement compromises ici-bas. »

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE XXXIX.

L'éminente faveur que Louis XIV venait d'accorder à M. de Vivonne n'eut pas le don de l'arracher à sa mollesse et à son insouciance habituelles. Après avoir perdu l'occasion de s'emparer de Melazzo, une des positions militaires les plus importantes de la Sicile; après s'être vaniteusement proposé d'aller jusque dans le port de Naples brûler les vaisseaux espagnols, « tentative dont les difficultés ne lui parurent considérables que « sur le point de l'exécution, » ainsi que le dit M. de Tourville dans une dépêche qu'on citera plus bas; le vice-roi, se replongeant dans son incurable apathie, n'entreprit aucune nouvelle expédition pour étendre la domination française dans l'île, et se contenta de garder Messine.

Il fallut l'arrivée de Ruyter et de la flotte hollandaise, dont on parlera dans le chapitre suivant, pour tirer le vice-roi de sa torpeur. Apprenant l'entrée de ces forces navales dans la Médi-



De Vivonne.

terranée, le conseil de marine, dans lequel MM. de Valbelle et Tourville étaient fort comptés, s'assembla, et, après de longues délibérations, il fut décidé, par plusieurs raisons, que l'occupation de la ville et du port d'Agosta, situés sur la côte orientale de la Sicile, et à quatre-vingt-dix lieues environ de Messine, vers le sud, était de la plus haute et de la dernière importance :

1° Parce que la possession d'Agosta assurait la navigation de toute la partie méridionale de la Sicile, et l'entrée de Messine par le sud du phare ;

2° Parce que cette ville était alors, pour ainsi dire, le magasin de blé de l'armée espagnole.

Or, en supposant que la flotte hollando-espagnole fût de beaucoup supérieure aux forces navales françaises, il était à craindre que, resserrant Messine par un blocus étroit, Ruyter ne réduisit cette ville à une nouvelle disette, tandis que la prise d'Agosta et des magasins qui s'y trouvaient, en assurant les vivres de Messine pendant six mois, neutraliserait cette crainte : enfin le conseil regardait surtout comme indispensable, non-seulement au succès général de l'occupation, mais au maintien particulier de la possession de Messine, qu'Agosta fût aux mains des Français avant que les Espagnols eussent livré ce vaste et beau port à la flotte hollandaise, qui, commandant alors ces parages par cette position maritime, aurait alors fermé à la France toute navigation, et tout arrivage par le sud du détroit du Phare.

Il fallut d'aussi puissants motifs, appuyés des plus pressantes sollicitations et des instances réitérées des membres du conseil de marine, pour décider Vivonne à prendre en considération ce projet sur Agosta ; mais il est hors de doute, ainsi qu'on le verra plus bas, que, sans la conduite énergique et décidée de Tourville, qui, allant à bord du vice-roi au moment du combat, le força, pour ainsi dire, de donner des ordres décisifs, Vivonne se fût encore contenté d'une vaine démonstration, et que, après avoir fait voir le pavillon du roi sur ces côtes, il s'en serait revenu à Messine comme lors de sa tentative sur Naples.

Et ce qui prouve évidemment combien peu le vice-roi prenait au sérieux ce projet sur Agosta, et combien il avait envie de se borner à un semblant d'expédition, c'est que, pour attaquer une place aussi bien défendue et par sa position naturelle et par ses ouvrages, on partit sans que Vivonne eût donné « ni ordre de « bataille, ni signaux de combat et de marches, ni rendez-vous « en cas de séparation. »

Heureusement que la lâcheté des Espagnols rendit la tâche du vice-roi facile ; car ils abandonnèrent les forts, et, hormis quelque résistance qu'ils firent à une barrière forcée par M. de Valbelle, ils se défendirent à peine, et livrèrent, presque sans combattre, un des points les plus importants de toute la côte orientale de la Sicile.

Mais, si la facilité de cette conquête ne fit pas briller les armes françaises d'un grand éclat, il y eut plusieurs faits d'armes particuliers extrêmement honorables pour quelques capitaines, tel que pour M. de Coetlogon, qui, descendu à terre, alla intrépidement couper une barrière à coups de hache, sous le feu de l'ennemi, s'exposant ainsi aux plus grands dangers, « et ce par « son peu de connaissance du métier de terre, dit Tourville. « Aussi, le voyant faire de mon bord, ajoute-t-il, j'eus peur qu'il « n'y demeurât, et je m'embarquai dans mon canot avec tous « les soldats que je pus trouver pour aller le secourir, mais je « le trouvai déjà à la seconde barrière. »

Il y eut encore le fils du capitaine de vaisseau appelé Villette, un enfant de dix ans, qui ne quitta pas le pont du vaisseau de son père, et *qui désirait*, dit encore Tourville, *d'être blessé pour être mis dans la* Gazette.

Mais n'anticipons pas sur les faits ; nous laisserons Tourville et Valbelle raconter cette expédition dans leur original et spirituel langage, Tourville surtout, qui, selon la ravissante expression de Valbelle, *était d'une naïveté qui sentait fort la folie de Brutus*.

Agosta fut donc pris presque sans combat. Avant de donner les détails de cette affaire, voici un crayon de la ville et de ses défenses, emprunté à un rapport au roi, qui prouvera avec quelle faiblesse les Espagnols se conduisirent en cette occasion, puisque, possédant une place de cette importance, ils se la laissèrent aussi facilement enlever.

« Agosta est située à l'est de la Sicile et au sud de Catane, par 37° 35' de latitude nord, et par 13° 12' de longitude à l'est de Paris. Cette ville est assise sur une plaine éminente, environ à trente-deux pieds de hauteur au dessus de l'horizon de la mer ; elle est tout isolée, de figure longue, avec un rivage bas du côté du port, d'où l'on commence à monter peu à peu jusqu'aux maisons de la ville. Le port fut anciennement appelé *Seno-Megarense*, à cause que de l'autre côté était située l'ancienne ville de Mégare. Il est de bonne tenue, bien couvert et capable de recevoir de grandes flottes, auxquelles pourtant on ne peut pas empêcher l'entrée, à cause que l'embouchure du port est trop grande, ni les débarquements, pour lesquels le rivage dudit port est fort propre du côté du Ponant, où il y a plus d'un demi-mille de plage sans autre obstacle qu'un petit cordon de pierre sec, en forme de retranchement dans l'eau, lequel ne peut être de la moindre résistance, ni empêcher les chaloupes d'avancer pour faire leur débarquement ; et en haut, le long de la côte de la ville, il y a un parapet de terre, mais de fort peu de défense, à cause qu'il n'y a que quatre pieds de hauteur, et si éloigné du bord de l'eau, qu'il laisse assez de terrain entre deux à l'ennemi pour se former après avoir débarqué. A un côté de ce port, il y a deux forteresses isolées et bien fournies d'artillerie ; mais, à cause qu'elles sont tant éloignées de la place, elles ne peuvent empêcher le débarquement dans la plage. Du côté du levant, il n'y a qu'une seule place pour débarquer, qui est vis-à-vis le couvent des Carmes ; mais elle est sans aucune défense ; le reste du port est tout environné de rochers naturels, avec un parapet fait de cailloux et de terre mêlée. Du côté du midi, il y a un grand terrain qu'on appelle la Vieille-Terre, où anciennement était la ville, et de ce côté-là il y a une bonne partie de plage propre pour débarquer. De ce côté-ci, la ville est fermée, et séparée de cette Vieille-Terre seulement par une muraille antique de terre trop faible, avec un chemin couvert et glacis imparfait. Le côté du nord, qui est celui de la campagne, est fort étroit et fortifié d'un ravelin et d'un ouvrage à couronne, tous les deux avec des fosses de l'eau de la mer, ainsi ce côté-là reste bien fortifié.

Un peu plus au dedans desdites fortifications est situé le château, de figure carrée, avec quatre bastions et d'autres ouvrages, comme une fosse et chemin couvert ; mais il est si petit, qu'il est de peu de défense ; outre cela, il est commandé du côté de la ville. Pour cette raison, on ne peut pas espérer une grande résistance de ce château, et, pour cela, on doit employer tout le soin possible pour maintenir la ville, que l'on doit considérer de grande conséquence, aussi bien pour la bonté de son port que pour sa situation si propre à pénétrer dans le centre de l'île, cette considération ayant obligé les vice-rois de tenir la plupart des troupes qu'ils avaient dans l'île sur les frontières de Carlentin ; et en un mot on peut dire que, si cette place était fortifiée à la moderne, comme elle est capable de l'être, elle serait une des plus fortes de l'Europe. »

Voici la première dépêche de Tourville à Colbert à propos de cette expédition ; nous donnerons ensuite celle de Vivonne, puis une seconde dépêche de Tourville, qui sert, pour ainsi dire, de pièce contradictoire, et montre dans tout son jour l'incurie du vice-roi.

LETTRE DE M. DE TOURVILLE.

« 19 août 1675.

« Vous apprendrez, monsieur, la prise d'Agosta. Je ne me chargerai point de vous en faire un détail : on doit beaucoup au peu de vigueur de ceux qui commandaient les forts, qui n'ont fait aucune résistance dans des lieux où des Français auraient tenu trois mois. J'obtins de M. de Vivonne d'entrer dans le port à la tête de l'armée, par la connaissance que j'avais du lieu ; il commanda six navires pour battre le fort qui est dans la mer, à l'entrée où je fus mouiller à une portée de fusil ; il distribua en-

suite les autres vaisseaux pour battre les autres forts Notre grand feu fit cesser celui du fort que nous attaquions, et ceux qui y commandaient prirent le parti d'attendre qu'on les vînt attaquer à coup de main ; quoiqu'on n'eût point d'ordre d'aller aux forts, je crus qu'il était à propos d'envoyer une chaloupe pour voir ce que voudraient dire les ennemis : je détachai le chevalier de Coetlogon, avec quelques mousquetaires. « Lui, par « son peu de connaissance du métier de terre, » alla s'attacher à la première barrière qu'il fit couper à coups de hache, malgré une grêle de boulets de canon et de pierres et quelques coups de mousquet; ce que voyant de mon bord, j'eus peur qu'il n'y demeurât : je m'embarquai dans mon canot avec tous les soldats que je pus prendre pour le secourir; je le trouvai à la seconde barrière; ils mirent pavillon blanc, et comme nous en étions à la porte pour parler, ils commencèrent de nouveau à coups de mousquet et à coups de pierres sur nous; cela dura bien une heure; ils nous firent une seconde bandière blanche, et nous manquèrent une seconde fois de parole; ils ne se rendirent que lorsque j'allais faire brûler la porte : le gouverneur vint en bas et demanda à capituler, ce que je fis dans les formes. Cette affaire nous coûte quelques gens, mais qui aurait coûté beaucoup davantage à des gens qui les auraient voulu prendre par les formes. Notre grande confiance fut heureuse, et ce fut le seul fort qui se défendit; il y avait quatre-vingts hommes dedans, qui sortirent avec armes et bagages. Je prends la liberté de vous dire au vrai ce qu'il en est, parce que je suis persuadé que vous en ferez ma cour au roi, et que vous n'oublierez pas de faire celle de Coetlogon qui a bonne part à tout, et à qui je donne quelquefois de rudes corvées. J'espère qu'avec votre assistance et les petits succès que j'ai en cette campagne, je pourrai sortir cet hiver de l'emploi de capitaine de vaisseau qui me devient assez insupportable. Je compte, monsieur, que vous me permettrez de vous aller voir cet hiver.

« Le chevalier DE TOURVILLE. »

(*Archives de la marine, à Versailles.*)

On a dit dans le chapitre précédent qu'entre autres dépêches où Louis XIV se plaignait à Vivonne de son silence au sujet des affaires de Messine depuis le 6 mai, il y en avait une du 26 juillet, dans laquelle le roi, revenant à plusieurs reprises sur ce grief qu'il reprochait à son vice-roi avec une certaine vivacité, lui ordonnait expressément d'envoyer tous les quinze jours, au plus tard, une tartane en France pour y porter des nouvelles de Sicile. Croira-t-on que la lettre qu'on va lire, datée du 2 septembre, et dans laquelle Vivonne rend compte au roi de l'expédition d'Agosta ; croira-t-on, dis-je, que cette dépêche fut la première et la seule que le vice-roi écrivit à Louis XIV depuis le 6 mai (conséquemment depuis quatre mois), et encore, dans ce rapport, on ne trouve pas une seule ligne ni sur Melazzo, ni sur Naples, ni sur Reggio; croira-t-on, enfin, que ce ne fut ainsi que le 2 septembre que Vivonne remercia le roi de l'avoir nommé maréchal de France, bien que cette faveur lui ait été accordée le 2 juillet. Quant aux moyens employés par Vivonne pour justifier son incroyable paresse et exprimer sa gratitude à Louis XIV, c'est à en demeurer confondu. En voici, au reste, un exemple ; c'est un fragment de la dépêche qu'on va citer en entier :

« Messine, 2 septembre 1675.

« Votre Majesté, par sa lettre du 26 juillet passé, se plaint du « peu de soin que j'ai de lui écrire, et je lui demande très-hum« blement pardon de ce manquement; mais elle me permettra « de lui dire, avec tout le respect que je lui dois, et sans me « vouloir justifier, que je me trouve à toute heure toucher ici « du doigt à de si grandes extrémités, à cause de la quantité de « blé qu'il faut ou pour Messine, ou pour les vaisseaux, ou pour « les galères, que Votre Majesté doit un peu compatir à la fai« blesse humaine, si je ne prends pas si diligemment qu'il serait « à souhaiter la résolution qu'il faut, étant inutile d'écrire à Votre « Majesté, si on ne lui mande pas déterminément le parti qu'on « croit bon à prendre sur ce qui arrive ; par exemple, sire, bien « qu'Agosta ait été prise le 17 du mois passé, je n'ai pu néan« moins plus tôt dépêcher à Votre Majesté, parce que j'ai voulu « auparavant régler le plan de tout ce qu'il y a à faire pen« dant plusieurs mois, et, pour cela, il faut y songer plus d'une « fois. Je ne pouvais donc vous dire plus tôt qu'aujourd'hui, « sire, que je me suis déterminé à garder Messine et la ville « d'Agosta. »

Ainsi, au dire de Vivonne, un fait comme la prise d'Agosta n'est pas assez important par lui-même pour mériter une dépêche immédiate ! ainsi, quelques embarras momentanés, causés par l'incertitude des approvisionnements, peuvent autoriser un vice-roi à rester quatre mois entiers sans donner aucune nouvelle des possessions qu'il gouverne ! Encore une fois, c'est à ne pas croire à une telle justification, qui lutte d'impertinence et de puérilité.

Quant aux remercîments que Vivonne adresse au roi pour son nouveau grade, rien ne nous a paru plus ironiquement spirituel, de la part du nouveau maréchal, que cette manifestation si souvent répétée de son véritable étonnement à propos de cette grâce, étonnement si profond, si étourdissant, qu'il va jusqu'à empêcher Vivonne, durant deux mois, d'exprimer toute sa gratitude à Louis XIV ! Mais heureusement, après ce temps-là, ce magique étonnement, perdant un peu de son influence, laisse assez de liberté aux facultés du vice-roi pour qu'il puisse alors dire à son maître combien son serviteur est indigne d'un bien si considérable et si peu mérité. On avouera du moins qu'il n'y avait que Vivonne au monde capable de trouver une pareille excuse à son oublieuse ingratitude. Mais, ce qui nous a paru le plus remarquable dans tout ceci, c'est l'insistance avec laquelle le frère de madame de Montespan revient et appuie très-souvent et extrêmement, dans sa rare correspondance avec Louis XIV, sur la flagrante injustice qu'a commise ce roi envers tant de braves généraux, en leur préférant, lui, Vivonne, si peu fait pour ce grade éminent par le peu et l'obscurité de ses services.

Tant et de si humbles ressentiments de cette faveur ne m'ont pas paru la banale expression d'une feinte modestie, mais être bien plutôt une des conséquences de ce cynisme effronté dont Vivonne faisait ouvertement état, et qui le poussait à mettre ainsi en évidence, en disant un mal si véritable de lui-même, les causes honteuses qui lui avaient seules valu cette faveur éclatante.

Et, à propos du style de Vivonne, que l'on sait facile, spirituel et quelquefois brillant et hardi, il est bon de signaler une assez grande singularité : c'est que Vivonne savait si peu l'orthographe, que les lettres de feu M. le duc de Beaufort, comparées à celle du joyeux général des galères, eussent passé pour des modèles de purisme. Et pourtant la phrase de Vivonne est ordinairement précise, correcte et quelquefois même élégante et d'un beau style. Cette bizarre anomalie d'un spirituel et souvent fort grand langage, écrit avec une détestable orthographe, s'explique facilement si l'on songe que la longue habitude et la fréquentation constante d'une exquise compagnie, extrêmement choisie et lettrée, polissant l'esprit naturel, pouvait donner au style cette solidité d'expression, ce tour heureux, cette grâce charmante qu'on rencontre presque toujours dans la correspondance de plusieurs grands seigneurs du dix-septième siècle, qui faisaient, à la vérité, beaucoup de fautes d'orthographe, mais fort rarement de fautes de français.

Revenons à cette délicieusement impertinente dépêche de Vivonne ; on y verra d'abord que le vice-roi s'attribue négligemment la pensée et l'exécution de la prise d'Agosta; mais, ceci étant pour ainsi dire un tic naturel et particulier au plus gros nombre des généraux, on n'en parle que pour mémoire, et afin de donner le texte des justes récriminations de Tourville, qu'on lira plus bas :

LE DUC DE VIVONNE AU ROI.

« Agosta, le 2 septembre 1675.

« Sire,

« Le ciel ayant favorisé les armes de Votre Majesté en ce pays

d'un succès assez considérable, il est juste que je lui dépêche ce courrier exprès, qui est le major des galères, pour lui rendre compte de ce qui s'est passé. Votre Majesté aura donc agréable, s'il lui plaît, que je lui dise qu'étant parti avec tous ses vaisseaux et toutes ses galères, ledit jour quinzième du passé, pour venir ici, j'y arrivai heureusement le samedi dix-septième. En approchant de l'entrée du port, le vent ne se montrant pas tout à fait favorable, il fallut louvoyer. Ma première réflexion fut que les galères ne pouvant pas se tenir bord sur bord comme les vaisseaux, et pouvant présenter au vent beaucoup plus près que les navires, je devais les faire entrer les premières, moitié à la voile et moitié à la rame, pour ne point dérader en cas que le vent devînt contraire. Je les obligeai donc de faire cette manœuvre incessamment, à quoi elles obéirent aussitôt, et ainsi elles entrèrent les premières le plus avant qu'elles purent dans la rade. Cela fait, je tirai deux vaisseaux de chaque escadre pour faire un détachement qui canonnât la tour d'Avalos, qui se présente la première, pendant qu'à la faveur de ces six navires le reste de l'armée se coulerait dans le port. Comme ce détachement se mettait en ordre, qui était le sieur Gabaret et les sieurs de Cogolin, de Tourville, de Forbin, de Cou et de la Motte, le vent s'étant fait meilleur et plus fort, il se trouva que tous les vaisseaux entrèrent tous ensemble, les six premiers un peu devant les autres. L'armée garda sa figure ordinaire. L'escadre du vice-amiral, faisant l'avant-garde, s'enfonça et mouilla proche des forts Victoria et Piccolo, qui sont vers le fond de la rade ; celle de l'amiral donna le fond devant la ville et le château, et celle du contre-amiral entre la ville et ladite première tour, le tout en très-bon ordre. Tout le monde étant mouillé, on commença la canonnade. J'oubliais à dire qu'en entrant je fis signal aux galères qui étaient entrées de venir se tenir proche des premiers six vaisseaux, pour les remorquer en cas de besoin, ce qu'elles firent en diligence en nombre de douze ; et étant arrivées, voyant qu'il y avait du vent et que lesdits navires n'avaient pas besoin d'elles pour s'approcher de la tour, elles s'approchèrent de ladite tour pour la canonner de compagnie avec lesdits navires ; les autres douze, se joignant à l'escadre de M. du Quesne, canonnèrent les deux forts Victoria et Piccolo. De cette manière, l'armée navale prêtait le côté à tous les forts et à la ville. Quand on eut cessé de canonner, les chaloupes des vaisseaux et les caïques des galères attaquèrent lesdit forts de plus près : ceux des douze galères et de l'escadre de M. du Quesne entreprirent si vigoureusement les forts Victoria et Piccolo, que le premier se rendit par composition au sieur commandeur de la Bretesche, capitaine de galère, et l'autre au lieutenant de M. du Quesne, nommé Pallas, qui est un très-bon sujet. Dans le même temps, le détachement de l'infanterie de la marine, qui avait été destiné, ayant été débarqué sur la langue de terre qui est au bout de la ville, je me rendis sur le lieu pour le faire faire en bon ordre, et m'apercevant que notre monde était assemblé, et que la tour d'Avalos n'était pas encore rendue, et que, si elle venait à tirer, elle pourrait voir cette infanterie par le revers, je m'avançai en toute diligence en felouque vers ladite tour, et, en y allant, je vis que nos soldats, qui l'attaquaient, trouvaient encore quelque résistance, laquelle ayant pris fin par une capitulation que le chevalier de Tourville ménagea, le pavillon blanc y fut arboré. Comme je vis cette affaire finie, je m'en retournai vers notre infanterie, qui était composée de deux bataillons, savoir : de celui des vaisseaux, commandé par M. d'Almeras, et celui des galères, commandé par M. de Manse. Je lui commandai de marcher en diligence vers la ville, et je m'en allai cependant en felouque vers le château. En y allant, j'eus à la rencontre M. le commandeur de Valbelle, et je prie aussi M. du Quesne, avec lesquels je pris terre et montai jusque dans les plus proches maisons dudit château. En arrivant, je trouvai que les majors des vaisseaux et des galères, qui, avec cinquante hommes, s'étaient avancés par mon ordre un peu auparavant vers ledit château, avaient déjà si bien fait leur devoir d'eux-mêmes, qu'ils avaient mis en avant quelques discours de capitulation, et même si bien, que le major de la place me vint trouver, de la part du commandant, pour me faire des propositions, me demandant du temps pour envoyer à Melazzo. Ne voulant pas perdre une aussi bonne conjoncture, je me hâtai de leur donner un otage de ma part, qui fut le chevalier de Lauzun, homme de mérite, et qui sert très-bien Votre Majesté depuis longtemps auprès de moi, et je reçus ledit major pour la garnison. Ensuite je dis à ceux qui me parlaient que je leur ferais le traitement le plus honnête du monde ; mais que je voulais qu'ils se rendissent dans le jour même, autrement qu'il n'y aurait rien de fait, surtout s'ils attendaient que notre infanterie vînt jusque sur le bord du fossé ; et afin qu'il ne pût entrer aucun secours dans le château par le derrière, j'envoyai cinquante mousquetaires se saisir du petit pont, et, tout d'une même suite, je dis au chevalier de Valbelle de s'avancer vers le château et de travailler aux articles de la capitulation avec ceux qui étaient venus me parler ; et me reposant de cela sur lui, je m'attachai à faire avancer notre infanterie, laquelle était déjà entrée dans la ville, afin que les ennemis la voyant se pressassent de conclure. La chose succéda comme je l'avais projeté ; car, pendant que je me détournais pour faire cela, la capitulation fut achevée, qui fut de sortir armes et bagages et avec un canon, et, comme ils n'avaient pas spécifié quelle sorte de canon, je leur laissai emporter le plus méchant de la place. Cette affaire ainsi terminée, je fis vitement entrer des soldats dans la forteresse, et les ennemis en sortant, je les fis mettre dans trois barques qui, le lendemain, les portèrent à Melazzo. Ayant fait la visite de tous ces forts le même jour, j'y trouvai très-peu de canons, ce qui me fit songer tout aussitôt à y en mettre, afin que les ennemis, venant, ils ne me pussent faire la même insulte qu'ils venaient d'y recevoir. C'est pour cela que je donnai ordre qu'on tirât deux pièces de fer de vingt-cinq vaisseaux, lesquelles j'ai fait placer en bon ordre dans lesdites forteresses. Outre cela, étant allé à Messine le vingt-neuvième du passé, pour querir les régiments de Crussol et de Louvigny, pour mettre ici en garnison, j'en rapportai, le vingt-neuvième du courant, les cinquante canons qui étaient dans les vaisseaux *la Madona del Popolo*, que je pris l'hiver dernier en arrivant à Messine, lesquels ayant mis ici pareillement en batterie, j'ai fourni si abondamment d'artillerie tous les châteaux qui regardent le port, que je ne crois pas que tous les vaisseaux du monde les puissent prendre. Les murailles desdits châteaux sont si épaisses et si fortes, même les parapets, qu'une canonnade, pour si longue qu'elle soit, ne les saurait démolir ; ce qui m'a fait dire que, si les ennemis avaient connu leurs forces, nous ne les aurions jamais pu prendre. Pour celui de terre, que j'aurais pris dans trois ou quatre jours par la force, quand il ne se serait pas rendu comme il l'a fait, à cause que les maisons de la ville, venant jusque très-près du fossé, je pouvais, en peu de temps, faire dresser des batteries qui m'auraient donné moyen d'attacher fortement le mineur au corps de la place.

« Il y avait longtemps, sire, que j'avais formé cette entreprise ; mais, ne m'étant jamais vu un nombre considérable de vaisseaux ensemble qu'à mon retour de Naples, que je trouvai à Messine MM. Gabaret et de Relingue arrivés, je n'ai eu aussi moyen de l'exécuter que depuis ce temps-là. Les raisons qui me confirmèrent dans cette pensée furent de me donner une entrée dans la Sicile plus facile que celle de Messine, et que je crois avoir rencontrée, surtout si j'avais un peu de cavalerie. Outre cela, je voulais ôter aux ennemis, et à Ruyter particulièrement, le plus beau port du monde pour se retirer, et Dieu m'a fait la grâce que cela m'a réussi. C'est à Votre Majesté présentement de prendre le parti qu'elle jugera plus à propos pour nous donner moyen de conserver ce beau poste. J'ai prétendu encore qu'Agosta nous servira à conserver Messine, parce que les barques et autres bâtiments qui viendront pour nous apporter des vivres, ayant des ports dessus et dessous le vent, où ils pourront se retirer en sûreté, auront moins de répugnance à y venir qu'ils n'en ont eu par le passé, particulièrement dans cette saison où les vents étant forts, et les calmes rares, donnent plus de moyens aux petits bâtiments d'éviter les vaisseaux de guerre.

« Votre Majesté m'a souvent demandé mes sentiments touchant les galères, si son service requérait que je les gardasse ici ou que je les envoyasse en France ; et ci-devant j'ai pris la liberté de lui mander que j'estimais que c'était une chose nécessaire qu'elles passassent l'hiver ici, comme je suis encore de

ce sentiment si la chose était faisable ; mais, ayant considéré qu'il faudrait pour quatre mois de vivres pour elles, au moins quatre mille salmes de grain, qui sont huit mille charges de France, et que d'ôter cette quantité à Messine, ce serait la priver d'un grand secours, il a fallu, malgré moi, prendre la résolution de les renvoyer. Ainsi j'arrêtai hier qu'elles partiront le quinzième du courant pour s'en retourner toutes à Marseille. Je les ai voulu retenir encore cette quinzaine pour voir si Votre Majesté ne m'enverra pas des ordres entre ici-là qui me marquassent que son intention fût de les garder, et qu'elle m'envoyât les moyens de les nourrir ici sans toucher à la subsistance de Messine, auquel cas je les garderai ; mais, si ces ordres ne viennent point, Votre Majesté peut compter qu'elles seront en Provence dans tout le mois d'octobre.

« Les vaisseaux ne se trouvant avoir des vivres, à bien ménager ce qu'ils ont, que jusqu'au quinzième octobre, il avait été résolu qu'ils s'en retourneraient en France, comme je l'ai déjà fait savoir à Votre Majesté, pour en reprendre et revenir ici de bonne heure. Mais Messine et Agosta ne se pouvant pas maintenir et être dénuées de toute l'armée navale, surtout les ennemis ayant à y venir avec une puissante armée de mer, il a été jugé à propos de conserver les vaisseaux ici jusqu'à la fin de novembre, et de prendre pour cet effet, sur la subsistance de Messine et d'Agosta, les six semaines de vivres nécessaires pour cela, afin de suppléer ou à la consommation qui s'en est faite, ou au manquement de fournitures de la part du munitionnaire, et tenir la mer pendant tout le temps que Sa Majesté prétend qu'on le doive faire, pour lui donner moyen de nous faire tenir les deux mois de victuailles qu'elle nous fait préparer à Toulon, et ainsi de maintenir ses affaires dans ce pays-ci. Par ce moyen, nous prétendons mettre en sûreté les convois qui nous doivent venir du Levant et de Tunis, et les bâtiments que nous allons y envoyer encore de nouveau, et embarrasser les ennemis quand ils seront dans ces mers ; étant certains qu'ils n'auront pas une action si libre et si *quiette* quand nos trente vaisseaux tiendront la mer dans ce voisinage, que s'ils étaient absents.

« Votre Majesté, par sa lettre du vingt-sixième juillet, se plaint du peu de soin que j'ai de lui écrire, et je lui demande très-humblement pardon de ce manquement ; mais elle me permettra de lui dire, avec tout le respect que je lui dois, et sans me vouloir justifier, que je me trouve à toute heure ici toucher du doigt à de si grandes extrémités, à cause de la quantité de ble qu'il faut, ou pour Messine, ou pour les vaisseaux, ou pour les galères, que Votre Majesté doit un peu compatir à la faiblesse humaine, si je ne prends pas si diligemment qu'il serait à souhaiter les résolutions qu'il faut ; étant inutile d'écrire à Votre Majesté, si on ne lui mande déterminément le parti qu'on croit qui est à prendre sur tout ce qui arrive. Par exemple, sire, quoique Agosta ait été prise le dix-septième du passé, je n'ai pu néanmoins plus tôt dépêcher à Votre Majesté, parce que j'ai voulu auparavant régler le plan de tout ce qu'il y avait à faire pendant plusieurs mois, pour maintenir Messine, Agosta et les vaisseaux, et pour cela il faut y songer plus d'une fois, y ayant quantité de choses à considérer qui demandent chacune en particulier de grandes réflexions ; et il faut se représenter divers partis pour se déterminer à un. Je ne pouvais donc lui dire plus tôt qu'aujourd'hui, sire, que je me suis déterminé à garder Messine et la ville d'Agosta, que je crois, avec les trente vaisseaux, les pouvoir maintenir jusqu'à la fin de décembre ou au commencement de janvier, dans lequel temps Votre Majesté nous pourra envoyer ses ordres, soit pour les conserver seulement, soit pour conquérir davantage de pays. Si je n'ai pas de cavalerie, je ne puis pas davantage m'étendre aux environs d'Agosta, parce que je n'ai que cent cinquante chevaux, et que les ennemis en ont au moins neuf cents, et qu'outre cela il faut de l'infanterie pour pouvoir se rendre maître des postes qui sont voisins de la mer et les conserver, afin d'avoir des retraites sûres à point nommé, et ne pouvoir être coupé quand une fois la cavalerie irait faire des courses pour obliger le pays à contribuer. Ce que j'ai pu jusqu'à présent a été, par le moyen des galères, de mettre une bonne quantité de fourrages ici dedans pour la cavalerie que nous avons ; et les ennemis voyant cela ont brûlé tout ce qu'ils ont vu de monceaux de paille le long de la mer, afin que nous n'en puissions profiter pour en prendre davantage. Il y a ici dedans du blé suffisamment pour la ville et pour la garnison, pour quelques mois. A l'égard de Messine, nous comptons qu'il y a présentement pour jusqu'à la mi-octobre, et qu'avant que cette quantité soit consommée, nos convois de la Morée et de Tunis en apporteront vraisemblablement pour aller jusque vers la fin de l'année, sur quoi on prend les six semaines nécessaires aux trente navires. Ainsi, pour maintenir cette grande ville, il faudra qu'il lui en vienne encore pour pousser jusqu'à la fin de janvier, qui est le temps auquel nous supposons que Votre Majesté nous pourra secourir de troupes et autres choses, ou au moins de ses résolutions et ordres ; sur quoi je la supplie très-humblement de souffrir que je lui représente (comme j'ai déjà fait plusieurs fois) que, si elle se détermine à envoyer des troupes en ce pays-ci, elle les envoie en telle quantité qu'elles aient figure d'armée, autrement je ne puis pas lui répondre d'aucun succès un peu considerable. Il serait bon d'appuyer le projet que M. l'intendant a fait pour la nourriture de Messine ; je crois que, si on se met en devoir de l'exécuter, l'on soutiendra cette grosse ville sans une extrême peine.

« Etant nécessaire de réparer un peu le château d'Agosta et quelques endroits qui rendent la ville tout ouverte, j'ai obligé monsieur l'intendant de prendre une somme de dix mille écus des prises que j'ai faites, pour employer à les mettre en l'état qu'il faut pour être de défense contre les ennemis s'ils viennent pour nous ôter cette conquête. Je supplie Votre Majesté d'avoir agréable ce que j'ai fait en cette rencontre ; sans nécessité du service je ne l'aurais pas entrepris, à cause de la repugnance que monsieur l'intendant y apportait.

« Votre Majesté m'ordonne de monter sur l'amiral lorsque j'apprendrai que Ruyter sera entré dans ces mers, et elle peut compter que je n'ai pas une plus grande joie que d'obéir à ses ordres ; mais, néanmoins, il me paraît que Messine s'épouvante si fort lorsqu'elle me voit embarquer, et les malintentionnés que les Espagnols y entretiennent encore savent si bien dire que je m'en retourne en France, que, si l'armée ennemie venait, pendant que je serais dehors, se présenter à Messine, je ne fais nul doute qu'il n'y survînt un très-grand désordre qui donnerait moyen aux Espagnols d'y entrer. Je préférerai néanmoins les ordres de Votre Majesté à toute autre chose, et il faudra que mes empêchements soient bien grands, si je ne me rends exact à les suivre.

« Le projet que j'ai formé pour les vaisseaux est qu'ils partent dans un jour ou deux, au plus tard, pour s'avancer jusqu'à Caillari, pour apprendre des nouvelles des ennemis ; de là, ayant nettoyé tous les dangers, ils feront partir pour Toulon les vaisseaux *le Triton*, *le Drôle*, *le Comte*, *l'Etoile* et *la Normande*, afin d'y charger les deux mois de vivres que Votre Majesté y fait préparer pour son armée navale, et des troupes qui serviraient d'armement en partie auxdites flûtes ; et comme nous avons perdu beaucoup de matelots et que nous sommes pour en perdre encore beaucoup d'autres, on en pourrait mettre sur lesdits bâtiments une quantité raisonnable pour remplacer ces vides, et cela ferait que ces cinq bâtiments seraient très-forts dans le passage, sans qu'il en coûtât rien d'extraordinaire à Votre Majesté pour leur équipage. Les vaisseaux continuant leur chemin de Caillari jusqu'à Tunis, y escorteront une flûte de Votre Majesté, nommée *la Soubise*, et un vaisseau que j'ai pris dans mon voyage de Naples, qui est très-propre pour charger du blé, et en ramèneront *le Palmier* et *l'Avenant* qui y chargent depuis longtemps. Ainsi ils emploieront bien leur mois de septembre à cela. A leur retour, si M. de la Bretesche n'était pas venu (ce que je ne crois pas), ils iront à sa rencontre, et se tenant sur le cap d'Armes, pour l'escorter jusque dans Messine. Pendant ce temps on fera du pain auxdits navires, lesquels ils viendront prendre, et du vin en cette ville. Après quoi je pourrai m'embarquer sur l'amiral et y faire ce que Votre Majesté m'ordonne, puisque ce sera le temps que les ennemis pourront paraître. J'oubliais à dire que nous avons encore des



Tourville.

barques grandes et bonnes pour aller au blé, que nous enverrons avec les flûtes

« Je supplie très-humblement Votre Majesté de croire que je fais ce que je puis pour empêcher le désordre qui se peut commettre dans la consommation des vivres ; mais ce n'est pas chose aisée ; on y fait ce que l'on peut. Après vous avoir rendu compte, sire, des choses qui regardent Votre Majesté en ce lieu, il est plus que juste que je la remercie de l'honneur extraordinaire et incroyable qu'elle m'a fait en me donnant si libéralement le bâton de maréchal de France. J'avoue de bonne foi avoir été surpris dans cette rencontre ; car, connaissant le peu de mérite de mes services, je n'envisageais que dans des vues fort éloignées un bien si considérable. Cependant, sire, m'en voyant gratifié de si bonne heure et d'une manière qui comblerait le sujet le plus accompli, je suis resté dans un étonnement si profond, que je ne m'en ai pu tirer, et j'y resterais encore plus volontiers que d'écrire, si la bienséance et la reconnaissance me pouvaient permettre de me taire, lorsque Votre Majesté me donne tant sujet de parler. Quelque obligation que j'aie néanmoins, sire, de vous en faire un véritable remercîment, c'est une nécessité que Votre Majesté se contente de ce que je viens de lui dire. Je suis trop occupé de mon étonnement pour arranger plus de paroles ensemble ; mon cœur et mon zèle feront le reste dans ce qu'il faut faire ici pour votre service ; je m'y plongerai tout entier, et de cette manière, exposant tout ce que j'ai pour mériter tout ce que Votre Majesté m'a donné, je tâcherai, quoique faiblement, de lui témoigner autant de reconnaissance que je puis ; et, me tenant dans cette voie, je la persuaderai bien plus sûrement et avec plus d'efficacité de mon ressentiment que si je cherchais par de plus beaux discours de lui protester que je suis avec le dernier respect et le zèle le plus ardent du monde,

« de Votre Majesté,

« le très-humble, très-obéissant, très-fidèle sujet et serviteur,

« VIVONNE. »

(*Archives de la marine, à Versailles.*)

Cette dernière lettre de Tourville sert, ainsi que nous l'avons dit, de texte contradictoire au mémoire de Vivonne, et prouve bien évidemment que non-seulement la pensée du siége d'Agosta ne vint pas au vice-roi, mais qu'il fallut que Tourville, une fois sur son bord, le forçât presque de se décider à l'attaque.

LETTRE DE M. DE TOURVILLE.

« Agosta, 2 septembre 1675.

« Bien que je ne me sois pas fort étendu sur les circonstances du voyage que j'ai fait au golfe de Venise, je craindrais que ma lettre ne vous ennuie si je ne savais pas que M. de Vivonne a pris toutes les précautions possibles pour empêcher que vous ne soyez importuné des lettres de l'armée navale, et s'il n'avait pas jugé à propos d'envoyer en France à l'insu de tout le monde, afin que vous ne sussiez que par lui tout ce que nous faisons et tout ce que nous ne faisons pas ; mais, comme il est important que vous sachiez exactement les choses que j'ai à vous écrire aujourd'hui, je prendrai à mon tour mes précautions, afin que ma lettre parvienne jusqu'à vous, et peu s'en est fallu que je n'aie frété une barque à mes dépens, afin de la charger de mon paquet. Cette pensée qui m'est venue n'est pas sans quelques difficultés, et, tout bien considéré, je crois qu'il vaut mieux tenir ceci prêt en attendant une occasion favorable et assurée. Ainsi vous serez averti tôt ou tard de la manière dont les choses se passent, étant persuadé que je ne cours aucun risque à vous parler à cœur ouvert, comme j'ai toujours fait, et que vous aurez la bonté de brûler ma lettre. Il serait fâcheux à toute la marine que les officiers généraux ne fussent en droit de rejeter sur M. de Vivonne le ridicule de la retraite de Melazzo, et il était de notre honneur à tous qu'on ne tînt pas plus longtemps les vaisseaux dans le port. C'est pour cela que l'on me détacha du côté du golfe, et qu'ensuite M. d'Almeras étant arrivé avec six gros navires, l'on forma l'entreprise d'aller brûler les vaisseaux espagnols jusque dans le port de Naples. M. de Vivonne alla à ce grand dessein avec une confiance admirable, et les difficultés ne lui parurent considérables que sur le point de l'exécution. Il exclut tous les capitaines du conseil, où l'on prit la résolution de ne pas exposer les vaisseaux du roi, et de retourner à Messine comme on en était venu. Je crois qu'il vous aura fait savoir le bonheur qu'il eut de trouver pendant un calme plusieurs barques chargées de blé, sans quoi les murmures des Messinois auraient été grands. M. de Terron, qui est plein de zèle, était malade, et sa maladie fut cause qu'on demeura plus de quinze jours sans rien faire, et qu'on n'eut guère d'égards aux plaintes que tout le monde faisait de ce que nos vivres et le temps se consumaient pour rien. Enfin ce que j'avais fait à Barlette et à Regge étant suffisant pour convaincre que les propositions d'aller chercher du blé sous le canon des places ennemies n'étaient pas des propositions extravagantes, et la nouvelle du passage des Hollandais en cette mer étant venue, et la crainte de retomber dans la disette des vivres se renouvelant à l'entrée de l'hiver, le conseil de M. de Vivonne conclut, d'après l'avis du conseil, qu'il fallait tenter le pillage d'Agosta, et l'on partit exprès pour cela, *sans ordres, sans signaux et sans rendez-vous*, le jeudi 15 août, avec vingt-neuf vaisseaux, vingt quatre galères et douze brûlots, et l'on crut qu'avec cela nous pourrions entrer dans ce port, malgré les cinq forteresses qui en font la sûreté. C'était là tout le dessein, et même on laissait entrevoir qu'une aventure comme celle du retour de Naples satisferait l'ambition de ceux qui nous conduisent, et que deux ou trois barques chargées de blé, si on les pouvait trouver, était tout ce qu'il fallait, selon eux, pour ôter le ridicule de ce petit voyage. Nous arrivâmes le 17 à la vue d'Agosta. Comme je vis qu'on ne nous avait donné aucun ordre, j'allai à bord de M. de Vivonne pour savoir de quoi il était question, et je m'offris d'entrer le premier dans ce port, comme en ayant plus de connaissance que personne : voilà ce qui fut cause que j'eus la tête de tout le détachement. Je ne vous conterai point les particularités d'une aventure dont la fortune mérite toute la gloire. J'aurais intérêt que cela ne fût pas ainsi, puisque personne ne partage avec moi l'honneur d'avoir pris le fort Davolas, qui est la première, la plus forte et la plus importante des cinq forteresses, et que c'est cette prise qui a donné le branle à tout le reste ; mais les Espagnols y ont plus contribué ni que moi ni que personne, et, sans leur négligence et leur lâcheté, ils seraient encore les maîtres de ce poste, qui est plus important qu'on ne saurait se l'imaginer. J'avoue que la manière brusque dont on les attaqua mérite des louanges, et que ce fut en partie ce qui étonna les ennemis ; mais enfin, si des Français avaient fait la même chose, ils seraient déshonorés, et ils mériteraient d'être punis. La plupart des capitaines montrèrent de la bonne volonté, et il n'y a pas jusqu'au petit Villette qui eût voulu que la canonnade eût duré plus longtemps ; je vous le cite parce que c'est une chose extraordinaire à un enfant de dix ans que d'avoir souhaité d'être blessé pour être mis dans la Gazette. Son père n'était pas du détachement ; cependant il reçut et tira les premiers coups. Monsieur le général lui envoya un ordre pour carguer ses voiles, afin de laisser passer le détachement. Mais, pour revenir à des choses plus importantes, je crois que ce ne sera pas un mal pour les affaires du roi que ce soit M. du Quesne qui nous mène chercher les ennemis ; il me paraît aussi bien intentionné qu'il est habile et capable. Je vous demande en grâce, monsieur, si on désarme quelque vaisseau, que j'en sois du nombre, afin d'aller à Paris pour vous faire ma cour, et de me tirer avec votre protection de l'état de capitaine de vaisseau à un plus grand. Je ferai toujours mon devoir, et je vous regarderai uniquement comme la personne du monde pour qui j'ai plus de respect.

« Le chevalier DE TOURVILLE. »

(*Archives de la marine, à Versailles.*)

On voit, par cette lettre de Tourville, toutes les fautes graves

que commit Vivonne pendant sa vice-royauté; pourtant la prise d'Agosta fut d'un grand secours : M. de Mornas, maréchal de camp, que M. de Vivonne laissa dans cette place pour y commander, fit réparer les forts que l'artillerie française avait ruinés, éleva quelques nouvelles fortifications, et mit cette place dans une parfaite condition de défense. Les habitants, que la domination espagnole avait aigris, mirent sur pied plusieurs compagnies de cavalerie, et, soutenus par quelques troupes d'infanterie, ils firent souvent des sorties, qui incommodèrent extrêmement les Espagnols refoulés dans le plat pays. M. de Vivonne, ayant hâte de revenir à Messine, laissa quatre vaisseaux à Agosta, et revint avec joie dans la capitale, où il fut reçu en véritable conquérant.

Peu de temps après, il fut obligé de renvoyer en France une grande partie de sa flotte pour y aller querir les vivres nécessaires à la subsistance de Messine, qui, depuis près d'une année d'occupation, était, ainsi qu'on l'a dit, réduite à tout recevoir de France, puisque le vice-roi n'avait rien tenté sur le plat pays, pourtant un des terroirs les plus fertiles du monde, et appelé dès longtemps le grenier de l'Italie ; mais telle était l'apathie de Vivonne, et aussi l'opiniâtreté de Louvois à ne pas envoyer à Messine les troupes nécessaires, que la France était obligée de nourrir Messine, quand, à vingt lieues dans l'intérieur de la Sicile, les terres regorgeaient de blé.

A peine les vaisseaux français avaient-ils mis à la voile, que la flotte espagnole fit voile de Naples et vint mouiller près de la côte de Calabre, à la vue du phare, le 24 octobre.

Aussitôt M. de Vivonne ordonna à M. d'Almeras d'aller à eux, ce qu'il fit bravement ; les Espagnols prirent alors la fuite, et, après plusieurs heures de chasse, d'Almeras mit en panne et envoya demander à Vivonne quel parti il devait prendre, ajoutant que, selon lui, il était dangereux de passer le détroit, vu qu'une fois ce détroit passé il ne dépendait plus de lui de revenir, à cause de la violence des courants. Mais, nonobstant ces raisons, Vivonne lui ordonna de poursuivre l'ennemi ; d'Almeras obéit, et, pour suivre ses instructions, il fut obligé de ranger la terre de très-près, les ennemis fuyant du côté de Melazzo ; alors son vaisseau toucha, et manqua d'échouer selon ses prévisions ; au même moment Vivonne, qui avait assisté à presque toute l'action sur le bord de la mer, lui dépêcha courrier sur courrier pour lui ordonner de revenir, lui annonçant que les Espagnols avaient reçu un secours de treize galères. D'Almeras revint, et trouva M. de Vivonne fort irrité contre lui, qui lui reprocha durement de ne pas avoir assez poursuivi les Espagnols.

Ces reproches étaient au moins singuliers dans la bouche de M. de Vivonne; mais d'Almeras répondit par un mémoire adressé à Colbert, et dans lequel toute sa conduite est exposée avec une candeur et une lucidité pratique qui doit convaincre toute personne un peu au fait de la tactique navale.

On a dit que Vivonne, avant cette affaire de d'Almeras, avait renvoyé en France une grande partie de sa flotte, commandée par du Quesne. Louis XIV, ainsi que le démontre la dépêche suivante, blâma fort cette façon d'agir : en effet, on ne se pouvait conduire d'une façon plus imprudente et plus folle, dans l'appréhension où l'on était de la venue de la flotte de Ruyter. Vivonne n'avait gardé à Messine que huit vaisseaux, et pouvait être vigoureusement attaqué par des forces très-supérieures ; d'un autre côté, la jonction des vingt vaisseaux qu'il avait envoyés en France pour chercher des vivres devenait fort dangereuse à exécuter avec les vaisseaux demeurés en Sicile, puisqu'à leur retour ils pouvaient être attaqués avec avantage par la flotte hollando-espagnole.

Sans doute que Vivonne craignait avant toutes choses de manquer de vivres et de se voir oublier en France.

Voici la dépêche de Louis XIV à ce sujet.

LE ROI A VIVONNE.

« Mon cousin,

« J'apprends, par votre lettre du 30 du mois passé, que je reçus hier, la résolution que vous avez prise de renvoyer à Toulon vingt vaisseaux de mon armée navale que vous commandez. Après avoir bien examiné les raisons contenues dans votredite lettre, qui vous ont porté à prendre cette résolution, et les différents partis que vous me proposez, je vous dirai en peu de mots que j'aurais cru qu'il aurait été autant et plus avantageux au bien de mon service de retenir auprès de vous tous mes vaisseaux, en conformité de ce que je vous ai fait savoir de mes intentions par toutes les lettres que je vous ai écrites depuis trois mois, et vous ne deviez pas douter que je ne pourvusse suffisamment aux vivres de mesdits vaisseaux, sachant bien le risque qu'ils auraient couru, et l'embarras auquel vous vous seriez trouvé si les vivres leur eussent manqué dans le temps que l'armée navale d'Espagne, fortifiée de l'escadre de Hollande, commandée par Ruyter, pourra demeurer sur les côtes de Sicile ; et que vous aurez clairement connu que les ordres que j'avais donnés d'envoyer à Messine un troisième mois de vivres, outre les deux qui sont déjà partis, en suite de l'assurance que vous m'aviez donnée que tous mes vaisseaux avaient des vivres jusqu'à la fin de novembre, et que vous auriez fait remplacer ceux qui avaient été divertis ; mais, comme vous avez estimé qu'il était plus important au bien du service de les renvoyer, j'approuve la résolution que vous avez prise, et j'envoie dès à présent mes ordres à Toulon pour faire travailler incessamment au radoub et carener tous mes vaisseaux, et à la préparation de six mois de vivres, mon intention étant de les remettre en mer précisément au premier jour de décembre prochain, sous le commandement de M. du Quesne, pour vous aller joindre, ne doutant pas que vous n'ayez pris vos mesures et ne lui ayez donné tous les ordres et les rendez-vous nécessaires pour joindre les dix vaisseaux que vous avez conservés, afin qu'ayant toutes mes forces rassemblées, elles puissent être en état de combattre la flotte d'Espagne, et de remporter les mêmes avantages que mes armées de terre ont jusqu'à présent remportés par terre.

« Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

« Écrit à Versailles, le 17 octobre 1675.

« LOUIS.

« COLBERT. »

(*Bibl. roy. mss.*)

On savait alors positivement l'arrivée de la flotte hollandaise dans la Méditerranée; la grande question à traiter était alors d'assurer la jonction de la flotte française qui devait rapporter des vivres à Messine avec les forces navales restées dans cette ville.

Colbert demanda, sur ce point, l'avis de du Quesne, Valbelle, Gabaret et Preully d'Humières, les quatre marins les plus praticiens de ces temps-là.

On croit devoir donner ici ces documents, extrêmement précieux en cela qu'ils peuvent servir de point de comparaison entre la tactique de ces quatre excellents hommes de mer, et servir aussi de plan de jonction si une telle occurrence se retrouvait de nos jours.

D'abord du Quesne avait écrit la lettre suivante à Vivonne pour lui donner les conseils nécessaires, et lui recommande toutes les précautions à prendre en cas de jonction.

DU QUESNE A VIVONNE.

« Toulon, ce 5 octobre 1675.

« Monseigneur,

« J'ai eu l'honneur de vous écrire, depuis celle par Cauvière, par deux barques chargées de vin de la Seyne par la dernière. Il y avait un chiffre qui a dû être expliqué par le sieur de Goods, que M. d'Antiège connaît, auquel j'adressais lesdites deux dernières lettres. Celle-ci est par Focas, qui a tardé quelques jours, attendant les lettres données par l'intendant.

« Je vous dirai donc que j'attends dans trois jours le retour du courrier que j'ai envoyé exprès; il contiendra vos derniers

paquets, et qu'aussitôt nous devons partir, parce que dans ce temps-là toutes les viandes seront fournies et les hommes pour remplacer ceux qui manqueront. Jamais je n'ai eu tant de chagrin que de voir ce retardement, après avoir fait la diligence requise pour mettre les vaisseaux en état, ainsi que vous l'avez su par mes précédentes.

« Nous aurons cinq mois de vivres, à commencer du premier du courant, et les vaisseaux en bon état.

« Il se va préparer un armement de cinq ou six moyens vaisseaux, suivant un état venu il y a dix jours. Je ne doute pas que l'on ne le presse au retour de ce courrier, qui apportera réponse à votre dépêche, laquelle je vous porterai moi-même, Dieu aidant, car j'en meurs d'impatience. Il est venu des lettres de Gênes et de Livourne, qu'un coup de vent avait surpris les vaisseaux de Naples à Mezzaro, et qu'il y en avait de perdus et démâtés; mais point de confirmation de ces parts, ce qui nous surprend, vu que vous devez avoir encore trois ou quatre tartanes à nous envoyer.

« Vous aurez appris que Ruyter avec sa flotte a été à Barcecelone. Il est bien armé; mais les Espagnols qui sont avec lui seront très-mal s'il ne leur donne des matelots. J'attends des nouvelles à tout moment pour savoir s'ils seront partis de Barcelone. Nous savons qu'ils ont mis une fois à la voile, sans certitude s'ils auront fait voile pour Cagliari, où l'on assure qu'ils se devaient joindre à ceux de Naples.

« Quoique je fasse partir Focas avec cette lettre, je ne laisserai d'en faire partir une autre lors du retour du courrier, qui vous dira nous avoir vus à la voile, et la route prise, si ce n'est que les vents nous contraignent si fort, que pour gagner du temps nous ne fassions servir toutes sortes de vents, à quoi vous devez vous attendre, et à toute la diligence et vigueur possibles.

« Il sera bon, s'il vous plaît, de faire tenir prêts les plus gros grelins et toutes les chaloupes, pour, en cas que nous abordions à Messine avec vent qui nous refuse l'entrée, nous puissions aider pour nous amarrer au rivage dans un temps fâcheux et difficile comme il en fait en cette saison, ce qui nous est arrivé très-souvent, et encore à présent. C'est ce qui m'oblige de presser le porteur de vous dire que je le crois très-bon pour nous tenir informés en cas que les deux flottes ennemies fussent jointes, que vous nous expédiez deux tartanes qui sachent quels postes elles occuperont, du nord ou du sud, et de quelle manière, afin que nous prenions nos mesures pour vous joindre dans le premier rendez-vous.

« Je vous ai informé du changement de capitaine de quelques vaisseaux : ainsi il ne me reste, pour le présent, qu'à vous assurer que je n'ai jamais eu tant d'impatience d'être en mer que je l'ai présentement. La cour le désire aussi; mais qu'aurions-nous fait sans toute la flotte et les vivres que nous embarquons encore?

« Je suis avec beaucoup de respect,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« du Quesne. »

(*Bibl. roy. mss.*)



Colbert.

Puis vient l'avis raisonné de MM. Gabaret et de Preully sur cette jonction.

AVIS DE MM. GABARET ET PREULLY, SUR LA JONCTION DES VAISSEAUX REVENUS A TOULON, ET QUI EN DOIVENT PARTIR POUR RALLIER CEUX QUI SONT RESTÉS A MESSINE.

« A bord du *Saint-Esprit*, 26 octobre 1675.

« Sur les points qui nous ont été montrés par M. du Quesne, dans la lettre de Sa Majesté, pour dire nos avis, notre opinion serait de dépêcher incessamment à monseigneur le maréchal de Vivonne, pour l'informer de l'état des vaisseaux qui sont dans ces rades, du dessein qu'on a d'aller attaquer les ennemis dans les mers de la Sicile, du temps qu'on pourra partir d'ici, et le supplier, si l'armée ennemie n'a pas occupé l'entre-deux des mers

de la Sicile et de Calabre, de faire partir l'escadre de M. d'Almeras pour se rendre à un rendez-vous qui sera envoyé par M. du Quesne, afin d'éviter, par cette jonction, de faire un combat inégal; en cas qu'il y ait des difficultés ou des raisons qui empêchent que ladite escadre puisse sortir, le rendez-vous peut toujours servir pour recevoir les avis de l'état de l'armée ennemie et des postes qu'elle occupe.

« Cependant on fera toute la diligence possible pour partir et passer par les côtes du nord de Sicile pour entrer dans le Phare, et tenter par ce détroit l'entrée du port et la jonction, à moins qu'on n'ait des nouvelles de Messine qui changent la résolution qu'on peut prendre, notre avis étant que ce côté est le moins facile à être gardé par les ennemis.

« Comme on ne doit pas douter que M. de Ruyter ne se serve de toute son expérience et de la pratique des gens du pays pour empêcher notre jonction dans le port de Messine, si on est obligé de combattre en passant le Phare, il se pourra que tous les vaisseaux de l'escadre n'entreront pas dans le port, par les raisons qui peuvent venir de l'action du vent et de la marée: aussi est-il important d'avoir des ordres cachetés, pour savoir ce que l'on aura à faire en ce cas.

« Pour les manœuvres qui se doivent faire dans la route, comme les mouvements de l'escadre peuvent dépendre de ceux que feront les ennemis, et qu'on doit agir à l'instant qu'on les voit, cela n'étant pas prévu, il est difficile de les pouvoir régler, et M. du Quesne agira selon la grande expérience qu'il a du métier, en faisant les signaux ordinaires, ou qu'il pourra donner aux chefs de division.

« Quant à l'état de l'armée ennemie et des mers qu'elle occupera, on ne le peut juger; on doit fixer son dessein sur le passage du nord par le Phare, à moins qu'on n'aie des avis qui changent la résolution qu'on aura prise, comme on a dit ci-dessus.

« GABARET, PREULLY D'HUMIÈRES. »

(*Archives de la Marine à Versailles.*)

Cette dépêche de Valbelle contredit et attaque, toutefois avec mesure, les dispositions de du Quesne, et donne un plan très-détaillé de ses projets. Les raisons qu'il donne comme devant faire préférer le passage du sud au passage du nord paraissent fort concluantes.

LETTRE DU CHEVALIER DE VALBELLE AU MARQUIS DE SEIGNELAY.

« De Toulon, 3 novembre 1676.

« Monseigneur,

« A mon retour de Marseille, où j'étais allé par ordre, et pour hâter la levée des soldats et des matelots dont nous avons besoin pour remplacer les morts et les invalides de nos équipages, M. du Quesne m'a communiqué la lettre qu'il a plu à Sa Majesté lui écrire, et demande mon avis sur la jonction des vingt vaisseaux qu'il a ramenés à Toulon avec les dix qui sont demeurés à Messine.

« En vérité, monseigneur, je n'ai pas été médiocrement surpris d'apprendre de sa propre bouche qu'il n'a point pris de mesures avec M. de Vivonne pour une affaire si importante au bien du service, et suis aussi fort étonné de ce qu'il n'a amené avec lui ni pilote du Phare ni felouque du pays pour envoyer des nouvelles quand nous serons dans ce voisinage; cependant il veut entrer par le nord, et il vous l'a écrit.

« Si j'en étais cru, nous passerions par le sud, à cause qu'il n'y a rien à craindre par là que les ennemis: et, ayant à les voir, il vaut, à mon avis, beaucoup mieux les rencontrer en un lieu propre à chicaner et à se ménager, que dans un où il faut tout donner à la fortune, et où nous ne pouvons combattre qu'avec désavantage. Je l'ai dit à M. du Quesne, et je ne puis m'empêcher de vous l'écrire.

« Si les Espagnols sont maîtres de la tour du Phare, comme il y a apparence, puisque, avant notre départ d'Agosta, on disait que M. de Vallavoire n'y avait laissé que dix hommes de garnison, les ennemis occuperont le poste de la madone de la Grotte et de Sainte-Agathe, et, cela étant, ils auront le vent sur nous, si nous entrons avec le nord-ouest, qui est celui que nous devons souhaiter.

« Cet avantage est très-considérable dans un canal étroit et dans lequel on doit compter pour perdus tous les vaisseaux qui seront dégréés ou démâtés, à cause du calme et de l'inégalité rapide du flux et de marée de ce phare. Les ennemis ne les craignent pas, parce qu'ils ont des galères pour les remorquer et de plus la terre pour amie.

« On dit que nous mouillerons; mais, en ce cas, on se séparera, et on ne posera les ancres qu'à soixante brasses d'eau du côté de la Calabre, et à une portée de pistolet de terre sans espoir de se secourir et sans pouvoir se réparer, à cause du feu continuel que les ennemis feront sur les vaisseaux qui se trouveront en cet état. Nous y avons vu *l'Agréable;* le chevalier d'Ailly, qui le monte, fut obligé de faire couper le câble et d'appareiller.

« Ce n'est pas tout, monseigneur: cette passe est si étroite qu'on n'y donne que les uns après les autres, et si le vent mollit ou manque, Scylla et Charybbe sont à craindre et assurément l'arrière-garde n'entrera pas et ne suivra pas le pavillon. C'est ce qui m'arriva lorsque M. de Cogolin se sépara de moi; c'est ce qui arriva à M. de Preully le lendemain du combat du 11 février, car il lui fut impossible, et à plusieurs autres d'entrer dans le Phare avec M. le duc de Vivonne.

« M. du Quesne devrait s'en souvenir, et il ne peut nier que sans un peu de vent de nord-est qui souffla, sa capacité et son expérience n'auraient peut-être pas sauvé *le Saint-Esprit*, qu'il commande, et il fut même réduit à mouiller à grande eau; il lui en coûta une ancre et deux câbles, et trois au *Sceptre*. Ce que je vous dis, monseigneur, est si vrai, qu'à son retour de Toulon à Messine il n'osa venir par le nord, quoique ce passage fût libre; et aujourd'hui, sans savoir si la flotte ennemie ou quelque escadre l'occupe, il veut faire cette route, estimant que le chemin est plus court, la jonction plus aisée, et que M. d'Almeras viendra plus facilement à nous si l'occasion se présente.

« Il est vrai, monseigneur, que le chemin est plus court, tout le monde le sait; mais il est si mauvais pour une grande flotte et si dangereux quand on peut y rencontrer une armée ennemie que, pour en sortir et le faire, il faut que la fortune ne nous abandonne point, et pouvoir dire de M. du Quesne ce mot de Tacite: *et omnium loco fortuna;* car, à moins qu'elle nous fasse trouver à l'embouchure du Phare au commencement de la marée, qui ne dure que six heures, l'arrière-garde pourrait bien n'entrer pas, et être réduite à revirer ou à mouiller, parce qu'il faut un vent très-frais et favorable pour refouler la marée contraire, et se loger avant la nuit: c'est le bonheur que j'eus avec ma petite escadre, et que je regoûte souvent par le souvenir; mais il ne faut pas tirer cette action en exemple. D'ailleurs, on ne basarde que forcé d'entrer par le nord sans pilote; nous n'en avons point, et nous n'en aurons point si les Espagnols ont repris la tour qui est à l'entrée.

« Je sais bien qu'on dit que nous attendrons un vent frais et favorable sur les îles, et que, s'il souffle, nous entrerons malgré les ennemis et sans appréhender le calme. Il est certain que cela n'est pas impossible, mais il faut tant de choses pour y réussir, que, si une vient à manquer, comme celle de voir tomber le vent, nous ne saurions dire ce que deviendront les vaisseaux qui n'entreront pas; et c'est à quoi M. du Quesne doit songer sérieusement, afin que tous les capitaines sachent à quoi s'en tenir. Il faut pour cela qu'il donne des ordres possibles et sans ambiguïté.

« On dit encore que M. d'Almeras, averti que nous sommes là, pourra sortir et nous joindre s'il vente du sud ou du sud-sud-est, et qu'il pourra même suivre M. de Ruyter, en cas qu'il soit en ces mers et qu'il se détermine à venir à nous; et que par cette manœuvre, nous mettrons la flotte ennemie entre deux feux, comme j'eus le bonheur de faire lorsque je sortis du port



Dalméras.

de Messine pour aller avec ma petite escadre où m'appelait le bruit du canon.

« Mais on doit dire en même temps que nous n'avions affaire qu'aux Espagnols, qui ne sont pas trop habiles en fait de mer, et qu'aujourd'hui nous aurons en tête un général d'expérience consommée, laquelle est fortifiée de la connaissance que les matelots du pays ont des marées. Il faut croire qu'il ne viendra pas à nous avec toute sa flotte, et qu'il laissera une escadre entre le cap de Rose-Corme et Melazzo, avec ordre d'amuser et combattre M. d'Almeras, pendant que lui avec le reste marchera vers nous; et si alors un vent d'ouest-sud-ouest venait à souffler rudement, nous ne pourrions relâcher que dans le golfe de Naples, ce qui nous embarrasserait fort.

« Mais, en passant par le sud, nous avons le large, nous n'avons pas besoin de pilote, les marées ne sont pas si fortes; on peut se mettre en bataille, on peut louvoyer entre le cap d'Armes et le cap Spartivente; on prend mieux son parti : les commandants mesureront leurs capacités. Par cette passe, nous enverrons aux nouvelles à Agosta; et si nous apprenons que les ennemis sont mouillés à la fosse Saint-Jean, à Pendimèle, et le long de la côte de Calabre, nous attendrons un vent d'ouest-sud-ouest, et, s'il souffle, nous passerons en leur dépit et conduirons bien plus sûrement les vaisseaux de charge que par le nord, si nous en menons; car ils seront entre la terre de Sicile et nous, et nous, entre eux et les ennemis; et parce qu'il est dangereux de mouiller de ce vent aux rades qui sont proches de Messine, à cause que le fond est en pente, et que les ancres ne tiennent point. M. d'Almeras, informé par la voie d'Agosta de notre dessein, commandera les chaloupes des vaisseaux de son escadre, pour porter à bord des premiers qui arriveront au mouillage le bout des haussières et des grelins frappés à terre.

« S'il vente sud ou sud-sud-est, et que ce vent soit accompagné de pluie et de brume, comme il arrive souvent, nous passerons à la faveur de ces brouillards; et s'il est forcé, mon sentiment serait de sortir par la passe du nord, et que M. d'Almeras nous suivît, ou qu'il prît l'avant-garde dès qu'il nous verrait paraître; car nous nous joindrions avec plus de facilité, et les bâtiments de charge pourraient mouiller. Il est vrai que les ennemis, de ce vent, peuvent nous suivre, occuper le passage, et que pour nous l'ouvrir il faut les percer; mais aussi nous pouvons différer notre entrée dans le Phare, et attendre le vent qui nous donne plus d'avantage, plus tranquillement et avec plus de sûreté que par le nord; car nous avons du terrain, c'est-à-dire de la mer devant nous. Nous ne donnons pas tout à la fortune : la bonne conduite et la bonne manœuvre auront part au succès de nos actions; nous prendrons conseil de M. de Ruyter, nous nous réglerons sur sa mine, sur sa contenance.

« Par la passe du nord, comme vous voyez, mille dangers à essuyer, mille difficultés à vaincre : il faut purement de la fortune et du courage; on peut se disculper sur cette bizarre, sur le vent qui manque, sur les calmes qui sont décevants, sur le transport des marées; par le sud, quasi point d'excuse.

« C'est mon avis, monseigneur, que je soumets à celui de mes supérieurs, et que je vous supplie d'examiner, et de considérer de plus que les vaisseaux qui seront maltraités, en cas d'un combat, ont une retraite à Agosta, et qu'il n'y en a pas pour eux au nord. Tout ce que je vous dis est purement pour monseigneur votre père et pour vous; s'il y a quelque chose de bon et qui vous plaise, je me saurai gré de vous l'avoir mandé, et je désavoue tout ce qui ne vous paraîtra pas tel : le zèle que j'ai pour le service exerce continuellement mon esprit. Cette affaire est très-délicate; les avis sont partagés.

« Ce serait un coup d'importance, s'il était possible de persuader à M. de Vivonne de laisser sortir M. d'Almeras par la passe qui sera libre dès que les ennemis seront en ces mers, pourvu que nous eussions un rendez-vous assuré; il nous en reviendrait de grands avantages : mais nous n'avons pas de temps pour cela; et, à moins d'un ordre exprès du roi, jamais M. le duc de Vivonne ne consentira à son départ. Nous en parlerons incessamment avec M. du Quesne. Ne lui en déplaise, je soutiendrai toujours que nous ne ferons rien de glorieux ni d'utile pour le service, si nous allons à Messine par le nord, à moins que le ciel s'en mêle et qu'il s'en mêle fortement : le contraire peut arriver par le sud : ce que j'y trouve de pis, *c'est la longueur*, et qu'un coup de vent nous peut séparer, les ennemis sont exposés au même accident. Nous sommes en hiver, les jours sont courts, nous avons de bons vaisseaux, de braves capitaines : mettez-les en des mers où ils ne soient pas resserrés par les terres ni retenus par les calmes, et où ils puissent se manier.

« J'espère, monseigneur, que nous ferons bien notre devoir, et que les ennemis ne feront pas tout ce qu'ils peuvent et tout ce qu'ils doivent; ils sont forts assurément, mais M. de Ruyter est sage, et il n'est pas dans ses bancs; il aura de la peine à conserver ensemble sa flotte. Au reste, je ne vous garantis que mon intention, qui est bonne, et ce qui dépend purement de moi, qui suis prêt de partir il y a plus de huit jours. Je me donnai l'honneur de vous écrire qu'en doute je n'aurai rien à faire, et je n'y ai pas manqué. Faites-moi celui de croire que je suis avec plus de reconnaissance et de respect que personne du monde,

« Monseigneur,

« Votre très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur,

« Le chevalier DE VALBELLE. »

(*Archives de la marine, à Versailles.*

Enfin, cette lettre de du Quesne, annotée de la main de Colbert, résume les différentes propositions des officiers généraux consultés à ce sujet, et prouve que, contre l'avis de Valbelle, il a été résolu que la jonction s'opérerait par le passage du nord.

LETTRE DE DU QUESNE A COLBERT.

« 19 novembre 1674.

« Monseigneur,

« Je reçois la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, du 8 de ce mois, où je vois que Sa Majesté approuve assez nos avis sur la jonction par le nord du passage du Phare, pour, en cas que nous trouvassions les ennemis et le vent contraire pour entrer, il serve en ce cas à nos dix vaisseaux pour nous joindre; et comme, depuis les premiers jours de ce mois, nous recevons avis de Livourne et de Gênes de l'arrivée de Ruyter à Cadix, et par un vaisseau anglais qui a navigué avec lui de Cadix à Alican, que ce Hollandais allait aux Alfages et à Barcelone, côtes de la Catalogne qui sont les endroits où la tartane que j'ai envoyée pour apprendre de leurs nouvelles doit passer, laquelle apparemment les trouvera à ladite côte. Ainsi l'on attend dans peu de jours des avis certains, ladite tartane n'ayant pas passé outre jusqu'en Alger.

« Comme il vous plaira le remarquer par la copie de l'instruction que j'ai baillée à celui qui la commande, que je vous envoie ci-jointe, et, en cas qu'elle ne retourne pas avant notre partance, je laisserai ordre à Toulon pour que ladite tartane nous suive par la route que nous résoudrons de faire lors de notre partance, suivant ce que nous apprendrons de plus certain du lieu où seront les ennemis, toujours dans le dessein de les combattre, s'il se peut, avant notre jonction, ou de joindre nos dix vaisseaux à Messine : l'un des deux pourra bien arriver si les Hollandais attendent en Catalogne les quatre vaisseaux des leurs qui ont entré à Cadix avec un grand vaisseau espagnol qu'ils étaient allés prendre en Biscaye, ou même si don Juan d'Autriche s'embarque, ce qui n'est pas une affaire si facile par la grande suite qu'il mène avec lui.

En marge, de la main de Colbert :

« Cecy est très-important. Il faut en parler au roy ce soir et expédier promptement. »

« Mais, monseigneur, en cas que nous joignions nos dix vaisseaux avant que ceux des ennemis le soient, il est très-nécessaire que Sa Majesté ordonne précisément à M. le duc de Vivonne de prendre résolution sur-le-champ de faire ressortir l'armée pour aller chercher Ruyter en quelque lieu que l'on apprendra qu'il soit, ou au moins de s'opposer à sa jonction avec les Napolitains.

« Il sera aussi besoin, monseigneur, que j'aie un ordre du roi, pour, en cas que notre jonction se fasse avec lesdits vaisseaux hors de la vue de M. le duc de Vivonne, de pouvoir prendre le parti le plus expédient pour prendre avantage sur les ennemis. Je vous demande ceci par prévoyance, afin que nous ne perdions pas de temps à Messine inutilement, ni ailleurs, dans le temps où les moments sont précieux.

Ici de la main de Colbert :

« Il a raison; prendre l'avis du roy et l'expédier. »

« Par exemple, si présentement nous étions en état de faire voile, les vents étant comme ils le sont au nord-est, je serais d'avis de partir et d'aller droit à Barcelone, si nous étions certains d'y trouver les Hollandais. J'espère, monseigneur, que par le premier courrier vous aurez été informé si les Hollandais sont encore en Barcelone, et s'il est vrai que don Juan s'embarque pour la Sicile, où, en ce cas, les deux mille soldats dont je vous ai parlé seraient bien utiles, notamment à Augusta.

De la main de Colbert :

« Bon. »

« Croyez, monseigneur, que je fais mon devoir par la diligence et l'ordre requis pour cela. La décision pour le vaisseau de M. de Langeron et de celui du chevalier de Lafayette m'embarrasse; le service voulait que l'on se servît du sieur de Montreuil qui est un bon sujet. Autant que le temps l'a pu permettre, j'ai fait voir aux capitaines que j'ai pu voir la faute qu'ils ont faite d'avoir, contre mon avis, écrit la lettre qu'ils ont tous signée, et qu'il ne leur arrive plus pareille affaire. Le trésorier d'ici ne demeure pas d'accord de ce que vous me faites l'honneur de me dire sur les appointements et table.

De la main de Colbert :

« Examiner la différence. »

« Je suis avec respect et obligation,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« DU QUESNE. »

(*Archives de la marine, à Versailles.*)

On n'a attaché autant d'importance à tous les précédents et préparatifs de cette expédition que parce qu'elle fut d'abord une des plus importantes de cette époque, et puis parce qu'elle amena les fameux combats de janvier et d'avril 1676, celui d'avril surtout, qui coûta la vie à Ruyter.

Et, d'ailleurs, du Quesne et Ruyter aux prises, c'était un beau et noble spectacle. Aussi avons-nous voulu donner ces grands détails, qui servent, pour ainsi dire, d'exposition à ce sombre et magnifique drame, à ce grand combat digne des héros d'Homère, pour lequel Ruyter partit, ainsi qu'on va le voir, avec un secret pressentiment de sa mort en disant à ses amis : « Je ne « reviendrai pas de cette campagne. »

CHAPITRE XL.

Pour expliquer la cause du pressentiment de Ruyter, il faut remonter un peu vers les temps antérieurs, puis exposer aussi les motifs qui obligèrent les Sept-Provinces à envoyer des forces navales au roi d'Espagne; ensuite on s'occupera des particularités du départ et de la navigation de Ruyter lorsqu'il s'agit de conduire ces vaisseaux dans la Méditerranée.

Vers le mois d'août 1673, la république des Sept-Provinces avait envoyé à Madrid M. Adrianz Paats, conseiller de la ville de Rotterdam, afin d'engager Sa Majesté Catholique à s'unir plus étroitement avec la république, et à déclarer la guerre à la France. Le comte de Monterey, persuadé que la perte des Sept-Provinces entraînerait infailliblement celle des Pays-Bas, appuyait de tout son pouvoir les propositions de M. Paats; aussi ce traité d'alliance fut-il conclu à Madrid le 30 août de cette même année 1673.

Ce traité portait en substance : « Que, pour assurer le rétablis« sement de la république et la conservation des Pays-Bas, me« nacés d'une ruine prochaine par le progrès des armes enne« mies, Sa Majesté Catholique consentait à contracter, avec les « Sept-Provinces, une nouvelle alliance; —qu'on se garantirait « réciproquement les traités déjà faits, et ceux qu'on ferait à « l'avenir avec d'autres souverains; — que, lorsqu'un des deux « alliés serait attaqué et obligé d'en venir à une guerre ouverte, « l'autre allié joindrait ses forces à celles de l'attaqué, afin de « contraindre l'attaquant à la paix ; — qu'on n'accorderait pas « de suspension d'armes, et qu'on ne ferait ni paix ni trêve sans « un consentement mutuel ; — qu'on ne conclurait pas de paix « que Sa Majesté Catholique ne fût remise en possession de tou« tes les villes, places et pays qui lui avaient été enlevés par le « roi de France depuis la paix des Pyrénées. — Sa Majesté Ca« tholique s'engageait non-seulement à entrer dans une guerre « ouverte avec le roi de France s'il refusait la paix à des condi« tions raisonnables, mais à faire agir les armées du gouverne« ment des Pays-Bas à la première réquisition des Etats, même « avant que la ratification fût venue à Madrid ; enfin, Sa Majesté « Catholique, par un article séparé, promettait de rompre avec « l'Angleterre si l'on ne pouvait conclure au plus tôt un bon « accord avec cette couronne. »

D'après la teneur de ce traité, le roi d'Espagne réclama l'intervention des forces navales de la république lors du soulèvement de Messine; et, après plusieurs délais, leurs hautes puissances se résolurent d'envoyer une escadre dans la Méditerranée pour se joindre à la flotte espagnole.

Michel Ruyter, en prenant par ordre de la république le commandement de ces vaisseaux, devait, ainsi qu'on l'a dit, trouver la mort d'un marin dans cette éclatante et glorieuse campagne, la dernière où il put déployer cette longue expérience, ce calme, cette sûreté de jugement, si victorieusement prouvés déjà dans quarante combats, dont quinze batailles rangées : car Ruyter fut, sans aucun doute, un des plus grands hommes de guerre qui aient jamais vécu.

Général, capitaine, matelot, il devait à l'espèce même de sa longue et laborieuse carrière une foule de connaissances pratiques presque toujours négligées des meilleurs amiraux. Ainsi, pas de pilote ne possédait mieux que lui l'atterrissement des ports, le gisement des écueils, des bancs, des bas ou hauts-fonds de tous les parages où il avait navigué. Toujours la sonde à la main, doué d'une mémoire locale merveilleuse, notant chaque jour ses observations nautiques ou astronomiques sur son journal, Ruyter, fort de cette rare expérience, pouvait alors d'un seul et rapide coup d'œil démêler sa route ou choisir sa position de combat parmi un labyrinthe de dangers, et imprimer ainsi à la marche ou aux évolutions de ses escadres je ne sais quelle allure prompte, facile et décidée qui tenait du prodige.

J'oubliais encore la connaissance approfondie de la direction des courants, étude importante, alors fort négligée, et qui pourtant aida tant de fois et si puissamment Ruyter à gagner ou tenir le vent sur des adversaires mieux postés, mais moins instruits que lui.

D'une vigilance et d'une activité merveilleuses, hormis quelques courtes heures de sommeil, toujours sur le pont de son vaisseau, surveillant avec dignité, mais incessamment, l'exécution des ordres qu'il avait donnés comme amiral, Ruyter savait entretenir et stimuler par sa seule présence le zèle de ses lieutenants et de son équipage, et cela parce qu'à tant d'autres moyens d'action l'amiral joignait encore une indicible puissance d'attraction qu'il exerçait sur les matelots; car, on le sait, ils l'appelaient *le bon Père*, et éprouvaient pour lui cette affection profonde, et, pour ainsi dire, fraternelle, irrésistible, que le peuple a presque toujours pour ceux qu'une éclatante fortune a tirés de son sein, et qu'il n'accorde jamais, même à mérite égal, à un chef de l'aristocratie, qui ne peut tenir aux masses par ces racines profondes et indestructibles, par ces liens mystérieux et sympathiques que l'homme du peuple y laisse toujours. Aussi

généralement le peuple se dévouera-t-il pour le premier, et ne fera-t-il qu'obéir au second.

Et puis, il faut le dire, cette extrême simplicité, cette bonhomie naïve qui rayonnait si placidement sur le front de Ruyter parmi tant de gloires, et qui portait jusqu'à l'enthousiasme l'adoration de ses matelots pour lui ; cette admirable modestie, en un mot, était non-seulement un des traits les plus fortement accusés du caractère de Ruyter, comme expression d'une vertu morale et religieuse, mais avait encore été un des plus sûrs et des plus merveilleux expédients de sa fortune militaire.

Je m'explique. L'homme intimement convaincu de cette hypothèse, *qu'il ne peut y avoir de victoire certaine sans l'assistance de Dieu;* l'homme qui disait : *Je ne suis dans toutes choses, victoire ou défaite, que l'instrument de la volonté de Dieu*, devait conclure de ceci qu'il ne fallait ni abuser d'un succès octroyé par Dieu, ni désespérer d'une défaite voulue par lui. Eh bien! cette sage modération dans la victoire, qui fait en cueillir sûrement tous les fruits, au lieu de la compromettre par une ardeur insatiable ; ce courageux espoir, malgré le désastre, qui fait trouver, au milieu d'une défaite, tant de ressources inespérées : ces deux vertus stratégiques, morales ou religieuses, ces deux qualités des plus indispensables à un grand homme de guerre, Ruyter les posséda toujours à un haut degré. Ses attaques promptes, vigoureuses, mais sagement ménagées ; ses retraites calmes, mais menaçantes, en donneraient mille preuves, tant il est vrai qu'une nature forte et supérieure peut s'assimiler heureusement l'esprit de certaines théories, de certaines croyances qui seraient mortelles pour tout autre.

En un mot, et à part de cette dernière question, ce fut donc le savoir de cet amiral dans toutes les parties de la navigation, depuis le pilotage jusqu'aux combinaisons de la plus savante tactique navale ; ce furent, dis-je, ces éléments si multiples qui, concentrés, fondus en une seule mais immense faculté, formèrent le rare et vaste génie de Ruyter.

Mais revenons à la flotte que les Sept-Provinces devaient envoyer au secours de Messine, et qui devait être commandée par Ruyter, habitant alors la ville d'Amsterdam, dont il était bourgeois.

A l'angle gauche de la place de la cathédrale de cette ville, on voyait une maison d'une modeste apparence : son toit, assez élevé, mais très-incliné, s'abaissait rapidement vers les cinq frontons, hauts et contournés, des fenêtres de la façade ; un perron de grès, soigneusement lavé, conduisait à une porte de chêne, garnie de larges clous de cuivre qui reluisaient comme de l'or.

Cette maison était celle de Ruyter.

Or, le 25 juillet de cette même année 1675, le vieil amiral était retenu chez lui par les souffrances d'une nouvelle et violente attaque de gravelle, maladie dont Ruyter ressentit souvent les cruelles atteintes.

Il était environ sept heures du soir ; le ciel était pur et bleu ; le temps calme ; l'air chaud. La scène suivante se passait dans le jardin de la maison de l'amiral.

Selon la mode du temps, les allées de ce jardin, droites, larges, régulières, et couvertes d'une poussière de grès fine et blanche, étaient entourées de bordures de buis d'un vert sombre, taillé de mille sortes, ici se découpant en festons, là se dessinant en groupes de figures d'hommes et d'animaux d'un aspect étrange ; ailleurs se creusant en niche pour recevoir la statue d'un marin de renom, assez grossièrement travaillée, peinte de couleurs tranchantes, mais puissamment équarrie, dans le chêne, par quelque maître sculpteur du port d'Amsterdam.

Vers le centre de ce jardin, il y avait un grand bassin rempli d'une eau limpide ; ses bords étaient revêtus de carreaux de faïence du Japon, bleus et blancs, et, en son milieu, s'élevait un robuste Neptune de marbre, çà et là bruni par le temps, et que soutenait un rocher factice, dont les pierres couvertes de mousse paraissaient l'écueil ordinaire de plusieurs petits vaisseaux de bois, jouets dignes d'ailleurs de la petite-fille de Ruyter. J'oubliais encore qu'autour de ce bassin on voyait en assez grand nombre de magnifiques poules flamandes jaunes et noires, ainsi qu'on l'a déjà dit, extrêmement favorites du vieil amiral, et parmi lesquelles étaient admises quelques pintades grises à tête écarlate, ainsi qu'un paon qui faisait royalement miroiter au soleil l'or et l'azur de son plumage diapré. Enfin, au bout de la longue allée, que ce bassin coupait par la moitié, on voyait un cabinet de verdure entouré de massifs de rosiers de toutes espèces et de toutes couleurs, que l'amiral aima toujours avec passion. Quelques tiges de ces jolis arbustes ayant enlacé le tronc lisse et argenté de deux grands frênes placés à l'entrée du berceau, en retombaient mollement, et s'y balançaient en souples guirlandes, dont les feuilles vertes et les fleurs roses se dessinaient à merveille sur le fond obscur de l'intérieur de ce frais réduit, où se tenaient alors Ruyter et sa famille.

Il faudrait le pinceau suave, naïf et puissant de Gérard Dow, d'Holbein ou de Van Dyck pour retracer dignement l'admirable tableau que présentait l'intérieur de ce berceau ; encore que de choses échappent à la peinture et qui donnaient pourtant un charme indicible, un caractère imposant à cette scène qu'on va dire! La profonde solitude de ce jardin, la senteur douce et fraîche de ces rosiers, le faible cri des oiseaux cachés sous les feuilles, enfin cette sublime harmonie de couleurs, de bruit et de parfums qui transporte, qui pénètre d'admiration, mais qu'on ne saurait peindre.

Et puis cette pensée qui rend tout à coup si grandiose cette nature riante et sereine ; cette pensée, enfin, que ce modeste séjour est celui de Ruyter, est celui d'un homme qui a toujours fièrement porté sur toutes les mers le noble pavillon que la république a confié à son honneur ; d'un homme qui, fort de son savoir, et calme au milieu des éclats de la foudre, a bien souvent maîtrisé les efforts de la tempête, pendant ces nuits terribles où les vagues noires et monstrueuses semblent bondir à l'horizon sur un ciel de feu ; d'un homme qui a bien souvent ordonné d'un signe à des flottes de cent vaisseaux de guerre d'aller combattre d'autres flottes de cent vaisseaux de guerre! d'un homme, enfin, qui a tant de fois commandé ces sanglantes batailles qui commençaient dès l'aube et n'étaient pas finies le soir!

Et puis aussi, cette autre pensée triste et amère que, dans six mois à peine, de tant de gloire il ne resterait qu'un nom! que, dans six mois, cette demeure si heureuse serait froide et déserte ; car le cercueil du vieux Ruyter, couvert du manteau ducal, en devait sortir alors entouré d'une pompe majestueuse.

Ce sont, en un mot, ces sublimes contrastes, ces souvenirs, ces prévisions que le pinceau ne saurait traduire, et qui donnaient, on l'a dit, un si beau caractère de grandeur à cette habitation de Ruyter, si simple d'ailleurs.

L'amiral ayant voulu passer une partie de la soirée dans le cabinet de verdure du jardin, Anne Van Gelder, troisième femme de Ruyter, y avait fait transporter un large fauteuil de tapisserie, où Ruyter était alors assis, enveloppé d'une longue robe de chambre grise, retenue par une ceinture rouge. Quelques éclaircies dans le feuillage épais et sombre laissaient parvenir çà et là les chauds rayons du soleil couchant, qui éclairaient merveilleusement le vieux marin, dont la tête blanche et vénérable s'appuyait sur le haut dossier de ce fauteuil.

Ruyter avait alors soixante-dix ans. L'expression de sa figure était toujours simple, naïve et bonne ; seulement la souffrance avait pâli et creusé son visage, ordinairement plein et coloré ; tandis que ses yeux gris et perçants, animés par l'ardeur de la fièvre, brillaient d'un éclat inusité.

Debout, le coude appuyé sur le dossier du fauteuil de Ruyter, et considérant l'amiral avec un profond sentiment de tristesse et d'intérêt, se tenait un jeune homme de vingt-quatre ans environ, d'une taille moyenne et robuste, simplement vêtu de brun, avec une écharpe et des bas orange. Son visage coloré, ses longs cheveux châtains, ses yeux gris rappelaient trait pour trait la physionomie de Ruyter dans sa jeunesse ; car ce jeune homme, Engel de Ruyter, fils de l'amiral, lui ressemblait extrêmement.

La femme de Ruyter, vêtue de noir, avec un bonnet blanc à barbe et une large fraise à la flamande, se tenait assise à côté de l'amiral sur une chaise de bois, et tournait son rouet, pendant que madame Somers, sa fille, placée près d'elle, démêlait quel-

ques brins de sa quenouille. Enfin, le gendre de Ruyter, le pasteur Bernard Somers, homme de trente-six ans, et vêtu de noir, ainsi qu'il convenait à un ministre, assis en face de Ruyter, avait sur ses genoux une Bible d'un grand format, tandis que sa fille Anne, âgée de huit ans, petite-fille de Ruyter, baissant sa jolie tête blonde, considérait avec admiration une belle gravure sur bois représentant Tobie rendant la vue à son père.

La lecture de ce saint livre, à laquelle Ruyter prenait un si religieux plaisir, que, chaque jour, à terre ou à bord, il se le faisait lire, était pour un moment suspendue, et toute la famille du vieil amiral paraissait l'écouter avec une profonde attention.

— Ce saint nom de Jonas, disait Ruyter, me rappelle que, lors de l'expédition de Chatam, j'étais sur le vaisseau *le Jonas* avec mon pauvre Corneille de Witt... qu'ils ont si abominablement massacré.... — Et Ruyter poussa un long soupir au souvenir de ce meurtre affreux; puis il ajouta : — Et je me souviens aussi que ce fut à bord du *Jonas* que je donnai l'ordre de faire avancer davantage les brûlots dans la Tamise pour y aller incendier quatre grands vaisseaux défendus par le château d'Upnor; et, bien qu'il fallût passer sous le canon de ce fort pour aller à ces vaisseaux, mes brûlots passèrent et réussirent.

— Et qui commandait ces brûlots, mon père? demanda Engel de Ruyter.

— Autant que je m'en souviens, mon fils, il y avait là le vieux Keuvenowhen, puis Guillaume Willemz,... et qui encore? ah!... Popinga, je crois,... oui, oui, Popinga, qui commandait le brûlot *la Pomme d'Or*.

— Et vous avez oublié le nom de ces autres braves capitaines, mon père? demanda le pasteur Somers avec un vif intérêt.

— Hélas!... oui, Bernard,... quoiqu'il n'y ait que neuf ans de cela;... mais je le sens, ma mémoire s'efface, et c'est sans doute la volonté du bon Dieu, qui veut qu'au lieu de vivre en songeant au passé, on vive en pensant à l'avenir et à la vie éternelle.

— Mais ces brûlots firent bravement leur devoir, n'est-ce pas, mon père? dit Engel.

— Oh! bien bravement, dit Ruyter en s'animant un peu, bien bravement. Je me souviens encore qu'ils mirent à la voile sur le midi, après que nous eûmes entendu l'exhortation du ministre; puis ce pauvre Corneille de Witt et moi nous les encourageâmes à bien faire, afin de venger la république des outrages et des pilleries des Anglais. Alors ces pauvres enfants mirent à la voile par une petite brise d'est-nord-est, et allèrent en bon ordre à cette expédition, où il y avait, en vérité, beaucoup de dangers.

— Et vous ne vous rappelez pas absolument le nom des autres capitaines des brûlots que vous avez employés dans cette entreprise, mon père? demanda de nouveau le pasteur, avec une insistance que l'on comprendra quand on saura qu'il amassait tous les documents possibles dans le but d'écrire un jour la vie glorieuse du père de sa femme. Mais il lui fallait soigneusement cacher le vif intérêt qu'il prenait aux récits de l'amiral sous le semblant d'une curiosité sans but; car, dès que Ruyter venait à soupçonner qu'on lui faisait raconter quelque particularité de ses combats afin d'y puiser des matériaux destinés à l'histoire de sa vie, par une incroyable modestie il se taisait aussitôt, devenait inquiet et chagrin, parce qu'il croyait, ainsi qu'il le dit naïvement lui-même, *faire péché d'orgueil en laissant écrire pour l'avenir et en son nom des choses que la volonté et la puissance du bon Dieu seul avaient faites.*

Ainsi donc ce fut sans paraître attacher une très-grande importance à sa question que le pasteur Somers interrogea de nouveau Ruyter sur le nom des capitaines de brûlots qui prirent part à cet épisode de l'affaire de Chatam, l'un des faits d'armes les plus glorieux de la vie militaire de Ruyter, et dont les conséquences furent si fatales à l'Angleterre.

Ne se doutant pas le moins du monde des projets historiographiques de son beau-fils qu'il n'avait jamais soupçonné à ce sujet, le bon amiral réfléchit un moment, et dit après quelques minutes de silence: — Non, non... je ne me rappelle plus les autres noms: mais qui ai-je donc nommé?...

— Le vieux Keuvenowhen... Guillaume Willemz... et Popinga, qui commandait *la Pomme-d'Or*... dit le pasteur avec une imprudente sûreté de mémoire, dont heureusement Ruyter ne se défia pas, étant absorbé par ses souvenirs; aussi l'amiral reprit-il aussitôt :

— Cela ne fait que trois capitaines... et ils étaient six... Attendez, attendez... Ah! il y avait Vander... Hoëven... Oui, Vander Hoëven... et aussi Meyndert Senties.

— En voilà déjà cinq, mon père, dit le pasteur... encore un effort, et vous nous direz le sixième.

— Cinq, vous en êtes sûr, Bernard? demanda l'amiral d'un air surpris et interrogatif.

— Sans doute, dit étourdiment le pasteur, nous avons déjà Keuvenowhen, Guillaume Willemz, Popinga, Meyndert Senties et Vander Hoëven. . cela nous fait bien cinq; maintenant, mon père, il nous faut le sixième...

Ruyter, stupéfait de la mémoire de son gendre, le regarda avec étonnement, et commença dès lors d'être en défiance avec lui et de soupçonner sa curiosité qui lui sembla fort intéressée; aussi, sans toutefois laisser découvrir cette découverte, l'amiral lui répondit-il simplement: — Quant au nom du sixième... je l'ignore.

— Et les brûlots incendièrent les vaisseaux malgré le feu du canon, mon père? demanda Engel.

— Oui... dit laconiquement Ruyter.

— Mais est-il vrai, mon père, reprit Engel, que ceux de nos vaisseaux qui protégeaient les brûlots allèrent fièrement s'embosser sous le feu du château d'Upnor, afin de faciliter l'entrée de nos brûlots en se mettant entre eux et le canon du fort?

— Oui... cela fut ainsi, mon fils.

A cette réserve subite de Ruyter, le pasteur vit facilement que son beau-père avait pénétré le motif de ses questions; alors par une ruse assez habile, et au risque de chagriner momentanément l'amiral, il dit avec une indifférence affectée :

— Mais est-il vrai, mon père, que M. Corneille de Witt, d'ordinaire si brave, se soit montré timide dans cette occasion, et que pourtant l'honneur de l'expédition lui ait été attribué au moins autant qu'à vous?

Ce piége était adroit; car Ruyter, soupçonnant son gendre d'écrire l'histoire, devait trop tenir à la justice et à la vérité pour laisser par son silence flétrir peut-être la mémoire de son ami, de Corneille de Witt, qui avait, au contraire, montré une rare intrépidité dans cette action. Aussi, partagé de la sorte entre la voix de sa conscience et l'exigence de sa modestie, il n'était pas douteux que, au risque de compromettre un peu cette dernière, l'amiral ne donnât tous les renseignements, tous les détails nécessaires à la réhabilitation de Corneille de Witt.

Aussi la femme de Ruyter et ses enfants, connaissant l'amitié sincère qui avait toujours existé entre Ruyter et le ruart, firent un signe suppliant au pasteur, en voyant l'émotion vive et pénible que cette question avait fait éprouver à l'amiral, qui s'écria en rougissant :

— Lui timide!... lui! lui! Corneille de Witt! qui a osé avancer une pareille calomnie?... Sa mort affreuse ne suffit-elle donc pas encore aux implacables ennemis de cette malheureuse famille! Lui timide! mon Dieu! lui timide! quand, au contraire, ce jour-là même des brûlots de Chatam, me voyant descendre dans mon canot pour aller prendre moi-même le commandement du brûlot *le Dragon*, il me demanda où j'allais, et qu'alors, moi lui répondant que *j'allais pour voir ce que feraient mes enfants*, il me dit avec sa simplicité ordinaire: *Je vous accompagnerai donc;* et il m'accompagna en effet sur le brûlot, et, malgré le feu d'un vaisseau de quatre-vingts que nous voulions détruire, il resta avec moi sur le pont du brûlot jusqu'à ce que nous l'eussions accroché à ce navire; ce fut alors seulement qu'il quitta le brûlot avec moi; et il n'y avait pas deux minutes que nous l'avions abandonné, qu'il éclata, et de ses débris tua cinq hommes de notre chaloupe. Est-ce là donc un homme timide? Allez, allez, Bernard, cela est bien mal et bien peu chrétien d'attaquer ainsi la mémoire d'un homme qui n'est plus, et que sa mort affreuse et inique devrait faire adorer comme un martyr.

Mais le pasteur, tout au récit de Ruyter, fit peu d'attention

au reproche qui le termina, et s'écria en joignant les mains avec admiration :

— Mais cela est sublime, mon père! Et qu'il y a de grandeur dans ces mots échangés entre vous et le ruart : entre vous, amiral, allant vous exposer aux affreux périls d'un brûlot, *pour aller voir ce que feraient vos enfants!* vos matelots! et lui, ruart, député des États sur la flotte, vous répondant ces seuls mots si beaux de simplicité : *je vous accompagnerai donc*, et allant avec vous braver les plus affreux dangers! Ah! mon père! mon père! voilà une belle page de plus dans votre histoire et dans celle de Corneille de Witt.

A ces mots imprudents, la figure de Ruyter prit une expression de chagrin et de mauvaise humeur, et il dit d'un ton à la fois triste et fâché :

— Bernard... je ne m'étais donc pas trompé... cela est mal... d'épier ainsi mes paroles quand vous savez que rien ne me deplait autant. Puis, levant les yeux au ciel, il dit avec amertume : Et ne pouvoir vivre en paix et confiance au milieu de ses enfants, être obligé de mesurer ses mots, de crainte de les voir reproduits par une vanité impie; ah! cela est bien cruel en vérité!...

— Mon ami, dit madame Ruyter, ne vous affectez pas ainsi... Bernard n'agit pas dans cette pensée.

— Alors, qu'il me dise qu'il n'agit pas dans cette pensée, et je le croirai.

Le pasteur, n'osant mentir, baissa la tête et ne répondit rien.

— Vous voyez bien, dit Ruyter.

A ce moment un domestique âgé parut à l'entrée du cabinet de verdure, et vint demander à Ruyter si M. de Weldt, conseiller du collége de l'amirauté d'Amsterdam, pouvait entretenir un instant l'amiral de la part de messieurs du collége.

— Faites entrer M. de Weldt dans la salle, et dites que je vais le joindre, dit Ruyter.

Alors sa femme et ses enfants se disposèrent à l'accompagner; et lui, se levant avec peine, s'appuya sur le bras de son fils, et regagna sa maison à pas lents.

La nuit était à peu près venue, et Ruyter entra dans une assez vaste salle, tendue d'une tapisserie verte à feuillage d'un vert plus clair, et éclairée par six bougies de cire jaune, qui brûlaient dans un lustre de cuivre rouge à crémaillère et aux branches extrêmement contournées; de grandes chaises de pareille tapisserie, à hauts dossiers et à pieds torses, un riche cabinet d'ébène supportant de grands vases du Japon rouge et or, et un beau portrait de Luther en ronde bosse d'ivoire qui resplendissait sur un fond de velours noir, entouré d'un cadre de buis sculpté avec une merveilleuse habileté; une grande table couverte d'un tapis de Turquie dont les plis lourds et carres traînaient sur le sol : tel était l'ameublement simple et sévère de cette pièce où Ruyter trouva M. de Weldt, homme de moyen âge, à cheveux gris, et vêtu de velours noir.

— Bonjour monsieur de Weldt, lui dit affectueusement Ruyter en s'asseyant dans un grand fauteuil avec l'aide de son fils, qui sortit bientôt.

— Et comment allez-vous, monsieur l'amiral? cette gravelle maudite vous fait-elle au moins trêve?

— Je souffre toujours, monsieur de Weldt, je souffre toujours; mais que la volonté de Dieu soit faite ainsi. Ah çà, dites-moi, que décide le collége au sujet de l'expédition dans la Méditerranée?

— Mais le collége, monsieur, est toujours dans les mêmes intentions.

— A-t-on des nouvelles récentes de Messine?

— Les dernières sont du commencement de juin; les Espagnols paraissaient alors redouter une entreprise qu'on allait tenter sur Melazzo, place forte importante, qui devait être attaquée par terre et par mer. Et la dépêche du prince de Montesarchio à S. A. le prince d'Orange annonçait même le départ des troupes françaises pour Melazzo.

— Le vice-roi sort donc enfin de son sommeil?

— Oui, monsieur l'amiral; il y paraît, du moins, puisqu'il doit aller, disaient les gens bien informés, seconder l'attaque de Melazzo.

— Tenez, monsieur, s'ils prennent Melazzo, toute la côte nord de Sicile leur demeure libre jusqu'à Palerme, et leur subsistance est assurée par les plaines de l'intérieur. C'est là un noble et beau projet, et, après tout, ce vice-roi n'est pas si dormeur qu'il le veut paraître. Mais sait-on au juste les forces françaises en Levant?

— Dix-huit vaisseaux et douze galères. Ainsi vous voyez, monsieur l'amiral, que les intentions de messieurs du collége sont des plus raisonnables en vous donnant dix-huit vaisseaux et quatre brûlots, qui, joints aux forces espagnoles, vous assurent un avantage numérique bien marqué sur les Français, qui sont d'ailleurs de tristes marins.

Sans répondre à M. de Weldt, Ruyter réitéra sa question, et dit :

— Ainsi messieurs des États ne veulent m'accorder que dix-huit navires de guerre?

— Oui, monsieur l'amiral.

— Eh bien, monsieur, messieurs des États font là une faute dont ils se repentiront un jour.

— Comment?

— Ces forces sont trop inférieures, monsieur, comparées aux forces françaises.

— Trop inferieures, monsieur l'amiral? ne comptez-vous donc pas la flotte espagnole?

— Non, monsieur, je ne la compte pas.

— Mais elle est forte de quarante vaisseaux ou galères, monsieur.

— Mais les marins espagnols, à cette heure, monsieur, sont les plus mauvais marins du monde; avec des forces six fois plus considérables que leurs ennemis, ils n'ont pu garder l'entrée du détroit, et si je prends le commandement de la flotte, monsieur, la première chose que je ferai sera de prier messieurs des États de me donner libre manœuvre et de me permettre de ne pas me mêler à ces *dons*, qui, loin de me servir, m'embarrasseraient fort. C'est pour cela, monsieur, que je trouve que messieurs des États ne mettent pas assez de vaisseaux en mer pour cette expédition.

— Mais, monsieur l'amiral, les dépenses ont été si grandes pendant ces deux malheureuses années, qu'il faut même toutes les exigences de la politique pour accorder un pareil secours à S. M. le roi d'Espagne dans un tel moment.

— Pardonnez-moi, monsieur, si je ne comprends pas l'économie à propos d'une pareille expédition. L'économie, monsieur, quand il s'agit de l'honneur du pavillon de la république, quand il s'agit de la vie des hommes! cela me paraît plus qu'une faute, monsieur, c'est un crime. L'économie! mais, monsieur, songez donc que, pour épargner peut-être trois ou quatre cent mille écus, vous compromettez le salut de votre flotte entière.

— Mais, monsieur l'amiral, vous n'aurez qu'à paraître pour faire fuir ces Français. Vous les avez vus à Southwold en 72, et dans les combats de 73.

— C'est parce que je les ai vus, monsieur, que je sais le cas qu'il faut en faire. Si dans deux combats, par une lâcheté inouïe, leur amiral s'est éloigné du lieu de l'action, lors de la première bataille de 73, une fois livrés à eux-mêmes, ils se sont battus bien intrépidement. Et puis, voyez-vous, monsieur, ils sont commandés là par un homme qu'on n'estime pas assez en France, et qui devrait être prince, si prince signifiait quelque chose; c'est du Quesne. Ils l'oublient; ils lui donnent pour supérieurs d'Estrées, Vivonne, des gens de cour; mais s'il vient une occasion sérieuse, ils le trouveront, et je ne voudrais pas, je l'avoue, me trouver, moi, opposé à du Quesne avec des forces inférieures aux siennes; car la présence de ce brave homme à bord d'une flotte vaut déjà dix vaisseaux.

M. de Weldt ne put retenir un geste d'étonnement, et dit à Ruyter :

— Comment! monsieur l'amiral, vous craindriez de combattre M. du Quesne avec des forces inférieures?

— Oui, monsieur, dit Ruyter avec une bonhomie sublime.

— Ah! monsieur l'amiral, après avoir jusqu'ici donné tant de preuves d'une invincible intrépidité, deviendriez-vous timide?

Cette exclamation, du reste assez niaise, ne pouvait absolu-

ment blesser Ruyter, qui, ainsi que tous les hommes d'un courage éprouvé, ne pouvait mettre en doute qu'on pût le soupçonner de lâcheté. Aussi reprit-il avec son habituelle simplicité :

— Je ne deviens pas timide, monsieur; mais je regrette sincèrement que ceux qui gouvernent la république hasardent aussi imprudemment l'honneur de son pavillon.

— Pourtant, monsieur l'amiral, messieurs du collége de l'amirauté ne peuvent pas agir follement, et croient au contraire faire preuve de haute sagesse en composant cette flotte de la sorte, et surtout en vous priant d'en prendre le commandement.

— *La république, monsieur, ne doit pas me prier, mais me commander; et, lors même qu'elle m'ordonnerait d'aller combattre une flotte avec un seul vaisseau, j'irais.*

— Vous iriez, monsieur l'amiral?



Ruyter et sa famille. — PAGE 285.

— *Oui, monsieur, j'irais, parce que je serai toujours prêt à exposer ma vie partout où la république voudra exposer sa bannière.*

Cette admirable réponse, faite du ton le plus calme et le plus naïf, stupéfia tellement le conseiller, qu'il ne trouva pas un mot à répondre. Aussi, ayant demandé à Ruyter s'il irait le lendemain à la séance des États, malgré ses douleurs, et ce dernier l'en ayant assuré, il quitta l'amiral pour se rendre au collége de l'amirauté.

La nuit était tout à fait venue; après un souper frugal, la famille du vieil amiral se réunit de nouveau dans la grande chambre dont on a parlé; puis les domestiques entrèrent; et, lorsque neuf heures du soir sonnèrent, Ruyter se mit à genoux; tous l'imitèrent, et écoutèrent avec un profond et religieux recueillement la prière du soir, dite par le vieil amiral d'une voix grave et sonore.

Puis la prière dite, selon l'antique usage, auquel durant sa longue carrière Ruyter ne faillit jamais, il donna une touchante bénédiction à ses enfants et à ses petits-enfants agenouillés devant lui; puis ses domestiques, presque tous anciens matelots, vinrent lui baiser respectueusement la main. Alors, appuyé sur le bras de son fils, et suivant sa femme qui l'éclairait, Ruyter gagna sa chambre à coucher, et bientôt toute cette famille, si calme et si patriarcale, fut ensevelie dans le sommeil.

. . . .

Le lendemain, 26 juillet, Ruyter se rendit à l'assemblée des États, où, selon la coutume, il prit séance sur une chaise sans bras. Après avoir représenté fermement aux États qu'il regardait comme trop faible le nombre de vaisseaux qu'ils envoyaient en Levant, il leur assura qu'il était prêt d'ailleurs d'exécuter aveuglément leurs ordres.

Le 29 juillet Ruyter partit, et embrassa sa femme et ses filles pour la dernière fois. Par une anomalie singulière, cet homme, qui avait toujours montré un sang-froid et un courage extraordinaires, ne put résister à de tristes pressentiments.

Il partit, en un mot, avec l'intime conviction que cette campagne lui serait fatale, et les dernières paroles qu'il dit à son gendre Bernard Somers en le tirant à part, furent celles-ci

— *Mon cher fils, je vous dis adieu, et non pas simplement adieu, mais adieu pour jamais, puisque je ne crois pas revenir. Cette expédition ne s'achèvera pas que je n'y demeure, je le sens bien.*

Ruyter attendit jusqu'au 16 août que les vents fussent favorables pour sortir de Kellevoetsuie, où était mouillé le vaisseau amiral. Alors il mit au large, selon les nouveaux ordres des États, vers Dunkerque et Blakembourg. Ce fut à la hauteur de cette dernière ville qu'il apprit, le 20 août, la déclaration de guerre de la république contre la Suède; enfin il reçut l'ordre de poursuivre sa route, et arriva près de Douvres le 7 septembre. Le 25 du même mois il arriva, à la tête de son armée, à la hauteur du Tage; et le 26 il mouilla dans la baie de Cadix, avec douze vaisseaux, six senaus, deux brûlots et deux bâti-

ments de charge, et attendit dans cette rade les dépêches et les ordres de la reine régente d'Espagne et de don Juan d'Autriche.

Les dépêches de la reine qu'il reçut bientôt lui ordonnaient de se joindre incessamment à six vaisseaux de guerre espagnols qu'on attendait de jour en jour d'Oran, aux alfaques de Tortose, et sur lesquels devait s'embarquer don Juan d'Autriche pour passer en Sicile.

Ruyter se résolut d'attendre quelques jours don Juan, qui ne vint pas. On expliquera en peu de mots les causes qui, retardant l'arrivée de ce prince, retinrent la flotte hollandaise dans l'inaction, et permirent aux vaisseaux français de Toulon d'opérer leur jonction avec l'escadre de Messine.

La reine d'Espagne portait une haine violente à don Juan, fils naturel du feu roi; mais Charles II, frère de don Juan, sollicité par son précepteur don Francisco de Mançano et par son confesseur le P. Alvarez de Montenegro, vendus à don Juan, avait plusieurs fois appelé don Juan près de lui pour l'aider à gouverner. Aussi la reine, avec assez d'habileté, trouva souvent le moyen d'éviter le rapprochement des deux frères, entre autres en nommant don Juan au gouvernement des Pays-Bas; mais, ce prince ayant refusé ce poste sous divers prétextes, la reine profita du soulèvement de Messine, et résolut d'y envoyer don Juan avec le titre de *vicaire général*, qui l'élevait au-dessus de tous les vice-rois, gouverneurs, généraux et commandeurs. Il accepta cette charge, mais dans l'intention de l'abandonner, parce qu'il ne voulait pas s'éloigner du roi son frère, dont la majorité approchait, et qui venait de lui écrire en ces termes :

« Mon frère,

« Comme je dois prendre possession du gouvernement de mes « États le neuvième de novembre, et que j'ai besoin de votre « personne pour remplir cette fonction, je vous attends ce jour-« là à dix heures dans mon antichambre.

« Moi le Roi.

« Madrid, 20 juillet 1675. »

Don Juan ne venant pas pour toutes ces raisons, Ruyter, suivant ses instructions, partit de Cadix au risque de mécontenter beaucoup la reine très-catholique; il mit à la voile le 7 octobre, et fit route vers le détroit de Gibraltar. Après plusieurs jours de vent forcé ou de calme, Ruyter ne put arriver que le 1er novembre devant Alicante, et, ayant relâché pendant quelques heures dans ce port, il remit à la voile, et mouilla le 8 du même mois devant Vineros, où il croyait trouver don Juan d'Autriche; mais, avec un art infini, ce dernier avait gagné le temps jusqu'à la majorité de son frère, qui alors le rappela près de lui.



Entrevue de M. de Weldt et de Ruyter. — PAGE 287.

Ruyter examina ce qu'il avait à faire. Son escadre manquait d'eau, et il ne voyait pas de moyen d'en faire dans la baie de Veneros, ni sur la côte de Valence ou de Catalogne. Il fut donc résolu en plein conseil d'aller aux îles d'Iviça et de Formentera pour y faire du bois et de l'eau. La flotte remit à la voile le soir même; mais un grain violent de nord-est ayant donné dans la nuit, au point du jour, Ruyter ne vit plus l'amiral de Haan ni son escadre, qui avaient été séparés du corps de bataille par la tempête. Le 14, Ruyter mouilla devant Barcelone. Après y avoir attendu jusqu'au 17 le contre-amiral de Haan, et ne le voyant pas venir, l'amiral allait mettre à la voile pour Cagliari, lorsqu'il reçut du roi d'Espagne la lettre suivante, qui lui annonçait encore une fois l'arrivée de don Juan, qui n'en vint pas davantage.

LE ROI,

« Général Michel de Ruyter, sous le commandement duquel

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

est l'armée des États-Généraux destinée pour Messine, pour preuve de la haute considération en laquelle nous avons nos domaines d'Italie, et de nos intentions pour la paix et la tranquillité de nos bons sujets de ces pays-là, nous n'avons pas plutôt vu notre frère don Juan d'Autriche, que nous avons résolu son départ afin qu'il demeure chargé de la conduite et de l'exécution des ordres qui lui ont été donnés; annulant tous ceux qui peuvent vous avoir été ci devant donnés par lui jusqu'à ce jour; car notre volonté est que le dernier ici soit exécuté. Ainsi vous l'attendrez dans le port afin qu'il parte avec nos forces navales pour faire ce voyage, suivant notre susdit ordre. C'est de quoi nous avons voulu vous avertir par un courrier dépêché exprès.

« A Madrid, ce 9 de novembre 1675.

« Moi le Roi. »

Force fut à Ruyter d'attendre encore don Juan, qui ne vint pas, malgré cette dernière preuve du crédit expirant de la reine, qui avait obtenu de son fils d'éloigner don Juan; mais celui-ci, fidèle à son plan, tout en paraissant se rendre aux volontés du roi et se préparer au voyage de Sicile, ne bougea pas de la cour, feignit une maladie, ne voulant pas s'absenter de Madrid dans l'espoir où il était de ruiner tôt ou tard la reine dans l'esprit de Charles II, ce qui arriva d'ailleurs dans la suite.

Toujours est-il qu'après avoir encore perdu plusieurs jours à attendre don Juan, Ruyter partit pour Cagliari, après avoir reçu une lettre de ce prince où il disait avoir « informé le roi « du mauvais état de sa santé qui ne lui permettait pas de s'em- « barquer. » Il ajoutait « qu'il regrettait beaucoup de ne pou- « voir donner en personne à Ruyter des témoignages de la sin- « cère affection qu'il avait pour lui, et de s'en tenir à de sim- « ples vœux pour l'heureux succès de son voyage. »

Ruyter fit donc route pour Cagliari le 29 novembre; mais, par l'absence du contre-amiral de Haan et du commandeur Verschoor, l'amiral n'avait plus que seize voiles, dont dix vaisseaux, sous son pavillon, en comptant un navire de guerre espagnol. Ruyter divisa ces forces en deux escadres: la première, composée de cinq navires, deux senauts et deux brûlots, et la seconde aussi de cinq navires, deux senaus, deux brûlots et la flûte espagnole. Les choses ainsi ordonnées, Ruyter mit à la voile, se trouva le 3 décembre, au matin, en vue de Sardaigne, et le soir du même jour il mouilla dans le port de Cagliari. Ce fut là qu'il apprit, par le consul hollandais, la conduite étrange du contre-amiral de Haan, qui, arrivé à Cagliari le 19 novembre, après une relâche de onze jours, avait remis à la voile pour Naples, contre les instructions et les ordres de Ruyter.

Le lendemain de son mouillage à Cagliari, Ruyter reçut de nouveaux ordres du roi d'Espagne, qui, le croyant encore à Barcelone, lui défendait de toucher la côte de Sardaigne, afin d'arriver plus promptement à Melazzo. Il lui recommandait de concerter les entreprises à faire avec le marquis de Villa-Franca, vice-roi de Sicile (pour le roi d'Espagne, comme Vivonne l'était pour le roi de France), et de conférer avec lui toutes les fois qu'il serait nécessaire de le faire. Il avertissait en outre Ruyter que, selon une coutume qui avait force de loi dans ses royaumes, le général des galères d'Espagne commandait toutes les forces maritimes de Sa Majesté dans la Méditerranée, et qu'en son absence ce devait être le prince de Montesarchio, général de l'armée navale. Enfin, Charles II annonçait à Ruyter que les États-Généraux avaient consenti à ce que le séjour de la flotte dans la Méditerranée fût prolongé de six mois.

Quelque diligence que fît Ruyter pour exécuter ces nouveaux ordres, il ne put partir que le 14 de Cagliari, et arriva le 20 décembre à Melazzo, où il ne trouva qu'un vaisseau de guerre espagnol et quatorze galères. Le lendemain Ruyter alla conférer avec le vice-roi, et lui représenta vivement la nécessité de faire venir à Melazzo le prince de Montesarchio avec les neuf vaisseaux qu'il avait à Palerme, afin d'agir vigoureusement et avec ensemble contre les Français. Le vice-roi voulut, au contraire, que la flotte hollandaise allât rejoindre, à Palerme, l'escadre du prince Montesarchio. Cette visée était absurde, puisque Palerme était deux fois plus éloignée de Messine que Melazzo. Aussi Ruyter envoya-t-il immédiatement son capitaine de pavillon et son secrétaire pour représenter au vice-roi les inconvénients d'une jonction faite de la sorte; mais le vice-roi était tellement occupé de ses dévotions du jour de Noël, qu'il ne put donner audience au capitaine de Ruyter; enfin ses dévotions finies, le lendemain du jour de Noël, le vice-roi donna en effet ordre au prince de Montesarchio de venir à Melazzo avec ses neuf vaisseaux. Le prince répondit *qu'il ferait le bon plaisir du vice-roi; mais qu'il n'avait pas les voiles et les cordages nécessaires pour sortir du port*.

On voit que les prévisions de Ruyter ne l'avaient pas trompé et qu'il avait grande raison de compter pour si peu des auxiliaires tels que les Espagnols. Le temps se passait, et le contre-amiral de Haan, qui s'était rendu de Naples à Palerme, selon de nouveaux ordres, n'osait partir avec sa faible division sans le prince de Montesarchio.

Ce fut ainsi que se termina cette année 1675. On voit que grâce aux incertitudes de don Juan, la flotte hollandaise perdit un temps précieux, puisque, pendant ces irrésolutions, les deux escadres françaises opérèrent leur jonction, ainsi qu'on le verra dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XLI.

Ainsi qu'on vient de le voir, le plan de jonction proposé par du Quesne ayant été adopté par Louis XIV, cet officier général partit de Toulon le 17 décembre à la tête de vingt vaisseaux et de six brûlots, afin d'entrer à Messine par le nord du Phare, au risque d'avoir à forcer ce passage, s'il était défendu par l'escadre hollando-espagnole.

Pour la première fois, Abraham du Quesne allait donc, libre et sans entraves, commander en chef une flotte de guerre, et se rencontrer bord à bord avec un ennemi digne de lui, avec le vieux Ruyter, qui, à la hauteur de Melazzo, interrogé par un capitaine anglais sur le but de sa mission, lui répondit : — *J'attends le brave du Quesne*.

Or, sans vouloir établir de parallèle entre ces deux grands marins, on ne peut s'empêcher de leur trouver plusieurs points de ressemblance fort particuliers. Ainsi tous deux hommes du peuple, tous deux de la religion réformée, avaient commencé l'apprentissage de leur rude carrière par l'état de matelot; tous deux, possédant une science approfondie de toutes les branches de la navigation, pouvaient ordonner en amiraux et se battre en capitaines: enfin, depuis près de cinquante ans qu'ils parcouraient les mers, tous deux étaient vaillamment éprouvés par les hasards et les périls sans nombre de cette vie guerrière et aventureuse; seulement Ruyter possédait sur du Quesne l'immense avantage d'avoir bien souvent commandé en chef; tandis que du Quesne, toujours en sous-ordre, comme capitaine ou simple chef d'escadre, n'avait pas encore pu, pour ainsi dire, se livrer à toutes ses inspirations stratégiques.

Nous disons que du Quesne n'avait jamais commandé en chef, du moins en France et à part son expédition de Bordeaux; car, sous la régence de la reine Anne d'Autriche, ayant été autorisé par M. le cardinal Mazarin à s'en aller servir le roi de Suède, ce dernier lui confia aussitôt le commandement de ses forces navales. Alors du Quesne, à la tête de cette flotte, attaqua les Danois devant Gothembourg avec tant de vigueur, qu'ils prirent la fuite, et qu'ensuite de cet échec sur mer l'armée de terre fut obligée de lever le siége de cette ville.

Il fallait d'ailleurs que le nom de du Quesne eût déjà un bien glorieux retentissement en Europe, puisque Christian IV, roi de Danemark, apprenant que cet intrépide marin commandait les escadres suédoises, vint lui-même à bord de l'amiral danois pour assister à l'action. Le combat fut sanglant, et si Christian, blessé à l'œil au commencement de l'affaire, n'eût pas été forcé de se faire conduire à terre, il était pris sur le vaisseau pavillon, que du Quesne amarina après deux heures et demie du feu le plus vif.

Quant à cette expédition de Bordeaux dont on a parlé, et où

du Quesne commandait en chef, ce fut en 1650, lorsque les Espagnols tentèrent d'envoyer par mer un secours aux Bordelais, qui s'étaient rebellés contre le roi de France. La position était critique. Mazarin n'avait pas de marine à opposer aux Espagnols. Que fait du Quesne? Profitant de son influence sur un grand nombre de capitaines marchands et corsaires du Ponant, il les décide à s'armer en guerre, et s'avance à la rencontre des Espagnols à la tête de cette escadre, que lui, du Quesne, simple capitaine, avait improvisée, par la seule autorité de son nom, tandis que ni la reine de France, ni son premier ministre, n'avaient pu mettre en mer un seul vaisseau! Ce fut aussi dans ce même temps-là qu'il croisait sur le golfe de Gascogne pour fermer aux Espagnols l'entrée de la Gironde, que du Quesne fit cette belle réponse, soutenue par un non moins beau combat, au commandant d'une escadre anglaise, qui le sommait d'amener son pavillon pour rendre hommage à cette prétendue souveraineté de la mer que s'arrogeait l'Angleterre : — *Dites à celui qui vous envoie, monsieur*, répondit du Quesne à l'officier qui était venu lui signifier les intentions de l'amiral anglais, *que le salut du pavillon est une matière si délicate et si épineuse que le canon seul peut en décider*.

En effet, le canon en décida, le pavillon de France resta fièrement hissé sur le navire de du Quesne; et, après une heure d'engagement, l'escadre anglaise, prenant chasse devant notre flotte de corsaires et de marchands, ces derniers, arrivant à l'embouchure de la Gironde, purent rendre inutiles les tentatives de l'Espagne pour secourir Bordeaux, de sorte que cette ville, perdant tout espoir de ce côté, rentra bientôt dans l'obéissance.

Il faut dire aussi que le désir d'être utile à la France, lors de la révolte des Bordelais, ne fut pas le seul mobile qui poussa du Quesne à son action généreuse, ce fut aussi la haine profonde et vivace qu'il portait aux Espagnols depuis que son père, Louis du Quesne, capitaine armateur de Dieppe, avait été tué par eux en défendant un convoi qu'il escortait de Hambourg à la Rochelle; bien que ce malheur fût une chance de guerre, et que, dans ce combat, l'attaque et la défense eussent été loyales, de ce moment, Abraham du Quesne ne put vaincre son animosité contre ceux de cette nation; aussi, lors des affaires de Gattari, de la Corogne, en 1639, de Tarragone, en 1641, de Setta, en 1643, bien qu'il ne fût que capitaine, il anima tellement les autres officiers par l'exemple entraînant de son intrépidité, qu'il contribua, plus que pas un, aux pertes que fit l'Espagne dans ces différentes batailles, où du Quesne reçut d'ailleurs trois blessures, dont une fort grave au genou.

On trouvait encore, chez ce grand marin, une qualité extrêmement précieuse et rare, en cela qu'elle se rencontre peu souvent chez les hommes d'action : c'était un admirable esprit d'ordre, puissamment aidé par une telle faculté de perception, qu'il embrassait d'un coup d'œil tous les détails du matériel et de l'administration de la marine : constructions, approvisionnements, fonte des canons et des ancres, fabrication des cordages et des agrès, intérêts commerciaux, droit et législation maritime, du Quesne avait tout étudié, tout approfondi, tout comparé, parce qu'il avait été à la fois constructeur, marchand, armateur et capitaine, et qu'appliquant ensuite à la marine du roi les connaissances pratiques et spéculatives qu'il avait amassées dans l'exercice de ces branches variées de la même carrière, il pouvait mieux que pas un solliciter les réformes et les améliorations que voulait l'intérêt du service.

On a pu avoir un crayon de cet esprit pénétrant, régulier, sagace et singulièrement organisateur, par la lecture de quelques-unes de ses dépêches; mais, ce qui peut seulement en donner une juste idée, c'est sa nombreuse correspondance avec Colbert de Terron, intendant de la marine du Ponant, travailleur infatigable, grand administrateur, l'un des hommes les plus capables et les plus inconnus du dix-septième siècle, qui enseigna Colbert, son cousin, sur tout ce qui connernait la marine lorsque ce dernier fut pourvu de ce ministère, et qui, à part sa grande faute de la construction du port de Rochefort, faute à laquelle il fut conduit par la superbe de son caractère glorieux et opiniâtre, rendit de très-véritables services à la France, sans compter encore qu'il fut le père de *Petit-Renau*, un des premiers ingénieurs de ce siècle, et dont on parlera bientôt.

Malheureusement pour du Quesne, et plus encore pour la France, le préjugé religieux de Louis XIV contre les protestants, qui allait s'augmentant chaque jour et devait amener la révocation de l'édit de Nantes; ce préjugé, dis-je, fut un mur d'airain au pied duquel vint se briser et mourir le génie de du Quesne; car, hormis ses deux combats contre Ruyter et ses missions dans la Méditerranée, qui se réduisirent aux bombardements de Gênes et d'Alger, ce vieux praticien, pour cause de sa religion, n'eut jamais de ces commandements considérables où le grand homme de mer peut se révéler tout entier.

Mais revenons à ce combat du 8 janvier, dans lequel on va voir du Quesne et Ruyter lutter, rivaliser d'adresse, de prudence, de courage et de sang-froid; le premier ayant à asseoir bien haut sa réputation de général, et emportant de prime-saut un avantage sur Ruyter; le second, ayant à conserver, à augmenter sa renommée en battant un homme tel que du Quesne, un homme sur lequel la France fondait autant d'espoir.

A la fin de 1675, on a laissé Ruyter à Melazzo, attendant avec impatience le retour du contre-amiral de Haan; ce dernier arriva enfin en vue de Melazzo le 31 décembre, et mouilla le même jour dans ce port.

Le 1er janvier 1676, sans attendre M. le prince de Montesarchio, ni les vaisseaux espagnols qui n'étaient pas encore pourvus de leurs agrès, Ruyter fit à sa flotte le signal de partance, et mit à la voile à la tête de dix-huit vaisseaux, huit brûlots, une flûte et deux pataches d'avis. On voit que les forces étaient assez partagées, puisque du Quesne avait vingt vaisseaux et Ruyter dix-neuf.

Depuis le 1er janvier jusqu'au 5, Ruyter croisa entre le Phare et les îles Stromboli, afin de fermer ce passage à la flotte française dont il avait appris l'arrivée par un avis venu de Gorgone,

Du Quesne, lui, était en vue des terres de Sicile depuis le 1er janvier, et, le 5, se trouvait près de Stromboli, sans avoir encore aperçu l'armée hollandaise, ainsi que le prouve ce billet écrit à Vivonne par du Quesne.

DU QUESNE A VIVONNE.

« Monseigneur,

« Nous sommes en vue des îles de Sicile dès le premier jour de l'an. Stromboli nous demeure présentement à l'est, le vent est au sud-sud-est, très-petit et la mer calme; nous sommes toujours dans le dessein de faire notre route, ainsi que je vous en ai informé.

« C'est ce dont le temps me permet de vous donner avis, et aussi que depuis un moment le capitaine d'un vaisseau anglais, à qui M. de Lafayette a parlé, et qui a passé par le Phare et par Melazzo, lui a dit qu'il avait été à bord de l'amiral Ruyter, qui était à l'ancre proche dudit lieu avec son armée.

« Je suis,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Du Quesne. »

« Le 3 de l'an 1676. »

(*Bibl. roy., mss.*)

D'après cet avis, que lui avait apporté M. de Lafayette, du Quesne fit aussitôt ses dernières dispositions de combat, et donna l'ordre de bataille.

Les deux flottes restèrent, pour ainsi dire, en présence depuis le 5 jusqu'au 8 janvier.

Ce jour-là, vers les six heures du matin, la brise ayant tout à coup tourné du nord-est à l'ouest-sud-ouest, donna l'avantage du vent à du Quesne, qui en profita aussitôt pour arriver sur Ruyter, et, à onze heures du matin l'action s'engagea vigoureusement entre les deux vieux amiraux.

Voici une relation de ce combat, elle est de du Quesne à Vivonne, et fort brève; car ce marin avait à parler de lui, et sa modestie égalait son courage. Heureusement qu'une dépêche de Ruyter, qui suit la relation de du Quesne, entre dans les plus minutieux détails d'un combat si glorieux pour ce dernier.

DU QUESNE A VIVONNE.

« Monseigneur,

« Le lendemain de ma dernière lettre, qui était le 8, ayant porte bonne voile toute la nuit d'un vent frais, le matin je fis revirer et nous gagnâmes le vent des ennemis; alors nos vaisseaux étaient écartés; un peu d'impatience me prit pour employer la journée et profiter de l'avantage du vent. Ainsi, nous arrivâmes sur les ennemis qui nous tirèrent à grande portée; je me mis par le travers de la division de Ruyter qui, peu à peu, arrivait. Cependant la canonnade s'échauffa, qui nous attira le calme. Je n'ai pas le temps de vous faire un détail des démarches des ennemis ni de nos vaisseaux; mais je vous assure qu'attendu les coups que nous avons reçus il faut absolument qu'ils aient pris le temps de se réparer; une partie de leurs galères ont remorqué de leurs vaisseaux battus et incommodés, et nous, sur le soir, nous avions peine à nous gouverner, toutes nos manœuvres étant coupées pour la seconde fois.

« Toute cette nuit-là et le jour de hier furent employés à nous réparer pour pouvoir faire route au Phare, où nous croyions que l'ennemi nous voudrait disputer encore une fois le passage, ce qu'il n'a point fait, ni paru que de loin. Enfin, nous avons combattu les Hollandais, qui n'ont eu avec eux qu'un galion qui faisait les vingt-six vaisseaux de guerre, plus gros que nous le pensions; si le vent frais avait continué, deux de nos brûlots auraient fait leur effet; mais les calmes ont donné le temps de jeter leurs mâts bas et de couler à fond celui de la Galissonnière.

« De Beauvoisis vient de mourir de sa blessure; le sieur de Villeneuve-Ferrières est fort blessé et hors du combat; j'ai mis le sieur de Montreuil pour commander son vaisseau jusqu'à sa guérison ou à nouvel ordre. Cette ouverture de passage nous a coûté la perte de nombre d'officiers mariniers, notamment dans ce bord.

« Étant ce matin dépassé Stromboli, sur la route du Phare, nous avons vu dans la brume un nombre de vaisseaux à l'ouest de nous, que nous avons crus être les Espagnols qui venaient joindre Ruyter. Lors M. de Preully était demeuré assez éloigné de nous, car une pluie nous le cachait; enfin, il s'est trouvé que c'était M. d'Almeras qui nous a joints sur les trois heures; et le vent ayant changé et fait un temps clair, les ennemis ont paru, ce qui nous a fait résoudre d'aller à eux; ce que je fais dans le dessein de ne les pas quitter si nous les pouvons joindre. C'est le sujet qui m'oblige de vous dépêcher cette felouque pour vous assurer de notre jonction, et aussi que l'on prépare à Toulon un secours de blé et des forces dont vous apprendrez le détail par les dépêches de la cour que je garderai encore, parce que je ne trouve pas trop de sûreté dans une felouque, attendu même que Coriton ne nous a pas encore rejoints. J'espère que vous nous renverrez ce porteur, le sieur de Puchese, qui s'est risqué avec joie, pour la seconde fois, pour vous porter de nos nouvelles; bien entendu que vous nous le renverrez lorsque nous paraîtrons entre le Phare et Stromboli.

« Il y avait déjà des bâtiments en charge de blé; mais je n'ai pu, ni même voulu en attendre aucun, dans l'empressement que j'avais d'être en ces mers pour les libérer de ces importuns croiseurs. C'est là ce que je peux vous dire pour éviter la perte du temps et envoyer le porteur.

« Je suis,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Du Quesne. »

« De l'armée sous Stromboli, le 10 janvier 1676. »

(*Bibl. roy., mss.*)

Voici la lettre de Ruyter aux Etats-Généraux à propos de ce combat. On va voir avec quelle noble et digne impartialité il rend hommage à la valeur de du Quesne.

« Hauts et puissants seigneurs,

« Depuis celle que j'eus l'honneur d'écrire à vos Hautes Puissances, datée de Cagliari, le 10 du passé, elles sauront que nous arrivâmes dans la baie de Melazzo le 20 du même mois, et dont à l'instant je fis donner avis à M. le marquis de Villafranca, vice-roi de Sicile, par mon secrétaire, qui lui fit mes compliments. Son Excellence me fit l'honneur de me les venir rendre à bord, l'après-dîner. Quelques jours après, je la fus voir, et elle me reçut avec beaucoup de civilités, ayant fait tirer le canon de la ville et du château à mon arrivée et à ma sortie, en considération de vos Hautes Puissances. Comme il ne fallait point perdre de temps, je fis le capitaine Verschoor contre-amiral de votre flotte, et je l'envoyai, avec le capitaine Berkhout, le comte de Stirum et mon secrétaire, vers le marquis de Villafranca pour résoudre avec lui ce qu'il fallait entreprendre contre les Français avec la flotte de vos Hautes Puissances, et combien il y joindrait de navires et de galères, afin de nous rendre les plus forts si nous les rencontrions. Après plusieurs raisonnements et contestations, il fut arrêté que nous irions vers le phare de Messine avec nos vaisseaux, afin qu'y croisant nous puissions couper tout le secours que les Français auraient envie de jeter dans Messine; et que, cependant, Son Excellence donnerait ordre aux navires de guerre espagnols qui étaient à Palerme, sous le commandement du prince Montesarchio, de s'apprêter en diligence pour nous joindre, n'y ayant que le navire de *nostra signora del Rosario*, monté de cinquante pièces de canon et de trois cents hommes d'équipage, sous le capitaine Mathieu de Laye, qui le pût faire alors, et les neuf galères commandées par don Bertrand de Guevarra, lieutenant général des galères de Naples.

« La nuit du 31 du mois passé, au 1er de celui-ci, le vice-amiral de Haan, que la tempête avait séparé de nous dès le 8 novembre dernier, arriva heureusement dans la même baie de Melazzo avec ses neuf navires; et, à l'heure même, nous voyant assez forts par ce secours, nous fîmes voile ensemble le long de la côte du détroit de Messine, afin de le passer et nous joindre aux Espagnols au rendez-vous susdit, entre le cap de la Molina et celui de l'Arme; mais la nuit devint trop calme, et, le matin, nous eûmes le vent contraire. Le 2, à la pointe jour, les Espagnols, appuyés de notre flotte, attaquèrent une petite place nommée Ibisso, où il y avait quelques Messinois et peu de Français. Elle se défendit courageusement pendant une forte attaque qui dura trois heures; mais, comme il y avait peu de monde, elle fut obligée de se rendre.

« Cependant, le vice-roi m'envoya donner avis, devant le Phare où nous croisâmes jusqu'au 5, qu'il était sorti de Toulon une flotte considérable, qu'on l'avait vue passer devant Livourne et devant les îles de Sicile, et qu'on l'apercevait de l'île de Lipari. Cette nouvelle, à cause du vent qui nous était toujours contraire, et qui nous empêchait d'entrer dans le détroit, me fit résoudre, le 6 au matin, de retourner et d'aller à notre rendez-vous, afin de chercher les Français. Nous avançâmes ce jour-là jusque sous l'île de Lipari sans les pouvoir découvrir de nos hunes, quoique de tous côtés il vînt des felouques et des barques nous dire qu'on les voyait des lieux les plus élevés du pays. Je fis alors tout mon possible pour savoir de combien ils étaient éloignés de nous et de quel côté ils faisaient voile, afin de les joindre au plus tôt. Les premiers avis s'accordaient assez, mais les seconds furent si différents, que, pour m'en assurer mieux, je fus obligé d'envoyer un de mes lieutenants avec une felouque dans l'île de Salines, où les montagnes sont extrêmement hautes, pour les découvrir, s'il était possible, et avoir des nouvelles certaines du cours qu'ils tenaient.

« Après celles qu'il me donna à son retour, nous nous tînmes toute la nuit au nord pour aller vers eux, et le matin du 7, à la pointe du jour, s'étant levé un vent sud-sud-est et un petit air frais, nous les découvrîmes à trois milles de nous, forts de

trente voiles, y compris les brûlots, une polacre et un senau, le reste étant de petits bâtiments de suite.

« Pour les engager davantage d'en venir aux mains dès ce jour-là, nous mîmes tout autant de voiles que nous pûmes; mais quelques-uns de nos navires ne pouvant pas suivre, nous ne fîmes pas toute la diligence que nous espérions. Les Français firent aussi de leur côté tout ce qu'ils purent pour se conserver l'avantage du vent qu'ils avaient et pour nous joindre.

« Sur les trois heures après midi, suivant l'instruction générale et particulière que j'avais donnée, je fis le signal, afin que tous les hauts officiers, capitaines et commandants, avec leurs adjoints, vinssent à bord, ce qui s'exécuta incontinent; mais, comme il commençait à faire brun, je jugeai que l'attaque devait se différer jusqu'au lendemain.

« Cependant j'exhortai chacun des officiers de se tenir prêts pour le combat du lendemain, 8, leur recommandant surtout qu'ils fissent bien leur devoir, à quoi ils etaient obligés par leur serment, par l'honneur de la patrie, et par l'espérance d'obtenir par là une paix sûre et honorable; ce qu'ils me promirent tous l'un après l'autre, en me donnant la main.

« Dans le même temps, j'envoyai un bâtiment, qui est une espèce de demi-galère avec un demi-banc, pour se poster entre la flotte française et la nôtre, et pour observer si nous tenions un même cours, lui donnant pour signal qu'il tirât un coup de canon à chaque tour d'horloge, et que si les Français changeaient, il revînt, tirant à la fois toute son artillerie. A l'entrée de la nuit, il s'éleva un vent d'ouest-sud-ouest si fort, que notre demi-galère fut obligée de quitter son poste, ainsi que les neuf galères, qui se virent contraintes de se retirer à couvert sous l'île de Lipari, et, comme nous aperçûmes que les Français faisaient signal de se retirer, j'en fis un pareil. Néanmoins, à la pointe du jour du 8, nous les vîmes encore qui nous côtoyaient, et le vent nous étant contraire de six lignes, ils l'eurent sur nous. Ainsi, au lieu que nous les cherchions, et que nous croyions qu'ils éviteraient le combat, ils donnèrent sur nous vers les neuf heures du matin; mais en si bon ordre et si bien rangés, qu'ils nous parurent autant de braves qu'ils étaient d'officiers. Nous n'étions pas moins en bon état, et nous les attendîmes; de sorte qu'une heure après les premiers vaisseaux des deux flottes commencèrent à se canonner. Après trois heures de combat aussi opiniâtre qu'aucun où je me sois trouvé de ma vie, il vint un brûlot ennemi à mon bord à la faveur de la fumée et du canon de son vice-amiral; nous l'aperçûmes par bonheur; nous lui abattîmes son hunier, et, ne pouvant plus se retirer, celui qui le commandait le brûla lui-même; une demi-heure après, il en vint un autre, qui fut pareillement démâté et brûlé. Ce rude combat, qui avait commencé par le contre-amiral Verschoor, commandant l'avant-garde, puis avec nous, et enfin avec le vice-amiral de Haan, conduisant l'arrière-garde, et qui ne put combattre que vers le soir, a duré plus de dix heures, toujours d'une pareille vigueur. Vers le soleil couchant, on rapporta avoir vu couler à fond un navire de guerre ennemi; d'autres disent en avoir vu encore un autre; mais ce n'est aucun des nôtres qui fasse ce rapport : ainsi nous y ajoutons peu de foi. Sur la fin de la bataille, les neuf galères d'Espagne revinrent nous joindre, et nous rendirent de grands services, ayant passé toute la nuit avec nous.

« Tous les officiers de la flotte de vos Hautes Puissances ont combattu vaillamment depuis le commencement jusqu'à la fin de l'action, à l'imitation des Français, qui ont fait des merveilles. Tous les navires, et particulièrement les miens, ont beaucoup souffert, tant à la manœuvre que dans les flancs. Nous avons été occupés toute la nuit à raccommoder nos vergues avec des traverses, à boucher nos trous, à mettre de nouvelles voiles, à reclouer et à cheviller nos éclats : ainsi nous croyons pouvoir être en état de faire tête une seconde fois à nos ennemis, qui, autant que nous le pouvons voir de nos hunes, sont à côté de nous pour nous attaquer de nouveau; toutefois, le temps fut si calme qu'il ne fut pas possible de les pouvoir rejoindre.

« Le capitaine Gilles Schey, qui monte le navire *le Frêne*, vint dire, la même nuit, qu'ayant eu plusieurs coups sous l'eau, qu'il ne pouvait découvrir; son vaisseau avait tant pris d'eau que sa poudre était mouillée, et qu'il me priât de lui donner un charpentier expérimenté pour l'aider. Je lui en ai donné un, et j'y ai joint les capitaines Berkhout et Van Elmonde, qui ont bien ouï entrer l'eau, mais qui n'y ont pu remédier; ce qui m'a obligé de prier don Bertrand de Guevarra de détacher deux galères, afin de le remorquer à Palerme, ou dans un autre havre plus proche, ce qu'il m'a accordé; mais je crains qu'il ne coule bas en chemin; et, pour cet effet, j'ai donné ordre au commandant Wibiam Barents, qui monte un senau, et au sieur Jacob Stadtlander, qui monte une flûte de provision, de l'accompagner afin de l'alléger et de l'aider en cas de besoin.

« J'ai convoqué le lendemain tous les hauts officiers, capitaines et commandants pour savoir le dommage qu'ils avaient reçu. Il s'est trouvé fort grand, et ils me doivent donner le nombre de leurs morts et de leurs blessés, que j'enverrai à vos Hautes Puissances. Le contre-amiral Verschoor a été trouvé parmi les morts avec plusieurs autres qui ont fini leurs jours dans le lieu d'honneur.

« Nous pouvons voir facilement de notre flotte le prince de Montesarchio, qui a neuf vaisseaux, et ainsi nous pouvons nous joindre dès aujourd'hui. Sur quoi, Hauts et Puissants Seigneurs, je suis, etc.

« Michel-Adrianz Ruyter.

« A bord du navire *la Concorde*, sous la voile à l'ouest de l'île d'Alicur, le 9 janvier 1676. »

Rien ne nous semble plus digne et plus grand que cette lettre de Ruyter, où il rend un si noble hommage à la valeur française; et puis n'est-ce pas une scène d'une belle et antique simplicité que celle où tous les officiers hollandais étant venus, avant le combat, à bord de Ruyter pour prendre ses dernières instructions, chacun lui jure de tout sacrifier à la gloire du pavillon des Etats, et lui en fait le serment, en mettant sa main dans la main du vieil amiral?

Ainsi finit cette bataille meurtrière que l'on peut assurément regarder comme gagnée par du Quesne, puisque le but de sa mission était ainsi rempli, à savoir : la jonction de ses vaisseaux avec l'escadre de d'Almeras, et la rentrée de toute la flotte française à Messine.

On va voir, dans le chapitre suivant, quels furent sur terre les résultats de cette attaque sur Ibisso, dont parle Ruyter dans cette dépêche qu'on vient de lire.

CHAPITRE XLII.

Malgré la lettre de Ruyter, qu'on vient de citer, et le résultat si avantageux remporté par du Quesne, les Espagnols ne laissèrent pas de répandre le bruit que la flotte française avait été complétement battue par les Hollandais, afin d'essayer, par cette fausse nouvelle, de donner quelque confiance aux Napolitains, qu'ils sollicitaient de leur accorder un secours d'hommes et d'argent pour secourir la Sicile; car, non-seulement les besoins de l'Espagne étaient grands, mais encore Ruyter menaçait de s'en retourner en Hollande si on ne lui donnait pas les fonds nécessaires pour remettre son armée en état.

La position des Espagnols devenait de plus en plus fâcheuse: la récente victoire de du Quesne avait ruiné leur espoir de tenir Messine bloquée par les flottes alliées, et de réduire ainsi cette ville par la famine en occupant toutes les passes. Ne pouvant donc espérer de réussir par mer, les Espagnols tentèrent d'exciter un nouveau soulèvement dans Messine, et, entre autres expédients, se servirent, pour mener leurs projets à bonne fin, d'un certain marquis d'Ornano, natif de Corse, qui partit de Rome et vint en Sicile avec un grand état de maison et des fonds assez considérables.

Arrivé à Messine, M. d'Ornano alla saluer M. de Vivonne : insinuant, gai, spirituel, cynique, gros et beau joueur, le marquis avait tout ce qu'il fallait pour se placer très-bien et même fort avant dans l'esprit du vice-roi; aussi ce dernier, se laissant prendre aux dehors séduisants de M. d'Ornano, qui l'amusait fort,

s'ouvrit souvent à lui de certains desseins qu'il aurait dû conserver plus secrets ; en un mot, le marquis vécut bientôt dans la plus grande intimité avec Vivonne, et finit par prendre sur le vice-roi un ascendant qui faillit être bien funeste aux intérêts de la France.

Un autre homme non moins habile, mais d'une intrigue plus souterraine, et conséquemment plus dangereuse, pensa causer aussi de grands embarras à Vivonne, et ce, par suite de l'extrême et coupable entêtement qu'avait le vice-roi pour son secrétaire d'Antiège, dont on a déjà parlé.

Ce d'Antiège avait lié un commerce fort étroit avec deux Calabrois, fils d'un marchand de vin qui se nommait Lipari. Ces deux frères, flattant la manie de pouvoir de d'Antiège, ressentirent bientôt les effets de sa toute influente protection : l'un d'eux fut nommé chapelain du palais du vice-roi ; et l'autre, religieux jacobin, fait *juge de la monarchie*, une des charges les plus importantes de la ville, et qui ne se donnait d'ordinaire qu'aux gens de la plus haute qualité. On pense qu'un pareil choix fit violemment murmurer l'aristocratie messinoise, extrêmement formaliste qu'elle était, et principalement les sénateurs, qui, par l'espèce même de l'emploi de juge de la monarchie, se voyaient forcés d'avoir de fréquents rapports avec le fils du marchand de vin Lipari.

Ainsi, pendant que le brillant marquis d'Ornano s'insinuait fort avant dans l'esprit de Vivonne, le frère du juge de la monarchie, l'abbé Lipari, vendu en secret au duc de Fernandina, vice-roi de Sicile pour le roi d'Espagne, ne se mettait pas moins avant dans l'intimité de d'Antiège, qui ne lui cacha rien des affaires du gouvernement, qui, de fait, roulaient sur lui, et où il avait plus de part que Vivonne même.

Dans l'espoir d'une grande fortune, l'abbé Lipari connaissant, par la confidence de d'Antiège, les besoins de Messine, les difficultés de son approvisionnement, les projets pour la prochaine jonction des flottes, ainsi que les points de rendez-vous pour l'escorte des convois, partit pour Rome, en se faisant donner une apparente mission auprès du Saint-Père, afin de régler quelques différends entre divers religieux : mais, avant de se rendre à Rome, l'abbé Lipari, déguisé en berger calabrois, alla secrètement à Melazzo, où il conféra longuement avec le marquis de Bayonne, lui découvrit tout ce que Vivonne avait de plus secret, lui remit les plans de jonction, ainsi qu'un état exact de ses forces de terre et de mer, et lui promit enfin de nouer certaines intrigues dans le bas peuple, qui amèneraient sans doute un soulèvement général contre les Français.

Le marquis de Bayonne lui donna dès lors plusieurs lettres de créance pour le cardinal Nitard, ambassadeur d'Espagne à Rome, l'autorisant à tout découvrir à cette éminence.

Arrivé à Rome, l'abbé Lipari eut de fréquentes communications avec le cardinal Nitard ; mais par ses menées, sans doute imprudentes, il finit par attirer l'attention du cardinal d'Estrées, qui, faisant épier l'abbé, découvrit bientôt son intime liaison et ses habitudes avec l'ambassadeur d'Espagne. Ne pouvant alors douter qu'il n'eût quelques mauvais et secrets desseins contre la France, il en donna sur l'heure avis au duc de Vivonne.

Après un séjour de quelques semaines à Rome, l'abbé Lipari revint à Messine, non pas seul, mais accompagné d'un homme tout dévoué au R. P. Nitard, qui devait correspondre avec ce cardinal et lui faire savoir si l'abbé tenait ses promesses, et si le marquis d'Ornano exécutait aussi les siennes.

Vivonne, averti des menées de l'abbé et du marquis, fit saisir leur correspondance : tout fut dévoilé. Alors le vice-roi, ne pouvant se refuser à l'évidence, mais ayant une véritable affection pour le marquis d'Ornano, lui donna l'ordre de partir à l'instant pour la Calabre, et, aussitôt après son départ, l'abbé Lipari fut arrêté.

La peur du supplice et la torture lui firent tout avouer, et dire aussi que son frère, juge de la monarchie, sans avoir participé activement à la conspiration, en était du moins instruit. Le juge de la monarchie fut alors arrêté, et ces deux frères, créatures de d'Antiège, furent condamnés à être pendus et exécutés, sans que pour cela leur protecteur perdit rien des bonnes grâces du vice-roi.

Voici la lettre de Vallavoire au sujet de cette exécution.

« A Messine, ce 18 mars 1676

« Lundi dernier, monsieur, on fit mourir le juge de la monarchie et son frère, avec deux autres Messinois qui avaient été arrêtés avec eux. Le lendemain leurs corps furent exposés, celui du juge et de son frère devant la maîtresse église, et les deux autres pendus par un pied dans deux différents endroits de la ville.

« Ils n'ont rien ajouté à ce qu'ils avaient déjà déclaré : leur dessein était de gagner ici du monde qui fît soulever la populace lorsque les ennemis nous attaqueraient par mer et par terre, et il se trouve que celui même qui l'a découvert conduisait l'affaire, et n'en a donné avis que dans l'appréhension qu'une personne à laquelle il en avait fait confidence ne le prévînt.

« Nous travaillons présentement à savoir de lui ses autres complices, et, selon la difficulté qu'il en fera, nous pourrons bien n'avoir plus égard pour lui que pour les deux Lipari.

« Quant à l'Ornano, il est en fuite, et pour don Joseph Marchese, ils ne l'ont point autrement chargé, sinon qu'ils avaient ouï dire à ce même accusateur qu'il avait eu son indulte ou son amnistie des Espagnols, et que celui qui la lui avait fait obtenir était un secrétaire de l'ambassadeur de l'Espagne à Rome, appelé Costa.

« Cette exécution nous a empêchés de travailler à la conjuration d'Agosta, que nous allons présentement éclaircir. Tous les Messinois ont paru satisfaits d'un tel exemple, qui ne peut que nous être utile et au bien des affaires de Sa Majesté.

« Je m'assure qu'il pourra rompre les autres mesures des Espagnols, que je ne doute pas qui n'aient ici quelque intelligence, mais que j'ai de la peine à croire qu'ils puissent faire réussir tant qu'ils n'auront pas d'autres forces et que nous en aurons de suffisantes.

« C'est sur quoi j'écris à M. de Louvois, et sur quoi je le prie aussi de faire instance près de Sa Majesté.

« Nous nous disposons à faire bientôt de nouveaux jurats, et j'espère que Dieu me fera la grâce de n'y pas moins bien réussir que j'ai fait l'année passée. Je vous conjure toujours, monsieur, de m'honorer de vos bonnes grâces, et de croire que je serai toute ma vie, avec les mêmes sentiments de respect et de reconnaissance, votre très-humble et obéissant serviteur,

« Vallavoire.

« J'oubliais de vous dire que l'armée navale de Hollande et d'Espagne est à Palerme. »

(*Aff. étrang. — Rome*, 1676-1677.)

Quant au plan des conjurés, révélé par l'abbé Lipari, il était ainsi conçu, suivant le rapport au roi par M. le cardinal d'Estrées : « Le jeudi gras, 15 février, avait été choisi par les Espagnols comme le jour le plus favorable pour leur entreprise, dans la créance où ils étaient que les Français et les Messinois seraient entièrement occupés des divertissements du carnaval. Le père Lipari avait fait construire de petits coffrets remplis de feu d'artifice, qui, jetés à temps et à propos dans les vaisseaux du roi mouillés à Messine, devaient les incendier, et alors Ruyter, averti par des signaux, devait sortir de Melazzo et venir vivement attaquer Messine, partagée entre les préoccupations de cet incendie et d'une autre attaque faite par les Espagnols du côté de San-Stefano, où ils pensaient ne pas trouver de résistance, à cause des intelligences qu'ils avaient ménagées dans ce poste, aussi bien que dans quelques autres très-importants à la défense de la ville, et vers lesquels ils devaient ensuite avancer ; alors tous les conjurés, qui étaient en bon nombre, devaient en même temps prendre les armes dont ils avaient eu soin de faire provision, afin d'appuyer l'effort des troupes espagnoles. Sur ces avis, le maréchal duc de Vivonne, ayant incontinent fait arrêter les chefs de la conspiration et mettre les vaisseaux en sûreté dans le port, avec défense d'y laisser entrer personne, ordonna à un corps de deux mille hommes de se rendre au fort

de San-Stefano. Les Espagnols, se croyant au sein de leurs intelligences, ne manquèrent pas à s'y venir présenter; mais ils y furent d'abord reçus avec un si grand feu de mousqueterie et de canon véritable, au lieu des fumées et des fausses amorces qui devaient être le signal des conspirateurs, qu'ils ne purent douter que la trame n'eût été découverte; aussi, au lieu d'attaquer le fort, ils ne songèrent qu'à faire une retraite vigoureuse où ils perdirent beaucoup d'officiers, et, entre autres, don Alphonse de Velasco qui les commandait. »

On voit que l'esprit inquiet des Messinois se manifestait avec autant de violence sous la domination française que sous la domination espagnole; c'est qu'aussi les choses étaient toujours dans le même état, et que de plus la famine paraissait imminente, grâce à l'incroyable faiblesse de Vivonne, qui laissait d'Autiège et ses domestiques spéculer sur les blés arrivant de France, blés qui, au lieu d'être vendus publiquement à tous ceux qui en auraient voulu acheter, étaient monopolisés par quelques créatures de Vivonne, qui tiraient des prix exorbitants de ces ventes faites non-seulement à Messine, mais sur les côtes d'Italie, et qui, non contents de cet odieux négoce, ne payaient pas même le prix d'achat aux premiers vendeurs.

Ce qui paraît incroyable, c'est qu'après vingt dépêches de Colbert, de Seignelay et du roi au sujet de ce funeste et criminel monopole, il fallut que Louis XIV écrivît de *sa main* à Vivonne la lettre qu'on va lire pour lui ordonner de laisser libre le commerce des blés et de payer un malheureux fournisseur. Et pourtant, malgré cette auguste et expresse volonté, malgré la lettre si claire et si nette de Louvois, que l'on donne aussi, les choses subsistèrent dans le même état, et furent même poussées à un tel point, que les récriminations contre la funeste administration de Vivonne vinrent de tous côtés à Versailles. Aussi, Louvois répondait-il à Vivonne, qui s'étonnait fort de quelque dénonciation à propos du monopole des blés : « Personne ne « vous accuse, monsieur; mais il n'en est pas de même d'aucun « de vos domestiques. »

Il fallait, en un mot, que ces pilleries eussent une bien grande importance, et que les instances de Louis XIV fussent bien peu écoutées, puisque ce roi se donna la peine d'écrire de sa main la lettre suivante à Vivonne.

« Mon cousin,

« Les ordres que je vous ai envoyés vous auront instruit pleinement de mes intentions, et même vous en serez encore informé par les dépêches que j'ai commandé au marquis de Louvois de vous faire pour ce qui regarde la terre, et au marquis de Seignelay pour ce qui regarde la mer. Mais il y a une chose que j'ai voulu, à cause de son importance extrême, vous recommander par cette lettre de ma main, qui est de faire en sorte que les marchands qui portent des vivres et autres provisions à Messine, aient la liberté de les débiter à qui ils voudront, sans être obligés de les vendre nécessairement à des gens qui les distribuent ensuite au public de la manière qu'il leur plaît. Il n'y a sorte de difficultés que vous ne deviez surmonter pour cet effet, et m'assurant que vous n'oublierez rien pour en venir à bout.

« Je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte garde.

« Louis. »

« A Saint-Germain, le 2 mars 1676. »

Cette lettre de Colbert à Vivonne est au même sujet.

COLBERT AU DUC DE VIVONNE.

« Monsieur,

« La plainte ayant été ici portée au roi par le sieur Pelissary de ce que le sieur Dulignon, son beau-frère, ayant envoyé des blés à Messine à sa sollicitation, et croyant en cela faire chose qui pût être agréable à Sa Majesté et avantageuse à son service, n'a pu parvenir à en recevoir qu'une partie du payement, quelque instance qu'il vous en ait faite et à M. Colbert de Terron, Sa Majesté m'ordonne de vous dire qu'outre les ordres généraux qu'elle vous a donnés et même réitérés pour donner une entière liberté aux marchands de vendre les blés et autres denrées qu'ils portent à Messine sans passer par les officiers du pécule et sans payer aucun droit d'entrée, elle veut que vous ayez un soin particulier de faire actuellement payer non-seulement ledit sieur Dulignon, mais aussi tous les marchands qui ont porté des blés à Messine, et qui se plaignent tous du traitement qu'ils y reçoivent, Sa Majesté étant assurée qu'il est impossible que cette ville puisse subsister si vous ne faites en sorte que tous ces marchands soient satisfaits et qu'ils n'aient une entière liberté, et surtout elle désire que ledit sieur Dulignon soit payé de ce qui lui est dû. C'est le seul sujet de la présente, que je finis en vous assurant que je suis,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Colbert. »

« A Saint-Germain, le 13 mars 1676. »

Cette lettre de Louvois, extrêmement opposé à l'occupation de Messine, est fort sévère, et montre que des préventions justement fondées flétrissaient déjà l'administration de Vivonne, tout à fait sous l'influence de ses domestiques.

M. DE LOUVOIS AU DUC DE VIVONNE.

« Monsieur,

« J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 décembre et 10 du mois passé avec celle pour le roi et les autres papiers qui y étaient joints, auxquelles je répondrai par celle-ci : je commencerai par ce qui regarde les troupes et leurs subsistances.

« Par l'état qui est ci-joint, vous serez informé des troupes que le roi a résolu d'envoyer à Messine; et en attendant que, sur les nouvelles que vous devez lui donner, Sa Majesté ait pris sa résolution sur le départ des galères, elle a donné ses ordres pour faire embarquer sur les vaisseaux qui partiraient au premier jour le régiment d'infanterie de Chambéry, composé de mille hommes, celui de dragons d'Audijos, composé de quatre compagnies de soixante hommes chacune; ce dernier corps doit être monté en Sicile. L'on fera embarquer avec les dragons des selles, mors et brides, et le surplus des troupes se tiendra prêt à être embarqué sur les galères; et parce que, comme Sa Majesté serait bien aise de ne point faire de dépenses inutiles, son intention est que, lorsque toutes les troupes seront arrivées, vous rendiez complets les régiments de Louvigny, de Crussol et de Schomberg en réformant des compagnies, tant des corps qui sont présentement en Sicile dont les capitaines ne vous satisferont pas, que des troupes que les galères vous porteront, faisant en sorte que toutes les compagnies soient mises sur le pied de soixante hommes chacune, et pour ce qui est des officiers, qui par ce moyen se trouveront supernuméraires, Sa Majesté souhaite que vous les fassiez repasser en France; pour ceux dont vous serez content, pour avoir bien servi, être replacés dans les premières occasions qui se présenteront; mais ceux dont vous ne serez pas satisfait, pour avoir mal fait leur devoir, ne rentreront pas assurément dans le service.

« Il n'y a pas de doute qu'il serait utile de faire bâtir des casernes dans Messine pour loger les soldats; mais Sa Majesté est surchargée de tant de dépenses à faire, même en Sicile, qui sont de la dernière importance, qu'elle ne peut pourvoir à cela présentement, et l'on peut la remettre dans un autre temps, où les choses soient mieux affermies.

« C'est une chose fâcheuse que la désertion du nommé Courville, munitionnaire de la marine, et partisan du blé de Messine; et, s'il pouvait être pris, il faudrait le faire punir sévèrement. Mais, quelque besoin que vous ayez d'un homme sûr pour la fourniture du pain de munition, Sa Majesté ne peut vous envoyer le sieur Jacquier; il est munitionnaire général de l'ar-

mée d'Allemagne, où il est d'autant plus nécessaire qu'un autre que lui ne se pourrait pas acquitter d'un emploi aussi difficile que celui dont il est chargé.

« Sur vos instances réitérées, Sa Majesté a ordonné à M. Colbert de faire acheter en France pour 200,000 livres de blés et de vins, les envoyer pour être vendus à Messine, et l'argent qui en proviendrait être remis entre les mains du commis du trésorier de l'extraordinaire, qui sert près de vous, pour être employé au payement de la solde des troupes. Outre cela, j'ai donné ordre au trésorier général de l'extraordinaire des guerres de vous envoyer en argent comptant 4,260 livres ; ce qui, avec deux lettres de change montant à 24,240 livres, envoyées par M. de Terron, qui ont été acquittées à Paris, font ensemble 278,500 livres, qui est une somme fort considérable, et qui, avec le prix des blés, vous mènera fort loin, particulièrement si elle est bien ménagée, comme Sa Majesté l'espère de votre application. Sa Majesté vous envoie encore sur les vaisseaux deux mille justaucorps, pour être distribués à ceux des soldats de votre infanterie qui en auront le plus besoin.

« Et parce que M. Colbert s'est chargé de vous faire savoir l'intention du roi sur le libre débit des blés à Messine, je ne vous le répéterai point; je vous dirai seulement, monsieur, que Sa Majesté trouve juste de ne pas révoquer entièrement la gabelle de Messine, si du fond qui en provient l'on en paye aux habitants de ladite ville les arrérages des rentes qui leur sont dues par la ville; mais comme apparemment beaucoup de ces créanciers-là, s'étant retirés avec les Espagnols, n'en doivent pas jouir, l'intention de Sa Majesté serait que l'on en fît une distraction, et que l'on diminuât la gabelle à proportion du nombre de gens qui doivent avoir part à ce qui en provient, lesquels sont avec les ennemis ; et que si, par exemple, du temps des Espagnols l'on levait un écu par salme de blé, et qu'il servît à payer 60,000 liv. de rente, et que les créances de ceux qui se sont retirés avec les Espagnols ne montassent à 40,000 livres, l'intention de Sa Majesté serait qu'on ne levât plus que 20 sols par salme de blé, pour être employés à payer ceux qui sont restés dans Messine.

« Les députés du sénat ont fait de si vives instances au roi pour avoir la ratification du serment de fidélité que la ville de Messine a prêté en vos mains, que Sa Majesté n'a pu s'empêcher de la leur faire expédier de la manière qu'il s'est pu, n'en ayant point de formulaire, mais non pas tout à fait conforme à ce qu'ils demandaient ; elle leur a été remise avec deux dépêches de Sa Majesté pour le sénat de Messine ; et, quoique je ne doute point qu'à leur arrivée ils ne vous les fassent voir, je ne laisse pas de vous en envoyer des copies, afin que vous ne puissiez manquer d'être informé de toutes choses. Cette ratification n'a été expédiée qu'en attendant que, suivant ma lettre du dernier de janvier, il vous ait plu de m'envoyer des copies des ratifications qui ont été faites en pareil cas par les rois d'Espagne, pour en pouvoir faire une de la même teneur de celle-ci.

« Étant fort nécessaire que le roi soit informé du nom et de la fonction des tribunaux et des charges et dignités qu'il y a dans Messine et dans la Sicile, de leurs fonctions et prérogatives, de leurs revenus et de tous les autres priviléges et avantages dont ceux qui en sont pourvus jouissent, de la manière dont leurs provisions s'expédient, et si Sa Majesté y pourvoit directement, ou si c'est sur la présentation du vice-roi ou de quelque autre, Sa Majesté m'a commandé de vous faire savoir qu'elle désire que, de concert avec vous, M. Colbert de Terron fasse d'amples mémoires sur tout ce que dessus, et qu'il les lui envoie avec des copies des provisions de chaque officier, en telle sorte que quand vous aurez occasion de lui parler, soit de la cour stradigozialle ou de quelque autre tribunal, soit de quelque officier, Sa Majesté sache précisément ce dont on lui voudra parler, ou ce que l'on désirera d'elle; et lorsqu'il sera question de pourvoir dorénavant quelque officier, il sera bon d'envoyer toujours le projet d'expédition, pour s'attacher aux formes, qui sont très-utiles à garder en tous lieux. Après que Sa Majesté sera informée de toutes ces particularités, elle sera en état, quand les particuliers de Messine lui demanderont des charges, de ne leur accorder que celles qui leur conviendront, sans leur donner des espérances inutiles pour des grâces que Sa Majesté ne leur pourrait accorder ; à cause du peu de rapport qu'il y aurait entre les charges et le mérite de ceux qui les demanderaient, et ainsi leur ôter toute matière de chagrin. Cela n'empêchera pas que Sa Majesté ne prenne toujours vos avis sur les charges et dignités qui viendront à vaquer en Sicile, et qu'on lui demandera avant que d'en disposer.

« Lorsque le roi a fait expédier à M. de Vallavoire une commission pour commander dans Messine, Sa Majesté a considéré que, dans le temps que vous étiez obligé de vous en absenter, il était nécessaire qu'il y eût dans cette importante ville une personne d'autorité pour y commander, et qui, pendant que vous seriez présent, pût avoir autorité sur les troupes pour les faire agir suivant les ordres que vous lui en donneriez, et rien davantage : aussi la commission ne porte rien autre chose, et si vous voulez prendre la peine de la lire, vous en serez persuadé.

« Sa Majesté n'a pas voulu donner audit sieur de Vallavoire la qualité de stradico, étant bien aise, auparavant que de disposer de semblable titre, de voir les affaires de Messine plus affermies qu'elles ne sont, et sur ce fondement il ne sera pas nécessaire d'établir la cour du vice-roi.

« Le roi a approuvé la disposition que vous avez faite, en faveur d'Antonio Moletti, de la charge de crédencier de la douane de Messine, et de toutes les autres mentionnées en vos lettres, et veut bien que vous accordiez de sa part au sieur Caffaro la charge de conservateur du royal patrimoine. Sa Majesté étant bien aise de lui témoigner par une gratification aussi considérable le gré qu'elle lui sait du zèle qu'il fait paraître pour son service ; et de plus Sa Majesté a ordonné à M. Colbert de vous adresser pour le lui remettre un présent pareil à ceux qui ont été faits aux députés du sénat qui étaient ici. Sa Majesté trouve bon aussi que vous donniez la charge de maître rational de la royale députation du royaume au sieur Crispo, et, quoique Sa Majesté ne la lui accorde qu'en considération de l'abbé Zappa, néanmoins Sa Majesté ne juge pas à propos de disposer de l'abbaye de Sainte-Lucie, ne croyant pas pouvoir donner en conscience ces deux bénéfices, à cause qu'ils sont situés dans des lieux qu'elle ne possède pas encore.

« Vous pouvez mettre en possession des charges de la cour stradigozialle les docteurs que vous proposez, Sa Majesté s'en remettant entièrement à vous ; mais, à cause que nous n'avons pas les formulaires des expéditions qu'il leur faut faire, non plus que pour toutes les autres charges dont vous avez disposé jusqu'ici, et que Sa Majesté accorde aux sieurs Caffaro et Crispo, je ne les ai pu expédier, et je différerai à le faire jusqu'à ce que vous ayez pris la peine de me les envoyer. Par la même raison Sa Majesté n'a pas désiré qu'il fût écrit en son nom à la cour stradigozialle, étant bien aise de savoir auparavant comment elle doit la traiter.

« J'ai vu ce que vous avez écrit à M. Dufresnoy touchant vos appointements à prendre sur l'extraordinaire de la guerre, et j'en ai rendu compte au roi ; Sa Majesté n'ayant pas jugé à propos de faire, quant à présent, aucun établissement sur ce pied-là, et voulant néanmoins avoir égard aux grandes dépenses auxquelles le poste que vous tenez vous oblige, elle vous a accordé une gratification de 24,000 livres, dont j'ai expédié l'ordonnance.

« Il ne me reste plus à répondre qu'au point contenu dans « votre lettre du 10 du mois passé, qui regarde votre justifica- « tion sur la conduite que vous avez tenue depuis que vous êtes « à Messine ; et, à cet effet, je vous dirai que je n'ai point su que « l'on vous eût imputé d'avoir eu aucun intérêt particulier dans « la distribution des charges dont vous avez disposé. Il est vrai « que l'on n'en a pas tout à fait parlé de même d'aucun de vos « domestiques ; et, comme j'ai connaissance que quelqu'un de « vos proches doit vous en écrire, je me remettrai, s'il vous plaît, « à ce que vous en apprendrez par cette voie-là, et me conten- « terai de vous assurer qu'on ne peut être avec plus de sincérité « ni de passion que je suis,

« Monsieur, votre très-humble et obéissant serviteur,

« Louvois.

« Saint-Germain-en-Laye, 22 mars 1676. »

La famine menaçant toujours, le roi fit demander à Vivonne son avis et celui du conseil de marine sur le parti le plus expédient pous assurer le passage d'un convoi de blé destiné à Messine et devant partir de Toulon. Le conseil était composé de MM. de Vivonne, de Valbelle, d'Almeras, de Preully d'Humières, de Colbert de Terron, de du Quesne, et de Desclouseaux. Les avis furent partagés et envoyés au roi dans la forme suivante :

CONSEIL DU 3 MARS 1676, A MESSINE.

« Mon avis est d'aller chercher le convoi à Toulon. Le chevalier de Tourville ferait partir incessamment les galères avec autant de vivres qu'elles pourront et un peu de troupes.

« Pour le convoi, il faut lui marquer la route et le faire partir, s'il ne l'est pas, puisque je ne pourrais pas sortir assuré de Messine.

« VALBELLE. »

« Mon avis est que les troupes et le convoi ne partent pas de Toulon que toute l'armée ne l'aille querir.

« PREULLY. »

« Comme c'est une saison avancée et les nuits courtes et favorables pour passer en convoi dans les endroits où les galères peuvent être avec les vaisseaux des ennemis, mon avis est que le convoi qui est à Toulon parte au plus vite, d'autant même que les vaisseaux ne peuvent quitter le port de Messine que les galères ne soient arrivées, et que le temps de leur voyage est incertain ; le convoi ne peut, par ces raisons, partir trop tôt.

« GABARET. »

« Mon avis est que le convoi parte incessamment en lui marquant sa route.

« COLBERT DE TERRON. »

« Mon avis est que les galères partent incessamment, et qu'elles mènent, en farine et en biscuit, autant de vivres qu'elles pourront sans trop retarder leur route ; et que le convoi parte aussi incessamment en prenant la route du sud, afin que, sachant leur route et les galères étant arrivées ici, nous puissions aller au-devant du convoi sur la route, s'il n'est pas arrivé auparavant.

« D'ALMERAS. »

« Mon avis est que les galères partent au plus tôt de Toulon, qu'elles embarquent quarante soldats d'infanterie chacune, et qu'elles amènent avec elles des vivres dans des barques, j'entends une partie de biscuit et l'autre de farine, pour deux ou trois mois, s'il se peut, en plus que ce qu'elles auront dans leurs bords, et que, aussitôt qu'elles seront arrivées à Messine, les vaisseaux en partent incessamment pour aller aux îles d'Ilyères joindre le convoi des troupes et vivres que Sa Majesté a fait préparer, pour l'escorter et le conduire à Messine avec le plus de diligence qu'il se pourra, et, pour cet effet, il y faut que les vivres destinés pour les vaisseaux de guerre soient embarqués par avance sur des barques, afin qu'à l'arrivée des vaisseaux aux îles d'Ilyères, les vaisseaux de guerre et autres qui sont armés à Toulon viennent incessamment joindre l'armée, estimant que, si ledit convoi n'est escorté sûrement, il tombera entre les mains des ennemis, ce qui sera la perte de Messine.

« DU QUESNE. »


Louvois.

« Tous les expédients que l'on peut prendre se réduisent à trois, qui sont ou d'aller à Toulon avec tous les vaisseaux, ou d'aller au-devant du convoi, ou de l'attendre à un rendez-vous que l'on lui aurait donné quand les galères seront arrivées.

« Le premier serait si long, que je crois le remède pire que le mal ; le second est incertain et peut être fort préjudiciable, puisque ou il faudrait lui donner le rendez-vous à Toulon, ou l'on expose le convoi depuis Toulon jusqu'au rendez-vous; ainsi mon avis est que le convoi vienne incessamment par la route

que l'on lui enverra, la saison même lui donnant vraisemblablement plus de sûretés que les autres précautions, les galères de France n'osant abandonner Messine pendant l'absence des vaisseaux, et les galères ennemies se trouvant dans la saison des calmes. Sans être embarrassés des nôtres, il est certain que nos vaisseaux, quelque braves et en quelque nombre qu'ils soient, ne sauraient garantir notre convoi des galères des ennemis, étant commandés par M. Ruyter, comme elles seront infailliblement dans ce temps-là.

« Vivonne. »

« Mon avis est qu'il soit écrit que l'on fasse partir incessamment les galères avec quelques troupes et autant qu'il se pourra de vivres pour leur subsistance ; que l'on fasse la même chose pour le convoi, en lui donnant la route, afin que, étant ici de bonne heure, les vaisseaux aient des vivres et soient en état d'aller chercher les ennemis.

« Desclouseaux. »

(Bibl. roy., mss.)

Le résultat de ces délibérations fut un ordre de Versailles qui portait que le convoi de vivres viendrait à Messine par le sud, résolution qui amena, ainsi qu'on le verra plus tard, le combat du 24 avril.

Depuis le combat du 13 février, les troupes espagnoles ne tentèrent rien de considérable jusqu'au 25 mars, qu'elles firent de grands efforts pour surprendre le fort que M. de Vivonne avait fait élever hors la ville, sur une esplanade, devant le couvent des capucins.

Le comte de Borghia, commandant cette expédition pour l'Espagne, fit avancer quinze cents hommes sur une hauteur, et ses troupes, commençant l'attaque à minuit, attachèrent des échelles à une redoute qui est entre la porte des Capucins et la porte Royale ; M. de Villedieu, à la tête de quelques soldats des vaisseaux, alla soutenir la garnison qui se défendait bien, et les ennemis, repoussés rudement, tentèrent de se retrancher dans le couvent des carmes ; mais, voyant qu'on se disposait à les attaquer l'épée à la main, ils abandonnèrent ce poste avec une perte de quarante à soixante soldats.

Après le combat du 8 janvier, Ruyter ayant croisé quelque temps sur les côtes de Sicile, retourna se ravitailler à Naples ; de là il partit pour Palerme, où il arriva le 25 février ; son vaisseau ayant besoin d'être caréné, il resta quelque temps dans ce port à attendre le marquis de Bayonne ; le 14 mars, sa flotte étant augmentée de quatre vaisseaux et d'un brûlot espagnols, Ruyter sortit de Palerme, et, le 20 mars, il jeta l'ancre à Melazzo.

Le 21 le conseil de guerre, composé d'officiers hollandais et espagnols, fut convoqué à bord du marquis de Bayonne, général des galères, pour délibérer sur les prochaines opérations des armées jointes ensemble. On fut unanimement d'avis d'aller attaquer Messine par terre et par mer, et de faire communiquer cette résolution au vice-roi pour l'Espagne, et par le même général des galères. Le même jour, Ruyter reçut, par une felouque envoyée de Naples, des dépêches du prince d'Orange et du grand pensionnaire Fagel qui l'autorisait à prolonger le séjour de son escadre dans la Méditerranée si le service du roi d'Espagne l'exigeait.

Le 23 mars, on essuya un violent coup de vent d'est-sud-est, qui se fit sentir dans la baie de Melazzo et mit quelques navires à la côte ; le temps étant plus calme le 24, on célébra à bord du navire de Ruyter l'anniversaire de la naissance de cet amiral, qui entrait le même jour dans sa soixante-dixième année (étant né le 23 mars 1606) ; enfin, un nouveau conseil ayant été tenu le 24 à bord de la galère du marquis de Bayonne, on décida qu'il fallait que la flotte fît aussitôt voile vers le Phare, parce que les troupes espagnoles étaient en marche sur Ibisso, afin de prendre poste devant les ouvrages extérieurs de Messine, pendant que l'armée navale l'attaquerait par mer. Ruyter se prépara donc à mettre à la voile ; mais, un grand calme étant survenu, il fut obligé de se servir des galères pour remorquer les vaisseaux dehors de la baie. Son armée, composée de cinquante voiles, tant vaisseaux que galères et brûlots, s'élevant de la sorte, arriva, le 27 au point du jour, en vue du phare de Messine, et mouilla, du côté de la Calabre, vis-à-vis du château de Salvador, fort qui ferme l'entrée du port d'un côté mais la violence des courants fit dériver les vaisseaux hollandais jusqu'à portée de canon de ces forts, qui canonnèrent vigoureusement.

Le lendemain 27, six cents Espagnols et Allemands, auxquels s'étaient jointes toutes les milices de Sicile et une grande partie de la noblesse, allèrent se poster, avec huit pièces de canon, sur des hauteurs au-dessus des Capucins, et en même temps les galères s'étant avancées, mirent à terre huit cents hommes qui se joignirent aux autres troupes vers l'église de Saint-Basile à Salvador-des-Grecs, dont ils s'emparèrent après quelques escarmouches, et où ils se retranchèrent ensuite. Ce poste, qui n'est qu'à deux milles de cette ville, entre la grotte et le Paradis, mettait à découvert leur armée navale et rendait plus difficile la sortie du port. M. de Vivonne, qui avait fait assembler les troupes de terre et commandait en même temps la marine, donna l'ordre aux vaisseaux placés tout près de la passe du ... et commandés par MM. de la Motte, de Beaulieu et d'Amfreville, de chasser sur les galères d'Espagne, qui abandonnèrent le poste qu'elles avaient pris sous le Salvador. En ce même moment, le marquis de Vallavoire fit donner les Messinois sur le quartier du comte de Buquoy, colonel allemand, qui soutint leur feu avec assez de fermeté ; mais l'infanterie et la cavalerie françaises, commandées par M. de Villedieu, ayant été à l'ennemi, le firent plier ; il abandonna ses retranchements, et bientôt la mort du comte de Buquoy acheva sa déroute. La perte des assiégeants fut si considérable, que le régiment allemand, qui formait leur principale force, et les compagnies de Siciliens y furent entièrement ruinés : leur canon, leurs munitions, leurs bagages abandonnés ; en un mot, les Espagnols, qui avaient assemblé toutes leurs forces dans cette dernière tentative, laissèrent la campagne libre, avantage dont M. de Vivonne ne sut ou ne voulut pas profiter, malgré de nombreuses députations des habitants du plat pays, qui vinrent lui faire leurs soumissions.

Le 18 avril et le 20, M. de Vivonne reçut ces deux lettres de M. le chevalier de Béthune, qui lui annonçaient que la flotte hollandaise était en vue d'Agosta, et qu'elle se préparait à attaquer cette ville par mer.

DE M. DE BÉTHUNE A M. DE VIVONNE

« Ce 18 avril 1676, par le travers de Syracuse et d'Agosta.

« J'étais parti pour aller escorter notre tartane, sur les six heures du matin. À quatre heures du soir, la pointe de Bonage, celle qui est le plus au nord de Syracuse, restant au nord-ouest-quart-nord, deux lieues et demie, et Moro di Porco au sud-ouest-quart-sud, à quatre à cinq lieues, les vents étant est-sud-est, et portant le cap au sud, j'ai découvert la flotte ennemie, et j'ai été la reconnaître à une demi-lieue. Lorsque je les ai aperçus, ils n'avaient rien que leur petit hunier, d'autres point de voiles, soit qu'ils eussent dessein de se trouver au jour demain vers Agosta et ne se point faire voir à la côte, ou bien de forcer de voiles cette nuit pour se trouver demain au jour au Phare. Il se peut pourtant faire, en mon sens, que ce soit le méchant temps qui les ait fait sortir, n'ayant commencé à se remettre au beau que ce matin ; celui qui portait le pavillon au grand mât faisait l'avant-garde, et nous a suivi à toutes voiles pendant une heure, puis a reviré et ensuite attendu les autres. J'ai rangé Syracuse, et les galères y sont encore. Je ne sais pour quel sujet ils ont tiré, contre leur coutume, dix coups de canon lorsqu'ils m'ont vu avoir dépassé la ville et faire route pour doubler Moro di Porco, à moins que la galère et les deux galiotes qui mouillèrent hier ne fussent sorties dehors et par delà la pointe, n'étant plus à l'entrée du port. Il y a dans le port un fort gros navire, autant que j'en ai pu juger par l'espace des mâts que j'ai vus par-dessus les remparts ; il n'y avait que mât de hune haut, et n'y était point hier.

« Je suis bien sûr, monsieur, que le passage est libre pour Messine ; mais les vents sont si changeants, que l'on n'oserait rien entreprendre, outre que je n'ai point d'ordre ; mais j'appréhende fort pour les navires qui y sont, si Agosta est assiégée et que la ville soit prise.

« Les ennemis ont reviré à une lieue et demie de Syracuse et tiennent le cap au sud ; je me retire à Agosta, si le vent le permet.

« L'on voit deux galères qui vont trouver l'ennemi, et, du moment que la tartane pourra partir et qu'il y aura du vent, elle partira. Comme la Vilaine m'a dit que le convoi n'attendait que le vent, je crois qu'il serait très-important qu'ils eussent par là des nouvelles de ceci.

« Votre très-humble serviteur,

« BÉTHUNE.

« J'ai écrit à M. de Seignelay et lui mande tout ce que j'ai pu connaître de la manœuvre des ennemis que nous n'avons point vus. »

« A Agosta, ce 20 avril 1676, à dix heures du matin.

« Hier, 20 du mois, la flotte ennemie ayant paru à la pointe du jour à trois lieues est et ouest d'Agosta, et ayant demeuré en calme jusque sur les trois heures du soir, les vents s'étant mis au sud-est, ils arrivèrent vent arrière et vinrent mouiller à l'aiguade, tous sur une ligne le long de la terre, et les huit galères à la droite de tous.

« Ils passèrent fort au large du fanal qui ne leur tira que très-peu, obligeant pourtant l'amiral espagnol d'arriver encore davantage ; il tenait l'avant-garde de tout avec sept vaisseaux qui faisaient son escadre, un espagnol, un hollandais entremêlés.

« Ensuite le pavillon hollandais au grand mât.

« Puis le vice-amiral d'Espagne et son escadre, puis le vice-amiral hollandais, jusqu'au nombre de six pavillons. Je mis aussitôt à la voile, et j'eus toutes les peines du monde à gagner les grands forts, le vent ayant changé bout pour bout ; trois galères me vinrent canonner pendant que je louvoyais, mais ne m'approchèrent que de très-loin.

« Ils n'ont encore rien entrepris, je me défendrai très-bien, en attendant notre secours, à l'abri du fort et l'aide de mon canon : j'ai ma chaloupe bien armée et un brigantin que j'ai encore armé pour me garantir des brûlots. J'ai couvert la flûte par le feu de mon navire, car elle est presque échouée ; mais comme elle est chargée de bien de la poudre, je lui en fais décharger une partie et la mettre au château ; on y travaille encore, cette poudre étant capable, en cas de malheur, de me brûler et tout ébouler les forteresses ; aussi ai-je donné ordre, en cas qu'on ne puisse sauver la flûte, de la couler. Pour moi, monsieur, je ferai de tout mon mieux. Les ennemis sont en tout vingt-huit navires, tant de guerre que brûlots, et huit galères ; ils descendent à force du monde, et il en est arrivé plusieurs felouques, tant de Catania que de Syracuse. Je vous avais déjà écrit une lettre du 18, que j'avais donnée à M. de Mornas.

« Je suis avec respect votre très-humble et obéissant serviteur.

« BÉTHUNE.

« Ils sont mouillés sur le même ordre qu'ils sont entrés.

« Les vents, présentement, depuis ce matin, sont ouest-nord-ouest, et ne peuvent venir à nous tant qu'ils dureront. »

Au reçu de ces lettres de M. de Béthune, M. de Vivonne assembla le conseil de marine, et l'ordre de rendez-vous et de manœuvre fut arrêté ainsi qu'il suit.

RENDEZ-VOUS DONNÉ A L'ARMÉE NAVALE LE 18 AVRIL 1676.

« L'armée navale de Sa Majesté, sortant des rades de Messine pour aller observer et combattre les ennemis, afin d'assurer la jonction des convois que l'on attend de Provence et d'ailleurs, qui aborderont la Sicile par les côtes du sud, aura pour rendez-vous les côtes d'Agosta et du cap Passaro ; en cas de séparation, ce qu'il faut éviter, par toutes sortes de soins, comme la chose directement contraire au service du roi, et en cas de combat, s'il arrivait que quelque vaisseau fût tellement désemparé qu'il ne pût, en aucune manière, tenir la mer, il aura pour rendez-vous le port d'Agosta ou de Messine, en cas qu'il se trouve plus près de ce dernier. L'on présume tant de la fermeté des capitaines, qu'on espère qu'ils ne se retireront dans aucun desdits ports sans la dernière nécessité, mais plutôt qu'ils feront leurs efforts pour se maintenir dans le corps d'armée, afin d'avoir leur part de toutes les occasions ; mais si un coup de vent, ou quelque autre accident, obligeait quelqu'un des vaisseaux du roi, l'armée étant par le travers d'Agosta, à ne pouvoir absolument tenir la mer, il se retirera à Messine, et s'étant raccommodé en toute diligence, s'en ira audit Agosta, où il trouvera de nos ordres pour savoir ce qu'il aura à faire.

« Que si les ennemis prenaient le devant, et s'en allaient vers le cap Passaro ou vers Palerme, pour attendre les convois ci-dessus, l'armée navale s'avancera jusque vers le cap Bon, pour favoriser le passage desdits convois ; elle s'avancera même jusque vers Cagliari pour le même effet, si l'on apprenait que les ennemis se fussent avancés vers la Sardaigne, et dans l'un et l'autre cas, s'il arrivait quelque accident à des vaisseaux du roi, par combat ou autrement, qui les missent *absolument* hors d'état de tenir la mer, ils se retireront à Tunis, où ils se raccommoderont dans la plus grande diligence qu'ils pourront (observant d'envoyer audit Tunis savoir du consul s'il n'aurait point de nos ordres), puis se rendront aussitôt à Agosta, où ils trouveront l'armée, ou de nos ordres, qui leur diront ce qu'ils auront à faire.

« VIVONNE. »

« Fait à Messine, le 18 avril 1676. »

(*Bibl. roy. mss. Suppl. Fr.* 887, *n.* 45.)

En effet, depuis le 14 avril, Ruyter croisait dans les parages d'Agosta, et le 20, l'amiral général ayant mouillé dans ladite baie, assembla un conseil le lendemain à la pointe du jour où il fut d'abord résolu de tenir des chaloupes prêtes pour opérer une descente à terre ; mais on abandonna bientôt ce projet quand on sut que la ville qu'on espérait surprendre était commandée par M. de Mornas, et parfaitement sur ses gardes ; on tenta alors d'aller brûler, sous le feu du château où il s'était mis à couvert, le vaisseau du chevalier de Bethune ; mais ce fort fit une telle défense, que les chaloupes incendiaires furent criblées et obligées de rallier l'escadre. Sur le minuit du même jour, Ruyter reçut un billet du marquis de Bayonne, qui lui donnait avis que l'armée navale du roi, commandée par du Quesne, était sortie le 20 de Messine, et qu'elle avait passé en vue de Catania. Aussitôt Ruyter fit faire branle-bas général de combat, car, au point du jour, il s'attendait à être attaqué. Néanmoins, l'armée française ne parut pas ce jour-là, et le soir, le conseil de guerre, composé des officiers des deux nations, fut d'avis de lever l'ancre et de sortir de la baie dès que le vent de terre commencerait à souffler, ou bien, si le vent se calmait, de remorquer les vaisseaux avec les galères, afin de prendre le large pour faire tête à l'ennemi. Selon ce projet, on mit donc à la voile sur les neuf du soir par un vent de terre, et tous les vaisseaux sortirent de la baie cette nuit-là.

Le jour suivant, 22 avril, Ruyter, étant déjà avant le lever du soleil à trois lieues au nord d'Agosta, découvrit l'armée navale, commandée par du Quesne.

CHAPITRE XLIII.

On vient de voir que les vaisseaux du roi partirent de Messine le 20 avril ; arrivés le 22 en vue d'Agosta, ils se disposaient à entrer dans ce port pour y prendre la poudre et les boulets qu'ils espéraient y trouver, lorsqu'ils aperçurent les ennemis sur les neuf heures du matin. Le vent étant tout à fait tombé, il faisait un calme profond, la chaleur était déjà grande, et les

hauts rochers d'Agosta paraissaient s'élever au milieu d'un lac. Du Quesne, ne pouvant joindre les ennemis par cette acalmie, préféra de les attendre, craignant que, s'il entrait dans le port d'Agosta, on n'attribuât cette manœuvre à la timidité; mais bientôt après le vent commençant de souffler du sud-sud-est, alors du Quesne mit au large en revirant de bord et fit lest en ordre de bataille.

Cependant Ruyter laissa arriver sur les vaisseaux du roi, et le combat s'engagea à demi-portée de canon, sur les quatre heures de l'après-dîner.

On va juger, par les diverses relations de Vivonne, de Vallavoire, de du Quesne et de Ruyter, que, si les Hollandais eurent l'avantage du vent, avantage dont Ruyter profita avec une rare habileté, les Français eurent celui du nombre, en cela que le corps de bataille de la flotte hollando-espagnole, commandé par l'amiral général don Francisco Freire de la Cerda, non-seulement ne donna pas, mais encore empêcha, par sa position pendant le combat, le contre-amiral de Haan, commandant l'arrière-garde, d'aller secourir Ruyter, qui fut blessé à mort en soutenant seul, à la tête de son avant-garde, le feu terrible de la flotte française qui le prolongea.

Ruyter, malheureusement lié par les instructions qui lui enjoignaient expressément d'obéir à l'amiral général du roi catholique, pressentit l'issue de cette fatale journée lorsque don Francisco de la Cerda lui eut exprimé nettement sa volonté d'occuper avec son escadre le corps de bataille, ne voulant pas souffrir, disait-il, par un point d'honneur tout castillan, que le pavillon royal de Sa Majesté Très-Catholique fût à l'arrière-garde de l'armée; mais laissant d'ailleurs fort volontiers à Ruyter le poste périlleux de la droite.

Dans cette alternative, Ruyter, qui voulait surtout se servir du vent pour arriver vigoureusement avec son avant-garde sur la tête de la flotte française, espérant la faire plier, la percer et la séparer ainsi du corps de bataille, accepta la proposition de l'amiral espagnol, regardant la manœuvre de l'avant-garde comme devant être la plus vigoureuse et la plus décisive de la journée. De la sorte, les vaisseaux hollandais qui formaient l'avant-garde et l'arrière-garde, se trouvant séparés par le centre composé des vaisseaux espagnols, ne purent agir ensemble, et, ainsi qu'on l'a dit, la manœuvre de la gauche fut complétement paralysée par l'inertie et la lâcheté de l'amiral espagnol.

Ce furent donc les avant-gardes de chaque armée qui engagèrent rudement l'action, et des deux marins qui les commandaient, l'un fut emporté d'un coup de canon au commencement du combat : ce fut le brave d'Almeras, lieutenant général, montant *le Lys;* l'autre fut blessé à mort : ce fut le vieux Ruyter. Il était alors sur la dunette de son vaisseau *la Concorde*, vêtu de gris, sans casque ni cuirasse, et venait de donner l'ordre à son capitaine, Gérard Kulembourg, de brasser les voiles sur le mât, « lorsqu'un boulet lui enleva la plus grande partie du de« vant du pied gauche et lui cassa les deux os de la jambe droite, « à la hauteur d'une main, au-dessus de la cheville, les laissant « tout brisés et fracassés; la violence du coup le fit tomber de « dessus la tengue (dunette), c'est-à-dire de la hauteur de sept « pieds, sans toutefois se blesser qu'à la tête et peu dangereu« sement. » M. de Cou, capitaine en 1666, fut aussi tué sur *le Sceptre*, qu'il commandait, et M. de Cogolin, qui, par sa vigilance lors du combat de Southwold-Bay, en 1672, sauva l'armée anglo-française d'un plus grand désastre, en lui annonçant l'arrivée de l'ennemi, M. de Cogolin, capitaine du *Fidèle*, gravement blessé lors du commencement de l'action, se fit descendre à fond de cale pour être pansé, et se fit remonter bientôt sur le pont de son vaisseau, qu'il ne quitta qu'à la fin du combat. Enfin, ainsi qu'on va le voir par les rapports, MM. de Tambonneau, de Villeneuve-Ferrières, de Guignes, de Bonnefond, etc., furent aussi tués après avoir vaillamment fait leur devoir.

Voici d'abord la relation officielle de Vivonne au sujet de ce combat; et, bien que la mort de Ruyter fût un événement d'une très-haute importance, selon son habitude, l'insouciant vice-roi ne rend compte à Louis XIV de cette affaire qu'environ six semaines après la bataille d'Agosta, c'est-à-dire le 3 juin.

RELATION DU COMBAT NAVAL DU 22 AVRIL 1676, DONNÉ PRÈS D'AGOSTA, ENTRE L'ARMÉE DU ROI ET CELLE DES ESPAGNOLS ET HOLLANDAIS.

« Du 3 juin 1676.

« Le 22 avril, l'armée navale du roi, commandée par M. du Quesne, se trouva à la pointe du jour est et ouest du cap Sainte-Croix, environ cinq lieues au large et à six lieues d'Agosta, et eut en même temps connaissance de celle des ennemis, qui sortait de dessous le cap de Syracuse, et lui restait environ au sud. Le vent, qui était nord-ouest, donna lieu à M. du Quesne, après avoir mis le signal de l'ordre de bataille, d'arriver sur les ennemis, ce que l'on fit jusque sur les neuf heures du matin, qu'il calma entièrement. Vers les onze heures, le vent commença par une petite fraîcheur du côté du sud; puis, à midi, souffla avec un peu plus de force en faveur des ennemis; ils commencèrent alors à arriver, mais mollement.

« Cependant notre armée se mettait en bataille pour les attendre, ce qu'elle fit dans le plus bel ordre qui se soit jamais vu.

« Sur les trois heures, Ruyter, qui conduisait l'avant-garde, arriva vent arrière avec douze navires hollandais; le corps de bataille, commandé par l'amiral d'Espagne, fit la même chose, mais avec moins de vigueur, et l'arrière-garde, mêlée de Hollandais et de quelques Espagnols, demeura un peu plus au vent. A quatre heures, la tête de l'avant-garde de Ruyter tomba sur celle de la nôtre, et commença le combat, étant à la portée du mousquet. Ruyter la suivit avec ses vaisseaux, et fit un effort extraordinaire pour la faire plier, ainsi que les premiers vaisseaux de la tête du corps de bataille; ils furent reçus avec une pareille ardeur par les vaisseaux de l'avant-garde et par lesdits premiers vaisseaux du corps de bataille, sans les pouvoir faire plier en aucune manière, et sans que l'on vît aucun des vaisseaux de la ligne faire le moindre mouvement pour arriver. Cependant les Espagnols du corps de bataille, se trouvant à une grande portée de canon, tinrent le vent et tirèrent de fort loin sans conserver d'ordre, en sorte qu'ils se trouvèrent quatre vaisseaux ensemble, dont l'amiral était du nombre, tirant en confusion, et n'arrivant pas sur le corps de bataille; l'arrière-garde était plus en ordre, mais elle n'arrivait pas davantage

« Ruyter, voyant ses efforts inutiles, et ne voulant pas en venir à l'abordage après deux heures et demie de combat très-rude, mit ses voiles à scier, et se tira de devant les vaisseaux de MM. d'Almeras et de Valbelle, faisant essuyer son feu à toute la ligne jusque vers le milieu du corps de bataille, où le combat commença fort vigoureux à soleil couchant; l'arrière-garde arriva en ce temps sur la nôtre, et l'on y combattit de même qu'au corps de bataille jusqu'à dix heures du soir, que les ennemis revirèrent le bord, et prirent la route de Syracuse.

« Avant que le soleil fût couché, l'on vit les galères d'Espagne prendre à la remorque quatre vaisseaux hollandais très-incommodés dans leurs vergues et mâtures, et, le soir, un cinquième. Des nôtres, tout l'avant-garde et partie du corps de bataille ont été fort maltraités; mais cela serait peu considérable, si nous n'avions perdu M. d'Almeras, lieutenant général, et MM. Tambonneau et de Cou, capitaines, qui ont été tués; M. de Cogolin, M. de la Barre et M. de Béthune, enseignes, ont été blessés; les sieurs Bonnefond et de Guignes, tués; les sieurs de Ris, aide-major, et d'Aligre, lieutenant, blessés. M. du Quesne ayant laissé passer la nuit sans faire de voiles, et le 23 au matin rallié ses vaisseaux et couru avec peu de vent vers la terre de Sicile, les mauvais temps l'ont empêché, avant le 29, de pouvoir approcher du lieu du combat et de l'entrée de Syracuse; ce qu'ayant fait, il a trouvé les ennemis enfermés dans ledit port, sans que la présence de notre armée les ait excités à faire aucun mouvement.

« Le 10 mai, M. le chevalier de Léry, commandant le vaisseau du roi *le Téméraire*, étant sorti du port de Messine pour aller reconnaître un vaisseau d'environ trente à quarante pièces de canon, qui sortait de Reggio, il a eu le bonheur de le brûler, malgré le canon de Reggio et la mousqueterie de terre. D'abord le vaisseau ennemi s'est mis en devoir de bien combattre; car

il a envoyé ses deux chaloupes à terre pour empêcher son équipage de se jeter à l'eau; une galère l'ayant renforcé de monde; puis, M. de Léry s'étant approché, il a fait belle défense; mais le capitaine dudit vaisseau ennemi ayant été tué, et son équipage l'ayant abandonné pour se jeter à l'eau, ledit vaisseau n'a plus fait de résistance. Alors M. de Léry ayant envoyé sa chaloupe, commandée par M. le chevalier des Gouttes, il a appliqué des chemises de soufre au vaisseau, et l'a brûlé, malgré le feu de la mousqueterie de terre, qui était grosse. Ledit vaisseau était échoué quand on l'a brûlé, avait pavillon d'Ostende, et était de l'armée navale d'Espagne.

« Le 11, est arrivé de Melazzo un tambour français de la compagnie de la Salle, du régiment de Picardie, surnommé Drillot, lequel a rapporté que, les ennemis l'ayant mis sur une de leurs galères, il assista au dernier combat entre M. Ruyter et M. du Quesne, et que, dans ce combat, les Hollandais ont perdu beaucoup de monde, même des capitaines et des officiers; que M. Ruyter y eut deux jambes d'emportées d'un coup de canon, et qu'un éclat le blessa aussi au côté; qu'il mourut de ses blessures, à Syracuse, huit jours après le combat; qu'il y a une grande division entre les Hollandais et les Espagnols; que le général espagnol ayant voulu aller rendre visite à M. Ruyter, ce dernier ne le voulut pas voir; que les Hollandais exaltaient extrêmement la valeur française, et admiraient surtout le bon ordre dans lequel notre armée avait combattu, parce que nos vaisseaux s'étaient tenus dans une ligne si égale et si droite, qu'il n'y avait rien de si beau à voir; enfin, que les Hollandais ont eu des vaisseaux si fort maltraités de nos canons, que, si les galères ne les eussent promptement remorqués dans Syracuse, ils auraient coulé bas; que lesdits Hollandais se sont raccommodés à la hâte et mal, et qu'ils sont sortis de Syracuse pour aller à Naples se raccommoder mieux; qu'il a ouï dire que les Hollandais resteront encore dans ces mers, à cause qu'ils attendent des secours des Etats sous le commandement du jeune fils de Ruyter; qu'il est arrivé à Melazzo des bâtiments génois chargés d'infanterie, laquelle le marquis Palavicini, Génois, commande. Le même jour, au soir, est arrivé d'Agosta le patron Monnier, qui a porté des lettres de M. de Mornas, qui assure de nouveau la mort de Ruyter; il a tiré cette assurance d'une lettre qui a été trouvée sur des prisonniers que des coureurs de la garnison ont faits, allant de Syracuse à Catania. Cette lettre est de la sœur du major de Catania, qui mande à son frère positivement que Ruyter est mort, et qu'on l'a embaumé pour le porter en Hollande; elle ajoute de plus que dans les vaisseaux ennemis il y a eu beaucoup de gens tués, et qu'on les a enterrés le long du rivage, et qu'on ne voit que des croix sur ledit rivage; que les Hollandais se plaignent fort des Espagnols, disant que, si les Espagnols avaient combattu en même temps et de même que les Hollandais, ils auraient battu les Français. »

« Du 21.

« Les galères de Sa Majesté sont arrivées à Messine.

« Le 23, une escadre de six navires, commandée par *la Dauphine*, est sortie jusqu'au cap Spartimente, et en a emmené quatre barques vides, qui devaient passer de l'infanterie, et a dit qu'elle en avait coulé une cinquième et brûlé une sixième chargée d'huile, à cause qu'elle était échouée.

« Le même jour, du côté du nord, deux felouques françaises des galères ont pris deux barques chargées de bois, et un vaisseau vénitien, venant de Palerme, a passé par ce canal, qui a dit qu'il y avait laissé toute l'armée d'Espagne, vaisseaux hollandais ou autres, et les galères qui s'y raccommodaient, ce qui a été cause que les nôtres ont résolu d'y aller les chercher le 24. »

(*Archives de la marine à Versailles.*)

Voici maintenant la relation hollandaise extraite de la vie de Ruyter. On y verra de curieux détails sur la manière dont Ruyter fut blessé et sur les différentes manœuvres de son escadre dans ce grand combat.

« ... Les deux armées ennemies étant donc à la vue l'une de l'autre, et portant également l'une sur l'autre, se trouvèrent assez proches sur le midi; mais elles tombèrent alors dans un calme si grand, que Ruyter ne crut pas qu'elles pussent ce jour-là s'engager au combat. Cependant, après midi, le vent ayant un peu fraîchi au sud-est, Ruyter, qui voulut se servir de son avantage, arriva vent arrière droit sur les Français. Il fit alors le signal, aussi bien que les autres officiers généraux, qui brassèrent les petits huniers contre le mât, afin qu'on se mît en ligne et que chacun prît le poste qui lui avait été marqué; ce qui fut exécuté à souhait. Toute l'armée étant en ligne, Ruyter amena le petit hunier, et arriva toujours sur les ennemis, qui étaient aussi rangés en bon ordre, faisant cette même manœuvre jusqu'à quatre heures après midi, à la vue du mont Gibel, dont il s'éloignait vers le nord; et alors, les Français se trouvant à la portée du canon, il tint le vent et s'engagea avec leur avant-garde, conduite par le lieutenant général d'Almeras.

« Le combat commença, en ce moment, avec tant de furie des deux côtés, qu'il semblait que, par une si prompte expédition, on voulait gagner le temps, qui allait bientôt manquer par la prochaine fin du jour. Ruyter s'avança au côté et tout proche du lieutenant général d'Almeras; *et tout le* reste de l'avant-garde de Hollande et de celle de France s'engageant aussi à la fois, on fit un feu terrible de part et d'autre, qui fut fatal à quantité de gens. Il semblait que la mer de Sicile fût changée en un mont Gibel flamboyant, car tout était en flammes entremêlées d'une épaisse fumée.

« Tandis que la tête de l'armée des Hollandais était ainsi aux prises avec celle des ennemis, on vit le corps de bataille, composé des Espagnols, fort loin sous le vent, d'où le vice-amiral général et commandant en chef, don Francisco Freire de la Cerda, qui, à la vérité, ayant aussi mis au plus près du vent, canonnait les ennemis de toute sa force, ne faisant, toutefois, aucun effet, à cause de l'éloignement; c'est ce qui fit que l'escadre du vice-amiral de Haan, qui, ayant la queue, était obligée de suivre les Espagnols, ne put s'approcher des Français que beaucoup plus tard qu'elle n'aurait fait.

« Ce retardement mettant Ruyter en danger d'être environné des ennemis et coupé, il prit le parti de les attendre avec les voiles brassées sur le mât, et d'essuyer toutes les bordées d'une grande partie des vaisseaux français, qui passèrent en bon ordre à son côté; mais il leur répondit avec tant de vigueur, et fit un si grand feu, qu'il y en eut plusieurs qui mirent toutes leurs voiles et firent vent arrière afin de se dégager de lui.

« On a dit que pendant le combat Ruyter avait envoyé une chaloupe au bord de l'amiral des Espagnols pour le prier de se hâter d'arriver avec son escadre, parce qu'il y avait lieu d'obtenir une grande victoire pour peu qu'ils voulussent y contribuer par leur secours; que, sur cette sollicitation, ils avaient arrivé et s'étaient un peu avancés, toutefois si lentement, qu'il était presque nuit avant qu'ils eussent joint l'avant-garde. On impute même à quelques-uns d'avoir depuis osé dire qu'ils avaient eu raison de se tenir hors du plus chaud du combat, parce que la plupart n'avaient pas plus de trois quintaux de poudre sur leurs bords; à ce défaut se joignit la lâcheté de quelques-uns de leurs officiers, qui furent encore plus véritablement la cause de ce qui se passa, quoique hors de l'occasion ils fussent se vanter avec une arrogance insupportable, puisqu'on avait entendu l'un d'entre eux, et qui n'était pas des moins considérables, pousser la bravade ou l'extravagance jusqu'au point de dire : « Si le pouvoir de Dieu se pouvait acquérir par l'épée, il serait « bientôt à moi. »

« Mais reprenons le fil de notre récit : Pendant que Ruyter, avec son escadre, se voyait ainsi le premier engagé au combat, et que, si mal suivi des autres, il en soutenait depuis plus d'une heure toute la violence, il lui arriva un accident qui, par ses suites, doit être mis au rang des plus grands malheurs qui aient affligé l'Etat. Il était sur la tengue, d'où il donnait ses ordres et encourageait les siens, lorsqu'un boulet lui emporta la plus grande partie du devant du pied gauche et lui cassa les deux os de la jambe droite, à la largeur d'une main au-dessus de la cheville, les laissant tout brisés et fracassés. La violence du coup le fit tomber de dessus la tengue, c'est-à-dire de la hauteur de

sept pieds en bas, sans toutefois se blesser qu'à la tête, mais d'une plaie peu considérable.

« Il y eut des gens qui doutèrent si cette dernière blessure n'était point faite d'un coup de mitraille, et si ce n'était point sa chute qui lui avait rompu les deux os de la jambe. C'étaient les premières blessures de conséquence qu'il eût reçues en toute sa vie. Mais ce triste accident ne fit point perdre courage aux siens. La vue du sang qui coulait des plaies du général ne servit qu'à animer les matelots et à leur faire redoubler leurs efforts contre les ennemis. Girard Kallenburg, son premier capitaine, ne cessa point d'exciter chacun à son devoir, et donna si à propos ses ordres sur tout le vaisseau pour faire agir le reste des officiers avec les matelots et les soldats, que les amis ni les ennemis ne purent s'apercevoir qu'il fût rien survenu à l'amiral ou qu'il ne fût pas présent.

« On a aussi rapporté qu'en effet Ruyter donna ses conseils en quelques occasions, et que, tout blessé qu'il était, il inspirait encore du courage à ses gens, leur criant, chaque fois qu'il entendait les décharges de l'artillerie : « *Courage ! mes enfants, « courage ! c'est ainsi qu'il faut faire pour remporter la vic- « toire.* »

« Au plus fort du combat, qui se poussait toujours sans aucune intermission, le grand mât de hune et la vergue de misaine du *Miroir*, que commandait le capitaine Schey, furent abattus, si bien que, pour ne pas dériver sur les ennemis, il fut contraint de se faire nager par ses chaloupes hors de son poste et de la portée de leurs canons ; et, depuis, suivant l'ordre du général Bayonne, il fut remorqué par une galère à Syracuse, avec *le Damiette*, que commandait le capitaine Vitterwyk, et qui était entièrement désemparé. *Le Lion*, monté par le comte de Styrum, qui s'était toujours tenu proche de Ruyter, reçut tant de coups, dont il en avait quelques-uns à l'eau, qu'il eut beaucoup de peine à se maintenir, sans que, néanmoins, il voulût céder ou reculer. Le capitaine Noirot fut dangereusement blessé à la jambe gauche.

« Les Français, de leur côté, ne furent pas plus épargnés. Le sieur d'Almeras, qui commandait l'avant-garde, fut tué avec deux capitaines, le chevalier de Tambonneau et le sieur de Cou ; le sieur de Cogolin, capitaine, fut dangereusement blessé, ce qui mit en quelque désordre cette première escadre, dont ces trois capitaines commandaient les vaisseaux qui faisaient la tête.

« Cependant, après la mort de d'Almeras, le chevalier de Valbelle ayant pris le commandement de l'escadre, fit tout ce qui était possible pour suppléer à ces pertes par sa valeur ; il fut fort bien secondé. Le lieutenant général du Quesne, qui s'était toujours tenu au plus près du vent pour s'approcher de l'amiral espagnol, voyant que celui-ci se tenait au vent, mit toutes ses voiles pour aller joindre son avant-garde et lui prêter secours contre Ruyter.

« Cependant, les Espagnols ayant été sollicités par l'ordre de ce dernier, ainsi qu'il a été dit, s'avancèrent un peu, et commencèrent un petit combat, dans lequel il y eut quelques Flamands-Espagnols qui firent leur devoir, et se battirent aussi vigoureusement que les Hollandais ; d'ailleurs, la même ardeur continuait toujours dans l'avant-garde de ces derniers, où l'on faisait incessamment un feu terrible, surtout proche de l'amiral, qui n'abandonna point le vaisseau désemparé du comte de Styrum, et qui le défendit contre les ennemis. Ceux-ci, au nombre de huit vaisseaux, passèrent à son côté, et ayant parmi eux deux pavillons, et le reste portant chacun soixante canons, dont il soutint le feu constamment et sans s'éloigner ; au contraire, étant courageusement secondé de ses matelots, il fit avec eux de si terribles et si promptes décharges sur les Français qui passaient devant eux, qu'on n'aurait pas pu tirer plus vite avec des mousquets, ce qui rebuta tellement les ennemis, que la plupart prirent le parti de la retraite, et, sur les sept heures du soir, ils furent suivis de toute leur armée, et ne firent plus voir aux Hollandais que l'arrière des vaisseaux ; et, à la faveur du clair de lune, on chassa sur eux jusqu'à huit heures.

« Pour le vice-amiral Haan, qui avec l'arrière-garde suivait les Espagnols, comme il ne s'engagea que fort tard avec le contre-amiral Gabaret, qui commandait l'arrière-garde française, et qui avait sous lui les chevaliers de Léry et de la Fayette, le marquis de Langeron et le sieur de Beaulieu, tous braves et expérimentés capitaines, les approches de la nuit et la chasse que prit alors toute l'armée de France ne lui permirent pas de demeurer plus longtemps engagé. »

Cette relation de M. de Vallavoire à M. de Seignelay est précieuse en cela qu'elle donne une foule de particularités sur chaque flotte, sur les pertes qu'on éprouva dans cette bataille, et aussi sur quelques affaires d'avant-poste qui eurent lieu entre les Espagnols et les troupes françaises.

« A Messine, ce 30 avril 1676.

« Le 28 de ce mois, M. de la Barre arriva ici avec son vaisseau un peu délabré, et lui blessé au visage ; il confirma la nouvelle du combat dont nous avions eu connaissance trois jours auparavant par une tartane, et en dit les particularités à peu près de cette façon :

« Que Ruyter était sorti du port d'Agosta, le mercredi 22, aux signaux qu'on lui avait faits de l'approche de notre armée, par trente-trois feux, qui marquaient la quantité de vaisseaux dont elle était composée.

« Que les deux armées furent jusques environ midi en présence, entre Agosta et Catane, sans pouvoir combattre, parce qu'il n'y avait pas de vent.

« Que, sur le midi, le vent se leva tel que les ennemis le pouvaient désirer pour avoir l'avantage sur nos vaisseaux ; que Ruyter, pour s'en servir, se mit à son avant-garde en pensant faire plier la nôtre, et vint fondre sur elle environ vers les trois heures du soir.

« Que notre avant-garde, composée de ceux dont les noms sont ici, soutint si vigoureusement ce choc, que non-seulement elle fit plier celle des ennemis, mais même tout leur corps de bataille, et mit hors de combat cinq de leurs vaisseaux, qui furent remorqués par leurs galères à Syracuse.

« On dit que, si la nuit ne fût pas si tôt venue, leur perte aurait encore été beaucoup plus considérable, et que Ruyter même fut obligé d'éteindre ses fanaux pour se retirer.

« Les vaisseaux espagnols firent très-mal en cette occasion ; mais leurs galères y firent des merveilles, et l'on peut dire que, sans elles, les bâtiments qui ne furent que démâtés et mis hors de combat auraient été brûlés ou coulés à fond.

« On n'a point encore su la perte de gens qu'ils ont faite ; mais on ne doute point qu'elle ne soit fort grande, si l'on en peut juger par le fracas de leurs bâtiments et par leur fuite.

« Ceux d'Agosta ont profité de ce premier point, et l'on dit qu'il y est venu pour plus de trois ou quatre mille écus de débris de vaisseaux ennemis.

« Il y a encore une autre particularité que j'oubliais, qui est assez considérable.

« Les vaisseaux ennemis étant mouillés dans le port d'Agosta, qui est assez spacieux pour qu'ils y pussent tenir sans être endommagés par le canon des forts, et M. de Béthune y étant aussi avec le vaisseau de Sa Majesté, appelé *la Syrène*, ceux-ci firent dessein de le brûler : ils envoyèrent pour cela la nuit un brûlot et quelques galères ; mais ceux du vaisseau s'étant aperçus du bruit des rames, firent un si beau feu contre ces bâtiments, qu'ils les obligèrent de s'éloigner, et pensèrent faire perdre une de ces galères.

« Depuis, l'armée ennemie étant sortie du port, le même M. de Béthune sortit avec elle, et, sans qu'elle l'en pût empêcher, vint se joindre à M. du Quesne et se trouva au combat.

« Nonobstant tous les avantages dont je viens de vous parler, les Espagnols n'ont pas laissé de faire des réjouissances partout, comme s'ils avaient remporté la victoire ; et au moins ont-ils cela par-dessus nous, que véritablement, ou par politique, ils sont toujours contents de ce qu'ils ont fait.

« Ils sont à présent tous à Syracuse, où ils se sont retirés pour se radouber, et l'armée de Sa Majesté croise du côté d'Agosta ; cette manœuvre des uns et des autres diminue un peu de l'effet qu'auraient pu produire leurs réjouissances, et on aura

de la peine à croire qu'ils sont véritablement victorieux tant qu'on les verra ainsi assiégés.

« Nous n'avons pas eu tant de bonheur sans qu'il ait été accompagné de quelque perte, et l'on peut dire que celle que nous avons faite est d'autant plus considérable qu'elle regarde ceux qui ont le plus contribué à la gloire des armes de Sa Majesté en cette occasion ; c'est de M. d'Almeras et de M. le chevalier de Tombonneau, des chevaliers d'Aligne et d'Arene, qui y ont été tués ; M. de Cogolin y a aussi été blessé, et M. de Cou y a eu une jambe emportée ; ce n'est pas que la gloire de ceux-ci diminue rien de celle que les autres se sont acquise, et l'on peut dire qu'ils seraient tous égaux s'ils étaient tous vivants.

« Voilà ce qui s'est passé au sujet de la dernière victoire ; la plume espagnole l'aurait mieux tracé que la française, si elle (la victoire) avait tourné de leur côté ; mais il faut qu'elle se contente, pour cette fois-ci, de réserver ses hyperboles pour couvrir leur honte et non pas pour enrichir la vérité.

« Après avoir ainsi fait un détail des affaires de la mer, il est bien juste que je parle aussi un peu de celles de terre.

« Nos vaisseaux ne furent pas plutôt sortis de ce port pour aller chercher les ennemis, que nous eûmes avis que les Espagnols descendaient la montagne et qu'ils venaient du côté de San-Stephano dans le dessein de venir brûler nos moulins et de couper les mûriers pour empêcher la récolte des soies.

« Effectivement, dès le 24, ils vinrent mettre le feu à Mili, Larderie et à Zafarie, qui sont trois villages près de Stephano, et, le lendemain, ils s'avancèrent jusque dans un lieu appelé Tremestiery, qui est à trois milles de Messine.

« M. le maréchal et M. le marquis de Vallavoire sortirent ce jour-là avec sept ou huit cents hommes d'infanterie et la cavalerie, pour voir s'ils ne pourraient point les repousser ; mais M. le marquis de Vallavoire les ayant été reconnaître et les ayant trouvés en bataille et postés en des lieux avantageux, on ne jugea pas à propos de les attaquer.

« Cependant, quelques Messinois qui étaient sortis de la ville s'étant un peu trop avancés, les ennemis envoyèrent un détachement de leur cavalerie qui en tua ou blessa cinq ou six ; mais, dans le même temps, un autre détachement d'infanterie de Crussol et de Louvigny, que M. le maréchal et M. le marquis de Vallavoire avaient posté le long du chemin, firent une décharge si à propos sur cette cavalerie, qu'il l'obligea de se retirer.

« Ensuite le major de Léry et quelques autres la poussèrent encore, et les ennemis perdirent en cette occasion vingt-cinq ou trente de leurs hommes.

« Ce fut là tout l'avantage qu'ils remportèrent ; le lendemain, dans le temps qu'on se disposait à détacher quelques Messinois pour aller garder des moulins qu'on appréhendait qu'ils ne vinssent brûler, on eut avis qu'ils se retiraient à San-Placido et à l'Escalette ; et depuis ils se sont contentés de se montrer encore une fois, mais ils n'ont rien entrepris. »

« Du 3 mai.

« Enfin, nous avons reçu, par l'arrivée de M. du Quesne, qui entra ici le premier de ce mois avec tous les vaisseaux de Sa Majesté, non-seulement la confirmation de toutes les nouvelles dont je viens de parler, mais encore de plusieurs autres particularités remarquables.

« Il manquait à la gloire des armes de Sa Majesté que Ruyter eût été blessé au combat qu'il a donné contre nous, et c'est de quoi nous ne pouvons quasi pas douter, la chose nous ayant été rapportée par un des pilotes de M. de Goussonville, qui s'est sauvé de l'armée ennemie, et ensuite confirmée par des avis que nous avons reçus de Melazzo.

« Les uns et les autres assurent que ce fameux capitaine eut trois doigts du pied emportés par un boulet, et qu'étant tombé de cette blessure, il se rompit encore la jambe ; qu'outre cela il était blessé à la tête de quelques éclats, mais non dangereusement.

« Après le combat, notre armée suivit celle des ennemis, qui se retira, comme je l'ai déjà dit, à Syracuse, et s'est tenue pendant deux jours en vue de cette place, dans un temps où ils avaient encore l'avantage du vent s'ils eussent voulu sortir ; mais ces avantages leur avaient trop peu servi la première fois pour en tenter encore le hasard une seconde.

« M. d'Aligre, que j'avais mis au nombre des morts, ne se trouve que blessé ; mais M. de Béthune, dont je ne parlais que pour ce qu'il avait fait à Agosta, se trouve encore incommodé d'un bras par l'approche d'un boulet de canon qui lui passa entre le bras et le corps, et qui l'a laissé comme paralytique ; M. de Cou est aussi mort de sa blessure.

« On confirme aussi toujours ce que l'on disait de Ruyter qu'il arriva le plus fièrement du monde sur notre avant-garde, et qu'il ne commença à tirer qu'à portée de pistolet ; on croit qu'une manœuvre si différente de la sienne, et même de celle d'un grand capitaine, vient plutôt de quelques motifs particuliers que d'un effet de sa bravoure ou de son expérience consommée.

« Il est vrai que l'on dit encore qu'il avait avec lui quatre brûlots et trois galères, et les plus forts vaisseaux de son armée ; mais, enfin, sa manière de combattre n'est point celle-là.

« Notre première division fut celle qui eut le plus de moyens de se signaler en cette occasion ; Ruyter s'attacha d'abord à M. d'Almeras ; nos quatre premiers vaisseaux répondirent au feu des quatre qui étaient devant Ruyter, et le reste de notre division lia le combat avec ceux qui étaient derrière lui.

« Notre corps de bataille et notre arrière-garde furent quelque temps sans rien faire, parce que les Espagnols n'arrivaient pas et que le vice-amiral de Hollande n'arriva que fort tard.

« M. de Cogolin fut le premier blessé, et M. Tombonneau fut tué ensuite ; de sorte que M. de Valbelle et M. de la Bretesche eurent presque seuls sur les bras les quatre vaisseaux qui étaient de quatre-vingts canons ; mais, nonobstant cela, ils ne laissèrent pas de tenir toujours le vent, et eurent même occasion de faire tirer leur mousqueterie.

« Ce même M. de Valbelle obligea encore Ruyter, qui arriva quasi sur lui dans le temps que M. d'Almeras fut tué, de quitter prise et de se laisser tomber sur M. Gravier ; mais celui-ci tint toujours aussi le vent avec beaucoup de fermeté, et se signala particulièrement.

« Enfin, après environ deux heures de combat, les quatre vaisseaux qui étaient devant Ruyter, et qui se trouvaient tous désagréés et dématés de leurs huniers, avec leurs vergues bas, furent obligés de revirer à l'autre bord : ils se servirent pour cela de leurs chaloupes, et ensuite furent remorqués par leurs galères. Après cela, Ruyter tomba sur MM. de Saint-Aubin, de Belle-Fontaine et de Forbin, puis sur la tête au corps de bataille, c'est-à-dire sur MM. d'Amfreville, de la Barre, de Bellelle, de Béthune, de Cou et de Tourville.

« Le vice-amiral de Hollande ne tomba guère que sur les derniers vaisseaux de l'arrière-garde, nonobstant les coups de canon sans balles que M. Gabaret tira pour les défier, c'est-à-dire qu'il n'y eut presque que MM. de Langeron, de la Fayette et de Léry qui combattirent ; quant aux Espagnols, ils ne combattirent que de loin. »

Une enquête, ordonnée par Vivonne, donne de très-grands détails sur la manœuvre différente de chaque vaisseau pendant le combat.

On lit ces mots dans une dépêche de du Quesne :

« Je mis à la voile le 29 avril au matin, d'un vent favorable, avec toute l'armée, et, avant que de faire la route de Messine, « je mis l'armée en bataille et nous approchâmes fort près de « Syracuse. Cependant nous eûmes le loisir d'y voir leur armée « réduite à rester dans ce port dans le temps que nous tenions « la mer. »

Or, sait-on ce qui se passait le 29 avril dans la baie de Syracuse ? sait-on ce que du Quesne ignorait lorsqu'il amenait fièrement sa flotte triomphante à la vue de ce port ?

« Ce jour-là même, à cette heure-là même, le vieux Ruyter « mourait de ses blessures. »

Car, sombre et désespérée, rajustant à grande hâte ses voiles, ses mâts et ses manœuvres, déchirés par le fer ou brûlés par le feu, la flotte hollandaise était alors mouillée dans la rade de Syracuse, et à peine restait-il sur les vaisseaux de la république quelques traces de ces affreux ravages que laisse toujours après elle une longue bataille navale.

Un grand navire de guerre, ancré tout au fond du port, contrastait seul, par le désordre de sa mâture et le morne silence qui régnait à son bord, avec l'aspect des autres bâtiments, où se pressait la foule bruyante et occupée des matelots; car, hormis quelques réparations indispensables faites à la hâte pour assurer sa navigation depuis Agosta jusqu'à Syracuse, ce vaisseau était absolument dans l'état où il se trouvait le soir du combat du 22.

Sa large coque naguère blanche et dorée, mais alors toute noircie par le feu de l'artillerie, s'était éclatée en mille endroits sous le coup des lourds boulets de fer, qu'on voyait encore enfoncés dans les courbes épaisses de sa membrure de chêne; les débris de ses mantelets de sabords écarlates pendaient çà et là par leur ferrures, comme des volets brisés par un ouragan, et laissaient voir l'intérieur des batteries désertes : leurs planchers, leurs affûts labourés par la mitraille, et leurs longs canons de fonte, à la gueule encrassée de poudre, qui semblaient gronder encore... A proue, tout était carbonisé jusqu'au premier étage du château d'avant, car, pendant l'action, un brûlot, commandé par l'intrépide capitaine Champagne, avait par deux fois attaché sa flamme dévorante à l'éperon de ce navire; et puis, dans l'intérieur, c'était un chaos inextricable d'apparaux et d'agrès rompus, de vergues en éclats, de cordages et de manœuvres hachées par une grêle de fer, qui étendaient leur réseau sur le pont rougi d'un noble sang.

Mais, parmi ces taches de sang, il y en avait une surtout, large et grande, au pied de la dunette et proche du panneau, qui était bien souvent saluée avec un saint et douloureux respect par les matelots, qui, s'y arrêtant parfois, disaient, les yeux mouillés de larmes : *Voilà pourtant le sang du bon père.*

C'est que ce sang était celui de Ruyter, c'est que ce vaisseau était le sien, c'est qu'à bord de *la Concorde* on avait suspendu tout travail, de peur que le bruit ne troublât l'agonie du vieil amiral!

Dans la dunette de ce navire, étendu sur son lit de soldat, le grand Ruyter se mourait alors!

A ses côtés, priant pour lui, épiant avec désespoir les approches de la mort sur cette vénérable figure déjà pâle et froide, s'agenouillait un homme âgé, vêtu de noir, à cheveux tout blancs : cet homme, l'ami, le vieux compagnon de Ruyter, était le pasteur Westovius, celui-là qui, en 1666, vint, on s'en souvient, apprendre à l'amiral la mort de sa fille Anne, de son enfant de prédilection.



Ruyter blessé à mort dans le combat du 22 avril 1676.

Le lendemain du combat, on avait eu quelque espoir de sauver l'amiral, mais bientôt une fièvre ardente augmentant la gravité de ses blessures, elles empirèrent tellement, que les forces de Ruyter s'affaiblirent chaque jour, et le 29, dit le naïf historien témoin de cette mort sereine et glorieuse, « ce grand « homme qui, en tout temps et principalement en allant au com« bat, avait coutume de se préparer à sortir de ce monde s'il y « était appelé, fit voir qu'il soutenait ce dernier combat avec « constance, et qu'il envisageait la mort avec des yeux assurés; « plus sa fin approchait, plus il témoignait le désir d'être déli« vré; il avait continuellement les mains jointes, priant Dieu « de lui accorder une heureuse issue, et se servant entre autres, « pour exprimer sa pensée, du psaume 63 : *O Dieu! tu es mon « Dieu! je te cherche dès le matin, mon âme a soif de toi, ma « chair te souhaite dans une terre aride, altérée et sans eau.* »

« Enfin, ce jour-là, sur le midi, commençant à avoir de la « difficulté de proférer ses paroles, il désira que son pasteur

« Westovius fit la prière pour demander à Dieu une heureuse « délivrance, et sur le soir, la parole ayant tout à fait manqué à « l'amiral, lorsqu'on redoublait les mêmes prières, on voyait « qu'il priait par ses soupirs; ensuite il fut quelques heures « sans parler et dans les dernières agonies de la mort jusque « entre neuf et dix heures du soir qu'il rendit l'esprit douce- « ment et tranquillement, en présence du pasteur Westovius, du « vice-amiral de Haan, du contre-amiral Midellant, du capitaine « Kallenburg et du comte de Styrum, qui, fondant en larmes, « virent expirer leur vieux chef, qui mourut ainsi, le 29 avril « 1676, dans la Baie de Syracuse, sur son bord, âgé de soixante- « neuf ans, un mois et cinq jours. »

. . . .

« Le corps de Ruyter fut embaumé pour être enterré à Rot- « terdam; mais ses officiers ayant témoigné aux ecclésiastiques « de Syracuse le désir que son cœur fût inhumé dans leur église, « ceux-ci refusèrent, disant qu'un membre de la religion réfor- « mée ne pouvait être placé en terre sainte...

« Alors, le lendemain, le premier jour de mai, au soleil cou- « chant, sans autre pompe que le deuil de toute l'armée qui « pleurait le *bon père*, le cœur de Michel Ruyter fut porté à « cent pas de Syracuse, et enseveli sur une petite colline de « gazon gisant dans la baie et environnée de la mer. »

. . . .

On n'a rien voulu changer à cette relation, qui raconte avec une si touchante et si admirable simplicité cette mort que Ruyter avait pressentie, en disant : JE NE REVIENDRAI PAS DE CETTE CAMPAGNE !



Ruyter rend le dernier soupir.

CHAPITRE XLIV.

On a souvent parlé dans ces récits de la toute puissante influence de Ruyter sur l'esprit des marins de ses escadres; on a dit que Ruyter était presque le dieu visible de ce monde flottant qui n'agissait jamais que sous l'inspiration de ce grand génie, merveilleuse conséquence de la soumission de tous à la volonté d'un seul; ou plutôt de la croyance de tous au savoir d'un seul; de sorte que chaque capitaine, chaque matelot, plein de sécurité dans la sagesse de la pensée qui le dirigeait, employant dès lors toutes ses facultés morales et physiques au profit de l'action, lui imprimaient souvent une force irrésistible.

Mais cet équilibre une fois rompu, mais cette haute pensée dans laquelle tous avaient une foi, une confiance si aveugle s'étant retirée, chacun devait alors reprendre son droit de raisonnement, d'examen qu'il lui avait pour ainsi dire inféodé, et conséquemment aussi tomber dans la défiance de tout pouvoir nouveau et non encore expérimenté, défiance qui éveillait mille craintes, mille hésitations, mille doutes inconnus jusque-là.

Et il en fut ainsi après la mort de Ruyter; les Hollandais, si longtemps insoucieux de leurs alliés et de leurs ennemis, *parce que leur bon père était là*, ainsi qu'ils le disaient naïvement, une fois qu'il n'y fut plus commencèrent à s'apercevoir que les Espagnols étaient bien lâches et les Français bien braves! car le vice-amiral de Haan, qui commandait la flotte des Sept-Provinces, pouvait succéder à Ruyter, mais non jamais le remplacer; aussi, lorsque sous les ordres de cet officier général les vaisseaux hollandais sortirent de la baie de Syracuse pour aller terminer leur radoub à Palerme, on put remarquer déjà quelques signes d'indiscipline ou de timidité dans leurs manœuvres, qui semblaient présager la sanglante défaite du 2 juin.

Après être restés quelques jours à Syracuse, ensuite de la mort de Ruyter, les Hollandais vinrent donc mouiller à Palerme, où ils arrivèrent le 15 mai, ayant passé par le sud du Phare et doublé la pointe méridionale de la Sicile. Palerme, capitale de la province di Mazzara, est située sur la côte septentrionale de

la Sicile, à cinquante lieues environ à l'ouest de Messine, par 10° 1' 30" à l'E. de Paris, et par 38° 6' 45" N.

On a dit que Palerme partageait autrefois avec Messine le droit de posséder les vice-rois de Sicile pendant six mois de l'annee, et que la jalouse rivalité de ces deux villes causa surtout les premiers soulèvements qui ébranlèrent ce royaume. Placée au pied du mont Peregrino, au fond d'une baie délicieuse où venaient affluer plusieurs rivières, exposée au vent du nord qui tempérait l'ardeur de son climat brûlant, Palerme était alors un séjour enchanteur; une multitude de sources d'eaux vives venant des montagnes, jaillissant en mille cascatelles des hauts rochers qui les bornaient, arrosaient ses jardins d'orangers, et y entretenaient une fraîcheur et une végétation merveilleuses; puis c'étaient partout des palais somptueux aux murs incrustés de mosaïques, des couvents et des églises combles de richesses incroyables, et de larges rues qui, aboutissant presque toutes à la mer, se terminaient là par de grandes arcades, et semblaient ainsi encadrer, dans ces arches de marbre blanc, les vues ravissantes et variées que présentaient les rivages de la baie couverts de villas aux jardins verts et embaumés, baignés par les eaux transparentes du golfe.

Ce qui faisait aussi l'orgueil et la joie des Palermitains, et plus encore des brunes et paresseuses Palermitaines qui n'allaient jamais qu'en litière ou en carrosse et seulement au soleil couché, c'était la *Marina*, promenade située sur le rempart, au bord de la mer, et toute plantée de sycomores et de citronniers. A minuit, après le théâtre, toute la bonne compagnie de Palerme, qui ne sortait qu'à cette heure, se rendait sur la *Marina*; or, par une singulière anomalie, les Siciliens, d'un naturel si jaloux, respectaient scrupuleusement les ténèbres de la Marina; car, bien que le feuillage des arbres et que la nuit rendissent l'obscurité de cette promenade presque impénétrable, et que les *conversazione* qui s'y établissaient durassent quelquefois jusqu'à trois ou quatre heures du matin, jamais flambleau ne venait troubler par une lumière indiscrète les mystères de ces douces nuits siciliennes si amoureusement passées sous des citronniers en fleurs et au lointain murmure de la mer.

Mais sans parler encore des pompes religieuses et des splendeurs de la fête de sainte Rosalie, qui durait cinq jours; de ses courses de chevaux, de ses combats de faucons; le plus précieux joyau de la couronne de Palerme, cette reine de Sicile, c'était une grossière pince de fer qui, par son antique rouille sainte et bénie, resplendissait au milieu d'une châsse éblouissante de pierreries. Cette pince, en un mot, avait été un des instruments de torture employés à martyriser sainte Agathe.

Or, si l'on va parler ici de cette pince, aussi longuement qu'on a déjà parlé des délices de la Marina, c'est que la *Marina* et la *pince de sainte Agathe* furent pour beaucoup dans l'attaque et la défense de Palerme, à savoir, qu'au lieu de répondre aux vigoureuses bordées des vaisseaux du vieux du Quesne par de vaillants boulets de fer, les Palermitains se contentèrent d'exposer pieusement la pince de sainte Agathe, comptant sur un miracle; à savoir, que les beaux sycomores de la Marina, muets témoins de tant d'amoureux secrets, auraient dû, pour rendre la défense de Palerme praticable, être complétement abattus et remplacés par un bon boulevard, dûment crénelé, palissadé et garni de quelques douzaines de longs canons de fonte, ainsi qu'on le verra plus bas.

Mais, pour en revenir à l'exposition de la pince de sainte Agathe, seule manœuvre stratégique exécutée par les Palermitains, voici à quel propos cette pince défensive avait été élevée au saint rang de relique.

En l'an 260, je crois, Quintianius était gouverneur de Palerme pour Décius, *imperator*; alors vivait dans cette ville une Palermitaine de dix-neuf ans, toute charmante et de la plus merveilleuse beauté qui se pût voir; Quintianus, fort beau lui-même, s'affola extrêmement de cette infante, et, comme il était très-magnifique, il employa tous les raffinements de la belle galanterie pour se faire aimer. Ainsi, la maison d'Agathe étant bâtie tout proche de la mer, le seigneur Quintianus faisait passer sous les fenêtres de celle qu'il idolâtrait de belles théories de jeunes filles qui, montées sur une galères blanche à voiles de pourpre, chantaient sur des lyres d'or les louanges et les beautés d'Agathe. C'était, une autre fois, une espèce de radeau, formant une île de fleurs des plus rares, qui, conduit par un moyen invisible, semblait s'arrêter de lui-même devant la porte d'Agathe, et du sein duquel s'envolaient alors des nichées de tourterelles blanches, portant autour de leur col un ruban de soie bleue où était écrit en perles du plus bel orient le nom chéri d'*Agathe*.

Mais tant et de si gracieuses preuves d'amour ne pouvaient toucher le cœur d'Agathe; le beau Quintianus y perdait ses théories, ses tourterelles, ses colliers de perles et ses empressements; Agathe, hélas! demeurait insensible, d'aucuns disent par vertu, d'autres par la passion malhonnête qu'elle nourrissait pour un jeune affranchi; toujours fut-il que le pauvre et triste Quintianus, voyant bien qu'il ne pourrait jamais toucher le cœur de cette tigresse, après avoir de nouveau tout tenté pour en obtenir seulement un regard de pitié; de dépit, sans doute, finit par faire arracher les mamelles de l'insensible au moyen de la pince qu'on a dite, et puis après par faire rouler l'opiniâtre Agathe toute nue sur des charbons ardents, ensuite de quoi Agathe devint *sainte Agathe*, ladite pince *relique*, et le seul obstacle que les Palermitains opposèrent aux rudes bordées de la flotte française embossée à demi-portée de mousquet des murailles.

En effet, si Palerme était une ville de luxe, d'amour et de martyrs, c'était aussi la plus détestable place de guerre qui se pût voir, et ce à grand tort, car, par sa position, Palerme se trouvait un des points les plus importants de la Sicile; mais cette ville, d'une lieue et demie de circonférence, était à peine défendue par une muraille en mauvais état, droite, sans angles saillants ni rentrants, en un mot, sans aucune défense ni aucun couvert; son château à quatre bastions, situé sur le bord de la mer, avait ses boulevards occupés par la Marina et les jardins du vice-roi, et pourtant ce château était le seul ouvrage important qui pût défendre cette ville; quant au port, il était beau, vaste et assuré par un môle artificiel construit à angle droit ouest et sud, s'avançant de 200 toises vers le midi et de 400 vers l'occident, avec un phare et une batterie de dix pièces de canon à son extrémité. A l'abri de ce môle, on pouvait mouiller une grosse flotte. Le vent traversier de ce port étant est-nord-est et le vent de terre ouest-sud-ouest.

C'était dans ce port que la flotte hollando-espagnole était mouillée depuis le 15 mai, lorsque le 1er juin on signala dans l'est l'arrivée des vaisseaux français, commandés par Vivonne, qui, retrouvant une étincelle de son ancienne énergie et de ce courage qu'il avait si vaillamment montré devant Candie, au passage du Rhin et ailleurs, partit de Messine le 28 mai, doubla Melazzo sans s'y arrêter, et vint en vue de Palerme à la tête de vingt-huit vaisseaux, quarante-cinq galères et neuf brûlots, dans le but de brûler et de détruire la flotte ennemie.

A cette nouvelle écrasante, les Espagnols et les Hollandais halèrent leurs vaisseaux de derrière le môle, et les mouillèrent en demi-cercle, à l'entrée de la rade, ayant une ancre à touer, afin de se pouvoir faire éviter et présenter successivement le côté aux ennemis.

On va voir, par une relation écrite par le secrétaire de Vivonne et par une lettre de M. Goetlogon, que Tourville eut la plus brillante part à cette expédition, et que, malgré son éloignement pour le beau chevalier, pour *le langoureux amant de la belle Andronique*, ainsi qu'il avait dit autrefois, l'insouciant vice-roi ne put s'empêcher de reconnaître chez ce jeune capitaine, déjà si renommé, les preuves évidentes d'un grand et vaste génie.

C'est qu'aussi Tourville, qui avait alors trente-quatre ans, et était d'ailleurs plus beau, plus galant, plus muguet que jamais, et désespérait plus de Messinoises et de maris messinois que pas un de la flotte; c'est que Tourville, depuis l'âge de quinze ans qu'il naviguait, avait acquis déjà une longue expérience; c'est que, dans bon nombre d'expéditions, depuis celle de Candie jusqu'à celles de Naples, de Reggio, d'Agosta, il avait donné non-seulement de brillantes preuves d'intrépidité, mais aussi de cette justesse, et surtout de cette spontanéité d'aperçu qui distinguèrent toujours sa manœuvre: ainsi, devant Palerme, devant

Tunis, devant Alger, on va voir et on verra toujours le chevalier ne se fiant qu'à lui du soin périlleux de reconnaître la position de l'ennemi, les abords d'une place ou le sondage d'une rade, s'aventurer seul dans une frêle embarcation pour aller, sous le feu des batteries, avec un incroyable sang-froid, chercher ces notions qu'il appelait gaiement *le thème de son discours*. Puis ce coup d'œil perçant et profond une fois jeté, il pouvait aussitôt résoudre avec une merveilleuse rapidité l'expédient le plus convenable à l'attaque, expédient qu'il employa toujours, au contraire de du Quesne, qui, écoutant rarement sa première inspiration, et, sans se référer pour cela aux avis de ses officiers, aimait, avant de prendre une dernière résolution, à les faire parler sur la manœuvre qui leur semblait la plus sage, et se formait ainsi à part lui *une sorte de contrôle de sa pensée première qui souvent la modifiait*, ainsi qu'il le dit souvent dans sa correspondance.

Mais revenons au combat du 2 juin. On va voir par cette première relation, qui est un mémoire pour le roi, qu'à bien dire ce fut Tourville qui, détaché le 1er juin avec MM. de Preully et de Langeron, s'avançant dans une felouque à demi-portée de la flotte ennemie pour observer son mouillage, donna ensuite au vice-roi le plan d'attaque qui réussit au delà de tout espoir. On remarquera aussi une particularité singulièrement poétique, c'est que le corps de Ruyter, embaumé pour être transporté à Rotterdam, était encore à bord du vaisseau *la Concorde*, vaisseau qui prit une si vaillante part à ce combat du 2 juin, et que le vice-amiral de Haan, qui le commandait, eut le derrière de la tête emporté par un boulet, et mourut le soir même de cette blessure.

Voici le mémoire pour le roi, et ensuite, comme pièce contradictoire, une longue dépêche écrite de Palerme pendant le combat, et traduite de l'espagnol : on y verra quelle fut la terreur des Palermitains et comment l'archevêque, soupçonné d'être Français, fut sur le point d'être lapidé :

COMBAT DEVANT PALERME.

« Devant Palerme, le 3 juin 1676.

« Les vaisseaux du roi étant obligés de retourner en France pour les raisons dont Sa Majesté a été informée par toutes les dépêches qui ont été écrites depuis un mois, M. le maréchal de Vivonne a trouvé à propos, sur les divers avis qu'il avait eus que l'armée navale des ennemis, composée de leurs vaisseaux et galères, était retirée dans le môle de Palerme, de se servir du retour de ces vaisseaux pour venir avec eux et le corps des galères de France reconnaître la disposition des ennemis, et voir si l'on pourrait rien entreprendre contre eux qui fût glorieux aux armes de Sa Majesté et utile à son service.

« Pour cet effet, étant parti de Messine, le jeudi 28 de mai, avec toute l'armée, et s'étant rendu devant la ville de Palerme, le dimanche au soir, dernier jour de mai ; et le lendemain lundi matin, les ennemis ayant paru hors du môle, M. le maréchal a voulu employer tout ce jour à reconnaître sûrement leur disposition et à prendre sûrement ses mesures pour l'ordre de l'attaque et du combat, et, pour cet effet, les sieurs Gabaret et de Tourville, le marquis de Langeron, et avec eux le sieur de Chaumont, major des vaisseaux, ayant eu ordre de s'embarquer dans une felouque soutenue du corps entier des galères ; s'étant approchés à demi-portée du canon, ils reconnurent que toute l'armée des ennemis, composée de vingt-sept vaisseaux de guerre, quatre brûlots et dix-neuf galères, était rangée sur une ligne sous la ville de Palerme, ayant à sa gauche le môle et ses deux forts, le milieu couvert et défendu de la forteresse de Castellamare, et à sa droite un autre fort et les bastions de la ville, les galères dans les intervalles et sur les ailes des vaisseaux.

« Sur le rapport de cette disposition, M. le maréchal ayant assemblé le conseil et pris l'avis des officiers qui le composent, après une assez longue contestation fondée sur la diversité des avis, n'étant pas facile de connaître d'abord les meilleurs expédients en une affaire si importante et une exécution si périlleuse et si difficile, tous lesdits officiers se sont réduits agréablement au sentiment de M. le maréchal et du sieur chevalier de Tourville, qui a été de faire attaquer les ennemis par la tête de leur ligne avec un détachement de nos navires de guerre et cinq brûlots commandés par le marquis de Preully, chef d'escadre, et de tout le corps des galères, desquels il s'est fait un détachement de sept galères, commandé par le sieur chevalier de Berthomas, pour fortifier le détachement des vaisseaux dans l'attaque de cette tête des ennemis, et servir à remorquer ceux qui pourraient avoir besoin de secours, étant à observer que ces détachements devaient être soutenus de toute l'armée qui devait combattre le corps de bataille et le corps des ennemis, tandis que le premier effort se faisait à la tête de leur aile droite.

« Les capitaines des vaisseaux qui ont été détachés avec le sieur de Preully, leur commandant, ont été MM. de Châteauneuf, d'Amfreville, d'Ailly, Beaulieu, la Motte, Langeron, Léry et Coetlogon ; les capitaines des galères détachés avec le sieur chevalier de Berthomas, leur commandant, ont été les sieurs chevaliers de Breteuil, de Janson, de Forville, Montbousquet, commandeur de Manse et Espanet.

« L'ordre de l'attaque ayant été ainsi réglé et ordonné par M. le maréchal, les vaisseaux attaqués s'étant mis à la tête de l'armée avec un vent nord-est qui leur était aussi favorable qu'ils le pouvaient désirer, se sont mis en route, étant ainsi soutenus de l'armée, pour approcher des ennemis, et ayant été joints dans leur chemin du corps des galères qui avait passé la nuit dans un mouillage plus avancé vers la ville, ils se sont présentés aux ennemis avec une fierté étonnante, s'étant approchés d'eux plus près que de la longueur d'un câble, étant mouillés sur la bouée de leur ancre sans avoir tiré un seul coup qu'après s'être donné la patience de s'y établir pour le combat et donner moyen aux brûlots de faire leur exécution.

« Les ennemis, plus impatients, commencèrent leur feu aussitôt qu'ils crurent nos vaisseaux à la portée de leurs canons ; mais enfin, étant étonnés et surpris de la valeur avec laquelle ils se voyaient attaqués de si près, et de la crainte de nos brûlots, ils commencèrent à couper leurs câbles et à chercher leur salut en échouant dans les terres les plus proches d'eux ; le commencement de ces désordres ayant donné occasion aux brûlots de ce détachement de faire leur exécution, trois d'entre eux s'attachèrent avec succès à trois vaisseaux qu'ils brûlèrent, et le corps de notre armée étant tombé sur le corps de bataille, où étaient les amiraux d'Espagne et de Hollande, et sur leur aile gauche, le feu ayant été grand de part et d'autre pendant une heure, les deux brûlots qui restaient du détachement prirent leur temps, à la faveur du feu et de la fumée, pour s'attacher à l'amiral d'Espagne, et l'un d'eux, commandé par Honnorat, l'ayant abordé par son travers, y mit le feu, et l'autre brûlot, qui était fort petit, commandé par Toncas, croyant que, pour un aussi grand vaisseau, l'on pourrait utilement employer deux brûlots, l'aborda par sa poupe et acheva d'assurer l'embrasement du vaisseau.

« Le feu de tous ces vaisseaux ayant mis l'étonnement et la peur dans toute la ligne des ennemis, l'amiral de Hollande, avec tout le reste de l'armée, prit le parti d'aller échouer confusément entre la ville et le môle ; et M. le maréchal, qui observait de sang-froid, sur le pont de son vaisseau, le désordre et la confusion des ennemis, voulant en tirer tout l'avantage qu'il se pourrait, commanda promptement les quatre brûlots qui restaient pour s'attacher à un gros de navires échoués ; ce qu'ils exécutèrent avec courage et tant de bonheur, qu'ils abordèrent chacun le leur ; et, quoique aucun d'eux n'ait été débordé, ces vaisseaux de guerre enflammés ayant jeté le feu sur d'autres, il se vit incontinent un embrasement de cinq ou six vaisseaux, tellement que, dans toute l'action, il se compte douze vaisseaux de guerre brûlés et quatre brûlots des ennemis, et entre eux l'amiral et le vice-amiral d'Espagne, le contre-amiral de Hollande et neuf autres espagnols ou hollandais ; et d'aujourd'hui, nous avons su, par les Turcs échappés des chiourmes des galères d'Espagne, que leur galère réale *la Patronne*, deux galères de Naples et deux autres des particuliers de Gênes, avaient été

abîmées et brûlées, et que le vaisseau qui a été monté ci-devant par Ruyter a été brûlé aussi.

« Un si grand succès, dont il ne se voit presque aucun exemple dans l'histoire, n'ayant pu être remporté sur les ennemis sans que les chefs de l'armée et tous les membres qui la composent y aient notablement contribué de leur valeur et expérience, il est vrai de dire qu'après l'honneur qui doit être rendu à M. le maréchal de Vivonne, pour la netteté avec laquelle il jugea sûrement, dans le milieu des périls, de tout ce qui se put faire de plus avantageux pour la gloire de Sa Majesté et le bien de son service, on ne peut assez dignement parler des autres chefs et officiers de l'armée, n'y ayant que le poste qui leur a été distribué et l'occasion que le hasard leur a présenté qui aient pu y faire remarquer quelque distinction. Il y a été parlé des capitaines des détachements des vaisseaux, de leur action et de leur valeur. A l'égard des galères, il est certain que, hors le sieur Despanet, dont les mesures n'ont pas été rendues si évidentes, les six autres capitaines commandés se sont jetés au milieu des vaisseaux des ennemis sans considérer autre chose que le secours qu'ils pouvaient donner à nos vaisseaux et le dommage qu'ils pouvaient faire aux ennemis. D'autres capitaines, et particulièrement le commandeur de la Bretesche, qui n'étaient point du détachement, ont fait la même chose; et, pour ce qui est des autres chefs et capitaines, M. le maréchal a rendu les témoignages de la satisfaction qu'il avait de M. le chevalier de Tourville pour l'avoir secouru à propos de ses avis pour les mouvements de l'armée, et avoir commandé les manœuvres de son vaisseau avec tant de justesse qu'il n'y a rien à desirer.

« Le sieur Gabaret, chef d'escadre, a fait son devoir avec sa valeur et sa capacité ordinaires; les sieurs de la Barre, chevalier de Béthune, Septesmes et Montreuil se sont approchés des ennemis à la portée du pistolet, et les ont notablement incommodés du feu de leurs canons.

« Les capitaines de brûlots se sont signalés, et on ne peut assez louer Sion, Honnorat, Durivau et Serpaut; et il est à remarquer de ce dernier que, après avoir exécuté et employé utilement son vaisseau, il a remonté volontairement sur un vaisseau d'un de ses camarades, pour l'aider à faire son devoir, comptant pour rien le péril dont il venait de sortir.

« La perte a été petite, eu égard à une si grande victoire : les sieurs de Gonvalin et Neufville ont été tués en escortant les chaloupes des brûlots; le sieur Valbelle de Saint-Symphorien, enseigne du *Pompeux*, blessé à la main, quelques autres officiers et mariniers ont eu des cuisses et des bras emportés, mais en petit nombre; le sieur de Saint-Hilaire et le chevalier de Chassé, enseignes, se sont fait remarquer, et le sieur de Champigneul, dont la disgrâce l'a réduit à servir de soldat sur *le Téméraire*, y a fait son devoir en officier expérimenté et capable de quelque chose de mieux.

« Sur le rapport qui a été fait par quelques esclaves turcs, et qui ont été interrogés en leur langue par le chevalier de Tourville, les ennemis ont perdu dans cette occasion, outre tout le corps des vaisseaux et galères, trois à quatre mille hommes brûlés ou noyés, et six à sept cents pièces de canon.

« Pour monseigneur de Vivonne. »

(*Mélanges de Clairambault.*)

Cette pièce espagnole rend compte des pertes du roi catholique.

TRADUCTION D'UNE LETTRE ÉCRITE DE PALERME.

« Le 2 juin 1676.

« Dimanche, 31 du mois de mai, l'armée de France parut sur le tard, à vingt milles loin de notre port; le lundi, qui fut premier du courant, elle se découvrit de nouveau à la pointe du jour, composée de trente vaisseaux de guerre, neuf brûlots, vingt-cinq galères et grande quantité de bateaux, de felouques dorées; leurs brûlots étaient encore plus gros qu'à l'ordinaire, la plupart avec la poupe dorée, et beaucoup de pièces d'artillerie pour nous tromper; car nous les estimions frégates de guerre.

« Notre armée consistait en dix vaisseaux de guerre et un brûlot de notre roi catholique, dix-sept vaisseaux hollandais de guerre, quatre frégates, trois brûlots et dix-neuf galères, qui commencèrent à sortir de notre port dès le dimanche au soir; et, le lundi, ils se trouvèrent tous dehors, tant vaisseaux que galères, et se rangèrent au-dessous des murailles de cette ville en ligne sur une ancre. Le même jour, lundi, à seize heures, l'armée ennemie se présenta à huit milles loin de cette ville, et dans le même temps les vaisseaux de guerre avec les brûlots firent deux demi-lunes, et les galères se rangèrent toutes devant leurs vaisseaux, et s'approchèrent en cet ordre jusqu'à deux milles de notre armée. La galère commandante, accompagnée d'une autre galère, vinrent à portée de canon de notre armée, et tirèrent deux coups de canon en terme de défi; la galère commandante de l'escadre de Sicile avec une autre acceptèrent le défi, et partirent de leurs postes pour aller au rencontre des deux de France, lesquelles ne les attendirent pas, mais s'en retournèrent à leurs postes; elles avaient conduit, à cause du peu de vent qu'il y avait, un brûlot à portée de canon de notre armée, et nos deux galères, ne voyant plus l'ennemi en tête pour combattre, mirent la proue sur le brûlot à dessein de le couler à fond; mais les deux ennemies s'en étant aperçues, mirent de nouveau la proue sur elles, et se seraient battues en vue de toute l'armée, ce qui aurait servi de prélude, si le marquis de Bayonna, général des galères d'Espagne, n'avait envoyé ordre aussi auxdites deux galères de s'en retourner à leurs postes; s'unissant avec les autres, elles donnèrent l'ancre, et firent sonde à deux milles de la nôtre, et demeurèrent en cette manière l'espace de deux heures, et ensuite elles serpèrent leurs ancres et s'allèrent joindre aux vaisseaux, et demeurèrent quasi tout le jour à notre vue; mais sur le tard elles firent voiles.

« Le mardi, deuxième du courant, nous découvrîmes de nouveau l'armée ennemie à l'aube du jour, et dans peu de temps (à cause du vent grec qui leur soufflait en faveur) nous les vîmes à tirée de canon de notre armée. L'ennemi s'en venait sur nous rangé en demi-lune, les galères étant toutes d'un côté, proches de terre, à l'abri du canon du château de cette ville. A quatorze heures, notre avant-garde, composée de trois vaisseaux et de deux galères, savoir deux de l'armée royale et un hollandais de cinquante pièces de canon l'un, et des galères la capitane de Sicile et celle de Sainte-Claire de la même escadre, commença à faire un grand feu sur sept vaisseaux de France, qui venaient en deux escadres à notredite avant-garde; ils étaient cinq vaisseaux de guerre et deux brûlots; ils souffrirent tout ce feu sans tirer un coup de mousquet, et, s'approchant à portée dudit mousquet, où étant arrivés, ils commencèrent la décharge par iceux et puis après du canon, en telle manière qu'à cause du vent favorable qu'ils avaient, nous nous vîmes tous ensevelis dans l'obscurité de la fumée, en faveur de laquelle les deux brûlots s'approchèrent tellement, que, notre avant-garde désespérant de les pouvoir éviter, ils coupèrent les cordes, estimant mieux aller échouer en terre pour sauver les gens que de se voir brûler; mais il ne leur réussit pas d'y pouvoir arriver, à cause qu'ils avaient le vent et la mer contraires : un d'iceux fut brûlé en mer, et les deux autres en terre sous les murailles de la ville, avec la perte d'une grande quantité d'hommes.

« Les deux galères qui restaient ne pouvant plus souffrir le feu continuel des Français, outre qu'à cause des grands coups de canon qu'elles avaient reçus, elles faisaient de l'eau, comme aussi pour cause de la rébellion de la chiourme de la galère de Sainte-Claire, laquelle fut apaisée par des gentilshommes palermitains, volontaires, qui, avec l'épée à la main, les rangèrent à leur devoir; il y eut aussi dans la capitane de Sicile quelque émotion de la chiourme, mais elle fut apaisée dans moins de temps : les galères prirent parti de se retirer; lesdits trois vaisseaux de l'avant-garde furent brûlés dans un moment.

« Les ennemis poursuivirent, avec le vent qui leur était si favorable, la pointe de leur victoire sur notre armée, qui se trouvait à l'ancre, le commandant des Hollandais n'ayant jamais voulu suivre les ordres que lui avait mandés par diverses fois le

général d'Ibarra, général de l'armée de notre roi catholique, de serper les ancres et se mettre à la voile. Les ennemis profitèrent de notre confusion, et nous chargèrent de telle manière, que, depuis les quatorze heures jusqu'aux dix huit et trois quarts, ils firent une décharge si prompte généralement de tous leurs canons, qu'ils ruinèrent tout à fait notre armée, laquelle, à la fin, pour éviter les brûlots, fut obligée de tailler légumes et tâcher d'entrer dans le môle, ou autrement cale de cette ville; mais elle n'y arriva pas si à temps qu'il ne fût brûlé quatre autres vaisseaux, savoir la capitane réale d'Espagne, après avoir toutefois mis à fond trois brûlots, mais elle fut accrochée par le quatrième, et après avoir eu trois cents hommes de morts, au nombre desquels il y avait le sieur don Diego d'Ibarra; il se trouva fort peu de gens dans cette réale : car ceux qui avaient échappé du canon ne le furent pas du feu ou du naufrage.

« Le marquis de Bayonna, général des galères, ne dégénéra pas à la valeur de ses ancêtres, et fit mille belles actions; les trois autres vaisseaux qui brûlèrent de notre armée d'Espagne furent *le Saint-Antoine*, *le Saint-Philippe*, *le Saint-Sauveur*; des Hollandais, *le Gouvernement*, *les Trois-Montagnes*, *le Brion*. Cet incendie se communiqua à deux galères, qui sont : *la Patronne*, réale d'Espagne, dont le commandant, nommé le marquis d'Ioran, se sauva avec peine à la nage, et la galère *Saint-Joseph* de Naples.

« La mortalité a été bien grande; et, parmi les personnes de qualité de notre armée d'Espagne, il y a le sieur don Diego d'Ibarra, général, l'amiral Flores, et grande quantité de noblesse; des Hollandais, le commandant général, appelé M. Haan, et le gouverneur des deux galères brûlées. Il ne s'est sauvé que fort peu de monde. La confusion fut encore plus grande dans la ville, où on n'entendit que pleurs et gémissements pour tout ce grand dommage que faisaient les coups de canon, à mesure que les vaisseaux brûlaient; car, comme ils se trouvaient chargés, le feu y arrivant, ils tiraient, ou parmi les autres vaisseaux de notre armée, ou dans la ville, où ils ont beaucoup détruit de maisons et tué de monde; les grenades, qui étaient en quantité dans ces vaisseaux de guerre, pleuvaient épais comme la grêle; enfin, c'était une image de l'enfer, bien qu'on eût exposé la châsse et la pince de sainte Agathe. Le peuple, se voyant sans armes, et qu'il n'y avait point de canons sur les murailles de la Marina pour tirer sur les ennemis, tourna sa furie contre les commandants, lesquels furent contraints plus vite que le pas à leur donner les armes et le canon de la ville qu'on tient dans le palais; avec cela, le peuple fut en partie satisfait, et traîna huit pièces de canon sur les murailles, d'où il commença à tirer sur les ennemis, lesquels avaient donné sonde ou autrement l'ancre à vue de cette ville, peu éloignée de la portée du canon, et demeurèrent là avec autant de repos que s'ils avaient été là dans leurs propres maisons.

« Le mercredi matin, ladite armée leva les ancres, et s'éloigna de vingt milles de cette ville, prenant tous les bâtiments qui passaient. Le jeudi, le jour du Corps-de-Dieu, un Hollandais tira des pierres contre un Français, qui était au service de sa nation, pour quelque différend qu'ils eurent ensemble; le Français lui tira un coup de pistolet qu'il avait sauvé du naufrage; les autres Hollandais alors se mirent à crier qu'il le fallait tuer, parce qu'il était Français, ce qui fut entendu de ces gueux qui sont à la place de la Boucherie où cela arriva, et étant sautés sur des pierres, ils lapidèrent le Français, et le peuple étant accouru, et s'étant informé de la chose, ils achevèrent de le tuer, et lui taillèrent la tête, que le Hollandais mit à la cime d'un bâton; et, suivi de tout le menu peuple, ils s'en allèrent au palais de l'archevêque avec l'intention de l'assassiner, pour la grande haine qu'avait conçue ce menu peuple contre lui; car il ne leur avait pas voulu donner les armes ni le canon (et c'est lui qui commande en place du vice-roi qui se trouve à présent à Melazzo), disant que, s'ils avaient eu les armes et le canon à temps, les ennemis n'auraient pas fait le dommage et la ruine qu'ils nous ont faits à si bon marché.

« Ce peuple, arrivé qu'il fut au palais de l'archevêché, le premier qu'il rencontra, fut un muet nommé Pepe, créature du prince de Valdina; ils le tuèrent et lui taillèrent la tête; ensuite, étant montés en haut, et n'y ayant pas trouvé ledit archevêque, qui s'était sauvé dans le palais réal, ils prirent le portrait de notre roi, et retournèrent en bas de la ville en criant, en hurlant, et se portèrent au palais de don Carlo di Valdina; ils commencèrent à jeter tous les meubles par les fenêtres et à brûler ledit palais.

« Les Hollandais cependant emportaient les meubles, dont ayant eu avis le préteur-capitaine de la ville, il monta aussitôt à cheval avec la noblesse pour apaiser ce peuple soulevé, et leur tirer d'entre les mains les cadavres qu'ils traînaient dans les rues et les têtes qu'ils portaient, comme aussi les Messinois qu'ils s'étaient saisis à dessein de les massacrer, et empêcher qu'ils ne continuassent pas de brûler les maisons desdits Messinois, à quoi il réussit; et jusqu'à l'*ave Maria* du soir, il apaisa ces tumultes de la populace. Nous prions Dieu qu'ils soient entièrement assoupis.

« Aujourd'hui, ledit préteur a fait transférer trois cents prisonniers, qui étaient dans les prisons de la ville pour d'autres crimes, dans les galères, de peur que ce peuple ne se mutinât de nouveau, et, leur ouvrant les prisons, ils ne fussent auteurs de sédition; et on a fait en sorte que les capitaines hollandais se sont tous retirés dans leurs vaisseaux avec leur monde qui s'étaient sauvés du naufrage, et qui ne faisaient que courir par les rues, et furent cause du scandale ci-dessus. Le bon Dieu soit loué de ce qu'il a bien voulu nous mortifier, mais non pas nous détruire entièrement; si ce feu d'hier eût duré dans la ville, elle aurait été entièrement ruinée. La perte de l'ennemi ne se peut pas savoir; mais nous voyons bien le reste de neuf brûlots qui ont été brûlés ou coulés à fond sur nos plages. Le nombre des morts de notre part se calcule à plus de trois mille sans les blessés. »

(*Arch. de la Marine, à Versailles.*)

Cette lettre de M. Coetlogon, un des meilleurs officiers de la marine, dont Tourville fait souvent un si bel éloge, donne aussi de justes louanges à l'habileté du chevalier, qui prédit le succès de l'attaque qu'il avait proposée.

COETLOGON A COLBERT.

« Monseigneur,

« Je n'entreprendrai pas de vous faire une relation de ce qui s'est passé à Palerme; il ne s'est jamais rien fait de plus grand ni de plus heureux à la mer, et on ne peut rien ajouter à la gloire que la marine du roi a acquise dans cette dernière affaire. Tous les capitaines y ont fait des miracles; mais, en vérité, on doit la meilleure partie de tout ce bon succès à la bravoure et à la capacité du chevalier de Tourville : il n'a pas manqué un temps ni une occasion, et, ayant reconnu avant le combat la situation des ennemis, il prédit tout ce qui est arrivé, et donna un plan si juste de la manière que se devait faire l'attaque, qu'on s'est trouvé très-bien de l'avoir suivi. Quand les intérêts du roi ne vous seraient pas ce qu'ils vous sont, le corps de la marine est trop à vous pour que vous ne soyez pas touché de ce qu'il a fait. Aussi, monseigneur, attendons-nous toutes choses de votre protection.

« Je suis, avec tout le respect et l'attachement possible,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le chevalier DE COETLOGON. »

« Le 3 juin 1676. »

(*Bibl. roy., mss.*)

Pendant que ses vaisseaux obtenaient ce beau succès devant Palerme, Louis XIV envoyait les avis suivants à Vivonne.

LE ROI A VIVONNE.

« Mon cousin,

« Je suis bien aise de vous donner avis que, quelques efforts

que les Espagnols et les Hollandais fassent pour envoyer des vaisseaux en Sicile, il n'y en peut arriver avant la fin du mois de décembre ; je pourrais même presque vous assurer qu'ils n'y en enverront aucun : en sorte qu'après les avantages considérables que vous avez remportés sur eux, et les diligences que j'ai fait faire à Toulon pour envoyer à Messine les vingt-quatre vaisseaux que j'y ai destinés, les six autres qui partiront assurément dans le commencement du mois prochain, je ne doute pas que vous ne soyez en état d'entreprendre par mer tout ce que vous estimerez avantageux au bien de mon service ; et quoique je sache bien qu'il n'est pas nécessaire de vous y exciter, je suis bien aise de vous faire savoir mes intentions.

« Il n'y a pas d'apparence qu'après la grande victoire que mon armée navale a remportée sous votre commandement, les ennemis soient en état de se remettre en mer ; mais, s'ils étaient assez hardis pour le faire, je ne fais aucun doute qu'avec des forces aussi supérieures vous ne les cherchiez partout, et vous n'acheviez de ruiner entièrement le reste des vaisseaux et galères qu'ils ont encore dans les mers de Sicile, si vous les y rencontrez.

« L'état présent où ils sont depuis l'avantage que vous avez eu sur eux devant Palerme me fait bien plutôt croire qu'ils seront demeurés dans le même port pour tâcher de sauver le reste de leur flotte, ou bien, ne se croyant pas assurés dans ce port, ils se seront retirés à Melazzo ou à Syracuse, après avoir pris un léger radoub. En tous cas, j'estime que le parti le plus avantageux que vous puissiez prendre pour achever ce que vous avez commencé avec tant de gloire pour mes armes et pour vous, est de faire sortir mes vaisseaux et galères du port de Messine aussitôt que le sieur du Quesne y sera arrivé, et d'aller attaquer les ennemis dans l'un de ces trois ports pour les y brûler, ne doutant point que vous ne surmontiez toutes les difficultés qui se pourront rencontrer en cette entreprise, soit qu'ils se trouvent dans les ports de Palerme ou Melazzo, soit qu'ils se trouvent dans celui de Syracuse, et que cette entreprise soit plus difficile à exécuter dans ce dernier que dans les autres ; et comme je suis informé particulièrement de tous les officiers de marine de l'état de ces ports, je veux espérer que, si vous êtes favorisé du vent, vous achèverez par le succès de cette entreprise de ruiner entièrement toutes les forces maritimes de mes ennemis, ce qui serait également avantageux à mon service et glorieux pour vous. Surtout, je désire que vous ne laissiez pas un seul moment mes vaisseaux et galères inutiles dans le port de Messine. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

« Écrit à Versailles, le 13 juillet 1676.

« LOUIS.

« COLBERT. »

(*Bibl. roy.*, *mss.*)

On voit par cette dépêche que Colbert pressentait pour ainsi dire tous les succès que pouvaient obtenir les vaisseaux du roi ensuite de cette victoire de Palerme ; malheureusement l'apathie de Vivonne l'empêcha de profiter de cet avantage ; et, au lieu de tenter quelque attaque sur une ville sans défense, afin de s'assurer du plat pays, il se contenta de prendre plusieurs bâtiments napolitains chargés de blé, et mit à la voile le 6 juin pour s'en retourner à Messine : seulement, ayant doublé le cap Passaro afin de rentrer dans ce port par le sud du Phare, lorsqu'il se trouva proche d'Agosta, il ordonna aux galères d'insulter un petit fort appelé *la Roca*, qu'elles ruinèrent complétement, après quoi le vice-roi rentra dans le siége de son gouvernement pour s'y reposer de tant de fatigues.

Peu de temps après l'affaire de Palerme, du Quesne était parti pour Toulon avec les vaisseaux, afin d'y aller chercher des vivres et surtout des troupes que Vivonne demandait incessamment ; son chargement effectué, du Quesne partit le 23 juillet des îles d'Hyères, arriva le 17 août en vue des îles Lipari, d'où il écrivit à Vivonne une dépêche qui est une sorte de journal de sa navigation.

Dans cette lettre, du Quesne annonce au vice-roi que le nombre des troupes qu'il a embarquées se monte à peu près à trois mille cinq cents hommes ; le maréchal en avait demandé au moins huit mille, afin, disait-il, d'être à même de tenter quelque chose d'important. Le mauvais vouloir de Louvois lui paraissant évident, Vivonne, aussitôt après que du Quesne eut mouillé à Messine, écrivit à madame sa sœur, la marquise de Montespan, toujours au fort de sa faveur, une lettre confidentielle et secrète, lettre dans laquelle il expose les fatales conséquences que devait entraîner l'opiniâtreté de Louvois, qui, par son incurable jalousie contre Colbert, entravait de sa toute-puissante influence les résultats heureux que pouvaient avoir par terre l'expédition de Sicile, et ce, parce qu'avant toute chose cette guerre étant considérée comme spécialement maritime, Louvois se révoltait à cette pensée que *ses troupes*, car c'est ainsi qu'il parlait des troupes de France, que *ses troupes*, dis-je, *ne fussent qu'un expédient de la gloire de Colbert à qui seul serait revenu tout l'honneur de l'expédition de Sicile*.

Malgré une dépêche très-pressante de Vivonne à madame sa sœur, l'influence de Louvois l'emporta cette fois encore sur l'influence de madame de Montespan, et les troupes envoyées en Sicile n'en furent ni plus nombreuses, ni meilleures pour cela.

En vérité, si l'aveugle obédience de Louis XIV à la brutale volonté de Louvois n'était, à notre sens, un fait avéré, toutes les phases de la guerre de Messine en demeureraient la preuve la plus convaincante.

Comment ! Vivonne, appuyé ainsi qu'il l'était et qu'il le devait être par madame de Montespan, par Colbert, par Seignelay ; Vivonne, l'ami d'enfance de Louis XIV, qui fut toujours pour lui d'une faiblesse qui passe toute créance, et devient une faute impardonnable lorsqu'il s'agit d'affaires publiques et non de sentiments particuliers ; comment Vivonne, enfin, qui avait pour lui la saine raison, la politique et l'impérieuse exigence des faits ; Vivonne, qui pouvait absolument démontrer que, sans troupes de terre, l'occupation de la Sicile était une vanité, puisqu'avec le seul secours de la marine il ne lui était praticable que de contourner le littoral de la Sicile, que d'entamer pour ainsi dire l'écorce, sans jamais pénétrer jusqu'au centre, jusqu'au cœur de ce magnifique royaume ; comment, en un mot, lorsque l'amour, l'ambition, l'amitié, et jusqu'à l'inflexible logique des nécessités, tout parlait pour Vivonne, il ne put jamais obtenir de son maître dix mille hommes, qui devaient assurer à la France une aussi riche possession, et porter un coup mortel à la monarchie espagnole !

Comment enfin un simple *non* de Louvois eût-il été l'invincible écueil où vinrent se briser tant de conditions de réussite, si alors Louvois n'eût pas gouverné seul et selon son bon plaisir ?

Seulement il faut avouer que ce qui pouvait contribuer à rendre l'inflexible volonté de Louvois plus opiniâtre, et les réclamations de Louis XIV auprès de son fier ministre plus timides, fut l'inconcevable négligence de Vivonne à propos des affaires de Sicile, et sa conduite inqualifiable lors de ses premières expéditions par terre, à Melazzo, par exemple. Alors, fort de tels antécédents, Louvois pouvait notifier bien plus durement à son maître que dix mille hommes de plus ne changeraient rien en Sicile, et que les troupes envoyées dans ce royaume-là, au détriment des grandes armées de Flandre, devaient être considérées comme sacrifiées et perdues sans nécessité, à cause de la paresseuse insouciance de Vivonne.

Sans doute les raisons de Louvois étaient impertinentes, puisqu'elles demeuraient basées sur une simple présomption ; sans doute aussi la faiblesse de Louis XIV à ce sujet était incroyable, car il semble qu'il devait, ou donner à Vivonne les moyens de bien servir, et le chasser s'il ne le servait pas bien, ou le rappeler et envoyer un autre vice-roi en sa place. Mais aucun de ces moyens décisifs ne pouvait convenir à Louis XIV, qui voulait garder sa maîtresse, et avait une peur effroyable de son ministre.

Or, dans l'un ou l'autre de ces accommodements, il eût excité la colère de ce dernier, ou les aigres tracasseries de la première ; aussi le *mezzo termine* que garda le grand roi concilia ces inté-

rêts si divers : Louvois et madame de Montespan furent à peu près satisfaits, et la Sicile perdue pour la France, ainsi qu'on le verra plus tard.

Depuis l'affaire de Palerme jusqu'à la fin de l'année 1676, il y eut quelques attaques tentées sur les places du littoral de l'île ; Taormine, le château de la Môle et la Scalette furent insultés, mais sans plus de succès réel pour une véritable prise de possession.

Ce fut ainsi que se termina cette année 1676. Mais, pendant la fin de cette année et le commencement de l'année suivante, il se passa plusieurs événements assez importants sur l'archipel des Antilles et sur les bords de l'Amérique du Sud. Ces diverses relations seront le sujet du chapitre suivant.

CHAPITRE XLV.

Vers le milieu de l'année 1676, le comte d'Estrées, se trouvant sans emploi et sachant les vaisseaux du roi fort occupés à Messine, avait proposé à Louis XIV d'entreprendre l'attaque et la ruine des forts et des colonies que les Hollandais possédaient, soit dans les îles du cap Vert, soit sur la côte orientale et septentrionale de l'Amérique du Sud : tels que Surinam, Curaçao et Sainte-Marguerite. Le roi Louis XIV loua fort ce projet, et assura le comte d'Estrées qu'il contribuerait à le faire réussir en lui donnant quatre vaisseaux de cinquante canons et quatre frégates de trente, que ce dernier devait armer à ses frais ; le nombre des soldats aussi entretenus par l'armateur devait s'élever à sept cents, et être commandés par les officiers de la marine payés par le roi pour ce voyage.

Ces sortes d'armements, en courses de compte à demi, étaient alors assez fréquents, et le roi partageait d'ordinaire les prises avec les armateurs.

A peu près au même temps où le vice-amiral d'Estrées formait ce projet, de leur côté les Hollandais avaient tenté une entreprise considérable contre les possessions françaises de l'Amérique ; le prince d'Orange y avait même contribué de son argent pour flatter le génie de la nation, et avait fait armer à grands frais douze vaisseaux et plusieurs brûlots, ainsi qu'un assez grand nombre de bâtiments de charge qui devaient porter les familles destinées à coloniser les terres qu'on allait enlever aux Français.

Cette forte escadre, sur laquelle on avait embarqué quatorze compagnies d'infanterie, détachées des régiments qui servaient dans l'armée des États, devait commencer ses opérations par la prise de Cayenne, colonie française, qui, étant presque à égale distance de la rivière des Amazones et des colonies de Surinam et de Berbice, se trouvait, pour ainsi dire, au centre des possessions hollandaises, et pouvait leur servir encore à soutenir et préparer leurs nouvelles tentatives du côté des rivières d'Apouague et de Viapoquo.

Les Hollandais, bien préparés pour cette expédition, mirent à la voile dans le mois de mars 1676, et arrivèrent devant Cayenne, qu'ils enlevèrent sans coup férir ; le chevalier de Lezy, gouverneur pour la France, n'ayant que deux cent cinquante hommes de garnison à opposer à des forces aussi considérables que celles que l'amiral Binckes avait emmenées. Aussi ce dernier, après avoir mis une forte garnison à Cayenne pour défendre cette place, laissé cent cinquante habitants pour la culture des terres, et dirigé cinq ou six cents nouveaux colons vers les rivages fertiles de la rivière d'Apouague, il partit pour l'île de Tabago, en prit possession et y fit élever un nouveau fort.

En effet, l'île de Tabago, par sa position géographique, était un des points maritimes les plus importants à conserver pour les Hollandais : située proche de l'île de Grenade, terminant au sud cette large ceinture d'îles et d'îlots qui ferme à l'est le golfe du Mexique, puisque, à le mesurer géométriquement, son ouverture se prendrait depuis l'île de la Trinité jusqu'au cap méridional de la Floride ; très-proche de la côte de l'Amérique méridionale où ils colonisaient, au cœur des Antilles françaises, qu'ils voulaient ruiner, peu éloignée de l'isthme de Panama, offrant un mouillage sûr et une rade excellente, abritée enfin des ouragans si fréquents aux Antilles par sa côte nord, Tabago, ainsi fortifiée, devenait une des positions militaires les plus considérables de l'archipel américain.

Après avoir laissé une forte garnison dans Tabago, l'amiral Binckes continua sa route, remonta vers le nord, et alla brûler la plupart des habitations françaises du Petit-Goave et Saint-Domingue ; puis, revenant au sud, il fit une descente à Marie-Galande, enleva les moulins, les chaudières et les nègres, en un mot le matériel des sucreries, afin d'établir plus vite la nouvelle colonie qu'il voulait fonder à Tabago.

L'escadre hollandaise, ainsi encombrée de nègres, de bétail, d'ustensiles et de meubles de toutes sortes, fut rencontrée près de la Guadeloupe par le marquis de Grancey, montant *l'Apollon*, et qui, étant au vent et pouvant lui donner chasse à loisir, suivit l'amiral Binckes jusqu'à la Grenade en le canonnant vigoureusement, sans qu'un seul vaisseau hollandais pût lui riposter, tant leurs batteries étaient encombrées de toutes les pilleries de Marie-Galande et du Petit-Goave.

Colbert, apprenant ces nouvelles, pressa plus que jamais l'armement de l'escadre de M. d'Estrées, et le roi lui ordonna avant toutes choses de reprendre Cayenne. M. d'Estrées partit donc de Brest le 6 octobre, à la tête de quatre vaisseaux de cinquante canons, de quatre frégates de trente à quarante, et de quatre cents hommes de troupes de débarquement.

Après être resté huit jours aux îles du cap Vert pour prendre quelques rafraîchissements, il fit voile pour Cayenne, y arriva le 8 décembre, et mouilla son escadre à sept lieues du fort, dans une anse appelée l'anse Miret.

Le comte d'Estrées était, on l'a dit, d'une bravoure reconnue et parfaitement digne et capable de commander toute expédition sur terre, faisant depuis longtemps la guerre ; son coup d'œil était juste, prompt, sa décision rapide, presque toujours remplie d'à-propos et justifiée par le succès ; malheureusement ces rares qualités ne lui étaient d'aucun secours sur mer, et son intraitable orgueil rendait souvent bien funestes les conséquences de sa complète ignorance des choses de la navigation, ainsi qu'on le verra bientôt.

Quant à cette affaire de Cayenne, elle fut brillante et hardie ; le vice-amiral s'y comporta vaillamment, et fut bravement secondé d'ailleurs par ses seconds, M. le comte de Blenac et M. le chevalier de Grand-Fontaine, car ce dernier, ne pouvant marcher, se fit porter en chaise au poste qu'il devait attaquer, et qu'il emporta vaillamment.

Le chevalier de Lezy, l'ancien gouverneur de Cayenne, qui avait été obligé de remettre cette place aux Hollandais, avait demandé par grâce à Colbert de servir comme volontaire dans l'armée de M. le comte d'Estrées, afin qu'il pût au moins l'aider à reprendre une place que des forces supérieures l'avaient forcé d'abandonner.

Cette action fut glorieuse et profitable, et M. d'Estrées s'y conduisit avec sagesse et valeur. Après avoir rétabli ce que le canon avait détruit, et laissé à Cayenne le chevalier de Lezy, comme gouverneur, avec une garnison suffisante, M. d'Estrées mit à la voile pour la Martinique.

Là, le vice-amiral fut instruit que les Hollandais rassemblaient de grandes forces à Tabago, que le fort était pour ainsi dire terminé, et qu'il avait près de mille hommes de troupes réglées de garnison.

M. d'Estrées fit ses préparatifs pour aller attaquer cette place, qui pouvait devenir si importante pour les Hollandais et si funeste aux Antilles françaises, se recruta de quelques compagnies d'infanterie dites *des îles* à la Martinique et à la Guadeloupe, mit à la voile le 12 février, dans l'impatience de prévenir l'arrivée de la flotte hollandaise, qui faisait voile pour Tabago ; mais on ne put la joindre, et l'escadre française n'arriva que le 20 du même mois en vue de l'île où les vaisseaux hollandais étaient mouillés depuis quinze jours.

M. d'Estrées fit jeter l'ancre à sept lieues de la ville, et prit des renseignements sur la position des ennemis.

Deux prisonniers, qu'un parti détaché amena, lui apprirent que le 5 février les vaisseaux hollandais s'étaient embossés dans

le port; qu'il restait encore quelques travaux à faire pour terminer les ouvrages du fort; que la garnison se montait à sept cents hommes; qu'en outre les vaisseaux étaient mouillés si près de terre qu'ils pouvaient donner des secours à la ville, comme ils pouvaient en recevoir.

Le conseil fut assemblé, et l'on y décida que, pour neutraliser l'avantage que leur donnait cette dernière communication, il fallait les attaquer à la fois et par terre et par mer.

Voici comment s'exprime M. le comte d'Estrées au sujet du combat qui se livra le 3 mars :

« On donna le même jour l'ordre de bataille; et le vaisseau *l'Intrépide*, qui devait entrer le premier par l'ancienneté de capitaine, commandé par Louis Gabaret, ayant mis à la voile pour prendre son poste, rencontra une roche sur laquelle il toucha et fut arrêté. Cette roche est à six ou sept pieds sous l'eau, remarquable par le remou que la mer élevait quand elle est un peu agitée, et ne parut point ce jour-là, à cause du grand calme qu'il faisait. Le vaisseau *l'Intrépide* n'ayant touché que par le côté, il fut aisé de le revirer sans aucune incommodité; mais cet accident ne laissa pas de refroidir ceux des capitaines qui avaient marqué le plus d'envie d'entreprendre cette action, et tous crurent qu'il fallait changer la manière d'attaquer les ennemis. On disait que, si l'on était maître du fort, l'on mettrait les vaisseaux ennemis entre les nôtres et les batteries de terre, et qu'ainsi il fallait commencer par attaquer le fort et s'en rendre maître, sans considérer combien il était difficile avec mille hommes d'emporter un fort défendu par sept ou huit cents et soutenu par deux cents hommes, qui, n'étant pas occupés du côté de la mer, pourraient aisément secourir la terre, les vaisseaux n'étant mouillés qu'à la grande portée du mousquet. On fit descendre le lendemain les troupes comme il avait été résolu; les ennemis détachèrent deux cents hommes, selon les apparences, pour défendre la descente; mais deux vaisseaux que l'on fit approcher leur ayant tiré quelques coups de canon, ils se retirèrent, et le comte d'Estrées ayant mené les troupes à l'endroit de la descente, elles mirent pied à terre, et firent un chemin d'une lieue avec les serpes et les cognées pour gagner une hauteur qui était à sept ou huit cents pas du fort, où l'on pouvait camper commodément, parce que cet espace avait été défriché autrefois. Le comte d'Estrées ne manqua pas d'aller le lendemain au camp. L'on voyait de là le mouvement de toutes les chaloupes, et la situation avantageuse où étaient le fort et les vaisseaux ennemis. Cependant, après avoir examiné toutes choses avec les capitaines qui se trouvèrent avec lui, il ordonna à Grand-Fontaine, qui commandait ce détachement, d'attaquer les ennemis entre neuf et dix heures du soir, qu'il ferait en même temps une si puissante diversion du côté de la mer, que les équipages des vaisseaux n'oseraient se porter à terre; qu'il fallait toutefois n'attaquer le fort que dans le temps de diversion.

« Le comte d'Estrées, étant retourné à son bord, ordonna un détachement de quatorze chaloupes, commandées par le marquis d'O et Louis Gabaret, capitaines, avec le peu d'infanterie qui restait sur nos vaisseaux : c'était dans le dessein d'aborder un vaisseau ennemi, mouillé à l'entrée du port, qui voyait tous nos mouvements, et par là nous était fort incommode. Nos chaloupes abordèrent ce vaisseau avec une intrépidité extraordinaire, et ne quittèrent point qu'il ne fût entré fort avant dans le port et défendu de tous les vaisseaux, et après lui avoir tué vingt ou vingt-cinq hommes de son équipage; il coupa ses câbles, et crut ne pouvoir se sauver de nos chaloupes que par ce moyen. Le bruit et le tourment fut grand pendant près d'une heure parmi les vaisseaux ennemis, croyant que l'on faisait entrer des brûlots; mais autant que le bruit était grand d'un côté, autant le silence l'était de l'autre. Le comte d'Estrées descendit aussitôt qu'il fut jour pour aller au camp, et savoir ce qui avait empêché l'attaque du fort. De Grand-Fontaine lui apprit que la pluie qu'il avait fait toute la nuit avait grossi si fort un ruisseau qu'il fallait passer, que l'on avait de l'eau jusqu'à la ceinture, et en particulier que les troupes paraissaient découragées par la vue continuelle de la disposition des ennemis : sur cela, il prit le parti de faire descendre ce qui restait d'infanterie dans les vaisseaux. Il campa lui-même sur la hauteur; et, pour avoir plus d'un officier d'infanterie à terre, il ordonna à Hérouard de la Piogerie, major de la marine et capitaine de *l'Émerillon*, de quitter son vaisseau pour venir à terre. Il avait été en Portugal lieutenant-colonel d'un régiment de l'armée du maréchal de Schomberg. Dans cet état, les troupes de terre demandaient que les vaisseaux entrassent dans le port pour détruire les ennemis, et qu'après cela elles emporteraient le fort plus aisément; mais les capitaines des vaisseaux disaient tout le contraire, et qu'il fallait auparavant être maîtres du fort et des batteries. Les opinions étaient encore partagées sur la manière d'agir à terre : les uns, comme Hérouard de la Piogerie, croyaient qu'il fallait aller aux ennemis par tranchée; les autres, qu'on ne pouvait réussir que par une attaque brusque, et beaucoup de résolution et de hardiesse. Le comte d'Estrées savait qu'il y avait peu de vivres dans les vaisseaux; qu'il ne fallait pas songer à une affaire de longue haleine; que le meilleur parti était celui que l'on avait imaginé d'abord; et, s'il avait fait semblant d'abandonner le premier dessein de l'attaque, c'était pour conduire par degrés tous les officiers à une action très-hasardeuse. Il assembla le conseil de guerre pour prendre une dernière résolution; et, après leur avoir montré la honte qu'il y aurait de se retirer sans rien faire, que, dès que les vaisseaux du roi seraient partis pour retourner en Europe, les îles françaises seraient exposées à toutes les entreprises des ennemis, et surtout celle de la Grenade, qui avait peu de force et de défense, il ne put surmonter l'impression que l'accident de *l'Intrépide* avait faite sur les esprits de la plupart; que l'entrée du port était extrêmement difficile et dangereuse, et tous opinèrent qu'il ne fallait pas exposer les vaisseaux du roi à périr inutilement sur des bancs et des rochers, et prêts à signer leurs opinions. Cependant le comte d'Estrées ne fit point revenir ses troupes, résolu de tenter un effort du côté de terre, et d'animer les troupes par un bon exemple. Trois ou quatre heures après, Louis Gabaret, Machaut et Lisines, capitaines, le vinrent trouver pour lui apprendre qu'on venait de prendre une barque, dont le pilote, qui était de l'équipage d'un des vaisseaux ennemis, assura qu'il entrerait les vaisseaux sans aucun péril, pourvu qu'on lui donnât la liberté après le combat.

« On l'amena dans le conseil de guerre que l'on fit assembler dans le moment; on l'interrogea plusieurs fois, et, après être assuré qu'il n'y avait ni malice ni légèreté dans ses promesses et ses discours, l'on conclut que l'on ne pourrait se défendre d'attaquer les ennemis par terre et par mer en même temps, d'autant plus que l'instruction donnée au comte d'Estrées portait qu'il fallait chercher partout l'escadre hollandaise pour la combattre et la détruire. On envoya chercher à terre Hérouard de la Piogerie, qui commandait les troupes à terre, pour concerter la manière de l'attaque. Il fut surpris de nous y trouver résolus : il tenait à dessein de nous y animer pour avoir l'honneur de cette action dans le bureau, où il était assez écouté; mais, comme il représenta qu'il n'avait pas le nombre d'échelles qui lui était nécessaire, et qu'il demanda deux jours pour se préparer, on lui accorda d'autant plus facilement, que tous les capitaines étaient pour ainsi dire engagés par serment de ne plus changer de résolution. On convint que l'entrée des vaisseaux dans le port précéderait de trois quarts d'heure l'attaque de terre, et que les troupes, au lieu de sortir par des défilés, marcheraient de front et par les lieux les plus ouverts. Les deux jours qu'Hérouard avait demandés étant arrivés, on mit à la voile le mercredi des Cendres, 3 mars, et les vaisseaux entrèrent dans le port dans l'ordre que l'on envoie avec cette relation. Ils essuyèrent près de neuf cents coups de canon, sans en tirer aucun qu'après avoir pris leur poste à la portée du pistolet. *Le Marquis* aborda un vaisseau ennemi, et *le Glorieux*, qui portait pavillon, un autre; ce dernier par la nécessité de le faire pour laisser de la place au *Précieux*, sans quoi il n'aurait pas eu de part au combat, ce qui nous aurait été d'un grand désavantage. On était convenu, dans le conseil de guerre dont j'ai déjà parlé, qu'il fallait vaincre ou mourir, et faire périr tous les vaisseaux ennemis, soit en s'en rendant les maîtres en les abordant, ou à coups de canon, selon que chacun jugerait à

propos de le faire pour réussir dans cette action. Il eût été, en effet, impossible de pouvoir ressortir d'un port où l'on était entré à la faveur d'un vent qui souffle toujours du même côté, s'il était demeuré seulement deux vaisseaux ennemis sans être détruits.

« Pour l'attaque de terre, elle se fit tout au contraire de ce qui avait été résolu. Hérouard, toujours persuadé qu'il fallait éviter le feu des six pièces de canon qui battaient dans l'esplanade par où il fallait marcher de front, s'alla cacher dans des roseaux, qui, à la vérité, en étaient assez proches, et où l'on était à couvert de la vue des ennemis, mais dont on ne pouvait sortir qu'en défilant. L'attaque du fort commença aussi dans le temps de l'entrée des vaisseaux dans le port; ce fut un autre contre-temps qu'il fut impossible de réparer: la plupart des officiers tués ou blessés en défilant, en sorte que de quarante il n'y en eut que deux qui n'eurent pas de blessure. Hérouard fut tué, désespéré du peu de succès de l'action; de Grand-Fontaine eut le bras cassé: l'un et l'autre de ces officiers avaient beaucoup de valeur; le premier, moins d'expérience et de capacité qu'il ne croyait pour les actions de terre.

« A dix heures du matin, il y avait plusieurs vaisseaux ennemis brûlés ou coulés à fond. Outre que la chaleur était excessive ce jour-là, l'on combattait de si près, que les valets que l'on met par-dessus les boulets dans les canons, s'attachant aux vaisseaux, y mettaient le feu.

« *Le Glorieux*, comme j'ai dit, ayant abordé le contre-amiral de cette escadre, s'en rendit bientôt le maître; mais on s'aperçut bientôt après que le feu y était assez près de la chambre aux poudres pour craindre qu'il ne sautât bientôt. L'on fit tout ce que l'on put pour l'éloigner de nous; on coupa les amarres qui nous tenaient abordés, mais inutilement; il n'était pas à vingt pas de nous que le feu prit aux poudres, et accabla *le Glorieux* de toutes sortes de débris de canon et de bois enflammés, qui y mirent le feu. Le comte d'Estrées, prévoyant l'accident qui arriva, avait envoyé auparavant un homme à la nage querir une chaloupe, les siennes l'ayant abandonné dès le commencement du combat, et l'attendait sur le bord du vaisseau, blessé à la tête en deux endroits. Méricourt, capitaine sur le pavillon, qui avait été aussi blessé d'éclats lorsque le vaisseau ennemi sauta, le vint trouver, et lui représenta que, s'il attendait en cet endroit la chaloupe qu'il avait envoyé chercher, tous ceux qui restaient dans le vaisseau s'y jetteraient avec lui, et la feraient couler à fond; qu'il valait bien mieux la faire venir à la proue, où il serait plus aisé d'empêcher que trop de gens ne s'y jetassent. *Le Glorieux* se trouvait, par l'abordage qu'il avait fait du contre-amiral des Hollandais, dans l'ordre de bataille des ennemis, et si près d'un vaisseau hollandais où il y avait trois chaloupes, que l'on crut que pour sauver tout l'équipage il était comme nécessaire de prendre une de ces chaloupes. Le Bertier, garde de la marine, s'offrit d'y aller avec un matelot. L'action était hardie, quoiqu'on le soutînt avec les armes qui nous étaient restées pour empêcher l'opposition des ennemis; il nous l'amena sans peine: car ce vaisseau hollandais, qui brûlait par le haut et dans les hunes, comme *le Glorieux*, tirait vivement contre les nôtres, et, selon les apparences, ne s'était pas aperçu du danger où il était et de notre dessein; de sorte que le comte d'Estrées, s'étant embarqué avec les officiers dans la chaloupe hollandaise, devant que de s'éloigner, assura l'équipage qu'il devait venir une chaloupe pour les prendre, et qu'il reviendrait lui-même les chercher plutôt que de les laisser périr sans secours. Il se faisait porter à *l'Intrépide*, qui était le vaisseau français le plus proche; mais le brûlot ennemi ayant mis à la voile, on ne sait à quel dessein, et présentant à un air de vent qui le mettait entre *l'Intrépide* et la chaloupe, il fut impossible au comte d'Estrées d'en approcher. Il fallut s'é-



Coetlogon.

loigner pour ne pas périr de l'enlèvement des poudres de ce brûlot, qui devait être bien prompt. Ce fut dans ce temps-là que Louis Gabaret fut tué d'un coup de canon, après avoir reçu trois blessures fort grandes par des éclats, sans avoir voulu ni songé à se faire panser qu'après la fin du combat : son exemple soutint l'équipage déjà fort affaibli, et quoiqu'il fût de deux cents hommes, et qu'il n'en restât pas quarante à cinquante en vie, on ne vit ni étonnement ni faiblesse tant qu'il vécut. Cependant la chaloupe où était le comte d'Estrées ne pouvant plus arriver à aucun vaisseau français sans faire le tour des deux grands vaisseaux ennemis qui seuls restaient debout d'une si grande escadre, reçut un coup de canon fort bas qui l'emplit d'eau et emporta le talon du soulier du chevalier d'Hervault, et lui fit une si grande contusion qu'il crut avoir le pied brisé.

« Cependant la chaloupe, dont on avait bouché le trou avec un chapeau, et dont on vidait l'eau avec les autres, était devenue très-pesante. Il y avait déjà demi-heure que les matelots criaient qu'il fallait périr ou aller à terre ; le rivage était couvert de matelots des vaisseaux hollandais qui avaient péri, et l'on mit pied à terre guère loin d'une grande portée de mousquet du fort. Dans cette extrémité, le vice-amiral fit porter, par quatre matelots, Méricourt et d'Hervault, hors d'état de pouvoir marcher, et s'étant réservé pour lui environ douze ou treize hommes, il leur dit de ne le point quitter, et de marcher fort serrés avec les sabres et les mousquetons, quoique mouillés, qui étaient restés dans le fond de la chaloupe. On s'avisa de détacher un matelot pour crier à ces gens épars qu'on leur donnait bon quartier : vingt-cinq ou trente se vinrent rendre, et ayant ôté les armes à ceux qui en avaient, on se trouva en état de se mieux défendre ; et la grande chaloupe qu'on avait envoyé chercher, comme j'ai dit, nous ayant joints avec quarante hommes, nous donna moyen de faire quatre-vingt-dix prisonniers, que l'on garda quelque temps dans un macquis, d'où on ne pouvait sortir qu'en défilant, et jusqu'à ce que la chaloupe de *l'Intrépide*, ayant passé assez près de nous, le vice-amiral s'y embarqua avec les officiers qui avaient suivi. Dans ce temps-là, les deux vaisseaux hollandais, amiral et vice-amiral de l'escadre, qui, depuis trois heures, soutenaient le feu de tous les nôtres, coupèrent les câbles, et s'échouèrent démâtés et presque entièrement ruinés à coups de canon.

« Cependant le comte d'Estrées, qui n'avait aucune nouvelle de ce qui s'était passé à terre, avait beaucoup d'impatience d'en savoir ; c'est ce qui le fit courir après la chaloupe de Patoulet, commissaire général, pour en apprendre quelque chose ; l'ayant joint, il lui dit le mauvais succès de l'attaque de terre, et le malheur qui était tombé sur tous les officiers ; il n'en savait pas davantage, ceux de terre ayant envoyé à la nage un soldat assez avisé à nos vaisseaux, mais seulement qu'il ne restait personne pour commander les troupes de terre qu'un officier de milice de Saint-Christophe, appelé Désaugers, homme d'esprit et de courage à la vérité. Cette disposition lui faisait craindre que le premier malheur ne fût suivi d'un second, et il était sur le point de partir pour aller à terre rassurer, par sa présence, les troupes et leur choisir un poste où elles pussent demeurer en sûreté jusqu'à l'embarquement ; mais Patoulet, ayant fortement représenté que le service le plus important était de retirer les vaisseaux toujours exposés au feu des batteries de dix-sept à dix-huit pièces de canon, dont il y en avait onze de vingt-quatre, il se contenta d'écrire aux officiers de terre qu'il était sorti du combat avec des blessures fort légères, qu'il les irait voir le lendemain, et qu'ils devaient se poster au premier camp, dont la situation était fort avantageuse, et que l'on était résolu de les aller prendre là pour attaquer le fort, où les officiers, les matelots et les soldats étaient dans la dernière consternation.

« On retira les vaisseaux, par le moyen des ancres de touée, en trois jours, toujours sous le feu des ennemis, quoique l'on s'en éloignât chaque jour un peu ; il y eut même, dans les vaisseaux, quelques gens tués jusqu'au dernier jour. Les ayant mis en sûreté, on ne songea plus qu'à retirer les troupes qui étaient à terre ; pour ôter l'envie aux ennemis de les attaquer dans la retraite, on imagina qu'il était à propos d'envoyer sommer le gouverneur de rendre la place, et lui faire craindre une nouvelle attaque où le vice-amiral serait en personne. Le tambour, qui était un officier déguisé, demanda à parler au gouverneur; mais ceux qui commandaient sous lui l'ayant assuré qu'il était tombé malade d'une fièvre chaude le lendemain du combat, et qu'ils avaient pouvoir de rendre une réponse positive, il leur dit qu'il avait ordre de demander qu'on remît la place en ses mains, sinon qu'ayant été résolu de l'attaquer avec tout ce qu'il y avait de troupes et de gens sur les vaisseaux, il avait ordre de l'avertir qu'on ne donnerait quartier à personne. Sur cela, les officiers tinrent un conseil de guerre qui dura longtemps et, après quoi, ils répondirent en termes qui marquaient leur étonnement, que, si les Français étaient résolus à se faire tant de mal à eux et aux autres, qu'il fallait bien, ne pouvant rendre la place avec honneur, s'exposer à toutes sortes d'événements. Ils furent cependant si occupés de l'opinion qu'ils seraient attaqués le lendemain, qu'ils ne firent autre chose la nuit que de travailler au moyen de se mieux défendre.

« Les troupes marchèrent toute la nuit pour venir au lieu du rembarquement, et ayant été embarquées sans avoir été suivies par les ennemis, on mit à la voile un jour après pour porter les blessés à l'île de la Grenade ; on y établit un hôpital, et ils furent bien traités et secourus, quoique le nombre en fût grand. Pour le comte d'Estrées, après avoir passé quelques jours à la Martinique, et ordonné que l'infanterie, au nombre de deux cents hommes, que Colbert avait envoyée sur *le Brillant*, et sur une flûte dont il était suivi, serait portée sur le vaisseau *le Laurier* à Cayenne, pour aller de là à Prouage et à Viapoquo ruiner ces deux colonies, ne jugeant pas qu'avec ce secours il pût tenter une nouvelle action à Tabago, ni que les Hollandais pussent être de longtemps en état de porter du dommage aux îles françaises et aux sujets de Sa Majesté, tellement qu'ayant mis à la voile avec *l'Émerillon*, *le Soleil-d'Afrique*, *le Fendant* et *le Galant*, il arriva à la cour dans le mois de juillet. »

On voit, par ce rapport, que le combat fut vif, et la victoire vaillamment disputée. M. d'Estrées, une fois son vaisseau mouillé, se comporta, comme d'habitude, bravement, et fut assez gravement blessé à la tête. Somme toute, cette affaire fut brillante ; car l'amiral Binckes, ayant été prévenu du dessein des Français par la patache *la Fortune*, et par un habitant de l'île Saint-Christophe, s'était tenu sur ses gardes, et avait fait toutes les dispositions nécessaires pour se bien défendre ; commençant par brûler toutes les maisons situées aux environs du fort pour empêcher les Français de s'y loger, il avait établi dans cet endroit une batterie de dix pièces de canon. Puis, bien qu'il ne crût pas que les Français fussent assez téméraires pour entrer dans un port où se trouvaient dix vaisseaux de guerre, trois frégates et un brûlot, bien préparés à les attendre, dans un port dont on ne pouvait sortir qu'en se faisant touer, tant la passe était étroite, et la brise toujours faite, peu maniable, il avait encore fait élever deux batteries à fleur d'eau, ainsi qu'un four à boulets rouges, et mouillé sa flotte en forme de croissant.

Ce fut dans cet ordre qu'il fut, ainsi qu'on l'a vu, vigoureusement attaqué par les vaisseaux français. Le navire hollandais *les Armes de Leyde*, fut celui qui, le premier, soutint les bordées de M. Louis Gabaret ; et, lorsqu'au milieu du combat le feu fut mis au vaisseau du comte d'Estrées par un boulet rouge, *le Truiningher*, qui le combattait, partagea le même sort, et bientôt, l'incendie se développant, engloutit, dans cet épouvantable embrasement, *l'Étoile d'or*, *le Popinbourg*, *le Middelbourg*, *la Sphera mundi*, *le Duc d'York* et *le Moine d'or*, vaisseaux hollandais qui coulèrent à moitié brûlés.

Ce qu'il y eut de plus affreux dans ce combat, c'est que les habitants de Tabago, ne croyant pas que les Français pussent entrer dans le port, et ne redoutant qu'une attaque par terre, avaient mis leurs femmes, leurs enfants, leurs nègres, sur plusieurs flûtes mouillées dans le port, les croyant ainsi à l'abri de tout danger ; mais ces bâtiments marchands, mal gréés, et dénués de toutes ressources contre un aussi effroyable incendie, furent entièrement consumés avec les gens qui les montaient.

Malheureusement les vaisseaux français *l'Intrépide*, *le Glorieux*, *le Marquis*, *le Précieux*, furent réduits en cendres, sans qu'on employât presque aucun moyen pour arrêter les progrès

du feu, presque tous les officiers, à commencer par le vice-amiral, ne songeant, ainsi qu'on l'a vu, qu'à gagner la terre.

De nos jours, en cas de naufrage ou de sauvetage, les officiers restent les derniers à bord, et le capitaine ne quitte son bâtiment que lorsque tous ses officiers sont embarqués; mais alors il n'en était pas de même, et ce qui prouve d'ailleurs que ce devoir n'était encore, ni exigé par la discipline, ni par le point d'honneur, c'est que, dans les procès-verbaux, les officiers avouent naïvement que, voyant le feu, et croyant le vaisseau perdu, ils n'avaient songé qu'à se sauver, abandonnant ainsi leurs matelots et leurs bâtiments.

Il y eut un certain capitaine Mascarini, commandant *le Précieux*, qui, voyant son vaisseau échoué et tout rempli de blessés et de mourants, le quitta pour aller à bord de l'amiral prendre ses ordres : les ordres de l'amiral furent de brûler le vaisseau, mission que ledit Mascarini allait remplir aveuglément, sans songer un instant aux mourants, qui eussent été brûlés avec le navire, si quelques matelots, encore assez vigoureux, malgré leurs blessures, ne lui eussent arraché la mèche des mains.

Les enquêtes qui furent faites constatèrent que tous les officiers des vaisseaux incendiés les abandonnèrent les premiers; mais, on le répète, on ne comprenait pas alors comme de nos jours cette solennelle mission du capitaine, qui, calme au milieu des horreurs d'un naufrage ou d'un incendie, veille à la sûreté de tous, et s'oublie lui-même dans ces moments terribles où chaque minute, chaque seconde vous entraîne à grands pas vers une mort affreuse... et puis, qui, lorsque le dernier de ses officiers est embarqué, jetant un dernier et triste regard sur son navire, s'assurant avec désespoir qu'il n'y a plus aucune chance de salut, ne songe enfin à lui-même qu'alors que son vaisseau va s'abîmer sous ses pieds.

Telle fut l'issue de la première entreprise sur Tabago, entreprise bien funeste d'ailleurs aux Hollandais, puisqu'ils y perdirent sept vaisseaux de guerre; et c'est grâce à un incroyable hasard que la seconde expédition de Tabago fut couronnée d'un si beau succès.

CHAPITRE XLVI.

Malgré ou à cause de ce désastre devant Tabago, Louis XIV, plus irrité, pour ainsi dire, du mauvais succès de ses armes que de la perte de ses vaisseaux, changea en une question de dignité nationale ce qui n'avait été d'abord qu'une sorte de spéculation commerciale.

Il assembla de nouvelles forces navales assez nombreuses; un bon nombre de troupes de débarquement s'y joignirent, et l'escadre appareilla de Brest avec de vives recommandations de ne pas échouer dans cette nouvelle tentative.

C'est, ainsi qu'on l'a dit, grâce à un merveilleux hasard, que la tâche de M. le vice-amiral d'Estrées devint des plus faciles, car une bombe lancée par une batterie de mortiers dressée par MM. Combes et Landouillet, ingénieurs, tomba sur le fort de Tabago, mit le feu à la poudrière, qui sauta et ensevelit sous ses décombres presque toute la garnison ainsi que l'amiral Binckes. Au milieu de la confusion que causa un pareil désastre, la ville fut aisément prise.

Après cette expédition si heureusement terminée, M. d'Estrées revint à la Martinique et voulut tenter une autre entreprise sur Curaçao. Ce dernier succès de Tabago, dû, bien plus au hasard qu'à sa science, lui avait néanmoins donné une telle idée de lui-même, qu'il compromit la sûreté de tous les vaisseaux qui lui avaient été confiés, et ce, par l'entêtement le plus grave.

La lettre suivante, qui rend compte du naufrage de l'escadre et des motifs qui l'amenèrent, est de M. le chevalier de Méricourt, qui, pendant deux années capitaine de pavillon de M. d'Estrées, était un homme de mérite et de cœur, couvert de blessures glorieusement reçues, et, plus que personne, fort à même de juger l'amiral. On verra par cette dépêche avec quelle réserve et quelle timidité il parle de M. d'Estrées, et l'on aura la clef de bien des fautes de cet officier général, quand on verra que, pour cacher son ignorance aux yeux de ses officiers et de son équipage, il écoutait absolument les avis d'un homme étranger au service, qu'il avait embarqué à Saint-Christophe, et dont il donnait les avis et les instructions comme siens, voulant par là prouver qu'il était fort entendu aux choses de la mer, refusant les pilotes en disant : *Qu'il n'en avait pas plus besoin que ceux qui firent les premières découvertes.* Une telle façon d'agir et de penser chez un général chargé d'aussi grands intérêts serait à peine croyable, si de funestes résultats n'étaient venus confirmer ce jugement et les précédents, rapportés par M. de Méricourt dans la lettre qu'on va lire. On éprouve je ne sais quel sentiment de tristesse et d'amertume en voyant qu'un vieux capitaine, éprouvé par vingt combats comme était M. de Méricourt, fut réduit à supporter la brutale colère du vice-amiral, auquel sa propre faveur et l'éminente position de ses frères donnaient tant d'avantages; et, en vérité, on ne sait que penser des rapports qui existaient alors entre les amiraux et leurs officiers, quand on lit les lignes suivantes qui terminent la lettre qu'on va citer d'ailleurs tout entière :

« Il me disait que, si j'étais assez hardi pour remuer la moin-
« dre chose dans le vaisseau sans sa permission, qu'il m'inter-
« dirait, me chasserait de sa chambre, avec de tels emporte-
« ments, qu'il était capable de me faire mourir; j'avais beau le
« supplier de me faire l'honneur de me donner ses ordres, il
« continuait de s'emporter tellement qu'il me fallut quelquefois
« sortir au plus vite, et être souvent, de chagrin, deux jours
« sans manger. »

Voici cette lettre en entier.

RELATION DU NAUFRAGE DE L'ESCADRE DES ILES, ARRIVÉ A L'ILE DES OISEAUX AU MOIS DE MAI 1678, PAR LE SIEUR DE MÉRICOURT, AVEC SA LETTRE DU 3 JUIN 1678.

« La perte de l'escadre que M. le vice-amiral vient de faire est trop grande pour la passer sous silence, comme je fis l'action de l'an passé à Tabago; monseigneur le marquis saura donc, s'il lui plaît, que :

« Le 5 mai, étant mouillés à la rade de Saint-Christophe, M. le vice-amiral me fit l'honneur de me dire de demander à un nommé Jean Douce ce que c'était que les mouillages des rades de Porto-Rico et Curaçao; ce qu'ayant fait, je rentrai avec le même Douce chez M. le vice-amiral, auquel je pris la liberté de dire ce que je venais d'apprendre, qui fut que, une lieue au vent de Porto-Rico, il y a une rade pour mouiller plus de deux cents bâtiments, à quinze, vingt et trente brasses d'eau, bon fond.

« Pour Curaçao, qu'il est plus difficile, parce qu'il n'y a de mouillage qu'à une anse nommé Sainte-Barbe, qui est environ à deux lieues au vent du fort, où il ne peut mouiller que dix-huit ou vingt bâtiments grands et petits, une ancre à six brasses d'eau tout proche de terre, et l'autre à cinquante brasses d'eau; après cela plus de fond, et derrière les navires, assez près d'un vent de sud-est, des rochers escarpés. Le même Douce dit que, trois lieues sous le vent du fort, l'on peut encore y mouiller quelques petits bâtiments, desquels on peut aller à terre avec une planche, n'y ayant pas de fond plus au large.

« Cet homme congédié, je pris la liberté de dire à M. le vice-amiral que le commencement de la campagne lui aura été fort heureux; que je ne savais pas son dessein et ne le voulais savoir que lorsqu'il le souhaiterait; mais que s'il n'entreprenait pas quelque place difficile pour la sûreté des navires, ni éloignée de notre route comme Curaçao, vu même que la saison s'avançait fort, que ce ne serait pas mal fait. Il me répondit, un peu ému et quasi prêt à s'emporter, qu'il n'avait pas encore déterminé où il voulait aller, que c'était son affaire, qu'il fallait que je me laissasse conduire, et que j'étais trop timide. Je pris encore la liberté de lui dire qu'il n'avait pas un pilote dans son bord qui eût aucune connaissance aux îles du sud où est Curaçao, que pour moi je n'y connaissais rien du tout; il me repartit en colère : — Encore une fois, laissez-vous conduire, j'aurai des pilotes, comme en avaient ceux qui firent les pre-

mières découvertes, — et qu'il voulait appareiller à minuit. L'heure venue, j'entrai dans la chambre de M. le vice-amiral et lui demandai s'il était encore dans le dessein d'appareiller ; il me dit que oui, et d'aller du côté de la Guadeloupe. Le jour venu, M. le vice-amiral nous dit sur le pont qu'il voulait aller à Curaçao, et que l'on mît le signal de M. le marquis de Grancey pour l'appeler, afin de le lui dire ; ce qui fut fait. Ensuite M. le vice-amiral commanda que l'on fît route pour Orchilla, et le donna aux pilotes, ainsi que l'on pourra voir par le journal de ceux dont les navires n'ont pas péri.

« Je pris la liberté de représenter à M. le vice-amiral qu'il serait plus sûr, selon moi, d'aller terrir à la Marguerite, qui passe pour être fort saine, tant pour assurer la navigation que pour éviter les dangers des îles qui sont sous le vent ; il me répondit qu'il ne voulait pas prendre un si grand tour, et que ce serait trop perdre de temps. J'osai encore lui dire que vent arrière, comme il est là, et le courant, c'est un chemin qui est bientôt fait, et que la navigation serait bien plus sûre ; il me repartit de ne me pas mettre en peine et de laisser aller à la route qu'il avait ordonnée, et que c'est une autre mer où il n'y a pas de courants comme aux îles du vent.

« Le lendemain je demandai à M. le vice-amiral quand il lui plairait de faire venir un pilote qui connût les terres où nous allions ; il me commanda de faire mettre le pavillon de conseil pour appeler les capitaines à bord, ce qui fut fait ; il ne fut pourtant mis aucune chose en délibération ; M. le vice-amiral fit seulement savoir son dessein pour la descente, pour le partage des prises et pour faire un ban dans chaque vaisseau, afin que tout le butin fût rapporté à la masse à peine de la vie.

« Ensuite chacun songea à se retirer à son bord, et comme je m'informais de pilotes experts pour le pays où nous allions, et que M. le vice-amiral n'y songeait pas, quoiqu'il m'eût fait l'honneur de me le dire, j'appris qu'il en avait un au bord de M. de la Clocheterie et un autre chez M. le chevalier de Nesmond ; je fus le dire à M. le vice-amiral, qui me dit qu'il les ferait venir le lendemain, parce que ces messieurs s'en allaient et qu'il voulait employer le temps. Je courus pourtant à l'échelle, où je trouvai encore M. le chevalier de Nesmond, auquel je dis qu'il fallait qu'il prêtât son pilote à M. le vice-amiral, parce qu'il allait devant, et qu'il n'en avait aucun expert en ce pays ; il me témoigna qu'il ne le ferait pas avec plaisir, et dit à M. Delestrille qu'il avait tort de m'avoir dit qu'il en avait un.

« Le lendemain je pris encore la liberté de demander à M. le vice-amiral s'il ne jugeait pas à propos de faire venir un pilote à son bord, parce que cela me tenait fort au cœur ; il me répondit d'appeler M. le chevalier de Nesmond avec le sien, ce qui me réjouit fort.

« Ils vinrent à bord, s'entretinrent avec le vice-amiral, et ensuite il les renvoya ; je n'en ai pas su la raison, si ce n'est que M. le vice-amiral se sentit assez capable.

« Le lendemain j'osai encore prendre la liberté de dire à M. le vice-amiral (l'on ne lui parle qu'en tremblant, tant l'on a de peur qu'il ne s'emporte ; car il dit des choses si piquantes que l'on en meurt presque de chagrin) de faire venir à son bord le pilote de M. de la Clocheterie, qui passe encore pour plus expert que l'autre ; il me fit l'honneur de me dire de faire mettre son signal pour le faire venir avec son pilote, ce qu'ayant fait et amené les huniers, afin de lui aider à nous joindre, je descendis à la grand'chambre, d'où, étant remonté peu de temps après, je trouvai qu'on hissait les huniers tout haut et que l'on déferlait la civadière, ce qu'on ne fait jamais quand l'on appelle quelqu'un qui est derrière soi. Je demandai qui avait commandé cette manœuvre : l'on me dit : M. le vice-amiral. Je lui fis dire que M. de la Clocheterie ne nous pourrait pas joindre, et qu'au contraire il demeurerait bientôt de l'arrière. Il me repartit qu'il voulait employer le temps, et que le lendemain il leur parlerait à tous après la hauteur. Je sors, et me promenant sur le pont, rêvant à tout ce que faisait M. le vice-amiral. Un M. Lecorent-Mareuil (qu'il avait pris à Saint-Christophe et fait embarquer sur son bord, et qui s'entretenait souvent avec lui en particulier sur les cartes, quitta M. le vice-amiral, m'accosta et me dit avec un ris innocent qui me déplut fort : « N'appréhendez point tant, nous vous mouillerons bien. Je lui repartis : — Vous connaissez donc ces pays-ci ? Il me répondit : — Un peu, il n'y a pas fort longtemps que j'y étais. Je lui repartis : — Tant mieux, vous me réjouissez fort. » Cela me fit conjecturer que M. le vice-amiral avait pris ce monsieur pour le mener et qu'il ne le voulait pas dire, se voulant peut-être attribuer son savoir ; car il s'étudie, autant qu'il peut, à faire connaître qu'il est très-habile homme de mer.

« La hauteur prise, M. le vice-amiral fit, comme à son ordinaire, faire le point à ses pilotes, point qu'il appelle ensuite le *sien* ; car, pour moi, comme il est très-persuadé de mon peu de savoir, il ne me fait guère souvent cet honneur-là. Ils se trouvèrent, et moi aussi, à vingt et vingt-cinq lieues au nord-nord-est d'Orchilla, un peu est, si bien qu'au sud-sud-ouest nous devions terrir à Orchille, qui passe pour être haute et saine. Il n'y eut que Bourdenave, pilote, qui se trouva beaucoup plus ouest, parce que, disait-il, il avait donné toute sa route au sud-ouest. M. le vice-amiral le gronda fort, et me dit tout haut comme j'entrais chez lui : — Ce coquin me vient toujours dire des sottises, — et le fit sortir rudement. Je n'eus rien à répondre à cela, ne sachant pas qui avait raison ; la suite nous a fait voir que c'était le pilote, quoique jeune.

« Ensuite M. le vice-amiral fit passer tous les capitaines derrière lui et leur demanda où se croyaient leurs pilotes ; ils se trouvèrent presque tous comme les nôtres. Mais, en passant comme cela, l'on n'a pas le temps de se bien expliquer, ni de se bien faire entendre. Cela fait, il fut résolu de faire le sud-ouest, avec seulement les huniers tout bas toute la nuit, pour aller le lendemain trouver Orchilla, qui passe pour saine et haute ; le vent était est-sud-est.

« Environ à neuf heures du soir, comme je recommandais à M. d'Armanville de faire faire bon quart devant comme à l'ordinaire, les gardes dirent : L'on tire des coups de mousquet devant nous, et ensuite du canon, qui partent d'un petit bâtiment flibustier. Nous jugeâmes aussitôt que c'étaient des dangers sous l'eau, parce que nous ne voyions point de terre, ce qui nous obligea de hisser avec toute la diligence possible les huniers, amurer la misaine, border l'artimon et donner vent devant pour mettre le cap au nord-nord-est d'où nous venions, ce qui fut fait avec assez de diligence. Étant virés et les signaux faits à l'ordinaire, nous nous crûmes parés. Nous trouvâmes tous les navires qui nous venaient de suivre devant nous, tellement qu'allant du lofe pour les uns et arrivant pour les autres, afin d'éviter les abordages, nous nous trouvâmes douze touchés sur des rochers, sans voir de terre ni savoir où nous étions. Nous amurâmes la grande voile pour essayer de nous parer par le moyen de la vague qui était grosse ; mais cela nous fut inutile, parce que nous remarquâmes que cette même vague, le vent et les courants qui sont, comme j'ai dit, toujours d'un côté, nous jetaient sur les brisants que nous aperçûmes assez près de nous. L'équipage commença à s'étonner, se voyant échoué sur des bancs de roches et ne voyant point de terre ; nous le rassurâmes le mieux que nous pûmes en lui faisant serrer les voiles, pendant que, de l'autre côté, l'on préparait une ancre pour se porter du côté du vent, afin d'essayer de remettre le navire à flot.

« M. le vice-amiral commanda que l'on mît son canot à la mer avec beaucoup de diligence, où étant il s'y embarqua, et mena avec lui MM. Patoulet, Chabossière et le major. Je les priai de prendre un pilote pour sonder où nous avions dessein de porter l'ancre, ce qu'ils firent. Étant revenus, ils nous dirent qu'à une longueur de câble, au vent, il y avait huit brasses d'eau. Je priai M. le vice-amiral de faire nager la grande chaloupe où était l'ancre et les grelins avec son canot, ce qu'ils firent. Ayant bien filé la moitié du grelin, nous remarquâmes qu'ils n'allaient point de l'avant, et qu'au contraire ils dérivaient sur les dangers, ce qui nous obligea de les rehaler à bord, où l'on remit tout de nouveau les grelins dans la chaloupe pour essayer encore une fois de porter cette ancre, et mîmes le canot de M. Patoulet à la mer pour aider aussi à nager la chaloupe, à quoi l'on réussit. L'ancre mouillée, nous virâmes, mais inutilement, parce que, comme j'ai dit, le vent, la vague et le courant, jetaient de

plus en plus le navire sur les dangers, de manière que nous vîmes avec beaucoup de regret et de déplaisir nos efforts et nos travaux inutiles. Nous tînmes conseil pour savoir si nous couperions les mâts. Les plus fortes voix furent de ne pas les couper, alléguant que le navire, n'étant plus lié par les haubans, s'ouvrirait plus tôt et que nous serions tous noyés. Nous nous contentâmes donc d'amener les vergues et les mâts de hune. Dans toutes ces entrefaites, le capitaine Paris ayant dit tout haut que tout ce que nous faisions était autant de peine perdue et que jamais le navire n'en relèverait, je ne laissai pourtant de faire tenir les matelots aux pompes, et j'occupai les soldats à porter du pain dans la grande chambre et dans la chambre du conseil, leur disant qu'il n'y avait rien à craindre, et que ce qui restait de nos navires nous viendrait sauver.

« Dans ces entrefaites, voyant que le navire se donnait de si grandes secousses qu'on ne pouvait se tenir debout, je descendis au fond de cale pour voir s'il y avait de l'eau dans le puits, et remarquer l'endroit où le navire travaillait le plus. J'entendis comme le navire se redressait du côté du vent, où il se touchait beaucoup à la lame; il rencontrait un rocher à l'endroit du grand mât, contre lequel il frappait d'une si grande force, qu'on eût dit qu'à tout moment il allait s'ouvrir et le devant quitter le derrière. Je remontai en haut; et craignant qu'il ne s'ouvrît, comme il fit environ sept heures après, et qu'en se jetant les uns sur les autres dans la chaloupe, nous courions risque d'être tous noyés, je résolus donc, voyant une si grande consternation dans l'équipage, de prendre mon parti avant qu'il fût jour: pour cet effet, je songeai aux moyens de m'embarquer dans la chaloupe, n'ayant que celle-là, et avec moi tous les officiers qui restaient à bord et ce que nous pourrions porter de matelots, et d'attendre le jour, qui n'était pas loin, auprès du navire. Pour le faire avec moins d'éclat, je dis tout bas aux officiers l'un après l'autre : « Il ne fait plus bon ici ; prenez vos épées comme si vous vouliez faire pomper et porter du pain dans les chambres, et peu à peu vous rangez du côté de l'échelle, où nous ferons venir la chaloupe; » et comme trop de gens bien étonnés nous observaient, je dis tout haut : « Il faudrait que quelqu'un allât savoir de M. le vice-amiral (qui n'était pas fort loin) si nous ne tiendrons pas encore quelque conseil? » M. de la Chabossière, comprenant ce que je voulais dire, me dit : « Si vous voulez, je l'irai demander à M. le vice-amiral; à quoi ayant consenti, il s'embarqua et fut du côté où était le canot. Étant de retour, il m'appela et me dit tout haut : « M. le vice-amiral dit que vous veniez avec les officiers pour lui parler, » ce qui facilita un peu notre embarquement. Je fis donc descendre les officiers, et, comme je reconnus que la chaloupe s'emplissait trop, je m'embarquai, et restai près le navire jusqu'à ce qu'il fût grand jour. M. de la Chabossière se mit dans le canot de M. Patoulet, et rentra dans le navire pour quelque chose qu'il y avait à faire. Cependant nous entretenions toujours l'équipage dans l'espérance que tous nos navires n'étaient pas perdus et que nous allions les sauver tous.

« Le jour venu, nous vîmes déjà trois petits bâtiments sur le côté, et équipages à la nage, et des brisants à perte de vue qui ne sont point marqués sur les cartes ; de l'autre côté, la mer, et à un quart de lieue de là un petit îlot fort bas, et au vent deux petits bâtiments flibustiers. M. le vice-amiral alla au plus près. Nous prîmes encore une partie des matelots qui étaient sur les précentes, afin de nous bien charger, et allâmes après lui à dessein d'aller décharger la chaloupe, et ensuite de retourner sauver autant de l'équipage que nous pourrions, car pour des meubles l'on n'y songeait guère. Étant arrivés au bâtiment de M. le vice-amiral, il nous dit d'aller à l'autre, que le sien était trop petit; ce qu'ayant fait, je m'y embarquai et fis embarquer tous les gens, à la réserve de six matelots et de MM. de la Roque et des Augers, enseignes, auxquels je dis de retourner querir une chaloupe de monde; cependant, j'allais faire rester le flibustier bord sur bord pour les attendre, et qu'ensuite j'irais à leur place. Étant partis, je demandai aux flibustiers s'ils savaient où nous étions. Ils me dirent que oui, qu'ils y venaient souvent, et que, s'ils eussent su que M. le vice-amiral n'eût pas eu des gens de pratique pour ce pays là, ils se seraient offerts pour le conduire; qu'il faut des praticiens, et que l'on ne navigue pas en ce pays-là par la hauteur; que le lieu où nous étions perdus s'appelle les *rescifs d'Avès;* qu'ils tiennent plus de quatorze lieues de pays; qu'il ne se passe pas d'année qu'il ne s'y perde des navires, et qu'il y en a dont l'on n'entend jamais parler des équipages; et que, si nous avions échoué trois lieues plus au vent, nous n'aurions guère sauvé de monde; et que, si les navires ne s'ouvraient pas, ils nous allaient donner le moyen et nous aideraient à sauver tous nos équipages; que cependant ils ne pouvaient pas rester là davantage, parce qu'ils pourraient se perdre sur quelque rescif écarté; que je les laissasse faire, qu'ils m'allaient mener tout contre les navires. Ils furent entre des rescifs mouiller au sud-ouest du petit îlot, à deux brasses d'eau, sable mêlé de roches à fleur d'eau. Ils me dirent qu'il fallait porter tous nos gens sur l'îlot, où il y a de l'eau, et là attendre quelque navire pour les prendre.

« Pour cet effet, M. d'Armanville se mit dans leur canot et fut avec eux; moi, je me mis dans la grande chaloupe à la place de MM. de la Roque et des Augers, et je l'armai de flibustiers, ayant mis l'équipage à l'îlot. M. de Combes, ingénieur, me voulut accompagner, et ne me quitta pas que tout l'équipage ne fût presque sauvé. Étant arrivés près les rescifs où les navires étaient perdus, nous trouvâmes dessus, à la nage et sur des pièces de bois et autres choses, quantité de soldats et matelots du *Terrible*, parce qu'il venait de s'ouvrir; nous en prîmes près de cent dans la chaloupe et les portâmes à l'îlot; ensuite nous retournâmes jusqu'à cinq voyages, et mîmes le tout sur l'îlot, à la réserve de deux qui furent noyés, et de quelques-uns qui se sauvèrent sur des radeaux.

« Quand l'équipage du *Terrible* fut sauvé, comme ce fut le premier des navires de guerre qui fut rompu, je sauvai encore plus de cent hommes des autres navires, et aidai à MM. les chevaliers de Nesmond et Flacourt, qui n'avaient que leurs canots, à sauver les leurs; ensuite j'allai trouver M. le vice-amiral au *Duc*, avec une chaloupée de quatre-vingt-dix hommes, laissant le *Terrible*, qui n'avait plus sur l'eau que son mât de beaupré et son épaule de bâbord.

« S'il y avait quelque chose à redire à cette grande perte, ce serait, à mon jugement, que M. le vice-amiral s'étant vu heureux aux deux premières entreprises, a beaucoup tenté la fortune à la troisième, et trop présumé de son savoir ou de son conseil, que j'ignore; car, pour les gens qui ont un peu de pratique, il en prend très-peu, se croyant un des plus habiles hommes de la mer et que personne n'en sait plus que lui, ainsi qu'il m'a fait l'honneur de me dire plusieurs fois, quand je m'ingérais de lui représenter quelque chose ou de lui citer pour exemple quelque ancien capitaine. Cependant le peu que j'ai de connaissance me fait voir qu'il n'en sait pas encore assez pour mener une escadre, ni même un navire, quoiqu'il m'ait fait l'honneur de me dire plusieurs fois que jamais personne ne se mêlera du détail de son navire que lui. S'il voit que ses capitaines, pour suppléer à leur peu de savoir, prennent quelque précaution, il appelle cela timidité; mais qui lui oserait représenter la moindre chose, ni même à un capitaine de vouloir faire son devoir, il se pourrait assurer que cela serait suivi de grandes rebuffades. Il m'en a bien pensé coûter la vie après deux mois de maladie, que le chagrin qu'il me donna m'avait causé, me disant que si j'étais assez hardi pour remuer la moindre chose dans un vaisseau sans sa permission, qu'il m'interdirait, me chassant de sa chambre, avec des emportements si grands, qu'ils étaient capables de me faire mourir : j'avais beau le supplier de me faire l'honneur de me donner ses ordres, et ensuite, si je ne les exécutais pas et ne lui en rendais bon compte, il ferait ce qu'il jugerait à propos là-dessus, il s'emportait tellement qu'il me fallait sortir au plus vite, et être quelquefois, de chagrin, deux jours sans pouvoir ni boire ni manger. J'avais résolu, si je pouvais acquérir quelque gloire, de me taire, et de demander pour toute récompense qu'on ne me fît jamais l'honneur de me faire servir sur le vaisseau de M. le vice-amiral : je ne crois point que le purgatoire soit si rude. MM. Patoulet et de Combes, ingénieurs, ont été témoins d'une partie de ces vérités.

« J'ajouterai encore que M. le vice-amiral, pour faire connaî-

tre sa capacité au petit peuple, affecte de changer de route à l'insu de ses capitaines, le disant seulement à ses pilotes ou à ses timoniers ; mais je n'aurais jamais fait si j'entreprenais de tout dire sur ce sujet.

« Méricourt.

« A bord du *Duc*, à la rade du Petit-Gouave, le 2 juin 1678. »

(*Archives de la marine, à Versailles.*)

Cette lettre et l'enquête secrète dressée par Deseuil, sur les rapports des officiers de l'escadre de M. d'Estrées, à propos du dernier combat de 1673, donneront la preuve que toutes les dépositions faites dans ce temps-là par ces capitaines confirment les assertions de M. de Méricourt, puisque, alors, comme en 1678, c'était toujours l'avis de domestiques ou de gens étrangers au vaisseau qui prévalait, et on conçoit d'ailleurs facilement cette façon d'agir chez M. d'Estrées, qui, à la fois extrêmement glorieux et absolument dépourvu des connaissances nécessaires à un métier qu'il avait embrassé si tard, embarquait toujours d'obscurs conseillers, afin de s'approprier les avis qu'ils lui donnaient *pour éblouir le petit peuple sur sa capacité*, comme le disait M. de Méricourt.

Après ce naufrage, M. le vice-amiral d'Estrées resta dans les Antilles jusqu'à la paix sans tenter aucune entreprise, se contentant, d'après les instructions de Colbert, de faire prendre le plus de renseignements possibles sur les moyens d'attaquer les possessions espagnoles dans l'Amérique du Sud.

Mais revenons à ce qui s'était passé en Sicile pendant l'année 1677 et le commencement de 1678.

CHAPITRE XLVII.

Pendant l'année 1677, il n'y eut en Sicile aucun événement important. Vivonne, satisfait de ses succès passés, se replongea dans son insouciance habituelle, et continua de se débarrasser du poids des affaires de son gouvernement sur son secrétaire d'Antiège.

D'ailleurs, il faut dire aussi que Louvois s'opiniâtrait à entraver de toutes ses forces la réussite des affaires de Sicile, et que même, dans l'espoir de causer un vif déplaisir à Vivonne, il avait fait rappeler en France M. Colbert de Terron, intendant de l'armée en Sicile, qui, parent et fort des amis de Colbert et de Seignelay, était conséquemment tout à la dévotion du vice-roi, et le jaloux ministre avait envoyé, à la place de cet intendant, M. d'Oppède, une de ses créatures à lui Louvois, homme entendu, capable, mais aussi dur, aussi intraitable que son patron.

L'arrivée de M. d'Oppède à Messine fut le signal d'une lutte sourde et acharnée entre Vivonne, ou plutôt entre d'Antiège et ce nouvel intendant. On dit d'Antiège, parce que Vivonne, tout à la bonne chère, au jeu et aux femmes, ne s'inquiétait que très-médiocrement des prétentions et des visées de M. d'Oppède ; en effet, Vivonne, duc et pair, maréchal de France, vice-roi de Sicile, sûr de l'amitié du roi, et aussi de l'influence de madame de Montespan, ne pouvait s'embarrasser fort du bon ou du mauvais vouloir de M. d'Oppède, non plus que de ses rapports à Louvois : sans doute qu'il eût préféré garder M. Colbert de Terron ; mais, une fois le rappel de ce dernier décidé, l'insouciant maréchal eut vite pris son parti sur les dispositions hérissées et épineuses du nouvel intendant, qu'il mit aussitôt en contact avec son secrétaire pour régler avec lui les affaires du gouvernement dont il ne s'occupait jamais. Alors M. d'Oppède, ne pouvant atteindre le vice-roi, défendu de ses attaques par sa position et son indifférence, s'en prit furieusement à d'Antiège ; tout le scandaleux commerce de ce dernier, toléré par M. Colbert de Terron, lui fut durement reproché par M. d'Oppède, qui, arrivant avec des pouvoirs assez étendus, mit fin à toutes les vilenies qui se passaient à l'ombre de l'autorité du vice-roi.

De là l'exaspération de d'Antiège contre M. d'Oppède, exaspération que le secrétaire faisait jusqu'à un certain point partager à Vivonne, en ce sens que d'Antiège, écrivant presque toutes les minutes des dépêches du vice-roi à Louis XIV ou aux ministres, imprégnait sa correspondance de fiel, de calomnies ou de perfides insinuations contre M. d'Oppède, et souvent même ces ressentiments de la conduite du nouvel intendant étaient si pleins de haine et de brutalité, que, sans doute sur l'ordre de Vivonne, les termes des minutes de d'Antiège étaient adoucis, bien que leur sens restât d'ailleurs le même.

Ces corrections, faites d'une petite écriture ronde et courante, ne sont pas évidemment de la main de Vivonne ; leur orthographe est extrêmement correcte, et leur tour décèle un esprit mûr, adroit, sachant le monde et son langage, et qui, malgré ce semblant de tempérament, et tout en paraissant les modifier, rend encore plus juste et plus assurée la portée des délations de d'Antiège en les enveloppant de formes décentes et mesurées.

Toutes les dépêches de cette année, à part quelques lettres relatives à une velléité d'expédition contre Syracuse, qui n'eut aucun résultat, ne contiennent donc que des réclamations à M. de Louvois sur le nombre et le mauvais état des troupes qu'il envoyait, ou des dénonciations contre M. d'Oppède que d'Antiège avait eu l'art de mettre en conflit avec le sénat.

De là cette assertion incessamment répétée : « Que l'observa-« tion rigoureuse des pouvoirs donnés à M. l'intendant serait la « ruine radicale des privilèges des Messinois. »

Puis, par une manœuvre assez commune d'ailleurs, d'Antiège se mit à accuser M. d'Oppède, sinon de se livrer, du moins de prêter son appui aux ignobles trafics que lui, d'Antiège, avait faits autrefois, et qu'il ne pouvait plus faire sur le blé et sur les marchandises auxquelles il accordait la franchise, et qu'il revendait ensuite en exigeant le droit de douanes. Témoin, ce mémoire remis à M. Gaffard, gentilhomme de M. de Vivonne que ce dernier renvoyait en France.

MÉMOIRE POUR SERVIR A M. GAFFARD.

« Il aura pour agréable, s'il lui plaît, de représenter à M. de Louvois : 1° la nécessité qu'il y a que le roi envoie à Messine, outre les troupes de cavalerie et d'infanterie qu'il y a destinées, deux régiments de cavalerie de plus, et même, s'il était possible, d'augmenter de deux compagnies les régiments qui sont ici.

« 2° Plus, deux régiments d'infanterie, et de faire passer des recrues de France pour renforcer les dépérissements et les désertions journalières des troupes ;

« 3° Il parlera encore du changement que M. le maréchal voudrait faire aux troupes messinoises, et de l'augmentation qu'il voudrait apporter aux dragons ;

« 4° D'envoyer l'argent des troupes par avance, et ne pas nous laisser ici des deux mois entiers sans argent, à cause qu'il n'y a pas de crédit à Messine, que les capitaines n'ont pas de quoi avancer aux soldats, et que cela fait que les soldats n'étant point payés, ils désertent fréquemment et par bandes ;

« 5° Qu'on envoie des fonds pour fortifier les principaux postes et pour établir des casernes, les matelas, linceuls et hôpitaux pour les soldats morts, ou blessés, ou malades ;

« 6° Qu'en cas de siége il y a quelque argent extraordinaire pour faire les travaux ;

« 7° Des munitions, des piques, des selles, etc., n'y en ayant que fort peu ici ;

« 8° Il parlera sur les gabelles de Messine, et qu'elles ne se peuvent point ôter sans ruiner les Messinois, dont la plupart, aussi bien que les monastères et les hôpitaux, ne tirent de quoi vivre que de ces fonds-là ;

« 9° Il parlera pareillement de la répugnance invincible qu'ont tous les Messinois à reconnaître la puissance de l'intendant, parce qu'elle met par terre leurs privilèges, desquels ils sont si jaloux, que les Espagnols, qui les ont dominés pendant quatre cents ans, les ont plutôt augmentés que diminués, et qu'ils ne se sont tirés de la domination espagnole que parce qu'on a voulu toucher cette corde-là ;

« 10° Mais sa plus forte instance sera sur le blé et sur les moyens de faire qu'il ne manque pas à Messine, et de l'intérêt

du roi à ce que cette affaire soit bien établie; et touchera adroitement comme l'intendant, étant odieux à toute la ville de Messine, n'y a, n'y aura jamais le crédit nécessaire pour le service du roi, outre que la manière dont il s'y est pris jusqu'à présent fait que chacun fuit, tant Français que Messinois, d'avoir affaire à *lui*; et sur cela il insinuera adroitement la différence qu'il y a entre monseigneur, dont tout le monde se loue ici, étrangers et autres;

« 11° Il fera tout ce qu'il pourra pour guérir l'esprit de M. de Louvois sur les pensées qu'on peut lui avoir données qu'on peut faire en ce pays-ci tout ce qui se fait en Flandre touchant les contributions et impositions, et fera connaître la différence qu'il y a dans ce climat-ci au climat de là-bas;

« 12° Enfin il fera voir la nécessité qu'il y a que les munitionnaires de terre et de mer ne touchent pas au blé que les marchands aventuriers portent à Messine, parce que le sénat se mutine tous les jours quand il voit que l'intendant prend les chargements des particuliers pour le service de l'armée; et que le sénat s'explique nettement que, si cela ne se passe bientôt, il se démettra du gouvernement de la police et forcera l'intendant de se charger de nourrir le peuple, et qu'il est aisé de comprendre que, si on en arrivait là, il se formerait une grande confusion en cette ville qui ruinerait entièrement le service du roi. Il ajoutera encore à cela que, pour mettre la paix dans le sénat, il serait bon que ceux qui seront chargés des munitions des armées pussent se soumettre à donner un état des vivres qu'ils font entrer dans la ville, afin de faire un état juste des denrées franches de celles qui ne le sont pas, et de désarmer par là la malice que pourraient avoir les sénateurs de prendre une partie des gabelles, et de dire pour leur décharge, comme ils l'ont déjà fait, que, si le peuple n'est pas payé des gabelles, ce sont les Français qui en sont la cause en faisant entrer quantité de denrées sans payer, et qui les revendent ensuite au peuple à un taux plus cher que ne se vendent pas celles de la ville qui payent le droit, et auxquelles le sénat met le prix; que les discours publics qui se sont faits sur ce sujet ne sont pas sans quelque fondement, et qu'il serait utile au service du roi de les faire cesser par l'expédient proposé.

(*Bibl. roy. mss.*)

On a vu dans cette instruction donnée à M. Gaffard quelques mots touchant la désertion des troupes. En effet, ces malheureux soldats, à peine vêtus, mal nourris et aussi mal logés, presque jamais payés, tentaient tous les moyens possibles de s'en retourner en France, et s'échappaient fréquemment de Messine.

Les premiers symptômes de cette plaie se déclarèrent à Toarmina, ville de guerre commandée par M. de la Villedieu; et M. de Vivonne signait à ce propos la lettre suivante, écrite par d'Antiège à cet officier général, le 20 avril :

« Je vous prie de croire, monsieur, que j'ai un très-grand déplaisir de ce que vous m'annoncez, que la désertion recommence parmi nos soldats à Toarmina. Je fais chercher les capitaines messinois, qui sont ici au lieu d'être à leur poste, et je leur ferai une bonne réprimande. Vous ferez fort bien d'user de rigueur contre les déserteurs qu'on vous a renvoyés, et je ferai partir demain un exécuteur pour vous servir dans cette occasion.

« VIVONNE. »

Malgré, ou peut-être à cause de cette extrême sévérité, le nombre des déserteurs s'augmenta tellement, qu'en Italie le petit port de Civita-Vecchia en était rempli; aussi M. de Vivonne écrivit-il à M. le duc d'Estrées, ambassadeur à Rome, la dépêche suivante, et dans laquelle il annonce l'envoi de M. de Chastenay, chargé de promesses et d'un peu d'argent destiné à ramener ces misérables.

A M. LE DUC D'ESTRÉES.

« Messine, 28 avril 1677.

« Monsieur,

« Ayant une occasion propre pour me prévaloir de la proposition que vous eûtes la bonté de me faire il y a quelque temps touchant les soldats de l'armée du roi, qui ont déserté depuis qu'elle est en Sicile, je vous envoie M. de Chastenay, colonel du régiment de Crussol, accompagné de quelques autres, pour voir avec vous, monsieur, s'il y aurait moyen d'exécuter ce qui vous paraissait alors faisable sur ce sujet. Je les fais passer pour cela sur une frégate du roi, qui est arrivée ici depuis deux jours avec la galiote de M. de Valbelle, afin qu'étant arrivés à Rome avant que les quatorze galères qui sont ici aient joint les huit qui viennent de France à Civita-Vecchia, ils aient le moyen de rassembler la plus grande quantité qu'il se pourra de ces gens-là, et de les embarquer sur les vingt-deux galères audit lieu de Civita-Vecchia. Pour cacher ce dessein aux Espagnols, nous avons pris cette résolution le plus secrètement qu'il nous a été possible, et je donne des passe-ports à cet officier et à ceux de sa compagnie comme si c'étaient des officiers réformés à qui je donnasse congé pour s'en retourner en France, et qui, par curiosité, vont se promener à Rome. Je crois que c'est toute la précaution que je pouvais prendre. Je laisse à votre prudence, monsieur, et à la sagesse desdits officiers, de tenir la meilleure conduite qu'il se pourra pour faire que les Espagnols ne soient par avertis de ce dessein, afin qu'ils n'en troublent pas l'exécution par le moyen des ministres de Sa Sainteté. Je joins encore à toutes ces précautions une promesse publique, par laquelle je donne ma parole auxdits déserteurs de leur faire grâce autant qu'il peut dépendre de moi, et de ne leur faire aucun châtiment du monde pour raison du crime de leur désertion. Il serait bon aussi de leur dire, monsieur, que nous avons reçu par un convoi de l'argent, des habits, et de toutes les choses nécessaires pour la bonne subsistance et entretènement de l'armée, de sorte qu'on ne doit plus craindre le manquement de fonds, qui ont été cause que les soldats ont déserté, puisque nous avons et aurons toujours désormais et par avance de quoi les bien payer; de manière qu'ils ne souffriront plus ni sur la paye, ni sur le logement, ni sur leur nourriture, les maux que les troupes ont soufferts pendant qu'elles étaient ici; outre tout cela, on a donné à M. de Chastenay deux mille écus d'argent comptant, et une lettre de change de douze mille francs pour Livourne, afin de donner quelque avance auxdits soldats, et leur faire comprendre par là qu'ils n'ont à espérer dorénavant dans le service de Sa Majesté, en Sicile, que toutes sortes de bons traitements. Je ne confierai point à ce papier les raisons qui nous obligent à avoir recours à la recherche de ces déserteurs, parce que M. de Chastenay vous les expliquera plus au long que je ne pourrais vous le dire. Il me suffira de vous prier avec la dernière instance de faire tous vos efforts pour nous secourir de ce renfort, dont nous avons assurément un grand et extrême besoin.

« Après quoi je n'ai plus qu'à vous protester, monsieur, avec toute la cordialité possible, qu'on ne saurait être avec plus de passion que je suis, etc.

« VIVONNE. »

(*Arch. des Aff. étr. Rome.* 1677.)

A cette lettre était joint le texte d'une proclamation qui promettait un entier pardon aux déserteurs; mais, malgré l'adresse de M. de Chastenay, les déserteurs ne revinrent pas, et les Espagnols en conçurent de grandes espérances pour le prochain rétablissement de leur pouvoir à Messine.

L'arrivée du convoi commandé par M. de Valbelle, dont Vivonne parlait à M. le duc d'Estrées dans les dépêches ci-dessus, apporta quelques vivres, et assura la subsistance de Messine pendant plusieurs mois.

Vers le 2 juin, M. de Vivonne parut se décider à faire une seconde expédition sur Syracuse; expédition qui n'eut pas d'ailleurs de résultat plus positif que celle qu'il avait déjà tentée infructueusement au mois d'octobre 1676, ainsi qu'on l'a vu.

Les circonstances semblaient pourtant favorables. M. le commandeur de Bérieux, agent pour le roi à Malte, avait envoyé, le 24 mai, à Vivonne, un plan fort détaillé de Syracuse, lui faisant remarquer les côtés faibles des fortifications de cette ville, et lui assurant qu'il s'était ménagé de telles intelligences dans l'intérieur de la place, que, dès que la flotte française paraîtrait,

les Syracusains se devaient soulever contre les Espagnols, les empêcher de se défendre et ouvrir leurs portes à Vivonne. Il fallut que la confiance du vice-roi dans les propositions de M. de Berieux fût bien grande, puisqu'on voit par les minutes de ses dépêches que les ordres les plus minutieux furent donnés pour cette entreprise : ordres de bataille, poste des galères pour remorquer les vaisseaux, signaux destinés à correspondre avec les Syracusains, rendez-vous en cas de séparation, rien n'y manque. Enfin, Vivonne s'embarque lui-même, et s'en va à Toarmina surveiller l'exécution de ces projets, lorsque, après trois jours de résidence dans ce port, il revient tout à coup à Messine, sans donner plus de suite à cette tentative.

Dans une lettre à M. de Louvois, le vice-roi explique cette singulière conclusion de ses projets en disant que la diversion



Quelques matelots blessés empêchent le capitaine Mascarini de mettre le feu à son vaisseau. — PAGE 315.

qu'il espérait obtenir des Espagnols, en simulant une attaque sur Melazzo, n'ayant pas réussi, toute chance de succès était perdue quant à Syracuse, Mais il demeure évident que cette cause n'est pas la véritable ; car, dans le premier plan d'attaque sur Syracuse, il n'était nullement question de cette diversion. Un autre manuscrit contemporain dit que ce fut immédiatement après un entretien secret que Vivonne eut avec d'Antiège, qui vint le trouver à Toarmina, que le vice-roi revint en toute hâte à Messine.

Toujours est-il que cette expédition sur Syracuse n'eut pas de suite ; que la fin de l'année 1677 se passa sans aucun événement, sinon que Vivonne, sans doute instruit des intentions de Louis XIV à l'égard de Messine, demanda un congé pour s'en retourner en France.

Or, ce congé, gracieusement octroyé au joyeux vice-roi, servit, pour ainsi dire, de prologue à la gracieuse comédie qu'on va dire, et que M. le duc de la Feuillade vint jouer à Messine, sous les yeux de l'Europe, par ordre de Louis XIV.

Comédie dont la péripétie un peu sanglante, un peu atroce, il est vrai, fut le massacre des Messinois lâchement livrés aux Espagnols par le grand roi ; mais dont le dénoûment, on ne peut plus divertissant, fut *la résolution que prit Messine de se* DONNER AUX TURCS.

Messine *aux Turcs !* Oui, aux Turcs ; Messine la sainte, Messine qui s'était vue assez avant dans les bonnes grâces de la mère de Dieu pour en recevoir une boucle de cheveux et une lettre toute charmante ; eh bien, Messine crut que sa boucle de cheveux, son autographe, et surtout ses richesses, ses femmes et ses enfants seraient plus sûrement défendus et gardés par le croissant que par la croix, tant cette pauvre ville était lasse de se voir insulter, affamer, violer, piller, décimer, trahir, sous l'autorisation immédiate de ses frères en Jésus-Christ, les rois de France et d'Espagne, alors extrêmement occupés des choses de la religion, l'un en brûlant les hérétiques, l'autre en commençant de dragonner les protestants en préparant la révocation de l'édit de Nantes.

Encore une fois, Messine la sainte se jetant aux bras des Turcs, pour échapper à la protection de Leurs Majestés Très-Chrétienne et Très Catholique, ce serait à invoquer Démocrite, si l'histoire n'était une chose *grave*, comme on dit, et s'il ne fallait pas conserver beaucoup de sérieux en racontant ces folies si dévergondées, si bouffonnes, si gaies, si hors de sens si invraisemblables, et pourtant si réelles, de cette pauvre humanité.

Mais revenons à la mission de M. de la Feuillade, et disons quelques mots de ce seigneur :

François, vicomte d'Aubusson, duc de Roannais et de la Feuillade, maréchal de France, avait alors à peine cinquante ans ; il était arrivé à la cour jeune, pauvre et sans appui ; mais, dès son début, soit par instinct, soit par une observation juste et rapide du caractère de Louis XIV, il avait aussitôt pressenti que le seul expédient de sa fortune devait être la flatterie, son

une flatterie choisie, fine et délicate, mais une grosse adulation, presque brutale, seule capable d'assouvir l'orgueil glouton et immodéré du maître.

Ainsi, entre autres preuves, M. de la Feuillade part de l'armée pendant un court armistice, arrive à Saint-Germain à franc étrier, et, sans se débotter, monte chez le roi, embrasse son genou, et lui dit : « Sire, il y en a qui viennent voir leurs enfants, « leur femme, leurs maîtresses, leurs mères; moi, je suis venu « pour voir Votre Majesté, et je repars à l'instant... » Puis il repart en effet sans visiter personne.

Dès lors sa fortune devait être brillante et magnifique, et elle le devint de reste. D'une extrême bravoure d'ailleurs, M. de la Feuillade fut blessé aux lignes d'Arras et au si ge de Mouzon, où le roi assistait. Après la paix des Pyrénées, son caractère aventureux et entreprenant le fit aller servir Montécuculli, avec l'agrément du roi; revenu en France, en 1667, il épousa la sœur de M. le duc de Roannais, homme fort dévot et fort retiré du monde; acheta gros le duché de son beau-frère, et en obtint une nouvelle érection vérifiée au parlement, et, dès lors, prit le titre de duc de Roannais. En 1668, on sait qu'il conduisit, en Candie, une troupe de braves gentilshommes qu'il y fit écharper inutilement, et dont il ne ramena pas le quart. Puis, sa faveur allant toujours croissant, on a aussi vu, dans les temps, qu'au mois de janvier 1672, après l'audience de congé donnée si fièrement par Louis XIV à M. Grootius, ambassadeur de Hollande, le roi reçut M. le duc de la Feuillade comme colonel du régiment des gardes-françaises, sur la démission de M. le maréchal duc de Grammont, et que, par une faveur toute particulière, le roi voulut mettre lui-même la pertuisane à la main du nouveau colonel; formalité que remplissait d'ordinaire un commissaire royal. Enfin, après avoir fait les campagnes de Flandre en 1672, 1673 et 1674, ce favori fut nommé maréchal de France en 1675.

Si la bravoure de M. de la Feuillade était grande, s'il avait souvent montré l'aveugle intrépidité d'un partisan chargé de conduire au feu des enfants perdus, sa capacité comme général d'armée était nulle de tout point, et, sous ce rapport, jamais grade de maréchal de France ne fut plus malheureusement placé. Bouillant, emporté, opiniâtre, glorieux, ne pouvant supporter dans la vie du monde la moindre contradiction à sa volonté, M. de la Feuillade apportait dans les fonctions dont il était si mal à propos chargé cette même irascibilité puérile et folle, qui, s'en prenant à tout, hommes, choses ou éléments, dès qu'il trouvait quelque obstacle, entraînait souvent l'impérieux favori hors de toute mesure, de toute raison et de toute humanité.

En un mot, classé selon sa valeur, M. de la Feuillade était un de ces soldats braves, mais sans portée, qui, ne pouvant pour ainsi dire jamais s'élever jusqu'à ces hauteurs d'où les grands hommes de guerre embrassent l'immense horizon des batailles, demeurent en bas, dans la plaine; un de ces nombres armés que Turenne ou Condé ajoute ou retranche indifféremment à ses calculs stratégiques.



Sire, il y en a qui viennent voir leurs enfants, leur femme, leurs maîtresses, leurs mères; moi je suis venu pour voir Votre Majesté, et je repars à l'instant.

On a parlé de la superbe de M. de la Feuillade; elle était telle, à propos de sa descendance d'Ébon d'Aubusson, qui fut un des signataires à la donation de Pépin le Bref, que Louis XIV avait coutume de dire : « Pourvu que la Feuillade m'accorde d'être « aussi bon gentilhomme que lui, c'est tout ce que je lui de- « mande. »

Quant au mépris de M. de la Feuillade pour tout ce qui pouvait contrarier le moins du monde sa volonté du moment, on en a une preuve bien manifeste dans une lettre d'Arnoul, intendant de Provence, qui écrit à Colbert, avec un indicible effroi des suites que peut avoir cette épouvantable violation de toute loi d'humanité, qui écrit, dis-je, à Colbert, qu'à son retour de Candie, et bien qu'il eût touché un port infecté de la peste,

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

M. de la Feuillade, en arrivant à Marseille, au mépris des lois sanitaires qui ordonnaient une longue quarantaine, est descendu à terre accompagné de MM. les ducs de Saint-Pol et de Caderousse, et qui, après avoir chargé l'épée à la main les gardes qui les voulaient retenir à bord, ces seigneurs sont ensuite montés à cheval pour s'en revenir à la cour, au risque de donner la peste à la France.

Tel était le général que Louis XIV chargea de la mission délicate qu'on va voir et qu'il remplit d'ailleurs merveilleusement bien.

Il s'agissait d'abandonner Messine ; et, dans l'instruction qui existe aux archives du ministère de la guerre, il est spécifié « que, le roi étant résolu de compter plutôt au nombre de ses « ennemis la couronne d'Angleterre, que de faire une paix qui « ne répondît pas à la grandeur de ses conquêtes, voulait reti « rer ses troupes et ses vaisseaux de Sicile pour augmenter ses « forces navales dans le Nord. » On dira plus bas, à la fin de ce chapitre, en jetant un coup d'œil rapide sur les négociations qui amenèrent la paix de Nimègue, à quel sujet et dans quelles circonstances Louis XIV s'exposait « à compter la couronne d'Angleterre au nombre de ses ennemis ; » mais le fait de l'abandon de Messine doit être, avant toute chose, raconté.

Or, après en avoir exposé ce motif, l'instruction déjà citée ajoute, à propos du retrait des troupes : « Ce n'était pas chose « facile, parce que les troupes étaient séparées sur plusieurs « points, et parce qu'il n'y avait pas d'apparence qu'une ville « comme Messine, peuplée de plus de 80.000 âmes, sans comp« ter les bourgeois et paysans des villages circonvoisins, qui « venaient au marché l'escopette sur l'épaule, et allaient à la « messe, les jours de fête, dans le même équipage, laissassent « embarquer les Français, pour être, le moment d'après, à la « discrétion des Espagnols ; on craignait surtout ceux nommés « les *Merli*, qui, pour consommer l'œuvre, eussent volontiers « couronné leur fidélité par de nouvelles vêpres siciliennes. Il « fallait avoir terminé l'évacuation en cinq semaines, ou se trou« ver les Hollandais, les Anglais et les Espagnols sur les bras ; « les uns partis du Texel dans les derniers jours de janvier, « avec dix-huit vaisseaux de guerre, et les autres de Londres, « à la même époque, pour joindre leur pavillon, qui était avec « vingt et un grands vaisseaux près d'Alger ; et, de là, tous en« semble, partir pour Minorque, rendez-vous général des flottes « espagnole, anglaise et hollandaise. On juge si le secret était « urgent et indispensable pour les causes qu'on a dites. »

Or, il était impossible d'exécuter ce dessein sans ruser, ce que fit fort habilement M. de la Feuillade, qui, d'ailleurs, ne fut instruit du véritable but de sa mission qu'une fois en mer.

Le bruit général, qui courut lors de son départ, fut qu'en rappelant M. de Vivonne et en envoyant à sa place un homme aussi actif et aussi entreprenant que l'était M. de la Feuillade, Louis XIV voulait que les affaires de Sicile changeassent de face, et qu'une nombreuse armée d'occupation venant bientôt augmenter les forces françaises rassemblées à Messine, le nouveau vice-roi fût à même de conquérir tout le royaume.

M. de la Feuillade, aussi fort mal avec M. de Louvois, fut irrité de se voir choisi pour une pareille mission, pensant que, puisque l'influence de M. de Vivonne et ses adhérences n'avaient su obliger M. de Louvois à lui accorder les troupes nécessaires, lui, la Feuillade, n'aurait pas plus de pouvoir à cet égard, et qu'il perdrait peut-être son crédit dans cette malheureuse entreprise ; mais le roi avait parlé, il fallait obéir, et cela sur l'heure, car le temps pressait. Le jour du départ du maréchal, Louis XIV lui remit un paquet cacheté, et, sans l'entretenir autrement lui dit : — « Monsieur de la Feuillade, vous n'ouvrirez ce paquet qu'à la hauteur des terres de Sardaigne, et vous exécuterez alors les ordres qu'il renferme. »

Pour le coup, M. de la Feuillade se crut disgracié et partit furieux, si furieux, que, se rendant à Toulon par la navigation du Rhône, il fit jeter dans cette rivière un commis qui voulait se permettre de visiter ses coffres. Enfin, arrivé à Toulon, il part sur une escadre nombreuse qui l'attendait, sous le commandement de du Quesne.

A la hauteur de Cagliari, le duc, impatient, ouvre ses dépêches. Quelle est sa joie ! au lieu de cette longue et ennuyeuse mission qu'il redoutait, « il lui est ordonné de ramener les troupes françaises de Sicile ; car Louis XIV *abandonne Messine* ; mais, ainsi qu'on l'a dit, comme le désespoir des habitants, qui se verraient ainsi livrés à la merci des Espagnols, serait à craindre, il lui est enjoint d'user d'artifice et de cacher ce dessein sous le semblant de grandes intentions de conquête sur le reste de l'île. »

Le duc arrive donc par le sud du phare, débarque à Agosta et de là se rend par terre à Messine, où il voulut rester incognito jusqu'au départ de M. de Vivonne, qui quitta cette ville aussi incognito le 22 février, laissant la Sicile dans l'état où il l'avait prise, c'est-à-dire tout entière aux Espagnols, à la réserve de Messine, Taormina et Agosta, seuls fruits de quatre années d'occupation, qui revenaient à la France *à plus de trente millions*, évaluation faite d'après un état dressé pour Colbert par M. Colbert de Terron.

M. de Vivonne parti, M. de la Feuillade commença de jouer son rôle ; il avait pour secrétaire un certain Maserac, ce Maserac était un drôle rempli de manége et d'astuce, insinuant, hardi, ayant bu toute honte, en un mot le plus véritablement malhonnête homme qui se pût rencontrer ; mais aussi le plus rusé, le plus adroit fourbe du monde. Une fois M. de la Feuillade arrivé, le Maserac commença de s'habituer dans cette classe moyenne de bourgeois, de bas officiers, de scribes et de greffiers du sénat, qu'il savait être les trompettes les plus retentissantes de tout projet faux ou vrai confié sous le secret à leur commune discrétion.

Mais, en homme habile, le Maserac, n'allant pas au-devant des curieux, les attendit à ses gluaux, et ils s'y prirent d'eux-mêmes et y restèrent. Ainsi il se laissa naïvement arracher pour premiers secrets d'État : « que le grand roi était furieusement outré « contre M. de Vivonne, et qu'à son retour ce n'était rien moins « que la Bastille qui l'attendait, et peut-être pis ; que, de plus, « le grand roi, las de l'inertie de son général des galères, avait envoyé en sa place un seigneur aussi entreprenant que « M. le maréchal de la Feuillade, si connu par son expédition « de Candie, que pour conquérir une bonne fois toute la Sicile ; « et qu'une fois toute la Sicile conquise, par une grâce toute « particulière le nouveau vice-roi ne quitterait jamais Messine, « qui, devenant ainsi capitale du royaume, devait jouir des plus « superbes, des plus lucratives immunités du monde ; et que la « première faveur qui serait nécessairement accordée à cette « bonne ville de Messine devait être le rétablissement de l'or« donnance de Philippe, portant que toutes les soies de Sicile « sortiraient désormais par le seul port de Messine. »

Que sait-on enfin ? Le Maserac eut tellement l'art et le manége d'enchanter et de persuader ces malheureux, que, six jours après l'arrivée de M. de la Feuillade, il n'était bruit dans tout Messine que des très-magnifiques projets du seigneur duc, et que la joie la plus grande régnait par toute la ville.

De son côté, M. de la Feuillade, homme d'infiniment d'esprit, d'astuce et de grâces, fort grand seigneur, et en ayant les manières et le langage, ne se fit pas une moindre clientèle parmi les sénateurs et la haute aristocratie messinoise ; sans blâmer brutalement les antécédents de M. de Vivonne, ainsi que le Maserac faisait, il usait d'une réserve fort habile, parlait peu de son prédécesseur, le défendait même au besoin ; ce n'était pas, disait-il, « manque de cœur si M. de Vivonne n'avait pas poussé plus loin ses conquêtes, car il avait toujours vaillamment servi, c'était plutôt parce qu'il n'avait pas eu à sa disposition des moyens matériels en rapport avec l'exigence des nécessités, tandis que lui, la Feuillade, se flattait d'obtenir de vastes résultats, non par sa capacité, certes il n'avait pas cette orgueilleuse prétention, mais par les renforts considérables qu'il attendait rien moins que trente mille hommes d'infanterie et cinq mille cavaliers, dont il annonçait officiellement la venue ; puis venait la fable d'un prince du sang que Louis XIV voulait envoyer à Messine, une fois la Sicile conquise : or, si des vice-rois, tels que lui la Feuillade et Vivonne, avaient pu se contenter d'une possession qui se bornait à trois ou quatre places fortes, il n'en était pas de même d'un vice-roi, proche parent du roi ; il lui

fallait évidemment un véritable royaume, au moins la Sicile ; et peut-être, » ajoutait confidentiellement la Feuillade, « peut-être même le royaume de Naples, qu'on s'occupait de soulever contre l'Espagne, de sorte que Messine devenait ainsi la capitale de ce vaste empire. » Puis, conséquemment, arrivait le récit de merveilleuses immunités et la promesse du monopole de la sortie des soies.

Enfin, le duc et son secrétaire firent tant et si bien, que, lorsque le nouveau vice-roi sortit de son palais, le 28 février 1678, pour aller, comme autrefois Vivonne, prêter le serment de fidélité aux franchises de Messine, le jurer devant Dieu, sur les saints Évangiles, et recevoir pareil serment des sénateurs, ce fut dans la ville une joie si folle et si universelle, que de mémoire d'homme on n'avait jamais vu foule plus transportée : c'était, disent les relations du temps, « des danses sans fin, des flambeaux allumés « à toutes les fenêtres pendant les nuits qui précédèrent et sui- « virent la cérémonie de réception du nouveau vice-roi ; et, en- « fin, lors de ce jour solennel, les marchands de soieries et de « brocatelle d'or et d'argent, sûrs d'avance d'énormes bénéfices « qu'ils devaient faire, grâce à l'ordonnance concernant les soie- « ries, sacrifièrent on ne sait combien de magnifiques pièces « d'étoffe, dont ils firent un splendide tapis qui s'étendait sur « le pavé depuis le palais du vice-roi jusqu'à l'église métropoli- « taine, et sur lequel tout le cortége, piétons et cavaliers, pas- « sèrent dans son ordre habituel. »

M. le duc de la Feuillade fut donc élu et proclamé vice-roi de Sicile le 28 février 1678. Il ne lui restait plus alors qu'à abandonner sa vice-royauté sous huit jours au plus tard, et, ce, en remplissant les trois conditions de sa mission, à savoir :

De retirer les troupes,

D'embarquer les malades,

Et de s'approvisionner des vivres nécessaires pour nourrir l'armée pendant la traversée de Messine à Toulon.

On avouera que, pour arriver à ce but et dans les circonstances qu'on sait, il fallait ne pas manquer de ruse et d'habileté : or, M. de la Feuillade, aidé du Maserac, sortit à ravir de cette difficile entreprise, ainsi qu'on va le voir.

Comme pour embarquer les troupes on devait les retirer d'abord de toutes les positions militaires qu'on avait demandées aux Messinois dès le commencement de l'occupation, afin de pouvoir contenir et dominer la ville en cas de révolte, M. de la Feuillade, le lendemain même du jour où il fut reconnu vice-roi, convoqua les jurats dans son palais, et là, après un discours qui exprimait surtout des sentiments d'une confiance chevaleresque envers les Messinois, il termina en disant aux sénateurs : « Messieurs, j'ai juré hier sur les saints et sacrés Évangiles de vous défendre jusqu'à la mort et de respecter l'intégrité de vos franchises et de vos privilèges ; mais l'un de ces privilèges, le plus précieux de tous pour des gens de cœur et de résolution comme vous l'êtes, est celui de vous garder vous-mêmes ; ce droit, M. le duc de Vivonne vous l'avait demandé, cédant sans doute à un sentiment qu'il croyait de la prudence, car le mot de défiance ne se peut prononcer ni comprendre quand on vous a expérimentés deux jours ; eh bien ! ce droit que vous aviez confié à l'honneur de M. de Vivonne, moi, je vous supplie de le reprendre, car je vais vous parler ici avec la franchise d'un vieux soldat. Gardez vous-mêmes vos portes, vos murailles, c'est là le devoir de tout citoyen libre d'une ville libre ; mais que nous les gardions, nous, vive Dieu ! messieurs, cela sent trop le servage pour vous, et votre dignité en souffre ! Tenez, franchement, c'est parce que je ne voudrais pas être prisonnier que je hais l'office de geôlier ; et puis, s'il faut tout dire, messieurs, j'aime mieux être confiant que défiant ; j'aime mieux venir à vous la poitrine découverte, en vous tendant cordialement la main, que de me couvrir d'une cuirasse et vous soupçonner ; j'aime mieux, enfin, me fier aveuglément à votre honneur, à votre religion, à votre loyauté, que d'en douter un seul moment. »

Les jurats demeurèrent stupéfaits ; dès longtemps revenus de leur engouement pour Vivonne et pour la France, ils regardaient l'occupation des forts par les Français comme une espèce d'outrage fait à leur dignité ; que durent-ils éprouver en entendant cette parole franche et généreuse qui allait au-devant d'un vœu qu'ils n'auraient peut-être osé exprimer qu'après mille hésitations ! C'était revenir à l'âge d'or. Aussi, après avoir exprimé au vice-roi leur reconnaissance éternelle pour une grâce aussi inattendue, ils sortirent de son palais pour rédiger une proclamation qui rétablissait la milice messinoise dans tous ses droits, en rendant toutefois hommage à la noble confiance du vice-roi, confiance qui les honorait tant, et leur imposait d'aussi grands devoirs envers un tel et si généreux allié.

Cette nouvelle causa dans Messine, pour ainsi dire, un soulèvement d'allégresse ; le peuple vint en foule aux portes du palais du vice-roi, qui parut à son balcon, tenant une lettre à la main. Ayant demandé le silence par son interprète, il fit dire par ce dernier : « que le roi son maître annonçait officiellement qu'il rendrait à sa bonne ville de Messine le monopole de la sortie des soies. »

En vérité, c'était trop ; encore une nouvelle de cette sorte là, et les Messinois mouraient de joie. Cette nuit et les nuits suivantes furent éclairées par mille flambeaux ; il n'y avait plus désormais de ténèbres à Messine.

Une fois les troupes françaises relevées par les troupes messinoises, M. de la Feuillade les fit caserner proche de son palais, sur le bord de la mer, dans un vaste édifice appelé l'ancienne Douane. Restait à opérer leur embarquement. Pour y arriver, M. de la Feuillade fit demander par Maserac tous les plans de Palerme qu'on put trouver, pria les jurats de lui donner tous les écrits, tous les renseignements possibles sur cette ville, s'enferma quatre ou cinq jours dans son palais, y eut de fréquentes conférences avec les officiers généraux de terre et de mer (conférences, dit un témoin oculaire, *qui ne se passaient pas en une médiocre gaieté*, et cela se conçoit, car toute cette comédie devait singulièrement prêter aux plaisanteries). Puis, au bout de ce temps-là, le Maserac passa je ne sais combien de marchés pour l'obtention desquels, afin de compléter l'illusion sans doute, il se fit largement rétribuer. Les signataires de ces marchés devaient fournir, sous le plus bref délai, des bœufs, des voitures, des chevaux, des mulets, que sait-on ? de quoi porter l'armée d'Annibal par-dessus les Pyrénées.

Puis, lorsque l'attention et la curiosité publiques furent vivement excitées, M. de la Feuillade convoqua de nouveau les jurats et leur exposa qu'il allait tenter immédiatement une grande et décisive expédition sur Palerme, qu'il y avait des intelligences assurées, et que, cette ville s'étant d'ailleurs toujours montrée aussi hostile à l'occupation française qu'aux Messinois, son intention était de la traiter avec sévérité une fois qu'elle serait en son pouvoir.

Cette pensée d'une attaque sur Palerme était un coup de maître ; en effet, M. de la Feuillade agissait assurément sur un sentiment si vif qu'il eût fait oublier la folie de cette entreprise, lors même qu'elle n'eût pas été possible et conséquente avec les vues supposées de M. de la Feuillade ; car il mettait en jeu la rivalité incurable et la haine presque féroce des Messinois contre les Palermitains. Aussi ce projet fut-il reçu du sénat d'abord, et ensuite du peuple, avec acclamation ; les expressions manquaient même à cette langue italienne, déjà si riche d'emphase, pour témoigner la joie qu'on avait de cette expédition contre Palerme, et rien n'est plus curieux que de lire quelques rares écrits de cette époque au sujet de « l'incomparable, du divin, « du plus que divin la Feuillade, qui, en quinze jours, rendait « les postes à la milice des Messinois, leur promettait le mono- « pole de la sortie des soies, allait raser Palerme, faire pendre « ses habitants et semer du sel sur ses ruines. »

Car, dans la ferveur de leur enthousiasme, les Messinois n'attendaient pas moins de la *sévérité* du plus que divin la Feuillade à l'égard de Palerme, leur éternelle et odieuse rivale.

Seulement, M. Caffaro, ayant fait observer au vice-roi qu'il n'était peut-être pas prudent d'avouer ainsi ouvertement tous les projets qu'on avait sur Palerme, dans la crainte de donner l'éveil aux Espagnols : — « Ne voyez-vous pas au contraire, répondit M. de la Feuillade, que ces *dons* entendant si ouvertement parler de nos projets sur Palerme y feront d'autant moins d'attention qu'ils les croiront simulés, s'attendant au

contraire à être attaqués sur un autre point, et qu'ils prendront ces bruits sur Palerme comme un leurre? » Cette raison satisfit pleinement M. Caffaro, et les préparatifs contre Palerme continuèrent.

Dans sa joie de cette expédition, le sénat, dit une relation contemporaine : « Le sénat fit broder un magnifique pavillon « bleu semé de fleurs de lis d'or, ayant d'un côté une figure de « la Vierge *della Lettera*, et de l'autre une devise contre les « Palermitains, *comme si on allait combattre les infidèles;* on « porta en grande pompe ce pavillon à l'église métropolitaine « pour qu'il y fût béni ; après quoi on le présenta au vice-roi, « qui, après l'avoir baisé, le reçut avec beaucoup de respect, « l'arbora sur la poupe de son vaisseau et fit trois décharges de « son artillerie, afin d'honorer ledit pavillon. »

On voit que l'expédition contre Palerme tournait singulièrement à la croisade : le nombre d'ex-voto suspendus à la voûte des églises pour le succès de l'expédition passe, dit-on, toute créance, tant le caractère sicilien, éminemment jaloux et vindicatif, s'exaltait à la seule pensée de la ruine de Palerme : bien plus, un corps de deux mille volontaires appartenant à toutes les classes s'organisa comme par enchantement et vint faire ses offres de service à M. de la Feuillade, qui, refusant poliment, et parodiant, à ce sujet, le mot si connu de Henri IV, répondit à ces bons Messinois de son air matamore : « A vous, messieurs, l'honneur de vous garder, à nous celui de vous conquérir Palerme, car il faut que tout le monde vive! »

C'était charmant; les Messinois ne rêvaient plus que monopole des soies et Palermitains pendus. Les troupes françaises étaient prêtes à s'embarquer; mais il restait deux choses qui embarrassaient assez M. de la Feuillade.

D'abord, le prétexte qu'il donnerait pour embarquer les malades.

Puis la vue importune de deux énormes coulevrines placées sur le bastion du Salvador, qui, battant la rade, pouvaient extrêmement gêner son départ, dans le cas où, par une indiscrétion peu probable d'ailleurs, ses véritables projets auraient été devinés.

Aussi, afin de remédier à l'importunité de ces deux grosses coulevrines qu'on a dites, le vice-roi fit le tour des remparts, sous le prétexte de visiter les fortifications avant son départ pour Palerme, et, arrivé au Salvador, il bondit à la vue des coulevrines : — « Mort-Dieu! quelle est la pécore qui a placé là ces coulevrines? peste soit des coulevrines! quel est le fâcheux qui a eu la visée malencontreuse de ces coulevrines-là? »

Les témoins de cette sortie se regardaient béants, lorsque M. de la Feuillade, se récriant sur ce qu'on lui répondait que c'était du temps de M. de Vivonne qu'elles avaient été placées là, se tourna vers les assistants messinois, et leur dit d'un air moitié colère, moitié chagrin, en leur montrant de sa canne les deux coulevrines : — « Et voilà pourtant, messieurs, les résultats de la défiance : parce qu'on n'a pas été assez fort de ses bonnes intentions, on a eu besoin de ces machines de guerre pour assurer son pouvoir sur une ville qui s'était pourtant livrée si confiante à nos armes. Eh bien! pendant mon expédition sur Palerme, que des partisans ennemis s'emparent de ce poste par surprise (car celui qui me dirait qu'on peut le prendre de vive force sur les Messinois, je lui répondrais qu'il a menti); mais que des partisans prennent donc ce poste par surprise, voilà qu'on peut tirer ces coulevrines sur la ville, l'écraser, l'incendier... Non, non!... Peste, messieurs, qu'on me descende ces coulevrines-là, et ce, sur l'heure! »

Et les coulevrines furent descendues, à la grande satisfaction des Messinois, qui ne pouvaient assez admirer la présence d'esprit de ce plus que divin la Feuillade, qui pensait à tout, prévoyait tout, disaient-ils, et qui, dans le fait, demeura allégé du poids de ces deux incommodes machines.

Il ne restait plus alors qu'à assurer l'embarquement des malades : l'esprit inventif du Maserac y pourvut, et ce ne fut pas une des scènes les moins amusantes sans doute pour les acteurs de cette incroyable comédie.

Le Maserac découvrit donc je ne sais quel empirique, nommé Vernun, venu sur un des vaisseaux de la flotte de M. de la Feuillade; ce Vernun était sans doute quelque homme de sac et de corde, mais d'une rare impudence, toutefois décemment habillé, bien et dûment endoctriné par Maserac : prenant le titre de médecin supérieur des armées de Sa Majesté, il s'en alla effrontément visiter les malades français dans l'hôpital de Messine. Arrivé près d'eux, le drôle les interroge avec gravité, puis, sur leur réponse, il paraît étonné, absorbé, réfléchit profondément, les interroge de nouveau, leur regarde le blanc des yeux, la paume des mains, et, après mille grimaces, il finit par demander de la façon du monde la plus naturelle à un des syndics qui l'accompagnaient, *s'il n'y avait jamais eu la peste à Messine.*

On pense quelle fut la frayeur du syndic messinois, qui, au lieu de répondre, s'exclama en demandant à Vernun s'il y avait le moindre danger; à quoi celui-ci répondit tout effaré, en levant les mains au ciel avec de grands roulements d'yeux, qu'il lui fallait sur l'heure se rendre auprès du vice-roi.

Pendant que l'empirique se rend au palais, le syndic s'en va, comme cela devait nécessairement arriver, répandre partout le bruit que la peste est dans l'hôpital français : de là, rumeur croissante dans Messine, qui finit enfin par envoyer une députation à M. de la Feuillade au sujet de cette peste.

M. de la Feuillade accueille à ravir la députation et rassure les Messinois épouvantés, de façon qu'ils aient plus de terreur encore. — « Ce n'est rien, messieurs, leur dit-il, ce n'est absolument rien ; M. le médecin supérieur n'a trouvé aucun symptôme de peste; il a bien remarqué très-vaguement, çà et là, quelques petits signes qui lui feraient craindre que les malades, renfermés dans un endroit resserré, au sein d'une nombreuse population, sous ce climat brûlant, ne pussent par la suite être atteints d'une maladie contagieuse; mais, quant à présent, il affirme qu'il n'y a pas le moindre danger, à moins que par une fatalité, du reste hors de toute probabilité, les variations que l'équinoxe amène toujours dans la température ne viennent tout à coup à développer quelque venin caché ; mais M. le médecin supérieur assure, ainsi que je me donne l'honneur de vous le répéter, que, quant à présent du moins, il n'y a pas la moindre crainte à avoir. »

Il n'en fallait pas davantage pour combler d'effroi les Messinois : aussi vinrent-ils de nouveau supplier le plus que divin vice-roi, qui leur avait montré jusque-là un esprit si rempli de ressources, de les délivrer de cette peste redoutée qu'ils voyaient déjà décimant leur malheureuse ville.

A cela le vice-roi répondit, par ce qu'il avait déjà dit : que cette crainte était des plus chimériques, du moins quant à présent. — « Ah! ajoutait-il, bien certainement, messieurs, s'il y avait le moindre danger réel, je n'hésiterais pas un moment, je ferais embarquer la totalité des malades et les transporterais sur un point isolé, salubre et sûr, à la Rocca, par exemple, petite île proche d'Agosta, où on établirait une sorte de campement à la hâte dans des maisons de pêcheurs ; mais maintenant! lorsqu'il n'y a aucune nécessité de déplacer ces pauvres malades, aller les exposer à des fatigues que je n'hésiterais pas d'ailleurs à leur faire endurer s'il s'agissait du salut d'une ville tout entière, c'est à quoi, véritablement, je ne consentirai jamais, tant qu'il n'y aura d'autre nécessité à cela que celle de rassurer quelques esprits timides mal à propos effrayés. » M. de la Feuillade termina enfin par dire très-brusquement : qu'on avait vu jusqu'ici qu'il n'avait reculé devant aucun sacrifice pour prouver aux Messinois combien il avait à cœur leur satisfaction, mais qu'il n'y condescendrait jamais à ce point de leur sacrifier la vie de ses soldats.

On pense le chagrin des syndics, l'émoi de la foule, qui avait déjà presque mis en quarantaine l'hôpital français : enfin M. de la Feuillade, qui ne demandait qu'à être forcé de prendre une mesure qui lui importait autant, après des supplications sans nombre, consentit à grand'peine à ce que les malades fussent embarqués pour être déposés par lui à l'île de Rocca lorsqu'il passerait devant Agosta pour se rendre à Palerme par le sud.

Il serait impossible d'exprimer tout ce que cette condescendance du plus que divin la Feuillade inspira aux Messinois, qui

se crurent, en voyant embarquer les derniers malades, délivrés des sept plaies d'Égypte, et firent immédiatement démolir ledit hôpital par de malheureux esclaves turcs qu'on y enferma au moyen d'une muraille élevée à la hâte, et autour de laquelle veillaient incessamment des patrouilles chargées de faire feu sur tout esclave qui tenterait de sortir de cette enceinte redoutée.

Enfin, le 13 mars, à trois heures du soir, les chaloupes qui portaient les dernières troupes françaises à bord de la flotte démarrèrent du quai de Messine, M. de la Feuillade fit ses adieux au sénat et sortit de son palais pour s'embarquer dans une magnifique felouque, aux cris de joie frénétiques de toute la population, qui lui criait : A Palerme !... à Palerme !...

Alors le duc, étendant sa main vers l'ouest de Messine, où est située Palerme, leur dit à haute voix : — « Oui, mes braves amis, à Palerme ! et vive Messine, bientôt la seule reine de Sicile ! »

. . . .

Et la felouque du vice-roi, quittant le quai aux clameurs retentissantes de ce malheureux peuple, gagna la flotte qui l'attendait, mouillée à l'entrée de la rade, hors de toute portée de canon. Là, M. de la Feuillade, qui devait dîner à bord de la frégate de M. de Janson, dîna, et, après dîner, envoya prier les jurats de venir à son bord pour une communication importante.

On laisse un témoin oculaire raconter la scène qui va suivre :

« Le duc de la Feuillade, s'étant retiré hors de la portée du « canon de la ville, manda les jurats à bord de la frégate de « M. de Janson, où il dînait ; les jurats vinrent, très-étonnés et « très-stupéfaits, et il leur dit : « que le roi son maître avait tou« jours eu dessein de continuer sa protection à la ville de Mes« sine, et qu'il avait encore plus d'envie que jamais d'achever « la conquête du reste de la Sicile ; que, pour cet effet, il avait « ordonné un grand nombre de troupes d'infanterie et de cava« lerie qui devaient y passer à la fin de mars ; mais que l'An« gleterre s'était liguée avec les ennemis de Sa Majesté, qui, « connaissant que tous les discours de paix qui lui étaient pro« posés n'étaient que pour donner le temps aux Anglais de join« dre les Espagnols et les Hollandais avec trente vaisseaux, lui « avait envoyé ses ordres pour faire embarquer ses troupes, « faire partir ses galères, et s'en aller à l'île de Ponce, afin que « les ennemis ne pussent se mettre entre Messine et les troupes « qui devaient venir de France ; que, s'ils pouvaient garder leur « ville pendant deux mois, les vaisseaux de Sa Majesté étant « joints, ils viendraient tenter la fortune d'un combat ; et que, « s'ils ne pouvaient pas garder leur ville, ils eussent à prendre « le parti qu'ils pourraient, car il était résolu de suivre rigou« reusement les ordres qu'il avait reçus. »

« Une déclaration si peu attendue fut un coup de foudre pour « les jurats, qui, sentant l'inutilité de leurs remontrances, de« mandèrent au moins qu'on reçût dans les vaisseaux ceux que « leur fidélité au roi de France exposait aux supplices les plus « cruels. Le duc de la Feuillade, sans refuser une demande « aussi juste, l'éluda en ne leur accordant que vingt-quatre « heures pour s'embarquer, eux, leur famille, et ce qu'ils pou« vaient emporter d'argent. Un terme si court ne pouvant abso« ment suffire, les jurats se jetèrent à ses pieds, lui exposant « que ce terme était trop court pour des gens qui allaient quit« ter leur pays pour toute leur vie, le conjurant de leur donner « plus de temps ; mais le duc les refusa, et ils allèrent annoncer « cette triste nouvelle dans toute la ville. Elle jeta les habitants « dans une consternation inexprimable ; l'épouvante et le déses« poir étaient au comble ; on vit une multitude infinie d'hommes, « de femmes et d'enfants sur le rivage, qui y avaient apporté « tout ce qu'ils croyaient pouvoir transporter dans un royaume « étranger, afin d'y subsister ; l'air retentissait des cris et des « hurlements de ces misérables, qui voulaient s'embarquer pour « échapper aux Espagnols, qui devaient si terriblement les punir « de leur rébellion et de leur attachement à la France. Ils im« ploraient, en pleurant, d'être reçus dans les chaloupes qui « transportaient quelques familles de sénateurs qui partaient « sur l'heure ; voyant qu'on les refusait, les uns voulaient se je« ter à la mer si on n'avait pas pitié d'eux ; les autres s'accro« chaient aux chaloupes avec des prières mêlées d'imprécations, « et ne pouvaient être détachés que par des coups de sabre. Plu« sieurs de ces malheureux se noyèrent de désespoir ; enfin, le « duc, après avoir laissé embarquer sur sa flotte à peu près « cent familles sur quatre-vingt mille Messinois qui demeu« rèrent livrés à la rage des Espagnols, mit à la voile et s'arrêta « quelques jours à Agosta, où il fit sauter la tour d'Avalos, en« clouer les canons de fer, embarquer celui de fonte, et enle« ver jusqu'aux cloches. Le duc fut obligé de se faire remorquer « par les galères, parce que la tempête, qui dura huit jours, ne « lui aurait pas permis de passer le détroit, dont il voulut s'é« loigner à quelque prix que ce fût. La désolation de ceux qu'il « avait reçus sur sa flotte redoubla lorsqu'ils furent arrivés à « Marseille, où on les obligea à rester jusqu'à nouvel ordre ; « cependant ils se consolaient, croyant qu'ils auraient bientôt la « permission d'aller à la cour, où ils espéraient que leur pré« sence réveillerait la charité du roi, mais on les dispersa en « différents lieux et la plupart périrent de misère.

« Aussitôt après le départ des Français, don Vicenzo Gonzaga « fut nommé vice-roi par le roi d'Espagne, et, arrivé à Messine, « il exerça les plus grandes sévérités, laissa commettre pendant « trois jours tous les excès à ses troupes, fit emprisonner et « mourir la plupart des Messinois considérables, et toute la Si« cile rentra sous l'obéissance de l'Espagne, qui aima mieux « ruiner un aussi beau pays que de ne pas assouvir sa ven« geance. »

(*Abandonnement de Messine*. — *Bibl. roy. mss.*)

. . . .

Telle fut donc l'issue de la guerre de Sicile. Cet abandon était si peu prévu et si peu motivé, que, dans les dépêches suivantes, M. le duc d'Estrées écrivait à M. de Pomponne qu'il ne regardait ce bruit que comme une fable des ennemis de l'honneur du roi son maître, et il en donnait d'excellentes et fort logiques raisons ; mais, dans sa seconde dépêche, alors que le fait lui fut confirmé, rien n'est plus curieux que de le voir retorquer les raisons de la première, et trouver nécessairement toute la justice possible dans la conduite de Louis XIV à l'égard de Messine.

Voici ces dépêches :

« Monsieur,

« Le vice-roi de Naples a expédié une felouque en Espagne et une ici, pour donner part à l'ambassadeur que M. de la Feuillade, étant parti le 10 mars de Messine, après avoir fait un édit que tous les marchands français eussent à se retirer en France dans quinze jours, ayant rendu les forts de Messine aux Messinois, et ayant embarqué hommes, femmes, enfants, malades, et meubles de quelques sénateurs qui n'y voulaient pas rester, avait fait voile du côté de France ; que les Messinois avaient envoyé ensuite des députés au comte Barbo et à l'évêque de Reggio, qui étaient ensuite entrés à Messine au bruit du canon, y arborant le portrait, les armes et l'amnistie du roi d'Espagne ; qu'un sergent qui les avait accompagnés jusqu'à l'entrée du port de Messine, et qui était venu en diligence porter cette nouvelle, offrait sa tête pour en maintenir la vérité, et que, sur cela, il lui expédiait cette felouque, et lui en expédierait une autre dès qu'il en aurait la confirmation.

« L'ambassadeur a débité cette nouvelle, et dans une audience du pape, qu'il a prise sur l'arrivée d'un courrier de Madrid, il lui a donné part de cette nouvelle, et ensuite à toute sa faction dont il a reçu chez lui les compliments. Ses émissaires racontent la chose diversement entre eux : les uns disant que M. de la Feuillade a déclaré aux Messinois que le roi ne les pouvait plus soutenir à cause de la guerre d'Angleterre, et qu'il les avait ainsi remis à leur propre garde ; et les autres, qu'il n'a point embarqué de femmes, ni d'enfants, ni abandonné Messine ; mais qu'étant allé avec beaucoup de monde pour l'entreprise de Palerme, qui a manqué, ayant été jeté par la tempête du côté de l'île de Malte, et n'ayant laissé que trois cents Suisses

à Messine pour la garde des bastions les Messinois avaient pris leur parti, se servant de la conjoncture et étant excités à cette résolution par la réflexion qu'on les voulait sacrifier au traité de paix ; que, cependant, les Français ne s'étaient pas retirés en France, mais seulement à Agosta.

« Cette diversité de discours et le nouveau courrier qui n'arrive point depuis six jours, joint à un courrier du nonce de Naples qui arriva hier au palais, et qui parle de cette nouvelle avec beaucoup d'incertitude, tiennent le marquis de Lira en grande inquiétude, soit qu'elle soit sincère ou affectée, et l'on commence à se ranger du parti de ceux qui n'y ont ajouté aucune foi, par l'expérience qu'ils ont de l'effronterie avec laquelle les Espagnols publient et appuient les circonstances des plus fausses nouvelles. Quant à celle-ci, on a remarqué que le vice-roi en a écrit sur la foi d'un simple sergent, sans aucune suite, et pouvant faire disparaître ce sergent ensuite selon la nécessité ; que la conjoncture de leurs affaires leur fait craindre le changement de vice-roi, celui-ci étant actif, heureux et fort entreprenant ; qu'ils redoutent l'arrivée du convoi de Toulon qui peut les chasser de toute l'île ; que, par l'intelligence entre le vice-roi de Naples, le gouverneur de Milan et l'ambassadeur de Rome, et par cette fausse nouvelle qu'ils hasardent en même temps que leurs envoyés peuvent être dans les cours d'Italie pour y solliciter une ligue, ils peuvent, en paraissant fortifiés du retour de Messine sous leur domination, exciter ces princes à une union pour détourner la guerre du Milanais, et leur faire considérer que la domination d'Espagne étant toujours plus fixée en Italie, il leur est important de s'accommoder à un intérêt invariable. Ils considèrent de plus que tout le temps qu'on éloigne la perte est autant de gagné, et que, si cette nouvelle est publiée par terre et par mer comme indubitable, le convoi pourra ne point partir de Toulon ou s'arrêter dans quelque port, s'il est parti, jusqu'à nouvel avis, et que cependant la résolution de la guerre ou de la trêve, qui pouvait se résoudre en douze ou quinze jours pourrait rétablir leurs affaires ; la guerre d'Angleterre pouvant, selon eux, engager la France à ne penser pas à de nouveaux progrès en Sicile, et la paix ou la trêve les délivrant aussi des nouvelles entreprises, et qu'ainsi le retardement de quinze jours peut être fort utile, puisque, si M. de la Feuillade réussissait à quelque grand dessein les prétentions du roi dans le traité pourraient augmenter, ce qu'il est bon d'empêcher par toutes sortes de stratagèmes.

On a encore observé, dans cette nouvelle, outre la diversité de leurs discours, l'éloignement de toute sorte de vraisemblance. « En effet, si le roi avait voulu abandonner Messine par la con- « sidération des Anglais, cette même considération était sur le « tapis et même plus vive quand M. de la Feuillade était encore « en France ; ainsi Sa Majesté n'aurait pas envoyé un nouveau « maréchal de France pour faire cet abandon, et M. de Vivonne « en aurait eu l'ordre. Que, si cette résolution avait été prise « depuis le départ de M. de la Feuillade, le même courrier qui « aurait porté cet ordre en aurait porté à Toulon pour que le « convoi n'en partît pas, et ainsi on n'aurait pas eu la nouvelle « qu'on a eue du départ de ce convoi. D'ailleurs, si M. de la « Feuillade avait voulu faire une entreprise par mer, il ne se- « rait chargé ni de femmes, ni d'enfants, ni de meubles, comme « ils le disent; et, s'il avait voulu abandonner Messine, il ne l'au- « rait fait qu'après en avoir tiré tous les Français, marchands et « autres, et ne les aurait laissés aucunement exposés à la bou- « cherie ni les uns ni les autres. Ainsi, bien qu'il soit vrai qu'un « fait seul extraordinaire et mal à propos puisse détruire quel- « quefois plusieurs raisonnements, fondés sur le bon sens et la « vraisemblance, toutefois cette nouvelle est si grossièrement « imaginée, si contraire aux notions premières et à toute proba- « bilité, que la seule effronterie de ceux qui la débitent et le « nombre de leurs partisans ont pu lui attirer une croyance de « quelques heures. » On attend d'un moment à l'autre quelque avis fort contraire et qui réponde aux notions précédentes de Messine, et il est arrivé ce matin un vaisseau vénitien à Civita-Vecchia, qui est parti le 24 de ce mois de Messine, par lequel on apprend la fausseté de ce qui s'est dit; mais seulement qu'ayant vu embarquer M. de la Feuillade avec tant de monde, quelques gens avaient soupçonné qu'il ne dût plus revenir, et qu'on avait défendu à des Français qui voulaient quitter la ville d'en sortir : et, dans ce moment, un prélat, qui a des intrigues avec les Espagnols m'apprend qu'ils sont fort embarrassés d'avoir publié cette nouvelle.

« Le cardinal D'ESTRÉES. »

(*Archives des affaires étrangères.* — Rome, 1677-1678.)

On voit par les dernières lignes de cette dépêche que M. le cardinal d'Estrées démontre toutes les raisons de politique et d'humanité qui devaient empêcher le roi d'abandonner Messine; mais, dans cette seconde dépêche, le cardinal commence par sembler douter encore de ce fait accompli, puis finit après tout par trouver mille bonnes raisons en faveur de cet abandon.

« Ce 26 mars 1678.

« Le siége de Gand et vraisemblablement les entreprises qui en seront la suite, effaceront les nouvelles que les Espagnols publient ici avec beaucoup de fête du retour de Messine et d'Agosta sous leur puissance, par l'abandon qu'ils assurent que M. de la Feuillade en a fait sur l'ordre de Sa Majesté. Ils en ont donné avis par deux fois en six jours à Sa Sainteté ; ils en ont fait des réjouissances publiques, et l'on assure qu'ils en feront chanter demain le *Te Deum* à Saint-Jacques-des-Espagnols.

« Comme ils ont eu un courrier en confirmation du premier avis, il semble qu'on n'en puisse douter, comme on l'a fait pendant les six jours d'un courrier à l'autre, et ce, sur plusieurs motifs très-apparents. Mais comme ils disent qu'ils y entrèrent le 16 mars, et qu'on a des lettres par un vaisseau vénitien arrivé en huit jours à Civita-Vecchia, que M. de la Feuillade avait rentré le 15 au soir dans le port, résolu pourtant de se remettre à la mer dès que le vent le permettrait, il paraît qu'on doit encore suspendre son jugement. M. l'ambassadeur n'en a rien cru jusqu'ici, et continuait encore ce matin d'assurer qu'il ne savait rien d'approchant ; mais, à dire la vérité, les démarches des Espagnols sont si fortes, et tant de lettres de tant de particuliers s'accordent dans une même relation par ce nouveau courrier, que la première expérience qu'on a de toutes les faussetés que les Espagnols font courir et par lesquelles ils éblouissent le public sur de semblables apparences en toutes sortes d'occasions, ne peut empêcher qu'ils ne trouvent de la créance en celle-ci. Il y a d'ailleurs de certaines notions précédentes de divers endroits qui semblent ne pas s'opposer tout à fait à cet événement.

« Quoi qu'il en soit, ils seront en opprobre par la fausseté de la nouvelle, ou, selon que le disent les politiques de cette cour, « nous paraîtrons par la vérité du fait avoir abandonné une « conquête qu'on regardait comme avantageuse au roi dans la « guerre ou dans la paix, et avoir détruit pour longtemps tous « les mouvements favorables dans les peuples d'Italie qui recon- « naissent la domination espagnole. » On avait dit encore que M. de la Feuillade avait le dessein d'une autre conquête, comme Syracuse, Reggio ou Melazzo, et qu'ayant remis tous les forts délivré tous les prisonniers d'État et pour dette, et laissé peu de garnison dans Messine, il avait été trahi dès qu'on l'avait vu en pleine mer.

« Mais il n'y a en cela aucune vraisemblance; l'on en cite mille raisons qui paraissent toutes conclure que, s'il est d'une si grande dépense de garder une ville si éloignée, si peuplée, et qui ne peut recevoir des vivres que de loin, lorsqu'on a tant d'ennemis à la fois, il n'est pas moins hasardeux et désagréable de protéger des gens qui conspirent à tous moments contre leurs protecteurs, qui ont, à la manière des insulaires, la légèreté et l'infidélité en partage, qui ne peuvent être gagnés ni retenus par la clémence ou par la sévérité.

« Cette guerre de quatre ans ou environ, s'il est vrai qu'elle soit finie, l'est d'une manière dont les Espagnols ne doivent pas se vanter, puisque leur valeur ni leur habileté n'y paraissent aucunement, et a néanmoins, selon les réflexions de plusieurs personnes sensées de cette cour, fort occupé cette monarchie et l'a privée de plusieurs secours en Flandre ou en Catalogne, ou-

vrant les moyens à la France d'acquérir toute l'île, ou par l'envoi d'un souverain, ou par l'expédition d'une armée une fois suffisante et capable de conquérir. Mais d'autres répondent que la déclaration et la présence d'un souverain n'auraient peut-être pas fait davantage, et qu'en ce cas il eût été la fable de l'Europe par la contrariété des Palermitains et des Messinois, qui, les empêchant de s'imiter jamais les uns les autres, aurait attiré peu de succès à cette résolution. Qu'une grande armée tout à la fois aurait encore eu plus de peine de subsister dans un pays où l'on ne nous aurait pas aimés, ni comme protecteurs de Messine, ni comme Français, par la crainte des Siciliens, qui, jugeant faussement de nos inclinations par les leurs, par l'expérience de celle des Espagnols, ne peuvent se persuader que nous ayons si généreusement oublié la vengeance de nos ancêtres, et qu'en troisième lieu les dépenses que le roi a été engagé de faire dans la guerre de Sicile auraient non-seulement suffi à repousser ailleurs les secours que l'Espagne aurait pu tirer d'Italie, mais encore à conquérir utilement en des régions moins éloignées.

« Je vous dis, monsieur, tout ce qu'on remarque ici bien ou mal, plusieurs personnes ajoutant que le roi pourra employer ses troupes plus glorieusement et avec plus de fruit dans le Milanais ou en d'autres provinces plus voisines de ses États, et qu'il faut qu'un si sage et si généreux prince ait eu des raisons proportionnées à sa gloire et au bien de son État pour prendre cette résolution. On savait ici que les ambassadeurs de Messine, selon leur coutume de se plaindre de tous les vice-rois, s'étaient plaints sans ombre de raison au roi notre maître de quelques domestiques de M. le maréchal de Vivonne; qu'ils avaient demandé la garde de leurs forts comme ils l'avaient sous les Espagnols, se plaignant qu'ils étaient moins libres sous les Français et qu'on leur montrait trop de défiance ; et qu'ils témoignaient craindre qu'on ne les sacrifiât à la faim, bien qu'ils se fussent donnés sous des conditions différentes. Les Espagnols ajoutent qu'il n'y a pas de vivres pour huit jours, et ils montrent des lettres qui marquent qu'on y avait recommencé à manger de la chair de cheval, de chats, de chiens et autres bêtes semblables; en sorte qu'en se mettant à leur propre direction, on n'avait fait que pourvoir à leurs plaintes, à leurs soupçons et à leurs besoins, après avoir dépensé de grandes sommes et gagné plusieurs combats de terre et de mer contre les Espagnols et les hérétiques, dans la seule vue de les protéger, sans aucun égard à l'ancienne cruauté des *vêpres siciliennes*, ni à l'infidélité de leurs nouvelles et fréquentes conjurations, et sans aucun dessein que de les délivrer de la tyrannie dont ils se plaignaient, et de leur accorder la présence d'un souverain quand les nouvelles conquêtes qu'il supposait faire dans l'île, pour peu de monde qu'on lui envoyât, pour soutenir leurs intelligences dans plusieurs villes, eussent donné jour de déclarer un souverain pour eux avec la sûreté nécessaire ; en quoi l'extrême prudence et l'héroïque générosité du roi ont éclaté, l'une à ne rien hasarder à contre-temps, l'autre en secourant ce peuple avec de telles armes, dans le temps qu'il pourrait employer ses troupes dans des divisions plus faciles.

« Le cardinal D'ESTRÉES. »

Encore une fois, rien de plus amusant que la contradiction évidente qui règne dans l'esprit de ces deux dépêches écrites l'une avant l'autre, après l'abandon de Messine. Pour terminer tout ce qui a rapport à cette malheureuse expédition, voici enfin les lettres de Louis XIV dont on a parlé, et qui annoncent à M. le duc d'Estrées, ambassadeur à Rome, cette nouvelle si extraordinaire : *que les Messinois désespérés veulent se donner* AUX TURCS.

DU ROI AU DUC D'ESTRÉES.

« Du 17 juin 1678, à Saint-Germain.

« Mon cousin,

« *Mon zèle si ardent pour le bien de la chrétienté*, et la douleur avec laquelle je verrais qu'elle s'ouvrît quelque jour aux nouvelles entreprises que son ennemi irréconciliable pourrait faire contre elle, m'oblig nt à vous dépêcher ce courrier exprès. J'ai avis de Messine que ces peuples, qui sont retournés avec une affliction sensible sous le joug des Espagnols lorsque l'état de mes affaires ne m'a pas permis de les en soulager plus longtemps, cherchent tous les moyens possibles pour s'en délivrer. On peut juger combien il leur est odieux et insupportable par la résolution si extraordinaire qu'ils ont prise. *Je sais, et j'ai lieu de n'en pas douter, qu'ils ont écrit et dépêché en secret à Constantinople pour demander non-seulement assistance*, MAIS POUR SE DONNER TOUT A FAIT AUX TURCS. La peine que j'aurais de voir une ville si chrétienne jusqu'à cette heure tomber entre les mains des infidèles, le péril dont le reste de la Sicile se voit menacé, et la crainte des armes d'un ennemi si puissant pour le reste de l'Italie, m'ont porté à chercher les moyens d'y remédier. Nul autre ne m'a paru plus capable de le faire que de donner partout cet avis au pape ; son zèle et sa charité lui en feront faire tout l'usage qu'il croira le plus utile pour détourner un si grand mal : c'est ce que je remets à sa prudence. Il jugera des mesures qu'il doit prendre pour ce sujet avec les Espagnols, et peut-être croira-t-il que les voies violentes dont la cour d'Espagne a accoutumé de se servir pour punir les fautes dans lesquelles elle croit que les Messinois sont tombés, sont plus capables d'aigrir que de guérir ces sortes de maux.

« Je dois aller au-devant d'une raison que les ministres d'Espagne apporteront peut-être pour éluder les sages conseils de Sa Sainteté, particulièrement s'ils pénètrent que cet avis soit venu de moi : ils pourront l'attribuer au désir de procurer quelque soulagement aux Messinois qui sont demeurés, et de faciliter plus aisément le retour dans leur patrie à ceux qui se sont retirés en France ; mais pour ces derniers, je n'ai point besoin d'autre moyen pour les rétablir que de la paix, qui est sur le point de se conclure, et dans laquelle j'ai fait de leur restitution une condition expresse. Ainsi, assurez fortement le pape que je n'ai autre vue, dans l'avis que je lui donne par vous, que de le mettre en état d'aller au-devant d'un péril si fort à craindre pour l'Italie et pour la chrétienté en général : il pourra, s'il le juge à propos, garder le secret dans cette affaire, ainsi que vous le garderez de votre côté, et s'appliquer aux moyens de chercher un prompt remède : qu'il soit seulement assuré que la chose est telle que je la lui communique, et que le seul intérêt de la chrétienté me fait agir en cette rencontre. Je veux m'assurer que Sa Sainteté me saura un gré particulier de l'attention avec laquelle je veille dans une affaire si importante, et que je sais qu'elle affectionne si fort.

« Sur ce, mon cousin, etc.

« LOUIS. »

LE ROI AU DUC D'ESTRÉES.

(Même date que la précédente.)

« J'ajoute encore à l'avis que je vous donne ordre de confier au pape, *que la proposition qui est faite à Constantinople* pour l'entreprise de la Sicile marque que la descente se *doit faire à Agosta*, où quelques fortifications ont été rasées : qu'ainsi ce serait à cette place qu'il importerait aux Turcs de se pourvoir.

« Après avoir communiqué à Sa Sainteté les soins que je prends de détourner par mes moyens les maux que la chrétienté peut appréhender au dehors de la part des infidèles, vous lui donnerez part de ceux que j'ai pris de la poser au dedans ; vous lui ferez voir que j'ai bien voulu abandonner pour le bien de la paix tant et de si importantes conquêtes, que je suis en état de retenir et l'espérance d'en faire de nouvelles. J'ai lieu d'espérer que Dieu bénira mes intentions pour la tranquillité publique, et l'application que Sa Sainteté a donnée par sa médiation, que les États-Généraux ont accepté les conditions de paix que j'ai offertes; que les ministres d'Espagne à Bruxelles paraissent y consentir; que le roi de la Grande-Bretagne quitte la pensée de faire la guerre, vu le peu de largesses de son parlement pour lui. Ses nouvelles sont qu'il est à savoir le sentiment de l'empereur; mais qu'il y a sujet de croire qu'il ne voudra pas,

ou autres cas, ne pourra pas s'opposer à un bien si général, et désiré si ardemment de l'Europe. »

Messine épouvantée voulant se donner aux Turcs.

Telle fut l'issue de l'expédition de Sicile qui couta trente millions a la France.

. . . .

Maintenant, on va jeter un rapide coup d'œil sur les événements qui amenèrent la paix de Nimègue.

Il est dit dans les dépêches précédentes que Louis XIV craignait quelque entreprise de l'Angleterre, vers le mois de janvier 1678, et que, dans cette appréhension, il avait cru devoir retirer ses troupes de Messine. Pour expliquer comment cette division, momentanée d'ailleurs, avait été amenée entre ces deux bons frères de France et d'Angleterre, il faut dire quelques mots des faits antérieurs à ce refroidissement passager.

On a parlé, dans les temps, de la quotité des subsides accordés au roi Charles par Louis XIV, et on sait qu'à ce prix le bon Rowley (1) s'obligeait à proroger son parlement, dès que les instances des communes deviendraient trop vives à propos du rôle singulièrement passif que jouait l'Angleterre au milieu des grands événements qui se passaient sur le continent.

Bon an, mal an, de subsides en prorogations, le joyeux monarque était arrivé au mois de février 1677. Il fit l'ouverture de la session avec sa bonhomie habituelle, répondit évasivement lorsqu'il s'agit de la France, et finit son discours en suppliant les communes de *mettre l'union entre ses revenus et ses dépenses, qui*, ajouta-t-il gaiement, *étaient en un perpétuel désaccord*.

Les communes ne le savaient que de reste ; mais elles rirent de cette saillie, et allaient peut-être, se montrant moins rebelles que d'habitude, mettre en bonne intelligence les revenus et les dépenses du roi Charles, lorsque les rapides et décisives conquêtes des armées de Louis XIV vinrent mettre tous les bons Anglais dans une effroyable anxiété. En effet, en moins de six semaines, et pour ouverture de la campagne (de l'année 1677), les trois plus fortes places des Pays-Bas demeuraient au pouvoir de la France, et le prince d'Orange était complétement battu.

Les communes, effrayées du poids immense que de pareils succès donnaient à la France, adressèrent aussitôt une adresse à Charles pour le supplier de « prendre, en de telles circonstances, la position qui appartenait à l'Angleterre, qui ne devait « plus rester simple spectatrice de tels envahissements, et dans « l'intérêt de sa propre sûreté, et dans l'intérêt de l'Europe. »

Mais le cabinet français s'était si bien attendu à l'exaspération probable des communes à la nouvelle des succès qu'on espérait, que M. de Barillon, ambassadeur à Londres, avait obtenu de Charles II, avant l'ouverture de cette campagne, dont les résultats devaient si fort épouvanter l'Angleterre, avait obtenu, dis-je, au prix de deux millions, l'assurance de Charles, qu'après deux ou trois séances il prorogerait son parlement jusqu'au mois d'avril 1678, sans donner de suite à ses observations et à ses adresses (on était alors en février 1677).

Avant que d'exécuter sa promesse envers la France, le vieux Rowley voulut essayer un bon coup, comme il disait, et voir s'il ne pourrait toucher à la fois et les gages de Louis XIV, et les subsides votés par les communes. Aussi répondit-il à une adresse du parlement, fort explicite, dans laquelle lui, Charles, était humblement supplié « de conclure, ne pas différer des alliances « conformes aux vœux et aux besoins de l'Angleterre, et que « dans le cas même où S. M. se trouverait, par ces nouvelles « alliances, engagée à une guerre contre la France, le parle- « ment accorderait des subsides capables de faire respecter « l'honneur de la nation. »

Le joyeux monarque, qui ne voyait dans tout ceci qu'une balance à faire entre les gages qu'il recevait de Louis XIV et ce qu'il pourrait détourner des subsides à lui concédés pour se mettre en état de soutenir une guerre contre la France ; le roi Charles, dis-je, ajourna sa réponse, et, avant tout, demanda quel serait un peu le chiffre de ces subsides destinés à faire respecter l'honneur de la nation.

(1) On sait que ce fut un des surnoms du roi Charles Stuart.

Vingt mille livres sterling à emprunter sur l'accise additionnelle, lui répondit le parlement.

Vingt milles livres sterling pour faire respecter l'honneur de la nation anglaise ! s'écrie le roi Charles, mais, *codfish !* cela est une pitié ; accordez-moi six cent mille livres sterling, et je m'en charge à ce prix ; sinon les choses resteront comme elles sont.

Les communes, qui savaient à merveille que ces six cent mille livres sterling, si vaguement destinées à *faire respecter l'honneur de la nation anglaise*, fondraient comme tant d'autres milliers de livres sterling dans les mains dissolvantes des maîtresses et des favoris du bon roi plus soumis que jamais à la charmante Kerouallе, duchesse de Portsmouth, les communes s'en tinrent à leur offre de 20,000 livres sterling.

Voulant tenter un dernier effort sur ces intraitables, le roi Charles essaya de faire de cette question toute politique une question toute personnelle à lui, et de mettre son parlement dans la difficile alternative ou de lui accorder les 600,000 livres sterling, ou de le faire passer aux yeux de l'Europe, lui, Charles, roi d'Angleterre, pour un roi sans foi ni honneur.

C'était jouer gros jeu, et peut-être que si Charles eût su que déjà le cabinet français commençait d'acheter secrètement à Londres, et à un prix raisonnable, les membres de l'opposition de la chambre des communes et du parlement, afin de les faire un jour agir contre lui Charles, s'il tentait de rompre les chaînes dorées qui le liaient à la France, peut-être que Charles ne se fût pas inutilement exposé à l'affront sanglant qu'il reçut : car, ayant fait venir les deux chambres à Withe-Hall, il leur dit : « Donnez-moi les 600,000 livres sterling que je vous demande, « et vous n'aurez pas à vous repentir d'une aussi grande con- « fiance ; rien ne pourra m'entraîner à les détourner pour un « autre usage. Je vous engage ma foi et ma parole de roi. »

Eh bien ! malgré de si belles protestations, l'opposition soldée par Louis XIV refusa les 600,000 livres sterling ; *la foi et la parole du bon Rowley* furent méprisées à la face de l'Europe ; mais, pour le consoler, madame la duchesse de Portsmouth fit en anglais une chanson contre les communes, dont le refrain, beaucoup moins érotique dans la traduction que dans l'original, était celui-ci :

Vous avez Louis, vous avez Louise,
Beauté de France, or de France, vins de France,
Buvez, faites l'amour, dépensez votre or
Et moquez-vous de ces babillards

Le gai monarque trouva que sa belle maîtresse avait après tout raison ; il but, il fit l'amour, il dépensa son or, et il prorogea les babillards jusqu'au 13 décembre 1677.

On voit avec quelle justesse et sagacité de prévision M. de Barillon, ambassadeur à Londres, homme extrêmement habile, fin et entendu, souvent témoin des fréquentes irrésolutions du roi Charles, avait senti que l'emplette des membres de l'opposition parlementaire pouvait devenir d'une haute importance.

Les événements prouvèrent bientôt combien M. de Barillon avait agi sagement. Vers le mois d'août, Guillaume d'Orange quitte l'armée, se rend à Londres, et ensuite de longues conférences entre lui, le chevalier Temple, le roi Charles et le duc d'York, le mariage de la fille de ce dernier avec le prince d'Orange est convenu, arrêté, et a lieu presque immédiatement après sa demande.

Toute cette affaire fut menée avec un tel secret et une telle rapidité, que c'est à peine si M. de Barillon put en être instruit, et les articles du mariage étaient signés, que l'ambassadeur de France n'en avait pas encore averti sa cour.

Ce mariage, on le comprend, causa un vif déplaisir au cabinet de Versailles ; le génie du prince d'Orange commençait à se révéler, et cette alliance de deux puissances maritimes aussi importantes que l'Angleterre et la Hollande était un juste sujet de craintes pour Louis XIV ; mais, ce mariage demeurant conclu, il ne restait plus aux ministres français qu'à entraver de toutes leurs forces les projets qui avaient pour ainsi dire été les corollaires de cette union toute politique.

En effet, un plan de pacification générale avait été dressé dans

ces fréquentes conférences entre Charles II, le chevalier Temple, le duc d'York et Guillaume d'Orange. Ce plan devait être notifié à Louis XIV par le chevalier Temple, et si, dans trois jours, il n'était pas accepté, la guerre devait être immédiatement déclarée à la France par l'Angleterre. Le prince d'Orange partit donc avec madame la princesse sa femme pour s'en retourner en Hollande, se croyant bien sûr des résolutions de Charles II, qu'il pensait avoir décidé à rompre avec la France par une promesse de subsides beaucoup plus considérables que ceux que Louis XIV lui accordait, subsides que Guillaume devait obtenir secrètement des États-Généraux, en leur faisant comprendre tous les avantages qu'ils tireraient de ce sacrifice en formant une alliance avec l'Angleterre contre la France.

Une fois le prince d'Orange parti, Charles II, n'étant plus sous son influence, commença de réfléchir sagement que les États républicains sont rarement généreux, que ces subsides hollandais pourraient peut-être se faire attendre bien longtemps; que ce n'était, après tout, qu'un espoir, tandis que les subsides de Louis XIV se payaient bien, et comptant et sonnant, en belles guinées de Dieu; aussi, sans toutefois rompre pour cela ses négociations avec les Provinces-Unies, le vieux Rowley continua de vivre en bonne intelligence avec son frère de France; envoya bien, selon que cela avait été convenu avec le prince d'Orange, le plan de pacification au cabinet de Versailles, mais, au lieu de charger de cette mission décisive le chevalier Temple, homme intègre, ferme, et, avant toutes choses, ennemi déclaré du système français, le roi Charles, non-seulement envoya en France, pour porter ce plan de pacification, M. le comte de Feversham, homme distingué, capable de toutes façons, mais sincèrement dévoué aux intérêts de la France, et, de plus, il notifia positivement à M. de Barillon que, nonobstant l'apparente mission du comte de Feversham, il serait toujours prêt, moyennant subsides bien entendu, à rendre à Louis XIV tous les bons offices qu'il pourrait attendre de son inaltérable amitié.



Le prince d'Orange.

M. de Feversham, néanmoins, trouva Louis XIV fort refroidi: le mariage du prince d'Orange avec la fille du duc d'York l'avait rudement froissé; et, d'ailleurs, il haïssait personnellement ce prince, qui, par cette union, venait de s'assurer des droits éventuels à la couronne d'Angleterre: aussi, instruit des négociations que le roi Charles continuait d'entretenir avec la Hollande au sujet des subsides promis, sûr de tenir dans la main l'opposition du parlement anglais qu'il avait achetée, ayant des forces de terre et de mer capables au besoin de balancer celles de la Hollande et de l'Angleterre, n'ayant rien à craindre, pour ainsi dire, de la marine espagnole par son intelligence avec don Juan d'Autriche, Louis XIV rompit brusquement avec Charles II, congédia M. de Feversham, et, à la fin du mois de décembre, M. de Barillon refusa au pauvre Rowley de lui payer ses gages échus.

Le pauvre Rowley, d'abord un peu étourdi de ce coup imprévu, mais servi par cette admirable présence d'esprit qui ne le quittait jamais, assemble aussitôt les deux chambres le 15 janvier 1678, et là, dans un discours merveilleusement pathétique et national, il dit qu'il veut, avant tout, être l'*homme de son peuple;* puis, par un admirable mouvement d'éloquence, il s'élève énergiquement contre l'ambition démesurée du roi de France, et joue si bien son rôle, qu'après avoir été écouté avec acclamations, il obtint, tant la haine du parti français était forte, un subside de 2 millions de livres sterling, pour l'équipement de quatre-vingt-dix vaisseaux et l'entretien d'une armée de vingt mille hommes qui devait aller servir en Flandre, sous le commandement du duc d'York, et signe enfin, avec les États-Généraux, une alliance offensive et défensive.

Ce fut alors, dans cette rapide péripétie, que Louis XIV, dans le cas possible d'une guerre avec l'Angleterre, retira ses forces

de terre et de mer de la Sicile ; ce fut du moins, ainsi qu'on l'a dit, la base ou plutôt le prétexte de l'instruction qui fut donnée à M. de la Feuillade. On dit le prétexte, car Louis XIV, ainsi qu'on va le voir, était trop sûr des résolutions du roi ou du parlement, pour croire sérieusement à une guerre avec l'Angleterre.

En effet, voyant Charles II revenir à son parlement par cesse des subsides français, M. de Barillon fit agir alors vigoureusement, mais peu à peu, l'opposition qu'il avait achetée, mais qui, dans cette question, ne pouvait tout à coup et ouvertement se prononcer pour la paix avec la France contre le roi Charles, tandis que, lors de la session précédente, elle lui avait refusé les 600,000 livres sterling de subsides, parce qu'elle ne trouvait pas ses promesses d'agir contre Louis XIV assez explicites ; aussi Barillon, agissant avec prudence et mesure, exploitant habilement les préjugés nationaux, montra d'abord, malgré le bill de catholicité, le duc d'York à la tête des armées d'Angleterre. Ce fut un coup de partie, et l'opposition réduisit le subside d'abord voté de deux millions sterling à un ; puis enfin le bill fut hérissé de tant de difficultés, que son adoption fut retardée jusqu'à ce que Louis XIV, revenant à Charles, lui accorda six millions ; aussitôt les levées cessent, l'armée est licenciée, et les armements interrompus. Ce nouveau traité fut conclu le 27 mars 1678.

Alors le cabinet de Versailles, tranquille du côté de l'Angleterre, songe à la paix que les États-Généraux souhaitaient vivement, sûrs de conserver leur territoire, et déclare nettement qu'il gardera, pour prix de son adhésion à la paix, la Flandre et la Belgique.

Effrayées de ces prétentions, l'Espagne et les Sept-Provinces s'adressent à Charles II comme médiateur ; mais Charles II, gagné par Louis XIV, est fort embarrassé ; car, se voyant obligé d'envoyer à la Haye le chevalier Temple, il lui enjoint en secret d'agir contrairement à sa mission ; mais Temple, malgré les recommandations du roi, conclut en six jours un traité avec la Hollande, qui obligeait l'Angleterre à déclarer la guerre à Louis XIV, s'il n'avait pas abandonné dans deux mois la Flandre et la Belgique.

Ce traité mettait, ainsi qu'on dit vulgairement, Charles II au pied du mur, puisqu'il fallait, ou réunir son parlement et briser les liens qui l'attachaient à Louis XIV, c'est-à-dire renoncer à ses subsides, ou révoquer les pouvoirs donnés à Temple, et refuser, chose sans exemple, de reconnaître le traité signé par son ambassadeur.

Le bon Rowley, assez peu scrupuleux de sa nature, se décida intrépidement à faire une chose sans exemple, mais demanda, pour prix de cette innovation gouvernementale, 14 millions à Louis XIV.

Que fait Louis XIV ? Sûr de l'opposition anglaise, qui lui est vendue, et qu'il a voulu éprouver lors de son premier refus de subside, il fait aussitôt « part des propositions de Charles II aux « Sept-Provinces, leur montrant à quel point leur médiateur est « vénal et indigne de cette solennelle mission, puisqu'il offre de « rompre un traité signé en son nom pour 14 millions. »

Alors les États, indignés, se hâtent de conclure un traité séparé avec Louis XIV, dans lequel ils lui reconnaissent la Flandre.

Ce fut alors que le prince d'Orange, au désespoir de voir la paix signée, ayant, dit-on, la nouvelle du traité dans sa poche, attaqua par surprise M. le maréchal de Luxembourg, qui se croyait en paix, afin de rompre et de recommencer la guerre s'il en était temps encore ; mais ce fut inutile : il n'y eut que beaucoup de monde tué de part et d'autre.

Quoi qu'il en soit, l'exemple des Sept-Provinces entraîna les autres puissances, et les trois traités de Nimègue furent signés, le 10 août, avec les États-Généraux, le 17 septembre avec l'Espagne, le 5 février 1679, avec l'Europe.

Quant à Charles, une fois la paix faite, Louis XIV lui refusa durement l'argent promis par la convention du 27 mars, et le bon Rowley tomba, comme on peut le croire, dans un furieux embarras.

. . . .

La paix conclue par le traité de Nimègue, ce traité subtil, obscur, artificieux, qui, assurant à Louis XIV une partie de ses inutiles conquêtes, si chèrement achetées au prix de tant d'or, de tant de sang et de tant d'infâmes trahisons, contenait encore dans sa forme ambiguë les germes de tous les désastres qui devaient s'abîmer sur la France. Le traité de Nimègue, tel fut donc le fruit de cette terrible guerre qui coûta au monde Ruyter, Jean de Witt et Turenne ; de cette guerre soulevée sur l'Europe par Louvois, qui tenait si singulièrement « à donner de l'importance « à son ministère et bien embarrasser Colbert. »

Sans doute, il est assez honteux pour la *dignité humaine*, ainsi qu'on appelle cela, de voir d'aussi grands, d'aussi funestes événements qui retentissent pendant des siècles, amenés par une cause puérile, odieuse et misérable ; et pourtant cette cause est non-seulement la seule vraie, mais encore la seule qui soit vraisemblable, et puisse expliquer le pourquoi de cette guerre.

En un mot, sans l'impérieuse volonté de Louvois, pourquoi Louis XIV aurait-il entrepris la guerre de Hollande ? Cette guerre entrait-elle dans ses goûts, dans sa politique ? Non.

Louis XIV n'aimait ni ne comprenait la guerre ; il n'était pas né soldat ni général, et avait peur au feu. Ceci est un fait si avéré, qu'il demeure hors de toute discussion. Cette guerre se trouvait donc opposée à sa nature et à ses penchants. Était-elle davantage exigée par la politique ? Non.

Avant et après le traité d'Aix-la-Chapelle, quelle nécessité avait pu forcer Louis XIV à troubler la paix que Mazarin croyait avoir assurée pour si longtemps par le traité des Pyrénées ? Est-ce qu'à cette époque l'immorale, mais merveilleusement habile corruption employée par de Lionne, ne soumettait pas l'Europe tout entière à Louis ? Est-ce que, malgré l'injuste et parjure invasion de ce prince dans les Pays-Bas espagnols, cette première et fatale preuve de l'influence de Louvois ; est-ce que malgré sa félonie envers les Sept-Provinces ; est-ce que, malgré l'arrogance de ses ambassadeurs, toutes les puissances, largement payées pour cela, ne rendaient pas hommage à la suprême influence de la nation française, en choisissant son roi pour médiateur de tous leurs différends ?

Cette guerre n'était donc, ni dans le génie, ni dans les intérêts de Louis XIV ; et d'ailleurs, dans les manifestes, dans les déclarations de guerre, quels sont les motifs avoués ! Aucun de réel, de plausible, sinon l'insolence de cette république qui se veut ériger en souveraine.

Dira-t-on que cette effroyable invasion avait pour but de renverser, en Hollande, le culte hérétique, et d'abattre le protestantisme en Angleterre, afin de rétablir partout l'unité catholique ; mais cela n'a pas la moindre solidité. On a lu les dépêches, les négociations relatives à ces temps-là ; jamais le mot de catholicité n'y a été dit qu'une seule fois, et ç'a été afin de servir de prétexte au plus sordide, au plus scandaleux des traités.

Maintenant, quel intérêt avait Louvois à faire cette guerre ? Évidemment celui de soustraire le monarque à l'influence de Colbert, et de substituer sa propre influence, à lui Louvois, à celle de son rival. Or, les idées de Colbert étant extrêmement portées vers la paix, celles de Louvois devaient nécessairement se tourner vers la guerre.

Car, on l'a déjà dit, la politique de Colbert, comme celle de Lionne, était une : il considérait l'or comme instrument, la corruption comme moyen, la paix comme résultat ; non une paix servile, mais une paix hautaine et impérieuse, grâce au droit acheté de parler en maître qui paye bien et veut être obéi. Cette paix une fois assurée, profonde, Colbert voulait donner alors un rapide et large développement à l'industrie, au commerce, aux arts, et, en 1666, il faut dire qu'en vérité il marchait à grands pas vers ce but, les impôts étaient moins lourds, moins odieusement répartis ; les finances en bon état ; les manufactures s'établissaient de toutes parts ; *la marine militaire, seulement destinée, dans le génie de Colbert, à protéger la marine marchande*, prenait de l'extension, et déjà les avantages qui résultaient de ce système mettaient Louis XIV à même de satisfaire son penchant immodéré pour le faste, la représentation et la magnificence. Ce fut alors aussi, pour ainsi dire, le règne de Colbert,



Louis XIV.

et peut-être la plus belle période de ce qu'on est convenu d'appeler le siècle de Louis XIV.

Certes, il fallut que Louvois comptât bien sur sa hardiesse, sur son opiniâtreté, sur les conseils du vieux le Tellier, son père, ancien et implacable ennemi de Colbert, pour venir, dans de telles circonstances, non-seulement attaquer de front un tel système, représenté par des hommes comme Lionne et Colbert, mais encore essayer d'en faire triompher un autre qui, de plus, se trouvait entièrement opposé aux goûts que le roi manifestait alors.

Et pourtant Louvois réussit en agissant incessamment sur la vanité de Louis XIV ; sur la vanité ! cette mauvaise qualité, froide, négative et perfide, qui n'est pas même un vice, mais qui, une fois mise en jeu chez les gens faibles et sans énergie, dont elle est la seule passion, peut s'exalter jusqu'aux plus terribles conséquences.

Une fois le joint trouvé (qu'on excuse cette vulgarité), la tâche de Louvois était facile : il fit sentir à Louis que ses goûts de paix achetée, de commerce, de manufactures, semblaient de fort bas lieu, qu'on en causait en Europe, et que ce rôle ne paraissait pas celui que devait jouer un jeune roi de qualité, qui n'avait qu'à tirer son épée pour voir le monde à ses genoux. Louvois ajoutait que la fidèle noblesse se plaignait d'être peu occupée, et pour dernière raison, enfin, selon la langue précieuse de ce temps-là, que les dames trouvaient le prince le plus galant du monde, extrêmement Hercule, honnêtement Adonis, mais pas suffisamment *Mars*.

Une fois Louis convaincu qu'il était du bel air pour un roi de France d'avoir toujours l'épée hors du fourreau, il ne s'agissait plus pour Louvois que de trouver à ce conquérant novice un adversaire commode, facile, et qui, se laissant faire, ne rebutât pas dès l'abord cette toute jeune vocation guerrière. La Flandre espagnole, qui dormait, en 1668, paisible et désarmée sur la foi du traité de renonciation, convenait de tous points pour cet essai ; de sorte que cette grasse, molle et paresseuse province n'eut pas vu plutôt le nouveau vaillant porter la main à son épée, qu'elle tomba à genoux et cria merci.

Alors ce fut un beau moment dans la vie de Louis XIV que ce début héroïque ; il ne marcha plus dans les allégories qu'en manière de Jupiter tonnant ou rayonnant comme un soleil. Mais ces triomphes firent moins d'impression sur l'apprenti conquérant qu'une certaine émotion involontaire, mais nerveuse et profonde, qu'il avait ressentie à la première tranchée où il se trouva, et qui lui valut d'un de ses vieux serviteurs cette apostrophe un peu brutale que l'on sait.

Aussi, malgré de si magnifiques commencements, Louis XIV abandonna-t-il bien vite son armée pour venir, sous les frais ombrages de Fontainebleau, s'occuper sans relâche, avec mademoiselle de la Vallière, à donner le texte à venir d'une foule de discussions civiles et théologiques à propos de la légitimation des bâtards (1).

Colbert, un moment effrayé par cette malencontreuse velléité martiale, triomphait de nouveau en voyant le jeune roi revenir à des pensées de paix et de magnificence : les projets gigantesques de Versailles et de Marly n'effrayaient pas le sage ministre ; car il aimait mieux encore fournir de l'or pour ces prodigalités fastueuses qui, au moins, restaient à la France, donnaient une immense impulsion aux arts et à l'industrie, et occupaient des milliers d'ouvriers, que de laisser Louis XIV s'affoler de l'esprit de conquête, qui, dépensant tout sans rien rapporter qu'il ne fallût rendre tôt ou tard, consommait ainsi beaucoup sans résultat.

Ce voyant, Louvois pestait on juge comme, lorsque le vieux le Tellier lui donna l'ingénieuse idée de faire rédiger par quelques gens sûrs et secrets, sous la rubrique des Sept-Provinces, les pamphlets les plus injurieux, les plus outrés contre le grand roi et ses maîtresses ; puis le bon ministre parut un jour les larmes aux yeux : il lui fallait, hélas ! dévorer des outrages sans nombre, attirés à son maître par sa longanimité, ses goûts pacifiques, qu'une conquête facile et brillante n'avait même pu changer, par sa faiblesse pour des malheureux qu'un pli de son front ferait rentrer dans la poussière, qu'il écraserait d'un seul *quos ego*, tandis qu'on le représentait comme timide et n'osant se venger de tant et de si insolentes injures.

Or, ce dernier expédient aplanissant toutes les résistances que la timidité du roi avait opposées jusque-là, l'incessante et obsédante volonté de Louvois prévalut, et le traité de 1670 avec l'Angleterre servit de prélude à cette guerre monstrueuse qu'on a dit.

Maintenant, si l'on nie un fait qu'on pense avoir déduit de preuves irrécusables, il faut bien alors adopter pour seul mobile de cette guerre *la volonté providentielle* au lieu de la volonté de Louvois, et supposer que la Providence voulait par là sans doute donner encore au monde une de ses terribles leçons d'une si singulière moralité.

Montrer Louis XIV trahissant les Hollandais ses alliés en 1666, en leur refusant les secours promis ; trahissant en 1668 son serment solennel juré sur l'Evangile de renoncer à la succession d'Espagne ; trahissant en 1670 les Hollandais, ses alliés, en soudoyant contre eux l'Angleterre, la Suède et les princes électeurs ; trahissant en 1672 les Hollandais, ses alliés, en leur faisant la guerre la plus atroce sans aucun prétexte fondé ; trahissant en 1672 et 1673 les Anglais, ses nouveaux alliés, en ordonnant à ses vaisseaux de ne pas se battre, au risque de souiller le pavillon de France d'une tache indélébile ; en 1678, enfin, trahissant les Messinois qui s'étaient donnés à lui, et, en 1679, volant au roi Charles jusqu'au prix de son traité honteux.

A moins, encore une fois, que cette *volonté providentielle* qu'on a dit n'ait accumulé tant d'infamies et de trahisons en si peu d'années qu'à cette fin de montrer Louis XIV, au moment le plus désastreux de son règne, *recevant le surnom de* Grand, qui lui fut, en effet, décerné en 1679 sur l'hôtel de sa bonne ville de Paris, et de montrer aussi, sur un horizon moins élevé, Louvois, ayant épuisé la France d'or et de sang, l'ayant flétrie dans son honneur, tout triomphant dans sa gloire, tandis que Colbert, presque chassé de la cour, va mourir de chagrin et de désespoir, et que le peuple menace de déchirer son cadavre si on ose l'enterrer publiquement.

LIVRE SEPTIÈME.

—

CHAPITRE XLVIII.

Le 27 juillet 1680, un mouvement extraordinaire régnait dans la ville de Dunkerque ; Louis XIV y était arrivé la veille avec la reine, monseigneur le dauphin, madame la dauphine, et Marie-Anne-Victoire de Bavière, mariée à Monseigneur vers la fin de 1679.

On sait que ce fut à l'époque et à l'occasion de ce mariage que les affaires étrangères furent retirées à M. de Pomponne ; car depuis longtemps Louvois et Colbert, bien qu'ennemis irréconciliables, s'étaient unis pour ruiner Pomponne dans l'esprit de Louis XIV ; mais, si ces deux ministres avaient le même but, il

(1) A propos des maîtresses de Louis XIV, on doit citer ici une lettre fort singulière de Louis XIV à Colbert, au sujet de M. de Montespan : la voici telle qu'elle est insérée dans les œuvres du roi, tom. v, p. 576.

« Saint-Germain-en-Laye, le 15 juin 1678.

« A M. Colbert.

« Il me revient que Montespan se permet des propos indiscrets : c'est un fou que vous me ferez le plaisir de faire suivre de près ; et, pour que le prétexte de rester à Paris ne lui reste pas, voyez Novion, afin qu'on se hâte au parlement. Je sais que Montespan a menacé de voir sa femme, et comme il en est capable et que les suites seraient à craindre, je me repose encore sur vous pour qu'il ne parle pas. N'oubliez pas les détails de cette affaire, et surtout qu'il sorte de Paris au plus tôt. Louis. »

n'en était pas ainsi du motif qui les faisait agir. Louvois, au fort de sa faveur, et bien qu'il fût à peu près le maître des relations extérieures, et par son influence sur Louis XIV, et par la diplomatie occulte qu'il gageait; Louvois brûlait de réunir le ministère des affaires étrangères à son ministère : c'était une visée chimérique, sans doute; mais dès longtemps Louvois n'en était plus à s'arrêter à de tels empêchements. Quant à Colbert, son motif était moins personnel, il désirait seulement de voir cet important ministère entre les mains de son frère, M. de Croissy, que l'on a vu longtemps ambassadeur à Londres, et qui, en 1679, négociait à Munich, ainsi qu'on l'a dit, le mariage de Monseigneur.

Dans cette occasion, Louvois fut fort habilement joué par Colbert, qu'il en exécra d'autant. On dira bientôt comment et pourquoi; mais il faut avant reprendre le fil de cette intrigue.

Il s'agissait donc de perdre M. de Pomponne. Ce ministre, il faut le dire, depuis assez longtemps se montrait peu assidu aux affaires, soit par paresse, soit qu'il n'y prît qu'un médiocre intérêt, froissé de subir jusque dans son ministère l'omnipotence de Louvois. Mais cette indifférence aux intérêts publics ne fut que le prétexte de la chute de M. de Pomponne; la véritable cause fut son jansénisme : car Louvois et Colbert s'étaient trop bien aperçus de la nouvelle haine que madame de Maintenon venait d'inspirer à Louis XIV contre cette secte, pour ne pas insinuer habilement que leur rival, sans doute extrêmement homme de bien, plein de mesure, de réserve et de modestie, incapable de grandes vues, il est vrai, mais d'une parfaite droiture et fort habitué aux affaires, était malheureusement atteint de cette épouvantable hérésie qui obscurcissait l'éclat de tant de belles qualités; en un mot, qu'il était janséniste, et, qui pis est, fils, frère, neveu et ami des jansénistes les plus déclarés. Or, ce qui, en 1671, lorsque M. de Pomponne prit les affaires étrangères, n'avait été aux yeux de Louis XIV qu'une tache dans une belle vie, devint, en 1679, plus qu'un tort impardonnable; la raison de ce changement dans les idées de Louis XIV était simple : à madame de Montespan, gaie, moqueuse et libertine, succédait déjà madame de Maintenon, grave, austère, dévote, et qui, pour diverses raisons toutes particulières, qu'on dira plus tard, s'était déclarée l'ennemie la plus ardente du jansénisme.

La cause de Pomponne était donc perdue d'avance; il ne s'agissait plus que de trouver l'occasion opportune, car ce ministre était un de ces hommes si honnêtes, si vertueux et si généralement aimés et estimés, qu'on ne pouvait le chasser brutalement; il fallait un prétexte, et Pomponne le donna bientôt par ce peu d'application aux affaires qu'on a dit.

C'était au fort des négociations pour le mariage de monseigneur le dauphin, et le roi attendait les nouvelles de Bavière avec la plus grande impatience, lorsque M. de Pomponne dit à madame la princesse de Soubise, extrêmement de ses amies, qu'il avait l'intention d'aller passer quelques jours à sa terre de Pomponne, propriété charmante, située près de Lagny et sur les bords de la Marne. Madame de Soubise, alors dans tout l'éclat de sa merveilleuse beauté, avait souvent consolé Louis XIV des aigres tracasseries de madame de Montespan et de la niaiserie de la belle et malheureuse duchesse de Fontanges; mais cela toujours dans l'ombre et dans le secret le plus impénétrable, qui ne fut guère trahi que par la prodigieuse fortune de M. de Soubise, qui, de simple gentilhomme, doté de mille écus de rente, se vit en peu d'années prince, avec un revenu de quatre cent mille livres.

Or, madame de Soubise savait, grâce aux confidences du roi, qu'on n'attendait que l'occasion de perdre M. de Pomponne : aussi, lorsque ce ministre lui vint parler de ce voyage à Pomponne, elle lui dit : « De grâce, demeurez ici, n'y allez pas; » il insista, elle insista plus fort; mais toutefois sans lui donner aucune raison ni s'expliquer davantage, craignant de compromettre le secret de son intimité avec Louis XIV en se montrant mieux instruite. M. de Pomponne, regardant comme un caprice cette opiniâtreté de madame de Soubise à ne le laisser point aller à Pomponne, ne s'y arrêta point, et partit. Comme il montait en voiture, arrive un courrier de Bavière. C'était le jeudi soir. Par une insouciance bien condamnable d'ailleurs dans un ministre, Pomponne donne les dépêches à déchiffrer sans attendre la traduction du chiffre, recommande au courrier de ne point paraître, et se met en route pour sa terre. Malheureusement, le courrier appartenait à M. Colbert de Croissy, qui négociait le mariage. Sans tenir compte de l'injonction de M. de Pomponne, le courrier va trouver Colbert, lui raconte comment il a apporté des dépêches, et comment M. de Pomponne est parti en lui recommandant de ne se point montrer.

On pense si une pareille bonne fortune fut perdue pour Colbert et Louvois, qui exaspérèrent à l'envi la curiosité de Louis XIV sur ces dépêches et sa colère contre la coupable paresse du ministre janséniste. Le jeudi et le vendredi se passèrent de la sorte dans l'attente du chiffre; M. de Pomponne était toujours à sa terre; enfin il arrive le samedi. Croyant son courrier toujours inconnu, il prend ses dépêches alors déchiffrées, et arrive à la cour... mais trop tard; car de son air impassible Colbert le pria, de la part du roi, de lui remettre sa démission de sa charge de secrétaire d'État des affaires étrangères.

Mais le curieux de ceci fut l'accablement de Louvois, lorsque, triomphant, il alla tout raconter à son père, le ministre le Tellier, qu'il n'avait pas mis dans la confidence de son rapprochement momentané avec Colbert. « Mais, lui dit le Tellier de son « ton goguenard, avez-vous au moins quelqu'un à mettre à la « place de Pomponne? — Non, mon père, je n'ai songé qu'à « le renverser pour tâcher de joindre son ministère au mien, « ou de l'exercer par intérim comme je fis lors de la mort de « Lionne. — Ouais... Vous n'êtes qu'un sot, mon fils, dit le « vieux courtisan : le roi n'y consentira jamais, et, à l'heure « qu'il est, l'homme de marbre (Colbert) a mis là une de ses « créatures, et c'est pour lui que vous avez si bien travaillé. »

Le Tellier avait raison, puisque, ainsi qu'on l'a dit, ce fut Colbert de Croissy qui fut mis là par Colbert; et depuis cette époque (décembre 1679) il garda le département des affaires étrangères.

Cette longue mais nécessaire parenthèse épuisée, venons au voyage du roi à Dunkerque, cette ville qui, pendant la guerre passée, avait déjà plus d'une fois retenti du glorieux nom de Jean Bart, que nous y retrouverons bientôt.

Louis XIV fut reçu dans ce port par M. le comte d'Estrades, qu'on a vu dans les temps ambassadeur à la Haye, et qui, ayant bravement fait sur terre les campagnes de 1672 et 1673, obtint le gouvernement de Vesel et de Maëstricht, fut nommé en 1675 maréchal de France, et plus tard plénipotentiaire pour traiter la paix de Nimègue, conjointement avec MM. Courtin et d'Avaux.

Seignelay, qui exerçait la survivance de la charge de son père en l'absence de ce dernier, accompagnait le roi; car Colbert, déjà fort malade de la gravelle, était demeuré à Paris; d'ailleurs Louis XIV, à son retour de Flandre, avait durement traité ce ministre lorsqu'il lui était venu nettement exposer le délabrement des finances, en s'opposant de toutes ses forces à l'emprunt désastreux que proposait Louvois. Aussi, quelques jours après, présentant à Louis XIV un compte de travaux pour une grille de Versailles : « Il y a de la friponnerie là-dedans, lui dit « brusquement Louis XIV. — Sire, j'ose espérer que ce n'est « pas moi que Votre Majesté accuse. — Je ne sais; mais il faut « voir les travaux des fortifications de Flandre faits par Lou« vois : c'est là un prodige d'économie qu'il faut observer et « imiter. »

Colbert sortit la mort et le désespoir dans le cœur, et de ce moment sa santé, déjà usée par un travail excessif, commença de décliner, et il n'eut d'autre consolation que la fortune croissante de son fils, qui, véritablement, était aussi prodigieuse que celle de ses filles, dont la dernière venait d'épouser M. le duc de Mortemart, fils de M. de Vivonne.

M. de Seignelay s'était aussi récemment marié pour la seconde fois en épousant mademoiselle de Matignon, mariage non moins magnifique que son premier avec mademoiselle d'Alègre, héritière de plus de 60,000 livres de rentes. Cette union n'avait pas été heureuse, et on lit dans les cartons manuscrits de d'Hozier une note bien significative à propos des relations plus que rudes qui existèrent encore entre Colbert et son fils, même alors que ce dernier n'était plus en âge de recevoir des correc-

tions paternelles. Cette note est ainsi conçue : « Mademoiselle « d'Alègre n'avait épousé M. de Seignelay qu'avec répugnance, « à cause de son origine; mais les marquis d'Alègre et de « d'Urfé, ses oncles et tuteurs, s'étaient laissé gagner par Col- « bert. Ce mariage valut au comte de Sommariva, fils du der- « nier, l'évêché de Limoges, et au père des lettres de recom- « mandation pour les principaux officiers du parlement de Bor- « deaux, où il avait un grand procès contre M. le comte de « Mailly, son neveu, pour la succession de madame la duchesse « de Croy. Le mépris que la marquise de Seignelay avait pour « son mari causa souvent entre eux des différends, et ce mar- « quis, fier de son naturel, s'emporta un jour jusqu'à donner un « soufflet à sa femme, ce qui étant venu à la connaissance de « Colbert père, il le régala de quelques coups de bâton, qui le « rendirent sage par la suite. »

Dans ce voyage de Dunkerque, Seignelay commença de donner des preuves de cette inflexible opiniâtreté de caractère qui le distinguait, et qui n'était pas une de ses moindres ressemblances avec Louvois.

Louis XIV n'avait jamais vu de vaisseau de guerre armé; Seignelay lui ayant positivement assuré qu'il en verrait un à Dunkerque, ayant conséquemment ordonné au chevalier de Léry d'amener *l'Entreprenant* de la rade dans le port, chose qui ne s'était jamais faite jusque-là, le bassin n'étant pas jugé assez profond pour recevoir un vaisseau de guerre. M. de Léry assembla les pilotes, fit sonder et resonder le port et le chenal. Le résultat fut l'avis unanime, signé de tous les pilotes, qu'il était impossible d'y entrer *l'Entreprenant*, les courants étant trop rapides dans le chenal et le port n'ayant pas assez d'eau. On pense la fureur de Seignelay. Le roi arrivait, et s'attendait à trouver ce vaisseau tout armé. Seignelay dépêche courrier sur courrier, et à toutes les objections qui véritablement paraissaient basées sur la raison et la nécessité, il répond : « J'ai « promis au roi que le vaisseau entrerait; je veux qu'il entre, et « il entrera. » Grâce à cette persistance de volonté, qui n'admettait rien d'impossible, malgré le procès-verbal des pilotes et les terreurs de presque tout Dunkerque, amené sur la jetée par la crainte de voir le vaisseau se perdre et s'échouer, *l'Entreprenant* entra dans le chenal, mouilla dans le port, et ce fait démontra la fausseté des assertions des pilotes, qui avaient mal sondé, ou plutôt qui s'étaient entêtés d'un esprit de routine et de préjugé. Il faut dire aussi que l'inflexibilité de M. de Seignelay à propos de l'entrée de ce vaisseau était fortifiée par l'avis de M. Decombes, un de nos ingénieurs les meilleurs et les moins connus, qui avait positivement assuré au jeune ministre que le chenal et le port étaient praticables; mais, néanmoins, un homme d'un caractère moins absolu que celui de Seignelay se fût peut-être laissé imposer cet avis universel qui semblait appuyé par la pratique et par l'expérience, et, de la sorte, n'eût pas obtenu ce résultat doublement avantageux, en cela qu'il ruinait un préjugé ridicule, et qu'il prouvait la possibilité d'avoir des vaisseaux de guerre armés dans le port de Dunkerque.

Enfin, Seignelay fut récompensé de sa persistance; car le roi et toute sa cour se montrèrent des plus satisfaits du spectacle que leur offrit la manœuvre de *l'Entreprenant*. On avait choisi pour le monter les matelots les mieux faits du royaume et les plus adroits, à qui on avait fait faire exprès des habits de même façon; car, ainsi qu'on l'a dit, les soldats de l'armée de terre seuls commençaient à être uniformément vêtus, les officiers n'entendant pas porter cet habit, qui sentait, disaient-ils, *trop la livrée et la servitude;* et, à ce sujet, on ne peut s'empêcher de trouver dans ce fait, assez puéril en soi-même, la cause de l'incroyable insubordination qui régnait dans les armées françaises. Jusqu'au temps où les marques distinctives des grades, représentées par un signe visible, furent reconnues et honorées, tout gentilhomme une fois à l'armée traitait non-seulement d'égal à égal avec les généraux, mais encore refusait certaines déférences inhérentes au service militaire : ainsi l'on vit plusieurs maréchaux de France refuser d'obéir à Turenne, sous le prétexte que, maréchal comme eux, il devait rouler avec eux et non les commander, n'ayant pas un grade supérieur au leur.

Pour en revenir aux costumes des officiers et des marins qui montaient *l'Entreprenant*, les matelots avaient des culottes rouges avec un petit galon sur les coutures et de petites écharpes blanches; les soldats étaient habillés d'un drap tirant sur le musc, doublé de drap rouge; les gardes de la marine étaient vêtus d'écarlate galonné d'or; les officiers avaient des justaucorps bleus, avec un galon beaucoup plus large, et ceux des capitaines étaient entièrement couverts de points d'Espagne d'or et d'argent (l'ancien justaucorps à brevet); enfin, jamais on n'avait vu équipage de vaisseau plus leste et plus galant.

Le lendemain, 27, Louis XIV donna audience au comte d'Oxford et au colonel Churchill, plus tard si fameux sous le nom du duc de Marlborough, envoyés du roi Charles et du duc d'York, pour le complimenter, et ensuite reçut le marquis de Warin, envoyé par le duc de Villa-Hermosa, gouverneur des Pays-Bas espagnols, pour complimenter Louis XIV, au nom de son maître Charles II, roi de toutes les Espagnes, qui avait épousé, à Burgos, le 18 novembre 1679, la nièce du roi, la princesse Marie-Louise, fille de Henriette d'Angleterre, pauvre jeune femme qui mourut, dit-on, comme sa mère, par le poison.

Le 28, le roi se rendit à bord de *l'Entreprenant*, accompagné de monseigneur le dauphin et de toute sa cour; Seignelay lui servait de *cicerone;* et lorsque le roi parut à la coupée, l'équipage était rangé à son poste de combat.

Le chevalier de Léry et de Seignelay expliquèrent la manœuvre au roi, qui se montra surtout fort satisfait d'un simulacre d'abordage, exécuté sur l'ordre du chevalier de Léry avec tant d'adresse, d'ensemble et d'activité, que le roi dit au dauphin et aux autres seigneurs de sa cour ces paroles *mémorables*, empruntées aux diverses relations du temps : « Admirez comme « sans se brouiller il pourvoit à tout : c'est qu'il s'est autrefois « trouvé dans de semblables occasions qui n'étaient pas des « jeux comme ceux-ci, et dont il s'est fort bien démêlé. » Le soir de ce même jour, la reine alla aussi visiter le vaisseau de M. de Léry, qui ne lui causa pas moins d'admiration qu'à Louis XIV.

Enfin, Louis XIV, des plus satisfaits, quitta Dunkerque le 30 juillet pour aller à Ypres.

Pendant le séjour que fit Seignelay à Dunkerque, il reçut deux lettres de Colbert qui, lui adressant plusieurs mémoires de M. Hubert, ancien intendant de la marine à Dunkerque, et récemment remplacé par M. Descluzeaux, lui enjoignait de s'enquérir si, dans le nombre des capitaines *capres* (ou corsaires), avantageusement cités dans ces États et qui avaient bravement fait la dernière guerre, il ne s'en pourrait pas rencontrer de dignes et capables d'entrer au service du roi.

Colbert s'était fait envoyer ces renseignements, en 1676, par M. Hubert; on verra plus bas à quel propos.

En tête de ces États, on va trouver les noms de Jean Bart et de son ami Keyser, qui, après s'être échappés, ainsi qu'on l'a vu dans les temps, du *Canard-Doré* du bonhomme Svoelt, au mois d'avril 1672, pour ne se voir pas forcés de servir en Hollande, étaient venus à Dunkerque où ils avaient pris de l'emploi sur un corsaire.

Pendant l'année 1673, Jean Bart et Keyser servirent comme seconds et maîtres d'équipage, puis, bientôt appréciés à leur valeur, les armateurs leur confièrent à chacun un bâtiment; et le 2 avril 1674, Jean Bart, commandant la galiote *le Roi-David*, et Keyser *l'Alexandre*, firent leur première prise à la hauteur de la Meuse, et se rendirent maître de *l'Homme-Sauvage*, bâtiment hollandais chargé de charbon; puis la réputation de Jean Bart et le nombre des prises qu'il fit seul ou en compagnie de Keyser augmenta tellement, qu'en 1676 Louis XIV lui fit présent d'une chaîne d'or, ainsi qu'on va le dire.

On remarquera, en lisant cet état des capitaines corsaires de Dunkerque, que l'amitié de Jean Bart et de Keyser n'avait pas failli, et avec quel concert ils agissaient; surtout on s'instruira de plusieurs particularités bien singulières, à propos de la façon de combattre de ces deux intrépides marins : ainsi, lorsqu'il s'agissait de réunir leurs deux corsaires pour attaquer un bâtiment, Keyser, quoique âgé de cinq ans de plus que Jean Bart, recevait ses instructions et prenait ses ordres pour la marche et la manœuvre de son bâtiment. Puis un autre curieux détail consigné dans cet intéressant document, c'est que Jean Bart,

sans doute par un raisonnement puisé dans sa connaissance parfaite du caractère des matelots, croyait intéresser davantage ses marins au succès d'une attaque en leur donnant accès dans la délibération, afin qu'ils eussent de la sorte à la fois part et au conseil et à l'action ; ainsi, avant le combat, Jean Bart prenait familièrement l'avis, non-seulement de ses officiers, mais aussi de ses matelots, sachant par lui-même combien une longue pratique, rudement expérimentée, peut souvent suggérer de conseils remplis de sens et d'à-propos. C'est de cette façon qu'il discutait son plan d'attaque avec son équipage, et qu'il le mûrissait par cet échange d'avis souvent contraires ; mais une fois ce plan bien convenu, bien adopté, et pour ainsi dire sanctionné par cette libre discussion où tous avaient pris part, il fallait qu'il fût rigoureusement observé, et autant Jean Bart s'était montré conciliant avant et pendant la délibération, ne se prévalant jamais de sa position de capitaine pour faire dominer son opinion, autant il devenait dur, impérieux et absolu dès qu'il s'agissait de l'exécution de ce que tous avaient consenti.

Sans aucun doute, Colbert, frappé non-seulement du grand nombre de prises faites par Jean Bart, mais encore de son intrépidité et de l'influence qu'il exerçait sur les autres capitaines corsaires, avait eu l'idée de former, pour ainsi dire, une escadre de course, composée de ces bâtiments, qui devait être destinée à Jean Bart, au commandement duquel le reste des corsaires se serait soumis avec joie. Cette idée de Colbert devait porter d'heureux fruits, car Dunkerque était un des points les plus importants pour faire la course, cette guerre incessante, acharnée, qui, bien plus que les batailles rangées, frappe au cœur et à mort la puissance attaquée, en cela qu'elle agit tous les jours sur son commerce qu'elle entrave et ruine à la longue.

Quant à penser que ce fut la naissante renommée de Jean Bart qui donna lieu à Colbert de demander cet état des capitaines corsaires à l'intendant de la marine de Dunkerque, on peut d'autant moins en douter que c'est dans la lettre suivante où il annonce que le roi accorde une chaîne d'or à Jean Bart pour le récompenser d'un brillant combat dont on parlera plus tard, que Colbert enjoint à M. Hubert de lui envoyer cet état des capitaines corsaires dont on a parlé.

MÉMOIRE DU ROI AU SIEUR HUBERT, EN RÉPONSE A SA LETTRE DU 4 SEPTEMBRE 1676.

« Du 18 septembre 1676, à Versailles.

Sa Majesté a été bien aise d'apprendre qu'un capre de Dunkerque, commandé par le capitaine Jean Bart, ait pris un vaisseau de guerre de Hollande de trente-deux pièces de canon. Comme il est important d'exciter lesdits capitaines à continuer la guerre qu'ils font aux Hollandais, il trouvera ci-joint une chaîne d'or, que Sa Majesté a bien voulu accorder audit capitaine Bart pour récompense de l'action qu'il a faite.

« Comme Sa Majesté pourrait tirer un service considérable desdits capitaines armateurs de Dunkerque s'ils pouvaient se réduire en escadre et obéir à un d'entre eux pour faire la guerre aux ennemis, Sa Majesté veut que M. Hubert envoie un mémoire exact du nombre et des noms desdits capitaines, dans lequel il doit marquer la réputation que chacun d'eux s'est acquise, les actions qu'ils ont faites depuis le commencement de la guerre, la qualité des bâtiments qu'ils montent, et qu'il examine soigneusement si, moyennant les secours que Sa Majesté pourrait leur donner, soit en leur accordant de ses vaisseaux à armer en course sans payer le tiers, soit en leur accordant d'autres avantages, ils pourraient se réduire à obéir à un d'entre eux, ainsi qu'il est dit ci-dessus ; mais surtout que Sa Majesté défend à M. Hubert de se déclarer de ce qui est dit ci-dessus à qui que ce soit, ne voulant pas que le dessein que Sa Majesté peut avoir sur ce sujet puisse parvenir à la connaissance desdits armateurs, et désirant que ledit sieur Hubert prenne bien garde de suivre les ordres qui lui sont donnés et de garder un secret inviolable. »

(*Mém. et ordr. du roi concernant la marine*, 1676, *p.* 270. *Arch. de Vers.*)

Hubert remit la chaîne d'or à Jean Bart, le 20 septembre, ainsi qu'il en donna avis à Colbert, par cette lettre du 25 où il dit aussi s'occuper du mémoire sur les capitaines corsaires, et dans sa dépêche (celle du 28), qui suit cette lettre, il annonce l'envoi de ces renseignements.

« 24 septembre 1676, Dunkerque.

« J'ai mis dans les mains du capitaine Bart la chaîne d'or que Sa Majesté a bien voulu lui accorder. Si le présent a été reçu de lui avec grande joie, il ne donne pas moins d'envie aux autres de faire de même que lui quelque belle action.

« Dans la pensée que Sa Majesté aurait de tirer service de ces sortes de gens-ci, il y en aurait bonne partie qui se soumettrait volontiers à obéir audit Bart : sa bravoure et sa manière de commander (quoique peu expérimenté) lui a donné quelque créance parmi eux ; mais, à quelque service qu'on les mette, l'intérêt et le gain les font agir ; il est bon même de les intéresser, et d'engager quantité de matelots étrangers à demeurer dans le pays et à s'y attacher. Je crois que, leur donnant les secours que Sa Majesté se propose, ils se disposeront à les recevoir et à faire du service. Du moins pourra-t-on les porter (faisant la course) à attaquer particulièrement les navires de guerre. Je travaille à faire le mémoire qui m'est demandé ; si la pensée en est sue, je puis vous assurer, monseigneur, que cela ne viendra pas de moi : je sais garder le secret quand il le faut et qu'il m'est recommandé. « HUBERT.

(En *P. S.*) « Les armateurs m'ont apporté les lettres de leur capitaine Bart, qui, apparemment, rend grâce du présent qui lui est fait. »

(*Ordr. de Dunk.*, *Hubert*, **1676-79**. — *Arch. de Vers.*)

LE SIEUR HUBERT, INTENDANT DE LA MARINE.

« A Dunkerque, le 28 septembre 1676.

« J'ai commencé, par mes dernières, à répondre au Mémoire du roi, du 19 du courant ; je fais encore ce qui m'est ordonné, en envoyant, par l'état ci-joint, les noms et les qualités des capitaines armateurs de Dunkerque, avec le nombre et la sorte des bâtiments qu'ils commandent, sur les pensées qui m'ont été données ; je réponds au bas du même état, et donne les sentiments qui me sont venus, sur les propositions qu'on fait ; je dirai encore que la chose me paraît faisable, prenant les mesures nécessaires *avec les armateurs et matelots, qui se défient toujours des engagements au service de Sa Majesté.* Voulant donner ses vaisseaux sans intérêt, je crois qu'il serait bon de commencer à en bailler un à la disposition du capitaine Bart en faveur de ses armateurs, qui ont perdu, dans son dernier voyage, et qui demande, pour la prise du convoi hollandais, la remise du droit de monseigneur l'amiral, au lieu de 500 livres accordées par chacune pièce de canon de vaisseaux pris. Cet intérêt paraîtra moins affecté, et donnera lieu aux autres armateurs de désirer la même chose, et à donner dans les pensées qu'on peut avoir de se servir d'eux ; après cela, le reste sera aisé à faire.

« Les barques longues *la Fidèle* et *la Fine* sont arrivées samedi à la fosse de Mardik avec toutes les belandres pour y prendre des vivres ; le sieur Selingue était allé à Bologne, avec les ordres de Sa Majesté, pour en prendre possession ; ne les ayant pas trouvées, il est retourné ici ; et hier à la même fosse, y faisant la revue, il fit son rétablissement et le mit en possession de toutes choses. La barque *la Fidèle*, ayant besoin de radoub, ne pouvant demeurer à la mer de mauvais temps, j'ai fait donner en sa place la barque longue *la Surprenante*, un peu plus forte, qui s'est trouvée en état de servir, et qui, par le reversement des armes et des munitions, sera en état demain d'aller à la mer. Tous les deux bâtiments reçoivent présentement les vivres que je leur ai ordonnés ; il y a longtemps que les équipages demandent leur solde, et je ne puis leur faire payer sans ordre et sans fonds ; les 6,000 livres dernières ordonnées ne sont pas encore remises.

« Comme je n'ai pas reçu de réponse sur le lest jeté par l'Anglais dans la fosse de Mardik, je lui fis rendre, samedi dernier, les voiles de son vaisseau qui était en disposition de s'en aller: je ne sais si j'ai bien fait.

« Je travaille présentement à extraire l'état au vrai de la recette et dépense faites pendant l'année dernière, pour, en même temps, rendre raison de celles faites cette année, et l'envoyer incessamment. Il serait nécessaire à l'avenir d'obliger M. le trésorier général d'envoyer à ses commis, au temps des ordres, des fonds à mesure qu'ils sont ordonnés, afin que nous puissions aisément nous trouver conformes.

« HUBERT. »

Puis vient l'état suivant annexé à la dépêche.

ÉTAT DES CAPITAINES CAPRES DE DUNKERQUE ET DES NAVIRES QU'ILS COMMANDENT.

Le capitaine JEAN BART, âgé d'environ trente ans, fait capitaine depuis trois ans, commandant à présent la frégate nommée *la Palme*, armée de 24 pièces de canons et équipée de 150 hommes.

Dans sa dernière action, le même capitaine Bart a pris lui seul encore un autre convoi hollandais de 32 pièces.

Pendant qu'il a été lieutenant, son capitaine rendit témoignage aux armateurs de sa conduite et de sa bravoure, ce qui lui fit donner sa première frégate de 8 pièces de canon, avec laquelle il prit un convoi hollandais de 10 pièces de canon en compagnie du capitaine Keyser.

Avec sa seconde frégate, de 24 pièces de canon accompagnée d'une autre de 20 pièces de canon, commandée par le même capitaine Keyser, ils prirent chacun un convoi hollandais avec leur flotte chargée de harengs.

Les deux mêmes ensemble, avec un autre de moindre force, ont attaqué une flotte sortant d'Angleterre pour Ostende, convoyés de trois navires de guerre: le capitaine Bart s'attacha à celui de 18 pièces de canon, et le prit à la vue des deux autres convois, laissant aux deux autres capitaines de Dunkerque leur flotte entière amenée pour eux.

Le capitaine KEYSER, âgé de trente-cinq ans, commandant la frégate nommée *le Grand-Louis*, armée de 20 pièces de canon et équipée de 150 hommes.

Ce qui est dit de lui ci-dessus fait connaître la liaison qu'ils ont ensemble; le capitaine Bart et lui, tous deux sont de service, ce dernier déférant à l'autre; mais il *leur faut laisser cette liberté de vivre comme ils font familièrement avec leurs équipages, conférant avec les officiers et matelots quand il faut entreprendre quelque chose; après cela leur commandement est absolu.*

Le capitaine Michel SMALL, âgé de trente-six ans, commandant la frégate neuve de 18 pièces de canon, de 10 livres de balles chacune, équipée de 150 hommes.

Il a fait plusieurs prises, revient encore de la mer avec six flûtes qu'il a enlevées en présence des convois, et n'a pas moins de courage et de conduite que les deux capitaines ci-dessus.

Le capitaine WACRENIÉ, âgé de cinquante ans, commandant la frégate nommée *l'Oie*, armée de 18 pièces de canon et équipée de 180 hommes.

Ce capitaine a fait plusieurs prises dans la pensée de trouver aussi occasion de se signaler: il n'a pas moins de courage et de génie que le capitaine Bart, quoique chirurgien de son premier métier, il est bon pilote et peut rendre des services, se croyant capable, et avoir autant de courage que les autres, on aurait peine à les accorder sur le commandement; il y a cette différence entre eux, que Bart hasarderait plus et ménagerait moins sa personne.

Le capitaine LASIE, âgé de quarante-cinq ans, commandant la frégate *la Poudre-d'Or*, armée de 18 pièces de canon, équipée de 180 hommes.

Ce capitaine a fait quantité de prises, mais n'a pas trouvé occasion de combattre; il est bon officier, et a été ci-devant lieutenant sur la frégate *la Mignonne*.

Le capitaine SOUTENUIE, âgé de vingt-six ans, commandant une frégate neuve de 10 pièces de canon et équipée de 100 hommes.

Ce capitaine a aussi fait plusieurs prises et rien autre chose digne de marque.

Le capitaine DELASTRE, âgé de vingt-huit ans, commandant une frégate de 10 pièces de canon, équipée de 100 hommes.

Ce capitaine, quoique chirurgien de son métier, par les voyages qu'il a faits à la mer, s'est rendu connaissant de la navigation, et paraît avoir de l'activité et du courage.

Le capitaine VERMULLE, âgé de quarante ans, commandant une frégate neuve, armée de 12 pièces de canon, équipée de 100 hommes.

Pendant qu'il a monté une barque longue il a fait plusieurs prises, la plupart de considération; sa conduite et sa valeur l'ayant fait estimer, on lui a donné la frégate de 12 pièces de canon dans l'espérance d'une plus grande.

Le capitaine GOUVERNASEN, âgé de quarante ans, commandant une frégate de 8 pièces de canon, équipée de 70 hommes.

Ce capitaine, quoique brave soldat, n'a pas été si heureux que les autres.

Le capitaine PITREBAS, commandant la frégate *la Fortune*, armée de 6 pièces de canon, équipée de 59 hommes.

Ce capitaine est bon marinier, brave homme, capable de servir.

Le capitaine YAN-YANCE, âgé de trente ans, commandant la frégate *le Saint-Michel*, armée de 6 pièces de canon, équipée de 60 hommes.

Il n'a fait autre chose que la course sur les ennemis, estimé plus courageux que rempli de conduite.

Le capitaine LIEVENS, âgé de vingt-huit ans, commandant une frégate de 6 pièces de canon, équipée de 60 hommes.

De même que le précédent.

Le capitaine HERT, âgé de quarante-six ans, commandant la frégate *le Coq*, armée de 6 pièces de canon, équipée de 60 hommes.

Ce capitaine est chirurgien de son métier, plus capable de le faire que d'aller à la mer.

Il y a encore deux frégates neuves qui s'équipent, et qui n'ont pas encore de commandants.

BARQUES LONGUES.

Charles LANSCOT, âgé de quarante-six ans, commandant un barque longue, armée de 6 pièces de canon, équipée de 56 hommes.

Ce capitaine a fait diverses prises assez de conséquence, paraissant courageux et homme de conduite.

Le capitaine BOWIN, âgé de trente ans, commandant une barque longue de 6 pièces de canon, équipée de 50 hommes.

Ce capitaine est Anglais de nation, habitué à Dunkerque au commencement de la guerre, estimé habile et courageux.

Le capitaine Josse CONTANT, âgé de trente-six ans, commandant la barque longue nommée *le François-de-Paul*, armée de 4 pièces de canon, avec 40 hommes.

Ce capitaine est estimé un des plus habiles et courageux, capable de servir.

Le capitaine GILLETANT, âgé de vingt-six ans, commandant une barque longue, armée de 4 pièces de canon et équipée de 40 hommes.

Il est jeune, avec moins d'estime et d'expérience.

Le capitaine HAUTEBART, commandant une autre barque

Il est bon pilote et courageux.

longue, armée de 6 pièces de canon et équipée de 55 hommes.	
Le capitaine Blankemin, âgé de trente-deux ans, commandant une autre barque longue, armée de 6 pièces de canon et équipée de 56 hommes.	Il est estimé bon marinier.
Le capitaine Albert Lecluze, âgé de trente-six ans, commandant une barque longue de 3 pièces de canon avec 30 hommes d'équipage.	*Idem.*
de canon, avec 20 hommes d'équipage.	
Le capitaine Charles Maréchal, âgé de quarante ans, commandant une barque longue de deux pièces de canon avec 40 hommes d'équipage.	Estimé marinier.
Le capitaine Lombard, âgé de trente-deux ans, commandant une des barques longues de Sa Majesté, donnée en course, de 4 pièces de canon avec 40 hommes.	Il est de Calais, expérimenté, courageux, avec assez de conduite.



Audience donnée par Louis XIV aux envoyés du roi Charles et du duc d'York. — page 333.

Le capitaine Baptiste Roussel, âgé de quarante-deux ans, commandant une barque longue de 4 pièces de canon, équipée de 50 hommes.	Il est estimé bon marinier.
Le capitaine Arnauld-Yanse, âgé de quarante-six ans, commandant une barque longue de 4 pièces de canon, avec 40 hommes d'équipage.	*Idem.*
Le capitaine Nicolas, âgé de trente-six ans, commandant une autre barque longue de 4 pièces de canon, avec 39 hommes.	*Idem.*
Le capitaine Suanne, âgé de cinquante ans, commandant une petite corvette d'une pièce	Ce capitaine est Anglais, habitué à Dunkerque depuis deux ans, homme estimé, courageux et de bonne conduite.

AUTRES CAPITAINES SANS EMPLOI.

Le capitaine Alexandre Jacobsen, âgé de quarante-cinq ans.	Il est estimé malheureux, et je crois sans courage.
Le capitaine Gaspard Dupré, âgé de trente-six ans	Il est estimé habile et très-bon soldat.
Le capitaine Jean Pitre, âgé de trente-six ans.	Il est bon pilote; mais peu de conduite.
Le capitaine Martinbourg, âgé de trente-six ans.	Il n'est pas en grande estime.
Le capitaine David Truelle, âgé de quarante ans.	Il est bon pour officier.
Le capitaine Michel Patel, âgé de trente-huit ans.	*Idem.*
Le capitaine Jean Augustin, âgé de trente-six ans.	N'est pas grand'chose.

Par cet état, il y a : de frégates appartenant à des particuliers. 15
De barques longues. 12
De capitaines. 33

« Dans le nombre des hommes qui forment les équipages, il y a quantité d'officiers mariniers aussi courageux et de conduite qu'aucun des meilleurs capitaines; et parce qu'ils sont connus, et que les commandants ont la disposition de faire leurs équipages, ils les choisissent particulièrement, leur faisant bonne condition.

« On croirait peut-être, par le nombre des bâtiments ci-dessus spécifiés, qu'il y aurait beaucoup de matelots à Dunkerque : il est bon de dire que les vaisseaux y sont, mais qu'ils ne sont jamais tous ensemble à la mer, soit que les matelots aient la liberté de changer à chaque voyage, à quoi ils sont d'autant plus disposés par l'envie de s'engager à ceux qui leur donnent le plus, ou que les armateurs veuillent quelquefois surseoir leur armement; il se fait un continuel changement de vaisseaux et d'équipages, selon l'état des navires et l'argent que les armateurs ont à y employer, et ils ne vont que l'un après l'autre à la mer.

« Sur ce que peut-être aussi Sa Majesté pourrait croire avoir tenu ses matelots à Dunkerque, comme ses véritables sujets, dépendant d'elle, je suis obligé de représenter qu'il y en a, à la vérité, de Calais, Boulogne, et d'ici, mais il y en a beaucoup plus sujets d'Espagne, habitués à Nieuport, Ostende et même en Zelande, qui viennent par l'espérance du gain, qui servent volontiers et aussi bien que les autres contre nos ennemis. La plupart, à la vérité, naturellement Dunkerquois, sortis d'ici par suite des incommodités publiques; au lieu de les charger ainsi qu'on fait, les étrangers, au contraire, les ont reçus agréablement, sans les charger d'aucunes assises ni aucune charge de ville; la douceur qu'ils sentent les retient; non-seulement ils y demeurent, mais y en attirent d'autres avec eux. Il en serait autrement si Sa Majesté voulait avoir la même considération à Dunkerque; comme ils aiment naturellement leur pays, qu'il y a beaucoup de disposition à leur entretien, ils y retourneront infailliblement, et ne sauraient y venir sans en attirer d'autres.

« Je fais ce petit raisonnement pour représenter la force des bâtiments qui sont ici, les sujets propres à les commander et la qualité des matelots qui les servent. Dans la vue qu'on donne, s'il n'y a qu'à exciter ceux qui arment par les avantages qu'on propose, il n'y a pas de doute qu'ils n'ouvrent les yeux dès le moment que l'ouverture leur en sera faite; il y a même beaucoup de gens ici sans bâtiments, qui la recevront bien agréablement; mais si Sa Majesté, en leur donnant ses vaisseaux, pensait se servir d'eux dans une occasion, il faudrait renfermer ses pensées à peu d'armateurs, former entre les principaux, adroitement, une manière de compagnie pour disposer de leurs plus forts bâtiments avec ceux de Sa Majesté, et ordonner de la subordination entre les capitaines, ce qui ne me paraît pas bien difficile, ménageant l'intérêt des officiers mariniers et matelots (qui envisagent toujours le bien, et qui risquent volontiers leur vie pour l'acquérir), leur accordant, au lieu du tiers des prises qu'ils ont ordinairement, la moitié ou quelque chose à peu près de celles qu'ils avaient avec les bâtiments de Sa Majesté. J'oserais espérer que la chose se pourrait faire ainsi, les prévenant auparavant d'un désir de bien pour eux sans aucune marque d'intérêt, les amorçant par un commencement de bénéfice; le faisant ainsi, il reviendra des matelots qui servent ailleurs quasi par force, et diminuera extrêmement les moyens qu'ont ceux d'Ostende d'armer contre nous.

« Hubert. »

(*Biblioth. roy. mss. — Colbert.*)



Une chaîne d'or est remise à Jean Bart de la part de Louis XIV. — Page 334.

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1

Colbert, selon son habitude, fit faire secrètement une enquête contradictoire sur les mêmes capitaines, afin de s'assurer de la vérité des renseignements donnés par Hubert. Voici le résultat de cette seconde enquête adressée à Colbert, un mois après la première.

LISTE DES PRINCIPAUX CAPITAINES COMMANDANT LES VAISSEAUX CORSAIRES DE DUNKERQUE.

« Jean Bart, commandant une frégate de vingt-quatre pièces. } Bons soldats et matelots.
« Keyser, commandant une frégate de dix-huit pièces. }

« Je mets ces deux capitaines ensemble, parce qu'ils naviguent de concert ordinairement. Ils sont originaires de Dunkerque, âgés de trente à trente-cinq ans, et fils et petits-fils de deux fameux corsaires, qui ont fait beaucoup parler d'eux durant la guerre qui était entre les Espagnols et les Hollandais, avant le traité de Munster, et dont l'un, G. Bart, fut blessé au dernier siége de Dunkerque.

« Ils sont sortis avec honneur de toutes les occasions qu'ils ont trouvées dans leurs courses. Ils n'ont point dégénéré, quoique leur mauvaise fortune les ait obligés de servir d'officiers-mariniers ou de matelots dans le commencement de la guerre d'aujourd'hui, et, s'étant rendus dignes de commander, ils ont pris jusqu'à cinq frégates ennemies, dont la moindre a toujours été plus forte qu'eux. Entre plusieurs prises considérables qu'ils ont faites, on compte celle d'une frégate de Hollande, chargée de poudre d'or pour 80,000 livres; et celles des belandres, dont il sera parlé ci-après au sujet de Pitre Lasep. Ledit Bart a encore enlevé depuis peu un vaisseau des États de trente-deux pièces de canon. Je ne sais point le détail de cette action.

« Pitre Vermeulle, âgé de quarante ans ou environ.

« Celui-ci a servi de maître d'équipage sur la frégate *la Mignonne*, et depuis, s'étant mis dans la caprerie (1), a très-bien fait son devoir; il a fait quantité de prises très-riches, et a été un des plus heureux capitaines du port; mais, comme il n'a commandé que des bâtiments de quatre et six pièces, sa bravoure n'a pas fait encore tant de bruit que celle des autres.

« Pitre Lasep, âgé d'environ quarante ans.

« Il a été de même au service du roi sur *la Fidèle*, en qualité de maître d'équipage. Ayant eu le commandement d'une frégate armée en course, il a fait paraître qu'il la méritait; car, au premier voyage qu'il fit avec les sieurs Bart et Keyser, il attaqua, le premier, trois vaisseaux ennemis, dont le moindre était plus fort que lui, et, ayant essuyé tout leur feu, il donna moyen auxdits Keyser et Bart de les venir charger : ensuite de quoi ils prirent un desdits vaisseaux ennemis, mirent les deux autres en fuite, et prirent neuf balandres chargées de toutes sortes de marchandises qui étaient sous le convoi desdits ennemis.

« Nicolas Noux, âgé d'environ quarante ans.

« C'est un bon capitaine, qui a fait plusieurs courses dans la guerre de 1667 et dans celle d'à présent; il a commandé des barques longues dans la Manche pour le service du roi, et a été entretenu quelques années dans le port à 100 livres par mois. M. le vice-amiral l'estime beaucoup.

« Josse Contant, âgé d'environ vingt-huit à trente ans.

« Encore bon capitaine, et qui a fait beaucoup de prises.

« Il y a quantité d'autres petits corsaires qui font aussi beaucoup de prises, mais dont la réputation n'est pas égale à celle des ci-devant nommés. »

« Ce 16 novembre 1676. »

Cette lettre n'est pas signée.

(*Biblioth. roy. mss. — Colbert.*)

M. Hubert, peu de jours après, envoyait à Colbert ce mémoire sur les armements en course, mémoire dans lequel il donne de curieux détails sur le mode suivi par les armateurs de Dunkerque.

MÉMOIRE D'HUBERT SUR LES ARMEMENTS EN COURSE A DUNKERQUE

« Par ceux ci-devant envoyés, j'ai marqué le nombre et la force des bâtiments de guerre qui sont à Dunkerque appartenant à des particuliers, les sujets pour les commander, et la qualité des matelots qui pourraient les servir pour les desseins qu'on pourrait avoir; outre qu'il y a peu de matelots pour les armer tous, et pour former une forte escadre, il y a tant de sortes d'intéressés dans les frégates, qu'il y aurait peine à les préparer tous à l'emploi qu'on en voudrait faire : les désordres et les procès qu'on voit journellement parmi eux le font dire, et, à moins d'un grand avantage pour eux, il serait difficile de les y porter, particulièrement dans le temps qu'ils voient retourner leur navire de la mer avec grandes dépenses, n'y ayant trouvé que tous vaisseaux exempts ou porteurs de passe-ports de Sa Majesté; dans cet état, ils voient bien que la navigation ennemie se faisant par de forts convois, il y aura plus de dépenses et de risques à courir que de bien et de fortune à espérer pour eux; et, comme la plupart sont peu accommodés, ils cesseront d'armer indubitablement, ainsi que ceux de Calais ont déjà fait, s'ils ne sont secourus d'ailleurs, pour les obliger à continuer leurs courses vers le Texel et le Vlie; fatiguant de la sorte la navigation des ennemis, que cela puisse empêcher leur commerce, ou les obligeant à faire de grands armements, qui seront plus de dépense qu'à charge aux autres, parce qu'ayant moyen de s'étendre à la mer, ils pourront aller ailleurs au passage des flottes qu'ils ont dehors, et revenir de temps en temps à leur port continuer la guerre, même aller souvent dans le Nord interrompre leur pêche, qui leur est d'autant plus sensible, qu'elle fournit presque la subsistance de leur pays, et fait le plus considérable négoce qu'ils aient, néanmoins gardés par de simples convois aisés à enlever.

« Si Sa Majesté pense simplement à porter ceux de Dunkerque à faire la guerre à ses ennemis de la manière qu'ils ont fait, il n'y a pas nécessité de les obliger tous à faire de fortes escadres, outre qu'il n'y aurait pas de matelots assez, il y aurait moins à espérer pour eux, et de mal à faire aux autres. Ou le commerce des ennemis cesserait, voyant des forces dehors, ou ils en auraient d'autres pour le favoriser. Dans la disposition où sont la plupart des armateurs, il serait assez difficile de les porter tous à l'armement de leurs vaisseaux; il y a tant de différentes personnes intéressées, que souvent ils ont peine à convenir de ce qu'ils ont à faire; et, pour le dessein qu'on aurait de les joindre tous ensemble, il faudrait les pressentir et quasi leur dire la pensée qu'on aurait, ce qui me paraît de conséquence.

« La mienne serait de préparer adroitement ceux qui ont les plus considérables bâtiments, leur offrant quelques secours; même si Sa Majesté voulait leur accorder de ses frégates, les donner en place de celles qui n'auraient pas de disposition à se joindre à eux, on pourrait demander le dixième des prises qui se *feraient*, leur laissant le reste pour augmenter la part des matelots, et pour les désintéresser d'ailleurs; de la sorte, ils pourraient s'engager dans la dépense d'armements (qui ne sont pas de peu de considération). Peut-être que les autres armateurs, voyant quelques apparences de profit, viendront insensiblement demander à joindre leurs navires, et à former une ou plusieurs escadres, selon le besoin. Il est bon d'observer sur cela que les prises qui se sont faites n'ont pas beaucoup enrichi les armateurs la plupart de leurs gains sont en vaisseaux qui leur demeurent sur les bras, et peu d'argent comptant pour

(1) On appelait capitaines ou vaisseaux capres les officiers et bâtiments, soit corsaires, soit marchands, tous ceux enfin qui n'étaient pas de la marine du roi.

Rien n'indique l'auteur de cette note

faire des armements; ainsi, outre les frégates de Sa Majesté, il les faudra secourir d'ailleurs, les intéressant de telle sorte que l'apparence de profits les fasse agir; mais, de quelque manière que le secours se donne, soit de vaisseaux, ou d'autre chose, il est nécessaire que là tout paraisse à eux, et que rien ne soit connu de ce qu'exige Sa Majesté, du moins dans les commencements des armements. Pour cet effet, il faudrait commencer par l'armement de trois à quatre bâtiments, et continuer le reste ensuite, pour se joindre, en cas de besoin, selon les occurrences : de cette sorte, on pourra être en état d'attaquer toutes les flottes qui entrent et sortent, et incommoder extrêmement les ennemis de Sa Majesté.

« A l'égard des matelots, pour peu qu'on augmente leur part, et qu'ils sentent du bien, il en viendra assez d'ailleurs s'engager à servir.

« Hubert. »

Maintenant, ces antécédents de Jean Bart bien établis, on va le retrouver et parcourir le tableau si mouvant de ses prises et de ses combats.

CHAPITRE XLIX.

On se souvient peut-être de la vieille maison de maître Cornille Bart, située dans la rue de l'Église, à Dunkerque, cette bonne ville où le petit Jean Bart passa son enfance, sous la surveillance du vieux Sauret, battant les mousses anglais, grimpant dans les hunes de tous les bâtiments du port, et s'aventurant en haute mer, à la grande terreur de mademoiselle Bart, ou bien encore écoutant le récit des combats de son père, les hardis exploits du Renard de la mer, ainsi que les miraculeuses et véridiques histoires du vieux Sauret. Or, au mois d'août 1680, cette maison existait encore; mais mademoiselle Bart et son mari Cornille Bart étaient morts, et leur fils Jean Bart avait religieusement conservé l'habitation paternelle où il logeait avec sa femme et son fils.

Rien ne paraissait changé dans la vieille maison : c'était toujours ses hautes et étroites croisées, son perron de grès soigneusement lavé, la date de la construction du bâtiment chiffrée en barres de fer sur sa modeste façade, et son épaisse porte de chêne à gros clous de cuivre luisants comme de l'or, que le vieux Sauret entr'ouvrait comme autrefois pour causer longuement avec les voisins et leur raconter quelques-uns de ces contes merveilleux; car la verve mensongère du vieillard était loin d'être épuisée, et, comme depuis longues années il ne naviguait plus, il se retranchait dans ses histoires d'autrefois, qui, s'éloignant de plus en plus du temps présent, prenaient aussi un caractère croissant de merveilleux.

C'était donc vers la fin du mois d'août 1680, quelque temps après le voyage du roi à Dunkerque. Dans la grande salle basse qui donnait sur le jardin, et dont les fenêtres à vitraux encadrés de plomb étaient comme d'habitude à moitié cachés sous les pousses vertes et fraîches du houblon qui tapissait le mur extérieur, se tenaient Jean Bart et Nicole Gontier, sa femme, qu'il avait épousée le 3 février 1675.

Si rien n'était changé à l'extérieur de la vieille maison de la rue de l'Église, il n'en était pas de même à l'intérieur, qui présentait un assez singulier coup d'œil; car dans sa vie aventureuse tout capitaine de corsaire s'emparait ordinairement des meubles qui lui convenaient à bord des prises qu'il faisait; de là le peu d'ensemble de l'ameublement de la maison de Jean Bart : ici une pièce d'étoffe précieuse, enlevée sur un navire hollandais, formait une portière magnifique; ailleurs c'étaient un grand canapé tressé de joncs du Japon, et tantôt une natte de Lima ou quelque beau tapis de Turquie qui couvraient les planchers.

Jean Bart avait alors trente ans; à cause de la grande chaleur, il s'était débarrassé de son justaucorps, ne conservant qu'un long gilet écarlate et son large haut-de-chausses de toile grise attaché par deux boutons faits de piastres espagnoles; sa figure s'était plus équarrie, plus dessinée, et sa longue moustache blonde, à la marinière, qu'il conservait encore selon l'ancienne mode, aurait donné un caractère sévère à sa figure sans l'expression habituelle de gaieté et de bonhomie qui l'épanouissait toujours. A ce moment surtout, Jean Bart semblait le plus heureux du monde; car, étendu dans un large fauteuil, il jouait avec son fils François-Cornille Bart, alors âgé de trois ans et trois mois, celui-là même qui, bien digne de son glorieux nom, devint un jour vice-amiral de France et lieutenant général des armées navales (1).

Madame Bart, car alors les usages allant se modifiant, cette distinction qui voulait autrefois qu'on appelât demoiselles au lieu de dames les femmes de gens qui n'étaient pas nobles, ne s'observait plus alors; madame Bart avait vingt ans environ, et était vêtue à la flamande, c'est-à-dire d'une robe de bure noire à long corsage, d'une collerette roide et empesée, et d'un bonnet blanc et étroit qui laissait à peine voir de petits crochets de beaux cheveux blonds; elle tenait sur ses genoux une petite fille âgée d'un peu plus de deux ans (2), qu'elle considérait avec amour et tendresse; enfin, pour compléter ce tableau, le vieux Sauret, assis dans un coin de cette salle, devant une table de noyer à pieds torses, semblait collationner attentivement quelques pièces qu'il tirait d'un carton.

Une forte et pénétrante odeur de tabac imprégnait cet appartement; car Jean Bart était toujours un intrépide fumeur, et ce qui causait alors ses rires bruyants qui vinrent interrompre Sauret et attirèrent au corsaire une douce réprimande de Nicole, c'était la figure singulière que faisait le petit Cornille Bart au milieu de l'épais nuage de fumée que Jean Bart venait d'exhaler de sa pipe.

— Jean... y penses-tu, dit Nicole, c'est faire mal à ce pauvre enfant que de lui faire respirer cette fumée... Tiens, vois déjà comme il tousse...

— Bah! dit Jean Bart, au contraire, Nicole, rien n'est plus salutaire aux jeunes marins que cette fumée-là..... N'est-pas, vieux Sauret?

Sauret, après avoir ôté ses lunettes et posé ses papiers sur la table, se retourna gravement et répondit d'un ton doctoral :

— Si salutaire, notre jeune monsieur, que j'ajouterai, révérence parler, que l'aspiration de cette fumée est pour ainsi dire indispensable à l'éducation de tout jeune marin destiné plus tard à respirer la glorieuse vapeur de la poudre à canon.

— Comment cela, vieux Sauret?

— Elle est indispensable en cela, notre jeune monsieur, que les jeunes gosiers des jeunes marins, s'habituant d'abord à respirer cette innocente fumée, ne se trouvent pas plus tard oppressés par la fumée du canon; sans cela, à la première aventure de guerre, ils courraient grand risque de demeurer suffoqués par cette glorieuse fumée de canon que j'ai dit, qui, bien que prodigieusement glorieuse, n'en étant pas moins extrêmement âcre et épaisse, leur entrant dans le gosier, y séjournerait comme, révérence parler, dans un tuyau sans ouverture, et leur causerait alors cette espèce d'étranglement qui fait trembler, tousser, fermer les yeux, et donne enfin cette maladie d'étouffement qu'on appelle vulgairement la peur.

— Ah! dit Jean Bart en riant plus fort, l'entends-tu, Nicole, voilà qui te ferme la bouche..... Que peux-tu répondre à cette raison de tuyau bouché?

— Révérence parler, dit Sauret d'un air un peu piqué, vous riez de cela, notre jeune monsieur, et pourtant rien n'est plus véridique, ainsi que je vais le prouver.

— Bon, tu vas dire quelque menterie, vieux Sauret, s'écria Jean Bart.

— Non, notre jeune monsieur, et ce que je vais vous dire est connu de tous ceux qui l'ont vu : au combat de 1673, il y eut à bord du *Moine-d'Or*, vaisseau de Rotterdam, de cinquante-quatre canons, un jeune gars qui, s'étant sauvé à fond de cale, y mourut de cette maladie de peur; alors, pour faire un exemple,

(1) Il fut promu à ce grade le 1er septembre 1757, ainsi qu'on le verra plus tard; il était né à Dunkerque le 18 juin 1677. Voir le registre de naissance de cette ville, reg. n° 4 1675-1678.

(2) Anne-Nicole, née le 16 mai 1678.

le capitaine décida qu'on couperait la tête de ce lâche, et qu'on la clouerait au mât d'artimon : eh bien! notre jeune monsieur, le coupeur de ladite tête m'a raconté qu'à peine avait-il ouvert le gosier de ce couard, qu'il en était sorti une si énorme et si prodigieuse colonne de fumée de canon, qu'il en avait été aveuglé, et que pendant huit jours les yeux lui étaient demeurés couleur d'écrevisse.

A cette singulière assertion, Jean Bart et Nicole se prirent à rire si fort, que Sauret, tout déconcerté, ne sut d'abord que répondre, puis :

— Enfin, notre jeune monsieur, ne me croyez pas si vous le voulez, mais faites toujours respirer la fumée du tabac à mon petit jeune monsieur, puisque vous voulez bien permettre au vieux Sauret d'appeler ainsi le petit-fils de votre père, et vous verrez qu'il respirera d'autant mieux celle du canon, qu'il la respirera enfin avec autant de délices qu'on aspire une bonne bouffée d'air frais par un temps lourd et étouffant comme celui d'aujourd'hui.

— Juste ciel! dit Nicole effrayée et ne riant plus alors, la fumée du canon!... j'espère bien qu'il ne la respirera jamais!... pauvre enfant!

— Lui!..... dit le corsaire : ah! sainte-croix! j'espère bien qu'à dix ans, si le bon Dieu nous donne la guerre, il l'aura déjà sentie cette fumée-là, et qu'à quinze ans son gosier en sera aussi noirci que le tuyau de ma pipe. N'est-ce pas, vieux Sauret?

— Révérence parler, notre jeune monsieur, vous croyez railler, mais tout le monde sait que le dedans du gosier d'un homme qui a vu beaucoup de combats est pour ainsi dire bronzé par cette continuelle aspiration qui...

— Oui, oui, dit Jean Bart en riant de nouveau et interrompant Sauret, le gosier d'un homme de guerre est de la couleur de l'âme (1) d'un vieux canon. Eh bien! tu auras donc un gosier bronzé, puisque Sauret le veut, n'est-ce pas, mon brave petit Cornille? dit Jean Bart en prenant son fils dans ses larges mains, et le soulevant au-dessus de lui pour le dévorer des yeux.

— Ah!... Jean... pouvez-vous donc désirer un tel avenir pour ce pauvre enfant? dit Nicole avec un soupir.

— Un tel avenir! eh! mais, c'est pour cela que justement je lui ai donné le nom de mon père!

— Tenez, révérence parler, notre jeune monsieur, voilà tout comme disait défunte mademoiselle Bart votre mère, quand maître Cornille riait en vous voyant taper des mains dès que vous entendiez le canon pendant le siége de 1658..... Ah! min Dieu! min Dieu!... qu'il y a longtemps de ça... Vous aviez huit ans alors, et maître Cornille était bien souffrant de sa blessure dans le fauteuil où vous voilà...

— Oui, dit Jean Bart tristement, les Anglais!

— A propos d'Anglais, mon jeune monsieur, reprit Sauret pour chasser l'expression de tristesse que le souvenir de son père avait amené sur le front de Jean Bart, vous rappelez-vous certain galopin fils d'un Bosseman?...

— Attends donc..... vieux Sauret, dit Jean Bart, qui voulait aussi chasser cette pensée chagrine par une autre moins triste, attends donc... le petit John Brish!

— C'est cela même, notre jeune monsieur : il s'appelait John Brish. Ah! madame Nicole! dit le vieux Sauret en joignant les mains avec admiration, et se tournant vers la femme de Jean Bart, ah! madame, si vous aviez vu..... ou plutôt si vous aviez entendu, car c'était un bruit sourd, continu, et répété comme ferait une balle sur un tambour; si donc vous aviez entendu les glorieuses gourmades que notre jeune monsieur donnait à ce grand roseau d'Angleterre, qui avait bien au moins douze ou quinze ans de plus que lui!... Ah! min Dieu! quelles terribles gourmades! ça résonnait si fort, qu'un aveugle aurait cru entendre battre la caisse d'un timbalier.

— Ah! ah! le vieux gausseur! s'écria Jean Bart en riant aux éclats; le petit John Brish qui avait douze ou quinze ans de plus que moi, qui alors en avais huit; de sorte que ces gourmades-là je les donnais à un garçon de vingt ou vingt-trois ans, moi, à huit ans... Hein! Nicole... c'est ça qui était glorieux pour ton mari, j'espère!

— Je vous jure, notre jeune monsieur, répondit Sauret, confus des éclats de rire de Jean Bart et de sa femme, que pour la force, et c'est ce que je voulais dire, que, pour la force, ce John Brish avait bien douze ou quinze ans de plus que vous... car il faut être véridique; et, pour preuve de cette force merveilleuse dans un enfant de son âge, je me souviens que ce petit Goliath de John Brish (car je me rappelle maintenant que même ses camarades l'avaient surnommé Goliath, à cause de la force prodigieuse que j'ai dit); que ce petit Goliath souleva un jour, sur le rempart, un énorme affût de canon qui pesait bien...

— Goliath! on le surnommait Goliath! s'écria Jean Bart presque avec admiration en regardant sa femme, et interrompant Sauret; on l'avait surnommé Goliath! il n'y a qu'un intrépide faiseur de bourdes comme Sauret pour inventer de ces choses-là... Ah çà! mais vieux pêcheur, tu veux donc damner à jamais ton âme au grand diable d'enfer? s'écria le corsaire en menaçant joyeusement Sauret. Puis, voyant la portière de tapisserie soulevée par un autre personnage vêtu comme un ecclésiastique et âgé de quarante ans, Jean Bart ajouta : — Ah! sainte-croix! quand on parle du diable on voit son contraire... Cousin Nicolas, voilà un vieux pêcheur que je vous livre; si vous faites son salut, quant aux menteries, je boirai du goudron et je mangerai de l'étoupe pendant dix ans!

Ce nouveau personnage, Nicolas Bart, cousin germain de Jean Bart, était curé de Drinkam, dans la châtellenie de Bergues-Saint-Vinoc : il fit en souriant un signe de tête négatif prouvant son peu d'espoir de convertir le vieux Sauret.

— Bonjour, cousin... bonjour, cousine Nicole, dit affectueusement le curé de Drinkam.

— Bonjour, cousin Nicolas, dit Jean Bart en serrant cordialement la main du prêtre qu'il aima et vénéra toute sa vie, et chez lequel, sur la fin de sa carrière, il allait passer quelques mois pour se reposer des fatigues de la guerre.

Ce curé de Drinkam était un homme bon, doux, simple, et surtout extrêmement timide, mais rempli de solides vertus, de savoir, et d'un courage d'humanité tel, qu'il sauva deux personnes près de Furnes, lors de la rupture des écluses, en 1705. Il mourut vers 1719, supérieur du séminaire de Bergues, généralement estimé et honoré; mais, on le répète, sa timidité était si excessive, que, se trouvant un jour mandé chez M. d'Estrades, gouverneur de Dunkerque, qui l'invitait à s'asseoir avec insistance, le pauvre curé, tout éperdu, s'asseyait dans un énorme brasier de cuivre, si le maréchal ne l'eût retenu. Aussi longtemps n'appela-t-on à Dunkerque, en manière de plaisanterie, ces sortes de brasiers que « des siéges du curé de Drinkam. »

— Bonjour... cousin Nicolas, dit donc le corsaire au curé, pendant que celui embrassait les enfants, et quelles nouvelles?

— Aucunes, cousin Jean, sinon que je m'en retourne à Drinkam...

— Et quand donc cela? dirent à la fois Nicole et son mari avec une expression de regret.

— Mais, demain, mes amis. Savez-vous que voilà plus de quinze grands jours que j'ai laissé là-bas mon troupeau sans pasteur?

— Bah! cousin Nicolas, il n'y a pas de loups à Drinkam..... soyez tranquille.

— Il n'y a pas de loups, mon pauvre Jean! dit le curé en souriant avec bonhomie; est-ce que nous n'avons pas tous nos loups? est-ce que le vieux Sauret, que voilà, n'a pas en lui un vilain et énorme loup de menteries qui dévorera son âme si on n'y met ordre... Hein! est-ce vrai, vieux Sauret?

— Hélas! que voulez-vous, mon père? dit piteusement Sauret; la vérité lui tend toujours ses piéges, et le seigneur loup n'y veut jamais tomber, ce n'est pas ma faute.

— Ah çà! ne vous en allez pas encore, Nicolas, dit Bart, restez ici quelques jours de plus.

— Cousin... ne nous refusez pas, ajouta Nicole.

— Si, mes amis, je vous refuse, il le faut; mais venez à Drinkam, vous savez bien que mon pauvre presbytère est à vos ordres.

(1) On appelle âme d'un canon l'intérieur de cette arme.

— Quant à cela, oui, dit Jean Bart, et, sainte-croix! je m'y plais bien mieux qu'ici : mon petit Cornille est si content quand il court dans votre verger, et quand il se bat bravement avec votre gros coq-d'Inde... et puis vous avez aussi un paon qui fait mes délices... enfin, je ne sais pas, mais on est là si tranquille, si à son aise, si calme; et puis vos prairies sont si vertes, et votre rivière... et votre bateau... ah! votre bateau, hein, cousin Nicolas!

— Ne parlez pas de mon bateau, cousin Jean, n'en parlez pas, dit le curé en faisant un geste de reproche amical à Jean Bart; vous avez failli me noyer deux fois avec ce bateau, grâce à vos imaginations d'y mettre une voile... à un bateau plat, et, le pis, de me forcer à aller avec vous, au risque de ..

— Oui, oui, dit Jean Bart en interrompant le curé, faites donc comme si vous ne saviez pas nager, cousin Nicolas; je vous devine... on sait vos frasques.

— Comment, vous me devinez, vous savez mes frasques? dit le pauvre curé tout étonné.

— Dites donc qu'il y a onze mois vous n'avez pas retiré un petit enfant qui se noyait sans vous dans votre rivière, hein?

— Ah! cousin Jean, il n'y a pas besoin de savoir bien nager pour...

— Pour remonter ce courant-là d'une main, en soutenant un enfant à moitié mort de l'autre! Peste! cousin Nicolas, faites donc le novice... Allez, allez... c'est honteux de cacher cela à vos amis.

— Mais, cousin Jean, je ne l'ai pas caché; je ne pouvais pas non plus aller vous parler de ça; pourquoi faire? ah! certes, si ce pauvre enfant et sa mère avaient eu besoin de quelques secours, assurément j'en aurais parlé à la cousine Nicole, que je sais bien compatissante et pitoyable...

— Quand je te dis, Nicole, qu'on ne le changera pas, dit Jean Bart... C'est égal, allez, cousin Nicolas, vous pouvez bien dire que j'ai passé chez vous, lors de mon mariage, et après mes dernières courses de 1679, le meilleur temps de ma vie. Aussi, dans une vingtaine d'années, si le bon Dieu me conserve, et que ça plaise à Nicole, j'irai acheter un coin de terre à côté du vôtre pour me retirer, vivre en repos,... et planter mes choux, comme on dit.

— Et pourquoi pas avant vingt ans, mon ami? dit Nicole; nous sommes, Dieu merci! dans l'aisance, et les prises que vous avez faites nous ont assez enrichis...

— Oui,... et ce garçon-là? dit Jean Bart en montrant son fils, qui est-ce qui lui apprendra à nouer son premier nœud d'agui? qui est-ce qui le fera épeler dans les agrès d'un navire, si ce n'est son père? Est-ce qu'il ne s'appelle pas Cornille Bart? est-ce que son père, son grand-père et son aïeul n'ont pas été corsaires? veux-tu donc qu'il apprenne son métier sur le bateau plat de la rivière du cousin Nicolas?

— Jean a raison, dit le curé, voyez-vous, Nicole, le petit Cornille a devant lui une belle carrière, et quand ce ne serait que pour son enfant, Jean ne doit pas abandonner si tôt son métier. Et même, laissez-moi vous dire une chose, cousin Jean, et ne m'en voulez pas de ma franchise;.... mais il me semble que.... Et le curé s'arrêta en hésitant.

— Eh bien! sainte-croix! dites donc, cousin Nicolas; est-ce que je vous fais peur?

— Eh bien! cousin Jean, ne prenez pas cela en mauvaise part,... mais il me semble que vous ne prenez pas soin de votre fortune.... Tenez, au dernier voyage du roi ici, vous auriez pu vous faire présenter ou à Sa Majesté, ou à monseigneur le ministre de la marine, pour leur faire votre révérence...

— Ma révérence! à qui... à ce gros rougeot à la grande perruque?

— Oui, M. le marquis de Seignelay.

— Pourquoi faire?

— Mais, par exemple, pour le remercier de la chaîne d'or que son père, monseigneur Colbert, vous a envoyée, en 1676, de la part du roi.

— Le remercier de cette chaîne!... et pourquoi ça? puisque je l'ai gagnée et que je ne l'ai pas demandée?... On ne remercie que des choses qu'on demande et qu'on n'a pas gagnées, cousin Nicolas.

— A la bonne heure;... mais au moins vous auriez toujours pu faire votre révérence à Sa Majesté.

— D'abord je ne sais pas faire la révérence, cousin Nicolas, et puis, si le roi voulait me voir, il n'avait qu'à le dire.

— Qu'à le dire! reprit le bon curé en joignant les mains, tout stupéfait du ton délibéré de son cousin; Sa Majesté n'avait qu'à le dire!...

— Eh oui, qu'à le dire!... j'y serais allé, je lui aurais dit : Eh bien! quoi, sire? Il m'aurait répondu,... et puis ça aurait été fini.

— Vous auriez dit à Sa Majesté : *Quoi, sire?* reprit le curé de plus en plus étonné, car le ton de Jean Bart annonçait une confiance si naïve, si sincère, qu'il paraissait hors de doute qu'il n'eût pas agi ainsi qu'il le disait, et comme il agit d'ailleurs plus tard.

— Mais oui, reprit Jean Bart; qu'est-ce qu'il y a d'étonnant là-dedans? On me dit qu'un quidam veut me parler, je suppose, j'y vais et je lui dis : Quoi! Eh bien! mettez sire au lieu du quidam, ça fait : *Quoi, sire?* Après?

— Il aurait dit à Sa Majesté : Quoi, sire? repartit le curé avec une stupéfaction profonde; comment, cousin, sans vous troubler,... sans trembler?... Mon Dieu! il me semble à moi que si j'étais en présence de Sa Majesté ou de Son Éminence monseigneur l'archevêque de Paris,.. ou même de son premier vicaire,... ou seulement de son second ou de son troisième vicaire,... je serais plus mort que vif.

— Eh bien! moi, non.

— Vous, non! vous, non! Ecoutez, cousin Jean, si vous aviez vu le roi de près,... là, comme nous sommes,... allons, franchement, vous auriez été tout ému, tout troublé, comme anéanti : voyez-vous, cela est dans l'humanité; il ne faut pas vous en défendre; et, sans parler du roi, je suis sûr que la présence d'un simple seigneur de sa cour vous intimiderait extrêmement.

— Un seigneur! un seigneur qui m'intimiderait! oui,.... comme une chouette intimide un vautour. Ecoutez, cousin Nicolas, le vieux Sauret peut vous le dire : c'était en 1666, j'avais seize ans et j'étais second maître d'un brigantin appelé *le Cochon-Gras;* le capitaine, après avoir expédié un homme de son équipage par-dessus le bord, avait été appelé à l'amirauté, et moi je me trouvais, pendant qu'il était absent, commander une caravelle qui devait conduire trois de ces seigneurs que vous dites,... et des plus huppés, encore! c'était pour aller à bord du grand Ruyter; eh bien! demandez à Sauret si j'ai eu seulement l'ombre de peur ni d'émoi, et si, quand l'un de ces plumets a levé sa canne sur moi, je ne lui ai pas regardé rudement le blanc des yeux.

— Allons, cousin Jean, je vous accorde un seigneur, à la bonne heure;... mais le roi, cousin Jean! le roi!

— Le roi! ah çà! voyons, est-ce que le roi est grand marin, pour qu'il me rende honteux et m'intimide?

— Comment?

— Oui, enfin, là, en conscience, cousin Nicolas, comment diable voulez-vous que j'aie de l'émoi en parlant à quelqu'un qui, avant de venir ici à Dunkerque, n'avait seulement jamais vu de sa vie un vaisseau de guerre, lui qui en a tant! pendant que moi la mer m'a servi de berceuse. Allons donc, cousin Nicolas, vous vous gaussez de moi.

— Mais non, dit le curé qui ne pouvait comprendre ce singulier raisonnement de Jean Bart, c'est vous au contraire qui raillez; comment, parce que le roi n'est pas marin, il ne vous intimide pas?

— Non, non, sainte-croix! mille fois non! tandis qu'un grand marin qui ne sera pas roi m'intimidera... J'ai peut-être tort, mais je suis fait comme ça...

— C'est extraordinaire, en effet, dit le curé.

— Et tenez, cousin Nicolas, la première fois que j'ai vu le grand Ruyter, j'ai d'abord été comme si on m'avait donné cent coups de bâton sur la tête; j'étais terrassé, le cœur me battait, parce que pour celui-là j'étais de son métier, et que je sentais qu'il en savait mille milliards de fois plus que moi; enfin que

c'était mon roi à moi. Eh bien! j'ai quinze ans de plus, et je serais tout de même devant lui, j'en suis sûr, s'il n'avait pas été tué bravement à son bord par le vieux du Quesne... Eh bien! tenez, cousin, M. du Quesne, voilà encore un homme devant lequel je me sentirais suer... Mais devant le roi, mais devant un seigneur! pourquoi ça? ils ne feraient pas plus mon métier de corsaire que je ne ferais le leur; partant quitte.

— Mais enfin le roi vous commande, le ministre vous commande, cousin Jean.

— Oui, ils me commandent, et j'obéis : c'est vrai, parce que c'est leur état de commander et que le mien est d'obéir; mais, une fois que j'ai obéi, il n'y a pas de raison pour qu'ils m'intimident.

— Je n'y conçois rien...

— Ah! cousin Nicolas, dit madame Bart, qui avait écouté cette conversation avec un intérêt mêlé de crainte pour Jean Bart, si vous saviez dernièrement encore comme il a parlé brusquement à M. le maréchal d'Estrades.

— A M. le maréchal d'Estrades? dit le curé.

— A lui-même.

— Allons, vous auriez encore peur de celui-là, cousin Nicolas?

— Pas peur, Jean; mais enfin il a une mine si fière et si hautaine, et, rien qu'à le voir, il me semble qu'il m'intimiderait terriblement, dit ce pauvre curé sans se douter de l'avenir.

— Eh bien! moi, il ne m'intimida pas, et je vais vous dire comme tout s'est passé : il y a deux mois qu'il me rencontre sur la jetée où je fumais ma pipe; il était avec l'intendant, M. Desclouseaux : « Voilà M. le capitaine Bart, dit l'intendant au maréchal. Alors M. d'Estrades me dit : — Bonjour, monsieur Bart. — Bonjour, monsieur. — Eh bien! monsieur Bart, vous ne voulez donc pas prendre du service comme lieutenant sur un vaisseau de Sa Majesté? — Non. — Mais pourtant Sa Majesté vous a envoyé un brevet de lieutenant de vaisseau, monsieur Bart. — Oui, le 12 janvier 1679. — Et vous ne voulez pas servir Sa Majesté, monsieur Bart? — Comme lieutenant, non; comme capitaine, oui. »

— Vous avez répondu cela à M. le maréchal d'Estrades?

— Tenez, Nicole peut vous le dire; je lui ai raconté tout en rentrant.

— Cela est pourtant vrai, cousin Nicolas, dit madame Bart en secouant la tête.

— « Et pourquoi ne voulez-vous pas servir comme lieutenant, monsieur Bart? — Parce que j'aime à avoir mes coudées franches et faire à mon bord ce que je veux. — Mais, monsieur Bart, au bout d'un an vous serez peut-être capitaine. — Mais, monsieur, je le suis déjà. — Mais capitaine des vaisseaux du roi, monsieur Bart! — Mais capitaine corsaire de Dunkerque, monsieur! » Pendant ce temps-là, cousin Nicolas, ajouta Jean Bart en riant de ce souvenir, l'intendant me faisait des yeux comme un homme qui se noie et me tirait par mon justaucorps.

— Je le crois bien, dit le curé de Drinkam.

— Enfin, le maréchal fit la mine de se fâcher, et me dit : « Mais, monsieur Bart, si l'on vous forçait à servir? — Me forcer à servir, moi? — Oui, monsieur Bart. — Eh bien! celui qui pourrait se vanter de me faire servir malgré moi, il faudrait qu'il aie, voyez-vous, rudement du poil aux yeux! »

— Mais c'était à vous faire enfermer! s'écria le prêtre.

— Laissez donc, cousin Nicolas! « Mais enfin, me dit le maréchal, monsieur Bart, il y a des prisons dans Dunkerque et des soldats pour y enfermer les mauvais serviteurs. — Après... est-ce cela que vous appelez me forcer à servir? — Mais si le roi vous l'ordonnait lui-même, monsieur, à son prochain voyage? — Eh bien! monsieur, je lui dirais non. — Vous diriez non à Sa Majesté, monsieur Bart? — Oui, monsieur, comme je vous le dis à vous, et je lui dirais de plus : Sire, vous avez tort, je fais un pas trop mauvais capitaine de corsaire, et, sans que vous vous donniez de peine ni que vous dépensiez un sou pour cela, je vous fais gagner des tiers de prise; je vous prends des bâtiments, des canons; je vous étrille des Hollandais et des Anglais, que c'est une bénédiction; laissez-moi donc faire mon métier, ou donnez-moi une frégate; alors je pourrai vous être bon à quelque chose; mais comme lieutenant, non. C'est convenu; vous n'en tâterez pas, ni moi non plus. » Il fallait voir la mine du maréchal et de l'intendant. Alors M. d'Estrades me dit d'un air rengorgé : « Je plaisantais, monsieur Bart, jamais Sa Majesté n'a forcé personne; car on a toujours été trop honoré de la servir. » Et là-dessus il me tourna ses talons, et faisant le gros dos, et moi je tournai les miens.

— Mais il y a de quoi couper court à toute faveur! dit le cousin Nicolas. Quel bonheur que vous n'ayez pas eu affaire à M. le marquis de Seignelay, qu'on dit si emporté!

— Eh bien! cousin Nicolas, comme je le disais dans le temps à ce seigneur, qui me disait qu'il avait été sur le point d'être un peu chaud : Eh donc! si vous aviez été chaud, j'aurais été brûlant; si le ministre s'était emporté, moi j'aurais pris le mors aux dents.

— Mais un ministre... fils d'un ministre!... cousin Jean!

— Mais un Bart, fils de Cornille Bart, cousin Nicolas!

— Mais il a sa puissance.

— Et moi la mienne, donc! Tenez, cousin Nicolas, que demain il y ait la guerre, je vous gage, moi, qu'en faisant seulement écrire par Sauret ces mots : *Le capitaine Jean Bart demande quels sont les capitaines capres qui veulent venir faire la course avec lui*, j'ai dans vingt-quatre heures douze ou quinze bâtiments, bien armés, de solides garçons, tout prêts à se faire hacher et mitrailler sur un signe de moi? Ainsi, voyez-vous, cousin Nicolas, quand on peut faire cela, on se f... des ministres quand ils seraient fils de ministres et pères de ministres! Pardon pour votre robe, si j'ai juré, cousin Nicolas; mais j'ai dit le mot, et c'est vrai.

Le bon curé, persuadé qu'il ne convaincrait pas Jean Bart, et ce avec raison, sourit, et lui dit en soupirant :

— Allons, allons, cousin Bart, adieu; je ne vous verrai jamais amiral.

— C'est ce dont je me moque fort, cousin, pourvu que je sois amiral des corsaires de Dunkerque.

— Allons, à bientôt; je vous attendrai à Drinkam. Et le curé sortit après avoir reçu les adieux affectueux de Jean Bart et de Nicole.

— Maintenant, dit Jean Bart à sa femme, si tu veux, Nicole, tu vas écrire avec Sauret cette liste des prises qu'ils veulent au greffe de l'amirauté pour régler le total des droits.

— Sans doute, mon ami : voilà déjà longtemps qu'on te la demande.

— Allons, es-tu prêt, vieux Sauret?

— A vos ordres, notre jeune monsieur.

Et le vieux Sauret prenant d'un air magistral un gros registre de vélin, le posa sur le pupitre, et se prépara à lire la liste des prises faites par son jeune monsieur Jean depuis 1674.

Ce recueil de pièces, copiées par Sauret avec un soin extrême, d'après les procès-verbaux du greffe de l'amirauté, était la lecture continuelle et favorite du vieux marin, qui, bien qu'ait pu faire et dire Jean Bart, avait fait précéder cet état d'un frontispice allégorique orné de canons, d'ancres et de haches, dus à la plume de Sauret, frontispice au milieu duquel on lisait ce magnifique exorde, aussi composé par lui, et écrit en grosses lettres alternativement rouges et noires :

« *Relation prodigieuse des prises extraordinaires et merveilleuses faites avec la plus grande intrépidité du monde sur la mer océane, malgré la plus furieuse et la plus terrible défense des vaincus, par l'incomparable, redoutable et fameux capitaine capre Jean Bart, fils du non moins fameux capitaine Cornille Bart, et petit-fils du non moins fameux capitaine Antoine Bart, fidèle matelot du grand Jacobsen, surnommé* le Renard de la mer. »

Après avoir lu ce sommaire tout d'une haleine, Sauret se retourna triomphant vers Jean Bart, qui lui dit d'un ton brusque :

— Eh, sainte-croix! vieux Sauret, ôte donc ces sottes choses-là... voilà vingt fois que je te le dis; j'ai l'air, mort-Dieu! d'être ton complice et de faire ainsi l'âne pour avoir du son. Tu verras qu'un jour je prendrai les ciseaux de Nicole pour effacer une bonne fois ces menteries là...

— Oh! notre jeune monsieur... vous ne feriez pas cela, dit

Sauret devenant tout triste à cette pensée, songez que c'est mon livre à moi, mon seul et unique livre, que tout le jour je ne lis pas autre chose, puisque je ne puis plus, hélas! vous suivre en mer. Ainsi qu'est-ce que cela vous fait que je mette là en haut ce que je pense au fond de mon âme de votre courage? Votre vieux Sauret a bien ce droit-là, j'espère... il vous a vu assez de fois au feu, et...

— Assez, assez donc, vieux Sauret; pas un mot de plus, dit *Jean Bart* séduit par un regard suppliant de sa femme. Continue, et donne seulement la date et le nom des prises à ma femme, qui va les écrire.

— Seulement le nom et la date, notre jeune monsieur?

— Eh! mort-Dieu! ne vas-tu pas vouloir lire au long les procès-verbaux des scribes de l'amirauté? ce serait à crever d'ennui...

— A crever d'ennui!... un procès-verbal d'une prise faite par vous, notre jeune monsieur!... A crever d'ennui! mais autant vaudrait dire que...

— Il ne s'agit pas de cela... Je te défends de lire autre chose que tel jour tel navire a pris tel navire.

— Rien de plus, notre jeune monsieur?

— Non.

— Mais au moins le nom du navire pris, ainsi que le nombre de canons et d'hommes composant l'équipage?

— Cela, oui, c'est nécessaire pour la liste que l'amirauté demande... Mais, une fois pour toutes... veille bien à ne pas faire de menteries sur le nombre de canons et d'hommes d'équipage... tu m'entends?

— Comment! des menteries, notre jeune monsieur? dit Sauret d'un air tout ébahi et le plus naturel du monde.

— Allons fais donc l'étonné, vieux fourbe. N'as-tu pas eu le front, une fois que je te faisais faire une pareille liste, d'écrire qu'avec ma galiote *le Roi-David* j'avais pris un vaisseau de soixante canons, tandis que cette prise n'en avait que six au lieu de soixante? Hein? est-ce vrai? comme tout à l'heure les vingt ans du Goliath John Brish.

— Notre jeune monsieur, je vous jure que ça aura été un petit zéro qui se sera trouvé là... par hasard...

— Ce n'était pas en chiffre... c'était écrit en lettres... Qu'as-tu à répondre?

— Notre jeune monsieur, j'entendais par là que, lors même que le navire eût été de soixante canons, vous l'auriez pris tout de même...

— Allons, tu es un vieux fou. Lis, et surtout pas de mensonges, et toi, Nicole, écris.

Alors Sauret commença de lire la liste qu'on lui demandait : seulement, à défaut des expressions louangeuses et exagérées qu'il eût bien voulu employer pour raconter les hauts faits de son jeune monsieur, la voix du vieillard prenait un accent glorieux et emphatique, lorsque, par exemple, il lisait ces mots : *La galiote le Roi-David, capitaine Jean Bart, a pris*, etc.; tandis qu'au contraire lorsqu'il en était à énumérer le chargement de la prise, ou le nombre de canons et d'hommes composant l'équipage, son accent devenait moqueur et sarcastique; puis il faisait une pause, suivie d'un clignotement de paupières et d'un sourire muet si singulièrement grotesque et narquois, que la femme de Jean Bart ne pouvait s'empêcher de rire aux éclats.

Voici donc la liste des prises de Jean Bart telle que le vieux Sauret la dicta (1).

Année 1674. — Prises faites sur le pavillon hollandais.

« Le 2 avril, la galiote (2) *le Roi-David*, commandée par le capitaine Bart en compagnie de *l'Alexandre*, capitaine Keyser, a pris *l'Homme-Sauvage*, dogre chargé de charbon de terre, qu'ils ont rencontré vers la Meuse. — Le roi étant en son conseil l'a déclaré bonne prise, et l'adjuge au capitaine Bart. »

— Oui... dit Jean Bart, voilà la première prise que j'ai faite avec ce brave Keyser, mon bon matelot qu'Ostende me garde bien longtemps : or ça, j'avoue, Nicole, que ça m'a fait un singulier émoi lorsque je suis entré dans notre ville de Dunkerque, ayant derrière moi *l'Homme-Sauvage*, et que tous nos amis étaient là battant des mains sur la jetée. Tiens, vrai, j'ai pris bien des navires depuis, j'en ai pris de bien richement chargés, mais, sainte-croix! jamais je n'ai éprouvé autant de plaisir qu'à amariner ce pauvre dogre chargé de charbon de terre!

— Oh! je me le rappelle bien, Jean, j'étais parmi les curieuses du port, et je me souviens qu'en mettant le pied sur la jetée, comme tous tes amis te félicitaient, tu leur dis en montrant M. Keyser : Mais dites donc la moitié de tout cela à mon matelot.

— Et, quant à moi, notre jeune monsieur, quand on vint m'annoncer que vous entriez dans le port avec une prise... j'étais occupé à regarder une belle grosse horloge de poche, appartenant au syndic des corroyeurs : alors mon émoi fut si grand, que je pâlis tout à coup, et que, les bras me tombant de joie et de stupéfaction, je laissai choir l'horloge de poche de maître Van Burel : elle se cassa en mille pièces, et c'est ce bruit qui, me rappelant à moi, me donna la force de courir comme les autres jusqu'à la jetée, pour vous admirer de mes deux yeux.

— Ah! sainte-croix! dit Jean Bart en riant, voilà une fameuse aubaine pour le corroyeur : mais, continue...

Et Sauret continua :

« Le 6 avril, la galiote *le Roi-David*, commandée par le capitaine Bart, a pris la pinasse (1) appelée *l'Aventure-de-l'Ami* près du Vlie, ladite pinasse, montée de dix pièces de canon, chargée de vins d'Espagne. — Le roi, étant en son conseil, l'a déclarée de bonne prise, et l'adjuge au capitaine Bart.

« Le 15 mai, la galiote *le Roi-David*, commandée par le capitaine Bart, a pris, vis-à-vis de la Meuse, un dogre, après lui avoir donné la chasse pendant deux heures; ledit dogre chargé de quatre mille écrevisses, de noisettes et de quatre cents paires de bas. — Le roi, étant en son conseil, l'a déclaré de bonne prise, et l'adjuge au capitaine Bart.

« Le 24 juin, *le Roi-David*, capitaine Bart, a pris, à douze lieues du Vlie, la galiote *l'Amitié*, chargée de sept cents setiers de blé. — Le roi, étant en son conseil, l'a déclarée de bonne prise, et l'adjuge au capitaine Bart.

« Le 25 juin, *le Roi-David*, capitaine Bart, a pris, vers le Dogger-Bank, après deux heures de chasse, une flûte chargée de vins de Bordeaux, appelée *le Saint-Pierre-de-Bruges*. — Le roi, étant en son conseil, l'a déclarée de bonne prise, et l'adjuge au capitaine Bart.

« Le 28 juin, *le Roi-David*, capitaine B rt, a pris, vers le Vlie, une buisse de pêche appelée *le Corbeau-Noir*. — Le roi, étant en son conseil, l'a déclarée de bonne prise, et l'adjuge au capitaine Bart.

« Le 27 août, la frégate *la Royale*, capitaine Jean Bart, en compagnie de *l'Alexandre*, capitaine d'Horn, a pris, devant les côtes de Zélande, la galiote *l'Élisabeth*, chargée de planches et cordages.

« Le 13 septembre, la frégate *la Royale*, capitaine Bart, en compagnie de la frégate *l'Alexandre*, capitaine d'Horn, a pris, devant le Texel, une grande flûte, nommée *le Flambeau-Doré*, montée de huit canons et de quarante hommes d'équipage, après un combat de quatre heures; ladite flûte chargée de onze baleines. — Le roi, étant en son conseil, l'a déclarée de bonne prise, et l'adjuge aux capitaines d'Horn et Jean Bart.

« Le 24 octobre, la frégate *la Royale*, capitaine Bart, en compagnie du *Dauphin*, capitaine Jacobsen, a pris la flûte *le Saint Georges*, à huit lieues du Dogger-Bank, chargée de planches de Norwége. — Le roi, étant en son conseil, l'a déclarée de bonne prise, et l'adjuge auxdits capitaines Jean Bart et Jacobsen.

« Total de l'année 1674 : dix prises.

(1) Cette liste sommaire est extraite des registres du conseil des prises, (*Arch. du roy.*)

(2) *Galiote hollandaise.* Bâtiment fait pour la charge et qui portait depuis cinquante jusqu'à trois cents tonneaux.

(1) *Pinasse.* Bâtiment de mer à poupe carrée, long et étroit, d'une grande vitesse et propre à la course; il avait trois mâts et allait aussi à rames.

Année 1675.

« Le 23 janvier, la fregate *la Royale*, capitaine Bart, a pris, devant l'île des Chelmy, une galiote chargée de grains, nommée *la Ville-de-Paris*. — Le roi, étant en son conseil, l'a déclarée de bonne prise, et l'adjuge au capitaine Bart.

« Le 21 janvier, la frégate *la Royale*, capitaine Bart, a pris, devant le Vlie, un navire de guerre qui servait de convoi à trois marchands, lequel navire de guerre appelé *l'Espérance*, monté de dix canons et de cinquante hommes d'équipage, a été pris après une heure de combat. — Le roi, étant en son conseil, l'a declaré de bonne prise, et l'adjuge au capitaine Bart. »

— Eh! sainte-croix! ce navire était bien nommé *l'Espérance*, car c'est dix jours après que je t'ai épousée, Nicole.

— Si tu savais, mon ami, dit Nicole avec un soupir, toutes mes craintes pendant cette course .. car, bien que tu fusses mon fiancé, tu ne voulus jamais attendre le jour de notre mariage sans retourner en haute mer.

— Non, non, je ne le voulais pas, Nicole... parce que je n'avais pas encore un assez beau cadeau de noces à t'offrir; il me fallait bien en trouver un, et quel plus riche cadeau pour la femme d'un corsaire que celui d'un joli navire comme *l'Espérance*, si bien nommé.

— Mais à quel prix, Jean... à quel prix... pouviez-vous l'acheter?

— Eh! sainte-croix! au prix d'un bras ou d'une jambe, la seule monnaie que le bon Dieu nous ait donnée pour faire ce commerce de coups de hache et de mousquet.

— Taisez-vous donc, Jean, vous me faites trembler... dit Nicole.

— Diable!... ne tremble pas, surtout en écrivant pour les corbeaux du greffe... Continue, vieux Sauret.

« Le 30 juin, sur les trois heures du matin, à la hauteur de la rivière de l'Elbe, la frégate *la Royale*, capitaine Bart, *le Grand-Louis*, capitaine Keyser, ont pris *les Armes-de-Hambourg*, après une heure de chasse, chargé de poudre d'or. — Le roi, en son conseil, l'a déclaré, et déclare de bonne prise.

« Le 5 août, la frégate *la Royale*, capitaine Bart, en compagnie du *Grand-Louis*, capitaine Keyser, a pris la frégate *le Lévrier*, convoi de dix buisses, après deux heures de combat; une des buisses s'appelant *le Canard-Doré*. — Le roi, en son conseil, l'a déclarée de bonne prise, et l'adjuge aux capitaines Bart et Keyser.

« Le 23 mars, la frégate *la Royale*, capitaine Jean Bart, en compagnie du *Dauphin*, capitaine Jacobsen, a pris un senau appelé *le Premier-Jugement de-Salomon*, chargé de soufre, à l'embouchure du Vlie. — Le roi, étant en son conseil, l'a déclaré et déclare de bonne prise, et l'adjuge aux capitaines Bart et Jacobsen.

« Le 8 octobre, la frégate *la Royale*, capitaine Bart, en compagnie des *Armes-de-Dunkerque*, capitaine Keyser, et *l'Alexandre*, capitaine d'Horn, a pris, entre le Vlie et le Texel, une flûte appelée *la Baleine-Grise*, chargée de planches. — Le roi, étant en son conseil, l'a déclarée de bonne prise, et l'adjuge aux capitaines Bart, Jacobsen et Keyser.

« Le 24 octobre, la frégate *la Royale*, capitaine Jean Bart, en compagnie des frégates *le Dauphin* et *l'Alexandre*, commandées par les frères Jacobsen, a pris une flûte venant de Drontheim, chargée de cuivre, et nommée *l'Arbre-de-Chêne*. — Le roi, étant en son conseil, l'a déclarée de bonne prise, et l'adjuge auxdits frères Jacobsen et au capitaine Bart.

« Total des prises de l'an 1675 : sept. »

Prises de l'année 1676.

— Nous voici arrivés, dit Jean Bart, au moment où j'ai pris *la Palme*, qui m'a glorieusement remplacé la pauvre galiote *le Roi-David* et *la Royale*. Pauvre *Roi-David!* Pauvre *Royale!* Vraiment, Nicole, cela m'a fait de la peine de laisser là ces deux vieux navires à moitié criblés, qui m'avaient tant et si bien servi. Sainte-croix! je les aimais comme un chasseur chérit les braves chiens qui vont intrépidement lancer le loup qu'il doit tirer... mais il faut dire aussi que *la Palme* fut une rude frégate, maniable, commode, leste, à virer de bord dans un verre d'eau.

— Sans compter aussi, notre jeune monsieur, dit Sauret de l'air le plus galant du monde, que cette *Palme* devint sous vos ordres *la Palme de la Gloire!*

— Entends-tu Sauret, Nicole? dit Jean Bart en riant... Veux-tu bien te taire, vieux gausseur, et continuer.

— Je continue, notre jeune monsieur.

« Le 28 mars, le capitaine Bart, montant *la Palme*, frégate, étant parti en compagnie des capitaines Keyser, Lassie et Hennarker, a pris, la nuit suivante, entre Niewport et Ostende, une frégate, appelée *la Tertoule*, la pinasse *le Saint-Joseph* et les belandres *le Saint-Paul, le Saint-Christophe, le Saint-Jean, le Saint-Michel, la Sainte-Anne*, et trois autres sous le nom de *Saint-Pierre*, en tout onze bâtiments. »

— Mon Dieu! que de bâtiments de saints! dit le vieux Sauret en s'interrompant, c'est comme un calendrier.

— Allons, continue de lire, dit Jean Bart.

« Le roi, étant en son conseil, a déclaré lesdits navires de bonne prise, et les adjuge aux capitaines Jean Bart, Keyser, Lassie et Hennarker.

« Le 3 septembre, la frégate *la Palme*, en compagnie de la frégate *l'Ange-Gardien*, capitaine Pitre Lassie, et du capitaine Keyser, commandant *l'Alexandre*, ils prirent une flûte à la hauteur d'Ostende, appelée *l'Espérance-de-Brême*, chargée d'huile, de beurre, de peaux, et de ballots de bas et de mitaines noires. »

— Et que même, dit Jean Bart en riant, tous nos matelots avaient pris de ces mitaines et de ces bas, et qu'ils avaient l'air de nègres.

« Le roi, en son conseil, continue Sauret, déclare *l'Espérance-de-Brême* de bonne prise, et l'adjuge auxdits capitaines

« Le 7 septembre... »

— Ah! dit Sauret en s'interrompant, voici, notre jeune monsieur, un de vos plus beaux combats, c'est la fameuse prise de la frégate *le Neptune*, où vous fîtes un feu si prodigieux.

— Et tu fais, toi, le plus prodigieux bavard du monde. Lis sans observation.

« Le 7 septembre, le capitaine Bart, commandant la frégate *la Palme*, à la hauteur d'Ostende, a pris, après un long combat, le navire *le Neptune*, frégate de soixante canons. »

— Soixante canons, Sauret?

— De trente, de trente, notre jeune monsieur.

— C'est bien heureux... Mais, dit Jean Bart, à propos de ce combat, je n'ai jamais vu l'effet d'un coup de feu pareil à celui que produisit mon pistolet sur le capitaine du *Neptune*... J'étais sauté à l'abordage, et lui, bravement posté pour me recevoir, leva sa hache sur ma tête : d'un coup de coutelas j'écarte la hache et je lui envoie à brûle-pourpoint deux lingots et une balle dans la poitrine.

— Tais-toi, Jean... pour l'amour du ciel, dit Nicole en pâlissant.

— Attends donc, Nicole, voici l'effet que je te disais... A peine j'avais lâché la détente de mon pistolet, que ce diable de capitaine hollandais se mit à faire deux énormes sauts de carpe en tournant sur lui-même, et puis tomba en travers de la drôme, où je ne suis pas resté longtemps à regarder ses tours, comme bien tu penses; mais je n'ai jamais vu de coup de feu pareil.

— Révérence parler, notre jeune monsieur, cela est fort simple, dit Sauret; vos deux lingots auront sans doute touché la détente du pylore, espèce de grande roue dentelée que nous avons dans l'intérieur de la poitrine et qui est destinée à moudre les aliments; or, la détente de ce ressort étant rompue par vos lingots, laquelle détente étant aussi forte que le ressort d'un mousquet à rouet, a causé ces deux sauts de carpe que vous dites... cela arrive toujours ainsi dès que le pylore est brusquement endommagé.

— Comment, dit Jean Bart, paraissant cette fois accorder

assez de confiance aux études physiologiques du vieux Sauret, nous avons un pareil ressort dans le corps?

— Sans doute, répondit gravement Sauret, je tiens cela du chirurgien de votre frégate, notre jeune monsieur; il vous le répétera lui-même, et vous le croirez, car il est savant; aussi m'a-t-il guéri d'une douleur qui me revenait de cette ancienne blessure que j'ai à la jambe gauche, en m'y faisant mettre la *patte droite* de devant d'un lièvre.

— Ça, c'est un remède connu.. dit Jean Bart, dont les connaissances anatomiques n'étaient pas fort étendues, il y en a seulement qui disent que la patte gauche vaut mieux quand c'est le côté gauche qui souffre.

— Non, non, notre jeune monsieur, toujours la patte droite

de bonne prise, et l'adjuge auxdits capitaines Bart et Neumarker.

« Le 21 novembre, étant à trois lieues du Texel, la frégate *la Palme*, capitaine Bart, en compagnie de *la Mignonne*, frégate commandée par Antonin Lombard, a pris une flûte appelée *le Pélican*, de huit canons, et faisant route pour Amsterdam, venant de l'Amérique, chargée de bois des îles, indigo, girofle, etc.

« Le roi, étant en son conseil, déclare le navire *le Pélican* de bonne prise, et l'adjuge auxdits capitaines.

« Le 15 novembre, le capitaine Jean Bart, commandant *la Palme*, se trouvant à vingt lieues en mer, à la hauteur du Vlie, a pris une galiote chargée de vins, nommée *le Corbeau-Vert*. — Le roi, en son conseil, déclare la prise bonne, et l'adjuge au capitaine Bart.



Le curé de Drinkam chez Jean Bart. — PAGE 340.

pour la douleur gauche et *vice versa*, parce que, comme ça *contrarie* la douleur, elle s'en va...

Il n'y avait rien à objecter à un raisonnement si logique, aussi Jean Bart ne put dire autre chose à Sauret que de continuer.

« Le 10 décembre, le capitaine Jean Bart, commandant *la Palme*, en compagnie des capitaines Keyser et Lassie, a pris, à la hauteur du Vlie, une buisse appelée *le Faucon-Doré*.

« Le 22 novembre... »

— Ah! notre jeune monsieur, laissez-moi respirer sur cette date, où vous avez si bravement abordé *la Demoiselle-Catherine* et *le Prophète-Daniel*. Singulière et impudique compagnie que cette demoiselle pour un aussi savant prophète.

Mais, sur un signe impératif de Jean Bart, Sauret continue.

« Le 22 novembre, le capitaine Jean Bart, en compagnie du *Dauphin*, capitaine Neumarker, a abordé, à la hauteur du Vlie, deux bâtiments convois, après deux heures de chasse et une heure de combat; un seul a pu être pris, *la Demoiselle-Catherine*. — Le roi, en son conseil, a déclaré et déclare cette prise

« Total des prises de 1676 : seize. »

Année 1677.

— Ah! sainte-croix! cette année-là commence bien, vieux Sauret, dit Jean Bart : de belles et bonnes rançons en bel or et bon argent; mais aussi la défense de l'amirauté de m'ingérer de donner des permissions de pêche, que je donnais, par Dieu! ni plus ni moins qu'un officier de l'amirauté. Lis cela tout au long, vieux Sauret, pour que je voie bien si je ne me suis pas trompé pour mes réclamations.

— Enfin, c'est heureux, notre jeune monsieur, que vous m'en laissiez lire une.

Et Sauret commença de lire le procès-verbal suivant, d'une voix qui trahissait sa joie mal contenue.

« 5 avril 1677, au camp devant Cambrai.

« Vu par le roi, étant en son conseil, le procès-verbal fait par le secrétaire en l'amirauté de Dunkerque, sur le rapport de Jean Bart, commandant la frégate *la Palme*, du 21 février 1677,

contenant que le 19 janvier, étant devant la Meuse, en compagnie du capitaine Lassie, il aurait aperçu un dogher portant pavillon du prince d'Orange, qu'il aurait pris retournant de la pêche, et aurait fait passer le maître dans son bord après l'avoir rançonné, moyennant la somme de 2,800 liv., argent de Hollande; que, le 12 février, il aurait pris deux autres doghers, qu'il aurait rançonnés, l'un pour 2,500 liv., l'autre pour 300 liv., argent de Hollande, et qu'il aurait donné des billets aux maîtres pour achever leur pêche; que, le 15 dudit mois, il aurait encore pris un autre dogher, pour la rançon duquel il aurait traité avec le maître pour la somme de 2,500 liv., argent de Hollande, et qu'il a fait passer les maîtres desdits doghers, seulement parce que, s'il en avait pris davantage, le reste n'aurait pu continuer la pêche et conduire les bâtiments. Interrogatoire du 21 février dernier de Thisclassen-Day, natif de Maeslandsluys, y demeurant, maître du dogher *le Cabilhau;* de Pitre Claissen, natif de Zéricxée, y demeurant avec sa famille, maître sur le dogher *la Femme-de-Wesby;* de Cornille Haze, natif de Zéricxée, y demeurant, maître sur le dogher *le Faucon*, par lequel il paraît que lesdits doghers leur appartiennent et à des bourgeois de Maeslandsluys et de Zéricxée; qu'ils ont été pris ainsi qu'il est contenu au rapport des preneurs. Ouï le rapport du sieur de Harlay, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, commissaire à ce député, et tout considéré ;

« Le roi, étant en son conseil, a adjugé et adjuge audit capitaine Bart les quatre rançons par lui faites ensuite des prises des doghers *le Cabilhau*, *le Caroos*, *la Femme-de-Wesby* et *le Faucon*, à la réserve du dixième desdites rançons appartenant au sieur amiral de France, et d'un autre dixième qui sera payé à l'hôpital de la ville de Dunkerque. Fait Sa Majesté très-expresses inhibitions et défenses audit Bart et à tous autres armateurs de s'immiscer à l'avenir de donner une permission de pêcher aux vaisseaux qu'ils auront rencontrés, à peine d'être leur procès fait et parfait.

« Enjoint au lieutenant de l'amirauté de Dunkerque de tenir la main à l'exécution du présent arrêt, qui sera enregistré au greffe de ladite amirauté, publié et affiché où besoin sera, à la diligence des procureurs de Sa Majesté audit siège, afin que personne n'en ignore. »

— A la bonne heure, on n'en ignorera pas... Je ne... Comment y a-t-il, vieux Sauret? je ne me *ministrai* plus... de donner des permissions de pêche...

— Non, notre jeune monsieur, révérence parler, ce n'est pas ministrer... il y a que vous ne vous *immisceres* plus de donner, etc.

— Quel diable de mot est-ce là?...

— C'est sans doute, notre jeune monsieur, de l'argot de ces greffiers et scribes, que Lucifer confonde! et qui veulent empêcher de braves capitaines corsaires de donner des permissions de pêche aux bâtiments qu'ils ont vaillamment enlevés.

— Continue... continue, vieux Sauret, laisse là les scribes et les greffiers.

« Le 16 février, la frégate *la Palme*, capitaine Jean Bart, en compagnie de *la Mignonne*, capitaine Lombard, a pris, à la hauteur de la Meuse, un dogher, nommé *le Prince-Guillaume*, que le roi, en son conseil, a adjugé auxdits Bart et Lombard, à la réserve du dixième, qui appartient à M. le comte de Vermandois. »

— Diable! dit Jean Bart, voilà ces dixièmes qui commencent. Continue, Sauret.

« Le 21 février, la frégate *la Palme*, étant à la hauteur de Gravelines, a pris un petit capre hollandais, appelé *la Bonne-Aventure*. — Le roi, étant en son conseil, l'a adjugé et adjuge audit Bart, sauf le dixième dû à M. l'amiral de France.

« Le 22 février, à dix lieues du Texel, la frégate *la Palme*, capitaine Jean Bart, en compagnie du capitaine Coopman, a pris un dogher chargé de vin, nommé *l'Éléphant*. — Le roi, étant en son conseil, l'a déclaré de bonne prise, et l'adjuge aux capitaines Bart et Coopman, sauf le droit du dixième de M. l'amiral.

« Le 7 mai, à la hauteur d'Ostende, la frégate *la Palme*, en compagnie de *l'Espérance*, capitaine Soutenaye, a pris *le Dauphin-Doré*, chargé d'oranges, de sucre, de limons et d'une pipe de jus de limon, faisant route pour Middelbourg. »

— Le fait est, Sauret, dit Jean Bart, que *le Dauphin-Doré* était une véritable limonade.

« Le roi, en son conseil, l'a déclaré de bonne prise, et l'adjuge au capitaine Bart, sauf le dixième.

« Total des prises de l'année 1677 : seize. »

— Oui, le reste de l'année je fus malade et souffrant; mais, continue... l'année 1678 qui s'ouvrit aussi tard...

— Oh! très-tard, notre jeune monsieur, seulement le 18 juin, continua Sauret.

— Ciel! s'écria Nicole, Jean, c'est ce jour-là que vous avez été blessé si grièvement aux deux jambes, et où vous avez eu le visage, les cheveux et les mains si horriblement brûlés. Ah! vraiment, j'ai cru mourir, quand le lendemain maître Keyser et Soutenaye entrèrent dans ma chambre en vous tenant sous le bras. Oh! Jean! si le vieux Sauret ne m'avait appris cela avant votre arrivée... et avec de grands ménagements, j'étais morte... jugez dans l'état où je me trouvais...

— Mais, aussi, dit Jean Bart, qui me guérit tout de suite, Nicole?... la vue de mon brave petit Cornille, qui venait de naître et qui entrait en ce monde juste au moment où je me harpaillais chaudement avec *le Scherdam*. Tu vois bien, Nicole, que, quand il n'y aurait que cette raison-là, d'être né pendant que son père était au feu, il faut que le petit Cornille soit corsaire, le bon Dieu le dit assez clairement, j'espère.

— Au contraire, Jean, au contraire, n'est-ce pas plutôt un terrible exemple qui doit vous encourager à rester désormais en repos, puisque, sans la volonté de Dieu, ce pauvre enfant perdait son père au moment qu'il entrait dans la vie...

— Du tout, Nicole, le bon Dieu, au contraire, a voulu que la naissance de mon petit Cornille fût datée d'un jour glorieux pour son père, afin de lui donner goût au métier; n'est-ce pas, vieux Sauret?

— Révérence parler, notre jeune monsieur, et sans vouloir contrarier ni vous ni madame Nicole, je crois que l'intention du bon Dieu, en vous mettant dans un aussi affreux danger le jour de la naissance de mon petit jeune monsieur, et en vous en tirant, est de faire comme une manière de parabole, qui signifie que votre fils se battra aussi rudement que son père et son grand-père, et qu'il n'en mourra pas.

— Très-bien, vieux Sauret... j'accepte ta parabole; mais lis cela tout au long, ma foi j'avoue que c'est un de mes meilleurs abordages; car, depuis le lieutenant jusqu'au dernier gourmette, tous furent d'avis d'attaquer.

— Avec grande joie, je vais lire, dit Sauret en poussant un long soupir de satisfaction.

Et il commença de la sorte la lecture du procès-verbal d'un des plus beaux faits d'armes de Jean Bart et de Keyser.

« Saint-Germain, 19 août 1678

« Vu par le roi, étant en son conseil, le procès-verbal fait par le lieutenant en l'amirauté de Dunkerque, sur les rapports des capitaines Charles Keyser, Jean Bart et Jean Soutenaye, commandant les frégates *l'Empereur*, *le Dauphin* et *la Notre-Dame-de Lombardie*, des 13 et 14 juin dernier, contenant que le 18 dudit mois, environ à la hauteur du Texel, ils découvrirent un navire de guerre, auquel ils donnèrent la chasse; que, ledit navire les ayant attendus, ledit Bart l'aborda le premier, Soutenaye le seconda, et se mit à son côté pour jeter son monde dans sa frégate, afin de plus aisément aborder ledit navire de guerre; qu'ensuite ledit capitaine Keyser l'aborda par la poupe, et, après un combat d'une heure et demie, ils s'en rendirent les maîtres : dans lequel combat ils eurent six hommes tués, trente blessés, et ledit capitaine Bart eut le visage et les mains brûlés, et les gras de jambes emportés d'un coup de canon; et ont fait conduire ladite prise à Dunkerque. Interrogatoire dudit jour, 14 mars, de Willems Rinc, natif de Noort, y demeurant, capitaine sur la frégate prise, nommée *le Scherdam*, portant qu'elle appartient aux officiers de l'amirauté de Rotterdam; qu'il est parti de la Meuse pour convoyer les doghers de

la pêche du nord, ayant vingt-quatre pièces de canon, quatre-vingt-quatorze hommes d'équipage et pavillon du prince d'Orange, avec une commission des États de Hollande et des officiers de l'amirauté de Rotterdam; qu'ayant été abordé par lesdits trois capitaines, il s'est défendu le mieux qu'il a pu, et, après un combat d'une heure, dans lequel il a eu plus de cinquante hommes tant tués que blessés, il a été contraint de se rendre, et croit qu'à l'abordage et au pillage de son coffre par les matelots preneurs, sa commission a été perdue. Interrogatoire du même jour de Sébastien Van der Concke, natif de Zierickz, demeurant à Rotterdam, lieutenant sur ladite frégate prise, conforme à celui de son capitaine, ajoutant que ledit capitaine Soutenaye était à l'avant-garde, qu'eux déposants, voyant que ce n'était qu'une petite frégate, firent voile sur lui pour le mettre hors de combat; que, le vent n'étant pas favorable, leur frégate fut abordée par le capitaine Bart, qui essuya la première décharge; que ledit Soutenaye soutint ledit Bart, et Keyser en même temps l'aborda par derrière, et, après un combat d'une heure et demie, pressés de tous côtés, et le monde desdites trois frégates étant dans leur bord, ils furent obligés de se rendre. Interrogatoire dudit jour de Cornille Lodeweck, natif de Rotterdam, y demeurant avec sa famille, second pilote sur ladite frégate *le Scherdam*, et de dix autres hommes, tant officiers que matelots du même équipage, tous de Rotterdam et des environs, conforme aux précédents. Ouï le rapport du sieur de Bezons, etc.

« Le roi, étant en son conseil, a déclaré et déclare ledit navire de guerre nommé *le Scherdam*, ses agrès, apparaux, armes, munitions, mitrailles et autres choses étant en icelui, de bonne prise, et, en conséquence, les a adjugés et adjuge auxdits capitaines Keyser, Bart et Soutenaye, à la réserve du dixième de ladite prise appartenant au sieur comte de Vermandois, amiral de France, qui sera fourni et payé au receveur de ses droits.

« Enjoint Sa Majesté, etc. »

— J'en tremble encore, mon ami, dit Nicole en prenant la main cicatrisée de Jean Bart dans les siennes.

— Le fait est, Nicole, dit le corsaire, que ce Willems Ranc, fit une rude défense... Continue, Sauret.

« Le 7 juin, étant à la hauteur de Dermude, après une heure de chasse, la frégate *le Mars* prit, après deux heures de chasse, une flûte nommée *le Saint-Martin*, chargée de vins de Bordeaux, d'eau-de-vie et de pruneaux; laquelle prise Sa Majesté, en son conseil, adjuge audit capitaine Bart.

« Enfin, le 31 août 1678, étant à la hauteur de Niewport et d'Ostende, la frégate *le Mars*, capitaine Bart, a pris un dogher appelé *le Saint-Antoine*.

« Total des prises de 1678 : trois. »

— Allons... as-tu fini, bonne Nicole?...

— Oui, Jean...

— Tu n'as pas écrit, j'espère, ce que le vieux Sauret a lu si lentement?

— Non, mon ami... seulement j'ai écrit la date et le nombre d'hommes d'équipage comme aux autres.

— Très-bien, Nicole... car, de la manière dont Sauret lisait cela, et, à sa lenteur, j'aurais cru qu'il te le dictait comme le reste.

— Écoutez donc, notre jeune monsieur, je lis longuement le récit de vos belles victoires, par la même raison que j'aime à vous regarder longtemps.... ce n'est pas un mal, après tout...

— Non, pardieu! mon vieux matelot, je plaisantais... Allons, va vite porter cette liste à l'amirauté.

Et le vieux Sauret sortit bientôt.

. . . .

On va maintenant s'occuper des divers événements qui se passèrent dans la Méditerranée au commencement de 1681.

CHAPITRE L.

Le 17 avril de cette année 1681, M. le chevalier de Valbelle mourut à sa terre de la Reynarde, près Marseille; on a, dans les temps, assez parlé des belles actions de guerre de cet excellent officier, on a assez donné de preuves de son esprit à la fois si juste, si sagace et si fin, pour qu'il suffise de consigner ici la date de la mort de ce brave marin, qui fut si universellement regretté.

Depuis la paix de Nimègue jusqu'en 1689, sauf le bombardement de Gênes, il n'y eut, pour ainsi dire, d'autres guerres maritimes que des expéditions permanentes contre les Barbaresques. On verra, par la suite, que le grand roi trouva de solides ressources pécuniaires dans ces entreprises faites apparemment pour *exterminer les infidèles* et dédommager le commerce des vols et pilleries commis par ces forbans d'Alger ou de Tripoli; mais il faut dire que si la chrétienté en général et les négociants en particulier ne tirèrent pas un gros bénéfice de cette guerre méditerranéenne, le trésor de Louis XIV s'en trouva merveilleusement bien : les rançons et indemnités de toute espèce, exigées par les commandants de ses escadres, venant toutes affluer dans ses coffres, soit en numéraire, en bijoux, armes, meubles ou denrées; car tout était bon pour les commissaires aux prises délégués par Louis XIV, qui semblaient avoir résolu le problème de la pierre philosophale en changeant en or les matières les plus vulgaires.

En lisant plus bas, à ce propos, l'état des objets donnés par les Tripolitains pour racheter leur ville et faire cesser le bombardement qui les écrasait, on y remarquera non-seulement des pièces d'or de toute espèce, mais des bracelets de femmes, des yatagans, des selles de chevaux et jusqu'à des barils de lard et d'huile portés en compte; de fait, la rapacité barbaresque n'a jamais pu approcher de la cupidité qui présidait à ces transactions pécuniaires dont le commerce ne profitait en rien. Mais on ne doit pas anticiper sur les faits, et, avant de parler de la guerre de Tripoli, assez fructueuse d'ailleurs, il faut dire un mot de l'expédition de Scio, qui, par la grande faiblesse de l'ambassadeur français près la Porte-Ottomane, M. de Guilleragues, fut loin d'être *une bonne affaire* pour le trésor du grand roi, et porta même une cruelle atteinte à sa dignité.

Cette expédition, assez peu importante en elle-même, bien que commandée par du Quesne, offre une particularité des plus intéressantes, en cela qu'on peut juger, d'après différents extraits traduits d'une lettre écrite par un Turc, de l'épouvante inspirée à Constantinople par ce seul nom de du Quesne, « ce maudit vieillard de serdar (capitaine) des vaisseaux francs, » qui, selon l'emphase de la relation orientale, « sait vivre d'air, « et danser, et se réjouir avec les flots de la mer la plus irri- « tée, marchant sur elle comme sur la terre la plus immobile; « lequel, comme un véritable poisson, ne se soucie ni d'hiver « ni d'été, et ne se lasse pas de vivre quoiqu'il ait cent ans, et « que depuis quatre-vingts il fasse une grande provision dans « le marché où l'on vend le bon manége, les finesses et les four- « beries. »

Voici les faits : Vers le mois de juin 1681, plusieurs corsaires tripolitains ayant enlevé quelques bâtiments français sur les côtes de Provence, du Quesne, à la tête d'une division de sept vaisseaux, avait été à leur recherche, et, les ayant joints près de l'île de Scio, le 23 juillet de la même année, il les chassa si rudement, que les corsaires se réfugièrent dans le port de cette ville, qui appartenait au sultan. Du Quesne envoya l'un de ses officiers, M. de Saint-Amand, sommer le pacha commandant à Scio de faire sortir les corsaires du port, sinon qu'il allait s'embosser sous ses murs et le ruiner complétement. Le pacha refusa, et aussitôt du Quesne commença un feu si vigoureux, qu'en moins de quatre heures, il démolit on ne sait combien de maisons et de mosquées, démantela les remparts et jeta la consternation dans la ville, ainsi que le raconte cette relation turque :

« Les infidèles Français, que Dieu veuille exterminer, gens « inquiets et de nul repos, sont venus à Scio sous le commandement d'un vieil capitaine qui avait un beau galion escorté de « cinq ou six autres ; ils ont tiré pendant quatre ou cinq heures « sur les vaisseaux de Tripoli de Barbarie, ils ont aussi endommagé les forteresses et les mosquées, et n'auraient point cessé, « si les canons des fidèles croyants, à corps de bronze et gueule « de dragons, vomissant la braise et les boulets, n'eussent accompli sur eux cette parole de notre écriture : *Ils ont jeté la « crainte dans leurs cœurs.* La terreur s'étant saisie en cette manœuvre de ces maudits Francs (dont l'enfer est le dernier gîte), « ils ne laissèrent pas, ne pouvant plus user de force ouverte, « de rôder autour du port de Scio, d'arrêter les bâtiments de « marchandises qui portaient de l'assistance aux Tripolitains, et « d'aller et de venir comme des fous, en faisant de grandes menaces ; mais ils parurent ramasser un peu leurs esprits dans « leur tête lorsque le capoudan-pacha, lieutenant absolu de l'empereur des sept climats sur les mers de ce vaste monde, eut « honoré le canal de Scio de lui faire porter les galères du successeur à l'empire de la terre dont la gloire sera perpétuelle. « Ce souverain de la mer, que Dieu veuille toujours favoriser des « vents ou de la bonace pour la propagation du musulmanisme, « n'eut pas plutôt arrêté sa route formidable et conquérante « en faisant jeter l'ancre dans le port de Scio, que le serdar des « Français lui envoya un de ses capitaines, lequel ayant frotté son « visage à la veste du lieutenant souverain de la mer, l'assura de « la passion du serdar franc de ne rien faire qui puisse donner « atteinte à l'amitié établie depuis plus d'un siècle entre le grand « et souverain empereur de la terre habitable et le plus grand « empereur de tous les potentats de la croyance du Messie, sur « qui soit le salut. »

Pour rétablir les faits, un peu altérés dans cette pompeuse relation orientale, il faut dire qu'après quatre heures du feu le plus vif, le commandant turc de Scio envoya un parlementaire supplier du Quesne de cesser de tirer, et lui proposa d'entrer en accommodement par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France à Constantinople, M. de Guilleragues ; du Quesne y consentit, mais continua de bloquer étroitement le port de Scio.

Cependant le commandant de Scio dépêcha un courrier à Constantinople « au souverain empereur de la terre habitable, » pour lui faire part de la ruine des mosquées de Scio, causée par les canons « du vieil serdar franc, ce damné vieillard qui, ajoutait-il, *depuis ce temps-là semblait avoir épousé la mer de Scio, et ne quittait les entours de cette ville.* »

Aussitôt après l'arrivée du courrier, « le souverain empereur de la terre habitable, » Méhémet IV, entra dans une effroyable colère, et, d'abord, ne parla de rien moins que de faire étrangler tout net M. de Guilleragues ; aussi, le 25 d'août, le kiayah, ou lieutenant du grand vizir, ayant mandé l'ambassadeur fort impérieusement, lui fit les plus vifs reproches sur l'épouvantable audace du « vieil serdar français, » et finit par lui dire que le grand vizir allait l'appeler à une conférence particulière, et que, s'il voulait éviter la corde ou au moins la forteresse des Sept-Tours, il lui fallait offrir au sultan, par l'intermédiaire du grand vizir, cent mille écus comme indemnité du ravage de Scio, et s'obliger à faire une réparation et des excuses publiques à Sa Hautesse. Puis, sans doute afin d'intimider du Quesne, le sultan fit partir le capoudan-pacha, « ce lieutenant absolu de l'empereur des sept climats sur les mers de ce vaste monde, » lequel, ainsi qu'on l'a dit, « fit l'honneur au canal de Scio de lui faire porter les trente-deux galères du successeur de l'empire de la terre. »

Du Quesne laissa fort galamment les trente-deux galères turques entrer dans le port ; mais, une fois qu'elles y furent, il signifia crûment qu'elles « n'auraient plus l'avantage d'honorer le canal de Scio de leurs carènes, » jusqu'à ce qu'il ait eu satisfaction des corsaires tripolitains, et que, si l'on tardait trop, il irait jusque dans le port chercher ces forbans, qu'il les y brûlerait et avec eux aussi les trente-deux galères de l'empereur absolu des sept climats, favori de la bonace, si elles faisaient la moindre démonstration hostile.

Or, le capoudan-pacha fut si fort effrayé de ces menaces du « vieil serdar, » qu'il envoya la chiourme des galères turques dans les montagnes, et qu'il supplia les résidents de Hollande et d'Angleterre de lui prêter des vaisseaux ou de s'opposer aux projets « de ce vieux démon qui ne se pouvait tenir en repos et ne se lassait pas de vivre, quoiqu'il eût cent ans. »

Mais, pendant que du Quesne soutenait ainsi noblement l'honneur de son pavillon, M. de Guilleragues, face à face avec le grand vizir, le fatal lacet et les Sept-Tours, ne parlait pas un langage aussi fier. Dès longtemps il était en discussion avec le grand vizir au sujet d'un privilège honorifique qu'il réclamait à propos du sofa, prétendant être assis au haut bout du sofa dans les conférences, au lieu d'être assis au bas bout, mais l'affaire du sofa devint secondaire, et la plus importante fut le payement de 100 000 écus, que le sultan exigeait pour s'indemniser de la ruine de Scio ; enfin, cette réclamation devint si instante, que, après une audience du grand vizir, M. de Guilleragues, menacé d'être etranglé, bâtonné, mis aux Sept-Tours, fut brutalement enfermé dans une chambre du sérail, dont il ne devait sortir que lorsqu'il aurait payé les 100,000 écus exigés par Sa Hautesse.

C'était une grave et terrible atteinte portée au droit des gens dans la personne d'un ambassadeur du roi de France. Pourtant M. de Guilleragues, au lieu d'affronter intrépidement la colère du sultan, prit un *mezzo termine*, refusa de l'argent, mais voulut bien s'obliger à faire un présent, comme dédommagement du dégât de Scio, mais ce « *en son nom personnel*, » et non pas en celui du roi.

Le grand vizir ne se contenta pas de cette promesse, il exigea un *écrit ;* l'ambassadeur donna l'écrit. Ce ne fut pas tout : le grand vizir voulut encore que le mot *honnête* fût ajouté au mot *présent ;* M. de Guilleragues ajoute donc ce mot, et promit par billet, de faire au sultan un *présent honnête* pour l'indemnité de la canonnade de Scio.

Une fois sorti de prison, M. de Guilleragues reçut une lettre de du Quesne, qui lui mandait de ne pas démordre de ses prétentions à propos du sofa, et, quant à l'indemnité, non-seulement de n'en pas donner, mais d'en demander une pour le séjour prolongé que les vaisseaux du roi leur maître étaient obligés de faire devant cette place en attendant l'heure de châtier les Tripolitains ; « car, ajoutait du Quesne, j'ai déclaré que si, dans les huit jours, tout ceci n'était pas accommodé à l'avantage et à la gloire du roi, j'entrerais de force dans Scio pour y mettre tout à feu et à sang, et m'y faire justice moi-même de ces mécréants. »

M. du Quesne en parle bien à son aise ! pensa M. de Guilleragues, épouvanté de ces menaces du vieux marin, qu'il savait bien capable de les realiser de reste : aussi lui écrivit-il à la hâte de se calmer, de rester tranquille, surtout de ne rien tenter contre Scio, et de se reposer sur lui des intérêts du roi leur maître ; après quoi l'ambassadeur se hâta de conclure le traité par lequel, moyennant le *présent honnête*, le sultan s'engageait à faire sortir les Tripolitains du port de Scio, afin qu'ils allassent ailleurs subir le rude châtiment que le vieil serdar franc leur destinait. Le traité fut signé ; et, selon la lettre turque déjà citée, « l'on fit partir aussitôt des ordres au capoudan-pacha d'achever la négociation des Tripolitains, parce que l'ambassadeur « franc avait promis de réparer le dommage de Scio. Ce traité « fut confirmé au pied du trône du heros qui a le monde en sa « tutelle, et l'affaire se termina, mais non à la toute satisfaction « du vieil serdar des vaisseaux francs, que l'on était bien aise « de renvoyer mourir dans son pays ; mais, au lieu de vouloir « s'en retourner, cette espèce d'homme marin donna des démonstrations de vouloir demeurer là, et même ce téméraire « vieillard, que l'ange de la mort semble avoir oublié (mais qui « ne demeure en vie, par la permission de Dieu, que pour augmenter ses crimes et brûler davantage en enfer), avait eu l'audace de visiter quelques galères turques. Le capoudan-pacha « indigné de tant d'effronterie, n'aurait pas laissé de paraître « dehors pour le punir et le châtier, si la mer et la saison, trop « contraires aux galères, ne l'en eussent empêché : il se contenta d'en faire passer l'avis à l'excelse vestibule, dont les fondements sont inébranlables. »

L'excelse vestibule eut bien envie de faire mettre le lacet au cou de l'ambassadeur, à propos de cette nouvelle frasque du *vieil homme marin;* « car, ajoute la lettre turque, le suprême « vizir, dont l'intelligence angélique sait remédier à tout, ne fut « pas plutôt instruit de la présomption, vaine gloire, et su- « perbe mal fondée du vieillard, capoudan des vaisseaux francs, « qui prétendait arrêter, comme en prison, les galères et l'amiral « de l'empereur du monde, qu'il conclut qu'il fallait finir par in- « timider davantage l'ambassadeur, regardant d'ailleurs comme « il devait l'opiniâtreté et la persévérance sans bornes de ce « vieux soldat de mer, qui, paraissant devoir craindre la mort « comme fort proche pendant qu'elle paraissait avoir peur de « lui, agissait comme si une jeunesse de trente ou quarante ans « lui promettait encore une longue vie. »

Malgré le traité signé, l'exécution traînait en longueur ; car, pour offrir les *présents honnêtes* au sultan, il fallait faire les fonds nécessaires, et le crédit de M. de Guilleragues n'était pas grand, d'autant plus que les prêteurs, sachant que l'ambassadeur n'avait voulu s'engager que comme particulier et non comme agissant selon les ordres de son maître, craignaient, avec beaucoup de sens, que Louis XIV ne crût expédient de ne pas reconnaître comme sienne la dette contractée par M. de Guilleragues, afin de pouvoir opposer cette excellente raison aux malicieux en leur disant : — La preuve que les *présents honnêtes* ont été faits par mon ambassadeur et non par moi, c'est qu'il les a payés de sa poche et que je ne les lui ai point remboursés.

Le vieux du Quesne, cependant, ayant eu vent de ce traité peu honorable, fit mine de vouloir aller un peu croiser vers les Dardanelles, avec la moitié de sa division, pour activer la négociation relative au sofa, et engager M. de Guilleragues à ne rien céder; mais ce dernier le conjura de ne pas approcher de Constantinople, et finit par trouver les fonds nécessaires pour offrir le *présent honnête*, qui fut considéré comme tel, puisqu'il coûta 80,000 écus, payés d'ailleurs par le commerce français de Constantinople, auprès duquel M. de Guilleragues joua le même rôle que Louis XIV devait jouer, c'est-à-dire qu'il dit dans sa dépêche à M. de Croissy que ça avait été absolument pour assurer *la tranquillité du commerce français à Constantinople* qu'il s'était engagé, prouvant ainsi à son tour que ce traité avait été une question toute particulière et personnelle au commerce, puisque le commerce avait payé l'indemnité exigée, et non pas lui.

En un mot, le 27 du mois de mai 1682, la cérémonie de l'oblation des *présents honnêtes*, moyennant lesquels on devait forcer les Tripolitains à sortir du port, se passa de la sorte :

Le 27, le Grand Seigneur, souverain du monde habitable, se rendit exprès sur le bord de la mer dans un kiosque ; il y mangea, et ensuite on lui donna le divertissement d'un combat de lutteurs frottés d'huile; cependant on porta les présents honnêtes dans une chambre proche du kiosque, par ordre d'un officier du grand vizir, appelé teskelgi. Ces présents consistaient : 1° en une magnifique ceinture de pierreries ; 2° deux fauteuils, l'un grand et l'autre petit, couvert de brocart de France avec des crépines d'or et d'argent d'un beau dessin, et d'une sculpture délicate sur le bois doré; 3° un grand miroir de Venise, qui renfermait une horloge et marquait les heures à la turque autour de la glace : la bordure était aussi de glace, où l'on avait gravé des fleurs et diverses figures ; 4° cinq pièces d'horlogerie à pendule ; 5° un très-grand tapis des Gobelins à grosse moire peint à fruits et à fleurs sur un fond d'or; 6° douze vestes de brocart d'or et d'argent, et d'autres de satin et de drap.

Les présents offerts, le kiayah prit les ordres du sultan et dit : — « Le Grand Seigneur a reçu très-agréablement le présent de « l'ambassadeur de France; Sa Hautesse l'a fort estimé, et elle « en est très-satisfaite. »

Puis on rendit à M. de Guilleragues le billet qu'il avait souscrit, après quoi l'ambassadeur retourna chez lui.

On a omis de dire que, vers le commencement de l'année 1682, du Quesne, ayant reçu l'ordre du roi de revenir immédiatement en France pour se préparer à l'expédition d'Alger, qui eut lieu en 1682 et 1683, abandonna le blocus de Scio, à la grande joie des corsaires tripolitains, qui de la sorte ne furent pas châtiés, et coûtèrent, au contraire, une grosse amende au commerce de France.

Telle fut en un mot l'issue de cette affaire de Scio.

. . . .

Au mois d'octobre 1680, les Algériens avaient pris plusieurs bâtiments français sans déclaration de guerre: sur leur refus de les restituer à leurs propriétaires, l'expédition de 1681 fut résolue.

Pour donner une idée exacte de la position topographique de toute cette partie du littoral africain qui, s'étendant depuis Tunis jusqu'à Tanger, va servir de théâtre à de nouveaux combats, il faut, pour ainsi dire, diviser la mer Méditerranée en deux bassins, le bassin de l'est et le bassin de l'ouest.

Le premier, qui s'enfonce dans les terres par le golfe Adriatique, le golfe Libyque, les mers grecques, le Pont-Euxin et le Palus-Méotide.

Le second, qui, communiquant avec l'Océan par le détroit de Gibraltar, baigne de ce côté les rivages si rapprochés d'Espagne et d'Afrique, contourne vers le nord les côtes d'Espagne, au levant celles de France et d'Italie, puis vient enfin se jeter dans le bassin de l'est par le détroit de Messine et par ce canal, large d'environ trente lieues, qui sépare la pointe occidentale de la Sicile de la côte d'Afrique, à la hauteur du cap Bon : tandis qu'à partir de ce cap, la partie méridionale de ce bassin de l'ouest est comme encaissée par les hautes terres de la côte d'Afrique, qui, s'étendant à peu près parallèlement au mont Atlas, serpentent, ainsi qu'on a dit, depuis Tunis jusqu'à Tanger.

C'est donc à peu près au milieu de cette vaste façade du littoral africain, qui, regardant le nord, est baignée par les eaux méditerranéennes du bassin de l'ouest, que sont situés le port et la ville d'Alger.

Environ à soixante lieues, vers le nord, les Baléares, Minorque et Majorque, marquent à peu près le milieu de la route de Toulon à Alger; à l'ouest la distance d'Alger au détroit de Gibraltar est partagée par la ville d'Oran et le port de Mersalquivir; tandis qu'à l'est le port de Bone coupe en deux le parcours d'Alger au cap Bon ou à Tunis, ville placée en face de la Sardaigne, et distante de cette île de cinquante lieues environ.

Cette position géographique déterminée, il reste à parler sommairement des expéditions importantes qui précédèrent celle de 1683 et 1684.

En 1504, Ferdinand le Catholique, d'après les conseils incessants du cardinal Ximenès, toujours ardent à poursuivre la destruction des Maures réfugiés en Afrique, résolut de tenter une grande expédition sur la côte d'Afrique, et le port de Mersalquivir, en arabe Mers-el-Kebir (le grand port), éloigné de deux lieues d'Oran, fut désigné comme le point de débarquement.

L'armée navale, qui mit à la voile de Malaga le 29 août 1504, était, selon Mariana, composée de six galères et d'un grand nombre de bâtiments de charge, transportant cinq mille hommes de troupes de débarquement, commandées par Diègue de Cordoue; Ramon de Cardonne avait la flotte sous ses ordres. Ces forces de terre et de mer, contrariées par les vents, n'arrivèrent que le 11 septembre à la vue de Mersalquivir; et, après peu de résistance des Maures, cette position resta au pouvoir des Espagnols, qui firent un traité de paix avec les Maures d'Oran.

Cinq ans après cette expédition, en 1509, le cardinal Ximenès fit nouer quelques intelligences avec un Juif, dont le roi de Tremecen se servait pour percevoir les impôts qu'il levait sur Oran ; s'étant de la sorte assuré de la reddition de deux postes importants commandés par deux Maures vendus à ce Juif, le cardinal assembla toutes ses forces dans le port de Mersalquivir ; au mois de février tout fut prêt, et le 16 mai S. E. s'embarqua pour aller attaquer Oran, à la tête de dix-huit cents lances, de quatre bataillons de piquiers, formant environ dix mille hommes, sans compter les volontaires et les enfants perdus, qui faisaient en tout quinze mille hommes de troupes éprouvées. Le 17, le cardinal était en vue d'Oran; les postes qu'il avait achetés lui

furent livrés, et après une sanglante bataille, Oran demeura possession espagnole.

Ce succès justifiant les espérances du cardinal et agrandissant ses vues, il engagea instamment le roi Ferdinand à poursuivre ses conquêtes en Afrique; et, le 1er janvier 1510, une flotte de treize vaisseaux de guerre sortit du port de Mersal-quivir, sous les ordres de Pierre de Navarre, se dirigeant sur Bougie. Cinq jours après, Bougie était au pouvoir de Ferdinand, et les rois de Tunis et d'Alger envoyaient des ambassadeurs au comte Pierre de Navarre pour lui demander alliance et paix, et faire leur soumission. Les rois de Tremecen, de Tedeliz et les Maures de Mostagan imitant cet exemple, presque tous les chefs des tribus voisines devinrent de la sorte presque feudataires de la couronne de Castille.

Mais les fruits de si belles et de si rapides conquêtes ne restèrent pas longtemps aux mains des Espagnols ; Alger et Tunis retombèrent bientôt au pouvoir des Turcs, et leurs corsaires commirent de nombreuses hostilités contre les sujets espagnols.

En 1535, Charles Quint, persuadé de la solidité des vues du cardinal Ximenès sur l'Afrique, entreprit de rétablir l'autorité espagnole dans ces possessions, d'y poursuivre les Maures et d'y détruire la piraterie dont se plaignaient cruellement les sujets de son vaste empire, qui embrassait alors l'immense littoral de l'Espagne et de l'Italie.

Le fameux Barberousse, cet intrépide corsaire dont la naissance et l'origine ne sont plus un mystère, était dey de Tunis ; il avait savamment fortifié cette ville ; et le port de la Goulette, par sa position naturelle, servait d'abri à ces essaims de pirates qui en sortaient bien souvent pour aller butiner dans toute la Méditerranée et quelquefois s'abattre jusque sur les côtes d'Espagne, de France et d'Italie.

Charles Quint, voulant donc châtier Barberousse, partit le 16 juillet 1535 de Cagliari, à la tête de cinq cents bâtiments de guerre ou de charge, portant trente mille hommes de vieilles bandes espagnoles, commandées par le marquis du Guast ; et vint attaquer Barberousse dans Tunis; une flotte de dix-huit galères était dans ce port, armée de cent pièces d'artillerie ; vingt mille cavaliers maures et une innombrable infanterie défendaient la ville par terre !... Pourtant un mois après la venue de Charles Quint, jour pour jour, Barberousse était en fuite ; Tunis, ses galères et son artillerie demeuraient au pouvoir de l'empereur, qui rétablit sur le trône, sous la vassalité de l'Espagne, Mussey-Hassan, dépossédé par Barberousse. Fatale réussite ! en cela que ce succès obtenu à Tunis éveilla dans Charles Quint une ambition démesurée de s'étendre en Afrique, et qu'il lui fit rêver des projets d'agrandissement gigantesque, qu'une terrible catastrophe vint ruiner, ainsi qu'on va le voir. Mais, avant d'exposer ce dernier fait, il faut jeter un rapide coup d'œil sur les divers évènements qui s'étaient passés à Alger jusqu'au moment où Charles Quint entreprit de le soumettre.

Lorsqu'en 1510 les Espagnols s'étaient rendus maîtres de toute la côte avoisinant Alger, ils avaient élevé tout proche de cette ville, sur un roc isolé, un fort nommé le *Pénon d'Espagne*, qui date, pour ainsi dire, l'importance d'Alger comme position militaire. Ce fort, bâti sur le roc qui commandait l'entrée de la baie, était d'une telle importance, qu'il assurait la domination espagnole dans cette ville et sur toute la côte en fermant ce port aux pirates dont il avait été si longtemps le refuge.

En 1516, à la mort de Ferdinand le Catholique, les Algériens, voulant tenter de sortir des mains de l'Espagne, avaient, pour y parvenir, réclamé l'assistance de Selim-Eutémi, chef arabe de grande renommée, qui se joignit à Barberousse pour attaquer le Pénon. Le fort ne put résister à ces deux partisans, soutenus par une sédition qu'ils avaient soulevée dans la ville ; de sorte que la domination espagnole fut tout à fait ruinée dans ce port, qui devint plus que jamais le repaire et le centre de toutes les pirateries.

En vain, alors et plus tard, la couronne d'Espagne tenta de ressaisir ce point important : en 1517, une flotte portant vingt-six mille hommes de troupes de débarquement, sous les ordres de Francesco de Vero, n'arriva en vue d'Alger, le 30 septembre, que pour se perdre sur les rochers, et, en 1519, une autre armada partagea le même sort.

Barberousse, depuis 1516, était dey d'Alger ; il mourut en 1518; son frère Cheredin Barberousse lui succéda et repoussa avec non moins de succès une autre attaque faite contre son royaume par Moncade, à la tête d'une escadre de dix-huit vaisseaux et de six mille hommes de débarquement.

Ce fut donc en 1541 que, maître d'Oran et de Tunis, Charles-Quint se crut certain d'emporter Alger, et pourtant, au soin extraordinaire qu'il prit de former sa flotte, au choix des amiraux et des généraux, au nombre et à la vaillance aguerrie des soldats et des marins qu'il embarqua sur ses vaisseaux, on pouvait préjuger que le grand empereur comprenait les difficultés sans nombre de cette entreprise, qui pourtant semblait se réduire à écraser un nid de pirates.

C'était néanmoins quelque chose d'imposant et de grandiose que la composition de cette immense armada commandée par Charles Quint en personne, par Charles Quint, qui, à cette heure, disposait en souverain de presque toute l'Europe !

Pour porter les troupes et assurer leur débarquement, c'étaient les marines réunies d'Espagne et d'Italie : Gênes, Naples, Venise, avaient envoyé leurs galères ; et qui commandait toutes ces forces navales rassemblées ? André Doria ! le plus grand homme de mer de son temps ! Et qui avait-il pour volontaires à son bord ? Fernand Cortès... et ses trois fils ! Quant aux troupes de terre, les Colonna, les Spinola avaient levé ces vieilles bandes de condottieri, si éprouvées dans les guerres d'Italie. Pierre de Tolède et Ferdinand de Gonzagues y avaient jeté quelques milliers de soldats wallons d'une valeur et d'une discipline proverbiales ; et enfin le duc d'Albe, à la tête d'une foule de grands et de nobles espagnols, était aussi sur cette formidable flotte, qui partit pour Alger le 18 octobre 1541, forte de deux cents vaisseaux de guerre, trois cents navires de charge, soixante-dix galères, et portant plus de quarante mille hommes de troupes.

Il y a en vérité quelque chose de singulièrement fatal dans toutes les circonstances de cette expédition ; on voit combien cette armée est menaçante, quels hommes la composent : Fernand Cortès, le duc d'Albe, Pierre de Tolède !... quels noms la commandent : André Doria sur mer ! Charles Quint sur terre !... Eh bien ! Doria et Charles Quint n'eurent pas même Barberousse le pirate pour adversaire !... Barberousse était à Constantinople ; à sa place il avait laissé pour défendre Alger un eunuque renégat, Hassan-Aga, Sarde de naissance et souillé de tous les crimes.

Ce fut donc l'eunuque renégat que combattirent Doria et Charles Quint... l'eunuque renégat qui, huit jours après l'arrivée de cette puissante armada devant Alger, vit, du haut de son palais la mer en furie engloutir presque toute cette flotte innombrable... et, sur terre, les vieilles bandes espagnoles épouvantées par les hurlements des Maures, harcelées par leurs cavaliers s'ébranler, fuir, jetant leurs armes, se précipiter dans les flots pour échapper au couteau des Arabes ;... tandis qu'au loin un bâtiment démâté, menaçant de s'abîmer sous chaque effort de la tempête, emportait en fuyant Charles Quint et Doria !

Telle fut l'issue de l'expédition de Charles Quint contre l'Afrique. On a vu dans les temps le peu de réussite de celles qui furent tentées sur Gigeri et Bougie par le duc de Beaufort ; on va s'occuper de celle-ci, qui, commandée par du Quesne, fut une des plus importantes, et n'eut pourtant pas de sérieux résultats.

On a dit, à propos de l'affaire de Scio, que, vers le mois de mars 1682, du Quesne fut rappelé en France par le roi, qui méditait une entreprise contre Alger, et qui, d'après l'avis de Colbert, voulut consulter ce marin si expérimenté sur les chances de cette attaque. Depuis longtemps du Quesne avait mûrement réfléchi à une expédition contre les Barbaresques, et, entre un grand nombre de mémoires de cet homme infatigable, nous donnons les deux suivants : dans le premier, de beaucoup antérieur à l'autre, du Quesne propose *de boucher l'entrée du port d'Alger au moyen de vaisseaux maçonnés qu'on y coulerait* ; dans le second, il donne un plan *d'attaque, de débarquement et d'incendie*, qui serait toujours extrêmement curieux lors même

que la comparaison, qu'on en peut établir avec les projets d'attaque tout récents, n'y donnerait pas un double intérêt.

PROJET DE DU QUESNE CONTRE LES BARBARESQUES. — VAISSEAUX MAÇONNÉS, DESTINÉS A FERMER LE PORT D'ALGER.

(Sans date.)

« Tous les sages ne mettent point en doute que la prudence ne soit absolument nécessaire pour former les desseins et pour projeter les entreprises; et l'expérience nous apprend qu'après qu'elle a prévu tous les obstacles, et qu'elle a digéré tous les événements, la fortune en décide par des incidents que cette sage vertu n'avait pas vus ni osé espérer; mais il ne faut pas s'étonner si cette circonstance tient quelque empire sur la prudence, puisque celle-ci n'est formée que par notre tempérament et par la disposition des organes du corps humain; tandis que celle-ci prend son origine du ciel, et nous est donnée par les secrets de la Providence.

« Je conclus donc de ces deux propositions que l'on doit former les entreprises avec prudence, et en remettre le succès à la fortune.

« Le sujet de cette réflexion est fondé par celle que j'ai faite plusieurs fois sur le dessein que pouvait avoir le roi, en ne faisant armer que dix vaisseaux, dont Sa Majesté a donné le commandement à M. le commandeur de Nœuchaise, son vice-amiral, ne voyant pas qu'il y ait beaucoup d'apparence de réussir contre les Barbares avec si peu de forces, car il est constant qu'il n'y a que trois choses à exécuter contre eux : la première de s'emparer d'un poste sur la côte d'Afrique, par exemple, de la ville et forteresse d'Hippone, vulgairement appelée Bone, où l'on dit qu'il y a un rempart assez considérable. Mais, pour exécuter ce grand dessein, qui servirait à réduire Alger, Tripoli et autres lieux, à se soumettre aux lois de notre grand roi, il faut faire des préparatifs convenables à la conséquence et à l'utilité de cette entreprise-là, ce qui ne se trouvant pas dans l'armement de M. le vice-amiral, elle doit être remise pour quelque autre temps où Sa Majesté sera mieux préparée. On pourrait aussi former quelque dessein sur Tripoli et sur la Goulette ou port Farine; mais il faut être muni de toutes les choses qui sont nécessaires aux entreprises de terre, et de bon nombre de gens de guerre pour les exécuter. Le retour de M. le chevalier de Clerville pourra éclaircir de ce qui peut se faire; et, quand le temps sera venu que Sa Majesté voudra penser à prendre un poste sur ces côtes d'Afrique, elle ne manquera pas de personnes bien instruites de ce qui se pourra entreprendre, et des moyens qu'il faudra tenir pour y réussir.

« La seconde chose regarde principalement la ville d'Alger, contre laquelle on pouvait ci-devant exécuter deux entreprises, dont l'une est de brûler les vaisseaux dans le port, laquelle s'est rendue très-difficile et même comme impossible par les tentatives que nous, et récemment les Anglais, avons faites sans avoir eu aucun succès considérable; ce qui a donné sujet aux Barbares de se tellement précautionner, que ce serait un coup du ciel, si on trouvait une conjoncture favorable pour exécuter un dessein si public et si connu des infidèles; l'autre se pourrait encore exécuter, qui consiste à maçonner six de nos vieux vaisseaux ou grandes flûtes, et les mener enfoncer dans l'embouchure du port d'Alger, à la faveur du canon et de la mousqueterie de nos vaisseaux de guerre, et de quelques galères pour remorquer et placer les susdits vaisseaux maçonnés auparavant que de les enfoncer, et je ne trouve, selon mon petit jugement, que ce dessein-là qui puisse être exécuté avec espérance de bon succès, par M. le vice-amiral, avec le nombre de vaisseaux qu'il a ordre de mettre à la mer, et j'ose avancer que l'on ne peut faire un plus grand dommage aux Barbares que de boucher l'entrée de leur port, pour lequel rendre en l'état qu'il est à présent, ils ont dépensé plus d'un million.

« Je serais donc d'avis que Sa Majesté, n'ayant que dix vaisseaux de guerre armés, ordonnât que l'on préparât les six susdits vaisseaux maçonnés avec le plus grand secret qu'il serait possible; puisque, par ce moyen, la dépense que Sa Majesté a faite deviendra utile à la gloire et à la sûreté de ses sujets; et ce dessein est d'autant plus considérable, qu'il n'empêchera pas la troisième chose, à laquelle peuvent être employés, ensuite de cet exploit-là, les dix vaisseaux du roi. Pour ce fait il faudrait les séparer en deux brigades, l'une pour croiser vers le détroit et la côte d'Espagne, et l'autre vers les îles Saint-Pierre et ailleurs, où il sera jugé le plus à propos par les gens experts, pour de concert faire le courre contre les corsaires de Barbarie, et tâcher de prendre leurs vaisseaux et conserver ceux de nos marchands; ce qui ferait deux bons effets : l'un, qu'en ruinant nos ennemis, nous rétablirons la sûreté du commerce, et l'autre, que, les affaiblissant d'hommes, nous fortifierons les chiourmes de nos galères. Voilà ce que le zèle et la fidélité que je dois à notre généreux monarque ont suggéré à mon esprit; vous suppliant, monsieur, d'obtenir de sa bonté le pardon que mérite la hardiesse que j'ai prise de vouloir pénétrer dans les desseins qu'il peut avoir sur la côte d'Afrique.

« DU QUESNE. »

SECOND MÉMOIRE DE DU QUESNE SUR L'ATTAQUE D'ALGER. — SUR LE DÉBARQUEMENT ET L'INCENDIE DE VAISSEAUX BARBARESQUES.

« Les nuits qui précéderont l'attaque du môle d'Alger, il faudra qu'à la faveur des coups de canon des galères, quatre chaloupes s'approchent des murailles, à force de grenades, afin d'en chasser les ennemis; cela réitéré pendant quatre nuits les rebutera peut-être de s'y rendre pour la cinquième, qui doit être celle de la véritable attaque, en laquelle je me disposerai en la manière suivante, sans préjudice à ce qui pourra être résolu de mieux dans le conseil qui en sera tenu auparavant.

« Je partagerai les sept cents hommes en trente-cinq chaloupes, et en moins s'il est possible; car il est nécessaire d'en avoir toujours de réserve pour remplacer celles qui pourront être coulées à fond, et particulièrement pour servir à la retraite.

« Les chaloupes n'étant pas également grandes, c'est ce qui fera que dans les unes il y aura plus de monde que dans d'autres, de sorte que cela ne se peut régler que sur les lieux; le plus grand nombre de chaloupes sera toujours de mon attaque, puisque j'aurai plus de gens que les autres.

« Après que le môle aura bien été reconnu, l'on décidera des endroits où il faudra faire les trois attaques; mais par avance j'assurerai que, si la tour du fanal se peut escalader, il faut absolument y faire une attaque; je m'en expliquerai plus au long.

« Pour en revenir à la suite de mon discours, je dirai que chaque chaloupe et chaque homme sera muni de tout ce qui peut être nécessaire pour cette action.

« Des officiers seront nommés pour demeurer dans les chaloupes, tandis que nos troupes seront aux mains avec les ennemis.

« Des gens aussi seront destinés dans chacune des chaloupes pour dresser les échelles; l'état en sera fait nom par nom, aussi bien que l'ordre de la marche des chaloupes et de la descente des troupes, le tout écrit et signé de moi, et délivré aux principaux officiers de chaque attaque.

« Le signal pour faire partir les chaloupes en sera fait par des fusées dont on conviendra, afin que tout marche à la fois et dans l'ordre prescrit; ce sera une leçon si souvent répétée qu'il sera impossible que chacun n'exécute bien ce qu'il aura à faire.

« Nous conviendrons, Berthomas et moi, des signaux qu'il sera nécessaire d'avoir entre nous, et du temps que les galères et les chaloupes marcheront; car il faut que son attaque et les nôtres se fassent toutes à la fois, que cela se conduise par une grande intelligence et une grande netteté de part et d'autre.

« Il faudra néanmoins examiner si nos attaques se pourront faire dans le même temps que l'on mettra le feu à la barque qui sera conduite à la chaîne; il y a croire que le désordre que l'on attend de cette bombe nous pourra autant nuire qu'aux ennemis, puisque dans ce même temps-là nous serons mêlés parmi eux; c'est à Landouillet à expliquer ce qu'il en pense.

« Je continuerai en disant que lorsque la nuit sera choisie pour l'entreprise, et que les seize galères auront canonné envi-

ron deux heures au plus, car il nous en faut trois de nuit pour l'action, j'enverrai donner avis au chevalier de Berthomas qu'il est temps de marcher avec les huit galères.

« Lorsqu'il aura reçu cet avis, il sera encore fort utile que, dans ce même moment, quatre autres galères s'en aillent sur la droite de la ville, que je ferai remarquer, et qu'elles y fassent une fausse attaque en continuant de canonner.

« Je marcherai à la tête de ma division dans un petit canot; chaque commandant en fera de même, à telles fins de mieux reconnaître le terrain avant que toutes les chaloupes y abordent, et être aussi plus dégagé pour mettre l'ordre dans le débarquement.

« L'ordre général sera que les grenadiers débarqueront les premiers, et pour cet effet ce seront eux qui seront sur la proue des chaloupes; en se debarquant, ils courront au pied des murailles, et de là jetteront des grenades pour en chasser de l'autre côté les ennemis; à la faveur de ce feu, un officier dans chaque chaloupe sera chargé, avec des gens destinés pour cela, de mettre à terre les échelles et de les dresser contre la muraille; ensuite les grenadiers qui seront les plus près, mêlés d'officiers, monteront les premiers, et ainsi du reste.

« Les cent matelots destinés pour porter les feux d'artifice seront partagés dans chaque attaque; mais une seule chaloupe les portera dans chaque division; un capitaine et un lieutenant seront à la tête de chacune de ces troupes, afin que ces feux d'artifice ne soient pas employés mal à propos; ils conduiront lesdits matelots, lorsque celui qui commandera le jugera à propos, à l'endroit des vaisseaux, ou à la nage, ou selon quelques autres moyens que la fortune fournira.

« On aura aussi des feux d'artifice que l'on pourra jeter à la main de dessus le môle dans les vaisseaux; du moins faudra-t-il y essayer.

« L'attaque qui aura le plus tôt gagné le haut des murailles ne songera point au dessein de brûler les vaisseaux qu'elle n'ait auparavant donné facilité à la plus prochaine de monter et de se joindre à cette première : alors, ayant poussé les ennemis, ils ne perdront point de temps pour exécuter les moyens d'envoyer les feux d'artifice auxdits vaisseaux, et enverront sur les ailes des pelotons pour se maintenir dans l'endroit où ils seront.

« Je tiens même qu'avant de songer à brûler les vaisseaux, la première chose qu'il faudra faire sera de se rendre maître du fort Babassan, qui est sur le môle et qui est fermé; c'est ce qui est de plus important, parce qu'il flanque tout le long du môle, dont la place ne serait pas tenable, tandis que les ennemis seraient maîtres de ce fort : ce sera donc une seconde escalade, puisque c'est un second retranchement.

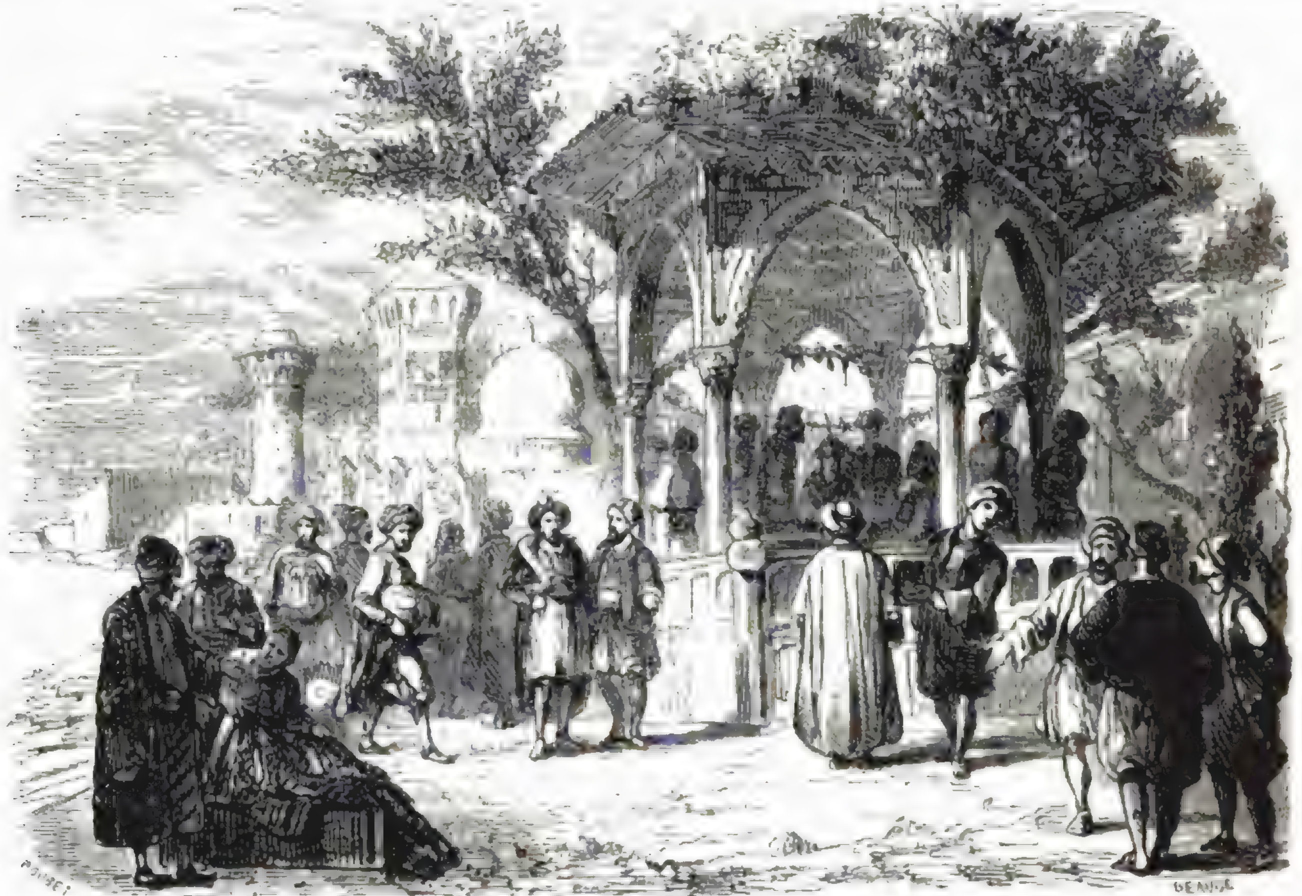
« Si la tour du fanal est insultable, rien ne saurait nous assurer davantage notre action; et si la fortune voulait que l'on s'en rendît les maîtres, l'on pourrait la garder quelques jours, à moins qu'elle ne fût par trop commandée des batteries de la ville; mais il faudra toujours se munir de tout ce qui sera nécessaire pour s'y maintenir.

« Les grenadiers ne pourront au plus porter que six grenades chacun, à cause de la trop grande pesanteur; et du bas des murailles, il ne leur sera permis ou d'en jeter que trois au plus, afin qu'il leur en reste encore autant lorsqu'ils seront sur le môle, pour en cas qu'il fût nécessaire de chasser les ennemis de quelque autre poste; il leur sera défendu de ne point tirer leurs fusils que dans la dernière extrémité.

« Le mot de reconnaissance les uns parmi les autres pour ne se pas tuer mal à propos, ce qui pourrait arriver dans l'obscurité de la nuit, sera de : *Vive le roi*.

« Les troupes des galères doivent avoir le même, au cas qu'elles se joignent aux nôtres

« Le mot du rembarquement sera : *Marche à moi, Marseille*, et défense sur peine de la vie de prononcer celui de *rembarque*,



Cérémonie de l'oblation des *présents honnêtes*. — PAGE 349.

parce que toujours il fait prendre de la terreur aux troupes et donne de la hardiesse aux ennemis pour charger dans ce moment-là, qui est d'ordinaire où le désordre se met et où presque toujours les officiers ne sont point écoutés du soldat : la raison qui doit exclure entièrement le mot de *rembarque*, est parce qu'il est entendu de toutes les nations.

« Je crois qu'il est utile pour le bien du service de savoir à quoi s'en tenir pour le commandement entre Berthomas et moi ; il y aura tant de choses dans cette action qui doivent passer entre ses mains et les miennes, qui auront relation l'une avec l'autre, ou avant l'action, ou dans l'action, qu'il est nécessaire que l'un commande à l'autre ; monseigneur le marquis sait bien que mon attaque est la grosse et l'essentielle, en un mot, c'est moi qui mène le corps de toute cette action, et duquel l'on doit attendre le succès ; d'ailleurs, monseigneur sait bien que les officiers des vaisseaux ont toujours commandé à ceux des galères.

« Je supplie monseigneur le marquis de considérer que Pontier, chirurgien-major de la marine, peut-être fort utile dans cette campagne.

« DU QUESNE. »

Ces plans d'attaque par terre et par mer que proposait du Quesne pour réduire Alger offraient sans doute des chances de réussite assurée ; mais un autre que ce vieux marin devait inventer un nouvel expédient plus prompt, plus terrible et dont l'effet fut tel, que si, en 1682 et en 1683, ainsi qu'on va le voir, les vents forcés et contraires n'eussent pas obligé du Quesne de mettre à la voile, il eût sans doute obtenu des Algériens toutes les réparations et toutes les indemnités possibles, tant l'épouvante de ces Barbaresques fut grande lorsqu'ils virent pleuvoir sur leur ville les bombes ardentes lancées par les *galiotes ;* en un mot, l'expédient dont on parle, et qu'on peut regarder comme une de ces créations les plus épouvantablement dangereuses du génie de la guerre et de la destruction, était l'invention des GALIOTES A BOMBES, qui, de même que la Minerve mythologique, venaient de sortir toutes armées du cerveau d'un modeste et brave jeune homme, parfois emporté comme un partisan, d'autres fois distrait comme un astronome, ou rêveur comme un poëte, lequel jeune homme se nommait Bernard Renau d'Eliçaray, surnommé *Petit-Renau*, à cause de l'exiguïté de sa taille.



Vue d'Alger.

Bernard Renau était né dans le Béarn, en 1652 ; les uns disent que son père, ayant peu de bien et beaucoup d'enfants, s'était trouvé fort heureux de le confier à madame de Gassion, femme d'un président à mortier du parlement de Paris, et fille de M. Colbert du Terron, intendant de la Rochelle ; d'autres, ainsi qu'on l'a dit en son lieu, affirment que le petit Renau était fils naturel du même Colbert du Terron. Toujours fut-il que Renau vint fort jeune habiter à Rochefort la maison de M. Colbert du Terron, et qu'il y reçut le nom de frère de la tendre amitié dont l'honorèrent toujours les deux filles cadettes de cet intendant, madame la princesse de Carpègne et madame de Barbançon.

Renau, bien que fort petit, était robuste, agile et courageux ; et, par un singulier contraste, autant, lorsqu'il fallait se montrer homme d'action, on retrouvait en lui tout le feu, toute l'ardeur méridionale, autant, lorsqu'il s'agissait de concevoir, il devenait calme, prudent et réfléchi. Aussi remarqua-t-on curieusement son intrépide activité dans l'exécution de ses projets, toujours si longuement médités et mûris.

Il est hors de doute que Renau, habitant un port de mer depuis son enfance, et, de plus, étant élevé chez l'intendant de la marine de la province, dut à ces circonstances le goût prononcé qui se révéla bien vite en lui pour les choses de la navigation. Généralement Renau cherchait beaucoup moins à s'instruire par l'étude des théories déjà connues que par le fruit de ses pro-

pres observations ; aussi méditait-il bien plus sur ses remarques pratiques que sur les ouvrages réputés classiques à propos de ces matières. Ce fut de la sorte qu'il apprit la science de l'édification des vaisseaux dans le vaste chantier de Rochefort, ce vivant et immense traité de construction navale, et qu'il puisa aussi çà et là, dans la conversation fruste et grossière, mais extrêmement solide et nourrie d'expérience des maîtres charpentiers jurés du port, ces enseignements imparfaits, ces germes incultes, mais de nature saine et forte, que son génie devait un jour féconder et grandir.

Or, de cette perpétuelle tension de l'esprit de Renau, qui voulait atteindre ainsi la solution des problèmes qu'il dédaignait de chercher dans des livres, vinrent ces habitudes de rêverie et de naïve distraction qu'il portait partout ; encore un trait particulier à ce rare et excellent esprit, c'est que, généralement, il passait peu ou point de temps dans la retraite : c'était au milieu de la meilleure compagnie de la province, qui affluait chez M. Colbert de Terron, que le jeune Renau s'occupait de préférence de songer à ses plans favoris, et il assurait que les calculs et les propositions les plus ardues lui semblaient moins difficiles à résoudre au milieu du bruit incessant des conversations que dans le calme du cabinet.

Étant fort jeune, Renau, dont l'esprit habitué aux études abstraites avait sans doute une merveilleuse affinité pour l'inconnu, voulut aborder la ténébreuse, profonde et sonore vanité des écrits du P. Mallebranche sur *la recherche de la vérité*, *la distribution de la grâce*, *la création de l'infini*, et autres de ces folles et ridicules subtilités décorées généralement du beau nom de métaphysique. La métaphysique ! cette prétentieuse et niaise inutilité, ce gouffre étroit et sans fond qui, après avoir englouti des trésors d'érudition, d'esprit et d'éloquence, est et sera toujours béant jusqu'à la fin du monde ; la métaphysique, cette spéculation hideuse et stérile, qui a dévoré jusqu'à la sublime raison de Pascal, cet unique et religieux martyr du *vouloir croire*, c'est-à-dire *comprendre*. Pascal ! ce fatal et terrible enseignement du sort réservé à ceux qui, au lieu d'admettre indifféremment comme simples coutumes les misérables, insolentes et grossières *causes* auxquelles l'orgueil incurable de l'homme ose attribuer l'incompréhensible origine de *ce qui est*, veulent pénétrer cet immense et éblouissant mystère de la création, auquel nulle intelligence humaine ne peut seulement songer sans tomber frappée de vertige et de folie.

Quant à Renau, loin de mettre cette effrayante persistance à s'élever jusqu'à une sphère d'idées inaccessibles, il considéra sans doute l'attention qu'il donnait parfois, mais modérément, à ces subtilités, comme une sorte d'exercice, stimulant fort salutaire pour son intelligence, qui sortait de cette épreuve plus agile et plus souple : de fait, l'étude des choses métaphysiques employée avec une extrême mesure et réserve, ne m'a jamais semblé un peu saine que sous ce dernier point de vue, et m'a paru aussi avoir, à cet égard, une extrême analogie avec le moyen dont on se sert dans le nord du Holstein pour dresser les aldraves, sortes de chevaux auxquels on fait acquérir une grande vitesse de trot en les habituant à vouloir dépasser l'ombre qu'ils projettent.

Pour revenir à Renau, lorsque Colbert de Terron eut reconnu le goût prononcé qui poussait son fils adoptif vers l'étude des mathématiques et de la navigation, il le soutint et le dirigea à l'aide de son savoir et de sa vieille expérience ; puis, lorsqu'il le crut capable de se produire, il se servit de la puissante protection de son cousin, le grand Colbert, pour faire entrer Renau, en 1669, chez M. le comte de Vermandois, amiral de France, et ce (rapprochement assez singulier), dans le but d'apprendre au jeune amiral les mêmes choses que M. de Valincourt enseigna plus tard à M. le comte de Toulouse, après la mort de M. de Vermandois.

Depuis longtemps, d'après l'avis de du Quesne, de Tourville et de Gabaret, qui voulaient donner un mode uniforme de construction à chaque classe des vaisseaux du roi, les règles d'architecture navale, sur lesquelles se devaient baser cette réforme, se discutaient dans le conseil de la marine, que présidait M. le comte de Vermandois. Un jour Renau, qui accompagnait toujours l'amiral de France au conseil, interrogé par du Quesne au sujet de certaines courbures des varangues qui distinguaient surtout les vaisseaux construits à Rochefort, Renau, tout en répondant à cette question, exposa comme par hasard, et sans s'en douter lui-même, un système tout nouveau de construction.

On dit, sans y songer, parce que cela était encore type chez ce caractère *sui generis* et original ; la création lui étant naturelle, instinctive, il n'y attachait jamais l'importance qu'on met d'ordinaire à toute chose laborieusement acquise : de là cette modestie, pour ainsi dire naturelle, conséquente à cet esprit créateur qui, ignorant et ne comprenant pas les peines que les autres se donnaient pour approcher de l'invention qu'ils n'atteignaient jamais, parlait de ce don comme d'une chose simple, facile et sans prix à ses yeux.

Le système de Renau, qu'il modifia plus tard (en 1689) dans *la Théorie navale* qu'il fit paraître, était alors d'alléger beaucoup la proue et la poupe des vaisseaux, de les dégager des énormes châteaux d'avant et d'arrière qui les écrasaient, d'étendre à l'échantillon des pièces de l'arcasse la même épaisseur qu'au reste de la membrure (système que de nos jours on suit dans toutes les constructions nouvelles); de donner moins de tonture aux vaisseaux, d'imiter les Hollandais dans la disposition des sabords, qu'ils disposaient en échiquiers, et d'affecter enfin un calibre égal à toutes les pièces d'artillerie qui armaient un vaisseau, pour éviter les erreurs de gargousses, qui amenaient souvent la plus détestable lenteur dans le service du canonnage.

On juge de l'étonnement du conseil lorsque Renau produisit modestement ce système tout nouveau, tout admirable, mais qui lui semblait à lui fort simple et fort naturel, parce qu'en effet il n'était à ses yeux que logique, ne faisant, après tout, que répondre à toutes les exigences de la navigation. Aussi Renau, avec cette merveilleuse naïveté du génie qui lui était propre, en était à se demander *comment on n'avait pas songé à cela avant lui !*

En entendant ces propositions du jeune Renau, du Quesne ne les approuva que médiocrement : ce vieux marin était extrêmement de l'ancienne école de construction, et se louait fort de l'utilité des châteaux d'avant et d'arrière, objectant que, par leur élévation, ils servaient de forts, dans lesquels on pouvait se retrancher en cas d'abordage, et, de la sorte, rendre plus difficile l'occupation du navire par l'ennemi ; à quoi Renau répondait emporté par sa vivacité méridionale : « Que puisqu'on s'opiniâtrait à faire d'un vaisseau une forteresse, il ne faudrait pas « s'étonner si les vaisseaux ne marchaient non plus que des forteresses. »

Malgré son caractère hautain, épineux et absolu, le vieux du Quesne supporta la contradiction de ce jeune homme, la provoqua même, et, avec la droiture de tout bon esprit, il en vint à reconnaître et à admettre pour bonnes et vraies plusieurs des réformes ou des améliorations demandées par Renau en faveur de la construction.

Un des plus grands services rendus à la marine par Renau, et aussi un des plus ignorés, fut la ruine du prétendu droit de *secret de construction*, droit, sinon reconnu, du moins qui existait de fait et que s'arrogeaient les maîtres charpentiers des ports. Voici comment : Environ jusqu'en 1680, les règles pratiques de l'édification des vaisseaux étaient demeurées une sorte de mystérieux arcane, un secret impénétrable aux profanes, que les maîtres charpentiers jurés se transmettaient de génération en génération ; chaque maître famé, Hubac à Dunkerque, Blaise Chabert et Pâris à Toulon, Legonidec à Brest, avaient leur mode, leur procédé particulier de construction à eux ; et quant aux changements réclamés par les officiers qui, venant d'expérimenter les vaisseaux à la mer, pouvaient sciemment parler de leurs défauts ou de leurs qualités, bien que gentilshommes et souvent des plus comptés, les capitaines étaient quelquefois rudement rabroués par maître Blaise ou maître Hubac, qui, sachant (à leur dire) mieux qu'officier au monde ce qui convenait ou non à la marche des navires par esprit de routine ou de contradiction, n'entendaient presque jamais à faire aucun

changement. Or, telle était l'autorité ou l'espèce de respect et de déférence qu'imposait le mystérieux savoir de ces maîtres charpentiers, que ni capitaine, ni intendant n'osait souffler, craignant de perdre d'aussi habiles faiseurs.

Renau, en proposant à Colbert de fonder une école publique de construction navale et un corps d'ingénieurs, porta donc un coup mortel à ce monopole exercé par quelques maîtres charpentiers, qui, dépourvus des connaissances que donne la complète et large étude des sciences abstraites, n'avaient ni n'auraient jamais pu sortir d'un mode uniforme et routinier de construction ; tandis que Renau, le premier peut-être, comprit le vaisseau de guerre comme devant être, pour ainsi dire, l'imposant résumé de toutes les connaissances physiques et mathématiques qu'il a été donné à l'homme d'acquérir.

Enfin, si l'on ne craignait de tomber dans un rapprochement de mauvais goût, on pourrait dire que Renau poussait aussi loin la science de la construction que la science de la destruction, ainsi que le prouve son invention des *galiotes à bombes*, dont on a parlé ; mais, si tous les mérites de ces derniers bâtiments étaient réellement incontestables, ils demeurèrent assez longtemps niés et regardés comme de pures imaginations.

A un des conseils de marine présidés par M. le comte de Vermandois, c'était vers la fin de 1682, lorsque du Quesne fut revenu de son expédition de Scio, la discussion tourna sur Alger et la guerre que le roi se proposait de faire à ces Barbaresques. On avait énuméré les moyens d'attaque déjà connus : l'on venait d'examiner longtemps le projet des vaisseaux maçonnés, anciennement destinés, selon les vues de du Quesne, à rendre impraticable l'entrée du port, et l'on avait surtout reconnu qu'il y aurait plus que de la témérité à essayer une descente par terre : de nombreux et funestes antécédents démontrant jusqu'à l'évidence le mauvais et dangereux succès des débarquements tentés sur cette côte et contre ces nuées d'Arabes et de Maures, qui, en un instant, s'abattaient sur le rivage, il avait donc été unanimement résolu de ne rien entreprendre par terre, et l'on allait sans doute s'arrêter à un blocus étroit ou aux vaisseaux maçonnés de du Quesne, lorsque Renau, sortant de sa rêverie, *demanda pourquoi on ne bombarderait pas Alger?*

A cette question incongrue, il lui fut répliqué avec l'indulgence due à son extrême jeunesse, qu'il lui était sans doute bien pardonnable de demeurer absorbé dans ses calculs mathématiques, mais qu'il devait se rappeler qu'on était convenu de rejeter toute entreprise par terre. A cela Renau répondit à son tour qu'il savait parfaitement bien qu'on avait résolu de ne faire aucune attaque par terre, mais qu'il proposait de *bombarder Alger par mer*.

Bombarder Alger par mer! cette proposition avait quelque chose de si grotesque et de si insolite, que ce fut à peine si la présence de M. le duc de Vermandois put contenir l'hilarité qu'elle provoqua dans des bornes décentes. Bombarder Alger par mer! Le vieux du Quesne et Colbert, assez peu rieurs de leur nature, s'en donnaient à cœur joie. Enfin, quand le conseil se fut un peu rassis, et que sa gaieté moqueuse ne se trahit plus que par quelques derniers éclats çà et là comprimés, Colbert fronça ses épais sourcils, et, bien qu'il aimât beaucoup le fils adoptif de son cousin de Terron, il lui demanda sévèrement comment la présence de S. A. monseigneur le comte de Vermandois ne l'avait pas retenu de dire de pareilles sottises?

Renau, un instant surpris de ces rires, se calma bientôt, et répondit à Colbert :

— Hélas ! monseigneur, j'ai tort, en effet, de n'avoir pas tenté de vous démontrer avant ce que j'entendais par cette proposition.

— Expliquez-vous donc alors, dit Colbert.

A ces mots le conseil prêta l'oreille avec un sentiment de vive curiosité.

Alors Renau, avec une grande simplicité, déroula son plan de construction. A mesure qu'il avançait dans cet exposé, l'attention s'éveillait ; on le suivait avec un intérêt toujours croissant, en regrettant, par exemple, que de si belles utopies ne pussent se réaliser jamais ; car il était impossible de nier qu'il n'y eût un immense avantage à pouvoir bombarder une ville par mer, puisque de la sorte, en évitant les fatigues, les travaux et les dangers inhérents à la construction d'une batterie de mortiers sur un terrain solide qu'il fallait d'abord enlever, assurer et défendre, on obtenait néanmoins tous les bons et utiles résultats qu'elle offrait d'ailleurs par terre ; aussi le conseil admira fort ce projet de Renau, mais rangea cette invention au nombre de ces rêves spéculatifs, tels que le mouvement perpétuel ou la quadrature du cercle.

Renau voulut insister, on le railla ; on lui accorda bien que sa théorie de galiotes à bombes était un noble désir de jeune homme, une illusion toute permise à ses vingt-huit ans ; mais, quant à la vouloir présenter sous le jour d'une réalité, c'était, lui dit-on, plus que se moquer de la gravité des membres du conseil.

Renau, calme et stoïque au milieu du débordement général que causent ses « malencontreuses visées, ses chimériques et ridicules espérances, » ne dit qu'un mot, fort significatif, et rapporté dans la correspondance de Colbert : — « Ils ont raison « de ne pas me croire, puisqu'ils n'ont pas encore vu l'épreuve ; « mais ils me croiront plus tard. » Car, lui, Renau, croyait à ses galiotes, et si fermement, que par son assurance il décida Seignelay, d'ailleurs fort avide et curieux de nouveautés, à demander à son père l'autorisation de faire construire un de ces bâtiments au Havre. Colbert, gagné par Seignelay, consentit, et Renau se rendit au Havre pour faire exécuter sous ses yeux sa galiote d'après ses plans. Quand ce bâtiment fut terminé, il fit faire l'essai de mortiers ; cet essai répondit en tout point à sa propre attente. Qu'on juge de l'étonnement et de l'admiration générale ! Quant à Renau, ne trouvant là rien que de fort simple, que de fort conséquent avec ses idées, il dit naïvement : — « J'en étais bien sûr ! »

Seignelay vint au Havre s'assurer par lui-même de ce véritable miracle d'artillerie ; et sur sa recommandation, appuyée de celle de plusieurs officiers de mérite et aussi de du Quesne, Colbert ordonna immédiatement à Renau de faire construire deux autres galiotes pareilles au Havre et deux à Dunkerque.

Alors, pour prouver ce qu'il entendait par l'uniformité des constructions, Renau envoya du Havre des plans et des notes, qui suffirent à des ouvriers même assez peu exercés pour construire les deux autres galiotes à Dunkerque d'après ces excellents devis, détaillés et annotés avec une extrême clarté.

Mais toute invention d'une grande et rare utilité devant toujours être combattue, décriée, insultée avec l'opiniâtre et aveugle acharnement de l'envie, lorsque les galiotes furent construites, et qu'on ne put nier davantage la possibilité de la projection de leurs bombes et l'installation de leurs mortiers sur un plateau construit d'une façon à la fois solide et élastique, à cette fin qu'il pût supporter la masse énorme de cette machine et qu'il offrît moins de résistance à sa commotion, de tous côtés les jaloux s'écrièrent que des bâtiments construits et chargés de la sorte ne pourraient jamais tenir la mer. Renau leva les épaules, sourit de dédain, et proposa sur l'heure à Colbert d'aller à Dunkerque chercher ses deux galiotes, et de les amener par mer jusqu'au Havre pour opérer leur jonction avec les trois autres y construites ; Colbert consentit, et Renau partit.

C'était pendant le mois de décembre 1681. Renau, arrivé par terre à Dunkerque, en sortit par mer avec un temps assez maniable, mais fut assailli, à peu près à la hauteur de Calais, par une si épouvantable tempête, qu'un des bastions de Dunkerque fut démoli, que les digues de Hollande crevèrent, et que plus de quatre-vingts bâtiments périrent corps et biens par la violence de ce terrible ouragan, qui dura trois jours.

Les deux galiotes construites à Dunkerque s'appelaient *la Cruelle* et *la Brûlante*. M. des Herbiers, capitaine de brûlot, commandait *la Brûlante*, et M. de Combes, dont on a déjà plusieurs fois parlé, montait *la Cruelle*, où Renau était embarqué.

Lorsque, le lendemain du départ de ces deux bâtiments, le ciel se voila peu à peu à l'horizon ; que la brise tomba, et que les grandes lames de la Manche s'affaissèrent quelques heures dans ce calme effrayant qui précède la tempête, Renau, bon observateur, prévit l'ouragan, et répondit à M. de Combes, son ami,

qui lui proposait, lorsqu'il en était temps encore, de relâcher pour éviter un temps forcé : « Non, car je ne retrouverai peut-« être jamais une meilleure occasion de prouver que mes ga-« liotes peuvent tenir la mer. »

M. de Combes, comprenant parfaitement les raisons de Renau, ne songea donc plus qu'à se préparer à lutter avec les éléments qui allaient bientôt se déchaîner contre le navire de son ami. Il donna des signaux de conserve et de sauvetage à *la Brûlante*, se tint prêt à tout et attendit...

C'était un beau spectacle que de voir, malgré tant de présages sinistres, malgré ce ciel qui se couvrait de plus en plus de nuages et de ténèbres, malgré cette mer sombre qui commençait de mugir sourdement dans ses abîmes, c'était un beau spectacle que de voir ces deux bâtiments silencieux continuer leur marche, tandis qu'au loin, profitant des derniers moments de ce calme trompeur, tout ce qu'il y avait en mer de navires et de barques de pêcheurs rentrait en grande hâte dans les ports voisins...

Soudain la tempête mugit et éclata. De Combes et Renau échangèrent un regard sublime, puis l'un s'élança sur son banc de quart pour prendre le commandement de la galiote, et l'autre se mit à contempler froidement cet effrayable combat du vent et des flots en furie contre ce frêle navire qu'il venait de créer avec tant de soins et d'amour.

Cette tempête dura pendant deux jours et trois nuits... ou plutôt pendant une longue et terrible nuit de soixante heures! car on ne peut appeler jour ce court crépuscule, dont la lueur incertaine et blafarde vint par deux fois pâlir la cime noirâtre des vagues, ces montagnes mouvantes de la mer, du faîte aux profondeurs desquelles le navire de Renau roulait pour remonter et puis rouler encore noyé dans l'écume.

Pendant ces longues heures d'angoisse et de mortelle inquiétude, à chaque fois que sa galiote recevait bravement le choc impétueux d'une lame qui l'inondait, Renau, tout à cette exaltation fiévreuse qu'excitait en lui et le danger et la joie de voir son navire se montrer si bien le navire de ses vœux et de son génie; Renau ne pouvait s'empêcher de s'écrier parfois avec orgueil, en redressant son front tout ruisselant d'écume : « Et « ils disaient que mes galiotes ne tiendraient pas la mer! » Noble orgueil! admirable orgueil! quand on se berce de son enivrement au milieu des mugissements de la tempête, et alors que depuis trois jours on dispute sa vie aux flots déchaînés!

Enfin, le 2 janvier 1682, par un singulier hasard, les deux galiotes, qui avaient été séparées pendant cet affreux ouragan, arrivaient ensemble au Havre, où elles furent reçues aux cris de toute la ville attirée sur le port par ce merveilleux événement.

Quant à Renau, sa modestie fut toujours la même, se contentant de répondre à ceux qui lui exprimaient leur admiration sur la solidité de ses galiotes : « Je savais bien qu'elles tiendraient « la mer. »

Ce dernier et favorable succès confirma toutes les espérances qu'on avait attendues des galiotes à bombes, et Renau demanda fort instamment à Colbert de faire partie de l'expédition d'Alger, où ces nouveaux bâtiments devaient avoir un poste si important. Colbert lui accorda cette demande, et les cinq galiotes, parties du Havre dans le mois de janvier, arrivèrent sans accidents à Toulon, rendez-vous général de l'armée navale commandée par du Quesne.

M. le duc de Mortemart, fils de M. de Vivonne qui lui avait cédé, avec l'autorisation du roi, son duché-pairie de Mortemart et sa charge de général des galères, devait commander ce dernier corps lors de cette expédition. M. de Mortemart, à peine âgé de vingt ans, avait épousé, le 15 février 1679, la troisième fille de Colbert, dotée de 450,000 livres. De son côté, Louis XIV, pour être agréable à madame de Montespan en avantageant son neveu, avait donné au gendre de Colbert un million de livres, qui, selon le contrat de mariage de M. le duc de Mortemart, devait être employé en achat de terres.

M. le duc de Mortemart était rempli de droiture et de courage, doué des meilleures et des plus solides qualités, joignant à cela un esprit charmant, une grâce parfaite et des connaissances nautiques assez étendues, une grande réserve et une non moins grande modestie; il pria du Quesne de lui donner ses ordres, lui assurant qu'il s'en rapporterait entièrement à lui du soin de diriger l'expédition d'Alger, et qu'il serait toujours fier et heureux de servir sous les ordres d'un aussi grand capitaine et praticien. Malheureusement, après quelques campagnes honorables, M. de Mortemart mourut très-jeune, ainsi qu'on le dira en son lieu, et fort regretté de ses beaux-frères, MM. de Chevreuse et de Beauvilliers. Quant à M. de Vivonne, on a pu voir par une note quel peu d'intérêt il devait prendre à la mort de son fils, et avec quel imperturbable égoïsme il le railla jusqu'à l'agonie.

Du Quesne partit donc de Toulon le 12 juillet, à la tête de onze vaisseaux et cinq galiotes.

Le 18, après une assez favorable traversée, du Quesne mouilla à Yviça (1), où il trouva quinze galères commandées par M. le duc de Mortemart.

Parti d'Yviça avec une bonne brise, il mouilla le 23 devant Alger à la tête des forces navales qu'on vient d'énumérer.

Alger, d'après une relation manuscrite de l'époque, s'avançait dans la mer, vers le nord, sur un coteau en forme d'amphithéâtre, toutes ses maisons ayant vue sur la mer. Près l'une des portes, au plus haut de la ville, il y avait un château moins fort qu'il ne le paraissait par sa position élevée. Le château, l'*ancien Penon des Espagnols*, bâti sur un roc qui s'avançait beaucoup dans la mer, couvrait principalement le port, et était armé de cinquante pièces de canon en batterie. Au bout de cette île, du côté du nord, était la tour du Fanal avec vingt-sept pièces de canon étagées en trois batteries. Cette île était jointe à la ville par un môle qui couvrait le port du côté du nord; et, du côté du sud, une chaîne fermait son entrée. La ville avait environ mille pas; du côté du septentrion, il y avait un fortin, appelé le fort des Anglais, garni de douze pièces de canon. Plus près de la ville, était le fort de Babalouet, avec quinze pièces de canon; au midi de la même ville, et près de la mer, était le fort de Babasan, armé de douze pièces de canon. Il y avait encore sur le sommet de la montagne un fort nommé le fort *de l'Empereur*, ainsi nommé parce que Charles Quint y campa en 1541, lors de cette fatale expédition qu'on a dite.

La force des fortifications d'Alger se montait donc à près de cent soixante pièces de canon en batterie, dont quatre-vingts étaient de vingt-quatre et de soixante; les milices d'Alger campaient dans la ville, et tous leurs navires de guerre, étant rentrés dans le port à l'approche de la flotte française, y avaient été désarmés et la chaîne du port tendue.

On sait que cette rade est mauvaise et remplie de roches à fleur d'eau; les courants y portent généralement à terre, et les vents d'est, du sud-est, de nord et de nord-ouest, qui y règnent ordinairement, mettent souvent les vaisseaux en danger d'aller à la côte par ces temps forcés.

Du Quesne, comptant sur le calme qui règne ordinairement à cette époque de l'année, donna d'abord l'ordre de bataille. Les galères devaient remorquer les vaisseaux et les galiotes à demi-portée de canon du côté du nord de la ville; la plupart devaient se ranger sur une ligne au nord-est, et le reste le long de la terre, pour battre le fort de Babalouet et celui des Anglais pendant que les premiers battraient en ruine la ville d'Alger.

Le 13 août, la flotte s'avança en ordre de bataille; mais, après quelques bordées, il s'éleva un coup de vent d'ouest-sud-ouest si violent, que c'est à peine si les vaisseaux purent gagner le large, et, le 15 d'août, comme les galères manquaient d'eau, du Quesne jugea bien de les renvoyer en France, et resta seul devant Alger avec les vaisseaux et les galiotes.

Le 20 août, le temps s'étant remis au beau, du Quesne tint un conseil de guerre, dans lequel il fut résolu d'user d'un stratagème qui réussit à ravir. Tous les vaisseaux eurent ordre d'appareiller et de suivre du Quesne. On passa de la sorte en ordre de bataille sous les forts d'Alger, pour savoir la portée de leurs canons : la ville en tira plus de cent coups sans faire au-

(1) *Yviça* ou *Iviça*, île de la Méditerranée; c'est l'ancien Ebusus.



Baba-Hassan.

cun effet, bien qu'il fît un grand calme et que les vaisseaux ne marchassent pas ; il n'y eut que deux navires d'atteints, *l'Assuré*, qui reçut un boulet dans ses œuvres vives, et *le Saint-Esprit*, monté par du Quesne, qui eut la hampe de sa grande hune coupée. Du Quesne fit alors mouiller intrépidement en croissant autour du môle, sous la volée de son canon ; après quoi il fut ordonné que, la nuit suivante, on porterait cinq ancres pour touer les cinq galiotes qui devaient jeter des bombes. On alla mouiller à portée de pistolet des murailles de la place, et les galiotes se touèrent jusqu'à ce qu'elles furent à pic de leurs ancres ; puis on en essaya le feu et la portée. Mais Renau, qui, dans un canot, surveillait tout avec Tourville, s'aperçut que la portée était trop longue ; et, les deux jours suivants, le chevalier de Léry et de Belle-Ile s'étant chargés de faire porter les ancres à touer les galiotes plus près de la ville, M. de Léry fit mouiller les ancres des trois premières à l'est du port, et M. de Belle-Ile celles des deux autres au nord-est, et cela sous le feu le plus vif de la mousqueterie des Algériens.

Le 30, sur le soir, le temps s'étant remis au beau, les galiotes allèrent à leur poste, en se touant sur les ancres mouillées sous les murailles du port.

Ce fut un beau moment pour Renau, qui allait enfin voir et jouir du succès de son invention. Le marquis de Bellefonds, le duc de Villars et beaucoup d'autres volontaires de qualité s'embarquèrent sur la galiote qu'il montait, et du Quesne y joignit deux chaloupes armées pour la soutenir.

On engagea le feu. Renau, monté sur *la Fulminante*, jouissait de l'effet que les projectiles allaient produire, lorsqu'une carcasse (1) dont on allait charger le mortier prit feu, et, au lieu de décrire sa parabole, retomba aussitôt dans l'intérieur de la galiote, et mit le feu aux voiles et à quelques mèches soufrées. L'équipage de cette galiote, terrifié, et croyant déjà voir en feu les deux cents bombes qu'elle avait à bord, malgré les ordres du capitaine et de Renau, se sauve à la nage ; et les autres galiotes, interrompant un moment leur feu, se hâtent de prendre le large pour n'être pas abîmées par l'explosion de cette horrible machine, qui devint bientôt, par ses flammes ardentes, le point de mire de l'artillerie algérienne. Un des plus braves officiers de l'armée, le major de Ramondi, qui commandait une des chaloupes préposées au soutien des galiotes, voyant *la Fulminante* en feu et tout son équipage déborder, eut la généreuse idée de s'y rendre, en blâmant la faiblesse des fuyards, dans l'espoir de sauver peut-être cette galiote. Mais s'approcher d'un pareil bâtiment, qui pouvait faire une explosion mille fois plus dangereuse que celle d un brûlot, paraissait au moins imprudent à l'équipage de la chaloupe de l'intrépide major ; pourtant celui-ci, moitié menaçant, moitié priant, promettant, finit par décider son équipage à nager droit sur la galiote. Presque tout le feu des Algériens était alors dirigé sur ce point enflammé ; et, avant d'accoster *la Fulminante*, le major perdit huit hommes des vingt-neuf qui armaient sa chaloupe ; enfin, il accoste .. et que voit-il ? Renau et de Combes s'occupant, avec un sang-froid merveilleux, à couvrir de cuir vert les bombes qui auraient pu s'enflammer, *et courant au plus pressé*, dit Renau, *qui était de mettre les bombes à l'abri, le feu s'éteindrait bien ensuite*.

Les bombes recouvertes, le feu fut bien vite éteint, grâce à l'aide que donna l'équipage de la chaloupe du major, et *la Fulminante* fut encore la première à engager le feu, qui dura jusqu'au point du jour.

Plusieurs esclaves s'étant sauvés d'Alger à la nage pendant le tumulte, rapportèrent que le désordre et l'épouvante régnaient par toute la ville ; que les bombes avaient tué quantité de gens, renversé plusieurs maisons, et écrasé plus de deux cents personnes sous les débris de la grande mosquée, qui était tout à fait ruinée ; que la plupart des Algériens se sauvaient dans les montagnes ; qu'il s'était formé dans la ville plusieurs partis ; mais que le plus nombreux voulait la paix ; qu'on avait enfin voulu forcer Baba-Hassan, chef de la milice d'Alger, d'envoyer un parlementaire au général français ; mais que Baba-Hassan était parvenu à apaiser cette sédition en promettant au peuple de faire enlever les galiotes françaises, et qu'à cet effet on avait armé une galère, trois brigantins, quelques barques longues, et plusieurs chaloupes qui devaient sortir la nuit prochaine.

Toute la journée du 1er au 2 septembre fut employée aux préparatifs qu'on fit à bord des vaisseaux français pour repousser la sortie que voulaient faire les Algériens.

En effet, dans la nuit du 3 au 4, les galiotes se halèrent, comme elles avaient fait la nuit précédente, et, comme elles commençaient leur salve, les bombardiers entendirent crier dans la direction du port : « Galère ! galère ! » C'était en effet la galère et les brigantins barbaresques sortis d'Alger pour remplir la promesse de Baba-Hassan, qui avait juré sur le Coran de livrer les galiotes françaises.

La galère algérienne s'avança et fit une décharge d'artillerie et de mousqueterie sur la galiote *la Cruelle*, où se trouvaient Tourville, Renau et Landouillet ; *la Cruelle* soutint si bravement le feu de l'algérienne, que cette dernière fut obligée de l'éviter et tomba sur *la Menaçante*, qui le reçut si rudement, qu'elle fut forcée de virer de bord et de s'en retourner à Alger en voguant tout. Alors les galiotes continuèrent toute cette nuit de jeter des bombes dans Alger, et elles y firent un tel désordre, que, le 4 septembre au matin, le R. P. Levacher, consul de France à Alger, vint en parlementaire demander la paix à du Quesne, et le prier, de la part du divan assemblé, de ne plus jeter des bombes. Du Quesne répondit « qu'il n'était pas venu là pour parler de paix, mais pour châtier les corsaires, et que, s'ils avaient quelques propositions à faire, ils devaient venir eux-mêmes, et que, jusque-là, il continuerait son feu. » En effet, le P. Levacher parti, la nuit vint, et les bombes recommencèrent de pleuvoir dans Alger. Le lendemain, nouveau retour du P. Levacher, et nouvelle réponse de du Quesne, qui déclara avoir encore quatre mille bombes à jeter avant son départ : que, pourtant, si le divan voulait rendre quatre cents esclaves qu'on demandait, on pourrait parler de paix. Le P. Levacher reporta ces paroles à Baba-Hassan, qui allait peut-être se rendre à ces conditions, lorsqu'une sédition s'éleva dans la ville et le força de continuer les hostilités contre les Français.

La nuit du 7 au 8, les galiotes commençaient à s'approcher de nouveau, lorsque le vent fraîchit tout à coup du nord-ouest, et du Quesne, redoutant les tempêtes de l'équinoxe, partit le 12 et arriva avec les galiotes et les bâtiments de charge de l'île de Formentera, laissant devant Alger le chevalier de Léry, avec MM. de Saint-Aubin, de Belle-Ile et de Belle-Fontaine, pour croiser devant le port et le bloquer étroitement, jusqu'à ce que la saison permît de venir continuer ce bombardement, qui ne fut, pour ainsi dire, que l'essai de celui de 1683.

En arrivant en France, du Quesne alla à la cour, et fut assez froidement reçu par Louis XIV ; néanmoins il donna les deux mémoires suivants sur la conduite à tenir pour les affaires d'Alger ; on y trouvera sévèrement énoncés plusieurs griefs touchant le grand nombre de volontaires de qualité et de gardes marines qui encombraient les bâtiments.

MÉMOIRE DU SIEUR DU QUESNE, CONTENANT UNE PROPOSITION POUR TERMINER LA GUERRE D'ALGER, SELON LES CAS QUI Y SONT MENTIONNÉS, ET QUI PEUVENT ARRIVER PENDANT LA CAMPAGNE DE L'ANNÉE PROCHAINE 1683.

« Si les corsaires d'Alger qui sont présentement en mer prennent le parti de ne pas rentrer dans leurs port que leur paix ne soit faite avec la France, pour éviter le risque d'être brûlés par les bombes ardentes ou enfoncés par les bombes ordinaires, dont

(1) *Carcasse*, espèce de cartouche destinée aux mortiers : sa figure est celle d'un sphéroïde allongé par une de ses extrémités et aplati par l'autre ; elle est composée de deux arcs de cercle ou plutôt d'ovales de fer qui se coupent à angles droits, et qui se terminent à la partie aplatie de la carcasse qui est une espèce de petite écuelle de fer que l'on nomme *culot* ; tout l'intérieur de la carcasse se remplit de grenades et de petits canons de fusil, chargés de balles de plomb, comme aussi de poix noire et de poudre grenée, après quoi on recouvre le tout d'étoupe goudronnée et d'une toile forte qui lui sert d'enveloppe, on fait un trou à cette toile pour mettre une fusée à la carcasse, comme celle que l'on met aux bombes, et on la tire avec le mortier de la même manière que la bombe.

ils ont expérimenté les effets dans leur ville, et se retirent dans les ports du Levant dependant du Grand Seigneur, pour rechercher sa protection en lui proposant les avantages qu'il pourra tirer du service qu'ils lui rendront avec leurs vaisseaux.

« Comme aussi, dans la conjoncture présente, qu'il se rencontre plusieurs vaisseaux marchands français dans les Echelles du Levant, supposez qu'il y en eût de renfermés dans leurs ports, l'on peut croire qu'ils tenteront auprès du Grand Seigneur de les faire arrêter, pour l'engager ensuite à faire leur paix avec la France, ce qu'il est important d'éviter, à cause qu'ils tireraient cette négociation en d'excessives longueurs, y trouvant leur avantage.

« Enfin, s'il arrive que les puissances d'Alger, n'ayant pas leurs vaisseaux dans leur port, prennent la résolution d'essuyer l'attaque des galiotes et de voir ruiner leur ville par les bombes, sur quoi ils témoignent de l'indifférence, suivant le rapport d'un esclave chrétien, en se vantant qu'ils sont assez riches pour la rebâtir plus belle qu'elle n'est.

« Pour les prévenir là-dessus, je ne vois point d'expédient que de tenter, dans la saison favorable, de boucher l'entrée de leur port avec les vaisseaux dont le lest, qui sera de plus grosses pierres qu'à l'ordinaire, sera cimenté; il faudra que ces vaisseaux soient conduits à la voile, par un vent fort et favorable, contre l'estacade qui est à l'entrée du port; et pour les faire servir à plus d'un usage, il faudra disposer l'entre-deux des ponts comme celui des brûlots, et y joindre encore d'autres machines que la poudre fera sauter et crever ensuite dans le lieu où elles tomberont, ce qui produira sans doute un très-grande désordre, soit dans la ville, ou dans le port, ou dans les batteries du môle, où sont leurs plus gros canons.

« Et, pour l'exécution de cette entreprise, qui sera tenue secrète, l'on choisira cinq vaisseaux du port de Toulon, entièrement hors de service pour la guerre, et l'on prendra le prétexte, en cimentant le lest, que c'est pour les couler bas et faire la jetée des écueils du Port-Vendre; et quoique ces vaisseaux ne soient pas suffisants pour boucher toute l'entrée du port d'Alger, quand même ils y seraient disposés à souhait, cependant l'on ne doute pas que les Algériens ne voient l'entreprise possible quand on voudra les pousser à bout.

« Il est important de remarquer que, tant qu'on laissera aux corsaires d'Alger la liberté de sortir pendant l'automne et l'hiver, ils incommoderont fort le commerce, parce que ce sont les six mois de l'année auxquels il est plus fréquent, et qu'alors il n'y a point de galères en mer, et qu'il n'y a eu jusqu'à present que très-peu de vaisseaux en état de les joindre. C'est pourquoi il est necessaire que Sa Majesté ordonne que l'on bâtisse trois vaisseaux à Toulon, le premier de cent quarante-deux pieds de long, semblable au *Saint-Esprit;* un autre de cent trente-deux, et le troisième de cent vingt-deux; et que ce premier soit achevé avant le mois de septembre prochain, afin de pouvoir aller en mer l'hiver, si le service du roi le demande.

« J'ai cru devoir faire à Sa Majesté la proposition de ce qui est contenu dans ce mémoire, afin que cette campagne ne finisse point sans succès, quand même les Algériens prendraient toutes les mesures dont il a été fait mention ci-dessus.

« DU QUESNE. »

« Au mois de septembre 1682. »

MÉMOIRE CONCERNANT L'ARMEMENT NAVAL QUI SERA DESTINÉ POUR FAIRE UNE FORTE GUERRE AUX CORSAIRES ET A LA VILLE D'ALGER, JUSQU'A CE QU'ILS SOIENT CONTRAINTS A DEMANDER LA PAIX ET A RÉPARER L'INSULTE QU'ILS ONT FAITE AUX SUJETS DU ROI.

« Il est nécessaire d'armer quinze bons vaisseaux de guerre choisis en Levant et en Ponant, les moindres de quarante canons et de trois cents hommes d'equipage, deux fregates legères, deux brûlots et trois barques de guerre. De ces fregates légères, il y en a une à Toulon, et l'autre pourrait être celle qu'a faite M. Blaise, le charpentier napolitain, à Brest, laquelle il sera bon d'éprouver.

« Tous ces quinze vaisseaux et autres bâtiments doivent être absolument et uniquement destinés pour cette guerre, et ne doivent être divertis à aucun autre service, quel qu'il puisse être; autrement il serait absolument impossible de terminer cette entreprise avec succès, pour la raison que, pour réussir, il faut que tous ces vaisseaux soient portés et distribués selon les occurrences, lesquelles ne se peuvent bien prévoir que dans le temps que l'on est sur les lieux; car il est quelquefois de conséquence de ne pas perdre certaines occasions, qui le plus souvent ne sauraient plus se recouvrer, et nous en avons eu un exemple cette dernière campagne, où, si les quinze vaisseaux et autres bâtiments qui avaient été premièrement destinés par les ordres du roi à se joindre devant Alger s'y fussent en effet trouvés vers la fin du mois de novembre, on les aurait postés en sorte que les vaisseaux corsaires qui étaient dans ce port n'auraient pas entrepris de sortir ainsi qu'ils ont fait, ne voyant à leur rade ni sur la croisière de leurs plus proches caps que quatre vaisseaux; le cinquième était allé faire du bois et de l'eau aux îles de Formentera.

« Il est de la dernière nécessité d'avoir un port qui soit près de la côte d'Alger, comme celui de Yvice et de Minorque; ce premier étant le plus près d'Alger, on s'en doit servir préférablement, et de l'autre dans le besoin, lorsque l'on aura nécessité d'avoir des rafraîchissements.

« Il faut prendre ses mesures en sorte que les vaisseaux de guerre qui partiront de Toulon avec le commandant n'embarquent que pour quatre mois de vivres, et qu'il y ait à sa suite trois flûtes, dont la plus grande chargera les victuailles des vaisseaux qui auront passé l'hiver à la mer.

« Une autre portera tout ce qui est nécessaire pour la carène; et ce sera celle qui a déjà été disposée pour cela par le capitaine Baissier, premier maître d'équipage, qui la doit commander; celle-ci demeurera avec la première dans le port de Yvice, où sera le rendez-vous général de tous les vaisseaux et autres bâtiments venant de Toulon, et de ceux de la mer qui auront besoin de vivres et de faire aiguade ou d'autres nécessités.

« La troisième sera celle que l'on appelle la bien chargée; elle servira à la suite de l'escadre où sera le commandant pour porter partie de son rechange, et même celui que l'on porte ordinairement à la suite d'une flotte pour faire une expédition à une côte ennemie; il faudra aussi qu'elle porte une grande partie des cordages et ancres pour touer les galiotes, afin de n'en point embarrasser les vaisseaux de guerre, étant une chose essentielle qu'ils soient fort dégagés de tout ce qui n'est pas absolument nécessaire.

« C'est pourquoi je crois qu'il est à propos pour le bien du service que, pendant la guerre contre les corsaires, l'on n'embarque aucun garde de la marine ni volontaire, attendu qu'il leur faut à tous des lits, des tables et des siéges, ce qui occupe beaucoup de place et cause de l'embarras; et de plus ils font une grande dissipation d'eau et de rafraîchissements, parce qu'ils sont souvent malades de la mer. Dans une autre guerre où les ennemis nous attendent ou viennent à nous, et où il n'est pas besoin de courir après, on peut alors sans conséquence les embarquer.

« L'on est convenu à Toulon de ce qu'il y aurait à faire aux galiotes pour disposer les mortiers sur leur plate-forme pour tirer droit en avant; cela s'ajustera facilement, selon que le commissaire bombardier le demande. Il a été résolu aussi d'y faire un pont léger qui se démontera dans l'occasion, et qui ne servira seulement que pour la navigation, afin de les garantir de la mer, et prévenir l'inconvénient qui pensa arriver l'année passée ès-mer de la Manche; on leur doit mettre aussi un mât devant et une voile latine, qui se démonteront de même.

« A l'égard des deux galiotes que l'on doit construire, on prendra garde de ne point tomber dans le défaut qui s'est trouvé aux autres; il sera nécessaire qu'elles soient bien fournies de câbles et d'ancres, savoir: chacune de six câbles, de quatre grosses ancres et d'une à touer.

« Et comme il y augmentation de galiotes, il faut aussi augmenter le nombre des bombes, et ne point tant compter sur celles que l'on a rapportées de devant Alger, parce qu'ils en

est trouvé beaucoup de défectueuses. Ce serait un grand défaut s'il arrivait que l'on en manquât après tant de précautions et de dépenses.

« Il faudra aussi donner ordre pour soixante-quinze milliers de poudre neuve à mousquet, de la plus fine, afin que les bombes ne manquent point leurs coups, comme il est arrivé à plusieurs qui n'ont pas crevé.

« Il faudra faire exprès huit bonnes chaloupes, et les garnir de mâts, voiles et rames, pour servir à touer les galiotes, et pour tout autre service aux jours d'occasion.

« Les officiers de ces galiotes se plaignent que leurs équipages étaient trop faibles ; ils demandent au moins trente bons matelots sans y comprendre les officiers, et point de soldats sur leur état : les vaisseaux de guerre leur en fourniront dans le besoin ; il sera nécessaire aussi que l'on ne leur embarque à Toulon que pour quatre mois de vivres, et que le surplus soit sur les flûtes qui viendront ensuite au rendez-vous.

« Je crois qu'il suffira pour cette expédition d'avoir dix galères destinées pour la rade d'Alger, pourvu qu'elles soient bien choisies et bien armées de chiourme, et équipées de fer et de gumns. Il faudra qu'elles aient aussi une flûte ou autre bâtiment pour embarquer leurs mâts, antennes et autres rechanges, et une autre pour faire leur aiguade, afin que la chiourme ne pâtisse pas, et, par-dessus tout cela, choisir le commandant et les capitaines qui aiment la mer, afin que l'union et la bonne intelligence entre les vaisseaux et galères produisent un succès avantageux et agréable au roi.

« La partance desdites galères doit être au 10 avril, pour être au rendez-vous sur la fin du mois, où il faut que les vaisseaux de guerre et les autres bâtiments se rencontrent aussi, afin que, suivant les avis que l'on recevra des vaisseaux du roi qui auront croisé pendant l'hiver, on puisse prendre un parti convenable ; et que, si on apprend que tous les vaisseaux ne soient pas rentrés dans leur port, on tâche de les rencontrer à la mer, en se servant de l'avantage que les vaisseaux du roi nouvellement espalmés auront sur les leurs, qui auront été à la mer pendant deux ou trois mois.

« Il est important qu'aussitôt et toutes les fois que les vaisseaux reviennent de la mer, on travaille à leur radoub de charpente, et qu'on leur donne une carène sans suif, jusqu'à ce qu'on les veuille mettre en mer ; et, quand l'équipage est tout assemblé et les vivres prêts à embarquer, alors on leur donne la dernière carène avec le suif, et puis l'on part avec la dernière diligence, et ainsi l'on profite du temps auquel les vaisseaux sont en état de bien marcher : c'est ce qu'il faudra pratiquer en cette occasion, où il est surtout nécessaire de bien aller à la voile, et même cela contribuera à faire partir les vaisseaux dans le temps précisément ordonné par la cour, ce qui n'arrive pas ordinairement, parce que l'on commence trop tard les radouds de charpente, et que l'on n'y travaille que lorsque les vaisseaux sont destinés pour aller à la mer.

« Il est aussi d'une nécessité absolue que le vaisseau *le Trident*, qui doit servir d'hôpital, soit uniquement destiné à ce service particulier, et qu'il soit en état de partir avec le commandant : l'exemple du grand nombre de malades qu'il y a eu les deux dernières campagnes le fait assez connaître ; et il faut de plus, outre les officiers de médecine, chirurgiens, apothicaires et autres gens destinés à ce service, qu'il y soit embarqué deux cents matelas, des draps et des couvertures à proportion pour les malades, et que ce ne soit pas de ceux que l'on a rapportés de Sicile. Il faut aussi qu'il soit pourvu en partant de Toulon de bœufs, vaches, moutons et poules, et que le munitionnaire emporte avec lui des fonds suffisants pour renouveler ces rafraîchissements quand il en sera besoin : c'est ainsi que cela s'est pratiqué autrefois, comme il est aisé de le voir par les anciens états. Et, en effet, il est de la dernière importance pour le service du roi que cela soit ainsi, afin de conserver en bonne santé les équipages des vaisseaux de Sa Majesté, parce que de cette manière, aussitôt que quelque soldat ou matelot tombe malade, on le sépare de ceux qui se portent bien et ainsi le mal ne se communique pas, comme il a coutume de faire quand ils sont tous ensemble.

« Le mal de terre ou scorbut étant des plus ordinaires sur la mer, et l'air de la terre y étant un souverain remède, il faudra disposer un lieu sous des tentes, à l'endroit où les vaisseaux donneront carène, pour y laisser un nombre de matelas et quelques gens de l'hôpital pour avoir soin des malades invétérés que l'on y mettra, qui sans doute guériront plus tôt, et les vaisseaux qui viendront carèner prendront soin de rembarquer les convalescents, et de les rendre ensuite chacun à leur bord.

« Il faudra qu'il y ait un commissaire intelligent qui sache le détail des carènes, et qui prenne un soin exact de la distribution des rafraîchissements ; mais principalement pour mettre le bon ordre et empêcher les contestations qui arriveront entre les écrivains du roi et les commis du munitionnaire sur la qualité des vivres qui viendront de Toulon sur les flûtes ; car il est sous-entendu que les vaisseaux de guerre, sans une nécessité imprévue, n'iront point à Toulon chercher leurs vivres pour éviter la perte du temps ; et ainsi il faudra qu'aussitôt que les premières flûtes auront déchargé leurs vivres, elles soient renvoyées à Toulon sous l'escorte de celui des navires qui se trouvera avoir le plus besoin de carène, afin que dans le temps qu'il la donnera on charge les flûtes de vivres pour la subsistance de l'armée, ainsi que le roi l'aura ordonné, et qu'elles soient ensuite escortées par le même vaisseau, qui les conduira au rendez-vous destiné, que l'on juge devoir être l'île de Yvice, qui sera l'endroit où l'on tiendra toujours correspondance avec l'armée, et où les ordres de la cour seront adressés, pour de là passer en sûreté à l'armée.

« Il est donc très-nécessaire que l'intendant de marine de Provence ait des ordres précis pour tenir prête la quantité de vivres que l'on doit porter au rendez-vous, où les vaisseaux n'en prendront que pour trois mois, après avoir donné carène, à la fin desquels ils retourneront encore, afin de pourvoir aux mêmes nécessités, suivant que les occasions le demanderont.

« Du Quesne.

« Au mois de septembre 1682 »

Les plans de campagne pour l'année 1683 ayant été basés suivant les rapports et projets de du Quesne, il partit de Toulon le 6 mai, à la tête de six vaisseaux de guerre, et donna pour rendez-vous aux galiotes, galères et vaisseaux de charge, les îles Formentera, près Yviça. Voici une lettre de Renau, qui est comme le journal d'une partie de cette seconde expédition sur Alger.

COPIE DE LA RELATION DU BOMBARDEMENT D'ALGER, ENVOYÉE AU MARQUIS DE SEIGNELAY PAR RENAU D'ÉLIÇAGARAY.

« L'armée arriva le 4 juin aux îles Formentera ; *le Laurier*, *l'Étoile* et les galiotes y arrivèrent le 9, et, après y avoir attendu les galères jusqu'au 15, pendant quoi on travailla à charger deux mille bombes, M. du Quesne appareilla et fit route le lendemain pour venir ici. On y arriva le 18, et on y trouva MM. d'Amfreville, de Septesmes, de Villette, de Menó et de Saint-Mars ; M. d'Amfreville avait une prise anglaise chargée de citrons, qu'il reprit sur un Turc qui se disait de Tetouan ; mais l'on a vérifié qu'il était forban, ayant aussi commission d'Alger : il y avait vingt-cinq Algériens dedans et quelques Saletins.

« M. du Quesne résolut de se servir des galiotes sans attendre les galères ; et, comme cela paraissait délicat à cause que les ennemis avaient deux galères prêtes et deux autres que l'on disait aussi être bientôt en état de sortir, il ordonna que l'on viendrait d'abord mouiller un peu en deçà de la grande portée de canon de la ville, et que l'on ferait porter un peu plus près de la ville sept vaisseaux à égale distance des batteries des ennemis, et de porter sept ancres à touer vis-à-vis d'eux, environ à six cents toises du môle, aussi à égale distance des batteries, dont les haussières seraient frappées sur ces vaisseaux, et que, outre ceux-là, l'on porterait encore plus près de la ville deux vaisseaux aux deux ailes qui auraient chacun une ancre à touer

aussi plus près de la ville que les premières ancres à touer et à leur côté, afin que, étant avancé dessus, ils pussent être sur les deux ailes des galiotes pour les pouvoir flanquer en cas de sortie des ennemis lorsqu'elles seraient en place pour jeter des bombes. Il y aura ci-joint un bout de plan d'Alger, avec l'ordre de ce mouillage, pour tâcher d'en donner une idée claire.

« Toutes ces ancres à touer sont plus près les unes des autres que les vaisseaux sur lesquels elles tiennent, qui occupent plus d'espace pour pouvoir éviter à tous les changements de vent et de marées, afin que les galiotes qui se halent dessus ne fassent point un si grand front pour pouvoir mieux être flanquées par les deux vaisseaux des ailes.

« Le 20 l'armée mouilla, et le lendemain les neuf vaisseaux se postèrent dans l'ordre que je viens de dire ; ce jour-là et le 22 se passèrent à préparer les touées de galiotes et celles des deux vaisseaux des ailes.

« Le 23, à dix heures du matin, on fut porter les ancres à touer ; M. de Tourville porta celle du vaisseau du nord, et M. d'Amfreville celle du sud, qui devaient être les plus proches de la ville ; M. de Léry porta celle du milieu, se réglant sur les deux des ailes, ensuite celles des intervalles furent portées par les capitaines des vaisseaux sur lesquels les haussières devaient être frappées, se réglant tous sur les trois qui avaient leurs chaloupes dessus. Tout cela se fit avec beaucoup d'ordre et de justesse.

« Les ennemis ne tirèrent pas un seul coup, croyant que tous ces mouvements se faisaient pour savoir la portée de leurs canons. M. le duc de Mortemart était dans le canot de M. de Tourville, accompagné de M. le marquis de la Porte.

« Le reste de ce jour fut employé à préparer toutes choses pour bombarder au premier beau temps, et le soir on donna ordre à M. le major de mener des chaloupes en garde pour empêcher les ennemis de draguer les ancres à touer ; mais ils ne sortirent point.

« Le 24 la mer fut grosse, et M. du Quesne se contenta de donner les mêmes ordres pour les chaloupes de garde, et, comme elles furent portées par les marées proches des murailles, les ennemis tirèrent quelques coups de mousquet sans blesser personne.

« Le 25 il y eut fort mauvais temps et l'on ne fit rien.

« Le 26 la mer fut fort grosse ; mais, comme le vent manqua entièrement le soir, et que l'on était dans l'impatience de commencer à faire quelque chose, M. du Quesne vint faire marcher les galiotes et les deux vaisseaux des ailes dans l'ordre qu'il avait prescrit, après avoir fait donner aux galiotes dix gardes de la marine, dix grenadiers et dix soldats d'augmentation à chacune, et il ordonna au major de poster la moitié des chaloupes armées vers les vaisseaux du nord et l'autre vers ceux du sud, après qu'il en aurait donné deux à chaque galiote pour s'en servir, et qu'il en aurait porté deux fort proche de la sortie du port, pour brûler des amorces de temps en temps en cas que les ennemis fissent quelque sortie, afin qu'à ce signal toutes les chaloupes des ailes marchassent vers les galiotes qui auraient pu être attaquées.

« L'on ne commença à tirer qu'à une heure après minuit, tant à cause que l'on différa fort longtemps à se mettre en marche pour donner le temps à la mer de se calmer, que parce que l'on fut quelque temps à se poster à cause qu'il en faut toujours beaucoup, et l'on continua de tirer pendant une heure et demie ou deux ; après quoi M. du Quesne tira deux coups de canon pour la retraite. Dans ce temps-là il vint un vent de terre fort frais qui nous aurait empêchés de nous orienter. L'on tira environ quatre-vingt-dix bombes, toutes à douze et à quinze livres de poudre ; il y en eut huit ou dix de crevées en sortant du mortier ou en l'air, les bonnes furent toutes tant sur le môle que dans le port, et cinq ou six dans les premières maisons de la ville. Les ennemis tirèrent environ trois cents coups de canon sans blesser personne, quoiqu'il y eût quelques coups sur les galiotes.

« M. le duc de Mortemart, accompagné de MM. de la Porte, de Blenac et de M. le Motheux et de son écuyer, étaient dans le canot de M. de Tourville, qui était présent à tout avec M. de Léry, allant et venant dans tous les endroits, et envoyant le major porter des ordres de tous côtés.

« M. de Léry avait dans le sien MM. de Gèvres, de Belle-Fontaine, d'Aligre, de Combes et de Combes l'ingénieur ; beaucoup d'autres officiers et volontaires allaient dans les autres chaloupes.

« Le 27 au soir la mer s'abattit entièrement et il y eut tout à fait calme, et comme il faisait des éclairs de tous côtés et que le ciel était fort chargé avec assez d'apparence de mauvais temps, M. du Quesne fut quelque temps irrésolu ; cependant, après avoir donné les mêmes ordres que le soir auparavant, il fit marcher tout dans le même ordre. On fut en place environ à onze heures, et on jeta des bombes jusqu'à environ une heure qu'il survint un si gros coup de vent de terre, que la mer devint furieuse. Les galiotes s'en retournèrent fort vite auprès des vaisseaux, et toutes les ancres à touer chassèrent. On tira ce soir-là environ cent dix bombes, aussi à douze et à quinze livres de poudre ; il y en eut environ quinze ou seize qui crevèrent en sortant du mortier ou en l'air. Les ennemis redoublèrent leur feu et tirèrent environ six cents coups de canon ; il n'y eut que M. de Choiseul, enseigne sur *le Prudent*, qui fut tué avec deux autres hommes de sa chaloupe, qui furent tués du même coup que lui.

« M. le duc de Mortemart, accompagné des mêmes gens, M. de Tourville, M. de Léry et M. d'Amfreville, qui n'avait pas la fièvre si fort qu'auparavant, furent présents à tout comme la nuit précédente.

« J'étais dans le canot du major ce soir aussi bien que partout où il a été les autres fois, pour vous pouvoir mander, monseigneur, avec la dernière exactitude, selon vos ordres, tout ce qui s'est passé ici.

« Le 28, Babasan envoya un député avec un autre Turc interprète et le père Vacher, à neuf heures du matin, pour proposer la paix. M. du Quesne leur dit qu'avant que d'écouter aucune proposition il voulait qu'ils lui envoyassent tous les esclaves français et tous ceux qui avaient été pris sous la bannière de France, sans excepter aucun, sans quoi il n'écouterait rien ; il leur donna cela fort succinctement par écrit, sans vouloir que le P. Vacher se mêlât d'aucune négociation. Babasan renvoya deux ou trois heures après les deux Turcs avec une lettre du P. Vacher en réponse ; mais il les renvoya sans les vouloir écouter, ni voir leur lettre, disant qu'il fallait que les choses se passassent entre lui et les puissances d'Alger, sans entremetteur, et qu'il ne fallait plus revenir sans satisfaire premièrement à ce qu'il voulait ; ils revinrent encore à six ou sept heures du soir pour demander en grâce que l'on ne tirât point de bombes ce soir-là, et que le lendemain à midi tous les esclaves qu'ils pourraient envoyer seraient à bord, et qu'ils continueraient à les envoyer à mesure qu'ils les ramasseraient. M. du Quesne leur accorda ce qu'ils demandaient pour ce soir-là ; aussi bien il lui aurait été impossible de faire tirer, les ancres à touer ayant chassé le soir d'auparavant ; il aurait fallu les replacer avant que nous songeassions à y retourner ; et ils prièrent que l'on tirât un coup de canon pour faire connaître à ceux d'Alger qu'on leur avait accordé ce qu'ils demandaient. Ils étaient convenus de ce signal avant que de repartir de la ville, ce qui fit connaître qu'il fallait qu'ils fussent fort pressés ; en effet, l'on apprit le lendemain, par M. de Beaujeu (qu'ils amenèrent avec cent quarante-deux esclaves, à l'heure qu'ils avaient promis), qu'il y avait beaucoup de division, de partis déclarés, et beaucoup de terreur parmi eux, par le grand désordre que les bombes avaient fait la dernière nuit. Cependant il est certain que l'on n'avait fait que de commencer fort médiocrement, et que c'aurait été toute autre chose lorsque l'on aurait eu de belles nuits pour commencer de bonne heure, et que l'on aurait approché les ancres comme l'on allait faire pour tirer de près les bombes et les carcasses. Jusqu'à cette heure ils sont fort ponctuels à suivre ce que M. du Quesne leur a prescrit, et je ne doute point qu'il ait d'eux tout ce qu'il leur demandera, et je ne crois point que le plus et le moins soit à l'épreuve de quatre ou cinq cents bombes, de la manière qu'il semble qu'ils les envisagent.

« Le 29, comme j'ai dit ci-dessus, cent quarante-deux, sans M. de Beaujeu; le 30, ils ont amené cent vingt-quatre.

« Le 1er juillet cent cinquante-deux, et vinrent demander en grâce, de la part de Babasan, à M. du Quesne les Turcs de la prise de M. Léry; mais il ne voulut leur accorder que le rey (c'est le capitaine de la caravelle); encore leur dit-il que c'était seulement en considération de Babasan à qui il voulait faire ce présent sans conséquence.

« Le 2, ils en ont encore amené quatre-vingt-trois, et plusieurs aujourd'hui avec quatre femmes dont il y en a trois Messinoises de la famille de *Guenegau*, jurat de Messine, et une Marseillaise.

M. le Motheux, qui porte les nouvelles et qui va partir tout présentement, ne me donne que le temps de vous envoyer, monsieur, la copie de la lettre que j'écris à monseigneur le marquis. Je crois que vous serez bien aise d'apprendre ces commencements de paix-ci. Si le reste suit du même air, je ne crois pas qu'il puisse y avoir rien de plus glorieux pour la marine.

« Je suis, Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« A la rade d'Alger, le 3 juillet 1683.

« Renau.

« Si M. le Motheux m'avait donné le temps, j'aurais envoyé une copie de ceci à monsieur votre frère pour toute la société; si je ne puis lui en envoyer, je vous prie, monsieur, de lui en donner une. »

(*Bibl. roy., mss.*)

Le journal de M. Renau, à Seignelay, s'arrêtant là, on doit continuer cette relation. Le 23 juillet, du Quesne nomma des otages pour convenir de la paix : c'étaient des principaux citoyens de la ville et des plus riches, que M. de Beaujeu, revenant d'esclavage, lui avait indiqués. On se disposait donc dans Alger à tout accorder aux prétentions de du Quesne, telles rudes qu'elles parussent, lorsqu'un certain Mezzo-Morto, qui était au nombre des otages, pria du Quesne de le renvoyer à Alger, promettant d'ajuster quelques empêchements qui retardaient la ratification du traité. Du Quesne, instruit par M. de Beaujeu que Mezzo-Morto avait, en effet, une assez grande influence à Alger, et principalement sur la milice, lui accorda cette demande; mais Mezzo-Morto ne fut pas plutôt de retour dans la ville, que, rassemblant les officiers de la milice, il leur représente le peu de forces des Français, la faiblesse du dey; puis, les exaltant, les enivrant, il marche à leur tête au palais de Baba-Hassan, le poignarde de sa propre main, et se fait proclamer dey à sa place.



Petit-Renau.

Du Quesne, ne voyant pas revenir son otage, fit recommencer à tirer des bombes dans la nuit, et le nouveau dey, animant la milice par son exemple, répondit vigoureusement au feu de du Quesne : toutes les nuits les galiotes s'approchaient et bombardaient la ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines. Les Algériens, furieux, recommencèrent leurs cruautés et chargèrent un de leurs canons avec le R. P. le Vacher, qu'ils envoyèrent ainsi par morceaux au milieu de l'escadre française.

Dans ces extrémités, deux partis se formèrent à Alger, l'un, composé de ceux dont les maisons étaient détruites, qui voulait la continuation de la guerre, et l'autre, composé de ceux dont les maisons avaient encore quelque chose à craindre, qui voulait la paix. Mezzo-Morto se battit plusieurs fois contre les fauteurs de cette sédition; cependant les bombes pleuvaient toutes les nuits, et surtout pendant la nuit du 7 août elles firent un épouvantable ravage : la fureur des Algériens s'exaspéra, ce fut alors qu'ils mirent à la bouche d'un canon M. le chevalier de Choiseul-Beaupré, qui fut sauvé par la reconnaissance d'un capitaine turc. Ce fait est si universellement connu, qu'on lira sans doute avec grand intérêt cette lettre de M. de Choiseul à M. de Seigneley, dans laquelle il rend compte de sa terrible position. Cette lettre est

d'une noble et belle simplicité, et cette dernière phrase offre un trait bien caractéristique du temps : « Comme je ne puis pas « écrire à M. le comte de Choiseul (son père), ayez la bonté de « l'assurer qu'il ne se mette point en peine, car, de quelque « couleur qu'on me peigne ma mort, elle n'est pas capable de « me faire fausser ma religion, ni faire honte à ma maison, ne « voulant point de salut que de mon Dieu et de mon roi, du« quel j'espère mourir véritable sujet. »

Cette lettre est aussi fort curieuse, en cela qu'elle donne comme un journal des effrayantes sensations de M. de Choiseul, depuis le jour où il fut pris jusqu'à celui où il se vit lier à la bouche du canon.

LETTRE DU CHEVALIER CHOISEUL-BEAUPRÉ.

« 19 décembre 1683

« Depuis que je suis fait esclave, j'ai été assez malheureux de ne pouvoir trouver une seule occasion pour assurer à Votre Excellence de mes très-humbles respects, que celle-ci, qui n'est pas même sûre ; mais j'espère que ces gens-ci la trouveront bonne, n'ayant rien à informer Votre Excellence qui les regarde ; permettez, s'il vous plaît, que je vous rende compte de la manière dont j'ai été pris. Vous saurez, monseigneur, que le vingt-neuvième de juillet, M. le Motheux, ayant eu ordre de M. du Quesne d'appareiller pour la garde d'un petit vaisseau saletin qui a été depuis acheté par un Anglais, ici, et d'envoyer sa chaloupe à la chaîne pour joindre les autres qui s'y devaient trouver, pour ensuite se poser en sorte que l'on pût remarquer si le vaisseau levait l'ancre ; M. le Motheux, duquel Votre Excellence m'a fait l'honneur de me faire lieutenant, me donna sa chaloupe armée de cinq soldats et de onze matelots, et comme il n'avait rien paru sortir les jours auparavant de cette ville, M. du Quesne ne donna point de lieu de rendez-vous comme à l'accoutumée ; je fus droit à la chaîne, comme il m'était ordonné ; étant assez près pour voir qu'il n'y avait point de chaloupes, je m'en fus au vaisseau à dessein d'y rester jusqu'au jour, selon mon ordre ; une demi-heure après, il en sortit un canot que je suivis aussitôt pour, en le prenant, savoir de lui quelque chose, mais je fus arrêté par une galiote et quatre chaloupes qui faisaient leur ronde ; ayant demandé : Qui vive? je tirai le premier, et eux ensuite, mes matelots s'étant tous renversés comme morts, les coups et les cris ne leur purent faire lever la tête, répondant seulement qu'*ils étaient morts*. Les ennemis furent près d'une demi-heure sans oser nous aborder ; ils firent encore une décharge de pierriers et mousqueterie, blessèrent mon sergent et un soldat ; nous restâmes trois combattants, l'autre s'étant mis du nombre des dormants ; nous fûmes abordés de tous côtés ; ils commencèrent à tailler ; étant à moi, j'en renversai un dans la mer avec moi, d'où, étant tiré malgré moi, je fus conduit au gouverneur, qui, m'ayant renversé à ses pieds, puis m'ayant relevé, ne pouvant me tenir, étant presque mort des bourrades qu'ils m'avaient données, me dit que, sachant la mort du consul, j'étais sorti à dessein de venir brûler ses vaisseaux ; que, pour moi, je méritais le feu ; que demain j'irais au canon. Je lui dis : — Tout à l'heure, si tu veux. Le lendemain, le peuple nous prit ; il nous aurait assommés, si l'on ne nous eût enfermés. L'on me mit la chaîne et on me donna la bastonnade ; huit jours après, nous fûmes portés au canon, et, après m'avoir assommé de coups, je fus livré pour être attaché ; ensuite on me délia, on remit ma partie au lendemain ; je fus ensuite gardé pour le dernier et attaché... Comme on allait mettre le feu, le capitaine de la caravelle que M. le chevalier de Léry avait pris *se mit sur le canon, disant qu'il voulait mourir ou ma grâce*, qu'on lui accorda. Je ne voulus pas qu'on m'ôtât qu'on ne me rendît mon valet, qui, lié sur un autre canon, attendait aussi qu'on mît le feu ; tout me fut accordé ; l'on nous amena ici aux bagnes du bailli, attendant un pareil sort, que l'on nous promet tous les jours. J'ai resté deux mois jetant le sang à force de coups ; cela est passé. M. le chevalier de Tourville m'a envoyé quinze louis et du linge. Ordonnez, s'il vous plaît, monseigneur, quelques secours et l'honneur de votre protection, ayant résolu de prier Dieu jusqu'au dernier moment pour Votre Excellence et votre famille ; comme je ne puis pas écrire à M. le comte de Choiseul, ayez la bonté de l'assurer qu'il ne se mette point en peine, car, de quelque couleur que l'on me peigne ma mort, elle n'est point capable de me faire fausser ma religion, ni honte à sa maison, ne voulant point de salut que de mon Dieu et de mon roi, duquel j'espère mourir véritable sujet, et de Votre Excellence le très-humble, très-obéissant et fidèle serviteur.

« CHOISEUL-BEAUPRÉ. »

Pour en revenir aux négociations de la paix d'Alger, il faut savoir que Hadgi-Hussein, ou Mezzo-Morto, fut obligé, pour détrôner Baba-Hassan, de faire paraître des sentiments fort opposés à ceux de celui qu'il voulait perdre, bien qu'intimement il partageât la même façon de voir. Mezzo-Morto était un homme trop habile et trop fin pour s'abuser un moment sur les forces des Français ; aussi ne voulait-il autre chose que de se faire forcer à demander la paix. Il faut dire que la vivacité des attaques de du Quesne semblait devoir le mettre en merveilleuse position pour cela ; car le bombardement continuait. Le 9 septembre, la mer étant belle, les galiotes tirèrent le matin plus de trois cents bombes ; le 10, elles en tirèrent cinquante ; enfin, le 11, les Algériens firent sortir du port une galère, qui voulut enlever *la Fulminante*, commandée par M. de la Bretesche, et soutenue par plusieurs chaloupes ; mais on fit un si grand feu de mousqueterie et de grenades, que la galère turque fut obligée de se retirer. Il y eut quarante-quatre Turcs de blessés, les Français perdirent M. de Bracourt, père de M. de Sepville, M. de la Bretesche reçut deux coups de feu, dont il mourut quelques jours après ; MM. de Taussien et d'Agout, volontaires sur *le Prudent*, furent tués ; MM. de Marcillac et de Bois-Joly, gardes de la marine, grièvement blessés. Le 14, on jeta encore plusieurs bombes, et on apprit par un esclave que Mezzo-Morto était aussi blessé.

Bientôt les vents contraires, qui soufflent ordinairement pendant le mois de septembre, commencèrent à se faire sentir. Les munitions de du Quesne étant épuisées, les équipages fatigués, il lui fallut s'éloigner encore de cette ville sans avoir rien terminé, et y laisser M. de Choiseul, entre autres prisonniers ; du Quesne revint donc à Toulon avec son escadre, où il arriva le 15 octobre. Pour terminer ce qui est relatif à Alger, il faut savoir que la paix fut faite avec cette puissance par l'intermédiaire de M. de Saut, agent français à Alger, et aussi du chevalier de Tourville, qui vint, avec des pouvoirs fort étendus, pour traiter de cette paix, vers la fin du mois de mars de l'année suivante, 1684.

Le 2 avril, à midi, le chevalier de Tourville, envoyé pour cette négociation, mouilla donc sur la rade d'Alger ; M. de Saut l'alla voir, et lui apprendre que le dey devait envoyer dix capitaines à son bord pour le complimenter, ce qui fut exécuté le lendemain. M. de Tourville, les ayant parfaitement accueillis, les renvoya très-satisfaits, et les fit saluer de sept coups de canon. Le 5 et le 6, MM. le marquis d'O et Mayer, commissaire général de la marine, allèrent complimenter le dey de la part de M. de Tourville ; et, le même jour, le dey lui écrivit, afin de savoir à quelles conditions le roi de France voulait la paix. M. de Tourville les donna, et, au bout de huit jours, le traité suivant fut conclu. On en donne seulement ici la teneur :

« 1° Le dey rendra tous les Français généralement détenus esclaves dans le royaume et domination d'Alger, et on lui rendra seulement les janissaires du Levant qui sont sur les galères de France ; 2° les vaisseaux d'Alger ne pourront faire de prises dans l'étendue de dix lieues des côtes de France ; 3° tous les Français pris par les ennemis de l'empereur de France qui seront conduits à Alger et aux autres ports du royaume seront aussitôt mis en liberté sans pouvoir être retenus comme esclaves ; 4° les étrangers, passagers sur les vaisseaux français, ni pareillement les Français pris sur les vaisseaux étrangers, ne pourront être faits esclaves sous quelque prétexte que ce soit, quand même les vaisseaux sur lesquels ils auraient été pris se seraient défendus, 5° si quelque vaisseau français se perdait sur les côtes



M. de Choiseul lié à la bouche d'un canon.

de la dépendance d'Alger, soit qu'il fût poursuivi par les ennemis, ou forcé par le mauvais temps, il sera secouru de tout ce dont il aura besoin pour être mis de nouveau en mer et pour recouvrer les marchandises de son chargement, en payant le travail des journées qu'on y aura employées, sans que l'on puisse exiger aucun droit ni tribut sur les marchandises qui seront mises à terre, à moins qu'elles ne soient vendues dans les ports de ce royaume; 6° il ne sera donné aucun secours ni protection contre les Français aux corsaires de Barbarie qui seront en guerre avec eux, ni à ceux qui auront armé sous leur commission; 7° le dey, pacha, divan et milice d'Alger feront défense à tous les sujets d'armer sous commission d'aucun prince ennemi de la couronne de France : ils empêcheront aussi que ceux contre lesquels l'empereur de France sera en guerre puissent armer dans leurs ports pour courre sur ses sujets; 8° les Français ne pourront être contraints, pour quelque cause et prétexte que ce soit, à charger sur leurs vaisseaux aucune chose contre leur volonté, ni faire aucun voyage aux lieux où ils n'auront point dessein d'aller; 9° toutes les fois qu'un vaisseau de guerre de l'empereur de France viendra mouiller devant la rade d'Alger, aussitôt que le consul en aura averti le gouverneur, ce vaisseau sera salué à proportion de la marque du commandement qu'il portera, par les châteaux et les forts de la ville, et d'un plus grand nombre de coups que ceux de toutes les autres nations; 10° la même chose se pratiquera dans toutes les rencontres des vaisseaux de guerre à la mer; 11° si la paix venait à être rompue, tous les marchands français qui se trouveront dans l'étendue du royaume d'Alger pourront se retirer où bon leur semblera, sans qu'ils puissent être arrêtés pendant le temps de trois mois. »

Cedit traité fut fait pour *cent ans*.

Telle fut la fin de cette campagne d'Alger qui coûta gros à la France, et dont l'issue semble justifier cette insolente bravade de Mezzo-Morto, qui, apprenant ce qu'avait dépensé Louis XIV pour le bombardement d'Alger, répondit : « Votre empereur n'a« vait qu'à me donner la moitié de ce qu'il a dépensé, et je rui« nais Alger moi-même. »

Vers le milieu de 1684, une ambassade d'Algériens, assez ridicule, vint *rendre hommage à la grandeur de Louis XIV*, et préluder, pour ainsi dire, au funeste et fastueux voyage du doge de Gênes, qui causa en Europe un soulèvement général d'indignation contre Louis XIV.

CHAPITRE LI.

Pour ne pas interrompre l'historique des campagnes d'Alger, en 1682, 1683 et 1684, on a été obligé d'omettre en leur date deux grands événements du XVIIe siècle, à savoir : la mort de Colbert et celle de Marie-Thérèse, reine de France, décédée au mois d'août 1683.

La mort de Marie-Thérèse, cette faible et malheureuse princesse, toujours si dédaigneusement abandonnée, fut un grand événement, en cela qu'elle rompit le dernier lien qui empêchait Louis XIV de se vouer suprêmement à madame de Maintenon, qui avait chassé madame de Montespan du cœur de ce monarque; aussi, vers le mois de février 1684, le grand roi épousa-t-il, bel et bien, la veuve du cul-de-jatte Scarron, celle qui, dans sa jeunesse libertine, avait mené la folle et joyeuse vie de sainte Madeleine avant sa conversion, et même partagé, dit-on, la couche quelque peu lesbienne de la voluptueuse Ninon : le mariage se fit à minuit; le P. Lachaise, de la compagnie de Jésus et confesseur du roi, dit la messe, Bontemps, valet de chambre par quartier la servit, et MM. de Harlay, archevêque de Paris, de Louvois et de Montchevreuil furent témoins de cette prodigieuse union.

Singulier rapprochement, Colbert, le dernier disciple de Mazarin, le dernier de ces ministres qui avaient porté si haut la splendeur de la France, Colbert mourait presque au moment où la période la plus désastreuse de ce règne s'ouvrait par un mariage dont les conséquences furent si énormes !

Le 6 septembre, sur les trois heures de relevée, mourut donc à Paris, à l'âge de soixante quatre ans, dans son hôtel de la rue Neuve-des-Petits-Champs, très-haut et très-puissant seigneur messire Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Châteauneuf-sur-Cher, baron de Sceaux, Lignières et autres lieux, conseiller ordinaire du roi en tous ses conseils, du conseil royal, commandeur et grand trésorier de ses ordres, ministre et secrétaire d'État de la marine et des commandements de Sa Majesté, contrôleur général des finances, surintendant et ordonnateur général des bâtiments, arts, commerce et manufactures de France.

Le jour même de la mort de son père, M. le marquis de Seignelay était à Fontainebleau pour remplir les devoirs de sa charge et présenter au roi les membres de l'Université de Paris qui venaient complimenter Sa Majesté sur la mort de la reine.

M. de Seignelay avait laissé son père à l'agonie..., mais on a dit que Louis XIV s'était fait un devoir, duquel il ne se départit jamais, de ne prendre en aucune considération les convenances ou peines de famille de ses domestiques ou de ses parents; son service passait avant toutes choses, et, dans la pensée du grand roi, les chagrins les plus cruels, les pertes les plus douloureuses, devaient s'oublier ou s'effacer devant l'honorable et imposant caractère des fonctions que ses serviteurs étaient trop heureux de remplir auprès de lui. Ainsi, Colbert mourut sans pouvoir serrer la main de son fils aîné pour lequel il avait tant fait.. Et quelle agonie! et quelle mort!

Depuis longtemps écrasé de travail, dévoré de l'inquiétude de ne pouvoir plus suffire aux ruineuses prodigalités de Louis XIV et aux folles guerres de Louvois, rongé de soucis, Colbert menait déjà une vie bien misérable, lorsque des souffrances aiguës, causées par la pierre, vinrent joindre à ses angoisses morales une douleur physique souvent intolérable..... et lorsque les étreintes fiévreuses de la maladie lui laissaient quelque repos... quel était le tableau sur lequel il pouvait reposer son esprit? la ruine prochaine du crédit, des finances, du commerce et de l'industrie! ainsi penchait déjà vers sa ruine ce monument qu'il avait si laborieusement élevé; et cela au prix du travail incessant de sa vie et de la haine du public que la suppression des rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris avait surtout soulevé contre ce grand ministre.

Et pourtant, malgré cette mesure que l'impérieuse nécessité lui commandait, les services que Colbert rendit à la France sont immenses et irrécusables : les chiffres le prouvent :

En 1661, lorsque Colbert prit les finances, les impôts s'élevaient à QUATRE-VINGT-CINQ MILLIONS.

En 1683, à l'époque de sa mort, bien qu'il eût dû fournir à toutes les guerres de Louvois, au faste de Louis XIV, et créer l'immense matériel d'une marine de guerre, les impôts ne s'étaient accrus que de *deux millions* et ne montaient QU'À QUATRE-VINGT-SEPT MILLIONS.

En 1661 la taille s'élevait à 53 MILLIONS.
En 1683 elle était réduite à 35 millions.
En 1661 la dette s'élevait à 52 MILLIONS.
En 1663 elle était réduite à 32 millions.
En 1661 le revenu disponible
s'élevait à. . . . . 31 MILLIONS.
En 1683 ce revenu s'élevait à 83 millions.

Maintenant, quant à la marine, l'extension qu'elle prit sous Colbert, depuis qu'il eut ce département, est à peine croyable.

Il résulte des renseignements contenus dans l'agenda de marine de Colbert (*Biblioth. roy. mss.*) pour 1683, que, lorsqu'il entra au ministère, en 1661, la marine du roi se composait de :

3 vaisseaux du 1er rang de 60 à 70 canons.
8 —— du 2e rang de 40 à 50 —
7 —— du 3e rang de 30 à 40 —
4 Flûtes.
8 Brûlots.

Total. 30 bâtiments de guerre.

A la mort de Colbert, en 1683,

La marine du roi se composait de :

12 vaisseaux du 1er rang de 76 à 120 canons.
20 —— du 2e rang de 64 à 74 —
39 —— du 3e rang de 50 à 60 —
25 —— du 4e rang de 40 à 50 —
21 —— du 5e rang de 24 à 30 —
25 —— du 6e rang de 6 à 24 —
7 Brûlots, depuis 100 jusqu'à 300 tonneaux.
20 Flûtes et bâtiments de charge de guerre de 80 jusqu'à 600 tonneaux.
17 Barques longues.

Total. 176 Bâtiments de guerre, plus 68 bâtiments en construction, en tout 244.

Si l'on ajoute à ces bâtiments 32 galères construites depuis 1676 jusqu'en 1683, on aura un effectif de 276 BATIMENTS DE GUERRE A LA MER OU EN CONSTRUCTION.

Quant au matériel de l'artillerie, dû aux nombreuses fonderies établies par Colbert, on reste étourdi de son rapide et extraordinaire accroissement qui devait nécessairement suivre la proportion du nombre de vaisseaux. Ainsi :

En 1661, le total des canons de marine s'élevait à 1,045 (dont 570 canons de fonte et 475 canons de fer).
En 1683, le total des canons de marine s'élevait à 7,623 (dont 2,004 canons de fonte et 5,619 canons de fer).

Quant aux approvionnements des ports, on voit, d'après le même inventaire, qu'ils étaient considérables ; et, pour ne citer qu'un exemple, le total des mâts de vaisseaux en magasin, répartis dans les arsenaux de Rochefort, de Brest, du Havre, de Dunkerque et de Toulon, s'élevait, en 1683, au nombre de 1,442 mâts depuis 30 palmes de hauteur jusqu'à 16.

Or, pour résumer ce qui concerne spécialement la marine, lorsqu'en 1661 Colbert prit ce département, la France avait TRENTE BATIMENTS DE GUERRE, et lorsqu'en 1683 ce grand ministre mourut, il lui en laissa DEUX CENT SOIXANTE-SEIZE, et lui légua la magnifique ordonnance maritime de 1689 qui demeurera un des plus beaux monuments administratifs de ce siècle.

Maintenant, si l'on considère ce que dut à ce grand ministre le commerce en général, les résultats passent toute croyance : ce sont d'abord les compagnies des Indes, les canaux de Languedoc et de Bourgogne, la chambre des assurances maritimes, puis les manufactures de tapisseries, de glaces, de draps, de soieries, de brocarts d'or et de points, objets de luxe ruineux que l'on tirait à grand prix d'Espagne, de Venise et de Hollande. C'est encore la réforme de l'ordonnance judiciaire de 1667, le code marchand, le code noir. Ce n'est pas tout, les arts et les belles-lettres lui doivent aussi, l'Académie des sciences, celle des inscriptions et belles-lettres, l'Observatoire et l'Ecole de peinture française à Rome.

Tels furent les fruits de ce long et laborieux ministère, qui dura vingt-deux ans ! On l'avoue, c'est presque avec un saisissement religieux qu'on s'est approché de ces immenses recueils d'ordres et d'instructions presque tous écrits de sa main. On demeure accablé en songeant à l'incroyable puissance et opiniâtreté de travail de cet homme, chez qui l'ordre, l'exactitude, la rectitude de jugement et la persévérance, qualités généralement communes aux esprits ordinaires, devinrent bien véritablement du génie, par la sage, sévère et continuelle application qu'il fit de ces facultés aux intérêts publics.

Et cela devait être ainsi ; car, on l'a dit, si lorsqu'il s'agit de la cause première de tous les grands mouvements politiques ou des sanglantes perturbations sociales, telles que les déclarations de guerre, les alliances, les envahissements, les ruptures ou les révolutions, on y retrouve presque toujours la trace profonde et indélébile d'une passion toute humaine et souvent puérile et misérable, parce qu'après tout les proportions de l'esprit de l'homme ne peuvent grandir en raison de l'importance des immenses intérêts dont il se trouve parfois la providence. Il en est de même en fait de finances, de commerce, d'industrie ; seulement, comme il ne s'agit plus alors de prétendre à fixer par un mot la destinée des peuples, et que, selon leur espèce même, ces questions secondaires et matérielles descendent à la juste portée de l'esprit humain, tel qu'il est ; et peut-être, en cela, par exemple, que l'administration d'une fortune particulière ressemble de tous points à l'administration de la fortune publique, il y a de nombreuses chances pour que cette partie infime des affaires soit beaucoup plus sagement conduite que la première ; en un mot, il faudrait être au moins un dieu pour régner sans fautes et sans reproches, et il suffit d'être un homme d'excellent sens et jugement pour arriver aux merveilleux résultats obtenus par Colbert.

Aussi, on le répète, ce qui, à nos yeux, paraît surtout admirable chez ce ministre, c'est le *bon sens* appliqué aux vastes intérêts matériels, le bon sens, qui fut le grand génie de Colbert ; et cela parce que, grâce à ce rare et précieux *bon sens*, il voulut rester homme d'affaires dans le maniement des affaires, et non pas y jouer l'homme à hautes visées politiques : le résumé de ses principes, ses lettres, ses instructions à son fils en donnent mille preuves ; et, ce qui est aussi le complément de cette organisation si logique et si conséquente, c'est l'extraordinaire esprit de conduite qui régla toujours la vie de ce ministre : tenant une maison grande et honorable, mais économe et plein d'à-propos dans ses dépenses, il maria très-avantageusement ses filles, et laissa de grands biens, que son fils devait d'ailleurs dissiper en folles et brillantes prodigalités, comme il dissipa le sang et l'or de la France dans des guerres maritimes aussi hardies qu'elles furent insensées pour la plupart ; car, de même que son père, Seignelay devait aussi se montrer cruellement conséquent avec soi-même, et mettre autant de fastueuse insouciance à dépenser ses propres biens qu'il en mettait à dépenser la marine de la France, cette marine que Colbert lui avait léguée aussi florissante, aussi belle que son patrimoine.

On s'est beaucoup élevé contre la fortune prodigieuse de Colbert, et pourtant il appert de renseignements exacts que d'abord elle était assez considérable, ainsi qu'on va le voir, à l'époque de la mort du cardinal Mazarin ; puis, que les dons du roi et plusieurs spéculations commerciales fort heureuses l'avaient beaucoup augmentée, et qu'enfin, grâce à l'excellente gestion de ce ministre, elle était devenue ce qu'elle était.

On a dit que la fortune de Colbert était assez considérable lors de la mort de M. le cardinal Mazarin ; la lettre suivante le prouve et jette un jour curieux et nouveau sur le commencement de la carrière de Colbert.

Par une singulière délicatesse de reconnaissance, Colbert, au mois d'avril 1665, fit imprimer et répandre cette lettre, voulant ainsi donner autant de publicité que possible aux raisons qu'il avait de se considérer comme la créature du cardinal.

LETTRE DU SIEUR COLBERT, INTENDANT DE LA MAISON DE MONSEIGNEUR LE CARDINAL, A SON ÉMINENCE.

« Monseigneur,

« Bien que j'aie reconnu en mille occasions, par l'honneur que j'ai d'approcher à toute heure de Votre Eminence, qu'elle ne cherche point d'autre récompense de ses vertueuses actions que ses actions vertueuses mêmes, et que sa magnanimité oublie aussi facilement ses bienfaits qu'elle a de dispositions à pardonner les injures, je la supplie de trouver bon que je ne paraisse pas insensible à tant de faveurs qu'elle a répandues sur moi et sur ma famille, et qu'au moins, en les publiant, je leur donne la sorte de payement que je suis capable de leur donner. Si elle a de la peine à souffrir que je la fasse souvenir des obligations infinies que je lui ai, qu'elle ne m'envie pas la joie de les apprendre à tout le monde, et qu'elle me permette de lui enquérir pour serviteurs tous ceux qui sont touchés de la beauté de la vertu, en leur faisant voir de quelle manière elle traite les siens et quel avantage il y a de lui être fidèle.

« Je ne veux pas, monseigneur, entrer dans le vaste champ de tous les bienfaits et de toutes les grâces qui sont sorties des mains de Votre Eminence ; je me renfermerai dans les choses qui me regardent, et ne lasserai ni sa modestie ni sa patience, n'employant que peu de paroles pour ce grand nombre de bienfaits dont il lui a plu de me combler ; quelles paroles aussi bien pourraient exprimer ses libéralités, puisque toute l'étendue de ma gratitude même ne saurait les égaler.

« Je dirai seulement qu'après quelques épreuves de mon zèle dans la campagne de 1649 et 1650, où Votre Eminence me commanda de la suivre en Normandie, en Bourgogne, en Picardie, en Guyenne et en Champagne, m'ayant dès lors confié le soin de toutes les dépenses qu'elle faisait faire dans ses voyages pour le service du roi, après avoir donné des marques publiques d'en être satisfaite par une chanoinie de Saint-Quentin qu'elle fit obtenir à mon frère, nonobstant les instances que quelques personnes considérables en auraient faites, dans ce grand orage qui s'éleva en 1251, et qui obligea Votre Eminence à céder pour un temps à sa furie, elle ne fut pas hors du royaume qu'elle jeta les yeux sur moi pour me commettre la direction de toutes ses affaires ; et j'avoue qu'encore que je mette à un très-haut prix toutes les bontés qu'elle m'a témoignées, il n'y en a pourtant aucune que je fasse entrer en comparaison avec celle-là, soit que je la considère du côté du jugement avantageux qu'elle faisait de moi, soit que je la considère du côté de l'emploi, qui est en soi très-honorable, et que l'exemple de feu M. le cardinal de Richelieu fait voir digne de l'ambition des personnes de la condition la plus haute dans l'Eglise, dans l'épée ou dans la robe, lesquelles ne l'eussent pas moins recherchée pour voir Votre Eminence éloignée, sachant assez qu'elle ne l'était pas du cœur de Leurs Majestés, et qu'en s'attachant à ses intérêts, leurs services n'en auraient pas été moins reconnus ; soit, enfin, que je la considère du côté de l'utile, puisqu'elle me servait comme d'assurance de tous les biens que j'en pouvais prétendre en bien servant, et que j'ai reçus depuis au delà de mes prétentions et de mes espérances. Votre Eminence voulut encore ajouter à la grâce d'un si grand bienfait : celle de donner des marques d'une confiance entière et même d'une très-grande fermeté à maintenir le choix qu'elle avait fait, lorsque ceux qui avaient été élevés à sa recommandation aux premières charges de l'Etat s'étant déclarés, par diverses pratiques, de ne vouloir avoir aucune sorte de conférence avec moi, dans la vue de se rendre maîtres de ses affaires, elle leur en écrivit en des termes si pressants et si positifs, qu'ils furent contraints d'en perdre la pensée et de s'accommoder à ses intentions. Ces termes mêmes étaient accompagnés de tant de marques de sa bonté pour moi, qu'une princesse qui avait eu part à ce démêlé ne fit pas difficulté de me dire qu'elle se tiendrait bien récompensée si, après avoir servi Votre Eminence dix ans le plus utilement, elle recevait quatre lignes de sa main de la manière dont Votre Eminence aurait écrit quatre pages sur mon sujet. Une faveur en toutes façons si importante fut suivie de plusieurs autres presque en même temps : Votre Eminence me donna un bénéfice de mille livres de rente pour ce même frère à qui elle avait procuré une chanoinie de Saint-Quentin : et à un autre qui venait d'être blessé sur la brèche de Chastel en Lorraine, elle fit accorder une lieutenance au régiment de Navarre ; et pour un troisième, elle obtint de la reine la direction des droits de tiers des prises faites par les vaisseaux du roi sur les ennemis de cette couronne. Mais, comme si Votre Eminence eût résolu de ne point laisser passer d'année sans la signaler par de nouveaux bienfaits, la suivante ne fut pas commencée, que je me vis honoré de la charge d'intendant de la maison de monseigneur le duc d'Anjou, et que je vis ce même frère gratifié d'un autre bénéfice de huit cents livres de rente, Votre Eminence couronnant tant de biens par un dernier d'un prix inestimable, je veux dire par les témoignages avantageux qu'elle voulut bien rendre de moi en diverses rencontres au roi et à la reine, comme si elle eût voulu justifier ses grâces par mon mérite, quoiqu'elles n'eussent autre principe ni autre fondement que sa bonté et sa munificence. Votre Eminence me les continua encore l'année 1653, par la permission que j'eus de tirer 40,000 livres de récompense de la charge d'intendant de la maison de monseigneur le duc d'Anjou, et par le dessein qu'elle forma de me faire avoir celle de secrétaire des commandements de la reine à venir. Dans le cours de la même année elle fit donner une compagnie au régiment de Navarre à celui de mes frères à qui elle avait fait donner une lieutenance (1) ; elle fit agréer mon autre frère (2) pour la direction des préparatifs et pour l'intendance de l'armée de terre destinée à l'entreprise de Naples, et nomma un de mes cousins germains (3) à l'intendance de l'armée de Catalogne, qui, depuis, fut convertie en celle de toutes les affaires de ses gouvernements de la Rochelle et de Brouage.

« Enfin, au commencement de l'année 1654, elle exécuta le dessein qu'elle avait conçu pour la charge de secrétaire des commandements de la reine à venir, de laquelle elle me fit revêtir, refusant ses offices pour la même charge à une personne à qui, sans cette excessive bonté qu'elle a pour moi, une infinité de raisons les devaient faire accorder. Dans la même année elle mit le comble à ses faveurs par une abbaye de 6,000 livres de rente qu'elle impétra de Sa Majesté pour mon frère. Je dois encore à l'efficace de ses bons témoignages la pensée que la reine a eue d'acheter pour moi une charge considérable de la maison du roi, avec ces paroles si avantageuses, qu'elle ne l'achèterait pas pour me faire plaisir, mais pour le service du roi son fils; et je ne puis taire que Votre Eminence, même avec quelque résistance de ma part au torrent de ses libéralités, a pensé cette année encore à les accroître par un autre bénéfice de 8,000 livres de rente.

« Voilà, monseigneur, en abrégé, ce qui se peut exprimer et connaître des bienfaits dont je suis comblé par la bonté immense de Votre Eminence, étant infiniment au-dessus de mes forces d'exprimer la manière avec laquelle vous en aurez su rehausser la valeur ; car, comme il n'y a que Votre Eminence qui puisse concevoir et produire toutes ces grâces dont vous les accompagnez, qui surpassent infiniment les bienfaits mêmes, et que vous imprimez si puissamment dans les cœurs, il n'y a qu'elle seule qui les puisse dignement exprimer. Je ne lui en dis autre chose, sinon qu'elle surpasse autant mon mérite que mes souhaits; que leur grandeur et leur nombre m'ôtent le moyen et le loisir de les goûter comme il faudrait, et que plus sa bonté veut même relever le peu que je vaux, pour leur donner quelque apparence de justice, et plus j'en rapporte les motifs à cette bonté, sans que je prétende pouvoir jamais en demeurer quitte envers elle, quelques services que je lui puisse rendre, quand je lui en rendrais des siècles entiers.

« Toutes ces grâces, monseigneur, et une infinité d'autres que Votre Eminence a répandues sur toutes sortes de sujets à proportion de leurs mérites, et même beaucoup au delà, devraient bien étouffer la malice de ceux qui ont osé publier que les grâces et les bienfaits ne sortaient qu'avec peine de ses mains, et quelques-uns de ceux-mêmes qui en ont été comblés ont été de ce nombre, comme si dans le même temps qu'ils recevaient ces bienfaits ils cherchaient des couleurs pour les diminuer, afin de se décharger du blâme de l'ingratitude qu'ils méditaient. C'est une matière dont personne ne peut guère mieux parler que moi : la meilleure partie de ces grâces ont passé devant mes yeux, et je n'en ai jamais vu aucune, pour peu de mérite qu'ait eu la personne qui les a reçues, qui n'ait été redoublée par la manière obligeante de la faire. Il est vrai que souvent ces grâces ont été fort ménagées, parce qu'elles étaient faites pour de très-puissantes considérations d'Etat, et non pour celles des personnes qui les recevaient, qui souvent en étaient très-indignes. Je dois ce témoignage à la vérité, et c'est principalement pour cela que je supplie Votre Eminence de souffrir que j'en fasse connaître à chacun ce que j'en ai éprouvé moi-même, afin que, si quelques particuliers lui dérobent la gloire des bonnes actions qui leur ont été profitables, le public lui rende justice et ne dénie pas à ces bonnes actions la louange qui leur est due.

« J'avoue, monseigneur, que Votre Eminence trouverait facile-

(1) Colbert de Maulevrier.
(2) Colbert de Croissy.
(3) Colbert de Terron.

ment une infinité d'autres sujets plus dignes que moi de sa munificence; et toutefois, si un cœur bien persuadé de ses obligations et brûlant de désir d'y bien répondre pouvait tenir lieu de mérite, je croirais que le mien a toute la disposition dont il est capable, et que Votre Eminence peut justement désirer pour les grandes choses qu'elle a faites pour moi; et du moins je ne lui laisserai pas le déplaisir de les avoir semées en une terre ingrate.

« Ce n'est pas, monseigneur, que, pour m'être entièrement dévoué au service de Votre Eminence et de sa maison et en avoir montré l'exemple à mes frères et à mes proches, ni pour élever mes enfants dans la profession de ne pas vivre et mourir que dans la religion où Dieu les a fait naître, avec le même zèle et la même constance que moi; ce n'est pas, dis-je, que je prétende satisfaire à ce que je dois à ces bontés : mes soins et mes travaux, quelque grands et utiles qu'ils pussent être, demeureront toujours au-dessous de ce qu'elle a droit d'attendre de moi en toute l'étendue de ses intérêts et de ses commandements; mes paroles mêmes, quelque puissantes qu'elles fussent, ne lui sauraient faire qu'imparfaitement connaître ma gratitude en lui en voulant exprimer la grandeur. Je me trouve réduit à me servir des termes trop ordinaires et trop faibles d'une protestation très véritable d'être éternellement, avec toute sorte de respect et de dévotion,

« Monseigneur,

« De Votre Eminence,

« Le très-humble, très-obéissant, très-obligé
« et très-fidèle serviteur,

« Colbert.

« Paris, le 9 avril 1655. »

On ne peut s'empêcher d'être frappé de l'expression de profonde reconnaissance qui règne dans cette lettre, et demande au retentissement de la presse de répéter partout et au loin la gratitude que l'obligé éprouve pour son bienfaiteur.

Malheureusement, l'inflexible animosité de Colbert contre Fouquet et le faux semblant de confiance et d'amitié dont il la colora pour perdre plus sûrement le malheureux surintendant, et jouir de ses dépouilles, resteront toujours une tache dans la vie de ce grand homme; une tache, si l'on considère cette trahison comme une atteinte aux lois du monde et de l'intimité, mais peut-être une action utile et profitable à la France, si l'on compare l'administration de Colbert à celle de Fouquet.

Toujours est-il que si, malgré les immenses bienfaits dont il avait doté la France, l'égoïsme et la dureté connue du caractère de Colbert lui méritèrent une peine, il la subit violente et amère: ses derniers moments furent épouvantables de souffrance et de désenchantement, et ses regrets, d'avoir tant fait pour un roi qui le sacrifiait si facilement, furent atroces. Aussi lorsque Louis XIV envoya, grand formaliste qu'il était, un de ses gentilshommes s'informer de la santé du ministre mourant, Colbert refusa de le recevoir et s'écria : « Je ne veux plus entendre parler du roi, « qu'au moins il me laisse mourir tranquille. Si j'avais fait pour « Dieu ce que j'ai fait pour cet homme, je serais sauvé dix fois, « et je ne sais ce que je vais devenir. »

Le fait est que Colbert, bien que fort convenable pour les usages religieux, s'était plus occupé des affaires du roi que de celles de sa conscience. Ennemi déclaré des jésuites, et favorisant de toutes ses forces les protestants, qu'il trouvait surtout *travailleurs, économes et patients*, il s'opposa jusqu'à sa mort, et avec la dernière vivacité, à la révocation de l'édit de Nantes que Louvois demandait déjà fort instamment, ainsi que madame de Maintenon, qui disait à ce sujet : « Il n'y aura bientôt plus « qu'une religion dans le royaume; c'est le sentiment de M. de « Louvois, et je le crois là-dessus bien plus que M. Colbert, « qui ne pense qu'à ses finances et jamais à la religion. »

Colbert mourut ainsi sans revoir son fils; et, pendant sa lente et cruelle agonie, il entendit sans doute les clameurs insultantes de la populace ameutée sous les fenêtres de son hôtel.

Et puis, lorsqu'on apprit la mort de ce grand homme, ce fut une joie, une allégresse générale. Le roi fut satisfait, parce qu'il se sentait délivré d'un censeur qui devenait souvent fort importun, et qu'il voyait Louvois débarrassé de l'objet d'une haine impitoyable; la cour fut satisfaite, parce qu'elle avait à se partager la dépouille du mort, et que là, comme à la loterie, tout le monde espère jusqu'au jour où les heureux sont connus : la ville fut satisfaite, parce que les Parisiens se croyaient ainsi vengés du remboursement des rentes de l'Hôtel de Ville; la populace, enfin, fut satisfaite, parce que cette mort la vengeait aussi, elle, de l'immense fortune de Colbert, qu'on lui avait dit, comme toujours, être spécialement et uniquement arrosée, fécondée, nourrie de la sueur du peuple.

On ne put songer à enterrer publiquement ce grand homme, et à honorer ses cendres ainsi qu'elles devaient l'être, tant les menaces de déchirer son cadavre, ou de le traîner sur la claie, étaient devenues formidables... Aussi, le lendemain de sa mort, à une heure du matin, par une nuit obscure, on jeta le corps dans un méchant carrosse, afin de détourner les soupçons, et il fut de la sorte conduit en toute hâte dans l'église de Saint-Eustache, sous l'escorte de plusieurs cavaliers du guet.

Telles furent les funérailles de Colbert!! Telle fut la fin qui couronna cette longue, noble et glorieuse vie, tout entière passée à servir utilement la France.

. . . .

A la mort de son père, le marquis de Seignelay eut la marine, et le roi répartit de la sorte le reste des charges du défunt : celle de contrôleur général des finances fut donnée à Claude Lepelletier, conseiller d'État; la charge de surintendant des bâtiments fut donnée à Louvois, avec le patronage de l'Académie de peinture et de sculpture; et pourtant, de son vivant, Colbert avait obtenu la survivance de cette charge pour son second fils, Jules-Armand Colbert, marquis de Blainville; mais la volonté de Louvois l'emporta sur la promesse faite par Louis XIV.

Outre Seignelay, le marquis de Blainville, et mesdames les duchesses de Chevreuse, de Beauvilliers et de Mortemart, Colbert laissa encore deux jeunes fils : Louis Colbert, âgé de seize ans, abbé de Notre-Dame de Bon-Port et prieur de Ruel, et Charles-Édouard, âgé de treize ans, chevalier de Malte, qui fut destiné à servir dans la marine.

Deux mois après la triste fin de Colbert, une autre mort assez mystérieuse fit quelque sensation : le 18 novembre 1683 mourut, à Courtray, Louis de Bourbon, comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV et de mademoiselle de Lavallière, amiral de France, né en 1667, puis légitimé et pourvu, en 1669, ainsi qu'on l'a vu, de la charge d'amiral de France, après la disparition de M. le duc de Beaufort, lors du siége de Candie.

Il courut, sur la mort imprévue et prématurée de ce jeune prince un bruit singulier, mais, selon toute apparence, dénué de fondement et de solidité. On disait alors qu'emporté par la violence de son caractère, M. de Vermandois ayant souffleté monseigneur le dauphin, Louis XIV, irrité, avait fait répandre la nouvelle de la mort de son fils naturel, et que l'homme au masque de fer n'était rien moins que M. de Vermandois. Une de ces sortes d'imaginations avait déjà eu cours lors de la disparition de M. de Beaufort, aussi amiral de France; mais l'extrait mortuaire de Marchiali, nom vrai ou supposé de l'homme au masque de fer, décédé à la Bastille, le 19 novembre 1703, et inhumé le 20, dans l'église paroissiale de Saint-Paul, à Paris, semble démentir suffisamment ces assertions, malgré l'anagramme *hic amiral*, qu'on fit, dans ce temps-là, de ce nom de *Marchiali*. Toujours est-il que M. le comte de Vermandois disparut, et que M. le comte de Toulouse, fils adultérin de madame de Montespan et de Louis XIV, né le 6 juin 1678, succéda au fils de mademoiselle de Lavallière dans la charge d'amiral de France dont il fut pourvu cette année 1683.

On pense quelle fut la joie de M. de Seignelay de se voir enfin chargé du département de la marine. Ce ministre avait alors trente-trois ans. On a dit dans son temps la différence complète, profonde, radicale, qui existait entre la manière de voir de ces deux hommes d'État, et qui prit un caractère croissant de contradiction dès que Seignelay, livré à lui-même, put sans



Funérailles de Colbert.

gêne ni entraves se livrer à son goût dominant : *la guerre!* goût encore irrité par la haine et la jalousie qu'il nourrissait contre Louvois.

De ce moment, tous les sages conseils, toutes les recommandations instantes et paternelles de Colbert s'effacèrent de l'esprit de Seignelay : il ne considéra plus la marine militaire comme le soutien, la conséquence, la garantie de la marine marchande et du commerce, mais comme une arme de guerre, dorée, brillante et hardie, mais vaine et inutilement dangereuse, comme l'épée d'un spadassin. Il voulut rivaliser de folles, ruineuses et injustes agressions avec Louvois; actif comme lui, entreprenant, glorieux, opiniâtre, résolu comme lui, il sembla lui jeter un menaçant défi qui fut encore payé par le sang et l'argent de la France.

Colbert mort, on dirait que Seignelay voulut garder comme une sorte de décorum, et attendre un *temps moral* pour commencer cette fatale carrière qui fut si courte, mais malheureusement si remplie d'irréparables erreurs, qu'à bien dire ce fut le fils de Colbert qui porta les premiers et les plus rudes coups à cette merveilleuse organisation maritime que MM. de Pontchartrain père et fils devaient tout à fait ruiner et abattre, en haine de M. le comte de Toulouse, ainsi qu'on le dira en son lieu.

Le bombardement de Gênes, en 1684, fut, à bien dire, le premier acte du ministère de M. de Seignelay, qui avait voulu une guerre à tout prix, pour essayer un peu de son autorité. De fait, le moment était des plus opportuns ; l'Europe entière était en paix sur terre, à l'exception de l'Empire qui guerroyait contre les Turcs. Et puis, ce qui surtout dut décider Seignelay à se hâter, ce fut le désir bien naturel de jouir du dépit de Louvois, qui n'aurait pas sur terre la moindre escarmouche à opposer à cette expédition maritime.

En effet, malgré et depuis la paix de Nimègue, Louvois avait incessamment jeté Louis XIV dans de nouvelles tentatives de guerre, sous le prétexte de ses prétentions sur quelques parties des Pays-Bas. En vain l'Espagne, par la crainte des suites fâcheuses que pouvaient avoir ses refus, céda quelques places; Louis XIV en demandait d'autres, et, pour appuyer ses reprises, il fit faire, entre autres, le blocus de Luxembourg, et accabla le pays de contributions. Le gouverneur des Pays-Bas espagnols, par représailles, publia, le 12 octobre 1683, un ordre de faire les mêmes ravages sur les terres de France. Dès lors la rupture entre les deux couronnes éclata : les troupes françaises prirent Courtrai et Dixmude, et, l'année suivante, Luxembourg, tandis que l'Espagne appelait en vain à son secours les puissances intéressées à la garantie du traité de Nimègue.

Mais cette guerre n'eut pas de durée. Louvois, ayant eu, à la mort de Colbert, la surintendance des bâtiments, et se trouvant ainsi entre les mains un moyen facile et sûr d'occuper Louis XIV, d'augmenter son crédit et de se rendre nécessaire, poussa fort à la paix, et cette guerre fut terminée par une trêve de vingt ans, d'abord conclue entre la France et les Provinces-Unies, ensuite entre la France et l'Espagne, et, enfin, entre l'Empereur et la France.

On le répète, Seignelay ne pouvait donc trouver de circonstances plus favorables à ses vues pour faire cette expédition de Gênes qu'il méditait, d'abord pour en tirer le plus de gloire et d'honneur possible, puis pour rendre de très-importants services à deux de ses amis les plus familiers, et enfin pour satisfaire à la superbe de Louis XIV, déjà extrêmement affriandée d'hommages publics, par les ridicules ambassades et soumissions des envoyés algériens, tripolitains et siamois.

Pour comprendre une partie de ceci, il faut remonter aux griefs reprochés à Gênes par Louis XIV, et dont le ressentiment causa la ruine de cette malheureuse ville. Ces griefs étaient au nombre de quatre, desquels deux, très évidents et très-particuliers, étaient et furent comme absorbés dans le retentissement des deux autres, qui, au contraire, étaient fort vagues, fort incertains et des plus contestés.

On reprochait donc aux Génois : 1° d'avoir tenu des propos injurieux à l'honneur du grand roi ; 2° d'avoir armé et mis en mer quatre galères, malgré les représentations de Louis XIV (que cet *accroissement* de forces navales *inquiétait si fort*, qu'il fit notifier au doge par son résident que, si les galères étaient lancées, il prendrait ce fait même comme une déclaration de guerre); 3° d'avoir refusé le passage des sels de France par Savone pour Mantoue; 4° d'avoir refusé à M. le comte de Fiesque une indemnité qu'il réclamait de la république.

On le répète, ces deux derniers griefs décidèrent principalement Seignelay à attaquer Gênes plutôt que toute autre puissance d'Italie; car les bonnes raisons de la force des deux premiers griefs ne lui eussent pas manqué pour prétexter toute autre guerre maritime.

Pour l'intelligence du grief dit *des sels*, il faut savoir qu'un cousin germain de madame de Biron, fort amie de M. de Chevreuse (on le sait, beau-frère de Seignelay), nommé M. de Rion, homme actif et intelligent, cadet de la maison d'Aydic, et aussi proche parent de M. le duc de Lauzun, avait été autrefois employé aux négociations de Munster : ayant, dans le cours des affaires, été envoyé à Mantoue, il y forma des liaisons, et, plus tard, traita avec les ministres du duc d'une fourniture de sel de France, de sorte que, par cet arrangement, le fermier général du duc de Mantoue s'obligeait à se servir exclusivement du sel de France pendant six années.

C'était une affaire d'or pour M. de Rion, si le roi eût pu obtenir de Gênes la liberté du passage du sel par Savone pour Mantoue. M. de Chevreuse, poussé par madame de Biron, insista fort auprès de M. de Seignelay pour faire obtenir cet avantage à M. de Rion; M. de Seignelay en parla très-vivement à M. de Croissy, son oncle, qui avait les affaires étrangères, et il fut ordonné à M. Pidou de Saint-Olon, résident de France à Gênes, de demander cette grâce à la république. Le conseil de Gênes répondit, avec toutes sortes de mesures, que, depuis longtemps les Génois étant en possession de faire ce commerce de sel avec le duc de Mantoue, accorder le passage des sels de France par Savone serait faire un tort immense aux sujets de la république, et ruiner ainsi une de leurs branches d'industrie les plus profitables. Ces raisons ne satisfaisant pas Louis XIV, ou plutôt M. de Croissy, ou plutôt M. de Seignelay, ou plutôt M. de Chevreuse, ou plutôt madame de Biron, c'est-à-dire M. de Rion, ce refus du passage des sels demeura une des causes les plus vraies de cette expédition.

Quant à l'indemnité réclamée par M. le comte de Fiesque, très-cher et intime ami de M. de Seignelay, sa réclamation datait de fort loin. M. le comte de Fiesque était d'une branche aînée de cette illustre maison, originaire de Gênes, qui a donné tant de généraux et de prélats. Après la conjuration si connue du comte de Fiesque, toute cette maison fut proscrite, et une branche aînée vint s'établir en France. Le chef de cette branche, Scipion, comte de Fiesque, chevalier d'honneur d'Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, et de Louise de Lorraine, femme de Henri III, mourut à Moulins, en 1598, à l'âge de soixante-dix ans, laissant un fils unique, qui fut tué jeune au siége de Montauban, et eut trois fils, dont l'aîné épousa la tante paternelle de madame la duchesse d'Arpajon, et fut le père du comte de Fiesque dont il s'agit ici.

Or, la famille de Fiesque avait une assez grosse indemnité à réclamer de la république de Gênes, répétition d'ailleurs fort litigieuse, et qui jusqu'alors, et depuis la proscription de la maison de Fiesque, avait toujours été écartée. Seignelay, fort de l'intimité de M. et de madame de Fiesque, ainsi qu'on l'a dit, fut ravi de trouver cette occasion de faire rentrer ses amis dans une somme aussi considérable, et activa de toutes ses forces l'expédition de Gênes.

Ces 100,000 écus ne venaient pas d'ailleurs mal à propos; car madame de Fiesque était une des femmes les plus follement prodigues du monde. Ce fut elle qui fit cette ravissante et naïve réponse à un de ses amis qui lui demandait comment elle avait fait, elle dont les affaires étaient si fort dérangées (cela se passait avant les 100,000 écus de Gênes), pour pouvoir mettre autant d'argent à l'achat d'un de ces miroirs de Venise, qui, dans leur nouveauté, coûtaient des sommes prodigieuses : — Mon Dieu ! dit madame de Fiesque, il me restait dans un coin de la

Beauce une mauvaise petite ferme qui ne me rapportait que du blé, et je l'ai changée pour ce beau miroir... N'ai-je pas eu vraiment du bonheur?

Quant à M. de Fiesque, c'était un homme prodigue comme madame sa femme, et de la meilleure et de la plus amusante compagnie ; il était encore fort galant, faisait de jolis vers qu'il chantait à merveille, parfois aussi il lui échappait des épigrammes salées et mordantes, comme celle qu'il fit sur le fameux Béchameil, et qui pensa faire mourir Louis XIV de rire.

Saint-Simon dans ses *Mémoires* rapporte une scène assez vive qui se passa à Saint-Maur entre *M. le Duc* et le comte de Fiesque, au sujet d'un point d'histoire. *M. le Duc* affirmait ne se point tromper ; M. de Fiesque, assez érudit, soutenait son dire sans en démordre ; enfin, d'affirmations en assertions, les choses en vinrent à ce point que *M. le Duc*, pour dernier dilemme, jeta une assiette à la tête du comte de Fiesque, et le chassa de sa table. M. de Fiesque, outré, alla dîner et coucher chez le curé du village ; mais, *M. le duc* étant plus rassis le lendemain et ayant fait toutes les avances d'un raccommodement, ils continuèrent de vivre dans la même familiarité qu'auparavant.



M. le Duc jette une assiette à la tête du comte de Fiesque.

On n'a pas cru ces détails inutiles, en cela qu'ils donnaient un léger crayon des causes premières de cette expédition, car il est facile de se convaincre que l'ambition personnelle de Seignelay, puis les intérêts particuliers de MM. de Rion et de Fiesque, amenèrent seuls cette guerre ; étant impossible d'accorder aucune solidité à ce reproche si banal de *propos injurieux contre le grand roi*, non plus que de reconnaître comme juste ce droit que Louis XIV s'arrogeait de limiter les armements de ses voisins surtout un armement aussi inoffensif que celui de quatre galères, qui ne furent même pas armées en guerre, et qui ne servirent qu'à donner dans le port quelques divertissements.

La guerre résolue, Louis XIV, par une incroyable violation du droit des gens, agissant plus brutalement encore que le sultan n'avait autrefois agi avec M. de Guilleragues, fit mettre à la Bastille l'envoyé de Gênes, M. de Marini, avant que la guerre eût été déclarée à la république.

Voici le texte de ces deux lettres de cachet (*Arch. des aff. étr. — Gênes*, 1682-1685) :

ORDRE DU ROI DE FAIRE ARRÊTER LE SIEUR MARINI, ENVOYÉ DE GÊNES.

« Du 28 avril 1684, à Valenciennes.

« De par le roi,

« Il est ordonné au sieur exempt de la prévôté de l'hôtel et « grande prévôté de France de se transporter incessamment au « logis du sieur Marini, envoyé de Gênes, et de se saisir de sa « personne, pour le conduire, sous bonne et sûre garde, au château de la Bastille, où il demeurera jusqu'à nouvel ordre de « Sa Majesté. »

Puis vient la lettre pour M. de Bèsemaux, gouverneur de la Bastille.

Dudit jour.

« M. de Bèsemaux, ayant donné les ordres nécessaires pour « conduire en mon château de la Bastille le sieur de Marini, « envoyé de Gênes auprès de moi, je vous écris cette lettre pour « vous dire que vous ayez à l'y recevoir et à le garder sûrement « jusqu'à nouvel ordre de ma part ; il faut néanmoins que vous « le traitiez avec honnêteté, et que vous lui laissiez la liberté « de se promener dans le château.

« La présente n'étant, etc.

« Louis. »

On le répète, on ne sait que penser de cette étrange violation de toute justice, qui paraît encore plus brutale et injustement hostile, lorsqu'on lit la dépêche suivante de M. Pidou de Saint-Olon, envoyé de France à Gênes. Louis XIV, voulant hâter le terme de l'expédition, avait ordonné à son envoyé de demander ses passe-ports ; mais, M. de Saint-Olon ayant un peu tardé parce qu'il ne pensait pas les choses aussi avancées, fut vertement rabroué par M. de Croissy, au nom du roi. C'est à cette lettre sévère que répond M. de Saint-Olon ; et on va voir combien la conduite des Génois fut différente de celle de Louis XIV, à propos de l'agent diplomatique de ce prince, qui fut, au contraire, comblé d'égards par le doge et le conseil, au moment de son départ, bien qu'il ne fût bruit dans Gênes que des préparatifs du roi de France contre cette ville.



Arrestation du sieur Marini, envoyé de Gênes. — PAGE 361.

« A Gênes, le 15 avril 1684.

« Sire,

« Ce que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire le 12 avril me donne bien de la confusion et du chagrin, en me faisant connaître combien j'ai su mal interpréter ses royales intentions dans celle du 17 mars ; et, quoique je présume assez de ses grandes bontés pour me flatter qu'elle voudra bien ne point donner d'explication contraire à la sincère ingénuité des motifs qui ont retardé les effets de ma prompte obéissance, je veux, pour m'en punir moi-même et pour marquer un plus grand respect à Votre Majesté, supprimer toutes excuses qui pourraient donner à ma conduite une légère justification, et tâcher à réparer par la diligence de mon retour le crime innocent et involontaire du retardement de mon départ.

« Il eût été néanmoins, sire, assez difficile de l'avancer suivant les termes des premiers ordres de Votre Majesté, qui ne m'enjoignaient que de repasser incessamment dans son royaume avec toute ma famille, puisque, outre les embarras nécessaires et difficiles du déménagement et du transport des meubles d'une maison entière, le peu de sûreté des chemins de terre et de mer n'ont pu me permettre encore, ainsi que Votre Majesté l'aura appris par mes précédentes dépêches, de faire partir avec mes ballots prêts et embarqués, il y a plus de quinze jours, ceux de mes gens que j'avais destinés pour les accompagner ; et que je suis même obligé de laisser ici toutes mes hardes jusqu'à ce que les bâtiments français se puissent croire à couvert des courses et des prises des Majorquins.

« Mais, quel qu'en doive être l'événement, je dois, sire, et suis résolu d'en abandonner tout le soin pour n'en prendre plus d'autre que celui de me conformer entièrement aux volontés de Votre Majesté ; aussi est-ce en cette vue que, n'en ayant reçu qu'avant-hier assez tard ces dernières explications, je me portai dès le soir même à l'audience des colléges pour m'en congédier, ayant cru, puisqu'il plaisait à Votre Majesté de m'en laisser le choix, qu'il était bon de faire voir à la république que je n'ai pas moins d'honnêteté sur ce qui regarde les devoirs de bienséance qu'elle aurait trouvé de désintéressement en moi sur ce qui aurait pu m'engager en quelques obligations envers elle, si elle m'en eût donné l'occasion par l'offre de quelque présent ; mais, soit pressentiment, épargne, manque de temps ou défaut de volonté, elle ne s'est point mise en état de l'éprouver, et a seulement répondu à ma civilité par l'envoi de quatre gentilshommes dont je refusai la visite, que n'ayant plus de meubles et ne songeant qu'à partir, je n'étais plus en commodité de les recevoir. Je fus au sortir de là chez monseigneur l'archevêque, je fis faire le lendemain des compliments à l'envoyé d'Espagne et au prince Doria, lesquels m'ont aussi rendu visite et compliments, et je me suis mis en état de partir infailliblement demain matin, sous la bonne foi d'un passe-port authentique que j'ai obtenu du comte Melgard, pour me rendre incessamment, et par la voie la plus courte, aux pieds de Votre Majesté.

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

« Cependant, sire, pour ne pas manquer de rendre compte à Votre Majesté, comme je le dois, de ce que j'apprends de ce qui se passe ici pendant que j'y suis, je me donnerai l'honneur de lui dire qu'il n'y paraît pas moins de terreur que de certitude d'une prochaine attaque de Gênes ou de Savone par l'armement naval de Votre Majesté, et que les différents avis que ces gens-ci en reçoivent, joints à ce que le sieur de Marini leur écrit de la réponse peu satisfaisante que Votre Majesté a nouvellement faite aux instances réitérées de milord Preston en leur faveur, les ont jetés dans une consternation si grande et si subite, que rien n'est pareil à la précipitation de leurs conseils et à l'aveuglement de leurs résolutions. Ils s'assemblent soir et matin depuis cinq ou six jours; ils ont fait quantité d'officiers pour l'artillerie, pour la marine, pour leurs murailles et pour le commandement des troupes qu'ils prétendent employer à leur défense; ils ont dépêché à Milan et envoyé prier le résident d'Espagne de joindre ses offices à leurs instances pour hâter la venue des galères de Sa Majesté Catholique; et les colléges ont enfin fait passer au grand conseil la dérogation si souvent tentée par le doge et la faction d'Espagne, de la loi qui ne permettait pas au consigliette de faire aucunes ligues, traités, confédérations et autres choses de cette nature, qu'elles ne fussent autorisées par le concours des quatre cents, de leurs suffrages, en sorte que les deux tiers y suffiront dorénavant; et, comme ceux qui sont opposés à cette faction ne composent pas ce nombre, il est constant qu'on peut dire que la république est aujourd'hui sous l'entière disposition du parti d'Espagne; mais il y a beaucoup d'apparence que, sous un chef qui lui sera moins dévoué, cette nouvelle loi, qui donne au consigliette une autorité trop étendue et trop importante aux intérêts généraux et particuliers de toute la noblesse, pourra bien recevoir des atteintes préjudiciables à l'union et à la tranquillité de ce gouvernement.

« Les galères qui étaient allées en Corse en sont revenues avant-hier et ont tiré la république par leur retour d'une grande appréhension qu'elle avait conçue sur leur sujet.

« Voilà, sire, toute l'information que le peu de temps qui me reste encore à être ici me permet d'en donner à Votre Majesté, que je supplie très-humblement de n'écouter que les mouvements de sa clémence et de ses bontés ordinaires, dans le compte que je me dispose à lui aller rendre incessamment de ce qui n'a eu pour objet dans toutes les fonctions de mon ministère qu'une obéissance soumise et respectueuse et un désir extrême de faire connaître à Votre Majesté qu'on ne peut rien ajouter à la fidélité parfaite et au zèle inviolable avec lesquels je suis, comme je dois,

« Sire,

« Votre très-humble et très-obeissant serviteur,

« PIDOU DE SAINT-OLON. »

(*Arch. des Aff. étr. Gênes*, 1683-84, p. 411 et suiv.)

Seignelay, voulant hâter lui-même l'armement de la flotte et l'embarquement des troupes, partit pour Toulon, où il arriva le 25 avril. Le 5 mai il partit avec l'armée navale, composée de 14 vaisseaux de guerre, de 20 galères, 10 galiotes, 26 tartanes, 2 brûlots et 8 flûtes.

Bien que du Quesne dût commander en chef cette expédition, ce fut M. de Seignelay qui, en assumant sur lui-même toute la responsabilité, donna, comme ministre, des ordres qu'il exécutait comme général. Le mécontentement de du Quesne, aigri d'ailleurs par l'âge et de fréquentes et continuelles injustices, fut tel, qu'il refusa de prendre aucune part au commandement de l'expédition, signifiant nettement *qu'il la commanderait en chef et selon ses vues, ou qu'il ne mettrait pas le pied hors de sa chambre*. M. de Seignelay ne tint compte de ces menaces, et du Quesne agit ainsi qu'il l'avait dit

La flotte partit donc le 6 mai 1684.

Favorisée par le temps le plus propice, la flotte française arriva devant Gênes le 17 mai. Voici deux relations des événements de cette expédition : l'une est adressée à M. de Louvois, et l'autre à M. de Croissy; dans la seconde, surtout, on trouve d'étranges détails et particularités sur les ravages occasionnés par le bombardement, et sur le massacre de plusieurs Français qui furent victimes de l'exaspération des Génois.

A M. LE MARQUIS DE LOUVOIS.

« A bord de la Réale, devant Gênes, le 19 mai 1684.

« Quoique je ne doute pas, monsieur, que vous n'appreniez par de meilleures plumes ce qui se passe ici, je ne laisserai pas de vous en faire un petit détail.

« Nous arrivâmes avant-hier au soir devant cette superbe ville, la flotte mouilla hors de la portée du canon; après que nos galères eurent remorqué les vaisseaux et posté les galiotes à la petite portée du canon, elles donnèrent un cap aux vaisseaux. La nuit se passa fort tranquillement, et, hier matin, le sénat envoya le maître des cérémonies à M. le marquis de Seignelay, pour savoir s'il trouverait bon que des députés vinssent le complimenter, à quoi il consentit. Ils furent à neuf heures du matin sur le vaisseau *l'Ardent*, et, après leur harangue, M. de Seignelay leur fit un fort beau discours sur la conduite qu'ils ont tenue à l'égard du roi, et leur expliqua les intentions de Sa Majesté, qui sont d'avoir quatre de leurs galères, dont l'une serait tout armée, la liberté du passage des sels à Savone, et quatre sénateurs pour aller demander pardon au roi. Ils répondirent avec beaucoup de respect et de soumission et demandèrent vingt-quatre heures pour aller assembler leur conseil; M. le marquis de Seignelay ne leur accorda que jusqu'à cinq heures du soir. Il y avait, avec ces députés, un envoyé du général des galères d'Espagne, qui venait prier, de la part de son maître, de faire ôter certains bâtiments (c'est son terme) qui étaient mouillés sous son canon et qui l'incommodaient (il voulait dire nos galiotes), à quoi on ne fit aucune réponse. Les députés s'en retournèrent avec un mémoire des demandes qu'on leur faisait; M. le marquis leur dit même qu'il n'y avait rien à changer, et que, s'ils tiraient un coup de canon, il n'aurait plus de propositions à leur faire et que le roi ne leur pardonnerait jamais. Sur les quatre heures et demie, la ville tira deux coups de canon sans boulets, et, un moment après, ils commencèrent tout de bon, et nos galiotes répondirent sur-le-champ avec leurs bombes; elles ont continué toute la nuit, et à l'heure, monsieur, que je vous écris, il y en a environ deux mille cinq cents de tirées, qui ont fait un fort grand désordre dans la ville, autant que l'on peut en juger par la fumée qui en sort continuellement. Nous avons été depuis hier jusqu'à sept heures du matin avec dix galères pour soutenir les galiotes et pour empêcher que les galères qui sont armées à l'embouchure du port ne les enlevassent. La ville n'a pas fait grand feu cette nuit, leurs canons étant fort petits du côté qu'elle a été attaquée; ils ont changé leurs batteries, et apparemment que cela ira mieux dans la suite. On attend un temps favorable pour faire tirer la grosse bombe, qui tient deux milliers de poudre et qui doit faire un furieux fracas. Voilà, monsieur, ce qui s'est passé jusqu'à présent; j'aurai soin de vous informer de la suite de cette guerre; cependant je vous supplie de m'accorder toujours quelque part dans votre estime, que je puis dire en mériter quelque façon, monsieur, par l'attachement que j'ai pour vous.

« Mes compliments, s'il vous plaît, à nos amis et amies, et faites-moi l'honneur de me donner quelquefois de vos nouvelles, dont je suis bien en peine.

« Je suis véritablement, monsieur, etc.

« SAINTE-BEUVE. »

(*Bibl. roy mss.*)

DÉTAIL DE CE QUI S'EST PASSÉ DEVANT GÊNES, DEPUIS LE 17 MAI QUE L'ARMÉE Y EST ARRIVÉE, JUSQU'AU 28 QU'ELLE EN EST PARTIE.

« M. le marquis de Seignelay, étant arrivé devant Gênes avec quatorze vaisseaux, dix galiotes, deux brûlots, deux frégates, huit flûtes, vingt et une tartanes, trente chaloupes trente-huit

bateaux, dix felouques et vingt galères, après les saluts et les cérémonies accoutumés du sénat, qui députa à M. de Seignelay, le 18, sur les neuf heures du matin, après leur avoir fait connaître les intentions du roi et les sujets de plainte qu'ils ont donnés à Sa Majesté, leur demanda de sa part les quatre corps de galères qu'ils firent construire l'année dernière et armer pour les Espagnols, l'une desquelles serait armée et en état de naviguer, l'entrepôt du sel de Savone, et que quatre sénateurs iraient demander pardon au roi de leur conduite à son égard, et le prier d'oublier le passé.

« Les députés du sénat demandèrent avec beaucoup de soumission du temps pour assembler le conseil et en délibérer. M. de Seignelay leur accorda jusqu'à cinq heures du soir, et leur dit que, s'ils passaient cette heure, ce ne serait plus les mêmes conditions, et qu'ils devaient s'attendre à la désolation de leur ville s'ils n'accordaient pas ce qu'il leur demandait de la part de Sa Majesté.

« Cependant l'armée se mit en état, et les galiotes se postèrent sous le canon de la ville, et si près, que le commandant des galères de Gênes envoya prier M. de Seignelay de faire retirer ces bâtiments, qui étaient sous son canon, à quoi l'on ne fit aucune réponse.

« Sur les quatre heures et demie, les Génois, au lieu de venir rendre compte de leur délibération, tirèrent sur nos galiotes, lesquelles commencèrent à jeter des bombes dans la ville, et ont continué jusqu'au 22, que M. de Seignelay fit cesser le feu, et envoya le major des vaisseaux leur dire qu'il était informé du désordre que les bombes avaient fait dans leur ville, qu'ils étaient encore à temps de répondre aux propositions qu'il leur avait faites; ils demandèrent jusqu'au lendemain, ne pouvant pas répondre sur l'heure sans s'assembler.

« Le lendemain matin, M. de Seignelay, ne recevant point de réponse, fit recommencer de jeter des bombes; quelque temps après, ils envoyèrent un homme sans caractère dire qu'ils ne pouvaient point s'assembler sous le feu et à la chaleur des bombes; que leur consolation était qu'ils n'avaient point mérité le traitement qu'ils recevaient, et que toute la chrétienté les plaindrait. On recommença à tirer de part et d'autre, et à résoudre la descente qui avait été projetée.

« Le 24, deux heures avant le jour, M. le marquis d'Amfreville, chef d'escadre, fit une fausse attaque du côté de l'est, proche les infirmeries, avec six cents hommes, et M. le duc de Mortemart fit une descente à la pointe du jour à Saint-Pierre-d'Arène, avec deux mille cinq cents hommes, et sous lui M. le chevalier de Tourville, lieutenant général, MM. les chevaliers de Léry et de Berthomas, chefs d'escadre, avec plusieurs capitaines et officiers subalternes des vaisseaux, huit capitaines de galère et cinquante-deux officiers subalternes, le major des galères, les gardes et officiers de la compagnie de M. le duc de Mortemart.

« L'on débarqua proche un pont du côté de l'ouest, vis-à-vis une enceinte de murailles, où on trouva une forte résistance, d'où les ennemis firent un très-grand feu; s'y étant retranchés, ils en furent vigoureusement chassés par les ordres que M. le duc de Mortemart donna si à propos dans le commencement et dans la suite de l'action, qu'il s'est fait admirer dans le succès d'une entreprise aussi dangereuse.

« M. le chevalier de Léry se fut poster proche un marais rempli de roseaux et un petit bois couvert, où une partie des ennemis s'était retirée, et d'où ils continuèrent de faire un très-grand feu pour leur ôter la communication d'un pont qui leur était fort avantageux; quelques uns se cachèrent dans les palais et nous tuèrent assez de monde, sans pouvoir découvrir d'où venait le feu.

« Une autre partie des ennemis gagna du côté de l'est, vers le fanal; MM. les chevaliers de Tourville et de Berthomas, avec d'autres officiers des vaisseaux et des galères, les suivirent, et coupèrent le chemin à ceux qui pouvaient venir du côté de la ville.

« M. le duc de Mortemart ayant fait poster le reste de ses troupes en divers endroits du faubourg du côté de la ville, et ayant donné les ordres nécessaires pour s'en rendre le maître, ordonna qu'on fît débarquer les artifices et qu'on commençât de mettre le feu au faubourg du côté de la ville, toujours en se retirant jusqu'au lieu où l'on avait fait le débarquement, et d'où il fit sa retraite, après que le feu eut été mis par tout le faubourg.

« M. le chevalier de Noailles, lieutenant général des galères, et M. le commandant de la Bretesche, chef d'escadre, furent commandés, avec dix galères, pour canonner les batteries du fanal et pour favoriser la descente et la retraite de nos troupes; six galères par M. le chevalier de Breteuil, chef d'escadre, pour soutenir les galiotes; et les quatre autres par M. le comte de Bueil, capitaine de galère, pour la fausse attaque de M. le marquis d'Amfreville.

« Cette action ne se fit pas sans perte considérable de part et d'autre. »

(*Bibl. roy.*)

Telle fut l'issue de cette sanglante et véritablement injuste agression, les faubourgs de Gênes la Superbe furent réduits en cendre; presque tous les édifices publics, ainsi que les magnifiques palais du doge et des sénateurs, furent ruinés et écrasés par les bombes qui furent tirées au nombre de 2 à 3,000; car, après l'incendie des faubourgs de Gênes, le bombardement recommençant les 25, 26, et 27 mai, on continua de jeter des bombes.

Enfin, le 28, Seignelay donna le signal du rembarquement des troupes: les chaloupes allèrent en plein jour remorquer les galiotes sous le feu des batteries de Gênes, et le soir Seignelay partit pour Toulon sur une frégate; le duc de Mortemart mit à la voile avec les galères pour aller croiser sur les côtes de Catalogne, et, le 29, du Quesne mit à la voile avec ses vaisseaux pour la même destination.

Ce qu'il y eut surtout de fâcheux dans cette injuste attaque, ainsi qu'on l'a déjà dit, c'est que la plupart des marchands français habitant Gênes furent à jamais ruinés, et que plusieurs furent massacrés par la populace; car Seignelay, voulant tenir son expédition la plus secrète possible, afin d'en assurer le succès, n'avait pu faire prévenir les marchands français de se retirer; aussi furent-ils victimes de ces expédients.

Quant au ravage causé par les bombes de l'incendie, il est à peine croyable, et plusieurs relations l'élèvent à plus de 100 millions. On va citer, à ce sujet, une dépêche de M. Lenoc, envoyé peu de temps après à Gênes par M. de Croissy, ministre des affaires étrangères, auquel il rend compte de ce qu'il a vu dans cette malheureuse ville.

RELATION DU BOMBARDEMENT DE GÊNES.

« Sur les premières nouvelles qu'on reçut à Gênes que l'armée navale du roi venait de ce côté-là, les marchands français y furent menacés par le peuple, et ne purent depuis sortir quoi que ce soit de leurs maisons, parce que leurs voisins les en empêchèrent; lorsque la flotte parut, les menaces devinrent plus violentes, et les Français, ne voyant pas de sûreté pour leur vie, prirent le parti d'abandonner leurs biens et leurs familles pour se retirer les uns dans la ville, les autres dehors dans des couvents de religieux. D'abord qu'on eut tiré les premières bombes, on pilla les principaux, sans même épargner le sieur Aubert, consul de la nation; on enfonça les portes de leurs boutiques, on prit leur argent, leurs meubles, leurs marchandises; et leurs papiers aussi bien que leurs livres de compte furent brûlés ou déchirés. Le lendemain il se forma dans la ville un corps d'environ quatre cents hommes du peuple, lesquels, agissant de leur chef et de concert, se divisèrent en quatre troupes et achevèrent d'enlever tout ce qu'ils découvrirent appartenant aux Français. Ils en usèrent de même à l'égard de plusieurs Piémontais; et, sous prétexte de chercher ceux de l'une ou de l'autre nation qui se cachaient, ils entrèrent dans les maisons de quelques Génois et les pillèrent; mais le sénat, pour prévenir la suite de ces désordres, commit le sieur Carlo Tassis, maître de camp général avec une pleine autorité de se servir des voies qu'il jugerait à propos pour cela.

lequel fit publier une défense générale, sous peine de la vie, de porter des armes, et commanda quelques détachements des troupes d'Espagne qui arrêtèrent en deux jours trente ou quarante de ces voleurs, qu'il fit arquebuser, et par là il dissipa entièrement les autres; ce qui donne lieu aux Espagnols de se vanter qu'ils ont sauvé Gênes, autant de ses propres habitants que des armes des Français. Le sénat fit ensuite publier que tous ceux qui avaient pillé les effets des Génois et des étrangers eussent à les rapporter au palais neuf, à peine de la vie; mais il y en eut si peu qui obéirent, qu'on peut dire que cet ordre demeura sans exécution. Cependant la perte des Français a été fort grande, et les Génois même tombent d'accord qu'elle va à plus de 500,000 écus.

« Il serait long et inutile de faire ici le détail des insultes qui ont été faites presque à tous les Français qui ont paru en ce temps-là dans les rues : il suffira de dire qu'il y en a deux qui ont été tués, l'un avec une barbarie sans exemple, l'autre avec une perfidie qui fait horreur. Le premier fut avec une troupe de Génois, qui, en le menant, lui donnaient à l'envi des coups de baïonnette, et qui, l'ayant conduit sur le môle, lui coupèrent la tête, mirent son corps en quartiers et en jetèrent les pièces dans les canons qu'on tirait sur la flotte du roi; l'autre, s'étant réfugié avec tous ses effets chez un Génois qui se disait son ami et qui lui avait offert sa maison, fut tué par cet homme d'un coup de pistolet par derrière.

« On n'a point su encore précisément les noms des Génois qui ont été maltraités pour avoir été soupçonnés d'être d'inclination française, si ce n'est le sieur Christophe Centurion, qui fut pris, attaché et battu par une troupe de canailles, des mains desquelles Hippolyte Centurion, son parent, qui commandait au môle, ne le put tirer qu'en les assurant que c'était pour le faire mourir plus ignominieusement; mais il ne le garda qu'un jour ou deux, après quoi il le laissa aller pour lui donner le moyen de se remettre en sûreté à la campagne.

« On pourrait encore comprendre dans ce nombre le capitaine Pallavicini de la Valteline, lequel, accusé d'intelligence avec les Français pour avoir supposé, à ce qu'on dit, un ordre qui ne lui avait point été donné de changer de poste, fut mis en prison et y est encore.

« On n'a point appris que les nobles aient aucune part aux mauvais traitements qui ont été faits aux sujets de Sa Majesté; ils ont, au contraire, aidé à les sauver; ils les ont fait recevoir dans leurs maisons de campagne, et leur ont fait donner des escortes pour sortir de l'État, après en avoir retenu une partie dans les palais pour les mettre à couvert de la fureur du peuple. Les deux courriers ordinaires de Rome, qui, dans les commencements, s'étaient malheureusement engagés dans la ville, ont assuré aussi que le doge et les officiers de la république leur avaient accordé tout ce qu'ils avaient demandé pour se garantir d'insulte. On a su même que Dominique Spinola ayant été accusé d'avoir donné asile à quelques Français en son château de Campi, comme il était vrai, le sénat ne l'a point désapprouvé.

« A l'égard de l'effet des bombes, il a été terrible de toute manière. Les premières qui tombèrent dans la ville y mirent partout d'abord une confusion incroyable, et elle augmenta considérablement lorsque la nuit fit voir plus distinctement les feux dont le palais public et ceux des particuliers étaient embrasés. Ce fut alors que la plupart des gens, même ceux de la noblesse, abandonnèrent leurs maisons pour mettre leurs personnes en sûreté, et se sauvèrent sur la montagne; le doge s'y retira avec sa femme, et fut loger avec le conseil à l'Albergo; ce qui a fait dire que le roi a mis le sénat à l'hôpital. Mais le lendemain chacun ayant pensé à enlever de chez soi ce qu'il y avait de meilleur, ce fut une autre manière de confusion : les hommes et les femmes de toutes sortes de condition allaient criant et courant confusément dans les rues, chargés de tout ce qu'ils pouvaient porter, sans savoir même où ils le devaient mettre; et ce fut en ce temps-là que, sous l'escorte d'un détachement d'Espagnols, on fit transférer à l'Albergo le trésor de Saint-Georges, et que les juifs qui se réfugièrent hors de la ville se mirent sur une colline où ils avaient porté tout ce qu'ils avaient sorti de leurs maisons, et, comme ils étaient campés sous des tentes en fort grand nombre, il semblait que ce fût une nouvelle ville.

« Enfin la perte est si considérable, que, parmi ceux qui la connaissent davantage, les uns disent qu'elle est de 60,000,000 de livres, monnaie de France, les autres qu'on ne saurait presque l'estimer si l'on fait réflexion aux bâtiments, aux marbres, aux peintures, aux meubles et aux marchandises qui y ont péri ; un marchand joaillier a même dit qu'il s'y était fondu une quantité considérable de perles, dont on fait un grand commerce dans cette ville-là.

« Mais, quelques désordres qu'il y ait dans la ville, il n'y en a pas moins dans le gouvernement. Le doge, quatre sénateurs et quatre nobles, tous attachés à l'Espagne par leurs intérêts particuliers, et qui ont été nommés dans cette conjoncture, par la république, pour la direction générale des affaires avec une autorité entière et indépendante des conseils, en forment un qu'ils appellent la junte, et sont les maîtres absolus de toutes les délibérations; en sorte qu'il ne faut pas s'étonner s'ils ont fait, depuis le départ de l'armée navale du roi, une nouvelle ligue offensive et défensive avec l'Espagne, et s'ils ont donné un décret portant défense à tous les Génois de proposer de s'accommoder avec la France que du consentement de l'Espagne. Ils ont envoyé leurs dix galères, commandées par Jean-Marie Doria, à la rencontre de celles d'Espagne, lesquelles étant arrivées le 16 de ce mois devant Gênes, au nombre de vingt-sept, et ayant été saluées, selon la coutume, n'ont répondu que par trois coups de canon, et ont commencé par là à traiter les Génois comme leurs sujets ; ces galères n'ont pas été plutôt dans le port, que les officiers qui les commandant y ont choisi les lieux où ils ont voulu les placer, et ont mis en chacune de celles de la république une compagnie de Napolitains pour en être les maîtres comme des leurs; dans le même temps on a remis aux troupes du Milanais, qui étaient dans la ville, les postes du palais public, du Castellet, de la Lanterne, la porte du Pont-Réal et celle de Saint-Thomas ; de sorte que ce jour là a paru celui d'une véritable prise de possession, et que les Espagnols commencent à dire que l'acquisition de Gênes peut bien les consoler de la perte du Luxembourg. Cependant la junte a résolu de faire construire encore trois galères, lesquelles, avec les dix autres et les vingt-sept d'Espagne, feront une flotte de quarante. Par un décret qu'elle a fait publier, elle accorde le titre de noblesse à qui armera un vaisseau pour aller en course contre les Français, et promet des récompenses à ceux qui voudront armer des barques à même fin. Pour subvenir aux dépenses nécessaires, cette junte a résolu de faire de nouvelles impositions, outre la taxe de trois pour cent qui fut faite, il y a un mois, sur tous les sujets de la république ; et, parce que quantité de noblesse et de bourgeoisie avait quitté la ville dans le commencement du désordre, on a publié un décret par lequel il est ordonné aux absents de revenir, et défendu à tous autres d'en sortir, à peine de confiscation de leurs biens.

« Le terze espagnol de don Francisco de Cordova, celui des Napolitains du marquis de Grottolé, celui de Lombardie de Cappotroppa, capitan Barile, sont du nombre des troupes que le comte de Melgard a mises dans Gênes ; mais c'est la république qui les paye et qui fournit le pain de munition. »

(*Affair. étrang. Gênes*, 1682-84, p. 293.)

Il serait difficile d'exprimer l'étonnement profond où cette sanglante et vaine expédition de Gênes plongea l'Europe ; l'indignation fut à son comble, et les motifs qui poussaient la Hollande, l'Empire, l'Espagne et plusieurs électorats à fonder assurément la ligue d'Augsbourg s'en accrurent d'autant.

A son retour, Seignelay fut parfaitement reçu du roi qui, ravi d'avoir si vaillamment châtié cette misérable république, fit signifier au doge que, si satisfaction ne lui était pas donnée, il recommencerait le bombardement l'année prochaine. Mais le pape intervint, et Louis XIV, qui avait d'ailleurs besoin de ses forces pour une grande et lucrative entreprise contre les Barbaresques, prêta l'oreille à un accommodement.

Au mois de janvier 1685, le roi fit donc sortir de la Bastille l'envoyé de Gênes, ainsi qu'on le voit par la lettre suivante :

« 14 janvier 1685.

« M. de Bèsemaux,

« Je vous fais cette lettre pour vous dire maintenant que, sitôt que vous l'aurez reçue, mon intention est que vous mettiez hors de mon château de la Bastille et en pleine liberté de sa personne le sieur Marini, envoyé de Gênes, moyennant quoi vous en demeurerez bien et valablement déchargé ; et n'étant à autre fin, je prie Dieu, etc.

« Louis. »

(*Affair. étrang. Gênes*, 1241-1686, p. 15.)

Voici le texte du traité conclu avec la république de Gênes le 2 février 1685. On y remarquera surtout l'article V. Par cet article, fort conséquent d'ailleurs avec la pensée qui dicta, la même année, la révocation de l'édit de Nantes, Louis XIV, mû par l'égoïsme religieux le plus implacable, « consacre au réta« blissement des lieux saints détruits par ses bombes les sommes « qu'il exige de cette république, comme indemnité des pertes « immenses que les Français habitant Gênes ont souffertes pen« dant le siége de cette ville. »

Ainsi, ce fut au prix de la ruine de ses malheureux sujets que le grand roi fit rétablir les couvents et les églises d'une ville ennemie et étrangère ! Mais il est juste aussi de dire que, par l'article VI du même traité, Louis XIV réclame et obtient de la même république 100,000 écus pour que cette pauvre madame de Fiesque n'en soit plus réduite à troquer ses fermes de Beauce pour des miroirs de Venise.

Tel est le texte du traité signé de Colbert de Croissy et du nonce du pape comme médiateur :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui les présentes lettres verront, salut :

« Comme notre amé et féal conseiller en tous nos conseils, président à mortier en notre cour de parlement de Paris, secrétaire d'Etat et de nos commandements et finances, le sieur Colbert, chevalier, marquis de Croissy, en vertu du plein pouvoir que nous lui en avions donné, aurait conclu, arrêté et signé le 12 février dernier, avec le sieur marquis de Marini, envoyé extraordinaire de la république de Gênes, pareillement muni de pleins pouvoirs de ladite république, les articles par eux accordés à ladite république, dont la teneur s'ensuit.

« Le roi ayant rétabli le repos de toute l'Europe par les traités de Trêve, signés à Ratisbonne, le 15 août dernier, et Sa Majesté se voyant dans une pleine et entière liberté de prendre contre la république de Gênes telles résolutions qu'elle aurait estimées être les plus convenables à sa gloire et à sa justice, elle a néanmoins bien voulu, en considération de Sa Sainteté, dont les soins infatigables pour la conservation de la tranquillité publique ne peuvent être assez estimés, préférer les voies de douceur à celle de la force et des armes ; et, sur les assurances qui ont été données à Sa Majesté par le sieur archevêque Ranuzzi, évêque de Gano, nonce extraordinaire de Sa Sainteté, de l'entière résignation desdits Génois aux conditions qu'elle leur a demandées, et du pouvoir qu'ils ont envoyé au sieur de Marini, envoyé extraordinaire de la république de Gênes auprès de Sa Majesté, pour les accepter en son nom, et en convenir avec celui qu'il plairait à Sa Majesté commettre pour en dresser et signer les articles, elle aurait autorisé, à cet effet, le sieur Colbert, chevalier, marquis de Croissy, conseiller du roi en tous ses conseils, secrétaire d'Etat et des commandements de Sa Majesté, lequel, en vertu du pouvoir qui sera ci-après inséré, aurait, avec le sieur de Marini, autorisé par la république de Gênes, en vertu de la lettre des ducs, gouverneurs et procurateurs de ladite république, signée Girolamo de Marini et Carlo Mascardi, et datée du 29 janvier 1685, qui sera ci-après transcrite, arrêté, conclu et signé les articles suivants :

I.

« Que le doge à présent en charge et quatre sénateurs aussi en charge, se rendront, dans la fin du mois de mars prochain, ou au plus tard dans le 10 avril, en la ville de Marseille ou autre ville du royaume, d'où ils s'achemineront au lieu où Sa Majesté sera. Lorsqu'ils seront admis à son audience, revêtus de leurs habits de cérémonie, ledit doge, portant la parole, témoignera au nom de la république de Gênes l'extrême regret qu'elle a d'avoir déplu à Sa Majesté ; et se servira dans son discours des expressions les plus soumises, les plus respectueuses, et qui marquent le mieux le désir sincère qu'elle a de mériter à l'avenir la bienveillance de Sa Majesté et de la conserver soigneusement.

II.

« Le doge et les quatre sénateurs rentreront, à leur retour à Gênes, dans leurs charges et dignités, sans qu'il en puisse être mis d'autres à leurs places pendant leur absence, ni lorsqu'ils seront retournés, sinon après que le temps ordinaire de leur gouvernement sera expiré.

III.

« La république de Gênes congédiera, dans le temps d'un mois, toutes les troupes espagnoles qu'elle a introduites dans les villes, places et pays dépendants dudit Etat, et renonce dès à présent, en vertu de ce traité, à toutes les ligues et associations qu'elle pourrait avoir faites depuis le 1er janvier 1683.

IV.

« Lesdits Génois réduiront aussi, dans le même temps, leurs galères au même nombre qu'ils avaient il y a trois ans, et, pour cet effet, désarmeront celles qu'ils ont fait équiper depuis.

V.

« Sa Majesté ayant demandé que la république de Gênes dédommageât tous les Français, non-seulement de ce qui leur a été pris et enlevé, tant dans la ville de Gênes que dans le pays qui en dépendait, mais aussi de toutes les prises qui ont été faites sur eux par les vaisseaux et autres bâtiments armés ou autorisés par lesdits Génois, suivant l'état qui en serait dressé et fourni dans trois mois ; et ladite république ayant offert de rendre aux sujets de Sa Majesté tout ce qu'elle a pu retirer des effets qui leur appartiennent, Sa Majesté, acceptant ladite offre, mais suivant les mouvements de sa piété, a bien voulu se contenter que, au lieu des dédommagements ci-dessus dits, ladite république s'obligeât, comme elle fait par cet article, de contribuer à la réparation des églises et lieux sacrés qui ont été ruinés ou endommagés par les bombes, que le refus de donner à Sa Majesté une juste satisfaction a attirées indistinctement sur ladite ville, toute somme d'argent que N. S. P. le pape estimera convenable, Sa Majesté remettant aussi à Sa Sainteté de régler le temps dans lequel lesdites réparations devront être faites.

VI.

« Le comte de Fiesque ayant imploré la protection de Sa Majesté sur les anciennes prétentions de sa maison contre ladite république, Sa Majesté a désiré qu'il fût payé présentement audit comte de Fiesque la somme de 100,000 écus, monnaie de France ; et, comme ladite république a voulu encore témoigner en cela sa déférence pour Sa Majesté, et mériter d'autant plus l'honneur de ses bonnes grâces, elle s'est obligée par ce seul motif, et non autrement, de payer dans deux mois audit comte de Fiesque ladite somme de 100,000 écus, sans préjudice des arrérages qu'elle prétend avoir contre ledit comte de Fiesque et sa maison, qui ne pourront recevoir aucune atteinte par ledit jugement ; et, en considération de la promptitude avec laquelle ladite république satisfait en cela à la volonté du roi, Sa Majesté promet qu'elle n'appuiera point de la force de ses armes ni d'aucune voie de fait les prétentions du comte de Fiesque et de sa maison, Sa Majesté voulant qu'elles ne puissent être poursuivies que par les voies de droit ; et, comme l'intention de Sa Majesté est que le payement ci-dessus dit ne soit que par pro-

vision, sans préjudice des raisons des parties, aussi elle déclare que ledit comte de Fiesque, ses hoirs et ayants cause poursuivant leurs droits et actions en justice, comme il a été dit, ladite république puisse compenser, sur ce qui pourrait leur être adjugé, ladite somme de 100.000 écus que ledit comte de Fiesque aura reçue en vertu dudit traité.

VII.

« Sa Majesté étant contente des satisfactions ci-dessus dites, et voulant bien rendre l'honneur de ses bonnes grâces à la république de Gênes, elle sera bien aise aussi de faire au doge et aux sénateurs tout le favorable accueil qui leur puisse marquer sa bonté et le retour de sa bienveillance royale ; et, après qu'ils se seront acquittes des fonctions pour lesquelles ils se doivent rendre auprès de Sa Majesté, ils pourront s'en retourner à Gênes pour y exercer leurs charges, ainsi qu'il est convenu par l'article II dudit traité, Sa Majesté déclarant qu'il ne leur sera fait de sa part aucune autre demande, ni imposé d'autres conditions que celles qui seront exprimées et établies par le présent traité.

VIII.

« Tous les actes d'hostilité cesseront, savoir : par terre, dès le jour de la signature du traité, et par mer, dans un mois, à commencer dudit jour ; et, s'il y a quelques sujets du roi détenus dans les prisons, galères ou vaisseaux de Gênes et autres lieux, ils seront incessamment élargis, Sa Majesté voulant bien aussi faire mettre en liberté tous les Génois qui pourraient être retenus, soit dans ses prisons, ou dans ses galères, vaisseaux et autres lieux.

IX.

« Le présent traité sera ratifié incessamment par ladite république de Gênes; les ratifications échangées avec celles de Sa Majesté au plus tard dans trois semaines : en foi de quoi nous avons signé les susdits articles, et à iceux fait apposer les cachets de nos armes.

« Fait à Versailles le 2e jour de février 1685.

« *Signé :* A. Ranuzzi, archevêque, évêque de Fano ;

« Colbert de Croissy. »

(*Affaires étrangères, Gênes*, 1684-1685.)

D'après ce traité, le doge partit donc de Gênes le 20 mars 1685 avec quatre sénateurs pour venir en France faire des soumissions au roi de la part de la république.

Quoiqu'il n'eût point passé à Turin, et qu'il eût traversé incognito tous les Etats de M. le duc de Savoie, Son Altesse Royale ne laissa pas d'envoyer le général de sa maison pour l'y défrayer dans tous les lieux de son passage : la république envoya le sieur Doria pour en remercier Son Altesse Royale au nom du doge et des sénateurs.

Il arriva le 20 avril à Lyon; il n'y reçut aucun compliment ni visite de la part des magistrats, et en repartit le 14 par la diligence, qui le rendit à Paris le 18 ; il vint descendre dans la maison de madame de Beauvais, au faubourg Saint-Germain, près de la Croix-Rouge ; il n'avait avec lui que le sénateur Garibaldi ; les trois autres nommés Agostino Lomellino, Marcello Durazzo et Paris Maria Salvago, arrivèrent quelques jours après avec les six gentilshommes de la suite du doge, qui étaient les sieurs Giuseppe Lomellini, Gio. Ambrogio Doria, Francisco-Maria Negrone, Agostino Centurione, Cesare Durazzo et Dominico Franzone.

Le doge demeura incognito dans Paris jusqu'au 15 mai, qu'il fut admis à Versailles à l'audience du roi, conduit par M. de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs. M. le maréchal d'Humières avait été nommé pour l'aller prendre, quoique le doge eût prétendu d'avoir un prince; mais, comme le doge avait refusé *de donner la main* chez lui à ce maréchal de France, c'est-à-dire la droite, Louis XIV le révoqua, et ne lui donna personne autre que M. de Bonneuil. De plus, on lui avait fait dire quelques jours avant « de faire ôter les clous dont la housse de son « carrosse était garnie, cette distinction n'appartenant qu'aux « personnes royales et aux souverains. »

Le doge arriva à Versailles, sur les dix heures et demie, dans les carrosses du roi et de madame la Dauphine ; il était dans le premier avec M. de Bonneuil et les sénateurs ; le sieur de Marini, envoyé de Gênes, était dans le second avec le sieur Giraud, aide des introducteurs des ambassadeurs, et quelques gentilshommes de sa suite ; le premier carrosse du doge, qui les suivait immédiatement, était vide, et son cortège remplissait tous les autres. Le doge et les sénateurs avaient trois carrosses à eux et une calèche : le premier était tiré par huit chevaux et les autres par six ; il était fort grand, massif, et orné de sculptures et de dorures au dehors, et le dedans était d'un velours rouge à fond d'or, mais de peu d'éclat et peu proportionné à la campane, qui était d'or trait, fort haute et formant par espaces les armes et les chiffres du doge et des sénateurs ; il y avait sur le milieu de l'impériale et au dehors, qui n'était que de cuir, une couronne de cuivre doré, fermée et portée par les écussons du doge et des sénateurs ; au dos du carrosse était une peinture assez ordinaire qui représentait la Paix et le temple de Janus, au devant, au derrière et aux portières étaient les armes du doge avec une couronne fermée, et, pour support, la France et la Ligurie; celles des quatre sénateurs étaient aux quatre coins.

La marche de ces carrosses était précédée de douze pages à cheval et de quarante estafiers ; la livrée était d'un drap rouge couvert de galons rouges et blancs, mais sans or ni argent.

Ils ne trouvèrent à leur arrivée aucun soldat sous les armes ni même en haie, il n'y avait en dehors que les sentinelles; mais en dedans les gardes de la porte étaient en haie et sous les armes; les Suisses étaient rangés en haie avec leurs hallebardes; les gardes du corps se trouvaient aussi en haie et sous les armes dans la salle; M. de Duras, capitaine des gardes du corps, qui se trouvèrent aussi en haie, les y reçut à la porte, et les conduisit jusqu'au trône du roi, qui avait été mis au bout de la grande galerie, à l'entrée du salon de madame la Dauphine. Dès qu'ils approchèrent du trône de Louis XIV, qui avait à ses côtés monseigneur le Dauphin, M. de Chartres, M. le Duc, M. de Bourbon, M. le duc de Maine et M. le comte de Toulouse, le roi se leva et se découvrit ; le doge et les sénateurs montèrent sur le trône ; le roi se couvrit, fit couvrir le doge ; les sénateurs restèrent découverts; tous les princes, qui ont le privilège de se couvrir dans les audiences des ambassadeurs, se couvrirent. Le roi demeura debout tant que le doge parla ; après que son discours fut fini, suivant les termes du traité, et que Sa Majesté lui eut répondu, les sénateurs lui firent un compliment chacun en leur particulier, et le roi leur répondit à tous séparément ; on remarqua seulement que le doge se tint découvert pendant que les sénateurs parlaient, quoique le roi les écoutât toujours couvert.

L'audience finie, ils s'en retournèrent par le même chemin ; M. de Duras les reconduisit jusqu'où il les avait pris, où ils trouvèrent, dans la salle des ambassadeurs et dans celles attenantes, quatre tables préparées pour leur dîner ; il y en avait une cinquième dans le grand commun pour la suite : elles furent toutes servies avec beaucoup de magnificence. MM. de Livry, de Bonneuil et Magalotti mangèrent à celle du doge, qui avait un fauteuil *ad distinctionem* des sénateurs et des autres. Ils quittèrent tous leurs habits de cérémonie pendant le dîner, après lequel ils les reprirent, et furent conduits à l'audience de monseigneur, puis à celle de madame la Dauphine, ensuite chez messeigneurs les ducs de Bourgogne et d'Anjou, pour qui madame la maréchale de la Motte, leur gouvernante, répondit : après quoi ils furent chez Monsieur et chez Madame, et l'on observa en tous ces lieux les mêmes cérémonies que chez le roi.

On les mena ensuite chez M. de Chartres, où les sénateurs commencèrent à se couvrir, et continuèrent dans toutes les visites qu'ils firent après.

Ils furent au sortir de là chez Mademoiselle, qui fit cinq ou six pas au-devant du doge, lui donna sa joue à baiser, le reçut debout, et le reconduisit jusqu'où elle avait été au-devant. La même chose se passa chez mademoiselle de Montpensier et chez

madame de Guise, chez qui madame la grande-duchesse se trouva, et reçut conjointement leur visite dans le même appartement.

On les conduisit de là chez M. le duc, qui avait avec lui M. de Bourbon : ils les reçurent ensemble à la porte de leur appartement, qui donne sur la galerie; ils firent passer le doge le premier, ces princes suivirent et les sénateurs après, jusque dans la chambre de M. le duc, où l'on avait préparé trois fauteuils et quatre tabourets : le doge se mit dans celui du milieu, les princes dans les deux autres et les sénateurs sur les tabourets; ils les conduisirent de la même manière jusqu'à la même porte où ils les avaient pris. Ils ne virent point M. le prince, parce qu'il n'était pas à Versailles.

Ils furent ensuite chez madame la duchesse, qui les reçut couchée sur son lit; le doge la baisa et s'assit dans un fauteuil, et les sénateurs sur des tabourets, mais tous couverts. Mademoiselle de Bourbon, qui se trouva avec madame sa mère, les vint recevoir à la porte de sa chambre, se tint assise sur le lit pendant que la visite dura, et les reconduisit jusqu'au même endroit.

Madame la princesse de Conti les reçut aussi sur le lit; le doge l'y salua, et après avoir terminé là toutes leurs visites, environ sur les cinq heures et demie, ils s'en retournèrent à Paris de la même manière qu'ils en étaient venus, et les soldats aux gardes ne parurent non plus à leur retour qu'ils avaient fait à leur entrée.

Il est à remarquer qu'ils avaient prétendu de ne voir que le roi : mais Sa Majesté leur régla le cérémonial de la manière qu'il paraît ci-dessus qu'il a été pratiqué.

Le jeudi suivant ils dînèrent chez M. Magalotti.

Le vendredi, le doge retourna à Versailles avec les sénateurs pour en voir les appartements; ils étaient en habits ordinaires; ils assistèrent au dîner du roi, comme tous les autres courtisans, et Sa Majesté leur fit un très-bon accueil : madame la princesse de Conti et mademoiselle de Nantes, accordée à M. le duc de Bourbon, mangèrent ce jour-là avec Sa Majesté. Ils dînèrent dans l'appartement de Mademoiselle, où M. de Livry leur avait fait préparer un magnifique repas; après le dîner, ils furent voir Trianon et la ménagerie dans des calèches que le roi leur avait fait préparer; ils s'en retournèrent le même soir dans leur second carrosse, qui versa et ne blessa personne.

Le samedi, ils furent voir Saint-Cloud, où Monsieur les reçut et les régala.

Le 23, le doge retourna à Versailles pour y voir les eaux; il assista comme les autres courtisans au lever de monseigneur le dauphin; il fut ensuite à celui du roi, après lequel il fut voir les écuries, et revint à la messe du roi. M. de Livry lui avait préparé les deux tables du grand maître et du chambellan, où lui, toute sa suite et quelques seigneurs de la cour dînèrent; après le dîner, il fut voir jouer toutes les eaux et assista à un grand bal, que Sa Majesté fit faire exprès pour lui dans le salon de la musique, où toutes les dames et les jeunes seigneurs parurent avec une magnificence extraordinaire, et finit à onze heures et demie; et le doge, à qui l'on avait fait faire collation au retour de la promenade, s'en alla souper et coucher à Paris; il fut toujours accompagné de MM. de Bonneuil et de Magalotti. Sa Majesté, qui n'avait eu qu'un habit tout simple le jour de son audience, en avait un, le jour du bal, sur lequel il y avait pour 10,000,000 de pierreries.

Le 24, après midi, le doge et les sénateurs reçurent chez eux la visite de monseigneur le duc et de M. de Bourbon; ils vinrent recevoir les princes avec leurs habits de cérémonie jusqu'au bas des degrés du perron, qui est dans la cour, les conduisirent, en leur donnant la main, jusque dans leur appartement, les reconduisirent jusqu'à leur carrosse, et ne se retirèrent que quand le carrosse commença à marcher; ils furent ensuite à l'hôtel de Soissons voir madame la princesse de Carignan avec les mêmes habits, et y auraient vu madame la princesse de Bade, si elle y eût été; mais elle est releguée à Rennes à cause du mariage du prince de Carignan.

Le 26, le doge et trois sénateurs (le sieur Salvago étant malade) prirent leur audience de congé du roi, avec toutes les mêmes formalités pour le cérémonial qui s'étaient observées à sa première audience, à la réserve qu'ils ne virent, ce jour-là, que Sa Majesté et personne autre.

Le 27, ils furent à la plaine de Grenelle voir faire la revue aux gardes françaises, et visitèrent le palais des Invalides.

Ils ne rendirent, pendant leur séjour, aucune visite aux ministres du roi ni à ceux des princes étrangers.

On n'a autant insisté sur les minutieux détails de cette vaine et puérile cérémonie, qui, jointe aux 100,000 écus de M. le comte de Fiesque, à la reconstruction des couvents et églises de Gênes, et à la satisfaction particulière de M. de Seignelay, fut le seul résultat de cette inutile et injuste expédition maritime qui coûta cher à la France; on n'y a insisté, dis-je, qu'afin de faire ressortir davantage le ridicule et l'odieux de cette agression.

L'odieux de cette agression, quand on pense que pour complaire à la superbe importance de M. de Seignelay, servir sa jalousie contre Louvois, et satisfaire à l'avidité des amis de son ministre, Louis XIV a laissé presque détruire de fond en comble une ville innocente, ruiner ou massacrer ceux de ses sujets qui l'habitaient, et sacrifier des gens de grande valeur et de grand renom qui l'avaient longuement et vaillamment servi dans sa marine.

Des gens tels, entre autres, que ce brave chevalier de Léry, tué devant Gênes, et qui, à part sa brutalité, sa rogue et son imagination de *miracle* à propos de l'entrée de l'*Entreprenant* dans le port de Dunkerque, fut un des capitaines les plus braves et les plus expérimentés de notre marine, et si bien reconnu et apprécié comme tel par Tourville, que ce dernier le choisissait toujours, avec M. de Coetlogon, pour lui servir de matelots lorsqu'il s'agissait de quelque entreprise téméraire et décisive; des gens tels encore que M. le comte de Tourville, neveu du chevalier, jeune garde-marine, qui déjà donnait les plus brillantes espérances; des gens enfin, tels que M. le marquis d'Amfreville, qui fut atrocement blessé dans cette affaire.

On a dit le ridicule des résultats de cette agression, parce que rien ne paraît plus tristement bouffon que de voir avec quelle morgue fière ce matamore, Louis XIV, se prélasse de toute la hauteur de la France, si cela se peut dire, au-dessus de cette pauvre république inoffensive et incapable de résister seule un moment à une entreprise sérieuse; en un mot, parce que c'est un bien niais et bien misérable triomphe que celui de recevoir en grande pompe à Versailles, aux yeux de l'Europe, le doge Lascaro humilié, soumis et repentant, digne conséquence des ambassades de Siam et d'Alger, digne prélude de celles de Tunis et de Tripoli!

Enfin telles furent les causes, les faits et l'issue de l'expédition de Gênes.

La dépêche suivante de M. le duc de Mortemart, qui contient d'ailleurs quelques nouveaux détails sur les ravages causés à Gênes par les bombes, est fort curieuse en cela qu'on voit par cette lettre du jeune général des galères à M. de Seignelay, son beau-frère, qu'il a reçu « la mission de chercher les galères « d'Espagne pour leur demander le salut du pavillon, et les « combattre en cas de refus. »

D'après une phrase qu'on a soulignée, il est évident que les instructions confiées à M. de Mortemart, à ce sujet, étaient fort obscures et indécises; mais il est à croire que celles données à Tourville par M. de Seignelay, dans le même but, furent plus précises, ou que Tourville prit sur lui de les préciser davantage, car son beau combat contre l'amiral Papachim, dont on parlera en son lieu, n'eut pas d'autre cause que le refus que fit cet amiral espagnol de ramener son pavillon devant celui de France.

On voit que Seignelay continuait de profiter du goût passager de Louvois pour la paix et les bâtiments, et qu'il cherchait sur mer autant de causes de rupture avec l'Espagne qu'autrefois Louvois en avait cherché sur terre.

Voici d'abord la lettre de M. le duc de Mortemart.

LETTRE DU DUC DE MORTEMART AU MARQUIS DE SEIGNELAY.

« De Gênes, 15 juin 1684.

« J'arrivai, mon cher frère, hier au matin ici, où tous les saluts se rendirent à l'accoutumée. Tout le peuple est dans tout l'État de Gênes si civil au moindre Français, qu'il est aisé de voir la terreur dans laquelle ils sont encore et qu'ils se ressouviennent du châtiment que le roi leur a fait; il est difficile aussi qu'ils l'oublient sitôt. Des gens qui ont été dans la ville m'ont dit avoir trouvé le désordre des bombes bien plus grand qu'ils ne l'avaient ouï dire et qu'ils ne se l'étaient imaginé. On ne voit encore dans toute la ville que transporter les ruines des maisons, et des maçons qui travaillent partout; il n'y a jusqu'à présent presque rien de réparé; la misère y est la plus grande du monde, et on dit qu'il y a bien des gens qui avaient un bien considérable qui ont été entièrement ruinés par la perte de leurs maisons et de tout ce qu'il y avait dedans. Quoique vous ayez eu des relations fort justes de tout le désordre que les bombes ont fait en cette ville, je doute, de la manière dont j'en entends parler, que vous ayez une idée juste de l'état où elle a été réduite. On m'a dit une particularité assez extraordinaire, qui est qu'il manque encore dans la ville vingt mille personnes, qui en sortirent à cause des bombes, et dont on n'a point de nouvelles. J'empêche avec beaucoup de soin qu'aucun homme de l'équipage ne descende à terre, et je ne laisse aller que très-peu d'officiers, afin d'éviter les désordres qui pourraient arriver.

« Il ne s'est rien passé dans notre navigation de Marseille ici qui mérite que je vous en rende compte. Je trouvai en mer les deux galères de Gênes, qui sont allées pour prendre le doge.

« Comme nous n'avons pas pu décharger à Villefranche la barque de pain que j'y avais envoyée, j'ai été obligé de la faire venir jusqu'ici, et ce n'a même pas été sans peine que les galères ont embarqué ici les six jours de biscuit, qui étaient dessus.

« Il y a environ quinze jours que les galères d'Espagne sont parties de ce port, et j'ai appris de plusieurs endroits qu'elles sont jointes à celles de Naples, Sicile et Sardaigne, et qu'elles sont toutes dans le port de Langon au nombre de vingt-deux et deux galiotes. Je veux croire qu'elles y sont sans dessein, et qu'elles en seront parties avant que je sois de ce coté-là ; mais il est toujours bien sûr qu'elles y sont, ou du moins qu'elles y étaient il y a fort peu de jours : je l'apprends par trop d'endroits, et j'en sais des particularités trop grandes, pour en pouvoir douter. Si elles y étaient encore, il serait, ce me semble, assez vraisemblable que ce ne serait pas pour rien ; car ce n'est point un endroit où elles soient accoutumées de se tenir toutes ensemble, et, si elles n'y étaient venues que pour prendre l'escadre des particuliers, elles ne demeureraient pas si longtemps; de plus, elles sont justement dans un lieu auprès duquel il faut que nous passions. J'avoue que cela m'embarrasse beaucoup, et tout autre que moi le serait à ma place ; « car vous savez bien « que mon instruction porte de les chercher pour leur demander « le salut ; qu'il n'est pas limité jusqu'à quel nombre je dois les « chercher et les combattre en cas de refus, et en un mot qu'il « n'est point parlé de la conduite que je devrais avoir dans une « occasion comme celle où je pourrais être bien près de me trou- « ver. » Je sais bien que vous avez été jusqu'à présent toujours fort assuré que les galères d'Espagne, en quelque nombre qu'elles seraient, éviteraient celles du roi, et que peut-être présentement même vous savez certainement que je ne les rencontrerai point; mais moi qui ne sais pas ce qui en sera, je me trouve dans un embarras fort légitime, dont vous m'eussiez tiré facilement en me faisant savoir précisément les intentions du roi en pareil cas : et je ne serais pas dans l'incertitude où je serai peut-être de savoir si je devrais les chercher ou les éviter. J'ai assemblé les officiers généraux pour leur demander leur avis sur cela ; mais ils ne savent lequel me donner; et, à la vérité, si ces galères-là sont encore à Livourne, il n'y aura point de parti à prendre qui ne puisse être mauvais, ne sachant point les intentions que les Espagnols peuvent avoir, ni ce que Sa Majesté voudrait qu'on fît dans une occasion comme celle-là. J'ai envoyé deux felouques à Livourne, l'une desquelles doit revenir au-devant de moi pour me faire savoir les nouvelles qu'elle aura apprises, et l'autre doit aller jusqu'à Porto-Ferrare pour en avoir encore de plus certaines. Je partirai cependant demain d'ici pour aller à Porto-Venere, où j'attendrai une de mes felouques, qui y arrivera apparemment après-demain matin, et je prendrai mon parti sur les nouvelles qu'elle me donnera.

« Je vous demanderai toujours, mon cher frère, la continuation de votre amitié, et je vous prie d'être bien assuré qu'il n'y a personne de qui je la souhaite tant que de vous et pour qui j'aie une si forte tendresse.

« Le duc de Mortemart.

« Comme il n'y a à présent en cette ville ni président, ni consul, ni personne à qui on puisse se fier, je ne puis prendre de mesures justes que je n'aie de nouvelles plus certaines : ce qui m'a fait prendre le parti d'attendre ici le retour d'une de mes felouques, que j'espère avoir cette nuit, ou demain au plus tard. »

CHAPITRE LII.

Si, par une bien étrange fatalité, la mort de Colbert et celle de la reine semblèrent arriver à point, en 1683, pour amener le funeste mariage de Louis XIV avec madame de Maintenon, et priver en même temps la France du dernier sage et grand ministre qui l'ait défendue pendant ce siècle contre les cruels désordres de ses maîtres, en 1685, la mort de Charles II, et, conséquemment, l'avénement du duc d'York au trône d'Angleterre, semble aussi merveilleusement bien préparer la révocation de l'édit de Nantes, qui eut lieu à la fin de cette même année 1685.

En effet, entre le jésuite Piter, directeur de Jacques II, et le jésuite Lachaise, directeur de Louis XIV, les visées sont les mêmes : l'exaltation du catholicisme *de Rome* et la ruine du protestantisme. Seulement, comme Jacques II, pour opérer cette réaction chimérique, devait agir, contre son serment, contre la loi fondamentale du royaume, et surtout contre le *génie* du peuple anglais, trois ans plus tard, il perdit la couronne.

Quant à Louis XIV, lui, il ne perdit point le trône par cette inepte, folle et atroce mesure, il perdit du moins une innombrable quantité de sujets (et généralement, ainsi que le remarquait Colbert, les plus industrieux et les plus actifs); un numéraire énorme sortit de France ; les manufactures et le commerce périclitèrent; de sanglantes séditions surgissant de tous côtés, désolèrent et ruinèrent la France; enfin, la formidable ligue d'Augsbourg se conclut entre des princes protestants, le pape et des rois chrétiens, pour renverser un monarque on ne peut plus catholique, et cela parce qu'il agissait sous l'immédiate inspiration et volonté de la société de Jésus! la fleur des pois du catholicisme pur! Or, toute cette partie de la fable *providentielle*, ainsi qu'on le voit, est assez inconséquente ; mais il ne faut guère compter sur la logique, la vraisemblance et la sagesse de la donnée de cette grande comédie sérieusement bouffonne qu'on appelle l'humanité. Aussi, doit-on la prendre telle qu'elle est, *n'en pleurer jamais et s'en moquer toujours*, comme dit le sage Hafiz.

Mais revenons à l'avénement de M. le duc d'York au trône d'Angleterre; on parlera plus tard sommairement, et en ce qui a trait à la marine, de la révocation de l'édit de Nantes, déclarée aussitôt après la campagne de Tripoli.

Le 16 février 1685, un peu après onze heures du matin, Charles II, roi d'Angleterre, mourut à White-Hall, à l'âge de cinquante-quatre ans. Avant d'entrer dans aucun détail sur cette mort si imprévue, on doit jeter un coup d'œil rapide sur les affaires d'Angleterre, qui ont eu, ont et auront surtout tant de connexion avec les affaires maritimes de France.

On a dit en son lieu, et lors de la paix de Nimègue, que le *bon Rowley*, cruellement abandonné par Louis XIV, qui ne vou-

lait pas lui payer ses gages échus, fort compromis d'ailleurs avec son parlement qui lui refusait des subsides, se trouvait dans un énorme embarras.

Bientôt le fameux complot, si mystérieux et encore si inexplicable et si inexpliqué de Titus Oates, sans tirer le roi Charles de son embarras, vint du moins faire une diversion qu'il crut d'abord utile à ses vues, c'est-à-dire au moyen de tirer de l'argent soit de son parlement, soit de Louis XIV; car, pour le joyeux monarque, toute préoccupation, pensée, ou inquiétude politique se simplifiait et se concentrait absolument dans ce mot : SUBSIDES.

On sait que le prétendu complot révélé par Titus Oates n'était rien moins que la découverte d'une certaine déclaration du pape, qui, vu l'hérésie du roi d'Angleterre et de ses sujets, se position, une fois engagé dans cette lutte contre Danby qu'il haïssait, ne s'arrêta pas là; il fit faire à son parti un pas énorme contre le duc d'York, qu'il exécrait aussi, et que pourtant Barillon tenait à ménager et à défendre pour des raisons qu'on dira plus bas.

Plusieurs historiens attribuent donc la fable du complot de Titus Oates à lord Shaftsbury, qui aurait suggéré à ce misérable ce tissu d'absurdités, d'autant plus dangereuses et capables d'enflammer la populace, qu'elles étaient plus imprévues, plus impossibles et plus fantastiques; quant au but de Shaftsbury, il était simple, c'était d'exciter jusqu'à la dernière violence la haine du peuple contre le duc d'York et la reine.

Personne, je crois, n'a attribué la pensée première de ce prétendu complot à Charles II, et pourtant, sans vouloir donner ici



Le doge reçu en audience par le roi Louis XIV. — PAGE 374

mettait en possession des trois royaumes, au nom du *Très-Haut*, et déférait au R. P. Oliva, de la société de Jésus, tout pouvoir de nommer aux premières fonctions de ce pays ainsi catholiquement régénéré; la reine et M. le duc d'York, catholiques exaltés, étaient complices de ce projet, et une armée de quarante mille jésuites armés de torches et de poignards devait venir mettre Londres à feu et à sang.

Bien que le ridicule et le merveilleux luttassent dans cette trame supposée, on sait quelles furent ses terribles suites, et quelle haine incurable elle excita en Angleterre contre le parti catholique ou papiste.

De là, une singulière complication d'intrigues. M. de Barillon, ambassadeur de France, parfaitement dirigé par Colbert de Croissy, qui connaissait mieux que pas un la cour d'Angleterre, y ayant si longtemps et si habilement résidé comme ambassadeur; Barillon, en achetant l'opposition parlementaire, avait voulu d'abord embarrasser Charles II, pour le forcer toujours à revenir à Louis XIV, puis renverser le lord trésorier Danby, ennemi de la France; mais lors Shaftsbury, chef de l'op-

la moindre autorité à cette hypothèse, on fera remarquer que l'esprit de cette conspiration tendait singulièrement à montrer Charles II, 1° comme hérétique, et conséquemment lié de religion et d'intérêt avec son peuple; 2° à inculper aussi la reine, afin de préparer peut-être l'opinion publique à un divorce que souvent les conseillers de Charles lui proposèrent; et 3° à éloigner le duc d'York, que Charles n'aimait pas à voir aux affaires à cause de ses idées opiniâtres et résolues dans tout ce qui touchait au catholicisme.

Encore une fois, on ne donne ceci que comme le résultat d'un simple rapprochement, et sans y attacher d'autre importance. Toujours fut-il que cette prétendue conspiration exalta l'opposition parlementaire à un tel point contre les catholiques, que les communes, trompant en ce sens les prévisions que l'on suppose au roi Charles, ne voulurent point entendre parler de subsides avant d'avoir fait passer le bill du *Test*, qui obligeait toute personne revêtue d'une charge publique ou civile « à abjurer avec « détestation le dogme de la transsubstantiation, et à déclarer « idolâtre le culte des saints et de la Vierge. »

Le bon Rowley, aussi suprêmement sceptique et indifférent en matière de transsubstantiation, de culte, de saints et de vierge, qu'il était actif et croyant en matière de subsides, et qui aurait dit, je crois, comme l'amiral Herbert, qui, pressé par le duc d'York de se déclarer catholique, lui répondit : « Qu'il ne pouvait pas, parce qu'il avait donné parole au Grand Turc dans le cas où il se déciderait pour une religion ; » le bon Rowley, dis-je, dans l'espoir de se mettre bien avec son parlement et d'en obtenir un subside par ce coup décisif, consent le bill du *Test*, désapprouve de toutes ses forces les idolâtries qui y sont incriminées, souscrit bravement au bannissement des catholiques qui, à l'exemple du duc d'York (seul exempté du serment par un amendement de la chambre des lords), ont refusé de jurer la teneur du *Test;* et, enfin, non content de cela et espérant cette fois voir les communes lui ouvrir large et beant le trésor de l'Etat, il se montre presque froid avec son frère, et accueille au contraire avec la plus expansive tendresse le brillant duc de Montmouth, ennemi déclaré des papistes et du duc d'York, qui redoutait l'influence bien connue de ce fils naturel du roi Charles.

Ayant fait tant d'avances aux communes, le bon Rowley, se croyant certain des subsides, faisait déjà préparer ses quittances, mais il espérait en vain ; le subside ne vint pas encore cette fois, car le pauvre Charles ignorait que l'ambassadeur de France tenait toujours l'opposition dans sa main : aussi, ne concevant rien à cette dureté des communes, qu'il tâchait pourtant d'attendrir par toutes les concessions possibles, le roi d'Angleterre, ayant le plus grand besoin d'argent, s'adresse une dernière fois à Barillon, *et lui demande* « la modeste somme de « 3,000,000 fr. pour proroger son parlement pendant trois « ans. »

Mais Croissy, qui trouvait sans doute l'entretien de l'opposition parlementaire d'un taux moins élevé que celui des subsides demandés par le roi Charles, répond à Barillon, qui lui exposait les besoins du roi d'Angleterre : « Ménagez, au con« traire, les factions diverses pour continuer les embarras de Sa « Majesté d'Angleterre ; c'est ce qui me paraît à cette heure le « plus convenable. »

Mais Charles n'était pas à bout de combinaisons : ne désespérant pas encore de Louis XIV et de son parlement, il prend tout à coup trois mesures qui prouveront à la fois ses désirs de satisfaire à tous : 1° il casse son parlement pour plaire à Louis XIV; 2 il envoie le duc d'York en Flandre pour plaire aux ennemis des catholiques, et 3° il convoque un autre ministère pour plaire à la nation; puis il attend pour voir si d'un de ces trois côtés il ne fleurira pas au moins un subside. Point : Barillon resta sourd, le nouveau parlement est plus démocrate que jamais, les murmures contre les papistes se changent en menaces, et pas la moindre apparence de subsides ni du côté de Louis XIV, ni du côté des communes.

Alors le bon Rowley, ayant tout tenté sans résultat, se jette dans un parti désespéré, et veut essayer à tout hasard de se montrer l'homme de son peuple ; aussi, avec sa merveilleuse facilité à persuader les autres et à les ramener par un apparent retour sur lui-même, il fait venir Temple, l'intègre et vertueux Temple, le soutien des bons principes de la vieille Angleterre, l'ennemi implacable du système français, et lui dit : – J'ai essayé de tout, les remords m'assiégent, je me jette entre vos bras, vous le meilleur et le plus patriote des vrais Anglais : que faut-il faire? je suis prêt à suivre aveuglément vos conseils. Temple, prenant cette conversion fort au sérieux, sent ses larmes couler et tombe aux genoux de son roi en lui prédisant que de beaux jours vont renaître pour l'Angleterre. Puis aussitôt, avec l'autorisation de ce prince, il compose un conseil privé qui doit guider la marche de Charles; ce sont des noms respectés et imposants : Essex, Godolphin, Russel, tous gens capables de tempérer l'élan plus que démocratique de la chambre des communes par leur caractère honorable et leur considération personnelle.

Charles crut sans doute qu'en s'appuyant ainsi sur le parti véritablement national, modéré par la haute et sage influence des membres de son conseil privé, il ramènerait l'opposition de la chambre des communes, et qu'alors *les subsides*, sa grande, seule et incessante affaire, seraient enfin votés ; mais cet espoir fut encore déçu : la chambre basse approuva sa conduite, la loua fort ; mais la liberté de la presse qui venait d'être rendue enflammant tous les esprits d'une nouvelle irritation contre les catholiques, les communes refusèrent de dire ou d'entendre le mot *subsides*, avant que le bill qui excluait M. le duc d'York du trône, comme catholique, ne fût passé ; tandis que la chambre des lords, moins impérieuse, proposa le bill de *limitation*, c'est-à-dire une loi qui voulait que le successeur de Charles II fût dépossédé du trône du moment où il reviendrait à la religion catholique.

Charles, avec ce merveilleux instinct qui lui montrait toujours, mais en vain, le côté vrai des choses, se rebella fort contre le premier de ces bills ; car reconnaître aux communes le droit d'exclure ses successeurs naturels à la couronne, ou limiter seulement sous condition l'exercice de leur pouvoir, c'était porter une mortelle atteinte à l'essence même de la monarchie. Et, en cela, l'intérêt particulier de Charles lui faisait donc une loi de soutenir son frère contre les prétentions exagérées des communes, et pourtant Charles fut sur le point de méconnaître une aussi éclatante et fondamentale vérité, et de sacrifier non seulement les droits éventuels de son frère, mais les siens propres, en un mot d'adopter le bill *d'exclusion* pour la somme de 800,000 liv. sterl. que madame la duchesse de Portsmouth et M. le duc de Montmouth lui promirent, au nom des communes, dans le cas où il voudrait consentir cette loi qui privait le duc d'York de sa succession au trône.

Quant aux motifs qui faisaient agir ainsi madame de Portsmouth, en cela d'accord avec M. le duc de Montmouth, fils naturel du roi, ils étaient fort simples : dans le cas où Charles eût adopté le bill d'exclusion, un des articles de ce bill lui conférait, ainsi qu'il l'avait conféré à Henri VIII, le droit de nommer son successeur : or, la duchesse de Portsmouth avait un fils du roi, M. le duc de Richemond ; M. de Montmouth était lui-même fils du roi : aussi, en bons courtisans, lui et madame de Portsmouth devaient s'entendre pour perdre le duc d'York, quitte à se diviser après pour se partager ses dépouilles.

Charles se résolut donc à cette énormité, mais il voulut que le subside fût voté avant le bill d'exclusion ; malheureusement les communes ne se fiant pas plus à lui qu'il ne se fiait à elles, le projet manqua et les embarras de Charles redoublèrent. En vain, pour attendrir l'opposition, il refuse au duc d'York la permission de revenir en Angleterre ; en vain il envoie Montmouth en Ecosse contre les papistes et les catholiques ; en vain il accorde le bill de l'*habeas corpus*, cette sauvegarde de la liberté individuelle chez les Anglais, aucun subside ne vient ..

Que faire? Le pauvre Rowley s'abaisse et s'humilie une dernière fois devant Barillon, et les larmes aux yeux lui dit : « Con« jurez donc votre maître de consentir à mettre l'Angleterre « sous la dépendance pendant toute ma vie. »

Enfin quelque espoir luit ; Louis XIV ordonne à Barillon d'aboucher M. le duc de Sunderland et madame la duchesse de Portsmouth. Il s'agissait de proroger le parlement pendant trois ans; M. de Sunderland demandait pour cela 15,000,000 ; madame de Portsmouth 12,000,000 ; le pauvre Rowley se contentait, lui, de 3,000,000, c'est-à-dire 1,000,000 par an... rien de plus. Mais, hélas! malgré la bassesse et la modestie de ces prétentions, au moment de signer l'acte, aucun ministre n'ose s'en charger; Barillon élève de nouvelles difficultés, reçoit ordre de renouer avec le parti populaire, et ces trois malheureux millions échappent encore à Charles II.

Alors Charles n'y resiste pas : dévoré de soucis et d'amertumes, profondément humilié de tant d'ignobles et d'inutiles démarches, il s'affecte, et tombe gravement malade à Windsor .. A la nouvelle de la maladie de ce prince, qui, réellement, avait quelque racine au fond du cœur des masses, le peuple fit éclater de grandes marques de chagrin. Ces preuves d'intérêt firent du bien à Charles ; il crut inconsidérément que ces témoignages d'affection changeraient les dispositions des communes à son égard, ou plutôt à l'égard des subsides, comme si le peuple était les communes. Fol espoir! les subsides ne furent pas

votés. Pourtant, que faire pour avoir de l'argent? Les communes en refusaient; il ne fallait pas penser, dans l'état d'irritation où étaient les esprits, à recourir à une taxe arbitraire; Louis XIV venait même de faire durement signifier à Charles par Barillon « que toute tentative pour obtenir de nouveaux « subsides de la France serait considérée comme inutile et peu « obligeante; » et, pendant ce temps, Louis XIV achetait à bas prix l'incorruptible républicain Sidney. « J'ai donné à Sidney, « écrit Barillon, ce que Votre Majesté m'a permis de lui don« ner; il aurait bien voulu avoir davantage, et, si on lui faisait « une nouvelle gratification, on pourrait l'engager entièrement: « car c'est un homme qui serait fort utile si les affaires d'An« gleterre se portaient A LA DERNIÈRE EXTRÉMITÉ. » (*Aff. étr.*, 1685 1688).

On voit là les bénignes intentions de Louis XIV pour son frère d'Angleterre, qui essayait, avec une persistance véritablement louable, de faire encore quelques concessions avantageuses au pays : il signait un traité avec l'Espagne pour s'engager à défendre les Pays-Bas des prétentions de Louis XIV; il convoquait son parlement, et là, son traité d'Espagne à la main, exposait ses besoins, la disette de son trésor; mais, à cela, la majorité lui répondait par la proposition du bill d'exclusion de son frère, après quoi, disait-elle, on penserait aux subsides.

Mais Charles, perdant tout espoir d'en jamais toucher des communes, répondit fermement : « Je m'opposerai toujours au « bill d'exclusion, parce que, s'il passait, il ne me resterait plus « qu'à me détrôner moi-même. » Puis il proroge le parlement et rappelle le duc d'York qu'il avait jusque-là éloigné, pensant que ce rapprochement ferait peut-être quelque bon effet sur Louis XIV; mais, malgré ce rapprochement et cette prorogation, Barillon écrit au roi : « Je vois ce que Votre Majesté désire : c'est « d'empêcher qu'il ne se fasse une reunion du roi et de son par« lement. »

Charles, ne se rebutant pas encore, convoque un nouveau parlement à Oxford. Mais ce parlement, où tous les députés se firent accompagner d'amis armés, fut si ouvertement séditieux, que Charles II le cassa sur l'heure, et que Louis XIV, craignant de se voir dépasser par l'opposition qu'il payait, mais qui marchait alors à une révolution radicale, proposa un nouvel arrangement; il accorda enfin à Charles 2,000,000 pour la première année de prorogation, et 1,000,000 pour les autres. Le duc de Sunderland eut de la France une gratification de 100,000 livr.

Mais, une fois en argent, Charles joue le rôle que Louis XIV avait joué avec lui : il méconnaît ses promesses; refuse à son frère la permission de venir à Londres; accueille à merveille le prince d'Orange, et déclare à Louis XIV que, s'il entreprend quelque chose contre le Pays-Bas, il convoquera son parlement et secourra l'Espagne. Pendant ce temps, Guillaume d'Orange travaillait déjà sourdement à rassembler les éléments épars qui devaient composer la formidable ligue d'Augsbourg; aussi eut-il de si fréquentes conférences avec Charles, que Louis XIV prévint ce dernier que, si le prince d'Orange ne s'en retournait immédiatement en Hollande, « il allait rendre public le traité « de Douvres de 1670, conclu par l'entremise de MADAME. »

Cette menace, et 1,000,000 de gratification supplémentaire, arrêtèrent Charles; il éluda les réclamations de l'Espagne qui l'invoquait comme médiateur armé, d'après le dernier traité fait avec elle; et le vieux Rowley, se trouvant bien en fonds, laissa le maniement de toutes les affaires au duc d'York, et se replongea plus que jamais dans ses chères délices : ses maîtresses, la table et la paresse.

La conspiration de Rye-Housse contre sa vie ne le tira pas de ses plaisirs; il laissa son frère et le cruel Jefferies opérer, sous le prétexte de ce complot, les plus sanglantes réactions, et préparer, par ces violences, la révolution qui devait, en 1688, précipiter Jacques II du trône.

Louis XIV, voyant alors ces discordes intérieures affaiblir l'Angleterre, le prince d'Orange en mesintelligence avec quelques Etats de Hollande, et le duc d'York dans une voie de réaction catholique qu'il suivait pour ainsi dire *gratis*, Louis XIV étant gêné lui-même, suspend tout à coup le payement des subsides, et laisse arriérée la dernière année, sur laquelle Charles n'avait reçu que 30,000 livres.

Ce dernier coup frappa violemment le roi d'Angleterre. Il vint à penser, dit-on, à la funeste administration du duc d'York, et comprit que c'en était fait de la monarchie si son frère persistait dans ses errements; en effet, depuis que Charles, gagé par Louis XIV, et tout occupé de ses plaisirs, avait laissé prendre au duc d'York la plus grande part aux affaires, le mécontentement était devenu général, les plaintes du peuple contre les catholiques augmentaient tous les jours. Aussi Charles, on l'a dit, rappelé à lui et aux affaires par le cesse de subsides, prit en grande froideur M. le duc d'York, et, sur la fin de 1684, se rapprocha beaucoup du duc de Montmouth, et correspondit souvent avec le prince d'Orange. Alors son caractère, ordinairement bon et affectueux, devint brusque et morose; puis on l'entendit, le 11 février, s'écrier, à propos du duc d'York : « Il faut « que l'aîné ou le cadet fasse le voyage d'Ecosse; » enfin, il témoigna souvent à madame de Portsmouth le désir « de sortir une bonne fois de toutes ces tracasseries en vivant en bonne intelligence avec son parlement et en rompant avec Louis XIV. »

Aussitôt que Louis XIV fut instruit de ces tendances, si contraires à ses visées, non-seulement les subsides en retard furent payés tout aussitôt à Charles, mais il en reçut même en plus 30,000 livr., et, dans l'espace de cinq jours, Louis XIV fit enregistrer à la cour des comptes les lettres de naturalité du duc de Richemond, fils de Charles II et de madame la duchesse de Portsmouth.

Trois jours après Charles était mort d'apoplexie.

Bien que Buckingham, Burnet et Barillon parlent hautement de poison, ils mettent à l'abri de tout soupçon le caractère si bravement loyal de M. le duc d'York, mais non pas quelques hommes exaltés du parti catholique qui, voyant la ruine de leur cabale dans le rapprochement du roi Charles et de son parlement, auraient commis ce crime. Voici, d'ailleurs, selon les mêmes historiens, comment la mort arriva.

Depuis longtemps le roi Charles ne prenait pas son exercice accoutumé, c'est-à-dire ne faisait pas une promenade de trois ou quatre heures dans le parc, en donnant à manger à ses oiseaux, mais ce, en marchant d'un tel pas, que c'était une véritable fatigue pour ceux qui devaient le suivre. Le 1er février 1685, il était donc resté longtemps dans son laboratoire, car il s'occupait toujours beaucoup de chimie et d'expériences de physique. Puis, ayant dîné avec appétit, il alla le soir chez madame de Portsmouth, et demanda un bouillon; mais, l'ayant trouvé trop fort pour son estomac, il n'en but que quelques cuillerées, et passa la nuit avec de grandes inquiétudes; le lendemain et le surlendemain, son état empira, et les évêques protestants lui ayant offert leurs services, il les refusa. La veille de sa mort, le duc d'York ayant insisté pour qu'il reçût les sacrements d'un prêtre catholique, on dit que Charles y consentit. A part cette cérémonie, on ne lui entendit rien répondre aux exhortations des évêques anglicans qui l'engageaient à demander pardon à Dieu des licences de sa vie; et le propos le plus religieux que lui arracha « la douleur du feu qui le brûlait, disait-il, inté« rieurement, fut de dire qu'il espérait bien, pardieu! grimper « jusqu'aux portes du ciel. »

« Le jour de sa mort, le matin, Charles fit ouvrir les fenêtres pour voir encore le soleil; il dit adieu au duc d'York, lui recommanda madame la duchesse de Portsmouth, répétant qu'il l'avait aimée et l'aimait jusqu'à la fin, et termina en disant : « Ne « laissez pas, je vous en prie, mourir de faim la pauvre Nelly. » C'était une de ses maîtresses, danseuse favorite du public. Tels furent les derniers mots du bon Rowley; il ne parla ni de la reine, ni du peuple, ni de ses enfants, ni du payement de ses dettes qui étaient énormes... Et s'éteignit ainsi le 6-12 février, à onze heures du matin.

Après sa mort, on fit l'autopsie de son cadavre. Les docteurs Lewer et Needham, qui avaient remarqué des traces bleuâtres au dehors de l'estomac, voulurent qu'on l'ouvrît; mais un des médecins qui présidaient à cette scène, au nom de l'autorité, dit par deux fois : « Needham veut nous perdre en s'obstinant à

faire ouvrir l'estomac, il doit bien comprendre qu'on ne le veut pas. »

Short, autre médecin catholique, s'exprima fort librement sur la cause de la fin prématurée de Charles, et mourut peu de temps après, disant qu'il était empoisonné, pour avoir parlé inconsidérément de la mort du roi.

Le corps du roi, dit Burnet, « fut extrêmement négligé; une « partie des entrailles et quelques autres morceaux de graisse « furent laissés dans l'eau, où on les avait lavés, et on en prit « si peu de soin, qu'on les vit assez longtemps arrêtés à la grille « d'un égout où l'on avait jeté cette eau (1) ».

. . . .

Le 3 mai 1685 Jacques II fut déclaré roi d'Angleterre, les subsides accordés à Charles, par Louis XIV, furent continués à Jacques, car le lendemain même de la mort de Charles, M. de Croissy avait envoyé 500,000 livres au duc d'York de la part de son maître « pour assister le roi d'Angleterre dans les plus « pressants besoins qu'il pourrait avoir dans les commence« ments de son règne. »

Jacques, on ne peut plus sensible à cette attention de Louis XIV pour lui, remercia beaucoup M. de Barillon, en le priant de l'excuser auprès du roi « s'il avait pris sans le con« sulter, COMME IL LE DEVAIT ET COMME IL LE DEVAIT FAIRE EN TOUT, « la prompte et importante résolution d'assembler son parle« ment; mais c'était une mesure qui ne tirait à aucune consé« quence, étant seulement alors motivée par la nécessité. »

En effet, comptant sur l'appui et les secours de Louis XIV, le malheureux Jacques II, poussé par le jésuite Piter, et d'ailleurs ferme et inébranlable dans sa conviction, commença de marcher à grands pas dans cette voie qui devait amener sitôt la révolution de 1688, et, conséquemment, une des plus importantes guerres maritimes que la France ait eu à soutenir dans ce siècle.

Revenons maintenant à l'expédition de Tripoli qui précéda de si peu la révocation de l'édit de Nantes.

Mais avant d'entrer dans aucun détail sur cette guerre maritime, qui se fit sous les ordres de M. le comte d'Estrées, on a cru devoir donner ici le texte des provisions du grade de maréchal de France, dont ce dernier fut pourvu le 24 mars 1681.

En effet, rien ne caractérise mieux l'époque, rien n'est plus singulièrement naïf que les *considérants* dont cette nomination est précédée. Ainsi, après avoir longuement énuméré les combats sur terre où M. d'Estrées avait d'ailleurs toujours fort vaillamment servi, on arrive jusqu'à la campagne de 1667; puis tout à coup on lit ces mots : « *Dès lors il s'appliqua avec tant de soin à la connaissance de la marine*, QUE NOUS (*Louis XIV*) RÉSOLUMES, EN 1668, DE LUI DONNER LE COMMANDEMENT D'UNE ESCADRE DE NOS VAISSEAUX. »

Ce fut donc dans le cours d'une année, de 1667 à 1668, que M. d'Estrées acquit le savoir et l'expérience nécessaires pour commander une escadre de vaisseaux de guerre; et cela est sérieusement écrit! c'est à n'y pas croire. Mais le rare, est que l'aveugle vanité de M. d'Estrées se montrait si folle et si opiniâtre, que, s'il n'était pas lui-même entièrement convaincu de ce miracle de savoir nautique, il agissait du moins en tout et partout comme si rien ne devait demeurer plus évidemment admis et avéré pour les autres que ses connaissances maritimes si soudaines et si impromptues. Ainsi on a dit en son lieu que, naviguant pour la première fois et étant assez heureux pour avoir un homme tel que du Quesne sous ses ordres, non-seulement M. d'Estrées accabla M. Colbert de Terron de dénonciations contre ce grand marin, le traitant de *timide* et d'*imprévoyant*, mais encore qu'il critiqua fort arrogamment sa manœuvre. Or, en cela, il faut l'avouer, M. d'Estrées n'était guère que l'écho des gens obscurs qu'il embarquait à son bord comme conseillers secrets, afin de cacher sa profonde et entière ignorance des choses de la mer, en répétant les leçons souvent funestes de ces mentors ineptes.

Pourtant M. d'Estrées fut créé vice-amiral, puis maréchal de France! et certes jamais faveurs de cour ne furent plus fatalement placées, si l'on songe à leurs terribles conséquences! On ne parle pas de la conduite inqualifiable, ou plutôt trop qualifiable de M. d'Estrées, lors des combats de 72 et 73; la politique éhontée de Louis XIV l'avait voulu ainsi. Mais à Tabago! mais à l'île d'Avès! ne fut-ce pas l'impéritie coupable de M. d'Estrées qui, le poussant à entrer dans un port sans s'être assuré les moyens d'en sortir en cas de mauvais succès, y fit incendier sa flotte? Ne fut-ce pas sa profonde ignorance qui causa la perte de ses vaisseaux sur des rescifs, par cela qu'il s'entêta de suivre les conseils des gens indignes de créance plutôt que d'avouer son incapacité.

Et M. d'Estrées fut maréchal de France! et M. de Vivonne fut maréchal de France! pendant que du Quesne, demeurant toujours simple lieutenant général des armées navales, grade qui équivalait à peine à celui de contre-amiral de nos jours, n'obtint que l'ingratitude et l'injustice pour prix de ses longs et nombreux services. Voici à quel propos.

Après l'expédition de Gênes, pendant laquelle, ainsi qu'on l'a dit en son lieu, *il ne voulut pas sortir de sa chambre*, justement choqué de voir M. de Seignelay commander à la fois comme ministre et comme amiral, du Quesne vint à Versailles rendre compte au roi de sa conduite, se plaindre avec énergie des empiétements de M. de Seignelay, et notifier qu'il quittait la marine, puisqu'on n'avait égard ni à son ancienneté, ni à ses antécédents.

Louis XIV le reçut d'un air superbe et froid, et lui dit seulement : « Monsieur du Quesne, j'aurais voulu que vous ne m'em« pêchassiez pas de récompenser vos services comme ils mé« tent de l'être; mais *vous êtes protestant, et vous savez mes « intentions là-dessus*. » Duquesne répondit avec sa rudesse habituelle : « Sire, je suis protestant, c'est vrai; mais j'avais tou« jours pensé que mes services étaient catholiques. » Puis, saluant le roi, il se retira et ne servit plus jusqu'à sa mort, qui arriva le 2 août 1688.

Du Quesne mourut donc à Paris à l'âge de soixante-dix-huit ans (il était né en 1610). On a déjà dit qu'il ne put être enterré en France pour cause de religion, et que son fils aîné fut obligé de transporter son corps à Aubonne, dans l'État de Berne, où il fut inhumé ainsi qu'il convenait à sa qualité.

Exiler jusqu'au cadavre d'un de nos plus célèbres amiraux pour cause de protestantisme, quand ce grand homme avait servi la France pendant soixante ans, non-seulement comme marin d'une valeur et d'une expérience proverbiales, comme général profondément tacticien et ayant toutes les parties de ce difficile métier, mais encore comme administrateur plein de vues qui amenèrent les améliorations les plus importantes dans l'organisation du corps de la marine. Tel devait être un des misérables précédents de la révocation de l'Édit de Nantes.

En un mot, du Quesne mourut lieutenant général, et son corps fut proscrit...

Maintenant revenons aux provisions de la dignité de maréchal de France accordée à M. d'Estrées. La lecture de cette pièce offrira le contraste le plus curieux et le plus piquant, puisqu'on connaît *le réel*, *le vrai* qui se meut sous ces brillants dehors.

LETTRES DE PROVISIONS DE LA DIGNITÉ DE MARÉCHAL DE FRANCE EN FAVEUR DE M. LE COMTE D'ESTRÉES DU 24 MARS 1681.

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux, etc., salut.

(1) Voici une note de Burnet sur cette mort qui paraît devoir donner une grande créance au soupçon d'empoisonnement. « J'ajouterai à ce que je viens de dire une histoire surprenante que je tiens de M. Neuley de Hampshire, qui me la raconta en 1709 : il me dit que la duchesse de Portsmouth était venue en Angleterre en 1699; il apprit qu'elle disait que Charles II avait été empoisonné, et qu'ayant souhaité savoir ce qui en était de la propre bouche de la duchesse, elle lui dit qu'elle pressait continuellement le roi de se mettre à son aise ainsi que son peuple et d'entretenir une parfaite intelligence avec son parlement; qu'il avait enfin pris la résolution d'envoyer son frère hors du royaume, et de convoquer un parlement, *ce qui devait être exécuté le jour après celui où il fut attaqué de son premier accès; que le roi lui avait sur toutes choses recommandé le secret, et qu'elle n'en avait parlé qu'à son confesseur; mais qu'elle croyait que son confesseur avait confié ce secret à des gens qui avaient employé l'empoisonnement pour prévenir le coup qui la menaçait.*

« Comme nous avons toujours fait une de nos plus importantes fonctions de celle de commander en personne nos principales armées, et que c'est aux soins que nous en avons pris, et à ceux de récompenser dignement les services les plus signalés qu'on nous y a rendus, que nous devons, après Dieu, l'état florissant où se trouve aujourd'hui notre royaume, nous ne saurions aussi rien faire qui doive davantage exciter la valeur de nos sujets à se signaler dans les guerres que nous pourrions avoir à soutenir, tant par terre que par mer, que de faire voir qu'on peut parvenir aux plus nobles et aux plus importantes charges de notre royaume quand on ne s'est pas moins distingué dans le commandement de nos armées navales que dans celles de terre par des preuves éclatantes de courage et de bonne conduite; c'est dans cette vue que nous avons cru ne pouvoir honorer de l'état et office de maréchal de France un plus digne sujet que notre très-cher et bien amé le sieur comte d'Estrées, lieutenant général en nos armées de terre et vice-amiral de France, lequel, ayant hérité de la valeur de notre cousin, le maréchal d'Estrées, son père, duc et pair de France, commença à en donner des preuves dès l'âge de seize ans; à la tête d'un régiment d'infanterie sous son nom, qu'il commandait, en l'année 1644, à l'attaque de la contrescarpe de Gravelines, et quoiqu'en soutenant, quelques jours après, un logement, il y fût blessé de deux coups de mousquet, de l'un desquels, qu'il reçut à la main droite, il est demeuré estropié, il ne laissa pas néanmoins de continuer la campagne et de se signaler à l'enlèvement d'un quartier d'infanterie à Cassel, sous le commandement du maréchal de Gassion. Les premiers essais de son courage ayant été de plus grandes preuves qu'il en donna, aussi bien que de sa bonne conduite dans la campagne suivante à la tête d'un régiment plus ancien que celui qu'il avait eu dans celle de 1646, nous lui donnâmes, en 1647, la commission de mestre de camp de notre régiment de Navarre, et la satisfaction que nous eûmes des services qu'il nous y rendit, tant au siége de la Bassée qu'à celui d'Ypres, et en plusieurs autres importantes occasions, nous porta à l'honorer de la qualité de maréchal de camp, et ensuite il fut détaché du quartier de Saint-Denis pour conduire, sur la rivière d'Aisne, les troupes de cavalerie et d'infanterie, sous les ordres de nos cousins, les maréchaux d'Estrées, son père, et du Plessis-Praslin, et de s'opposer au passage de l'armée d'Espagne, commandée par l'archiduc Léopold.

« C'est en cette même qualité qu'il a depuis continué à nous servir avec beaucoup d'assiduité et de réputation jusqu'en l'année 1654, qu'étant le plus ancien maréchal de camp, il fut des premiers à forcer les lignes d'Arras à la tête des régiments de la marine et de Mouskry, ce qui lui fit mériter la qualité de lieutenant général, dont nous l'honorâmes en l'année 1655. Il donna encore cette même année et les suivantes des marques de ce que peuvent l'expérience et la capacité jointes à la valeur, car non-seulement il défit avec cinq cents chevaux douze cents hommes de pied des ennemis, qui, par des chemins couverts et à la faveur des bois, voulaient se jeter dans Avesne, mais aussi il soutint, au siége de Valenciennes, le quartier où il commandait avec tant de fermeté, qu'il ne put être forcé, et combattit ensuite pour secourir les autres, jusqu'à ce qu'accablé du trop grand nombre d'ennemis, et après avoir donné le temps à douze cents hommes de pied de se retirer en sûreté à Condé, il demeura prisonnier; et son mérite trop connu de ceux au pouvoir desquels il était, le mit hors d'état de nous continuer ses services, jusqu'à ce que, la guerre ayant recommencé en 1667, il nous suivit pendant toute la campagne, toujours prêt à nous donner de nouvelles marques de sa valeur, et, pour la pouvoir signaler en tout temps, aussi bien par mer que par terre, « dès « lors il s'appliqua avec tant de soin à la connaissance de la « marine, que nous résolûmes, en 1668, de lui donner le com« mandement d'une escadre de six de nos vaisseaux, avec les« quels il alla, en qualité de lieutenant général de nos ar« mées navales, aux îles d'Amérique, où sa vigilance y maintint « nos sujets en repos, et répara tout ce que la guerre avec les « Anglais y avait causé de désordres.

« Cette épreuve nous ayant fait assez juger que nous ne pou« vions confier la charge de vice-amiral de France à personne « qui fût plus capable de nous y rendre de grands et impor« tants services, nous voulûmes bien l'en honorer en l'an« née 1669, » et lui donnâmes encore le commandement de six de nos vaisseaux pour faire la guerre aux corsaires d'Alger, de Tunis et de Salé; ayant augmenté cette escadre, l'année suivante, de quelques autres vaisseaux, et pour la rendre plus considérable, il continua cette guerre avec tant de vigilance et de fermeté, qu'il fit périr, à la vue de Salé, cinq vaisseaux qui appartenaient à cette ville, en prit un autre, en retira deux de leur pouvoir, et porta la terreur au milieu de cette ville par le feu continuel de nos canons, en sorte qu'il assura le commerce de nos sujets, et obligea la ville d'Alger à préférer la paix que nous voulûmes bien lui accorder à tous les pillages que ses corsaires faisaient continuellement. Tant de témoignages de sa bonne conduite dans le commandement de nos armées navales nous obligèrent, en 1672, de lui donner le commandement d'une escadre composée de trente gros vaisseaux de guerre, dix brûlots et tous les autres bâtiments nécessaires pour le service de cette flotte, qui devait faire, suivant l'obligation dans laquelle nous étions entrés par le traité que nous avions fait avec le roi d'Angleterre, la seconde escadre de l'armée navale avec laquelle ce prince était tenu d'attaquer les Hollandais par mer, pendant que nous entreprendrions, à la tête de notre armée de terre, la conquête de leur pays; et ledit sieur comte d'Estrées fit tant de diligence pour partir de Brest, qu'il se rendit près de l'île de Wight avant même que l'armée navale d'Angleterre fût prête, et sur le point que celle des Hollandais commençait à paraître pour venir charger les Anglais, avant la jonction de nos vaisseaux, en sorte qu'étant faite si à propos, elle donna lieu au duc d'York de pousser les ennemis jusque sur leurs côtes, d'où ils n'osèrent sortir jusqu'à ce que l'armée navale d'Angleterre, ayant mouillé à la rade appelée Sole-Bay pour y prendre des rafraîchissements, s'y vit attaquée par celle des États-Généraux, qui, ayant le dessus du vent sur des vaisseaux dégarnis de la plus grande partie de leur équipage, aurait pu remporter un avantage considérable, si la prévoyance dudit sieur comte d'Estrées ne lui avait donné moyen de s'élever à la mer, d'y reprendre l'avantage du vent, et non-seulement de combattre l'escadre des ennemis qu'il avait en tête, mais aussi de secourir les Anglais avec tant de vigueur, qu'il força Ruyter à se retirer, et donna lieu au duc d'York de repousser cette flotte une seconde fois jusque sur les côtes de Hollande.

« Cette même escadre de trente de nos vaisseaux n'acquit pas moins de réputation l'année suivante, 1673, sous le commandement dudit sieur comte d'Estrées, qui fit voir dans trois batailles ou combats consécutifs, qu'il ne manquait rien ni à la bonne conduite, ni à l'intrépidité du chef, ni à la valeur des capitaines qui lui obéissaient, ni au devoir courageux des soldats et matelots, en sorte qu'il ne nous laissa rien à désirer pour la gloire de nos armes sur mer. Il la soutint encore, en l'année 1674, dans le commandement d'une grande escadre de nos vaisseaux pour la défense de nos ports et côtes, et il l'augmenta, en 1676, par l'attaque de l'île de Cayenne, dans l'Amérique, qu'il emporta, l'épée à la main, sur les Hollandais, quoiqu'ils eussent plus de trois cents hommes dans leurs forts et retranchements, et qu'il n'eût débarqué que cinq cents hommes, avec lesquels il tua une grande partie des ennemis et prit le reste prisonnier.

« Il n'acquit pas moins d'honneur dans l'attaque de l'île de Tabago, où, ayant trouvé quatorze vaisseaux de guerre dans le port et huit cents hommes dans le fort, il ne laissa pas de faire sa descente malgré tant de forces, et, ayant fait entrer dans le port neuf des vaisseaux qu'il commandait, il combattit avec tant de fermeté, et par terre et par mer, depuis sept heures du matin jusqu'à deux heures après midi, qu'après avoir abordé et enlevé un vaisseau ennemi, il n'y en demeura plus en ligne, ayant tous été brûlés, à la réserve de trois qui s'échouèrent à la côte. Le fort de cette île n'ayant pu être emporté cette année, lui donna encore lieu d'acquérir plus de gloire la campagne suivante, 1677, pendant laquelle, étant retourné pour l'exécution de nos ordres dans ladite île, il s'en rendit maître, après y avoir fait périr près de trois cents hommes des ennemis, fait six cents soixante pri-

sonniers, et pris tout ce qui restait du débris et qui avait pu échapper au feu des bombes et des canons.

« L'île de Gorée, qu'il avait aussi prise en passant par le Cap-Vert, en se rendant maître des deux forts défendus par six-vingts hommes de garnison et munis de quarante-quatre pièces de canon, nous fit encore connaître l'utilité de ses services, et il nous les a encore continués, depuis la paix, dans le commandement de nos vaisseaux, contre les corsaires de Salé et dans les îles de l'Amérique; ainsi tous ces témoignages de son expérience et de sa conduite, tant dans les expéditions de terre que de mer, sont de pressants motifs qui nous convient à lui faire connaître de plus en plus l'entière satisfaction que nous en avons reçue.

« Pour ces causes, et autres grandes considérations à ce nous mouvant, avons par ces présentes, signées de notre main, fait, constitué, ordonné et établi, faisons, constituons, ordonnons et établissons ledit comte d'Estrées maréchal de France, et ledit état et office, que nous avons de nouveau créé et augmenté, créons et augmentons en sa faveur, outre et par-dessus ceux qui sont à présent, lui avons donné et octroyé, donnons et octroyons, pour l'avoir, tenir, et dorénavant exercer, en jouir et user aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, franchises, libertés, gages, pensions, droits, pouvoirs, puissance, facultés, revenus et émoluments qui y appartiennent, tels et semblables que les ont et prennent, et tout ainsi qu'en jouissent les autres maréchaux de France, encore qu'ils ne soient ici particulièrement spécifiés, tant qu'il nous plaira.

« Si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenant nos cours de parlement, et à tous nos lieutenants généraux, gouverneurs, capitaines, chefs et conducteurs de nos gens de guerre, et à tous nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, que ledit comte d'Estrées, duquel nous nous réservons de prendre le serment, et icelui mettre en possession dudit état et office de maréchal de France, ils fassent, souffrent et laissent jouir et user d'icelui, ensemble de tout le contenu ci-dessus, pleinement et paisiblement; et à lui obéir et entendre ès choses touchant et concernant ledit état et office de maréchal de France.

« Mandons en outre à nos amés et féaux conseillers, les gardes de notre trésor royal et trésoriers de l'extraordinaire de nos guerres présents et à venir, et à chacun d'eux, ainsi qu'il appartiendra, que les gages, pensions et droits que nous avons affectés et attribués audit état et office, tels et semblables qu'en jouissent les autres maréchaux de France, ils payent, baillent et délivrent, ou fassent payer, bailler et délivrer audit comte d'Estrées, par chacun an, aux termes et en la manière accoutumée, et rapportant cesdites présentes copies d'icelles dûment collationnées, avec quittance dudit sieur comte d'Estrées sur ce suffisant; nous voulons que, tout ce que payé, baillé et délivré, lui aura été à l'occasion susdite, soit passé et alloué en la dépense de leurs comptes déduit et rabattu de la recette d'iceux par nos amés et féaux, les gens de nos comptes, auxquels mandons ainsi le faire sans difficulté, car tel est notre plaisir; en témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à ces présentes.

« Donné à Saint-Germain en Laye, le vingt-quatrième jour de mars 1681, et de notre règne le trente-huitième.

« *Signé:* LOUIS.

Et sur le repli,

« *Par le roi:* COLBERT.

« Et scellé sur simple queue du grand scel de cire jaune. »

Voici l'instruction donnée par le roi à M. d'Estrées. On y trouve spécifiés dans le plus grand détail les sujets des plaintes de Louis XIV contre les Tripolitains.

INSTRUCTION QUE LE ROI VEUT ÊTRE MISE ÈS MAINS DU MARÉCHAL D'ESTRÉES, VICE-AMIRAL DE FRANCE EN PONANT, COMMANDANT LES VAISSEAUX QUE SA MAJESTÉ TIENDRA DANS LA MÉDITERRANÉE PENDANT LA CAMPAGNE PROCHAINE.

« Sa Majesté ayant donné la paix à toute l'Europe, a forcé les Algériens de lui venir demander pardon et d'accepter les conditions qu'elle a voulu leur imposer; il ne reste, pour donner une sûreté entière au commerce maritime de ses sujets, que de renouveler le traité de paix fait en l'année 1676 avec le gouvernement de Tunis, qui n'a pas été bien observé par les différentes révolutions arrivées dans ledit pays, et à forcer les corsaires de Tripoli de demander la paix qu'ils ont violée depuis le mois de décembre 1682, nonobstant le traité que le sieur du Quesne avait fait avec eux en l'année 1681, après la rencontre de Scio.

« C'est pour parvenir à l'exécution de ce dessein que Sa Majesté a fait armer à Toulon les vaisseaux, brûlots, galiotes à mortier et à rames, et autres bâtiments dont il trouvera la liste ci-jointe; et, bien que cet armement, proportionné aux forces des ennemis contre lesquels il est destiné, ne soit pas grand par le nombre des vaisseaux, elle a regardé le service qu'elle en attend comme très-important, et, pour l'assurer d'autant plus, elle a choisi ledit sieur maréchal d'Estrées, dont l'expérience, la valeur et la capacité lui sont connues par les grandes actions qu'il a faites à la mer, et lui répondent de l'heureux succès des entreprises qui lui sont confiées.

« Du nombre des vaisseaux qui doivent servir sous ses ordres, Sa Majesté en a fait préparer trois à Toulon, qui doivent en partir incessamment sous le commandement du sieur marquis d'Amfreville, pour se rendre devant Tripoli, afin d'empêcher ces corsaires de sortir de leurs ports et de donner moyen de brûler leurs vaisseaux, s'il est possible, soit par le moyen des brûlots qui y pourraient entrer, soit par des bombes qui y seraient jetées, et il trouvera ci-joint copie de l'instruction dudit marquis d'Amfreville, par laquelle il sera informé des ordres qu'il a reçus et du temps auquel il doit se rejoindre au reste de l'escadre.

« Sa Majesté a donné ses ordres pour faire embarquer pour six mois de vivres sur les vaisseaux qui partiront sous le commandement dudit sieur maréchal, et elle veut qu'il mette à la voile le 20 mai au plus tard.

« Elle a donné ordre au sieur de Vauvré de tenir cinq mille bombes prêtes à être embarquées, et de préparer deux flûtes pour porter et servir d'hôpital à la suite de ladite escadre.

« En partant de Toulon il fera route vers Tunis, où Sa Majesté estime nécessaire de faire paraître ses vaisseaux, tant pour demander raison des contraventions qui ont été faites à l'ancien traité de paix, que pour en faire un nouveau, suivant ce qu'il fut proposé par le gouvernement de ladite ville lorsque le sieur du Quesne y envoya, en l'année 1683; à quoi Sa Majesté estime qu'il sera d'autant plus aisé de parvenir, que ledit royaume est agité depuis longtemps par des guerres civiles, et afin qu'il puisse mieux profiter d'une conjoncture qui paraît favorable, il doit être informé que les deux beys, commandant les troupes, se font la guerre depuis longtemps, qu'ils ont même assiégé plusieurs fois la ville de Tunis, et qu'ayant été attaqués par les troupes d'Alger pendant l'année dernière, ils se sont joints ensemble pour se défendre; en sorte que cette guerre, partageant tout le royaume, a occupé tous ceux qui armaient des vaisseaux, et empêché depuis longtemps qu'il n'en ait pu être mis en mer. Il doit aussi savoir qu'en 1683 ceux qui gouvernaient à Tunis ayant fait passer en France le nommé Lemaire, marchand français, pour demander la paix, le sieur du Quesne eut ordre d'aller à Tunis en revenant d'Alger; mais, n'ayant point exécuté cet ordre, il y envoya son fils, qui rapporta le mémoire des conditions auxquelles ils consentaient de traiter, et comme Sa Majesté a estimé à propos d'y apporter quelques changements, ainsi qu'il verra par ses apostilles, elle veut qu'il suive ponctuellement ce qui est contenu audit mémoire.

« Les Français avaient autrefois la permission de faire le commerce des blés et la pêche du corail au cap Nègre, à l'exclusion de toutes les autres nations; mais les Anglais s'en étant emparés en ont joui assez longtemps, et ont été dépossédés depuis un an par l'un des beys; et comme il importe au commerce du royaume d'obtenir de nouveau la concession de ce poste en faveur des sujets de Sa Majesté, elle estime que le moyen le plus assuré pour y parvenir est de demander auxdits dey, divan et milice de cette ville, la restitution des prises faites sur ses sujets, dont la valeur monte à 50,000 écus, suivant le mémoire ci-

joint, parce qu'il est vraisemblable que, n'étant pas à présent en état de restituer cette somme, épuisés comme ils sont par les dernières guerres, ils aimeront mieux compenser cette restitution en accordant pour un temps la propriété de ce poste, après lequel il faudra convenir avec eux que ledit cap demeurera en la possession des Français, en payant par ceux qui en jouiront les mêmes dîmes que lesdits Anglais leur payaient en dernier lieu, et c'est à quoi ledit sieur maréchal d'Estrées doit s'appliquer avec beaucoup de soin, étant important de remettre les marchands français en possession de ce commerce.

« En cas que lesdits dey, divan et milice de Tunis offrent de concéder pour un temps la propriété dudit cap Nègre et ses dépendances, Sa Majesté lui permet d'accepter la compensation de la susdite somme de 30,000 écus pour ledit cap.

« Le sieur Gautier s'embarquera sur les vaisseaux pour traiter cette affaire sous ses ordres, et, en cas que lesdits dey, divan et milice de Tunis acceptent cette proposition, Sa Majesté veut qu'il fasse en sorte qu'ils consentent au traité ci-joint en faveur dudit Gautier, à qui il donnera toute sorte de protection pour réussir dans cette négociation.

« Sa Majesté étant informée qu'il y a plus d'un an que l'on retient à la chaîne dans ladite ville quatre capucins missionnaires d'Italie, sur ce que quelques esclaves de Livourne ont écrit au dey que ces religieux avaient donné avis au grand-duc de l'armement d'une galiote de Tunis qui a été prise par ses galères, elle veut que ledit sieur maréchal d'Estrées fasse les instances nécessaires pour les faire mettre en liberté.

« Il doit conclure la négociation avec Tunis avec toute sorte de diligence, afin de se rendre de bonne heure à Tripoli où doit être la principale action de l'escadre.

« Aussitôt qu'il sera arrivé devant Tripoli et qu'il aura rejoint les vaisseaux commandés par ledit sieur marquis d'Amfreville, Sa Majesté veut qu'il examine s'il est nécessaire de canonner la ville, ou s'il faut seulement mettre en usage les bombes qui seront embarquées pour la brûler; et, quoique Sa Majesté se remette entièrement à lui de ce qui est en cela de l'exécution de ses intentions, tant pour le temps que pour la manière dont cette entreprise doit être faite, elle veut qu'il s'informe de tout ce qui s'est passé devant Alger et devant Gênes, pour suivre les mêmes choses dans l'exécution des mortiers tant pour l'approche des galiotes de la ville que pour les faire tirer le jour, se remettant, pour le surplus, aux nouvelles lumières qu'il tirera par la connaissance des lieux et par la nature du terrain et des mouillages.

« Si les vaisseaux de ces corsaires sont dans leur port, il y a lieu d'espérer qu'il ne sera pas impossible de les y brûler par le moyen des bombes que l'on pourra aisément y jeter avec les mortiers, et ce serait le plus considérable et le plus important que Sa Majesté pût attendre.

« Et quoique le principal fruit de cette guerre soit d'obliger lesdits corsaires à désirer la paix, et que Sa Majesté veuille bien même y consentir sans les forcer à la restitution des effets de prise sur ses sujets depuis l'infraction de la paix que le sieur du Quesne fit à Scio avec leur amiral, au mois de novembre 1681, elle veut cependant qu'il tente tout ce qui sera possible pour les obliger à cette restitution

« A l'égard de celle des esclaves français, c'est une condition sans laquelle Sa Majesté ne veut point entendre à aucun traité; elle se remet, pour le reste des conditions, au projet de traité qu'il trouvera ci-joint; et comme il est informé de quelle importance il est au commerce de ses sujets d'avoir la paix avec lesdits corsaires, et que d'ailleurs il sait qu'il est de sa gloire de n'entendre aucune proposition de leur part qu'ils n'aient senti ce qu'ils ont à craindre de la témérité qu'ils ont eue de recommencer leurs actes d'hostilité, elle ne doute point que, suivant ces deux principes, il ne se serve des conjonctures favorables qu'il aura pendant cette campagne pour réussir à cette paix, s'il est possible, et l'avoir aux conditions portées par ledit projet.

« En cas qu'étant devant Tripoli il se présente des vaisseaux de guerre ou marchands hollandais, Sa Majesté ne veut pas qu'il leur permette l'entrée, et, s'ils voulaient se mettre en état de passer nonobstant sa défense, elle veut qu'il les attaque, et qu'il s'en rende maître, pour les envoyer dans les ports du royaume.

« Sa Majesté donnera ordre à son ambassadeur de faire des instances auprès du roi d'Angleterre pour empêcher qu'aucun vaisseau de guerre anglais n'aille à Tripoli pendant cet été; mais, s'il s'en présentait quelqu'un, Sa Majesté veut que ledit sieur maréchal d'Estrées représente au commandant les raisons qui l'empêchent de lui donner permission d'entrer, et, en cas qu'il insiste ou qu'il se mette en état d'entrer malgré sa défense, l'intention de Sa Majesté est qu'il s'y oppose et qu'il emploie même la force pour cet effet, en se ménageant pourtant autant qu'il pourra en ces occasions, suivant ce qu'il connaît de l'union et de la bonne correspondance qui est entre Sa Majesté et le roi de la Grande-Bretagne.

« Elle lui recommande sur toutes choses de lui donner très-souvent de ses nouvelles, et de faire en sorte qu'elle ne soit jamais un mois entier sans en recevoir, quand même il n'aurait qu'à rendre compte des dispositions qu'il donnera à ce qui est des intentions de Sa Majesté.

« Elle veut qu'aussitôt qu'il aura conclu la paix et reçu les esclaves à la restitution desquels les Tripolitains auront consenti, il ramène ses vaisseaux à droite route à Toulon, où il sera informé de ce qu'il aura à faire pour son service.

« Il visitera tous les vaisseaux étrangers qu'il rencontrera en mer, et en retirera les Français qu'il trouvera sur leurs bords, pour être punis suivant la rigueur des ordonnances : Sa Majesté veut qu'il fasse visiter tous les vaisseaux génois, soit de guerre, soit marchands, qu'il leur fasse rendre avec ponctualité les honneurs qu'ils doivent à tous ses vaisseaux, et retire tous les Français qu'ils auront sur leurs bords.

« En cas qu'il rencontre des vaisseaux anglais, il ne les visitera point.

« A l'égard des saluts, Sa Majesté veut que le règlement de 1665 soit exécuté, et, pour cet effet, que ledit sieur maréchal d'Estrées se le fasse rendre par tous les vaisseaux des autres nations, à l'exception des seuls Anglais, auxquels il ne demandera ni ne rendra aucun salut.

« S'il arrivait que quelqu'un des vaisseaux de l'escadre se séparât du vaisseau commandé par ledit sieur maréchal d'Estrées sans ordre, Sa Majesté désire qu'il lui en donne avis.

« Elle veut aussi que pendant tout le temps qu'il sera en mer il visite le plus souvent qu'il pourra lesdits vaisseaux, et remarque les capitaines qui tiendraient leurs vaisseaux en bon état, et la propreté dans leurs bords, n'y ayant rien de si nécessaire pour y conserver la santé, de quoi elle veut qu'il lui donne avis. Ledit sieur maréchal d'Estrées s'appliquera aussi à faire soigneusement observer les règlements et ordonnances de marine, et particulièrement celle qui défend aux officiers de coucher hors de leurs bords.

« Il fera souvent faire l'exercice du canon sur son bord, et excitera les capitaines des autres vaisseaux à suivre son exemple, afin de rendre les canonniers experts et diligents à la manœuvre du canon, et d'en multiplier le nombre.

« Il tiendra aussi la main à ce que les écrivains de chaque vaisseau prennent garde à la conservation de leurs agrès, apparaux, et rechanger munitions, armes et ustensiles, et qu'il ne s'en fasse aucune consommation superflue.

« Elle veut qu'il s'applique soigneusement à maintenir la discipline entre les soldats qui serviront sur lesdits vaisseaux, et bannir les différends et les démêlés qu'il y a eu jusqu'à présent entre les officiers qui y ont été embarqués.

« Il sait que Sa Majesté fit armer, en 1681, des bâtiments exprès pour l'instruction des officiers, qui, naviguant le long des côtes du royaume, étaient informés de l'exercice des manœuvres par commandements réglés; et comme cet établissement est très-considérable et très-utile pour le service de Sa Majesté, et qu'il peut être suivi dans le voyage qu'il doit faire, il doit continuer à exercer des manœuvres sur les vaisseaux qu'il com-

mande, le tout suivant le modèle qui fut approuvé dans ladite année, et dont il trouvera ci-joint plusieurs copies pour les distribuer aux capitaines.

« Fait à Versailles, le 8 avril 1685.

« LOUIS

Et, plus bas,

« COLBERT. »

(*Affair. étrang. Afrique*, 1685, t. II, p. 1).

A propos de cette signature de *Colbert*, apposée au bas de cette instruction, on remarquera qu'à la mort de son père Seignelay, prit et signa le nom de *Colbert* dans presque tous les actes de son ministère. On a vu, dans la précédente instruction, qu'il était ordonné à M. d'Estrées de commencer par l'attaque de Tunis, dans cette lettre supplémentaire, Louis XIV change l'itinéraire de l'expédition.



Sire, je suis protestant, c'est vrai; mais j'avais toujours pensé que mes services étaient catholiques. — PAGE 580.

DU ROI AU MARÉCHAL D'ESTRÉES.

« Mon cousin,

« Je vous ai expliqué par l'instruction qui vous a été remise ès mains que mon intention était qu'en partant de Toulon vous fissiez route à Tunis pour conclure un nouveau traité avec les corsaires de cette ville ; mais, comme j'estime qu'il est plus à propos que tous les vaisseaux que vous commandez aillent à droiture à Tripoli, pour profiter de la belle saison et exécuter plus promptement les entreprises que vous devez tenter contre cette ville, je vous fais cette lettre pour vous dire que je veux que vous remettiez à votre retour la négociation avec Tunis.

« Ayant estimé du bien de mon service de faire repasser incessamment l'envoyé d'Alger avec les esclaves qui lui seront restitués, j'ai donné ordre au chevalier de Tourville de se rendre promptement à Toulon pour cet effet. Il partira dans le commencement du mois prochain au plus tard avec les vaisseaux *l'Agréable*, *le Bizarre*, et une caravelle d'Alger que le sieur de Vauvré a ordre d'armer en guerre pour l'exécution de cet ordre, et je m'attends que, n'ayant rien de nouveau à négocier avec ceux d'Alger, il ne fera que repasser devant leur port, et en partir pour vous aller joindre devant Tripoli, suivant les ordres exprès que je lui donne. Et la présente n'étant qu'à cette fin, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

« Ecrit à Versailles, le 13 avril 1685.

« LOUIS.

Et, plus bas,

« COLBERT. »

(*Affair. étrang. Afrique*, 1685, t. II).

DE M. DE SEIGNELAY AU MARÉCHAL D'ESTRÉES

« Monsieur,

« Par la lettre que j'ai reçue du sieur de Vauvré, du 5 de ce mois, j'ai appris que deux patrons qui ont été esclaves à Tripoli, ayant été interrogés sur ce qui se peut tenter contre cette ville et contre les vaisseaux qui se trouveront dans le port, ils y ont dit qu'il y avait beaucoup de facilité d'en approcher les galiotes et d'insulter lesdits vaisseaux, que la rade est bonne qu'à la campagne d'Alger, lorsque ces corsaires crurent qu'on devait les aller bombarder, ils avaient fait retirer tous leurs vaisseaux, et qu'ils croient qu'ils s'y retireront encore.

« J'ai vu aussi, par une copie du traité, que ces corsaires ont fait avec les Anglais, dont vous trouverez un duplicata ci-joint, qu'ils se sont soumis à des conditions plus avantageuses que celles que vous devez demander par le projet de traité qui vous a été remis ; sur quoi Sa Majeste m'ordonne de vous dire que ce projet de traité doit vous servir seulement à vous faire con-

naître jusqu'où elle vous permet de vous relâcher ; mais si, par un succès inespéré, vous pouviez les réduire à des conditions plus glorieuses, comme serait de restituer les effets ou de les compenser par la liberté qu'ils pourraient donner à tous les esclaves chrétiens, de quelque nation qu'ils fussent, vous feriez une chose très-glorieuse et très-agréable à Sa Majesté.

« Je suis, Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« SEIGNELAY. »

« A Versailles, 19 avril 1685.

(*Affair. étrang. Afrique*, 1685, t. II.)

Les lettres suivantes de M. d'Estrées au roi et à M. de Seignelay étant un journal complet et circonstancié de toute cette expédition, depuis l'arrivée de ce maréchal à Toulon jusqu'au bombardement, aux traités et à la paix de Tripoli, de Tunis et de Suze, on les donnera de suite et sans commentaire.

LETTRE DU MARÉCHAL D'ESTRÉES AU MARQUIS DE SEIGNELAY.

« De Toulon, 6 mai 1685.

« Monsieur,

« Je me serais contenté de la lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire hier, et que je fis porter à Marseille pour être remise au courrier que vous avez dépêché, si je n'avais reçu depuis des avis de M. l'intendant touchant la sortie de tous les vaisseaux de Tripoli de leur port, touchant leur crainte et leur résolution de traiter la paix, à la vue de l'armée navale de Sa Majesté, tant dans la ville que dans les vaisseaux, supposé que l'on puisse les rencontrer ; mais il semble d'autant moins difficile de les rencontrer, que ces mêmes avis portent que ces corsaires n'oseraient se retirer dans les ports fermés du Grand Seigneur après avoir manqué d'obéir à ses ordres.

« Sur ces avis, il n'est pas possible à des gens qui désirent de finir cette petite guerre une fois pour toutes, de s'empresser de former quelques projets.

« On considère donc qu'après avoir été devant la ville de Tripoli, l'avoir ruinée par les bombes, l'avoir obligée par là, ou par telle entreprise que la vue et la disposition des lieux nous fera croire possible, à rendre les esclaves, on pourrait aller chercher ces corsaires, et partout où on pourrait les rencontrer, hors les ports d'une entrée extrêmement difficile, tâcher de les brûler, afin d'en être délivré une fois pour toutes. Mais, comme le roi désire qu'on détache deux vaisseaux après avoir été devant Tripoli, il n'est pas possible de tenter ce second point s'il n'apporte du changement à cet ordre ; on le peut faire, ce me semble, sans rompre aucune mesure et sans augmenter que de fort peu de chose la dépense ; car les galiotes à rames qui ne seront plus nécessaires après Tripoli, ni plus propres à naviguer plus loin, étant renvoyées ici, arriveront aussitôt que les vaisseaux que j'ai ordre de détacher, tellement que leurs équipages et celui de quelques-unes des flûtes qu'on pourrait renvoyer formeraient à peu près l'équipage de deux vaisseaux et je suis persuadé qu'avec une augmentation d'un mois et demi de vivres pour les vaisseaux, on pourrait réussir dans l'action de brûler les corsaires, ce que l'on serait bien aise d'avoir acheté d'un prix plus considérable.

« J'espère que *l'Agréable* pourra mettre à la voile le 13 ou le 14, que le reste pourra partir le 25 de ce mois ; ainsi, il y aura assez de temps pour recevoir les ordres du roi, soit pour l'exécution de ce que l'on propose, soit pour ne rien faire au delà de ce qui est porté par mes instructions, ne recevant pas de nouveaux ordres.

« Trouvez bon, monsieur, qu'en cas qu'il plaise à Sa Majesté



Vue de Tripoli.

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

de m'ordonner d'aller chercher les corsaires, je vous supplie très-humblement d'y ajouter celui d'y faire embarquer le sieur Cleron, enseigne, qui a des connaissances parfaites de ces mers-là et de beaucoup d'autres; comme je ne me suis guère trompé jusqu'ici touchant les officiers dont j'ai l'honneur de vous parler, je prends la liberté de vous dire qu'il sera bien plus utile pour le service de le faire servir sur les vaisseaux que de le laisser languir dans le port avec les qualités que je sais qu'il a.

« Je suis, avec beaucoup de respect et de passion, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Le maréchal D'ESTRÉES. »

MÉMOIRE DU MARÉCHAL D'ESTRÉES SUR TRIPOLI.

« Toulon, du dimanche 13 mai 1685

« *L'Agréable* est en état de mettre demain à la voile, et les envoyés d'Alger me paraissent si satisfaits, que j'ai lieu de croire que M. de Tourville n'étant pas obligé de mouiller longtemps devant Alger, pourra se rendre à la Lampedouze le 8 ou le 9 du mois prochain, qui est le rendez-vous qu'on a choisi pour se joindre avec son escadre et les galiotes à rames, d'où l'on partira tous ensemble pour aller à la rade de Tripoli.

« *L'agréable* porte tous ses vivres et les autres en ont pris le plus qu'il leur a été possible, et j'ai ménagé que les bâtiments de charge prissent beaucoup d'eau au delà de ce qu'ils ont accoutume d en porter, pour le secours des vaisseaux à la rade de Tripoli, afin d'épargner une cinquième flûte pour porter de l'eau. Je ne peux m'empêcher de faire considérer que, bien que leurs équipages paraissent aussi forts par le nombre qu'ils ont été autrefois, hormis *l'Ardent* et *l'Agréable*, il n'en est pas, toutefois, de même pour les services pénibles du vaisseau, à cause de la quantité de gardes de la marine qui y sont embarqués, qui ne pourront pas servir au cabestan, ni à amurer les voiles avec même force et même plaisir que font les soldats, tellement que, s'il convenait au service du roi que l'on embarquât sur les vaisseaux un certain nombre de nouveaux gardes, proportionné à l'équipage de chacun, le service s'y ferait aisément et sans préjudice des manœuvres, et tout le monde y trouverait ses commodités : par exemple, n'en embarquer que vingt sur trois cents hommes d'équipage, et suivre cette proportion sur les plus forts; cependant les nouveaux gardes qui demeureraient dans le port, continuant leurs exercices et les études du metier, ne perdraient pas leur temps.

« J'ai déjà fait savoir en gros ce qui me paraissait de la machine du sieur de Pointis; pour répondre à cette heure aux observations que l'on a faites, et pour le faire avec ordre, je dirai que la première est la difficulté de la naviguer.

« A quoi on répond que l'expérience a prouvé le contraire.

« La deuxième, que, quand elle pourrait naviguer aisément, il serait difficile de se retirer d'une côte si l'on y était surpris d'un vent frais après y être descendu et que la retraite fût nécessaire; il est aisé de se garantir de cet inconvénient, soit en laissant tomber une ancre à cinq ou six cents pas du lieu de la descente, ou mettant un vaisseau à une distance de la machine, laquelle, y étant tenue par des amarres, pût se retirer promptement et aisément.

« La troisième est le désordre que les coups de canon causeraient à la machine s'ils perçaient les chaloupes sur quoi la plate-forme est posée, où l'on prétend mettre l'infanterie; il est difficile de répondre de l'événement d'une action; mais il est certain que, préparant les chaloupes avec une certaine quantité de liége dedans, elles ne couleraient pas à fond pour être percées de coups de canon, joignez que l'accident de recevoir des coups de canon dans une descente n'est pas particulier à la machine, mais commun à toutes sortes de chaloupes et bateaux plats qu'on emploierait à cet effet.

« J'ajouterai que, s'il y avait un grand feu de canon à essuyer, il y aurait non-seulement de la témérité, mais même de la folie à tenter une descente, si le feu des vaisseaux n'avait précédé et détruit ou ralenti en partie celui des ennemis.

« Il ne sera pas moins aisé de remédier aux accidents que causeraient les coups de canon dans les hauts de la machine; mais pour la rendre plus sûre et plus forte, on croit qu'il faut ajouter une chaloupe aux trois du modèle que l'on a vu, afin que les petits baux ou chevrons sur quoi la plate-forme est posée eussent moins de portée et par conséquent plus de force, faire les bascules du pont pour descendre, servant aussi de parapets avant que de les avoir abaissées, d'une hauteur raisonnable sans être pesantes, et propres à résister aux coups de mousquet, ce qui se peut faire par le moyen de deux planches de sapin, garnies entre les deux de vieux cordages, avec des traverses légères, mais fortes, pour les tenir bien jointes et liées ensemble

« Outre cela, il faut mettre à couvert les rameurs, ce qu'il sera aisé de faire, car c'est en quoi consiste le prompt effet de cette machine, qu'il y ait moins de désordre qu'il se pourra parmi ceux qui tiennent et servent les avirons.

« Une machine de la sorte portera deux cents hommes presque disposés en ordre de bataille; et supposé que l'on voulût faire descendre, par exemple, deux mille hommes, on pourrait avoir trois ou quatre de ces machines; laisser des intervalles entre elles, et dans ces intervalles avoir six ou sept chaloupes avec une pièce de canon chacune de six livres et même de huit livres de balle chacune, comme j'en ai fait l'expérience à Brest, et, derrière les machines, des chaloupes chargées d'infanterie pour occuper la place de ceux qui seraient descendus, et, descendre ensuite promptement et dans le même ordre. Ainsi avec quatre machines, on formerait en un moment quatre petits bataillons qui se trouveraient aussitôt en ordre et avec leurs intervalles.

« Pour le transport, il est aisé de le faire en portant toutes les pièces et matériaux en fagots, préparées et travaillées de sorte qu'on pût les joindre et remettre ensemble en trois ou quatre heures.

« Le maréchal D'ESTRÉES. »

LETTRE DU MARÉCHAL D'ESTRÉES AU MARQUIS DE SEIGNELAY.

« De Toulon, 15 mai 1685

« Monsieur.

« Je me trouve obligé d'avoir l'honneur de vous écrire sur deux choses, qui me feraient de la peine si j'avais d'autres vues dans les emplois que les occasions de rendre service, et si celui que j'ai maintenant dans le Levant ne finissait avec la campagne

« M. l'intendant, comme je vous l'ai déjà mandé, me fit entrevoir au retour de Marseille des ordres du roi sur un modèle de journal de navigation; l'autre sur un remplacement d'officiers au commandement des escouades des soldats gardiens et des soldats de la demi-solde; il me donna ensuite un mémoire qui portait le nombre d'officiers nécessaires, et que ce choix devait être fait conjointement par le commandant et l'intendant; depuis, sans m'avoir fait voir le fondement de cette prétention, il m'a appris que ce choix ne se devait faire que pour vous envoyer une liste, de sorte qu'ayant délivré un ordre sur la presse qu'il m'en avait faite, je l'ai fait retirer aussitôt, par le scrupule ordinaire que j'ai aux occasions de cette nature; cependant je ne peux trouver de raison à cette conduite, si ce n'est qu'il soit bien aise de faire valoir aux officiers qui seront choisis qu'il leur a procuré cet emploi. Quoi qu'il en soit, cela ne me regarde que parce que je ne le crois pas dans l'ordre, n'étant pas persuadé qu'un intendant doive partager avec un commandant que le roi a honoré de la dignité de maréchal de France le choix des officiers, qui est une fonction purement militaire et un des fondements de la discipline, surtout quand on ne fait paraître aucun ordre précis, et que ce partage ne peut apporter aucun avantage, ni à vous, monsieur, ni au service du roi; mais seulement du mépris à ceux qui commandent : joint que les intendants ont tant de moyens de se faire des amis par les grâces qu'ils peuvent faire, qu'il ne faut pas douter qu'ils n'aient beaucoup plus de gens attachés à eux qu'à ceux qui les doivent commander.

« Je n'ai pas vu jusqu'ici en aucun port que les intendants aient prétendu ce que celui-ci prétend avec froideur et une apparence de modestie. Tant que M. du Quesne a été ici, par un esprit de matelotage, il n'a songé qu'aux radoubs, aux constructions et aux ouvrages de port qui font partie des fonctions des intendants; les autres, pour se dédommager, ont empiété sur les fonctions du lieutenant général, et personne ne s'est mis en peine de la discipline.

« Quant à M. de Vauvré, il ne se peut pas plaindre de mes honnêtetés, non plus que moi des siennes; mais il est accoutumé à donner la mouvement ici à toutes choses; il croit que c'est à lui à connaître et à faire récompenser le mérite des officiers, et à leur procurer des grâces et des emplois; je veux croire qu'il a le discernement juste et de bonnes intentions; mais il n'est pas possible, même dans une cause qui n'est pas la mienne, que je puisse convenir de ces maximes, ni que je sois persuadé qu'un intendant qui veut s'attribuer tout le pouvoir et toute l'autorité sur les choses militaires satisfasse à son devoir et ne sorte pas de ses fonctions: il doit éclairer celles des autres pour en rendre compte, mais non pas les troubler par le principe que j'ai dit.

« L'autre chose dont j'ai, monsieur, à vous informer, regarde le procès d'un soldat déserteur qui était commencé devant que je fusse arrivé: on a fait remettre l'arrêt du conseil de guerre entre les mains de M. l'intendant pour vous le faire tenir; on n'a pu convaincre ce soldat de désertion; l'ordonnance que je joins ici n'ayant été ni publiée ni affichée dans les vaisseaux; mais comme on a cru la devoir faire subsister pour rendre les matelots et soldats plus sujets pendant cet armement, sous le bon plaisir de Sa Majesté, M. de Vauvré, qui voit depuis six ans subsister cette ordonnance, a cru que c'était un attentat que de la confirmer, et m'en a parlé, quoique avec douceur, comme d'une chose que vous pourriez blâmer; s'il avait assisté au conseil de guerre, il aurait pu nous en montrer plus tôt les inconvénients.

« Cependant j'ai cru que je devais, monsieur, vous informer de toutes ces choses, afin qu'on ne vous les explique pas d'une manière différente; car, bien que je remontre doucement à M. de Vauvré ce qui me paraît raisonnable, qu'il en use de même, et que je le regarde comme une de vos créatures, et par conséquent avec estime et considération, il me semble toutefois fort caché et fort rempli du désir de se maintenir dans une certaine autorité qui ne lui est pas propre, et peut-être ne voit-il pas sans peine que l'on ne convient pas de ses principes. Je croirais manquer à la reconnaissance que je dois à l'amitié dont vous m'honorez, si je vous parlais avec plus de retenue et moins de sincérité: comme nous partons bientôt, cela mettra fin à cette diversité de sentiments. Je tâcherai de m'acquitter ponctuellement pendant cette campagne des ordres qu'on m'a donnés, et à mon retour j'aurai l'honneur de vous expliquer plus particulièrement toutes choses de vive voix.

« Je suis, avec beaucoup de passion et de respect,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le maréchal d'Estrées. »

« De la rade de Tripoli, le 21 juin 1685.

« Notre navigation depuis Toulon a été accompagnée de vents assez frais et beaucoup plus forts qu'il n'en fait dans la Méditerranée en cette saison. Ces gros temps, toutefois, qui ne passeraient pas en Ponant pour des tourmentes, nous ont obligés, pour ne pas laisser écarter les galiotes à bombes, de mouiller à la rade de Carthage et d'attendre huit jours à Lampedouze les galiotes à rames. Elles y arrivèrent le 16 de ce mois, dans le temps que l'on mettait à la voile pour venir ici; car, attribuant ce retardement à deux petits vaisseaux corsaires de Tripoli dont on avait eu avis, qui pouvaient les avoir tenues assiégées à la baie de Sousse, on avait détaché *l'Aventurier*, le jour d'auparavant, pour les dégager et les mener ici le long de la côte de Barbarie.

« Cependant, ces galiotes à rames, avec plus de zèle que d'exactitude à leurs ordres, ont fait canal par un autre côté avec assez de peine, à ce que les capitaines ont dit.

« Pour le rendez-vous de M. de Tourville et le nôtre, il a été plus juste, étant arrivé trois heures seulement devant nous à cette même île. L'arrivée des galiotes a causé encore un autre détachement; car, sur l'avis qu'on a eu par elles que le vaisseau du capitaine Neigre de Marseille aurait été amené par des marchands de Tunis aux Gerbes, sous une vente simulée avec les Tripolitains, je détachai sur-le-champ *le Fidèle* avec une tartane pour s'en rendre maîtres. Le reste des vaisseaux a fait voile ici, et, y ayant rencontré *le Prudent*, *le Cheval-Marin* et le brûlot, il ne manque de cette escadre que les trois galiotes à rames et les deux vaisseaux détachés que nous attendons à tout moment.

« Leur absence ne nous a pas empêchés de prendre hier nos postes, et de placer les galiotes aux lieux plus propres à incommoder et ruiner la ville.

« Il a été exécuté d'abord avec assez de justesse; mais, depuis, la mauvaise qualité de fond de cette rade, pour ainsi dire semée de roches vives et de roches de corail, a fait que l'on s'est resserré ou éloigné de son poste de deux ou trois câbles en quelques endroits, sans rien changer toutefois à la figure du mouillage et nous ôter l'espérance de l'effet des bombes.

« M. d'Amfreville avait cru que ceux de Tripoli pourraient envoyer quelqu'un vers le commandant, et un esclave sauvé à son bord, qui est de Céphalonie, assurait que le dey, dans le désir de faire la paix, et, d'un autre côté, dans la crainte de fâcher les beys et la milice embarqués sur les vaisseaux qui ont joint l'armée du Grand Seigneur, aurait fait partir une galiote pour aller à Scio, afin de prendre leurs avis ou plutôt leurs ordres. Cependant, comme ledit sieur marquis d'Amfreville n'a eu aucun commerce avec eux et que je n'ai eu garde d'y envoyer personne, on commença hier de la ville à tirer sur un vaisseau que je fis mettre à la voile pour arrêter une flûte hollandaise qui voulait entrer dans le port, et sur les chaloupes qu'on avait détachées de tous côtes pour sonder; quoique le 19, que nous arrivâmes, ils eussent été plus dociles.

« Cela, joint au camp que nous voyons près la ville et au soin qu'ils ont eu de faire partir les femmes et les enfants, fait juger que, n'osant rien conclure d'eux-mêmes sans les autres, ils sont résolus de souffrir l'effet des bombes en attendant, et le dommage qu'elles peuvent causer.

« Quoique j'aie fait apporter de la terre de la Lampedouze et remplir des sacs, je ne vois pas encore lieu de tenter aucune autre entreprise.

« Je ne crois pas qu'il fût difficile de brûler les vaisseaux dans le port; mais il n'y en a qu'un seul aux Tripolitains de six pièces de canon.

« La flûte hollandaise qu'on a arrêtée est vide et est venue de Corfou à dessein de charger du sel. Comme j'ai dit au commencement de ce mémoire que nous avions mouillé à la rade de Carthage, je ne dois pas omettre de dire que le fort de la Goulette, après avoir salué le pavillon de Sa Majesté, voulut aussi saluer le commandant de ses vaisseaux; le dey, désirant ajouter à cette civilité toutes celles qui pouvaient marquer sa bonne disposition, m'envoya visiter par ses principaux amis et porter beaucoup de rafraîchissements. Quoique ne voulant faire autre chose que passer sans entrer en matière des choses que je dois seulement traiter à mon retour de Tripoli, suivant les derniers ordres du roi, je n'eusse envoyé personne à Tunis, ces honnêtetés m'ont obligé de l'en faire remercier par le major et assurer que j'y repasserais.

« Il y avait deux jours que le cap Nègre avait été accordé aux Anglais pour le prix de huit mille écus, et plus cher que les Français n'en eussent voulu donner.

« Cependant on attribue à la mauvaise conduite de quelques-uns et à la jalousie que le Génois, agent de l'île de Tabarque, a inspirée, la prompte conclusion de ce marché devant l'arrivée de l'escadre.

« Dans le temps que je ferme cette lettre, on voit un vaisseau à la voile qui fait route pour venir à Tripoli.

Le Cheval-Marin, qu'on a reservé comme le meilleur voilier pour demeurer sous les voiles, l'empêchera d'entrer et le fera

mouiller sous le pavillon, comme on a fait la flûte hollandaise.

« Si les ordres de Sa Majesté ne portaient pas que l'on aie l'honneur de l'informer tous les mois de l'état et de l'action de ses vaisseaux, j'aurais différé ce mémoire; mais ils me serviront d'excuse si cette dépêche ne peut apprendre autre chose que notre arrivée et notre mouillage à la rade de Tripoli.

« Le maréchal D'ESTRÉES. »

Aussitôt après avoir mouillé, M. le maréchal d'Estrées envoya, selon ses instructions, un parlementaire à Tripoli, chargé d'exposer au dey les réclamations et les griefs de Louis XIV. Le dey ayant répondu, ainsi qu'il suit, d'une manière fort évasive, les hostilités commencèrent.

TRADUCTION DE LA LETTRE DU DEY DE TRIPOLI A MONSIEUR LE MARÉCHAL.

« Du 23 juin 1685.

« Très-illustre et très-excellent général de haute renommée, après avoir rendu à Votre Excellence mes très-humbles respects et prié pour votre prospérité, nous vous dirons que votre lettre est arrivée et que nous en avons compris la teneur; nous n'avons rien à dire à tout ce qui nous y est proposé : il n'y a que les effets qui y sont marqués au sujet desquels nous vous remontrerons qu'ils n'ont pas été pris du temps de notre gouvernement, et que ceux qui ont rompu le traité de paix ont extorqué et ramassé tous les biens du trésor de la république, et les ont fait passer par toutes mains en d'autres lieux, après quoi ils s'en sont allés eux-mêmes. Présentement notre Etat se trouve pauvre, dénué de tout secours et comme abandonné; ce qui étant aussi vrai que nous connaissons Votre Excellence le plus généreux, le plus clément seigneur du monde. Comme nous avons été pleinement informés, nous n'avons rien à vous disputer; c'est assez que vous daigniez nous aider d'une de vos mains, et de nous contenter par une grâce, pitié et compassions singulières des effets qui ont été pris depuis que nous avons le gouvernement en main. Ayez pitié de nous, agréez cette proposition et donnez les mains à la paix que nous vous demandons; vous mériterez les prières que les pauvres et les vieillards de ce pays font, afin que le Dieu tout-puissant soit votre guide partout où vous irez, qu'il facilite le succès de vos entreprises, qu'il rabaisse la témérité de vos ennemis. Nous remettons le tout à votre bonté et clémence : c'est à vous à nous en donner aujourd'hui des marques.

« C'est l'illustre et magnifique

« ADGI-ABDALLA, dey de Tripoli. »

(*Aff. étr. — Afrique*, 1685, t. II.)

« Le 30 juin 1685, à la rade de Tripoli.

« Monsieur le maréchal d'Estrées, à M. de Seignelay.

« J'ai mandé par un mémoire précédent l'arrivée des vaisseaux du roi à cette rade, et les dispositions de leur mouillage pour jeter des bombes dans la ville de Tripoli; et comme elle avait tiré la première sur les vaisseaux et les chaloupes, il y avait sujet de croire, suivant l'avis d'un esclave, qu'elle était résolue d'essuyer le feu des bombes sans faire de propositions, à cause de l'absence de la milice, embarquée sur les vaisseaux qui ont joint l'armée du Grand Seigneur, laquelle est fort respectée et appréhendée des principaux officiers du divan.

« Cette opinion, bien loin de nous en faire perdre entièrement l'espérance, redoublait le désir de les y contraindre, et me faisait croire qu'il était nécessaire de faire durer le feu des bombes, au lieu de les tirer en peu de temps, afin de profiter des occasions que le temps fournit quelquefois pour former et tenter quelque entreprise; mais, d'un autre côté, la mauvaise qualité du fond de cette rade me faisait appréhender qu'on ne fût obligé d'y demeurer trop longtemps, car il n'y a pas eu de jour que je n'aie eu quelque plainte de câbles rognés ou coupés, et, lorsque l'on est obligé de mouiller en ordre, il est difficile de choisir le fond.

« Cependant, le 22, le temps ayant paru propre pour commencer à tirer des bombes, on ordonna le matin aux galiotes de se preparer, quoique *l'Aventurier*, *le Fidèle* et les galiotes à rames n'eussent pas encore rejoint le pavillon.

« Et, dans la pensée que les Tripolitains, surpris dans leurs maisons par les débris et l'éclat des bombes, en seraient beaucoup plus épouvantés, on résolut de leur dérober la vue de l'approche des galiotes, en ordonnant de ne commencer à se touer qu'à huit heures pour tirer à onze.

« Les deux vaisseaux détachés et les galiotes à rames arrivèrent à soleil couché, et les dernières servirent à soutenir les galiotes à bombes postées plus près du port, d'où les ennemis pouvaient sortir. Ils étaient cependant à leur poste, faisaient beaucoup de bruit, à leur ordinaire, tiraient des coups de mousquet sans nécessité; mais ils n'eurent pas plutôt entendu le bruit des mortiers que la nuit et les échos redoublés rendaient encore plus horribles, que nous ouïmes des cris effroyables de toutes sortes de gens, auxquels se mêlaient les hurlements des chiens, que nous vîmes s'éteindre tous les feux des ports qui étaient fort proches; et l'on a su depuis qu'hormis peu de gens qui y demeurent, quasi tous les postes furent abandonnés, et ceux qui les devaient garder n'y retournèrent qu'après le lever du soleil.

Le 23 s'étant passé avec un peu de vent, il ne fut pas possible de jeter deux cents bombes l'après-dînée, comme on l'avait résolu; mais le calme de la nuit du 23 au 24 donna moyen de tirer des bombes une heure devant la pointe du jour, et l'on continua jusqu'à neuf heures, qu'ayant vu le feu à une des maisons de la ville, on résolut de tirer dans le même endroit pour l'empêcher de s'éteindre.

« Cependant, comme on jugeait de l'étonnement des ennemis par les cris qu'on avait entendus, on forma le dessein de s'approcher le lendemain ou le jour d'après avec tous les vaisseaux pour canonner la ville dans le temps que les bombes feraient leur effet; et de tenir les galiotes à rames et les chaloupes toutes prêtes pour entreprendre ce qu'on aurait trouvé plus facile; mais le principal objet était l'attaque d'un fort appelé le Mandry, qui n'est attaché à la ville que par une muraille sèche

« Pour déloger ceux qui y étaient en garde, on résolut de poster sur un écueil, qui n'en est qu'à la très-grande portée du mousquet, les deux petits mortiers que l'on tire sur les chaloupes, dont le feu ayant précédé celui des vaisseaux et l'attaque des chaloupes, on aurait profité de l'étonnement des ennemis, dont on aurait été assez près pour reconnaître les mouvements et la contenance. Dans le dessein de prendre des mesures plus justes, on commanda quatre chaloupes, montées chacune d'un canon, et la galiote que commande le sieur le Motteux, pour soutenir les sieurs de Pointis et de Hozinières que j'envoyai pour reconnaître l'endroit propre à placer les petits mortiers et à mouiller une galiote où on avait mis le plus gros de tous, dont les bombes sont de quatre à cinq cents.

« Ils s'acquittèrent bien l'un et l'autre des ordres qu'ils avaient reçus. Les forts et la ville tirèrent plus de quatre-vingts coups de canon, à une distance si proche, sans toucher que deux de nos chaloupes, où il n'y eut personne de blessé

« La galiote du sieur le Motteux ne fut pas si heureuse : ce capitaine, qui faisait bonne contenance et tirait son canon contre le fort, ainsi qu'avaient fait nos chaloupes, fut blessé d'un éclat qui lui a cassé la cuisse en deux endroits sans faire de plaie, et dont on ne doute pas toutefois qu'il ne guérisse. Il y eut trois hommes blessés du même coup.

« Vers le midi, ou environ, il vint à bord une chaloupe de la ville avec pavillon blanc; elle portait le vieux Tricque, autrefois dey d'Alger, âgé de quatre-vingt-douze ans, un secrétaire du divan et un autre Turc.

Ceux de Tripoli ont cru que son grand âge, le poste où il a été, sa qualité d'étranger, et son nom connu des Français, le rendaient un envoyé plus agréable. Ce bonhomme me dit qu'il venait me visiter, d'autant plus que les choses étaient bien disposées dans la ville. On lui répondit que, s'il n'avait que cela à

dire, on le remerciait de sa visite, et que l'on allait continuer à tirer des bombes, laissant le choix de la guerre ou de la paix à ceux de Tripoli.

« Il assura pour lors qu'on désirait la paix dans la ville avec passion, et qu'il me conjurait qu'on ne tirât point de bombes cette nuit-là; que, si je voulais envoyer quelqu'un dans la ville, je connaîtrais qu'il disait la vérité, et qu'un de ceux qui étaient avec lui demeurerait en otage. Je consentis à l'un et à l'autre; pour les bombes, parce que le temps n'était pas propre et ne l'a été que trois jours après; et qu'en envoyant le major de la marine à Tripoli, c'était le moyen de reconnaître le dedans du port, et ne me rien laisser à désirer pour former une entreprise, en cas que ces gens-là se rendissent difficiles sur les conditions.

« Le lendemain, le major eut ordre de revenir, après avoir exposé au divan que je ne pouvais entrer dans aucun traité sans trois conditions préalables.

« Savoir : La première, la restitution de tous les esclaves à mon bord.

« La seconde, la restitution de tous les effets et marchandises pris sur les sujets du roi, ou la valeur en argent;

« Et, la troisième, que l'on remît dix otages, choisis entre les principaux officiers du divan, pour demeurer à Toulon jusqu'à l'entière restitution des esclaves absents et embarqués sur les vaisseaux qui ont joint l'armée du Grand Seigneur.

« Le major revint avec le même Tricque et deux autres députés; ils m'apportèrent une lettre du divan, respectueuse et soumise, qui me priait d'expliquer mes intentions. La frayeur était peinte sur la figure des députés, et je tâchai de ne point la diminuer par mes réponses.

« Ils convinrent d'abord de la restitution des esclaves et des otages. Je leur demandai 200,000 écus en argent comptant, pour la restitution des effets pris sur les sujets du roi. Tricque n'oublia rien pour nous persuader de la misère de la ville, de sa ruine entière, s'il fallait qu'elle payât une somme si considérable. Il voulut me parler en particulier, pour me mieux persuader : il offrit 100,000 écus et un présent considérable pour le général, afin de le gagner; mais, n'en ayant pu venir à bout, et ayant demandé plusieurs fois si je n'avais plus rien à proposer, je m'aperçus qu'ils appréhendaient encore qu'on ne voulût les frais de la guerre, et, dans cette vue, je leur répondis que le roi, mon maître, ne m'ayant pas laissé la liberté de me relâcher sur la restitution des effets, je pouvais leur faire plaisir sur l'autre article, tellement qu'on convint pour lors de 500,000 livres, savoir : 125,000 écus, la moitié payable le lendemain, le reste dans le terme de quinze jours, le surplus en marchandises dont on conviendra des termes pour le payement.

« Sur le prétexte des frais de la guerre, je les ai obligés encore à me restituer un petit vaisseau de Jean Carle, de Marseille, que, ne sachant pas être dans le port, je n'avais pu faire comprendre dans l'article de la restitution des effets.

« Car, soit que les marchands de Marseille eussent peu d'espérance du succès de notre voyage, ou qu'ils eussent abandonné la restitution, je suis parti de Toulon sans aucun mémoire touchant ce fait-là, quoique j'en aie sans cesse demandé. Cependant, vu l'étonnement de ces peuples, les ruines que les bombes ont causées, ayant plus de deux cents maisons par terre et les autres ébranlées, et quarante personnes tuées ou écrasées la première nuit, on eût réduit en poudre et peut-être pris les principaux forts de la capitale d'un grand royaume, de sorte que je ne crois pas que les habitants perdent jamais le souvenir de la frayeur qu'ils ont eue et ont encore, ni qu'ils veuillent rompre la paix et s'exposer à un pareil événement. Il y a, toutefois, douze cents chevaux aux environs de la ville, six cents Turcs pour la garde des forts et beaucoup plus de Maures.

« On commença, dès avant hier, à satisfaire au premier payement, qui a été fait en sequins, en quelque peu de poudre d'or, en ornements de femmes, en bracelets, en colliers d'or et en ustensiles d'argent, et jusqu'aux lampes de la synagogue des Juifs.

« Cette sorte de payement prouve plus que toute chose l'impression que la peur avait faite sur les esprits, et qu'il n'était pas possible d'en tirer davantage.

« Les députés qui assistèrent à mon bord à ce premier payement ne purent le voir faire sans une extrême douleur; mais ils reçurent quelque consolation de la vue d'une bombe de cinq cents, que j'avais fait apporter sur le pont, dans la pensée de se voir garantis d'une si dangereuse machine.

« Nous avons reçu le même jour cent quatre-vingts esclaves français ou pris sous le pavillon, et l'on fait chercher le reste.

« L'on signa hier le traité, et l'on établit pour consul le nommé Martinet, écrivain sur une des galiotes à rames, jusqu'à ce qu'on y en envoie un autre. C'est une chose que ceux de Tripoli ont demandée avec tant d'instances, qu'il n'a pas été possible de le refuser. Ils ont cru que le pavillon de France, qu'on verrait sur sa maison, était le moyen de rassurer leurs peuples et les faire rentrer dans la ville, où ils n'ont pas voulu venir depuis l'effet des bombes. Ils ont même allégué, pour l'obtenir, que c'était un moyen pour s'acquitter plus promptement de ce qu'ils doivent.

« Je remets au sieur Robert à rendre compte des sommes que l'on a reçues jusqu'ici, et des difficultés qu'il y a eu sur la différence du prix des monnaies de France et de ce royaume-ci; mais on tâchera de les surmonter, afin qu'il n'y ait point de déchet sur les 500,000 livr., ou le moins qu'il se pourra.

« Pour les marchandises, bien loin d'y perdre, il y a près d'un tiers à gagner sur le blé.

« Le sieur Robert s'acquitte avec beaucoup d'adresse et d'exactitude de la commission et des instructions que je lui ai données; il fit lire hier en plein divan les articles du traité, qui fut signé, en suite des serments solennels et extraordinaires que les Turcs firent d'y donner jamais aucune atteinte, et des imprécations contre tous ceux qui le feraient.

« Après cette cérémonie, on mit le pavillon sur la maison du consul; on le salua de vingt-cinq coups de canon, et de quatre de plus que celui des Anglais n'aurait été en pareille occasion; ils voulurent même saluer de plus le commandant des vaisseaux de Sa Majesté de pareil nombre de coups de canon; et, quant au traité, il ne peut être plus avantageux pour le commerce des sujets du roi, ni en termes plus soumis, eu égard aux respects et à la vénération dus au nom de Sa Majesté, puisque le pardon qu'ils demandent est le premier article du traité.

« On ne rend aucun de leurs esclaves, bien qu'ils aient fait quelques instances pour l'obtenir.

« Comme il faut faire trois copies du traité, je ne peux faire partir *le Cheval-Marin* et *le Fidèle* que dans quatre ou cinq jours, pour le porter avec les esclaves, les otages et la plus grande partie de l'argent; cependant, dans la pensée que la nouvelle de cet événement ne peut être désagréable, je fais partir une tartane avec un homme dessus pour en informer plus tôt Sa Majesté.

« J'ai donné les ordres ce matin aux trois galiotes à rames de retourner à Toulon, afin de ne pas continuer une dépense inutile.

« Le séjour que nous devons faire ici pour toucher le reste de l'argent ne devant finir que le 11, la plupart des vaisseaux se trouveront assez dépourvus d'eau et de bois, tellement que nous serons obligés d'aller d'abord au golfe de Palme et ensuite à Tunis pour exécuter les ordres que j'ai reçus.

« Je ne dois pas finir ce mémoire sans rendre compte que les officiers généraux et les autres officiers ont témoigné ici toute la bonne volonté qu'on pouvait désirer. Les capitaines des galiotes, et surtout les sieurs de Hoginières et de Pointis, continuent de s'acquitter de leurs fonctions avec tant d'affection et de fermeté, qu'ils méritent qu'on ne les laisse pas ignorer.

« Le maréchal D'ESTRÉES.

« *P. S.* Je ne dois pas oublier que le dey dit, hier, en confidence à un homme qui m'a suivi de Toulon, que, puisqu'il avait la paix avec la France, il allait déclarer la guerre aux Anglais et armer quatre vaisseaux, le priant de m'en informer; mais il lui répondit qu'il n'avait garde de le faire; que, comme

on ne les détournerait pas de ce qui leur serait avantageux aussi ne voulait-on pas entrer dans les affaires des autres, ni leur procurer des embarras. »

« A bord de *l'Ardent*, à la rade de Tripoli, 10 juillet 1685.

« Monsieur,

« Je fais porter le traité par *le Cheval-Marin*, et m'estimerai heureux s'il mérite votre approbation. Je mets dans un mémoire séparé ce qui a été ajouté au projet que l'on m'avait donné pour vous en faire remarquer plus promptement la différence; j'y joins un état des sommes qu'on a reçues, et que j'envoie par les vaisseaux, lesquelles ayant été acquittées pour la plupart en poudre, lingots et ouvrages d'or et d'argent, il y a un profit de 14 000 liv. sur l'or et davantage sur l'argent, comme vous verrez par les états.

« J'ai permis au sieur de Hoginières de retourner à Toulon, ne nous étant plus nécessaire. J'ai accordé même permission à M. le chevalier des Adrets, aux sieurs d'O et de Vergons, lieutenant et enseigne de galiote à bombes : le premier a été incommode dès le commencement de la campagne, et le second perd quasi les yeux; l'autre a beaucoup d'affaires domestiques, son père étant mort depuis peu.

« J'ai fait partir sur ces vaisseaux trois nouveaux gardes de marine, pour être mis à la grosse tour de Toulon et à celle de l'Eguillète pendant un an, aux termes de l'ordonnance, pour des soufflets donnés. Comme ce sont des gens bien faits et de taille avantageuse, il est fâcheux qu'ils soient tombés dans cet inconvénient, et je prends la liberté de vous parler touchant leur subsistance.

« Je crois, monsieur, vous avoir mandé que j'avais été comme forcé par ceux de Tripoli de laisser un consul dans leur ville pour l'assurance et l'entretien de la paix. Comme je l'ai pris du nombre des écrivains des galiotes à rames, étant aussi mal pourvu d habits qu'il était propre à cette commission, de l'avis de tout le monde, on ne peut se dispenser de lui donner 1,000 liv., tant pour sa subsistance que pour s'acheter des hardes, jusqu'à ce que vous l'ayez reglé autrement; il est obligé de soutenir le personnage de premier consul, et l'Anglais fait ici beaucoup de dépense.

« Le sieur Dumont m'a dit qu'il avait eu l'honneur de vous écrire touchant une des places de capitaine de galiote qu'il croit vacantes; il est bien gentilhomme, premier lieutenant et bon officier; il va à la mer dès 1671; et, ayant été nourri auprès de moi, je ne puis lui refuser ce témoignage.

« Je joins à tous les mémoires et papiers que je suis obligé de vous envoyer l'ordre du Grand Seigneur au gouvernement de ce royaume, dans la pensée que vous, qui avez tant de connaissances et de curiosité, vous serez bien aise de le voir, et même d'en dire la substance au roi si vous le trouvez à propos.

« La gloire des Ottomans n'y a pas, ce me semble, été bien ménagée. Je l'ai fait traduire par le sieur de la Croix, qui s'est si bien conduit pendant le traité, qu'il mérite que je vous dise la réflexion qu'il a faite : que voici le quatrième traité de paix qu'on a fait avec les villes et royaumes de Barbarie, où il a servi sans avoir eu aucune gratification. Pour le sieur Robert, j'ai déjà eu l'honneur de vous mander que j'avais sujet de me louer de ses soins et de son adresse.

« Je ne dois pas oublier que la chapelle des missionnaires, dont j'ai parlé dans le mémoire, ayant été incommodée par les bombes, il n'est pas possible de partir d'ici sans leur laisser trois cents livres pour la réparer.

« Que, pour faciliter le payement des quarante mille piastres de Tripoli qui restent à payer, j'ai fait charger la polacre de blé pour la porter à Toulon, sur quoi il y aura quelque chose à gagner; et que j'ai donné le commandement du vaisseau rendu par ceux de Tripoli à un nommé le sieur de Dons, qui m'a suivi en qualité de volontaire pour nous aider de ses connaissances; je lui ai permis aussi de le charger de blé à l'acquit des Juifs, qui sont taxés à vingt et un mille piastres.

« Ledit Dons s'est accommodé avec eux, et doit rendre à ses périls et fortunes l'argent que le blé aura coûté, à la différence de celui qui est chargé sur la polacre, qui n'est garanti par personne.

« Je suis, avec beaucoup de passion et de respect,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le maréchal D'ESTRÉES. »

« Du 10 juillet, devant Tripoli.

« Monsieur,

« *Le Cheval-Marin* et *le Fidèle*, que je détache suivant les ordres du roi, seraient partis il y a cinq ou six jours, si les longueurs de ceux de Tripoli pour le payement et leurs difficultés sur l'évaluation des monnaies ne m'avaient fait juger que, pour les surmonter, il ne fallait rien diminuer de la force de cette escadre et des objets de leur crainte. Ils se sont enfin rendus, lorsqu'ils ont vu qu'ils ne pouvaient nous émouvoir, ni par la pitié, ni par la considération de la bonne foi blessée, à ce qu'ils disent; après la signature d'un traité, par une explication injuste.

« Il est vrai que ce payement, qui se fait par tête sur le peuple, leur est extrêmement sensible, et difficile à recouvrer sur des particuliers à qui on arrache les ornements des femmes, des selles, des sabres, et toutes sortes d'ustensiles d'or et d'argent; car nous avons reçu plus de moitié des sommes que j'envoie par ces vaisseaux en pareilles choses. Mais cette rigueur, avec l'effet des bombes, assure la paix pour longtemps; et quand la taïffo, embarquée sur les vaisseaux qui ont joint le Grand Seigneur, voudrait réclamer contre le traité, c'est l'opinion commune que tout le pays se soulèverait pour le maintenir. Cependant, comme le dey et le divan ont désiré qu'on leur fît présent de trois bombes de différentes grosseurs, pour montrer à cette milice les moyens que le roi emploie pour persuader ses ennemis de faire la paix, je les fis porter hier à terre.

« Ils ont admiré celle de quatre ou cinq cents, et ont loué Dieu de ce qu'elles n'avaient point été employées. Cette vue n'a pas diminué leur crainte, et je crois qu'ils en auront beaucoup désormais de déplaire à Sa Majesté. Les officiers à qui j'ai permis d'aller à la ville les uns après les autres et en très-petit nombre, depuis la signature du traité, assurent tous qu'il y a eu plus de deux cents maisons abattues et ruinées, et que l'on remarque parmi les Turcs et les Maures une certaine déférence pour eux, que l'on ne voit que dans les villes conquises.

« Les dix otages furent embarqués avant-hier sur *le Cheval-Marin* et *le Fidèle*, et demain, devant leur départ, on embarquera également sur l'un et sur l'autre cent mille piastres de Tripoli.

« Quant aux esclaves, on en a rendu deux cent vingt-cinq ou environ, comme on verra par la liste envoyée à M. le marquis de Seignelay par les commissaires, à la réserve de quarante qu'on a retenus pour naviguer le vaisseau rendu à Tripoli, qui ne peut être prêt encore de cinq ou six jours, et de dix hommes des Etats de la république de Venise, que j'ai fait mettre sur un vaisseau vénitien, qui s'est trouvé ici par hasard, pour les reporter en leur pays. Tout le reste est embarqué sur *le Cheval-Marin*, *le Fidèle*, *la Bombarde* et *l'Ardent*, que je fais aussi partir pour Toulon. J'aurais renvoyé les autres galiotes en même temps, si leur vue ne rendait ces gens-ci plus souples et plus prompts à payer, et si leur présence à la rade de la Goulette n'y devait faire le même effet, suivant l'avis du consul et des Français que j'y ai vus à mon passage. Mais, aussitôt que je verrai ceux de Tunis disposés à recevoir les conditions que Sa Majesté ordonne, je renverrai tous les bâtiments qui me sont inutiles, et ce retardement ne peut aller à plus de quinze jours ou trois semaines.

« Les galiotes à rames sont parties dès le 2 de ce mois; on leur a enseigné une route sûre et aisée le long de la côte de Barbarie, et recommandé une grande diligence; et le temps y a été si propre, que je veux croire que les capitaines en auront profité suivant leurs ordres.

« Pour nous, ayant encore 40,000 piastres de Tripoli à recevoir, et à expliquer quelques articles du traité, nous ne pouvons mettre à la voile avant le 16 ou le 17, avec le reste de l'escadre, terme qu'on leur a accordé pour le dernier payement.

« Il y a ici des récollets missionnaires dont le supérieur m'est venu voir plusieurs fois. Il est Sicilien, paraît peu affectionné aux Espagnols, et assez informé des forces de ce royaume et de l'état du gouvernement. Il m'a conté qu'il était dans le dessein d'aller trouver le roi, pour lui montrer la facilité de l'entreprise de se rendre maître de ce poste-ci et de tout le pays, qui est d'une grande étendue. Il fonde cette pensée sur la haine invincible des Maures pour les Turcs, et le petit nombre de ceux-ci; que, la ville étant prise, les Turcs n'oseraient se retirer à la campagne et abandonneraient le pays, ayant les Maures pour ennemis déclarés et ceux qui leur sont soumis leur étant aussi contraires; et que, laissant à ces Maures l'usage de la religion mahométane, on s'en servirait plus utilement que les Turcs, et nous seraient plus affectionnés si on les traitait doucement. Il croit que l'utilité de cette conquête consisterait dans le commerce qui se fait le long des côtes de ce royaume, qui s'étend quasi jusqu'à Alexandrie, et en la possession de celui qui se fait au Fisan; c'est une contrée que ce gouvernement a rendue tributaire depuis peu de temps, par le moyen des Maures, où l'on troque quantité de poudre d'or et de lingots avec des grains de verre et du fer.

« J'ai conseillé le bon père de ne point quitter sa mission, et l'ai assuré de la protection du roi pour lui et les missionnaires, par la déclaration que je ferai qu'il est compris dans le traité par l'article qui porte l'exercice de la religion chrétienne dans la maison du consul pour tous les chrétiens, et que le service divin ne se peut faire que par ces religieux, n'y en ayant pas d'autres ici.

« Le même père m'a conté que le dey et le cazenadar avaient résolu de souffrir l'effet des bombes sans faire de propositions; mais, outre que l'épouvante était générale, la milice se voulait soulever et les forcer à faire la paix, s'ils ne s'y fussent portés d'eux-mêmes.

« Quoiqu'il ne soit rien couché dans le traité touchant la restitution des esclaves de ce royaume qui sont sur les galères du roi, et que j'en aie toujours éloigné la proposition, ils ne laissent pas de se flatter que Sa Majesté pourrait leur en accorder quelques-uns, si elle était à l'avenir satisfaite de leur conduite.

« Le dey a aussi témoigné qu'il tiendrait à grand honneur que quelques-uns de ceux qui partent maintenant sur les vaisseaux pussent aller baiser les pieds de Sa Majesté; on leur a répondu que, tandis qu'ils seraient otages, ils ne pourraient avoir cet honneur.

« Cependant, on aura le temps de savoir si le roi agréerait une ambassade de ces gens-ci après la restitution entière des esclaves qui ne peut être faite de quatre mois.

« On vient d'apprendre que la caravane de la Mecque arrivera dans deux ou trois jours; ils ont fait paraître beaucoup de désir de présenter des chevaux à Sa Majesté lorsqu'elle sera arrivée, et l'on dit qu'il en vient de plus beaux avec elle que tous ceux que l'on trouve ici.

« Les otages que l'on envoie sont des premiers du divan; il y en a deux secrétaires pour le payement de la milice et pour le partage des prises.

« Le dey se lève pour eux quand ils entrent, et on les estime du second rang; les autres sont quatre capitaines d'infanterie et quatre lieutenants qui sont bien plus considérés qu'en France, et il est aisé de le juger, puisque tout le gouvernement de ce royaume est un gouvernement populaire de la milice.

« Le maréchal d'Estrées. »

MÉMOIRES DE M. LE MARÉCHAL D'ESTRÉES.

« Devant Tripoli, le 11 juillet 1685.

« Je ne laisse pas, monsieur, de vous écrire et de vous adresser les otages, les esclaves et l'argent que nous avons reçus, consistant en cent et mille piastres tripolines, quoique tout le monde veuille croire que vous êtes allé faire un tour à Paris. Je remets à M. Robert à vous dire les détails de notre négociation, dans laquelle mon opiniâtreté à la suisse l'a enfin emporté sur la subtilité des Africains.

« Les espèces que nous envoyons sont extraordinaires, comme vous verrez par l'état que vous recevrez des payements que l'on a faits. Mais, bien que rien ne marque tant la peur et la misère de ces gens-ci, cette sorte de payement nous est d'autant plus avantageuse, qu'il y a environ quatorze mille livres de profit sur les ouvrages et poudre d'or et monnaies que nous avons reçus par la différence qu'il y a du carat des louis avec cet or-ci, et qu'il y a beaucoup à gagner aussi sur les ouvrages d'argent que l'on a reçus. J'ai cru, monsieur, vous devoir informer de ceci, comme j'ai fait M. le marquis de Seignelay en lui adressant l'état des sommes et les espèces que j'ai fait recevoir en exécution du traité.

« Je laisse à nos commissaires et à nos écrivains principaux à vous informer du nombre et de la qualité des esclaves rendus.

« Quant aux otages, vous saurez mieux que personne ajouter le tempérament; et comme il ne faut pas, ce me semble, les traiter avec profusion, il ne serait pas à propos de tomber dans une autre extrémité et les maltraiter.

« Je renvoie deux galiotes à bombes avec les vaisseaux, pour diminuer la dépense, et parce que trois suffiront pour donner les premières impressions de crainte à ceux de Tunis; après quoi j'enverrai tout le reste de l'attirail. J'ai consenti que l'on chargeât la polacre de blé pour faciliter les payements, et vous la renverrai lorsqu'elle sera chargée. J'ai permis aussi que l'on mît du blé sur le vaisseau rendu par ceux de Tripoli, pour le compte et à l'acquit des Juifs, qui se sont accommodés avec le sieur de Dous, à qui j'en ai donné le commandement. Pour leur donner moyen de payer plus promptement les vingt et *un mille* piastres à quoi ils ont été taxés, ils ont offert d'abord des *lettres* de change sur Marseille et sur Livourne; mais on n'a pas trouvé de sûretés.

« Je vous prie, monsieur, d'être persuadé que personne ne vous est plus acquis que moi, et ne désire avec plus de passion de vous rendre ses humbles services.

« Le maréchal d'Estrées. »

Dans la lettre suivante, Louis XIV félicite M. d'Estrées sur l'heureux résultat de ses entreprises contre Tripoli, et lui recommande d'agir promptement contre Tunis.

DU ROI AU MARÉCHAL D'ESTRÉES.

« Mon cousin,

« J'ai appris, par votre relation du 30 juin dernier les nouvelles de la guerre et de la paix glorieuse que vous venez de faire avec ceux de Tripoli; je ne puis vous marquer assez la satisfaction que j'ai de votre conduite, et de la manière dont vous vous êtes acquitté des ordres que vous avez reçus de ma part; je ne doute pas que vous n'exécutiez avec la même exactitude et le même avantage ceux que vous avez reçus sur ce qui regarde votre voyage de Tunis, et que vous ne trouviez moyen de faire restituer à ceux de cette ville ce qu'ils ont pris sur mes sujets, et de les obliger à rendre ce qui y sera resté d'esclaves français; je vous recommande aussi de faire réussir autant que vous pourrez l'affaire du cap Nègre, et de faire en sorte que mes sujets s'y établissent à l'exclusion des Anglais.

« J'ai fort approuvé que vous ayez renvoyé les galiotes à rames aussitôt après que vous avez eu conclu le traité de paix avec Tripoli; il est bon que vous ayez gardé celles à bombes pour les faire voir le long de la côte d'Afrique, et faire connaître à ceux de Tunis ce qu'ils ont à craindre s'ils ne satisfont pas à la réparation des contraventions qui ont été faites audit traité, et s'ils ne règlent à l'avenir leur conduite de manière qu'il ne

puisse rien arriver au préjudice de la bonne foi des traités et contre le respect qu'ils doivent à l'étendard de France.

« Aussitôt que vous aurez conclu avec ceux de Tunis, je désire que vous renvoyiez les galiotes à bombes à Toulon, et avant d'y retourner vous-même avec les vaisseaux que vous commandez, vous alliez faire un tour à Alger pour faire voir à ces corsaires les vaisseaux qui viennent de soumettre Tripoli, et leur faire connaître qu'on est toujours en état de les forcer de maintenir la paix s'ils étaient jamais assez mal conseillés pour l'enfreindre.

« Après que vous aurez fait cette course jusqu'à Alger, il est de mon service que vous reveniez à Toulon pour désarmer mes vaisseaux, et je serai bien aise que vous restiez jusqu'à leur entier désarmement, afin de tenir la main à ce qu'il soit fait avec l'ordre porté par mes règlements de marine.

« Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

« Ecrit à Versailles, le 30 juillet 1685.

« *Signé :* LOUIS.

Et, plus bas :

« COLBERT. »

(*Aff. étr.— Afrique*, 1685, t. II.)

Après l'expédition de Tripoli, celle que M. d'Estrées tenta sur Tunis fut non moins fructueuse, ainsi qu'on va le voir par la lettre de Louis XIV, qui complimenta le maréchal sur le payement de 60,000 écus qu'il en a tirés.

DU ROI AU MARÉCHAL D'ESTRÉES.

« Mon cousin,

« J'ai reçu, avec votre lettre du premier de ce mois les nouvelles de ce qui s'est passé à Tunis, et de la manière dont vous avez conduit la négociation que vous avez à faire avec le dey et le divan de cette ville ; il ne se peut rien ajouter à la satisfaction que j'ai reçue de tout ce qui s'est fait sous vos ordres pendant cette campagne. J'ai entièrement approuvé tous les articles contenus dans le traité que vous avez fait, et l'expédient que vous avez pris pour faciliter le payement de 60,000 écus, à quoi le divan et ladite ville s'est obligé, étant certain qu'outre l'assurance du payement de cette somme, qui est suffisante par l'obligation dans laquelle une compagnie puissante de marchands de Marseille est entrée, le commerce de mes sujets retirera un grand avantage à l'avenir d'un poste aussi considérable que celui du cap Nègre.

« Je ne doute point que vous continuiez à cet égard aussi bien que vous avez commencé, et que vous ne trouviez moyen de tirer des sommes considérables des deux frères beys dans le voyage que vous devez faire à Sousse, et j'approuve fort le parti que vous avez pris de vous tenir neutre entre le divan et lesdits beys, et d'obliger par ce moyen les uns et les autres de vous ménager et de vous accorder ce que vous aviez à me demander.

« Vous avez bien fait de ne laisser rien espérer sur la restitution des esclaves de Tunis qui sont sur mes galères, ne voulant en aucune manière y entrer.

« J'ai vu, par une lettre, la résolution que vous avez prise d'envoyer le chevalier de Tourville à Alger avec le vaisseau *le Bizarre ;* je ne doute point que vous ne lui ayez donné les instructions nécessaires sur la réparation des contraventions faites au dernier traité par quelques corsaires d'Alger, et vous en trouverez ci-joint un nouveau mémoire, que vous lui remettrez entre les mains, en cas que vous ne l'ayez point détaché, et duquel il lui sera envoyé une copie à droiture à Alger.

« Après que vous aurez achevé la négociation que vous avez commencée avec les deux frères beys, mon intention est que vous partiez de Tunis avec tous les vaisseaux et autres bâtiments qui sont sous votre commandement pour venir désarmer à Toulon.

« Et la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

« Ecrit à Versailles, le 31 septembre 1685.

« *Signé :* LOUIS.

Et, plus bas :

« COLBERT. »

(*Aff. étr. — Afrique*, 1685, t. II)

M. DE SEIGNELAY AU MARÉCHAL D'ESTRÉES.

« A Chambord, 21 septembre 1685

« Monsieur,

« Je crois que vous jugez bien, par l'intérêt que je dois prendre à la gloire du roi, de la joie que j'ai reçue par la lecture de vos lettres des 1er et 2 de ce mois, et je puis vous assurer avec vérité que cette joie est encore augmentée par le plaisir que j'ai de voir les succès de ce qui se passe par les mains d'un homme pour qui j'ai une si grande estime, et, si je l'ose dire, une amitié aussi sincère.

« Sa Majesté a été fort touchée de tout ce que vous avez fait, et plût à Dieu que l'affaire d'Alger eût été commise à vos soins, et que vous eussiez été en état de profiter de la terreur de ceux de cette ville, lorsqu'on leur tira des bombes pour la première fois.

« Elle a bien voulu vous accorder la somme de 30,000 livres de gratification, et je ferai payer cette somme à qui il vous plaira l'ordonner.

« Je lui ai rendu compte de votre sentiment sur l'interdiction du sieur de Boulainvilliers par le sieur de Pointis ; Sa Majesté a estimé qu'il fallait statuer par une ordonnance ce que vous jugez à propos d'être observé à l'avenir en pareille occasion, et vous en trouverez ci-joint une expédition. J'avais prévu, par les ordres que j'ai donnés au sieur de Vauvré, ce que vous m'écrivez sur le sujet des blés que le sieur de Dons a rapportés de Tripoli, et je lui avais déjà écrit que cette affaire devait être remise à votre retour pour être réglée suivant ce que vous estimerez plus à propos.

« Il est très-certain que, pour le bon ordre de la marine, il est à propos de tenir souvent des conseils de guerre dans lesquels chaque officier dise son avis, ainsi que vous l'avez fait pratiquer dans l'affaire dudit sieur de Boulainvilliers, et il y a lieu d'espérer que, sous un chef aussi capable et aussi autorisé, les petites cabales qui ont été jusqu'à ce point parmi les officiers finiront, et que tout se réunira pour contribuer avec le chef à ce qui peut être de la gloire et du succès des entreprises qui seront tentées dans la suite.

« Je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« SEIGNELAY. »

(*Aff. étr. — Afrique*, 1685, t. II.)

L'escadre française ayant ainsi rempli les vues de Louis XIV, revint à Toulon, où elle mouilla le 25 septembre.

Le maréchal d'Estrées avait laissé le chevalier de Tourville dans la Méditerranée pour croiser devant Alger, car déjà quelques corsaires barbaresques avaient rompu le traité conclu *pour cent ans* en 1683 ; après avoir obtenu satisfaction de ces infractions, M. de Tourville ayant eu la même mission que M. le duc de Mortemart au sujet du salut, mais sans doute plus explicite, rencontra par le travers d'Alicante le vice-amiral espagnol Papachin, qui revenait de Naples avec deux vaisseaux de guerre de soixante-dix canons. Tourville montait un bâtiment de cinquante canons, et avait deux petites frégates sous ses ordres. Il envoya sommer le vice-amiral espagnol de saluer le papillon du roi de neuf coups de canon ; et, sur le refus de Papachin, Tourville l'aborda, pendant que les deux frégates accostaient l'autre vaisseau, et après une heure de combat, le pavillon espagnol s'abaissa devant le pavillon de France.

Cette action brillante et hardie fit le plus grand honneur au

chevalier de Tourville, mais causa beaucoup de mécontentement en Europe. C'était une hostilité flagrante commise contre l'Espagne, avec laquelle Louis XIV était alors en paix. Cette orgueilleuse prétention rappela le souvenir de la guerre de Gênes, et le prince d'Orange profita de cette nouvelle agression pour donner encore plus de solidité aux raisons qu'il alléguait, afin de liguer l'Europe contre Louis XIV.

Enfin, le 28 octobre de cette même année 1685, l'édit de Nantes fut révoqué.

Voici le texte de cette révocation fameuse :

« Sont supprimés, à compter de ce jour, 28 octobre 1685, « tous les privilèges accordés aux prétendus réformés par « Louis XII et Henri IV.

« Défense aux pasteurs de s'intituler ministres de la parole « de Dieu, d'appeler leur religion réformée sans y ajouter le « mot *prétendue*, et d'exercer leur religion par tout le royaume, « sans exception.

« Ordonne à tous les ministres de sortir de France sous quin- « zaine.

« Défense aux ministres de tenir des écoles, de pratiquer la « médecine, la chirurgie, ni même d'exercer aucune fonction « lucrative.

« Enjoint aux pères, mères, tuteurs, de faire élever leurs en- « fants et leurs pupilles dans la religion catholique.

« Les peines afflictives appliquées aux relaps (*les galères*) « seront applicables à tous ceux qui feraient le prêche, porte- « raient l'habit ecclésiastique, célébreraient les baptêmes, ma- « riages, enterrements, etc. »

Les effroyables conséquences de cette révocation des droits que Henri IV avait renouvelés par son édit de Nantes en faveur des calvinistes sont tellement connues, qu'il est inutile de parler ici des suites de cette grande calamité, qui, dépeuplant la France d'un vingtième de sa population, ruinant son industrie et tarissant la source de la richesse publique, fut plus fatale et plus désastreuse au pays que ne l'eussent été trente ans de guerre.

Mais les causes premières de cette mesure ne sont pas sans intérêt à connaître.

Louis XIV ne songeait pas à cette révocation, qui fut d'abord délibérée, approfondie, puis décidée dans le plus impénétrable secret entre M. de Louvois, madame de Maintenon, et le père Lachaise, confesseur du roi.

Les motifs qui dirigèrent ces trois volontés si toutes-puissantes sur Louis XIV sont faciles à pénétrer.



M. de Louvois, Mme de Maintenon et le père Lachaise préparant en secret la révocation de l'édit de Nantes.

On était en pleine paix, et, malgré les facilités et les expédients que lui donnaient sa charge de surintendant des bâtiments pour se rendre utile et conserver son crédit, M. de Louvois s'apercevait avec une jalouse amertume que Seignelay commençait à plaire extrêmement au maître et à madame de Maintenon. Les ambassades soumises et repentantes d'Alger, de Gênes, et récemment encore l'expédition si lucrative contre Tripoli, ainsi que le brillant combat de Tourville contre Papachin, ensuite duquel le pavillon d'Espagne amena devant le pavillon de France, avaient fort flatté l'orgueil de Louis XIV, plus que jamais épris de fausse et vaine gloire, de sorte que Louvois se mourait de rage et de crainte de voir Seignelay le remplacer dans l'esprit du roi, qui, d'ailleurs, commençait déjà à supporter moins patiemment le joug de fer et les brutalités du fils de Letellier. Enfin, Louvois avait peu ou point de chances de rompre la trêve qui tenait l'Europe en paix, tant on semblait las de la guerre, sur le continent, tandis que Seignelay, par ses expéditions incessantes contre les Barbaresques, se pouvait rendre continuellement nécessaire; aussi toutes ces raisons déci-

dèrent Louvois à appuyer de toutes ses forces le projet de la révocation.

Si les instructions de Louvois aux gouverneurs militaires des provinces n'existaient pas au dépôt de la guerre, si les incroyables cruautés des dragons, ces missionnaires bottés, ces convertisseurs à coups de sabre que Louvois dirigeait sur tous les points soupçonnés de protestantisme, n'avaient pas laissé d'irrécusables traces, on serait à se demander quel intérêt de *guerre* avait pu pousser Louvois à se montrer si ardent partisan d'une question qui semblait toute *religieuse* dès l'abord, mais dont l'impitoyable ambition de ce ministre fit une question toute *militaire*, parce qu'il fallait absolument que *M. de Louvois rendît* SON ARMÉE *indispensable*, et conséquemment indispensable aussi celui qui la gouvernait despotiquement.

En un mot, Louvois voulut la révocation de l'édit de Nantes, parce qu'il avait la certitude d'être chargé de la conversion des récalcitrants, et de pouvoir faire sa cour au maître, de toutes les âmes hérétiques que ses dragons devaient ramener au giron de la sainte Église.

Le père de Lachaise, jésuite et confesseur du roi, voulut la révocation de l'édit de Nantes, parce que, malgré sa mesure, sa réserve et sa modestie habituelle, il était trop de sa compagnie, et naturellement aussi trop de sa propre cabale catholique, pour ne pas ruiner autant que possible la cabale protestante, rivale de la sienne. Dès longtemps d'ailleurs, abusant de la complète et profonde ignorance de Louis XIV sur ces matières, il lui avait peint (avec cette rancune de prêtre que les meilleurs ne peuvent dépouiller) tout ce qui n'était pas jésuite ou de l'école de ces pères, comme radicalement opposé à l'autorité royale et infecté d'un effroyable esprit de révolte et de libertinage. Or on a vu dans son lieu que la persécution des jansénistes fut le premier fruit de ces fausses et malheureuses notions; on a vu quel éloignement, pour ne pas dire quelle haine, les jésuites avaient su inspirer à Louis XIV contre les solitaires de Port-Royal, ces hommes si pieux, si graves et si éclairés; on laisse à penser quels monstres chimériques les gens de la même compagnie de Jésus surent inventer lorsqu'il s'agit du protestantisme, cette abominable hérésie, frappée de tant et de si éclatants anathèmes!

Pour madame de Maintenon, elle était peut-être la plus intéressée des trois à *la révocation*, parce que, grâce à cette mesure, elle savait flatter puissamment et l'égoïsme et la vanité incurables de Louis XIV.

L'égoïsme de Louis XIV en lui persuadant, aidée du père Lachaise, qu'elle lui mettait en main, par cette révocation, un moyen commode, facile et sûr de racheter, pour ainsi dire, sans y mettre du sien, et sans s'imposer aucune privation ni pénitence pour cela, le scandale de sa vie passée, et d'échapper au diable, dont il avait une peur horrible, en extirpant l'hérésie de son royaume et en faisant sa cour au Très-Haut qui ne pouvait manquer de se montrer extrêmement sensible à cette extirpation et de la reconnaître par la faveur d'un salut au moins éternel.

La vanité de Louis XIV, en lui prouvant qu'il osait faire, lui, ce que Henri IV, Louis XIII et Richelieu avaient toujours redouté d'accomplir, même alors que le parti protestant semblait pour toujours abattu; à savoir : de forcer la conversion des calvinistes ou de les chasser de France, ainsi qu'avait fait pour les Maures d'Espagne le malheureux et faible Philippe III, qui, en exilant un million d'*infidèles* de son catholique royaume, exila avec eux les arts, l'industrie et la richesse que ces hérétiques y faisaient fleurir.

En un mot, Louis XIV voulut révoquer l'édit de Nantes, et le révoqua, parce que Louvois, madame de Maintenon et le P. Lachaise le voulurent.

En effet, comment penser qu'égoïste, faible et vaniteux, que déjà affaibli par l'âge et par son effroi de l'enfer et de ses flammes, que défendu de toute saine et juste réflexion par son ignorance et par cette barrière infranchissable que sa superbe et l'habileté de ses ministres et de madame de Maintenon avaient éternellement élevée entre lui et tout sage conseiller; comment penser, enfin, que Louis XIV, dominé de la sorte, ait pu résister à ces trois fatales influences, et que, même au contraire, il ne se soit pas applaudi plus tard de cette irréparable faute, lorsque, après la révocation, depuis Louvois jusqu'aux évêques, aux intendants et aux officiers, tous lui montraient les protestants convertis par millions, et bénissant le grand roi qui, non content de s'intéresser à la conservation de la vie de ses sujets, songeait encore et travaillait si efficacement à leur salut éternel. . . . .

La révocation de l'édit de Nantes suivit son cours; mais il est juste de dire que Seignelay, et par respect et conviction des vues de son père, et par sa jalousie contre Louvois, se montra peu partisan de cette mesure.

Il fit de sévères reproches, ainsi qu'on le voit dans ses dépêches, à l'intendant de Brest, qui, dans son zèle aveugle et sa haine catholique contre les protestants, avait fait fouetter et raser sur une place publique, un homme, sa femme et ses deux filles âgées de seize et dix-huit ans, tous de la religion prétendue réformée, qui, pour échapper aux dragonnades, avaient tenté de s'exiler, et que ledit intendant avait fait reprendre sur un navire anglais, d'après des instructions qu'on lira plus bas.

Seignelay s'opposa encore, autant qu'il le put, à une effroyable mesure, qui était de *fumer* les navires en faisant brûler dans la cale et les entre-ponts des matières infectes et délétères, afin d'en chasser les religionnaires qui y seraient demeurés cachés.

Mais il lui fut impossible d'éluder les ordres exprès de Louis XIV, au sujet des protestants qui voulaient quitter la France. Voici plusieurs des instructions, données par ordre du roi, à quelques capitaines de vaisseaux, pour leur enjoindre de s'opposer à l'émigration des protestants.

PRÉCAUTIONS ORDONNÉES POUR EMPÊCHER L'ÉMIGRATION DES PROTESTANTS.

Mémoire pour servir d'instruction au sieur chevalier DESAUGERS, *commandant la frégate* la Gaillarde.

« Sa Majesté étant persuadée de la vigilance et affection à son service du sieur Desaugers, aide-major de la marine au port de Rochefort, elle a bien voulu lui donner le commandement de la frégate *la Gaillarde*, qu'elle fait armer au port de Rochefort.

« Sa Majesté veut qu'avec ladite frégate et la corvette *la Marguerite*, qu'il a commandée jusqu'à présent, et qu'elle veut qu'il remette au sieur de Ris, lieutenant de marine, il garde les côtes et îles d'Arven, les courraux d'Oléron et l'entrée de la rivière de Seudre, pour empêcher les religionnaires de passer dans les pays étrangers, et, pour cet effet, il visitera exactement tous les bâtiments étrangers qui entreront et sortiront de ces endroits, et en tirera les religionnaires français qu'il y trouvera; il fera la même visite dans toutes les barques traversières et autres bâtiments, pour en ôter pareillement les religionnaires, à moins qu'il ne soit assuré qu'ils doivent seulement naviguer le long des côtes, et faire leur commerce ordinaire.

« Comme Sa Majesté a fait armer plusieurs bâtiments pour garder les côtes de Guyenne, Saintonge, Aunis et Poitou, et qu'il pourrait y avoir des occasions qu'il serait nécessaire de les rassembler tous, elle veut que ledit chevalier Desaugers obéisse en ce cas au sieur de Salampart, commandant la frégate *la Bien-Aimée*. »

Mémoire pour servir d'instruction au sieur DE SALAMPART, *capitaine de marine, commandant de la frégate du roi* la Bien-Aimée.

« Sa Majesté ayant donné au sieur de Salampart le commandement de la frégate *la Bien-Aimée*, son intention est qu'il garde l'entrée de la rivière de Charente et les rades de chef de

baie, de la Patisse et de Saint-Martin avec ladite frégate et la barque longue *la Flotte*, que Sa Majesté a mise aussi sous son commandement, empêche les religionnaires de passer dans les pays étrangers, et, par cet effet, visitera tous les bâtiments étrangers qui entreront et sortiront desdites rades pour en tirer les religionnaires français qu'il y trouvera, et en usera de même à l'égard des barques traversières et autres bâtiments, observant de n'y en laisser aucun, à moins qu'il ne soit assuré qu'ils soient pour naviguer le long des côtes et faire leur commerce ordinaire.

« En cas qu'il fût nécessaire que le sieur de Salampart allât jusqu'à la côte d'Olonne pour empêcher pareillement les religionnaires de sortir par les côtes du Poitou, il ne manquera pas d'y aller. Sa Majesté lui ayant aussi confié la garde des côtes.

« Sa Majesté ayant donné les ordres nécessaires aux sieurs chevaliers de Perrinet et Desaugers, savoir : au premier, de garder la rivière de Bordeaux et les environs, et à l'autre, les îles d'Arvert, les courraux d'Oléron, et l'entrée de la rivière de Seudre, elle leur ordonne d'obéir audit sieur de Salampart en cas que, pour raisons importantes à son service, ils reçoivent ordre de le joindre.

« 28 octobre 1685. »

Instruction que le roi a ordonné être mise ès mains de M. Gabaret, *chef d'escadre de ses armées navales.*

« Sa Majesté estimant nécessaire à son service de faire armer un vaisseau de guerre à Rochefort, pour la garde des côtes voisines, qui puisse servir en même temps à l'instruction des officiers et gardes de marine, elle a donné les ordres audit port pour l'armement du *Soleil-d'Afrique*, et elle a destiné ledit sieur Gabaret pour le commander pendant deux mois.

« Le principal service qu'il doit rendre dans ce commandement est d'empêcher que les vaisseaux étrangers qui viennent faire commerce dans les côtes du Poitou et de Saintonge n'embarquent des gens de la religion protestante réformée, Sa Majesté étant informée que plusieurs, plutôt par principe de libertinage que par aucun autre, veulent quitter la France pour aller dans les pays étrangers; et c'est pour l'empêcher que ledit sieur Gabaret doit se tenir en état d'aller dans tous les lieux où il apprendra que quelque vaisseau étranger aura abordé pour le visiter avec soin, faire débarquer les hardes et effets appartenant à des sujets de Sa Majesté qui ne seront point pourvus de passe-ports, et en cas qu'ils fussent déjà embarqués, les obliger de retourner chez eux.

« Il doit observer de ne communiquer à personne les ordres qu'il a à cet égard, étant bien important que les religionnaires ne sachent pas que l'on ait aucune intention pour les empêcher de quitter le royaume.

« Il doit observer, à l'égard des vaisseaux anglais, de ne leur donner aucun sujet de plainte dans la visite qu'il en fera, et de prendre même quelque prétexte pour cette visite, en faisant accompagner de quelque officier les commis des fermes ou en telle autre manière qu'il estimera convenable.

« Sa Majesté veut qu'il navigue incessamment depuis l'entrée de la rivière de Nantes jusqu'à l'entrée de celle de Bordeaux, suivant les vents qui lui seront favorables.

« Il doit être informé qu'elle a fait armer une frégate et deux corvettes pour demeurer à l'entrée de la rivière de Bidassoa, et quoiqu'il n'y ait pas d'apparence que les Espagnols fassent aucun armement qui puisse obliger de fortifier le chevalier de Perrinet qui commande ces bâtiments, cependant Sa Majesté veut que ledit sieur Gabaret tienne correspondance avec lui, et en cas que, suivant les avis qu'il en recevra, il estimât nécessaire de l'aller joindre, il le fasse; et, pour cet effet, elle donne ordre audit sieur chevalier de lui obéir en cas de jonction. »

Maintenant on va, dans le chapitre suivant, jeter un coup d'œil rapide sur les événements qui amenèrent en Angleterre la révolution de 1688, et causèrent, ainsi qu'on l'a dit, deux des plus grandes expéditions maritimes de ce siècle.

LIVRE HUITIÈME.

CHAPITRE LIII.

En se reportant par la pensée vers une époque déjà lointaine, on éprouvera sans doute un singulier sentiment d'intérêt, si on se rappelle l'entrevue du prince d'Orange et de M. Colbert de Croissy, qui eut lieu à la Haye vers le mois de février 1666 dans le cabinet de M. d'Estrades, ambassadeur de France auprès des Sept-Provinces, entrevue qui servit d'exposition au drame dont l'invasion de la Hollande fut la péripétie, et la révolution de 1688 le dénoûment.

Alors (en 1666) Guillaume d'Orange avait seize ans à peine; cet enfant, pâle, souffreteux, mais déjà secret et impassible, venait humblement prier M. d'Estrades d'obtenir de Jean de Witt la permission de conserver M. de Zuilistein auprès de lui; car on se souvient que c'était là le temps de la suprême influence du parti français ou républicain en Hollande, et qu'alors l'avenir du jeune prince d'Orange semblait à jamais perdu, puisque les Sept-Provinces, encore sous une impression de crainte ou de défiance causée par les violences tyranniques du père de Guillaume, venaient d'exiger de son fils le serment solennel de renoncer à tout emploi public.

Et pourtant, six années après, en 1672, Guillaume d'Orange, exploitant avec habileté le meurtre des frères de Witt, massacrés par un peuple furieux et imbécile, se faisait élire stathouder et généralissime des armées de la république, aux acclamations de cette foule versatile qu'il méprisait profondément.

Puis, une fois élu, Guillaume d'Orange, plus hautain, plus despote, plus intraitable encore que son père, après avoir substitué à l'administration fertile, sage et libérale de Jean de Witt le gouvernement militaire le plus brutal et le plus funeste aux intérêts matériels de ces malheureuses provinces, dont le commerce, les richesses et l'influence maritime périclitèrent toujours depuis son stathouderat; Guillaume d'Orange, dis-je, va se voir proclamer roi d'Angleterre en 1688, et, comme chef et fondateur de la ligue d'Augsbourg, se trouver l'arbitre de l'Europe, qu'il soulèvera tout entière contre Louis XIV, l'objet constant de sa haine et de son implacable jalousie.

Fortune incroyable et inespérée! que Guillaume d'Orange dut peut-être plus encore aux fautes inouïes et aux erreurs irréparables de ses ennemis qu'à lui-même; car son génie, bien que prudent, habile, profondément souterrain et d'une infernale opiniâtreté, ne lui eût jamais creusé sans doute une voie aussi directe, aussi courte que celle qui le conduisit au trône et à l'entière réalisation des rêves de l'ambition la plus effrénée; voie qui lui fut d'ailleurs surtout ouverte et merveilleusement facilitée par Louvois, qui, en haine de Colbert et pour se rendre nécessaire à Louis XIV, avait causé la première guerre de Hollande en 1670, et conséquemment la ruine du parti républicain et l'exaltation de Guillaume aux charges du stathouder; par Louvois, qui, en 1688, pour susciter une nouvelle guerre à Louis XIV, empêcha ce roi, ainsi qu'on le dira en son lieu, de prendre le seul parti qui pût arrêter court les projets de Guillaume et conserver la couronne à Jacques II.

Ainsi donc Guillaume alla droit au stathoudérat par le meurtre de Jean de Witt, son tuteur, et au trône par l'usurpation des droits de Jacques II, son beau-père et son oncle, comme on va le voir par un rapide aperçu des principaux événements de cette révolution.

Il est hors de doute que l'unique et intime pensée de Charles II, dès qu'il se vit sur le trône, fut de rétablir la religion catholique en Angleterre, afin d'opérer par ce moyen une révolution politique et de substituer son autorité absolue au gouvernement représentatif qui régissait les trois royaumes; car

là, comme toujours, la question religieuse n'était que le prélude ou le prétexte de l'action politique.

Bien que dans un but différent, Jacques II suivit en plusieurs points l'exemple de son frère ; ainsi il tâcha toujours de se ménager à la fois l'appui de Louis XIV et du prince d'Orange, espérant que le premier l'aiderait à réaliser son rêve de monarchie absolue, et que le second assurerait l'alliance de la Hollande à ce royaume ainsi regénéré. Toutes les fatales irrésolutions de Jacques II, sa conduite inconséquente et indécise, dérivent de cette pensée première si éminemment fausse et malheureuse, puisqu'il fallait décidément opter entre Louis XIV et Guillaume, au risque de se voir attaqué ou trahi par tous deux, ainsi qu'il en arriva d'ailleurs, en cela que l'alliance de l'Angleterre et de la Hollande devait amener une rupture avec la France, comme aussi l'alliance de l'Angleterre et de la France amener une rupture avec la Hollande.

Jacques II se livra néanmoins à cette politique tortueuse et malhabile, qui porta bientôt ses fruits ; car ni Louis XIV ni le prince d'Orange n'en furent dupes, et le furent si peu, que, le 19 décembre 1685, Louis XIV dépêchait à M. de Barillon, ambassadeur de France à Londres, un courrier extraordinaire, et lui ordonnait, par une lettre de cette même date : « De faire « savoir secrètement aux parlementaires de l'opposition qu'ils « pouvaient agir pour la conservation de leurs droits, de leurs « privilèges et de leur religion, sans rien avoir à craindre de la « France ; » et en même temps M. Barillon devait se servir de toutes les occasions qui se présenteraient « pour insinuer adroi- « tement au roi d'Angleterre tout l'intérêt qu'il avait d'em- « ployer son autorité pour le rétablissement de la religion « catholique. » (*Aff. étrang.*, *Angl.*, 1685, 1688.)

Ainsi trahi par Louis XIV, et se croyant sûr de son appui, Jacques se précipita plus aveuglément que jamais dans ses voies de contre-révolution, tandis que l'opposition, rassurée par les confidences de Barillon, commença d'organiser cette vaste et silencieuse conspiration que le prince d'Orange devait trouver mûre et à point, lorsque l'incompréhensible opiniâtreté de son oncle et la non moins incompréhensible conduite de Louis XIV à l'égard de ce malheureux roi lui donnèrent tant d'espoir d'arriver au trône.

Car, il faut le dire, avant que de s'armer ouvertement contre son beau-père, Guillaume, poussé par sa haine pour Louis XIV, avait tout tenté pour entraîner le roi d'Angleterre dans la ligue d'Augsbourg qui s'allait conclure, représentant à ce prince, avec une grande énergie de conviction, d'ailleurs merveilleusement d'accord avec ses propres vues, qu'un roi d'Angleterre, étroitement uni à son parlement, et lié par une communion d'intérêts politiques à une puissance maritime telle que la Hollande, pouvait devenir l'arbitre de l'Europe et écraser la France. Cette perspective flattait extrêmement l'orgueil de Jacques II ; aussi ne pouvait-il se résoudre à rompre avec son gendre ; mais il ne pouvait non plus renoncer aux subsides accordés par Louis XIV, et surtout à l'espoir (qu'il croyait certain) d'obtenir l'assistance de ce roi dans le cas où ses projets d'absolutisme rencontreraient quelque obstacle.

Mais le prince d'Orange savait depuis longtemps les irrésolutions de son beau-père et ses liaisons avec la France par M. le duc de Sunderland, qui, bien que chèrement payé par Louis XIV, trompait à la fois et ce roi et Jacques II, en instruisant Guillaume d'Orange de ce qui se passait dans le conseil du roi d'Angleterre, dont lui, Sunderland, était le membre le plus influent et le plus écouté.

On verra plus bas, par une dépêche de M. le comte d'Avaux, ambassadeur de France à la Haye, toutes les filiations de cette intrigue qu'il avait pénétrée. Cela est très-curieux ; qu'on en juge par ces quelques mots.

Depuis longtemps madame la duchesse de Sunderland était en galanterie ouverte et réglée par M. Sidney, oncle de M. de Sunderland, et créature dévouée du prince d'Orange. M. de Sunderland tolérait ou autorisait cette liaison de madame sa femme avec son oncle, dont il espérait et attendait un gros héritage, et se servait de cette facilité pour ne laisser rien ignorer au prince d'Orange de ce qui se décidait dans le conseil du roi d'Angleterre, soit par les entretiens de madame de Sunderland avec M. Sidney lorsque celui-ci venait en Angleterre, soit par sa correspondance lorsque M. Sidney retournait en Hollande auprès du stathouder.

Aussi ce dernier, confidemment averti par M. de Sunderland qu'il n'y avait aucun fond à faire sur l'alliance du roi Jacques, conspira dès lors contre lui, et fit signer par ses adhérents la ligue d'Augsbourg, qui fut enfin secrètement conclue à Venise, au milieu des folles joies de son carnaval, vers le commencement de l'année 1686.

Depuis cette époque (1686) jusqu'en 1688, le malheureux Jacques II, trahi d'ailleurs par Louis XIV, par son premier ministre, par son gendre, par sa fille, égaré par les funestes conseils du jésuite Piter, marcha de fautes en erreurs, et non-seulement irrita les masses par ses humiliantes déférences pour le parti prêtre catholique et par l'acharnement avec lequel il persécuta les autres sectes, mais encore s'aliéna les plus grands seigneurs de sa cour, qui ne purent tolérer les arrogantes prétentions de ce même parti.

Puis, en 1687, lorsque le mécontentement fut général et que l'on commença de parler du prince d'Orange comme du successeur naturel de Jacques par le fait de madame la princesse d'Orange, sa fille, la naissance sinon supposée, du moins fort contestée, du prince de Galles, qui ruinait nécessairement les espérances que pouvaient avoir conçues les amis du stathouder, fut le texte d'une foule d'attaques qui, habilement exploitées par les émissaires de Guillaume, vinrent donner un nouvel aliment à l'irritation publique.

Et, de fait, cette merveilleuse et surtout si *opportune* naissance d'un héritier présomptif de la couronne, miracle attribué à un pèlerinage que fit la reine à la fontaine de Sainte-Hunifrède, le mystère et les singulières circonstances de l'accouchement, tout concourt à donner une apparence de fondement et d'autorité aux bruits qui, répandus d'abord en Hollande puis bientôt en Angleterre, n'allaient rien moins qu'à persuader au public que le prince de Galles était un enfant supposé.

Fausses ou vraies, ces assertions furent comme le signal d'une défection parmi les officiers et les généraux des troupes du roi Jacques ; un grand nombre de capitaines de vaisseau et le fameux amiral Herbert passèrent en Hollande ; plusieurs séditions, excitées par la haine des protestants contre les catholiques, éclatèrent dans l'armée de terre et de mer, et les gens sensés purent dès lors prévoir que la cause de Jacques II était à jamais perdue.

Aussi, dès 1687, M. d'Avaux, ambassadeur de France à la Haye, avait écumé les premiers projets du prince d'Orange, et en avait écrit longuement et fort sérieusement à M. de Croissy. On traita sa découverte d'imagination et de chimère ; il insista, il donna des preuves, il cita des faits, sans inspirer plus de créance. Ainsi, le 17 décembre 1687, M. d'Avaux écrivit au roi « qu'il ne doutait pas que le prince d'Orange ne suscitât des « affaires au roi d'Angleterre si la reine venait à accoucher d'un « fils. »

Plus tard, le 8 avril 1680, il écrivait au roi :

« Depuis longtemps je me suis donné l'honneur de mander à Votre Majesté que le prince d'Orange avait dessein d'entreprendre quelque chose en Angleterre ; mais maintenant tous ses préparatifs sont considérables ; et, quoiqu'on ne doive pas faire grande réflexion sur les écrits qu'on débite en Hollande, on vient d'en imprimer un si fort et si précis qu'on ne peut le regarder que comme un manifeste pour servir à la guerre. »

Puis M. d'Avaux ajoutait :

« Il n'est que trop certain que le prince et la princesse d'Orange sont informés de ce qui se passe de plus secret dans le cabinet du roi d'Angleterre ; que, pour ce qui est de M. Sidney, si attaché au prince d'Orange, je crois, et j'ai toujours cru, que milord Sunderland n'était pas fâché qu'il fût bien avec le stathouder pour avoir, dans un changement de gouvernement, un homme qui le maintînt. Je sais que M. de Sunderland révèle à M. Sidney tout ce qu'il sait de plus secret, et que

M. le prince d'Orange n'ignore rien de ce que sait M. Sidney. De plus, je suis averti par de bons endroits que non-seulement M. de Sunderland considère fort M. Sidney parce qu'il est son neveu et qu'il espère être son héritier, mais que M. Sidney a sur son esprit un crédit tout entier, ayant une galanterie réglée avec madame de Sunderland, qui gouverne absolument son mari. »

Le 25 juin 1688, M. d'Avaux écrivait encore :

« Qu'il mandait par tous les ordinaires que les armements de mer se continuaient en Hollande ; que cela ne regardait que l'Angleterre ; qu'il y avait déjà quatre vaisseaux qui avaient passé le Pampus, et que l'on travaillait à faire passer les autres. »

Puis il ajoutait de sa main en *post-scriptum* :

« J'avertis le roi, pour la dixième fois, que tout ce qui se « passe de plus secret dans le conseil du roi d'Angleterre est « révélé au prince d'Orange. »

Le 11 août 1688, il disait à M. de Croissy :

« J'ai mandé au roi que je ne manquerais pas d'envoyer dès ce même jour à M. de Barillon une copie de tout ce que j'ai eu l'honneur de dire à Sa Majesté là-dessus, car il me semble qu'on s'endort en Angleterre, et il est fort à craindre que Sa Majesté le roi Jacques ne se trouve surpris tout à coup et peut-être au premier jour ; ce ne sera pas du moins manque d'avoir été bien averti depuis longtemps des mauvaises intentions du prince d'Orange, et principalement depuis la grossesse de la reine. »

Enfin, le 1er septembre, M. d'Avaux écrivait encore à M. de Croissy :

« Je mandai au roi que je n'avais écrit que trop souvent et peut-être trop amplement toutes les différentes circonstances qui pouvaient lui rendre indubitable le dessein du prince d'Orange contre l'Angleterre ; qu'il ne restait plus qu'à informer Sa Majesté du temps où le prince d'Orange mettrait ses desseins à exécution c'est ce que je fis. « Le siége de Philisbourg « fit augmenter les actions de dix pour cent et rendit les États-« Généraux fort insolents par la certitude que le roi ne les atta-« querait pas, ni les Pays-Bas espagnols. » Or, je mandai au roi que, tant que les États-Généraux n'auraient pas peur, mais une peur bien pressante, il n'y aurait rien à attendre d'eux ; et je ne pus m'empêcher de représenter encore à Sa Majesté que si, dans la conjoncture présente du passage du prince d'Orange en Angleterre, soit que son entreprise réussisse, soit qu'elle manque, ils voyaient d'un côté une puissante armée de Votre Majesté, et, de l'autre, de bonnes conditions d'accommodement, peut-être pourrait-on trouver moyen de les engager dans une alliance avantageuse pour la France.

« J'assurai de plus Sa Majesté que, si elle faisait assiéger Bruxelles, le prince d'Orange ne se détournerait pas pour cela d'un seul pas ; il se croit trop assuré de la conquête d'un puissant royaume pour s'arrêter à la prise d'une ville ; je sais même de bonne part qu'il a dit aux Espagnols qu'ils gardassent seulement Ostende, Mons et Namur, et que, pour toutes les autres villes dont Sa Majesté s'emparerait, il saurait bien les reprendre. Mais, pour ce qui est des États-Généraux, la prise d'une place en Flandre les étonnerait bien et les ferait rentrer en eux-mêmes.

« Le siége de Philisbourg, je le répète à Sa Majesté, n'a pas fait cet effet ; au contraire, il les a rassurés en leur faisant croire que la guerre s'éloignerait d'eux : C'EST PAR CETTE RAISON QUE LE PRINCE D'ORANGE EN A ÉTÉ FORT AISE, et aussi parce qu'il est persuadé que l'Empereur et beaucoup de prince de l'Empire s'engageront sous ce prétexte dans la guerre, et que son intérêt demande que les armes de Sa Majesté soient occupées dans l'Empire ; que ce qui reste aux Espagnols dans les Pays-Bas ne soit pas entamé, et que les États-Généraux soient mécontents autant qu'ils le sont à présent sur le fait du commerce.

« Comme les créatures du prince d'Orange ne font pas mystère de dire qu'aussitôt qu'il aura fait assembler un parlement en Angleterre il déclarera la guerre à Sa Majesté, et qu'il est fort apparent qu'il entraînera les États Généraux dans son sentiment, j'ai estimé qu'il était de mon devoir de rendre compte à Sa Majesté des moyens qui peuvent empêcher les États d'entrer dans ces engagements. Je n'en connais que deux, qui sont : « ou de leur donner satisfaction sur les affaires de commerce, « ou de les mettre, par la force des armes, dans la nécessité de « s'attacher aux intérêts de Sa Majesté en faisant avancer des « troupes sur les frontières des États-Généraux. »

« Que je pouvais assurer qu'il n'y avait pas d'autres moyens que ces deux-là pour empêcher les États de s'unir au prince d'Orange s'il devient roi d'Angleterre. Quand je considère que ce prince emmène avec lui quatorze mille hommes des meilleures troupes des États, tous leurs vaisseaux de guerre, toute leur artillerie, car leurs magasins sont presque vides, je me persuade que le prince a voulu se rendre maître de toutes leurs forces afin qu'ils dépendissent de lui ; c'est encore ce qui me fait croire que le temps serait propre de marcher contre eux. »

(*Aff. étrang.*, *Hollande*, 1685-1688.)

On a voulu donner, sans parenthèse aucune, ces fragments de la correspondance diplomatique de M. le comte d'Avaux, pour mettre en évidence les faits suivants qui en résultent :

1° Que Louis XIV, bien qu'instruit jour par jour des progrès de la conspiration de Guillaume d'Orange contre Jacques II, et des projets hostiles à la France que le stathouder tramait en cas de réussite, que Louis XIV, dis-je, laissa toute liberté au prince d'Orange d'exécuter son dessein ;

2° Que M. d'Avaux avait toujours et incessamment répété que le plus sûr moyen de ruiner les projets ambitieux du prince d'Orange était de satisfaire les États-Généraux sur le traité de commerce, parce qu'alors, tout sujet d'irritation cessant contre la France, M. d'Avaux pouvait peut-être obtenir des colléges l'assurance qu'ils s'opposeraient aux tentatives du prince d'Orange contre l'Angleterre, puisque, d'après les lois fondamentales de la république, le stathouder ne pouvait prendre aucune mesure initiative sans le concours et l'assentiment des colléges ;

3° Que voyant ses avis dédaignés à ce point, qu'au lieu d'accorder une juste satisfaction aux États-Généraux sur ce traité de commerce, Louis XIV avait, au contraire, ordonné en pleine paix de saisir leurs vaisseaux, au mépris du droit des gens, M. d'Avaux avait fait observer, et ce fort sagement, que, puisqu'au lieu de chercher à s'assurer l'alliance des États-Généraux on prenait à tâche de se les aliéner, il fallait au moins, pour empêcher la république de souscrire aux projets du prince d'Orange, faire avancer des troupes sur ses frontières, afin d'enlever, par la terreur, ce qu'il eût été si facile et si sûr d'obtenir par des voies d'accommodement.

Or, cette dernière détermination, d'intimider la Hollande, fut prise un instant par Louis XIV, mais, malheureusement, cet élan de saine et vigoureuse politique fut à l'instant comprimé par l'influence de Louvois ; on verra bientôt comment.

Le 9 septembre 1688, le comte d'Avaux, ayant découvert jusqu'aux moindres détails de la conspiration du prince d'Orange, en fit aussitôt part à Louis XIV, et insista si formellement sur les dangers qui menaçaient la France et la paix future de l'Europe, dans le cas où Guillaume arriverait au trône d'Angleterre, que le roi ordonna à M. d'Avaux de déclarer immédiatement aux États-Généraux que toute tentative contre le roi Jacques II serait considérée, par Louis XIV, comme une rupture éclatante entre la France et la république, et qu'en attendant une armée d'observation prendrait position sur la frontière de la république.

Certes, si Louis XIV eût été conséquent à cette déclaration, Jacques II était sauvé, la paix assurée en Europe ; car les États-Généraux n'avaient point encore adhéré à l'entreprise du prince

d'Orange, et ni le pape, ni l'Empereur, ni le roi d'Espagne n'eussent osé soutenir à la fois l'usurpation du prince d'Orange et l'exaltation d'un prince calviniste aux dépens d'un roi catholique. Encore une fois, le salut du roi d'Angleterre était à ce prix, puisque les États-Généraux, inquiétés sur leur frontière, n'eussent jamais consenti, dans ce moment critique, à dégarnir leurs villes fortes et à vider leurs arsenaux pour complaire aux intérêts personnels du prince d'Orange.

Que fait au contraire Louis XIV? Au lieu de porter ses troupes, selon l'esprit de sa déclaration, sur les frontières de Hollande, il change tout à coup de pensée, déclare subitement la guerre à l'Empire, fait investir Philisbourg par M. le dauphin, rompt ainsi le traité de Nimègue, la trêve de vingt ans, et, par cette violation flagrante de sa promesse, ligue contre lui, et en faveur des tentatives du prince d'Orange, toutes les puissances qu'il pouvait se concilier en soutenant Jacques II contre le stathouder, le roi catholique contre l'usurpateur hérétique, le beau-père contre le gendre.

Maintenant quelle fut la cause première de ce changement subit dans la pensée de Louis XIV, à propos de sa déclaration aux États-Généraux. Pourquoi cette guerre contre l'Empire? Pourquoi ce malencontreux siége de Philisbourg, qui réjouit si fort le prince d'Orange, « et fit monter de dix pour cent le taux « des effets publics en Hollande? » Il faut le dire, cette étrange politique fut encore un fruit de la funeste volonté de Louvois, de nouveau mise en jeu par le motif le plus frivole, « la « mauvaise construction d'une fenêtre de Trianon. »

On se souvient qu'en 1670 Louvois avait voulu la guerre pour *bien embarrasser Colbert;* eh bien! Louvois voulut encore la guerre en 1688, non plus pour embarrasser Colbert, qui était mort à la peine, mais POUR FORCER LOUIS XIV A LAISSER LA TRUELLE, selon les expressions de ce ministre, ainsi qu'on va le voir en son lieu.

Et comme la guerre avec l'Empire, entamée par le siége de Philisbourg, pouvait se terminer assez tôt, Louvois voulut, en homme prévoyant, se réserver l'éventualité d'une conflagration générale, en laissant toute facilité aux projets du prince d'Orange, qui, une fois roi d'Angleterre et chef de la ligue d'Augsbourg, était en mesure, ainsi qu'il le prouva de reste, de susciter à la France une série de guerres interminables.

Or, le fragment suivant des *Mémoires de M. de Saint-Simon* donne la clef de toute cette intrigue, et explique à merveille tout ce qui, sans cela, serait demeuré un mystère de folie et de vertige à confondre la raison.

On fait cette citation d'autant plus volontiers, que tout prouve combien M. de Saint-Simon était justement informé, et que ce passage donne aussi quelques particularités sur M. d'Avaux :

« D'Avaux avait été conseiller au parlement, maître des requêtes, enfin conseiller d'État; c'était un fort bel homme, et bien fait, galant aussi, et qui avait de l'honneur, fort l'esprit du grand monde, de la grâce, de la noblesse et beaucoup de politesse. Il alla d'abord ambassadeur à Venise, ensuite plénipotentiaire à Nimègue, où, en grand courtisan qu'il était, il s'attacha à Croissy, qui l'était avec lui, ce frère de Colbert, lequel, on l'a dit, le fit secrétaire d'État des affaires étrangères, à la disgrâce de Pomponne. D'Avaux, quelque temps après la paix de Nimègue, fut fait ambassadeur en Hollande. Le nom qu'il portait lui servit fort pour tous ces emplois. Il s'acquit en Hollande une amitié et une considération générale, et jusque du peuple, et sut si bien se ménager avec le prince d'Orange, malgré les ordres positifs et réitérés qu'il avait de chercher à lui faire de la peine en tout, jusque dans les choses inutiles, qu'il aurait fait tout ce qu'il aurait voulu pour le roi, sans cette aversion que le prince d'Orange ne put jamais vaincre.

« D'Avaux fut informé, dès les premiers temps, du projet de la révolution d'Angleterre, quand le projet était encore un grand secret, et en avertit le roi. On se moqua de lui, et on préféra croire Barillon, ambassadeur du roi en Angleterre, qui, trompé par Sunderland et les autres ministres confidents du roi Jacques, mais perfides et qui trempaient eux-mêmes dans la conjuration, abusé par le roi d'Angleterre, aussi dupe de ses ministres, rassura toujours notre cour, et lui persuada que les soupçons qu'on y donnait n'étaient que des chimères.

« Ils devinrent pourtant si forts, et d'Avaux marquait tant de circonstances et de personnes, qu'il ne tint qu'à nous de n'être pas les dupes en faisant le siége de Maëstricht, qui déconcertait toutes les mesures du prince d'Orange, « au lieu de celui « de Philisbourg qui n'en rompit aucune; mais Louvois voulait « la guerre, et se garda bien de l'arrêter tout court. » Outre sa raison générale d'être plus maître de tout par son département de la guerre, il en eut une particulière très-pressante, que j'ai sue depuis longtemps, bien certainement, et qui est trop curieuse pour l'omettre, puisque l'occasion s'en présente si naturellement. En 1688, le roi, qui aimait à bâtir et qui n'avait plus de maîtresses, avait abattu le petit Trianon de porcelaine qu'il avait pour madame de Montespan, et le rebâtissait pour le mettre dans l'état où on le voit encore; Louvois était surintendant des bâtiments; le roi, qui avait le coup d'œil de la plus fine justesse, s'aperçut d'une fenêtre de quelque peu plus étroite que les autres; les trumeaux ne faisaient encore que s'élever et n'étaient pas joints par le haut; il la montra à Louvois pour la réformer, ce qui était alors très-aisé. Louvois soutint que la fenêtre était bien; le roi insista, et le lendemain encore, sans que Louvois, qui était entier, brutal et enflé de son autorité, voulût céder. Le roi vit le lendemain Lenôtre dans la galerie : quoique son métier ne fût guère que les jardins, où il excellait, le roi ne laissait pas de le consulter sur les bâtiments; il lui demanda s'il avait été à Trianon. Lenôtre répondit que non; le roi lui ordonna d'y aller : le lendemain il le vit encore; même question, même réponse; le roi comprit à quoi il tenait, tellement, qu'un peu fâché, il lui commanda de s'y trouver l'après-dînée même, à l'heure qu'il y serait avec Louvois : pour cette fois, Lenôtre n'osa y manquer. Le roi arrivé et Louvois présent, il fut question de la fenêtre, que Louvois opiniâtra toujours de largeur égale aux autres. Le roi voulut que Lenôtre l'allât mesurer, parce qu'il était droit et vrai, et qu'il dirait librement ce qu'il aurait trouvé. Louvois, piqué, s'emporta; le roi, qui ne l'était pas moins, le laissait dire; cependant Lenôtre, qui aurait bien voulu n'être pas là, ne bougeait; enfin le roi le fit aller, et cependant Louvois, toujours à gronder et à maintenir l'égalité de la fenêtre avec audace et peu de mesure; Lenôtre trouva enfin que le roi avait raison de quelques pouces. Louvois voulut imposer; mais le roi, à la fin, trop impatienté, le fit taire, lui commanda de faire défaire la fenêtre à l'heure même, et, contre sa modération ordinaire, le malmena fort durement.

« Louvois, qui n'avait pas accoutumé d'être traité de la sorte, revint chez lui en furie et comme un homme au désespoir. Saint-Pouange, le Villadin et ce peu de familiers de toute heure en furent effrayés, et dans leur inquiétude tournèrent pour savoir ce qui était arrivé. A la fin, il leur conta donc qu'il était perdu, et que, pour quelques pouces, le roi oubliait tous les services qui lui avaient valu tant de conquêtes, « mais qu'il y « mettrait ordre, et qu'il lui susciterait une guerre telle, qu'il « lui ferait avoir besoin de lui et laisser là la truelle. » De là, il s'emporta en reproches et en fureur. Louvois ne mit guère à lui tenir parole; il enfourna la guerre par la double élection de Cologne, du prince de Bavière et du cardinal de Furstemberg. Il la confirma en portant la flamme dans le Palatinat, « et en « laissant toute liberté au projet d'Angleterre. »

Louvois laissa donc « toute liberté au projet d'Angleterre, et Jacques II fut détrôné.

Après des défections et des traverses sans nombre, Jacques II quitta l'Angleterre, et son départ fut facilité par les agents du prince d'Orange. Le dernier acte politique de Jacques fut une déclaration des motifs qui le forçaient à se retirer devant son gendre. — Cette pièce est du 22 décembre.

« Ce serait (disait Jacques) un acte de démence de me croire en sûreté tant que je serai au pouvoir d'un homme qui non-seulement a envahi mes États sans aucune provocation, mais encore m'a fait prisonnier dans mon propre palais, m'a envoyé



Madame de Sévigné.

au milieu de la nuit l'ordre de quitter ma capitale, et a cherché à me faire paraître au monde aussi noir que l'enfer en m'accusant du crime d'une supposition d'enfant, accusation que ceux-là même qui l'ont inventée savent bien être fausse au fond de leur conscience. Je suis né libre et veux continuer de l'être. J'ai hasardé ma vie pour la défense de mon pays, je ne suis pas trop vieux pour ne pas la risquer encore ; c'est pourquoi je me retire ; mais je resterai à portée de revenir lorsque la nation ouvrira les yeux sur les prétextes faux, quoique spécieux, dont on s'est servi pour la tromper. »

Le 23 décembre, Jacques s'embarqua la nuit, par un temps orageux, sur le vaisseau *l'Eagle*, et, après deux jours d'une épouvantable traversée, il arriva, le 25 décembre, à Ambleteuse, où il débarqua. De là il alla droit à Saint-Germain, où il retrouva la reine et le prince de Galles, qui y étaient arrivés conduits par M. le comte de Lauzun.

L'infâme trahison de Louis XIV envers Jacques II ressort si évidemment des faits précédemment cités, qu'on ne peut éprouver que du dégoût en songeant aux jongleries sentimentales et aux hypocrites semblants d'affection et d'intérêt, grâce auxquels le grand roi tâcha de faire oublier au malheureux proscrit que sa chute du trône était en partie due aux perfides machinations du cabinet de Versailles.

Quant aux secours accordés par Louis XIV à Jacques II, pour l'aider à reconquérir son royaume, secours dont on a si universellement glorifié la magnanime générosité du grand roi, on verra qu'ils étaient aussi insuffisants qu'illusoires ; car les sept mille hommes mal équipés, mal pourvus, que Louis XIV envoya en Irlande, n'avaient d'autre mission que d'inquiéter le prince d'Orange, afin d'opérer une diversion favorable aux armes françaises sur le continent. La conquête des trois royaumes avec ce peu de troupes était une dérision. — Mais le rare est que le grand roi n'avait accordé ces sept mille hommes à son bon frère d'Angleterre « qu'à la condition expresse que « son bon frère d'Angleterre lui renverrait en France, trans- « port par transport (si cela se peut dire), *sept mille hommes « des meilleures troupes irlandaises*, qui s'étaient révoltées à « Dublin contre l'autorité du prince d'Orange. »

On verra dans le chapitre suivant les détails de cette singulière intervention.

CHAPITRE LIV.

Pour ne pas interrompre le récit des événements qui amenèrent la révolution de 1688 en Angleterre, on a omis de parler en leur temps de deux morts qui firent assez de bruit, et dont l'une fut aussi sainte, aussi religieusement exemplaire (bien que troublée par une étrange sortie), que l'autre fut peu chrétienne. Il s'agit de la mort de M. le duc de Mortemart, général des galères, et de celle de M. le duc de Vivonne, son père, qui ne survécut à son fils que trois mois.

On a vu en son lieu que M. le duc de Mortemart, ayant eu de M. son père la charge de général des galères de France, servit bravement devant Gênes, et plus tard à Cadix, ainsi que dans sa croisière de la Méditerranée. Rempli de savoir, appliqué, profondément instruit des choses de la navigation, plein de sagesse, de modestie, d'une piété solide et éclairée, vivant au mieux et le plus heureusement du monde avec madame sa femme, au fort de la faveur, beau-frère de Seignelay et des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, qui, on l'a dit, avaient épousé les deux autres filles de Colbert, M. de Mortemart mourut à Paris, le 15 avril 1688, à l'âge de vingt-cinq ans. Une note extraite des *Mémoires de Saint-Simon*, et insérée dans le deuxième volume de l'histoire de ce siècle, a montré avec quel cynisme révoltant M. de Vivonne, amené à grand'peine au chevet de son fils mourant, s'écria, en le voyant à l'agonie : « Ce pauvre homme-là n'en reviendra pas ; j'ai vu mou- « rir tout comme cela son pauvre père ! » faisant allusion à une prétendue faiblesse de madame la duchesse de Vivonne pour un de ses écuyers, qu'il supposait ainsi être le véritable père de M. de Mortemart. D'après ce trait, on laisse à penser si M. de Mortemart fut fort regretté par M. de Vivonne.

Il faut dire aussi que ce dernier ne le fut guère plus, lorsque, le 15 septembre de la même année, il mourut, à l'âge de cinquante-deux ans, des suites de ses blessures, de ses excès, et aussi d'une maladie fâcheuse contractée à Naples. Une de ses meilleures amies, qui l'avait surnommé le *gros crevé*, et que, plus délicat, il appelait assez étrangement *maman mignonne*, madame de Sévigné, en un mot, fit de lui cette courte oraison funèbre, en apprenant sa mort à madame de Grignan : « Il est « mort en un moment, dans un profond sommeil, et, entre « nous, aussi pourri de l'âme que du corps... »

On s'est assez étendu, dans les temps, sur les beaux faits d'armes de M. de Vivonne, auquel on ne peut contester une valeur naturelle et brillante, un rare sang-froid, et une incroyable liberté d'esprit dans le danger. On a vu, lors du siége de Candie, avec quel calme intrépide il se conduisit ; on ne peut nier non plus qu'il n'eût plusieurs des rares et grandes qualités d'un bon général d'armée de terre : son coup d'œil était rapide, précis. Quant à son savoir nautique, la conduite et la navigation des galères étant toute spéciale et entièrement abandonnée aux comites, par suite des rapports ignobles qu'il était indispensable d'avoir avec les forçats, pour que la manœuvre se pût bien exécuter, M. de Vivonne n'avait en marine que des connaissances superficielles. On a d'ailleurs souvent expliqué pourquoi, dans ce temps-là, ces connaissances étaient regardées comme fort loin d'être le complément rigoureux d'une charge de vice-amiral ou de général des galères.

Mais, il faut le dire aussi, à mesure que l'âge et la faveur de M. de Vivonne augmentèrent, son incurable paresse et sa dédaigneuse insouciance des plus graves intérêts augmentèrent aussi, et arrivèrent enfin à un degré qui passait toute créance, ainsi qu'on l'a vu lors de sa vice-royauté de Sicile. On a donné assez de preuves extraordinaires de l'imperturbable mépris avec lequel il traitait les gens les plus qualifiés de Messine, et de sa négligence d'écrire au roi ; ce qui le faisait rester cinq ou six mois sans instruire ce prince de quoi que ce fût, le laissant dans la plus entière et la plus profonde ignorance de tout ce qui se passait dans cette possession, et ce, malgré les ordres les plus pressants, les plus réitérés, les plus impératifs de la part de Louis XIV, auquel il ne donnait, pour se disculper, que les excuses les plus vaines et les plus impertinentes.

On a dit aussi avec quel cynisme effronté M. de Vivonne remercia le roi (et ce encore deux ou trois mois après sa nomination) du bâton que madame de Montespan lui avait fait donner, à la grande confusion de Louvois, qui, pour se venger, entrava de plus en plus le peu d'opérations que voulaient tenter les officiers généraux qui servaient sous M. de Vivonne, n'envoya à Messine que le rebut des troupes, retint les fonds de la solde, fit tant et si bien, que la plupart des régiments désertèrent, et que, malgré les bons succès maritimes de Palerme, d'Agosta, de Taormina, aucune expédition importante et profitable ne put être tentée dans l'intérieur du pays, et qu'enfin, après quatre ans d'occupation, de dépenses énormes, de pertes considérables en hommes et en chevaux, *Messine se voulut donner aux Turcs* et retomba sous le joug de l'Espagne.

Sans nul doute, il serait d'une injuste partialité de ne pas reconnaître, dans cette fatale issue des affaires de Messine, la funeste influence de Louvois ; et on peut croire, pour la réhabilitation de M. de Vivonne, que, mieux secondée, mieux appuyée par ce ministre, l'entreprise de Sicile aurait eu de moins fâcheux résultats, et que l'indicible apathie de M. de Vivonne vint peut-être aussi des dégoûts que lui causa l'intraitable mauvais vouloir de Louvois.

Après cette campagne de Sicile, M. de Vivonne, ayant obtenu pour son fils le généralat des galères, quitta le service ; et M. le duc de Mortemart, son père, étant mort en 1675, il exerça sa charge de premier gentilhomme de la chambre.

On a pu aussi, en examinant l'autographe de l'écriture de M. de Vivonne, se convaincre de cette bizarrerie, d'ailleurs

assez particulière à beaucoup de grands seigneurs de ce temps-là, à savoir, qu'ils écrivaient en fort bons termes, souvent même en fort beau style, bien qu'ils ignorassent complétement l'orthographe. On ne revient sur cette étrangeté que parce que Boileau dit quelque part que, « si M. de Vivonne eût voulu, il « aurait pu faire d'excellents vers. » Quant à des vers, l'austère satirique s'avance un peu légèrement ; car les règles absolues de la prosodie font en poésie une nécessité première de l'orthographe. Mais si M. de Vivonne ne faisait pas de vers, il est du moins reconnu, par beaucoup de grands écrivains de ce temps-là, que son goût était parfait, son tact exquis, et que son habitude pratique dans le jugement de ces matières-là était telle, qu'il passait, à bon droit, pour avoir extrêmement de lettres; enfin Boileau dit encore, en parlant de ses satires :

pour le malheureux Jacques, et épouvantablement onéreux à la France, puisque ce fut dans la funeste journée de la Hogue que la marine royale, cette œuvre magnifique de Colbert, déjà si dangereusement ébranlée par Seignelay, s'engloutit tout à fait.

Louis XIV, voulant donc paraître envoyer une armée de débarquement pour appuyer le soulèvement des catholiques d'Irlande, ordonna d'assembler une assez grosse escadre dans le port de Brest, et destina le commandement de cette expédition à M. de Chateaurenault, récemment promu au grade de lieutenant général.

François-Louis de Rousselet, comte de Chateaurenault, né en 1637, avait alors cinquante-deux ans environ. Ce nom de Rousselet était demeuré fort obscur en France jusqu'au mariage du bisaïeul du comte de Chateaurenault avec une sœur du



Une vive discussion s'élève entre le roi et Louvois à propos d'une fenêtre du petit Trianon — page 398.

« *Pourvu*

Qu'à Chantilly, Condé les souffre quelquefois,
Qu'Enghien en soit touché, que Colbert et Vivonne,
Que la Rochefoucauld, Marcillac et Pomponne,
. . . .
A leurs traits délicats se laissent pénétrer.

Cette parenthèse épuisée, revenons à l'année 1689.

Par une apparente contradiction, Louis XIV, qui aurait si facilement pu empêcher la déchéance de Jacques, — 1° en ne lui laissant pas apparemment espérer son concours pour le rétablissement de la religion catholique en Angleterre, tandis qu'il excitait au contraire en secret l'opposition protestante contre ce malheureux prince ; 2° en portant la guerre sur les frontières de la Hollande, au lieu d'aller assiéger Philisbourg, et en bloquant étroitement les ports de cette république ; — par une apparente contradiction, Louis XIV, une fois Jacques II détrôné, lui accorda des secours qui, en 1688, eussent suffi peut être à arrêter pour longtemps les progrès de la révolution ; secours qui eussent été alors aussi efficaces qu'ils devinrent inutiles

cardinal et du maréchal de Retz, à l'arrivée des Gondi en France. Comme presque tous les officiers généraux de la marine de ce temps-là, à de très-grandes et très-rares exceptions près, M. de Chateaurenault commença de servir dans les troupes de terre : il fit ses premières armes au siége de Dunkerque, sous les ordres de M. de Turenne ; ayant passé au service de mer vers 1661, il y entra avec le grade de lieutenant de vaisseau, et fit avec distinction et très-bravement plusieurs campagnes en Afrique et dans la Méditerranée ; en 1673, il fut promu au grade de chef d'escadre ; sa première action d'importance, et où il commanda en chef (action qui lui avait d'ailleurs valu ce grade), fut un combat qu'il livra contre cinq corsaires hollandais, avec un vaisseau de soixante quatre canons qu'il montait.

En 1674, il attaqua dans la Manche le fils de Ruyter, contre-amiral de Hollande, qui convoyait une flotte de cent cinq navires de commerce ; après un combat de trois heures, dans lequel cinq vaisseaux hollandais furent coulés à fond, le jeune Ruyter fut obligé d'échouer plusieurs de ses navires sur les bancs de Flandres.

M. le comte de Chateaurenault était un petit homme blond, à l'air doux, timide et embarrassé, à l'extérieur simple et presque négligé. Sa conversation, pesante et confuse à l'excès, avait, à Versailles, une telle renommée d'insipidité, qu'à part le récit de ses combats, qu'on écoutait avec une certaine curiosité, tout le monde le fuyait comme une peste. Somme toute, les dehors de M. de Chateaurenault étaient loin d'annoncer, ce qu'il était pourtant en réalité, un homme de guerre d'un mérite distingué et d'un esprit qui ne manquait ni de culture ni de clarté. Les dépêches suivantes le prouvent et dénotent surtout, ce qui, d'ailleurs, était un des traits caractéristiques de M. de Chateaurenault, un esprit d'ordre et de détails poussé jusqu'à la minutie; ainsi on trouvera dans les lettres adressées au roi ou à ses ministres, par cet amiral, jusqu'aux moindres particularités de chaque combat. C'est quelquefois la prolixité du style de du Quesne, mais le *moi* n'y paraît jamais, parce que M. de Chateaurenault n'avait ni ne pouvait avoir, comme le vieux du Quesne, cette juste et rude conscience de sa propre valeur, qui, se trahissant ainsi à chaque ligne de ses dépêches, donnait un poids immense à tout ce qu'il affirmait ou proposait. Le style de M. de Chateaurenault est pur, correct, méthodique, sa narration simple et nette; ainsi il divise son récit en deux parties bien distinctes, la navigation et le combat : dans l'une, il donne presque jour par jour le journal de sa marche jusqu'au moment du combat; dans l'autre, c'est l'historique complet de tous les faits d'armes généraux ou particuliers. Il cite entre autres, dans la relation du combat qu'on va lire, l'admirable sang-froid que montra le chevalier de Coetlogon lorsqu'un boulet mit le feu à des gargousses destinées au service des pièces de la chambre du conseil; il se fit, comme on pense, une horrible explosion qui enleva presque toute la dunette et tua ou mutila d'une affreuse manière les officiers et les gardes-marine qui étaient sur cette partie du vaisseau; et pourtant, bien que blessé lui-même, malgré cette terrible avarie qu'il répara du mieux qu'il put, le brave chevalier de Coetlogon revint au feu et combattit jusqu'à la fin de l'action avec autant d'intrépidité que pas un de la flotte.

Malheureusement, et ainsi qu'on va le voir, les suites de ce combat ne furent pas aussi décisives et aussi funestes à l'Angleterre qu'elles auraient dû l'être. M. de Chateaurenault se trouvait pour la première fois à la tête d'une flotte de guerre; jusque-là son commandement le plus important s'était borné à une division de six frégates; il n'avait jamais navigué en escadre; il lui manquait donc, comme général en chef, cette longue et rare habitude pratique qui peut seulement mettre à même de faire largement évaluer une grande flotte de guerre; car si, en temps de paix, alors qu'on ne doit seulement songer qu'à la précision des manœuvres, cette navigation offre déjà d'insurmontables difficultés pour tous ceux qui ne l'ont pas dès longtemps expérimentée, qu'on pense à ce qu'elle exige de sang-froid, de savoir, de promptitude, de ressources, lorsqu'il faut l'ordonner au milieu d'un combat, au milieu de ces nombreuses et terribles préoccupations qui assiègent un officier général chargé de cette immense responsabilité.


Arrivée de Jacques II à Saint-Germain. — page 399.

Qu'on songe enfin que c'est à peine si des hommes tels que du Quesne, Ruyter ou Tourville, aussi braves capitaines que profonds tacticiens, et à qui tant de sang répandu, tant de services passés, tant de valeur et d'expérience prouvée donnaient, à part l'autorité du grade, une autorité *morale* si grave, si imposante et si universellement reconnue, que c'est à peine, dis-je, si de pareils hommes ont pu faire exécuter aveuglément leurs ordres par les officiers généraux qui commandaient sous leurs pavillons, tant l'envie et la rivalité des inférieurs contre leurs chefs est souvent et communément intraitable. Et l'on veut qu'un général nouveau, sans antécédents et inexpérimenté, comme l'était M. de Chateaurenault, ait pu forcer, par l'ascendant de sa

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

volonté, de vieux tacticiens comme MM. Gabaret et Foran, chefs d'escadre (qui servaient sous ses ordres lors de ce combat), à tout sacrifier au bon succès de la journée, à s'oublier assez pour assurer le triomphe d'un homme qu'ils croyaient incapable de leur commander, et par lequel ils se croyaient frustrés d'un grade qu'ils pensaient avoir mérité par de longs et véritables services? Mais, en vérité, ceci était une bien grande et fatale erreur, et ce fut celle de Seignelay, qui, cédant à des influences de cour, confia la flotte d'Irlande à M. de Chateaurenault, brave officier, assez bon praticien, mais peu capable, et par son savoir et par sa position dans le corps de la marine, de commander en chef. Aussi qu'arriva-t-il? Profitant de l'indécision de la manœuvre de M. de Chateaurenault, MM. Foran et Gabaret, deux des meilleurs et des plus braves officiers généraux de la marine, mirent dans leurs évolutions toute la mollesse possible, afin de ne pas concourir à une victoire dont leur chef, ou plutôt leur rival, aurait recueilli tout l'honneur et le fruit.

Louis XIV ayant donc donné l'ordre d'équiper promptement vingt-quatre vaisseaux, deux frégates et six brûlots, la flotte partit de Brest, le 6 mai, sous les ordres du comte de Chateaurenault. Le 9, elle arriva à la vue des côtes d'Irlande, entre le cap de Clear et Kinsale. On ne fut pas longtemps sans avoir des nouvelles des ennemis. La frégate *la Pressante*, que commandait M. de Septesmes, et un brûlot, sur lequel était M. Serpaut, prirent, à cinq lieues du port de Rosey, une petite barque ostendaise. Le vice-amiral Herbert, qui commandait l'armée anglaise, ignorant que la déclaration de guerre entre la France et l'Espagne eût été publiée, avait obligé cette barque à tenir la mer, et avait fait mettre quelques Anglais à son bord, croyant que le pavillon espagnol leur donnerait la facilité d'observer de plus près l'escadre française; mais cet artifice produisit un effet bien différent de celui que s'en était promis le général anglais. Les Français furent instruits par là de l'état de la flotte anglaise; on sut qu'elle était composée de vingt-huit à trente voiles, et que le vice-amiral anglais se proposait d'empêcher le débarquement de nos troupes. On découvrit, sur le soir du même jour, une flûte qui mit pavillon anglais; le vaisseau *le Diamant* la poursuivit pendant quelque temps, et rencontra bientôt une frégate française qui lui apprit que les vaisseaux anglais étaient mouillés entre Cork et Kinsale; la flotte française était alors à dix lieues sous le vent de cette place.

Voici comment M. de Chateaurenault rend compte de ce combat. Ce fut son fils, M. le chevalier de Chateaurenault, qui en porta la nouvelle à Versailles.

RELATION DU COMBAT CONTRE LE VICE-AMIRAL HERBERT.

(L'original de cette relation est écrit en entier de la main de Chateaurenault; il orthographie ainsi son nom : *Chasteaurenault*.)

15 mai 1689.

Monseigneur,

Le chevalier de Chateaurenault vous porte la nouvelle de mon arrivée à la côte d'Irlande, le quatrième jour après mon départ de Brest; la flotte d'Angleterre y était déjà arrivée et jointe ensemble, et il me fallut prendre le parti de faire le débarquement de tout le secours à sa vue, et la combattre en même temps; vous apprendrez la résolution que je pris pour cet effet, la conduite du débarquement que j'y fis et le combat qui fut donné entre l'escadre de France et l'armée d'Angleterre, l'avantage que remporta la flotte de France, la poursuite qu'elle fit de l'armée d'Angleterre jusqu'à sept lieues sous le vent d'où commença le combat, et enfin mon retour dès le même soir, avec l'escadre de France au lieu de débarquement, la fin du débarquement des brûlots dès le lendemain, et le retour à l'escadre de tous les bâtiments qui avaient fait le débarquement à huit lieues de là. Je mis à la voile en même temps pour chercher l'armée d'Angleterre; mais je n'ai pu savoir depuis si elle avait pris vers la côte d'Angleterre ou celle des côtes pour s'aller raccommoder.

Il est nécessaire, monseigneur, que je vous fasse un détail exact qui réponde à l'exactitude des ordres de Sa Majesté, et que je vous rende compte précisément dans ce qui me concerne des moyens dont Sa Majesté se sert si avantageusement pour la gloire de ses armes, pour laquelle il me semble qu'elle ne peut manquer d'avoir des succès agréables, quand un général a tout le zèle et application qu'il doit pour les bien connaître et les bien suivre.

Je partis le sixième de Brest, d'un temps fort obscur, et à peine fus-je sorti de l'Iroise, que la brume vint si épaisse qu'on ne pouvait voir aucun vaisseau; elle continua de même jusqu'au lendemain deux heures du jour. J'envoyai les frégates au travers la brume pour dire à chacun la route que je faisais, et fis d'ailleurs ce que je pus pour nous conserver ensemble; heureusement que nous nous trouvâmes tous le lendemain. La crainte d'un pareil accident fit que je changeai l'alternative de Kinsale ou de Galloway, comme je vous avais mandé, pour prendre une route certaine au cap de Clear.

J'arrivai le 9 à la pointe du jour à la côte d'Irlande; en même temps j'aperçus trois vaisseaux au vent à moi qui vinrent me reconnaître et que je jugeai navires de guerre d'Angleterre, leur ayant fait donner chasse inutilement par quelques vaisseaux, je me poussai assez près de la terre pour qu'on la connût pour être celle d'entre le cap de Clear et Kinsale; j'envoyai une chaloupe à la côte et appris par un colonel du pays, que l'officier que j'avais envoyé m'amena à bord, que l'armée d'Angleterre était à la côte depuis quinze jours, et qu'on avait encore compté du même lieu le même matin vingt-trois navires ensemble, ce qui m'assura que les navires à qui j'avais donné chasse étaient de l'avant-garde de leur armée.

Le vent était directement contraire pour aller à Kinsale, et il y avait plus de quatre-vingts lieues pour aller à Galloway, et le vent, conservant est-nord-est, je ne pouvais entrer; je n'aurais pas manqué d'être suivi par l'armée anglaise, étant connu de reste par les rencontres que j'avais faites à la côte; cependant rien n'est si dangereux que de faire un débarquement à la vue des ennemis, et il fallait absolument le faire sans être défendu d'aucun endroit de la terre; cela m'obligeant à compter beaucoup sur la diligence, je pris la résolution d'aller à la baie de Bantry, qui en était proche, et y arrivai le lendemain à onze heures.

Je pris le dessein de me servir, pour faire le débarquement, des frégates *l'Empressée* et *la Pressante*, six brûlots et deux vaisseaux marchands qui se trouvèrent avec moi : en cinq heures le débarquement était presque achevé dans leur bord, quand deux vaisseaux de garde, commandés par le chevalier de Coetlogon, me firent les signaux que l'armée d'Angleterre paraissait au nombre de vingt-sept bâtiments : le vent était est, j'étais au vent des ennemis, mais le lieu du débarquement à terre était à huit lieues au vent de moi; je fis mettre en un moment à la plus proche terre ce qui restait de troupes dans les vaisseaux qui n'avaient pu s'embarquer sur les brûlots, et je fis au point du jour appareiller la frégate, qui était *l'Argent*, avec deux brûlots qui ne l'avaient pu faire auparavant; les bâtiments chargés avaient assez de peine à entrer. Le vent était contraire pour monter à Bal obeo, lieu du débarquement, quand l'armée d'Angleterre, avec pavillon au grand mât, parut à l'entrée de la baie. J'avais déjà fait mettre à la voile; mais, la marée étant bonne aux vaisseaux de débarquement, je crus, pour plus grande sûreté, leur devoir donner jusqu'à onze heures devant que de combattre; mais, dans ce temps-là que la marée finissait, l'avant-garde d'Angleterre, comme je l'avais prévu, étant pressée de se mêler avec nous, je fis signal à celle du roi d'arriver et de commencer le combat.

COMBAT.

L'amiral d'Angleterre était au milieu de ses vaisseaux, qui étaient au nombre de vingt-deux navires de guerre et six quaiches ou yachts; le nombre répondait au nôtre, qui était de

vingt-quatre navires de guerre et quatre brûlots, avec cette différence que les vaisseaux anglais étaient beaucoup plus gros, qu'ils avaient cinq vaisseaux de soixante-dix à quatre-vingts canons, et que leurs plus petits étaient plus gros que nos moindres.

Le sieur Panetier était à la tête de la division de M. Gabaret, suivi des sieurs de Machaut, de Saint-Mars, de Réal, M. Gabaret, le chevalier de Rosmadec, le chevalier de Forbin, le sieur de Salampart; ma division suivait, et à la tête était le chevalier de Belle-Fontaine, le sieur de la Harteloire, le chevalier de Coetlogon, moi, le sieur Desnos, le chevalier Dervaux, le marquis de Saint-Hermine et le sieur de Beaulieu; l'arrière-garde avait à sa tête les sieurs de Labire, de Perinet, de la Noyenne, M. Foran, les sieurs de Vaudricourt, de Roussel, du Quesne-Guitton et de Monfortier. Le sieur Panetier, ayant vu le signal que fit l'avant-garde, donna sur les ennemis, arriva sur leur ligne, à portée du mousquet, pour engager la tête; à cette occasion, tous les vaisseaux du roi prirent leur poste et se mirent en ligne, les uns après les autres, par la contre-marche.

Le sieur Panetier et le navire ennemi, qui était par son travers, tirèrent de même temps; cependant deux vaisseaux de la tête des ennemis, qui étaient un peu sous le vent, faisaient force de voiles pour entrer dans la baie; ils furent rudement reçus par quelques vaisseaux de l'arrière-garde qui n'avaient pu encore prendre leur poste, et, après quelque temps de combat, les deux vaisseaux arrivèrent vent arrière.

Toute l'avant-garde de nos vaisseaux et le corps de bataille jusqu'à moi se trouvèrent en ligne dans le même temps que l'amiral des Anglais se trouva par mon travers; ce fut là que nous commençâmes à nous tirer, toute la ligne ensuite continua jusqu'au serre-file; les ennemis combattirent de même jusqu'à ce qu'il leur convint de virer à cause de la terre, ce qu'une partie fit vent arrière; j'avais mis mon petit hunier sur le mât, étant par le travers de l'amiral, ce qui ne l'empêcha de faire porter largue; je fus obligé d'en faire de même pour l'approcher, et quand il voulut revirer, il le fit vent arrière.

La différence dont nos vaisseaux vont nous empêcha de garder régulièrement nos postes, les Anglais faisant trop force de voiles et allant mieux que nous. Je ne laissai pas, après le revirement, de regagner bientôt le travers de l'amiral, qui avait son grand hunier rompu, et nous combattîmes ensuite plus de quatre heures ensemble à la tête chacun de nos vaisseaux, par le travers l'un de l'autre; à mesure que j'arrivais sur cet amiral, il arrivait aussi sur moi, de sorte que je me trouvai plus de deux heures dans la ligne de leur corps de bataille pour le pouvoir combattre à portée. M. Gabaret et M. Foran combattaient chacun dans leur division. Après six heures de combat, je me trouvai à sept lieues d'où nous avions commencé; dans ce temps, le vent rafraîchissant beaucoup et la tête des ennemis ployant toujours, je me trouvai hors d'espérance d'un plus grand avantage; ainsi je rentrai pour gagner le lieu de mon débarquement, afin de le presser davantage pour aller rechercher les ennemis sans aucune inquiétude de ce côté-là. Dans le temps que je revirai, j'avais six pieds d'eau dans le navire par cinq coups de canon que j'avais à bas, que je bouchai aisément à l'autre bord; j'ai eu trois barils de poudre mouillés dans cette occasion.

Je n'ai jamais tant espéré que dans cette occasion, où le moindre accident arrivé aux vaisseaux anglais par les suites nous aurait fait avoir le plus grand avantage qu'on puisse avoir dans un combat, par la situation où j'étais et par l'assurance que je devais avoir que la seconde et troisième divisions, étant commandées par de braves gens, avec de bons vaisseaux et en bon état, n'auraient pu manquer d'arriver dans mes eaux et de joindre les ennemis auxquels les brûlots auraient du moins fait abandonner les vaisseaux désagréés. Je fus très-bien suivi du chevalier de Coetlogon, des sieurs Desnos, de la Harteloire et du marquis de Saint-Hermine; le chevalier Dervaux fit avec son mauvais et petit vaisseau, inutilement, tout ce qu'il put pour me suivre; mais, allant trop mal, il fut contraint de laisser passer le marquis de Saint Hermine, qui va beaucoup mieux et qui tint toujours le poste avec beaucoup d'exactitude et de vigueur. Avec ces vaisseaux, je fus quatre heures le maître de la tête des Anglais, sur lesquels j'arrivais autant que je le pouvais; et comme j'avais remarqué d'abord le dessein de l'amiral, qui allait très-bien, de nous gagner le vent au large et de nous mettre entre deux feux, afin de pouvoir gagner ensuite le débarquement, ce qu'il aurait pu faire aisément si la seconde division était demeurée à l'avant-garde, dont les vaisseaux allaient mal. Je pris heureusement le parti de faire force de voiles, afin de faire l'avant-garde avec ma division, dont la plupart des vaisseaux, et particulièrement le mien, allaient beaucoup mieux; le chevalier de Belle-Fontaine, que j'ai trouvé si bon acteur autrefois en pareille occasion avec un bon vaisseau, après avoir suivi autant qu'il put avec son mauvais vaisseau, demeura enfin de l'arrière de ma division, aussi bien que le sieur de Beaulieu, qui fit la même chose. M. Gabaret et M. Foran vous peuvent rendre mieux compte que moi de leurs divisions, étant trop éloigné d'eux.

Il est à remarquer, monseigneur, qu'il est fort extraordinaire que les Anglais aillent si bien au prix de nous, qu'ils aient du moins été aussi forts que nous, et que nous les ayons menés de la manière que nous avons fait; il ne l'est pas moins que ce soit Herbert à qui cette aventure soit arrivée, lui qui passe pour le plus capable et le plus brave de leurs généraux; aussi il est certain qu'après que la crainte de l'incertitude du combat fut passée à ceux de leur nation que nous avions débarqués, ils en ressentirent une telle confusion, que, quoique nous fussions tous très-bien ensemble, qu'ils fussent ravis d'être sortis du péril où ils croyaient être, et qu'ils m'eussent, en mon particulier, quelque espèce d'obligation de la manière dont j'en avais usé avec eux, je n'ai pas reçu le moindre compliment de leur part sur ce fait. Cependant, depuis, comme auparavant, toutes les choses se sont très-bien passées de notre côté et du leur, et avec beaucoup de satisfaction pour tous les Anglais; ils ont eu beaucoup d'incommodités au lieu du débarquement, où il y a peu de monde.

Après avoir mis à la voile et être venu au cap de Clear avec tous les vaisseaux, j'ai renvoyé à Bantry, au lieu du débarquement, la frégate *la Tempête*, avec ordre d'attendre la décision du roi d'Angleterre sur le choix du sieur du Quesne-Monier qui la commande, ou du sieur de la Clocheterie, qui commande *la Mutine*. J'ai envoyé à M. d'Avaux les lettres du roi et celles que vous m'écrivez, où il verra les intentions de Sa Majesté sur lesquelles il se réglera, et en enverra la décision à Bantry, au sieur du Quesne-Monier. J'ai trouvé aussi qu'il y peut être necessaire, dans l'état que sont les choses en ce lieu, où il a été fort utile pour la diligence du débarquement. J'ai aussi envoyé dans le même lieu la frégate *la Pressante*, qui est armée des équipages de l'escadre, et commandee par le sieur de Septesmes, avec ordre d'attendre des nouvelles et des ordres de M. d'Avaux pour s'en revenir en France. Je suis très-satisfait de cet officier, qui a fait une petite prise espagnole dans laquelle il y avait des Anglais.

Après cela je suis venu chercher les ennemis; mais j'ai bien cru que ce devait être inutilement, y ayant apparence qu'ils se seront retirés quelque part pour se raccommoder, ou pour nous éviter devant qu'ils aient un plus grand nombre de vaisseaux de leur nation ou de Hollandais; et, comme ce combat peut faire prendre quelques mesures à Sa Majesté, à l'égard des Anglais, j'ai cru qu'il serait à propos de vous envoyer M. de Chateaurenault pour vous rendre compte promptement de toutes choses; et, pour cet effet, je fais partir le vaisseau *l'Emporté* pour le débarquer à la première terre. Il est à propos que vous soyez informé que, hors ce combat que j'ai eu avec les Anglais, je ne leur ai rien demandé en aucun lieu, quoique j'aie rencontré un de leurs vaisseaux de guerre sous le vent de l'escadre, qui se mit en panne quand on lui donna chasse; je ne voulus pas qu'on lui allât parler, n'y ayant aucune *rente* à attendre à la mer de cette nation, quelque amie qu'elle puisse être, comme vous l'avez éprouvé.

Je vous ai rendu compte du sieur de Chamelin tant de fois, que vous jugerez bien qu'il a bien rempli tous ses devoirs dans cette dernière occasion; aussi ne peut-on avoir de meilleures

qualités, pour le service du roi, qu'il en a. Le sieur de Clérac fit servir la première batterie qu'il commandait fort à propos ; il est très-bon officier. Le sieur de Blenac-Romegon, aide-major ; le sieur Geofroy, lieutenant ; les sieurs de Noray et de Marillac, enseignes ; et le sieur Delparon, brigadier des gardes de marine, faisant la charge d'aide-major avec moi depuis Alger, donnèrent aussi bien lieu d'être content d'eux.

Je retiens auprès de moi M. de Chateaurenault, pour lequel je ne puis m'empêcher de vous faire une supplication de le faire à présent capitaine ; je vous assure qu'il est difficile que Sa Majeste en puisse faire un meilleur, et je vous assure, monseigneur, que vous ne me sauriez faire une grâce où je sois plus sensible ; et, quand Sa Majesté lui fera cet honneur, je ne pourrai être plus satisfait que de le voir en cette qualité auprès de moi ; il y a onze ans qu'il sert, aucun officier de cette date n'a tant d'actions et de distinctions par devers lui. Je vous assure que le zèle que j'ai pour le service du roi a la meilleure part à ma supplication, le regardant déjà, depuis longtemps, pour me remplacer ; d'ailleurs, il n'y a pas de maison qui vous soit dévouée plus entièrement que la nôtre.

Le sieur Panetier se distingua fort dans le commencement de cette action ; il y fut si maltraité, qu'il fut obligé de s'aller raccommoder. Il arriva une aventure terrible au chevalier de Coetlogon par le feu qui fut mis, à ce qu'on peut juger, par un boulet, aux gargousses de poudre qui étaient dans la chambre du conseil, qui enleva la dunette et fit périr bien des gardes de la marine ; un fut trouvé dans la hune d'artimon ; le chevalier d'Entragues fut sauvé à la mer par la chaloupe du chevalier de Rosmadec.

Le sieur de Saint-Sulpice, notre commissaire, vous rend compte de l'aventure de ce feu, des morts et des blessés de l'escadre et des accidents des vaisseaux. Le sieur de la Freille, lieutenant, eut une jambe emportee sur le bord du chevalier de Coetlogon ; le chevalier de Faugeon a été aussi blessé sur *le Pêcheur*, et le sieur de Machaut, capitaine, l'a été légèrement. Je dois vous dire, à l'égard du chevalier de Coetlogon, que son accident ne le retint que très-peu de temps pour y donner ordre, et que, tout affaibli qu'il était par sa blessure, il me vint rejoindre et me suivit toujours dans le combat.

Je suivrai de près le chevalier de Chateaurenault pour recevoir vos ordres, et remettre l'escadre en état de les exécuter ; mais vous voulez bien que je vous dise que nos vaisseaux n'ont pas assez d'équipage ; ils ne peuvent pas répondre la plupart à ce qu'on en doit attendre avec si peu de monde ; les Anglais sont bien autrement armés que nous ; nous savons certainement que plusieurs de leurs vaisseaux ont cinq cents hommes d'equipage.

Je suis, monseigneur, avec le plus de zèle et de respect, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CHATEAURENAULT.

(*Archives de la marine.*)

Lorsque les secours furent débarqués en Irlande, la flotte se disposa à retourner en France. M. de Chateaurenault voulant tenter d'attirer les Anglais à un second combat, les alla chercher sur la côte de Kinsale, où il crut qu'ils étaient retirés. Mais ils avaient fait voile dans le sud, et on n'en avait pas eu de nouvelles dans ces parages ; la flotte française rentra donc à Brest après avoir mis seulement onze jours à opérer ce débarquement.

Pendant ce temps-là, M. de Tourville équipait à Toulon une escadre qui devait se joindre à l'escadre de Brest, ainsi qu'on le dira plus tard.

Peu de temps après l'expédition d'Irlande un des beaux combats de la marine française eut lieu sous les ordres de M. d'Amblimont.

M. de Selingue, capitaine de la frégate *la Serpente*, rend ainsi compte de cette brillante affaire.

RELATION DU COMBAT DE M. D'AMBLIMONT, PAR M. DE SELINGUE.

(Jointe à la lettre de M. d'Amblimont, du 6 août 1689.)

Nous sommes partis de Dunkerque le 19 juillet 1689, pour aller croiser du côté du nord ; notre escadre était composée de quatre vaisseaux de guerre, savoir : la flûte *le Profond*, commandée par M. d'Amblimont, qui nous commandait ; ladite flûte était montée de quarante pièces de canon ; il y avait de plus la frégate *la Sorcière*, commandée par M. Herpin, lieutenant de port, et montée de vingt-six pièces ; la frégate *la Trompeuse*, montée de douze pièces, était aussi de ce nombre, et commandée par M. de la Motte, capitaine de frégate ; la frégate *la Serpente* que j'ai l'honneur de commander, était la quatrième, montée de vingt-six pièces de canon. Le 27 dudit mois, étant parvenus à quinze lieues à l'ouest-nord-ouest du Texel, sur les trois heures du matin, nous eûmes connaissance de quatre vaisseaux et une galiote à environ dix-huit lieues au nord-ouest de ladite île ; nous fîmes d'abord vent arrière dessus, et, les ayant approchés, nous reconnûmes que c'était trois vaisseaux, une flûte hollandaise et une espère de galiote de pilote. Je fus d'abord détaché pour aller reconnaître leurs forces : aussitôt que je fus à la portée et demie du canon d'eux ils mirent le pavillon hollandais et carguèrent leurs grandes voiles ; je continuai d'arriver sur eux jusqu'à la portée du canon, et, étant par le travers, je mis le vent sur mes voiles, ce qui leur donna assez d'arrogance de carguer leurs misaines et de nous attendre avec leurs pavillons hollandais. M. d'Amblimont, ne faisant semblant de rien, venait toujours à toutes voiles avec les autres frégates, jusqu'à ce qu'il fût à la portée du canon ; pour lors, il mit le pavillon français, ce que nous fîmes aussi en même temps, et mit après la flamme de combat ; nous nous rangeâmes en ligne de bataille, et nous arrivâmes aussi sur eux, sans que lesdits Hollandais eussent fait la moindre démarche de fuir ; au contraire, ils nous attendaient avec beaucoup de fierté. M. Herpin avait l'avant-garde ; M. d'Amblimont ensuite ; *la Trompeuse* après, et moi je faisais l'arrière-garde, étant tout près les uns des autres dans les eaux l'un de l'autre, afin de nous mieux tenir en ligne. D'abord que nous fûmes à la portée du mousquet, M. d'Amblimont tira un coup de canon sur le commandant des Hollandais, qui étaient aussi en ligne de bataille comme nous. Je commençai dès aussitôt à arriver sur l'arrière garde jusqu'à la portée de pistolet, d'où je commençai le combat, M. d'Amblimont ensuite, et le reste de même. La première décharge que je donnai à mon ennemi fut si violente, qu'il fut d'abord obligé de forcer de voiles pour s'approcher plus près de son commandant ; mais, comme M. d'Amblimont le châtiait d'une force à ne pouvoir secourir ses camarades, mon ennemi ne put être soulagé que par la force de ses défenses, qui furent assez violentes. Mais cet endroit ne donnait aucune relâche à mon équipage, qui était animé comme des lions. Comme j'arrivais incessamment pour l'aborder, le foudroyant de coups de canon et de mousqueterie, malgré toutes ses défenses, il fut obligé de se lancer sous le vent de son commandant, ce qui m'obligea de passer bord à bord au vent dudit commandant, à qui M. d'Amblimont faisait danser un furieux menuet ; et, venant par le travers de sa hanche, je lui envoyai toute ma bordée d'artillerie et de mousqueterie, jointe au grand feu qu'il recevait de M. d'Amblimont. Ces *ruderies* l'obligèrent à arriver vent arrière, ce qui força l'arrière-garde de l'ennemi à retenir le vent pour laisser passer son commandant et M. d'Amblimont devant elle, qui ne l'abandonnait point ; ladite arrière-garde ne put s'empêcher de repasser au vent de son commandant et de M. d'Amblimont, ce qui me donna le plaisir de l'attaquer de nouveau ; et dans ce même moment je vis le commandant des Hollandais en feu par sa poupe ; les gens que j'en ai sauves m'ont assuré que le feu s'était pris dans leur vaisseau dans le même moment que je lui avais envoyé ma bordée, qu'ils ne savaient cependant pas si l'incendie avait été fait par mes canons ou par ceux de M. d'Amblimont. Comme je continuais à combattre l'arrière-garde à la portée du pistolet de poche, M. d'Amblimont, qui avait quitté le commandant des Hollandais en feu.



Château-Renaud.

vint joindre l'ennemi que je combattais par le côté de dessous le vent; je fus obligé d'arriver par devant lui pour le canonner, parce que, si j'avais demeuré par son travers, mes canons auraient incommodé M. d'Amblimont aussi bien que lui; et comme M. d'Amblimont était entre lui et moi, qui m'empêchait de le canonner, je lui laissai ces vaisseaux, et j'arrivai en même temps sur l'avant-garde, qui avait déjà reçu quelques volées de M. Herpin, et je passai entre ledit sieur Herpin et l'avant-garde pour l'aborder; mais, comme elle plia, je m'attachai de toutes mes forces à la foudroyer, et fis le tour ainsi deux fois à l'entour d'elle. Pendant ce temps, M. Herpin et M. de la Motte arrivèrent sur la flûte, qu'ils firent rendre par la suite à coups de canon, qui donna lieu à la galiote de se sauver. M. d'Amblimont pour lors avait abordé l'arrière-garde, le premier vaisseau que je combattais; et tandis que j'obligeais l'avant-garde à se rendre, je vis le vaisseau abordé par M. d'Amblimont sauter en l'air et en même temps couler à fond, ce qui lui a fait perdre beaucoup de monde, particulièrement son enseigne, et son capitaine en second de blessé. Je quittai l'ennemi que je combattais pour aller secourir mon commandant, en qui je voyais le feu; mais, ayant aperçu qu'on l'avait éteint, je retournai sur mes pas sur l'ennemi que je combattais, et je le battis d'une si grande violence, que je l'obligeai à se rendre sans l'aborder, crainte qu'il ne s'eût fait aussi sauter en l'air; et il n'y aurait pas manqué, puisque mes officiers trouvèrent des poudres avec des bouts de mèche allumés auprès, en trois ou quatre différents endroits. Pendant que j'envoyais mon monde à bord de l'avant-garde que j'avais prise, il arriva la chaloupe du vaisseau qui était en feu, avec tout le monde qui s'y était pu sauver dedans, qui jetaient leurs mains jointes au ciel, me demandant quartier et la charité de leur sauver la vie; je leur accordai cette grâce, après avoir donné ordre à ma guise pour ne pas tomber dans la grande confusion d'une si grosse quantité de prisonniers, étant déjà beaucoup affaibli de mes gens : j'en ai eu pendant trois jours soixante-seize à mon bord.

C'est une chose affreuse d'entendre et de concevoir qu'en moins de trois heures de temps il ne s'est jamais vu un si furieux carnage et un si grand désordre : un vaisseau en feu, un coulé à fond et les autres pris. J'oserais dire, sans me flatter, que dans toute cette tragédie on a vu la pauvre *Serpente* continuellement au milieu des ennemis, combattant à droite et à gauche, étant incessamment environnée de fumée, tant de son canon que de celui des ennemis, qui lui a fait ressentir souvent plusieurs coups de ses propres amis; et, sans le pavillon blanc qu'on lui voyait de temps en temps au travers de la fumée, elle aurait bien couru risque de suivre le même sort que le vaisseau ennemi qui est coulé à fond. Les trois vaisseaux hollandais avec la flûte et les galiotes s'étaient tous promis de ne se jamais quitter, sur peine de la vie, au cas qu'ils fussent attaqués par leurs ennemis, et il y paraît assez par un pareil désastre. Deux de cesdits vaisseaux, savoir : le commandant et l'avant-garde, étaient tous deux d'Amsterdam, et pouvaient porter chacun trente-six à quarante pièces de canon, mais n'étaient à présent montés que de chacun vingt-quatre; l'autre vaisseau était de Flessingue, de dix-huit pièces de canon et six pierriers ; la flûte était montée de six pièces de canon, et était d'Amsterdam ; la galiote était du même lieu, montée de quatre pièces ; tous ces vaisseaux, aussi bien que la flûte, avaient beaucoup de soldats passagers. L'avant-garde, que j'ai prise, devait aller croiser avec la galiote ; sa charge vaut bien 100,000 livres, argent de Hollande ; le commandant, qui a été brûlé, était de la même valeur, et devait aller en Guinée ; l'arrière-garde, qui est coulée à fond, ne valait pas tant, et était destinée pour Surinam ; la flûte, que nous avons amenée, est aussi assez riche, et devait aller aussi à Surinam.

Dans ce combat j'ai été désemparé de la plus grande partie de mes manœuvres, mes haubans, mes voiles, et plusieurs coups de canon dans mon bord ; j'ai eu beaucoup de monde blessé légèrement ; j'en ai eu un seulement tué sur la place, et un autre dangereusement blessé ; pour moi, j'en ai été quitte pour deux contusions, une au pied et l'autre à la main. Il semble que le ciel ait voulu faire des miracles à l'égard de mon équipage, puisqu'il les a conservés au milieu du feu et des coups ; cet endroit ne me surprend qu'à demi, « parce que j'avais mis toute ma confiance en Jésus-Christ, à qui j'avais promis de me sacrifier pour l'intérêt de sa religion, que nous possédons. » M. Herpin a eu deux hommes blessés ; M. de la Motte, un tué et un blessé. La prise que j'ai faite est tellement criblée de coups que c'est une pitié de la voir : toutes ses voiles, ses manœuvres, ses haubans et même toutes ses vergues et mâtures en sont extrêmement marqués aussi bien que le corps du vaisseau. Les gens de ladite prise m'ont assuré qu'ils ne savaient plus de quel côté se mettre pour éviter la grêle d'artillerie et de mousqueterie qui partait de ma frégate. Après nous avoir raccommodés, nous avons tourné au vent pour attraper Dunkerque ; les vents étaient sud-ouest. En chemin faisant, le lendemain 28, nous avons rencontré un dogre qui venait de la pêche, que nous avons pris. Nous sommes arrivés avec nos trois prises le 3 août dans les bancs de Dunkerque, et sommes entrés dans le port, aujourd'hui 4, avec nos prises. J'ai remorqué ou traîné la mienne jusque dans la rade de Dunkerque.

SELINGUE.

(*Archives de la marine.*)

Ce combat de M. d'Amblimont fut le dernier de l'année 1689; et, pendant la fin de cette année et le commencement de 1690, Louis XIV fit préparer de nouveaux armements, dont le prétexte, ainsi qu'on l'a dit, fut la défense des droits de Jacques II, et dont le but véritable fut d'opérer une diversion utile et d'occuper le nouveau roi d'Angleterre dans ce royaume, afin de pouvoir plus facilement agir sur le continent.

On fit donc, vers la fin de 1689, les dispositions nécessaires pour l'embarquement qui devait s'effectuer au mois de mars 1690. Le port de Brest fut le rendez-vous de tous les vaisseaux destinés pour l'Irlande ; ceux de Port-Louis, du Havre, de Rochefort et de Dunkerque eurent ordre de s'y rendre pour partir de conserve, après avoir reçu les troupes qui devaient s'embarquer et qui se rendirent en Bretagne dès le commencement du mois de février. Les troupes furent commandées par M. le comte de Lauzun, et la marine par M. le marquis d'Amfreville.

L'escadre était forte de trente-six vaisseaux de ligne, dont quatre petits, quatre brûlots, sept flûtes et six bâtiments de transport. Les troupes commencèrent à s'embarquer le 3 mars, et les dernières ne le furent que le 12. L'embarquement se serait fait sans doute plus promptement si l'on avait eu la quantité de chaloupes suffisante ; mais on ne put en fournir que trente, qui portaient chacune vingt-cinq hommes et ne pouvaient faire par jour qu'un voyage du lieu où elles allaient chercher les soldats.

Pendant qu'on était occupé à embarquer les troupes, les officiers généraux tinrent un conseil pour convenir du lieu de débarquement, et il fut résolu que ce serait à Kinsale et à Cork, points éloignés de cinq lieues l'un de l'autre, ainsi qu'on a dit, et que, pour cet effet, l'escadre se séparerait à la vue de Kinsale.

Au lieu de débarquer dans ce premier port, la flotte alla mouiller à Cork, où elle mit ses troupes à terre. Les phases de cette funeste et inutile tentative de Jacques II sont tellement connues qu'on n'entrera dans aucun détail à ce sujet. On donnera seulement une longue dépêche du comte de Lauzun, qui rend compte de la défaite de Limerick, dernière et sanglante bataille de cette année-là en Irlande.

Avant que de donner cette dépêche, on doit dire quelques mots du singulier et étrange personnage qui l'écrivit, et dont l'existence aventureuse semble défier la fantaisie la plus romanesque et la plus invraisemblable. On sait de reste que la monstrueuse fortune de M. de Lauzun fut aussi éclatante, aussi magnifique à son début qu'elle fut triste et malheureuse à la fin ; on sait qu'obscur cadet de la maison de la Force, arrivant à la cour sous le nom ignoré de marquis de Puyguilhem, M. de Lauzun se vit en peu de temps parvenu au faîte d'une position étourdissante pour bien d'autres que pour lui, et que si, par une vanité puérile (le désir de se faire faire des livrées neuves), il n'eût pas retardé la célébration de son mariage avec made-

moiselle de Montpensier, qui, pour lui, avait refusé l'alliance de têtes couronnées, duc et pair de Montpensier par cette union, il prenait un essor dont on ne peut imaginer la portée; mais cette vanité qu'on a dite le perdit, donnant à Louis XIV, qui avait d'abord consenti ce mariage, cédant aux larmes et aux emportements de *Mademoiselle*, qui était plus que folle de M. de Lauzun, le temps de se laisser circonvenir et presser par madame de Montespan et Louvois : ce roi retira bientôt son agrément et défendit cette union. Lauzun, furieux, s'échappant d'une étrange sorte avec Louis XIV et la favorite, finit par se faire renvoyer à Pignerol, où il rencontra Fouquet, qui, l'ayant laissé obscur gentilhomme, et lui entendant dire qu'il avait, malgré la défense de Louis XIV, épousé secrètement Mademoiselle, le prit pour un fou et en eut une peur effroyable.

On sait les basses et misérables manœuvres de madame de Montespan, afin d'obtenir de M. de Lauzun, pour M. le duc du Maine, les apanages d'Eu et de Dombes, que le premier avait eus de Mademoiselle lors de son mariage avec elle, et dont Louis XIV lui faisait alors le prix de sa délivrance; on sait que, cédant à la fin à cette obsession et au désir d'être en liberté, il donna son adhésion, et qu'il se dépouilla en faveur du fils de madame de Montespan de ces magnifiques principautés. Ce fut alors que, chagrin et désespéré de ne pouvoir, bien qu'il fût mis en liberté, reparaître à la cour, il partit pour l'Angleterre, assez curieux d'ailleurs d'aller respirer un peu loin de Mademoiselle, qui, dans ses accès de colère et de jalousie, le battait souvent, et à laquelle d'ailleurs, toute princesse du sang qu'elle était, il le rendait bel et bien.

Après quelque temps de séjour à Londres, la révolution de 1688 arriva comme à point pour fournir à M. de Lauzun les moyens de revenir à la cour; car il se chargea, ainsi qu'on a dit, de conduire en France la reine d'Angleterre et M. le prince de Galles. Pour le remercier de ce service, Louis XIV rendit à M. de Lauzun une partie de ses bonnes grâces, et lui donna, à la demande du roi Jacques, le commandement des troupes destinées à opérer en Irlande. L'esprit, l'intrigue, l'opiniâtreté, l'astuce et l'assurance effrontée de M. de Lauzun sont devenues proverbiales; tandis que ses succès auprès des femmes et ses galanteries semblaient réaliser, dit on, l'idéal de don Juan, son sarcasme amer, poignant et incisif, ne ménageait personne, et il frappait à mort. « Au physique, dit M. de Saint-Simon, le duc de Lauzun était un petit homme blondasse, une santé de fer, avec tous les dehors de la délicatesse; bien fait dans sa taille, de physionomie haute, pleine d'esprit, qui imposait, mais sans agrément dans le visage; plein d'ambition, de caprice, de fantaisie; jaloux de tout, jamais content de rien; sans lettres ni aucun agrément, sans esprit. »

Les principaux traits de ce personnage étant remis en lumière, on va donner la relation qu'il fit de la funeste bataille de Limerick.

RELATION DE LA BATAILLE DE DUBLIN, DÉROUTE ET RETRAITE SUR LIMERICK, PAR M. DE LAUZUN.

26 juillet 1690, à Limerick.

Dans l'extrémité où le roi d'Angleterre avait ses affaires en Irlande à l'arrivée du prince d'Orange, il ne lui restait que deux partis à prendre : l'un de lui résister, ce qui m'a toujours paru impossible; l'autre de brûler Dublin, et ruiner entièrement le pays en se retirant de contrée en contrée; ce parti lui a paru si cruel, qu'il n'a pu s'y résoudre, et a mieux aimé prendre confiance en son armée en se tenant campé derrière la rivière de Droghada, sa droite près de la ville et sa gauche à Oldebrige, qui était un des endroits où la rivière était guéable, en sorte qu'à marée basse les bataillons y passaient à gué, les tambours battant la caisse sans être obligés de la lever plus haut que le genou.

Nous arrivâmes le 7 de juillet. Le même jour, je visitai la rivière jusqu'au pont de Selen, à cinq milles de notre camp, et je la trouvai guéable en plusieurs lieux. Je laissai le régiment des dragons d'Howel au pont de Selen, avec ordre d'envoyer toujours des partis devant eux.

Le soir, on fit travailler à retrancher le passage d'Oldebrige, et on y campa deux régiments de dragons.

Le lendemain, 8 du mois, l'avant-garde du prince d'Orange parut au point du jour, marchant droit à nous, sa gauche vers Droghada, étendant sa droite beaucoup plus loin que notre gauche. L'on mit dans le retranchement d'Oldebrige un régiment entier d'infanterie; les ennemis ayant fait descendre deux bataillons, l'on fit feu de part et d'autre tout le jour; sur le soir, nous y vîmes descendre encore de l'infanterie, ce qui m'obligea de prendre MM. de la Hoguette et Famechon pour aller reconnaître de près ce qui se passait, et voir si nous pouvions mettre quelqu'un de nos bataillons français à couvert pour aider à soutenir un si gros feu. D'Alincourt, ingénieur, y fut blessé, et la Vigne y était, qui ne put continuer un plus grand travail, parce que les travailleurs que le roi avait ordonnés n'y étaient pas venus.

L'on se contenta d'y laisser le régiment qui était dans le retranchement, et tous les bataillons français s'avancèrent la nuit fort près, prêts à soutenir en cas que l'on fît l'attaque; après quoi nous revînmes trouver le roi pour lui en rendre compte, et lui dire aussi que les ennemis faisaient un nouveau camp, où ils étendaient leur droite du côté de la plaine, beaucoup plus loin que notre gauche.

Milord Tirconnel y était; et l'on trouva à propos de remuer notre camp, en avançant notre gauche vers leur droite, du côté de Selen, tant pour empêcher qu'ils ne nous dérobassent une marche à Dublin que pour mettre toute notre infanterie devant le passage d'Oldebrige pour le mieux défendre. L'on commanda de charger tout le bagage pour être prêts à exécuter ce dessein au point du jour, et nous demeurâmes en bataille.

La nuit on entendit trompettes et tambours comme gens qui marchent ou doivent marcher; et, en effet, le petit jour venu, nous les vîmes marcher en colonne, cavalerie et infanterie, de l'autre côté de la rivière, droit à Selen, sans que le camp qui était devant nous branlât ni fît aucun mouvement. J'en donnai avis au roi et à milord Tirconnel, et il fut résolu que je commencerais à marcher par ma gauche pour exécuter notre dessein de nouveau camp, en observant toujours la marche de l'ennemi, ce qui m'obligea, après avoir mis les troupes en marche, de m'avancer avec quelques officiers sur une hauteur, d'où je vis que les dragons que j'avais laissés au pont de Selen étaient poussés, et que les ennemis avaient déjà passé la rivière dans les gués en deçà de Selen, et qu'ils passaient en colonnes, cavalerie, infanterie et canons, la tête vers Dublin, ou pour prendre nos derrières. Le roi y vint, et ordonna de nous mettre en bataille, étendant ma gauche pour donner du terrain à la droite, que la rivière resserrait, tant pour aller charger l'ennemi que pour marcher à ses côtés, sur le chemin de Dublin, en attendant que milord Tirconnel arrivât, qui menait la droite. Mais, dans le temps que j'étais à la gauche avec MM. de la Hoguette et Girardin pour la mettre en bataille, et que l'infanterie française y était arrivée, et que celle des Irlandais commençait à y arriver, l'on vint dire au roi que le passage d'Oldebrige était attaqué et forcé; que milord Tirconnel l'avait défendu avec beaucoup de valeur de sa personne et de son régiment; mais que douze bataillons avec dix-huit escadrons des ennemis avaient fait plier nos bataillons; que milord Tirconnel était embarrassé à soutenir l'ennemi, et qu'il ne pouvait se venir mettre à la droite, ni y conduire les troupes qui la composaient.

Le roi me commanda d'aller chercher les ennemis, qui marchaient toujours à un mille de nous, sans s'arrêter, pour nous couper nos derrières ou gagner Dublin. Je marchai pour aller à eux; mais, ayant trouvé un grand marais devant moi et un ravin qui ne se pouvait passer, je fus obligé, le roi pressant, de marcher à côté d'eux, toujours à vue, pour les empêcher de gagner Dublin. En marchant, nous nous approchions toujours l'un de l'autre, et milord Tirconnel eut le temps de regagner la droite avec ce qui lui restait de troupes, qui avaient souffert au passage d'Oldebrige; et celles des ennemis qui l'avaient forcé firent une colonne à notre gauche, de manière que nous mar-

chions entre deux colonnes; car l'ennemi qui avait passé auprès de Selen était toujours à notre droite, et celles qui avaient forcé le passage, à notre gauche, sans que personne pût gagner les devants.

Nous marchâmes environ deux milles dans cette situation, jusque dans l'entrée d'un village, où les ennemis commencèrent à carabiner sur nos flancs. Je dis au roi que sa personne n'était pas bien entre ces deux lignes, où il pouvait être pris, ne sachant point même si les ennemis n'avaient point déjà fait quelques détachements à Dublin, qu'il pouvait prendre les troupes qui lui plairaient de l'aile gauche pour la sûreté de sa personne; que j'étais très-fâché de ne le pouvoir pas suivre en pareille rencontre, mais que je croyais que mon devoir et son service m'obligeaient, pour sa plus grande sûreté, d'arrêter l'ennemi, lui faisant tête en me chargeant de cette arrière-garde. Le roi partit, et prit pour son escorte quatre escadrons de cavalerie et quatre de dragons. J'arrêtai les autres escadrons de Galinois, qui était le reste de mon aile gauche, et je les fis tourner, faisant tête à la cavalerie de la colonne des ennemis, qui marchaient à ma droite, ce pendant que l'infanterie française eut passé le village; après quoi M. de la Hoguette se mit sur la gauche en bataille, avec M. de Famechon, en très-bon ordre.

Le duc de Tirconnel arriva ensuite avec sa cavalerie, et nous doublâmes, faisant tête à l'ennemi, selon que le terrain le put permettre. Les ennemis avancèrent avec leurs deux colonnes, garnies toutes deux de cavalerie, d'infanterie et d'artillerie. Notre canon tira de part et d'autre et quelque peu de mousquet, sans oser nous enfoncer; mais comme je vis qu'il y avait des escadrons qui marchaient sur notre droite, soit pour gagner Dublin, ou pour nous prendre sur les derrières, et que d'ailleurs l'armée ennemie arrivait incessamment et doublait toujours, et que l'on m'assura qu'à quatre milles de nous il y avait un defilé, lequel si nous pouvions gagner, nous serions en sûreté, je fis marcher les premiers bataillons irlandais et ensuite les français, après quoi milord Tirconnel et moi marchions avec la cavalerie et les dragons, le tout en très-bon ordre. Les ennemis nous suivaient toujours à une bonne portée de mousquet. Nous fîmes trois milles de chemin. Mais les quatre dernières troupes de l'arrière-garde étant trop pressées, il nous pressèrent de tourner, ce qui nous obligea de faire halte avant de gagner le defilé.

Les Français mirent en bataille derrière deux petites cabanes, dans des champs où il y avait quelques fossés, et le duc de Tirconnel mit sa cavalerie sur notre gauche et quelque peu sur la droite. Peu après que nous fûmes placés, les ennemis commencèrent à nous canonner et à nous tirer du mousquet en nous environnant de tous côtés. Nous n'osions pas faire de feu mal à propos; car il y avait si longtemps que nos soldats avaient la mèche allumée, qu'il restait peu de munitions.

Nous attendons jusqu'à l'entrée de la nuit en bonne posture; et, ayant reconnu un chemin par le derrière qui n'était pas encore fermé par l'ennemi milord Tirconnel et moi marchâmes avec sa cavalerie sur la droite, et je mandai à M. de la Hoguerre de se retirer, ce qui se fit sans que l'ennemi s'en aperçût.

Depuis ce temps-là, milord Tirconnel et moi ne nous sommes point quittés. Nous marchâmes droit à Dublin; et, ayant trouvé trois brigades d'infanterie de la seconde ligne de l'autre côté du défilé, commandées par Jean Hamilton, Saint-Pater et Makalicot, nous leur ordonnâmes de laisser passer les Français et de demeurer à l'arrière-garde.

La nuit apporta quelque confusion parmi les pillards irlandais qui tuaient comme s'ils eussent été des ennemis. Le matin il y eut quelque cavalerie de l'ennemi de débandée dans nos flancs, qui nous causa beaucoup de fuyards. Tout notre canon arriva à Dublin; j'envoyai ordre à Zurlauben de le suivre, et j'ordonnai à Lainé de le conduire le mieux qu'il pourrait. Mais, arrivant à Dublin, la frayeur prit lorsque l'on sut le roi parti; que le gouverneur auquel il avait donné des ordres pour nous avait quitté, et que les trois régiments de la garnison s'étaient dissipés; qu'il n'y avait pain ni secours; à la merci des protestants; avec Wacop à l'entrée de la ville qui disait de la part du roi de gagner Kinsale ou Limerick le mieux que l'on pourrait.

Cela mit une si grande confusion que nos valets prirent nos hardes; et les miens mêmes, me croyant mort, ne me voyant pas revenir, se sont sauvés jusqu'aux embarquements.

Nous trouvâmes les choses en cet état lorsque nous arrivâmes à Dublin, ce qui obligea M. de la Hoguette d'aller du côté de Waterfort pour ramasser nos gens, et milord Tirconnel et moi avons pris le chemin de Kilkenick pour Limerick, couvrant toujours la marche de nos fuyards et de notre artillerie, qui est arrivée sans perdre une pièce à Limerick, avec tout notre argent, sans qu'il puisse avoir un seul sol de perdu, à moins de friponneries des commis qui l'ont abandonné; car, en arrivant à Dublin, j'en trouvai trois charrettes avec un seul valet des commis, ce qui m'obligera d'y laisser deux de mes aides de camp et deux de mes gentilshommes, qui les conduisirent quatre milles tout seuls, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé M. l'intendant, qui en gardait une que nous avions jugé à propos de faire partir le jour de devant, M. de la Hoguette lui et moi.

L'intendant a couché cinq jours sous les charrettes avec mes gentilshommes, et faillit à être pillé à Waterfort par les discours de milord Douvre, dont il vous rendra compte; mais je lui dois ce témoignage que, par ses soins et par l'exécution de mes ordres, l'argent est sauvé avec tout notre canon.

J'espère aussi que nous remettrons les troupes presque dans leur nombre; mais j'ai lieu de croire, dans l'horrible situation où je vois les choses, que nous n'en serons pas mieux; mais, au moins, dans une pareille deroute, nous avons sauvé le canon et l'argent jusqu'à Limerick, où je trouvai milord Tirconnel fort embarrassé, je ne dis pas à soutenir les affaires, mais je dis à pouvoir sortir d'affaire: car ses troupes ne reviennent point, les officiers tiennent de mauvais propos, et la plupart songent comment s'accommoder avec le prince d'Orange, et je ne doute point que, s'il marche à nous ou qu'il fasse une proclamation, chacun ne fasse de son mieux pour lui plaire et que les Français ne souffrent un rude sacrifice. Pour moi, je l'ai fait au roi en venant ici; je finirai comme j'ai commencé, et quoique, dans mes instructions par écrit, il me soit permis de suivre le roi d'Angleterre seul ou comme je le jugerai à propos, j'ai cru que je devais hasarder tout sans mesure pour chercher le moins mauvais parti pour les troupes, soit en périssant avec elles, ou à sauver ce qu'on pourra sur le peu de vaisseaux qui sont à Kinsale, auxquels j'ai mandé de se rendre ici le plus tôt qu'ils pourront.

Ce que l'on m'a dit du maréchal de Créqui à Trèves n'approche pas de ce que je vois. Je tâcherai cependant de me conduire sans emportement ni peur, en faisant le tout pour le mieux, attendant que le roi envoie des vaisseaux pour nous chercher, si le prince d'Orange nous en donne le temps, ou si les Irlandais ne font pas quelque mauvaise démarche.

Je garderai cependant les petits bâtiments ou frégates de M. Foran, si elles arrivent à temps, ainsi que je les ai mandées, en cas d'une dernière extrémité, afin d'y sauver ce que l'on pourra.

Cette ville est pire qu'Étampes: il n'y a que deux moulins, qui ne travaillent que lorsque la marée s'en retourne; j'en ai commandé six. Pour du blé, je ne sais si nous en aurons. Je fais travailler la Vigne à quelques petits retranchements devant les portes: mais je doute que le peu d'Irlandais qu'il y a ici les veuillent défendre. Ils veulent avoir chacun des commandements dans leur défense, et milord Tirconnel craint, avec raison, que ce ne soit pour faire des traités à part.

Tout ce qu'il a pu ramasser de leurs troupes ne consiste qu'en quatre mille fantassins armés et trois mille chevaux et dragons. Pour nous, nous avons près de cinq mille hommes; mais il n'y en a que dix-huit cents d'armés, lesquels entreront tous aujourd'hui dans une des villes de Limerick. Les Irlandais entreront dans l'autre; mais, dans aucune des deux, il n'y a nulle défense à faire par où l'on puisse faire acheter sa vie à haut prix, et nous manquons généralement de toute choses hormis d'un peu de munitions de guerre que j'avais envoyées. Pour du blé, nous n'en avons que pour quinze jours, sans être certain de le pouvoir moudre; et, enfin, nous sommes hors d'état de pouvoir faire aucune résistance, n'ayant pas un seul outil pour travail-

ler, ni de quoi faire un pont-levis, et je n'ai jamais vu une ville abandonnée dans l'état où est celle-ci, ni de gens pareils à ceux qui y sont.

Nous avons nouvelles d'hier au soir que le prince d'Orange est arrivé à Kilkenick, et qu'il marche à nous avec diligence et toutes sortes de grands attirails de bombes et de carcasses, avec lesquelles il peut se divertir sur nous, sans aucun hasard pour lui.

Notre situation est fort extrême, et nous ne savons, milord Tirconnel et moi, par quel hasard nous pourrons, au milieu de la victoire de l'ennemi, délivrer nos personnes de tomber à sa merci.

L'on dit que M. de Schomberg fut tué dans les affaires qui se sont passées les premiers jours qu'il est arrivé, et qu'il a été tué d'un coup de canon; ce qui est certain, c'est qu'il a été tué et qu'il fut enterré dimanche dernier dans l'église de Saint-Patrice, à Dublin. L'on dit aussi la Caillemote mort d'un coup de mousquet qui lui avait cassé la cuisse.

Pour nos Français, il y en a sept ou huit de tués de ceux que j'avais passés avec moi, que j'avais mis dans les gardes du roi. Le marquis d'Hocquincourt est la seule personne de considération que nous ayons perdue : voyant les bataillons de sa brigade qui ne voulaient avancer, il a marché seul dans les bataillons ennemis et y a été tué de plusieurs coups.

Les Irlandais ont eu milord Dungan de tué, avec le chevalier Howel, tous deux colonels de dragons, et beaucoup d'officiers des gardes du corps et du régiment de Tirconnel.

Richard Hamilton a été fait prisonnier faisant fort bien son devoir; Antoine et Jean Hamilton ont toujours demeuré à l'arrière-garde avec le duc de Tirconnel et moi, où ils se sont conduits en braves gens.

L'ennemi se plaint que notre artillerie lui a fait beaucoup de tort; mais je crains qu'ils ne feront pas la même plainte en ce lieu, car il n'y a ni rempart ni tour où l'on puisse placer une pièce de canon, à moins que de la mettre dans le grand chemin au devant des portes. Je tâcherai pourtant à leur en faire essuyer quelques coups; mais, en vérité, monsieur, les choses et les personnes sont ici dans un état de désespoir qui ne vous donnerait pas bonne opinion de notre sort, si vous pouviez y jeter un coup d'œil.

J'attends avec bien de l'impatience de voir si les frégates de M. Foran n'arrivent point à l'entrée de cette rivière, étant parties de Kinsale il y a aujourd'hui huit jours, et le vent étant présentement bon; si elles étaient arrivées, je tâcherais à pouvoir sauver quelque chose.

J'ai déjà dit à M. l'intendant d'envoyer, sur les deux bâtiments que le roi d'Angleterre envoya ici dans la rivière en partant de Kinsale, tout le reste de l'argent que nous avons, hormis ce qu'il en faut pour le payement du mois pour nos troupes, afin de sauver au roi ce que nous pourrons, et j'ordonne tout d'un temps à ces mêmes vaisseaux, qui sont à l'entrée de la rivière, à quatorze lieues d'ici, dès le moment qu'ils verront arriver le prince d'Orange devant cette ville, de sortir en pleine mer, de crainte qu'il n'envoyât quelques vaisseaux pour boucher la rivière, préférant la conservation des vaisseaux du roi au secours que j'en pourrais recevoir avec quelques particuliers.

Si j'avais pu trouver plus tôt quelques petits bâtiments ici, je n'aurais pas tant tardé à me donner l'honneur de vous rendre compte de notre état.

LAUZUN.

(*Ministère de la marine, c. n. 13.*)

On sait que, quinze jours après cette dépêche, Jacques II fut obligé d'abandonner l'Irlande, et qu'il revint en France avec M. de Lauzun.

Dans le chapitre suivant, on va s'occuper de la campagne maritime de Tourville pendant cette même année; campagne illustrée par son beau combat sous le cap de Beveziers.

CHAPITRE LV.

Bien qu'il eût été fait chef d'escadre le 30 octobre 1675, lieutenant général le 1er juin 1682, et vice-amiral ès mer du Levant le 1er novembre 1689, ce fut seulement lors de sa campagne de la Manche, en 1690, que le rare et vaste génie de Tourville atteignit son entier développement, et que ce grand marin put mettre largement en œuvre les trésors d'expérience et de savoir si vaillamment amassés pendant trente ans de navigation; car Tourville avait alors (1690) quarante sept ans, et on a dit en son lieu que depuis l'âge de seize ans il servait, pour ainsi dire, sans aucune interruption, les expéditions continuelles contre les Barbaresques, ayant toujours comblé les lacunes que la paix faite à diverses reprises avec les puissances de l'Europe eût apportées sans cela dans les phases de sa vie guerrière.

Ainsi donc, presque toute cette existence, déjà si longue de services rendus, s'était passée à la mer! Ainsi donc, depuis trente ans, Tourville avait incessamment navigué, seul, en division ou en croisière, dans l'Océan, dans la Méditerranée ou dans les mers d'Amérique; ainsi donc, depuis son entrée dans la marine, Tourville avait assisté à toutes les grandes batailles navales de ce temps-là, et s'était montré aussi calme, aussi intrépide dans un abordage que dans une descente; aussi profondément tacticien dans un engagement à l'ancre que dans une action à la voile, dans une mêlée en escadre que dans une affaire partielle; en un mot, ses beaux et rudes combats de Malte, de Scio, de Gênes, de Messine, d'Agosta, de Palerme, d'Alger, de Tripoli, de Tunis, et, en dernier lieu, son éclatant fait d'armes contre le vice-amiral Papachin, n'offrent-ils pas, pour ainsi dire, comme le resplendissant et glorieux *spécimen* de toutes les sortes de renommée que peut rêver un marin, depuis celle de capitaine corsaire jusqu'à celle de général en chef?

Mais il faut dire que Tourville dut d'aussi grands résultats non-seulement à sa bravoure qui était extrême, non-seulement à ses connaissances pratiques et spéculatives qui embrassaient toutes les parties de la marine, depuis celle de charpentier jusqu'à celle d'amiral, mais encore et surtout à l'imposante et presque religieuse idée qu'il s'était faite de l'immense responsabilité et des non moins immenses devoirs d'un homme qui, chargé d'exécuter des entreprises toujours périlleuses, devait disposer de la vie d'autres hommes comme de simples moyens d'action. On insiste sur cette particularité, parce qu'il demeure évident que cette pensée domina toujours les manœuvres ou les évolutions de Tourville, et qu'il avoue lui-même qu'elle fut une des conditions élémentaires de sa tactique navale.

Aussi, voyez comme il comprend la terrible importance de cette mission, et dans son ensemble, et dans ses moindres détails; voyez, qu'il commande une frégate ou cent vaisseaux de guerre, s'il confiera à d'autres qu'à lui-même le soin (le premier à ses yeux) d'explorer la position d'une redoute, d'un port ou d'un mouillage ennemi? Jamais! Avant que de méditer et de mûrir son plan d'attaque, il voulait aller voir et juger par lui-même les dispositions de l'ennemi qu'il avait à combattre, disant à ce sujet très-spirituellement et avec une extrême justesse: « qu'un général ou qu'un capitaine qui basait ses projets d'attaque « ou de défense sur le rapport d'un tiers, lui paraissait fort agir « comme un peintre qui voudrait faire un portrait ressemblant « d'après une narration. »

Puis, quand on lui représentait que c'était imprudemment exposer ses jours que d'aller ainsi prendre connaissance de l'ennemi dans une frêle embarcation, et cela souvent sous le feu des batteries, il répondait : « La témérité fâcheuse et véritablement funeste n'est pas dans cet expédient, mais dans « cette foi aveugle aux récits d'autrui, qui, s'ils sont faux et « écoutés, peuvent amener la perte entière et *toujours irréparable* des hommes et des vaisseaux que le roi a confiés à notre « expérience. »

Or, on reconnaîtra facilement que la conduite de Tourville fut toujours admirablement conséquente à cette pensée; mais s'il exposait ainsi sa propre vie pour gagner à nos armes un bon et honorable succès, « succès qui, selon sa singulière expression, « devait coûter le moins de sang, de chanvre et de bois pos« sible; » s'il bravait seul cent fois la mort pour s'assurer des moyens de ne pas aventurer la vie de tous, une fois son plan de bataille longuement réfléchi et décidément arrêté, il mettait dans son exécution une inébranlable et froide intrépidité qui prouvait assez que, les exigences de l'humanité et d'une sage prévoyance remplies, ce grand homme sentait que, pour que sa tâche fût parfaite, il lui fallait vaincre..., vaincre à tout prix, ou essuyer un échec comme celui de la Hogue, qui fut plus beau qu'une victoire.

Jamais, peut-être, la bravoure calme et raisonnée de Tourville ne brilla plus que dans cette campagne de 1690, et cela parce qu'il eut continuellement à lutter contre les inspirations et même contre les ordres réitérés que lui donnait Seignelay. Ce ministre, bien qu'ami fort intime de Tourville et faisant de lui tout le cas qu'un ambitieux peut et doit faire de l'homme qu'il regarde comme le principal instrument de sa propre gloire, lui reprochait, et souvent même avec emportement, d'agir avec trop de lenteur et de tempéraments, et résumait ses récriminations en l'accusant *d'être brave de cœur et poltron d'esprit*. Seignelay eût dit plus juste en l'accusant *d'être brave de sa personne et poltron pour ses matelots*, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Toujours est-il que ce fut de la sorte qu'il qualifia l'admirable sagesse de Tourville. Mais ces mots injustes et suprêmement insensés ne pouvaient blesser ni même atteindre un marin aussi longuement et vaillamment éprouvé que l'était Tourville; car il y a dans les hommes de cette trempe une conscience si naïve et si vraie de leur propre puissance, que lors de certaines attaques ils ne font que sourire sans cesser de suivre d'un œil ardent cette voie mystérieuse que le génie leur trace.

Il faut avouer pourtant que la patiente douceur et que la parfaite équité de Tourville furent souvent mises à l'épreuve par la folle impétuosité de Seignelay, dont l'insatiable ambition n'était jamais satisfaite, et qui lui donnait coup sur coup les ordres les plus déraisonnables, les plus contradictoires ou les plus impossibles à exécuter.



Lauzun.

Ainsi, pour citer une preuve entre mille, après le beau combat de l'armée française sous le cap de Beveziers, combat dont on parlera plus bas, et dans lequel la flotte anglo-hollandaise fut complétement battue, quoiqu'il eût besoin d'importantes réparations, Tourville, poursuivant l'ennemi avec acharnement pendant quinze jours, de mouillage en mouillage, lui brûla ou lui fit échouer treize vaisseaux du premier rang. Eh bien! ce magnifique fait d'armes, qui eut des suites si funestes pour l'ennemi, ne satisfit point encore Seignelay; car on trouve dans une dépêche qu'on citera plus tard en entier, et dans laquelle Tourville donne de nouveaux détails sur cette action avec sa modestie habituelle, on trouve ces mots adressés à l'impatient et injuste ministre : « Je « vous suis extrêmement obligé « de la part que « vous avez prise « à ce qui m'est arrivé dans ce combat, par la lettre « que vous m'avez « fait l'honneur de « m'écrire de votre main; mais votre lettre du 4, que j'ai reçue en même « temps, a beaucoup diminué le plaisir que je venais de re« cevoir, puisque vous avez pu douter de mon zèle et de mon « ardeur pour l'exécution des ordres du roi, qui n'ont jamais « été moindres pour mon respect et mon attachement pour « vous. »

Que pouvait donc vouloir ou espérer Seignelay après un succès aussi considérable? rien de possible ou de raisonnable sans doute; il voulait seulement opposer aux batailles de Louvois

(qui menait déjà loin et vigoureusement la rancune de la fenêtre de Trianon) quelque victoire navale fabuleuse, ou, à son défaut, quelque tentative d'une audace inouïe et désespérée, dût ce triomphe d'orgueil aussi féroce que vain et stupide coûter à la France Tourville et sa marine tout entière.

Puis, lorsque ce grand homme de mer représentait avec calme, mesure et irrésistible raison, que de telles visées étaient complétement désastreuses et ne tendaient à rien moins qu'à ruiner entièrement la plus belle flotte qu'il y eût alors au monde, Seignelay se laissait entraîner à de si puérils et de si misérables emportements, qu'il allait jusqu'à menacer Tourville de lui ôter le commandement des escadres et de le donner au maréchal d'Estrées, de qui l'impéritie et l'opiniâtre nullité avaient porté de tels fruits, que, malgré tout le crédit des familles d'Estrées et de Noailles, Louis XIV avait été obligé de lui donner un gouvernement et de lui faire quitter le service de mer.

On le répète, ce fut donc une double gloire pour Tourville que d'être arrivé aux merveilleux résultats qu'il atteignit dans cette campagne, et cela malgré Seignelay; aussi ne peut-on songer sans frémir dans quel abîme eût été engloutie la marine à cette époque, si, au lieu de rencontrer sur sa route la volonté sage et inébranlable de Tourville, Seignelay eût trouvé quelque fou téméraire et servile qui se fût fait l'instrument de sa fatale ambition.

Et pourtant, quel grave malheur pour Seignelay et pour la France que son incurable jalousie de Louvois! funeste passion qui flétrit et empoisonna tout ce qu'il y avait de véritablement grand, de sain et de généreux dans l'esprit du fils de Colbert; car, qui peut nier la merveilleuse puissance et facilité de travail ainsi que l'opiniâtre persistance de volonté de ce jeune ministre? qui ne sait qu'il opéra presque des prodiges par le nombre et la rapidité de ses armements, qu'il poussait avec une infatigable énergie, tant il était incessamment obsédé par la pensée de surpasser Louvois! idée fixe et fiévreuse, qui le faisait rester des nuits entières dans les ports, dans les rades, à bord des vaisseaux en armement ou en construction, et qui, enfin, jointe aux excès de tous genres auxquels il se livrait toujours malgré cette vie d'une activité si dévorante, lui coûta la vie cette année-là... Mais aussi Seignelay venait de mettre en mer plus de cent vaisseaux de guerre, et son ambitieux orgueil dut frissonner d'un âcre plaisir en pensant au dépit de Louvois alors qu'il viendrait à savoir que pour la première fois une aussi puissante armée venait d'appareiller d'un port de France aux yeux de l'Europe étonnée.

Certes il n'y aurait eu rien de plus noble et de plus beau que cette passion effrénée d'exalter à son plus haut triomphe l'importance morale et matérielle de la marine en France, passion qui usa si vite et si tôt l'existence de Seignelay, si l'emploi que ce ministre se proposait de faire d'aussi merveilleux éléments eût été glorieux et profitable au pays. Malheureusement il n'en fut pas ainsi : cette flotte immense, fruit de trente années de travaux et de soins, qui portait des milliers d'hommes aguerris, expérimentés; cette cité flottante qui avait coûté des millions, dégarni les arsenaux jusqu'au délabrement le plus complet, épuisé le trésor, presque ruiné le commerce en le privant de ses matelots, et laissé le littoral sans défense en lui retirant jusqu'à ses gardes-côtes; ce majestueux armement, enfin, commandé par Tourville, Noailles, Chateaurenault, Coetlogon, d'Amfreville, Langeron, de Villette, Relingues, d'Estrées, Gabaret, Foran, les plus braves noms de la marine, n'était aux yeux de Seignelay qu'un moyen de tenter quelque entreprise aussi téméraire qu'insensée, dût-il, sans but et sans profit, ruiner en un jour, en une heure, cette œuvre splendide et formidable; et pourquoi? pour porter une jalouse atteinte à l'amour-propre d'un rival..., au risque de laisser la France sans un seul vaisseau et plus pauvre de marine qu'elle ne l'était à l'avénement de Colbert au ministère!

Veut-on encore une preuve de cette infernale jalousie qui torturait Seignelay? Le 7 juillet, ainsi qu'on le verra plus bas, la flotte française, ayant passé la nuit au mouillage, appareillait le matin avec le flot, car depuis deux jours Tourville manœuvrait avec une merveilleuse habileté afin de prendre sur l'ennemi l'avantage du vent; or, le matin de ce jour-là il reçoit, par une barque longue, une dépêche de Seignelay qui, lui apprenant la victoire remportée à Fleurus par M. de Luxembourg, reprochait amèrement à l'amiral ses temporisations, exaltait le bonheur de M. de Louvois *d'avoir des hommes tels que M. de Luxembourg*, et finissait par ordonner très-impérieusement à Tourville de livrer bataille ce jour-là, *quoi qu'il pût en arriver*. Tourville n'en fit rien, on le pense bien; mais on voit encore une fois, par la nature des ordres de Seignelay, que, sans la fermeté de Tourville, le salut et la gloire de la marine de France eussent été souvent bien compromis.

Maintenant, revenons à l'expédition de 1690. Mais avant on doit dire deux mots de la jonction de l'escadre de la Méditerranée avec les escadres du Nord, opérée par Tourville en 1689, et qui fit le plus grand honneur à son savoir, à sa prudence et à son habileté de tacticien consommé. Voici comment les choses se passèrent :

Vers le mois de mai 1689, pendant que M. de Chateaurenault remportait, ainsi qu'on a dit, un avantage signalé, dans la baie de Bantry, sur l'amiral Herbert, Tourville reçut l'ordre d'amener de Toulon à Brest les vingt vaisseaux qu'il commandait en Levant. Cette escadre devait être jointe aux forces du Ponant, afin qu'en 1690 les développements des opérations navales dans la Manche fussent plus larges et plus décisifs.

Cette jonction présentait d'étranges difficultés; or, on le répète, le génie avec lequel Tourville parvint à la nouer demeurera un des plus beaux titres à l'admiration des gens du métier.

Tourville, parti de Toulon à la tête d'une escadre de vingt vaisseaux, arriva donc à la hauteur d'Ouessant le 29 juillet 1689, et là il apprit par un contrebandier breton que la flotte ennemie, forte de soixante-dix voiles, croisait à l'embouchure du passage de l'Iroise pour s'opposer à son entrée dans la rade de Brest.

Or, depuis plus de deux mois qu'elle tenait la mer, l'escadre de Tourville manquait d'eau, ses vivres étaient à leur fin; il avait essuyé un coup de vent furieux dans le golfe de Gascogne, et plusieurs de ses vaisseaux avaient besoin de réparations indispensables; un plus long séjour à la mer lui était donc impossible, et, d'un autre côté, la force numérique de l'ennemi se présentait telle qu'il ne pouvait songer à forcer la passe de l'Iroise, ayant d'ailleurs reçu les ordres les plus précis de ménager extraordinairement sa division jusqu'au moment où elle aurait rallié les escadres du Nord.

Par le parti qu'il prit dans cette difficile alternative, Tourville prouva de quelle nécessité indispensable étaient toutes les branches du grand art qu'il avait si laborieusement approfondi

Il lui fallait, pour entrer dans l'Iroise, des vents de nord-ouest ou de sud-ouest. Sachant que ces vents sont très-fréquents dans ces parages, et calculant que la brise d'est-nord-est, qui durait depuis quinze jours environ, ne devait pas souffler longtemps encore, il se résolut d'attendre un changement de temps, sachant que d'un vent de sud-ouest ou de nord-ouest l'ennemi, ne pouvant absolument tenir Ouessant, serait obligé de donner dans la Manche et de lui laisser ainsi libre l'entrée de l'Iroise.

Tourville, ayant d'ailleurs fait tous les préparatifs d'un combat désespéré dans le cas où l'ennemi le viendrait attaquer, attendit donc patiemment, pendant six jours, en louvoyant dans l'ouest d'Ouessant, que la brise se fît au sud-ouest; le 4 août, l'événement répondit à la prévision de l'amiral : un vent frais commença de s'élever du sud-ouest.

A la vue des penons qui flottèrent bientôt vers le nord-est, on pense si la joie fut grande à bord des vaisseaux de Tourville; car, depuis six jours, la position des équipages était des plus fâcheuses, réduits à un verre d'eau corrompue et à cinq onces de biscuit gâté; l'impatience de voir arriver la fin de ces privations était si grande, qu'il fallut l'imposante autorité du nom de Tourville pour contenir les matelots et les officiers dans le devoir, lorsque, malgré cette brise si favorable, il donna l'ordre de rester encore en panne, au lieu de mettre le cap sur l'en-

trée de l'Iroise. Avec sa prudence habituelle, l'amiral voulait s'assurer, avant que de tenter le passage, et de la position de l'ennemi, et de celle d'Ouessant, par rapport à ses observations astronomiques, dont l'exactitude ne pouvait alors être comparée à celle qui les distingue de nos jours. En effet, deux frégates légères chassèrent bientôt en avant pour éclairer l'armée.

On pense si ce fut une rude épreuve pour l'impatience des équipages, qui, voyant la brise du sud-ouest se faire de plus en plus, accusaient Tourville de sacrifier un temps si précieux par les tempéraments d'une prudence qu'ils ne pouvaient comprendre, et qui, selon eux, leur faisait, à chaque minute de retard, perdre peut-être une occasion qui leur échapperait bientôt; mais enfin, après sept heures d'attente qui parurent des siècles, les deux frégates revinrent et confirmèrent que l'escadre se trouvait à quatorze lieues dans l'ouest d'Ouessant. Tourville donna aussitôt l'ordre de faire route pour l'Iroise, et, le vent ayant peu après hâlé le nord-ouest, les ennemis, à dix lieues sous le vent, virent la flotte de Tourville donner vent arrière dans la passe de l'Iroise.

On ne s'est étendu quelque peu sur cette manœuvre de Tourville que pour faire remarquer ce trait saillant de sa tactique.

Peu de temps après l'arrivée de cette escadre à Brest, le maréchal d'Estrées, piqué de se voir préférer Tourville, quitta son commandement, et obtint pour son fils, par une faveur toute particulière, la survivance de sa charge de vice-amiral du Ponant.

M. de Relingues, chef d'escadre, fut envoyé vers le même temps dans le nord de l'Écosse pour s'opposer au passage de six vaisseaux danois qui devaient porter des troupes en Irlande. M. d'Amfreville, lieutenant général, fut envoyé au sud avec quarante vaisseaux pour s'opposer au passage de la reine d'Espagne, qui allait de la Cologne à Rotterdam, et s'emparer, s'il le pouvait, d'un convoi de trois à quatre cents voiles qui ne devait être escorté que par vingt vaisseaux de guerre; mais, sur le point de partir pour cette expédition, M. d'Amfreville reçut la mission de transporter six mille hommes de troupes en Irlande.

En Amérique, les entreprises continuaient, et Seignelay, dès le commencement de 1689, avait envoyé M. du Casse, avec deux vaisseaux, deux flûtes et des lettres de marque pour ruiner la colonie hollandaise à Surinam, afin d'en transporter toutes les munitions et marchandises à Cayenne. Craignant aussi quelque entreprise particulière sur les côtes de France, Seignelay fit armer cinq vaisseaux et deux barques longues, uniquement destinés à garder les côtes du royaume depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne, et à protéger la pêche du hareng sur la côte de Normandie.

Mais, avant que d'entrer dans quelques détails sur les préparatifs de la campagne qui suivit l'expédition d'Irlande, à propos de laquelle on a cité le long et curieux mémoire de M. de Lauzun sur la bataille de Limerick, il faut dire deux mots d'une particularité assez importante de la vie de Tourville.

On a parlé, lors de l'affaire de Gênes, de la mort d'un garde-marine, le comte de Tourville, qui donnait les plus belles espérances; on a dit aussi que cet officier était le neveu du chevalier de Tourville, qui, se trouvant par le fait de la mort de son jeune parent chef de sa maison, quitta l'ordre de Malte, obtint des dispenses, et prit le titre de comte de Tourville peu de temps avant son mariage, qui eut lieu vers la fin de l'année 1689.

M. de la Popelinière, fort riche traitant, avait laissé une veuve jeune et belle, fille de Langeois, homme obscur, mais extrêmement enrichi dans les affaires. M. de Tourville, qui aimait fort l'argent, pensant faire un grand et solide établissement par ce mariage, demanda la main de madame de la Popelinière et l'obtint. Langeois, aux nues de cette union, donna beaucoup à sa fille, et voulut qu'elle et son nouveau mari n'eussent pas d'autre maison que la sienne, un véritable miracle de luxe, de magnificence et de bon goût en toutes sortes de meubles, tapisseries, tableaux et raretés. Malgré les désirs de Langeois, ce mariage ne fut pas heureux : la galanterie naturelle à Tourville, qui lui dura fort longtemps; le caractère impérieux de sa femme, qu'il avait fait nommer dame de madame la duchesse de Berry, y firent naître les premiers différends; enfin, dit-on, l'éclat d'une aventure de madame de Tourville, son gros jeu, sa prodigalité, comblèrent la mesure, et, somme toute, l'amiral fut bientôt aux regrets d'avoir changé de condition.

Peu de temps avant son mariage, vers la fin de 1689, Tourville fut donc nommé vice amiral ès mers du Levant, et chargé par Louis XIV du commandement en chef de la flotte destinée à agir contre l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande. Il donna vers cette époque, à M. de Seignelay, le mémoire suivant sur la jonction de la flotte de M. le vice-amiral d'Estrées, alors à Toulon, avec les forces de Brest. On verra par ce document, qui servit d'ailleurs de base à l'instruction que lui donna Seignelay, combien les prévisions de Tourville sur cette campagne se réalisèrent.

MÉMOIRE DONNÉ AU ROI PAR M. DE TOURVILLE (1690).

La diligence que les ennemis font pour armer leur flotte *lui* persuade que leur premier dessein est d'empêcher la jonction des vaisseaux de Toulon à ceux de Brest, et *il lui* paraît qu'il ne leur est pas difficile d'y réussir en prenant les mesures qui conviennent, soit en envoyant vingt vaisseaux dans le détroit pour se joindre aux vaisseaux espagnols, ou en faisant sortir de la Manche leur flotte le 15 avril pour la mettre à la hauteur de l'Iroise, et empêcher par ce moyen l'entrée de M. le comte d'Estrées dans la rade de Brest.

L'affaire qui *lui* paraît la plus importante est de faire la jonction. Il faut, pour cet effet, faire une grande diligence pour le départ des vaisseaux de Toulon; et, lorsqu'ils viendront pour atterrir aux côtes de Bretagne, il est à propos qu'ils se mettent à la hauteur de Penmarck, afin de pouvoir éviter l'armée des ennemis, qui pourrait être sur Ouessant; et, comme il y a près de douze lieues nord et sud de cet endroit à Penmarck, il est difficile que les ennemis puissent avoir connaissance de l'arrivée des vaisseaux de Sa Majesté. Il faudra tâcher d'entrer, s'il se peut, par le Raz; et, en cas qu'on ne le puisse, faire en sorte de doubler la Pointe-des-Saints, et ranger le plus que l'on pourra la Basse-Jeane, afin de s'éloigner le plus que l'on pourra d'Ouessant. Il est du service et de la sûreté des vaisseaux du roi d'envoyer trois ou quatre petits bâtiments, distants les uns des autres de dix lieues en dix lieues, à la hauteur de Penmarck, pour donner à M. le comte d'Estrées des nouvelles de l'armée ennemie, et aussi pour lui marquer l'endroit où les vaisseaux de Sa Majesté seront mouillés, afin qu'il puisse prendre des mesures justes pour son entrée.

Si on peut faire la jonction des vaisseaux, il est nécessaire que Sa Majesté fasse savoir si elle veut s'opposer aux descentes que les ennemis pourraient tenter sur les côtes du royaume, et si elle veut que, quelques forces supérieures qu'ils aient, son armée les combatte plutôt que de souffrir de descente. En ce cas, il faudra se mettre en état de sortir de la rade de Brest lorsqu'on apprendra que les ennemis embarqueront une assez grande quantité de troupes pour pouvoir donner de l'inquiétude à nos côtes. *Il* ne serait pas d'avis que l'on se pressât de sortir de la rade de Brest que les ennemis ne fussent du côté de Torbay, parce qu'en ce cas *il* serait en état d'exécuter ce qu'il plairait au roi d'ordonner avant que les ennemis eussent rien entrepris. *Il* lui paraît que, si les ennemis voulaient faire une descente en Normandie, on ne pourrait l'empêcher, à moins que de s'aller poster tout d'un coup à la Hogue ou à la pointe de Sainte-Hélène, à l'île de Wight, pour se mettre en parage de tomber dessus, en cas qu'ils voulussent faire cette descente, ce qui serait un parti extrême pour mille bonnes raisons. Si l'armée était hors de la rade de Brest et qu'elle demeurât au large comme il serait nécessaire de le faire, si on n'allait pas à la Hogue ni à l'île de Wight, les ennemis pourraient prendre leur temps, et, avec des vents d'est-nord-est, faire leur descente aux côtes de Normandie sans qu'on pût les en empêcher, à

cause des vents qui seraient contraires pour aller à eux : d'ailleurs, s'ils ont trente vaisseaux de guerre de plus que l'armée de Sa Majesté, ils peuvent faire leur débarquement en laissant dix navires de guerre avec les vaisseaux de charge, et venir avec le reste de leur armée au-devant de celle de Sa Majesté pour la combattre.

Si Sa Majesté ne veut point hasarder un combat avec des forces inférieures à celles des ennemis, et qu'ils aient dessein d'envoyer vingt vaisseaux dans la Méditerranée pour se joindre aux Espagnols avec leurs galères, on pourrait, après la jonction de M. le comte d'Estrées, sortir avec toute l'armée, comme si on avait dessein de combattre les ennemis lorsqu'ils entreprendraient quelque descente sur les côtes ; et il faudrait avoir deux corvettes, commandées par des officiers de confiance, avec ordre de se laisser prendre, sans que les équipages en eussent connaissance, et leur recommander de laisser les ordres qu'on leur enverrait attachés avec un boulet, comme on a accoutumé de faire, sans les jeter à la mer, afin que les ennemis puissent y ajouter créance. Il faudrait leur marquer par ces ordres d'aller en diligence en Irlande pour exécuter les desseins dont on supposerait qu'ils auraient connaissance, et après l'exécution de revenir entre les Sorlingues et Ouessant, pour se mettre en parage de tomber sur les ennemis en cas d'entreprise sur les côtes de France, et les combattre, quelque supérieurs qu'ils fussent.

Lorsque l'armée serait sortie de la rade de Brest, il faudrait qu'*il* s'en allât, avec toute la diligence possible, avec cinquante navires de guerre, dans la Méditerranée, et les brûlots, pour combattre et détruire les vaisseaux que les ennemis pourraient y avoir.

On pourrait donner un rendez-vous aux galères, selon qu'il conviendrait ; et au reste des vaisseaux qui demeureraient dans l'Océan, on pourrait en détacher les plus fins de voiles par de petites escadres de trois en trois, pour se tenir sur diverses croisières pour tâcher d'interrompre le commerce des ennemis, avec ordre de venir joindre l'armée aux endroits qui leur seraient marqués. On en pourrait aussi détacher quelques-uns pour les îles de l'Amérique, le Canada ; et ainsi, en prenant les précautions nécessaires pour tâcher de couvrir le détachement des cinquante vaisseaux qui seraient sous *son* commandement, *il* pourrait entrer dans le détroit en prenant le large, sans que les ennemis en eussent connaissance : ils croiraient, au contraire, par le moyen des ordres qu'ils auraient interceptés, qu'*il* aurait dessein de les combattre, ce qui leur ôterait un assez long temps l'envie de faire une descente en France, durant lequel *il* poursuivrait sa route ; et, par le moyen des frégates fines de voiles qui seraient avec *lui*, *il* arrêterait tous les bâtiments qui *le* pourraient voir, qu'*il* emmènerait avec *lui*.

La raison qui *l'engagerait* à mettre dans les ordres qu'on laisserait tomber entre les mains des ennemis d'aller en Irlande du côté de Galloway, est afin d'éloigner les ennemis de leurs côtes et de gagner du temps, parce qu'auparavant qu'ils aient fait le trajet d'Irlande pour l'aller chercher, et qu'ils aient donné avis au prince d'Orange à leur retour de leur voyage, il se passera un temps considérable, qui les mettra hors d'état de rien entreprendre.

Mais si on *lui* donne ordre de rester à la mer, comme il y a deux ans, pour tâcher d'amuser les ennemis, et leur faire connaître qu'on est en état de les attaquer au cas qu'ils entreprendraient une descente, je crois devoir dire qu'en ce cas il faut se résoudre à les combattre à la fin, car, s'ils avaient bien voulu *le* chercher en ce temps, ils l'auraient combattu, vu qu'il n'est pas possible de rester un si long temps à la mer à pirouetter à l'entour d'une armée sans en venir aux mains, comme *il* l'a amplement expliqué ; et toute la marine sait que les ennemis ne furent appliqués en ce temps qu'à couvrir le retour de la flotte de Smyrne, et que c'est ce qui les empêcha de s'attacher à *le* trouver.

Les cinquante vaisseaux qui passeraient dans la Méditerranée prendraient pour quatre mois de vivres, ou pour cinq s'ils le pouvaient ; ils pourraient partir vers le 15 du mois de mai, et arriver dans la Méditerranée à la fin de juin. On chercherait les ennemis pendant les mois de juillet et août pour les combattre, et on serait en état après cela de faire repasser trente navires de guerre dans l'Océan et d'en laisser vingt dans la Méditerranée. On donnerait à Toulon pour trois mois de vivres à ces trente navires, et il faudrait que la plupart fussent du département de Rochefort, afin qu'il n'y eût qu'un petit nombre qui fût obligé d'entrer à Brest. Tous ces vaisseaux viendraient atterrir à Belle-Isle, pour donner ensuite dans les rades de la Rochelle, en observant de faire tenir les bâtiments d'avis à quinze lieues au large, à la hauteur de Belle-Isle et de Penmarck, pour avertir les commandants des vaisseaux ennemis qui pourraient être à la mer.

TOURVILLE.

(*Archives de la marine.*)

On voit avec quelle précision, quelle étonnante clarté, Tourville met en lumière, dans ce mémoire, les différentes opérations que l'ennemi pouvait tenter pendant l'année 1690, et avec quelle finesse il propose, dans le cas où on voudrait aller écraser d'un seul coup les flottes coalisées dans la Méditerranée, de donner le commandement de deux corvettes légères à un capitaine de confiance chargé de fausses instructions, et ayant la mission de se laisser prendre par les croiseurs anglais, à cette fin que ces derniers, trompés par le faux semblant des instructions de leur prisonnier, qui supposeraient une expédition dans le nord de l'Irlande, y portassent toutes leurs forces, pendant que les vaisseaux français, grâce à cette manœuvre, trouvant la Manche libre, pussent aller dans la Méditerranée porter un coup fatal à la marine hollando-espagnole.

Mais l'hypothèse d'une jonction dans le Nord ayant prévalu, Tourville eut ordre du roi d'entrer de bonne heure dans la Manche, à la tête de quatre-vingt quatre vaisseaux et quinze galères ; car, nouveauté assez étrange, cette fois les galères servirent dans l'Océan. Ce fut Seignelay, dont l'esprit ardent et aventureux voulait tenter toutes chances, qui donna l'ordre de les y conduire, et il faut dire qu'elles y rendirent d'assez grands services lors de la descente de Tingmouth, commandées qu'elles étaient par l'intrépide bailli de Noailles, un des meilleurs officiers généraux des galères de ce siècle, et sur les éminents services et le grand caractère duquel on reviendra plus d'une fois.

D'après ses instructions, Tourville devait se trouver en mer, à la tête de sa flotte, avant que les Anglais ne fussent sortis de leurs ports, et tâcher de les y surprendre et de les y brûler ; il lui était ordonné d'aller d'abord à Plymouth, de faire des détachements vers Torbay et Portland pour y enlever le plus de vaisseaux marchands qu'il se pourrait et de rassembler ensuite tous ces détachements pour fondre sur la flotte ennemie aux rades de Portsmouth et de Spithead, d'aller de là croiser à l'entrée de la Tamise pour empêcher la jonction des flottes anglaise et hollandaise ; de mouiller pour cet effet près du banc de Galloper, afin de couper le commerce et la communication de l'Angleterre avec la Hollande en envoyant des détachements à Southwood-Bay et à l'entrée du canal du Roi, ainsi que dans le nord de l'Écosse et de l'Angleterre, pour interrompre aussi le commerce de cette puissance dans la mer Baltique.

Il fut, de plus, expressément défendu à Tourville de s'engager dans un combat, même à nombre égal, du côté des dunes, mais, s'il était attaqué, de se retirer à l'entrée de la Manche, entre Ouessant et les Sorlingues, et de tâcher d'attirer les ennemis dans ces parages pour les y combattre, mais surtout de ne pas s'engager vers la côte du nord ; et aux approches de l'arrière-saison il devait quitter la Manche et se retirer à Brest, avec toute l'armée, vers le mois de septembre au plus tard.

Tel était le résumé de la première instruction donnée à Tourville, fort sagement rédigée d'après ses vues et conseils (*Arch. de la mar.*, 1690-1695). Mais Seignelay insista tellement auprès de madame de Maintenon, qui le protégeait fort, que l'esprit de la première instruction fut totalement changé, et qu'il y substitua ses propres idées. Aussi, deux mois après, il

fut ordonné à Tourville, par une autre instruction qui annulait la première, de chercher partout l'ennemi et de le combattre, *même dans la Tamise et sous les dunes*. Les galères eurent ordre de le rejoindre, et on lui manda d'engager l'action avant la jonction du prince d'Orange. Seignelay, dont l'activité infatigable embrassait, on le répète, presque toutes les parties des armements, avait fait disposer des lits et des hôpitaux pour les malades, à Dunkerque, Boulogne et Calais, avec ordre, au défaut de bâtiments convenables, de prendre les maisons et les lits des particuliers, et de traiter de gré à gré avec eux pour le traitement et la nourriture des malades.

La flotte française, rassemblée à Brest, était donc forte de soixante-dix vaisseaux de ligne, de cinq frégates légères, de dix-huit brûlots et de quinze galères.

Tourville, commandant en chef, montait *le Soleil-Royal* et avait, comme toujours, le marquis de Laporte (neveu du chevalier de Valbelle), et le chevalier de Coetlogon pour matelots d'avant et d'arrière ; sûr de l'affection et de la bravoure de ces deux intrépides chefs d'escadre, qui servaient avec lui depuis si longtemps, il ne s'en séparait jamais, et cette vaillante et glorieuse trinité se partageait en frères tous les dangers qui devaient assaillir un vaisseau amiral monté par Tourville, et soutenu par de tels matelots.

MM. de Nesmond, chef d'escadre, et d'Amfreville, lieutenant général, commandaient les deux divisions du corps de bataille sous Tourville.

L'avant-garde était sous les ordres du comte de Chateaurenault, qui avait mis son pavillon sur *le Dauphin-Royal*. MM. le marquis de Villette-Mursay, lieutenant général, et le marquis de Langeron, chef d'escadre, commandaient les divisions de cette avant-garde.

Enfin, l'arrière-garde avait pour officier général M. le comte d'Estrées, vice-amiral, montant *le Grand*, et MM. le chevalier de Flacourt, chef d'escadre, et de Gabaret, lieutenant général, étaient à la tête de deux subdivisions de ce corps d'armée.

Jean Bart, dont on parlera bientôt plus au long, commandait *l'Alcyon*, une des frégates de chasse destinées à éclairer l'avant-garde et à porter les ordres des pavillons pendant le combat.

A propos de cet ordre de marche, on remarquera la position des capitaines de brûlots, qui, détachés en avant et hors de la ligne de bataille quand elle marchait vent arrière, ou sur ses flancs quand elle naviguait au plus près du vent, continuaient d'être destinés à garantir les vaisseaux-pavillons de tout abordage ou à incendier les navires ennemis qui auraient tenté de s'en approcher.

C'était, à vrai dire, le poste le plus périlleux de toute la flotte, puisque d'abord les capitaines de brûlot se trouvaient les premiers et le plus évidemment exposés au canon des batteries, et qu'au milieu de l'action ils avaient autant à craindre du feu de l'ennemi que de l'explosion de leur propre navire, tout chargé d'artifices et de machines incendiaires ; aussi voit-on qu'à l'exception des capitaines Verguin et Jean Etienne, qui survécurent, les braves capitaines Serpaut, Champagne, Beauvoisis, Rocuchon, Videau, Ozée, Thomas, Chaboisseau l'aîné et Chaboisseau cadet, Grosbois, etc., sont tous morts glorieusement sur leur bord. A chaque campagne il fallait renouveler presque en entier le personnel de ces intrépides marins, qui périssaient ainsi obscurs et ignorés au milieu des flammes de leurs brûlots, car, s'ils manquaient leur abordage, ils devenaient pour tous, au milieu de la mêlée, un objet si dangereux, que Français et ennemis les coulèrent souvent à coups de canon pour s'en garantir. . . . .

Mais revenons à la flotte commandée par Tourville, qui sortit de la rade de Brest le 23 juin 1690.

Elle mit à la voile par un temps favorable, mais qui fut de peu de durée, car, à l'entrée de la Manche, les galères furent obligées de relâcher à Camaret, et la flotte lutta longtemps contre la mer et les courants avant que de pouvoir joindre les ennemis.

Ce fut un grand malheur, ainsi qu'on va le voir par la dépêche de Tourville, que les galères n'aient pas pu suivre le reste de la flotte ; car, après le combat qui se livra le 10, sur les cinq heures du soir, le calme étant venu, un grand nombre de vaisseaux anglais et hollandais, complètement désemparés, mouillèrent au jusant ; il fut impossible à Tourville de les poursuivre, à cause de ce calme qu'on a dit; tandis que, si les galères du brave bailli de Noailles eussent été là, au moyen de leurs rames elles auraient été brûler ou amariner les bâtiments ennemis, faisant ainsi l'office des bâtiments à vapeur de nos jours. Aussi ne peut-on que louer extrêmement Seignelay d'avoir compris tout le service que pouvaient rendre les galères dans l'Océan.

Enfin, ce ne fut que le 2 juillet que Tourville reconnut l'île de Wight; et les vaisseaux qui étaient à la découverte aperçurent plusieurs navires de l'armée ennemie mouillés hors de la pointe de Sainte-Hélène.

L'avant-garde anglo-hollandaise était commandée par l'amiral Everstzen, Hollandais

Le corps de bataille hollandais et anglais était commandé par l'amiral hollandais Vanderkulm, et l'arrière-garde par l'amiral Herbert.

Voici la relation de M. de Tourville sur le combat dit de *Beveziers*, écrite le lendemain même de cette affaire :

A six lieues du cap de Beveziers, le 11 juillet 1690.

Monseigneur,

Je n'ai pas le temps de vous faire le détail du combat que nous venons de rendre contre la flotte ennemie, il est impossible que j'en puisse savoir les particularités. Les ennemis avaient le vent sur nous; j'ai formé notre ligne; les Hollandais se sont trouvés à l'avant-garde, Herbert faisait le corps de bataille, et le pavillon bleu anglais l'arrière-garde; M. de Chateaurenault se trouva à l'avant-garde par la disposition de notre armée, et M. le comte d'Estrées à l'arrière-garde. Les Hollandais vinrent avec toute la vigueur possible sur notre avant-garde ; Herbert ne voulut pas me combattre et même ne combattit avec aucun de nos pavillons. Je combattis avec son vice-amiral et deux seconds aussi gros que lui ; M. le comte d'Estrées combattit avec le pavillon bleu. Nous tînmes le vent si heureusement, que les Hollandais, s'étant un peu trop abandonnés, ne purent se rallier au vent avec facilité, ce qui fut cause qu'ils furent entièrement désemparés ; il y eut, « comptant les Anglais, douze de leurs navires rasés sans aucuns mâts. » Je ne crois pas que, pour un combat donné sous le vent, on ait eu un pareil avantage. Le calme vint, ce qui fut cause qu'il n'y eut qu'un de leurs vaisseaux qui tomba entre nos mains, et qui était un hollandais de soixante-huit pièces de canon. Il est sûr que, si nous avions eu nos galères, nous prenions tous ces navires démâtés qui mouillèrent au jusant. Le soir, le vent tourna de notre côté environ une demi-heure ; s'il eût continué, il y avait dix vaisseaux hollandais de coupés. Lorsque l'armée ennemie eut mouillé pour ne pas tomber sur nous et se conserver la marée, je m'aperçus de leurs manœuvres, quoiqu'ils eussent toutes leurs voiles, et je mouillai avec quelques vaisseaux de mon escadre à la portée du canon de sept ou huit vaisseaux hollandais qui étaient près de moi. Après la marée finie, ils levèrent l'ancre et se firent remorquer avec leurs chaloupes ; ce sont des bâtiments plats qui tirent peu d'eau, et, par conséquent, plus aisés à remorquer que les nôtres. Ils s'éloignèrent un peu de nous; nous sommes toujours en présence ; le vent est toujours de leur côté. L'avant-garde, commandée par M. de Chateaurenault, soutint parfaitement bien les vaisseaux ennemis ; M. le comte d'Estrées, qui était de l'arrière-garde, soutint, de son côté, parfaitement l'escadre bleue qui le vint attaquer ; il y eut deux vaisseaux anglais de l'arrière-garde qui furent démâtés; le reste des vaisseaux fut démâté par l'avant-garde et notre corps de bataille. Vous ne doutez pas qu'après un combat de huit heures nous ne soyons fort desemparés, la plupart de nos vaisseaux n'ont plus de munitions; nous suivons cependant l'armée ennemie. Je saurai plus de particularités dans la suite que je vous manderai. On ne peut être plus

satisfait que je suis de tous les capitaines : M. de Villette, qui était le troisième ou le quatrième vaisseau de l'avant-garde, commandée par M. de Chateaurenault, a fort bien soutenu. Je suis fort content de mes deux matelots, qui étaient le marquis de Laporte et Coetlogon ; le premier a été entièrement désemparé. Il y a eu trois à quatre vaisseaux de l'arrière-garde, commandée par M. le comte d'Estrées, qui ont été fort désemparés, particulièrement Pannetier. Il y a beaucoup de nos vaisseaux qui n'ont plus de poudre. Le vaisseau ennemi se rendit à M. de Nesmond. Je trouve que les ennemis se sont parfaitement bien battus ; il n'y a eu qu'Herbert et ses seconds qui n'ont pas tiré de près et qui n'avaient choisi que des vaisseaux particuliers de l'escadre du marquis d'Amfreville. Si nous avions eu le vent, l'affaire aurait été plus complète ; mais vous pouvez assurer le roi qu'elle ne le peut avoir été davantage, les ennemis ayant le vent sur nous. Je suis fort content des chevaliers de Bouillon, d'Armagnac et de Luynes; Pimon a parfaitement bien fait son devoir et ne m'a pas été inutile. Je puis aussi rendre témoignage que j'ai été fort secouru de M. de Vauvré par sa présence et par ses conseils. Le major général m'a fort bien secondé en tout. « Le petit Renau a eu la basque de son justau« corps emportée d'un coup de canon, qui lui a passé entre « les jambes en ce temps qu'il dressait un plan ; il a de l'es« prit, de la capacité et beaucoup de valeur, et est d'un bon « conseil. »

Je suis obligé de vous dire que le sieur Truillet a fait des merveilles ; il commandait les batteries : c'est le meilleur officier de France ; il y aurait de la justice que vous lui envoyiez une commission de capitaine ; dans une occasion comme celle-ci, cela donnerait de l'émulation aux autres officiers.

M. de Colombe s'est parfaitement acquitté de son devoir avec les gardes qu'il commandait.

Je suis avec beaucoup de respect,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le comte de Tourville.

(*Archives de la marine.*)

Plusieurs passages des dépêches de Tourville, de Chateaurenault et de Petit-Renau prouvent que l'escadre anglaise ne fit pas aussi vaillamment son devoir qu'elle aurait dû le faire, et que les malheureux Hollandais furent en cette occasion un peu traités par l'amiral Herbert, leur allié, comme le furent en 72 et 73 les Anglais par M. le vice-amiral d'Estrées. Fut-ce timidité ou secret dessein de l'amiral anglais? le fait est difficile à expliquer ; ce qu'il y a de malheureusement certain, c'est que la fatale affaire de la Hogue, en 1692, n'eut lieu en partie que parce que Louis XIV se croyait sûr, d'après les assertions de Jacques II, de la défection ou au moins de l'inaction d'une grande partie de la flotte anglo-hollandaise; mais la défection n'eut pas lieu, et la flotte française, étant dans une effroyable disproportion avec la flotte ennemie, fut écrasée.

En apprenant la nouvelle du combat de Beveziers, Seignelay fit compliment à Tourville en l'excitant encore à de *plus grands succès*, et lui envoya des ordres réitérés et précis de tenir la mer pour profiter de sa supériorité, avec défense de renvoyer dans les ports d'autres vaisseaux que ceux qui se trouveraient tout à fait hors de combat, lui enjoignant en outre de se tenir aux rades de Portland et de Torbay, où il recevrait des munitions pour se radouber, et d'où il pourrait se remettre en mer pour un second combat, ou bien entreprendre une descente au port d'Amos ou à Kulwaler, considérant cette entreprise comme facile et lui laissant même entendre que le roi ne lui saurait pas mauvais *gré de risquer ses vaisseaux dans cette entreprise.*

On pense que Tourville n'exécuta de ces ordres que ce qu'il crut convenable, agissant sur mer comme autrefois Turenne agissait sur terre dans ses relations avec Louvois. Aussi répondit-il de la sorte à Seignelay en lui rendant compte presque jour par jour de ses opérations.

LETTRE DE M. DE TOURVILLE.

15 juillet 1690

Monseigneur,

J'ai reçu le duplicata de votre lettre du 10 de ce mois par un bateau de Dieppe.

Depuis notre combat, nous n'avons pas perdu les ennemis de vue en appareillant toutes les marées; les calmes sont cause que nous n'avons pas eu douze ou quatorze vaisseaux hollandais; comme la plupart étaient sans mâts, ils se sont tirés avec plus de facilité avec leurs chaloupes. Cependant, la nuit du 10 et du 11, ils ont été obligés de mettre le feu à deux de leurs vaisseaux, dont un est un vice-amiral de Hollande de quatre-vingts pièces de canon et un autre de soixante-dix pièces. J'ai détaché des vaisseaux pour suivre un gros vaisseau hollandais à trois ponts, qui, n'ayant que son mât d'avant, faisait vent arrière le long de la côte. J'en ai encore détaché d'autres pour tâcher à joindre six vaisseaux qui sont demeurés sous le vent de l'armée ennemie. Je continue à la poursuivre plus que les forces des équipages et les mâtures des vaisseaux ne me peuvent permettre : ils se servent comme nous des marées et du vent, qui leur a toujours été favorable, pour se retirer du côté des dunes. Je suis persuadé que, si, après le combat, j'avais eu le vent sur eux, c'aurait été une décision entière. Il est constant que, dans les combats qu'ils ont donnés, les Hollandais ne se sont jamais si fort engagés, ni avec tant de vigueur; les Anglais ont fait de même, à l'exception d'Herbert et de ses deux seconds, qui n'ont pas approché de si près que les autres. La plupart des navires anglais étaient les plus forts qu'ils eussent ; il m'a paru douze navires du premier rang, et les moindres de soixante pièces; les Hollandais avaient la plupart des navires à trois ponts, je n'en ai vu que deux qui n'eussent que cinquante canons. Les uns et les autres nous ont paru parfaitement bien armés par le grand feu qu'ils ont fait; heureusement leurs bombes et leurs boulets artificiels n'ont pas eu tout l'effet qu'ils en espéraient; cependant il y a eu une bombe qui a emporté la poupe du *Terrible*, commandé par le sieur Pannetier, qui a été obligé de sortir de la ligne pour se raccommoder, et qui a tué beaucoup de monde. *L'Arrogant* a eu un boulet d'artifice qui avait mis le feu dans sa poupe; *le Tonnant*, un autre boulet dans sa poupe, qui y mit le feu pendant plus d'une demi-heure sans sortir de la ligne ni cesser de combattre ; je lui envoyai une chaloupe, dans la pensée que j'avais qu'il n'y prenait pas garde.

Le travail que nos équipages ont eu depuis qu'ils sont entrés dans la Manche ne se peut imaginer. Si les galères étaient avec moi, je pourrais tenter quelque descente, ce qui ferait un très-bon effet et ferait mieux connaître au peuple la défaite de son armée, qu'on tâchera de lui cacher. Vous devez être persuadé que je tirerai tout l'avantage qui se pourra de l'état où sont nos deux flottes. « Mais la passion que j'ai pour votre satisfaction « ne me fera toujours plus entreprendre que je ne dois dans « l'état où est l'armée, vous suppliant d'avoir plus de confiance « en moi que vous ne m'en avez témoigné depuis le commen« cement de cette campagne, et d'être persuadé du parfait at« tachement et de la reconnaissance avec laquelle je suis,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le comte de Tourville

Le 15 juillet 1690, au sud un quart de sud-est du cap de Paverlay, éloigné de quatre lieues.

Le chevalier Jenings s'est parfaitement bien acquitté de son devoir; il est homme de bon sens et du métier, et fort affectionné pour son roi.

(*Archives de la marine, Corresp. de M. de Tourville*, 1690, *n°* 2.)

Dans un passage de cette lettre, Tourville parle des *boulets d'artifice* reçus à bord du *Terrible*, et venant des navires hollandais, comme d'une invention récente. Sans doute ces projectiles creux remplis de matière incendiaire devaient offrir quelque ressemblance avec les boulets dus de nos jours à M. le colonel Paixhans.

Bien que Tourville eût annoncé à Seignelay que depuis le 10 juillet il avait déjà brûlé *sept vaisseaux ennemis et qu'il en avait fait échouer quatre*, l'impatient ministre n'était pas encore satisfait; il reprochait à Tourville son *incroyable lenteur*, alors que celui-ci, incessamment acharné à la destruction de la flotte anglo-hollandaise, la poursuivait de mouillage en mouillage, et, malgré les calmes, les vents souvent contraires, les courants et les marées, d'une influence si dangereuse et si difficile à maîtriser dans la Manche, parvenait à tenir la mer et à rallier chaque jour toute sa flotte autour de lui. On voit par cette lettre de Tourville que les récriminations de Seignelay étaient incessantes.

LETTRE DE M. DE TOURVILLE.

15 juillet 1690.

Monseigneur,

J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, des 11 et 12 de ce mois.

Et depuis la dernière lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire par le marquis de Châteaumorand, les navires que j'avais détachés pour brûler des vaisseaux à la côte y ont réussi, et les ont obligés d'en brûler deux avant-hier et deux hier; il y en a encore quatre échoues ou près d'échouer auxquels j'ai encore envoyé et dont j'espère le même succès; il y en a quatre autres incommodés de leurs mâts, qui n'ont encore pu doubler la pointe des Pères et qui sont sous le vent de l'armée ennemie, où j'ai envoyé le marquis d'Amfreville avec les meilleurs voiliers; si bien que jusqu'ici en voilà sûrement sept de brûlés et quatre d'échoués, qui, suivant toutes les apparences, ne peuvent manquer de l'être, et que M. d'Amblimont et d'autres officiers assurent avoir été coulés à fond. J'ai lieu d'espérer que le marquis d'Amfreville pourra joindre quelques-uns des quatre qui sont à la pointe des Pères. Je n'ai pas vu dans tous les combats de la Manche ni ceux de Messine, lorsque nous avons combattu en ligne, quoiqu'on ait eu quelquefois l'avantage du vent, qu'on ait seulement pris ou brûlé aucun navire. Je suis persuadé que les vaisseaux de guerre brûlés à la côte d'Angleterre et la persévérance avec laquelle je poursuis les ennemis fera de très-bons effets. Je ne saurais vous dire précisément jusqu'où je les conduirai, puisque cela dépend des vents et des événements; mais s'ils rentrent dans la Tamise, comme il me paraît que c'est leur dessein, j'irai à la rade de Sainte-Hélène attendre les munitions, les mâts et l'eau; il peut arriver qu'après un aussi long temps qu'il y a que les vents sont à l'est, ils changeront à l'ouest et m'empêcheront d'y arriver aussitôt qu'il serait à souhaiter.

Je crois qu'il est à propos que les galères attendent au Havre les ordres que je leur enverrai pour me venir trouver à Sainte-Hélène quand je ferai route pour y aller. Je ne vous fais point le détail de tout ce qui s'est passé dans le combat, le major général vous en informera. Je vous suis extrêmement obligé de la part que vous avez prise à ce qui m'est arrivé dans ce combat par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de votre main; mais votre lettre du 11, que j'ai reçue en même temps, a beaucoup diminué le plaisir que je venais de recevoir, puisqu'il paraît que vous avez pu douter de mon zèle et de mon ardeur pour l'exécution des ordres du roi, qui n'ont jamais été moindres que le respect et l'attachement avec lesquels je suis,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le comte DE TOURVILLE.

Devant la Rye, le 15 juillet 1690.

Je vous réitère la très-humble prière que je vous ai faite pour le sieur Truillet : c'est une justice que vous lui rendrez de le faire capitaine : il a servi toute sa vie avec distinction.

Le sieur Chapuzeau mérite aussi que vous le fassiez major, et que vous donniez le commandement d'un vaisseau au sieur de Blenac quand l'occasion s'en présentera.

(*Archives de la Marine. Corresp. de M. de Tourville*, 1690, n. 3.)

LETTRE DE M. DE VILLETTE-MURSAY, JOINTE A LA LETTRE DE M. DE TOURVILLE DU 15 JUILLET 1690

Monseigneur,

Je vous supplie de recevoir les témoignages de la joie que j'ai des heureux commencements de cette campagne; c'est l'effet de vos travaux et de vos veilles. La perte des ennemis est beaucoup plus grande qu'on ne l'avait cru; j'en ai des preuves bien certaines. M. de Tourville m'avait détaché, il y a trois jours, pour empêcher la retraite de Portsmouth à sept vaisseaux qui étaient trop désemparés pour tenir la mer. Je vis dès le premier jour que celui que M. de la Roque-Persin poursuivait donna à la côte, et que tout l'équipage se jeta à terre auprès d'un petit village qui est sous le cap de Beveziers, du côté de l'est. Ce vaisseau était un hollandais à trois ponts. J'avais commandé un brûlot et donné au chevalier de Saujon le commandement des chaloupes qui devaient favoriser cette exécution; mais, comme elle ne se pouvait faire que sous le feu des vaisseaux, j'en fis approcher ceux de MM. Riberé et de Forbin-Gardanne, qui ne tirent que seize à dix sept pieds d'eau; et M. de Riberé vient de me faire savoir qu'il n'y a pas d'eau à une portée de canon, et que, de plus, ce vaisseau-là ne se relèvera jamais. Cinq autres vaisseaux en fort mauvais état et de la même nation ayant passé le cap de Firley et cherchant à doubler celui de Beveziers, m'y trouvèrent posté; de manière qu'ils en perdirent l'espérance, et, ayant donné à la côte, ils s'y sont brûlés en ma présence; au moins il y en a quatre dont je vous assure, et pour le cinquième, qui était au delà du cap de Firley, devant La Rye, on n'en a vu de mon bord que la fumée. Il y a encore un petit navire anglais de quarante canons échoué à la côte. Roque-Persin s'en est approché par mon ordre jusqu'à toucher, et il m'est venu dire qu'on ne pouvait l'aller brûler; mais qu'il ne pouvait aussi se retirer de là. Je vais donc rejoindre l'armée, afin de ne perdre pas l'occasion de rendre quelques services plus importants en cas que nous puissions joindre le petit nombre d'ennemis qui tient encore quelque ordre.

Je dois croire, monseigneur, que M. de Tourville vous aura rendu compte du mouvement que fit ma division à la tête de l'armée, le 10 de ce mois, puisque ce mouvement a eu des suites heureuses, et qu'après avoir gagné le vent aux ennemis nous les mîmes entre deux feux et dans une confusion qui n'est pas imaginable.

Nous eussions coupé treize hollandais, si le vent n'eût pas manqué. Nous eûmes affaire à une partie de ceux que je viens de voir brûler. Vous apprendrez par les avis d'Angleterre et de Hollande d'autres circonstances qui feront juger que leur perte est irréparable, et qu'il y en aura eu beaucoup de coulés bas.

Après cela, monseigneur, je me sens obligé de vous dire quelque chose de la satisfaction que j'ai de tous les officiers de ma division. Ils ont tous montré de l'ardeur et de la bonne volonté. Je dois principalement ce témoignage à M. de Relingues, qui se loue fort du chevalier Mongon, son capitaine en second. Je dois aussi, monseigneur, le même témoignage à MM. de Septesme et de Pointis, qui étaient mes seconds, et à MM. de la Harteloire et de la Galissonnière, qui étaient entre M. de Relingues et moi. Ce n'est pas que Riberé et Roussel n'aient rempli leurs devoirs dans la situation où ils étaient; mais il n'y eut que nous six qui puissions nous élever assez au vent pour le gagner à l'avant-garde des ennemis.

Je puis aussi vous assurer, monseigneur, que vous n'avez point de capitaines de vaisseau auxquels il convienne mieux d'avoir le commandement qu'à MM. de la Rochalar et de Saujon,

ni de lieutenant qui mérite mieux d'être avancé que M. de Granges.

MM. de la Tavinière et de Chavagnac firent fort bien, l'un à ma seconde batterie, l'autre à porter mes ordres aux vaisseaux qui étaient les plus près des ennemis.

Le chevalier de Montchevreuil a beaucoup de courage, et il se donne de l'application. Pasdejeu est un excellent officier.

Les gardes de marine ont fort bien fait, et j'ose vous dire, monseigneur, qu'il serait d'exemple d'en faire deux enseignes de vaisseau avant la promotion.

L'un est Teuret et l'autre Février. Le premier commande le détachement de la compagnie de Toulon sur mon bord, a de la sagesse et de la valeur; l'autre, ayant été blessé en trois endroits dès le commencement du combat, y servit jusqu'à la fin. Les



Combat du 10 juillet 1690. — page 413.

autres gardes sont gens de mérite et sans aucun reproche; je mettrai leurs noms dans une feuille à part. Le petit Rossac a eu une cuisse emportée : c'est dommage.

Je n'ai perdu que neuf matelots ou soldats; mais j'en ai vingt-cinq blessés et la plupart à mort; je ne comprends point dans ce nombre ceux qui n'ont que des contusions. Brémont, sergent, a eu un poignet emporté, et il a reçu un coup de canon qui lui a fait une blessure considérable à la cuisse. C'est un objet digne de votre charité.

J'avais pris la liberté, monseigneur, de vous demander, il y a longtemps, un brevet d'enseigne pour Lager; il fait ici les fonctions de garçon major, et, comme il m'a fort contenté et soulagé le jour du combat, je recevrais comme pour moi-même la grâce qu'il recevrait dans cette conjoncture.

De trente-deux cadets, la plupart des meilleures maisons de Poitou ou de Guyenne, il y en a quatorze ou quinze qui ont du service ou des qualités qui les distinguent. Je les ai placés dans la liste, de manière qu'il est de votre justice de commencer par eux, quand il vous plaira de faire des gardes de marine

Je suis avec un profond respect, monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VILLETTE-MURSAY

Sous les voiles, le 15 juillet 1690.

(*Archives de la marine.*)

On a donné cette lettre de M. le marquis de Villette-Mursay, cousin germain de madame de Maintenon, et qui commandait une des divisions d'avant-garde, parce qu'elle contient quelques particularités sur le combat du 10 juillet.

Par les dépêches suivantes, Tourville continue de donner le journal de sa navigation dans la Manche, jusques et y compris la descente de Tingmouth, où les galères de M. de Noailles prêtèrent un si glorieux appui aux troupes de débarquement de M. d'Estrées.

LETTRE DE M. LE COMTE DE TOURVILLE.

Devant la Rye, le 16 juillet 1690.

Monseigneur,

Depuis le départ du major général, les sieurs de Sepville et de la Rochalar ont obligé deux navires de se brûler, dont l'un est hollandais, de soixante pièces de canon, et l'autre anglais, à trois ponts, de quatre-vingt-dix pièces; l'on juge par les trois fanaux qu'il portait et de la manière dont il était dématé, que c'était celui que commandait le duc de Graffton. On lui a compté en se brûlant soixante-dix-neuf coups de canon. Le vice-amiral de Hollande, échoué proche de Beveziers, s'est tiré à terre; il s'est déchargé de tout ce qu'il avait dans son bord; on ne le peut brûler que par des détachements de chaloupes,

ce qui est difficile, parce qu'aucun de nos navires de guerre n'en peut approcher pour les soutenir. Il y a lieu de croire qu'ils se sont retranchés, ayant fait une tente proche du vaisseau, sur lequel ils ont arboré le pavillon de vice-amiral. Comme ce vaisseau est à sept lieues d'ici, au vent de l'armée, et que cela m'empêcherait de suivre les ennemis, je verrai en repassant ce que je pourrai faire. J'avais mouillé ce matin devant la Rye, sur le rapport qui me fut fait qu'il y avait cinq vaisseaux de guerre anglais échoués qu'on pourrait encore brûler; mais, les ayant envoyé reconnaître par le sieur Duchalart, il m'a rapporté qu'il y en avait deux de soixante pièces environ qui se sont retirés ce matin en dedans; de manière qu'il est impossible de les insulter, ayant une batterie qui commande l'entrée et qui n'est pas plus large que la portée d'un mousqueton, dont les vaisseaux



Louvois remet au courrier la dépêche qui contient l'ordre de ravager le Palatinat, et lui dit de crever vingt chevaux, s'il le faut, pour qu'elle parvienne plus vite à sa destination. — PAGE 419.

ne peuvent point approcher à la portée du canon, à cause des vents qui la couvrent. *Le Cheval-Marin* se trouvant détaché, j'envoie *le Faucon* en France, et je fais passer le sieur *Bart* à Dunkerque avec la flûte chargée de canons. J'appareille pour suivre toujours les ennemis.

Je ne puis m'empêcher de vous dire que nous ferions mille fois plus de diligence à la rade du Havre pour raccommoder et remâter nos navires, qui sont beaucoup plus incommodés que je ne croyais, et pour y prendre de l'eau et les autres besoins, et y débarquer les plus malades dont le nombre est fort grand.

Je suis, etc. Le comte DE TOURVILLE.

(*Archiv. de la marine.*)

A la rade de Torbay, 2 août 1690.

Monseigneur,

Depuis la dernière lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, nous sommes arrivés à Torbay; les galères y mouillèrent le soir, nous fûmes obligés de passer la nuit à la mer, et le lendemain nous vînmes mouiller à l'abri de la baie de Torbay; comme nous étions éloignés, nous appareillâmes le lendemain pour nous approcher des galères. Les détachements sont faits, comme je vous ai déjà mandé, à vingt hommes par chaloupe. Comme je me suis approché du corps des galères, ce mouvement a fait que quelque cavalerie a paru sur la côte : il a paru aux capitaines des galères qu'ils ont fait quelques retranchements. Le vent, qui est forcé au nord-ouest, empêche d'exécuter notre projet; nous attendons que le vent se soit calmé, afin qu'à l'entrée de la nuit les galères appareillent avec les chaloupes commandées pour aller à Bratport, qui est à neuf lieues d'où nous sommes mouillés; les galères remorquent trois chaloupes, afin qu'elles y puissent arriver en même temps.

Vous serez informé par MM. de Bonrepos et de Vanvré de l'état auquel nous sommes. J'ai fait mouiller notre armée en trois colonnes, afin d'avoir plus de communication les uns et les autres. Il ne peut venir aucun bâtiment de Cherbourg ni du Havre par le vent qu'il fait.

Je suis avec beaucoup de respect,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le comte DE TOURVILLE.

(*Archives de la marine.*)

A la rade de Torbay, ce 5 août 1690.

Monseigneur,

Après avoir demeuré quelque temps à la rade de Torbay sans pouvoir rien entreprendre avec les galères, par la contrariété des vents qui nous ont toujours été contraires sur les

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

vues que j'avais eues, je n'ai pas voulu perdre un moment de temps pour tâcher d'entreprendre quelque chose. JE M'EMBARQUAI HIER DANS MON CANOT POUR VISITER MOI MÊME LA CÔTE; « j'étais accompagné par le brigantin de M. le chevalier de « Noailles. » Je n'ai point trouvé d'endroit plus propre ni qui convînt mieux aux galères pour faire un débarquement que Tingmouth, dans la vue que j'avais de faire brûler douze vaisseaux qui y étaient. J'en apportai un petit plan aux officiers généraux, et je donnai les ordres pour exécuter ce dessein le lendemain à la pointe du jour. J'avais donné ce commandement à M. de Villette, mais M. le comte d'Estrées me l'a demandé. Je donnai ordre aux galères d'être à la pointe du jour devant Tingmouth. Tous les détachements ont été faits selon le projet que je vous en avais envoyé; les troupes débarquèrent le plus heureusement du monde sans qu'elles aient éprouvé aucune résistance, et elles se sont rembarquées de la même manière, après avoir brûlé les navires qui étaient dans cette rivière. Ladeneau a été commandé avec son canot pour exécuter ce dessein : il y a réussi parfaitement et a eu toute la bonne conduite que vous pouvez souhaiter. J'avais vu de la cavalerie dans le temps que je fus sonder cette rade; j'avais ordonné à M. le comte d'Estrées de ne point s'y engager s'il trouvait de la résistance. Le major général étant sur la galère de M. de Mailly avec lui, l'on a proposé de le laisser descendre avec les grenadiers, et que, en cas qu'il trouvât une grande résistance, il n'engagerait pas davantage de troupes pour le faire soutenir, et que, s'il se rendait maître des premières maisons, la descente était assurée; ce qui a très-bien réussi; et n'ayant point trouvé de résistance, il a fait prendre les retranchements et la batterie des ennemis à revers, et dans ce temps là toutes les troupes se sont débarquées. Par le détail que M. de Bonrepos vous fera de la conduite qu'il a eue dans cette affaire, vous serez convaincu qu'il était propre pour avoir ce détachement, comme je vous l'avais proposé. M. le comte d'Estrées s'est comporté dans toute cette affaire avec beaucoup de prudence, et les troupes se sont rembarquées en très-bon ordre. Je mets à la voile pour aller du côté de Plymouth, où j'apprends qu'il y a quantité de vaisseaux. Soyez persuadé, s'il vous plaît, que je n'oublierai rien de ce qui peut aller à la gloire du roi et à notre satisfaction. M. de Bonrepos vous informe de tout ce détail.

Je suis avec beaucoup de respect,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le comte DE TOURVILLE.

(*Archives de la marine.*)

Après cette expédition de Tingmouth, où Tourville, toujours fidèle à sa maximes, « s'embarqua, ainsi qu'il le dit, dans son « canot pour visiter lui-même la côte et sonder le port, en com« pagnie du chevalier de Noailles », il remit à la mer, brûla encore cinq vaisseaux, et revint à la fin d'août dans la baie de Bertheaume, d'abord parce que l'armée avait besoin de réparations indispensables, puis parce que, l'équinoxe approchant, Tourville savait tout le danger que ses vaisseaux auraient couru dans la Manche pendant les coups de vent épouvantables qui y règnent à cette époque de l'année.

En apprenant le retour de la flotte à Bertheaume, Seignelay tomba dans ces emportements dont on a parlé, blâma vivement Tourville, et le menaça de donner cette fois le commandement de l'armée au comte d'Estrées. Mais il n'en fit rien, ainsi qu'on le pense. Cependant Tourville se radouba, et bientôt la fatale issue des affaires d'Irlande prouva combien cet amiral avait eu raison de rentrer en rade pour s'y remettre en état de tenir la mer dans une saison toujours si rigoureuse.

Le roi Jacques II s'étant trop pressé de livrer bataille, ainsi qu'on l'a vu par la dépêche de M. de Lauzun, fut obligé de revenir en France. Le prince d'Orange facilita sa fuite, fort satisfait de le voir hors des trois royaumes, et il ne s'agit plus que de retirer d'Irlande les débris de cette malheureuse expédition; ce fut alors que Seignelay reconnut, ainsi qu'on a dit, que Tourville avait agi avec sa justesse de prévision habituelle en venant se radouber, afin de pouvoir reprendre la mer. En effet, MM. d'Amfreville et de Nesmond ayant été chargés du rembarquement des troupes d'Irlande, Tourville, avec son corps d'armée navale, composée de quarante-cinq vaisseaux, assura ce transport en croisant dans ces parages.

Seignelay, sachant bientôt après que plusieurs vaisseaux de guerre et un grand nombre de bâtiments marchands étaient mouillés à Plymouth, ordonna à M. de Chateaurenault de les aller incendier : l'entreprise était impossible de tous points. Tourville en remontra la vanité au ministre, qui persista. Tourville alors en écrivit au roi, qui lui donna raison : l'entreprise n'eut pas lieu, et l'armée rentra désarmer à Brest.

Pour terminer l'historique de cette campagne de 1690, on doit parler de deux combats particuliers fort brillants, ceux du chevalier de Mené et celui de M. du Quesne-Monier, neveu du grand du Quesne.

M. de Mené, commandant le vaisseau *le Marquis*, de cinquante pièces de canon, se trouvant sous le vent d'un vaisseau anglais de quatre-vingts, l'attendit bravement, et, à portée de pistolet, lui envoya sa double bordée. L'effet en fut terrible : le vaisseau anglais se vit entièrement désemparé, eut son capitaine blessé à mort, plus de soixante hommes tués et cent de grièvement blessés. Le chevalier de Mené, ayant eu un bras emporté, mourut le lendemain; son second, M. de Combes, ingénieur fort habile, prit le commandement du vaisseau anglais: mais il était tellement dégréé, qu'il fut obligé de le brûler. *le Marquis* étant alors forcé de prendre chasse devant une division de six vaisseaux anglais. Ce qui restait de l'équipage anglais fut transbordé sur *le Marquis*, qui ne put être atteint.

M. du Quesne-Monier, lui, croisant sur la côte d'Irlande avec trois frégates, eut connaissance de cinq voiles sous le cap Lézard. Deux de ces bâtiments étaient de guerre, les trois autres de charge. Ayant le vent, M. du Quesne-Monier laissa hardiment porter sur l'ennemi, et, comme un des deux navires tenait plus le vent que l'autre, M. du Quesne-Monier détacha la frégate *la Jolie* pour aller l'attaquer, se réservant d'aborder l'autre navire de guerre, en donnant l'ordre à la troisième frégate de ne prendre part au combat qu'autant qu'il en donnerait le signal. Ces dispositions faites, il arriva sur le commodore anglais, lui envoya sa bordée à demi-portée de pistolet, et l'aborda franchement par le travers, en engageant son beaupré dans ses haubans d'artimon. Le combat dura pendant une heure et demie; mais le capitaine anglais ayant été tué, l'équipage demanda bon quartier à M. du Quesne, qui rallia le port de Brest avec les deux frégates anglaises et deux des bâtiments qu'elles escortaient, car *la Jolie* n'avait pas moins bien et vaillamment combattu que la frégate de M. du Quesne-Monier.

Ainsi furent les expéditions générales et particulières de l'année 1690.

. . . .

Dans la nuit du 2 au 3 novembre de cette même année, mourut à Versailles, dans l'un des pavillons destinés aux secrétaires d'Etat, Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, à l'âge de trente-neuf ans, usé par l'abus d'un travail rare, mais quelquefois excessif, par son activité inquiète, par l'âcreté de sa haine jalouse contre Louvois, et aussi, dit-on, par des excès de femmes, de table et de jeu, excès auxquels il s'était toujours livré avec emportement. On croit, de plus, que les derniers moments de ce ministre furent sinon hâtés, du moins empoisonnés par la crainte de commencer à déplaire souverainement au roi, sur lequel il avait d'ailleurs déjà pris un si positif, mais si fâcheux ascendant, qu'on sait que Louis XIV dit d'un air suprêmement satisfait et dégagé, à propos de la mort de Louvois, arrivée neuf mois environ après celle de Seignelay, « qu'en moins « d'une année il se voyait enfin délivré des deux hommes qui « lui avaient le plus pesé. »

Telle fut la fin précoce de cette existence si prématurément et toujours si profondément labourée par les passions les plus ardentes, de cette existence si audacieusement inutile à la France, quand elle ne lui fut pas funeste, si étourdie par le

vain retentissement de guerres injustes et ruineuses, si superbement aveuglée par les éclatantes illusions d'un crédit et d'un état monstrueux pour sa capacité, et si malheureusement faussée par l'adulation la plus vénale et la plus servile, ainsi que par la triste facilité d'avoir pu tout ambler de prime saut, sans travail et sans peine.

Etrange contraste avec la vie réglée, patiente, austère, économe et continuellement laborieuse de Colbert! avec cette vie qui ne fut qu'une suite d'actes grands, profitables, véritablement fertiles, et toujours considérables alors même qu'ils dépassaient ou n'atteignaient pas le but que cet excellent esprit s'était proposé.

On a déjà fait remarquer l'entière et complète différence qui existait dans la manière dont Colbert et son fils régirent et leurs propres biens et les intérêts de la France. Cet enseignement devient plus frappant encore si l'on songe à l'état désastreux dans lequel ce ministre prodigue laissa la marine et son patrimoine, cette grande œuvre de la sagesse et du génie de son père, ce double et magnifique héritage que Seignelay avait pourtant reçu de Colbert mourant si florissant et si beau!

Ainsi, à sa mort, Seignelay, ayant armé tous les bâtiments construits par Colbert, laisse une immense flotte de guerre, splendide, généreuse et hardie, des vaisseaux étincelants d'or sous leurs pavillons de soie... mais aussi les arsenaux sont vides, le commerce perdu, la marine marchande ruinée, les équipages sans solde, le trésor épuisé, et une dette énorme pèse sur ce ministère.

Ainsi, à sa mort, Seignelay laisse des merveilles de luxe, de goût et d'élégance, une maison à Sceaux où il avait englouti des millions, Seignelay laisse enfin pour héritage tout ce qu'on peut rêver de plus démesurément somptueux et de plus inutile... mais aussi sa femme refuse d'accepter le legs de ses biens, parce qu'il devait plus de *cinq millions!*

Encore une fois, n'est-ce pas un pénible contraste que de comparer la gêne et le néant que cette mort laisse après elle à tout ce que Colbert mourant léguait à la France et aux siens?

Triste dénoûment, d'ailleurs, de la plupart des fortunes de ces grands hommes, d'abord ignorés, et devenus puissants par l'ascendant de leur seul génie! Ainsi, à la fin du dix-septième siècle, que reste-t-il de Mazarin, de Lionne, de Colbert, de le Tellier? Un duc Mazarin, fou furieux et imbécile, qui dissipa jusqu'au dernier louis la fortune royale que lui avait gagnée le cardinal; un marquis de Berny et deux ou trois autres fils de Lionne, abîmés dans la plus obscure et la plus crasse débauche; Louvois qui perdit la France; Seignelay, qui brûlait de l'imiter; et puis après Louvois... c'est moins encore... c'est Barbezieux... Après Seignelay, le marquis de Lonré!

Tels furent donc les héritiers du génie de ces grands ministres, qui, vers le milieu de ce siècle et après les turbulences de la Fronde, reconstruisirent sur de si larges bases la politique, le crédit, les finances, le commerce, la marine, l'industrie de la France; comme ils fondèrent aussi leur haute position sociale!

Ainsi, après une seule génération, on voit tant d'éclat, tant de splendeur, tant de crédit s'effacer peu à peu, puis s'éteindre à jamais dans la nuit de l'oubli... Ainsi, Mazarin finit au duc Mazarin!... Lionne, au marquis de Berny!... Colbert, au marquis de Lonré! .. le Tellier, à Barbezieux!...

Mais, pour revenir à la mort de Seignelay, M. Phelypeaux de Pontchartrain eut après lui le département de la marine, M. Colbert de Croissy, la charge de commandeur et grand trésorier des ordres du roi; quant au marquis de Lonré, fils aîné des cinq enfants de Seignelay, il fut reçu, le 9 décembre de cette année, maître de la garde-robe du roi, en survivance de M. le marquis de la Salle.

. . . .

Pendant que Tourville occupait la mer, Luxembourg et Catinat exécutaient sur terre les ordres impérieux de Louvois, et les horreurs commises lors de l'invasion de Hollande étaient de bien loin surpassées. En effet, si, en 1688, la déchéance de Jacques II et le facile avénement du prince d'Orange au trône furent dus en partie à la trahison, à la maladresse et à la fausseté du cabinet de Versailles; si ce fait seul suffit pour entacher d'une honte éternelle le nom de ceux qui le laissèrent s'accomplir, que dire de cet effroyable ravage du Palatinat, ce sanglant éphéméride de 1689?

Un jour, sans doute, Louvois, suivant sur ses cartes la marche et les opérations des cinq grandes armées, de près de cent mille hommes chacune, qu'il avait mises sur pied pour attaquer à la fois l'Empire, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, la Savoie et presque toute l'Italie, à cette seule fin de forcer Louis XIV À LAISSER LA LA TRUELLE; un jour, sans doute, Louvois recevant les dépêches de *ses* maréchaux (comme il disait), fut frappé de cette observation, pleine de justesse d'ailleurs, faite par l'un d'eux : « Que le Palatinat, abondant et fertile, placé presque « au centre de la guerre, étant le grenier où s'approvisionnaient « les armées ennemies, ce pays leur facilitait malheureusement « les moyens de tenir la campagne; » avec sa logique naïve et nue comme la hache du bourreau, Louvois fit à son tour ce raisonnement d'une conclusion non moins rigoureuse : « Le Palatinat favorisant les opérations de l'ennemi en l'avitaillant, il « faut détruire le Palatinat. » Prenant alors un crayon, il biffa sans doute le Palatinat de la carte d'Europe, en mettant en marge : « A supprimer. »

Puis, avec son effrayant laconisme, il chiffra immédiatement, en dix lignes, l'ordre de ravager le Palatinat, mais de le ravager radicalement, et non pas çà et là, imparfaitement, comme lors de la campagne de Turenne, qui, prenant sur lui d'adoucir de beaucoup les ordres exprès et réitérés de Louvois, s'était borné à détruire huit ou dix villes, une cinquantaine de bourgs et quelques cents villages (quant aux hameaux, on n'en parle que pour mémoire); non, Louvois écrivit cette fois l'ordre de ravager bel et bien, absolument et entièrement, ce pays fâcheux; depuis Manheim et Heidelberg, ses capitales, somptueux séjours des princes électeurs, jusqu'aux moindres chaumières, recommandant expressément de ne pas laisser pierre sur pierre, et de détruire par la mine ce que la torche aurait épargné.

Ceci écrit, le ministre se rendit en hâte chez madame de Maintenon pour trouver le roi, et là, ayant lu à ce prince l'ordre de ravager le Palatinat, il le pria de le signer vite et tôt pour qu'il pût expédier à l'instant son courrier. Comme le grand roi était plus humain que son ministre, il fit d'abord sans doute, à la lecture de cet ordre étrange, quelques *hem, hem*, en se rengorgeant et regardant d'un air interrogatif madame de Maintenon assise en face de lui et travaillant à sa tapisserie; sans doute aussi madame de Maintenon fit un de ces signes d'hésitation qui veulent dire : — Peste! voici qui me paraît un peu rude! mais, comme Louvois, après avoir brièvement établi : que le Palatinat entravant la marche des armées du roi, il était opportun de le détruire, semblait prendre en extrême impatience les philanthropiques indécisions du grand monarque et de sa femme, le grand monarque signa timidement *Louis*, et passa la plume à Louvois, peut-être en soupirant (il le faut penser pour le cœur du grand roi), comme un homme un peu inquiet du marché qu'il vient de conclure; alors le ministre ajouta rapidement : *et plus bas, Louvois;* puis, la dépêche complétée par cette dernière signature impérieuse et ferme, qui semblait tracée par une main de fer, le ministre salua le roi, sortit, demanda un courrier et lui remit l'ordre en lui disant de crever vingt chevaux, s'il le fallait, pour que la lettre arrivât plus promptement à sa destination.

Et le courrier partit au galop ayant dans sa poche l'arrêt de ruine et de mort d'un pays tout entier...

Or, l'arrêt fut scrupuleusement exécuté dans le mois de février 1689, à l'épouvante du monde entier... Le Palatinat fut complétement et *absolument incendié et dévasté* par les armées du roi de France; et, vingt ans après, on frémissait encore d'effroi à l'aspect des ruines innombrables qui couvraient ce malheureux pays, autrefois si fertile et si riche.

. . . .

Encore une fois, on ne saurait se lasser d'exprimer son étonnement de ce que, parmi tant de rois, ce roi Louis XIV ait surtout et spécialement reçu de la postérité le sobriquet de *Grand!* Il en est de même du siècle XVIIe : on dit le *grand siècle*, comme on dit le *Grand Roi!* et pourtant, dans aucun siècle les

mœurs, la religion et l'honneur de la France ne furent plus fangeusement et plus grossièrement avilis et souillés! Et pourtant, dans aucun siècle la corruption et l'immoralité ne fleurirent plus vivaces et plus fertiles en scandales, ordures, vilenies, prostitutions, férocités, sacriléges, en crimes enfin et en infamies de toute espèce et de tout état.

On le demande : faut-il pleurer ou rire de cet aveuglement si fatal et si bouffon?

Ou bien, ceci paraissant à jamais avéré : « que les *faits réels*, « *prouvés*, une fois hors des muettes ténèbres au fond desquelles « la partialité, ou je ne sais quelle honteuse dignité humaine, « les tient ensevelis, viennent presque toujours, d'une voix aussi « formidable qu'écrasante, brutalement dire : CELA N'EST PAS « VRAI! aux louanges ou aux mépris classiques dont une foule « hébétée ou malapprise couvre tout acteur évident, voué de la « sorte à l'admiration ou à l'exécration moutonnière des siècles, « par la servilité, l'ignorance ou la haine des historiens. »

Ceci avéré, ne pourrait-on pas, ne devrait-on pas conclure que la plus splendide renommée, couronnant ainsi généralement les existences le plus dangereusement stupides ou les plus criminelles, tandis que les natures nobles, rares et courageuses demeurent le plus souvent méconnues, obscures ou insultées, il faut d'ordinaire croire assurement le contraire de ce qu'affirme *la postérité;* et, pour citer un exemple entre cent, mis fort en garde contre la GRANDEUR de *Louis le Grand*, par tant et de si basses réalités, prendre conséquemment en singulière et extrême défiance la SAINTETÉ proverbiale de *saint Louis*, la BONTÉ non moins proverbiale du *bon Henri*, et peut-être (qu'on ne regarde pas ceci comme un paradoxe, les *faits* prouveront) se laisser aller au contraire à un sentiment d'attraction véritable pour certains actes du RÉGENT et de LOUIS XV, je suppose, eux si injustement et (*logicè*) si proverbialement décriés?

CHAPITRE LVI.

M. Pierre-Louis Phelypeaux, comte de Pontchartrain, qui, à la mort de Seignelay, fut pourvu du département de la marine, était petit-fils de Paul Phelypeaux, secrétaire des commandements de Marie de Médicis, et député, en 1616, à la conférence de Loudun, où furent agités et réglés les intérêts des protestants. Paul Phelypeaux, mort en 1621, à Castel-Sarrazin, pendant le siége de Montauban, descendait par sa mère du célèbre avocat général Talon. D'un savoir immense, d'un esprit droit et éclairé, travailleur infatigable, Pierre-Louis Phelypeaux a laissé d'intéressants mémoires sur les affaires de France pendant le règne de Marie de Médicis, et un journal très-curieux et très-détaillé des conférences de Loudun.

Son fils, père de celui dont il s'agit ici, mourut en 1665, président de la chambre des comptes. Lors du procès de Fouquet, étant fort des amis et des partisans de ce ministre, il avait noblement et fermement résisté aux instances réitérées de Colbert, de le Tellier et de Louvois, qui, acharnés à la perte du surintendant, comptaient sur la voix de Phelypeaux pour perdre plus assurement leur ennemi. On pense si ce refus, motivé peut-être plus par son attachement pour Fouquet que par la conviction de l'innocence de ce dernier, arrêta court la carrière de Phelypeaux. De ce jour il dut perdre tout espoir de crédit et d'avancement; aussi mourut-il dans la dernière disgrâce, plus qu'alarmé sur l'avenir de son fils, qu'il laissait pauvre, sans appui et sans bien, n'ayant même pu obtenir pour lui la survivance de sa charge.

Ce fils, Louis Phelypeaux, que l'on vient de voir remplacer Seignelay, était né en 1643, et se trouvait ainsi à vingt-quatre ans simple conseiller aux requêtes du palais, ne pensant guère à sortir de l'obscurité où la défaveur attachée à son nom semblait le devoir ensevelir, lorsque le hasard le plus surprenant, et aussi une digne et grande action de Colbert, élevèrent tout à coup M. de Pontchartrain à une fortune inespérée peut-être pour son âge, mais non pour sa capacité, qui était vaste, profonde, solide, et largement étayée des études les plus fortes et les plus complètes.

Il arriva donc qu'en 1667 la place de premier président au parlement de Rennes vint à vaquer; ce siége était compté parmi les plus considérables, d'abord parce que le premier président de son parlement se trouvait de droit second commissaire du roi lors de l'assemblée des Etats; puis, parce que l'administration de cette province, si importante par son commerce et sa marine, et si difficile à régir à cause de l'esprit opiniâtre, fier et sauvage de ses habitants, exigeait un homme spécial, sage, éclairé, doux et ferme à la fois, et qui pût encore, sans hauteur ni faiblesse, faire agréer ses fonctions à M. le duc de Chaulnes, presque vice-roi de tout ce pays-là, et maître des Etats, qu'il menait à sa dévotion.

Sachant toute la portée que devait et pouvait avoir cet emploi vacant alors, Colbert, qui n'accordait que fort rarement, et encore à la seule demande expresse et réitérée du roi, ces fonctions pratiques qui touchent si immédiatement aux affaires, à des gens peu capables de les remplir selon qu'il l'entendait, Colbert, ayant donc, selon son usage, retenu la nomination de cette présidence, demeurait fort empêché de savoir à qui la donner, et en causait un jour familièrement avec M. Hotman, un de ses cousins par alliance qu'il avait fait intendant des finances de Paris.

Ce Hotman, que Colbert consultait souvent, était un homme de grand sens, de fort bon esprit et d'une expérience consommée, mais aussi d'une rudesse et d'une brusquerie étranges, disant d'ailleurs sa pensée sans ménagement ni scrupule. Comme, pour la centième fois peut-être, Colbert se plaignait à lui de l'insuffisance des gens qui se présentaient pour remplir ces fonctions si enviées de premier président de Rennes, Hotman, après avoir réfléchi quelque temps, se frappa le front et dit vivement au ministre : — Vous avez, monsieur, commis deux méchantes injustices et une maladresse pendant et depuis le procès de Fouquet : pendant le procès, en disgraciant Phelypeaux, honnête homme, sage, instruit, qui n'écoutait que sa conscience, et au pis son amitié (chose rare en ces temps-ci), pour défendre un malheureux qu'il pensait innocent.

— Monsieur Hotman! s'écria Colbert blessé... en fronçant ses formidables sourcils.

Mais M. Hotman, sans s'émouvoir le moins du monde, fit un geste de la main, annonçant qu'il n'avait pas tout dit, et continua :

— Vous avez commis une autre méchante injustice après le procès jugé, monsieur, en entravant la carrière du fils de Phelypeaux, et en lui faisant comme une manière de péché originel de l'affection si louable de son père pour un infortuné.

— Monsieur Hotman! dit encore Colbert, qui ne fut guère plus écouté que la première fois; car M. Hotman continua :

— Enfin, vous avez commis une maladresse, monsieur, en vous privant ainsi des services du fils de Phelypeaux, qui, embourbé à cette heure dans une place de conseiller aux requêtes du palais, remplirait mieux, et plus habilement que pas un, votre présidence de Rennes, car c'est justement là l'homme qu'il vous faut!

— Phelypeaux, premier président du parlement de Rennes! s'écria Colbert confondu. Et quel âge a ce mignon, s'il vous plaît? ajouta-t-il avec ironie.

— Ce mignon, monsieur, reprit Hotman imperturbable, ce mignon a quelque vingt-cinq ans; ce mignon est un homme érudit, appliqué, grand légiste et fort des amis de M. d'Herbigny, auquel il a donné d'excellents mémoires sur la juridiction maritime et commerciale, qu'il a fort étudiée; ce mignon, monsieur, est le digne rejeton d'une souche de grands hommes de bien; il est d'une sévère et exacte probité; il a du zèle, du feu, de l'esprit et du savoir, il est bien et favorablement apparenté; il est jeune, actif, d'une piété solide et éclairée, aimant la cour de Rome... ni trop ni point; il est parlementaire, mais avec mesure et décence; enfin, monsieur, ce mignon est d'une de ces vieilles familles de robe où tout ce qui est honorable et bon est demeuré en singulière vénération et fécond exemple. En un mot, et pour terminer, monsieur, vous connaissez ma re-

connaissance et mon attachement pour vous, vous savez si tout cela est sincère; eh bien! c'est au nom de cet attachement et de cette reconnaissance que je vous dis de prendre Phelypeaux : vous ferez d'abord une excellente affaire de ministre en vous l'assurant, puis une non moins excellente affaire d'honnête homme, en réparant une injustice poursuivie sur deux générations. Maintenant, monsieur, pesez bien ceci, informez-vous de Phelypeaux, nommez-le ou ne le nommez point, libre à vous. Mais, quant à moi, pour vous, son persécuteur, pour lui, victime d'une injustice de votre part, j'aurai fait ce que je devais faire et dit ce que je devais dire. — Et, faisant là-dessus une brusque révérence à Colbert, Hotman sortit.

Huit jours après, M. de Pontchartrain, à son entière surprise, était nommé par Colbert premier président du parlement de Rennes.

Les services que M. de Pontchartrain rendit en Bretagne furent tels et si profitables, il déploya dans ses fonctions une pratique, une habileté si extraordinaires, un esprit si doux et si conciliant, bien qu'absolu lorsqu'il le fallait, qu'il se fit adorer dans cette province. Plus tard, M. Claude Pelletier, qui eut le contrôle général des finances, après la mort de Colbert, ainsi qu'on l'a dit, reconnaissant en M. de Pontchartrain de si nombreuses et de si brillantes parties, le tira de Bretagne, en 1687, pour le faire intendant des finances sous lui; puis, lorsqu'il les quitta, en 1689, il le proposa et le fit agréer au roi comme le seul homme qui pût largement et utilement remplir cette administration si difficile et si épineuse.

Mais, chose unique et étrange, M. de Pontchartrain eut presque de la rancune contre Pelletier, parce que celui-ci se retirant des affaires lui avait fait donner ce ministère, tant il redoutait l'écueil et le danger de cette charge, qui, portant avec elle la faveur, la richesse et le pouvoir, était aussi la plus assurément exposée aux aigreurs, à la jalousie ou à la haine de tous, depuis le roi jusqu'au dernier courtisan, dès que les coffres étaient vides et que le ministre ne pouvait suffire aux prodigalités du monarque ou aux largesses qu'il accordait à ses favoris.

Aussi, lorsqu'en 1690 M. de Pontchartrain se vit nommé secrétaire d'État et chargé de la marine et de la maison du roi, un moment il crut qu'il pourrait quitter les finances; mais ni Louis XIV, ni Louvois, ni madame de Maintenon ne voulurent y consentir, et il en demeura chargé à sa grande et véritable douleur.

Voici, pour compléter cette esquisse biographique d'un des quatre ministres de la marine du long règne de Louis XIV, ce que dit M. de Saint-Simon à propos de M. de Pontchartrain :

« C'était un très-petit homme, maigre, bien pris dans sa petite taille, avec une physionomie d'où sortaient sans cesse des étincelles de feu et d'esprit, et qui tenait encore beaucoup plus qu'elle ne promettait. Jamais tant de promptitude à comprendre, tant de légèreté et d'agrément dans la conversation, tant de justesse et de promptitude dans les reparties, tant de facilité et de solidité dans le travail, tant d'expédition, tant de subite connaissance des hommes, ni plus de tour à les prendre. Avec ces qualités, une simplicité éclairée et une sage gaieté surnageaient tout et le rendaient charmant en riens et en affaires. Sa propreté était singulière et s'étendait à tout, et à travers toute sa galanterie qui subsista dans l'esprit jusqu'à la fin, beaucoup de piété, de bonté, et j'ajouterai d'équité, avant et depuis les finances, et dans cette gestion même autant qu'elle en pouvait comporter; il en avouait lui-même la difficulté, et c'est ce qui les lui rendait si pénibles, et il s'en expliquait même souvent avec amertume aux parties qui le lui remontraient. Aussi voulut-il souvent quitter les finances, et ce ne fut que par ruse que sa femme les lui fit garder, en lui demandant tantôt deux, tantôt quatre, tantôt huit jours de délai.

. . . .

« Le nombre immense de créations d'offices et d'affaires extraordinaires auxquelles la guerre engagea ne laissa pas de tomber en partie sur Pontchartrain, et c'était ce qui lui faisait désirer de quitter les finances. Il fut pressé d'établir la capitation et le dixième, inventés l'un et l'autre par le puissant Bâville, le maître du Languedoc sous le nom d'intendant, et qui les proposait sans cesse pour en faire sa cour. Pontchartrain eut horreur des deux impôts que leur facilité à imposer et à augmenter rendraient continuels et d'une pesanteur extrême, et rejeta le dernier sans souffrir qu'on le mît en délibération; mais il ne put éviter l'autre.

Or, il faut le dire, malgré tant de véritables et de rares qualités, mais toutes spéciales pour l'emploi des finances, M. de Pontchartrain ne rendit aucun service à la marine, et fut même indirectement, et involontairement sans doute, cause de l'irréparable échec qu'elle reçut dans la funeste journée de la Hogue, ainsi qu'on le verra en son lieu.

On doit d'ailleurs faire observer que, lorsque ce nouveau ministre reçut la marine des mains de Seignelay, elle était dans un état désastreux : les armements, poussés hors de toute mesure et de tout besoin, étaient immenses, leurs frais énormes et continuels, et il ne se trouva rien dans les coffres du trésor de ce département pour subvenir à d'aussi ruineuses dépenses. De là, de cette gêne, de cette pénurie de fonds, une tendance bien manifeste et bien aisément remarquée dans presque toutes les instructions de Pontchartrain à Tourville, et singulièrement dans celle qu'il lui donna lors de la campagne de 1691; c'est-à-dire une tendance toute financière, toute cupide, qui se résumait par « l'ordre exprès d'attaquer le convoi hollandais revenant de Smyrne, estimé trente millions, et de considérer cette mission comme le seul but véritablement important de toute la campagne, et, conséquemment, de tout entreprendre, DE TOUT HASARDER MÊME POUR RÉUSSIR A FAIRE CETTE CAPTURE. »

Étrange et cruelle condition que celle de Tourville! A Seignelay, prodigue, insouciant d'argent, mais avide de gloire jusqu'à la folie, et capable de tout ruiner pour faire briller les armes du roi d'un splendide mais fâcheux et inutile éclat; à Seignelay succède Pontchartrain, sage, économe, prévoyant, habile, mais qui ne voit pour ainsi dire dans cette flotte innombrable, mise en mer par l'ambition personnelle de son devancier, qu'un moyen de *faire la course* sur une immense échelle, de piller çà et là les convois ennemis, et d'utiliser au moins de la sorte les forces navales que la superbe de Seignelay avait si fort et si malheureusement exagérées.

On le répète, étrange et cruelle condition que celle de Tourville! de Tourville, obligé sous Seignelay d'exposer sans cesse son crédit, sa faveur, sa vie, d'user enfin jusqu'aux derniers expédients de toute l'imposante autorité de son grand nom de Tourville, pour empêcher à peine le fils de Colbert de sacrifier la marine aux impatientes et jalouses rêveries de son orgueil; puis, sous le ministère de M. de Pontchartrain, Tourville obligé de lutter encore pour faire sentir à ce nouveau ministre qu'il y avait quelque chose de plus considérable et de plus important que l'enlèvement hasardeux de trente millions, à savoir, une décisive et terrible question d'honneur national, de salut et d'intérêt public, qui se pouvait résoudre de la façon la plus effroyable pour le pays, si l'on s'opiniâtrait à compromettre, pour une pillerie toujours aventureuse, des intérêts aussi sacrés, aussi organiques que ceux de la conservation des côtes, des ports et des vaisseaux de France.

Heureusement Tourville, fidèle à cette noble ligne qu'il s'était tracée, et qu'il suivit toujours intrépidement malgré les clameurs de l'envie, de la haine et de l'orgueil froissé, tint, autant qu'il fut en lui, aussi peu de compte des ordres de M. de Pontchartrain que de ceux de Seignelay, du moins en ce qu'ils renfermaient de malhabile ou de dangereux pour l'honneur et le salut de la flotte qu'il commandait.

Ici encore on doit s'étendre un peu sur cet autre trait du génie de Tourville : car ce grand marin, tout en admettant, avec sa haute raison, son intelligence sagace et sa vieille expérience, tout en admettant, dis-je, comme une théorie, comme un fait d'une sagesse et d'une nécessité primordiales, l'obéissance passive et immédiate de tout inférieur, matelot, capitaine, amiral ou ministre envers son supérieur, Tourville osait pourtant parfois prendre et assumer sur lui les conséquences d'une contradiction formelle aux ordres qu'il recevait de la cour! conséquences qui pouvaient être terribles et ne devaient atteindre que lui seul! .. Mais, on le répète, tel était le sublime dévoue-

ment de Tourville à la mission qu'il avait à remplir, qu'il exposait aussi vaillamment son crédit, son grade, son avenir, au dangereux et irréparable mauvais ressentiment du roi ou de ses ministres, qu'il hasardait vaillamment sa vie sous le feu du canon, pour assurer à sa flotte un poste ou un mouillage meilleurs!

Or, on le demande, dans une telle occurrence et avec des convictions pareilles, convictions qui guidèrent incessamment Tourville, l'inobédience, la résistance à des volontés qu'on sait devoir être funestes et causer la ruine, le déshonneur ou la perte irréparable des hommes et des choses qu'on vous a confiés, ne peut-elle pas s'élever jusqu'à la plus splendide abnégation de soi, jusqu'au plus magnifique sacrifice qu'il soit donné à l'homme de faire à la gloire de son pays et à l'humanité tout entière?

En un mot, qu'y a-t-il de plus beau, de plus auguste, de plus saint, que la marche calme, ferme et raisonnée de cet homme, qui se dit : « En faussant ou dédaignant les ordres exprès et suprêmes que j'ai reçus, je sais que je sauve la flotte que l'on m'a confiée ; mais aussi, en agissant de la sorte, je sais que je m'expose à subir avec une religieuse et muette résignation l'inflexible châtiment que la loi ou le pouvoir doit absolument m'infliger, je sais enfin que j'appelle sur moi une punition infamante ou mortelle, mais juste toujours, et due à toute rebellion; car, ce que j'ai fait, moi, uniquement par raison, conscience et bravoure, d'autres le peuvent faire par vertige, bassesse ou lâcheté. »

On le répète, cette conduite semble bien noble et bien grande, et Tourville, du Quesne et Turenne la tinrent plus d'une fois.

Que si l'on objectait, avec une apparente solidité, qu'au temps de Louis XIV la discipline militaire était loin de se montrer aussi effrayante et aussi implacable à l'insubordination qu'elle aurait pu l'être, on répondrait assurément que la volonté toute puissante d'un ministre aussi royalement irascible, brutal et emporté que Louvois, que l'influence d'un homme aussi sûr de l'appui de madame de Maintenon et de Louis XIV, que l'était Pontchartrain, était alors autant à redouter que le plus intraitable des conseils de guerre, et que, dans ce temps-là, la perte du crédit ou de la faveur de la cour entraînait de telles et de si mortelles suites, que des gens comme Racine et bien d'autres moururent de regret de l'avoir déméritée... Mais, encore une fois, vengeance de roi, de ministre, de maîtresse, dès que la voix de son devoir parlait, Tourville brava toujours de si effrayantes conséquences, comme il se fût noblement résigné à subir l'équitable sévérité d'un conseil de guerre.

On va maintenant entrer dans le détail de la manœuvre de Tourville pendant l'année 1691.

Les opérations maritimes de cet amiral dans la Manche durant cette campagne furent attaquées en France avec une violence extrême, et les détracteurs de ce grand marin lui surgirent de tous côtés. Cela était d'ailleurs concevable : une si noble carrière, encore récemment illustrée par le beau combat de Beveziers, dans lequel l'intrépidité la plus rare s'était si merveilleusement unie aux sages tempéraments d'une tactique froide et profondément méditée, une si belle carrière, dis-je, ne pouvait manquer aux insinuations de la haine et de l'envie.

Et d'abord, il faut dire que, pour les gens prévenus, ignorants ou intéressés dans le débat que souleva la pensée stratégique de Tourville, pensée qui fut le germe de toutes les évolutions de sa campagne de 1691, jamais peut-être plus d'apparences ne furent réunies contre un général d'armée, jamais circonstances plus fâcheuses ne se liguèrent contre lui.

Au nombre de ces dernières, il faut nécessairement ranger la complète et superlative inexpérience de M. de Pontchartrain dans les choses de la marine, et l'obligation où il se trouvait alors de faire dresser les instructions pour Tourville par des commis de bureau incapables de tout point de cette grave mission, ou par des officiers généraux qui, ravis de trouver cette occasion de susciter mille embarras au rival qu'ils jalousaient, rédigeaient ces instructions d'une manière ambiguë, obscure, ou y inséraient quelque clause des plus compromettantes à exécuter.

Ainsi, dans l'instruction qui fut donnée à Tourville le 26 mai, par M. de Pontchartrain, instruction que l'on va plus bas citer en entier avec les sages réflexions que Tourville y ajouta en la renvoyant au ministre, il lui est enjoint de montrer le pavillon du roi, mais d'éviter le combat le plus possible.

A cet article, Tourville fait cette observation : « Il ne faudrait « pourtant pas hésiter à attaquer les ennemis si leurs forces « n'étaient supérieures aux nôtres que d'un petit nombre de « vaisseaux, de 6, 7 ou 8. J'ai déjà eu l'honneur de le dire au « roi : dès le moment que deux armées sont en présence et en « état de se pouvoir reconnaître, il est impossible d'éviter un « combat quand une armée ennemie voudra engager l'autre et « qu'elle aura le vent, surtout dans une saison où la nuit n'est « que de trois ou quatre heures et où les coups de vent ne peu« vent pas faciliter une séparation. Il n'y aurait d'autre expé« dient que d'abandonner tous les vaisseaux qui ne seraient pas « fins de voile, ce qui ne se peut pas pratiquer; car ce serait « une manœuvre qui intimiderait de telle manière les équipages « qu'il serait très-difficile de les pouvoir rassurer lorsqu'il fau« drait combattre. Tous les officiers généraux et ceux qui ont « de la pratique à la mer conviendront de ce fait, et que le « meilleur parti (quoique inférieur en nombre) est d'attendre « l'ennemi en bon ordre et de tenir une brave contenance. »

On ne peut répondre, ce nous semble, d'une façon plus digne, plus nette et plus raisonnable ; il en est de même de l'observation pleine de force et de justesse qu'on lira plus bas, à propos d'une défense explicite de M. de Pontchartrain, qui interdisait à Tourville « la relâche dans plusieurs ports de France, » comme si les hasards et les chances si imprévues de la navigation permettaient de faire de pareils choix et de pareilles exclusions.

On verra aussi, par les articles V et VI, que M. de Pontchartrain regardait, ainsi qu'il a été dit, comme l'opération la plus importante de la campagne la prise des 30,000,000 ; car le trésor et les finances de Louis XIV étaient dans un tel état d'épuisement, qu'il eût tout risqué pour faire cette capture, telle impolitique, telle imprudente qu'elle eût été d'ailleurs.

Voici donc comme l'instruction demeura, malgré les observations et les remontrances de Tourville.

REMARQUES DE M. DE TOURVILLE SUR L'INSTRUCTION QUI LUI A ÉTÉ ENVOYÉE LE 26 MAI 1691.

Instruction pour le sieur comte de Tourville, vice-amiral de France, commandant l'armée navale du roi.

A Marly, le 26 mai 1691.

I.

Ledit sieur de Tourville a été informé du nombre de vaisseaux que Sa Majesté a fait armer dans ses ports pour composer son armée navale, et il en verra encore plus particulièrement, par la liste ci-jointe, les noms et la force, et les officiers que Sa Majesté a choisis pour les commander.

II.

Les mesures que les ennemis ont prises pour avancer leur armement doivent obliger à faire tout ce qui peut dépendre de ses soins et de son application pour faire mettre en état, sans perte de temps, les vaisseaux auxquels il pourra y avoir quelque chose à faire lorsqu'il recevra cette instruction, et Sa Majesté lui commande de faire finir les difficultés qui pourraient venir de la part des capitaines et causer quelque retardement.

III.

Sa Majesté lui a donné ses ordres pour faire passer à Belle-Ile tous les vaisseaux qui se trouveront à Brest, et elle a donné les mêmes ordres dans les autres ports, de sorte qu'elle espère que son armée y sera rassemblée et en état d'agir à la fin de ce mois.

IV.

Sa Majesté veut qu'aussitôt que l'armee sera rassemblée elle mette à la voile, et qu'elle vienne se mettre à l'ouvert de la Manche, de sorte qu'il n'y puisse entrer ni sortir aucun bâtiment sans tomber au pouvoir des vaisseaux de Sa Majesté.

V.

Elle est bien aise de l'avertir, pour cet effet, que les flottes anglaise et hollandaise de Smyrne, qui sont parties de Livourne le septième du mois d'avril, et qui ont paru devant Alicante le septième de ce mois, pourront être à l'entree de la Manche au commencement de juin; qu'il est de la dernière importance que ledit sieur de Tourville soit en état de l'attaquer; et Sa Majesté veut bien lui dire que le service qu'il lui rendrait s'il enlevait cette flotte, qui est riche de 30,000,000, serait plus important pour l'exécution des desseins de Sa Majesté que s'il remportait une seconde victoire sur l'armée navale des ennemis.

VI.

Outre cette flotte, dont la perte ruinerait sans ressource le plus considérable commerce des ennemis, il est certain qu'il s'en présentera plusieurs autres dans le cours de cet été, dont ledit sieur de Tourville peut se rendre maître sans que les vaisseaux de Sa Majeste courent aucun risque.

VII.

Quoique ces services soient très-importants, et qu'ils demandent une grande application de la part du sieur de Tourville, cependant, comme ce n'est pas le principal objet que Sa Majesté a eu en mettant son armée navale à la mer, elle est bien aise de lui expliquer ses intentions sur ce qu'il doit faire pendant cette campagne.

VIII.

Sa Majesté est informée que ses ennemis ont armé tous les vaisseaux qu'ils ont pu mettre en mer, et elle ne doute pas que, lorsque les Anglais et les Hollandais seront joints, ils ne soient supérieurs en nombre à ses vaisseaux; mais elle est en même temps persuadée que ses vaisseaux sont supérieurs par la valeur et la bonne contenance de ses officiers, par la qualité de leurs équipages et par la grosseur de leur artillerie. Cependant l'intention de Sa Majesté n'est pas que ledit sieur de Tourville aille chercher les vaisseaux ennemis dans la Manche; elle veut seulement qu'il croise à l'ouvert de ladite Manche, afin d'y pouvoir entrer si son service le demandait.

IX.

Comme la principale vue de Sa Majesté est de garantir ses côtes des descentes des ennemis et de tâcher de rendre leurs armements inutiles, elle veut qu'il attende, dans la croisière qu'elle lui a marquée ci-dessus, des nouvelles des mouvements des ennemis

X.

En cas qu'ils sortent de la Manche et qu'ils soient en nombre supérieur, Sa Majesté ne veut pas qu'il les attaque; elle veut, au contraire, qu'il les évite, en ménageant cependant autant qu'il se pourra la réputation de son armée navale, et profitant des occasions favorables que sa capacité et son expérience peuvent faire naître, étant certain qu'il peut y avoir des dispositions telles, à la mer, que le petit nombre peut devenir supérieur au grand.

N. B. Les apostilles à ces divers articles sont des observations écrites au crayon de la main de Tourville.

Il serait nécessaire d'être informé du nombre et force des vaisseaux de guerre de l'armée ennemie; il ne faudrait pas hésiter à les attaquer, si leurs forces n'étaient supérieures aux nôtres que d'un petit nombre de vaisseaux, de six, sept, jusqu'à huit. Comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire au roi, dès le moment que deux armées sont en présence, et en état de se pouvoir reconnaître, il est impossible d'éviter un combat quand une armée ennemie voudra engager l'autre et qu'elle aura le vent, dans une saison où la nuit n'est que de trois à quatre heures, et où les coups de vent ne peuvent pas faciliter une séparation : il n'y aurait d'autre expédient que d'abandonner tous les vaisseaux qui ne seront pas fins de voiles, ce qui ne se peut pas pratiquer, car ce serait une manœuvre qui intimiderait de telle manière les équipages, qu'il serait très-difficile de les pouvoir rassurer lorsqu'il faudrait combattre; tous les officiers généraux, et ceux qui ont de la pratique à la mer, conviendront de ce fait, et que le meilleur parti (quoique inférieur) est d'attendre l'ennemi en bon ordre et de tenir une brave contenance.

XI.

Mais, en cas que les ennemis sortent de la Manche avec un nombre de vaisseaux inférieur ou égal à ceux de Sa Majesté, elle veut que ledit sieur de Tourville les attaque, qu'il les combatte, et qu'il tâche, pour cela, de les attirer autant qu'il se pourra sur les côtes de France.

XII.

Si les ennemis, étant sortis de la Manche, prenaient la route des côtes de France, comme la baie de Bourg-Neuf, la Rochelle, ou la rivière de Bordeaux, l'intention de Sa Majesté est que ledit sieur de Tourville les suive, qu'il les attaque sans marchander, et qu'il les combatte quoiqu'à nombre égal, se remettant à lui de prendre les précautions convenables en pareille occasion.

XIII.

Mais si les ennemis, étant sortis de la Manche, faisaient route en Irlande, Sa Majesté veut que ledit sieur de Tourville les suive; et, s'ils entraient dans la rivière de Galloway ou dans celle de Limerick, qu'il les y attaque de la même manière qu'il lui est ordonné sur les côtes de France dans l'article précédent.

Je suis persuadé que n'y ayant point de troupes surnuméraires embarquées sur la flotte ennemie, elle ne peut faire de défense d'aucune considération, et qu'elle n'en entreprendrait que pour engager l'armée du roi à entrer dans la Manche, et il est certain qu'une armée qui viendrait pour en combattre une autre ne serait pas en état de faire aucun détachement de ses équipages. La seule chose qu'il me paraît que les ennemis puissent exécuter, étant beaucoup supérieurs en nombre de vaisseaux, c'est d'en employer quelques-uns pour soutenir les galiotes à bombes qu'ils destineraient à bombarder Dieppe; il me paraît, par le raisonnement des pilotes de Saint-Malo, que tout ce que peuvent faire les ennemis est d'y faire approcher deux ou trois galiotes, qui cependant seraient à plus de douze cents toises de la place, à moins qu'ils ne voulussent se servir de la marée pour approcher les galiotes, ce qui ne pourrait pas être de longue durée et très-difficile à exécuter.

XIV.

Il ne paraît pas à Sa Majesté que les ennemis puissent faire d'autres entreprises en sortant de la Manche que celles ci-dessus expliquées; mais, en cas que leur dessein fût de rester dans la Manche, d'y faire quelque descente et d'attaquer quelque ville, Sa Majesté veut que, si c'est à l'ouest du cap de la Hogue, c'est-à-dire entre ce cap et Brest, il y entre, qu'il les attaque en quelque nombre qu'ils soient; mais qu'il attende de nouveaux ordres de Sa Majesté si l'attaque se fait entre ce cap et Dunkerque. Il concevra aisément qu'il sera difficile que les ennemis puissent laisser les vaisseaux qu'il faudra pour soutenir leur attaque, et venir avec un assez grand nombre au-devant de lui; d'ailleurs, comme ils n'ont point de troupes surnuméraires embarquées sur leurs vaisseaux, et que les gens qui seront à terre feront des détachements des équipages, il sera difficile que les vaisseaux qui viendront au-devant de lui soient en état de rendre un combat bien opiniâtre. Ainsi, en quelque nombre que les ennemis puissent être, il est vraisemblable que les vaisseaux de Sa Majesté seront plus forts; et, en en cas qu'il eût le bonheur de remporter un grand avantage sur les ennemis, Sa Majesté veut qu'il les pousse le plus loin qu'il se pourra, et que, si les ennemis prenaient la fuite devant lui, il les poursuive jusque dans leurs ports.

XV.

En cas que les choses se passent de part et d'autre de manière qu'il n'y ait aucun combat jusqu'au mois d'août, Sa Majesté est persuadée que les ennemis seront en ce temps peu en état d'attaquer, par le nombre de malades qu'ils auront immanquablement, étant informée qu'ils en ont déjà plusieurs; en ce cas elle s'attend que ses vaisseaux pourront en ce temps entreprendre quelque chose contre eux. Elle espère que la santé se conservera mieux parmi les équipages de ses vaisseaux que par le passé, par le soin qu'elle a pris qu'il ne fût embarqué que de bons vivres; et elle recommande encore audit sieur de Tourville d'examiner avec beaucoup d'attention les causes principales des maladies qui arrivent sur les vaisseaux, et de donner les ordres qu'il estimera nécessaires pour les éviter.

XVI.

Sa Majesté est bien aise de l'informer qu'elle fait état de faire passer à Brest ou à Rochefort, aussitôt que cela se pourra, les sept vaisseaux qui sont à Dunkerque; et, comme ces vaisseaux pourront le joindre à l'entrée de la Manche ou sur les côtes d'Irlande s'il était obligé d'y aller, Sa Majesté désire qu'il lui envoie les signaux de reconnaissance, afin qu'elle les fasse tenir au commandant de ces vaisseaux; il faut aussi qu'il en laisse une copie au sieur Desclouseaux et qu'il en envoie aux sieurs Begon, Gabaret, Louvigny et Patoulet, afin qu'ils s'en puissent servir pour les bâtiments qu'ils auront à lui envoyer pendant qu'il tiendra la mer.

XVII.

On relâchera à Belle-Ile, suivant l'intention du roi, autant qu'on le pourra, le lieu des relâches dépendant des vents et des accidents qui arrivent à la mer; ainsi je ne peux point déterminer l'endroit où l'armée pourrait relâcher, les uns pouvant être obligés d'entrer dans la Manche, d'autres à Brest, d'autres à Belle-Ile et d'autres aux rades de la Rochelle; il est de la dernière importance que toute l'armée relâche en même lieu et ensemble par les inconvénients qui pourraient résulter d'une séparation.

Sa Majesté veut absolument que ledit sieur de Tourville tienne la mer depuis le jour qu'il mettra à la voile jusqu'au premier du mois de septembre prochain. Cependant, en cas que, par quelque accident que Sa Majesté ne peut prévoir, il soit obligé de se rendre dans un port, elle veut que ce soit à la rade de Belle-Ile, à celle de Groye ou autre de la côte, à l'exception de celles de Bertheaume et de Brest, lui défendant d'y entrer, à moins que tous ses vaisseaux ne fussent incommodés après un combat à un point qu'ils fussent hors d'état de tenir la mer le reste de la campagne; mais, en cas qu'en ce temps, premier septembre, ledit sieur de Tourville n'ait point d'ordre contraire, Sa Majesté désire qu'il renvoie ses vaisseaux dans les ports, qu'il rentre avec trente-cinq à Brest, qu'il en envoie dix à Port-Louis, et vingt-cinq à Rochefort, et Sa Majesté désire qu'il lui fasse savoir son avis sur le choix des vaisseaux qu'il faudra envoyer en chacun de ses ports.

Fait à Marly, le 26 mai 1691.

LOUIS;

Et plus bas :

PHELYPEAUX.

(*Archives de la marine.*)

Il ressort évidemment du texte de cette instruction que la mission de Tourville, dans la Manche, roulait sur trois points principaux :

1° D'attaquer le convoi de Smyrne;

2° De défendre les côtes de France contre toute insulte;

3° De tenir la mer dans la Manche jusqu'au mois de septembre.

Et généralement de ne pas hasarder le combat contre les flottes alliées dans le cas où elles seraient en nombre trop supérieur.

Pour ne pas anticiper sur les faits qui prouveront si Tourville remplit ou non les conditions expresses de sa mission, on va donner d'abord une lettre de cet amiral, qui répond, d'une façon fort détaillée, à un supplément d'instruction que M. de Pontchartrain lui avait envoyé au sujet d'une descente dans les rades de Spithead et de Torbay.

On compte d'autant plus sur l'intérêt que doivent exciter ces Mémoires de Tourville à propos de sa navigation dans la Manche, que ces travaux, comme ceux de du Quesne et de Valbelle à propos de leur navigation dans la Méditerranée, pourraient servir à la fois de grave et utile enseignement ou de point de comparaison d'une haute importance, si les circonstances obligées d'une pareille manœuvre se rencontraient de nouveau.

Dans cette lettre, Tourville se montre fort opposé à ces visées de descente à Torbay et à Spithead, et il donne les solides et saines raisons de son peu d'adhésion à ce projet.

LETTRE DE M. DE TOURVILLE.

A la rade de Brest, ce 22 juin 1691.

Hier, à six heures du matin, je fis tirer le coup de partance pour mettre à la voile; le calme nous prit, et les vents, qui changèrent à tout moment, nous empêchèrent de sortir. Il ne nous manque plus de vaisseaux que *l'Orgueilleux*, *l'Entreprenant*, *le Brave* et *la Syrène;* les vaisseaux *le Saint-Esprit*, *l'Illustre* et *le Laurier* arrivèrent hier au soir avec la flûte chargée de canons, dont nous ne nous servirons point, à moins que le vent ne soit tout à fait contraire, quoique seize pièces de trente-six nous seraient d'un très-grand secours, et beaucoup d'autres encore qui nous manquent qui sont aussi arrivées. Je ne me mets point en peine des vaisseaux *l'Entreprenant*, *le Brave* et *la Syrène;* mais, pour *l'Orgueilleux*, qui occupe un des postes de l'armée les plus considérables et qui commande une division entière, il est d'une grande importance qu'il soit avec nous auparavant de trouver les ennemis; c'est pourquoi, si nous sortons de cette rade et que le vent nous le permette, je l'irai attendre est et ouest de Pennemark, à vingt lieues au large de l'Iroise; je détacherai de petits bâtiments qui passeront par les Ratz, afin de l'avertir du rendez-vous que je lui donnerai, et j'en laisserai d'autres à l'entrée de l'Iroise pour lui donner le même avis, quoiqu'il ne puisse passer dans cet endroit sans qu'il nous voie, si le temps est clair.

Je prendrai la liberté de vous dire mon sentiment sur ce que vous me marquez d'examiner au sujet d'aller attaquer les ennemis dans les rades de Torbay et de Spithead.

Nous ne pouvons aller à la rade de Torbay qu'avec des vents d'ouest et d'ouest-sud-ouest, que nous appelons vents d'aval; avec ces mêmes vents, les ennemis ne peuvent être surpris à l'ancre à la rade de Torbay, pouvant se mettre à la voile, et s'en aller vent arrière jusqu'à ce qu'ils soient dans le lieu le plus avantageux de la Manche pour nous combattre, qui est entre le Pas-de-Calais et l'île de Wight, parce que dans cet endroit, si les vents d'ouest-sud-ouest continuaient à se renforcer, nous n'aurions aucun mouillage que les dunes ou derrière le banc de Gédouin, comme l'armée ennemie l'a fait connaître, qui était mouillée à la vue, et qui a été obligée de relâcher aux dunes, qui sont des endroits où il ne convient point que l'armée du roi aille, par le désavantage qu'elle en pourrait recevoir; et il serait honteux que nous paraissions à la rade de Torbay si en les voyant nous ne les poursuivions pas, en cas qu'ils voulussent nous attirer plus avant dans la Manche. Je ne crois pas cependant, que si les ennemis étaient mouillés à Torbay, ils voulussent éviter un combat dans cet endroit, parce qu'en quelque lieu de la Manche qu'ils nous combattent, il est toujours plus avantageux pour eux par toutes les retraites qu'ils y ont et nous n'y en ayant aucune.



Le comte de Pontchartrain.

Pour ce qui regarde la rade de Spithead, ce lieu nous est encore plus désavantageux, et l'armée ennemie ne s'y engagera assurément pas. On nous avait dit l'année passée que trente de leurs navires y étaient mouillés, et j'avais donné ordre qu'une partie de l'armée du roi y entrât avec moi. Cependant nous les trouvâmes avec toute leur armée à Sainte-Hélène, qui est une pointe de l'île de Wight, le long de la terre, en ordre de bataille, et, de quelque côté que le vent fût venu, ils évitaient le combat s'ils en avaient eu le dessein : si nous avions eu le vent sur eux, ils auraient pu passer le Pas-de-Calais vent arrière; et, s'ils avaient eu le vent sur nous, comme ils l'eurent, ils auraient encore pu l'éviter en étalant les marées jusqu'au Pas-de-Calais, comme j'ai eu l'honneur de vous l'expliquer cet hiver, parce que les fonds viennent en diminuant, et que la mer n'est jamais fort grosse d'un vent d'amont, parce que les vents pas-

sant par-dessus la terre, ils ne causent jamais une grande mer. Ce n'est pas la même chose quand on veut aller à l'ouest : les fonds viennent en augmentant, la mer y devient grande, et il n'y a point de terre voisine qui empêche cette mer de s'élever comme du côté du Pas-de-Calais. Le roi m'a toujours vu dans ces sentiments, et j'ai pris la liberté de vous l'expliquer. Quoique je vous représente toutes ces raisons, cela n'empêche pas que, si le roi désire qu'on entre dans la Manche, vous ne trouverez en moi aucune difficulté. Je vous ai toujours dit mon sentiment en homme d'honneur, et ce sentiment sera toujours confirmé par tout ce qu'il y a de gens qui ont de l'expérience à la mer.

Il n'y a aucun endroit dans la Manche où nous puissions obliger les ennemis de combattre quand ils ne le voudront pas, parce que leurs retraites sont voisines et qu'il peuvent étaler les marées ; c'est une vérité dont furent convaincus, dans la campagne passée, tout ce qu'il y a de gens qui n'en avaient eu aucune connaissance, quoiqu'on y eût remporté un très-grand avantage et que les temps eussent toujours été beaux. Ils ont aussi l'avantage de pouvoir faire couper nos câbles s'ils ont le vent sur nous, étant mouillés en presence les uns des autres comme l'année passée ; et, si une pareille manœuvre arrivait deux fois, on serait obligé de se retirer à Brest.

Je vous réitère encore que ce que j'ai l'honneur de vous en dire n'est point pour éviter d'aller dans la Manche lorsque le roi le souhaitera ; mais la connaissance que j'ai des désavantages qu'on a dans ce lieu m'oblige, dans le poste où je suis, de vous représenter ce qui en est. Vous m'avez toujours vu parler de cette manière, et tous ceux qui savent la mer et qui seront de bonne foi vous en parleront de même. L'armée du roi ne saurait entrer dans la Manche que la côte ennemie n'en soit avertie, parce qu'il est nécessaire de se tenir en vue de celles d'Angleterre plutôt qu'à celles de France, qui sont dangereuses, outre que les ennemis ont toujours des frégates avancées pour leur donner avis de tout ce qui entre dans la Manche.

J'ai exécuté l'ordre du roi que vous m'avez envoyé au sujet de M. de Villette et de M. de Foran. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que *le Foudroyant*, qui est à l'avant-garde, a six cents hommes d'équipage ; M. de Villette, sept cents, et *le Grand*, qui est de la même division, en a six cent trente ; M. Foran, qui porte le pavillon de vice-amiral blanc et qui est de la mienne, n'a que cinq cent cinquante hommes ; M. de Flacourt, qui porte le pavillon de contre-amiral blanc, n'en a que cinq cent cinquante : ainsi vous devez juger de la force de ces deux divisions, et de la nécessité qu'il y avait que les choses fussent demeurées dans l'état que je les avais mises, le corps de bataille devant être plus fortifié que les deux têtes. Je n'ai en vue que de gagner une bataille pour la gloire du roi, et d'en trouver les moyens sans aucune complaisance pour personne.

Il me paraît que l'affaire la plus importante à quoi les ennemis doivent songer, est de venir nous donner bataille pour couvrir leur flotte qui vient de Smyrne, afin que par un combat ils nous fassent rentrer dans nos ports. S'ils vont à sa rencontre, ils ne pourront savoir précisément le lieu où ils la trouveront, quand même ils lui auraient marqué la hauteur à laquelle ils doivent la rencontrer, pouvant être plus à l'ouest ou à l'est, qui apparemment sera le cap Lézard. C'est par cette raison qu'il leur convient de nous venir chercher en toute diligence, dans la crainte qu'ils doivent avoir que nous n'allions au-devant d'elle plus ou moins à l'est ou à l'ouest de cette hauteur, à moins qu'ils ne la fassent passer par le nord d'Écosse.

Je suis avec beaucoup de respect,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obeissant serviteur,

TOURVILLE.

(*Archives de la Marine.*)

La flotte française partit de Brest au nombre de soixante-neuf vaisseaux de guerre.

Après quelque temps de croisière, Tourville reconnut que le convoi de Smyrne, l'espoir et le salut de l'armement, selon M. de Pontchartrain, pouvait passer et raser les Sorlingues ; aussi, par un billet du 7 juillet, demanda-t-il à ce ministre à tenir son point de croisière à vingt-cinq lieues ouest un quart sud-ouest des Sorlingues. A cela, M. de Pontchartrain répondit à cet amiral qu'il devait lui suffire d'être « un peu plus au milieu de la Manche pour empêcher le convoi d'y entrer, et en « même temps surveiller les côtes. »

Tourville affirma que cela était impossible, et qu'il fallait opter entre la tentative sur le convoi ou la défense des côtes, la différence de ces deux points de croisière étant de plus de cinquante lieues et l'empêchant de rendre sa manœuvre commune à ces deux intérêts.

Mais M. de Pontchartrain, craignant de se trop commettre en se décidant pour une des deux alternatives proposées par l'amiral, s'en tint à ses premiers ordres. Tourville, dans cette occurrence, se décida, selon sa haute raison, à s'emparer du convoi s'il le pouvait, mais à ne considérer cette action que comme devant être entièrement subordonnée à la défense des côtes.

Or on va voir que les prévisions de Tourville ne l'avaient pas trompé ; il avait parfaitement jugé qu'il était indispensable que son point de croisière fût à vingt-cinq lieues ouest quart sud-ouest des Sorlingues, parce que le convoi devait s'approcher le plus possible de ces îles, afin de rencontrer l'escorte qui lui venait du Nord, et de s'écarter ainsi des points de croisière à l'ouest d'Ouessant que les flottes françaises tenaient ordinairement.

M. DE TOURVILLE.

Le 26 juillet 1691, vingt-neuf lieues au sud-ouest d'Ouessant.

Monseigneur,

J'eus avis par le sieur de Saint-Pierre que des vaisseaux que nous découvrions étaient deux vaisseaux de guerre anglais qui convoyaient quatorze bâtiments chargés de vivres et munitions pour les vaisseaux de guerre d'Angleterre qui sont aux îles de l'Amérique. Quelque temps après, la corvette *la Levrette* me confirma que c'était une flotte de vaisseaux marchands anglais accompagnés de deux vaisseaux de guerre : je les fis chasser par les meilleurs voiliers, et je fis le signal afin que toute l'armée chassât en ordre de marche pour suivre les vaisseaux de chasse, afin de ne nous point séparer. La brume qui survint devint si épaisse, que je désespérais de pouvoir prendre aucun de ces vaisseaux ; cependant, comme elle se dissipait dans de certains moments et que je voyais que les vaisseaux de chasse ne la discontinuaient point, je jugeai bien qu'ils étaient fort proche de ces vaisseaux ; comme je vis que la nuit approchait et que je craignais une grande séparation de notre armée, je mis en panne et en fis le signal pour demeurer toute la nuit dans cette situation, afin de donner occasion à tous les vaisseaux de se rallier au corps d'armée. Le lendemain j'aperçus qu'il manquait beaucoup de vaisseaux, dont on en voyait quelques-uns sous le vent.

J'eus des nouvelles le soir par le sieur de la Rochalar qu'il avait vu l'armée ennemie qui faisait le sud-est, qui était la route pour venir nous chercher, ce qui me fut confirmé le lendemain par le sieur chevalier de Villars, qui l'avait observée de plus près ; ce qui nous fit croire qu'une flotte qui était au sud-est de nous était véritablement l'armée ennemie. Je fis mettre en ordre de bataille ce que nous avions de vaisseaux de guerre au plus près du vent ; les vaisseaux de dessous le vent qui se rapprochèrent, qui étaient commandés par les sieurs de Coetlogon et de Belle-Isle, me dirent qu'on n'avait pu compter que quatre-vingts voiles, à cause de l'obscurité du temps, ce qui empêcha de connaître la manœuvre de cette flotte, que j'appris hier être celle de France qui revenait d'Irlande. Je n'ai su jusqu'à présent *que quatre bâtiments* pris de cette flotte anglaise : *un de guerre, de cinquante pièces de canon, nommé* la Marie-Rose ; *un marchand, de trois cents tonneaux et de vingt-quatre pièces de canon*, et deux autres petits, chargés tous trois de vivres, le premier pour les vaisseaux de guerre anglais qui sont aux îles

de l'Amérique, et les deux autres pour les particuliers des îles. J'espère que *le Constant* et *l'Agréable*, qui étaient fort près de l'autre vaisseau de guerre, l'auront joint. *La prise* de ces vaisseaux et la séparation *de ce convoi* retarderont le secours que le prince d'Orange envoyait à ses vaisseaux de guerre, et pourront rompre ses mesures du côté des îles.

Le sieur Defrancs manœuvra parfaitement bien ; il se trouva seul contre ces deux vaisseaux de guerre et contre le vaisseau marchand de vingt-quatre canons et une pinasse plus forte, qui l'attendirent, le voyant seul : ces deux marchands, après avoir combattu une heure, se retirèrent, et la plus petite frégate en guerre se retira aussi une heure avant le combat, qui dura trois heures, parce que le vaisseau de guerre anglais marchait aussi bien que le vaisseau *l'Heureux*, auquel il se rendit dans le temps qu'il le voulait aborder, et qui l'aborda effectivement. Il y a eu cinquante hommes hors de combat dans le vaisseau anglais. On va renvoyer ces prises sous l'escorte du *Neptune*.

Je vous envoie une lettre que l'on a trouvée sur le vaisseau *la Marie-Rose*, qui vous apprendra que *la flotte de Smyrne était entrée dans Kinsale le jour que j'appris par ce petit vaisseau français qui venait* de la Martinique, qui l'avait rencontrée par les quarante-sept degrés quarante minutes, et que je fus pour la chercher. Tous les prisonniers nous apprennent que l'armée ennemie est allée aux côtes d'Irlande sur les avis qu'elle avait eus que nous y étions allés, et ainsi je ne doute pas de leur jonction.

L'armée manqua hier d'être séparée par une brume et un changement de vent qui arriva la nuit, ce qui est à craindre qui n'arrive plus fréquemment dans les suites. Nous ne sommes plus que soixante vaisseaux, sans compter que je ne peux m'empêcher de détacher le *Neptune* pour escorter ces prises. Je fus hier tout le jour en panne, et j'y serai encore aujourd'hui pour donner le temps à nos vaisseaux de se rallier ; et, s'ils ne rejoignent pas l'armée, je consulterai avec les officiers généraux ce qu'il y a de plus expédient à faire pour le service en cette occasion.

Je ne vous fais point le détail de toute notre route : il me serait impossible de le faire, étant occupé continuellement à la marche de notre armée et à l'application qu'on doit avoir sur ce sujet. M. de Vauvré ne manquera pas de vous le faire savoir par son journal.

Les vents contraires ayant empêché de partir ce bâtiment depuis deux jours, je me donnerai l'honneur de vous dire que M. de Saint-Pierre joignit hier l'armée *avec la frégate en guerre nommée le Constant-Warwick*, qu'il avait prise sans résistance, et *l'Agréable, avec un petit vaisseau de la même flotte ; le Sans-Pareil* rejoignit aussi ; mais je n'ai point de nouvelles du *Fleuron* ni du *Trident*.

Le vent fut trop frais hier pour pouvoir amariner ces prises, et cette nuit un coup de vent de nord nous a fait mettre à la cape ; un de nos vaisseaux a été démâté de son beaupré et de son mât d'avant. Il tire de temps en temps des coups de canon, ce qui me fait craindre qu'il soit fort incommodé ; d'ailleurs j'ai envoyé voir ce que c'est. L'armée me paraît fort écartée ; je ne sais pas encore s'il n'y a pas de vaisseaux séparés, le mauvais temps continuant.

Je suis avec beaucoup de respect,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

TOURVILLE.

Il est inutile de donner les autres dépêches de Tourville, qui embrassent toute la campagne, en cela qu'elles sont merveilleusement bien résumées dans le Mémoire suivant, tout entier de sa main, sous le titre de : *Navigation de M. de Tourville en Ponant, pendant les mois de mai, juin, juillet et août 1691.*

Ce Mémoire, daté du 25 octobre, fut adressé, par Tourville, à M. de Pontchartrain, pour répondre aux injustes reproches qu'on lui faisait sur ses opérations navales pendant cette période. Sans doute que M. de Pontchartrain ne fut pas convaincu, et qu'il voulut s'éclairer d'une lumière étrangère, car une main inconnue a, par de nombreux renvois qu'on va lire, ajoutés en marge de ce Mémoire, aggravé, s'il est possible, les accusations portées contre Tourville. On a voulu donner cette pièce, du plus haut intérêt d'ailleurs, parce que ces attaques, dirigées là contre ce grand général, sont extrêmement spécieuses et ont une apparence de raison et de solidité qu'un examen plus approfondi de cette campagne (on l'espère du moins) doit ruiner entièrement.

Voici d'abord cette pièce, accompagnée des observations qu'on a dites :

M. DE TOURVILLE, A M. DE PONTCHARTRAIN.

25 octobre 1691.

Monseigneur,

Quoique je sois persuadé que vous êtes informé que j'ai satisfait aux intentions du roi pendant cette campagne en me conduisant suivant les instructions et les ordres de Sa Majesté, et que les bruits qui ont couru à Paris, au désavantage de l'armée navale, et les avis qui vous ont été donnés par quelques officiers sur les actions que l'on eût pu tenter, n'ont fait aucune impression sur votre esprit, je ne laisserai pas de vous faire un détail de ce qui s'est passé, pour vous justifier ma conduite s'il vous restait quelque doute, et vous faire connaître que les vues que Sa Majesté a eues pour faire sortir son armée navale auraient eu tout le succès qu'elle en pouvait souhaiter si l'on avait pris la flotte de Smyrne, ce que je justifierai n'avoir pu être exécuté.

Il ne m'a pas paru que le roi ait eu d'autres vues pour faire sortir son armée navale que de prendre les flottes anglaise et hollandaise de Smyrne et quelques autres pendant le cours de la campagne, de garantir les côtes du royaume des descentes des ennemis, et de tâcher de rendre leur armement inutile ;

De les combattre au cas qu'ils sortissent de la Manche, égaux ou inférieurs en nombre, en les attirant, autant qu'il se pourrait, sur les côtes de France, et de les attaquer, quoiqu'en nombre inégal, s'ils prenaient la route des côtes du royaume depuis Bourgneuf jusqu'à la rivière de Bordeaux, et dans la Manche jusqu'à la Hogue ; mais, au contraire, de les éviter [1] s'ils sortaient de la Manche supérieure en nombre, en ménageant autant qu'il se pourrait la réputation de l'armée navale, et de tenir la mer jusqu'au 1er septembre.

Je répondrai au premier article que vous pouvez, monseigneur, vous souvenir de ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 9 de juin, que, pour se mettre à la rencontre de la flotte de Smyrne, il fallait que l'armée l'attendît à l'ouest-quart-sud-ouest, vingt-cinq lieues des Sorlingues [2], et que vous me répondîtes qu'il suffisait que je fusse un peu plus au milieu de l'entrée de la Manche pour l'empêcher d'entrer dans le canal,

NOTES PLACÉES A LA SUITE ET EN RENVOI DE LA CAMPAGNE DE M. DE TOURVILLE.

[1] Il devait les attaquer, quoique supérieurs, s'ils venaient sur les côtes de France, ou s'ils allaient sur celles d'Irlande.

[2] On n'a point écrit qu'il suffirait qu'il fût un peu plus au milieu de la Manche, mais bien qu'il paraissait que, se tenant un peu

où étant je vous ai fait voir par mes lettres que je n'étais pas à portée de l'empêcher d'y entrer, rasant les Sorlingues comme elle a fait. Cependant, quand j'eus avis par le vaisseau venant de la Martinique, qui l'avait rencontrée sur une hauteur qui me fit juger qu'elle était allée en Irlande, je ne laissai pas, sur les ordres que j'avais reçus depuis, de m'attacher à cette flotte, de quitter ma croisière pour tâcher de la rencontrer sur son passage par la Manche, et de suivre cette route jusque par les quarante-neuf degrés quinze minutes, sur les avis que j'eus par la corvette qui l'avait rencontrée, et si je l'avais pour lors aperçue, je n'eusse pu m'empêcher de l'aller reconnaître pour exécuter les ordres précis que j'avais eus de m'y attacher. N'ayant pas eu de nouvelles qu'elle fût jointe à l'armée ennemie, quoique toutes les apparences fussent qu'elle en devait être escortée, et la reconnaissant, je tombais dans la nécessité de combattre contre une armée qui se trouvait pour lors de près de cent vaisseaux de guerre [1], dans une croisière très-avantageuse pour les ennemis et tout à fait désavantageuse pour nous, et où les officiers ont dit hautement dans le conseil qu'ils m'y avaient vu engagé avec peine.

Je ne sais pas sur quoi ont été fondés les bruits qui ont couru que j'avais pu prendre cette flotte, et qu'elle avait passé très-proche de l'armée : on ne doit pas me supposer d'avoir été assez malintentionné pour ne vouloir pas rendre un service aussi important, et ma manœuvre a assez justifié le contraire; et on ne peut avoir eu aucun avis qu'elle ait passé plus près de nous que celui que nous eûmes par la corvette *la Levrette*, que j'avais envoyée sur la croisière où je vous avais marqué que nous eussions dû l'aller attendre, qui nous apprit qu'elle était à vingt-deux lieues du nord-est quart-de-nord de l'armée, et qui, ayant été renvoyée sur-le-champ avec *le Saint-Michel* pour l'observer et en rapporter des nouvelles, quoique ce petit bâtiment soit un des meilleurs de voile de la mer pour l'été, elle ne put en avoir connaissance, non plus que le vaisseau *le Saint-Michel* [2]; et comme elle était pour lors fort proche des Sorlingues, quand j'aurais eu le vent bon pour suivre et que j'eusse doublé son sillage, elle eût encore été plus tôt dans les ports d'Angleterre que je n'eusse pu la découvrir, ce qui obligea tous les officiers généraux à résoudre qu'il fallait retourner à la croisière ordonnée. Vous n'aurez pas lieu d'être surpris quand vous entendrez dire que des flottes marchandes auraient passé à trois et quatre lieues des escadres que le roi enverrait à la mer, sans qu'elles les eussent prises, pouvant en être empêchées passant au vent à leur vue, comme celle du chevalier de Pilles, qui était au vent de l'armée ennemie, a passé à sa vue avec seize bâtiments venant d'Irlande, ou par les brumes ou mauvais temps.

plus à l'entrée de la Manche, il serait à portée de secourir les côtes de France, et d'empêcher cette flotte d'entrer dans la Manche, et que de là il pourrait prendre son parti, par le moyen des bâtiments qu'il aurait dehors, pour être averti tant de la marche de cette flotte que de celle de l'armée ennemie.

Sur ce raisonnement, que personne ne prendra pour un ordre, M. de Tourville devait faire voir que cela le mettait absolument hors d'état de joindre l'armée ennemie : mais il n'en a plus parlé; il ne s'est pas tenu non plus un peu en deçà de vingt-cinq à trente lieues ouest-quart-de-sud-ouest des Sorlingues qu'il avait proposé, ni n'a envoyé aucun bâtiment au-devant de cette flotte, suivant cet ordre prétendu, qu'après avoir su par un vaisseau qui revenait de l'Amérique qu'il l'avait laissée à environ cent lieues du cap de Clare.

[1] Tout le reste n'est qu'un raisonnement tiré. L'armée ennemie était de soixante-quatre vaisseaux de guerre, la flotte de Smyrne était escortée par quatorze autres, la plupart petits.

[2] Il y a apparence qu'on n'aurait pas joint cette flotte, puisque *le Saint-Michel* et la corvette ne purent la joindre, mais on ne savait pas ce qui en était quand on revira, ce fut sur l'opinion que c'était l'armée ennemie, quoique le capitaine de *la Levrette* eût rapporté que c'était une flotte marchande, qui allait toutes voiles hors et sans ordre.

A l'égard de prendre d'autres flottes marchandes, je n'ai eu connaissance que de celle des seize vaisseaux qui allaient à l'Amérique; les brumes m'ont empêché d'en prendre davantage que les deux vaisseaux de guerre et quatre marchands, et huit autres vaisseaux pendant la campagne.

Je vous dirai, à cette occasion, que je suis surpris qu'on ait publié que j'ai songé à éviter cette flotte, la prenant pour l'armée ennemie [1], étant certain qu'ayant le cap au nord, quand je l'aperçus à la pointe du jour qu'elle courait au sud-ouest, je fis revirer sur elle et fis larguer les ris des huniers pour la chasser, que je sus presque en même temps, par une prise anglaise que m'amena *le Content*, ce que c'était que cette flotte, et que je fis le signal à tous les bons voiliers de l'armée pour lui donner chasse.

Pour ce qui est du second article, des vues que le roi a eues en faisant sortir son armée navale, qui étaient de garantir les côtes du royaume des descentes des ennemis et de tâcher de rendre leur armement inutile; cet armement leur a servi à faire passer leur flotte de Smyrne, parce que, s'ils n'avaient point eu d'armée, ils n'eussent pas osé l'exposer, dans la crainte qu'on n'eût fait des détachements pour la prendre; mais, étant une fois à Kinsale, il lui était aisé de prendre son temps pour se jeter dans le Bristol, d'où il eût été facile de porter ses marchandises à Londres, comme il est arrivé autrefois, ou d'attendre, pour entrer dans la Manche d'Angleterre, que nous eussions été désarmés; et, du reste, il n'a eu d'autre succès que de faire passer dans une marée une escadre de seize vaisseaux dans les rades de Bertheaume et du Camaret, ce qui aurait pu se faire à vue de notre armée, étant au vent d'elle, l'avantage du vent étant un obstacle qu'on ne surmonte pas [2], et de brûler une méchante barque à Chamaret, et qui aurait pu réussir de même à la chaloupe d'un corsaire; n'ayant d'ailleurs empêché de passer aucune de nos flottes, ni fait aucune prise que celle d'un petit bâtiment chargé de soixante-dix moutons et un traversier, pendant que nous leur avons pris deux vaisseaux de guerre et douze vaisseaux marchands, avec une armée inférieure qui n'ose détacher aucun vaisseau, de crainte de se séparer et de s'affaiblir dans un temps qu'une armée ennemie fort supérieure peut tomber sur elle.

J'ai, suivant mes ordres, en partant de Brest, été chercher ma croisière [3] pour y attendre les ennemis et les combattre en cas qu'ils sortissent de la Manche en nombre égal ou inférieur, et même supérieur de quelques vaisseaux, comme je l'avais proposé. Les avis que j'avais de vous, monseigneur, étaient que leur armée n'était que de soixante-six vaisseaux

[1] Il n'a pas été parlé de cela.

[2] On ne surmonte pas l'avantage du vent, mais il peut changer, et les ennemis n'auraient jamais osé faire cette entreprise si l'armée du roi les avait observés, et il n'a tenu qu'à eux d'en faire autant sur toutes les côtes du royaume.

[3] La croisière était l'entrée de la Manche ouest-nord-ouest d'Ouessant; l'armée est allé d'abord sur Penmark, ensuite à l'ouest-sud-ouest d'Ouessant.

de guerre[1], et celle du roi était pour lors de soixante-sept, et je vous avais marqué, en apostille d'un de mes articles de mon instruction, que, s'ils n'avaient que huit vaisseaux de plus que nous, il ne fallait pas hésiter de les attaquer, et j'avais mis en mer dans ce dessein.

J'ai demeuré sur cette croisière jusqu'au 14 de juillet, quoique, par des bâtiments étrangers, j'eusse eu différents avis que l'armée ennemie était de quatre-vingt-dix vaisseaux de ligne, et je ne m'en éloignai que pour tâcher de me mettre au passage de la flotte de Smyrne, entre Kinsale et les Sorlingues, et jusqu'au 17, que je reçus, par *l'Orgueilleux*, une lettre d'un de nos capitaines de brûlot[2] qui m'écrivait avoir compté quatre-vingt-six vaisseaux de ligne dans l'armée ennemie, et la vôtre, du 7, par laquelle vous me mandiez que je devais me conduire sur les avis que j'aurais et non sur les vôtres, ne rien hasarder sans nécessité, et suivre les intentions du roi expliquées par mon instruction, je n'aurais pas cru devoir éviter les ennemis sur des nouvelles étrangères, ayant les vôtres contraires, sans les reconnaître de près, et que, les reconnaissant de près, je n'en vinsse à un combat. Je me donnai même l'honneur de vous écrire, aussitôt que je fus en croisière, que le roi devait souhaiter que nous donnassions promptement bataille[3], pendant que nos équipages se portaient bien, vous ayant marqué précisément, en apostille de l'article 10 de mon instruction, que, dès le moment que deux armées sont en présence en état de se reconnaître, il était impossible d'éviter un combat quand une armée ennemie voudra engager l'autre, et que le meilleur parti en ce cas-là, quoique inférieur, est celui d'attendre l'ennemi en bon ordre et de tenir bonne contenance: aussi, jusqu'audit jour 17, que je ne crus pas pouvoir m'empêcher de risquer d'engager un combat, je ne voulus point faire part de mes ordres aux officiers généraux, et ce ne fut que pour lors qu'ayant des avis certains[4] de la force des ennemis, je pris la résolution de les leur communiquer, comme je le fis le lendemain 18, que le calme nous donna lieu de nous assembler, pour examiner avec eux si, deux armées étant en présence, on pouvait éviter un combat quand une armée supérieure voulait l'engager. Vous aurez vu, monseigneur, par le résultat de ce conseil[5], comme quoi on y jugea qu'étant presque impossible de l'éviter, il fallait que l'armée se mît à l'ouest-sud-ouest d'Ouessant, pour, en cas de nécessité, combattre dans un parage plus avantageux pour la retraite des vaisseaux qui seraient moins incommodés.

Mais je ne laisserai pas de vous expliquer si deux armées en présence se peuvent séparer, une armée supérieure voulant combattre; je vous expliquerai aussi les occasions où il m'a paru qu'il y avait

[1] Cet avis était bon; ils n'avaient que soixante-quatorze vaisseaux.

[2] Ce brûlot, en sortant de Brest, trouva quelques vaisseaux de l'armée ennemie; il en fut chassé et se brûla. Il était impossible que ce capitaine ait pu distinguer quatre-vingt-six vaisseaux de ligne dans une forêt de vaisseaux qu'il vit dans un éloignement; il aurait pu dire au plus, si ces vaisseaux avaient été de file, le nombre qu'il y en avait, et sur cela on pouvait raisonner tant de vaisseaux de guerre, tant de brûlots, tant de bâtiments de charge, etc. Un Génois qui avait vu cette armée, et qui trouva quelque temps après M. le comte d'Estrées dans la Méditerranée, lui dit qu'il y avait cent six voiles: quelle apparence qu'il y eût quatre-vingt-six vaisseaux de guerre?

[3] Il lui a été écrit en ces termes: « Sa Majesté « n'a rien à ajouter aux « ordres portés par votre « instruction; je vous ai « informé des nouvelles « que j'avais des ennemis; « vous pouvez à présent, « par le moyen des bâtiments d'avis qui sont à « votre suite, en avoir des « nouvelles plus précises « que nous; c'est à vous à « prendre vos mesures de « sorte que vous puissiez « en être informé, et exécuter les ordres de Sa « Majesté suivant ses intentions, c'est-à-dire ne « rien hasarder sans nécessité, et profiter des « occasions avantageuses « que vous aurez pendant « la campagne. »

Cela ne signifie pas qu'il faille continuellement fuir au moindre bruit de l'approche des ennemis, sans jamais les voir.

[4] Qu'est-ce que ces avis certains?

[5] Il serait nécessaire de demander à tous les officiers généraux en particulier un mémoire sur ce sujet, pour juger de leurs raisons; si cela était, il serait inutile et même très-dangereux de se mettre à la mer lorsque les ennemis auraient plus de vaisseaux. M. de Tourville fut cependant plusieurs jours l'année dernière après l'armée ennemie sans pouvoir l'engager à combattre, et il n'y aurait point eu de combat si elle ne l'eût attaqué.

Il y eut même une conjoncture où, de l'avis de tout le monde, les ennemis, quoique inférieurs, faisaient périr l'armée du roi s'ils eussent pu profiter de leur avantage. M. le comte d'Estrées et M. Renau pourront en dire le détail et les circonstances.

nécessité de donner un combat, et, ce qui convient le mieux, en voulant l'éviter, pour ne rien hasarder et ménager la réputation de l'armée navale.

Tous les officiers du métier conviennent que, deux armées de mer étant une fois à portée de se reconnaître, il est comme impossible que celle qui sera inférieure puisse dérober sa marche à l'autre lorsqu'elles seront en pleine mer hors de la Manche pendant les mois de juin, juillet, et jusqu'au 15 août, que les nuits sont courtes et que la saison n'est pas sujette à des coups de vent et à des brumes de longue durée, qui sont les seuls accidents qui pourraient donner lieu à une séparation des deux armées; mais la nécessité où l'on est pendant une brume de faire les signaux de coups de canon, pour faire une fausse route et marcher ensemble et ne point se séparer les uns des autres, qui peuvent être connus des ennemis, et le danger qu'il y a que partie de nos vaisseaux, n'ayant pas bien observé l'aire de vent que j'avais voulu leur indiquer, ne s'écartent du corps d'armée, me fera toujours préférer de hasarder de donner un combat avec vingt vaisseaux moins qu'eux, que de faire une pareille manœuvre par le danger qu'il y aurait d'être joints par les ennemis après une séparation d'une partie de nos vaisseaux, si le hasard voulait qu'ils nous eussent suivis[1].

S'il n'y a point d'autre moyen à une armée inférieure de pouvoir cacher sa marche, il est encore plus assuré qu'une armée supérieure obligera l'autre à combattre si une fois elles sont en présence; cette armée étant au vent, elle peut arriver avec moins d'ordre que l'autre, sans attendre ses plus méchants voiliers, qu'elle est bien assurée qu'ils la viendront joindre quand elle aura engagé le combat, et n'en étant pas de même de celle qui est inférieure, qui est obligée de marcher ensemble en ordre de bataille pour attendre ses plus méchants voiliers et ne rien perdre de ses forces; il faut qu'elle les abandonne en fuyant vent arrière, ou qu'elle combatte en bon ordre; car il ne faut pas croire qu'une armée inférieure puisse éviter un combat en larguant un peu pour gagner du temps; et quand cela lui réussirait un jour, cela ne lui réussirait pas le lendemain, ne pouvant lui cacher sa marche; mais cela ne lui[2] réussira pas dès le premier jour si on se reconnaît le matin, étant certain et très-facile à démontrer que l'armée de dessous le vent larguant d'un vent, et celle qui est au vent, à une lieue, larguant trois quarts de vent davantage, elle coupera cinquante navires de celle qui est sous le vent à voilure égale, quoique celle qui largue davantage fasse beaucoup plus de chemin que l'autre; et si elles sont éloignées de deux lieues, elle en coupera trente, et par conséquent l'armée inférieure sera réduite indispensablement à combattre, parce qu'elle ne pourrait l'éviter en se

[1] Tout ce raisonnement est fondé sur la brume, pendant laquelle les ennemis peuvent se séparer de même et plus aisément s'ils sont en plus grand nombre.

[2] On se voit à plus de dix lieues en mer, et on peut ne pas attendre qu'on se voie à une.

mettant vent arrière, à moins que tous ses vaisseaux ne soient meilleurs voiliers que ceux des ennemis, ne voulant pas perdre les méchants voiliers, comme je l'ai dit; et ce serait donner lieu à une déroute entière de tenter une fuite pour être obligé de donner ensuite un combat avec des équipages autant intimidés par une pareille manœuvre qu'elle aurait relevé le courage de ceux des ennemis: et, en un mot, cela étant, il n'y a aucun honneur à acquérir à s'exposer à un si grand danger pour être un jour en présence, et il y a tout à risquer, ne pouvant y avoir aucune occasion de profiter d'aucun avantage sur eux, comme je me suis donné l'honneur de vous l'expliquer par une de mes lettres[1].

Il m'est revenu qu'on disait que j'évitais les flottes marchandes comme celle des ennemis: je n'ai eu connaissance que de celle des seize vaisseaux anglais qui allait à l'Amérique, que j'ai chassée aussitôt qu'elle a paru, et d'une des nôtres qui venait d'Irlande, que je crus effectivement l'armée ennemie par les signaux qui m'en furent faits et par les avis que MM. de la Roche-Allard et de Villars m'en venaient de donner, qui me dirent l'avoir bien reconnue le soir d'auparavant; ce qui m'obligea de mettre l'armée en bataille, qui est la même manœuvre que je devais faire quand même j'aurais voulu combattre; et pour lors je n'avais que cinquante-cinq vaisseaux de guerre, ceux que j'avais détachés n'étant pas encore rassemblés[2].

Il n'y a point eu de nécessité, suivant mon instruction, de combattre les ennemis, étant aussi supérieurs qu'ils l'ont toujours été, puisqu'ils ne se sont point mis en devoir d'entreprendre sur les côtes de France, ce qu'ils eussent pu faire, ayant le vent sur moi, sans que

[1] On pourra juger de la vérité de ce raisonnement sur l'avis de tous les officiers généraux et de quelques bons capitaines, si on trouve à propos de le leur demander; on peut dire cependant qu'une armée qui évite ne peut être attaquée que par les bons voiliers de l'armée ennemie qui la chassent, ou bien il faut que cette armée ennemie vienne avec tous ses vaisseaux; en ce cas, elle ne joindra jamais, étant certain, pour la conjoncture présente, que les Hollandais sont plus mauvais voiliers que les moins bons vaisseaux du roi. S'ils se séparent, les premiers venus seront bien reçus par l'armée qui évite, qui sera en son entier, et ce serait le vrai moyen à cette armée supérieure de se faire battre pièce à pièce. Il n'est pas vraisemblable que M. de Tourville voulût entreprendre une telle action. Il ne fit jamais cette proposition l'année dernière, qu'il était supérieur en nombre; d'ailleurs il faut un temps infini pour faire joindre des armées lorsqu'il y en a une qui veut l'éviter, et la nuit arrivera presque toujours avant que cela soit fait.

Ceci est si vrai, que M. de Tourville suppose dans son mémoire qu'on se verra dès le matin et qu'on ne sera qu'à une lieue de distance; il veut aussi que ce soit dans les mois de juin et juillet, et jusqu'au 18 d'août, que les nuits sont courtes et la saison pas sujette à des coups de vent et à des brumes de longue durée; mais il veut en même temps que cette brume devienne longue pour l'armée qui évite et que cela l'empêche de s'éloigner de l'armée ennemie.

[2] Il est vrai que l'armée du roi mit à l'autre bord à la vue de la flotte qui revenait d'Irlande. Cette flotte était composée de soixante-quatre bâtiments, dont la plupart n'étaient que des barques. Cependant on y compta quatre-vingts vaisseaux du bord de M. le chevalier de Coetlogon, et soixante seize de celui de M. de Belle-Ile, marque que l'avis du capitaine de brûlot sur lequel on a navigué toute la campagne était fort peu juste.

j'eusse pu l'empêcher. Le hasard, cependant, eût pu m'obliger à combattre, si, ayant manqué d'être averti de leur marche, ils m'eussent joint, comme cela pouvait arriver; et il se pouvait encore qu'étant à la fin de mes vivres et ne pouvant me dispenser de rentrer dans la rade de Brest, j'eusse été contraint de les attaquer, les trouvant à mon passage.

N'ayant donc point dû combattre sans nécessité, n'ayant dû de même rien hasarder, ne pouvant s'attendre en cette rencontre que de risquer un combat, et ayant eu ordre de l'éviter, les ennemis étant supérieurs, j'ai dû, suivant ce que je viens d'expliquer, et suivant le sentiment des officiers généraux, éviter leur présence, puisque c'était le seul moyen d'éviter le combat; et je crois que la réputation de l'armée navale a été mieux ménagée en cachant sa marche aux ennemis, leur laissant croire qu'on les cherchait[1] ou leurs flottes marchandes, que de fuir vent arrière à leur vue; et comme il ne serait pas toujours assuré de tenir l'armée cinquante jours en mer sans que les ennemis la pussent joindre, j'estime que le roi ne doit point la faire sortir sans nécessité une autre campagne si elle n'est pas assez forte pour risquer un combat quand elle y sera obligée, étant certain que, si les ennemis avaient fait ce qu'ils auraient pu, ils auraient bien su nous joindre sans qu'on eût pu les éviter, surtout s'ils n'eussent pas été occupés une bonne partie de la campagne à leur flotte de Smyrne; et je suis même surpris que, lorsqu'ils nous ont suivis, ils ne nous aient pas joints[2], ayant été obligés de marcher la nuit avec les huniers sur le ton, pour ne pas nous séparer; et j'ai eu besoin de mettre toute mon expérience en usage pour les éviter, et il n'y a pas lieu de douter qu'une armée qui combattra l'autre, et qui sera supérieure de vingt-cinq vaisseaux, comme celle des ennemis l'eût été, et plus nombreuse d'un tiers de vaisseaux d'égale force aux nôtres, ne soit en état, se trouvant en pleine mer, de la mettre entièrement en déroute; et j'aurais mérité d'être puni, ayant mon instruction et vos lettres, qui me prescrivaient ensuite de m'y conformer, si j'avais exposé l'armée à un combat aussi inégal. Je ne vous informe point, monseigneur, de ce danger pour m'empêcher de combattre avec des forces aussi inférieures quand le roi le jugera nécessaire, mais pour faire connaître à Sa Majesté et à vous les risques où son armée serait exposée.

Vous avez été assez informé, par le résultat du conseil des officiers généraux et par mes lettres, des besoins indispensables qui ont engagé le retour de l'armée navale seize jours plus tôt qu'il ne l'était porté par mon instruction, et les suites ne les ont que trop justifiées, et que l'armée se serait trouvée dans la dernière extrémité par la corruption du biscuit et par le peu de provisions qu'il y

[1] Les ennemis ont été dissuadés de cette pensée s'ils avaient pu l'avoir, n'ayant pu ignorer qu'on les fuyait; et c'est ce qui à la fin les a rendus hardis à chasser l'armée du roi jusqu'à cent lieues au large d'Ouessant; au moins a-t-elle fait ce chemin en les évitant.

[2] Peut-être n'en avaient-ils pas plus d'envie que nous. On dit que M. Russell a fait son apologie pour faire voir qu'avec une armée inférieure à celle de France il avait sauvé la flotte de Smyrne, il était venu dans nos ports et avait fait fuir les Français.

en avait à Brest pour en être secourus, quand même il aurait pu nous passer sûrement; sans parler des besoins où l'on se trouvait de toutes sortes de rafraîchissements pour les malades, et d'eau et de boire.

Je suis, avec beaucoup de respect,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

TOURVILLE.

(*Arch. de la mar.*)

Maintenant, pour répondre aux objections spécieuses faites par l'annotateur du mémoire de Tourville à M. de Pontchartrain, il faut résumer d'abord les ordres que cet amiral avait à remplir; puis examiner s'il les a loyalement et bravement exécutés.

Il devait donc :

1° Défendre les côtes de France de toute insulte,

2° S'emparer du convoi de Smyrne;

3° Eviter tout combat avec l'armée ennemie, et, conséquemment, se soustraire à sa vue dans un bassin aussi resserré que celui de la Manche;

4° Tenir la mer jusqu'au mois de septembre.

Or, à part la capture du convoi de Smyrne, ne demeure-t-il pas évident que Tourville a rempli exactement les conditions qui lui étaient imposées?

Maintenant, quels reproches lui fait-on à propos de ce convoi?

« Qu'ayant proposé un point de croisière plus à portée des « Sorlingues, il n'avait pas insisté pour le tenir lorsque, par « deux fois, on lui répondit de garder, au contraire, le milieu de « l'entrée de la Manche. »

Mais il est hors de doute que Tourville, en demandant itérativement de changer son point de croisière et de se rapprocher des Sorlingues, en s'éloignant autant du littoral abandonné de la sorte aux entreprises de l'ennemi, voulait faire comprendre à M. de Pontchartrain tout le danger qu'il y avait à tenter de s'emparer du convoi au lieu d'assurer la défense des côtes. Aussi, conçoit-on facilement que Tourville, après avoir rempli son devoir, en objectant et démontrant l'impossibilité de surprendre le convoi de Smyrne en demeurant à l'entrée de la Manche, n'insistât pas davantage à ce sujet, parce qu'il tremblait de voir le ministre, aveuglé par l'appât d'une si riche proie, lui donner l'ordre absolu de tout sacrifier pour s'en rendre maître; alors, sans doute, Tourville eût éludé l'exécution d'une aussi fatale volonté; mais c'était un de ces partis extrêmes qu'il était toujours à temps de prendre en dernière extrémité, et il préféra concilier autant que possible, et ses instructions et le bien du service qui lui était confié. Aussi, ayant mis sa responsabilité à couvert par la demande d'un point de croisière plus rapproché, il ne s'occupa plus que de tenir la mer et de protéger incessamment les côtes de France; on peut croire que, dans toute autre circonstance, le convoi ne lui eût pas échappé, mais alors il voyait l'armée ennemie d'un tiers plus forte que la sienne, et il prévoyait avec beaucoup de justesse que, même dans l'hypothèse d'un succès, la flotte de France rencontrant la flotte de Smyrne et s'en saisissant, ne pouvait obtenir ce résultat qu'en affaiblissant ses équipages outre mesure et par le grand nombre de prisonniers qu'elle aurait eu à garder, et par la quantité de matelots qu'il eût fallu faire passer sur les vaisseaux amarinés.

Or rien n'était plus désastreux que les conséquences d'une telle capture; car, si la flotte ennemie, bien supérieure en nombre, fût arrivée sur Tourville dans ce moment de confusion et d'extrême embarras qui suit forcément une prise, les navires marchands essayant toujours de s'échapper et la plupart des vaisseaux de guerre étant obligés de leur donner la chasse pour les rallier, on le demande, quelle ligne de bataille eût alors pu présenter Tourville? Quelle défense aurait-il pu faire contre une flotte si supérieure et venant en bon ordre attaquer son armée en désordre, encombrée de prisonniers et tout embarrassée de la garde de ses prises? Ne pouvait-il pas alors être attaqué, cerné par la flotte anglaise qui, après avoir presque anéanti nos forces maritimes, serait venue ravager nos côtes laissées sans défense et dégarnies par cet immense armement?

Encore une fois, on le répète, Tourville devait-il, dans l'incertain espoir, et même avec la certitude de s'emparer du convoi de Smyrne, compromettre presque assurément la défense des côtes de France, et exposer sa flotte à un échec dont les suites eussent été irréparables?

On conçoit, d'ailleurs, les vifs reproches que fit M. de Pontchartrain à Tourville; pour ce ministre, à la fois chargé des finances et de la marine, trente millions de plus dans ses coffres eussent été un solide et beau fruit de la croisière; on verra d'ailleurs plus bas, dans les ordres donnés à M. d'Estrées à propos de sa campagne de la Méditerranée, que ces considérations d'argent à enlever par rançons, terreur ou surprise, furent toujours les seules qui dominèrent incessamment l'esprit des instructions données par ce ministre aux amiraux.

Pour en revenir à Tourville, après avoir, ainsi qu'il le dit dans son mémoire, tenté de suivre le convoi de Smyrne, il abandonna sagement cette chasse pour deux raisons : la première, parce qu'il reconnut plus tard que les vaisseaux signalés par la corvette étaient l'avant-garde de l'armée ennemie qui venait d'opérer sa jonction avec le convoi de la flotte de Smyrne; la seconde, parce que, sachant que seize bâtiments allaient aux îles d'Amérique, sous l'escorte de deux vaisseaux de guerre, il pensa pouvoir s'en saisir sans rien compromettre; aussi amarina-t-il en effet cinq navires marchands, ainsi que leurs deux vaisseaux d'escorte; de sorte que le reste de ces bâtiments de commerce se trouvant sans défense, bien que lui ayant échappé, fut pris peu de jours après par des corsaires malouins.

Au résumé qui eut l'avantage dans cette campagne, ou de l'amiral Russell ou de Tourville? Le premier est plus fort d'un tiers que le second, qui a ordre exprès de ne rien hasarder. Malgré cette inégalité, Tourville, pendant cinquante jours, tient la mer, et ce, par un prodige d'habileté de manœuvre, sans jamais rencontrer l'ennemi, qu'il n'eût pas pu s'empêcher de combattre, ainsi qu'il l'avait nettement exposé dans sa réponse au ministre.

Enfin, Tourville prend un convoi marchand, et assure le passage de nos troupes revenant de la fatale expédition d'Irlande. Or, pour balancer ces avantages, quels sont les succès de l'amiral ennemi? Il fait un détachement de quinze vaisseaux pour attaquer la rade de Camaret, qui n'est défendue par aucun fort, et, ne pouvant pas même s'emparer d'une frégate qui lui échappe entre les rochers, il se borne à brûler quelques barques de pêcheurs sur la côte.

Telle fut l'issue de la campagne de Tourville dans la Manche pendant l'année 1691.

Ce qui prouve encore la sagesse des prévisions de ce grand marin, c'est que, bien qu'on le sût défendu par lui, la terreur était si grande et si générale sur le littoral, que les intendants de Brest et de Rochefort eurent ordre de faire escorter les vaisseaux marchands pour l'Amérique jusqu'à cent lieues au large, et de tenir les bâtiments armés sur la côte pour la défendre contre les descentes des corsaires biscayens.

A Saint-Malo, l'alarme s'était répandue par l'appréhension qu'on y eut d'un débarquement. M. de Pontchartrain fit rassurer les esprits des habitants et défendit la sortie des meubles et des effets.

Après la perte de la bataille de Kirconnel, le 9 juillet, on n'eut plus d'autre soin que de ramener en France le peu de troupes et de munitions que l'on put sauver, et de continuer de tenir les côtes en état de défense. Puis, lorsque la flotte de Tourville fut entrée à Brest, on détacha M. de Chateaurenault avec trente vaisseaux pour croiser sur la côte d'Irlande; et on envoya deux autres escadres aux rades de la Rochelle et aux îles d'Amérique.

Deux mois après, MM. de Chateaurenault et de Nesmond eu-

rent ordre d'aller croiser depuis Ouessant jusqu'au cap Saint-Vincent sur la côte de Biscaye, à l'ouest des Sorlingues et au cap de Clare et de Machecou, afin de surprendre le convoi des galions qui arrivaient d'Amérique richement chargés, ou d'attaquer les vaisseaux qui viendraient du nord de l'Angleterre ou de Hollande pour escorter le convoi. Malheureusement aucun de ces projets ne réussit, et M. de Pontchartrain en fit de vifs reproches à M. de Chateaurenault; c'était, on le voit, toujours pour but et mobile cette incessante question d'argent.

Au résumé, il y eut, en 1691, quatre-vingt-dix-huit bâtiments armés en France, tant vaisseaux que frégates, sans compter ceux du Levant.

En Levant, M. le comte d'Estrées, vice-amiral de ces mers, ayant sous ses ordres M. le bailli de Noailles, commandant les galères, fut chargé de toutes les expéditions de cette même année 1691, expéditions qui, d'ailleurs, furent de peu d'importance; il sortit le 9 mars de Toulon pour se rendre à la rade de Villefranche, afin de seconder les efforts de M. de Catinat, qui, après avoir pris Nice, assiégeait alors le château de cette première ville. Un accident assez semblable à celui qui arriva lors du siége de Tabago, en mettant le feu au magasin à poudre, renversa un grand nombre de maisons, fit sauter en l'air la moitié du fort, abrégea singulièrement la durée du siége, et mit M. de Catinat en état d'entrer dans cette ville le 5 avril. Aussitôt après, M. d'Estrées passa devant Oneille, dont il somma la garnison de se rendre sous rançon. Ils allaient lui envoyer les clefs de leur ville, lorsque M. de Fosagne, qui avait défendu la ville de Nice, arrivant à la tête de trois mille hommes de milices, leur fit changer de résolution; il distribua son monde, tant dans la citadelle que sur la côte, et fit canonner la flotte. Le comte d'Estrées y répondit par un grand nombre de bombes, et eût sans doute complétement ruiné cette ville si un violent coup de vent ne l'eût obligé d'appareiller en coupant ses câbles.



Le feu ayant pris au magasin à poudre, fait sauter en l'air la moitié du fort de Villefranche.

Il arriva bientôt aux îles d'Hyères, où il reçut de M. de Pontchartrain l'instruction suivante :

« L'intention de Sa Majesté est qu'en partant des îles d'Hyères il fasse sa route droit à Barcelonne, et qu'il prenne de si bonnes mesures, qu'il puisse être assuré que les galères et les autres bâtiments y arriveront en même temps que lui, afin qu'aussitôt qu'il y sera il puisse commencer l'exécution des bombes, et en faire jeter dans cette ville le nombre qu'il jugera à propos, par rapport aux autres expéditions qu'il aura à faire, et pour faire sentir au peuple la puissance de Sa Majesté par le dommage qu'ils recevront.

« Elle ne s'attend pas que cette ville offre de racheter sa ruine par une contribution, y ayant beaucoup d'apparence qu'étant le séjour du vice-roi elle sera pleine de troupes qui contiendront les habitants et les empêcheront d'entrer dans aucune composition; cependant elle observera audit sieur comte d'Estrées que, depuis quatre ans, il y a eu dans cette ville deux révoltes contre le roi d'Espagne; que l'esprit de sédition règne dans celui de ses habitants, qui sont traités avec dureté par les Espagnols, et qu'elle est informée que, lors du départ des vaisseaux et des galères pour l'expédition de Nice, ils disaient publiquement qu'ils ne souffriraient pas l'embrasement de la ville ainsi, si la crainte, ou les effets des bombes, ou la présence dudit sieur comte d'Estrees pouvaient, par un bonheur inespéré, jeter ces habitants, qui se trouveront abandonnés par le roi d'Espagne, dans quelque nouvelle révolte contre lui, Sa Majesté ne doute pas qu'il ne profite de la conjoncture pour ôter à ses ennemis une ville aussi considérable, se joindre aux habitants pour les en chasser, et faire tout ce qu'il jugera avantageux pour son service dans une occasion aussi importante. Il aura un soin particulier d'avertir le sieur de Noailles de tous les mouvements qui se feront en cette ville et sur les côtes lorsqu'il y paraîtra desquels on peut encore tirer cette utilité que les Espagnols y

feront venir apparemment des troupes pour les garder, ce qui affaiblira d'autant le corps qu'ils ont à opposer audit sieur de Noailles, ou les garnisons d'où ces troupes ont été tirées.

« Après qu'il sera resté devant Barcelonne autant de temps qu'il aura jugé nécessaire pour l'exécution des bombes, ou pour profiter des mouvements qui s'y pourront faire, avoir celui d'achever les expéditions que Sa Majesté a résolues avant que les Espagnols soient en état de s'opposer à ses vaisseaux, après l'entrée des galions, il ira devant Alicante et ensuite devant Carthagène, pour brûler ces villes par les bombes, ou les obliger à payer, pour les éviter, une grosse contribution. Il est à présumer que ces villes, dont le commerce est considérable, et qui ne sont presque habitées que par des marchands, ne se laisse-

bombes; les galères, au nombre de vingt-six, commandées par M. le bailli de Noailles, le joignirent le 4 juillet, et cette flotte parut devant Barcelonne le 8 du même mois. Il y jeta huit cents bombes qui mirent le feu en plusieurs endroits; mais la défense de cette ville fut si faible et si mal entendue, que la flotte de M. d'Estrées ne perdit qu'un seul homme à cette attaque. Le 12, il prit la route d'Alicante, aux termes de son instruction, mais les vents contraires ne lui permirent d'y mouiller que le 22; sa flotte, à laquelle plusieurs vaisseaux s'étaient ralliés, se trouvait alors forte de douze vaisseaux de guerre, de vingt-cinq galères, de trois galiotes à bombes et de dix tartanes.

Voici la relation que fait M. d'Estrées du bombardement d'Alicante :



Vue de Barcelonne.

ront point consumer par le feu des bombes, et qu'elles s'engageront plutôt au payement de ce qu'il exigera d'elles, qu'il doit proportionner à leurs richesses, et de les obliger de le payer sans retardement.

« Lorsqu'il aura tiré de ces deux villes leurs contributions, qu'il aura réglées, et qui ne doivent pas être moindres de trois à quatre cent mille livres, ledit sieur comte d'Estrées pourra, s'il reste quelques bombes, les consommer sur la ville de Majorque en revenant aux îles d'Hyères, Sa Majesté se remettant à lui de faire à cet égard ce qu'il jugera à propos, suivant les nouvelles qu'il aura des mouvements des ennemis, le temps qu'il aura et l'état auquel seront les vaisseaux et les galères; elle se remet même à lui, en cas qu'il ne croie pas pouvoir aller à Carthagène et à Majorque, de choisir celle de ces deux expéditions qu'il trouvera la plus sûre pour l'exécution et sujette à moins d'inconvénients. »

Ensuite de cette instruction le vice-amiral d'Estrées se remit en mer avec quatre vaisseaux, cinq frégates et trois galiotes à

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

MÉMOIRE DE M. LE COMTE D'ESTRÉES.

Du 31 juillet 1691, à bord de *l'Éclatant*.

Les vaisseaux de Sa Majesté arrivèrent le 17 de ce mois aux Offas, où l'on avait donné rendez-vous aux galères, qui y étaient déjà depuis trois jours. Leur convoi, dont on s'était chargé, et les calmes qu'on avait trouvés depuis le départ de Barcelonne, n'ayant pas permis aux vaisseaux de s'y rendre plus tôt, elles avaient eu tout le temps de rafraîchir leurs équipages et de faire leur aiguade dans la rivière de Tortose, qui n'en est qu'à deux lieues, dont on ne peut mieux représenter la beauté qu'en disant que les vingt-six galères y firent leur eau en six heures de temps, et qu'on la peut faire de la galère même si l'on veut. Il est surprenant qu'un endroit aussi important que l'est celui-là pour les galères lorsqu'elles sont obligées de naviguer aux côtes d'Espagne en temps de guerre, fût aussi peu connu, car il n'y avait pas un seul officier qui en eût ouï parler.

On en partit le 18, et le 22 au matin on se trouva devant Ali-

cante, où l'on aperçut six vaisseaux mouillés dans la rade, dont quatre mirent pavillon génois ; le cinquième, pavillon vénitien ; l'autre, qui était tout désagrée et ses mâts de hune bas, n'en mit aucun. J'appris, par les capitaines des cinq premiers vaisseaux qui vinrent à mon bord, que ce dernier était génois, arrêté par les Espagnols depuis près de huit mois, sous prétexte de contrebande ; que l'affaire n'était pas encore jugée à Madrid, et que l'on y tenait seulement dedans quelques gardiens. D'ailleurs, je ne tirai pas de ces gens de grands éclaircissements sur les choses que j'aurais désiré savoir ; ils me dirent que Papachin était à Malgues avec sept vaisseaux ; mais qu'à l'égard de ceux que l'on armait à Cadix, commandés par le comte d'Aguillard, ils ne pouvaient être sitôt prêts, leur manquant beaucoup de monde.

Cependant, comme on avait disposé toutes choses avant d'arriver, afin de ne pas perdre de temps, j'ordonnai à l'instant à M. de Pointis d'aller reconnaître le mouillage des galiotes, tandis que j'envoyai dire au gouverneur d'Alicante, par un des capitaines génois, que, s'il voulait éviter la ruine totale de la ville, il fallait que les habitants se résolussent à payer la contribution qui leur serait imposée ; que j'étais bien aise de l'en avertir avant de commencer aucun acte d'hostilité ; mais qu'à moins de cela il pouvait compter de la voir entièrement détruite. Il répondit avec beaucoup de rodomontades, comme font ordinairement les Espagnols, et, sans vouloir entendre à aucune composition, commença le premier à faire tirer sur les chaloupes qui allaient porter les ancres qui servent à approcher les galiotes aussi près qu'on veut.

On les fit mouiller à la portée du mousquet de la ville pour éviter les inconvénients où la mauvaise qualité de la poudre et des bombes que l'on a tirées cette année avait fait tomber à Barcelonne, où plusieurs avaient crevé par l'effort du mortier, quoiqu'on n'y mît que treize à quatorze livres de poudre, et qu'ordinairement on y en mette dix-huit livres. Je fus surpris qu'une ville de beaucoup moins de réputation que Barcelonne fît cependant un bien plus grand feu, tant pour interrompre le mouillage des ancres que sur les galiotes lorsqu'elles furent en place, lesquelles commencèrent à tirer à quatre heures après midi, mais avec très-peu de succès, plusieurs bombes ayant encore crevé, ce qui donna moyen aux ennemis de continuer assez vivement leur feu, et de donner plusieurs coups dans le corps des galiotes. Un canon, brisé par le boulet, blessa par ses éclats quelques matelots, mais fort légèrement, dans celle du sieur Beausier, et le sieur de Grandpré reçut deux contusions et eut quatre matelots blessés considérablement par des éclats dans la sienne. Sur les sept heures, M. de Pointis, qui a toujours été près des galiotes tant qu'elles ont été en action, les ayant redressées, les bombes commencèrent à tomber non-seulement dans la ville, mais sur les bastions et les tours où étaient les batteries, de manière que tout déserta, et les galiotes demeurèrent depuis aussi tranquillement que dans un simple exercice. A minuit, le feu parut en plusieurs endroits de la ville, ce qui servant de mire aux galiotes, elles continuèrent à tirer avec la même justesse le reste de cette nuit. Le jour et la nuit suivants jusqu'au 24, qu'on fut obligé de les faire retirer, la mer ayant considérablement grossi, à mesure qu'elles ont tiré le feu a augmenté dans la ville ; de sorte que la seconde nuit il ne semblait qu'il y dût rien rester d'entier, la flamme paraissant si violente et si étendue qu'il s'en manquait fort peu d'un embrasement général : le jour on ne voyait qu'une fumée fort épaisse, et la nuit on distinguait aisément la flamme échapper par les fenêtres des maisons.

Ce même jour, un petit bâtiment ligournois, venant de Liverpool dans la Manche d'Irlande, m'apprit qu'il avait vu l'armée d'Angleterre et de Hollande sur Plymouth, et qu'il avait vu celle de France par les 47 de latitude, à environ cinq lieues d'Ouessant ; que le 16 il avait trouvé le comte d'Aguillard sur le cap Saint-Vincent, qui croisait avec douze vaisseaux de guerre en attendant la flotte, qu'on ne croyait pas devoir sitôt arriver. Cette nouvelle me fit croire que nous pourrions achever la campagne sans opposition ; je ne laissai pas cependant de prendre toutes les précautions possibles pour n'être point surpris, tenant toujours au large des frégates en garde, par lesquelles je pusse être averti. Le 25 au matin, celle qui y était ayant fait le signal de plusieurs vaisseaux, je me mettais en état d'appareiller avec toute l'armée, lorsqu'un vaisseau génois qui arriva dans le moment me dit que c'étaient six vaisseaux marchands, quatre anglais et deux hollandais, qui venaient de Ligourne et devaient passer à Alicante.

Ces vaisseaux, avertis par les coups de canon de la ville et le bruit des bombes, se doutèrent bien de ce que ce pouvait être ; ainsi, au lieu de venir à Alicante, ils forcèrent de voiles pour s'en éloigner. Je fis appareiller dans ce moment M. Gabaret, avec trois frégates des meilleures voilières, pour leur donner chasse et tâcher de les joindre, quoiqu'ils fussent si loin qu'à peine pouvait-on les découvrir du haut des mâts ; mais je me déterminai d'autant plus aisément à ce détachement, que c'était une garde avancée que je mettais entre moi et les ennemis, ayant marqué à M. Gabaret, dans l'ordre que je lui avais donné, de ne point s'engager dans cette poursuite au delà du cap de Pales, et me venir joindre incessamment en rangeant la côte d'Espagne, ce qu'il fit le 27, n'ayant pu attraper ces bâtiments qui, apparemment, avaient fait fausse route la nuit. Une des frégates, qui avait été de cinq ou six lieues plus loin que lui, les approcha à demi-portée de canon ; mais, ne se voyant suivie d'aucun vaisseau et ne se sentant pas assez forte pour les attaquer toute seule, elle les laissa là.

Je me servis du bâtiment ligournois pour envoyer faire une seconde proposition au gouverneur, qui demanda jusqu'au lendemain pour faire réponse ; mais, ayant jugé que ce n'était qu'à dessein de gagner du temps, et avoir celui d'éteindre le feu qui durait encore et sauver les effets qui étaient échappés de l'incendie, je fis remettre les galiotes en place pour achever de tirer ce qui restait de bombes, qui ne firent pas moins d'effet que les premières, ayant rallumé le feu tout de nouveau en plusieurs endroits. Personne ne doute de l'entière ruine de cette ville, que l'on a vue brûler pendant cinq jours et cinq nuits, sans intermission, d'une manière étrange. On peut s'assurer qu'elle est bien châtiée ; et si un pareil exemple n'intimide pas les autres à l'avenir, il ne faut plus espérer de tirer de l'argent par ce moyen de quelque endroit que ce puisse être.

Quoique l'effet des bombes allât au delà de ce que l'on devait raisonnablement en attendre, il ne me sembla pas qu'on dût s'en tenir là, et je crus qu'il fallait chercher toutes sortes de moyens de faire quelque dommage aux ennemis. C'est dans cette pensée que j'allai reconnaître neuf barques qui étaient mouillées dans une espèce de cul-de-sac fermé par un banc de matte, sous le canon de la ville et à portée de pistolet de terre, pour voir s'il était possible de les insulter dans cet endroit, ce qui me parut praticable, quoique plusieurs gens n'en fussent pas persuadés, aussi bien que de prendre le vaisseau génois dont j'ai parlé, confisqué par les Espagnols, qui était mouillé en dehors et fort près de ce banc. Je priai M. le bailli de Noailles de commander quatre galères pour remorquer au large ce bâtiment après que leurs caïques s'en seraient rendus maîtres, ne doutant pas que les ennemis n'eussent mis du monde dedans ; cependant cela fut exécuté au point du jour sans aucune résistance, ne s'étant trouvé dedans que sept ou huit hommes. J'ordonnai à M. de Pointis d'aller en même temps avec des chaloupes remplies d'artifices mettre le feu aux barques en cas que l'on ne pût pas les retirer ; il avait pour les soutenir les chaloupes des vaisseaux et six carcassières, dans trois desquelles on avait mis du canon. Il ne fut pas possible de remorquer les barques au large, s'étant trouvées toutes ou échouées ou retenues par des amarres plongées sous l'eau, et l'on fut obligé d'y mettre le feu. Les ennemis, qui avaient fait un retranchement en cet endroit, en firent partir un grand feu de mousqueterie, à quoi les chaloupes carcassières répondirent ; et, comme on était fort près de terre, on a peine à comprendre qu'il n'y ait eu, de notre part, qu'un homme tué et deux blessés. La hardiesse et le bon ordre avec lequel cela fut exécuté étonna les ennemis, et le canon des carcassières en mit plusieurs en fuite. M. de Pointis fit retirer les chaloupes après avoir mis le feu à toutes les barques ; mais la mauvaise qualité des artifices, qu'on

avait été obligé de faire à la hâte et sans avoir aucune des choses nécessaires, et le secours de quelques gens qui vinrent après que nos chaloupes se furent éloignées, fit que de neuf barques quatre seulement, chargées de blé, ont été entièrement consumées ; le feu a été éteint en deux, qui l'ont été à moitié, et les trois autres n'ont été que médiocrement endommagées.

Le 27 au soir, le sieur Gineste, que j'avais détaché de Roses pour aller le long des côtes d'Espagne jusque par delà le cap de Gatte tâcher d'avoir des nouvelles des ennemis, revint sans en avoir pu rien apprendre, quoiqu'il eût pris à terre, à Carbonièra, avec sa felouque, un soldat espagnol, de qui il ne put tirer autre chose, sinon que Papachin était encore à Malgues avec sept vaisseaux ; mais, sur ce qu'il me dit qu'en passant devant Alicante et donnant chasse à deux galères d'Espagne il avait vu le vaisseau qui se montra avec pavillon vénitien lorsque j'arrivai dans cette rade en arborer un anglais pour les galères, je le fis arrêter, et, ne lui ayant trouvé ni passe-port ni commission de Venise, je mis quelques matelots dedans pour le conduire à Toulon.

Pendant ce temps, m'étant persuadé, sur beaucoup de raisons, que l'on pouvait faire une tentative sur le môle, qui n'est flanqué que d'un petit bastion, et où les ennemis avaient mis trois pièces de canon qui avaient fort incommmodé les galiotes, et voyant qu'une pareille entreprise, où l'on ne risquait presque rien, serait d'un grand éclat, je me resolus d'approcher avec les vaisseaux et les galères, afin de canonner pendant que les galiotes bombarderaient pour appuyer les chaloupes qui devaient faire cette action ; mais, ne voulant point m'y déterminer que par l'avis des officiers généraux, j'écrivis à M. le bailli de Noailles la lettre dont j'envoie la copie, qui, au lieu de me répondre, vint à mon bord avec les officiers généraux des galères. Il nous avait paru si distinctement que toutes les batteries étaient abandonnées aussitôt qu'il tombait des bombes, qu'il ne paraissait pas douteux que l'on ne pût au moins enclouer ces canons s'il se trouvait trop de difficultés à les embarquer ; mais, comme il y avait quelques jours qu'on ne les voyait plus tirer, j'eus quelques soupçons que les ennemis, prévoyant ce qui pourrait arriver, ne les eussent retirés, et, voulant en être bien éclairci, je dis à M. de Pointis de s'en approcher assez près pour voir distinctement s'ils y étaient encore; ce qu'il fit, suivi de deux chaloupes à canons, qu'il fit tirer sur plusieurs gens que s'étaient avancés sur le môle ; et ces coups ayant donné dans la porte et causé beaucoup de terreur, obligèrent tout ce qui y était de prendre fuite, ce qui lui donna beaucoup de facilité de remarquer les embrasures vides ; de sorte que la canonnade n'ayant été résolue avec les officiers généraux que pour favoriser cette action, je n'y pensai plus aussitôt que l'on sut positivement que les canons étaient retirés, et je me contentai de faire tirer aux galiotes ce qu'il leur restait de bombes pour les faire rapprocher ensuite des vaisseaux. Les ennemis, qui n'avaient point tiré lorsque les chaloupes avaient approché, firent un grand feu de canon de tous endroits de la place dès qu'elles se retirèrent, et dont il y en eut une percée d'outre en outre sans qu'il y ait eu qui que ce soit blessé dedans; mais il y eut trois ou quatre hommes qui le furent des éclats dans la chaloupe du *Prudent*, qui était auprès.

Les galiotes furent de retour à minuit, après avoir consommé leurs bombes; et je donnai aussitôt tous les ordres nécessaires pour les réparer en toute diligence, afin de mettre dès le lendemain matin à la voile, ne croyant pas devoir tarder un moment sans nécessité dans un lieu où l'on est tellement enfoncé, que la terre contraint de tous les côtés. Cette précaution et cette diligence, que je crois nécessaires en toutes choses, quoique peu du goût de beaucoup de gens qui sont accoutumés à agir plus lentement, ne m'ont pas été inutiles, comme la suite va le faire voir.

Le 29, à huit heures du matin, la frégate qui était en garde du côté de l'ouest fit signal qu'elle voyait plusieurs vaisseaux : sur quoi je fis à l'instant celui de mettre toute l'armee sous les voiles, ce qui fut fait très-promptement. Peu de temps après, on découvrit du haut des mâts l'armée espagnole, au nombre de vingt-trois bâtiments, savoir : deux galères, dix-sept ou dix-huit gros vaisseaux et le reste brûlots, qui venaient vent arrière d'un vent de sud-ouest. Un peu de brume qu'il avait fait le matin avait empêché qu'on ne les vît de plus loin. Nous avions pour lors dans la baie les vents à l'est-nord-est, fort faibles, et il fallait louvoyer pour se dégager des terres, tandis que les ennemis venaient vent arrière d'un vent frais que nous n'avions point, et que nous n'avions jamais eu, ce qui arrive souvent dans ces mers, et n'était pas peu embarrassant en pareille occasion : cela fit que, les vaisseaux approchant fort vite, nous découvrîmes bientôt de dessus le pont les pavillons d'amiral et de vice-amiral, et la flamme au haut du grand mât que portait celui qui commande l'arrière-garde. J'envoyai dire à M. le bailli de Noailles de faire prendre par les galères les galiotes et tous les bâtiments de charge pour les faire remorquer au large ; tandis qu'après avoir mis les vaisseaux en bataille, au lieu de songer à m'éloigner des ennemis, je courus le bord qui m'en approchait davantage, et je fis force de voiles comme si j'avais eu dessein de les aller combattre; les ennemis, ne doutant point, par cette manœuvre qui paraissait trop hardie à bien des gens, que je n'eusse plutôt envie de chercher le combat que de l'éviter, carguèrent leurs basses voiles, mirent souvent en panne, revirèrent les uns contre les autres, et enfin marquèrent, par une infinité de manœuvres, toutes contraires à celles qu'il fallait faire, quel était leur embarras. Cela donna le loisir à tous les petits bâtiments de se tirer de l'enfoncement où ils étaient pour se mettre au large, et aux galères celui de les remorquer. Je courus cependant ma bordée jusqu'à une portée et demie de canon de l'avant-garde des ennemis, qui restaient toujours dans la même situation; je l'aurais poussée bien plus loin si le vent qui changea et la terre qui commençait à me presser, ne m'avaient obligé de mettre à l'autre bord, aussitôt que tous les vaisseaux de guerre eurent reviré et que je vis que tous mes petits bâtiments avaient gagné de l'avant.

Je ne songeai plus qu'à me retirer en bon ordre, vu l'extrême inégalité de nos forces avec celles des ennemis, sans pourtant marquer par aucune démarche de la crainte ou de l'embarras. Ils commencèrent pour lors à remettre des voiles et à me suivre toujours vent arrière, quoique j'eusse un autre vent : car je n'ai jamais eu le même vent qu'eux, ce qui leur était un très-grand avantage. Environ les six heures du soir, le vent étant venu au nord-nord-est, je me trouvai à une demi-lieue au vent de l'avant-garde, et fis route vers l'est, ainsi que le vent le permettait, les galères aidant les petits bâtiments et donnant même quelquefois la remorque aux vaisseaux, mais avec peu d'effet, à cause que la mer était grosse. Les ennemis nous suivaient toujours à même distance; et la nuit étant arrivée, après avoir tiré quelques coups de canon, leurs feux nous disparurent, et quand il fut jour on ne les découvrit plus.

Comme j'avais fait porter toute la nuit aux vaisseaux du roi leurs feux ordinaires, pour montrer aux ennemis qu'on ne les appréhendait point, il leur aurait été fort aisé de nous suivre; et lorsque je ne les vis pas le lendemain, je crus que, venant de croiser, le besoin d'eau les avait obligés d'en aller faire à Alicante. J'assemblai les capitaines pour prendre leurs avis sur la route que nous avions à faire; ils furent assez partagés, les uns croyant qu'il fallait naviguer le long de la côte d'Espagne, et les autres prendre le large des îles Majorques, et tout cela avait ses raisons. Enfin je pris le parti d'écrire à M. de Noailles que, s'il voulait se charger de la conduite des galiotes, je le laissais en liberté de faire sans contrainte, par rapport aux vaisseaux, la navigation qu'il voudrait pour se retirer pendant que je prendrais le large avec les vaisseaux ; mais, avant que j'eusse eu le temps d'envoyer ma lettre, les ennemis parurent de nouveau médiocrement éloignés, la terre le long de laquelle ils étaient, et où apparemment ils s'étaient tenus toute la nuit, ayant empêché de les voir plus tôt. Ils avaient eu le temps de nous rejoindre, parce qu'une bourrasque qui avait passé pendant la nuit ayant fait que les galères avaient laissé les bâtiments qu'elles remorquaient, il en était resté plusieurs derrière que j'avais été obligé d'attendre, étant très-mauvais de voiles, et entre autres une des galiotes qui se trouvait alors fort près des ennemis, qui

approchèrent très-vite, étant au vent de nous et l'ayant beaucoup plus frais. Les galères du roi, qui étaient loin de l'avant-garde des vaisseaux, ne voyaient point mes signaux, de sorte qu'elles ne se donnaient aucun mouvement. Là-dessus je pris donc le parti d'envoyer M. de Pointis, qui, par la légèreté de son vaisseau, se fit fort de ramener bientôt cette galiote; tandis que j'envoyai un aide-major à M. de Noailles pour le prier de détacher deux galères pour le remorquer avec la galiote, en cas que le calme le surprît; M. de Pointis s'acquitta parfaitement bien de cette commission; car non-seulement il rapprocha la galiote, mais, après l'avoir remise à la galère qui le suivait, il attendit encore une tartane qui venait après, qu'il remit à une autre galère. Cependant, comme cela donna le temps à toute l'avant-garde des ennemis de beaucoup approcher, et particulièrement aux deux galères et à trois vaisseaux de leurs meilleurs voiliers qui étaient déjà fort près de nos derniers bâtiments, je mis le côté en travers avec *le Marquis* et *le Fortuné*, après avoir fait le signal à tous les autres bâtiments de continuer leur route; cette manœuvre obligea les vaisseaux de la tête des ennemis d'en faire de même pour attendre le gros de leur armée; et, après que tous les bâtiments qui étaient restés de l'arrière fussent passés devant moi, je remis des voiles, et continuai mon chemin. Il parut, à l'entrée de la nuit, que les ennemis nous éloignaient, et l'on crut qu'ils avaient reviré pour rejoindre le reste de l'armée, qui était demeuré un peu en arrière. En effet, le lendemain matin, on n'en eut aucune connaissance. Nous sommes présentement entre les îles de Majorque et d'Yvice, desquelles je compte de passer au sud si le vent tient comme il est. Les galères nous ont été très-utiles, et ont bien servi, particulièrement le premier jour, pour retirer les bâtiments de charge qui étaient enfoncés dans la baie; cependant, quand nous ne les aurions pas eues, nous nous serions retirés tout de même; peut-être n'aurait-ce pas été sans coup férir. Nous n'avons jusqu'à présent perdu aucun de nos bâtiments, pas même une tartane, et j'espère que nous arriverons sans perte à Toulon. Il y a des gens qui croient que les ennemis ont passé entre Yvice et la terre ferme pour nous attendre au nord des îles ou bien sur les côtes de Provence. Ce n'est pas mon opinion.

Le comte d'Estrées.

(*Archives de la Marine.*)

Peu de temps après, M. d'Estrées reçut cette dépêche de M. de Pontchartrain, qui lui ordonnait de revenir en France, et la campagne fut terminée de la sorte :

LE MINISTRE DE LA MARINE A M. LE COMTE D'ESTRÉES.

Monsieur,

Le roi vient d'être averti que le comte d'Aguilar a reçu ordre du roi d'Espagne d'entrer dans la Méditerranée avec les vaisseaux qui sont sous son commandement et de vous chercher pour vous combattre; et comme ses forces sont beaucoup supérieures aux vôtres, et qu'il pourrait, si vous en étiez rencontré, vous engager à un combat trop inégal, Sa Majesté m'ordonne de vous envoyer un courrier exprès pour vous dire que son intention est qu'aussitôt que vous aurez reçu cette lettre vous vous retiriez, et que vous reveniez au port de Toulon pour y mettre en sûreté les vaisseaux que vous commandez. Elle désire que vous preniez dans votre navigation toutes les précautions que vous jugerez nécessaires pour ne point trop fatiguer les chiourmes, ni laisser les galères dans le danger d'être surprises et attaquées par les ennemis. Vous ferez rentrer les galères dans le port de Marseille lorsque vous y passerez, et vous y resterez vous-même si vous êtes poursuivi, ou, si vous l'estimez à propos, pour attendre les ordres de Sa Majesté sur l'emploi des vaisseaux qui pourront encore tenir la mer, auquel cas vous renverrez à Toulon *la Baleine* et les trois galiotes.

Je suis, etc. Phelypeaux.

(*Archives de la Marine.*)

On voit que les opérations maritimes de cette année, bien qu'offrant un immense développement de forces navales, n'eurent d'autre résultat que la défense du littoral et le bombardement infructueux de quelques places fortes.

. . . .

Le 16 juillet de cette même année, Louvois mourut. Il a déjà été tant parlé de ce personnage, qu'on citera seulement le passage suivant des Mémoires de Saint-Simon, qui donne de curieuses particularités sur sa mort :

« Le roi, qui se piquait de savoir mieux que personne jusqu'aux moindres choses militaires, se promenant autour de son camp (1691), trouva une garde ordinaire de cavalerie mal placée, et lui-même la replaça autrement; se promenant encore le même jour l'après-dîner, le hasard fit qu'il repassa devant cette même garde, qu'il trouva placée ailleurs; il en fut surpris et choqué. Il demanda au capitaine qui l'avait mis où il le voyait. Celui-ci répondit que c'était Louvois qui avait passé par là. — Mais, reprit le roi, ne lui avez-vous pas dit que c'était moi qui vous avais placé? — Oui, sire, répondit le capitaine. Le roi, piqué, se retourne vers sa suite et dit : — N'est-ce pas là le métier de Louvois? il se croit un grand homme de guerre et savoir tout; — et tout de suite replaça le capitaine avec sa garde où il l'avait mis le matin. C'était, en effet, sottise et insolence de Louvois, et le roi avait dit vrai sur son compte. Mais il en fut si blessé qu'il ne put lui pardonner, et qu'après sa mort, ayan rappelé Pomponne dans son conseil d'État, il lui conta cette aventure, piqué encore de la présomption de Louvois; et je le tiens de l'abbé de Pomponne.

« De retour de Mons, l'éloignement du roi pour lui ne fit qu'augmenter, et à tel point que ce ministre si présomptueux, et qui, au milieu de la plus grande guerre, se comptait si indispensablement, commença à tout appréhender. La maréchale de Rochefort, qui était demeurée son amie intime, étant allée avec madame de Blansac, sa fille, dîner avec lui à Meudon, qui me l'ont conté toutes les deux, il les mena à la promenade; ils n'étaient qu'eux trois dans une petite calèche légère qu'il menait. Elles l'entendirent se parler à lui-même, rêvant profondément et se disant à diverses reprises : — Le ferait-il? Le lui fera-t-on faire? Non ; mais cependant... Non, il n'oserait. — Pendant ce monologue, il allait toujours, et la mère et la fille se taisaient et se poussaient, quand, tout à coup, la maréchale vit les chevaux sur le dernier rebord d'une pièce d'eau, et n'eut que le temps de se jeter en avant sur les mains de Louvois pour arrêter les rênes, croyant qu'il les menait noyer. A ce cri et à ce mouvement, Louvois se réveilla comme d'un profond sommeil, recula quelques pas et tourna, disant qu'en effet il rêvait et ne pensait pas à la voiture.

« Dans cette perplexité, il se mit à prendre des eaux les matins à Trianon. Le 16 juillet j'étais à Versailles pour une affaire assez sauvage, dont le roi avait voulu donner tout l'avantage à mon père, qui était à Blaye avec ma mère, contre Sourdis, qui commandait en chef en Guyenne, et que Louvois avait inutilement soutenu; ce nonobstant, je fus conseillé de l'aller remercier, et j'en reçus autant de compliments et de politesse que s'il avait bien servi mon père. Ainsi va la cour. Je ne lui avais jamais parlé. Sortant le même jour du dîner du roi, je le rencontrai au fond d'une très-petite pièce qui est entre la grande salle des gardes et ce grand salon qui donne sur la petite cour des princes; M. de Marsan lui parlait, et il allait travailler chez madame de Maintenon avec le roi, qui devait se promener après dans les jardins de Versailles où les gens de la cour avaient eu la liberté de le suivre. Sur les quatre heures après midi du même jour, j'allai chez madame de Châteauneuf, où j'appris qu'il s'était trouvé un peu mal chez madame de Maintenon, que le roi l'avait forcé de s'en aller, qu'il était retourné à pied chez lui, où le mal avait subitement augmenté; qu'on s'était hâté de lui donner un lavement qu'il avait rendu aussitôt, et qu'il était mort en le rendant et demandant son fils Barbezieux, qu'il n'eut pas le temps de voir, quoique celui-ci accourût de sa chambre.

« On peut juger de la surprise de toute la cour. Quoique je

n'eusse guère que quinze ans, je voulus voir la contenance du roi à un événement de cette qualité. J'allai l'attendre et le suivis toute sa promenade. Il me parut avec sa majesté accoutumée ; mais avec je ne sais quoi de leste et de délibéré qui me surprit assez pour en parler après, d'autant plus que j'ignorais alors et longtemps après les choses que je viens d'écrire. Je remarquai encore qu'au lieu d'aller voir ses fontaines et de diversifier sa promenade, comme il faisait toujours dans ses jardins, il ne fit jamais qu'aller et venir le long de la balustrade de l'orangerie, d'où il voyait, en revenant vers le château, le logement de la surintendance, où Louvois venait de mourir, qui terminait l'ancienne aile du château sur le flanc de l'orangerie, et vers lequel il regarda sans cesse toutes les fois qu'il revenait vers le château.

« Jamais le nom de Louvois ne fut prononcé, ni pas un mot de cette mort si surprenante et si soudaine, qu'à l'arrivée d'un officier que le roi d'Angleterre envoya de Saint-Germain, qui vint trouver le roi sur cette terrasse et qui lui fit de sa part un compliment sur la perte qu'il venait de faire : — Monsieur, lui répondit le roi d'un air et d'un ton plus que dégagés, faites mes compliments et mes remerciments au roi et à la reine d'Angleterre, et dites-leur de ma part que mes affaires et les leurs n'en iront pas moins bien. — L'officier fit une revérence et se retira, l'étonnement peint sur le visage et dans tout son maintien. J'observai curieusement tout cela, et que les principaux de ceux qui étaient à la promenade s'interrogeaient des yeux sans proférer une parole.

« Barbezieux avait eu la survivance de secrétaire d'État dès 1685, qu'il n'avait pas encore dix-huit ans, lorsque son père la fit ôter à Courtenvaux, son aîné, et qu'il en jugea incapable. Ainsi Barbezieux, à la mort de Louvois, l'avait faite sous lui en apprenti commis près de six ans, et en avait vingt-quatre à sa mort, et cette mort arriva bien juste pour sauver un grand éclat. Louvois était, quand il mourut, tellement perdu, qu'il devait être arrêté le lendemain et conduit à la Bastille. Quelles en eussent été les suites? c'est ce que sa mort a scellé dans les ténèbres. Mais le fait de cette résolution prise et arrêtée par le roi est certain; je l'ai su depuis par des gens bien informés; mais ce qui demeure sans réplique, c'est que le roi même l'a dit à Chamaillart, lequel me l'a conté. Or, voilà ce qui explique, je pense, ce désinvolte du roi le jour de la mort de ce ministre, qui se trouvait soulagé de l'exécution résolue pour le lendemain et de toutes importunes suites. »

(*Mémoires du duc de Saint-Simon*, 1715, p. 34.)

CHAPITRE LVII.

— 1692 —

Ce fut le jeudi, 29 mai 1692, que se livra la funeste bataille dite de *la Hogue*, dont le résultat et les suites surtout furent si désastreuses pour la France, par l'incroyable consternation que cette défaite répandit dans l'esprit des marins, qui demeurèrent longtemps abattus sous la terrible influence morale de cette panique.

Mais, avant que d'arriver à cette triste page de notre histoire, on doit faire quelques rapprochements qui ne seront pas sans intérêt.

On a vu combien la tactique navale de Tourville, quoique réfléchie, solide, courageuse et habile, avait été violemment incriminée en 1691 à propos de sa campagne de la Manche ; on a dit que ses envieux en étaient même venus à mettre en doute sa rare intrépidité. Cet amiral, sans s'affecter beaucoup de tant et de si basses attaques, en avait pourtant assez ressenti l'action pour attendre avec une impatience inaccoutumée l'ouverture de la campagne de 1692, à cette fin de trouver l'occasion de hasarder quelque action téméraire, et de sortir ainsi de la sage et noble ligne qu'il s'était jusque-là tracée : nouvelle preuve qu'un des plus détestables fruits de l'envie et de la calomnie est de porter quelquefois les plus grands esprits à des partis désespérés, extrêmes, et complétement en désaccord avec leur propre génie, tant ils sont irrités par l'âcreté d'injustes attaques mille fois répétées, et impatients d'en démontrer à tout prix l'insigne fausseté.

Or, au commencement de l'année 1692, une nouvelle expédition fut projetée contre l'Irlande; Louis XIV, fort désireux de voir le roi Guillaume retourner dans ses trois royaumes, espérait, en lui suscitant une diversion en Angleterre, arriver à ce résultat. Il fit donc rassembler environ douze mille hommes de troupes dans le Cotentin; ces forces étaient commandées par M. le maréchal de Bellefonds ; et M. le vice-amiral d'Estrées, à son retour de la Méditerranée, devait, avec douze navires de guerre, escorter leur convoi pendant que Tourville tiendrait la mer à la tête de soixante vaisseaux.

Un autre motif, demeuré jusqu'ici des plus secrets, avait engagé Louis XIV à mettre cette année sa flotte en mer sans attendre la jonction des escadres du Levant; ce motif avait été l'assurance précise et formelle que lui avait donnée le roi Jacques (se croyant certain des intelligences qu'il s'était ménagées en Angleterre), l'assurance, dis-je, « qu'à la vue de la flotte française, plus de la moitié des capitaines et des équipages des vaisseaux anglais ou hollandais devaient crier Vive le roi Jacques! et se joindre aux Français pour combattre ceux qui seraient demeurés fidèles au roi Guillaume. »

Louis XIV, plus expert que pas un dans ces sortes de trahisons ou dénis de secours auxquels il avait souvent obligé ses amiraux, lorsque les vaisseaux se trouvaient alliés de quelque puissance *amie*, Louis XIV crut fort exécutable ce qu'il avait si souvent fait lui-même ; de là cet ordre apparemment si téméraire et si contraire au calme et au sang-froid financier de Pontchartrain ; de là cet ordre enfin si complétement dans le génie de Seignelay : « de combattre l'ennemi fort ou faible, et quoi qu'il en pût arriver. »

Pourtant le calcul était simple : sur quatre-vingts vaisseaux qui composaient l'armée ennemie, si quarante devaient se déclarer pour la France, ces quarante vaisseaux, joints aux soixante que commandait Tourville, faisaient un étrange parti à ce général, c'est-à-dire lui donnaient cent navires contre quarante.

On dira plus bas comment toute cette belle trahison avorta et ce qu'il en advint à notre marine ; seulement on remarque à ce sujet une chose assez singulière, c'est que Tourville qui, *le premier*, ainsi qu'il va s'en targuer tout à l'heure lui-même dans sa fierté guerrière, « a commencé de brûler des vaisseaux sous des forteresses, » devait éprouver par lui-même, et cela cruellement, que ses leçons avaient produit de terribles imitateurs.

Le document qui va suivre, et qu'on s'est réservé de placer ici, fut adressé au roi, par Tourville, à propos d'une de ses contestations avec M. Gabaret. C'est une espèce de résumé de toute la carrière militaire de Tourville, écrit entièrement de sa main et fort curieux, comme témoignage du naïf orgueil avec lequel ce grand marin parlait de faits admirés d'ailleurs par toute la marine.

Cette pièce est ainsi titrée :

MÉMOIRE DES ACTIONS OU LE CHEVALIER DE TOURVILLE S'EST TROUVÉ PLUS QUE M. GABARET.

« Il a été dans tous les combats où M. Gabaret s'est trouvé, et il a occupé les premiers postes en servant de second aux pavillons.

« Il a commandé sous M. de Vivonne à l'affaire de Palerme, où il y eut neuf navires ennemis brûlés.

« *Il a commencé le premier à brûler des vaisseaux sous des forteresses ; il en a brûlé deux sous la ville de Barlette, dans le golfe de Venise.*

« Il a pris deux autres vaisseaux sous Barlette, et un sous la forteresse de Bundisy, dans le même golfe de Venise, après avoir canonné les forteresses pendant deux heures.

« Il a brûlé sous la ville de Reggio, en Calabre, un vaisseau de Votre Majesté que les galères d'Espagne avaient pris dans

« le phare de Messine et quatre bâtiments, gros ou petits, des « ennemis qui étaient dans ce port, après avoir canonné la « place pendant trois heures.

« Il entra le premier, à la tête de l'armée avec le vaisseau *la* « *Syrène*, dans le port d'Agosta, et fit rendre le fort d'Avolas « en s'embarquant dans sa chaloupe avec le chevalier de Cort « logon, son lieutenant; il coupa les palissades, et, s'étant « rendu maître de la porte, fit faire la composition après avoir « eu des gens blessés et tués auprès de lui.

« Il entra de nuit dans le port de Suza, en Afrique, où il y « avait dix-sept bâtiments; il mit le feu à un vaisseau de Tunis, « et eut dix matelots et soldats de tués et estropiés dans sa « chaloupe. Il prit des Turcs qui sont encore dans les galères « de Votre Majesté.

« Il a été attaqué cependant dans un port de l'île de Chios, « qu'on nomme *Port-Dauphin*, par trente-six galères turques, « chargées d'infanterie, étant dans un vaisseau de quarante « pièces de canon avec feu le chevalier d'Hocquincourt son « camarade; il y eut cinq cents Turcs de tués dans le combat « et quatre-vingts hommes de son équipage.

« Il est le seul officier qui s'est trouvé dans un combat de « galère contre galère, qui sont des plus sanglants qui se soient « donnés à la mer, ayant été abordés deux heures à coups de « mousquet, où il y eut trois cents hommes de tués de part et « d'autre.

« Il a combattu, avec un seul vaisseau, contre sept navires « d'Alger pendant neuf heures, et eut cinquante hommes de « tués sur son pont.

« M. du Quesne, dans le combat de Stromboli, ayant détaché « un brûlot pour brûler le vaisseau de M. de Ruyter, le chevalier « de Tourville, pour soutenir le sieur de Champagne, qui com« mandait le brûlot, se détacha de la ligne, essuya le feu des « ennemis, et n'abandonna pas le brûlot qu'il ne fût coulé à « fond, et sauva la chaloupe dudit sieur Champagne avec le « reste de son équipage.

« Entre toutes ces actions, étant en course en Levant et fai« sant ses caravanes, il a eu dix abordages de toutes sortes de « bâtiments qu'il ne nomme point à Votre Majesté.

« Il s'est trouvé dans trois naufrages, et, depuis ces malheurs, « il a eu une extrême application aux constructions des vais« seaux de Sa Majesté.

« Dans la guerre de Sicile, lorsque M. de Vivonne avait fait « le projet de prendre Syracuse l'épée à la main, comme il avait « fait à Agosta, il lui donna le commandement des troupes de « la marine et de cent officiers pour aller à la brèche l'épée à « main, préférablement à M. Gabaret.

» Le chevalier DE TOURVILLE. »

On a voulu donner ce document, et réunir aussi en un seul faisceau les traits d'intrépidité qui brillent épars dans la vie de ce grand marin, pour faire songer jusqu'à quel effrayant et audacieux vertige pouvait s'exalter une nature de cette trempe et de cette hardiesse, si on la poussait imprudemment hors des bornes qu'elle avait la rare puissance de s'imposer à elle-même.

Et ceci arriva pourtant lors de la campagne de 1692. Ce furent les mille piqûres empoisonnées de la haine et de l'envie qui exaspérèrent ce courage de lion jusqu'à la folie, et donnèrent sans doute à Tourville la tentation fatale de montrer à ses ennemis sur quelle sanglante et terrible échelle il pouvait aussi, lui, qu'on traitait de timide, faire de la témérité.

Sans cela, sans l'irritation continuelle que lui causait une animosité incessante et acharnée, nul doute que Tourville n'eût magnifiquement persévéré dans cette modération forte et mâle, à laquelle il devait déjà une gloire si splendide et si sereine. Nul doute qu'au lieu de suivre follement l'ordre de Louis XIV, il l'eût modifié, et reconnu que lui, Tourville, pouvait, sans lâcheté, éviter le combat, n'ayant que *quarante* vaisseaux d'un rang inférieur à opposer à un ennemi fort de *quatre vingt-cinq navires* de guerre, dont *trente du premier rang*; mais, on le répète, telles furent encore cette fois les suites cruelles d'une envie aveugle et stupide, qu'elle fit faillir jusqu'à la haute et grave raison de ce grand homme.

Avant d'entrer dans les détails de cette malheureuse campagne, on doit dire quelques mots des projets de l'amiral anglais et de l'événement qui amena la protestation des officiers de sa flotte qui, témoignant ainsi de leur fidélité au roi Guillaume, firent avorter la trahison projetée.

Edouard Russell, comte d'Oxford, qui commandait la flotte anglo-hollandaise, avait alors quarante et un ans; il était cousin germain du fameux William Russell, qui fut décapité à Londres, le 21 juillet 1683, et dont le crime se réduisait à avoir émis cette opinion dans le secret de l'intimité : « qu'une na« tion libre peut défendre sa religion et sa liberté quand elles « sont attaquées. » C'était lors des premières tentatives du duc d'York contre la religion réformée en faveur de la cabale catholique, tentatives qui, ainsi qu'on a dit, amenèrent le complot de Rye-House, ce sanglant prétexte de toutes les vengeances de Jeffryes. Lord Russell, personnellement haï du duc d'York, fut une des victimes de cette réaction : la base de l'accusation portée contre lui se réduisait pourtant au reproche d'être entré dans une taverne et d'avoir assisté à une conversation dans laquelle le duc de Monmouth parla violemment contre la faction catholique qui menaçait l'Angleterre; quoi qu'il en fût, l'honorable, le pur, le vertueux Russell fut condamné à mort. On sait avec quelle fermeté il la soutint, et ses belles paroles lorsque lady Russell, ayant amené ses enfants la veille du jour de son exécution, il s'écria : « Maintenant l'a« mertume de la mort est passée; » puis, prenant sa montre, il dit : « Le temps a fini pour moi, l'éternité commence! »

Edouard Russell, dont il s'agit ici, était cousin germain de lord Russell et petit-fils comme lui du comte de Bedfort. Révolté de ce jugement inique qui venait d'atteindre son parent, il offrit au duc d'York sa démission de sa charge de gentilhomme de la chambre, quitta le service, passa en Hollande, et devint un des plus ardents partisans du prince d'Orange, qu'il suivit en Angleterre en 1688, et qui récompensa le zèle et l'attachement d'Edouard Russell en le créant membre du conseil privé et amiral commandant la flotte, par commission du 3 décembre 1691.

Ainsi que la flotte française, la flotte anglaise attendait plusieurs renforts de la Méditerranée; le plus considérable était celui commandé par le chevalier de Lavall, qui arriva heureusement aux dunes, le 12 mars, bien qu'il n'eût pas reçu les ordres que l'amirauté lui avait envoyés par le paquebot de la Corogne.

Il n'en fut pas de même de l'escadre de M. le vice-amiral d'Estrées, qui, partie de Toulon vers le commencement du mois de mai et étant arrivée le 18 proche du détroit de Gibraltar, fut battue d'un si furieux coup de vent, que deux de ses vaisseaux échouèrent à Ceuta et que le reste fut tellement désemparé qu'il ne put rallier la flotte de la Manche, commandée par Tourville, que longtemps après la journée de la Hogue.

Les vents de N. E. forcés ayant régné depuis le commencement du mois de mai, furent très contraires à Tourville, qui désirait, d'après ses instructions, entrer le plus tôt possible dans la Manche; mais favorisèrent extrêmement la jonction des flottes anglaise et hollandaise, qui se trouvèrent réunies, le 25 mai, à la rade de Sainte-Hélène, au nombre de quatre-vingt-huit vaisseaux de guerre. L'amiral en chef, Edouard Russell, commandait le corps de bataille; l'avant-garde, composée des vaisseaux hollandais, était sous les ordres de leur amiral, Van Elmonde, et l'arrière-garde avait pour chef l'amiral Rook.

Le 25 mai, l'amiral Russell assembla le conseil de guerre à son bord, et il fut unanimement résolu : — « qu'au premier « vent favorable on ferait voile vers les côtes de France, pour « croiser proche de la Hogue et Barfleur, si on pouvait le faire « commodément. — Si on ne rencontrait pas les ennemis on « devait revenir à la rade de Sainte-Hélène, qui, selon l'avis « de tous les officiers généraux, était l'endroit le plus favorable « à un rendez-vous.

Peu de temps avant la complète jonction des flottes anglaise

et hollandaise, Guillaume d'Orange avait appris que plusieurs capitaines de la flotte paraissaient mal intentionnes pour son service, et qu'ils avaient même avoué confidemment qu'ils n'attendaient que la présence de l'escadre française pour se déclarer contre lui. Aussitôt Guillaume envoya immédiatement l'ordre de les arrêter; cette mesure intimida si profondément les autres conjurés, et exalta tellement l'indignation du reste de l'armée, que le corps d'officiers de la flotte rédigea la protestation suivante, qui fut envoyée par l'amiral Russell à la reine aussitôt après un conseil tenu le 25 mai :

« Nous, les très-humbles et très-fidèles sujets et serviteurs « de Votre Majesté, les officiers qui portent pavillon et les capi« taines de votre flotte, pour témoigner la parfaite reconnais« sance que nous avons de la bonne et juste opinion que Votre « Majesté a de notre attachement et fidélité à son service, « maintenant qu'elle a puni les traîtres, ainsi qu'elle a eu la « bonté de nous le faire savoir par la lettre qu'elle a fait écrire « à l'amiral Russell par le comte de Nottingham. En notre nom « et au nom de tous les officiers et matelots, prenons la liberté « de nous adresser nous-mêmes à Votre Majesté dans cette « conjoncture, pour détromper le monde des faux et malicieux « rapports qui ont été semés depuis peu contre le service de « Votre Majesté par des personnes mal intentionnées contre « votre gouvernement et qui ont en aversion la tranquillité et « le bien de notre patrie, lesquels disent qu'il y a encore quel« ques officiers parmi nous qui n'ont pas un véritable zèle « pour le même gouvernement et qui ne sont pas entièrement « dévoués au service de Votre Majesté. C'est pourquoi nous « demandons très-humblement permission à Votre Majesté « d'ajouter, aux serments que nous lui avons déjà faits, cette « assurance de notre fidélité, par laquelle nous protestons que « nous exposerons, avec toute la joie et la résolution imagi« nables, nos vies pour défendre des droits incontestables de « Votre Majesté, ainsi que les lois, la liberté et la religion de « notre pays contre toute sorte d'usurpateurs étrangers et pa« piste; et nous prions le Dieu tout-puissant qu'il conserve sa « personne sacrée, qu'il dirige ses conseils et qu'il donne un « heureux succès à ses armes par terre et par mer contre les « ennemis de Votre Majesté. Que tout le peuple dise *amen:* ce « sont les souhaits de très-obéissants et très-fidèles sujets de « Votre Majesté.

« Datée à Sainte-Hélène, à bord du *Britannia*, le 25e jour (25) mai 1692. »

Cette protestation, immédiatement transmise à Guillaume, fut rendue publique le surlendemain 27. Louis XIV assiégeait alors Namur; dès qu'il apprit l'arrestation de quelques officiers soupçonnés, et l'adhésion unanime et énergique des généraux et autres marins de la flotte à l'adresse ci-dessus, voyant clairement que tout espoir de division était perdu, il dépêcha immédiatement un courrier à Jacques II, alors campé près de Barfleur, pour lui apprendre qu'il ne fallait plus compter sur une défection. M. de Pontchartrain ordonnait en même temps au maréchal de Bellefonds, qui avait accompagné le roi Jacques, d'envoyer aussitôt, et à tout prix, et dans toutes les directions, des barques de pilotes à Tourville, pour lui porter de nouveaux ordres lui commander surtout de ne point combattre, d'éviter l'ennemi et d'attendre la jonction des escadres de MM. le vice-amiral d'Estrées, le marquis de Laporte et le comte de Chateaurenault....

Malheureusement il n'était plus temps; aucune barque ne rencontra Tourville, qui, contrarié par un vent d'Est forcé, était revenu à l'entrée de la Manche, à la hauteur de Plymouth où il fut rejoint par le marquis de Villette-Mursay, à la tête d'une division de cinq vaisseaux et de quatre brûlots, tandis que les flottes anglaise et hollandaise étaient composées de

99 vaisseaux de ligne;
40,575 hommes;
6,994 canons;
37 frégates ou brûlots.

Quarante-quatre vaisseaux et *treize brûlots!*... telles étaient les forces avec lesquelles Tourville devait attaquer l'ennemi, *fort ou faible, et quoi qu'il en pût arriver.*

. . . .

Or, le jeudi 29 mai 1692, sur les quatre heures du matin, une légère brise soufflait du sud-ouest la brume épaisse et grise s'étendait comme un voile à l'horizon, qu'elle semblait rapprocher, et c'est à peine si le disque rougeâtre du soleil levant apparaissait à travers ce brouillard et les vapeurs humides qui s'élevaient lentement sur les flots assoupis.

A cette heure, la flotte de France courait au nord-est sous une petite voilure; elle avait à sa droite environ à sept lieues vers le sud, cette langue de terre courte et étroite formée par le prolongement de la côte septentrionale du Cotentin, qui fait face au rivage méridional de l'Angleterre, sorte d'isthme obtus, borné à l'est par la pointe de Barfleur, à l'ouest par le cap de *la Hogue*... tandis qu'au milieu de ces deux promontoires est creusé le port de Cherbourg, distant de cinq lieues environ de chacun d'eux.

Le rayonnant soleil de mai, montant peu à peu derrière les hautes et blanches falaises de Barfleur, eut bientôt dissipé les nuages légers qui voilaient encore la courbe profonde de l'horizon; puis, à mesure que la brume écarta lentement les grands plis vaporeux de son immense rideau de gaze, les frégates d'avant-garde de la flotte de France purent distinguer, à trois lieues sous le vent, la flotte anglo-hollandaise resplendissant des feux du soleil levant.

— L'ennemi!... l'ennemi!... tel fut le premier cri des marins français.

Ensuite on se mit à compter avidement le nombre des navires.

QUATRE-VINGT-HUIT VAISSEAUX DE GUERRE, DONT DIX-NEUF A TROIS PONTS. On l'a dit, telle était l'armée que Tourville avait à combattre avec QUARANTE-QUATRE VAISSEAUX...

Un quart d'heure après que l'ennemi fut signalé, la flotte française mettait en panne, et MM. de Gabaret, d'Amfreville, de Langeron, de Villette, de Pannetier, de Relingues et de Coetlogon étaient rassemblés dans cette splendide grand'chambre du *Soleil-Royal*, si superbement meublée de brocart rouge, argent et or, avec ses consoles et ses fauteuils de bois sculptés et dorés.

Tourville, pâle, mais calme et grave, fit signe aux généraux de s'asseoir autour de la table du conseil, tandis que lui, selon une relation contemporaine, « se promena de long en large dans la chambre, les mains croisées derrière le dos. »

— Messieurs, dit Tourville après quelques instants de silence, le sujet de la délibération est simple : la flotte ennemie est forte de *quatre-vingt huit* vaisseaux; nous en avons *quarante-quatre* : faut-il combattre, oui ou non?

Puis, comme Tourville, en sa qualité d'amiral, ne devait donner son avis que le dernier, il continua de se promener à pas lents, pendant que les membres du conseil discutaient les chances possibles d'un combat aussi disproportionné.

Les huit généraux qui, assis à cette table, pesaient froidement la destinée de toute cette flotte, représentaient certainement l'élite de la marine de France : c'était le vieux Gabaret, compagnon de du Quesne pendant vingt ans, et qui, bien souvent, s'était trouvé bord à bord avec Ruyter; c'était d'Amfreville, Langeron, qui depuis longtemps combattaient en escadre; c'était encore le brave Coetlogon, cet ami, ce frère de Tourville, son matelot quand il fut général, son lieutenant quand il était capitaine; c'était enfin de Villette, de Relingues, Pannetier, qui fit dans ce malheureux combat une si belle et si hardie manœuvre. Tous ces gens étaient renommés braves, mais d'une bravoure éprouvée par vingt batailles; ils avaient une foi aveugle et entière en Tourville; ils comptaient fort et ferme sur leurs équipages, qu'ils avaient longuement et vaillamment formés. Enfin ils voyaient là... l'ennemi, qui avait aussi mis en panne, lui, et saluait insolemment les Français de son canon, comme pour les défier.

Eh bien! la disproportion des forces était tellement écrasante; il demeurait si évident que combattre c'était ruiner complète-

ment, et pour de longues années, la marine française, que tous ces hommes de cœur et de résolution décidèrent unanimement que livrer bataille serait agir de la façon la plus funeste à l'honneur et au salut de la France, parce que c'était s'exposer sciemment à une défaite si certaine, si accablante, que les équipages pourraient en être (comme ils le furent d'ailleurs) pour longtemps démoralisés, et puis enfin parce que la ruine de la flotte étant évidente, les côtes et les ports, privés de cet indispensable moyen de défense, resteraient de la sorte livrés sans secours aux descentes et aux attaques des ennemis.

Or, ces raisons si pertinentes, si solides, si mûrement déduites, et dont la suite prouva si malheureusement la réalité, furent résumées avec autant de force que de dignité par M. de Gabaret; puis chaque officier général se leva gravement et dit à son tour : « En mon âme et conscience, mon avis est qu'il ne « faut pas combattre. »

Lorsque tous eurent ainsi donné leur opinion, il se fit un moment de silence solennel... et chacun, les yeux ardemment fixés sur Tourville, attendit que l'amiral parlât...

Alors Tourville se redressa fièrement; on eût dit que l'orgueil de démentir bientôt, par un terrible *fait*, ceux qui l'accusaient de timidité, donnant un magnifique éclat à ses yeux bleus, venait illuminer de tout le feu de la jeunesse cette noble figure à laquelle les années avaient imprimé un rare caractère de grandeur et d'autorité... Enfin, après une nouvelle suspension qui semblait augmenter encore la gravité de sa parole, Tourville dit d'une voix calme et sonore : — « En mon âme et « conscience, messieurs, mon avis est QU'IL FAUT COMBATTRE... »

Ces mots furent prononcés avec une majesté si imposante, une simplicité si pleine de conviction et de nécessité, que, bien qu'un pareil avis fût directement opposé à celui de tous les membres du conseil, il ne les choqua pas, il ne les étonna même pas, pour ainsi dire, tant était entière, profonde et sympathique la confiance qu'ils avaient en Tourville; aussi l'exclamation qui s'échappa de ces vaillantes poitrines, lorsque, après un moment de silence, tout le conseil répéta : *Il faut combattre!* disait assez que ces hardis généraux venaient de prendre un parti aussi prompt que déterminé, un de ces sacrés et terribles engagements avec soi-même, que la mort seule peut rompre.

Mais Tourville, comme s'il eût voulu expliquer l'apparente contradiction qu'une pareille décision établissait avec sa prudence et son habituelle sagesse, dit, en tirant une lettre de la poche de son magnifique justaucorps à brevet :

— Un ordre de la main du roi, messieurs !

A ces mots, tous ces vieux amiraux se levèrent respectueusement, comme si le maître eût été là, et Tourville lut cet ordre précis et court, qui « ordonnait de combattre l'ennemi, fort ou « faible, et quoi qu'il en pût arriver. Signé : LOUIS. »

Après la lecture de cet ordre, il y eut un moment de silence qui fut interrompu par un cri entraînant de Vive le roi! non que le souvenir ou l'influence personnelle du roi fut pour quelque chose dans cet élan de cœur et de courage indompté ; mais à ce cri se rattachaient je ne sais quelles traditions d'honneur, de France, de gloire, d'héroïsme, et dans ce terrible moment surtout ce cri semblait traduire magnifiquement les impressions profondes qui agitaient ces vieux marins.

Les moments pressaient; la manœuvre était simple : arriver vent arrière sur l'ennemi et le combattre. Tel fut l'ordre que donna Tourville; puis chaque officier général lui serra la main et sortit...

Le dernier qui s'avança vers l'amiral fut le brave chevalier de Coetlogon, son ami, son fidèle matelot depuis tant d'années, celui qui, bord à bord avec lui, avait partagé tant de périls ; le chevalier de Coetlogon était triste... Tourville le regarda tristement aussi ; mais quand, d'un coup d'œil de reproche désespéré, Coetlogon eut montré à Tourville, à travers les fenêtres de la galerie, le vaisseau de M. de Langeron, qui occupait le poste de *matelot* d'avant de l'amiral, ce poste de frère que Coetlogon avait occupé près du vaisseau de Tourville pendant quinze ans... les yeux de ces deux marins, lorsqu'ils se rencontrèrent de nouveau, étaient humides...

Puis les deux amis s'embrassèrent ; ils s'étaient compris ; on verra plus tard comment et avec quelle glorieuse sympathie. De fait, en ne gardant pas M. de Coetlogon pour son matelot, Tourville sacrifiait, comme toujours, son désir, son inclination, sa sûreté personnelle à l'avantage de la flotte. Le combat qui se présentait étant une question de salut ou de ruine complète, il avait préféré employer la bouillante valeur de Coetlogon au commandement d'une division.

Ce dernier avait à peine rallié son bord que Tourville, au moyen de cette admirable langue des signaux qu'il a pour ainsi dire créée, tant il l'avait perfectionnée, disait à sa flotte : « Laissez arriver vent arrière sur l'ennemi... »

Et cette flotte de *quarante-quatre vaisseaux* arriva intrépidement sur la flotte anglaise forte de *quatre vingt-huit navires de guerre*, qui l'attendait en panne, formée sur une ligne qui s'étendait du sud-sud-est au nord-nord-est. . . . . .

. . . .

Laissons maintenant les relations contemporaines raconter ce combat et ses terribles suites :

RELATION DU COMBAT NAVAL DONNÉ LE 29 MAI 1692, ENTRE L'ARMÉE DU ROI ET LES ANGLAIS ET HOLLANDAIS JOINTS ENSEMBLE.

Le 29, à la pointe du jour, le vent était sud-ouest, nous découvrîmes l'armée des ennemis à sept lieues au large, entre le cap de la Hogue et la pointe de Barfleur; la brume qu'il faisait nous empêcha de reconnaître le nombre de leurs vaisseaux, et M. de Tourville n'ayant point d'avis de leurs forces, d'autant qu'il n'avait été rencontré par aucune des dix corvettes qu'on lui avait dépêchées de la Hogue et de Cherbourg pour l'avertir que les ennemis avaient rassemblé presque tous leurs vaisseaux à l'île de Wight, et qu'ainsi il ne devait point s'avancer de ce côté-là, mais se tenir à l'entrée de la Manche, au sud d'Ouessant, pour y attendre M. le comte d'Estrées et les autres vaisseaux qui devaient se joindre à lui ; M. de Tourville, dis-je, n'ayant reçu aucun de ces avis, fit le signal d'ordre de bataille. Chacun songea alors à prendre son poste et força de voiles selon qu'il était plus ou moins éloigné. Cependant nous arrivions toujours sur les ennemis, et lorsque nous en fûmes assez près pour pouvoir les reconnaître plus distinctement, nous comptâmes dans leur armée jusqu'à quatre-vingt-huit vaisseaux de ligne, plus de trente-six desquels étaient vaisseaux à trois ponts. Malgré cette supériorité de forces, et quoique M. de Tourville, étant au vent des ennemis, eût peut-être pu éviter le combat, il ne jugea pas devoir le faire, parce que, s'étant approché si près, il crut que, s'il faisait cette démarche et qu'il fût dans la suite contraint de combattre, ce qui pouvait arriver par cent accidents, la terreur que cette fuite n'aurait pas manqué de jeter parmi les équipages aurait donné aux ennemis plus d'avantages sur son armée que le nombre même de leurs vaisseaux ; ainsi, il prit le parti d'arriver toujours sur eux.

Voici l'ordre du combat : M. de Tourville, commandant le corps de bataille ou l'escadre blanche composée de seize vaisseaux ; M. le marquis d'Amfreville, commandant l'avant-garde ou l'escadre blanche-bleue, composée de quatorze vaisseaux, et M. Gabaret, commandant l'arrière-garde ou l'escadre bleue, composée de quatorze vaisseaux. Du côté des ennemis, le corps de bataille, ou l'escadre rouge, était commandé par l'amiral Russell; l'avant-garde, composée de Hollandais, était commandée par l'amiral Elmonde, et l'arrière-garde, ou escadre bleue, était commandée par l'amiral Rook.

M. de Tourville ayant, ainsi que je l'ai déjà marqué, pris le parti de combattre, et voyant que quelques vaisseaux n'avaient pas encore pris le poste qu'ils devaient avoir, fit un second signal pour les avertir de le prendre ; ensuite il arriva vent arrière sur les ennemis, faisant gouverner directement sur l'amiral d'Angleterre, duquel il observait tous les mouvements, afin de ne pas perdre l'occasion de le combattre ; M. le vice-amiral de l'escadre blanche, s'attachant de son côté au vice-amiral rouge anglais, fit la même manœuvre sur lui, et M. de Langeron, qui

commandait la troisième division de notre corps de bataille, entra aussi en ligne et y prit son poste.

D'un autre côté, M. le marquis d'Amfreville, avec l'avant-garde, s'approchait de celle des ennemis, et comme le vent était calme et qu'il ne pouvait plus gouverner, il se fit remorquer par des chaloupes. MM. de Nesmond et de Relingues, qui commandaient la première et la troisième division de l'avant-garde, en firent autant.

Mais M. de Nesmond, étant plus de l'avant que MM. d'Amfreville et de Relingues, approcha plus vite et plus près qu'eux et se porta directement à la tête des ennemis, en sorte que *le Bourbon*, premier vaisseau de sa division, et commandé par le sieur Périnet, se trouva par le travers du premier vaisseau des Hollandais; cela fit que, comme la ligne des ennemis était beaucoup plus étendue que la nôtre, et que M. de Nesmond, en se portant vis-à-vis des premiers vaisseaux de leur tête, empêchait qu'elle n'excédât la nôtre de ce côté-là, il se trouva un grand espace de la ligne des ennemis dont les vaisseaux n'étaient point occupés entre la dernière division de notre avant-garde, qui était celle de M. de Relingues, et la première du corps de bataille, qui était celle de M. de Villette. C'est pourquoi M. d'Amfreville appréhendant que ces vaisseaux des ennemis, n'étant point occupés, ne vinssent à le couper et ne revirassent sur nous, nous n'aurions pas d'avantage; il se tint, aussi bien que M. de Relingues, à la grande portée de canon des ennemis, pour être toujours au vent d'eux, et fit en cela une manœuvre très-utile.

Dans notre arrière-garde, MM. de Gabaret et de Coetlogon, avec leurs divisions, se portèrent dans la ligne et arrivèrent sur les ennemis qui leur étaient opposés; mais M. Pannetier et sa division, qui était la dernière de l'arrière-garde, s'étant trouvé le plus éloigné de toute l'armée lorsqu'on commença à se mettre en ordre de bataille, ne put arriver aussitôt que les autres, bien qu'il fît force de voiles pour se mettre dans son poste.

De leur côté, les ennemis avaient mis en panne pour nous attendre et étaient rangés sur une ligne qui n'était pas aussi droite qu'elle eût dû l'être; mais ce défaut, aussi bien que ceux qu'il pouvait y avoir dans notre ordre, venait du manque de vent.

Toutes choses étaient dans cet état, et MM. de Tourville, de Villette, de Langeron, de Coetlogon et Gabaret étaient avec leurs divisions à la portée du mousquet des ennemis, sans que nous eussions encore commencé de tirer, lorsqu'un des vaisseaux hollandais de l'avant-garde ennemie ayant tiré deux ou trois coups de canon sur le vaisseau *le Saint-Louis* de notre avant-garde, commandé par M. de la Roque-Persin, un de ses canonniers, impatient, tira un coup de canon, et ce coup fut le signal pour les deux armées; car, dans l'instant (et ceci arriva sur les dix heures du matin), on vit un feu terrible dans toute la ligne, mais surtout dans le corps de bataille. Il n'y eut aucun vaisseau de cette escadre qui n'eût affaire à deux ou trois de ceux des ennemis, principalement dans les divisions de M. de Tourville et de M. de Villette; et cela est aisé de comprendre, d'autant qu'entre l'amiral d'Angleterre qu'attaquait M. de Tourville, et le vice-amiral rouge, qu'attaquait M. de Villette, il y avait seize des plus grands vaisseaux de leur armée, et que, de notre côté, entre M. de Tourville et M. de Villette, il n'y en avait que six. M. de Tourville soutenait tout le feu de l'amiral rouge et de ses deux matelots, qui étaient des vaisseaux de cent pièces de canon: chacun y répondit si bien qu'il fit arriver deux fois le premier.


Gabaret.

Notre avant-garde, quoique occupée à tenir le vent, ne laissait pas de combattre: M. de Nesmond et sa division, plus avancée que les deux autres, fit un si grand feu sur la tête des Hollandais qu'il les obligea d'arriver; mais, s'apercevant que plusieurs de leurs vaisseaux, qui n'en avaient aucun des nôtres

par leur travers, s'efforçaient à nous couper, il fit dire au sieur Périnet, qui combattait avec chaleur, de tenir le vent pour les empêcher; cette précaution, néanmoins, aurait été inutile si MM. d'Amfreville et de Relingues n'avaient observé de près les mouvements des ennemis pour s'y opposer.

A l'égard de notre arrière-garde, MM. Gabaret et Coetlogon, avec leurs divisions, se trouvèrent en ligne lorsque le combat commença. Ils soutinrent longtemps un grand feu des ennemis, et répondirent vigoureusement; mais M. Pannetier et sa division n'ayant pu, ainsi que je l'ai déjà marqué, arriver aussitôt que les autres, bien qu'ils forçassent de voiles, l'escadre bleue des ennemis, composée de vingt-cinq vaisseaux anglais, profita de ce retardement et du changement de vent, qui était alors au nord-ouest: elle tint le vent en passant dans l'intervalle que M. Pannetier laissait entre sa division et celle de M. Gabaret; elle le coupa et le sépara de notre arrière-garde. Cette manœuvre pouvait produire deux effets très-dangereux: le premier, que M. Pannetier, ainsi séparé et ayant vingt-cinq vaisseaux ennemis entre lui et nous, tomberait vraisemblablement entre leurs mains; le second, que ces vingt-cinq vaisseaux ennemis, nous ayant doublés, nous mettraient entre deux feux. M. Pannetier évita le premier inconvénient en prenant le parti de forcer de voiles et de tenir toujours le vent pour s'aller joindre à notre avant-garde, et M. Gabaret remédia au second en envoyant dire à tous les vaisseaux de son escadre de tenir le vent pour empêcher les ennemis de mettre notre corps de bataille entre deux feux. Mais cette dernière précaution n'eut son effet que pour quelques heures seulement, et n'en aurait eu aucun sans la faute que firent ces vingt-cinq vaisseaux ennemis; car, après nous avoir doublés, ce qui arriva sur les deux heures, ils s'attachèrent à suivre M. Pannetier dans ses eaux, au lieu de venir d'abord sur notre corps de bataille, où le courant les porta après qu'ils se furent amusés dans cette poursuite jusqu'à sept heures du soir.

Ils vinrent donc alors mouiller au vent de notre corps de bataille et le mirent entre deux feux: ce fut là le rude du combat, et il y eut tel de nos vaisseaux qui eut à soutenir, tant d'un bord que de l'autre, le feu de quatre ou cinq de ceux des ennemis. MM. de Tourville et de Villette en soutinrent plusieurs et en furent entièrement désemparés.

M. de Coetlogon, voyant le danger imminent où était M. de Tourville, quitta avec M. de Bagneux son poste de l'arrière-garde pour venir à son secours, et ne quitta plus l'amiral et en partagea tous les périls jusqu'à la fin. D'ailleurs M. Gabaret, qui avait jusqu'alors fait tous ses efforts pour tenir le vent contre les ennemis, entraîné par une force si supérieure, prit le parti de venir se joindre à notre corps de bataille avec M. de la Harteloire; mais à peine y furent-ils mouillés que l'escadre bleue des ennemis, qui était au vent à eux, se laissa dériver sur eux avec des brûlots qu'ils ne purent éviter qu'en coupant.

Pendant que toutes ces choses se passaient dans notre corps de bataille et dans notre arrière-garde, notre avant-garde mouilla en s'éloignant un peu plus des ennemis, et sans presque combattre faisait la sûreté de toute l'armée en empêchant la tête des ennemis de nous doubler.

Nous fûmes dans cet état jusqu'à environ huit heures et demie, qu'une brume fort épaisse survint et fit cesser de tirer de part et d'autre, n'y ayant pendant ce temps que M. de la Harteloire qui combattit un vaisseau ennemi qui était par son travers à la portée de la voix. La brume dura une demi-heure, et, étant passée, on recommença le combat au clair de la lune plus fort qu'auparavant. C'est ici que M. de Tourville se vit dans un danger plus grand qu'il n'avait encore été: il se trouva mouillé et environné de plusieurs vaisseaux ennemis. Le contre-amiral rouge et ses deux matelots qui l'avaient doublé étaient mouillés au vent à lui avec cinq brûlots derrière eux. Ce contre-amiral détacha d'abord un de ces brûlots, qui vint avec le flot sur la proue de M. de Tourville. Il fut détourné par les sieurs de Clerac, d'Hautefort et Vatey, lieutenants, qui, dans deux chaloupes, allèrent avec des grappins saisir ce brûlot tout en feu et le remorquèrent plus loin. Un second fut détaché et fut détourné par les mêmes officiers et de la même manière. Le troisième obligea M. de Tourville à couper pour l'éviter; un quatrième, mal adressé, passa par les intervalles de MM. de Tourville et d'Infreville, et le cinquième, plus mal adressé encore, passa à une portée de fusil des vaisseaux. Tous ces brûlots étaient accompagnés d'un feu de canon épouvantable que les ennemis faisaient de tous côtés pour les favoriser.

Enfin, tous les vaisseaux ennemis que nous avions doublés, tant de l'escadre rouge que de l'escadre bleue, voyant leurs brûlots manqués, et lassés du feu que nous faisions sur eux, prirent la résolution de profiter du reste de flot pour aller rejoindre leur armée. Ils coupèrent et vinrent passer en dérivant dans les intervalles de nos vaisseaux. Ils firent en cela une faute considérable; car il est certain que, s'ils se fussent tenus dans ce poste, notre armée, inférieure comme elle était, aurait eu de la peine à s'en tirer; mais cette faute, que firent ces vaisseaux qui nous avaient doublés, ne fut que la suite d'une autre qu'avaient faite ceux qui étaient sous le vent à nous, lesquels, n'ayant pas aussitôt que nous mouillé au flot, avaient dérivé et s'étaient écartés de notre ligne; cet éloignement fit craindre aux vaisseaux ennemis, qui nous avaient doublés, que lorsque le vent viendrait nous n'en profitassions pour tomber sur eux comme ils avaient fait sur nous. C'est pourquoi ils prirent le parti d'aller rejoindre leur corps d'armée: ils coupèrent donc et revinrent passer dans nos intervalles; mais ce passage fut terrible pour eux et leur rendit avec usure le mal qu'ils nous avaient fait, parce que, comme nous étions mouillés, nous leur présentions le côté pendant qu'ils ne nous présentaient que la proue; ainsi, passant auprès de nous à bout portant, ils reçurent généralement tout notre canon sans pouvoir nous nuire; le contre-amiral rouge surtout, qui passa par le travers du chevalier d'Infreville à la longueur d'une demi-pique, n'en perdit pas un boulet. Cette dernière action finit le combat, et il était alors dix heures du soir.

Voilà l'action en général. A l'égard des actions particulières, voici celles que nous savons, et que je ne toucherai que légèrement, pour ne point trop étendre un récit qui n'est déjà que trop long par lui-même.

MM. d'Infreville, du Magnou et Beaujeu, matelots de M. de Tourville, ne quittèrent jamais d'un instant; cependant le danger était très-grand en cet endroit, et il n'y avait qu'une extrême valeur qui pût inspirer cette exactitude.

M. de la Rochalard eut la même attention pour M. de Villette dont il était matelot: il soutint longtemps le feu de plusieurs vaisseaux; il était entièrement désemparé et avait la vergue de son petit hunier coupée, lorsque le chevalier de la Rougère, s'apercevant du mauvais état où il était, s'en approcha pour partager le feu qu'on faisait sur lui, bien que lui-même ne fût guère en meilleure posture, ayant été exposé aux efforts de quatre vaisseaux ennemis; aussi pensa-t-il y rester, et il ne s'en tira qu'au moyen de grands avirons avec lesquels il se fit nager.

Les sieurs de Montgon, de Saint-Maure, de la Luzerne, de Feuquières, d'Hervault, du Rivault, de Chalais, Bagneux et chevalier de Château-Morant, se trouvèrent en place à se faire distinguer; le dernier surtout fut fort remarqué par les ennemis, qui étaient ce jour-là des juges compétents, et qui s'informèrent soigneusement, de quelques prisonniers qu'ils ont renvoyés depuis, qui était le commandant d'un vaisseau qui portait une croix noire à son petit hunier, et avouèrent qu'il les avait fort incommodés. M. de la Harteloire, matelot de M. Gabaret, le suivit toujours de près, soutint le feu de plusieurs vaisseaux ennemis, fut des premiers à combattre et combattit tout le dernier.

Il y eut plusieurs autres actions particulières dont l'absence de MM. de Gabaret, Pannetier, de Nesmond et de Langeron nous dérobent la connaissance, et que la fumée et la nuit ne nous permirent pas de découvrir; mais on peut dire que chacun y fit bien son devoir, et que si quelques-uns n'y firent pas des choses distinguées, c'est que la fortune ne leur en présenta pas l'occasion, et que la prudence et le soin de l'affaire générale les empêchèrent de la chercher.

Quant aux avantages du combat, nous n'y perdîmes aucun

vaisseau, nous n'en avions même aucun qui ne fût en état de naviguer; les ennemis, de l'aveu de nos officiers en perdirent deux : l'un qui fut coulé à fond et l'autre qui sauta; le reste de leurs vaisseaux furent autant et plus incommodés que les nôtres; ils perdirent plusieurs brûlots qu'ils nous envoyèrent sans aucun effet. Ainsi, malgré l'inégalité prodigieuse des deux armées, les avantages furent pour le moins égaux dans cette première journée.

Je voudrais qu'il me fût permis de finir là mon récit, et pouvoir couvrir d'un voile les jours qui ont suivi, non pas qu'il s'y soit rien passé dont notre marine puisse rougir, puisque nous nous sommes soutenus et même fait craindre tant que le combat a eu lieu, mais seulement pour cacher des malheurs qu'une destinée insurmontable semble avoir attirés sur nous.

Le combat étant fini, ainsi que je l'ai expliqué, chacun se rangea sans ordre auprès du premier pavillon qu'il rencontra, et le vent étant venu à une heure après minuit, M. de Tourville, qui en voulut profiter pour s'éloigner des ennemis, tira le coup de canon pour signal d'appareiller, et mit à la voile avec huit vaisseaux qui s'étaient joints à lui. MM. d'Amfreville et de Villette en firent autant chacun de leur côté, l'un avec douze vaisseaux et l'autre avec quinze. Le grand éloignement qu'il y avait entre notre avant-garde et notre corps de bataille, joint à une brume qui était survenue, empêcha M. d'Amfreville de se rallier dès la même nuit à M. de Tourville, et la brume seule en empêcha M. de Villette; mais, comme M. d'Amfreville avait résolu avec M. de Relingues de rejoindre l'amiral, quoi qu'il pût arriver, et qu'ils en avaient concerté ensemble tous les moyens, leur jonction n'alla pas loin et fut faite dès le lendemain à sept heures du matin. M. de Villette, qui avait la même intention et qui sans cela aurait pu aisément faire sa route à Brest, se rejoignit presque aussi à la même heure. Ainsi M. de Tourville se trouva alors avec trente-cinq vaisseaux, et il ne lui en manquait plus que neuf, savoir, six qui avaient pris, avec M. de Nesmond, la route de la Hogue, et trois autres qui étaient ceux de MM. Gabaret, de Langeron et de Combes, qui avaient gagné les côtes d'Angleterre pour se rendre à Brest.

Comme nous avions navigué toute la nuit du 29, le 30, à huit heures du matin, nous nous trouvâmes à une lieue au vent des ennemis. Cette avance aurait dû suffire pour nous tirer d'affaire; mais *le Soleil-Royal*, qui avait été fort maltraité, naviguant mal, retarda toute l'armée, et à six heures du soir nous fûmes obligés, pour étaler le flot, de mouiller par le travers de Cherbourg, à une demi-lieue des ennemis.

Cela fit prendre deux partis à M. de Tourville : le premier fut de changer de vaisseau, ce qu'il n'avait pas voulu faire jusqu'alors; de crainte que *le Soleil-Royal*, s'il le quittait, ne tombât entre les mains des ennemis; mais enfin il s'y résolut, et passa sur *l'Ambitieux* avec M. de Villette. L'autre parti fut de prendre la route du raz de Blanchard, qu'il espérait passer du jusant, pour pouvoir, par le moyen des courants, devancer les ennemis qui prirent celle des Casquets.

Le raz de Blanchard est un canal qui est formé d'un côté par la côte de Costantin, depuis le cap de la Hogue jusqu'à Flamenville, et, de l'autre, par les îles d'Aurigny et de Guernesay; il a environ cinq lieues de long et une lieue et demie de large : les courants y sont très-violents et le fond mauvais. Nous levâmes l'ancre de devant Cherbourg à onze heures du soir, la nuit du 30 au 31, et entrâmes dans le raz. Cette route nous avait presque réussi; à cinq heures du matin nous nous voyions déjà à quatre lieues des ennemis, et de nos trente-cinq vaisseaux vingt avaient passé le raz; les treize autres, desquels celui de M. de Tourville était un, s'en voyaient dehors à une portée de canon près, lorsque, le jusant venant à leur manquer, ils furent obligés d'y mouiller; mais, comme le fond y était très-mauvais, les ancres chassèrent et les courants nous firent tellement dériver, que nous nous trouvâmes sous le vent des ennemis et séparés de nos vingt autres vaisseaux.

De ces treize vaisseaux qui se trouvaient dans cette extrémité, trois, savoir : *le Soleil-Royal*, *l'Admirable* et *le Triomphant*, étant les plus incommodés, restèrent à Cherbourg de crainte de tomber entre les mains des ennemis : le premier entra dans la fosse du galet, et les deux autres dans la petite rade de ce port. M. de Tourville, suivi des dix autres, vint se réfugier à la Hogue, et prit cette résolution parce que, n'ayant plus d'ancres, il ne pouvait pas naviguer.

Il arriva le 31 au soir et fut joint en cette rade par deux vaisseaux des six qui s'y étaient rendus avec M. de Nesmond, lequel, avec les quatre autres, prit pendant la même nuit la route du nord d'Écosse pour de là se rendre à Brest. Ainsi, M. de Tourville se trouva à la Hogue avec douze vaisseaux, qui étaient : *l'Ambitieux*, *le Merveilleux*, *le Foudroyant*, *le Magnifique*, *le Saint-Philippe*, *le Fier*, *le Fort*, *le Tonnant*, *le Terrible*, *le Gaillard*, *le Bourbon* et *le Saint-Louis*. D'un autre côté, la flotte ennemie se partagea en trois divisions pour poursuivre ces trois débris de la nôtre; une partie s'attacha aux vingt vaisseaux qui avaient passé le raz, mais inutilement; car ces vaisseaux ayant de beaucoup devancé, elle ne put les atteindre, et ils se rendirent à Saint-Malo le 1ᵉʳ du mois de juin; une autre partie, composée de dix-sept vaisseaux et de huit brûlots, resta à Cherbourg pour y enlever nos trois vaisseaux, et, n'ayant pu les prendre, elle les brûla le 1ᵉʳ juin, après leur avoir livré plusieurs assauts qui furent soutenus avec une extrême valeur par les sieurs Desmotes, Champmelin, Machault et Beaujeu, qui les commandaient, et ces capitaines furent secondés vigoureusement dans cette défense par leurs officiers subalternes; la troisième partie de la flotte ennemie, composée de quarante vaisseaux et de plusieurs brûlots, auxquels les deux autres détachements vinrent se joindre deux jours après, suivit, beaupré sur poupe, les vaisseaux de M. de Tourville à la Hogue et les y renferma.

Dès que M. de Tourville y fut arrivé, le roi d'Angleterre, M. le maréchal de Bellefonds et de Bonrepos examinèrent, avec MM. les officiers généraux de la marine, quel parti il convenait de prendre; et, après avoir reconnu qu'on ne pouvait sauver ces vaisseaux, et que, même en les défendant, ils couraient risque d'être enlevés par les ennemis, il fut résolu que, pour en sauver au roi les équipages et les agrès, on les ferait échouer, et que, par le moyen des chaloupes qu'on armerait, on tâcherait d'empêcher les ennemis de les brûler. Cela ayant été arrêté, on échoua six de ces vaisseaux à côté du fort de l'Ilet et les six autres derrière le fort de la Hogue; ensuite l'on en retira le plus d'agrès que l'on put, et l'on prépara les chaloupes que l'on destinait à leur défense; mais ces chaloupes s'étant trouvées au nombre de douze seulement, et les bateaux qu'on y joignit étant mal propres à nager, et d'ailleurs armés d'équipages abattus et effrayés, on ne put empêcher les ennemis, qui firent un détachement de deux cents chaloupes légères et bien armées, de brûler, le soir du 2 juin, les six vaisseaux échoués à l'Ilet, bien que MM. de Tourville, de Villette et de Coetlogon, avec plusieurs officiers subalternes de marine fussent eux-mêmes dans nos chaloupes pour les animer. M. de Sebbeville, capitaine de vaisseau, fut blessé en cette occasion, et le chevalier Aubré y fut tué.

Le lendemain, 3 juin, au flot du matin qui commença à dix heures, les ennemis étant entrés dans la petite rade de la Hogue avec un nombre de chaloupes et de canots plus grand encore que le jour précédent, et soutenus d'une frégate armée de trente pièces de canon, d'une demi-galère aussi armée de canons et de deux brûlots, on ne put non plus les empêcher de brûler les six vaisseaux qui étaient échoués en ce lieu-là. Ils mirent aussi le feu à quelques-uns des bâtiments marchands qui en étaient les plus proches.

Telles ont été les suites d'une action dont les commencements avaient été si beaux, et que j'oserais dire être l'action la plus glorieuse qui se soit jamais passée en mer, si les événements qui se sont attribué, parmi les hommes, le droit de décider du mérite des choses, n'en avaient été si malheureux. Mais j'espère que le roi, qui a un discernement toujours sûr et toujours juste, voudra bien démêler ce qui est en cela de notre faute ou de celle du hasard et de la fortune, et qu'aimant la gloire autant qu'il fait, celle que sa marine s'est acquise en cette occasion le consolera des pertes qu'elle a essuyées.

(*Bibl. roy. Mélanges de Colbert*, t. xv, n° 606.)

Par une singulière circonstance, les archives de France, toujours si riches en documents, ne contiennent que l'unique pièce citée ; pas un mémoire autographe de Tourville ; pas une lettre, et, ce qui est singulier, nulle part on ne trouve trace de l'état des morts et des blessés, qui a dû être effrayant.

On le répète, d'après les faits énoncés on ne peut douter que Louis XIV n'ait été décidé à aventurer aussi facilement sa flotte, uniquement par cette certitude que la moitié de l'armée alliée se devait rallier aux Français, selon la promesse faite au roi Jacques.

Ceci demeure tellement évident, qu'on a lu, dans les relations anglaises et hollandaises citées en notes, que, voyant les Français s'avancer en si petit nombre et avec une si intrépide assurance, l'amiral Van Elmonde crut à une trahison, « pensant « que les Français étaient d'accord avec les Anglais, » et qu'il envoya une barque à l'amiral anglais Delavall, aussi tellement stupéfait de cette audace inouïe, qu'il répondit au Hollandais : « Je ne sais rien de ce qui cause vos soupçons, mais, en tout « cas, je n'ose répondre que de moi et de mon vaisseau. »

Maintenant, Tourville était-il instruit ou non de la trahison qu'on attendait d'un grand nombre de capitaines anglais, trahison qui devait lui rendre la victoire si facile et si certaine ? On ne le peut penser ; les *traditions* contemporaines s'accordent généralement sur ce point : « que Tourville, en engageant l'action, crut aller à un combat désespéré. »

Encore une fois, il serait trop triste et trop décevant de songer que ces admirables manifestations de calme et de sublime courage qui précédèrent la bataille ne furent qu'un semblant, qu'une comédie, et qu'intimement Tourville s'attendait au plus commode et au plus heureux succès du monde ; on le répète, ceci est peu probable, et plutôt digne du génie de M de la Feuillade, assurant l'abandon de Messine par une odieuse, mais habile feinte, que du loyal courage du brave matelot de Coetlogon.

. . . .

Telles furent les suites de l'affaire de la Hogue, beaucoup plus fâcheuses encore par l'impression morale qu'elles laissèrent dans les esprits que par la perte matérielle des vaisseaux. Les matelots furent pour ainsi dire complétement démoralisés, la terreur et la consternation extrêmes par toute la France ; et on ne songea plus qu'à la défense des côtes, que l'on crut, à chaque instant, menacées d'une invasion ennemie. M. le comte d'Estrées se retira à Brest et fut chargé de couvrir ce port ; mais, au lieu de demeurer en rade avec quarante-cinq vaisseaux qui lui restaient, soutenu d'ailleurs par les forts et les batteries de terre, il prit le très-mauvais parti d'aller se renfermer dans la rivière de Landernau. Cette panique pouvait avoir les plus terribles résultats. Tourville, qui s'était rendu à la cour, combattit vivement la conduite de M. d'Estrées ; M. de Pontchartrain lui écrivit en conséquence, et il revint mouiller en rade.

L'intendant de Brest eut ordre d'ouvrir tous ses magasins et de donner sans difficulté tout ce qu'on lui demanderait pour les besoins des armées de terre et de mer ; nul ordre, nulle régularité ne présidait plus au service, tant était grande et contagieuse la terreur générale. Les ennemis ne tentèrent pourtant rien sur les côtes, et l'amiral Delavall fut accusé en Angleterre d'avoir négligé l'occasion de les insulter.

Le retentissement de la bataille de la Hogue fut immense en Angleterre : la reine fit frapper trente mille médailles pour être distribuées aux matelots qui avaient assisté à l'expédition, et l'amiral Russell fut, on l'a dit, créé vicomte de Barfleur.

Telle fut la dernière et inutile tentative apparemment faite par Louis XIV pour remettre Jacques II sur le trône ; aussi ne peut-on s'empêcher d'être profondément attristé en lisant la lettre suivante, si remplie d'amertume et si désespérément résignée, que le roi proscrit écrivait au prince dont la fatale et odieuse politique avait causé sa perte :

« Monsieur mon frère,

« J'ai soutenu jusqu'à présent avec constance et résolution le poids des malheurs que le ciel m'a envoyés, tant que j'en ai souffert un seul. Mais, il faut l'avouer, ce dernier accident m'accable, et je suis inconsolable, pour ce qui regarde Votre Majesté, d'avoir été cause des grandes pertes que vos flottes ont essuyées. Je ne sais que trop que c'est ma malheureuse étoile qui a attiré ce malheur sur vos forces toujours victorieuses, excepté quand elles combattent pour mes intérêts. Cela me fait voir clairement que je ne mérite pas plus longtemps tous les secours d'un si grand monarque, qui est sûr de vaincre quand il combat pour lui-même ; c'est pourquoi je prie Votre Majesté de ne pas s'intéresser plus longtemps pour un prince aussi malheureux que moi, mais de me permettre de me retirer avec ma famille dans quelque recoin du monde, où je n'arrête plus le cours ordinaire de votre prospérité et de vos conquêtes, que mon malheur seul interrompt. Il n'est pas juste que le plus puissant monarque et le plus florissant du monde partage ma disgrâce par trop de générosité ; il vaut mieux que je me retire jusqu'à ce qu'il plaise à la Providence divine d'être plus favorable à mes affaires ; mais, de quelque façon que le ciel dispose de moi et des miens, et en quelque retraite que je me trouve, je puis assurer Votre Majesté que je conserverai toujours, jusqu'au dernier soupir, la reconnaissance que je dois à vos faveurs et à la constance de votre amitié ; rien ne peut contribuer davantage à ma consolation que d'apprendre (ce que j'espère), lorsque j'aurai entièrement quitté vos États, le prompt retour de vos triomphes ordinaires, et des victoires que vous remporterez, tant par mer que par terre, sur vos ennemis et les miens, sitôt que mes intérêts ne seront plus confondus avec les vôtres.

« Je suis, monsieur mon frère, etc.

« Jacques, roi. »

. . . .

On fit pendant la fin de l'année quelques armements composés des débris de la marine du Ponant.

M. de la Cafinière et le chevalier Désaugers, capitaines de vaisseau eurent ordre d'aller, chacun avec trois vaisseaux, croiser sous le cap Finistère pour y attendre les vaisseaux marchands d'Angleterre et de Hollande venant de Cadix ou d'Amérique.

M. de Nesmond fut destiné, avec six vaisseaux, à tenir la mer sous le cap Clear ou dans la Manche, afin d'intercepter les escadres hollandaises ou anglaises qui venaient des Indes et d'interrompre leur commerce ; on tint aussi quelques croisières à l'entrée de la rivière de Bordeaux.

En un mot, on commença une guerre de course et de harcellement continu, qui pouvait avoir et eut en effet un bon résultat, en cela qu'on troubla de la sorte le commerce ennemi sans crainte de représailles, car celui que faisait la France alors était tellement minime et insignifiant, qu'il ne restait rien à redouter à ce sujet.

Mais généralement on voit, par l'esprit des ordres donnés alors par M. de Pontchartrain, que la terreur causée par ce dernier échec durait toujours ; les instructions étaient indécises, timides, et le sens de toutes les dépêches d'alors se résumait en ceci : « Ne vous hasardez point dans un combat, et bornez-vous à ruiner le commerce de l'ennemi. »

Cette consternation ne serait pas explicable, si l'on ne savait que cette fatale bataille fut livrée sur la côte et conséquemment aux yeux de toute une population, qui, en exagérant encore les pertes, les désastres et les conséquences, contribua à répandre dans le cœur du pays toutes les craintes incroyables qui l'assiégèrent encore si longtemps après.

En Levant on eut les mêmes inquiétudes ; M. de Grignan, qui y commandait, eut ordre d'y faire assembler des milices, d'y établir des feux pour les signaux, et les galères durent rester armées aux îles d'Hyères. M. de Courcelles, commandant à Toulon, fit établir des batteries dans la rade et les arma de compagnies de bourgeois.

M. le comte d'Estrées eut la mission de partir de Brest avec quinze vaisseaux et six brûlots, de passer le détroit hors de la vue des terres avec le *pavillon anglais* ou *hollandais*, afin de dérober sa marche aux ennemis, et d'entrer dans la Méditerranée pour y combattre les ennemis dont les forces étaient de beaucoup inférieures aux siennes. Il était d'ailleurs expresse-

ment recommandé à M. le comte d'Estrées, par ses instructions, de s'aider des galères et de tout tenter enfin « pour tâcher de « relever un peu la réputation des forces navales de Sa Majesté, « et, dans le cas où il aurait quelque succès, d'en informer à « l'heure même les cours d'Italie, afin de refaire la renommée « des armes du roi, si compromise par la funeste défaite de la « Hogue. »

. . . .

Le vendredi 27 mars de l'année 1693, Tourville fut récompensé de ses longs et éclatants services par le grade de maréchal de France. M. de Catinat fut promu à cette dignité le même jour. Ce fut aussi vers la même époque que Louis XIV fonda l'ordre de Saint-Louis, dont Tourville fut chevalier *né* comme maréchal de France.

L'édit de création qui en fut publié portait que cet ordre serait compatible avec ceux de Saint-Michel et de Saint-Esprit; que les maréchaux de France, le grand-amiral et le général des galères en seraient décorés sans qu'il fût besoin de les nommer parmi les chevaliers, et que la grande maîtrise, que le roi se réservait comme fondateur, serait inséparablement unie à la couronne.

Le 10 mai de cette année 1693, le roi fit à Versailles la première promotion de ce nouvel ordre. Les officiers du corps de la marine dont les noms suivent en furent décorés : le comte de Chateaurenault, grand'croix ; MM. d'Amblimont, Pannetier et du Luc, commandeurs; puis seize chevaliers, qui furent MM. le marquis de la Porte, de Cogolin, du Magnou, de Pointis, le Motheux, de Saujon, de Septesmes, des Augers, de la Treille, Beauffrer Saint-Félix, de Sicard, de Pérussis, de la Peaudière, de Lille et de Fricambeau.

Les pilotes et matelots n'étant pas aptes à obtenir cette décoration, Louis XIV ordonna qu'on distribuerait des médailles à ceux qui s'étaient le plus distingués. Cette médaille fut frappée cette même année. On y voit le roi assis sur la poupe d'un vaisseau, et un pilote s'avance respectueusement pour recevoir cette marque d'honneur. Les mots de la legende étaient : — *Virtuti nauticæ præmia data.* — L'exergue portait la date de 1693.

On ne peut douter que la fondation de cet ordre et de ces médailles, dans les circonstances désespérées où se trouvaient tous les services militaires, n'ait eu pour but de ranimer les esprits et de les encourager à tout braver de nouveau par l'appât des distinctions honorifiques.

A part l'affaire de *Lagos*, dans laquelle Tourville fit un tort considérable à l'ennemi, les événements maritimes de cette année 1693 furent de peu d'importance.

En Ponant, quelques précautions qu'on eût prises pour la défense des côtes en les garnissant de batteries et en rassemblant à Vitri un camp de cavalerie de cinq mille hommes sous les ordres de MONSIEUR, frère du roi, pour porter leur secours partout où il serait nécessaire, Tourville ayant représenté que les vaisseaux du roi n'étaient pas en sûreté dans le port de Brest, il eut ordre de les en sortir et d'aller croiser à la hauteur d'Ouessant. Ses instructions lui enjoignaient d'observer la manœuvre des ennemis, mais de ne jamais s'en approcher dans la crainte d'engager une action douteuse.

On suivait d'ailleurs la même tactique, qui se bornait à tâcher d'affaiblir les ennemis en ruinant leur commerce. On épiait depuis longtemps l'arrivée des flottes de Hollande et d'Angleterre, destinées pour les côtes de Biscaye. M. de Nesmond, qui, en 92, avait eu l'ordre de les chercher avec six vaisseaux, n'avait pu les rencontrer, non plus que M. de Gabaret, chargé de la même mission.

Enfin, sur des avis certains que cette flotte, composée de cent cinquante voiles, devait partir en mai des ports d'Angleterre pour passer en Levant, M. de Tourville eut ordre de l'aller attendre sous le cap de Saint-Vincent, et elle vint tomber sur son armée. Il détacha aussitôt M. de Gabaret pour l'envelopper avec vingt-deux vaisseaux de ligne, afin de la prendre comme dans un filet. Malheureusement M. Gabaret, au lieu d'obéir aveuglément aux ordres du maréchal et de chasser en avant, s'attacha à combattre deux vaisseaux de guerre hollandais, fit signal à son avant-garde de le rallier, et de la sorte laissa le gros de la flotte ennemie s'échapper pendant la nuit.

Malgré cette fâcheuse manœuvre, on prit ce jour-là dix-huit bâtiments marchands, deux vaisseaux d'escorte, et on en brûla quarante-cinq. Quelques jours après, plusieurs de ces vaisseaux chassés, s'étant retirés à Gibraltar et à Malaga, y furent encore brûlés. Cette défaite coûta aux ennemis plus de vingt millions, mais fut malheureusement infructueuse pour la France.

Après cette expédition, le maréchal de Tourville eut ordre de revenir en Ponant après avoir pris des vivres à Toulon. Il lui était enjoint de tâcher de brûler, en passant devant Mahon, les vaisseaux espagnols qui seraient peut-être mouillés dans cette rade. Louis XIV avait cette expédition si fort à cœur, que les instructions de Tourville portent que le roi trouvait « bon que, « pour réussir, on sacrifiât quelques-uns de ses vaisseaux. » Mais Tourville éluda ces ordres, et conseilla à M. de Pontchartrain de faire seulement croiser cinq vaisseaux depuis le cap de Gaëte jusqu'au cap Passaro, pour inquiéter les vaisseaux ennemis qui voudraient passer en Levant.

CHAPITRE LVIII.

Pour connaître les antécédents de Duguay-Trouin, qui, né en 1673, ne commença de compter dans la marine du roi que vers 1692, il faut jeter un rapide coup d'œil sur les années déjà passées.

Or, vers le mois de mai 1689, au temps de la foire franche de Caen, joyeux rendez-vous de toute la jeunesse des environs, l'étourdissant tumulte de la fête était souvent dominé par l'éclat de violentes disputes nées au jeu, au cabaret, dans les mauvais lieux, altercations presque toujours terminées, soit par un coup d'épée, que les *riotteux* échangeaient à l'instant s'ils étaient hommes de guerre ou gentilshommes, soit par des coups de bâton s'ils étaient d'une profession moins martiale ou d'un état moins relevé.

Or, parmi tant de forcenés bretteurs, brelandiers ou coureurs de filles, un surtout se faisait remarquer par son audace, sa jeunesse et sa figure. C'était un vigoureux et beau garçon de seize à dix-sept ans, grand, leste, adroit, à la mine avenante et hardie, quoiqu'un peu bravache, portant le plumet sur l'oreille, le nez au vent se posant sur la hanche, enfin caressant toujours la poignée d'une longue et forte épée de combat, montée à la *le Coq* (un des meilleurs académistes de Paris), dont la poignée de chagrin noir, la coquille de fer large, concave du côté de la lame et percée de mille trous, disait assez que ce n'était pas là une arme de plaisance, mais bien l'épée la plus inquiète qui se soit jamais impatientée dans son fourreau.

Ce garçon qu'on a dit s'habillait d'ordinaire assez magnifiquement, bien que sa mise se ressentît parfois de la chance du jeu, tantôt bonne, tant mauvaise ; ainsi aujourd'hui les passements dorés, le drap fin, les dentelles, les rubans, les bas de soie, le chapeau brillant de point d'Espagne, le baudrier doré : — demain la grosse serge brune, le col simple, le feutre gris, orné d'une maigre plume rouge, aux brins rares et décolorés, les grosses bottes de basane, le baudrier de cuir, mais toujours la sauvage et forte épée qui, heur ou malheur, gardait fièrement sa monture de fer.

On revient tant sur cette épée, parce que celui qui la portait en usait véritablement plus qu'un chrétien n'aurait dû le faire. Qu'on en juge. — Entrant à peine à l'académie, à quatorze ans, je crois, ne s'avise-t-il pas, pour s'exercer avec un sien cousin, aussi fou que lui, de *tirer la muraille*, ainsi qu'on disait alors, non pas avec des fleurets, mais bien à franche pointe ; puis, bientôt l'amour-propre se mêlant du jeu, voilà nos deux jeunes têtes qui s'échauffent, et les deux cousins de se pousser de furieuses bottes, ni plus ni moins que deux ennemis mortels qui se voudraient percer d'outre en outre. Heureusement, le prévôt de la salle, après avoir joui quelques moments de ce spectacle, toujours si charmant pour les yeux

d'un prévôt, les vint séparer en les gourmandant un peu, mais avec tendresse et presque en pleurant de joie; car le digne homme ne pouvait cacher l'admiration profonde que lui inspirait une pareille témérité. Une autre fois, pour s'essayer véritablement, l'audacieux garçon dont on parle va chercher une mauvaise querelle à un académiste beaucoup plus âgé et plus adroit que lui, et en embourse un rude coup de pointe qui le met au lit pour trois mois sans le corriger davantage.

Et si on enregistre ici les coups d'épée, on ne saurait compter que *pour mémoire* le prodigieux nombre de coups de bâton, gourmades et horions que ce désordonné bretteur administrait et recevait çà et là dans le cours de sa vie aventureuse; car tous ceux avec lesquels il se trouvait fréquemment *en rapport* de rixes et de violences ne portaient pas l'épée ou ne voulaient pas s'en servir: or, pourvu qu'il se battît, fer, poing, ou bâton, tout était bon au jeune Duguay-Trouin; car cet enragé se nommait Duguay-Trouin.

Né à Saint-Malo, en 1673, fils d'un capitaine armateur de ce port, qui, de même que le père de Jean Bart, commandait des vaisseaux corsaires en temps de guerre, et marchands en temps de paix, Duguay-Trouin, destiné d'abord par sa famille à être d'église, étudia au collége de Rennes, et y fut tonsuré; car son père le voulait envoyer en Espagne, auprès de M. l'évêque de Malaga, prélat d'un rare mérite, frère naturel du roi d'Espagne, et qui protégeait fort la famille Duguay, dont un des membres avait presque toujours héréditairement possédé le consulat de Malaga. On espérait ainsi, par le patronage de cette éminence, obtenir pour l'enfant quelque gros et lucratif bénéfice; mais le père de Duguay-Trouin mourut, et avec lui s'éteignit cette volonté de fer qui jusque-là avait pu imposer la tonsure et le petit collet au plus turbulent et au moins ecclésiastique des garçons.

Madame Duguay-Trouin, se voyant seule pour entraver ce caractère indomptable et le plier aux graves et austères exigences de l'église, n'y songea pas un moment. A l'autorité dure et impérieuse du vieux corsaire, succéda, pour Duguay-Trouin, la tendresse facile d'une mère, qui le chérissait d'ailleurs, tout téméraire et emporté qu'il était. Aussi, en obtint-il bientôt la permission de quitter Rennes, de laisser repousser ses beaux cheveux bruns, de quitter la robe pour le justaucorps, et le bréviaire pour l'épée.

Il faut le dire, la métamorphose fut merveilleuse; et le fringant académiste qui vint à Caen faire sa philosophie et ses exercices ne rappelait pas le moins du monde le triste clerc du séminaire de Rennes.

Dire que Duguay-Trouin, pensionnaire du collége de Caen, médita fort les arguments oiseux et inutiles de la philosophie, qu'il pâlit sur les spéculations cornues de la métaphysique, cette ridicule et stérile vanité, ce serait, je crois, mentir; mais dire qu'il fut bientôt un des plus vaillants académistes de la ville, et que pas un de son âge ne le primait à la paume, à l'escrime, à la natation ou à la course, ce serait donner une juste idée de l'énergie et de l'adresse de cette riche nature, aussi vigoureuse qu'intelligente.

Ce fut au sortir de l'académie que Duguay-Trouin se trouva le héros d'une foule d'aventures de toutes sortes, dont il serait trop long de parler ici; aussi s'occupait-il peu ou point de marine. En vain sa pauvre mère le suppliait de venir s'embarquer à Saint-Malo; en vain elle lui rappelait toutes les gloires maritimes qui rayonnaient autour du nom de son antique famille de corsaires: Duguay-Trouin arrivait, embrassait sa mère, lui racontait ses folies, dont elle tremblait et riait à la fois; puis, après avoir charmé, consolé sa mère, il repartait, lui disait-il gaiement, — « pour recommencer à expérimenter la terre tant « et si bien, qu'une fois homme de mer, il n'y voulût plus poser « le pied. »

Que répondre à de pareilles raisons? Comment gronder un tel étourdi, qui d'ailleurs, au milieu de cette existence licencieuse et turbulente, avait conservé florissants et vivaces ces deux ou trois robustes principes de probité, d'honneur et de respect de soi, qui, surnageant les plus grandes folies, soutiennent toujours celui qui est véritablement homme de bien au-dessus de la fange des vices déshonorants et infâmes.

Duguay-Trouin cite d'ailleurs dans ses mémoires un trait particulier qui prouve combien cette honnêteté de principes était, pour ainsi dire, organique en lui, puisque l'impur entourage qu'il fréquentait nécessairement n'avait pu l'altérer.

Voici cette aventure.

Ayant, dans une nouvelle querelle, mis l'épée à la main, la partie était devenue tellement inégale (en cela que deux amis de l'adversaire de Duguay-Trouin s'étaient joints à l'agresseur de ce dernier), qu'il allait périr sans doute victime de cet assassinat, lorsqu'un gentilhomme du pays, venant à passer, se rangea du côté de Duguay-Trouin, le dégagea et l'emmena souper à son auberge.

« Ce gentilhomme, — dit Duguay-Trouin dans ses charmants et naïfs mémoires, — « était cependant un honnête filou que je ne connaissais pas et même qui n'était pas bien connu pour tel: je l'appelle honnête en ce qu'il perdait noblement son argent, mais aussi, dès qu'il en manquait, il mettait son adresse en pratique. Au demeurant, il était brave, et joignait à une belle figure beaucoup d'esprit et des manières fort engageantes, le tout accompagné d'une passion pour le beau sexe et pour le vin qui allait jusqu'à la plus extrême débauche.

« Belle école pour un jeune homme de mon âge! il voulait que je fusse de tous ses plaisirs, me faisant le confident et fort souvent le compagnon de ses entreprises; il m'apprit même quelques tours de cartes et de dés, dont, grâce à Dieu, je n'ai jamais fait usage. »

Et cela se croit fermement; car, malgré l'immense quantité de prises que fit Duguay-Trouin, sa scrupuleuse probité envers ses armateurs fut telle, qu'il mourut fort pauvre, ainsi qu'on le verra en son lieu.

On le répète, il fallait que Duguay-Trouin fût d'une bien haute et bien superlative probité pour ne pas user des leçons de son ami; car, ce qui de nos jours passe à bon droit pour une infamie, cette adresse à piper au jeu était fort admise dans le grand siècle; les gens de la meilleure et de la plus grande compagnie s'en piquaient fort, et le chevalier de Grammont résume en lui, mieux que pas un, ce type d'élégante et spirituelle escroquerie, dont, après tout, les conséquences n'étaient pas fort graves, en cela que cette adresse (ainsi qu'on disait) étant presque généralement reçue, ou du moins tolérée, chacun pouvait en user; seulement le talent de la *prestidigitation* devenait ainsi le complément nécessaire de la science du joueur.

Toujours est-il que voilà notre jeune Duguay en compagnie de ce beau gentilhomme, gai diseur, galant, quelque peu escroc, fort spadassin, insolent, querelleur, ivrogne et débauché; mais, au demeurant, « le meilleur fils du monde. » Deux ou trois compagnons de la même volée se joignant à eux, ce ne sont plus alors qu'orgies sur orgies, brelans sans fin, où le pauvre Duguay-Trouin perdait plus qu'il ne gagnait, malgré les charitables leçons de son ami le gentilhomme, qui se moquait fort de ses scrupules de novice; puis, après jouer et boire, ce sont filles et femmes séduites, enlevées, abandonnées; pères et amants, maris et valets chargés l'épée à la main; le tout entremêlé çà et là de la poursuite des archers, que l'on battait si l'on était en force, et que l'on fuyait s'ils étaient en nombre respectable: alors évasions, transes fiévreuses, terreurs de toute sorte; une vie enfin accidentée de façon à faire blanchir en six mois les cheveux d'un homme moins vigoureusement trempé que cet adolescent Duguay-Trouin, qui entrait alors à peine dans sa dix-septième année.

Heureusement une dernière et fâcheuse aventure mit fin aux désordres de Duguay-Trouin. Un vieux conseiller au parlement de Rouen entretenait une fille qu'il faisait passer pour sa nièce. Un des amis de débauche de Duguay-Trouin s'étant épris de cette fille, pria ce dernier de se joindre à lui et à quelques autres pour enlever l'infante. Notre jeune compagnon accepte; et ces mécréants s'en vont en plein jour, à la face du ciel, forcer la maison de ce vénérable conseiller, rouent ses laquais de coups de bâton, et, triomphants, emportent la nouvelle Hé-



Un gentilhomme du pays se rangea du côté de Duguay-Trouin, le dégagea et l'emmena souper à son auberge.



Duguay-Trouin.

lène. Mais le bonheur de l'amant ne fut pas long. La jalousie qu'il eut de Duguay Trouin, que l'Hélène trouvait fort à son gré, amena un défi puis un duel, dont Duguay-Trouin sortit vainqueur. Hélas! ce ne fut pas tout. Le parlement de Rouen, justement indigné de l'insulte faite à un de ses membres, dans la personne de la fille qu'il entretenait, évoqua l'affaire, qui prit une telle apparence de gravité, que Duguay-Trouin, épouvanté, se sauva à Paris avec trois louis pour toute ressource. Il arrive, entre, pour se remettre des fatigues de la route, dans un cabaret du cul-de-sac Richelieu, et il s'est à peine attablé qu'un laquais vient demander deux bouteilles de vin pour M. *Trouin de la Barbinais*... C'était le frère de Malaga, le consul, que la déclaration de guerre à l'Espagne ramenait en France.

Voilà Duguay saisi d'une telle frayeur au nom de son frère, qu'il croit aussi à sa poursuite, qu'il repart aussitôt, remonte dans le coche et arrive à Caen, puis à Saint-Malo, où il conte tous ses méfaits à sa pauvre et tendre mère.

A Saint-Malo, d'après la décision d'un conseil de famille, il fut unanimement résolu que le *don-Juan* serait immédiatement et dûment embarqué sur *la Trinité*, frégate de dix-huit canons, armée par un de ses oncles.

Duguay-Trouin fit avec bravoure sa première campagne, qui l'éprouva d'ailleurs rudement. Le temps fut affreux, et *la Trinité* faillit à se perdre sur les côtes de Bretagne, battue qu'elle était par un effroyable coup de vent du nord. Tout le temps de cette croisière, Duguay-Trouin fut atteint du mal de mer, et ne se trouva quelque peu soulagé qu'en arrivant à Saint-Malo.

Ce premier tribut payé, il remit bientôt à la mer, et son organisation de fer supporta dès lors, sans la moindre altération, toutes les fatigues et tous les périls de la navigation.

Dans cette nouvelle campagne, *la Trinité* rencontra un corsaire flessinguois et l'aborda. Dans sa bouillante impatience, Duguay Trouin allait s'élancer sur le pont de l'ennemi, lorsque le maître d'équipage, qui le précédait, faisant un faux pas, tomba entre les deux vaisseaux, qui, se rejoignant et se heurtant bientôt soulevés par la lame, écrasèrent ce malheureux sous les yeux de Duguay-Trouin, qui dit naïvement, à propos de cet horrible spectacle :

« Lorsque je vis ses membres et sa cervelle écrasés, j'avoue que cet objet effrayant m'arrêta, d'autant plus que, n'ayant pas comme lui le pied marin, je crus qu'il me serait impossible d'éviter ce genre de mort hideux. Cependant le corsaire ennemi, après avoir soutenu trois abordages consécutifs, fut enlevé l'épée à la main, et l'on trouva que, pour un novice, j'avais témoigné assez de fermeté. »

Le rare est que, l'année d'ensuite, Duguay-Trouin, montant la frégate *le Grenédan*, et, voulant sauter à l'abordage d'un vaisseau anglais, faillit à périr de ce même genre de mort : « Car, dit-il, lorsque nous abordâmes un second navire de vingt-quatre canons, soit faiblesse ou pressentiment, la pensée de notre maître d'équipage me revint au moment où je m'avançais sur notre bossoir pour m'élancer le premier à l'abordage; mais la secousse de l'abordage et celle de notre beaupré, qui brisa le haut de la poupe de l'ennemi, fut si grande, qu'elle me fit tomber à la mer entre les deux vaisseaux : heureusement j'étais à poupe et je tenais à la main une manœuvre que je ne lâchai point, et je fus raccroché par quelques matelots de notre équipage, qui me tirèrent par les pieds à bord de notre vaisseau. »

Ensuite de cette campagne, Duguay-Trouin eut son premier commandement ; ce fut une flûte de quatorze canons, avec laquelle, étant forcé par le gros temps de relâcher dans la rivière de Lymerick, il fit une descente, brûla le château de milord Clare, et incendia deux vaisseaux échoués à terre ; puis il remit à la voile, et, après une croisière rendue infructueuse par la mauvaise marche de sa frégate, il revint à Saint-Malo en monter une autre nommée *la Coëtquen*.

Il est inutile de dire que chaque relâche de Duguay-Trouin commençait d'ordinaire de nouvelles aventures, et qu'il mettait l'épée à la main ou son cœur en jeu, avec autant de fougue et d'ardeur qu'autrefois. Mais, sans le suivre pas à pas dans le cours nombreux de ses prises et de ses combats, dont on verra plus tard une relation détaillée tout écrite de sa main et qui manque entièrement dans ses mémoires, on doit s'arrêter cependant sur un fait fort curieux en cela qu'il donne un trait extrêmement caractéristique de cette figure originale.

Pour tout dire, Duguay-Trouin avait la plus grande foi du monde « aux pressentiments et à l'influence mystérieuse des « songes » : or, les exemples qu'il cite avec une bonne foi, une naïveté remarquables, doivent faire singulièrement réfléchir les gens qui traitent toujours trop légèrement des impressions réelles, éprouvées, et qui, parce qu'elles sont incompréhensibles, n'en existent pas moins.

« J'avais, dit-il, croisé plus de deux mois, et je n'avais plus que pour quinze jours de provisions et de vivres, j'étais d'ailleurs embarrassé de prisonniers et de soixante malades. Mes officiers et tout mon équipage, voyant que je ne parlais pas de relâcher, me représentèrent qu'il était temps d'y penser, et que l'ordonnance du roi était positive là-dessus. Je ne l'ignorais pas, mais j'étais saisi d'un « pressentiment secret » de quelque heureuse aventure qui me faisait reculer de jour en jour. Quand je me vis pressé, j'assemblai tous mes gens, et, les ayant bien harangués, je les engageai, moitié par douceur, moitié par autorité, à consentir qu'on diminuât un peu de leur ration, les assurant que, si nous faisions capture, je leur accorderais le pillage et les récompenserais amplement; je ne disconviendrai pas que ce parti était un peu extravagant, « et je ne comprends « pas moi même ce qui me portait à leur parler de la sorte et si « affirmativement »; mais j'étais poussé en cela par une voix inconnue à laquelle il m'était impossible de résister. Quoi qu'il en soit, « le hasard voulut qu'au bout de ces huit jours je visse « en songe deux gros vaisseaux venant à toutes voiles sur « nous. » Cette vision mit tous mes sens en agitation et me réveilla en sursaut. L'aube du jour commençait à paraître; je me levai, et, sortant en même temps sur le gaillard, je portai ma vue autour de l'horizon; « le premier objet qui la frappa fut « deux vaisseaux réels, dans la même situation et avec les « mêmes voiles que j'avais cru les voir en dormant. » Ils me parurent d'abord vaisseaux de guerre, parce qu'ils venaient nous reconnaître à toutes voiles et qu'ils étaient d'une apparence à me le faire croire. Dans cette idée, je jugeai à propos de prendre chasse pour m'éprouver un peu avec eux avant que de m'exposer ; mais, ayant reconnu que j'allais beaucoup mieux que ces deux vaisseaux, je revirai de bord aussitôt, et, ayant livré combat, je m'en rendis maître après trois heures de résistance fort vive. Ces vaisseaux étaient percés à quarante-huit canons et en avaient chacun vingt-huit de montés : ils se trouvèrent chargés de sucre, d'indigo, et de beaucoup d'or et d'argent. Le pillage, qui fut très-grand, n'empêcha pas mes armateurs de gagner une grosse somme. Je menai ces deux prises à Nantes, où je fis caréner mon vaisseau ; et, m'en étant retourné en croisière, je fis encore trois autres prises avant de m'en aller à Brest. Comme je dois la prise de ces deux vaisseaux, dont je viens de parler, à ce « pressentiment secret » qui me fit demander huit jours de croisière à mon équipage, je ne puis m'empêcher de dire ici « que j'en ai eu plusieurs autres qui ne « m'ont pas trompé. » Je laisse aux philosophes à expliquer ce que ce peut être que cette voix intérieure qui m'a souvent annoncé les biens et les maux. Qu'ils l'attribuent, s'ils le veulent, à quelque génie qui nous accompagne, à notre imagination vive et échauffée ou à notre âme elle-même, qui, dans des moments heureux, perce les ténèbres de l'avenir pour y découvrir certains mouvements, je ne les chicanerai point sur leur explication; « mais je ne sais rien de plus marqué en moi-même que « cette voix basse, mais distincte, et pour ainsi dire opiniâtre, « qui m'a annoncé et fait annoncer plusieurs fois à d'autres jus- « qu'au jour et aux circonstances des évènements. »

Encore une fois, que dire, qu'objecter à des faits énoncés avec tant de sincérité, sinon que c'est encore un de ces mystères inexplicables dont l'intelligence de l'homme ne pourra jamais pénétrer les causes, bien qu'elle en ressente les effets.

Après un grand nombre de prises importantes, Duguay-Trouin, ensuite d'un combat acharné contre deux vaisseaux

anglais, fut fait prisonnier et conduit à Plymouth, comme Jean Bart et Forbin le furent plus tard, puis aussi, comme Jean Bart et Forbin, il s'évada, mais aidé par l'amour d'une jeune femme qu'il avait séduite dans sa prison, et qui, pour assurer l'évasion de son amant, eût le valeureux courage, la sublime et touchante résignation de sembler écouter les tendresses de l'officier anglais chargé de la garde de Duguay Trouin, pour ménager à ce dernier les moyens de fuir. Celui-ci, délivré de la sorte de l'obsession de son argus, put sortir de sa prison et enlever une chaloupe pour revenir en France, grâce à l'admirable dévouement de cette jeune femme qui avait poussé sa magnifique abnégation de soi à ce point de préférer voir son amant libre et loin d'elle, que captif et loin d'elle !

Sublime et courageux dévouement, on le répète... surtout Trouin montait ce même vaisseau *le Sans-Pareil,* si intrépidement abordé par lui, après un des plus magnifiques combats qui aient jamais honoré la marine française...

« Je montai donc *le François*, dit Duguay-Trouin, et, cinglant en haute mer, j'établis ma croisière sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande ; je pris d'abord cinq vaisseaux chargés de tabac et de sucre, ensuite un sixième chargé de mâts et de pelleteries, venant de la Nouvelle-Angleterre ; ce dernier séparé depuis deux jours d'une flotte de soixante voiles, escortée par deux vaisseaux de guerre anglais, l'un nommé *le Sans-Pareil*, de cinquante pièces de canon, et l'autre *le Boston*, de trente-huit canons, mais percé à soixante-douze ; les habitants de Boston ayant fait construire ce dernier vaisseau exprès pour en faire présent au prince Georges. Il était chargé de très-beaux mâts,



Abordage du *Sans-Pareil.*

si cette pauvre jeune femme, en agissant de la sorte, n'avait pas cherché, puis trouvé le moyen d'éloigner ainsi Duguay-Trouin, dont elle était lasse ; car, hélas ! le cœur est changeant et mobile.

Enfin, amant tendrement aimé ou éconduit, Duguay-Trouin, après des dangers sans nombre, aborda la côte de Bretagne, à deux lieues environ de Tréguier ; de là il se rendit à Saint-Malo, et apprit en y arrivant que son frère aîné était parti pour Rochefort, où il armait le vaisseau du roi *le François*, de quarante-huit canons, à dessein de lui en conférer le commandement. Duguay-Trouin prit aussitôt la poste, se rendit à Rochefort, et trouva le vaisseau mouillé aux rades de la Rochelle, et tout prêt à mettre à la voile.

Ce fut avec ce vaisseau qu'il enleva à l'abordage, après un combat *de deux jours*, le magnifique vaisseau *le Sans-Pareil*.

On va lui laisser raconter cette prise en détail, pour des raisons que l'on dira plus tard, et que l'on concevra lorsqu'on verra que, lorsqu'il reçut un sanglant affront de la part de M. de Feuquières, capitaine des vaisseaux du roi, Duguay-et de pelleteries ; je m'informai avec grand soin de l'aire de vent où cette flotte pouvait être, et courus à toutes voiles de ce côté-là, j'en eus connaissance vers midi. L'impatience que j'avais de prendre revanche me fit, sans hésiter, attaquer les deux vaisseaux de guerre qui lui servaient d'escorte. Dans mes premières bordées j'eus le bonheur de démâter *le Boston* de son grand mât de hune, et de lui couper sa grande vergue : cet accident le mit hors d'état de traverser le dessein que j'avais d'aborder *le Sans-Pareil ;* cet abordage fut à l'instant exécuté et mes grappins furent jetés au milieu de notre feu mutuel de canons et de mousqueterie ; cela fut suivi d'un grand nombre de grenades que j'avais fait disperser de l'avant à l'arrière, que ses ponts et ses gaillards furent nettoyés en fort peu de temps. Je fis battre la charge, et mes gens se présentèrent à l'abordage ; mais le feu prit tout d'un coup à la poupe si vivement, que, dans la crainte de brûler avec lui, je me vis contraint de faire pousser vite au large. Dès que cet embrasement fut éteint, je raccrochai le vaisseau *le Sans-Pareil* une seconde fois, et le feu ayant aussi pris à ma hune et dans ma misaine, je me trou-

vai encore dans la nécessité de déborder. Sur ces entrefaites, la nuit vint, et toute la flotte se dispersa. Les deux vaisseaux de guerre furent les seuls qui se conservèrent et que je conservai de même très-soigneusement ; cependant je fus obligé de faire changer toutes mes voiles criblées et brûlées, tandis que les ennemis étaient de leur côté occupés à se raccommoder.

« Sitôt que le jour parut, je recommençai une troisième fois l'abordage du vaisseau *le Sans-Pareil;* mais, au milieu de nos deux bordées de canon et de mousqueterie, ses deux grands mâts tombèrent dans mes porte-haubans ; cet accident, qui le mettait hors de combat et hors d'état de s'enfuir, m'empêcha de permettre que mes gens sautassent à bord ; au contraire, je fis pousser précipitamment au large, et courus avec la même activité sur le vaisseau *le Boston*, qui faisait alors tous ses efforts

répondu qu'il me croyait plus brave qu'eux, et qu'il parierait de sa tête que je remporterais la victoire. L'Anglais indigné répliqua à celui-ci qu'il en avait menti, et l'autre lui ayant donné un soufflet, ils en étaient venus aux mains. Le Hollandais demeura le vainqueur et vint dans le moment me raconter son combat, en me demandant en grâce de faire monter son adversaire sur le pont, afin qu'il vît de ses propres yeux ces deux vaisseaux soumis et qu'il en crevât de dépit. En effet, je l'envoyai chercher; il faillit en devenir fou quand il eut vu *le Sans-Pareil* et *le Boston* dans le pitoyable état où je les avais mis ; il se retira, jurant comme un païen et s'arrachant les cheveux.

« Cependant j'eus une peine extrême à pouvoir amariner ces deux vaisseaux ; ma chaloupe et mon canot étaient hachés, et il survint un orage qui nous mit en très-grand péril par le



L'Anglais indigné répliqua à celui ci qu'il en avait menti, et l'autre lui ayant donné un soufflet, ils en étaient venus aux mains.

pour s'enfuir. Je le joignis, et, m'en étant rendu maître en peu de temps, je revins sur son camarade qui, étant ras comme un ponton, fut obligé de céder.

« Ces deux vaisseaux étant soumis, un Hollandais, capitaine d'une prise que j'avais faite peu de jours auparavant, monta de notre fond de cale sur le gaillard pour venir m'en faire compliment; il me dit d'un air joyeux qu'il venait aussi de remporter une petite victoire sur le capitaine de la prise anglaise qui m'avait donné avis de cette flotte, et qu'étant descendus tous deux ensemble au fond de cale, un moment avant notre combat, l'Anglais lui avait dit : — « Camarades, réjouissons-nous, vous serez bientôt en liberté ; le vaisseau *le Sans-Pareil* est monté par un des plus braves capitaines de l'Angleterre, qui, avec ce même vaisseau a pris à l'abordage le fameux Jean Bart et le chevalier de Forbin; son camarade est aussi bien armé et bien commandé, ayant fortifié leur équipage de celui d'un vaisseau anglais qui s'est perdu depuis peu sur la côte de Boston, et ce vaisseau français ne saurait jamais leur résister longtemps. » — Le capitaine hollandais m'assura qu'il lui avait

désordre où nous avait mis un combat si long et si opiniâtre. Le capitaine et tous les officiers du vaisseau *le Sans-Pareil* furent tués ou blessés, et l'on m'apporta les brevets de MM. Bart et Forbin, depuis chefs d'escadre, qui avaient été ci-devant pris par ce même vaisseau. Je perdis en cette occasion près de la moitié de mon équipage ; la tempête nous sépara les uns des autres ; M. Boscher, mon cousin germain, qui était mon capitaine en second et qui s'était fort distingué dans ce combat, se trouvant à bord du *Sans-Pareil*, fut obligé de faire jeter à la mer tous les canons de dessus son pont et ses gaillards ; et, quoiqu'il fût sans mâts, sans canons et sans voiles, il eut l'habileté de sauver ce vaisseau et de le mener dans le port Louis. Le vaisseau *le Boston* trouva après la tempête quatre corsaires de Flessingue qui le reprirent à la vue de l'île d'Ouessant, et ce fut avec bien de la peine que je gagnai le port de Brest avec mon vaisseau démâté de ses mâts de hune, d'artimon, et tout délabré.

« Le feu roi Louis le Grand, attentif à récompenser la vertu militaire, voulut après cette action m'honorer d'une épée ; je

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

la reçus avec une lettre très-obligeante du ministre de la marine, qui m'exhortait à mettre mon vaisseau en état d'aller joindre M. le marquis de Nesmond aux rades de la Rochelle ; j'obéis et ne perdis point de temps à me rendre à ma destination. »

On pense si cette prise était hardie et vaillante, et si elle effaçait glorieusement le souvenir de la captivité de Jean Bart et de Forbin, en enlevant le vaisseau qui portait leurs brevets, ce noble trophée si loyalement conquis et si précieusement conservé par les Anglais ; eh bien ! dans une lettre où Duguay-Trouin rend compte à M. de Pontchartrain des expéditions de sa campagne ; on vit que la jalouse rivalité qui aigrissait les officiers de la marine du roi contre les officiers armateurs ou corsaires était telle, qu'un des meilleurs capitaines de l'armée royale, M. de Feuquières, homme de cœur et de longue expérience, s'oublia pourtant jusqu'à menacer Duguay-Trouin de lui faire *donner la cale*, et ce, dans les termes les plus outrageants. La raison de cette incroyable brutalité était que Duguay-Trouin, ne voyant à ce vaisseau aucun signe extérieur de commandement, ne l'avait pas salué, le prenant d'ailleurs, à sa marche et à sa construction, pour un corsaire de Bayonne.

En vérité, quand on songe à la violence du caractère de Duguay-Trouin, à son courage immodéré, et à cette habitude de duels et de défis qui lui faisait à chaque instant mettre l'épée à la main, on demeure confondu d'admiration en lisant ces lignes extraites de la dépêche :

« Cette menace (il parle de *la cale*), si éloignée de ce que je crois dû à mon caractère, m'aurait fait tomber dans des mouvements qu'on ne peut sans honte refuser à l'honneur, si, toujours rempli de mon devoir, je n'avais, « tout couvert de « cet affront, fait précéder à mon honneur la soumission aux « ordres du roi en recevant de ses officiers, et sur ses vais« seaux, tout ce qu'on avait pu me dire de plus outrageant. »

Ce respect à la hiérarchie militaire est-il assez beau de la part d'un homme éprouvé comme l'était Duguay-Trouin ? d'ailleurs au moins *aussi capitaine* que son agresseur, aussi maître à bord du vaisseau qu'il avait enlevé, lui, à l'ennemi au prix de son sang, que l'était M. de Feuquières à bord du vaisseau que lui avait confié le roi ; mais, on le répète, et on aura occasion de s'y étendre plus au long, le respect pour la discipline, alors et si souvent dédaignée, était tel chez Duguay-Trouin, qu'il put lui donner un pareil empire sur son habituel et terrible emportement.

On ne peut qu'admirer la rare modération de Duguay-Trouin dans cette occasion, et attendre avec impatience le moment où cet intrépide marin pourra par de nouveaux succès noblement venger cette cruelle injure.

Maintenant on doit parler de plusieurs beaux faits d'armes particuliers qui se passèrent cette année : car il n'y eut point, en 1696, d'action générale; tout se passa en actions détachées.

En Ponant, M. de Nesmond eût pu remporter de grands avantages ; car il avait une escadre composée de six vaisseaux, onze frégates, deux brûlots, et l'ordre d'aller attaquer la flotte anglo-hollandaise et trois vaisseaux de guerre qui transportaient six mille hommes de Plymouth en Catalogne ; mais l'armement de M. de Nesmond n'étant pas prêt à temps, cette expédition échoua.

M. de Pontchartrain, avec beaucoup de bon sens d'ailleurs, donnait seulement avis aux armateurs des occasions où ils pouvaient attaquer les ennemis avec avantage, particulièrement en leur enlevant des convois : mais il les laissait les maîtres de choisir leurs croisières et de n'entreprendre avec leur escadre que ce qu'ils croyaient possible.

Par une mesure assez peu commune et qui prouvait combien les finances étaient obérées, M. de Nesmond eut la permission de faire construire à ses frais trois frégates de trente-six à cinquante canons. Les arsenaux du royaume lui fournissaient le bois, le fer, la mâture, la poudre, les canons et les boulets. M. de Nesmond n'avait à payer que la main-d'œuvre, qui lui devait être remboursée sur le cinquième des prises qu'il pourrait faire et qui de droit revenait au roi. M. de Nesmond s'engageait de plus à fournir les vivres des équipages et à payer leur solde selon que le roi la payait ordinairement. Dans le cas où ces frégates eussent été enlevées, M. de Nesmond était obligé d'en faire construire d'autres aux mêmes conditions, pour continuer et terminer la course.

A la tête de ces frégates, M. de Nesmond fit plusieurs prises considérables, entre autres celles d'un vaisseau anglais, au mois de mai, et d'une flotte anglaise richement chargée, revenant des Indes-Orientales, qu'il enleva presque tout entière, au mois de septembre, après avoir pris deux vaisseaux de guerre qui l'escortaient.

Les ennemis, étant supérieurs en nombre, empêchèrent la flotte de France de tenir la mer et bombardèrent les côtes de Saint-Malo sans opérer de grand dommage, malgré la machine infernale qu'ils tentèrent d'engager dans ce dernier port.

Mais pour revenir aux combats particuliers, un des plus beaux de l'année fut celui que livra M. Duchalard, avec deux vaisseaux, contre M. l'amiral Russell; ce terrible combat dura vingt-quatre heures, au bout desquelles seulement M. Duchalard, démâté, coulant bas d'eau, consentit à se rendre.

CHAPITRE LIX.

Pour ne pas interrompre l'ordre successif des campagnes de Tourville et de Chateaurenault depuis la révolution de 1688 jusqu'en 1692, et le récit des différentes actions particulières qui eurent lieu jusqu'en 1696, on a été obligé de suspendre la narration de la vie de Jean Bart que l'on a laissé à Dunkerque, en 1680, faisant un relevé de ses prises nombreuses et hardies, riant beaucoup des mensonges du vieux Sauret, en effrayant de ses visées guerrières la bonne Nicole, sa femme, qui ne pouvait s'habituer à cette pensée, que leur fils, le petit Cornille serait aussi corsaire un jour.

Alors âgé de trente ans, simple capitaine câpre, doué, il est vrai, d'une chaîne d'or par le roi, Jean Bart, bien que fort convaincu de l'extrême influence qu'il exerçait sur les armateurs de Dunkerque, était loin de prévoir à quel état de fortune et d'illustration il devait arriver un jour.

Alors toute son ambition, ainsi qu'il le disait lui-même, était de s'amasser, par la course, une fortune modeste, mais indépendante, afin de pouvoir vivre doucement une vieillesse paisible dans la maison de ses pères, allant de temps à autre visiter le presbytère de son digne cousin Nicolas, le vénérable curé de Drinkham, et de mourir enfin satisfait de voir son fils, Cornille Bart, capitaine de corsaire comme l'avaient été ses aïeux.

Malheureusement pour Jean Bart cette retraite obscure et tranquille, qui devait couronner toute une vie de hasards et de périls sans nombre, cette fin heureuse et oubliée fut un songe... et cela parce que le terrible mot de Bossuet : MARCHE !... MARCHE ! s'applique surtout avec la plus implacable vérité aux hommes que leur génie place hautement en évidence ; car, une fois hors du niveau de la multitude ignorée, ils cèdent à une force irrésistible ; alors les événements, la faveur, l'ambition, le point d'honneur, l'orgueil des familles et souvent le devoir, les emportent à jamais dans une voie rapide, glorieuse, magnifique, mais toujours ardente et tourmentée... Aussi ces grands hommes, dont l'instinct naïf tendait au repos, meurent-ils presque tous en jetant un regard de regret impuissant et désespéré sur ce dernier horizon de leur vie qu'ils avaient rêvé si pur, si calme et si serein.

Il en fut ainsi de Jean Bart : depuis 1680 jusqu'à l'époque dont il s'agit ici (1696), que de changements dans cette existence qui paraissait pourtant devoir être encore si longtemps, ou plutôt toujours, si uniforme dans sa simplicité, et dont l'avenir modeste semblait si prévu... On le répète, que de changements !... la femme de Jean Bart, Nicole Gontier, était morte, le vieux Sauret était mort, et l'herbe poussait déjà sur les degrés de l'antique demeure de Cornille Bart !

Mais aussi le jeune capitaine câpre de 1680 était devenu un des capitaines des vaisseaux du roi les plus comptés et les plus écoutés; il avait commandé plusieurs divisions; il était chevalier



Forbin

de l'ordre de Saint-Louis, allait bientôt être chef d'escadre, et, grâce à son nom déjà célèbre, son fils avait été reçu garde de la marine depuis deux ans. Ce n'était pas tout, une heritière, mademoiselle Marie Tugghe, d'une des meilleures familles de Dunkerque, ayant remplacé la pauvre Nicole, était devenue madame Bart et habitait avec son mari, que de nombreuses prises avaient enrichi, une belle, vaste et moderne maison, située dans la rue de Bar et sur le portail de laquelle le fils de maître Cornille aurait pu faire sculpter ses armes; car de récentes lettres de noblesse venaient de lui conférer ce blason : « Une « porte d'argent à face d'azur chargée d'une fleur de lis d'or de « concession, avec deux ancres de sable posées en sautoir; en « chef et en pointe un lion passant de gueules. »

On va voir d'ailleurs, par le récit des actions de Jean Bart, que de telles récompenses lui étaient dues de reste, et quels grands et véritables services il rendit à la France par ses fécondes et intrépides croisières dans les mers du Nord, parages qu'il connaissait mieux que pas un, y ayant, depuis si longtemps, navigué comme matelot, maître ou capitaine; parages dans lesquels il pouvait surtout faire un dommage énorme et irréparable au commerce anglais et hollandais, par cela qu'il savait de longue pratique et expérience toutes les époques accoutumées d'arrivage ou de départ des bâtiments marchands, ainsi que les routes et points de relâche qu'ils avaient l'habitude de tenir.

Mais, avant que d'entrer dans ces détails, il faut parler d'un nouveau compagnon d'armes que le destin de la guerre donna pendant quelque temps à Jean Bart; car, en vérité, tout semble suivre la marche singulière de la fortune de ce dernier. Ainsi, ce ne sera plus avec son brave matelot Gaspard Keyser qu'il courra sur l'ennemi, c'est avec M. Claude Forbin, comte de Janson, aussi capitaine des vaisseaux du roi.

Malgré ce superbe amatelottage, sans doute Jean Bart songea plus d'une fois à son brave et ancien camarade du *Canard doré*, et les impérieuses jactances de M. de Forbin, quoique toujours vertement et dûment rembarrées par Jean Bart, durent lui faire souvent regretter cette franche et brave fraternité d'armes qui l'unissait à Keyser.

Quelle est la cause de la rupture ou de l'événement qui sépara ces deux amis, ces deux frères, ces deux matelots? On ne sait; l'histoire est muette sur ce point. A partir de 1688, on ne voit d'autre trace de l'existence de Keyser qu'une prise faite par lui en 1689; puis, après, ce nom disparaît tout à fait dans l'oubli ou dans le néant.

Mais venons au nouveau matelot de Jean Bart.

Claude Forbin, comte de Janson, né le 6 août 1656, à Gardanne, près d'Aix, avait alors trente-huit ans; d'une fort ancienne et bonne maison de Provence, il était le cadet d'une nombreuse famille qui avait peu de biens; son père mourut jeune et au moment de le faire entrer au service : mais madame de Forbin, femme d'une grande et solide piété et qui désirait sincèrement de voir son dernier fils être d'église, s'opposa nettement aux projets posthumes de son mari, et força Claude Forbin de continuer ses études.

A peine âgé de quinze ans, ce dernier laissait déjà éclater les terribles emportements de son caractère bouillant et impétueux qui lui causa tant de chagrins cuisants et l'entraîna dans de si énormes et si irréparables fautes. On juge donc de sa colère, de sa rage, quand il se vit conduire chez un prêtre, homme d'une volonté ferme, calme et froide, et résolûment décidé de dompter cette espèce de poulain sauvage. Erreur! le prêtre n'y put rien; raisons, douceur, patience, remontrances, prières, menaces, privations et rigueurs, il employa tout et le tout en vain. Bref, les choses en vinrent à un point qu'un jour, irrité de l'opiniâtre mauvais vouloir et des insolentes reparties de Forbin, le prêtre, ne se possédant plus, s'oublia jusqu'à le châtier de sa canne... Dire que la canne, arrachée des mains du précepteur, lui fut à l'instant brisée sur le dos, serait superflu; puis Forbin s'échappa, alla trouver son frère aîné, qui habitait le domaine de Gardanne, et, sur le refus de celui-ci d'intercéder auprès de leur mère pour lui faire donner sa légitime et l'autorisation de se faire soldat, Forbin prend deux pièces d'argenterie, se sauve à Marseille, et là veut les vendre afin de se faire quelques fonds et de s'engager; mais l'orfèvre, reconnaissant les armes de la maison de Forbin, fait arrêter l'écolier, qui est ramené chez sa mère, mais non pas chez le prêtre, qui ne voulut plus jamais ouïr parler de cet abominable mécréant. Ce fut alors que Forbin fit ce trait de courage et de sang-froid raconté dans ses biographies. Un chien enragé parcourait, furieux, une rue d'Aix, Forbin se jette au-devant de l'animal, tend son chapeau à la gueule baveuse du chien, et tandis que celui-ci déchire et mord le feutre, Forbin lui plonge au défaut de l'épaule un couteau de chasse qu'il portait sur lui. Cette action, sans doute, était vaillante et brave, mais annonçait des dispositions très-peu cléricales; une autre aventure moins honorable pour Forbin : des blessures graves faites à un rival pour la possession de je ne sais quelle fille de bas étage, obligea de nouveau Forbin de fuir et de venir chercher asile à Marseille : il fut plus heureux cette fois, en cela que son oncle, M. le commandeur de Gardanne, capitaine d'une des galères du roi, se chargea de démontrer évidemment à madame de Forbin que son fils ne devait et ne pouvait jamais faire que le plus détestable serviteur de Dieu, et qu'il devait et pouvait faire, au contraire, un fort honorable serviteur de Sa Majesté en entrant dans le corps de ses galères. De guerre lasse, madame de Forbin consentit à tout, et son fils s'embarqua sous le nom du chevalier de Forbin. Plus tard, il fit la guerre de Messine, et, à la paix de 1678, il servit sur terre dans une compagnie de mousquetaires, commandée par un autre de ses oncles, M. le bailli de Forbin; mais ce naturel violent et intraitable ne put s'accommoder à la discipline de ce corps, que Louvois voulait rendre sévère et inflexible. Aussi Forbin quitta-t-il les mousquetaires, afin de rentrer au service de mer; pour ce faire, il se rend à Toulon, et là, se prenant malheureusement de querelle au jeu avec un autre gentilhomme, M. le chevalier de Gourdon, il l'appelle, et le tue en duel. Bien qu'on ne fût plus alors dans le fort des arrêts contre les duels, les parlements ne laissaient guère échapper d'occasions de faire peser leur autorité sur les gens d'épée quand la circonstance s'offrait; aussi s'émurent-ils si bien du duel de Forbin, qu'il fut obligé de prendre la fuite, que son procès fut instruit pardevant le parlement d'Aix, et qu'il fut condamné par contumace à avoir la tête tranchée; il fut heureusement gracié par lettres patentes entérinées au même parlement, et dues à l'intercession de son oncle M. le cardinal de Janson. Il fit ensuite la campagne d'Amérique, sous le comte d'Estrées, en 1678, et celle d'Afrique, sous du Quesne, en 1682 et 1683, comme lieutenant de vaisseau; il servit bravement, mais sans se placer pourtant hors ligne. Après ces campagnes, le roi lui donna le commandement d'une frégate de Rochefort, destinée à porter M. de Torcy, qui s'en allait à Lisbonne complimenter S. M. don Pedro sur son avénement au trône de Portugal.

A son retour, Forbin se trouva un des spectateurs, puis bientôt un des acteurs de cette impudente comédie, si connue d'ailleurs, que les ministres de Louis XIV, aidés du jésuite Letellier, jouèrent devant le grand roi, qui les crut de toutes les forces de son orgueil, si superbement bonasse, et de son hypocrite dévotion : il s'agissait de la prétendue ambassade, envoyée par le roi de Siam, pour rendre hommage à la splendide renommée du roi de France, qui avait percé jusqu'en ces lointains climats.

Or, d'ambassadeurs siamois, il n'y en avait pas; car l'ambassade et les présents qu'elle apportait au roi de France, tout avait péri dans un naufrage; mais de ce naufrage deux secrétaires avaient surnagé, telle était la fable : le vrai était que ces secrétaires étaient d'effrontés coquins endoctrinés par les ministres; que l'ambassade n'avait jamais existé, et que toute cette chimère avait été imaginée pour flatter la vanité du maître, qui se prit le mieux du monde à ce glorieux gluau. Quant à la part des jésuites dans cette farce digne de Molière, elle se composait du petit intermède chrétien que voici : « Le roi de Siam, touché de la grâce d'en haut, faisait demander au fils aîné de l'Église quelques douzaines de jésuites pour l'éclairer dans les mystères de la foi; » jésuites que Louis XIV dépêcha sur l'heure, avec une ambassade française. L'ambassade et les jésuites furent assez mal reçus; car le roi de Siam n'avait envoyé ni am-

bassadeurs, ni demandé de jésuites : mais comme il prit, après tout, cette mission pour un témoignage flatteur de l'estime du roi de France pour lui, il finit par la tolérer, mais par chasser les jésuites. Forbin, dupé comme tous ceux qui prirent part à cette expédition, en revint au bout de deux années, après des traverses sans nombre.

Ce fut donc au retour de ce malencontreux voyage que M. de Forbin trouva la guerre allumée en Europe, et qu'il servit avec Jean Bart.

Au physique, M. de Forbin réunissait toutes les qualités qui distinguent l'homme de guerre ; il avait un fort grand air ; il était vif, nerveux, alerte ; sa taille, souple et dégagée, était élégante, et il avait singulièrement réussi dans tous les exercices d'académie ; son teint brun, ses sourcils prononcés, son œil noir, fixe et hardi, sa lèvre haute et dédaigneuse, cadraient merveilleusement bien avec la roideur et l'imperturbable audace de son caractère, qui, loin de se modérer, était plus entier que jamais ; à cette impatience naturelle, poussée jusqu'à l'exaspération par la moindre contrariété, s'était joint un sentiment incurable d'envie et de jalouse rivalité contre tous les marins de son temps : en un mot, l'orgueil le plus insultant et le plus effréné pouvait passer pour de la modestie auprès du suprême mépris que M. de Forbin témoignait aux autres officiers du corps de la marine. Ainsi, Tourville était timide, Coetlogon fou, Chateaurenault stupide, Gabaret important, Langeron une caillette, Jean Bart un brutal, dont la grossièreté faisait tout le renom, et Duguay-Trouin un matelot insolent et ignare ; quant à lui, Forbin, il résumait l'essence de son merveilleux génie par ces mots : « Il n'y a que Turenne et Forbin « qui aient eu carte blanche en France, » faisant allusion à l'assez grande latitude d'opérations qui lui fut donnée, mais dont il abusa étrangement, ainsi qu'on le verra en son lieu, lors de sa campagne de l'Adriatique.

D'ailleurs, toujours en hostilité ouverte avec les ministres ; cassant, opiniâtre, et vain au dernier point de sa naissance, dont il pensait les écraser, il fallut toute la patiente douceur, l'imperturbable égalité d'âme, ou plutôt l'indifférence méprisante de M. de Pontchartrain aux folies de Forbin, pour qu'il ne le perdît pas cent fois et sans retour.

Avec cela, M. de Forbin se montrait plein de courage et de résolution ; insouciant, *son laisser-aller* dans le danger, si cela peut se dire, était peu croyable, et sa bouillante et souvent aveugle intrépidité lui valut plusieurs beaux et brillants faits d'armes ; il était de plus bon manœuvrier, s'entendait fort à la construction des vaisseaux, et partageait cette réputation avec M. le marquis de Langeron.

Quant à ses mœurs, une débauche, vilaine et outrée, lui faisait passer des mois entiers dans l'ombre avec la plus crasse et la plus honteuse compagnie. Sa cupidité était monstrueuse ; il aimait fort la chère grande et délicate et jouait avec énormité ; son esprit, s'il n'était pas obscurci par l'orgueil ou éteint par ces excès, brillait d'un éclat et d'un feu qu'on ne saurait dire, salé, plaisant, moqueur, enjoué, gai jusqu'à la folie, mais la plus aimable et la plus divertissante ; on ne se lassait point de l'entendre, et c'était à mourir de rire lorsqu'il parlait de son voyage de Siam. Fort indifférend d'ailleurs à toute sorte de culte, son irréligion et son impiété eussent scandalisé Desbarreaux. En voici un trait : — Pendant une nuit d'horrible tempête, sa frégate, démâtée, allait presque couler bas, envahie par une formidable voie d'eau, que n'affranchissaient plus les pompes, abandonnées par les matelots épouvantés qui, agenouillés sur le pont, invoquaient tous les saints du paradis ; ce voyant, Forbin les chargea l'épée à la main et leur cria : « Sainte « pompe ! f... maniez sainte pompe... il n'y a qu'elle qui puisse « vous sauver, misérables ! » Or, il fut écouté, et il faut avouer qu'en effet sainte pompe, vigoureusement maniée, sauva l'équipage.

Quand on se représente ce gentilhomme corrompu, dédaigneux et brelandier, toujours sur la hanche, mais d'ailleurs plein d'audace et brave marin, mis en contraste avec Jean Bart, simple, ordonné, et vivant en bourgeois paisible au milieu de sa famille après une course ou une croisière, malgré soi, l'esprit se plaît dans les mille suppositions que dut faire naître le rapprochement fortuit de ces deux caractères si distincts.

Malheureusement les documents contemporains sont muets sur les relations qui existèrent entre ces deux marins, à la réserve d'une scène énergique, mais fort brièvement racontée dans une lettre de M. Boursin à M. de Valincourt.

D'après cette lettre, en arrivant à Dunkerque, Forbin, avec sa suffisance et sa hauteur connues, avait commencé de prendre des airs fort sarcastiques avec Jean Bart (ceci se passait en 1688, avant leur première course) ; puis, encouragé par l'insouciance du corsaire, qui, fort de sa force et de sa conscience, avait peu remarqué les insolences déguisées de son nouveau compagnon de course, qui ne voulait rien brusquer pour *s'amuser de l'ours*, ainsi qu'il appelait Jean Bart, Forbin poussa les choses à un tel point, que M. Patoulet, intendant de la marine de Dunkerque et singulièrement des amis et des admirateurs de Jean Bart, lui ouvrit les yeux et le mit sur ses gardes.

Une fois prévenu, Jean Bart, qui avait beaucoup de bon sens et une grande finesse naturelle dans l'esprit, attendit son chevalier à sa première impertinence ; bien que gazée et fort entortillée, elle ne se fit pas attendre, et un groupe assez nombreux d'officiers en furent témoins.

Alors Jean Bart s'approcha de Forbin, en balançant un peu ses larges épaules, selon son habitude ; puis, ôtant sa pipe de sa bouche et secouant son fourneau vide sur son ongle afin de remplacer le tabac qu'il venait de fumer, le corsaire dit à Forbin, tout en chargeant nonchalamment sa pipe : — Sainte-Croix ! vous avez de l'esprit, monsieur, et moi je ne suis qu'un sot.

— Ah ! monsieur Bart !... ah ! — dit Forbin en ricanant et en saluant avec une humilité bouffonne.

Jean Bart, chargeant toujours sa pipe, ajouta : — Eh bien ! tout sot que je suis, je vais vous apprendre une chose, moi, monsieur.

— Avec vos conseils et vos leçons, monsieur Bart, je dirai certainement comme la devise de ce pauvre Fouquet... *Où n'atteindrai-je pas !...*

Jean Bart n'eut pas l'air d'entendre ce sarcasme, mais, ayant fini de charger sa pipe, il prit tranquillement son briquet, et en frappant la pierre il reprit avec un flegme qui démontait Forbin :

— Voyez-vous, monsieur, nous autres pauvres marins de Dunkerque, nous ne connaissons que deux allures : ou marcher ensemble et de conserve, comme de bons matelots... ou se voir franchement à contre-bord... M'entendez-vous ?

— A contre-bord !... peste ! mais voilà qui est merveilleusement neptunien et délicieusement marinier... monsieur Bart !

— Autrement dit, répliqua Jean Bart avec la même insouciance, en exhalant de sa pipe allumée deux ou trois énormes bouffées de tabac qui semblèrent scinder ses paroles ; autrement dit... être amis ou ennemis... se donner la main ou se f... franchement un coup de sabre... M'entendez-vous ?

— Parfaitement, monsieur Bart, dit fièrement Forbin, parfaitement, c'est une langue que l'on parle aussi bravement en Levant qu'en Ponant..., croyez-moi...

— Je vous crois, monsieur, et c'est pour cela que vous m'allez dire ici, sur l'heure et en homme d'honneur, ce que vous voulez que nous soyons : amis ou ennemis, et que ça finisse vite et tôt, parce que, voyez-vous, « je n'ai pas le temps, moi, « de m'amuser toute la journée à chercher les puces à vos « paroles. » (Hist.)

A cette vulgaire mais spirituelle et franche boutade, Forbin fit un mouvement qui trahissait la violence de son naturel, car un homme de ce caractère et de cette bravoure devait cruellement souffrir de refuser un défi ; pourtant il se contint, et, soit qu'il suivît une noble impulsion, soit qu'il réfléchît à ce que sa conduite avait eu jusque-là de tortueux et de peu loyal, en cela qu'au lieu de persifler Jean Bart à mots couverts, il aurait dû au moins l'attaquer en face, attaque que rien au monde d'ailleurs ne pouvait justifier, et dont il aurait supporté tout l'odieux, Forbin dit en lui tendant la main : — Je veux être votre ami et votre matelot, monsieur Bart, et, si vous le voulez

bien, j'en serai glorieux ; enfin, si mes paroles vous ont offensé, je les désavoue...

— Touchez donc là, monsieur..., voilà qui est fait, n'en parlons plus, dit Jean Bart en serrant avec cordialité la main que Forbin lui offrait. Puis il ajouta : — Une fois tous deux en haute mer..., vous verrez que le fils de mon père sait ce que c'est que d'être bon matelot.

. . . .

Malgré cette réconciliation, sincère du côté de Jean Bart, Forbin ne laissa pas, ainsi qu'on le voit dans ses Mémoires, d'attaquer Jean Bart autant qu'il le put.

Mais, malgré ces incriminations, il n'en demeure pas moins avéré que, dans leurs croisières et dans la hiérarchie morale des marins de ce siècle, si cela se peut dire, Jean Bart domina toujours Forbin de cette immense hauteur qui séparera toujours l'officier brave, chaleureux, mais sans large portée, du tacticien créateur et original, ayant un système à lui, un mode de marche, d'attaque et de retraite à lui, de l'homme de génie inventif, en un mot, qui sait et peut imprimer à sa manœuvre un caractère unique, saillant et tout particulier ; or, ainsi qu'on le verra en son lieu, tel était Jean Bart.

Car ce fut à la demande incessante et malheureusement trop longtemps négligée de Jean Bart, que M. de Pontchartrain se décida de former une division de course composée de frégates légères d'une marche supérieure, armées d'un équipage nombreux et aguerri, et destinées à ruiner le commerce des Hollandais et des Anglais. Ce fut, en un mot, sur les mémoires fournis par Jean Bart au sujet de ces armements, que les instructions des capitaines furent basées et les points de croisière déterminés : et on verra bientôt, par le relevé des prises et des rançons, quels furent les prodigieux résultats de cette combinaison stratégique.

Certes, cette course de corsaire paraît moins imposante que l'ample et magnifique évolution de Tourville, qui, donnant l'ordre du combat, développe avec un calme profond la ligne ou la courbe immense de sa grande armée navale, et plie ou étend d'un signe les ailes puissantes de ce *Leviathan*, pour étreindre l'ennemi de leur envergure de feu.

Mais s'il fallait être Tourville pour animer, pour donner le mouvement et la vie à ce majestueux corps qu'on appelle une flotte de guerre, il fallait aussi être Jean Bart, Jean Bart, le sublime corsaire, pour avoir conçu cette division de course, cette création à la fois une et complexe, hardie, alerte, vigilante, insaisissable, acharnée, harcelant sans cesse l'ennemi et lui échappant toujours par la vitesse de sa marche, l'intrépidité de sa manœuvre, et sa connaissance prodigieuse des courants, des marées et des bancs ; tantôt se séparant en atomes ardents qui, glissant et se croisant sur les mers, surprenaient et entraînaient les convois marchant isolés ; ou bien, enfin, se fondaient en un seul corps, uni, serré, sorte de terrible et foudroyant météore qui, traversant de haute lutte les plus nombreuses escadres avec le fracas et la rapidité du tonnerre, comme lui ne laissait, après qu'il avait passé... que ruine, débris et vapeur de soufre fumant sur les flots...

On le répète, cette gloire, cette création fut celle de Jean Bart, et, par cette pensée qui fut si féconde, il s'élève et se place à côté des plus belles et des plus mâles intelligences de son temps.

C'est peut-être ici l'heure d'éclaircir ce fait jusqu'à présent fort controversé : *Jean Bart savait-il lire et écrire?* S'il peut rester quelque doute sur la première question, il n'en reste évidemment aucun sur la seconde.

Nul des documents originaux, dépêches, mémoires ou lettres de Jean Bart, déposés aux différentes archives de France, ne porte d'autres vestiges de son écriture que sa signature au bas de ces pièces ; signature informe, illisible et nécessairement tracée de routine et à grand'peine, ainsi que le démontre le *fac-simile* que l'on en donne.

Il demeure donc avéré que le secrétaire de Jean Bart, son fils ou l'écrivain du vaisseau qu'il montait, rédigeait ordinairement ses dépêches d'après ses instructions, et que Jean Bart se contentait de les signer. Une autre preuve de ce qu'on avance ici, preuve bien secondaire, mais dont on pourra facilement s'assurer, c'est que la manière de ses dépêches n'est presque jamais la même, et qu'on n'y trouve pas cette homogénéité, cette unité si facile à surprendre même dans les styles les plus pâles et les plus vulgaires.

On va maintenant relater les différents combats de Jean Bart depuis 1680 jusqu'à l'époque dont il s'agit ici, 1696.

On a vu en son lieu qu'à la suite d'une conversation assez animée avec M. le maréchal d'Estrades, peu de temps avant le voyage du roi à Dunkerque, Jean Bart avait nettement annoncé qu'il servirait dans la marine militaire si on lui donnait le commandement d'une frégate, d'une flûte ou même d'un brûlot ; mais qu'il n'entendait pas naviguer comme second à bord d'un navire de guerre, préférant de beaucoup demeurer capitaine de corsaire.

Eclairé par les mémoires d'Hubert, intendant de la marine à Dunkerque, Colbert comprit trop bien tout le parti qu'il pourrait tirer de Jean Bart, pour ne pas accéder à sa demande ; aussi l'année suivante, 1681, lui fit-il donner le commandement de deux frégates, l'une de trente et l'autre de dix-huit canons, pour courir sur les pirates de Salé.

Jean Bart n'était pourtant alors que lieutenant de vaisseau, et il est l'unique officier de ce grade qui, à cette époque, ait été chargé d'une telle mission.

Jean Bart partit donc de Dunkerque le 17 avril 1681, et rencontra le 30 juin, vers les côtes de Portugal, deux pirates saletins de vingt et vingt-quatre pièces de canon ; il les chassa aussitôt ; mais l'un, ralliant une escadre anglaise, alla se mettre sous la protection de ce pavillon, tandis que l'autre fit toutes voiles vers les côtes d'Algarve ; Jean Bart le poursuivit en le canonnant et le força de s'échouer. Ce saletin était monté par cent trois Maures, qui gagnèrent la terre et furent pris par les habitants et gardés esclaves. Jean Bart les envoya réclamer comme forçats destinés aux galères du roi ; mais il lui fut répondu qu'on ne pouvait les lui rendre que sur un ordre du prince régent. Jean Bart dépêcha alors à Lisbonne son lieutenant, qui, après une conférence avec M. d'Oppède, ambassadeur de France dans cette résidence, obtint les ordres nécessaires pour faire amener les Maures à Lisbonne, où Jean Bart les vint prendre. Il y avait parmi eux le fils du gouverneur de Salé et douze de leurs plus considérables habitants, dont on tira de grosses rançons. Après une croisière d'un an dans la Méditerranée, qui n'eut d'autre résultat, Jean Bart revint à Dunkerque. Pendant quatre ans il recommença de naviguer au commerce, explorant, pour le compte de ses armateurs, la Baltique et la Manche. Ce fut en 1686, le 14 d'août, qu'il fut nommé capitaine de frégate légère, et qu'il partit pour servir dans la Méditerranée avec M. d'Amblimont. Enfin, il revint à Dunkerque vers la fin de 1687, et n'y resta pas longtemps inoccupé.

La guerre étant imminente avec l'Angleterre, dès le mois de septembre 1688 Seignelay écrivait à l'intendant de Dunkerque :

« Le roi m'ayant ordonné, pour donner l'exemple dans cette occasion, de faire armer en course pour mon compte au commencement de cette guerre, nous voulons armer, M. Louvois et moi conjointement, un vaisseau à Dunkerque, et j'ai dessein d'en armer un autre avec M. de Croissy. Je suis bien aise de vous le mander de bonne heure, afin que vous choisissiez les deux meilleurs. Faites-moi savoir aussi qui vous estimerez plus capable de commander ces bâtiments. »

(*Bibl. roy. — Mss. Colbert*, 1688.)

L'intendant répondit nécessairement que personne ne pouvait mieux que Jean Bart être chargé de cette mission ; aussi un procès-verbal de prise (*Arch. du roy., E.* 1688, *six dern. mois*), du 26 octobre, annonce-t-il, un mois après, que Seignelay et Louvois avaient parfaitement placé leur confiance et leur argent ; en un mot, Jean Bart, commandant *la Railleuse*, frégate de trente canons, avait pris, après un long combat, la flûte hollandaise *le Cheval-Marin*, bien que la guerre ne fût pas encore déclarée à cette république ; car une particularité de cette prise, c'est qu'elle fut adjugée comme si la paix eût été

rompue avec les États-Généraux, le procès-verbal portant ce qui suit :

« Sa Majesté aurait ordonné que lesdites procédures seraient distribuées à chacun desdits commissaires par elle nommés, par arrêt du conseil du 20 octobre dernier, pour, à leur rapport, y être fait droit conformément à l'ordonnance de la marine de 1681, et lesdites prises adjugées « en cas que les vaisseaux « appartinssent à des Hollandais, de même que s'il y avait eu « une déclaration de guerre faite, de la part de Sa Majesté, « aux États-Généraux des Provinces-Unies avec les formalités « ordinaires. »

Ce fut dans ce combat que le fils de Jean Bart, François-Cornille Bart, alors âgé d'environ douze ans, et qui naviguait avec son père depuis deux années, vit le feu pour la première fois.

L'engagement fut court, mais terrible.

Ce jour-là, selon sa coutume, Jean Bart était à l'arrière, proche la barre du gouvernail, qu'il prenait souvent, et là attendait le moment d'ordonner l'abordage.

A ces côtés, le corsaire avait son fils.

La flûte hollandaise, armée en guerre, portait vingt-quatre canons en batterie. Préjugeant que Jean Bart la voulait aborder, elle ménagea son feu ; et, par une manœuvre rapide, après avoir feint un instant d'attendre *la Railleuse* en restant en panne, elle lui envoya toute sa volée, et fit servir aussitôt vent arrière...

L'effet de cette bordée, qui prolongea la frégate de Jean Bart de l'avant à l'arrière, fut fatal : onze hommes tombèrent morts ou blessés, et un boulet vint en ricochant se loger dans les caissons du couronnement, proche duquel étaient Jean Bart et son fils.

Ce pauvre enfant, en entendant siffler cet ouragan de fer, pâlit... comme en 1666 son père avait aussi pâli, lors de son premier combat sous Ruyter... puis, cédant à l'instinct involontaire de la conservation, l'enfant fit un pas comme pour fuir.

Jean Bart, qui le couvait d'un œil ardent... le vit... le saisit par le bras, et lui dit en riant :

— Ce sont les dragées de ton baptême de corsaire, mon petit Cornille. Ne te baisse pas pour les ramasser... il s'en trouvera d'autres...

L'enfant le regarda sans le voir ; sa vue était troublée, son teint blafard ; une sueur froide collait ses longs cheveux blonds à ses tempes, et ses genoux fléchissaient en se choquant...

Comme autrefois Sauret, Jean Bart eut aussi *peur* pour son fils, et pourtant la terreur de cet enfant était concevable : deux matelots mutilés étaient là gémissant à ses pieds .. et le troisième ne gémissait plus...

— Je te dis que ça n'est rien, mon petit Cornille, reprit Jean Bart en embrassant son fils avec tendresse et le faisant asseoir près de lui sur le banc de quart ; je te dis que ça n'est rien : ça n'attrape que des couards... et comme tu n'as pas peur ni moi non plus, ça ne nous regarde pas.

A ce moment, Peter Mall, le lieutenant de Jean Bart, lui vint demander s'il fallait tirer ; car la hollandaise, ayant viré, revenait sur *la Railleuse* serrant le vent.

— Non, sainte-croix ! non... qu'on soit paré pour l'abordage ; et, en attendant, ronge encore un peu ton feu, vieux Mall, attends ces buveurs de bière bord à bord, et, une fois là, envoie-leur ça... mais de près, à la dunkerquoise : « que la bourre « ferme le trou de la balle et lui serve d'emplâtre... » n'est-ce pas, mon brave petit Cornille ?... ajouta Jean Bart en serrant dans ses mains les mains glacées de son fils toujours tremblant.

A ce moment, la hollandaise, se trouvant à demi-portée de canon de *la Railleuse*, dévia un peu de sa ligne, et une nouvelle bordée de fer vint rugir dans les apparaux de la frégate, fit peu de dommage, mais emporta un second maître timonier qui assurait la drisse de pavillon du bâton de poupe.

Cornill Bart ne put surmonter sa terreur ; il se jeta sur le pont, en s'écriant :

— Grâce, mon père ! j'ai peur... je suis perdu !...

A cet accent nerveux, profond et insurmontable de l'effroi poussé jusqu'au dernier paroxysme, Jean Bart jeta un terrible et déchirant regard sur son enfant. En une seconde, mille idées contraires, furieuses, navrantes, désespérées, passèrent sur son large front comme des nuées d'ouragan... mais il fallait agir ..

Pendant que le malheureux enfant se cachait aux pieds de Jean Bart, sa frégate allait aborder l'ennemi, et son équipage l'observait en silence... Jean Bart prit alors un épouvantable parti : saisissant un bout de manœuvre et se faisant aider par Peter Mall, il releva son fils, et l'attacha au mât d'artimon... droit, debout, faisant face à l'avant ; puis, sautant sur le couronnement, il commanda : — Feu !... feu !... partout !...

La volée de *la Railleuse* partit à longueur de refouloir...

— Aborde ! cria alors Bart d'une voix tonnante ; et, au même instant, repoussant le timonier, il lui prit la barre, la mit toute dessous ; et, tournant la tête vers son fils, placé et attaché derrière lui, il jeta ses yeux sur lui avec une indicible expression d'angoisse et de honte...

Mais quelle fut sa gloire ! son enfant était encore pâle... mais il redressait fièrement sa tête, et son air fixe et hardi changea le regard d'abord si douloureux de son père en un regard de triomphe.

Le point d'honneur, la bravoure née, un moment abattus par le cri de la conservation, avaient repris bientôt leur noble niveau.

. . . .

En l'analysant de sang-froid, la résolution que prit Jean Bart dans cette occurrence semble à la fois folle, effrayante, sublime, et surtout empreinte de ce sauvage orgueil, de ce féroce amour-propre de l'homme brave qui aime mieux voir son fils mort que lâche. Mais si l'on songe à la nature intrépide de Jean Bart, à son religieux respect pour le nom qu'il portait, à ses idées sur la bravoure, à ce qu'il devait éprouver enfin en voyant son fils faillir ainsi à la vue de tout son équipage, en face de l'ennemi, on comprendra facilement qu'il ait pu et osé donner à son fils une aussi terrible leçon, leçon qui fut d'ailleurs suivie de la plus longue et la plus noble carrière militaire, ainsi qu'on le verra en son lieu.

. . . .

Cette parenthèse épuisée, revenons aux autres combats de Jean Bart.

Son nom, déjà si retentissant, devait acquérir bientôt un nouvel éclat. Son intrépidité, son expérience, et surtout sa décision si nette et si rapide étaient telles, que, s'il s'agissait d'une entreprise hasardeuse et téméraire, mais dont la réussite importait extrêmement, on s'adressait aussitôt à lui. La dépêche suivante de Seignelay en est une preuve évidente :

Six vaisseaux anglais et six frégates hollandaises croisaient dans la Manche, à la hauteur de Plymouth. Il fallait, malgré ces forces, transporter de Calais à Brest trente mille livres de poudre et autant de mèches et de plomb. Le danger habituel de la guerre se compliquait donc de celui de se battre, pour ainsi dire, sur un volcan... de faire feu sur l'ennemi ayant trente mille livres de poudre sous les pieds, et de traverser, avec ce formidable chargement, deux escadres d'une force si disproportionnée ; ce n'était pas tout, il fallait encore combattre sur la route les corsaires ou les bâtiments isolés que l'on pourrait rencontrer et les enlever. Qui charge-t-on de cette mission ? Jean Bart seulement, ainsi qu'on va le voir. Seignelay écrit au sieur Bart « qu'il y a à la hauteur de Plymouth six frégates « hollandaises commandées par le vice-amiral Vander-Putten, « et qu'il doit y avoir aussi six vaisseaux dans la Manche, afin « qu'il les évite *ou qu'il les enlève*. »

Voici cette dépêche, du 12 février.

Elle est de Seignelay à M. Patoulet, intendant de Dunkerque :

« Je vous ai écrit en diligence, le 7 de ce mois, d'armer la frégate *la Railleuse*, sous le commandement du sieur Bart, pour passer promptement à Brest les trente milliers de poudre qui sont à Calais, avec les trente milliers de plomb et de mèches. Il faut que vous joigniez à cette frégate *la Serpente*, commandée par M. le chevalier de Forbin. Ces deux bâtiments prendront les munitions ci-dessus et se rendront ensuite au Havre pour em-



Le fils de Jean Bart attaché au mât d'artimon.



Jean Bart

barquer celles que M. de Louvigny leur donnera. J'écris au sieur Bart « qu'il y a à la hauteur de Plymouth six frégates hol- « landaises, commandées par le vice-amiral Vander-Putten, et « qu'il doit y avoir aussi six vaisseaux anglais dans la Manche, « afin qu'il les évite. » Sa Majesté désire néanmoins qu'il donne chasse aux corsaires hollandais qui sont en grand nombre sur les côtes de France, et qu'il fasse en sorte d'en enlever quelques-uns. » (*Bibl roy. — Mss.*)

Jean Bart et Forbin partirent, et manœuvrèrent si habilement, qu'ils arrivèrent au Havre après avoir pris sur leur route deux bâtiments : Forbin, *le Roi David*, navire espagnol, chargé de bois rouge, le 25 avril ; et le même jour, Jean Bart, à la hauteur de Newport, un bâtiment espagnol de quatre cents tonneaux, nommé *l'Union*, chargé de poudre d'or, sacs d'argent et poivre.

Une fois arrivé au Havre, Jean Bart proposa à Seignelay un projet de campagne destiné à ruiner le commerce des Hollandais dans le Nord. Ce plan était basé, ainsi qu'on l'a dit, sur la connaissance pratique que Jean Bart avait de cette navigation et des arrivages des bâtiments de commerce ; mais Seignelay n'y consentit pas, et préféra d'employer Jean Bart à faire la course contre les Anglais et pour son propre compte, à lui Seignelay. Ce fut un grave malheur sans doute ; et l'intérêt public fut cette fois encore sacrifié à la cupidité particulière.

La dépêche de Seignelay, du 9 mai 1687, porte ce qui suit :

« J'ai examiné la proposition que fait le sieur Bart, par le « mémoire que vous avez apostillé, pour détruire le commerce « des Hollandais dans le Nord et dans la mer Baltique : » mais, comme les quatre vaisseaux que vous estimez devoir être armés pour y réussir sont destinés pour servir dans le corps d'armée, et que la dépense d'un armement tel que celui-là serait trop considérable, je ne juge pas à présent devoir suivre cette pensée ; et ce qui me détermine encore plus à prendre ce parti, ce sont les apparences presque certaines d'une rupture prochaine avec les Anglais, contre lesquels il y aura des choses plus utiles à faire. Dans cette vue, j'ai résolu de prendre aux deux tiers (1) pour mon compte la frégate *la Railleuse*, commandée par le sieur Bart, et *les Jeux*, par le chevalier Forbin, le bâtiment pris sur les Espagnols et la petite frégate que vous avez fait bâtir cette année. Je payerai la dépense de l'armement des *Jeux* et de *la Railleuse* du jour qu'elles auront commencé de courir sur les Anglais. Le succès de cette course dépendant de la diligence et de pouvoir être en mer au moment où la déclaration de guerre devient publique, et auparavant que les vaisseaux qui naviguent puissent en être avertis, il ne faut perdre aucun moment à exécuter les ordres que je vous donne. Je vous laisse *le tiers* (2) de cet armement et vous permets d'en disposer. Vous pouvez faire payer par le commis du trésorier des fonds des avances à faire par moi, et je les ferai remettre aussitôt que vous m'en aurez envoyé l'état.

« SEIGNELAY. »

Soit que Jean Bart et Forbin eussent réclamé contre cette volonté de Seignelay, qui les mettait, pour ainsi dire, à ses gages, soit que le roi eût préféré de leur donner une mission plus importante, ces deux capitaines furent chargés de convoyer jusqu'à Brest quatre bâtiments marchands.

Ils partirent donc du Havre le 20 mai. Étant le 22 dans la Manche, par le travers des Casquettes, ils rencontrèrent deux vaisseaux anglais, l'un de quarante-deux, l'autre de quarante-huit canons.

Jean Bart, commandant l'escorte, se décida aussitôt au combat, afin d'occuper l'ennemi pendant que les bâtiments qu'il convoyait s'échapperaient ; il se chargea du vaisseau de quarante-huit et ordonna au comte de Forbin de se joindre à lui, pendant que trois des navires marchands des mieux armés attaqueraient l'autre navire anglais. Puis Jean Bart, sans tirer un coup de canon, laissa porter en plein sur l'anglais, afin de l'aborder ; mais à ce moment le vent ayant malheureusement calmé lui fit faire un faux abordage, pendant que son lieutenant et une partie de son équipage se sauvaient lâchement dans une chaloupe qu'il avait mise à la traîne. Le chevalier de Forbin fut plus heureux : il aborda l'anglais à tribord et l'attaqua vivement. Sans doute que le plan de Jean Bart eût parfaitement réussi sans la défection de son équipage et si les trois navires marchands ne s'étaient pas enfuis au lieu d'attaquer l'autre anglais.

De la sorte, ce vaisseau se trouvant sans combattants vint ranger à longueur de refouloir les frégates de Bart et de Forbin, qui canonnaient l'autre escorte. Malgré le petit nombre de son équipage, Jean Bart, laissant Forbin, prêta bravement le travers à ce nouvel assaillant. Le combat fut terrible, et après deux heures de feu, Jean Bart et Forbin étant blessés, leurs frégates rasées, et cent quarante hommes de leurs équipages tués ou blessés, ils se rendirent.

Les Anglais perdirent tant de monde et surtout d'officiers dans cette action, que ce fut le bosseman du vaisseau de quarante-huit qui en prit le commandement vers le milieu du combat. Ce contre-maître, nommé Robert Small, fut fait capitaine de frégate par le roi Guillaume en récompense de ce beau combat.

Les vaisseaux marchands furent sauvés et arrivèrent à la Rochelle ; mais Jean Bart, Forbin et leurs frégates désemparées furent conduits prisonniers de guerre à Plymouth et enfermés dans un château fort qui donnait sur le bord de la mer.

Jean Bart avait été peu grièvement blessé ; Forbin l'avait été davantage ; au bout de onze jours de captivité le hasard le plus surprenant les vint délivrer. Un cousin de Jean Bart, Gaspard Bart, qui commandait un bâtiment de commerce hollandais, fut tellement désemparé par un coup de vent dans la Manche, qu'il fut obligé de relâcher à Plymouth ; là, apprenant que Jean Bart était prisonnier, il demanda et obtint facilement la permission de l'aller voir ; après trois visites de Gaspard Bart, un plan d'évasion était arrêté ; un chirurgien français, qui pansait Bart et Forbin, fut mis dans le secret, et quelque argent gagna deux mousses anglais qui servaient les prisonniers et les engagea à fuir avec eux. Au moyen d'une lime que Gaspard lui procura, Jean Bart scia les barreaux de la fenêtre de sa prison, et, vingt-deux jours après leur fatal combat, les mousses vinrent avertir Jean Bart qu'ayant trouvé un batelier ivre étendu dans son embarcation, ils avaient transporté l'ivrogne dans une autre et conduit son canot à l'abri d'une anse ignorée.

Le chirurgien, qui pouvait sortir par la nature de ses fonctions, fut chargé de faire porter des vivres, un compas, une boussole et des armes dans l'embarcation ; et le 12 juin, à minuit, par une nuit obscure et orageuse, Jean Bart, Forbin, le chirurgien et les deux mousses ayant détaché les barreaux de la prison, descendirent au moyen de leurs draps, allèrent joindre le canot et s'y embarquèrent. Au sortir de la rade, un bâtiment stationnaire les héla et les arraisonna ; Jean Bart, qui parlait parfaitement anglais, répondit qu'ils étaient pêcheurs... et, après quelques minutes, il prit le large.

La nuit était orageuse, le vent violent, et il fallait traverser toute la largeur de la Manche dans un canot, sans pont, sans voile et à l'aviron ; Forbin, étant encore souffrant de ses blessures, se mit à la barre, et Jean Bart et le chirurgien, relayés par les deux mousses, se chargèrent de nager.

Heureusement, le vent se calma quelques heures après leur départ, et les évadés arrivèrent enfin sur les côtes de Normandie, à un lieu nommé Harqui, à six lieues de Saint-Malo, deux jours et une nuit après leur départ de Plymouth.

On commençait en France à avoir une telle opinion de Jean Bart, qu'on voit par une lettre de Seignelay, du 4 juin 1689, que, ignorant encore l'évasion de Jean Bart, il s'occupait activement de l'échange de ce brave capitaine.

« J'ai reçu avec votre lettre, du 5 de ce mois, le rôle des prisonniers anglais qui sont à Dunkerque. J'écris à M. de Louvi-

(1) Une particularité assez curieuse, c'est que, sur le texte de la dépêche écrite par un secrétaire, il y avait d'abord *moitié* de l'armement, et que Seignelay, trouvant sans doute l'affaire de meilleure en meilleure, changea de sa main et écrivit *les deux tiers* à la place de la *moitié*.

(2) Même observation que ci-dessus.

gny de travailler de concert avec vous à l'échange des sieurs Bart et chevalier Forbin, mais surtout du sieur Bart, et il faut que vous vous entendiez avec lui sur ce sujet. Je lui marque qu'il peut faire offrir deux commis de la douane d'Angleterre qui ont été amenés à Dieppe ces jours passés, et, si cela ne peut réussir, Sa Majesté pourra donner un capitaine de navire de guerre hollandais. Comme Sa Majesté a été informée que les matelots de ces équipages qui sont revenus en France ont abandonné les frégates dans la chaleur du combat, elle a résolu de leur faire faire leur procès, et surtout aux officiers mariniers. »

Et dans une autre lettre, du 26 juin, Seignelay ajoute :

« J'ai vu ce que vous m'avez écrit sur le rapport que le sieur Bart vous a fait de la conduite du sieur de Guermont, son lieutenant, et des gens de son équipage qui se sont sauvés dans des chaloupes. Quoique le sieur Bart décharge ces derniers, il ne faut pas laisser de les faire arrêter. Quant au sieur de Guermont, il faut que vous m'envoyiez une déclaration du sieur Bart, sur laquelle Sa Majesté puisse connaître en quoi cet officier a manqué, afin de le faire châtier comme il le mérite. »

Ce fut à la suite de cette évasion, le 25 juin 1689, que Jean Bart et Forbin furent faits capitaines de vaisseau.

Peu de temps après l'évasion de Jean Bart, le 18 septembre de cette année, Seignelay écrivait à Dunkerque, avec une singulière naïveté d'intérêt :

« Le temps que les vaisseaux hollandais qui sont employés au commerce du Nord et qui ont été à Archangel et dans la Baltique retournent dans les ports approche, et comme la plupart sont richement chargés, j'estimerais fort avantageux d'armer un vaisseau tel que *l'Alcyon*, *le Capricieux* ou *l'Opiniâtre*, pour le joindre à quelques-unes des frégates qui font la course pour mon compte et l'envoyer dans les endroits que les Hollandais ont accoutumé de reconnaître, pour y croiser, ne doutant pas qu'ils y fassent beaucoup de prises. Examinez cette pensée avec le sieur Bart, et, s'il la trouve bonne, travaillez à l'armement de celui qui pourra être le plus tôt prêt. »

Le sieur Bart *trouva la pensée bonne*, et si bonne, que le procès-verbal des prises (du 25 mars 1690) porte que, « le 19 décembre 1689, commandant les frégates *l'Alcyon*, *le Capricieux* et *l'Opiniâtre*, étant ledit jour vers le Dogher-Banc, par le travers du Texel, il prit une flûte, *le Saint-Antoine* et *la Rose-Marine*, galiote chargée de soldats venant de Danemark et allant en Écosse au service du prince d'Orange ; que les 23, 24 et 25 du même mois de décembre, étant encore sur le Dogher-Banc, il prit trois dogres hollandais ; *le Mazter-Mullen*, *le Hibou de la mer*, *le Dursant;* qu'il a rançonnés l'un pour 1,600, l'autre pour 1,200, et le troisième pour 1,000 florins, argent de Hollande, et qu'ensuite il a pris un autre dogre, *le Hurt*, chargé de planches et de morues. »

Le 14 de cette même année, Jean Bart s'était remarié, ainsi qu'il a été dit, à mademoiselle Marie Tugghe, fille d'un avocat au parlement, et d'une des meilleures familles de Dunkerque.

En 1690, commandant *l'Alcyon*, Jean Bart fit la campagne de la Manche sous Chateaurenault, et aussitôt après la rentrée de la flotte dans les ports, après avoir embrassé sa fille Jeanne-Marie, née le 9 juillet 1690, il se remit en mer le 3 août, et prit, le 3 septembre, commandant *l'Alcyon*, à cinquante lieues au large des Sorlingues, un vaisseau portugais, nommé *la Notre-Dame-de-la-Conception*, après cinq heures de chasse.

Le 17 du même mois, toujours avec *l'Alcyon*, ainsi que porte l'extrait suivant emprunté aux archives du royaume ; « il prit, proche du Dogher-Banc, un bâtiment hollandais, nommé *le Coq*, venant de Moscovie, qu'il rançonna pour la somme de 5,000 livres. Le même jour il prit un bâtiment anglais nommé *la Résolution*, qui venait de Hambourg, chargé de bois, qu'il mit à rançon pour la somme de 250 livres sterling. Enfin les 18 et 19, étant à une lieue de l'île de Legligoland, il prit deux vaisseaux de Hambourg, nommés *l'Abraham* et *le Roi-Salomon*, qui venaient de la pêche de la baleine, et traita avec les maîtres, à raison de 21,000 livres pour *l'Abraham*, et de 18,000 livres pour *le Roi-Salomon*.

Le même jour et le 20, il prit encore quatre vaisseaux hambourgeois, qu'il rançonna de la sorte :

Le Soleil pour la somme de 7,000 livres ;
Le Roi-David pour 12,000 livres ;
Le Patriarche pour 12,000 livres ;
L'Espérance pour 9,500.

Le 24, il prit encore quatre vaisseaux hambourgeois venant de la pêche de la baleine; leurs rançons furent réparties ainsi qu'il suit :

L'Ours-Blanc pour la somme de 12,000 livres ;
La Mouche-Dorée pour 12,000 livres;
Le Vrai-Héros pour 3,000 livres ;
La Concorde pour 12,000 livres.

Le procès-verbal cité se termine de la sorte, et prouve le peu de part qu'avait Jean Bart à ces prises :

« Sa Majesté a confirmé et confirme ledit jugement du 6 novembre 1690, et, ce faisant, a confisqué à son profit lesdites douze rançons desdits bâtiments, et, en conséquence, ordonne que la somme de 131,250 livres à laquelle elles se montent sera remise, si fait n'a été, au commis ou trésorier de la marine du port de Dunkerque, pour être employée, ainsi qu'il lui sera ordonné, à la réserve du dixième appartenant au sieur comte de Toulouse, amiral de France. »

Signé Boucherat.

(*Archives du royaume*, 1690.)

Le 6 juin 1691, Madeleine-Françoise, seconde fille de Jean Bart et de Marie Tugghe, naquit à Dunkerque pendant que Jean Bart faisait la campagne de la Manche sous Tourville comme capitaine de *l'Entendu;* puis, aussitôt la campagne terminée, Jean Bart proposa à M. de Pontchartrain le projet qu'il avait déjà soumis à Seignelay : celui de créer une escadre du Nord destinée à inquiéter le commerce des Hollandais dans le Nord. Cette proposition fut enfin accueillie, et Jean Bart chargé de surveiller l'exécution.

La lettre suivante de M. Patoulet, intendant de Dunkerque, bien que fort simple, donne une idée de la témérité avec laquelle Jean Bart sortit du port de Dunkerque *le boute-feu à la main*, selon l'énergique expression de M. Patoulet.

A M. DE VILLERMONT.

A Dunkerque, le 26 juillet 1691.

En accusant, monsieur, la réception de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je vous donnerai avis du passage de l'escadre de M. Bart, cette nuit, à travers de trente-sept vaisseaux des ennemis, dont dix-huit ou vingt lui donnent à présent chasse, et, je crois, assez inutilement.

M. Bart a été près de quinze jours dans la rade sans que les ennemis aient jugé à propos de venir l'attaquer ; les vaisseaux de son escadre n'étant que de quarante pièces de canon (les plus forts), *ils sont sortis du port le boute-feu à la main*.

Je ne saurais bien vous dire la force des vaisseaux ennemis qui occupent les passes de cette rade; il y en a depuis soixante jusqu'à vingt-quatre canons.

Je suis très-parfaitement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Patoulet.

(*Bibl. roy. Collection Dangeau. Dunkerque.*)

En effet, les Anglais le chassèrent inutilement, car au point du jour il était hors de leur vue ; vers le soir, il aperçut six vaisseaux qui faisaient la même route que lui ; il les envoya reconnaître, et apprit que c'étaient quatre vaisseaux anglais richement chargés pour la Russie, escortés par deux vaisseaux de guerre dont l'un était de quarante canons, l'autre de cinquante. Il les serra de près pendant toute la nuit, attaqua le premier au point du jour, et, après une heure de combat, le fit amener, et s'empara facilement de l'autre navire de guerre et

des bâtiments marchands. Ces prises furent envoyées en Norwége ; peu de temps après il rencontra la flotte hollandaise qui revenait de la pêche aux harengs, escortée par deux vaisseaux de quarante; Jean Bart les attaqua, les enleva à l'abordage et prit plusieurs bâtiments de pêche.

Selon plusieurs biographes de Jean Bart, ce fut à l'issue de cette campagne qu'il fit à Louis XIV l'énergique peinture de sa sortie de Dunkerque. Le roi lui demandant comment il avait fait pour forcer ce passage malgré l'ennemi, Jean Bart prit, dit on, plusieurs courtisans, les rangea en ligne serrée; puis, se précipitant sur eux et les écartant à furieux coups de coudes, il dit au roi en se rajustant : — *Sire, voici comment j'ai fait pour passer à travers l'ennemi!*

Si cette anecdote n'est pas plus authentique que celle du fa-



Sire, voici comment j'ai fait pour passer à travers l'ennemi.

meux habit doublé de drap d'argent et des menaces faites à Pierre Gruin, trésorier de la marine, qui ne voulait payer la pension de Jean Bart qu'en argent, et que celui-ci l'obligea de payer en or en tirant son sabre ;

Si ces anecdotes, dis-je, ne sont pas authentiques, elles méritent de l'être, si cela peut se dire, car on y rencontre un grand cachet de vérité et surtout de probabilité fort conséquente du caractère bien connu de Jean Bart.

Ce fut aussi cette année qu'il se trouva, lors de la brillante affaire de Lagos, servir Tourville.

Enfin, le 19 août 1694, Jean Bart, nommé chevalier de Saint-Louis, reçut, un mois après, l'ordre de mettre à la voile, et soutint un mémorable combat contre l'amiral Hydes.

. . . .

En 1696, Louis XIV, voulant encore tenter quelque diversion en Angleterre, fit quelque semblant d'une nouvelle descente en faveur de Jacques II.

Jean Bart fut chargé de protéger ces opérations par sa croisière dans la Manche.

Ce fut comme commandant d'escadre que Jean Bart remporta un brillant avantage, le 17 juin, contre une flotte hollandaise, supérieure en force, qui venait de la mer Baltique.

A la suite de cette glorieuse campagne, Jean Bart fut nommé chef d'escadre. Ainsi se trouva réalisée cette prédiction du vieux Sauret, que *son jeune monsieur Jean* serait peut-être un jour amiral comme Ruyter. Voici les provisions de ce grade :

PROVISION DE CHEF D'ESCADRE.

Louis, par la grâce de Dieu, etc. Notre cher et bien amé le chevalier Bart, capitaine de vaisseau, nous a rendu, pendant plusieurs années, des services si importants, et les prises qu'il a faites sur nos ennemis avec tant de valeur et de bonne conduite ont été si utiles au bien de notre Etat pendant la cherté des vivres, qu'après lui avoir donné divers commandements d'escadres de nos vaisseaux dans les mers du Nord, dont il s'est acquitté avantageusement pour la gloire de nos armes, il est juste de joindre, aux fonctions de chef d'escadre qu'il a si bien remplies, la qualité et les avantages qui en dépendent : à ces causes, nous avons icelui chevalier Bart commis et commettons chef d'escadre de la province de Flandre à la place du sieur marquis de Langeron, que nous avons fait lieutenant général, pour, sous l'autorité de notre très-cher et bien amé fils Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, amiral de France, etc.

1er avril 1697.

(*Arch. de la mar. — Dunk., ray. n° 65.*)

Pour compléter ce qui eut rapport aux années 1696 et 1697 (moins l'affaire de Pologne, qu'on dira tout à l'heure), on doit parler de divers armements assez peu importants d'ailleurs,

mais qui démontrent toujours combien la démoralisation amenée par le mauvais succès de la Hogue fut fatale.

Louis XIV fit apparemment une nouvelle tentative pour le rétablissement du roi Jacques; on disposa des bâtiments pour effectuer une descente de vingt mille hommes, escortés par onze vaisseaux de guerre, commandés par M. de Gabaret : tout était prêt pour le débarquement à Calais, où le roi Jacques s'était rendu en personne; sa lenteur à débarquer, pour attendre le résultat de quelques intrigues qu'il formait en Angleterre, fit avorter cette expédition; on arrêta à Londres tous les gens suspectés d'attachement à Jacques, et, de longtemps, une pareille tentative fut regardée comme impossible.

La plus grande partie des vaisseaux étaient désarmés à Toulon, ce qui rendait les ennemis maîtres de la mer du Ponant; M. de Chateaurenault fut chargé de conduire à Brest une partie des vaisseaux du Levant, et, malgré trente-cinq vaisseaux anglais qui gardaient le détroit de Gibraltar, il leur déroba sa marche : car, selon ses instructions, toutes fort timides depuis l'affaire de la Hogue, il lui était ordonné de ne point risquer un combat inégal. Il remplit sa mission sans coup férir, et fut ensuite chargé d'aller, avec douze vaisseaux, prendre sous Cadix les galions espagnols qui venaient du Mexique : mais ils lui échappèrent, et cette entreprise demeura infructueuse, ainsi que le dessein d'attaquer une flotte hollandaise et anglaise dans le port de Saint-Ogne.

On parlait déjà des projets de pacification, que la paix de Ryswick confirma. M. de Pontchartrain, néanmoins, tourna ses vues du côté de la course, ainsi qu'on l'a vu. Il fit donner nombre de vaisseaux à des armateurs particuliers sous des conditions fort avantageuses. Il fournissait (on a omis de le dire à propos des croisières de Jean Bart), il fournissait les vaisseaux armés de canons, munitions, agrès, et soldait les officiers comme à la mer; les armateurs n'avaient qu'à pourvoir aux frais de la table des officiers, ainsi qu'à la solde et à la nourriture des équipages; le ministre n'exigeait en retour que le quart du produit net des prises, tous frais faits et déduits, et il consentait que le dixième dû aux équipages fût prélevé avant le quart qui lui revenait; cette mesure s'appliquait à toute somme qui serait au-dessous d'un million, et le trentième pour tout ce qui serait au-dessus; afin de mettre ces armements plus en honneur, il fit dire à tous les officiers corsaires qu'il les regardait comme s'ils étaient au service du roi, et il ordonna que, dans les rencontres à la mer, les plus anciens de ces capitaines commanderaient à ceux de la marine royale qui seraient d'un grade plus récent.

On a vu les inutiles tentatives de l'ennemi lors du siége de Dunkerque; les autres ne furent pas plus heureuses. On construisit des pontons à Saint-Malo, sur lesquels on établit des batteries pour défendre l'approche aux ennemis.

On fit aussi armer au Havre, à Morlaix et sur le cap d'Ortégal et de Pinas, à l'entrée de la Garonne, des bâtiments légers pour assurer le commerce des côtes. Les ennemis tentèrent une entreprise sur Belle-Isle, qu'ils jugèrent impraticable en y abordant; et ils firent jeter, sans plus de fruit, quelques bombes aux îles de Groaix, à Calais, à l'île de Rhé, aux Sables-d'Olonne. En Levant, on fit croiser le chevalier de Forbin et M. de Digoine, avec deux vaisseaux chacun, du cap de Gaëte au cap de Sardaigne, et quatre galères de Toulon à Marseille.

Le chevalier des Angers fut envoyé, avec six vaisseaux, croiser sur Porto-Rico, en Amérique, ainsi qu'on le verra dans l'histoire des flibustiers; il devait y attendre l'armadille espagnole, faire une descente à la Jamaïque, et en laisser le commandement au gouverneur de Saint-Domingue, dans le cas où il s'en pourrait emparer.

On engagea aussi les armateurs de Saint-Malo à faire quelques entreprises sur Surinam et à croiser à l'entrée du golfe de Mexique, vers les côtes de la Caroline, de la Virginie, de la Nouvelle Angleterre et de la Nouvelle-York, pour y faire des prises et obtenir des rançons.

Huit Français d'un bâtiment corsaire, forcés par le mauvais temps de relâcher sur les côtes de la Hollande, ayant été fusillés, contre le droit des gens, on menaça les Hollandais de représailles sur leurs prisonniers; mais on se contenta de les mettre aux galères.

L'année 1697, malgré les approches de la paix, les armements particuliers continuaient toujours et devinrent même plus considérables, parce qu'ils furent formés des débris des armées navales.

Un des plus importants fut celui de M. de Pointis, qui, ainsi qu'on le dira en son lieu avec douze vaisseaux que le roi lui confia aux mêmes conditions qu'aux autres armateurs, deux mille soldats embarqués en France, quatre cent cinquante que M. Ducasse, gouverneur de Saint-Domingue, lui fournit, et ce qu'il put assembler d'intrépides flibustiers, assiégea Carthagène, place extrêmement forte, appartenant aux Espagnols, la prit en trois semaines, en rapporta dix millions en or, argent et pierreries, sans compter ce qui fut pillé par les équipages. Avant de partir il fit embarquer l'artillerie de la ville, qui était considérable, et évita une escadre anglaise de vingt-quatre vaisseaux qui l'attendait au détroit de Babama, en combattit une de sept avec avantage, et rentra à Brest, le 29 mars, ayant perdu la moitié de son équipage.

M. Duguay-Trouin, qui était encore armateur de Saint-Malo, enleva, avec cinq vaisseaux corsaires, une flotte anglaise et hollandaise venant de Bilbao, escortée de trois gros vaisseaux de guerre qu'il prit à l'abordage et qu'il ramena dans le port avec dix vaisseaux marchands : ce fut pour ce beau fait d'armes que le roi le fit capitaine de vaisseau, ainsi qu'on le verra en son lieu.

M. de Nesmond, avec six vaisseaux de guerre, s'empara d'un convoi richement chargé, tandis que M. d'Iberville, avec quatre, prenait au Canada le fort de Nelson sur les Anglais.

En Levant, il y a eu fort peu d'armements.

Quelques bâtiments croisèrent seulement dans la Méditerranée pour mettre fin aux prises des corsaires qui enlevaient des bâtiments marchands jusque dans les rades de Gênes et de Livourne.

Enfin M. le comte d'Estrées fut envoyé avec tout ce qu'on put rassembler de vaisseaux et trente galères, commandées par le bailli de Noailles, au siége de Barcelonne.

CHAPITRE LX.

On a omis de dire en son lieu que M. le comte de Toulouse fut installé à la table de marbre comme amiral de France, le 27 novembre 1694, quelques jours après s'être fait recevoir au parlement en sa qualité de duc et pair de Damville, duché-pairie dont il avait obtenu du roi une nouvelle érection.

Fils de madame de Montespan et de Louis XIV, ainsi que M. le duc du Maine, M. le comte de Toulouse, né le 6 juin 1678, avait seize ans lorsqu'il prit possession de cette charge importante. Doux, modeste, froid, sérieusement et toujours occupé des choses de la marine, dont il était parfaitement instruit par les enseignements solides et étendus que lui donnait incessamment M. de Valincourt, secrétaire général de ce ministère, homme d'un rare et profond savoir en ces matières, ainsi qu'on a pu le voir par son *Traité des Prises*, rédigé pour l'éducation de M. de Toulouse.

Une fois amiral de France, ce jeune prince sembla redoubler d'application; et, voulant connaître toutes les parties du métier de marin, il assembla chaque jour près de lui une sorte de conseil d'instruction composé de quelques vieux officiers de marine, d'un constructeur, d'un pilote et d'un premier commis du ministère, pour s'éclairer de leurs lumières sur toutes les questions pratiques, théoriques et administratives de la navigation.

D'une bravoure calme et naturelle, M. de Toulouse avait accompagné, dès 1690, le roi, son père, aux siéges de Mons et de Namur; en s'exposant avec trop de témérité, il fut blessé à ce dernier siége. Somme toute, bien que d'une extrême jeunesse, ce prince, par sa droiture, son bon sens, sa fermeté, son envie de bien faire et sa rare et constante habitude de travail, annon-



Le comte de Toulouse.

çait devoir être, sinon un grand homme, du moins un homme d'un excellent esprit, juste, mesuré, brave et spécialement digne du haut poste qu'il occupait.

On verra plus tard, et surtout à propos du combat de Malaga, que, cédant malheureusement à de fâcheuses influences domestiques, M. de Toulouse ne tira pas tout le parti possible d'un premier et brillant avantage remporté sur la flotte anglaise, et que, dans la suite, l'incompréhensible jalousie de M. de Pontchartrain, successeur de M. son père au ministère de la marine, paralysa presque toujours les efforts que tentait ce prince pour sortir le corps de la marine des inextricables voies où il demeurait, et demeura d'ailleurs embourbé jusqu'à la mort de Louis XIV.

Avant d'exposer les négociations et les faits relatifs à la vacance du trône de Pologne, qui eut lieu en 1696, on doit parler ici de la mort d'un homme dont il a été bien souvent question dans le cours de cette histoire, de M. Colbert de Croissy, chargé des affaires étrangères depuis la disgrâce de M. de Pomponne.

Ce frère du grand Colbert mourut à Versailles le 29 juillet 1696. On a donné dans le temps assez de détails sur sa mission de 1666 auprès de M. l'électeur de Brandebourg et sur son ambassade en Angleterre lors du fameux traité de 1670, pour qu'il soit nécessaire d'y revenir bien longuement.

C'était un homme extrêmement rompu et habitué aux affaires, travailleur infatigable, d'un sens droit et mesuré, mais sans aucun agrément ni charme dans l'esprit ; il possédait, à la vérité, une rare et profonde habitude des hommes ; mais il mettait trop de brutalité dans les offres de corruption, qu'il brusquait maladroitement. Aussi faut-il dire que, si cette façon de procéder lui réussissait quelquefois auprès de gens ouvertement sordides et éhontés, le plus souvent elle heurtait ou effarouchait tellement ceux qui se piquaient de quelque semblant de probité ou qui étaient véritablement hommes de bien, qu'il perdait à l'avenir sur eux toute créance et tout moyen d'action. Sans aucune délicatesse de formes d'ailleurs, rude, grondeur, mais foncièrement honnête homme, malgré ses rares qualités privées, M. de Croissy fut un assez mince négociateur. On a vu autrefois qu'il fallut, malgré les instructions de l'habile de Lionne, les conseils de Turenne, l'insatiable cupidité du roi Charles, qu'il fallut, dis-je, que madame la duchesse d'Orléans se rendît en Angleterre avec mademoiselle de Kéroualle pour décider le bon Rowley à signer ce malheureux traité de 1670, qui causa depuis tous les malheurs de la fin du règne de Louis XIV. Enfin, on le répète, M. de Croissy ne possédait pas ce charme, cet attrait, ce *savoir-plaire*, en un mot, qui, joint à un esprit souple, sagace, insinuant et opiniâtre, aurait dû capter d'abord le cœur, puis la volonté du monarque auprès duquel il avait si longtemps résidé.

On a vu la correspondance de ce ministre; elle est souvent prolixe, toujours pénible et pesante à l'excès, sans aucun brillant, mais généralement exacte et suffisamment explicative et claire.

M. de Torcy, fils de M. de Croissy, eut le département des affaires étrangères en survivance de M. son père. Ce fut, dit-on, à propos de ce nouveau ministre, d'une si extrême jeunesse (il n'avait pas trente ans), qu'un favori du roi Guillaume, revenant de France, répondit à ce prince, qui lui demandait ce qu'il avait vu de plus remarquable à la cour de Louis XIV : « *Sire, j'ai vu l'amour au tombeau et le ministère au berceau;* » faisant allusion à l'âge de Torcy, de Barbezieux, et aux années de madame de Maintenon. — A quoi le roi Guillaume répondit : « *C'est ce qui vous prouve, monsieur, que le roi de France ne se sert ni de l'un ni de l'autre.* »

Louis XIV fut d'ailleurs si frappé du peu d'expérience que devait avoir M. de Torcy, qu'il mit pour condition à la nomination de ce dernier que M. de Pomponne, rentré aux affaires après la mort de Louvois comme ministre sans charge, lui donnerait sa fille et lui servirait de mentor dans le dédale des négociations. Pomponne y consentit. Peu de temps après la mort de M. de Croissy, le mariage se conclut, et M. de Torcy fut, en outre, pourvu de la charge de grand-trésorier de l'ordre du Saint-Esprit, que son père avait eu à la mort de Seignelay.

A bien dire, ce fut donc M. de Pomponne qui eut la véritable direction des affaires étrangères. Il donnait audience aux ambassadeurs, et conférait avec eux en présence de M. de Torcy, qui, n'ayant que la signature, accompagnait seulement son beau-père pour travailler avec le roi. M. de Torcy était d'ailleurs un homme sage, instruit, et ayant voyagé dans toutes les cours d'Europe, mais d'un esprit court et sans portée. Après cela, l'honneur, la droiture, l'équité, la vertu même.

Revenons maintenant aux négociations entamées pour la vacance du trône de Pologne, qui offrent un étrange spectacle de corruption et d'inconcevable cupidité, et donnèrent à Jean Bart l'occasion de montrer de nouvelles et merveilleuses preuves d'adresse, de courage et de supériorité de manœuvre, chargé qu'il fut de la difficile et périlleuse mission de conduire M. le prince de Conti à Dantzik, malgré la flotte anglo-hollandaise qui croisait aux environs de Dunkerque pour intercepter toute navigation dans les mers du Nord.

Le trône de Pologne s'était trouvé vacant en 1696 par la mort de Jean Sobieski.

La noblesse polonaise, ainsi qu'on le sait, s'était toujours réservé le droit de nommer et d'élire ses souverains, et, d'après ce qu'on va lire, on conçoit assez que l'observation de cette coutume ait été conservée le plus longtemps possible, car, pour les grands, c'était une chance souvent renouvelée d'embler une couronne, et pour les simples gentilshommes palatins ou castellans, c'était une occasion de lucre qu'ils désiraient voir revenir le plus souvent possible, les prétendants au trône répandant l'or à profusion pour se faire et s'assurer des créatures.

Or, rien n'est plus curieux que de suivre les différents cours de cette espèce de marché dans lequel cette fière nation mettait pour ainsi dire son trône à l'encan.

On va d'abord dire quelques mots des différentes maisons qui gouvernèrent successivement cet État.

Le fameux Jagellon, ayant politiquement embrassé le christianisme afin de pouvoir être apte à la candidature, réunit la Lithuanie à la Pologne, et ses descendants conservèrent la couronne, non par hérédité, mais par élection, jusqu'à la mort de Sigismond Auguste, qui périt au château de Knichin, en Lithuanie, vers 1572 : ce fut le dernier des Jagellons.

Henri de Valois, qui lui succéda l'année suivante, régna fort peu de temps, et faussa toutes les promesses qu'il avait faites pour assurer son élévation.

Étienne Battori, élu à sa place, mourut sans enfants.

Ce fut alors que la branche aînée de Wasa, par l'élection de Sigismond III, descendit du trône de Suède pour monter sur celui de Pologne ; mais l'alliance de ces deux grandes monarchies devint un sujet de guerre qui fit perdre aux Polonais les conquêtes qu'ils avaient faites sous le règne précédent.

Vladislas, fils de Sigismond, élu après son père, eut un règne des plus orageux, causé par la révolte des Cosaques et par la guerre de Suède.

Casimir, qui lui succéda, ne garda pas longtemps la couronne, qu'il résigna bientôt; et le roi Michel, son successeur, en perdant Kaminiek et la Podolie, mit la Pologne à deux doigts de sa perte. Ce fut alors, dans ce moment si critique, que fut élu le fameux Jean Sobieski. On le sait, ce prince, véritablement grand homme de guerre, sauva Vienne et l'empire par ses victoires contre les Turcs, mais ne reconquit pas pour cela les provinces perdues par la Pologne sous le roi Michel.

Enfin, Sobieski mourut d'apoplexie, le 17 juin 1696, à Villanow, près de Varsovie.

Ce fut donc à l'occasion de la mort de ce prince que les cours d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie nouèrent de mystérieuses intrigues pour traverser surtout l'élection d'un prince français.

On verra, par les documents cités plus bas, la marche habile et ténébreuse de toute cette diplomatie. On doit ici maintenant donner quelques détails sur les principaux acteurs de ces événements, à savoir, sur M. l'abbé Melchior de Polignac, ambassadeur du roi en Pologne, et chargé de toute la négociation,

puis, sur M. le prince de Conti, candidat de la France; car les faits relatifs à la reine de Pologne, à madame de Béthune, sa sœur, et aux candidats de l'empire, se trouvent amplement développés dans une sorte de journal de toute cette étrange négociation écrit par Louis XIV, M. le prince de Conti, M. l'abbé de Polignac, S. M. la reine de Pologne, M. de Torcy et Jean Bart.

Quant à M. l'abbé de Polignac, deux ou trois mots bien significatifs de ses contemporains doivent servir à faire connaître cet habile et rare négociateur.

Le pape Alexandre VIII, auprès duquel M. de Polignac fut envoyé, en 1689, avec M. le cardinal de Bouillon, pour conférer des quatre articles du clergé de France, disait à ce jeune abbé : « Je ne sais comment vous faites, mais vous paraissez « être de mon avis, et c'est toujours moi qui finis par être du « vôtre. »

Pendant cette même année, Louis XIV parlait ainsi de M. de Polignac en sortant d'une audience qu'il venait de lui donner : « Je viens d'entendre un jeune homme qui m'a toujours contre- « dit sans que j'aie pu me fâcher un moment. »

Peu de temps après, madame de Sévigné s'exprimait de la sorte à son sujet, en écrivant à madame de Coulanges : « C'est « un des hommes du monde dont l'esprit me paraît le plus « agréable; il sait tout, il parle de tout, il a toute la douceur, « la vivacité, la complaisance, qu'on peut souhaiter dans le « commerce. »

Puis Saint-Simon, avec cette admirable concision et ce langage si coloré qu'on lui sait, pourtraict ainsi M. l'abbé de Polignac : « C'était un grand homme, très-bien fait, avec un beau « visage, beaucoup d'esprit, de grâces, de manières, toute « sorte de savoir, la voix touchante, beaucoup de belles-let- « tres, ravissant à mettre les choses les plus abstraites à la « portée de tous, possédant l'écorce de tous les métiers, de « tous les arts; il butait toujours à toucher le cœur, l'esprit « et les yeux, véritable sirène, en un mot; vieilles, laides, jo- « lies, il avait gagné toutes les femmes de la cour, et sut char- « mer jusqu'aux austères ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, « pour se faire introduire chez M. le duc de Bourgogne. »

Enfin, parlant, dans le *Temple du goût*, du beau poëme de l'*Anti-Lucrèce*, écrit en latin par M. de Polignac avec une rare élégance et une merveilleuse pureté, Voltaire dit de ce prélat :

> Ce cardinal, oracle de la France,
> Réunissant Virgile avec Platon,
> Vengeur du ciel et vainqueur de Lucrèce.
> . . . .

Une pareille unanimité de louanges chez des gens si différents d'esprit, de position et de nature, ne permet donc pas de douter de l'excellent mérite de cet homme d'État.

D'une des plus anciennes familles de l'Auvergne, M. l'abbé Melchior de Polignac, né le 11 octobre 1661, au Puy en Velay, avait été, dès son enfance, destiné à l'Église. Bientôt les plus brillantes qualités se développèrent en lui; doué d'une extraordinaire facilité de travail, d'une mémoire immense, d'un esprit incroyablement précoce et hâtif, il eut de rapides et éclatants succès en Sorbonne, et le haut clergé commença dès lors de fonder de grandes espérances sur le jeune abbé.

Son goût pour les lettres et pour les sciences physiques et mathématiques était d'ailleurs extrême, et il les cultiva toujours avec une telle passion et une supériorité si généralement avouée, qu'il dut plus tard, bien plus à un véritable et haut talent qu'à sa position de prince de l'Église, l'honneur insigne de succéder à Bossuet à l'Académie française, et d'être élu membre de l'Académie des sciences.

Il est à remarquer que l'abbé de Polignac avait plusieurs points de ressemblance frappante avec M. le cardinal d'Estrées, dont il a été longuement parlé à propos des affaires de Messine et de Rome; c'était, avec peut-être plus de fond et de solidité, ce même besoin de plaire à tous et à toutes, et la rare faculté d'y réussir. C'était le même faste, les mêmes nobles et grands airs joints à une mine haute, séduisante et princière, qui imposait ou charmait selon qu'il fallait.

On vient de voir d'ailleurs par quelques traits cités combien M. de Polignac possédait cet art séduisant d'enchanter tout ce qui l'approchait, et cela jusqu'aux gens cruellement prévenus contre lui. De fait, jamais le manége de la femme la plus adroite et la plus raffinée n'approcha de l'adorable, délicate et persistante coquetterie, grâce à laquelle l'abbé de Polignac subjuguait tout le monde; joignez à cela le rare et prodigieux secret de donner pour ainsi dire de l'esprit à ceux avec lesquels il causait, par son tact exquis à choisir le terrain où il les savait à leur aise, et l'on concevra l'empire surprenant et l'irrésistible attrait que M. de Polignac exerçait autour de lui.

Malheureusement sous de si charmants dehors se cachaient une ambition effrénée et sans bornes, une avidité monstrueuse, une noire ingratitude et le cœur le plus sec, le plus personnel qui se pût rencontrer.

A cela venait se joindre une insurmontable habitude de flatterie courtisanesque, aussi effrontée qu'hyperbolique, autre point de ressemblance avec le cardinal d'Estrées.

Ainsi on a vu que M. d'Estrées disait à Louis XIV, qui se plaignait d'être édenté : — Eh! Sire, qui est-ce qui a des dents? Or, M. de Polignac n'était-il pas son pair lorsqu'il repondait au grand roi qui lui représentait avec obligeance, dans un voyage de Marly, que la pluie allait gâter son habit : « Sire, la « pluie de Marly ne mouille pas. »

Malgré ces lâchetés, ces faiblesses et ces misères, après tout si humaines, M. de Polignac n'en fut pas moins, on le répète, un des hommes les plus véritablement remarquables du dix-septième siècle, et on va voir, par sa correspondance diplomatique, avec quelle sûreté et quelle hauteur de jugement cet ambassadeur appréciait la position de la France et de l'Europe, relativement aux affaires de Pologne, et on admirera entre plusieurs sa longue lettre confidentielle à M. de Torcy, où l'on pourra singulièrement remarquer le nerf, la clarté, l'élégance du style de M. de Polignac, encore aiguisé par le sel et l'esprit le plus vif et le plus incisif.

Tous les historiens ont banalement et inconsidérément répété l'accusation portée par Louis XIV contre M. de Polignac, et l'ont rendu responsable et solidaire du mauvais succès de l'élection de M. le prince de Conti. M. de Polignac n'eut cependant aucun tort dans toute cette fâcheuse affaire; il assura, au contraire, l'élection de M. le prince de Conti, et sa seule faute fut peut-être de prendre avec les différents partis d'électeurs des engagements trop onéreux; mais, sans aucun doute, il voulait, avant toute chose, élever, ainsi qu'il le fit, M. le prince de Conti au trône, quitte à éluder ensuite l'exécution de ses promesses, ainsi que le faisaient d'ordinaire tous les rois élus. Malheureusement, M. de Polignac porta la peine de l'indifférence de Louis XIV à propos de cette couronne, et du mauvais vouloir de M. le prince de Conti, qui, répugnant extrêmement à se séparer de madame la duchesse de Bourbon, mit, malgré les avis réitérés de M. de Polignac, tant de lenteur et d'entraves à ce voyage de Pologne, que, lorsque ce prince arriva dans ce pays, l'électeur de Saxe, élu en même temps que lui, s'était assuré de l'armée et avait réuni presque tous les suffrages de la nation.

Sans s'étendre trop longuement à ce sujet, on doit donner quelques détails sur M. le prince de Conti, cette autre *sirène enchanteresse*, ainsi que l'appelait aussi M. de Saint-Simon.

François-Louis, prince de la Roche-sur-Yon et de Conti, second fils d'Armand de Bourbon, et neveu du grand Condé, était né à Paris en 1664, et avait trente-deux ans lorsqu'il fut présenté par Louis XIV comme candidat au trône de Pologne.

Par une conséquence naturelle de l'éloignement insurmontable que Louis XIV éprouvait pour les gens d'esprit et de grande sagacité, ce roi fut toujours en extrême froideur et malveillance avec M. le prince de Conti, qui, ne pouvant même obtenir un commandement dans l'armée, partit pour servir en Hongrie contre les Turcs, emmenant avec lui le fils de madame la comtesse de Soissons, l'abbé de Carignan, rebuté comme lui

par les dédains de Louis XIV, et qui fut plus tard si fameux sous le nom de prince Eugène.

Le roi, irrité de ce départ, enjoignit d'abord au prince de revenir en France, et, sur son refus, fit saisir ses lettres. Dans une d'elles se trouvaient de fort piquantes railleries contre Louvois, le *maître* du *maître*, y était-il dit. On pense si ce fut un nouveau motif de disgrâce; aussi, lorsque, après avoir vaillamment servi contre les Turcs, M. le prince de Conti revint en France, Louis XIV lui défendit de paraître à la cour; et ce ne fut que plus tard, à la demande expresse et réitérée du grand Condé mourant, qui adorait son neveu et le préférait de beaucoup à ses propres enfants, que le roi consentit à le pardonner: pardon bien illusoire d'ailleurs, car jamais M. le prince de Conti n'obtint de commandement en chef, et la froideur glaciale de Louis XIV contre lui ne fit pour ainsi dire que croître.

M. le maréchal de Luxembourg et le grand Condé tenaient pourtant dans la plus singulière et la plus haute estime les talents de M. le prince de Conti comme homme de guerre. Malgré la jeunesse de ce prince, souvent le maréchal de Luxembourg l'entretenait longuement pour le consulter sur ses idées stratégiques. Parfaitement élevé, M. de Conti était fort instruit en toutes sortes de matières, connaissait mieux que pas un l'historique et le militaire de toutes les guerres de l'antiquité, et avait poussé à un point rare l'étude des sciences mathématiques. Dans le peu de relations qu'il eut avec l'armée, il s'occupa fort et avec succès du sort des soldats, dont il était adoré; car c'était encore un de ces hommes qui vous emblaient l'affection de tous, depuis le soldat jusqu'au maréchal, et du charme desquels on ne se pouvait défendre.

Une preuve convaincante de ceci, c'est que, dans ce siècle si éminemment courtisan, où chacun s'exagérait si fort la moindre antipathie du maître, et bien que la cour ait eu mille preuves évidentes de l'éloignement de Louis XIV pour M. le prince de Conti, telle était cependant l'attraction que ce dernier inspirait, que, paraissait-il quelque part, on s'empressait de faire foule autour de lui pour recueillir avidement quelques traits de la conversation la plus spirituelle, la plus séduisante et à la fois la plus solide qu'il y eût peut-être alors, et on restait des heures sous le charme au risque d'attirer sur soi la colère du roi, de madame de Maintenon, de *Monsieur* et de Louvois, qui tous jalousaient ce prince jusqu'à la haine la plus violente.

Quant aux femmes, l'esprit et le naturel charmant de M. le prince de Conti, son impénétrable discrétion, sa magnificence, son exquise galanterie, sa rare élégance, sa haute et délicate politesse, les lui assuraient toutes; et, avant que d'être éperdument et constamment épris de madame la duchesse de Bourbon, on le supposa fort justement le héros d'une foule de mystérieuses aventures.

A ce propos « M. le prince de Conti, dit Saint-Simon, passant « pour être quelque peu Italien, fut accusé d'amour de plus « d'une sorte, et c'était un de ses prétendus rapports avec César. Quoi qu'il en soit, peu d'hommes furent plus heureux et « plus secrets. »

Que si l'on songe maintenant que ce prince était presque contrefait, qu'il avait les épaules trop hautes, le col penché, le rire niais, qu'il était d'un égoïsme sordide, courtisan avide, implacable ennemi, qu'on savait qu'il n'aimait rien, ne croyait à rien, ne respectait rien, et que, malgré tant de raisons de s'en éloigner presque avec effroi, il était impossible de ne pas le chérir et de ne pas se laisser entraîner dans l'atmosphère d'irrésistibles séductions qui l'entourait, on admirera davantage encore la merveilleuse et fatale puissance d'enchantement et d'attraction dont ce prince était si miraculeusement doué.

Le roi proposait deux candidats au trône de Pologne avant de nommer M. le prince de Conti et les sacrifices qu'il fit pour assurer l'élection de ce prince étaient ridiculement minimes (100,000 liv.), quand on songe aux exigences monstrueuses des électeurs. Ces deux faits démontrent suffisamment que le mauvais succès de cette entreprise ne fut pas dû à la malhabileté de M. de Polignac; et d'ailleurs une autre raison, toute personnelle à M. le prince Conti, ne vint-elle pas paralyser les incroyables efforts de l'ambassadeur de France pour lui assurer une couronne?

Cette raison était, on l'a dit, l'amour passionné de M. le prince de Conti pour madame la duchesse de Bourbon. On a répété souvent que la durée des plus longues et des plus vives amours se fonde sur les contrastes; la liaison dont il s'agit ici est un démenti ou une exception à ce dire absolu, car jamais peut-être deux natures ne furent plus semblables en toutes choses : même charme, même esprit, même attrait, même incurable égoïsme, même élégante et profonde corruption, mêmes goûts plus qu'étranges dans leur voluptueuse singularité.

Fille de madame de Montespan, madame la duchesse de Bourbon avait l'esprit moqueur et brillant de sa mère : « Bien « que sa taille ne fût pas parfaite de tous points, *sa figure*, « dit un contemporain, *semblait formée par les plus tendres « amours*. » C'était avec cela le caractère le plus égal et le plus enjoué qu'il se pût jamais rencontrer; jamais un moment de colère ou d'humeur, non par résignation ou bonté de cœur, mais par sa complète indifférence à tout ce qui émeut ou accable; accessible à toute joie, à tout plaisir, mais inaccessible au chagrin; libre jusqu'à la débauche, aimant la table avec excès, et, malgré sa passion pour M. le prince de Conti, ayant çà et là quelques obscures liaisons (aussi de plus d'une sorte) nées d'un caprice ou d'un écart d'imagination; recevant avec le plus superbe dédain les observations de M. le duc de Bourbon, qui, jaloux et étrangement sauvage, s'en permettait quelquefois; ce fut elle enfin qui, dit-on, répondit un jour à ce prince, en manière d'avertissement : « Songez que vous ne pouvez avoir de « Bourbons sans moi, et que moi je puis en avoir sans vous! »

On le répète, fut-ce l'attrait d'une corruption réciproque qui retint M. le prince de Conti et madame la duchesse de Bourbon dans la plus étroite et la plus indissoluble union? Cela est à croire, si l'on en juge surtout par la douleur profonde et cruelle qu'éprouva madame la duchesse lorsque M. le prince de Conti, cédant enfin après de si longues hésitations, se décida de partir, certain sans doute de voir son voyage rendu inutile par les lenteurs calculées qu'il y avait apportées.

Cependant, malgré son espoir de revenir bientôt, on ne saurait imaginer, dit-on, les inconsolables regrets, les larmes, le désespoir du prince, lorsqu'il lui fallut se séparer de sa maîtresse, et son ineffable joie lorsque, perdant enfin tout espoir de ceindre cette fâcheuse couronne de Pologne, il revint en France reprendre sa vie d'amour et de liberté.

Louis XIV, doutant de l'activité de M. de Polignac, lui adjoignit M. l'abbé de Châteauneuf comme négociateur sans caractère officiel.

L'abbé arriva donc le 1er avril 1697 sur les frontières de Pologne, et se rendit le 6 à Lowichz, où il vit le cardinal Radziouski. Ce cardinal lui confirma tout ce que l'abbé de Polignac avait écrit en France du bon état de sa négociation, et lui parla en même temps de la nécessité de faire approcher le prince de Conti de la frontière de la Pologne. La lettre de l'abbé de Châteauneuf, du 8 avril, portait ce qui suit:

« ... Il ne faut pas se flatter, dit-on ici, que M. le prince soit élu d'une commune voix; au contraire, il y aura non-seulement opposition, mais division; et, dans le temps que nous nommerons le prince de Conti, le parti de la reine de Pologne en nommera un autre, soit le prince Jacques ou l'électeur de Bavière, soit le duc de Neubourg ou de Lorraine, parce que, si elle ne pouvait conserver la couronne à l'un de ses fils, elle s'en consolerait en la mettant sur la tête d'un prince qu'elle pourrait épouser; le prince Louis de Bade n'est point aussi à mépriser : l'électeur de Brandebourg le porte avec chaleur, par complaisance pour le prince d'Orange; hors de tous ces princes, il n'y en a pas un qui ne soit ou en Pologne ou à portée de s'y rendre sans obstacle dans quinze jours; et il serait fort à craindre que le parti ennemi, qui sera sans comparaison plus faible que le nôtre, et par le nombre et par la qualité des partisans, ne devînt le plus fort par la présence d'un chef; et, si c'est le prince Jacques, il n'y a sortes de violences et de méchancetés où il ne se porte à la faveur du droit apparent que son élection, quoique schismatique, lui aura donné; au

lieu que, si nous pouvions montrer à la Pologne son roi légitime, la réduction de tous ces rebelles serait l'affaire d'un seul jour. C'est pourquoi, conclut le cardinal Radziouski, nous voulons soutenir le roi; or, il est indispensable que monseigneur le prince de Conti puisse se mettre à portée d'entrer dans le royaume quinze jours après l'élection, pour venir à la tête de ses fidèles sujets defendre ses droits contre les opposants; car, s'il n'y avait point d'opposants à craindre, bien loin de lui faire cette prière, nous le conjurerions, au cas qu'il fût sur la frontière, de s'en retourner pour recevoir, selon les lois, dans le lieu de sa naissance, une ambassade digne de lui et de la république. »

L'abbé de Châteauneuf, ayant joint ensuite l'abbé de Polignac à Varsovie et entretenu les principaux seigneurs qui s'étaient engagés à élever le prince de Conti, fut de plus en plus convaincu que le succès de cette affaire était immanquable; et, loin de désavouer rien de ce qui avait été promis avant son arrivée, il travailla d'un parfait concert avec l'abbé de Polignac à entretenir et à fortifier ses créatures en leurs espérances; il écrivit aussi lettre sur lettre à M. le prince de Conti pour l'engager à se hâter le plus possible, afin d activer par sa présence les efforts qu'ils faisaient en sa faveur; mais ce prince, qui, ainsi qu'on l'a dit, n'avait pas la moindre envie d'être roi, accumulait lenteurs sur mauvais vouloirs, de sorte que cependant un nouveau compétiteur s'était mis sur les rangs.

En un mot, ce qui s'était passé en Pologne dans les premiers mois après la vacance du trône avait inspiré à l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste, la pensée de prétendre aussi à cette couronne, et il avait depuis fait diverses démarches, mais très-secrètes, pour aplanir les obstacles qui pouvaient s'y rencontrer. La religion luthérienne, qu'il professait à l'imitation des électeurs de Saxe ses ancêtres, sous la protection desquels cette religion s'était introduite et établie en Allemagne au commencement du seizième siècle, était la principale difficulté que ce prince eût à surmonter, les lois du royaume de Pologne excluant du trône tout candidat qui ne ferait pas profession de la religion catholique romaine. Aussi avait-il fait passer à Rome, pendant le cours du mois de février de cette année 1597, le baron Rose, Suédois, pour sonder quelles seraient les dispositions de cette cour en sa faveur s'il prenait la résolution de renoncer au luthéranisme et d'embrasser la religion catholique romaine; cet officier, s'étant même procuré par ses ordres un entretien secret avec M. le cardinal de Janson, alors chargé des affaires de France à Rome, avait exposé au cardinal que l'électeur était moins uni avec l'empereur par inclination que par le desir d'acquérir de la gloire; qu'il donnait à Sa Majesté impériale onze mille hommes de pied et treize cents chevaux de bonnes troupes à des conditions peu avantageuses à son électorat, et que la cour de Vienne n'exécutait même pas; qu'ainsi il souhaiterait de pouvoir prendre des mesures avec le roi de France, pourvu qu'elles fussent sûres et qu'elles ne l'exposassent pas à la perte de ses États; que si la paix ne se faisait pas par la mediation du roi de Suède, Charles XII, et que ce prince voulût se mettre à la tête d'un parti pour y obliger les alliés, l'électeur de Saxe se joindrait à lui; et qu'en cas de paix, Louis XIV trouverait Son Altesse électorale plus portée qu'aucun autre prince d'Allemagne à entrer dans ses intérêts par un traité particulier; qu'outre plus de douze mille hommes qu'il avait en Hongrie, il avait encore dans ses États quatre mille chevaux et six mille hommes de pied, et qu'avec le secours de Sa Majesté, il en pouvait lever beaucoup plus.

Après cet exposé, le baron Rose était entré dans le point essentiel de son envoi à Rome; et, montrant au cardinal de Janson une lettre de créance de la main de l'électeur avec deux blanc-seings de ce prince, il lui avait confié sous le plus grand secret que l'un de ces blanc-seings devait servir à prendre des engagements avec Sa Majesté, au cas qu'elle voulût l'aider de son secours et de sa protection pour son élection à la couronne de Pologne, et que l'autre était pour promettre au pape (Innocent XII, Pignatelli) que, dès qu'il serait roi, il embrasserait aussitôt la religion catholique; que depuis quelque temps il se faisait instruire des principes de cette foi; qu'il commençait même à les goûter assez; mais que pourtant, sans une raison aussi forte que celle d'acquérir une couronne, « *il ne se risquerait pas dans ce changement, à cause de l'entêtement de ses peuples pour le luthéranisme.* »

Au résumé, le baron Rose avait ajouté que cette considération obligerait à demander deux choses avant qu'il agît pour le succès de ce dessein :

L'une, si Louis XIV aiderait de son secours et de sa protection l'électeur de Saxe pour parvenir à la couronne de Pologne;

La seconde, si le cardinal de Janson pouvait l'assurer d'un secret inviolable de la part du pape sur le changement de religion de ce prince.

Le cardinal de Janson s'était contenté de répondre qu'il ne pourrait lui rien dire des sentiments de Sa Majesté sur cette ouverture qu'après qu'il lui en aurait rendu compte et reçu ses ordres; et qu'à l'égard du pape, il était persuadé que Sa Sainteté, ayant beaucoup d'honneur et de religion, ne manquerait point au secret, surtout si elle le recevait en confession, mais que, comme Sa Sainteté serait obligée de le confier à ses ministres et à son nonce en Pologne, pour les démarches qu'il y aurait à faire, il serait bien difficile que ce secret demeurât caché.

Or, chose singulière, c'est que, malgre ces ouvertures si positives de M. Rose à M. de Janson et les depêches de ce dernier à M. de Torcy, M. de Polignac ne fut point prévenu par la cour des desseins de l'électeur de Saxe, qu'il était d'ailleurs très-loin de pénétrer. Aussi voit-on, par la lettre de l'abbé de Châteauneuf, du 3 juin, que, bien qu'on assurât l'abbé de Polignac et lui qu'il y avait un candidat caché, qui n'avait encore rien donné et qui se tenait en repos, tandis que de la part de la France on dépensait beaucoup (ce nouveau candidat voulant conserver son argent pour l'extrémité), M. de Polignac était persuadé que ce candidat caché, qu'on ne lui nommait pas, et qui devait, disait-on, se produire dans les derniers jours d'election, n'était autre que le prince Louis de Bade, et il n'entra aussi jamais dans sa pensée ni dans celle de M. de Châteauneuf que ce pût être l'électeur de Saxe.

Toutefois cet electeur avait continué d'agir avec autant d'efficacité que de secret, et il avait répondu le 4 juin à la lettre du cardinal Radziouski. Cette réponse était datee de Bade en Autriche, et portait ce qui suit :

« Comme Votre Eminence a voulu être assuree par moi-même touchant la religion catholique, je lui dis que l'affaire se pourrait achever de la manière que je pourrais être élevé sur le trône de Pologne : je ne ferais point de difficulté alors de professer la religion catholique; ce que je ne saurais faire avant, pour les grandes raisons qui ne peuvent être inconnues à Votre Eminence, et à cause desquelles je la prie de vouloir ménager l'affaire le mieux qu'il se peut. Voilà ce qui, je crois, suffira pour l'assurance de la religion, dont elle peut encore prendre plus exacte information par celui qui vous rendra celle-ci. »

Le cardinal Radziouski, ayant reçu cette lettre de l'électeur de Saxe, la communiqua aux principaux seigneurs de Pologne, et plusieurs s'en étant entretenus secrètement avec le chevalier Fleming, ce ministre sut leur inspirer des dispositions favorables pour l'electeur son maître.

L'élection du maréchal de la diète se fit dans ces circonstances; et étant le choix tombé sur le grand chambellan, l'abbé de Châteuneuf le manda au roi le 18 juin.

Dans la depêche suivante, MM. de Polignac et de Châteauneuf apprennent à Louis XIV l'exaltation de M. le prince de Conti au trône et la scission que cette élection occasionna, en cela que, pendant que les partisans de France nommèrent ce prince, ceux de Saxe nommerent l'électeur de cette principauté.

Cette dépêche offre un curieux tableau de toutes les intrigues et de l'aspect animé du camp de la diète, où plus de cent cinquante mille cavaliers sont assemblés pour delibérer, et auxquels chaque pretendant fait les offres les plus pressantes et les plus positives. On verra par cette depêche qu'un assez bon

nombre de seigneurs polonais acceptaient également de l'argent de tous les candidats.

« .... C'est avec beaucoup de joie que nous apprenons l'élection de monseigneur le prince de Conti; nous l'aurions souhaitée plus tranquille; car l'évêque de Cujavie s'est avisé de nommer, à la tête de son parti, M. l'électeur de Saxe roi de Pologne; mais le droit et les formalités acquises sont de notre côté. Je me contente de la simple nouvelle que je prends la liberté d'envoyer à Votre Majesté par mon secrétaire. »

Le lendemain, 18 juin, ils écrivirent à Sa Majesté une dépêche portant, ainsi qu'il suit, les détails de la nomination.

« Mardi dernier, tous les palatinats s'assemblèrent dans le champ électoral, au nombre de cent cinquante mille hommes. Le palatinat de Plosk fut le premier à crier tout d'une voix : *Vive Conti!* Il fut suivi de plusieurs autres, et en assez grand nombre pour que nos amis se crussent suffisamment autorisés à presser le cardinal de nommer, malgré les opposants, le reste étant partagé entre la maison royale, Neubourg et Lorraine; mais, pour ne rien faire contre la règle, qui est de ne nommer que le dernier jour, et dans l'espérance de ramener pendant la nuit ce qui nous manquait à gagner, il remit au lendemain.

« Cette nuit nous fut funeste; car le castellan de Culen, l'un de nos plus intimes confidents, s'adressa à nos ennemis qu'il savait être inflexibles pour nous, et traita en secret avec eux en faveur de Saxe, qu'ils acceptèrent d'abord par dépit de voir que notre faction avait détruit la leur, et par le mérite qu'ils se faisaient auprès de cet électeur en se déclarant les premiers pour lui.

« En effet, ils le proposèrent le lendemain : la nouveauté de ce candidat, inconnu jusque-là à la noblesse, fit d'abord voler son nom par tous les palatinats; on produisit une attestation de l'évêque de Javarin qui faisait foi que l'électeur son parent avait abjuré entre ses mains le dimanche dernier de la Trinité. Le nonce eut l'impudence, pour ne rien dire de pis, de fortifier encore cette attestation en certifiant par écrit que c'était la véritable signature de cet évêque, sans ajouter qu'il fallait d'autres preuves de conversion dans une matière si importante. Aussitôt on publia que Rome répondait de sa catholicité, que l'Église ne pouvait faire une acquisition plus considérable, qu'il y avait quelque chose de trop miraculeux dans une promotion si imprévue pour ne pas venir de Dieu.

« A cela se joignait l'artifice de nos ennemis, qui vinrent publier faussement que nos palatinats les plus zélés se déclaraient en sa faveur; enfin, nous le crûmes roi pendant six heures, d'autant plus que nous n'étions pas encore bien revenus de l'alarme que nous avions eue à son sujet dimanche.

« Mais nos amis, indignés de la trahison du castellan de Culen, qui se servait de M. de Saxe pour détruire M. le prince de Conti, au lieu de le garder en second, comme ils en étaient convenus, voulurent le tuer, et commencèrent à faire ouvrir les yeux à la noblesse sur la surprise qu'on lui faisait, et représentèrent que la première loi fondamentale du royaume était que le roi et la reine soient catholiques; que l'électrice est constamment calviniste, que l'électeur n'est tout au plus qu'un catholique occulte, et, par conséquent, impie, puisqu'il ne fait point profession de la foi dans un pays où il est absolu; que c'était une chose inouïe que parmi tant de candidats on prît un Allemand.

« La scission se forma là-dessus : vingt-huit palatinats ou terres se rangèrent d'un côté en faveur de monseigneur le prince de Conti, et nous n'attendions que le moment de sa nomination, lorsque nous apprîmes qu'elle était encore différée, parce que le cardinal la voulait unanime.

« On passa toute la nuit à cheval pour éviter la discontinuation, parce que la diète ne doit durer que six semaines. Nous perdîmes cette nuit-là une partie de quelques palatinats, parce que nous manquions d'argent et qu'ils en avaient; et les choses furent si balancées le lendemain, qu'on fut obligé d'en venir à une conférence où nos ennemis déclarèrent par leurs députés qu'ils étaient prêts à renoncer à la maison royale et aux Allemands, pourvu qu'on renonçât à monseigneur le prince de Conti; que c'était bien se mettre à la raison que de renoncer à sept candidats, tandis qu'ils ne demandaient que celle d'un seul. On apprit en ce moment la désertion du grand général Sapiha, dont la maison avait reçu de nous plus 80,000 écus, c'est-à-dire *quinze* au delà de ses capitulations, et qui était le seul que nous avions à opposer aux trois autres qui étaient contre nous; tous nos amis en furent consternés et songèrent aussitôt à Bade.

« Ils ne laissèrent pas, pour mettre les autres dans leur tort, de leur aller proposer M. de Bade, sachant bien que le castellan de Cracovie ne l'accepterait jamais, et, par cet artifice, ils détachèrent de lui quelques palatinats qui se réunirent aux nôtres, en sorte que, voyant que nous en avions vingt-neuf, on jugea qu'il n'était plus temps de différer la nomination.

« Les autres s'en aperçurent et demeurèrent fidèles à Saxe, parce que c'était le seul qui pouvait les soutenir par la facilité d'entrer bientôt dans le royaume avec des troupes, et l'évêque de Cujavie le nomma dans le camp avant que le cardinal commençât le sien dans le kolo, ce qui est une triple irrégularité de la part dudit évêque.

« Notre nomination fut suivie d'un *Te Deum* dans l'église Saint-Jean, et de la décharge de l'artillerie, en sorte qu'elle a été revêtue de toutes les formalités nécessaires.

« Voilà, sire, ce que nous avons fait, malgré l'opposition de trois généraux et l'infidélité du quatrième.

« Enfin, monseigneur le prince de Conti est élu par les trois quarts de la république, et l'autre quart, par pur désespoir, a élu un prince qu'on ne pouvait prévoir et qui peut opprimer la religion et la liberté.

« Votre Majesté jugera aisément que ce n'est pas sans peine que nous en sommes venus jusque-là, et qu'il a fallu bien des artifices pour persuader à nos amis la réalité des millions à Dantzick que nous avions destinés pour soutenir la scission et la prochaine arrivée de monseigneur le prince de Conti. Nous tâcherons de les retenir par cette même espérance et en empruntant de l'argent de tout côté; c'est un miracle si nous pouvons nous dispenser d'en venir à la preuve, et nulle impossibilité d'empêcher le couronnement de M. de Saxe, qui est aux portes du royaume, si nous n'avons pas de l'argent pour faire confédérer l'armée sous quelques-uns de nos chefs, puisque les généraux, comme je l'ai dit, sont contre nous. »

Mais, malgré son élection, M. le prince de Conti ne paraissant pas, l'argent promis n'arrivant pas non plus, le parti français, déjà faible, diminuait tous les jours. Cette dépêche de M. de Châteauneuf donne un état de la situation désespérée des ambassadeurs :

« ..... Nos amis sont en fureur, vous en savez les premières raisons : en voici de nouvelles :

« 1° Parce que le roi de Pologne, étant encore à Paris le 15 juillet, n'y voulait pas recevoir le titre de Majesté;

« 2° Qu'on y attendait une ambassade solennelle pour le faire porter, et que la scission fût apaisée;

« 3° Que le trente-huitième jour après l'élection nous ne soyons pas mieux garnis ni mieux informés que le lendemain.

« Là-dessus résolution prise entre eux de tout quitter sans donner du temps au delà de ce qu'ils avaient déjà donné, et par vengeance vous allez les voir devenir nos plus cruels ennemis. »

De plus, la dépêche de l'abbé de Polignac à Louis XIV, du 6 août, portait sur ce sujet ce qui suit :

« ..... Voici le quarantième jour que je remets mes amis dans le devoir; mais il m'est impossible de les y tenir davantage M. le cardinal Radziouski est désespéré, l'évêque de Plosk et les deux trésoriers ont absolument perdu toute espérance, voyant que, depuis le 11 juillet jusqu'au 19, on ne m'a pas écrit seulement une lettre qui parlât de l'élection, bien loin de parler du départ de Sa Majesté polonaise ni des remises.

« Ce silence, qu'ils prennent tous pour un oubli, pour un mépris et pour une espèce de renonciation à la couronne, les réduit à partir de Varsovie sans savoir ce qu'ils feront. »

Le courrier que Louis XIV avait dépêché à l'abbé de Polignac, le 30 juillet 1697, pour lui apprendre la résolution que le prince de Conti avait prise de se rendre au plus tôt en Polo-

gne, arriva à Varsovie le 14 août, et remit aussitôt la lettre de ce prince au cardinal Radziouski.

La dépêche de l'abbé de Polignac, du 16 août, à Sa Majesté, s'expliquait sur ce sujet de la manière suivante :

« .. .. Il était temps que ces lettres vinssent pour rendre le courage à ceux qui l'avaient presque perdu ; mais, comme elles ont, Dieu merci, produit un effet dans le moment, il n'y a plus à regretter que le temps qu'on a passé à les attendre et que l'on aurait employé fort utilement à suivre le plan de notre affaire, si nous avions eu le bonheur de les recevoir plus tôt. »

Ce fut alors que Jean Bart partit de Dunkerque, ainsi que le montre la dépêche suivante de M. de Boursin à Valincourt, qui lui annonce l'arrivée de M. le prince de Conti à Dunkerque.



Le cardinal Radziouski communique aux principaux seigneurs de Pologne la lettre de l'électeur de Saxe. — PAGE 462.

« A Dunkerque, ce 6 septembre 1697.

« C'est seulement pour vous dire, monsieur, que monseigneur le prince de Conti arriva hier ici, sur les quatre heures après midi, en bonne santé ; que tout était prêt pour son embarquement, quant à la marine ; mais, parce que 200,000 écus, qu'il fait conduire en or avec lui sur des surtouts, n'ont pu faire tant de diligence que sa personne, et n'étaient point encore arrivés cette nuit bien tard, et sans lesquels il ne veut point partir, avec raison, il n'est point encore parti ; mais, comme apparemment les surtouts arriveront entre l'heure de six heures du matin, qu'il est, et ce soir, s'ils ne le sont déjà, l'on ne doute point que ce ne soit pour cette nuit prochaine qu'il mettra à la voile, et que dans trois fois vingt-quatre heures il ne soit rendu où il doit débarquer, si le vent continue d'être aussi favorable qu'il est et de la force qu'il le faut ; en un mot, il est et se maintient à souhait. Ce prince porte encore, outre les 200,000 écus en espèces, pour un 1,800,000 francs de lettres de change sur Dantzick, et pour 600,000 de pierreries ; ainsi cela fait 3,000,000 encore : de sorte que tout cela, joint à sa personne et à tant de mérite, doit produire de bons effets, s'il peut arriver heureusement et à propos ; mais les ennemis sont beaucoup sur leurs gardes et fort alertes, et plus que jamais, ne doutant pas qu'ils ne sachent parfaitement tout ce qui se passe ici depuis trois jours ; en un mot, on a perdu bien de beau et bon temps ; cependant, M. Bart croit passer infailliblement, et que, s'il peut avoir seulement deux portées de canon devant les ennemis, il se moquera d'eux.

« L'on dit toujours la paix signée, du 31, entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande, et non avec l'empereur et l'Allemagne ; mais vous jugez bien qu'ils seront bien contraints de la signer aussi ; en tous cas, on dit que le prince de Conti a non-seulement refusé de signer, ne voulant pas se faire couper le cou, mais encore qu'il est parti pour s'en retourner à Vienne.

« Il me semble que vous êtes bien discret sur l'arrivée heureuse de M. de Pointis avec son escadre et ses richesses, après un combat contre cinq vaisseaux anglais, et que vous ne me dites plus rien.

« A demain le reste.

« Je ne suis pas moins que jamais votre très-humble et très-obéissant serviteur. »

M. de Pontchartrain avait ordonné l'armement de dix vaisseaux pour assurer le passage da M. le prince de Conti en Pologne ; mais, lorsque Jean Bart fut informé du but de l'expédition, il demanda qu'on désarmât les gros vaisseaux, et ne voulut que six frégates, parce qu'il se croyait plus sûr de sa manœuvre avec des bâtiments légers et bons marcheurs, ayant à traverser les flottes anglaise et hollandaise qui bloquaient le port de Dunkerque.

La mission que Jean Bart avait à remplir était si périlleuse, et son exécution dépendait tellement de son habitude de sur-

monter et vaincre les mille dangers ou basards d'une croisière, qu'il fut impossible de rien lui prescrire à ce sujet, et que M. de Pontchartrain ne lui donna pas d'instruction ; il lui envoya seulement une lettre du roi, qui lui ordonna très-succinctement de transporter M. le prince de Conti à Dantzick.

Ainsi qu'on vient de le voir, le prince arriva le 5 septembre 1687 à Dunkerque, et le 6, à minuit, le vent et la marée étant des plus favorables, Jean Bart mit à la voile.

La nuit était sombre, la mer assez grosse, et Jean Bart, attentif, surveillait la manœuvre, tandis que les canonniers, le boutefeu à la main, se tenaient près de leurs pièces dans la batterie, dont les sabords étaient soigneusement fermés.

Le 7, la légère escadre avait traversé un des points de croisière les plus dangereux de la mer du Nord ; le soir elle reconnut Ostende ; et le 8, vers les sept heures du matin, Jean Bart signala trois vaisseaux de quatre-vingts et neuf frégates croisant à la hauteur de la Tamise.

La figure impassible de Jean Bart ne trahit aucune émotion lorsque la vigie annonça, du haut de la hune, ces forces imposantes ; seulement il fit venir son fils, celui-là qu'il avait si rudement éprouvé en 1695, lui dit deux mots à l'oreille, et reprit sa longue-vue pour suivre la marche des ennemis, qu'on distinguait parfaitement au vent.

A ces quelques mots que lui dit son père, le fils de Jean Bart ne put retenir un tressaillement involontaire ; mais, sur un regard de ce dernier, il se remit et disparut par le panneau de la grand'chambre.

Pendant quatre heures la petite division de Jean Bart fut chassée par l'ennemi... Mai ce marin avait si bien et si savamment choisi les navires destinés par lui à cette périlleuse entreprise, que, étant tous d'une vitesse égale, pas un ne resta en arrière.

A une heure de l'après-midi, Jean Bart s'aperçut qu'il gagnait visiblement de marche les vaisseaux ennemis... Deux heures après ils étaient hors de vue.

M. le prince de Conti n'avait pas un moment soupçonné le danger, Jean Bart l'ayant assuré que les vaisseaux qu'il fuyait faisaient partie d'un convoi marchand ; mais, lorsque l'ennemi eut disparu dans la brume qui s'éleva, Jean Bart descendit dans la chambre où était le prince.

— Eh bien! monseigneur, lui dit-il, vous venez de l'échapper belle.

— Que voulez-vous dire, monsieur Bart?

— Je veux dire, monseigneur, que nous venons d'être chassés par trois vaisseaux de quatre-vingts et neuf frégates.

M. le prince de Conti fit un mouvement de surprise involontaire et dit : — Et ces vaisseaux, monsieur Bart?



Que dites-vous là, monsieur Bart ? s'écria M. le prince de Conti, en bondissant sur son fauteuil.

— Disparus, monseigneur; nous les avons gagnés de vitesse, et à cette heure il n'y a plus rien à craindre.

— Diable! monsieur Bart, mais s'ils nous avaient pris?

— Oh! monseigneur, je les défiais bien de nous prendre!

— Comment?

— Ah! sainte-croix, cela était impossible, monseigneur.

— Mais encore, comment cela était-il impossible?

— Parce que j'avais envoyé mon brave Cornille dans la sainte-barbe, une mèche allumée à la main, avec l'ordre de mettre le feu aux poudres dans le cas où nous aurions été amarinés.

— Que dites-vous là, monsieur Bart? s'écria M. le prince de Conti en bondissant sur son fauteuil, car il connaissait Jean Bart fort capable de faire comme il disait.

— Je dis ce qui est, monseigneur, car jamais je n'aurais voulu qu'on pût dire : — Jean Bart a laissé prendre M. le prince de Conti à son bord, vu que le roi m'avait ordonné de ne vous pas laisser prendre, monseigneur.

— C'est fort bien, monsieur Bart; mais je vous prie, je vous

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

ordonne au besoin, de ne jamais employer ce moyen pour m'empêcher d'être pris.

Jean Bart fit donc retirer à grand regret son fils de la sainte-barbe, et continua de veiller à la manœuvre de la division, qui arriva bientôt à Elseneur.

Le prince de Conti arriva à Dantzick le dernier jour de septembre. Plusieurs seigneurs polonais s'empressèrent aussitôt d'aller sur son bord lui offrir leurs services; et l'abbé de Polignac, s'y étant rendu aussi le 1er octobre, rendit compte à Louis XIV, le 5 octobre, de son entrevue avec M. le prince de Conti :

« ... De tous ceux qui se trouveront ici les premiers, le roi de Pologne a résolu de former un conseil avant que de recevoir l'ambassade, pour écouter leurs avis sur toutes les dispositions nécessaires; et, comme ce prince veut agir le plus rapidement qu'il sera possible dès qu'il aura mis pied à terre et qu'il aura commencé, il juge très-prudemment qu'il ne saurait mieux faire que de former, sur tout ce qu'il verra et entendra de ses plus fidèles serviteurs, un plan exact et proportionné, tant aux besoins de ses affaires qu'aux moyens qu'il a pour les soutenir.

« S'ils avaient été plus abondants, il n'y aurait eu qu'à distribuer au plus vite ce que les Sapieha demandaient pour mettre l'armée de Lithuanie en mouvement, pour confédérer celle de la couronne, et pour lever ces compagnies dans les palatinats dont j'ai souvent parlé; mais la crainte où est ce prince d'embrasser à la fois tant de choses qui entraînent de grosses dépenses, quoiqu'elles fussent décisives, l'empêche de s'y résoudre d'abord, sans avoir mesuré ses forces, et lui fait attendre l'avis du conseil pour choisir les expédients et courir au plus pressé.

« Il est certain que ceci ne se terminera pas sans guerre, l'électeur de Saxe étant trop embarqué pour céder, à moins qu'il n'y soit forcé. Ainsi Votre Majesté peut voir aisément, comme je pris la liberté de lui représenter par ma lettre du 6 août, qu'il faudra quelque chose de plus pour éteindre la scission qu'il n'aurait fallu pour accomplir simplement les promesses dans une élection paisible.

« J'aurai l'honneur de mander à Votre Majesté de plus grands détails dès que le conseil aura réglé toutes choses; et jusque-là je ne vois plus rien qui se puisse ajouter à ce que le roi de Pologne écrit à Votre Majesté ; ses lettres à tous les seigneurs de son parti ne manqueront pas de produire un très-grand effet. »

Une autre dépêche de l'abbé de Polignac, du même jour 5 octobre, portait de plus ce qui suit :

« ... Le roi de Pologne est encore à la rade, assez chagrin de ce que tous ceux qui sont venus le saluer, après les premières assurances de leur fidélité, lui demandent de l'argent, et qu'ils paraissent mécontents quand il ne leur en donne point. Cependant il fait bien d'en user ainsi ; car, avant qu'il eût mis pied à terre, il serait épuisé. Il emploie pour la guerre tout ce qui lui paraît d'une nécessité absolue; et, comme ses fonds ne sont pas grands, il craint, avec raison, que l'électeur de Saxe, fortifié par les troupes qui lui reviendront bientôt de la Hongrie, où l'empereur n'en a plus besoin depuis la défaite des Turcs, n'assemble une armée plus puissante et plus aguerrie que la sienne.

« A la fin de cette semaine, les députés de la diète générale nous en apporteront le résultat, et l'ambassade se fera dans les formes; ensuite on réglera les *pacta conventa*. »

Les choses se passèrent à la diète de Varsovie comme l'abbé de Polignac l'avait espéré, et voici ce que porte sur ce sujet sa dépêche à Louis XIV du 22 octobre :

« .... Le 18, la noblesse, en assez grand nombre, suivit le maréchal du Rokosz au kolo, et y fit tout de nouveau la proclamation du roi de Pologne, sans aucune contradiction.

« Ensuite elle ordonna l'ambassade pour inviter ce prince à prendre possession du royaume; une députation de plusieurs nonces pour former les *pacta conventa ;* une autre au grand chambellan de la couronne pour le prier de donner le diplôme des commissaires pour rendre compte de l'argent qui serait employé à la satisfaction des deux armées; enfin une ambassade à Votre Majesté pour la remercier, en premier lieu, de ce qu'elle avait bien voulu donner à la Pologne un prince de son sang si digne de régner; pour la supplier, en second lieu, de vouloir entrer dans l'engagement des *pacta conventa* du nouveau roi, comme Charles IX fit dans ceux de Henri III, et pour lui demander, en dernier lieu, tous les secours qui dépendront d'elle, afin de protéger la bonne cause et la liberté contre ceux qui la veulent opprimer. »

Voici la réponse que Louis XIV fit le 7 novembre à ces différentes lettres de l'abbé de Polignac :

« ... Toutes vos lettres me font voir beaucoup de lenteur dans les affaires de Pologne, et il ne paraît pas qu'il y ait encore de troupes assemblées auprès de mon cousin le prince de Conti; ceux qui le viennent trouver ne cessent pas cependant de lui demander de l'argent, sans qu'il soit possible de juger de l'utilité qu'il y aurait à le donner : ainsi j'approuve fort le parti qu'il prend de ne le distribuer que très à propos, de continuer à refuser le titre de roi, et de ne point s'engager à mettre tout à fait pied à terre avant que d'avoir des troupes suffisantes pour soutenir son entreprise et pour marcher contre l'électeur de Saxe, sans être obligé de l'éviter et de se retirer dans la Prusse en lui abandonnant le reste du royaume.

« Il est certain que je suis bien éloigné d'abandonner une affaire qui me cause autant de dépenses ; mais, avant que de m'engager davantage à la soutenir, il est nécessaire que je puisse juger du succès qu'elle aura, et si mon cousin le prince de Conti sera en état de se maintenir sur le trône de Pologne sans lui envoyer des troupes, comme l'on en demande présentement, quoique les Polonais eussent jusqu'à présent gardé le silence sur cette condition, dont l'exécution serait absolument impossible.

« Vous donnerez part à mon cousin le prince de Conti de la paix qui a été signée le 31 (la paix de Ryswick) octobre par mes ambassadeurs avec ceux de l'empereur et de l'empire. »

L'abbé de Polignac avait toujours compté sur les secours de l'armée de Lithuanie; mais, dans le temps qu'il y comptait le plus, il reçut à Mariembourg l'avis que les Sapieha, qu'on attendait avec tant d'impatience, ne venaient pas, et qu'après un conseil tenu à Grodno avec le grand trésorier de la couronne, qui s'y était rendu en diligence, ils avaient contremandé le starsnick de Lithuanie. Il l'écrivit à Louis XIV le 23 octobre, et lui marqua en même temps, au sujet du prince de Conti, ce qui suit :

« . . . Ce changement m'étonna fort; je le fis savoir bientôt à ce prince, qui a tenu là-dessus plusieurs conférences avec les sénateurs; ils n'ont su eux-mêmes que lui dire ; et, comme la saison fort avancée oblige l'escadre de Votre Majesté à quitter la rade en peu de jours, je crois ce prince résolu à s'en retourner avec elle, plutôt que de mettre pied à terre sans avoir de troupes réglées, ni une place de sûreté meilleure que Mariembourg, à moins qu'il ne reçoive de meilleures nouvelles. Le malheur est que le temps ne permet pas de longs éclaircissements sur ce qui vient d'arriver, ni le remède qu'on y pouvait apporter. »

Le prince de Conti prit en effet la résolution de faire mettre à la voile pour son retour en France, et ne différa son départ que de peu de jours pour attendre le vent. L'abbé de Polignac en explique les raisons à Sa Majesté par sa dépêche suivante, datée du 6 novembre, portant ce qui suit :

« ... La ville de Dantzick a poussé fort loin son insolence; après tout ce qu'elle a fait contre les officiers de l'escadre de Votre Majesté, et même contre le respect qu'elle doit au caractère dont il a plu à Votre Majesté de m'honorer, le roi de Pologne trouva bon que je parlasse au président, pour voir si la nouvelle de l'ordre que Votre Majesté a donné d'arrêter et de saisir tous les vaisseaux de cette ville, et le péril dont les bourgeois étaient menacés, ne la rendraient point plus sage. Le même jour que je lui en parlai, et pendant qu'il feignait d'ignorer de si grands excès, on maltraitait actuellement l'écrivain de l'amiral dans la ville.

« Enfin, le roi de Pologne jugea qu'il ne fallait plus laisser cette insolence impunie, et fit arrêter sept bâtiments appartenant à cette ville qui se trouvaient dans la rade.



Le prince de Conti.

« Ce matin, le magistrat, en représailles, a fait fermer les portes, et a retenu tout ce qui était trouvé de Français, parmi lesquels il y a quelques-uns de mes domestiques; ils ont aussi pris mes chevaux et mes chariots qui étaient allés chercher mes meubles. »

Ce fut le 9 novembre que le prince de Conti repartit de Dantzick pour repasser en France.

Voici la réponse que Louis XIV fit le 5 décembre à la dépêche de M. de Polignac qui lui apprenait le retour du prince :

« ... Monsieur l'abbé de Polignac, j'apprends, par votre lettre du 19 du mois dernier, que vous êtes auprès de Stettin, lorsque j'étais persuadé que vous reveniez avec mon cousin le prince de Conti : c'était le seul parti que vous aviez à prendre, et il était aisé de juger que vous n'auriez désormais aucun service à me rendre dans le voisinage de la Pologne. L'infidélité des Polonais s'est trop fait connaître pour m'engager désormais à leur donner aucun secours pour défendre leur liberté; il y a lieu de croire qu'elle sera bientôt opprimée par celui qu'ils ont appelé pour régner sur eux; mais je n'ai nul dessein d'entrer dans les divisions que l'on peut prévoir, avec beaucoup de raison, dans ce royaume. Je diffère cependant à m'expliquer de mes intentions jusqu'à l'arrivée de mon cousin le prince de Conti; et, comme l'expérience m'a fait voir le peu de fondements que je devais faire sur les avis qu'on m'a donnés jusqu'à présent de l'état des affaires de Pologne, c'est de lui seul que j'attends d'être éclairé de la vérité de toutes choses.

« Le seul ordre que j'aie à vous donner est de revenir incessamment dans mon royaume, de m'écrire aussitôt que vous y serez entré, et d'attendre sur la frontière que je vous fasse savoir mes intentions. »

Telle fut l'issue de l'affaire de Pologne. Il ressort évidemment, ainsi qu'on l'a dit, de toute cette correspondance, que, si la disgrâce de M. l'abbé de Polignac fut grande et complète, il la mérita peu; car la tiédeur de M. le prince de Conti, l'insuffisance des moyens mis à sa disposition par Louis XIV, le refus du payement des lettres de change, et enfin l'infidélité de plusieurs des partisans de M. le prince, que l'ambassadeur de France se croyait assurés, entravèrent et ruinèrent toutes les sages mesures qu'il avait prises.

Arrivé sur la frontière, M. de Polignac fut relégué dans son abbaye de Bonport. Il reçut la nouvelle de son exil avec calme et sérénité, car c'était un de ces hommes qui, ayant en eux une grande foi et créance, comptent toujours avec certitude sur le besoin qu'on doit avoir de leur capacité pour les tirer de toute mauvaise situation passagère.

Ce fut pendant cet exil, si peu mérité d'ailleurs, que M. de Polignac commença de travailler à son poëme de l'*Anti-Lucrèce*. On sait que l'idée première de cet ouvrage lui vint à propos d'une discussion qu'il eut avec le sceptique Bayle, ce dernier lui citant incessamment l'autorité de Lucrèce en matière de philosophie et de métaphysique. M de Polignac eut envie de lire cet auteur, et immédiatement après le désir de le réfuter, ce qu'il fit dans le magnifique poëme latin qu'on connaît.

Enfin, la paix dite de *Ryswick*, négociée pour la France par MM. de Harlai, de Créci et de Caillières, qui la traitaient depuis trois ans, fut signée à Ryswick, et mit fin à la guerre qui durait depuis 1689.

Le premier traité fut signé par la Hollande, le 20 septembre 1697, à minuit. Les traités de Munster et de Nimègue servirent de base à ce traité.

Le second fut signé une heure après avec l'Espagne. Il contenait la restitution des places prises en Catalogne; Luxembourg, le comté de Chimay, Charleroi, Mons, Ath, Courtrai, et tout ce qui avait été réuni par les chambres de Metz et de Brissac. La ville de Dinan fut aussi rendue à l'évêque de Liége, et l'île de Ponce au duc de Parme.

Le troisième traité, avec l'Angleterre, fut conclu le 21 du même mois, à trois heures du matin. Louis XIV s'engageait à ne point inquiéter le roi d'Angleterre dans la possession du royaume dont il jouissait.

Le quatrième fut enfin signé avec l'empereur, le 30 octobre. Tout fut réglé conformément aux traités de Westphalie et de Nimègue, et Fribourg lui fut rendu. Par ce traité, le duc de Lorraine fut rétabli dans ses États, ainsi que le duc Charles, son grand-oncle, en avait joui en 1670.

Mais, bien qu'on fût en pleine paix, on soupçonnait, avec raison, que la future succession d'Espagne allait devenir le texte d'une nouvelle guerre, et l'on faisait de part et d'autre de sourds préparatifs. Les intendants eurent les ordres formels de tenir prêts, dans les ports du Ponant, soixante-dix vaisseaux de guerre, dont huit du premier rang, douze du second, dix-huit du troisième, et le reste du cinquième et du sixième, avec les munitions nécessaires.

. . . .

Pour compléter l'examen des documents qui s'étendent jusqu'à la mort de Charles II, on doit jeter un rapide coup d'œil sur les événements qui eurent lieu, bien que fort insignifiants, dans les Indes orientales et occidentales.

Pendant la guerre, les hostilités s'étaient étendues jusque dans ces possessions; les puissances rivales cherchaient réciproquement à y ruiner leur commerce, et plusieurs divisions furent envoyées dans ces parages afin d'y attaquer les Hollandais, car ces derniers avaient pris Pondichéri ; mais cette possession fut rendue à la France lors de la paix de Ryswick.

En 1695, M. de Cerquigny, capitaine de vaisseau, partit avec trois vaisseaux pour escorter un convoi de la compagnie des Indes et le conduire à Masulipatan et à l'embouchure du Gange, avec ordre de faire en route les prises qu'il pourrait et de les ramener lui-même avec deux vaisseaux, si elles montaient à quatre millions; mais de les brûler plutôt que de les laisser reprendre par l'ennemi; d'observer la neutralité sur les côtes du Grand-Mogol, à moins qu'il n'y fût attaqué, contre les traités, par les Anglais et les Hollandais; d'éviter à son retour les îles d'Amérique, et de ne toucher au plus qu'à la Grenade plutôt qu'à la Martinique; de ne venir enfin atterrir en France qu'au mois d'octobre, pour éviter les escadres ennemies, et de s'entendre avec les capitaines des vaisseaux de la compagnie au sujet de la marche.

On ne peut voir un plus beau travail, trop étendu d'ailleurs pour être cité dans cette histoire, que le détail des mouillages où M. de Cerquigny devait toucher, ainsi que des instructions pour la route et la conduite qu'il devait tenir pendant sa mission.

En 1698, après la paix de Ryswick, le chevalier des Augers, capitaine de vaisseau, fut envoyé dans l'Inde avec une division de quatre vaisseaux pour reprendre Pondichéri, rétablir les affaires du commerce, se concerter avec les directeurs de la compagnie sur les nouveaux établissements qui s'y pourraient faire, y laisser des troupes, des canons, des munitions, et un de ses vaisseaux même, s'il était nécessaire; mais sans souffrir que ses officiers prétendissent rien sur les commis de la compagnie, quant à ce qui regardait la spécialité de leur commerce. M. des Augers devait ensuite aller à Surate pour engager, par quelque régal, le gouverneur à favoriser le commerce des Français et à permettre l'exportation des marchandises de ce pays. Dans le cas où le gouverneur de cette possession n'aurait pas donné à M. des Augers les facilités qu'il demandait, celui-ci devait embarquer les effets des Français et les ramener dans la métropole. Cet armement éprouva de longues traverses; et, bien que rendu de fait à la France, Pondichéri demeura bien plus soumis à l'influence commerciale des Hollandais.

Il fut aussi, en 1699, accordé une frégate au sieur de la Roque-Persin pour aller en Chine, avec la mission spéciale de bien observer sur sa route les vents, les marées, les courants, les mouillages, et de les relever exactement sur son journal.

Voyant le peu de succès qu'avait eu la mission de M. des Augers, M. de Pontchartrain envoya, à la fin de 1699, M. de Chateaurenault (fils du comte), avec trois vaisseaux, à Pondichéri, avec des instructions beaucoup plus précises et plus détaillées que ne l'avaient été celles de M. des Augers.

M. de Chateaurenault eut surtout ordre de courir sur les forbans anglais et hollandais qui infestaient les côtes de Siam,

et de s'en faire un mérite auprès du Grand-Mogol, qui voulait rendre la nation française responsable de toutes les pirateries qui se faisaient dans ces mers. Mais, surtout, le nouveau capitaine eut ordre de s'en référer absolument aux directeurs de la compagnie, qui, par leur longue expérience pratique, savaient mieux que pas un la marche à suivre dans cette occurrence.

Quant aux Barbaresques, pendant ce laps de temps (depuis les dernières expéditions du maréchal d'Estrées, en 1687), la politique tenue à leur égard avait toujours été la même, en cela que ces puissances ne peuvent donner aucun secours, aucun avantage, si l'on est allié avec elles, mais qu'elles peuvent faire un dommage effroyable au commerce dès qu'on est en guerre avec elles.

Or, en état de guerre, il demeure prouvé, même par les rançons obtenues à si grand'peine et à si grands frais par le maréchal d'Estrées ; il est prouvé qu'il n'y a rien à gagner avec elles, car ce qu'on peut en tirer couvre à peine un tiers des dépenses de l'armement, et dédommage encore moins des prises qu'ils font au commerce. Cependant, il est toujours nécessaire de leur faire craindre la guerre, parce que la terreur seule peut garantir avec eux la foi des traités, sur lesquels on ne peut jamais d'ailleurs compter dès qu'ils trouvent leur intérêt à les rompre.

Cette nécessité explique la présence nombreuse et fréquente de divisions sur les côtes de Barbarie pour les intimider, ainsi que les manières des consuls toujours tendues sur le haut pour leur faire redouter la puissance de Louis XIV. On en arrivait le plus tard possible à une rupture ouverte, qui, on le répète, était toujours désastreuse ou au moins inutile et fâcheuse dans ses résultats.

Une autre considération peu humaine, ou plutôt fort humaine, engageait à les tolérer : les Barbaresques contribuaient fort à ruiner, non-seulement le commerce des nations avec lesquelles la France était en guerre, mais encore celui des nations amies, telles que l'Espagne et l'Italie ; car la rivalité du commerce, cette éternelle *guerre des temps de paix*, si cela se peut dire, trouvait de nombreux avantages à avoir de tels auxiliaires.

On ménagea donc fort les Barbaresques, surtout en temps de guerre. En temps de paix, on se montra plus ferme avec eux. M. de Pontchartrain, suivant en cela les errements de Colbert, se fit toujours un devoir de ne les point secourir dans leurs guerres civiles, ainsi qu'on l'a vu lors de l'expédition de Tripoli, mais de tâcher plutôt à les accommoder, de crainte de voir tourner contre la France celui qui aurait été vaincu par son intervention.

Quoiqu'il fût apparemment enjoint aux capitaines de garder les esclaves qui viendraient se réfugier sous le pavillon de France, il était secrètement ordonné à ces capitaines de ne point favoriser ces évasions qui pouvaient amener de grandes causes de rupture.

Une singulière mesure, c'est que, pour cacher aux Barbaresques à quel point les chiourmes des galères regorgeaient de Tunisiens, Algériens, etc., on évitait autant que possible les ambassades barbaresques depuis le ministère de M. de Pontchartrain ; ou bien, lorsqu'il était absolument impossible de les empêcher, on cachait la chiourme avec un soin extrême à la vue des envoyés.

Depuis 1688 jusqu'en 1699, bien qu'on ne fût pas en guerre avec Alger, on eut toujours le même reproche à faire à cette régence : bâtiments français pillés ou insultés par ses corsaires, lorsque ces navires échouaient sur les côtes d'Afrique, prises faites sur des nations amies ou alliées dans l'étendue de dix lieues de nos côtes (y ayant prescription à cette distance), enlèvement de missionnaires ou de Français sur le littoral. Comme toujours aussi, ce fut en vain qu'on demanda aux Algériens la restitution de ces pilleries, ou le châtiment de leurs corsaires. Le dey se défendait sur l'ignorance où il était des faits, ou bien prétendant que les plaintes des marchands étaient toujours exagérées, ou, ce qui était souvent, il faut l'avouer, assez vrai, que les marchands avaient donné lieu à ces agressions par leur cupidité ou leurs mauvaises manœuvres ; il arguait enfin de l'impossibilité de faire bonne et prompte justice des pirates dans un gouvernement aussi orageux que le sien.

Faute de meilleures, somme toute, on se payait de ces raisons : d'ailleurs, la guerre où l'on était contre l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande nécessitait cette faiblesse ; seulement on fit tout au monde pour engager ces barbares à courir sur ces pavillons, ce qu'ils firent sans trop exiger pour cela.

Quant aux Tunisiens, pendant cette même période, ce furent aussi les mêmes griefs, les mêmes plaintes et la même facilité, commandée par les circonstances ; néanmoins, on fit expliquer au bey que la condition stipulée dans les traités avec lui, de ne point faire de prises à dix lieues de nos côtes inclusivement, n'était point réciproque de la part de la France.

Les Tripolitains s'étant montrés plus décidément hostiles, et leur ville étant plus ouverte au châtiment, on les bombarda, en 1692, puis on fit croiser quatre vaisseaux contre eux, qui prirent cinq de leurs corsaires.

En 1699, la paix fut conclue avec ces barbares ; on leur remit 28,000 piastres qu'ils devaient encore de leur rançon de 1685, mais à condition qu'ils déclareraient la guerre aux Anglais.

M. du Sault, chargé de ces transactions, montra beaucoup de faiblesse et de cupidité. Le registre des ordres du roi contient plusieurs lettres à ce sujet, qui lui font les plus vifs reproches. Il lui avait été pourtant expressément recommandé de garder la neutralité dans la guerre des Tripolitains et des Tunisiens, et de plutôt chercher, selon la politique sage qu'avait léguée Colbert, à les concilier qu'à les diviser, surtout à cause de l'extrême importance des établissements du cap Nègre, qui en eussent beaucoup souffert.

Pour terminer enfin ce tableau rapide des guerres barbaresques, on doit parler un peu plus longuement des corsaires de Maroc et de Salé, contre lesquels l'expédition de Jean Bart fut dirigée en 1681, ainsi qu'il a été dit.

Ces Maures, bien que d'une rare et exemplaire fidélité et probité dans les lois du commerce de leur pays, attaquaient indistinctement tous les navires étrangers qu'ils rencontraient à une certaine distance de leur port, nommée la Barre-de-Salé, pillaient également alliés ou ennemis. Leurs bâtiments légers, bons marcheurs, hardis, avaient une voilure effrayante de hauteur, étaient toujours fort chargés de monde, et, ne combattant jamais que sûrs de remporter l'avantage, fuyaient enfin avec une vélocité sans pareille s'ils ne se croyaient pas la chance favorable.

Depuis 1686 on était en guerre avec eux. Sur quelques ouvertures qu'ils firent pour demander la paix, M. de Saint-Olon, ancien résident à Gênes, leur fut envoyé vers 1693, avec qualité d'ambassadeur, pour conclure la paix sur les bases de celle de 1682, et convenir d'un échange général des esclaves, ou au moins de tête pour tête, s'il ne pouvait obtenir un traitement plus avantageux. M. de Saint-Olon, d'après ses instructions, pouvait écouter aussi les propositions des ministres de Maroc qui espéraient obtenir de lui des facilités pour entrer en Espagne ; mais cet ambassadeur ne devait prendre aucun engagement formel avec eux.

Cette mission fut malheureusement infructueuse par les mille obstacles que le roi de Maroc y apporta, et la guerre continua comme d'habitude, sans interruption de commerce, dans l'intérieur du pays. En 1694, on envoya croiser contre eux deux frégates du cap de Saint-Vincent à Salé.

Le roi de Maroc fit de nouvelles instances pour la paix, en 1697 : mais on lui répondit qu'on n'entendrait à aucune ouverture avant qu'il eût signé le traité tel qu'il avait été proposé en 1693. On refusa surtout sa proposition de faire juger par des cadis les affaires des Maures avec les étrangers, et l'on consentit qu'elles le fussent seulement par les commandants des pays où ils se trouvaient.

Le roi de Maroc ayant refusé ces conditions, Louis XIV fit armer, en 1698, sept frégates légères, commandées par M. de Coetlogon, pour courir contre les Marocains. On demanda au roi d'Espagne de placer un entrepôt de vivres et de munitions à Cadix, ce qui fut accordé ; mais, à la fin de l'année, le roi de

Maroc effrayé ayant offert d'envoyer un embassadeur en France, on signa avec lui une trêve de huit mois

Mais cette mission n'étant destinée, selon l'instinct plein de finesse de ces barbares, qu'à gagner du temps, on ne convint de rien, et la guerre et les armements recommencèrent avec plus de vivacité que jamais, moins pourtant à cause du motif apparent de la guerre que parce que sous ce semblant Louis XIV put mettre en mer un grand nombre de navires, afin d'être prêt à agir en Espagne aussitôt après la mort de Charles II, qu'on attendait en Europe avec la plus furieuse anxiété. M. le comte de Relingues, commandant une forte escadre, eut ordre de toucher à Cadix et d'y faire savoir son arrivée à M. le marquis d'Harcourt, ambassadeur de France à Madrid, comme avait fait M. d'Estrées; il devait ensuite attendre ses ordres, afin de s'emparer de Cadix, si cette ville prenait parti pour la France, toujours dans l'hypothèse de la mort de Charles II.

Telles furent les expéditions maritimes qui suivirent la paix de Ryswick, et dont le récit embrasse les années 1697, 98 et 99, à la fin de laquelle M. de Pontchartrain fils succéda à son père, qui remplaça, comme chancelier de France, M. Boucherat, mort le 25 septembre de la même année.

LIVRE NEUVIÈME.

CHAPITRE LXI.

— 1700 —

Les événements de cette dernière période du règne de Louis XIV vont à cette heure se hâter et se presser de telle sorte, qu'il faut rapidement en poser les causes et en déduire les effets.

On dirait, en vérité, que chaque phase suprêmement fatale du gouvernement de ce roi doit être marquée par une flagornerie aussi effrontée que maladroite. Ainsi on vient de voir que, pour élever une statue équestre à Louis le Grand, on choisit justement l'année qui précède une des époques les plus désastreuses de ce funeste règne, à savoir : l'année qui vit les sacriléges menées, les scandaleuses jongleries, grâce auxquelles le malheureux Charles II, roi d'Espagne, hébété, moribond, et incessamment épouvanté par les menaces terribles de son confesseur, l'instrument vénal et impie du cardinal Porto-Carrero et du pape Innocent XII, annula un premier testament basé sur la foi jurée, sur les devoirs de famille, sur le droit naturel, sur celui des gens et des nations, un testament enfin basé sur l'intérêt bien entendu de la monarchie espagnole et de la tranquillité générale de l'Europe, pour signer un autre acte parjure, déloyal, dont l'acceptation ou le refus devait causer une conflagration complète en Europe, sans avantage d'ailleurs pour Louis XIV, le fauteur de ces effroyables événements, qui, pour l'orgueilleuse vanité de voir une couronne éphémère sur la tête de son petit-fils, élargit et creusa le gouffre où sa propre dynastie devait un jour s'engloutir.

Mais donnons d'abord quelques traits sommaires du caractère de ce malheureux Charles II, roi d'Espagne, dont la vie, bien que languissante et maladive, tint en suspens durant de si longues années la dévorante ambition de presque toutes les puissances européennes, qui n'attendaient que sa mort pour donner cours à leurs prétentions exorbitantes.

Ce fils infortuné de Philippe IV, né en 1661, avait, alors qu'il mourut, trente-neuf ans : faible, énervé, souffrant, ne se sentant capable de rien entreprendre après avoir subi la longue et dure tutelle de sa mère, Anne d'Autriche, et habitué dès longtemps à cette profonde inertie de volonté, ce prince se jeta dans les bras de son frère naturel D. Juan d'Autriche, pour lui demander aide et secours, et lui abandonna le gouvernement de ses vastes États, se résignant à une vie obscure, tranquille et retirée. Don Juan, au lieu de compatir à une faiblesse et à une impuissance qui s'avouaient aussi naïvement, n'usa des pouvoirs sans bornes que lui laissa son frère que pour satisfaire son inquiète et turbulente ambition et servir ses haines ou ses prédilections personnelles : de sorte que bientôt le gouvernement de ce bâtard devint tellement odieux aux Espagnols, que Charles II fut obligé de donner la direction des affaires à un autre premier ministre, le jeune marquis d'Orbesa, dont l'influence ne fut pas moins funeste que celle de don Juan ; aussi cette puissance, autrefois si souveraine, compta dès lors pour si peu dans la balance de l'Europe, que la Hollande, l'Angleterre et la France la rançonnèrent à l'envi, et lui enlevèrent impunément les dernières possessions qui lui restaient dans les Pays-Bas.

Charles II vit enfin mettre un terme à ces envahissements par la paix de Nimègue, encore cimentée par son mariage avec Louise d'Orléans, fille de Monsieur, frère du roi, et de l'infortunée Henriette d'Angleterre.

Cette union si éphémère et sitôt tranchée par le poison dont cette pauvre jeune reine mourut, dit-on, comme sa mère ; cette union fut la seule lueur de félicité qui vint éclairer la morne et douloureuse existence de ce malheureux roi, idolâtre de cette princesse.

Faible, sans aucune énergie morale, Charles, incapable déjà de supporter le poids du gouvernement, écrasé par cette mort qui lui ravissait le seul bonheur qu'il eût connu dans sa triste vie, abandonna pour toujours, et avec la plus incurable insouciance, la direction des affaires à des favoris ; tout alors fut plongé dans le désordre et la confusion ; sa cour, sans règle et sans frein, fut en proie aux discordes intérieures. Les peuples, accablés d'impôts, ne les pouvant payer, se défendirent par une passive résistance d'inertie, ou se rebellèrent ouvertement. Enfin ce beau royaume tomba dans la décadence la plus effroyable, et chaque souverain étranger le regarda dès lors comme une proie facile et dévolue à l'ambition du reste de l'Europe.

L'empereur surtout tâcha de s'établir sûrement parmi les ruines de cette monarchie qui s'écroulait. Durant la vie de sa première femme, qu'il adorait, Charles II, lié pour ainsi dire par elle à la politique française, s'était aliéné l'Allemagne; mais, dès que le roi fut veuf, l'empereur tâcha de substituer l'influence autrichienne au pouvoir des favoris en faisant épouser à Charles Anne de Neubourg, fille de l'électeur palatin et sœur de l'impératrice. Incessamment obsédé, le roi d'Espagne consentit indifféremment à ce mariage; mais bientôt la vengeance de Louis XIV le punit d'avoir ainsi écouté les vues ambitieuses de l'empire : les armées françaises, ainsi qu'on a dit, passèrent les Pyrénées en 1694, et, après avoir bombardé Alicante, menacé l'Aragon, défait l'armée espagnole, envahi une partie de la Catalogne, s'emparèrent de Barcelone; heureusement la paix de Ryswick vint mettre comme un temps d'arrêt à cette effroyable décadence.

Lors de la paix, Louis XIV, avec cette même générosité qui engage les Indiens à engraisser les prisonniers qu'ils doivent un jour dévorer, soutint noblement contre l'Europe entière les droits du malheureux et faible Charles II, emporta d'avantageuses conditions, empêcha le démembrement de cette monarchie, et fit tant et si bien, qu'on laissa intactes les plus belles possessions de la couronne d'Espagne.

Or, le but du grand roi était simple : il pensait à s'agrandir lui-même de tous ces royaumes si enviés; et ce rêve fatal et incessant de Richelieu et de Mazarin, *la réunion des deux couronnes*, lui semblait pouvoir enfin être une réalité pour lui, s'il parvenait à s'emparer de cette succession malgré la renonciation formelle et sacrée du traité des Pyrénées, qu'il avait déjà d'ailleurs tant de fois et si violemment parjurée.

Depuis la paix de Ryswick, la santé de Charles II déclina, s'altéra de plus en plus, et sa mort parut si menaçante, qu'en 1698 chaque souverain intéressé dans la succession envoya des ambassadeurs à Londres ou à la Haye pour conférer de cette épineuse question. Aussi, après de longues conférences, le premier traité de partage, fait assez étrangement du vivant du lé-

gataire, fut conclu à Londres et signé à la Haye, le 10 octobre 1698, entre Louis XIV, Guillaume III et les États Généraux de Hollande. M. de Tallard y représentait la France.

Par ce traité, le prince électoral de Bavière était reconnu roi d'Espagne. M. le dauphin avait pour sa part les royaumes de Naples et de Sicile, ainsi que les places dépendantes de la monarchie d'Espagne situées sur la côte de Toscane ou îles adjacentes, la ville et le marquisat de Final, la province de Guipuscoa, Fontarabie, Saint-Sébastien et le port du Passage. Enfin l'archiduc Charles entrait en possession du duché de Milan.

Mais, avant que de parler des différents testaments que signa le roi Charles en apprenant ce partage de ses États, fait de son vivant, il faut donner connaissance des héritiers naturels de cette succession :

1° On ne cite que pour mémoire les enfants de Marie-Thérèse, fille du premier lit de Philippe IV, et femme de Louis XIV (représentés par M. le dauphin, son droit étant légalement ruiné par la renonciation du traité des Pyrénées); ainsi donc, l'héritier naturel de droit et de fait était le prince électoral de Bavière, dont la mère était fille de Marguerite-Thérèse d'Autriche, fille du second lit de Philippe IV, et première femme de l'empereur Léopold ; après lui 2° Monsieur, frère de Louis XIV, fils cadet d'Anne d'Autriche, laquelle était fille aînée de Philippe III, et femme de Louis XIII ; 3° l'archiduc Charles, fils de Léopold, ayant droit par sa grand'mère Marie-Anne d'Autriche, seconde femme de Philippe III, et femme de Ferdinand III, père de Léopold ; 4° M. le duc de Savoie, représentant les droits de sa bisaïeule Catherine, fille de Philippe II, et femme de Charles-Emmanuel, duc de Savoie.

Tels étaient les héritiers directs et indirects appelés à posséder cette couronne.

Or le malheureux Charles II, irrité d'ailleurs fort naturellement de voir qu'on partageait ainsi ses États de son vivant, fit un premier testament, par lequel il reconnaissait pour seul et unique héritier des possessions et couronnes d'Espagne, Naples et Sicile, le prince de Bavière, ayant seul droit au trône d'après la renonciation si expresse de Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV. La reine d'Espagne devait conserver la régence pendant la minorité du jeune prince de Bavière.

Lorsque le conseil d'Espagne eut connaissance de ce testament, l'intérêt particulier des membres de ce conseil, froissé par la terreur que leur inspirait l'avenir incertain de la monarchie ainsi abandonnée à la toute-puissance de l'empire ; cet intérêt particulier, dis-je, vint singulièrement en aide à la politique française.

Le cardinal de Porto-Carrero, homme habile, dissimulé, patient, mais plein d'ambition, de hauteur et de superbe, était l'âme de ce conseil, haïssant personnellement la reine, et tenant le roi par le fort de sa conscience, en cela qu'il lui choisissait ses confesseurs. Le cardinal avait mille raisons et mille moyens pour traverser de tout son pouvoir l'exécution d'un testament si ouvertement favorable à la maison d'Autriche.

D'un autre côté la tâche était grande ; car Charles II, furieux de voir avec quelle indécente avidité on se partageait ses dépouilles de son vivant, semblait avoir concentré l'énergie qui lui avait manqué toute sa vie dans l'expression et l'exécution de sa dernière volonté en faveur du prince de Bavière.

Porto-Carrero devait donc forcer ce roi à détruire son premier testament, le chef d'œuvre de son cœur, le seul acte où il eût fait preuve de son vouloir royal, la consolation de sa fin prématurée; enfin il fallait que le cardinal ourdît cette trame presque sous les yeux du comte d'Harach, ambassadeur de l'empire.

Mais la grandeur des obstacles y roidit encore Porto-Carrero, qui commença par faire chasser la favorite de la reine, nommée Berlips, Autrichienne fort décriée à Madrid. La reine, privée de cette favorite, qui était tout son conseil, ne put agir assez efficacement pour balancer l'immense influence que Porto-Carrero venait d'emporter d'emblée par un merveilleux coup de partie en faisant chasser le confesseur du roi, et lui en donnant un autre de sa main, fort parfaitement dressé au rôle qu'il devait jouer pour répandre les plus effroyables doutes dans le cœur du monarque affaibli, en lui montrant les choses de ce monde à la lueur de ce terrible flambeau qu'on allume aux mourants.

Or le confesseur alla droit au cœur de la question, en exposant au malheureux roi que son testament frustrait d'un légitime héritage le fils de Louis XIV. Quant à la renonciation sacrée, formelle, jurée à la face de Dieu et sur les saints Évangiles lors du traité des Pyrénées, qui rendait les prétentions du prince français vaines et criminelles aux yeux de Dieu et des hommes, le confesseur les tourna, les voila, et, par une indigne interprétation, démontra que cette renonciation n'avait été motivée dans le contrat de mariage de Louis XIV que « à cette fin « que les deux couronnes de France et d'Espagne ne tombassent pas un jour dans les mêmes mains. » Or, disait le confesseur, en appelant au trône le fils de Louis XIV ou son petit-fils, les couronnes « ne se trouvaient pas de fait sur la même « tête, » puisque Louis XIV demeurait roi de France pendant que « Monsieur le dauphin ou M. le duc d'Anjou serait reconnu « roi d'Espagne. »

C'est à épouvanter quand on pense que ce fut à l'aide de ce misérable et effronté subterfuge, de cette fausse et menteuse interprétation d'un traité aussi clair, aussi précis, aussi explicite que l'était celui de la renonciation, que le confesseur, et plus tard le pape, osèrent combattre les désolants scrupules qui naissaient dans l'âme juste et droite de Charles II.

Toujours est-il que ce prince, exténué de maux, flottant, irrésolu, déchiré par mille craintes, et ne sachant que décider, suivant l'avis du confesseur, consulta le pape, et lui écrivit fort au long, promettant de faire selon les ordres ou les conseils de Sa Sainteté.

C'était là qu'on attendait le moribond. Depuis longtemps le pape avait dans le plus entier et le plus profond secret, promis au cardinal d'Estrées de prêcher son ouaille expirante dans le sens d'un testament en faveur du duc d'Anjou. Aussi le saint-père lui répondit-il amplement qu'il croyait que les enfants du dauphin étaient les seuls véritables et légitimes héritiers de la monarchie, qu'ils en devaient exclure les autres, et qu'enfin, proche d'aller rendre compte à Dieu de ses actions, il devait mettre en balance les intérêts de la maison d'Autriche avec ceux de son autorité, qui se trouveraient terriblement compromis s'il frustrait ses héritiers naturels au nom d'une vaine renonciation.

C'était en vérité combler le mensonge par le sacrilége ! la renonciation, jurée sur les saints Évangiles, avait eu un pape pour garant; et voici qu'un autre pape traite cette renonciation de vaine, en menaçant des flammes éternelles le malheureux roi qui se sentait quelque velléité de ne la point parjurer. Ce serait à confondre, si l'on ne reconnaissait heureusement dans ces contradictions permanentes les traces de cette bonne et naïve humanité qui, sans faire état du sceptre ou de la tiare, se révèle toujours inconséquente, personnelle et misérable, agissant ainsi *pro domo suâ*, malgré les faux semblants de puissance et de divinité dont on la décore sans la changer jamais.

En un mot, le malheureux Charles, aux oreilles duquel le confesseur ne cessait de répéter : « Flammes éternelles et éternels grincements de dents si vous ne faites pas le duc d'Anjou votre légataire, » brûla l'ancien testament, en signa un nouveau en faveur du petit-fils de Louis XIV... et puis tout fut dit... il mourut...

Le secret de ces honteuses machinations avait été d'ailleurs tellement bien gardé par les agents du parti français, que ni M. le marquis d'Harcourt, ambassadeur de France à Madrid, mais se rendant à cette époque à Bayonne, ni M. de Blécourt, chargé temporairement des affaires de France à la cour d'Espagne, ne furent pas même instruits de l'existence du second testament, toute cette affaire ayant été dès longtemps et directement traitée à Rome avec le cardinal d'Estrées.

Un courrier, envoyé de Madrid, arriva bientôt à Versailles, apportant la nouvelle de la mort du roi Charles, qui termina sa longue et douloureuse carrière le 11 octobre 1700.

Apprendre la mort du roi, ou s'occuper de savoir si ce tes-

tament devait être accepté, étant, par la connaissance anticipée qu'on avait de la teneur de cet acte, une même question, le conseil de Louis XIV s'assembla pour conférer de ces matières.

Ce conseil se composa du roi et de madame de Maintenon (qui fut pour la première fois admise ainsi publiquement à la délibération des affaires en manière de ministre sans portefeuille), de MM. le duc de Beauvilliers, de Torcy et du chancelier de Pontchartrain.

Après une longue discussion, où les avis contraires d'acceptation et de refus furent longuement débattus, l'acceptation du testament fut résolue à la majorité de madame de Maintenon, qui fut consultée la dernière par le roi.

Or, le mardi 16 novembre 1700, Louis XIV, étant à Versailles, fit, après son lever, entrer dans son grand cabinet M. l'ambassadeur d'Espagne, auquel il dit en montrant monseigneur le duc d'Anjou : « Monsieur, saluez le roi d'Espagne. » Puis, faisant, contre toutes les habitudes établies, ouvrir les deux battants de la porte, le roi, prenant le jeune prince par la main, le montra, et dit d'une voix haute à la foule des courtisans :

« Messieurs, voici le roi d'Espagne ! »

. . . .

C'en était fait, les deux couronnes étaient réunies.

Ce qu'il était facile de prévoir arriva. Cette acceptation, cette nouvelle insulte faite à la foi jurée, qui reniait ainsi et le traité des Pyrénées, et le traité de partage fait et signé avec l'Angleterre, la Hollande et l'empire, fut le signal d'une nouvelle et formidable ligue contre la France. L'intérêt de toute l'Europe se soulevant contre cette agglomération de territoire, il fallait s'attendre à une guerre longue et acharnée.

Aussi la France, épuisée par une longue suite de guerres et qui, depuis la paix de Ryswick, commençait à peine à respirer, dut-elle faire de nouveaux et énormes armements, non-seulement pour pourvoir à sa propre défense, mais encore à celle de l'Espagne, qu'il fallait fournir et alimenter de tout, hommes, argent, munitions, car ce malheureux pays ne possédait rien. Qu'on pense à une pareille charge, aux conséquences incalculables de l'embrasement que l'acceptation de ce testament allait causer en Europe, et l'on frémira de l'aveugle superbe qui poussa Louis XIV à vouloir réunir ces deux couronnes.

Tandis qu'au contraire, s'il eût maintenu le traité de partage, il se conciliait toute l'Europe par ce grand exemple de modération et d'adhésion sincère aux traités reconnus. Lui, surtout, qui n'avait ligué l'Europe contre lui que par la haine que ses parjures éhontés soulevèrent, et par la persuasion où étaient les autres nations qu'il tendait à fonder une monarchie universelle.

Toujours est-il, on le répète, que cette acceptation fut le signal et la cause de toutes les guerres désastreuses qui ensanglantèrent les quinze dernières années du règne de Louis XIV.

Quant aux expéditions maritimes durant cette période, elles furent presque toutes malheureuses, ainsi qu'on verra en son lieu.

Le manque de fonds, le délabrement du matériel, la ruine des arsenaux, le relâchement des liens de la discipline, la rébellion de plusieurs parties du littoral, contribuèrent sans doute à cette décadence; mais le plus cruel et le plus implacable ennemi de la marine de France, si florissante et si féconde sous Colbert, si guerrière et si aventureuse sous Seignelay, et quelquefois si productive sous Pontchartrain, ce plus cruel ennemi fut Jérôme de Pontchartrain, fils du dernier ministre, qui, ainsi qu'on a dit, succéda monsieur son père vers la fin de l'année 1699.

M. Jérôme de Pontchartrain était âgé d'environ trente-neuf ans lorsqu'il fut pourvu de cette charge : c'était un homme qui avait du travail, du manége, de l'esprit, du savoir, de l'application, et quelquefois de grandes et solides vues; une volonté ferme, arrêtée, persévérante, et toujours parfaitement instruit des choses qu'il traitait. S'étant fort occupé de la marine pendant le ministère de son père, il avait réussi à connaître, et, principalement, tous les ressorts de la législation, ainsi que des différentes lois, pouvoirs et coutumes des amirautés.

Malheureusement toute cette science si péniblement acquise, cette intelligence haute et sagace, ce caractère énergique et résolu de faire exécuter ce qu'il croyait bon, s'était aigri, corrompu, tourné en fiel empoisonné par la plus exécrable ambition et par la jalousie la plus féroce.

Sans nul doute, M. Jérôme de Pontchartrain, ministre de la marine, n'ayant pas un amiral au-dessus de lui, eût peut-être rendu quelque verdeur à cette branche autrefois si vivace de la gloire et de la prospérité nationale; mais ce ministre ayant à compter avec M. le comte de Toulouse, qu'il jalousait jusqu'à la haine la plus envenimée, ne mit aucun frein à ses détestables menées, et voyant qu'il ne pouvait rien faire par lui-même sans éviter le contrôle et l'investigation d'un supérieur doux et modeste, mais ferme et sachant faire compter avec lui, jura qu'un autre, fût-il amiral de France, fût-il fils du roi, non-seulement ne pourrait rien à la régénération de la marine, mais encore se verrait empêché en tout, partout et pour tout : aussi ce que M. de Pontchartrain avait de puissant et de fort dans l'esprit fut-il employé, avec une indicible et épouvantable opiniâtreté, à ruiner la marine par mille moyens affreux, ainsi qu'à atténuer ou effacer le peu d'améliorations que M. le comte de Toulouse tenta toujours vainement d'y introduire.

Contestations, refus de service, excitation sourde des inférieurs contre leurs supérieurs, appel aux passions les plus violentes, dégradation raisonnée du matériel, destruction et abandon calculé de toutes les ressources que possédait la France, instructions confuses, maladroites, qui ne pouvaient amener que de fâcheux résultats, tels furent les moyens employés par M. Jérôme de Pontchartrain pour anéantir la marine, et avec elle la toute-puissance de M. de Toulouse sur ce département.

De là, de cette jalousie âcre qui le dévorait comme une lèpre, vint, chez ce ministre, une aigreur constante d'humeur qui sortait partout et rendait son commerce intolérable : haut, impérieux, brutal, pédant et questionneur comme un régent de collège, ayant d'ailleurs une entrée fixe, particulière et très-influente auprès du roi, par ses rapports secrets sur la police de Paris, qui était demeurée dans ses attributions, il faisait tout le mal qu'il pouvait et était abhorré par tous; joignez à cela un extérieur affreux, une figure criblée de petite-vérole, qui lui avait emporté un œil; un visage couturé, cicatrisé; une encolure lourde, épaisse, gênée, un abord de cuistre et un regard de singe, avec un rire véritablement diabolique, lorsqu'il avait asséné quelque cruel sarcasme où il excellait; d'ailleurs, plus qu'uni et simple sous le rapport de sa naissance, dont il se moquait le premier, en disant que ses aïeux étaient de petits bourgeois.

Tel était l'homme entre les mains duquel furent placées les destinées de la marine; tel fut le dernier des quatre ministres de ce département pendant le long règne de Louis XIV.

Maintenant on va donner ici le sommaire des évènements maritimes.

La guerre causée par la succession d'Espagne réunit donc, ainsi qu'on l'a dit, toutes les puissances maritimes de l'Europe contre la France.

Bien que leurs forces fussent supérieures matériellement parlant, et que leur crédit financier fût aussi beaucoup mieux établi que celui de la France, on leur résista pourtant énergiquement jusqu'au combat de Malaga, livré en 1704, mais, depuis cette fatale action, ainsi qu'on le verra, la France fut obligée de se tenir sur la défensive.

N'ayant plus une marine suffisante à opposer aux flottes ennemies, on réduisit les armements à des entreprises particulières; système déjà suivi d'ailleurs avant la mort de Seignelay et absolument continué sous le ministère Pontchartrain; système fâcheux en cela qu'il relâchait les liens de la discipline et accoutumait les officiers et les équipages à ne se battre que dans l'espoir du pillage. On confiait à des officiers particuliers

les vaisseaux et les soldats du roi, et on les obligeait à leur donner une solde plus forte que celle accordée par le gouvernement; ils devaient aussi remplacer les morts, les déserteurs et jusqu'à leurs habits perdus dans la course, faire enfin rétablir, lors du désarmement, les armes et futailles détériorées pendant la campagne. On ne donne ces détails minutieux que pour faire connaître le comble de misère où était tombée cette marine, si riche et si abondante sous Colbert.

Les côtes n'étant plus gardées, on obligea les négociants de Guyenne et de Languedoc d'armer des vaisseaux pour défendre leur littoral, et les frais d'armements leur furent remboursés par un droit de tonnage qu'on leur permit de lever.

On fit embarquer un grand nombre de gardes-marine sur les corsaires, et on permit à des étrangers de s'intéresser dans les armements français; seulement, quand ils avaient plus d'un tiers de part dans le bâtiment, et que les deux tiers de l'équipage n'étaient pas français, on leur défendait de naviguer sous le pavillon du roi. On mendiait les secours des nations étrangères; on ménageait les puissances du Nord en guerre les unes contre les autres, en se résignant à la plus stricte neutralité, et en souffrant patiemment les atteintes sanglantes et journalières que recevait le pavillon, notamment dans les ports de Livourne, de Gênes et de Venise, où la course des ennemis était favorisée aux dépens de la France.

Ce n'était plus le temps des bravades de Seignelay, temps de vaine gloire, mais qui n'était pas au moins sans quelque éclat.

Après ce sommaire rapide des faits qui vont suivre, abordons ces faits eux-mêmes.

Dès le commencement de l'année 1700, on avait reçu l'ordre d'armer dans tous les ports, l'intention de Louis XIV étant de faire passer trente mille hommes à Naples, deux mille chevaux, quarante pièces de campagne, trente pour les siéges, avec des munitions nécessaires. L'embarquement devait se faire à Toulon, et quinze vaisseaux de guerre, trente galères, cent cinquante tartanes et un grand nombre de flûtes devaient être chargés du transport de ces forces.

N'était-ce pas là le moment de regretter bien amèrement la conquête de Messine, si misérablement abandonnée? Quel poids cette position n'eût-elle pas alors donné à la France, en cette occurrence?

Sur la nouvelle d'un armement à Cadix, que l'on crut destiné à favoriser le transport de l'archiduc en Espagne, on fit partir de Toulon M. de Nesmond avec douze vaisseaux de guerre et deux brûlots, sous le prétexte de la guerre de Maroc, mais de fait pour surveiller cet armement, avec ordre de le suivre, s'il passait dans la Méditerranée, de déclarer au commandant qu'il avait ordre de le combattre s'il se proposait d'embarquer l'archiduc, et de l'attaquer, en effet, avec le concours des galères de France, commandées par le bailli de Noailles, et des frégates de M. de Pointis

M. de Nesmond appareilla de Toulon, le 28 juin, conséquemment à ces ordres.

On fit cependant armer six vaisseaux à Brest et trois à Rochefort; M. de Chateaurenault eut le commandement de ces forces, et reçut l'ordre d'aller attendre à la Rochelle les instructions de M. le marquis d'Harcourt, ambassadeur d'Espagne.

On manda aussi aux échevins de Marseille d'avertir les négociants que dans les conjonctures présentes ils prissent leurs mesures pour mettre en mer le moins de navires possible, dans la crainte d'une conflagration générale.

On demeura quelque temps dans l'indécision à propos de l'armement d'Espagne, qu'on avait d'abord cru destiné à favoriser les vues de l'archiduc. Cet armement resta dans l'inaction, et l'on finit par croire qu'il était destiné à chasser les Français du Mississipi, que l'on était d'ailleurs bien résolu d'abandonner.

Enfin, tant et de si longues incertitudes se dénouèrent par la mort de Charles II, qui mourut, ainsi qu'on a dit, à l'âge de trente-neuf ans, le 1er novembre 1700.

L'Angleterre et la Hollande reconnurent d'abord le nouveau roi, Philippe V, petit-fils de Louis XIV. Le duc de Savoie et le duc de Bavière firent plus : ils agirent pour lui. L'empereur, au contraire, protesta contre l'illégalité du testament; les autres puissances restèrent neutres, et l'Europe se prépara à la guerre.

Au commencement de 1701, le roi fit non-seulement mettre en défense les côtes de France et d'Espagne, mais encore on envoya des secours dans les différentes possessions espagnoles qui auraient pu être insultées par les forces combinées de l'Angleterre et de la Hollande.

M le marquis d'Harcourt, ainsi qu'on a dit, avait été l'âme de toutes ces négociations; mais sa santé s'était altérée, on lui envoya pour le seconder M. de Blecourt.

L'archiduc avait un parti formé en sa faveur dans le centre même du royaume, qui y entretenait de dangereuses intelligences; la France chercha de son côté à se ménager des alliés, et crut avoir trouvé quelque appui dans le Portugal : on fournit à cette puissance des munitions, des armes, de l'argent, pour la mettre à l'abri des tentatives des Hollandais et des Anglais. Les suites prouvèrent qu'on s'était étrangement mepris sur la sincérité et la solidité de cette alliance.

Les dépenses que la France fut obligée de faire de toutes parts, tant pour se défendre que pour assurer sa nouvelle domination en Espagne, sont incalculables. Philippe V trouva de son côté plus de bonne volonté dans ses nouveaux sujets que de secours positifs son conseil d'ailleurs se conduisit, dans ces affaires si capitales et d'une si haute importance, avec une mollesse et une incurie qu'on ne saurait croire. Tout en Espagne était dans un désordre affreux : les places sans défense, sans armes, sans munitions, sans garnisons; la marine perdue, ruinée, sans vaisseaux, sans approvisionnements, sans officiers, et le peu qui restait étaient remplis d'orgueil, de suffisance, et se montrèrent enfin de la dernière et plus crasse ignorance.

On épuisa la France pour subvenir à ces nouveaux besoins; et pourtant ceux du pays étaient loin d'être satisfaits. Qu'on juge donc de l'extrémité à laquelle on fut réduit lorsqu'il fallut envoyer en Espagne des vivres, des munitions, des soldats et jusqu'à des ouvriers de toutes sortes.

Au commencement de cette année, qui vit se former et grandir une funeste alliance contre la France, une nouvelle et formidable ligue d'Augsbourg, mourut Barbezieux, fils de Louvois, le 5 janvier. Chamillard, qui était contrôleur des finances, lui succéda. Ce fut, on le sait, son rare et merveilleux talent pour le billard, jeu que Louis XIV aimait passionnément, qui, le mettant dans la privance et bientôt l'intimité de madame de Maintenon et du roi, fit ou plutôt fut la cause de la prodigieuse fortune de Chamillard.

Enfin, Jacques II mourut le 16 septembre, à Saint-Germain-en-Laye. La fatale et inutile reconnaissance que fit Louis XIV de son fils, le prince de Galles, comme roi d'Angleterre, vint encore compliquer singulièrement les affaires d'Europe. Cette reconnaissance fut à la fois un parjure, une énormité politique et une vanité. Guillaume III, qui avait d'abord reconnu Philippe V comme roi d'Espagne, ne ménagea plus rien ensuite de la reconnaissance du prince de Galles, et entraîna facilement la Hollande dans sa querelle contre la France.

La guerre, sans être précisément déclarée, étant imminente, on fit partout les plus grands préparatifs, sous le plus profond secret On refusa l'entrée de nos ports à tous les bâtiments anglais ou hollandais, afin qu'ils ne fussent pas instruits de nos armements.

La marine de France avait alors à s'occuper de la défense de quatre points importants, savoir : de l'Amérique, de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal.

Quant à l'Amérique, il fallut mettre à couvert les colonies françaises et espagnoles, prêtes à être envahies par les Anglais, qui faisaient des armements considérables pour s'en emparer, et particulièrement Buenos-Ayres, la Havane, la Vera-Cruz, Porto-Bello et Carthagène. On y engagea donc, à la fin de 1701, M. de Chateaurenault et M. de Coetlogon avec dix-huit vaisseaux, un grand nombre de munitions, huit mortiers, deux mille bombes; des ingénieurs, des officiers d'infanterie et d'artillerie pour servir sous le commandement des gouverneurs des places espagnoles. Cette escadre fut jointe aux débris de la ma-

rine espagnole, commandée par don Pedro Navaredo, et Philippe V donna à M. de Chateaurenault un grade supérieur, afin qu'il pût commander ces forces réunies.

Le second objet dont on eut à s'occuper fut la défense des côtes d'Espagne.

Le roi y envoya vingt-sept vaisseaux de Brest, de Toulon et Rochefort, commandés par MM. le comte d'Estrées, le marquis de Nesmond et de Villette, pour composer, avec trois vaisseaux d'Espagne, une flotte de trente navires de guerre. Les trente-six galères de France et d'Espagne y furent jointes, et M. le comte d'Estrées eut la direction supérieure de ces forces réunies. Comme la conservation de l'arsenal de Cadix était de la plus souveraine importance, il fallut encore que la France dégarnît ses ports déjà épuisés pour ravitailler ainsi les places de l'Espagne.

Le comte d'Estrées eut ordre de ne pas commencer les hostilités, mais d'attendre à Cadix, et d'observer ce que pourrait tenter le parti de l'archiduc.

La troisième question regardait le Portugal.

M. Rouillé était ambassadeur à Lisbonne ; on lui donna toutes les instructions nécessaires pour conserver l'alliance de cette puissance, que les alliés voulaient désunir de l'Espagne, avec laquelle elle a tant et de si naturels rapports. Pour arriver à ce résultat, on fit tout pour assurer la défense des côtes de cette nation et principalement la rivière de Lisbonne contre les attaques des ennemis : aussi fit-on continuellement passer des munitions et des armes dans ces provinces, et M. Rouillé entretint toujours une très-active correspondance avec M. d'Harcourt et le comte d'Estrées, en qui le roi avait la plus entière et aveugle confiance.

La quatrième question regardait l'Italie.

On devait veiller à la fois sur le Milanais, Naples et la Sicile. L'empereur venait de faire passer trente mille hommes par mer dans le Milanais ; Louis XIV se résolut d'y envoyer pareillement des troupes. Comme on eut avis qu'il se tramait une conspiration à Naples et en Sicile, le comte d'Estrées eut ordre de montrer le pavillon du roi dans ces parages. On proposa au consul d'Espagne d'accorder une amnistie aux Messinois. M. de Forbin, ainsi qu'on le verra plus bas, fut envoyé avec deux frégates pour croiser dans l'Adriatique et dans le golfe de Venise afin d'interrompre le transport des troupes des Impériaux par Trieste, avec ordre de prendre le pavillon d'Espagne pour ne point rompre la neutralité de la France avec Venise, et de paraître comme marchand à Durazzo, et de brûler ou couler bas tout ce qui ne pourrait être conservé avec succès.



Jacques II.

Bien que le fort de la guerre ne dût pas être porté dans le Nord, on y envoya Jean Bart pour croiser dans ces mers vers le commencement de 1702.

Ce fut au retour d'une de ces croisières que Jean Bart mourut à Dunkerque, le jeudi 27 avril 1702, à l'âge de cinquante deux ans...

La lettre suivante de M. Boursin, intendant de la marine à Dunkerque, donne les détails de la mort de ce grand homme.

M. BOURSIN A M. DE VILLERMONT.

A Dunkerque, ce 28 avril 1702.

C'est avec toute la douleur possible et telle que doit avoir un bon Français que je vous annonce la mort du pauvre M. Bart, qui expira hier entre trois et quatre heures après midi, après avoir été à l'agonie dès le soir du mercredi jour précédent. On peut dire que c'est une perte irréparable pour la France, à cause de sa grande valeur, de son bonheur et de sa grande capacité dans la navigation de ces mers ici et du Nord, sans oublier sa grande réputation, qu'il avait encore plus chez les étrangers que parmi nous ; de sorte que le roi ne peut faire qu'il ne le regrette infiniment, surtout dans les présentes conjonctures. Il est mort à cinquante-deux ans, ayant une expérience consommée ; en un mot, on le trouvera fort à regretter en ce pays-ci dans la guerre où l'on va entrer, et à laquelle nous

touchons du bout du doigt; car jamais un homme n'a été plus entreprenant ni plus heureux dans ses entreprises, prenant sur lui bien des choses que tout autre n'osera jamais tenter. Ainsi, je doute qu'à l'avenir aucun marin ose sortir du port du Dunkerque avec cinq, six, sept et huit vaisseaux du roi, étant gardé par trente à quarante de ceux des ennemis, comme le pauvre défunt a fait quatre ou cinq fois à mes yeux pendant la dernière guerre.

. . . .

Telle fut la fin de cet intrépide marin... On a tellement exploré sa vie si pleine de nobles et courageuses actions, que toute redite à ce sujet serait pâle, froide et vaine devant la triste solennité de ces mots, qui disent mieux que pas un éloge la perte irréparable que fit la France : — JEAN BART MOURUT LE 27 AVRIL 1702 . . . .

Un peu plus d'un mois avant, Louis XIV et la France avaient perdu un de leurs plus terribles ennemis : Guillaume d'Orange, roi d'Angleterre, était mort le 16 mars 1702, au même âge que Jean Bart, à cinquante-deux ans, des suites d'une chute de cheval.

Bien qu'il eût été l'âme de toutes les ligues formées contre Louis XIV, sa mort ne changea rien à l'aspect menaçant de l'Europe, et sa belle-sœur, la reine Anne, qui lui succéda au trône, conserva fidèlement les traditions haineuses de sa politique.

CHAPITRE LXII.

— 1702 —

Le 15 mai de cette année 1702, la république des sept Provinces Unies, l'Angleterre et l'Empire déclarèrent simultanément la guerre à la France.

Louis XIV fit passer des troupes dans le Milanais, et le prince Eugène y entra à la tête d'une armée formidable; mais comme le pays ne pouvait suffire à la subsistance de deux armées, le prince étant obligé de tirer ses vivres de Times, de Trieste et de Boucari, villes situées sur le littoral de la mer Adriatique, M. de Forbin reçut l'ordre de la cour d'aller, avec une frégate, croiser dans ces parages pour intercepter les communications du prince Eugène, en enlevant les convois de vivres destinés à son armée.

Cette mission, d'une grande importance, était extrêmement délicate à remplir, en cela qu'il fallait, tout en surprenant les vaisseaux d'approvisionnements, ménager les Vénitiens encore apparemment neutres dans cette guerre générale, mais qui de fait avitaillaient secrètement l'armée impériale.

Malheureusement le caractère hautain et emporté de M. de Forbin, *ses violences, ses dédains, compromirent singulièrement les intérêts de la France* dans cette rencontre, et, ainsi qu'on va le voir, il s'y comporta si follement, bien qu'avec une rare intrépidité, qu'il fut rappelé à la cour pour y rendre compte de sa conduite.

L'extrait suivant d'une dépêche de M. Charmont à M. de Puisieux, montrant à quels excès s'était livré le chevalier de Forbin, motiva la lettre du roi qui suit ce document, et dans laquelle Louis XIV blâme les violences du chevalier.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. DE CHARMONT A M. DE PUISIEUX, DATÉE DE VENISE.

... Le chevalier de Forbin continue de faire le diable à quatre dans le golfe; il est venu, il y a quelques jours, brûler à l'entrée du pont de Malamoc le bâtiment anglais dont il a tant été parlé; il l'a attaqué avec ses chaloupes lui-même en personne, et s'en est rendu maître, n'ayant eu que deux hommes tués et six blessés; il a pris prisonniers le capitaine, ses enfants et son gendre, et seize autres personnes, soldats ou matelots; le reste de l'équipage a été tué ou s'est sauvé à la nage. Il a brûlé encore plusieurs barques qui allaient à la Mezola; il pourra bien aller bombarder Trieste, et ensuite faire un feu de joie de quantité de barques impériales qui se sont retirées aux environs de Fioum.

(*Aff. étrang. — Venise*, 1698-1704.)

Voici la lettre du roi dont on a parlé :

LETTRE DU ROI LOUIS XIV A M. DE CHARMONT.

A Versailles, ce 25 août 1702.

Monsieur de Charmont.

J'ai reçu vos lettres du 5 et du 11 de ce mois, la première par l'ordinaire et la seconde par le courrier que la république de Venise a dépêché à son ambassadeur. Comme le motif de cette expédition a été de me porter des plaintes des nouvelles entreprises du chevalier de Forbin, il s'est acquitté des ordres de ses maîtres dans l'audience que je lui ai donnée; il m'a parlé conformément à ce que le sénat vous a fait dire, et à ce qui est contenu dans les différents mémoires que vous m'avez envoyés. Je vous instruis de mes réponses par la lettre que j'écris au cardinal d'Estrées, et que je lui marque de vous communiquer. J'attendrai, comme je l'ai dit au sieur Pizanni, les preuves que le chevalier de Forbin me doit envoyer. Avertissez-le cependant, le plus promptement qu'il vous sera possible, d'en user désormais avec plus de modération à l'égard des sujets de la république. Je ne suis point en guerre avec elle, et mon intention est seulement d'empêcher que l'on ne fasse passer par le golfe des provisions pour l'armée de l'empereur.

La continuation des violences du côté de la mer pourrait nuire considérablement aux assistances que l'on retire pour mes armées de l'état de terre ferme et de la république; enfin mon intention n'est pas que les choses soient portées à l'extrémité, et je m'en rapporte à ce que vous verrez encore plus particulièrement dans la lettre que j'écris au cardinal d'Estrées.

(*Aff. étrang. — Venise*, 1702. *P. supp.*)

Ensuite de cette dépêche, M. de Forbin fut appelé à la cour pour avoir à y rendre compte de sa conduite.

La campagne de M. de Forbin dans l'Adriatique ne fut pas la seule de cette année.

M. de Chateaurenault fut chargé d'aller au-devant de la flotte du Mexique pour la convoyer; il s'acquitta de cette mission avec succès, et la conduisit, selon les ordres qu'il avait reçus de la cour, en Galice, au port de Vigo. Malheureusement les ennemis, que l'on croyait retirés et hors d'état de rien entreprendre sur la fin de cette campagne, eurent avis de ce passage à Vigo, trouvèrent les batteries de la rade sans défense, la côte dégarnie de milice, et, entrant dans le port sans résistance, forcèrent M. de Chateaurenault à y brûler quinze vaisseaux qu'il avait ramenés, et dont il n'eut le temps que de sauver les effets et les équipages.

On conçoit de quelle importance fut cette perte de quinze vaisseaux dans un moment où la France était obligée d'étendre sa marine et de couvrir cet immense littoral des deux royaumes.

Après ce formidable échec, on prit en France les mesures les plus efficaces pour le réparer, et on ordonna dans tous les ports de construire des vaisseaux.

En Espagne, on songea surtout à conserver Cadix, menacé d'une descente des Anglais, et mis hors de défense par le manque de fortifications, de soldats, de fonds et de munitions. On fit partir de France le plus de secours qu'il fut possible, avec quatre vaisseaux et six galères aux ordres de M. de Champigny, qui se plaça sous le pavillon de M. le comte de Fernand Nugnès, en qui le roi semblait avoir toute confiance. On y envoya aussi M. Petit-Renau, dont on a tant parlé, ainsi que M. Ar-

noul, intendant de la marine : ils avaient mission d'examiner l'état de cette place, dont la conservation importait si fort au royaume d'Espagne, et de chercher tous les moyens possibles de la ravitailler.

Enfin, à force de soins, Cadix fut mis en état de quasi-défense, ce qui n'empêcha pas M. d'Ormond, amiral anglais, de faire une attaque contre Santa-Maria, qui, d'ailleurs, n'eut aucune suite importante.

Les expéditions de cette année n'offrent d'autre but que celui de montrer le pavillon. Ainsi, M. le comte de Toulouse fut envoyé de Toulon à Messine, avec quinze vaisseaux, et revint bientôt en France.

L'année 1703 commença par la création de douze maréchaux de France, dont trois, d'Estrées, Chateaurenault, Tessé, appartinrent à la marine.

Il ne se passa, d'ailleurs, rien d'important. Car toute cette année fut employée, pour ainsi dire, aux préparatifs de 1704.

Le roi de Portugal, pour qui la France s'était épuisée par les secours de toute espèce qu'elle lui avait donnés, oubliant ses engagements, reçut dans ses ports les flottes combinées de Hollande et d'Angleterre ; et, accédant au traité, il obligea l'empereur et le roi des Romains de céder leurs prétendus droits sur l'Espagne à l'archiduc, sous le nom de Charles III, qui vint en Hollande, de là fut à Londres, et de Londres s'embarqua pour le Portugal. La princesse de Danemark, fille de Jacques II, veuve de Guillaume, la reine Anne, enfin, persuadée que la guerre civile en France opérerait une puissante diversion, pratiqua des intelligences avec les protestants des Cévennes, et entreprit d'y porter des armes et des munitions. Elle y serait parvenue sans les mesures prises pour la garde des côtes du golfe de Lion, qui empêchèrent les alliés d'y pénétrer.

L'Angleterre et la Hollande ne tirèrent d'autres fruits de leurs nombreuses flottes que celui d'avoir fait de vaines tentatives sur les côtes de France et d'Espagne; on se tint sur la défensive, et, à la réserve de quelques actions particulières, tout se borna à une tactique d'observation réciproque.

Cependant la pénurie augmentait dans les ports : les ouvriers étaient mal payés, et on fit de nouveaux efforts, néanmoins, pour porter un grand coup l'année suivante.

Du côté de l'Amérique, la sûreté du passage des flottes d'Espagne qui partent ordinairement en mars et en juillet, l'une pour Porto-Bello, l'autre pour la Vera-Cruz, était un des objets les plus intéressants pour les deux couronnes ; on craignait que ces flottes ne fussent inquiétées par les escadres d'Angleterre et de Hollande qui gardaient ces parages, et auxquelles on ne pouvait, cette année, opposer de forces égales. Pour y remédier, M. de Pontchartrain proposa à M. de Chamillard de faire faire ce commerce par des vaisseaux séparés que l'on ferait convoyer en partant des ports de l'Europe jusqu'au delà des dangers ; qu'ainsi on préviendrait les mésaventures que courent les grosses flottes, dont la marche, toujours lente, assure un plein succès à qui veut les attaquer.

Ce projet fut approuvé, et M. de Pontchartrain en écrivit de la part du roi au cardinal d'Estrées, ambassadeur extraordinaire en Espagne; l'Espagne suivit les mêmes errements, car on en fit partir à diverses époques des vaisseaux pour France.

On envoya séparément MM. de la Harteloire, lieutenant général, Chabert, chef d'escadre, et le chevalier Phelippeaux, capitaine de vaisseau, croiser vers le cap Saint-Vincent et d'autres parages, afin d'assurer, par leur présence, le retour des vaisseaux d'Espagne et de les ramener, suivant les circonstances, dans les ports de France.

Les flottes ennemies tentèrent, mais en vain, quelques entreprises sur Belle-Isle, parurent devant Cadix et passèrent le détroit sans faire aucune action de vigueur.

Louis XIV, qui avait cru leurs forces beaucoup plus considérables qu'elles ne l'étaient réellement, n'avait pas voulu permettre à M. le comte de Toulouse, qui ne comptait que quinze vaisseaux armés à Toulon, d'aller à leur rencontre avec des forces inégales ; mais sur ce que le roi apprit de leur faiblesse, il lui manda de se rendre au détroit pour leur intercepter le passage à leur retour ; néanmoins, les ennemis le prévinrent, repassèrent le détroit avant que M. de Toulouse eût pu les joindre, et ce prince reçut l'ordre de désarmer.

Le marquis de Coetlogon, M. Chabert, M. de Champigny et M. de la Harteloire, qui devaient joindre M. le comte de Toulouse avec leurs vaisseaux au détroit de Gibraltar et lui compléter ainsi une flotte de trente-huit vaisseaux, reçurent pareillement l'ordre de désarmer à Brest.

M. le marquis de Coetlogon rencontra, à son retour, une flotte hollandaise qui revenait des ports de Portugal en Hollande, richement chargée ; il en coula à fond une partie, et enleva quatre vaisseaux de guerre qui l'escortaient. La campagne devant bientôt finir, on envoya M. de Chateaurenault au détroit avec quatre vaisseaux, et MM. de Rouvray et d'Artigny, avec trois frégates, en Levant, pour chasser les corsaires flessinguois qui infestaient ces mers.

En Italie, M. du Quesne-Mosnier continua de croiser dans l'Adriatique et sur les bouches du Pô pour ruiner le commerce ennemi.

Dans le Nord, une flotte de bâtiments marchands, escortés par M. de Tourouvre, fut rencontrée auprès de Granville par des forces supérieures, et plusieurs de ces bâtiments furent pris ou brûlés; d'après l'expérience de cet échec, on se résolut d'attendre la mi-septembre pour le passage du convoi dans la Manche, parce que les coups de vent d'équinoxe empêchent les fortes escadres de tenir la mer.

On doit parler, dans ce tableau rapide d'événements, pâles, sans couleur, qui ne sont pour ainsi dire qu'une exposition de faits plus graves ; on doit parler du traitement fait en France aux prisonniers anglais. On a vu et dit en son lieu quels étaient les odieux traitements que les Anglais faisaient supporter aux Français ; il est bon de mettre en parallèle la façon dont on les traitait en France.

Les marins et les officiers anglais étaient mis dans une ville, sur leur parole, ou à leur choix, avec une sentinelle à leur porte, jusqu'à ce que leur échange fût conclu. On donnait quinze sols par jour aux capitaines, dix aux lieutenants et cinq aux soldats ; mais, sur les délais qu'apportèrent les Anglais à signer le cartel, et sur les nouvelles qu'on reçut des mauvais traitements que l'on faisait subir aux prisonniers français en Angleterre, on se résolut de traiter ces derniers de même que les Français étaient traités en Angleterre, et l'on réduisit la solde des prisonniers anglais, capitaines ou matelots, à trois sols par jour, ainsi que cela était pratiqué en Angleterre à l'égard des Français; cette mesure fut efficace, car bientôt les Français furent mieux traités et eurent la même paye que les Anglais avaient d'abord touchée, paye qui leur fut rendue dès que les procédés convenables pour les Français remplacèrent ces misérables et oppressives mesures.

On encouragea cette année surtout, beaucoup la course ; mais les armateurs de Dunkerque se plaignirent de ce que les capitaines de vaisseau du roi les forçaient souvent de se joindre à eux, ce qui les obligeait de perdre le fruit de leur course. Le roi défendit à ses officiers d'en user ainsi à l'avenir, et il fut décidé que tout vaisseau qui se trouverait à la vue d'une prise, et qui, par conséquent, aurait pu y contribuer par sa présence, serait admis au partage de la prise à proportion de la force de son équipage.

Malgré tous les armements du roi et des particuliers, on ne put empêcher le passage de l'archiduc en Portugal sur la flotte ennemie, et l'on ne crut pas prudent de tenter de le poursuivre.

Enfin, l'année suivante, 1704, vit, à bien dire, la dernière grande bataille navale qui fut livrée pendant le long règne de Louis XIV.

CHAPITRE LXIII.

—1704—

Ainsi qu'on vient de le voir, toute l'année précédente avait été employée à préparer les immenses éléments d'un armement destiné à défendre et couvrir les côtes d'Espagne, de France

et d'Italie, vaste opération pour laquelle une marine de trois cents vaisseaux de guerre eût à peine suffi.

On avait tout tenté pour balancer les forces réunies des puissances alliées et pour empêcher l'archiduc Charles d'entrer en Espagne; et pourtant, il faut le dire à la honte des Espagnols, leur négligence et leur inertie vinrent encore paralyser le fruit de tant de soins et faire avorter ce dernier effort.

Le 9 mars, l'archiduc Charles débarque à Lisbonne avec huit mille hommes de troupes anglaises et hollandaises, commandées par le duc de Schomberg, prend le titre de roi d'Espagne, et est reconnu comme tel par les alliés.

Le 24 août, Gibraltar, cette clef de la Méditerranée, est surpris par les Anglais, n'ayant que soixante hommes de garnison. Il faut voir dans l'Histoire navale d'Angleterre la juste et amère ironie avec laquelle ces insulaires parlèrent de cette défaite. On crut d'abord pouvoir reprendre ce poste d'une si haute importance, mais cela fut impossible, et la suite montra toute l'énormité de cette perte irréparable.

La campagne commença, ou du moins parut commencer plus heureusement contre le Portugal, mais l'issue en fut terrible, et la France n'éprouva plus que des revers.

Nos finances étaient dans un tel état de délabrement, que l'objet qui fixa le plus l'attention pendant cette année et à l'ouverture de la campagne, fut d'assurer d'abord le retour des flottes du Mexique dans les ports de France et d'Espagne; flottes dont les commandants n'étaient pas prévenus de la rupture de Louis XIV avec le Portugal (qui s'était, on l'a dit, entièrement déclaré pour l'archiduc, et l'avait reçu et proclamé roi à Lisbonne. On craignait donc que, par cette ignorance des événements, les transports du Mexique ne se vinssent jeter dans quelque port du Portugal qu'ils pouvaient croire toujours allié de la France, ou bien entrer dans un port d'Espagne, autre détermination non moins dangereuse, tous les points d'arrivage étant strictement gardés par l'amiral Rook, qui avait fort habilement partagé son armée en quatre escadres pour que la riche proie qu'il attendait ne pût lui échapper.

On envoya donc un grand nombre de barques d'avis pour avertir cette flotte, l'espoir et la dernière ressource de la France et de l'Espagne, du danger auquel elle était exposée; heureusement ces avisos la rencontrèrent, et à la faveur inespérée d'une brume épaisse et d'un coup de vent de sud-ouest très-violent qui obligea l'amiral Rook de rentrer dans la rivière de Lisbonne, la flotte du Mexique mouilla dans le port de Cadix, à la grande joie des deux couronnes.

Hors d'inquiétude sur cette question des plus décisives, en cela qu'elle était, comme on l'a dit, la seule ressource pécuniaire que possédassent les deux nations en ce moment, on songea à donner à M. le comte de Toulouse une flotte assez considérable pour qu'elle pût combattre les ennemis avec avantage et réparer enfin l'ineffaçable échec de la Hogue, dont la terreur retentissait encore dans l'imagination des matelots.

On réunit donc toutes les forces navales du Ponant et du Levant, et M. le comte de Toulouse s'embarqua à Brest, le 14 mai, avec une escadre de trente vaisseaux, entra à Cadix, passa heureusement le détroit et se rendit au commencement de juin à Toulon, où il devait trouver pareil nombre de vaisseaux; mais, grâce au mauvais vouloir de M. de Pontchartrain, M. de Toulouse demeura plus d'un mois à les y attendre, et pendant ce temps-là les ennemis opérèrent la réunion de leurs escadres, commandées par les amiraux Rook et Showell; jonction que M. de Toulouse voulait empêcher, et qu'il eût empêchée en effet si le ministre de la marine n'avait pas arrêté les armements, afin de rendre les chances de l'amiral de France moins favorables.

La flotte anglaise, composée de soixante-deux vaisseaux de ligne, était plus nombreuse de dix vaisseaux, mais moins bien armée que celle de M. le comte de Toulouse, qui avait de plus les galères de France et d'Espagne à ses ordres; avantage immense, ainsi qu'il a été dit plusieurs fois, en cela que ces bâtiments sont de la plus grande utilité pour remorquer les vaisseaux désemparés.

M. de Toulouse sortit de Toulon le 22 juillet, et fut chercher les ennemis; enfin, après diverses évolutions, les deux armées se rencontrèrent à la hauteur de Malaga, le 30 août au matin.

COMBAT DE MALAGA.

Voici la relation de ce combat, écrite à M. de Pontchartrain par M. de Sourdeval.

Monseigneur,

Le 24 au matin, on aperçut la flotte ennemie qui venait vent arrière sur celle du roi; elle était composée de soixante-cinq gros vaisseaux et de plusieurs galiotes à bombes, qui lui furent d'une grande utilité dans le combat. L'avant-garde était commandée par l'amiral Showell, le corps de bataille par l'amiral Rook, et l'arrière-garde par l'amiral hollandais Kulembourg. Les armées étaient à onze lieues nord et sud de Malaga.

Le comte de Toulouse se gouvernait sur la perpendiculaire du vent, pour régler ses mouvements sur ceux des alliés, lorsqu'il s'aperçut que leur avant-garde arrivait sur la sienne, et qu'elle s'éloignait de leur corps de bataille pour profiter du vent arrière. Il conçut l'espérance de la couper et de la mettre entre deux feux, parce que le marquis de Villette, qui commandait son avant-garde, faisait en même temps avancer ses premiers vaisseaux, afin de l'envelopper. Il retint donc le vent, et força de voiles tant qu'il put; mais, n'ayant pas le vent pour lui, il ne put exécuter son dessein. L'amiral Rook, qui l'avait de son côté, et qui voyait le danger que courait son avant-garde, s'avança au plus tôt et donna le signal du combat. Il était dix heures du matin. Aussitôt il se fit un feu terrible dans toute la ligne. Les premiers vaisseaux du corps de bataille des alliés s'avancèrent sur l'avant-garde des Français, et l'amiral Rook attaqua le comte de Toulouse; mais, n'ayant pu soutenir son feu, il fut contraint de se retirer. Deux vaisseaux frais qu'il fit arriver prirent sa place et eurent le même sort; l'amiral, remis de son premier désordre, vint les relever, et redoubla ses efforts pour faire plier le comte de Toulouse; mais ce fut lui-même qui plia avec toute sa division; elle fut obligée de quitter prise, tant le feu de l'amiral français fut violent, bien réglé et bien soutenu. Du comte de Toulouse, l'amiral Rook passa au vaisseau du bailli de Lorraine, qui avait déjà soutenu le feu de trois frégates et de soixante pièces de canon chacune. M. de Grandpré le commandait alors, le bailli de Lorraine ayant été si dangereusement blessé qu'il mourut la nuit suivante. Il reçut avec tant de fierté l'amiral anglais et son matelot qui lui succéda, qu'il les força l'un et l'autre de s'éloigner. Ce n'est pas que du côté des Français on ne cherchât avec ardeur à en venir à l'abordage; mais les alliés, maîtres du vent, qui était frais, furent toujours en état et eurent grand soin de l'éviter; la mer même fut assez grosse pour empêcher les galères de rendre aucun service; d'ailleurs, la fumée que le vent portait sur la flotte française nous empêcha de voir les différents mouvements de l'ennemi et d'en profiter. Ainsi, de tous ceux qui tentèrent d'aborder, M. de Chamelin fut le seul qui put réussir. Il aborda trois fois un vaisseau plus grand que le sien, et il était enfin sur le point de s'en emparer, lorsqu'il s'aperçut que le feu y était en trois endroits; il se contenta donc d'en enlever une flamme, qu'il envoya au comte de Toulouse.

Cependant le marquis de Villette se distinguait à l'avant-garde. Il s'était attendu à avoir affaire à l'amiral Showell; mais Showell s'attacha à M. Ducasse, qui soutint dignement la réputation qu'il s'était acquise dans la marine, et le maltraita extrêmement. Pour le marquis de Villette, il eut affaire au matelot de Showell : au bout d'une heure et demie, ce matelot fut obligé de se retirer derrière son amiral. Trois autres vaisseaux prirent successivement sa place, et prirent, comme lui, le parti de la retraite. Enfin, le vice-amiral de cette escadre leur succéda : le marquis de Villette se flattait de le renvoyer comme les autres, lorsqu'une bombe tomba dans sa dunette, et, pénétrant jusqu'à la troisième batterie, fit sauter l'arrière du vaisseau et mit le feu dans toute sa poupe. Le désordre où cet acci-



Madame de Maintenon.

dent le mit fut d'autant plus grand, qu'il y avait dans la galerie cinq mille cartouches de fusil, que les armes de rechange étaient dans les chambres et que le feu s'y mit. Les coups de ces armes, qui partirent à l'instant, portèrent sur le gaillard d'arrière, endroit où était le marquis de Villette avec les officiers : deux en furent tués, quelques autres blessés, et lui-même fut renversé environné d'éclats, dont il reçut plusieurs contusions. Il fut donc obligé d'arriver de deux aires du vent pour éteindre le feu de sa poupe. Cette manœuvre, indispensable pour lui, mais qui ne devait être d'aucune conséquence, fut par malheur imitée par son avant-garde. Ainsi elle cessa tout à coup, et sans savoir pourquoi, un combat commencé avec beaucoup de valeur et qu'elle soutenait avec un grand avantage. Les ennemis, en effet, étaient si fort maltraités, qu'ils n'osèrent la suivre.

Le vaisseau du marquis de Villette ne fut point le seul endommagé par les bombes que les alliés faisaient pleuvoir sur la flotte comme sur une ville assiégée ; ceux de MM. de Belle-Isle, de Grancey, d'Osmond, de Rouvroi, de Pontac et de la Roche-Allard en souffrirent et furent obligés de sortir de ligne ; mais tous, excepté le premier, après avoir éteint le feu, revinrent occuper leur poste, et se battirent avec une nouvelle ardeur.

Le combat ne fut pas moins vif à l'arrière-garde. Plusieurs vaisseaux furent obligés de sortir de ligne pour se réparer ; mais le marquis de Langeron coula à fond un vaisseau hollandais, et l'amiral Kulembourg fut criblé de tant de coups, qu'il ne put éviter le même sort. Il ne s'en sauva que l'amiral et neuf hommes, de sept à huit cents qui le montaient. On se canonna jusque dans la nuit, quoique le feu eût cessé à cinq heures du soir à l'avant-garde et à sept au corps de bataille.

Les deux flottes maltraitées se séparèrent sans se perdre de vue. Celle du roi perdit beaucoup dans le bailli de Lorraine, M. de Relingues, M. de Belle-Isle, le chevalier Phelippeaux et le comte de Chateaurenault, fils du maréchal, qui furent tués ou moururent des suites de leurs blessures; mais elle n'eut que quinze cents hommes tués ou blessés. Le comte de Toulouse reçut deux éclats de vaisseau, dont l'un le blessa légèrement à la tempe et l'autre coupa sa cravate; quatre de ses pages furent tués ou blessés à ses côtés. Les ennemis eurent trois mille hommes tant tués que blessés, et leurs vaisseaux furent extrêmement délabrés. On les suivit pendant la nuit, et le lendemain on les vit, à la distance d'une lieue, qui couraient, ainsi que la flotte du roi, à la côte d'Espagne, et, de part et d'autre, on passa la journée à se réparer. Le soir, les vents ayant tourné à l'ouest, les alliés passèrent la côte de Barbarie. Le comte de Toulouse prit à minuit la même route, afin de rejoindre quelques vaisseaux désemparés qui n'avaient pu le suivre, et se maintenir au vent des ennemis. Cette manœuvre fit que le 26 les deux armées se trouvèrent assez près l'une de l'autre. Si le comte de Toulouse eût pu alors être instruit à quel point ils avaient souffert dans l'action, et qu'il ne leur restait de poudre que pour dix coups par chaque pièce de canon, il n'est pas douteux qu'il n'eût recommencé le combat, et que, par une défaite entière qu'ils ne pouvaient éviter, il n'eût rendu cette journée aussi avantageuse pour l'Espagne que glorieuse pour la France; mais, quoiqu'à leur contenance il dût les juger très-affaiblis, il ne pensa qu'à ramener sur la côte d'Espagne les galères, qui ne pouvaient se soutenir dans ses parages, se contentant de laisser derrière lui quelques frégates pour avoir de leurs nouvelles. Son éloignement leur donna lieu de profiter d'un vent d'est qui se leva ; ils s'avancèrent, sans être aperçus de ces frégates, vers Gibraltar, où ils jetèrent des troupes et des provisions, et, passant le détroit, ils allèrent à Lisbonne se rétablir. La flotte française, de son côté, entra le 27 au matin dans le port de Malaga.

De Sourdeval.

Il demeure donc bien évident que, si M. de Toulouse eût poursuivi les ennemis, il les ruinait entièrement, la Catalogne était sauvée, et peut-être Gibraltar était-il repris aisément sur eux; mais tant de lenteur leur donna les moyens de s'y fortifier, et depuis ce fut en vain qu'on tenta d'assiéger cette ville par terre et par mer.

M. de Pointis y fut d'abord envoyé avec dix vaisseaux, ensuite avec un plus grand nombre. Il en perdit quatre par un coup de vent, et fut obligé d'en détacher quelques-uns pour l'Amérique, où l'on voulut rompre les fâcheuses intelligences que le president de Panama entretenait avec l'amirante de Castille, dans la vue, dit-on, de livrer Panama aux ennemis, ce qui entraînait la perte du Pérou.

Cette diversion malheureuse fut cause que Gibraltar, une des places les plus importantes de l'Espagne, la clef de la Méditerranée, de tout le commerce du Levant, resta aux Anglais et pour toujours; ainsi tout l'avantage que la France et l'Espagne tirèrent du combat de Malaga, honorable, d'ailleurs, aux deux nations, et qui fut la dernière bataille rangée que livra la France, fut de *retarder* seulement les opérations des ennemis pour le reste de la campagne, et de laisser les affaires à peu près au même point où elles étaient d'abord.

Ce fut cette même année que la fameuse madame des Ursins, dont on a vu en son lieu le mariage avec le duc de Bracciano, fut chassée de la cour d'Espagne. Ayant longtemps dominé le roi, la reine et tout son conseil, rien ne se faisait en Espagne que sous son influence directe; mais à la fin ses hauteurs, ses emportements, ses dédains et ses mœurs détestables la perdirent. Madame de Maintenon, qui l'avait longtemps soutenue, l'abandonna, et elle reçut l'ordre, de la part de Louis XIV, de quitter Madrid dans les vingt-quatre heures, ordre qui fut d'ailleurs si ponctuellement et si brutalement exécuté, que la princesse des Ursins fut enlevée le soir, au milieu de l'hiver, en revenant d'une fête, et qu'il ne lui fut pas même permis de rentrer au palais pour prendre ses femmes et les objets indispensables à un long voyage.

Voyant le peu de fruit que la marine avait retiré des armements de 1704, malgré l'avantage remporté sur l'ennemi lors du combat de Malaga, le roi, persuadé par M. de Pontchartrain de l'inutilité des grands armements, et voyant la pénurie des fonds, fit recourir au système suivi dans les dernières années de la précédente guerre, à savoir : de donner les vaisseaux du roi à des armateurs particuliers, pour faire la course, afin de détruire ou au moins d'entraver ainsi le commerce des ennemis par la prise de leurs bâtiments marchands, et de leurs vaisseaux de convoi lorsqu'ils revenaient de l'Amérique ou de Indes orientales.

Le siége de Gibraltar, que les Espagnols avaient commencé au mois d'octobre 1704, durait encore ; quatre mille hommes de troupes de la marine du roi demeuraient toujours devant cette place ; mais M. de Pointis y ayant été envoyé avec quinze vaisseaux pour l'attaquer du côté de la mer, fut, par le manque de vivres, obligé de relâcher à Cadix avec toute son escadre.

Les ennemis profitèrent de son absence, envoyèrent à Gibraltar une escadre de quatorze vaisseaux qui, après avoir jeté de nouveaux secours dans la place, se retira vers la rivière de Lisbonne. Ce nouveau renfort fit traîner le siége en longueur, et son mauvais succès étant attribué à la lenteur du général espagnol, M. le maréchal de Tessé eut la conduite des troupes, et la résolution que l'on prit de le pousser avec vigueur fit donner ordre à M. de Pointis de partir de Cadix, afin d'aller battre la place par la mer, et d'empêcher qu'on n'y jetât de nouveaux secours.

M. de Pointis, prévoyant le danger de cette expédition, représenta à la cour de Madrid que plus de trente vaisseaux de guerre étant mouillés dans la rivière de Lisbonne, il était à craindre que l'ennemi, le sachant engagé dans une aussi mauvaise rade que celle de Gibraltar, avec le peu de forces qu'il avait, ne vînt tomber sur lui avec des forces supérieures et ne l'enlevât.

Il proposa, en attendant le renfort qui devait lui arriver de Toulon, de croiser à l'embouchure du détroit pour intercepter les convois qu'on pourrait envoyer de Lisbonne aux assiégés; mais, quelque judicieuses que fussent ces remontrances, elles

ne furent point goûtées, et il reçut des ordres itératifs de Madrid et de Versailles auxquels il fut forcé d'obéir.

Il mit donc à la voile, débarqua devant Gibraltar toutes les munitions et canons dont il était chargé pour le siége; mais, selon ses prévisions, son escadre, peu après son arrivée, fut si maltraitée du gros temps, qu'elle ne put tenir à la rade. Huit des plus gros vaisseaux, forcés de prendre le large, se dispersèrent, tandis que les cinq autres ne tardèrent pas à être attaqués par les ennemis, qui s'étaient mis en mer au nombre de trente-cinq vaisseaux dès qu'ils avaient reçu l'avis de son départ.

Trois de ces vaisseaux furent enlevés à l'abordage dans cette fâcheuse rencontre : les deux autres, dont l'un était monté par M. de Pointis, après avoir essuyé tout le feu des ennemis et s'être fait jour à travers le feu de leur escadre, allèrent s'échouer à la côte, où ils se brûlèrent eux-mêmes. Après cette malheureuse expédition, il ne fut plus question de continuer le siége de Gibraltar; on le convertit en blocus, et on en retira peu après le reste des troupes de la marine, qui furent dirigées sur Malaga, afin d'être ensuite embarquées pour Toulon.

Les ennemis, devenus de la sorte maîtres du détroit, devaient profiter de leur avantage pour attaquer quelque place importante du littoral espagnol ou français; et, comme on n'ignorait pas que, depuis le commencement de la guerre, la prise de Cadix était le point où ils visaient surtout, les moyens de défense furent concentrés sur ce point. D'ailleurs, la France était particulièrement intéressée à sa conservation dans l'intérêt du commerce; aussi le roi fit-il faire les instances les plus vives à la cour de Madrid, afin qu'on munît Cadix de tout ce qui était nécessaire pour sa sûreté, offrant d'y contribuer de sa part autant qu'il serait possible, eu égard à la pénurie des arsenaux.

Malgré la supériorité des ennemis dans la Méditerranée, où ils allaient encore faire entrer une armée de plus de soixante voiles alors mouillée à Lisbonne, le roi, vaincu par les instances de M. de Toulouse qui voulait sortir la marine de son apathie, se décida à attaquer Oneille. On disposa donc six vaisseaux et huit galères pour servir à cette expédition avec un bataillon de cinq cents soldats de troupes de la marine. Mais M. de Pontchartrain, ayant, selon sa coutume, paralysé toute bonne pensée par la haine jalouse qu'il avait de M. le comte de Toulouse, démontra combien cette entreprise était hasardeuse, exagéra le risque que couraient les vaisseaux et les galères du roi sur cette côte, disant qu'ils n'y pouvaient trouver aucune retraite si les ennemis y envoyaient un détachement de leur armée : somme toute, l'expédition fut remise à la fin de la campagne.

Le bruit ayant couru que l'ennemi se disposait à attaquer Toulon, il fut ordonné à M. de Vauvré, intendant, d'établir de nouvelles batteries dans tous les endroits où il les jugerait nécessaires, de les bien garnir de munitions, de retenir les vaisseaux armés dans les darses, et de se concerter avec le commandant du port et celui de terre pour faire une vigoureuse défense. M. le comte de Toulouse y fut envoyé pour y commander; le roi lui donna six bataillons de troupes réglées et deux régiments de dragons pour s'opposer aux ennemis en cas de descente.

Heureusement ces précautions furent inutiles; les ennemis, qui comptaient sur une révolution en Catalogne en faveur de l'archiduc, n'en voulaient qu'à Barcelone. Leur armée navale, composée de soixante-dix vaisseaux de guerre, arriva devant cette place le 22 août, y débarqua les troupes qui devaient en former le siége par terre, pendant qu'elle la bloquait du côté de la mer.

La conservation de cette place, d'où dépendait le salut de la Catalogne, était trop importante au roi d'Espagne pour que la France ne fît pas les plus grands efforts pour la secourir.

Conséquemment, Louis XIV donna ordre à M. le comte de Toulouse, qui était à Toulon, de presser son armement et de faire en sorte d'avoir assez de soldats et de matelots pour équiper trente-deux vaisseaux; de se réduire à un plus petit nombre de navires, s'il le jugeait à propos, pour en rendre les équipages plus forts et meilleurs; de régler l'emploi de ces escadres suivant les démarches des ennemis; de les faire servir à porter des secours aux assiégés si leur flotte se retirait de devant Barcelone, et laissait cette place bloquée seulement par les troupes de terre; mais, dans le cas où la flotte de l'ennemi eût été moins forte que la sienne, M. de Toulouse devait sortir de Toulon, et combattre afin de forcer les alliés à se retirer pour rendre libre la communication par mer avec cette place.

Barcelone, n'ayant pas résisté aussi longtemps qu'on devait l'espérer, se rendit le 4 octobre aux ennemis. Leur armée navale rentra dans l'Océan, et l'on ne retira d'autre avantage de l'armement de Toulon que celui d'empêcher les ennemis de laisser dans la Méditerranée une escadre qui eût pu nuire aux projets ultérieurs de la France.

Après la retraite de la flotte, on mit le siége devant le château de Nice. La marine contribua à cette expédition en bloquant cette place par mer avec trois vaisseaux et trois galères, pour empêcher l'entrée des secours.

M. de Vauvré fut nommé pour y servir en qualité d'intendant des troupes de terre.

Sur l'avis que les ennemis avaient quelque dessein sur le Port-Mahon, afin de s'y ménager une retraite assurée pour leur flotte, le roi y fit passer un détachement de quatre cents hommes de troupes de la marine, commandés par M. de la Jonquière.

On fit garder cette année les côtes, depuis Antibes jusqu'à Savone et Oneille, par deux vaisseaux et deux grosses barques que l'on avait masquées en bâtiments marchands, et dont on changeait souvent la peinture afin de tromper les corsaires.

En Ponant, le roi fit armer, tant à Brest qu'à Rochefort, dix-huit vaisseaux pour en former une escadre sous les ordres du marquis de Coetlogon; l'objet principal de cet armement était de faire une diversion dans l'Océan qui pût empêcher les ennemis de faire passer toutes leurs forces dans la Méditerranée, où ils voulaient, pensait-on, tenter de grandes entreprises.

Mais, apprenant que les ennemis ne pouvaient être sitôt prêts, et qu'ils faisaient partir de temps en temps de petites escadres pour se rendre à Lisbonne, M. de Pontchartrain ordonna à M. de Coetlogon de sortir de Brest sans attendre les vaisseaux de Rochefort, d'aller croiser sur le passage de ces divisions, qui se rendaient à Lisbonne, afin de les combattre et de s'en emparer; mais, cet ordre n'ayant pu s'exécuter, il lui fut enjoint d'attendre, pour sortir de Brest, que les ennemis, rassemblés à l'île de Wight, eussent mis à la voile, et de partir aussitôt après avec toute son escadre pour aller croiser et tâcher de surprendre les vaisseaux qui pourraient rester derrière, ainsi que ceux qui voudraient entrer dans la Manche et atterrir aux côtes d'Irlande.

Malheureusement M. de Coetlogon ne put pas plus exécuter ce dernier ordre que le premier; car les ennemis, inquiétés par son escadre, et qui, en passant dans la Méditerranée, ne voulaient pas le laisser maître d'agir dans l'Océan sans opposition, firent croiser une escadre beaucoup plus considérable sur Ouessant, afin de le garder pour ainsi dire à vue; ce qui empêcha l'amiral français de sortir de la rade de Brest, où il demeura bloqué dans l'inaction jusqu'au mois de septembre.

On désarma alors les plus gros vaisseaux; ceux qui étaient meilleurs voiliers furent employés à la course ou laissés aux ordres de M. le chevalier de Chateaurenault pour les envoyer dans les différentes croisières qu'il jugerait convenable de leur faire tenir.

On arma aussi à Brest de petits brigantins pour donner chasse aux corsaires de Jersey et de Guernesey, qui commettaient beaucoup de désordres entre ces îles et la côte de Bretagne.

Bien qu'en guerre, il n'était point de l'intérêt de la France de rompre tout commerce avec les Hollandais, car l'exportation des denrées que leur commerce facilitait était un avantage si précieux, à conserver qu'on ne balança pas à leur accorder pendant cette guerre les passe-ports qu'ils demandèrent pour venir en France, et particulièrement à Bayonne et à Bordeaux, pour y acheter nos vins et eaux-de-vie.

Mais M. de Pontchartrain refusa de leur donner aucun passe

port pour Dunkerque, ne voulant pas introduire dans une place aussi importante des vaisseaux ennemis, qui, sous prétexte de commerce, y auraient pu venir observer le fort et le faible de la place.

Il refusa aussi de donner aucun passe-port pour les rades où se tenaient les vaisseaux du roi et où se faisaient les armements, afin d'ôter à l'ennemi les moyens d'être ainsi informé de ce qui se passait dans nos ports. Pourtant ces passe-ports ayant donné lieu à quelques abus, en cela qu'ils procuraient aux Hollandais l'avantage de faire en sûreté le commerce du reste de l'Europe, et que les armateurs français se plaignaient de ne plus rencontrer en course que des vaisseaux hollandais munis de passe-ports de France, qui leur échappaient ainsi, M. de Pontchartrain jugea bon de désigner les ports de France où ces vaisseaux devraient désormais venir faire leur chargement; exigea que ceux à qui on accorderait ces passe-ports donnassent caution en France qu'ils ne seraient point employés à d'autres usages, et que ces cautions ne seraient déchargées que quand il serait justifié de l'arrivée de ces vaisseaux dans un port de France; de la sorte, lorsque les armateurs rencontraient des bâtiments munis de ces passe-ports faisant une autre route que celle qui leur était désignée, ils les pouvaient arrêter et envoyer dans un de nos ports pour y être confisqués.

Les corsaires biscaïens interrompant le commerce de Bayonne et de Bordeaux, en enlevant dans ces rivières les vaisseaux hollandais qui y venaient sous la garantie de ces passe-ports, Sa Majesté fit demander au roi d'Espagne un décret qui défendît aux corsaires espagnols de prendre aucun vaisseau muni de sauf-conduits de France; mais comme on craignit depuis que les Espagnols ne voulussent rendre la clause réciproque, réciprocité qui eût extrêmement nui à la course, M. Amelot, ambassadeur, fut chargé de demander que cette défense ne s'étendît pas au delà des rivières du royaume.

Pour animer le zèle de Duguay-Trouin, à qui le roi venait de donner quelques-uns de ses vaisseaux à armer en course, ainsi qu'on le dira tout à l'heure, Sa Majesté lui fit remise de son cinquième sur les vaisseaux de guerre de cinquante canons et au-dessus qu'il pourrait prendre.

M. de Saint-Pol fut envoyé au commencement de cette année dans le Nord, avec quatre frégates, pour y interrompre le commerce des ennemis. Il rencontra dans sa croisière une flotte hollandaise escortée de deux vaisseaux de guerre, dont il enleva le commandant avec six vaisseaux marchands.

Il retourna ensuite vers les mêmes points de croisière avec le même nombre de frégates et quelques corsaires de Dunkerque, attaqua une flotte hollandaise venant de Moscovie, l'enleva en partie, se rendit maître à l'abordage de deux vaisseaux de guerre qui l'escortaient, et fut tué bravement dans cette action.

Les grands efforts que l'on continuait de faire par terre, pour maintenir la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe V, laissaient peu de fonds à employer pour la marine; aussi les armements furent-ils de peu d'importance cette année 1706.

En Levant, on fit le siége de Nice, qui fut prise par M. de Vendôme; M. de Vauvré, intendant de la marine à Toulon, y servit avec distinction en qualité d'intendant d'armée et y dirigea l'artillerie et les munitions de la marine.

On entreprit aussi le siége de Barcelone, que l'on devait faire en hiver, pour que les ennemis fussent hors d'état d'y porter des secours. La marine fut chargée du transport des munitions qu'elle fournit à temps, et M. le comte de Toulouse s'y porta lui-même avec une escadre de dix vaisseaux pour bloquer le port; mais la lenteur des Espagnols ayant retardé cette expédition, les ennemis eurent le temps de la traverser, et, se présentant le 18 mai avec cinquante vaisseaux devant Barcelone, ils obligèrent M. le comte de Toulouse de se retirer; puis, débarquant sans résistance huit mille hommes et des munitions dans la place, le siége en fut levé.

On entreprit aussi celui de Turin, qui ne fut pas plus heureux; la marine y avait fourni deux cents canonniers.

En Levant, M. le marquis de Royes fut envoyé avec six galères pour garder les côtes du Roussillon et du Languedoc, et le comte de Villars, avec quatre vaisseaux, pour transporter un bataillon de la marine à Minorque, qui s'était révolté, tandis que M. le comte de Toulouse restait à Toulon en observation avec le reste des vaisseaux, prêt à se porter où sa présence serait nécessaire, particulièrement à Naples et en Sicile, où l'on soupçonnait quelque projet de révolte.

En Ponant, il ne se passa que de rares actions particulières, M. Duguay-Trouin enleva sur les Sorlingues neuf vaisseaux marchands anglais, qui allaient en Amérique, et une frégate de trente-deux canons, qui les escortait.

On arma aussi à Brest, au Port-Louis et au Havre, des barques contre les corsaires de Guernesey, et on y fit contribuer les marchands.

Les ressources de la marine étaient si bornées, qu'on se précautionna contre une descente que les ennemis méditaient dans le Cotentin.

Dans le Nord, M. de Forbin fut envoyé avec huit frégates pour croiser dans ces mers; on lui défendit seulement d'attaquer les ennemis dans les ports de Danemark et de Suède.

Il enleva d'ailleurs dix vaisseaux d'une flotte anglaise revenant de Hollande, prit neuf vaisseaux de guerre hollandais, et en brûla un dixième qui escortait une flotte venant de Norwége; mais le reste de la flotte lui échappa.

On ne put envoyer cette année de vaisseaux en Amérique, malgré le besoin pressant que l'on en avait pour le retour des galions.

En Levant, l'événement le plus mémorable de cette année fut le siége de Toulon par le duc de Savoie, ménagé de longue main avec beaucoup d'art pour cacher le motif des préparatifs.

Les ennemis ne projetaient pas moins que de s'emparer d'un des ports les plus importants de la France, et de détruire ainsi la marine du pays et ruiner tout le commerce des Français.

Malheureusement ce projet, tenu fort habilement secret, ne fut éventé que fort tard. On fit à la hâte des préparatifs pour munir la ville de Toulon et les batteries de la rade de troupes et de munitions dont elles étaient dégarnies, puis les vaisseaux furent coulés bas, ainsi que les canons qui ne purent servir.

Des camps retranchés furent élevés aux approches de l'ennemi, et beaucoup de brûlots restèrent prêts à être envoyés contre l'armée navale ennemie qui enveloppait la place par mer, comme elle pensait bientôt la bloquer par terre.

Le duc de Savoie passa le Var le 11 juillet, et, s'il fût allé droit à Toulon, la place était perdue sans ressource; mais la lenteur de sa marche donna au maréchal de Tessé le temps d'arriver avec des troupes. Il fit attaquer les hauteurs dont les ennemis s'étaient déjà emparés, les reprit et marcha droit au duc de Savoie, qui, sachant que de nouveaux secours arrivaient au maréchal, ne l'attendit pas, et repassa le Var; la maladie s'étant mise d'ailleurs dans son armée, le duc prit le parti de lever le siége et se contenta de bombarder Toulon, où il fit d'ailleurs peu de dommages; néanmoins il brûla dans la rade deux vaisseaux qui l'avaient beaucoup incommodé par leur artillerie et que l'on n'avait pas voulu pour cela couler à fond. Dans sa retraite, M. de Savoie perdit beaucoup de monde dans les défilés des montagnes.

Le comte de Villars fut envoyé avec quatre vaisseaux au secours de Minorque, où avait éclaté une révolte en faveur de l'archiduc; il attaqua les rebelles avec mille quatre cents hommes, reprit la ville et soumit toute l'île au roi d'Espagne. Il fut de là croiser sur les côtes d'Italie et de Catalogne, et contraignit un vaisseau de soixante-quatorze canons de s'y échouer et de s'y brûler.

On eût souhaité pouvoir envoyer des vaisseaux croiser en Levant contre les Flessinguois qui y causaient du désordre, mais les fonds ne le permirent pas.

En Ponant, on disposa une entreprise pour surprendre, avec quinze vaisseaux commandés par M. Ducasse, les côtes d'Angleterre dégarnies de troupes et de vaisseaux de guerre, et pour y brûler les flottes du convoi; mais, sur l'avis du retour d'une escadre anglaise supérieure, on divisa cette escadre en deux divisions: l'une de dix vaisseaux commandée par M. du

Quesne-Mosnier, alla croiser de la rivière de Lisbonne aux Sorlingues et au cap Flore; l'autre, de cinq vaisseaux, devait croiser de Belle-Ile au cap Finistère. La première s'empara de quatorze bâtiments anglais à l'ouverture de la Manche, et mit en fuite deux vaisseaux de guerre.

Dans le Nord, M. de Forbin continua de croiser avec huit frégates dans la mer Baltique, prit en deux actions soixante-deux bâtiments marchands, tant anglais que hollandais, deux vaisseaux de guerre qui les escortaient, et en fit échouer un troisième. S'étant joint ensuite avec Duguay-Trouin, ils prirent trois des cinq vaisseaux de guerre qui convoyaient une flotte, en brûlèrent un quatrième; mais le cinquième se sauva. Le détail de ces brillantes expéditions se retrouvera bientôt.

Enfin, en Amérique, le roi envoya M. Ducasse avec six vaisseaux pour ramener la flotte du Mexique dans les ports de France ou d'Espagne, suivant les circonstances.

Tels furent le but et le résultat des différentes opérations pendant les années 1704, 1705 et 1706.



Mort de Jean Bart. — PAGE 474.

CHAPITRE LXIV.

— 1707 —

Le peu de fruit que le roi avait tiré de son armée navale, l'année précédente, l'engagea à se borner aux armements particuliers, qui durèrent jusqu'à la fin de l'année 1707, où M. Duguay-Trouin eut plusieurs combats heureux, ainsi que le montrent les dépêches suivantes.

La première raconte son magnifique combat contre une division anglaise.

J'ai eu l'honneur, monsieur, de rendre compte à Son Altesse Sérénissime de mon arrivée dans ce port; mais je n'ai pu lui faire qu'un détail assez imparfait du combat que nous avons rendu, tant parce que j'ignorais bien des circonstances que le désordre de mon abordage m'avait empêché de voir, que par le départ de la poste qui pressait et qu'il fallut faire retarder pour pouvoir faire partir mes lettres, que je ne pus faire qu'avec précipitation, ce qui m'empêcha d'avoir l'honneur de vous écrire comme je l'eusse fait avec plaisir. J'ai cru que j'en ferais un de vous envoyer une relation plus fidèle et mieux circonstanciée de ce qui s'est passé dans cette action.

Je mis à la voile le 19 du mois passé avec l'escadre de M. le comte de Forbin; je me séparai de lui par un accident qui arriva au vaisseau *l'Achille*, lequel se démâta la nuit de son premier mât de hune. Nous nous rejoignîmes le 21, et eûmes connaissance d'une flotte de quatre-vingts voiles, escortée par cinq vaisseaux de guerre anglais, savoir: *le Cumberland*, de quatre-vingt-quatre canons, commandant; *le Revincheim*, de quatre-vingt-six; *le Royal-Ook*, de soixante-quatorze; *le Chester*, de cinquante-quatre, et *le Ruby*, de cinquante-deux. Nous chassâmes sur les ennemis qui nous attendaient en travers; mais étant à une lieue et demie au vent d'eux, M. de Forbin jugea à propos de tenir au vent pour prendre ses vis; je fis de même par déférence pour lui; cela donna le temps aux ennemis de reconnaître nos forces, puisqu'un moment après que nous eûmes arrivé sur eux le commandant fit signal à la flotte de se sauver, et les convois commencèrent eux-mêmes à plier. J'étais pour lors de l'avant de M. le comte de Forbin avec les vaisseaux de mon escadre, et je l'avais attendu jusque-là avec mes basses voiles carguées et mes deux huniers tout bas; mais, voyant que la flotte s'écartait insensiblement et était même à près d'une lieue et demie des convois, je connus bien que c'était une nécessité de commencer le combat avec ce que j'avais de vaisseaux, et que je ne pouvais plus différer sans donner occasion aux ennemis de se sauver, d'autant plus que la jour-

née était fort avancée. Ce parti étant pris, j'ordonne aux vaisseaux *l'Achille*, *le Jason* et la frégate *l'Amazone*, qui étaient à portée de la voix, d'attaquer et aborder *le Royal-Ook* et *le Chester*, qui étaient l'arrière ; je destinai la frégate *la Gloire* pour me suivre dans le dessein où j'étais d'aborder le commandant, afin que, me remplaçant les hommes que je pouvais perdre dans cet abordage je pusse être en état d'aller secourir mes camarades. Les vaisseaux *le Blaquoat* et *le Maure* n'étaient pas assez près de moi pour pouvoir leur donner une destination ; mais, selon les apparences, ils ne pouvaient prendre d'autre parti que celui d'attaquer les vaisseaux *le Revincheim* et *le Ruby*, qui étaient de l'avant, pour donner le temps aux autres vaisseaux de M. de Forbin de venir les seconder. Ce fut dans cet ordre à peu près qu'étant à la tête de ma petite troupe j'adébordai pour l'éteindre et réparer un si cruel accident.

Le vaisseau *le Jason* aborda *le Chester;* mais, ses grappins ayant rompu, la frégate *l'Amazone* prit sa place et déborda ensuite par le même accident. *Le Jason* retourna à la charge, et l'ayant abordé l'enleva ; le vaisseau *le Blaquoat* pensa même le prévenir dans ce second abordage ; mais, ayant connu qu'il n'y pouvait pas être à temps, il alla attaquer *le Revincheim;* le vaisseau *le Maure* s'attacha aussi à combattre *le Ruby*.

Les choses étaient dans cet état lorsque je débordai, et M. le comte de Forbin, arrivant sur ces entrefaites, vint aborder par la poupe *le Ruby*, qui se rendit et fut amariné par *le Maure*. Pour moi, je demeurai dans l'incertitude si je devais aller au *Royal-Ook*, qui s'enfuyait avec son beaupré et son bâton de pavillon bas, ou si je devais aller secourir M. de Tourouvre,



La princesse des Ursins est chassée d'Espagne. — PAGE 477.

bordai le commandant, après avoir essuyé, sans tirer, la bordée du vaisseau *le Chester*. M. de la Jaille, commandant la frégate *la Gloire*, qui avait ordre de me suivre, le fit avec beaucoup de valeur, et, voyant que j'avais mis le beaupré de l'ennemi dans mes grands haubans, il ne balança pas à l'aborder par le même côté que je l'avais rangé dans le moment même que je faisais battre la charge pour sauter à bord, après avoir vu que le vaisseau ennemi était en désordre, et qu'il ne paraissait sur son pont et sur ses gaillards qu'un amas de morts et de blessés. Le sieur de la Calandre, servant de capitaine en second sur *la Gloire*, se trouva des premiers à bord et me fit signe avec un mouchoir qu'ils étaient les maîtres. Je vis aussi un de mes contre-maîtres amener le pavillon anglais, ce qui me fit prendre le parti de déborder pour aller au secours de ceux qui pouvaient en avoir besoin. Le vaisseau *l'Achille* aborda dans ce temps-là même *le Royal-Ook;* mais, étant à bord et prêt à s'en rendre maître, le feu prit malheureusement dans plusieurs gargousses, qui enfonça le pont et mit hors de combat plus de cent vingt hommes ; en sorte que ce fut une nécessité de qui osait attaquer un vaisseau de quatre-vingt-six canons; il est vrai que sa valeur et son audace me touchèrent si sensiblement, que je ne balançai pas longtemps à suivre ce dernier parti. M. de Tourouvre fit bien tout ce qu'il put pour aborder l'ennemi, essuyant un feu continuel de mousqueterie et plusieurs coups de canon tirés par derrière ; mais ce vaisseau manœuvra si bien qu'il lui fut impossible d'en venir à bout, son beaupré ayant rompu sur la poupe de l'anglais, ce qui lui fit prendre le parti de venir au vent pour lui tirer sa bordée. J'étais pour lors à portée de fusil de lui, faisant force de voiles dans l'intention de l'aborder ; mais la fumée épaisse qui sortait de sa poupe à deux ou trois reprises modéra mon impatience et me fit changer ce dessein dans celui de le battre à portée de pistolet, pour être toujours prêt de l'aborder ou de l'éviter. Ce combat, qui dura trois quarts d'heure, fut très-sanglant par le feu continuel de canon et de mousqueterie qui sortait des deux vaisseaux. Enfin, ennuyé de cette manière de combattre, je fis pousser mon gouvernail pour l'aborder, et je me trouvai si près, qu'à peine j'eus le temps de changer mes voiles et mon

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

gouvernail pour l'éviter, le feu ayant repris dans sa poupe avec tant de violence que, dans un moment, ce vaisseau fut tout embrasé. M. Bar, qui me suivait de près, et qui commençait à lui tirer, se trouva de même fort embarrassé et eut toutes les peines du monde à éviter son abordage ; mais heureusement il s'en tira, et le combat finit par la perte de ce vaisseau, à qui nous ne pûmes donner aucun secours, et dont tout l'équipage périt par le feu, à l'exception de trois hommes qui se sauvèrent à la nage et qui se sont trouvés dans mon bord.

J'ai perdu dans ces deux actions cent cinquante hommes tant tués que blessés, et je suis resté dans un si grand désordre, que j'ai été trois jours en travers pour mettre mon vaisseau en état de naviguer.

Une partie des vaisseaux de M. de Forbin ayant donné dans la flotte, n'ont pris cependant que deux vaisseaux marchands ; *l'Amazone* en a pris cinq, mon vaisseau un, et on ne sait point encore combien deux corsaires particuliers qui donnaient aussi dans la flotte en auront pu prendre. Il n'en est encore arrivé jusqu'à présent que trois à Brest, de *l'Amazone*, un de M. de Forbin au Port-Louis de peu de valeur. Les vaisseaux *le Lys* et *l'Achille*, étant trop maltraités pour pouvoir reprendre la mer, je travaille à faire ressortir au plus tôt *le Jason*, *l'Amazone*, *la Gloire* et *l'Astrée*.

Voilà, monseigneur, la situation dans laquelle je suis présentement. Je compte que j'aurai l'honneur de vous voir incessamment, et de vous dire de bouche ce que je ne peux pas mettre par écrit.

J'ai l'honneur d'être, avec tout le respect possible,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DUGUAY-TROUIN

A Brest, le 31 octobre 1707.

Dans cette autre dépêche, Duguay-Trouin donne la relation de la prise du *Glocester*, vaisseau anglais de soixante canons.

Monseigneur,

Voici la seule occasion qui se soit présentée de rendre compte à Votre Grandeur de ma conduite et de notre navigation. J'ai passé, monseigneur, les premiers jours de ma croisière sur la côte d'Angleterre et sur les Sorlingues ; j'y ai vu un vaisseau de guerre anglais de soixante-dix canons ; mais le voisinage de la terre et l'approche de la nuit le mettaient en sûreté.

Je me suis ensuite approché de la côte d'Irlande pour croiser au-devant des flottes ennemies et des vaisseaux des grandes Indes, que je sais que l'on attend en Angleterre, me réglant sur les vents pour tenir le large ou m'approcher de terre depuis les quarante-neuf jusqu'à cinquante et un degrés de latitude nord, et cela sans avoir vu aucun vaisseau ennemi *jusqu'au 6 novembre de ce mois*, qu'ayant eu connaissance *d'un vaisseau de guerre ;* le hasard voulut que *je le joignisse* le premier et que *je m'en rendisse maître après une heure et demie de combat*, avant que mes camarades, qui forçaient de voiles, eussent pu nous joindre. Ce vaisseau se nomme *le Glocester*, monté de *soixante canons*, percé à soixante-six et armé de *cinq cents hommes d'équipage;* mais, selon l'apparence, il avait pris une augmentation de monde pour donner aux vaisseaux des grandes Indes, au-devant desquels ce vaisseau devait croiser avec un autre de la même force dont il s'était depuis peu séparé en donnant chasse. Voilà ce que j'en ai pu juger par le rapport des prisonniers, que j'ai fait exactement interroger.

La prise de ce vaisseau, monseigneur, dont les mâts et vergues étaient percés de coups de canon, m'a jeté dans un grand embarras à cause surtout de la quantité de prisonniers qui me consommaient mes vivres ; d'ailleurs, je me trouvais dans la nécessité de m'affaiblir en le renvoyant en France sous l'escorte d'un vaisseau de force. Cependant, dans l'attente prochaine de quelque heureuse aventure, j'ai voulu le conserver quelques jours, afin de le mettre en état de naviguer, et, en même temps, me suis approché de la côte d'Irlande pour me délivrer d'une partie des prisonniers en envoyant, comme j'ai fait, le brûlot les porter à terre, et pour s'informer également des nouvelles. Dans cet intervalle, monseigneur, le vaisseau *le Jason*, auquel j'avais donné ordre de serrer la terre, se trouva, à la pointe du jour, près d'un vaisseau de guerre anglais de soixante canons, qu'il combattit avec beaucoup de valeur pendant une heure et demie; mais, n'ayant pu le joindre d'assez près pour l'aborder, et le calme étant survenu, il ne put empêcher que ce vaisseau ne gagnât la terre et ne se sauvât entre des roches à l'aide de plusieurs chaloupes de terre qui le prirent à la remorque.

Après cette aventure, monseigneur, j'ai jugé à propos de me tenir un peu plus au large, tant pour guetter les escadres supérieures qui ne manqueront pas de me venir chercher, que pour être en état de tirer un meilleur parti des flottes que nous pourrons rencontrer.

Comme je pouvais, monseigneur, conserver encore longtemps le vaisseau *le Glocester*, et que je serai forcé de lui donner escorte et de le renvoyer incessamment, peut-être même à la première chasse que je donnerai, je suis bien aise de mettre, par précaution, cette lettre dedans pour vous rendre compte de ma navigation. La prise de ce vaisseau nous a mis vingt-cinq à trente hommes hors de combat. Le sieur de la Poterie, garde de la marine, y a été tué. Le sieur de Nogent, à qui j'ai donné le commandement de ce vaisseau, et tous mes officiers ont fait des merveilles dans cette action : tout l'honneur leur en est dû; car je suis actuellement si faible par un flux de sang continuel dont je suis accablé depuis le premier jour de mon départ, que je ne leur ai pas été d'un grand secours; je pourrais même dire que, si je n'avais pas préféré mon devoir à la conservation de ma vie, il y a longtemps que j'aurais dû être de retour en France; mais, quelque chose qu'il en puisse arriver, je n'abandonnerai point une escadre que le roi m'a bien voulu confier; il faut espérer que quelques meilleurs avantages récompenseront mes travaux et mon zèle.

Vous savez, monseigneur, qu'après avoir été abandonnés de la meilleure partie de nos intéressés, mon frère et moi nous avons engagé ce qui nous restait de biens pour acheter mon armement et me mettre en état de rendre quelques bons services ; permettez-nous d'espérer que, si la fortune ne seconde pas notre bonne volonté, l'honneur de votre protection et les bontés du roi suppléeront à ce défaut. J'ose ici supplier très-humblement Sa Majesté de vouloir bien se ressouvenir de mes officiers ; il y en a plusieurs qui se sont déjà trouvés dans plus d'un combat avec moi, comme MM. de Brignon, de Barille, Duvigny et Cheridan, enseignes, et les sieurs Déchelle et Martoune, gardes de la marine. Tous les autres, monseigneur, ont également témoigné toute la valeur possible dans cette dernière action, et je ne saurais vous rendre particulièrement de trop bons témoignages de M. de Nogent, qui me sert de capitaine en second, dont la valeur et le mérite sont soutenus d'une régularité et d'une application sans exemple. Je ne pourrai, monseigneur, tenir la mer plus de quinze à vingt jours; ainsi, il me reste peu d'espoir pour la réussite de mon armement : je vois que tout m'est contraire, et je suis à la veille de n'avoir pour tout bien que la satisfaction d'avoir rempli tous les devoirs d'un bon sujet et d'avoir tout sacrifié pour vous plaire.

J'ai l'honneur, etc.

DUGUAY-TROUIN.

A bord du *Lys*, le 19 novembre 1707.

On va voir que l'épuisement des finances était tel, que Duguay-Trouin ni ses armateurs n'avaient rien reçu de ses différentes prises, et qu'il lui était dû deux années d'appointements. Dans ce denûment, Duguay-Trouin proposa d'armer trois vaisseaux et d'aller faire la course aux grandes Indes, mais, ainsi qu'on le verra, ce projet ne fut pas adopté, et on résolut à sa place l'expédition de Rio-Janeiro.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire le 18 de ce mois. C'est une consolation bien grande pour moi de voir que, malgré mon malheur, vous soyez satisfait de ma conduite. Il est vrai aussi, monseigneur, que j'ai rempli mon devoir dans toute son étendue, et que, pour profiter du retour des flottes et des vaisseaux des grandes Indes, il ne m'était pas possible de garder de meilleurs parages, ni de prendre aucun autre parti plus avantageux. Les vaisseaux des Indes, monseigneur, ont atterri au cap de Clare, avec quatre autres vaisseaux marchands richement chargés et deux vaisseaux de guerre, vingt-quatre heures avant que nous y fussions arrivés pour mettre nos prisonniers à terre; en sorte qu'il faut nécessairement qu'ils aient passé au milieu de nous la nuit, et que Dieu ait fait une espèce de miracle en leur faveur pour les sauver; car il est sûr qu'il n'en serait pas échappé un seul si nous en avions eu connaissance, et j'aurais eu l'honneur et la satisfaction d'amener en France pour douze ou quinze millions de prises qui n'auraient pas peu contribué à remettre le port de Brest sur un bon pied, et à faire subsister un nombre infini de malheureux qui meurent de faim; j'aurais même été en état de remettre en mer tout ce que le roi avait pu m'accorder de vaisseaux, avec lesquels je n'aurais pas donné peu d'inquiétude à ses ennemis.

Mais notre malheur est tel, que, quoique la flotte des Barbades, d'environ cent soixante voiles, ait été dispersée et soit revenue par pelotons dans les ports d'Irlande et d'Angleterre, nous n'en avons eu connaissance de pas un seul, ce qui me paraît d'autant plus extraordinaire, que nous découvrions plus de trente lieues en latitude par la disposition que j'avais donnée aux vaisseaux de l'escadre. Je n'ai pu m'empêcher, monseigneur, de vous faire part des tristes reflexions que je faisais sur cela au milieu de ma maladie, dont le cours ne s'arrête point; nous vous voyons aujourd'hui sans bien, et, quoique la plus noire envie ne puisse trouver à redire à ma conduite, on ne trouve guère de gens qui veuillent suivre la fortune d'un honnête homme quand il est malheureux. Vous n'ignorez pas, monseigneur, que plusieurs de mes intéressés m'avaient déjà abandonné, et que nous avons été par là chargés de 80,000 livres d'intérêts dans mon dernier armement; ainsi, à moins que Votre Grandeur ne procure quelques grâces à mes armateurs, je ne trouverai pas de quoi mettre un seul vaisseau à la mer. Je sais que le roi est moins en état que jamais de payer des dédommagements; cependant, comme il pourrait être dû quelque chose de reste à Sa Majesté par mes armateurs pour le cinquième des prises, déduction faite de leurs avances et du prix des vaisseaux et marchandises que l'on a employés à son service, si Sa Majesté avait la bonté de leur en faire remise, je suis persuadé que cela produirait un bon effet et remettrait dans une bonne assiette l'esprit de mes intéressés, qui sont absolument rebutés. Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que le roi ne risquera pas une somme considérable, et que son service en pourra retirer une grande utilité; car enfin, monseigneur, nous ne sommes plus en état, mon frère et moi, de suppléer au défaut de nos intéressés, ni même de prendre intérêt nous-mêmes, puisque je peux vous assurer qu'après nos dettes payées je ne crois pas qu'il nous reste pour vivre que mes appointements, ma pension, le revenu de ma capitainerie et quelque peu d'héritage. J'ai honte, dans le temps présent, de vous représenter que, depuis plus de quatre ans que je suis capitaine de vaisseau, je n'ai pas reçu deux mois d'appointements; que la pension dont le roi m'a honoré non-seulement ne m'a pas été payée, mais qu'il ne m'a pas été possible de me faire mettre sur la liste que l'on présente tous les ans au roi, et qu'enfin il m'est dû actuellement deux ans de ma capitainerie qui sont employés à payer la nouvelle taxe à laquelle on nous oblige. Qu'allons-nous devenir, monseigneur, après avoir tout sacrifié pour le service et pour vous plaire, si vous ne nous protégez pas? Je vous avoue que ces tristes réflexions me sont plus funestes que le mal même dont je suis depuis si longtemps accablé. Je ne vois pour nous qu'une seule ressource, qui m'est venue dans l'esprit à force de travailler mon imagination, et dont j'ai l'honneur de vous rendre compte : ce serait, monseigneur, d'armer le vaisseau *l'Elisabeth*, avec la frégate qui me servait de brûlot, pour les joindre au *Glocester*, nouvellement pris, et nous en aller, mon frère et moi, faire avec ces trois bâtiments la course dans les grandes Indes, et ne portant que ce qui serait nécessaire pour y avoir des vivres et rapporter quelques marchandises pour dédommager en partie l'armement si nous étions assez malheureux de ne pas faire de prises. Toute la difficulté serait de trouver des fonds; et c'est pour cela, monseigneur, que je vous supplie très-humblement et avec la dernière instance de m'obtenir du roi quelques grâces particulières pour le débit des marchandises que je rapporterai en France, provenant de mes prises ou autrement, et pour affranchir mon armement du tribut que l'on paye à la compagnie des Indes, sans quoi il ne me sera pas permis de former une société. J'attendrai, monseigneur, avec la dernière impatience vos ordres là-dessus. Ayez la bonté de considérer que tout le bonheur ou le malheur de notre vie dépend de la résolution que vous prendrez sur cela, et que c'est enfin la seule ressource qui puisse relever notre malheureux sort. J'oubliais de vous dire, monseigneur, que nous accepterons le vaisseau *l'Elisabeth* aux conditions de la nouvelle ordonnance, ou bien au cinquième; Votre Grandeur en sera le maître. Ce vaisseau peut être remplacé aisément par *le Lys*, *l'Achille* ou *la Dauphine*, et je ne jette les yeux dessus que pour mieux réussir avec trois bâtiments fabrique anglaise : c'est une circonstance essentielle.

J'ai l'honneur d'être, etc. DUGUAY-TROUIN.

À Brest, ce 23 décembre 1710.

Ce fut donc l'année suivante, 1711, que Duguay-Trouin fit sa belle expédition de Rio-Janeiro, qui clôt si bien les expéditions maritimes du siècle de Louis XIV.

L'entreprise était périlleuse, la place d'un difficile accès, bien défendue et forte d'une garnison de dix mille hommes. Malheureusement l'avidité de l'équipage empêcha M. Duguay-Trouin de tirer tout le fruit qu'il aurait voulu de cette campagne.

L'année 1713 n'offre rien d'important dans la marine; il n'y eut que quelques armements particuliers et de peu d'éclat. Le seul événement remarquable fut la prise de Saint-Yago sur les Portugais par M. Cassard; la paix qui se traitait à Utrecht arrêta toutes les entreprises qu'on aurait pu tenter. La reine d'Angleterre se prêta à tout ce qu'on pouvait désirer d'elle, pour obliger ses alliés à terminer une guerre onéreuse à toutes les puissances. Le motif qui l'avait fait naître ne subsistait plus. L'archiduc, devenu empereur l'année précédente sous le nom de Charles VI, héritier des biens de la maison d'Autriche et de l'empire par la mort de Joseph Ier, ne pouvait plus prétendre à la couronne d'Espagne sans aller contre le vœu des alliés, qui ne voulaient point consentir à la réunion d'autant d'États sur une même tête.

La France, pour calmer leurs inquiétudes à cet égard, engagea Philippe V à faire une renonciation solennelle et irrévocable (si tels actes peuvent l'être) à la couronne de France. Cette renonciation devenait d'autant plus nécessaire que la mort de M. le dauphin et de M. le duc de Bretagne semblait lui offrir un accès prochain au trône de France. La déclaration de la reine Anne sur ses dispositions à la paix, la confiance avec laquelle Louis XIV fit remettre Dunkerque entre les mains des Anglais pour sûreté des préliminaires, les avantages que le maréchal de Villars remporta en Flandre, tout cela fit ouvrir les yeux à une partie des alliés et les porta à écouter des propositions qu'une trop forte prévention en faveur de la maison d'Autriche et des intrigues secrètes leur avaient fait rejeter jusqu'alors.

La paix cependant n'était point encore signée, et la course continuait toujours; mais le bruit d'une paix prochaine ralentissait beaucoup le zèle des armateurs qui craignaient d'être obligés de rendre par un traité les prises qu'ils auraient faites.

On tâcha néanmoins de les exciter surtout contre les Hollandais, avec qui l'accommodement paraissait moins prochain, et on mandait que les suspensions d'armes déjà publiées ne regardaient que les troupes de terre. On avait déjà commencé en juillet à remettre Dunkerque aux Anglais, et on projetait de faire construire à la place un port à Gravelines. La paix fut conclue entièrement au mois d'août avec les Anglais, et le commerce libre rétabli en septembre. Avant que ce traité fût parvenu à la connaissance des vaisseaux, il s'y passa bien quelques hostilités dont les deux nations se demandèrent et se firent raison réciproquement.

La suspension d'armes avec le Portugal ne fut déclarée qu'en Hollande.

Et avant qu'elle le fût à la mer, le sieur Cassard avait fait une expédition considérable avec six vaisseaux et deux frégates contre Saint-Yago, ville des îles du cap Vert appartenant aux Portugais, dont il se rendit maître en vingt-quatre heures avec mille hommes de débarquement. Il fit sauter les forts, encloua les canons de fer, emporta ceux de fonte, les poudres, cloches, munitions et effets les plus précieux, et mit au pillage la ville, défendue par plus de douze mille habitants. Le roi trouva très-mauvais que des officiers subalternes voulussent se refuser à servir sous lui avec les troupes embarquées sous prétexte qu'il n'était qu'armateur particulier; il en demanda la liste pour les faire punir et en fit nommer d'autres d'autorité par le commandant du port.

L'année suivante il échoua sur la côte de Carraque, et y perdit son vaisseau. Cet accident et les malversations de cet armement en firent perdre presque tout le fruit aux armateurs et à l'État. A son retour, Cassard fut traduit devant un conseil de guerre pour se conformer à l'ordonnance.

M. Ducasse avait ramené en mars la flotte d'Espagne de l'Amérique à la Corogne, et l'on sollicita à la cour d'Espagne le payement des frais de son escadre.

M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, voulut tenter de recouvrer l'Acadie sur les Anglais; il en avait fait approuver le projet, mais cette entreprise n'eut pas le temps de réussir avant la paix.

On accorda, en août, quatre vaisseaux au sieur Guimon du Coudray pour aller faire la course et le commerce aux Indes orientales.

En Levant, la Provence et le Languedoc firent armer à leurs frais deux galères, une pinck et une tartane pour garder leurs côtes.

En Ponant, le sieur de Boispineau, n'ayant que deux vaisseaux, se battit avec avantage à la côte de Guinée contre quatre vaisseaux anglais plus forts que lui.

Le roi défendit à ses armateurs de faire la course sous pavillon d'Espagne contre les Vénitiens et les Génois, avec qui il voulut conserver la neutralité, quoiqu'ils fussent en guerre avec l'Espagne.

Enfin cette année termina toutes les opérations maritimes de cette guerre. La paix fut signée le 11 avril, à Utrecht, avec l'Angleterre, la Hollande et le Portugal, et, le 13 juillet, avec toutes les autres puissances, excepté avec l'Empereur. Il n'était guère possible de la faire plus à la satisfaction de toutes les parties qu'elle le fut alors, vu la situation des affaires. Le trône d'Angleterre fut assuré à la maison de Hanovre; l'Espagne lui céda Gibraltar et l'île de Minorque. On prévint, par des actes, l'union de la France et de l'Espagne; les princes alliés dépouillés de leurs États y rentrèrent ou en furent dédommagés; enfin, après une guerre aussi malheureuse pour la France, le roi perdit peu de choses et maintint Philippe V, son petit-fils, sur le trône d'Espagne.

Si l'on considère les pertes que la marine fit pendant cette longue guerre, on ne sera plus surpris des sommes immenses qu'il en coûta, ni du mauvais état où elle était à la paix, et dont elle ne s'est jamais relevée. Elle perdit, pendant cette guerre, cinquante-deux vaisseaux de 50 à 90 canons, pris ou brûlés par les Anglais seuls, sans compter ceux qui furent enlevés par les Hollandais et Portugais; en un mot, à la fin de ce règne, après avoir été si brillante, elle se composait de VINGT-TROIS VAISSEAUX ET DE DIX-SEPT GALÈRES.

On voulait continuer la course contre les vaisseaux des villes anséatiques qui avaient reçu les avocatoires de l'Empereur, mais, sur ce que les négociants représentèrent que cela troublerait le commerce, on défendit les armements.

On se plaignit aux Hollandais de ce que leurs armateurs prenaient le pavillon de l'archiduc pour continuer leurs pirateries.

On se proposait de s'emparer de l'île Maurice comme vacante; mais on craignit que cela n'occasionnât des discussions avec les Hollandais, qui s'en prétendaient en possession.

Il ne restait donc plus qu'à réprimer les corsaires majorquins et flessinguois, qui troublaient le commerce du Levant, et contre lesquels on arma de nouveau quelques bâtiments.

L'évacuation de Dunkerque fut longtemps à se faire faute de fonds pour le transport des munitions à Calais, et excita des murmures de la part des Anglais, qui firent sauter les fortifications et prirent des mesures pour combler le port.

On fit savoir aux armateurs que les discussions pour les prises seraient portées devant les juridictions ordinaires, tant en France qu'en Angleterre.

Le roi d'Espagne demanda à Louis XIV deux vaisseaux de 50 canons, et cinq ou six galiotes à bombes, qui furent armés à Toulon pour achever de soumettre les rebelles de Catalogne, et fournis aux frais de l'armement.

On eut quelques avis, mais probablement mal fondés, qu'un Allemand devait mettre le feu aux vaisseaux de Toulon, et on y donna l'ordre d'arrêter les gens suspects.

La paix avait été signée l'année dernière, avec toutes les puissances maritimes; elle le fut, cette année, 1715, avec l'Empereur et avec toutes les autres puissances de l'Europe.

Il ne resta à soumettre que les Majorquins et quelques révoltés de Catalogne, qui obligèrent l'Espagne à demander encore à Louis XIV une escadre de quelques vaisseaux et des munitions de guerre qui lui furent fournis de Toulon, et dont le roi ne lui fit pas moins payer la dépense.

M. Ducasse, qui devait commander cette escadre, tomba malade, et M. Bellefontaine le remplaça. Avec ce secours, Barcelone et la Catalogne furent reprises, et Majorque réduite l'année suivante, 1715.

Le roi d'Espagne demanda encore au roi des secours pour mettre le sieur Martinet en état d'exécuter un traité qu'il avait fait avec lui pour l'armement de trois vaisseaux qui devaient aller croiser au Pérou contre les interlopes; le roi s'y prêta et lui permit de lever des équipages français, à condition que le sieur Martinet payerait au trésorier de la marine les effets qu'il tirerait des magasins; que ces vaisseaux seraient commandés par des officiers français, et qu'ils porteraient pavillon de France. On se relâcha, sur cette dernière condition, dans les mers d'Amérique.

Le roi envoya cette année au secours de Malte, menacée par les Turcs, deux bataillons de cinq cents hommes chacun, l'un de la marine, l'autre des galères, et cent canonniers. La religion se chargea des passage, entretien et appointements des troupes depuis leur embarquement à Toulon jusqu'à leur retour.

Mais il s'opposa à ce qu'aucun bâtiment français ne servît sous pavillon d'Espagne, de crainte qu'en cas de prises par les Barbaresques les Français ne fussent réputés esclaves, et il n'y consentit qu'à condition qu'ils seraient escortés par deux vaisseaux de guerre français. . . . .

. . . .

Enfin cette année Louis XIV mourut...

Telle est la fin de l'histoire maritime de ce règne, histoire qui se peut résumer en quatre époques bien distinctes, représentées par les quatre ministres qui furent chargés de ses destinées :

COLBERT, SEIGNELAY, LOUIS DE PONTCHARTRAIN, JÉRÔME DE PONTCHARTRAIN.

Colbert trouva la France sans marine militaire et sans marine marchande : il les créa toutes deux. Selon lui, la marine militaire devait surtout, à l'abri de son pavillon de guerre, favoriser le pacifique développement de la marine marchande. Essentiellement ménager des fonds et des navires de l'État, au risque de porter atteinte à l'honneur des armes de la France, ce ministre ordonna, lors de plusieurs combats, de refuser aux alliés les secours que Louis XIV leur avait promis, et laissa les flottes de France demeurer honteusement spectatrices des batailles où elles auraient dû prendre une part si active.

Seignelay, lors de la mort de Colbert, se vit maître de disposer d'une flotte immense, d'arsenaux remplis d'un matériel énorme, d'un trésor riche et abondant : dénaturant alors la sage création de son père, et voulant rivaliser d'ambition avec Louvois, il provoqua les plus terribles guerres, par des motifs aussi frivoles qu'injustes, et engloutit la marine de France dans ces entreprises aussi vaines, aussi inutiles qu'elles furent téméraires et glorieuses.

Pontchartrain le chancelier, arrivant à ce ministère, ne trouva que des débris, un trésor obéré, des dettes nombreuses, des arsenaux vides, et un commerce nul. Cherchant du moins à tirer quelque parti de ces ruines, il se servit des vaisseaux du roi pour faire la course sur une grande échelle, et quelques prises heureuses augmentèrent quelque peu les finances de la France.

Pontchartrain, fils du précédent, jaloux du pouvoir de M. de Toulouse, amiral de France, porta les derniers coups à la marine, la désorganisa complétement, entrava de toutes ses forces, et avec succès, les améliorations que tenta M. de Toulouse, et surtout démembra ce grand corps par les armements particuliers. Il éteignit ainsi tout sentiment de subordination et de hiérarchie militaire dans cette arme, en soumettant ses officiers à des armateurs.

En un mot, après avoir été la plus florissante, la plus nombreuse, la plus belle et la plus vaillante de l'Europe, À LA MORT DE LOUIS XIV LA MARINE DE FRANCE ÉTAIT AUSSI MISÉRABLE QU'ELLE L'ÉTAIT LORS DU COURONNEMENT DE CE ROI.

FIN.



Mort de Louis XIV.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME.

LIVRE HUITIÈME.

FIN DE LA TABLE.

INDICATION DES GRAVURES TIRÉES AVEC LE TEXTE.

CLASSEMENT DES GRAVURES HORS TEXTE.

PARIS. — IMPRIMERIE SCHNEIDER, RUE D'ERFURTH, 1.

